This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

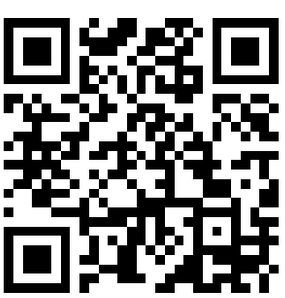

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AN DE GAV.
S. J.

Digitized by Google

45 - ~~44~~ bis

Digitized by Google

R43/32

Digitized by Google

Digitized by Google

VIE

DE L.-PHILIPPE I^er^ OU DE PHILIPP., CHEF D'ORLÉANS

RÉPUBLIQUE DE 1848 OU LE JEUNE OGMION

AVÈNEMENT AU TRONE DE NAPOLÉON III OU DE L'EMPEREUR PACIFIQUE

BIBLIOTHÈQUE S.J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1° Castubon - la pièce (One Dime, 50 centimes) des Etats Unis est à l'effigie de la liberté - la liberté est représentée par une jeune femme vêtue de la Castula qui la couvre depuis le sein jusqu'aux pieds ; elle tient d'une main un bâton (sceptre) surmonté du bonnet-phrygien et de l'autre une banderolle sur laquelle on lit liberty. cette banderolle recouvre en partie un écusson sans armoiries

2° La France personnifiée.

Les Henris au type de 1553, furent les plus belles monnaies qu'on eut vues jusque là, ce sont de vraies médailles, leur revers présente au lieu de la croix : la France assise sous les traits de Minerve avec l'exergue Gallia la France et la légende Optimo principi, au meilleur des princes. (Mag. Pitt. 1837 302)

3° Lune, Lyon Soleil en marque

Sur les testons de Henri II, au lieu de l'écu on a figuré un croissant couronné avec cette légende: Dum totum impleat orbem (id.)

La pièce représentée ici se trouve dans le même volume du Mag. Pitt page 109.

4° Outre ce teston il en existe un autre de François II avec le chiffre F et M entre une fleur de lis couronnée et un chardon emblême de l'Ecosse avec cette legende Vicit leo de tribu Juda (id. page 303)

5° La France personnifiée.

Entrée de Henri II à Paris, 16 Juin 1548 au faite de l'aiguille etait une statue de la France, de six pieds de haut, armée à l'antique, revêtue d'une toge impériale azurée et semée de fleurs de lis, ayant l'air de remettre son épée au fourreau (id. 1846, page 204.)

Voir tout l'article qui montre combien au temps de Nostradamus le style figuré et enigmatique était en usage

6° Philipp. - Pièce frappée la veille de la révolution de 1848

7° Ognion - Pièce frappée le lendemain de la revolution de 1848

8° Tête de l'Hercule Gaulois ou de l'Ognion telle qu'on la voit sur les monnaies de la République de 1792 et de 1848.

9° Hercule entre la Vertu et la Volupté (Frontispice de la traduction de Plutarque par Amyot Basle 1574.)

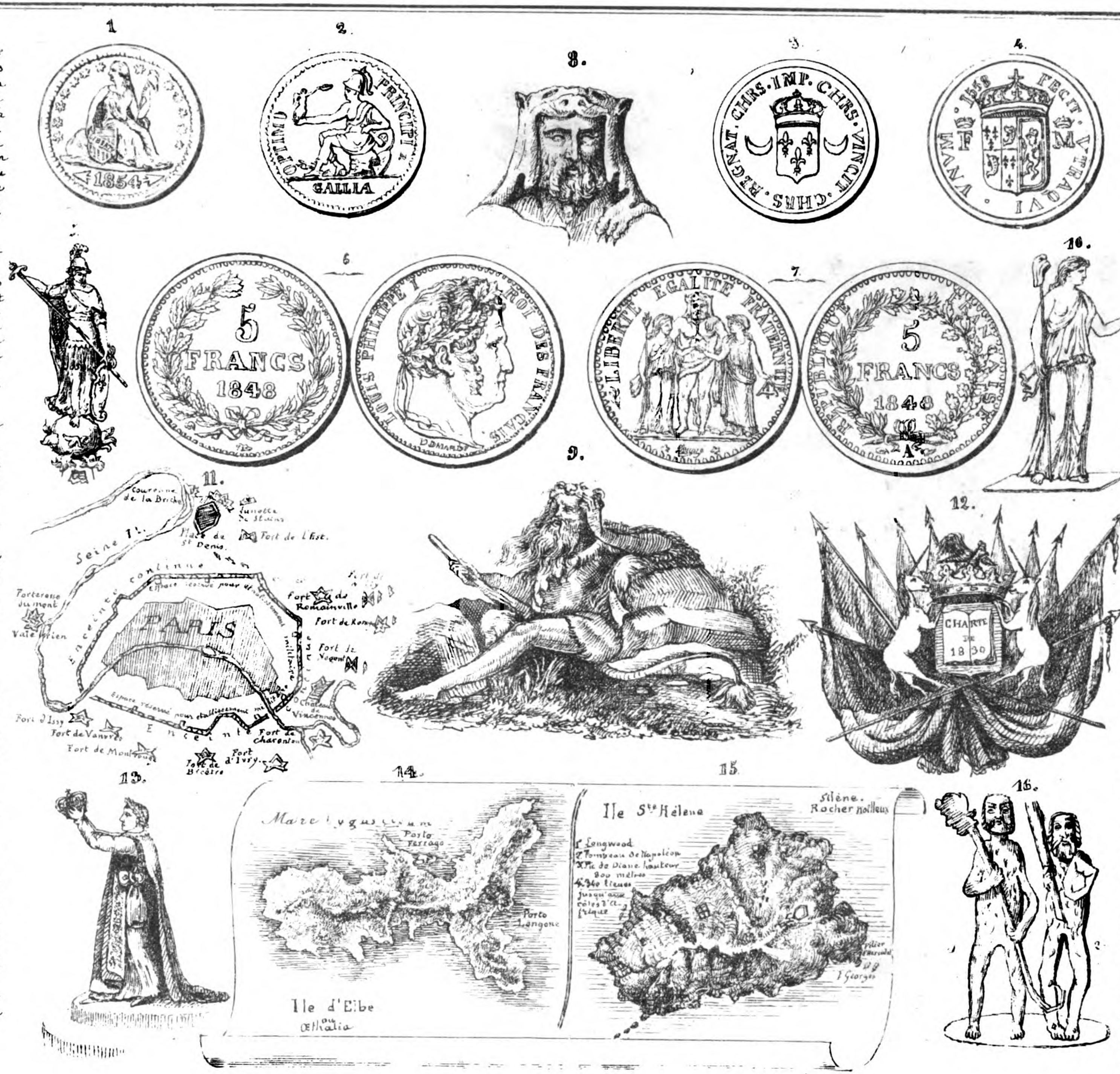

10° Castulon monarque.

La piece de 5 francs de la République de 1792 (mil sept cens nonante deux) a l'image de la liberté a côté de celle d'Hercule. la liberté a la castula et le bonnet-phrygien.

11° Son fort.

12° Armes de L. Philippe 1er

Divers quatrains permettent d'établir les armes du Gouvernement de 1830 comme elles sont dessinées ici.

Les licornes. VII. 43. La grande charge ne pourra maintenir VI. 13. Et tost au règne seront faits par viaux. VI 95

La charte: la grande Cappe sera présent non sien IX. 26. - la naturelle a si haut, haut non bas X. 84. Genevois peuple sera esvertué X. 92.

Le Coq: Victoire incerte trois grands couronneront aigle, coq, Lune, Lyon, soleil en marque. VIII. 46. - De coq et d'aigle de France Frères trois VIII. 46. Et prez des Alpes Coq le ruynera. V. 69.

Le drapeau tricolore: Dresser phalange d'or, d'azur, et vermeil V. 69 Victime dorée et d'azur, d'acier III. 26.

13° Robe longue. Napoléon 1er couronnant l'impératrice Joséphine. De robe courte parviendra à la longue. VIII. 57.

14° Ile d'Elbe autrefois Œthalia Le captif prince aux Itales vaincu X. 23. 24. Le grand empire sera tost translaté en lieu petit qui bientot viendra croitre, lieu bien infime d'exigue conte où au milieu viendra poser son sceptre I. 32. - Aigle celtique. petit grand... mer Lygustique II. 85. - Antibes. Frejus X. 23. fet. III. 82

15° Ile Sainte Hélene - Silène luit, petit grand emmené. II. 58. - Aux Antipolles posera son génise X. 87. Son adversaire après plusieurs combats par mer chasse au besoing faillira VIII. 59. Du Triumvir seront trouvez les os. V. 7. Le pilier de porphyre mis transmué sur le rocher noilleux I. 43. Demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des religieux (lettre à Henry II) Trop du ciel pleure l'Androgin procrée II. 45. &c. &c.

16° 1° cette figure paraît être celle d'un Hercule gaulois, le Dieu a les cheveux et la barbe tressés, son corps est très velu, il tient des deux mains une sorte de sceptre terminé par une tête humaine (Mag. pitt. 1836 332) - 2° Hercule Gaulois (id. id.)

Le vieux plein barbe sous le statut sevère à Lyon fait dessus l'aigle celtique. II. 85, c'est le Maréchal Ney dit le brave des braves.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HISTOIRE

PRÉDITE ET JUGÉE

PAR

NOSTRADAMUS

TEXTE DE L'ÉDITION DE 1566, A LYON, PAR PIERRE RIGAUD

PREUVES TIRÉES DES AUTEURS LES PLUS CONNUS

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

H. TORNÉ-CHAVIGNY

Je crois en Dieu.... qui a parlé par les Prophètes.
(*Symbole de Nicée*).
N'éloignez pas l'Esprit. Ne méprisez pas les Prophéties; éprouvez tout et approuvez ce qui est bon.
(S. PAUL., Ire *aux Thess.*)

VIE DE PHILIPPE Ier OU DE L.-PHILIPP., CHEF D'ORLÉANS

République de 1848 ou le Jeune Ogmion

AVÈNEMENT AU TRONE DE NAPOLÉON III ou DE L'EMPEREUR PACIFIQUE

EXTRAITS DES RÈGNES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X. — ÉTUDE D'INTERPRÉTATION

MALADIE DE LA VIGNE ou VIGNES MASTINÉES

BORDEAUX
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MAISON LAFARGUE
L. CODERC, F. DEGRÉTEAU ET J. POUJOL, SUCCESSEURS,
RUE DU PUITS BAGNE-CAP, 8

1860

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, l'Auteur poursuivra tout contrefacteur. Les exemplaires non revêtus de la signature de l'Auteur seront réputés contrefaits. Le droit de traduction est réservé.

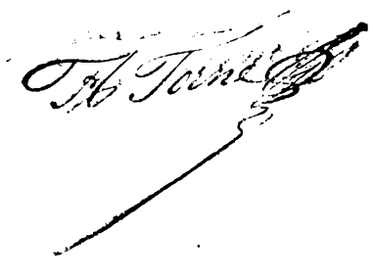

Digitized by Google

INTRODUCTION[1]

Comme toute personne qui se respecte un peu, dans le siècle où nous vivons, je ne voulais point entendre parler des prophéties modernes, et, avant le mois de juin 1858, je ne connaissais guère de Nostradamus que son nom, ce qui ne m'empêchait pas de le regarder moins comme un illuminé que comme un fourbe.

J'étais, on le voit, dans de bien mauvaises conditions pour devenir jamais le Traducteur des Centuries.

Pourtant, on avait tellement insisté un jour, en me présentant le recueil de M. Eugène Bareste sur les prophéties (*la Fin des Temps, 1840*), que je ne pus m'empêcher de jeter un regard sur les quatrains du célèbre astrologue. Il y en avait une vingtaine environ, accompagnés, dit M. Eugène Bareste, des ingénieuses interprétations de MM. Théodore Bouys, Girault, Eugène Bareste, Telmunder. — Je fis d'abord avec surprise cette remarque : Après trois siècles, quatre ingénieux interprètes ne peuvent expliquer que vingt quatrains sur mille! et cependant, on dit partout que les quatrains prophétiques sont une chaussure à tout pied; qu'on peut les interpréter des événements les plus différents et toujours d'une façon également spécieuse.

La vue des quatrains me fit changer d'opinion sur leur compte; ils me parurent tellement pleins de faits, que, loin de prêter à mille interprétations diverses, ils ne devaient jamais, selon moi, en recevoir une seule vraiment satisfaisante. Les quatrains ne me firent pas changer aussi complètement d'opinion au sujet de leur auteur, qui continua d'être à mes yeux, un fourbe, sinon un fourbe habile.

Le lecture de quelques-unes des ingénieuses interprétations confirma mes prévisions. Les ingénieux interprètes avaient dû puiser dans leur cerveau bien des choses que les livres ne renfermaient pas; ces mots : *(Voyage à Varennes)*,

De nuict viendra par la forêt de Reines... Varennes,

sont expliqués ainsi : « Cette forêt est la forêt par où passe le chemin qui conduit à Varennes, et que Louis XVI prit, en effet. » — Il n'existe pas de forêt de ce nom. -- Depuis, devenu *Traducteur*, j'ai appris que Louis XVI, se rendant à Varennes, était sorti des Tuileries la nuit, par la *porte (porte se dit en latin* fores) que la *Reine* avait fait garder (Thiers, I. 309). — Je passe au quatrain suivant *(Retour du roi à Paris)*; « ces mots :

Narbon et Saulce par quartauts avons d'huile,

désignent, dit M. Eugène Bareste, Narbonne (le ministre) et l'épicier Saulce. » — Preuve que Saulce était bien épicier, c'est que l'interprète ajoute : « Voyez les journaux du temps, et surtout l'*Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté, en sept volumes, où l'on trouve (t. VII, p. 126), au sujet de l'arrivée de Louis XVI à Varennes, sur les onze heures du soir : *Le Roi prend ses enfants par la main et se rend, avec sa famille, chez M. Saulce,* etc.» — *Etc.* veut-il bien dire épicier? — Je passe à un autre : *(Bonaparte tête raze. — Siége de Toulon)*.

De la cité marine et tributaire
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie. VII. 12.

« C'est à Toulon que la tête raze prendra la souveraine autorité; il chassera de l'empire la gent sordide, l'égout de la convention, qui lui sera hostile, et il régnera quatorze ans. Est-ce clair? » — Ce qui est clair, c'est que les ingénieux interprètes ne croient pas ce qu'ils disent. — L'interprétation donnée au quatrain suivant est plus ingénieuse encore : (*Les cent jours 1814*). (1814 est pour 1815).

Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibe
Dans l'arc Monech feront les doléances
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe. X. 23.

« Bonaparte débarqua à Cannes, près Fréjus; la petite garnison d'Antibes lui ouvrit les portes de la ville. » — Trois vers, sur quatre, restent sans la moindre explication, et ce qu'on dit du vers qu'on explique est un mensonge. Antibes resta fidèle à Louis XVIII et fit prisonniers les vingt-cinq grenadiers envoyés par Napoléon pour se saisir de la place. (Voir l'explication de ces deux derniers quatrains, le premier p. 102, le second p. 97).

Je refermai, avec indignation, un livre dont les auteurs avaient pris à tâche de se moquer du peuple; puis, comme j'avais en ma possession, sans pouvoir dire comment et depuis quand, un exemplaire des Centuries, je saisis le vieux bouquin sans couverture et effrangé, et je me disposais à le détruire, lorsque la date de son impression (1566) me rappela le respect dû à la vieillesse... Je gardais donc ce livre, mais il resta fermé et méprisé.

Douze ans plus tard (14 janvier 1858), j'étais à Paris pour la première fois; les bombes d'Orsini n'éclatèrent pas devant moi, mais cet évènement me frappa étrangement. Le lendemain, je restai de longues heures dans la

(1) Un *Errata* placé à la fin du volume permet de corriger les quelques fautes qui se sont glissées dans un ouvrage d'une exécution typographique fort difficile. — Le lecteur est prié de le voir et de corriger lui-même, dans le texte, les fautes qui pourraient l'arrêter.

Digitized by Google

rue Lepelletier, considérant les traces des projectiles, sondant avec mon doigt les trous faits aux tableaux des affiches du théâtre, regardant à diverses reprises le vaste bâtardeau percé d'outre en outre, interrogeant plusieurs témoins oculaires, étudiant sur les visages les impressions si vives encore; bref, j'examinai tout, j'entendis toutes les conversations, et bientôt je lus toutes les pièces du procès. Non, jamais évènement ne m'a préoccupé davantage. — Quatre mois après, j'étais cloué sur le lit et ne savais comment passer le temps; ma maladie m'interdisait, par-dessus tout, la lecture; il me vint alors subitement la singulière pensée d'envoyer chercher le vieux Nostradamus; je veux y voir de vieux mots dont je chercherai la signification; ce travail ne me fatiguera pas, car je suis familiarisé avec la langue de Joinville.

J'ouvre le livre au hasard, vers le milieu, et je lis :

Sera laissé le feu vif, mort caché,
Dedans les globes, horrible espouvantable...
V. 8

Quelle personne, dans les conditions où m'avait placé l'évènement du 14 janvier, ne se serait écriée : Ceci ressemble fort à la conspiration d'Orsini! les machines infernales étaient des GLOBES renfermant un FEU VIF, MORT CACHÉ. Je lis la suite... Chaque vers me rappelle de nouveaux détails de cet évènement. Je croyais rêver... — Un homme bien haut placé par sa dignité et sa science m'a dit, quelques jours après, que pas un Français ne pourrait aujourd'hui renfermer cette conspiration en douze vers de dix pieds, d'une manière aussi complète que Nostradamus, qui, en en racontant tous les détails sans exception, n'y mêle rien d'étranger.

Je portai les yeux sur les vers qui précèdent et j'y vis ces mots :

De Roy viendra Empereur pacifique.

L'homme qu'Orsini a voulu tuer a dit : *l'Empire, c'est la paix!* et il est Empereur. — Je remontai plus haut, et les quatrains me racontèrent le règne de L.-Philippe et l'avènement de l'Empereur pacifique. — Oubliant ma maladie, je repris la lecture des Centuries au premier quatrain, et je la poursuivis jusqu'au dernier, en marquant d'une croix ceux qui me semblaient d'accord avec l'histoire, et je fis, à cette première lecture, 127 croix!

Le lecteur dit ici : « Quand on aime le merveilleux, on ne saurait trop en mettre. » Ces paroles s'adressent moins à moi qu'à celui qui a révélé l'avenir à Nostradamus; Dieu ne pouvant laisser son œuvre incomplète, a, par des moyens à lui, fait tenter l'interprétation des Centuries. Le merveilleux de ces centuries fera facilement accepter et expliquera le merveilleux qui accompagne leur traduction.

Nostradamus dit sans ambages et dès le commencement de sa prophétie, que c'est Dieu qui la lui a dictée :

I.

Estant assis de nuict secret estude,
Seul reposé sur la selle d'airain :
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait proférer qui n'est à croire vain.

II.

La verge en main mise au milieu des Branches,
De l'onde il mouille et le limbe et le pied;
Un peur et voix frémissent par les manches,
Splendeur divine, le Divin près s'assied.

III.

Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couvers,
La République par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jureront à l'envers.

IV.

Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement,
Lors se prendra la piscature barque,
Sera régie en plus grand détriment.

V.

Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus fort gravez :
Bourg et Cités auront plus grand débat,
Carcas. Narbonne auront cœur esprouvez.

Etant assis de nuit, me livrant à la science occulte qui révèle l'avenir, seul, assis sur le trépied d'airain, une flamme aigüe, née de la solitude, me pénètre, et me fait prophétiser, parce que j'ai la foi.

La plume entre les doigts, je vais couvrir de prophéties une page entière, depuis le haut jusqu'en bas; une sainte horreur me fait frissonner, l'éclat de Dieu m'environne; Dieu s'assied près de moi et me dicte.

Quand le Tiers-Etat qui n'est rien sera devenu tout par une révolution, en voilant sa marche vers le pouvoir, et en ne se démasquant que lorsqu'on ne pourra plus revenir en arrière, la chose publique souffrira beaucoup de l'arrivée au pouvoir de gens nés pour obéir. Il y aura deux partis ennemis, celui des blancs et celui des rouges.

On fera, par élection, un monarque (Napoléon I) qui ne sera en paix et vie longuement; alors celui qui prendra la barque de Pierre. (Pie VII), la réglera en plus grand détriment

Les Français, après de longs combats, seront chassés des territoires envahis, et repoussés jusque dans l'intérieur de leur patrie. Tous les peuples réunis leur imposeront les charges les plus lourdes. Bientôt les divisions armeront les Français les uns contre les autres.

Je justifierai, plus tard, l'interprétation que je donne ici de ces quatrains. Je cite ce début tout entier, parce qu'il me paraît sublime, et qu'il indique une des causes premières de la prophétie.

Dieu ne s'est point assis auprès de moi et il n'a point dicté ma traduction; cependant, son action, quoique indirecte, me semble peu cachée. J'ai en main précisément une des éditions les plus anciennes, une de celles qui renferment le moins de fautes. La pensée me vient, enfin, d'ouvrir un livre qui s'offrait inutilement à moi depuis vingt ans; je l'ouvre précisément à la page où se trouve la conspiration d'Orsini, conspiration dont je viens d'être témoin (tombé sur tout autre passage et ne retrouvant pas la naïveté du style, ni même les vieux mots de la langue de Joinville, j'aurais fermé ce livre pour toujours); des hommes bien plus instruits que moi ont voulu, à diverses époques, interpréter les centuries, ils ont dû y renoncer, et moi qui n'ai pas le moins du monde la pensée de chercher un sens dans les phrases de cet auteur, voilà que je deviens, tout-à-coup, le Traducteur de la plus grande partie de son œuvre.

Si l'on veut, je consentirai à ne rien voir d'extraordinaire dans le voyage entrepris au moment de l'année où tout devait me retenir chez moi; rien d'extraordinaire dans la prolongation de ce voyage du 15 décembre au 16 janvier, lorsque tout m'invitait impérieusement au retour; je ne verrai encore rien de bien extraordinaire, si l'on veut, dans la possession du vieux livre, dans l'idée qui me vint enfin de l'ouvrir, dans ce fait que je suis tombé sur le seul passage capable de me frapper, dans ma facilité à interpréter en un instant un grand nombre de qua-

Digitized by Google

trains. Mais voici ce que je regarderai toujours comme bien extraordinaire, et tout le monde partagera ma manière de voir en ce point : livré à moi-même, sans autre impulsion que celle du texte, j'ai été induit à découvrir, pénétrer, saisir, le sens véritablement merveilleux caché dans cette œuvre, que trois siècles s'obstinent à marquer d'un cachet surnaturel. Livré à moi-même, j'ai trouvé une réponse à toutes les difficultés, et cette réponse, je la dois le plus souvent à un livre ouvert au hasard, à un souvenir tout-à-coup évoqué, subitement rajeuni qui me renvoyait à un livre fermé depuis plus de quinze ans! Mon humble bibliothèque m'a fourni tous les livres les plus précieux pour ce travail. Aujourd'hui que je transcris une dernière fois cette partie de ma traduction pour la livrer au public, les preuves les plus péremptoires s'offrent accidentellement à moi; jamais je n'ai pu interpréter de deux évènements un seul des nombreux quatrains dont j'ai la traduction; enfin, à l'aide d'une clef ni imaginée, ni inventée par moi, mais éclatant pour ainsi dire par explosion de l'examen approfondi des centuries prises séparément et dans leur ensemble, je suis arrivé à une interprétation ou plutôt à une révélation d'évènements et de particularités formidables; ce travail, qui absorbe tous mes moments depuis que je l'ai entrepris, ne me cause aucune fatigue, et cependant, j'écris souvent plus de dix heures par jour. Mon tempérament, fort sanguin, ne me permettait pourtant pas d'écrire avant, sans grande fatigue, plus d'une heure. Une idée fixe me poursuit le jour et la nuit, m'oblige à un travail de tête effrayant, et ma santé, si fortement compromise quand j'ai ouvert Nostradamus pour la première fois, n'en est pas altérée. — Qui dira pourquoi je n'ai pas plus tôt embouché la trompette? pourquoi mes conversations et celles de mes amis et celles de centaines de personnes n'ont pas depuis longtemps éveillé l'attention publique? pourquoi les hommes marquants, qui avaient promis de ne point laisser la lumière sous le boisseau, ont cessé de prendre intérêt au travail qui, à peine ébauché, les avait si fortement préoccupés? — Ici arrive naturellement cette citation que fait Nostradamus : *Vous avez caché ces choses aux savants et aux prudents, c'est-à-dire, aux puissants et aux rois, et vous les avez révélées aux ignorants et aux petits.* (*Lettre à César*). — Je n'ai point ignoré les diverses phases par lesquelles mon travail devait passer. Nostradamus a tenu à montrer qu'il savait quand et comment et par qui sa prophétie serait traduite, et cela, afin qu'on vît dans le nombre des quatrains qui renferment, avec le portrait du Traducteur, ce qui doit lui arriver à l'occasion de son travail, une nouvelle preuve que sa prophétie concerne, d'une façon toute spéciale, le temps qui en voit la traduction. — Malgré la prédiction de Nostradamus, je ne m'en crois pas moins libre de brûler mon manuscrit et de me taire. Mais Dieu a connu que librement je n'en ferai rien; il m'a trouvé propre à ses desseins, il m'a placé au milieu des circonstances les plus favorables pour mener à bonne fin, et d'une façon en apparence naturelle, cette traduction d'une œuvre si longtemps ignorée et méprisée; j'accepte ma mission : il me donnera la force d'en subir les conséquences.

Ainsi, je reconnais bien que l'homme est libre; mais comme mon travail mal compris ferait croire à la fatalité, je dois insister sur ce principe de la liberté de l'homme, en présence des prophéties.

Le Prophète ne diffère de l'historien qu'en ce qu'il écrit, ce qu'il voit accompli dans l'avenir, tandis que l'historien écrit ce qu'il voit accompli dans le passé. Ou l'homme dira oui, ou il dira non, ou il se taira; ou il fera telle chose, ou il ne la fera pas, ou il fera la chose contraire, ou une chose différente; il faut toujours qu'il prenne un parti. Ce parti, il le prend librement; or Dieu, pour qui l'avenir est présent, voit ce parti que l'homme prendra; il le révèle à l'avance, et même des siècles à l'avance, s'il le juge à propos, à un homme qui de lui-même erre dans ses prévisions sur les choses les plus prochaines, sur les choses qui semblent même devoir suivre naturellement leur cours. Cette décision que l'homme prendra, quoique révélée, laisse celui qui la prendra absolument dans les mêmes conditions que si elle n'avait pas été révélée, et elle ne peut plus ne pas être prise comme un fait accompli ne peut plus ne pas avoir été. Les choses n'arrivent pas de telle façon plutôt que de telle autre parce qu'elles ont été prédites ainsi, mais elles ont été prédites ainsi, parce qu'elles ont été vues accomplies ainsi dans l'avenir.

L'homme est libre. Cependant, au fond, quelle est donc cette liberté dont on fait tant de bruit?

L'homme est-il bien libre dans son corps? lui qui ne sait ni comment il a pris vie, ni comment il vit; lui qui n'est pour rien dans la vie de son corps, qui ne forme ni sa chair, ni ses os, ni son sang, ni rien de ce qui le fait ce qu'il est. Peut-il arrêter où précipiter à son gré la circulation de son sang? Empêcher ou ses ongles ou ses cheveux de pousser? Peut-il prolonger sa vie d'une minute? Sait-il bien s'il vivra l'instant qui suit?

L'homme est-il bien libre dans son intelligence? Mais il a reçu l'intelligence comme il a reçu le corps; il pouvait ne pas avoir ces dons naturels, il n'est pas sûr de les conserver. Est-ce lui qui forme ses pensées? Il a passé inutilement des années à la recherche de la plus simple des découvertes; les générations se sont succédé étudiant le même objet; à la fin un ignorant, et souvent sans s'en douter, à fait faire à la science ce pas dont l'humanité entière s'enorgueillit. — Il y a un beau volume à faire qui démontrerait que les découvertes arrivent au moment même où les besoins de l'humanité les réclament, et toujours d'une manière providentielle. Dieu obscurcit ou éclaire à son gré l'intelligence de l'homme.

L'homme est cependant libre, bien libre, mais seulement dans le choix du bien et du mal. Libre de vouloir le mal sans pouvoir souvent l'accomplir; libre de vouloir le bien, souvent sans pouvoir le faire, et c'est pour cela que la volonté sans les actes suffit à justifier ou a condamner l'homme devant Dieu.

Dieu ne fait pas le mal qui est le péché, mais il est obligé de le permettre, précisément parce que l'homme est libre de le vouloir, et que s'il voulait toujours le mal sans pouvoir jamais le faire, il ne se reconnaîtrait pas libre. Alors, quand Dieu ne veut pas punir l'humanité par les maladies, la disette, les fléaux de la nature, mais par un homme, il sait où prendre l'instrument de sa colère; il en trouve mille pour un, prêts à faire librement le mal, et cet homme ainsi choisi demeure responsable de ses actes, parce qu'il a souhaité d'être en mesure de les faire, et que même en les faisant, il pourrait ne pas les faire; seulement, qu'il ne s'applaudisse pas trop de sa conduite, puisque ce n'est pas lui qui se donne les jours nécessaires pour mener à fin ce qu'il a entrepris, puisque ce n'est

Digitized by Google

point lui qui enchaîne la liberté des autres. — Tous ont trouvé fort naturels les obstacles que Dieu seul cependant opposait à leurs desseins.

Dieu intervient d'une manière tout aussi évidente, lorsqu'il veut tirer de peine l'humanité suffisamment châtiée; il sait où prendre l'instrument de sa miséricorde; on l'a vu ramener de l'exil un homme qui, jusque-là disait-on, n'avait fait que ce qu'il fallait pour qu'on perdit en lui toute confiance; il l'a amené par la main, l'a présenté au peuple qui s'est étonné de n'avoir pour lui qu'une même acclamation. Mais le peuple, après avoir reconnu dans cet homme échappé de prison (AU DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE, p. 84), le sauveur de la société, devrait bien se demander si Dieu ne nous pousse pas *à agir librement selon sa volonté*. Cet homme pacifie l'univers et rassure la société; il dit: « *Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent* » (1). Mais bientôt les méchants retirés en toute sécurité chez un peuple *ami* (L'UNION FEINCTE SERA PEU DE DURÉE VI. 20.. ..), préparent contre lui des machines infernales; ils en ont fait l'essai; les voici rendus auprès de celui qu'ils veulent tuer; ils le touchent presque de cette main qui porte les bombes; leur liberté n'a certes pas été entravée jusque-là; mais un homme qui se croit libre aussi, le seul capable de reconnaître Piéri est au coin de la rue Lepelletier, parce qu'il faut bien être quelque part. Piéri arrivera-t-il, par un autre côté, à l'endroit fixé pour le crime? Hébert sera-t-il distrait par l'affluence toujours croissante qui se fait autour de lui? Non, Piéri passera auprès d'Hébert, et dans le moment où il passera, Hébert regardera de son côté, le reconnaîtra... Ainsi, toute cette tentative de quatre assassins va échouer par l'arrestation d'un seul. On supposera qu'il a des complices; on suppliera l'Empereur de rester aux Tuileries, jusqu'au moment où la bande entière sera sous la main de la police. Non, tout le monde a perdu la tête et l'Empereur arrive. Le chef de l'entreprise est encore en liberté, et il se promet bien, ainsi que ses acolytes, d'user de cette liberté. Tout l'a secondé jusque-là, et son organisme s'est tellement pénétré de sa résolution de jeter deux bombes, que rien ne l'en empêchera; même frappé à mort, un mouvement purement animal doit dans sa surexcitation lui faire lancer tout ce qu'il a en main. Le crime est en voie d'exécution : Gomez et Rudio ont jeté leurs bombes; Orsini lance une des siennes, pourquoi ne jette-t-il pas l'autre?... Il a reçu au front une blessure très-légère, et cependant un voile épais de sang couvre ses yeux: mais comment ce voile de sang peut-il arrêter cet homme qui doit puiser au contraire un nouveau motif de haine dans cette blessure qui le marque. Non, cet homme se retire simplement sans oublier d'emporter la bombe qu'il n'avait en main que pour la lancer.

Ces assassins auraient dit qu'ils avaient agi dans leur liberté. — Ils ont été libres de vouloir le mal; ils ont été été libres de le tenter, libres de le commencer; ils n'ont pas été libres de le consommer.

Grand Dieu! que deviendrait le monde, si l'homme était libre de faire tout le mal qu'il veut?

Ainsi l'homme veut librement le bien ou le mal, et c'est en cet acte de sa volonté que se renferme sa liberté.

L'homme ne peut même savoir quelle influence aura sur sa vie la plupart de ses actes; souvent ceux qui lui semblent les plus indifférents changent complètement son avenir.— En effet, quel homme n'a pas plusieurs fois changé complètement ou modifié considérablement son avenir par une détermination prise à la légère en un cas fortuit? Assez souvent, en ces circonstances, l'homme obéit, sans s'en douter, à la volonté divine qui gouverne et le monde et l'homme. Fort souvent, on se sent poussé invinciblement à prendre un parti vers lequel aucune idée de bien ou de mal nous sollicite. — L'histoire nous offre un fait de ce genre fort curieux à étudier.

Henri IV sut à l'avance (2) qu'il serait assassiné dans

---

(1) Proclamation de Louis-Napoléon au peuple français (13 juin 1849).

(2) Ses propres paroles, dit Sully (VII 383), en parlant d'Henri IV, feront une tout autre impression que tout ce que je pourrais dire: « Ah! mon ami, me disait-il, que ce sacre me déplait! Je ne sais ce que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur..... Par Dieu! je mourrai dans cette ville, je n'en sortirai jamais; ils me tueront; je vois bien qu'ils mettent leur dernière ressource dans ma mort. Ah! maudit sacre! tu seras cause de ma mort... » Mon Dieu, Sire, lui dis-je un jour, à quelle idée vous livrez-vous là? Si elle continue, je suis d'avis que vous rompiez ce sacre et couronnement, et voyage et guerre: Le voulez-vous? cela sera bientôt fait. « Oui, me dit-il enfin, après que je lui eus tenu ce même discours deux ou trois fois. « Oui, rompez ce sacre et que je n'en entende plus parler; j'aurai par ce moyen l'esprit guéri des impressions que quelques avis y ont faites; je sortirai de cette ville et je ne craindrai plus rien. » A quel trait reconnaîtra-t-on ce cri secret et importun du cœur, si on le méconnait à ceux-ci? « Je ne veux point vous céler, me disait-il encore, qu'*on m'a dit que je devais être tué à la première magnificence que je ferais, et que je mourrais dans un carrosse*, et c'est ce qui fait que j'y suis si peureux. » Vous ne m'aviez ce me semble, jamais dit cela, Sire, lui répondis-je. Je me suis plusieurs fois étonné, en vous entendant crier dans un carrosse, de vous voir si sensible à un si petit danger, après vous avoir vu tant de fois intrépide au milieu des coups de canon et de mousquet, et parmi les piques et les épées nues. Mais puisque cette opinion vous trouble jusqu'à ce point, en votre place, Sire, je partirais demain; je laisserais faire le sacre sans vous, ou je le remettrais à une autre fois, et de longtemps, je ne rentrerais ni dans Paris, ni dans aucun carrosse. Voulez-vous que j'envoie tout à cette heure à Notre-Dame et à Saint-Denis, faire tout cesser et renvoyer les ouvriers? — Je le veux bien, me dit encore ce prince; mais que dira ma femme? car elle a merveilleusement ce sacre en tête. . »

Des notes qui se trouvent à la suite, dans les *Mémoires de Sully*, disent qu'Henri IV ne put ni dormir les nuits, ni rester en repos, les jours qui précédèrent son assassinat... Il ne se pouvait, dit le P. Mathieu, tenir en place et b aucoup moins couvrir ses irrésolutions; en la diverse agitation desquelles il dit à la reine, qu'il ne savait que faire : qu'il était en peine d'aller à l'Arsenal, parce qu'il se mettrait en colère. La reine lui dit sur cela, Monsieur, n'y allez point, envoyez-y: vous êtes en bonne humeur et vous irez vous fâcher.. Il vint à la fenêtre et portant la main sur son front, dit ces paroles : « Mon Dieu! j'ai quelque chose là dedans qui me trouble fort .. je ne sais ce que j'ai, je ne puis sortir d'ici... Ravaillac, entendant qu'il demandait si son carrosse était en bas, dit entre ses dents : *Je le tiens; tu es perdu!*...

« Etant prêt d'y monter, dit l'Etoile, arriva M. de Vitry, qui lui demanda s'il plaisait à sa Majesté qu'il l'accompagnât — Non, lui répondit le roi; allez seulement où je vous ai commandé, et m'en rapportez la réponse. — Pour le moins, Sire, que je vous laisse mes gardes — Non, dit le roi, je ne veux ni de vous, ni de vos gardes; je ne veux personne autour de moi. Entrant dans le carrosse, et pensant, comme il est à présupposer, aux mauvaises prophéties de ce jour, qu'on lui avait voulu mettre en la tête, demanda à l'un des siens, le quantième du mois où il était; c'est le 13, Sire; non, dit un autre, c'est le 14. Il est vrai, dit le roi, tu sçais mieux ton Almanach que ne fait pas l'autre; et *se prenant à rire* : « *Entre le 13 et le 14*, dit-il » : et sur ces mots, fait aller le carrosse.

Sully, apprenant peu à près la mort de son roi et de son ami, s'écria : « O mon Dieu! ayez compassion de lui, de nous et de l'Etat; c'en est fait, s'il est mort : *Dieu n'a permis un si cruel accident*, que pour déployer toute sa colère contre la France. Qu'elle va tomber en d'étranges mains! VII. 405

Je laisse ici, disent les *Mémoires de l'Etoile*, les songes qu'on dit que sa Majesté et la reine aussi eurent cette nuit, d'une maison qui tonbait sur lui dans la rue de la Ferronnerie, etc. Il est bien certain qu'il y a environ six mois, que le roi étant chez Zamet, et y ayant dîné, se retira dans une chambre seul, disant vouloir se reposer, et y manda Thomassin, qu'on tient un des plus célèbres astrologues de ce temps et qu'on dit même avoir un diable; et là, sa Majesté l'ayant interrogé de plusieurs choses, concernant sa personne et son Etat. Thomassin lui dit qu'il avait à se garder du mois de mai 1610, jusqu'à lui désigner le jour et l'heure auxquels il devait être tué; mais le roi se moquant de lui et de son astrologie, le prenant tantôt aux cheveux et tantôt à la barbe, lui fit faire deux ou trois tours de chambre, et le renvoya de cette façon; en quoi il était louable : il l'aurait été encore plus, de ne le pas écouter du tout, et de bannir de sa cour et de son royaume, de telles pestes. *Ann.* 1610. Voy. Mézerai, édition in-4°, à Paris, année 1667, tom 3, p. 1447. (Sully VII. 381).

Digitized by Google

Paris, tel jour, étant dans son carrosse; et malgré ses appréhensions et ses demi-mesures, il alla au-devant de l'accomplissement de la prophétie.

Dieu compte nos jours, il prolonge ou diminue à son gré la vie de chacun; il envoie le genre de mort qu'il lui plaît de choisir. — La France pleura Henri IV, mais la France dût remercier Dieu de ce que ce prince ne mourût pas dix ans plus tôt d'une mort naturelle. — Henri IV devait donc mourir de telle façon, même prévenu, il ne pouvait changer sa *destinée*. Le Prophète aurait pu lui dire : « A un moment donné, vous vous prendrez à rire de vos appréhensions, vous sortirez du Louvre au jour dit, vous monterez, comme je vous le dis en carrosse, et vous vous placerez bientôt de vous-même dans les conditions les plus favorables pour que la prophétie reçoive son accomplissement. J'ai vu le fait accompli avant de vous l'annoncer, je pouvais ne pas vous le faire connaître; il aurait eu lieu alors sans avoir été précédé d'appréhensions de votre part, mais ces appréhensions ne feront pas que ce que j'ai vu dans l'avenir n'ait pas lieu. Comme tout homme, vous deviez nécessairement mourir tôt ou tard, d'une façon ou d'une autre, mourant de tout autre genre de mort. Dieu me l'aurait révélé comme il m'a révélé celui que je vous fais connaître, et vous n'auriez pas pu éviter davantage cet autre, que celui que je vous annonce. »

Je dirai au règne d'Henri IV, ce que l'on doit penser des avertissements que ce roi reçut de tous les côtés; il suffit de remarquer ici, pour ne point croire à une conspiration, qu'Henri IV, en restant au Louvre ou en se faisant accompagner de gardes nombreux, l'aurait déjouée au moins pour les journées du 13 et du 14 mai 1610. — Le Prophète Isaïe ayant assuré à Ezéchias que Dieu lui conserverait la vie durant quinze ans, ce prince ne pouvait plus, par des imprudences volontaires, hâter sa mort ou, par les plus grandes précautions, la reculer; il ne conservait que la liberté de vivre bien ou de vivre mal, devant Dieu et devant les hommes, pendant ces quinze ans.

On lit dans le *Mag. Pitt.* (1846. p. 377) :

« Zémire, captive dans un palais magique, supplie le monstre qui l'aime, de lui laisser voir un seul instant son père.. Un rideau s'entr'ouvre, et dans un miroir apparaissent, aux yeux de Zémire ravie, son père et ses sœurs, non point inanimés comme dans une peinture, mais au naturel et agissant en leur maison sans se douter que l'on puisse les apercevoir de si loin, à travers leurs murailles. » — Cette vue que Zémire jette dans l'intérieur de sa famille, n'enchaîne point la liberté de son père et de ses sœurs, car ils ne soupçonnent même pas qu'ils ont un témoin de leurs actions; mais si ce miroir magique avait eu la propriété de représenter ce que les parents de Zémire devaient faire six mois, un an plus tard, est-ce que la liberté de ceux-ci en aurait été gênée davantage?

Il est bon que l'homme et la société ignorent l'avenir. Avec une connaissance certaine de ce qui doit arriver, le monde, toujours inquiet, rappellerait souvent ce qui s'est vu en l'an mille; l'agriculteur n'ensemencerait plus ses terres, et l'ouvrier se refuserait au travail. C'est par bonté que Dieu surprend l'homme, lorsqu'il lui envoie les maladies et la mort même; c'est par bonté également qu'il surprend les peuples, lorsqu'il les châtie par les plus terribles fléaux. De cette façon, l'homme et la société, ne commencent à souffrir que lorsque le mal est arrivé. — Dieu leur a ôté la crainte et leur a laissé l'espérance. En France, depuis longtemps, c'est toujours l'imprévu qui arrive, dit-on. — De loin en loin cependant, Dieu place des signes avant-coureurs des calamités publiques, afin que les hommes de foi en tiennent compte, car les Elus mêmes pourraient se laisser séduire, en se croyant abandonnés de Dieu. Plus rarement encore, Dieu permet qu'une *voix* annonce les grands évènements : *Vox clamentis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus* Isaïe, XL. 3. — Marc, I. 3).

De tout temps, chez tous les peuples, on a cru que l'homme pouvait recevoir de la Divinité, la connaissance de l'avenir; aujourd'hui seulement, dans le siècle inqualifiable, car on ne peut le dire matérialiste, où nous vivons, on refuse de croire aux prophéties. Le siècle qui s'est passionné pour Mesmer, Cagliostro, qui accueille le premier charlatan venu, qui croit aux tables tournantes, au fluide escargotique, aux esprits fluidiques, n'est certainement pas matérialiste; il ne veut plus cependant du flambeau divin, toujours allumé, toujours si plein de lumière; mais dans la nuit noire où il marche, il se prend à admirer chaque feu follet qui se montre de temps en temps. A ce grand mal du moment, il faut un grand remède ; et Dieu, depuis trois cents ans, le tient en réserve pour le moment actuel. On trouve partout, sans qu'on puisse dire comment, un livre réimprimé partout et à toutes les époques, sans qu'on ait pu dire, jusqu'à présent pourquoi le nom de l'auteur de ce livre est toujours populaire, et conserve son auréole qui, bien qu'un peu ternie, le distingue encore entre tous les noms des Prophètes modernes. Il suffit que quelques hommes sérieux ouvrent ce livre, qu'ils publient que son auteur est vraiment Prophète, qu'il n'a point usurpé le titre de GRAND PROPHÈTE, et tout le monde ajoutera foi bientôt aux Prophéties de Nostradamus, et son auréole reprendra tout son éclat. Le plus grand des Prophètes, vivant présentement parmi nous, serait méconnu ; on regarderait comme prévisions remarquables, étranges, tout ce qu'il pourrait nous raconter d'un avenir prochain, et l'accomplissement de ses prophéties ne produirait nul effet. Il ne peut en être ainsi de l'accomplissement des prophéties d'un homme mort depuis trois siècles, et qui nous a laissé, par écrit, l'histoire accomplie jusqu'à ce jour, le récit de ce que nous voyons s'accomplir, et l'annonce d'un avenir possible.

On lit dans l'*Encyclopédie* du XIX^e^ siècle :

« Ce qui contribua plus encore à la vogue du Prophète, c'est que pour l'un de ses quatrains, le trente-cinquième de la première centurie, le hasard vint tout-à-coup lui donner raison; il avait écrit :

Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crèvera,
Deux plaies une, puis mourir : mort cruelle.
I. 35.

« La mort de Henri II, tué dans un tournoi, par Mongtgommeri, d'un coup de lance à travers la visière de son casque, sembla donner à tous le mot de cette énigme. Déjà quelques années auparavant, il était venu à Paris, sur la demande de la reine. L'archevêque de Sens l'avait reçu dans son hôtel, puis on l'avait pompeusement emmené à Blois, pour qu'il tirât l'horoscope des jeunes princes; mais tous ces honneurs n'étaient rien auprès de ceux qui

Digitized by Google

lui furent réservés après sa fameuse prophétie. Feller dit : « Nostradamus dut sa grande réputation à un quatrain dans lequel on supposa qu'il avait prédit la mort tragique de Henri II, et *qu'il écrivit lorsque, par ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de ce prince.* »

On verra, au règne d'Henri II et de ses enfants, les nombreux quatrains sur la famille des derniers Valois, et des pièces justificatives montreront quelle grande importance Catherine de Médicis a accordée aux prédictions de Nostradamus.

Mais si un seul quatrain, bien extraordinaire, il est vrai (1), a suffi pour donner une grande réputation à son auteur, on doit être assuré que l'interprétation de 600 quatrains et de la lettre prophétique à Henri II, que l'interprétation seule des cent quatrains renfermés dans ce volume (quatrains groupés, dans le livre de Nostradamus, par 10, par 8, par 7, etc.; quatrains s'adaptant les uns aux autres par des MARQUES inobservées jusqu'à ce jour), on doit être assuré, dis-je, que l'interprétation d'une partie considérable de l'œuvre de Nostradamus, va relever bien haut cette réputation tombée en discrédit.

---

(1) Ce quatrain, il est vrai, était bien propre à faire reconnaître le don prophétique de Nostradamus, qui l'écrivit, dit Feller, lorsque, par l'ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de Henri II. — On lit dans Moréri (art. *Henri II*) : On dit que ce genre de mort lui avait été prédit par un astrologue qui demeurait au Luxembourg, à Paris, lorsque le duc de Guise et un autre seigneur l'allèrent consulter. — Une prédiction, rapportée par Brantôme, lui avait annoncé qu'il mourrait en combat singulier Le tournoi eut lieu, le 22 juin, dans la rue Saint-Antoine. Les quatre tenants étaient le roi, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours. — « La male fortune, dit le naïf historien (II. p. 39), fut que, sur le soir, le tournoi quasy fini, le roi voulut encore rompre une lance et pour ce, manda au comte de Montgomméry qu'il comparut et se mit en lice. Il refusa tout plat et y trouva toutes excuses qu'il y put ; mais le roi, fasché de ses réponses, luy manda absolument qu'il le voulait La Reyne lui manda et pria par deux fois, qu'il ne courust plus, pour l'amour d'elle, et que c'estoit assez. Rien pour cela, mais luy manda qu'il ne courrait que cette lance pour l'amour d'elle. Elle pria Monsieur de Savoie de l'en prier pour elle, et qu'il luy fist ce plaisir de quitter tout ; qu'il avait si bien fait, qu'il n'était pas possible de faire mieux, et qu'il vinst trouver les Dames. Rien moins encore. Et pour ce, l'autre ayant comparu en lice, le Roy le courut. Ou fut que le malheur du général le voulut ainsi, ou son destin l'y poussant, il fut atteint du contre-coup par la tête dans l'œil, où luy demeura un grand éclat de lance, dont aussitôt il chancela dans la lice, et aussitôt fut relevé de ses escuyers, qui estoient là, et Monsieur de Montgomméry, qui servoit là d'un des maréchaux de camp, vint à luy, qui le trouva fort blessé Toutefois, il ne perdit cœur, et ne s'estonna point, et que ce n'estoit rien, et soudain pardonna audit comte de Montgomméry. — Ainsi ce grand Roy qui avoit esté en tant de guerre, et les avoit tant aymées, n'a peu mourir, et est mort là; ce fut ce que dit un grand poète latin pour lors, qui fit son tombeau, qui s'appeloit Forcatel; pour le dernier vers, il dit :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

Celuy que le vray Mars n'a peu ravir à soy, l'image et la semblance de ce Mars l'a ravy et emporté .. J'ay ouï conter (50) et le tiens de bon lieu, que quelques années avant qu'il mourust (aucuns disent quelques jours) il y eut un devin qui composa sa nativité, et la luy fut présenter: au dedans, il trouva qu'il devait mourir en duel et combat singulier. Monsieur le Connestable y estoit présent, à quy le Roy dit : Voyez, mon Compère, quelle mort m'est présagée. Ah! Sire, respondit Monsieur le Connestable, voulez-vous croire ces marauts, qui ne sont que menteurs et bavards? Faites jeter cela au feu Mon compère, répliqua le Roy, pourquoy? Ils disent quelquefois vérité; je ne me soucie de mourir autant de cette mort que d'une autre, voire je l'aimerois mieux, et mourir de quiconque ce soit, pourveu qu'il soit brave et vaillant, et que la gloire m'en demeure; et sans avoir esgard à ce que luy avait dit Monsieur le Connestable, il donna cette prophétie à garder à Monsieur de l'Aubespine, et qu'il la serrast pour quand il la demanderoit Hélas! n'y luy n'y Monsieur le Connestable ne songeoint pas à ce combat singulier dont il mourut; mais d'un autre duel en champ clos et à outrance, comme duels solennels se doivent faire ; car de celuy, Monsieur le connestable avait raison d'en douter. et dire que c'estait un abus : encore que nous ayons veu plusieurs Roys s'y estre appellez, comme j'espère dire.

Dieu le voulut ainsi, car trop librement et volontairement, il accorda le combat de feu Monsieur de la Chastaigueraye, mon oncle, avec le seigneur de Jarnac...

Or, le Roy ne fut pas plutôt blessé, pansé et retiré dans sa chambre, que Monsieur le Connestable se souvenant de cette prophétie, appela M. de l'Aubespine et lui donna charge de l'aller quérir, ce qu'il fit, et aussitôt qu'il l'eust veüe et leüe, les larmes luy furent aux yeux. Ah! dit-il, voilà le combat et duel singulier où il devait mourir; cela est fait, il est mort. Il n'estoit pas possible au devin de mieux et plus à clair parler de cela, encore que de leur naturel ou par l'inspiration de leur esprit familier, ils sont toujours ambigus et douteux, et ainsi ils parlent toujours ambiguement, mais là, il parla fort ouvertement. Que maudit soit le devin qui prophétisa si au vray et si mal...

Il mourut jeune (63), et ne devait mourir encore. Les Huguenots disent que Dieu le punit, et le fit mourir et le blessa à la veüe, de laquelle il se vantait et se voulait aider à voir brusler le Conseiller Anne du Bourg, à cause de l'hérésie. Les Huguenots le peuvent expliquer et condamner comme ils voudront, mais je crois que la principale occasion pour laquelle Dieu nous l'osta, c'estoit pour nous punir de nos maux qui nous doivent arriver en la France, par sa mort, laquelle nous les a fait voir et sentir.

Le Lyon jeune, le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux luy crèvera,
Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.
I. 35.

LE LYON JEUNE. — Feller dit : « Montgommery.... *célèbre par sa valeur*, mais plus encore par le malheur qu'il eut de crever l'œil à Henri II, le 29 juin 1559. Ce prince ayant couru plusieurs lances dans un tournoi... voulut en rompre une dernière avec le *jeune* Montgommery. »

LE VIEUX SURMONTERA. — « Henri II (plus âgé que le jeune Montgommery), expira, dit le P. Daniel (VI. 421), le onzième jour depuis sa blessure, dans la quarante et unième année de son âge et la treizième de son règne. »

La construction naturelle de cette phrase montre bien que c'est le jeune qui surmontera le vieux, et les mots CAGE D'OR, comme on le verra plus bas, détermine d'une manière formelle lequel des deux champions, du JEUNE ou du VIEUX, devait succomber. — Les phrases de Nostradamus rappellent parfois un peu celles des oracles anciens, mais l'événement leur ôte toute amphibologie. Il n'en était pas de même des autres, témoin celle-ci, dite à Pyrrhus :

Credo equidem Æacidas Romanos vincere posse.

Qui pouvait signifier que les Romains pourraient vaincre les Eacides, ou que ceux-ci pourraient vaincre les Romains.

En employant le mot LYON pour les deux adversaires, le Prophète montre clairement que ce mot est une métaphore appropriée au courage des deux, et qu'il n'a point prétendu les désigner par leur blason. — « Henri II, dit le P. Daniel (VI. 423), était guerrier et commandait d'ordinaire ses armées en personne, et l'expérience qu'il avait acquise dans le métier de la guerre, dès qu'il était Dauphin et depuis qu'il fut Roi, l'avait rendu habile dans le commandement. » — « Montgommery, dit Brantôme (Moréri, art. *Montgommery*), lorsqu'il avait une fois le cul sur la selle, c'était le plus vaillant et soigneux capitaine qu'on eut sçu voir ; au reste, si brave et vaillant qu'il assaillait tout, faible ou fort qui se présentât devant lui, aussi a-t-il fait de belles guerres et y a été très-heureux... »

— On le verra souvent, dans l'*Histoire prédite et jugée:* Nostradamus développe sa prophétie, en renvoyant, par une expression de l'Ecriture Sainte. Aux obsèques d'Henri II, l'Eglise a placé dans la bouche de ce roi, ces paroles du psaume VII de l'office des morts ; 1. Seigneur, mon Dieu, délivrez-moi de mon ennemi ; 2. de peur qu'enfin il ne ravisse mon âme comme un *Lion*, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains et me sauve ; 5. que mon ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître, qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie, et qu'il réduise toute ma gloire en poussière... 16. L'ennemi a ouvert une fosse et l'a creusée, et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite..... (Voir tout le psaume, traduction de Le Maistre de Sacy).

EN CHAMP BELLIQUE PAR SINGULIER DEULLE. — Les tournois étaient des jeux militaires. Les jouteurs, prenant du champ, s'élançaient en courant les uns contre les autres, et cherchaient, par le choc de la lance, à désarçonner leurs adversaires. Aux joûtes, on combattait seul à seul.

« On ne combattait dans les tournois, dit Moréri (art. *Tournoi*), que pour apprendre le métier de la guerre... Souvent néanmoins, il arrivait de grands accidents par la chaleur du combat ou par la haine des combattants, quelques-uns prenant ces occasions pour se venger de leurs ennemis. Henri Kington, parlant du tournoi qui se fit, l'an 1274, à Châlon, où le roi Edouard avec les Anglais combattit contre le comte de Châlon et les Bourguignons, dit que plusieurs y demeurèrent sur la place : de sorte que l'on appela ce tournoi : *la petite guerre de Châlon*. Les histoires sont remplies de ces funestes accidents... C'est ce qui donna occasion aux Papes, de défendre les tournois, et d'excommunier ceux qui s'y trouveroient. »

Digitized by Google

Je dois dire pourquoi je commence par le règne de L.-Philippe, et non par celuid'Henri II, la publication de l'*Histoire prédite et jugée*. Le règne de L.-Philippe est encore présent à la pensée de tous; il est des plus curieux à étudier dans les centuries : c'est par lui que j'ai commencé à avoir foi en Nostradamus; car, comme on l'a vu plus haut, ce sont les huit quatrains qui se suivent sur ce règne, sur l'avènement de l'Empereur pacifique et sur la conspiration d'Orsini, qui sont tombés sous mes yeux en ouvrant au hasard et pour la première fois le livre des centuries. Tout cela cependant ne m'aurait pas déterminé à commencer cette publication par la fin, si je n'avais voulu montrer où je suis résolu de m'arrêter dans mon travail d'interprétation. En poursuivant plus loin ce travail, je m'exposerais à donner mon jugement à la place de celui que Nostradamus porte sur les évènements du jour. — Pour bien juger de l'ensemble d'une construction, il faut se placer à trois fois au moins sa plus grande dimension, soit hauteur, soit longueur; une distance convenable des évènements est aussi nécessaire pour bien en juger. — Je ne devais non plus aller plus avant que je n'ai été, parce que la plupart des autres quatrains sur le temps présent renferment quelque chose que l'avenir cache encore, et que presque tous s'adaptent par des marques certaines à d'autres qu'on ne peut expliquer sans déchirer entièrement le voile de l'avenir. — Ceci suffit pour montrer combien on serait téméraire de pousser plus avant cette publication. Il est même bon d'observer que, malgré mes règles d'interprétation infaillibles jusqu'à ce jour, l'interprétation que l'on hasarde à l'avance est toujours modifiée considérablement par l'accomplissement des faits annoncés. Ainsi, tous les quatrains mis de côté, il y a deux ans, comme s'appliquant à l'époque actuelle, reçoivent des faits, tous les jours, leur interprétation; mais cette interprétation diffère en bien des points de celle que je leur avais donnée. Je me tenais en deçà ou j'allais au-delà, même je leur trouvais un sens que les évènements ont démenti en leur en donnant un autre bien plus naturel que je m'étonne de n'avoir pas

---

SINGULIER DUELLE. — Ce mot forme pléonasme, et si Nostradamus, qui se défend d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ, l'emploie ici, c'est qu'il tient à déterminer clairement que ces deux adversaires ne sont pas *tenants* combattant chacun à la tête d'une troupe, mais que leur combat est bien un combat singulier, le combat de deux personnes.

DANS CAGE D'OR. — Henri II, comme tout chevalier en lutte, avait la visière de son casque rabattue sur le visage; cette visière d'or, plus riche que celle de son adversaire, était une sorte de cage renfermant le visage, et offrant à la bouche, au nez et aux yeux, les ouvertures nécessaires. Ce mot CAGE est très-heureusement employé pour désigner ces masques de combat qui, assez souvent étaient comme les masques d'escrime, un treillis de métal. — Le P. Daniel dit : « Un éclat passant au travers de la visière du roi, lui pénétra fort avant dans l'œil droit »

LES YEUX LUY CRÉVERA. — Un coup de lance ne peut crever les deux yeux d'un homme qui se présente en face. Henri II n'a eu qu'un œil de crevé Ce n'est pas pour allonger son vers d'une syllabe que le Prophète a mis LES YEUX pour l'*œil*; ce n'est pas davantage pour voiler sa pensée ou pour laisser du doute sur l'interprétation de son quatrain, après l'évènement accompli; il a mis LES YEUX pour l'*œil*, pour montrer que ce coup dans l'œil serait la vraie cause de la mort un peu éloignée — Pour exprimer l'action de mourir, on dit en style familier : *Tourner l'œil*, et en style noble : *fermer les yeux à la lumière*

DEUX CLASSES UNE. — L'édition de 1566 et plusieurs autres ont ces mots au lieu de ceux-ci : DEUX PLAYES UNE, que l'on trouve également dans plusieurs éditions fort anciennes. DEUX CLASSES UNE.— Ces mots montrent encore qu'il est question ici d'un tournoi et non d'une guerre véritable. La foule qui a formé deux CLASSES, en prenant parti pour l'un ou l'autre des adversaires, se réunit en un même sentiment de regret sur l'issue fatale du combat; les deux partis n'en font plus qu'un et le tournoi cesse; circonstance à signaler, car souvent une blessure grave, la mort même d'un ou de plusieurs jouteurs, ne suspendait pas le tournoi.

DEUX PLAYES UNE — Je ne chercherai pas l'explication de ces mots dans la nature même de la blessure qui n'attaqua pas seulement l'œil, mais pénétra fort avant dans la tête; de même que l'on dit : Faire d'une pierre deux coups, de même l'auteur a dit que le contre-coup de la blessure du roi se ferait cruellement sentir à la France.— « Jamais mort de roi de France, dit le P. Daniel (421), ne fut plus funeste à ce royaume, à cause des malheurs dont elle fut suivie. On envoyait des présages dans les factions puissantes et animées qui partageaient la cour; dans la jeunesse de François, dauphin, qui montait sur le trône sans expérience, et avec une santé très-faible, dans le parti des Hérétiques, qui se fortifiait tous les jours parmi le peuple et parmi les grands, et dans la disposition des princes voisins, trop portés à profiter d'un tel malheur, la paix n'étant pas encore assez affermie. »

PUIS MOURIR. — La mort n'a pas été instantanée. Henri II survécut onze jours à sa blessure.

MORT CRUELLE. — Mots inutiles, si le Prophète a voulu parler seulement des grandes douleurs que le roi a ressenties de sa blessure; il a voulu ici encore dire que cette mort serait une perte cruelle pour la France.

Le *Magasin Pittoresque* (1844. 83), donne la liste des morts violentes des rois de France... 5. Henri II, blessé par le comte de Montgomméry, meurt de sa blessure, 1559; — 6. Henri III est assassiné par Jacques Clément, 1589; — 7. Henri IV est assassiné par Ravaillac, le 10 mai 1610; — 8. Louis XVI meurt sur l'échafaud, le 21 janvier 1793.

Nostradamus a prédit avec détails toutes ces morts. Rien n'est plus propre à devenir la matière d'une prophétie que les révolutions et les morts violentes des souverains. Ces évènements, si importants dans l'histoire des sociétés, sont toujours accompagnés de circonstances particulières et toujours très remarquées. Le quatrain qu'on interprète ici de la mort d'Henri II, paraîtra mieux encore s'appliquer à cet évènement, dès que les autres quatrains, sur la mort des rois de France, auront été interprétés.

Un quatrain s'adapte, par ses premiers vers, à celui qui renferme la mort d'Henri II, et on l'interprète de la mort de Montgomméry comme on le verra au règne d'Henri II.

> Celuy qu'en luitte et fer au fait bellique,
> Aura porté plus grand que luy le pris...
>
> III. 30.

On verra aussi que les présages de Nostradamus, sur l'année 1559, annonçaient ce malheur. Présage du mois de juin : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE. — Henri II meurt au mois de juin de cette année, et laisse sept enfants, dont quatre garçons, qui meurent sans postérité. Plusieurs quatrains parlent de ces sept enfants. DE SEPT RAMEAUX A TROIS SERONT RÉDUITS... etc. VI II .. où LES ENFANTS SEPTAINS DU ROY SONT PRIS .. I. 10, etc, etc.

Le dernier présage de la même année dit :

> La joye en larmes viendra captiver Mars,
> Devant le grand seront esmeus Divins;
> Sans sonner mot entreront par trois pars,
> Mars assoupi, dessus glas troutent vins.

Un historien dit que, porté sans connaissance au palais des Tournelles, Henri vécut encore quelques jours dans une léthargie continuelle. .

« Par ce décès inopiné fut la joye changée en tristesse, dit de La Place (*Mag. Pitt.* 1835, 343), auteur contemporain; et une grande salle qui avait été dressée de charpenterie, au parc des Tournelles, destinée pour les danse, servit de chapelle pour garder le corps, et en icelle, revestue de deuil, estre ouis jours et nuict, les chants tristes et lugubres accoutumez d'estre chantez sans cesse, par le temps des Quarante-Jours. » — On prétendit que, dans sa colère contre Du Bourg (accusé d'hérésie), le roi s'était écrié qu'il le verrait *de ses deux yeux* brûler tout vif. Les protestans ne manquèrent pas de publier dans leurs manifestes que Dieu l'avait voulu punir de cette menace, *par la main même de Montgomméry qui avait arrêté Du Bourg, et sous les murs de la Bastille où il était enfermé*. Ces singuliers rapprochements dûrent frapper vivement les esprits dans ces temps de superstition.» — Du Bourg fut brûlé après avoir été pendu, peu de temps après la mort d'Henri II.

Toujours on a fait bien des rapprochements après coup; toujours on a prêté bien des paroles aux personnages historiques; en supposant, ce qu'on ne peut admettre, que la réputation de Nostradamus, de son vivant, ait dépendu de quelques rapprochements plus ou moins heureux, trouvés entre ses prétendues prophéties et les évènements, il faudra autre chose, dans ce siècle peu superstitieux, pour refaire cette réputation tombée. — Les quatrains, sur les évènements accomplis du vivant de Nostradamus, ou qui devaient s'accomplir peu après, sont bien moins clairs, bien moins précis que ceux sur l'époque actuelle, et ils sont toujours isolés. Le style même des derniers diffère essentiellement du style des premiers Les premiers sont obscurs afin de *faire retirer le front* au lecteur, jusqu'au temps fixé pour l'interprétation. Ces derniers sont clairs, pour que le peuple les comprenne bien; qu'en les comprenant, il reconnaisse que Nostradamus a été inspiré de Dieu, et qu'il se prête alors à ce qui est annoncé.

Digitized by Google

vu. — Dieu qui éclaire les intelligences, lès abandonne à leurs ténèbres quand bon lui semble, et s'il ne veut pas que l'on interprète aujourd'hui les quatrains qui se rapportent même à un avenir prochain, tous les hommes d'étude y perdront leur science et leur temps. — Que l'on jette un coup-d'œil sur les 28 vers interprétés de Napoléon Ier depuis le premier jour de sa vie politique, DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, jusqu'au jour de sa mort, S'ESTOUFFER SANS RÉPIT (voir p. 100), et l'on conviendra qu'il était impossible de les interpréter avant les évènements. Ces quatrains, qui paraissent aujourd'hui si clairs, ont cependant échappé aux recherches de tous les commentateurs jaloux de faire un peu d'argent et peut-être un peu de bruit. Cette prophétie restée ignorée plus de quarante-cinq ans après son accomplissement, est une preuve palpable qu'il faut renoncer à voir l'avenir comme on voit et le présent et le passé. — On n'entrevera jamais l'avenir qu'autant que Dieu le permettra.

Je suis devenu tout-à-coup le Traducteur d'une partie notable des centuries avant même d'avoir eu la pensée que leurs vers barbares pouvaient renfermer un sens quelconque. Voici la réflexion qui m'encouragea à lire tout le livre après la lecture des vers sur la conspiration d'Orsini et de ceux qui précèdent sur le règne de L.-Philippe et l'avènement de l'Empereur pacifique; je prie le lecteur de remarquer la force de cette réflexion que j'ai faite à diverses reprises dans la suite : un vers ou deux réveillent subitement à ma pensée le souvenir de tel fait historique, je n'attache pas la moindre importance à ce rapprochement qui ne me semble pas fondé, mais voici que ce qui suit ou ce qui précède est la continuation naturelle ou le prélude de ce même point d'histoire; un règne entier se déroule devant moi; les recherches faites consciencieusement non pour me démontrer que j'ai rencontré juste, mais bien au contraire pour me démontrer que je suis le jouet d'une folle imagination, ajoutent tous les jours de nouvelles preuves à l'interprétation qui paraissait d'abord si peu fondée; plus de la moitié peut-être des vers avaient été incompris, mais l'histoire peu connue jusque-là vient leur donner l'explication la plus satisfaisante; quelques mots paraissaient forgés à plaisir ou empruntés aux idiômes les plus barbares; en y regardant de plus près, on les voit ou romans, ou latins, ou grecs, et la valeur que le dictionnaire leur donne loin de renverser l'échafaudage des autres matériaux couronne splendidement l'édifice; toutes les figures, si nombreuses dans un style propre à Nostradamus, sont à la fin trouvées fort naturelles. — Que le lecteur se dise souvent en lisant les quatrains qu'on interprète dans ce volume : Tous les mots semblent jetés au hasard : je n'y vois point le récit suivi d'un même évènement, je vois encore moins dans une suite de quatrains le récit suivi d'un même règne... lisons cependant l'interprétation placée en regard...— Peut-être le lecteur va-t-il ajouter : Mais tout ce que je vois dans l'interprétation se voit en effet dans le vieux texte, et ce que je vois dans l'interprétation est bien un récit suivi, le récit d'un fait historique de la plus haute importance, le récit suivi de tout un grand et long règne; ce récit paraît magnifique : c'est l'*Histoire prédite et jugée*, tracée à grands traits, renfermant sans exception tous les traits vraiment caractéristiques de cette partie de l'HISTOIRE.

Ainsi, loin de ramer contre vents et marées pour arriver où tend tout commentateur à une interprétation alambiquée, savante, glorieuse et fructueuse pour moi de l'œuvre de mon auteur, je me suis abandonné au courant naturel, réservant mes efforts quotidiens durant deux longues années à me prouver par respect pour la société et pour moi-même non la vérité des prophéties de Nostradamus, mais leur fausseté... J'ai dû y renoncer.

Nostradamus est donc un prophète à vos yeux, me dira-t-on? Je réponds à ceux qui ne regardent pas la prophétie comme possible : *Prenez et lisez*, lisez en particulier les 28 vers sur le règne de Napoléon Ier. Je puis faire la même réponse, car je n'en connais pas de meilleure à ceux qui chantent avec l'Église : « Je crois en Dieu... qui a parlé par les Prophètes .. » Mais je leur réponds plus carrément : Oui, Nostradamus est aujourd'hui à mes yeux un Prophète, et pourquoi ne le serait-il pas aux vôtres après un examen sérieux de son livre de prophéties? — Ce n'est pas sans doute parce qu'on le regarde depuis trois cents ans comme un imposteur. On renverse après trois cents ans les réputations les mieux établies, pourquoi ne relèverait-on pas, après trois cents ans, une réputation tombée. Les sociétés, pas plus que les individus, ne connaissent à fond ni ceux qu'ils blâment ni ceux qu'ils louent, et il est toujours temps de crier au monde : Brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé. — On ose dire : Dieu se serait adressé à tout autre qu'à Nostradamus pour révéler aux hommes l'avenir. — Voilà l'éternel raisonnement de ceux qui veulent que Dieu opère ses prodiges dans la capitale, devant les corps savants, et non au fond des provinces devant les petits et les humbles; qu'il enseigne les nations par les docteurs en Israël, et non par des pêcheurs ignorants; qu'il se manifeste toujours sur le Sinaï et non dans une crèche, qu'il gouverne le monde du haut du trône de David et non du haut de la croix.— Celui qui a fait la folie de la croix en a fait bien d'autres et ne s'arrêtera pas en si beau chemin tant qu'il n'appellera pas à son conseil les Alphonse d'Aragon ou les Garo de Lafontaine. Il fera sortir du rocher, s'il lui plaît, des enfants d'Abraham, et s'il lui plaît plus d'un âne de Balaam sera encore son interprète parmi nous. Avec quel sourire de pitié nous verrions dans une salle d'asile un bambin établir sa préséance sur ses rivaux en citant et sa force et sa sagesse et sa science et son esprit. Hélas! Dieu sourit de cette sorte en voyant les hommes se servir des dons qu'ils ne tiennent que de lui, des progrès imperceptibles à ses yeux que l'âge et l'étude apportent à leur intelligence, pour établir entre eux des distances incommensurables. Il y a moins de distance devant Dieu entre le plus ignorant et le plus savant qu'il n'y en a devant la masse de l'univers entre le corps de l'homme le plus petit et celui du plus grand. L'homme se plonge dans un abîme d'orgueil, Dieu dans un abîme d'humilité; l'humilité d'un Dieu combat l'orgueil d'un homme, et l'homme ne se déclare pas vaincu.

Mais, dira-t-on, ce n'est pas parce que Nostradamus était homme du monde et non d'Église que nous nous récrions contre le choix que Dieu en aurait fait. Nostradamus était même fort savant; mais il était astrologue et l'astrologie est une chimère que l'Église a condamnée.

Je réponds : Je ne défends point l'astrologie en général, pas même celle de Nostradamus en particulier; il me paraît, en effet, impossible d'admettre que les astres

Digitized by Google

aient la plus grande influence sur les individus perdus sur un point perdu lui-même dans l'immensité de la création ; les rayons du soleil sur notre petite terre sont regardés comme parallèles, et la multitude des globes énormes qui roulent sur nos têtes ont les mêmes conjonctions ou oppositions, occupent les mêmes places vis-à-vis les uns des autres pour un bien grand nombre d'hommes, et les enfants de conditions diverses ou de mêmes conditions nés le même jour dans la même demeure n'ont point la même destinée. L'astrologie prise comme science prophétique m'a toujours paru une des plus grandes folies de l'esprit. Seulement, je sais avec tout le monde que, durant des siècles, on a dit l'astrologie pour l'astronomie, je sais que Nostradamus était savant astronome, qu'il a formé Chavigny à l'étude de l'astronomie ou de l'astrologie, comme on disait indifféremment alors ; mais qu'il n'a pas plus eu la pensée de faire de Chavigny un prophète, que celui-ci n'a eu celle de le devenir. Nostradamus ne dit point qu'il a vu dans les astres les noms de PHILIPP. et de son fils FERDINAND, il s'est servi de l'astrologie pour fixer les époques où ses prophéties devaient s'accomplir. — On conviendra qu'un astronome était fort heureusement choisi pour être GRAND PROPHÈTE : le monde est réglé comme une horloge, bien mieux qu'une horloge ; le retour de la plupart des phénomènes célestes peuvent être calculés à l'avance ; on sait l'année, le jour, l'heure où ils se produiront ; mais cette *science exacte* n'est pas à la portée du peuple qui croit très-fort cependant aux astronomes. Un livre donc de prophéties écrit par un astronome pourra fixer l'année, le jour où un grand évènement se produira et demeurer lettre morte pour le peuple durant des siècles, et pour les savants jusqu'au jour où il leur sera démontré qu'ils peuvent, sans se couvrir de ridicules, étudier la partie astronomique de ces prophéties. Le savant est presque toujours et sans s'en douter à la remorque de l'ignorant.

Dieu ne fera jamais d'un mensonge une vérité, mais il ne lui répugne pas de se prêter aux caprices et à la faiblesse de l'esprit humain. Lorsque le monde païen consultait les Oracles, Dieu, pour conserver la foi en un principe spirituel, pour faire trouver un remède aux maux de la triste humanité là où seulement on allait le chercher, Dieu permettait que le démon, esprit de mensonge, incapable de connaître l'avenir autrement que par prévision, c'est-à-dire d'une manière fort conditionnelle et fort limitée, révélât sans s'en douter un avenir certain. — Dieu n'éteint pas la mèche qui fume encore, et c'est pour cela qu'aujourd'hui encore on croit chez tous les peuples aux prophéties, parce que chez tous les peuples les Oracles ont dit vrai assez souvent et dans des circonstances extraordinaires. Ainsi, les prophéties de l'Inde (1) annoncent, d'accord avec celles de Nostradamus, que les Anglais de l'UNION FEINCTE vont perdre leurs colonies : A L'INDE DISSIMULEZ EN TERRE VII. 2. (Plusieurs quatrains en s'adaptant à celui-ci donnent ce sens à ces simples mots. Voir entre autres les quatrains sur le règne de Napoléon III... VI. 20. 21., etc.).

Mais, dira-t-on encore, en admettant que Dieu entretienne avec soin partout la foi aux oracles, en admettant qu'un astronome ait été plus propre qu'un autre à devenir le GRAND PROPHÈTE, dans les conditions où Dieu aurait voulu le placer, c'est-à-dire de le laisser inconnu durant des siècles, n'y avait-il pas un grand inconvénient à choisir un astrologue dans le temps même que des astrologues impudents prédisaient de tous les côtés, exploitaient la crédulité publique, se moquant de Dieu et du peuple ; dans le temps même où l'Etat et l'Eglise allaient prendre les plus sévères mesures contre cette *peste* de l'époque ?

Nostradamus a su le sort prochain des astrologues et des astronomes, et le jugement de l'Inquisition sur Galilée VIII. 71 ; IV. 18. — L'Eglise a condamné l'astrologie comme moyen prétendu de connaître l'avenir, elle n'a point condamné l'astronomie. — L'abus de la chose a déterminé l'emploi des mesures les plus sévères : on a vu plus haut que l'Eglise a défendu les tournois et excommunié ceux qui s'y trouveraient. Aux grands maux les grands remèdes : le médecin condamne à mort l'homme dangereusement malade qui prend, malgré sa défense, la nourriture la plus saine... Il n'y aurait pas de fausses monnaies, si on ne se servait pas de monnaie ; et si la fausse devenait cent fois plus nombreuse que la bonne, il faudrait interdire et la bonne et la mauvaise, dans l'impossibilité de les distinguer. La bonne, reçue pour bonne avant, demeurerait bonne encore après la défense de la faire circuler. — Cette comparaison cloche en ce point que l'Eglise n'a jamais interdit l'astrologie, employée uniquement dans le but de fixer les époques où les prophéties révélées par

---

(1) On lit dans le *Constitutionel* du 16 Novembre 1850 :

La révolte de l'Inde était l'explosion d'un complot universel et ourdi depuis des années. Elle s'appuyait même sur d'anciennes traditions, sur des prophéties dont l'accomplissement était attendu par le peuple entier de l'Indoustan. « Nous faisons savoir à tous, dit la proclamation, que les anciens livres, ceux des Hindous, comme ceux des Mahométans, les écrits des hommes qui ont opéré des miracles, et les calculs des astrologues, des Pundits et des Rammals, s'accordent pour annoncer que le temps est venu où les Anglais n'auront plus un pied dans l'Inde. » On avait déjà signalé ce fait singulier que la compagnie des Indes a duré juste cent ans, c'est-à-dire le temps fixé par la prophétie indienne, et qu'elle a cessé d'exister dans l'année même qu'avaient désignée d'avance les devins populaires.

On écrit de Calcutta à la *Revue de l'Orient*. (*La Gironde* 26 Décembre 1859).

« La situation est assez critique ; le pays n'est pas tranquille, quoi qu'en dise notre presse (qui, du reste depuis l'insurrection, n'est pas libre le moins du monde). Néna-Saïb, qu'on représentait comme ayant fait des propositions de soumission, parcourt le Népaul avec la Begum, et y entretient l'agitation. Il a réuni des partisans nombreux, à la tête desquels il se prépare à reprendre vigoureusement les hostilités. — Dans sa dernière proclamation adressée aux gouverneurs, officiers civils et militaires, à la reine, au parlement, il rappelle le bien qu'il a pu faire et celui qu'il aurait accompli ; il dit que les forces considérables dirigées contre lui n'ont pu réussir à l'atteindre ; qu'il se tient pour l'homme du destin ; que le pardon offert par la couronne ne le tente pas, et qu'il est déterminé à combattre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il termine par ces mots : « Avant peu, je serai à la tête d'une armée capable d'anéantir toutes les troupes anglaises : ceux-là même qui sont encore sous leurs drapeaux marcheront avec moi ! » — .....

« Cependant on n'a de craintes sérieuses que pour 1860. Il est certain que des prophéties manuscrites et imprimées sont répandues dans le peuple. L'une d'elles a été surprise dans le Pundjab, à Lahore même, entre les mains du colonel Cheyt-Sing ; elle annonçait que l'Inde serait rétablie sous la loi de Kalza dans l'année Sikhe 1916, qui correspond à peu près à notre année 1860. » .....

« Les rayotes (planteurs-métayers) se refusent à semer ou à soigner les cultures ; les employés aux écritures, sous prétexte de certaines réunions concernant leurs affaires de castes, désertent leurs bureaux ; les domestiques mêmes n'hésitent pas à menacer de rompre leur service à l'heure qui leur conviendra. Un des journaux de Calcutta, l'*Englishman*, rapportait, il y a quelques temps, que des cipayes auraient dit à un de leurs officiers : « Nous avons été battus, oui ! et l'armée du Bengale a perdu sa chance ; mais il vous reste sur les bras les armées de Madras et de Bombay, et leur temps de se montrer contre vous viendra. » .....

Digitized by Google

Dieu auraient leur accomplissement. L'astrologie pratiquée par les Mages, l'astrologie dont Dieu a encouragé l'étude en annonçant lui-même qu'il placerait ses signes dans le ciel; l'astrologie si propre à faire connaître la puissance, la magnificence de Dieu; l'astrologie a été sophistiquée comme tout ce qui est vraiment bon, et l'Eglise, dans sa sagesse, en a interdit un usage ainsi détourné (1).

Mais de cette défense portée par l'Eglise et par l'Etat, je tire le plus fort argument en faveur de Nostradamus : après les défenses portées, le Prophète n'a point été inquiété! On l'a mandé à la Cour pour le consulter; les rois et les grands l'ont visité dans son humble demeure; toujours en communion avec l'Eglise, il a reçu les sacremens et il est mort si peu excommunié, que son tombeau a été placé dans l'Eglise des Cordeliers de Salon; que son tombeau est resté très-longtemps honoré, malgré une inscription que je trouve ainsi traduite dans l'édition de 1566, publiée l'année même de sa mort :

Icy reposent les os de l'Illustre MICHEL NOSTRADAMUS, *de qui la divine plume fut seule, au sentiment de tous, jugée digne d'écrire, selon la direction des Astres, tous les évènemens qui arriveront sur la terre. Il a vécu 62 ans, 6 mois, 17 jours. Il mourut à Salon, le 2 juillet 1566. Postérité, ne luy enviez pas son repos. Anne Ponce Gemelle souhaite à son époux la véritable félicité!*

La Clotte (2), le 8 Avril 1860 (Jour de Pâques.)

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

---

(1) Le *Traité des superstitions* par Jean-Baptiste Thiers (Avignon 1777, t. I, p. 221) dit :

La science que l'on peut avoir des choses à venir par l'inspection des astres, et qui s'appelle en un mot *Astrologie*, est quelquefois permise et quelquefois défendue. Elle est permise, lorsqu'elle est appuyée sur des principes universels, constans et invariables.

Ainsi, on ne peut pas accuser de superstitions les astrologues qui, selon les règles de leur art, prédisent, et même avec certitude, les choses qui doivent nécessairement arriver, selon le cours ordinaire que Dieu a établi dans la nature : comme sont les éclipses du soleil et de la lune, les révolutions des saisons, le cours des étoiles et des planètes, leurs conjonctions et leurs oppositions.... Elle est défendue, au contraire, quand elle est fondée sur des principes inconstants et variables, et quand elle prédit avec assurance les choses casuelles et non nécessaires, ou qui dépendent de la volonté de Dieu ou de la libérté de l'homme, comme si elles étaient nécessairement causées par les astres ou par les autres corps célestes...

Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront asseurez.

VIII. 71.

Les astronomes seront en plus grand nombre que jamais; ils seront alors chassés et bannis; leurs livres seront censurés, vers l'an 1607, par des juges ecclésiastiques. A cette époque, nul homme ne sera assuré d'être jugé favorablement par ce tribunal.

GLOMES. — De *Glomus*, troupe, réunion, pelote, peloton. *Glomero*, amasser en rond, grouper. — *Manum bello* (Virg.), réunir des guerriers en troupe pour combattre. — SACRÉES GLOMES. Troupe de gens consacrés à Dieu; Inquisiteurs ecclésiastiques.

Le même temps a vu Tycho-Brahé. 1546-1601; — Calvisius, 1556-1617; — Longométan, 1562-1647; — Galilée, 1564-1642; — Képler, 1571-1630; — Scheiner, 1573-1650; — Gassendi, 1592-1656; — Voëtius, 1593-1680. — Descartes, 1596-1650, etc, etc. Outre ces grands noms qui prouvent l'importance que l'on attachait, L'AN MIL SIX CENT ET SEPT, aux études astronomiques, la naissance de Huygens, 1629, de Newton, 1642, de Leibnitz, 1616, etc., contribua à faire de ce siècle, le plus grand de la science astronomique.

Le *Traité des Superstitions* (t. 220-223), qui cite toutes les condamnations judiciaires que l'astrologie a encourues, de la part du droit civil et du droit ecclésiastique, depuis l'origine du christianisme, nomme le Concile de Paris, en 829 puis les Etats d'Orléans en 1560. Entre ces deux époques, 829 et 1560, on ne trouve aucune défense portée contre l'astrologie. En 1558, Nostradamus dédiait ses trois dernières centuries au roi de France; en 1555, il avait mis en tête des sept premières dédiées à César, son fils, le jugement qu'il portait lui-même sur l'*exécrable magie, réprouvée jadis par les sacrées escritures et par les divins canons, au chef duquel est excepté le jugement de l'astrologie judicielle : par laquelle et moyennant inspiration et révélation divine, par continuelles supputations, avons nos prophéties rédigées par escrit.* En 1560, Charles IX qui devait visiter quatre ans après Nostradamus, décréta dans les Etats d'Orléans : Et parce que ceux qui se mêlent de prognostiquer les choses à venir, publient leurs almanachs et prognostications *passant les termes d'astrologie, contre l'exprès Commandement de Dieu*, chose qui ne doit être tolérée par Princes chrétiens : nous défendons à tous imprimeurs et libraires, à peine de prison et d'amende arbitraire, d'imprimer ou d'exposer en vente aucuns almanachs et prognostications, que, premièrement, ils n'ayent été visités par l'archevêque ou évêque ou ceux qu'il commettra, et contre celui qui aura fait ou composé lesdits almanachs, sera procédé par nos juges extraordinairement et par punition corporelle.. — Voici pareillement ce que portent les Etats de Blois (1579) : Tous devins et faiseurs de prognostications et almanachs, *excédant les termes de l'astrologie licite*, seront punis extraordinairement et corporellement. Et défendons à tous imprimeurs...

Le premier Concile provincial de Milan, en 1565, ordonne de grandes peines contre les astrologues qui, par le mouvement, par la figure, et par l'aspect du Soleil, de la Lune et des autres Astres, prédisent, avec une entière certitude, les choses qui dépendent de la volonté et de la liberté des hommes.

Le Concile provincial de Reims, en 1583, celui de Bordeaux, de la même année, excommunient les devins et les astrologues. Le Pape Sixte V (7 janvier 1586), enjoint aux ordinaires des lieux et aux inquisiteurs, de punir, selon les constitutions ecclésiastiques et selon qu'ils le jugeront à propos, tous ceux qui se mêlent de prédire les choses à venir de quelque manière qu'ils le fassent...

Nostradamus a dit, dans un quatrain qui recevra peut-être un jour une interprétation plus précise, en raison de la place qu'il occupe dans la centurie :

Des plus lettrez dessus les faits célestes,
Seront par Princes ignorants réprouvez,
Punits d'Edit, chassez comme scelertes,
Et mis à mort là où seront trouvez

IV. 18.

L'Inquisition a exercé sur l'astronomie un contrôle sérieux et plein de périls pour ceux qui se livraient à l'étude de cette science. Non pas L'AN MIL SIX CENS ET SEPT, mais : « en 1611, dit Feller, l'Inquisition (PAR SACRÉES GLOMES) de Rome avait fait un décret contre l'opinion de Copernic (Des recherches montreraient peut-être que, quatre ans auparavant, en 1607, l'Inquisition a pris d'autres arrêtés semblables). Galilée en fut quitte pour une défense de ne plus soutenir son système, ni de vive voix, ni par écrit... Par un décret, en 1620, on lui permit d'enseigner son système comme une hypothèse astronomique En 1632, il publia des *Dialogues*, pour établir l'immobilité du Soleil et le mouvement de la terre comme une chose incontestable. L'Inquisition le cita de nouveau, on lui rappela ses promesses; il se défendit mal. Il fut condamné, le 21 juin 1633, par un décret signé de 7 cardinaux, à être emprisonné et à réciter les sept psaumes pénitentiaux, une fois par semaine, pendant trois ans.. Les cardinaux inquisiteurs le renvoyèrent en Toscane... « Le pape, écrivit Galilée au P. Récénéri, son disciple, me croyait digne de son estime; je fus logé dans le délicieux palais de la Trinité-du-Mont. J'ai été obligé de rétracter mon opinion en bon catholique.. Pour me punir, continue-t-il, on m'a défendu les *Dialogues*, et congédié, après cinq mois de séjour à Rome. Aujourd'hui, je suis à ma campagne d'Arcéri, où je respire un air pur auprès de ma chère patrie. » — « Scheiner, né en 1573, mourut en 1650, astronome jésuite, dit Feller, il publia son ouvrage in-folio, sur les taches du Soleil et les points particulièrement lumineux que l'on remarque dans cet astre. Il fallut, par ordre du Provincial, qu'il tînt, pendant quelque temps, sa découverte secrète. »

(2) CLOTTE. On lit dans le *Glossaire de la langue romane* : CLOT, CLOTES : fosse, tombereau, creux, cavité, enfoncement, *claustrum*. — BOUR, BORE : profondeur, trou creux.» — Le mot BOUR est donc le synonyme du mot CLOTTE. Et le Prophète a dit : DANS LA MAISON DU TRADUCTEUR DE BOURG IX. 1. Le *c* qui termine le mot BOURC dans les Centuries, trouve son explication dans le *c* qui termine le mot BORC : *bor, borg, bors, bos, bours, burs;* ville, cité, ville entourée et fermée de murs, *urbs*; depuis, ce mot a signifié *bourg, bourgade, village... Bourcaige*, petit bourg en bas (Glossaire) Le bourg de la Clotte est au bas d'une vallée, fermée de tous les côtés.

Digitized by Google

BRIEF DISCOURS

Sur la vie de Michel de NOSTREDAME, jadis conseiller et médecin ordinaire des rois très-chrétiens Henri II du nom, François II, et Charles IX (1).

Michel de Nostredame, le plus renommé et fameux qu'ait été de longs siècles en la prédiction qui se tire de la cognoissance et jugement des Astres, nasquit en la ville de Sainct-Rémy, en Provence, l'an de grâce 1503, un Jeudi, 11 décembre, environ les 12 heures de midy. Son père fut Iacques de Nostredame, Notaire du lieu; sa mère Renée de Sainct Remy, dont les ayeuls paternels et maternels furent personnages bien versez aux sciences de Mathématique et Médecine : comme Médecins qu'ils estoyent, l'un de René, Roy de Hiérusalem et de Sicile, comte de Provence, et l'autre de Iean, Duc de Calabre, fils dudit Roy Réné. Qu'est pour clore la bouche à d'aucuns envieux, quelques grands Dictateurs qu'ils soyent aux sciences, qui ont mesdit de son origine, mal informez de la vérité. Dont vient que notre Auteur en ses commentaires, dit avoir receu comme de main en main, la cognoissance des Mathématiques de ses antiques progéniteurs. Et en la préface sur ses Centuries, que la parolle héréditaire de l'occulte prédiction sera dans son estomac intercluse. Après le trespas de son bisayeul maternel, qui luy avait donné comme en jouant, un premier goust des célestes sciences (ainsi qu'avons escrit ailleurs amplement), il fut envoyé à Avignon pour apprendre les lettres humaines. De là, il vaqua fort heureusement à la Philosophie, et théorie de Médecine dans l'Vniversité de Montpellier, jusques à ce qu'à l'occasion d'une pestilence qui survint au pays, prist sa route devers Narbonne, Tholouse, Bourdeaux, auxquelles villes et citez donnant ses premiers coups d'essay, tira premièrement fruict de ses labeurs, et lors il menoit l'an 22 de son âge. Ayant séjourné quatre ans en ces quartiers, prattiquant la Médecine, il luy sembla bon retourner à Montpellier, pour se recuire et passer au Doctorat : ce qu'il fist en peu de temps, non sans preuve, louange et admiration de tout le collége. Passant à Tholouse, vint à Agen, ville sur la rivière de Garonne, ou Iules César Scaliger l'arresta, personnage de signalée et rare condition, ainsi que chacun scait, avec lequel il eut grande familiarité : qui toutefois se changea quelque temps après, en forte simulté et pique, ainsi qu'advient souvent entre les doctes, et se peut colliger par leurs escrits. Là prist à femme une fort honorable Damoiselle, de laquelle il eut deux enfans, masle et femelle. Lesquels décédez, se voyant seul et sans compagnie, délibéra soy retirer du tout en Provence, son naturel pays. Arrivé à Marseille, vint à Aix parlement de Provence, où il fut trois années aux gages de la cité, du temps que la peste s'y éleva, en l'an de Christ 1546, telle si furieuse et cruelle, que l'a descritte le Seigneur de Launay en son Théâtre du monde, selon les vrays rapports qui luy en furent faits par nostre Auteur. De là venant à Salon de Craux, ville distante d'Aix d'une petite journée et mi-chemin d'Avignon et Marseille, il se maria en seconde nopces. Où prévoyant les insignes mutations et changemens advenir en Europe universellement, et mesmes les guerres civiles et sanglantes, et les troubles pernicieux de ce Royaume Gaulois, fatalement s'approcher, plein d'un enthousiasme, et comme ravy d'une fureur toute nouvelle, se mist à escrire ses Centuries et autres présages commençant ainsi :

D'Esprit divin *l'âme présage atteinte*
Trouble, famine, peste, guerre courir.
Eau, siccité, terre et mer de sang teinte :
Paix, tresve, à naistre, Prélats, Princes mourir.

Lesquelles il garda longtemps sans les vouloir publier, espérant que la nouvelleté de la matière ne failliroit luy susciter infinies détractions, calomnies et morsures plus que venimeuses, ainsi qu'il advint. A la parfin vaincu du désir qu'il avoit de profiter au public, les mit en lumière : dont tout incontinent le bruit et renommée courut par la bouche de noz hommes et des estrangers, avec grandissime admiration. De ce bruit et fame empennée esmeu le très-puissant Henry II, Roy de France, l'envoya quérir pour venir en Cour, l'an de grâce 1556, et ayant avec iceluy communiqué de choses grandes, le renvoya avec présens. Quelques ans après, Charles IX, son fils, visitant ses provinces (que fust 1564) et rangeant soubs la douceur de la paix ses villes mutinées, entrant en Provence, ne voulut faillir de visiter ce Prophète, et vraiment héroe, et usant envers luy de libéralité royalle, l'honora de l'estat de Conseillier et sien Médecin ordinaire. Ce serait chose trop prolixe si je voulais icy déduire par escrit ce qu'il a prédit tant en spécial, que général, et superflue; combien de gens doctes, grands Seigneurs et autres arrivoyent à luy de toutes parts et régions, comme à un oracle : et ce que Saint-Hiérosme disait de Tite-Live, je le puis affirmer de cestuy, que venant en la France, cherchoyent en icelle autre chose pour voir. A ce voyage dudit Roy Charles, il passoit soixante ans, et devenant fort caduque et débile, pour les maladies qui souvent l'affligeoyent, mesme une arthritis et goutte, attendoit constamment son an climactérique, auquel il décida, scavoir le second de Juillet 1566, peu devant le soleil levant, passant icelle arhtritis en hydropisie, qui au bout de huit jours le suffoqua. Que le temps de son trespas luy fut notoire, mesme le jour, voire l'heure, je le puis témoigner avec vérité. Me souvenant très-bien que sur la fin de Iuin, ladite année, il avoit es-

(1) Cette vie de Nostradamus, ainsi que les autres pièces qui suivent, est tirée du *Janus François* de Chavigny. Cet élève du Prophète a dit de son maître, dans la dédicace de ce même livre, au Roy Henry IV.

« L'Escrivain d'icelles (prophéties) est M. Michel de Nostredame, de nation Provençal, personnage bien lettré, et qui, pour son scavoir, bonnes mœurs et sainteté de vie, a été congneu, favorisé et honoré des trois Rois vos prédécesseurs, Sire, qui en noz jours et de nostre temps a été excité et choisi par la bénignité et providence de ce grand Dieu, pour déclairer aux humains sa volonté, et prédire les grands changements qui nous estoyent proches, les conversions des empires et royaumes, le renouvellement des siècles, les guerres, les famines, les pestilences, qui sont les trois fléaux et calamitez temporelles, dont notre Seigneur a accoutumé de punir et de visiter les peuples impies, scélérats et méchans. »

Chavigny a été fort malheureux dans la plus grande partie de l'interprétation qu'il a donné des quatrains et des présages de son maître; on accordera, malgré cela, une grande valeur au jugement qu'il porte sur Nostradamus. — Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, a-t-on dit, et cependant Chavigny, qui n'abandonna pas notre Prophète dans les dernières années de sa vie, professe pour lui le plus grand respect, une sorte de vénération, et a foi en son don prophétique.

Digitized by Google

crit de sa main aux Ephémérides de Iean Stadius, ces mots latins : HIC PROPE MORS EST. C'est-à-dire, Ici proche est ma mort. Et le jour devant qu'il fit eschange de cette vie à l'autre, luy ayant assisté bien longuement, et sur le tard prenant congé de luy jusques au lendemain matin, il me dist ces parolles : « Vous ne me verrez pas en vie au soleil levant. Sur son sépulcre fut inscrit et gravé tel épitaphe, fait à l'imitation de celuy de ce grand Tite-Live (que cy dessus avons touché), historiographe romain, qui aujourd'hui se void en l'Eglise des Cordeliers de Salon, où le corps d'iceluy fut ensevely honorablement et porté. Qui pour estre allégué cy après en latin, tel qu'il est insculpé, je le traduiray ainsi :

Cy reposent les os de MICH. DE NOSTREDAME, *duquel la plume presque divine a esté de tous estimée digne de tracer et rapporter aux humains selon l'influence des astres, les evenemens a venir par dessus tout le rond de la terre.*

Il est trèspassé à Salon de Craux en Provence l'an de grâce M. D. LXVI. et second de jullet, eage de LXII ans six mois, XVII jours. O posteres! ne touchez à ses cendres et n'enviez point le repos d'iceluy.

Il estoit de stature un peu moindre que la médiocre, de corps robuste, alègre et vigoureux. Il avait le front grand et ouvert, le nez droit et esgal, les yeux gris, le regard doux, et en ire comme flamboyant, le visage sévère et riant, de sorte qu'avec la sévérité se voyoit en iceluy conjointe une grande humanité; les joues vermeilles, voire jusques en l'extrême eage, la barbe longue et espoisse, la santé bonne et gaillarde, si nous exceptons la vieillesse, et tous les sens aigus et très entiers. Quant à l'esprit, il l'avait vif et bon, comprenant légèrement tout ce qu'il voulait; le jugement subtil, la mémoire felice et admirable, de nature taciturne, pensant beaucoup et parlant peu : discourant *très-bien* en temps et lieu : au reste, vigilant, prompt et soubdain, cholere, patient du labeur. Son dormir n'était que de quatre à cinq heures; louant et aimant la liberté de langue, joyeux, facétieux, mordant en riant. Il approuvait les cérémonies de l'Eglise romaine, et tenoit la foy et religion catholique, hors de laquelle il asseurait n'estre point de salut. Et reprenoit grièvement ceux qui, retirez du sein d'icelle, se laissoient apaster et abruver de la douceur et liberté des doctrines estrangères et damnables : affermant que la fin leur en seroit mauvoise et pernicieuse. Je ne veux oublier à dire qu'il s'exerçoit volontiers en jeusnes, oraisons, ausmônes, à la patience; abhorrissoit le vice, et le chastioit sévèrement, voire me souvient que donnant aux pauvres (envers lesquels il estoit fort libéral et charitable), il avoit ce mot en bouche ordinairement, tiré de l'Escriture saincte : Faites-vous des amis des richesses d'iniquité. De la seconde femme, il a laissé six enfants, trois fils et trois filles. Le premier des masles nommé César, personnage d'un fort gaillard et gentil esprit, est celuy auquel il a dédié ses centuries premières: duquel nous devons espérer de grandes choses, si vray est ce que j'en ay trouvé en plusieurs lieux des commentaires de son dit père, notamment sur l'an 1559, et mois de jullet, où je renvoie le lecteur. Entre autres enfantements de son esprit fécond, que je passe ici soubs silence, il a escrit XII centuries de prédictions, comprises brièvement par quatrains, que du mot grec il a intitulé Prophéties: dont trois se trouvent imparfaites, la VII, XI et XII. Ces deux dernières ont longtemps tenu prison et tiennent encore pour la malice du temps; enfin, nous leur ouvrirons la porte. Nous avons de luy d'autres présages en prose, faits puis l'an 1550, jusques à 67, qui colligez par moy la plus part et rédigez en XII livres, sont dignes d'estre recommandez à la postérité : Ceux-ci comprennent nostre histoire d'environ cent ans, et tous nos troubles, guerres et menées, dez un bout jusques à l'autre. Ceux-là, scavoir les centuries, s'estendent en beaucoup plus longs siècles, dont nous avons parlé plus amplement en un autre discours sur la vie de ce mesme auteur qui bientost verra la lumière, où nous remettons le lecteur : ensemble au dialogue latin, qui cy après sera rapporté.

QUE LA PROVIDENCE

de DIEU est très grande en ce que dez le commencement du monde n'ont manqué les Prophètes, qui ont (prévoyant le futur) enseigné la volonté d'iceluy, découvert et corrigé les péchez du peuple, annoncé les ruines et destructions et les déconfitures de guerre depuis advenues pour la punition et vengeance de son ingratitude.

Après avoir parlé des Prophètes qui se sont succédé depuis le commencement du monde, Chavigny ajoute :

« Et de notre temps que dirons-nous d'un, que dix mille personnes, qui respirent encores la vie, ont veu, hanté et fréquenté, ce grand MICHEL DE NOSTREDAME, miracle de nostre âge, qui nous a laissé par escrit tant de belles et rares vaticinations, qui avec leurs ailes empennées ont couru tout le monde, et l'ont rempli d'admiration et estonnement, ne sera il mis malgré l'envie au nombre des dessus dits méritoirement? qui comme un Calchas Testoride, et voire mieux qu'un Calchas Homérique, entendoit le passé, scavoit le présent et la chose future : Voire qu'il souloit dire avec asseurance :

J'annonce vérité simplement et sans pompe,
Et mon présage vray nullement ne me trompe.

Qui a prédit toutes nos guerres civiles de point en point plusieurs années avant qu'elles soyent advenues, et si particulièrement et par le menu, qu'aucun de noz historiens ne scaurait faire mieux : *Voire touché des points qu'ils n'ont sceu, ou qu'ils ont dissimulé et passé par connivence* (1). Qui a descrit non-seulement toutes nos calamitez et évenemens, mais aussi plusieurs choses externes, les troubles et tempestes de plusieurs républiques, et les conversions d'aucuns royaumes et estats qui, aujourd'hui en l'Europe, sont très florissants, ainsi que se verra apertement dans ce mien JANUS. Qui a escrit, dis-je, en 24 livres, tant en prose qu'en vers, des choses du tout merveilleuses en style fort obscur, et qui ne se donne de premier front à entendre, à la mode accoustumée et familière de tous Vaticinateurs. Duquel tel est le témoignage rare et exquis du Prince de nos Poètes François, Pierre de

(1) C'est cette franchise de Nostradamus, jointe à une incomparable connaissance de l'avenir, qui a fait adopter, pour la traduction de ses prophéties, ce titre en apparence fort prétentieux : *L'Histoire prédite et jugée.*

Digitized by Google

Ronsard, Gentilhomme Vendomois, en un sien opuscule, où en cette façon il arraisonne le peuple de France :

Tu te mocques aussi des Prophètes que DIEV
Choisit en tes enfans, et les fait au milieu
De ton sein apparoistre, afin de te prédire
Ton malheur advenir, mais tu n'en fais que rire.
Ou soit que du grand DIEU l'immense éternité
Ait de NOSTRADAMUS l'enthousiasme excité :
Ou soit que le Démon bon ou mauvais l'agite.
Ou soit que de nature il ait l'âme subite,
Et outre le mortel s'élance jusqu'aux cieux,
Et de là nous redit des faits prodigieux :
Ou soit que son esprit sombre et melancholique
D'humeurs crasses repeu le rendre fantastique :
Bref il est ce qu'il est, si est-ce toutefois
Que par les mots de sa prophète voix,
Comme un oracle antique, il a dez mainte année
Prédit la plus grand part de nostre destinée.
Je ne l'eusse pas creu, si le ciel qui départ
Bien et mal aux humains, n'eust esté de sa part.

Voyant donc les écrits d'iceluy estre entendeus de bien peu de gens, et des autres mesprisez, pour la très-grande obscurité d'iceux, et perplexité des ambages, esquels il semble entre autres s'estre delecté : et que l'avènement des choses avoit rendu clairs et perspicus un bon nombre des quatrains d'iceluy : j'en ay fait un amas et recueil tiré de ses centuries, et autres qu'il avoit faits sur chascun mois pendant dix ou douze années, où j'ay pensé pouvoir comprendre et embrasser l'histoire d'environ cent ans, des choses qui appartiennent à ce royaume de France, et autres externes : et l'ay divisé en deux livres. Le premier contient l'histoire passée, auquel j'ay mis le nom : LA PREMIÈRE FACE DV IANVS FRANÇOIS ; et le second, l'avenir, qui portera titre de : LA SECONDE FACE. Un chacun sçait que Janus a esté un très-ancien Roy d'Italie, que les postères ont peint avec deux visages, pour avoir esté très-prudent et très-sage gouverneur de ses peuples, prévoyant de loin les choses à venir, et se souvenant des passées. Je commence ce premier livre dez l'an 1534, que l'opinion et secte de Luther est entrée en France, et lors a osé premièrement scy montrer, jusqu'à 1589. Fin et chute de la race des Valois. Et commence le second dez cette année, et mémorable mutations des choses en France, jusques à 1607, où nous espérons que les affaires de la religion et de la monarchie semblablement après plusieurs troubles, guerres, tempestes, jouyeront d'un meilleur et plus asseuré repos, avec la grâce de DIEV, qu'ils n'auront fait par le passé... Et si on s'attaque à moy, qui promets de parler des choses futures, choses fort lubriques et incertaines, si point en y a, je qui ne suis ni Prophète, ni fils de Prophète : je respon que je feray comme le bon chien de chasse, qui sent incontinent la trace de la beste ; et, comme dit Pline, l'ayant odoré, tire à soy l'homme qui le mène en lasse afin de se lancer après la venaison. Et me suffira de servir de bon conjecteur et interprète, et si vous voulez, devineur qui par une diligente conférence des temps acquise par longue lecture, et par la liaison des choses passées avec les présentes, collige le futur. Laquelle vérité (ainsi que dit Pline au Timée) cerchée dans le futur, nous asseurerons et dirons, avec l'aide et faveur divine. Mais nous différons ce dernier traité à un autre temps, pour bonnes et justes raisons : et nous contentons de mettre présentement en avant, LA PREMIÈRE FACE DE NOSTRE JANUS, laquelle nous avons parée et attifée (sans fard toutefois) des plus beaux habits et ornemens, que nous ont été possibles de trouver, afin qu'elle pleust et vinst à gré à plus de gens et nations. Car nous n'avons seulement icy apporté les purs vers et quatrains de l'Auteur, et les avons expliquez par scholies et brièves sentences, et quasi vers par vers, et ligne par ligne ; mais aussi avons fait le mesme en latin, et traduit les quatrains qui sont environ trois cens cinquante : donnans lumière à ce qui estoit ténébreux et obscur ; desnouans les choses perplexes et empestrées ; monstrans au doit ce qu'à chacun temps estoit convenable ou non : et remarquans aussi ce que moins nous avons entendu. Bref, avons rédigé toute nostre histoire comme en un corps, laquelle autrement estoit esparse çà et là et brusquement esgarée ; et qu'est davantage, l'avons réduite et rangée soubs les loix d'une chronologie, avec infini labeur certainement. Pour laquelle chose conduire mieux à fin désirée, avons été contrains répéter deux et trois fois quelques quatrains, assavoir ceux dont les parties ne s'accordoyent en même temps. Ce qu'avons trouvé meilleur, plus décent et commode à nostre entreprise, que si venans à diviser en deux, trois ou quatre portions tels quatrains, une chacune ressemblant aux feuillets de la Sybille, mise à part, eut esté rapportée à son lieu et temps convenable. En dernier lieu nostre auteur se recommande de soy même par deux belles propriétés et vertus. La première est la variété et multiplicité de ses prédictions (car de la vérité d'icelles nous avons ja parlé cy devant), dont il resjouit grandement le lecteur. La seconde, qu'il dit en peu de parolles ce qu'il veult, et est si brief, court et succint en son parler, qu'on en peut dire véritablement ce qu'Horace disoit de soy : *Affectant la brièveté, je tombe en obscurité.* Mais j'ai dit que telle affectation estoit propre et voire bien séante aux vaticinateurs, pour n'estre toujours besoin découvrir leurs secrets au populaire. Plutarque, au livre De la Garrulité ou Caquet, recommande fort cette façon de parler, disant que ceux qui sont briefs et succints en leurs parolles, et qui en peu de propos embrassent un grand et haut sens, sont beaucoup plus admirez, aimez et tenuz pour plus prudens que les autres, qui n'ont ni fond ni rive, semblables aux fluves débordez, qui ne peuvent rentrer en leur canal. Et Platon les compare à ceux qui brandissent seurement un dard, et aux experts sagittaires et archers, pour ce que promptement ils atteignent au but. Mais il est temps, Lecteur, que tu jouisses de ce labeur ; tu y verras de signalez mystères, qui n'ont besoin de grands propos, pour estre d'aventage loüez et recommandez. Les grands mystères et cérémonies se contemplent avec silence et admiration, refusant la louange. Et A DIEU.

A TRÈS VERTUEUX ET MAGNANIME SEIGNEUR MONSEIGNEUR ALPHONSE DORNADO, chevalier des ordres du Roy ; conseiller en son Conseil d'État ; capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, et son lieutenant-général ès provinces de Daulphiné et Languedoc.

MONSEIGNEUR,

Ayant souvenance que sont quatre ou cinq ans, vous estant à Grenoble à l'Evesché, et venant à propos de parler des prédictions nompareilles de ce grand Prophète de nostre temps Michel de Nostredame, lequel j'avois congneu privèment autrefois, je me hasarday de vous annoncer par icelles, le trespas proche de fut Henry III. Roy de France d'heureuse mémoire,

Digitized by Google

et quant et quant (si je ne me trompe) l'advenement à la couronne du Roy très chrestien à présent régnant. Chose qui par le succez et effects subséquents fut trouvée non seulement véritable, mais encore si estrange et aliene de l'opinion qu'un chacun avoit conceüe, qu'on ne le pouvoit croire ès règions de par deça, bien qu'il fut advenu. Et combien depuis avons nous veu de gageures faites que ce dit Roy très-chrestien ne seroit oncques sacré ne receu ! Mais telles gens m'ont toujours semblé compter sans l'hoste, ainsi qu'on dit, et n'attribuer point à Dieu ce qu'on luy doibt attribuer duquel sont les conseils inscrutables et vrais abisme. De sorte que par là on peut voir que les royaumes, principautez et grandes dominations sont changées et transferées selon sa sainte volonté, et que d'icelle les Prophètes sont les vrais nonces et messagers. Et pourautant que le temps nous a asseuré d'avantage de ce que dessus, et outre plus decouvert de fort belles choses, je me suis advisé Monseigneur, pour vostre heureuse entrée et négociation en ce pais de Lyonnois (que seul avez rendu à son ancien Seigneur), vous en faire participant d'aucunes, non de toutes, car je n'auroy jamais fait, les remettant à la seconde face de nostre Janus François, quand il verra la lumière soubs le bon plaisir du Roy : de celles di-je qui sont de ce temps et proches de nous. Et commenceray par ce quatrain 14 de la centurie 4 dudit auteur.

La mort subite du premier personnage
Aura changé et mis un autre règne.
Tost-tard venu a si haut et bas âge,
Que terre et mer faudra que l'on le craigne.

Ce premier personnage est ledit fut Roy Henry III, dont le decez a esté fort subit. Le reste du quatrain parle de ce Roy son successeur, lequel est dit estre tost venu au règne et en bas âge, n'ayant plus de trente cinq ans, lorsqu'il fut déclairé Roy et héritier de la couronne par sondit prédecesseur : et tard venu a si haut âge, pour n'en jouir entièrement jusqu'après son an quarantième, ou sa Magesté est aujourd'hui. Le 4 vers nous annonce que la fortune de sa dite Magesté sera si prospère et sa grandeur telle, qu'elle se fera craindre par mer et par terre. Le second quatrain sera cestuicy tiré de la 9 centurie.

Ne sera saoul jamais de demander.
Grand Mendosus obtiendra son empire.
Loin de la cour fera contremander.
Piedmont, Picar. Paris. Tyrrhen le pire.

Le premier vers appartient audit Roy Henry III, les autres à cestuicy, où il dit que le grand Vendosmois (car en Mendosus est escrit Vendosme, par un anagrammatisme) obtiendra le royaume dudit Henry III. et luy succédera. Outre plus redemandera le Piedmont (ou marquisat de Saluces), la Picardie, Paris et davantage la Toscane, de la main de ceux qui aujourd'huy les possèdent injustement. Le tiers sera tiré d'un présage de l'auteur fait sur l'an 1567, où il dit :

Du père au fils s'approche. Magistrats dits severes
Les grandes nopces ennemis garbelans
De latens mis avant. Pour la foy d'improperes,
Les bons amis et femmes contre tels groumelans.

C'est à dire. Le fils est héritier de son père et de ses ayeuls, pour ce doibt. il succéder au royaume : dont Messieurs du parlement et Magistrats seront accusez de trop de sévérité, pour ne le vouloir recevoir. Puis il passe au mariage avec Madame Marguerite, fille de France, qui fut 1572. de quoy avons parlé cy devant parge 202. et expliqué le reste. Le quart dit ainsi, qui est de la cent. 9. quatr. 50. etc. etc.

Jean Aimes De Chavigny, Beaunois.

Ce passage de Chavigny, que l'on cite textuellement comme du reste on le fait dans ce travail pour toute citation, montre quelle grande foi Nostradamus avait dû inspirer en ses prophéties pour que son premier interprète se complût en ses ingrates recherches, et trouvât des lecteurs. Il montre aussi que rien n'était plus propre à faire tomber le Prophète dans le mépris, sinon dans l'oubli, que cette traduction de l'élève.

Digitized by Google

DÉCLARATIONS

SOLENNELLES DU PROPHÈTE.

LETTRE A CÉSAR, SON FILS. — Combien que de longtemps par plusieurs fois j'ay prédict longtemps auparavant ce qui depuis est advenu, et en particulières régions (1), attribuant le tout estre fait par la vertu et inspiration divine.... Quant à nous qui sommes humains ne pouvons rien de notre naturelle cognoissance et inclination d'engin, connaître des secrets obstruses de Dieu le Créateur....

Déclarant pour le commun avènement par obstruses et perplexes sentences des causes futures, mêmes les plus urgentes et celles que j'ay apperçeu quelque humaine mutation qu'advienne ne scandaliser l'auriculaire fragilité, et le tout escrit sous figure nubileuse.. (2)... prononçant sans contraincte moins atteint d'invéreconde loquacité (3).

Les choses qui doivent advenir se peuvent prophétiser par les nocturnes et célestes lumières, qui sont naturelles, et par l'esprit de prophétie (4) ....

J'ay composé livres de prophéties contenant chacun cent quatrains Astronomiques de prophéties, lesquelles j'ay un peu voulu rabouter obscurément et sont perpétuelles vaticinations pour d'ici à l'année 3797... (5).

.... Mon fils, si tu vis l'âge naturel et humain... (6)

Mes prophéties seront accomplies et viendront être par accomplissement révolues....

Plus à plain ay rédigé par escrit aux miennes autres prophéties qui sont composées tout au long : *in solutâ oratione* (7) limitant les lieux, temps et le terme perfix que les humains après venus verront, cognoissant les aventures avenues infailliblement, comme avons noté par les autres (8) parlant plus clairement nonobotant que soubs nuées seront comprises les intelligences : ***Sed quando submovenda erit ignorantia***, le cas sera plus esclaircy (9)....

De Salon, ce 1er de Mars 1555.

LETTRE A HENRI II... — Ces trois Centuries du restant de mes Prophéties parachevant la milliade... à un très-prudent et très-sage prince j'ay consacré mes nocturnes et prophétiques supputations composées plustost d'un naturel instinct : accompagné d'une fureur poëtique, que par règle de poësie et la plus part composé et accordé à la calculation Astronomique, correspondant aux ans, moys et sepmaines des régions, contrées et de la pluspart des villes et cités...

Depuis le temps présent qui est le 14 mars 1557 et passant outre bien loing jusques à l'avènement qui sera après au commencement du 7 millénaire (10) n'y mestant rien de superflu... (11)

Sera comprins par le cours du temps après la terrenne mienne extinction, plus sera mon escrit qu'à mon vivant...

Protestant devant Dieu et ses Saints que je ne prétends de mettre rien quelconque par écrit en la présente épistre, qui soit contre la vraye foi catholique...

Mais l'injure du tems, ô Sérénissime Roy, requiert que tels secrets événemens ne soyent manifestez, que par énimagtique sentence, n'ayant qu'un seul sens et unique intelligence, sans y avoir rien mis d'ambigue, d'amphibologique calculation : mais plustost sous obnubilée obscurité par une naturelle infusion approchant à la sentence d'un des mille et deux Prophètes....

Je confesse bien que le tout vient de Dieu, et luy en rends grâces, honneur et louange immortelle, sans y avoir meslé de la divination qui provient *à Fato*; mais *à Deo*, *à natura*, et la pluspart accompagnée du mouvement du cours céleste, tellement que voyant comme dans un miroir ardent, comme par vision obnubilée, les grands évènements, tristes, prodigieux et calamiteuses adventures qui s'approchent par les principaux culteurs, premièrement des temples de Dieu, secondement par ceux qui sont terrestrement soustenus, s'approcher telle décadence, avecques mille autres adventures, que par le cours du temps on connoistra advenir....

Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusément ces prédictions, et quand ce pourra être et par l'avènement d'iceux, pour le dénombrement qui s'ensuit, qu'il n'est nullement ou bien peu conforme au supérieur : lequel tant par voye Astronomique, que par autres mêmes des sacrées écritures, qui ne peuvent faillir nullement, que si je voulois à un chacun quatrain mettre le dénombrement du temps, se pourroit faire : mais à tous ne seroit agréable, ne moins les interpréter...

Que toutes ces figures (12) sont justement adaptées par les divines lettres aux choses visibles....

Je eusse calculé plus profondément, et adapté les uns avec les autres (les quatrains); mais voyant, ô Sérénissime Roy, que quelqu'uns de la censure trouveront difficulté, qui sera cause de retirer ma plume à mon repos nocturne.....

De Salons, ce 27 de Juin 1558.

Faciebat Michaël Nostradamus, Salonæ Petreæ Provinciæ.

FORMELLES DU TRADUCTEUR.

Le temps où la traduction d'une œuvre que Nostradamus dit être de Dieu a été trouvée, la circonstance qui a fait entreprendre ce travail, la manière dont il a été poursuivi, sa grandeur comparée à la faiblesse des moyens d'exécution, tout fait reporter à Dieu le mérite qui peut y être renfermé.

Ce travail veut des preuves et non des phrases, et le traducteur se défend, ainsi que le Prophète, *d'invéreconde loquacité*. On sera sincère dans les citations du texte et de Nostradamus et des autres auteurs.

Le Traducteur ne cherchera à faire croire aux autres que ce qu'il croira lui-même. Il donnera le jugement même du Prophète sur les faits, en mettant de côté toute idée préconçue.

L'histoire depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à ce jour, a été retrouvée dans la lettre prophétique à Henri II et les quatrains des centuries.

C'est inutilement qu'on a cherché à mettre en défaut cette déclaration du prophète que ses quatrains n'ont *qu'un seul sens et unique intelligence;* jamais il n'a été possible de leur donner deux interprétations.

La prédiction dans la lettre à Henri II, commence à l'an 1557 et va, sans interruption ni reprise (*tout au long*), jusqu'à l'an 1860. La prédiction dans ces trois dernières centuries (celles dédiées à Henri II), emploie un grand nombre de quatrains pour dire avec détail et suite tout un règne ou un évènement important On y voit groupés ainsi des quatrains au nombre de 12, de 10 de 8, de 8, de 7, de 5, de 3, de 3, de 3, etc., etc., et ces trois dernières centuries sont, ainsi que le déclare le Prophète, plus claires que les précédentes (du moins pour ce qui est des choses accomplies); *elles limitent les lieux, le temps et le terme perfix;* en outre, elles nomment les personnes.

L'interprétation d'un certain nombre de quatrains a fait reconnaître le secret du Prophète : *sed quando submovenda erit ignorantia;* et aussitôt une foule de quatrains, qui seraient certainement sans cela, demeurés toujours inexpliqués, ont été *adaptés* aux premiers. Rien de plus extraordinaire que ce secret d'interprétation; mais en même temps rien de plus propre à faire ressortir la vérité de l'œuvre prophétique. Lorsqu'on l'aura publié, tout sera alors *plus esclaircy*.

Les quatrains qui paraissent les plus obscurs renferment toujours la prédiction la plus circonstanciée, la plus précise; un mot ou une expression qu'ils renferment suffit à éclairer tout-à-coup son ensemble.

Ce n'est pas la connaissance de l'histoire qui a fait traduire la plupart des quatrains, ce sont les quatrains qui ont fait étudier l'histoire.

On trouve çà et là dans l'œuvre de Nostradamus la solution de toutes les difficultés qu'il y a semées. Un dictionnaire de concordance renfermant tous les mots des centuries et leur place dans les quatrains a, par son utilité, récompensé amplement le traducteur de la peine qu'il avait prise à le composer.

Le Prophète a écrit en latin avec des mots français, il a même employé des mots latins; la construction de sa phrase est latine, elle renferme des inversions faites de telle sorte que l'évènement seul peut donner l'interprétation de certaines phrases.

Il emploie quelques noms de villes qui rappellent un mot grec pour la signification même de ce mot.

Ses anagrammes ont toujours un sens qui développe sa prophétie.

La prophétie prend encore un merveilleux développement par la connaissance des allusions que fait Nostradamus aux saints Livres, à la Fable, à l'histoire profane, à l'histoire naturelle, etc.

Les conjonctions des astres, ainsi que les autres phénomènes célestes calculés par Nostradamus, fixent le temps où la prophétie doit s'accomplir.

Nostradamus ne paraît pas avoir tiré d'autre parti de l'astrologie qui ne figure pas dans le plus grand nombre des quatrains.

Les quatrains sur la Révolution, sur Louis XVI, sur Napoléon Ier, sur Louis XVIII sont peut-être plus précis encore que ceux qu'on interprète ici de Louis-Philippe; leur ensemble est certainement bien plus saisissant.

---

(1) En fixant les lieux. — (2) Une société ne pourrait exister avec la connaissance de l'avenir. — (3) Le prophète ne veut pas de honteux verbiage. — (4) Le prophète se sert des astres pour fixer le temps des évènements qu'il annonce. — L.-Philippe montera au trône après la disparition du Grand-Chien; il ira en exil après que la comète Biela se sera brisée, etc. — (5) On verra, p. 41, que le prophète ici commence une ère à Abraham. — (6) Ces mots montrent que Nostradamus ne prétendait pas savoir tout l'avenir : il ignorait si son fils viendrait à l'âge d'homme. — (7) Lettre prophétique à Henri II, écrite en prose et quatrains nombreux qui se suivent sur une même période historique. — (8) Trois dernières centuries dédiées à Henri II. — (9) Quand on aura l'intelligence du secret du prophète, l'interprétation sera plus facile et plus claire. — (10) La fin du monde est fixée à l'an 1999 sept mois ou à l'an 6003 du monde X. 72. — (11) Il a déjà dit : Pas de honteux verbiage. — (12) Son style est plein de figures.

Digitized by Google

I.

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque :
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

I. 31.

Tant d'ans en France les guerres civiles dureront que, outre la course des armées de la **Liberté** à l'intérieur, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'**Aigle** (des Napoléon), celle du **Coq** (de L. Philippe), et celle des trois frères rois, ayant pour marque dans les quatrains les mots : **Lune** (Charles X), **Lyon** (Louis XVIII), **Soleil** (Louis XVI).

II.

Un serpent veu proche du lict royal,
Sera par dame nuict chiens n'abayeront,
Lors naistre en France un Prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront.

IV. 93.

MADAME, sur son lit royal, craindra un proche parent, et, la nuit de l'accouchement, ceux qui devront publier la naissance ne seront avertis que lorsqu'on n'aura plus rien à redouter pour la mère et son fruit. Alors sera né, en France, un Prince, héritier de la plus vieille des monarchies. Tous les rois le nommeront *Dieudonné*, *l'enfant de miracle*, *l'enfant de l'Europe*.

III.

Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien, par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

IV.

Et Ferdinand blonde sera déserte,
Quitter la fleur, suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route,
Et marchera contre le Myrmidon.

IX. 35.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux) sera désertée. Il quittera la fleur-de-lys pour suivre Philippe de France, si semblable au Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet, contre le petit roi *Dieudonné et enfant de miracle*, ainsi qu'un Myrmidon.

V.

Par conflict Roy règne abandonera,
Le plus grand chef faillira au besoin,
Morts profligez peu en réchapera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le chef d'Orléans, le premier de la nation après les Bourbons aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand, se tuant sur le chemin de la Révolte, servira de témoin à la justice de Dieu.

VI.

Celuy qui aura tant d'honneur et caresse,
A son entrée de la Gaule Belgique,
Un temps après fera tant de rudesses,
Et sera contre la fleur tant bellique.

VI. 83.

Ferdinand, qui recevra tant d'honneur et caresse à son entrée de la Gaule Belgique, soulevée contre la Hollande, un temps après se brisera la tête sur les pavés. La Révolution l'aura fait héritier du trône usurpé sur **l'héritier issu du vray rameau de fleur-de-lys**, race belliqueuse que lui-même aura aidé à déposséder.

VII.

Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner,
Il fera tant par voye séductive,
Que du court, long, le fera attaigner,
Que contre Roy fera sa perspective.

VI. 84.

Le boiteux Agésilas, après avoir protesté contre la légitimité de naissance de son neveu, lui ravit le trône, malgré l'oracle de la Pythie : *En Sparte boiteux ne peut régner;* mais Lysandre avait interprété *d'un défectueux* le mot **boiteux**.

L.-Philippe, l'Agésilas de 1830, n'aura pu sans avoir tous les droits au trône, régner lors d'un gouvernement semblable à celui de **Sparte**, en employant avec Dumouriez la voie la plus courte, celle des armes; mais il fera tant par voie séductive, qu'après un long temps, il atteindra son but; alors il renversera non une République, mais un Roi.

Digitized by Google

VIII.

Quand dans le règne parviendra le boiteux,
Competiteur aura proche bastard :
Luy et le règne viendront si fort rogneux,
Qu'ains qu'il guerisse son faict sera bien tard.

III. 73.

Quand le Quasi-légitime parviendra au trône, le compétiteur (duc de Bordeaux) sera proche parent de celui qui opposera le droit de fait au droit de naissance. Le Quasi-légitime et son gouvernement deviendront si corrompus, qu'il faudra bien du temps avant que celui-ci guérisse. La réforme, apportée comme remède, entraînera la chute de Louis-Philippe.

IX.

Par détracteur calomnié à puisnay,
Quand istront faits énormes et martiaux,
La moindre part dubieuse à l'aisné.
Et tost au règne seront faicts partiaux.

VI. 95.

Quand des attaques morales contre la naissance d'un puîné, et des combats contre ce même puîné, calomnié par un détracteur, seront faits, la moindre part de la nation restera fidèle au Bourbon aîné, mais ne prendra pas sa défense. Les membres de la branche cadette usurperont en quelques jours le pouvoir qu'ils devront partager avec le peuple : le roi régnera, mais ne gouvernera pas.

X.

Un dubieux ne viendra loin du règne,
La plus grand part le voudra soustenir,
Un Capitole ne voudra point qu'il règne,
Sa grande charge ne pourra maintenir.

VI. 13.

Le roi de la Quasi-légitimité par ses empiétements ne viendra loin du pouvoir absolu. La plus grand'part de la nation le voudra soutenir. Un petit nombre voudra remplacer le Louvre de la royauté par le Capitole de la République. Le Quasi-légitime ne pourra conserver le pouvoir exécutif.

XI.

Loing de sa terre Roy perdra la bataille,
Prompt eschappé poursuivy suivant prins,
Ignare prins sous la dorée maille,
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.

VI. 14.

Ses enfants, la duchesse d'Orléans lutteront encore à Paris, à la Chambre des Députés, et lui, le roi, sera déjà loin, assurant par sa fuite le triomphe de l'insurrection. Échappé promptement, il sera poursuivi, saisi et relâché. Redoutant, sous les vêtements royaux, d'être reconnu de ses ennemis, surpris de leur victoire, il aura revêtu des habits d'homme du peuple.

XII.

De nuict dans lict le suprême estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu :
Par trois l'Empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte, et pacquet ne leu.

I. 30.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbon-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune roi, à la blonde chevelure, élu roi par l'abdication de ses parents. Le pouvoir enlevé par le tuteur sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

XIII.

La grande Royne quand se verra vaincue,
Fera excès de masculin courage,
Sur cheval fleuve passera toute nue,
Suite par fer : à foy fera outrage.

I. 86.

Quand la Reine-Mère se verra exilée, elle tentera ce qu'un homme n'aurait osé faire. Elle rentrera seule en France pour soulever la Vendée. Elle combattra vaillamment, elle fuira la nuit dans le plus grand désordre, passera les rivières en mettant son cheval à la nage. Ses défenseurs mourront par le fer. Un accouchement accompli en prison, prouvera que la foi conjugale a été outragée par elle.

XIV.

Subit venu l'effrayeur sera grande,
Des principaux de l'affaire cachez,
Et dame en braise plus ne sera en veüe,
Ce peu à peu seront les grands fachez.

V. 65.

Une personne, annonçant subitement la trahison de Deutz et l'arrivée des troupes, jettera une grande frayeur parmi les conjurés. Les principaux de l'affaire disparaîtront les premiers dans la cachette, et MADAME écartant la cendre du foyer, refermera sur elle-meme la plaque de la cheminée. Le feu rendra peu à peu intolérable la situation de la Reine-Mère et des grands qui se livreront à leurs ennemis.

Digitized by Google

Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin.... *(Lettre à Henry II)*.

XV.

Du vray rameau de fleur de lys issu,
Mis et logé héritier d'Etrurie :
Son sang antique de longue main tissu,
Fera Florence florir en l'armoirie.

v. 39.

Après la disparition de la constellation du Grand-Chien, Louis-Philippe montera au trône.

XVI.

Le successeur de la Duché viendra,
Beaucoup plus outre que la mer de Toscane,
Gauloise branche la Florence tiendra,
Dans son giron d'accord nautique Rane.

v. 3.

L'héritier issu du vrai rameau de fleur de lis sera exilé; il habitera la Toscane. Son vieux sang ajoutera à la noblesse de la maison de Florence par un mariage.

Le successeur de la Duchée de France, fondée par Robert-le-Fort, aïeul de Hugues-Capet, le successeur de la Duchée-pairie de Bourbon, fondée pour Louis Ier, petit-fils de saint Louis, viendra en exil à Venise, au-delà de la mer de Toscane. La branche française des lis s'unira à la princesse de Modène, alliée à la maison de Florence, et placera ainsi dans le lit royal une princesse souveraine, descendante des Tyrrhéniens, changés en monstres nautiques selon la Fable.

XVII.

Le gros mastin de cité déchassé,
Sera fasché de l'estrange alliance
Après aux champs avoir le cerf chassé,
Le Loup et l'Ours se donront défiance.

v. 4.

Louis-Philippe sera fâché de l'alliance étrangère du déchassé de Paris. Sa diplomatie aura fait manquer plus d'un projet de mariage formé par le duc de Bordeaux. Les Républicains et les Orléanistes, unis pour chasser Charles X, se regarderont avec défiance dès le lendemain de la révolution.

XVIII.

Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cité l'usurpera luy-même,
Pire fera par fraux de jeune pute,
Livré au champ lisant le faux poëme.

v. 5.

Louis-Philippe acceptera de quelques députés le titre de lieutenant-général du royaume, et sous ombre feinte de délivrer la France et Paris d'un pouvoir usurpé par les républicains, il l'usurpera lui-même, ce pouvoir, faisant pis en ne soumettant pas à la nation l'acceptation de son gouvernement; il n'aura aucun droit au trône, ayant été substitué, au berceau, à une jeune fille, Maria-Stella. Après avoir chassé aux champs Charles X, ce roi y sera chassé de la même façon; il continuera en exil la rédaction des mémoires d'une vie romanesque.

XIX.

Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

v. 6.

Louis-Philippe augurant mal de l'amnistie que Pie IX proclamera à son avènement et des concessions qu'il fera à l'esprit libéral de son époque, n'ayant pu mettre la main sur le chef de la chrétienté, viendra le prier au nom de la paix Italique de ne pas continuer à marcher dans une voie qui compromet son siége et les trônes de l'Europe. Le sceptre passera par un augure favorable de ses mains dans celle de l'homme qui dira : *L'Empire c'est la paix!*

XX.

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique;
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique.

v. 7.

On ira recueillir à Sainte-Hélène les os du premier des trois consuls, Louis-Philippe cherchant à conserver — chose bien difficile! — la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le *neveu* du *triumvir* qui plus tard sera l'*Empereur pacifique*, et ses partisans se tenant en Angleterre à l'entour de la France, débarqueront à Boulogne. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son *triumvir* dans un cercueil de plomb et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

Digitized by Google

XXI.

Sera laissé le feu vif, mort caché,
Dedans les globes horrible épouvantable :
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu, l'ennemy favorable.

V. 8.

Les conspirateurs porteront à Paris des bombes rondes, en apparence inoffensives, renfermant de la poudre fulminante. Chose horrible, épouvantable! la nuit vers les neuf heures (14 janvier 1858) lorsque la ville sera réunie en masse au passage de l'**Empereur pacifique neveu** du **Triumvir**, les machines infernales composées uniquement d'un feu vif en poudre mort caché dedans les globes, seront lâchées les unes après les autres. La cité dans le feu de l'inquiétude n'aura bientôt qu'un même sentiment pour l'Empereur miraculeusement conservé. Les assassins auront affermi le trône.

XXII.

Jusques au fond la grand arq demolue,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de dame front, face chevelue,
Lors par astuce Duc à mort attrapé.

V. 9.

(Arca, *bâtardeau*). L'auvent de l'Opéra sera percé d'outre en outre dans toutes ses parties. Par Hébert, chef de la police, sera fait captif avant l'explosion, Piéri, l'ami d'Orsini. Cette conspiration sera née de la République démocratique sociale dont les partisans auront pour signe de ralliement une barbe et une chevelure longue. Par des paroles arrachées astucieusement à Gomez, on viendra à découvrir le comte Orsini, chef de l'entreprise, attrapé au front par un éclat des bombes qui porteront la mort.

XXIII.

Un chef Celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre :
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.

V. 10.

Le chef de la nation française, blessé au visage dans le conflit, verra la mort renverser ses sujets sur le pavé des maisons de la rue étroite Lepelletier; placé au milieu des blessés, des morts et des mourants, entre trois assassins qui se partageront la rue et dont les projectiles blesseront dans toutes les directions, il sera protégé de Dieu. Cette conspiration aura été faite par des inconnus ou étrangers au nombre de quatre : Orsini, Piéri, Rudio et Gomez.

XXIV.

La grand'estoile, par sept jours bruslera,
Nuée fera deux soleils s'apparoir :
Le gros mastin toute nuict hurlera,
Quand grand Pontife changera de terroir.

II. 41.

La comète Biéla paraîtra en feu; elle se partagera tout-à-coup, et cet astre, formé d'une nuée, fera apparaître deux nouveaux astres brillants. L.-Philippe en exil, poussera des cris de désespoir dans le temps que le Grand Pontife Pie IX abandonnera Rome ou ses États pour Gaëte, ville du territoire napolitain.

XXV.

Après le siège tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

V. 92.

Après avoir siégé sur le trône, dix-sept ans, L.-Philippe tombera par le même mouvement révolutionnaire qui amènera, quand le temps des dix-sept ans sera révolu, de grands changements pour cinq autres souverains : Pie IX, le Grand-Duc de Toscane, le Roi de Naples, le Roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche. Louis-Napoléon, élu dans le même temps Président de la République française, sera peu après, par la prise de Rome et l'occupation des États du Pape, peu conforme aux désirs des révolutionnaires romains.

Digitized by Google

XXVI.

Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand Chameau, ne s'en repentira,
Trembler du Rhône, et plus fort ceux de Loyre,
Et près des Alpes Coq le ruynera.

V. 68.

Le more d'Alger soumis à la France entrera dans le concert européen. Cette soumission forcée sera pour le plus grand avantage du vaincu. Durant la conquête, la guerre civile éclatera en France. Ceux de Lyon trembleront et plus encore ceux de Vendée, et de nouveau ceux de Lyon et de l'Isère sous la répression du Coq de L.-Philippe. Ce même Coq fera la conquête entière de l'Algérie.

XXVII.

Plus ne sera le grand en faux sommeil :
L'inquiétude viendra prendre repos,
Dresser phalange d'or, d'azur et vermeil,
Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

V. 69.

Le more d'Alger entretenant la paix avec tous les peuples et se livrant à la piraterie contre tous, cessera d'être libre, et les navigateurs ne seront plus inquiétés. La France formera des armées qui, sous le drapeau des trois couleurs, rouge, blanc, bleu, rendront l'Algérie terre française.

XXVIII.

Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebors affaire,
Jeune Ogmion abismera son fort.

IX. 89.

La fortune sourira à Philipp durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier, il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule gaulois à peine né, renversera la puissance si fortement établie de Philippe, Roi de l'embastillement de Paris et remplacera sur les monnaies l'effigie du Roi déchu.

XXIX.

Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pôle aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion,
Troubler l'emprise à Philip. tributaire.

VIII. 81.

La monarchie nouvelle, en désolation de la mort de Mme Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et ébranlée par les banquets réformistes sera renversée, moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. De la Sicile insurgée contre Naples aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que Philip. aura usurpé par amour de la liste civile.

XXX.

Rouge, long, sec, faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignan poyson, et lettres au collet,
Sera saisi eschappé en dangie.

VIII. 82.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des Rois Français, cœur sec, Roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter des regrets. On lui reprochera la mort du prince de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires; saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

XXXI.

Au lieu de Drux un Roy reposera,
Et cherchera loy changeant d'Anathème,
Pendant le Ciel si très-fort tonnera,
Portée neufve Roy tuera soy-même.

IX. 57.

Le Roi se reposera dans sa fuite à Dreux; là il prendra confiance en la loi de régence; mais ce Roi, frappé d'aveuglement par la vengeance céleste, aura changé une loi ordinaire du royaume et ce changement sera cause de la ruine totale de sa dynastie. C'est à Dreux qu'il apprendra que la loi de régence a été repoussée. Pendant ce temps, le doigt de Dieu se manifestera d'une manière terrible dans les évènements qui se presseront. L'émeute deviendra révolution, et la révolution enfantera le jeune Ogmion ou la jeune République. Le Roi, par sa propre faute, mettra fin à sa vie politique.

Digitized by Google

XXXII.

Par avarice, par force, et violence,
Viendra vexer les siens chef d'Orléans,
Près saint Mermire assault et résistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

VIII. 42.

Par son avarice, par l'embastillement de Paris, par sa pratique de laisser grossir l'émeute pour l'écraser plus complètement, Philippe, seul chef de la dernière branche d'Orléans, monté au trône, viendra vexer les siens. Quelques républicains assaillis près Saint-Merry, soutiendront l'assaut. Durant l'émeute, on dira que le chef d'Orléans, renfermé dans son propre palais où l'insurrection l'assiégera, se repose en la force de son armée; mais la dernière heure de sa vie politique aura sonné.

XXXIII.

Par le décide de deux choses bastards,
Neveu du sang occupera le règne,
Dedans lectoyre seront les coups de dards,
Neveu par peur pliera l'enseigne.

VIII. 43.

Par la chute de deux gouvernements de fait et non de droit, gouvernements du chef d'**Orléans** et du **jeune Ogmion**, successeur de **Philipp.**, gouvernements non soumis à l'acceptation du peuple, le neveu, fils d'un frère de Napoléon Ier, occupera le règne avec un pouvoir absolu... Le mot **Lectore** se trouve dans quatre quatrains pour *Lectoure*, ville du Midi de la France. — **Plier l'enseigne**, se dit d'une armée qui ne doit plus combattre. Le neveu, **Empereur pacifique**, a déjà une fois arrêté la guerre de peur d'être débordé par la Révolution.

XXXIV.

Le procrée nature d'Ogmion,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au myhom,
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

VIII. 44.

Homme providentiel, héritier de l'Ogmion de 1848, sept ans après avoir été élu Empereur, il adoptera une nouvelle ligne de conduite. Il sera l'allié et l'ami d'un roi descendant d'une des plus vieilles maisons princières et d'un homme sans naissance, fils de ses œuvres et chef du mouvement italien. — L'avenir donnera l'explication du dernier vers.

XXXV.

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes,
Il ne pourra au temple du Soleil,
Il volera faisant choses si hautes,
En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

VIII. 53.

Louis-Napoléon voudra, par le succès, se faire pardonner à Boulogne des insuccès précédents, il ne pourra. Condamné à une prison perpétuelle, il s'élèvera bientôt au trône de la France, lumière du monde. Il fera choses si hautes, que la nation lui donnera le pouvoir le plus absolu qui fut jamais.

XXXVI.

Au déserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire fera grand prouesse,
L'Empereur tost mort sera condamné.

IV. 65.

Après que L.-Philippe aura abandonné son trône au déserteur de la grande forteresse de Ham, Louis-Napoléon, qui se sera déclaré son adversaire à Strasbourg et à Boulogne, fera grandes prouesses; Empereur, il ne tardera pas à être condamné à mort par les Sociétés secrètes, ainsi que le marquent les quatrains V. 8, 9, 10, sur la conspiration d'Orsini; mais, comme le disent ces quatrains, Dieu le protégera et avec lui la France.

XXXVII.

Lorsqu'on verra les deux licornes,
L'une baissant, l'autre abaissant,
Monde au milieu, pilier aux bornes
S'enfuira le neveu riant.

VII. 43.

Lorsqu'on verra les deux pouvoirs qui représenteront la nation française, le pouvoir exécutif, L. Philippe, baisser devant la minorité du pouvoir législatif qui réclamera la réforme et mettra le ministère en accusation; le peuple s'interposer, renverser les deux pouvoirs, et ne s'arrêter dans son œuvre de révolution sociale qu'à la voix d'un homme éloquent et ferme porté au gouvernement provisoire, le neveu de l'Empereur s'enfuira d'Angleterre, où la diplomatie de L.-Philippe l'aura retenu. Il accourra de l'exil, souriant à l'avenir dans cette même année 1848, dont on trouve le nombre dans les mots : **licornes**, **monde** et **pilier**, il sera élu Président de la République française.

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES TRAITS CARACTÉRISTIQUES

RENFERMÉS DANS LES QUATRAINS INTERPRÉTÉS DE LOUIS-PHILIPPE Ier

Philipp., 28 et 29 (1), **chef d'Orléans**, 32, branche cadette, 9, 15, de la ville d'Eu, 3, formera un des partis qui diviseront la France, 1. Il professera des principes révolutionnaires, 30; il sera d'un cœur sec, 30; il sera avare, 32; il verra avec peine la naissance du duc de Bordeaux, 11; il calomniera cette naissance, 9 et 7; Maria Stella lui intentera un procès comme ayant été substitué à elle au berceau, 18; il aura pour lui la plus grande part de la nation, 9, la moindre part restant fidèle au Bourbon aîné, mais sans prendre sa défense, 8; il ravira le trône, 3 et 12, au jeune roi au nez bourbonnien, 3, à la chevelure blonde, 4 et 12, héritier du vrai rameau de fleur de lis, 15 et 6, successeur de Hugues-Capet, duc du duché de France, 16, aîné, 9, élu, 12, Dieudonné, 4.

Ferdinand d'Orléans prendra part à la révolte, 4; Charles X abdiquera malgré la défense des Suisses, 5 et 17; Philipp. agira alors comme Philippe de Macédoine, 4, et comme Agésilas de Sparte, 7. Le quasi-légitime, 7, 8, 10 et 18, qui n'aura pu sous la république monter au pouvoir, dépossédera alors un roi, 7. à la fin de juillet, après la disparition du Grand-Chien. Cette circonstance le fait nommer trois fois le **Gros Mastin** par le Prophète (*extrait de la lettre*), 17 et 24. Il prendra la cocarde tricolore, 4 et 27, replacera le coq sur les drapeaux, 1 et 26; il partagera le pouvoir avec la nation, 9 et 10; il regardera avec défiance les républicains, 17, 10, 27 et 26.

Le prince de Condé sera étranglé dans son lit, 12 et 30. Ferdinand entrera en Belgique, 6. La guerre civile éclatera à Lyon, en Vendée et près des Alpes, 26.

Madame tentera de soulever la Vendée, 13; elle sera trahie et prise, 14; elle accouchera à Blaye, 13.

Philipp. aura la fortune prospère durant sept ans, 28; il soumettra les Arabes, 26, 27 et 28. Question d'Orient, 28. Ferdinand se tuera sur le chemin de la Révolte, 4, 5 et 6. Philipp. enverra chercher à Sainte-Hélène les os du premier Consul, 20. Louis-Napoléon fera sa tentative de Boulogne, 20 et 35, et sera renfermé à Ham, 35.

Le duc de Bordeaux s'exilera à Venise, et épousera la princesse de Modène, 15, 16 et 17; Philipp. verra avec peine ce mariage, 17.

Philipp. se fera de plus en plus le vassal des rois, 30; son gouvernement deviendra de plus en plus corrompu, 8; il vexera ses sujets par son avarice, 32, par sa violence contre les banquets réformistes, 32; il combattra les idées libérales, 19, 10, 37 et 28; il arrêtera Pie IX dans ses réformes, 19. La Sicile, la première, proclamera le règne de la liberté, 29. L'opposition de la Chambre abaissera le roi, 37. Le peuple descendra dans la rue, 37, 10, 28; combattra près Saint-Merry, 32; le roi, dans son palais, se croira sûr du succès, 32; il abdiquera, 32 et 11, et s'enfuira avant la fin de la lutte, 11; il se cachera sous des vêtements d'emprunt, 11; il sera pris et relâché, 11 et 30; il se reposera à Dreux, où il apprendra que la loi de régence est repoussée, 21; il sera renversé comme Charles X, 18 et 31; seulement, il n'aura à la fin que son congé, 30; il sera tombé tard, 8 et 30, après dix-sept ans de règne, 25; il aura pour successeur immédiat le **Jeune Ogmion**, 28, 31 et 34; il abandonnera son sceptre au déserteur de Ham, 36, au neveu, 33 et 37, héritier du Triumvir, 20, et **Empereur pacifique**, 19, monté au trône par la chute de deux gouvernements bâtards, 8, 33 et 34, échappé à la conspiration d'Orsini, 21, 22 et 23, et qui fera de grandes choses, 36, 37, 3, 34 et 25.

Parmi les quatre cents quatrains qui restent encore à expliquer, il y en a peut-être bien quelques-uns qu'un Traducteur plus habile que moi interprètera un jour de ce même règne de Louis-Philippe; mais on doit convenir que l'ensemble que je donne forme un tout assez complet, et que le peuple ne se souvient plus guère d'autres choses de ce règne. — L'*Histoire prédite et jugée* tout entière, montrera que le Prophète s'attache, avant tout, à reproduire les faits vraiment populaires.

(1) Les chiffres indiquent le nombre de chaque quatrain dans l'ordre de l'interprétation.

Digitized by Google

I.

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque :
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.
I. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront, que outre la course des armées de la LIBERTÉ à l'intérieur, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'AIGLE (des Napoléon), celle du COQ (de L.-Philippe) et celle des trois frères rois, ayant pour marque dans les quatrains les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI).

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,

Nostradamus fixe l'époque du commencement de ces guerres dans sa lettre à Henri II : « SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ESTÉ FAICTE EN AFRIQUE ET DURERA C'EST ICY (en comptant à partir de ce moment-ci on arrivera à l'année 1792) JUSQUES A L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX QUE L'ON CUYDERA ÊTRE UNE RÉNOVATION DE SIÈCLE. (L'année 1792 commencera une nouvelle ère dans le monde par une révolution radicale). — La durée de ces guerres est fixée dans la même lettre; un des quatrains en fixe le terme et celui-ci en particulier dit qu'elles ne dureront qu'autant que le triomphe des partis y désignés.

Outre la course du Castulon monarque.

Castula, æ f. (*castus*) habillement dont les filles romaines se couvraient depuis le sein jusqu'aux pieds (Wailly). Les statues de la Liberté et de la République française ont ce vêtement : *Liberté*, dit Chompré (*Dict. de la Fable*) *divinité allégorique. On la représentait sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main et un bonnet de l'autre, et ayant auprès d'elle un char avec un joug brisé* (1). — COURSE. Ce mot placé auprès du Castulon comme le char à joug brisé auprès de la Liberté, aide à l'interprétation et peint en même temps la rapidité des marches des armées républicaines ou de la Liberté. — Le Prophète a dit : SAULT CASTALLON, VIII. 48. — CURSEUR VICTOIRE IX. 21. — SAULT CASTULON, I. 93. — LE SAUT CASTULUM, dans sa lettre prophétique, pour désigner ce même gouvernement. — MONARQUE. — Il est dit du Tiers-État arrivé au pouvoir : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON IX. 17. — AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE 1. 59. — On lit dans le *Journal de l'anarchie* (11. 461) : Le 10 août 1793, fête de l'anniversaire de la prise des Tuileries. Une statue hideuse et massive de la Liberté s'élevait en regard de l'échafaud de Louis XVI... », et (111. 1156.) 17 novembre 1793 : Un décret ordonne que le sceau de l'État représentera la statue colossale du *Peuple français* par David, avec cette légende : « *Le peuple seul est souverain* » et (11. 669). Le Directoire adopte pour timbre cette composition : « *La République française, sous la figure d'une jeune femme, est assise revêtue d'une tunique.* » Moreri dit : Rome... avec un habit long... tient d'une main son sceptre et de l'autre un globe. » (Rome, p. 576). — On lit dans le *Mag. Pitt.* (1846-204) : Le 16 juin 1549... (du temps du Nostradamus), une statue de la France.... armée à l'antique, revêtue d'une toge impériale azurée et semée de fleurs de lis. » Béranger a dit (*Le vieux sergent*) :

De quel éclat brillaient dans la bataille
Ces habits bleus par la victoire usés!
La *Liberté* mêlait à la mitraille
Des fers rompus et des sceptres brisés.
Les *nations reines* par nos conquêtes
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas.

Ces citations montrent que la Liberté (CASTULON) tenant le sceptre et ayant en main tous les pouvoirs, peut être dite MONARQUE. Μουη seul, αρχη souveraineté, pouvoir, charge.

Victoire incerte trois grands couronneront.

VICTOIRE INCERTE. Construction latine. Le nom d'instrument, de moyen, se met à l'ablatif sans préposition : il mourut de faim, *fame interiit*.

TROIS GRANDS COURONNERONT. La Liberté, CASTULON, a le sceptre comme les rois, mais comme elle est ennemie des couronnes, signe de la royauté, et qu'elle ne porte qu'un bonnet, Nostradamus la sépare des trois grands que les guerres doivent couronner.

Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

Ces trois grands désignés par cinq marques différentes ne peuvent être trois souverains. — La traduction du quatr. VIII. 46. met sur la voie de l'interprétation de celui-ci; en voici les deux derniers vers : CAR MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS. — La guerre civile désolera la France plus qu'à aucune autre époque sous les gouvernements du Coq (République et L.-Philippe) de l'AIGLE (Empire), et des TROIS FRÈRES DE FRANCE (Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.) — Des quatrains nombreux parlent du Coq de la République et de L.-Philippe, de l'AIGLE CELTIQUE; on voit Louis XVI sous la marque du Soleil dans le quatr. III. 34. QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, et dans la lettre : « ET PRÉCÉDERA DEVANT UNE ECLYPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÉBREUX QUI SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C. ET DE LA JUSQUES ICY. » Louis XVIII, dans le I. 33. Le Grand Lyon par forces Césarées. ... Et Charles X., dans le I. 84 : LUNE OBSCURCIE AUX PROFONDES TÉNÈBRES SON FRÈRE PASSE DE COULEUR FERRUGINE. — On verra plus loin les mots du quatr. I. 39. PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ, interprétés des trois partis : légitimiste, bonapartiste et républicain sous le gouvernement usurpateur de L.-Philippe. — Ce qui a déterminé Nostradamus à désigner les trois frères Rois sous les emblè-

(1) La pièce *One Dime* (50 centimes) des États-Unis est à l'effigie de la Liberté. — La Liberté est représentée par une jeune femme vêtue de la CASTULA qui la couvre depuis le sein jusqu'aux pieds; elle tient d'une main un bâton (sceptre) surmonté du bonnet-phrygien et de l'autre une banderolle sur laquelle on lit LIBERTY. Cette banderolle recouvre en partie un écusson sans armoiries. (Voir fig. 1).

Digitized by Google

mes LUNE, LYON, SOLEIL, c'est sans doute parce que deux de ses frères Louis XVI et Charles X ont, comme le SOLEIL et la LUNE, subi une éclypse, et que ces deux astres sont frères : *Fratris radiis obnoxia Luna* (Virg.), *fratris soror obvia flammis* (Sen.) (Gradus). En outre, Nostradamus a connu les derniers Valois. Henri II, auquel il écrit : « MES YEUX FURENT SI PROCHES DE VOTRE SPLENDEUR SOLAIRE » mit sur ses monnaies, la LUNE, et François II, son successeur, le LYON. — Plusieurs quatrains parlent de la triste destinée des trois derniers Valois, frères Rois comme les trois derniers Bourbons.

A la suite de ce quatrain viennent dans la centurie plusieurs autres sur la même époque historique. Le premier dit la chute de Napoléon, son exil à l'île d'Elbe comme souverain, et son retour; le second sa rentrée à Grenoble; le troisième la bataille de Waterloo. Après un quatrain sur la mort de Henri II et un autre sur la mort de Louis XVI, le prophète revient, dans les deux suivants, sur le fait important du désastre de Waterloo et dit la mort de Napoléon Ier. Le quatrain qui suit annonce l'assassinat du duc de Bourbon-Condé dans le temps que TROIS revendiquent le pouvoir usurpé par un quatrième parti.

La présence de ces quatrains à la suite de celui qu'on interprète ici ne peut que lui ajouter une nouvelle force comme annonçant les guerres des partis.

II.

Un serpent veu proche du lict royal
Sera par dame nuict chiens n'abayeront ;
Lors naistre en France un prince tant royal
Du ciel venu tous les princes verront.

IV. 93.

Madame, sur son lit royal, craindra un proche parent, et la nuit de l'accouchement, ceux qui devront publier la naissance ne seront avertis que lorsqu'on n'aura plus rien à redouter pour la mère et son fruit. Alors sera né en France, un prince, héritier de la plus vieille des monarchies, tous les rois le nommeront *Dieudonné, l'enfant de miracle, l'enfant de l'Europe.*

Un serpent veu proche du lict royal.

UN SERPENT. — Ce mot qui se trouve six fois dans les quatrains, désigne ainsi que les mots SERAPHIN VIII. 69. SÉRAPHIQUE. X. 95, un grand personnage. — *Séraphins*, Séraphins. — *Seraphis*, serpent qui vit dans le Nil (Wailly). — *Séraphins*, anges du premier ordre de la première hiérarchie (Moréri). — L'Ange tombé prit la forme du serpent pour séduire Eve. — Le serpent figure dans la Fable (*voir* Python, Aristée, Acheloüs, Méduse, Eumémides, Envie, Cadmus, Eurydice, Esaque, Caducée, Laocoon, Latone, Discorde, Tirésias, Prudence, Salus, Saturne). — Fraude, divinité fabuleuse qu'on représentait avec une tête humaine d'une physionomie agréable, et le reste du corps en forme de serpent, avec la queue d'un scorpion.

Nostradamus, qui CONFÈRE sa prophétie aux sacrées ÉCRITURES... AUX SACRÉES LETTRES... AUX DIVINES LETTRES (cette dernière expression est employée après les citations de l'Apocalypse à la fin de la lettre à Henri II), Nostradamus rappelle ici le chapitre XII de ce même livre de l'Apocalypse :

1. Il parut encore un grand prodige dans le ciel : c'était une femme qui était revêtue du SOLEIL et qui avait la LUNE sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête.

2. Elle était enceinte, et elle criait comme étant en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut aussi dans le ciel : c'était un dragon roux, qui avait sept têtes et dix cornes et sept diadèmes sur ces sept têtes.

4. Il entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber sur la terre. *Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devait enfanter, afin que lorsqu'elle aurait enfanté, il dévorât son fils.*

5. Elle mit au monde un enfant mâle, qui devait gouverner toutes les nations avec une verge de fer; et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait un lieu que Dieu lui avait préparé, afin qu'on l'y nourrît durant mille deux cent soixante jours.

7. Alors il y eut un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon..... etc. (Traduction par le Maistre de Sacy).

Nulle part ailleurs dans les saints livres, nulle part, peut-être, dans la littérature d'aucun peuple on ne trouve une figure semblable à celle-ci : les allusions à peine voilées qu'elle laisse faire à tout lecteur, montrent que le prophète a été fort heureux dans le choix qu'il en a fait. — La suite de ce travail montrera quel développement merveilleux prend la prophétie dès que l'allusion du prophète est connue. (Voir plus loin les mots MACÉDON, MYRMIDON, SPARTE, etc... — En renvoyant encore au même livre de l'Apocalypse pour les règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII, etc... Nostradamus semble inviter le Traducteur à y puiser toute l'histoire contemporaine.

Sera par dame nuict chiens n'abayeront.

Th. Muret dit : « Le vendredi 29 septembre 1820, jour de saint Michel, vers deux heures du matin (NUICT) Madame ressentit les premières douleurs; aussitôt elle appelle ses femmes qui accourent. Le travail se fit si heureusement qu'au bout d'un quart-d'heure l'enfant fut reçu par Mme Bourgeois, femme de chambre ordinaire de la duchesse. C'était un garçon! Le docteur Deneux était venu dès le premier moment; mais la princesse, avec une admirable présence d'esprit, ne veut pas que son enfant soit détaché d'elle avant l'arrivée des témoins; car elle savait bien qu'il fallait que la naissance du prince fut entourée de toute la publicité possible, afin de repousser d'avance la calomnie. Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, avait été désigné pour être un des témoins (CHIENS N'ABAYERONT). En attendant son arrivée, la duchesse ordonne qu'on introduise les gardes nationaux du poste des Tuileries. Le premier qui se présente est M. Lainé, en faction au pavillon Marsan; puis viennent MM. Peigné, Dauphinot et M. Triozon-Sadourny, qui commadait le poste. Lorsque M. le duc d'Albuféra entra dans la chambre : — Venez donc, Monsieur le maréchal, s'écria la courageuse princesse, le duc de Bordeaux vous attend... (22-23.). Le bonheur de la famille royale ne fut pas partagé par la maison d'Orléans, à en juger d'après les détails suivants, contenus dans un

Digitized by Google

ouvrage publié il y a plusieurs années et qui n'ont pas été démentis. Quelques moments après l'accouchement de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, M. le duc et Madame la duchesse d'Orléans vinrent lui rendre visite. En entrant, la dernière dit à sa belle-sœur : — Enfin, il n'y avait personne? — Je vous demande pardon, lui répondit assez sèchement quelqu'un qui se trouvait derrière elle, « M. le » maréchal Suchet y était accompagné de quatre gardes » nationaux et ils déclareront ce qu'ils ont vu. » Quant à M. le duc d'Orléans, sa figure était renversée, son humeur visible et ses propos tellement offensants, que Mme de Gontant, tout en larmes, s'écria : — Maréchal, venez donc répondre à M. le duc d'Orléans. Ce prince ne tarda pas à sentir combien sa conduite avait été inconvenante; Mlle Adélaïde fut envoyée le lendemain à Mme de Gontaut pour essayer de réparer les torts de la veille : — Mon frère, dit-elle, a cédé, j'en conviens, à un premier mouvement; mais si vous voulez vous mettre un instant à sa place, vous concevrez ses regrets; on ne voit pas échapper d'un œil sec pour ses enfants la couronne de France... Bouton et Gravier eurent grâce de la vie. Ainsi, la naissance de Henri, de cet enfant que l'on avait voulu tuer dans le sein de sa mère, fut marquée par la grâce des coupables, demandée par la mère elle-même! (29-30). »

Lors naistre en France un prince tant royal.

Les d'Orléans sont princes royaux; mais unique HÉRITIER DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (v. XVe quat.), le duc de Bordeaux, à sa naissance, est le prince royal par excellence. — Des éditions plus récentes que celle de 1566 portent TANT LOYAL : les imprimeurs ont vu une faute dans cette répétition du même mot à la rime. Nostradamus, cependant, a pris soin de dire de sa rime trop facile : RÉPONDRA QUELQU'UN QUI AURAIT BIEN BESOIN DE SOY MOUCHER LA RITHME ÊTRE AUTANT FACILE COMME L'INTELLIGENCE DU SENS EST DIFFICILE. — Cette faute contre la prosodie se retrouve ailleurs, VIII, 17. VI, 50, etc. En outre, ce quatrain ne parle que de la naissance du prince. Si le traducteur insiste sur le mot ROYAL, ce n'est pas qu'il soit embarrassé du mot LOYAL, car M. de la Guéronnière a dit, dans le portrait qu'il trace du comte de Chambord : « M. Véron ne pouvait échapper à cette Majesté encore plus *loyale* que *royale*, et qui portait avec elle cette grâce de bienveillance et de bonté que le malheur donne souvent à la grandeur. »

(56) Le même écrivain fait voir que le mot ROYAL est bien celui du quatrain, en commençant ainsi sa brochure : « Je n'approche de ce nom (et de cette figure) qu'avec une respectueuse indépendance. Dans cette figure, c'est *la plus grande race royale du monde* qui revit. Dans ce nom, c'est le passé le plus glorieux de la France qui retentit. M. le comte de Chambord est plus qu'un exilé et un prétendant, plus qu'un roi sans couronne et un Français sans patrie : il est un principe. Amis et ennemis lui reconnaissent ce caractère. Les uns peuvent l'accepter; les autres peuvent le repousser; tous doivent l'honorer, sous peine de se renier eux-mêmes dans cette vie nationale qui est la source commune de toutes les familles d'idées et d'opinions. Dans l'ordre logique et providentiel de l'humanité, si le passé est aux rois, l'avenir est aux peuples. »

L'importance que l'écrivain donne encore au prince condamné à mourir en exil, explique pourquoi le Prophète, qui emploie plus de vingt-cinq fois le mot ROUGE pour désigner la Révolution, et plus de quinze fois le mot BLANC pour désigner la Légitimité, parle avec tant de détails de ce dernier représentant des rois, au milieu de ses nombreux quatrains sur le temps présent.

Du ciel venu tous les princes verront.

Th. Muret dit : « Bien des gens remarquaient que le duc de Bordeaux était né le jour de la fête de saint Michel qui terrassa le démon. On se rappelait les affreuses émotions éprouvées par la duchesse de Berry pendant sa grossesse et l'on admirait les forces que la Providence lui avait données pour amener à bien cet enfant si miraculeusement conservé... « Mes amis, dit Louis XVIII au peuple, votre » joie centuple la mienne. Le ciel nous a donné un fils. »(25).

Le Bon Français, alm. univ. 1838, p. 175. — Lorsque les ambassadeurs furent introduits devant Louis XVIII, Mgr Macchi, nonce du Pape, parlant au nom de ses collègues, prononça ces paroles : Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets, est aussi l'enfant de l'Europe, il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitation. » — Le duc de Bordeaux se nomme Henri Dieu-Donné.

Aucun prince en France appartenant à l'ancienne race des rois (TANT ROYAL), pas même Louis XIV, n'a été aussi désiré, n'a été autant cru venu du ciel qu'Henri Dieu-Donné, et son plus proche parent a protesté contre sa naissance, et, pour lui seul peut-être de tous les princes, les témoins manquèrent à l'accouchement. — CHIENS N'ABAYERONT. — Le chien est l'emblème de la fidélité. Ces CHIENS placés auprès du lit royal et en présence du SERPENT, sont certainement chargés de la défense de la DAME et de son fruit; ils s'éloignent au moment même où tout réclame impérieusement leur présence. — « Et en effet, dit le duc d'Orléans dans sa protestation, vit-on jamais, lorsqu'une femme, de quelque classe que ce soit, était sur le point d'accoucher, que pendant la nuit les lumières fussent éteintes, que les femmes placées auprès d'elle fussent endormies, que celle qui était le plus spécialement chargée de la soigner s'éloignât, que son accoucheur fût déshabillé et que sa famille, habitant sous le même toit, demeurât plus de vingt minutes sans donner signe de vie? S. A. R. le duc d'Orléans est convaincu que la nation française et tous les souverains de l'Europe sentiront les conséquences d'une *fraude* si audacieuse et si contraire aux principes de la monarchie héréditaire et légitime. — Fait à Paris, le 30 septembre 1820. »

Le Prophète, qui défend ici la naissance du duc de Bordeaux contre le duc d'Orléans, attaque, par un juste retour, celle du même duc d'Orléans, substitué, dit-il, au berceau, à une jeune fille : PAR FRAUX DE JEUNE PUTE. (*Voir* le XVIIIe quatrain.)

Le seul mot NUICT du quatrain fait perdre à un faux prophète la moitié des chances de rencontrer juste.

On observe avec étonnement le nombre considérable de circonstances dont Nostradamus entoure tout évènement qu'il annonce; il a pris assurément, en agissant ainsi, le seul moyen de ne donner, selon sa promesse, à chaque quatrain qu'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE; mais l'œuvre d'un faux prophète aurait pu, dans ces conditions, rester des siècles entiers sans qu'un seul quatrain reçût une interprétation complète.

Digitized by Google

III.

Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien, par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

Ce que ravy sera de jeune Milve.

Avant d'avoir lu ce quatrain, le Traducteur savait déjà, par la seule connaissance du secret du Prophète, qu'il y trouverait l'usurpation de 1830; mais, en le lisant, combien il fut dévoyé! Ces mots : NORMANS DE FRANCE ET DE PICARDIE, NÉGRISILVE, LOMBARDIE, peuvent-ils avoir un rapport plus ou moins direct avec la révolution de Juillet? Enfin, comme le secret d'interprétation ne lui a jamais semblé en défaut, il cherche la valeur de ces mots.

Normans de France et de Picardie.

Le Prophète, qui ne veut pas d'*invéréconde loquacité*, n'a pas mis sans dessein NORMANS DE FRANCE. Si tous les Normands sont Normands de France, ceux-là seuls le sont aussi de Picardie, qui habitent la frontière de ces provinces. La carte me montre là une rivière de France dont une rive est Picarde et l'autre Normande, et sur cette rivière une ville... Grande est ma surprise!... Là se trouve le domaine privé des d'Orléans. — Je commence à croire que le secret d'interprétation va être confirmé une fois de plus. — Les mots NOIRS et TEMPLE, interprétés toujours de ROI et de FRANCE, ne m'arrêtent pas. — Le dernier vers me fait croire qu'il est question dans le quatrain des Napoléon; mais alors ils sont de Négrisilve? et je l'ignore aussi complètement que j'ignorais que les d'Orléans fussent NORMANS DE FRANCE ET PICARDIE. — NÉGRISILVE c'est la Forêt-Noire (*Nigra-Silva*), la Forêt-Noire qui s'étend parallèlement au Rhin, proche de Constance. Ici, je me souviens d'avoir lu que Louis-Napoléon traversait le lac de Constance à la nage. Peut-être habitait-il auprès? L'histoire de sa vie m'apprend qu'il a nommé Arenenberg *sa seconde patrie*.

Voilà donc comme je procède assez souvent dans ma traduction des quatrains. Ce quatrain, dis-je, renferme tel fait parce qu'il a telle MARQUE, et à coups de dictionnaire et à force de recherches, je me prouve de plus en plus, que le secret d'interprétation est trouvé.

Ce que ravy sera de jeune Milve.

CE QUE. — Dans les quatrains sur Louis-Philippe, on trouve : CE PEU A PEU SERONT LES GRANDS FASCHEZ, V, 65. CE CONCAVER MARBRE ET PLOMB MÉTALLIQUE, V. 7. Le Prophète qui a dit : COURIR PAR URBEN, VIII, 20 (*per urbem*), par la ville, LE PART SOLUZ MARI, IX, 34, le mari seul, et qui nomme son interprète TRADUCTEUR, IX, 1 et IX, 81, a écrit en latin avec des mots français, c'est-à-dire que la construction de sa phrase est latine, CE QUE, CE, sont, pour *quo*, par cela, *eo*, dans le but.

RAVY. — Le 18 juillet 1808, Louis-Philippe, dit Alex. Dumas, écrivit à la Reine de Naples :

« Jamais je ne porterai de couronne, tant que le droit de ma naissance et l'ordre de succession ne m'y appelleront pas. Jamais je ne me souillerai en m'appropriant CE QUI appartient légitimement à un autre prince... Je me croirais avili, dégradé, en m'abaissant à devenir le successeur de Buonaparte, en me plaçant dans une situation que je méprise, que je ne pourrais ATTEINDRE que par le parjure le plus scandaleux, et où je ne pourrais espérer de me MAINTENIR quelque temps que par la scélératesse et la perfidie..... Mon ambition est d'un autre genre : j'aspire à l'honneur de participer au renversement de son empire, à celui d'être un instrument dont la Providence se servira pour en délivrer l'espèce humaine, pour rétablir sur le trône de nos ancêtres le roi, MON AÎNÉ et mon maître, et pour replacer sur leurs trônes tous les souverains qu'il a dépossédés. J'aspire peut-être plus encore à l'honneur d'être celui qui montre au monde que, quand on est ce que je suis, on dédaigne, on méprise l'usurpation, et qu'il n'y a que des parvenus sans naissance et sans âme qui s'emparent de CE QUE les circonstances peuvent mettre à leur portée, mais que l'honneur leur défend de s'approprier » (I, 150).

On cite ce long fragment d'une lettre trop passionnée pour être sincère, parce qu'elle montre que L.-Philippe ne croyait pas pouvoir posséder légitimement le trône tant qu'il existerait un AÎNÉ, et le prophète appelle le duc de Bordeaux AÎNÉ, VI. 95, parce qu'il dit qu'il ne pourra ATTAINDRE le trône que par le parjure, et le prophète se sert du même mot pour marquer son arrivée au pouvoir : le fera ATTAIGNER, VI. 84, parce qu'il dit qu'il ne pourrait espérer s'y MAINTENIR que quelques temps, et le prophète dit de lui : SA GRANDE CHARGE NE POURRA MAINTENIR, VI. 13; enfin, parce qu'il désigne le trône par ces mots : CE QUI appartient légitimement à un autre..., ET CE QUE les circonstances peuvent mettre à leur portée..., et que le prophète, par les mots CE QUE, désigne le trône RAVY par ce même Philippe.

Le lecteur observera souvent que le prophète semble avoir vu chaque action, entendu chaque parole et lu chaque mot historique.

Le 5 août 1830, dit Al. Dumas, Charles X était à Verneuil; ce fut là qu'il apprit l'ouverture des Chambres, et lut le discours qu'y avait prononcé le lieutenant-général; son étonnement fut grand quand il vit que le nom d'Henri V n'avait pas même été prononcé, et qu'aucun des droits du royal enfant n'avait été réservé. Cependant rien de tout cela ne pouvait lui faire perdre complètement l'espoir qu'il fondait sur le duc d'Orléans. — Je pense bien, dit-il, que mon cousin est incapable de prendre une couronne qui ne lui appartient pas. — Non, répondit la Dauphine : il ne la prendra pas; mais il se la laissera mettre sur la tête (I. 286).

MILVE-MILVUS, Milan. On trouve une autre fois ce mot dans Nostradamus : ŒNOBARBE NEZ DE MILVE, V. 45. Le Traducteur s'est d'autant plus cru en droit de voir dans le mot MILVE le nez recourbé du Milan ou d'un Bourbon, qu'un autre quatrain a ces mots : LE BLONDE au nez, II. 77, qui sont la traduction de ŒNOBARBE NEZ DE MILVE. Enfin,

Digitized by Google

il serait trop long de tout dire à chaque quatrain, le Traducteur devrait écrire un chapitre sur chaque mot, si le lecteur ne voulait lui accorder une certaine confiance. Ce même MILVE est appelé AUBEREAU, IV. 85, et GRIS OYSEAU, I. 100.

M. Didier dit dans le portrait qu'il trace du duc de Bordeaux : « Quoiqu'un peu pleine et marquée du cachet bourbonnien, sa figure est très-agréable. »

Par les Normans de France et Picardie.

On lit dans Mac-Carthy : « *Eu*, ville de France, dans un vallon agréable, sur la Bresle, qui la *sépare de l'un de ses faubourgs*. On y remarque le château du Duc d'Orléans qui renferme une belle galerie de tableaux historiques; elle commerce en grains, chanvre, cordage et serrurerie dite de Picardie. »

Ainsi, Eu, située sur la rive normande de la Bresle, a un de ses faubourgs sur la rive picarde, et la serrurerie de cette ville normande est dite *serrurerie picarde*. Les d'Orléans sont bien alors Normands de France et de Picardie par leur séjour à Eu.

On lit dans Moréri : « Eu, ville de France en Normandie, est située sur la rivière de Bresle, qui sépare la Normandie de la Picardie... 1664... Depuis, Eu a appartenu à Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston. »

On lit dans le journal *La Gironde* (31 décembre 1859) : Le Tribunal civil de la Seine prononçant entre Schlick, artiste, et les d'Orléans : « Attendu que la révolution survenue en février 1848 constitue un cas de force majeure, et que *les parties de* NORMANDIE sont affranchies par cet évènement de l'exécution des engagements par elles contractés, à raison de l'état des choses politiques qui a cessé d'être, etc. »

Les noirs du temple du lieu Négrisilve.

LES NOIRS. — Ce mot, qui se trouve 26 fois dans les quatrains et plusieurs fois dans les présages, est l'anagramme du mot ROI. Tout autre anagramme formée avec les lettres de ce mot ne pourrait voiler la pensée, ne présentant pas deux sens : *ori, ior, rio, iro, oir*.

On lit dans le *Mag. Pitt.* (1836, p. 306) : Les faiseurs d'anagrammes ne s'attachaient pas à ce qu'elles reproduisissent exactement toutes les lettres d'un nom; il leur suffisait qu'il y eût à-peu-près pour l'œil un jeu de mots; je dis pour l'œil, car ils ne semblaient pas beaucoup tenir à ce que leurs productions présentassent toujours un sens spirituel et régulier. »

On voit dans Nostradamus une foule d'anagrammes : RAPIS, Paris, chose enlevée, VI. 23. SILÈNE, isle Élène, compagnon de Bacchus, II. 58. PAV, NAY, LORON, premier mot du premier quatrain de la première centurie dédiée à Henri II, VIII. 1. NAPAVLAION ROI, et les trois villes de PAV, de NAY et d'OLORON, situées dans les Basses-Pyrénées. MENDOSUS, Vendosinus et roi rusé, IX. 45. IX. 50. IX. 81. CHYREN, Henryc et Cyrus, II. 79. IV. 34. VI. 27. VI. 70. VIII. 54. IX. MANTOR, Mantoue et Normant, IX. 22, etc., etc.

Nostradamus, en disant NOIR, ROUGE, VI. 25, NOIR, BLANC, VII. 2, a donné lui-même à entendre que ce mot a une signification cachée. — Dans NOIR, il y a le mot ROI; noir se dit en latin, *niger*, mot qui est l'anagramme de *regni*, royaume. — La connaissance de la Mythologie a déterminé le Prophète à se servir de ce mot pour voiler sa pensée. — On lit dans les *Coutumes des Romains* (172) « : Pluton... on l'appelait Jupiter inférieur... on le représentait assis sur un trône avec un visage noir et menaçant ayant un sceptre et une couronne d'ébène. » Nostradamus a nommé le Roi du Ciel, au visage éblouissant de clarté, LE GRAND JOVIALISTE (Jupiter) X. 73; il a nommé noir les Rois de la terre ou d'en bas, autres Jupiters inférieurs, il a même appelé l'un d'eux expressément Jupiter. SPOLIANT JUBITER DE TOUS SES HONNEURS ET DIGNITÉS POUR LA CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE. (Paris). *(Lettre à Henri II)*.

DU TEMPLE. — Le mot TEMPLUM, dit le livre des *Coutumes des Romains*, signifia d'abord tout l'espace que nous pouvons apercevoir. Dans la suite, on le prit dans un sens plus étroit et il se dit seulement de cette partie du Ciel désignée par les augures : enfin il exprima un lieu environné de murailles et destiné au culte de quelque dieu, et consacré par les Augures... (217). L'Augure assis et revêtu de la robe appelée *Toga auguralis*, ou *Trabea*, se tournait du côté de l'Orient, et désignait avec son bâton augural, que l'on nommait *Lituus*, une partie du Ciel. Cette partie s'appelait TEMPLUM et cette façon de diviser le Ciel se nommait *Tabernaculum capere*. Alors l'Augure examinait avec attention quels oiseaux paraissaient, de quelles manières ils volaient, comment ils chantaient et de quel côté de cette partie appelée TEMPLUM, ils se trouvaient. *Les signes qui paraissaient à gauche passaient pour heureux* et ceux que l'on voyait du côté droit étaient censés de mauvais Augures (198).

Nostradamus augurant sous le ciel de France et en particulier pour la France désigne la France par le mot TEMPLE. II. 17. — III. 45. — VI. 1. — VIII. 53. — VI. 22. — X. 81. etc., ainsi qu'on le verra plus loin.

LES NOIRS DU TEMPLE. — Sous les Capétiens, des fils de Rois régnèrent avec leur père. — On lit dans le *Moniteur de l'Armée* : « L'Empereur a décidé que le Prince Impérial, son fils, recevra les mêmes honneurs militaires que ceux qui lui sont personnellement rendus, ainsi qu'à l'Impératrice. C'est-à-dire, que lorsque Son Altesse Impériale passera devant un corps de troupe, poste ou piquet, la troupe présentera les armes, les tambours battront aux champs, les trompettes et les clairons sonneront la marche... » (*La Vérité*, 28 avril 1856).

Job dit aux Burgraves :

> ... S'il arrivait qu'un vieux passât devant la porte,
> Pauvre, en haillons, pieds nus, suppliant; une escorte
> L'allait chercher; sitôt qu'il entrait les clairons
> Éclataient; on voyait se lever les barons;
> Les jeunes sans parler, sans chanter, sans sourire,
> S'inclinaient, fussent-ils princes du Saint-Empire.
> Et les vieillards tendaient la main à l'inconnu
> En lui disant : Seigneur, soyez le bienvenu!
> — Va quérir l'étranger!...
> — Il monte, Monseigneur (*Job à ceux des princes qui sont restés assis*),
> Debout! (*à ses fils*)
> Autour de moi! (*à Gorlois*).
> Ici! (*aux hérauts et aux trompettes*).
> SONNEZ CLAIRONS AINSI QUE POUR UN ROI!
>
> (*Fanfares. Les Burgraves et les princes se rangent à gauche; tous les fils et petits-fils de Job à droite autour de lui, les pertuisanniers au fond, avec la bannière haute*).
>
> Bien! (VICTOR-HUGO).

Digitized by Google

Nostradamus voyant le fils recevoir les mêmes honneurs que le père, les honneurs d'un Roi, l'associe à son père par ces mots : LES NOIRS DU TEMPLE. Partout ailleurs dans les centuries, le mot NOIR pris pour Roi, est au singulier... Des quatrains annoncent expressément que Napoléon IV régnera. — On peut croire encore que Nostradamus a parlé ici de la famille impériale comme dans le vers précédent il a parlé de la famille d'Orléans : les de NORMANDIE et de PICARDIE prennent le trône : ceux de NÉGRISILVE règnent après.

DU LIEU DE NÉGRISILVE. — *Forêt-Noire.* — Grande forêt dit Moréri, nommée par les Latins *Sylva nigra* ou *Martiana*, s'étend du Midi au Septentrion depuis les environs de Basle jusqu'au voisinage de Strasbourg.... Il y a quatre villes qu'on appelle *forestières*, parce qu'elles ne sont pas éloignées de la Forêt-Noire. Ces quatre villes sont en Souabe sur la frontière de Suisse... On les nomme Rhinfelde, Lauffenbourg, Seckinghen et Waldshust. — Forêt-Noire, dit Mac-Carthy, chaîne de montagne d'Allemagne qui se dirige du Sud au Nord depuis les anciennes villes forestières à travers le grand duché de Bade et de Vurtemberg, parallèlement au Rhin; — Constance, grand lac entre l'Allemagne et la Suisse, ville du grand duché de Bade; — Thurgovie, l'un des cantons suisses, borné au N. par celui de Zurich et le grand duché de Bade au N.-E. par le lac de Constance.

Arenenberg. En 1817, dit Feller (art. Saint-Leu) la Reine Hortense acquit dans le canton de Thurgovie le château d'Arenenberg.

L.-Philippe voulut éloigner d'Arenenberg Louis-Napoléon, après sa tentative de Strasbourg, mais la Suisse, dit M. Guy, avait adopté Louis-Napoléon en lui attribuant la qualité honorifique de *citoyen de Thurgovie*... Le prince écrivit la lettre suivante au président du conseil de Thurgovie :

Arenenberg, ce 22 septembre 1838.

Monsieur le Landamann,

« ... En quittant aujourd'hui volontairement le seul pays où j'avais trouvé, en Europe aide et protection, en m'éloignant des lieux qui m'étaient devenus chers à tant de titres, j'espère prouver au peuple Suisse que j'étais digne des marques d'estime et d'affection qu'il m'a prodiguées... Un jour viendra où je pourrai, sans compromettre les intérêts des deux nations qui doivent rester amies, retrouver *l'asile où vingt ans de séjour et de droits acquis m'avaient créé une seconde patrie.* »

Louis-Napoléon BONAPARTE. (76).

Louis-Napoléon en visitant sa tante, grande duchesse de Bade, en se rendant par plusieurs fois à Strasbourg, a traversé la Forêt-Noire fort rapprochée de son lieu d'habitation.

Feront aulberge et feu de Lombardie.

Le journal *La Guerre d'Italie* a publié une image représentant l'attaque des Turcos à Turbigo (LOMBARDIE) une maison porte ces mots pour enseigne *Albergo de la Croce*, ce qui montre que le mot AULBERGE est bien pour auberge. La lettre *l* a disparu d'un grand nombre de mots, *ultra* a fait *oultre* aujourd'hui *outre*, etc. Malte-Brun dit d'une hôpital de Gênes (Italie 627). On le nomme *Albergo dei proveri*, hôpital des pauvres. Les combats sanglants de Palestro, de Magenta, de Solferino et l'occupation du pays qui dure encore, ont fourni une interprétation de ce vers qui doit paraître suffisante.

Le Traducteur, instruit par les quatrains, a dit avant les évènements que l'Empereur victorieux auprès de BUFFALORE (*Magenta*) entrerait dans MILAN, qu'un combat meurtrier aurait lieu lorsqu'il serait au TERROIR MANTOUAN (*Solferino*) et qu'il aurait une armée à Strasbourg, que le Pape perdrait les Légations, etc., etc. Il lui a été facile de connaître la valeur de ces mots : FERONT AULBERGE ET FEU DE LOMBARDIE.

Que le lecteur se souvienne maintenant de ce qui a été dit au commencement de l'interprétation de ce quatrain. Avant d'avoir lu ce quatrain, le Traducteur savait déjà par la seule connaissance du secret du Prophète, qu'il y trouverait l'usurpation de 1830; mais en le lisant, combien il fut dévoyé! Ces mots : NORMANS DE FRANCE ET DE PICARDIE, NÉGRISILVE, LOMBARDIE peuvent-ils avoir un rapport plus ou moins direct avec la Révolution de Juillet?

Le Traducteur a eu lieu d'être très-satisfait des explications que quelques minutes de réflexions et de recherches lui ont fait trouver.

IV.

Et Ferdinand blonde sera déserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route
Et marchera contre le Myrmidon.

IX. 35.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux) sera désertée. Il quittera la fleur de lis pour suivre Philippe de France si semblable au Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet contre le petit Roi Dieudonné et enfant de miracle.

Le Traducteur ignorait que Ferdinand fut le nom d'un fils de L.-Philippe, que le mot MACÉDON pût convenir à ce Roi, que le mot MYRMIDON, dont il ne connaissait pas la signification, pût être interprété du duc de Bordeaux, et cependant il était sûr à l'avance de trouver encore dans ce quatrain, le fait de l'usurpation de 1830. — Le secret de Nostradamus ne peut être en défaut.

Et Ferdinand blonde sera déserte.

Et, cette conjonction en français serait ici sans objet; devenant en latin la préposition *e*, elle donne un sens à un vers qui semblait n'en renfermer aucun : E. FERDINANDO *blonde* DESERTA ERIT, la chevelure blonde sera désertée par Ferdinand. — FERDINAND. — Ferdinand-Philippe, Louis-Charles, Henri de Bourbon, duc d'Orléans, né en 1810 à Palerme, fils de L.-Philippe.... La maison où il avait été déposé dans ses derniers moments, a été convertie en une chapelle sous l'invocation de saint Ferdinand (Feller : *Orléans*). Ces derniers mots montrent que parmi tous les noms du prince, FERDINAND, cité le premier, est celui sous lequel il était connu. On voit sous le portique d'en-

Digitized by Google

trée de la Madeleine, les statues du roi saint Louis et de l'apôtre Philippe, placées par Louis-Philippe, qui a fait achever cette église; le père qui a voulu honorer ses patrons en leur élevant des statues, a voulu honorer celui de son fils par la construction d'une chapelle. Al. Dumas écrit au fils de L. Philippe : « Cet homme, c'est vous, Monseigneur Ferdinand d'Orléans; vous qui, après avoir été notre camarade de collége, serez aussi notre Roi. Vous qui du trône où vous monterez un jour, toucherez d'une main à la vieille monarchie et de l'autre à la jeune République (II. 305). » Louis-Philippe Ier pensait que ce fils lui succéderait sous le nom de Ferdinand Ier.

Blonde. — On verra plus loin que le duc de Bordeaux est appelé blond esleu I. 39. — « Ses cheveux arrondis autour de sa tête, dit Th. Muret (109), sont de la plus heureuse nuance blonde, ainsi que ses favoris en collier et les petites moustaches blondes qui ombragent ses lèvres. »

Sera déserte, *desero, desertus,* abandonner, délaisser, se séparer de... (Wailly). — « Ferdinand, dit Feller, parcourut en 1829, avec son père, l'Angleterre et l'Écosse. En visitant le champ de Culloden, où se sont évanouies toutes les espérances du dernier des Stuarts, il manifesta pour ce malheureux Prince le sentiment de la plus vive sympathie. » — Ce prince ne devait pourtant pas tarder à déserter la cause de la légitimité.

Quitter la fleur, suivre le Macédon.

Quitter la fleur. Il est dit du même Ferdinand : Et sera contre la fleur tant bellique VI. 83. (p. 18) et le duc de Bordeaux est dit héritier du vrai rameau de fleur de lis issu V. 39. (XVe q.n). — Philippe-le-Bel fit battre une monnaie qu'on appela *florins*, parce que d'un côté il y avait une croix fleurdelisée (*Dict. des orig.* Noël). — La fleur par excellence (*flos*, *floris*) est la fleur de lis, et l'on a dit un florin, comme plus tard un *Louis*, un *Napoléon*.

Ferdinand vint à Montrouge pendant qu'on se battait à Paris. — « Pour prévenir tout péril, disent les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (VI. 22.), M. Leullier, maire de Montrouge, s'arrêta au parti d'informer le gouvernement provisoire de l'arrivée du duc de Chartres. Celui-ci le pria d'adresser directement sa lettre au général Gérard, membre du gouvernement provisoire... Entre quatre et cinq heures, la réponse du gouvernement provisoire arriva. C'était le général Lafayette qui écrivait : En l'absence du général Gérard, disait-il, je réponds à M. le maire de Montrouge, et je suis sûr que le général n'eût pas répondu autrement. La révolution qui se fait doit assurer la liberté des peuples et des individus sans exception pour la famille d'Orléans. C'est au duc de Chartres à juger du parti qu'il veut prendre. Le duc de Chartres retourna à son régiment. » Trois jours après, ajoute Th. Muret (54), il entra dans Paris avec son régiment gagné à l'insurrection.

Suivre le Macédon. — En présence de ce mot Macédon, mes souvenirs classiques me rappelèrent tout d'abord les noms de Philippe et d'Alexandre de Macédoine, et je ne pus croire que le Prophète qui avait nommé deux fois Philipp. le Philippe de France (ce mot Philipp. ne se trouve que deux fois dans les Centuries), le nommait ici Macédon uniquement parce qu'il est l'homonyme d'un Macédonien. L'histoire me montra bientôt les étranges rapports qui existent entre le Roi Français et le Roi Macédonien de même nom, en particulier surtout pour le fait de l'usurpation sur un neveu.

LES DEUX PHILIPPE ROIS

L'UN DE MACÉDOINE

D'après Feller, qui dit :

1° Il fut élevé à Thèbes (République), où son père l'avait envoyé en ôtage, et fut confié à Epaminondas, dont il s'honora toujours d'avoir été l'élève.

2° Dès sa jeunesse il fit éclater cette souplesse de génie, cette grandeur de courage, qui lui fit un nom si célèbre et de si puissants ennemis.

3° Après la mort de Perdicas III, son frère, il se fit déclarer tuteur de son neveu, et se mit bientôt sur le trône à sa place, l'an 360 av. J.-C.

4° L'Etat était ébranlé par les secousses de différentes revolutions, Philippe s'appliqua à l'affermir.

5° Les Illyriens, les Péoniens et les Thraces voulurent profiter de sa jeunesse pour lui déclarer la guerre; il désarma les deux premiers de ces peuples par des présents et l'autre n'osa remuer.

6° Vainqueur par la politique et par la ruse, il déclara libre Amphipolis, ville qu'Athènes revendiquait comme une colonie. Son dessein était de ménager cette république et de ne point épuiser ses forces en voulant garder cette place.

7° Les Athéniens, peu sensibles à son intention, s'armèrent pour lui ôter la couronne; mais le Roi macédonien les vainquit....

8° Philippe avait les vices et les apparences de vertus qui naissent d'une ambition démesurée : sa politique, son art de dissimulation, ses intrigues doivent être attribuées à son ardeur pour les conquêtes....

9° Il a dit qu'on amuse les enfants avec des jouets et les hommes avec des serments. Maxime odieuse qui fut l'âme et le principe de sa vie politique, et qui dans ces temps d'une malheureuse philosophie, est devenue tellement la ressource du mensonge que ce n'en est plus une....

10° Il mourut assassiné....

(Feller. Art. *Philippe*).

Rollin dit *(Histoire ancienne)* :

11° Le nouveau Roi, sans s'étonner, se hâta de remplir l'attente publique; il pourvoit et remédie à tout, relève les courages abattus, rétablit et discipline les troupes (15)....

12° Environné dès le commencement de son règne au dedans et au dehors d'ennemis puissants et redoutables, il emploie tantôt l'adresse, tantôt la force pour les surmonter. Il s'applique, il réussit à désunir ses envieux; pour frapper plus sûrement, il élude et détourne les coups qui le menacent (151).

13° Il prodiguait l'or et l'argent pour se faire des créatures. Il avait des intelligences secrètes dans toutes les villes de la Grèce et par le moyen des pensionnaires qu'il tenait à ses gages, et qu'il payait grassement, il était informé exactement de toutes les résolutions qui s'y prenaient, et venait presque toujours à bout de faire tourner les délibérations à son gré. Par là, il sut tromper la prudence, éluder les efforts et endormir la vigilance des peuples (157).

Anquetil dit *(Précis d'Hist. anc.)* :

14° Philippe disait, et il l'avait éprouvé, qu'il n'y avait pas de ville imprenable, pourvu qu'un âne chargé d'or pût y rentrer; mais il gardait ce genre de corruption pour ses ennemis. Il ne voulait pas qu'on l'employât autour de lui, en prodiguant des richesses aux courtisans. (II. 251).

15° Par une disposition particulière de la Providence qu'on peut regarder comme une punition, Philippe qui avait toujours fomenté des troubles dans la Grèce, se trouvait dans sa cour, en proie à des divisions domestiques. (II. 259.).

L'AUTRE DE FRANCE

D'après tous les historiens :

1° Il fut envoyé dans sa jeunesse aux armées républicaines en ôtage par son père qui ne croyait pas avoir donné à la révolution un gage assez sérieux en votant la mort de Louis XVI. Confié à Dumouriez, il s'honora toujours d'avoir été son élève.

2° La souplesse de son génie lui fit servir la révolution et la royauté. La célébrité attachée à son nom dès sa jeunesse par les combats de Jemmapes et de Valmy, lui valut plus tard un trône et lui fit dans la famille royale et la noblesse de puissants ennemis.

3° Après la chute de Charles X, son parent, il fut déclaré tuteur de son neveu et se mit bientôt à sa place, l'an 1830 après J.-C.

4° L'Etat était ébranlé par les révolutions différentes survenues entre 1789-1830; Philippe s'appliqua à l'affermir.

5° Divers gouvernements voulurent profiter des embarras d'un pouvoir mal assis pour arriver à leur fin. Il fit bloquer Lisbonne et prendre la flotte portugaise. Il envoya son fils en Belgique contre la Hollande, qui n'osa remuer; il fit occuper Ancône.

6° Ayant obtenu enfin par la politique et par la ruse de compter dans le concert européen après l'affaire d'Orient, il fit à l'Angleterre la promesse d'abandonner l'Algérie, et cette colonie fut présentée aux chambres comme le tombeau des armées Françaises

7° Les Anglais, peu sensibles à son intention, continuèrent à abaisser devant le monde entier, la couronne de France. Philippe ne les vainquit pas; mais, au contraire, son anglomanie lui fit perdre le trône.

8° Philippe avait l'apparence des vertus qui naissent d'une ambition démesurée : sa politique, son art de dissimulation, ses intrigues doivent être attribuées à son ardeur de posséder le trône et de le conserver à sa famille.

9° Il a amusé la famille royale et le peuple Français par des serments, souvent réitérés. La Charte n'a point été une vérité. La corruption électorale, l'esprit même du gouvernement de Philippe, ont fait naître la réflexion qui termine la biographie ci-contre du roi macédonien.

10° Sa vie politique s'achève dans une révolution.

Nostradamus a dit de Philippe :

11° Le neuf Empire VIII. 81. Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre. V. 68. Sept ans sera Philipp. fortune prospère rebaissera des Arabes l'effort. IX. 89. Dresser phalanges d'or d'azur et vermeil, Subjuguer Afrique, la ronger jusques aux os. V. 69.

12° Par trois l'Empire subrogé exanclé. I. 39. Victoire incerte : trois grands couronneront. I. 31. Sous ombre feincte d'oster de servitude. Peuple et cité, l'usurpera luy-même. V. 5. Après aux champs avoir le cerf chassé, Le Loup et l'Ours se donront défiance. V. 4.

13° Rouge, long, sec, faisant du bon valet, A la parfin n'aura que son congie. VIII. 82. Luy et le règne viendont si fort rogneux, Qu'ains qu'il guérisse son fait sera bien tard. III. 73. Et tost au règne seront faits partiaux. IV. 95. Un dubieux ne viendra loin du règne, La plus grand' part le voudra, soutenir, Un Capitole ne voudra point qu'il règne. VI. 13. A la main gauche viendra changer le sceptre. V. 6.

14° Luy et le règne viendront si fort rogneux. III. 73. Par avarice, par force et violence viendra vexer les siens chef d'Orléans. VIII. 42.

15° Après aux champs avoir le cerf chassé... livré au champ. V. 4. et 5. Quitter la fleur. IX. 35. Contre la fleur. VI. 83. Rouge, long, sec, faisant du bon valet, A la parfin n'aura que son congie. VIII. 82. Un en sera tesmoing. IV. 45. Fera tant de rudesses. VI. 83. Pendant le ciel si très-fort tonnera. IX. 57.

Note sur le Paragraphe 12. — Les lois de septembre font taire les partis, et les mariages introduisent les enfants de Philippe dans les cours étrangères...

Digitized by Google

Qui prouve trop ne prouve rien, dit-on. Cependant deux hommes de même caractère, placés dans les mêmes conditions, les mêmes circonstances ne peuvent que se ressembler en bien des points.

De ces rapprochements on conclura que pas un nom, pas même celui de Philippe (PHILIPP.) ne désignerait mieux ici Philippe de France que le mot MACÉDON.— Quand même Philippe de France n'aurait eu avec son homonyme de Macédoine, pour tout trait de ressemblance, qu'une usurpation faite dans les mêmes conditions d'un oncle sur son neveu dont il a été déclaré tuteur, il mériterait encore à juste titre durant l'acte même d'usurpation le nom de MACÉDON.

Au grand besoin défaillira sa route,

Th. Muret, dit : De Saint-Cloud, Charles X se porta le 31 Juillet à Rambouillet à douze lieues de Paris. Le duc d'Orléans, au lieu de se rendre auprès du roi, en sa qualité de prince du sang, était resté dans une retraite impénétrable, d'où il vint à Paris après le combat terminé. Pendant ce temps, son fils aîné le duc de Chartres, appelé de Joigny avec le régiment de hussards dont le roi lui avait confié le commandement, rencontra en chemin Madame la Dauphine qui revenait des eaux de Vichy. Le duc de Chartres renouvela auprès de cette princesse les plus fortes protestations de dévouement et de fidélité. Trois jours après il entra dans Paris avec son régiment gagné à l'insurrection (54). — Al. Dumas dit : Louis-Philippe se cacha dans un des petits pavillons de son parc... Il resta dans ce pavillon pendant toute la journée du 28 et 29; mais le 29, après avoir reçu le message de Laffitte, son inquiétude fut si grande que, si bien caché qu'il fût dans son pavillon, il ne s'y crut pas en sûreté, et partit pour le Raincy avec M. Oudard. Il portait un habit marron, un pantalon blanc, un chapeau gris avec une cocarde tricolore faite par sa sœur (I. 255).

L.-Philippe qui avait QUITTÉ LA FLEUR DE LIS durant l'insurrection, allait la proscrire après la révolution.

Et marchera contre le Myrmidon.

ET MARCHERA. — Il fallait, dit Al. Dumas (I. 280-283), à tout prix éloigner Charles X, le chasser de Rambouillet, comme on l'avait chassé de Paris. On commença par décider que l'on nommerait quatre commissaires pour protéger Charles X contre la colère publique. — Tous quatre furent mandés au Palais-Royal. L.-Philippe les reçut, leur dit que Charles X réclamait une sauvegarde, et leur expliqua leur mission. Ils devaient sauvegarder le roi jusqu'à ce qu'il fût hors de France. — Mais, dit M. de Schonen, il faut tout prévoir, Monseigneur, si Charles X remettait le duc de Bordeaux entre nos mains, qu'aurions-nous à faire? — Comment donc? s'écria L.-Philippe, visiblement contrarié de la question : le duc de Bordeaux! mais c'est votre roi. — La duchesse d'Orléans était présente; elle poussa un cri de joie et se jeta dans les bras de son mari. — Oh! Monsieur, dit-elle en sanglotant, vous êtes le plus honnête homme du royaume. Les commissaires partirent donc, sachant que le duc de Bordeaux était le roi, mais ignorant, si l'on remettait ce roi entre leurs mains, ce qu'ils en devaient faire. C'était à eux d'aviser. Ce fut ce jour-là même, au reste, que le duc d'Orléans fit publier, dans le *Courrier français*, sa protestation contre la naissance du duc de Bordeaux. — Les commissaires arrivèrent à Rambouillet au milieu de la nuit. Charles X, qui n'avait demandé personne, fut fort étonné quand on lui annonça la visite des quatre ambassadeurs demandés par lui. Il fit répondre que l'heure était mal prise pour une audience; mais que, cependant, il offrait à MM. les Commissaires l'hospitalité au château de Rambouillet. — Les commissaires refusèrent à leur tour et reprirent la route de Paris. — Le duc d'Orléans les vit revenir avec un certain effroi. — Il faut cependant qu'il parte, murmurait-il; il le faut, il le faut. — Mais comment le déterminer à partir? demanda un des commissaires. — En l'effrayant, dit L. Philippe. Puis tirant à l'écart le colonel Jacqueminot, il lui donna tout bas quelques ordres. — Le colonel s'inclina et sortit : l'expédition de Rambouillet était résolue.

Le lendemain, Paris se reveilla au bruit du tambour, battant la générale, tandis que des hommes du peuple, ou vêtus comme des hommes du peuple, couraient par les rues en criant : « Aux armes! » On se réveilla, on s'informa, on apprit que Charles X avait réuni douze mille hommes à Rambouillet; qu'il s'apprêtait à marcher sur Paris, et qu'un appel était fait au patriotisme des combattants de Juillet. Beaucoup n'avaient pas encore remis la carabine ou le fusil au râtelier; à huit heures trente mille hommes furent prêts.

On se mit en *marche* sur Rambouillet; le cortége se grossissant de tous les patriotes des villes et villages que l'on traversait. Aux premiers roulements du tambour, les commissaires étaient repartis pour Rambouillet, mais pas si vite cependant qu'ils n'eussent eu le temps d'apprécier le formidable mouvement qui se préparait. Cette fois les commissaires furent introduits devant Charles X, dont l'abdication était déjà envoyée à la Chambre des Pairs. Le maréchal Maison prit la parole, et, lui exposant la mission dont les commissaires étaient chargés, lui annonça qu'ils étaient suivis par une colonne de cinquante à soixante mille hommes. — N'avez-vous pas lu mon abdication, Monsieur, demanda Charles X? — Je l'ai lue, Sire. — Alors vous avez dû voir que j'étais résolu à mourir dans le cas où l'on voudrait employer la violence pour me faire quitter Rambouillet. — M. Odillon-Barrot prit la parole : Je ne doute pas, Sire, dit-il, que vous ne soyez prêt à faire le sacrifice de votre vie; mais, au nom de ces serviteurs qui vous entourent, qui, les derniers, vous sont restés fidèles et qui, pour ces motifs, doivent vous être plus chers, évitez une catastrophe dans laquelle ils périraient sans utilité; vous avez renoncé à la couronne, votre fils a abdiqué... — Oui, mais en faveur de mon petit-fils, interrompit vivement Charles X; j'ai réservé ces droits, et ces droits je les soutiendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

M. Odillon interrompit Charles X à son tour. — Quels que soient les droits de votre petit-fils, dit-il, quelles que soient vos espérances d'avenir pour lui, soyez bien convaincu que, dans l'intérêt même de ces espérances, vous devez éviter que votre nom soit souillé de sang français. — Charles X. se tourna alors vers le duc de Raguse qui assistait à la conversation : Que faut-il faire, Monsieur? demanda-t-il.... — Alors M. Odillon-Barrot prenant les mains du Roi qui dut, soit dit entre parenthèses, être

Digitized by Google

être fort étonné de cet attouchement, alors M. Odillon-Barrot s'écria : « Sire, il faut consommer votre sacrifice et à l'instant même... » Sur ces mots, Charles X fit signe qu'il désirait rester seul, sans doute pour se consulter avec sa famille et avec ses amis. — En conséquence, les commissaires se retirèrent. Une demi-heure après ils furent prévenus que le Roi avait quitté Rambouillet.

L.-Philippe, ayant en main la double abdication de Charles X et de son fils, avait donc fait marcher la révolte moins contre eux que contre le MYRMIDON.

MYRMIDON, homme très-petit (*dict. d'après l'Académie*). En 1819, Béranger fit contre la famille royale la chanson des Myrmidons. — Eaque, dit Moréri, fils de Jupiter et d'Egine, fille d'Asope, régna dans l'île d'Œnone, qu'il appela Egine, du nom de sa mère. La Fable ajoute que la peste ayant dépeuplé son pays, ce Roi obtint de Jupiter son père, que les fourmis fussent changées en habitants qu'on nomma Myrmidons, selon la signification du mot grec Μυρμηξ. Au reste, ce Prince fut si considéré pour son intégrité et sa prudence que les anciens croyaient que Pluton l'avait associé à Minos et à Rhadamante pour juger les morts.

Chaque MYRMIDON, on le voit, a été donné directement à Eaque par Dieu, et au moyen d'un miracle.— Louis XVIII voyant que la Révolution a fait périr le dernier espoir de sa branche en la personne du duc de Berry, demande à Dieu un miracle. L'épouse de la victime, déjà mère trois fois, a eu deux enfants morts presque en naissant, et l'enfant qui survit est une fille. Après les terribles secousses éprouvées par la mère dans le temps de sa grossesse, peut-on espérer que l'enfant vienne à terme? qu'il survive? — Autre crainte : cet enfant sera-ce bien un garçon?... Ce n'est pas sans raison que les contemporains ont nommé le duc de Bordeaux : *Dieudonné, enfant de miracle,* que le Prophète l'a nommé MYRMIDON.

V.

Par conflict Roy règne abandonnera,
Le plus grand chef faillira au besoing,
Morts profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le chef des d'Orléans, le premier de la nation après les Bourbons-aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand se tuant sur le chemin de la révolte, servira de témoin à la justice de Dieu.

Par conflict Roy règne abandonnera,

Ce quatrain renferme ce vers : LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOING, semblable à l'un du quatrain que l'on vient d'interpréter où il est dit du MACÉDON, chef de la branche cadette, le plus grand de la nation après les membres de la branche aînée : AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE; le Traducteur croit voir là une MARQUE qui adapte l'un à l'autre ces deux quatrains; il cherche alors à interpréter ce dernier du même fait historique renfermé dans le premier. Charles X abandonne, en effet, le règne à la suite d'un conflit.

Le plus grand chef faillira au besoing,

Voir plus haut (page 16) AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE.

On lit dans M. Guy. (42), *Protestation de Joseph Bonaparte en faveur de Napoléon II* : New-York, le 18 Septembre 1830. A Messieurs de la Chambre des Députés..... « En vain le duc d'Orléans abjure sa Maison au moment de ses malheurs : Bourbon lui-même, rentré en France l'épée à la main avec les Bourbons, à la suite des étrangers, qu'importe que son père ait voté la mort du roi son cousin pour se mettre à sa place? Qu'importe que le frère de Louis XVI le nomme lieutenant-général du royaume et régent de son petit-fils. En est-il moins Bourbon? En a-t-il moins la prétention d'être appelé au trône par le droit de sa naissance? Est-ce bien sur le choix du peuple ou sur le droit divin qu'il s'appuie pour s'asseoir sur le trône de ses ancêtres? Ses enfants pensent-ils autrement? Et le passé et le présent ne font-ils pas assez prévoir quel sera l'avenir sous une branche de cette Maison ? Le 14 Juillet, le 10 Août n'annoncent-ils pas assez les derniers jours de Juillet 1830? Et ces journées à leur tour, ne menacent-elles pas la nation d'un nouveau 28 Juillet à une époque plus ou moins rapprochée? »

Morts, profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez.

L'édition de 1566 a CANFLICT pour CONFLICT. MORS pour MORTS, DES TRANCHÉS pour D'ESTRANGEZ, fautes que l'on trouve corrigées dans l'édition de 1669, à Paris chez Pierre Promé. — On lit dans le *Dictionnaire des origines* (Noël). *Suisses*.... C'est Charles VIII qui créa en 1496 la compagnie des Cent-Suisses.... Cette compagnie ainsi nommée à cause du nombre des hommes dont elle était composée, faisait encore partie de la garde du roi de France à l'époque de la révolution; supprimée quelque temps après, elle fut recréée à la rentrée des Bourbons, par ordonnance royale du 15 Juillet 1815, réorganisée par une autre ordonnance du 14 Décembre 1815; elle subsita jusqu'au 21 Mai 1817, époque où elle prit la dénomination de compagnie de gardes à pied ordinaire du corps du roi. Charles VIII eut comme Louis XI, des Suisses dans ses armées. Depuis le traité de Fribourg, conclu avec les Suisses en 1516 (du vivant de Nostradamus) et appelé la *paix perpétuelle,* ils ont demeurés fermes dans leur alliance avec la France. Ils la renouvelèrent en 1582 avec Henri III, et, en 1602 avec Henri IV. Louis XIII en 1616, tira des corps des Suisses qui servaient en France, des compagnies pour former le régiment des Gardes-Suisses..... Ce régiment continua sous cette dénomination à faire partie de la garde de nos rois jusqu'au 10 Août 1792, qu'il fut supprimé après qu'une grande partie des soldats qui la composaient eurent péri en défendant Louis XVI et le château des Tuileries. Après le retour de Louis XVIII en France, en 1814, des troupes Suisses furent comprises dans le cadre des armées; elles formèrent six régiments, savoir : deux dans la garde et quatre dans la ligne; mais depuis 1830, ces troupes ne font plus partie de ce cadre. »

Digitized by Google

Tout homme du temps du prophète a pu voir comme lui des Suisses auprès des rois de France, et prévoir que dans un conflit ces étrangers prendraient la défense de la personne royale et que l'insurrection tournant sa haine contre eux, ne leur ferait aucun quartier; mais ici se trouvent des détails qui ne peuvent être prévus et qui font l'objet de la prédiction : LE PLUS GRAND CHEF fait défaut, le ROY abdique, UN est TESMOING.

Dans la journée du 27, dit Feller (art. Charles X) des préparatifs de résistance eurent lieu sur plusieurs points. La gendarmerie, ayant voulu dissiper les rassemblements, fut repoussée La ligne qui devait la soutenir hésita. Bientôt l'hôtel-de-ville, l'arsenal et la préfecture de police tombèrent au pouvoir des insurgés. La caserne de Babylone occupée par les Suisses, fut enlevée et la garde royale dût se replier sur plusieurs points.... Le lendemain la cause royale était perdue. Des régiments de ligne avaient fraternisé avec le peuple, la garde royale s'était vue obligée de battre en retraite, le Palais-Royal, le Louvre et les Tuileries étaient tombés au pouvoir de l'insurrection et le drapeau tricolore flottait de toutes parts dans Paris. »

Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

UN EN SERA TESMOING. On compta par centaines de mille les témoins de la révolution de 1830; mais Dieu accompagna la mort d'un d'entre eux de circonstances si extraordinaires qu'on y vit les marques de sa justice. — L'espoir de la monarchie de Juillet fut le TESMOING des vengeances célestes. — Μαρτυρ, un témoin, un martyr, dit le Lexique. On lit dans Bergier « *Martyr*. Ce nom signifie *témoin*, il désigne un homme qui a souffert des supplices, et même la mort, pour rendre témoignage de la vérité de la religion qu'il professe. On le donne par excellence à ceux qui ont sacrifié leur vie pour attester la vérité des faits sur lesquels le Christianisme est fondé. En chargeant les apôtres de prêcher l'Évangile, Jésus-Christ leur dit : Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act. ch, I, v. 8).

Le Prophète qui ne laisse pas sa prophétie incomplète, désignera ce TÉMOIN et dira par quel genre de mort il rendra témoignage (voir l'explication du quatrain suivant); il fera plus encore, il le nommera par son propre nom, FERDINAND, et cela dans un quatrain extrêmement clair par lui-même, dans un quatrain qui, adapté à d'autres par plusieurs expressions, sera un des plus merveilleux de son livre. (Voir p. 14).

VI.

Celuy qu'aura tant d'honneur et caresse,
A son entrée de la Gaule Belgique,
Un temps après fera tant de rudesse
Et sera contre la fleur tant bellique.

VI. 83.

Ferdinand, qui recevra tant d'honneur et caresse à son entrée de la Gaule Belgique soulevée contre la Hollande, un temps après se brisera la tête sur les pavés. La Révolution l'aura fait l'héritier du trône usurpé sur L'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR-DE-LYS, race belliqueuse que lui-même aura aidé à déposséder.

On lit dans le *Moniteur* du 11 Août, dans sa première colonne : *Lettre particulière.* Mons, 9 Août 1831. « Nous nous réjouissons vivement d'avoir franchi la frontière dès ce matin à la pointe du jour, et d'avoir aussi bien célébré l'anniversaire de l'avènement de notre roi chéri. C'est hier à onze heures qu'est arrivé un officier de la garde civique à cheval, de Mons, avec une lettre du général Duval au maréchal Gérard, pour l'informer de l'ordre qu'il venait de recevoir du gouvernement belge de traiter les Français en amis et de les recevoir dans toutes les places de son gouvernement. Aussitôt il fut décidé que M. le duc d'Orléans prendrait provisoirement le commandement du 5e de dragons avec lequel il formerait l'avant-garde..... Arrivés à la frontière les dragons l'ont franchie aux cris de vive le Roi! vive la France! Plus loin, des douaniers belges étaient sous les armes, et, chose assez bizarre, *ils avaient le drapeau français* sur leur maison. Le duc d'Orléans leur envoya dire de mettre à côté les couleurs belges et ils répondirent qu'ils n'en avaient pas. — Après une halte où nous déjeûnâmes, et où nous fraternisâmes avec des curés, des propriétaires, des gardes civiques, etc., nous traversâmes deux villages, où nous fûmes couverts de fleurs et assourdis (à la lettre) des cris de vive le Roi des Français! vivent les princes ses fils! vive le duc d'Orléans! vive le duc de Némours! tout comme en France; à chaque instant on voulait nous forcer à boire, c'était à qui arrêterait nos soldats pour les régaler. A cet empressement, vraiment extraordinaire, nous répondions par les cris de : Vivent les Belges! vive la Belgique! c'était à qui crierait le plus fort. Nos princes furent ainsi portés par la foule jusqu'à une hauteur d'où l'on découvre tout le champ de bataille de Jemmapes. Ce fut en cet endroit que se présenta le général Duval, qui ne quitta plus nos princes et les escorta au milieu des acclamations toujours croissantes jusqu'à la porte de Mons, où se trouvèrent la régence et le bourguemestre ainsi que le 2e et le 3e bancs de la garde-civique. Le bourguemestre harangua nos princes; Monseigneur le duc d'Orléans lui répondit. S. A. R. répondit aussi à une allocution bien cordiale et bien militaire du colonel de la garde-civique, M. Destouches, ancien capitaine de notre 13e de cuirassiers. La garde-civique a demandé à nous précéder dans la ville, musique et tambour en tête. Quant à la réception qui nous a été faite dans la ville, c'était véritablement la même que celle que l'on a faite au roi dans son dernier voyage : même enthousiasme, mêmes cris, mêmes salutations au balcon, etc., etc. Au milieu de l'ahurissement où nous nous trouvons encore, ce qui nous frappe, ce qui nous a frappé dès les premiers pas que nous avons faits en Belgique, c'est le sentiment de toute la population, qu'elle a besoin de nous, qu'elle compte sur nous et qu'elle nous chérit comme ses alliés les plus fidèles.

P. S. — J'entends la trompette du 5e de hussards, c'est la colonne de Valenciennes qui arrive! La colonne va déboucher sur la place, et j'entends les cris : Vivent les Français! Vive L.-Philippe!

On lit dans le *Moniteur* du 15 août :

« Il serait difficile de vous peindre l'enthousiasme avec lequel les Montois ont accueilli l'*entrée* des Français : la vue des deux jeunes princes a électrisé toutes les têtes; des cris de vive la France! vivent les Français! vive le duc d'Orléans ont marqué leur arrivée. » Et encore : « La France qui, la première, a reconnu l'indépendance de la

Digitized by Google

Belgique prouve qu'elle est notre alliée. Que serions-nous devenus sans Léopold et sans L.-Philippe? » Et dans le numéro du 16 : *Arrivée à Bruxelles du duc d'Orléans et du duc de Nemours.* Il serait aussi difficile de rendre les angoisses des habitants de Bruxelles depuis deux jours que leur impatience de voir arriver cette armée française dont l'indispensable nécessité croissait d'heure en heure et presque de minute en minute. Grandes acclamations. »

On lit dans le *Moniteur* du 17 août :

« *Moniteur belge.— Fin de la guerre.*— Il a été convenu que l'armée hollandaise commencera demain, 14, son mouvement rétrograde. Le prince d'Orange enverra un officier près de M. le maréchal Gérard, pour faire connaître les routes que prendra l'armée hollandaise et fixer avec lui les lieux de station, chaque soir, pour l'une et l'autre armée, l'armée française devant accompagner les Hollandais jusqu'à la frontière. »

Ce fait militaire, de la plus haute importance puisqu'il a sauvé la nationalité d'un peuple, peut se résumer ainsi : entrée du duc d'Orléans en Belgique; honneurs et caresses donnés à ce prince. Dans l'histoire, il n'est pas plus question de combats à la suite de cette entrée que dans le quatrain. Ce fait des plus extraordinaires est on ne peut plus propre à faire reconnaître, dans une prophétie, son principal acteur.

A son entrée de la Gaule Belgique.

On sait que la Belgique faisait partie de la Gaule. Il y avait la Gaule Belgique première et la Gaule Belgique seconde.

Un temps après fera tant de rudesse.

UN TEMPS APRÈS. Ce mot dans l'Écriture, dit Bergier, signifie ordinairement la durée qui s'écoule depuis un terme jusqu'à un autre. »

On dit dans un TEMPS plus ou moins long :

FERA TANT DE RUDESSE. On lit dans le *Mag. Pitt.* (1836. 231) : Une satyre politique du XIII[e] siècle — *La paix aux Anglais* — contient ces mots : Si je puis rencontrer le roi de France dans une bataille et lui appuyer ma lance sur le dos, je le ferai si rudement choir qu'il se brisera la tête, ou que j'y romprai mon derrière.

Al. Dumas dit : Le 13 juillet (1842) à cinq heures du soir, un grand cri retentissait par toute la France : « Le duc d'Orléans est mort! » En effet, le duc d'Orléans venait de se tuer. Comment la chose s'était-elle faite? Comment un si terrible évènement venait-il d'arriver? C'était à n'y pas croire, et l'on n'y croyait pas... A onze heures, le prince montait en voiture pour aller à Neuilly faire ses adieux au roi et à la reine. La voiture qui conduisait le prince était un cabriolet à quatre roues, très-bas, en forme de calèche; il était attelé de deux chevaux et conduit à la Daumont par son cocher ordinaire. Voiture et cocher étaient ceux qui servaient d'ordinaire au prince, dans ses courses aux environs de Paris. Le prince était seul dans le cabriolet; ses aides-de-camp s'étaient offerts pour l'accompagner, mais il avait refusé. A la hauteur de la porte Maillot, le cheval monté par le postillon s'effraya et prit le galop; bientôt le postillon ne fut plus maître de ses chevaux, et force lui fut de les laisser s'emporter par le *chemin de la Révolte.* Le prince était très-leste, avait une grande habitude de la voltige; souvent il avait discuté, et un jour même devant moi avec ses frères, sur ce qu'il y avait de mieux à faire lorsqu'on se trouvait dans une voiture emportée; son avis était qu'il fallait sauter. Il sauta. Ses pieds touchèrent la terre, mais la rapidité de la course était telle que, malgré le peu de distance qu'il y avait du marche-pied au sol, il ne put rester debout, et, faisant un tour sur lui-même, il tomba en arrière, *la tête sur le pavé. La chute fut terrible*; *le prince resta sans connaissance à la place même où il était tombé.* Cent pas plus loin, le postillon se rendait maître de ses chevaux; puis, une fois maître d'eux, il revint se mettre à la disposition du prince qu'il était bien loin de croire blessé à mort... Le prince était tombé devant la maison n° 13... Hélas! pauvre prince, il n'était pas mort comme il l'avait désiré sur les bords du Danube et du Rhin, mais comme il l'avait craint, sur le pavé de la rue. Et, chose singulière, dans une rue qui s'appelait : *La rue de la Révolte.* Pour mon compte, je reçus le coup en plein cœur, avec bien des larmes, et, prophète par la douleur, j'écrivis ces mots qui, à cette époque, parurent à beaucoup de gens un blasphème et dont l'avenir a fait une vérité : « *Dieu vient de supprimer le seul obstacle qui existait entre la monarchie et la république.* »

Pour moi, dit le docteur F. Bommy (*Relation historique et médicale de la mort de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans*), pour moi, le premier groupe de symptômes dépendait de la violence de la commotion, car il ne faut pas oublier la rapidité avec laquelle marchait la voiture, et combien a dû être grande la force de projection, si on la multiplie par la vitesse.— Pendant cette crise que nous crûmes la dernière, la douleur et les sanglots de la famille royale redoublèrent; le roi consterné nous demandait sans cesse : « *Mais qu'est-ce que cela veut dire?* »

Et sera contre la fleur tant bellique.

Ce vers placé à côté de celui qui raconte la chute terrible du prince, ne semble-t-il pas la cause placée à côté de l'effet? Ferdinand se brise la tête sur le *chemin de la révolte* après s'être révolté contre la fleur de lys.

FLEUR TANT BELLIQUE. — Quelle autre fleur, arme d'une nation, peut être qualifiée de bellique à l'égal du LIS français? — Nostradamus appelle les Français VIFS à la guerre X. 82, et leur nation GENT ENDURÉE, race aguerrie. VI. 20.

Le journal *La Gironde*, que je reçois à l'instant, contient le discours prononcé par lord John Russell sur l'annexion de la Savoie, et j'y lis cette phrase : « Un pays comme la France, habité par une race si belliqueuse, possédant de si vastes ressources, riche d'opulence et d'union, ne dépend pas, pour sa sécurité, son indépendance et même sa puissance, de la question des Alpes ou du Rhin, mais bien de ses propres ressources, de son esprit national, de cet esprit indomptable d'indépendance qui règne parmi sa population, de ces qualités toutes guerrières qui ont été *toujours* déployées par la France, mais qui jamais, plus que dans la dernière guerre, n'ont fait l'admiration du monde. Voilà la sécurité de la France (3 mars 1860).

L'éternel ennemi de la France reconnaît, on le voit,

Digitized by Google

que notre patrie, sous la FLEUR DE LIS comme sous l'AIGLE, a *toujours déployé ses qualités toutes guerrières.* Si je cite ces paroles, c'est que je trouve l'occasion de dire que, malgré l'Anglais, la Savoie sera réunie à la France. Le Traducteur a pu affirmer cela, il y a plus de dix-huit mois, parce que le Prophète a dit: « MARS ÉLEVÉ A SON PLUS HAUT BEFROY, FERA RETRAIRE LES ALLOBROX DE FRANCE V. 42. Le secret d'interprétation serait fort compromis si ce quatrain ne s'appliquait pas à Napoléon III.

VII.

Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner,
Il fera tant par voye séductive :
Que du court, long, le fera attaigner,
Que contre Roy fera sa perspective.

VI. 84.

Le boiteux Agélisas, après avoir protesté contre la légitimité de naissance de son neveu, lui ravit le trône, malgré l'oracle de la Pythie : *En Sparte boiteux ne peut régner* ; mais Lysandre avait interprété d'un *défectueux* le mot BOITEUX.

L.-Philippe, l'Agésilas de 1830, n'aura pu, sans avoir tous les droits au trône, régner lors d'un gouvernement semblable à celui de SPARTE, en employant avec Dumouriez la voie la plus courte, celle des armes ; mais il fera tant par voie séductive, qu'après un long temps, il atteindra son but; alors, il renversera non une république, mais un roi.

Il serait trop long de dire comment j'ai été mis sur la voie de l'interprétation de chaque quatrain. Cependant, il est utile d'associer ici le lecteur aux jouissances rares que l'étude de ce quatrain m'a procurées.

Le quatrain précédent parle du gouvernement de 1830, il peut se faire que celui-ci n'y soit pas étranger. Souvent, plusieurs quatrains qui se suivent, parlent d'un même règne, d'un même évènement.

Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner.

SPARTE. — Je me dis de suite : Il ne peut être question ici d'une ville oubliée, et ces vers de Victor Hugo me reviennent à la mémoire :

> Le siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte,
> Napoléon déjà perçait sous Bonaparte.
> Je naquis...

Le Prophète a les mêmes droits que le Poète de désigner le gouvernement de 93 par le mot SPARTE.— CLAUDE (*Claudus* boiteux), si ce mot pris pour BOITEUX, se dit le Traducteur, adaptait ce quatrain à un autre où se trouve le mot BOITEUX, et cette seule réflexion fait que l'interprétation de deux quatrains est en un instant trouvée. Le mot BOITEUX ou CLAUDE doit être pris au figuré. On a dit *la Paix boiteuse.* On voit dans le dictionnaire de Wailly, *Esprit boiteux, claudum ingenium* — et dans le Gradus, du même *claudicat ingenium delirat linguaque mensque* (LUCR.).

Mais voici bien le plus extraordinaire; seulement un an après avoir interprété de L.-Philippe ces deux quatrains, je reconnais toute la valeur de celui-ci.— Seul, il suffirait à confondre tout sceptique et à donner la juste mesure du talent prophétique de Nostradamus. — Je lisais dans Plutarque (traduction d'Amyot), l'admirable dialogue sur les prophéties : *Des Oracles de la Prophétisse Pythie*, et j'en transcrivais quelques passages, ceux-ci entr'autres :

Encore que ces vers des oracles soient pires que ceux d'Homère, nous n'estimons pas que ce soit Apollo qui les ait faits, ains seulement qu'il a donné le principe du mouvement selon que chacune des Prophétisses est disposée à recevoir son inspiration : car, s'il falloit escrire *et non* prononcer *les Oracles, je pense que nous ne les reprendrions et blâmerions pas, disant que ce ne serait pas escriture d'Apollo, s'ils estoient moins élégamment escripts que ne sont ordinairement les lettres des Roys : car* la parole, *ny* la voix, *ny* la diction, *ny* la mesure *ne sont pas du Dieu, ains sont de la femme. Luy donne seulement les imaginations et allume en l'âme la lumière pour esclairer l'avenir, ce qui est et s'appelle* l'Enthousiasme..... *Et Boëthus : sans point de faulte, dit-il, il ne nous suffit pas d'enfermer Dieu une fois le mois dedans un corps mortel, mais encore le voudrions nous mesler parmy toute pierre et tout bronze, comme si la fortune et le cas fortuit n'estoient pas assez suffisans ouvriers de tels accidens et tels évènemens. — Comment, dis-je, te semble-t-il doncques que ces choses-là adviennent fortuitement et par cas d'adventures, et qu'il soit vraysemblable que vos atômes glissent, s'ébranlent ou gauchissent, non auparavant, ny après, mais seulement au poinct justement, que chascun de ceulx qui ont fait ces offrandes devoit avoir quelque chose de pis ou de meilleur? Et Epicurus, à ce que je voy, te sert et profite maintenant des choses qu'il a dictes et escriptes, il y a trois cents ans : et Dieu s'il ne se va emprisonner dedans toutes choses particulièrement, et ne s'y va emmurer, à ton avis ne pourra donner à chose qui soit principe de mouvement, n'y cause de passion ou évènement quelconque?... Et comme Zous, dit, que combien que ces choses ressemblassent à des fables, si est-ce que plusieurs subversions, plusieurs transmigrations de villes grecques, plusieurs venues d'armées barbaresques, et destruction de royaumes et principautés portent témoignage aux prophéties et prédictions antiques. Et ces récens et modernes accidens qui sont naguères en nos temps advenus à Cumes et à Pozzol n'estoient-ils pas promis, chantez et prophétisez par les livres sybyllins, que le temps a depuis, comme débiteur, acquittez et payez, les éruptions de feu, etc. etc.*

Il est bien malaisé de croire que cela ait jamais été sans l'entremise d'œuvre divine, tant s'en faut qu'on l'ait peu prévoir n'y prédire sans divinité. Et Boëthus adonc : Et quel accident, dit-il, saurait-on imaginer, beau sire, que le temps ne doive à la nature, et quelle chose pourrait estre si étrange, si prodigieuse et si inopinée, tant à la mer qu'en la terre, ou touchant les villes entières, ou les hommes particuliers, que si quelqu'un le prédit par traict de temps, il ne luy vienne fait? Combien que cela à proprement parler, ne soit pas prédire, ains dire simplement, ou plustost le jeter et le semer en l'air, à l'adventure, en l'infiny des paroles qui n'ont point d'origine ny de fondement, ausquelles vagantes ainsi en l'infiny quelque fois la Fortune *se rencontre et s'assemble par accident, car il*

Digitized by Google

y a bien différence, à mon avis, entre advenir ce qui a été dit *et* estre dit ce qui adviendra... *L'infinité des accidens est capable de produire toutes choses.... Sérapion luy répliqua : Boëthus dit une juste sentence touchant des propositions qui sont dites ainsi indéterminément sans certain subject. Si la victoire est prédite à un capitaine, il a vaincu ; si la destruction d'une ville, elle est perdue.* Mais là où l'on dit non-seulement ce qui adviendra, mais aussi comment, et quand, et après quoy, et avec quy, *cela n'est point une* conjecture de ce qui à l'adventure sera, *ains* une presignification et déclaration de ce qui résoluement sera *comme pour exemple le clochement d'Agésilaüs.*

Garde toy bien (1), ô nation Spartaine,
Bien que tu sois magnanime et haultaine,
Que royauté boiteuse ne se germe
En toy, qui as l'alleure droicte et ferme. »

Je transcrivais donc ces pasasges, mais je n'avais pas achevé d'écrire ces vers que je me dis : Nostradamus a fait allusion à cette prophétie de la Pythie, quand il a dit : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER. Mais alors, pourquoi cette allusion ? si ce n'est pour provoquer une comparaison entre ces prophéties et l'une de la Pythie ; si ce n'est parce qu'il veut montrer qu'il renferme dan ses quatrains tout ce que Sérapion, le défenseur des Oracles en général, dit qu'on rencontre dans les véritables prophéties. Mais peut-être, ajoutais-je, avec une certaine inquiétude, l'étude de cette allusion va-t-elle me montrer que c'est à tort que j'ai interprêté de L.-Philippe deux quatrains adaptés l'un à l'autre par les mots CLAUDE et BOITEUX. — Bien au contraire, l'histoire d'Agésilas me montre que le Philippe de France reconnu déjà, tel MACÉDON est encore tel SPARTIATE.

Feller dit : Agésilas II, roi de Sparte, était le second fils d'Archidamus. Agis, son frère aîné, étant mort, *il entreprit de faire déclarer illégitime Léotychide, fils de ce prince, et de régner en sa place.* Les soupçons exprimés par Agis lui-même sur les liaisons de Timea, sa femme, avec Alcibiade, semblaient appuyer les prétentions d'Agésilas. — Un oracle avait menacé Sparte de grands malheurs, lorsqu'on y verrait un règne boiteux ; Agésilas qui était boiteux, pouvait craindre qu'on ne lui appliquât ces paroles. Mais Lysandre, tout-puissant à Sparte, soutint que le règne boiteux annoncé par l'Oracle aurait lieu, si l'un des deux rois n'était pas *légitime*... Agésilas l'emporta et monta sur le trône l'an 399 avant J.-C. Ce roi, disgracié de la nature ; petit, de mauvaise mine, réparait par les qualités de l'âme les défauts de sa figure. *Sparte alors était au plus haut degré de sa puissance.* Athènes, vaincue par elle, avait été obligée d'abattre ses murs, et presque toute la Grèce lui était soumise, ainsi qu'une partie de l'Asie Mineure. Agésilas fit la guerre aux Perses... La plus grande partie de l'Asie Mineure tomba en sa puissance... Il se hâta de revenir arrêter les Athéniens et les Béotiens qui désolaient sa patrie. Il tailla en pièces l'armée ennemie à Chéronée... Sparte fut vaincue à Leuctres. Bientôt Epaminondas vint avec son armée victorieuse ravager la Laconie et assiéger Sparte. Mais Agésilas le força de se retirer et refusa la paix qui lui était offerte. La fameuse bataille de Mantinée, gagnée peu après par les Thébains, affaiblit les Spartiates, mais les délivra d'un ennemi redoutable, Epaminondas qui fut tué dans cette journée. Une suspension d'armes fut conclue. »

Un an après la mort d'Agésilas, Philippe de Macédoine monta sur le trône. Il affaiblit la Grèce que son fils Alexandre joignit à son empire.

On comprend la valeur que Sérapion donne à l'Oracle de la Pythie. Sparte défiante pouvait cesser d'avoir des rois, avant d'avoir vu un *boiteux* sur le trône : l'Oracle était alors en défaut. — Le *boiteux* serait monté au trône dans le temps de l'abaissement de Sparte, que la Pythie n'aurait point dit vrai. Le *boiteux* au trône dans le temps de la splendeur de Sparte serait mort avant d'avoir vu décroître la fortune brillante de sa patrie, que la Pythie encore n'aurait point rencontré juste. Le quatrain ne renferme qu'une prophétie peu circonstanciée, mais elle s'est accomplie telle qu'elle est, ne s'est accomplie qu'une fois pour Sparte, pour le monde entier peut-être.

Plutarque, écrivant sur les oracles 300 ans après, pouvait en effet ne pas attribuer au hasard l'accomplissement de l'Oracle. Pourra-t-on aujourd'hui attribuer au hasard l'accomplissement du quatrain de Nostradamus, tout autrement circonstancié que l'Oracle de la Pythie ?

L.-Philippe, nouvel Agésilas, proteste contre la légitimité de naissance de son neveu.

Le duc d'Orléans, dit Al. Dumas (I. 198), dépossédé de la couronne et dépossédé dans sa conviction par une supercherie, protesta dans le *Morning-Chronicle* qui, en novembre 1820, inséra la pièce suivante qui porte la date du 30 septembre de la même année : *Protestation de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, contre la naissance de M. le duc de Bordeaux.* S. A. S. déclare, par les présentes, qu'il proteste formellement contre le procès-verbal, daté du 29 septembre dernier, lequel acte prétend établir que l'enfant nommé Charles-Ferdinand-Dieudonné est fils légitime de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, etc., etc. Cette protestation, comme on le comprend bien, eut son retentissement aux Tuileries ; le duc d'Orléans s'y présenta aussitôt, la démentit et protesta contre elle ; en 1830, non-seulement il l'avoua, mais encore la fit insérer dans les journaux officiels.

EN SPARTE NE PEUT RÉGNER. — On lit dans Al. Dumas : « Dumouriez dit aux Commissaires de la Convention : Nous nous méprenons toujours sur nos citations, et nous défigurons l'histoire en donnant pour excuse à nos crimes l'exemple des vertus de Rome, d'Athènes ou de Sparte. (I. 99). Il leur dit (I. 94.) : Je saurai m'opposer aux horreurs des Jacobins. — Mais, général, demanda Proly, vous ne voulez donc pas de Constitution ? — Je veux celle de 1791. — A la bonne heure, mais sans roi, n'est-ce pas ? — Avec un roi, au contraire. — Avec un roi ! reprirent les trois envoyés stupéfaits. — Mon opinion, dit tranquillement Dumouriez, est qu'il faut un roi. — Mais

(1) Sparte devait nécessairement avoir un roi boiteux qui accomplirait l'Oracle en sa personne. Ces mots *garde toy* ne peuvent signifier *fais en sorte d'éviter*. Car un oracle ne peut être conditionnel. Il annonce un évènement déjà accompli aux yeux du Prophète, il ne peut donc pas ne pas avoir lieu. La Pythie savait que, prévenue, Sparte se laisserait circonvenir par des paroles et marcherait elle-même au-devant de l'Oracle. C'est ce que Nostradamus dit des quatrains qu'on interprétera avant les évènements, voir II. 27. 28. — Cette expression *garde toy* se trouve dans un quatrain que Napoléon Ier a accompli sans le connaître. VIII. 32.

Digitized by Google

pas un Français n'y souscrira ! — Allons donc ! — Mais au seul nom de Louis... — Eh ! qu'importe, reprit Dumouriez, qu'il s'appelle Louis ou Jacques ou Philippe ? — Mais comment ferez-vous adopter cette constitution ? — J'ai mes gens tout trouvés, ce sont les procureurs généraux des départements et les présidents de districts; puis, enfin, j'ai mieux que tout cela : COURT j'ai cent mille Autrichiens et Hollandais qui, dans trois semaines, seront à Paris... Ceci se passait à Tournai, où se trouvait Madame Adélaïde, sœur du duc de Chartres, et Madame de Sillery-Genlis, sa gouvernante. Dumouriez voyait tous les jours la princesse, et dans ces conférences, assure-t-on, il était grandement question de faire roi le jeune duc de Chartres. — « Al. Dumas dit ailleurs : (II. 303.) Dumouriez écrit à Charrette... Le jeune duc d'Orléans est le seul moyen de transition possible entre la république et la monarchie. »

Il fera tant par voye séductive.

« La princesse Adélaïde passait, dit Feller, (Orléans-Eugénie-Adélaïde) pour avoir une grande portée dans les idées, et surtout beaucoup d'ambition pour sa famille. Aussi s'occupa-t-elle constamment de rapprocher de son frère les hommes que leurs opinions ou leurs intérêts éloignaient de la branche aînée des Bourbons. *C'est sous son influence* que se forma le parti qui se trouva tout prêt quand arriva la révolution de 1830. » On lit dans Al. Dumas (I. 167.) : « En rentrant en France, dit Napoléon, ce n'est pas Louis XVIII que j'ai détrôné, c'est le duc d'Orléans. Et, (I. 188.) quoi qu'il en soit, l'adresse du duc d'Orléans, son langage plein de caresses, ses demi-mots sur la cour, l'opinion exprimée sur lui par Alexandre, dans les salons de Madame de Staël; sa fortune immense, ce grand aimant des classes inférieures, tout faisait du duc d'Orléans, six mois à peine après sa rentrée en France, le chef de l'opposition et l'espérance de tous les mécontents. »

Que du court, long, le fera attaigner.

On lit dans le même historien (I. 203) : « Louis-Philippe et Talleyrand, ces deux conspirateurs, jugèrent que l'heure n'était pas venue encore. L.-Philippe dut la plus grande partie de sa force à *ce qu'il sut attendre*. (Al. Dumas écrit ces derniers mots en italique). Sur ces entrefaites, Louis XVIII mourut. »

ATTAIGNER. — Ce mot vient évidemment d'*attingo* fig. atteindre, rencontrer, saisir. — *Rempublicam* entrer dans les affaires publiques (Wailly). On a vu, p. 12, que L.-Philippe s'est servi de ce mot pour désigner l'arrivée au pouvoir : « *Que je ne pourrais atteindre que par le parjure le plus scandaleux.* »

COURT, LONG. — Nostradamus use fort souvent d'antithèse de mots et de pensées. Ce qui prouve bien un peu qu'il n'a pas voulu faire, ainsi qu'on l'a prétendu, de ses quatrains, autant de chaussures à tout pied. Quelle précision dans ce vers ! TOST TARD VENU A SI HAUT ET BAS AGE, IV. 14.

Que contre Roy fera sa perspective.

PERSPECTIVE. — *Perspective*, fig. (parlant des événements heureux ou malheureux qui se présentent dans l'avenir comme presque certains), attente, espérance ou crainte. (Wailly).

Al. Dumas dit (I. 266) : « M. De Lafayette attendait son royal visiteur sur le palier de l'Hôtel-de-Ville (1830)... La situation était grave et solennelle : cette démarche que faisait le duc d'Orléans en venant demander la sanction du peuple dans le palais du peuple, c'était une rupture entière, complète, éternelle avec la monarchie du droit divin, c'était le couronnement de quinze ans de conspiration, c'était le sacre de la révolte dans la personne d'un prince du sang.

Réflexions sur ce quatrain. — Rappelons-nous d'abord ce qui, dans Plutarque, précède la citation de l'Oracle de la Pythie : « *Mais là où l'on dit non-seulement ce qui adviendra, mais aussi comment, et quand, et après quoy et avec quy. Cela n'est point une* CONJECTURE *de ce qui a l'adventure sera, ains une* PRESIGNIFICATION *et* DECLARATION *de ce qui résolumemt sera.* »

Ce quatrain, précédé d'un autre, où l'on voit trois grands évènements de la vie du fils aîné de L.-Philippe, et en même temps du règne de ce roi : ENTRÉE EN BELGIQUE, — mort sur le *chemin de la Révolte* en faisant TANT DE RUDESSE ; rupture avec la FLEUR DE LYS, ce quatrain, dit-il bien ce *qui adviendra? Comment* et *quand* et *après quoy* et *avec quy ?*

Ce qui adviendra. — Un défectueux ne pourra régner dans sa jeunesse, il régnera longtemps après l'avoir inutilement tenté.

Comment. — Par voie séductive, non employant la voie la plus courte, mais la plus longue.

Et quand. — Première tentative inutile lors d'un gouvernement semblable à celui de Sparte. Seconde tentative qui réussit lors d'un gouvernement royal.

Et après quoy. — Après la chute d'un gouvernement royal, venu après la chute d'un gouvernement républicain.

Et avec quy. — Ce défectueux aura des rapports, pour le fait annoncé de son avènement au trône, avec des républicains et des royalistes.

Si, à tout cela, on ajoute que cet homme, semblable à l'Agésilas de Sparte, désigné par la Pythie, a calomnié la naissance d'un neveu dont il a usurpé le trône, on croira peut-être, avec Sérapion, que la prophétie est possible, et que des Oracles ont reçu leur accomplissement.

VIII.

Quand dans le règne parviendra le boiteux
Compétiteur aura proche bastard
Luy et le règne viendront si fort rogneux
Qu'ains qu'il guerisse son faict sera bien tard.

III. 73.

Quand le Quasi-légitime parviendra au trône, le compétiteur (duc de Bordeaux) sera proche parent de celui qui opposera le droit de fait au droit de naissance. Le Quasi-légitime et son gouvernement deviendront si corrompus, qu'il faudra bien du temps avant que celui-ci guérisse. La Réforme apportée comme remède entraînera la chute de L.-Philippe.

Digitized by Google

Quand dans le règne parviendra le boiteux.

J'ai dit au commencement de l'interprétation du quatrain précédent, qu'ayant pensé que les mots CLAUDE et BOITEUX adaptaient l'un à l'autre ces deux quatrains, je ne tardai pas alors à interpréter l'un et l'autre, en ne perdant pas de vue que Nostradamus parle presque continuellement en figure. Ce Prophète a comparé L.-Philippe au Macédonien Philippe et au Spartiate Agésilas qui, l'un et l'autre, ont dépouillé leur neveu du trône pour y monter à sa place. L'un et l'autre étaient BOITEUX au physique; ils étaient *défectueux* au moral, étant usurpateurs.

On lit dans Anquetil (*Précis d'Hist. anc.*, II. 260) : « Il y eut une vive querelle entre Attalus et Alexandre... Philippe oublie qu'il est *boiteux*, veut courir sur son fils et tombe. » « Les Macédoniens, dit Alexandre, ont là un chef bien en état de passer d'Europe en Asie, lui qui ne peut passer d'une table à une autre sans courir risque de se casser le cou. » — Philippe se rendit secrètement en Macédoine avec la plus grande diligence. Il y avait déjà deux compétiteurs soutenus par les Illyriens et par les Thraces (*Id.*, II. 249).

Compétiteur aura proche bastard,

Ce mot BASTARD est huit fois dans les Centuries, et il est déjà interprété six fois de gouvernement de fait et non de droit. On verra plus loin (q. XXXIII) que le NEVEU DU SANG Napoléon III devait OCCUPER LE RÈGNE après la chute de deux gouvernements *bâtards*, CHOSES BASTARDS, l'un celui de ce même BASTARD L.-Philippe, l'autre de la République de 1848, gouvernements qui ne furent pas même soumis à l'acceptation du peuple.

« Deux cents députés, sans mandat, sans mission spéciale, dit M. Guy (40), ramassèrent sur les pavés des barricades la couronne de Charles X, pour la mettre au front L.-Philippe. On ne tint compte ni des droits du fils de l'Empereur, ni de ceux de la nation; on fabriqua étourdiment, et en famille, *une nouvelle royauté* qui eut la prétention de tenir par un bout à *la légitimité de naissance*, par l'autre bout à la *révolution*, mais qui eut, en réalité, le double tort de ne représenter véritablement ni le *droit divin* ni le *droit national*, de n'avoir pour elle ni le prestige de l'un ni la solidité et la force de l'autre. La France se résigna à cet escamotage de ses droits, et consentit à faire l'expérience d'une *royauté entourée d'institutions républicaines.* » L.-Philippe, dit M. Odillon-Barrot, est-il Roi *quasi-légitime* ou Roi légitimé par le vœu national? a-t-il été choisi comme Bourbon ou quoique Bourbon? voilà la question. Al. Dumas (II. 49). — On lit dans le même historien (II.80.) : « Une loi fut rendue qui faisait bien ressortir la *situation bâtarde* de cette monarchie qui reniait sa mère. La loi du 19 janvier 1816, relative à l'anniversaire du *jour funeste et à jamais déplorable* du 21 janvier 1793, fut abrogée. Si l'anniversaire du 21 janvier était un jour funeste et à jamais déplorable, pourquoi abrogeait-on la loi qui faisait de ce jour-là un jour de deuil? Tout cela jetait dans les esprits un doute amer. » — Fille de nos malheurs et esclave de notre gloire, la liberté de la presse, dit Châteaubriand, (*Disc. à la Chambre des Pairs*, 7 août 1830) ne vit en sûreté qu'avec un gouvernement dont les racines sont déjà profondes *Une monarchie bâtarde* d'une nuit sanglante, n'aurait-elle rien à redouter de l'indépendance des opinions? »

Luy et le règne viendront si fort rogneux.

C'est un règne malheureux, dit Al. Dumas (I. 293), que celui qui est encadré entre le suicide du duc de Bourbon et l'assassinat de M^me^ de Praslin.— Il dit encore (II. 200) : Or, comme on avançait de plus en plus vers la catastrophe, les *symptômes de démoralisation* devenaient de plus en plus fréquents. — Le *propre du gouvernement* de L.-Philippe avait toujours été de substituer aux sentiments de l'honneur public et de susceptibilité nationale, le sentiment des instincts matériels; de ce sentiment poussé à un certain degré, à l'oubli des lois de l'honneur et de la délicatesse, il n'y a qu'un pas. Ce pas fut franchi par des hommes d'une si haute position sociale, que la France fut épouvantée, en voyant de quel rang descendaient les accusés qui, le 8 juillet 1847, venaient s'asseoir sur la selette de la Chambre des Pairs. Le général Despans-Cubières! M. Teste, ancien ministre des travaux publics! M. Parmentier, agent d'affaires! le quatrième accusé, M. Pellapra, banquier, était en fuite. M. Teste fut reconnu coupable d'avoir, en 1842 et 1843, *étant ministre des travaux publics*, agréé des offres et reçu des dons et présents pour faire un acte de ses fonctions non sujet à salaire, et condamné à la dégradation civique, à quatre-vingt-quatorze mille francs d'amende et à trois années d'emprisonnement. M. Despans-Cubières...

Il dit encore (II. 223) : « Le 22 février 1848, les députés de l'opposition font parvenir aux journaux la note suivante, dont le corollaire est la proposition de la mise en accusation du ministère... » L'opposition... poursuivra avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais la lutte qu'elle a entreprise contre *une politique corruptrice*, violente et anti-nationale. — Et (II. 298) : Le *Daily-News* publie après la mort de L.-Philippe : « Pendant les dix-huit années de son règne, pas une idée grande ou généreuse ne germa dans son esprit, sa politique intérieure se bornait à cajoler ou à *corrompre les députés*.

A l'intérieur, dit M. Guy (128-131), on professait plus que jamais, le culte des intérêts matériels; on disait aux individus : Enrichissez-vous! et ne vous occupez pas des affaires publiques; on appelait cela de la grande morale : comme si la grande morale ce n'était pas au contraire l'oubli de soi-même, le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt public. Le pays légal s'isolait de *plus en plus* du pays véritable; les *bourgs pourris* d'Angleterre semblaient transportés parmi nous; le roi L.-Philippe, malgré son immense fortune, se montrait toujours prêt à renouveler, en faveur de ses enfants, ces demandes d'apanages et de dotations sans cesse repoussées par la pudeur des assemblées. Comment des exemples descendus de si haut n'auraient-ils pas été *contagieux?* Aussi les deux cent mille censitaires, comme autant d'avides sangsues dont la soif s'irrite en buvant au lieu de se calmer, épuisaient-ils par leurs exigences la fortune publique. Le roi des Français, en un mot, ne gouvernait la France qu'au profit de la dynastie de sa famille. S'il laissait tomber les miettes de sa table sur un petit nombre de privilégiés, c'est que ces privilégiés étaient les instruments dociles de sa politique égoïste. On comprend qu'un pareil état de choses rendait tous les jours plus impérieux, aux yeux des masses, le besoin d'une réforme gouvernementale. Les esprits honnêtes, les cœurs généreux sentaient qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'arracher le pays à ce matérialisme qui le dépravait et le

Digitized by Google

déshonorait; de faire cesser le scandale de cet individualisme effréné qui le menaçait d'une prochaine décadence. Ce moyen, c'était d'élargir le cercle électoral... Ce besoin de réforme était si réel, si profond, que le ministre dirigeant de cette époque, le reconnut lui-même dans un banquet fameux, le banquet de Lisieux, où il disait à ses électeurs réunis : que le gouvernement seul pouvait satisfaire, dans une mesure convenable, les désirs de l'opposition à cet égard, et qu'il prenait l'engagement de le faire bientôt. Mais on se garda bien de tenir cet engagement... Quand il fut devenu bien évident que le gouvernement ne ferait rien après avoir hautement avoué, dans plusieurs occasions, *qu'il y avait quelque chose à faire*, l'opposition crut devoir songer enfin à lui arracher ce qu'il refusait. A cet effet, elle dressa les tables de ces banquets réformistes où la république coudoyait la gauche dynastique... En présence de ces crimes (Praslin, Teste) commis ou divulgués au moment même où ce mot de *corruption* retentissait dans les banquets d'un bout à l'autre de la France, il était difficile que des masses indignées refusassent de croire à l'immoralité qu'on leur montrait du doigt dans les hautes régions du pouvoir. Tel était l'intérieur de la France en février 1848. M. Odillon-Barrot, en engageant la lutte, avait espéré que le roi céderait et accorderait la réforme. Le roi ne céda pas.

On lit dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (V. 52) : — Vers la fin du ministère du 27 octobre, de tristes scandales éclatèrent dans les hautes régions de la société..... Plus d'un procès célèbre servit, en 1846 et 1847, de texte et d'arguments aux prédications du communisme. Dans les Chambres, du haut de la tribune, on prédit, même à courte échéance, une révolution.

24 février. — Le peuple rentre à la Chambre : A bas la régence ! vive la république ! à la porte les corrompus ! La voûte tremble de ces cris. (Lamartine. *Histoire de* 1848. I. 212).

Qu'ains qu'il guérisse son fait sera bien tard.

Le prophète, qui semble appeler ici de ses vœux la fin de ce règne, a dit ailleurs que, par un augure favorable, de ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE. V. 6. — TARD. — Nostradamus, GRAND PROPHÈTE (II. 36.), a-t-il entendu les dernières paroles dites à L.-Philippe sur le trône? On lit dans Al. Dumas (II. 244) : Sire, dit M. de Girardin, que va faire votre majesté? Signez la nomination de M. Odillon-Barrot à la présidence du Conseil. — *Il est trop tard.* — Le roi le regarde étonné. C'est la deuxième fois, depuis le matin, que l'on prononce ce mot devant lui. — Sire, ce n'est plus un changement de ministère que le peuple veut, c'est une abdication.

Pagès, dès le 25 mars 1834, avait dit, lors de la discussion de la loi sur les associations :

« ..... Le despotisme n'est pas la tyrannie. Si quelques bassesses se couchaient à plat ventre devant Napoléon, planant au-dessus de cette poussière, il comptait sur la France et sur son génie. Alors on ne grouppait pas, autour des ministres, les sophistes, les déclamateurs, toutes les servilités, toutes les corruptions, et l'on n'avait pas le front de dire à ce monstrueux assemblage : *Tu es la chair de ma chair et les os de mes os*..... Si un Français homme de bien veut donner au pays la sauvegarde de l'indépendance électorale, et s'opposer à ces choix honteux qui livrent la vénalité publique à la corruption ministérielle, je suis son homme, malgré vos ministres et vos lois..... » (*Tribune Française*. Marcel. p. 332).

Le 20 mai 1834, cinq semaines après les massacres de Lyon et de Paris, Lafayette rendait le dernier soupir. On dit que la dernière heure de cet élu de 1789 et de 1830 fut sombre; on dit qu'au souvenir de ces deux révolutions, dont la première avait glissé de ses mains dans le sang, et la seconde pour tomber dans la boue, il eut un doute sur lui-même, et ne se crut pas vraiment digne de ce nom de républicain qu'on lui avait donné (Al. Dumas. II. 90).

Nostradamus a mis dans ce quatrain un mot qui l'adapte encore à un autre interprété du même roi : le mot PROCHE signifiant *parent* se trouve dans le quatrain IV. 93. UN SERPENT VEU PROCHE DU LICT ROYAL (p. 10).

Que le lecteur compte lui-même les traits caractéristiques renfermés dans ces deux quatrains, VI. 84 et III. 73, qui s'adaptent l'un à l'autre par les mots BOITEUX et CLAUDE, sans oublier le rapprochement bien remarquable fait entre L.-Philippe et Agésilas de Sparte, et il trouvera, certainement, que l'interprétation donnée ici n'est pas un simple jeu d'esprit.

On trouvera bien recherché ce que je vais ajouter, mais la manière du Prophète m'autorise à faire ce nouveau rapprochement.

Nostradamus n'a pas mis CLAUDE pour *boiteux* afin de voiler sa pensée, car la connaissance de la prophétie de la Pythie donne forcément au mot CLAUDE la signification de *boiteux*. Il n'a employé ce mot et ne l'a écrit avec un grand C, comme un nom propre, que pour faire observer les rapports qui existent entre L.-Philippe et Claude porté au trône par une révolution qui en a dépossédé son neveu. — Le mot MACÉDON a réveillé le souvenir d'un roi Macédonien (Philippe), le mot CLAUDE réveille celui d'un empereur romain, et ces deux noms ne sont populaires, dans l'histoire ancienne, qu'en désignant ces deux personnages.

PARALLÈLE ENTRE :

CLAUDE Ier	**et**	**L.-PHILIPPE Ier.**
CLAUDE Ier, dit Feller....., oncle de Caligula..... Après la mort de Caligula, assassiné, Claude fut proclamé empereur par les soldats qui le rencontrèrent par hasard, comme il se cachait pour échapper aux meutriers.		L.-PHILIPPE Ier, oncle du duc de Bordeaux, que la révolution de 1830 a privé de la vie politique, fut proclamé roi par l'opposition, qui avait eu peine à le trouver comme il se cachait pour voir en sécurité la tournure que prendraient les évènements.
Quoique le Sénat eût envie de rétablir la république, il n'osa s'opposer à son élection.....		Quoique le gouvernement provisoire eût envie de rétablir la république, il n'osa s'opposer à son élection.
Au commencement de son règne, il s'annonça assez bien, mais il se démentit bientôt.....		Au commencement de son règne, il s'annonça assez bien, mais il se démentit bientôt.....
On lui arracha l'empire avec la vie.		Une révolution mit fin à sa vie politique.

Le Prophète a signalé dans ses quatrains tous les rapprochements que l'on fait ici entre L.-Philippe et Claude.

Digitized by Google

IX.

Par détracteur calomnié à puisnay,
Quand istront faits énormes et martiaux ;
La moindre part dubieuse à l'aisné
Et tost au règne seront faitcs partiaux.

VI. 95.

Quand des attaques morales contre la naissance d'un puîné et des combats contre ce même puîné, calomnié par un détracteur, seront faits, la moindre part de la nation restera fidèle au Bourbon aîné, mais ne prendra pas sa défense. Les membres de la branche cadette usurperont, en quelques jours, le pouvoir qu'ils devront partager avec le peuple. Le roi régnera, mais ne gouvernera pas.

Par détracteur calomnié à puysnay,
Quand istront faits énormes et martiaux.

Les mots : PUISNAY, MOINDRE PART, AISNÉ, adaptant ce quatrain à d'autres déjà interprétés, le Traducteur en a trouvé en un instant l'explication. La construction de la phrase est latine. Le mot *chose* se sous-entend très-souvent en latin et se rend par l'adjectif neutre : *Triste lupus stabulis*, le loup pour les bergeries est *chose* redoutable (Wailly). QUAND *choses* ÉNORMES ET MARTIAUX ISTRONT (*seront*) FAITS A PUISNAY CALOMNIÉ PAR DÉTRACTEUR, etc. On verra aux quatrains, sur la conspiration d'Orsini, une nouvelle suppression du mot *chose* : HORRIBLE, ÉPOUVANTABLE (V. 8). Le Prophète dit ici *choses* MARTIAUX, comme il dit ailleurs *choses* BATARDS (Voir XXXIII). Le mot *negotium*, *chose* est neutre, et l'auteur montre bien ici que sa phrase est latine, en n'employant pas, en français, le féminin avec le mot chose.

Ce qui a été dit précédemment prouve que ces deux premiers vers peuvent s'appliquer au puîné, duc de Bordeaux, quatrième enfant du duc de Berry, né après la mort de son père. — Il y a eu assassinat du père, double tentative pour causer une fausse couche par des explosions; protestation du duc d'Orléans contre la légitimité du duc de Bordeaux, révolution de 1830, on a quitté la FLEUR, on a marché contre le MYRMIDON.

La moindre part dubieuse à l'aisné.

Il est dit du roi L.-Philippe de la branche cadette. LA PLUS GRANDE PART LE VOUDRA SOUSTENIR VI. 13. — Al. Dumas dit (II. 310) : L.-Philippe écrit à l'Empereur Nicolas (1830) : Tous les yeux se sont tournés vers moi; les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire. — Il dit encore (I. 245) : Les premières paroles de Charles X à M. de Vitrolles furent un reproche. — Comment, lui dit-il, c'est vous Vitrolles, vous qui m'engagez à traiter avec des sujets rebelles? — Oui, sire, car vous ne pouvez plus rentrer en roi dans Paris révolté. — Tout, s'écria Charles X, plutôt que ce soufflet donné à la monarchie. — Soit, dit M. de Vitrolles, voulez-vous essayer de la Vendée? Pouvez-vous compter sur la Vendée? j'y suivrai votre Majesté : je suis prêt à me dévouer jusqu'au bout. — La Vendée! murmura Charles X, c'est bien difficile!... puis répondant à lui-même : — Oui, bien difficile!... Enfin, paraissant prendre tout-à-coup son parti : Allons, allons, dit-il, donnez-moi une plume, et il signa. La monarchie venait de rendre son épée.

AINÉ. — Le duc d'Orléans écrit, le 18 juillet 1808, à sa future belle-mère : « Je suis lié, Madame, au roi de France, mon AINÉ et mon maître, par tous les serments qui peuvent lier un homme, par tous les devoirs qui peuvent lier un prince. » — Al. Dumas (I. 149) « Officiers, soldats, ouvriers, tout est prêt; vous (Talleyrand), moi (Lafitte), lui (le duc d'Orléans), si vous lui parlez, l'affaire est faite. — Comment cela, voyons? — Oh! c'est bien simple : trois millions, deux régiments, douze mille ouvriers autour de la chambre : Vive le duc d'Orléans! Vous à une tribune, moi à l'autre, et les AINÉS décampent. Le prince, sans répondre, regardait Lafitte qui continua : Pas une goutte de sang, pas une arrestation, pas une boutique fermée; demain, on travaille et on se promène comme si de rien n'était; c'est une révolution à la fleur d'orange. » Et t. I, p. 289 : « Hugues-Capet avait fondé la dynastie des grands vassaux; François Ier celle des grands seigneurs; Louis XIV celle des aristocrates; Louis-Philippe venait de fonder celle des grands propriétaires. Aussi est-il curieux de voir combien cette monarchie, créée par la bourgeoisie et par la finance, jette peu de perturbation dans les affaires commerciales. Le 24 juillet, trois jours avant la révolution, la rente est à 105,15; le 12 août, trois jours après l'installation de la monarchie, elle est à 104,40. La monarchie du droit divin, en s'écroulant, a produit une baisse de 75 centimes. »

Et tost au règne seront faits partiaux.

Le 29, à trois heures, (id. I. 216), le duc d'Orléans apprit la prise des Tuileries et la victoire du peuple. La situation était extrême : il s'agissait pour lui ou du trône ou de la proscription; du trône, c'est-à-dire de l'ambition éternelle de sa race; de l'exil, c'est-à-dire de la terreur constante de sa vie. Le 30, au matin, ce fut bien pis : il reçut le message de M. Lafitte qui lui donnait le choix entre une couronne et un passeport... Le soir, il entra à Paris; son premier soin (255) fut d'envoyer avertir Lafitte de son arrivée, et complimenter Lafayette de l'influence qu'il avait prise sur la tranquillité publique.

— On affichait à Paris (247) :

Le duc d'Orléans ne se prononce pas, il attend notre vœu proclamons ce vœu, et il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne.

Art. 14 de la Charte : La puissance législative s'exerce *collectivement* par le roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés. Art. 15. La proposition des lois appartient au roi, à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés; néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des députés, etc...

TOST. — Le 1er août, Charles X nomme le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume; le 7 du même mois, celui-ci monte au trône.

PARTIAUX. — Ce mot est au pluriel, parce que le Prophète a déjà déclaré que les NORMANS DE FRANCE et PICARDIE VI. 16. s'entendraient pour ravir le trône, et il a nommé, par leur propre nom, ceux qui ont porté au pouvoir le CHEF D'ORLÉANS. VIII. 42. : PHILIPP. VIII. 81. IX. 89. et FERDINAND IX. 35.

Digitized by Google

X.

Un dubieux ne viendra loin du règne,
La plus grand part le voudra soustenir;
Un Capitole ne voudra point qu'il règne,
Sa grande charge ne pourra maintenir.

VI. 13.

Le roi de la Quasi-légitimité, par ses empiétements, ne viendra loin du pouvoir absolu. La plus grande part de la nation le voudra soutenir. Un petit nombre voudra remplacer le Louvre de la royauté par le Capitole de la république. Le Quasi-légitime ne pourra conserver le pouvoir exécutif.

Un dubieux ne viendra loin du règne.

DUBIEUX. — Les outrages à la légitimité, dit Châteaubriand (*Mém. sur la captivité*), pouvaient avoir un but sous la république et l'empire; dans l'ordre actuel, ils sont imbéciles. L'abdication de Charles X et de Louis XIX étant maintenue, la *quasi-légitimité n'est séparée de la légitimité que par une seule tête*. Si donc la mort venait à cueillir cette jeune tête, on se retrouverait en face de la légitimité, grossie des lois d'exception dont elle s'engraisse sous le masque populaire. Que feraient alors les flatteurs de L.-Philippe, en présence des malédictions qu'ils ont prononcées contre elle? Continueraient-ils leur blasphème, tandis que moi, au milieu de mes répugnances et de mes regrets, conséquent jusqu'au bout, et ne pouvant avoir la république, je serai forcé de crier de nouveau : Le roi est mort! vive le roi! quelle double péripétie!

Le mot DUBIEUX (*dubius*, douteux, incertain (Wailly), ne se trouve que deux fois dans les centuries, et c'est dans deux quatrains qu'on interprète de L.-Philippe.

NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE. — Ainsi, on le voit, dit Al. Dumas, (II. 125-127), tout secondait la marche prospère de la famille royale vers ce faîte de puissance absolue, but constant de tous les désirs de son chef. De temps en temps, L.-Philippe demandait bien un peu plus de despotisme. Mais le despotisme, cela ne coûtait rien à la bourgeoisie; il y avait plus, elle n'était pas fâchée de voir son représentant frapper sur le peuple qu'elle sentait remuer sous ses pieds, sur l'intelligence qu'elle sentait gronder au-dessus de sa tête...

La plus grand part le voudra soustenir.

« La session de 1846 s'ouvrit le 27 octobre 1845. A aucune époque, depuis 1830, dit Al. Dumas (II. 206), c'est-à-dire depuis les seize années qui venaient de s'écouler, l'opposition ne posa autant de fois, avec autant de persistance, les questions de cabinet, et, disons-le, jamais jusque-là l'opposition ne compta un si grand nombre déchecs. — On lit dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (V. 50) : « En 1846, les élections avaient réussi au-delà des espérances de M. le comte de Duchâtel, ministre de l'intérieur. Les élections étaient son œuvre personnelle : « *Les mauvais reviennent bons*, me dit-il un jour, *les bons reviennent excellents.* »

Un capitole ne voudra point qu'il règne.

On lit dans la *Revue de l'année*, par Clairville, 1837. *Mathieu Laensberg est un menteur :*

J'avais dit : Nous sommes égaux,
Le peuple arrive au *Capitole*,
On va supprimer les impôts
Et renverser le monopole :
Ah! je le vois avec douleur
Mathieu Laensberg est un menteur, un imposteur,
Un radoteur.

En 1840, dit M. Guy, p. 82, le *Capitole* et le *Journal du commerce* étaient les organes nouveaux du parti Napoléonien, après la suppression de la *Tribune*. Le mot *Capitole* a donc été employé, sous L.-Philippe, pour désigner le gouvernement par le peuple. Louis-Napoléon avait exprimé clairement, plusieurs fois déjà, qu'à ses yeux, le peuple était le seul souverain. Le *Capitole*, dit Moréri, était regardé comme le siége le plus auguste de la puissance et de la religion romaine. On y conservait, dans le temple consacré à Jupiter, les dépôts les plus sacrés de la république, comme les livres des Sibylles, les Ancilles... Manlius repoussa de cette forteresse les Gaulois. Il acquit de cette action le surnom de *Capitolin*, et fut, dans la suite, *précipité de ce même capitole, pour avoir aspiré à la royauté.*

Sa grande charge ne pourra maintenir.

L.-Philippe a dit, dans sa lettre du 18 juillet 1808, en protestant contre son arrivée au trône par l'usurpation (voir p. 12) : « Je ne pourrais espérer de me *maintenir* quelque temps que par la scélératesse et la perfidie. » Il dit, dans son dernier discours au trône, cette phrase blessante pour la minorité de la chambre des députés : « Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies ou aveugles, une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possédons, dans la *monarchie constitutionnelle*, dans l'union des *grands pouvoirs de l'Etat*, le moyen assuré de surmonter tous les obstacles et de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. » — Lamartine, devenu, de membre de la minorité du pouvoir législatif, membre d'un gouvernement provisoire, (L.-Philippe n'ayant pu MAINTENIR sa grande charge du pouvoir exécutif), Lamartine, dit Al. Dumas (II. 264), se fit apporter une bouteille et un verre, remplit le verre, y trempa ses lèvres, et dit, en l'élevant au-dessus de sa tête : Amis, voilà le banquet que nous vous avions promis. »

XI.

Loing de sa terre Roy perdra la bataille,
Prompt eschappé poursuivy suivant prins,
Ignare prins sous la dorée maille,
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.

VI. 14.

Ses enfants, la duchesse d'Orléans, lutteront encore à Paris, à la chambre des députés, et lui, le roi, sera déjà loin, assurant par sa fuite le triomphe de l'insurrection. Echappé promptement, il sera poursuivi, saisi et relâché. Redoutant sous les vêtements royaux, d'être

Digitized by Google

reconnu de ses ennemis surpris de leur victoire, il aura revêtu des habits d'homme du peuple.

Que le lecteur ne perde pas de vue que ce quatrain vient, dans les centuries, immédiatement après celui qu'on vient d'interpréter de la lutte du parti républicain CAPITOLE contre le pouvoir exécutif, GRANDE CHARGE de L.-Philippe. Ces deux quatrains se prêteront mutuellement une singulière force, si on peut les appliquer au même évènement.

Loing de sa terre Roy perdra la bataille.

24 février. — On entend des Tuileries, dit Al. Dumas, (II. 239-253) le double tocsin qui appelle le peuple aux armes et Dieu au secours du peuple... Vers neuf heures, on entend une grande rumeur dans la cour même du château; les surveillants s'appellent, prennent leurs fusils et se précipitent vers le guichet; trois ou quatre coups de fusil viennent de partir de la maison située au coin de la rue de Rivoli et de la rue de l'Echelle. L'*avant-garde* du peuple est là... M. de Rémusat dit au roi : — Mais ici, sur la place de la Concorde, à trois cents pas de votre Majesté, les dragons rendent leurs sabres et les soldats leurs fusils. — Impossible! s'écrie le roi. — Pardon, Sire, dit M. de Lambessein, j'ai vu...— Le roi sort avec les deux ministres, emmenant M. le duc de Montpensier. La reine court après son mari et le rejoint. — Sire, dit-elle, montez à cheval, et mourez, s'il le faut: du balcon des Tuileries, votre femme et vos enfants vous regarderont mourir! Le roi, en effet, monte à cheval et passe la revue des troupes qui se trouvent dans la cour des Tuileries. — Le duc de Montpensier s'approche : Au nom de la France, sire, abdiquez, dit-il. — Eh bien! soit, dit le roi, puisque vous le voulez tous, j'abdique... Les chevaux, dit le roi.— On les amenait lorsque le piqueur et les deux premiers chevaux d'attelage ont été tués, lui répond-on. — Alors, pas de voiture? — Si fait, Sire, deux voitures sont au pont tournant; deux voitures prises chez un loueur : *deux voitures sans livrées, sans armoiries!* C'est plus simple. — Alors partons. — Le bruit de deux pièces de canon se fit entendre et la fusillade retentit sur toute la ligne. *Le roi pouvait être alors à moitié chemin du jardin des Tuileries.* Le Carrousel qui était plein de monde fut évacué en un instant. La duchesse d'Orléans jeta un cri. — Mais, dit-elle, j'ai entendu le roi donner l'ordre de cesser le feu. — En effet, cet ordre a été donné, répondit un des officiers, mais on aura oublié de le transmettre aux soldats du palais. — Général, dit la princesse à M. Gourgaud, vous qui êtes en uniforme d'artillerie, courez donner l'ordre aux batteries de s'arrêter. — Le général Gourgaud s'élança, apparut un instant dans la cour et donna l'ordre. Les mèches des artilleurs furent éteintes, les soldats de la ligne mirent l'arme au pied. En ce moment, un huissier du palais entre et dit à Madame la duchesse d'Orléans : — Le roi et la reine sont partis.— Comment partis! — Oui, Monseigneur le comte de Paris est le roi, et votre Altesse régente. — Et le roi n'a trouvé que vous pour me faire annoncer une pareille nouvelle? l'huissier s'inclina. — M. de Boismillon, dit la duchesse, voyez donc, courez donc, peut-être trouverez-vous quelqu'un; il est impossible qu'on me laisse *seule avec une pareille responsabilité.*— M. de Boismillon obéit, traversa les chambres solitaires et revint en disant : — Personne, Madame la Duchesse. — Eh bien! dit-elle, je vais aller m'asseoir, mes deux enfants dans les bras, sous le portrait de mon mari; ceux qui viendront me chercher pour me faire régente ou pour me tuer, me trouveront là.— Au moment où elle se retirait, M. Dupin entra : — Ah! Monsieur, dit-elle, en s'élançant, que m'annoncez-vous? que me direz-vous? — Je vous dirai, Madame, que peut-être êtes-vous appelée à jouer le rôle de Marie-Thérèse. — Disposez de moi, Monsieur, ma vie appartient à la France et à mes enfants. — Alors, partons, partons vite. — Où celà? — A la Chambre.— Je vous suis. Venez, Messieurs. (Ces mots s'adressaient à un faible groupe de fidèles). — En ce moment, M. le duc de Nemours entra. Il était resté pour accompagner sa belle-sœur, et résigner en sa faveur ses pouvoirs de régent. Le cortége se mit en marche... Pendant que le duc de Nemours, la duchesse d'Orléans, les jeunes princes, les aides-de-camp et les secrétaires sortaient par le pavillon du milieu, le peuple, nous l'avons dit, entrait par les grilles, par les quais et par la rue de Rivoli. Il se rua sur le château. »

Prompt eschappé poursuivy, suivant prins.

PROMPT ESCHAPPÉ. On se rappelle, dit M. Guy (131), comment L.-Philippe, qui, à *onze heures du matin*, croyait faire une grande concession en nommant ministres MM. Odillon-Barrot et Thiers, montait, à *midi*, sur la place de la Concorde, dans un fiacre qui l'emportait loin de Paris. — On lit dans Al. Dumas (II. 248) : « M. Crémieux s'approche du Roi. — Il est bien entendu, Sire, que la régence est à M^me^ la duchesse d'Orléans? — La régence est à M. de Nemours, dit le Roi, une loi la lui a accordée; maintenant violez la loi si vous voulez. Allons, partons, partons. »

POURSUIVY. (*Id.* II. 289). La mer a encore grossi, le vent s'est encore augmenté, la barque de Halley est encore dans la Fouque. Tant que le vent durera, toutes les forces humaines ne la mettront pas à la mer. Ainsi, le Roi se trouve entre deux tempêtes : celle qui souffle de Paris, celle qui souffle de l'Océan; l'une qui le *poursuit*, l'autre qui l'arrête... Halley a déjà pris les devants, il a couru chez le commissaire. Le commissaire est prévenu. Une vingtaine de Trouvillois sont ameutés et gardent la côte... A peine le Roi est-il parti que l'on frappe à la porte. M. de Perthuis va ouvrir; c'est le commissaire qui vient faire une perquisition.

SUYVANT PRINS. — L'ex-Roi et sa famille (*Id.* II. 285) ont quitté Dreux.... Le sous-préfet attendait la voiture à sa sortie de la ville et a pris place sur le siége à côté du valet de pied. Les gendarmes de Saint-André ayant demandé au relais de la poste de la localité qu'elles étaient les personnes que cette voiture renfermait, le sous-préfet est descendu immédiatement de son siége, leur a répondu à l'oreille, et les gendarmes se sont retirés immédiatement. L'ex-Roi avait à peine traversé la forêt d'Anet, que les ouvriers d'une papeterie voisine arrivaient avec l'intention de l'arrêter.

Ignare prins sous la dorée maille
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.

IGNARE, *Ignarus*, qui ne sait pas..., exempt de, à

Digitized by Google

l'abri de (Wailly). — Al. Dumas dit (II. 247.) : « Pendant que les quatre ambassadeurs de la royauté expirante échouent sur quatre points, le Roi ôte son uniforme, détache son cordon, pose son épée sur une table et reprend ses habits bourgeois. — La Reine le regardait faire, pâle, immobile. On sentait que l'altière fille de Caroline, celle en qui le sang des Bourbons ne s'est point altéré, eût mieux aimé voir son mari dépouillé ainsi pour la tombe que pour la fuite. » — L'historien dit ensuite ce qu'on a lu plus haut que le Roi partit dans des voitures de louage, il avait dit avant (246.) : « L.-Philippe au maréchal Gérard, — Allez au-devant de ces gens-là, maréchal, et dites-leur que j'abdique. — Faites-moi donner un cheval, Sire. — L'ordre est transmis ; mais tout le monde a la tête tellement perdue, qu'on ne peut trouver d'autre cheval que celui que vient de monter le Roi. On l'amène au maréchal *tout caparaçonné de crépines d'or.* »

Les chevaux qui emportent le Roi loin de Paris sont des chevaux d'emprunt. — « On fait atteler une voiture sans armoiries, dit Al. Dumas (II. 287.), on part de Dreux.... Racine a reconnu le Roi, quoique le Roi ait coupé ses favoris, porte des lunettes vertes, soit enveloppé d'un cache-nez et affecte l'accent américain. »

ET L'ENNEMY SURPRINS. — « L.-Philippe, dit M. Guy (131), se reconnaissait vaincu et presque sans combat. Un voile couvre encore la plupart des détails des évènements de février. Tout le monde fut étonné de ce dénouement si subit et si peu disputé : moins de deux heures avaient suffi pour dévorer trois ou quatre combinaisons, un ministère Molé, un ministère Thiers, et la régence de Mme la duchesse d'Orléans. Les plus SURPRIS de la victoire, il faut le dire, ce furent les vainqueurs. »

M. Crémieux, dit Al. Dumas (II. 238), est à la tribune :

«.... Croyez-moi, puisque nous sommes arrivés à subir une révolution lorsque nous ne voulions qu'un simple changement de politique, confions-nous au pays. Sachons profiter des évènements, ne laissons pas à nos fils le soin de renouveler cette révolution. Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire, et je propose qu'il soit composé de cinq membres. » — Adopté ! adopté !

Comptons les détails ou circonstances renfermés dans ces huit vers : 1° Il s'agit d'un DUBIEUX, d'un Quasi-légitime ; 2° il ne vient loin du RÈGNE : au pouvoir exécutif qu'il possède, il va joindre le pouvoir législatif en achetant les voix des députés ; 3° LA PLUS GRANDE PART le veut SOUSTENIR : majorité de la Chambre, magistrature, armée, bourgeoisie, tous les conservateurs de toutes les classes sont pour lui ; 4° UN CAPITOLE le parti républicain si peu nombreux exige qu'il se renferme dans sa charge · *régner non gouverner* ; 5° il perd SA GRANDE CHARGE : un des *grands pouvoirs* de l'État. Et maintenant, détails sur cette chute : 6° ce DUBIEUX est bien un ROY ; 7° il y a BATAILLE ; 8° LA BATAILLE dure après la fuite du ROY ; 9° la fuite a été prompte ; 10° il s'est ESCHAPPÉ à travers la révolte elle-même ; 11° il est POURSUIVY ; 12° il est PRINS dans sa fuite ; 13° il avait au moment de sa chute ses *vêtements royaux* ; 14° il fait la réflexion qu'il sera à l'*abri* de ses ennemis sous des *vêtements empruntés* ; 15° il se revêt de ces HABITS ; 16° le vainqueur est SURPRINS de son triomphe. — Tous les mots de ces deux quatrains s'enchaînent naturellement les uns aux autres, ainsi que les pensées qu'ils expriment.

XII.

De nuict dans lict le suprême estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu :
Par trois l'Empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte, et pacquet ne leu.

I. 39.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbons-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune Roi à la blonde chevelure, élu Roi par abdication de ses parents. Le pouvoir enlevé par le tuteur sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament, qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

De nuict dans lict le suprême estranglé...

Bourbon-Condé (Louis-Henri-Joseph, duc de) huitième des princes de ce nom qui remontent au prince de Condé, tué à la bataille de Jarnac en 1569, était né, dit Feller, le 13 avril 1756... Un mois après la révolution de 1830 (le 26 août), ce prince infortuné qui *n'avait pu rester indifférent à la chute du trône*, et qui se disposait, dit-on, à quitter la France, fut trouvé sans vie dans son château de *Saint-Leu*. Son *corps* était *suspendu* avec une *cravatte*, à l'espagnolette de sa chambre à *coucher* : le bruit se répandit aussitôt qu'il s'était donné la mort. Cependant un grand nombre de personnes attribuèrent sa fin à un crime. Par son *testament*, le prince avait institué héritier le duc d'Aumale, fils de L.-Philippe, et Mme de Feuchères, qui, depuis longtemps, exerçait sur son esprit un irrésistible ascendant. Ce *testament attaqué* par la famille de Rohan a été confirmé par la Cour royale de Paris. Avec le duc de Bourbon s'est *éteinte* cette *illustre* branche de Condé, qui a donné plusieurs héros à la France (1).

(1) Comme je tiens beaucoup à laisser aux historiens et au Prophète la responsabilité de tout ce qui ressemble à une dénonciation odieuse, je cite ici encore M. Th. Muret. Le vieux duc de Bourbon, cousin du roi, avait légué, avant la révolution de juillet, sa fortune, évaluée à quatre-vingts millions, au duc d'Aumale, quatrième fils de L.-Philippe... Mais quand une révolution eût éclaté ; quand le duc de Bourbon vit la famille d'Orléans sur le trône et le duc de Bordeaux proscrit, dépouillé, il exprima hautement l'intention d'annuler son premier testament, d'en faire un autre en faveur de Henri, et de quitter la France. Au moment où il allait exécuter ce double projet, le 27 août 1830, au matin, le malheureux vieillard fut trouvé étranglé dans sa chambre, accroché à l'espagnolette d'une fenêtre et ses pieds traînant à terre. On voulut attribuer sa mort à un suicide, et le docteur Marc, médecin particulier de L.-Philippe, chargé de visiter le corps, se prononça dans ce sens. Mais vingt circonstances différentes, les sentiments nobles et chrétiens du prince, démentaient hautement une pareille imputation. Son état d'infirmité bien connu, qui le rendait incapable de nouer lui-même ses souliers et sa cravate, établissait même l'impossibilité physique du suicide prétendu. L'héroïque famille des Condés s'éteignit dans sa personne ; et, comme il n'avait pas eu le temps de changer ses dispositions dernières, son immense fortune passa dans la famille d'Orléans. »

Digitized by Google

« Nous n'avons pas compris l'intimité presque tendre, dit Al. Dumas (I. 117), avec laquelle Mme la baronne de Feuchères était reçue au château de Neuilly... (I. 292.). Le 26 août 1830, on trouva le prince de Bourbon pendu à l'espagnolette de sa fenêtre. Nous ne consignons point ici cette triste catastrophe pour évoquer le scandale d'une infâme accusation : Mme de Feuchères eût-elle été atteinte et convaincue du crime dont la science et la loi la déclarèrent innocente, que l'ombre d'un soupçon n'en réjaillirait pas pour nous jusqu'à la famille royale. Malheur aux partis qui saisissent de pareilles armes pour en frapper leurs ennemis! Comme le Dauphin, arrachant l'épée aux mains du duc de Raguse, ils se blessent eux-mêmes et n'ensanglantent que leurs propres mains. Mais seulement un déplorable enseignement ressort de tout le procès : c'est que pour une succession de soixante millions, une noble et sage femme comme la Reine a pu se familiariser avec une femme comme Mme de Feuchères. C'est un règne malheureux que celui qui est encadré entre le suicide du duc de Bourbon et l'assassinat de Mme de Praslin. — Passons vite et gardons-nous surtout de faire responsable de la fortune dont il jouit le jeune et noble héros de la Smala. »

Passons donc, mais les d'Orléans ont dit peut-être de l'historien : Mieux vaut un franc ennemi qu'un bon ami qui m'égratigne.

De nuict dans lict le suprême estranglé.

De nuict. — Ce mot, avons-nous eu déjà occasion de dire, enlève déjà par sa précision, à un faux prophète, la moitié des chances de rencontrer juste. On rejetterait, avec raison, l'interprétation donnée à ce quatrain, lors même que tous ses autres termes concorderaient avec l'évènement de la mort du prince de Condé, si cet évènement avait eu lieu le jour. Dans lict. Cette circonstance est peu propre à ouvrir la voie à mille interprétations également ingénieuses. Le suprême *supremus* : 1° *Très-haut* le plus haut; 2° *Très-grand*, suprême, souverain; 3° *suprême dernier* (Wailly). Estranglé, ce mot en français ainsi qu'en latin *strangulo*, et en grec στραγγαλοω, à la suite des mots nuict et lict, ne paraît guère susceptible de deux iuterprêtations.

Pour trop avoir séjourné blond esleu.

Séjourner.— Virgile a dit : *Tu modo promissis maneas*, au moins, toi, tu demeures fidèle à ta parole. (Wailly)— Blond : ce mot adapte le présent quatrain à un autre entre autres, expliqué plus haut : Et Ferdinand blonde sera déserte. (Voir p. 14).

Esleu. — « Mon cousin, écrit Charles X au duc d'Orléans, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples, pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer ma couronne en faveur de mon petit-fils, le duc de Bordeaux. Le dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu... »

On comprend que Charles X puisse abdiquer en faveur du duc d'Angoulême et celui-ci en faveur du duc de Bordeaux, mais le premier a-t-il le droit de nommer ou d'élire son successeur, en laissant de côté le degré qui le suit immédiatement? Porté au trône par des abdications faites dans les conditions ordinaires, le duc de Bordeaux aurait pu encore être dit : Elu; mais ce titre lui convient davantage dans les conditions où l'abdication de Charles X a été faite. Deux souverains l'ont *choisi* pour successeur. Châteaubriand a dit à la tribune : « Charles X et son fils sont déchus ou ont abdiqué, comme il vous plaira de l'entendre, mais le trône n'est pas vacant : après eux venait un enfant... Je ne vois de vacant qu'un tombeau à Saint-Denis, et non pas un trône. » Et dans son mémoire sur la captivité : « Henri a été roi sans conteste depuis le jour de l'abdication du ci-devant Charles X et de l'ex-Dauphin, jusqu'au jour de l'élection du roi des Français. »

Par trois l'Empire subrogé exanclé.

Empire. — *Imperium*, autorité, pouvoir, empire, domination (Wailly). Il est dit du règne de L.-Philippe : Le neuf empire en désolation. VIII. 81. — Subrogé, mis à la place (Wailly). Ce mot se joint au mot *tuteur ;* le subrogé-tuteur agit en lieu et place du tuteur. L.-Philippe gouverne, comme roi, l'Etat qu'il ne devait gouverner que comme tuteur. — Le mot subrogé se rapportant à empire, a ici le sens d'usurpé; il est dit de L.-Philippe : sous ombre feincte d'oster de servitude peuple et cité l'usurpera lui-même. V. 5. — Exanclé *exancillatus*, asservi (Wailly). C'est dans le temps où les guerres civiles couronneront, par une victoire incerte, trois grands outre la course du castulon monarque que l'assassinat du suprême aura lieu. Ce quatrain n'est séparé de celui qu'on vient de citer I. 31. que par sept autres et, sur ces sept, six parlent d'évènements accomplis de 1792 à 1830. Par trois. — L'Opposition, dit Châteaubriand (*Mém. sur la captivité*), essaie, mais vainement, de soustraire le pays à ce *joug ;* elle s'est réfugiée avec les talents dans la jeunesse *royaliste, républicaine* et *napoléonienne*. Or, la première est privée de son principe; la seconde, peu nombreuse, a blessé sa cause par des apologies de la terreur; la troisième ne répond qu'aux souvenirs de Buonaparte, immortels comme sa vie, impuissants comme sa mort.

A mort mettra carte et pacquet ne leu.

Passons vite.... toutefois faisons remarquer qu'un pacquet qui n'est pas leu, qu'une carte (*Pura charta* blanc signé. Joubert), qui n'est pas leue et qui causent la mort d'un suprême estranglé, rappellent cette expression : lettres au collet, qu'on trouve ailleurs dans les centuries. — Deux quatrains seulement parlent de pendaison, IV. 47. VIII. 82. Le premier dit : Les plus grands par col et pieds pendus; le second seul peut ne s'appliquer qu'à une seule victime : poignan poyson et lettres au collet, et ce vers où l'on voit des lettres étrangler quelqu'un, fait partie de huit autres où l'on trouve le mot Philipp., et qu'on interprète de L.-Philippe. Passons vite... Ajoutons encore, pourtant, que le Prophète parle beaucoup de la famille royale, de Louis XVII et de sa sœur, du duc de Bordeaux, de Ferdinand de Philipp; il pourrait bien avoir dit un mot du dernier des Bourbons-Condé. — Nostradamus joue avec le nom des lieux. Le mot leu pour *lu* rappelle le mot *Saint-Leu* où la scène s'est passée.

Digitized by Google

XIII.

La grande Royne quand se verra vaincue,
Fera excès de masculin courage,
Sur cheval fleuve passera toute nue,
Suite par fer : à foy fera outrage.

I. 86.

Quand la Reine-Mère se verra exilée, elle tentera ce qu'un homme n'aurait osé faire. Elle rentrera seule en France pour soulever la Vendée. Elle combattra vaillamment ; elle fuira la nuit dans le plus grand désordre ; passera les rivières en mettant son cheval à la nage ; ses défenseurs mourront par le fer. Un accouchement accompli en prison prouvera que la foi conjugale a été outragée par elle.

La grande Royne quand se verra vaincue,

Fera excès de masculin courage.

La grande Royne, etc... — « Combien de temps, dit Châteaubriand, la fille de Charles X, la mère de Henri V, la sœur du Dauphin et de la Dauphine, du roi de Naples, de la reine d'Espagne, la nièce de l'empereur d'Autriche et du roi, et d'une princesse maintenant sur un trône en France, combien de temps doit-elle ressortir au tribunal d'un commissaire de police ? » (*Mém. sur la captivité*).

« A Saint-Cloud, dit Al. Dumas (II. 27-30), la duchesse de Berry avait proposé au roi Charles X, de prendre le duc de Bordeaux dans ses bras ; et, précédée du premier général qui consentirait à lui servir de guide, de gagner la capitale et de remettre son fils aux bras des Parisiens. Le roi avait refusé... Arrivé en Angleterre, Charles X fit une halte à Lucworth ; et là, il avait signé et rédigé un acte qui ratifiait les abdications de Rambouillet. Ce fut là et à la lecture de cet acte, que la duchesse de Berry fit part au roi de ses projets sur la Vendée. Charles X secoua la tête. Le malheur l'avait rendu incrédule. Cependant, il ne crut pas devoir repousser cette dernière voie ouverte à la fortune de son petit-fils. *Il nomma la duchesse de Berry régente*... Ce fut à Massa que se prépara l'expédition de Vendée. Trois opinions partageaient le parti légitimiste. MM. de Châteaubriand et Bellune, chefs de la première, croyaient qu'il n'y avait rien à faire que par les voies parlementaires et légales. Le roi Charles X et M. de Blacas étaient à la tête de la seconde : elle attendait tout de l'intervention des puissances. La troisième, qui avait pour organes MM. de Bourmont, le comte de Kergortay, le duc d'Escars et le vicomte de Saint-Priest adoptaient, si aventureux qu'ils fussent, tous les projets de la duchesse de Berry. On avait résolu, du reste, de tout tenter avec des Français et par des Français... Après avoir rédigé une proclamation à l'armée, une ordonnance pour l'organisation d'un gouvernement provisoire, une autre ordonnance sur les vins et les sels, la duchesse de Berry décida que le départ aurait lieu le 24 avril... A une autre époque et sous la dictée de l'homme qui dénoua ce drame, et qui était un ancien aide-de-camp de mon père, j'ai raconté, dans tous ses détails et sous le titre de : *La Vendée et Madame*, cette aventureuse odyssée. J'ai dit cómment la duchesse de Berry, après avoir échoué dans sa tentative sur Marseille, avait demandé l'hospitalité à un républicain qui la lui avait accordée ; puis de châteaux en châteaux, s'arrêtant le jour, voyageant la nuit, avait traversé le midi et gagné l'ouest. J'ai dit comment, arrivée sans accident au château de Plassac, près de Saintes, elle y avait fixé la *prise d'armes* au 24 mai. J'ai dit comment, déguisée en paysan et sous le nom de Petit-Pierre, elle alla chercher un asile dans la métairie des Meslier. J'ai dit comment M. Berryer l'alla trouver dans cette métairie et fatigua inutilement son éloquence à supplier la princesse de quitter la Vendée. J'ai raconté les combats qui furent la suite de cette résolution ; le combat de la Pénissières, où quarante-cinq Vendéens se défendirent si vaillamment contre un bataillon, qu'il fallut l'incendie pour les chasser de leur forteresse improvisée. J'ai raconté l'*assassinat de Cathelineau, l'exécution de Barcher, la mort de Bonnechose*, mon pauvre camarade des bains de Trouville. J'ai suivi la duchesse fuyant d'asile en asile ; enfin, entrant à Nantes, vêtue en paysanne et accompagnée de Mademoiselle de Kersabiec.

Sur cheval fleuve passera toute nue.

On lit dans les *Mémoires sur la captivité de la duchesse de Berry* (71-72), par Châteaubriand :

« Dites... comment, précipitée des délices de la vie dans un abîme d'infortune, elle a bivouaqué traîtreusement dans les bois, dans les marais, sur les rochers ! Tantôt villageoise, tantôt marinière, le républicain ou le royaliste qui l'ont reconnue, lui ont gardé le secret du malheur. Elle a reçu l'hospitalité au foyer des pâtres ou aux croix plantées sur les champs de bataille, en mémoire des laboureurs vendéens. Elle a combattu la *nuit* avec une poignée de brigands dans un château en flammes, au bruit des fanfares qui s'élevaient du milieu de l'incendie. Elle a *traversé les rivières à la nage*, bravé les balles de l'ennemi, les piéges des espions : peut-elle repousser cette masse accablante de faits ? Et cette veuve errante, sans pain auprès de ceux qu'elle avait nourris ! Sans *vêtements* auprès de ceux qu'elle avait vêtus ! sans asile dans le prétendu royaume de son fils, ose, par un dernier attentat, terminer son aventure de mère dans une prison, à travers une tempête, *en sortant d'un brasier* : (Et dame en braise). (Voir au quatrain suivant), quelle félonie ! à l'appui de cette plaidoirie ; que les juges fassent comparaître d'abord L.-Philippe comme témoin à charge ou à décharge, si n'aime mieux se récuser comme parent. Ensuite que les juges confrontent avec l'accusée le descendant du grand-traître. »

Suite par fer : à foy fera outrage.

Suite par fer. Ces mots annoncent que cette tentative de la grande Royne vaincue faite par excès de masculin courage aura une issue désastreuse pour la *suite* fidèle de cette Reine. Ce mot suite se trouve quatre fois dans les Centuries au quatrain II. 52. avec le sens de *continuation* et aux trois autres : I. 86., II. 14., IX. 50. avec le sens de *train*, *cortége*. (Voir le quatrain II. 14. expliqué dans la note ci-contre).

A foy fera outrage. Le 26 février, dit Al. Dumas, (71.-77.), on lut dans le *Moniteur* cette déclaration dépo-

Digitized by Google

sée par Mme la duchesse de Berry, dans les mains du général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye :

« Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. — Marie Caroline (1).

— *Procès-verbal de l'accouchement de la duchesse de Berry...*

« Je viens d'accoucher Mme la duchesse de Berry, ici présente, épouse en légitime mariage du comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

« Signé Deneux. »

Quelle différence entre cet accouchement du 10 mai 1833, dans la citadelle de Blaye, avec celui du 29 septembre 1820, au château des Tuileries ! L'accouchement de la duchesse de Berry fut annoncé au gouvernement par le télégraphe. Il ne pouvait apprendre trop tôt une si heureuse nouvelle. Au reste, il tint fidèlement sa parole. Aucun des partis opposés au parti carliste, si cruel et si acharné qu'il fût, n'eut le courage de demander pour elle une autre punition que celle que lui infligeait son oncle. Le 8 juin, Marie-Caroline quitta sa prison... le 9 juin, l'*Agathe* faisait voile pour Palerme, où elle jeta l'ancre après une heureuse traversée. Ainsi finit cette tentative de soulèvement, fatale au parti vaincu, mais plus fatale encore peut-être, au parti vainqueur. »

Les mots : A FOY FERA OUTRAGE devant plus qu'aucun autre du quatrain, désigner entre toutes LA GRANDE ROYNE qui fait l'objet de la prophétie, le Traducteur surmonte sa répugnance et dit avec la liberté dont use Nostradamus : Partie le 24 avril des rivages de l'Italie, la duchesse de Berry accouche le 10 mai de l'année suivante plus d'un an après avoir laissé son époux.

---

(1) LA GRANDE ROYNE.— Marie-Thérèse VAINCUE recouvra ses Etats par la force des armes. Elle ne peut donc être vue dans ce quatrain qui, précisément parce qu'il ne renferme aucune indication de pays, devait concerner la France, but presque constant des Prophéties de l'auteur.

Anne d'Autriche, VAINCUE au temps de la Fronde, a recouvré son trône. — Mais ce fait plus important pour l'histoire et de la France et de la famille royale, que celui de la tentative de MADAME sur la Vendée, méritait bien que Nostradamus ne le passât pas sous silence : aussi en a-t-il parlé, et l'on va voir par le mot GIEN, comme l'on verra ailleurs par les mots : VARENNES, FOUGÈRES, GAND, BOULOGNE, etc., etc., que le Prophète *limite* les lieux quand bon lui semble.

Al. Dumas croit aux prophéties, aux présages, même à l'influence fatale du nombre 13 ; il nous a fourni, par son *Histoire de la vie politique et privée de L.-Philippe*, presque toutes les preuves historiques apportées ici ; Voltaire, le sceptique, qui se moque de toutes les croyances et en particulier de la croyance aux prophéties, Voltaire de qui d'Alembert écrivait, le 16 août 1778, à Frédéric, désireux de savoir ce que faisait son maître, quand la mort brisa sa plume : « Dans le temps où il est tombé malade, je sais qu'il travaillait sur les prophéties de Daniel; mais j'ignore où il en était (Proyart II. 327). Voltaire fournira, par son histoire du *Siècle de Louis XIV*, les preuves historiques aux merveilleux quatrains prophétiques sur le grand Roi. Voltaire lui-même aurait approuvé cette petite malice du Traducteur. Je le cite ici :

— Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal de Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eût depuis, en temps de paix, pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume. Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes et grossissait son parti. Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement; le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile ; tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, *lorsqu'au milieu de la nuit, un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes : les sentinelles reconnurent, dans ce courrier, le prince de Condé lui-même qui venait d'Agen, à travers mille aventures et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.* Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes; il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude. L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenecau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt, et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à *Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait*, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée ; on proposa de sauver le roi par la fuite et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de *Gien; la désolation et la crainte augmentaient.* Turenne, par sa fermeté, rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans le combat de Bleneau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait pas eu 400 hommes de tués. Mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se *rendre maître de toute la famille royale*, et d'avoir entre ses mains son ennemi le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé rentra dans Paris... Condé resta donc à Paris avec un pouvoir qui diminua tous les jours et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de 15 ans, vit, de la hauteur de Charonne, la bataille de Saint-Antoine, où ses deux généraux firent, avec si peu de troupes, de si grandes choses. Condé aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes et n'avaient fait tirer, sur les troupes du roi, le canon de la Bastille. On négocia de part et d'autre pour appaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte... Les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. *Il y rentra, et tout y fut si paisible, qu'il eut été difficile d'imaginer que, quelques jours auparavant, tout avait été dans la confusion.* Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. Cependant, à peine *fut-il chassé par le cri général des Français* et par une déclaration du roi, que ce roi le fit revenir ; il fut étonné de rentrer dans Paris, tout puissant et tranquille. Louis XIV le reçu comme un père, et le peuple comme un maître.

Le Prophète a dit :

A Tours, Gien, gardes, seront yeux pénétrans,
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats, poussez, puissance souveraine. II. 14.

Autour de Gien, les grandes gardes reconnaîtront la nuit le prince de Condé, déguisé et cru encore au fond de la France. Ils viendront près du camp où se tiendra la Sénérissime Reine régente. Elle et sa suite trouveront dans Paris un refuge assuré contre les restes de la Fronde. Ces derniers combats repoussés, le roi prendra un pouvoir absolu. — (Voir l'explication des mots au règne de Louis XIV).

Digitized by Google

XIV.

Subit venu l'effrayeur sera grande,
Des principaux de l'affaire cachez,
Et dame en braise plus ne sera en veüe,
Ce peu à peu seront les grands fachez.

V. 65.

Une personne annonçant subitement la trahison de Deutz et l'arrivée des troupes, jettera une grande frayeur parmi les conjurés. Les principaux de l'affaire disparaîtront les premiers dans la cachette, et MADAME, écartant la cendre du foyer, refermera sur elle-même la plaque de la cheminée. Le feu rendra peu à peu intolérable la situation de la reine-mère et des grands qui se livreront à leurs ennemis.

Subit venu l'effrayeur sera grande.

« Le roi s'apprêtait, dit Al. Dumas (II. 65-67), à faire arrêter sa nièce par l'entremise d'un juif rénégat... A l'heure convenue, Deutz fut introduit, pour la seconde fois, près de la princesse. Cette fois, il était parfaitement calme. Au milieu de l'entrevue, *un jeune homme entra* et remit à la Duchesse une lettre dans laquelle on annonçait à celle-ci qu'elle était trahie. La Duchesse passa la lettre à Deutz. Le misérable était tellement maître de lui, qu'aucun changement ne se fit sur sa physionomie, et qu'il se retira en protestant de son dévouement et de sa fidélité. Mais la maison était cernée et la porte de la rue, refermée derrière Deutz, se r'ouvrit immédiatement pour donner passage à des soldats précédés des commissaires de police, qui se lancèrent dans la maison, le pistolet au poing.

Des principaux de l'affaire cachez.

« Cependant, continue Al. Dumas, la maison ne fut point si rapidement envahie, que MADAME, Mademoiselle Stélyte de Kersabiec, M. de Mesnars et M. Guibourg, n'eussent le temps de se réfugier dans leur cachette.

Et dame en braise plus ne sera en veüe.

« Quand les gendarmes, continue le même historien, entrèrent dans la chambre, tous quatre avaient disparu. La maison, en apparence, n'était donc plus occupée que par les deux demoiselles Duguigny, Madame de Charrette et Mademoiselle de Kersabiec. Aussitôt, M. Maurice Duval ordonna les plus minutieuses recherches... On décida que la maison serait occupée militairement, tant que la Duchesse ne serait point découverte. Deux gendarmes furent installés dans la mansarde... La Duchesse de Berry et ses compagnons, séparés par une simple cloison de ceux qui les cherchaient, avaient assisté, *invisibles*, au conseil tenu, et avaient entendu, avec un véritable désespoir, la détermination prise.

Ce peu à peu seront les grands faschez.

(Ce *eo* par cela. Wailly). « Bientôt une chaleur insupportable, continue Al. Dumas, envahit la cachette. Les deux gendarmes restés de garde dans la chambre avaient essayé, pour combattre le froid qui les gagnait, d'allumer du feu avec des paquets de *Quotidienne*, qu'ils avaient trouvés sur une petite table, près de la fenêtre. Quelques temps encore, les prisonniers tinrent bon; ils respiraient à l'aide d'une petite ouverture à laquelle l'un après l'autre venait coller leur bouche. Enfin, il ne leur fut pas possible de résister plus longtemps. Le feu s'était communiqué de la plaque rougie, au bas de la robe de Madame. Mademoiselle Stélyte de Kersabiec cria la première : — Nous allons sortir, enlevez le feu... L'étonnement des gendarmes fut grand; ils ignoraient d'où venait cette voix. Cependant, ils obéirent, tirèrent le feu dans la chambre, et la plaque de la cheminée s'ouvrit, repoussée par un coup de pied de M. Guibourg. Cinq minutes de plus, les prisonniers étaient asphyxiés... Depuis seize heures, elle était dans cette cachette.

Le même historien dit, de cette cachette que le Traducteur a visitée à une époque où il ne pensait pas interpréter jamais Nostradamus : « Cet asile était une mansarde, au troisième étage, située directement sous le toit; à droite en entrant se trouvait une fenêtre éclairant l'appartement, et donnant sur une cour intérieure; dans l'angle situé du même côté que la fenêtre, on avait pratiqué, exprès pour la circonstance, une cheminée dont la plaque s'ouvrait de droite à gauche, et livrait une ouverture d'un pied et demi de hauteur. »

On lit dans le *Bon Français*, Alm. univ. publié à la fin de 1832, aussitôt l'évènement : « Cette fatale audience est indiquée pour le 6 novembre... Au premier bruit, Madame se dirige, avec ses compagnons d'infortune, vers une cachette pratiquée derrière une plaque de cheminée, tournant sur elle-même. *La princesse ne voulut y entrer que la dernière*... A neuf heures et demie du matin, le 7, on n'avait encore rien découvert. Mais quelle scène se passait dans la cachette!.... Dès le soir du 6, deux gendarmes de planton avaient allumé du feu dans la cheminée dont la plaque servait de porte à cette cachette. Une chaleur insupportable s'y fit sentir, la fumée étouffait les malheureux reclus, et, deux fois, le feu prit à la robe de Madame, adossée à la plaque. Ses compagnons veulent appeler, mais la malheureuse princesse dit qu'elle aime mieux mourir!... Enfin, voyant ses compagnons suffoqués, elle donne l'ordre d'ouvrir, mais la plaque est trop échauffée. Mademoiselle de Kersabiec se brûle en voulant la faire tourner. Il faut appeler les gendarmes. Le crime est consommé. A la bouche d'un sombre et étroit soupirail, apparaît la fille des rois, les mains et les pieds brûlés, après une agonie de quinze heures, passées debout, dans un réduit de trois pieds carrés. Que n'étiez-vous-là, L.-Philippe!... Depuis six mois, elle errait d'asile en asile; elle a couché sur la dure, elle a bu l'eau des ruisseaux, elle a passé la nuit au milieu des bois, elle a reposé dans les châteaux et dans les chaumières; le pauvre l'a nourrie de son pain et a admiré sa bonté comme son courage : et elle n'a pas été trahie! elle a passé vingt-quatre heures dans les *roseaux d'un marais*, entendant les cris d'ennemis acharnés à sa poursuite. Elle s'est échappée à travers les balles, des ruines fumantes de la Pénissière!... Et après avoir échappé à tant de dangers, elle a été vendue aux ministres de L.-Philippe par un juif!... qu'il ait la fin de Judas!... que son nom soit maudit! (378-384).

Digitized by Google

Le premier historien venu raconte comme le Prophète ce fait unique dans l'histoire. Je crois n'avoir rien de mieux à faire que de laisser le lecteur à ses réflexions.

FASCHÉ. — Cette expression, répétée huit fois dans les centuries, s'employait autrefois pour exprimer les plus grandes douleurs. Il est dit de Louis XVIII, perdant le duc de Berry : FASCHÉ SERA PAR MALING TÉMÉRAIRE X. 90; de l'autel et du trône, sapés par les écrits de Voltaire et de Rousseau : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT. I. 47.

On verra, q. XVII^e, L.-Philippe FASCHÉ DE L'ESTRANGE ALLIANCE du duc de Bordeaux.

L'édition de 1566 a BRASSE au lieu de BRAISE, mot qu'on voit dans celle de 1669, faite sur l'édition d'Amsterdam, et celle faite à Riom, sur un exemplaire trouvé dans la bibliothèque du célèbre Pascal. — Le mot BRASSE, de la vieille édition, a le même sens que le mot BRAISE : on dit *braser*, souder le fer par le feu; et le Glossaire de la langue romane dit *braso*, de la braise, *brasa*; en bas breton *bras*, en italien *brajia*.

Dans l'édition de 1697, on lit : ET DAME EMBRASSÉ PLUS NE SERA EN VEUE, de EN BRASSE, on a fait EMBRASSÉ, et voilà comment des fautes nombreuses se sont glissées dans les éditions les plus répandues et ont rendu impossible toute interprétation.

Extrait de la Lettre à Henry II (1)

Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin...

Après la disparition de la constellation du GRAND-CHIEN, L.-Philippe montera au trône.

Cette expression : GROS MASTIN, employée trois fois par le Prophète, désigne trois fois L.-Philippe. Ce qui aura déterminé Nostradamus à désigner ce prince par une métaphore, quelque peu grossière, c'est moins sans doute le jugement peu avantageux qu'il a porté de ce roi dans ses quatrains, que la volonté de fixer le temps de l'année où il est monté au trône.

On lit dans l'*Image* (Paris 1847 p. 224) : Le calendrier marque le commencement des jours caniculaires, *vers la fin du mois de juillet*, parce qu'alors la plus brillante de toutes les constellations, celle du GRAND-CHIEN (*canis*), reparaît sur l'horizon. Comme elle ne semble se lever que pour annoncer les jours de grandes chaleurs, — car on ne la voit qu'un instant avant l'aurore, — c'est peut-être la raison qui lui a fait donner le nom de l'animal qui veille à nos portes et nous avertit du danger... Les Egyptiens et les Ethyopiens, leurs voisins, commençaient leur année aux jours caniculaires, c'est-à-dire avec le 24 juillet. On donnera, lors de la traduction de toute la lettre, d'autres explications à ce passage.

J'ai dit dans la préface de ce volume comment, tombé par hasard sur le seul passage des centuries propre à frapper mon esprit tout impressionné encore par la tentative d'Orsini, j'interprétai en un instant de L.-Philippe et de l'Empereur pacifique, 32 vers qui se suivent. La marche du récit, la force des choses ou mieux, une sorte d'intuition me fit voir L.-Philippe sous ces mots : LE GROS MASTIN DE CITÉ DÉCHASSÉ SERA FASCHÉ DE L'ESTRANGE ALLIANCE. Je revis peu après cette même expression GROS MASTIN au quatrain II. 41 en reprenant la lecture des centuries au premier quatrain pour la continuer jusqu'au dernier. En présence de ces vers : LE GROS MASTIN TOUTE NUICT HURLERA QUAND GRAND PONTIFE CHANGERA DE TERROIR, je fis cette réflexion : Quand Pie IX se retirant à Gaëte, changea de terroir, L.-Philippe était en exil; est-ce que Nostradamus emploierait la même expression pour désigner le même individu? je ne revis pas cette expression GROS MASTIN ailleurs dans les centuries. Quelques temps après, lisant pour la première fois la lettre de Nostradamus à Henri II, je ne vis pas sans le plus grand étonnement cette même expression juste à la place ou l'interprétation, à peine entrevue de ce qui précède, m'invitait à chercher le règne de L.-Philippe. Je vis plus bas un mot fort caractéristique interprêté souvent dans les quatrains d'un même personnage historique, et ce mot me parut encore occuper une place très-significative; je fus presque convaincu dès-lors, que Nostradamus s'est renfermé de lui-même dans un cercle si étroit, que pas un homme n'aurait osé en faire une condition de sa croyance à n'importe quel grand prophète. Je ne retrouvai nulle part ailleurs dans la lettre les mots GROS MASTIN. — J'étudiai à fond le quatrain II. 41; et l'histoire par trop singulière de la comète Biéla, que m'apporta tout à point l'*Univers* du 27 mai 1859, me convainquit définitivement qu'un pas immense était fait dans la voie de l'interprétation de Nostradamus. Je doublai bientôt le nombre des quatrains interprétés, et je traduisis avec confiance la lettre prophétique.

---

(1) La lettre à Henri II est, dans sa partie prophétique, comme le sommaire des centuries. Nostradamus a interrompu son récit dans cette lettre pour dire au roi : *Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusément ces prédictions et quand ce pourra être.*. Mais le Traducteur a su, en découvrant le secret d'interprétation, que ces mots *presque confusément* sont vrais. Il a vu, dans la lettre, certaines expressions singulières dont il a connu, par le contexte, dans les quatrains, le sens caché. Il n'a pas tardé à voir que les mêmes expressions désignent les mêmes personnages, et cette remarque a fait traduire tout ce qui, dans la lettre, se rapporte au temps passé et au temps présent. — Le Prophète commence à prédire avec les premières années du XVI^e siècle; il raconte succinctement les *grands évènements tristes prodigieux et calamiteuses aventures... premièrement* de l'Eglise, *secondement* de la France et de l'Europe, et il arrive, sans interruption aucune, jusqu'au moment présent où l'on a l'interprétation de sa prophétie. Puis, il recommence avec la révolution de 1789 (1792), et va jusqu'à la fin de l'Empire de Napoléon I^er.

Voilà toute la confusion que le Prophète s'est permise, et cela uniquement pour dérouter ses lecteurs. Après avoir averti Henri II qu'il met *presque confusément ses prédictions*, il poursuit sa prophétie jusqu'à la fin du monde.

Nostradamus a usé d'un pareil stratagème, dans sa lettre à son fils, quand il a dit de ses livres de prophéties : *Contenant chacun cent quatrains astronomiques de prophéties, lesquelles j'ai un peu voulu rabouter obscurément et sont perpétuelles vaticinations pour d'icy à l'année 3767 que possible fera retirer le front à quelques-uns, en voyant la longue extension*... Rien de plus propre, en effet, à faire reculer tout commentateur. Tel quatrain que l'on cherchera à interpréter, loin d'avoir eu déjà son accomplissement, ne l'aura peut-être que dans deux mille ans!... Mais le Traducteur a remarqué que Nostradamus annonce, en divers endroits, l'avènement du Christ pour le commencement du septième millénaire; (Trois quatrains, entre autres, fixent clairement l'époque de la fin du monde : *L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois, viendra du ciel un grand Roy d'effrayeur... Que les entrez sortiront de leur tombe* X. 72-73-74); le Traducteur, en présence d'une contradiction dans les différentes époques fixées à l'avènement du souverain juge, suppose que cette contradiction n'est qu'apparente, et qu'il trouvera, dans Nostradamus lui-même, la solution de cette difficulté; en effet, il a dit : *Calculant tant seulement selon les sacrées Escritures et selon la faiblesse de mon esprit en mes calculations astronomiques. Après Noë de lui et de l'universel déluge, vint Abraham, environ mille huitante ans, lequel a été souverain astrologue selon aucun*... Ajoutez environ 1800 ans à 1999, et vous avez 3799, qui est environ 3767. Pour dérouter ses lecteurs, but qu'il déguise par ces paroles : *Possible fera retirer le front à quelques-uns, en voyant la longue extension*, Nostradamus invente ici une ère qui renferme la durée des deux peuples de Dieu qui se sont succédé : peuple juif et peuple chrétien.

Le Traducteur espère que le lecteur le plus exigeant trouvera dans son travail terminé, une réponse à toutes les difficultés que présente l'œuvre prophétique.

Digitized by Google

XV ET XVI.

Du vray rameau de fleur de lys issu,
Mis et logé héritier d'Étrurie :
Son sang antique de longue main tissu,
Fera Florence florir en l'armoirie.

V. 39.

Le successeur de la Duché viendra,
Beaucoup plus outre que la mer de Toscane,
Gauloise branche la Florence tiendra,
Dans son giron d'accord nautique Rane.

V. 3.

L'héritier issu du vrai rameau de fleur de lis, sera exilé; il habitera la Toscane; son vieux sang ajoutera à la noblesse de la maison de Florence, par un mariage.

Le successeur de la duchée de France, fondée par Robert-le-fort, aïeul de Hugues-Capet, le successeur de la duchée pairie de Bourbon, fondée pour Louis Ier, petit-fils de saint Louis, viendra en exil à Venise, au-delà de la mer de Toscane. La branche française des lis s'unira à la princesse de Modène, alliée à la maison de Florence, et placera ainsi, dans le lit royal, une princesse souveraine, descendante des Tyrrhéniens, changés en monstres nautiques, selon la fable.

Ces deux quatrains en précèdent d'autres qu'on interprète d'évènements contemporains : les mots les plus importants sont les mêmes dans l'un et l'autre, et plusieurs expressions, pour être différentes, n'en ont pas moins la même signification : HÉRITIER ISSU et le SUCCESSEUR, — ÉTRURIE et TOSCANE. — VRAI RAMEAU DE FLEUR DE LYS et GAULOISE BRANCHE — FLORENCE et FLORENCE. — L'un dit que le sang antique du vrai rameau de fleur de lis fera Florence florir en l'armoirie, ce qui ne peut être que par un mariage. (La science héraldique tient compte des alliances pour la composition du blason); l'autre dit que la branche gauloise tiendra la Florence, etc. Ces mots *tenir, giron, accord,* désignent trop clairement un mariage, pour qu'il soit nécessaire de rappeler ces mots du quatrain suivant, ESTRANGE ALLIANCE.

Ces deux quatrains s'adaptent l'un à l'autre; reste à montrer qu'ils conviennent l'un et l'autre au même personnage.

1° Le duc de Bordeaux est seul aujourd'hui ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS, il est HÉRITIER de Hugues-Capet, duc du duché de France et premier Capétien. Il est héritier de Robert, sixième fils de saint Louis et père du premier duc de la duchée-pairie de Bourbon; il est hors de France, il habite Venise où il a acheté un palais; il a épousé, étant en exil, une personne alliée à la maison de Florence. MIS ET LOGÉ D'ESTRURIE. En latin, le lieu où l'on est se met au génitif ou à l'ablatif, cas que l'on fait précéder en français de *de* ou *des*; D'ESTRURIE est donc pour : en un lieu d'ESTRURIE.

On voit dans Feller que la Toscane était autrefois moins resserrée qu'aujourd'hui : les villes de Ferrare, de *Modène* et de Reggio ont été possédées par les ducs et marquis de Florence. Moréri dit : « Toscane *Etruria*, a été autrefois plus étendue qu'elle ne l'est présentement.

Du vivant même de Nostradamus, Florence pouvait désigner toute l'Italie, à plus forte raison l'Italie du nord. On lit dans le *Mag. pitt.* (1839-107): « Les Italiens étaient alors appelés indistinctement Lombards par les Français; établis en grand nombre dans la capitale de la France, ils donnèrent leur nom à la rue des Lombards, ce qui, à cette époque, ne voulait rien dire que rue des Italiens.— *Puissance prodigieuse de Florence.*— Il suffira de rappeler que tous les ambassadeurs que reçut le pape Boniface VIII, pour le jubilé de l'an 1500, étaient des Florentins. Voltaire a supposé que ces ambassadeurs étaient au nombre de dix-huit, et qu'ils n'étaient envoyés que par les différentes villes d'Italie; le fait est qu'il n'étaient que douze, mais qu'ils représentaient tous les princes qui envoyaient des ambassadeurs au Pape. Le roi de France, ceux d'Angleterre et de Bohême, l'empereur d'Allemagne, le grand Khan des Mogols choisirent tous des ambassadeurs florentins. Le Pape stupéfait, s'écria que les Florentins, qui régissaient et gouvernaient ainsi le monde, formaient un cinquième élément aussi puissant que les autres. »

Ce qui a déterminé encore Nostradamus à nommer l'Étrurie et Florence, dans ces deux quatrains, pour des lieux fort rapprochés, c'est qu'aucun mot ne pouvait mieux que le mot Florence servir à voiler sa pensée. Florence a, dans son blason, la FLEUR DE LYS, la GAULOISE BRANCHE. On lit dans le *Mag. pitt.* 1845, p. 346 : « Florence portait sur son écu et sur ses monnaies la fleur de lys : cela veut dire qu'elle était fille de France.» C'est cette circonstance qui a décidé le Prophète à ne pas fixer plus rigoureusement ici les lieux. Il ne pouvait pas nommer Modène, non qu'il ignorât l'existence de cette ville, puisqu'il dit ailleurs : l'ÉLU DE MODÈNE, mais parce qu'alors rien n'eût voilé sa pensée dans un quatrain déjà clair par lui-même, et qui le devient encore bien davantage par le contexte.

La maison de Toscane est aujourd'hui la même que celle de Modène. On comprend que le Prophète, pour cette raison encore, ait dit : FLORENCE pour Modène. François d'Autriche et d'Este a été proclamé duc de Modène, le 9 juin 1815; et Léopold, archiduc d'Autriche, a été proclamé grand-duc de Toscane, le 18 juin 1824.

Th. Muret dit (122) : « La princesse Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, est fille de François IV, le feu duc de Modène... La maison d'Este qui règne à Modène, est au premier rang des maisons princières, non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe. Alliée aux familles de Bourbon, de Hapsbourg, de Brunswich, de Parme, de *Toscane*, elle touche à presque tous les trônes. »

2° Le duc de Bordeaux est seul aujourd'hui SUCCESSEUR DE LA DUCHÉE par excellence, et c'est de cette duchée qu'il est parlé ici, puisqu'aucun nom ne la détermine. On a vu le Prophète dire la FLEUR TANT BELLIQUE VI. 63, pour la fleur de lys, et simplement QUITTER LA FLEUR IX. 35. pour la fleur par excellence. Il dit ailleurs : LES FLEURS PASSÉES I. 63. LES FLEURS SERONT PERDUES VI. 63. toujours pour la fleur de lys ou la fleur par excellence qui, on le voit, doit perdre à jamais le trône de France C'est ainsi que le Prophète a pu dire : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE VIII. 17. en parlant des trois mêmes frères qu'il nomme TROIS FRÈRES DE FRANCE au quatrain VIII. 46; frères qui sont Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, suffisamment désignés par ces mots TROIS FRÈRES, pris par excellence. — Au lieu d'apporter de nouvelles preuves tirées des quatrains, je renvoie à Moréri : (France 691) « Boniface Vitalius, jurisconsulte italien, assure après Suidas, que quand on nomme simplement le *Roi,* on entend celui des Français qui l'est *par excellence.*»

Digitized by Google

Le reste de ce second quatrain étant identique avec ce qu'on voit dans le premier, il n'y a à expliquer que les mots NAUTIQUE RANE. *Rana*, grenouille (Wailly). Il n'y a pas loin, pour la prononciation, de ROYNE à RANE. Nostradamus a préféré ce dernier mot au premier, moins parce qu'il rime mieux avec TOSCANE, que parce qu'il trouve place d'une manière très heureuse en son style figuré, et qu'il indique l'antiquité de la maison d'Este. « *Est*, dit Moréri, maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie, a tiré son nom de la ville d'Est. Des historiens fabuleux la font descendre d'Actius, roi d'Albe, et ayeul d'un autre de ce nom, des Volsques... Le même auteur dit au mot Tyrrhéniens, peuples qui, selon Denys d'Halicarnasse, habitaient autrefois la Toscane, contrée d'Italie. La plupart croient que les Lydiens et les Pélasges leur avaient donné l'origine. La fable, rapportée par Ovide, des nautonniers tyrrhéniens changés par Bacchus *en monstres marins*, confirme leur antiquité, et montrent qu'ils se sont appliqués, dès les premiers temps, à la navigation... Ils établirent le principal siége de leur domination dans leur port de Lune. »

Ce mot *Lune* me fait regarder la carte, et je vois que *Luna* est aujourd'hui *Massa*. Moréri dit, en effet, Massa, ville d'Italie, dans la petite province de la Lunigiane, tire son nom de l'ancienne ville de Lune. — Mais j'ai lu, dans Al. Dumas (II. 27.) : La duchesse de Berry passa du Piémont dans les Etats du duc de Modène, où le prince régnant qui, on se le rappelle, avait refusé de reconnaître L.-Philippe, lui offrit, pour résidence, son palais de Massa. Ce fut à Massa que se prépara l'expédition de Vendée. » L'épouse du duc de Bordeaux, princesse d'un Etat comprenant *Lune*, port principal des Tyrrhéniens, habitant autrefois la *Toscane*, peut-être désigné, on en conviendra, par les mots FLORENCE et NAUTIQUE RANE.

« Le grand duché de Toscane, dit Moréri (art. *monde*, p. 63.), comprend le duché de Florence, qui était autrefois une république, et les états de Pise et de Sienne, deux autres anciennes républiques, *avec la principauté de Marse*. Ce fut le pape Pie V qui créa Côme Ier de Médicis grand-duc de Toscane, l'an 1569. Nostradamus a donné ce titre de grand-duc au souverain de Toscane dès 1555. Voir V. 20 et X. 64. »

Les mots FLORENCE, ÉTRURIE, TOSCANE arrêtent peut-être encore le lecteur; je puis ajouter une nouvelle preuve à celles déjà données. J'adaptais, il y a dix-huit mois, le quatrain I. 100, à celui du VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU MIS ET LOGÉ HÉRITIER D'ESTRURIE (Toscane), uniquement parce qu'il renferme les mots RAMEAU et TOSCANE : LONGTEMPS AU CIEL SERA VEU GRIS OYSEAU (le duc de Bordeaux est nommé AUBEREAU et MILVE). AUPRÈS DE DOLE (1) et de TOSCANE TERRE, PORTANT AU BEC UN VERDOYANT RAMEAU; et aujourd'hui, j'apprends cette circonstance historique, unique dans l'histoire : Th. Muret dit (17) : On avait décidé que si la duchesse mettait au monde au garçon, il porterait le titre de duc de Bordeaux, en mémoire des sentiments royalistes que Bordeaux fit éclater en 1814 et 1815. Les dames de la halle de cette ville voulurent offrir le berceau destiné à l'enfant royal. Ce berceau, qui était en forme d'arche, avec *une colombe portant à son bec une branche d'olivier*, symbole de la paix, fut apporté à Paris par trois de ces dames.

(1) Dole à 10 kilomètres de Venise.

XVII.

Le gros mastin de cité déchassé,
Sera fasché de l'estrange alliance;
Après aux champs avoir le cerf chassé
Le Loup et l'Ours se donront défiance.

V. 4.

Louis-Philippe sera fâché de l'alliance étrangère du déchassé de Paris. Sa diplomatie aura fait manquer plus d'un projet de mariage, formé par le duc de Bordeaux. Les Républicains et les Orléanistes, unis pour chasser Charles X, se regarderont avec défiance, le lendemain de la révolution.

Le gros mastin de cité déchassé,
Sera fasché de l'estrange alliance.

La construction de cette phrase est latine, de là ses inversions inconnues en français. — Cette phrase traduite donne ce sens : Le gros mastin sera fasché de l'alliance étrangère du déchassé de cité.

LE GROS MASTIN. — On a vu que le Prophète a désigné, dans sa lettre à Henri II, L.-Philippe par cette même expression, et cela sans doute parce que, comme il le signale, il est monté sur le trône après la disparition de la constellation du Grand-Chien, à la fin de juillet.

Sera fasché de l'estrange alliance.

Le duc de Bordeaux écrit :

Frohsdorff, 30 octobre 1846.

Monsieur le marquis de Pastoret, vous savez que c'est surtout par des secours distribués aux classes indigentes, que je désire marquer l'heureuse époque de mon mariage, et remercier la divine providence d'avoir *écarté les obstacles qui s'y étaient opposés jusqu'ici*. Quoique forcé de vivre sur la *terre étrangère*, je ne puis être indifférent ou insensible aux maux de la patrie. HENRI.

La négociation près du duc de Modène, ajoute Th. Muret (122), fut conduite avec la plus heureuse adresse. Les dispenses de parenté furent obtenues du Saint-Siége, sans que l'envoyé des Tuileries en eût la moindre connaissance : bref, tout était arrangé, le jour du mariage par procuration était fixé, avant que les chargés d'affaires de L.-Philippe, à Vienne et à Rome, eussent soupçonné ce qui se passait.

Le duc de Bordeaux pouvait, par son mariage, conserver, dans une descendance directe, des droits que L.-Philippe n'aurait pas été fâché de joindre à ceux qu'il tenait de la révolution. L.-Philippe, assuré que ce mariage serait resté stérile, ne l'eût point appréhendé.

DE CITÉ DÉCHASSÉ. Cette cité est la cité par excellence, Paris; au quatrain suivant et trois autres plus bas, le même mot CITÉ désigne encore la même ville, Paris. — *Urbs*. — 1° ville; 2° ville capitale, de là Rome, la ville par excellence; 3° tous les habitants d'une ville. (Wailly).

Moréri dit au mot CITÉ : — La ville de Paris est ordinairement divisée en ville, cité et université... On peut dire la même chose de toutes les grandes villes, telles que sont Londres, Prague, Cracovie, qu'on distingue chacune en trois villes, et la plus ancienne des trois est celle qui porte le nom de cité.

Digitized by Google

Après aux champs avoir le cerf chassé, Le Loup et l'Ours se donront défiance.

Gros mastin. — Cerf. — Loup et l'Ours. — L'Ecriture sainte, la Fable, la poésie, le style même ordinaire, emploient ces métaphores. — On lit dans le *Mag. Pitt.* (1842-234) : Il est très-commun de rencontrer, dans la vieille littérature française, la désignation des partis, des familles et des peuples, par des noms empruntés au règne animal. Le poème des douze pairs de Charlemagne attribue pour devise, à Renaud, le lion; à Olivier, le griffon; à Astolfe, le léopard...

Le gros mastin désigne personnellement L.-Philippe, et les mots loup et l'ours, les deux partis unis pour chasser Charles X, Cerf. *Aux champs le cerf chassé* Al. Dumas dit (I. 219) : Tout le monde s'acharnait sur cette monarchie, dout le tocsin de juillet allait *sonner l'hallali* : Béranger avec ses chansons, Paul-Louis Courrier avec ses pamphlets, Cauchois-Lemaire avec ses lettres, Méry et Barthélemy avec leurs poèmes. Il est vrai que, de temps en temps, *la monarchie tenait aux chiens et d'un coup de boutoir envoyait* Béranger à Sainte-Pélagie, ou Magellon à Poissy. Mais alors c'était de toutes parts, dans les journaux, dans les cafés, dans les rues, dans les théâtres, dans les cours publics, un concert de railleries, de reproches, de menaces qui s'élevaient en vapeur d'opposition contre les persécuteurs, et retombaient en pluie de popularité autour des persécutés. On attendait les élections avec impatience; les deux partis sentaient que là était la lutte réelle et la victoire véritable. La fortune fut aux libéraux... Il fallait, dit plus loin le même auteur, il fallait à tout prix éloigner Charles X, le *chasser* de Rambouillet comme on l'avait *chassé* de Paris (I. 208).

Le Loup et l'Ours se donront défiance.

Allons, allons, dit Charles X, donnez-moi une plume. Et il signa. La monarchie venait de rendre son épée. (*Id.* I. 245). A huit heures du matin, dit Al. Dumas (I. 240), M. de Mortemart, portant l'acte du retrait des ordonnances, entrait dans Paris... Les rues désertes n'étaient peuplées que par ces hommes inconnus qui, dans les jours de révolution, élèvent et gardent les barricades. Vers la même heure, M. Laffite, après avoir expédié M. Oudard à Neuilly, rédigeait avec MM. Thiers, Mignet et Larreguy, une proclamation orléaniste qui devait être publiée, à la fois, par le *National*, le *Courrier français* et le *Commerce*. Mais, il faut le dire, cette proclamation fut mal reçue : lorsqu'en sortant des bureaux du *National*, où l'on venait de la composer, MM. Thiers, Mignet et Larreguy la distribuèrent toute fraîche aux combattants de la veille, campés sur la place de la Bourse, ce ne fut qu'un cri de colère et de menace. S'il en est ainsi, disait-on de toutes parts, c'est à recommencer et nous allons refondre des balles. M. Pierre Leroux était là; il prit un de ces imprimés orléanistes et, tout courant, se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où il le remit à M. de Lafayette. Le coup fut rude. Lafayette ne croyait pas que les Orléanistes feraient pareille diligence... A l'Hôtel-de-Ville (I. 267) un homme en costume de général, fendit la foule et vint se poser en face du prince. C'était le général Dubourg, cet homme qui devait aider d'une façon si puissante à faire la révolution dont personne n'avait parlé auparavant, dont personne ne devait parler après. — Vous venez de prendre un engagement sacré, Monseigneur, dit le général au prince, faites en sorte de le tenir; car.. (il étendit la main vers la place toute pleine d'un peuple frémissant), car, si vous l'oubliez jamais, le peuple qui est là sur la Grève saura vous le rappeler. Le prince tressaillit, la colère lui monta au front, et d'une voix émue : — Monsieur, répondit-il, vous ne me connaissez pas; je suis un honnête homme, et quand il s'agit d'un devoir à remplir, je ne me laisse ni gagner par la prière, ni intimider par la menace.

Le duc d'Orléans rentra de l'Hôtel-de-Ville au Palais-Royal, accompagné de nombreuses acclamations; rien ne lui manquait plus, il avait reçu le triple sacre de la Chambre des pairs, de la Chambre des députés et de l'Hôtel-de-Ville, de M. de Semonville, de M. Laffite et de M. de Lafayette... M. Thiers lui annonça ses républicains... On s'expliqua de part et d'autre par quelques paroles vagues, moitié d'attaque, moitié de politesse; c'était l'escarmouche qui précédait la bataille. Ce fut M. Boinvilliers qui porta la parole : — Demain, prince, lui dit-il, vous serez roi. Le duc d'Orléans fit un mouvement. — Roi, Messieurs, qui dit celà? — La marche que vos partisans suivent, la pression qu'ils exercent sur les choses, les placards dont ils couvrent lss murailles, l'argent qu'ils répandent dans les rues.— Je ne sais point ce que font mes partisans, répondit le duc, mais ce que je sais, c'est que je n'ai point aspiré à la couronne et que je ne la désire pas, quoique beaucoup de gens me pressent de l'accepter... (Suit un interrogatoire en forme sur l'opinion du duc au sujet des traités de 1815, de la Pairie, des assemblées primaires, sur la conduite qu'il tiendrait vis-à-vis des royalistes et des prêtres)... Les républicains savaient tout ce qu'ils avaient désiré savoir; ils s'inclinèrent en signe qu'ils désiraient se retirer. Ce que voyant, le duc d'Orléans, il les salua à son tour. Puis, en les saluant : — Allons, Messieurs, dit-il, vous reviendrez à moi, vous verrez, vous verrez. — Jamais! répondit un de ces Messieurs. — Jamais! c'est un mot trop absolu, et nous avons un vieux proverbe qui prétend qu'il ne faut pas dire : Fontaine... Ces Messieurs étaient sortis, ou lui avait tourné le dos avant qu'il eût même achevé, jusqu'au bout, le proverbe auquel il faisait allusion, et qui peignait merveilleusement, au reste, son mépris pour le sentiment intime que les hommes appellent une conviction...

Le même historien dit : A peine le nom de Napoléon II avait-il été prononcé, lors de la révolution de juillet. Et e Prophète, en effet, ne parle pas ici de ce parti, un des quatre, qui se disputent le pouvoir depuis le commencement de la révolution : Castulon ou république; Aigle des Napoléon; Coq de L.-Philippe; Lune, Lyon, Soleil, des trois frères rois ou la légitimité. Le parti napoléonien ne tarda pas à protester contre l'usurpation de 1830, et Nostradamus annonçant la mort du dernier des Condé, arrivée un mois après, constate que trois partis, alors, revendiqueront le pouvoir asservi par L.-Philippe.

Digitized by Google

XVIII.

Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cité l'usurpera luy-même,
Pire fera par fraux de jeune pute,
Livré au champ lisant le faux poëme.

V. 5

L.-Philippe acceptera, de quelques députés, le titre de lieutenant-général du royaume, et sous ombre feinte de délivrer la France et Paris d'un pouvoir usurpé par les républicains, il l'usurpera lui-même ce pouvoir, faisant pis en ne soumettant pas à la nation, l'acceptation de son gouvernement, il n'aura aucun droit au trône, ayant été substitué au berceau à une jeune fille, Maria Stella. Après avoir chassé aux CHAMPS Charles X, ce roi y sera chassé de la même façon, il continuera en exil la rédaction des mémoires d'une vie romanesque.

Sous ombre feinte d'oster de servitude,
Peuple et cité l'usurpera lui-même.

SERVITUDE. — Arrivés à l'Hôtel-de-Ville, dit Al. Dumas (I. 242), MM. de Semonville, de Vitrolles et d'Argout, chargés des ordres de Charles X, se firent introduire près de M. de Lafayette, qui trônait sinon roi de France, du moins roi de l'insurrection. M. de Lafayette les introduisit dans la salle où siégeait la commission municipale. Une discussion assez vive s'engagea; peut-être allait-elle tourner au profit de la royauté, lorsque M. de Schonen s'écria : — Il est trop tard, Messieurs, le trône de Charles X s'est écroulé dans le sang. M. de Semonville voulut insister, mais M. Audry de Puyraveau, allant à la fenêtre : — Ne parlez pas d'arrangement, Messieurs, dit-il, ou je fais monter le peuple. Cette menace brisait la dernière espérance de la royauté du droit divin... Le même auteur dit plus loin (250) : — Nous avons dit la rumeur produite par la proclamation sortie du bureau du *National*. Les chefs du parti républicain, prévenus de ce qui se passait, s'étaient réunis en armes chez Lointier... On rédigea cette adresse destinée au gouvernement provisoire de l'Hôtel-de-Ville : « Le peuple, hier, a reconquis ses droits sacrés au prix de son sang; le plus précieux de ses droits est de choisir librement son gouvernement; il faut empêcher qu'*aucune proclamation* ne soit faite qui désigne un chef, quand la forme même du gouvernement ne peut être déterminée. Il existe une représentation provisoire de la nation; qu'elle reste en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français puisse être connu. » Hubert portait l'adresse au bout de la baïonnette de son fusil; il l'ouvrit et la lut à haute voix; puis, lorsque la lecture fut finie, montrant la trace des balles qui trouaient le plafond : — Au nom du sang répandu, Général, je vous adjure, dit-il, de ne pas nous laisser enlever le prix de la victoire... MM. de Sébastiani et Benjamin Constant venaient de rédiger la proclamation suivante qui, lue à la tribune, avait été couverte d'applaudissements :

La réunion des députés, actuellement à Paris, a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, de se rendre dans la capitale, pour y exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver la cocarde tricolore. Elle a de plus senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France, dans la prochaine session des Chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte.

— La Commission municipale avait rédigé cette proclamation :

La France est libre.

Elle veut une constitution. — Elle n'accorde au Gouvernement provisoire que le droit de la consulter.

En attendant qu'elle ait exprimé sa volonté par de nouvelles élections, respect aux principes suivants :

Plus de royauté. Le gouvernement exercé par les seuls mandataires élus de la nation; le pouvoir exécutif confié à un président temporaire.

Le concours médiat ou immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés.

La liberté des cultes. — Plus de culte de l'Etat.

Les emplois de l'armée de terre et de mer garantis contre toute destitution arbitraire.

Etablissement des gardes nationales sur tous les points de la France.

La garde de la Constitution leur est confiée.

Les principes sur lesquels nous venons d'exposer notre vie, nous les soutiendrons au besoin *par l'insurrection légale.*

Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cité...

Habitants de Paris,

Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale, pour y exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. — Je n'ai point balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de cette héroïque population, et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la *guerre civile* et de *l'anarchie.* En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises, et que j'avais moi-même longtemps portées. — Les Chambres vont se réunir : elles aviseront au moyen d'amener le règne des lois et le maintien de l'ordre. Une Charte sera désormais une vérité.

L.-P. d'Orléans.

La Commission municipale, pouvoir populaire, improvisé le 30 au soir, se démettait du gouvernement le premier août, dit Al. Dumas (Voir de 263-271).

L'USURPERA LUY-MÊME (3 août, ouverture des Chambres) :

Messieurs les Pairs et Messieurs les Députés,

Paris, troublé dans son repos par une déplorable violation de la Charte et des lois, les défendait avec un courage héroïque; au milieu de cette lutte sanglante, aucune des garanties de l'ordre social ne subsistait plus : les personnes, les propriétés, les droits, tout ce qui est précieux et cher à des hommes et à des citoyens, courait les plus grands dangers. Dans cette absence de tout pouvoir public, le vœu de mes concitoyens s'est tourné vers moi; ils m'ont jugé digne de concourir avec eux au salut de la patrie; ils m'ont invité à exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. Leur cause m'a paru juste, les périls immenses, la nécessité impérieuse, mon devoir sacré! Je suis accouru au milieu de ce vaillant peuple, suivi de ma famille et portant ces couleurs qui, pour la seconde fois, ont marqué parmi nous le triomphe de la liberté. Je suis accouru, résolu à me dévouer à tout ce que les circonstances exigeront de moi, dans la situation où elles m'ont placé, pour rétablir l'empire des lois, sauver la liberté menacée, et rendre impossible le retour de si grands maux, en assurant à jamais le pouvoir de cette Charte, dont le nom invoqué pendant le combat, l'était

Digitized by Google

encore après la victoire... Messieurs les Pairs et Messieurs les Députés, aussitôt que les Chambres seront constituées, je fera porter à votre connaissance l'acte d'abdication de Sa Majesté Charles X; par ce même acte, S. A. R. Louis-Antoine de France, Dauphin, renonce également à ses droits. Cet acte a été remis entre mes mains, hier, 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne, ce matin, le dépôt dans la Chambre des Pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur*.

L.-Philippe annonçant son avènement à la couronne, à l'empereur de Russie, lui dit :

Aucun excès n'a suivi cette lutte terrible ; mais il était difficile qu'il n'en résultat pas quelque ébranlement dans notre état social, et cette même exaltation des esprits qui les avait détournés de tant de désordres, les portait en même temps vers des *essais de théories politiques qui auraient précipité la France et peut-être l'Europe dans de terribles calamités*. C'est dans cette situation, Sire, que tous les yeux se sont tournés vers moi; *les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire à leur salut*. Je l'étais encore plus peut-être pour que les vainqueurs ne laissassent pas dégénérer la victoire: j'ai donc accepté cette tâche noble et pénible, et j'ai écarté toutes les considérations personnelles qui se réunissaient pour me faire désirer d'en être dispensé, parce que j'ai senti que la moindre hésitation de ma part pourrait compromettre l'avenir de la France et le repos de tous nos voisins. Le titre de lieutenant-général, qui laissait tout en question, excitait une *défiance* dangereuse, et il fallait se hâter de sortir de l'état provisoire, tant pour inspirer la confiance nécessaire, que pour sauver cette Charte si essentielle à conserver, dont feu l'empereur, votre auguste frère, connaissait si bien l'importance, et qui aurait été très-compromise, si l'on n'eût promptement satisfait et rassuré les esprits... (Al. Dumas. II. 311).

Les deux derniers vers du quatrain précédent montrent en *défiance*, vis-à-vis l'un de l'autre, les deux partis unis pour chasser Charles X; les deux premiers vers de ce quatrain les montre se disputant le pouvoir. Celui qui s'en est saisi tout d'abord s'est fait l'apologiste de la *terreur*, et il parle encore de conserver, par *l'insurrection légale*, de prétendus droits conquis sur les barricades; l'autre parti, sous ombre alors de détruire un pouvoir qui s'impose à la France, usurpe lui-même. Ces mots seuls l'USURPERA LUY-MÊME indiquent clairement que le second gouvernement succède par usurpation à un gouvernement usurpateur. On verra plus loin que le gouvernement de L.-Philippe et celui de la république de 1848, qui s'imposa à la nation, comme le prétendait faire le gouvernement républicain de 1830, sont nommés CHOSES BASTARDS par le Prophète.

Pire fera par fraux de jeune pute (1).

FRAUX ne peut s'entendre qu'ainsi, *fraux*, fraude, fourberie, supercherie, dommage, préjudice, perte (Wailly); et PUTE également, qu'ainsi *puta*, jeune fille (Wailly). Si Nostradamus, qui se défend d'*invéréconde loquacité*, a mis JEUNE PUTE, quand le mot PUTE seul signifie : Jeune fille, on doit supposer qu'il avait une raison pour en agir ainsi; il a dit : VIERGE VESTALE (quatr. sur la maladie de la vigne), quoique toute *vestale* soit *vierge*; mais cela pour désigner la Vierge très-pure, la Vierge des vierges. Ici, il a mis JEUNE PUTE, pour désigner une fille de la première jeunesse. Mais à quel fait historique du règne de L.-Philippe rattacher cette expression, qui donne ce sens au vers du quatrain : Celui qui USURPERA LUY-MÊME FERA PIRE PAR FRAUDE DE TOUTE JEUNE fille ?

J'ai lu, il y a bien lontemps, le livre que Maria Stella a publié pour revendiquer sa filiation; les preuves, les attestations qu'elle apporte me frappèrent, mais cependant, je ne pensais pas y ajouter jamais foi. Et voici que parmi le grand nombre de quatrains qui me paraissent d'accord avec l'histoire, je trouve, perdus au milieu de trente-deux vers sur L.-Philippe et l'EMPEREUR PACIFIQUE, ces mots : PIRE FERA PAR FRAUX DE JEUNE PUTE !— Aucun roi ne s'est vu intenter un procès semblable à celui [redacted]. Il est donc on ne peut plus propre à désigner entre tous celui qui en fut l'objet. — En admettant que cet homme fût fils d'un geôlier, on doit accorder au Prophète le droit de lui conserver, sans se contredire, les titres que l'histoire lui reconnaît : PHILIPP., CHEF D'ORLÉANS, *Quasi-légitime* ou DUBIEUX, etc.

Il me répugne fort d'expliquer ainsi ce vers, mais c'est inutilement que j'ai cherché partout une explication autre que celle-ci, qui se présente d'elle-même : Les mots PIRE FERA aident puissamment à cette interprétation ; si Louis-Philippe n'a pas même pour lui les droits de quasi-légitime, il a été bien autrement usurpateur que le gouvernement républicain de 1830, qui, en définitif, mettait la nation en mesure de se gouverner elle-même.

L'*Almanach royal* enregistra, dit Al. Dumas, à la date du 6 octobre 1773, la naissance de L.-Philippe d'Orléans, duc de Valois... Soit hasard, soit prédestination, aucune des formalités que l'on accomplit d'habitude à la naissance des princes du sang, ne fut accomplie pour cette naissance qui, cependant, devait combler bien des désirs, puisque, marié depuis quatre ans, le duc de Chartres n'avait encore eu de sa femme qu'une fille, morte en naissant. Le duc de Valois fut simplement ondoyé. Ce fut douze ans plus tard seulement que Louis XVI et Marie-Antoinette tinrent le jeune duc de Chartres sur les fonts de baptême... Cinquante-deux ans plus tard, une femme nommée Maria-Stella Pétronilla, devait venir en France, et contester, au duc d'Orléans, cette naissance que la négligence paternelle avait oublié d'entourer de toutes les formalités d'usage. Consignons ici la fable à l'aide de laquelle Maria-Stella devait établir sa réclamation. Nous avons dit que, depuis quatre ans de mariage, le duc de Chartres n'avait eu de sa femme qu'une fille morte en naissant; or, selon Maria Stella, bien entendu, une grande partie de la fortune du duc de Chartres étant en apanage, et devant retourner à l'Etat, en cas d'extinction de la descendance mâle, le duc d'Orléans aurait décidé d'avoir un garçon à quelque prix que ce fût... Le duc de Chartres et sa femme seraient partis pour l'Italie, sous le nom du comte et de la comtesse de Joinville... Dans la petite ville de Modigliana, se manifestèrent chez la comtesse de Joinville, les premiers symptômes d'une nouvelle grossesse. Les habitudes du duc de Chartres, en se jetant au milieu des aventures nocturnes de Paris et de Londres, l'avaient accoutumé à se familiariser avec le bas peuple; il fit, en conséquence, à Modigliana, la connaissance d'un geôlier, nommé Chiappani, dont la femme se trouva par hasard être enceinte de la même époque que la princesse; alors cette convention se fit entre le geôlier et le prince : que si

(1) Borel et Carpentier prétendent que ce mot se prenait en bonne part et se donnait à une jeune fille, comme celui de *gars*, *garce* (*Glossaire de la langue romane* : Pute).

Digitized by Google

la geôlière accouchait d'un fils et la princesse d'une fille, on échangerait les deux enfants : bien entendu que, comme dans tous les pays du monde, une fille est moins appréciée qu'un garçon, il serait donné du retour au geôlier. Au bout de sept mois de la convention faite, les choses arrivèrent comme elles avaient été prévues ; la première accoucha d'une fille, la geôlière accoucha d'un garçon, et la *substitution* eût lieu. En conséquence, au dire de Marie Stella toujours, le garçon né à Modigliana, le 17 avril 1773, aurait été transporté à Paris et tenu caché jusqu'au 6 octobre, jour où l'on aurait simulé l'accouchement de la princesse. — De là, l'absence des témoins et le simple ondoiement du nouveau-né. Quant à Maria Stella Pétronilla, elle demeura en Italie où elle fut élevée comme la fille du geôlier Chiappani qui, avec les secours qui lui arrivaient annuellement de France, et la somme qu'il avait reçue du comte de Joinville lors de l'échange, lui fit donner une brillante éducation. (I. 5-7)... Vers 1825, continue Al. Dumas (I. 207-221), Maria Stella était revenue à Paris, avec un jugement du tribunal de Faenza, en date du 29 mai 1824, qui établissait, en fait, qu'elle n'était point fille du geôlier Chiappani, mais du comte de Joinville... Cette accusation, toute fausse et absurde qu'elle était, inquiétait cependant le prince au point qu'il répondit par un mémoire aux mémoires de la baronne de Stenberg, née Joinville. — Ce mémoire m'amena, pour la première fois, comme employé du secrétariat, en face de M. le duc d'Orléans... Le duc d'Orléans, parfaitement affable, comme il l'était toujours, commença à me dicter son mémoire. C'était une réfutation complète et parfaitement logique, même au point de vue chicanier, de toutes les assertions de la baronne de Stemberg... Dans la réponse du duc, au pamphlet de Maria Stella, il y avait, au milieu des preuves de légitimité données par lui, cette phrase : « Et quand il n'y aurait que cette ressemblance frappante qui existe entre M. le duc d'Orléans et son auguste aïeul Louis XIV. » Maria-Stella est morte à Paris, en 1845.

La ressemblance physique admise, prouve assez peu, car l'enfant, durant les derniers sept mois de la grossesse a dû recevoir des impressions qui l'ont moulé en quelque sorte d'après l'idée fixe de la mère, désireuse de voir entrer son fruit dans la famille des souverains de France. — On préférerait voir L.-Philippe apporter en preuve, au lieu de cette prétendue ressemblance physiqne avec Louis XIV, une ressemblance morale avec ce grand roi, bien qu'il aurait pu ne la devoir qu'à l'éducation. Mais, hélas! celui que l'histoire et le Prophète taxent de sordide avarice, ressemble au contraire en ce point au geôlier Chiappani qui, pour de l'or, vendit son enfant. Il n'y a pas jusqu'aux vertus bourgeoises de la vie privée du duc et du roi qui ne tournent contre lui. — Le journal de L.-Philippe montre qu'il faisait bon marché de ses rapports avec sa mère, et que celle-ci en prenait assez facilement son parti. — Dans cette froideur contre nature, le fils agissait-il par instinct, la mère à bon escient?

La pauvre duchesse d'Orléans, dit Al. Dumas, quand elle suppliait son mari de ne pas conduire son fils aux Jacobins... ne voyait que le refroidissement de ses enfants pour elle, et leur amour croissant pour une étrangère. « Comme nous allons, maintenant qu'il fait beau, écrivait le duc de Chartres, le 25 février, recommencer nos courses, j'ai prévenu ma mère que je ne pourrai plus dîner chez elle que deux fois la semaine; elle l'a trouvé très-bon et m'a dit que ce qui me convenait, lui conviendrait toujours, et qu'elle était bien sûre que j'irai toujours dîner chez elle autant que je le pourrais, mais qu'elle ne voulait pas que je me gênasse. » En même temps, le duc de Chartres écrivait à Mme de Genlis : « Ce que j'aime le mieux au monde, c'est la nouvelle Constitution et vous. » Ce fut le dernier coup porté à l'amour maternel de la pauvre duchesse; elle quitta subitement Paris et alla se réfugier à *Eu*, près de son père; c'est de là qu'elle lança une demande en séparation, fondée sur la différence d'opinions politiques et religieuses, sur le délabrement de la fortune de son mari, et sur sa haine pour Mme de Genlis. (I. 39).

Le Traducteur met entre les mains du lecteur les pièces du procès. Nostradamus est un terrible témoin à charge.

Livré au champ lisant le faux poëme.

Livré au champ. — Nostradamus indiquant à quatre vers de distance, par les mêmes mots : chassé aux champs et livré au champ, les deux chutes si étrangement semblables de Charles X et de L.-Philippe (et il n'emploie nulle part ailleurs ces expressions), a voulu montrer les rapprochements qu'on a faits entre ces deux grands évènements. Voir plus loin aux mots : Pendant le ciel si très fort tonnera. q. XXXI. Ces mots de la lettre : après le grand chien sortira le plus gros mastin avaient été traduite ainsi : A un roi noble succédera un roi bourgeois, le Prophète a pu renfermer ce sens dans des mots qui indiquent le temps de l'année où L.-Philippe devait succéder à Charles X. Ici, il dit pour Charles X : aux champs au pluriel, et pour L.-Philippe : au champ, au singulier. On sait que le pluriel s'emploie emphatiquement dans le style noble.

Lisant le faux poème. — On lit dans le *Dictionnaire de littérature* (Paris 1777), *Poème cyclique* : — On compte encore une troisième espèce de poème cyclique, lorsque le poète traite une histoire depuis le commencement jusqu'à la fin : comme, par exemple, l'auteur de la Théséide dont parle Aristote, car il avait ramassé, dans ce seul poème, tout ce qui était arrivé à son héros, comme Antimaque qui avait fait la Thébaïde, qui a été appelé *Cyclique* par les anciens, et celui dont parle Horace dans l'art politique.

> Nec incipies ut scriptor Cyclicus olim :
> Fortunam Priami cantabo et nomine bellum.
>
> « Ne commencez jamais vos pièces comme a fait ce poète cyclique :
> « Je chante de Priam, la fortune et la guerre. »

Le poète cyclique, dont parle ici Horace, était Mævius qui avait fait un poème sur la guerre de Troye, et qui comprenait *toute l'histoire de Priam, depuis sa naissance jusqu'à sa mort*. C'est pourquoi on donna à cet ouvrage le nom de poème cyclique.

Il nous reste encore un poème dans ce goût, c'est l'*Achilléïde* de Stace, car ce poète y a chanté Achille *tout entier*. Homère en avait laissé à dire plus qu'il n'en avait dit; mais Stace n'a voulu rien oublier.

C'est cette dernière espèce de poème qu'*Aristote blâme avec raison*, à cause de la multiplicité vicieuse de fables qui ne peut être excusée par l'unité du héros. Il résulte

Digitized by Google

de ce détail que les poètes cycliques sont ceux qui, sans emprunter de la poésie cet art de placer les événements pour les faire naître les uns des autres avec plus de merveilleux, en les rapportant tous à une seule et même action, *suivaient dans leurs poèmes l'ordre naturel et méthodique de l'histoire* ou de la fable, et se proposaient, par exemple, de mettre en vers *tout* ce qui s'était passé depuis un certain temps jusqu'à un autre : ou la vie entière de quelque prince dont les aventures avaient quelque chose de grand et de singulier. *(Dict. de Littérature).*

Journal de L.-Philippe (1791) :

16 juin. — « Levé ce matin à quatre heures trois-quarts ; à six heures, j'ai été dans toutes les écuries, avec le lieutenant-colonel. »

17. — « J'ai été ce matin aux écuries, il n'y avait point d'officiers ; il doit toujours y en avoir un ; les dragons m'ont fait très-bonne mine. »

18. — « Ce matin, aux écuries, à six heures, tous les officiers étaient à leur poste... »

22 mai 1794. — « Les malheurs que nous avons éprouvés depuis six semaines, les soins que j'ai donnés à ma pauvre sœur, mes occupations, mon établissement dans mon appartement nouveau, m'ont fait suspendre ce journal, je vais le reprendre ; j'y rendrai compte de *toutes* mes actions et même de *tous* mes sentiments ; en lisant ceci, on lira dans mon âme, et *rien* n'y sera omis ni en bien ni en mal... O ma mère ! que je vous bénis de m'avoir préservé de tous ces maux (dérèglemens des jeunes gens), en m'inspirant des sentiments de religion qui font ma force ! »

A qui croyez-vous, dit Al. Dumas (I. 40), que cette exclamation : O ma mère ! s'adresse ? à la duchesse d'Orléans, n'est-ce pas ? détrompez-vous, c'est à Madame de Genlis, cette femme d'une vertu douteuse ; c'est à cette femme qui est, avec la nouvelle Constitution, ce que le jeune duc aime le mieux au monde. Quelle étrange idée a donc eu le prince de faire imprimer ce journal en 1800, et de le faire réimprimer en 1831... La confession achevée, dit le même auteur (II. 294), la longue conversation avec la duchesse d'Orléans finie, le roi se sentit mieux, il demanda ses *Mémoires*, et en dicta une dernière page à son aide-de-camp : *La rédaction de ces mémoires avait été la grande* distraction de son exil.

Les *Mémoires* achevés et *relus* par L.-Philippe, jusque sur son lit de mort, sont la suite du *Journal*, la seconde partie du FAUX POEME.

XIX.

Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

V. 6.

L.-Philippe augurant mal de l'amnistie que Pie IX proclamera à son avènement, et des concessions qu'il fera à l'esprit libéral de son époque, n'ayant pu mettre la main sur le chef de la chrétienté, viendra le prier, au nom de la paix italique, de ne pas continuer à marcher dans une voie qui compromet son siége et les trônes de l'Europe. Le sceptre passera, par un augure favorable, de ses mains dans celles de l'homme qui dira : *L'Empire c'est la paix !*

Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique.

AUGUR. — On a vu, p. 13, au mot TEMPLE, que l'*Augure* regardait le vol, le chant et la direction des oiseaux, dans la partie du ciel nommée *Templum*, et que les signes qui paraissaient à GAUCHE passaient pour heureux ; le ROY du pays, désigné par le mot TEMPLE dans les quatrains, voit les signes d'une catastrophe prochaine : le SCEPTRE CHANGE A GAUCHE. L.-Philippe a dit, en parlant de Pie IX : *Ce pape me fera tomber.*

CHEF. — Les mots PAIX ITALIQUE indiquent qu'il s'agit ici du chef par excellence en Italie, comme le mot CELTIQUE joint au mot CHEF, quelques vers plus bas, désigne le chef par excellence en France.

On nomme le Pape : le CHEF de la chrétienté.

SUR LE CHEF LA MAIN METTRE. — Et moi je vous dis, (Timon, *Pamphlet pour l'indépendance de l'Italie*) et je vous répète que, pressé par la France et pressé par l'Autriche, le Pape n'est pas libre. Non, le Pape n'est pas libre, et s'il vous dit qu'il l'est, je ne dis pas qu'il ment, mais ne le croyez pas ! Et moi je vous dis et je vous répète que si le Pape venait à mourir, les intrigues concertées de l'Autriche et de la France, tendraient à placer sur le trône de Saint-Pierre, un pape rétrograde... La France vous dédaigne, se tourne vers le Rhin, et attend que Vienne lui dicte ce que Paris fera ; vous n'avez que trois forces à leur opposer : à mauvais vouloir, union ; à intrigues secrètes, union ; à agression ouverte, union. Mais citez-donc, citez-donc, nous dira-t-on, des actes tout neufs d'intervention et de mauvais vouloir ? Des actes d'intervention ! mais l'Italie en est semée, parsemée. On ne peut faire un pas, sans qu'ils n'embarrassent les pieds, sans qu'ils ne choquent les regards. Est-ce que les protestations, les récriminations, les menaces, les plaintes, les audiences, les remontrances incessantes et monotones de l'Autriche à Rome, à Florence, à Turin, auxquelles se joignent ou ne se joignent pas nos agents, ne constituent pas de la belle et bonne intervention ? Vous croit-on assez sots, mes amis, pour vous payer de paroles, et ne pas savoir que ce qui est dans leur cœur passe sur leurs lèvres, de leurs lèvres dans leurs dépêches, et de leurs dépêches dans leurs actes ? Des actes d'intervention ! *Et le coup de main de juillet dernier, contre la personne même du pape* ; il avorta, je le sais, mais qui l'avait conçu ? qui eût enlevé Pie IX ? qui l'eût conduit à Naples ? qui l'eût forcé d'abdiquer ? qui eût étouffé dans son germe cette glorieuse délivrance de Rome et de l'Italie, qui se fera malgré vous. Cette immortelle et pacifique révolution qui vivra malgré vous ? Ce n'est pas vous, Autriche, qui avez monté, dressé, bourré, allumé la machine ? Ce n'est pas vous, France, non plus ? D'où vient donc que, jour pour jour, le tambour autrichien jetait dans Ferrare, l'effroi de l'invasion ? D'où vient donc aussi que, par une énorme coïncidence, les vaisseaux français naviguaient dans les eaux de la Méditerranée romaine, non loin de là, si vous voulez ? Ah ! cette embuscade de terre et de mer n'est pas de l'intervention ! tout cela est fortuit ! vous ne songiez à rien ni l'une ni l'autre, à rien de mal, à rien absolument !.... Comment, nous voulions aider l'Autriche à escamoter le Pape ? Nous, des escamoteurs ! Allez-vous dire : c'est

Digitized by Google

faux ! c'est faux ! et moi je dis : C'est vrai ! c'est vrai ! — Non, c'est faux ! — Oui, c'est vrai ! — Eh ! Messieurs, qui nous jugera ? — L'Italie !

On peut ajouter ici : Qui vous jugera ? — Dieu, par son Prophète.

Viendra prier pour la paix Italique.

— Timon dit encore : Nous ferons notre devoir, que les Italiens fassent le leur, et qu'ils répètent avec nous : Malheur aux petites nations qui laissent mettre les pieds chez elles, à un *ambassadeur* ou à un soldat ! Laissez, mes amis, tous ces grands gouvernements, laissez-les vous dire et vous redire, les uns, qu'ils n'expédient pas leurs flottes sur vos côtes pour les surveiller; les autres, qu'ils n'échelonnent pas leurs bataillons le long de vos frontières pour ne pas les envahir; qu'ils ne jurent pas pour mieux vous trahir; qu'ils ne vous embrassent pas pour mieux vous étouffer, et qu'ils ne vous demandent pas de découvrir votre poitrine pour mieux la percer. Laissez-les vous dire et vous répéter à l'envi leurs fallacieuses assurances, leurs serments et leurs promesses ! Et moi, je vous dis et ne vous redis que ni l'Autriche, ni la Prusse, ni la France ni la Russie, ah ! sans doute, n'ont besoin ni de vos *fusils*, ni de votre argent, ni de vos tambours et tambourins, ni, de vos discours, ni de vos hymnes ; elles ne vous demandent que de ne pas marcher, que de ne pas remuer, que de ne pas vous fatiguer, que de vous coucher sur l'une ou l'autre oreille, à votre choix. Dormez, dormez donc ! le *far niente* a tant de charmes ! le sommeil du despotisme est si doux !

On lit dans le *Moniteur*, 5 juillet 1847 :

Notification de Pascal Gizzi, cardinal prêtre... (PIE IX)..

...Sa première pensée, prise dans la source de l'éternelle charité et imposée par elle, fut de dire la parole de *paix*, parole qui, à peine proférée, excita l'applaudissement général, et fut féconde en ces heureux fruits que l'on a vu éclore... Le Saint-Père n'a pu, sans une grande douleur, reconnaître que quelques esprits inquiets voudraient profiter de la situation présente pour exposer et faire prévaloir des doctrines et des idées totalement contraires à ces maximes, ou pour arriver à lui en imposer d'autres entièrement opposées à la nature tranquille et pacifique, et au caractère sublime de celui qui est vicaire de J.-C., ministre d'un Dieu de paix, et père de tous les catholiques, à quelques contrées du monde qu'ils appartiennent ; ou enfin, pour exciter chez les populations, par des écrits ou par des paroles, des désirs et des espérances de réforme au-delà des limites indiquées plus haut... La première année de son pontificat est achevée, et dans ce période de temps, le Saint-Père a pu connaître pleinement et apprécier l'amour, la reconnaissance, le dévouement de ses sujets bien-aimés. Maintenant, il demande une preuve de ces sentiments si louables, et cette preuve doit consister à cesser ces réunions populaires insolites, pour quelque occasion que ce soit, et les manifestations extraordinaires...

Donné à la secrétariat, le 22 juin 1847.

Le cardinal, P. GIZZI.

Moniteur du 17 juillet. — Formation de la garde nationale dans les Etats pontificaux. — *Idem* du 26 : Notre capitale vient d'échapper à une effroyable catastrophe..., le jour de la grande fête de l'amnistie, le 17, Cicéro-Nachia a tout découvert le 15. Encore deux jours, et Rome aurait eu ses vêpres siciliennes. Le peuple a demandé la suppression de la grande fête. Le Pape, indigné d'un aussi épouvantable forfait, s'est écrié : « Le temps des bénédictions et de la mansuétude est fini, celui de la malédiction et du châtiment est venu. » Il a ordonné que la garde civique s'armât comme elle pût, et veillât à la sûreté publique...

Moniteur du 27 octobre.— Article du journal *Biliancia* de Rome, sur les *fusils cédés par le gouvernement français, à la garde civique de Rome...*

Ami de la Religion (Tome 129-608). Mort de Rossi.

Étrange destinée, également digne d'étonnement et de pitié, que celle de cet homme ! Engagé dès sa jeunesse dans la conspiration de l'anarchie renaissante, disciple et maître des sociétés secrètes, agent de désordre et de révolte, il est banni de sa patrie. La Suisse l'accueille et le cède bientôt à la France, où un pouvoir d'origine révolutionnaire, mais ami de l'ordre, le comble d'honneurs et de fortune. Il y a trois ans, l'enfant de l'Italie rentrait sur le sol natal, non en *coupable gracié*, mais en *ambassadeur* couvert de la majesté de la France. Tombé du pouvoir avec ceux dont il était le représentant et le serviteur dévoué, il rentre dans la vie privée, dédaignant ses anciens amis et dédaigné d'eux. Sa haute intelligence politique, son grand savoir, sa sagesse tardive mais assurée de ces dernières années, le font juger utile; la confiance du chef de l'Eglise l'associe à ses efforts pour le *maintien de l'ordre* et l'institution de ses sages réformes. Hier, il était ministre de Pape, il succombe aujourd'hui sous le poignard d'un assassin. Il avait écrit la veille : « La papauté est la dernière grandeur vivante de l'Italie, » et dit le matin : « pour arriver jusqu'au Pape, il faudra me passer sur le corps ! »

Les sociétés secrètes se vengèrent sur l'ex-ministre de L.-Philippe, du changement survenu dans la conduite politique de Pie IX. L'Italie avait jugé que le ROY des Français n'avait placé auprès du CHEF de l'Eglise un membre transfuge des sociétés secrètes que pour *prier* avec plus de chance d'être entendu au nom de la *Paix italique*.

Les évènements annoncés dans les deux premiers vers du quatrain sont les derniers du règne de L.-Philppe. — Nostradamus a dit de la fin de ce même règne : DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION TROUBLER L'EMPRINSE A PHILIPP. TRIBUTAIRE (q. XXVIII[e]) et : APRÈS LE SIÉGE TENU DIX-SEPT ANS, CINQ CHANGERONT EN TEL RÉVOLU TERME, PUIS SERA L'UN ESLEU DE MÊME TEMPS, QUI DES ROMAINS NE SERA TROP CONFORME. (q. XXV[e]).

La cause est posée, l'effet va suivre de ce ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE.

A la main gauche viendra changer le sceptre.

On vient de voir au mot AUGUR que les signes à GAUCHE étaient favorables. Nostradamus a dit au quatrain I. 34. : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE... PAR BON AUGURE. (Voir au règne de Napoléon I[er]). Des quatrains montrent que le Prophète hâtait de ses vœux la chute de L.-Philippe et l'arrivée au pouvoir de Napoléon III. Il a dit du premier : LUY ET LE RÈGNE VIENDRONT SI FORT ROGNEUX AINS QU'IL GUÉRISSE SON FAIT SERA BIEN TARD III. 73., et du second : FAISANT CHOSES SI HAUTES VIII. 53. FERA GRAND PROUESSE IV. 65. etc.

De Roy viendra Empereur pacifique.

Le Prince, dit M. Guy (602), prononça le véritable programme de l'Empire, dans un dîner qui lui était offert, le 9 octobre 1852, par la Chambre de commerce de Bordeaux :

Digitized by Google

« La France semble revenir à l'Empire. Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : *L'Empire c'est la guerre...; moi je dis : l'Empire c'est la paix*; c'est la paix, car la France la désire, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV, ont recommencé ses luttes? La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité. Et à ces époques de transition, où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui donnerait le premier en Europe, le signal d'une collision dont les conséquences seraient incalculables ! »

On peut voir ce discours gravé en lettres d'or, sur le marbre, à la Bourse de Bordeaux; ville qui a élevé, à l'homme qui l'a prononcé, une statue équestre, avec cette inscription : *L'Empire c'est la paix!*

Discours de l'Empereur Napoléon III à l'ouverture de la Session législative de 1859, le 7 Février.

« ..... A la veille de ma troisième élection, je faisais à Bordeaux cette déclaration : *L'Empire c'est la paix!* voulant prouver par là que si l'héritier de l'Empereur Napoléon remontait sur le trône, il ne commencerait pas une ère de conquêtes, mais il inaugurerait un système de paix qui ne pourrait être troublé que pour la défense de grands intérêts nationaux. »

La Gironde du 28 Novembre 1859 dit : « L'Europe, depuis dix ans, est constamment sur le pied de guerre. *Jamais la France n'a eu une plus vaillante armée ;* jamais l'Angleterre n'a possédé une flotte plus formidable. On parviendra, il faut l'espérer, à pacifier les puissances; mais je doute fort qu'on les amène à désarmer. »

Le numéro du 28 Décembre dit : « Les Anglais reconnaissent que le langage du gouvernement français a toujours été manifestement favorable à l'alliance; mais ils prétendent qu'avec la *puissance formidable* dont dispose la France, tant qu'une seule volonté décidera de la paix et de la guerre, l'Europe ne peut faire autrement que de se tenir sur ses gardes et se considérer sans cesse comme à la veille d'une subite explosion...

... Je cherche en vain (dit le Français à l'Anglais) la cause de cette subite terreur qui agite l'Angleterre. Mais bon Dieu ! quel moment a-t-on choisi pour la propager? Le moment même où l'Empereur a donné un rare exemple de modération. Le jour même où il a proposé et conclu la paix, des gens se sont plu à lui attribuer des desseins ambitieux; on l'a représenté comme marchant à de nouvelles conquêtes, lorsqu'arrêtant l'impétuosité de ses troupes, il s'est prescrit si résolument la limite, au-delà de laquelle il ne voulait pas poursuivre sa victoire. Il y a donc quelque chose d'insensé à faire de celui qui, autant que personne désire la paix, un homme avide de guerre, et de ce qui devrait être une garantie de sécurité, une cause de crainte. »

Le Prophète a connu tous les évènements du règne de Napoléon III, et il a donné à ce souverain deux noms en apparence tout-à-fait contradictoires, mais qui se trouvent dès à présent justifiés; il le nomme : EMPEREUR PACIFIQUE, à cause de cette parole : *l'Empire c'est la paix!* et MARS, à cause de ses succès dans la guerre, qui l'ont fait l'arbitre de la paix ou de la guerre.

XX.

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb métallique.

V. 7.

On ira recueillir, à Sainte-Hélène, les os du premier des trois Consuls : L.-Philippe cherchant à conserver (chose bien difficile) la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le *neveu* du TRIUMVIR qui, plus tard, sera l'*Empereur pacifique*, et ses partisans se tenant en Angleterre, à l'entour de la France, débarqueront à Boulogne. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son TRIUMVIR dans un cercueil de plomb, et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique.

TRIUMVIR. — Magistrat qui a deux collègues. (*Dict. d'après l'Académie*). La France n'a eu, qu'une fois, un gouvernement exercé par trois magistrats, et le premier des trois fut Napoléon Bonaparte. Cet homme peut donc être désigné par excellence par le mot TRIUMVIR. Le 18 brumaire entraîna la chute du Directoire composé de cinq membres. On nomma une commission consulaire exécutive, composée de Bonaparte, de Syéyès et de Roger-Ducos. Après six semaines, Bonaparte fut élu premier consul pour dix ans, et rééligible. Cambacérès et Lebrun remplacèrent Syéyès et Roger-Ducos. En voyant ces noms, on convient que Bonaparte absorbe, dans son individualité, les quatre autres TRIUMVIRS qui lui furent successivement associés.

M. Thiers, dit Al. Dumas (II. 150-155), sentit tout-à-coup, au moment où sa popularité chancelait, qu'il lui fallait CHERCHER un appui en dehors non-seulement de la situation, en dehors des événements, mais en dehors de l'époque (après que la question d'Orient eût été tranchée d'une façon à rendre à jamais impopulaire le gouvernement de L.-Philippe).. Aussi, tout-à-coup, dans la séance du 12 mai (1840), au milieu de la discussion sur les sucres, M. de Rémusat, montant à la tribune sans que rien eût fait pressentir la communication qu'il allait faire, M. de Rémusat, prononça-t-il les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Le roi a ordonné, à S. A. R. Monseigneur le prince de Joinville, de se rendre, avec sa frégate, à l'île Sainte-Hélène, pour y recueillir les restes mortels de l'Empereur Napoléon. . La frégate, chargée des restes mortels de Napoléon, se présentera au retour à l'embouchure de la Seine; un autre bâtiment les rapportera jusqu'à Paris; ils seront déposés aux Invalides; une cérémonie solennelle, une grande pompe religieuse et militaire inaugurera le *tombeau* qui doit les garder à jamais.

» Il importe, en effet, Messieurs, à la majesté d'un tel souvenir, que cette sépulture auguste ne demeure pas exposée sur une place publique, au milieu d'une foule bruyante et distraite;

Digitized by Google

il faut qu'elle soit placée dans un lieu silencieux et sacré, où puissent la visiter avec recueillement tous ceux qui respectent la gloire et le génie, la grandeur et l'infortune.

» Il fut Empereur et Roi; il fut souverain légitime de notre pays. A ce titre, il pourrait être enterré à Saint-Denis, mais il ne faut pas à Napoléon la sépulture ordinaire des rois; il faut qu'il règne et commande encore dans l'enceinte où vont se reposer les soldats de la patrie, et où iront toujours s'inspirer ceux qui seront appelés à la défendre. Son épée sera deposée sur sa tombe.

» L'art élèvera, sous le dôme, au milieu du temple consacré par la religion au Dieu des armées, un tombeau digne, s'il se peut, du nom qui doit y être gravé. Ce monument doit avoir une beauté simple, des formes grandes, et cet aspect de solidité inébranlable qui semble braver l'action du temps. Il faudrait à Napoléon un monument durable comme sa mémoire.

» Le crédit que nous venons demander aux Chambres a pour objet : la translation aux Invalides, la cérémonie funèbre, la construction du tombeau.

» Nous ne doutons pas, Messieurs, que la Chambre ne s'associe avec une émotion patriotique, à la pensée royale que nous venons d'exposer devant elle. Désormais, la France, et la France seule, possédera tout ce qui reste de Napoléon. Son tombeau, comme sa renommée, n'appartiendront à personne qu'à son pays. La Monarchie de 1830, en effet, est l'unique et légitime héritière de tous les souvenirs dont la France s'enorgueillit : il lui appartenait sans doute, à cette monarchie qui, la première, a rallié toutes les forces et concilié tous les vœux de la Révolution française, d'élever et d'honorer sans crainte la statue et la tombe d'un héros populaire; car, il y a une chose, une seule, qui ne redoute pas la comparaison avec la gloire :

» C'est la liberté! »

On n'a aucune idée de l'effet que produisit cette communication. Un frisson électrique courut par toute l'assemblée qui, à plusieurs reprises, éclata en applaudissements. Au lieu d'un million que demandait le ministère, la Chambre en vota deux. Il fallait que L.-Philippe se sentît bien dépouillé de ce doux manteau de la *popularité*, si chaud aux épaules des rois, pour s'en faire un avec la redingote grise de celui qu'il appelait *monstre, qu'il haïssait autant qu'il méprisait*. Aussi, les esprits sérieux ne virent-ils d'abord, dans ce retour des restes mortels de Napoléon, qu'une *imprudente spéculation*... Au reste, ce qu'il était facile de prévoir, après une pareille communication faite à la Chambre en de pareils termes, arriva. Le prince Louis-Napoléon, transporté en Amérique, par les ordres de L.-Philippe, était revenu en Angleterre, et d'Angleterre, il avait *entendu* la proposition de M. de Rémusat, et les applaudissements de la Chambre. Alors, il s'était demandé comment on pourrait faire, au neveu, un crime de rentrer en France, lorsqu'on y ramenait triomphalement le corps glorieux de son oncle.

Le même historien avait dit plus haut (II. 80.) : Le roi jugea qu'il fallait frapper un grand coup, pour reconquérir sa popularité; et le 22 juillet 1833, oubliant la lettre qu'il avait écrite à Louis XVIII, en 1814, et dans laquelle on lisait ces mots : « Mes vœux du moins hâtent la chute de Bonaparte, que je hais autant que je le méprise. » Le roi ordonna que la statue de l'homme haï et méprisé par lui, reparût au faîte de la colonne de la place Vendôme. — *Plus tard, il fit mieux; sentant cette popularité tomber plus bas encore, il envoya son propre fils chercher, à Sainte-Hélène, les os de cet homme* qu'on ne haïssait ni ne méprisait plus, depuis qu'on avait compris ce que l'on pouvait faire suer de popularité à un cadavre.

Cherchant profond trésor œnigmatique.

Al. Dumas dit, du discours de M. de Rémusat (II. 153): Ce discours si pompeusement préparé, si chaleureusement applaudi par les claqueurs de la Chambre, avait, *en pénétrant de la surface au fond de la société, blessé à peu près tous les partis*. Il avait blessé le parti légitimiste, en faisant de Napoléon un souverain légitime de la France, ayant droit d'être enseveli à Saint-Denis, comme un Bourbon ou un Valois.— Il avait blessé le parti orléaniste pur, en établissant, pour la famille de Napoléon, des espérances, dans l'avenir, à la succession de ce souverain légitime, et en créant un droit égal aux fils de Louis, de Lucien et de Jérôme, aux droits du comte de Chambord. — Il avait blessé les républicains qui, mal éclairés sur la mission remplie par Napoléon, et de laquelle était ressorti ce grand principe de l'égalité qui élève substitué à l'égalité qui abaisse, ne voyaient, dans Napoléon, que l'homme du 13 vendémiaire et du 18 brumaire. — Il avait enfin blessé les Bonapartistes eux-mêmes, qui trouvaient que les honneurs rendus à leur Empereur étaient peut-être à la hauteur de la spéculation, mais n'étaient pas à la hauteur de la réhabilitation...

On verra, au règne de Napoléon Ier, combien la prophétie de Nostradamus est complète, en ce qui concerne le tombeau de l'Empereur... Napoléon Ier part pour Sainte-Hélène : SILÈNE (*isle Élène*) LUIT PETIT GRAND EMMENÉ, II. 58, il arrive au-delà de l'équateur : AUX ANTIPOTES POSERA SON GÉNISSE, X. 87 (de 81 à 92); il meurt à Sainte-Hélène : PAR MORT ARTICLES EN VAIN SONT ALLÉGUÉS, II. 47 (de 44 à 47). Retour de ses cendres : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS, V. 7 (de 5 à 10); Napoléon III acquiert la propriété du champ où reposait son oncle, et fait porter un pilier de marbre sur le rocher qui a divisé les Anglais et les Français; LE CHAMP MUÉ, LE PILIER DE PORPHYRE, MIS TRANSMUÉ SUR LE ROCHER MOILLEUX, I, 43.

Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb métallique.

CE, locution latine, en latin *eo* dans le but, dans le dessein, afin que (Wailly).

M. Thiers, dit M. Guy (82), conseilla à L.-Philippe de faire transporter, de l'île Sainte-Hélène à l'église des Invalides, les restes mortels de Napoléon. M. Thiers voyait bien les misères de ce règne dont il était un des héros : il voulait jeter, sur les trous et les taches de ce trône discrédité, le splendide manteau du conquérant... Louis-Napoléon débarque à Boulogne...

Première proclamation. — Au peuple français.

Français!

Les cendres de l'Empereur ne reviendront que dans une France régénérée! Les mânes du grand homme ne doivent pas être souillés par d'impurs et hypocrites hommages. Il faut que la gloire et la liberté soient debout à côté du cercueil de Napoléon. Il faut que les traîtres à la patrie aient disparu! (87).

Seconde proclamation. — A l'armée.

Soldats!

La grande ombre de l'Empereur Napoléon vous parle par ma voix: hâtez-vous, pendant qu'elle traverse l'Océan, de renvoyer les traîtres et les oppresseurs... (89)

Digitized by Google

Sur cinquante-trois inculpés dans cette affaire, trente-trois furent mis hors de cause, et vingt en jugement avec le prince... (102). Louis-Napoléon écrit de Ham : Pendant qu'à Paris, on déïfie les restes mortels de l'Empereur, moi, son neveu, je suis enterré vivant dans une étroite enceinte... (113).

Le Prophète a complété ailleurs sa prophétie, voir : DEDANS BOLONGNE VOUDRA LAVER SES FAUTES (q. XXXV^e), et : AU DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE (q. XXXVI^e).

Ce concaver marbre et plomb métallique.

Procès-verbal du chirurgien-major de la frégate la Belle-Poule :

... Aucune exhalaison méphitique n'est sortie des terres que l'on remuait, ni du *caveau* dont on faisait l'ouverture. Le caveau ayant été ouvert, j'y suis descendu : au fond était le cercueil de l'Empereur. Il y reposait sur une large dalle, assise elle-même sur des montants en pierre. Les planches en acajou qui le formaient avaient encore leur couleur et leur dureté... Dessous était une caisse en *plomb*, close de toutes parts, qui enveloppait une autre caisse en acajou parfaitement intacte; venait enfin une quatrième caisse en fer blanc... J'ai mis à découvert le corps de Napoléon, que j'ai reconnu aussitôt, tant son corps était bien conservé, tant sa tête avait de vérité dans son expression... Nul doute que *l'extrême solidité de la maçonnerie du tombeau*, et les soins apportés à la confection et à la soudure *des cercueils métalliques*, n'aient contribué puissamment à produire ce résultat... Les restes de l'Empereur Napoléon sont aujourd'hui dans six cercueils : 1° un cercueil en fer blanc; = 2° un cercueil en bois d'acajou; — 3° un cercueil en *plomb*; 4° un second cercueil en *plomb*, séparé du précédent par de la sciûre et des coins de bois; 5° — un cercueil en bois d'ébène; 6° — un cercueil en bois de chêne, qui protége le cercueil en ébène.

Signé : RÉMI GUILLARD, docteur-médecin.

(*Histoire populaire de l'Empereur Napoléon*, p. 224).

Tombeau des Invalides :

... On descend dans la crypte par deux escaliers en *marbre blanc veiné*. La crypte est de forme circulaire; au milieu est le *sarcophage tout en porphyre rouge* de Russie, taillé dans le bloc (CONCAVER), et dont le couvercle seul pèse 75 milliers. Le nom des principales batailles gagnées par le héros est gravé dans le *marbre noir* qui entoure le mausolée; autour de ce cercle est une immense couronne de lauriers en émail, et de cette couronne partent des rayons en mosaïque de *marbres* de différentes couleurs, où le jaune antique domine. Autour de la crypte et de plein-pied est une galerie circulaire soutenue par 12 cariatides de 12 pieds de haut, en *marbre* blanc d'Italie, et taillées dans le bloc. Dans cette galerie sont placés douze bas-reliefs en *marbre* de Carare. Le grand homme pourra dormir dans son immortalité, reposant son corps brisé sous les travaux et les douleurs, dans le plus beau monument que la vénération des peuples ait jamais consacré au souvenir des bienfaiteurs de l'humanité : Corps de géant dans un tombeau de géant.

(*Almanach de Napoléon* 1853).

On peut suivre la marche rationnelle du Prophète dans les cinq quatrains qu'on vient d'interpréter. Sa prophétie a trois parties distinctes : 1° Exil du successeur de Hugues-Capet; son mariage, chagrin que ce mariage cause à l'usurpateur. Le Prophète en a fini avec le duc de Bordeaux; 2° chute de Charles X, défiance que les vainqueurs se portent; L.-Philippe au trône; L.-Philippe chassé; 3° dans sa chute pressentie par lui-même, à la vue du libéralisme du chef de la chrétienté, est renfermée l'arrivée au pouvoir de l'Empereur pacifique. Un même évènement avait mis ces hommes en présence, ils se disputaient l'honneur de rendre à la terre de France, les os du Triumvir. Le Prophète relate ce fait qui n'a pas été étranger à l'élection de Napoléon III, et maintenant aux vengeances célestes qui ont demandé compte à Philippe des douleurs de Charles X, il oppose, avec la dernière complaisance, la protection du ciel qui a couvert l'Empereur au milieu des bombes d'Orsini.

XXI. XXII. XXIII.

Sera laissé le feu vif mort caché,
Dedans les globes, horrible épouvantable,
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu, l'ennemy favorable.

V. 8.

Jusques au fond la grand arq demolüe,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de Dame front face chevelue,
Lors par astuce Duc à mort attrappé.

V. 9.

Un chef celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre,
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.

V. 10.

Les conspirateurs porteront à Paris des bombes rondes, en apparence inoffensives, renfermant de la poudre fulminante. Chose horrible, épouvantable ! La nuit vers les neuf heures (14 Janvier 1858) lorsque la ville sera réunie en masse au passage de l'EMPEREUR PACIFIQUE, NEVEU du TRIUMVIR, les machines infernales composées uniquement d'un feu vif en poudre mort caché dedans les globes, seront lâchées les unes après les autres. La cité, dans le feu de l'inquiétude, n'aura bientôt qu'un même sentiment pour l'Empereur miraculeusement conservé. Les assassins auront affermi le trône.

ARCA, *bdtardeau*. L'auvent de l'Opéra sera percé d'outre en outre dans toutes ses parties. — Par Hébert, chef de la police, sera fait captif avant l'explosion, Piéri, l'ami d'Orsini. Cette conspiration sera née de la République démocratique sociale dont les partisans auront pour signe de ralliement une barbe et une chevelure longues. Par des paroles arrachées astucieusement à Gomez, on viendra à découvrir le comte Orsini, chef de l'entreprise, attrapé au front par un éclat des bombes qui porteront la mort.

Le chef de la nation française, blessé au visage dans le conflit, verra la mort renverser ses sujets sur le pavé des maisons de la rue étroite Lepelletier, placé aumilieu des blessés, des morts et des mourants, entre trois assassins qui se partageront la rue et dont les projectiles

Digitized by Google

blesseront dans toutes les directions, il sera protégé de Dieu. Cette conspiration aura été faite par des inconnus ou étrangers au nombre de quatre : Orsini, Piéri, Rudio et Gomez.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Audience du 25 Février

ATTENTAT DU 14 JANVIER

... Déclare le Procureur-général impérial que des pièces et de l'instruction résultent les faits suivants :

Un nouvel attentat a été dirigé contre la vie de l'Empereur. Sa Majesté n'a point été atteinte (1). Mais de nombreuses victimes ont été frappées autour d'elle. Rien n'arrête, en effet, *la fureur des passions démagogiques*. Le pistolet et le poignard ne leur suffisent pas. A ces instruments de meurtre ont succédé des machines conçues et préparées avec un art infernal. Une bande d'assassins venus de l'Angleterre, sortis en dernier lieu de l'Angleterre, dont la généreuse hospitalité est ainsi mise à profit pour d'exécrables desseins, s'est chargée de *lancer* contre l'Empereur ces *nouveaux instruments de destruction*. Pour atteindre sa personne sacrée, il fallait dévouer à la mort une auguste princesse connue de tous par ses bienfaits. Il fallait frapper au hasard au milieu de la *foule assemblée*... Le jeudi 14 janvier, Leurs Majestés impériales devaient assister à la représentation de l'Opéra ; les préparatifs extérieurs usités en pareille circonstance annonçaient qu'elles y étaient attendues. Le cortége arriva vers *huit heures et demie*... Parvenue à la hauteur de l'entrée principale, la voiture impériale ralentissait le pas pour s'engager dans le passage réservé à l'extrémité du péristyle. A ce moment, trois explosions successives, comparables à trois coups de canon, éclatèrent à quelques secondes d'intervalle : la première en avant de la voiture impériale et au dernier rang de l'escorte des lanciers, la seconde plus près de la voiture et un peu à gauche, la troisième sous la voiture même de Sa Majesté. Au milieu de la confusion générale, le *mouvement unanime* de ceux des assistants qui n'avaient pas été trop cruellement atteints, fut de constater, par *leurs acclamations* que l'Empereur et l'Impératrice avaient été préservés. Le *ciel, en effet, les avait couvert de la protection la plus visible*, car le danger auxquels ils venaient d'échapper se révélait autour d'eux par d'effroyables preuves. Dès les premières explosions, les nombreux becs de gaz illuminant la façade du théâtre avaient été éteints par le seul effet de la commotion. Les vitres du vestibule et celles des maisons voisines avaient presque toutes volé en éclat. *La vaste marquise qui protége l'entrée* était perforée en plusieurs endroits malgré son extrême solidité. Enfin, sur les murs, sur le *pavé* même de la rue Lepelletier, on remarquait des traces profondes laissées par des projectiles de toutes formes et de toutes grandeurs. La voiture impériale était littéralement criblée; elle a été atteinte dans ses diverses parties par seize projectiles: Des deux chevaux composant l'attelage, l'un, atteint de vingt-cinq blessures, était mort sur le coup; l'autre, gravement blessé, a dû être abattu. *Plusieurs éclats avaient pénétré dans l'intérieur de la voiture*, et M. le général Roguet, assis sur la banquette de devant, avait reçu à la partie supérieure et latérale droite du cou, au-dessous de l'oreille, une contusion très-violente qui a déterminé un énorme épanchement de sang s'étendant jusqu'à la clavicule et accompagné d'un gonflement considérable.— L'Empereur et l'Impératrice ne sont descendus de la voiture qu'après la dernière explosion ; ils n'avaient pas cessé d'être calmes et se montraient surtout préoccupés des soins à donner aux victimes. *Sur le sol* jonché de débris et inondé de sang gissaient, en effet, de nombreux blessés, dont plusieurs *mortellement frappés*. Les constatations judiciaires, certainement inférieures encore à la vérité, ont établi que 156 personnes avaient été atteintes, et le nombre des blessures également constaté par l'expertise ne s'élève pas à moins de 511. Dans cette longue liste de victimes, on remarque 21 femmes, 11 enfants, 13 lanciers, 11 gardes de Paris et 31 agents de la préfecture de Paris. Il faut ajouter, pour compléter le tableau que présentait à ce moment la rue Lepelletier, qu'indépendamment des deux chevaux de l'attelage impérial, vingt-quatre chevaux de lanciers ont été frappés, parmi lesquels deux sont morts sur place et trois autres ont succombé le lendemain. On avait transporté à l'hôpital Lariboisière le sieur Balti, garde de Paris, et le sieur Riquier... A la date du 11 février, un rapport supplémentaire du docteur Tardieu a constaté le décès de six nouvelles victimes... *Quelques minutes seulement avant l'attentat, l'officier de paix Hébert procédait à l'arrestation de l'accusé Piéri* dans la rue Lepelletier, près de la rue Rossini. Expulsé de France en 1852, signalé depuis quatorze jours par une dépêche de M. le Ministre de France à Bruxelles, comme ayant dû arriver à Paris le 9 janvier, avec un autre individu, dans l'intention d'assassiner l'Empereur, Piéri était activement recherché par la police. On peut dire que l'intelligence et l'énergie de l'officier de paix qui a opéré cette arrestation importante ont puissamment contribué au salut de l'Empereur. Piéri a été trouvé porteur d'une *bombe fulminante* dont la description aura sa place un peu plus tard, d'un pistolet-revolver, à cinq coups, chargé et amorcé, d'un couteau-poignard, d'un billet de la Banque d'Angleterre de 20 livres sterling, d'une somme de 375 fr. en or et argent de France.

Cependant, et dès les premiers instants, les recherches les plus actives avaient été ordonnées dans les maisons situées rue Lepelletier, en face du théâtre. Là se trouve notamment le restaurant Broggi. *Un jeune homme paraissant étranger* s'y était réfugié. Le trouble extrême auquel il était en proie, quelques paroles mêlées de pleurs où il était question de son maître, attirèrent l'attention et bientôt les soupçons, sur cet individu, on l'arrêta. Aux premières questions qu'on lui adressa, il répondit se nommer Swiney et être domestique au service d'un anglais... Ce soi-disant Swiney, questionné après son arrestation sur le lieu de sa demeure, avait indiqué l'hôtel de Saxe-Cobourg, rue Saint-Honoré, 223... On constata qu'il était entré à l'hôtel de Saxe-Cobourg le 12 janvier, c'est-à-dire le jour même où da Sylva avait pris sa place à l'hôtel de France et de Champagne et qu'il avait été amené par le concierge de la maison rue Monthabor, n° 10, comme étant le domestique d'un locataire de cette maison. Invité à faire connaître le nom de son maître, le faux Swiney répondit que son maître se nommait Allsopp, et qu'il le servait depuis un

(1) On verra plus loin, que l'Empereur a été blessé à l'œil, par un éclat de verre.

Digitized by Google

mois. Sans aucun retard, le commissaire de police qui avait procédé à l'hôtel de Saxe-Cobourg, se rendit rue Monthabor, 10, au domicile de l'individu désigné sous le nom d'*Allsopp. Il le trouva couché, et agant à la tête une blessure sans gravité, mais qui avait dû saigner abondamment...* Ainsi, en quelques heures seulement, on avait pu opérer l'arrestation de *quatre individus* que l'information ultérieure a bientôt convaincus d'être les auteurs de l'attentat qui venait *d'épouvanter Paris*. La justice n'a pas non plus tardé à dépouiller ces quatre accusés des faux noms sous lesquels ils avaient voulu se cacher et à obtenir d'eux-mêmes l'aveu de leur véritable individualité... Dès le premier moment, on avait reconnu Piéri (Joseph-André), âgé de cinquante ans, né à Lucques (Toscane). Le faux Allsopp a dû avouer à son tour qu'il était Félice Orsini, âgé de vingt-neuf ans, né à Meldota (États-Romains). Le prétendu Swiney n'était autre que Gomez (Antoine), âgé de vingt-sept ans, né à Naples. Enfin Da Sylva a été obligé de reprendre son nom de Charles de Rudio, âgé de vingt-cinq ans, né à Bellune (États-Vénitiens). L'arrestation des personnes avait été accompagnée, comme on la vu, de la saisie des instruments du crime, et particulièrement de deux bombes fulminantes, semblables suivant toute apparence, à celles dont il venait d'être fait un si terrible usage... Les experts Devisme et Caron d'une part, de l'autre M. le chef d'escadron Pidet, ont constaté par des expériences réitérées la puissance meurtrière de la bombe, qui leur a été soumise. *Cette bombe consiste en un cylindre creux* en fonte commune et cassante, composée de deux parties réunies par un pas-de-vis pratiqué dans l'intérieur de la paroi... Sa hauteur totale est de 9 centimètres 5 millimètres; son triangle en largeur est de 7 centim. 3 millim. La partie inférieure est armée de 25 cheminées garnies de capsules. La capacité intérieure est de 120 cent. On en a *extrait une substance légèrement jaunâtre, fine, cristalline, lourde, et qui a été reconnue pour être du fulminate de mercure pur et sans mélange. La quantité extraite formant la charge du projectile* était de 130 centigrammes, occupant 84 cent., c'est-à-dire plus des deux tiers de la *capacité intérieure*.... L'information constate l'*existence de rapports assez fréquents entre Piéri et Orsini* particulièrement dans l'année 1857.... Les rôles avaient été convenus avant le départ. Gomez et lui (de Rudio) avaient reçu les deux plus fortes bombes. Orsini en a gardé deux plus petites et Piéri a pris la cinquième d'une dimension semblable à celles d'Orsini. Il a été arrêté que Gomez lancerait la première bombe, de Rudio la seconde, qu'Orsini agirait ensuite et en dernier lieu Piéri. Arrivés à la rue Lepelletier, les conjurés, à l'approche de la voiture de l'Empereur, avaient pris leur position sur le trottoir, en face de l'entrée principale du péristyle, entre les maisons et la foule des curieux... Aussitôt après la première explosion provenant de la bombe jetée par Gomez, Orsini a dit à Rudio : « *Jette* la tienne. » Celui-ci la *jeta*, en effet, puis il s'est réfugié dans un petit cabaret, d'où il a entendu le bruit de la troisième détonation, et d'où il a pu sortir ensuite à la faveur du tumulte...

Orsini, vaincu par l'évidence mais non encore dompté, a pris le rôle de la forfanterie, déclarant, qu'en effet, il avait résolu de tuer l'Empereur pour arriver, par une révolution en France, à l'indépendance de l'Italie, *ajoutant qu'il avait formé ce projet tout seul*, qu'il prenait tout sur lui, qu'il avait fait fabriquer ces bombes à l'étranger, mais qu'il ne dirait rien de plus...

Fait au parquet de la Cour impériale de Paris, le 13 février 1858. *Le Procureur-général*,

Signé : CHAIX D'EST-ANGE.

Sera laissé le feu vif mort caché Dedans les globes, horrible... épouvantable.

Ces machines, que le procureur-général appelle *nouveaux instruments de destruction*, ne sont formées que des globes, partie apparente, et de fulminate de mercure, partie cachée. — Orsini écrivait à Allsopp, 1857 :

« *Faire une boule* en fer fondu de la meilleure et de la plus dure qualité, de la dimension exacte du grand modèle...» — M. Devismes... « maintenant comme expert, j'ai été chargé d'examiner les bombes. » M. Devismes dévisse la bombe : le travail est très-perfectionné et très-ingénieux. Cette partie qui constitue la calotte supérieure est beaucoup plus légère; elle n'a que 5 millim. d'épaisseur, tandis que l'autre, la calotte inférieure, celle qui est armée de cheminées, a une épaisseur qui s'élève dans certaines parties à près de 4 centimètres. — M. le premier Président : L'intérieur de bombes n'était pas complètement rempli de fulminate?—Le témoin : Non, il n'était pas complètement rempli de fulminate; il l'était aux deux tiers environ. — M. le premier Président : Quelle est la puissance du fulminate? — Le témoin : *Elle est démesurement plus forte que la poudre ordinaire.* — M. le premier Président : Ainsi, c'est un terrible instrument de destruction? — Le témoin : Oh! c'est un instrument *épouvantable.* Je ne soupçonnais même pas jusqu'ici qu'on pût employer le fulminate en aussi grande quantité : les capsules ordinaires n'ont qu'un tiers de fulminate, le reste étant du salpêtre. Si on donnait à un chasseur une capsule garnie seulement de *fulminate pur*, il mettrait la cheminée en morceaux et casserait la tête de son chien.

HORRIBLE, ÉPOUVANTABLE, pour *chose horrible, épouvantable*. Le mot *chose* se sous-entend très-souvent en latin, et se rend par l'adjectif neutre (Wailly). — L'homme le plus capable d'apprécier l'effet destructeur de ces GLOBES AU FEU VIF MORT CACHÉ EN POUDRE, Devismes a dit : C'est un instrument *épouvantable.*

De nuict à classe cité en poudre lasché.

DE NUICT, 14 janvier, à huit heures et demie. A CLASSE, *classis*, classe, rang, ordre. — *Agricolarum* (Col.) troupe de paysans... toute sorte d'arme... (Wailly). Ce mot se trouve quarante fois dans les Centuries avec la signification qu'il a en latin : flotte, armée, classe, rang, ordre, entre les citoyens, réunion d'enfants, en un mot, groupe d'individus. — CITÉ, la cité par excellence, Paris, déjà désigné ainsi dans un des quatrains précédant celui-ci : SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MÊME. On lit dans le *Million de faits* (1229) : La *cité* désigna à cette époque la capitale d'un pays; le *pagus*, une division, un district de la cité. — EN POUDRE LASCHÉ.— « Chaque machine consistait en une sorte de poire métallique, creuse, à parois très-épaisses, un peu allongée. Cette bombe était assez grosse pour remplir toute la main, et on dit qu'elle avait été déguisée sous

Digitized by Google

un morceau de taffetas...» (*Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie. Constitutionnel*, 23 janvier). — « Orsini nous dit que l'Empereur allait au théâtre, que ce serait devant l'Opéra que l'*on jetterait les bombes...* »

La cité à feu : l'ennemy favorable.

LA CITÉ A FEU. Le Prophète emploie souvent ce mot FEU pour peindre l'effervescence (ébulition, ardeur) des esprits: COURIR PAR SEINE EAU, SANG FEU PAR FLORENCE VIII. 7. PLUS FEU QU'A SANG SERA VIII. 1. — L'ENNEMY FAVORABLE. Orsini dit : « C'est dans le courant de l'année dernière que Piétri et moi, nous avons commencé à parler du projet mis à exécution le 14 janvier. Nous étions convaincus que le plus sûr moyen de faire une révolution en Italie, c'était d'en produire une en France, et que le plus sûr moyen de faire cette révolution en France, c'était de tuer l'Empereur... Je m'étais dit d'abord : Abattons le système : Napoléon est tout-puissant en Europe; s'il tombe, l'Italie se soulèvera d'elle-même — FAVORABLE. — On lit dans le *Morning-Chronicle* : « Si les assassins italiens ne peuvent pas faire autre chose, ils contribuent du moins à faire chérir davantage l'Empereur des Français par ses sujets. Dans les adresses innombrables présentées à l'Empereur et à l'Impératrice, il règne une improvisation toute cordiale. C'est bien là le langage inspiré par l'émotion de l'indignation et de l'attachement. Toutes les circonstances du crime sont bien faites pour le rendre plus exécrable. *C'est le plus terrible et le plus atroce exemple de régicide que l'on a jamais vu...* Le 14 janvier restera une époque odieusement mémorable dans l'histoire. Les moyens infernaux employés par les régicides sont marqués au coin de leur *haine* contre l'homme qui a mis un frein à leur pouvoir sur le continent. Puisse la Providence le préserver longtemps dans sa noble carrière ! »

Jusques au fond la grand arq démolue.

Nostradamus écrit ARQ, et non *arc*, le nom de la courbe lumineuse que l'on voit dans le ciel : SATURNE EN L'ARQ TOURNANT DU POISSON MARS II. 48. *Arca*, ce qui sert à renfermer, lieu secret, enfoncement, cavité, cachot... bâtardeau... (Wailly). La vaste marquise qui protége l'entrée, était perforée en plusieurs endroits malgré son extrême solidité, a dit M. Chaix d'Est-Ange. On voit que ces mots GRAND ARQ sont fort propres à désigner le bâtardeau sous lequel se mettent à l'abri ceux qui veulent entrer au théâtre. DÉMOLUE de *demolio*, détruire, démolir (Wailly).

Par chef captif l'amy anticipé.

Construction latine. La différence des cas en latin ôte toute ambiguité dans les inversions en montrant quels mots se rapportent les uns aux autres; en français, l'inversion peut rendre inexplicable l'alliance de certains mots. Ici, il a fallu l'évènement pour donner l'explication de ce vers... PAR CHEF. « Voilà Piéri, dit M. Chaix d'Est-Ange, voilà Piéri, le plus ardent, le plus proche, reconnu par celui-là seul, qui, à Paris, a gardé le souvenir de sa face! » Piéri a dit : « J'étais pressé de me débarrasser de cette bombe... Arrivé dans la rue Lepelletier, je vois l'illumination, je prends le trottoir, la foule augmente, je la suivis, lorsqu'à l'angle de la rue Lepelletier et de la rue Rossini, je fus arrêté par M. Hébert. CAPTIF ANTICIPÉ. — « Quelques minutes seulement avant l'attentat, l'officier de paix Hébert procédait à l'arrestation de l'accusé Piéri, dit M. Chaix d'Est-Ange. » — L'AMY. — Orsini dit : « J'ai chargé Piéri de retirer un certificat; à cette occasion, une discussion eut lieu entre nous, une provocation eut presque lieu; j'ai dit : Non, *soyons amis*, réservons nos armes contre les Autrichiens. »

On remarquera qu'Orsini, si plein de hauteur, n'aurait point dit : *Soyons amis* à Rudio ou à Gomez, domestiques ou hommes de peine connus depuis bien moins de temps, et qui, dans l'entreprise, ne servirent que pour l'exécution et non le conseil. — Le jugement prononcé contre les coupables a condamné à mort Orsini, CHEF, et Piéri, son AMY, bien que celui-ci, arrêté à temps, n'ait point LASCHÉ son GLOBE. Rudio et Gomez, malgré leurs meurtres nombreux, ont eu grâce de la vie.

Naistra de Dame front face chevelue.

Nostradamus appelle l'Église épouse de J.-C. : LA GRANDE DAME, il nomme la France DAME. Ici, par ce mot, il personnifie la Liberté, Béranger a dit :

Ami, pourtant gardez votre or.
Las! j'épousai bien jeune encor,
La Liberté dame un peu rude...
La Liberté! c'est Monseigneur,
Une femme folle d'honneur. (*Le Refus*).

On sait que les socialistes ont pour signe de ralliement une barbe et une chevelure longue ou seulement la barbe longue. Le Prophète a dit au milieu de quatorze quatrains sur les évènements actuels de l'Italie : PENDANT QUE L'AIGLE ET LE COQ A SAVONNE, SERONT UNIS, MER, LEVANT ET HONGRIE, L'ARMÉE A NAPLES, PALERME, MARQUE D'ANCONE, ROME, VENISE PAR BARBE HORRIBLE CRIE. VIII. 9. On lit dans le journal *La Vérité*, 13 avril 1856 : *Grand Duché de Parme. — L'Opinione* : 1° pousse des soupirs, 2° jette les hauts cris, à propos des arrestations qui ont lieu à Parme. *L'Opinione* trouve étonnant que l'on taquine des gens suspects d'être les complices des assassins. Ce qui la navre en particulier, c'est que la police fait razzia de *certaines barbes et de certaines moustaches* qui sont devenues des signes de ralliement révolutionnaires. » — On lit dans le journal *La Gironde*, 4 mars 1860 : « Vénétie. — Les correspondances de la Vénetie s'accordent à dire que le terrorisme y règne. La guerre que fait le gouvernement aux chapeaux et aux *barbes* est confirmée par le document suivant :

Circulaire n° 581. P. — *A l'Intendance provinciale I. R. de...*

Il arrive encore aujourd'hui que des employés de l'État, nonobstant les prescriptions de la résolution souveraine du 12 septembre 1852, rappelée par les circulaires des 7 juin 1859 et 10 février de cette année, se permettent de porter la *barbe au menton*. A cet abus s'en joint un autre, celui de porter des chapeaux dits *à la Cavour*, qui sont considérés comme l'emblème du parti opposé au gouvernement I. R...

Venise, le 20 février 1860.

Signé : HOTZGETHAN.

L'indignation contre la barbe est poussée à un tel point, dit la *Perseveranza* de Milan, que des militaires insultent le premier individu barbu qu'ils rencontrent dans la rue.

Digitized by Google

« Piéri est le plus âgé des accusés; il a la figure longue, le front haut, les cheveux taillés en brosse. Il porte toute sa barbe. » (*Cour d'assises de la Seine*).— Dans la *Galerie des célébrités militaires*, Garibaldi, partisan, comme Orsini, du mouvement italien, a la barbe et les cheveux longs.

Lors par astuce duc à mort attrapé.

On a vu dans les déclarations de M. Chaix d'Est-Ange qu'Orsini fut découvert dans son hôtel, à la suite de paroles arrachées à son domestique, qu'Orsini s'est porté comme chef de l'entreprise; que seul, des assassins, il a été attrapé par un éclat des bombes meurtrières. ASTUCE, *astuce*, finesse. Duc. *Dux* 1. conducteur, celui, celle qui conduit 2. général, commandant, 3. Empereur, 4. chef, auteur, 5. duc. (Wailly). *Le chef de l'entreprise, de l'exécution était une femme,* Dux femina facti (Virg.), Dict. de Joubert. — On lit dans les *Actes des Apôtres :* « Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur (*dux*) de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. I. 16. »

Ces mots DUC A MORT ATTRAPPÉ ne doivent pas être entendus de la peine capitale que le chef de l'entreprise a subie. — Il était inutile de faire connaître le sort de QUATRE INCOGNEUS tombés aux mains de la justice; Piéri a été fait captif, le chef s'est blessé lui-même, et ces deux circonstances les plus propres à diminuer l'effet désastreux de la conspiration sont relatées.

Le quatrain suivant déclarant que LA MORT ABBAT les sujets de l'Empereur, donne le véritable sens de cette expression DUC A MORT ATTRAPÉ. — Voici des expressions figurées fort naturelles : ces bombes furent des machines *meurtrières* ou de mort; elles portèrent la mort; la mort était suspendue sur toutes les têtes; la mort s'est promenée au milieu de la foule, laissant après elle des morts, des mourants et des blessés, parmi ces derniers, le chef DUC A MORT ATTRAPÉ.

Un chef Celtique dans le conflit blessé.

UN CHEF CELTIQUE. — Malte-Brun dit : « La population de la France appartient à trois races principales : *la race celtique*, qui forme près des quatre cinquièmes de ses habitants... etc. VIII. 55. » — Ce chef celtique ou français n'est point le général Roguet; le mot SIENS qu'on voit au vers suivant et qu'on doit interpréter de sujets comme on le fera dans un quatrain sur L.-Philippe VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS. VIII. 42. (q. XXXII), ce mot SIENS montre que ce CHEF CELTIQUE est le chef par excellence de la nation française, l'Empereur lui-même. Mais, M. Chaix d'Est-Ange a dit : « Sa Majesté n'a point été atteinte. » Sans doute l'Empereur n'a point été atteint par les bombes, mais un éclat de verre l'a blessé au visage; tout le monde se rappelle ce qui a été dit à cette époque : « L'Empereur, de retour aux Tuileries, prit son enfant dans ses bras. Quand celui-ci, à la vue du sang de son père, s'écria : *Bobo, papa;* le père jusque-là impassible fondit en larmes. »

Auprès de cave voyant siens mort abattre.

La rue Lepelletier est fort étroite, et il a été souvent question de l'élargir. Le mot CAVE est un détail très-caractéristique de l'évènement, il localise le fait. « Rappelons-nous, dit M. Chaix-d'Est-Ange, rappelons-nous, au surplus pour notre satisfaction et notre gloire, le sentiment qui a éclaté quand on a appris cette scène d'affreux carnage, quand on a su que du milieu de tant de ruines, qu'autour de toutes ces victimes, sans parler de celles que la mort réclame encore, l'Empereur et l'Impératrice étaient sauvés, ce ne fut de la bouche de tous, de la bouche même de ceux dont le sang coulait à flots de leurs blessures, ce ne fut qu'un cri unanime de Vive l'Empereur! qui retentit non-seulement d'un bout de la France à l'autre, mais dans le monde entier, tout tremblant et frémissant à la nouvelle de cet attentat. »

De sang et playes et d'ennemis pressé.

« A huit heures, dit M. Chaix-d'Est-Ange, les postes sont assignés. Gomez, celui dont le courage inspire le plus de doute, est placé en avant plus près du boulevard. Après, vient Rudio; à côté de Rudio, Orsini; Orsini l'animant, l'excitant de la parole et du geste; près de l'entrée impériale, Piéri, le soldat des barricades; et, ainsi postés, ils attendent. Autour d'eux, il y a des enfants dont ils entendent la voix; des jeunes filles, des vieillards. Ils ne sont pas touchés, ils restent impassibles, féroces. C'est la MORT, la désolation, le carnage qu'ils vont *jeter* au milieu de cette *foule* joyeuse comme à une fête; rien ne les arrêtera, et ils ne s'arrêteront qu'après avoir jonché cette rue de cadavres, noyés dans le sang! La voiture de l'Empereur paraît, la première bombe est jetée par Gomez, la seconde par Rudio, la troisième par Orsini; il n'y a pas de doute possible. Pourquoi n'a-t-il pas jeté l'autre? C'est qu'au milieu de ces blessés qui se débattent sur le pavé, *sous cette tente criblée de projectiles,* de cette voiture brisée par les bombes, calmes et sauvés, oubliant le danger qu'ils avaient couru, ne pensant qu'à ceux qui souffraient à leurs pieds, sortaient ceux qu'on avait voulu tuer. C'est que le bouclier dont la Providence les protége, ce jour-là, a été visible pour tous. N'est-ce pas là un miracle éclatant de la Providence? Voilà Piéri, le plus ardent, le plus proche, reconnu par celui-là seul qui, à Paris, a gardé le souvenir de sa face. N'est-ce pas un miracle? Voilà Orsini armé de deux bombes; il s'avance pour porter le coup le plus sûr, il me semble que je le vois, et il est *frappé au milieu de ses victimes, il est marqué au front, il est aveuglé par un voile sanglant que la Providence a mis devant ses yeux pour l'empêcher de compléter son crime...* La fin de cette citation donne le vrai sens du vers qui termine le récit prophétique de cette conspiration. »

Et secourus par incogneus de quatre.

Peut-on supposer qu'un chef français, au milieu des siens, frappés de mort ou couverts de blessures, soit secouru par quatre étrangers?— Non.— Ces étrangers, ou si l'on veut même ces inconnus, porteraient seuls secours à ce chef français, entouré cependant de ses sujets : A CLASSE CITÉ ! Cela n'est pas possible. Ajoutez que le secours serait signalé à ce point que personne ne pourrait le mettre en doute : ce chef français leur devrait la vie ou tout au moins la liberté. Ajoutez que ces étrangers ou ces inconnus, faisant bande à part, seront, d'une façon si définie, au nombre de quatre, que tout le monde pourra le cons-

Digitized by Google

tater. Car, lorsque la prophétie est précise en ces détails, il faut bien que les détails soient reconnus précis lors de son accomplissement. — Non, personne ayant foi ou non en Nostradamus, ne peut attendre qu'un évènement se présente dans les conditions que ce dernier vers semble annoncer. Ce vers encore est latin. — Le Prophète a dit : COURIR PAR URBEN VIII. 20, en employant PAR pour *per, per urbem*, par la ville. Ici encore, il emploie PAR pour *per*. *Per* parmi, entre, à travers, à cause de; *per hostes*, au milieu des ennemis (Wally). Ainsi, ces mots : ET SECOURUS PAR INCOGNEUS DE QUATRE signifient en latin : cet homme DE SANG ET D'ENNEMIS PRESSÉ est secouru *étant parmi, entre, à travers, à cause de* INCOGNEUS DE QUATRE, au milieu d'inconnus, d'étrangers au nombre de quatre.

Le Traducteur insiste sur ces derniers mots, parce que l'on peut dire qu'ici est le bouquet de ce feu d'artifice si splendidement lumineux, parce que l'on peut dire que ces mots, les derniers, sont le post-scriptum d'une lettre, post-scriptum où l'on voit, comme toujours, dit-on, la phrase nécessaire, cause même de la lettre, parce que ces mots, plus qu'aucun autre des douze vers, sont étrangement caractéristiques. L'ensemble de l'interprétation prouvera que fort souvent les derniers mots d'un quatrain sont les plus propres à mettre sur la voie de l'interprétation.

Mais pourquoi revenir sur le salut de l'Empereur? Le dernier mot du premier de ces trois quatrains n'a-t-il pas suffisamment fait connaître que l'Empereur sera sauvé? L'ENNEMY FAVORABLE! Oui, sans doute; mais il n'est point inutile de faire ressortir la grandeur du danger que l'Empereur a couru. Le Prophète compte les assassins, et nous dit que la victime choisie entre toutes, unique but de la conspiration, est là au milieu de quatre assassins. Quatre que le prophète a compté avant la France et le monde entier. Ils sont quatre, et l'Empereur est au milieu de ces quatre; il faut un secours d'en haut pour le tirer de là. Vous n'en douterez pas; car la Providence a permis que personne ne secourût l'Empereur; les explosions se sont succédé à des intervalles si rapprochés que, parmi tant de personnes heureuses de couvrir l'Empereur de leur corps, pas une n'a eu le temps d'apporter son secours humain. En douterez-vous lorsque M. Chaix-d'Est-Ange crie avec tant de vérité, tant de confiance au miracle? Et lorsque le Prophète a pris soin de le dire, il y a trois cents ans (1), doutez-vous, en effet, qu'il ait dit que Dieu secourrait au milieu de QUATRE INCOGNEUS, le NEVEU... du TRIUMVIR, qui devait être EMPEREUR PACIFIQUE, venu après celui qui USURPA SUR LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ, le successeur de Huges-Capet.

Et maintenant, laisserai-je à ses réflexions le lecteur, et lui demanderai-je de repasser seul ces trente-deux vers qui se suivent? de compter, s'il le peut, tous les trait caractéristiques que ces trente-deux vers renferment? de nombrer, s'il le peut, combien il y a de chances pour que ces trente-deux vers concordent ou ne concordent pas fortuitement avec un évènement? — Oui, je n'ai rien de mieux à faire que de laisser le lecteur à lui-même, et de lui demander de revenir souvent sur ces trente-deux vers. Après deux ans passés en contemplation devant les quatrains prophétiques, je reconnais que l'histoire et la réflexion accroissent tous les jours mon étonnement.

Avec deux lettres, on peut former deux mots; avec trois lettres, six mots; avec quatre lettres, vingt-quatre mots; avec cinq, cent-vingt. Continuez cette progression, elle effraie l'imagination elle-même. Après la première combinaison faite avec deux lettres, la seconde combinaison vient forcément. Après la première combinaison faite avec trois lettres, la seconde ne vient pas forcément; cette seconde que vous faites pourrait être la troisième, la sixième.

Et pour les combinaisons d'évènements, c'est bien autre chose! Que de chances pour que le second détail d'une prophétie, qui n'en renferme que deux, n'arrive pas au jour, dès qu'un cas fortuit concorde avec le premier. Cinquante fois le même fait peut se produire avant d'être suivi du second détail prédit. Mais si avec une seconde circonstance annoncée il doit s'en rencontrer une troisième, il semble déjà qu'il y a mille à parier contre un que si le fait accompli avec la première circonstance se reproduit souvent dans la suite des âges, jamais il ne sera accompagné de la troisième.

Mais s'il y a une quatrième, une cinquième, une centième circonstance, l'éternité sera-t-elle assez longue pour qu'un évènement renferme par cas fortuit ces quatre, ces cent circonstances? Je ne le crois pas... Je dirai ici, en toute simplicité, que si, sur l'invitation d'un homme, j'avais mis trois fèves noires dans un sac plein de fèves blanches, et que cet homme me dit : Brassez, retirez au hasard une fève, ce sera une noire. Je croirais déjà cet homme fou...; après l'épreuve, je le croirais sorcier ou je m'écrierais : le hasard vous sert bien! Mais s'il ajoutait : Brassez encore, retirez une seconde fève et soyez sûr qu'elle est noire. Je n'en croirais pas mes oreilles, et après l'épreuve, je n'en croirais pas mes yeux. Enfin, si cet homme extraordinaire me disait pour la troisième fois : Brassez, et la troisième fève que vous allez retirer est la troisième et dernière fève noire que vous avez plongée au

(1) Nostradamus revient ailleurs sur cette conspiration, la seule qu'il ait prédite avec détails. Il lui consacre 5 quatrains, sur 944 de ses centuries, moins à cause de son importance, que parce qu'elle devait précéder de quelques jours, le moment où le Traducteur qui en aurait été témoin, lirait sa prophétie, et la livrerait au public encore impressionné par cet évènement.

Les exilez par ire haine intestine,
Feront au Roy, grand conjuration :
Secret mettront ennemis par la mine,
Et ses vieux siens, contre eux sédition. I. 13.

De gent esclave chansons, chants et requestes,
Captifs par Princes et Seigneurs aux prisons :
A l'avenir par idiots sans testes,
Seront receus par divines oraisons. I. 14.

Les exilés par colère, haine profonde, feront grand conjuration contre l'Empereur. Les Anglais de l'UNION FEINCTE, VI 20, refuseront l'extradition des conjurés et l'enquête qu'ils feront à l'occasion DU FEU VIF MORT CACHÉ EN POUDRE DEDANS LES GLOBES, sera sans bonne foi. Les chefs de l'armée parleront, dans leurs adresses, d'aller chercher à Londres même, les conjurés.

Les déclamations en vers et en prose, des exilés et de ceux que les Souverains de divers États auront retenus en prison, la lettre en particulier d'Orsini à l'Empereur, seront regardées dans la suite par les forcenés du parti, comme des *Actes des Martyrs*.

On justifiera plus tard, la traduction de ces quatrains qui s'adaptent à plusieurs par des expressions et entre autres à ceux de la conspiration d'Orsini par le mot SIENS. AUPRÈS DE CAVE VOYANT SIENS MORT ABBATTRE.

Digitized by Google

milieu de dix mille fèves blanches. Je crierais alors au miracle sans craindre de passer pour fou.

Or, un homme regardé comme prophète, et se disant prophète, a écrit ceci dans un livre de prophéties : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRESTIENNE, QUE N'A ESTÉ FAICTE EN AFRIQUE (1) ET DURERA C'EST ICY JUSQUES A L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX QUE L'ON CUIDERA ESTRE UNE RÉNOVATION DE SIÈCLE ; puis, que la guerre civile désolerait sa patrie sous les gouvernements qui se succéderont alors, du COQ, de l'AIGLE, de FRANCE FRÈRES TROIS, et il nous dit qu'alors nous verrons... tout ce que nous avons vu. — Après un quatrain qu'on interprète d'un GRAND ÉVÈNEMENT historique accompli dans la période qui commence à l'an 1792, arrive un second quatrain qui raconte le fait accompli après le premier, ou, pour mieux dire, plusieurs faits arrivés après tous les faits annoncés dans le premier quatrain ; ensuite viennent un troisième, un quatrième, un huitième quatrain, et les faits importants de l'histoire se trouvent là consignés avec leurs traits les plus caractéristiques, et rien d'étranger à ces faits connus ne se rencontre dans ces trente-deux vers. — Criera-t-on au miracle ? — La prophétie est le plus grand des miracles, on le sait, le miracle le plus facile à constater, le seul qui, en tous lieux, à toute époque, force toute personne raisonnable, de n'importe quelle croyance, à l'avouer. Il n'oblige pas à une enquête bien longue : le livre qu'on vous met en main est-il vieux ? bien antérieur aux évènements que vous avez vus s'accomplir ou que vous avez connus par l'histoire ? — Oui. — Lisez... — Maintenant, trouvez-vous que Nostradamus tient sa promesse ? que son récit prophétique d'évènements aujourd'hui accomplis et si bien connus de vous, est LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PREFIX ? Les noms PHILIPP., FERDINAND, etc., etc., sont-ils les noms mêmes des personnages en jeu ? — Oui. — Prononcez-vous alors sur la valeur de l'œuvre de Nostradamus, ou mieux, par déférence et même par sagesse, attendez que l'Église se prononce, si elle croit à propos de le faire ; mais, dites avec moi à tout le monde : Qu'en pensez-vous ?

Un ami, se promenant avec moi dans une campagne découverte, me dit : Cet homme que nous apercevons là-bas est de votre connaissance, c'est un tel... — Moi, qui ne suis guère observateur, je dis : Qui vous le fait reconnaître ? Il me répond : Son chapeau placé de telle façon ; il n'y a que cet original à porter ainsi un chapeau. — Tiens, c'est vrai, dis-je ; mais il peut se faire qu'un étranger, par hasard ou par habitude, ou même une autre de nos connaissances, par pur hasard, ait un chapeau de pareille forme que celui d'un tel, et placé de même façon. En approchant, mon compagnon ajoute : C'est lui ! ne remarquez plus seulement le chapeau ; voyez cette taille, cette démarche, cet ensemble de portraiture. — En effet, et je commence à croire que vous ne vous êtes pas trompé ; cependant, je ne parierais pas avec vous ; on affirme que deux feuilles ne se ressemblent pas dans la nature, mais peu d'hommes reconnaîtraient ce qui différencie celles qui paraissent de même forme, de même taille ; de même couleur, etc., etc. — Eh bien ! je parie maintenant, me dit mon ami ; nous voyons d'ici son visage, n'est-ce pas lui ? j'y mettrais mon cou ! — Je ne vais pas si vite, surtout quand de graves intérêts sont en jeu : deux hommes peuvent avoir chapeau semblable, placé de même façon, avec cela même taille, même démarche, même ensemble de portraiture, même visage, si vous voulez ; voyez les Sosies de la fable et de l'histoire ? Un homme qui prononce sur de pareilles présomptions n'est point déraisonnable à mes yeux ; seulement, pourquoi y mettre son cou ? on ne sait pas ce qui peut arriver. — Oh ! nouveau Thomas, croyez en ce salut : notre homme nous reconnaît, comme je le reconnais. — Cet homme pourrait se tromper, et je ne mettrais point encore mon cou qu'il ne me prend pas pour un autre, comme peut-être moi-même je le prends à tort pour un tel. — Doutez-vous encore ? en nous abordant, il nous nomme par nos propres noms et se nomme lui-même.

(1) EN AFRIQUE. — On lit dans l'*Atlas élémentaire, géographique, chronologique*, etc., de Lesage : « ..... Les Vandales arrivent en Afrique, y ravagent les provinces romaines, fondent un royaume sur les ruines de Carthage, s'embarquent pour l'Italie, prennent Rome d'assaut, et vengent Carthage au bout de six cents ans. *Ces barbares, dont la rage dévastatrice est demeurée proverbiale*, reviennent en Afrique et y continuent une monarchie, détruite, au bout d'environ cent ans, par le fameux Bélisaire, général de Justinien Durée de 409 à 534. — Hunéric, dit Féller, roi des Vandales en Afrique, bannit 4,966 ecclésiastiques, et fit mourir jusqu'à 40,000 catholiques.

XXIV.

La grande estoile par sept jours bruslera,
Nuée fera deux soleils s'apparoir :
Le gros mastin toute nuict hurlera,
Quand grand Pontife changera de terroir.

II. 41.

La comète Biéla paraîtra en feu ; elle se partagera tout-à-coup et cet astre, formé d'une nuée, fera apparaître deux nouveaux astres brillants. L.-Philippe, en exil, poussera des cris de désespoir, dans le temps que le grand Pontife, Pie IX, abandonnera Rome ou ses États pour Gaëte, ville du territoire napolitain.

Est-il nécessaire de dire que si le Traducteur a cherché à interpréter ce quatrain, c'est parce qu'il était assuré déjà d'en trouver l'explication dans un fait accompli sous le règne de L.-Philippe ?

La grande estoile par sept jours bruslera.

Une étoile étant un corps lumineux, le Prophète ne peut parler ici que d'une comète, astre que l'on ne voit que lorsqu'il est frappé des rayons du soleil. — Il y a eu des *comètes* sans queue, sans barbe, sans chevelure ; leur lumière est celle du soleil, qu'elles réfléchissent vers nous, aussi bien que les planètes (*Dictionnaire des Origines*). Les Latins nommaient la comète *stella cometes, stella crinita, étoile* comète, *étoile* chevelue. Nostradamus nomme la comète GRANDE ESTOILE, à cause de son volume apparent ; il dit : PAR SEPT JOURS BRUSLERA, parce que, contrairement aux étoiles proprement dites, qui conservent toujours leur éclat, la comète ne brille que durant quelques jours. — Le mot BRUSLERA fait image : la queue d'une comète semble une flamme. L'expression SEPT JOURS doit s'entendre d'un nombre indéterminé de jours, mais d'un nombre borné. — On lit dans Migne (*Cours d'Écriture sainte*, XXV. p. 1247) :

Digitized by Google

Les saints docteurs ont remarqué que le nombre de SEPT était consacré, dans l'Apocalypse, pour signifier une certaine universalité et perfection. C'est pourquoi on a vu d'abord les sept esprits qui sont devant le trône. I. 4, sept chandeliers, sept étoiles, sept églises, pour désigner toute l'unité catholique. On a vu encore les sept lampes brûlantes, qui sont les sept esprits, IV. 5, sept cornes, sept yeux, sept sceaux, sept anges... Enfin, tout ira par sept dans ce livre divin, jusqu'à donner à l'agneau, en le bénissant, sept glorifications V. 12, et autant à Dieu VII. 12. Ce qu'il faut observer d'abord, de peur qu'on ne croie que ce soit UN NOMBRE PREFIX; mais qu'on remarque, au contraire, que c'est un nombre mystérieux pour signifier la perfection. *On sait aussi que c'est une façon de parler de la langue sainte, de signifier un grand nombre et indéfini par le nombre* SEPT.

Nostradamus a promis de limiter les lieux, TEMPS ET LE TERME PERFIX (*lettre à César*); cependant, il a cru pouvoir employer quelquefois le nombre SEPT avec le sens que lui donnent les Saintes-Écritures, et il a dit : DE SANG ET PLAYES GRANDE CALAMITÉ SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MARINE PLAGE. III. 10. — LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMOURÉE..... SEPT ANS SERA DE DOULEUR EXPLORÉE. VI. 63, etc.

On lit dans l'*Univers* (27 mai 1859), *Séance de l'Académie :* « La comète Biéla a quelque chose de curieux dans son histoire. *C'est une comète cassée en deux, dédoublée, comme disent nos astronomes,* et c'est là un fait dont il n'est pas permis de douter, car c'est un fait contemporain. Ce phénomène ne remonte pas à plus de treize ans. En 1846, lorsque la comète passa à son *périhélie,* elle était encore entière... Après ce passage, elle se divisa *en deux masses ayant chacune leur queue particulière, et marchant parallèlement* à une distance d'environ dix minutes de degré. En 1852, le P. Secchi aperçut à Rome l'un des noyaux à six degrés du lieu qu'il eût dû occuper d'après les calculs. M. Struve découvrit le second noyau, et l'on reconnut l'identité de la comète. En 1846, la distance entre les deux noyaux n'était que d'environ 60,000 lieues. En 1852, le P. Secchi calcula qu'elle était de 500,000 lieues. Quelle sera la distance en 1859 (la période de cette comète est de six ans et huit mois environ, ou plus exactement de 2417 jours). M. Faye a tâché d'expliquer ce *dédoublement singulier.* Et d'abord il a rappelé à ses savants confrères, qui ne s'en souvenaient guère, que la comète de Biéla n'était pas la seule de son espèce. M. Ed. Biot a trouvé la mention d'un fait analogue dans les *Annales Chinoises,* et Sénèque le philosophe, parle en plaisantant d'un certain Ephorus qui raconte que, deux ans avant la bataille de Leuctres, en 373, avant l'ère chrétienne, une comète dont la queue embrassait soixante degrés se divisa presque soudainement en deux parties. La seule différence entre la comète d'Ephorus et celle de Biéla, c'est que la seconde n'a opéré que fort lentement son dédoublement. »

La comète Biéla apparut entière en 1846. Dans la même année, elle se divisa *lentement* (PAR SEPT JOURS BRUSLERA) en deux, et les deux noyaux furent vus à environ 60,000 lieues l'un de l'autre. Ce fait est extrêmement rare; il est donc, par conséquent, très-propre à fixer une époque. Le Prophète le voit s'accomplir un peu avant la chute de L.-Philippe et le départ de Pie IX pour le TERROIR napolitain; il le signale avec d'autant plus d'à-propos, que tous les peuples ont cru voir, dans l'apparition des comètes, le présage de grands malheurs plus ou moins éloignés. Ainsi donc, l'homme, LE GROS MASTIN, qui est monté au trône APRÈS la disparition du GRAND CHIEN (constellation), l'homme, LE GROS MASTIN, qui a usurpé le trône DU SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ, avait encore le pouvoir quand la comète Biéla apparut entière et se divisa; bientôt LE GROS MASTIN précédait dans l'exil le GRAND PONTIFE, accomplissant en sa personne l'AUGUR qu'il avait tiré : AU ROY L'AUGUR SUR LE CHEF LA MAIN METTRE VIENDRA PRIER POUR LA PAIX ITALIQUE.

Nuée fera deux soleils s'apparoir.

NUÉE. — Une comète est une nuée. — On lit dans le *Million de faits :* « Les étoiles les plus petites qui disparaissent dans les brumes de l'horizon, restent visibles à travers la *partie la plus dense* de la comète. » — DEUX SOLEILS. Ces deux parties de la comète se trouvant encore au périhélie, recevaient la lumière du soleil et brillaient dans la nuit comme DEUX SOLEILS, au moins pour les astronomes. — Ce mot S'APPAROIR indique que les deux parties devaient rester visibles, rapprochées l'une de l'autre, se renvoyant même les rayons du soleil.

Le gros mastin toute nuit hurlera.

GROS MASTIN. — On a vu plus haut, p. 33, pourquoi le Prophète a désigné ainsi L.-Philippe. — TOUTE NUIT. Job, tombé du faîte de la prospérité dans un abîme de malheur, s'écrie :

> Que le *jour* où je suis né se change en *ténèbres*; que Dieu ne le regarde non plus du ciel, que s'il n'avait jamais été; qu'il ne soit point éclairé de sa lumière; qu'il soit couvert de ténèbres et de l'ombre de la mort; qu'une noire obscurité l'environne, et qu'il soit plongé dans l'amertume (III. 5. I. 26).

Le Prophète a dit de Charles X tombé du trône : LUNE OBSCURCIE AUX PROFONDES TÉNÈBRES, I. 84. Il a dit d'un homme né dans le malheur : NAY SOUS LES OMBRES ET JOURNÉE NOCTURNE, V. 41; il a pu dire avec raison que L.-Philippe., tombé du trône, rentra dans la NUIT, d'autant mieux qu'une expression d'un quatrain sur ce roi, et où il est nommé PHILIPP, compare la durée de son règne à un jour PUIS SON MYDI PERPLEX. Après le jour brillant du pouvoir est venue la nuit sombre de l'exil. — Le ciel est le jour éternel, l'enfer l'éternelle nuit. — L.-Philippe abdique le 24 février 1848, à Paris, et meurt à Claremont le 26 août 1850.

Quand grand Pontife changera de terroir.

Il est dit du même Pape : AU GRAND PONTIFE SERA L'ARMÉE DOUBLÉE, V. 44. Le Pontife par excellence est bien le Souverain-Pontife. — CHANGERA. On a vu cette expression plus haut : A LA MAIN GAUCHE VIENDRA CHANGER LE SCEPTRE, p. 41. On va la voir au quatrain qui suit : CINQ CHANGERONT EN TEL RÉVOLU TERME. Nostradamus, qui a dit dans sa lettre à César : LES RÈGNES SECTES ET RÉGIONS FERONT CHANGES SI OPPOSITES VOIRE AU RESPECT DU PRÉSENT DIAMÉTRALEMENT, emploie presque toujours cette expression, CHANGE, CHANGER, CHANGEMENT, pour une révolution.

Le 24 novembre 1848, même année où L.-Philippe est parti pour l'exil, Pie IX quitte Rome pour Gaëte; il demeure sur le *terroir étranger* jusqu'au moment où les armées de celui qui devait être l'EMPEREUR PACIFIQUE lui aient rouvert les portes de sa capitale.

Digitized by Google

XXV.

Après le siége tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps
Qui des Romains ne sera trop conforme.

V. 95.

Après avoir siégé sur le trône dix-sept ans, L.-Philippe tombera par le même mouvement révolutionnaire qui amènera, quand le temps des dix-sept ans sera révolu, de grands changements pour cinq autres souverains : Pie IX, le Grand-Duc de Toscane, le Roi de Naples, le Roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche. Louis-Napoléon élu, dans le même temps, président de la république française, sera peu après, par la prise de Rome et l'occupation des États du Pape, peu conforme aux désirs des révolutionnaires romains.

Après le siége tenu dix sept-ans.

En présence de ce quatrain, le Traducteur s'est dit : Un homme, Pape ou Roi, régnera dix-sept ans révolus, et alors cinq souverains CHANGERONT, comme ont CHANGÉ Louis XVI, AU ROYAL CHANGE, VI. 8, ou la république de 93, AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE, I. 59, ou L.-Philippe, A LA MAIN GAUCHE VIENDRA CHANGER LE SCEPTRE, V. 6, etc., etc. Un règne de dix-sept ans révolus, suivi de révolutions pour cinq États est chose assez rare pour qu'on le retrouve promptement dans l'histoire, s'il a déjà eu lieu. — SIÉGE. Si le pouvoir pontifical est nommé le *Saint-Siége*, c'est que le mot SIÉGE ne suffit pas pour le désigner. Et, en effet, on dit le SIÉGE de l'empire, le SIÉGE du royaume, et Nostradamus emploie même ce mot avec raison pour les diverses positions gouvernementales occupées par Bonaparte avant qu'il devînt empereur : QUE TOUS SES SIÉGES, VIII. 61.

Nostradamus prophétise en particulier pour la France, et comme rien ici ne dit qu'il soit question d'un autre état que la France, on a déjà quelques motifs de supposer que le Prophète parle de sa patrie. Cherchons donc dans l'histoire de France un règne de dix-sept ans suivi de révolutions. — De Nostradamus au moment présent, c'est-à-dire de Henri II à Napoléon III, on trouve un roi ayant régné quatorze ans, Charles IX, un autre dix-neuf ans, Louis XVI, les autres souverains sont restés en deça des quatorze ans ou ont dépassé les dix-neuf, excepté toutefois L.-Philippe, qui n'est tombé qu'APRÈS avoir TENU LE SIÉGE DIX-SEPT ANS. — Le Prophète a connu la durée du règne de L.-Philippe, car il a dit ailleurs : SEPT ANS SERA PHILIPP. FORTUNE PROSPÈRE... PUIS SON MIDY PERPLEX. Le MIDY ou le milieu sera précédé de SEPT premiers ANS et suivi de *sept* autres, soit déjà quatorze ans. Le midi ne peut être un instant de raison, puisqu'il est PERPLEX. La question d'Orient tint la France *perplexe* durant trois ans, de 1838, après les sept ans de fortune prospère, à 1840; soit donc, pour toute la durée du règne, dix-sept ans. Monté au trône le 7 août 1830, L.-Philippe en descend le 24 février 1848, après DIX-SEPT ANS RÉVOLUS, dix-sept ans six mois et quelques jours.

Avant de chercher dans l'histoire si cinq États ont changé par le mouvement révolutionnaire qui a emporté L.-Philippe, je cède à la pensée de voir si on trouve parmi les Papes un règne de dix-sept ans, car Nostradamus fait marcher presque de front l'histoire de sa patrie et l'histoire de l'Église, obéissant à une logique que la tradition a reconnue : *Gesta Dei per Francos*. La suite des Papes, de Nostradamus au temps présent, n'offre pas un seul règne de dix-sept ans : Paul V a régné quinze ans et huit mois, Grégoire XVI, quinze ans et quatre mois, les autres Papes ont régné moins de quinze ans ou plus de vingt.

Cinq changeront en tel révolu terme.

Extraits du Moniteur. (18 février 1848.) — NAPLES. La *Constitution* a été publiée hier, 11 février. — *Id.* FLORENCE. Le grand-duc Léopold, mu par les intentions libérales dont il a déjà donné des preuves, a, de son propre mouvement, décrété qu'une *représentation* serait adoptée à l'avenir, comme forme de gouvernement, dans le Grand-Duché. (9 mars). — PRUSSE, 5 mars : Pétition au roi de Prusse demandant une *représentation*... (dans l'année, l'*assemblée nationale* est chargée de la formation du cabinet, le roi de Prusse sort de Berlin). — 13 mars : Désordres graves à VIENNE. L'Empereur abandonne sa capitale. *Assemblée nationale. Constitution*. — Un mouvement éclate à ROME par suite du refus du Pape de déclarer la guerre à l'Autriche. Mamiani est nommé ministre... Le Pape accorde, au ministère Mamiani, carte blanche, pour les choses temporelles y compris la guerre.

Charles-Albert fit, dès 1848, dit Feller, des réformes constitutionnelles... La chute de Pie IX et celle du Grand-Duc de Toscane lui fit voir à quel but tendait la révolution italienne... Le 23 mars 1849, la bataille de Novare força Charles-Albert d'abdiquer.

La cause de la chute de Charles-Albert fut posée dès 1848. Doit-on le compter parmi les souverains dont il est dit : CINQ CHANGERONT? Mais alors nous en voilà six. Il est vrai qu'on lit dans le *Pays* : Mai 1859. — Charles-Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, fut du nombre bien petit des monarques qui osèrent et qui surent, en 1848, combattre la démagogie et la vaincre. Ce qu'on ne peut mettre en doute, c'est qu'après le règne de dix-sept ans de L.-Philippe, cinq États ont éprouvé un grand changement. Peut-être que le Prophète ne compte pas la Toscane. Personne n'a idée de faire entrer ici en ligne de compte les révolutions de la principauté de Monaco.

Puis sera l'un esleu de même temps.

La même année qui vit la chute de L.-Philippe vit l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la république. Le quatrain VII. 43, expliqué plus loin (q. XXXVII), montre que le Prophète a su l'année même de cette élection. D'autres quatrains désignent Napoléon III par le mot ÉLU. Le 10 décembre 1848, 5,562,834 voix le font, pour la première fois, l'ÉLU de la France.

Qui des Romains ne sera trop conforme.

Le cabinet du 20 décembre 1848 dit à la tribune :

Si nous laissons à l'Autriche le temps d'aller dans la ville éternelle, ce sera là d'abord un dommage pour l'influence française en Italie; ce sera ensuite le rétablissement de l'absolu-

Digitized by Google

tisme à Rome, comme au temps de Grégoire XVI; intervenons-donc nous-mêmes, pour ne pas laisser rompre l'équilibre des influences en Italie, au profit du cabinet de Vienne, et aussi pour sauvegarder la liberté romaine.

L'assemblée, dit M. Guy (197-204), convaincue par les arguments du ministère, vota, le 10 avril, un crédit de un million deux cent mille francs, pour l'entretien d'un corps expéditionnaire sur les côtes de l'Italie centrale. Le 26 avril, l'escadre d'expédition débarquait à Civita-Vecchia, et de là se mettait en marche sur Rome. Le général Oudinot, qui la commandait, adressait, aux *Etats-Romains*, la proclamation suivante :

Habitants des États-Romains !

Un corps d'armée français est débarqué sur votre territoire; son *but n'est pas du tout d'y exercer une influence oppressive, ni de vous imposer un gouvernement qui ne serait pas conforme à vos vues.* Ce corps vient seulement vous préserver des plus grands malheurs, et faciliter, s'il le peut, l'établissement d'un règne également éloigné des abus à jamais détruits par l'illustre Pie IX, et de l'anarchie de ces derniers temps.

L'assemblée constituante romaine répondit, à cette proclamation, par le décret suivant :

L'Assemblée, après une discussion mûre et raisonnée, a résolu, à l'unanimité, de sauver la République, et de repousser la force par la force.

La guerre eut lieu, et commença par des revers pour les armées françaises. Notre attaque du 30 avril fut repoussée, et le général Oudinot perdit 200 hommes, compta 300 blessés et 365 prisonniers.— Louis-Napoléon écrivit, à M. Oudinot, une lettre pleine de sympathie pour les troupes de l'expédition. Voici cette lettre :

Mon cher général,

La nouvelle télégraphique qui annonce la résistance inattendue que vous avez rencontrée sous les murs de Rome, m'a vivement peiné. J'espérais, vous le savez, que les habitants de Rome, ouvrant les yeux à l'évidence, recevraient avec empressement une armée qui venait accomplir chez eux une mission bienveillante et désintéressée. Il en a été autrement : *nos soldats ont été reçus en ennemis.* Notre honneur militaire est engagé. Je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. *Les renforts ne vous manqueront pas.* Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines, et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et ma reconnaissance.

L'assemblée infligea un blâme au ministère et désavoua nos soldats. Le 1er juin, le général Oudinot recevait une dépêche télégraphique qui lui intimait l'ordre d'entrer, de gré ou de force, dans la ville éternelle. Cette rigueur qui s'adressait au gouvernement dictatorial de M. Mazzini, non au peuple romain, ne pouvait que blesser au cœur la Montagne française. M. Ledru-Rollin, le 11 juin, l'orateur favori du parti rouge, monta à la tribune pour déclarer que, selon lui, l'article 5 de la Constitution était audacieusement violé par l'expédition romaine, et, invoquant l'article 110 de cette même Constitution, il ajouta, avec sa véhémence accoutumée : La Constitution a été violée et nous la défendrons par tous les moyens possibles, même par les armes. (Le 13 juin, insurrection à Paris et à Lyon : force reste à la loi). Et le Président de la république dit au peuple français : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. Élu par la nation, la cause que je défends est la vôtre. »

On voit quelle importance ce fait de l'expédition de Rome a eu pour Napoléon, qui l'a poursuivie malgré l'assemblée et y a joué son avenir; pour la France qui pouvait, à son occasion, retomber entre les mains des Terroristes, pour l'Eglise et le monde entier. Le Prophète ne pouvait donc pas passer ce fait sous silence. Et maintenant aucune pièce officielle n'est plus propre à faire connaître le but de l'esprit de l'expédition que la proclamation du général Oudinot aux Etats-Romains, et on y lit que *cette expédition n'a pas pour but d'imposer un gouvernement qui ne serait pas* CONFORME *à leurs vues.* Le résultat de l'expédition a été d'*imposer*, par la force, le rétablissement du pouvoir pontifical.

Ce quatrain est interprété depuis bientôt deux ans. Aujourd'hui seulement, le Traducteur voit, dans la proclamation du général Oudinot, cette phrase dont le lecteur appréciera toute la valeur. Ce mot CONFORME ne se retrouve pas ailleurs dans les centuries.

Ainsi, la France n'a vu qu'un de ses rois régner dix-sept ans, depuis que la prédiction est faite ; dans le même temps où une révolution met fin à ce règne de dix-sept ans révolus, de grands changements s'opèrent dans cinq États voisins. Dans le même temps, mais par succession ou après, la France est appelée à élire le chef du pouvoir exécutif, et ce fait est des plus rares dans son histoire. L'Élu rétablit à Rome, presque aussitôt son élection, le gouvernement renversé, et cela, malgré la promesse de ne pas *imposer un gouvernement qui ne serait pas conforme aux vues des Romains.* PUIS SERA L'UN ESLEU DE MÊME TEMPS QUI DES ROMAINS NE SERA TROP CONFORME.

XXVI.

Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand Chameau, ne s'en repentira,
Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre,
Et prez des Alpes Coq le ruynera.

V. 68.

Le more d'Alger, soumis à la France, entrera dans le concert européen. Cette soumission forcée sera pour le plus grand avantage du vaincu. Durant la conquête, la guerre civile éclatera en France. Ceux de Lyon trembleront et plus encore ceux de Vendée, et de nouveau ceux de Lyon et de l'Isère, sous la répression du Coq de L.-Philippe. Ce Coq ruinera les partis par les lois de septembre, promulguées après cette dernière insurrection. Ce même Coq fera la conquête entière de l'Algérie.

Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand Chameau, ne s'en repentira.

Le mot CHAMEAU se voit une seconde fois dans les centuries : MORE CHAMEAU SUS PIEDS ENTRELASSEZ IV. 85. Au milieu de douze vers sur le règne de Charles X et ses suites, le mot COQ de ce quatrain peut désigner d'autant mieux le Coq de L.-Philippe, cité déjà dans le quatrain I. 31. : AIGLE, COQ, LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE, que dans l'un et l'autre de ces quatrains, il est question de guerre civile en France : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT... COQ... TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX

Digitized by Google

DE LOYRE ET PRÈZ DES ALPES COQ LE RUYNERA. Ce quatrain en précède un interprété de la conquête de l'Algérie par les Français du drapeau rouge, blanc, bleu, DRESSER PHALANGE D'OR D'AZUR ET VERMEIL SUBJUGUER AFRIQUE; le Traducteur voit, dans tout cela, des *marques* certaines que ce GRAND CHAMEAU n'est autre que le MORE CHAMEAU, et il cherche alors une interprétation à ces deux premiers vers. Naturellement, il y verrait l'invasion d'un peuple nomade :

> Viens, mon coursier, noble ami du Cosaque,
> Vole au signal des trompettes du nord...
> Retourne boire à la Seine rebelle,
> Où, tout sanglant, tu t'es lavé deux fois.
> BÉRANGER. *(Le chant du Cosaque).*

Il sait que *bibere flumen* (Virg.) se désaltérer à un fleuve, signifie habiter sur les bords (Wailly); mais il ne voit rien de semblable dans l'histoire du MORE. Il ne tarde pas cependant à trouver une interprétation acceptable de ces deux vers, par la remarque qu'il fait que Nostradamus parle le plus ordinairement en style figuré, et que, dans le cas présent, chaque mot de ces deux vers invite le Traducteur à les prendre au figuré. — Il y a, aujourd'hui, fusion complète entre l'Algérie et la France : cette fusion a fait entrer cette colonie française dans le concert européen. Les soldats MORES (*Turcos*) font garnison et combattent, en Europe, avec le soldat français; et le pirate qui a reçu des entraves ne peut lui-même qu'applaudir au nouvel ordre de choses.

L'interprétation plus naturelle des deux derniers vers du quatrain, fait naître cette réflexion : Le Prophète dans son OBNUBILÉE OBSCURITÉ (*lettre à Henry II*) DÉCLARANT POUR LE COMMUN AVÈNEMENT PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTANCES LES CAUSES FUTURES *lettre à César*), reparle de la conquête de l'Algérie, dans la seconde moitié du dernier vers. C'est le COQ qui RUYNERA LE GRAND CHAMEAU, ce COQ est le PHILIPP. qui RABAISSERA DES ARABES L'EFFORT. (V. q. XXVIII).—Chaque quatrain n'a qu'un seul sens et unique intelligence, ainsi que Nostradamus a pris soin de l'affirmer lui-même. Il a donc fallu que ce Prophète, pour dérouter ses lecteurs, mit par fois un sens obvi différent du sens caché, surtout si l'interprétation de la prophétie ne devait être trouvée qu'après l'accomplissement du fait annoncé. — Cela, on le comprend, ne pouvait avoir lieu qu'aux dépends de la clarté. — Il fallait des quatrains, on ne peut plus clairs, pour prouver à tout le monde que Nostradamus a connu l'avenir; il fallait aussi des quatrains voilés, pour que l'interprétation de l'œuvre entière ne fut tentée qu'au moment fixé par Dieu et connu du Prophète. Ces quatrains moins clairs n'ont pas été faits précisément pour dérouter tout lecteur; ils servent à lier tous les évènements entr'eux, à fournir au récit prophétique des détails précieux, et à montrer que l'avenir a été véritablement, pour Nostradamus, un livre ouvert. Nostradamus a dit : SI JE VOULAIS, A CHAQUE QUATRAIN, LE DÉNOMBREMENT DU TEMPS SE POURRAIT FAIRE, MAIS A TOUS NE SERAIT AGRÉABLE NE MOINS LES INTERPRÉTER. (*Lettre à Henry II*).

NE S'EN REPENTIRA. — On lit dans le *Mag. Pitt.* (1841-211)... « A peine la puissance turque fut-elle renversée, à Alger (1830), que l'anarchie régna dans toute la province, et que la vengeance des opprimés s'exerça sur leurs oppresseurs et leurs partisans. »

Il n'est pas nécessaire de prouver à des Français, que la conquête, par les armées françaises, moralise, et que l'étude des gouvernements qui se sont succédé depuis 1830, a été de faire accepter de plus en plus, aux Arabes, comme un bienfait, la civilisation européenne. La religion des Arabes est protégée, leurs mœurs et coutumes sont respectées, la liberté individuelle est pour tous aussi complète que pour un Français; leurs fortunes sont inviolables autant que celles des Français. Dès à présent, ces mots du quatrain : NE S'EN REPENTIRA PAS, sont accomplis.

Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre.

TREMBLER DU RHÔNE.—La paix, dit Al. Dumas (II. 13). était donc rétablie partout, excepté en France. Le canon grondait du côté de Lyon. Après la guerre civile, la guerre servile... Le sang avait coulé; c'était désormais une guerre d'extermination. On sait comment le peuple se bat pour une idée; c'est bien autre chose quand il se bat pour du pain. Le soir, les quarante mille ouvriers étaient armés, et marchaient sous des bannières sur lesquelles étaient inscrits ces mots, la plus sombre devise qu'ait peut-être soulevée la guerre civile : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.* Pendant toute la soirée du 21 (novembre 1831); pendant toute la journée du 22, la lutte grandit. A sept heures du soir, tout était fini, et la troupe battait en retraite devant le peuple vainqueur sur tous les points.. Le 3 décembre, à midi, le prince royal, suivi du maréchal Soult, reprenait possession de la ville de Lyon, en y rentrant *tambour battant et mèche allumée.* — Les ouvriers furent désarmés, la garde nationale licenciée et *la ville de Lyon mise en état de siége.* — (1832). On eut la nouvelle des troubles de Nîmes, d'Alais, de Clermont, de Carcassonne, de Grenoble... On sait ce qui se passa à Grenoble : pour une plaisanterie de carnaval, pour un charivari de Préfecture, vingt-cinq ou trente personnes furent blessées. Trois ou quatre jours de troubles se terminèrent par la sortie du 35e de ligne, rendu responsable, par la ville, d'avoir exécuté les ordres du préfet. C'était une défaite pour Casimir Périer, et Casimir Périer n'admettait pas les défaites... *Le 35e rentra dans Grenoble, tambour battant, musique en tête, canons au centre et mèche allumée.* (Id. II. 22-23).

ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE. — Ceux du Rhône ont tremblé devant les insurgés, les insurgés devant la force armée, et l'état de siége est venu continuer pour tous la terreur des esprits. Le Prophète, qui annonce que ceux de Loyre trembleront encore davantage, doit être dans le vrai. La terreur a régné à Lyon et dans l'Est de la France, à la fin de 1831 et au commencement de 1832; mais elle a été momentanée, et durant l'état de siége même, on comptait sur le retour prochain de l'ordre. La liberté du plus grand nombre a été respectée, mais tous ceux de Loyre ont tremblé individuellement durant des années, la liberté de tous a été compromise, la propriété de tous n'a pas été respectée. — Comme on le voit dans le quatrain, l'insurrection de la Vendée est venue après celle de Lyon, et elle a été comprimée avec plus de sévérité encore.

On lit dans le *Bon Français* (Alm. univ. 1833.): « Après la révolution de juillet, la Vendée resta calme; elle regrettait sans doute le gouvernement sous lequel elle avait joui de quinze années de paix et de bonheur; mais ces re-

Digitized by Google

grets étaient silencieux, et Casimir-Périer, dans un rapport fait à L.-Philippe, il y a dix-huit mois, disait qu'il n'y avait nul motif de mettre ces départements en état de siége, ainsi que le demandaient les révolutionnaires. Cependant, une armée de *soixante mille hommes* fut placée dans la Vendée. Tous les villages eurent des cantonnements; les soldats furent logés chez les paysans, où ils vivaient presque à discrétion; des colonnes mobiles parcourent sans cesse le pays, renversant les récoltes, détruisant toutes les clôtures; elles ne couchent que dans les villages qui, dans ces provinces, ne se composent le plus souvent que de sept à huit maisons. Chaque colonne est toujours de 30 ou 40 soldats. En arrivant, ils s'emparent d'abord des lits, puis des granges et des écuries, et tiennent dans les maisons, devant des femmes, des enfants, des propos horribles, tellement qu'on voit souvent alors de malheureuses mères passer la nuit dans les champs avec leurs filles, pour les soustraire à la corruption et au déshonneur. Un arrêt de mort général a été lancé par le général Dumoustier, contre les réfractaires, et une prime de vingt-cinq francs ... promise pour leur tête. Le maréchal Soult a dit à la Chambre des députés, il y a un an, que le nombre des réfractaires dans les huit départements, compris sous le nom général de Vendée, était de onze cents... et il ajoute que, dans les trois départements formés par l'Auvergne, il y en a plus de trois mille...! On n'a pas fait occuper l'Auvergne par soixante mille hommes; on n'y a pas traqué les conscrits comme des bêtes fauves; on n'a pas mis leur tête à prix; on n'a pas écrasé la population de ce pays comme celle de l'Anjou, du Poitou, du Maine, de la Bretagne, par des persécutions de tous genres, et on a bien fait, tandis qu'il semble qu'on ait pris à tâche de réduire celle-ci au désespoir, afin d'avoir un prétexte, comme on ne rougissait pas de l'avouer, *pour en finir avec la Vendée*. Les faits suivants donneront une faible idée de la situation de ce pays (249). » L'auteur emprunte aux différents journaux de la Vendée, une foule de faits qu'il consigne dans son livre, de la page 251 à 317, et il termine ainsi : « M. de Rumigny, aide-de-camp de Louis-Philippe, nommé au commandement des arrondissements de Vitré et de Laval, a adressé aux habitants une proclamation, en date du 4 août, où il leur dit :

Qu'il eût été bien doux au cœur de son roi d'avoir à pardonner à des enfants rebelles, et à lui-même de lui annoncer la fin de leurs *longues souffrances*; mais, ajoute-t-il, la justice n'a pas encore permis au gouvernement de retirer la *main de fer* qui pèse sur vos contrées!

« Est-ce clair cela : la *main de fer!* puis, il les engage à violer toutes les lois de l'hospitalité et de l'humanité, *à livrer les têtes coupables!* Ainsi, il ne leur offre la paix, qu'en échange des têtes de leurs amis, de leurs frères, de leurs fils ! »

Ce livre, publié à la fin de 1832, laisse soupçonner les *longues souffrances* des populations vendéennes, jusqu'au moment où cessa l'*état de siége*. Nostradamus, qui a parlé avec détails de la première guerre de la Vendée, en plaçant avec soin ce récit au milieu de sept autres, sur les malheurs de la famille royale en 1792, et la suite de la révolution, devait au moins, par un mot, mentionner cette seconde guerre, quoique moins importante, il a dit : TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE, le mot est suffisamment énergique. Le quatrain I. 86, sur la duchesse de Berry, p. 30, signale aussi cette lutte.

Et prez des Alpes, Coq le ruynera.

PREZ DES ALPES. — Le Prophète dit, dans ce quatrain, le nombre des grandes insurrections de la province, et il les place dans l'ordre où elles se sont produites : insurrection sur les bords du Rhône, puis sur les bords de la Loire, enfin de nouveau sur les bords du Rhône et près des Alpes. Il ne parle pas ici de Paris, assez de quatrains disent clairement que cette capitale causera les révolutions de la France, et la lettre à Henri II dit expressément qu'elle imposera ses volontés à la province durant la révolution qui emportera Louis XVI : NEUFVE BADYLONE, FILLE MISÉRABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE TROIS ANS SEPT MOIS.

« Une seconde révolte, dit Al. Dumas (II. 81), éclata à Lyon, mais fut comprimée par M. de Gasparin et le général Aymar. La *Tribune* alors imprima cette nouvelle :

La République et un gouvernement provisoire sont proclamés à Lyon; l'insurrection s'étend partout : Saint-Etienne envoie dix mille ouvriers armés; à Dijon, on s'est emparé des dépêches; à Béfort, un régiment a proclamé la République (12 avril 1834).

« Ce mouvement venait de loin; *né en Savoie*, il était parti de Genève, et comprimé par Charles-Albert, il venait, par Lyon, à Paris. Le 6 février 1835, les membres de la Cour signèrent la mise en accusation des chefs des insurgés; 132 signatures déclaraient connexes tous les faits qui s'étaient passés à Lyon, à Paris, à Besançon, à Marseille, à Saint-Etienne, à Arbois, à Châlons, à Epinal, à Lunéville et dans l'Isère (91). Le 13 novembre 1835, l'arrêt concernant les accusés de Lyon fut rendu, le 7 décembre, l'arrêt fut rendu contre les accusés de Lunéville; le 28 décembre, contre ceux de Saint-Etienne, de Grenoble, de Marseille, d'Arbois et de Besançon. Enfin, le 23 janvier 1836, contre ceux de Paris » (*Id.* 96).

Le 9 septembre 1835, durant le procès, sont promulguées de nouvelles lois sur la presse, qui empêchent toute manifestation des partis. Les *partis ruinés* ne reparaissent qu'à la chute de L.-Philippe, et le Prophète continuant son image dit qu'alors le parti républicain prit une nouvelle vie : JEUNE OGMION... PORTÉE NEUFVE. (Voir q. XXVIII et q. XXXI).

Lois sur la presse (dites *Lois de Septembre*) :

Art. 7. Seront punis des peines prévues par l'article précédent, ceux qui auront fait publiquement acte d'adhésion à toute autre forme de gouvernement, soit en attribuant des droits au trône de France, aux personnes bannies à perpétuité par la loi du 10 avril 1832, ou à tout autre que L.-Philippe Ier et sa descendance; — soit en prenant la qualification de républicain ou tout autre incompatible avec la Charte de 1830; — soit en exprimant le vœu, l'espoir ou la menace de la destruction de l'ordre monarchique constitutionnel ou de la restauration de la dynastie déchue.

COQ LE RUYNERA. — On ne sait à quoi faire rapporter ce pronom LE entendu en français, entendu en latin, il se rapporte à l'ensemble du quatrain, et il équivaut à *tout cela*. Quand LE signifie cela, on le rend par *id.* ou *illud* (Wailly). Le COQ RUINERA LE GRAND CHAMEAU EN RABAISSANT DES ARABES L'EFFORT, et les partis, en les faisant TREMBLER à Lyon, en Vendée et près des Alpes, et en leur imposant les lois de septembre.

Digitized by Google

Le mot CHAMEAU seul avait donc engagé le Traducteur à chercher l'interprétation de ce quatrain, à la chercher dans le fait de la conquête de l'Algérie, et dans les évènements arrivés simultanément au RHÔNE, à la LOYRE et près des ALPES, sous le COQ tout-puissant. L'interprétation que l'on donne au quatrain suivant, qui vient immédiatement après celui-ci dans les centuries, ajoute une bien grande force à cette traduction qui, comme on le voit, n'a pas été cherchée à deux portes.

XXVII.

Plus ne sera le grand en faux sommeil :
L'inquiétude viendra prendre repos.
Dresser phalange d'or, d'azur et vermeil,
Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

V. 69.

Le More d'Alger, entretenant la paix avec tous les peuples et se livrant à la piraterie contre tous, cessera d'être libre, et les navigateurs ne seront plus inquiétés. La France formera des armées qui, sous le drapeau aux trois couleurs : rouge, blanc, bleu, rendront l'Algérie terre française.

Plus ne sera le grand en faux sommeil,
L'inquiétude viendra prendre repos.

Ce quatrain où l'on voit ces mots : SUBJUGUER AFFRIQUE s'adapte au précédent par le mot GRAND. — Ce GRAND est le GRAND CHAMEAU.

On lit dans Mac-Carty : *Alger*, état barbaresque, comprend presque toute l'ancienne Numidie et la *Mauritanie* Césarienne (MORE)... Elle resta soumise aux empereurs grecs jusqu'au temps où les conquérants *arabes subjuguèrent l'Afrique septentrionale*... Au XVI[e] siècle, les Espagnols s'étant emparés des villes d'Oran, de Boudjeïah et d'Alger, les Algériens appelèrent à leur secours le fameux Barberousse, qui, après avoir chassé les Espagnols, se fit nommer roi d'Alger. Ayant été tué dans une bataille, son frère, Chéredin, lui succéda; mais celui-ci, ne se sentant pas en état de conserver la couronne, l'offrit, en 1520, à l'empereur Sélim I[er], à condition seulement d'être nommé pacha, ce que ce dernier accepta. C'est depuis cette époque que le Grand-Sultan se qualifie de souverain d'Alger, et que cet état porte le nom de *régence*... Le gouvernement, qui aujourd'hui, a à-peu-près secoué le joug de la Sublime-Porte, est un *affreux despotisme, qui n'a d'autre frein que la crainte des poignards et des séditions* (NE S'EN REPENTIRA). Le dey d'Alger, qui est le *chef de l'Etat* (LE GRAND), est élu par la soldatesque, ou plutôt, lorsque le trône est vacant, c'est le plus audacieux qui s'en empare... — *Alger*. On peut évaluer la population de cette ville à environ 50,000 habitants, tant Musulmans que Juifs et Chrétiens. *Les puissances chrétiennes*, par des raisons plus politiques qu'humaines, tout en *ne voulant pas détruire le repaire de forbans*, l'ont cependant souvent fort maltraité. Il a été bombardé, en 1682 et 1683, par les Français, aux ordres de l'amiral Duquesne, et en 1688, par le maréchal d'Estrées, en 1770 et 1772 par les Danois, en 1783 et 1784 par les Espagnols, et enfin, en 1816, par les Anglais et les Néerlandais, commandés par l'amiral Exmouth. »

On lit sur la *Carte des régences*, par Hérisson, 1837 : « La première expédition contre Alger eut lieu sous le règne de Ferdinand d'Aragon, en 1510. Pierre de Navarre, qui la commandait, après s'être rendu maître des villes d'Oran et de Bougie, *bombarda Alger et obtint que la piraterie cesserait*. Charles-Quint, voulant faire la conquête de ce pays, débarqua, en octobre 1541, dans la rade d'Alger; mais, bientôt obligé de renoncer à son entreprise, il se rembarqua au cap Matifou. »

Le dernier vers de ce quatrain : SUBJUGUER AFFRIQUE LA RONGER JUSQUES AUX OS, montre qu'il s'agit de la conquête d'une partie de l'Afrique; les deux premiers vers disent que cette partie de l'Afrique est un des états barbaresques adonnés à la piraterie; Alger est par excellence le *repaire des forbans;* c'est contre cette ville en particulier que toutes les expéditions importantes ont eu lieu. Tout homme a prévu que tôt ou tard l'Europe interviendrait avec succès, que le GRAND ne demeurerait pas toujours EN FAUX SOMMEIL, que l'INQUIÉTUDE de la navigation chrétienne VIENDRAIT PRENDRE REPOS, Nostradamus, seul qui a vu les deux premières expéditions infructueuses accomplies de son temps, a vu, d'une vue prophétique, la dernière expédition; ses yeux se sont attachés sur le nouveau drapeau de ses compatriotes, et pour que personne ne doutât que la conquête fût définitive, il a dit que le drapeau tricolore subjuguerait et rongerait jusques aux os l'Afrique.

Le Traducteur n'est ni Prophète, ni fils de Prophète; cependant, il savait que Napoléon III dirait dans son discours du trône quelque chose d'approchant à ceci : *Je n'ai qu'à me féliciter de mes relations amicales avec toutes les puissances de l'Europe* (1[er] mars 1860); il le savait, parce que seize vers, interprétés depuis dix-huit mois, de la guerre d'Italie et du mouvement italien, sous deux chefs distincts, renfermaient ces mots : LES DEUX CONTENTS SERONT UNIS ENSEMBLE QUAND LA PLUPART A MARS SERA CONJOINCT. LE GRAND D'AFFRIQUE EN EFFRAYEUR TREMBLE, V. 23. Le journal qui publie le discours du trône dit, le même jour, quelles rudes conditions de paix les Espagnols parlent d'imposer au GRAND D'AFFRIQUE TREMBLANT. Le quatrain qu'on cite ici est très-précis, parce qu'il renferme une MARQUE infaillible d'interprétation. Mais le vers : LE GRAND D'AFFRIQUE EN EFFRAYEUR TREMBLE, isolé, serait sans précision. De quel grand d'Afrique serait-il question? Toute ambiguité disparaît, parce que le Prophète l'a fait précéder de ce vers : QUAND LA PLUPART A MARS SERA CONJOINCT. — Le quatrain que l'on traduit tire sa précision de ces mots : PLUS NE SERA... REPOS... SUBJUGUER... RONGER, et surtout de ces mots : PHALANGE D'OR, D'AZUR ET VERMEIL.

Dresser phalange d'or, d'azur et vermeil.

Delille a dit :

Le fer donne le rouge et le cuivre un vert pur.
Le plomb produit le jaune et le *cobalt l'azur.*
Du plomb mêlé de fer sort cette double teinte
Du rouge jaunissant qu'étale l'hyacinthe,
L'*or* seul donne le *pourpre*, et l'art qui peint les fleurs,
Fit du roi des métaux la reine des couleurs.

(*Dict. des Origines.*)

Digitized by Google

Winckelmann dit qu'il y avait deux sortes de pourpre : la première était violette, pourpre de Tarente; la seconde, qui était cette couleur précieuse nommée la pourpre de Tyr, ressemblait à notre laque (*Id. Pourpre*). On dit : revêtir la pourpre romaine; et le Prophète désigne les cardinaux par ces mots : PAR CHAPEAUX ROUGES, V. 46. — L'OR donne le *rouge*, l'AZUR est un minéral qui donne un beau bleu, dit le *Glossaire* de la langue romane; que peut signifier le mot VERMEIL? — Le vermeil a même apparence que l'or, mais sa base est l'argent, et l'argent est blanc. Ces PHALANGES ne peuvent être D'OR, D'AZUR ET VERMEIL que par la couleur. Le Prophète signale trois couleurs : l'OR donne le *rouge*, l'AZUR le *bleu*; on est bien contraint de voir l'argent ou le blanc dans VERMEIL : ce mot pris pour OR ou *rouge* faisant double emploi. — Quand on aura vu le mot ROUGE employé trente fois pour le parti révolutionnaire, le mot BLANC dix-sept fois pour le parti légitimiste, les diverses cocardes royalistes de 1792 désignées par leur couleur, NOIRE, BLANCHE, VERTE, VII. 14, on ne refusera pas de voir ici le drapeau tricolore; on le verra peut-être même alors dans le quatrain III. 26, CORNE, VICTIME DORÉE ET D'AZUR, D'ACRES.

Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

Ce vers n'a pas besoin d'explication, après ce qui a été dit déjà.

XXVIII.

Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebors affaire.
Jeune Ogmyon abismera son fort.

IX. 89.

La fortune sourira à PHILIPP durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier, il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule Gaulois, à peine né, renversera la puissance si fortement établie de PHILIPP., roi de l'embastillement de Paris, et remplacera sur les monnaies l'effigie du roi déchu.

Sept ans sera Philipp. fortune prospère.

Ce quatrain ne se rattachant à aucun de ceux qui le suivent ou le précèdent, doit être très-clair par lui-même; car, lorsqu'un quatrain pourrait sembler, quoique à tort, susceptible d'être interprété de deux évènements, le Prophète le joint à d'autres qui fixent la véritable interprétation. — On voit déjà que les mots SEPT ANS, PHILIPP, ARABES, OGMION, sont peu propres à faire interpréter diversement ce quatrain.

PHILIPP. — Depuis Nostradamus, la France n'a eu sur le trône qu'un roi du nom de PHILIPP. Ce nom convient à Louis-Philippe, dont voici la généalogie : Louis-*Philippe*, roi des Français; de Louis-*Philippe*-Joseph, mort sur l'échafaud; de Louis-*Philippe*; de Louis; de *Philippe*, petit-fils de France; de *Philippe* de France; d'Henri IV. — L.-Philippe ne s'est point trouvé de ressemblance avec son père, Louis-Philippe-Joseph, pour puiser là une preuve écrasante de légitimité contre Maria Stella. (Voir p. 38). Mais sa ressemblance avec Louis XIV, dont il ne descendait pas, et dont il était séparé par cinq générations collatérales, lui ayant semblé une preuve péremptoire, je l'accepte bien volontiers, et d'accord avec le Prophète, oubliant le vers : PIRE FERA PAR FRAUX DE JEUNE PUTE, V. 5, je le regarderai, avec les historiens, comme descendant de la plus vieille des monarchies.

Le général Lamarque disait à la tribune, le 6 janvier 1831 : « Pourquoi les principes politiques qui réglaient la conduite de Charles X sont-ils encore suivis par les ministres de Philippe?... A leurs yeux, Philippe cesserait d'être un usurpateur...., semblable à celle de notre Philippe. » Et le 22 février 1831 : « C'est pour maintenir la paix que Philippe la refuse (la Belgique). » — (Marcel. *Tribune*).

SEPT ANS SERA PHILIPP. FORTUNE PROSPÈRE. — « Ainsi, on le voit, dit Al. Dumas (II. 124), tout secondait la *marche prospère* de la famille royale vers ce faîte de puissance absolue, but constant de tous les désirs de son chef. Et il faut le dire, comme roi, il était puissamment secondé par la protection providentielle; comme père, il était grandement béni par la bonté divine. Comme roi, l'invulnérabilité la plus complète : il avait échappé au pistolet anonyme qui, le premier, avait tiré sur lui, à la machine infernale de Fieschi, au fusil d'Alibaud. — Comme roi, il avait vu tomber successivement ses amis et ses ennemis les plus à craindre : La Fayette et Casimir Périer, Carrel et Charles X. — Comme roi, il avait sinon anéanti, du moins dispersé le parti républicain; il s'était à-peu-près réconcilié avec l'Europe continentale, sans se brouiller avec l'Angleterre. — Comme roi enfin, il était devenu le chef, le type, l'emblème, le héros, le fétiche de cette bourgeoisie ambitieuse qui, après avoir détrôné l'aristocratie, pesait sur le peuple, et aspirait à substituer la noblesse d'argent à la noblesse militaire de Napoléon, à la noblesse courtisanesque de Louis XV, et à la noblesse féodale de Louis XIII et de Henri IV. — Comme père, quel merveilleux épanouissement d'une noble et vigoureuse famille : cinq princes, tous beaux, tous braves, portant les plus illustres et les plus anciens noms de la chrétienté, riche faisceau dominé par un frère aîné à qui ses plus implacables ennemis ne savaient que reprocher sa beauté presque féminine, et ses amis que son courage presque insensé! Trois princesses, chez lesquelles la beauté, cette couronne des femmes, n'était qu'une qualité secondaire; trois princesses dont l'aînée, la princesse Louise, était citée pour sa religieuse bonté; dont la seconde, la princesse Marie, était illustre parmi les artistes; dont la troisième, la princesse Clémentine, était presque célèbre par son esprit! — Qu'eût osé demander de plus au ciel le père et le roi? Le père, avec ce beau groupe de huit jeunes têtes souriantes! le roi, avec ce trône, le plus beau des trônes du monde, avec une fortune personnelle colossale, douze millions de liste civile, les plus beaux châteaux de France, les Tuileries, Versailles, Saint-Cloud, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet! — Ce qu'il osa demander, ce fut de l'argent : de l'argent encore, toujours de l'argent.

Digitized by Google

— De temps en temps, il demandait bien aussi un peu plus de despotisme; mais, le despotisme, cela ne coûtait rien à la bourgeoisie; il y avait plus, elle n'était pas fâchée de voir son représentant frapper sur le peuple qu'elle sentait remuer sous ses pieds, sur l'intelligence, qu'elle entendait gronder au-dessus de sa tête. Nous avons encore oublié de consigner, dans l'année 1836, que L.-Philippe avait encore failli d'être assassiné : un misérable, nommé Meunier, avait tiré sur lui; mais, comme c'était un assassin vulgaire, celui-là, comme il pleura, comme il implora sa grâce, grâce lui fut faite. La bourgeoisie applaudit à la grâce de Meunier, comme elle avait applaudi au supplice d'Alibaud. Jusque-là, son roi avait reçu du ciel le don de l'infaillibilité. Il y avait même plus, les nouvelles étaient bonnes : la fille aînée de L.-Philippe épousait le roi des Belges. Il est vrai que c'était un roi de plus nouvelle création encore que L.-Philippe; il est vrai qu'il régnait sur un mince royaume; mais, enfin, c'était un roi. — Le duc d'Orléans épousait, de son côté, la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin (135)... Quelques jours après le mariage de son frère, le duc de Nemours partit pour l'Afrique; il avait une grande revanche à prendre. La revanche fut éclatante; Constantine, emportée d'assaut, tomba dans nos mains le 13 octobre 1837 (138)... *Cette année 1838 est le faîte de la puissance du roi L.-Philippe. C'est dans cette année que la prospérité de sa maison est portée à son comble*, par la naissance du comte de Paris, et qu'avec les premiers jours de l'année suivante les infortunes prennent leur commencement, par la mort de la princesse Marie. Le comte de Paris naît le 24 août 1838; la princesse Marie meurt le 2 janvier 1839. Certes, le terrain que le roi foula aux pieds entre ces deux dates dut lui paraître solide à *bâtir* une nouvelle monarchie, aussi *solide* et aussi *durable* que l'avait été celle des Valois et des Bourbons. (JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT).

Le Prophète, qui voit l'effet dans la cause, n'accorde une FORTUNE PROSPÈRE et toujours croissante à PHILIPP. que durant SEPT ANS, de 1830 à 1837, et non à 1838. PHILIPP. arrive alors à SON MYDY *(faîte, comble)*, ce MIDY est déjà PERPLEX; car la question d'Orient se débat.

Rebaissera des Arabes l'effort.

Plus que tous les autres rois de France réunis, PHILIPP, A REBAISSÉ DES ARABES L'EFFORT. La septième année du règne de L.-Philippe n'est terminée que depuis deux mois, et Constantine tombe au pouvoir des Français. « Chose étrange! dit Al. Dumas (II. 212), comme le dey d'Alger avait pu voir, en touchant le sol européen, la chute de ceux qui l'avaient renversé lui-même; l'émir Abd-el-Kader, en arrivant en France, put voir la chute de ses vainqueurs. »

La guerre d'Afrique dura autant que le règne de L.-Philippe; mais au commencement de ce règne, les Français n'avaient qu'Alger, et depuis un mois seulement; APRÈS LE RÈGNE TENU DIX-SEPT ANS (voir p. 52), les Arabes durent renoncer à reconquérir leur indépendance.

Puis son midy perplex, rebors affaire.

MIDY PERPLEX. — Le mot MIDY est ici pour le milieu, comme dans cette expression : Le midi de la vie. Le midi ou milieu du jour est un instant de raison. Il n'en est pas de même du midi d'un règne ou de la vie; et le Prophète indique avec soin qu'il reconnaît une durée à ce MIDY, puisqu'il le dit PERPLEX. — *Perplexus* embarrassé, irrésolu. (Wailly).

AFFAIRE D'ORIENT. — Il s'agissait de la Syrie que Mahmoud voulait reprendre, et que Méhémet-Ali voulait garder.

On lit dans les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (V. 23), « M. Guizot écrit à M. Thiers :

Londres, 17 *mars* 1840.

Mon cher collègue,

Il se peut que les évènements se précipitent, et que nous nous trouvions bientôt obligés de *prendre un parti*. Si cela arrive, l'alternative où nous serons placés sera celle-ci : *ou nous mettre d'accord avec l'Angleterre* en agissant avec elle dans la question de Constantinople et en obtenant d'elle, dans la question de Syrie, des concessions pour Méhémet-Ali, *ou nous retirer de l'affaire*, la laisser se conclure entre les quatre puissances, et nous tenir à l'écart en attendant les évènements. Je n'affirme pas que, dans ce cas, la conclusion entre les quatre puissances soit certaine; de nouvelles difficultés peuvent survenir. Je dis seulement que cette conclusion me paraît probable, et que si nous ne faisons pas la tentative d'amener entre nous et l'Angleterre, sur la question de Syrie, une transaction dont le Pacha doit se contenter, il faut s'attendre à l'autre issue et s'y tenir préparé.

» C'était à M. Thiers, premier ministre, à faire son *calcul de probabilités*... Le traité de juillet fut ressenti à Paris comme une trahison et comme un outrage. La dépêche arriva le 17 juillet et ne fut rendue publique que le 25; on voulait que la France connût à la fois et l'attaque et la réponse. Cependant il en transpira quelque chose, et la Bourse en éprouva une violente commotion qui se traduisit par une forte baisse. La rente 3 p. 0/0 qui était le 18 juillet à 86 fr 50 c. tomba, le 6 août, à 78 fr. 75; le 10 août elle était revenue à 82 fr. 60; mais, le 15 septembre, on était redescendu à 70 f. 10. (*Id.* p. 25). »

On lit dans Marcel. (*Tribune* 372) : « Depuis *trois ans*, la grave question d'Orient était pendante; elle occupait la diplomatie européenne et revenait souvent devant la Chambre; le 15 juillet 1840, le lendemain du jour où, sur la foi des promesses anglaises, l'ambassadeur de France, M. Guizot, venait d'écrire à son gouvernement *qu'on présenterait de nouvelles propositions* et qu'on avait du temps, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse concluaient à son insu ce fameux traité de Londres, qui isolait la France et lui jetait à la face l'injurieux défi de soutenir son allié, le Pacha d'Egypte. La première impression fut ce qu'elle devait être : ce ne fut dans toute la France qu'un soulèvement d'indignation, un cri de colère; il n'y eut pas jusqu'au journal des *Débats*, qui, le premier jour, n'embouchat la trompette guerrière. »

M. Berryer est à la tribune :

... Je n'ai rien à ajouter à ces réflexions sur ce qui s'est passé dans les négociations, relatives à l'Orient, jusqu'au jour de la formation du nouveau cabinet. Je ne veux pas parcourir encore ce triste inventaire, ce *déplorable amas d'hésitations funestes, d'efforts impuissants, d'espérances aveugles et déçues*. N'en parlons plus... et surtout qu'elles ne soient jamais répétées les humiliantes paroles qu'on a fait venir ici, et de Constantinople et de Londres, ces mots de lord Ponsomby et de lord Palmerston : « Il viendra une résolution anglaise, et la France accédera après beaucoup d'humeur et de déplaisir, la France cédera, et l'affaire d'Orient aura été réglée comme l'Angleterre l'aura voulu. »

Digitized by Google

Eh quoi! Messieurs, il y a un pays au monde où les ambassadeurs entendent de telles paroles, où ils les écrivent, et où ils restent à leur poste, et où ils deviennent ministres pour assister au jour où les choses s'accomplissent ainsi qu'elles ont été dites! (*Longs applaudissements dans la Chambre et dans les tribunes*).

Non, Messieurs, non! ce n'est pas de la France qu'on a dit cela. Non, quoi que vous ayiez fait, on n'a pas dit cela de la France, et ceux qui aux jours de nos plus grands désastres, ceux qui, à Waterloo même, ont vu comment tombaient nos guerriers, n'ont pas dit cela de la France; ce n'est pas de la France... ce n'est pas d'elle qu'on a parlé... (*Bravos et applaudissements redoublés, longue interruption*).

Messieurs, ou je me trompe, ou *les discussions qui ont eu lieu dans cette Chambre depuis trois ans*, les efforts auxquels des hommes de toutes nuances ont pris part consciencieusement pour *déterminer le caractère de nos institutions politiques, la véritable nature de notre gouvernement, les vrais principes de l'indépendance entière d'un cabinet*, ou ce ne sont là que de vaines paroles, et ce n'ont été que des moyens ou le ministère du 1er mars a fait une faute énorme de ne pas convoquer immédiatement les Chambres. (*Voix nombreuses* : C'est vrai!)

M. de Remusat : Je demande la parole.

M. Berryer : Les Chambres lui auraient donné leur appui; le seul fait de la convocation des Chambres, je n'en peux pas douter, aurait été, dans les négociations qui se continuaient, un moyen de force, d'ascendant et de persuasion qui manquait au cabinet, et les Chambres ne l'auraient pas livré aux causes de faiblesses dont il a gémi devant nous et qu'il nous a signalées. (Très-bien!)

Il le devait surtout lorsqu'il a vu, lorsqu'il a reconnu qu'il lui était impossible de donner une situation honorable à notre flotte dans les mers de la Syrie. Qu'y pouvait-elle faire, en effet? ASSISTER, PRENDRE PART A L'ATTAQUE, OU PROTÉGER CE QUI ÉTAIT ATTAQUÉ.

Assister! c'était sa honte! *prendre part à l'attaque!* c'était le renversement de toute notre politique; *protéger!* c'était la guerre, c'était la guerre immédiate. Et on nous a dit, Messieurs, on a dit devant les Chambres, qui, depuis dix ans, ont consacré quatre milliards, je crois, pour notre établissement militaire et maritime, on nous a dit que la France n'était pas prête! Si telle a été la vérité de la situation, on a bien fait de retirer la flotte des mers de la Syrie. (*Vive sensation*).

On engageait une guerre désastreuse, si la flotte française, faisait ce qu'elle devait faire au nom de la France, si l'on assistait, on embrassait la honte; si l'on attaquait, on se faisait l'instrument de la ruine, de la dignité de notre politique et de nos intérêts. (*Vive adhésion*).

« Pendant ce temps, on avait l'air de se préparer à une guerre européenne, dit Al. Dumas. (II. 161.) L'attitude des souverains était tellement aggressive, que la honte nous commandait des apparences de préparatifs. Mais l'Europe ne connaissait que trop bien notre manque de ressources. Nos arsenaux étaient vides, notre cavalerie démontée, quatre cents millions, prélevés tous les ans sur notre budget par la marine et par la guerre, n'avaient pas suffi à nous donner des armes et des vaisseaux. *On n'osait convoquer les Chambres*, si peu qu'elles fussent à craindre, car, en leur supposant ce qui n'était pas supposable, au reste, une pensée belliqueuse, on eût, à la première question qu'elles eussent adressé au ministère, été obligé de répondre qu'on était prêt. Au reste, à défaut d'une activité réelle, on avait les semblants de l'activité; des travaux étaient exécutés par le génie sur toutes nos côtes de la Manche; Vincennes expédiait sur divers points de la France cent mille fusils; une espèce de presse était établie dans nos ports, et l'on faisait pour la marine des levées dans lesquelles étaient compris les hommes de quarante à cinquante ans. Cinq grandes frégates étaient armées à Brest, on en construisait quatre autres; il était hautement question au ministère d'une levée de 150,000 hommes, de l'organisation d'une réserve de 300,000, et l'on parlait de réorganiser la garde nationale dans toutes les villes du royaume.

» Mais si ces préparatifs trompaient en France quelques heureux esprits disposés à tout croire, on n'était pas tout-à-fait aussi crédule à l'étranger. L'Angleterre et l'Allemagne raillaient les prétendus armements, et l'on annonçait d'avance qu'à un moment donné, le roi L.-Philippe, après avoir mené inutilement tout ce bruit, abandonnerait son allié Méhémet-Ali... Sur ces entrefaites, la Reine Victoria, présidant la prorogation de la séance parlementaire, fit un discours dans lequel le nom de la France n'était pas même prononcé. Ainsi, la France ne comptait plus dans les conseils britanniques. — Pendant ce temps, les quatre puissances décidaient du sort de l'Egypte, sans appeler le moins du monde la France, qui, autrefois, avait conquis l'Egypte, qui y avait laissé les germes de civilisation, développés depuis par Méhémet-Ali; sans appeler, disons-nous, la France à cette délibération. — Le 14 août, le commodore Napier, commandant l'escadre anglaise, adressait au consul anglais à Beyrouth, la note suivante :

J'ai l'honneur de vous prévenir que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie ont résolu que la Syrie serait restituée à la Porte. Vous préviendrez les autorités égyptiennes de cette résolution en leur demandant la restitution immédiate de la ville et la restitution des soldats turcs. Vous communiquerez cette lettre aux marchands britanniques pour leur gouverne.

« Cette note était envoyée deux jours avant la notification du traité à Méhémet-Ali. Ainsi, comme on le voit, aucune mesure n'était observée. Qu'importe aux puissances! La France était la seule alliée de Méhémet-Ali, et la France avait l'habitude, depuis 1830, de se laisser souffleter sur la joue de ses alliés (FAISANT DU BON VALET, q. XXX.).— Le 19 août, les consuls des quatre puissances mirent sous les yeux du vice-roi d'Egypte une note ou plutôt une notification qui pouvait équivaloir à un ordre. — Cette note était intitulée : *Réflexions sur la position actuelle du vice-roi d'Egypte*... Les quatre puissances, après quelques considérations ayant pour but de déterminer Méhémet-Ali à la soumission, ajoutaient :

« La conséquence immédiate d'un tel refus serait l'emploi de mesures coërcitives; le vice-roi est trop éclairé et connaît trop bien les moyens et les ressources dont les quatre puissances peuvent disposer, pour se flatter un seul instant de pouvoir, par ses faibles moyens, résister même à l'une ou à l'autre d'entr'elles; ce serait se bercer d'un espoir bien funeste que de compter, dans les circonstances actuelles, sur un appui de l'étranger. Qui pourrait arrêter les décisions des quatre grandes puissances? qui oserait les braver? Loin de lui être favorable, une telle intervention en sa faveur ne ferait que hâter sa perte, alors devenue certaine. Les quatre grandes puissances développeraient des forces plus que suffisantes pour combattre tout ce qui pourrait s'opposer à l'exécution de la convention; on portera, là où le cas l'exigera, une force suffisante pour rendre toute résistance impossible et l'anéantir d'un seul coup. »

Alexandrie, 19 août 1840.

LAURIN, HODGE, WAGNER, Comte MEDEM. »

« Cette note, cette notification ou cette menace, comme on voudra, était bien plus à l'adresse de L.-Philippe qu'à

Digitized by Google

celle de Méhémet-Ali. Au reste, qu'elle s'adressât à l'Egypte ou à la France, la menace ne tarda point d'avoir son effet. Les Anglais s'emparèrent de douze navires égyptiens, à l'ancre dans le port de Beyrouth... Ce fut alors qu'eût lieu, dans le cabinet des Tuileries, cette grave discussion entre M. le duc d'Orléans et le Roi. — C'est la guerre avec l'Europe, s'écria le Roi, répondant à son fils qui ne voulait pas qu'on abandonnât Méhémet-Ali. — « La guerre avec l'Europe, soit! répondit le duc d'Orléans. Quant à moi, j'aime mieux être tué sur les bords du Rhin ou du Danube que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis.

» ... Le 11 septembre, six bâtiments anglais embossés devant Beyrouth bombardèrent cette ville qui, au bout de trois jours, n'était plus qu'un monceau de ruines. — Ce bombardement retentit au cœur de la France; chacun se demandait où était notre escadre et ce qu'elle faisait; à quoi avaient servi ces millions demandés et accordés, pour mettre notre marine en état de lutter avec la marine anglaise. Notre escadre, le ministère lui avait ordonné de se retirer, de fuir, de se cacher loin du bruit; elle était dans la baie de Salamine, de glorieuse mémoire; elle avait bien fait, car, ainsi que le disait un amiral : « *Si notre escadre eût été témoin de l'injure faite à la France, ses canons seraient partis d'eux-mêmes.* » Donc la guerre était déclarée, malgré la France, et, par conséquent, contre la France. M. Thiers fut épouvanté du discrédit où était tombée la France; et *le 2 octobre, le cabinet tout entier donna sa démission.* Mais, L.-Philippe se garda bien d'accepter cette démission. M. Thiers reprit son porte-feuille, se contentant de signifier aux quatre puissances un *ultimatum* renfermant un *casus-belli*. — Ce *casus-belli* fit beaucoup rire les puissances étrangères. Mais en accommodant ses affaires avec l'étranger, L.-Philippe les brouillait avec l'intérieur.

» Cet esprit révolutionnaire, que l'on croyait comprimé en France, surgissait bien autrement développé et menaçant que dans l'esprit de M. Thiers. Le peuple ne laissait passer aucune occasion de faire comprendre à la Cour combien cette humiliation, en face de l'étranger, était lourde à la nation.

» Dans toutes les représentations extraordinaires, on demandait *la Marseillaise*; ce chant toujours éteint, toujours renaissant, qui, chaque fois qu'il filtre à travers les crevasses de la société, indique que la machine aristocratique ou royale est trop chargée et qu'il est temps d'ouvrir les soupapes de sûreté si l'on ne veut pas qu'elle éclate.

» Enfin, la garde nationale elle-même, la garde nationale, cette fidèle alliée de Louis-Philippe, commençait à le trahir, comme lui-même trahissait Méhémet-Ali, et malgré l'ordre du jour du maréchal Gérard, qui, sous prétexte d'atteinte à la légalité, avait défendu toute manifestation, la garde nationale envoya aux journaux de l'opposition la déclaration suivante :

Considérant... toutefois, que dans les circonstances où nous nous trouvons, il n'importe pas moins d'éviter avec le plus grand soin de donner à un *pouvoir lâche au dehors* l'occasion de se montrer *brutal au-dedans*. En conséquence, les officiers, gardes nationaux et citoyens croient qu'il est de leur devoir de faire entendre, au gouvernement comme à l'étranger, le cri d'indignation de toute la population parisienne contre la politique déshonorante que l'on suit envers la coalition; mais désirant en même temps ne pas donner le moindre prétexte à des collisions violentes, ont arrêté :

1° Qu'une députation d'officiers et de délégués de la garde nationale serait chargée de protester devant le Président du Conseil des Ministres, contre l'ordre du jour du maréchal Gérard et contre la honteuse inaction du gouvernement en face de l'étranger;

2° Que cette protestation serait adressée sous forme de pétition à la Chambre, après avoir reçu la signature de tous les citoyens qui devaient prendre part à la manifestation.

» Le *Morning-Chronicle*, journal du ministère anglais, se chargea de répondre à cette manifestation :

Vers le 1er novembre, dit-il, c'est-à-dire avant que la Chambre française ait pu commencer ses débats, la France n'aura plus rien à empêcher dans le Levant, car la Syrie n'appartiendra plus au Pacha, et ce sera de lui que dépendra la question de savoir si nous le laisserons tranquille oui ou non en Egypte. Le traité du 13 juillet a déjà reçu son exécution.

» Ainsi, le peuple protestait; ainsi la garde nationale protestait, restait la protestation des poètes. Victor Hugo s'en chargea...

» Ce dernier affront bu, le ministère Thiers, tombé en temps utile pour le Roi, tout fut tranquille en apparence, sinon au fond, assoupi, sinon oublié, et L.-Philippe dans son discours du jour de l'an ne craignit point de dire, en réponse au discours de M. Sauzet :

Nous avons l'espoir que cette longue carrière de paix que nous avons parcourue si honorablement ne sera point interrompue, mais, qu'au contraire, elle sera continuée, sans que la patrie ait rien à regretter ni dans son honneur ni dans sa dignité.

» *Alors on tombe des hautes régions* politiques où s'était élevée l'année 1840; l'année 1841 se traîne dans des questions législatives d'un ordre secondaire. » — Al. Dumas (II. 161-173).

REBORS AFFAIRE. L'édition des Centuries de 1669 porte REBOURS. Rebors est pour rebours : la marche du quatrain indique que cette AFFAIRE amène la chute de PHILIPP. par le JEUNE OGMION. M. Guy donne la vraie valeur de ce mot dans le passage suivant : Louis-Napoléon publia en 1841 ses *Fragments historiques*... Ces *Fragments historiques* sont les réfutations de l'opinion par laquelle M. Guizot assimilait la révolution de 1830 en France, à celle de 1688 en Angleterre. Le prince démontre aisément que Guillaume d'Orange assit son édifice sur une base de granit en marchant d'un pas ferme à la tête des idées de son temps et de son pays, tandis qu'au contraire, *L.-Philippe, cheminant au rebours des instincts de son siècle*, ne pouvait rien bâtir que sur le sable (114).

Le même historien dit ailleurs (127) : Nous n'avons pas la prétention de retracer avec détails l'histoire de la France pendant ces huit années; le cadre dans lequel nous nous sommes renfermé, nous interdit de pareils développements; nous ne pouvons que rappeler et indiquer, dans un rapide résumé, les sommités des faits et l'ensemble des choses qui, en s'accumulant, formèrent la situation difficile et désespérée de février 1848. A l'extérieur, la France, en 1840, était *descendue* d'un degré de plus sur l'échelle des sacrifices et des humiliations... On se rappelle les vives discussions de 1841 et des années qui suivirent sur le droit de visite, puis sur l'indemnité Pritchard; notre influence, nos intérêts maritimes, commerciaux, industriels, partout sacrifiés à l'Angleterre. On se souvient

Digitized by Google

de tous ces faits qu'on caractérisa par ce mot malheureux, sorti de la bouche même d'un ministre : *La paix toujours, la paix partout*; ce qui voulait dire : *Paix à tout prix*. Ainsi, la plus fière des nations européennes buvait jusqu'à la lie dans ce calice de la honte. — Telle était, en février 1848, la situation extérieure; cette situation était telle, que quoique le gouvernement fût seul coupable, quoique le pays n'en fût pas solidaire et la répudiât, le nom français n'en était pas moins compromis aux yeux de l'étranger, et était devenu presque l'objet de la risée universelle. Voyons maintenant à l'intérieur. (Voir p. 23, aux mots LUY ET LE RÈGNE VIENDRONT SI FORT ROGNEUX).

« L'année 1842, dit Al. Dumas (177) s'ouvrit, contenant la chute de la royauté de Juillet enfermée en germes dans deux évènements qu'elle devait voir s'accomplir. *Le rejet des capacités électorales*, et la mort du duc d'Orléans... Aussitôt l'adresse discutée et votée, M. Ganneron présenta son projet de la loi sur les incompatibilités. 190 boules blanches furent pour la prise en considération, 198 boules noires pour le rejet; la loi fut donc rejetée, mais, comme on le voit, à la majorité de huit voix seulement. Puis, vint immédiatement après la proposition Ducos sur les capacités. Elle était simple, claire et concise comme devrait être toute proposition de loi. La voici :

Sont électeurs, tous les citoyens inscrits sur la liste départementale du jury. — Sont également électeurs, tous les citoyens qui n'auraient pas été portés sur cette liste à cause de l'incompatibilité de l'article 383 du Code d'instruction criminelle.

» Malgré un magnifique discours de Lamartine, par lequel il passait du camp des conservateurs au camp des progressistes, la proposition fut rejetée par une majorité de 47 boules noires. *Toute la question de la réforme électorale fut concentrée dans le rejet; elle éclata en 1848.*

» En 1846, M. Duvergier de Hauranne fit une nouvelle proposition de réforme électorale. — C'était la troisième fois que cette *terrible question, qui devait renverser la monarchie,* se représentait à la Chambre. — En 1842, M. Ducos avait pris l'initiative et l'adjonction des capacités sur les listes électorales fut rejetée à une majorité de 47 voix. — En 1845, M. Crémieux avait repris la proposition de M. Ducos, qui avait été repoussée par une majorité de vingt-trois voix. — Enfin, à son tour, M. Duvergier de Hauranne montait à la tribune le 6 mars 1846, pour faire une proposition nouvelle. Cette proposition, outre celles de MM. Ducos et Crémieux contenait trois propositions :

1° Elle réduisait le sens électoral à cent francs, en prenant pour base la seule contribution principale; 2° elle concentrait l'élection dans un seul collége dans toutes les villes de France qui élisent plus d'un député, Paris excepté; 3° enfin elle portait le nombre des députés de 459 à 538.

» La discussion s'engagea le 23 mars. MM. de Golbery, Liadières et d'Assonville s'opposèrent à la réforme demandée. La prise en considération fut repoussée par une majorité de 98 voix. Opposition : 154. Parti conservateur : 252. Ainsi, encore une fois, M. Guizot mentait à ce fameux programme de Lisieux, qui disait : « *Tous les partis vous ont promis le progrès, le parti conservateur seul vous le donnera.* Il est vrai que c'était la dernière fois qu'il devait mentir. (209).

» L'année 1848 s'ouvrit sous cette grave préoccupation de la réforme qui, du reste, depuis le rejet de la proposition de M. Duvergier de Hauranne, avait été la préoccupation de la France. (213). »

Jeune Ogmion abismera son fort.

Nostradamus a dit : AU GRAND NEPTUNE OGMIUS CONVERTI, *présage 39*. PUIS PASSERA LE MONT JOVIS LE GALLIGUE OGMIUM, *lettre à Henry II*. L'OGMION GRANDE BYSANCE APPROCHERA V. 80. A L'OGMION SERA LAISSÉ LE RÈGNE DU GRAND SELIN VI. 42. LE PROCRÉE NATURE D'OGMION VIII. 44.

On ne peut douter que cet OGMION, ce GALLIQUE OGMIUM, cet OGMIUS joint à NEPTUNE ne soit l'Hercule gaulois ou le peuple français souverain. On verra plus loin, dans douze vers qui se suivent et qui racontent avec détail la chute du CHEF D'ORLÉANS, L.-Philippe, et l'arrivée au pouvoir du NEVEU DU SANG, Napoléon III, on verra de nouveau cet OGMION, cité ici comme ayant renversé PHILIPP, cité là-bas comme ayant amené le règne du NEVEU DU SANG. (Voir q. XXXVII et les figures qui se rapportent aux derniers évènements du règne de L.-Philippe).

Chompré dit (*Dict. de la Fable*) : « OGMION, OGMIOS ou OGMIUS, une des divinités des *Celles*, c'est Hercule. (Voyez le *Mercure de France*, 1756, avril, 2e vol. p. 112. »

On lit dans le *Mag. Pitt.* 1836. 331. : « Jupiter prit le premier rang dans l'Olympe gaulois .. Mercure ou en celtique *Ogmias* fut le second Dieu de ce nouveau polytéisme; il présidait à l'éloquence comme dans toutes les théogonies. Il était représenté comme sur quelques monuments grecs et romains avec des chaînes dans ses mains, et entraînant ainsi des populations à sa suite, symbole de l'empire de l'éloquence. *Quelques auteurs ont parlé d'un Hercule gaulois*; mais c'est Mercure que ces peuples représentaient souvent aussi armé d'une massue et couvert de la peau du lion; singularité qu'on croit expliquée par la consécration qu'Hercule fit de sa massue et de sa peau de lion sur l'autel de Mercure, après le combat contre les géants. Au reste, la mythologie grecque a confondu quelquefois Mercure et Hercule; à Megalopolis, Mercure et Hercule n'avaient qu'un temple, et, selon Aristide, les mêmes statues servirent à représenter l'une et l'autre de ces divinités. »

On ne cite cet article que pour avoir occasion de montrer que Nostradamus a connu cette singularité de la fable, car il désigne un personnage historique par ces mots : LE GRAND MERCURE D'HERCULE FLEUR DE LYS. X. 79.; mais, partout ailleurs, il isoleHercule en le nommant OGMION, et alors il en fait le symbole du peuple français. — La première monnaie, frappée en 1848, après la chute de L.-Philippe a pour effigie, symbole du gouvernement nouveau, l'Hercule couvert de la peau du lion, placé entre la Justice et l'Égalité qui se donnent la main. — *L'union fait la force.*

Al. Dumas a écrit à Ferdinand d'Orléans : « Vous, qui du haut du trône où vous monterez un jour, toucherez d'une main à la vieille monarchie et de l'autre à la jeune république. » (II. 305).

« Mais le Prophète qui semble avoir entendu les paroles de Lamartine au peuple, le 24 et le 25 février, a renfermé une précision plus grande encore dans cette expression JEUNE OGMION. Ce JEUNE OGMION est moins la jeune République hostile à L.-Philippe durant son règne, que la

Digitized by Google

jeune République née au moment de la chute de ce Roi; jeune République, non de la veille ni du lendemain, mais du jour.

24 février au soir.— Un homme du peuple dit à Lamartine, parlant au nom du gouvernement provisoire : « Ainsi vous êtes bien un gouvernement républicain ? » — « Oui, mais un gouvernement républicain provisoire; réservons la sanction de la France. » — La France, c'est nous; nous avons à Paris des délégués de toute la France; toutes les provinces sont représentées ici. Nous sommes à la fois le sang, le cœur et la tête du pays. » — Ainsi, vous vous sentez assez forts et assez justes pour *inaugurer l'ère sainte de la République?* » — « Oui, oui, oui. » — « Béni soit donc Dieu qui m'a permis de voir ce lever de Soleil. Vive la République! » Et un immense chœur répond : Vive la République!

25 Février.— On veut substituer le drapeau rouge au drapeau tricolore. Lamartine parle au peuple (Voir q. XXXVII, PILIER AUX BORNES).

... Eh quoi, citoyens! dit-il, si l'on vous avait dit il y a trois jours, que vous auriez renversé le trône, détruit l'oligarchie, obtenu le suffrage universel, conquis tous les droits du citoyen, *fondé enfin une République, ce rêve lointain* de ceux-mêmes qui sentaient son nom caché dans les derniers replis de leurs consciences comme un crime! Et quelle République! non plus une République comme celle de la Grèce ou de Rome, renfermant des aristocrates et des plébéïens, des maîtres et des esclaves; non pas une République comme les Républiques aristocratiques des temps modernes, renfermant des citoyens et des prolétaires, des grands et des petits devant la loi, un peuple patriciat; mais une République égalitaire, où il n'y a plus ni aristocratie ni oligraphie, ni grands, ni petits, ni patriciens, ni plébéïens, ni maîtres, ni ilotes devant la loi; où il n'y a qu'un seul peuple composé de l'universalité des citoyens, et où le droit et le pouvoir publics ne se composent que du vote et du droit de chaque individu dont la nation se compose, venant se résumer en un seul pouvoir collectif appelé le gouvernement de la République, et retournant en lois, en institutions populaires, en bienfaits à ce peuple dont il est émané.

Si l'on vous avait dit tout cela il y a trois jours, vous auriez refusé de le croire; vous auriez dit: Trois jours! il faut trois siècles pour accomplir une œuvre pareille au profit de l'humanité! Eh bien! ce que vous auriez déclaré impossible est accompli. Voilà notre œuvre au milieu de ce tumulte, de ces armes, de ces cadavres de vos martyrs.

Et vous murmurez contre Dieu et contre nous!

Plusieurs voix interrompent Lamartine en criant :

— Non, non, nous ne murmurons pas!

— Oh! vous seriez indignes de ces dons, reprend Lamartine, si vous ne saviez pas les contempler et les reconnaître!

Que vous demandons-nous pour achever notre œuvre: sont-ce des années? non; des mois? non; des semaines? non : des jours seulement. Encore deux ou trois jours, et votre victoire sera écrite, acceptée, assurée, organisée, de manière qu'aucune tyrannie, excepté la tyrannie de vos propres impatiences, ne puisse l'arracher de vos mains.

Et vous nous refuseriez ces jours, ces heures calmes, ces minutes! *Et vous étoufferiez la République, née de votre sang, dans son berceau!* — Non! non! non! répètent dix mille voix : *Vive la République! vive le gouvernement provisoire, vive Lamartine!*

ABISMERA SON FORT. Les quatrains VI. 13 et 14 interprétés de L.-Philippe, p. 26 et où l'on voit ces vers : LA PLUS GRAND PART LE VOUDRA SOUSTENIR, UN CAPITOLE NE VOUDRA POINT QU'IL RÈGNE, disent la force morale qui soutenait ce Roi ; majorité plus forte que jamais dans les Chambres, masse des conservateurs formant presque l'universalité des citoyens, ils disent également le nombre infime du parti républicain : UN CAPITOLE. Ces mots ABISMERA SON FORT montrent que la force brutale ou matérielle ne manquait pas davantage à PHILIPP. (Voir q. XXXII, aux mots : PRÈS SAINT MERMYRE ASSAULT ET RÉSISTANCE).

On a remarqué (p. 12) que Nostradamus dans ses quatrains sur L.-Philippe a employé les expressions mêmes dont ce prince devait se servir pour les circonstances ainsi prédites. Le Prophète pour le fait de l'usurpation a dit : CE QUE... ATTAIGNER... MAINTENIR, et L.-Philippe pour le fait d'une usurpation dont il se défend : *Ce que..., ce qui..., atteindre...., maintenir ;* le Prophète dit ici : JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT et dans une seule conversation de L.-Philippe, on trouve trois fois cette expression en parlant des Républicains : *ils veulent me démolir.* Cette expression est soulignée dans Al. Dumas ou comme originale, ou comme familière au Roi.

A l'occasion du convoi du général Lamarque (juin 1832), les républicains ouvrirent le feu contre la royauté qu'ils devaient démolir plus tard. MM. Arago, Odillon-Barrot et Laffitte furent envoyés au Roi par l'opposition....

... Vous allez triompher au nom des lois, ajouta M. Barrot, et, toutefois, le triomphe sera cruel, car il sera acheté par du sang français... — Vous vous trompez, Monsieur, répondit le Roi, rien n'a pu me faire perdre l'affection du pays : c'est par des mensonges et des calomnies que la presse travaille journellement *à me démolir...* Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites; ma popularité est peut-être ébranlée, mais ce n'est pas la faute de mon gouvernement : c'est le résultat des calomnies et des manœuvres haineuses par lesquelles les républicains et les carlistes veulent *me démolir...* Je crois le système excellent; jusqu'à l'épreuve du contraire, je n'en changerai pas. Mes intentions sont pures : je veux le bonheur de la France. Jamais je ne me suis armé contre elle. Toute la difficulté vient de ce qu'on ne me rend pas justice, de ce que la malveillance et la calomnie cherchent *à me démolir.* (Al. Dumas, II. 40-41-46).

Louis XIV, Napoléon Ier, Louis XVIII songèrent à fortifier Paris; PHILIPP. seul devait, malgré l'opinion publique, arriver à renfermer cette capitale dans une enceinte de bastilles. « Souvent on cria sur son passage : *A bas les forts!* mais, dit Al. Dumas, L.-Philippe voulait ses forts détachés, qu'il regardait comme la sauvegarde de sa couronne. » (II. 163).

République Française. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens,

La royauté, sous quelque forme que ce soit, est abolie.

Plus de légitimité, plus de bonapartisme, pas de régence.

Le gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre impossible le retour de l'ancienne dynastie et l'avènement d'une dynastie nouvelle.

La République est proclamée.

Le peuple est uni.

Tous les forts qui environnent la capitale sont à nous.

La brave garnison de Vincennes est une garnison de frères...

25 *Février.*

Les membres du gouvernement provisoire.

Voir les figures qui se rapportent aux derniers évènements du règne de Louis-Philippe.

Digitized by Google

XXIX.

Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pole aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion,
Troubler l'emprinse à Philip. tributaire.

VIII. 81.

La monarchie nouvelle en désolation de la mort de Mme Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et ébranlée par les banquets réformistes, sera renversée moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. — De la Sicile, insurgée contre Naples, aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que PHILIP. aura usurpé par amour de la liste civile.

Le Traducteur a pensé que le mot PHILIPP adaptait ce quatrain au seul qui, dans les centuries, contient ce même nom; il a reconnu bientôt que c'était avec le quatrain qui suit huit autres vers à interpréter de L.-Philippe.

Le neuf empire en désolation.

LE NEUF EMPIRE. — Châteaubriand défendant les droits du duc de Bordeaux, a dit à la Chambre des pairs :

... Une question préalable doit être traitée : si le trône est vacant, nous sommes libres de choisir la forme du gouvernement. Avant d'offrir la couronne à un individu quelconque, il est bon de savoir dans quel espèce d'ordre politique nous continuerons l'ordre social. Établirons-nous une République ou une *monarchie nouvelle*? Une République ou une *monarchie nouvelle* offre-t-elle à la France des garanties suffisantes de durée de force et de repos?

Une République aurait d'abord contre elle les souvenirs de la République même.

Je passe à la monarchie.

Un Roi nommé par les Chambres ou élu par le peuple sera toujours, quoi qu'on fasse, *une nouveauté*. — Or, je suppose qu'on veut la liberté, surtout la liberté de la presse par laquelle ou pour laquelle le peuple vient de remporter une si étonnante victoire. Eh bien! toute *monarchie nouvelle* sera forcée ou plus tôt ou plus tard de bâillonner cette liberté. Napoléon lui-même a-t-il pu l'admettre? Fille de nos malheurs et esclave de notre gloire, la liberté de la presse ne vit en sûreté qu'avec un gouvernement dont les racines sont déjà profondes. Une monarchie bâtarde d'une nuit sanglante n'aurait-elle rien à redouter de l'indépendance des opinions? (MARCEL. *Tribune* 281).

Martignac, défendant le prince Polignac, a dit :

Louis-Philippe, chef d'une *dynastie nouvelle*, règne sur la France; vous êtes les pairs de ce *nouveau royaume* liés par un serment à Louis-Philippe; et les ministres de Charles X détrôné, proscrit, fugitif, sont traînés devant vous pour être jugés. (422)....

Les actes des ministres appartiennent, comme tout le reste, au mouvement qui a tout entraîné. Ce n'est point par un jugement régulier, intervenu à la suite d'une accusation et d'une procédure que la couronne a passé de la tête de Charles X sur la tête de Louis-Philippe, et que les autres pouvoirs de l'État ont été modifiés. C'est un pouvoir imprévu, sans origine, irrégulier, mais nécessaire, qui a détruit l'ordre ancien et créé l'*ordre nouveau*. (428). (MARCEL. — *Tribune*).

Hugues-Capet, dit Al. Dumas (I. 289.) avait fondé la dynastie des grands vassaux, François Ier celle des grands seigneurs, Louis XIV celle des aristocrates, Louis-Philippe venait de fonder celle des grands propriétaires.

EMPIRE. — *Empire* : 1° Commandement, autorité, puissance; 2° pays soumis à un empereur ou à un roi; 3° temps que dure le règne d'un empereur (Wailly). Nostradamus a dit : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE LIEU OBSCUR NAY PAR FORCE AURA L'EMPIRE VIII. 76; BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ III. 59; nommant avec raison EMPIRE le pouvoir occupé par Cromwel et par le Tiers-Etat; ici, il emploie le même mot pour le pouvoir *nouveau* de L.-Philippe.

EN DÉSOLATION. — Ce mot DÉSOLATION ne se retrouve qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est pour le même règne de L.-Philippe, pour le même moment de ce règne, la fin : ET ÉTANT PROCHE D'UNE AUTRE DÉSOLATION... *Lettre à Henry II.*

« Puis, pour clore l'année par un de ces malheurs suprêmes, dit Al. Dumas (II. 212), comme il en était déjà arrivé deux au roi L.-Philippe; le 31 décembre, mourut Madame Eugénie-Louise-Adélaïde d'Orléans, cette sœur bien-aimée de l'exilé, du prince et du roi. — L'année 1848 s'ouvrit sous cette grave préoccupation de la réforme qui, du reste, depuis le rejet de la proposition de M. Duvergier de Hauranne, avait été la préoccupation de la France. Mais rien n'éclaire le roi, ni catastrophe publique, ni catastrophe privée; malgré ses soixante-seize ans (74 passés), malgré la mort de sa sœur, Madame Adélaïde, son conseil intime; malgré la succession de six ou huit ministères... il lutte contre la réforme, raille les démonstrations des provinces, et déclare qu'il s'opposera, fut-ce par la force, au banquet réformiste qui doit avoir lieu aux Champs-Elysées, le 22 février 1848. Aussi l'*inquiétude* commence-t-elle à agiter tous les esprits, en voyant à la fois l'attitude du roi et celle de l'opposition, conduite par M. Odillon-Barrot. Cette inquiétude gagne le ministère qui prend à la fois ses mesures offensives et défensives. »

Sera changé du pôle aquilonnaire.

Le changement de cet EMPIRE nouveau ne peut venir d'une des contrées du Nord, puisque le vers suivant dit expressément que c'est de la Sicile, du bas de l'Europe méridionale que viendra l'ÉMOTION. Le Prophète a dit et redit, dans ses lettres, que c'est Dieu qui lui révèle l'avenir. Il dit même au commencement de ses centuries : SPLENDEUR DIVINE LE DIVIN PRÈS S'ASSIED, I. 2. On ne doit pas être surpris de le voir affirmer souvent que tel événement qu'il annonce se produira par un secret jugement de Dieu. Il dit de Napoléon Ier : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE I. 88. et du même L.-Philippe : PENDANT LE CIEL SI TRÈS FORT TONNERA (Voir q. XXXI), etc.

Ce changement du NEUF EMPIRE viendra du ciel. PÔLE *Polus* 1° pôle, 2° *ciel*, 3° étoile polaire (Wailly). — *Le ciel même*. — *Stat globus immensi parva figura poli* (Ovide, Gradus). En 1558, du temps du Prophète, on a fait ces vers :

> Cæsareos faces tibi Ferdinando resigno,
> Incolo cœlestis atria magna Poli.

Nostradamus appelle Dieu : GRAND JOVIALISTE X. 73, ou le grand Jupiter, assembleur de nuage; le Dieu qui lance

Digitized by Google

la foudre. — Le mot AQUILONNAIRE entraîne l'idée de tempêtes.

Chez vos voisins vous portez l'incendie
L'Aquilon souffle, et vos toits sont brûlés,
Et quand la terre est enfin refroidie,
Le soc languit sous des bras mutilés.

BÉRANGER. *(La Sainte-Alliance des peuples)*.

23 février. — « M. Thiers, dit Al. Dumas (II. 241), se retira chez lui, attendant le jour en toute sécurité. M. Guizot rentra derrière M. Thiers; il était resté aux Tuileries, le roi l'attendait dans son cabinet. On assure que ces deux hommes, dont la prévoyance, disait-on, était si grande, restèrent encore une heure ensemble sans remords du passé, sans prévision de l'avenir. — Le poète latin l'a dit : Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre (LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE). Et cependant, on pourrait leur apprendre ce qui se passe dans Paris. Cette fois, la nuit est venue et s'écoule sans que la ville se soit endormie complètement. La résistance veille; elle organise le combat pour le lendemain. Nous avons tous vu cette nuit étrange, où il semblait qu'un tremblement universel agitât les pavés, où une armée de travailleurs silencieux dressait un réseau de barricades, où le peuple, cet admirable stratégiste, prenait ses dispositions. C'étaient les Tuileries qui étaient cernées à leur tour; l'attaque, comme un serpent aux mille têtes et au corps gigantesque, avait enveloppé le château royal. Dès le matin, chacune de ces têtes souffla le feu. »

Pour expliquer la conduite du roi et du peuple en ces circonstances, on doit dire : Dieu aveugla le roi et éclaira le peuple. (Voir q. XXXII, PRÈS SAINT MERMYRE).

De la Sicile viendra l'émotion.

Insurrection à Palerme, fin janvier. — *Moniteur* du 13 février 1848... Nouvelles de Palerme du 3 :

Des lettres particulières nous annoncent que le roi a accordé aux Siciliens, la Constitution de 1812, qui a été acceptée, mais à la condition que le prince royal serait nommé vice-roi de la Sicile, et qu'un Parlement siégerait à Palerme. Une amnistie générale serait accordée, excepté cependant pour les émigrés de 1821. Toutes les fortifications de la Sicile ont été remises aux Palermitains, et toutes les troupes sont retournées à Naples.

Moniteur du 18 février :

Naples, 12 février. — La Constitution a été publiée hier. L'enthousiasme pour le roi est extrême.

Moniteur du 23 février :

Les forts de Messine, la forteresse de Syracuse sont encore au pouvoir des troupes royales. Quoique Messine soit assiégée et que l'on fasse des préparatifs pour canonner les forts, tous se sont soumis au Comité général de Palerme.

Mazzini écrit aux comités propagandistes du continent :

Mars 1852. — Le mouvement de la France tient aujourd'hui au mouvement européen : le mouvement du Tessin et l'insurrection sicilienne précédèrent la république de 1848.

(M. Guy. 520).

EMOTION. — On sait à quel point les banquets, dit M. Guy (130), *agitèrent* l'opinion publique. Les choses à cet égard ont été fort exagérées d'une part, et singulièrement atténuées de l'autre. Les uns disaient que ce n'était qu'un mouvement factice, les autres voulaient y voir une *émotion universelle* et les symptômes précurseurs d'une révolution imminente. Rien de tout cela n'est exact; mais toujours est-il que les chefs des divers partis, en dénonçant les saturnales électorales et les abus parlementaires, trouvèrent un écho dans la conscience du pays.

Troubler l'emprinse à Philip. tributaire.

TROUBLER. — Nostradamus connaît bien la valeur des expressions qu'il emploie, lors même que la cause posée doit entraîner des effets inattendus; il ne peut que donner à la cause le nom qui lui convient, et il appelle TROUBLE, l'ÉMOTION, l'agitation, précurseur d'une révolution radicale. On lit 22 fois les mots TROUBLER et TROUBLE dans les centuries. PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE VIII. 17. Révolution de 1792 causée en partie par la manière différente de Louis XVI et de ses deux frères de juger les évènements : PAR MARS CONTRAIRE SERA LA MONARCHIE DU GRAND PESCHEUR EN TROUBLES RUYNEUX VI. 25. Maintenant le Prophète, par les vers qui accompagnent ou même par un certain nombre de quatrains qui suivent ou précèdent, a soin de montrer que les effets même inat tendus, ne lui ont pas été plus cachés que la cause.

EMPRINSE. — On lit dans le *Mag. Pitt.* 1841-376 : Sur l'étendard pris par Jeanne Hachette, au siége de Beauvais, en 1472, à côté de Saint-Laurent, tenant son gril, on lit la célèbre devise de Charles-le-Téméraire : *Je l'ai emprins*. Je l'ai entrepris.

En voyant dans EMPRINSE, le mot *entreprise*, on se rappelle ce vers : UN DUBIEUX NE VIENDRA LOING DU RÈGNE, et cette citation du livre d'Al. Dumas : Tout secondait la marche prospère de la famille royale vers ce faîte de la puissance absolue, but constant de tous les désirs de son chef. (Voir p. 26). En effet, l'ÉMOTION causée par les évènements de Sicile, trouble l'entreprise de PHILIP. Mais le mot TRIBUTAIRE indique que cette EMPRINSE TRIBUTAIRE est une chose PRINSE ou prise. Le Prophète emploie ici fort heureusement ce mot dans ce sens, car l'expression le NEUF EMPIRE y prépare déjà.

A PHILIP. TRIBUTAIRE. — Le mot TRIBUTAIRE serait inutile, puisque tout empire paie l'impôt à son chef, si le Prophète n'avait voulu, par ce mot, montrer que le PHILIP. est le même que le CHEF D'ORLÉANS : PAR AVARICE, PAR FORCE ET VIOLENCE VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS. (Voir q. XXXII). TRIBUTAIRE rappelle *avarice*, comme EMPRINSE, *ce que ravy sera*, p. 12.

Le comte Ferrand, disait un soir au vieux roi Louis XVIII : Savez-vous, Sire, que vos ennemis sont quelquefois assis sur les marches du trône? On conspire, on espère; on dit qu'un prince de votre famille aurait envie de la couronne? — De la couronne, répondit le vieillard, je ne le crois point. Ah! si vous disiez de la liste civile! (*Tribune*). Le bon Français 1833-232.

Digitized by Google

XXX.

Rouge, long, sec, faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignan poyson, et lettres au collet,
Sera saisi, eschappé en dangie.

VIII 82.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des rois français, cœur sec, roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter de regrets. On lui reprochera la mort du prince de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires; saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

Rouge, long, sec, faisant du bon valet.

ROUGE. — On a déjà eu occasion de dire que le Prophète a employé ce mot 30 fois, pour désigner le parti révolutionnaire. Ce *rouge* n'est autre que le second Égalité, le PHILIP. du quatrain précédent. Ne pas perdre de vue qu'on interpréta ici de L.-Philippe huit vers où l'on voit le nom PHILIP. et plus de vingt traits caractéristiques.

L'Ost-Deustche-Post, cité dans le *Constitutionnel* du 9 avril 1859, dit :

Les puissances étaient pour l'intégrité de la Turquie, pour le *droit légitime* du Sultan. Pendant des mois, on échangea des notes diplomatiques pour détourner le danger de la guerre : enfin, les puissances prirent une décision rapide. Elles formèrent une conférence dont la France resta exclue, et conclurent le traité du 15 juillet, dont on se borna à donner communication au gouvernement français, en l'invitant à y adhérer. (FAISANT DU BON VALET). Et quel fut l'effet de cette résolution énergique des *puissances conservatrices?* Dans le moment, sans doute, on jeta feu et flammes, *Louis-Philippe s'écria lui-même, qu'il remettrait son bonnet de Jacobin et lancerait la révolution sur l'Europe.* On fit de grands armements; le peuple français se crut réellement offensé et voulut effectivement la guerre; tous les journaux la demandèrent à grands cris, et cependant, la guerre ne se fit pas. L.-Philippe se calma *d'abord*, puis M. Thiers, et toute la nation comprirent enfin qu'une guerre avec l'Europe pour Méhémet-Ali, n'était commandée par les intérêts ni par l'honneur de la France.

LONG.—L.-Philippe était de haute taille, *Longus* (Plaute) homme grand (Wailly). — Mais ce mot peut être pris au figuré, et Wailly fait suivre la citation de Plaute de celle-ci de Catule : *Longus*, un grand sot.

Le style figuré de Nostradamus comporte le sens qu'on lui donne ici; d'abord, ce mot est placé entre deux autres entendus au figuré ROUGE et SEC; puis placé à la suite de ROUGE, il forme une antithèse des plus propres à caractériser un personnage. On voit dans les centuries : DE SON SANG PORTANT LONG NOM VII. 44... LONG PUISNAY DE CALAIS VIII. 45... A ROY DE LONGUE ET AMY AU MYHOM VIII. 44. (voir q. XXXIV), et ces mots : LONG, LONGUE, sont toujours entendus d'une longue suite d'ancêtres. Nostradamus use fort souvent de l'antithèse, on a déjà vu : QUE DU COURT LONG LE FERA ATTAIGNER.

Lamartine a dit (*Révol. de 1848*, I. 75) : « L.-Philippe d'Orléans était de race révolutionnaire, quoique prince de sang. »

SEC. — Al. Dumas adressa à la famille royale, avec une lettre, un dessin de Jadin, de la chapelle où L.-Philippe et Marie-Amélie se marièrent. — Le surlendemain, dit cet historien (I. 155), on envoya, à Jadin, *cent écus*. On était quitte avec le peintre. Hélas! pauvres princes de la terre, savez-vous ce qui vous précipite de si haut dans les révolutions? C'est que vos *cœurs secs*, et lassés par la flatterie n'ont jamais su battre à l'unisson des cœurs loyaux et généreux qui avaient pitié de votre grandeur, et qui essayaient de vous en consoler; de sorte qu'au jour de la chute, ne vous étant attachés à rien, vous ne pouvez vous retenir à rien, et que vous roulez au fond du précipice, les mains déchirées par les ronces et les épines, qui seules avaient poussé autour de vous.

Cette réflexion produite à l'occasion d'une circonstance toute particulière et sans importance, serait souverainement ridicule si l'ensemble des rapports de la vie publique et privée de L.-Philippe avec ses sujets ou ses concitoyens, ne la justifiait pleinement. — Elle donne au mot SEC du quatrain sa vraie valeur, et explique ces autres mots : A LA PARFIN N'AURA QUE SON CONGIE.

Le *Morning-Post* dit, que si la finesse d'un *esprit froid* et *persévérant* avait pu consolider l'établissement de juillet, L.-Philippe fût mort roi des Français; mais il avait le malheur de ne pas représenter ces principes, et sa race est tombée au milieu des moqueries de toute l'Europe. (Al. Dumas II. 297).

FAISANT DU BON VALET. — Est-il nécessaire de montrer que ces mots désignent L.-Philippe, et heureusement, pour l'honneur de la France, ne peuvent désigner que lui? On lit, dans M. Guy (45) : « On se rappelle ce que furent les premières années du règne de L.-Philippe. On se souvient de cette *politique extérieure, sans dignité* et sans grandeur, dont l'humilité ne put même triompher des répugnances et des hostilités secrètes de l'*Europe monarchique*... (47). D'ailleurs, le *nouveau* roi des Français devenait tous les jours plus suspect à l'esprit public. Sa politique extérieure restait la même, ou plutôt elle s'abaissait plus que jamais... (128). A l'extérieur, la France, en 1840, était descendue d'un degré de plus sur l'échelle des sacrifices et des humiliations. Après avoir, avant cette époque, délaissé la Belgique, son alliée, jusque dans la question du Luxembourg, après avoir abandonné Ancône sans condition, le gouvernement français venait d'abandonner à son tour Méhémet-Ali, sous la pression du traité du 15 juillet. La France, exclue de toute participation à ce traité, isolée quelque temps en Europe, *rentra bientôt dans le congrès des rois, mais en laissant plus que jamais son honneur à la porte.* On se rappelle les vives discussions de 1841 et des années qui suivirent, sur le *droit de visite*, puis sur l'*indemnité Pritchard*; notre influence, nos intérêts maritimes, commerciaux, industriels, partout sacrifiés à l'Angleterre. On se souvient de tous ces faits qu'on caractérisa par ce mot malheureux, sorti de la bouche même d'un ministre : *la paix toujours, la paix partout*; *ce qui voulait dire : La paix à tout prix.* Ainsi, la plus fière des nations européennes buvait, jusqu'à la lie, dans ce calice de la honte. Telle était, en février 1848, la situation extérieure. »

On lit dans Al. Dumas, (II, 197) : Le chef de la politique anglaise dit à la tribune :

Nous sommes pleinement satisfaits des explications que nous

Digitized by Google

a données la France, relativement au Maroc, et nous avons reçu toute communication des instructions données par le roi de France à ses agents, et même à son fils, le prince de Joinville.

On se rappelle, dit Al. Dumas (I. 291), la lettre de L.-Philippe à l'évêque de Landoff, à propos de la mort du duc d'Anjou, lettre où se trouve cette phrase :

J'ai quitté la patrie de si bonne heure, que j'ai à peine les habitudes d'un Français, et je puis dire avec vérité que je suis attaché à l'Angleterre, non-seulement par reconnaissance, mais encore par goût et par inclination.

Le 17 avril 1808, L.-Philippe écrit à Dumouriez :

Ma position bizarre présente quelques avantages que je puis m'exagérer, mais dont il me semble qu'on pourrait tirer parti, ce qui est tout ce que je demande. Je suis prince français, et cependant, je suis Anglais, d'abord par besoin, parce que nul ne sait mieux que moi que l'Angleterre est la seule puissance qui veuille et qui puisse me protéger; je le suis par principe, par opinion, et par toutes mes habitudes (*Id.* I. 47).

24 janvier 1848... Un immense chœur répond : *Vive la république !* Lamartine est porté en triomphe dans la salle du gouvernement. Deux heures après, il ne restait plus dans cette grande salle du conseil qu'un homme du peuple assis au fauteuil du président, où il semblait s'être endormi de fatigue, et debout, devant lui, un homme tenant un drapeau rouge à la main, ayant un bonnet rouge sur la tête, et chantant : « *Jamais en France, jamais en France, l'Anglais ne régnera.* » (II. 267).

A la parfin n'aura que son congie.

Le Prophète a dit de ce règne : AINS QU'IL GUÉRISSE SON FAIT SERA BIEN TARD. (Voir p. 24).

« La dynastie de la branche cadette, dit M. Guy (132), s'était condamnée elle-même; elle avait disparu sans laisser de regrets à ces masses pour lesquelles elle n'avait rien fait. Pendant que le roi s'enfuyait loin des Tuileries, M. Thiers, pris au dépourvu, lui aussi, par cette révolution à laquelle il avait tant contribué par son opposition tracassière, par ses discours agressifs à la Chambre, par la part secrète qu'il prit aux banquets, M. Thiers s'échappait furtivement du Palais-Bourbon, devant l'insurrection triomphante, et courait se cacher. »

Louis-Philippe part, sans argent, dans une voiture d'emprunt, sans rencontrer un seul groupe d'hommes dévoués à sa cause. Il n'emporte même pas, jusqu'en exil, l'espoir de voir la régence acceptée. (Voir q. XXXI). On fera faire retour, plus tard, à la couronne d'une partie de sa fortune privée.

Poignan poyson et lettres au collet.

POIGNAN POYSON. — Cette expression ne peut être prise qu'au figuré. On dit : Une *douleur poignante, empoisonner la vie par une douleur poignante.* Ces mots et ceux qui suivent, semblent étrangers à la situation qui est faite à PHILIP. par la révolution. — Cet homme FAISANT DU BON VALET A LA PARFIN N'A QUE SON CONGIE; bientôt dans sa fuite, il sera SAISI, ESCHAPPÉ EN DANGIE. — Le Prophète rapproche ici, une fois encore, la cause de l'effet. Cet homme qui, en partant, s'écria *comme Charles X!...* avait empoisonné l'existence de ce roi que son opposition renversa du trône. Mais ces autres mots : LETTRES AU COLLET, qui rappellent ce quatrain : DE NUICT DANS LICT LE SUPRÊME ESTRANGLÉ, POUR TROP AVOIR SÉJOURNÉ BLOND ESLEU PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ, A MORT METTRA CARTE ET PACQUET NE LEU. (Voir p. 28). Ces autres mots : LETTRES AU COLLET disent que Dieu poursuivit de ses vengeances PHILIP., pour la mort sans motif politique du prince de Bourbon-Condé. On sait que ce prince, — dont la vie était empoisonnée par la douleur poignante que lui causa la révolution de juillet, — se préparait à rejoindre en exil le duc de Bordeaux. On craignit qu'il ne refit ses lettres testamentaires : ses lettres occasionnèrent sa mort par étranglement.

Il n'y a pas jusqu'à la place qu'occupe ce vers dans ce quatrain, qui ne lui fasse donner cette interprétation : Il n'aura à LA PARFIN QUE SON CONGIE, celui qui, pour une somme de soixante millions, mit LES LETTRES AU COLLET.

L'explication que l'on donne à ce vers ne peut paraître arbitraire, du moment que cette mort du prince de Condé a été prédite par Nostradamus, dans un quatrain extrêmement clair par lui-même et placé à la suite d'autres, sur l'époque révolutionnaire. — La mort du prince a eu le plus grand retentissement; l'opinion publique a craint de trouver L.-Philippe coupable de ce meurtre. Il est impossible au Traducteur de ne pas donner cette interprétation à ce vers, qu'il trouve au milieu de huit autres, interprétés de L.-Philippe.

Sera saisi, eschappé en dangie.

SERA SAISI. — Al. Dumas dit (II. 285) : « L'ex-roi et sa famille ont quitté Dreux, vendredi 25, à neuf heures du matin; afin de cacher leur départ, le valet de pied, qui occupait le siége, avait quitté sa livrée et s'était revêtu d'une redingote et autres effets achetés deux heures auparavant. — Le sous-préfet attendait la voiture à sa sortie de la ville, et a pris place sur le siége à côté du valet de pied. — Les gendarmes de Saint-André ayant demandé au relais de la poste de leur localité, quelles étaient les personnes que cette voiture renfermait, le sous préfet est descendu immédiatement du siége, leur a répondu à l'oreille, et les gendarmes se sont retirés immédiatement. L'ex-roi avait à peine traversé la forêt d'Anet, que les ouvriers d'une papeterie voisine arrivaient avec l'intention de l'arrêter. »

ESCHAPPÉ EN DANGIE. — L.-Philippe, dit Al. Dumas, est arrivé à Londres, où il est descendu à Miwarts-Hôtel. Voici, sur son passage et sur les différentes péripéties qui l'ont accidenté, des détails dont nous pouvons garantir l'authenticité. — On a vu partir le roi; on l'a vu disparaître, au milieu de son escorte, sur la route de Versailles. On l'a vu faire halte à Trianon; on l'a vu s'arrêter à Dreux. — A Dreux, il a fait venir le sous-préfet, M. Maréchal. Le roi n'a pas encore retrouvé son portefeuille, et il n'a que treize mille francs en or sur lui. M. Maréchal met sa caisse à sa disposition. Il fera une station de quelques heures à Dreux; il croit la régence acceptée et n'a rien à craindre, puisque son petit-fils règne. — Tout-à-coup, M. le duc de Montpensier apparaît, il apporte la nouvelle fatale : la régence a été repoussée. — A cette nouvelle, on fait atteler une voiture sans armoiries; on part de Dreux, c'est M. Maréchal qui conduit. — De Dreux, M. de Rumigny écrit à M. de Perthuis, qui commande un petit bâtiment garde-côte, de venir prendre le roi à Honfleur. — Le lendemain,

Digitized by Google

on arrive à Honfleur sans accident; ceux qui accompagnent le roi sont : M. Mathieu Dumas, M. de Rumigny, M. Dupuis de Paulignes et un valet de chambre. — M. de Perthuis, aide-de-camp du roi, frère du marin, possède une petite barraque sur la côte de Grâce; elle marque la place où sera plus tard une maison plus importante. C'est vers cette maison qu'on s'achemine. — Elle est gardée par un valet de chambre nommé Racine; il connaît Mathieu Dumas, dont la fille a épousé le fils de M. de Perthuis. — Mathieu Dumas lui demande les clés de cette petite maison, il les donne. D'ailleurs, il a reconnu le roi, quoique le roi ait coupé ses favoris, porte des lunettes vertes, soit enveloppé d'un cache-nez et affecte l'accent américain. — Ce qui reste de la famille royale s'installe dans la chambre du bas, les autres couchent pêle-mêle au grenier, dans la paille.

Toute la matinée du lendemain se passe à attendre M. de Perthuis et son garde-côte. Vers deux heures, M. de Perthuis arrive dans une barque; il a manqué vingt fois chavirer; le temps était trop gros pour qu'il osât, avec son bâtiment, approcher de la côte de Grâce. Il vient se mettre à la disposition du roi. On tient conseil. Il serait *dangereux* d'aller au Hâvre, où l'on pourrait être reconnu; on gagnera Trouville pendant la nuit; on tâchera de s'embarquer à Trouville. — Racine prendra le devant et fera prix avec un patron de barque pour le passage en Angleterre d'un vieil Américain qui quitte Paris, par peur, avec sa famille. Le valet de chambre part. A la nuit, le roi, la reine et les princesses partent à leur tour, escortés de MM. de Rumigny, Mathieu Dumas, Dupuis de Paulignes, de Perthuis et le valet de chambre qui les suit depuis Paris. On rencontre Racine sur le chemin; le prix est fait pour cinq mille francs. Pour cinq mille francs, un patron de barque nommé Halley, conduira les passagers en Angleterre, et cela, sans inquiétude de leur nom et de leur état. On peut descendre chez un médecin nommé Biard. — Les nouvelles sont bonnes; on continue donc la route et on arrive à Trouville. La maison de M. Biard s'ouvre aux fugitifs; mais son avis est que le roi ne s'embarque pas sans consulter un patron de barque très-expérimenté, nommé Victor Barbet. En effet, le vent vient du large, et, de la maison de M. Biard, on entend la mer battre violemment la côte. M. Biard va consulter Barbet sur la possibilité d'un départ; la fable de l'Américain est répétée; Barbet répond que l'embarquement est possible, si possible, qu'il offre de conduire l'Américain à Londres, et répond de lui sur sa tête. On rapporte cette réponse au roi, qui demande à voir Barbet. Le brave patron arrive au bout d'un instant. Le roi veut essayer de le tromper en répétant la fable convenue. — Je ne vous demande pas votre secret, j'offre de risquer ma vie pour vous conduire en Angleterre, répond Barbet, voilà tout. — Vous êtes un trop brave homme pour que je me cache plus longtemps, dit L.-Philippe : je suis le roi. — Je vous avais reconnu, Sire, répondit simplement Barbet. — Le roi lui jette les bras autour du cou et l'embrasse. — Merci, lui-dit il, je ne veux pas exposer un si brave homme que vous êtes; informez-vous seulement si le bâtiment que j'ai frété peut partir. — C'est selon l'endroit où il se trouve, dit Barbet : s'il est à la plage, oui, il peut partir; s'il est dans la Fouque, il n'en sortira pas. La Fouque est une petite rivière, ou plutôt un petit fleuve qui passe à Trouville, et se jette à la mer, à cent pas du village. Dix minutes après, Barbet rentre. La mer a encore grossi, le vent s'est encore augmenté, la barque de Halley est encore dans la Fouque; tant que le vent durera, toutes les forces humaines ne la mettront pas à la mer. *Ainsi, le roi se trouve entre deux tempêtes, celle qui souffle de Paris, celle qui souffle de l'Océan; l'une qui le poursuit, l'autre qui l'arrête.* — Mais Barbet a une barque, cette barque est à la côte, il la met à la disposition du roi et conduira lui-même. La tempête ne lui fait pas peur, à lui, vieux loup de mer; il a vu de plus mauvais temps, il répond de tout. Seulement, il faut résilier le marché avec Haley. Haley, en voyant son Américain partir avec un autre que lui, pourrait devenir dangereux. On envoie le valet de chambre Racine; c'est lui qui a fait le prix avec Haley, à cinq mille francs. Le roi consentira à perdre la moitié de la somme; mais Halley ne veut entendre à rien. — Ah! dit-il, on marchande : c'est le roi. Racine revient tout effrayé. Heureusement, il est nuit, le roi pourra partir sans être vu. Mais Halley a déjà pris les devants; il a couru chez le commissaire. Le commissaire est prévenu. Une vingtaine de Trouvillois sont ameutés et gardent la côte. C'est ce qu'accourt dire le frère de Barbet, capitaine du port. Alors, on prend une autre décision. Le roi retournera à Honfleur. Il monte dans une voiture, prend la route de Touque, accompagné de huit à dix personnes bien armées. De Touque, il gagnera Honfleur. M. de Perthuis restera dans la maison deux heures encore; de cette façon, il saura ce qui se passe et déroutera les malveillants. A peine le roi est-il parti que l'on frappe à la porte. M. de Perthuis va ouvrir; c'est le commissaire qui vient faire une perquisition. — La précaution n'a pas été inutile. Mais M. de Perthuis est si calme et si tranquille, qu'il est impossible de supposer ce qui se passe. Il attend M. Biard qui est dans le village et qui va rentrer. Pendant tout ce temps, le roi gagne du pays. Deux heures après le roi, M. de Perthuis part à son tour; il prend, à franc étrier, un chemin de traverse qui longe les côtes, et arrive presqu'en même temps que le roi à Honfleur. La masure hospitalière est encore là. C'est à elle qu'on va demander un asile. M. de Perthuis se jette dans une barque et retourne au Hâvre. — Le roi est abattu et presque découragé, errant et fugitif comme le roi Léar. Comme le roi Léar, il a senti le souffle de la tempête fouetter, pendant toute une nuit, son visage. Vers une heure, M. de Perthuis revient. Il apportait de bonnes nouvelles. Dans le port du Hâvre, il avait trouvé l'*Express*, paquebot anglais, qui attendait, pour embarquer ceux des sujets de la reine Victoria qui jugeraient à propos de quitter la France. L'*Express* donnera asile et passage au roi et à sa famille. M. de Perthuis a frêté, pour cent vingt francs, le petit bateau à vapeur qui fait la traversée du Hâvre à Honfleur; il est là tout chauffé, il attend. Le roi prend congé de sa brave escorte, qui ne le quitte qu'à la planche du bateau, et qui le suit des yeux jusqu'à ce qu'elle l'ait vu disparaître dans le port du Hâvre. Là est, en effet, l'*Express*; il attend. Le bateau de M. de Perthuis se range bord à bord avec lui, et à la vue de toute la population accourue sur la jetée, le roi et sa famille passent d'un bord à l'autre. Puis, à grand'peine, car le port est encombré de barques, l'*Express* se fraie un passage, sort de la rade, met le cap sur l'Angleterre et disparaît à l'horizon. La royauté vient de dire son dernier adieu à la France.

Digitized by Google

On verra au quatrain suivant que M. Véron, l'auteur sérieux des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, ne parle pas autrement que le célèbre romancier des dangers courus par le roi. — Nostradamus, dans huit autres vers consacrés au même roi, a déjà parlé de cette fuite, (voir p. 26); il va, au quatrain suivant, y revenir encore, en s'arrêtant sur un détail qui la signale entre toutes les fuites des rois. S'il revient souvent sur les derniers moments de la vie politique de L.-Philippe, comme il l'a fait pour Napoléon Ier, Louis XVI, etc., etc., c'est que les détails de ces terribles évènements se gravent profondément dans la mémoire du peuple; c'est que les chutes des rois, quoique assez nombreuses depuis quelques années, diffèrent toujours essentiellement entr'elles et sont, par conséquent, fort propres, par leur importance et leur manière d'être, à figurer dans un récit prophétique. Nostradamus n'a-t-il pas dit expressément qu'il annonce les GRANDS ÉVÈNEMENTS TRISTES, PRODIGIEUX ET CALAMITEUSES ADVENTURES? (*Lettre à Henry II*). Les Prophètes ont toujours prédit plutôt le malheur que la prospérité. Ils ont été envoyés vers les hommes pour que ceux-ci ne tombassent pas en désespoir étant surpris par les plus grands malheurs. Les Prophètes, en annonçant les malheurs, en font connaître le terme.

Le lecteur, déjà convaincu, je pense, que si le Prophète n'a pas ADAPTÉ ses quatrains LES UNS AVECQUES LES AUTRES (*Lettre à Henry II*), il a, du moins, donné le moyen de le faire à son Traducteur; le lecteur, dis-je, remarque que les deux seuls quatrains où se trouvent le mot PHILIPP. peuvent s'entendre de L.-Philippe, et que l'un de ces quatrains est suivi d'un second qu'on interprète du même roi : il peut maintenant compter tous les traits qui ont servi à faire reconnaître L.-Philippe, et voir s'il peut se faire que jamais roi de même nom les rassemble tous en sa personne avant la fin du monde (année 1999). — Le Traducteur renonce, pour sa part, à chercher le pendant de ce portrait, dans l'histoire de six mille ans écoulés.

XXXI.

Au lieu de Drux un Roy reposera,
Et chercha loy changeant d'anathème,
Pendant le ciel si très-fort tonnera,
Portée neufve Roy tuera soy-même.

IX. 57.

Le Roi se reposera dans sa fuite à Dreux; là il prendra confiance en la loi de régence; mais ce roi, frappé d'aveuglement par la vengeance céleste, aura changé une loi ordinaire du royaume, et ce changement sera cause de la ruine totale de sa dynastie. C'est à Dreux qu'il apprendra que la loi de régence a été repoussée. Pendant ce temps, le doigt de Dieu se manifestera d'une manière terrible dans les évènements qui se presseront. L'émeute deviendra révolution, et la révolution enfantera le JEUNE OGMYON ou la jeune république. Le roi, par sa propre faute, mettra fin à sa vie politique.

Au lieu de Drux un Roy reposera.

DRUX Δρυξ, chêne (Lexique). — *Druides*, dit Moréri, prêtres des anciens Gaulois, qu'on croit être les mêmes que les Eubages d'Ammien Marcellin, et les Saronides, dont Diodore de Sicile fait mention. Ils enseignaient aux peuples les superstitions et les cérémonies qui leur étaient particulières. Quelques auteurs croient qu'ils les avaient apprises des Phocéens, qui les avaient portées de Grèce en Provence, où ils bâtirent Marseille. En effet, Δρυς en grec, et *Déru* dans le langage des Celtes signifie chêne, qui est l'arbre que les Druides avaient en singulière vénération, parce qu'il portait le gui... Ces prêtres des Gaulois furent tellement estimés, que les femmes mêmes voulurent apprendre leur science. L'Empereur Aurélien s'adressa à une d'elles pour savoir si l'empire serait continué à sa postérité. Dioclétien apprit, d'une autre, qu'il serait empereur, après avoir fait mourir un sanglier; et cet oracle fut accompli : quand il eût tué *Aper*, beau-père et assassin de l'empereur numérien. Or, ce mot *Aper* signifie en français *sanglier*. Il ne faut pas oublier qu'on croit que les Druides ont donné leur nom à la ville de Dreux. — *Dreux*, dit Moréri, sur la Blaise, en latin *Drocum*, ville de France. On la croit une des plus anciennes du royaume, et la tradition fabuleuse veut qu'elle ait été bâtie par Drius IV, roi des Gaulois et principal instituteur des *Druides, qui y faisaient leur séjour*.

Tout le monde devait lire *Dreux* dans le mot DRUX. Nostradamus n'a mis DRUX que pour montrer qu'il emploie certains noms de ville, pour la signification qu'ils ont en grec. TARASC. et TARASCON, SALON, CALAIS, AGDE, etc., pour ταραχη, ταραξισ, σαλοσ, χαλοσ, αγαθοσ, etc.

UN ROY REPOSERA. — Le langage chrétien nomme le cimetière : *Champ de repos*, et les tombes portent cette inscription : *Ici repose;* mais les vers suivants montrent que ce roi CHERCHANT LOY, et étant à DRUX PENDANT QUE LE CIEL SI FORT TONNERA sera encore plein de vie.

« Ce fut par une sombre nuit d'hiver, dit M. Véron (*Mémoires d'un Bourgeois de Paris* V. 102), à onze heures du soir, que le roi arriva, dans une voiture de louage, au château de Dreux, qu'il allait revoir pour la dernière fois.

Dreux, jeudi 24 février 1848.

Mon cher comte (de Montalivet), parti sans une obole, il a fallu emprunter à Versailles pour notre chétif voyage; nous sommes très-bien arrivés, ici, à onze heures du soir. C'était le mieux à présent; il faut faire arranger, le plus tôt possible, notre voyage à Eu...

LOUIS-PHILIPPE.

« *Lettre du général Dumas à M. le comte de Montalivet*, (p. 107).

Dreux, le 24 février 1848, à onze heures du soir.

Le roi est arrivé à Dreux. S. M. a le projet d'attendre ici une réponse de vous; elle se propose de se rendre ensuite à Eu... Le roi désire que vous veniez le joindre à Dreux, dans l'une de ses voitures.

» On voit, par cette correspondance, datée du jour même du départ du roi, du palais des Tuileries, continue M. Véron, que L.-Philippe comptait bien rester en France, et choisissait le château d'Eu, comme paisible et dernière retraite d'une vie si agitée; dans l'ignorance de ce qui se passait à Paris, il présumait que la régence du duc de Nemours, garantie par une loi, serait reconnue et installée. — (110). Ce fut dans la matinée du 25, que L.-Philippe

Digitized by Google

reçut la nouvelle de l'*avortement* de la régence, de la dissolution de la Chambre et du renversement de la monarchie. L'anarchie et la terreur régnaient à Paris. Il fallut donc renoncer au projet de se rendre à Eu, et surtout de s'y établir. — (111). A Saint-André, quelques ouvriers, déjà informés de l'insurrection de Paris, accompagnèrent les voitures en criant : *Vive la réforme! A bas L.-Philippe!* A Saint-André même (c'était un jour de marché), bien que la figure du roi fut bien enveloppée et qu'il portât des lunettes, un individu s'écria : « C'est lui! » Mais les chevaux furent bientôt attelés, et la voiture partit malgré les quelques cris « Arrêtez! arrêtez! — (112). Le 27 février au soir, des ordres arrivèrent à la douane, enjoignant aux gardes-côtes d'apporter la plus grande vigilance à empêcher l'évasion des fugitifs politiques; les sentinelles furent doublées sur toute la côte, et les routes qui conduisaient au port furent très-surveillées. »

L'auteur, aux circonstances apportées par Al. Dumas, qui accompagnèrent l'embarquement de Louis-Philippe, ajoute que, sur l'*Express* même, le roi reconnu faillit être arrêté. L'officier de port dit au consul anglais : Quelle est la personne que vous avez mise à bord de l'*Express*? — C'est mon oncle. — C'est votre oncle? reprit l'officier avec incrédulité. Ah! Monsieur le consul!... et il se retira en secouant la tête. Il se contenta d'adresser un rapport à M. Deschamp, commissaire du gouvernement à Rouen. (123).

Et cherchera loy changeant d'anathème.

En abdiquant, dit Lamartine (*Hist. de la Rév. de 1848*), L.-Philippe ne s'expliquait pas sur la régence... M. Thiers avait servi la pensée du roi en se prononçant, avec une partie de l'opposition, contre la régence de Madame la duchesse d'Orléans. M. de Lamartine avait énergiquement soutenu *le droit des mères*. Il n'y a pas de bonne politique contre la nature, s'était-il écrié. Il avait été vaincu, à une faible majorité, par l'influence combinée de la cour et de l'opposition attachée à la cour. L'heure actuelle lui donnait raison. Le duc de Nemours, régent désigné, quoique jeune, brave, instruit, laborieux, n'était pas aimé du peuple... *Cette faute du roi et de M. Thiers, d'avoir arraché la régence à la jeune mère d'un roi enfant, pesait fatalement sur cette dernière heure du règne...* M. Crémieux, député éloquent et actif de l'opposition, était accouru au château pour donner des avis aux dernières crises, et pour s'interposer entre la guerre civile et la couronne... « Sire, dit-il d'un ton d'interrogation, qui commande une réponse, il est bien entendu, n'est-ce pas, que la régence appartient à Madame la duchesse d'Orléans? » Non, répondit le roi, *la loi* donne la régence au duc de Nemours, mon fils : *il ne m'appartient pas de changer une loi*. C'est à la nation de faire, à cet égard, ce qui conviendra à sa volonté et à son salut. » Et il continua à marcher, laissant derrière lui un problème...

Loy changeant. — On lit, dans le *Dict. des Origines*, au mot *Régent* : Quelques auteurs prétendent que celui qui, le premier, prit le titre de régent, fut Philippe de Poitiers, durant la grossesse de la veuve de son frère, Louis X, surnommé le Hutin. Ce fut presque toujours le *privilége* des reines-mères d'être régentes de leurs fils régnans en minorité. On a vu Brunehaut, sous Childebert II, roi d'Austrasie; Frédégonde, sous Clotaire II; Bathilde, sous Clotaire III; Nautilde, sous Clovis II; Alix de Champagne, sous Philippe-Auguste; Blanche de Castille, sous saint Louis; Louise de Savoie, sous François Ier; Marie de Médicis, sous Louis XIII, et Anne d'Autriche, sous Louis XIV, gouverner l'état avec une autorité absolue, pendant l'absence ou la minorité des rois, leurs fils. On ne trouve que Anne, femme de Henri Ier, à qui la régence de son fils, Philippe Ier, ne fut pas conférée. Ce fut Baudouin, comte de Flandres, qui fut régent du royaume.

Cette loi de l'ancienne monarchie, que L.-Philippe a changée pour la perte de sa dynastie, avait été suivie par Napoléon Ier, et vient d'être rétablie par Napoléon III.

Loy changeant d'anathème. — *Anathème*. Ce mot, dit Bergier, tiré du grec ανάθημα, signifie à la lettre, *placé en haut... Anathème* a exprimé *chose exécrée* ou *exécrable*, dévouée à la haine publique ou à la destruction; et ce dernier sens est devenu le plus commun.

On lit, dans Al. Dumas (II. 256-258) : La duchesse d'Orléans et ses deux fils, ainsi que M. le duc de Nemours sont dans la Chambre... Au milieu du tumulte, M. de Lamartine se lève et étend la main. — Je demande, dit M. de Lamartine, je demande à M. le président de suspendre la séance, par ce double motif, et du respect que nous inspire d'un côté, la représentation nationale, et de l'autre, la présence de l'auguste princesse qui est devant nous. — Des cris différents se font entendre : Non! non! non! oui! — La Chambre va suspendre la séance, dit M. le président, jusqu'à ce que Madame la duchesse d'Orléans et le nouveau roi se soient retirés. — Le duc de Nemours et plusieurs deputés s'approchent de la princesse. Il est facile de voir qu'ils insistent pour qu'ils quittent la Chambre, mais elle s'y refuse obstinément; elle comprend que, si elle s'éloigne, tout est perdu pour elle et pour son fils. — Madame la duchesse d'Orléans désire rester, dit M. Lherbette au président. M. Marie est toujours à la tribune; Madame la duchesse d'Orléans et ses enfants sont toujours dans l'hémicycle; seulement, au lieu d'être assis, ils se tiennent debout. M. Marie parvient à obtenir un peu de silence :

Messieurs, dit-il, dans la situation où se trouve Paris, il y a pour nous devoir et urgence à prendre une mesure qui puisse avoir autorité sur la population.

Depuis ce matin, le mal a fait d'immenses progrès. Quel parti prendrez-vous? Tout-à-l'heure, on proclamait, comme régente, Madame la duchesse d'Orléans; mais une loi donne la régence à M. le duc de Nemours, et vous ne pouvez en ce moment faire une loi.

Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de nommer un gouvernement provisoire, non pas pour donner des institutions, mais pour aviser, avec les deux Chambres, à satisfaire au vœu du pays.

Des acclamations accueillent ces paroles de M. Marie; elles font tressaillir Madame la duchesse d'Orléans, qui comprend que, non-seulement on ne soutient plus la régence, mais encore qu'on l'attaque. M. Crémieux monte à la tribune, sans que M. Marie en descende, se place près de lui, et dit :

Digitized by Google

Dans l'intérêt du salut public, une grande mesure est nécessaire; il importe que tout le monde soit d'accord pour proclamer un grand principe et procurer au peuple des garanties sérieuses. Ne faisons pas ce que nous avons fait en 1830, puisque ce qui a été fait alors, il nous a fallu le recommencer en 1848.

(Des applaudissements des tribunes interrompent M. Crémieux).

Instituons un gouvernement provisoire, non pour régler l'avenir, mais pour rétablir l'ordre dans le présent.

J'ai le plus grand respect pour Madame la duchesse d'Orléans, et j'ai conduit moi-même, tout-à-l'heure, la famille royale à la voiture qui l'a emportée.

La population de Paris a montré le plus grand respect pour le malheur du roi; mais nous qui avons été envoyés ici pour faire des lois, nous ne pouvons pas les violer. Or, une loi déjà votée dispose de la régence, et je n'admets pas qu'elle puisse être abrogée en ce moment.

Croyez-moi, puisque nous sommes arrivés à subir une révolution, lorsque nous ne voulions qu'un simple changement de politique, confions-nous au pays; sachons profiter des évènements. Ne laissons pas à nos fils le soin de renouveler cette révolution. Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire, et je propose qu'il soit composé de cinq membres.

Adopté! adopté! crie-t-on des extrémités des tribunes.

Lamartine a donc eu raison de dire que *cette loi de regence pesait fatalement sur cette dernière heure du règne.* Et le Prophète a donc pu dire avec autant de raison qu'en CHANGEANT cette LOY, le ROY qui devait se REPOSER, dans sa fuite, à DREUX, se vouait à l'ANATHÈME.

Ainsi, tout le monde s'accorde à regretter le changement apporté dans la loi nationale de régence. — Ainsi, la duchesse, qui n'est point régente, se présente à la Chambre pour être reconnue régente. — Ainsi, le duc de Nemours, régent par une loi, se présente à la Chambre pour se démettre, en faveur de sa belle-sœur, de la régence qu'il tient du changement de la loi.— Ainsi, la Chambre emploie les derniers instants que la révolution lui laisse, à protester qu'elle n'a pas le droit de changer la loi de régence. Mais si l'on ne peut changer cette nouvelle loi de régence, on peut du moins conserver le régent. Le régent est là, et aucun orateur n'ose présenter, comme obstacle à la révolution, ce nom impopulaire.

Pendant le ciel si très-fort tonnera

La justice de Dieu n'est jamais plus visible, que lorsqu'elle éclate en appliquant la peine du talion : *Dent pour dent* ; *œil pour œil.* — L.-Philippe répéta plusieurs fois, dans les premiers moments de la révolution : *Comme Charles X!...*—Le Prophète s'est servi, pour la chute de l'un et de l'autre, des mêmes expressions. Il voit, dans la mort du fils aîné de L.-Philippe, un châtiment de l'usurpation; et ici, il dit que le ciel interviendra, d'une manière terrible, dans les évènements. M. Langlois a fait, dès 1848, un curieux travail qui prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire, que le CIEL A TRÈS FORT TONNER PENDANT que le ROY SE REPOSAIT A DREUX.

PEINE DU TALLION

RESTAURATION.

1. Le duc de Berry, fils de Charles X.

2. Se marie avec une princesse étrangère (sicilienne).

3. De ce mariage, naît un fils héritier de la couronne, le duc de Bordeaux.

4. Son père, le duc de Berry, meurt assassiné,

5. Le 13 Février 1820.

6. Dans l'année qui précède la chute de Charles X (1829), le pain s'élève à un prix excessif : 1 fr. 5 c.

7. Le froid rigoureux que l'on éprouve dans l'hiver 1829-1830 fait prendre la Seine dans Paris.

8. La marche retrograde du gouvernement, après de magniliques espérances, engage les vrais royalistes à lui soumettre des conseils sur la crise qui se prépare.

9. Ces conseils sont méconnus par le pouvoir.

10. « Si de *coupables manœuvres* suscitaient à mon gouvernement des *obstacles* que je ne prévois pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter, etc... »
(*Extrait du discours de la Couronne* 1830).

11. Ces paroles acerbes amènent la protestation de 221 députés.

12. Prise d'Alger et du Dey.

13. Ordonnances du 25 Juillet qui annulent la liberté de la presse.

14. Le lundi soir, les ordonnances donnent lieu à des attroupements, où sont lus et commentés à haute voix, les journaux. Ces attroupements sont une espèce de préface à la révolution qui devait éclater le lendemain.

15. On se révolte contre ces ordonnances et le pouvoir tombe aux mains des insurgés.

16. Le combat dure trois jours, les 27, 28 et 29 Juillet 1830,

17. Commençant le Mardi et finissant le Jeudi.

18. Le peuple remporte la victoire sur les troupes royales.

19. La gendarmerie, la première, se présente au combat et succombe.

20. Elle est licenciée.

21. L'inviolabilité royale, proclamée dans la charte de 1814, devient une dérision.

22. Charles X est déchu du trône à 74 ans.

23. En Juillet, mois de la mort du duc d'Orléans.

24. Il abdique en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, âgé de dix ans (le duc d'Angoulême n'acceptant pas la royauté).

25. Le duc de Bordeaux est présenté comme Roi.

26. Il est refusé, et on répond qu'IL EST TROP TARD.

27. Un gouvernement provisoire s'établit après la révolution.

28. La famille royale est obligée de quitter le sol de la France,

29. Qu'elle quitte à petites journées, accompagnée de plusieurs milliers de gardes royaux, d'un grand nombre d'amis et de fidèles serviteurs, ainsi que de trois commissaires du gouvernement provisoire, lesquels pour la plupart versèrent des larmes au moment de se séparer. Elle s'embarque à Cherbourg, le 16 Août 1830.

30. Elle adopte l'Angleterre pour terre d'exil.

31. Charles X en y mettant les pieds, laisse couler des larmes de se voir sur cette terre.

32. La température, au moment de la révolution, est très-élevée (36 degrés centigrades).

33. Quelques jours après, il se déclare un orage épouvantable accompagné d'éclairs et de tonnerre.

34. Mise en accusation des ministres de Charles X.

35. Le chef de la famille meurt sur la terre étrangère.

LOUIS-PHILIPPE.

1. Le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe Ier,

2. Se marie avec une princesse étrangère (Mecklembourgeoise).

3. De ce mariage, naît un fils héritier de la couronne : le comte de Paris.

4. Son père, le duc d'Orléans, meurt par un accident,

5. Le 13 juillet 1842.

6. Dans l'année qui précède la chute de Louis-Philippe (1847, le prix du pain s'élève à un taux excessif (1er avril, 1 fr. 24.)

7. Le froid rigoureux que l'on éprouve dans l'année 1847 à 1848, fait prendre la Seine dans Paris; elle n'avait pas pris depuis 1830.

8. La marche rétrograde du gouvernement, après de magniliques espérances (au moins en apparence), engage les vrais conservateurs à lui soumettre des conseils sur la crise qui se prépare.

9. Ces conseils sont méconnus par le pouvoir.

10. « Au moment de l'agitation que fomentent des passions *ennemies* ou *aveugles*, une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, les moyens assurés de *surmonter* tous les *obstacles*. » (*Extrait du discours de la Couronne* 1847).

11. Ces paroles acerbes amènent la protestation de 108 députés, qui décident qu'ils assisteront au banquet du 12e arrondissement.

12. Prise d'Abd-el-Kader.

13. Ordonnance du Préfet de police, affichée le 21 février, qui s'oppose au banquet.

14. Le lundi soir, cette ordonnance donne lieu à des attroupements, où sont lus et commentés à haute voix les journaux. Ces attroupements sont une espèce de préface à la révolution qui devait éclater le lendemain.

15. On se revolte contre cette ordonnance, et le pouvoir tombe aux mains des insurgés.

16. Le combat dure trois jours, les 22, 23 et 24 février 1848.

17. Commençant le Mardi et finissant le Jeudi.

18. Le peuple remporte la victoire sur les troupes.

19. La garde municipale, la première, se présente au combat et succombe.

20. Elle est licenciée.

21. L'inviolabilité royale proclamée dans la Charte de 1830 devient une dérision.

22. Louis-Philippe Ier est déchu du trône à l'âge de 74 ans;

23. En février, mois de la mort du duc de Berry.

24. Il abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, âgé de dix ans. (L'auteur a oublié de mettre ici que le duc de Nemours abdique la régence.)

25. Le comte de Paris est présenté comme roi.

26. Il est refusé, et on répond qu'IL EST TROP TARD.

27. Un gouvernement provisoire s'établit après la révolution.

28. La famille royale est obligée de quitter le sol de la France,

29. Qu'elle quitte précipitamment, sans se donner le temps de prendre même ce qui est nécessaire à la vie, obligée de se cacher et de se déguiser; sans défense, abandonnée des siens et même de ses favoris. Elle s'embarque au Hâvre dans la nuit du 2 au 3 mars 1848.

30. Elle adopte l'Angleterre pour terre d'exil.

31. Louis-Philippe, en y mettant le pied, s'écrie avec joie : Je suis heureusement sur cette terre!

32. La température, au moment de la révolution, est très douce pour la saison (12 à 14 dégrés centigrades).

33. Dans la journée du 26 février, deux heures après-midi, s'élèvent un ouragan et une tempête affrayante, accompagnés d'éclairs et de tonnerre.

34. Mise en accusation des ministres de Louis-Philippe.

35....

(*Almanach Prophétique* 1849).

Digitized by Google

PENDANT LE CIEL SI TRÈS FORT TONNERA. — M. Langlois dit donc que, le 26 février, le lendemain du jour où L.-Philippe laissa DREUX pour commencer à errer dans son royaume jusqu'à la nuit du 2 au 3 mars, il y eut un ouragan et une tempête effrayante accompagnée d'éclairs et de tonnerre. On a vu qu'Al. Dumas dit : « Le roi est abattu et presque découragé; errant et fugitif, comme le roi Léar; comme le roi Léar, il a senti le souffle de la tempête fouetter pendant tout une nuit son visage. » Le vers de Nostradamus s'applique moins à la tempête de la nature qu'à la tempête politique. Cependant, il est à remarquer que Dieu fait concorder avec les grandes commotions politiques, les grandes convulsions de la nature. Tout grand évènement est précédé ou accompagné de signes. Une étoile annonce et accompagne la naissance du Christ; un tremblement de terre accompagne sa mort; des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, précéderont son dernier avènement. Des signes dans le ciel accompagnent très-souvent les évènements prédits par Nostradamus : FEU COULEUR D'OR DU CIEL EN TERRE VEU, FRAPPÉ DU HAUT NAY, FAICT CAS MERVEILLEUX; GRAND MEURTRE HUMAIN, PRINSE DU GRAND NEVEU, MORTS D'ESPECTACLES ESCHAPPÉ L'ORGUEILLEUX, II. 92. AU CHEF ANGLOIS A NISME-TROP SÉJOUR, DEVERS L'ESPAGNE AU SECOURS ŒNOBARBE, PLUSIEURS MOURRONT PAR MARS OUVERT CE JOUR, QUAND EN ARTOIS FAILLIR ESTOILLE EN BARBE, V. 59, etc., etc.

Portée neufve roy tuera soy-même.

Construction latine, où l'on voit un ablatif absolu : *Une portée à peine produite, le roi se tue lui-même.* PORTÉE, *ventrée, fetura, fetus* ou *partus* (Wailly).— NEUFVE. Le Prophète qui a dit du gouvernement de L.-Philippe sans origine ancienne, LE NEUF EMPIRE, appelle ici le gouvernement républicain provisoire de 1848, né de l'émeute : PORTÉE NEUFVE. C'est le JEUNE OGMION; c'est le gouvernement dont Lamartine a dit :

Eh quoi! citoyens, si l'on vous avait dit, il y a trois jours, que vous auriez renversé le trône, détruit l'oligarchie, obtenu le suffrage universel, conquis tous les droits du citoyen, fondé enfin une République, ce *rêve lointain*, de ceux même qui sentaient son nom caché dans les derniers replis de leurs consciences *(lisez entrailles)* comme un crime!... PORTÉE NEUFVE.

Et vous nous refuserez ces jours, ces heures calmes, ces minutes! et vous étoufferiez la République, *née de votre sang, dans son berceau.* PORTÉE NEUFVE. JEUNE OGMION.

Ces deux images de NATURELLE FACTION ne se trouvent pas ailleurs dans les Centuries. Les quatrains où on les trouve disent : SEPT ANS SERA PHILIPP FORTUNE PROSPÈRE....; AU LIEU DE DREUX UN ROY REPOSERA. On va voir au quatrain suivant que Nostradamus a pu dire au figuré : ROY TUERA SOY-MÊME, pour : mettra fin à sa vie politique.

XXXII.

Par avarice par force et violence,
Viendra vexer les siens chef d'Orléans;
Près Saint-Mermire assault et résistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

VIII. 42.

Par son avarice, par l'embastillement de Paris, par sa pratique de laisser grossir l'émeute pour l'écraser plus complètement, Philippe, seul CHEF de la dernière branche d'Orléans, monté au trône, viendra vexer les siens. Quelques républicains, assaillis près Saint-Merry, soutiendront l'assaut. Durant l'émeute, on dira que le chef D'ORLÉANS, renfermé dans son propre palais où l'insurrection l'assiégera, se repose en la force de son armée, mais la dernière heure de sa vie politique aura sonné.

Par avarice par force et violence.

Le Traducteur interprète de L.-Philippe et des gouvernements qui devaient lui succéder, les quatrains 42, 43, et 44, vient après le quatrain 45, qu'on ne peut interpréter; puis le 46, qu'on traduit ainsi : La tombe sera longtemps ouverte; les trois frères de France songeront à une fuite secrète et précipitée; deux sur trois laisseront derrière eux la Révolution (TARASC, ταραχη, ταραξισ révolution), car la guerre civile fera alors du trône de France le trône le plus horrible sous les gouvernements du Coq, de la République et de L.-Philippe, de l'Aigle de l'Empire et des trois frères de France Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Voici les quatrains 45 et 46 :

La main escharpe et la jambe bandée,
Long puisnay de Calais portera,
Au mot du guet la mort sera tardée,
Puis dans le temple à Pâques saignera.

VIII. 45.

Pol mensolée mourra trois lièvres du Rosne,
Fuis les deux prochains tarasc de trois,
Car Mars fera le plus horrible trône,
De Coq et d'Aigle de France frères trois.

VIII. 46.

Le Traducteur donne l'explication détaillée de ce dernier quatrain dans la partie de son travail qui traite de la révolution de MIL SEPT CENS NONANTE DEUX.

Si ces vingt vers s'enchaînaient les uns aux autres, quelle merveilleuse force ils se prêteraient mutuellement! Le Prophète a bien dit que dans les trois dernières centuries, les évènements sont écrits TOUT AU LONG (*Lettre à César*) et l'ensemble de l'interprétation montrera qu'il tient cette promesse aussi bien que les autres, mais il faut le plus souvent que les évènements viennent révéler le vrai sens des quatrains.

PAR AVARICE. — Le roi Louis-Philippe, malgré son immense fortune, dit M. Guy (129.), se montrait toujours prêt à renouveler en faveur de ses enfants ces demandes d'apanages et de dotations sans cesse repoussées par la pudeur des assemblées.

« Nous l'avons dit (Al. Dumas), l'affaire qui préoccupait L.-Philippe à cette époque (1832) c'était celle de la liste civile..... Il n'hésita plus à demander les dix-huit millions qui lui étaient déjà échappés une première fois. L.-Philippe demandait trente-sept fois plus que n'avait demandé Bonaparte, premier consul, après ces deux magnifiques campagnes d'Italie et sa campagne d'Egypte, et cent quarante-huit fois plus que ne touche le Président des États-Unis. Le temps était d'autant plus mal choisi, que le 1er janvier 1832, le Bureau de bienfaisance du douzième arrondissement publiait la circulaire suivante :

Digitized by Google

Vingt-quatre mille personnes inscrites sur les contrôles du douzième arrondissement de Paris manquent de pain et de vêtements. Beaucoup sollicitent quelque botte de paille pour se coucher (II. 15).

Journées des 5 et 6 Juin 1832.

« Pendant que les républicains consacraient de leur sang, rue *Saint-Merry*, la religion nouvelle, dont ils se faisaient à la fois apôtres et martyrs, les députés de l'opposition délibéraient chez M. Laffite (*id.* 38.); à midi, les républicains étaient concentrés dans le cloître *Saint-Merry*, enveloppés de tous côtés; ce n'était plus qu'une question de temps et de cadavres. Le Roi résolut de parcourir les boulevards et les quais... C'était au retour de cette promenade, et tout chaud encore d'exaltation, que le trouvèrent les trois députés... — Dans votre compte-rendu, dit le Roi à ces trois députés, vous m'accusez d'être insatiable de richesses. — Sire, répondirent ensemble MM. Arago et Odillon-Barrot, cela ne se trouve point dans le compte-rendu, nous en sommes certains. — Messieurs, n'insistez pas, cela s'y trouve, leur dit M. Laffitte. — Vous voyez bien que M. Laffitte s'en souvient. Vous m'accusez de vouloir entasser richesses sur richesses. — Nous avons seulement dit, répondit M. Arago, que les ministres avaient demandé pour Votre Majesté une liste civile trop forte; voilà notre intention.—Je ne connais pas les intentions, je ne connais que les faits (47).

« ... La bourgeoisie s'alliait donc, dans la personne de ses princes, aux Cobourg et aux Schwérin, ce qui était fort honorable pour elle. Cette pauvre bourgeoisie se crut anoblie du coup. Mais elle n'avait pas pensé à une chose, c'est qu'il en coûte cher pour se marier. Aussi, le Roi demanda-t-il de l'argent. Il demanda un million de dot, une fois donné, pour sa fille aînée, la princesse Louise, qui venait de se marier. Il demanda un million de dotation de plus, par an, pour son fils aîné qui allait se marier. Enfin, il demanda, à titre d'apanage annuel, cinq cent mille francs pour le duc de Nemours, qui pouvait se marier. Ah! pour cette fois, la bourgeoisie s'inquiéta. Tant qu'on n'avait touché qu'à son honneur, c'est-à-dire à celui de la France, elle n'avait rien dit, mais on touchait à sa bourse, elle murmurait. Et à quelle époque demandait-on ce surcroît de dots, de dotations, d'apanages? lorsqu'une triste plainte, lorsqu'une longue lamentation s'élève de tous les points de la France! Ecoutez les villes, les départements, les provinces: partout c'est un même cri de misère, de détresse, de faim. C'est Rouen qui commence cette série de douleurs. (128)... Aussi, comme tout le monde se rallia autour de M. Cormenin-Timon, lorsqu'il fit paraître son nouveau pamphlet sur l'apanage du duc de Nemours. Le pamphlet eut vingt-quatre éditions, deux de plus que n'en avait eu, sous la Restauration, la *Villéliade* de MM. Barthélemy et Méry (129). Ainsi, au bas de la société, tout un peuple criant famine et demandant du pain; au haut de la société, un roi regorgeant de richesses et demandant de l'or... Cette fois, la Chambre eut peur, elle refusa (132)... La Chambre des députés avait entendu un rapport de M. Jouffroy, tendant à ce qu'il fût alloué au ministère une somme de dix millions qui serait consacrée à l'augmentation de nos forces dans le Levant. Les dix millions furent accordés. Ce que voyant le roi, il en revint à sa dotation du duc de Nemours. Cette fois, ce n'était plus le domaine de Rambouillet, ce n'était plus les forêts de Senonches, de Château-Neuf et de Montereau, ce n'était plus enfin quarante millions du coup que le roi demandait, c'était un pauvre demi-million de rente annuelle, et cinq cents autres mille francs, une fois donnés, pour couvrir les frais du mariage de son fils avec la princesse Victoire de Saxe-Cobourg. Et, cependant, malgré la modicité de la prétention, la Chambre se fâcha de nouveau. M. de Cormenin reprit la plume, et deux cent vingt-six boules noires apprirent au roi, qu'il fallait renoncer à faire doter le duc de Nemours par la nation. Le ministère fut tué du coup... Le centre gauche qui venait de repousser la dotation, et qui avait laissé échapper cette impertinente apostrophe : *C'est une question de haute mendicité;* le centre gauche victorieux n'était représenté dans le nouveau ministère (Thiers) que par M. Pelet (de la Lozère), et M. Vivien; donc le centre gauche était mécontent... Ce ministère mécontenta tout le monde, en commençant par le roi... etc. (148).

Ce mot AVARICE convient donc au CHEF d'Orléans, L.-PHILIPP. qui peut-être est, dans l'histoire, le *roi avare* par excellence. L'AVARICE de ce roi a VEXÉ LES SIENS par le temps où elle s'est signalée d'une manière plus marquée, et par sa persévérance à revenir sur les refus de la Chambre. Ce seul mot nous fait entrer de plain-pied dans l'interprétation.

PAR FORCE. — On a vu (voir aux mots : PUIS SON MIDY PERPLEX, du quat. XXVIII), ces mots dans la protestation de la garde nationale, contre la conduite suivie par L.-Philippe, dans la question d'Orient.

Considérant toutefois que, dans les circonstances où nous nous trouvons, il n'importe pas moins d'éviter, avec le plus grand soin, de donner à un pouvoir, lâche au dehors, l'occasion de se montrer brutal au dedans...

Ces autres mots : TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE ET PRÈS DES ALPES COQ LE RUYNERA (p. 56), montrent encore comment le CHEF d'ORLÉANS agissait envers l'insurrection.

On lit dans Al. Dumas (II. 213) : « Le roi déclare qu'il s'opposera, *fût-ce par la force*, au banquet réformiste qui doit avoir lieu aux Champs-Elysées le 22 février 1848... On assure que M. Sallandrouze a été délégué par le commerce, à S. M. L.-Philippe, pour la supplier au nom de l'industrie parisienne, de ne point attacher une importance désastreuse à la manifestation qui doit avoir lieu, le dimanche, 20 février. Le roi l'avait arrêté, dit-on, au milieu de son discours, pour lui demander si les tissus se vendaient bien... — *16 février.* On apprend que des ordres ont été donnés à Vincennes, pour confectionner, nuit et jour, des munitions, et expédier des canons, des caissons chargés et des chariots de matériel sur l'École militaire. On prépare tout, dit-on, au château de Vincennes, comme pour un siége, et l'on fait circuler cette copie d'un ordre qui aurait été écrit par M. le duc de Montpensier :

Délivrer d'urgence, des magasins de l'artillerie de Vincennes, et expédier, sans délai, sur l'Ecole militaire, à Paris, les objets et munitions ci-après : Deux batteries d'artillerie de campagne, caissons chargés; vingt caissons d'infanterie chargés, trois cents boîtes à mitraille, quatre cents pétards, un caisson de flambeaux pour le service de nuit.

Signé : A. d'ORLÉANS.

« Une discussion s'élève à la Chambre; M. de Lesseps demande au ministre de la guerre, ce que sont devenus les

Digitized by Google

canons destinés aux fortifications de Paris. Ces canons ne sont pas à Bourges. M. Allard soutient qu'ils ne sont pas à Paris, mais à Douai, à Strasbourg et à Toulouse. M. Trézel refuse de *donner des renseignements*. Des troupes sont rapprochées de Paris. Toutes les garnisons des environs sont en mesure de se mettre en marche. Grâce aux chemins de fer, soixante à quatre-vingt mille hommes pourront être réunis, le 20, autour de la capitale. Au fur et à mesure que de nouveaux régiments arrivent à Paris, les chefs de corps, habillés en bourgeois, sont conduits par des officiers d'état-major de la place, aussi en bourgeois, sur les différents points que leurs corps doivent occuper en cas d'attaque. Une partie des troupes est consignée dans Paris et la banlieue. Des munitions sont transportées dans les casernes, approvisionnées de vivres et de bois pour cinq ou six jours. (*Id.* 217). »

VIOLENCE. — Le soir, 21 février, les députés de l'opposition font parvenir aux journaux la note suivante dont le corollaire est la proposition de la mise en accusation du ministère :

Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu aujourd'hui, en faveur du droit de réunion contesté par le gouvernement. Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et pour prévenir toute espèce de trouble. Le gouvernement était instruit, depuis plusieurs jours, de ces mesures, et savait quelle serait la forme de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se rendraient en corps au lieu du banquet, accompagnés de citoyens et de gardes nationaux sans armes. Il avait annoncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstration, tant que l'ordre ne serait pas troublé, et de se borner à constater, par un procès-verbal, ce qu'il regarde comme une contravention, et que l'opposition regarde comme l'exercice d'un droit. *Tout-à-coup*, en prenant pour prétexte une publication dont le seul but était de prévenir les désordres qui auraient pu naître d'une grande affluence de citoyens, *le gouvernement a fait connaître sa résolution d'empêcher, par la force, tout rassemblement sur la voie publique*, et d'interdire, soit à la population, soit aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation projetée.

Cette tardive résolution du gouvernement ne permettait plus à l'opposition de changer le caractère de la démonstration; elle se trouvait donc placée dans l'alternative, ou de provoquer une collision entre les citoyens et la force publique, ou de renoncer à la protestation légale et pacifique qu'elle avait résolue. Dans cette situation, les membres de l'opposition, personnellement protégés par leur qualité de députés, ne pouvaient pas exposer volontairement les citoyens aux conséquences d'une lutte aussi funeste pour l'ordre que pour la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ces mesures. Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple.

En ajournant ainsi l'exercice d'un droit, l'opposition prend, envers le pays, l'engagement de faire prévaloir ce droit par toutes les voies constitutionnelles. Elle ne manquera pas à ce devoir; elle poursuivra, avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais, la lutte qu'elle a entrepris contre une *politique corruptrice, violente et anti-nationale*.

En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un grand acte de modération et d'humanité. Elle sait qu'il lui reste à accomplir un grand acte de fermeté et de justice.

En conséquence de la résolution prise par l'opposition, un acte d'accusation contre le ministère sera immédiatement proposé par un grand nombre de députés. La mise en accusation du ministère est conçue en ces termes :

Nous proposons de mettre le ministère en accusation comme coupable :

1° D'avoir trahi, au dehors, l'honneur et les intérêts de la France. (BON VALET);

2° D'avoir faussé les principes de la Constitution, violé les garanties de la liberté et attenté aux droits des citoyens. (NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE);

3° D'avoir, par une *corruption* systématique, tenté de substituer à la libre expression de l'opinion publique, les calculs de l'intérêt privé, et de pervertir ainsi le gouvernement représentatif. (LUY ET LE RÈGNE VIENDRONT SI FORT ROGNEUX);

4° D'avoir trafiqué, dans un intérêt ministériel, des fonctions publiques, ainsi que de tous les autres attributs et priviléges de pouvoir. (*Id.*);

5° D'avoir, dans le même intérêt, ruiné les finances de l'État, et compromis ainsi les forces et la grandeur nationales. (*Id.*);

6° D'avoir *violemment* dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, et dont l'exercice leur avait été garanti par la Charte, par les lois et par les précédents. (PAR VIOLENCE VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS.);

7° D'avoir enfin, par une politique ouvertement contre-révolutionnaire, remis en question toutes les conquêtes de nos deux révolutions, et jeté dans le pays une perturbation profonde. (AU RÈGNE SERONT FAITS PARTIAUX... NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE... DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION.. LE NEUF EMPIRE EN DÉSOLATION).

Viendra vexer les siens Chef d'Orléans.

Nostradamus a dit de L.-Philippe : LA PLUS GRAND PART LE VOUDRA SOUSTENIR (p. 26), vers qu'on doit entendre de la masse de la nation qui se rallia à son trône. Il est dit dans le même sens, ailleurs : LA MOINDRE PART DUBIEUSE A L'AISNÉ (p. 25). Peu restèrent fidèles à la branche aînée, et cette fidélité ne se manifesta que par des regrets. Eh bien ! Ce roi de qui il est dit : SEPT ANS SERA PHILIHP. FORTUNE PROSPÈRE..., ce roi, A LA PARFIN N'AURA QUE SON CONGIE. Il faut alors que ce CHEF D'ORLÉANS, qui n'est tombé qu'APRÈS DIX-SEPT ANS, ait profondément VEXÉ LES SIENS PAR AVARICE, PAR FORCE ET VIOLENCE.— CHEF D'ORLÉANS. De même qu'il n'y a qu'un HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS, de même, il n'y avait qu'une branche d'Orléans du vivant de Louis-Philippe, et ce roi en était le chef. Maintenant que cette branche a poussé bien des rameaux, un d'Orléans, autre que le chef de la famille (comte de Paris), pourrait devenir roi. — Nostradamus vivait sous un chef d'Orléans, car la maison d'Orléans-Valois était montée au trône, en la personne de Louis XII, son chef. Après Louis XII, était venu François Ier, puis Henri II. Cette maison allait s'éteindre, ainsi que Nostradamus l'avait dit à la reine-mère, par la mort sans postérité des trois frères rois : François II, Charles IX et Henri III. (de nombreux quatrains disent la triste destinée de cette famille) Il a donc fallu que le Prophète, qui annonçait l'arrivée au trône de la branche de Bourbon-Vendôme, en la personne d'Henri IV, connût qu'on créerait une nouvelle branche d'Orléans, et qu'un chef de cette nouvelle branche occuperait le trône. Un seul CHEF d'Orléans a régné, et il a renfermé, en sa personne et à un haut degré, tous les caractères du CHEF D'ORLÉANS du quatrain.

Près Saint Mermire assault et résistance.

SAINT MERMIRE. — Il n'y a pas de Saint de ce nom, mais il y a un Saint Merry, et une rue et un quartier de ce nom, dans Paris, qui sont célèbres par la guerre civile. Le

Digitized by Google

mot Saint-Mermire est le même que Saint-Merry dont il est l'anagramme ; car, dans Saint-Merri se trouvent toutes les lettres nécessaires pour former Saint-Mermire. Le Prophète a changé un peu le mot, comme il l'a fait au quatrain IX. 57. (p. 25), pour le mot DRUX *Dreux*, moins pour voiler sa pensée, que pour mettre son Traducteur sur la voie d'un de ses secrets. *Les anagrammes de Nostradamus forment un nouveau mot dont la signification cadre avec la prophétie.* RAPIS Paris, chose enlevée. MENDOSUS Vendosmus, Vendôme, esprit rusé. Il a voulu montrer aussi qu'il tient à employer des noms de lieux formés du grec : Tarasc, Salon, Agde, etc. A la place du mot Saint-Merry, le Prophète a donc mis l'anagramme de ce mot MERMIRE, qui rappelle le mot grec Μερμαιρω, songer avec inquiétude, être en peine, se tourmenter l'esprit. Μερμηρα inquiétude, recherche, curiosité inquiète (Lexique).—On va voir bientôt que ce mot convient bien au clos Saint-Merry, rendez-vous des insurgés dans toutes les guerres civiles.

Saint Merry d'Autun se renferma, dit Moréri, au faubourg du nord, à Paris, dans une cellule jointe à la chapelle de Saint-Pierre. Au lieu de l'ancienne église de Saint-Pierre, on a bâti depuis, sur son tombeau, une grande église qui porte son nom, et où l'on conserve ses reliques.

On lit dans Al. Dumas (I. 232) : « Ceux qui firent la révolution de 1830, furent les mêmes hommes qui, pour la même cause, deux ans plus tard, se firent tuer à Saint-Merry... » — Le même auteur, parlant à la mère de Louis-Napoléon des différents partis politiques, disait des républicains (II. 54) : « Mais il y en a d'autres, Madame, pour qui l'honneur de la France est chose sainte et à laquelle ils ne veulent pas que l'on touche ; pour qui la parole donnée est un engagement sacré, qu'ils ne peuvent souffrir de voir rompre, même de roi à peuple, dont la vaste et noble fraternité s'étend à tout pays qui souffre et à toute nation qui se réveille ; *ils ont été verser leur sang en Belgique, en Italie et en Pologne, et sont revenus se faire tuer ou prendre au cloître Saint-Merry* ; ceux-là, Madame, ce sont les puritains et les martyrs... » 22 Février 1848... Les hommes du peuple comprennent qu'ils sont encore trop peu nombreux pour organiser la résistance dans les rues larges et ouvertes ; ils se retirent vers le centre de la ville, en enfonçant les deux magasins de Lepage et Devismes, puis ils vont s'engouffrer dans les rues tortueuses des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, où ils retrouveront le cloître Saint-Merry et la rue Transnonain, de tragique mémoire. Les barricades élevées ont été aussitôt détruites ; elles ont eu la durée de ces premières vagues qui annoncent la tempête. La tempête est dans l'air, on la sent venir. (II. 229).

Le 3 décembre 1851, dit M. Guy, des tentatives avaient lieu au cloître Saint-Merry (345), etc., etc.

« Cependant, le gouvernement, dit Lamartine (*Révol. de 1848*, 64-70), dans la prévoyance des évènements qui pouvaient surgir d'une telle agitation et d'une telle tension des esprits, avait réuni des forces considérables dans Paris et autour de Paris ; on les évaluait à 50,000 hommes. L'artillerie de Vincennes devait se porter, au premier appel, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Des dispositions, longtemps et habilement étudiées depuis 1830, avaient assigné, en cas de soulèvement, des postes stratégiques aux différents corps dans les différents quartiers. Toute l'émeute, interceptée par ces postes, devait être divisée en tronçons incapables de se rejoindre. Le fort du Mont-Valérien devait être occupé par une garnison nombreuse, à cheval sur la route de Paris et de Saint-Cloud. Trente-sept bataillons d'infanterie, un bataillon de chasseurs d'Orléans, trois compagnies du génie, vingt escadrons, quatre mille hommes de garde municipale et de vétérans, cinq batteries d'artillerie formaient la garnison de la capitale. La nuit fut muette, comme une ville qui réfléchit avant d'agir. La matinée n'annonçait point un jour sinistre. Il n'y avait ni armes sous les habits, ni colère sur les visages. Seulement, des foules curieuses et inoffensives grossissaient sur les boulevards et descendaient des faubourgs élevés de Paris. Elles semblaient plutôt *observer* que *méditer* quelque chose. L'évènement parut naître de la *curiosité* (Μερμηρα) qui l'attendait. La jeunesse des Écoles, avant-garde de toutes les révolutions, se réunit par groupes dans les quartiers, et s'animant, par le nombre, descendit, en chantant la *Marseillaise*, sur la place de la Madeleine. A ce chant, le peuple électrisé répond..... On n'entendait ni cris, ni un coup de feu. La nuit tomba sans que le sang eût coulé ; elle fut muette comme le jour ; *inquiète comme la veille d'un évènement*. Cependant la nouvelle d'un changement probable de ministère qui détendait la situation, rassurait les citoyens... Les troupes bivouaquaient sur la place et dans les rues... Quelques bancs et quelques chaises des Champs-Elysées, incendiés par les enfants, éclairaient l'horizon d'une illumination de désordre. *Le gouvernement était maître partout du pavé de Paris, excepté dans l'espèce de citadelle fortifiée par la nature des constructions, et la tortuosité étroite des rues du cloître de Saint-Merry, centre de Paris.* Là, quelques républicains infatigables et intrépides qui épiaient tout et ne désespéraient de rien, s'étaient concentrés, soit par tactique préconçue, soit par la spontanéité des mêmes instincts révolutionnaires. Leurs chefs mêmes désapprouvaient leur obstination et leur témérité. On en évalue le nombre à 4 ou 500 tout au plus. Les barricades, à peine élevées, étaient abandonnées. Les troupes n'avaient que des pierres à combattre. C'était une bataille silencieuse dont on sentait le progrès, sans en entendre le bruit. La garde nationale, appelée par un tardif rappel, se réunissait légion par légion. Elle restait neutre et se bornait à s'interposer entre les troupes et le peuple, en demandant à haute voix, le renvoi des ministres et la Réforme. Elle servait ainsi de bouclier à la révolution. Tel était, le 24 février, au lever du jour, l'état de Paris.... On entendait, dans le lointain, du côté de l'Hôtel-de-Ville et dans les labyrinthes profonds et tortueux des rues adjacentes, quelques feux de peloton qui paraissaient se ralentir et s'éteindre, à mesure que la journée s'avançait. Le peuple était peu nombreux dans les rues. Il semblait laisser combattre, pour lui, l'esprit invisible de la révolution, et le petit nombre de combattants obstinés qui mouraient pour elle au cœur de Paris. On eût dit qu'entre ces masses du peuple et ce groupe de républicains, il y avait un secret mot d'ordre, une intelligence muette qui disait aux uns : RÉSISTEZ *encore quelques heures*, et aux autres : Vous n'avez pas besoin de vous mêler à la lutte et de verser le sang français ; le génie de la révolution combat pour tous ; la Monarchie est sur sa pente, il suffit de la pousser ; avant

Digitized by Google

que le soleil se couche, la République aura triomphé... »

Les Républicains ont été *assaillis* dans le clos Saint-Merry, et ils ont *résisté*. Toute la révolution de 1848 a été renfermée dans ces mots : PRÈS SAINT-MERMIRE ASSAULT ET RÉSISTANCE.

Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

La dernière moitié de ce vers fait voir qu'il faut l'entendre tout entier au figuré : Sa vie politique déjà achevée ; on dira encore qu'il se repose en la force armée qui protége son palais.

DORT LÉANS. — *Léans*, lienz : là dedans, en ce lieu, en cet endroit, *illic intus*. (*Glossaire de la langue romane*). — Al. Dumas termine ainsi le relevé qu'il fait des forces dont pouvait disposer, à Paris, L.-Philippe, contre l'insurrection... : Tous les corps-de-garde étaient fortifiés, des créneaux ménagés dans les épaisseurs des murs et recouverts de plâtre, avaient été mis à jour. Les ministres pouvaient donc être rassurés ; la royauté pouvait donc dormir tranquille. La branche aînée, disait-on, est tombée par surprise ; les Bourbons de la branche cadette ont vu venir l'émeute de plus loin, l'émeute les trouvera préparés (II. 224). — 23 Février... Le roi est debout dans l'embrasure d'une fenêtre avec M. Molé. *Il semble être étranger à ce qui se passe*. Le terrible enseignement qui a ébranlé toutes les convictions et même tous les intérêts, a passé près de lui sans l'éclairer un seul instant. Il discute la formation d'un nouveau ministère avec M. Molé, mais comme il est convaincu que sa politique est irréprochable, il veut bien sacrifier les instruments de sa politique, mais non pas sa politique elle-même. *C'est une promenade d'étudiants*, dit-il, *et voilà tout*. C'est inutilement que M. Molé veut lui faire comprendre que, cette fois, c'est bien un duel entre le peuple et la royauté. Il n'obtient aucune concession et se retire sans avoir rien décidé, et reverra le roi dans la soirée. (234). 24 février. — On entend des Tuileries (TENTE) le double tocsin qui appelle le peuple aux armes et Dieu au secours du peuple. A une heure du matin, le roi a demandé, pour la troisième fois, M. Molé. M. Molé n'a pas reparu. M. Guizot seul était fidèle à ce poste, dont le roi ne peut se décider à le renvoyer, et dont il ne peut se décider à sortir. — *Ces deux hommes, qui roulent vers l'abîme commun que chacun a creusé à l'autre, se font encore illusion*, tant les murailles des palais royaux sont épaisses, tant les portes en sont bien gardées contre la vérité. (239). MM. Thiers et Odillon-Barrot ont formé un nouveau ministère : M. Thiers, qui croyait à sa popularité et à celle de M. Odillon-Barrot, ne *douta point* qu'en voyant, le lendemain matin, sur tous les murs, son nom et celui de son collègue, les Parisiens ne jetassent leurs armes pour battre des mains Il se retira chez lui, attendant le jour en toute sécurité. M. Guizot rentra derrière M. Thiers ; il était resté aux Tuileries, le roi l'attendait dans son cabinet. On assure que ces deux hommes, dont la prévoyance, disait-on, était si grande, restèrent encore une heure ensemble, sans remords du passé, sans *prévision de l'avenir*. Le poète latin l'a dit : Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre. Et cependant, on pourrait leur apprendre ce qui se passe dans Paris. Cette fois, la nuit est venue et s'écoule sans que la ville se soit endormie complètement. La *résistance* veille, elle organise le combat pour le lendemain. Nous avons tous vu cette nuit étrange, où il semblait qu'un tremblement universel agitât les pavés, où une armée de travailleurs silencieux dressait un réseau de barricades, où le peuple, cet admirable stratégiste, prenait ses dispositions. *C'étaient les Tuileries qui étaient cernées à leur tour* ; l'attaque, comme un serpent aux mille têtes et au corps gigantesque, avait enveloppé le château royal. Dès le matin, chacune de ces têtes soufflait le feu. (241). A sept heures du matin, M. Thiers est rentré aux Tuileries ; il a réuni MM. Duvergier de Hauranne, Crémieux, Lasteyrie, de Rémusat, de Beaumont et Lamoricière. C'est un ministère, à peu de chose près. La nouvelle que M. Bugeaud était nommé commandant de la place, a produit un si terrible effet, que la première demande de M. Thiers est sa révocation. Le roi révoque. Vers neuf heures, on entend une grande rumeur dans la *cour même du château* ; les surveillants s'appellent, prennent leurs fusils et se précipitent par le guichet. Trois ou quatre coups de fusil viennent de partir de la maison située au coin de la rue de Rivoli et de la rue de l'Echelle. L'avant-garde du peuple est déjà là. Madame la duchesse d'Orléans fait fermer celles des fenêtres de son appartement qui donnent sur la rue de Rivoli. Elle se retire chez le roi, en ordonnant d'habiller ses enfants et de les conduire chez la reine. Un instant après, les surveillants rentrent avec deux prisonniers. La *cour du château* est gardée par trois mille hommes de troupes à peu près, et par six pièces de canon en batterie. *A dix heures et demie, on se rassemble, pour déjeûner comme d'habitude, dans la galerie de Diane. On attend un instant le roi, qui arrive en souriant. Qu'a-t-il à craindre maintenant que le bouclier de l'opposition le couvre?* Il se met à table, et chacun s'assied. A peine a-t-on commencé de déjeûner, qu'une porte s'ouvre et qu'on voit apparaître, au mépris de toute étiquette, sans être annoncés, MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne. Ils sont conduits par M. de Laubessein, officier d'ordonnance ; les deux ministres ne sont pas pâles, ils sont livides. Ils demandent M. le duc de Montpensier. M. le duc de Montpensier se lève, en faisant signe de la main au roi et à la reine de se tranquilliser, mais le signe est insuffisant ; tout le monde est debout, et le roi et la reine, en même temps que le jeune prince, s'avancent vers les deux ministres. — Sire, dit M. de Rémusat, votre Majesté ne sait donc pas ce qui se passe? — Que se passe-t-il ? demande le roi. — Mais ici, sur la place de la Concorde, à trois cents pas de votre Majesté, les dragons rendent leurs sabres et les soldats leurs fusils. — Impossible! s'écrie le roi (242)... »

A une heure et demie, L.-Philippe, réveillé enfin, fuyait, après avoir mis fin à sa vie politique par une abdication signée dans son palais des Tuileries, abandonné aussitôt au peuple vainqueur.

MORT DANS SA TENTE. — Nostradamus emploie fréquemment au figuré les mots : MORT, TUÉ, etc., TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE, II. 9. Le mot DÉCIDE, du quatrain suivant, va faire voir que le CHEF D'ORLÉANS devait tomber dans la lutte et non mourir. Lamartine a dit de L.-Philippe (*Révolution de 1848*, I. 6.) : « *Vivant*, je ne l'ai point flatté, je me suis tenu à distance respectueuse de son règne et de ses faveurs, exilé et *mort* pour l'empire je ne l'offenserai pas. »

Digitized by Google

Napoléon Ier, contraint d'abdiquer, dit dans sa proclamation au peuple français : « Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, *empereur des Français*. » Et dans sa lettre au prince régent : « ..... J'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique... »

Nostradamus a dit de Charles X, immobile au milieu des évènements qui sapent son trône : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC, X. 92.

XXXIII.

Par le décide de deux choses bastards,
Neveu du sang occupera le règne,
Dedans Lectoyre seront les coups de dards,
Neveu par peur pliera l'enseigne.

VIII. 43.

Par la chute de deux gouvernements de fait et non de droit, gouvernement du chef d'ORLÉANS et du JEUNE OGMION, successeur de PHILIPP., gouvernements non soumis à l'acceptation du peuple, le NEVEU, fils d'un frère de Napoléon Ier, occupera le règne avec un pouvoir absolu... — Le mot LECTORE se trouve dans quatre quatrains pour *Lectoure*, ville du Midi de la France. — PLIER L'ENSEIGNE, se dit d'une armée qui ne doit plus combattre. Le neveu, EMPEREUR PACIFIQUE, a déjà une fois arrêté la guerre de peur d'être débordé par la Révolution.

Par le décide de deux choses bastards.

DÉCIDE. — Ce mot, évidemment latin, vient de *decido*, au figuré tomber, déchoir, dépérir, mourir, périr (Wailly). CHOSES BASTARDS (locution latine). *Chose*, tout ce qui est. Le mot chose se sous-entend très-souvent, en latin, par l'adj. neutre (Wailly). On a déjà eu occasion de dire que le mot BASTARD, qui se trouve dans huit quatrains, a été interprété six fois de gouvernement de fait et non de droit de naissance. On a vu, p. 23, que le Prophète appelle Philippe au trône : BASTARD ; et les historiens sa monarchie : *monarchie bâtarde*.

M. de Montalembert adressa au journal l'*Univers*, après le 2 Décembre, une lettre où on lisait :

L'histoire dira comment la France entière, après l'ignoble surprise du 24 février a reconnu l'autorité des hommes de l'Hôtel-de-Ville, parce qu'ils offraient une chance d'échapper à l'abîme qu'eux-mêmes venaient de creuser.

A la royauté de Juillet a succédé un gouvernement provisoire. Quel était le devoir de ce gouvernement? dit M. Guy, 132. C'était le même que celui qu'avait eu à remplir, dix-huit ans auparavant, la révolution de Juillet. Il fallait convoquer la nation entière, l'appeler à choisir elle-même son chef, et à dire quelle était la forme politique qu'elle voulait... Il s'arrogea le droit de proclamer la République ; il convoqua en même temps une Assemblée Constituante, mais en lui refusant d'avance les pouvoirs nécessaires pour toucher à son arche sainte, pour changer la forme du nouveau gouvernement. *C'était, évidemment, un acte d'usurpation sur la volonté nationale*, acte qui s'abritait derrière ce motif banal de salut public, que les gouvernements invoquent toujours quand ils n'ont rien de mieux à dire.

Le 4 Novembre 1851, Louis-Napoléon, demandant à l'Assemblée Nationale le rétablissement du suffrage universel, dit :

Quand le suffrage universel a relevé l'édifice social, par cela même qu'il substituait un droit à un fait révolutionnaire, est-il sage d'en restreindre plus longtemps la base? Enfin, je me suis demandé si, lorsque des pouvoirs nouveaux viendront présider aux destinées du pays, ce n'était pas d'avance compromettre leur stabilité, que de laisser un prétexte de discuter leur origine et de méconnaître leur légitimité... (288).

Neveu du sang occupera le règne.

On remarquera la précision que renferme cette expression : NEVEU DU SANG. Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur des Français, est fils de Louis-Bonaparte, roi de Hollande, et de Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine; les enfants des trois sœurs de Napoléon Ier ne peuvent être dits NEVEUX DU SANG. Les États où les femmes règnent n'ont pas la prétention de conserver le même sang royal.

Nostradamus a désigné plusieurs fois Napoléon III par le mot NEVEU. — Napoléon III est le neveu par excellence qui ait encore été porté au trône de France; et son seul titre, aux yeux de la grande masse de la nation, a été d'être héritier de son oncle, et ce prince lui-même reconnaît, en se présentant aux suffrages du peuple, que son titre de NEVEU renferme tous ses droits.

Manifeste électoral de Louis-Napoléon (1848).

A mes concitoyens :

Pour me rappeler de l'exil, vous m'avez nommé représentant du peuple; à la veille d'élire le premier magistrat de la République, *mon nom* se présente à vous comme symbole d'ordre et de sécurité. Ces témoignages d'une confiance si honorable s'adressent, je le sais, bien plus à ce *nom* qu'à moi-même, qui n'ai rien fait encore pour mon pays; mais, plus la mémoire de l'Empereur me protége et inspire vos suffrages, plus je me sens obligé de vous faire connaître mes sentiments et mes principes...

Ferdinand Barrot, en réponse à certains articles du *Siècle*, publie ceci :

Il y a des temps où il ne suffit pas, pour gouverner, du dévouement à ses devoirs, du sens pratique des affaires, d'un coup-d œil sûr en politique et d'une volonté persévérante; où il faut, avant tout, être désigné aux peuples par la foi qui surgit, la foi qui, en venant à vous, vous donne la force, rallie les esprits, et assure l'avenir. Cette foi, d'où sort-elle? Elle sort presque toujours des pressentiments qui s'éveillent dans les cœurs, de ces courants invisibles, insaisissables, dans lesquels un jour les idées et les sympathies se sentent entraînées. Ce sont les instincts de l'humanité qui la révèlent, elle ne se décide pas par la logique rigoureuse; elle éclate inopinément, elle s'attache à un nom.

Un nom! dit-on; faire d'un nom un titre aux suffrages du pays! n'invoquer qu'un tel titre, quelle insolence! C'est trop de colère vraiment, et l'indignation manque de sens. Pourquoi méconnaître l'influence du nom? Et comment guérir l'esprit humain de cette faiblesse? Tant qu'un fils s'appellera du nom de son père, tant qu'un frère s'appellera du même nom que son frère, résignez-vous à se voir perpétuer l'héritage des

Digitized by Google

sympathies et des répulsions. Le nom n'est pas une illusion, c'est une présomption de nature : le nom, ce sont les traditions de la famille, les exemples et les préceptes du foyer.

C'est cette présomption qui fait de Louis-Napoléon Bonaparte un candidat sérieux à la présidence...

OCCUPERA LE RÈGNE. — Le neveu de l'Empereur, salué lui-même Empereur par les Corps constitués, qui lui présentent, au 2 Décembre, le vote du peuple, répond :

Messieurs,

Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse. Il est, vous venez de le déclarer, le résultat légal de la volonté de tout un peuple, qui consolide, au milieu du calme, ce qu'il avait fondé au milieu des agitations...

Je prends dès aujourd'hui, avec la couronne, le nom de Napoléon III.

Mon règne ne date pas de 1815; il date de ce moment même, où vous venez de me faire connaître les suffrages de la nation.

« Tout était donc fini, ajoute M. Guy, la République était *morte*, et non pas, remarquons-le bien, de la main du Prince, elle était *morte* sous les coups du vote universel qu'elle avait mis au monde; le fils avait tué la mère (639).

Cette phrase fait bien voir que ces expressions : MORT DANS SA TENTE, DÉCIDE, PORTÉE NEUFVE, JEUNE OGMION, sont, comme dit Nostradamus, de NATURELLE FACTION.

RÈGNE. — Il est dit de L.-Philippe : UN DUBIEUX NE VIENDRA LOING DU RÈGNE... UN CAPITOLE NE VOUDRA POINT QU'IL RÈGNE, p. 26; et ce prince, en effet, a dû partager le pouvoir avec la natton. Mais la nation s'étant démise de tous ses pouvoirs en accordant au NEVEU de faire une Constitution comme bon lui semblerait, le prophète a pu dire avec vérité, que le NEVEU aura le règne, tout le règne.

M. de Persigny, ministre de l'intérieur, dit dans sa circulaire du 29 janvier, aux Préfets :

Aujourd'hui que le peuple tout entier a donné ses pouvoirs au NEVEU de l'Empereur; aujourd'hui qu'il a constitué de ses mains un gouvernement puissant dont l'autorité légitime impose à tous les partis le respect et l'obéissance, rien ne doit plus s'opposer à ce que les généreuses intentions du chef de l'État soient promptement réalisées....

Dedans Lectoyre seront les coups de dards.

Ces deux vers appartiennent à l'avenir On a vu que le Prophète rapproche dans un même quatrain des événements fort distants les uns des autres de la vie d'un personnage. Ainsi, dans ce quatrain : CELUI QUI AURA TANT D'HONNEUR ET CARESSE A SON ENTRÉE DE LA GAULE BELGIQUE (1831), UN TEMPS APRÈS FERA TANT DE RUDESSE (1842), p. 18. Ceci se comprend, le Prophète cherche dans la vie tout entière ce qui est le plus propre à caractériser celui qui fait l'objet de sa prophétie. Il peut se faire que les premiers vers d'un quatrain parlent du début d'un règne, et les derniers de la fin. Si ces quatre vers s'interprètent un jour, comme je le crois, de Napoléon III, les deux premiers auront parlé du début de son règne; les deux derniers, d'un évènement arrivé au moins huit ans après son arrivée au pouvoir.

Neveu du sang occupera le règne.

Le Prophète a désigné Napoléon III par ces mots : NEVEU DU SANG, après avoir raconté la vie de Napoléon Ier, ou de l'oncle, en plus de soixante quatrains et en sa lettre prophétique. Quelle vie était plus propre que celle de Napoléon Ier à faire l'objet d'une prophétie? Chacun de ses détails est extraordinaire; tous sont grandement historiques. Le peuple en garde un souvenir encore fidèle au moment où l'interprétation des quatrains est donnée Si donc aucune vie n'était plus propre à faire l'objet d'une prophétie, aucune ne pouvait mieux, en même temps, convaincre le peuple de la mission divine de Nostradamus, et lui faire ajouter foi à ce que ce Prophète annonce encore pour l'avenir.

Si un seul fait doit plus que tous les autres réunis entraîner, à un moment donné, la conviction du peuple, je ne doute pas que le Prophète ne l'ait raconté de la manière la plus claire, en spécifiant les lieux et les circonstances.

Chaque expression renfermée dans les quatrains est étudiée, pesée avec soin; celle-ci : NEVEU DU SANG, en fournit une preuve.

XXXIV.

Le procrée nature d'Ogmion,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au myhom,
Doit à Navarre fort de PAV, prosterner.

VIII 44.

Homme providentiel, héritier de l'Ogmion de 1848, sept ans après avoir été Empereur, il adoptera une nouvelle ligne de conduite. Il sera l'allié et l'ami d'un roi descendant d'une des plus vieilles maisons princières et d'un homme sans naissance, fils de ses œuvres et chef du mouvement italien. — L'avenir donnera l'explication du dernier vers.

Le procrée nature d'Ogmion.

PROCRÉE. — Ce mot qui se trouve dans deux autres quatrains signifie *créer pour*. On l'interprète d'une mission divine confiée à une personne prise en dehors de l'ordre commun. Chose remarquable! tous ces personnages ont connu leur mission et n'ont pas laissé ignorer à leurs contemporains dans quel but Dieu les avait élevés si haut. Napoléon Ier s'appelait, dit M. Guy (40), la *Révolution fait homme;* il disait : Je suis *le Peuple empereur*. Il écrivit au au roi d'Angleterre : « Monsieur mon frère, appelé au trône de France par la *Providence...* » et il dit en prenant la couronne de fer : « *Dieu me l'a donnée, gare à qui y touchera!* »

Al. Dumas dit à la mère de Louis-Napoléon (11-55) : « Napoléon est un de ces hommes élus dès le commencement des temps et qui ont reçu de Dieu une *mission* providentielle. Ces hommes, Madame, on les juge, non point selon la volonté humaine qui les a fait agir, mais selon la sagesse divine qui les a inspirés; non pas selon l'œuvre qu'ils ont faite, mais selon le résultat qu'elle a produit. Quand leur *mission* est accomplie, Dieu les rappelle; ils croient mourir, ils vont rendre compte. »

« C'est une vie d'épreuves et de combats, une vie riche d'émotions, pleine de péripéties variées, que nous entreprenons d'écrire, dit M. Guy : Exil, captivité! dangers de

Digitized by Google

toutes sortes, telle a été la route par où Louis-Napoléon est parvenu au gouvernement de la France. Son oncle commença par les Tuileries, d'où il partit pour Sainte-Hélène, il a commencé, lui, par le château de Ham, pour finir par les Tuileries.... il sentait qu'il était seul l'homme de l'avenir, l'instrument de la providence, *prédestiné* à l'accomplissement d'une œuvre glorieusement commencée par l'Empereur, mais depuis lors fatalement interrompue. »

Le 9 Juin 1849, Louis-Napoléon envoyait à l'assemblée un message que se terminait ainsi :

.... J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la Constitution tous les hommes dévoués au salut du pays. Je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer, sur ma conscience pour me conduire... Sur la protection de Dieu pour accomplir ma *mission* (210).

Réélu pour 10 ans à la présidence de la République, il répondit à la commission consultative :

... Je comprends toute la grandeur de ma *mission* nouvelle, je ne m'abuse pas sur ses graves difficultés... Enfin avec cette protection que demain je prierai solennellement le ciel de m'accorder encore, j'espère me montrer digne de la confiance que le peuple continue de mettre en moi (395).

Le 29 Mars 1852, il dit aux grands corps de l'État :

« ... La providence qui jusqu'ici a si visiblement béni mes efforts ne voudra pas laisser son œuvre inachevée. Elle nous animera tous de ses inspirations et nous donnera le courage et la force nécessaire pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe » (514).

Le 25 Novembre 1852, après le vote connu de la France pour le rétablissement de l'Empire, il dit aux députés dans un message :

... Le succès n'enfle jamais d'orgueil l'âme de ceux qui ne voient dans leur élévation nouvelle qu'un devoir plus grand imposé par le peuple, qu'une *mission* plus élevée confiée par la providence (634).

PROCRÉER, engendrer, *procreare* ou *gignere* (Wailly).

NATURE, partie naturelle de l'animal. *Natura, æ.* Cic. *naturalia, ium,* Colum., *courant* (Joubert). Ces mots PROCRÉER NATURE D'OGMION ne peuvent signifier que ceci : Le procrée issu de l'Ogmion, celui que l'Ogmion a engendré. Or on a vu que le jeune Ogmion devait renverser celui dont il est dit : SEPT ANS SERA PHILIPP FORTUNE PROSPÈRE (voir p.57). Cet Ogmion après quatre ans (1852) donne naissance au gouvernement du NEVEU DU SANG. Louis-Napoléon succède aux DEUX CHOSES BASTARDS du gouvernement du CHEF D'ORLÉANS et du JEUNE OGMION. Quelle force, on conviendra, ce mot OGMION donne à ces quatrains qu'il adapte les uns aux autres !

De sept à neuf du chemin destorner.

Le Prophète ne regarde le NEVEU DU SANG AU RÈGNE qu'après la chute de la République de 1848 ; et le prince lui-même a dit le 2 Décembre 1852 :

« .... Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui... Mon règne ne date pas de 1815, il date de ce moment même, où vous venez de me faire connaître les suffrages de la nation.»

Sept ans après ce 2 Décembre 1852, soit à partir du 2 Décembre 1859, si ce n'est à partir du 2 Décembre 1858 commencement de la septième année de l'Empire, l'Empereur adopte une nouvelle ligne de conduite. Pie IX disait le 1er Janvier 1860, au général Goyon commandant des troupes françaises à Rome :

En nous prosternant aux pieds de ce Dieu qui fut, est et sera dans l'éternité, nous le prions dans l'humilité de notre cœur de faire descendre abondamment ses grâces et ses lumières sur le chef auguste de cette armée et de cette nation, afin qu'éclairé de ces lumières il puisse *marcher sûrement dans sa route difficile*, et reconnaître encore la fausseté de certains principes qui ont été produits ces jours derniers dans un opuscule qu'on peut appeler un monument insigne d'hypocrisie et un tissu ignoble de contradiction. Nous espérons qu'à l'aide de de ces lumières, disons plus, nous sommes persuadé qu'avec l'aide de ces lumières il condamnera les principes contenus dans cet opuscule. Nous en sommes d'autant plus convaincu que nous possédons quelques pièces qu'il y a quelques temps que sa Majesté eut la bonté de nous faire parvenir et qui sont une véritable condamnation de ces principes.

Le 16 du même mois, on lisait dans *La Gironde :*

L'Empereur des Français, dit le Times, *a pris le chemin qui le réconciliera avec les libéraux et les penseurs* qui avaient observé sa politique récente avec anxiété et regrets. Napoléon est résolu à montrer au monde qu'il n'a pas fait la guerre seulement pour la gloire, mais pour donner la liberté à l'Italie. L'entente de la France et de l'Angleterre amènera la solution des questions pendantes.

A Roy de longue et amy au myhon.

On le remarquera souvent, Nostradamus rapproche l'effet de la cause. Ce qui montre le changement survenu, après sept ans, dans la conduite du PROCRÉE NATURE D'OGMION, c'est le concours qu'il donne aux chefs du mouvement italien. — Ces deux chefs sont merveilleusement définis dans ce vers, par une antithèse. Le PROCRÉE est AMY A ROY DE LONGUE ET AMY AU MYHOM. MY est pour *moitié* a MY-CHEMIN II. 21. LES DEUX PUISNAYS DE COUPS MY ESTOURDIS IX. 40. QUAND LE POURCEAU DEMY-HOMME ON VERRA BRUIT CHANT, BATAILLE AU CIEL BATTRE APPERCEU ET BESTES BRUTES A PARLER ON ORRA I. 64. HOM est bien pour *homme.* On lit dans le roman de Rou : *N'ia riche hom ne baron, qui n'ait lès lui son gonfanon.* (*Mag. Pitt.* 1844-316), et dans le Roman de la Rose. *L'Eure soit ore la maudite que povres homs fut conceus* ! *Id.* 1846. 208. Garibaldi, né à Nice, le 4 juillet 1807, d'une famille de marins, a été longtemps marin. Dans une proclamation, qu'il a adressé aux Italiens, à la fin du mois de novembre 1859, on lit ces mots :

La misérable et astucieuse *(volpina)* politique qui, pour le moment, trouble la marche majestueuse de nos affaires...

Le seul mot italien que les journaux m'aient montré depuis longtemps, est ce mot *volpina*, et ce mot se trouve dans une proclamation de Garibaldi, pour désigner les tiraillements du mouvement révolutionnaire italien ; mouvement que Nostradamus a nommé *vapin.* (Voir les quatrains V. 20, 21, 22, 23.) VAPIN est le même mot que *volpina.* De *bonus* on a fait *bon* ; de *malum, mal* ; de *vilis, vil* ; de *corpus, corps,* etc. Pour former le motfrançais, on retranche la dernière syllabe du mot latin. De *volpina,* on a fait *volpin.* On a vu au mot AULBERGE, p. 14, que *l* se perd dans le corps du mot. *Ultra, oultre, outre.* L'*o* italien a le son de l'*a, Madone, Madame.*— *Volpina* a fait *volpin,* puis *vopin*, enfin VAPIN : mot qui conserve un très-grand rapport avec le mot racine. *Vappa, vaurien, homme de néant.* (Wailly).

Digitized by Google

Les armées alliées étaient commandées par Napoléon III, Victor-Emmanuel et Garibaldi. L'Empereur a acquis un si grand ascendant sur ce dernier, qu'il a pu le nommer, dans sa lettre au Pape, du 31 décembre 1859, comme ayant dû donner sa démission :

« Mes efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'insurrection de s'étendre, et la démission de Garibaldi a préservé les Marches d'Ancône d'une invasion certaine. »

On lit dans le journal *la Gironde*, du 21 novembre 1859 :

« Garibaldi, dont on racontait hier la démission et la retraite dans l'île de Sardaigne, est arrivé inopinément à Paris hier matin, et il loge à l'hôtel de Bade, sur le boulevard des Italiens... Quel est le but de ce voyage, et de cette entrevue que Garibaldi sollicite de l'Empereur? Tout le monde se le demande et personne ne le sait. Le fait est surprenant, inattendu. On se livre à des conjectures : on suppose que le général est ici pour rendre compte à l'Empereur de ce qu'il sait, de ce qu'il a vu et de ce qu'il compte faire; on suppose encore qu'il est venu chargé d'une mission secrète du roi de Sardaigne; d'autres prétendent que l'Empereur l'a appelé et qu'il a désiré l'entretenir sur ses projets en Italie, et lui demander loyalement son appui pour les faire réussir. Je vous fais grâce des autres hypothèses... »

A ROY DE LONGUE. — Que peut signifier cette alliance de mots? — Nostradamus dit, au quatrain qui suit immédiatement celui-ci : LONG PUYSNAY. Il a dit du VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS : SON SANG ANTIQUE DE LONGUE MAIN TISSU. — Il dit ailleurs : DE SON SANG PORTANT LONG NOM. — On a vu, dans un quatrain sur Louis-Philippe, le mot LONG placé à la suite du mot ROUGE, comme ici le mot LONGUE, en présence du mot MY-HOM. Le style figuré du Prophète, sa manière si souvent observée de procéder par antithèse, la marche de ce quatrain et plus que tout cela le fait dont nous sommes témoins, donnent à cette alliance de mots cette valeur : *Roi d'une longue race.* La maison de Savoie est la plus ancienne des maisons souveraines de l'Europe, après celle de France.— « La Savoie, dit Feller, sur la fin du X^e^ siècle, passa aux princes qui la possèdent encore. Berthold, dont les ancêtres tiraient leur origine des princes saxons, et avaient rendu de grands services aux empereurs, fut fait comte de Maurienne, par Othon III, l'an 998. » — La loi salique est en vigueur en Savoie comme en France, et les filles n'héritent point de la souveraineté. On lit dans Moréri (*Savoye*), que des auteurs ont fait descendre Berthold de Hugues-Capet.

On lit dans le journal *la Gironde*, du 28 mars 1860 :

« La cession de la Savoie... atteste que le représentant de la vieille maison de Savoie est irrévocablement italianisé, puisque, pour s'associer plus intimement aux destinées de l'unité italienne, il n'a pas reculé devant l'abandon du patrimoine héréditaire de sa famille. »

Le mouvement italien doit avoir la plus grande importance pour les affaires de l'Europe, et pour l'Eglise en particulier. Nostradamus lui consacre une partie notable de ses quatrains, et déjà on a vu que LES NOIRS DU TEMPLE DU LIEU DE NÉGRISILVE, ou les souverains français, dont le domaine privé est à Arenenberg, près de la Forêt-Noire, FERONT AULBERGE ET FEU DE LOMBARDIE, feront la guerre en Lombardie et occuperont ce pays.

De sept à neuf, du chemin destorner.

Ce vers rappelle ces mots de la lettre à Henri II, au sujet du même empereur, monté au trône après la chute du GROS MASTIN : LE PEUPLE LE FAISANT ALLER DROIT.

Louis-Napoléon écrivit de Londres, le 11 juin 1848 :

« Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurai les remplir. »

Le 26 septembre (1848), il dit à l'Assemblée :

« Longtemps, Messieurs, je n'ai pu consacrer à mon pays que les méditations de l'exil et de la captivité. Aujourd'hui, la *carrière* où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi dans vos rangs, chers collègues, avec le sentiment d'affectueuse sympathie qui m'anime moi-même. Ma conduite, vous ne devez pas en douter, sera toujours inspirée par un dévouement respectueux à la loi, elle prouvera à tous ceux qui ont tenté de me noircir, que nul plus que moi n'est dévoué à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la République. »

Le 26 octobre de la même année, il dit :

« Citoyens représentants, on veut, je le sais, semer mon *chemin* d'écueils et d'embûches. Je n'y tomberai pas : je suivrai la *voie* que je me suis tracée, sans m'inquiéter, sans m'irriter. »

Dans son message du 12 novembre 1850 il dit :

« ..... Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de la Constitution. Ce vœu ne s'adresse qu'au pouvoir législatif. Quant à moi, élu du peuple, ne relevant que de lui, je me conformerai toujours à ses volontés légalement exprimées. »

En septembre 1852, il dit au conseil général de la Nièvre, qui émettait le vœu du rétablissement de l'Empire :

« Lorsqu'il s'agit de l'intérêt général, je m'efforce toujours de devancer l'opinion publique; mais je la suis, lorsqu'il s'agit d'un intérêt qui peut sembler personnel. »

Le 1^er^ décembre 1852, le prince dit aux corps venus pour le saluer Empereur :

« Messieurs,

« Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse. Il est, vous venez de le déclarer, le résultat légal de la volonté de tout un peuple, qui consolide, au milieu du calme, ce qu'il avait fondé au sein des agitations. Je suis pénétré de reconnaissance envers la nation qui, trois fois en quatre années, m'a soutenu de ses suffrages, et chaque fois n'a augmenté sa majorité, que pour accroître mon pouvoir. Mais plus le pouvoir gagne en étendue et en force vitale, plus il a besoin d'hommes éclairés comme ceux qui m'entourent chaque jour, d'hommes indépendants, comme ceux auxquels je m'adresse, pour m'aider de leurs conseils, pour ramener mon autorité dans de justes limites, si elle pouvait s'en écarter jamais... »

Corps législatif. — Compte-rendu de la séance du jeudi 12 avril 1860 :

M. Granier de Cassagnac a la parole.... L'honorable vicomte Lemercier a accusé le gouvernement de s'être départi, envers le Saint-Siége, des anciennes et constantes traditions de la France, comme aussi de ses premières et propres traditions.... L'honorable M. Lemercier a dit que la France avait eu deux politiques : l'une bonne, en 1849; l'autre mauvaise, en 1860; la politique de Rome et la politique de Bologne. L'orateur affirme que la France n'a et ne peut avoir envers le Saint-Siége qu'une seule et même politique; une politique de respect et de dévouement. En 1860, comme en 1849, la France a eu le désir sincère et loyal de conserver l'intégrité des Etats de l'Eglise, et entre Bologne et Rome, il n'y a eu de différence que dans les résultats.....

M. Baroche, président du Conseil d'Etat, dit : Qu'il n'opposera pas, l'un à l'autre, les deux discours (de M. Lemercier et de M. Jules Favre); mais qu'il prouvera, qu'entre les théories contraires émises par les deux orateurs, se trouve la vérité. C'est là que le gouvernement s'est tracé la ligne de conduite qu'il a tenue, et qu'il tiendra pour concilier ses devoirs comme défenseur de la religion catholique, et comme gardien de l'intérêt et de l'honneur de la France... (*Moniteur*).

Digitized by Google

XXXV.

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes,
Il ne pourra. Au temple du soleil,
Il volera faisant choses si hautes,
En hiérarchie, n'en fut onc un pareil.

VIII. 83.

Louis-Napoléon voudra, par le succès, se faire pardonner à Boulogne des insuccès précédents, il ne pourra. Condamné à une prison perpétuelle, il s'élèvera bientôt au trône de la France, lumière du monde. Il fera choses si hautes que la nation lui donnera le pouvoir le plus absolu qui fut jamais.

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes.

BOLONGNE. — Est-ce Boulogne ou Bologne, une ville de France ou une ville d'Italie? Malte-Brun dit de Boulogne : C'était le port *Gesoriacum*; sous Constantin, il prit le nom de *Bolonia*. Dans un quatrain qui renferme le nom de plusieurs villes du nord, on lit : BRABANT et FLANDRES, GAND, BRUGES et BOLONGNE V. 94. BOLONGNE est certainement ici pour Boulogne. Nostradamus a dit de même SOLONGNE pour Sologne IX. 13. Le *Theatrum orbis terrarum* publié en 1570, porte Boulongne; à la carte : *Caletensium et Bononiensum ditionis accurata delineatio.* — Enfin, les mots : TEMPLE DU SOLEIL disent que BOLONGNE est *Boulogne*, le mot TEMPLE, au singulier, désignant toujours la France dans les quatrains.

SES FAUTES. — M. Guy, historien dévoué à Napoléon III, dit (24) : « La révolution de juillet, on le sait, eut son contre-coup en Italie... Rome n'était pas demeurée étrangère à ce frémissement de tout un peuple, à ses aspirations générales vers une nationalité perdue et qu'on voulait reconquérir. Sollicité d'apporter son concours à ce mouvement, Louis-Napoléon ne vit d'abord que la grandeur du but : des fers séculaires à rompre, et une nation à affranchir. Il obéit aux généreux entraînements de la jeunesse, et entra dans une vaste conspiration qui embrassait toute la péninsule. Mais le secret des conjurés ayant été trahi, il fut forcé de quitter Rome où le mouvement devait s'accomplir, et de se soustraire aux poursuites de la police pontificale. Il alla trouver, à Florence, son frère aîné, Napoléon-Louis, lorsqu'à son arrivée en cette ville, éclatèrent les troubles de la Romagne, lesquels se rattachaient au coup manqué à Rome. Les patriotes romagnols firent appel aux deux princes Bonaparte, qui n'hésitèrent pas à leur accorder le concours de leur nom et de leur épée.... Louis-Napoléon arma précipitamment une troupe peu nombreuse, et, suivi d'un canon qu'il avait mis lui-même en état de servir, il courut s'emparer de Civita-Castellane. Il avait pris cette détermination de lui-même, sans consulter personne..... Il perdit, à Forli, son frère aîné, subitement emporté par une fluxion de poitrine... Le jeune prince tomba malade à Ancône. On devine les dangers qui le menaçaient; on comprend les griefs qu'alléguaient contre lui les deux gouvernements de l'Autriche et de Rome. On sait avec quelle rigueur impitoyable furent traités plusieurs des chefs de l'insurrection de la Romagne. Heureusement, Andromaque était là pour sauver son Astyanax. A l'aide d'un passeport anglais, elle le conduisit, sous un déguisement, à travers l'Italie occupée par les forces de l'Autriche, et de là à Paris, malgré la loi de proscription qui rendait leur présence en France si dangereuse. (L.-Philippe, loin de faire l'application de cette loi qui portait peine de mort, autorisa un court séjour).

» Louis-Napoléon était à peine de retour dans le canton hospitalier de Thurgovie, qu'il fut sollicité de se mettre à la tête de l'insurrection polonaise, née de la révolution de juillet... Il se mettait en route lorsqu'il apprit la prise de Varsovie... Il publia : 1° ses *Réveries politiques*, suivies d'*Un projet de Constitution*; 2° *Deux mots à M. de Châteaubriand, sur la duchesse de Berry*; 3° *Considérations politiques et militaires sur la Suisse.* — C'est de ces ouvrages que le célèbre Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, a dit : « Les ouvrages de Louis-Napoléon Bonaparte annoncent une bonne tête et un noble caractère. Il y a de profonds aperçus qui dénotent de sérieuses études et une grande intelligence des temps nouveaux » (30).

» Le 28 octobre 1836, Louis-Napoléon entrait à Strasbourg... »

Proclamation au peuple français :

« Français !

» Que le souvenir du grand homme qui fit tant pour la gloire et la prospérité de la patrie vous ranime! Confiant dans la sainteté de ma cause, je me présente à vous, le testament de l'Empereur Napoléon d'une main, son épée d'Austerlitz de l'autre. Lorsqu'à Rome, le peuple vit les dépouilles ensanglantées de César, il renversa ses hypocrites oppresseurs. Français! Napoléon est plus grand que César; il est l'emblème de la civilisation au XIX^e siècle... Hommes de 1789! Hommes du 20 mars 1815! Hommes de 1830! levez-vous! voyez qui vous gouverne; voyez l'aigle, emblème de gloire, symbole de liberté, et choisissez : Vive la France! NAPOLÉON. »

« Soldats!.. Voyez notre drapeau!... Il ne flotte nulle part où nos armées ont triomphé. Voyez enfin, partout, trahison, lâcheté, influence étrangère, et écriez-vous avec moi : Chassons les barbares du Capitole!... NAPOLÉON. »

« C'en était fait; cet héroïque coup de main qui avait si bien commencé, et qui devait affranchir ce pays, était définitivement manqué en présence d'une cité toute frémissante de sympathie, et d'une garnison dont les trois-quarts ne demandaient qu'à vaincre ou à mourir (64)..... Louis-Napoléon fut transporté aux Etats-Unis, sans jugement sur une frégate française, et le jury de Strasbourg acquitta, par un verdict solennel, tous les amis du prince, restés dans les prisons de cette ville » (67).

VOUDRA LAVER SES FAUTES. — « Le départ d'Angleterre eût lieu le 3 août (1840), au soir. On n'aborda que le six, à trois heures du matin, sur la plage de Wimereux, à une demi-lieue environ de la côte. Napoléon marcha immédiatement sur Boulogne. Il était cinq heures du matin, quand il se présenta à la caserne de cette ville. Il fit les proclamations suivantes (86) :

Au Peuple français :

Français !

« Les cendres de l'Empereur ne reviendront que dans une France régénérée! Les mânes du grand homme ne doivent pas être souillées par d'impurs et hypocrites hommages. Il faut que la gloire et la liberté soient debout à côté du cercueil de Napoléon; il faut que les traîtres à la patrie aient disparu! Qu'ont

Digitized by Google

ils fait, ceux qui vous gouvernent, pour avoir des droits à votre amour? Ils vous ont promis la paix, et ils ont amené la guerre civile et la guerre désastreuse d'Afrique. Ils vous ont promis la diminution de l'impôt, et tout l'or que vous possédez n'assouvirait pas leur *avidité*; ils vous ont promis une administration intègre, et ils ne règnent que par la *corruption*; ils vous ont promis la liberté, et ne protégent que priviléges et abus; ils s'opposent à toute réforme; ils n'enfantent qu'arbitraire et anarchie; ils ont promis la stabilité, et depuis dix ans, ils n'ont rien établi; enfin, ils ont promis qu'ils défendraient, avec conscience, notre honneur, nos droits, nos intérêts, et ils ont vendu notre honneur et abandonné nos droits. Il est temps que tant d'iniquités aient leur terme. Il est temps d'aller leur demander ce qu'ils ont fait de cette France, si grande, si généreuse, si unanime de 1830.... J'espérais, comme vous, que, sans révolution, nous pourrions corriger les mauvaises influences du pouvoir; mais aujourd'hui, tout espoir est évanoui. Depuis dix ans, on a changé dix fois de ministère, et on en changerait dix fois encore, que les maux et les misères de la patrie seraient toujours les mêmes. *Lorsqu'on a l'honneur d'être à la tête d'un peuple comme le peuple français, il y a un moyen infaillible de faire de grandes choses: c'est de le vouloir.*

» Il n'y a, en France, aujourd'hui, que *violence* d'un côté, que licence de l'autre. *Je veux* rétablir l'ordre et la liberté. *Je veux*, en m'entourant de toutes les sommités du pays, sans exception; en m'appuyant sur la *volonté* et *les intérêts des masses*, fonder un édifice inébranlable. Je veux donner à la France des alliances véritables, une paix solide, et non la jeter dans les hasards d'une guerre générale. Français! je vois devant moi *l'avenir brillant de la patrie.* Je sens derrière moi l'ombre de l'Empereur qui me pousse en avant; je ne m'arrêterai que lorsque j'aurai repris l'épée d'Austerlitz, remis les aigles sur nos drapeaux, et le peuple dans ses droits!

A l'armée :

« Soldats!

» La France est faite pour *commander* et elle *obéit*... Soldats! aux armes! vive la France! LOUIS-NAPOLÉON. »

Cette proclamation au peuple diffère de celle adressée de Strasbourg : elle parle d'ordre et de gouvernement ferme. Le chef des insurrections d'Italie et de Pologne, l'écrivain quasi-socialiste disparaît de plus en plus. DEDANS BOLONGNE VOUDRA LAVER SES FAUTES. Il a pénétré *dans Boulogne*, et là, il s'écrie : « Lorsqu'on a l'honneur d'être à la tête d'un peuple comme le peuple français, il y a un moyen infaillible de faire de *grandes choses:* c'est de le *vouloir... Je veux... Je veux...* IL NE POURRA; mais on devine déjà l'homme qui fera GRANDES PROUESSES, CHOSES SI HAUTES.

Il ne pourra au temple du soleil.

Un certain nombre de soldats de la caserne, dit M. Guy, se déclarent pour le prince; l'indécision des autres fait place au sentiment du devoir, à la voix du capitaine Colpuygelier... Forcé de quitter la caserne, le prince essaie d'y rentrer, et, dans le conflit qui s'engage à cette occasion, le prince heurté, pressé par quelques-uns des assistants, lâche, sans le vouloir, la détente d'un pistolet, qu'il tenait à la main uniquement pour sa défense personnelle. La balle va frapper un grenadier qu'elle blesse légèrement. On comprend l'émotion qui dut être la suite de cet accident déplorable, complètement indépendant de la volonté de Louis-Napoléon. Les militaires du 42e, en voyant tomber un des leurs, se regardèrent consternés et indécis. Pendant que le capitaine Colpuygelier profitait du moment pour reprendre son ascendant perdu, le prince prenait son parti, sortait de la caserne et donnait l'ordre à ses amis d'aller avec lui s'emparer de la haute ville. On marcha vers ce point, mais on tenta vainement d'enfoncer les portes. Alors les amis de Napoléon le pressèrent de s'éloigner et de s'embarquer. La chose était facile encore : — « Non, non, s'écria-t-il, dans un mouvement d'héroïque résignation, je ne veux plus quitter la France; je veux mourir au pied de la colonne! » C'est vers ce monument, élevé dans ces lieux à la gloire des armées impériales, qu'il se dirigea en effet. Cependant, la gendarmerie, la troupe de ligne et la garde nationale approchaient. Le prince voulait soutenir leur feu sans y répondre et se faire tuer. Ses amis l'enlevèrent de force et l'entraînèrent vers le rivage. Ils se jetèrent tous ensemble dans une barque qui se trouvait à sec sur la plage, et qu'on traîna jusqu'à la mer avec de grands efforts. La barque chavirait et les fugitifs se débattaient dans les flots, lorsqu'arrivèrent les gendarmes, les gardes nationaux et la troupe de ligne. Sans pitié pour des hommes désormais inoffensifs et désarmés, on tira sur eux. Il y avait là 1,500 à 2,000 hommes contre quinze à vingt personnes sans défense. Deux amis de Louis-Napoléon furent tués à ses côtés : le comte Dumin, polonais, et M. Faure, ancien sous-intendant; plusieurs autres furent grièvement blessés; lui-même fut atteint de trois balles, dont deux percèrent ses habits, et la dernière lui fit une légère blessure au bras. Malgré cette blessure, il se mit à nager, et il se dirigeait rapidement vers le bateau à vapeur qui l'avait amené, le *Château d'Edimbourg*, lorsqu'il fut arrêté par une des embarcations mises en mer pour le rejoindre. On le conduisit au château de Boulogne où il fut enfermé (91)... On l'amena d'abord à Ham, et de là à Paris, où il fut enfermé à la Conciergerie... dans la cellule de l'ignoble et exécrable Fieschi... Le 26 septembre, il comparut devant la cour des pairs... Il fut condamné à une détention perpétuelle, dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume. (102).

AU TEMPLE DU SOLEIL IL VOLERA. — TEMPLE (voir p. 13, la preuve que ce mot, dans les centuries, désigne la FRANCE). A ce mot TEMPLE est joint ici le mot SOLEIL; ailleurs c'est le mot CELIQUE, de Σιλας *lumière* VI. 22. J.-C. a toute-puissance au ciel et sur la terre, et Nostradamus dit du DIVIN VERBE... AYANT TOUTE PUISSANCE TANT SOUS SES PIEDS COMME AU SIÉGE CÉLIQUE III. 2... DE TERRE ON CRIE AIDE SECOURS CÉLIQUES III. VII. Ailleurs encore, c'est le mot LUYSANT qui est joint au mot TEMPLE. Les quatrains où se trouvent les mots TEMPLE CÉLIQUE VI. 22, et TEMPLE LUYSANT VIII. 5, sont également interprétés de Napoléon III, ainsi qu'un grand nombre de quatrains qui les suivent et les précèdent.

Nostradamus, comme un *augure*, voit VOLER dans le ciel de la France cet EMPEREUR PACIFIQUE, qui doit ramasser à GAUCHE LE SCEPTRE de L.-Philippe. On a vu que les augures regardaient comme favorable le vol des oiseaux dans la partie GAUCHE du ciel, désigné sous le nom de TEMPLUM.

TEMPLE DU SOLEIL. — Le 1er janvier 1841, Louis-Napoléon écrivait, de la prison de Ham, à une femme illustre d'Angleterre :

Je ne désire pas sortir des lieux où je suis, car ici je suis à ma place : avec le nom que je porte, il me faut l'*ombre* d'un cachot, ou la *lumière* du pouvoir... (M. Guy, 105).

Digitized by Google

On lit dans la proclamation au peuple français faite à Strasbourg :

Du rocher de Sainte-Hélène, un rayon du soleil mourant a passé dans mon âme; je saurai garder ce feu sacré; je saurai vaincre ou mourir pour la cause du peuple (56).

Et dans la proclamation du même jour, adressée à l'armée :

Le soleil de cent victoires a éclairé notre berceau... (58).

Béranger a dit :

Des nations aujourd'hui la première,
France ouvre leur un plus large destin;
Pour éveiller le monde à la lumière
Dieu t'a dit : Brille, étoile du matin!

Il volera faisant choses si hautes.

IL VOLERA. — Le 28 février, Louis-Napoléon est à Paris, qu'il abandonne le lendemain pour reprendre le chemin de l'exil. Au 23 avril, il repousse les offres qui lui sont faites de le nommer représentant. Le 6 juin, quatre départements, celui de la Seine compris, l'envoient à l'assemblée nationale. Le 11, il accepte le mandat, et le 15, il donne sa démission. Après les journées de juin, cinq départements le nomment représentant; élu de Paris, il prend place à l'assemblée, se porte à la présidence de la république, et obtient 5,562,834 voix, et son concurrent le plus sérieux, disposant de l'influence que lui donnait la première charge de l'Etat, n'a que 1,469,166 voix. Le principe d'autorité faisait un pas de plus, dit M. Guy (185), et cette fois, le pas était immense. En 1851, 7,500,000 voix le font président pour dix ans. En 1852, près de 8 millions de Français, le font Empereur héréditaire.

Ceux-là même qui croyaient à un résultat favorable, dit M. Guy (636), ne l'attendait pas tel qu'il se manifesta. En apprenant le nombre des suffrages affirmatifs, la France fut éblouie : sept millions huit cent mille suffrages ! Cela tenait presque du miracle. Comme quelques-unes des victoires du héros d'Austerlitz, c'était un succès fabuleux. En lisant les journaux qui annonçaient le fait, tout le monde croyait lire un conte de fées. Et, chose digne de remarque, le chiffre allait toujours croissant depuis quatre ans. En 1848, c'était cinq millions et demi; en 1851, sept millions cinq cent mille; en 1852, c'est près de huit millions. *La popularité du prince montait, montait, montait toujours; et elle atteignait maintenant des sommets si élevés, qu'on les eût crus inaccessibles à l'ambition d'un homme quel qu'il fût.* En tenant compte de l'accroissement des populations, on trouvait encore, toute proportion gardée, que le premier Napoléon lui-même n'avait jamais été *porté si haut*, par la faveur et la reconnaissance publiques.

FAISANT CHOSES SI HAUTES. — Le Prophète dit ici que, dans le temps même où Louis-Napoléon VOLERA, s'élèvera au pouvoir, il fera CHOSES SI HAUTES que, EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL. C'est la conduite que le prince tint avant d'être Empereur, qui lui fit donner ce titre par la nation. Ailleurs, le Prophète dira : qu'EMPEREUR, il fera GRAND PROUESSE.

« Il fallait enfin suspendre toutes ces mauvaises institutions, qui n'avaient fait qu'agiter le pays ou le tromper, dit M. Guy, suspendre la presse, la Constitution, dissoudre l'Assemblée et le Conseil d'État, éteindre ces brandons de discorde et de guerre civile. C'est ce que fit Louis-Napoléon ; il jouait sa tête dans cette terrible partie, il ne l'ignorait pas; mais que lui importait? il se sacrifiait à l'intérêt public. A six heures du matin, le 2 décembre, l'assemblée nationale et ses dépendances étaient environnées et occupées par trois bataillons. M. de Persigny, le ministre actuel de l'intérieur, présidait à cette opération. Une heure après, les régiments des trois divisions de l'armée de Paris se rangeaient par brigades et occupaient le quai d'Orsay, le Carrousel, le jardin des Tuileries, la place de la Concorde et les Champs-Elysées. A la même heure où les troupes cernaient le palais législatif, on arrêtait, dans leurs domiciles, MM. Changarnier, Cavaignac, Lamoricière, Leflô, Bedeau, Charras, Charles Lagrange, Greppo, Thiers, Baze, etc., et plusieurs démagogues dangereux, chefs de sociétés secrètes. Pendant que ces arrestations s'opéraient et que Paris se hérissait de bayonnettes, de nombreux agents appliquaient sur les murs de Paris les documents suivants :

Composition du ministère. — Décret au peuple français.

« LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

» Décrète :

» Article 1er. L'Assemblée nationale est dissoute;

» Art. 2. — Le suffrage universel est rétabli, la loi du 31 mai est abrogée.

» Art. 3. — Le peuple français est convoqué dans ses comices, à partir du 14 décembre jusqu'au 21 décembre suivant.

» Art. 4. — L'état de siége est décrété dans l'étendue de la 1re division militaire.

» Art. 5. — Le conseil d'Etat est dissous.

» Art. 6. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

» Fait au palais de l'Elysée, le 2 décembre 1851.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

» *Le ministre de l'intérieur*,

» DE MORNY.

» Est-il maintenant, continue M. Guy (377), nécessaire de faire ressortir le service rendu à la France, par l'énergique volonté qui fit le 2 décembre? Le pays arraché aux intrigues parlementaires, arrêté sur le bord de l'abîme où il allait tomber, la sécurité renaissante, le travail ranimé de toutes parts, les salaires en hausse, partout les signes de la prospérité, les fonds publics en voie d'ascension à la Bourse; les vins, les blés, les eaux-de-vie, la veille sans acheteurs, dépréciés sur le marché, et tout-à-coup demandés, recherchés avec accroissement dans leur valeur: telles furent les conséquences immédiates du coup-d'État.

» Parmi les proclamations que vit éclore cette courte période du 10 au 20 décembre, nous prenons au hasard celle-ci, que signa un homme honorable dans l'industrie :

Aux ouvriers en bâtiments :

« Ouvriers !

» Plus que tous autres, vous avez souffert de l'état de malaise qui dure depuis tantôt quatre ans, malaise qui appauvrit la société pour la ruiner, et la précipiter bientôt dans les hasards d'une révolution terrible.

» Comme vous, étranger à la politique, à tous les partis, je ne veux vous parler que de ce qui vous intéresse; car nos intérêts sont communs.

Digitized by Google

» Avant la révolution de février 1848, 70,000 ouvriers environ de tous corps d'état trouvaient facilement chaque année, dans Paris, un travail honorable et lucratif; en 1848, ce nombre descendit à 12,550; au 1er avril 1849, il n'était plus que de 4,950. Ces chiffres sont assez éloquents pour se passer de tous commentaires. Depuis, sans doute, le nombre des ouvriers occupés a été toujours croissant; cependant, malgré les efforts et le bon vouloir du Gouvernement et de l'édilité parisienne, ce nombre a toujours été très-restreint. La raison, faut-il vous la dire? Mais vous la connaissez tous : c'est que la confiance ne se décrète pas, et sans confiance les capitaux ne s'exposent pas; or, vous n'ignorez pas que dans le bâtiment il faut beaucoup d'argent.

» Il n'était donné à personne de prévoir la fin prochaine de cet état alarmant, intolérable; état de torpeur, de paralysie, de marasme et de misère profonde.

» La question vient enfin d'être posée nettement, courageusement. Il appartient à tous et à chacun de concourir à sa solution pacifique.

» Je ne doute pas que, dans cette circonstance, dans cet acte solennel, vous ne soyez aussi dévoués à l'ordre que vous êtes courageux au travail.

» Point d'abstention! S'abstenir, ce serait clairement démontrer votre indifférence devant l'urne électorale; ce serait prouver le peu de cas que vous faites d'un droit pour lequel vous avez hautement réclamé et qui vient de vous être rendu. Point d'abstention! le vote, dans la circonstance actuelle, est plus qu'un droit, c'est un devoir : devoir impérieux, sacré; c'est presque un sacerdoce.

» *Oui* ou *non*, *ordre* ou *désordre; oui* ou *non*, *travail* ou *chômage; oui* ou *non*, prospérité ou misère profonde. Tels sont les deux termes dans lesquels se trouve étroitement renfermée la question à résoudre.

» *Oui*, c'est l'anarchie terrassée, l'ordre rétabli, la confiance revenue, les capitaux abondants, le travail sous toutes les formes; c'est notre réseau de chemin de fer activement continué et bientôt achevé (et vous n'ignorez pas que la promptitude et la facilité des transports : c'est la vie à bon marché); c'est le Louvre terminé, la rue de Rivoli prolongée, la Bibliothèque nationale réédifiée; c'est l'ouverture des rues des Écoles et de Strasbourg; ce sont les Halles, ce palais du peuple, commencées et bientôt achevées. *Oui*, c'est, en un mot, le travail sous ses formes multiples, c'est la prospérité.

» *Non*, c'est la révolution continuée, l'anarchie ressuscitée; c'est le chômage, la misère décuplée; c'est la terreur, la guerre civile. *Non*, ce sont les abominations, les monstruosités, les saturnales dont on vient de voir des exemples dans une partie de la France, reprises, continuées et poussées jusqu'aux limites les plus extrêmes. *Non*, c'est, en un mot, l'invasion des barbares, et de plus la guerre civile.

» Vous, dont toute la politique consiste dans le travail, et qui ne demandez qu'à vivre honorablement des fruits de votre labeur, vous déposerez, dimanche prochain, dans l'urne électorale, un : *Oui*.

L. Lefaure, fils,
Entrepreneur de bâtiments (390).

Votants.	8,116,773
Oui.	7,439,216
Non.	640,737
Annulés comme irréguliers. .	36,820

Le 31 décembre, le prince répondit à la commission chargée du recensement général des votes émis :

« Messieurs,

» La France a répondu à l'appel loyal que je lui avais fait. Elle a compris que je n'étais sorti de la légalité, que pour rentrer dans le droit. Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France et peut-être à l'Europe des années de troubles et de malheurs.

» Je vous remercie d'avoir constaté officiellement combien cette manifestation était nationale et spontanée.

» Si je me félicite de cette immense adhésion, ce n'est pas par orgueil, mais parce qu'elle me donne la force de parler et d'agir, ainsi qu'il convient au chef d'une grande nation comme la nôtre. — Je comprends toute la grandeur de ma mission nouvelle, je ne m'abuse pas sur ses graves difficultés. Mais avec un cœur droit, avec le concours de tous les hommes de bien qui, ainsi que vous, m'éclaireront de leurs lumières et me soutiendront de leur patriotisme, avec le dévouement éprouvé de notre vaillante armée; enfin, avec cette protection que demain je prierai solennellement le ciel de m'accorder encore; j'espère me rendre digne de la *confiance que le peuple continue de mettre en moi*. J'espère assurer les destinées de la France, en fondant des institutions qui répondent à la fois, et aux instincts démocratiques de la nation, et à ce désir exprimé unanimement d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté. En effet, donner satisfaction aux exigences du moment, *en créant un système qui reconstitue l'autorité sans blesser l'égalité*; sans fermer aucune voie d'amélioration, c'est jeter les véritables bases du seul édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante (394).

Nostradamus renferme ce discours dans les quelques mots dont il se sert dans sa lettre pour peindre le gouvernement de Napoléon III : Servitude bénigne et volontaire du peuple, univers soy remettant a la protection de mars.

En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

« Voilà donc, dit M. Guy (399), le Prince investi d'une sorte d'omnipotence. La France vient de faire pour lui ce que Rome antique faisait, dans les jours de péril, pour ses grands hommes. Elle l'a revêtu d'une véritable dictature, qui n'a d'autres limites que celles où l'enfermeront sa raison et son zèle éclairé pour le bien général. »

Le 29 mars, Napoléon disait, en présence de l'élite de la France et de l'Europe, du corps diplomatique, du Conseil d'État, du Sénat, du Corps législatif et des hauts fonctionnaires :

« Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

» La dictature que le Peuple m'avait confiée cesse aujourd'hui. Les choses vont reprendre leur cours régulier. C'est avec un sentiment de satisfaction réelle que je viens proclamer ici la mise en vigueur de la Constitution; car, ma préoccupation constante a été non-seulement de rétablir l'ordre, mais de le rendre durable, en dotant la France d'institutions appropriées à ses besoins... (510). »

Le 1er décembre de la même année, le Prince est déclaré Empereur, en hiérarchie n'en fut onc un pareil. (Onc, *unquam*, jamais).

Que le lecteur examine la marche de ce quatrain : 1° les fautes; 2° tentative de Boulogne; 3° insuccès de cette tentative; 4° l'homme qui a échoué régnera en France; 5° dans le temps où la France sera la lumière du monde; 6° il s'élèvera peu à peu au pouvoir absolu; 7° En faisant actions du génie le plus haut; 8° jamais homme n'aura eu un pouvoir égal.

Digitized by Google

XXXVI.

Au déserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire fera grand prouesse,
L'Empereur tost mort sera condamné.

VI. 65.

Après que L.-Philippe aura abandonné son trône au déserteur de la grande forteresse de Ham, Louis-Napoléon, qui se sera déclaré son adversaire à Strasbourg et à Boulogne, fera grandes prouesses : Empereur, il ne tardera pas à être condamné à mort par les sociétés secrètes, ainsi que le marquent les quatrains V. 8. 9. 10. sur la conspiration d'Orsini. Mais comme le disent ces quatrains: Dieu le protégera, et avec lui la France.

Au déserteur de la grande forteresse (1),
Après qu'aura son lieu abandonné.

AU DÉSERTEUR. — Le 14 janvier 1846, Louis-Napoléon écrivit à Louis-Philippe :

Sire,

Ce n'est pas sans une vive émotion que je viens m'adresser à votre Majesté, pour lui demander la permission de quitter la France, pour un temps très-court. Depuis cinq ans, le bonheur de respirer l'air de ma patrie a compensé pour moi les tourments de la captivité. Mais l'âge et les infirmités de mon père réclament impérieusement mes soins. Il a fait appel au concours de personnes bien connues par leur attachement à votre Majesté, et il est de mon devoir de joindre mes efforts aux siens. Le conseil des ministres n'a pas pensé que la question fut de sa compétence. Je m'adresse donc à vous, plein de confiance dans l'humanité de vos sentiments, et je soumets ma requête à votre haute appréciation. Votre Majesté, j'en suis convaincu, comprendra une démarche qui, d'avance, engage ma gratitude, et touché de l'isolement d'un proscrit qui a su gagner, sur le trône, l'estime de toute l'Europe, elle exaucera les vœux de mon père et les miens.

Je vous prie, etc., etc. L.-N. BONAPARTE.

Le prince avait terminé sa lettre au ministre Duchâtel, par ces mots :

Je vous déclare donc, Monsieur, que si le gouvernement français consent à me permettre le voyage de Florence, pour y remplir ce devoir sacré (visiter son père mourant), je promets, sur l'honneur, de revenir et de me remettre à sa disposition, aussitôt qu'il m'en exprimera le désir.

« On voulait, dit M. Guy (120), que le prince s'abaissât à la face de la France, qu'il demandât sa grâce. On avait essayé vainement de le tuer sous le ridicule, on s'occupait de le perdre par la honte. Cette lâcheté, on voulait d'abord qu'il la fît en termes explicites et formels ; puis, on parut se contenter de termes équivoques, qui n'en révoltèrent pas moins la fierté du captif. — « Plutôt mourir mille fois en prison, s'écria-t-il, que d'avilir mon caractère ! Mon père me pardonnera, et il comprendra les motifs qui m'empêchent d'aller fermer ses yeux..... » — L'évasion était le seul moyen qui lui restât d'accomplir son devoir filial. Ce moyen, qu'il avait d'abord rejeté, il se détermina à s'en servir..... Le 25 mai 1846, au soir, Charles Thelin, domestique du prince, avait eu soin de retenir, à Ham, un cabriolet pour le lendemain, prétextant un voyage à faire à Saint-Quentin. Deux jours avant, le 23 du même mois, des voyageurs anglais étant venus rendre visite au prince, lui avaient, sur sa demande, prêté leurs passeports. Le 26, à sept heures du matin,

---

(1) Longtemps après avoir interprété ce quatrain, je fus frappé de ce qu'il différait essentiellement d'un grand nombre d'autres, en ayant l'air de supposer les personnages déjà connus. Je regardais alors le quatrain précédent, et je vis que sa première moitié s'applique à ce même évènement, et définit, on ne peut mieux, ceux qu'on voit en jeu dans le quatrain suivant. Mais comme il m'est impossible de l'interpréter tout entier, je le place ici en note, j'y joins l'interprétation des premiers vers, mes recherches sur les derniers, et je laisse au temps ou au lecteur, le soin de prouver que ce quatrain, en effet, ne doit pas être séparé du suivant qu'il explique :

Le défaillant en habit de bourgeois,
Viendra le Roy tenter de son offense,
Quinze soldats la pluspart Ustageois,
Vie dernière et chef de la Chevance.

IV. 64.

LE DÉFAILLANT EN HABIT DE BOURGEOIS. — Puisque ce défaillant doit venir tenter le roy de son offense, on ne doit pas interpréter DÉFAILLANT, de mourir. ***Défaillir***, faire défaut, manquer. Avant que la lumière du jour vînt à défaillir (Wailly). — Le ***prince*** Louis-Napoléon disparaît de la prison sous des vêtements d'***homme du peuple.***

VIENDRA TENTER LE ROY DE SON OFFENSE. — ***Tenter***, solliciter. — ***Tentare***, sonder, tâcher de gagner. — ***Judicium cum pecunia*** (Cic), essayer d'acheter un jugement. — ***Flumen pede*** (Cic), tâter l'eau d'un fleuve avec le pied (Wailly). Le ***prince*** en était venu à ***prier L.-Philippe, à l'occasion de la tentative de Boulogne***, de lui permettre de se rendre auprès de son père mourant. — OFFENSE. Ce mot, pris pour ***faute***, rappelle ce vers : DEDANS BOULONGNE VOUDRA LAVER SES FAUTES.

QUINZE SOLDATS LA PLUSPART USTAGEOIS. — Ces mots se rapportent au dernier vers : VIE DERNIÈRE ET CHEF DE LA CHEVANCE. Mais ces Ustageois doivent-ils mourir ou causer la mort ? et qui sont-ils ? On trouve dans le dictionnaire de Mac-Carthy : ***Uson, Ustaritz, Ustarox, Uster.*** — Usson et Ustarritz seuls sont en France, et le mot Ustarritz seul de ces deux, et même de tous ceux qu'on vient de citer, se rapproche d'Ustageois. Ustarritz est à 2 myriam. 1/2 S. de Bayonne, et forme le triangle avec Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. — Un quatrain dit bien : ENTRE BAYONNE ET SAINT-JEAN-DE-LUZ SERA POSÉ DE MARS LE PROMONTOIRE VIII. 85 ; mais faut-il voir Ustageois dans Ustarritz, comme on voit Albigeois dans Albi ? — Le Prophète, ici, change un peu le nom de lieu, sans doute pour rappeler le mot grec Ουταζω f. ασω blesser, frapper. On sait que l'***u*** se prononce ***ou:*** de ***Lupus***, on a fait Loup ; de ***ultra***, outre.

VIE DERNIÈRE. — On dit les derniers jours de la vie, l'extrémité de la vie ; et le Prophète a dit : DANS LE CONFLIT LE GRAND QUI PEU VALLOIT A SON DERNIER FERA CAS MERVEILLEUX II. 55. — ET. Est-ce une conjonction ou une préposition latine ? CHEF DE LA CHEVANCE. ***Chevance,*** dit Joubert, tout le bien d'un particulier ; ***Alicujus sensus, fortunæ omnes*** (Cic.). Le Prophète a dit dans le sens de ce mot : SPOLIANT JUPITER DE TOUS SES HONNEURS ET DIGNITÉS. — ***Chevance***, dit le ***Glossaire*** de la langue romane, bien, faculté, héritage, possession, ruse, expérience, richesse, bonne fortune. Faire chevance : amasser des richesses (***Glossaire).***

Je laisse à plus habile, je devrais dire à plus hardi, l'interprétation de mots par trop voilés, pour fournir aujourd'hui une explication satisfaisante. Cependant, pour ajouter une nouvelle force au quatrain que j'interprète ici, je dois insister sur ce point, que ces premiers mots : LE DÉFAILLANT EN HABIT DE BOURGEOIS, VIENDRA TENTER LE ROI DE SON OFFENSE, sont très-heureusement placés avant le quatrain : AU DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE, APRÈS QU'AURA SON LIEU ABANDONNÉ, etc. Si ces derniers vers doivent être interprétés un jour des derniers évènements de la vie de Napoléon III, on remarquera que la marche tout entière de ce quatrain est la même que celle du quatrain suivant : les deux premiers vers sont consacrés à l'évasion de la forteresse de Ham ; les deux derniers à des particularités d'un règne venu longtemps après.

Digitized by Google

Louis-Napoléon, après avoir coupé ses moustaches et son impériale, s'être noirci, avec de la peinture, les mains et le visage, passa, par-dessus son gilet, une grosse chemise de toile coupée à la ceinture; se couvrit d'une blouse et d'un pantalon bleu, plaça sur sa tête une perruque noire et une mauvaise casquette, chaussa des sabots, mit dans sa bouche une pipe de terre, et posa une planche sur son épaule, comme font les menuisiers. Malgré le danger qu'il pouvait y avoir à garder sur lui des papiers qui dénonçaient son identité, il n'avait pas voulu se séparer de deux lettres, l'une de sa mère, l'autre de l'Empereur. On comprendra l'importance religieuse qu'il attachait à celle-ci, quand on saura qu'elle renfermait un passage ainsi conçu :

« J'espère que Louis-Napoléon grandira pour se rendre digne des destinées qui l'attendent. »

» C'était de lui qu'il s'agissait. *Ainsi vêtu en ouvrier, le Prince* descendit l'escalier qui conduisait à son appartement, précédé de Charles Thélin, qui avait demandé, la veille, au commandant du fort, la permission de sortir pour aller à Saint-Quentin. Tenant la planche de manière à masquer son visage, il traversa les cours, la loge du concierge, et franchit enfin la dernière grille, non sans avoir risqué plusieurs fois d'être reconnu, durant ce court trajet, tantôt par les sentinelles, tantôt par les ouvriers employés depuis quelques jours au château, pour des travaux de réparation. — Enfin, après cinq ans de captivité, Louis-Napoléon redevenait libre... Arrivé en Angleterre, il se hâta d'écrire la lettre suivante à M. de Saint-Aulaire, ambassadeur français à Londres :

« Monsieur le Comte,

» Je viens déclarer avec franchise, à l'homme qui a été l'ami de ma mère, qu'*en m'échappant de ma prison*, je n'ai eu nullement le projet de recommencer, contre le Gouvernement français (SON ADVERSAIRE), des tentatives qui m'ont été si désastreuses; mon seul but a été d'aller voir mon vieux père... Je vous prie d'informer le Gouvernement français de mes intentions pacifiques, et j'espère que cette déclaration toute spontanée de ma part, hâtera la délivrance des amis que j'ai laissés en prison.

» Londres, ce 28 mai 1846. L.-N. BONAPARTE. »

GRANDE FORTERESSE. — On lit dans le *Mag. Universel.* (III. 244). « Le château de Ham est occupé par deux compagnies d'élite et une compagnie d'artillerie, formant à peu près quatre cents hommes en tout. Les ponts sont dressés après huit heures du soir. Au reste, *la forteresse est sur le même pied que les places de guerre.* La petite ville de Ham est entourée de fossés et de terrains plus bas que son sol. En sa qualité de *ville de guerre*, elle a servi de prison, en 1816, au général Moncey, qui avait refusé de juger le maréchal Ney. Ham n'a que trois portes: la porte Noyon, la porte Saint-Quentin et la porte de la Fère; elle ne renferme que 1,900 habitants. »

La forteresse de Ham est plus qu'un fort, et moins qu'une place de guerre : le mot GRANDE FORTERESSE convient très-bien à l'importance de Ham. On sait que les ministres de Charles X y ont été incarcérés.— Du fond de cette prison, Louis-Napoléon a écrit cette lettre singulièrement remarquable (M. Guy, 110) :

« Citadelle de Ham, 22 mai 1841.

« En ce qui touche ma position légale, la Cour des Pairs a créé pour moi une pénalité exceptionnelle. En me condamnant à un emprisonnement perpétuel, on n'a fait que légaliser le *décret du Destin*, qui voulait que je fusse *prisonnier de guerre.* On a essayé d'adoucir la politique par l'humanité, en m'infligeant la peine la moins dure pour le plus longtemps possible. Mais dans l'application, le Gouvernement est allé au-delà des intentions que j'aime à attribuer à mes juges... Par une foule de moyens trop longs à énumérer, il semble que l'on prenne à tâche de me faire sentir ma captivité à chaque minute du jour, et de faire retentir à mes oreilles ce cri funèbre et incessant : *Malheur aux vaincus!*... Le traitement que j'endure est donc tout-à-fait injuste, illégal et inhumain. Si on croit arriver ainsi à me *réduire*, on se trompe. Ce n'est pas l'outrage, c'est la bienveillance qui subjugue les cœurs de ceux qui savent souffrir. « L.-N. B. »

Ces expressions : *prisonnier de guerre... malheur aux vaincus! réduire*, montrent bien que Louis-Napoléon se posait en adversaire de L.-Philippe. On se demande en voyant ces mots de la lettre : *Le décret du Destin voulait que je fusse prisonnier de guerre*, si ce prince a connu, d'une manière certaine, ses destinées; plusieurs paroles qu'on lui prête, le feraient croire encore. Pie IX, dit-on, sait le sort qui l'attend. Mahomet, Ab-del-Kader, l'Impératrice Joséphine et une foule d'autres personnages historiques ont dit avant leur élévation, ce que l'avenir leur réservait.

Après qu'aura son lieu abandonné.

Nostradamus a dit d'un roi anglais : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE X. 22. CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SAVANT ET DÉBONNAIRE X. 90. On voit que le Prophète emploie le mot LIEU pour trône. On a vu aux mots : DE ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE (p. 42), qu'il fait succéder Louis-Napoléon à Louis-Philippe. Il a fait succéder également Napoléon Ier à Louis XVI, SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE VI. 57.

Son adversaire fera grand prouesse.

SON ADVERSAIRE. — On lit dans la lettre citée déjà :

« Citadelle de Ham, 22 mai 1841.

» ... La politique a des droits que je ne prétends pas contester: que le Gouvernement agisse à mon égard comme envers un ennemi; qu'il me prive des moyens de lui nuire, je n'aurai pas à me plaindre. Mais en même temps, sa conduite sera inconséquente, s'il me traite comme un prisonnier ordinaire; moi, fils d'un roi, neveu d'un empereur, et allié à tous les souverains de l'Europe. Quand j'en appelle aux alliances étrangères, je n'ignore pas qu'elles n'ont jamais protégé le *vaincu* et que le malheur brise tous les nœuds; mais le gouvernement français devrait reconnaître le principe qui m'a fait ce que je suis, car c'est par ce principe qu'il existe lui-même. La souveraineté du peuple a fait mon oncle empereur, mon père roi et m'a fait prince français par ma naissance. N'ai-je donc pas droit au respect et aux égards de tous ceux pour qui la voix d'un grand peuple, la gloire et l'infortune sont quelque chose? (109). »

Il avait dit aux Pairs, le 26 septembre 1840 :

Un dernier mot, Messieurs, je représente devant vous un principe, une défaite, une cause. Le principe, c'est la souveraineté du peuple; la cause, celle de l'Empire; la défaite, Waterlo! Le principe, vous l'avez reconnu; la cause, vous l'avez servie; la défaite, vous avez voulu la venger. Non, il n'y a pas de désaccord entre vous et moi, et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui.

Digitized by Google

Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter, comme juge de mes volontés et de mes actes, une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne dans la *lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu* Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de générosité (99).

FERA GRAND PROUESSE. — D'autres quatrains sur Napoléon III, parlant des guerres de Crimée, d'Italie et même de Chine, on renvoie les preuves historiques de ces mots : FERA GRAND PROUESSE, à ces divers quatrains, d'autant mieux qu'il est inutile de rappeler ici ce que les yeux ou les oreilles de tous ont vu ou entendu.— Le mot PROUESSE peut s'entendre également de la répression de l'anarchie à l'intérieur et des merveilles de tout ce règne. (Voir aux mots : FERA CHOSES SI HAUTES).

L'Empereur tost mort sera condamné.

Le *déserteur de la grande forteresse* est aujourd'hui EMPEREUR, depuis plus de sept ans. On ne peut donc entendre ce vers d'un assassinat accompli TOST après l'arrivée au pouvoir. On sait que des conspirations ont attenté aux jours de l'Empereur, à diverses reprises; qu'une, en particulier, la plus forte et la dernière, a eu son effet cinq ans après la proclamation de l'Empire, et qu'elle se trouve clairement prédite dans les douze vers qui viennent après l'annonce de l'EMPEREUR PACIFIQUE. On peut donc croire que ce dernier vers du quatrain a eu son accomplissement depuis longtemps.

XXXVII.

Lorsqu'on verra les deux licornes,
L'une baissant, l'autre abaissant,
Monde au milieu pilier aux bornes,
S'enfuyra le neveu riant.

VII. 13 (1)

Lorsqu'on verra les deux pouvoirs qui représenteront la nation française, le pouvoir exécutif, L.-Philippe, baisser devant la minorité du pouvoir législatif qui réclamera la Réforme et mettra le ministère en accusation, le peuple s'interposer, renverser les deux pouvoirs et ne s'arrêter dans son œuvre de révolution sociale qu'à la voix d'un homme éloquent et ferme porté au gouvernement provisoire, le neveu de l'Empereur s'enfuira d'Angleterre où la diplomatie de L.-Philippe l'aura retenu. Il accourra de l'exil, souriant à l'avenir. Dans cette même année 1848, dont on trouve le nombre dans les mots LICORNES, MONDE ET PILIER, il sera élu président de la République française.

(1) L'édition de 1566 n'a que quarante-deux quatrains à la septième centurie. Le quatrain qu'on explique ici n'y figure pas non plus que le 44e sur la mort de Louis XVI. Mais on voit ces quatrains dans les éditions de 1668, de 1669 et 1697, et sans nul doute dans d'autres antérieures. Nostradamus ayant dit que ces trois dernières centuries parachevaient la milliade, on doit supposer que la centurie VIIe a été complétée comme les autres; mais où retrouver les 36 quatrains qui manquent? Le Traducteur a confiance qu'on les trouvera s'ils existent, ou mieux, s'ils ont jamais existé. Une prophétie ne peut se perdre avant d'avoir été connue.

Le lecteur me croira difficilement si je lui dis que j'ai trouvé l'explication de ce quatrain en un instant de réflexion. Il n'y a rien de plus vrai cependant. Mais pourquoi ne pas me croire? Mon travail d'interprétation doit nécessairement perdre considérablement de son mérite aux yeux du plus grand nombre en le réduisant à une sorte de jeu de patience dont il a suffi de connaître la marche pour en avoir la solution la plus prompte et la plus facile. Mais si le travail du Traducteur devient moins extraordinaire, l'œuvre du Prophète grandit encore d'une manière prodigieuse, et il y a, à mes yeux, compensation : le Prophète se renferme donc dans un cercle fort étroit où on est toujours sûr de le trouver; il a donc, en effet, placé des points de repère à ces quatrains qui les adaptent les uns aux autres.

Je crois voir un homme auquel on donne en mains mille petits carrés de papiers. Ils sont tous semblables en apparence; seulement il y a dessus quelques traits. Tout ce que ces traits disent d'abord à notre homme, c'est qu'il a en main une carte muette, découpée. Il faut la reconstruire, grand embarras ! où placer le premier carré venu, comment même le tourner : chacun de ses côtés peut aussi bien être pris pour le haut que pour le bas, pour la droite que pour la gauche. Plusieurs quatrains ne sont pas entièrement séparés les uns des autres : en voici deux, en voici cinq, en voici dix, en voici douze qui se tiennent par un coin; ceci facilitera bien un peu la reconstruction de la carte. Maintenant une remarque importante, la plus importante qui puisse être faite. Ces carrés sont de diverses couleurs en raison sans doute de la diversité des provinces. Notre homme fait autant de paquets de carrés qu'il y a de couleurs différentes, se réservant de revenir ensuite à chaque carré et d'y examiner le tracé des fleuves ou des côtes. Cette seule remarque va faire que le travail, jugé d'abord impossible, ne sera plus qu'un jeu; et maintenant pour peu que chaque carré renferme quelques traits caractéristiques, il sera impossible de reconstruire la carte de deux manières différentes.

Pas un lecteur ne dira ici : Mais que devient la dignité du Prophète au milieu de ces petits moyens. Le Prophète est d'autant plus digne qu'il se met davantage à la portée du plus grand nombre pour le temps où il devra convaincre tout le monde

Lorsqu'on verra les deux licornes.

LICORNE, animal sauvage qui a une longue corne au milieu du front. (Wailly). La corne, défense de plusieurs grands animaux a été pris comme emblème de la puissance et de la royauté par les écrivains sacrés.

Apocalypse XVII, 3 : Je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms et de blasphème, qui avait sept têtes et dix cornes... 12 : les dix cornes que tu as vues sont dix rois qui n'ont pas encore reçu leur royaume; mais ils recevront comme rois la puissance à la même heure après la bête.

Daniel, VII, 7 : Cette bête avait dix cornes. 8 : Je considérais ces cornes et je vis une petite corne qui sortait du milieu des autres : trois de ces premières cornes furent arrachées devant elle; cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme et une bouche qui disait de grandes choses... 21 : et comme je regardais attentivement, je vis que cette corne faisait la guerre contre les saints et avait l'avantage sur eux (PRÆVALEBAT EIS — ABAISSANT)... 24 : Les dix cornes de ce même royaume sont dix rois qui régneront; et il s'en élèvera après eux un autre qui sera plus puissant que ceux qui l'au—

Digitized by Google

ront devancé, et il *abaissera* trois rois (et tres reges humiliabit. *La corne abaissera trois rois*).

Idem VIII. 3. : Je levai les yeux et je vis un bélier qui se tenait devant le marais : il avait les cornes élevées, et l'une était plus élevée que l'autre et croissait peu à peu... 4. Après cela, je vis que le bélier donnait des coups de corne contre l'Occident, contre l'Aquilon et contre le Midi, et toutes les bêtes ne pouvaient lui résister ni se délivrer de sa puissance, et il fit tout ce qu'il voulut, et il devint fort puissant... 5. J'étais attentif à ce que je voyais, et en même temps un bouc vint de l'Occident sur la face de toute la terre, et il ne touchait point la terre ; et ce bouc avait une corne fort grande entre les deux yeux, etc....

David a dit, Ps. CXI, 9 : *Justus...* CORNU *ejus exaltabitur in gloria.* Le Maistre de Sacy traduit ainsi ces mots : Sa *puissance* sera élevée et comblée de gloire.

Les écrivains profanes ont employé le même mot au figuré :

CORNU au figuré *obvertere cornua alicui*, tourner ses cornes contre quelqu'un (proverbe), lui en vouloir... *cornua alicui addere* (Hor.) relever le courage de quelqu'un. *Cornua sumere*, reprendre courage. *Cornua disputationis*, arguments pressants dans une discussion. (Wailly).

Les licornes figurent comme supports dans les armes de la Noblesse et de plusieurs États.

LES DEUX LICORNES. Nostradamus qui a dit que L.-Philippe n'aurait pas seul le pouvoir : UN DUBIEUX NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE... ET TOST AU RÈGNE SERONT FAITS PARTIAUX, p. 25 et 26, représente les deux pouvoirs du gouvernement de 1830. Le Pouvoir exécutif et le Pouvoir législatif par DEUX LICORNES : chaque CORNE étant le symbole d'un pouvoir.

L'accord des deux licornes existe dès le lendemain de la révolution de 1830.

Proclamation de L.-Philippe.

...« Les Chambres vont se réunir; elles aviseront aux moyens d'amener le règne des lois et le maintien de l'ordre.

Une Charte sera désormais une vérité.

L.-P. D'ORLÉANS. »

Proclamation de la Chambre.

« Français!

La France est *libre*. Le *pouvoir absolu* levait son drapeau ; l'héroïque population de Paris l'a abattu...

Le duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et *constitutionnelle*; il en a toujours défendu les intérêts et professé les principes. Il respectera *nos droits*, car il tiendra de nous les *siens*. Nous nous assurerons par des lois toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable...

Français! le duc d'Orléans lui-même a déjà parlé, et son langage est celui qui convient à un peuple libre Les Chambres vont se réunir, vous dit-il; elles aviseront aux moyens d'amener le règne des lois et le maintien des droits de la Nation.

La Charte sera désormais une vérité. »

Charte constitutionnelle.

Art. 12. La personne du roi est inviolable et sacrée; les ministres sont responsables. Au *roi seul* appartient la *puissance exécutive.*

Art. 14. La *puissance législative* s'exerce collectivement par le roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés.

Art. 15. La proposition des lois appartient au roi, à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés. Néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des députés....

Art. 40. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le roi.

Art. 41. L'impôt foncier n'est consenti que pour *un an*. Les impôts indirects peuvent l'être pour plusieurs années.

Art. 42. Le roi convoque chaque année les deux Chambres, les proroge; mais dans ce cas, *il doit* en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois....

Lutte entre les DEUX LICORNES.— On lit dans les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (IV. 24.) : « Les parlementaires ne se contentèrent pas d'abuser des droits consacrés par la Charte, ils vinrent encore proposer et défendre une nouvelle et funeste doctrine politique : *Le roi règne et ne gouverne pas.* Ce furent surtout ceux qui l'avaient élevé au trône qui lui refusèrent jusqu'au dernier moment les moyens de gouverner. Un jour, dans une discussion fort animée, les députés dévoués aux chefs du parti parlementaire, à MM. Thiers, Rémusat, Duvergier de Hauranne, Odillon-Barrot, établissaient que l'intiative de toutes les lois devait venir de la Chambre, que la Chambre devait dissoudre les ministères et choisir de nouveaux ministres, en un mot, que le roi devait régner et ne jamais gouverner.

L'opposition de la majorité de la Chambre des députés à une mesure du Gouvernement ou du Pouvoir exécutif entraîne la chute des ministres choisis par le roi. L.-Philippe ne put obtenir de la Chambre une augmentation de sa liste civile, et se vit refuser des dotations pour ses enfants.

L.-Philippe, dans le discours du trône (1848), met cette phrase blessante pour la minorité de la Chambre des députés :

« Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies et aveugles, une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, le moyen assuré de surmonter tous les obstacles et de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. »

C'est au milieu de ces préoccupations politiques qui deviennent de jour en jour plus sérieuses, dit Al. Dumas (II. 213), que nous arrivons au 15 février 1848. — Dès le 13, une communication a été faite au *Constitutionnel*, au *Courrier Français*, au *Siècle* et au *National.*

« Une réunion de plus de cent députés appartenant aux diverses fractions de l'opposition a eu lieu, ce matin, pour décider en commun quelle ligne de conduite il convient de suivre après le vote du dernier paragraphe de l'adresse.

» La réunion s'est d'abord occupée de la situation politique que lui a fait ce paragraphe; elle a reconnu que l'adresse, telle qu'elle a été votée, constitue, de la part de la majorité, une violation flagrante, audacieuse des droits de la minorité, et que le ministère, en entraînant son parti dans un acte aussi exorbitant, a tout à la fois méconnu un des principes les plus sacrés de la Constitution, violé dans la personne de leurs représentants un des droits les plus essentiels des citoyens et par une mesure de salut ministériel jeté dans ce pays de funestes ferments de division et de désordre. Dans de telles circonstances, il lui a paru que ces devoirs devenaient plus graves, plus impérieux, et qu'au milieu des évènements qui agitent l'Europe et préoccupent la France, il ne lui était pas permis d'abandonner un seul instant la garde et la défense des intérêts nationaux; l'opposition restera à son poste pour surveiller et combattre incessamment la politique contre-révolutionnaire dont les témérités inquiètent aujourd'hui le pays tout entier.

» Quant au droit de réunion des citoyens, droit que le ministère prétend subordonner à son bon plaisir et confisquer à son profit, l'assemblée, unanimement convaincue que ce droit, inhérent à toute Constitution libre, est d'ailleurs formellement établi par nos droits, a résolu d'en poursuivre le maintien et la

Digitized by Google

consécration par tous les moyens légaux et constitutionnels. En conséquence, une commission a été nommée pour s'entendre avec le comité des électeurs de Paris et pour régler, de concert, le concours des députés au banquet qui se prépare, à titre de protestation contre les prétentions de l'arbitraire. Cette décision a été prise sans préjudice des appels que sous d'autres formes les députés de l'opposition se réservent d'adresser au corps électoral et à l'opinion publique

» La réunion a pensé que le cabinet, en dénaturant le véritable caractère du discours de la couronne et de l'adresse pour en faire un acte attentatoire au droit du député, mettait l'opposition dans la nécessité d'exprimer en toute occasion sa réprobation contre un tel excès de pouvoir. Elle a résolu, à l'unanimité, qu'aucun de ses membres, même ceux que le sort désignerait pour faire partie de la grande députation, ne participerait à la présentation de l'adresse.

A la suite de cette réunion, il a été décidé qu'un banquet aurait lieu et que les membres de l'opposition y assisteraient. Cette décision a été prise à l'unanimité.... — *15 février*. Cent sept députés se sont fait inscrire pour prendre part au banquet. »

Ainsi, il est parfaitement démontré que l'opposition, la seule partie du pouvoir législatif que le Prophète a pu désigner dans une lutte avec le pouvoir exécutif fait un appel aux citoyens et organise le banquet.

L'une baissant, l'autre abaissant.

« Les dispositions prises par la commission du banquet, dit Al. Dumas (II. 218.), ont été réglées de la façon suivante :

« Le jour du banquet reste toujours fixé au mardi 22, l'heure sera midi; l'endroit définitivement choisi est un terrain appartenant à M. Nitot, situé rue de Chaillot.

« Mardi, vers les onze heures et demie, les députés et pairs de France, qui se proposent d'assister au banquet, partiront en corps de la place de la Madeleine et se rallieront, en passant, aux autres souscripteurs, pour lesquels un rendez-vous sera fixé sur la place de la Concorde.

» Aussitôt cette réunion opérée, l'assemblée se mettra immédiatement en marche pour se rendre au lieu du banquet en traversant une double haie formée, depuis la place de Vendôme jusqu'à la barrière de l'Étoile, par dix mille gardes nationaux en uniforme, mais sans armes, formés en pelotons distincts, sous les ordres de leurs officiers respectifs.

» Arrivés au lieu de la manifestation, les convives se contenteront de figurer un simulacre de banquet, en prenant à la hâte, et simplement pour la forme, part aux mets qui seront sur la table.

» Un seul toast : *A la Réforme!* et *au Droit de réunion!* sera porté par M. Odillon-Barrot, qui ne l'accompagnera que de quelques courtes réflexions.

» Tout aussitôt après, les convives se retireront en ayant soin, sur leur passage, d'engager les gardes nationaux à se disperser avec calme et sans troubler en aucune façon l'ordre public.»

21 février. — « A l'ouverture de la Chambre, dit Al. Dumas (II. 221), et pendant presque toute la séance, les bancs de la gauche sont entièrement vides. Une soixantaine de membres de la majorité et quelques membres de la droite occupent seuls leurs places et se livrent à des conversations animées. La discussion d'un projet de loi relatif à la Banque de Bordeaux, s'établit au milieu d'une distraction évidente; on sent que toutes les discussions sont ailleurs. — A quatre heures et demie, l'opposition tout entière arrive par le couloir de gauche; les membres de la majorité entrent par le couloir de droite et vont s'asseoir à leur place.

» Une vive discussion s'établit entre M. Odillon-Barrot et le ministre de l'intérieur, sur le manifeste publié la veille. M. Odillon-Barrot soutient que l'opposition n'a fait qu'user d'un droit qui lui est concédé par la Charte. M. Duchâtel prétend que ce manifeste viole toutes les lois du pays sur lesquelles reposent la tranquillité et l'ordre public. Selon lui, la loi sur les attroupements est violée, puisque ce manifeste provoque un attroupement; selon lui, la garde nationale est violée, puisque ce manifeste convoque la garde nationale qui n'a d'ordre à recevoir que de ses chefs. Ce manifeste, selon lui, n'est rien autre chose qu'un gouvernement improvisé à côté d'un gouvernement légal et constitutionnel. *M. Duchâtel déclare, en conséquence, que, chargé de maintenir l'ordre public, il le maintiendra par tous les moyens qui sont à sa disposition*. Cette menace termine la discussion.

22 février. — M. Odillon-Barrot profite d'un moment de silence pour déposer sur le bureau du président, un papier dont chacun sait le contenu, papier que le président n'ouvre pas. Ce papier, c'est la mise en accusation du ministère.

24 février.—Louis-Philippe (LICORNE BAISSANT) nomme M. Odillon-Barrot (LICORNE ABAISSANT), président d'un ministère nouveau. Mais le peuple MONDE intervient depuis trente-six heures.

Monde au milieu pilier aux bornes.

« Pendant que MM. Odillon-Barrot et de Genoude, dit Al. Dumas (II. 227), déposent leurs propositions (mise en accusation du ministère), pendant que M. Duchâtel apparaît et disparaît, une trentaine d'hommes du peuple, armés de pierre, attaquent le poste des Champs-Elysées, escaladent les toits, enfoncent les fenêtres, désarment les soldats. Puis, s'élançant vers l'église de l'Assomption et le palais du Garde-meuble, de leurs mains, mains habituées à tordre le fer, ils arrachent les grilles et essaient les premières barricades dans les Champs-Elysées, la rue Saint-Honoré, la rue de Rivoli. Mais bientôt ils comprennent qu'ils sont encore trop peu nombreux pour organiser la *résistance* dans les rues larges et ouvertes; ils se retirent vers le centre de la ville, en enfonçant les deux magasins de Lepage et de Devismes, puis ils vont s'engouffrer dans les rues tortueuses des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, où ils retrouveront le cloître Saint-Merry et la rue Transnonain, de tragique mémoire. » (Voir : PRÈS SAINT-MERMIRE ASSAULT ET RÉSISTANCE (p. 71), et : LOIN DE SA TERRE ROY PERDRA LA BATAILLE (p. 27); et : JEUNE OGMYON ABISMERA SON FORT (p. 61) : UN CAPITOLE NE VOUDRA POINT QU'IL RÈGNE (p. 26).

24 février. — « Le roi, dit Al. Dumas (II. 244), après avoir passé la revue des troupes qui se trouvent dans la cour des Tuileries, rentre. M. Thiers l'attend; son espérance a été trompée, sa popularité n'est plus à la hauteur de la révolte. Il demande la présidence pour M. Odillon-Barrot. En ce moment, on apprend que *M. Odillon-Barrot s'est présenté de son côté aux barricades et, froidement accueilli, s'est retiré*. Ainsi, le vaisseau de la royauté fait eau de toutes parts; en quelques heures, trois ministères sont jetés à la *mer* et la *tempête* continue. Le roi prend la

Digitized by Google

plume et va signer la nomination de M. Barrot à la présidence..... On entend une vive fusillade du côté du Palais-Royal. Tout-à-coup, la porte du cabinet s'ouvre et M. de Girardin entre... — Sire, dit-il, que va faire votre Majesté? — Signer la nomination de M. Odillon-Barrot à la présidence du conseil. — Il est trop tard. — Le roi le regarde étonné. — C'est la deuxième fois, depuis le matin, qu'on prononce ce mot devant lui.— Sire, ce n'est plus un changement de ministère que le *peuple* veut: c'est une abdication. Abdiquez, Sire, ou, dans une heure, il n'y aura plus en France, ni peuple, ni royauté.»

M. Véron ajoute ce détail (*Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, V. 92): «Lorsque le roi se fut résolu à abdiquer, et qu'il s'assit à son bureau pour en rédiger l'acte, il se vit immédiatement entouré d'une foule de personnes étrangères, la plupart inconnues de lui, et qui suivaient avec attention tous les mouvements de sa plume; quelques-unes lui criaient brutalement: «Mais, dépêchez-vous donc! vous n'en finirez pas. »

Dieu, qui veille sur la France, suscita, pour arrêter le peuple, un homme qui se compara, dans ces jours de la révolution, à un paratonnerre.

Pilier aux bornes, s'enfuyra le neveu riant.

Pilier aux bornes. — « Les portes du Château-d'Eau ne pouvaient être enfoncées que par le canon ou par le peuple, ces deux forces qui renversent tout (252). Voici ce qui se passait, continue Al. Dumas, à la Chambre, pendant cette heure pleine d'évènements. A midi, les députés s'étaient réunis. Dix minutes après l'ouverture de la Chambre, M. Thiers entra; il tenait son chapeau à la main, sa figure était renversée. — Eh bien! lui crie-t-on de toutes parts, vous êtes ministre? — *La marée monte, monte, monte!* dit-il, en élevant son chapeau au-dessus de toutes les têtes. *En effet, la marée montait; en effet, la vague populaire devait, avant la fin de la journée, couvrir tous les fronts, dépasser toutes les têtes* (254). Les députés ont fui; la salle des séances est envahie par le peuple. Cinq ou six membres de l'ancienne représentation nationale sont restés. C'est M. Dupont (de l'Eure), que l'on a placé au fauteuil de la présidence; ce sont MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux et Larochejaquelin. M. de Lamartine est placé, par une singulière volonté du hasard, entre un homme du peuple, à la longue barbe, à chapeau bosselé, à veste sordide, qui semble un modèle d'atelier. Assis à la droite de l'auteur des *Méditations*, cet homme s'appuie sur une grande épée à deux mains: il représente le peuple dans sa dernière expression. A la gauche du député de Mâcon est le comte Henri de Larochejaquelein, qui représente la noblesse historique. C'est quelque chose comme une transfiguration. La salle présente alors un étrange spectacle, et qui peut rappeler celui des plus orageuses journées de 1793. — Tous les sabres sont hors du fourreau; tous les fusils menacent, toutes les mains s'agitent, toutes les bouches parlent à la fois. Parmi toute *cette foule*, à part les députés qui sont groupés sur la tribune, on compte cinq ou six hommes vêtus d'habits ou de redingotes, huit ou dix gardes nationaux, un seul officier; *tout le reste est purement populaire*. On essaie alors de proclamer les noms des membres du gouvernement provisoire: Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine passent à l'unanimité, et sans la moindre opposition; Ledru-Rollin, qui lit lui-même les noms, est proclamé le quatrième. Aux noms de MM. Marie, Bethmont, Crémieux, une vive discussion s'engage. Les voix de la foule couvrent celle de M. Ledru-Rollin, qui est obligé d'écrire successivement les noms de Garnier-Pagès, de Crémieux, de Bethmont et de Marie. Les deux premiers sont proclamés à une grande majorité. Alors une voix crie: A l'Hôtel-de-Ville... Lamartine descend le premier... — Ledru-Rollin, à l'Hôtel-de-Ville, dit:

«*Peuple*, voilà ce que tu viens de faire, écoute, je vais te le raconter: Tu es rentré armé dans la Chambre; tu as chassé les députés qui voulaient *la Régence*; tu t'es emparé de la tribune et tu as dit: Il n'y a pas d'autre maître ici que moi; alors tu as nommé un gouvernement provisoire. Voici les noms des membres qui le composent: Dupont (de l'Eure), Lamartine, Arago, Ledru-Rollin et Crémieux. »

» Et à chaque nom, les applaudissements interrompent l'orateur; les noms que l'assentiment populaire a sacrés à la Chambre, sont sacrés une seconde fois à l'Hôtel-de-Ville. Bientôt des cris se font entendre sur la place: ils annoncent l'arrivée des autres membres du gouvernement provisoire. Ils montent l'escalier, entrent directement dans la chambre qui leur est destinée, et commencent une séance qui durera près de soixante heures.... Une députation du peuple va frappper à la porte de la chambre où délibère le gouvernement provisoire. Elle communique le désir de la *foule* aux représentants de la *foule*: Lamartine se détache de la table où l'on est déjà établi en séance, et s'avance entre un homme du peuple et un garde national; c'est toujours le même homme à la sérénité fière, au sourire frémissant: pas une seule fois, au milieu des passions qui vont rugir autour de lui, pas une seule fois, on ne le verra pâlir de crainte ou rougir de colère; Lamartine, ce n'est pas un homme, c'est la statue vivante de l'humanité. Alors commence une de ces magnifiques improvisations comme le grand poète en sait faire; alors découle de sa bouche la persuasion aux chaînes d'or; *alors se calment tous ces rugissements, toutes ces clameurs qui font du peuple un autre Océan... — 25 février*: Vers trois heures, une certaine inquiétude frémit dans le peuple. On lui dit que le gouvernement provisoire le trahit et veut rétablir la régence; proclamé d'hier, on le calomnie aujourd'hui. Le peuple demande un gage, il veut, au lieu du coq, le bonnet phrygien; au lieu du drapeau tricolore, le drapeau rouge. — Il marche sur l'Hôtel-de-ville.— Cette agitation est augmentée par le passage des civières portant des blessés. On les promène par les rues, afin que le peuple ait sous les yeux le combat de la veille, et ne cède point aux influences rétrogrades que l'on craint. Le peuple arrive, débouche à la fois par les rues et par les quais, il inonde la place de Grève. Lamartine et Marie sont seuls à l'Hôtel-de-Ville. Lamartine entend les rugissements du peuple; il sait, nouvel Androclès, comment on calme ce lion.

» Il descend, se croise les bras et demande à ces milliers d'hommes courroucés ce qu'ils veulent... Au milieu des cris, des murmures, des imprécations, des sabres levés sur sa tête, des baïonnettes croisées sur sa poitrine, il comprend que l'on doute de la loyauté du gouvernement provisoire, et qu'on veut la substitution du drapeau rouge au drapeau tricolore. Alors, il fait signe qu'il va parler. Peu à peu, cette mer s'affaisse, ses vagues cessent de rouler, ses flots de bruire.

Digitized by Google

Eh quoi! citoyens, dit-il, si l'on vous avait dit, il y a trois jours, etc... (Voir p. 62).

« Citoyens, continue Lamartine, je viens de vous parler en citoyen. Eh bien! maintenant, écoutez votre ministre des affaires étrangères :

» Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous m'enlevez la moitié de la force extérieure de la France; car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires, dans le drapeau de la République et de l'Empire.

» En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti : c'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis.

» Songez combien de sang il vous faudrait verser pour faire la renommée d'un autre drapeau.

» Le drapeau rouge, je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire, d'un seul mot pourquoi je m'oppose à son adoption de toutes les forces de mon patriotisme. C'est que le drapeau tricolore, Citoyens, a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires; tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang. »

» A cette dernière péroraison, ou plutôt à cette dernière image, la colère du *peuple* s'éteint pour faire place à l'enthousiasme. Tous s'élancent vers Lamartine; c'est à qui le touchera, pressera ses mains, l'embrassera. Alors, au-dessus de ce groupe dont il est le centre, il étend ses mains et dit :

« O mes amis! mes bons amis! vous ne saurez jamais quel abîme d'affection j'ai là pour vous. Que n'ai-je les bras assez grands pour presser le *peuple* entier sur ma poitrine! »

» *Tout fut dit. Ce peuple qui montait comme une marée, qui grondait comme un tonnerre, s'arrêta et se tut.* A quatre heures, les boulevards présentent un curieux spectacle; on dirait qu'il y a fête aux deux bouts de Paris; toute la population se presse pour monter à la Bastille, ou pour descendre à la Madeleine... La nuit qui tombe n'interrompt pas cette promenade incessante; seulement, toutes les maisons s'illuminent et présentent, sur toute la longueur des boulevards, une double façade de flammes. »

M. Véron dit de Lamartine, en ce jour : « M. de Lamartine sort encore : Quelques gardes nationaux, quelques élèves de l'École Polytechnique, quelques intrépides citoyens luttent corps à corps avec les envahisseurs. — Lamartine est un traître! — N'écoutez pas Lamartine! — A bas l'endormeur! — A la lanterne les traîtres! — La tête de Lamartine! s'écrient quelques forcenés, dont il repousse du coude les armes en passant :

« Ma tête! Citoyens, leur dit-il, plût à Dieu que vous l'eussiez tous en ce moment sur vos épaules; vous seriez plus calmes et plus sages, et l'aurore de votre révolution se ferait mieux. »

» A ces mots, les imprécations se changent en éclats de rire, et les menaces en serrements de mains (VI. 12). »

Lamartine dit de ces évènements (*Hist. de la Rév. de 1848*, I. 300) : « Véritable tempête d'hommes, où chaque vent d'idée parcourant la foule arrachait à chaque nouvelle vague un mugissement de voix. — Lamartine, jeté pour ainsi dire sur l'estrade, comme sur un cap avancé au milieu de cette houle, la contemplait, incertain si elle allait le soulever ou l'engloutir... Lamartine! Lamartine! s'écrient de l'extrémité des corridors les citoyens refoulés par le *peuple!* lui seul peut tenter d'arrêter le débordement. Le *peuple* ne veut plus entendre que lui; qu'il paraisse ou tout est perdu (387)! »

Tout le monde se souvient de ces jours, et l'histoire n'oubliera pas ce que la France et le monde entier doivent à Lamartine. Pourquoi donc ici ces preuves inutiles? C'est que j'ai pensé que tout lecteur serait aussi heureux que moi de repasser, en présence de ces mots PILIER AUX BORNES, la conduite de Lamartine en ces jours-là, et de reconnaître que cette magnifique image, MONDE AU MILIEU PILIER AUX BORNES est à la hauteur des circonstances; quelle est digne de Lamartine qui en est l'objet, et digne de l'homme de Dieu qui l'a trouvée!

S'enfuyra le neveu riant,

27 Février.— Vers onze heures, le bruit se répand que le prince Louis-Napoléon est arrivé à Paris... Il a écrit ce matin aux membres du gouvernement la lettre suivante :

« Paris, le 28 février 1848.

» Messieurs,

» Le peuple ayant détruit, par son héroïsme, les derniers vestiges de l'invasion étrangère, *j'accours de l'exil* pour me ranger sous les drapeaux de la République qu'on vient de proclamer.

» Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire, et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent, comme de mes sympathies pour leurs personnes.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de ces sentiments.

» Napoléon-Louis BONAPARTE. »

Le choix de ce mot S'ENFUYRA ne trouve-t-il pas déjà sa raison d'être dans la rapidité avec laquelle le prince accourt de l'exil. L.-Philippe était encore roi le 24 février à midi, et le 27 au soir Louis-Napoléon est à Paris : ou il a devancé la nouvelle de la chute de SON ADVERSAIRE en apprenant la marche des évènements, ou, la nouvelle arrivée, il est parti aussitôt, et ne s'est arrêté que rendu à Paris. Dans les deux cas, on pourrait déjà dire : S'ENFUYRA LE NEVEU.

« C'était, comme on l'a vu, dit M. Guy (124), pour embrasser son père qu'il s'était décidé à la fuite (DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE, p. 84.) Ce douloureux bonheur lui fut cependant refusé. Le représentant de la cour de Toscane à Londres ne voulut pas lui accorder de passeport, et le Grand-Duc lui-même, pressé de consentir au voyage du Prince en Italie, répondit que *l'influence française ne lui permettait pas de tolérer, même pendant vingt-quatre heures, le séjour de Louis-Napoléon à Florence.* Le roi de Hollande expirait peu de temps après, sans avoir pu presser d'une suprême étreinte la main d'un enfant chéri..... Louis-Napoléon était en Angleterre lorsque se produisirent les évènements de février. Il comprit tout de suite que cette révolution déchirait de plein droit toutes les lois de proscription rendues contre sa famille, et il accourut à Paris....

» Les hommes qui venaient d'imposer à la France, sans son aveu, la République, invitèrent Louis-Napoléon à s'en aller. Pour donner une preuve de son désintéressement, le Prince consentit à partir. Il s'achemina de nouveau vers l'Angleterre, après avoir fait au gouvernement la réponse suivante :

« Paris, ce 29 février 1848.

» Messieurs,

» Après trente-trois années d'exil et de persécutions, je croyais avoir acquis le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie.

» Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras; je m'éloigne donc momentanément : vous

Digitized by Google

verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de sympathie. « Louis-Napoléon BONAPARTE. »

» Au reste, Louis-Napoléon ne perdit que momentanément à la décision du gouvernement provisoire : il y gagna même, en ce sens que les évènements et les choses qui se succédèrent si rapidement, à partir de cette époque jusqu'au mois de décembre, ne servirent qu'à attirer davantage sur lui la sympathie publique, et à lui conquérir de jour en jour de nouveaux adhérents » (M. Guy, 133).

Des fragments de lettres du Prince, écrites de la prison de Ham, vont montrer que le Prophète a pu dire avec raison, qu'en 1848, LE NEVEU S'ENFUYRA RIANT.

« Ham, le 13 janvier 1841.

» Milady,

» Je ne désire pas sortir des lieux où je suis; car, ici, je suis à ma place : avec le nom que je porte, il me faut l'ombre d'un cachot ou la lumière du pouvoir.... »

» Ham, le 21 novembre 1840.

» Mon cher Monsieur Ferdinand Barrot, les ministres de Charles X étaient mieux traités que nous... Cependant, je voudrais être encore plus mal, si cela pouvait inspirer quelque sympathie à mes compatriotes et servir au triomphe de ma cause, que je crois être celle des intérêts populaires et de la civilisation européenne... »

« Ham, le 12 janvier 1842.

(A M. Barrot).

» ..... Je m'occupe beaucoup, de sorte que j'oublie ma prison et *me ris des entraves humaines*... Le bonheur est beaucoup plus dans l'imagination que dans la réalité; et comme je porte avec moi mon monde imaginaire, formé de souvenirs et d'*espérances*, je me sens tout aussi fort dans l'isolement que dans la foule... » (108).

Qu'il est beau ce quatrain, mon Dieu !

J'ai dit, en commençant, que j'en avais eu l'interprétation en un instant de réflexion ; je dois ajouter qu'il me vint tout-à-coup à la pensée que ce quatrain pouvait bien renfermer encore autre chose, comme si ce que j'y trouvais ne devait pas satisfaire les plus difficiles. Comment me passa-t-il, en effet, par la tête, de chercher un chronogramme dans ce quatrain, moi qui ne savais pas même encore qu'il en existât de tellement voilés que rien ne les fit reconnaître.

Je m'étonne infiniment plus en rendant compte de mon travail qu'en le faisant; je le poursuis, comme on poursuit la solution de problèmes qui s'enchevêtrent les uns aux autres. On est heureux de rencontrer juste, mais on ne se prend pas d'enthousiasme.

Un même évènement devait mettre en action DEUX LICORNES, un MONDE et un PILIER, dans le temps où le NEVEU s'enfuirait de l'exil. Tous les autres mots du quatrain indiquent la manière d'être des LICORNES, du MONDE et du PILIER dans cet évènement. Une LICORNE *baisse*, une autre LICORNE *abaisse*, le MONDE est *au milieu* et le PILIER aux *bornes*. Je remarque que ces mots LICORNES, MONDE et PILIER, renferment des lettres qui ont une valeur comme chiffres romains. Dans LICORNES, il y a les lettres L I C, les autres sont sans valeur ; dans MONDE, les lettres M D, dans PILIER, les lettres I L I, les autres lettres de ces deux mots sont également sans valeur.

L vaut 50, I vaut 1, C vaut 100; mais, I placé devant X et devant V, ôte une unité à ces lettres; X qui vaut 10, précédé de I, ne vaut plus que 9, et V qui vaut 5, précédé de I, ne vaut plus que 4; C précédé de I ne doit valoir que 99, et je m'étonne qu'on n'écrive pas 99 par IC, et 49 par IL; je donne donc à IC la valeur de 99, et comme les autres lettres, autres que X, employées pour chiffre, conservent leur même valeur, quelle que soit leur place, je conserve à L, qui précède I et C, la valeur de 50, soit donc, pour L I C, 149; et comme il y a deux LICORNES ou deux L I C, je compte 298, ou deux fois 149.

M vaut 1,000, D vaut 500, soit pour M D, lettres du mot MONDE, 1,500.

I vaut 1, L vaut 50; mais, L précédé de I ne doit, comme X et V précédés de I, et comme nous l'avons observé plus haut de C précédé de I, perdre une unité. I L vaut 49, le second I qui suit L dans PILIER vaut 1, soit donc pour I L I 50, le second I ajoutant à L l'unité que le premier I lui retranche. En additionnant ces trois nombres, 298 pour deux L I C, et 1,500 pour M D, et 50 pour I L I, on a 1848. 298 + 1,500 + 50 = 1848.

Mon calcul est rationnel; mais, s'il n'y a là qu'un effet du hasard, il est doublement étrange, il arrive par hasard et il se rencontre par hasard dans le seul quatrain où sa présence soit faite pour surprendre.

Reste à montrer que ce genre de chronogrammes était en usage au temps de Nostradamus; c'est ce que j'ai découvert plus tard.

On lit dans le *Mag. Pitt* (1841. 160) : « L'an 1553 (deux ans avant la dédicace des centuries à César), régnant Henri deuxième, l'empereur (Charles V)... fit raser Thérouenne jusques aux fondemens.. » Il se trouva des bourgeois qui tirèrent à gloire d'avoir quelques restes de cette malheureuse ville, ne fût-ce que de simples pierres, et qui se complurent à en enchasser au-dessus de leurs portes. Une maison de Louvain, entre autres, offrait ce chronographe :

de Tartanæ est VeCtVs LapIs Iste rVInIs
CVIVs qVInte qVIdeM CaroLe VICtor eras.

« Cette pierre a été apportée des ruines de Thérouane dont tu étais vainqueur, Charles-Quint. »

En additionnant les nombres exprimés par les lettres, on trouve l'année 1553.

On voit, dans l'explication de l'Apocalypse (*Scripturæ sacræ cursus*, Migne, XXV. 1136), un chronographe offrant l'année 1558 :

Cæsareos fasCes tIbI FerdInando resIgno :
InCoLo CœLestIs atrIa Magna poLI.

L'auteur ajoute : « *Denique quod ex Heutero allatum est de versibus in morte Caroli V, etiam nihil evincit, quia inde sequitur quod littera* D *apud quosdam particulares numeralis non haberetur, tametsi de communiter contingenti verè talis foret : eodem ferè modo quo jam ex opposito littera* Y *apud quosdam particulares numeralis est, tametsi de communiter contingenti talis non sit.* »

On peut donc, dans les chronogrammes, donner ou ne pas donner au D sa valeur (500); on peut donc donner à l'Y une valeur que la plupart des auteurs lui refusent. Ceci montre que, dans l'emploi des chiffres romains, il y a un certain arbitraire que les chiffres arabes ne comportent pas. Nostradamus a donc pu compter C précédé de I comme ne valant plus que 99, et L précédé de la même lettre I, comme ne valant plus que 49. De nouvelles recherches montreront peut-être que Nostradamus a suivi ici une marche observée par d'autres avant lui.

Digitized by Google

CONCLUSION

Pourquoi cette prédiction de tous les grands évènements de l'histoire de France et de l'Église depuis trois cents ans? Pourquoi, en particulier, cette prédiction de plus en plus détaillée et précise des évènements contemporains? Pourquoi, justement dans le moment actuel, la révélation d'une œuvre prophétique restée ignorée, méprisée durant trois siècles?

Grandes questions auxquelles je ne puis répondre. — Il doit y avoir proportion entre les œuvres de Dieu et le résultat qu'en attend leur auteur. Mais Dieu n'aurait-il eu pour but que de faire connaître une fois de plus, qu'il sonde les cœurs et les reins, qu'il en appelle à son jugement, du jugement que les hommes portent des faits historiques, que ce but serait déjà suffisamment digne de la Divinité; et si à ce résultat se joint cet autre : ranimer la foi qui défaille même chez les plus forts, cette prophétie devra être regardée comme un nouveau bienfait de la Bonté infinie.

Voyez dans ce fragment de la brochure du P. Lacordaire (*De la liberté de l'Italie et de l'Église*), quelle inquiétude agite cet homme de grande foi :

« Voilà 70 ans que nous poursuivons dans notre patrie l'édifice de la liberté, et jamais nous n'avons pu obtenir du temps la consécration de nos efforts. Quand nous croyons avoir bâti, un vent se lève sur notre ouvrage, et nous fait des ruines qui étonnent tous les témoins de nos tragiques mécomptes. Qu'est-ce donc qui nous manque? Ce n'est ni le courage militaire sur les champs de bataille, ni l'heureux succès dans les hasards, ni les orateurs inspirés, ni les grands poètes, ni les jurisconsultes habiles à discerner le droit, ni rien de l'homme et de l'art : *Nous avons tout, excepté Dieu!...* »

La brochure n'a pas de conclusion, dit le journal *La Gironde*, qui m'apporte ce fragment; elle se termine ainsi :

« Avant-hier l'Histoire écrivait une belle page; hier, une page triste, demain elle tracera la troisième, et Dieu seul la connaît. »

« *Nous avons tout, excepté Dieu!* » Ce cri est celui des Juifs qu'Abner rapporte à Joad :

DIEU MÊME, DISENT-ILS, S'EST RETIRÉ DE NOUS.

« *Avant-hier l'Histoire écrivait une belle page, hier, une page triste, demain elle tracera la troisième, et Dieu seul la connaît.* » Ces paroles sont encore celles de ces même Juifs :

De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux,
Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée,
Et sa miséricorde à la fin s'est lassée;
On ne voit plus pour nous ces redoutables mains
De merveilles sans nombre effrayer les humains;
L'ARCHE SAINTE EST MUETTE ET NE REND PLUS D'ORACLES.

Je citerai au P. Lacordaire la leçon que fit alors Joad à Abner; les beaux vers de Racine la feront accueillir :

ET QUEL TEMPS FUT JAMAIS PLUS FERTILE EN MIRACLES?
Quand Dieu par plus d'effet montra-t-il son pouvoir?
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat? Quoi! toujours les plus grandes merveilles
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles!
Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours
Des prodiges fameux accomplis de nos jours,
Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces,
Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces;
. . . . . .
Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants,
Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.
Il sait quand il lui plaît faire éclater sa gloire,
Et son peuple est toujours présent à sa mémoire...

Comme Nostradamus m'a lui-même renvoyé à cette première scène d'Athalie, il y a longtemps déjà par son quatrain III. 91, et que cette scène parle des prophéties et de leur accomplissement, je conseille au lecteur de la lire en entier.

Racine a dit :

Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines.

Et Nostradamus :

L'arbre qu'estait par longtemps mort séché
Dans une nuit viendra à reverdir
Cron. roy malade, prince pied estaché
Craint d'ennemis fera voile bondir. (III. 91).

Ce quatrain se trouve au milieu d'autres qui donnent l'explication de CRON., un de ses mots. CRON. (1) est pour CRONOS, *Saturne*. (χρονος, temps, âge; Κρονος, *Saturne*). Il est dit au quatrain suivant : SATURNE ENCORE TARD SERA DE RETOUR. III. 92.

Je termine par une dernière citation empruntée à Chavigny, mon homonyme, élève de Nostradamus et premier commentateur des quatrains et des présages de son maître :

A DIEU SEUL HONNEUR ET GLOIRE.

AU LECTEUR.

Adieu, lecteur icy : si tu as quelque chose
Qui soit mieux à propos que ce que je compose
Fay m'en part franchement : sinon contente toy
Et sans pincer mon nom, iouïs en avec moy.

---

(1) On trouve dans les quatrains plusieurs mots écrits en abrégé : CAR. BOURD. THOULOUSE, BAY. METTRA EN RUINE I. 76. BOURD. pour *Bordeaux*, BAY. pour *Bayonne*.

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

VIES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII

ET DE CHARLES X

ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

« De soldat simple parviendra en empire,
De robe courte parviendra à la longue.... »

VIII. 57.

Digitized by Google

Digitized by Google

MOTIFS

QUI ONT DÉTERMINÉ LE TRADUCTEUR A AJOUTER ICI DES EXTRAITS D'UNE AUTRE PARTIE DE SON TRAVAIL

Plusieurs motifs me pressent de donner ici quelques quatrains sur les règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X; c'est-à-dire sur l'époque qui a précédé le règne de Louis-Philippe.

D'abord, j'ai dit que j'avais en main l'interprétation de cinq cents quatrains, et cette affirmation est bien propre à me faire passer pour charlatan; or, comme tout jugement peu favorable qu'on porterait sur le Traducteur nuirait nécessairement à l'œuvre même de Nostradamus, il est indispensable que je rende mon affirmation acceptable, et, pour ce motif, j'explique rapidement une cinquantaine de nouveaux quatrains.

D'un autre côté, en comptant ceux qui sont interprétés de Louis-Philippe, on est tenté de croire que je fais à ce prince la part du lion, que j'ai recueilli avec le plus grand soin, pour les interpréter de lui, tous ceux qui de près ou de loin rappellent son règne et que, par conséquent, cette vie occupe dans l'œuvre prophétique une place hors de proportion avec son importance historique. Si Nostradamus est vraiment prophète, s'il raconte, en effet, tous LES GRANDS ÉVÈNEMENS TRISTES, PRODIGIEUX ET CALAMITEUSES ADVENTURES accomplis depuis trois siècles, il doit avoir le mérite le plus ordinaire à l'historien, qui est de donner dans son œuvre, à chaque personnage, une place proportionnée à son rôle dans le monde Il ne peut déroger à cette règle de saine critique qu'en raison de la popularité d'un personnage ou de l'importance qu'un évènement peut avoir pour la révélation même de sa prophétie, surtout si la prophétie n'a été faite qu'en vue de cet évènement-là. — Les quatrains qui suivent sur Napoléon Ier, suffisent à montrer que la plus grande place dans la prophétie (quant à la partie du moins qui est aujourd'hui accomplie) est occupée par la figure la plus grande et la plus populaire des temps modernes. — Le règne du premier Empereur occupe plus de soixante quatrains. — Plus tard, on verra que les évènements qui s'accomplissent présentement se trouvent avec détails et précision dans la lettre à Henri II et dans les quatrains.

Autre motif : deux tisons séparés semblent prêts à s'éteindre; rapprochés, ils reprennent vie, se communiquent mutuellement leur chaleur et jettent bientôt des flammes; si le Traducteur manque de talent pour faire ressortir tout le feu caché dans les quatrains, il peut du moins espérer que groupés en une même page, présentés en masse, ils jetteront d'eux-mêmes feu et flammes.

On me prête un autre motif : la crainte de voir surgir subitement de tous les côtés des Traducteurs de Nostradamus, qui, usant des règles d'interprétation que j'ai trouvées, de la traduction même que je donne ou que j'indique, livreront bientôt au public, grâce à leurs connaissances historiques et scientifiques, grâce à leur logique plus habile et plus serrée, grâce à leur facilité à tourner agréablement la phrase, un travail supérieur au mien qui me laissera dans l'oubli le plus profond.

Je vais faire ici un aveu qui surprendra : Oui, j'abandonnerais volontiers à un autre, pour le quart-d'heure du moins, les chances heureuses ou fâcheuses de la publicité et content du *repos que Dieu m'a fait*, je ne crierais pas par quatre fois : Au voleur! *Sic vos non vobis*, si je ne croyais pas que tout homme, même dans la sphère la plus humble, a une mission dont il ne peut sans lâcheté se décharger sur autrui.

Non, je ne compte pas ce motif parmi ceux qui me font donner ici des extraits des règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X; mais puisque l'on prétend découvrir ce qui guide ma conduite, je me tais et me livre à la sagacité du lecteur; il verra s'il a rencontré juste lorsque je reviendrai sur ce chapitre.

Le Traducteur ne refuse donc pas plus sa mission que le Prophète n'a refusé la sienne, et, partageant les sentiments de son auteur, il dit avec lui (*lettre à Henry II*) :

« Combien qu'ils sont plusieurs qui m'attribuent ce qui est autant à moy, comme de ce que n'en est rien, Dieu seul éternel, qui est perscrutateur des humains courages, pie, juste et misericordieux, est le vray juge auquel je prie qu'il me veuille défendre de la calomnie des méchans.... Plaira à votre plus qu'Impériale Majesté me pardonner, protestant devant Dieu et ses Saints, que je ne prétends de mettre rien quelconque par écrit en la présente épistre qui soy contre la vraye foy catholique... Si je voulais à un chacun quatrain mettre le dénombrement du temps, se pourroit faire : mais à tous ne seroit aggréable, ne moins les interpréter, jusques à ce Sire, que Votre Majesté m'aye octroyé emple puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre... Je eusse calculé plus profondément, et adapté les uns avecque les autres. Mais voyant, ô Sérénissime Roy, que quelqu'uns de la censure trouveront difficulté, qui sera cause de retirer ma plume à mon repos nocturne : MULTA ETIAM, Ô REX OMNIUM POTENTISSIME PRÆCLARA ET SANE IN BREVI VENTURA, SED OMNIA IN HAC TUA EPISTOLA INNECTERE NON POSSUMUS, NEC VOLUMUS : SED AD INTELLIGENDA QUÆDAM FACTA HORRIDA FATA, PAUCA LIBANDA SUNT, QUAMVIS TANTA SIT IN OMNES TUA AMPLITUDO ET HUMANITAS HOMINES, DEOSQUE PIETAS, UT SOLUS AMPLISSIMO ET CHRISTIANISSIMO REGIS NOMINE, ET AD QUEM SUMMA TOTIUS RELIGIONIS AUCTORITAS DEFERATUR DIGNUS ESSE VIDEARE...

Remarque. — Si l'interprétation des quatrains suivants ne paraît ni assez claire ni assez complète, on peut être assuré de la retrouver plus satisfaisante dans le volume où chacun de ces quatrains sera analysé et entouré de preuves historiques absolument comme le sont ici les quatrains sur le règne de Louis-Philippe. Les objections auront leur réponse et les difficultés leur solution. Un proverbe dit : *Tout est facile quand on sait faire.* La connaissance que j'ai de la manière du Prophète m'abuse peut-être quand je m'imagine qu'on doit comprendre comme moi les quatrains à l'aide de cette traduction brève, sorte de mot à mot du vieux texte. Mais que le lecteur cherche à comprendre : prêtres à tous les degrés de la hiérarchie sacerdotale, magistrats, hommes de lettres, hommes mêmes de l'éducation la plus commune, tous ont compris et accepté les explications données de vive voix.

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier

De soldat simple parviendra en empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Église où plus pyre,
Vexer les prêtres comme l'eau fait l'esponge.

VIII. 57.

De soldat simple en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire. Vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise dont il sera membre un homme qui peu à peu ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact?

Règne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre anglican sera tard advisé,
Surprins de nuit mener à l'air Gallique.

VIII. 58.

Le gouvernement qu'il acquerra par les guerres sera divisé entre ses frères. Son idée fixe sera de soumettre la puissance anglaise et de prendre comme triomphateur le nom de *Britanique*, à la fin, mais trop tard, son seul désir sera de vivre en Angleterre, sous la protection des lois anglaises, comme un anglais, et cela parce que surpris de nuit à Waterloo par l'arrivée de Blucher pris pour Grouchy, il aura été mené de l'étranger (Belgique) à l'air de France où il abdiquera quatre jours après sa défaite.

Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoyblira,
Son adversaire après plusieurs combats,
Par mer chasse au besoing faillira.

VIII. 59.

Monté deux fois par lui-même au trône impérial, il en sera renversé violemment deux fois. Il aura affaibli l'Orient par la campagne d'Egypte et l'Occident par vingt années de guerres. L'Anglais après sept coalitions le chassera par mer et ne pourvoira pas à ses besoins (*Sainte-Hélène*, II. 58. *Rocher*, I. 43).

Sept fois changer verrez gent Britanique, | Franche non point par appuy Germanique,
Taints en sang en deux cens nonante an : | Ariès double fon. pole Bastornan. III. 37.

Otez 290 de 1815, vous remontez à l'année 1525, temps où Nostradamus prophétisait; il a vécu de 1503 à 1566. — Les Anglais ont fait sept coalitions contre Napoléon, l'appui Germanique leur ayant fait défaut par moment et la parole russe ayant été douteuse. — Bastarnæ. Russie-Noire. (Wailly). Double fon.φονη voix douteuse. Aries. fig. *Ariete albo occupare* s'emparer sous un faux prétexte (*Id.*)

Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS.

VIII. 60.

Empereur de France et roi d'Italie, son règne auquel mettra fin la capitulation de Paris, se passera tout entier à faire la guerre aux Anglais : sur mer, par ses flottes et ses corsaires; sur terre, par ses armées et le blocus continental. Cette haine vouée aux Anglais causera tous les grands évènements de l'Empire. Ce lion farouche laissera la Lorraine perdue par deux invasions des Alliés.

Namais par le découvrement du jour,
Je parviendra au signe sceptifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour,
Portant au Coq don du TAC armifère.

VIII. 61.

Jamais par une marche au grand jour il ne parviendra à saisir le sceptre. Il fera le dix-huit brumaire au cri de *Vive la République!* il se fera nommer consul, consul pour dix ans, après deux ans consul pour dix autres années, consul à vie; il attendra dans ces diverses situations gouvernementales d'avoir préparé les esprits à l'avènement de l'Empire, ce qui arrivera promptement grâce aux victoires remportées sous le Coq belliqueux de la République.

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Par eux naistra pestilence si ample,
Roy fait injuste ne fera condamner.

VIII. 62.

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoléon Ier et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Église (le dernier concordat de 1813) qu'il fera condamner le soldat simple parvenu en empire, de qui il est dit (Voir à la préface) :

Par l'univers sera *faict* un monarque. | Lors se prendra la piscature barque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement | Sera régie en plus grand détriment. I. 4.

Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurdry la femme et le fils par dépit,
Femme assommée l'enfant estranglera,
Huict captifs prins, s'estouffer sans respit.

VIII. 63.

Quand cet époux d'une seconde femme du vivant de la première, tombé du trône sans blessure aura meurtri Joséphine et Eugène Bauharnais, son fils d'adoption, par dépit de n'avoir pas d'héritier, fait tomber ras-terre Marie-Louise, la fille des Césars! Privé de la vie politique Napoléon II, son fils, laissé entre les mains de la Sainte-Alliance, les huit autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il étouffera jusqu'à son dernier jour privé d'air, et d'espace, sur le rocher de Sainte-Hélène.

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Apennis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à mont Sénis.

V. 61 *(Voir 60)*.

Eugène Beauharnais, enfant de Napoléon le grand, non par sa naissance, mais par adoption, sera vice-roi d'Italie, commandant en chef de l'armée d'Italie, il défera l'archiduc Jean et l'obligera à abandonner l'Italie, mettant en fuite l'aigle d'Autriche; les Français occuperont alors l'Italie, de l'Etna et du Vésuve au Mont-Cénis. — Il est dit ailleurs de CEUX DE BALANCE.

Mars eslevé à son plus haut befroy, | La gent Lombarde fera si grand effroy,
Fera retraire les Allobrox de France : | A ceux de l'Aigle compris sous la Balance. V. 42.

Napoléon III, au faite de la puissance, ramènera à la France les Savoyards, la gent lombarde ayant fait trembler, par son insurrection, l'aigle de la gent lointaine, VIII. 10, placée sous le signe de la Balance. — Allobrox, peuples de la Savoie et du Dauphiné (Wailly). — Retraire, *retrako*, retirer en arrière ramener à soi (Wailly). — Effroy, émeute, sédition (*Glossaire de la langue romane.*

Dresser copies pour monter à l'Empire,
Du Vatican le sang Royal tiendra,
Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire,
Contre l'Italie et France contendra.

VI. 12. *(Voir 8, 9, 10, 12, 13, 14)*

Bonaparte, par ses victoires remportées avec les troupes qu'il aura disciplinées lui-même, montera à l'Empire. Le Vatican sera le palais du *roi de Rome*, son fils. Flamands, Anglais, Espagnols unis aux Allemands combattront Napoléon, empereur de France et roi d'Italie. (*Contendere*, tendre ensemble, disputer, combattre (Wailly). Les princes ont, à Spire, élu mon petit-fils Frédéric empereur (V. Hugo. *Les Burgraves*).

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande monarchie,
Sur les trois parts fera fleurir son sceptre,
Contre la Cappe de la grande hiérarchie.

II. 69.

Bonaparte, d'un autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée, se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'État si divisés alors. Le capétien Louis XVIII représentant du vrai pouvoir hiérarchique protestera en exil.

Par grand discord la trombe tremblera, | Bouche sanglante dans le sang nagera,
Accord rompu dressant la tête au ciel : | Au sol sa face ointe de laict et miel. I. 57.

Révolution de 89. — Constitution déchirée. — Louis XVI, sacré, monte à l'échafaud en lisant (Ps. II. v. 2. 3. 4.) : *Exaltans caput meum.*

Du nom qui onc ne fut au Roy Gaulois,
Jamais ne fut un foudre si craintif:
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglais,
De femme estrange grandement attentif.

IV. 54.

Bonaparte se fera nommer comme empereur Napoléon, nom qu'aucun roi de France n'aura porté. Jamais foudre de guerre n'aura été vu si craintif en dehors de la vie militaire. L'Italie, l'Espagne et les Anglais seront tremblants durant tout son règne. Pour entrer dans le concert des rois, il cherchera une femme dans une cour étrangère et l'aimera grandement.

Garde toy Roy Gaulois de ton neveu,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

VIII. 32.

ROY GAULOIS ton neveu sera si entreprenant que ton fils unique Napoléon II, contraint de vivre dans l'inaction au milieu des Autrichiens, prendra la vie en dégoût. Dans le temps où le neveu deviendra l'espoir du parti Napoléonien (1831), le fils prendra les germes d'une maladie de langueur qui amènera sa fin à l'âge de 21 ans et 4 mois. Ton neveu sera *Empereur pacifique.*

Digitized by Google

Gaulois qu'Empire par guerre occupera,
Par son beau-frère mineur sera trahy,
Sur cheval rude voltigeant traînera,
Du fait le frère sera longtemps hay.
X. 34.

Bonaparte, parvenu à l'Empire à la suite de combats heureux, sera trahi par son beau-frère Murat, époux de sa plus jeune sœur. Ce frère, célèbre par ses charges de cavalerie, l'aura suivi en Orient, en Espagne, en Italie, en Russie, sur tous les champs de bataille; sa trahison au dernier moment le fera longtemps haïr.

Au peuple ingrat faictes les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibes,
Dans l'arc monech seront les doléances,
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe.
X. 23.

Des remontrances seront faites par Louis XVIII au peuple ingrat prêt à passer du côté de Napoléon; l'armée ne restera fidèle au roi qu'à Antibes dont elle refermera les portes sur les soldats de l'Empereur. Dans la demeure du pouvoir, dans la monarchie seront les doléances; en prenant rive à FRÉJUS Napoléon forcera Louis XVIII à prendre rive à GAND.

Le captif prince aux Itales vaincu,
Passera Gênes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu baril liqueur d'abeille.
X. 24.

Ce prince retenu captif, dans OEtalia (Ile d'Elbe) après sa défaite, s'échappera, passera devant Gênes jusqu'à ANTIBES (Antipolis) ouvrage avancé de Marseille qui l'a fondé. Les étrangers réuniront 1,200,000 hommes contre lui. Vaincu de nouveau, il tentera inutilement de mourir à Waterloo, où les abeilles de l'Empire apparues après le concordat (IV. 26) répandront tout leur suc.

Le grand empire sera tost translaté,
En lieu petit qui bien tost viendra croître,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre.
I 32 (*Voir I. 31*).

Napoléon, maître du grand empire, transportera tout-à-coup le peu d'autorité qui lui restera, à l'Ile d'Elbe dont un traité le reconnaîtra souverain en lui conservant ses titres d'empereur et roi. Il sortira bientôt de cette île pour reprendre son premier pouvoir. (L'Ile d'Elbe, lieu petit, lieu bien infime, d'exigue comté, n'a que 9 myriam. de superficie).

Près d'un grand pont de plaine spatieuse,
Le grand Lyon par forces Césarées,
Fera abbattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserées.
I. 33.

Louis XVIII (le LYON des trois frères rois LUNE, LYON, SOLEIL), verra le César francais à peine sorti de la vaste mer, diriger ses forces sur Grenoble; il voudra faire de cette ville un obstacle infranchissable; mais cette place de guerre abattra en dehors ses portes qu'elle portera à Napoléon, lui ouvrant passage par effroi (*pontus* mer, plaine liquide, *rigor* dureté, solidité, *resero* ouvrir.)

Un peu devant que le soleil s'absconse,
Conflict donné, grand peuple dubiteux;
Profligez, port marin ne fait réponse,
Pont et Sépulchre en deux étranges lieux.
I. 37 (*Voir I. 38*)

Un peu devant le coucher du soleil se livrera le dernier combat de Waterloo. L'empire, que Napoléon aura nommé *le grand empire*, le peuple, qu'il aura nommé *le grand peuple*, seront inquiets sur l'issue de la lutte. Napoléon en fuite attendra vainement devant le port militaire de Plymouth la réponse à sa lettre au Regent. Son berceau et sa tombe seront hors de France.

Règne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu étrange est translaté l'Empire:
En autres mœurs et loix seras rangé,
Rouen et Chartres te feront bien du pire.
III. 49.

Ce règne du ROY GAULOIS sera bien changé, l'Empereur sera transporté au delà des mers; Louis XVIII octroiera la Charte à la France; à un gouvernement absolu succédera un gouvernement libre. Les villes, par leurs députés, prendront part au gouvernement; bientôt une révolution faite au nom de la Charte portera au trône le GROS MASTIN QUI FERA DESTRUCTON DE TOUT.

Avant qu'advienne le changement d'Empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux:
Le champ mué, le pillier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.
I. 34.

Avant que l'Empire ait passé des mains de Napoléon III en celle de Napoléon IV, il arrivera un cas bien merveilleux. Le champ où aura reposé Napoléon Ier sera donné en toute propriété par la reine d'Angleterre à Napoléon III, qui fera transporter un tombeau de marbre sur le rocher, occasion de noise entre les Français sujets de Napoléon et les Anglais ses meurtriers.

NOTES EXPLICATIVES DES SEPT QUATRAINS, VIII. 57 à 63.

SOLDAT SIMPLE : Le 1er juin 1815, Napoléon dit au Champ-de-Mai : « Empereur, consul, soldat, je tiens tout du peuple.

ROBE COURTE. . LONGUE, même antithèse qu'au premier vers : SOLDAT SIMPLE. . EMPIRE La longue robe désigne le sacre aussi bien que l'huile sainte. V. Hugo a dit : « Le Saint-Empire, ô roi ! vous revêt de la robe. » — EN EGLISE. L'Eglise est l'assemblée des Chrétiens. — EAU... ESPONGE. Toute comparaison cloche, dit l'Ecole, par où celle-ci cloche-t-elle ?

BRITANNIQUE. — A la suite de triomphe, Claude Ier prit le nom de *Britannicus*, Scipion celui d'*Africain*... Ce mot est rapproché du mot ARMES, comme l'effet de la cause. — SON ADVERSAIRE. L'Anglais dont il est dit : QUI PUIS SERA CONTRAIRE, VII 13 (Voir p. 102).

SURPRINS DE NUIT. — Soult écrit à Grouchy : « En ce moment, la bataille est gagnée sur la ligne de Waterloo... Manœuvrez pour joindre la droite » Grouchy dit, en réponse à la relation du général Gourgaud : « D'ailleurs la nuit tombait, il était sept heures et demie et mes troupes ne pouvaient être rendues à Waterloo, avant onze heures du soir. » — On lit dans l'*Hist. pop. de l'Empereur* : On entend une fusillade à droite : « Voilà Grouchy ! s'écrie l'Empereur, la victoire est à nous. » Ce n'était point Grouchy; c'était Bulow; c'était Buchler ! (p. 144). « ..... Sur les huit heures et demie..... le jour finissait..... l'obscurité de la nuit empêcha de rallier les troupes.....» (*Rapport officiel*).

PAR MER ET TERRE AUX ANGLAIS ET PARIS.— Ce vers renferme tout le règne de l'Empereur. — MESNIE, vieux mot français signifiant *troupe, vassaux*. Ici, ce mot est grec Μηνις, colère. C'est le premier mot de l'Illiade où Nostradamus renvoie pour développer sa prophétie. — TERAX, de θηρ, lion, θηρα, bête fauve. NORLARIS, anagramme de Lorrains. — COQ. Il est dit : La France aura le PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS VIII 46. TAC de ταχυς, promptement. — RHÔNE. Ce fleuve est l'image du torrent révolutionnaire. On a vu : TROIS LIÈVRES DU RHÔNE VIII. 46. Saint Hilaire est nommé *le Rhône de l'éloquence*. — RHÔNE est pour la France, *la partie pour le tout*. INJUSTE pour *injuste* en latin — BLESSÉ SANS COUP. Nostradamus avertit, par cette expression, que tous les mots du quatrain doivent être pris au figuré.

S'ESTOUFFER SANS RÉPIT. — « Là, c'est là ! » disait-il, en montrant sa poitrine au docteur Antomarchi; celui-ci lui présenta un flacon d'alcali. « Eh ! non, ce n'est pas faiblesse, s'écria-t-il, *c'est la force qui m'étouffe;* c'est la vie qui me tue » Puis, s'élançant à une fenêtre et regardant le ciel : « 17 mars, dit-il, à pareil jour, il y a dix ans nous étions à Auxerre, venant de l'Ile d'Elbe; il y avait des nuages au ciel : Ah ! je serais guéri, si je revoyais ces nuages. » (*Histoire pop. de l'Empereur*, p. 200).

NOTES EXPLICATIVES DES AUTRES QUATRAINS.

La lettre et les quatrains parlent de la famille impériale : FRÈRES VIII. 58, I. 58, II. 73. BEAU-FRÈRE Murat X. 34, Roi de Rome VI. 12, II. 73, VIII. 32 EUGÈNE V 61, IV. 83. NEVEU ; une foule de quatrains.

R Y GAULOIS. — Cette expression ne se rencontre que trois fois dans Nostradamus, et les trois quatrains où on la trouve s'interprètent de l'Empereur, ainsi que les quatrains : GAULOIS QU'EMPIRE PAR GUERRE OCCUPERA.. RÈGNE GAULOIS... — DISCORDE... Il est dit : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA, quatrain qui renferme la mort de Louis XVI sur l'échafaud, et qui est suivi d'un autre sur Napoléon Ier : TRENCHÉ LE VENTRE NAISTRA AVEC DEUX TESTES (Voir p. 101). — CAPPE. Ce mot, qui se trouve huit fois dans les quatrains, est déjà interprété six fois de la famille Capétienne.

NEVEU. — Ce quatrain, VIII. 32, s'adapte aux précédents par les mots ROY GAULOIS, et à une foule d'autres par le mot NEVEU. Si l'histoire ne dit pas la cause de la mort de Napoléon II, on sait du moins que ce prince est mort de langueur à un âge où la prophétie a pu s'accomplir en lui, n'étant ni trop jeune ni trop vieux. .

MINEUR. — Il faut déjà que Napoléon ait eu plus d'un beau-frère. Murat n'était pas le plus jeune, mais le mariage lui donnant seul le titre de beau-frère, le Prophète a pu le nommer, avec raison, beau-frère mineur, comme époux de la plus jeune sœur

ARC MONECH. — Près d'Antibes et Fréjus se trouvent les îles d'Hyères (Arké) et Monaco Monech), le Prophète joue sur ces mots, qui sont les racines du mot monarchie, αρχη, principe, seigneurie, Μονη, seul. — RIBE, vieux mot signifiant rive. — L'UN L'AUTRE. On verra plus loin : DEUX AUX PLATRES GRILLEZ.

CAPTIF. Le même dont il sera dit après Waterloo : CAPTIF NE DÉLIVRER (Voir au règne de Louis XVIII) — ANTIBES, seule ville qui peut revendiquer le nom de Marseille. — ANTIPOLIS signifie devant la ville.

ABEILLE. — Il est dit : LOU GRAND EVSSAME SE LEVERA D'ABEILLOS. (Voir les quatrains IV. 24, 25, 96 et 27) Les abeilles ne sont mentionnées que deux fois au début et à la chute de l'empire. — LIQUEUR. Ciceron a dit : *Amisimus omnem succum reipublicæ*, nous avons perdu la force et la vigueur de la république (Wailly)

ABSCONCE. *Sol absconditur*, le soleil se couche — PORT MARIN. (Voir plus loin, à l'*Étude d'interprétation*, le développement de cette prophétie). — PONT. Passage du néant à la vie, berceau. Lamartine a dit de *Bonaparte* (Ode) « Sa tombe et son berceau sont couverts d'un nuage. »

CHARTRES.— Le mot Chartre, ou Charte, a donné idée au Prophète de jouer encore sur le nom des villes. — ROCHER. On a dit aux quatrains sur le règne de L.-Philippe, que le Prophète a parlé avec détail du tombeau si populaire de Napoléon !

Digitized by Google

LOUIS XVIII ET CHARLES X

Mes trésors, temple, citadins hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir, les liens faméliques,
Reprens, ravis, proye horrible au milieu.

X. 81.

La France (TEMPLE) et les Français (Voir au quatrain V. 40 : GAULOIS DE L'HESPERIE.), trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe. (*Secretus* séparé, reculé, désert (Wailly). La France s'ouvrira devant l'Empereur et reformera avec lui ces liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proye horrible.

Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'entour parques planter profond plateaux,
Vifs repoussez et meurdris de prinsaut.

X. 82.

Le deuil, les larmes, les cris de désespoir reviendront pour les familles, avec les gardes qui s'élanceront de l'île d'Elbe, l'épée à la main. Ayant semblé fuir, ils donneront un dernier assaut pour ressaisir le pouvoir. A l'entour de France et de Gand, à Waterloo, les Parques feront creuser des fosses immenses. La furie française n'aura jamais été plus vive. Une seule défaite ruinera les espérances de l'Empereur qui abdiquera quatre jours après.

De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints sortir hors,
De Gand l'entour sera cogneu l'ensigne,
Qui fera mettre de tous les siens à morts.

X. 83.

Napoléon ira de l'île d'Elbe à Paris sans que les soldats, les généraux envoyés contre lui aient donné signe de le batailler. Louis XVIII, sorti de Paris, ira à Lille avec l'intention d'y attendre la fin des évènements; il sera contraint de sortir hors des frontières. Il ira à Gand; à l'entour de cette ville, 6 myriam plus bas, se dressera l'enseigne de l'Aigle qui fera périr ses défenseurs. Pas un soldat n'osera continuer la lutte en de nouveaux combats

La naturelle à si haut, haut non bas,
Le tard retours fera marris contens,
Le Recloing ne sera sans débats,
En employant et perdant tout son temps.

X. 84.

La Charte, dont les articles fondamentaux seront tirés de la loi naturelle et qui aura été élevée si haut par les Français, ne tombera pas avec celui qui l'aura octroyée. Le retour de Louis XVIII, après *le siècle des Cent-Jours*, réjouira les Français dans les larmes. Eloigné deux fois, Louis XVIII, le Recloing, disputera son trône; il ne saisira pas l'épée, mais il emploiera tout son temps à entretenir avec les Alliés les rapports d'un roi, et à se faire des partisans jusque dans le parti de son rival.

Le viel tribun au point de la tréhémide,
Sera pressée captif ne délivrer,
Le veuil, non veuil, le mal parlant timide,
Par légitime à ses amis livrer.

X. 85.

L'homme du dix-huit brumaire, réduit à la fin des Cent-Jours, au point de n'avoir moins que rien, abdiquera, mais retardera son départ de jour en jour, d'heure en heure; il offrira de défendre, comme général, le territoire français. Pressé de toutes parts, sa fausse position lui conseillera la détermination la plus contraire à ses intérêts. Il se rendra captif pour toujours aux Anglais, en apprenant que le roi légitime, rendu aux vœux de ses amis, est rentré dans Paris.

Comme un Gryphon viendra le roy d'Europe,
Accompagné de ceux d'Aquilon,
De rouges et blancs conduira grande troupe,
Et iront contre le Roy de Babylon.

X. 86.

Louis XVIII, à Gand, sera roi de France aux yeux de l'Europe. Il dira : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours. » Il reviendra accompagné des rois du Nord, conduisant une grande troupe de blancs ou légitimistes fidèles, et de rouges ou révolutionnaires, ralliés à sa cause; ils marcheront contre le roi de la Babylone moderne, Paris.

Grand Roy viendra prendre port prez de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipolles posera son génise,
Par mer la Pille tout esvanouira.

X. 87.

Un peu après la victoire des Alliés (Nice, Nizza, Νικη *victoire*) : le grand empereur et roi embarqué à Rochefort, prendra port à Sainte-Hélène (SILÈNE) ce sera la mort du grand empire. Napoléon posera sa demeure vers l'autre pôle, au-delà de l'équateur. La nation qu'il aura chassé de Toulon, d'où elle sera sortie après avoir *pillé* : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (VII. 43), mettra fin au sein des mers, à ses destinées.

Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastient tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys, et sang, onc nul temps si amer.

X. 88.

Les fantassins et cavaliers alliés entreront, pour la seconde fois, à Paris, précédant encore Louis XVIII. Cette invasion enlèvera à la France toutes ses ressources. A Marseille, le fer de la multitude ameutée entrera dans la poitrine couverte de poil des vieux Mamelucks de l'Empereur. A Toulon, à Avignon, à Toulouse, on commettra des meurtres d'autant plus déplorables que la religion et la légitimité seront invoquées dans leur exécution; le traité de 1815 sera ruineux et honteux.

Cent fois mourra le tyran inhumain,
Mis à son lieu scavant et débonnaire,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire.

X. 90.

Le nouveau Prométhée mourra tous les jours sur son rocher; Louis XVIII, mis à sa place, savant et débonnaire, aura sous la main tout le pouvoir législatif; la Chambre des pairs sera de sa nomination, et celle des députés sera dite l'*introuvable*. Louvel, en frappant le duc de Berry, en un lieu public, plongera dans le deuil Louis XVIII et la famille royale.

Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre cordes de joncs,
Génevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc.

X. 92.

Le duc de Berry expirera devant son père; celui-ci, devenu roi, ne tardera pas à s'embarrasser dans les liens d'un ministère impopulaire. Il pourra, mais il ne voudra briser ces liens. Le peuple de Paris combattra pour la liberté civile et religieuse dont Genève sera le type. Charles X restera immobile au milieu des évènements qui saperont son trône.

Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont été
Serré de chaînes, après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus et Sol mis en été.

IV. 84.

Charles X, roi de la France, agrandie par ses soins de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. Il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830).

Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier faict mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puisné filera l'aubereau.

IV. 85. (*Voir 81 à 86*).

Le duc d'Angoulême (NOIR BLANC), roi légitime par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors le dernier enfant du duc de Berry filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son temple ouvert deux aux plastres grillez.

VI. 65.

Le roi légitime (NOIR BLANC VII. 2) et son bureau seront assaillis de nuit, et pillés par demi-ouverte guerre. Napoléon entrera à Paris, le 20 mars, à neuf heures du soir; il se sera presenté en ennemi aux Bourbons, pour reconquérir sur eux le trône, à la tête de 900 hommes, et de BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE. Louis XVIII sera parti si précipitamment, qu'il n'aura pu emporter ses papiers personnels; son bureau pris passera par la serre de l'aigle impériale.

Napoléon, à peine entré aux Tuileries, lira les lettres de Louis XVIII. Le royaume de France que Louis XVIII regardera comme sa propriété, sera ouvert. Deux rois se disputeront Paris, ville assise sur les carrières de plâtre de Montmartre, et seront l'un et l'autre le même jour dans ses murs.

Digitized by Google

MES TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES... LE TEMPLE OUVRIR; et, plus bas : SON TEMPLE OUVERT.. VI. 65. Louis XVIII rentrant en France après vingt-trois années d'exil, dit dans sa proclamation : « En remontant sur le trône de nos ancêtres, nous avons retrouvé *nos droits* dans votre amour... Au milieu des acclamations unanimes et si touchantes pour notre cœur, dont nous avons été accompagnés des frontières de *notre royaume* jusqu'au sein de *notre capitale*, nous n'avons cessé de reporter nos regards sur la situation de *nos provinces* et de *nos braves armées*... Français, vous entendez *votre roi.* »

COUTEAUX. On lit dans l'hymne à Marat : Tournez contre ces rois leurs couteaux encore tout fumants. On dit : Faire la guerre aux couteaux; mais ici, comme dans le quatrain IX. 54, couteaux est pour *custos* (prononcez *coustos*), gardes, satellites (Wailly). — PRINSUNT. On dit de prime-saut, de prime-abord.

CONTRAINTS DE SORTIR HORS. On prouvera que Nostradamus a suivi ligne par ligne les deux proclamations de Louis XVIII en 1815 : « *La plus inconcevable défection nous a contraint à quitter momentanément notre royaume.* » — DE GAND. Ce mot est pour l'histoire de Louis XVIII ce qu'est Varennes pour l'histoire de Louis XVI. Boulogne pour celle de Napoléon III. (VARENNES IX 20, BOLOGNE VIII. 53). Le Traducteur, en présence de ce mot, s'est dit : Ce qui précède et que je n'ai point compris se rapporte peut-être à Louis XVIII et ce qui suit s'y rapporte peut-être également Le mot GAND a donné l'intelligence de quarante vers! Il a fait découvrir un nouveau règne écrit tout au long comme le règne de Napoléon Ier, et encore dans les trois dernières centuries. On voit bien que le Prophète tient ses promesses.

LA NATURELLE. La Charte déclare : 1° Les Français sont égaux devant la loi; 2° ils contribuent indistinctement dans la proportion de leur fortune aux charges de l'État; 3° Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires 4° la liberté individuelle est également garantie; 5 chacun professe sa religion avec une égale liberté. — A SI HAUT, HAUT NON BAS. Ces mots : HAUT NON BAS expriment bien la conservation de la Charte par Napoléon qui a dit : « *Je viens commencer la monarchie constitutionnelle.* — RECLOING. *Re* placé devant un mot marque la répétition : *venir, revenir, partir, repartir*. Quel mot plus heureux que celui-ci pouvait désigner mieux Louis XVIII, tenu au loin pour la seconde fois! — NE SERA SANS DÉBATS Louis XVIII a dit : Nous n'avons pas voulu unir nos bras ni ceux de notre famille aux instruments dont la Providence s'est servie pour punir sa trahison. Mais aujourd'hui que les puissants efforts de nos Alliés ont dissipé les *satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos États pour y rétablir la Constitution*. Que d'antithèses dans ce quatrain! HAUT NON BAS : MARRIS CONTENTS..., EMPLOYANT ET PERDANT TOUT SON TEMPS. — On conviendra que le hasard ne pouvait les faire concorder avec une même évènement. — TRIBUN. *Tribun*, homme puissant en paroles... Il est dit de Napoléon : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE, III. 35. DENT AIGUE ET FORTE, II. 58. *Tribun*, homme élevé en charge et pris dans les rangs du peuple (*Dict.*) — VIEUX Bonaparte demandant, malgré sa jeunesse, le commandement de l'armée d'Italie, dit : « On vieillit vite sur un champ de bataille, et j'en arrive. » Béranger a dit de lui : « Vieux grenadiers, suivons un vieux soldat. » — TRÉHÉMIDE, mot grec de Τρεισ trois fois et Ημιδεμσ dont il manque la moitié. Tréhémide, qui a perdu trois fois la moitié, qui a moins que rien. — CAPTIF NE DÉLIVRER. C'est de ce Captif qu'il a été dit : LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU PASSERA GÊNES PAR MER JUSQU'A MARSEILLE. Échappé de l'île d'Elbe, il n'échappera pas de Sainte-Hélène. — LE VEUIL NON VEUIL, il veut et ne veut pas. — LE MAL PARTANT TIMIDE. On dit : « Le mal est mauvais conseiller, *malesuada fames*, souvent la peur d'un mal fait tomber en un pire, la perte rend irrésolu. » — PAR LÉGITIME. Ce mot en présence de TRIBUN indique la lutte des partis.

COMME UN GRYPHON Animal fabuleux, âpre à saisir, composé de l'*Aigle* et du *Lion*. — ROY DE BABYLON. Paris est dit, dans la lettre à Henri II : LA NEUFVE BABYLONE... LA CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE (Seine et Marne), et dans les quatrains : MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE III. 99. LES CITOYENS DE MÉSOPOTAMIE IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRACONNE, VII. 22. etc, etc. — BABYLON. Ce mot qu'on pourrait interpréter de la confusion où s'est trouvé l'Empire après Waterloo, a été placé ici pour une autre raison qu'on fera connaître à l'explication de la lettre à Henri II.

NISSE ANTIPOLLE... Noms des villes de Nice (*Nizza* et d'Antibes (*Antipolis*). Le Prophète, on l'a vu, joue souvent avec le nom des villes. Il a dit de Napoléon Ier : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA. I. 76, et du même : NICE SORTIE SUR NOM DE LETTRES ASPRES, LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN. IX 26. Ce quatrain est précédé de sept autres sur les malheurs de la famille royale en 1792 Nice Νικη victoire. Après que la victoire sera sortie de celui dont le nom farouche signifiera *exterminateur*, Απολεων, détruisant, *Apollyon* de l'Apocalypse, ou Lion du désert Νατοσ λεων. La famille des Capétiens donnera pour sa propre perte la Charte à la France. — GÉNISE. Génie, Dieux, Lares, maison. Nostradamus appelle Napoléon l'Olestan, Ολεον (Voir IV. 81 à 83). — LA PILLE. Nostradamus a désigné la nation anglaise par le mot SORDIDE dans un quatrain interprété de Napoléon Ier. Ce quatrain s'adapte à huit autres interprétés des premiers jours de la révolution par les mots : *Cité marine* qu'on ne trouve que deux fois dans Nostradamus : la première pour l'occupation de Toulon par les Anglais, la seconde pour la prise de cette ville par Bonaparte Ce même quatrain s'adapte par les mots *teste raze*, à deux autres; ces trois quatrains qui seuls contiennent les mots *teste raze* au singulier désigne l'homme du peuple (ROY GAULOIS) qui occupa le trône des rois chevelus (LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, VI. 81-82), celui qu'on a nommé le tondu et de qui Lamartine a dit : « Ton front chauve et nu que la pensée incline. » Enfin, si les sept quatrains qui se suivent, VIII. 57-63, ont fait admettre que Nostradamus a connu les démêlés de Napoléon avec les Anglais, on croira que le Prophète a désigné ici la nation anglaise par le mot LA PILLE, qui, certes, n'est pas une antiphrase.

VASTANT TOUT PAR LA MER. L'édition de 1566 a une faute : *Vastient* pour *Vastant*, *vasto*, dévaster. Ici le mot MER ne doit pas être pris comme dans le quatrain précédent pour l'Océan. Les eaux représentent les peuples dans l'Écriture-Sainte. On dit l'invasion, le torrent, le débordement des peuples. Il est dit de Louis XVIII : APRÈS VIENDRA DES EXTRÊMES CONTRÉES, PRINCE GERMAIN (*Germanus*, frère de père et de mère) SUR LE TRONE DORÉ (les mots Temple du soleil, temple celtique, temple luisant, désignent la France), EN SERVITUDE ET PAR EAUX RENCONTRÉES, LA DAME SERVE (France sous le gouvernement absolu), SON TEMPS PLUS N'A DURÉ II. 87 (Voir 85 et 86). — DEDANS LE POIL. Le poil est l'indice de la virilité : VIEUX PLEIN DE BARBE. II 85. Voir pag. 100 : ONC NUL TEMPS SI AMER. Ces derniers mots peuvent s'entendre des traités désastreux de 1815, dont il est dit : LE NEVEU GRAND PAR FORCE PROUVERA LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME IV. 73. Ce traité que le neveu de Napoléon Ier vient de déchirer a été imposé à Louis XVIII, qui avait dit : *Je veux tout ce qui sauvera la France*. S'il n'avait voulu rien accorder aux Alliés, qui peut dire que ceux-ci, fort embarrassés de leur triomphe, ne se fussent retirés au plus vite? Un vrai prophète doit compter au nombre de ses vertus, le patriotisme : Nostradamus déplore l'abaissement de sa patrie et exhale sa haine contre les Anglais, LA PILLE, GENT SORDIDE.

Le Prophète sépare quelquefois par un ou plusieurs quatrains ceux qui, réunis, auraient été trop clairs, pour que l'interprétation n'en fût pas donnée avant le temps fixé. Le quatrain X. 91, contenant l'année 1609, n'appartient pas au règne de Louis XVIII, il doit en être de même du X, 89, qui annonce CINQUANTE SEPT ANNÉES PACIFIQUES (Voir, à la page 2, la pensée du Traducteur sur ces quatrains.

CENT FOIS MOURRA. Napoléon a écrit : *Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc où un vautour me ronge.* — LE TYRAN. Souverain absolu, Nostradamus donne souvent à ce mot TYRAN son acception primitive; entendu autrement, il formerait ici pléonasme avec le mot INHUMAIN. MIS A SON LIEU. On a vu AU DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE (Ham) APRÈS QU'AURA SON LIEU ABANDONNÉ. — SAVANT, seul, de tous les rois français, Louis XVIII a tenu à passer pour savant; il citait Horace en latin. — DÉBONNAIRE. Ce mot se trouve en trois quatrains et les trois sont interprétés de Louis XVIII. Le roi de France qui a porté ce surnom se nommait Louis. — FASCHÉ. On a vu ce mot employé pour de grandes peines. CE PEU A PEU SERONT LES GRANDS FASCHEZ.

CORDES DE JONC. Amené à interpréter ce quatrain par les neuf quatrains qui précèdent, et en particulier par ce vers FASCHÉ SERA PAR MALING TÉMÉRAIRE, le Traducteur se souvient en présence de ces mots : CORDES DE JONC, qu'un autre quatrain renferme une expression semblable. Il cherche et trouve ceci : SERRÉ DE CHAINES APRÈS D'UN RUDE CABLE, et bientôt seize vers sont interprétés. — GENEVOIS PEUPLE. Calvin s'établit définitivement à Genève en 1536. Nostradamus a prédit, dans sa lettre à Henri II, le développement que cette portion du protestantisme devait prendre. Il s'est servi ailleurs du mot Genevois, pour désigner la liberté civile et religieuse II. 64. Il a dit de Paris : MIGRES MIGRÉS DE GENÈVE TRESTOUS IX. 44. On dit : C'est un juif... agir en arabe... la foi punique, etc... GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC. Il est dit de L.-Philippe dans les mêmes circonstances : MORT DANS SA TENTE DIRONT QU'IL DORT LÉANS

UN GRAND D'AUXERRE. On a vu PLUS GRAND DU RHONE (Napoléon Ier.) LE GRAND DE PERPIGNAN (Louis XVI) VIII. 22. et 24. (Voir VIII. 17 à 24). — C'est la partie pour le tout. Mais jouant sur les noms de villes, Nostradamus a choisi Auxerre, parce que ce mot rappelle le mot grec Αυξη, augmentation.

EN L'AN QUE MARS, VÉNUS ET SOL MIS EN ÉTÉ. Un astronome fera sans doute un travail qui prouvera que le Prophète ne s'est pas plus trompé dans sa description de l'état du ciel au moment des évènements qu'il annonce que dans les détails multiples de ces évènements. — Le mot ÉTÉ est compris du commun des fidèles, et il suffit déjà à déterminer le temps de cette révolution dans l'année Ailleurs le Prophète a dit que L.-Philippe monterait au trône après les derniers jours de Juillet à la disparution du GRAND CHIEN.

LE CHARBON BLANC, expression aussi étrange que celle-ci dont elle a la signification : NOIR BLANC Ces mots CHARBON BLANC, NOIR et PUISNAY, d'un même quatrain désignent les trois rois qu'une même voiture emporta en exil.

MORE CHAMEAU. On a vu ailleurs ce mot CHAMEAU employé une seconde fois par Nostradamus dans des quatrains qu'on interprète de la conquête de l'Algérie. Cette image fort belle, tire une grande valeur de la place qu'elle occupe dans ce quatrain sur lequel elle répand un très-grand jour. — AUBEREAU. On a vu que le duc de Bordeaux est désigné par les mots MILVE et GRIS OISEAU. — Tous les évènements renfermés dans ces huit vers se sont accomplis en peu de jours. Les quatrains 81, 82 et 83, qui les précèdent, sont interprétés de Napoléon Ier. Ce qui suit sera peut-être interprété un jour, comme ces cinq, de la lutte des partis politiques durant le temps des guerres civiles.

GRIS ET BUREAU. En lisant ces mots : LE TEMPLE OUVRIR du premier quatrain de dix interprétés de Louis XVIII, le Traducteur se souvint d'avoir vu cette même expression dans un autre. Il cherche ce quatrain, et ces mots SON TEMPLE OUVERT, VI 65, en adaptant celui-ci au précédent mettent sur la voie de l'interprétation. Il s'agit certainement de Louis XVIII, puisqu'il y a *son* TEMPLE OUVERT *Son* qui rappelle *mes* TRÉSORS, TEMPLE. L'histoire fournit bientôt l'interprétation des autres mots. En mentionnant avec détail un fait unique dans l'histoire, Nostradamus donne la mesure de sa vue prophétique. (Voir *Mém. de Fleury de Chaboulon, Montgaillard*, VIII. 117).

SERRE. Il est dit de Napoléon Ier, rendant à Pie VII une partie de ses États : ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE, VI. 64.

Digitized by Google

ÉTUDE D'INTERPRÉTATION

Le vieux plein barbe sous le statut sévère,
A Lyon fait dessus l'Aigle celtique,
Le petit-grand trop outre persévère;
Bruit d'armes au ciel: mer rouge Lygustique

II. 85.

Je disais un jour dans une réunion d'hommes sérieux que quelques minutes d'attention suffiraient pour faire revenir du jugement qu'on porte de Nostradamus. On m'écouta et je citai ce quatrain. Aussitôt un rire homérique éclata de toutes parts: « Qu'est-ce que c'est que çà? disaient les uns. — Je n'ai pas entendu un seul mot! disaient les autres. » Et le rire de recommencer si fort qu'il semblait ne devoir finir.

En parcourant l'ensemble des centuries, j'avais bien des fois déjà lu ce quatrain sans chercher à en pénétrer le sens. Car quel Traducteur voudra repasser toute l'histoire générale depuis trois cents ans pour trouver l'explication d'un quatrain? En outre, ne doit-il pas craindre que ce quatrain ait rapport à un évènement à venir? Toutes ces recherches alors seraient en pure perte.

Enfin, comme pour les 127 quatrains interprétés à la première lecture et comme plus tard pour un très-grand nombre d'autres interprétés tout-à-coup après les avoir lus et relus bien souvent jusque-là sans le moindre résultat; enfin, dis-je, un mot me frappe : ce mot est une lumière qui éclaire tout le quatrain. Quelques réflexions suffiront maintenant pour en donner la traduction ainsi que celle d'un autre qui s'adapte à celui-ci par un mot.

Que le lecteur suive avec intérêt le travail qui s'est fait dans l'esprit du Traducteur, et il aura une idée des jouissances singulières que l'interprétation d'un seul quatrain peut procurer à tout Traducteur sérieux.

AIGLE CELTIQUE! Mais il n'y a qu'une Aigle française! celle de Napoléon, et Nostradamus a nommé cette Aigle quand il a dit que la guerre civile ferait du trône de France, LE PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS. VIII. 46.

AIGLE CELTIQUE FAIT DESSUS A LYON. Mais sans nul doute l'Aigle française de Napoléon a pris le dessus à Lyon, et le Prophète devait constater ce fait, car il compte certes dans l'histoire. Napoléon, sorti de l'île d'Elbe, vole à Paris; le comte d'Artois et le duc d'Orléans sont à Lyon pour lui barrer le passage; s'il ne passe pas, le monde ne sera pas inutilement bouleversé; la France ne sera pas soumise à une seconde invasion et ne sera pas mise en suspicion par l'Europe durant plus de trente ans. Mais l'Aigle française prend le dessus et rentre à Lyon, que le frère de Louis XVIII et le duc d'Orléans abandonnent en toute hâte.

L'AIGLE CELTIQUE FAIT DESSUS A LYON. Il y avait à Lyon un obstacle à vaincre; un obstacle semblable peut se rencontrer ailleurs, et alors cette rentrée à Lyon ne devra pas être plus remarquée que la rentrée dans toutes les autres villes! Non, à Lyon, Napoléon prend le dessus définitivement.

C'est à Lyon que sont faits les décrets, connus sous le nom de décrets de Lyon, et qui abattaient d'un seul coup en le démoralisant, le gouvernement des Bourbons. Le premier dissolvait la Chambre des pairs et la Chambre des députés... et convoquait à Paris l'assemblée extraordinaire des colléges électoraux au champ de mai. Le second rappelait les lois contre les émigrés non rayés... Le troisième abolissait la noblesse, les droits féodaux. Le quatrième rayait des contrôles de l'armée tous les généraux et officiers de terre et de mer qui y avaient été introduits, depuis le 1er avril 1814... D'autres décrets... *(Hist. pop. de l'Empereur.* 152).

On ne peut donc pas plus mettre en doute l'importance que l'existence de ce fait grandement historique *la rentrée triomphante de l'Aigle celtique à Lyon.*

LE PETIT GRAND. Que ce mot arrive à propos pour qualifier cet AIGLE CELTIQUE! Voilà bien le *petit* caporal, dit Napoléon-le-*grand*, petit de taille et grand de caractère.

TROP OUTRE PERSÉVÈRE. Eh! sans doute, il vient de l'île d'Elbe; il est à Lyon, il s'avance sur Paris, persévérant dans sa marche. TROP OUTRE. Eh! sans doute... à quelque point de vue qu'on se place, on ne peut que regretter cette restauration, puisqu'après elle, la France a dû reprendre le gouvernement tombé; puisque cette restauration a causé pour la France et pour l'Empereur lui-même les plus grands malheurs. (CAPTIF NE DÉLIVRER, etc. PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS).

BRUIT D'ARMES AU CIEL. Tandis qu'il persévère dans sa marche, tous les esprits ne respirent que la guerre, la guerre est dans l'air, la guerre plane sur l'Europe entière. (*La guerre est imminente.... imminet his aer. Ovide.* Wailly).

MER ROUGE LYGUSTIQUE. Où est donc cette mer Lygustique? A coup sûr cette mer est une des dernières de tant de petites et de grandes qui couvrent le monde. Wailly me dit: *Lygusticum mare*, mer de Gênes. J'ouvre le *Theatrum orbis terrarum* publié en 1570, le mot *mare Lygusticum* s'étale de telle façon sur la carte de l'Italie, que sa dernière lettre est devant l'île d'Elbe, d'où est parti Napoléon, et sa première devant Antibes, où il a débarqué. — MER ROUGE. Le passage à travers la mer Lygustique fera répandre une mer de sang; il est dit dans le présage 6: LA FAIM, ON CRIE, LE PEUPLE EST OPPRESSÉ; LA MER ROUGIR, LE LONG FIER ET INIQUE, dans le quatrain VI. 98: ET LES DEUX FLEUVES ROUGIR DE SANG COULANT, et dans la lettre à Henri II... GUERRE NAVALE ROUGIRA LA MER... *Bellis rubuit navalibus æquor.*

Reste le premier vers: LE VIEUX PLEIN BARBE... etc.

Ce VIEUX PLEIN BARBE est certainement un des hommes qui ont pris part à ce fait historique. C'est le maréchal Ney! il est vieux soldat, car il sert son pays depuis vingt-huit ans et l'*on vieillit vite sur un champ de bataille.* Il est PLEIN BARBE, puisque la barbe est l'indice de la virilité, de la force et du courage. Quel homme dans l'histoire ancienne ou l'histoire moderne, quel héros de la Mythologie pourra mieux que Ney être désigné par cette expression PLEIN BARBE, lui dont le surnom de guerre est *le brave des braves?* L'Hercule gaulois est couvert de poil (*Mag. Pitt.* 1836. 335). Xercès ayant fait ouvrir Léonidas, *trouva qu'il avait le cœur velu* (Plutarque, *Amyot, Basle*, 1574, p. 474). On dit: Un *brave à tout poil, à tout crin.* — Ney, dans le portrait qu'Horace Vernet a publié de lui *(Journal l'Image)*, porte un large et épais collier de barbe; mais le Prophète désigne ici en son style figuré le courage du brave des braves. Cependant, en disant ailleurs: BLONDE, NEZ DE MILVE, PRINCE PIED ESTACHÉ, BARBE CRESPE ET NOIRE, il a montré qu'il tient compte aussi des détails physiques pour déterminer ses personnages.

SOUS LE STATUT SÉVÈRE. Ney s'est placé sous le statut sévère des lois militaires, quand il a promis à Louis XVIII de lui ramener Napoléon dans une cage de fer. Mais l'Aigle celtique prend le dessus à Lyon. Ce triomphe fait oublier au VIEUX PLEIN BARBE LE STATUT SÉVÈRE, il sera fusillé. Napoléon rentre à Lyon le 10 mars. Le 13 mars, Ney adresse l'ordre du jour suivant à son armée :

Soldats!

La cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie que la nation française a adoptée va remonter sur le trône... Soldats! les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant leurs droits. La liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre auguste Empereur, va l'affermir à jamais...

Napoléon, L'AIGLE CELTIQUE A LYON FAIT DESSUS LE VIEUX PLEIN BARBE. Ney placé SOUS LE STATUT SÉVÈRE des lois militaires. Le PETIT GRAND poursuit sa marche, TROP OUTRE PERSÉVÈRE. La guerre est dans l'air BRUIT D'ARMES AU CIEL. Ce passage de l'île de l'Elbe à Antibes fera répandre des flots de sang MER ROUGE LYGUSTIQUE.

Serait-ce être trop crédule que de croire que Nostradamus n'a mis ici AIGLE CELTIQUE, que parce que Ney devait

Digitized by Google

promettre à Louis XVIII de lui ramener Bonaparte dans une cage de fer? Cette expression : *cage de fer* est historique ; le maréchal Ney l'a employée dans les paroles au roi.

Le retour de l'île d'Elbe est de haute importance, et Nostradamus lui consacre un certain nombre de quatrains : I. 32, 33 ; X. 23, 24 ; X. 81, 82, 83, etc. En effet, en renversant une première fois les Bourbons, ce retour a préparé leur chute définitive ; les acteurs de *la comédie de quinze ans* s'en sont servi pour publier que les Bourbons avaient été imposés par l'étranger.

On passerait des heures entières à contempler ces quatre vers du GRAND PROPHÈTE II. 36. Mais le Traducteur remarquant ces mots PETIT GRAND, s'écrie ici : J'ai vu ces mots PETIT GRAND dans un autre quatrain, donc un second quatrain parle du PETIT caporal dit Napoléon-le-GRAND.

Où prendre ces mots que le Traducteur a vus dans les quatrains? Son dictionnaire de concordance les lui montre dans la même centurie, quatrain 58. Ses yeux qui embrassent à la fois les quatre vers, n'ont vu que ces mots PETIT GRAND EMMENÉ. Il ferme le livre et réfléchit.

Quand est-ce que le PETIT GRAND a été EMMENÉ? Napoléon a été conduit à l'île d'Elbe; vaincu, il venait de traiter de souverain à souverain, et conservait encore le titre d'Empereur et Roi; il avait ses gardes.... Il n'a pas été EMMENÉ à l'île d'Elbe .. mais il a été EMMENÉ comme on emmène un prisonnier lors de sa déportation à Sainte-Hélène. Ce quatrain va donc raconter un des plus grands évènements de l'histoire contemporaine. Napoléon va commencer à s'ÉTOUFFER SANS RÉPIT VIII. 63. Maintenant que le Traducteur s'est renfermé dans un cercle des plus étroits, il lit le quatrain :

Sans pied ne main dent aigüe et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit, petit grand emmené.

II. 58.

SANS PIED NE MAIN. — C'est bien ça ; les évènements ont coupé bras et jambes à Napoléon ; il se livre pieds et poings liés ; il ne conserve plus de liberté d'action. Le Traducteur est heureux de ce début du quatrain, car il est dit de Napoléon, après le récit de la mort de Louis XVI, sur l'échafand I. 57 :

Trenché le ventre naistra avec deux testes,
Et quatre bras quelques ans entier vivra :
Jour qu'Aquilloye célébrera ses fêtes,
Fossen Thurin, chef Ferrare fuyra.

I. 58. (*Voir 50 à 61*).

Napoléon ayant eu son règne coupé par le milieu : PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS VIII. 59, a porté deux couronnes : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE VIII. 60. Il a eu un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères : RÈGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ VIII 58. Il a vécu ENTIER QUELQUES ANS, dans le temps où les Aigles (AQUILLOYE) se donnaient fêtes dans toutes les capitales de l'Europe. Mais cet homme, qui a possédé, comme empereur, Fossen et Turin réunis à l'Empire français, et, comme roi, Ferrare du royaume d'Italie, a fui ; aujourd'hui, il VIT, mais non ENTIER ; il est SANS PIED NE MAIN.

DENT AIGUE ET FORTE. — C'est toujours lui, lui dont il est dit : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDES TROUPES III. 35. Il a conservé la puissance de son langage, il va *déchirer à belle dent* la nation anglaise, et ses protestations retentiront dans la postérité la plus reculée.

PAR GLOBE AU FORT DU PORT. — Ce qui le réduit à cet état, c'est l'arrivée de l'escadre anglaise (*globus navium Cæ., escadre* (Wailly), alors qu'il est à Rochefort, port fortifié où, du temps du Prophète, il n'y avait qu'un fort, alors qu'il est en rade de l'île d'Aix, île fortifiée qui défend Rochefort.

ET L'AISNÉ NAY. — Quel est ce NAY AISNÉ? Le seul acte que l'histoire enregistre, dans le moment dont il est question ici, est la lettre de Napoléon au prince régent d'Angleterre. Mais la régence exercée par ce prince n'est point ordinaire. Une mère, un oncle, un conseil d'hommes âgés, exercent habituellement les régences au nom d'un roi mineur ; ici, le régent gouverne au nom d'un roi âgé, dont il est le fils aîné, le NAY AISNÉ (PUISNAY, cadet). Napoléon SANS PIED NE MAIN DENT AIGUE ET FORTE, PAR GLOBE AU FORT DU PORT a écrit à L'AISNÉ NAY.

PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE. — A peine la lettre est-elle partie, que l'on met à la voile pour l'Angleterre. On se transporte près du port de Plymouth, près d'une des portes de l'Angleterre, près du détroit de la Manche (*porta*, détroit Wailly). PORTAIL DESLOYAL ; un proverbe fort ancien dit : *Loyauté d'Anglois.. ne vaut pas un bouchon. (Mag. Pitt.* 1837-78), et Napoléon a dit avec sa DENT AIGUE ET FORTE :

« Si cet acte se consommait, ce serait en vain que les Anglais voudraient parler à l'Europe de leur *loyauté*, de leurs lois, de leur liberté! La *foi* britannique se trouvera perdue dans l'hospitalité du Bellérophon. »

SILÈNE LUIT. — Il y a ici une faute sans doute, et il faut lire SELENE σελήνη *lune*. Cependant, toutes les éditions portent SILÈNE ; et puis, à moins qu'on ait levé l'ancre par un brillant clair de lune, on ne croira pas que Nostradamus ait signalé une circonstance qui devait nécessairement se passer durant la traversée de France, jusque près du port de Plymouth, et le séjour devant ce port du 15 juillet au 7 août, jour où le PETIT GRAND FUT EMMENÉ. Ce mot SILÈNE, nom du compagnon de Bacchus, fait penser à la vie désordonnée du NAY AISNÉ, vrai pourceau d'Epicure. Le mot SILÈNE joint au mot LUIT, signifierait alors le Régent sans foi, sans mœurs, se prononce, il apparaît pour donner ordre d'EMMENER LE PETIT GRAND.

Qui me dira pourquoi je n'ai pas voulu voir SELÈNE dans SILÈNE, ou le régent dans SILÈNE? Ce qui est certain, c'est que six mois après avoir laissé cette interprétation inachevée, je m'écriais, la nuit, à Bordeaux, loin de mes livres : C'est un anagramme! Le mot SILÈNE a toutes les lettres nécessaires pour faire Isle Elène, comme RAPIS-Paris ; PAV NAY LORON Napaulaion, roi, etc., etc. Hélène se dit en grec Ελενη *(Eléne)*.

Napoléon s'est livré aux Anglais pieds et poings liés ; il n'a conservé que la liberté de son langage, et cela, parce que l'escadre anglaise est venue devant le port fortifié de Rochefort. Il écrit au fils aîné du roi d'Angleterre, se transporte près d'une des portes de ce peuple déloyal. Sainte-Hélène est offerte à ses yeux ; le petit grand est emmené.

Et maintenant, en affirmant sur l'honneur que l'histoire que je viens de faire de l'interprétation de ces deux quatrains est vraie en tous ses détails, je demande au lecteur sérieux, si ces deux quatrains renferment bien ce que nous y voyons maintenant, s'ils peuvent renfermer tout autre chose? Les mots AIGLE CELTIQUE ont suffi à faire déterrer ces deux magnifiques diamants que je livre au lecteur.

Des quatrains n'ont pas seulement une expression qui les adapte à un second, ils en ont plusieurs qui les adaptent à un grand nombre ; aussi l'interprétation d'un seul de ces quatrains, en fait-elle traduire bientôt une masse.

Par exemple, les mots TESTE RAZE se trouvent au singulier dans trois quatrains, dont l'un est interprété de Napoléon Ier. On doit supposer qu'ils les adaptent les uns aux autres. — Rapprochons-les, en effet, et nous les interprétons forcément de cet Empereur.

Maintenant, la remarque que parfois les quatrains sur un même personnage ou une même époque se suivent, nous amène à traduire encore ceux qui viennent immédiatement après chacun de ces trois ; en voici donc six d'interprétés.

Les mots CITÉ MARINE d'un de ces quatrains, se trouvant dans un autre VIII. 17, adaptent encore à ceux-ci cet autre,

Digitized by Google

en voici sept. Or, ce nouveau a les mots : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE. Ces trois frères sont certainement les trois frères de France. DE FRANCE FRÈRES TROIS, VIII. 46, et peut-être bien les TROIS LYS du quatrain suivant. Examinons, avec attention, ce quatrain qui suit et ceux qui le suivent. Nous en interprétons encore huit de l'époque révolutionnaire, au temps des trois frères de France; en voici quatorze. Mais ces huit derniers doivent avoir, eux aussi, des anneaux qui les enchaînent à d'autres...

Cette même remarque nous porte encore à regarder les quatrains précédents, ceux où se trouvent les mots TESTE RAZE; et nous voyons que deux de ces quatrains sont précédés de plusieurs qu'on interprète également de l'époque révolutionnaire, V. 56, 57, 58, 59, 60, 61, et VII. 11, 12, 13, 14, et ils s'adaptent, eux aussi, à une foule d'autres, par des mots fort caractéristiques.

Pour conclure : semblables aux alvéoles d'un gâteau de cire qui s'adaptent par leurs six côtés à six autres alvéoles, les quatrains s'adaptent par un grand nombre d'expressions les uns aux autres. On a dit que la forme hexagonale des alvéoles d'une ruche est la plus propre à offrir une grande solidité sans perte d'espace; le Prophète a pris le meilleur moyen pour renfermer, en peu de mots, le plus de choses, et donner, à sa prophétie tout entière, la plus grande force; il a dit, lui-même : J'EUSSE CALCULÉ PLUS PROFONDÉMENT ET ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES.

Voyons les quatrains où se trouvent les mots TESTE RAZE et ceux qui les suivent immédiatement.

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.
VII. 13.

Faux exposer, viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler secte, sainte Philosophie
Pour blanche et noire et pour antique verte.
VII. 14.

Bonaparte, n'appartenant pas à la race des rois chevelus, s'emparera de Toulon, cité marine tributaire des Anglais, qui s'y seront introduits au nom de Louis XVII. Il chassera l'Anglais pillant (la PILLE) tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814.

A cette époque, les écrits se multiplieront contre la religion et l'état; les provinces feront place aux départements. On violera les sépultures des rois, des saints; il s'élèvera un grand nombre de sectes ou religions. Dans ce siècle de philosophes, il n'y aura de vraie et sainte philosophie que du côté de ceux qui porteront la cocarde ou blanche, ou noire, ou verte.

VERTE, couleur de l'Espérance. La devise de Robert, chef de la maison de Bourbon, était SPES. — Mme de Larochejaquelin dit d'une troupe de Vendéens : Les uns avaient des cocardes blanches, d'autres en avaient de noires ou de vertes : tous avaient un Sacré-Cœur cousu à leur habit, et un chapelet à leur boutonnière (*Mémoires*, p. 102).

Par teste raze viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si grande fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.
V. 60.

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Apennis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à mont Sénis.
V. 61.

Bonaparte ne se contentera pas de la gloire acquise comme général sous le gouvernement du COQ ARMIFÈRE VIII. 61 : il saisira le SIGNE SCEPTRIFÈRE (*Id.*); il tirera le mal du bien (*eligere*, tirer de, choisir, élire, Wailly), en allant au-delà de la mission qu'il aura reçue de Dieu.

NOTA. Nostradamus dit de du Bois (Feller l'appelle Bois[du]) précepteur du duc d'Orléans et premier ministre du Dauphin, bouche close et pont à l'immoralité, fils d'un apothicaire, devenu prince de l'Eglise, et se servant de son élévation pour flétrir le Dauphin; bois pourri, arrivant à tout comme s'il était du bois le plus sain: qu'il déchirera le testament de Louis XIV, passant plus outre le droit de la régence confié au duc d'Orléans.

De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le receu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois uni passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin.
IX. 27.

Les quatrains I. 60, 61. — V. 13, 14, 15.— II. 8, 9, 10, 11, 12, 13, etc., expliquent les deux derniers vers des luttes sanglantes de l'empire. On a vu déjà MERVEILLEUX FAICTS PAR CELLE GRAND MESNIE VIII. 60. — Le second quatrain a été interprété plus haut (p. 96), du fils adoptif de Napoléon-le-grand.

Le divin mal surprendra le grand Prince,
Un peu devant aura femme épousée,
Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la teste razée.
I. 88.

Tous ceux de Ilerde seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine;
Le cours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol ouvrira toute veine.
I. 89.

Dieu enverra *son esprit d'imprudence et d'erreur* à Napoléon-le-grand, quelque temps après son second mariage. Il perdra tout-à-coup son armée innombrable et la confiance du pays; lui, jusque-là si prompt à se décider, sera irrésolu au milieu d'évènements qui entraîneront sa perte.

Tous les Allemands entreront en France. L'Empereur décrétera une guerre d'extermination. L'Anglais, peuple marin, descendra des Pyrénées, quand l'Espagnol entrera dans la France, ouverte de toutes parts.

Le mot MOSELLE (rivière de la *Lorraine*) rappelle VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS VIII. 60. LE COURS MARIN. On a vu PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS VIII. 60. VASTANT TOUT PAR LA MER X. 88. PAR EAUX RENCONTRÉ II. 87.— HAUTE-VELLE, ce mot est pour haute-vallée. Le Prophète joue sur le nom Wellington. Dans quelques noms, dit Vosgien (*Dict.*), la finale *ton* en anglais sert pour *Don* et signifie *colline* comme *Taunton*. Haute-velle, haute colline ou Wellington. Des éditions portent HAUTE VILLE. Le sens est le même, et cette ville est PAV, située à l'extrémité d'un plateau (Mac-Carthy). C'est ce que montre le quatrain IV. 70, qui s'adapte à celui-ci par les mots OUVERTES VEINES. Ces expressions OUVRIRA TOUTE VEINE, OUVERTES VEINES, ne se retrouve pas ailleurs dans Nostradamus.

Bien contigue des grands monts Pyrennées,
Un contre l'Aigle grand copie addresser :
Ouvertes veines, forces exterminées,
Que jusqu'à PAV, le chef viendra chasser.
IV. 70.

Toute l'Europe marchera comme un seul homme contre l'AIGLE CELTIQUE. Wellington avec plus de 70,000 hommes aux pieds des Pyrénées, dans le temps que la France sera ouverte de tous les côtés, investira Bayonne. Soult, n'ayant que 38,000 hommes, se repliera sur Orthez, à quelques lieues de Pau, où il sera écrasé par le nombre. Il côtoiera les Pyrénées et Wellington le suivra.

Ce quatrain s'adapte encore à un autre faisant partie de huit qu'on interprète des malheurs de la famille royale en 1792. IX. 19 à 26 : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BÉZIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA IX. 25. CHASSER SERONT POUR FAIRE LONG COMBAT I. 5. (Voir 3, 4 et 5).

On verra dans l'*Histoire de la Révolution* que les quatrains VIII. 17 à 24, où se trouvent les mots CITÉ MARINE s'adaptent en effet au quatrain VII. 13, expliqué plus haut par les mots CITÉ MARINE, et à une foule d'autres, par des traits caractéristiques.

Je ne sais, mais il me semble que le lecteur commence à croire que Nostradamus n'a pas usurpé le titre de GRAND PROPHÈTE.

Digitized by Google

MALADIE DE LA VIGNE

OU

VIGNES MASTINÉES

Le champ du temple de la Vierge vestale,
Non esloigné d'Ethne et monts Pyrennées;
Le grand conduit est caché dans la male,
North gettez fleuves et vignes mastinées.

II. 17.

Digitized by Google

Digitized by Google

VIGNES MASTINÉES

Le champ du temple de la Vierge vestale,
Non esloigné d'Ethne et monts Pyrennées ;
Le grand conduit est caché dans la male,
North gettez fleuves et vignes mastinées.

II. 17.

La terre de France, consacrée à la Vierge des vierges, étant peu éloignée d'être redevenue païenne, par l'inobservance du repos du dimanche et la fréquence du blasphème, étant peu éloignée de laisser éteindre le feu divin, verra apparaître, non loin des Pyrennées, à la Salette (19 septembre 1846), Marie, pleine de grâces, tenant, nouvelle Pandore, (Παν δορον, *tout don, pleine de grâce*), la boîte qui renferme tous les maux. D'après sa menace, un déluge de maux coulera du ciel en terre, et le mal annoncé, et le plus remarqué entre tous, sera la maladie, jusque-là inconnue, de la vigne.

Les mots : VIGNES MASTINÉES, devaient, on le comprend, frapper le Traducteur dès la première lecture des centuries. La maladie de la vigne est apparue, pour la première fois, il y a peu d'années ; elle a fait des progrès effrayants. On l'a regardée avec raison comme une calamité publique ; le peuple, en divers lieux, l'a prise pour un fléau de Dieu, et l'on avait fait bruit, un peu avant, d'une apparition de la Sainte Vierge qui aurait dit : Les raisins pourriront. Dieu, qui punit, ne pouvait choisir un fléau plus propre à attester l'apparition de sa Mère à la Salette, et sa fidélité à accomplir ses menaces. Les enfants qui ont vu Marie, gardent encore le secret qu'elle leur a confié. C'est une remarque à faire que ces enfants ne peuvent mourir avant d'avoir révélé ce secret ; là encore, il y a une grande preuve de l'apparition. Ces deux enfants n'étaient point assurés de vivre jusqu'à présent ; ce secret est devenu pour eux un brevet de vie, car la mort ne l'emportera pas : Dieu ne faisant rien d'inutile et gardant sa parole.

Et comme si Nostradamus devait confirmer la foi en cette apparition, comme si un rapport caché existait entre ce quatrain, d'autres peut-être, et le secret des enfants, le temps de l'interprétation du quatrain coïncide avec celui de l'apparition.

Nostradamus renvoie souvent à la fin du quatrain les mots qui doivent mettre sur la voie d'interprétation. On a vu : PETIT GRAND EMMENÉ II, 58... S'ENFUYRA LE NEVEU RIANT VII. 43.., EMPEREUR, PACIFIQUE V. 6. DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS VIII. 46, etc., etc... Ici, les mots VIGNES MASTINÉES, rejetés à la fin du dernier vers, arrêtent le Traducteur qui a déjà lu, sans y rien comprendre, ce qui précède ; ces mots sont encore une lumière qui pénètre tout-à-coup les endroits mêmes les plus cachés du quatrain.

Disons d'abord quelque chose de la maladie de la vigne. On lit dans le *Guide du souffreur des vignes*, par M. F. de Lavergne (p. 74) :

« Le savant chimiste, M. Barral, dans le beau rapport qu'il présente, le 3 juin 1857, sur la maladie de la vigne, à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, signale un mémoire envoyé d'Italie, dans lequel on rapporte qu'*en Lombardie, la plupart des vignerons croiraient en cherchant à se délivrer de l'oïdium, s'opposer à la volonté divine, qui a résolu de les punir en frappant leurs vignes de stérilité.* Nous avons recueilli nous-même, en France, de semblables considérations des lèvres de quelques personnes pieuses, judicieuses d'ailleurs et très-instruites.. On dit : Le mal s'en ira comme il est venu ; Celui qui l'a donné dans sa colère, le reprendra dans sa miséricorde. C'est le châtiment de nos crimes ; il faut le subir sans résistance, comme sans murmure.

« Inaperçu de la viticulture, avant l'année 1845, ce parasite doit avoir son lieu d'origine dans une contrée fort éloignée du vignoble européen, ou dans une couche de la croûte du globe longtemps inexplorée (p. 93).

« On a compulsé les archives privées et publiques ; on a fouillé toutes les bibliothèques ; on a consulté toutes les traditions, toutes les mémoires, on n'a trouvé nulle part la preuve de l'origine de l'oïdium, plus ancienne que celle connue maintenant de tous : M. Tuckéri, jardinier à Margate (Angleterre), l'a trouvé tout venu, en 1845, sur les treilles d'une serre-chaude ; c'est tout ce qu'il y a de certain jusqu'à cette heure (p. 94).

Itinéraire de l'oïdium-Tuckéri, de Margate à Bordeaux :

1845. — M. Tuckéri, jardinier de M. Slatter, observe, pour la première fois, une moisissure blanche sur les parties vertes de quelques treilles cultivées dans des serres, aux environs de la ville de Margate (Angleterre).

1847. — M. Berkeley, savant botaniste anglais, étudie cette moisissure, la décrit et la nomme *Oïdium-Tuckéri.*

On signale l'oïdium dans les cultures forcées des environs de Paris.

1848. — On le voit à Versailles et à Montrouge.

1849.— Il est dans le nord de la France et en Belgique.

La moisissure de la vigne est signalée, pour la première fois, à la Société d'Horticulture de la Seine, le 4 octobre 1849, par M. Forest ; et à la Société d'Agriculture de Paris, le 1er mai 1850, par M. le docteur Montagne, qui avait reconnu en elle l'oïdium Tuckéri, déjà décrit par son ami, M. Berkeley (p. 99). (Bordeaux, Th. Lafargue, 1858).

1850. — Il se montre dans le Languedoc, en Provence, en Italie et en Espagne.

1851. — Il apparaît dans le Bordelais.

1852 et 1853. — Il est vu par tous et partout.

« On a observé et décrit l'oïdium en Europe, en Afrique et en Asie ; il a présenté les mêmes caractères à tous les observateurs.

« Il n'a disparu d'aucun des pays où il s'était d'abord établi. — Il s'est montré dans les serres de Margate, tous les ans, depuis 1845 jusqu'à 1857. (p. 99).

« On lit dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, tome XX, deuxième série (p. 252).

Séance du 2 septembre 1853.

«... M. Bourbereau donne quelques détails sur la maladie de la vigne, dans le Beaujolais et sur les côtes du Rhône. Ce n'est pas en 1851 seulement, mais bien, il y a

Digitized by Google

cinq ans, que les vignes du Beaujolais ont été oïdiées. Depuis cette époque, le mal a été en croissant chaque année, et aujourd'hui même, les ravages sont plus considérables que l'an passé.

« Les côtes du Rhône sont moins envahies que le Beaujolais, mais le mal va en croissant, et on ne peut appliquer aucun remède sur les vignobles d'une grande étendue.

« Dans le Jura (Arbois, Salin, etc.), l'oïdium qui existait en 1852, aurait, dit-on, aujourd'hui disparu sans l'emploi d'aucun traitement; mais la nouvelle date de quinze jours et aurait besoin de confirmation.

« Dans le Bec-d'Ambès, les vignes des Palus sont dans un état affreux, et le mal est arrivé à un degré tel, qu'il est difficile d'y trouver un raisin sain...

« En 1851, il n'eût (M. le docteur Archaud, de Tonneins) que deux pieds oïdiés; en 1852, une soixantaine environ; en 1853, le nombre en est devenu effrayant. La végétation des pieds malades de 1851 a toujours été en diminuant, en 1852 et 1853; au contraire, les pieds malades, en 1852, sont aujourd'hui dans un magnifique état. »

La vigne est souffrante, MASTINÉE, mais non perdue. Voyons maintenant le quatrain.

Le champ du temple de la Vierge vestale.

LE CHAMP.— Ce mot est pour contrée, terre; le Prophète a dit : AUX CHAMPS DE MÈDE, d'ARABE et d'ARMÉNIE III. 31. — TEMPLE. On a vu aux mots LES NOIRS DU TEMPLE (p. 13), que ce mot TEMPLE désigne la France; les augures appelant *templum* la partie du ciel où ils cherchaient leurs oracles. On a déjà vu ce mot dans plusieurs quatrains : AU TEMPLE DU SOLEIL IL VOLERA. VIII. 53. (p. 81). MES TRÉSORS, TEMPLE CITADINS HESPÉRIQUES X. 81 (p. 98). — SON TEMPLE OUVERT VI. 65 (p. 98). Le CHAMP DU TEMPLE est donc pour la terre de France.

DE LA VIERGE VESTALE. — On lit dans les *Coutumes des Romains* (213.-214) : Les Vestales étaient des *vierges* consacrées à la déesse Vesta... Le grand Pontife avait un soin et une inspection particulière sur tout ce qui regardait les Vestales : « C'était sans doute, comme dit Cicéron, (*de Orat. l. 3. c.* 3) et Ovide (*Métam. l.* 15. *v.* 777), parce que le *salut de la République*, auquel il était obligé de veiller, *dépendait, en grande partie, de leur conservation*... La plus âgée était la doyenne et s'appelait *Virgo maxima*, et elle dominait sur toutes les autres avec beaucoup d'autorité. — *La charge de ces vestales était premièrement d'entretenir perpétuellement le feu qui brûlait dans le temple de la Déesse*... Secondement, elles devaient conserver soigneusement la marque de la durée de l'Empire romain, que l'on croit avoir été le Palladium; en troisième lieu, il leur faisait faire exactement des sacrifices à la déesse Vesta. »

La Vestale était vierge; Nostradamus ne fait ce pléonasme, LA VIERGE VESTALE, que pour désigner la Vierge par excellence, la Vierge des vierges, et rappeler en même temps que, de cette Vierge, comme de la Vestale, dépend le salut de la chose publique, au moins dans la terre qui lui est consacrée; qu'elle s'efforce, comme la Vestale, d'entretenir dans les âmes le feu sacré. Le Traducteur est amené à ces rapprochements par la marche du quatrain d'abord, et ensuite par l'analyse des mots ETHNE et PYRENNÉES, comme on le verra plus loin. L'action présente de cette VIERGE VESTALE ne se produit que parce que la France est non éloignée d'être païenne, et de laisser éteindre le feu divin. — Le Prophète a dit : QUAND LAMPE ARDENTE DE FEU INEXTINGUIBLE SERA TROUVÉ AU TEMPLE DES VESTALES IX 9. Ces mots, qui se trouvent au milieu de douze vers difficiles à expliquer, se rapportent au moment présent, s'ils s'adaptent à ce vers du quatrain IX. 81 : VIENDRA LAMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIR. — LAMPRIN de λαμπρος éclatant λαμπροτης, célébrité, clarté brillante. R. λαμπρω briller, reluire, éclater. Ce mot grec *lampo* a donné naissance au mot français *lampe*.

Le Prophète, dans son présage 65, sur les guerres de religion, appelle les religieuses VESTALES.

On lit dans l'*Acte du vœu de Louis XIII*... Si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliés pour en conjurer la ruine, il (Dieu) a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que, comme la Providence a fondé cet état, sa bonté le conserve et sa toute-puissance le défend... A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, *prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre état*, notre couronne et *nos sujets*. Nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge, qui tiendra entre ses bras celle de son précieux Fils, descendu de la croix; nous serons représentés aux pieds du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre... Ce 10 février 1638. — Cette importante déclaration, si honorable pour la France et pour ses rois, fut renouvelée, par Louis XIV, en 1650, par Louis XV, en 1738, et par Louis XVIII, le 5 août 1814 (Migne, *Nouvelle Encyclopédie théologique*, 628).

On lit dans le *Bon Français* (*Alm. univ.*, 1833. 65) :

... Nos rois ne l'ont point cédé aux reines en dévotion pour la Mère de Dieu. Charlemagne a fait de nombreuses fondations pieuses, en l'honneur de Marie. Les rois, ses enfants, se sont signalés par la même dévotion. Louis-le-débonnaire portait toujours sur lui l'image de la Sainte Vierge, et jusqu'au milieu du divertissement de la chasse, il se retirait à l'écart pour lui rendre hommage, à genoux devant son image. François Ier, pour réparer un outrage qui avait été fait à la statue de la Sainte Vierge, en fit faire une autre d'argent, et la porta lui-même à la place de l'ancienne, dans une procession solennelle.

Un journal religieux paraît avec cette épigraphe : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

Non esloigné d'Ethne et monts Pyrennées.

ETHNE. — Ce mot n'existe pas en géographie; le mot qui s'en rapproche le plus est *Elne*. Elne, dit Mac-Carthy, anc. pet. v. de France (Pyrénées-Or.) était autrefois importante; mais elle a soutenu, en 1285, 1474 et 1641, des siéges qui l'ont presque entièrement ruinée; 1,200 habitants, à 3 l. 1/4 S S. E. de Perpignan. — On a déjà observé souvent que Nostradamus emploie une foule de noms de villes qui ont un rapport assez marqué avec un mot grec. Pour la signification même de ce mot TARASC. XIII. 46. Ταραξις, Ταραχη, trouble, révolution. SAINT ET SACRE SALONNE IX. 21, 23. Σαλος, agitation, etc., etc... Il joue avec le nom des lieux : SILÈNE II. 58. Isle-Elène. PAV. NAY. LORON VIII. I. Napaulaion, roi, etc., etc. Le

Digitized by Google

mot ETHNE est grec. Εθνος, peuple, nation, pl. Εθνεα, contraction Εθνηα; les nations, dans l'Evangile, les Gentils (Lexique). Le Traducteur interpréta le mot ETHNE, à cause de son orthographe fort significative; car le mot Εθνη ne peut s'écrire autrement, en français, que ETHNE, le Traducteur interpréta ce mot de *païen, gentil,* avant même de chercher sur la carte, vers les Pyrenées, un nom de ville ayant quelque rapport avec le mot grec.

Le quatrain I. 100 a un vers dans les mêmes conditions que celui-ci : AUPRÈS DE DOLE ET DE TOSCANE TERRE. Auprès de Venise, à dix kilomètres de cette ville. est DOLO, dont le nom rappelle le mot grec Δολος, ruse fraude (Lexique. Nostradamus a choisi ce nom de ville au lieu de tout autre nom des localités avoisinantes. Venise, parce que sa signification permet d'adapter le quatrain qui le renferme à deux autres où l'on voit ces mots : FRAUDER SON ROY et LE ROY RUSÉ.

Ainsi, ETHNE et DOLE δολος et Εθνη doivent être entendus du moral, et PYRENNÉES ET TOSCANE du physique. C'est bien le cas de répéter avec le Prophète : « *Sed quando submovenda erit ignorantia :* LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY. » Quand la manière dont procède Nostradamus sera mieux connue, quand la plus grande partie de l'œuvre prophétique sera interprétée, quand enfin le secret sera entièrement livré, ce qui paraît peu acceptable, SERA PLUS ESCLAIRCY. — Que le lecteur veuille bien croire, en attendant, avec le Traducteur, que le mot ETHNE est ici pour Εθνη et signifie *païen.*

ET MONTS PYRENNÉES. — Dans les environs d'Elne, à toucher cette ville, se trouvait le *temple de la Vénus pyrénéenne* (*Carte de Strabon, Mag. pitt.* 1840140. — *Voir aux figures*). Nostradamus a vu que ces mots *Elne* et *Temple* voilaient sa pensée, il les a employés, sachant que le mot significatif de son quatrain suffirait pour jeter sur l'ensemble la plus vive lumière. Il a même pu croire que son quatrain serait trouvé si clair, que cette petite difficulté ne servirait qu'à faire reconnaître un de ses secrets : l'emploi des noms de villes pour leur signification. — La Salette est loin des Pyrénées, étant proche de Grenoble; cependant, en prenant soin de dire que le fait ne se passera pas dans les Pyrénées, mais en un lieu peu éloigné et en France, le Prophète ne détermine-t-il pas suffisamment l'endroit? Elne, situé à l'extrémité de la chaîne des Pyrénées, est l'endroit des Pyrénées le plus rapproché de la Salette. — Le Prophète donne lui-même la mesure de la latitude, dont il se croit en droit d'user : une distance bien grande sépare encore la France, peu chrétienne de nos jours, de la Gaule païenne; une distance assez grande sépare la Salette des Pyrénées. — Je trouve enfin ce qui a déterminé le Prophète à placer dans son quatrain les mots ETHNE et PYRENNÉES. Tous deux sont grecs, et tous deux on ne peut plus propres à voiler et à rendre la pensée de celui qui a dit (quatrain II. 27 et 28 sur la traduction de sa prophétie) : LE PÉNULTIÈME DU SURNOM DE PROPHÈTE PRENDRA DIANE POUR SON JOUR ET REPOS. Le mot DIANE est grec, ainsi que me l'a montré le dictionnaire, ouvert au hasard. — Dianæa, Δυανοια : 1. entendement, intelligence; 2. figure de pensée (Wailly). Le mot PYRENNÉES signifie feu éteint, Πυρ feu (Pyrotechnie, usage du feu), et ενιος muet, ou éteint; on dit *une voix éteinte.* La chaîne des Pyrénées est pleine de volcans éteints. Ce mot continue merveilleusement bien l'image commencée par le mot ETHNE. La France est peu éloignée d'être redevenue païenne, et le feu qu'entretient la VIERGE VESTALE est près d'être éteint. L'heureux choix de ces mots explique pourquoi le Prophète qui *limite* d'ordinaire les LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX, ne désigne pas ici les lieux d'une manière aussi précise. — Pour familiariser le lecteur avec cette pensée que Nostradamus emploie les noms des lieux pour leur signification, je donnerai ici quelques-uns des noms que l'on voit sur la carte de Strabon, pour le midi de la France, près des Pyrénées, et leur signification. THOLOSE Τολοσ, coupole, édifice, *capitole.* Tectosages, Τεκτοσυνη, art de fabriquer, σαγοσ, *sagum,* saie, vêtement militaire. — Atax, torrent, Αταχτρω, être en désordre, quitter son poste. — Obris, torrent Οβριμοσ, fort, robuste, violent. — Arauris, rivière, Αραροσ, ferme, stable, Agatha, Αγαθοσ, bon, brave à la guerre. Rouskinon, rivière Ρυω, traîner. κινεω, mouvoir, agiter. — Arelate (Arles) Αρησ, Mars; λατρευω, adorer, etc., etc.

Le grand conduit est caché dans la male.

J'ai été quelque temps sans comprendre ce que ce vers pouvait signifier, et cependant j'avais interprété tout d'abord, les deux premiers vers du quatrain et le dernier d'une apparition de la Sainte Vierge. Enfin, je vis que le Prophète faisait allusion à la fable de Pandore. Bientôt le récit d'Hésiode m'expliqua parfaitement chaque expression du vers de Nostradamus, et le récit de Mgr. Villecourt me convainquit que jamais la fable n'avait ressemblé autant à la vérité. Il semble que Marie ait voulu, dans cette apparition, rappeler, et par ses vêtements mêmes, la fable de Pandore. Dès que le dernier vers du quatrain aura été expliqué, le récit d'Hésiode et de Mgr. Villecourt montrera que Nostradamus a été, une fois encore, fort heureux dans le choix d'une allusion pour développer sa prophétie.

LE GRAND CONDUIT. — *Conduit,* manière de petit canal par où coule quelque chose de fluide. Les conduits des eaux. — Assembler toutes les eaux en un conduit par les conduits souterrains, *aquas omnes per specus in locum unum conducere. Pline* (Joubert). — LE GRAND CONDUIT. La Fable dit que *tous* les maux ont découlé de la boîte de Pandore. — CACHÉ DANS LA MALE. — La boîte présentée fermée récèle tous les maux. MALE. *Pandore,* dit Hésiode, *tenant en ses mains un grand vase, en soulève le large couvercle.* Il s'agit donc d'un grand vase, d'une grande boîte ou d'une malle dont la capacité est proportionnée à la multitude des fléaux qu'elle renferme.

North gettez fleuves et vignes mastinées.

NORTH GETTEZ FLEUVES. — Ces mots sont pour *fleuves gettez du North.* Le *z* est pour l'*s* à la fin des mots, dans l'orthographe du temps de Nostradamus : BIENS PUBLIEZ X. 76. VIFS REPOUSSEZ X. 82. QUE LES ENTREZ SORTIRONT DE LEUR TOMBE X. 74. — Le Prophète, écrivant en latin avec des mots français, n'emploie pas toujours les prépositions; il a dit : SERA PAR DAME NUICT CHIENS N'ABAYERONT IV. 93. *Nuict* pour dans la nuit. NORTH est à l'ablatif. A la question *Undè,* dit Braud, 2. 231, quand il s'agit d'un nom propre de ville ou de quelques petites îles, on sous-entend la préposition, ainsi qu'avant les noms *foro, loco, rure, domo* et *humo :* Je reviens de Lyon, *redeo Lugduno*;

Digitized by Google

de Rome, *Româ*. — On verra plus loin : *Polo dimovere umbram*, chasser les ténèbres du ciel (Wailly).

Ainsi, il est dit que les FLEUVES seront GETTEZ du NORTH. Dans le style figuré du Prophète, cela signifie qu'un déluge de maux tombera du ciel en terre, et l'on va voir que cette figure est de NATURELLE FACTION, ainsi que Nostradamus le dit de toutes les figures qu'il emploie. NORTH est pour *ciel*. A la Salette, la Sainte Vierge, au moment de disparaître, se tourna vers le Nord, mais on ne tient pas compte de cette circonstance. Nous disons indifféremment l'*Etoile du Nord* ou l'Etoile polaire; les Anciens appelaient le *Ciel* indifféremment *Cœlum* et *Polus*. *Polo dimovere umbram*, chasser les ténèbres du ciel (Wailly) *Cœlum*, ciel; syn. *Polus*, *axis*... *Olympus* (*Gradus*). *Polus*, pôle du monde; les poètes feignent que le ciel tourné sur le pôle arctique ou boréal et sur le pôle antarctique ou austral. *Intonuere Poli et erebris micat ignibus æther*. — Le Ciel même. *Stat globus immensi parva figura Poli*. Ovide (*Gradus*).— En 1558, un contemporain de Nostradamus fit ce chronogramme sur la mort de Charles-Quint, en employant le mot *Polus* Nord pour *Ciel*,

Cæsaræos faces tIbI ferdInando resIgno,
InCoLo CæLestIs atrIa Magna poLI.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire : Les maux inondent la terre; un déluge de maux se répand sur tous. GETTEZ FLEUVES.— Le mot *fluo*, racine de *flumen*; fleuve signifie au figuré *couler de source*, abonder (Wailly) On peut donc voir dans ces mots : NORTH GETTEZ FLEUVES, toutes les plaies que le ciel tient suspendues au-dessus de nos têtes et qui vont tomber. Ces fleuves tombent du ciel; les maux tomberont de la boîte que Marie a apportée du ciel NORTH. L'Ecriture sainte dit de la fin du déluge : *Et clausi sunt fontes abyssi et cataractæ cœli*; *et prohibitæ sunt pluviæ de cœlo* (Gen. c VII. v. 2.) Les sources de l'abîme furent fermées, aussi bien que les *cataractes du ciel* et les pluies qui tombaient furent arrêtées. (Le Maistre de Sacy).

VIGNES MASTINÉES. — *Mâtiner*, ce mot n'est pas noble, dit Joubert (Dict.), c'est gourmander de paroles. Le Chancelier de l'Hospital, dans son *Traité de la réformation de la Justice*, dit : « Le bourgeois et le peuple des villes ne voudra plus estre le jouet et le passe-temps des gros milords et de Messieurs de la noblesse qui nourrissent encore ung nombre excessif de laquais barbus, insolens et outraigeux au possible, pour le voler, rapiner, *mastiner* et violenter; et tournera sa trop longue patience en fureur et en désespoir. »

La vigne a été maudite ou *gourmander de paroles*. Nostradamus ayant dit, dans sa lettre à Henri II : APRÈS LE GRAND CHIEN SORTIRA LE PLUS GROS MASTIN, et se servant trois fois de cette expression : GROS MASTIN, pour désigner L.-Philippe, le roi qu'il poursuit entre tous de sa plus sévère critique; on peut croire qu'il a donné au mot MASTINER, le sens de *dégénérer*. Un chien est dit *mâtiné* quand il a perdu les qualités de sa race.

> On ne suit pas toujours ses aïeux ni son père :
> Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère,
> Faute de cultiver la nature et ses dons,
> Oh! combien de Césars deviendront Laridons!
> LAFONTAINE (*L'Education* VIII. 24).

On lit dans la *Gironde* du 27 janvier 1860 : « Un document parlementaire de 200 pages, publié le 20 à Londres, contient une suite de rapports sur les résultats qu'a eus, pour le commerce des vins, la maladie des raisins. Ces rapports concernent la France, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Autriche, la Toscane et la Sardaigne. Il y est dit qu'avant 1849, (à part les crûs d'une qualité supérieure, qui n'existent que dans un petit nombre de districts), la *qualité des vins a dégénéré en France*... »

Le grand conduit est caché dans la male,
North gettez fleuves et vignes mastinées.

On va voir maintenant si ces vers renvoient, en effet, le lecteur à la fable ingénieuse de Pandore (Παν δωρον tout don ou pleine de grâces).

On lit dans le *Mag. Pitt.* 1837 (p. 95) : Hésiode, dans son poème *Les Travaux et les Jours*, commence par raconter la Fable de Pandore, et s'il n'en est pas l'inventeur, c'est du moins le premier poète grec où elle se trouve.

« Jupiter avait caché le feu, mais l'adroit fils de Japet le découvrit, et, par un heureux larcin, l'apporta aux hommes dans le tube creux d'un roseau, après avoir trompé les soins du dieu qui se plaît à lancer la foudre. Jupiter indigné lui adressa ces paroles : « Fils de Japet, le plus rusé d'entre tous les mortels, tu t'applaudis d'avoir dérobé le feu du ciel (1) et trompé tous mes soins; mais apprends que ton larcin sera *la source des plus grands maux*, et pour toi et pour tous les âges futurs. Les mortels paieront le présent que tu leur a faits, par un présent plus funeste que je leur enverrai, mais dont ils auront l'âme ravie, chérissant eux-mêmes leur propre fléau. » — Telles furent les paroles du père des dieux et des hommes; il les accompagna d'un sourire, et donna l'ordre à Vulcain, à cet artiste sublime, de former un corps avec de l'argile pétrie dans l'eau, de lui communiquer la force et la voix humaines, et d'en faire une *Vierge dont l'éclatante beauté fut égale à celle des immortelles déesses*. Jupiter ordonne en même temps à Minerve de former cette vierge aux arts de son sexe, et de lui apprendre à ourdir un merveilleux tissu. Il commande à la belle Vénus de répandre sur sa *tête tous les charmes de la beauté*... Il veut que Mercure, le messager des dieux et le meurtrier d'Argus, souffle dans son âme l'impudence et la perfidie.

« Tels furent les ordres de Jupiter, et les dieux s'empressèrent d'obéir aux volontés du fils de Saturne. L'industrieux Vulcain eût bientôt formé avec de l'argile *une nymphe semblable à une* CHASTE VIERGE; la déesse aux yeux bleus la revêtit de *riches habits*, et ceignit ses flancs d'une *étroite ceinture*. Les grâces et la *divine persuasion* ornèrent d'un *collier d'or* son cou gracieux; les Heures, à la belle chevelure la couronnèrent des *fleurs du printemps*; elle fut *parée des plus beaux atours* par les mains de Minerve. Le messager des dieux, le meurtrier d'Argus, mit dans son cœur la perfidie, les discours séduisants et trompeurs. Enfin, elle reçut, du héros des dieux, le *don de la parole*, et comme tous les habitants de l'Olympe lui avaient fait un présent, elle fut nommée Pandore.

« Après avoir ainsi *comblé de perfections* cette fatale beauté, Jupiter ordonne à Mercure de couduire à Epimé-

(1) Napoléon a écrit ces mots : « Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc où un vautour me ronge. Oui, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France : Le feu est remonté à sa source, et me voilà! » (*Hist. pop. de l'Empereur*, 214).

Digitized by Google

thée ce présent des dieux. Epiméthée oublie que Prométhée lui a recommandé de ne rien recevoir du maître de l'Olympe, dans la crainte que les présents de sa colère ne devinssent funestes aux mortels ; il accepte le présent, et ne reconnaît sa faute que lorsqu'il n'est plus temps de remédier au mal. Auparavant, les hommes menaient une vie exempte de maux, de peines, de travaux et de ces fâcheuses maladies qui amènent la vieillesse. Mais aujourd'hui, dès le premier instant qu'ils voient la lumière, ils commencent à vieillir dans le malheur

» *Pandore tenant en ses mains un grand vase, en soulève le large couvercle, disperse tous les maux renfermés dans le vase, et remplit la terre d'une infinie multitude de misères*; la seule Espérance reste dans l'urne sur les bords du vase ; elle n'a pu s'envoler : Pandore ayant remis le couvercle par l'ordre du dieu qui est armé de l'Egide et qui rassemble les nuages.

» Cependant, *un déluge de maux fond sur les mortels.* La terre en est remplie, la mer en est couverte ; les maladies ne cessent d'attaquer les hommes, et pendant le jour et pendant la nuit. Elles leur apportent en silence les douleurs ; en silence, car le dieu dont les conseils sont pleins de sagesse, les a *privées de la voix* qui les eût annoncées au loin. »

Extraits du livre de Mgr. Clément Villecourt, évêque de la Rochelle, sur l'apparition de la Sainte Vierge à la Salette (Paris, 7, Lecoffre, 1847).

« ... La publication authentique de cet évènement n'a été faite encore dans aucune partie de la France. Qui sait ce qu'elle produira dans les esprits, quand elle aura lieu ? Pour moi, je ne veux pas perdre l'espérance des salutaires effets qui peuvent la suivre, dans un royaume qui conserve toujours la qualité de premier-né de l'Eglise. Quoi qu'on en dise, la foi n'est pas encore éteinte dans le cœur des Français, et tous les efforts que l'on a fait pour l'anéantir depuis près d'un siècle, n'ont fait que prouver combien sont profondes les racines qu'elle y a jetées (28).

... Je ne savais ce que je devais croire ou ne pas croire de ce qui m'était annoncé. L'énormité du blasphème que j'ai toujours regardé, avec le torrent des théologiens, comme un des plus grands crimes que l'on puisse commettre ; la profanation des saints jours de Dimanche qui n'a jamais été, peut-être, aussi universelle parmi nous que dans ce siècle ; l'esprit d'irréligion qui se montre partout avec tant d'audace, le mépris des saintes lois de l'Eglise que l'on affecte de fouler aux pieds : c'était bien là, à mes yeux, un motif suffisant de croire que le ciel était irrité. Je savais que la Mère du Rédempteur s'était plusieurs fois montrée aux regards des hommes, pour des raisons beaucoup moins graves que celles qui l'auraient conduite auprès des bergers des Alpes. Mais tout cela ne me prouvait pas la vérité de l'*apparition*, que je ne voulais ni rejeter ni accepter, jusqu'à de plus sûrs renseignements (38-39).

« La paroisse de la Salette est au milieu des montagnes des Alpes, à trois lieues de la petite ville de Corps (45), (13 l. S. S. E. de Grenoble). Françoise-Mélanie Mathieu est née à Corps, le 27 août 1835. Pierre-Maximin Giraud est né à Corps, le 27 août 1835. Ce petit garçon et cette jeune fille se connaissaient à peine, avant l'évènement que j'aurai à raconter. Il paraît même qu'ils ne se rencontrèrent et ne firent connaissance que la veille de cette *apparition* mémorable.

« Le 19 septembre 1846, Maximin et Mélanie avaient conduit leurs troupeaux jusque sur le mont aux Baisses... — Ils vont s'asseoir auprès *d'une fontaine intermittente et qui pour lors était à sec*, et ils ne pouvaient s'attendre au spectacle qui allait les frapper. Depuis l'origine du monde, jamais dans ces lieux escarpés et sauvages ne s'était montré une *grande Dame vêtue comme une reine...* Ils virent au milieu d'une grande clarté qui l'environnait, une *belle Dame* assise près du lieu où ils avaient pris leur repas, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses deux mains. Elle paraissait livrée à la plus vive douleur, et quand elle retira ses mains, son visage parut inondé de larmes. A l'approche des deux enfants, qui se demandaient l'un à l'autre ce qu'elle pouvait être, elle se leva majestueusement, et croisa les bras sur sa poitrine. C'est alors qu'ils furent saisis à la vue de la splendeur qui brillait dans toute sa personne et autour d'elle. C'était la Reine du Ciel (*Pandore, pleine de grâces*) ; mais les bergers ne s'en doutaient pas. Ils voulurent fixer leurs regards sur elle ; mais ils ne purent qu'à grand'peine supporter sa beauté éblouissante. Ils remarquèrent pourtant le diadème qui brillait sur son front, et qui était surmonté d'une coiffure asiatique assez élevée ; une espèce d'écharpe ou manteau royal l'enveloppait ; une robe blanche, recouverte d'un par-dessus de couleur d'or ; des souliers agraffés qui étincelaient au-dessus et qui, tout autour, semblaient guirlandés de *fleurs*. Une chaîne d'or, de la largeur de trois doigts, descendait jusqu'à sa ceinture ; une autre petite chaîne d'or soutenait un crucifix d'environ huit pouces qui laissait voir à ses deux bras, d'un côté, des tenailles entr'ouvertes et pendantes ; de l'autre, un marteau : symboles de la passion du Sauveur, qui semblaient suspendus sans aucun soutien. A cette vue, un sentiment de terreur inexprimable s'empara de nos deux petits enfants... Marie de cette voix si douce et si maternelle qui dissipe toutes les craintes, leur dit : « Ne craignez pas, mes enfants : venez, je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. » A ces mots, Maximin et Mélanie s'approchèrent en toute confiance ; la terreur qu'ils venaient d'éprouver avait soudain entièrement disparu. La Reine du Ciel fit elle-même deux pas pour se rapprocher d'eux. Ils avaient passé le ruisseau, et se trouvaient tout près d'elle : Maximin à sa gauche, Mélanie à sa droite. Marie, les bras toujours croisés sur sa poitrine, leur parla à peu près en ces termes, avec l'accent d'une personne oppressée par l'affliction et le chagrin :

« Mes enfants, mon Fils est irrité contre les transgressions dont le peuple se rend coupable à l'égard de ses lois saintes. Il menace de le punir bientôt : et c'est moi qui retiens son bras vengeur ; mais ce bras est si pesant que je n'en puis plus soutenir le poids, si *mon peuple* ne veut pas se soumettre. Vous ne pourrez jamais reconnaître assez les peines que je prends pour vous. Vos crimes demandent vengeance. La juste indignation de mon Fils se serait déjà appesantie sur vous, et vous eût frappés d'une manière terrible, si mon intervention maternelle n'eût arrêté ses coups. Toute autre prière aurait été impuissante. C'est pourquoi la mienne est aussi continuelle que nécessaire pour obtenir que vous soyiez épargnés. Mais hélas ! *ceux qui sont les plus tendres objets* de ma sollicitude, dédaignent mes soins et mon affection, et ils ne me savent pas gré de ce que je fais continuellement pour eux.

« Mon Fils a donné aux hommes six jours pour travailler, et il s'est réservé le septième ; mais ils ne veulent pas le lui donner. Les jours de dimanche, pour un grand nombre, sont

Digitized by Google

comme des jours ordinaires. On ne va presque plus à la messe dans la belle saison. Tout au plus y voit-on quelques femmes d'un certain âge. Tous les autres travaillent la plus grande partie de l'été, les jours de dimanches. Ceux qui, dans certain temps où certains jours, se rendent à l'Eglise, semblent n'avoir d'autre but que de se moquer de la Religion, soit au dedans, soit au dehors du lieu saint.

« Le blasphème est un autre crime qui irrite grandement mon Fils. Son nom est indignement profané et mêlé aux plus affreux propos. On le blasphème à la suite des animaux et des voitures, comme si l'on ne pouvait les faire avancer sans ces jurements horribles. Voilà les deux crimes qui provoquent davantage la colère divine.

« Il en est d'autres qui annoncent le peu de cas que l'on fait des lois les plus saintes.

« Les jours d'abstinence ne sont plus observés par une multitude innombrable de chrétiens qui, semblables à des animaux voraces, se jettent sur la viande, sans distinction des jours où l'usage en est interdit.

« Si les pommes de terre se gâtent, c'est à cause des péchés du peuple que le Ciel, par ses châtiments, veut faire rentrer en lui-même. Il a déjà été averti par les fléaux de l'année dernière. »

Mélanie ne comprenant pas ce que signifiaient les mots de *pommes de terre*, désignées dans le Dauphiné, sous le nom de *truffes*, se tourna vers Maximin pour demander ce que voulait dire la *Dame*.

« Ah! mes enfants, reprit la Sainte Vierge, vous ne comprenez pas bien le Français : eh bien! je vais m'exprimer dans votre langage ordinaire. »

Puis elle continua ainsi dans le patois du pays :

« Le peuple n'a pas tenu compte des avertissements qu'il a reçus l'année dernière; au contraire, quand on trouvait les pommes de terre gâtées, on les jetait de dépit, en jurant. Elles se gâteront encore davantage, et l'on n'en trouvera bientôt plus dont on puisse se nourrir.

La bonté avec laquelle la Reine du Ciel parlait à ces deux enfants, la confiance qu'elle leur inspirait, les mettaient à l'aise. Le petit Maximin était peiné de lui entendre annoncer que la principale nourriture des pauvres montagnards allait manquer: et, oubliant que ce malheur n'était prédit que dans la supposition où le peuple persévérerait dans ses transgressions, il dit à la Sainte Vierge : *Oh! que non, Madame, les pommes de terre ne manqueront pas toutes : on en trouvera bien encore quelques-unes.* »

Le pauvre petit enfant était excusable : il ne savait pas à qui il parlait Il n'y avait d'ailleurs, dans ses paroles, ni malice, ni incrédulité proprement dite. Aussi la Sainte Vierge ne se fâcha-t-elle pas de cette contradiction.

« Mon enfant, lui dit-elle, le blé ne se gâte-t-il pas aussi cette année? — Maximin : *Je ne sais pas, Madame.* — La Sainte Vierge : Ne te souviens-tu pas qu'un jour, ton père était avec toi dans la terre qu'on appelle *le Coin*, il froissa, dans ses mains, quelques épis de blé et s'écria : « Qu'allons-nous devenir cette année, si tout le blé est comme cela? » Puis, en retournant à Corps, il te donna un morceau de pain, en disant : « Tiens, mon enfant, mange ce pain à présent; l'année prochaine, je ne sais pas qui en mangera. » — Maximin : *C'est vrai, Madame, je m'en souviens; tout-à-l'heure je n'y pensais pas.* — La Sainte Vierge : Si le peuple persévère dans ses transgressions et ses crimes; s'il continue à se raidir contre les lois qu'il devrait observer, il ne pourra compter, pour sa nourriture, ni sur la ressource du blé, ni sur celle des pommes de terre. Qu'on sème le blé si l'on veut, ce sera un blé perdu, parce que les vers et les insectes le mangeront en herbe, et le peu qui se formera en épis tombera en poussière, quand on le battra dans l'aire. LES RAISINS POURRIRONT; les noix deviendront mauvaises. Ce désastre amènera une grande famine. Les petits enfants, saisis d'un tremblement qui agitera tous leurs membres, expireront entre les bras de leurs mères et nourrices. Les grands et les riches eux-mêmes manqueront des aliments les plus nécessaires à la vie, et ils feront pénitence par la faim. Voilà ce qui arrivera, si mon peuple ne veut pas se soumettre. Mais s'il se convertit, ce sera tout autre chose : Les pommes de terre viendront dans les champs même qui n'auront pas été ensemencés Les rochers et les pierres se changeront en monceaux de blé. Oui, mes enfants, la piété et le retour à Dieu détourneraient ces malheurs dont mon Fils menace les hommes.

« Maintenant un grand nombre d'hommes se lèvent et vont se coucher sans faire de prières, comme si Dieu leur devait tout, comme s'ils ne devaient rien à Dieu. Vous-mêmes mes enfants, faites-vous bien vos prières? — Maximin : *Pas guère, Madame.* — La Sainte Vierge : Faites bien votre prière, mes enfants, le matin et le soir. Quand vous n'avez pas le temps de la faire entière, dites au moins un *Pater* et un *Ave*. Si vous avez le temps d'en dire davantage, dites ce que vous savez, mais au moins l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique. Soyez-y bien fidèles. »

Après cet avis, la Sainte Vierge a donné à chacun des enfants un secret particulier à garder; et quoiqu'elle parlât à haute voix à chacun d'eux, l'un n'a pas entendu ce qu'elle disait à l'autre.

Ensuite elle s'est adressée à tous les deux, en leur disant : « Ayez soin, mes enfants, de faire savoir ce que je vous ai dit à tout *mon peuple*. Je compte sur votre obéissance : faites-le bien savoir à tout *mon peuple*. »

Après avoir dit ces paroles, Marie s'éloigna des deux bergers. D'un seul pas, elle franchit le ruisseau et se dirigea vers l'endroit où Maximin et Mélanie étaient montés, demi-heure auparavant, pour voir où étaient leurs troupeaux.

Cette *belle Dame* leur était devenue infiniment chère par la bonté avec laquelle elle les avait entretenus; et il en coûtait à leur cœur de se séparer d'elle. Depuis qu'elle leur avait parlé, leur intelligence s'était singulièrement développée; cette mémoire si pesante et qui ne leur permettait pas de rien retenir était devenue si fidèle qu'ils n'avaient pas perdu une seule des réflexions qui leur avaient été adressées. Leur esprit, naguère si léger et si volage, était devenu réfléchi et sérieux; la Religion qui, précédemment, n'avait jamais exercé aucun empire sur eux, était à cette heure la seule puissance qui régnait dans leurs âmes.

Quand ils virent la *belle Dame* se séparer d'eux, ils s'attachèrent à ses pas et n'auraient plus voulu la quitter. Ils la suivirent jusque sur le lieu où elle s'arrêta, c'est-à-dire, à trente ou quarante pas de l'endroit où elle les avait entretenus. Mélanie l'avait devancée et se tenait à deux ou trois pas au-dessus d'elle; Maximin demeura à-peu-près à la même distance au-dessous.

L'un et l'autre avaient remarqué que le gazon ne fléchissait pas sous les pieds de cette mystérieuse *Dame* et que les *fleurs* qui entouraient ses souliers n'étaient point froissés dans sa marche. Ils avaient les yeux fixés sur elle, lorsqu'ils la virent s'élever de terre, à la hauteur de trois ou quatre pieds. Elle demeura ainsi suspendue quelques instants, comme pour donner aux deux bergers le temps de la bien considérer. Elle portait ses regards tantôt à droite et tantôt à gauche. *Puis, son visage s'étant tourné du côté du Nord*, elle se fondit insensiblement comme un léger

Digitized by Google

tapis de neige exposé aux rayons d'un brûlant soleil. Sa tête disparut d'abord, puis ses bras, puis son corps; il ne restait plus que ses pieds de visibles : Maximin se lança pour les saisir, avant qu'ils disparussent, mais, pendant ce temps-là, l'image s'en éclipsa aussi.

Quand la vision eût entièrement cessé, il ne resta plus, pendant une ou deux minutes, qu'une clarté éblouissante dans l'espace d'où la Sainte Vierge s'était élevée au ciel. *Il faut bien*, se dirent alors les enfants, *que cette Dame qui vient de nous parler, et qui s'est dérobée à nos yeux, soit une sainte. Oui, c'est une sainte*, répétaient-ils. (54-69).

Les deux bergers ne furent pas plutôt rentrés chez leurs maîtres, que, fidèles aux recommandations qui leur avaient été faites, ils se crurent obligés de leur raconter ce qu'ils avaient vu et entendu. Il arriva, dès-lors, ce qui arrive presque toujours en pareille circonstance : ce qu'ils disaient fut pris pour des rêveries, et ils furent tournés en ridicule, à raison de leur simplicité. Mais leurs paroles continuèrent à être si énergiques; ils s'expliquèrent toujours avec tant de netteté et de facilité, sur cet évènement extraordinaire, qu'ils portèrent bientôt la conviction dans les esprits les plus incrédules... (70).

Plusieurs des habitants de *la Salette* voulurent voir le théâtre de la scène qui leur avait été racontée; ils s'empressèrent de s'y transporter; mais rien ne devait y frapper leurs regards que le spectacle de *la fontaine*, qui, la veille, ne coulait pas, ainsi qu'on l'avait toujours observé dans les temps de sécheresse, mais qui, en ce moment, se manifestait contre sa coutume, par le jaillissement d'une onde pure et limpide. *Depuis cette époque, la fontaine a été toujours intarissable*, quelles qu'aient été les sécheresses de la saison. Les pélerins ne manquent pas de boire de son eau; ils assurent que, malgré sa fraîcheur, elle n'a jamais fait mal à personne, depuis le jour de l'*apparition*, alors même que ceux qui en usent sont trempés de sueur. On raconte aussi des merveilles opérées sur plusieurs personnes qui, pleines de foi et de confiance dans la protection de Marie, se sont abreuvées de cette eau. (72-73).

Le bruit de cette *apparition* se répandit bientôt dans toutes les paroisses voisines, et, insensiblement, dans les lieux les plus éloignés. Des dispositions heureuses se manifestèrent bientôt dans tous les environs de *Corps*, dans une grande partie du diocèse de Grenoble et des diocèses voisins et même éloignés. L'horrible blasphème du saint nom de Dieu ne se fit presque plus entendre. Quelques punitions éclatantes et sensibles des blasphémateurs le rendirent plus rare, même à l'extrémité opposée de la France. Un nombre prodigieux de pécheurs qui, depuis longtemps, vivaient dans l'oubli de Dieu et le mépris habituel de ses lois et des lois de l'Église, accoururent se jeter au pied des tribunaux sacrés; et les larmes amères et abondantes dont ils les inondaient, devenaient pour les ecclésiastiques dépositaires de leurs aveux et de leurs soupirs, la plus heureuse garantie d'une conversion sincère. J'avoue que de toutes les preuves qui attestent la vérité d'un fait, je n'en connais point de plus péremptoire que celle-là. J'en pourrai citer d'autres plus tard, mais, pour le moment, celle-ci me paraît à-peu-près sans réplique : car Dieu ne se sert pas du mensonge pour toucher les cœurs et les convertir.

On objecte que les conversions n'ont pas eu lieu dans toute la France, du moins en aussi grand nombre. Mais il faut bien remarquer que l'*apparition* n'a point encore été publiée partout; qu'elle ne peut l'être même encore aujourd'hui d'une manière authentique; car il faut attendre, pour cela, que le pieux et prudent évêque de Grenoble se soit solennellement expliqué; quand après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu, il croira devoir le faire... Il est bien des gens qui sont presque scandalisés de ce que les malheurs dont la France, ou une partie de la France était menacée, ne sont pas arrivés. C'était pourtant déjà quelque chose que cette disette qui a désolé, cette année-ci, nos provinces. Et qui donc oserait dire que ce ne sont pas les conversions opérées en tant d'endroits qui ont arrêté les ravages plus affreux qui pouvaient nous atteindre?

Mais, dit-on, les enfants ne sont pas morts tremblotants entre les bras de leurs mères, comme la Sainte Vierge l'avait annoncé. — Ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas la désolante mortalité qui a moissonné ces petites créatures en plusieurs contrées de la France, et particulièrement à *Corps*, au commencement de l'hiver dernier, pendant deux mois. Fallait-il donc que tous ces pauvres enfants périssent, lorsque, surtout, des milliers, j'allais dire des millions d'âmes, faisaient une sainte violence au ciel par les plus ferventes prières, ou le désarmaient par un admirable changement de vie? (74. 78).

L'Évêque de Grenoble écrit à l'Évêque de la Rochelle :

... J'ai acquis la certitude du miracle opéré en faveur d'une religieuse de Saint-Joseph, la sœur Saint-Charles d'Avignon; Mgr l'Archevêque prépare un Mandement sur ce fait. D'autres guérisons paraissent également incontestables. Elles seront, s'il y a lieu, publiées plus tard. Toutes les pièces à l'appui sont ou ne tarderont pas d'être dans mes mains...

PH., Évêque de Grenoble. (167).

Lettre de M. Perrin, curé de la Salette-Fallavaux, à Mgr l'Evêque de Grenoble :

Monseigneur,

Votre Grandeur désirait beaucoup que les cérémonies permises sur la montagne de la Salette fussent exécutées avec ordre, et affermissent de plus en plus la croyance à l'*apparition miraculeuse*. Nous sommes heureux de pouvoir dire, avec tous les témoins oculaires, que la fête du 19 septembre a été brillante au-delà de tout ce qu'on pouvait prévoir. Aucun accident n'est arrivé, de l'aveu de M. le Maire, ni durant la célébration des saints mystères, ni dans la foule immense des pélerins.

Il serait difficile, Monseigneur, de se former une idée juste d'une pareille agglomération; il aurait bien fallu une demi-heure pour faire le tour du terrain qu'elle occupait; et encore elle était tellement compacte, que l'on ne marchait pas, mais que l'*on était porté en avant, par sauts et par bonds*, comme les vagues de la mer, surtout à quelque distance de la petite chapelle. Cependant tous s'inclinaient profondément, autant qu'ils le pouvaient; tous étaient pénétrés d'un vrai sentiment de religion, animés de la foi la plus vive; tous priaient ou chantaient pieusement; tous paraissaient s'occuper des moyens à prendre pour devenir meilleurs. Le chant des *Litanies de la Sainte Vierge*, du *Salve Regina*, de l'*Ave maris Stella* et d'un grand nombre de cantiques n'a pas été interrompu durant la nuit du samedi au dimanche.

Quel souvenir, Monseigneur, que celui de cette nuit!!! La pluie a commencé vers les cinq heures du soir, et n'a cessé que le lendemain vers les sept heures du matin. Voilà pourtant une multitude de cinquante mille âmes qui a passé la nuit en plein air, *inondée d'une pluie torrentielle*, sans laisser échap-

Digitized by Google

per ni murmures, ni plaintes... *La communion a duré neuf heures sans interruption.* Il y a eu plus de mille communions (180-182).

Copie de la lettre adressée par M. Gérin, curé de la Cathédrale de Grenoble à M. Desgenettes, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Grenoble, le 24 septembre 1847.

... C'est alors que j'ai été témoin du plus beau spectacle que j'aie jamais vu de ma vie. J'avais sous mes yeux soixante mille personnes. Tous chantaient ensemble. D'abondantes larmes plus douces que le miel coulaient des yeux de tous ces enfants de Marie. Jamais je n'ai vu un pareil spectacle, ni à Lyon, à l'arrivée des Bourbons, au retour de l'exil; ni à l'apparition de Bonaparte, au retour de l'île d'Elbe; ni à Notre-Dame-des-Ermites, à l'anniversaire de la consécration miraculeuse de cette chapelle; ni à Rome, à la prise de possession de Saint-Pierre par Pie IX; et cependant à peine y avait-il là les deux tiers des pélerins. Comme on avait commencé à dire des messes sur la montagne à trois heures, on en descendait depuis trois heures et demie du matin. Plusieurs hommes de l'art, sans s'être entendus ensemble, ont porté le nombre à plus de soixante mille cette population si intéressante, sans y comprendre le mouvement incessant d'une autre foule qui montait et qui descendait : ce qui a été en tout, pour cette mémorable journée, un mouvement de cent mille pélerins. (188-189).

Circonstance de l'interrogatoire que fit subir M. Peytard, maire de la Salette-Fallavaux, à Mélanie et à Maximin, le 20 septembre 1846, lendemain de l'apparition :

... Je trouve ces deux enfants. Je fais d'abord parler la petite Mélanie et je fais mettre le petit Maximin en secret. Elle me fait son récit; je l'écoute, sans dire un seul mot, et quand elle eût fini, je lui dis : Fais bien attention, ma petite, de ne rien dire ni de plus ni de moins. Elle me répond : J'ai tout dit ce que cette Dame nous a recommandé de dire.

Alors je fais venir le petit Maximin, et je fais mettre à son tour Mélanie en secret. Même récit et même réponse.

Je fais alors venir Mélanie en présence de Maximin; je commence par employer la douceur, en leur disant que ce qu'ils racontaient n'était qu'un mensonge, et que Dieu allait les punir s'évèrement, s'ils continuaient à faire ce récit; que je leur conseillais, dans leur propre intérêt, de dire que ce qu'ils avaient avancé était faux, et qu'ils y avaient été excités par quelques motifs. J'en mis quelques-uns en avant. Je leur présentai alors mes quarante francs, en leur disant que s'ils voulaient m'en croire, je leur donnerais cette somme. A cela, ils me répondirent qu'ils faisaient peu de cas de mon argent, qu'ils s'en moquaient; ils ajoutèrent : *Vous nous donneriez, Monsieur le Maire, cette pleine maison d'écus pour nous faire dire le contraire de ce que nous avons vu et entendu, que nous n'en ferions rien.*

Alors, voyant la fermeté de ces deux enfants, je me mis à leur faire des menaces, soit de la prison, soit d'autres châtiments. A cela, ils me répondent que toutes mes menaces ne leur font pas plus de peur que mon argent de plaisir.

Le dimanche suivant, 27 septembre, je me fis conduire, accompagné de quelques personnes, par les enfants, sur les lieux de l'*apparition*. Là, je leur fais de nouvelles questions; je les fais mettre de la même manière et dans la même position qu'ils étaient quand ils s'endormirent, qu'ils s'éveillèrent, qu'ils furent chercher leurs vaches, qu'ils virent, selon leur expression, *la belle Dame*, et qu'elle leur dit : *Avancez, mes petits enfants, je veux vous annoncer une grande nouvelle.* Et enfin, je leur fais parcourir le chemin à plusieurs reprises, depuis le lieu de l'*apparition* jusqu'au lieu de l'ascension; et leur récit fut le même, de point en point, que celui qu'ils m'avaient fait le dimanche d'auparavant et le même absolument qu'ils font encore aujourd'hui. Je me dispense de le transcrire à votre Grandeur (l'Evêque de la Rochelle), sachant qu'elle le connaît parfaitement.

La Salette-Falavaux, le 2 octobre 1849.

P. PEYTARD,

Maire de la Salette-Fallavaux. (192-201).

En lisant ces pièces et en particulier le récit écrit peu après l'évènement par un Évêque qui s'est transporté sur le lieu de l'*apparition* et a interrogé lui-même les enfants, on déclare que ceux-ci n'ont pu être le jouet de leur imagination, qu'ils ont vu, entendu et conversé (deux personnes ne peuvent avoir, à la fois, dans le même moment une même hallucination de ce genre), ou bien comme deux enfants sans instruction ne peuvent, en se concertant pour tromper le public, inventer les nombreux détails de cette prétendue apparition, que ces enfants répètent une leçon bien apprise; mais alors la maladresse de l'inventeur de la fourberie serait grande : si les enfants ne s'embarrassent pas dans un pareil récit, n'est-il pas au moins fort probable qu'ils finiront, en cédant aux promesses ou aux menaces, par revenir sur leur première déposition. Et depuis quatorze ans, ces enfants persistent à publier cette apparition; ils conservent leurs secrets. — La Salette est devenue un pélerinage; la foi du pays a grandi, la fontaine coule toujours, et sur ses bords, des miracles s'opèrent, dit-on.

Admettons le fait de l'apparition de la Sainte Vierge à la Salette. Admettons que le quatrain de Nostradamus parle de l'apparition de la Vierge des vierges, dans la terre de France redevenue presque païenne, et qu'elle n'apparaît que pour annoncer des malheurs.

Voyons maintenant si le quatrain peut s'appliquer à toute autre apparition, et s'il s'applique en effet à celle-ci.

Ce quatrain ne doit avoir, ainsi que Nostradamus l'a dit de tous ses quatrains, QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, et le bon sens veut que toute vraie prophétie qui ne détermine pas le moment de son accomplissement, renferme un point saillant qui ne peut se rencontrer avec les autres détails, que dans l'évènement annoncé. — La Sainte Vierge a pu apparaître souvent, elle peut apparaître souvent encore; mais s'il doit exister une prophétie sur une de ces apparitions (que la prophétie soit connue avant ou après), il faut pour qu'elle ne soit pas inutile, ce qu'on ne peut admettre, qu'elle vienne aider à confirmer la foi en cette apparition, en concourant avec elle au but qui l'a faite se produire. Et alors, il faut que, dans le fait de l'apparition et de la prophétie, il se rencontre un détail commun tellement précis, qu'il serve à faire reconnaître que ces deux miracles, l'apparition et la prophétie, ont eu, pour le même fait, une même raison d'être.

Ce qui est plus étonnant qu'une fontaine jusque-là intermittente, qui ne cesse de couler depuis l'apparition, c'est, parmi les menaces accomplies, l'accomplissement de la seule, facile à reconnaître entre toutes, par sa persistance à demeurer, son importance, sa rareté, mieux encore sa nouveauté.

La maladie des pommes de terre existait, ce fait est constaté dans l'apparition; il continuera, dit la Sainte Vierge, il continue. Il n'y a là rien de capable de faire naître la foi en l'apparition.

La famine se fait si fort sentir, dès l'année suivante, au milieu d'autres désolations, que Al. Dumas, comme on l'a

Digitized by Google

vu, a écrit dans la vie de L.-Philippe (II. 211), après le récit de plusieurs malheurs : « Attendez, nous allons remonter en arrière et voir autre chose, car les catastrophes de cette fatale année 1847, la dernière de la monarchie, se succèdent si rapides et si pressées, qu'il nous en glisse deux ou trois des mains et des plus terribles. L'émeute courait les départements. Et quelle émeute? celle du pillage et de la faim! » — M. Langlois, parlant de la cherté du pain, en 1829 et 1847, dit, pour la première de ces années : 1 fr. 5 c., prix excessif; et pour la seconde, 1er avril, 1 fr. 24. — Mais cette famine qui semble arriver tout exprès après la menace, revient presque périodiquement; et c'est mal raisonner que de dire : *Post hoc, ergo propter hoc*, la famine suit la menace, donc la menace en est la cause.

« *Les petits enfants, saisis d'un tremblement qui agitera tous leurs membres, expireront entre les bras de leurs mères et nourrices,* » a dit la Sainte Vierge. Et Mgr l'Évêque dit : « Une désolante mortalité a moissonné ces petites créatures, en plusieurs contrées de la France et particulièrement à *Corps*, au commencement de l'hiver dernier, pendant deux mois. » Mais de tout temps, on a vu des enfants languir dans la frayeur et mourir; en bien des lieux, on invoque saint Barthélemy et saint Fort, pour que les petits enfants cessent de trembler de peur.

Enfin, voici une menace qui se trouve mêlée aux autres, et que la maladie de la vigne, survenue aussitôt après, empêche de laisser passer inaperçue : LES RAISINS POURRIRONT... Comme la Sainte Vierge s'exprimait en patois (1), la traduction de ses paroles n'a peut-être pas été assez énergique, car personne ne soupçonnait alors leur importance. Cependant, entendons les mots comme ils sonnent. Cette menace ne paraît pas plus terrible que celle qui suit : *Les noix deviendront mauvaises.* Mais voici venir une maladie de la vigne inconnue, terrible, qui s'étend; le raisin pousse et se dessèche. Encore une fois, quel fléau Dieu qui punit devait-il envoyer préférablement à celui-ci, pour attester l'apparition de sa Mère à la Salette, et sa fidélité à remplir ses menaces.

Nostradamus ne parle d'apparition de la Sainte-Vierge, que dans un quatrain : L'apparition aura lieu en France; la cause de l'apparition sera l'oubli des devoirs de la Religion, et la seule menace exprimée est celle-ci : VIGNES MASTINÉES. — Si cet évènement avait eu lieu, il y a un siècle, s'il ne persistait pas présentement, le quatrain de Nostradamus perdrait tellement de sa valeur, qu'on ne s'expliquerait pas même son utilité, du moment qu'il ne se rattache directement à aucun fait historique concernant les nations ou l'Eglise; mais l'évènement frappe présentement les yeux de tous, et personne, ayant autorité, n'ose affirmer que, par ce fléau, Dieu punit les peuples. Nostradamus alors vient le dire et bien haut.

La maladie a été vue l'année qui a précédé l'apparition, c'est vrai; mais elle n'existait encore que dans une serre d'Angleterre, et personne, en France, n'en avait entendue parler, et, en Angleterre même, personne ne soupçonnait le développement qu'elle devait prendre. Ce fléau était en quelque sorte tenu en réserve, prêt à se répandre à l'ordre de Dieu, dès que les hommes auraient refusé d'entendre les paroles de sa Mère.

Ceux qui ne voudront voir, dans ce qui vient d'être dit, que des rapprochements ingénieux, devront remarquer qu'ils donnent tous les jours une croyance entière à mille choses bien moins fondées. On ne croit pas, parce qu'on a peur de croire : *Croire oblige.*

EN CROYANT ON ESPÈRE, EN ESPÉRANT ON AIME

et l'on pratique.

---

(1) Le P. Xavier de Sainte-Marie, dans sa publication *Notre-Dame* de la Salette, publiée à Bordeaux, Imprimerie Lafargue, 1856, cite les paroles en patois de la Sainte Vierge : Lous razins puriren (p. 17) Il dit : « Voilà donc expliqué ce fléau pestilentiel qui a pourri et séché nos raisins. » (p. 88). « On dirait qu'à ce nom (Marie) le ciel (NORD, *Polus*, Ciel) veut faire déborder sur la terre un torrent de prodiges et de bienfaits.— La source qui s'ouvrit sous les pas de Marie, en est le mystérieux emblème. Elle coule sans jamais tarir, et son nom salutaire va répandre avec le nom de Marie, les faveurs les plus signalées. Les aveugles voient, les bolteux sont redressés, les sourds entendent, les pécheurs sont convertis, les malades sont guéris, les paralytiques, après plusieurs années, quittent leur couche douloureuse. Je ne sais si nous ne pourrions pas ajouter : les morts sont ressuscités. Ah! ne serait-ce pas un tort de cacher aux chrétiens la vertu si puissante de la fontaine de Notre-Dame de la Salette? (p. 8). — Marie, sous une forme humaine, venant dans le monde pour remplir un message, s'asseyant sur une pierre, versant des larmes abondantes, prêchant, se plaignant, prédisant des malheurs, marchant avec deux enfants, recommandant expressément, et par deux fois, *de redire son discours à son peuple* (LE CHAMP DU TEMPLE DE LA VIERGE VESTALE); enfin, comme son Fils autrefois, s'élevant dans les cieux! Voilà un évènement le plus grand, peut-être, qu'on ait jamais vu en ce genre (p. 4).

On a vu, p. 108, qu'Hésiode dit que les Heures couronnèrent des *fleurs du printemps* Pandore, qu'elle fut parée des plus beaux atours par les mains de Minerve; le P. Xavier de Sainte Marie fait ainsi la description des vêtements de Marie, lors de son apparition à la Salette :

... « Elle avait des souliers blancs, avec des roses autour de ses souliers; il y en avait de toutes les couleurs; des bas jaunes, un tablier jaune, une robe blanche, avec des perles partout; un fichu blanc, des roses autour, un bonnet haut un peu courbé en avant, une couronne autour de son bonnet avec des roses : elle avait une chaîne très-petite qui tenait une croix avec son Christ. A droite, étaient des tenailles, à gauche un marteau; aux extrémités de la croix, une grande chaîne tombait comme les roses autour de son fichu. Elle avait la figure blanche, allongée. Je ne pouvais pas la voir bien longtemps, *pourquoi* qu'elle m'éblouissait. »

Digitized by Google

ADDENDA

P. 33. J'avais écrit cette remarque en regard du nombre 3767 : Nostradamus qui veut être obscur, l'est certainement ici... Si l'on retranche les 1999 années que doit durer l'ère chrétienne, d'après le quatrain X. 72, du nombre 3797, on a 1798; or, dans l'année 1798 avant J.-C., vivait le patriarche Isaac, né en 1896 et mort en 1759. — Au moment de faire imprimer cet ouvrage, les mots *vint Abraham mil huitante an*ˢ (1080) m'ont induit en erreur. Nostradamus, en cet endroit, compte les années à partir du commencement du monde, et non en remontant à partir de J.-C.—L'interprétation donnée au nombre 3767 reste la même.

P. 49. 1re colonne, au haut, il faut ajouter après ces mots : Ce vers encore est latin : SECOURUS, mot latin *securus*, prononcez *ou* le premier *u*; 1° sans inquiétude, sans crainte, tranquille, rassuré; 2° sans trouble, calme, paisible; 3° sans souci de, indifférent, insouciant (Wailly). M. Chaix-d'Est-Ange a dit : « L'Empereur et l'Impératrice ne sont descendus de la voiture qu'après la première explosion; ils n'avaient point cessé d'être *calmes* et se montraient toujours préoccupés des soins à donner aux victimes. » — PAR, est latin... etc.

P. 49. DIVINES ORAISONS. — *Orsini à Napoléon III, Empereur des Français :*

« Près de la fin de ma carrière, je veux tenter un dernier effort pour venir en aide à l'Italie... L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle... Telle est la *prière* que, de mon *cachot*, j'ose adresser à Votre Majesté, ne désespérant pas que ma faible voix ne soit entendue. J'adjure Votre Majesté de rendre à l'Italie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849 par la faute des Français...

De la prison de Mazas, le 11 février 1858.

Signé : Félice ORSINI.

50. GRANDE ESTOILE. — On lit dans le *Million de faits* (311) : Les comètes sont de beaucoup les corps les plus volumineux de notre système.

51. Le Traducteur, qui a vu d'abord le *parhélie* dans le vers : NUÉE FERA DEUX SOLEILS S'APPAROIR, a été heureux de trouver la véritable interprétation de ces mots dans le dédoublement de la comète Biéla; car le parhélie, image du soleil réfléchie dans une nuée (*Dict.*), comme l'arc-en-ciel est d'un champ fort restreint, et peu remarqué, par conséquent peu propre à fixer une époque dans une prophétie.

P. 99. MALIN. Ce mot est répété au quatrain suivant qu'on interpréterait on ne peut mieux de l'élection de Sixte V, n'était l'année mil six cents et neuf qu'il renferme. Comme il restera toujours sans interprétation, on peut croire que Nostradamus a mal déterminé l'époque, d'autant plus qu'il a dit : SI A MA SUPPUTATION DES AGES JE FAIL LOIS, ON NE POURRAIT ÊTRE SELON LA VOLONTÉ D'AUCUNS. (*Lettre à Henry II*).

Clergé Romain l'an mil six cens et neuf.
Au chef de l'an fera élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu
Qui onc ne fut si maling. X. 91.

Le clergé Romain a élu Sixte V l'an 1585, le 24 avril, la veille du 1er de l'an; l'année commençait alors le jour de Pâques. Il était cordelier, moine vêtu de noir et gris, et jamais pape ne fut plus sévère, disons même plus méchant — On expliquera peut-être un jour comment Nostradamus a mis 1609 pour 1585. Ce qui est certain, c'est que le Prophète ne pouvait mettre 1585 dans un quatrain plein des détails et déjà si précis sans forcer tout lecteur à ajouter foi avant le temps à son dire prophétique.

De brique en marbre seront les murs réduits,
Sept et cinquante années pacifiques,
Joye aux humains, renové l'aqueduct.
Santé, temps grands fruicts, joye et mellifiques. X. 89.

Depuis la Restauration, la France a été toujours en paix jusqu'à ces dernières années, où sous l'EMPEREUR PACIFIQUE, il y a eu les guerres de Crimée et d'Italie. CINQUANTE SEPT ANNÉES AJOUTÉES A 1815 donnent 1872. Mais ces mots SANTÉ, GRANDS FRUITS, JOYE .., peuvent-ils s'entendre d'une époque qui a vu le choléra à diverses reprises, qui voit la VIGNE MASTINÉE, les guerres civiles TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT, etc. ? Les deux premiers vers se rapportent-ils à la prospérité matérielle qui commence avec la Restauration, se poursuit encore durant cinquante sept années pacifiques et les deux derniers au temps qui suivra 1872 ? Le Traducteur ne le croit pas, il pense que ce quatrain tout entier se rapporte à une autre époque et qu'il s'adapte au V. 38. et V. 66. par le mot ACQUEDUCT.

ERRATA.

Préface : p. IX, 2e col., au milieu, *lisez :* Jusqu'à présent pourquoi. Le nom de l'auteur.
p. X, 2e col., au haut, *lisez :* 500 quatrains.
p. XV, 2e col., au bas, *lisez :* Tombeau *au lieu de* tombereau.
p. XVII, 1re col., 14e vers, *lisez :* Que par les mots obscurs de sa prophète voix.

Page 1. A la note, *lisez* page 33 *et non* 41.
9. 2e col., *lisez* Movn.
10. 1re col, *lisez : Seraphim*, Séraphins. — *Seraphis*, serpent.
13. 1re col., vers le bas, ôtez la virgule entre les mots NOIR et ROUGE ainsi qu'entre NOIR et BLANC.
14. 2e col., vers le bas, *lisez :* ET Cette conjonction...*e Ferdinando* BLONDE *deserta erit.*
22. 1re col., vers le haut, mettre le mot COURT entre parenthèses.
31. 1re col., vers le haut, *lisez :* Pour tenir mon mariage secret.
35. 1re col., vers le milieu, *lisez :* La principauté de Masse (Massa).
35. 1re col., à la note, *lisez :* Dolo.
36. id. vers le milieu : Chassé de Paris (I. 280), à huit heures du matin, dit Al. Dumas (I. 246).
39. 1re col., vers le milieu : baronne de Sternberg.
43. 2e col., vers le milieu : AUX ANTIPOLES. — Plus loin : ROCHER NOILLEUX.
46. 2e col., vers le bas : Toutes sortes d'armées.
49. A la note, ajoutez : Voir à l'Addenda : DIVINES ORAISONS. Orsini à Napoléon III, Empereur des Français.
58. 2e col., *Commencez la lecture du discours de M. Berryer par ces mots de la page 59, première colonne :* Messieurs, ou je me trompe, ou les discussions .., etc. ; *continuez jusqu'à la fin de la citation, puis revenez aux premiers* mots : Je n'ai rien à ajouter...
59. 1re col., vers le haut : Les Chambres ne l'auraient pas laissé livré.
62. 1re col, vers le milieu : Un peuple et un patriciat... oligarchie.
63. 1re col., vers le milieu : Nous constituerons l'ordre social... les pairs de ce royaume nouveau... Marcel (Barreau).
78. 1re col., vers le milieu, effacez le mot *courant.*
83. 2e col., vers le milieu, *lisez :* PEUPLE UNIVERS, sans virgule.
84. 1re col., le chiffre du quatrain est IV. 65. — A la note, à la place de 2 myriamètres et demi, *mettez* 2 lieues et demie. (MacCarthy).
96. *Lisez ainsi le cinquième quatrain :* Jamais par le découvrement du jour, Ne...
97. 2e col, vers le bas : Ta tombe et ton berceau.
97. *Lisez :* L'île d'Elbe n'a que 3 myriamètres de superficie.
99. id. 32e ligne, *lisez :* (Voir à la page 114).
100. 2e col. au bas, *lisez :* LE VIEUX PLEIN BARBE Ney placé.
101. 2e col. au bas, *lisez :* Rapprochons-les..... en effet, nous les interprétons
102. 1re col, au haut, *lisez :* Regardez les quatrains précédant ceux où se trouvent.
106. 2e col., au haut, *lisez :* R. λαμπω.
Id. au bas, *lisez :* Ont un rapport assez marqué avec un mot grec, pour la signification de ce mot : TARASC.
107. 1re col., au haut, *lisez :* Contraction Εθνη.
Id. au lieu de tout autre nom des localités avoisinant Venise.
107. 1re col., au bas : Dianœa, Διανοια.

Bordeaux. — Imprimerie de F. DEGRÉTEAU et C.e

Digitized by Google

VIES DES DERNIERS VALOIS :

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III.

VIES DES PREMIERS BOURBONS :

HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HISTOIRE
PRÉDITE ET JUGÉE

PAR

NOSTRADAMUS

TEXTE DE L'ÉDITION DE 1566, A LYON, PAR PIERRE RIGAUD

PREUVES TIRÉES DES AUTEURS LES PLUS CONNUS

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

Je crois en Dieu... qui a parlé par les Prophètes.
(*Symbole de Nicée*).
N'étouffez pas l'esprit... Ne méprisez pas les Prophéties...
Eprouvez tout et approuvez ce qui est bon.
(SAINT PAUL, 1re *aux Thess.*).
Du resérant le secret estoupé. (NOSTRAD., IIe *Cent.*, 27).
Aux pages dû passé j'épèle l'avenir. (AUG. RAINGUET).

TOME PREMIER.

VIES DES DERNIERS VALOIS :

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III.

VIES DES PREMIERS BOURBONS :

HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV.

INTERPRÉTATION DES QUATRAINS QUI SE RAPPORTENT AUX ÉVÈNEMENTS CONTEMPORAINS DE CES GOUVERNEMENTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Table générale des Matières ou L'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE dans l'ordre chronologique à partir de Henri II Jusqu'à Napoléon III.

Texte des LETTRES A CÉSAR et A HENRY II.

TABLEAU dans l'ordre chronologique des Quatrains interprétés du Passé, du Présent et de l'Avenir.

BORDEAUX
TYPOGRAPHIE Ve JUSTIN DUPUY & Ce
RUE GOUVION, 20.

1862

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, l'Auteur poursuivra tout contrefacteur. Les exemplaires non revêtus de la signature de l'Auteur seront réputés contrefaits. Le droit de traduction est réservé.

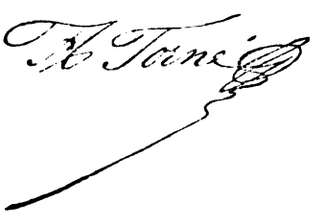

Il est nécessaire de faire connaître ici l'ordre anormal dans lequel les feuilles de ce volume ont été imprimées et de constater l'époque où elles ont été publiées.

Le *Volume* a été déclaré le 10 avril 1862.

Dépôt. — 16 mai : feuilles 3, 4, 5, 6, 7, 8.

25 juin : feuilles 1, 2, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.

Voir à la fin du Volume l'*Addenda*, l'*Errata* et la date du dépôt des dernières feuilles.

Digitized by Google

PRÉFACE.

La partie de *L'Histoire prédite et jugée*, à partir du vivant de Nostradamus jusqu'au temps présent est terminée, et ce que Chavigny croyait voir dans l'œuvre de son maître, est pleinement justifié : « Qui a prédit toutes nos guerres civiles de point en point plusieurs » années avant qu'elles soyent advenues, et si particulièrement et par » le menu, qu'aucun de nos historiens ne sçauroit faire mieux : voire » touché des points qu'ils n'ont sceu, ou qu'ils ont dissimulé et passé » par connivence... Avons rédigé toute notre histoire comme en un » corps, l'avons réduite et rangée soubs les loix d'une chronologie, » avec infini labeur assurément... » (Voir *Vie de L.-Philippe*, p. XVI).

Ce volume prend l'histoire à partir de Henri II, et ne la laisse qu'à Louis XVI. Ses 80 quatrains, qui embrassent une période de 230 ans, n'ont pas une seule fois le mot ROUGES ni le mot BLANCS, bien que le premier soit répété ailleurs 30 fois, et le second 17. C'est que Nostradamus consacre ces mots à l'époque révolutionnaire avec le sens qu'elle leur a donné : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (291). Cependant comme le but du Prophète, au point de vue politique, est la condamnation du prétendu droit révolutionnaire (ROUGES) et la glorification du principe de la légitimité (BLANCS), nous le lui verrons poursuivre encore dans ces 80 quatrains où il nous dit les troubles, les malheurs, l'abaissement physique et moral de la France par la Ligue et la Fronde, et le calme, la prospérité, la force de ce pays au-dedans et au-dehors, lorsqu'il se tenait debout, — il était libre alors — autour du trône séculaire et national. Son but, au point de vue religieux, est la condamnation de tout ce qui attaque la religion catholique, la religion du Dieu qui lui a révélé l'avenir, et s'il n'a plus à parler de l'esprit anti-religieux et philosophique de Voltaire et de Rousseau (DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT 339) qui a amené LA GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRESTIENNE L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (140), il n'en poursuivra pas moins son but en disant la naissance, le développement et la fin du protestantisme en France et les guerres de religion que cette hérésie a fait naître. Les catholiques seront encore pour lui LES BIENS CROYANTS dans le temps que les protestants VOUDRONT LOIX SAINCTES INJUSTEMENT DÉBATTRE (p. 21, *note*). Le Prophète n'oubliera pas de se prononcer également contre le Jansénisme qui mit en péril l'Eglise et suscita de grands troubles dans l'Etat (248, 255).

Ainsi cette partie de l'Histoire nous redira les mêmes grandes leçons de morale que les autres nous ont présentées, et cette unité de vue et de jugement les imposera à la fin à tout le monde. Comme c'est la partie de l'histoire moderne la moins connue, et que le Prophète n'a guère fait que l'esquisser à grands traits, ne revenant que sur les évènements les plus importants, il a été nécessaire de donner aux preuves historiques un plus grand développement ; mais le lecteur les verra encore avec intérêt.

Aux pages du passé j'épèle l'avenir.

Nostradamus a connu toute l'Histoire accomplie depuis 300 ans, dans ce qu'elle a offert de vraiment important pour le sort des empires, de la Société et de la Religion. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard sur la *Table générale* placée à la fin de ce volume.

Le grand secret d'interprétation pouvait seul faire lire l'ensemble de l'œuvre prophétique. Ce secret que j'ai laissé deviner au lecteur dans la *Vie de L.-Philippe*, que j'ai dévoilé dans la *Vie de Louis XVI*, qui se révèle de lui-même dans ce volume, où le nombre SEPT, qui ne se trouve que 10 fois dans Nostradamus pour un nombre de personnes, est 10 fois pour LES SEPT ENFANTS *de Henri II*, où le mot HADRIE répété 5 fois est 5 fois pour *Henri IV*, et le mot ŒMATHIEN répété 5 fois, 5 fois pour *Louis XIV*, ce secret, dis-je, éclate enfin dans toute sa force dans les deux grands *Tableaux de L'Histoire prédite et jugée* qui groupent par règnes les 600 quatrains sur 950, dont le TRADUCTEUR a l'interprétation. Tous les mots dont le Prophète s'est servi pour *adapter* ses quatrains les uns aux autres y sont signalés (ils sont en petites majuscules) et le plus grand nombre des quatrains qui ont ces mots sont répétés les uns à la suite des autres.

Ce secret d'interprétation ressemble par sa simplicité à celui des Sibylles ; mais sa force est mille fois plus grande. Resgnier Desmarais traduit ainsi un passage de la *Divination* de Cicéron (liv. II, p. 176) :

« Mais quel est le privilège de cette fureur que vous appelez divine, par laquelle, ce qu'un homme sage ne voit pas, un homme insensé le voit, et par laquelle celui qui a perdu l'esprit devient tout d'un coup rempli de l'esprit divin ? Nous conservons avec soin les vers qu'on dit que la Sibylle a prononcés étant en fureur, et sur lesquels il s'étoit répandu un bruit que celui qui les avoit interprétés devoit venir dire en plein Sénat que si nous ne voulions nous perdre, il falloit appeler Roy celui que nous avions alors véritablement pour Roy (DU GRAND PROPHÈTE LES LETTRES SERONT PRINSES, ENTRE LES MAINS DU TYRAN DEVIENDRONT, FRAUDER SON ROY, etc. 176).

» Si cela est dans les livres de la Sibylle, quel homme cette prédiction regarde-t-elle, et en quel temps doit-elle arriver ? Car, quiconque en est l'auteur, a observé adroitement, en supprimant la marque du temps et le nom des personnes, que quelque chose qui arrivât, tout parût avoir été prédit. Outre cela, il s'est enveloppé d'une telle obscurité, que les mêmes vers peuvent s'accommoder également bien à diverses choses. *Qu'au reste ce ne soient pas des vers composés par une personne en fureur, non-seulement tout le poëme le fait bien voir, — car il y paroît plus d'art et de soin que d'inspiration et de fureur, — mais cela se connoit encore particulièrement en ce qu'il est écrit par Acrostiches*, c'est-à-dire que les lettres initiales de chaque vers étant assemblées, forment un sens ; ainsi qu'Ennius a fait dans quelques-unes de ses poësies : et cette manière d'écrire marque un esprit appliqué et attentif, plutôt que furieux et dissipé.

» Or, *dans les vers de la Sibylle, les lettres du premier vers de chaque prédiction font les lettres initiales de chaque vers de la même prédiction dans tout l'ouvrage*. Encore une fois, cela marque un écrivain qui compose avec une grande application et non pas une personne en fureur et hors de sens. »

Nostradamus veut qu'on reconnaisse qu'il a copié le genre des Sibylles. Comme les livres sibyllins étaient conservés au Capitole, il nomme son livre ESCRIPT CAPITOLIN (190). Comme ces mots : *Livres des Sibylles* se traduisent *secreta carmina* (*W. Secretus*), il dit que son livre est SECRET ESTUDE (172), SECRET AUGURE (182), que DU RESERANT LE SECRET *est* ESTOUPÉ (174). (*Reserans oracula*, qui explique les oracles, *W.*). Les diverses parties d'*une même prophétie* de la Sibylle s'*adaptaient* les unes aux autres par *Acrostiches*, ce qui permettait de rétablir dans leur ordre primitif ces parties dispersées. Par exemple, un fragment d'une de ces prophéties aurait présenté ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, la remarque que les premières lettres des vers qui suivent donnent par *Acrostiches* les mots : DE SOLDAT, indique que c'est le commencement d'une prophétie ; il ne reste plus qu'à chercher dans le pêle-mêle des livres sibyllins les divers fragments de prophéties qui donnent par *Acrostiches* d'abord le mot SIMPLE, puis le mot PARVIENDRA, et enfin les mots EN EMPIRE. Les diverses parties d'*une même prophétie* de Nostradamus s'*adaptent* les unes aux autres par la répétition des mots que l'auteur consacre à un même personnage ou à un même évènement. Mais, chez lui, ce ne sont pas seulement les diverses parties d'*une même prophétie* qui se trouvent ainsi reliées les unes aux autres, toute *L'Histoire prédite et jugée* ne forme bientôt plus qu'un long récit suivi, car toutes les prophéties qu'elle renferme sont elles-mêmes reliées entre elles par ces mots. Ainsi, voici deux quatrains qui s'*adaptent* l'un à l'autre par le mot ŒNOBARBE (724, 727), l'un d'eux a le mot MARS par lequel il s'*adapte* aussi, et par conséquent le premier avec lui à 19 autres qui ont ce mot ; tout le règne d'ŒNOBARBE se trouve ainsi placé à la suite du règne entier de MARS (643-661).

Nostradamus copie donc le genre des Sibylles comme il le déclare au début de sa prophétie : SECRET ESTUDE... UN PEUR ET VOIX FRÉMISSENT PAR LES MANCHES, SPLENDEUR DIVINE, LE DIVIN PRÈS S'ASSIED (171-172). Il ne pouvait faire mieux. Ce genre est classique, et l'Eglise invoque le témoignage de la Sibylle en même temps que celui de David : *Teste David cum Sibyllâ*. Il a eu, peut-être, plus d'une raison d'en agir ainsi.

« Les livres des Sibylles, dit le baron Giraud, écrits sur la toile et enfermés dans un coffre de pierre, étaient conservés au Capitole comme le trésor le plus précieux de Rome ; et Auguste les fit porter avec un grand éclat au temple d'Apollon Palatin. Le respect qu'on leur accordait était si grand, qu'un prêtre, accusé de les avoir ouverts pour en communiquer quelques phrases, fut puni du supplice des parricides. Et certes, pas un seul Dieu mythologique n'eût obtenu, pour la profanation de son image, une semblable réparation... Et remarquons d'abord que c'est à Rome, à la ville éternelle, à la

Digitized by Google

seule ville du monde à laquelle il a été donné d'échanger l'empire le plus puissant qui se soit montré sur cette terre, contre un empire tout spirituel et d'un ordre plus étendu, plus élevé, plus considérable sous tous les rapports, que ces livres sont apportés avec une solennité toute mystérieuse, ces livres, qui renferment les secrets des temps futurs, qui annoncent cette ère nouvelle dont la Rome des papes doit diriger un jour tous les mouvements; et c'est dans la Rome des Tarquins, chétive encore, à peine établie, ne présageant en rien ce qu'elle doit être un jour, qu'une femme inconnue vient déposer ce gage de sa grandeur future, ce témoignage le plus éclatant des promesses faites à la gentilité.

» Tout est mystérieux dans la présentation de ces livres à l'un des Tarquins, au Superbe, selon Tite-Live, à l'Ancien, selon Pline. L'opinion commune attache, dès ce moment à leur conservation l'accomplissement des destinées de Rome. Aussi, on les enferme avec soin; et dans quel temple? dans celui de Jupiter, *au Capitole!* On institue des prêtres, non pour les expliquer, mais pour les garder; on nomme ces prêtres *duumviri sacris fatiendis*. On sent que le moment n'est pas venu de les ouvrir; ils sont là muets, sous un couvercle de pierre (DESSOUS LA LAZE ESCRIPT CAPITOLIN, 190), sous le sceau de la république, comme attendant les temps marqués pour qu'on en fasse usage...

» Quant à la partie prophétique, elle signale à notre attention deux points principaux : la fin des choses, *finem ævi* (DE CINQ CENTS ANS PLUS COMPTE NE TIENDRA, 738, MER TERRE PEUPLE SON ÉTAT CHANGERA, 678), et le dieu-roi, *deum-regem* (SERA PASTEUR DEMY-DIEU HONORÉ, 742).

» Et quoique cette fin, qui suit immédiatement l'annonce d'un nouvel ordre de choses, ne doive être considérée que comme un moyen de rénovation, le passage d'un état à un autre, il faut remarquer que ce premier caractère de fatalité imprimé à ces prédictions est ce qui frappait le plus vivement les esprits des puissants du monde, et devenait, pour tous les gouvernements, le motif de la proscription rigoureuse dont ils poursuivaient leur promulgation.

» Que devait être, en effet, cette *fin des choses* pour ces hommes de chair et de sang que les dogmes d'un paganisme grossier avaient abrutis?... Pour les puissants, rien ne pouvait être plus redoutable qu'une semblable prédiction; la fin d'un ordre de chose quelconque épouvante toujours ceux que cet ordre favorise : aussi, de la part des gouvernants, il y avait haine profonde, proscription sanglante pour de telles idées; car eux ne voyaient dans ces livres sacrés que cette moitié de la prophétie, tandis que pour les opprimés et les faibles, pour l'immense majorité de la société d'alors, l'autre moitié, à laquelle tous les yeux pleurants étaient attachés, éveillait de magiques espérances et provoquait enfin cette impatience d'avenir, cette attente générale de salut que tous les historiens se plaisent à constater.

» Le poëte latin par excellence, qui, non content d'avoir cherché dans l'enseignement des livres sibyllins l'explication qu'il dévoile dans son *Enéide*, nous a donné lui-même une sorte de commentaire de leurs prophéties dans cette admirable *Eglogue à Pollion*, dont la lecture attentive jette un si grand jour sur les secrets authentiques de ces livres qui ne sont venus jusqu'à nous que chargés de nombreuses altérations.

» Les derniers temps annoncés par la Sybille sont arrivés, » s'écrie le poëte dès le début; « le grand ordre des siècles se renouvelle » complètement (RENOUVELLANT SIÈCLE D'OR POUR L'AIRAIN, 720). » Déjà retournent parmi nous la Vierge et le règne de Saturne » (SATURNE ENCOR TARD SERA DE RETOUR, 736); déjà une nouvelle » race d'hommes descend vers nous du haut des cieux (DU CIEL » VENU TOUS LES PRINCES VERRONT, 711). Daigne, chaste Lucine, » favoriser cet Enfant naissant, par qui disparaîtra d'abord la race » de fer, et renaîtra pour le monde entier celle de l'âge d'or (LE » GRAND ROYAL D'OR, D'AIRAIN AUGMENTÉ... 683).

» Il vivra de la vie des Dieux, cet illustre Enfant (SAINT NOUVEAU » VENU, 586); il verra les siens mêlés aux immortels; ils le verront » lui-même au milieu d'eux (LE GRAND PUISNAY... AUX DIEUX ASSEM-» BLEZ, 695), et il régira l'univers (AU CHEF DU MONDE LE GRAND » CHYREN SERA, 784, QUI PAR LONGTEMPS PACIFIERA LA TERRE, 557) » pacifié par les vertus de son père.

» Illustre enfant des Dieux (DON PRÉSENTÉ... 734), grand rejeton » de Jupiter (SPOLIANT JUPITER DE TOUS SES HONNEURS ET DIGNITEZ, » 104)! Oh! monte, les temps sont venus pour toi (ON ATTENDRA » QUE TERME SOIT COULÉ, 719), monte aux suprêmes honneurs qui » t'attendent (HONNEURS, RICHESSES, TRAVAIL EN SON VIEIL AGE, 716). » Vois déjà le monde s'ébranler sur son axe (LE MONDE PROCHE DU » DERNIER PÉRIODE, 736), avec les vastes terres, les mers étendues » et le ciel immense (CŒUR HAUT, PRUDENT MIS, CHASSÉ LUY HABILE, » MER, TERRE, PEUPLE, SON ETAT CHANGERA, 678)! Regarde ce grand » tout tressaillir de joie dans l'attente de cet heureux avenir (QUI » PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRES CONTENS, 738. LORS AU BESOIN » VIENDRA TARD L'ATTENDU, 618). Oh! puisse-t-il encore me rester » assez de vie et de force, etc. » (*Dissertation sur les livres Sibyllins.* Hist. ecclésiastique. *Migne.* VII. p. 171).

C'est depuis peu que j'ai découvert que Nostradamus a adopté le genre des Sibylles; c'est depuis moins de temps encore que j'ai fait une autre découverte trop importante pour que je remette à la signaler au lecteur à l'*Explication de la Lettre à César*.

On suit difficilement le Prophète dans le commencement de cette *Lettre*, et lorsqu'il dit : MAIS, MON FILS, JE TE PARLE ICI UN PEU TROP OBSTRUSÉMENT (15), on compte avec bonheur qu'il va parler *plus clairement*. Il n'en est rien; au contraire, ce qui suit ces mots, est la bouteille à l'encre. C'est ce qui a fait dire durant 300 ans que Nostradamus ne se gênait point pour se moquer du monde en face. Au moment de commencer l'étude sérieuse de cette *Lettre*, j'ai ouvert, je ne sais pourquoi, le *Liber mirabilis*, et là, TRADUCTEUR désigné, j'ai trouvé, seul depuis 300 ans, le texte du *Compendium revelationis* de Savonarole, que Nostradamus a traduit mot pour mot sans tenir compte des inversions auxquelles la différence des cas en latin ôte toute obscurité, mais qui, traduites ainsi, sont complètement inintelligibles. Grâce à ce procédé, Nostradamus fut à la fois fort obscur pour faire RETIRER LE FRONT du lecteur de dessus son livre durant 300 ans (29) et fort clair pour fixer l'attention de tous sur sa prophétie au moment même où elle devait être interprétée. L'Eglise avait déclaré que la manière dont Savonarole envisage dans ce livre le don prophétique n'avait rien de contraire à l'orthodoxie (*a*), Nostradamus déclare donc en copiant ce texte, 60 ans plus tard, qu'il n'envisage pas lui-même autrement ce don qu'il possède.

Je ne citerai ici que le commencement de cette traduction :

SAVONAROLE. — « *Igiturque scriptum est I. lib. Regum IX. Qui Propheta dicitur hodie vocabatur olimvidens. Ille Propheta propriè dicitur qui res a naturali cognitione cujuscumque creaturæ remotas videt. Quanquam mediante luce prophetiæ et alia multa ab humanâ cognitione non distantia Propheta percipit : ipsum namque lumen quemadmodum ad divina sic etiam multo magis ad humana pertingere potest. A cognitione autem naturali cujuslibet creaturæ procul recedunt futura contingentia: maxime quæ a libero arbitrio dependent quæ in seipsis neque ab hominibus neque ab aliâ creaturâ sciri possunt. Soli enim trinitati tempus omne complectenti præsentia sunt*, etc. (Voir *Liber mirabilis*).

NOSTRADAMUS. — Qui « *Propheta dicitur hodie, olim vocabatur videns*, » car prophete proprement mon fils, est celuy qui voit choses loingtaines de la connoissance naturelle de toute créature. En cas advenant que le Prophète moyennant la parfaicte lumiere de la prophetie luy appairt manifestement des choses divines, comme humaines, que ce ne se peut faire, veu que les effects de la future prediction s'étendent loing, car les secrets de Dieu incompréhensibles, et la vertu effectrice contingent de longue estendue de la cognoissance naturelle, prenant leur plus prochain origine du libéral arbitre, fait apparoir les causes qui d'elles-mesmes ne peuvent acquérir cette notice pour être cogneués, ne par les humains augures, ne par autre cognoissance, ou vertu occulte comprise sous la concavité du ciel mesme, du faict présent de la totale éternité, qui vient en soy embrasser tout le temps. Mais moyennant quelque indivisible éternité par comitiale agitation hiéraclienne, les causes par le céleste mouvement sont connues. Je ne dis pas, mon fils, afin que bien vous l'entendez (15-18)...»

Ces découvertes et bien d'autres tout aussi importantes (Voir *Vie de L.-Philippe*, p. V, *de Louis XVI*, p. 161) qui ne semblent faites que pour moi, sont pour moi le meilleur stimulant à continuer sans crainte mon travail, dont une nouvelle partie arrive au lecteur comme ces découvertes me le donnaient à espérer. On m'offrit, avant toute publication, d'acheter mes manuscrits; j'ai répondu : Dieu n'a pas fait cette prophétie, il y a 300 ans, et il ne la révèle pas aujourd'hui pour qu'on la cache au fond d'un tiroir. C'est pendant la mise en page des feuilles du présent volume que j'ai su enfin pourquoi Nostradamus appelle le duc de Rohan LE CHEF NEMANS (232 *bis*), que j'ai pu corriger la traduction donnée à ces mots : A TOURS GIEN, qui ne sont pas pour *autour de Gien* (*Vie de L.-Philippe*, p. 31), mais pour *Gien étant à Tour, entre les mains de Henri de la Tour, vicomte de Turenne*.

Tout me donne l'assurance que le Prophète, dont on s'est tant

(*a*) « Le pontife n'ayant osé se prononcer sur les œuvres d'un homme qu'il avait pourtant condamné à mort, l'interdit qui pesait sur elles fut bientôt levé, et on les imprima librement à Florence et à Venise, avec l'approbation des autorités ecclésiastiques... Paul IV permit qu'une Congrégation s'assemblât sous ses auspices et soumit les œuvres de cet homme extraordinaire au plus rigoureux examen. Après six mois d'une discussion sérieuse, la doctrine et les ouvrages de Jérôme furent déclarés irréprochables; on n'excepta que le traité intitulé *De veritate prophetica* et quelques sermons où le Pape et le clergé étaient attaqués trop vivement. Cet écrit (qui n'est pas le *Compendium revelationis*) et ces sermons furent déclarés aussi irréprochables que les autres; mais on les interdit parce que la malice des hommes les pourrait mal interpréter. » (*Jérôme Savonarole*, par F.-T Perrens, p. 395-397).

Digitized by Google

moqué durant trois siècles ne tardera pas à être réhabilité (*a*).

Chose bien remarquable ! durant ces trois siècles les plus grands honneurs n'ont jamais fait défaut à celui que ses détracteurs nommaient Charlatan ! Un habitant de Salon qui n'a pu me rencontrer à La Clotte, a dit que le tombeau de Nostradamus avait été visité par les corporations d'ouvriers jusqu'en 1830 ; que ce tombeau est toujours en vénération. Une vieille tante lui a répété plusieurs fois qu'en 1792 on voulut le profaner, et que le premier qui y porta la main tomba frappé de mort. Cette tante, qui dès-lors était à Salon, apprit cet évènement le jour même, ainsi que toute la ville. Voici ce qu'on lit dans la *Vie et le Testament de Nostradamus*, livre publié en 1789 :

« Les habitants de Salon accompagnèrent en foule son corps à la sépulture, en l'église des Frères mineurs conventuels, où il fut porté avec beaucoup de pompe, le premier jour de sa mort. César de Nostradame, son fils, en son histoire de Provence, ne dit pas qu'il fut mis en terre le second juillet, mais le propre jour de *Notre-Dame*, pour nous faire sentir par cette expression, qui désigne la même époque par la fête qui tombe en ce jour, quelque chose de mystérieux en cette rencontre, à cause de la ressemblance de son surnom familier avec l'appellation de *Notre-Dame*. Il fut enterré à main gauche de la grande porte, dans l'épaisseur de la muraille, ainsi qu'il l'avait prévu ; car il dit à certains paysans, naturellement incivils et brutaux, qui lui reprochèrent qu'il était sorcier et magicien : Allez, méchants pieds poudreux, vous ne me mettrez jamais les pieds sur la gorge, ni pendant ma vie, ni après ma mort. Sa veuve ensuite prit soin de lui faire dresser une épitaphe qu'elle fit apposer, avec le portrait de son époux, contre la muraille : inscription digne du sujet pour qui elle fut faite, conçue en ces termes :

D. O. M.

Clarissimi ossa Michaelis Nostradami, unius omnium mortalium judicio digni, cujus penè divino calamo, totius orbis, ex astrorum inflexu, futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII, menses VI, dies X. Obiit Salonæ CIↃ. IↃ. LXVI. Quietem, posteri, ne invidete. Anna Pontia Gemella conjugi optat v. f.

EXPLICATION.

Ici reposent les os du très-illustre Michel Nostradame, qui, d'une plume presque divine, a été celui de tous les mortels estimé digne d'écrire tous les évènements qui arriveront à l'avenir dans tout le monde selon les influences des astres. Il a vécu 62 ans, 6 mois et 10 jours. Il mourut à Salon, l'an 1566. Anne Ponce Gemelle souhaite à son époux la vraie félicité.

» Sa veuve fit mettre au-dessus de son tombeau son portrait en buste, chef-d'œuvre de César, son fils. C'est un petit tableau en carré, d'un pied et demi, où il est représenté en robe avec le bonnet carré ; on y lit ces paroles aux angles supérieurs : *Soli Deo;* et au bas, le distique suivant :

Inter et illustres semper memorande Michael,
Tu Gallis fidus, tu decus omne tuis.

» Tous les grands seigneurs français et étrangers, et les rois même, après sa mort, ont eu la curiosité de voir son tombeau, quoiqu'il n'y ait rien de remarquable que son épitaphe et son portrait.

» Louis XIII l'honora de sa visite lorsqu'il vint en Provence, l'an 1622. Louis-le-Grand, en l'année 1660, dès qu'il fut arrivé à Salon, prit la peine de descendre à pied, du château, suivi de toute la Cour jusqu'à l'église des PP. Mineurs conventuels pour voir ce même tombeau. »

Ce qu'on lit dans le *Registre-Journal de Henri IV*, p. 5, explique cet empressement des Bourbons à visiter le tombeau du Prophète :

« Il n'avoit que dix à onze ans, et étoit nommé le prince de Navarre ou de Béarn, lorsqu'au retour du voyage de Bayonne que le Roy Charles IX fit en 1564, il arriva avec Sa Majesté à Salon de Crau en Provence, où Nostradamus faisoit sa demeure. Celuy-ci pria son gouverneur qu'il put voir ce jeune prince. Le lendemain, le prince étant nud à son lever, dans le temps que l'on lui donnoit sa chemise, Nostradamus fut introduit dans sa chambre ; et l'ayant contemplé assez longtemps, il dit au gouverneur qu'il auroit tout l'héritage. « Et si Dieu, ajouta-t-il, vous fait grâce de vivre jusques-là (*a*), vous aurez pour maître un Roy de France et de Navarre. » Ce qui sembloit lors incroyable est arrivé en nos jours. Laquelle histoire prophétique le Roy a depuis racontée fort souvent même à la Reyne : y adjoutant par gausserie qu'à cause qu'on tardoit trop à luy bailler la chemise, afin que Nostradamus pût le contempler à l'aise, il eût peur qu'on vouloit luy donner le fouet. »

Ses prophéties étaient publiées depuis longtemps lorsque le Prophète vit à Salon le petit Béarnais, elles l'étaient déjà lorsqu'il avait vu à Blois les SEPT RAMEAUX de Henri II (p. 18, Note). La vue de cet enfant ne devait lui apprendre rien, mais pouvait-elle lui être indifférente ? Elle le jeta dans une sorte d'extase... Il se rappela tout ce qu'il avait prédit : l'assassinat du dernier des Valois, l'arrivée du RÈGNE DE NAVARRE au trône de France (214-215), le siège de Paris, la conversion de Henri IV, son règne, sa mort !... Puis, s'enfonçant de plus en plus dans ses pensées et dans l'avenir, il vit passer devant lui les descendants du roi bourbon : Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVII, Louis XVIII, Charles X ; il vit la mort du duc de Berry et la naissance de l'*enfant du miracle*... La somme des biens n'égalait pas celle des maux..., son cœur se brisa. Mais bientôt, oubliant guerres de religion, persécution religieuse et révolution, il se reporta avec bonheur à l'époque éloignée qu'il a racontée avec la dernière complaisance. Homme de tous les âges, il se crut du nôtre, et s'écria comme Job : « Je crois que mon Rédempteur est vivant, qu'au dernier des jours je reprendrai vie, que dans ma chair je le verrai, ce Sauveur qui est le mien, que c'est bien moi qui le verrai et non un autre, que mes yeux le contempleront.... » Et, sortant de cette extase, il regarda Henri IV et lui sourit.

(*a*) **Cette réhabilitation se fera malgré l'échec que vient de subir non le Prophète, mais le Traducteur. Grâce à cet échec prévu, que je regarde comme providentiel, ON MARCHE PAR DESSUS ET DEVANT MON TRAVAIL (174). Si Crésus avait trouvé dans un vieux livre bien authentique toute l'histoire accomplie depuis sa publication, il n'aurait pas soumis les Oracles à une autre épreuve pour y croire.**

« Il voulut s'assurer de la vérité des Oracles. Pour cela, il envoya à tous ceux qui étoient les plus célèbres, soit dans la Grèce, soit dans l'Afrique, des députés qui avoient ordre de s'informer, chacun de leur côté, de ce que feroit Crésus, dans un certain jour et à une certaine heure qu'on leur marquoit. Il n'y eut que la réponse de l'oracle de Delphes, qui se trouva véritable. Elle fut rendue en *vers* grecs hexamètres, et voici quel en étoit le sens :

« Je connois le nombre des grains de sable de la mer et la mesure de sa vaste » étendue : j'entends le muet et celui qui ne sait point encore parler. Mes sens sont » frappés de l'odeur forte d'une tortue qui est cuite dans l'airain avec des chairs de » brebis : airain dessous, airain dessus. »

« En effet, le roi ayant voulu imaginer quelque chose qu'il ne fut pas possible de deviner, s'étoit occupé lui-même à cuire, au jour et à l'heure marqués, une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain qui avoit aussi un couvercle d'airain. Assuré ainsi de la véracité du dieu qu'il vouloit consulter, il fit immoler en son honneur 3,000 victimes, fit fondre une infinité de vases, de trépieds, de tables d'or qu'il convertit en lingots, au nombre de 117, pour enrichir le trésor de Delphes. Chacun de ces lingots pesoit au moins deux talens. Il y ajouta encore un grand nombre d'autres présents, parmi lesquels Hérodote comptoit un lion d'or du poids de dix talens, et deux vaisseaux d'une grandeur extraordinaire : l'un d'or, qui pesoit huit talens et demi, et l'autre d'argent, qui tenoit 600 mesures, nommées amphores. Tous ces présens et beaucoup d'autres se voyoient encore du tems d'Hérodote. Je ne fais mention de tous ces présens offerts à l'oracle de Delphes que pour faire voir jusqu'à quel point sa réponse avoit frappé Crésus d'admiration, ce qui devroit produire le même effet sur tous les hommes qui cherchent la vérité. » (*Nouvelles considérations sur les Oracles.* Bouys, p. 8).

Le magnétisme est à la hauteur de cet Oracle qui n'excède pas le pouvoir du démon. Ce prince du monde peut toujours raconter ce qu'il voit présentement s'accomplir au loin. Ce n'est pas là la prophétie. Crésus, que Cyrus dépouilla de ses Etats, Crésus, si généreux pour une réponse sans valeur pour sa vie ou son règne, que n'aurait-il pas promis pour obtenir du Dieu (quel que fut le langage dont il se serait servi) le moyen de conserver toujours debout sa marmite ! On croit l'avoir trouvé aujourd'hui sans bourse délier, et voilà comment trois grands miracles se produisent, dit-on, à la fois dans le fait de *L'Histoire prédite et jugée*.

« L'Empereur aujourd'hui était fort causant. On parlait de rêves, de pressentiments, de prévisions, ce que les Anglais appellent *double sight* (double vue). Nous avons débité tous les lieux communs qu'amènent d'ordinaire ces objets, jusqu'à parler de sorciers et de revenants. L'Empereur a conclu : « Toutes ces charlataneries » et tant d'autres, telles que celles de Cagliostro, Mesmer, Gall, Lavater, etc., se » détruisent par ce seul raisonnement, bien simple pourtant : *Tout cela peut être, » mais cela n'est pas*... J'entrepris un jour le charlatan *Puységur* sur sa somnam» bule. Il voulut le prendre très haut ; je le terrassai par ces seuls mots : si elle est » si savante, qu'elle nous dise quelque chose de neuf. *Dans deux cents ans les » hommes auront fait bien des progrès ; qu'elle en spécifie un seul. Qu'elle dise » ce que je ferai dans huit jours.* Qu'elle fasse connaître les numéros qui sortiront » demain à la loterie, etc. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 315).

(*a*) **Le Prophète a déclaré plus d'une fois qu'il ne connaît de l'avenir que ce que Dieu lui a révélé. Dans le moment où il dit que l'enfant qu'il a devant lui sera *roy de France et de Navarre*, il ne sait pas si le gouverneur aura *la grâce de vivre jusques là*. Il a ignoré l'avenir de son fils César : « *Mon fils, si tu vis l'âge naturel et humain, tu verras devers ton climat, au propre ciel de ta nativité les futures adventures prévoir* (30). » Nostradamus, au lieu de nommer la France, dit *au propre ciel de ta nativité*, parce que, comme *augure français*, il désigne la France par le mot TEMPLE (529, 555, etc.).**

Digitized by Google

VIES DES DERNIERS VALOIS

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III,

SEPT en MARQUE.

193. (*a*)
Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir mort cruelle.
I. 35.

Montgommeri, vaillant soldat, triomphera du brave Henri II, plus âgé que lui, dans un tournoi où ils lutteront seul à seul. En lui crevant l'œil à travers la visière de son casque d'or, il lui fera *fermer les yeux à la lumière*. Les assistants divisés en deux classes, et prenant parti pour l'un et l'autre des combattants, se réuniront en un même regret sur l'issue fatale de la lutte. Henri II survivra onze jours à sa blessure, et sa mort aura pour la France les suites les plus cruelles.

194.
Celuy qu'en luitte et fer au faict bellique,
Aura porté plus grand que luy le pris :
De nuit au lict six luy feront la pique.
Nud sans harnois subit sera surpris. III. 30.

Montgomméri, qui, dans un tournoi, aura triomphé de son souverain après avoir pris la plus grande part aux troubles causés par les guerres de religion et de partis, voudra mourir au lit d'honneur. Six de ses soldats l'obligeront à se rendre. Ce détail n'a pas encore été trouvé dans l'Histoire. Il aura obtenu de sortir avec armes et bagages, et, dépouillé subitement de toutes armes, il sera, à sa grande surprise, jeté en prison.

195.
Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront :
Près du rivage d'Araxes la mesgnie
Du grand Soliman en terre tomberont. III. 31.

Un peu avant la mort de Montgomméri, les armées ottomanes, qui de son temps auront combattu en Médie, en Arabie et en Arménie pour l'agrandissement de l'empire de Soliman-le-Grand, cinq ans après la mort de cet empereur qui les aura conduites à la victoire, tomberont anéanties dans la bataille de Lépante, livrée près du rivage du cap *Araxum*, aujourd'hui cap Papa.

196.
Bossu sera esleu par le conseil,
Plus hideux monstre en terre n'apperceu,
Le coup voulant prélat crèvera l'œil,
Le traistre au Roy pour fidelle receu. III. 41.

Le prince de Condé, bossu, sera élu chef dans l'assemblée des principaux conjurés protestants. Jamais homme lié par sa naissance et la foi de ses ancêtres n'aura trahi aussi souvent tous les partis politiques et religieux. En lui déchargeant, de sang froid, un coup de pistolet dans la tête après qu'il se sera constitué prisonnier, Montesquiou accomplira la volonté du frère d'un roi qui aura plusieurs fois reçu pour fidèle le traître.

197.
Le grand Baillif d'Orléans mis à mort,
Sera par un de sang vindicatif,
De mort mérité ne mourra ne pas sort,
Des pieds et mains mal le faisoit captif. III. 66.

Le grand bailli d'Orléans, Jérôme Groslot, pour avoir voulu livrer cette ville au prince de Condé dès le commencement de sa révolte, sera condamné à être mis à mort à la demande de l'accusateur public. Il ne mourra cependant ni de cette mort méritée ni de mort naturelle durant sa captivité, bien que les fers aux mains et aux pieds dussent le retenir captif. Il parviendra à se soustraire au châtiment par la fuite.

198.
En l'an qu'un œil en France regnera,
La cour sera en un bien fascheux trouble ;
Le grand de Blois son amy tuera,
Le regne mis en mal et double double :
III. 55.

Henri II survivra quelques jours à la perte d'un œil. A sa mort la Cour se partagera entre les partis qui porteront le trouble le plus désastreux dans l'Etat et la religion. Le dernier enfant du roi borgne, descendant des comtes de Blois, tuera à Blois le duc de Guise, auquel il viendra de jurer amitié. Cette mort achèvera de ruiner le pouvoir d'un roi également suspect aux deux partis qu'il aura tour à tour soutenu et combattu : l'un défendra l'autorité d'un roi dont il combattra la religion ; l'autre soutiendra la religion d'un roi qu'il assassinera.

199.
Montauban, Nismes, Avignon et Besiers,
Peste, tonnerre et gresle à fin de mars :
De Paris pont, Lyon mur, Montpellier,
Depuis six cens et sept vingt trois parts.
III. 56.

Les protestants maîtres de Montauban et de Nîmes combattront les catholiques, dont le chef possède Avignon, et qui recommenceront une lutte aussi sanglante que celle qu'ils ont engagée pour ramener à la vraie foi les Albigeois de Besiers. La peste de l'hérésie, les passions de la guerre civile entraîneront la ruine complète d'un des partis à la fin d'une guerre née à Paris, arrêtée à Lyon, et qui aura éclaté à Montpellier. Elle amènera le massacre de 13,961 conjurés dans la nuit de la saint Barthélemy.

200.
Le sang du juste à Londres fera faute,
Bruslés par foudres de vingt trois les six :
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis.
II. 51.

Le sang de Marie-Stuart, dont la conduite religieuse aura été celle du juste, attirera sur Londres les vengeances de Dieu. Ce meurtre sera commis au sujet de la persécution qui aura frappé de la foudre LES VINGT TROIS *fois* SIX confesseurs de la foi d'entre tous les membres du clergé anglican. La vieille religion, si honorée dans l'île des saints, sera renversée, et plusieurs fidèles de cette épouse de J.-C. souffriront le martyre.

201.
La grande peste de cité maritime,
Ne cessera que mort ne soit vangée,
Du juste sang par pris damnée sans crime,
De la grand' dame par feinte n'outragée.
III. 53.

Les fléaux de la guerre civile et de la persécution religieuse (Charles Ier, Cromwell), ne cesseront dans la première ville du commerce maritime que lorsque 100,000 de ses habitants auront péri dans la *grande peste* de 1665, que l'incendie de 1666 l'aura ruinée presque entièrement. Alors sera vengé le sang de l'innocente, retenue 18 ans prisonnière, avant sa condamnation, au sujet de la persécution religieuse dans laquelle l'épouse de J.-C. n'aura été outragée que par feinte, le clergé anglican moins les VINGT TROIS *fois* SIX n'ayant menti à son attachement à l'Eglise romaine que par crainte de la mort.

202.
De maison sept par mort mortelle suite,
Gresle, tempeste, pestilent mal, fureurs,
Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite,
Subjuguera ses jadis conquéreurs.
(*Présage* 40. Juin 1559).

Henri II mourra en juin 1559. Il laissera sept enfants qui se succéderont au trône ; à leur mort, la maison de Valois s'éteindra. Cette époque tout entière sera remplie par les guerres civiles et par les guerres nées de l'hérésie qui empoisonnera les âmes. Soliman II, empereur d'Orient, maître de Constantinople et de Jérusalem, fera trembler l'empereur d'Occident Charles-Quint et tous les autres rois chrétiens d'Occident dont les prédécesseurs, durant les croisades, imposèrent un roi français à Constantinople et à Jérusalem.

203.
De sept rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.
VI. 11.

Lorsque les enfants d'Henri II, de sept à sa mort, seront réduits à trois par la mort des quatre aînés, les trois plus jeunes seront une sœur et deux frères. Ces deux frères, Henri III et le duc d'Alençon, seront entraînés à se faire mutuellement la guerre, et le plus grand fait de la vie de ces sept rameaux sera la mort des conjurés durant leur sommeil, la nuit de la Saint-Barthélemy.

204.
Les sept en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines ;
Mais la tempeste et Ligure couarde,
Les profligent en subites ruynes.
III. 39.

Les sept enfants d'Henri II ayant été réduits à trois : Henri III, le duc d'Anjou et Marguerite, ces trois longtemps divisés s'uniront pour soumettre à leur joug les Pays-Bas, occupés par les armées espagnoles sous le commandement du duc de Parme, dont les possessions sont traversées par les Alpes Apennines. Le duc d'Anjou sera couronné duc de Brabant et comte de Flandre en 1582 ; mais l'année suivante, ayant voulu asservir le pays, il soulèvera une tempête qui le chassera tout à coup de ses Etats. Il mourra peu après ; et la Ligue, qui un moment avant sa mort, aura repris les armes contre lui et son frère, chassera bientôt de Paris Henri III, et aura la lâcheté de recourir à un assassinat pour perdre son ennemi.

205.
Les sept enfants en hostage laissez,
Le tiers viendra son enfant trucider,
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.
IV. 60.

Henri II laissera ses sept enfants au milieu des partis hostiles à sa maison. Le Tiers ou le Conseil des Seize armera le bras d'un assassin qui tuera Henri III, le dernier des fils de Henri II, parce que les deux de Guise auront été percés à coups de poignard et de hallebarde par ordre de ce prince. Dans le temps où les fleurs de lis seront dans la gêne, les armées italiennes commandées par le duc de Parme et le duc de Savoie entreront de toutes parts en France, à la voix de la Ligue, et Florence s'emparera des îles qui sont devant Marseille. (*Voir* p. 70, 1re col.).

(*a*) Les premiers numéros de 1 à 192 sont pour les divers paragraphes des *Lettres à César* et à *Henry II*. Elles sont à la fin de ce volume, après la *Table des Matières*.

Digitized by Google

206.

Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins sept faict Aristocratique,
Le père et fils morts par poincte au collier.

v. 67.

Quand le souverain de Pérouse, Sixte V, n'osera malgré sa violence, rompre entièrement avec Henri III, de crainte que l'Eglise, déjà dépouillée de l'Angleterre à la suite de l'excommunication lancée contre Henri VIII, ne soit dépouillée encore de la France, la portion qu'elle a le plus à cœur de conserver, et qu'il excommuniera Henri III pour le meurtre des deux Guises, mais sans délier les sujets du serment de fidélité, ainsi qu'il l'aura fait en 1585, par une excommunication contre le prince de Condé et le roi de Navarre, déclarés incapables de succéder à la couronne de France, le dernier des sept enfants royaux mourra frappé d'un fer pointu ainsi que l'aura été son père.

207.

Serpens transmis dans la cage de fer,
Où les enfans septains de Roy sont prins,
Les vieux et peres sortiront bas d'enfer
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.

I. 10.

Les hauts personnages qui vivent dans la mémoire du peuple, et qu'on a descendus derrière la grille de fer des caveaux de Saint-Denis, où les cercueils des sept enfants de Henri II et celui de leur père seront superposés les uns aux autres sur des barres de fer, vieux soldats, vieux magistrats et ancêtres des Valois, sortiront du fond de leur tombeau, afin d'être présents à la mort de leur descendant, Henri III, qui, frappé à mort, ne laissera pas d'héritier, et ils jetteront les hauts cris.

208.

Dedans les isles les enfants transportez,
Les deux de sept seront en désespoir,
Ceux du terrouer en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.

VIII. 64.

Après que Marie-Stuart, élevée par Henri II et devenue sa belle-*fille*, se sera transportée dans les Iles-Britanniques, et que le duc d'Anjou s'y sera également transporté, les deux derniers fils d'entre les sept enfants de Henri II, à la tête l'un et l'autre d'un Etat, seront en désespoir. Ceux des Pays-Bas, soulevés, chasseront leur maître, le duc d'Anjou, qui mourra aussitôt. Ceux de France se soulèveront contre Henri III, qui, pour n'avoir pas voulu déguiser ses projets, perdra l'espoir de triompher des ligues.

209.

Nouvelle brume et pluye impetueuse
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.

II. 18.

Les nouveaux troubles et les maux qui fondront de toutes parts à la suite du meurtre des Guises, empêcheront subitement les armées des deux rois de France et de Navarre d'en venir aux mains, et leur feront confondre tout à coup leurs intérêts. Ces malheurs seront nés de la journée des Barricades, dans laquelle les défenseurs du roi auront été assaillis à coups de pierre et de mousquet (le nouveau tonnerre). Brissac, l'auteur des Barricades, accusé auparavant par Henri III de n'être bon ni sur terre ni sur mer, dira qu'il a trouvé son élément en soulevant les pavés de Paris avec le flot populaire. Ce fait causera presque aussitôt la mort violente, à un âge peu avancé, du dernier fils d'entre les SEPT enfants de Henri II.

210.

Libra verra regner les Hespéries,
De ciel et terre tenir la monarchie,
D'Asie forces nul ne verra péries.
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.

IV. 50.

Rome, qui est sous l'influence de la Balance, reconnaîtra que J.-C., à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre, fait son action dans le monde par les Français. Sixte V déclarera déchu de ses droits à la couronne de France le roi de Navarre, qui protestera en rappelant que les libertés de l'Eglise gallicane déclarent que les rois de France tiennent leur couronne de Dieu et du peuple. Sixte V cèdera pour ne pas jeter ou maintenir dans l'hérésie Henri III et Henri IV. Nul ne verra anéanties à Lépante les forces du GRAND SOLIMAN, qu'auparavant un roi n'ait laissé SEPT enfants qui occuperont le trône par rang d'âge.

211.

En l'an cinq cens octante plus et moins
On attend le siècle bien estrange,
En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.

VI. 2.

Pour l'an 1580 et les années qui précéderont et suivront cette date, les Astrologues attendent une époque de malheur ; Prophète, je dis que ce sera la Ligue, l'évènement le plus étrange de l'histoire. Pour l'an 1703, le voisinage de SATURNE ET JUPITER AU CHEF D'ARIÈS annonce, d'après les Astrologues, des mutations dans les Etats ; Prophète, je déclare que plusieurs royaumes, marchant comme un seul homme, feront éprouver un changement à la monarchie des Espagnes dont ils réduiront l'étendue sous un roi CINQ du nom, Philippe V.

212.

La république de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir :
Roy sortir hors par trompette cité,
L'eschelle au mur la cité repentir.

III. 50.

La Ligue, qui aura en main le gouvernement de la capitale, ne voudra consentir aux mesures de rigueur que le Roi parlera de prendre contre elle et son chef, le duc de Guise. La journée des barricades aura lieu. Le Roi, forcé de sortir de la place, parlera de l'assiéger dans les formes, après une sommation. La ville implorera son pardon.

213.

Paris conjure un grand meurtre commettre,
Blois le fera sortir en plein effect :
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre,
Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait.

III. 51.

Dans Paris, à la veille de la journée des Barricades, Henri III aura délibéré avec son Conseil sur la mort du duc de Guise, le premier personnage du moment. A Blois, dans la même année, le roi donnera suite à sa délibération en faisant périr ce duc dans cette ville. Les bourgeois d'Orléans, aussitôt la mort de Guise, chasseront le gouverneur que leur aura donné le roi, pour remettre à leur tête le duc de Mayenne, résidant dans leur ville et devenu le chef de la Ligue, alors en guerre ouverte contre le roi. Angers, Troyes et Langres feront ressortir le crime de cette conduite : la première, en combattant pour le roi ; la seconde, en fournissant l'homme qui entraînera le Parlement à placer la couronne sur la tête de Henri IV ; la troisième, en tenant pour le roi au milieu de la défection générale et en continuant ainsi à être le symbole de la fidélité.

214.

Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de Blois subjuguera Ligures,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens [mures.
Des sept puis l'ombre a Roy estrennes et le-

X. 44.

Alors qu'un roi de France, Henri III, aura en armes contre lui une partie des siens, les huguenots, et que les catholiques se ligueront contre lui ; descendant des comtes de Blois, élevé à Blois où il réunira par deux fois les Etats-Généraux, il soumettra à sa volonté les trois ligues huguenote, catholique et royaliste, puis il n'aura bientôt plus que L'OMBRE DU RÈGNE. Il tombera, dernier rameau détaché de l'arbre des Valois, et la France expiera l'assassinat du meurtre commis sur ce prince.

215.

L'ombre du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy Orléans donra mur légitime.

X. 45.

Cette ombre du règne, mais avec moins de réalité encore, passera entre les mains du roi de Navarre, Henri IV, qui *fera la vie* et d'une façon si fort illégitime, que la vue de la femme du gouverneur de Cambrai, incertain à abandonner la Ligue pour le roi, lui fera promettre de donner à son mari, homme de néant, les plus grandes dignités et la possession héréditaire de Cambrai. Dans le même moment, Orléans, soulevé sous Henri III, ouvrira ses murs à Henri IV le roi légitime.

215 *bis*.

Le grand tapis plié ne monstrera,
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire,
Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire

VI. 60.

Les peintures historiées des tapisseries que la *Satire Ménippée*, faite pour défendre les droits de Henri IV, placera dans la salle des Etats de 1593, ne montreront qu'à demi la plupart des maux que la Ligue aura causés. On y retrouvera presque toute l'histoire ; mais chaque sujet n'y sera qu'indiqué et un des tapis ne laissera point voir ce qu'il renferme. Henri III, chassé du règne apparaîtra loin de Paris, renonçant si peu à remonter sur le trône, qu'il ira jusqu'à faire appel à Henri de Navarre, son ennemi ; celui-ci, après avoir consulté CHACUN de ses gentilshommes, viendra à croire aux paroles du roi et les entraînera tous à prendre sa défense.

216.

Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
Savone, Albenge par monech grand martyre.

VI. 61.

Mais ces deux rois qui auront dans leurs armes les fleurs de lis, s'uniront trop tard contre la Ligue, qui les déclarera déchus de leurs droits au trône. Henri III ne voudra rien faire contre la loi salique, et il avouera hautement Henri de Navarre pour son légitime successeur. Excommunié, il ne voudra rien faire non plus contre la loi catholique, apostolique et romaine. Les forces des ligueurs seront confondues par le succès des deux rois français ; mais afin que le blanc des lis ait le temps de se purifier de l'hérésie, Dieu ne protégera pas le roi de France contre un moine devenu assassin par fanatisme politique et religieux.

217.

La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur esplorée,
Plus longue vie au règne par grand heur.

VI. 62.

La mère de ce roi, demeurée seule au trône par la mort de son époux, Henri II, monarque décédé le premier dans une lutte pour l'honneur militaire, remplacera, aussitôt cette mort, la devise où elle s'était promis toute joie, par une autre qui exprimera la durée éternelle de son deuil. Puis elle vivra longtemps au trône en luttant avec un succès bien rare contre les partis politiques et religieux. Quelques mois seulement après sa mort, le dernier de ses fils, tombé du trône, sera assassiné par un moine.

Digitized by Google

VIES DES PREMIERS BOURBONS.

HENRI IV.

HADRIE en MARQUE.

218.

L'assemblée grande près du lac de Borget,
Se rallieront près de Montmélian,
Passant plus outre pensifs feront projet,
Chambry, Moraine combat saint Julian.
x. 37.

Le duc de Savoie assemblera de nombreuses armées près du lac de Bourget qui touche sa capitale Chambéry. Il fera de Montmélian sa place forte pour la défensive. Après plusieurs campagnes, ne pouvant par les armes seules triompher de Henri IV, il s'unira à son beau-père Philippe II, roi d'Espagne. Tous deux également armés contre la France, feront le projet, en passant sur les lois de l'honneur, de gagner les seigneurs français. Henri IV entrera en Savoie avec le traitre Biron, s'emparera de Chambéry, de Saint-Jean de Maurienne, et manquera de périr au siège long et pénible de Montmélian. La conduite militaire du duc de Savoie rappellera celle du soldat Saint-Julien.

219.

Amour allegre non loing pose le siège,
Au sainct barbare seront les garnisons,
Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.
x. 38.

Peu de temps après que le duc de Savoie aura commencé à assembler ses troupes contre la France, le *Vert-Galant* fera le siège de Paris durant lequel il se livrera à un nouvel amour plus célèbre que tous les autres, celui de Gabrielle d'Estrées. Paris, en révolte contre la loi française, aura pour garnison des régiments composés de prêtres et de religieux, défenseurs de la barbare Sainte-Ligue. Les ducs de Parme et de Savoie descendront de leurs montagnes pour déchirer les Français que Henri allait sauver. Les Ligueurs, par peur de l'armée appartenant aux Grisons qui se sera rendue sous les murs de Paris à l'appel des deux rois français, auront de leur côté appelé l'étranger.

220.

Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfants deux Isles en discord,
Avant dix-huict incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.
x. 39.

Marie-Stuart deviendra veuve de François II, fils aîné de Henri II et le premier mort des SEPT ENFANTS royaux. Ce mariage malheureux ne laissera aucun enfant héritier des trônes de France et d'Ecosse. De retour dans son royaume, Marie aura contre elle Elisabeth, reine comme elle d'une partie des Iles-Britanniques, qui la fera périr sur l'échafaud. François II sera mort avant d'avoir achevé ses 18 ans d'âge, à 17 ans, 10 mois et 15 jours. Il se sera marié à 15 ans, 3 mois et 5 jours. Elisabeth, plus près par l'âge que ses cinq autres frères et sœurs de son aîné François II, se mariera en plus bas-âge encore que lui, n'ayant que 14 ans 2 mois et 9 jours.

220 *bis*.

Le jeune nay au règne Britannique,
Qu'aura le père mourant recommandé.
Iceluy mort LONOLE donra topique,
Et a son fils le règne demandé.
x. 40.

Le jeune enfant de Marie-Stuart, qui devra posséder un jour le gouvernement de la Grande-Bretagne sous le nom de Jacques Ier, sera roi d'Ecosse à l'âge de treize mois. Son père, le premier de la branche des Stuarts-Lenox, porté au trône, l'aura recommandé, étant malade, à ses partisans, qui forceront sa mère à abdiquer. Après sa mort, Cromwel, pour perdre Charles Ier par des discours pleins d'une vaine rhétorique, séduira le peuple de qui il obtiendra le pouvoir de ce fils de Jacques Ier, qui mourra sur l'échafaud.

221.

Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les loix barbares et vaines :
Ton mal s'approche plus seras tributaire,
Le grand Hadrie recouvrira tes veines.
i. 8.

Paris, capitale de la France et lumière du monde, combien de fois tomberas-tu aux mains des factions par le désir d'être gouvernée comme la *cité du Soleil*? Combien de fois par des révolutions remplaceras-tu la loi franche et séculaire du pays par des lois empruntées à d'autres temps, à d'autres peuples, et sans rapport avec tes besoins? Dans trente-quatre ans tu seras plus esclave que jamais sous la tyrannie des Seize; et Henri-le-Grand qui t'assiègera, nourrira dans le même moment tes enfants décharnés.

221 (*bis*).

De l'Orient viendra de cœur Punique,
Fascher Hadrie, et les hoirs Romulides,
Accompagné de la classe Libique,
Trembler Melites et proches Isles vuides.
i. 9.

Alors viendra du côté de l'Orient de la France, avec des sentiments de duplicité, le duc de Parme, l'envoyé de Philippe II, roi d'Espagne, pour fâcher Henri IV en l'obligeant à lever le siège, et fâcher en même temps le pontife romain, Sixte V, qui voudra alors le triomphe du monarque français en haine de l'Espagne. Dans le même temps les flottes de Savoie et d'Espagne, commandées par le génois Doria, entreront dans Marseille, où l'étranger parlera en maître, et les îles inhabitées qui sont proches. If et Pomègue seront au pouvoir des Toscans. (L'anagramme de *Massilie*, nom de Marseille, est *Melissa* même mot que *Melitta*).

222.

Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux,
Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.
ii. 55.

Dans le temps de la guerre civile, le duc de Mayenne, *qui ne saura bien faire ni la paix ni la guerre*, vers la fin de sa puissance fera cas merveilleux : pendant que Henri IV verra à surmonter, en s'instruisant de la foi catholique, le seul obstacle qu'il lui fallait détruire pour arriver au trône, Mayenne trompera par un banquet la faction orgueilleuse des Seize, qui prétendra gouverner et l'Etat et l'Eglise, et, la nuit suivante, il fera pendre les principaux d'entre eux.

223.

Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé,
Vermine, rongne, glaive en face tyson,
Lors le Monarque d'Hadrie succombé. iii. 2.

Une guerre qui se présentera comme devant être de longue durée, planera sur une partie de l'Europe. A la veille de la commencer, le tronc de la maison de Bourbon sera renversé dans la rue de la Ferronnerie, au milieu de la capitale. Un reste gangrené de la Ligue aura frappé de son couteau comme de la foudre, en face, Henri-le-Grand, qui succombera aussitôt.

224.

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune,
Non loing de Pasques confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et murtre.
ix. 36.

Henri-le-Grand, à l'âge de 57 ans, sera entre les mains de Ravaillac, âgé de 34 ans, le 14 mai, 33 jours après Pâques, par suite de la confusion des voitures. Un coup de couteau achèvera l'œuvre commencée par plusieurs assassins que la justice saisira. Ce coup de foudre, en ce qu'il y a de plus élevé, et ce qui veille aux destinées de la France, arrivera lorsque trois frères auront régné au milieu des troubles en perdant l'affection de leurs sujets et que le dernier aura été assassiné.

225.

En Albissel, à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par Savonne attraper,
Le vif Gascon Turby et la Scerry,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.
ix. 39.

En l'endroit où *siège le blanc*, mais où règneront alors le glaive et la prison de la Ligue, des soldats ayant été conduits de nuit malgré la vigilance des étrangers italiens et espagnols, celui que la Ligue nommera le *Biarnois*, et qui sera Henri IV, le *Diable à Quatre*, suivi de Vuitry, triomphant du duc de *Seria*, après être resté longtemps derrière les murs de Paris, saisira le vieux palais du Louvre et le palais neuf des Tuileries, et prendra au trône la place que lui donne une succession légitime.

226.

Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy deceu par interprète,
Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.
vi. 60.

Henri IV faisant de sa personne la guerre en Savoie, sera trahi par Biron, son confident, qu'il aura nommé commissaire pour traiter la question débattue avec son ennemi. Déçu par les promesses de fidélité que lui fera ce traître après que sa trahison aura été reconnue, il le nommera ambassadeur en divers pays. Peu auparavant, ceux de la Bretagne qui auront laissé l'étranger maître du port de Blavet, pour assurer le triomphe de la Ligue, quatre ans encore après la rentrée dans Paris du roi trompé par leurs promesses de soumission, ayant été soumis, il aura publié à Nantes un Edit qui sera loin de calmer, comme il le supposait, les passions religieuses. Rouen, la ville catholique, refusera pendant 10 ans d'enregistrer cet Edit, et la Rochelle, la ville protestante, résistera aux volontés du Roi qui comptait sur le dévouement de ces deux villes.

227.

Classe Gauloise n'approche de Corsegne,
Moins de Sardaigne tu t'en repentiras;
Trestous mourrez frustré de l'aide grogne,
Sang nagera captif ne me croiras. iii. 88.

Flotte française sous la conduite de la Ferrière, n'approche de l'île de Corse et moins de l'île de Sardaigne ; ce serait la perte. Tout le monde périra dans le naufrage, après avoir perdu l'espoir de gagner le cap de Pourceau. Cela aura lieu parce que Jean de Riau, pilote de la flotte, dit le Captif pour avoir été esclave, tu n'auras pas ajouté foi à mon conseil.

Digitized by Google

228.
De Barcelone par mer si grand'armée,
Toute Marseille de frayeur tremblera :
Isles saisies de mer aide fermée,
Ton traditeur en terre nagera. III. 88.

229.
Par les contrées du grand fleuve Bethique
Loin d'Ibère au royaume de Grenade;
Croix repoussée par gens Mahométiques,
Un de Cordube trahira la contrade. III. 20.

230.
Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront asseurez. VIII. 71.

231.
Clergé Romain l'an mil six cens et neuf,
Au chef de l'an feras élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu,
Qui onc ne fut si maling. X. 91.

232.
Le lys Dauffois portera dans Nancy,
Jusques en Flandres électeur de l'Empire,
Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez délivre à clere peine.
IX 18.

232 *bis*.
De l'aqueduct d'Uticense Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Emmy du pont sera tranché au poing,
Le chef Nemans qui tant sera terrible.
V. 58.

233.
Vieux Cardinal par le jeune deceu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperceu.
Et Liqueduct et le Prince embaumé.
VIII. 68.

234.
Auprès du jeune le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,
De trois deux l'un huictième seraphin.
VIII. 69.

235.
Il entrera vilain, méchant infame,
Tyrannisant la Mesopotamie,
Tous amis fait d'adulterine dame,
Terre horrible noir de physionomie.
VIII. 70.

236.
La dame Grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en règne Hispanique,
Captive prinse mourir mort misérable.
IX. 79.

237.
Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera prinse captive,
Et amenée à Malings et Bruxelles.
X. 50.

238.
La déchassée au règne tournera,
Ses ennemis trouvez des conjurez;
Plus que jamais son temps triomphera,
Trois et septante à mort trop asseurez.
VI. 74.

239.
Le grand Pilot sera par roy mandé,
Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre,
Sept ans après sera contrebandé,
Barbare armée viendra Venise craindre.
VI. 75.

La ville de Marseille tout entière tremblera de frayeur en se voyant au pouvoir des troupes nombreuses venues d'Espagne par mer. Les Marseillais perdront tout espoir de voir arriver leur délivrance du côté de la mer, parce que les Espagnols se seront rendus maîtres des îles qui ferment leur port. Mais Casaux qui aura livré sa patrie à l'étranger ayant été frappé sur terre par Libertat, nagera dans son sang, et Marseille ouvrira ses murs au roi légitime.

Les Mahométans, qui, par un contrat passé après leur défaite dans leur royaume de Grenade, ont obtenu de Ferdinand V la faveur de demeurer dans les contrées qu'arrose le Guadalquivir (*Bætis*), diront que Philippe III, en achevant l'œuvre de Gonzalve de Cordoue, a trahi la promesse qui leur a été faite. Mais ces Mahométans, chrétiens seulement à l'extérieur, auront repoussé la croix, ce qui sera la cause de leur éloignement de l'Espagne.

Le nombre des astrologues deviendra si considérable que l'Etat et l'Eglise devront prendre des mesures contre eux et leurs livres. L'an 1607, le concile de Malines ajoutera à la sévérité des décrets portés à diverses reprises à partir de 1560, de sorte que nul astrologue ne sera assuré de n'être pas condamné par les hommes consacrés à Dieu.

Le Sacré-Collége, au jour de Pâque (l'année en France commençant ce jour-là, au temps de la prophétie, ce qui devait durer jusqu'à l'an 1564), entrera au Conclave pour élire Sixte V, de la Compagnie des Cordeliers, dont le vêtement est NOIR GRIS. Jamais Pape n'aura déployé un esprit plus malin pour arriver à son but, et ne se sera montré après plus méchant.

LOUIS XIII.

Louis XIII, le premier à partir de la prophétie qui aura le titre de Dauphin, dirigé par le ministre-roi Richelieu, se portera dans Nancy, qu'il réunira à la France. En s'emparant de Trèves sur les Espagnols, pour maintenir cette ville sous l'obéissance de l'électeur par excellence de l'Empire, il fera que celui-ci, enlevé par les Espagnols, sera conduit jusques en Flandres. Durant ces évènements la révolte du dernier et du plus illustre des grands Montmorency ayant été close aussitôt qu'ouverte, il sera livré à une exécution célèbre hors des lieux approuvés dans la condamnation.

Le duc de Rohan, le chef des Calvinistes, sera si terrible que, ne connaissant pas d'obstacle pour aller au secours de ses corréligionnaires de Nîmes, il fera passer son artillerie par la forêt et la montagne jugée infranchissable de l'aqueduc qui portait les eaux d'Usès à Nîmes, par-dessus le Gardon, et qu'il fera trancher à bras la moitié des pieds-droits du pont du Gard pour le passage de ses canons. Après avoir forcé le roi à maintenir l'Edit de Nantes, il convoquera les réformés à Nîmes, qui lui feront reprendre là le titre de général du parti.

Richelieu, à l'âge de 57 ans et cardinal depuis 20, dans les derniers jours de sa vie, sera déçu par le jeune Cinq-Mars, âgé de 21 ans, qu'il aura placé trois ans auparavant comme espion auprès de Louis XIII. Il se verra enlever le ministère et le commandement de l'armée, si Arles tu ne montres de façon qu'il soit aperçu le double du traité passé entre Gaston et le roi d'Espagne à l'instigation de Cinq-Mars. Le cardinal mourra moins de trois mois après, et sera embaumé. Le Prince, Louis XIII, suivra au tombeau moins de cinq mois après celui qui éclairait chacun de ses pas et il sera également embaumé. (LIQUEDUCT, *Lucifer*).

Le *Lucifer* Richelieu, vieux ange en lutte contre le jeune Cinq-Mars, baissera devant la faveur de ce jeune homme placé auprès de lui; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie, et le fera périr le 12 septembre 1642, par le *même* supplice qu'auront subi dix ans auparavant le vieux maréchal Marrillac, après 40 ans de services, le 10 mai 1632, et dans la même année, le 30 octobre, le GRAND MONTMORENCI, à l'âge de 37 ans; même supplice par lequel aura péri, 6 ans ou TROIS FOIS DEUX ans avant ceux-ci, Chalais pour avoir été l'un huitième des plus *ardents* à conjurer la chute de l'ange *Lucifer*.

De petite noblesse, cruel, peu jaloux de sa réputation, il pénétrera fort avant dans l'Eglise et l'Etat. Il tyrannisera la France, et en particulier Paris, la MESOPOTAMIE EN FRANCE, située entre la Seine et la Marne. Il poursuivra tous les partisans de la Reine-mère, dont la naissance légitime aura été comme entachée par la vie d'adultère de son père. La France sera difficile à habiter sous cet homme qui se donnera des airs de roi.

Marie de Médicis, née en Italie, contrée qui comprend les Alpes grecques au nord, et la grande Grèce au sud, belle comme Laïs, gagnera sur Henri IV d'être nommée régente, puis d'être sacrée. Après la mort de son époux, elle gagnera sur le prince de Condé et le duc de Soissons de conserver la régence; elle sauvera la couronne de son fils au milieu des intrigues et des guerres de religion; elle se brouillera avec son fils, sera exilée, reparaîtra toute puissante à la Cour. Exilée de nouveau, elle cherchera un refuge sur les terres de la monarchie Espagnole, et retenue malgré elle en exil, elle mourra délaissée et manquant du nécessaire.

Marie de Médicis, dont la naissance légitime aura été comme entachée par l'adultère de son père, qui délaissera son épouse pour vivre presque continuellement avec Blanche Capello, sera deux fois régente. Une première fois à la triste nouvelle de l'assassinat de son époux, et la seconde à la triste nouvelle que le duc de Mantoue va succomber sous les efforts des Espagnols et qu'il est nécessaire que le roi de France vole en personne à son secours. Retenue *prisonnière* par les *Cardinalistes*, ses ennemis, au milieu desquels elle aura régné, elle sera amenée par la conduite du MALIN CARDINAL à chercher un refuge à BRUXELLES, en guerre contre la France, et elle s'efforcera inutilement de revenir de l'exil.

Richelieu tournera de nouveau vers le pouvoir les vues de la Reine-mère qui, après avoir été régente, aura été exilée à Blois. Ses ennemis personnels seront condamnés pour crime de lèse-majesté. Il prendra le dessus plus que jamais à la suite de la *Journée des dupes* qui causera le second exil de la DÉCHASSÉE, nommée régente pour la seconde fois. Paris ne se soustraira pas plus à son pouvoir tyrannique que la Province ne pourra se soustraire dans la suite au pouvoir tyrannique de Paris durant SEPTANTE TROIS ANS.

Richelieu aura reçu le chapeau de cardinal (*Pilos*, chapeau), pour avoir *tourné* AU REGNE LA DÉCHASSÉE. Fait amiral sous le titre de *chef et surintendant général de la navigation et commerce de France*, il conduira sa flotte devant la Rochelle qu'il prendra en 1628. A la fin de 1629, le Roi, pour franchir les Alpes, le nommera *lieutenant-général de là les monts*. Sept ans après, en 1636, il verra contre lui l'opinion publique et de nouveaux ennemis se liguer pour sa perte. Un décret contraire au premier donnera alors le titre de *lieutenant-général des armées* à Gaston, son ennemi. Venise craindra les Turcs dont la flotte ne tardera pas à s'emparer sur elle de Candie.

Digitized by Google

240.

Plus Macelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire,
Lasche sans foy, sans loy saignera terre,
Son temps s'approche si prez que je souspire.
VIII. 76.

241.

Du regne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérans iront si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu.
III. 80.

242.

Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu, cité de peur pasmée.
III. 81.

243.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,
Sénat de Londres mettront à mort leur Roy,
Le sel et vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en désarroy. IX. 49.

244.

Devant Moustier trouvé enfant bessonn,
D'heroïc sang de moyne et vetustique,
Son bruit par secte langue et puissance son,
Qu'on dira fort eslevé le vopisque. I. 95.

245.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes changez par fantaisie;
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par langue ornée d'oreilles rassasie.
I. 96.

246.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire,
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.
I. 97.

247.

A Tours, Gien, gardes seront yeux pénétrans
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats, poussez, puissance souveraine.
II. 14.

248.

Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune Œmathien,
Gaule bransler, péricliter la barque,
Tenter Phossens au Ponant entretien. X. 58.

249.

Le grand conflict qu'on apprestre à Nancy,
L'Œmathien dira tout je soubmets,
L'isle Britanne par vin sel en solcy,
Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Metz.
X. 7.

250.

Les ennemis du fort bien esloignez
Par charriots conduict le bastion;
Par sur les murs de Bourges esgrongnez
Quand Hercules bastira l'Œmathion.
IX. 93.

251.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,
Passera outre le grand Œmathien,
Non loing d'Agen attendra le Gaulois,
Secours Narbonne deceu par entretien.
IX. 38.

252.

Plaintes et pleurs cris et grands hurlemens,
Près de Narbon, à Bayonne et en Foix,
O quels horribles calamités changemens,
Avant que Mars révolu quelques fois.
IX. 63.

Cromwel, homme d'une naissance obscure, s'emparera à main armée du pouvoir, et cruel, tuant lui-même ses ennemis, il sera plutôt boucher que roi; lâche, il n'osera coucher deux nuits de suite dans la même chambre; il ne reconnaîtra aucune loi ni divine, ni humaine, se jouera de sa parole et versera le sang dans les guerres et dans les supplices. Je soupire en pensant qu'il naîtra dans quarante ans.

Charles Ier, roi légitime d'Angleterre, après avoir abandonné en proie au feu des passions haineuses du peuple son conseiller Straffort, ayant été chassé violemment de Londres et déclaré déchu de tous droits au trône, à l'instigation de Cromwel, ses adhérants, les Ecossais, descendront si bas en suivant les traces de Judas par la vente de leur maître, que Cromwel, s'étant saisi de la personne du roi, marchera vers le pouvoir qu'il ne pourra tenir que par droit de fait et non de naissance. On lui reconnaîtra l'autorité royale sans le titre de roi.

Cromwel, s'étant saisi de Charles Ier, haranguera l'armée et fera sonner bien haut les mots de Liberté et de Religion, en lui demandant sans pudeur le titre de généralissime qu'avec audace il ne voudra tenir du Parlement. Il sera élu gouverneur de l'armée. La hardiesse avec laquelle il aura refusé au Parlement de lui remettre Charles Ier, montrera que pour lui le Parlement n'est plus rien, et Londres tremblera en ne se trouvant séparée du tyran par aucun pouvoir intermédiaire.

Dans le temps que Philippe IV, maître des Pays-Bas, dont la capitale est Bruxelles, fera valoir sur la partie septentrionale de cette contrée qui lui aura tourné le dos, les droits qu'il tient de Charles-Quint, né à Gand, le Parlement de Londres mettra à mort son Roi. La sagesse et la force de Straffort auront causé la perte de ce prince, trop faible et trop peu sage pour soutenir son ministre contre le Parlement, qui voudra par là s'emparer du pouvoir déjà ruiné par la guerre civile.

LOUIS XIV.

ŒMATHIEN en MARQUE.

Au château de Saint-Germain, en face du monastère des Loges, naîtra l'enfant bessonn d'un monarque devenu père après 23 ans d'un mariage stérile. Le bruit que fera dans le monde par la révocation de l'Edit de Nantes, par le siècle des arts et des sciences qui portera son nom, par ses victoires, celui des deux enfants auquel on aura conservé la vie civile lui méritera le titre de Grand de la part même de ses ennemis.

Louis XIV, à qui son CONSEIL aura déclaré : « *Qu'il doit à la religion, au bien de ses peuples* » de révoquer l'Edit de Nantes, accordant aux protestants des temples et l'exercice public d'une religion dont les auteurs, soumettant la révélation à la raison, n'ont abandonné le catholicisme que pour bâtir une religion à leur fantaisie, parviendra au moyen de l'éloquence douce et fleurie de Fénelon à ramener à la religion des vivants ceux de bonne foi et ne nuira qu'aux endurcis.

Ainsi, ce que le fer et la flamme n'a pu achever entièrement pendant plus d'un siècle de guerre de religion, les succès de la douce langue de Fénelon entendus dans le *Conseil de conscience particulier* du roi le viendra faire en conseillant la douceur. Les rêveries, les songes creux de *prétendus politiques* amèneront le roi à songer plus tard à un *concordat entre les rois pour laisser en repos leurs sujets des deux religions*, mais les protestants de France feront alors cause commune avec l'ennemi extérieur et s'armeront contre le roi qui devra employer ses armées pour les réduire.

Gien étant entre les mains de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, commandant de l'armée du roi, les grandes gardes de l'armée des Princes reconnaîtront, la nuit, le prince de Condé, déguisé et cru encore au fond de la France; ils apercevront de loin la Sérénissime reine régente qui s'échappera de Gien. Elle et sa suite trouveront dans Paris, dont les armes sont un vaisseau au port, un refuge assuré contre les restes de la Fronde. Ces derniers combats repoussés, le roi prendra un pouvoir absolu.

Dans le temps que Louis XIV, le Roi-Soleil, portera le deuil de son père, Philippe IV voulant mettre à profit les embarras d'une régence, fera la guerre à cet enfant de cinq ans. La France sera ébranlée par la Fronde, et l'Eglise mise en péril par le Jansénisme. Louis XIV s'étudiera à blesser Marseille dans son amour exagéré de la liberté, et de là, il ira à l'occident de la France, à l'île de la Conférence, où aura été conclue la *paix des Pyrénées* et son mariage. Là, il aura un entretien avec le roi d'Espagne.

Quelle longue guerre entre la France et l'Espagne qui s'apprête par l'entrée de Louis XIII à Nancy! C'est le Roi-Soleil qui y mettra fin en disant dès ses premiers jours au trône : Je soumets tous mes ennemis. A l'intérieur, il dira : L'*Etat, c'est moi!* pour sauver son pays de l'anarchie qui désolera alors l'Angleterre par la mort de Charles Ier. Ce malheureux pays ne saura où trouver le force et la sagesse pour se soustraire à Cromwel. Le règne de Louis XIV s'écoulera entre les guerres faites contre Philippe IV d'Espagne, et celles faites pour mettre sur le trône d'Espagne Philippe V. L'Empire d'Allemagne qui durant un siècle aura revendiqué ses droits sur Metz, y renoncera à la paix, cinq ans seulement après que Louis XIV aura monté au trône.

Quand Louis XIV aura reculé les frontières de la France et forcé à la paix les ennemis qui l'assiégeaient de toutes parts, il fera fortifier ses places par un nouveau système. Vauban inventera le bastion de terres rapportées. Alors on démentellera les places de l'intérieur. La *Grosse Tour* ou château de Bourges qui domine les murs de la ville, sera en partie ruinée (dès 1651) alors que Louis XIV fera un des grands travaux d'Hercule en joignant la Méditerranée à l'Océan par le canal de Riquet, commencé en 1666.

Louis XIV, nommé le *Grand*, en 1680, déclarera la guerre à l'Anglais en 1689, pour replacer sur le trône Jacques Ier. Il fera dans cette même année fermer l'entrée de la Gironde par le *Pâté* de Blaye et reconstruire les fortifications de la Rochelle. Dans cette guerre, Louis XIV avancera encore en gloire; il ira plus loin que Charles-Quint, dont la devise était *Plus outre*, et il justifiera sa devise *Nec pluribus impar*. Il attendra quelque temps, mais prêt à agir, l'effet de la révocation de l'Edit de Nantes sur les protestants qui s'insurgent contre toute autorité. Ceux de la Narbonnaise chercheront leur secours dans les armes. La cause première des guerres aura été la déception de Louis XIV dans la conférence où se sera traité son mariage. Il réclamera les droits de son épouse sur la Franche-Comté et les Pays-Bas, droits qu'il aura inutilement compté de faire réserver dans cet entretien.

Il y aura plaintes, pleurs, cris et grands hurlements dans la France entière, mais plus particulièrement dans le Midi. Les partis seront en armes pour la foi. O quelles horribles calamités amènera le changement de religion. Cela va commencer, car Mars, la planète malfaisante, n'aura pas fait avant un petit nombre de ses révolutions qui durent deux ans. Ces malheurs continueront jusqu'au moment où Louis XIV commencera la *guerre de la Succession*.

Digitized by Google

253.

L'OEmathion passer monts Pyrénées,
En Mars Narbon ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance. IX. 64.

254.

Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les fruits immeurs seront à grand esclandre,
Grand vitupère, à l'un grande louange. IX. 65.

255.

Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut et haut bien bas,
Dresser voyage le fruit premier tourment,
Guerre cesser, civil procès débats. IX. 66.

256.

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer, marcher monts Pyrénées;
Espagne en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées. IV. 2

257.

D'Arras et Bourges de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,
Ceux long du Rône saigneront les Espagnes :
Proche du Mont où Sagonte s'assied. IV. 3

258.

L'impotent Prince faschê plains et querelles,
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques :
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques. IV. 4.

259.

Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble;
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble. IV. 5.

260.

Nul de l'Espaigne, mais de l'antique France,
Ne sera esleu pour le tremblant nacelle :
A l'ennemi sera faite fiance,
Qui dans son regne sera peste cruelle. V. 49.

261.

Cœur, vigueur, gloire le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire,
Lors France enfance par mort subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire. III. 15.

262.

De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le receu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin. IX. 27.

263.

... Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Église chrétienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidelles.
(Lettre à Henry II. 70).

264.

Ce grand Monarque qu'au mort succédera,
Donnera vie illicite et lubrique;
Par nonchalance à tous concédera,
Qu'à la parfin faudra la loy Salique. V. 38.

Le Roi-Soleil fera passer ses armées au-delà des Pyrénées. Il résistera, mais non en vrai Mars, durant cette guerre de 12 ans, car il implorera plusieurs fois la paix de l'ennemi, qui fera tant par mer avec la flotte la plus puissante qui fut jamais, et par terre avec les armées les plus nombreuses, que le Capétien Philippe V, forcé à plusieurs reprises de quitter Madrid, ne trouvera dans toute l'Espagne un lieu sûr où demeurer.

Il se viendra rendre, roi français avec les Français, dans Pampelune, en la Navarre, qui forme une pointe vers Luna, le *forum Gallorum* ou l'ancienne demeure des Gaulois. Il sera enfermé et retenu par ses ennemis dans cette contrée étrangère que l'Espagne reconnaît appartenir au roi de France et de Navarre. Les fruits de cette succession qui ne seront pas encore mûrs, mettront l'Europe en feu et seront sujet de grande honte et de blâme sévère pour le duc d'Orléans, qui tentera de s'en emparer, et sujet de grande louange pour le duc de Vendôme, qui les livrera à Philippe V.

A la paix, l'ennemi acceptera l'union de la France et de l'Espagne; mais la France, si puissante auparavant, recevra la loi et perdra ses conquêtes; la plus grande partie du royaume des Espagnes sera partagée entre les vainqueurs; au contraire, les petits États de Savoie et de l'Électorat de Brandebourg, agrandis, deviendront des royaumes, et la Hollande, agrandie également, fera la loi à son ancien maître. Jamais les ambassadeurs du grand roi n'auront été plus humbles et ceux du moindre d'entre les ennemis plus arrogants. C'est ce voyage, pour recueillir une succession, qui aura arrêté la prospérité toujours croissante de Louis XIV. Après cette guerre, les débats à l'occasion du Jansénisme occuperont ses derniers jours.

Pour une succession à recueillir, la France croira n'avoir qu'un voyage à faire à Madrid. Bientôt les Anglais prendront la mer pour débarquer en Espagne un prétendant. Il faudra alors passer en armes au-delà des Pyrénées. L'Espagne se divisera en deux camps, et il faudra envoyer de nouvelles armées. Les droits à cette succession proviendront du mariage de Louis XIII avec la fille aînée de Philippe III et de celui de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV.

Du nord, du midi, du sud de la France agrandie se lèveront des troupes nombreuses de cavalerie; de l'est, de l'ouest accourront des troupes plus nombreuses encore de fantassins à la voix de quatre petits-fils du VIF GASCON, Henri IV. Ces troupes viendront comme un torrent couvrir de sang l'Espagne à Almanza dans les montagnes qui s'étendent jusqu'au lieu où était Sagonte.

Philippe V, couvert d'infirmités, sera fâché par les plaintes et les disputes que causera le pillage organisé par le duc d'Orléans venu de France et du pays des *Libicii* en Italie, et qui conspirera pour s'emparer de son trône. Dans ce temps, Louis-*le-Grand*, contre qui la flotte des Anglais, plus puissante qu'à aucune autre époque, aura soulevé de toutes parts des ennemis au début de la guerre, s'humiliera jusqu'en terre pour implorer la paix. Il est certain que les deux rois Celtiques de France et d'Espagne perdront toutes leurs possessions d'Italie.

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix qui accomplira cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable sur mer et sera chassée si complètement de Sicile, que pour avoir la paix, Philippe V sacrifiera son ministre et ne tardera pas à abdiquer. Cette expédition, sous un roi du nom de Philippe, rappellera le fait des *Vêpres siciliennes* sous Philippe-*le-Hardi*.

Nul des prétendants de la maison d'Espagne en faveur desquels auront été faits divers testaments, ne sera élu pour tenir le gouvernail d'un État bien affaibli, assailli de toutes parts et au moment de périr, mais bien un petit-fils de la vieille maison de France. A l'ennemi séculaire de son peuple, armé en ce moment-là même contre lui, Charles II aura mis une confiance qui causera tous les malheurs du gouvernement français si prospère jusqu'alors.

LOUIS XV.

Le règne de cœur, de vigueur et de gloire de Louis XIV changera en tombant, malgré un testament entre les mains du Régent, adversaire avoué du Grand-roi, dont il prendra en tous points le contre-pied. Alors un enfant de cinq ans prendra le pouvoir absolu de Louis XIV par la mort de ses frères, de son père, de son grand-père et de ses oncles, dont trois auront été Dauphins. Alors ce qui sera pour l'État et la Religion plus funeste que cette enfance d'un Roi sera l'élévation à la Régence, malgré un testament et la coutume, du premier prince du sang, héritier présomptif de la couronne, qui préparera la chute du trône et de l'autel.

Du Bois, pour devenir Premier ministre et avoir la garde de celui que Louis XIV aura confié Dauphin à Villeroi, et pour être cardinal, terminera les fameux débats sur la Bulle *Unigenitus*; une déclaration royale imposera un *silence général* sur la question du Jansénisme. Président de l'Assemblée du clergé, il se dira le pont qui unit l'Église à l'État. Arrivé au plus haut, quoique sans naissance, il flétrira le Dauphin par les scandales de sa vie. Bois pourri il sera arrivé en peu de temps aux plus grands honneurs dans sa vieillesse comme s'il était du bois le plus sain, et ce sera pour avoir engagé le duc d'Orléans à outrepasser la limite que Louis XIV aura fixé à son droit de Régence.

Clément XIV prononcera la destruction de la Compagnie de Jésus (21 juillet 1773) pour éviter le schisme de l'Église de France; le roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du Paganisme, qui n'auront poursuivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel.

Celui dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA, est ce Louis XV, roi à 5 ans, qui demeurera durant 60 années sur le premier trône du monde dont il aura été séparé par tant de degrés. Il donnera l'exemple d'une vie de débauches ignobles et contraires à la morale la moins sévère. Par nonchalance il concèdera aux ennemis du trône et de l'autel tout ce qu'ils demanderont de lui; si bien qu'au-delà de son règne la loi Salique sera abandonnée et que la Liberté s'asseoira au trône pour faire expier leurs fautes à la nation et à la royauté.

LOUIS XVI.

266. Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs, sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine. X. 16.

268. La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach encles,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos. X. 17.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang et de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des Remontrances des Parlements et des États-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins.

Le jour même de la mort de Louis XVI, Marie-Antoinette, esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, et où elle sera appelée l'*Étrangère, l'Autrichienne !* regardera sa fille devenue blême par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront alors poussés par celle qui sera en ce moment-là même, d'Angoulême, par un mariage arrêté avec son cousin germain, et que la loi a empêché jusque-là de consommer.

Digitized by Google

193.

Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle ;
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir mort cruelle.
I. 35.

Montgomméri, vaillant soldat, triomphera du brave Henri II, plus âgé que lui, dans un tournoi où ils lutteront seul à seul. En lui crevant l'œil à travers la visière de son casque d'or, il lui fera *fermer les yeux à la lumière*. Les assistants divisés en deux classes, et prenant parti pour l'un et l'autre des combattants, se réuniront en un même regret sur l'issue fatale de la lutte. Henri II survivra onze jours à sa blessure, et sa mort aura pour la France les suites les plus cruelles.

On lit dans l'*Encyclopédie* du XIX^e^ siècle :

« Ce qui contribua plus encore à la vogue du Prophète, c'est que pour l'un de ses quatrains, le 35^e^ de la première Centurie, le hasard vint tout à coup lui donner raison. La mort de Henri II, tué dans un tournoi, par Montgommeri, d'un coup de lance à travers la visière de son casque, sembla donner à tous le mot de cette énigme. Déjà, quelques années auparavant, il était venu à Paris, sur la demande de la reine. L'archevêque de Sens l'avait reçu dans son hôtel, puis on l'avait pompeusement emmené à Blois, pour qu'il tirât l'horoscope des jeunes princes; mais tous ces honneurs n'étaient rien auprès de ceux qui lui furent réservés après sa fameuse prophétie. »

« *Nostradamus* dut sa grande réputation à un quatrain dans lequel on supposa qu'il avait prédit la mort tragique de Henri II, et qu'il écrivit lorsque, par ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de ce prince. » (*Feller*).

Le Prophète, qui a pu écrire, comme on le voit sur son tombeau, LES ÉVENEMENS A VENIR PAR DESSUS TOUT LE ROND DE LA TERRE, jusqu'à la fin du monde (192, 914), n'avait pas besoin de tirer l'horoscope des hommes de son temps pour connaitre leur avenir, et ses premières Centuries, où l'on voit ce quatrain et une quantité d'autres sur les enfants de Henri II et leurs contemporains, étaient publiées avant son voyage à la Cour. Il a pu donner à Henri II la copie du quatrain sur sa mort, comme le disent Feller et Brantôme. On verra plus loin (198) l'importance que Catherine de Médicis a accordée aux prédictions de Nostradamus.

« Ses prophéties n'eurent pas plutôt paru, que la nouveauté extraordinaire de cet ouvrage lui attira plus de critiques, et même de satires, que d'applaudissements. On crut qu'il voulait en imposer au public, et on se munit de toute sorte de défiance contre ce qu'il annonçoit. Il se trouva pourtant des gens plus raisonnables qui pensèrent autrement de ces prédictions, lesquels, découvrant en elles un certain enthousiasme naturel, mais non ordinaire, les reçurent et regardèrent leur auteur comme un de ces hommes privilégiés que la Providence fait paroître de tems en tems pour avertir les humains de ce qui doit leur arriver. Les grands entrèrent dans ces sentiments d'équité, soit que la bonté de leur éducation le leur inspirât, soit que l'intérêt le leur fit prendre, se considérant comme ceux que ces prédictions regardoient plus particulièrement. Aussi, la Cour n'en fut pas plutôt avertie, que le roi Henri II et la reine Catherine de Médicis, son épouse, désirèrent de voir Nostradame, et lui mandèrent, par l'entremise de *Claude de Savoie*, comte de Tende, gouverneur de Provence, de se rendre près d'eux. Il partit pour ce sujet de Salon, le 14 juillet de l'année 1556, âgé de 53 ans, et arriva à Paris le quinzième du mois d'août, fête principale de Notre-Dame, et fut descendre à l'enseigne de Saint-Michel... Il fut fort surpris de voir que la renommée eût à l'instant publié son arrivée; car il fut presque aussitôt accueilli par tout ce qu'il y avoit de grand à la Cour. Un d'eux, qui étoit le connétable de Montmorenci, s'empressa même, pour avoir l'avantage de le présenter à Leurs Majestés; il en fut reçu avec tout le témoignage de leur bienveillance qu'il pouvoit désirer, jusque-là que le roi prit soin de le faire loger autant splendidement que commodément, en ordonnant au cardinal de Bourbon, archevêque de Sens, de lui donner un appartement dans son hôtel : il y fut attaqué de la goutte pendant dix ou douze jours; ce qui lui attira un accablement de visites qu'il auroit pu éviter s'il eût été dans un état à se manifester au public : comme il en eût été délivré, leurs majestés lui envoyèrent une gratification de deux cents écus d'or, et ensuite l'assurèrent elles-mêmes de leur royale protection en toutes choses. Pour satisfaire à leurs désirs, il fut à Blois visiter les jeunes princes, leurs enfans, pour faire sur eux les observations qu'il jugeroit à propos, afin de leur dire en secret ce qu'il pourroit découvrir de leurs destinées; c'étoit proprement la reine, qui se mêloit quelque peu de l'astrologie (Nostradamus veut que les Astrologues se tiennent loin de son livre : *Omnesque Astrologi procul sunto*, 173), qui désiroit de savoir passionnément là-dessus ce que ce grand homme en penseroit, et qui ne prenoit pas garde qu'elle ne pouvoit en apprendre que ce qui s'y trouveroit d'agréable; car ordinairement le mal n'arrive dans le tabernacle des rois que lorsqu'il y frappe. Ce sont des endroits où le plus souvent la foudre tombe sans avoir été annoncée par l'éclair. Nostradame sut taire en cette occasion ce qui n'auroit pas manqué d'alarmer le roi et la reine; il connut bien que ces jeunes princes ne seroient pas heureux, parce qu'il avoit fait des quatrains qui ne leur promettoient rien de bon; mais il dit seulement à leurs majestés que leurs quatre fils seroient tous couronnés jusqu'au dernier, sans expliquer que ce seroit par succession de l'un à l'autre. Il fut vrai, dans la suite, que François II, Charles IX et Henri III montèrent sur le trône successivement (François d'Alençon fut couronné Duc de Brabant et comte de Frandre). Après avoir satisfait, du mieux qu'il lui fut possible, leurs majestés sur ce qu'elles souhaitoient de lui, il retourna en Provence, non-seulement chargé de leurs présens, mais encore de ceux des princes et des grands de la Cour, pour reprendre à Salon sa vie tranquille et solitaire. » (*La vie et le testament de Michel Nostradamus*. Paris, 1789, p. 41).

Cette citation prouve, entre autres choses, contrairement à ce qu'on publie depuis 300 ans, que ce n'est pas la publication des Centuries qui a fait à leur auteur sa réputation de prophète. Cette réputation était si grande déjà qu'il a pu la conserver bien que rien ne fût plus propre à la lui faire perdre que son livre auquel personne ne comprenait rien.

Le Lyon jeune le vieux surmontera,..

La construction naturelle de cette phrase montre bien que c'est LE JEUNE qui SURMONTERA LE VIEUX. En employant le mot LYON pour les deux adversaires, le Prophète montre clairement que ce mot est une métaphore appropriée au courage des deux, et qu'il n'a point prétendu les désigner par leur blason. Il dit : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ LE LOUP ET L'OURS APRÈS SE DONRONT DÉFIANCE (510).

LE LYON JEUNE (*a*). « Montgomméry, né vers 1530. (*Nouvelle Biograph. gén. Firmin Didot*).

« *Montgomméry... célèbre par sa valeur*, mais plus encore par le malheur qu'il eut de crever l'œil à Henri. Ce prince ayant couru plusieurs lances dans un tournoi... voulut en rompre une dernière avec LE JEUNE Montgomméry. » (*Feller*).— « *Montgomméry*, dit Brantôme, lorsqu'il avoit une fois le cul sur la selle, c'étoit le plus vaillant et soigneux capitaine qu'on eut sçu voir : au reste, si brave et vaillant qu'il assailloit tout, faible ou fort qui se présentât devant lui; aussi a-t-il fait de belles guerres et y a été très heureux. » (*Moréri*).

LE LYON VIEUX. « *Henri II*, né le 31 mars 1518. » (*Moréri*). — « Henri II étoit guerrier et commandoit d'ordinaire ses armées en personne, et l'expérience qu'il avoit acquise dans le métier de la guerre, dès qu'il étoit Dauphin et depuis qu'il fut Roi, l'avoit rendu habile dans le commandement. « (*P. Daniel*, VI. 423).

Nostradamus développe souvent sa prophétie en renvoyant, par une expression, à l'Ecriture-Sainte. Aux obsèques de Henri II, l'Eglise a placé dans la bouche de ce roi ces paroles du psaume VII, de l'*Office des morts :*

« 1. Seigneur, mon Dieu, délivrez-moi de mon ennemi; 2. de peur qu'enfin il ne ravisse mon âme comme un LION, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains et me sauve; 5. que mon

(*a*) Pour combattre Nostradamus on vient d'imprimer que Montgomméri était plus vieux que Henri II. Comment alors Henri II, Catherine de Médicis et tous leurs contemporains auraient-ils vu Montgomméri dans LE LYON JEUNE surmontant LE VIEUX ?

Digitized by Google

ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître, qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie, et qu'il réduise toute ma gloire en poussière... 16. L'ennemi a ouvert une fosse et l'a creusée, et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite. » (*Voir* tout le psaume, Trad. de Le Maistre de Sacy).

Le Prophète a prédit la mort de Montgomméri : CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS... (194).

En champ bellique par singulier duelle :..

Les tournois étaient des jeux militaires. Les jouteurs, prenant du champ, s'élançaient en courant les uns contre les autres, et cherchaient, par le choc de la lance, à désarçonner leurs adversaires. Aux joutes, on combattait seul à seul.

EN CHAMP BELLIQUE. — « *Tournoi.* On ne combattoit dans les tournois que pour apprendre le métier de la guerre... Souvent néanmoins, il arrivoit de grands accidents par la chaleur du combat ou par la haine des combattants, quelques-uns prenant ces occasions pour se venger de leurs ennemis. Henri Kington, parlant du tournoi qui se fit l'an 1274, à Châlon, où le roi Edouard combattit contre le comte de Châlon et les Bourguignons, dit que plusieurs y demeurèrent sur la place; de sorte que l'on appela ce tournoi : *La petite guerre de Châlon.* Les histoires sont remplies de ces funestes accidents... C'est ce qui donna occasion aux Papes de défendre les tournois, et d'excommunier ceux qui s'y trouveroient. » (*Moréri*).

PAR SINGULIER DUELLE. — Cette expression forme pléonasme; et si Nostradamus, qui se défend d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (15), l'emploie ici, c'est qu'il tient à déterminer clairement que ces deux adversaires ne sont pas *tenants*, c'est-à-dire combattant chacun à la tête d'une troupe, mais que leur combat est bien un combat singulier, le combat de deux personnes.

Dans cage d'or les yeux lui crevera,..

CAGE D'OR. — Henri II, comme tout chevalier en lutte, avait la visière de son casque rabattue sur le visage; cette *visière d'or, plus riche que celle de son adversaire,* était une sorte de cage renfermant le visage, et offrant à la bouche, au nez et aux yeux les ouvertures nécessaires. Ce mot CAGE est très heureusement employé pour désigner ces masques de combat qui, assez souvent, étaient comme les masques d'escrime, un treillis de métal.

LES YEUX LUY CREVERA. — Un coup de lance ne peut crever les deux yeux d'un homme qui se présente en face. Henri II n'a eu qu'un œil de crevé. Ce n'est pas pour allonger son vers d'une syllabe que le Prophète a mis LES YEUX pour l'*œil;* ce n'est pas davantage pour voiler sa pensée ou pour laisser du doute sur l'interprétation de son quatrain après l'évènement accompli; il a mis LES YEUX pour l'*œil,* pour montrer que ce coup dans l'œil serait la vraie cause de la mort un peu éloignée. — Pour exprimer l'action de mourir, on dit en style familier : *Tourner l'œil,* et en style noble : *Fermer les yeux à la lumière.*

Deux classes une, puis mourir mort cruelle.

DEUX CLASSES UNE. — Des éditions ont : DEUX PLAYES UNE; ce qu'on expliquerait ainsi : La blessure n'attaqua pas seulement l'œil; mais pénétra fort avant dans la tête; ou mieux, de même que l'on dit : *Faire d'une pierre deux coups*, l'auteur aurait dit que le contre-coup de la blessure du roi se ferait cruellement sentir à la France. L'édition de 1566 et plusieurs autres ont : DEUX CLASSES UNE, expression qu'on retrouve dans Nostradamus : DEUX CLASSES UNE LA RÉVOLTE GERMAINE (685), et qui est certainement celle du Prophète, car l'auteur donnerait un détail inutile, ou, ce qui serait plus malheureux encore, ne dirait ici rien de plus que dans ces mots qui suivent : PUIS MOURIR MORT CRUELLE. — DEUX CLASSES UNE. Ces mots montrent encore qu'il est question ici d'un tournoi et non d'une guerre véritable. La foule qui a formé DEUX CLASSES (*Classis : in classes distribuere pueros,* distribuer les enfants en diverses classes. *W.*), en prenant parti pour l'un ou l'autre des adversaires, se réunit en un même sentiment de regret sur l'issue fatale du combat; les deux partis n'en font plus qu'un et le tournoi cesse; circonstance à signaler, car souvent une blessure grave, la mort même d'un ou de plusieurs jouteurs (autres qu'un roi), ne suspendait pas le tournoi.

PUIS MOURIR. — La mort n'a pas été instantanée. Henri II survécut onze jours à sa blessure, et Nostradamus a dit de lui : EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE RÉGNERA (198).

MORT CRUELLE. — Mots inutiles, si le Prophète a voulu parler seulement des grandes douleurs que le roi a ressenties de sa blessure; il a voulu dire encore que cette mort serait une perte cruelle pour la France; qu'il ne s'agit pas ici de la mort d'un particulier tant grand serait-il.

« Jamais mort de roi de France ne fut plus funeste à ce royaume, à cause des malheurs dont elle fut suivie (v. 198). » (*P. Daniel*).

« Ce genre de mort lui avait été prédit par un astrologue qui demeuroit au Luxembourg, à Paris, lorsque le duc de Guise et un autre seigneur l'allèrent consulter. » (*Moréri.* Henri II). — « Une prédiction lui avoit annoncé qu'il mourroit en combat SINGULIER. Le tournoi eut lieu le 22 juin, dans la rue Saint-Antoine. Les quatre tenants étaient le roi, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours. La male fortune fut que sur le soir, le tournoi quasy fini, le roi voulut encore rompre une lance, et pour ce, manda au comte de Montgommery qu'il comparût et se mit en lice. Il refusa tout plat et y trouva toutes excuses qu'il y put; mais le Roy, fasché de ses réponses, luy manda absolument qu'il le vouloit. La Reyne luy manda et pria par deux fois qu'il ne courust plus pour l'amour d'elle, et que c'estoit assez. Rien pour cela, mais luy manda qu'il ne courroit que cette lance pour l'amour d'elle. Elle pria Monsieur de Savoie de l'en prier pour elle, et qu'il luy fist ce plaisir de quitter tout; qu'il avoit si bien fait, qu'il n'étoit pas possible de faire mieux, et qu'il vinst trouver les Dames. Rien moins encore. Et pour ce, l'autre ayant comparu en lice, le Roy le courut; ou fut que le malheur du général le voulut ainsi, ou son destin l'y poussant, il fut atteint du contre-coup par la tête dans l'œil, où luy demeura un grand éclat de lance, dont aussitôt il chancela dans la lice, et aussitôt il fut relevé de ses écuyers, qui estoient là, et Monsieur de Montgommery, qui servoit là d'un des maréchaux de camp, vint à luy, qui le trouva fort blessé. Toutefois, il ne perdit cœur, et ne s'étonna point, et que ce n'estoit rien, et soudain pardonna au comte de Montgommery. — Ainsi ce grand Roy qui avoit esté en tant de guerres et les avoit tant aymées (LE LYON VIEUX), n'a peu mourir, et est mort là; ce fut ce que dit un grand poete latin pour lors, qui fit son tombeau, qui s'appeloit Forcatel; pour le dernier vers, il dit :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

Celuy que le vray MARS n'a peu ravir à soy, l'image et la semblance de ce Mars l'a ravy et emporté... J'ay ouï conter (p. 50) et le tiens de bon lieu, que quelques années avant qu'il mourut (aucuns disent quelques jours) il y eut un devin qui composa sa nativité et la luy fit présenter : au dedans il trouva qu'il devoit mourir en DUEL *et combat* SINGULIER. Monsieur le Connestable y estoit présent à quy le Roy dit : Voyez, mon Compère, quelle mort m'est présagée. — Ah! Sire, respondit Monsieur le Connestable, voulez-vous croire ces marauts, qui ne sont que menteurs et bavards? Faites jeter cela au feu. — Mon Compère, répliqua le Roy, pourquoy? Ils disent quelquefois vérité; je ne me soucie de mourir autant de cette mort que d'une autre, voire je l'aimerois mieux et mourir de quiconque ce soit, pourveu qu'il soit brave et vaillant, et que la gloire m'en demeure; et sans avoir esgard à ce que luy avoit dit Monsieur le Connestable, il donna cette prophétie à garder à Monsieur de l'Aubespine, et qu'il la serrast pour quand il la demanderoit. Hélas! n'y lui, n'y Monsieur le Connestable ne songeoient pas à ce combat singulier dont il mourut; mais d'un duel en champ clos et à outrance, comme duels solennels se doivent faire; car de celuy, Monsieur le Connestable avoit raison d'en douter, et dire que c'estoit un abus; encore que nous avons veu plusieurs Roys s'y estre appelez, comme j'espère dire. Dieu le voulut ainsi, car trop librement et volontairement, il accorda le combat de feu Monsieur de la Chastaigneraye, mon oncle, avec le seigneur de Jarnac...

Digitized by Google

» Or, le Roy ne fut pas plutôt blessé, pansé et retiré dans sa chambre, que Monsieur le Connestable se souvenant de cette prophétie, appela M. de l'Aubespine et lui donna charge de l'aller quérir ; ce qu'il fit, et aussitôt qu'il l'eust veüe et leüe, les larmes luy furent aux yeux. Ah ! dit-il, voilà le combat et DUEL SINGULIER où il devoit mourir ; cela est fait et il est mort. Il n'estoit pas possible au devin de mieux et plus à clair parler de cela, encore que de leur naturel ou par l'inspiration de leur esprit familier, ils sont toujours ambigus ; mais là, il parla fort ouvertement. Que maudit soit le devin qui prophétisa si au vray et si mal...

» Il mourut jeune (p. 63), et ne devoit mourir encore. Les Huguenots disent que Dieu le punit, et le fit mourir et le blessa à la veüe, de laquelle il se vantoit et se vouloit aider à voir brusler le Conseiller Anne du Bourg, à cause de l'hérésie. Les Huguenots le peuvent expliquer et condamner comme ils le voudront ; mais je crois que la principale occasion pour laquelle Dieu nous l'osta, c'estoit pour nous punir de nos maux qui nous doivent arriver en la France, par sa mort, laquelle nous les a fait voir et sentir.» (*Brant.*)

« *Liste des morts violentes des souverains de France* : 5. Henri II, blessé par le comte de Montgommery, meurt de sa blessure, 1559. — 6. Henri III est assassiné par Jacques Clément, 1589 (216). — 7. Henri IV est assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610 (222). — 8. Louis XVI meurt sur l'échafaud, le 21 janvier 1793 (378). » (*Mag. Pitt.* 1844, p. 83).

Nostradamus a prédit avec détail toutes ces morts. Rien n'est plus propre à devenir la matière d'une prophétie que les révolutions et les morts violentes des souverains. Ces évènements, si importants dans l'histoire des sociétés, sont toujours accompagnés de circonstances particulières et toujours très remarquées. Le quatrain qu'on interprète ici de la mort de Henri II paraîtra mieux encore s'appliquer à cet évènement, dès que les autres quatrains sur la mort des rois de France auront été interprétés. Il interrompt dans la Centurie un long récit en 10 quatrains sur les révolutions qui se sont succédé de 1789 à 1830, et il en précède immédiatement un sur la mort de Louis XVI (303), qui fut suivie de TOURMENTS BIEN ESTRANGE (345), après celle de Henri II on vit le SIÈCLE BIEN ESTRANGES (211).

Avant de passer au quatrain sur Montgommeri, et qui s'*adapte* à celui-ci par ses premiers vers : CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE, AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS (194), signalons que le présage pour le mois de juin 1559 annonçait ce malheur : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE (202). Henri II meurt au mois de juin 1559 et laisse SEPT enfants, dont quatre garçons qui meurent sans postérité. Le nombre SEPT est pour un nombre de personnes dans dix quatrains, et ces dix quatrains sont sur les SEPT enfants de Henri II, dont la MARQUE ainsi est SEPT.

Le dernier présage pour l'année 1559, est encore sur cette mort :

La joye en larmes viendra captiver Mars,
Devant le grand seront esmeus Divins ;
Sans sonner mot entreront par trois pars,
Mars assoupi, dessus glas troute vins.

« Le quatrième jour Henri II reprit ses esprits, car la fièvre continue l'avoit laissé, laquelle, depuis l'heure de sa blessure, ne l'avoit abandonné. » (*Mém. de Vieilleville*).

« Par ce décès inopiné fut *la joye changée en tristesse*, dit De la Place, auteur contemporain ; et une grande salle qui avoit été dressée de charpenterie au parc de Tournelles, destinée pour les danses, servit de chappelle pour garder le corps, et en icelle revestue de deuil estre ouis jour et nuict les chants tristes et lugubres accoutumez d'estre chantez sans cesse par le temps de quarante jours. »— « On prétendit que, dans sa colère contre Du Bourg, le roi s'était écrié qu'il le verrait *de ses deux yeux* brûler tout vif. Les protestants ne manquèrent pas de publier dans leurs manifestes que Dieu l'avait voulu punir de cette menace *par la main même de Montgommery qui avait arrêté Du Bourg, et sous les murs de la Bastille où il était enfermé*. Ces singuliers rapprochements durent frapper vivement les esprits dans ces temps de superstition. » — Du Bourg fut brûlé après avoir été pendu, peu de temps après la mort de Henri II. (*Mag. Pitt.* 1835. 243).

Toujours on a fait bien des rapprochements après coup ; toujours on a prêté bien des paroles aux personnages historiques ; en supposant, ce qu'on ne peut admettre, que la réputation de Nostradamus, de son vivant, ait dépendu de quelques rapprochements plus ou moins heureux trouvés entre ses prétendues prophéties et les évènements, il faudra autre chose dans notre siècle peu superstitieux pour refaire cette réputation tombée.

Huit vers sur Henri III et la Reine-mère, veuve de Henri II, rappellent l'accident arrivé AU CHAMP BELLIQUE : LA DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE, L'UNIC (Μονος, *unique*, racine de *Monarque*) ESTEINT PREMIER AU LICT D'HONNEUR (216-217).

194.

Celuy qu'en luitte et fer au faict bellique,
Aura porté plus grand que luy le pris :
De nuit au lict six luy feront la pique.
Nud sans harnois subit sera surpris.

III. 30.

195.

Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront:
Près du rivage d'Araxes la mesgnie
Du grand Soliman en terre tomberont.

III. 31

Montgomméri, qui, dans un tournoi, aura triomphé de son souverain, après avoir pris la plus grande part aux troubles causés par les guerres de religion et de partis, voudra mourir au lit d'honneur. Six de ses soldats l'obligeront à se rendre. Il aura obtenu de sortir avec armes et bagages, et, dépouillé subitement de toutes armes, il sera, à sa grande surprise, jeté en prison.

Un peu avant la mort de Montgomméri, les armées ottomanes, qui de son temps auront combattu en Médie, en Arabie et en Arménie pour l'agrandissement de l'empire de Soliman-le-Grand, cinq ans après la mort de cet empereur qui les aura conduites à la victoire, tomberont anéanties dans la bataille de Lépante, livrée près du rivage du cap *Araxum*, aujourd'hui cap Papa.

Le GRAND SOLIMAN vivait du temps de Nostradamus ; il faut donc chercher l'explication du quatrain sur cet empereur à l'époque qui suivit immédiatement la publication des Centuries. Le quatrain qui le précède rappelle par ses premiers vers celui où nous venons de voir la mort de Henri II arrivée du vivant du GRAND SOLIMAN ; il est donc nécessaire de ne pas séparer deux quatrains que rien ne sépare dans les Centuries.

Celuy qu'en luitte et fer au faict bellique,
Aura porté plus grand que luy le pris :..

« C'est le comte de Montgomméry qui, aux tournois faits en 1559, tua le Roy Henry II. Sur quoy fut tant célébré il m'en souvient ce présage de l'auteur qu'il avoit avancé dès 1552. « Certes le grain (entendant d'orge) sera cause de grande mutinerie et trouble. » Or, chacun sait qu'on appelloit autrement ce comte, le capitaine Lorges. Ledit comte pris de nuit dans le chasteau de Donfron en Normandie, mené à Paris, eut la teste tranchée le 22 juin de cette année. » (*Chavigny.* Janus François).

« Nostradamus nous montre visiblement que *celui qui au fait bellique*, c'est-à-dire à la Joûte et Tournoi, emporteroit le prix à l'exclusion d'un plus grand que lui, ne peut être que le comte de Montgomméry et Henri II. Et par les deux autres vers, que le comte de Montgomméry seroit, comme il le fut effectivement, surpris *la nuit* sans armes et sans défense, par six personnes de qualité, dont les chevaliers de Matignon, de Fervaques et de Vassé étoient du nombre, qui le prirent en chemise dans son lit à son château de Damfront en Normandie, un Jeudy 27 May 1574, d'où il fut mené prisonnier au château de Caën, et de là dans la Conciergerie du Palais à Paris, et remis dans une grosse Tour qui porte encore aujourd'hui

Digitized by Google

le nom de la Tour de Montgomméry ; et pour cela on n'a qu'à jeter les yeux sur le journal de Henri III. *Nud sans harnois subit sera surpris* ; c'est-à-dire en chemise et sans armes, tout d'un coup sera surpris. » (*Guynaud*).

Chavigny était si prévenu en faveur du don prophétique de son maître, que dès qu'il reconnaissait l'objet de la prophétie, il le signalait, comptant que ses lecteurs partageraient son enthousiasme et accepteraient tout de confiance. Guynaud, avec infiniment moins de bonne foi, fausse constamment l'histoire dans sa *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire*. Ne citons qu'un exemple : L'AISNÉ ROYAL SUR COURSIER VOLTIGEANT..., etc. (VIII. 38).

« L'historien Sainte-Marthe, au Livre 14, parlant de la Maison de France, aussi bien que les Mémoires de Languedoc par Catel, disent qu'Henry d'Albert II de nom Roi de Navarre, se tua en travaillant un cheval, le 25 mai 1555, qu'il étoit l'aîné de Jean III qui fut depuis Roi de Navarre à la place de son frère (p. 79). »

Henri d'Albret II et non d'*Albert*, mort en 1555, a eu pour successeur non pas Jean III, mais Jeanne III, qui n'était pas son *frère*, pas même sa sœur, mais sa fille. Guynaud a-t-il pu ignorer que de 1555 à 1572 le trône de Navarre fut occupé par Jeanne III, la mère de Henri IV ? Aussi embarrassé que Chavigni et Guynaud pour retrouver dans l'histoire certains détails, je n'imiterai pas la concision exagérée du premier, et je ne fausserai pas l'histoire comme le second. Plus heureux que tous les interprètes de Nostradamus, j'ai son secret d'interprétation ; ce secret suffit dans le cas présent pour démontrer que ce quatrain est bien sur Montgomméri, malgré qu'une preuve historique me manque pour un détail.

Le secret d'interprétation *adapte* les quatrains les uns aux autres par les mêmes expressions et par les mêmes faits que ces expressions rappellent : J'EUSSE ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES... (168). On a vu Montgomméri triompher de Henri II EN CHAMP BELLIQUE : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA EN CHAMP BELLIQUE (193) ; c'est sans doute le même FAIT BELLIQUE qu'on voit dans le quatrain sur CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAICT BELLIQUE, AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS. On fouille l'histoire et les trois-quarts des autres termes du quatrain confirment, une fois de plus, le grand secret d'interprétation. Le dernier détail se trouvera comme le reste tôtou tard dans l'histoire.

Ici, il y a plus. Ce quatrain s'*adaptant* à un autre, est suivi d'un second qui s'est accompli alors que Montgomméri, LYON JEUNE, *surmontait* LE VIEUX et qu'il tombait aux mains de ceux dont il avait tué le roi EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE.

En 1559, Montgomméri tue Henri II ; en 1574, il est fait prisonnier. — En 1559, LE GRAND SOLIMAN faisait trembler le monde chrétien ; en 1571, les troupes (LA MESGNIE) dressées par le GRAND SOLIMAN succombaient dans la bataille de Lepante PRES DU RIVAGE D'ARAXES.

Tout cela donne à l'interprétation entrevue par Chavigni et Guynaud une valeur que ces auteurs ne soupçonnaient pas. Ces deux premiers vers n'offrent pas de difficultés.

De nuict au lict six luy feront la pique,
Nud sans harnois subit sera surpris.

Voici le sens naturel de ces vers : *La nuit dans son lit six le vexeront en le saisissant tout à coup dépouillé de ses armes*. Mais dans Nostradamus TOUT EST ESCRIT SOUS FIGURE NEBULEUSE (8), et l'on ne voit *aucune figure* dans l'interprétation donnée par Chavigny et Guynaud; aussi, cette interprétation ne concorde-t-elle pas avec l'histoire. Les mots NUICT et LICT sont employés au figuré dans d'autres quatrains, et le mot LICT est pris au figuré dans un quatrain où Henri II meurt frappé par Montgomméri : L'UNIC ESTEINT PREMIER AU LICT D'HONNEUR (217). — Il est dit de Napoléon en Russie : COMBAT NOCTURNE LE VAILLANT CAPITAINE VAINCU FUYRA (408) : *Nox*, nuit, *fig.* calamités, troubles ; *nox Reipublicæ*, troubles, malheurs de la République (*W.*). — SIX. C'est ce nombre que je ne trouve pas dans l'histoire. Je suis tenté de croire que six d'entre les soldats de Montgomméri, en se révoltant, l'ont empêché de *mourir au lit d'honneur* : être tué dans le combat (*Joubert*). — LUY FERONT LA PIQUE. *Pique*, dispute, différend : *Ces deux là étoient éternellement en pique, chacun prétendant l'emporter en bravoure sur son compagnon* (*id.*). — NUD SANS HARNOIS SUBIT SERA SURPRIS. *Harnois*, l'habillement d'un homme d'armes (*id.*). Montgomméri s'est rendu, si ça été, *à charge expresse qu'il auroit vie et bagues sauvées*, ayant été dépouillé de ses armes et jeté tout à coup en prison, il a dû être SURPRIS. (*Sortir vie et bagues sauvées*, c'est, en terme de guerre, sortir d'une place avec la permission d'emporter *sur soi* tout ce que l'on peut ; ici *bague* a le sens de *bagages*. *N. L.*).

Cette interprétation est loin d'être aussi naturelle que l'autre, elle est pleine de FIGURES ; c'est précisément ce qui la fait cadrer avec la manière d'un prophète, assez clair de loin en loin, pour tenir, durant trois cents ans, les esprits en éveil ; pas assez pour les convaincre avant le temps fixé où sa prophétie devait être traduite. Voyons l'histoire :

« Matignon enferma Montgomméri à Domfront comme il l'avoit déjà fait à Saint-Lô, et investit la place. Montgomméri n'avoit pour toutes troupes que quatre-vingt-dix Arquebusiers, et quelques Gentils hommes (six ?). Il fit nonobstant cela plusieurs sorties, soutint un assaut de cinq heures dans le château : mais quoiqu'il tuât bien du monde aux assiégeans, cela ne rendoit pas sa condition meilleure par la perte qu'il faisoit des plus braves de sa garnison; et après l'assaut soutenu, il ne lui resta outre les blessés que quinze à seize hommes en état de combattre. *Il étoit résolu de périr les armes à la main*, étant bien persuadé que s'il tomboit entre les mains de la Reine mère, elle le feroit mourir, à cause de la mort du Roi Henri II son mari, dont il avoit été l'auteur, quoique par un accident qu'il ne pouvoit prévoir. *Mais il ne trouva pas la même résolution dans le peu* de gens qui lui restoient. Il fut *contraint de capituler*, et de se rendre prisonnier *avec assurance de la vie.* » (*P. Daniel*, VII. 247).

« Montgomery (comte de)- Sire de Lorges, *né vers* 1530... Au siège de Domfrond, le 11 mars 1574. Cette ville était investie par Matignon. Ayant reconnu l'impossibilité de défendre la ville, il se retira avec une poignée d'hommes dans le château dont les vieilles murailles s'écroulèrent bientôt sous le feu de l'artillerie catholique. Sorti vainqueur d'une première attaque, *il était résolu à s'ensevelir sous les ruines du château, mais, cédant aux prières de ses compagnons*, il consentit, après quelques pourparlers, à se rendre (27 mai). *« à charge expresse qu'il aurait vie et bagues sauvées.* » Cette condition, dont on nie l'authenticité, est affirmée de la façon la plus positive par La Popelinière de Serres, l'Estoile, Le Laboureur et plusieurs écrivains catholiques. D'après La Popelinière une capitulation fut signée, laquelle portait : « *Que le comte sortiroit la vie sauve et quelques accoutremens sans autres armes que l'épée et la dague.* » On sait que cette condition fut violée. » (*Nouvelle Biographie générale*. Firmin Didot, édition 1861).

« *Montgomméry*, le 26 juin 1574, eut la tête tranchée. — On a toujours regardé *Montgomméry* comme une victime immolée à l'injuste vengeance de *Catherine de Médicis*. Il est certain qu'il ne pouvoit être recherché ni puni pour la mort de Henri II. Mais on ne peut disconvenir qu'après un malheur de cette espèce, qui causa celui de tout l'Etat par les *troubles* qui en furent la suite, Montgomméry osant s'armer contre son souverain, contre le fils même du roi dont il avoit privé la France, ne fût infiniment plus coupable qu'aucun autre chef Protestant. » (*Dict. hist. ou Hist. abrégée*).

Ce quatrain est pour compléter la prophétie sur la mort de Henri II et faire ressortir le crime d'un homme qui s'arma contre le fils du roi dont il avait causé involontairement la mort. Toutes les grandes trahisons de l'histoire de France sont dans les Centuries (*voir* celle du Prince de Condé, 196, de Philippe-Égalité, 268, de Talleyrand, 409, de Murat, 393, du duc d'Orléans, 470, 499, de Ferdinand d'Orléans, 496, 498, etc., etc.). Le quatrain qui vient après dans la Centurie fixe l'époque où celui-ci devait recevoir son accomplissement.

Digitized by Google

Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront ;
Près du rivage d'Araxes la mesgnie
Du grand Soliman en terre tomberont.

COPIES. *Copia,* soldats, troupes, armée (*W.*). — ARAXES, fl. de la Gr.-Arménie, fl. de la Perse (*id.*). — *Araxum* prom., cap Papa. Achaie (*id.*). — MESGNIE. « Gauchier feri des esperons pour aller aus Turs ; toute sa mesnie escria : « Chasteillon. » *Mesnie,* maison, famille, vassaux. « (*Hist. de S. Loys.* Joinville, p. 126). On voit le mot MESNIE pour Μηνις, colère dans les quatrains sur le *Soldat-Empereur* (38) ; ici MESGNIE est bien le vieux mot collectif *Mesnie,* comme l'indique le verbe TOMBERONT, dont il est le sujet, et qui est au pluriel par la règle *Turba ruit* ou *ruunt.*

Les contemporains de Nostradamus et de Soliman-le-Grand ont vu dans ce quatrain que deux grandes armées s'assembleraient une première *fois* dans les champs de la Médie, une seconde dans ceux de l'Arabie et une troisième dans ceux de l'Arménie, et que cette troisième bataille, livrée près du rivage de l'Araxe, fleuve de l'Arménie, causerait la ruine de l'armée du grand Soliman, déjà battue en Perse, en 1534, vingt ans avant la publication de ce quatrain prophétique (*Feller*). Les évènements attendus n'ont pas eu lieu. Le Prophète s'était promis de DÉCLARER LE COMMUN ADVENEMENT PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES (7), POUR CAUSE DE L'INJURE NON SEULEMENT DU TEMPS PRÉSENT MAIS AUSSI DE LA PLUS GRANDE PART DU FUTUR (5).

« Selim Ier (père de Soliman-le-Grand), tourna ses armes contre les Perses et s'empara de l'ARMÉNIE, de la Syrie, de la Palestine, des villes maritimes de la Mer-Rouge, d'une partie de l'ARABIE et de l'Egypte entière... Soliman (monté au trône en 1520) fit rentrer dans le devoir la Syrie et l'Egypte révoltées, s'empara de Tauris et de Babylone sur les Perses, et, dans cette même campagne, fut battu par les Perses, réunis aux Parthes et aux MÈDES. Barberousse, son capitan-pacha, alla au fond de la Mer-Rouge conquérir le royaume d'Yémen. » (*Hist. de l'Empire Ottoman,* par A. Palla).

Tous ces évènements ont précédé la publication du quatrain. Aussitôt cette publication, des guerres de longue durée ont continué à ensanglanter les CHAMPS DE MEDE, D'ARABE ET D'ARMÉNIE.—TROIS FOIS est pour *souvent :* GRAND FEU DU CIEL EN TROIS NUITS TOMBERA (625) ; *ter quaterque beati !*. Les premiers vers de ce quatrain disent donc l'agrandissement de la puissance ottomane arrivée à son apogée au moment où Nostradamus prophétisait, et les deux derniers la ruine prochaine de cette puissance sous le successeur (MESGNIE, maison, famille) de SOLIMAN PRES DU RIVAGE D'ARAXES.

« *Soliman II,* empereur turc, dit le *Grand, le Magnifique, le Conquérant, le Législateur,* naquit en 1490 : il était fils unique de Selim Ier, auquel il succéda en 1520... Ce guerrier infatigable termina ses jours en Hongrie, au siège de Szgeth, le 8 septembre 1566, à 76 ans, trois jours avant la prise de cette place par les Turcs.

» *Selim II,* empereur des Turcs, fils de Soliman II, monta au trône en 1566... En 1570, au mépris de sa parole, il tourna ses armes contre les Vénitiens et leur prit l'île de Cypre, par son général Mustapha, qui y exerça des cruautés inouïes, surtout après la prise de Famagouste, rendue par capitulation le 1er août 1571. Il en fut bientôt puni. Le 7 octobre suivant, il perdit la célèbre bataille de Lépante. Cette victoire jeta la consternation dans Constantinople, et hâta la paix avec Venise. Dès que Selim l'eut conclue, il posa le glaive et le sceptre pour aller s'ensevelir au fond de son sérail avec ses femmes...

» *Juan d'Autriche* (don)... généralissime d'une flotte de 300 voiles, que l'Espagne et l'Italie avaient préparée contre les Turcs. Les chrétiens et les musulmans en vinrent aux mains le 7 octobre 1571, avec un acharnement sans exemple, vers le golfe de Lépante. Les chrétiens vainqueurs prirent 130 galères, en brûlèrent ou coulèrent 55, tuèrent 25,000 Turcs, parmi lesquels était Ali-Pacha, leur général, firent 10,000 prisonniers, et délivrèrent 15,000 esclaves chrétiens. Don Juan voulut aller droit à Constantinople ; c'était le seul parti qu'il avait à prendre ; son conseil s'y opposa. Dans la consternation où étaient les musulmans, on pouvait non-seulement se rendre maître de la capitale de leur empire, mais encore chasser de la Thrace et de la Grèce ces fiers ennemis des chrétiens. Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations...

» *Ali-Pacha,* capitan-pacha, à la tête d'une flotte de 280 galères, ravagea les côtes de l'Adriatique et porta la terreur dans Venise. *De retour dans le golfe de Lépante,* il apprend que la flotte chrétienne commandée par don Juan d'Autriche s'avance contre lui. Aussitôt, malgré l'avis de ses lieutenants, il sort du golfe avec toute sa flotte dans l'intention de livrer le combat, et *rencontre celle des chrétiens entre Patras et Lépante.....* C'est là que s'engagea la bataille la plus mémorable qui se fût livrée sur ces mers depuis la journée d'Actium... Cette journée donna un démenti éclatant à l'opinion répandue généralement en Europe que les Turcs étaient invincibles sur mer. » (*Feller*).

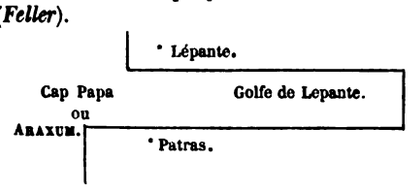

Sorti du golfe de Lépante, rencontrant la flotte chrétienne entre Patras et Lépante, Ali-Pacha livra le combat entre ces deux villes et le cap Papa, autrefois *Araxum.* Ce dernier mot francisé devient *Arax* ou ARAXES, comme *bonus* est devenu *bon ; malum,* mal ; *vilis,* vil, et *pellis,* PELLE (208).

Des quatrains sur les SEPT enfants de Henri II font allusion à celui-ci : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE... ROY D'ORIENT D'OCCIDENT TOUS EN FUITE, SUBJUGUERA SES JADIS CONQUEREURS (202) et D'ASIE FORCES NUL NE VERRA PÉRIES QUE SEPT NE TIENNENT PAR RANG LA HIÉRARCHIE (210). En *adaptant* ainsi les uns aux autres ses quatrains sur la même époque, Nostradamus se met en mesure de remplir sa promesse de LIMITER LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PREFIX des évènements qu'il annonce.

196.

Bossu sera esleu par le conseil,
Plus hideux monstre en terre n'apperceu,
Le coup voulant prélat crèvera l'œil,
Le traistre au Roy pour fidelle receu.

III. 41.

197.

Le grand Baillif d'Orléans mis à mort,
Sera par un de sang vindicatif,
De mort mérite ne mourra ne pas sort,
Des pieds et mains mal le faisoit captif.

III. 66.

Le prince de Condé, bossu, sera élu chef dans l'assemblée des principaux conjurés protestants. Jamais homme lié par sa naissance et la foi de ses ancêtres n'aura trahi aussi souvent tous les partis politiques et religieux. En lui déchargeant, de sang froid, un coup de pistolet dans la tête après qu'il se sera constitué prisonnier, Montesquiou accomplira la volonté du frère d'un roi qui aura plusieurs fois reçu pour fidèle le traître.

Le grand bailli d'Orléans, Jérôme Groslot, pour avoir voulu livrer cette ville au prince de Condé dès le commencement de sa révolte, sera condamné à être mis à mort à la demande de l'accusateur public. Il ne mourra cependant ni de cette mort méritée ni de mort naturelle durant sa captivité, bien que les fers aux mains et aux pieds dussent le retenir captif. Il parviendra à se soustraire au châtiment par la fuite.

L'histoire du BOSSU ESLEU PAR LE CONSEIL fournit l'interprétation du quatrain sur LE GRAND BAILLIF D'ORLÉANS. C'est un épisode d'une des nombreuses trahisons du TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU. Ces deux quatrains se lisent facilement ; peu de leurs termes nécessitent quelque explication.

Digitized by Google

LE COUP VOULANT. — Ce n'est pas une *blessure involontaire.* — COUP PRELAT. De *prælatus*, porté devant (*W.*). On verra : NUICT PONT DE LOYRE PRELAT... D'OU PRÉLATURE DE BLANCS (281), PRELAT DE LÉON PER FORMANDE (416). L'arme est portée *devant* soi lorsqu'on décharge un COUP de pistolet. — MORT MERITE, *mors merita* (*meritus*, dont on est digne. *W.*).

MIS A MORT.—Les *Ordonnances* de Charles X ont causé la mort politique de son petit-fils, déclaré roi en 1830 : PUISNAY ROY FAICT SON PERE METTRA A MORT (487). Ici il y a condamnation à mort; mais cette condamnation n'a pas son effet, comme le marque la suite du quatrain. — PAR UN DE SANG VINDICATIF. L'accusateur public semble altéré de sang, désireux de livrer les accusés à la vindicte publique : Vindicatif, *ultionis appetens, vindictæ cupiens.* (*Joubert*). — DE MORT *méritée* NE MOURRA NE PAR SORT. La mort est le SORT qui attend tous les hommes. — LE GRAND BAILLIF ne meurt ni de mort méritée, ni de mort naturelle, et cependant il est CAPTIF et gardé étroitement; le MAL qu'il ressent aux PIEDS et aux MAINS, LE FAISOIT CAPTIF. Il s'est donc enfui et caché avec succès jusqu'à sa mort naturelle.

« Deux jours après l'arrivée du prince de Condé à Orléans, Hiéromme Groslot baillif est pris prisonnier, accusé de trois crimes capitaux. Il semble que le second vers touche le Roy François II. Le troisième est tiré du 4. de l'*Eneïde* de Virgile. Le 7 le dit Groslot devoit avoir la teste tranchée, ne fut que le Roy tomba malade. I. le Frère. liv. I. de son Histoire des Troubles. » (*Chavigny*).

« 9 novembre 1561. Hiérosme Groslot, bailli d'Orléans, est accusé d'être d'intelligence avec les protestans et d'entretenir secrètement une correspondance avec le prince de Condé, détenu au bastion de l'Etape. Il est arrêté et enfermé dans la prison de la ville. Condamné à mort par le tribunal de l'inquisition de cette ville, il parvint à s'échapper et à se cacher dans son Château-de-l'Ile, près d'Orléans. » (*Recherches hist. sur la ville d'Orléans*, par Lottin père. I, p. 423).

« *Condé* (Louis 1er de Bourbon, premier prince de), naquit en 1530. Son ambition et son humeur inquiète le jetèrent dans le parti des réformés. Il fut, dit-on, le chef muet de la conspiration d'Amboise, et il aurait péri par le dernier supplice, si la mort de François II n'eût fait changer les affaires. Charles IX le mit en liberté, et le prince de Condé n'en profita que pour se mettre de nouveau à la tête des protestants... Montesquiou eut la cruauté de le tuer de sang-froid d'un coup de pistolet... Le prince de Condé était petit, BOSSU... » (*Feller*). — « Il était BOSSU, petit. » (*Notes de la Henriade*, p. 229).

« Henri II avoit destiné le gouvernement de Picardie au prince de Condé, François II le donna au maréchal de Brissac. Cette nouvelle mit le prince en fureur... il pensa à s'en venger. Mais dans une conférence qu'il eut à Vendôme avec le Roi de Navarre, l'amiral de Coligni, etc..., on fut d'avis de ne rien précipiter. Ce furent le Roi de Navarre et l'Amiral qui firent conclure de la sorte, ayant l'un et l'autre beaucoup plus de flegme que le prince de Condé, dont le génie impétueux fut toujours éloigné des ménagemens : mais quelque tems après le départ du Roi de Navarre, il fit une nouvelle tentative pour animer ceux de son parti.

» Il les assembla en son château de la Ferté, où il leur répéta ce qu'il avoit dit dans les conférences de Vendôme touchant les desseins de la Cour de les tenir tous dans l'esclavage et dans l'oppression; leur représenta diverses démarches qu'ils avoient faites auprès du Roi et de la Reine, dont l'inutilité les devoit convaincre en même temps et de l'envie qu'on avoit de les perdre et que la modération n'étoit plus pour eux de saison...

» L'amiral fit l'exposition du plan général qu'il s'était formé :

» La France, leur dit-il, est remplie de gens qui ont embrassé les nouvelles sectes... La rigueur avec laquelle on les traite les a mis dans la rage et dans le désespoir. Il y a déjà longtemps qu'ils auroient fait des efforts pour se délivrer de cette oppression, s'il avaient eu des chefs capables de les gouverner et de leur suggérer des moyens d'obtenir la liberté de conscience... L'appréhension où ils sont de voir augmenter la persécution, sur tout depuis la paix faite avec l'Espagne, les engagera à n'épargner ni leurs biens, ni leurs vies pous nous seconder, si nous prenons une fois leur protection. Par ce moyen nous aurons des soldats et de l'argent; et quand nous serons une fois déclarés, nous pouvons compter sur le secours de la Reine d'Angleterre, et des Princes protestans d'Allemagne, qui auront leurs intérêts communs avec les protestans de France... Ce sera une guerre de Religion... »

» Toutes ces choses, pour le malheur de la France et de l'Eglise, n'étoient que trop bien pensées : aussi eurent-elles l'approbation générale de toute l'Assemblée, dont plusieurs étoient déjà infectés des nouvelles erreurs. Le secret fut fort recommandé; et on commença dès-lors à prendre des mesures pour l'exécution. *Le prince de Condé fut déclaré le chef de l'entreprise*, mais *le chef muet*, ainsi que s'expriment les historiens de ce tems-là, parce qu'il ne devoit point être nommé, ni paroître y avoir aucune part, jusqu'à ce que les affaires eussent été amenées à un certain point...

» Ceux des chefs de la conspiration d'Amboise, qui avoient été pris, furent appliqués à la question. Tous avouèrent que le dessein étoit de se défaire du duc de Guise et du cardinal de Lorraine. La Bigue, secrétaire de la Renaudie, ajouta qu'on n'auroit pas épargné le Roi même. On le pressa sur l'article du prince de Condé, que le cardinal de Lorraine souhaitait fort de trouver coupable : mais il dit seulement qu'il avoit ouï dire que si les conjurés s'étoient rendus maîtres d'Amboise, le prince se seroit mis à leur tête...

» Le prince de Condé avoit eu ordre de ne point sortir du château. Le Roi le fit venir, et lui dit, fort ému, que les coupables l'avoient beaucoup chargé, et le menaça de lui faire faire son procès. Le Prince, sans s'étonner, le supplia de le lui faire sur-le-champ. On prit le parti de dissimuler. On ôta les gardes qu'on avoit donnés au prince de Condé, et on lui laissa la liberté d'aller joindre en Béarn son frère, le Roi de Navarre. Il ne tarda pas à se servir de cette permission et à se tirer du mauvais pas où il se trouvoit engagé...

» Jacques de la Sague, basque, agent du Roi de Navarre, dépêché par le prince de Condé, fut arrêté à Etampes. On sçût par lui que tout se préparoit pour une révolte générale de toutes les provinces, les noms de ceux qui devoient en être les chefs, et plusieurs autres particularités des desseins du prince de Condé, qui, sans cette découverte, alloit faire un renversement entier du royaume...

» Le prince de Condé voyant qu'on envoyoit des troupes dans les provinces, et que La Sague ne revenoit point, ne douta plus qu'il ne fût arrêté... Il entreprit d'exécuter le principal de ses desseins, qui étoit de se saisir de Lyon... Mais comme il n'avoit pas jugé à propos de paroître dans la conjuration d'Amboise, il ne voulut pas non plus passer pour *chef* de celle-ci. Tout se gouvernoit immédiatement par les deux Maligni frères, qui avoient sa confiance, et étoient ses parens... La vigilance du Commandant et la valeur des Bourgeois catholiques les déconcerta... Quand ils eurent été chassés, le Commandant se saisit de plusieurs Bourgeois, en fit pendre quelques-uns, et en envoya d'autres à la Cour sous bonne garde, et l'on apprit d'eux bien des circonstances de la conspiration, très fâcheuses pour le prince de Condé. (Voir : LYON MUR, 198).

» Messieurs de Guise firent en sorte qu'on ne choisit pour députés aux Etats que de bons et sincères catholiques. Ils firent venir quantité de troupes pour la sûreté du Roi, à quoi ils étoient autorisés par la conjuration d'Amboise et par celle de Lyon. Enfin, le cardinal et le duc firent changer le lieu des Etats, et on déclara qu'ils se tiendroient à ORLÉANS.

» Il y eut diverses bonnes raisons pour ce changement. La principale fut qu'*on avoit scu que Jérôme Groslot* BAILLI D'ORLÉANS *avoit eu dessein de livrer cette ville aux Calvinistes;* et il étoit de la dernière importance de leur ôter toute espérance de s'emparer d'une place, qui fait la communication des deux parties de la France, par la rivière de la Loire. On désarma les habitans avant que le Roi y arrivât; et il y fit son entrée le dix-huitième d'octobre... Il écrivit au Roi de Navarre une lettre très pressante par laquelle il lui ordonnoit de se rendre au plus tôt à la Cour, et d'y amener le prince de Condé... On les conduisit à l'appartement du Roi, qui les conduisit à la chambre de la Reine. Le Roi reprocha en termes assez durs au prince de Condé, que n'ayant jamais reçu de lui aucun mauvais traitement, il avoit soulevé ses sujets, allumé la guerre civile dans son Royaume, voulu surprendre ses principales villes, et même attenter sur sa personne et sur celles de ses frères. Le Prince, sans paroître étonné, lui répondit d'un ton ferme, que c'étoit ses ennemis qui le chargeoient de calomnies; et que sûr de son innocence, il étoit venu lui-même pour convaincre Sa Majesté. « Hé bien, reprit le Roi, afin que la vérité soit mieux reconnue, il la faut rechercher par les voies ordinaires de la justice. » Il ordonna à Chavigni, un de ses capitaines des gardes, de l'arrêter... Le procès ayant été instruit..., il fut condamné à mort à la pluralité des voix.

» On étoit déjà assés avant dans le mois de novembre, et l'arrêt portoit que l'exécution se feroit à l'ouverture des Etats, qui étoient

Digitized by Google

convoqués pour le dixième du mois suivant... Une maladie survint au Roi et dès le commencement fit désespérer de sa vie... La Reine mère dit au prince de Condé qu'il étoit en son pouvoir de le perdre avec son frère, et qu'elle avoit en main de quoi convaincre tout le Royaume de la justice de leur condamnation ; mais que par l'affection qu'elle avoit toujours eue pour les princes du sang, elle avoit tâché de suspendre le coup qui devoit les accabler.

» La réconciliation avec Messieurs de Guise lui faisoit plus de peine ; il consentit à en faire la cérémonie ; l'on s'embrassa mutuellement avec cette joie et cette cordialité apparente, dont on sçait à la Cour couvrir les ressentimens de la plus cruelle haine. Depuis ce moment on eut grand soin de part et d'autre de sauver les apparences. Il ne manquoit plus, pour couronner ce grand ouvrage, que la délivrance du prince de Condé ; mais la Reine, qui connaissoit son génie violent, et qui avoit été avertie que depuis la maladie du Roi *il s'étoit glissé dans Orléans un grand nombre de huguenots*, ne jugea pas à propos de se presser, et fit entendre raison là-dessus au Roi de Navarre. Les choses en étoient en cet état lorsque le Roi mourut, le cinquième de décembre.

» La délivrance du prince de Condé eut lieu à condition qu'il se retireroit à la Fère, en Picardie, avec des gardes qu'on lui donna seulement pour la forme, jusqu'à ce que par un arrêté du Conseil, et par un autre du Parlement, il eût été *déclaré innocent des crimes* dont on l'avoit chargé ; et cela se fit (LE TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU).

» Le duc de Guise (1562) entra à Paris aux acclamations de *Vive Guise*. Le Roi de Navarre vint joindre le Duc à Paris, comme ils en étoient convenus, et le prince de Condé fut obligé d'en sortir ; mais bien résolu de se venger de cet affront, et déterminé dès-lors à se déclarer au plus tôt avec éclat. Les deux partis tendoient au même but, qui étoit de se rendre maîtres de la personne du Roi. Le duc de Guise, le Connestable et le Roi de Navarre étoient alors les plus forts. Ils obligèrent la Reine à quitter Fontainebleau, et à les suivre à Paris, sous prétexte de la sûreté de ce prince, exposé loin de sa capitale aux insultes et aux entreprises des huguenots.

» Ce ne fut pas sans un extrême chagrin que la Reine se vit par là en la puissance et dans la dépendance du Triumvirat. Elle dépêcha des courriers secrets au prince de Condé, qui lui portèrent jusqu'à sept de ses lettres, où elle l'exhortoit à ne pas abandonner le Roi ni elle dans une si fâcheuse conjoncture. Quatre de ces lettres furent depuis rendues publiques et lui causèrent bien de l'embarras.

» Cependant le prince de Condé assembla quelques troupes, et par le moyen des huguenots, qui étoient en grand nombre dans ORLÉANS, *il surprit cette ville*. Il empêcha le pillage des maisons ; mais il ne put ou ne voulut pas garantir les Eglises de la violence des soldats et des bourgeois huguenots. Elles furent pillées, les Images abattues et les Autels renversés. Un coup de si grand éclat fut regardé comme une déclaration de guerre ; peu s'en fallut que les catholiques ne fissent main basse sur les huguenots, à Paris ; mais le Connétable l'empêcha ; il se contenta d'en chasser les ministres huguenots, et de faire raser le Prêche qu'ils avoient à Popincourt. (*Orléans, voir* 213, 215).

» Le prince de Condé se fit joindre par quantité de huguenots qui lui vinrent de toutes les provinces de France, et publia un manifeste (daté d'ORLÉANS, le 8 avril 1562), qu'il envoya par tout le Royaume et aux Princes protestants d'Allemagne, où, après avoir exagéré l'affaire de Vassi, le violement de l'Edit de janvier, l'enlèvement du Roi, que le Triumvirat, disoit-il, tenoit prisonnier avec la Reine, il protestoit qu'il n'avoit eu recours aux armes que pour n'être pas opprimé, et *pour délivrer le Roi* de la captivité où l'on le retenoit, et rejettoit la cause de la guerre sur le duc de Guise et sur ceux de son parti.

» En attendant l'effet de ce manifeste, il signa une association, datée du 11 avril 1562, avec les Seigneurs, Gentilshommes et Capitaines, qui s'étoient venus joindre, dans laquelle ils lui juroient obéissance jusqu'à la majorité du Roi, et de le servir pour le bien du Royaume, du Roi et de la Reine, aux dépens de leurs biens et de leurs vies... Les huguenots s'emparèrent, dans l'espace de quelques semaines, de Blois, de Tours, de Poitiers, d'Angers, de Châlons-sur-Saône, de Macon, de La Rochelle, de Rouen, de Dieppe, du Hâvre, de Bourges, de Montauban, de Castres, de Montpellier, de Nantes, de Besiers, d'Agen, de Lyon, de Grenoble, de Valence et de plusieurs autres villes. Les Cevènes et le Vivarais se révoltèrent ; et sans le secours que Montluc donna aux catholiques de Toulouse, elle seroit tombée comme les autres sous la puissance des hérétiques (*a*).

» Le Roi de Navarre ayant sous ses ordres le duc de Guise et le Connétable marcha à ORLÉANS, et le Roi le suivit à cette expédition. Il trouva le prince de Condé et l'amiral retranchés à quatre lieues d'Orléans. La difficulté de les forcer dans leur camp causa de l'embarras au roi de Navarre. La Reine se servit habilement (LA DAME... AU RÈGNE PAR GRAND HEUR, 217) de cette conjoncture pour leur faire reprendre la voye de négociation. Elle fut d'abord fort inutile par les demandes exorbitantes que fit le Prince de Condé, tant au préjudice du duc de Guise et du Connestable, qu'à l'avantage des huguenots ; mais il se radoucit, et il fit entendre que pourvu que le Duc et le Connestable consentissent à s'éloigner de la Cour, il pourroit se résoudre à s'en éloigner lui-même et à désarmer... Ceux-ci y consentirent. Il fut surpris de cette résolution ; mais ne pouvant croire qu'ils en vinssent jusqu'à l'exécution, il ne fit point de difficulté de s'engager de son côté à mettre bas les armes, et à sortir même du Royaume, supposé que ces Seigneurs quittassent l'armée les premiers. Le Duc et le Connestable se mirent en chemin pour Châteaudun, et la Reine fit demander au prince de Condé une entrevue pour couronner l'affaire.

» Le prince de Condé se trouva dans un grand embarras. Les principaux Seigneurs de l'armée et les Ministres huguenots lui apportèrent des raisons très puissantes pour ne point désarmer, auxquelles il n'avoit rien à opposer que la parole qu'il avoit donnée. Sur cela l'amiral, prenant la parole, lui dit qu'en une affaire de cette nature il n'étoit point question de se gouverner par de vains scrupules ; qu'en ces rencontres le succès justifioit la cause, et que son avis étoit que de ce pas on marchât pour surprendre l'armée royale qui, apparemment, ne seroit pas sur ses gardes. Ce conseil, qui fut approuvé de plusieurs, ne le fut point du prince, que son ambition, toute vive qu'elle étoit, ne rendoit pas capable d'une telle trahison. Enfin, après bien des expédiens proposés pour le tirer de ce fâcheux pas en sauvant son honneur, on s'arrêta à celui-ci : qu'il accepterait l'entrevue que la Reine lui demandoit ; que durant la conférence les principaux officiers qui l'auroient accompagné feroient semblant de se soulever ; que dans le tumulte ils l'envelopperoient et l'enlèveroient pour le ramener au camp, et que par cette violence apparente qu'on lui feroit, son honneur étant à couvert, il protesteroit à la Reine ; qu'il n'étoit plus le maître d'accomplir ce qu'il avoit promis.

» Il alla trouver la Reine à Beaugenci, où cette comédie se joua, en effet, de la manière dont elle avoit été concertée. La conférence fut rompue, et le prince ramené à son camp. Il y fut reçu avec les plus grandes marques de joie ; et pour profiter de l'ardeur qu'il voyait dans ses troupes, il résolut d'attaquer l'armée royale qui était campée à Talfi... Il auroit pu réussir par la surprise, le Connestable et le Duc de Guise n'étant plus à l'armée ; mais ses guides l'égarèrent, et le Roi de Navarre eut le temps de mettre ses troupes en bataille... On se canona de part et d'autre, et le prince alla camper à Lorges, à une lieue de là. Cependant le Duc de Guise et le Connestable, ayant appris la rupture du traité, revinrent à l'armée. Le prince de Condé rompit son armée, en attendant le secours qu'il attendoit des princes protestants d'Allemagne, où d'Andelot fut envoyé pour ce sujet... Briquemant avoit aussi été en Angleterre et avoit conclu un traité avec la Reine Elizabeth, par lequel elle s'engageoit à soutenir le parti Huguenot de toutes ses forces, à condition qu'on lui livreroit pour sûreté de ses troupes le Hâvre de Grâce, et qu'elle ne le rendroit qu'après que, par la médiation du prince de Condé, Calais leur auroit été restitué. La Reine, que ce traité irrita furieusement contre le prince de Condé, représenta que si on s'attachoit au siége d'Orléans, la Reine d'Angleterre auroit le tems de faire passer autant de forces qu'elle voudroit en Normandie, et, qu'infailliblement, elle se saisiroit de toute cette province, après quoi le Roi ne seroit plus en sûreté dans Paris. Cette raison détermina le Connestable et le Duc de Guise à consentir à la proposition qu'elle fit du siège de Rouen...

» Le comte de Montgomméri (LE LION JEUNE, 192, CELUI QU'EN LUITTE ET FAIT BELLIQUE AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS, 193), qui commandoit les troupes Huguenotes en Basse-Normandie, se jetta dans la place pour la défendre ; les Anglois avoient déjà été reçus dans le Hâvre et dans Dieppe, et deux mille soldats de cette nation étoient déjà entrés dans Rouen... Le Roi et la Reine entrèrent dans Rouen par la brèche avec le Parlement qui s'étoit réfugié à Louviers depuis le soulèvement des Huguenots... Les succès des

(*a*) Au moment même où l'on imprime cette traduction du quatrain, le gouvernement français défend aux catholiques de Toulouse de célébrer, devant Dieu, l'anniversaire de leur délivrance. Pour le Prophète, l'hérésie est une PESTE (199), et celui qui a allumé les guerres de religion est le PLUS HIDEUX MONSTRE qu'EN TERRE on ait APPERCEU.

Digitized by Google

armes du Roi auroient abattu le parti du prince de Condé, sans les secours qui lui vinrent d'Allemagne... Il marcha sur Paris et fit attaquer le Fauxbourg de Saint-Victor et eut d'abord quelque avantage; mais, le Duc de Guise étant survenu, le repoussa... Le prince consentit à une conférence que la Reine lui fit proposer. Il s'en tint plusieurs à diverses reprises, mais on ne put s'accorder... Le prince décampa d'auprès de Paris pour rejoindre, en Normandie, quelques troupes angloises, et recevoir l'argent que la Reine Elizabeth lui envoyoit... Le Connétable et le duc de Guise le suivirent à la tête de l'armée catholique... La bataille de Dreux se livra... Le prince de Condé, qui s'étoit cru assuré de la victoire par la défaite entière du Connétable fait prisonnier, fut fort surpris d'apprendre que le maréchal de Saint-André venoit en bataille fondre sur lui. Danville l'enveloppa et, l'épée haute, lui cria de se rendre. Le prince se fit son prisonnier. Cette bataille dura plus de cinq heures. Le duc de Guise dit que le nombre des morts alloit bien à huit à neuf mille de part et d'autre. Le duc soupa avec le prince de Condé, et ils couchèrent, cette nuit-là, tous deux dans le même lit... Le duc de Guise fut assassiné peu après (le 18 de février 1563) par Poltrot. L'assassin fut arrêté, et quelque tems après écartelé à Paris. Il chargea beaucoup l'Amiral, Théodore de Bèze, Feuguières et Brion, dans son interrogatoire; et, quoique pût faire l'Amiral, il ne pût détruire les soupçons du public sur une action si noire qui firent grand tort à sa réputation. Le duc de Guise mourant conseilla à la Reine de travailler à la paix pour mettre les étrangers hors du Royaume. Le prince de Condé ayant déclaré nettement que si les huguenots, maîtres de Caen, refusoient l'accommodement, ils les abandonneroit; et ayant représenté à l'Amiral les moyens que sa qualité de prince du sang lui donneroient pour protéger les huguenots, quand il seroit dans le Conseil du Roi où il avoit parole d'être rétabli (LE TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU) à la place du feu Roi de Navarre, son frère, ce fut pour ce Seigneur une nécessité de se rendre.

» Sitôt que ce traité eut été signé, le Connétable et le prince de Condé furent mis en liberté. — La Reine, après avoir fort loué le prince sur sa franchise et sur le zèle qu'il faisoit paroître pour le repos de l'Etat, lui proposa de faire le siège du Hâvre et d'en chasser les Anglais. Il y consentit; mais auparavant on pria la Reine d'Angleterre d'en retirer ses troupes, puisqu'elle même avoit déclaré par un écrit public, lorsque la guerre commença, qu'elle n'avoit mis garnison dans cette place que pour la conserver au Roi. Elle répondit en faisant arrêter Paul de Foix, ambassadeur de France en Angleterre, en faisant saisir tous les navires François qui se trouvèrent dans ses ports, et en donnant ordre à ses armateurs de prendre tous les vaissaux marchands, tant ceux des catholiques que ceux des calvinistes. — Le comte de Varvik, renfermé dans le Hâvre, fut forcé de capituler.

» En 1567, les huguenots ne voulurent plus rien ménager; et après bien des délibérations, l'avis que l'amiral ouvrit fut suivi; ce fut d'enlever le Roi... Quelques-uns ont écrit que leur dessein, après cet enlèvement, étoit d'ôter la couronne au Roi, et de la mettre sur la tête du prince de Condé; et il s'est trouvé depuis des preuves que ce soupçon n'étoit pas frivole... Tite de Castelnau vint à toutes jambes avertir qu'il avoit vu à Lagni le prince de Condé, l'Amiral et quantité de Seigneurs et de Gentilshommes avec un assez grand corps de cavalerie pied à terre, pour repaître, et qui devoient, sans tarder, remonter à cheval pour investir la Cour à Monceaux. Sur cette nouvelle, le Roi et la Reine partirent avec précipitation, et se sauvèrent à Meaux. Le prince de Condé et l'Amiral arrivèrent auprès de Meaux. Pour aller à Paris, il falloit faire dix lieues et passer plusieurs plaines, sans cavalerie qu'on put opposer à celle du prince; tous les capitaines et les soldats déclarèrent la résolution où ils étoient, ainsi que leur colonel, de se laisser hacher en pièces pour sauver la personne du Roi, et l'on marcha vers Paris où l'on parvint, toujours harcelés par le prince de Condé, qui bloqua Paris. La Reine, à son ordinaire, prit la voie de la négociation, que le prince de Condé agréa plus aisément qu'on ne l'avoit espéré... Mais peu après se livra la bataille de Saint-Denis, où le prince faillit être pris. Trois jours après le Connestable mourut des blessures reçues dans ce combat. Le prince de Condé leva le blocus de Paris, pour aller joindre en Lorraine un corps nombreux d'Allemands qui venoient à son secours. Ce secours étoit de sept mille Reistres et de quatre mille Lansquenets. La guerre civile s'alluma dans toutes les provinces. Le prince de Condé passa de Bourgogne en Beausse. Le Roi et la Reine prirent le parti de ne rien hasarder dans l'espérance que les troupes du prince de Condé se débanderoient faute de païe. Il comprit fort bien leur dessein. C'est pourquoi, pour ne laisser pas les Allemands davantage dans l'inaction, il mit le siège devant Chartres, leur promettant ou le pillage de la ville, ou une bataille, si l'armée Royale entreprenoit de la secourir... L'incertitude de l'évènement, qui selon qu'il seroit heureux ou malheureux devoit avoir de grandes suites pour l'un ou pour l'autre parti, donna lieu à une négociation.

» Cette nouvelle causa beaucoup de joie dans le camp du prince de Condé. Les conférences se tinrent à Lonjumeau, et la paix fut bientôt conclue (1568). Les principaux articles furent la restitution des places dont les huguenots s'étoient saisis, la sortie des étrangers du Royaume, et la confirmation de l'Edit de pacification de l'an 1562, avec le retranchement de toutes les interprétations et modifications qu'on y avoit faites par celui de Roussillon.

» Le Roi fut obligé de payer de ses propres deniers les soldes dues aux Allemands, mais c'étoit un point capital de mettre les étrangers hors du royaume... MONTAUBAN, Sancerre et plusieurs autres places du Querci, du Vivarais, du Dauphiné, du Languedoc refusoient de se remettre sous l'obéissance du Roi, contre le principal article du traité... Le conseil du cabinet du Roi délibéroit tous les jours sur les moyens d'affermir la tranquillité du royaume, qu'on voyoit à tous momens en danger de retomber dans de plus grands troubles. Après avoir bien tout balancé, on conclut ce qu'on avoit pensé et projetté bien des fois, que l'unique voie étoit de se saisir des chefs du parti, c'est-à-dire du prince de Condé et de l'Amiral. Ceux-ci avertis, prirent la route de la Rochelle... Les Huguenots pensèrent à se mettre en sûreté. Pour ce qui est des secours étrangers, le Prince comptoit toujours beaucoup sur la Reine d'Angleterre... Elle lui fit tenir cent mille angelots d'or, et lui envoya des canons et des munitions de guerre... Il ne manqua pas de se servir utilement de ces nouveaux Edits pour obtenir des princes protestants d'Allemagne les secours qu'il leur demandoit.

» (1569). Le Roi, ordonna au duc d'Anjou d'entrer en campagne de fort bonne heure, avant que le prince de Condé pût être joint par le secours d'Allemagne... Un dernier combat se livra à Jarnac.

» Ce fut là que périt ce vaillant et malheureux prince de Condé. Il fut renversé de son cheval et ne put se relever. Il aperçut le sieur d'Argence, l'appela et se rendit à lui. Le baron de Montesquiou arrivant un moment après, et demandant ce que c'étoit, on lui dit que c'étoit le prince de Condé qui étoit blessé et pris. Tuez, tuez, s'écria-t-il en jurant, et lui-même lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

» Cette action fut regardée comme une horrible brutalité par toute l'armée : mais Brantôme assure que plusieurs de ceux qui approchoient le plus le duc d'Anjou, avoient ordre de ne pas manquer le prince dans la bataille, si l'occasion s'en présentoit. (LE COUP VOULANT PRÉLAT CREVERA L'ŒIL).

» Ce fut un prince qui ne céda à personne en valeur, en esprit, en adresse; qui s'étoit signalé en mille occasions, en Piémont, à la bataille de Saint-Quentin, aux siéges de Calais, de Thionville, du Havre, et à la défense de Metz contre l'Empereur Charles V, mais qui eut le malheur de mourir les armes à la main contre son Roi et dans l'hérésie...» (*Hist. de France.* P. Daniel, de la Compagnie de Jésus).

« Le prince de Condé devint en telle gloire, qu'il fit battre monnoie d'argent avec cette inscription : ***Louis XIII, roi de France.*** » (*Brantôme*).

« ... Montesquiou ayant sçu d'eux que c'étoit le prince de Condé; *tuez, tuez,* dit-il, et en jurant Dieu, luy va décharger dans la teste son pistolet... On a dit que ce coup se fit par ordre exprès du duc d'Anjou qui avoit extremement recommandé à tous ses braves de le suivre, de le combattre à outrance, et de ne luy donner point du tout de quartier en quelque estat qu'ils le trouvassent. Ainsi mourut ce Prince qui, dans un petit corps et *contrefait*, avoit une grandeur d'âme et d'esprit... » (***Maimbourg***, Hist. du Calvinisme, p. 376).

L'auteur de l'*Histoire prédite et jugée* rejette toute la responsabilité des maux qui ont affligé la France sous les derniers Valois, sur celui dont il a dit : PLUS HIDEUX MONSTRE EN TERRE N'APPERCEU. On verra dans quels termes il parle du duc d'Orléans, votant la mort de son roi (268).

Ce quatrain sur le Bossu est aussi précis que celui sur Talleyrand, le SACRISTE FAIT BOITEUX (409).

Le développement inusité donné ici aux preuves historiques, est moins pour faire ressortir toute la force du quatrain que pour donner l'ensemble d'une époque sur laquelle Nostradamus revient souvent.

Digitized by Google

198.

En l'an qu'un œil en France regnera,
La cour sera en un bien fascheux trouble ;
Le grand de Blois son amy tuera,
Le regne mis en mal et doubte double :

III. 85.

199.

Montauban, Nismes, Avignon et Besiers,
Peste, tonnerre et gresle à fin de mars :
De Paris pont, Lyon mur, Montpellier,
Depuis six cens et sept vingts trois parts.

III. 56.

Henri II survivra quelques jours à la perte d'un œil. A sa mort la Cour se partagera entre les partis qui porteront le trouble le plus désastreux dans l'Etat et la religion. Le dernier enfant du roi borgne, descendant des comtes de Blois, tuera à Blois le duc de Guise, auquel il viendra de jurer amitié. Cette mort achèvera de ruiner le pouvoir d'un roi également suspect aux deux partis qu'il aura tour à tour soutenu et combattu : l'un défendra l'autorité d'un roi dont il combattra la religion ; l'autre soutiendra la religion d'un roi qu'il assassinera.

Les protestants maîtres de Montauban et de Nîmes combattront les catholiques, dont le chef possède Avignon, et qui recommenceront une lutte aussi sanglante que celle qu'ils ont engagée pour ramener à la vraie foi les Albigeois de Besiers. La peste de l'hérésie, les passions de la guerre civile entraîneront la ruine complète d'un des partis à la fin d'une guerre née à Paris, arrêtée à Lyon, et qui aura éclaté à Montpellier. Elle amènera le massacre de 13,961 conjurés dans la nuit de la saint Barthélemy.

La suite des quatrains sur les derniers Valois prouvera que le Prophète y renferme presque toujours, avec quelques détails particuliers, une vue d'ensemble sur les règnes des TROIS FRÈRES (224). Cela ressort de la MARQUE (SEPT) qu'il a choisie pour *adapter* entre eux dix quatrains sur les SEPT enfants de Henri II. Ainsi, après avoir montré les DEUX rois *français,* Henri III et Henri de Navarre unis contre les LIGUEURS, et dit l'assassinat du premier par un *moine,* il résume aussitôt toute cette période historique en parlant dans le quatrain suivant de la veuve de Henri II, morte peu de temps avant l'assassinat de son dernier fils.

Ici, tous les évènements du second quatrain sont nés de l'accomplissement des deux premiers vers du quatrain précédent, et ont causé l'accomplissement des deux autres.

Le soin avec lequel on étudiait le quatrain de Nostradamus de son vivant, et quelques années encore après sa mort, aurait fait découvrir le sens de tous ceux qui s'accomplissaient, et, par suite, conservé la grande réputation de leur auteur (ce qui aurait été un véritable malheur. Voir *Fragments de conversation,* t. II, p. 5) si ces quatrains n'eussent, contrairement au plus grand nombre de ceux sur le temps passé depuis peu et sur le temps présent, embrassé une période considérable.

En l'an qu'un œil en France regnera,..

AN. — *Annus, fig.* temps, âge, époque (*W.*). — EN L'AN est 1° pour l'*année* même où Henri II régna onze jours après avoir perdu UN ŒIL au CHAMP BELLIQUE (192), selon le quatrain que Nostradamus lui avait remis sur sa mort, et 2° pour *le temps* qui suivit immédiatement cette mort.

Ce n'est pas sans un motif secret que Nostradamus, qui pèse chacune de ses expressions, appelle Henri II, en lui dédiant ses trois dernières Centuries : LE SOUVERAIN ŒIL ET PREMIER MONARQUE DE L'UNIVERS. Le mot UNIVERS, employé quatre autres fois par le Prophète, désigne toujours la France (*Voir* PAR L'UNIVERS SERA FAICT UN MONARQUE, 292. *Universitas,* état. *W.*). Or, Henri II est le seul SOUVERAIN, le PREMIER MONARQUE qui ait régné EN FRANCE n'ayant qu'UN ŒIL. — L'*œil,* on le sait, désigne le gouvernement, le commerce : L'ŒIL DE RAVENNE, I. 16 ; L'ŒIL DE LA MER (672) ; mais, dans ce cas, on ne dit pas UN ŒIL REGNERA.

La cour sera en un bien fascheux trouble;..

« Henri II et Montgommeri entrèrent en lice, coururent l'un contre l'autre, et rompirent leurs lances, de l'une desquelles un éclat passant au travers de la visière du Roi (DANS CAGE D'OR, 192), lui pénétra fort avant dans l'ŒIL droit. Il expira l'onzième jour depuis sa blessure... Jamais mort de Roi de France ne fut plus funeste à ce Royaume, à cause des malheurs dont elle fut suivie. On en voyoit des présages dans les factions puissantes et animées qui partageoient la Cour, dans la jeunesse de François, dauphin, qui montoit sur le trône sans expérience, et avec une santé foible ; dans le parti des hérétiques, qui se fortifioit tous les jours parmi le peuple et parmi les grands ; et dans la disposition des princes voisins, trop portés à profiter d'un tel malheur, la paix n'étant pas encore assez affermie. » (*P. Daniel,* VI. 420).

« Guise (François de Lorraine, duc de) fut mis seul à la tête du conseil et des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France... Henri II fut tué frappé d'un éclat de lance à l'œil. François II lui succéda ; il avoit épousé la nièce du duc de Guise, qui conduisit seul le Roi et le Royaume. Les Protestants ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi... Le règne de Charles IX fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la Reine-mère, les princes du sang, les Guises et le Connétable ; c'est que chacun dressoit secrètement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui. Elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon y eut la principale part, et que cette aversion vint de ce que Catherine s'était mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun des princes ses enfants n'auroit de lignée (*a*), sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, et la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille Claude de France avec le duc de Lorraine (elle en eut des enfants). Quoi qu'il en soit de cette prédilection de la Reine-mère, il est certain qu'elle donna naissance et de l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencèrent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs et des plus affreuses misères. » (*Mém. de Sully,* I. p. 24).

« Zélé catholique et l'âme du parti opposé aux protestants, le duc de Guise avait résolu de maintenir l'ancienne religion dans son éclat. Un évènement imprévu que les protestants appellent le *Massacre de Vassy,* alluma la guerre civile dans tout le royaume. Le duc de Guise prit Rouën, Bourges, et gagna la bataille de Dreux, en 1562. Il fut alors au comble de la gloire. Vainqueur partout où il s'était trouvé, il était chéri des catholiques et le maître de la Cour. Il se préparait à assiéger ORLÉANS, le centre de la faction protestante et leur place d'armes, lorsqu'il fut tué d'un coup de pistolet par Poltrot de Mère, gentilhomme huguenot. » (*Feller.* François de Lorraine).

Ce duc de Guise, le soutien de la religion et de la royauté en France EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA, étant mort assassiné en haine de la religion, son fils aîné, que LE GRAND DE BLOIS TUERA, succédera à son influence.

Le grand de Blois son amy tuëra,..

LE GRAND DE BLOIS est un roi de France, comme LE GRAND DE PARPIGNAN, Louis XVI (276) ; LE PLUS GRAND DU RHONE,

(*a*) « Nostradamus mit au jour, en 1558, les huitième, neuvième et dixième *Centuries,* qu'il dédia au roi Henri II. Ce prince et la reine Catherine de Médicis voulurent voir l'auteur et le récompenser. *On l'envoya à* BLOIS *pour tirer l'horoscope des jeunes princes.* Nostradamus se tira le mieux qu'il put de cette commission difficile ; mais on ne sait point ce qu'il dit. » (*Feller.* Nostradamus). — Les quatrains qui annoncent que le roi de NAVARRE (213), succédera AUX TROIS FRÈRES (223) rois d'entre les SEPT ENFANTS d'Henri II, ayant été publiés dès 1555 et 1558, le Prophète n'avait donc pas besoin pour connaître leur destinée de voir les princes et de *tirer leur horoscope.* Si *on ne sut point ce qu'il dit* à la Reine-mère, par quel hasard Sully, en faisant allusion à la conversation de l'*Astrologue,* s'est-il trouvé d'accord avec ce que renferment ces quatrains ?

Digitized by Google

Napoléon Ier (388); LE GRAND D'AUXERRE, Charles X (484). —Le Duc de Bordeaux qui, en exil, porte le titre de *Comte de Chambord* (Chambord dépend de BLOIS), est deux fois le ROY DE BLOIS (774-775). En prenant *la partie pour le tout*, cette expression LE GRAND DE BLOIS désigne entre tous les rois de France descendus des comtes de BLOIS, Henri III que Nostradamus a vu à BLOIS où il séjournait, et où il a tenu les Etats-Généraux, durant lesquels il *a tué* SON AMY, le Duc de Guise. Ce fait se retrouve dans huit autres vers sur Henri III : PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE; BLOIS LE FERA SORTIR EN PLEIN EFFECT (213), et dans ces mots : DEUX D'ESTOC PERCEZ (205)... C'est encore ce Prince que le Prophète désigne sous ces mots : NATIF DE BLOIS, au milieu de huit vers encore sur son règne et celui de son successeur (214-215).

« BLOIS, sur la Loire, v. de France, cap. du pays Blaisois, avec titre de comte... On l'a nommée *la ville des rois*, à cause de ses qualités, parce qu'on y élevait autrefois les enfants de France, et que plusieurs de nos rois y ont fait leur séjour ordinaire. Ses premiers comtes étoient de la famille de Hugues-*Capet*, tige de nos rois de la troisième race. Thébert ou Théodebert, quatrième ayeul du même roi Hugues-*Capet*, eut trois fils, dont le second, nommé Guillaume, fut comte de Blois, et fut tué vers l'an 834, laissant Eudes, qui mourut sans postérité en 865. Robert Ier, frère puîné de Guillaume, comte de Blois, eut Robert II, dit *le Fort* et un *second Machabée*, qui succéda à son cousin Eudes. Celui-ci fut tué le 25 juillet de l'an 867, et eut d'Adélaïde, fille de l'empereur Louis, dit *le Débonnaire*, Eudes et Robert couronnés rois de France. Robert eut Hugues-*le-Grand*, père de Hugues-Capet. » (*Moréri*).

SON AMY TUERA. — « Guise (Henri de Lorraine, duc de), fils aîné de François de Guise, naquit le 31 décembre 1550, et fut élevé à la cour de Henri II. Sa bonne mine, son air noble, ses manières engageantes lui conciliaient tous les cœurs. Idole du peuple et des soldats, il voulut jouir des avantages que le suffrage public lui promettait. Il se mit à la tête d'une armée pour défendre la foi catholique contre les protestants. Ce fut le commencement de l'association appelée *la Ligue*, projetée par son oncle, le cardinal de Lorraine. La première proposition de cette confédération fut faite dans Paris (CITÉ SOLAIRE, 221)... On fit courir chez les bourgeois les plus zélés un projet d'*Union pour la défense de la religion, du roi et de la liberté de l'Etat...* » (*Feller*).

« Par la mort de François, duc d'Alençon, frère unique du roi, arrivée en 1584, le roi de Navarre, chef des huguenots, devenait l'héritier présomptif de la couronne. Les catholiques ne voulaient pas qu'il régnât. Il se forma trois partis dans l'Etat, que l'on appela *la guerre des trois Henri:* celui de la ligue catholique conduit par Henri, duc de Guise ; celui de la ligue huguenote, dont Henri, roi de Navarre, était le chef, et celui du roi Henri III, qu'on appela le parti des *politiques* ou des *royalistes*... Henri III se mit lui-même à la tête de l'association catholique, dans l'espérance de s'en rendre le maître, et s'*unit* avec Guise contre le roi de Navarre, qui défit à Coutras l'armée royale commandée par Joyeuse. Le duc de Guise, vainqueur à Vimori et à Auneau des Allemands et des Suisses qui allaient renforcer l'armée du Navarrois, fut reçu à Paris comme le sauveur de la nation. Henri III, toujours faible et inconséquent, essaya d'abattre la ligue ; il osa défendre à Guise (son allié), l'entrée de Paris ; Guise y vint, et la *journée des barricades* (12 mai 1588), rendit le duc de Guise maître de la capitale (*Voir* 209-213). Henri se rendit à BLOIS où il convoqua les Etats-Généraux du royaume en 1588. Guise vint le trouver en présence d'un corps qui représentait la nation. Henri et lui se *réconcilièrent* solennellement; ils allèrent au même autel, ils y communièrent ensemble, l'un promit par serment d'oublier les injures passées, l'autre d'être obéissant et fidèle à l'avenir ; mais dans le même temps, le roi projetait la mort de Guise (*Voir* 208), et le fit assassiner sur la fin de la même année, avec le cardinal son frère... » (*Feller*. Henri III).

« Le roi reçut le cardinal de Bourbon et le duc de Guise *avec tous les témoignages de cordialité les plus tendres;* il les combla de nouveaux bienfaits, et il déclara par lettres-patentes, datées du 17 août 1588, le Cardinal premier prince du sang et héritier présomptif de la couronne. Il donna au Duc tout le pouvoir de lieutenant-général de l'Etat pour les armées, et au titre près, toutes les prérogatives de connétable de France. » (*P. Daniel*. VII. 448).

Le regne mis en mal et doubte double :..

LE REGNE est le gouvernement même du GRAND DE BLOIS. C'est de ce règne qu'il est dit : LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE (217).—MIS EN MAL. La mort de l'AMY, cause des troubles qui achèvent la ruine de ce REGNE MIS EN DOUBTE DOUBLE, ou devenu *suspect* aux deux partis qui se disputent le pouvoir. *Dubius*, douteux, suspect; *dubiæ civitates*, villes dont la fidélité est douteuse, qui songent à se révolter (*W.*).

« Le sang de ces deux chefs, le duc de Guise et le Cardinal son frère (DEUX D'ESTOC PERCEZ, 205), fortifia la Ligue. Le duc de Mayenne (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222), cadet du Duc assassiné, fut déclaré, en 1589, *lieutenant-général de l'Etat royal et couronne de France*, par le conseil de l'Union. Les villes les plus importantes du royaume : Paris, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, soulevées comme de concert, se donnent à lui, et se révoltent ouvertement contre le roi. On ne le regardait plus que comme un assassin et un parjure. Le Pape l'excommunia. Soixante-dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarèrent déchu du trône, et ses sujets déliés du serment de fidélité... Le Parlement, à la requête du procureur-général, nomme deux conseillers, qui instruisirent le procès criminel contre *Henri de Valois, ci-devant roi de France et de Pologne*... Ne pouvant calmer ni le pontife romain ni les Parisiens, le roi a recours à Henri de Navarre. » (*Feller*. Henri III).

« Le même motif et le même prétexte qui avoient servi à former la ligue en 1576, la mirent en mouvement en 1584 (Nostradamus a dit : EN L'AN CINQ CENS OCTANTE PLUS ET MOINS, ON ATTEND LE SIÈCLE BIEN ESTRANGE, 211). Et ce motif et ce prétexte étoient la conservation de la religion catholique dans le royaume, contre les efforts de l'hérésie qui la menaçoient d'une ruine prochaine. » (*P. Daniel*. VII. 352).

« La ligue est peut-être l'évènement le plus singulier (SIÈCLE BIEN ESTRANGE) qu'on ait jamais lu dans l'histoire, et Henri III, le prince le plus malhabile de n'avoir pas prévu qu'il se mettoit dans la dépendance de ce parti en s'en rendant le chef. Malheureux prince! Les défenseurs de son autorité étoient les ennemis de sa personne. Les protestants lui avoient fait la guerre comme à l'ennemi de leur secte, et les LIGUEURS (216) l'assassinèrent à cause de son union avec le roi de Navarre, chef des Huguenots. *Suspect aux catholiques et aux Huguenots* (DOUBTE DOUBLE) par sa légèreté, et devenu méprisable à tous par une vie également superstitieuse et libertine...» (*Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*. II. p. 580).

L'édition de 1566 termine ce quatrain par deux points (:) comme pour indiquer que le suivant est le développement de ce dernier vers : LE REGNE MIS EN MAL ET DOUBTE DOUBLE.

Montauban, Nismes, Avignon et Besiers...

MONTAUBAN. — « Cette ville, qui fut prise par les Calvinistes, l'an 1562, fut, depuis ce temps-là, l'une des principales places de ce parti. Elle a soutenu trois divers sièges ; mais le roi Louis XIII la soumit l'an 1629, et fit ruiner ses fortifications. » (*Moréri*). — « La paix de Lonjumeau, signée le 23 mars 1568, fut rompue dès le mois d'août de cette même année, parce que contre le traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au roi MONTAUBAN, Milhaud, Cahors, Alby et Castres, mais surtout la Rochelle (p. 356)... De MONTAUBAN, ils faisoient sans cesse une guerre cruelle aux catholiques (p. 365)... Le traité de pacification de Saint-Germain (août 1570), octroya aux Calvinistes pour deux ans quatre places de seureté, qui furent la Rochelle, MONTAUBAN, Cognac et la Charité. » (p. 402). (*Maimbourg*. Hist. du Calvinisme).

« 1572. Massacre de la saint Barthélemy. Qui n'aurait cru l'hérésie écrasée ? Mais le temps n'en était pas encore venu. MONTAUBAN donna le signal d'une nouvelle révolte, ce qui causa la quatrième guerre civile. » (*N. abrégé chron. de l'Hist. de France*, p. 544).

« NISMES. — Depuis cent ans, cette ville avait été souvent un boulevart des Calvinistes, mais elle fut réduite par les armes de Louis XIII. » (*Moréri*). — « Ce Prince accorda aux Calvinistes l'édit de Nismes, en 1629, pour rétablir la tranquillité dans le royaume. » (*Id. Calvinistes*). —(*Voir* LE CHEF NEMANS QUI TANT SERA TERRIBLE (229) durant les guerres de religion. Ce chef est le duc de Rohan, calviniste).

« AVIGNON. — Cette ville fut la résidence des Papes depuis Clé-

Digitized by Google

ment V (1305), qui y transféra le Saint-Siège jusqu'à Grégoire XI qui le rétablit à Rome (1377). Clément VI l'acheta de Jeanne de Naples (1342). Depuis cette époque, elle passa de la domination des Français sous celle des Papes, jusqu'en 1791. » (*Mac-Carthy*).

« Besiers. — Cette ville fut prise et presque détruite par les Croisés (1209) contre les Albigeois, et plus de 10,000 habitants y perdirent la vie... Elle souffrit beaucoup durant les guerres civiles pour la religion, et sa citadelle fut démolie vers l'an 1633. — *Concile de Besiers.* Les Ariens s'y assemblèrent en synode, l'an 356... Le légat du Saint-Siège y célébra, l'an 1233, un concile contre les Albigeois, et l'on y assembla un autre l'an 1246, où l'on concerta les mesures que les inquisiteurs de la foi devoient prendre pour ramener les mêmes hérétiques à leur devoir. » (*Moréri*).

Ces quatre villes en présence les unes des autres, représentent la lutte des partis durant les guerres de religion. Les protestants sont figurés par leurs places fortes : Montauban, Nismes, et les catholiques par Avignon, soumise au chef de la religion catholique, et par Besiers, qui, à diverses époques, a connu les mesures les plus énergiques qui puissent être employées contre les ennemis de la foi. Cette lutte partage en deux camps les villes de France ; elle a d'abord mis la cour en un bien fascheux trouble, et plus tard le regne en mal et doubte double, comme le marque le quatrain précédent et la suite de celui-ci :

Peste, tonnerre et gresle à fin de mars : ..

La peste de l'hérésie et tous les fléaux de la guerre civile sont dans ce vers. — A fin de mars est pour *à fin de guerre : Mars,* guerre, combat (*W.*). L'extermination complète d'un des partis rivaux peut seule mettre fin à la guerre.

Le mot Mars est entendu dans un autre quatrain avec le sens qu'on lui donne ici : Sanglier, Léopard, au champ Mars pour combattre, un Aigle au champ Mars pour combattre (462)

1562. *Bulle de Pie IV.* — « En 1562, les capitouls et les citoyens catholiques de Toulouse, par un mouvement qui venait de leur fidélité, prenant les armes *pour la défense de la foi orthodoxe, de la majesté royale et de la patrie,* en vinrent aux mains avec les hérétiques, et le combat ayant duré sans discontinuité jour et nuit, depuis le 12 jusqu'au 17 mai, enfin, par le secours de la clémence divine, ils terrassèrent cette peste et la chassèrent de leur ville. » (*Ami de la Religion,* 10 avril 1862).

« 1562. Le baron des Adrets, à la teste d'environ huit mille protestants ramassez, surprend d'abord Valence, où il laissa massacrer de sangfroid, contre la foi donnée, le sage et vaillant La Mothe-Gondrin, Lieutenant de Roy dans la province, par un de ses ennemis qui fit pendre son corps indignement aux fenestres de son logis. Ensuite il se saisit de Vienne, de plusieurs autres places aux environs, et mesme de Grenoble ; puis il s'empare aisément de Lyon par l'intelligence des huguenots qui y estoient devenus les plus forts. De là, il passe dans le Lyonnois, le Forestz, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence et le Languedoc, emportant, ravageant et désolant tout sur son passage, comme une soudaine tempeste, meslée de furieux tourbillons et de gresle, passant sur de grandes campagnes de bleds, renverse et hache les épics, et ruine en un instant toute l'espérance de la moisson. Ainsi ce nouvel Attila, plus terrible et plus barbare que celuy qui se fit appeler le fléau de Dieu, fit encore plus de mal que luy dans une seule année, laissant partout dans ces belles provinces de funestes marques de ses brigandages, de son impiété et de sa cruauté, abolissant la messe, renversant les églises, pillant tous les vases sacrez, contraignant tout le monde d'aller au presche, jusqu'au Parlement mesme de Grenoble, qu'il y mena par force et comme en triomphe, bruslant, tuant, égorgeant, massacrant ceux mesme qui s'estoient rendus sur sa parole, obligeant ses deux fils, qui périrent après malheureusement, à se baigner dans le sang des catholiques, pour faire passer dans leur âme par cet effroyable bain toute sa cruauté, etc... (Voir *M. Allard et Brantosme*). On chassa par ordre du Roi tous les huguenots de Paris. On révoqua l'édit de Janvier, afin de montrer qu'on faisoit la guerre pour maintenir la vraye religion dans le royaume, contre les rebelles à Dieu et au Roy. Enfin, on permit par arrest à toutes personnes, et l'on ordonna mesme à toutes les communes de courir sus au son du tocsin à ces impies, de les poursuivre vivement partout, et de les tuer sans miséricorde comme autant de bestes féroces, de chiens et de loups enragez qui désoloient tout le royaume. De sorte que l'on ne voyoit en toutes les provinces, par les crimes des uns et par la vengeance des autres, que ruines, que cendres, que sang et que carnage et mille affreuses images de la mort, funestes fruits du nouvel Evangile... » (*Maimbourg.* Hist. du Calvinisme, p. 246-249).

Dans sa *Lettre à Henry II,* Nostradamus dit que l'Hérésie, née de son temps, est venue de l'age de mort (63); et il dit des protestants la nuit de la Saint-Barthélemy : Les conjurez en dormant seront morts (203). On voit quel parti embrasse le Prophète qui a dit encore avec tant d'amour pour l'Eglise catholique, que Dieu interviendra lors du concordat de 1813 : Naistra pestilence si ample, Roy fait injuste ne fera condamner (388), et sera soutenu le sacrifice de la sainte et immaculée hostie (134).

De Paris pont, Lyon mur, Montpellier. Depuis six cens et sept XXIII parts.

De. — *De,* au sujet de : *de rege militare,* combattre pour le service ou pour le parti du roi. (*W.*). — Cette lutte qu'on vient de voir a eu lieu *au sujet de* Paris qui, dès l'origine, a fait un pont à l'hérésie et à la révolte ; et *au sujet de* Lyon qui tout d'abord s'y est opposé comme un mur. La suite de ces guerres se voit dans le mot Montpellier et les xxiii parts ou monceaux de cadavres dont chacun en compte six cens et sept.

Paris pont. — On lit au milieu de 12 vers sur Paris, poussant encore à l'insurrection contre le droit, et à la persécution religieuse : Donner l'assaut Paris... Sur le pont lors sera faicte grand pille... Pont ruyné et sa grande préeminence, Sera subdite et naufrage des ondes (762). Le mot pont est pris souvent au figuré : Et le pont rompre a tierce résistance (274), De bois la garde vent clos, rond pont sera (261), Pont et sépulcre en deux estranges lieux (430).

« Henri II étoit fort appliqué aux affaires. Il fit de très-belles Ordonnances, et plusieurs pour la sûreté de la Religion contre les nouvelles erreurs, dont il poussa vivement les sectateurs. Il l'aurait encore fait avec plus de sévérité, si le Parlement de Paris, où quelques-uns étoient déjà fort gâtés, et d'autres par une compassion hors de saison, comme on le vit par la suite, ne se fussent opposés à la rigueur de ses Edits. » (*P. Daniel,* VI. 425). (*Voir :* La cour en un bien fascheux trouble, 198).

Lyon mur. — On a vu que le premier acte du Bossu esleu par le conseil (195) fut de tenter de se saisir de Lyon. Chavigny a cru que Nostradamus, son maître, avait deux quatrains sur la résistance de Lyon (*a*). Je ne puis m'en assurer faute de documents ; mais ce qui avant tout examen milite en faveur de Chavigny, c'est le soin que Nostradamus apporte à compléter sa prophétie. Cette résistance, mur de Lyon, doit se trouver quelque part. Le mot mur est souvent au figuré dans les quatrains. (Voir : 564, 602, etc.).

(*a*) **Dedans Lyon vingt et cinq d'une haleine,**
Cinq citoyens Germains, Bressans Latins,
Par dessous noble conduiront longue traine,
Et descouverts par abbois de mastins. x. 59.

L'entreprise d'Amboise rompue, l'intention des protestants fut de s'emparer de la ville de Lyon, grande, riche et d'importance, le 4 de ce mois, mais découverte non sans dangers et combats. Ils furent découverts par des portefaix, que nostre auteur parlant obscurément, entend possible par mastins. Voy. comment dans nos historiens.

Harnois tranchans dans les flambeaux cachez,
Dedans Lyon le jour du Sacrement,
Ceux de Vienne seront trestous hachez,
Par les cantons latins, Mascon ne ment. IX. 70.

A Lyon, le 13 de juin 1560, jour du Saint-Sacrement, ainsi qu'on faisoit la procession coustumière à tel jour, un imprudent hérétique fait tomber l'hostie d'entre les mains du prestre dont bruit non petit est excité : mais qui fut tost appaisé par les eschevins et magistrats de la ville. En ce tumulte est tué Barthélemy l'Aneau, homme docte, séditieux néanmoins. Les Annalles de France remettent cette histoire en 1567, non sans erreur du temps et des personnes. Et qui lira Paradin en son histoire de Lyon, liv. 3, ch. 32, y trouvera confirmation de nostre dire. — En 1562. Prise de Lyon par les protestants le dernier d'avril, et quelques jours après des villes qui lui sont proches, Vienne, Mascons et Châlons-sur-Saône. Les temples furent pillés, et les ecclésiastiques accomodez à la Protestante. (*La première face du Janus François,* par Chavigny).

Digitized by Google

« *Mur*, défense : Son nom seul est un mur à l'Empire Ottoman. (*Lafontaine*). On dit *fig.* : *un mur d'airain, un triple mur*, pour signifier la difficulté de rapprocher (PONT) deux choses ou de pénétrer. » (*N. L.*). — « La couronne d'Angleterre a été sauvée par un pont qui a permis d'arriver jusqu'aux rebelles, et par un mur qui a empêché les rebelles d'arriver jusqu'à nous. Le pont, c'est le pont de Londres; le mur, c'est lord Clinton. » (*V. Hugo.* Marie Tudor).

« 1560. Le prince de Condé... entreprit d'exécuter le principal de ses desseins, qui étoit de se saisir de Lyon. Son intention étoit de se faire de cette ville une place d'armes. Elle étoit riche et peuplée : il y avoit un grand nombre de calvinistes ; elle étoit proche de Genève et des Suisses. Il y avoit pratiqué des intelligences avec quelques-uns des principaux de la ville, de concert avec Calvin, Beze, Spifame, évêque de Nevers, huguenot réfugié à Genève; mais comme il n'avoit pas jugé à propos de paroître dans la conjuration d'Amboise, il ne voulut pas non plus passer pour chef dans celle-ci. Tout ce gouvernoit immédiatement par les deux Maligni frères, qui avoient toute sa confiance, et étoient ses parens. Plusieurs officiers d'armées huguenots s'y étoient rendus avec douze cents soldats de divers endroits, et séparément, par diverses portes. Ils se reconnaissoient les uns les autres par certaines marques, et la chose auroit réussi sans l'irrésolution du Roi de Navarre, qui la fit différer de quelques jours. L'abbé d'Achon commandoit dans la ville pour le maréchal de Saint-André, son oncle, qui en étoit gouverneur. Il eut quelques avis de la part des gens de la campagne du grand nombre de soldats qui arrivoient de tous côtés ; et il fit publier à son de trompe que tous les étrangers eussent à sortir de la ville. Les Maligni, informés par cet ordre de la défiance du commandant, prirent le parti de ne plus différer, et de faire leur coup le lendemain, sixième de septembre : mais la vigilance du commandant et la valeur des bourgeois catholiques les déconcerta. Ils se saisirent des ponts du Rhône et de la Saône, malgré la résistance des Huguenots ; ils les poussèrent, étant soutenus à propos par quelques troupes, et les obligèrent de s'enfuir... Quand ils eurent été chassés, le commandant se saisit de plusieurs bourgeois, en fit pendre quelques-uns, et en envoya d'autres à la Cour sous bonne garde; et l'on apprit d'eux bien des circonstances de la conspiration, très fâcheuses pour le prince de Condé. » (*P. Daniel*, VI. 478).

MONTPELLIER. — Cette ville, nommée après toutes les autres et qu'aucun mot n'accompagne pour indiquer son rôle dans le quatrain, est dans les mêmes conditions que PARIS, dans ces vers sur le *Soldat-Empereur* : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS. Le règne de l'Empereur et roi après des guerres sans fin contre les Anglais, s'est terminé par la capitulation de PARIS. — Après l'encouragement donné à la révolte par PARIS et l'opposition apportée par LYON, MONTPELLIER tombe au pouvoir des rebelles.

« MONTPELLIER. On y voyoit autrefois de belles églises, et grand nombre de maisons religieuses; mais depuis l'année 1561, que les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, ils ruinèrent ces édifices sacrés, et firent de cette ville une des places de sûreté de leur parti. Louis XIII ayant résolu de mettre ses sujets de ce parti à la raison, assiégea Montpellier l'an 1622, et après une vigoureuse résistance, s'en rendit le maître. » (*Moréri*).

XXIII PARTS. — « Il ne me fut demouré de remenant que XII vins livres tournois. *Douze vins* pour deux cents quarante. » (*Hist. de S. Loys.* Joinville, p. 100). — « *Quinze-vingts* (les), hôpital pour 300 aveugles. » (*Dict.*)

DEPUIS SIX CENS ET SEPT XXIII PARTS.— Le nombre 13,961 se divise en 23 parts, à compter DEPUIS 607 pour chaque part. Nostradamus qui a dit : EN QUINZE PARTS SERA L'EAU DIVISÉE (IV. 80), divise ici un nombre par parties, et dit la quotité de chaque partie comme dans ce vers : BRUSLÉS PAR FOUDRES DE VINGT-TROIS LES SIX (199). Mais à quoi rapporter ce nombre 13,961, trop précis pour espérer le retrouver dans l'histoire ? Un quatrain sur la destinée des SEPT enfants de Henri II se termine par ce vers : LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS (203) sur la Saint-Barthélemy comme le fait le plus saillant de leurs règnes, le plus propre à fixer l'attention de tout historien, et en particulier de l'auteur de l'*Histoire prédite et jugée*. Nostradamus *juge* les victimes en les disant des CONJUREZ, et il *prédit* leur nombre pour combattre l'exagération des ennemis de la royauté et de la religion.

« On vit donc, dans une cour qui se piquait de politesse, une femme célèbre par les agréments de l'esprit, et un jeune roi de vingt-trois ans, ordonner de sang-froid la mort de plus d'*un million* de leurs sujets. *Plus de cent mille* hommes furent assassinés par leurs compatriotes; et sans les sages précautions de quelques personnages vertueux, comme le président Jeannin, le marquis de Saint-Horem, etc., *la moitié des Français égorgeait l'autre.* » (*La Henriade*, édition classique par un professeur de l'Académie de Paris, 1813).

« Grégoire XIII fit une procession à Rome, parce qu'il considérait cette boucherie comme la fin des guerres civiles et des attentats qui se renouvelaient sans cesse contre la Religion et l'Etat... Un écrivain judicieux, qu'on a calomnieusement accusé d'avoir fait l'apologie de cette exécution sanguinaire, a démontré : 1° que la religion n'y a eu aucune part; 2° que ce fut une affaire de proscription ; 3° qu'elle ne regarda que Paris ; 4° qu'il y périt beaucoup moins de monde qu'on n'a cru, etc... Du reste, ce massacre d'*environ* 15,000 (13,961) sujets inquiets, dangereux et redoutés, quoique très considérable sans doute en lui-même, est peut-être excusable quand on le compare aux longues et sanglantes exécutions décernées de sang-froid contre les catholiques, par la reine Elisabeth, par Edouard VI, par Jacques Ier, et une multitude de protestants fanatiques, contre lesquels personne ne s'élève, et dont on affecte par là même de faire des grands hommes. Le faux zèle des philosophes, de ces apôtres hypocrites de la tolérance, ne se tourne que contre les catholiques ; les imposteurs s'excusent et se supportent les uns les autres : mais si les amis de la vérité ont commis quelque faute, c'est une atrocité que rien ne peut expier... » (*Feller*, Charles IX).

On ira toujours en nombre rond 15,000 pour le nombre peu différent et si précis de 13,961. — Si les quatrains accomplis depuis peu, et ceux qui s'accomplissent aujourd'hui, ont convaincu le lecteur que Nostradamus est prophète, il acceptera l'interprétation donnée à ceux-ci. Elle rentre tout à fait dans la manière de leur auteur, qui, en particulier, cache toujours dans son dernier vers sa morale ou l'effet causé par ce qui précède, et qui pour les preuves renvoie le plus souvent aux volumes que possède le TRADUCTEUR.

« 1573. Quoique le parti des malcontents ou politiques parut faire bande à part, et ne pas entrer dans les vues de celui des Huguenots, ils devoient cependant agir de concert contre les princes de la maison de Guise, leurs ennemis communs, et s'appuyer l'un l'autre. Les nouveaux soulèvements des Huguenots étoient une diversion ménagée pour partager l'attention de la COUR (LA COUR... EN DOUBTE DOUBLE), et un moyen dont les malcontens se servoient pour parvenir A *leur* FIN. La Haye, lieutenant-général de Poitiers, un de leurs émissaires, s'étoit trouvé à l'assemblée de MILLAUD pour cet effet, et sollicitoit fortement les Rochellois d'entrer dans la Confédération de NISMES et de MONTAUBAN... » (*P. Daniel.* VII. 242). (*a*).

(*a*) Nostradamus revient, je crois, sur ces évènements dans quatre quatrains qui ne sont séparés les uns des autres que par un seul sur la chute de Charles X : PAR CONFLIT ROY, RÈGNE ABANDONNERA, LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOING, MORTS PROFLIGEZ, PEU EN RÉCHAPPERA, TOUS D'ESTRANGEZ, UN EN SERA TESMOING (497). — Ce quatrain sur un roi, dont Nostradamus a dit : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC (454), est intercalé parmi quatre autres sur Charles IX, pour faire ressortir l'énergie que ce dernier déploya contre les ennemis de son trône et de sa religion : LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS.

Chavigny interprète les quatre du règne de Charles IX ; mais en les dispersant çà et là dans son *Janus François* il prouve qu'il n'a pas su que son maître a écrit TOUT AU LONG des évènements. Son interprétation est incomplète et fautive.

a Seront ouys au Ciel les armes battre,
b Celuy au mesme les *c* divins ennemis,
Voudront loix saintes *d* injustement débattre,
e Par foudre et guerre bien croyants à mort mis.

VI. 43.

« Armée en l'air veue tous les soirs, par l'espace de 15 jours, à Paris du côté de Meudon, combattre par escadrons de Cavallerie et Infanterie. *Piguerre*, l. 6, ch. 8 de son histoire françoise. — *b* assavoir 1562. — *c* sont protestans. — *d* prenez garde icy vous devoyez. — *e* nos histoires sont pleines de massacres faits lors sur les catholiques. »

Suite de la Note page ci-contre.

Digitized by Google

200.

Le sang du juste à Londres fera faute,
Bruslés par foudres de vingt trois les six:
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis.

II. 51.

201.

La grande peste de cité maritime,
Ne cessera que mort ne soit vangée,
Du juste sang par pris damnée sans crime,
De la grand' dame par feinte n'outragée.

II. 53.

Le sang de Marie-Stuart, dont la conduite religieuse aura été celle du juste, attirera sur Londres les vengeances de Dieu. Ce meurtre sera commis au sujet de la persécution qui aura frappé de la foudre LES VINGT TROIS *fois* SIX confesseurs de la foi d'entre tous les membres du clergé anglican. La vieille religion, si honorée dans l'île des saints, sera renversée, et plusieurs fidèles de cette épouse de J.-C. souffriront le martyre.

Les fléaux de la guerre civile et de la persécution religieuse (Charles Ier, Cromwel), ne cesseront dans la première ville du commerce maritime que lorsque 100,000 de ses habitants auront péri dans la *grande peste* de 1665, que l'incendie de 1666 l'aura ruinée presque entièrement. Alors sera vengé le sang de l'innocente, retenue 18 ans prisonnière, avant sa condamnation, au sujet de la persécution religieuse dans laquelle l'épouse de J.-C. n'aura été outragée que par feinte, le clergé anglican moins les VINGT TROIS *fois* SIX n'ayant menti à son attachement à l'Eglise romaine que par crainte de la mort.

Plusieurs fois, dans les Centuries, deux quatrains sur le

Lous gros de Mende, de Rhodez et Millau,
Cahors, Limoges, Castres malo sepmano :
De nuech l'intrado. De Bordeaux un caillau,
Par Périgord au toc de la campano.

IV. 44.

« Ce quatrain est tout Gascon, au pays desquels nostre auteur a demeuré longtemps. Castres en Albigeois, ville bien peuplée et riche, eut ici sa mauvaise semaine surprise par les protestans au mois d'aoust 1574. Après avoir mis au fil de l'épée la garnison de dedans, que estoit de 334 tant Corses que Italiens. E. Pasquier en un plaidé qu'il fist en février 1576, pour la ville d'Angoulesme, dit ainsi : Castres puis naguère a été surprise par l'artifice d'un citoyen, qui mit le feu dans une maison ; et ainsi que ceux de dedans s'amusoyent à l'esteindre, d'un autre costé, les autres, qui avoyent intelligence avec quelques-uns de la ville, eurent loisir de s'en investir... Au commencement de 1577, après la venue et réconciliation de Monsieur, frère du Roy, avec sa Majesté, la Réole, petite ville sise sur la Garonne, à 9 lieues de Bordeaux, fut saisie pour le roy de Navarre. Les Bordelois, irritez de se voir si prez avoisinez, tant haut que bas, sur leur rivière, s'en prindrent à aucuns protestans de leur ville, lesquels à la poursuite du marquis de Villars, admiral de France, et de l'autorité de la cour du parlement, furent le lendemain emprisonnez et enfermez au nombre de 300 principaux. I. le frère li. 33 et Piguer. li. 13. Un scrupule, un doubte, une molestie et soucy qu'avoyent les Bordelois, lesquels donnerent à entendre ausdits protestans enfermez, que ce n'estoit pour leur faire tort en leurs biens, ni à leurs personnes, mais seulement pour empescher qu'ils ne leur fissent le semblable qu'avoit esté fait à la Réole, dont ils estoyent adverti de se donner garde. Dinoth. lib. 6. de son hist. Au mois de décembre 1579, le capitaine Merle, signalé pour ses voleries, surprint en Auvergne la ville de Mende, de laquelle il enleva un merveilleux butin des biens que plusieurs Ecclésiastiques et autres du plat païs avoyent amené là dedans comme en lieu seur. Quelque temps après, en l'an 1580, Lavardin, chef d'aucunes troupes protestantes, par la trahison du premier consul, saisit Cahors, ville capitale du Quercy, avec meurtre de plusieurs gens de bien ; puis jetta les armes aux champs, contre lequel envoyé le maréchal de Biron, après la reprise de plusieurs places, près Bergerac, obtint sur luy et autres protestans, une belle victoire. I. le frère et Piguer. La ville de Mendes susdite, fut prise par ledit Merle, la veille de Noël, à belle minuit, lorsque le peuple assistoit au service solennel accoustumé à faire à tel jour. Ceci me fait souvenir du verset qui dit DE N'AVOIR GARDE SERAS PLUS OFFENSÉ, qui est du quatr. 97 de ce livre. »

a Bien deffendu le fait par excellence
b Garde toy Tours de ta propre ruine
c Londres et Nantes par Rheims feront défense
d Ne passez outre au temps de la bruine. IV. 46.

« *a* Je ne doubte point que ceci ne se doive référer au siège de Poitiers (24 juillet 1569 au 7 septembre), où l'un des grands capitaines de nostre temps, l'admiral, fut aculé par le jeune duc de Guise et marquis de Mayenne, son frère Est. Pasquier.— *b* Estrange ruine de Tours (1562), mesmes de trois temples dépouillez de leurs grandes richesses. — *c* Ce tiers verset m'est incogneu si nous n'entendons quelque chose de la maison de Lorraine. — *d* Apostrophe aux Anglois et avertissement de ne passer deça au temps le plus calamiteux, perplex et brouillé, qui fut oncques veu en France... Entreprise des protestans sur la ville de Nantes faillie (1569) et ce en septembre suivant combien que j'ay dit cy devant n'entendre point ce vers.

a Le noir farouche quand aura essayé
Sa main sanguine par feu fers arcs tendus,
b Trestout le peuple sera tant effrayé,
c Voir des plus grands par col et pieds pendus. IV. 46.

« *a* L'auteur entend l'Admiral sans doubte, lequel il déguise diversement, tantost d'une façon, tantost d'une autre. — *b* Il effrayera le peuple par la violence de ses cruautés et déportemens. — *c* Le corps du dit Admiral trainé et déchiré en mille lieux, puis la teste coupée, le tronc est pendu par les pieds au gibet de Montfaucon-lez-Paris. Voy. l'hist. à plein dans l le frère, li. 20. (*Chavigny*)

Des histoires de différents peuples parlent d'armées vues dans le ciel ; Chavigny cite un historien qui prétend qu'on en a vu en 1562, au-dessus de Paris, durant 15 jours ; Guynaud cite le *Mercure François*, qui publia qu'à la mort de Henri IV (LES ARMES BATTRE AU CIEL, 223), on vit en l'air des soldats au nombre de dix à douze mille. Le style figuré du Prophète donne à supposer que ces expressions comme celle-ci sur le retour de l'île d'Elbe : BRUIT D'ARMES AU CIEL MER ROUGE LYGUSTIQUE (475), sont pour la guerre qui plane sur un pays; pour les bruits de guerre qui circulent avant que les armées aient été mises sur pied. Ici, par les mots qui suivent immédiatement : CELUY AN MESME, Nostradamus indique la promptitude des protestants à courir aux armes : c'est dans l'année même que commencent les divisions, que commencent aussi les guerres; et ce sont les protestants qui attaquent les premiers ; les BIEN CROYANTS, infiniment plus nombreux, sont surpris et MIS A MORT.

Je regrette de manquer des documents nécessaires pour étudier le second quatrain qui, d'après la manière aujourd'hui connue du Prophète, a dû recevoir *toute* son interprétation durant la même campagne.

Le troisième quatrain, précédé d'un autre sur la chute de Charles X, pourra bien ne recevoir que plus tard son interprétation ; il s'*adapte* à plusieurs autres dont l'accomplissement est encore dans l'avenir : LA MÈRE A TOURS (634) ; CONFLIT REIMS, LONDRES (743) ; A REIMS ET AIX (714) ; DE REIMS LE CIEL TOUCHER (903) ; IRONT JOUR BRUYNEUX (558) ; CACHÉ SOUS LES TENEBRES (490), etc.

Le quatrième quatrain est certainement sur Charles IX. Le mot NOIR est 17 fois pour le mot *roi* dont il est l'anagramme.

NOIR FAROUCHE. « Son principal défaut fut la colère et une espèce de férocité qui paraissait dans ses yeux tout jaunes de bile, et où il y avait quelque chose de FAROUCHE... il jurait à tout propos le nom de Dieu. » (*Brantôme*).

« *Charles IX.* Un de ses plaisirs était d'abattre d'un seul coup la tête des ânes et des cochons qu'il rencontrait en allant à la chasse. » (*Feller*)

QUAND AURA ESSAYÉ SA MAIN SANGUINE PAR FEU FER ARCS TENDUS. « On jette l'Admiral par la fenêtre dans la cour, et de là sur le fumier, dans l'écurie. Mais peu après, *et les gens de guerre et* LE PEUPLE *y estant accourus en foule* pour piller son logis... assouvirent leur brutale inhumanité sur ce misérable corps qu'ils traitent avec toutes sortes de barbares indignitez, le découpant, le déchirant, le traînant deux ou trois jours durant par les boues, puis le jettent dans la rivière, d'où aussitôt après ils le retirent, et le vont pendre au gibet de Montfaucon *les pieds en haut*, allumant au-dessous un *feu* qui ne fit que le rendre horriblement difforme en le grillant. Ce fut en un estat si pitoyable que le Roy Charles voulut VOIR son ennemy mort... Comme ceux qui l'accompagnoient en une si étrange visite, se retiroient en tournant la teste et se bouchant le nez, à cause de la puanteur de ce cadavre demi-rosti et déjà demi-pourri, *Hé quoy*, leur dit-il, *vous ne sçavez pas que l'odeur d'un ennemy est toujours douce et agréable.*

« Une mort si funeste par où l'on voulut commencer la sanglante exécution d'une si terrible journée, fut aussitôt suivie du massacre qu'on fit dans tous les quartiers de Paris d'une infinité de personnes de toute condition, d'âge et de sexe sans miséricorde. Plus de 700 gentilshommes, le comte de LA Rochefoucault, Teligny, gendre de l'Admiral, le marquis de Lavardin, Piles, Puviaut, Montamare, en un mot, la plus-part de ces Seigneurs et de ces fameux capitaines qui s'estoient signalez en combattant pour le parti dans les guerres passées, furent tuez par les gardes à coup d'épée, de pique, de hallebarde, et de pertuisanne, partie dans les maisons voisines du logis de l'Admiral, partie aux environs du Louvre, dans le Louvre mesme, et jusqu'au chevet du lit du Roy de Navarre, qui estant devenu Roy de France, disoit que le plus grand regret qu'il eut jamais eu en sa vie fut celuy de voir massacrer tant de brave noblesse... Le sang de plus de 6,000 personnes couloit par les ruisseaux, et les corps tout couverts de playes estoient traînez dans la rivière...

« Le Roy mesme, qui des fenêtres de sa chambre voyoit tant de corps déchirez flottans sur l'eau, bien loin d'estre touché de ce lamentable spectacle, tiroit d'une *longue arquebuse* de chasse à travers de la rivière, quoyqu'inutilement, sur ceux qu'on luy vint dire qui estant logez au fauxbourg Saint-Germain se sauvoit du massacre, et crioit de toute sa force qu'on courust après, et qu'on les tuast... » (*Maimbourg*, Hist. du Calvinisme, p. 420-425).

C'est quand il eut ESSAYÉ SA MAIN SANGUINE PAR FEU FER ARCS TENDUS (arquebuse), que le NOIR FAROUCHE se mêlant a TESTOUT LE PEUPLE TANT EFFRAYÉ *de* VOIR *les corps* DES PLUS GRANDS PAR COL ET PIEDS PENDUS, vit Coligni PAR PIED PENDU.

En jugeant aussi sévèrement l'auteur du massacre, Nostradamus acquiert le droit de déclarer que les victimes étaient des *conjurés* : LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS (203).

Digitized by Google

même évènement sont séparés par un autre qui leur est étranger (*voir* 275 et 276, 453 et 454). Dès la première lecture, les deux quatrains ci-dessus ont paru s'appliquer aux mêmes faits. Ils s'*adaptent* l'un à l'autre, d'abord par leur ensemble, qui est la mort imméritée d'un personnage illustre appartenant à la religion catholique, alors persécutée, et puis par les mêmes expressions ou des expressions de même valeur : LE SANG DU JUSTE et le JUSTE SANG, LONDRES et CITÉ MARITIME, LA DAME ANTIQUE et LA GRANDE DAME. — L'Eglise catholique a été renversée deux fois en Angleterre : 1° sous Henri VIII, en 1533, avant la publication des prophéties de Nostradamus; 2° sous Elizabeth, en 1559, quatre ans après la publication de ces quatrains sur l'avenir. Elizabeth a fait périr, en haine de sa puissance et de sa foi, la seule victime qui, en Angleterre, ait pu être désignée dans les termes que le Prophète emploie pour Louis XVI : LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE (304), LE SANG DU JUSTE PAR TAUR (363).

On cherche rarement à deux portes l'interprétation des quatrains. Ceux-ci montrent clairement l'Eglise catholique renversée à Londres; elle l'a été sous Elizabeth. Il faut de toute nécessité que ces deux quatrains s'interprètent, avec tout ce qu'ils renferment, de cette grande époque historique. J'ouvre l'histoire, et des recherches faites sans désemparer établissent, en moins d'un jour, l'interprétation suivante :

Le sang du juste à Londres fera faute,..

JUSTE (Homme ou femme). — Qui observe exactement les devoirs de la religion : Dieu est le protecteur du juste; le juste pèche sept fois le jour; les justes et les pécheurs (*W.*).

« C'est bien pour la reine Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, qu'a été écrit ce verset qui termine l'Office des morts : *In memoriâ æternâ erit justus, ab auditione malâ non timebit.* La fille du juste, comme lui, sera, en effet, immortelle dans les souvenirs, et elle n'aura rien à craindre quand on parlera de sa mémoire. » (*Alf. Nettement*, Vie de Marie-Thérèse, p. 539).

A LONDRES : Le SANG de Marie-Stuart n'a point coulé à LONDRES; mais c'est de cette ville qu'est parti l'ordre de le répandre. Cette ville portera la peine de cette FAUTE.

« *Elisabeth* fit juger *Marie*, son égale, comme si elle avoit été sa sujette. « Quarante-deux membres du Parlement et cinq juges du » royaume, allèrent l'interroger dans sa prison, à Fotteringhai. Elle » protesta; mais elle répondit. Jamais jugement ne fut plus incom- » pétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui repré- » senta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux; on » fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne » les confronta point; on prétendit la convaincre sur la déposition de » trois conjurés qu'on avoit fait mourir, dont on auroit pu différer la » mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on auroit procédé » avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hom- » mes, quand on auroit prouvé que *Marie* cherchoit partout des se- » cours et des vengeurs, on ne pouvoit la déclarer criminelle. *Elisa-* » *beth* n'avoit d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur » le foible et sur le malheureux. » Histoire générale, t. II. (*Voltaire*). Mais sa politique cruelle exigeoit le sacrifice de cette illustre victime. *Marie* fut condamnée à mort, et elle la reçut avec un courage dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables. *La mort qui doit mettre fin à mes malheurs, me sera*, dit-elle, *très-agréable. Je regarde comme indigne de la félicité céleste, une âme trop foible pour soutenir le corps dans ce passage au séjour des bienheureux.* Dans ses derniers jours, elle joignit aux exercices d'une piété courageuse, les soins les plus tendres à l'égard de ses domestiques. Après leur avoir distribué des récompenses, et avoir écrit en leur faveur à *Henri III* et au duc *de Guise*, elle demanda qu'ils fussent témoins de son supplice. Le comte *de Kent* le refusoit avec dureté. Touchée d'un tel refus, elle s'écria : *Je suis cousine de votre Reine; je suis du sang royal de* Henri VIII; *j'ai été reine de France par mariage; j'ai été sacrée reine d'Ecosse.* Paroles bien frappantes dans une telle conjoncture! Au lieu de lui donner un confesseur catholique qu'elle demandoit, on lui envoya un ministre protestant, qui la menaçoit de la damnation éternelle, si elle ne renonçoit à sa religion. *Ne vous tourmentez pas sur ce point*, lui dit-elle plusieurs fois avec vivacité : *Je suis née dans la religion catholique; j'y ai vécu; je veux y mourir.* Un crucifix qu'elle avoit dans les mains, lui attira un autre reproche. Le comte *de Kent* voulut lui dire qu'*il falloit avoir le* CHRIST *dans le cœur et non dans les mains;* elle répliqua qu'*il étoit difficile d'avoir son Sauveur dans les mains, sans que le cœur en fût vivement touché.* On ne lui permit d'être accompagnée que d'un petit nombre de domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher *Melvill*, dit-elle à l'un d'eux! Tu » vas voir le terme lent et désiré de mes malheurs. Publie que je » suis morte inébranlable dans la religion, et que je demande au ciel » le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils » qu'il se souvienne de sa mère. Adieu encore une fois, mon cher » *Melvill*, ajouta-t-elle en l'embrassant! Ta maîtresse, ta reine se » recommande à tes prières... » Le 18 février 1587, s'étant levée deux heures avant le jour, pour ne pas retarder l'heure de l'exécution de l'arrêt, elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire; et ayant pris une robe de velours noir : *J'ai gardé*, dit-elle, *cette robe pour ce grand jour, parce qu'il faut que j'aille à la mort avec un peu plus d'éclat que le commun.* Elle rentra ensuite dans son oratoire, où après quelques prières elle se communia elle-même d'une hostie consacrée que le pape *Pie V* lui avoit envoyée. Lorsque les commissaires entrèrent, elle les remercia de leurs soins en ajoutant : *Les Anglais ont trempé plus d'une fois leurs mains dans le sang de leurs rois. Je suis de ce même sang; ainsi il n'y a rien d'extraordinaire dans ma mort et dans leur conduite.* On la conduisit dans une salle où on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Les spectateurs qui la remplissoient furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, qui avoit conservé une partie de ses charmes et de ses grâces. Quand il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fît cette fonction, disant qu'*elle n'étoit pas accoutumée à se faire servir par de pareils gentilshommes.* Après avoir fait quelques prières, elle tendit sa tête, sans montrer la moindre frayeur. Sa tête ne fut séparée du corps qu'au second coup; et le bourreau montra cette tête qui avoit porté deux couronnes, aux quatre coins de l'échafaud, comme celle d'un scélérat. Telle fut la fin tragique d'une des plus belles princesses de l'Europe. Reine de France par son mariage avec *François II* (DEDANS LES ISLES LES ENFANTS TRANSPORTEZ, 208); reine d'Ecosse par sa naissance, elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, et mourut d'une mort infâme. Son attachement à la religion catholique, et ses droits sur l'Angleterre, firent aux yeux d'*Elisabeth* une partie de ses crimes. Sa beauté, ses talents, la protection dont elle honora les lettres, le succès avec lequel elle les cultiva, sa fermeté dans ses derniers instants, son attachement à la religion de ses pères, ont un peu fermé les yeux sur ses vices, et on ne se souvient plus aujourd'hui que de ses malheurs... » (*N. Dict. hist. ou Histoire abrégée.* 1789. Marie Stuart).

L'auteur de cet article *ne ferme qu'un peu les yeux sur les crimes* de Marie-Stuart, et cependant, cédant à la force de la vérité, il porte encore sur cette reine un jugement qui justifie déjà celui de Nostradamus. Si cet auteur, qu'on n'accusera certes point d'être partial en faveur de Marie Stuart, avait reconnu que cette infortunée fût innocente de tout crime, il l'aurait nommée JUSTE, ainsi que l'a fait le Prophète mieux renseigné.

« Les catholiques ont considéré Marie Stuart comme une martyre de leur religion. L'année même de sa mort, on publia un ouvrage intitulé : *Martyre de la reine d'Ecosse, douairière de France, contenant le vrai discours des trahisons à elles faites à la suscitation d'Elisabeth, par lequel les mensonges, calomnies et fausses accusations, dressées contre cette très-vertueuse, très-catholique et très-illustre princesse sont éclaircies et son innocence avérée*, Edimbourg, 1 vol. in-8°. Comme les faits étaient alors tout récents, et qu'il eût été impossible d'en avancer impunément de faux, cet ouvrage mérite la plus grande confiance. Mais la vérité de l'histoire est discutée avec plus de force et de critique dans le savant ouvrage intitulé : *Recherches historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, avec un examen des histoires du docteur Robertson et M. Hume.* Il faut lire surtout ce que l'auteur de ces *Recherches* dit du texte des fameuses lettres, tel qu'il existe aujourd'hui dans un libelle de Buchanan : on y prouve sans réplique, que ce texte, regardé comme le texte original, est faux et supposé. On démontre que les accusateurs de Marie Stuart étaient eux-mêmes les

Digitized by Google

auteurs du crime dont ils accusaient leur souveraine. On les vit former une association et se vendre au service d'Elisabeth. On voit Murray, poussé par l'ambition, et souvent par l'espérance d'un secours promis par Elisabeth, se mettre à la tête d'un soulèvement qui était son ouvrage, dans la résolution bien connue de tuer leur roi, et de s'emparer de la personne de la reine. On le voit, lui et ses associés, entrer dans une foule de conspirations contre leur souveraine, jusqu'à la mort du roi, se réunir pour justifier solennellement le comte de Bothwell de cette mort, dont ils le connaissaient pour un des principaux auteurs; travailler ensuite au mariage de la reine avec ce seigneur, et ce mariage une fois fait, accuser publiquement ce même Bothwell d'être le meurtrier du roi; soulever toute l'Ecosse contre lui et contre la reine, qu'ils enveloppent dans son désastre, tandis qu'ils le laissent évader. Tels sont les faits amplement détaillés dans ces *Recherches* sur Marie Stuart. Ils sont de la plus grande importance pour servir à la *Vie* de cette malheureuse princesse, que ses ennemis sont parvenus à calomnier jusque dans la postérité la plus reculée; ils jettent un nouveau jour sur son histoire, et donnent l'explication la plus naturelle et la mieux prouvée des contradictions que sa conduite paraît offrir. Tout ce que l'auteur avance dans cet ouvrage est appuyé par des citations auxquelles il est impossible de rien opposer de raisonnable. Les objections de M. Hume et du docteur Robertson, machinalement répétées par tant d'écrivains ignorants et serviles, y sont réfutées de la manière la plus solide... Ce qui doit couvrir de honte Hume et les auteurs, échos de Buchanan, c'est la franchise de Cambden, qui, quoique ami et protégé d'Elisabeth, et partisan fanatique de la réforme anglicane, a refusé sa plume à la calomnie, et a déchargé Marie de toute accusation.... » (*Feller*. Marie Stuart).

Marie-Antoinette, calomniée par les historiens hostiles à la religion et au droit, est l'EPOUSE LOYALE des quatrains prophétiques (302).

Bruslés par foudres de vingt trois les six :..

DE VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES. — Le nombre VINGT TROIS n'est que deux fois dans Nostradamus, et il est toujours accompagné d'un nombre qu'il multiplie. Le nombre des victimes de la Saint-Barthélemy est DE PARIS PONT... DEPUIS SIX CENS ET SEPT XXIII PARTS OU 13,961 (23 × 607 = 13,961). Ici, on voit 23 × 6 = 138, dans un quatrain qui, comme le premier, parle de persécutions religieuses. L'Apocalypse porte au même nombre mystérieux (12 × 12 = 144) le chiffre des victimes de la persécution française et de la persécution italienne : 144,000. Nostradamus a voulu rappeler cette manière du Prophète, en donnant d'abord un nombre précis, puis un nombre aussi exact que le permettait la multiplication par VINGT TROIS. Les deux quatrains qui ont ce nombre ont reçu leur accomplissement dans le même temps. La St-Barthélemy a eu lieu en 1572; en 1559, Elisabeth faisait périr les VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES, et achevait ses vengeances en 1587, par la mort de Marie Stuart, retenue depuis 18 ans en prison, où elle apprit la St Barthélemy. Ce dernier évènement, avons-nous vu, a tiré son origine DE PARIS PONT LYON MUR (*De*, au sujet de. *W.*); la mort de Marie Stuart a été une suite de la persécution religieuse DE VINGT TROIS LES SIX (*De*, au sujet de).

Feller a porté au chiffre rond de 15,000, peu différent de 13,961 ou de XXIII PARTS DEPUIS SIX CENS ET SEPT, le nombre des protestants victimes de la St-Barthélemy, le même auteur, d'accord ici avec tous les historiens, va donner la valeur de ces mots : VINGT TROIS LES SIX...

« *Elisabeth*, fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, naquit le 8 septembre 1533. Sa sœur Marie, montée sur le trône, la retint longtemps en prison... Après la mort de Marie, elle sortit de prison pour monter sur le trône d'Angleterre. Elle se fit couronner avec beaucoup de pompe en 1559, par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher les esprits; mais elle était protestante dans le cœur, et elle ne tarda pas d'établir cette religion par le fer et par le feu (BRUSLÉS), malgré le serment solennel qu'elle avait fait à son sacre, de défendre la religion catholique romaine et d'en protéger les ministres. Elisabeth convoqua un parlement qui *établit la religion anglicane telle qu'elle est aujourd'hui*. Elle se fit chef de la religion, sous le nom de *Souveraine gouvernante de l'Eglise d'Angleterre pour le spirituel et le temporel*. Les prélats qui s'opposèrent à ces nouveautés furent chassés de leurs églises; mais la plupart obéirent. Les hommes fermes, les amis généreux de la vérité sont rares dans tous les temps et dans tous les pays. (On pardonnerait cette réflexion à l'auteur s'il n'était pas Français, et s'il n'avait pas connu la conduite du clergé français durant la révolution). De 9,400 bénéficiers que contenait la Grande-Bretagne, il n'y eut que 14 évêques, 50 chanoines et 80 curés qui, n'acceptant pas la réforme, perdirent leurs bénéfices. Les uns perdirent leur vie dans des cachots, les autres dans les tourments. Les jésuites qui accoururent au secours de l'*ancienne religion* (DAME ANTIQUE), périrent par d'horribles supplices... » (*Feller*).

On ne sait pas le nombre de jésuites qui périrent, non plus que celui des fidèles pris en dehors du clergé. La persécution frappa d'abord 14 évêques, 50 chanoines, 80 curés; ce nombre seul est connu. Ce nombre, plus que tout autre, frappe le regard de l'historien et du catholique comme représentant l'opposition que le catholicisme, dans ses chefs, a faite au schisme. — 14 + 50 + 80 font 144. — Or, VINGT TROIS LES SIX (23 × 6) donne 138 ou 144 moins 6. On a vu que Nostradamus a tenu à répéter le nombre VINGT TROIS comme multiplicateur s'il eût dit VINGT TROIS LES SEPT (23 × 7 = 161) au lieu d'un nombre trop faible de 6 (138), il aurait eu un nombre trop fort de 17 (161).

BRUSLÉS PAR FOUDRES. — « Les payens croyaient que Jupiter ne faisait tomber sa foudre sur les hommes et sur les choses inanimées que pour les punir de leurs crimes. » (*Moréri*, Foudre).

Nostradamus, qui a dit : LE GRAND DU FOUDRE... ( ), FRAPPÉ DU HAUT... ( ), SOMMET DU CIEL FRAPPÉ... ( ), etc. représente par ces mots BRUSLÉS PAR FOUDRES ceux dont le seul crime, aux yeux même de ceux qui les ont frappés, a été de persévérer dans leur foi.

La dame antique cherra de place haute, De mesme secte plusieurs seront occis.

Cette DAME ANTIQUE est LA GRANDE DAME du quatrain suivant : l'épouse de J.-C. (LA FIANCÉE, 359, L'ESPOUSE, 362) dont il est dit :

« *Dieu regardera la longue stérilité de la grande dame qui, puis après, concevra deux enfans principaux, mais elle périclitant, celle qui lui sera adjoutée par la témérité de l'âge de mort périclitant dedans le dix-huictiesme, ne pouvant passer le trente-sixième qu'en délaissera trois masles et une femelle.* » (*Lettre à Henri II*).

« Dieu regardera la stérilité de son épouse qui, depuis longtemps, n'a pas eu de nouveaux enfants. Elle donnera naissance à Ignace de Loyola et à Philippe de Néry, qui seront l'un et l'autre Pères de deux ordres religieux, et ces ordres accroîtront le nombre des chrétiens, mais l'Eglise sera mise en péril. L'hérésie, née dans son sein au souffle du démon, condamnée dans la 18e année du XVIe siècle, ne passera pas la 36e sans avoir enfanté trois chefs de partis (Luther, Zuingle et Calvin) et une fille (Anne de Boulen) qui, en portant Henri VIII à rompre son mariage, causera la séparation de l'Angleterre d'avec Rome, en 1533. »

La partie prophétique de la *Lettre à Henri II* remonte dans le passé à la première année du XVIe siècle et va sans reprise jusqu'à l'année 1862. Nostradamus a vu l'Angleterre se séparer de Rome sous Henri VIII et se rallier au Saint-Siège sous Marie, fille de ce roi, qui régna de 1553 à 1558. Et c'est en 1555 qu'il publia ces deux quatrains sur la ruine prochaine et définitive de la foi catholique élevée si *haut* durant plusieurs siècles dans cette Angleterre nommée l'*île des saints !*

DE MESME SECTE PLUSIEURS SERONT OCCIS. — Deux sectes ou religions se disputent l'Angleterre. LA DAME ANTIQUE est bientôt remplacée par celle qui lui *a été* ADJOUTÉE par la témérité de L'AGE DE MORT, et plusieurs de ceux de la SECTE de Marie Stuart (LE SANG DU JUSTE) et des VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES, plusieurs, en un mot, de LA DAME ANTIQUE périssent dans les supplices.

Digitized by Google

« *Elisabeth*, souillée par le sang de Marie Stuart, immola une *multitude de catholiques* à son fanatisme et à son ambition. « Si elle eut » quelques bonnes qualités, dit un historien, elle les a bien flétries » par sa manie sanguinaire pour l'établissement du schisme et de » l'hérésie, dont elle se souciait peu ; par une cruauté barbare qui a » teint les échafauds du sang des têtes couronnées et de ses pro» pres amants... » (*Feller*).

La grande peste de cité maritime
Ne cessera que mort ne soit vengée...

LA GRANDE PESTE. — La lutte des partis dans le quatrain sur la Saint-Barthélemy, auquel Nostradamus renvoie, est PESTE, TONNERRE, ESCLAIRE (198); ici elle est : LA GRANDE PESTE... BRUSLÉS PAR FOUDRES... Mais cette expression est plus particulièrement pour les calamités sans nombre qui, en Angleterre, ont frappé le trône et la nation après la mort de Marie Stuart. Le Prophète les a connus, car dans un récit en 16 vers sur la même époque, après avoir dit le mariage de cette princesse avec François II, il a raconté avec détails et précision l'arrivée des Stuarts, en la personne du fils de Marie, au trône de la Grande-Bretagne : LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE (220), et la mort de Charles Ier, fils de ce prince : ET A SON FILS LE REGNE DEMANDÉ (*id.*). Il a dit ailleurs cette même mort : SÉNAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY (243), l'usurpation de Cromwel : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE (240), et l'arrivée des Brunswick au trône des Stuarts après une restauration suivie d'une déchéance d'abord incomplète (la reine Anne), puis définitive. C'est ainsi que la mort de Louis XVI a fait du trône de France LE PLUS HORRIBLE TRONE, par l'arrivée au pouvoir du COQ, de l'AIGLE et des TROIS FRÈRES DE FRANCE (294).

Comme LA GRANDE PESTE frappe en particulier la CITÉ MARITIME, je regarde la courte notice que Mac-Carthy consacre à Londres :

« Londres a éprouvé, à différentes époques, des évènements très désastreux, tels qu'une famine extraordinaire en 1258, une épidémie qui enleva 100,000 personnes en 1665, et plusieurs incendies considérables ; entre autres un en 1666, qui consuma 30,000 maisons et presque toutes les églises. » (*Mac-Carthy*).

« *Un épisode de* LA GRANDE PESTE *de Londres, en* 1665. — Daniel de Foë, l'auteur de *Robinson Crusoé*, a écrit une histoire très curieuse, très détaillée de *la terrible* PESTE qui, en 1665, fit périr dans Londres cent mille habitants... Après avoir raconté de combien de manière un nombre considérable d'habitans avaient tenté de se soustraire aux atteintes du fléau, il écrit l'histoire de trois pauvres hommes du peuple, qui, ayant résolu de fuir Londres et sa peste, parvinrent, à travers différents obstacles, à vivre pendant plusieurs mois dans les champs et dans les bois, et rentrèrent enfin sains et saufs dans la ville, lorsqu'ils n'eurent plus à y redouter la contagion. » (*Voir Mag. pitt.* 1846, p. 74).

« Le 2 septembre 1666, un affreux incendie éclata dans la ville de Londres. Il dura trois jours, et dévora 400 rues, 13,200 maisons, 89 églises et plusieurs édifices publics. En mémoire de ce désastre, un acte du Parlement fit élever une colonne qui n'est désignée à Londres sous aucun autre nom que celui du *monument*... Une sculpture allégorique de Gabriel Cibber représente Londres sous la figure d'une femme, couchée sur des ruines, au milieu des flammes, et sauvée par le Temps, par la Providence, par le Roi, la liberté, le génie et la science. Il y avait autrefois autour de la base du piédestal une inscription qui accusait les papistes d'avoir été les auteurs de l'incendie. Cette accusation n'était fondée sur aucune preuve. » (*Mag. Pitt.*, 1837, p. 253).

DE CITÉ MARITIME. — Paris est souvent nommé LA CITÉ dans les quatrains. LA CITÉ MARITIME ne peut être que LONDRES, nommée dans le quatrain précédent qui s'*adapte* si bien à celui-ci. LONDRES est la CITÉ MARITIME par excellence. Le flot de la mer refoule la Tamise 4 l. au-delà de son port.

« *Londres*. Pour ce qui est de son commerce, Londres est, sans contredit, la première ville du globe. On se fera une idée de son importance, quand on saura qu'on évalue à 125 millions de francs le montant des sommes qui y sont payées et reçues chaque jour; et à 1,750,000,000 de f., celui de ses exportations et de ses importations annuelles. » (*Mac-Carthy*).

« *Tamise*. Cette rivière, l'une des plus remarquables d'Angleterre, tant pour l'étendue de son cours, que pour l'immense débouché qu'elle offre au commerce des villes bâties sur ses rives, divise Londres en deux parties. Les vaisseaux de ligne la remontent jusqu'à Deptfort, et les bâtiments de commerce de 700 à 800 tonneaux jusqu'à Londres. La marée s'y fait sentir jusqu'à Richemond, à 4 l. au-dessus. » (*Id.*).

NE CESSERA QUE MORT NE SOIT VENGÉE. — Dieu a frappé tous les hommes en Adam, et il poursuit aujourd'hui encore les fautes des pères jusqu'à la septième génération. Le CIEL a cessé d'être SERAIN (314) pour la France, à la mort de Louis XVI, et le JOUR SERAIN (792) ne reparaîtra qu'après 70 ans, alors que LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, AUX DIEUX ASSEMBLEZ AVEC LES EXCUSEZ (693), Dieu se mettant du côté de ceux auxquels il aura pardonné. LA PESTE, née sous l'échafaud de Louis XVI : SI GRANDE PESTE EN CE LIEU VIENDRA NAISTRE (304), cessera avec la guerre des partis qui a duré TANT D'ANS EN GAULE (295), et le légitime successeur de Louis XVI OCCUPERA RÈGNE SOUS OMBRE DE VENGEANCE (729). — La vengeance de Dieu contre LONDRES, LA CITÉ MARITIME, n'a cessé qu'à la restauration de Charles II sur le trône ensanglanté de son père.

« *Charles II* fut rappelé en Angleterre en 1660, et l'année suivante couronné à Londres... Il rétablit Londres, désolée par la peste et par un horrible incendie, fit publier la liberté de conscience, suspendit les lois pénales contre les non-conformistes. Pour s'attacher davantage ses sujets, il se plaisoit à dîner souvent avec ce qu'il appelloit ses bons citoyens de Londres, et surtout à l'installation d'un nouveau maire. Il permettoit aux convives la plus grande familiarité, montroit de la joie et en inspiroit. Lorsque la liberté alloit un peu trop loin, il se bornoit à répéter ce refrain d'une ancienne chanson : *Tout homme saoul est aussi grand qu'un Roi.* — *Charles II* fut favorable aux catholiques : on croit même avec fondement qu'il eut l'avantage de mourir muni des sacrements de l'Eglise. On prétend qu'un prêtre catholique, nommé *Huddleton* ; d'autres disent un Bénédictin, qui avoit eu beaucoup de part à la conversion de *Charles*, lui donna le Viatique; et que ce prince le remercia de l'*avoir sauvé deux fois, son corps à la première et son âme à la seconde*. Il mourut en 1685, sans postérité.» (*N. Dic. Hist. ou Hist. abr. de tous les hommes*).

« *Jacques II*, fils de Charles Ier, monta au trône après la mort de son frère. Attaché à la religion catholique depuis sa jeunesse, il joignit à cet attachement le désir de la répandre... Il est très probable qu'il vouloit faire triompher la religion catholique, mais non détruire la religion anglicane. *Jacques* accorda donc la liberté de conscience à tous ses sujets, afin (disait-on), que tous les catholiques pussent en jouir sans jalousie. Le Jésuite *Poters*, son confesseur, intrigant, impétueux, dévoré (dit-on) de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, inspira au roi toutes ces démarches, que les ennemis des monarques et de l'Eglise romaine ne manquèrent pas d'envenimer. La nation, déjà alarmée, acheva de s'aigrir par le spectacle inutile d'un nonce qui fit son entrée publique à Londres. *Guillaume* de *Nassau*, prince d'Orange, Stathouder de Hollande, et gendre de *Jacques II*, appelé par les Anglois pour régner à sa place, vint détrôner son beau-père en 1688. » (*Id.*).

Evidemment, l'auteur de cet article n'aurait pas poussé au rétablissement du catholicisme en Angleterre; aussi, on ajoutera une véritable valeur aux preuves qu'il nous fournit de la paix que ce pays recouvra par le retour de ses rois légitimes et de la douceur dont ils usèrent pendant 28 années pour amener le rétablissement de l'Eglise catholique. Ce résultat, d'après le même auteur, aurait été plus sûr en employant la violence.

« On ne sauroit trop être étonné du pouvoir qu'a sur un peuple aussi fier que les Anglois, et qui se prétend si libre, l'autorité d'un souverain qui sait se faire craindre. De catholiques qu'ils étoient, *Henri VIII* en fit des hérétiques; d'hérétiques, *Marie*, sa fille, en fit des catholiques ; de catholiques, *Elisabeth* en refit des hérétiques, et tout cela dans moins de 40 ans. » (Art. *Elisabeth*).

Le SANG DU JUSTE du quatrain précédent, le JUSTE SANG PAR PRINS DAMNÉ SANS CRIME de celui-ci, était VENGÉ par 83 ans de malheur.

Digitized by Google

Du juste sang par pris damné sans crime;..

LA GRANDE PESTE DE CITÉ MARITINE NE CESSERA QUE MORT DU JUSTE SANG PRIS ET *condamné* SANS CRIME NE SOIT VENGÉE. Marie-Stuart, LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE, s'est montrée à nous SANS CRIME. Toute personne qui subit sa condamnation à mort est *prise*. Ici, le mot PRIS est pour la longue captivité qui a précédé la condamnation.

De la grande dame par feinte n'outragée.

Le quatrain précédent dit que LE JUSTE SANG a été répandu *au sujet* DE VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES ou de 138 (pour 144) prêtres se refusant à abandonner le catholicisme. Ici, le JUSTE SANG est répandu *au sujet* DE LA GRANDE DAME (LA DAME ANTIQUE) (*de*, au sujet de, *W.*), ou de l'Eglise qui n'est OUTRAGÉE que PAR FEINTE. Ces derniers mots ont la valeur de ceux-ci : LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE (289), les royalistes votent eux aussi la mort de Louis XVI, ils trahissent leur roi, mais en simulant une haine que déguise mal leur amour.

Un clergé qui se fait catholique sous Henri VIII, qui redevient catholique sous Marie, et schismatique de nouveau sous Elisabeth, n'outrage l'épouse de Jésus-Christ que par feinte. Il n'en est que plus criminel.

L'*Histoire prédite et jugée* s'est attachée à démontrer : 1° l'innocence de Marie-Stuart, martyre de sa foi catholique; 2° à déclarer les vengeances que Dieu a tirées de cette mort; 3° à déterminer la première cause du schisme d'Angleterre : la passion de Henri VIII pour Anne de Boulen (UNE FEMELLE), et la seconde cause sous Elisabeth : la pusillanimité du clergé Anglican. — Tous ces grands faits sont à la hauteur de la prophétie, qui fixe l'époque où ils se sont accomplis, en mentionnant Marie-Stuart dans deux autres quatrains. L'un dit son mariage avec François II : PREMIER FILS VEFVE MALHEUREUX MARIAGE (220), et l'autre son retour en Ecosse après la mort de ce PREMIER des SEPT enfants de Henri II : DEDANS LES ISLES LES ENFANTS TRANSPORTEZ, LES DEUX DE SEPT SERONT EN DÉSESPOIR (208).

202.

De maison sept par mort mortelle suite, Gresle, tempeste, pestilent mal, fureurs, Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite, Subjuguera ses jadis conquéreurs.

(*Présage* 40. Juin 1559).

Henri II mourra en juin 1559. Il laissera sept enfants qui se succéderont au trône; à leur mort, la maison de Valois s'éteindra. Cette époque tout entière sera remplie par les guerres civiles et par les guerres nées de l'hérésie qui empoisonnera les âmes. Soliman II, empereur d'Orient, maître de Constantinople et de Jérusalem, fera trembler l'empereur d'Occident Charles-Quint et tous les autres rois chrétiens d'Occident qui, durant les croisades, imposèrent un roi français à Constantinople et à Jérusalem.

Ce quatrain donne l'ensemble de faits que d'autres exposent avec détails. La mort de Henri II se voit dans le quatrain : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA, EN CHAMP BELLIQUE PAR SINGULIER DUELLE (193). Celle des SEPT enfants se voit dans plusieurs quatrains, et en particulier dans *neuf* qui ont le mot SEPT, qu'on ne retrouve pas ailleurs, pour un nombre de personnes. SEPT est donc la MARQUE qui *adapte dix* quatrains les uns aux autres. Ce vers : GRESLE TEMPESTE, PESTILENT MAL, FUREURS rappelle cet autre : PESTE TONNERRE ET GRESLE A FIN DE MARS, que nous venons de voir au milieu de huit autres sur les guerres civiles et religieuses : EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA (198-199). Le quatrain qui vient immédiatement après celui qui dit la prise de Montgomméri : CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAICT BELLIQUE, AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS, fixe l'époque où le ROY D'ORIENT cessera de mettre EN FUITE ceux D'OCCIDENT : PRÈS DU RIVAGE D'ARAXES LA MESGNIE, DU GRAND SOLIMAN EN TERRE TOMBERONT (194-195).

L'élève de Nostradamus avait entrevu l'interprétation de ce quatrain; il dit dans son *Janus François :*

« 1. Vie brève des enfants de France; sur quoy voy. ce bel opuscule de Ronsard, intitulé le *tombeau de la maison de Valois*. — 2. Toutes telles calamités adviendront pendant le règne d'iceux : ou bien ce vers se référera à l'an susnoté 1559. — 3, 4. Ces deux vers sont bien avant dans l'advenir. » (*Chavigny*).

DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE. — Ce fait d'une MAISON composée de SEPT personnes, qui s'éteint peu à peu PAR MORTELLE SUITE, ne peut se trouver deux fois dans l'histoire. Nostradamus ne prophétise guère que pour la France, et ce vers convient à une MAISON *de France!* Sully nous a déclaré déjà (*voir* 198 : LA COUR SERA EN UN BIEN FACHEUX TROUBLE) que la mère des SEPT derniers Valois : LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE (217), a su, d'un astrologue, la destinée des SEPT enfants. Nostradamus va nous dire dans un même quatrain que les quatre AISNEZ succomberont les premiers, que les trois derniers seront deux frères et une sœur; que les deux frères chercheront à s'entretuer.., etc. (203). Enfin, les *neuf* quatrains, qui seuls offrent le mot SEPT pour un nombre de personnes, ajouteront bien une certaine valeur à l'interprétation donnée à ce vers d'un *présage pour l'an 1559, pour le mois de juin de cette année-là*. Au mois de *juin* 1559 PAR *la* MORT de Henri II commença la MORTELLE SUITE d'une MAISON DE SEPT enfants.

GRESLE, TEMPESTE, PESTILENT MAL, FUREURS. — Tous ces mots sont entendus au figuré dans une foule de quatrains. (*Voir* 199).

« *Soliman II*... Qui croirait qu'il connaissait le caractère des nouvelles sectes qui de son temps ravageaient les Etats chrétiens, mieux que tous les princes de l'Europe ne les connaissaient? Il écrivit à la reine de Hongrie, veuve de Jean Zapolski : « Qu'elle ne devait pas souffrir dans sa religion toutes ses nouveautés, qui entraîneraient sa ruine et celle du royaume; qu'elle avait devant les yeux les meurtres, les séditions, les guerres civiles que cette secte malheureuse causait en Allemagne; que si elle n'arrêtait pas ces nouveautés, en rétablissant la religion de ses pères, il la priverait de sa protection et se déclarerait son ennemi. » (*Feller*).

ROY D'ORIENT, D'OCCIDENT TOUS EN FUITE, SUBJUGUERA SES JADIS CONQUÉREURS. — « L'*empire d'Orient*, l'empire romain, quand il eût été transporté à Bysance. » (*N. L.*). Ce ROY D'ORIENT ne peut être que le roi par excellence de l'Orient. Soliman-le-Grand vivait au temps de la MORTELLE SUITE DES SEPT. Il subjugua ses ennemis, et sous son successeur on vit *tomber* les forces DU GRAND SOLIMAN *à Lépante* (195) avant la mort du dernier des SEPT : D'ASIE FORCES NUL NE VERRA PERIES, QUE SEPT NE TIENNENT PAR RANG LA HIÉRARCHIE (210). Il est dit d'un successeur de Soliman : EN ORIENT GRAND EFFRAYEUR ET CRAINTE (554).

« *Soliman II*, dit *le Magnifique*... Ses armes victorieuses le firent également craindre en Europe et en Asie. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate, et du fond de la Mer-Noire au fond de la Grèce et de l'Epire. » (*Dict. Hist.*). — « *Soliman II*, après avoir réduit l'Egypte et la Syrie, tourna ses armes contre les chrétiens. Il prit Belgrade en 1521. L'année suivante, il assiégea l'île de Rhodes, qui était depuis 212 ans entre les mains des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. (TOUS D'OCCIDENT). Cette conquête lui coûta beaucoup de monde. Il remporta, le 29 août 1526, la fameuse bataille de Mohacz sur les Hongrois : Louis II, leur roi, y périt. Le conquérant turc prit Bude en 1529, et alla ensuite assiéger Vienne, qui soutint 20 assauts dans l'espace de 20 jours, au bout desquels il fut obligé d'en lever le siège avec une perte de 40,000 hommes. En 1565, son armée eut, devant l'île de Malte, le même sort qu'elle avait eu devant Vienne; mais il se rendit maître, en 1566, de l'île de Chio, possédée par les Génois depuis 1346. Ce guerrier infatigable termina ses jours en Hongrie au siège de Szgeth, le 8 septembre 1566, à l'âge de 76 ans,

Digitized by Google

trois jours avant la prise de cette place par les Turcs. » (*Feller*). « Barberousse, amiral ou capitan-pacha de Soliman II, ravagea les côtes de l'Italie, la Calabre et porta la terreur jusque dans Rome ; il s'empara de Tunis, enleva aux Vénitiens leurs possessions de l'Archipel, et les obligea à demander la paix au sultan. Les rivalités de Charles-Quint et de François Ier, l'intérêt de ce dernier à entretenir les guerres de Hongrie qui consumaient une partie des troupes de l'empereur d'Occident, engagèrent le roi de France à proposer à Soliman une ligue offensive et défensive que le sultan s'empressa d'accepter. Ce fut en vertu ds cette ligue que Barberousse partit de Constantinople en 1543, à la tête d'une armée navale, pour venir à Toulon se joindre à une flotte française qui allait faire le siège de Nice. On dut voir avec quelque étonnement l'étendard du croissant arboré parmi les lis, et un édifice de Toulon converti en mosquée pendant le séjour des turcs dans cette ville... Le corsaire Dragut, élève et successeur de Barberousse, entreprit plusieurs courses en Italie, en Sicile et en Espagne. Chargé ensuite d'aller assiéger Tripoli et l'île de Malte, il ne put s'emparer que de la première. Un faux avis empêcha la seconde de tomber en son pouvoir, et il s'en éloigna au moment où elle était prête à capituler (en 1565). » (*Hist. de l'Emp. Ottoman*, p. 73-77).

Ses jadis conquéreurs. — « Les chrétiens entreprirent d'enlever la Terre-Sainte aux conquérants barbares qui l'avaient envahie. La résolution en fut prise en 1095, au concile de Clermont. *Tous les princes de l'Europe* y envoyèrent des troupes sous la conduite de Godefroy de Bouillon, fils d'Eustache, comte de Boulogne. Ce généralissime s'étant rendu maître de la Palestine, fut élu roi de Jérusalem. » (*Feller*. Chronologie, *Jérusalem*). — « Alexis l'Ange, en 1195, usurpa le trône d'Isaac l'Ange. Alexis, fils de ce dernier, implora le secours des Français et des Vénitiens marchant à la conquête de la Terre-Sainte. Ils se joignirent à lui en 1203, prirent Constantinople et le replacèrent sur le trône. Mais l'année suivante, il fut assassiné par Alexis Ducas Murtzufle, qui s'empara de la couronne. Les Français, à cette nouvelle, se hâtèrent de reparaître, et trois jours leur suffirent pour rentrer vainqueurs dans cette ville dont ils restèrent maîtres. Alors Baudouin Ier, comte de Flandre, fut élu empereur de Constantinople. » (Id. *Empire des Français à Constantinople*).

Ces derniers mots du quatrain sont bien faits pour indiquer que Nostradamus reprend dans le passé les faits qui devaient se poursuivre dans l'avenir. Le début de la partie prophétique de la *Lettre à Henri II* offre cette même particularité (61). Le grand Soliman (195) règnait lorsque ce quatrain a été publié. Il avait déjà fait trembler tout l'Occident, et aux victoires et aux conquêtes passées il allait ajouter de nouvelles victoires et de nouvelles conquêtes durant les derniers jours du règne de Henri II et les règnes de François II et de Charles IX de maison sept.

Nostradamus a su que Rhodes, qu'il avait vue tomber aux mains de Soliman appartiendrait encore aux Turcs trois cents ans plus tard : Rhodes Bysance de sang barbare teinte (554, *règne de Napoléon III*), et que Malte, assiégée deux fois par Soliman, appartiendrait encore aux chevaliers de Rhodes lorsque Bonaparte en ferait la conquête : Proche de Malte Herodde (*Rhode* par anagramme) prinse vive (419).

203.

De sept rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.

VI. 11.

Lorsque les enfants d'Henri II, de sept à sa mort, seront réduits à trois par la mort des quatre aînés, les trois plus jeunes seront une sœur et deux frères. Ces deux frères, Henri III et le duc d'Alençon, seront entraînés à se faire mutuellement la guerre, et le plus grand fait de la vie de ces sept rameaux sera la mort des conjurés durant leur sommeil, la nuit de la Saint-Barthélemy.

Chavigny interprète assez bien ce quatrain ; cependant combien il lui enlève de force en se trompant sur le sens de ce passage : A trois seront réduicts, Les plus aisnez seront surprins par mort !

« Ces sept rameaux sont autant d'enfants d'Henry II qui ont survécu en ayant eu dix, desquels *trois sont parvenus à la couronne de France successivement* : François II, Charles IX et Henry III. Au prognostiq. de l'an 1560, l'auteur disoit : *Du grand Tronc plusieurs branches seront coupées, sed non nisi morte naturali, de tout sexe* (*a*). Les plus aisnez des trois sont François II et Charles IX. Ces deux du troisième vers sont Henry III et François, son frère, duc d'Alençon, d'Anjou et de Berry. Voy. les occasions que les catholiques mal contens disoyent avoir, pour induire, Monsieur, frère du Roi, à sortir de cour et prendre les armes, dans l'histoire de I le frère, au commencement du 28 li. Et de fait, indigné de se voir traité de jour à autre de telle façon qu'il ne pouvoit se réputer que comme captif, trouve moyen de s'absenter de la Cour estant lors à Paris environ la my septembre 1575. Et s'estant retiré à Dreux, place de son apennage, fut incontinent suivi d'un bon nombre de gentilshommes et de personnages signalez d'une et d'autre religion, où quelque temps après les forces venues d'Allemagne le vinrent trouver, selon Surius, faisant le tout joint ensemble nombre de 30,000 hommes tant de pied que de cheval. Les conjurez sont les chefs protestants avec leur suite occis à la journée Saint-Barthélemy, et surpris de nuit à Paris, 1572. » (*Chavigny*. Janus François).

De sept rameaux à trois seront réduicts,..

« Henry II, outre quelques enfants naturels, en eut un assés grand nombre de légitimes. Un de ses fils et deux de ses filles moururent en bas-âge, et *il laissa en mourant quatre fils et trois filles*, sçavoir : François II, qui lui succéda immédiatement, Charles, Henri et François, Elisabeth, reine d'Espagne, Claude, duchesse de Lorraine, et Marguerite, qui épousa Henri le Grand. » (*P. Daniel*. VI. p. 425).

Les plus aisnez seront surprins par mort,..

Il arrive toujours dans les familles nombreuses que, de tous les enfants, il n'en reste plus que trois ; mais ce qui est extraordinairement rare, c'est de voir, comme ici, les *quatre* plus aisnez mourir les premiers.

1° « François II, né le 19 janvier 1544, mort le 5 décembre 1560, à 17 ans 10 mois. » (*Moréri*). — « On fit courir le bruit que le chirurgien l'avait *empoisonné*. » (*P. Daniel*. VI. 494).

2° « Elisabeth, reine d'Espagne, née le 13 avril 1545 ; morte le 3 d'octobre 1568, à 23 ans, étant en couche, non sans soupçon de *poison*. » (*Moréri*).

3° « Claude, duchesse de Lorraine, née au mois de novembre 1547 ; morte le 20 février 1575, à 28 ans. « (*Id.*)

4° « Charles IX, né le 27 juin 1550 ; mort le 30 mai 1574, à 24 ans, non sans soupçon de *poison*. » (*Id.*)

5° « Henri III, né le 19 septembre 1551, mort *assassiné* le 2 août 1589, à 39 ans moins un mois et dix-huit jours. » (*Id.*)

6° « Marguerite, reine de Navarre, née le 14 mai 1552, morte le 27 mars 1615, à 62 ans dix mois, et fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes étaient morts sans postérité. » (*Id.*)

7° « François d'Alençon, né le 18 mai 1554, mort le 10 juin 1584, à 30 ans, sans avoir été marié. » (*Id.*) — « Le bruit courut à l'ordinaire, qu'il avait été *empoisonné*. » (*P. Daniel*. VI. 348).

Fratricider les deux seront séduicts...

Les *quatre* plus aisnez sont bien morts les premiers ; ils sont bien morts à un âge peu avancé, quoiqu'ils aient survécu à leur père, comme l'exigeait le quatrain ; car Claude, celle des *quatre* plus aisnez, qui a vécu le plus, est morte jeune (à 28 ans), et 16 ans après le décès de son père. Les *quatre* plus aisnez ont donc bien été surprins par mort. Les trois derniers venus sont morts plus âgés que les premiers. Maintenant que les sept rameaux *sont* réduicts a trois, sur ces trois les deux *sont* séduicts à fratricider. Nostradamus ne dit pas *deux*, il dit *les deux* ; il pèse si bien les termes qu'il emploie, qu'on soupçonne facilement que les deux sont frères, et qu'il y a une sœur : les deux *frères* seront séduicts *à* fratricider. En effet, nous avons vu que les trois *plus jeunes* enfants survivant aux *quatre* plus aisnez

(*a*) Henri III a été assassiné ; et d'après des historiens, François II, François d'Alençon et Marguerite ont été empoisonnés.

Digitized by Google

sont LES DEUX *frères*, Henri III et François d'Alençon et la *sœur* Marguerite. Reste à reconnaître *si* LES DEUX frères ont été SÉDUICTS à s'entretuer. — (*Seduco*, tirer à part, éloigner, diviser, séparer, réduire, tromper; — *castro*, diviser son armée en deux corps. *W.*)

« 1573. Le parti des *Malcontens* étoit composé de ceux qui prétendoient avoir été maltraités de la Cour. Ce parti avoit un chef tout prêt à mettre à sa tête. C'étoit François, duc d'Alençon, frère du Roi, Prince d'un esprit très inquiet, enclin aux factions, aigri par le refus qu'on lui avoit fait de lui donner la lieutenance générale du royaume, depuis le départ du nouveau roi de Pologne, par la jalousie qu'il avait toujours eue contre ce Prince, et par la contrainte où l'on l'avait tenu jusqu'alors : d'ailleurs d'un petit génie, de peu de conduite et plus propre à servir d'instrument aux passions d'autrui que capable de suivre ses véritables intérêts... (p. 241).

» 1574. Toutes les mesures étant prises entre les huguenots et les politiques, on en fit part au duc d'Alençon ; et de concert avec lui, il fut résolu qu'un corps de cavalerie se rendroit le jour du Mardigras aux environs du lieu où se trouveroit la Cour, et qu'on le viendroit enlever pour le mettre à la tête du parti des catholiques malcontens ; mais la chose fut découverte par le duc d'Alençon même, suivant le conseil que lui donna la Mole, gentilhomme, originaire de Provence, et l'affaire manqua. La Roine-mère, pour couper pied à tous ces complots, étant allée à Vincennes avec le Roi et ayant engagé le duc d'Alençon et le Roi de Navarre à y venir, ils n'y furent pas plus tôt arrivés, qu'elle leur déclara, qu'à la vérité elle ne les constituoit pas prisonniers, mais qu'elle ne leur permettroit pas de sortir du château, et qu'elle avoit de bonnes raisons pour cela... (p. 243).

» Le matin du jour où il mourut, Charles IX obligea, par serment, tous les princes et seigneurs qui se trouvoient présens, à être fidèles au Roi de Pologne, et exhorta fortement le duc d'Alençon à se contenir dans les bornes de son devoir... (p. 249).

» La Reine-mère présenta à Henri III le duc d'Alençon et le Roi de Navarre, qui l'assurèrent de leur soumission et de leur fidélité. Il les reçut assez bien, leur dit qu'il les remettoit en liberté en leur ôtant leurs gardes ; qu'il leur demandoit seulement qu'ils l'aimassent, et qu'ils s'aimassent eux-mêmes en se précautionnant contre les mauvais conseils qu'on leur pouvoit donner au préjudice de son service, et qui ne pouvoient que leur être très dommageables... (p. 261).

» 1575. Henri III apprit à Chaumont l'étrange nouvelle d'une conspiration contre sa vie, afin de mettre le duc d'Alençon sur le trône à sa place. Le plus grand embarras ne fut pas d'empêcher l'effet de la conspiration contre laquelle, après la découverte, il étoit aisé de se précautionner ; mais ce qui inquiétoit le plus étoit la manière dont on se comporteroit à l'égard de Monsieur, frère du roi, la punition et le pardon d'un tel crime paroissant également dangereux. On se détermina enfin au parti de la clémence. Le Roi fit venir le duc d'Alençon en présence de la Reine, lui dit, d'un ton menaçant, qu'il avoit conspiré contre *la vie de son frère* et de son Roi, qu'on en étoit bien informé, et qu'il méritoit la *mort*. Ce jeune prince, effrayé, se jeta aux pieds du Roi, confessa qu'on lui avoit proposé cet exécrable attentat ; mais il protesta qu'il n'y avoit jamais donné son consentement ; qu'il croyoit que ceux qui lui en avoient parlé n'y pensoient plus, parce qu'il ne leur avoit point fait de réponse là-dessus. Cette circonstance était vraie, et il conjura Sa Majesté de lui pardonner. Le Roi, après lui avoir reproché sa mauvaise conduite, lui dit qu'il lui pardonnoit, mais que ce seroit pour la dernière fois, et le fit relever. L'affaire fut étouffée sans qu'on se mit en devoir de poursuivre les conjurez, dont une partie se retira dans les païs étrangers.

» Peu de temps après, le soupçon d'une nouvelle conspiration contre la vie du Roi, par le poison, le remit dans une espèce de fureur contre le duc d'Alençon. Elle le porta jusqu'à faire la plus étrange proposition au Roi de Navarre ; car, après lui avoir déchargé son cœur sur le regret qu'il auroit de laisser sa couronne à un tel successeur, supposé qu'il mourût, il le conjura de trouver le moyen de se défaire au plus tôt du duc d'Alençon, et lui apporta pour l'y engager les motifs les plus pressans. Mais le Roi de Navarre lui témoigna l'horreur que lui faisoit un tel dessein ; et quelque avantage qu'il se représentât dans la mort de ce duc, par laquelle, en cas que ce Roi vint à manquer, il devoit monter sur le trône de France, il déclara qu'il ne pouvoit se résoudre à un si détestable crime. Le Roi ayant, peu de jours après, été convaincu de la fausseté du soupçon, la preuve qu'il en eût le tira de son inquiétude... (p. 272).

» La fuite du duc d'Alençon, qui s'échappa de la Cour lorsqu'on y pensoit le moins, fut un nouveau et un très grand sujet d'inquiétude pour le Roi et la Reine-mère. Il envoya de Dreux, ville de son appanage, un manifeste à la Cour et par toute la France, écrit du style ordinaire aux rebelles, qui ne manquent jamais de motifs spécieux pour colorer leur révolte. Une infinité de mécontens allèrent aussitôt le joindre, et les séditieux tant huguenots que catholiques lui eurent bientôt fourni un corps de troupes assez considérable... Après un premier combat, une trêve de six mois fut conclue à des conditions bien dures pour le Roi (21 novembre 1575). Les principales furent qu'il payeroit 160,000 écus aux Allemands levés par le prince de Condé, pourvu que ce prince les empêchât de passer le Rhin ; *qu'on donneroit aux calvinistes et aux malcontens six villes de sûreté* (QU'UN CHACUN PLACES FORTES OCCUPERONT) qu'ils rendroient à la fin de la trêve, soit qu'il y eût paix, soit qu'il y eût guerre, sçavoir : Angoulême, Niort, Saumur, Bourges, la Charité et Mezières ; que cette dernière place seroit consignée au prince de Condé ; que le Roy entretiendroit 2,000 hommes de garnison choisis par le duc d'Alençon ; qu'il accorderoit à ce prince, pour la garde de sa personne, cent gentilshommes, une compagnie de cent gendarmes, cinquante suisses et cent arquebusiers ; que le roi congédieroit toutes ses troupes, excepté les Suisses et les Ecossois de sa garde ; qu'on reprendroit les traités commencés pour la paix avec *les Rochelois et les autres Confédérés*, et que, par provision, jusqu'à la paix, les huguenots auroient le libre exercice de leur religion dans *les villes qu'ils tenoient*, et dans les autres lieux où les anciens Edits de pacification le leur permettoient... Un nouvel incident causa à la Cour d'étranges alarmes ; elle soupçonna que la cause étoit concertée avec les rebelles exprès pour tout rompre.

» Le Roi de Navarre qui, depuis la fuite du duc d'Alençon, s'étoit comporté avec beaucoup de circonspection, s'enfuit de la Cour, gagna Saumur, où, se trouvant en sûreté, il déclara qu'il rentroit dans la religion qu'il avoit reçue de la Reine Jeanne, sa mère. De là, il passa en Guienne, et comme il en étoit gouverneur, ce fut un prétexte, à plusieurs commandans des places de cette province, de les lui livrer avant qu'ils eussent été avertis de la Cour qu'il en étoit parti à l'insçu du Roi (QU'UN CHACUN PLACES FORTES OCCUPERONT).

» Le duc d'Alençon vint au commencement de mars 1576, avec ses troupes, joindre le prince de Condé et les Allemands, proche de Vichi, où leur armée se trouva forte de 30,000 hommes... Le duc d'Alençon, qui, avec sa qualité de généralissime, sentoit assés le peu d'estime qu'on faisoit de lui, étoit plus disposé que jamais à un accommodement. L'Edit de pacification donné à Paris, au mois de mai 1576, accorda aux huguenots la liberté entière de conscience avec l'exercice public de leur religion, prétendue réformée ; car ce fut dans cet Edit qu'on donna ce nom au calvinisme..... *Huit places de sûreté* (PLACES FORTES) furent accordées *tant aux huguenots qu'à ceux de la faction des Malcontens*. L'apanage du duc d'Alençon fut augmenté des duchés d'Anjou, de Touraine, de Berri et du Maine, et depuis ce tems-là, ce prince porta le titre de duc d'Anjou..... Il revint à la Cour comme en triomphe ; et le Roi, dissimulant son chagrin et sa haine, lui fit mille caresses... (p. 280-290).

» 1583. Après avoir langui longtemps, le duc d'Anjou mourut d'un vomissement de sang. Le bruit courut, à l'ordinaire, qu'il avoit été empoisonné ; mais vraisemblement le poison qui le tua ne fut point autre que le chagrin et l'excès de débauches où il s'étoit toujours abandonné avec emportement... (p. 348. *P. Daniel.* VII). (*a*).

Les conjurez en dormant seront morts.

Ce quatrain nous montre les SEPT enfants vivants, puis RÉDUICTS A TROIS ; après, revenant sur les quatre, il déclare que ce sont LES PLUS AISNEZ qui sont morts ; il dit ensuite :

(*a*) Un récit en dix quatrains sur l'époque où LE DERNIER *roi de France* montera au trône au milieu de guerres civiles, est interrompu par un quatrain qui ne renferme aucun nom de lieu, ce qui donne déjà à penser qu'il concerne également la France, but presque constant de la prophétie (*voir* LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉE, 509). Comme l'avenir révélé par les Centuries ne verra point GRAND QUERELLE DE REGNE ET VIE *de* DEUX ROYALS FRÈRES, il faut de toute nécessité la trouver dans le passé ; il offre un exemple, mais un seul de DEUX SÉDUICTS *à* PRATICIDER.

Deux Royals frères si forts guerroyeront,
Qu'entre eux sera la guerre si mortelle,
Qu'un chacun places fortes occuperont
De regne et vie sera leur grand querelle.

III. 98.

(Louis XVII et sa sœur sont LES DEUX PETITS ROYAUX, 284). — Henri III et le duc d'Alençon, fils du roi Henri II, auront entre eux une haine si mortelle et entreront en lutte d'une manière si apparente, qu'un chacun des partis politiques, profitant de leurs divisions, occuperont des places de sûreté. Les deux frères se disputeront le règne en se vouant à la mort.

Digitized by Google

que ceux qui restent sont DEUX *frères* et une sœur; que LES DEUX *frères* cherchent à s'entretuer. Evidemment ce quatrain est une vue d'ensemble sur l'époque où les SEPT ont vécu. Or, cette époque est remplie de guerres de religion et de partis, et le quatrain signale *la mort de* CONJUREZ *frappés dans le sommeil*, il faut donc chercher dans toute cette époque ce fait remarquable sans doute entre tous (*a*).

« On tira sur l'amiral un coup d'arquebuse qui le blessa... La chose ayant été rapportée au Roi qui jouoit à la paume, il entra dans une extrême colère, et jura qu'il puniroit l'auteur d'un tel attentat. Il exprima à l'amiral, avec les termes les plus forts, le chagrin où il étoit, et lui promit de tirer des coupables une vengeance si signalée qu'il en seroit content. L'amiral, persuadé de la franchise du Roi, ne voulut point qu'on le transportât au faubourg Saint-Germain, comme plusieurs de son parti le lui conseillaient, et se contenta de la permission que ce prince lui donna de faire loger autour de son hôtel tous les gentilshommes huguenots, et de la défense qui fut faite à tous les catholiques de passer de nuit dans ce quartier-là.

» Cette confiance de l'amiral déplaisoit fort à ses amis et à ses serviteurs, dont plusieurs s'emportèrent à de grandes menaces. Pardaillan, entre autres, assistant au souper de la Reine, parla avec beaucoup de hardiesse, et fit comprendre qu'on pourroit bien ne pas attendre que le Roi fît lui-même justice de cette trahison.

» Ces emportemens des chefs des huguenots; les assemblées qu'ils faisoient en public et en particulier, et le tumulte que cet évènement causoit dans tout Paris déterminèrent la Reine à n'en pas demeurer là. Elle dit au Roi qu'il n'étoit plus temps de délibérer; qu'il s'agissoit de sa couronne et de sa vie, et du salut de toute la maison royale; que les huguenots se préparoient à se venger du duc de Guise; qu'on alloit voir Paris devenir un champ de bataille; qu'il y avoit 8,000 huguenots dans la ville; que s'il arrivoit qu'animés par leur désespoir ils prévalussent, il en seroit lui-même la victime, et qu'il falloit les prévenir dès la nuit suivante.

» Le duc de Guise informa des intentions du Roi le président Charron, prévôt des marchands, lui ordonna d'avertir les capitaines des quartiers de mettre les bourgeois sous les armes; qu'au son du tocsin que l'on sonneroit à la cloche de l'horloge du Palais on allumât partout des flambeaux aux fenêtres; qu'aussitôt on allât enfoncer les maisons des huguenots et qu'on fît main-basse sur eux sans quartier. Tout cela fut exécuté avec une promptitude et un secret que la haine extrême des Parisiens catholiques contre les huguenots pouvoit seule faire observer.

» Un peu avant minuit le duc de Guise marcha vers l'hôtel de l'amiral. Tout ce qui étoit dans le logis fut assommé, et le corps de l'amiral fut jeté par les fenêtres... (V. p. 22, NOIR FAROUCHE, *Note*).

» Le mardi suivant le Roi alla au Parlement. Il y exposa les raisons qui l'avoient contraint à faire une si sanglante exécution; qu'il ne l'avoit faite qu'après avoir été informé d'une nouvelle *conjuration* contre toute la maison royale, et même contre le Roi de Navarre; que le dessein des CONJURÉS étoit de mettre la couronne sur la tête du prince de Condé, pour faire régner l'hérésie dans le royaume, en y exterminant la religion catholique; que, nonobstant des crimes si énormes, son intention étoit de ne gêner la conscience de personne, et de faire observer les Edits de pacification, à la réserve de la profession publique du calvinisme, qu'il avoit résolu de ne pas souffrir. » (*P. Daniel*. VII. 215-221).

Un fait unique dans l'histoire, un fait qui sera toujours populaire et qui toujours fournira plus qu'aucun autre des armes aux ennemis de la royauté et de la véritable Eglise, c'est que *les protestants* EN DORMANT *ont été* MORTS à l'époque des SEPT RAMEAUX. — L'auteur de ce massacre les a déclarés CONJUREZ, plusieurs historiens ne les traitent pas autrement, et le GRAND PROPHETE de l'*Histoire prédite et jugée* leur a imprimé ce stimagte pour toujours.

Sans tenir compte de ces autorités, on ne voit, si on raisonne, que des CONJUREZ dans les victimes de la St-Barthélemy. Le Roi invite les protestants, ennemis de sa personne et de son Etat, à venir *pour des fêtes* à Paris. Protestants et catholiques, armés les uns contre les autres depuis douze ans, se sont trahis si souvent qu'ils ne peuvent plus avoir entre eux la moindre confiance; cependant les protestants accourent de suite; il est vrai qu'ils viennent armés et en grand nombre. Coligni est blessé en plein jour; les protestants, sans doute, vont se retirer sans croire cependant à un complot contre eux tous, car il n'aurait pu débuter d'une façon plus malheureuse; ils restent, mais ils sont effrayés... Le Roi vient lui-même les rassurer; ils se tiennent sur leur garde; ils font des menaces; ils obtiennent de se réunir; le Roi leur permet de se loger à la porte même de son palais. Les voici enfin rassurés, si bien rassurés qu'ils *dorment*, ils *dorment* tous. Mais cette confiance même est propre à effrayer le Roi; cette confiance va perdre les protestants comme elle perdra Guise plus tard; dès qu'on cherche à les effrayer, ils disent: *on n'oserait*. Ils parlent haut, et le Roi se souvient. N'ont-ils pas déjà cherché à l'enlever? Coligni lui-même n'a-t-il pas investi la Cour à Monceaux (*voir* p. 17); n'ont-ils pas couvert la France de ruines et de sang, et leurs corréligionnaires d'Allemagne et de Suisse, qu'ils ont pris sur eux d'introduire tant de fois en France, ne disent-ils pas où tend cette religion nouvelle; eux-mêmes n'ont-ils pas parlé dans divers conciliabules?... LES CONJURÉS EN DORMANT *sont* MORTS; leur parti a perdu ses chefs dans ce massacre, et cependant dès l'année suivante :

« L'audace des huguenots, tout dispersés qu'ils étoient, épouvanta la Cour, et fit soupçonner qu'ils avoient des ressources inconnues et des chefs qui ne paroissoient point encore, dont ils se tenoient assurés. Ceux du Querci, du Languedoc, du Dauphiné, de Provence, de Saintonge, se déclarèrent hautement contre le dernier Edit de pacification, et contre la capitulation de La Rochelle. On avoit eu la condescendance de leur permettre ou de tolérer des assemblées de leurs ministres et de plusieurs seigneurs et gentilshommes de leur parti; et ils les avoient demandées sous ombre de prendre quelques mesures pour vivre en paix avec les catholiques dans les provinces où ils étoient mêlés les uns avec les autres : mais leur véritable intention étoit de se précautionner au cas qu'on en revînt à la guerre. Ils commencèrent là à faire une espèce de plan de république, dont NISMES et MONTAUBAN (199) devoient être comme les capitales, auxquelles les Conseils secrets qu'on devoit établir dans les autres provinces devoient faire leur rapport et rendre compte de leurs délibérations.

» Ce fut de ces deux villes que furent envoyées deux Requêtes, les plus audacieuses qu'on puisse imaginer, dans lesquelles outre l'exercice public de leur religion, ils demandoient une infinité d'autres choses, et en particulier, que les princes protestants d'Allemagne, les Suisses et la reine d'Angleterre fussent garants de l'observation du nouvel Edit, que prétendoient que le Roi feroit en accordant leurs demandes.

» Les Requêtes furent présentées au Roi à Villers-Coteretz. Le Conseil en fut surpris. La Reine-mère, consternée, au lieu de faire arrêter des gens qui s'étoient chargés d'une telle commission, comme ils le méritoient, leur dit assés doucement, qu'ils ne leur convenoient guère, dans l'état où ils étoient, de présenter de telles Requêtes, et que le prince de Condé, s'il vivoit encore, et qu'il eût cinquante mille homme de pied et vingt mille chevaux en campagne, n'oserait demander la moitié de ce qu'ils proposoient.

» Le Roi ne répondit pas avec plus de fermeté; et c'est ce qui enhardit les huguenots, qui s'aperçurent qu'on les craignoit, à tout oser, et à achever dans une assemblée qu'ils tinrent à MILLAUD, en Rouergue (p. 22), leur projet d'un Etat républicain, par une confédération de toutes les Eglises réformées de France.

» Ils se fortifièrent de plus en plus dans le Languedoc, le Querci,

(*a*) Chavigny parle souvent de présages en prose de son maître. Ces présages me sont complètement inconnus. On lit dans son *Janus François* :

« *Autres présages en prose sur la Saint-Barthélemy.* « Ce qu'on a délibéré de faire dans une nuit contre les bien endormis sera d'une grande cruauté. Ils feront par force veiller la plus part deux nuicts et à la tierce le jour synodale sera l'embuche. O la malheureuse entreprise pour plusieurs! » (il disoit cela sur l'an 1555). Selon un présage, fait en 1557, sur le mois d'aoust. « Quelques sinistres adviendront dans ce mois et le prochain si estranges que les larmes me viennent aux yeux, tenant la plume à la main. Ce sera au circuit de la France depuis le Lyonnois à Paris. » « Les tristes nouvelles, dist nostre mesme auteur sur le mois et an (janvier 1555), qu'on ouira depuis la nouvelle lune jusqu'à ce dernier jour! Le principal (c'est ledit Admiral) sera en danger de perdre la vie. » Or, la nouvelle lune estoit le 23 de ce mois, parquoy ledist a exactement prognostiqué et préveu ceste journée qui fut le 24. »

L'interprétation souvent fautive, toujours incomplète que Chavigny donne aux quatrains, fait qu'on n'a point confiance en cette interprétation des présages en prose; mais ces fragments sont précieux; ils font connaître la manière du prophète qui fixe, au plein de la lune, un grand évènement que l'avenir renferme encore (769) et qui parle pour le même moment d'un autre CIRCUIT (783).

Digitized by Google

le Rouergue, le Vivarais, le Dauphiné, pays où il y a beaucoup de montagnes, où il étoit très difficile de les attaquer ; et dans ces provinces et ailleurs, les deux partis étoient sans cesse aux mains, n'ayant nul égard aux ordres du Roi... » (*P. Daniel.* VII. 237).

A l'explication de ces mots : LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX VEXÉE, LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (291. *Vie de Louis XVI.* p. 70), j'ai dit :

« Toute la prophétie n'a été faite que pour amener enfin les BLANCS et les ROUGES à s'entendre, pour le plus grand bien de la chose publique. Dieu le demande par son Prophète, la France, puis le monde entier entendront cette voix. »

Je me suis trompé ; la prophétie a été faite aussi pour préparer l'accomplissement de cette parole : *Il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.* Rien ne m'a plus soutenu dans mon travail, au milieu des difficultés et des périls de tous genres, que cette parole : « On lit vos livres à Sainte-Foy (Gironde), et les protestants disent que si cela continue, ils feront leur *Credo* catholique. »

Je déplore le fait de la Saint-Barthélemy, Charles IX est pour moi LE NOIR FAROUCHE ; mais je dis avec Feller :

« A l'esprit d'anarchie qui agite ce siècle, si nous ajoutons l'esprit d'irréligion, d'une lâche et imbécile tolérance pour tous les vices et toutes les erreurs, nous ne serons pas surpris de voir le fils de Charles-Quint partager les injures et les calomnies entassées contre les Constantin, les Charlemagne, les Théodose, les saint Louis, etc. ; tandis qu'on exalte les Sardanapale, les Julien, les Winceslas, etc. ; de voir Elisabeth, abreuvée, durant un règne long et terrible, du sang des catholiques ; Gustave-Adolphe cimentant le luthéranisme par la ruine de 20 provinces et le massacre de quatre millions d'hommes (LES TROIS PARTIES DE L'EUROPE TREMBLERONT par les guerres de religion. *Lettre à Henri II.* 62-68) ; Guillaume d'Orange, formant une république mercantile sur les débris du trône et de l'autel, etc., mis au rang des héros ; tandis que Philippe, pour avoir combattu les nouvelles sectes et défendu *la religion* ANTIQUE (LA DAME ANTIQUE. 200), n'est qu'un monstre. Pourquoi ce mot de J.-C. : *Eritis odio propter nomen meum,* ne se vérifierait-il pas à l'égard des morts, à l'égard de leur mémoire, de l'odeur de piété et de vertus chrétiennes qui sortent de leur tombeau ? Pourquoi les rois chrétiens seraient-ils à l'abri d'un anathème si précieux aux yeux de la foi ? L'histoire des princes zélés pour la religion doit être naturellement aussi odieux à l'impiété que leur existence et leur personne. » (*Art.* Philippe II.)

Nostradamus parle souvent des ROUGES et des BLANCS, et il ne se déjuge nulle part dans le jugement qu'il porte sur ces partis politiques ; il parle souvent aussi des catholiques et des protestants, et le jugement qu'il porte sur eux est toujours le même. Il a déjà dit (199. *Note*) que les catholiques ont LA LOI SAINTE, qu'ils sont LES BIEN CROYANTS. On le verra constater avec bonheur que Henri III, uni aux protestants, NE VOUDRA *rien* FAIRE CONTRE LA LOY (216), que Henri IV, à la fin, VERRA CE QU'IL FALLOIT pour monter au trône (219), que Louis XIV AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE (245), etc.

Un vieux religieux m'a dit : « Nous avons dans notre maison de Lyon l'interprétation de quelques quatrains sur les derniers Valois ; cela a suffi pour nous donner foi en Nostradamus. » — Je le comprends, surtout si cette interprétation est plus complète que celle qu'en a donné Chavigny. Le quatrain qu'on vient de voir est déjà d'une belle force ; cette force va être centuplée par l'interprétation des 9 quatrains, où le mot SEPT est pour un nombre de personnes ; par l'interprétation en particulier du quatrain suivant qui, par ce vers : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, s'*adapte* si clairement à celui-ci sur les SEPT RAMEAUX RÉDUICTS A TROIS... LES DEUX FRATRICIDER ; et plus encore par toute la suite de l'histoire qui montre au trône Henri IV, nouvel ARBRE (222), conformément à ce que Nostradamus avait dit à la mère des SEPT RAMEAUX, conformément enfin aux quatrains publiés avant que le Prophète n'eût vu à Blois les jeunes Princes. Ce n'est ni comme astrologue ni comme médecin que Nostradamus a prédit l'extinction d'une famille si nombreuse et si pleine d'espérance.

« Charles IX eut de son mariage avec Elisabeth d'Autriche une fille qui mourut à l'âge de cinq ans et demi, et un fils d'une maîtresse. Ce fut Charles de Valois, comte d'Auvergne... » (*P. Daniel.* VII. 252).

204.

Les sept en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines ;
Mais la tempeste et Ligure cõuarde,
Les profligent en subites ruynes.

III. 39.

Les sept enfants d'Henri II ayant été réduits à trois : Henri III, le duc d'Anjou et Marguerite, ces trois longtemps divisés s'uniront pour soumettre à leur joug les Pays-Bas, occupés par les armées espagnoles sous le commandement du duc de Parme, dont les possessions sont traversées par les Alpes Apennines. Le duc d'Anjou sera couronné duc de Brabant et comte de Flandre en 1582 ; mais l'année suivante, ayant voulu asservir le pays, il soulèvera une tempête qui le chassera tout à coup de ses Etats. Il mourra peu après ; et la Ligue, qui un moment avant sa mort, aura repris les armes contre lui et son frère, chassera bientôt de Paris Henri III, et aura la lâcheté de recourir à un assassinat pour perdre son ennemi.

Ce quatrain se lie au précédent : dans l'un et l'autre les SEPT sont RÉDUICTS A TROIS ; ici les TROIS SONT MIS EN CONCORDE ; donc ils étaient avant divisés, et le quatrain précédent a dit : LES DEUX ONT ÉTÉ SÉDUICTS *à* FRATRICIDER, et l'on a VU LES DEUX ROYALS FRÈRES *en* GRAND QUERELLE (203 et *Note*).

« SUBJUGUER, prendre de l'ascendant sur... soumettre (*W.*). — APENNINS (les), chaine de mont. d'Italie qui se détache des Alpes (*Mac-Carthy*). — *Parme,* duché souverain d'Italie, sa partie septent. est plate ; mais sa partie méridionale est traversée par les APENNINS (*Id.*) — LIGURE, anagramme de *Ligueur.* — COUARD, lâche, poltron (*N.-L.*). — PROFLIGER, *profligo,* mettre en déroute (*W.*).

Nostradamus joue fort souvent sur les noms de pays, et DÉCLARE PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES LES CAUSES FUTURES (7). Comme c'est moins les Pays-Bas que le duc de Parme qu'il s'agissait de vaincre, le Prophète a donc pu dire SUBJUGUER LES ALPES APENNINES. Le mot LIGURE, anagramme de *Ligueur,* se voit avec le même sens dans un autre quatrain sur Henri III : NATIF DE BLOIS SUBJUGUERA LIGURES (214) ; le mot LIGUEURS n'est qu'une fois dans les Centuries, et c'est précisément encore dans un quatrain sur ce prince : DES LIGUEURS FORCES PAR GALLOTS CONFONDUES (216-217) ; en outre, le mot LIGUES se voit dans un quatrain encore sur ce roi (208), et l'on sait que ces mots LIGUEURS et LIGUE désignent par excellence le parti politique qui a pris naissance sous Henri III.

On vient de voir la QUERELLE des DEUX frères ; il faut établir maintenant que la sœur était brouillée avec la famille avant et après que la MAISON DES SEPT fut RÉDUICTE A TROIS. Puis l'historien que nous avons sous la main, fournira lui seul toutes les preuves pour un quatrain qui suit l'histoire page par page.

« Marguerite de France s'abandonna à toutes ses faiblesses ; le roi Charles IX, son frère, beaucoup plus sage et plus vertueux que ne le dépeignent les caricatures de la Saint-Barthélemy, la fit rentrer pour quelque temps en elle-même par un traitement ignominieux. » (*Feller*).

« Cette princesse, dont l'humeur ne pouvait sympathiser avec celle du roi de Navarre, son mari, l'avait encore quitté pour retourner à la Cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine sa mère, et le roi Henri III, son frère. » (*Mémoires de Sully.* I. 169).

1576. « Le duc d'Anjou revint à la Cour comme en triomphe, et le roi dissimulant son chagrin et sa haine, lui fit mille caresses. La publication de l'Edit de pacification sembla produire quelque calme ; mais ces sortes d'édits tant de fois violés, tantôt par les huguenots

Digitized by Google

et tantôt par les catholiques, tenoient toujours les uns et les autres dans la défiance. Ce qui y tint principalement les huguenots fut le bruit qui se répandit d'une Confédération de catholiques *au sujet de cet édit même*. Ce fut cette Confédération qu'on appela *dès-lors* la *sainte Ligue*, et depuis simplement la Ligue, dont le motif dans l'intention de plusieurs qu'on y engagea fut à la vérité saint, puisque leur vûe étoit d'empêcher que la religion catholique ne succombât sous les efforts de l'hérésie ; mais par l'ambition et par les desseins criminels des chefs, elle produisit les plus funestes malheurs, et alluma un embrasement universel dans le royaume, et fut la *cause* de l'exécrable attentat qui fit périr le souverain même...

» Le Roi et la Reine étoient ravis de voir le duc d'Anjou se déclarer en toutes les rencontres contre l'Edit de pacification. Il étoit si vif sur ce point, qu'il proposa de commencer au plus tôt la guerre par le siège de la Charité. On lui applaudissait fort là-dessus (1577). Le duc d'Anjou commença par le siège de la Charité, et la prit par composition. Yssoire, en Auvergne, se rendit après avoir soutenu un assaut, où le duc de Guise fut repoussé. D'autre part, le roi de Navarre surprit la Réole... (1579). MANDE en Gevaudan fut enlevée par escalade la veille de Noël, par le capitaine Merle. Le roi de Navarre surprit CAHORS par le moyen du pétard, instrument nouvellement inventé pour rompre les portes des villes et des forteresses. Ce fut une des plus hardies et des plus vigoureuses attaques dont on eût jamais entendu parler... La prise et la reprise de la Fère, et la surprise de CAHORS furent les plus mémorables expéditions de cette campagne. La guerre finit la même année par la médiation du duc d'Anjou. (p. 290-320).

» Le duc d'Anjou maintenoit la paix comme son ouvrage, par tous les moyens possibles. Le Roi qui, d'ailleurs, la jugeoit nécessaire à son Etat, lui avait promis, au cas qu'il vînt à bout de la faire conclure, de le seconder dans deux grands desseins qu'il avoit. L'un étoit son mariage avec la reine d'Angleterre (DEDANS LES ISLES LES ENFANTS TRANSPORTEZ LES DEUX DE SEPT. 208) ; l'autre étoit son établissement dans les Païs-Bas, alors fort brouillés et révoltés pour la plupart contre le roi d'Espagne. Le Roi lui avoit promis sur cet article, non pas de l'appuyer ouvertement, de peur de s'attirer les Espagnols sur les bras, mais en secret, et en lui laissant emmener les troupes qui voudroient le suivre dans cette expédition.

» *C'étoit la reine Marguerite, sa sœur, qui avait ménagé cette affaire* avec quelques seigneurs du païs dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa, sous prétexte d'une maladie. Il y eut bien des incidents qui pensèrent faire avorter ce projet. Le duc d'Anjou avoit néanmoins des troupes dans quelques places du païs. Les Etats lui avaient déjà donné le titre de leur Protecteur, et l'avoient assuré que s'ils avoient à changer de maître, ils n'en choisiroient pas d'autre que lui.

» La démarche de *secouer* ouvertement *le joug* (SUBJUGUER) du roi d'Espagne, et de le déclarer déchu du domaine des Païs-Bas, se fit enfin par les intrigues et par l'autorité de Guillaume, prince d'Orange, qui lui-même à cette occasion vint à bout de persuader aux Etats d'exécuter la promesse qu'ils avoient faite au duc d'Anjou de le reconnaître pour leur Seigneur. La publication de l'acte par lequel le roi d'Espagne étoit déposé de la seigneurie des Païs-Bas ayant été faite le 27 de juillet 1581, le prince d'Orange envoya au duc d'Anjou plusieurs gentilshommes pour lui offrir la Principauté des Païs-Bas. L'offre fut acceptée, et un traité signé entre le Duc et les Etats. Plusieurs seigneurs s'étoient déclarés pour ce prince ; mais le duc de Parme avoit repris quelques places en Haynaut, qui avoit embrassé le même parti, et il pressait fort Cambrai... *Le gouverneur que la reine Marguerite avoit gagné le premier de tous au duc d'Anjou, son frère*, se trouvant fort pressé, envoyoit couriers sur couriers à ce prince pour lui demander des secours. Ce fut à le délivrer que le duc d'Anjou donna ses premiers soins... Son armée, où il avait quantité de seigneurs François, soit catholiques, soit huguenots, était de douze mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux. Le duc de Parme qui étoit à Valenciennes en sortit, faisant semblant de vouloir lui livrer la bataille, mais n'ayant pas de forces égales, son unique dessein étoit de rassembler les troupes du blocus ; ce qu'il exécuta, et s'éloigna de Cambrai. Le duc d'Anjou n'ayant plus d'obstacles, entra dans cette ville. Deux jours après, il fit serment de conserver les privilèges de la ville, et commença par là à se mettre en possession de sa Principauté des Païs-Bas. Il se saisit ensuite d'Arleux, du fort de Lecluse, de Cateau-Cambresis et de tous les autres postes des environs, de sorte que les Espagnols furent obligés d'abandonner tout ce canton... Ses troupes, après la prise de Cambrai se dispersèrent en grande partie, faute de paye ; et la noblesse française qui l'avait accompagné dans cette expédition, contente de l'avoir si bien servi, se retira presque toute à ses terres et à la Cour. Le duc d'Anjou passa en Angleterre pour la conclusion de son mariage avec la Reine (*Voir* DEDANS LES ISLES LES ENFANS TRANSPORTEZ LES DEUX DE SEPT, 208). Le duc de Parme venoit de prendre Tournoi et Saint-Guislain, le duc d'Anjou débarqua à Flessingue et se rendit à Anvers, où il fut publiquement et authentiquement salué duc de Brabant par les députés des provinces, qui lui firent serment de fidélité, en 1582.

» Le secours de France arriva, et ce fut en ce tems-là que le duc d'Anjou fut salué comte de Flandre à Gand... Les deux partis se battoient partout avec divers succès, jusqu'à ce que *sur la fin de 1582, il arriva une chose* qui eut de grandes suites, et qui déconcerta étrangement les Etats et le duc d'Anjou.

» Ce Prince se voyant joint par le secours de France, pensa à *secouer le joug* du prince d'Orange, qui, dans le fond gouvernait tout, et ne lui laissoit nulle autorité pour soûtenir ses beaux titres de duc de Brabant et de comte de Flandre. Il résolut, dans un conseil secret qu'il tint avec plusieurs officiers François, de se rendre maître de plusieurs places, d'en chasser les troupes des Etats, et d'en ôter la garde aux Bourgeois ; il se réserva à lui-même le soin de s'emparer d'Anvers...; les gens de sa maison font main basse sur la garde de la porte, rentrent dans la ville, et le duc d'Anjou pique vers le camp pour hâter la marche des troupes...; les soldats répandus dans les divers quartiers, crient partout : *Vive le Duc et la Messe !* Le prince d'Orange sur le bruit de ce tumulte fait armer les gentilshommes et les soldats qu'il avoit auprès de lui, anime les bourgeois à se défendre... Les François se trouvoient chargés et accablés par le nombre. Le secours n'ayant pu entrer, les Bourgeois achevèrent d'assommer le reste des Français, et le duc d'Anjou ne connut que son entreprise étoit manquée, que lorsqu'il apprit que le canon des remparts tirait sur les troupes qu'il envoyoit les unes après les autres... Ce mauvais succès du duc d'Anjou tenoit lieu au prince de Parme d'une grande victoire ; il couduisit ses troupes à Dunkerque, d'où le duc d'Anjou étoit parti, et s'étoit retiré en France, en attendant le succès de la négociation du sieur Mirabeau, qui avoit été envoyé par le Roi aux Etats, pour leur offrir sa médiation entre eux et le Duc... Avant que la négociation de Mirabeau fut achevée, le duc d'Anjou mourut à Château-Thierri, le dixième de juin 1584...

» Le même motif et le même prétexte qui avoit servi à former la Ligue, en 1576, la mirent en mouvement l'an 1584. Durant la maladie du duc d'Anjou il s'étoit fait deux assemblées secrètes des principaux de la Ligue... Il fut résolu, entre autres choses, qu'au cas que le roi mourût, car on ne comptoit plus sur la vie du duc d'Anjou, on reconnoitroit pour roi de France le cardinal de Bourbon ; qu'en attendant, il falloit que tous ceux qui avoient signé la Ligue dans tous les quartiers du royaume, se tinssent prêts à prendre les armes... C'est ce qui se fit dès que l'on eût appris la mort du duc d'Anjou.... Il témoigna à sa mort un grand regret de l'entreprise d'Anvers (TEMPESTE), et d'avoir tant de fois irrité le Roi son frère (SERONT MIS EN CONCORDE). Il lui céda les droits qu'il avoit sur Cambrai, où il avait une garnison françoise. » (*P. Daniel.* VII. 322-383).

Le Prophète a connu à fond la Ligue, comme on le verra par la suite, et il a dit que le dernier fils de la DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE mourrait de la main d'un moine : PAR MONECH GRAND MARTYRE durant sa lutte contre les LIGUEURS. Voir les 8 vers qui se suivent sur ces évènements (216-217). La traduction de ce quatrain est incomplète dans la *Vie de Louis XVI*, p. 162 ; à l'instant seulement, l'histoire m'apprend que Marguerite, brouillée avec ses frères, s'est *mise* EN CONCORDE avec eux POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES.

La crainte de ne pouvoir publier un second, puis un troisième volume, m'a fait introduire dans la *Vie de Louis-Philippe*, puis dans celle de Louis XVI, etc., l'interprétation succincte et peu étudiée encore de quatrains sur une autre époque. J'ai dit dans ce dernier volume (p. 254) :

« L'interprétation de plusieurs était encore incomplète ; mais les MARQUES qui les *adaptent* aux autres ne me laissaient aucun doute sur leur application, et je comptais bien que de nouvelles recherches me permettraient de compléter l'interprétation au moins du plus grand nombre. Je puis dire encore : « Aujourd'hui que je transcris une dernière fois cette partie de ma traduction, les preuves les plus péremptoires s'offrent accidentellement à moi. » (*Vie de L.-Philippe*, p. VII). — *Une faute reconnue est un progrès !* »

Digitized by Google

205.

Les sept enfants en hostage laissez,
Le tiers viendra son enfant trucider,
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.

IV. 60.

Henri II laissera ses sept enfants au milieu des partis hostiles à sa maison. Le Tiers ou le Conseil des seize armera le bras d'un assassin qui tuera Henri III, le dernier des fils de Henri II, parce que les deux de Guise auront été percés à coups de poignard et de hallebarde par ordre de ce prince. Dans le temps où les fleurs de lis seront dans la gêne, les armées italiennes commandées par le duc de Parme et le duc de Savoie entreront de toutes parts en France, à la voix de la Ligue.

Le grand secret d'interprétation fait lire ce quatrain avec la pensée d'y voir les SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, etc., et l'on a aussitôt son interprétation.

Les sept enfants en hostage laissez...

« HOSTAGE de *hostis*, ennemi, personne qu'on met entre les mains de l'ennemi pour assurance de sa personne (*W.* Otage). — *Villes d'ôtage*. On appeloit ainsi les villes qu'on laissoit aux huguenots par les traitez de paix. » (*Joubert.* Otage).

« Jamais mort de Roi de France ne fut plus funeste à ce royaume à cause des malheurs dont elle fut suivie. On en voyoit des présages dans les factions puissantes et animées qui partageoient la Cour ; dans la jeunesse de François, dauphin, qui montoit sur le trône sans expérience, et avec une santé très faible ; dans le parti des hérétiques qui se fortifioit tous les jours parmi le peuple et parmi les grands ; et dans la disposition des princes voisins, trop portés à profiter d'un tel malheur, la paix n'étant pas assés affermie. » (*P. Daniel*, VI. 421).

HOSTAGE. — Aucun mot ne pouvait rendre mieux la situation que la mort de leur père a faite aux SEPT ENFANTS. Des ennemis (*hostes*) extérieurs les environnent ; les partis et les hérétiques, à l'intérieur, tentent de les enlever pour s'en faire des *ôtages* (*voir* p. 17) ; et, de leur vivant, on crée cette expression *villes d'ôtage* pour les places de sûreté que les protestants se font donner. Cette situation malheureuse faite aux SEPT ENFANTS par la mort de leur père se voit encore dans ces mots de deux autres quatrains : DANS CAGE D'OR LES YEUX LUY CREVERA, PUIS MOURIR MORT CRUELLE (193) ; EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA, LA COUR SERA EN UN BIEN FASCHEUX TROUBLE (198).

Le tiers viendra son enfant trucider...

LE TIERS. — Nostradamus a dit du Tiers-Etat, en 1789 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (278) ; BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (309) ; il crie à la noblesse et au clergé d'Italie pour la révolution italienne : VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS LES DEUX COSTEZ (848) ; à cette même époque, en France, LE TIERS N'AURA CELLE QU'IL PRESTENDOIT (688). Montrons que c'est bien le TIERS-*Etat* qui a tué (TRUCIDER, *trucido, égorger, tuer, W.*) l'ENFANT de Henri II. — Huit vers sur le siège de Paris au temps de la Ligue disent que cette ville fut alors aux mains du peuple : COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES (220-221). — On voit dans d'autres quatrains Paris encore aux mains du peuple (LE TIERS), et assiégé de nouveau dans l'avenir : DEUX LOIX BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE, L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE (256, 257) ; FRANC EDICT RÉDIGÉ... LE GRAND ROYAL... (682-684).

SON ENFANT. — L'enfant de celui qui ayant eu SEPT ENFANTS les a LAISSEZ EN HOSTAGE, par suite d'une mort violente, ainsi que le marque un autre quatrain sur les SEPT : SERONT PRINS SEPT FAIT ARISTOCRATIQUE, LE PERE ET FILS MORTS PAR POINTE AU COLLIER (206).

La Discorde a choisi *seize* séditieux
Signalés par le crime entre les factieux..,
Nés dans l'obscurité, nourris dans la bassesse,
Leur haine pour les rois leur tient lieu de noblesse ;
Et jusque sous le dais par *le peuple* portés,
Mayenne en frémissant, les voit à ses côtés ;
Des jeux de la Discorde ordinaires caprices,
Qui souvent rend égaux ceux qu'elle rend complices.

(*Henriade.* IV).

« On arrêta dans Paris le cours de la Ligue... Mais un simple bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, se mit dans l'esprit qu'il pourroit faire en sorte que les bons catholiques de Paris s'unissent ensemble pour s'opposer de toute leur force aux desseins du Roy, qui, à ce qu'il s'estoit imaginé, favorisoit les huguenots, et pour empescher que le Roy de Navarre ne succédast à la couronne... S'estant trouvez quatre unis dans une même pensée... ils se nommèrent les uns aux autres tous ceux qu'ils connoissoient dans Paris les plus propres à entrer avec eux en société, et à jetter les fondemens de la Sainte-Union des catholiques de cette grande ville... On établit un conseil composé d'abord de dix personnes... Entre ceux-cy l'on en choisit six, qui furent la Roche-Blond, Compan, Crucé, Couchart, la Chapelle et Bussy, ausquels on distribua les seize quartiers de Paris. Le conseil fut peu après de quarante. On appela cette première union des Parisiens : *Les Seize*, du nombre, non pas des personnes, mais des quartiers... Avec les faux zélez, les simples, les mécontens, les factieux et la pluspart de la *populace* et de la *petite bourgeoisie*, ce mal, extrêmement contagieux, se multiplia aisément et se répandit bientost dans tous les quartiers de Paris ; et il s'accrut si fort, que ces mutins qui, au commencement n'osoient paraistre, et ne faisoient que fort secrètement leurs assemblées de peur qu'on ne les découvrist, se crurent devenus si puissans et si redoutable par leur grand nombre qu'on n'eust osé les attaquer.

» Ils eurent mesme la hardiesse d'envoyer leurs députez dans toutes les provinces pour faire entrer dans leur nouvelle Ligue ceux qui s'estoient déclarez pour celle de Peronne, et qui signèrent à ce coup une formule plus pernicieuse encore que la première ; car, au lieu que dans celle-ci ils promettoient par le second article d'employer leurs biens et leur vie pour conserver le Roy Henri III dans son autorité, et pour luy faire rendre l'obéissance qui luy est deuë, ils jurent dans l'autre qu'ils entrent dans cette union avec les Parisiens, non-seulement pour exterminer les hérétiques, mais aussi pour détruire l'hypocrisie et la tyrannie, c'est-à-dire, comme ils l'entendoient de la manière du monde la plus criminelle, pour abattre l'autorité du Roy Henri III, qu'ils accusoient de ces deux crimes par la plus grande injustice qui fut jamais. Voilà ce qu'on appeloit la Ligue des seize... » (*P. Maimbourg.* Hist. de la Ligue, p. 61-66).

« Henri III apprit que Paris avoit fait renaistre la Ligue avec plus d'ardeur que jamais pour venger la mort des DEUX frères. Les Seize firent prendre les armes dans tous les quartiers..., et se voyant maîtres de Paris, où le peuple, emporté jusqu'à la rage par la mort du duc de Guise, estoit tout disposé à la révolte ; ils tinrent l'assemblée générale à l'Hôtel de Ville, où ils élisent pour gouverneur le duc d'Aumale... Ceux qui composoient le corps de ville, qui estoient alors tous ligueurs, proposèrent à Messieurs de Sorbonne, par un acte authentique signé du magistrat et scellé du sceau de la ville, ces deux grands cas de conscience : l'un, *si les François estoient effectivement déliez du serment de fidélité et d'obéissance que l'on avoit presté au Roy* ; l'autre, *s'ils se pouvoient armer et unir, et s'ils pouvoient lever de l'argent et contribuer pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique et romaine en France, pour s'opposer aux détestables desseins et efforts du Roy et de tous ses adhérans, depuis qu'il avoit violé la foy publique à* BLOIS, *au préjudice de la religion catholique, de l'Edit de la Sainte-Union et de la liberté naturelle des Etats. — Sur quoy la Faculté s'estant assemblée... conclut pour l'affirmative sur ces deux points, d'un commun consentement, et sans que personne s'y opposast* ; ce sont les propres termes du décret... » (*Id.* 270-274).

« Le duc de Mayenne, chef de la Ligue, vaincu en divers combats, vouloit se jeter l'épée à la main au milieu des troupes royales, ou pour vaincre contre toute espérance ou pour mourir en prenant l'unique moyen qui lui restoit de venger la mort de ses frères (DEUX D'ESTOC PERCEZ). Voilà le florissant estat où se trouvoient les affaires du Roy, et l'extrémité où celles de la Ligue estoient réduites lorsque la fortune changea de scène en un instant...

» Jacques Clément ne feignoit pas de dire hautement qu'il ne falloit pas qu'on se mit en peine, et qu'il sçauroit bien délivrer Paris quand il en seroit temps... Estant introduit dans la chambre du Roy, ce parricide tirant de sa manche un couteau, le luy plonge dans le

Digitized by Google

ventre... Ainsi mourut Henri III... Les Ligueurs firent éclater leur joye par des marques si scandaleuses qu'on ne les peut lire sans en concevoir une extrême horreur... » (*Id.* 320-326).

Un quatrain dit expressément que Henri III a été assassiné par un moine : DES LIGUEURS FORCES CONFONDUES..., PAR MONECH (*Monaco, monœci portus*, moine. *Moréri*) GRAND MARTYRE (216); trois autres quatrains parlent encore de cette mort : SERONT PRINS *sept* FAIT ARISTOCRATIQUE, LE PERE ET FILS MORTS PAR POINTE AU COLLIER (206); LES ENFANS *septains* DU ROY SONT PRINS.,. DE SON FRUICT MORT ET CRIS (207); DES *sept* PUIS L'OMBRE A ROY ESTRENNES ET LEMURES (214).

Deux par son fils seront d'estoc percez.

Ce fait se voit dans deux autres quatrains sur Henri III : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA, LE REGNE MIS EN MAL ET DOUTE DOUBLE (198); PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE, BLOIS LE FERA SORTIR EN PLEIN EFFECT (212-213). — ESTOC. Frapper d'estoc et de taille, *de la pointe et du tranchant* (*Joubert*).

« A BLOIS, le Roy fit entrer fort secrètement luy-mesme avant le jour sept ou huit de ses Quarante-cinq ; les autres estoient dans le vieux cabinet, et tous avoient de grands poignards cachez sous leurs manteaux n'attendant plus que la venuë du duc de Guise... On luy enfonce cinq ou six poignards dans le corps... Il tomba au pied du lit, où quelque temps après en jetant un profond soupir, il rendit l'esprit... Le cardinal, désespéré de la mort de son frère, dit, dans les premiers et les plus furieux transports de sa colère, tout ce que l'excès de la rage où il estoit luy put suggérer de plus injurieux et de plus outrageux contre la personne du Roy. Ce prince plus irrité que jamais, et craignant tout de la vengeance de cet esprit hautain et violent, qui luy estoit presque aussi redoutable que son frère, jura qu'il en mourroit... On vint dire au cardinal que le Roy le mandoit. Alors ayant recommandé son âme à Dieu et receu la bénédiction de l'archevêque qui, croyant mourir comme luy, l'exhortoit à recevoir constamment et chrestiennement la mort, il sort ; et appercevant les soldats qui l'attendoient dans une allée fort sombre, il se couvre de son manteau le visage, et s'appuyant contre la muraille, se laisse PERCER à grands coups de hallebarde sans jeter non pas mesme un soupir...

» La suite des évènemens a fait voir que cette Providence, qui dispose souverainement des Empires, vouloit oster celui de la France aux Valois pour le transporter aux Bourbons, et il falloit que tout ce qui s'y pouvoit opposer succombast enfin par son malheur inévitable sous la force invincible de ce décret, auquel il n'y avoit ni conspiration, ni ligue, ni fortune, ni aucune puissance sur la terre qui pust résister... » (*P. Maimbourg.* Hist. de la Ligue, p. 255-261).

Cette réflexion me frappe singulièrement, uniquement peut-être parce qu'elle est le thème de la lettre pleine d'enseignements pour tous les temps que Chavigny adressa à d'Ornano (*voir Vie de L.-Philippe.* Introduction, p. XVII).

C'est cette mort de DEUX D'ESTOC PERCEZ PAR *le dernier* FILS d'entre LES SEPT ENFANTS EN HOSTAGE LAISSEZ qui a fait que LE TIERS *est venu* TRUCIDER *cet* ENFANT. — Ces faits, avons-nous dit, se retrouvent dans d'autres quatrains qui les précisent davantage et leur adjoignent des faits qui leur sont contemporains; mais ces faits ne seraient que dans celui-ci, qu'il faudrait bien encore les y voir; car autrement, que renfermerait ce quatrain en prenant tous ces termes excellemment, c'est-à-dire en ne cherchant à l'interpréter que de victimes prises dans les premiers rangs de la société, et pour des faits qui ont révolutionné le monde ?

Gènes, Florence, lors viendront circonder.

« CIRCONDER. — De *circumdo*, mettre tout autour, environner, resserrer. — *Custodias alicui*, donner des gardes à quelqu'un. » (*W.*).

LORS. — Est pour *dans ce temps-là, dans le même temps :* les quatrains sur le règne de Napoléon III (553-562), auront leur accomplissement lorsque le Pape aura de nouveau le *Lion en parti ;* ce sont les armes de Pie IX : LORS AURA ROME UN NOUVEAU LIEPART.—LORS, est aussi pour des faits qui ont précédé immédiatement : on verra un ROY (Henri IV) assassiné, lorsque trois frères se seront succédé au trône en se ruinant dans l'opinion publique et qu'un meurtre aura été commis sur le dernier : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MURTRE (223). Nous avons vu déjà que : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES... LIGURE (204), ce quatrain sur LES SEPT ENFANTS EN HOSTAGE LAISSEZ, donne la continuation de ce même fait qui se trouve encore ailleurs avec la mort d'Henri III : DES LIGUEURS FORCES CONFONDUES, SAVONE, ALBINGE PAR MONECH GRAND MARTYRE (216-217) (*voir* 224). En prenant *la partie pour le tout,* ces villes sont pour l'*Italie ;* mais comme on le verra également plus loin pour SAVONE et ABINGE, ces villes sont aussi pour développer la prophétie par la signification de leur nom : GÈNES, *géne,* torture, situation pénible (*Dict. acad.*); FLORENCE, de *Flos, floris*, fleur (*W.*). « Florence portait sur son écu et sur ses monnaies la fleur de lys : cela veut dire qu'elle était fille de France. » (*Mag. Pitt.* 1845, p. 346). La ligue tiendra dans la *géne* les *fleurs* de lys des deux rois français, elle les effacera de l'écusson royal : TROP TARD TOUS DEUX LES FLEURS SERONT PERDUES.., DES LIGUEURS FORCES.., SAVONE, ALBINGE PAR MONECH GRAND MARTYRE (216). — Le mot FLORENCE est deux fois pour *la principauté de Lucques,* qui a fait partie de la Toscane (FLORENCE); dans les quatrains sur le mariage du duc de Bordeaux : VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS, FERA FLORENCE FLORIR EN L'ARMOIRIE (508); GAULOISE BRANCHE LA FLORENCE TIENDRA (509). Henri IV était au moment d'épouser Marie de Médicis de FLORENCE.

« GÊNES. — Ce pays est le même en partie que celui des *Liguriens,* qui ont étendu leurs limites jusqu'aux rivières du Pô et de l'Arno. Ces villes sont : GÊNES, SAVONE, ALBENGA, Vintimille, etc. La principauté de MONACO est à l'occident de Vintimille. Gênes est bâtie partie sur les collines qui aboutissent à l'APENNIN. Les rois d'Espagne, par trait de fine politique, ont scu l'attacher à eux, en lui empruntant de grandes sommes d'argent. Philippe II (dont le général, le duc de Parme, combattit Henri III), emprunta jusqu'à douze millions... » (*Moréri*).

« FLORENCE. — *Toscane*, grand duché dans l'Italie, entre le Tibre, la mer et le mont APENNIN ; a pour capitale FLORENCE. » (*Id.*).

« 1582. Les Seigneurs, soulevés contre le duc d'Anjou, avoient exigé d'Alexandre de Parme, pour leur réunion avec lui, qu'il ne rappelleroit point au Païs-Bas les troupes Espagnoles et *Italiennes* qui en avoient été renvoyées. Il leur représenta si fortement qu'il seroit impossible de se soutenir contre les Etats et de résister à l'armée de France sans le renfort de ses troupes, qu'il les fit consentir au rappel des troupes Espagnoles et *Italiennes*. Dès qu'il eut obtenu leur consentement, il dépêcha des courriers en *Italie* et en Franche-Comté pour hâter le retour de ces troupes. — (1583). Le prince de Parme conduisit ses troupes à Dunkerque, d'où le duc d'Anjou étoit parti; la ville se rendit par composition. » (*P. Daniel*, VII. 336).

« *Alexandre-Farnèse*, troisième duc de Parme, général de Philippe II... Il se signala surtout en s'emparant de Bréda, Saint-Ghilain et Tournay, et en forçant Dunkerque, Bruges, Ypres, Gand et Anvers à lui ouvrir leurs portes. Les catholiques de France ayant demandé de l'assistance à Philippe II, ce prince leur envoya le duc de Parme avec une armée considérable. Alexandre secourut les Parisiens contre Henri IV ; mais les Hollandais le forcèrent de rentrer en Flandre. S'étant présenté une seconde fois en France en 1592, il obligea Henri IV de lever le siège de Rouen... » (*Feller*).

« Dans l'intervalle qu'il y eut entre la seconde et la troisième séance des Etats de BLOIS, on reçut les nouvelles de la prise de Carmagnole, et des autres entreprises du duc de Savoye, sur le marquisat de Saluces. Le Roi crut sur de fort bonnes raisons que le duc de Guise étoit d'intelligence avec le duc de Savoye, et l'on convient que, dès ce moment, le Roi résolut la perte du duc de Guise (DEUX D'ESTOC PERCEZ) : en effet, après la mort de ce duc, une des principales raisons qu'il apporta pour justifier sa conduite à son égard, fut sa conspiration avec le duc de Savoye (VIII. 451). Celui-ci ne pensa qu'à s'assurer de la possession du marquisat de Saluces, et à faire le plus de conquêtes qu'il pourroit de proche en proche sur la France. » (*P. Daniel.* VIII. 22).

Digitized by Google

On voit combien les villes d'Italie se trouvèrent mêlées aux affaires de France qui sont prédites dans ce quatrain. L'entreprise du duc de Savoie décida même la mort des deux Guises. Bientôt les soldats italiens pénètrent en France par le Nord et l'Est. Ils obéissaient aux ordres du roi d'Espagne, dont les possessions dans les Pays-Bas sont le RÈGNE HISPANIQUE d'un quatrain sur Marie de Médicis, l'épouse de Henri IV (236).

206.

Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins sept faict Aristocratique,
Le père et fils morts par poincte au collier.

v. 67.

Quand le souverain de Pérouse, Sixte V, n'osera, malgré sa violence, rompre entièrement avec Henri III, de crainte que l'Eglise, déjà dépouillée de l'Angleterre à la suite de l'excommunication lancée contre Henri VIII, ne soit dépouillée encore de la France, la portion qu'elle a le plus à cœur de conserver, et qu'il excommuniera Henri III pour le meurtre des deux Guises, mais sans délier les sujets du serment de fidélité, ainsi qu'il l'aura fait en 1585, par une excommunication contre le prince de Condé et le roi de Navarre, déclarés incapables de succéder à la couronne de France, le dernier des sept enfants royaux mourra frappé d'un fer pointu ainsi que l'aura été son père.

Les SEPT de ce quatrain appartiennent à l'*aristocratie* comme LES SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, comme LES ENFANTS SEPTAINS DU ROY du quatrain suivant, qui là aussi *sont* PRINS (207). Le grand secret d'interprétation exige qu'on interprète ce quatrain où il est parlé de SEPT personnes, des mêmes personnes qu'on voit au nombre de SEPT dans neuf autres quatrains.

Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,...

CHEF. — Pie IX, le CHEF de l'Eglise, est dit LE CHEF... POUR LA PAIX ITALIQUE (512) au milieu de 32 vers sur Louis-Philippe et Napoléon III; il est LE CHEF DU NEF (552), etc.

« PÉROUSE. — Ville d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique ; elle communique son nom à sa province et au fameux lac de Thrasimène. » (*Moréri*). — *Perosus*, qui hait beaucoup, qui est beaucoup haï. (*W.*).

PÉROUSE. — C'est *la partie pour le tout*, et Nostradamus, qui a dit UN GRAND D'AUXERRE (484) pour DE FRANCE et pour Αυξη, augmentation, développe une fois de plus sa prophétie par le mot PEROUSE qui rappelle le mot commun *perosus*. Il a dit de Sixte V : CLERGÉ ROMAIN... FERA ELECTION D'UN QUI ONC NE FUT SI MALING (231).

SA TUNIQUE SANS AU COUVERT TOUT NUD S'EXPOLIER. — *Etre nu en chemise*, n'avoir que sa chemise sur le corps ; *être arrivé tout nu*, dans le plus complet dénûment (*N. L.*). — Le CHEF PÉROUSE N'OSERA *se dépouiller de* SA TUNIQUE, il lui reste si peu de ce qui le *couvrait*, qu'il ne pourrait le faire SANS se mettre TOUT NUD. Le Prophète insiste pour exprimer la grandeur de la perte que ferait le Saint-Siége ; la grandeur de cette perte peut seule, et encore à grand' peine, retenir le CHEF PÉROUSE QUI ONC NE FUT SI MALING (231). Avant même la publication des prophéties, LES TROIS PARTIES DE L'EUROPE avaient presque entièrement rompu avec LA MONARCHIE CHRÉTIENNE du Pape (40). Durant la révolution italienne : PERSÉCUTÉE DE DIEU SERA L'EGLISE, ET LES SAINTS TEMPLES SERONT EXPOLIEZ, L'ENFANT LA MÈRE METTRA NUD EN CHEMISE (862).

« Sixte V, qui cherchoit avec soin les occasions de maintenir la religion dans toute sa pureté, ne se vit pas si-tôt élevé sur le trône de l'Eglise, qu'il confirma authentiquement cette ligue (la première), et fulmina de plus en plein Consistoire, tenant un cierge noir entre ses mains, de terribles Bulles d'excommunication contre Henry et le prince de Condé, qu'il déclara hérétiques, chefs, fauteurs et protecteurs de l'hérésie, et qu'ils avoient encouru, comme tels, les censures ecclésiastiques, suivant les Loix et les Canons ; les déclaroit de plus, eux et leurs descendans, privés de tous leurs biens, Etats et Seigneuries, incapables de succéder à aucune Souveraineté, et particulièrement à la Couronne de France, dégageoit leurs sujets du serment de fidélité, et les dispensoit de leur rendre aucune obéissance. » (*La Vie du Pape Sixte Cinquième*, traduite de l'italien par Grégorio Leti, t. II. p. 44).

« Si-tôt que Sixte V eut appris l'assassinat du duc de Guise, il se tourna vers le cardinal de Joyeuse, et lui dit, en haussant les épaules : *J'en aurois fait autant, si j'avois été Roi de France.* Il se fit ensuite instruire du détail de l'action, et dit après : *Voilà ce qui arrive ordinairement à ceux qui s'embarquent sans prévoyance, et sans jugement, à commettre de grandes fautes, trompés et aveuglés par leur ambition.* Mais ayant appris quatre jours après, que le cardinal de Guise avoit été traité comme son frère, et qu'on avoit fait arrêter le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, il eût le plus violent emportement, dont un homme de son caractère fut capable. » (*Id.*, p. 380). « Les ambassadeurs François dirent au Pape que le Roi leur maître souhaitoit très sincèrement de recevoir l'absolution... Le Pape dit : « qu'on devoit se plaindre à lui de la mauvaise conduite du cardinal et de l'archevêque et de celle du cardinal de Guise ; qu'il en auroit fait bonne justice, et qu'on le connoissoit assez là-dessus. » Sixte, s'échauffant de plus en plus, ajouta ces paroles : « *Votre maître et vous ne cherchez que les moyens de me tromper, et vous me traitez comme si je n'étois encore qu'un pauvre moine incapable d'aucune affaire ; mais scachez que vous vous trompez vous-mêmes, et que vous avez en tête* (CHEF) *un Souverain-Pontife tout prêt à faire répandre bien du sang, quand il sera question de soutenir l'honneur et les intérêts de l'Eglise...* (*Id.*, 391). — Les ambassadeurs voyant cette obstination, lui soutinrent hardiment : *Que le Roi ne pouvoit être excommunié*, et alléguèrent là-dessus les priviléges et les exemptions de l'Eglise Gallicane. Le Pape encore plus piqué qu'auparavant, leur dit : *Qu'ils se donnassent bien de garde de rien avancer qui fût aussi téméraire, et aussi suspect d'hérésie que ce qu'ils venoient de lui dire, de crainte qu'il ne les en fît repentir.* Le marquis de Pisani lui répondit, avec beaucoup de fermeté : *Que leur caractère les mettoit à* COUVERT *de l'effet de ses menaces et de toute sorte d'autres outrages, et que la crainte ne les empêcheroit pas de faire valoir les bonnes et justes raisons du Roi leur maître ;* mais comme ils avoient ordre d'adoucir l'esprit du Pape, et non pas d'en augmenter l'aigreur, ils se rabbatirent à prier Sa Sainteté de ratifier un Bref apostolique, qu'elle avoit accordé elle-même au Roy depuis peu, et en vertu duquel il s'étoit déjà fait absoudre. Sixte répliqua : *Que ce Bref n'avoit été accordé que pour les fautes passées...* Les choses demeurèrent en cet état *pendant cinq mois* depuis la mort du duc et du cardinal de Guise. Mais enfin le Pape, après diverses monitions déclara au Roi : « Que s'il ne rendoit dans un certain temps la liberté au cardinal de Bourbon et à l'archevêque de Lyon, et que dans l'espace de soixante jours ensuite il ne lui en donnât avis au St-Siège, par une lettre signée de sa main, et scellée de son sceau, ou par quelque autre acte authentique il encourroit l'Excommunication. (*a*) Il fit ensuite citer le Roi, et l'ajourna à comparoître en personne, ou par procureur, dans *soixante jours*, à commencer de celui auquel cet ajournement lui seroit signifié, pour rendre compte du meurtre du cardinal de Guise, et de l'emprisonnement du cardinal de Bourbon et de l'archevêque de Lyon, et pour faire voir s'il avoit encouru ou non les peines de l'excommunication... Les ambassadeurs François, ne pouvant rien obtenir de l'humeur inflexible de Sa Sainteté, partirent de Rome en diligence.. Ils se plaignirent dans tous les lieux où ils passèrent, de l'injustice et de la dureté du Pape à l'égard du Roi Très-Chrétien. Ils ne craignoient point de dire que sa passion trop déclarée en faveur des Espagnols, mettoit l'Eglise Romaine en péril de perdre un royaume, ainsi que Clément VII avoit perdu l'Angleterre par sa complaisance pour la même nation, dans le procès du divorce de Henry VIII et de Catherine d'Arragon... *Deux mois après* que cette excommunication eut été signifiée à Henry III, il fut malheureusement assassiné. » (*Id.*, 397-402).

(*a*) Voir vie de Louis XVI, p. 142 et 168, l'effet de l'excommunication lancée contre Napoléon Ier... Talleyrand avait dit à cet empereur : « Surtout, Sire, ne vous laissez pas excommunier, ça ne paraît pas, mais ça tue. » Henri II meurt *soixante jours* après que l'excommunication lui avait été signifiée.

Digitized by Google

La prophétie renfermée dans ces deux premiers vers est complétée ailleurs : ici, Sixte V n'ose pousser à bout Henri III de crainte d'un schisme; ailleurs, Henri III excommunié et à la veille d'être assassiné, proteste de son attachement à la foi catholique : DES LIGUEURS... CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE... PAR MONECH GRAND MARTYRE (216).

La preuve de ce fait que c'est la crainte de voir l'Eglise de France se séparer de l'Eglise de Rome qui a porté Sixte V à traiter Henri III autrement que le roi de Navarre, se voit d'une manière évidente dans le changement de conduite de ce même Pape à l'égard de ce même roi de Navarre, dès qu'il fut devenu roi de France. Et le Prophète, en signalant ce changement de conduite, dévoile de plus en plus le vrai sens de sa prophétie : FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221). Le Prophète dira aussi que c'est cette même crainte qui a porté Clément XIV, sous la pression de Louis XV, à abandonner la cause des Jésuites : ET SERA DONNÉE LA FILLE POUR LA CONSERVATION DE L'EGLISE CHRÉTIENNE TOMBANT SON DOMINATEUR A LA PAGANISME SECTE DES NOUVEAUX INFIDELES (70).

Nostradamus, qui n'a rien vu autre chose dans l'*Apocalypse* qu'une partie de l'histoire de France, Nostradamus, qui a écrit l'*Histoire prédite et jugée*, peut dire avec autorité que Dieu fait son action dans le monde par les Français : *Gesta Dei per Francos* (voir son quatrain : LIBRA VERRA REGNER LES HESPERIQUES, DE CIEL ET TERRE TENIR LA MONARCHIE, 210); que, par conséquent, l'Eglise ne peut être plus complétement dépouillée qu'en perdant la France. Pie VI, dont il est parlé dans l'*Apocalypse* (ch. VIII, ℣. 3-5 *et* 10-11) et dans l'*Histoire prédite et jugée* (357, 358, 359, etc.), Pie VI priait ainsi à Valence :

« Seigneur Jésus-Christ, voici devant vous votre Vicaire, pasteur du troupeau catholique, brisé, captif et avec joie mourant pour ses brebis. De vous, mon très-doux père et mon maître, je sollicite et souhaite ardemment deux dernières grâces : la première, que vous accordiez le pardon le plus ample à tous mes ennemis et persécuteurs, et à chacun d'eux en particulier; la seconde, que vous rendiez à Rome la chaire de saint Pierre et son propre trône; à l'Europe, la paix, à la France *surtout* qui m'est si chère, et qui toujours mérita si bien de l'Eglise chrétienne, votre sainte religion. » (*La Souveraineté pontificale*. Mgr d'Orléans, p. 515).

Seront prins sept fait aristocratique,
Le pere et fils morts par pointe au collier.

SEPT *sont* PRINS OU *morts;* on dit : *la mort saisit*, GRAND MEURTRE HUMAIN PRINSE DU GRAND NEVEU (551). Ce fait doit être cherché dans l'*Aristocratie* (Αριστοκρατια, de Αριστος, excellent, ce qu'il y a de mieux, et Κρατος, puissance, souveraineté. *Lexique*). Ces SEPT PRINS ou *morts*, appartiennent à une même famille royale, car le Prophète parle aussitôt du PERE et d'*un* FILS. Je dis d'*un* FILS, car on ne peut pas supposer que les SEPT soient *sept fils*, et que tous, comme le PERE, soient MORTS PAR POINTE AU COLLIER. — On dit figurément : *Vous me prenez à la gorge*, METTANT LE PIED DES PLUS GRANDS SUR LA GORGE (537), et *on l'a égorgé* pour *un homme mis à mort*, CHEF DE FOSSAN AURA GORGE COUPÉE (740), AU TEMPLE COUPER GORGE (684), etc... La mort du PERE des SEPT et celle du FILS se voit avec détails dans plusieurs quatrains : LE LYON JEUNE... DANS GAGE D'OR LES YEUX LUY CREVERA... PUIS MOURIR MORT CRUELLE (193) (*voir* 194, 198); DES LIGUEURS... PAR MONECH GRAND MARTYRE (216) (*voir* 207, 214, etc...). La POINTE d'une lance et la POINTE d'un poignard ont tué LE PERE ET FILS.

Ce quatrain *adapte* entre eux ceux qui parlent séparément de la mort du PERE et de celle du FILS; et de plus, il fait connaître les rapports du dernier FILS des SEPT avec Rome, alors qu'il était uni à un second roi, excommunié comme lui, et qui, comme lui, avait sur ses drapeaux la fleur de lis : TROP TARD TOUS DEUX, LES FLEURS SERONT PERDUES, CONTRE LA LOY SERPENT NE VOUDRA FAIRE, DES LIGUEURS FORCES PAR GALLOTS CONFONDUES... PAR MONECH GRAND MARTYRE (216).

207.

Serpens transmis dans la cage de fer,
Où les enfans septains de Roy sont prins,
Les vieux et peres sortiront bas d'enfer
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.

I. 10.

Les hauts personnages qui vivent dans la mémoire du peuple, et qu'on a descendus derrière la grille de fer des caveaux de Saint-Denis, où les cercueils des sept enfants de Henri II et celui de leur père seront superposés les uns aux autres sur des barres de fer, vieux soldats, vieux magistrats et ancêtres des Valois, sortiront du fond de leur tombeau, afin d'être présents à la mort de leur descendant, Henri III, qui, frappé à mort, ne laissera pas d'héritier, et ils jetteront les hauts cris.

Ce quatrain se lit couramment dès que le grand secret d'interprétation a fait voir LES SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, etc., dans ces ENFANS SEPTAINS DU ROY. Il dit que les SEPT SONT PRINS, comme celui qu'on vient d'expliquer, où l'on voit le dernier FILS MORT PAR POINTE AU COLLIER. Déjà *adapté* à tant d'autres par le mot SEPT, et au précédent par les expressions : SERONT PRINS SEPT, LES ENFANS SEPTAINS SONT PRINS, et par la prédiction qu'ils renferment l'un et l'autre de la mort de Henri II devant Paris assiégé; quelle force acquerra ce quatrain par sa place dans la Centurie, à la suite de deux autres sur Paris décharné, que Henri IV assiège: COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES... LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES... FASCHER HADRIE...! (220-221)

Serpens transmis dans la cage de fer,
Où les enfans septains du Roy sont prins...

SERPENS. Il est dit de Henri III : CONTRE LA LOY SERPENT NE VOUDRA FAIRE (216); L.-Philippe est LE SERPENT VEU PROCHE DU LICT ROYAL (494), et dans l'*Apocalypse :* « le serpent s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter » (XII. 4). Ce mot, qui doit être entendu de haut personnage (*Seraphim*, les séraphins, *séraphis*, serpent qui vit dans le Nil. W.), est ici, en particulier pour *les vivants*.

« *Le serpent, symbole de la vie.* — Cet animal, chez les Egyptiens et ailleurs, a toujours marqué la vie ou la santé, parce que le mot hévé ou hava, signifie également la vie et un serpent. Le nom de *celui qui est*, le grand nom de Dieu *Jov* ou *Jehova* en est tiré. *Hévé*, ou le nom de la mère commune des vivants, provient du même mot. On ne pouvoit peindre la vie : mais on pouvoit la marquer par la figure de l'animal qui en porte le nom. C'est de ce nom *hava*, qui signifie *vivre*, que les Latins ont fait leur *ævum*, la vie, et l'*ave*, qui est un souhait de bonne santé. St Clément d'Alexandrie remarque que le mot héva, qu'on fait signifier la vie, signifie aussi un serpent. Et c'est sur une pure équivoque du mot hévi ou héva qu'est fondée la métamorphose de Cadmus et d'Hermione en serpens. Ils étoient du pays des Hévéens... Lorsque Moïse éleva au désert un *serpent d'airain*, les Hébreux affligés, comprirent que c'étoit un *signe de salut.* » (*Hist. du Ciel.* L'abbé Pluche I. 63).

» Un serpent ailé représente un esprit. (*Mag. Pitt.* 1845, p. 28). Un serpent se mordant la queue est le symbole de l'éternité. (*Voir* les médailles frappées sous la République. *Id.* 1835, p. 363).

SERPENS TRANSMIS DANS LA CAGE DE FER, OÙ LES ENFANS SEPTAINS DU ROY SONT PRINS. — « *Saint-Denis*... là des *grilles de fer* entourent inutilement ces bières, et ne peuvent défendre la mort des empressements des hommes... On croirait respirer la poussière des temps passés. Lecteurs chrétiens, pardonnez aux larmes qui coulent de nos yeux en errant au milieu de cette famille de saint Louis et de Clovis. Si tout-à-coup, jetant à l'écart le drap mortuaire qui les recouvre,

Digitized by Google

ces monarques allaient se dresser dans leurs sépulcres, et fixer sur nous leurs regards à la lueur de cette lampe !... Oui, nous les voyons tous se lever à demi, ces spectres de rois; nous les reconnaissons, nous osons interroger ces majestés du tombeau. Hé bien, peuple royal de fantômes, dites-le nous : voudriez-vous revivre maintenant au prix d'une couronne? Le trône vous tente-t-il encore?... Mais d'où vient ce profond silence? D'où vient que vous êtes tous muets sous ces voûtes? Vous secouez vos têtes royales, d'où tombe un nuage de poussière ; vos yeux se referment, et vous vous recouchez lentement dans vos cercueils. » (*Chateaubriand*. Génie du Christianisme, chap. IX).

On lit dans cet ouvrage aux *Notes et éclaircissements :*

« Le 6 octobre 1793, on a fait l'ouverture du *caveau de Henri II*, qui était fort petit ; on en tira quatre cercueils : 1° celui de *Marguerite* de France, femme de Henri IV; 2° celui de François, duc d'Alençon ; 3° celui de François II ; 4° d'une fille de Charles IX. Le 18 octobre 1793, on a continué l'extraction des cercueils du *caveau de Henri II*, et on en a tiré quatre grands cercueils : celui de Henri II, de Catherine de Médicis, sa femme, de Charles IX, de Henri III, celui de Louis, mort au berceau, de Jeanne et de Victoire, mortes en bas-âge. — *Remarques*. Ces cercueils étaient posés les uns sur les autres sur trois lignes : au premier rang, à main gauche en entrant, étaient les cercueils de Henri II et de Catherine de Médecis, sa femme, et de Louis d'Orléans leur second fils : le cercueil de Henri II était posé sur des *barres de* FER, et les deux autres sur celui de Henri II. Au second rang, au milieu du caveau, étaient quatre autres cercueils placés les uns sur les autres... Au troisième rang, à droite du côté du chœur, se trouvaient quatre cercueils : celui de Charles IX, porté sur des *barres de* FER, en portant un grand, celui de Henri III, et deux petits. Sous les tréteaux ou *barres de* FER, étaient posés les cercueils de plomb. Il y avait beaucoup d'ossements... »

Le caveau de Henri II différait de tous les autres; seul, il ressemblait à UNE CAGE DE FER à divers compartiments, formés de *barres* de FER sur lesquelles portaient les cercueils du Roy et de ses ENFANS SEPTAINS. *Marguerite* a survécu à Henri III, mais la mort de ce roi a mis fin à la MAISON DES SEPT et la dernière fille de Henri II devait reposer un jour à côté de son père. Ce caveau a été fait depuis que la prophétie a été publiée.

Les vieux et peres sortiront bas d'enfer,..

LES VIEUX. — Au milieu de douze vers sur la conspiration d'Orsini et ses suites, qu'on voit trois quatrains plus bas que celui-ci dans la Centurie, il est dit que les chefs de l'armée de Napoléon III parleront de marcher contre les Anglais, qui recueillent les assassins : ET LES VIEUX SIENS CONTRE EUX SÉDITION (548); le maréchal Ney est LE VIEUX PLEIN BARBE (475), etc. *Vieux*, qui fait un métier, une profession depuis longtemps : *vieux soldat*, vieux magistrat (*N.-L.*).

« *Extraction des corps de rois, reines, princes et princesses, ainsi que des autres grands personnages qui étaient enterrés dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis en France.* — Le tombeau de Bertrand Dugueselin, de Pierre Beaucaire, chambellan de saint Louis ;... de Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et régent du royaume sous saint Louis et sous son fils Philippe-le-Hardi ;... d'Arnaud Guilhem de Barbazan, premier chambellan de Charles VII ;... de Louis de Sancerre, connétable sous Charles VI ;... de l'abbé Suger et de l'abbé Troon, etc... » (*Notes du Génie du Christianisme*)

ET PERES. — *Patres* comprend *avus*, aïeul, grand-père; *proavus*, bisaïeul; *abavus*, trisaïeul; *atavus*, quadrisaïeul (*W.*).

SORTIRONT BAS D'ENFER. — *Infernus :* 1° qui est en bas; 2° l'enfer (*W.*). *L'Office des Morts* a ces mots : « Seigneur J.-C., roi de gloire, délivrez les âmes de tous les défunts des peines qui suivent la mort : *De pœnis inferni et de profundo lacu ;* faites qu'elles passent de la mort à la vie : *De morte transire ad vitam.* J'espère posséder les biens du Seigneur dans la terre des vivants : *in terrâ viventium.* » Les morts de Saint-Denis sont dans la terre des vivants (SERPENS), et ils sortent du fond du tombeau. Cette magnifique prosopopée qu'emploie le Prophète et qu'on vient de voir dans Chateaubriand se voit aussi dans Voltaire :

Henri victorieux voyait de tous côtés
Les LIGUEURS sans défense implorant ses bontés.
Des cieux en ce moment les voûtes s'entr'ouvrirent
Les mânes des Bourbons dans les airs descendirent.
Louis au milieu d'eux, du haut du firmament,
Vint contempler Henri dans ce fameux moment,
Vint voir comme il saurait user de la victoire,
Et s'il achèverait de mériter sa gloire.
(*Henriade*. VIII).

Ains mourir voir de son fruict mort et cris.

AINS, avant, auparavant (*Gloss.*). La famille des Valois accourt *avant* que Henri III ait rendu le dernier soupir; elle vient VOIR MOURIR SON FRUICT MORT *ou* frappé à mort, et qui ne laisse aucun descendant, puis tout se termine par des CRIS (*voir* PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS, 386). — L'ARBRE d'Henri IV (223) a produit de nombreux rameaux jusqu'à Louis XVI; mais, en 1814, ce n'était plus qu'une TIGE QUI AVOIT DEMEURÉ TANT LONGTEMPS STÉRILE (88); cette TIGE a donné enfin, en 1820, UN RAMEAU DE LA STÉRILE DE LONGTEMPS (102), l'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (718). Ainsi qu'il est dit : L'ARBRE QU'ESTOIT PAR LONGTEMPS MORT SECHÉ, DANS UNE NUICT VIENDRA A REVERDIR (735); mais, dès à présent, la famille des Bourbons peut voir du haut du ciel SON FRUICT SAUVE (271).

208.

Dedans les isles les enfans transportez,
Les deux de sept seront en désespoir,
Ceux du terrouer en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.

VIII. 64.

Après que Marie-Stuart, élevée par Henri II et devenue sa belle-*fille*, se sera transportée dans les Iles-Britanniques, et que le duc d'Anjou s'y sera également transporté, les deux derniers fils d'entre les sept enfants de Henri II, à la tête l'un et l'autre d'un Etat, seront en désespoir. Ceux des Pays-Bas, soulevés, chasseront leur maitre, le duc d'Anjou, qui mourra aussitôt. Un peu avant cette mort, ceux de France se soulèveront contre Henri III, qui, pour n'avoir pas voulu déguiser ses projets, perdra l'espoir de triompher des ligues.

LES DEUX DE SEPT d'un quatrain où il est parlé DES LIGUES sont certainement du nombre des SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, etc., au temps de la Ligue. — On a vu que LES SEPT EN TROIS MIS EN CONCORDE POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES ont été PROFLIGEZ EN SUBITES RUYNES PAR LA TEMPESTE ET LIGURE (*Ligueur*) COUARDE. C'est précisément dans ce temps que l'un des SEPT *se transportait* DEDANS LES ISLES Britanniques désignées souvent par cette expression LES ISLES, comme étant les îles par excellence dans le monde (*voir* DEDANS LES ISLES SI HORRIBLE TUMULTE, 361). Deux enfants, au moins, passent dans ces îles, puisqu'il y a : DEDANS LES ISLES LES ENFANS TRANSPORTEZ. En effet, Marie-Stuart, devenue la belle-*fille*, l'ENFANT de Henri II, par son mariage avec François II, était passée DEDANS LES ISLES : PREMIER FILS VEFVE, MALHEUREUX MARIAGE, DEUX ISLES EN DISCORD... (220). Elle était retenue dans une prison d'Angleterre, alors que le second ENFANT, le duc d'Anjou, se *transportait* dans ces ISLES pour épouser Elizabeth, la reine qui devait faire mourir sur l'échafaud, la belle-*fille* de Henri II, comme l'avait prédit Nostradamus : LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE (200), LA GRANDE PESTE DE CITÉ MARITIME NE CESSERA QUE MORT NE SOIT VENGÉE DU JUSTE SANG... (201). Que l'enchaînement de tous ces quatrains est donc merveilleux !

Dedans les isles les enfans transportez,..

« *Marie-Stuart*, reine de France et d'Ecosse, épousa, en 1558, François II, alors dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Elle était venue en France à l'âge de six ans, et fut mise par Henri II dans un couvent, où elle reçut une éducation très soignée. Elle n'avait pas encore quatorze ans, lorsqu'en présence du roi et de Catherine de Médicis, elle prononça une harangue en latin, de sa composition, où elle prouvait qu'il sied bien aux femmes de cultiver les lettres. François II, étant mort en 1560, elle repassa en Ecosse... Elle composa en quittant la France les vers suivants, dans lesquels elle expri-

Digitized by Google

me d'une manière touchante la douleur qu'elle éprouva en s'éloignant de ce beau royaume :

Adieu, plaisant pays de France !
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance !
Adieu France : adieu mes beaux jours !
La nef qui disjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié.
Une part te reste, elle est tienne :
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne. (*Feller*).

« 1581. Le duc d'Anjou passa en Angleterre. Il y fut reçu par la Reine avec les marques de la plus tendre affection... Elle mit un anneau au doigt du duc d'Anjou, en lui disant qu'elle le fiançoit dès ce moment par cet anneau. Elle fit plus, car elle fit dresser et mettre par écrit, en latin, la forme de la célébration du mariage... Cet acte fut signé par l'évêque de Lincoln et par plusieurs seigneurs d'Angleterre. Castelnau en donna aussitôt avis au Roi par un exprès, et l'on crut en Angleterre et en France la chose consommée. Mais la joie du duc d'Anjou ne fut pas longue. Etant allé le lendemain voir la Reine; elle lui dit qu'elle avoit passé la nuit dans des inquiétudes et des alarmes mortelles, et que trois nuits comme celles-là seroient capables de la mettre au tombeau. Elle lui apporta quantité de raisons qui la faisoient balancer. Hatton, un des conseillers d'Etat, en ajouta beaucoup d'autres. Quelques ministres protestans anglois se déchaînèrent publiquement contre ce mariage, et il y a de l'apparence que ce fut par ordre secret de la Reine; mais ce qu'il y eut en cela de singulier, c'est que la nouvelle du mariage conclu s'étant répandue dans Paris, les prédicateurs catholiques, à la sollicitation des seigneurs, firent en même tems, de leur côté, mille invectives à ce sujet, et publièrent dans leurs auditoires que cette alliance d'un prince de France avec une Reine hérétique étoit le présage le plus certain que l'on pût avoir du renversement de la religion et du royaume.

» Le duc d'Anjou au DÉSESPOIR voulut prendre congé de la Reine d'Angleterre pour retourner au Païs-Bas, où Alexandre de Parme venoit de prendre Tournai et Saint-Guislain; mais elle le retint par de nouvelles promesses, le menaçant, s'il partoit, de porter ses inclinations ailleurs. Elle l'amusa ainsi trois mois, au bout desquels elle le laissa partir, à condition qu'il reviendroit un mois après... » (*P. Daniel.* VII. 330).

Les deux de sept seront en désespoir, Ceux de terrouer en seront supportez...

SUPPORTEZ. — *Suffero, sublatum*, supporter, (*W*). *Sublatum* a fait *soulever*. — LES DEUX DE SEPT sont l'un et l'autre à la tête d'un pays. A peine de retour des ISLES, le duc d'Anjou a été fait duc de Brabant et comte de Flandre; mais un an n'est pas écoulé que ce prince au DÉSESPOIR voit ces pays *soulevés* contre lui. Le Prophète en avait prédit la conquête : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES, MAIS LA TEMPESTE ET LIGURE COUARDE. LES PROFLIGENT EN SUBITES RUYNES (284).

« Le duc de Parme sçut que *le duc d'Anjou*, fort embarrassé dans un païs d'où il ne pouvoit sortir si les Etats d'un côté et les Espagnols de l'autre entreprenoient de lui fermer le passe, ne seroit pas éloigné d'un accommodement pour peu qu'il fut tolérable. Il le fit sonder. La chose fut sur le point d'être conclue entre eux, mais le prince d'Orange rompit le coup. Dans une assemblée des principaux chefs des Etats qu'il tint à Anvers (ville qui avoit massacré les Français), il leur fit comprendre que, dans la situation où se trouvoient leurs affaires, il ne falloit pas prendre conseil de la colère, mais de la prudence, dans la vue du bien public; qu'il falloit regagner ce prince, dont on avoit besoin, et ne le pas obliger, par trop de dureté, à traiter avec les Espagnols. On commença à négocier avec le duc qui consentit à remettre Vilvorde aux Etats, à condition qu'on lui fourniroit des vivres dont il avoit un extrême besoin; qu'on lui rendroit les prisonniers faits au combat d'Anvers, et qu'on lui laisseroit les chemins libres pour conduire ses troupes jusqu'à Dunkerque. Ce traité fut promptement et fidèlement exécuté de part et d'autre... Le duc d'Anjou rentra en France où il mourut l'année suivante, le dixième de *juin* 1584. » (*P. Daniel.* VII. 344-347).

C'est successivement que les deux ENFANS ont passé dans les ISLES; c'est successivement aussi que le DÉSESPOIR atteint LES DEUX frères. Le dernier vers de ce quatrain concerne uniquement Henri III, celui des DEUX DE SEPT qui a vécu le dernier; il dit quelle a été pour lui la conséquence de son DÉSESPOIR après le *soulèvement* de CEUX de son TERROUER.

Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.

Le mot PELTE, bouclier (*Gloss.*); *pelta*, Πελτη, bouclier (*W.*) est dans un quatrain (796); mais comme Henri III a pris le bouclier contre la Ligue on ne peut pas dire de lui : NON *pelte* PRINS. Il y a PELLE et non PELTE dans toutes les éditions. — *Pellis*, fig. apparence, masque; *pellem alicui detrahere*, ôter à qn. son masque, le faire connaitre (*W.*). Nostradamus a dit : PELLE pour *pelle*, ablatif de *pellis*, comme il a dit FAUCER pour *fauce*, ablatif de *faux*, gorge.

Henri III s'est déclaré chef de la Ligue, comme on le voit dans un quatrain : NATIF DE BLOIS SUBJUGUERA LIGURES... DE SEPT, etc. (214); mais il ne *voile* pas ses projets, et l'ESPOIR de triompher DES LIGUES FUY. Le Prophète aime cette image : SERONT FACES DE LEURS MANTEAUX COUVERTS (291), L'ÉTAT DES MASQUES BIEN CHANGÉ (349), JAMAIS PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR, NE PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFERE (387).

« 1576. Henri III réunit l'assemblée des Etats à Blois. Cette assemblée avoit été demandée avec empressement par les calvinistes dans les requêtes qu'ils avoient présentées durant les négociations qui se firent pour la paix. Le Roi l'avoit volontiers accordée, dans l'espérance (l'ESPOIR) d'y faire modifier l'Edit de pacification et de regagner le Roi de Navarre, le prince de Condé et le maréchal de Danville par les grands avantages qu'il leur feroit; mais la Ligue des catholiques qui s'étoit formée depuis, pour obliger le Roi à la révocation de l'Edit, rompit ses mesures; car au lieu qu'il n'avoit auparavant qu'un parti à satisfaire, pour rétablir la tranquillité de l'Etat, il en eut deux à ménager, dont les vues et les démarches étoient toutes contraires. Il appréhenda de se trouver seul entre les deux factions, et ne pensa qu'à se précautionner contre l'une et contre l'autre, voyant que leur démarche tendoit également à anéantir l'autorité royale.

» Il n'étoit plus question de balancer l'une par l'autre; politique que la Reine-Mère (AU RÈGNE PAR GRAND HEUR, 217) avoit suivie par divers motifs durant la jeunesse des deux rois précédens; les conjonctures n'étoient pas les mêmes, et une neutralité apparente eût mis le Roi en butte aux deux partis. C'est pourquoi, tout bien considéré, il résolut de se déclarer en faveur de la Ligue.

» La principale raison qui l'y détermina fut que, ne pouvant ni avec sûreté, ni avec bienséance se jeter de l'autre côté, il étoit en même tems à la Ligue ce qu'elle avoit de plus dangereux par rapport à lui; car, en se portant pour chef de cette conspiration, il l'empêcheroit d'en choisir un autre, déconcerteroit par ce moyen les intrigues du duc de Guise, qui, selon le projet le devoit être, et *le Roi eût infailliblement réussi par là dans ce point essentiel s'il avoit eu dans la suite ou assez de précaution* ou assez de fermeté pour ne pas laisser revenir avec le tems le duc de Guise *par des voies détournées*, où il prétendoit arriver tout d'un coup d'abord (le duc de Guise avoit PELLE PRINS)... » (*P. Daniel.* VII. 297).

« 1577. Après tout, quoique le Roi n'eût pu déclarer avec plus d'éclat qu'il avoit fait dans les Etats, la résolution où il étoit de pousser les huguenots à bout, on vit bientôt son ardeur se ralentir à cet égard, soit faute d'argent, soit dans la crainte de voir rentrer les étrangers dans le royaume, en vertu d'une *ligue* dont les huguenots traitoient avec la Reine d'Angleterre, les princes protestans d'Allemagne et même avec le Roi du Nord... On se rapprocha insensiblement et la paix se fit... » (*Id.* 305).

« 1579. Les gentilshommes les plus considérables du parti huguenot pouvoient s'assurer que tandis qu'ils feroient profession de la nouvelle réforme ils ne seroient jamais avancés . et le Roi, *sur cet article, agit toujours conséquemment durant tout son règne*; car, non-seulement il n'admit jamais dans ses ordres aucuns seigneurs huguenots, mais encore l'hérésie fut toujours une raison d'exclusion de toutes les charges de la couronne, du bâton de maréchal, des gouvernemens de provinces et des emplois de sa maison (CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE, 216; NON PELLE PRINS). Mais le malheur de ce prince étoit qu'on ne lui tenoit aucun compte de ce qu'il faisoit en faveur de la religion, et cela venoit en partie du mépris où il étoit tombé

Digitized by Google

par sa conduite dans l'esprit du peuple catholique et en partie des secrètes menées des Ligueurs, qui empoisonnoient toutes ses intentions, et lui faisoient des crimes de toutes les condescendances qu'il étoit obligé d'avoir pour les huguenots, de peur de les trop effaroucher et de rallumer la guerre civile... Elle éclata cependant; mais elle finit cette même année par la médiation du duc d'Anjou, qui avoit un intérêt particulier à rétablir la paix dans le royaume... » (*Id.* 312). (La paix dura en France jusqu'en 1583, c'est-à-dire durant le temps des guerres du duc d'Anjou dans les Pays-Bas, à la tête de soldats français catholiques et huguenots, *voir* 204).

« Henri III avoit de très grandes inquiétudes de conscience; il lui prenoit quelquefois, la nuit, des frayeurs qui le faisoient cacher sous son lit, et dès qu'il tonnoit, il descendoit toujours aux basses-voûtes du Louvre. Cela fait voir que les pénitences et les retraites qu'il faisoit de tems en tems n'étoient pas de pures hypocrisies, mais que la mauvaise habitude l'emportoit sur les bons mouvemens qui ne faisoient que passer. » (*Id.* 505).

Joad a dit : « *Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.* » La bravoure éprouvée de Henri III, et sa conduite à l'égard des Seigneurs protestants, durant tout son règne, le lavent de toute hypocrisie et prouvent qu'au contraire la franchise était le fond de son caractère : NON PELLE PRINS. Ces mots font ressortir la valeur de ceux-ci sur le même prince : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA. Ces mots : AMY, TUERA, se touchent comme pour indiquer que l'assassinat suivit de près les serments d'amitié. Feller a dit : « Ils communièrent ensemble; le roi promit, par ser- » ment, d'oublier toutes les injures passées; mais dans le » même temps il projetait la mort de Guise. » Non, Henri III, à l'autel, était franc, et s'il tua son ami peu après, c'est que la raison d'Etat parla alors par la bouche de la Reine-Mère. Le Prophète, qui juge les faits et révèle les assassinats secrets, affirme donc que le prince catholique, dont a il dit : CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE, n'a pas commis le sacrilége dont l'accusent les auteurs catholiques eux-mêmes.

209.

Nouvelle brume et pluye impetueuse
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.

II. 18.

Les nouveaux troubles et les maux qui fondront de toutes parts à la suite du meurtre des Guises, empêcheront subitement les armées des deux rois de France et de Navarre d'en venir aux mains, et leur feront confondre tout à coup leurs intérêts. Ces malheurs seront nés de la journée des Barricades, dans laquelle les défenseurs du roi auront été assaillis à coups de pierre et de mousquet (le nouveau tonnerre). Brissac, l'auteur des Barricades, accusé auparavant par Henri III de n'être bon ni sur terre ni sur mer, dira qu'il a trouvé son élément en soulevant les pavés de Paris avec le flot populaire. Ce fait causera presque aussitôt la mort violente, à un âge peu avancé, du dernier fils d'entre les SEPT enfants de Henri II.

Ces mots : LA MORT DE SEPT nous renvoient encore à l'époque des SEPT RAMEAUX..., DE MAISON SEPT..., etc. On a vu que SEPT EN TROIS seraient à la fin *profligés* EN SUBITES RUYNES. LA MORT DE SEPT SUBITES est donc encore la fin de la maison de Valois. Voyons si tous les termes de ce quatrain trouvent leur explication dans l'histoire, en les entendant *au figuré* (7, 8).

Nouvelle brume et pluye impetueuse,
Empeschera subit deux exercites,..

NOUVELLE BRUME. — Il est dit que durant la révolution italienne : LES PRODITEURS (traitres) IRONT JOUR BRUYNEUX (558). — PLUYE IMPÉTUEUSE. On a vu une pluie semblable dans les quatrains sur les troubles qui ont eu lieu en France à partir de la mort de Henri II jusqu'à la Saint-Barthélemi : EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA..., MONTAUBAN, NISMES..., MONTPELLIER, PESTE, TONNERRE ET GRESLE (198-199). Dans 16 vers sur Napoléon Ier, il est dit : PLUYE, SANG, LAICT. FAMINE ET PESTE (460). — EXERCITES. *Exercitus,* armée (*W*).

Le Prophète développe clairement ce que renferment ces vers, 1° dans deux quatrains qui se suivent sur la sortie de Paris du roi Henri III, sur la mort des Guises et la levée subite de l'étendard de la Ligue (212-213); 2° dans deux autres quatrains qui se suivent également sur l'union tardive des deux rois de France et de Navarre contre les Ligueurs : TROP TARD TOUS DEUX LES FLEURS SERONT PERDUES... DES LIGUEURS FORCES CONFONDUES, etc... (216-217).

« La mort du duc de Guise étoit sans doute un coup terrible pour la Ligue, dont la tête étoit abattue : mais il ne falloit pas lui donner le tems de respirer. Il falloit d'abord que le Roi marchât à la capitale avec *les troupes* qu'il avoit et avec l'*armée* que commandoit le duc de Nevers. Il temporisa trop : et les partisans de la Ligue, fort déconcertés partout, ayant eu le loisir de se reconnoître, reprirent cœur; et se remuèrent plus que jamais... Les choses furent portées aux plus horribles excès. La faction des Seize souleva la populace... Les lettres que le duc de Mayenne recevoit des Parisiens, qui le conjuroient tous les jours de se venir mettre à leur tête; le soulèvement d'Orléans, des principales villes de Picardie et en particulier d'Amiens; celui de la Champagne, où toutes les villes, excepté Châlons, levèrent l'étendard pour la Ligue, le mépris et la haine que les peuples témoignèrent *partout* pour le Roi, et l'impuissance où se trouvoit ce prince de suspendre cette révolution *générale;* tout cela détermina le duc de Mayenne à suivre le chemin que la fortune lui ouvroit et à s'engager dans une révolte qui, outre le motif de la religion, étoit encore colorée du prétexte de venger la mort de ses frères, et de se mettre lui-même en sûreté...

» Le mal s'étendant tous les jours, et devenant presque universel (il se vit réduit aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours et Saumur. *Sully,* I. 294), le Roi se trouva réduit à d'étranges extrémités, étant également haï des catholiques et des huguenots. Il fallut prendre un parti; et persuadé que le Roi de Navarre le recevroit à bras ouverts, et autant par inclination que par intérêt, il traita avec lui, et ils s'unirent ensemble contre les catholiques rebelles... Les troupes des deux Rois s'étant approchées les unes des autres, ils prirent le parti de marcher vers Paris. » (*P. Daniel,* VII. 473-489).

« Presque toutes les villes de Bourgogne, de Champagne..., s'étoient mises du parti de l'Union avant la fin du mois de mars... La plus grande partie de la Provence s'*estoit jettée avec la même impétuosité* dans ce parti... Le Roy de Navarre, depuis la mort des Guises, profitant de l'occasion qui luy estoit si favorable, lorsque tout estoit en désordre parmi les catholiques, avoit fort avancé les affaires de son parti par la prise de Niort, de Saint-Maixent, de Maillezais et de quelques autres places dans le Poitou, il avoit poussé ses conquestes jusques sur les frontières de la Touraine, s'estant rendu maistre de Loudun, de Thouars, de Montreuïl-Bellay, de Mirebeau, de l'Ile-Bouchard, de Chastelleraud, d'Argenton et de Blanc en Berry : lorsque voyant le pitoyable estat où le Royaume estoit réduit par ces trois partis qui le divisoient, il fit publier une déclaration du quatrième de mars, adressée aux trois Etats de France pour les exhorter à la paix, l'unique remède à tant de maux dont elle est affligée. Là, après avoir remontré qu'il est impossible que le Roy réussisse dans la guerre civile que quelques-uns luy conseillent de faire en mesme temps aux Huguenots et aux Ligueurs, il luy offre son service et toutes les forces de son parti. »(*P. Maimb.*, 292-297).

Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.

CIEL FEUX. — Ces feux, qui, avec la PIERRE, *font* LA MER PIERREUSE, sont le TONNERRE et FOUDRE de la GUERRE (voir : TONNERRE... PAR FOUDRE ET GUERRE BIEN CROYANTS A MORT MIS. 199, et Note). — *Le feu du ciel* dont il est parlé dans le chap. XIII de l'*Apocalypse,* sur la révolution italienne. est entendu des *canons rayés.* Voltaire a dit :

> Le fer avec le feu volent de toutes parts
> Des mains des assiégeants et du haut des remparts;
> Ce que le fer atteint tombe réduit en poudre;
> Et chacun des partis combat avec la FOUDRE.

Digitized by Google

Jadis avec moins d'art au milieu des combats,
Les malheureux mortels avançaient au trépas ;
Avec moins d'appareils ils volaient au carnage ;
Et le fer dans leur mains suffisait à leur rage.
De leurs cruels enfants l'effort audacieux,
A dérobé le FEU qui brûle dans les CIEUX...
On voit en un instant des abîmes ouverts
Des noirs torrents de soufre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers par ce nouveau TONNERRE
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre. (*Henriade, VI*).

LA MER. — Les grandes eaux dans l'Ecriture sainte représentent les peuples, et Nostradamus a dit dans ce sens : PAR EAUX RENCONTRÉES (425), PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (451). En 1848, Lamartine arrête le flot populaire : MONDE AU MILIEU PILIER AUX BORNES (531).

« 1588. Le Roy, plus irrité que jamais par la résistance qu'on faisoit à ses ordres, fit entrer les gardes françoises, quelques autres compagnies et les Suisses, qui faisoient en tout quelque six mille hommes, le Jeudy douzième de may... Il parut bientost par les effets que c'étoit là justement donner le signal d'une sédition et d'une révolte générale dans tout Paris..... On redoubloit *les coups de mousquet* et de PIERRE sur ces pauvres gens et surtout sur les Suisses... Brissac, l'épée à la main, faisoit toujours pousser plus avant les barricades... *On ne peut nier que ce comte n'ait été celuy de tous les Ligueurs qui agit avec plus d'ardeur contre les Royalistes en cette fatale journée.* Comme il estoit extrêmement aigri de ce que le Roy luy avoit refusé l'admirauté, et qu'en la luy refusant il avoit dit d'une manière fort désobligeante, que c'estoit un homme qui ne valoit rien ni sur terre ni sur mer, en l'accusant de n'avoir pas bien fait à la bataille des Açores, il brûloit d'envie de se venger : et comme il vit les soldats enfermez de tous costez entre les *barricades dont il avoit esté l'auteur*, et les Suisses à sa discrétion, on dit qu'il s'écria, comme insultant au Roy par une raillerie piquante (SCOME), et s'applaudissant à soy-mesme : *Au moins le Roy sçaura qu'aujourd'huy j'ay trouvé mon élément, et que si je ne suis bon ni sur terre ni sur mer, je vaux quelque chose sur le pavé.* » (*P. Maimbourg*).

« 1588. En peu d'heures les soldats furent enfermés de toutes parts, exposés aux mousquetades des fenêtres et aux pavés dont chaque maison s'étoit fournie en dépavant les rues. » (*P. Daniel*, VII. 435).

Nostradamus a entendu les mots historiques : Victor-Emmanuel Ier s'attire une répartie piquante : MARRIT SCOME (328); Louis XIV dit : l'*Etat c'est moi !... Plus de Pyrénées ! :* L'OEMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (249).... SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIES ENSEMBLE (259) ; Napoléon III se préparant à monter au trône de Louis-Philippe, dit : L'*Empire, c'est la paix ! :* DE ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE (512), etc., etc. On a vu (*Vie de Louis XVI*, p. 26) avec quelle exactitude le Prophète a rendu les paroles que M. de Morny a prononcées pour enlever le vote du paragraphe de l'Adresse de 1861 sur les affaires d'Italie; celles de S. E. le ministre M. Billault, sur le même sujet, en 1862, se devinent sous ces mots : O VASTE ROME TA RUINE S'APPROCHE, NON DE TES MURS DE TON SANG ET SUBSTANCE, L'ASPRE PAR LETTRES FERA SI HORRIBLE COCHE, FER POINTU MIS A TOUS JUSQUES AU MANCHE (887).

« Quand nous aurons demandé à satiété à la Cour de Rome un changement de politique, quand nous lui aurons demandé de ne plus se retrancher derrière le *non possumus !* dangereux parce qu'il égare; quand nous lui aurons représenté que son obstination compromet les intérêts religieux et temporels ; *quand nous aurons fait une trouée* (FERA SI HORRIBLE COCHE) à travers le cercle compact qui entoure le Saint-Père, *croyez-vous que la raison n'aura pas fait un grand pas ?* Nous ne désespérons pas d'arriver ainsi à une solution, et nous aimons mieux cette politique que celle des coups violents de la force matérielle. Nous aimons mieux faire agir la diplomatie, donner des conseils, que de faire mouvoir des armées et gronder le canon. »

« On doit bien se garder de conseiller au gouvernement l'évacuation de Rome. *Le poignard pourrait bien y entrer* quand l'épée en sortirait. » (*M. de Boissy*. 1er mars 1862).

« Catanzaro, 2 décembre 1861. — Calabrais !... Le rachat de Venise est proche, Rome sera avec nous !!! Que celui qui a un FER l'aiguise. Si Garibaldi nous appelle, qui est-ce qui ne volera pas en avant? » (*Pungolo*, de Naples).

Hélas ! *la raison a fait un grand pas* en 1793 ; elle s'est assise sur le tabernacle vide des Eglises, et bientôt FER POINTU A *été* MIS A TOUS JUSQUES AU MANCHE. (*Voir :* OBNUBILER PAR SES RAISONS, 366).

Les recherches pour l'interprétation du quatrain ont été limitées à la fin du règne de Henri III, le dernier fils des SEPT. Là, l'histoire nous a montré des paroles qui, seules, pouvaient donner un sens aux vers prophétiques, et ces paroles ont été prononcées par celui qui a pris la plus grande part a un évènement des plus considérables de l'histoire.

Les deux quatrains qui suivent celui-ci dans les Centuries ont été interprétés par Chavigny, de l'époque où vivaient les SEPT enfants royaux; mais il n'a pas pris garde que ces quatrains tirent leur plus grande force de celui qui les précède. C'est donc douze vers sur la même époque.

Nouveaux venus, lieu basty sans deffense,
Occuper place par lors inhabitable,
Prez, maisons, champs, ville prendre à plaisance,
Faim, peste, guerre, arpent long labourable. II. 19.

Une secte nouvelle, apparue tout à coup et venue de l'étranger, pénétrera dans les villes qui ne seront pas en garde par l'ignorance du danger. Elle occupera bientôt des places de sûreté qu'il faudra déserter. Elle pillera à souhait toutes les propriétés des catholiques. Par suite de la famine, de la peste, de l'hérésie et de la guerre civile, la plus grande partie des terres restera en friche.

Freres et sœurs en plusieurs lieux captifs
Se trouveront passer près du Monarque
Les contempler ses rameaux ententifs,
Desplaisant voir menton, frond, nez les marques. II. 20.

« De ce temps-là, on appeloit par moquerie les huguenots et huguenotes, frères et sœurs. Il parle de l'assemblée nocturne avec presche de ceux de la religion prétendue réformée, découverte en la rue Saint-Jacques, à Paris, le 5 de ce mois, selon Surius (septembre 1557), et conduits aux prisons. Je qui ay veu tel trouble excité en rue Saint-Jacques, le remets au 10 d'aoust précédent. Plusieurs des grands évadèrent par faveur, furent faits prisonniers bien six vints et aucuns suppliciez que le roi voulut voir et Messieurs ses enfans. » (*Chavigny*. Janus François).

« *Déplaisant voir menton, frond, nez les marques*, parce que la pluspart de ceux qui voulurent faire résistance, furent blessez et balafrez par tout le visage, qu'ils avoient rempli d'emplâtres. » (*Guynaud*).

Comme nous l'avons dit, ces 12 vers se rapportent à la même époque. Les 8 derniers, que rien ne sépare de ces mots : LA MORT DE SEPT, se lient aux premiers par leur ensemble d'abord, et puis par l'expression : DU MONARQUE SES RAMEAUX; car on a vu : DE SEPT RAMEAUX A TROIS SERONT RÉDUICTS *avant* LA MORT DE SEPT (203).

NOUVEAUX VENUS. — Les hommes de la révolution sont les GENS NOUVEAUX (191), l'empire de L.-Philippe est LE NEUF EMPIRE (522), Napoléon III est le ROY NOUVEAU (623) EN TERRE NEUFVE BIEN AVANT ROY ENTRÉ (633), etc. — PAR LORS INHABITABLES. En 1793, LES LIEUX PEUPLEZ *furent* INHABITABLES, POUR CHAMPS AVOIR GRANDE DIVISION (356). Les fleurs de lis redonnent la paix au monde, puis disparaissent et les guerres civiles recommencent. LES FLEURS PASSÉES... LONGTEMPS LA PAIX TERRES INHABITÉES (797). — FAIM :

La grand famine que je sens approcher !
Souvent tourner, puis estre universelle,
Si grande et longue qu'on viendra arracher
Du bois racine, et l'enfant de mamelle. I. 67.

« 1586. Ceste année est remarquable sur autres pour les trois fléaux, grande famine, peste et guerre, dont peuple infiny est péri. J'ay horreur d'apporter ce que j'en sçay par gens dignes de foy d'une seule province de la Gaule. Aussi disoit nostre auteur sur 1558, que l'on doit rapporter au temps de nos troubles : Le glaive de DIEV eternel en luysant par plusieurs famines réitérées, mortalitez, effusions sanguinolentes et séditions populaires. » (*Chavigny*).

Digitized by Google

« En 1572, au pays de Languedoc même, à la coste maritime, bien que le pays soit bon et pourveu de tout ce qui est requis à l'entretien de l'homme, la famine y estoit si grande, que les pauvres y tomboient roides morts dans les rues... En 1573, famine de Sancere estrange et non ouye... Tous les animaux furent mangés, les peaux, les parchemins, les cuirs des vieilles savates, la paille, les coquilles de noix pilées ; les os, tout servit de nourriture. Des enfants furent mangés par leurs parents. » (*Histoire de nostre temps*).

Ce quatrain, en apparence d'une application multiple, est fort déterminé. En effet, ces mots : QUE JE SENS APPROCHER, fixent une époque peu reculée, et *adapte* ce quatrain à un autre des plus précis sur la FAMINE que Paris, assiégé par Henri IV, a endurée, moins de 30 ans après la publication du quatrain : TON MAL S'APPROCHE... LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES (221). — Cette époque, à 30 ans de distance, est PROCHE pour le Prophète, qui a dit de Cromwel, né 40 ans après : SON TEMPS S'APPROCHE SI PRÈS QUE JE SOUPIRE (240).

210.

Libra verra regner les Hespéries,
De ciel et terre tenir la monarchie,
D'Asie forces nul ne verra péries,
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.

IV. 50.

Rome, qui est sous l'influence de la Balance, reconnaitra que J.-C., à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre, fait son action dans le monde par les Français. Sixte V déclarera déchu de ses droits à la couronne de France le roi de Navarre, qui protestera en rappelant que les libertés de l'Eglise gallicane déclarent que les rois de France tiennent leur couronne de Dieu et du peuple. Sixte V cédera pour ne pas jeter ou maintenir dans l'hérésie Henri III et Henri IV. Nul ne verra anéanties à Lépante les forces que le GRAND SOLIMAN a réunies AUX CHAMPS DE MEDE, D'ARABE ET D'ARMÉNIE, qu'auparavant un roi n'ait laissé SEPT enfants qui occuperont le trône par rang d'âge.

Ces SEPT qui TIENNENT PAR RANG LA HIÉRARCHIE, sont certainement les SEPT de FAIT ARISTOCRATIQUE (206), LES SEPT RAMEAUX (203)... DE MAISON SEPT (202), etc., Nostradamus rappellera peut-être ici les faits nombreux qu'il a exposés dans les quatrains sur les SEPT enfants de Henri II ; mais il est certain qu'il ajoutera quelque chose de nouveau et de fort important à *L'Histoire prédite et jugée*.

Libra verra regner les Hespéries
De ciel et terre tenir la monarchie,..

LIBRA. — « *Libra*, la Balance, signe du Zodiaque » (*W.*).

« *Tout le monde est divisé par les douze signes du zodiaque, voire jusque au centre de la terre* (p. 99)... LIBRA *préside à Romme, où est le royaume d'Edon, c'est-à-dire des chrétiens* (p. 57)... *Vénus, Saturne et le signe de* LIBRA, *président à Romme, cité métropolitaine, et chef et ville capitale des chrétiens ou de la chrestienté* » (p. 59). (*Le livre de l'Estat et mutations des temps*. Roussat).

LIBRA ou la BALANCE désigne l'Italie dans plusieurs quatrains : DES RÉGIONS SUBJETTES A LA BALANCE, V. 70 ; SUCCÉDERA AU REGNE DE BALANCE, IV. 96 ; le prince Eugène, l'enfant d'adoption de Napoléon Ier et vice-roi d'Italie, est l'ENFANT DU GRAND N'ESTANT A SA NAISSANCE *faisant* TREMBLER TOUS CEUX DE LA BALANCE ET DES MONTS FEUX (Vésuve, Etna) JUSQUES AUX MONTS SENIS (402) ; Napoléon III réunit la Savoie à la France, LA GENT LOMBARDE *faisant* SI GRAND EFFROY A CEUX DE L'AIGLE (d'Autriche) COMPRINS SOUS LA BALANCE (721).

HESPÉRIES. — « *Pays du couchant*, surnom de l'Italie pour les Grecs, et de l'Espagne pour les Romains. » (*W.*)

Les Français sont les GAULOIS DE L'HESPÉRIE (719), par opposition aux Gaulois du Piémont ou de la Gaule cisalpine ; la France et ses habitants sont TEMPLE ET CITADINS HESPÉRIQUES (445) ; le FRANC EDICT (682) qui régira NISMES, ARLES, VIENNE ou la France, est l'EDICT HESPÉRIQUE (905).

LIBRA ou l'Italie VERRA les Français ou LES HESPÉRIES à la tête de la civilisation dans le monde. Il est dit des savants français : CEUX QUI ESTOIENT AU RÈGNE POUR SCAVOIR (344), et d'un roi de France : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYRENSERA (784). PARIS.., TERRE ATTIQUE CHEF DE LA SAPIENCE DE PRÉSENT EST LA ROSE DU MONDE (759-761). Les Anglais sont à la tête du commerce : LE GRAND EMPIRE SERA PAR ANGLETERRE, LE PEMPOTAN DES ANS PLUS DE TROIS CENS, GRANDES COPIES (*Copiæ*, troupes. *W.*) PASSER PAR TERRE ET MER (voir *Vie de Louis XVI*, p. 220. Note), mais cela va cesser : l'isthme de Suez à peine ouvert, ON PASSERA A MEMPHIS SOMENTRÉES (*summa*, grande, *entrée*), LE GRAND MERCURE D'HERCULE FLEUR DE LIS FAISANT TREMBLER TERRES ET MER CONTRÉES (798).

DE CIEL ET TERRE TENIR LA MONARCHIE. — Jésus-Christ a dit à ses disciples après sa résurrection :

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; les instruisant à observer tout ce que je vous ai ordonné. Et voici que je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*St Matth.* Fin de son Evangile).

Nostradamus a dit du Verbe de Dieu : LE DIVIN VERBE... AYANT TOUTE PUISSANCE TANT SOUS SES PIEDS COMME AU SIÈGE CELIQUE, et il a placé à dessein ces mots à la suite d'un grand nombre de quatrains ou la France révolutionnaire est en lutte avec l'Eglise (406, 551-552, 356-361, 607-608). (*a*).

Ces deux premiers vers sont la paraphrase énergique de ces mots : *Gesta Dei per Francos*. L'Italie elle-même a moins d'influence politique et religieuse dans le monde entier que la France. Le Prophète nous prépare ainsi à voir dans l'*Apocalypse interpretée* l'histoire de la France ou plutôt de Paris, à partir de 1789. Paris est *la Babylone* et *la ville sainte* de l'une et l'autre prophéties (voir chap. XI. ℣. 2, et OU TOUT BON EST TOUT BIEN 764). Comme cet état de choses dure depuis bien longtemps, et durera longtemps encore d'après l'Apocalypse et les Centuries, on cherche pourquoi Nostradamus a placé ces deux vers dans un quatrain sur l'époque des SEPT enfants d'Henri II, c'est-à-dire au temps

(*a*) 607 Apres combat et bataille navale,
Le grand Neptune à son plus haut beffroy,
Rouge adversaire de peur viendra pasle
Mettant le grand Océan en effroy. III. 1.

608 Le divin verbe donra à la substance,
Comprins ciel, terre, or occult au fait mystique,
Corps, âme, *esprit* ayant toute puissance,
Tant sous ses pieds comme au siège célique. III. 2.

Le peuple anglais, plus puissant que jamais après un combat sur mer livré contre un révolutionnaire qui PAR PEUR PLIERA L'ENSEIGNE, empêchera DE FLOTTER L'ONDE TYRRENE, et la mer de CEUX DE L'OCÉAN. C'est alors que le quatrain suivant et les deux autres qui s'*adaptent* à lui par le mot SUBSTANCE qu'on ne voit pas ailleurs dans les Centuries recevront leur accomplissement.

LE DIVIN VERBE *donnera* à la papauté et au corps de l'Eglise, son épouse MYSTIQUE COMPRINSE dans les saints du CIEL, de la TERRE et du purgatoire, lieu où les âmes sont comme l'OR *caché* dans le minerai, et qui se purifie dans la fournaise, TOUTE *la* PUISSANCE qu'il a au ciel et sur la terre. C'est-à-dire qu'alors il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur, selon ce passage de l'Apocalypse sur le successeur de Pie IX : « *Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à tous ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple... Un autre ange suivit qui dit ces paroles : Babylone est tombée.* » (Chap. XIV, ℣. 6-8).

887 O vaste Rome ta ruine s'approche.
Non de tes murs de ton sang et substance :
L'aspre par lettres fera si horrible coche,
Fer pointu mis a tous jusques au manche. X. 65.

845 Par la puissance de trois Roys temporels :
En autre lieu sera mis le Saint Siège,
Ou la substance de l'*esprit corporel*,
Sera remis et receu pour vray siège. VIII. 99.

SUBSTANCE. — *Substantia*, essence, réalité, fond d'une chose (*W.*). C'est le Pape qui fait que Rome est ce qu'elle est ; il est la substance ou le fondement de Rome : *Ubi Papa ibi Roma*, là où est le Pape, là est Rome. — Ces deux quatrains appartiennent à des récits suivis sur le moment présent : le premier comprend 28 vers (882-888), le second 32 (844-851).

Digitized by Google

des guerres de religion et de partis, de révolte et d'anarchie, du SIECLE BIEN ESTRANGE (211). C'est qu'il a tenu à établir que les SEPT ont combattu pour le maintien de la foi orthodoxe. Il a dit de Henri III : CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE (216). Ces princes sont restés rois très-chrétiens et fils aînés de l'Eglise. Il est dit d'un de leurs successeurs pour le temps de la révolution italienne : ENTENDANT LA PLAINTE DU PEUPLE DE SON PRINCIPAL TILTRE, DRESSERA SI GRANDE ARMÉE, ET PASSERA PAR LES DÉTROITS DE SES DERNIERS AVITES ET BISAYEULS, QU'IL REMETTRA LA PLUSPART EN SON ETAT, ET LE GRAND VICAIRE DE LA CAPE SERA REMIS EN SON PRISTIN ETAT (162. Voir 863-867). — Voici le sens de ces mots : SON PRINCIPAL TILTRE :

« Sincèrement religieux, descendant des rois très-chrétiens, catholique, ne tenant à garder de son TITRE de roi de France qu'il ne prend jamais, que la qualification de fils aîné de l'Eglise, dont il se pare quelquefois, le comte de Chambord a largement compris ses obligations de prince et de fidèle... » (*Correspondance imprimée*).

Le Prophète a voulu encore, en plaçant ces vers dans un quatrain sur les SEPT, donner la plus grande preuve que les Papes ont toujours regardé la monarchie des rois très-chrétiens, fils aînés de l'Eglise, comme le véritable appui temporel de l'Eglise. Rome était alors gouvernée par le plus MALING d'entre les Papes (231); eh bien! Sixte V ne poursuivra pas à outrance Henri III et Henri IV qu'il a excommuniés. Nostradamus le déclare : QUAND CHEF PÉROUSE N'OSERA SA TUNIQUE SANS AU COUVERT TOUT NUD S'EXPOLIER SERONT PRINS SEPT (206)... FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221).

« Sixte V estoit d'une humeur extrêmement fière, hautaine, impérieuse et inflexible... Il crut avoir une belle occasion de faire hautement éclater la suprême puissance du pontificat qu'il vouloit rendre formidable à toute la terre par un coup extraordinaire ; il fit peu de temps après, de luy-même, la plus foudroyante de toutes les Bulles contre le roy de Navarre et le prince de Condé. Car, après avoir élevé infiniment la puissance et l'autorité pontificale par dessus tous les rois de la terre, jusqu'à dire qu'elle les peut renverser de leur trône par des jugements et des arrests irrévocables, quand ils manquent à leur devoir..., il prive le roi de Navarre et le prince de Condé de tous les Estats et Domaines qu'ils possèdent, et les déclare incapables, eux et leur postérité, à perpétuité, de succéder à quelque Etat et Principauté que ce soit, et particulièrement au royaume de France; absout du serment de fidélité tous leurs vassaux et leurs sujets, auxquels il défend très étroitement de leur obéir; et avertit le roy de France de tenir la main à l'exécution de ce décret... Cette doctrine du droit de déposer les rois, et d'empescher par les censures et par les foudres de l'Eglise que leurs sujets ne rendent ce qu'ils leur doivent, avoit toujours été condamnée par les décisions de l'Eglise gallicane, par les arrest du Parlement et par les protestations que nos rois ont faites assez souvent contre cette entreprise inouïe de l'Eglise de Dieu pendant plus d'onze siècles, et qu'on n'a jamais pu souffrir en France.

» Le Parlement fit au Roy sur ce sujet de très-humbles remontrances pour maintenir les droits de la couronne et les libertez du royaume. Le roi de Navarre y joignit les siennes, et fit afficher jusqu'aux portes du Vatican la protestation solennelle qu'il fit contre cette Bulle... qui ne fut point publiée en France par arrest. Sixte V dit à l'ambassadeur de France qu'il souhaiteroit que le Roy eust autant de résolution contre ses véritables ennemis, que le Navarrois en avoit témoigné contre ceux qui haïssaient son hérésie et non sa personne. » (*P. Maimbourg*. 85-90).

Enfin, le Prophète déclare dans ces vers que les derniers Valois étaient *rois de droit divin;* qu'ils tenaient leur MONARCHIE DE CIEL ET TERRE. Henri IV est LE LÉGITIME des quatrains (215), Louis XVIII aussi (449). Nostradamus n'emploie pas ailleurs ce mot.

« Voici comment le Pape Pie IX explique la résistance qu'il oppose aux prétentions de l'Italie : « Nous ne pouvons pas, disait-il, dans son encyclique du 19 juillet 1860, abdiquer les susdites provinces de notre domination sans affaiblir les droits non-seulement des princes de l'Italie qui ont été dépouillés injustement de leur domaine, mais encore de tous les princes chrétiens, qui ne pourraient voir avec indifférence l'introduction de certains principes très pernicieux. » Ces paroles sont commentées avec clarté par M. le comte de Chambord, dans une lettre rendue publique et adressée à un homme qui avait pris d'une manière inattendue la défense du Pape. Voici un passage de cette lettre : « Dépouiller le souverain dans la personne du Saint-Père, c'est dépouiller tous les souverains; et renverser son trône dix fois séculaire, c'est saper la base de tous les trônes. »

» Voilà qui est d'une clarté évidente, et c'est ce qui rend respectable le principe derrière lequel s'abrite la Cour de Rome : car ce principe a eu ses grandeurs. *La Cour de Rome* se réfugie dans la légitimité ; elle ne reconnaît d'autres *droits* que ceux *qui viennent d'en haut* (TENIR LA MONARCHIE DU CIEL). Mais en face de Rome, il y a tous les pays du monde qui disent que partout la base du droit public est l'intérêt et le consentement des peuples (TENIR LA MONARCHIE DE TERRE). Les sociétés se créent un gouvernement qui leur convient, et ce gouvernement est obligé d'agir en vue de leurs intérêts.

« Aujourd'hui, qui arrête à Rome la révolution ? C'est la doctrine de la légitimité. Eh bien ! je le déclare, la question posée ainsi serait tellement réduite qu'il n'y aurait plus en France, du moins, aucune hésitation ; car la lumière se fait de plus en plus, et je l'espère fermement, les âmes pieuses, dont il faut respecter les susceptibilités, comprendront enfin que la liberté doit avoir sa place dans le monde.» (*E. Ollivier*. Séance du Corps législatif du 12 mars 1862).

La Révolution a fait *perdre*, dit Nostradamus, la PARFAITE LIBERTÉ (93); aujourd'hui, LIBERTÉ SAINTE *est* AU CORN ET CRY (554); la France, sous Napoléon Ier, a été DAME SERVE (425), et il est nécessaire que Paris aujourd'hui soit LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ FAIT SERVE (673), RAPIS ONC FUT EN SI THEDUR ARROY (556), etc... LE TIERS au pouvoir a fait PIS QUE NE FIT NÉRON (278); le pouvoir qu'il a usurpé alors est devenu barbare : BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (309). Durant la Ligue, à l'époque où ce quatrain recevait son accomplissement, Paris, LA CITÉ SOLAIRE, eut des LOIS BARBARES ET VAINES (221), et LE TIERS *a* TRUCIDÉ Henri III (205). A la vue de tous ces évènements et de ceux qui sont encore dans l'avenir, le Prophète invite les peuples à s'en tenir à la monarchie qui vient du CIEL (711) ou *d'en haut*, comme dit M. E. Ollivier.

« Lorsque je saisis le timon des affaires, j'avais déjà des idées arrêtées sur tous les grands éléments qui cohésionnent la société; j'avais pesé toute l'importance de la religion ; j'étais persuadé, et j'avais résolu de la rétablir. Mais on croirait difficilement les résistances que j'eus à vaincre pour ramener le catholicisme. On m'eût suivi bien plus volontiers si j'eusse arboré la bannière protestante. En proclamant le protestantisme, qu'eussé-je obtenu ? J'aurais ramené la fureur des querelles de religion, lorsque les lumières du siècle et ma volonté avaient pour but de les faire disparaître tout à fait. Ces deux partis, en se déchirant, eussent annihilé la France, et l'eussent rendue l'esclave de l'Europe, lorsque j'avais l'ambition de l'en rendre maîtresse. Avec le catholicisme, j'arrivais bien plus sûrement à tous mes grands résultats: dans l'intérieur, chez nous, le grand nombre absorbait le petit, et je me promettais de traiter celui-ci avec une telle égalité, qu'il n'y aurait bientôt plus lieu à connaître la différence. Au dehors, le catholicisme me conservait le Pape; et dès-lors quelle influence ! quel levier d'opinion sur le reste du monde, etc., etc. » Et il a terminé disant : « François Ier était placé véritablement pour adopter le protestantisme à sa naissance et s'en déclarer le chef en Europe. Charles-Quint, son rival, prit vivement le parti de Rome ; c'est qu'il croyait voir là pour lui un moyen de plus d'obtenir l'asservissement de l'Europe. Cela seul ne suffisait-il pas pour indiquer à François Ier la nécessité de se charger de défendre *l'indépendance* de cette même Europe ? Mais il laissa le plus pour courir après le moins. Il s'attacha à poursuivre ses mauvais procès d'Italie ; et, dans l'intention de faire sa cour au Pape, il se mit à *brûler* des réformés dans Paris. (A la place de François Ier, Napoléon Ier se serait fait protestant, et alors il aurait rendu l'Europe indépendante et il n'aurait fait périr personne). Si François Ier eût embrassé le luthéranisme, si favorable à la suprématie royale (?), il eut épargné à la France les terribles convulsions religieuses amenées plus tard par *les calvinistes*, *dont la teinte toute républicaine* (LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS, 203), fut sur le point de renverser le trône et de dissoudre notre belle monarchie. Malheureuse-

Digitized by Google

ment François Ier ne comprit rien à tout cela. (En effet, c'est à n'y rien comprendre ; un trône soutenu par des républicains !) Bêtise du temps ! intelligence féodale ! François Ier, après tout, n'était qu'un héros de tournois, un beau de salon, un de ces grands hommes pygmées...

» Les Papes ne pouvaient nous pardonner nos libertés de l'Eglise Gallicane ; les quatre fameuses propositions de Bossuet surtout excitaient leur ressentiment ; c'était, selon eux, un véritable manifeste de guerre, aussi nous considéraient-ils, hors du giron au moins, autant que les protestants. Ils nous trouvaient aussi coupables, peut-être plus, et s'ils ne nous avaient pas accablés de foudres ostensibles, c'est qu'ils avaient craint les conséquences : notre séparation. L'exemple de l'Angleterre était là. Ils n'avaient donc pas voulu se couper *le bras droit* de leur propre main ; mais ils ne cessaient de veiller pour une occasion favorable ; ils l'attendaient du temps... Si nous eussions été laissés à nous seuls, le Pape et moi, j'en eusse fait ce que j'aurais voulu ; j'eusse gouverné alors le monde religieux avec la même facilité que je gouvernais le monde politique... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 112).

Et le monde religieux eût croulé dans le même temps que le monde politique. Il est nécessaire, pour l'indépendance de l'Eglise, que le Pape ne soit le sujet d'aucun souverain, mais il est bon aussi que le pouvoir temporel du Pape ne soit pas si étendu qu'il l'oblige, comme grande puissance, à intervenir dans toutes les questions européennes, ce qui l'exposerait à toutes les conséquences du droit de la guerre. La France a donné au Saint-Siége son pouvoir temporel, et sa mission est de le lui conserver tel qu'il existait avant la Révolution italienne. Aussi, elle le fera : LE GRAND VICAIRE DE LA CAPE SERA REMIS EN SON PRISTIN ETAT (162), TOURNANT L'EGLISE EN PRISTINE PREEMINENCE..... UN ROY DE FRANCE LE RENDRA VULCANAL... QU'UN BÉNIRA LA BARQUE ET SA CAPE (*voir* 861-873).

« La papauté, cette institution divine, dont la grandeur a toujours été celle de la France, que la France depuis onze siècles s'est fait un honneur de défendre et de vénérer, que la France représente sur tous les points du globe parce que son épée a toujours été au service de la foi catholique, et que le monde les confond dans un même amour ou dans une même aversion ; la papauté humiliée, persécutée, dépouillée des plus beaux fleurons de sa couronne, est à la veille peut-être de perdre les derniers restes de sa souveraineté temporelle ! ... Non, je ne croirai jamais qu'ils expriment la pensée du fils aîné de l'Eglise, ces malheureux publicistes acharnés à son déshonneur, de ce fils qui, en tant d'occasions, a manifesté son respect, son dévouement au siège de Rome, et qui, à la veille de se présenter à la France comme son sauveur et son roi, écrivait cette noble profession de foi : « Je déplore de toute mon âme que mon cousin, » le fils aîné de Lucien, n'ait pas senti que la souveraineté tempo- » relle du chef de l'Eglise est intimement liée à l'éclat du catholi- » cisme et à l'indépendance de l'Italie ! » Non ! le neveu de Napoléon Ier ne peut vouloir détruire *ce que les siècles ont fait et ce qu'ils ont bien fait !* Il ne peut vouloir donner à la révolution et à l'Angleterre un triomphe si plein de larmes pour la France et pour le monde catholique ! » (*M. le comte de Ségur-Lamoignon*. Corps législatif, 12 mars 1861).

C'est qu'en effet Napoléon Ier, qui voulait avoir le Pape sous la main et gouverner le monde religieux, a dit lui-même que *le pouvoir temporel des Papes est l'œuvre des siècles*, et qu'en l'établissant, *les siècles ont bien fait*. Il y a dans tout cela bien des contradictions de conduite et de langage. Mais sous les Napoléons comme sous les Capétiens, la France n'a jamais voulu permettre à une autre puissance de la remplacer dans son protectorat à l'égard du Saint-Siége. Dieu suscite Napoléon Ier : LA VENÜE DU SAINT-ESPRIT (80); il l'arme du glaive : LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (469); à la fin il l'aveugle : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE (403). Napoléon III est LE PROCRÉÉ (540) comme son oncle (459). On peut donc dire avec la tradition : *Gesta Dei per Francos*, et avec Nostradamus : LIBRA VERRA RÉGNER LES HESPÉRIES, DE CIEL ET TERRE TENIR LA MONARCHIE. Le journal d'aujourd'hui, 16 avril 1862, développe très bien cette pensée, et avec trop d'à-propos pour que je ne le cite pas :

« L'action de la Providence sur les nations a plus d'un trait de ressemblance avec sa conduite sur les individus ; il y a aussi pour les peuples de ces prévenances divines dont le mystère frappait Augustin d'admiration et de terreur. « Ce n'est pas sans un dessein » profond de la sagesse divine, dit-il, que les peuples ainsi que les » hommes pris individuellement, sont appelés au moment et de la » manière qui assurent leur conversion ; » et un de ses disciples achève sa pensée, en s'écriant : « Pourquoi ces prédilections pour » un peuple de préférence à un autre ? pourquoi ces différences ? » quelle en est la raison ? Les saints livres se taisent sur ce mys- » tère ; le grand Paul ne sait que l'admirer. Ne soyons pas assez » présomptueux pour prétendre y porter la lumière ; nous aussi » admirons et taisons-nous. » (S. Aug. *lib.* LXXXIII. *Qæs.* 9. 68. — *S. Prosper. De Vocat. gent.* lib. II. cap. IX. 3). — La France a été privilégiée entre toutes les nations chrétiennes par la manière dont lui a été départi le don de la foi ; et son titre de fille aînée de l'Eglise repose sur les témoignages les plus éclatants de son dévouement et sur les droits les plus authentiques. Appelée des premières et dès les premiers temps où fut publié le christianisme, sa foi ne s'est jamais démentie ; elle a eu ses orages, ses perturbations, jamais d'éclipse totale (OBNUBILER, 366). Clovis lui-même à peine régénéré par le baptême se fait gloire de ce titre de défenseur de l'Eglise. Le pape Anastase voit déjà dans ce royal converti la *couronne* de l'Eglise, la *colonne* qui doit l'appuyer, le *prince destiné de Dieu* à la mettre à l'abri de la perfidie et de la puissance des méchants. (*Epist. Anastas. Papæ*, c. II, *ad Clodoveum I.* Mansi, t. VIII, p. 193). Pepin et Charlemagne fondront ou raffermiront, en les étendant, les bases de la puissance temporelle des Papes et assureront son indépendance ; Charlemagne, surtout, qui s'honorait d'être appelé le *dévot défenseur* de l'Eglise romaine (*Capit. ann.* 769. Migne. *Patrol. lat.* t. XCXII, p. 122), et qui, par son testament, léguait à ses enfants cette charge glorieuse comme un bien au-dessus du trône et de l'empire (*Id.* t, XCVII, p. 301). Et pour ne pas parler des autres, nous voyons saint Louis se montrer fidèle à ses traditions héréditaires de nos rois, et en consigner dans son testament l'imprescriptible témoignage (*voir le Monde*, 18 février 1861 et suprà).

» Tel était le legs que la Providence avait fait à nos rois ; mais il faut ajouter que la nation était associée à cette grande mission. En effet, si un Pape déclare que, dans les desseins de Dieu, la foi des rois très chrétiens les constitue *le bras droit* de l'Eglise (*Pelagius II papa*. Migne. t. LXXII, p. 705) ; des Papes aussi nous montrent la nation entière appelée à partager cette gloire (*Stephanus II papa*. Epist. IV ad Sippinuni. — *Paul I papa*. Epist. ad Francos). La France, suivant la pittoresque expression de Grégoire IX écrivant à S. Louis, la France est l'épée de la papauté ; elle a été sacrée par Dieu la garde d'honneur de son représentant sur la terre (*Greg. IX.* Epist. ad Ludov. regem). Et l'on sait comment, parmi nous, la foi s'est conservée pure de toute défection royale ou nationale. Henri IV et Clovis, saint Louis et Charlemagne, les Albigeois, les guerres de religion, la Ligue et la Vendée proclament également ce fait qui résume à lui seul toute notre histoire religieuse.

» A cela, il faudrait ajouter ce don d'apostolat qui semble être l'apanage de la nation française. On l'a dit avant nous : « L'Eglise, » selon la *prédiction* de tant de saints, s'étend par les rois de France, » l'Angleterre le sait, et le moine saint Augustin, son premier apô- » tre, saint Boniface, apôtre de la Germanie et les autres apôtres du » Nord, ne reçurent pas un moindre secours de la France, et Dieu » montrait dès-lors, par des signes manifestes, ce que les siècles » suivants ont confirmé, qu'il voulait que les conquêtes des Fran- » çais étendissent celles de l'Eglise. » (*Bossuet*. Disc. sur l'unité de l'Eglise). L'histoire des missions de nos jours et les progrès de la propagation de la Foi sur toutes les plages du globe, viennent confirmer ces *prédictions* des saints et le coup-d'œil d'aigle du grand évêque de Meaux. Et ainsi se manifeste à travers le temps la pureté, et, si je puis ainsi m'exprimer, l'abondance de la foi dans laquelle nous fûmes enfantés à l'Eglise. » (*Le Monde*).

« Les monarques François portent le titre de *rois très chrétiens* et de *fils aînés de l'Eglise*. Saint Grégoire-*le-Grand* disoit en écrivant à Childebert que le royaume des François est autant élevé au-dessus des autres que la dignité royale est par dessus les hommes privez. Grégoire IX ajoute que Dieu a choisi ce royaume pour exécuter ses divines volontez. Boniface Vitalien, jurisconsulte italien, assure après Suidas que, quand on nomme simplement *le roi*, on entend

Digitized by Google

celui des François, qui l'est par excellence ; Balde, aussi italien, proteste que le monarque François porte la couronne de gloire entre les rois ; et Mathieu Paris, anglois, ne fait point de difficulté de dire que le souverain des François est le roi des rois de la terre. » (*Moréri*, France). (Voir la suite à l'*Apocalypse*, p. 2).

D'Asie forces nul ne verra peries,
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.

Dans le présage : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE (202) il est dit : ROY D'ORIENT, D'OCCIDENT TOUS EN FUITE, SUBJUGUERA SES JADIS CONQUÉREURS ; et, à la suite d'un quatrain qui rappelle la mort de Henri II : CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE, AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS, on voit que LES GRANDES COPIES DU GRAND SOLIMAN recrutées AUX CHAMPS DE MEDE, D'ARABE ET D'ARMENIE, TOMBERONT PRÈS DU RIVAGE D'ARAXES ou dans le golfe de Lépante (194-195).

Nostradamus dit donc ici à ses contemporains : NUL d'entre VOUS NE VERRA PÉRIES LES FORCES D'ASIE ou les GRANDES COPIES DE SOLIMAN qu'après que notre roi Henri II aura laissé SEPT ENFANTS qui monteront au trône PAR RANG d'âge. — Napoléon Ier, AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE (305), vit CONTRE LUY LA CAPPE DE LA GRANDE HIÉRARCHIE (390). La hiérarchie est dans les quatrains le pouvoir suprême : EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL, à Napoléon III (529).

Il y a quelque chose d'extrêmement précis dans ce vers : quatre ans avant la mort de Henri II, Nostradamus a imprimé qu'aucun des SEPT enfants qui vivaient alors, ne mourrait avant leur père. Il a dit ailleurs : des SEPT RAMEAUX LES QUATRE PLUS AISNEZ SERONT SURPRIS PAR MORT, et les trois survivants seront deux frères et une sœur (203).

A la mort du dernier roi de la maison des SEPT, la France put reconnaître que sa MONARCHIE vient du CIEL.

« Henri, Roi de Navarre était malheureusement engagé dans la religion calviniste lorsque la mort du duc d'Alençon le fit héritier présomptif de la couronne de France. Cette conjoncture fut une occasion et un prétexte plausible à la Ligue d'éclater, et un moyen aux chefs qui ne l'avoient jusqu'alors fomentée que sourdement, de la faire agir à découvert, et de commencer à jouir du fruit de leurs intrigues à la ruine de tout le Royaume. On peut regarder l'attentat de la Ligue comme un de ces coups extraordinaires de la Providence, qui sçait tirer les plus grands biens des plus grands maux, et se servir du crime même pour parvenir aux fins qu'elle se propose. Dans le cours naturel des choses, il paroît hors de doute que si le Roi de Navarre fût parvenu sans opposition à la couronne de France, l'Hérésie serait devenue la religion dominante ; et qu'avec le temps, la religion catholique y auroit été insensiblement abolie. Une multiplicité d'incidents extraordinaires achemina les choses d'une manière tout autre que la prudence humaine ne pouvoit le prévoir. Le prince hérétique vint à bout de ses ennemis, et la vérité triompha de lui-même. La victoire se déclara pour ses droits et pour la justice de sa cause. L'hérésie et l'injustice, dont l'une étoit dans un parti et l'autre dans l'autre, succombèrent toutes deux ; et la France, en couronnant son Roi légitime, conserva la véritable religion. » (*P. Daniel*, VII. 350).

Pour quel peuple Dieu a-t-il fait des miracles plus nombreux et plus grands que pour le peuple français ? Il faut bien alors que ce peuple ait une mission toute particulière à remplir : LIBRA VERRA RÉGNER LES HESPÉRIES, DE CIEL ET TERRE TENIR LA MONARCHIE.

211.

En l'an cinq cens octante plus et moins
On attend le siècle bien estrange,
En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.
VI. 2.

Pour l'an 1580 et les années qui précèderont et suivront cette date, les Astrologues attendent une époque de malheur ; Prophète, je dis que ce sera la Ligue, l'évènement le plus étrange de l'histoire. Pour l'an 1703, le voisinage de SATURNE ET JUPITER AU CHEF D'ARIÈS annonce, d'après les Astrologues, des mutations dans les Etats ; Prophète, je déclare que plusieurs royaumes, marchant comme un seul homme, feront éprouver un changement à la monarchie des Espagnes dont ils réduiront l'étendue sous un roi CINQ du nom, Philippe V.

Ce quatrain fixe la date précise d'évènements prédits avec détails dans plusieurs autres. — On dit *en* 89 pour *en* 1789, *en* 48 pour *en* 1848 : EN L'AN CINQ CENS OCTANTE est pour *en* 1580, et EN L'AN SEPT CENS ET TROIS pour *en* 1703.

En l'an cinq cens octante plus et moins
On attend le siècle bien estrange,..

Cette date est tout aussi précise que la suivante EN L'AN 703. Nostradamus ne dit pas PLUS OU MOINS, mais PLUS ET MOINS. *Le siècle bien estrange* doit commencer avant (MOINS) 1580 et aller au-delà (PLUS) de cette époque, et c'est cette durée qui formera LE SIÈCLE BIEN ESTRANGE. *Sæculum*, siècle, espace de temps indéterminé (*W.*). Il est dit dans des quatrains sur Napoléon Ier : NOUS ESPÉRONS UN SIÈCLE BIEN SENESTRE (349) ; une constitution nouvelle PAR CE SIÈCLE *nous* RENDRA TRES CONTENTS (738), RENOUVELLANT SIÈCLE D'OR POUR L'AIRAIN (720). La Ligue commence en 1577 et finit en 1593.

« La Ligue est peut-être l'évènement le plus singulier qu'on ait jamais lu dans l'histoire... Les défenseurs de l'autorité du Roi étoient les ennemis de sa religion, et les défenseurs de sa religion étoient les ennemis de sa personne. Les protestans lui avoient fait la guerre comme à l'ennemi de leur secte, et les Ligueurs l'assassinèrent à cause de son union avec le Roi de Navarre, chef des huguenots. Suspect aux catholiques et aux huguenots, etc... » (*Abrégé chron. de l'Hist. de France*. II. p. 880).

« 1577. Ce jourd'hui treizième jour de febvrier l'an mil cinq cens soixante et dix sept, Nous soubz signez... avons prêté le serment, et juré sur les saincts Evangiles, de garder inviolablement et de poinct en poinct les articles cy-devant escriptes de ladite Association et Sainte-Ligue... » (*P. Maimbourg*. Hist. de la Ligue, p. 37).

« 1588. Paris avoit fait renoître la Ligue avec plus d'ardeur que jamais pour venger la mort des deux frères. *Il n'y a rien dans toute l'Histoire de plus* ESTRANGE que ce qui se fit en cette grande ville, quand on y apprit une si surprenante nouvelle. Les Seize se rendent maîtres de Paris... » (*Id.* p. 270).

« 1593. Ces beaux prétextes du bien de l'Estat et de la conservation de l'ancienne religion, que les chefs de la Ligue avoient pris pour la bastir et pour la maintenir, s'évanouirent par la conversion du Roy... » (*Id.* p. 454).

« 1588. Je reproduirois icy le soleil obscurci tout à coup sans aucun nuage, une épée flamboyante sortie du centre de cet astre, des ténèbres palpables comme celles d'Egypte en plein midy, des tempestes extraordinaires, des tremblemens de terre, des fantosmes de feu en l'air, et cent autres prodiges qu'on dit qui arrivèrent en cette malheureuse année mil cinq cens quatre-vingt-huit et qu'on prétend (*Journal de Henri III*) avoir esté tout autant de présages des horribles désordres qu'on y vit, mais je ne suis pas persuadé qu'on doive donner beaucoup de créance à ces sortes de signes, qui sont d'ordinaire des effets d'une cause naturelle, quoy-que bien souvent inconnuë, ni aux prédictions des Astrologues, dont quelques-uns (*Joann. Regiomontan.*) crurent avoir trouvé dans les astres que cette mesme année seroit la dernière du monde... » (*Id.* p. 206).

En précisant les évènements de l'année 1703, et la PERSÉCUTION A L'EGLISE CHESTIENNE PLUS GRANDE QUE N'A ÉTÉ FAITE EN AFFRIQUE L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (140) ; en précisant tous LES GRANDS EVENEMENS TRISTES, PRODIGIEUX ET CALAMITEUSES AVANTURES (61), à partir de Henri II jusqu'au temps présent, évènements que nous savons accomplis, Nostradamus se sépare des Astrologues et mérite notre confiance pour tout ce qu'il annonce jusqu'à la fin du monde et même pour l'époque qu'il fixe à ce cataclysme : L'AN MIL NEUF CENS NONANTE NEUF SEPT MOIS... LES ENTREZ SORTIRONT DE LEUR TOMBE (926-928). — Des phénomènes météorologiques accompagnent les plus grands évènements de l'histoire : FEU COULEUR D'OR DU CIEL EN TERRE VEU... PRINSE DU GRAND NEVEU (551), ESTOILLE CHEVELUE... MOURRA DE ROME GRAND, LA

Digitized by Google

NUIT DISPARUE (914 *bis*), etc. Le SIÈCLE de la Ligue a été BIEN ESTRANGE comme le fut la suite de la révolution de 1789 : LA FIN SERA EN TOURMENTS BIEN ESTRANGE (345).

« Plus on étudie l'époque agitée de 1589 à 1593 et qu'on la compare à l'autre période de 1789 à 1793, plus on reconnaît que ce n'est pas seulement une identité de chiffres, un rapprochement de dates que l'histoire peut y rencontrer. Il y a d'autres points de ressemblance. Un principe différent agite les masses ; mais ces masses se montrent dans leurs mêmes conditions, avec un caractère de force, de résolution et d'énergie. Que se passe-t-il à Paris ? Quelle différence existe-t-il entre le parloir des bourgeois, les assemblées de salles, de quartiers, et les clubs d'une autre époque ; les prédicateurs de la chaire et les orateurs de la place publique ; les états-généraux de 1588 et 1593 et les assemblées constituante, législative de la grande Révolution française ; le conseil de l'union et les comités politiques de salut public et de sûreté générale ; le bureau municipal de l'Hôtel-de-Ville et la commune ; les conseils des seize quarteniers et les sociétés des Cordeliers et des Jacobins ? Et la lutte, entre qui s'engagea-t-elle ? La bourgeoisie a vaincu les gentilshommes ; elle a expulsé le Roi de sa ville de Paris ; bientôt elle est elle-même dépassée par le peuple, par la multitude, qui veut lui arracher le pouvoir. N'est-ce pas toujours la marche des révolutions ? Sans doute, la comparaison ne peut être absolue ; les évènements ne sont jamais identiques ; ils se produisent dans la proportion des temps, sous l'impression des idées de chaque époque ; mais le type populaire s'imprime indélébile à l'une et à l'autre époque. » (*Mag. univ.*, IV 303).

En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.

« EN L'AN SEPT CENS ET TROIS. — EN APRÈS, *la très fameuse approximation et union de* SATURNE ET JUPITER *qui se fera près la teste d'*ARIÈS, *l'an de Notre Seigneur* MIL SEPT CENS ET DEUX, *monstrera universellement sur terre insignes admirables et plus que très grandes altérations et* MUTATIONS, *ainsi que Lupoldes d'Austriche, en son introductoire, au cinquiesme traicté nous a laissé par escript... Si le monde ne périt alors, sera merveilleuse et espouvantable des* MUTATIONS *qui seront et adviendront.* » (*Roussat.* Voir *Vie de Louis XVI*, p. 153).

Nostradamus parle de cette *approximation :* CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES MUTATIONS ! Ces MUTATIONS les voici : PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. *Les* CIEUX EN *sont* TESMOINGS : CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE. Ceci a lieu en 1702 (SEPT CENS ET TROIS). Connaissant les *commotions* politiques que *la France et l'Italie* devaient éprouver un *siècle* plus tard sous le SOLDAT SIMPLE *parvenu* EN EMPIRE, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (383-389), le Prophète fait suivre ces mots : CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES ÉMOTIONS ! de ceux-ci : PUIS PAR LONG SIÈCLE SON MALING TEMPS RETOURNE, GAULE ET ITALIE QUELLES ÉMOTIONS ! et il place ce quatrain en tête d'un récit en 48 vers sur les évènements de 1789 à 1814 (371-382).

CIEUX EN TESMOINGS. — Le Prophète signale dans un même quatrain les deux époques pour lesquelles les Astrologues, prenant les CIEUX EN TESMOINGS, avaient annoncé de grands maux, tout *en doutant si le monde pourroit tant durer* (*voir Vie de Louis XVI*, p. 161). Il insiste donc pour montrer combien il diffère des Astrologues :

« *Par plusieurs fois, j'ay prédit longtemps auparavant ce que depuis est avenu, et en particulières régions* (en particularisant les lieux), *attribuant le tout estre fait par la vertu et inspiration divine* (4)... *Quand à nous qui sommes humains, ne pouvons rien de notre naturelle cognoissance et inclination d'engin* (*ingenium*, esprit), *cognoistre des secrets obstruses de Dieu le créateur* (12). »

N'oublions pas qu'il défend à tous les Astrologues de toucher à son livre : *Omnes Astrologi procul sunto* (173). S'il s'est servi de l'Astrologie : LE CIEL DE PLANCUS LA CITÉ NOUS PRÉSAGE, PAR CLAIRS INSIGNES ET PAR ESTOILLE FIXES, QUE DE SON CHANGE SUBIT S'APPROCHE L'AGE NE POUR SON BIEN NE POUR SES MALEFICES (324) ; c'est le plus souvent uniquement pour fixer les époques, en déclarant quel sera l'état du ciel.

QUE PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. *Regnum*, règne, royaume, terre (*W.*). — UN. Il est dit des Alliés, en 1814 : UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (405). Ici encore PLUSIEURS RÈGNES sont *unis ;* ils ne forment qu'UN pour *faire* CHANGE A CINQ. Dans un quatrain sur L.-Philippe : APRÈS LE SIÈGE TENU DIX SEPT ANS, CINQ CHANGERONT EN TEL RÉVOLU TERME (518), des changements sont annoncés pour cinq Etats au moment même où les 17 ans seront révolus ; mais, en fixant l'année 1703 attendue par les Astrologues, Nostradamus ne dit pas que le CHANGE aura lieu *en tel révolu terme ;* il vient de dire : PLUS ET MOINS. Commencé en 1700, ce CHANGE se poursuit en 1703, et se consomme en 1713, par le traité d'Utrecht : PAIX, UNION SERA ET CHANGEMENT (255). Alors fut accomplie cette parole de paix : *Plus de Pyrénées !* SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIES ENSEMBLE (259). La *guerre de la succession* est racontée par Nostradamus dans deux récits de 16 vers (252-255, 256-259) et dans d'autres quatrains.

« La mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée le premier novembre 1700, donna naissance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Au commencement de 1713, les conférences se continuèrent avec tant de succès, à Utrecht, que la paix fut signée en cette ville le 11 avril avec l'Angleterre, le Portugal, le duc de Savoye, le roi de Prusse et les Hollandois. » (*Moréri*, Louis XIV).

» Le Roi, en vertu du pouvoir qu'il a reçu du roi d'Espagne, cède au roi de *Prusse* la ville de Gueldres, avec une partie du haut-quartier de la Gueldre espagnole, le pays de Kessel et le baillage de Kriekenbeck... Le traité confirme la cession du royaume de Sicile, faite au duc de *Savoye* par le roy d'Espagne....Le Roi promet de remettre aux Etats-Généraux de *Hollande*, pour la maison d'Autriche, tout ce que Sa Majesté ou ses alliés occupoient des Pays-Bas espagnols que le feu roi d'Espagne, Charles II, possédoit, suivant le traité de Riswick... On reconnut que les deux bords et la navigation de la rivière des Amazones appartenoient en toute propriété et souveraineté à Sa Majesté *Portugaise.* » (*P. Daniel.* IX. 503-508).

« Le traité d'Utrecht avec la France, le traité d'Assiento (1713) avec les Espagnols avoient accru en Amérique les possessions de l'*Angleterre.* » (*Hist. moderne.* Rendu, p. 251),

PLUSIEURS RÈGNES étaient *unis* contre l'Espagne ; ils ont signé la paix le même jour et tous ont fait CHANGE à ce pays en se partageant une partie de son territoire. Reste à démontrer que le nombre CINQ est ici pour l'Espagne ou plutôt pour son roi, Philippe V : PLUSIEURS RÈGNES *ne formant qu'*UN *ont fait* CHANGE à Philippe CINQ.

Le duc de Bordeaux fut roi un moment, en 1830, sous le nom de Henri V, et Nostradamus dit de lui : CAR LE CINQUIESME ET UN GRAND HERCULE, VIENDRONT LE TEMPLE OUVRIR DE MAIN BELLIQUE (731-732), et encore : AU NOM SEPTIEME LE CINQUIESME SERA (733). *Septième* successeur de Henri IV, (l'arbre des Bourbons : L'ARBRE AU MILIEU DE LA CITÉ TOMBÉ 223), il sera le CINQUIESME Capétien AU NOM de Henri. Le trône de Henri IV a été occupé par ses légitimes successeurs : Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Nostradamus ne compte pas Louis XVII parmi les rois de France : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE (287), ni parmi les gouvernements qui se sont succédé au trône durant l'époque révolutionnaire ou du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (294). L'expression CINQUIESME n'est que deux fois dans Nostradamus, deux fois pour Henri V, une fois précisément dans un quatrain où il est dit LE SUCCESSEUR, expression qui n'est également que deux fois dans les Centuries et toujours pour le *successeur* de Hugues-Capet ou de LA CAPPE (729-731). — *Quint*, de *Quintus*, cinquième (*W.*) dans *Sixte-Quint*, *Charles-Quint* est pour LE CINQUIESME AU NOM.

On admettra plus facilement encore que l'expression A CINQ est pour Philippe V, lorsqu'on aura vu ce même roi 1° nommé PHI. ou Philippe dans un quatrain sur Louis XIV (249), et 2° surnommé le HARDY pour le moment de son

Digitized by Google

abdication : Cœur si hardy ne sera qui ne tremble (259); or, ce mot désigne excellemment *Philippe-le-Hardi*. Le Prophète emploie l'expression le débonnaire par trois fois et toujours pour Louis XVIII, parce que cette expression est prise excellemment pour *Louis Ier-le-Débonnaire*. — Ainsi, celui contre lequel luttent plusieurs règnes, en 1703, est désigné par les mots : Phi., Cinq, Hardy; c'est Philippe Cinq de la famille de son homonyme *Philippe-le-Hardi*. — Philippe de France, si semblable, en 1830, à Philippe de Macédoine, est le Macédon (*Vie de L.-Ph.*, p. 15); cette dernière désignation est moins compliquée que Phi., Cinq, Hardy, mais est-elle moins extraordinaire ?

Les évènements annoncés dans les premiers vers de ce quatrain sont racontés ailleurs par le Prophète qui, dans son récit, emploie les mots ligues (208) et ligueurs (216). Ceux des derniers vers sont également dans d'autres quatrains d'un prophète qui nomme Phi. (Philippe), celui qui a soutenu la lutte de plusieurs règnes. La précision, l'heureux choix des mots de ce quatrain suffisent seuls à faire voir autre chose qu'un Astrologue dans Nostradamus qui a dit : *Omnes Astrologi procul sunto* (173).

212.

La republique de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir :
Roy sortir hors par trompette cité,
L'eschelle au mur la cité repentir.

III. 50.

213.

Paris conjure un grand meurtre commettre,
Blois le fera sortir en plein effect :
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre,
Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait.

III. 50.

La Ligue, qui aura en main le gouvernement de la capitale, ne voudra consentir aux mesures de rigueur que le Roi parlera de prendre contre elle et son chef, le duc de Guise. La journée des barricades aura lieu. Le Roi, forcé de sortir hors de la place, parlera de l'assiéger dans les formes, après une sommation. La ville implorera son pardon.

Dans Paris, à la veille de la journée des barricades, Henri III aura délibéré avec son Conseil sur la mort du duc de Guise, le premier personnage du moment. A Blois, dans la même année, le roi donnera suite à sa délibération en faisant périr ce duc dans cette ville. Les bourgeois d'Orléans, aussitôt la mort de Guise, chasseront le gouverneur que leur aura donné le roi, pour remettre à leur tête le duc de Mayenne, résidant dans leur ville et devenu le chef de la Ligue, alors en guerre ouverte contre le roi. Angers, Troyes et Langres feront ressortir le crime de cette conduite : la première, en combattant pour le Roi; la seconde, en fournissant l'homme qui entrainera le Parlement à placer la couronne sur la tête d'Henri IV; la troisième, en tenant pour le roi au milieu de la défection générale et en continuant ainsi à être le symbole de la fidélité.

Il n'y a dans ces huit vers que la lutte des Guises contre l'autorité royale. On se demande comment les interprètes qui l'ont vue dans le dernier quatrain ne l'ont pas vue dans le premier : La grande cité du premier est Paris du second; Henri III à Paris conjure un grand meurtre commettre, et Roy sorti hors de la grande cité, il va à Blois qui fera sortir le meurtre en plein effect.

La republique de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir:..

République. — Un quatrain sur les sept enfants de Henri II parle du meurtre du duc de Guise et du Cardinal son frère : Deux par son fils seront d'estoc percez, et dans ce quatrain, la Ligue qui tua Henri III est nommée le tiers, comme ayant constitué le gouvernement de la *chose publique* ou de la République entre les mains du tiers : Le tiers viendra son enfant trucider (205). — *République*, toute sorte de gouvernement : *Le mépris des lois est la perte des Républiques* (*N.-L.*). La république de la grande cité dans laquelle réside un Roy, est un pouvoir populaire qui s'est constitué à côté de l'autorité royale (voir p. 32).

« Un bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, s'ouvrit à plusieurs curés, docteurs et prédicateurs de Paris, et après avoir beaucoup raisonné ensemble, ils convinrent de former une ligue particulière pour mettre Paris entièrement dans les intérêts de celle qui étoit répandue dans tout le royaume... Au lieu que dans celle de Péronne on y promettait toute obéissance au Roi; on y déclaroit dans l'autre qu'elle se faisoit contre l'hérésie, l'hypocrisie et la tyrannie; cela vouloit dire, ainsi qu'ils l'entendoient, contre le roy même, qu'ils accusoient de ces trois crimes. Cette faction se forma à l'insçu du duc de Guise; mais dès que les chefs la virent bien établie et très-nombreuse, ils lui en donnèrent avis, aussi bien qu'au cardinal de Bourbon, qui furent ravis d'avoir ainsi la capitale du royaume si avant dans leurs intérêts; et dans la suite, par les mesures qu'ils prenoient de concert avec cette ligue, ils la rendirent infiniment plus pernicieuse et plus redoutable au *parti du Roi*, qu'elle n'eut été sans cela. » (*P. Daniel.* VII. 373).

La grande cité. — Paris est la cité immesurée (873), la grande cité d'une foule de quatrains, et d'un en particulier qui réunit les mots grande cité et Paris des deux qu'on interprète ici : Tout a l'entour de la grande cité seront soldats logez par champs et villes, Donner l'assaut Paris (762). Paris est aussi la cité solaire pour le temps de la Ligue et pour une époque dans l'avenir où cette ville sera encore en révolte contre l'autorité légitime (760). On verra (221) qu'aucune appellation ne pouvait mieux dépeindre l'état de cette ville dans cette situation.

A grand rigueur ne voudra consentir. — « Les Seize ne gardoient plus de mesures et se rendoient tous les jours plus insupportables. Il arriva même que le Roy receut en ce temps-là plusieurs avis de la résolution qu'on avoit prise en leur conseil, de se saisir de sa personne et de l'enfermer dans un monastère. De sorte que, suivant enfin le conseil de ceux qui vouloient depuis si longtemps qu'il employast la force et la justice contre ces mutins, il résolut de se mettre une bonne fois l'esprit en repos de ce costé-là, de réduire Paris dans l'état de soumission et d'obéissance où il devoit estre, et d'éteindre la faction des Seize par le chastiment exemplaire des plus séditieux d'entre eux.

» Les préparatifs qu'il luy fallut faire pour exécuter seûrement cette entreprise, les trois mille Suisses qu'il fit loger à Lagny, les compagnies des Gardes qu'il fit renforcer, les troupes que le duc d'Epernon, qui estoit allé en son gouvernement de Normandie, luy envoyoit, et tous les passages au dessus et au dessous de la rivière qui estoient occupez, mettent l'alarme parmi ces mutins, qui se croyant déjà perdus, implorent le secours du duc de Guise... Il fit avertir ses amis et ses créatures de se rendre les uns après les autres, par différentes portes à Paris, et donna ordre qu'on asseûrast les Seize qu'il y seroit bientost luy-même pour vivre et mourir avec eux. Le Roy qui eut avis de cette résolution, et qui appréhenda bien fort que sa présence n'empeschast l'exécution de son dessein, et ne mist d'un clin d'œil en armes *cette grande ville qui estoit toute à sa dévotion* (a grand rigueur), luy envoya le président de Bellièvre pour luy dire de sa part que dans l'estat présent des choses, et dans la juste appréhension qu'on avoit que sa venuë ne causast de grands troubles dans Paris, il ne trouvoit pas bon qu'il y vint jusques à nouvel ordre, de peur qu'il ne se rendist coupable de tous les désordres qui en arriveroient. A cela, le Duc qui ne se désistoit jamais de ce qu'il avoit une fois résolu, répond froidement et en termes ambigus, qu'il est prest d'obéir an Roy; qu'il ne prétendoit aller à Paris qu'en homme privé et sans suite, pour se justifier des calomnies dont il sçavoit bien que ses ennemis l'avoient laschement chargé pendant son absence; qu'il a sujet de craindre qu'on ne veuille opprimer les bons catholiques, dont il s'est déclaré le protecteur; et qu'il supplie très-humblement Sa Majesté de luy vouloir donner quelque seureté contre une si juste appréhension. Bellièvre qui sça-

Digitized by Google

voit qu'on lui promettroit tout ce qu'il voudroit, pourveu qu'il ne passast pas outre, l'asseûra qu'on luy donneroit toutes les seûretez qu'il demanderoit. En effet, le Roy résolut de les luy envoyer telles qu'il les pouvoit souhaiter. Mais le malheur voulust qu'on ne le fit pas dans le temps qu'on luy avoit arresté. De sorte que, sans plus différer, il monta à cheval, et marchant par des chemins écartez, pour ne pas rencontrer ceux qu'il sçavoit bien qu'on luy envoyeroit pour luy porter de nouveaux ordres, il entra le lundy neuvième de may, luy neuvième, à Paris, sur le midy, par la porte Saint-Denis. On peut dire en quelque manière que ce fut là le jour le plus funeste et tout ensemble le plus glorieux de sa vie. Car, soit que *le peuple*, à qui les seigneurs prenoient grand soin de faire accroire qu'on vouloit saccager leur ville, fust averti par eux de sa venuë, ou que le bruit s'en fust répandu partout en un instant, dès qu'on le vit approcher du fauxbourg, il ne l'eust pas sitost passé, que toute la ville accouruë de tous les quartiers remplit toute la ruë et toutes les autres sur son passage, et toutes les fenestres jusqu'aux toits, faisant retentir l'air de toutes sortes d'acclamations et des hauts cris de *vive Guise*, qu'on poussoit avec plus d'élévation et d'éclat qu'on ne faisoit auparavant ceux de *vive le Roy*, dont la Ligue sembloit avoir entrepris d'abolir l'usage... Guise marcha toujours à petit pas, à cheval, jusques à l'hôtel de la Reine-Mère, près de Saint-Eustache, où il fut descendre, et de là jusqu'au Louvre, suivant à pied cette princesse, qui se mit en chaise pour le mener au Roy, et fut témoin de ces incroyables transports de la joye publique, et des acclamations de cette multitude innombrable de peuple, laquelle luy faisoit entendre à tout moment le nom de Guise par plus de cent mille bouches.

» Cependant le Roy, qui avoit appris avec une extrême colère cette soudaine arrivée du Duc, estoit enfermé dans son cabinet, où il délibéroit sur la vie et sur la mort de ce prince (PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE). Quelques-uns conseilloient au Roy chancelant et irrésolu de s'en défaire sur le champ, ayant un si beau prétexte, et tant de facilité de se venger à coup seûr de son sujet rebelle, qui contre ses ordres exprès avoit eu l'audace d'entrer dans Paris pour lui faire sentir qu'il en estoit maistre absolu... Là dessus, comme il balançoit encore entre la colère et la crainte, incertain de ce qu'il feroit, le Duc, qui avoit passé au travers des Gardes Françoises, commandées par Grillon, qui ne l'aimoit guère, et des Suisses rangez en haye le long du grand escalier, et traversé la salle et l'antichambre toutes remplies de gens qui répondoient assez mal à ses saluades et à ses révérences, entre dans la chambre. Une princesse luy dit à l'oreille qu'il prist garde à luy, et qu'on délibéroit de sa mort dans le cabinet. Il porta la main à la garde de son épée, et s'avança fièrement deux ou trois pas. Mais le Roy sortant là dessus du cabinet avec Bellièvre, il changea soudain de posture, luy fit une profonde révérence en se jettant presque à ses pieds, et luy protesta que n'ayant pas cru que sa présence luy deust estre désagréable, il estoit venu apporter luy-mesme sa teste pour justifier pleinement sa conduite.

» Il n'y eût rien de conclu dans ce pourparler, et le Roy qui avoit résolu auparavant de chastier les plus séditieux d'entre les Seize, et d'estre le maistre à Paris, après avoir bien consulté la nuit avec ceux auxquels il se fioit le plus, demeura ferme dans la mesme résolution, et ne voulut pas en avoir le démenti pour l'arrivée du duc de Guise. » (*P. Maimbourg*. La Ligue, 213-221).

Roy sortir hors par trompette cité, L'eschelle au mur la cité repentir.

« La nouvelle des barricades, le 12 mai 1588, et de la SORTIE du ROI HORS de PARIS (*a*), fut répandue par le courrier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle scène honteuse se vit exposé un Roi qui ne sçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté, qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux qui l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands Etats ne sont point un effet du hasard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un royaume comme un gouvernement foible et dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soulève, mais par impatience de souffrir.» (*Sully*).

(*a*) « Il suffit de dire que Henri III, pour prévenir les pernicieux desseins de la Ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes, Suisses pour la plus grande partie, et les ayant répandus dans différents quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la Ligue; se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de Sa Majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, etc. Que Henri III, prêt à se voir assiégé dans le Louvre, et ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, *sortit* secrètement par les Tuileries et le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la Reine-Mère et le duc de Guise, et que l'entière décision fut remise aux Etats de BLOIS.

» Ceux qui veulent que le duc de Guise ait eu dessein de pousser ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du Roi, en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuyent sur des pièces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tome des Mémoires de la Ligue*, et au volume de la bibliothèque du Roi, coté 8,366. Les principales sont : Une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine, après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, etc. La lettre écrite par le Duc lui-même, le lendemain des barricades, au gouverneur d'ORLÉANS, où on lit ces paroles : « J'ai défait les Suisses, taillé en pièces » une partie des gardes du Roi, et tiens le Louvre investi de si près, que je rendrai » bon compte de ce qui est dedans. Cette victoire est si grande, qu'il en sera mémoire à jamais, etc. » Plusieurs autres lettres où il parle peu respectueusement du Roi, et avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, et le reproche qu'il fit à la Reine-Mère, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappait; enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels il établit le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne... » (*Mém. de Sully*. I. 276).

« La Reine conseilla elle-mesme au ROY de SORTIR promptement de Paris tandis qu'il le pouvoit encore... Il *sortit* par la porte Neuve, allant toujours au grand galop, de peur d'estre suivi des Parisiens, jusqu'à ce qu'estant arrivé au-dessus de Challiot, il s'arresta pour regarder Paris. On dit que, reprochant alors à cette *grande ville* qu'il avoit toujours honorée et enrichie par sa présence, son ingratitude, *il jura qu'il n'y rentreroit jamais que par la bresche, pour la mettre en estat de ne pouvoir plus jamais s'élever contre son Roy*..... (CHASSÉ DU RÈGNE LOIN ASPRE APPAROISTRA, 215 *bis*) » (*P. Maimb.* 230),

Ces derniers mots donnent la véritable valeur des premiers vers de ce quatrain. On verra le ROY 1° SORTIR HORS de Paris, 2° parler d'appliquer l'ESCHELLE AU MUR CITÉ PAR *un* TROMPETTE *à se rendre ;* enfin on verra LA CITÉ SE REPENTIR. — Il est dit : CITÉ LIVRÉ AU PREMIER COR SONNÉ (IV. 1), *à la première sommation*. Il était d'usage d'envoyer un TROMPETTE.

1589. — « Henri III commence par envoyer à Paris un héraut, portant injonction au duc d'Aumale, prétendu gouverneur, de sortir de la ville, interdiction au Parlement, à la Chambre et à la Cour des Aydes, avec défense à tous autres officiers de plus exercer leurs charges : mais il fut renvoyé sans estre ouï, chargé d'injures et menacé de la corde s'il osoit encore retourner. » (*P. Maimb.* 293).

1593. — « Henri IV, assiégeant Paris, trouva bon que les catholiques de son parti envoyassent PAR un TROMPETTE à l'assemblée des Etats-Généraux un acte authentique. » (*P. Maimbourg*, 418).

1588. — « Les Parisiens, confus de leur faute, ou faisant au moins semblant de s'en REPENTIR, députèrent au Roi pour lui en demander pardon par une requête. Le Parlement, dont la plupart des membres étoient fidèles au Roi, lui firent une députation particulière pour le supplier de revenir à Paris et y rétablir le calme, l'assurant qu'il se serviroit de toute son autorité pour faire rentrer le peuple dans l'obéissance et dans la soumission due à la Majesté Royale... Durant les négociations du duc de Guise avec la Reine-Mère, le Roi partit avec sa Cour pour aller faire son séjour à Rouen... La paix fut conclue; il signa ce traité à Rouen, et retourna à Chartres; il ne voulut point aller à Paris, quelques instances qu'on lui en fît. Il prit pour prétexte les préparatifs qu'il falloit faire pour les Etats qui devoient s'assembler au commencement de septembre à BLOIS. » (*P. Daniel*, VII. 444).

Paris conjure un grand meurtre commettre, Blois le verra sortir en plein effect :..

On vient de le voir, c'est pendant que le quatrain précédent s'accomplissait, alors que Henri III était dans LA GRANDE CITÉ, avant qu'il eût été contraint d'en SORTIR HORS, qu'il a conjuré UN GRAND MEURTRE ou la mort de celui que PARIS s'était donné pour chef, du duc de Guise, le premier personnage du moment. — (Si le Prophète dit : MORT CONSPIRÉE VIENDRA EN PLEIN EFFECT (631), c'est qu'il a raconté dans ses moindres détails la conspiration qui a échoué, 545-551). — Ce GRAND MEURTRE, qui devait avoir tout son EFFECT à BLOIS, se voit dans deux autres quatrains. Le premier dit : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA (198). SORTI HORS de PARIS, le ROY, qui parlait d'assiéger en forme cette ville, l'a vue se REPENTIR et implorer son pardon; Guise est venu le trou-

Digitized by Google

ver; le roi et le sujet se sont juré amitié et bientôt à Blois LE MEURTRE CONJURÉ à Paris a eu tout son EFFECT. Le second quatrain parle des SEPT ENFANTS de Henri II; on y voit LE TIERS ou le peuple assassiner Henri III, parce que DEUX (Guise et son frère) ont été D'ESTOC PERCEZ (205). Henri III, qui pour le même évènement est dit ici à Blois et ailleurs LE GRAND DE BLOIS, est LE NATIF DE BLOIS du quatrain : PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS... DES SEPT... (214).

« Henri III convoqua les Etats du royaume à Blois pour le commencement d'octobre. Il fit vérifier en Parlement les lettres de l'Intendance générale du duc de Guise sur toutes les armées, avec le mesme pouvoir qui est attaché à la charge de Connestable. Il le reçeut à Chartres avec des marques si particulières d'estime, d'affection et de confiance, qu'on crut que cette tendre amitié (SON AMY TUERA) qui estoit entre eux, lorsque le Roy n'estoit encore que duc d'Anjou, s'alloit renouër. Il caressa toutes ses créatures... Ce fut comme en triomphe que le duc de Guise entra sur la fin du mois de septembre à Blois, où le Roy se rendit en mesme temps pour y donner ordre aux préparatifs des Etats...

« Le Roy, exhortant les députés à faire leur devoir, ne put ou ne voulut pas dissimuler (NON PELLE PRINS DES LIGUES FUY L'ESPOIR, 209) qu'il n'avoit pas tellement oublié le passé, qu'il n'eust pris une forte résolution de chastier exemplairement ceux qui agiroient encore contre son autorité, par cet esprit de ligue et de cabale qui avoit pensé ruiner l'Estat, et tous ceux qui auroient d'autre union que celle que les membres doivent avoir avec leur chef, et les sujets avec leur Roy. Cela toucha si sensiblement les ligueurs de cette Assemblée, et principalement leur chef, qui crut que tout ce discours s'adressoit à luy, qu'ils en vinrent jusqu'à menacer de rompre les Estats par leur retraite, si le Roy, qui voulut que l'on imprimast sa harangue, ne supprimoit, ou ne corrigeoit du moins cet endroit... Cette plainte aigrit extrêmement l'esprit du Roy, qui vit bien par là que la Ligue, pour s'estre réunie à luy, ne laissoit pas d'avoir encore ses intérests particuliers fort différens des siens. Je diray, de plus, qu'il en fut pleinement persuadé, lorsqu'il s'apperceut que le duc de Guise, qui en estoit le véritable chef, alloit estre plus puissant que luy dans les Estats. Car outre que la pluspart des députez avoient été choisis par les brigues que ses créatures avoient faites dans les provinces; ceux qui furent éleus pour présider à chaque ordre, sçavoir : les cardinaux de Bourbon et de Guise, pour le clergé; le comte de Brissac et le baron de Magnac, pour la noblesse; et le prévost des marchands, la Chapelle-Martau, pour le tiers-ordre, estoient entièrement à luy. Les cahiers des trois Ordres estoient remplis d'une infinité de propositions qui tendoient manifestement à diminuer, ou plutost à anéantir l'autorité royale, et à réduire le Gouvernement à tel point, qu'il ne restast plus au Roy que le nom et la vaine apparence de souverain monarque, et que tout le réel et le solide de la souveraineté fut à ceux de la Ligue qui dépendoient absolument du duc de Guise... Ils prétendoient qu'après que les propositions auroient esté reçeües du consentement des trois Ordres, elles passassent pour des décisions et résolutions certaines et inviolables, sans que le Roy eust le pouvoir d'y rien changer dans son conseil. Sur cela, ils vouloient qu'on modérast les tailles et les impostz, mais tellement outre mesure, qu'ils ostoient au Roy tout moyen de faire la guerre dans laquelle eux-mesmes l'avoient engagé. Que le Concile de Trente fust reçeû absolument et sans modification..... Mais surtout ils faisoient instance, avec une incroyable opiniastreté que le Roy de Navarre fut dès-lors déclaré incapable de succéder jamais à la couronne. Ils en avoient fait le décret du consentement des trois Ordres. Et le Roy, qui prévoyoit assez les terribles suites d'une si haute injustice (216), et qu'on pressoit fort d'y souscrire, ne put s'en défendre qu'en les amusant par des délais qu'il prit adroitement sous divers prétextes. On ne doutoit point que le duc de Guise, qui ayant pour luy plus des deux tiers des Estats en estoit le maistre, ne fut l'auteur de toutes ces propositions si contraires aux véritables intérests et à l'autorité du Roy, principalement quand on vit qu'il employoit toute sa brigue pour se faire déclarer par les Estats lieutenant-général dans tout le royaume, comme s'il eust voulu posséder cette suprême dignité indépendamment du Roy, et qu'il prétendist que ce prince ne fust plus son maistre, n'ayant plus le pouvoir de luy oster ce qu'il tiendroit d'une autre autorité que la sienne.

» Toutes ces choses si indignes de la Majesté d'un grand Roy, mirent enfin à bout sa patience... Se croyant perdu s'il ne se hastoit de le prévenir, il est certain qu'il ne délibéra plus que de la manière dont il exécuteroit au plutost sa résolution. Il n'y en avoit que deux : l'une, par les voyes de la justice, en l'arrestant pour luy faire son procès; et l'autre par les voyes de fait, en le faisant tuer. Il consulta là-dessus....; les autres crurent qu'il étoit imposible de garder en cette occasion les formes et les lois ordinaires de la justice, et que le CHEF estant une fois abattu, toute la Ligue tomberoit comme un corps sans teste...

» Le Duc estoit logé au chasteau et à la discrétion du Roy, duquel il paroissoit assez par là qu'il ne se défioit pas. On ne garda pas si bien le secret qu'il n'en fust averti. Il disoit toujours : *On n'oseroit*. Il consulta ceux auxquels il se fioit le plus; ils vouloient tous qu'il prist le plus seûr, et qu'il se retirast sous quelque prétexte : excepté l'Archevesque, qui s'y opposa fortement, disant, que puisqu'il estoit sur le point de gagner la partie dans les Estats, où il auroit asseurément tout ce qu'il prétendoit, il ne falloit pas la perdre en les quittant; et qu'au reste on ne devoit pas croire que le Roy fust si mal-avisé que de s'exposer luy-mesme à tout perdre en faisant un si malheureux coup...

» C'est une chose étrange que les hommes les plus éclairez, qui pourroient éviter, s'ils vouloient prendre les moyens qu'ils en ont, ce que l'on appelle leur destinée quand le malheur est arrivé, s'y laissent entraîner comme par force, malgré toutes leurs lumières et leur prévoyance, que leur témérité, et non pas une certaine prétendue fatalité, rend inutiles... » (*P. Maimbourg*, 243-252).

Voir la mort du duc de Guise, p. 33 : DEUX PAR SON FILS.

« Ainsi mourut Henry de Lorraine, duc de Guise, pour avoir eu trop de croyance aux astrologues qui le flattoient de la royauté... » (*Les vrayes Centuries de Nostradamus, à Lyon chez Antoine Besson*).

Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre, Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait.

« Au lieu de monter à cheval, comme il devoit faire après un si terrible coup, et de s'avancer avec tout ce qu'il avoit alors de gens de guerre vers PARIS, sans donner aux Ligueurs le loisir de se reconnoistre et de se faire un nouveau CHEF, il s'amusa, selon sa coustume, à faire de grandes déclarations et de fort belles lettres qu'il envoyoit partout.... Cependant il fut bien surpris lorsque, tandis qu'il perdoit le temps à écrire et à continuer les Estats, comme il fit encore pendant trois semaines, il apprit qu'ORLÉANS s'estoit soulevé contre luy. » (*P. Maimb.*, 269).

« 23 Décembre 1588. Le duc de Guise, chef de la Ligue, ayant été assassiné aux Etats de Blois, par ordre et dans le logement du roi Henri III, Bassompierre et Boissieux, deux de ses écuyers, en avertissent *son frère, le duc de Mayenne, par un courrier, à* ORLÉANS, *où il faisoit sa résidence*. Balzac d'Entragues, gouverneur d'Orléans, qui avoit été ligueur effrené, mais qui avoit quitté ce parti et obtenu son pardon du roi Henri III, se retire dans la citadelle de la porte Bannier, avec l'intention de s'y défendre et de la conserver au roi. Charles de Lorraine, chevalier d'Aumale, est nommé gouverneur d'Orléans par les chefs de la Ligue, pour remplacer Balzac d'Entragues qui venait de quitter leur parti pour prendre celui du roi. *Le duc de Mayenne, qui était à* ORLÉANS, fait assiéger la citadelle de la porte Bannier. Pour réussir dans cette entreprise, *les habitans, qui étoient ligueurs, voulant en chasser la garnison et d'Entragues leur ancien gouverneur*, s'emparent de l'église St-Paterne.... *Le duc de Mayenne*, qui *dirigeait les travaux*, parvint par sa vigilance à empêcher pendant ce siège de la citadelle que le maréchal d'Aumont, que le roi Henri III avait envoyé pour s'emparer de la place, pût réussir dans sa mission.

» 31 janvier 1589. *Les Ligueurs* D'ORLÉANS chassent le maréchal d'Aumont et Balzac d'Entragues, gouverneur pour le roi. Henri III, voulant punir les Orléanais qui donnaient l'exemple du soulèvement contre l'autorité royale et qui avaient fait de leur ville le centre de la Ligue, après Paris, rend un édit qui transférait l'Université et le Présidial d'Orléans dans la ville de Beaugency. (p. 87).

» 1er mai 1589. Charles-Claude de la Chastre, bailli de Berri, est nommé gouverneur d'ORLÉANS, pour la Ligue, en remplacement de Charles de Lorraine, chevalier d'Aumale (p. 93).

» 2 août 1589. Henri III est assassiné par Jacques Clément. Ce misérable était passé quelques jours avant son crime à Orléans, et avait fait voir le couteau qu'il portait, en disant : « *C'est le couteau de la Ligue* (LE TIERS, 205); rappelez-vous de l'avoir vu, lorsque vous entendrez parler de moi et de l'emploi que j'en aurai fait. » (*Recherches historiques de la ville d'Orléans*, par Lottin, t. II. p. 95).

« Henri III résolut enfin d'assiéger Paris; mais il voulut encore auparavant tenter s'il y avoit moyen de se rendre maistre d'ORLÉANS,

Digitized by Google

pour oster à la Ligue cette ville d'où les Parisiens pouvoient tirer de grands secours. Le Roy, à la réserve de Nantes, fut bientost maistre de tous les passages de la Loire, au-dessus et au-dessous d'Orléans, qu'il enferma de tous les costez. *Le sieur de la Chastre, qui, après la mort des Guises, avoit promis fidélité au Roy, et s'estoit peu après de nouveau déclaré pour la Ligue en son gouvernement de Berry, s'estoit jetté dans cette ville avec ce qu'il avoit de forces ;* et les habitans animez par sa présence, rejettèrent bien loin les propositions avantageuses que le Roy leur fit faire, et se moquèrent de toutes ses menaces, fort résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. De sorte que comme on vit que l'on perdroit trop de temps à faire ce siège, on reprit le dessein d'aller droit à Paris... » (*Id.*, 311).

Nostradamus a dit déjà la part que prit Orléans aux troubles qui éclatèrent sous François II : Le grand Baillif d'Orléans mis à mort (197); ici, il nomme cette ville qui tint le premier rang parmi le grand nombre de celles qui se révoltèrent contre l'autorité légitime; ailleurs, il complètera la prophétie de ce quatrain en disant au milieu de huit vers sur le Natif de Blois : Par lors qu'un Roy sera contre les siens... des sept, que le règne de Navarre montera au trône de France en la personne de Henri IV, et qu'alors Orléans donra mur *au roi* légitime.

« Chastre (Claude de la), maréchal de France, chevalier des Ordres du roi, et gouverneur du Berry et d'Orléans... S'étant jeté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berry, qu'il remit dans la suite au roi Henri IV. La maison de *la Chastre* tire son nom d'un grand bourg de Berry sur l'Indre. » (*Dict. hist.*).

« Ces deux beaux prétextes du bien de l'Estat et de la conservation de l'ancienne religion que les chefs de la Ligue avoient pris pour la bastir et pour la maintenir, s'évanouirent par la conversion du Roy... De sorte que dans toute l'année suivante, presque tous les chefs et villes de la Ligue firent leur traité particulier avec le Roy... Le sieur de la Chastre ramena avec luy Orléans et Bourges. » (*P. Maimbourg*, 454).

« 1585. Le duc de Guise s'empara luy-mesme de Chaalons et de Mezières, de la pluspart des places de la Picardie, par son cousin, le duc d'Aumale; de Dijon et de la plus grande partie de la Bourgogne, par le duc de Mayenne; son frère; d'Orléans, par le sieur d'Entragues; de plusieurs autres places par ses créatures, et de Lyon mesme qui se déclarèrent hautement pour la Ligue. Or, comme presque tous les favoris, et surtout d'Epernon estoient autant haïs que le duc de Guise estoit aimé, ces deux passions, outre l'espérance de s'avancer à la faveur des troubles, engagèrent dans ce parti un grand nombre des plus considérables et des plus braves de la Cour, et entre autres, Charles de Cossé, comte et puis duc de Brissac (*P. Maimbourg*, p. 68)... Le capitaine Roche-Morte, un des meilleurs officiers du prince de Condé, avoit surpris le chasteau d'Angers en l'absence du comte de Brissac, qui, en ayant eu du Roy le gouvernement, s'estoit déclaré pour la Ligue (*Id.*, p. 97). Les bourgeois d'Angers l'assiegeoient dans le chasteau, qui se rendit. La Ligue perdit en cette occasion le chasteau d'Angers, où le Roy mit un gouverneur, sur la fidélité duquel il s'assuroit. » (*Id.*. p. 100).

« 1587. Le duc de Guise se plaignoit entre autre choses de ce qu'on n'avoit pas rétabli le comte de Brissac au gouvernement du chasteau d'Angers. Mais on répondoit à cela que le Roy l'avoit repris sur les gens du Roy de Navarre, auxquels Brissac, qui le tenoit pour la Ligue contre l'intention du Roy, l'avoit laissé surprendre. Il ajoutoit que ceux qui s'estoient attachez à son service ou à ses intérests n'esto ent pas traitez si favorablement à la Cour que les autres; comme si le Roy eust été obligé non-seulement de pardonner, mais aussi de faire des grâces particulières à ceux qui avoient pris les armes contre luy, et de leur donner récompense pour avoir tiré le canon sur ses bons serviteurs, ainsi que le sieur d'Entragues avoit fait sur *le duc de Montpensier, que Sa Majesté envoyoit à* Orléans. » (*Id.*, p. 123).

Angers. — Ainsi dans le temps que ceux d'Orléans embrassaient ouvertement le parti de la Ligue et combattaient pour remettre leur chef, ceux d'Angers s'efforçaient de conserver leur ville au roi.

Angers, Troyes *et* Langres, villes fort éloignées les unes des autres ne peuvent combattre ceux d'Orléans. Il est dit des trente du Sénat de Napoléon qui, après s'être déclarés pour les Bourbons, en 1814, sont devenus adhérans de l'Empereur en 1815 : Tous leurs bienfaits seront pour demerites; *tout* ce qu'ils auront *fait* de *bien* prouvera qu'ils ont *démérité*. Ils ont bien fait en se ralliant à la légitimité, mais cela a posé la cause de leur bannissement après la trahison. Ici trois villes font ressortir l'odieux de la conduite de ceux d'Orléans; elles leur *font* meffait; elles prouvent que leur fait est une méchante action. Ces villes alors représentent la partie du royaume qui resta fidèle au roi ou la réaction qui amena Orléans *à donner* mur *au* légitime (215). L'histoire donne déjà cette signification au mot Angers. Cherchons à expliquer le choix que le Prophète a fait des deux autres noms de lieu Troyes et Langres.

« Troyes. *Molé*, famille originaire de Troyes en Champagne, est illustre dans la robe (*Moréri*). Molé (Edouard), seigneur de Champlâtreux, né vers 1550, a été conseiller, puis procureur-général du Parlement de Paris pendant la *Ligue*. Ce fut sur ses conclusions que le Parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il a été déclaré que *la couronne ne pouvait passer ni à des femmes, ni à des étrangers.* Henri IV le fit président à mortier, en 1602. » (*Feller*).

« Langres, ancienne ville de France en Champagne. La ville de Langres, pour avoir été très souvent attaquée sans être prise, a été surnommée la *Pucelle*. Elle s'est toujours signalée par sa fidélité pour nos rois. » (*Moréri*). —« 1589. Sancy avec son armée de Grisons (*v*r 219) fut à Langres qui tenait pour le Roy, et arriva enfin heureusement à l'armée royale qui était devant Paris. » (*P. Maimb.*, 318).

A ces mots : Mer pierreuse terre et marin subites (209) qui rappellent les paroles que Brissac, celui qui livra Angers à la Ligue, prononça à la journée des barricades, on a dit que Nostradamus a prédit les discours qui devaient avoir l'importance d'un évènement. Les conclusions de Molé de Troyes ont fait ressortir le meffait de ceux d'Orléans et mis fin à la Ligue en assurant la couronne à Henri IV. Le Prophète renvoie à l'historique des villes ou à la signification de leur nom pour développer sa prophétie. On pourrait en apporter une foule de preuves; il suffit de rappeler qu'il emploie Tarasc ou Tarascon (Ταραξις, *révolution*) pour la révolution (294); qu'il réunit deux fois Chartres et Rouen (395, 470) pour la *Chartre* et la Révolution. Jusqu'à présent c'est le contexte qui m'avait forcé d'interpréter le mot Rouen de *révolution* (*voir Vie de Louis XVI*, p. 71); aujourd'hui *Moréri* encore confirme cette interprétation et prouve d'une manière péremptoire que les noms de lieu sont parfois dans les Centuries pour ce que leur histoire offre de singulier.

« Rouen. — L'église de Rouen a eu autrefois trois cérémonies *particulières*, qui y ont été observées près de 500 ans et qui ne furent abolies que vers l'an 1579 (après la mort de Nostradamus). La première est l'*office des enfans*, qui se faisoit le jour des Innocens; les enfans faisoient l'office ce jour-là dans la cathédrale; un d'entre eux y officioit en crosse; il la prenoit aux premières vêpres, au verset du cantique de la Vierge : *Deposuit potentes de sede*, et il la quittoit à ce même verset, aux secondes vêpres. *On répétoit même ce verset jusqu'à ce que le petit évêque eut remis sa crosse à un autre enfant* pour s'en servir à sa place l'année suivante. » (*Moréri*).

« Les Jacobins gagnèrent ceux qui desservoient la chapelle royale. Ces âmes vénales se chargèrent du rôle, non moins atroce qu'impie, de chanter la chute de leur maître en répétant cent fois, avec les modulations analogues à leur intention perverse le *Deposuit potentes de sede* du *Magnificat*... Louis XVI sembloit dire au Maître des rois : « Puissent les malédictions de ce jour me valoir vos bénédictions. » (*Proyart*. IV. 288).

Règne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu estrange est translaté l'empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
Rouen et Chartres te feront bien du pyre. III. 49.

Ce quatrain s'*adapte* à ceux du Roy Gaulois ou de Napoléon Ier. On y voit la chute de cet Empereur, l'établissement de la *Charte* et l'annonce de nouvelles révolutions : *Deposuit potentes de sede*. Rouen rappelle la déchéance des rois, et Langres la fidélité des peuples (*a*).

(*a*) Le quatrain Règne Gaulois sur l'époque révolutionnaire de 1789 à 186.. précède immédiatement dans les Centuries les deux qu'on vient d'interpréter de la Ligue, et à la suite de ces derniers il s'en trouve un sur la révolution italienne et

Suite de la Note page ci-contre.

Digitized by Google

214.

Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de Blois subjuguera Ligures,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens
Des sept puis l'ombre a Roy estrennes et lemures

X. 44.

215.

L'ombre du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy Orléans donra mur légitime.

X. 45.

Alors qu'un roi de France, Henri III, aura en armes contre lui une partie des siens, les huguenots, et que les catholiques se ligueront contre lui; descendant des comtes de Blois, élevé à Blois où il réunira par deux fois les Etats-Généraux, il soumettra à sa volonté les trois ligues huguenote, catholique et royaliste, puis il n'aura bientôt plus que L'OMBRE DU RÈGNE. Il tombera, dernier rameau détaché de l'arbre des Valois, et la France expiera l'assassinat du meurtre commis sur ce prince.

Cette ombre du règne, mais avec moins de réalité encore, passera entre les mains du roi de Navarre, Henri IV, qui *fera la vie* et d'une façon si fort illégitime, que la vue de la femme du gouverneur de Cambrai, incertain à abandonner la Ligue pour le roi, lui fera promettre de donner à son mari, homme de néant, les plus grandes dignités et la possession héréditaire de Cambrai. Dans le même moment, Orléans, soulevé contre Henri III, ouvrira ses murs à Henri IV le roi légitime.

Ces mots : ROY... DES SEPT ont rappelé, pour la dixième fois, LES SEPT RAMEAUX (203), DE MAISON SEPT (202), LES ENFANTS SEPTAINS DU ROY (207), etc., et l'on a vu alors de suite la valeur de ceux-ci : PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS, NATIF DE BLOIS... LIGURES qui rappellent plusieurs quatrains sur Henri III.

OMBRE. — Ce mot du dernier vers est le premier du quatrain suivant, comme pour *adapter* l'un à l'autre ces deux quatrains. Là, il est question du RÈGNE DE NAVARRE *faisant* LA VIE SI FORT ILLÉGITIME, et l'on pense naturellement à l'allié de Henri III, ou au roi de Navarre, dit le *Vert-galant*. ORLÉANS *donne* ses MURS au ROY LÉGITIME, et l'on vient de voir qu'après la mort de Guise, CEUX D'ORLÉANS *ont voulu* LEUR CHEF REMETTRE, qu'ils ont fermé leurs MURS et à Henri III : PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS, et à Henri DU RÈGNE DE NAVARRE qui l'ont assiégé inutilement ensemble.

Ces quatrains, sans doute, renferment des mots inexplicables à une première lecture, des faits qu'il faut chercher dans l'histoire parce qu'on les ignore, mais on est assuré déjà de les interpréter du dernier DES SEPT et de leur successeur.

Par lors qu'un Roy sera contre les siens, Natif de Blois subjuguera Ligures...

NATIF DE BLOIS. — La France, qui est LE TEMPLE de l'augure français, est LE TEMPLE HAULT DE BLOIS (281) (*Vie de Louis XVI*, p. 51). Blois est pour *la France*, en prenant *la partie pour le tout*. A ces mots qui désignent Henri III : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA (198), on a vu que Blois est nommée la *ville des rois*, et que les Capétiens, les ancêtres de ce prince, sont originaires de cette ville (*natifs* DE BLOIS), comme descendants des comtes de Blois. C'est dans cette ville que Henri III, comme les autres enfants de France, a été élevé et qu'il était lorsque Nostradamus, sur la demande de Catherine de Médicis, est venu le voir ainsi que ses frères pour *tirer leur horoscope*. C'est dans cette ville qu'il a réuni deux fois les Etats-Généraux, en 1576 et 1588. Ces mots : NATIF DE BLOIS, désignent donc Henri III entre tous les rois de France.

« BLOIS. Ce comté a été parfaitement incorporé à la couronne sous Henri II, comme héritier de la reine Claude de France sa mère, fille de Louis XII et femme de François Ier. Ce sont ces princes qui ont le plus travaillé à l'embellissement de Blois. » — « CHAMBOR, maison royale de France dans le Blésois, à trois ou quatre lieues de Blois. François Ier la fit commencer et Henri II l'acheva. » (*Moréri*).

SUBJUGUERA LIGURES. — On a vu : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES, MAIS LA TEMPESTE ET LIGURE COUARDE, LES PROFLIGENT EN SUBITES RUYNES (204). Le mot LIGURES, avons-nous dit, est l'anagramme de LIGUEURS, mot qu'on voit dans un quatrain où Henri III est mis à mort par un *moine* : PAR MONECH GRAND MARTYRE (216). Nostradamus, d'accord avec l'histoire, dit que la *Ligue* a *ruiné* Henri III; s'il dit ici que ce prince l'a *subjuguée*, ce ne peut être que pour un fait antérieur.

1577-1581. « Ce fut durant *cette paix qui déplaisoit fort aux Ligueurs*, que le Roy, pour se fortifier contre la Ligue, en se faisant des créatures qui s'attachassent inviolablement à son service par le nœud d'un serment plus particulier et plus solennel que celuy qui obligeoit universellement tous ses sujets à le servir, établit et solennisa son nouvel Ordre du St-Esprit.. Cette paix toutefois ne fut pas si bien observée que les huguenots n'exécutassent de temps en temps de nouveaux troubles qui, deux ou trois ans après, allumèrent une septième guerre, par le refus qu'ils firent de rendre les places de sûreté qu'on leur avoit accordées pour un certain temps qui estoit écoulé, et par la surprise de quelques autres. Mais elle fut terminée dans la seconde année après les conférences de Nérac et de Fleix, par une *paix qui dura quatre ou cinq ans*, jusqu'à ce que *la Ligue*, laquelle *depuis que le Roy s'en estoit fait chef n'avoit osé rien entreprendre*, se déclara tout à coup contre luy sous un autre chef. Aussitôt que la paix fut faite, les catholiques et les huguenots, que la guerre civile avoit armés les uns contre les autres, se réunirent pour servir dans l'armée de Monsieur, qui, ayant esté déclaré par lès Estats des Païs-Bas duc de Brabant, estoit entré comme en triomphe dans Cambray, quand il en eut fait lever le siège que le duc de Parme y avoit mis. Et après avoir esté proclamé Prince souverain dans Anvers, et qu'on l'eut receu dans Bruges et dans Gand en cette qualité, il continuoit la guerre assisté sous main du secours de France et de la Reine d'Angleterre, tout ouvertement, pour chasser les Espagnols de tous les Païs-Bas... » (*P. Maimbourg*, 51).

Ainsi PAR LORS QU'UN ROY *fut* CONTRE LES SIENS, on vit ce descendant des comtes de BLOIS se déclarer chef de la Ligue pour lui imposer ses volontés. Il la tint *sous le joug* durant quatre ans. Pendant que ROY *subjuguait* LIGURES, la première partie du quatrain où nous voyons comme dans celui-ci les mots SEPT, SUBJUGUER, LIGURES, recevait son accomplissement : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES, MAIS LA LIGURE COUARDE, etc... Le mot LIGURES comprend les diverses *ligues* qui divisaient alors la France, et dont Nostradamus a dit dans un quatrain où il est encore question de l'union de Henri III et du duc d'Anjou pour la conquête des Pays-Bas : LES DEUX DE SEPT SERONT EN DÉSESPOIR..., DES LIGUES FUY L'ESPOIR (208). Or, dans le temps même où le ROY avait LIGURES ou les *Ligueurs* sous la main, il était maître aussi des autres LIGUES. On vit réunis sous les mêmes drapeaux huguenots, catholiques et politiques; c'est ce que dit le vers suivant :

Mammel, Cordube et les Dalmatiens.

Henri III n'a pas plus *subjugué* la Dalmatie, Cordoue (en

---

ses conséquences pour la France :... COQ (Piémont) VERRA L'AIGLE (France) L'AISLE MAL ACCOMPLIE (Tous dégalonnant leurs costumes, Vont au nouveau chef de l'Etat, De l'Aigle mort vendre les plumes... *Béranger*), PAR LYON (de Pie IX) MISE EN SERA EXTRÉMITÉ. Le Prophète a dit ailleurs que LORSQUE DE DEUIL LYON SERA TRANSY... PAR LÉGATION ROMAIN SERA DECEU, FOIBLESSE A L'AIGLE, ET FORCE AU COQ NAISTRA. C'est en s'emparant des Légations sur Pie IX que Victor-Emmanuel a commencé à agrandir ses Etats. Pie IX dès-lors a été TRANSY DE DEUIL, et en FRANCE LE PEUPLE *a été* ÉMU (*voir* 563-578 et 553-562).

Dans ces 16 vers on voit les trois révolutions qui remplissent les quatrains prophétiques.

Digitized by Google

latin *Corduba*, *W.*) et les Mammelus que la Ligurie. Nostradamus joue sur les mots; il vient de dire LIGURES pour *Ligueurs*. A l'époque de la Ligue, l'esprit de parti appelait MAMMELUS les alliés des anciens LIGURES; c'est ce qui a déterminé Nostradamus à employer ce mot.

MAMMEL. — « *Mammelus*, nom qu'on a donné à la milice des sultans d'Egypte, veut dire *serviteur* ou *soldat*. Ils étoient ordinairement tirés d'entre les chrétiens... *Mammelus*, nom que l'on donna l'an 1526 à ceux de Genève, qui soutenoient le parti du duc de Savoye, voulant leur reprocher par là qu'ils se rendoient esclaves de ce duc, comme les Mammelus l'étoient du Soudan d'Egypte. » (*Moréri*).

Ce mot est pour le parti catholique. Nostradamus a dit que dans une famine on VIENDRA ARRACHER L'ENFANT DE MAMMELLE (201); le catholique a une mère : L'ENFANT LA MÈRE METTRA NUD EN CHEMISE durant la révolution italienne (862). Μαμμα, grand'mère, *maman*, mamelle. (*Lexique*).

CORDUBE. — Pour *Cordus. Tardif, qui vient dans l'arrière-saison* (*W. Gradus*). Nostradamus dit qu'en Angleterre, l'Eglise-mère (MAMMEL) OU LA DAME ANTIQUE CHERRA DE PLACE HAUTE (200) pour faire place à l'Eglise tardive d'Elizabeth. Il fixe même, au début de sa prophétie, l'époque de la naissance du protestantisme, et c'est là qu'il donne la valeur des mots MAMMEL et CORDUBE :

« *Dieu regardera la longue stérilité* (MAMMELLE) *de la grand' dame, qui puis après concevra deux enfants principaux : mais elle périclitant celle* (CORDUBE, tardive) *qui luy sera ajoutée par la témérité de l'âge de mort périclitant dedans le dix-huictième* (en 1518), *ne pouvant passer le trente-sixième* (1536) *qu'en délaissera trois masles* (Luther, Zuingle et Calvin) *et une femelle* (Anne de Boulen)... » (62).

DALMATIENS.—Nostradamus dit : AU PONT DE LAIGNES (417) dans deux quatrains sur les guerres de 1814 pour rappeler λαινα, (*læna*), tunique (*Lexique*). *Læna*, manteau des soldats romains à la guerre (*W.*). Il dit : PROCHE DU MONT OU SAGONTE S'ASSIED (257) dans quatre quatrains sur la *guerre de la Succession* d'Espagne, pour rappeler Σαγος, *sagum;* saie, vêtement militaire (*Lexique*). Ici, le mot DALMATIENS, a le sens des mots LAIGNES et SAGONTE.

« Le roi fut revêtu, par le grand chambellan, de la tunique, de la *dalmatique* et du manteau royal. » (*Dict. des Origines*. Sacre de Louis XVI).

« *Dalmatique*. Ce vêtement prit son nom de la Dalmatie; il fut d'abord l'habit des Romains les plus mondains... *La Dalmatique fut un habit militaire*... Les empereurs et les rois dans leurs sacres et autres grandes cérémonies étaient vêtus de dalmatiques. » (*Id.*).

« Il se forma trois partis dans l'Etat, que l'on appela *la guerre des trois Henri :* celui de la *ligue* catholique, conduit par Henri, duc de Guise; celui de la *ligue* huguenote, dont Henri, roi de Navarre, était le chef, et celui du roi Henri III, qu'on appela le parti des *politiques* ou des *royalistes*. C'est ainsi que le roi devint chef de parti, de père commun qu'il devait être (PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS). » (*Feller*. Henri III).

Avant la naissance de la Ligue, Henri III était déjà CONTRE une partie des SIENS, les huguenots. Cette ligue forma deux partis parmi les catholiques : les uns entrèrent dans la ligue, les autres demeurèrent fidèles au roi. Nous avons vu qu'en 1577, ces trois partis existaient; qu'à cette époque Henri III se déclara chef de la Ligue, et donna la paix aux huguenots; qu'il fut seul *maître* en France pour quatre ans : SUBJUGUERA LIGURES ou 1° la ligue catholique, MAMMEL; 2° la ligue protestante, CORDUBE, et 3° le parti des royalistes ou des DALMATIENS. C'est dans ce sens qu'il est dit de Louis XV, devenu *maître* en France, à l'âge de cinq ans, par la mort de trois dauphins : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA (261).

Des sept puis l'ombre à Roy estrennes et lemures

Le ROY, UN DES ENFANTS SEPTAINS DU ROY Henri II (207), est enfin maître de tous les partis, PUIS il n'a plus que l'OMBRE *du règne*, sort qui attend son successeur : L'OMBRE DU RÈGNE DE NAVARRE. Il a *subjugué* LIGURES, mais la LIGUE COUARDE LE PROFLIGE EN SUBITE RUINE (204). A peine le Prophète a-t-il déclaré le triomphe, qu'il dit la ruine. C'est que le triomphe fut court. (La bataille de Waterloo brise les liens à peine renouvelés entre la France et l'Empereur pour dévorer le genre humain : LES LIENS FAMÉLIQUES REPRINS, RAVY, PROYE HORRIBLE AU MILIEU, 445). La fin de ce vers confirme l'interprétation donnée à son commencement.

« ETRENNES ou ESTRENNES, présent que l'on fait le premier jour de l'année. On rapporte l'origine des étrennes au temps de Romulus et de Tatius, roi des Sabins, *qui régnèrent ensemble* dans la ville de Rome. On dit que Tatius ayant reçû, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenua*, c'est-à-dire la déesse *Forte*, ou plutôt la déesse *de la Force*, et qu'on lui présenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite des temps, et donna le nom de *Strenæ* à ces présens, à cause de cette déesse, qui présida depuis à la cérémonie des étrennes. Les Romains firent de ce jour-là un jour de fête, qu'ils dédièrent au dieu Janus, qu'on représentoit à deux visages, l'un devant et l'autre derrière, comme regardant l'année passée et la prochaine. On lui faisoit alors des sacrifices, et le peuple alloit en foule au mont Tarpée, où Janus avoit un autel. Ils étoient tous habillés de robes neuves... » (*Moréri*).

ETRENNES. — Tatius alla le premier cueillir, dans le sacré bocage de la déesse Strenua, les heureux RAMEAUX qui étoient les présages de l'an nouveau, *qui verbenas felicis arboris ex luco Streniæ anni novi auspices primus accepit.* » (*Dict. des Origines*).

Deux rois régnant ensemble commandaient la même armée. L'un d'eux, Henri III, était un DES SEPT RAMEAUX (203) de l'*arbre* des Valois; l'autre, Henri du RÈGNE DE NAVARRE, était l'ARBRE (223) des BOUR...BON (290); Henri III, le dernier RAMEAU *tomba* sous le couteau de Clément : PAR MONECH GRAND MARTYRE (216). Tout fut renouvelé : le passé avait appartenu aux Valois, l'avenir fut aux Bourbons.

« LEMURES. En latin *Lemures*, lutins, esprits, *âmes des morts* que les anciens croyaient voir revenir pour tourmenter les vivants. Au mois de mai, on célébrait en leur honneur une fête pendant laquelle on fermait tous les temples. Les Romains appelaient cette fête *Lemuria;* et pendant tous les jours qu'elle durait, ils évitaient surtout de se marier. Elle fut d'abord nommée *Remuria* ou *Remuries*, du nom de Rémus, parce que, dans sa première institution, *elle eut pour objet l'expiation du meurtre de ce prince*, tué par son frère Romulus ou par son ordre. » (*N. Landais*).

Le dernier des SEPT RAMEAUX est coupé : ESTRENNES; les *âmes* des VIEUX ET PÈRES *sortent* BAS D'ENFER, où les ENFANTS SEPTAINS DU ROY SONT PRINS, AINS MOURIR VOIR DE SON FRUICT MORT ET CRIS (207) : LEMURES; et la France *expie* dans la guerre civile *le meurtre de son prince :* LEMURES

L'ombre du règne de Navarre non vray,..

Le roi DE NAVARRE, en devenant roi de France, ne reçoit que L'OMBRE DU RÈGNE; il n'a pas encore le VRAY RÈGNE ou le *vrai pouvoir;* il ne l'aura que lorsque ORLÉANS, comme le dit ce quatrain, lui DONRA MUR LÉGITIME. Le Prophète croit nécessaire d'insister pour faire connaître l'état précaire du Béarnais, comme il insiste sur le peu d'étendue de la souveraineté de l'empereur et roi à l'île d'Elbe : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ, EN LIEU PETIT QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, LIEU BIEN INFIME D'EXIGUE COMTÉ, OU AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (427).

« Henri III, avant de mourir, avoit exigé des principaux de sa Cour de reconnaître le Roi de Navarre pour son LÉGITIME successeur; mais, dès qu'il fut expiré, on vit changer la contenance de plusieurs seigneurs qui, par complaisance pour lui, avoient affecté jusqu'à ce moment de paroître fort attachés au Roi de Navarre. Le maréchal de Biron, voyant un complot qui commençoit à se former, et qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, alla, de concert avec le Roi, au quartier des Suisses, qui faisoient une partie considérable de l'armée... On obtint d'eux qu'en attendant les ordres de leurs supérieurs, ils demeureroient à l'armée sous les or-

Digitized by Google

dres du Roi pendant deux mois, et que durant ce tems-là, ils ne lui demanderoient pas leur paye, qu'il n'étoit pas encore en état de leur fournir.

» Cependant, ceux des seigneurs qui avoient peine à se soumettre à un Roi huguenot, arrivèrent, ayant à leur tête le duc de Longueville, qui le conjura, au nom de tous les autres, de se déclarer catholique, l'assurant que, dès ce moment, il verroit tous les ordres du royaume se soumettre à lui. Le Roi leur répondit qu'ils n'avoient pas assés réfléchi sur la démarche qu'ils lui proposoient de faire; qu'il n'étoit point opiniâtre dans sa créance; mais qu'un changement si subit en telle matière le feroit passer dans leur esprit pour un libertin et pour un homme sans religion; qu'on devoit lui accorder quelque tems pour penser à un point de cette importance; qu'il étoit surpris de voir leurs larmes pour la mort de leur Roi taries au bout de trois heures, et qu'ils pensassent déjà non-seulement à autre chose qu'à venger le parricide (LEMURES) qui venoit d'être commis, mais même à faire dissiper une *armée de trente mille hommes* pour le laisser impuni. Dans ce moment Givri entra, et se jettant aux piés du Roi, et lui baisant la main, lui dit en style de cavalier : « Sire, je viens de voir la fleur de votre brave noblesse » qui se réserve à pleurer son Roi mort quand elle l'aura vengé. » Elle attend vos commandemens; vous êtes le Roi des braves, et » vous ne serez abandonné que des poltrons. »

« Le duc d'Epernon disoit publiquement que la religion seroit dans un danger éminent dès qu'un prince hérétique seroit sur le trône; ainsi, quelques jours après, il se retira avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angoumois et de Saintonge, au nombre de six mille hommes de pié et de douze cens chevaux, et les conduisit dans ses provinces. La conduite de ce duc fut très dommageable aux affaires du Roi. Son exemple en entraîna plusieurs autres, et rien ne fortifia davantage les Parisiens dans leur révolte que cette désertion qui affaiblissoit beaucoup l'armée du Roi... Henri IV voulut entamer une négociation secrète avec le duc de Mayenne, en l'assurant d'abord en général des plus grands avantages pour lui et pour les siens; mais il ne voulut rien écouter.

» Comme le Roi vit qu'il n'y avoit nulle espérance de gagner le duc; que son armée s'affaiblissoit tous les jours par la désertion non-seulement des soldats, mais encore de quantité de gentilshommes catholiques qui, sous prétexte d'aller donner ordre à leurs affaires, demandoient ou prenoient d'eux-mêmes leur congé, et que par là il étoit hors d'état de continuer le siège de Paris, il prit le parti d'aller en Normandie, où il seroit à portée de recevoir des secours de la Reine d'Angleterre.

» Cependant les troupes des Ligueurs augmentoient tous les jours, et le duc de Mayenne se trouva bientôt à la tête d'une armée de trente mille hommes. Pressé principalement par les bourgeois de Rouen, qui craignoient d'être assiégés, il se mit en chemin vers la Normandie. Son dessein étoit d'envelopper le Roi, qui n'avoit que *sept mille hommes*, s'il osoit tenir la campagne, ou de l'assiéger dans Dieppe, s'il se retiroit dans cette place, et en l'y forçant, le contraindre de se sauver en Angleterre. Les forces étoient si inégales, qu'on ne doutoit point, à Paris, du succès de cette expédition, jusques là que plusieurs retinrent des fenêtres à la rue Saint-Antoine, pour voir le triomphe du duc de Mayenne, amenant le *Béarnois* captif à la Bastille; car c'est le nom que les Ligueurs de Paris donnoient au Roi... » (*P. Daniel.* VIII. 2-12).

Voilà où en était réduit le roi LÉGITIME de ce quatrain; il n'était pour les Parisiens que *le Béarnais* au RÈGNE DE NAVARRE. C'est ainsi que le comte de Chambord, roi de France, en 1830, n'est plus depuis son exil que LE ROY DE BLOIS (774, 775). Dieu est pour LE VIF GASCON (225), qui bat Mayenne et écrit : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons » combattu à Arques, et tu n'y étais pas. »

Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray...

Le mot HADRIE, anagramme de *Hariade* (*voir* 219) est cinq fois dans les Centuries et toujours pour Henri IV. Dans un quatrain où ce prince est dit HADRIE, il est AMOUR ALLEGRE (219) ou *le Vert-galant*, comme dans ces deux vers sur le RÈGNE DE NAVARRE. — *Faire la vie*, se donner du bon temps (*Joubert*). — Le Prophète, en ajoutant SI FORT ILLÉGITIME, insiste comme il l'a fait dans ce même quatrain, en disant L'OMBRE DU RÈGNE... NON VRAY.

« *Henri* IV... Ses amours furent si publiques et si universelles, depuis sa jeunesse jusqu'au dernier de ses jours, « qu'on ne saurait » même, dit Mézerai, leur donner le nom de galanterie. » On ne lui connut d'affection un peu constante que pour la fameuse Gabrielle d'Estrées, qui, à son tour, lui était infidèle. Cependant l'aveuglement de Henri IV était tel qu'il l'aurait épousée, si la mort prématurée de cette dame ne l'en eût empêché. Pour satisfaire ses désirs, il ne se faisait pas de peine d'avilir la dignité royale et d'employer même quelquefois la violence. Aussi, Bayle n'a-t-il pas hésité de dire *qu'il n'y eut jamais homme plus indigne d'avoir une épouse fidèle*. Au siège d'Amiens, le maréchal de Biron lui reprocha publiquement d'avoir amené sa maîtresse; il lui dit que ce scandale faisait murmurer les soldats et les rendait moins ardens à le servir. » (*Feller*).

Le Prophète donne la preuve de ce qu'il avance dans le premier vers en citant un fait dans le second.

« CAMBRAI, ville dans les Pais-Bas. En 1542, le roi François Ier lui accorda la neutralité; mais l'empereur Charles-*Quint* la prit l'an 1543 par l'intelligence qu'il entretenoit avec l'évêque. Elle changea encore de maître; le duc d'Alençon, frère du roi Henri III, fut fait comte de Flandres en 1582; il s'empara de CAMBRAI, qu'il remit à Jean de Montluc, sieur de Balagni. Celui-ci (INCERTAIN) se joignit depuis au parti de la Ligue et fit ensuite sa paix avec le roi Henri-*le-Grand*, qui le fit prince de Cambrai, et lui donna le bâton de maréchal de France, en 1594. Mais il perdit peu de temps après cette ville, que les Espagnols surprirent, et il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le 9 octobre de l'an 1595. Les habitans reconnurent Philippe II, roi d'Espagne... Louis XIV assiégea Cambrai, dont il se rendit maître le 18 avril 1677. » (*Moréri*).

CAMBRAI ne figure qu'un moment dans l'histoire de celui qui, précisément alors, n'avait que L'OMBRE DU RÈGNE DE NAVARRE NON VRAY. Durant ce temps cette ville reste entre les mains d'un homme INCERTAIN sur le parti qu'il doit prendre; il est ligueur mais Henri IV a des chances de triompher. ORLÉANS ouvre ses portes au LÉGITIME; le roi est sacré; il règne dans Paris; le gouverneur de CAMBRAI n'est plus INCERTAIN, il fait sa soumission tardive, et voilà que Henri IV le couvre d'honneur. Tout cela donne naissance à un soupçon injurieux à la mémoire de celui qui fit LA VIE SI FORT ILLÉGITIME; malheureusement l'histoire confirme ce soupçon.

« Montluc (Jean de), connu sous le nom de *Balagni*, s'attacha au duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Cambrai en 1581. Après la mort de ce prince il fut entraîné dans le parti de la Ligue, et y joua un rôle assez important *à la levée du siège de Paris et de celui de Rouen* en 1593. Montluc avait épousé Renée de Clermont d'Amboise, *qui parla* si vivement à Henri IV *en faveur de son mari*, que ce monarque lui laissa CAMBRAI en souveraineté, et lui donna le bâton de maréchal de France en 1594. Montluc pilla et dévasta tous les environs, surtout les églises et les monastères, et opprima si cruellement les habitants de Cambrai, qu'ils appelèrent les Espagnols en 1595. La femme de Montluc, après avoir défendu la ville comme aurait pu faire le capitaine le plus brave, mourut de douleur avant la fin de la capitulation qu'on était sur le point de signer. Son indigne époux, insensible à tant de pertes, se remaria avec Diane d'Estrées, sœur de la fameuse Gabrielle, et termina sa vie en 1603. » (*Feller*).

« 1594. Balagni, qui depuis plusieurs années s'était maintenu en possession de Cambrai, et s'étoit dévoué à la Ligue, avoit depuis quelque tems traité avec le Roi. Il engagea ce prince, après la prise de Laon, à vouloir bien honorer sa ville de sa présence. Entre une infinité de conditions toutes avantageuses à ce seigneur, et dont plusieurs étoient fort honteuses au Roi, les deux principales furent que Balagni auroit le bâton de maréchal de France et la possession héréditaire de Cambrai, sous la protection de la couronne de France. Ainsi, par un effet des plus bizarres de la fortune et du désordre des guerres civiles, le bâtard d'un évêque, que sa seule naissance devoit tenir dans le plus bas lieu, devint non-seulement maréchal de France, mais encore prince souverain. » (*P. Daniel.* VIII. 176).

Roy Orléans donra mur légitime.

On a vu : PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE, BLOIS LE FERA SORTIR EN PLEIN EFFECT, CEUX D'ORLÉANS VOUDRONT LEUR CHEF REMETTRE. La première à se révolter après

Digitized by Google

le meurtre des Guises à Blois, la ville d'Orléans, est une des premières à ouvrir ses murs au Roy légitime. Nostradamus complète ici sa prophétie déjà si précise par la réunion des trois noms de Paris, Blois et Orléans.

« 1594. La soumission de Lyon, à l'obéissance du Roi fut suivie peu de jours après de celle d'Orléans et de Bourges, par le moyen de M. de la Chatre, *gouverneur* de l'Orléanois et du Berri. Les conditions du traité furent à peu près les mêmes que celles sous lesquelles Meaux et Lyon s'étoient rendus, sur ce qui regardoit la sûreté de la religion catholique. Il y en eut une particulière pour la Chatre, sçavoir : que ces gouvernemens lui seroient conservés, et que le Roi le confirmeroit dans sa dignité de maréchal de France, que la Ligue lui avoit conférée, et ainsi commença la prédiction que M. de Chauvalon fit au duc de Mayenne, lorsqu'il entreprit de créer des maréchaux de France, que c'*étoient des bâtards* qu'il faisoit, qui seroient *légitimés* à ses dépens. La Chatre reprit sur le champ le collier de l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il n'avoit point porté depuis l'an 1589. Après de si heureux succès, le Roi alla à Chartres pour son sacre, qui se fit avec un grand appareil et avec les cérémonies accoutumées, le 27 février... Le duc de Mayenne, au commencement de mars, s'en alla à Soissons... Il exigea du comte de Brissac, avant de partir, une promesse expresse de bien veiller à la conservation de Paris... Celui-ci se représenta l'exemple du maréchal de la Chatre, celui de Villars, gouverneur de Rouen (226), qui traitoit actuellement avec le Roi, et les avantages qui lui reviendroient en les imitant. Enfin, la justice qu'il y avoit à se soumettre à son légitime souverain, depuis que l'obstacle de la religion étoit levé, se présenta à son esprit d'une toute autre manière qu'il ne l'avoit envisagée jusqu'alors. Le jour dont on convint pour introduire le Roi dans Paris fut le 22 mars (*voir* Le vif Gascon... derrier mur vieux et neuf palais gripper, 224)... Paris, Lyon, Orléans, les plus considérables villes de la Ligue et du royaume s'étant soumises, plusieurs autres des diverses provinces s'*empressèrent* de suivre leur exemple. Troye en Champagne (213), Sens, Agen, Villeneuve, etc., ne tardèrent pas à le faire. » (*P. Daniel.* VIII. 162-173).

Légitime. — Ce mot, avons-nous dit, n'est que deux fois dans les Centuries, deux fois pour les Bourbons. Louis XVIII ne se défend point dans Paris, en 1815, de crainte d'attirer sur cette ville les horreurs d'une guerre civile, mais il proteste encore contre l'usurpation. Contre la cappe de la grand' hiérarchie (390), est-il dit de lui durant son premier exil ; en 1815, Au peuple ingrat faictes les remontrances (432-436), il part laissant mes trésors temples citadins Hespériques entre les mains du Roy de Babylon jusqu'à ce que, de retour, il ait été légitime a ses amis livré. — *Voir* ce récit en 40 vers sur les Cent-Jours, où la France (temple) et les Français (citadins Hespériques) sont dits la propriété (trésors) des Bourbons. — Henri IV pénètre une première fois dans Paris les armes à la main. Saint Louis lui apparaît :

« Arrête, cria-t-il, trop malheureux vainqueur !
Tu vas abandonner aux flammes, au pillage,
De cent rois, tes aïeux, l'immortel héritage,
Ravager ton pays, mes temples, tes trésors,
Egorger tes sujets, et régner sur des morts :
Arrête !.....
Je suis cet heureux roi que la France révère,
Le père des Bourbons, ton protecteur, ton père !
Ce Louis qui jadis combattit comme toi,
Ce Louis dont ton cœur a négligé la foi,
Ce Louis qui te plaint, qui t'admire et qui t'aime,
Dieu sur ton trône un jour te conduira lui-même ;
Dans Paris, ô mon fils, tu rentreras vainqueur,
Pour prix de ta clémence et non de ta valeur :
C'est Dieu qui t'en instruit, et c'est Dieu qui m'envoie. »
(*Henriade.* VI.)

Ces quatrains, avons-nous dit avant de commencer leur interprétation, renferment des mots inexplicables à une première lecture, des faits qu'il faut chercher dans l'histoire parce qu'on les ignore, mais on est assuré déjà de les interpréter du dernier des sept et du roi de Navarre. Leur interprétation a dépassé les espérances du Traducteur. On ne retrouvera plus le nombre sept pour un nombre de personnes dans les 900 quatrains sur le temps qui s'écoule à partir de la mort des sept enfans de Henri II jusqu'à la fin du monde.

215 *bis.*

Le grand tapis plié ne monstrera,
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire,
Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire.
VIII. 64.

216.

Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
Savone, Albenge par monech grand martyre.
VI. 61.

217.

La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur esplorée,
Puis longue vie au règne par grand heur.
VI. 62.

Les peintures historiées des tapisseries que la *Satire Menippée,* faite pour défendre les droits de Henri IV, placera dans la salle des Etats de 1593, ne montreront qu'à demi la plupart des maux que la Ligue aura causés. On y retrouvera presque toute l'histoire ; mais chaque sujet n'y sera qu'indiqué et un des tapis ne laissera point voir ce qu'il renferme. Henri III, chassé du règne, apparaîtra loin de Paris, renonçant si peu à remonter sur le trône, qu'il ira jusqu'à faire appel à Henri de Navarre, son ennemi ; celui-ci, après avoir consulté chacun de ses gentilshommes, viendra à croire aux paroles du roi et les entraînera tous à prendre sa défense.

Mais ces deux rois qui auront dans leurs armes les fleurs de lis, s'uniront trop tard contre la Ligue, qui les déclarera déchus de leurs droits au trône. Henri III ne voudra rien faire contre la loi salique, et il avouera hautement Henri de Navarre pour son légitime successeur. Excommunié, il ne voudra rien faire non plus contre la loi catholique, apostolique et romaine. Les forces des ligueurs seront confondues par le succès des deux rois français ; mais afin que le blanc des lis ait le temps de se purifier de l'hérésie, Dieu ne protégera pas le roi de France contre un moine devenu assassin par fanatisme politique et religieux.

La mère de ce roi, demeurée seule au trône par la mort de son époux, Henri II, monarque décédé le premier dans une lutte pour l'honneur militaire, remplacera, aussitôt cette mort, la devise où elle s'était promis toute joie, par une autre qui exprimera la durée éternelle de son deuil. Puis elle vivra longtemps au trône en luttant avec un succès bien rare contre les partis politiques et religieux. Quelques mois seulement après sa mort, le dernier de ses fils, tombé du trône, sera assassiné par un moine.

Une chose pour moi inexplicable, c'est que Chavigny et Guynaud aient pu interpréter de Catherine de Médicis le dernier de ces trois quatrains qui se suivent dans la Centurie, sans voir la valeur de ces mots du second : Ligueurs, trop tard tous deux... les fleurs perdues... grand martyre, et de ceux-ci du premier : Chassé du règne loin aspre apparoistra. Peut-être n'avaient-ils pas eux-mêmes confiance dans l'interprétation fautive qu'ils donnent du second.

1er vers. Catherine de Médicis vefve du roi Henri II. 2. Cet uniq est François II, premier fils dudit Henry. 3. Nombre certain pour l'incertain. 3. Icelle a vescu septante ans moins trois mois et au regne quarante deux. » (*Chavigny*). — *Guynaud* est cité plus bas.

Le grand tapis plié ne monstrera
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire...

Un tapis plié *qui montre,* dans le style figuré du Prophète, qui a dit : Quand le deffaut du Soleil lors sera, Sur le plein jour le monstre sera veu, *durant une éclipse*

Digitized by Google

de soleil on verra en plein jour le monstre (296), est un TAPIS qui n'existe pas, qu'on suppose pour *voiler* une attaque directe trop *apparente*.

« Le plus spirituel pamphlet qui parut alors contre les Etats de 1593 fut celui qui est parvenu jusqu'à nous sous le titre de : *Satire Menippée, ou de la Vertu du Catholicon d'Espagne, et de la tenue des Etats de Paris.* Tout le monde a entendu parler de cette publication ; peu de personnes la connaissent. Nous allons l'analyser : « Vous ne savez pas la vertu du Catholicon d'Espagne ? s'écrie le pamphlétaire. Pendant qu'on faisait les préparatifs et échafauds au Louvre, et qu'on attendait les députés de toutes parts qui, de mois en mois, se rendaient à petit bruit, il y avait en la cour dudit Louvre deux charlatans, l'un Espagnol et l'autre Lorrain (l'ambassadeur de Philippe II et le duc de Mayenne); ils faisaient merveilleusement bon voir vanter leur drogue et jouer tout le jour. Le charlatan Espagnol était fort plaisant; à son échafaud était attachée une grande peau de parchemin écrite en plusieurs langues, scellée de cinq ou six sceaux d'or, de plomb ou de cire, avec des titres en lettres d'or, portant ces mots : « Lettres du pouvoir de l'Espagnol et des effets miraculeux de sa drogue. » Quant au charlatan Lorrain, il n'avait qu'un petit escabeau devant lui, couvert d'une vieille serviette, et dessus une tirelire pleine aussi de Catholicon, dont toutefois il débitait fort peu, parce qu'il commençait à s'éventer, manquant de l'ingrédient plus nécessaire, qui est l'or. »

« Cette curieuse publication donnait ensuite l'histoire abrégée des Etats de Paris : « Après la procession où l'on vit maître Pelletier, curé de Saint-Jacques, habillé de violet, la couronne et la barbe faite de frais, une brigantine sur le dos, avec l'épée et le poignard, une hallebarde sur l'épaule gauche, qui suait et haletait pour mettre chacun en rang, marchaient trois petits moinetons et novices, cinquante ou soixante religieux et six capucins, ayant un morion en tête, et au-dessus une plume de coq (AU SAINT BARBARE SERONT LES GARNISONS, 219). *Entré dans la salle des Etats, on admirait l'arrangement et les peintures historiées des tapisseries...* (Leur description sera donnée plus bas). Après que l'assemblée fut entrée bien avant dans la grande salle, la place fut assignée à chacun : « M. le lieutenant-général du royaume, criait au héraut, montez là-haut, en ce trône royal, en la place de votre maître ; M. le duc de Guise, mettez-vous le fin premier, sans préjudice de vos droits à venir. » Le bruit et la mauvaise odeur passés, M. le lieutenant commença à parler de cette façon : « Messieurs, vous serez tous témoins que depuis que j'ai pris les armes pour la sainte Ligue, j'ai toujours eu ma conservation (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222) en telle recommandation, que j'ai préféré de très bon cœur mon intérêt particulier à la cause de celui qui saura bien se venger de ses ennemis. Par notre bonne diligence, nous avons fait que ce royaume, qui n'était qu'un voluptueux jardin (EN ALBISSEL, A VÉRONT ET CARCARI, 225), est devenu un grand et ample cimetière universel, plein de belles croix peintes, bières, potences et gibets. Messieurs, il nous faut principalement insister par quels moyens nous empêcherons la paix et rendrons la guerre immortelle en France. Tant qu'il y aura de cette race bourbonienne, jamais ni moi, ni les miens ne règneront sans querelles ; c'est pourquoi vous ne devez douter que je ferai tout ce que je pourrai pour m'en défaire. Nous avons un ennemi qui ne dort pas, et qui use plus de bottes que de souliers; vous y donnerez ordre, et vous garderez des écrouelles et de tomber du haut-mal, si vous pouvez. »

« Alors chacun chanta : *O crux Ave*, etc. Le branle fini, le sort tomba à M. le cardinal de Pellevé, lequel se levant sur ses pieds comme une oie, fit de très profondes révérences : « Messieurs, s'écria-t-il, soumettez-vous aux archi-catholiques princes Lorrains et super-catholiques Espagnols qui aiment tant la France et désirent tant le salut de vos âmes qu'ils en perdent la leur, dont c'est grand' pitié... » En me retirant sur le soir, j'entendis qu'en la première session des Etats on avait mis en délibération de quel bois on se chaufferait le carême suivant. J'ai aussi su depuis que le résultat du conseil portait qu'on ferait plusieurs carêmes en l'année; on y fit défense de vendre des œufs de couleur après Pâques. Quelques-uns dirent que si le roi de Navarre se faisait catholique, il fallait que le duc de Mayenne se fît protestant. Voilà à peu près ce que j'ai pu apprendre et puis rapporter de ce qui se passa aux Etats de Paris. » (*Mag. univ.* IV. 459).

« *Les pièces de tapisseries dont la sale des Etats fut tendue...*

» La dite sale estoit tendue en douze pièces environ, richement estoffée à haute lisse, et le daiz de même, sous lequel devoit estre assis Monsieur le Lieutenant. A l'un des costez et pente du daiz par le dedans estoit représenté au vif un Sertorius habillé à la Françoise parmi des Espagnols, consultant une biche Fée, par laquelle il disoit entendre la volonté des Dieux. En l'autre pente estoit l'effigie de Spartacus haranguant son armée d'esclaves qu'il avoit fait armer et révolter contre les Romains. En la troisième, estoit le portraict d'un personnage ayant un flambeau dedans la main, qui venoit de mettre le feu en un temple, et au bas de la pente y avoit escrit : *Si aquâ non possum, ruinâ extinguam.* La quatrième *ne se pouvoit voir* à cause de l'obscurité contre son jour. Au-dessus de la teste et au fond dudit daiz étoit un crucifix à la stampe moderne de Paris, ayant la main gauche attachée à la croix, et la droite libre, tenant une espée nue où estoit entouré ce dictum : *Super te et super sanguinem tuum.* Par le dehors des trois pentes de devant estoient fort bien élabourées les cheutes d'Icare et de Phaeton : et faisoit fort beau voir les sœurs de ce Jouvenceau se métamorphoser en arbres de peupliers, dont l'une, qui s'estoit rompu une hanche en courant pour secourir son frère, ressembloit naïvement à la douairière de Montpensier (boiteuse), toute dechevelée et éplorée.

La première pièce de tapisserie proche du daiz estoit l'Histoire du veau d'or, comme elle est descrite en l'Exode, 32e chapitre, où Moïse et Aaron y estoient représentez par le Roi défunt, Henry troisième, et feu Monsieur le cardinal de Bourbon ; mais le veau d'or estoit la figure de feu Duc de Guise, haut élevé, adoré par le peuple : et les deux tables rapportaient la foy fondamentale des Etats de Blois et l'Edit de Juillet 1587, et au bas de la pièce estoient écrits ces mots : *In die ultionis visitabo et hoc peccatum eorum.*

La seconde pièce estoit un grand païsage de diverses histoires anciennes et modernes, distinctes et séparées l'une de l'autre, et néanmoins se rapportant fort ingénieusement à même perspective : au plus haut se voyoit représentée la belle entrée de nuict que fit le Duc Jean de Bourgogne à Paris ; et quand les Parisiens crièrent Noël dès la Toussaint. A un des coins estoit la Harelle de Roüen, où un marchand, appelé Gras, estoit esleu Roi par la populace. A l'autre coin estoit la Jacquerie, avec leur capitaine Guillaume Caillet : au coin d'embas, estoient les pourcelez liguez de Lyon ; et à l'autre coin les faits héroïques des anciens *Maillotins*, soubs les capitaines Simonet, Caboche et Jacques Aubriot, Rois des bouchers et des escorcheurs. Et le tout en personnages racourcis, ne servant que de païsage. Mais au fond et milieu de la pièce estoient figurées les barricades de Paris où l'on voyoit un Roy simple et bon Catholique et qui avoit fait tant de biens, et donné tant de priviléges aux Parisiens, estre CHASSÉ de sa maison et assiégé de toutes parts...

La troisième pièce contenoit l'histoire d'Absalon, qui barricada son père, et le chassa de la Ville de Jérusalem : ayant gaigné et corrompu par caresses indignes les plus abjects et faquins du menu peuple...

La quatriesme représentoit en gros les faits d'armes des anciens et modernes Assassins, autrement appelez *Bedouins* et *Arsacides*, qui ne craignoient d'aller tuer jusques à la chambre, et jusques au lit, ceux que leur Prince imaginaire, Aloadin, surnommé le vieil des six ou sept montagnes leur commandoit : Entre autres, y avoit deux figures plus apparentes, l'une d'un comte de Tripoli, assassiné par un Sarrazin, zélateur de sa religion, en lui baisant les mains ; et l'autre d'un roi de France et de Pologne, proditoirement frappé d'un cousteau, par un Moyne desbauché zélateur en lui présentant à genoux une lettre missive; et sur le front dudit Moyne estoit escrit en grosses lettres l'anagramme de son nom Frère Jacques Clément : *C'est l'enfer qui m'a créé.*

En la cinquiesme se voyoit la bataille de Senlis, où Monsieur d'Aumale fut Connestable, et lui estoient baïllez les esperons aislez et zélez, par Monsieur de Longueville...

En la sizième estoit dépeint le miracle d'Arques, où cinq ou six cens desconfortez, prêt de passer la mer à la nage, faisoient la nique et mettoient en route par les charmes du Biarnois douze ou quinze mille Rodomonts, fendeurs de nazeaux et mangeurs de charrettes ferrées...

La septiesme contenoit la Bataille d'Ivry la Chaussée...

La huictiesme estoit la représentation des Paradis de Paris, dedans lesquels et pardessus le saint Ciboire, estoient les images de trois Saints (Jacques Clément, le Cardinal de Guise et son frère)...

La neufiesme faisoit voir au naturel une grande Géante, gisante contre terre, qui avortoit d'une infinité de vipères et monstres, les uns intitulés *Gaultiers*, les autres *Castillonnois*, *Lipans*, Ligueurs, *Catholiques zélés* et *Château-verds* : et sur le front de la dite Géante estoit escrit : C'est la belle Lutèce, qui pour paillarder avec ses mignons a fait tuer son père et son époux...

Digitized by Google

En la dixiesme estoit fort bien historiée la prise de la ville de Saint-Denys par le Chevalier d'Aumale...

En l'onziesme se voyait au plus près la piteuse contenance du pauvre Président de Brisson et de ses diacre et sous-diacre (Tardif et l'Archer) quand on leur parla de confession, en leur baillant l'ordre de l'Union : ensemble leur *élévation en Grève*. Et parce que la dite pièce n'estoit assez large pour couvrir l'huis de l'entrée, à icelle estoit attachée une demie pièce de l'Apothéose, ou canonisation des quatre Evangélistes ou martyrs Saints Louchards, Ameline, Auroux et Emmonot faisant la longue lettre (allongés comme un I)...

La douziesme et dernière auprès des fenestres contenoit le portrait fort bien tiré de son long, de Monsieur le Lieutenant, habillé en *Hercules Gallicus*, tenant en sa main des brides sans nombre, desquelles estoient en chevestrés des veaux aussi sans nombre. Au-dessus de sa teste comme en une nue y avait une nymphe qui avoit un escriteau portant ces mots : *Gardez-vous de faire le veau*. Et par la bouche dudit sieur Lieutenant en sortait un autre où estoient écrits ces mots : *Je le feray*. Voilà au plus près ce que je pûs remarquer dedans la dite Tapisserie. (*Satyre Menippée*, p. 15-26).

Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire.

Voilà ce que LE GRAND TAPIS PLIÉ a montré A DEMY ainsi que ce qui se trouve dans les vers suivants. — CHASSÉ DU RÈGNE. Il est dit plus bas : LES FLEURS SERONT PERDUES. — LOIN. Ce n'est qu'après sa réunion avec le roi de Navarre : TROP TARD TOUS DEUX, que Henri III s'avance sur Paris. Henri IV, L'AMOUR ALLEGRE, NON LOING pose le siège (219). — ASPRE. SORTI HORS de Paris, Henri III a déjà menacé cette ville de la réduire par les armes : PAR TROMPETTE CITÉ (212). — AU FAIT BELLIQUE CHACUN LE VIENDRA CROIRE. Le Prophète a copié ce mot CHACUN dans les *Mémoires de Sully*.

« Le roi de Navarre ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet et en se grattant la tête si le roi agissoit en cette fois sincèrement. Je l'en assurai... Le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lez-Tours, combattu par un reste de défiance (*a*) dont il avoit de la peine à se défaire. Je me souviens qu'il s'arrêta près d'un moulin, à deux lieues de ce château, et qu'il voulut encore sçavoir ce que CHACUN *des gentilshommes*, qui composoient sa suite, pensoit sur la démarche qu'il faisoit. Se tournant vers moi : « Vous ne dites mot, » me dit-il ; que vous en semble ? » Je lui répondis que quoique ce pas qu'il faisoit ne fut peut-être pas sans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre sur lui, je croyais que c'étoit une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hasard, et se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggérer. Ce prince réfléchit encore quelques moments ; ensuite, se tournant vers nous : « Allons (*b*), allons, nous dit-il, la » résolution en est prise, il n'y faut plus penser. » (*Sully*. I. 298-303).

(*a*) Ses vieux capitaines huguenots craignoient, disoient-ils, qu'en un tems où une trahison étoit si nécessaire à Henri III pour se retirer du labyrinthe où l'action de Blois l'avoit jetté (il avoit été excommunié par Sixte V), il ne voulut acheter son absolution au prix de la vie du roi de Navarre (*Peref.*) Ce prince avoit souvent dit lui-même, à ce que rapporte De Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

(*b*) Il écrivit en ces termes à Du-Plessis-Mornay : « Monsieur Du-Plessis, la glace » est rompue, non sans nombre d'avertissemens, que si j'y allois, j'étois mort. j'ai » passé l'eau en me recommandant à Dieu, etc... » (*Id.*)

Henri III venait d'être déclaré déchu de ses droits à la couronne ou CHASSÉ DU RÈGNE alors qu'il était LOING de Paris, il apparut ASPRE à ressaisir ses droits ; il prit les armes et fit appel aux huguenots et à leur chef ; un CHACUN accourut ajoutant foi à cet appel aux armes ou AU FAIT BELLIQUE ; mais, dit le Prophète aussitôt :

Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,..

TROP TARD. — L'union des DEUX rois se fait TROP TARD pour sauver la couronne des lis. Mais le Prophète qui a dit de la chute de L.-Philippe : SON FAIT SERA BIEN TARD (500), et du retour des rois légitimes : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENS (448), PAR MORT TROP TARD LE PEUPLE RECRÉE, TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (459), TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA (285), LORS AU BESOIN VIENDRA TARD L'ATTENDU (618), TOST TARD VENU A SI HAULT ET BAS AGE (676), SATURNE ENCORE TARD SERA DE RETOUR (736), le Prophète exprime ici, de plus, un regret : l'événement arrive TROP TARD au gré de ses désirs.

LES FLEURS. — Dans un même quatrain, Louis XVI est DE FLORE issu, ou *issu de la fleur* (*Flore*, abl. de *Flos*, fleur. *W.*), et l'un des TROIS LYS (271). En 1830, on voit FERDINAND QUITTER LA FLEUR (496), il SERA CONTRE LA FLEUR TANT BELLIQUE (498), étant opposé au duc de Bordeaux, ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (718). La paix, l'abondance, *chose désertée*, se fixera pour longtemps sur la terre durant tout le règne de la fleur de lis : PAIX, UBERTÉ, LONGTEMPS LIEUX LOUERA, PARTOUT SON REGNE DESERT LA FLEUR DE LIS (667-680), LE GRAND MERCURE D'HERCULES FLEUR DE LIS, FAISANT *alors* TREMBLER TERRE ET MER CONTRÉES (798). Vers la fin du monde : LES FLEURS PASSÉES DIMINUE LE MONDE, LONGTEMPS LA PAIX TERRES INHABITÉES (804). Dans les quatrains sur le règne de Napoléon III, il est dit : UN PEU APRÈS SERA NOUVEAU ROY OINGT QUI PAR LONGTEMPS PACIFIERA LA TERRE (557). — Ainsi, ces mots LES FLEURS PERDUES désignent les fleurs par excellence ; les fleurs de lis sous Henri III n'étaient que PERDUES et non PASSÉES. *Perdre*, s'évanouir, se dissiper : *le bien de la maison se perd, son crédit se perd* (*W.*).

CONTRE LA LOY. — Sous la Ligue, Paris, LA CITÉ SOLAIRE opposa ses LOIX BARBARES ET VAINES (221) à la LOY fondamentale du royaume, qui consacre l'hérédité du pouvoir dans une même famille jusqu'à l'extinction des mâles. — La *Liberté* arriva au trône de Louis XV par la chute de la loi salique : A LA PARFIN FAUDRA (*faillira*) LA LOY SALIQUE (263). — Nous avons vu (p. 18) que Catherine de Médicis, par haine du Bourbon, s'efforça d'assurer à sa fille mariée au duc de Lorraine le trône de France, d'où l'excluait la LOY SALIQUE. Henri III s'unit au roi de Navarre, qu'il proclama son successeur légitime, en ne VOULANT RIEN FAIRE CONTRE LA LOY. A sa mort, il protesta également de son respect pour la LOY par excellence, qui est la LOY catholique, apostolique et romaine. Comme cette mort est clairement prédite dans ce quatrain, Nostradamus a voulu sans doute compléter aussi par ces mêmes mots ses autres prophéties sur les rapports de Henri III avec le Saint-Siège : QUAND CHEF PÉROUSE... SERONT PRINS SEPT (206), FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221).

SERPENT. — Les ancêtres de Henri III, que Nostradamus nous représente accourus du fond des tombeaux pour voir expirer leur dernier descendant sont : SERPENS TRANSMIS EN LA CAGE DE FER, OU LES ENFANS SEPTAINS DU ROY SONT PRINS, LES VIEUX ET PERES SORTIRONT BAS D'ENFER, AINS MOURIR VOIR DE SON FRUICT MORT ET CRIS (207). Dans le mot SERPENT on trouve par anagramme *septre*. Comme le Prophète a ce vers : SCEPTRE APPAISER PUIS GUÉRIR ESCROUELLES (667), pour le roi légitime remontant au trône, on peut supposer que l'anagramme n'a pas été étrangère au choix qu'il a fait du mot SERPENT.

« Ceux qui composoient le Corps de Ville, qui estoient alors tous Ligueurs, pour autoriser l'horrible révolte qu'ils méditoient, s'avisèrent de proposer à Messieurs de Sorbonne, non-seulement de vive voix, mais aussi par un acte authentique signé du magistrat et scellé du sceau de la ville, ces deux grands cas de conscience : l'un, *si les François estoient effectivement déliez du serment de fidélité et d'obéissance que l'on avoit presté au Roy* ; l'autre, *s'ils se pouvoient armer et unir, et s'ils pouvoient lever de l'argent et contribuer pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique et romaine en France, pour s'opposer aux détestables desseins et aux efforts du Roy et de tous ses adherens, depuis qu'il avoit violé la foy publique à* BLOIS, *au préjudice de la religion catholique, de l'Edit de la Sainte Union et de la liberté naturelle des Estats*. Sur quoy, la Faculté s'estant assemblée le septième de janvier, *conclut pour l'affirmative sur ces deux points, d'un commun consentement et sans que personne s'y opposast* ; ce sont les propres termes du décret.

» Ce décret fut comme le signal de la révolte générale qui se fit

Digitized by Google

dans Paris, et qui, de là, en très peu de temps, s'étendit dans la plupart des villes du royaume... On osta à Henri III le nom de Roy, pour ne luy donner que celuy de Henri de Valois... *Ses armes* (LES FLEURS), ses statues, ses portraits, ses tableaux, furent rompus, déchirez, foulez aux pieds, traisnez par les boûës, brulez, jettez dans la rivière, en le chargeant de mille maledictions...

» Voilà l'effet que produisit d'abord ce décret de la Faculté, que le Roy receût avec ces tristes nouvelles, en mesme temps qu'il estoit occupé à rendre les derniers devoirs à la Reine, sa mère, qui mourut au chasteau de Blois, le cinquième de janvier, à la 72e année de son âge (LA DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE... PUIS LONGUE VIE AU REGNE). » (*P. Maimbourg*. 273).

» Elle surmonta à la mort la haine qu'elle avait toujours eue pour le roi de Navarre (voir p. 18); elle conseilla au Roi de se l'attacher, aussi bien que les autres princes du sang, et d'accorder pour le bien de l'Estat la liberté de conscience. Le tour que prirent les affaires obligea peu de temps après le Roi à prendre ce parti. » (*P. Daniel*. VII. 472).

« Je (Sully) repassai promptement auprès du roi de Navarre. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet si le Roi agissoit en cette fois sincèrement. Je l'en assûrai. « Je ne veux donc pas, reprit ce prince, *prendre ses villes*, pendant qu'il traite de bonne foi avec moi. » Il venoit de prendre ce jour même Châtelleraud. « Retournez, continua-t-il, lui portez mes lettres. » Je pris la poste pour Blois. Le Roi qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. J'allai à minuit trouver le Roi. Il approuva et signa tout, et voulut que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre *les* DEUX *rois* étoit déjà répandu dans Châtelleraud, lorsque j'y arrivai; et il y étoit si passionément désiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus. Le roi de Navarre n'y étoit déjà plus. Ce prince qui ne comptoit guère que sur son épée, ayant sçu que la *Ligue* étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, et y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la Ligue...

» Le Roi s'étoit avancé dans la campagne au devant du roi de Navarre, et la joie d'une *union si désirée* (TROP TARD) y avoit aussi attiré un concours de peuple si prodigieux, que *les* DEUX *rois* furent plus d'un demi-quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent avec une satisfaction égale et prirent ensemble le chemin de Tours. » (*Sully*. I. 298).

Déjà les deux partis, au pied de ces remparts (Paris),
Avaient plus d'une fois balancé les hasards;
Dans nos champs désolés le démon du carnage,
Déjà jusqu'aux deux mers avait porté sa rage,
Quand Valois à Bourbon tint ce triste discours,
Dont souvent ses soupirs interrompaient le cours :

Vous voyez à quel point le destin m'humilie; — DES SEPT PUIS L'OMBRE. 214.
Mon injure est la vôtre; et la Ligue ennemie
Levant contre son prince un front séditieux, — L'ORGUEILLEUX. 222.
Nous confond dans sa rage et nous poursuit TOUS DEUX. — TOUS DEUX. 216.
Paris nous méconnaît; Paris ne veut pour maître, — LES FLEURS PERDUES. 216.
Ni moi qui suis son roi, ni vous qui devez l'être
Ils savent que les LOIS, le mérite et le sang, — CONTRE LA LOY. 216.
Tout, après mon trépas, vous appelle à ce rang; — L'OMBRE DU RÈGNE. 215.
Et redoutant déjà votre grandeur future, — LE GRAND HADRIE. 221.
Du trône où je chancelle ils pensent vous exclure. — L'OMBRE. 214. L'OMBRE. 215.
De la religion, terrible en son courroux, — AU SAINCT BARBARE. 219.
Le fatal anathème est lancé contre vous. — CHEF PÉROUSE. 206.
Rome, qui sans soldats porte en tous lieux la guerre, — LIBRA. 210.
Aux mains des Espagnols a remis son tonnerre.
Sujets, amis, parents, tout a trahi sa foi, — DES LIGUES FUY L'ESPOIR. 208.
Tout me fuit, m'abandonne, ou s'arme contre moi;
Et l'Espagnol avide, enrichi de mes pertes, — CŒUR PUNIQUE. 221.
Vient en foule inonder mes campagnes désertes. — CIRCONDER. 205.

(*Henriade*. I.)

Des ligueurs forces par Gallots confondues,..

LIGUEURS. — « *La Ligue*, absolument et sans régime, la confédération qui se fit en France pour exclure Henri IV du trône. » (*N.-L.*). — Nostradamus n'a qu'une fois le mot LIGUEUR, comme il n'a qu'une fois le mot VARENNES (280)! — Le parti des LIGUEURS qui figure en tant de quatrains, se cache deux fois sous l'anagramme LIGURE : LES SEPT EN TROIS... LA LIGURE COUARDE... (204), NATIF DE BLOIS SUBJUGUERA LIGURE... DES SEPT (214); on le voit encore dans ces mots : LES DEUX DE SEPT... DES LIGUES FUY L'ESPOIR (208).

GALLOTS.—Pour *Gallos*, de *Gallus*, Gaulois. Nostradamus dit ici PAR GALLOTS pour *per Gallos*, comme il dit ailleurs PAR URBEN pour *per urbem* (273). Il a ce vers : PAR MER ET TERRE DES GALLOTS ET NORMANS (VII. 10). Le dernier roi Bourbon est: ENTRE GAULOIS LE DERNIER HONORÉ (665). Ici, ils sont DEUX : TROP TARD TOUS DEUX, et c'est PAR CES DEUX ROIS *français* (Français, *Gallus*, *Francus*. *W.*) que les FORCES DES LIGUEURS *sont* CONFONDUES (*Per aliquem ulcisci*, se venger par le moyen de quelqu'un. *W.*).

« L'arrivée d'une armée composée de dix à douze mille hommes de pied, Suisses, GRISONS (HADRIE.. L'ARMÉE AUX GRISONS, 218) et Genevois, avec près de deux mille reitres et douze pièces de canon acheva de mettre le Roy en estat de dompter les rebelles et de triompher bientost de la Ligue. En effet, ayant fait après la jonction de cette armée, la reveûe générale de toutes ses troupes, il se vit à la teste de plus de 45,000 hommes, tous soldats aguerris, avec lesquels après s'estre emparé, le trentième de juillet, du pont de Saint-Clou, d'où il chassa les LIGUEURS à coups de canon, il résolut d'attaquer dans deux jours les fauxbourgs de Paris, des deux costez de la rivière. Il y a très grande apparence qu'il les eust d'abord emportez et mesme ensuite la ville, où l'on estoit déjà dans une extrême consternation, tous les passages des vivres estant fermez, et le duc de Mayenne n'ayant plus que cinq ou six mille soldats qui n'estoient pas le tiers de ce qu'il falloit pour défendre des retranchements d'une aussi grande étendue que ceux qu'il avoit fait faire à tous les fauxbourgs; outre que le grand nombre de serviteurs que le Roy avoit dans Paris, le voyant si proche avoit repris cœur et gagné une grande partie des bons bourgeois qui estoient asseûrez que la punition ne tomberoit que sur les chefs de la Ligue, si le Roy victorieux se vouloit ressentir de la journée des barricades. De sorte que le duc de Mayenne avoit sujet d'apprehender qu'en mesme temps qu'on attaqueroit les fauxbourgs, il ne se fist tout-à-coup quelque grand soulèvement dans la ville en faveur du Roy, et que les soulevez s'estant rendus maistres de quelqu'une des portes qu'on luy ouvriroit, ne s'allassent joindre à ses troupes.

» Aussi dit-on, que ce Duc (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222), qui avec toute sa modération et sa lenteur ne laissoit pas d'estre fort brave, voyant bien l'extrême danger où il estoit, quoy qu'il parust fort asseûré, et qu'il fist prêcher mille agréables faussetez au peuple pour l'encourager, avoit résolu, avec une troupe choisie des plus vaillans hommes de son armée qui vouloient suivre sa fortune, de se jetter l'épée à la main au milieu des troupes royales, ou pour vaincre contre toute espérance, par un généreux désespoir, que le sort des armes a rendu quelquefois heureux, ou pour mourir en prenant l'unique moyen qui luy restoit de venger la mort de ses frères.

» *Voilà le florissant estat où se trouvoient les affaires du Roy, et l'extrémité où celles de la Ligue estoient réduites*, lorsque la fortune qui se joûe de la vie des hommes, dont elle fait tantost une ridicule comédie, et tantost une sanglante tragédie, changea de scène en un instant, comme sur un théâtre, par le coup le plus détestable qui pust partir, je ne diray pas d'un homme, mais d'un démon... — Un jeune Jacobin, nommé Jacques Clément, homme d'esprit foible, superstitieux, dévot et visionnaire, s'estant persuadé par les furieuses déclamations des prédicateurs sanguinaires (SAINT BARBARE, 219) de la Ligue, et par certaine vision qu'il croyoit avoir eûë, qu'il seroit martyr s'il perdoit la vie pour avoir tué Henri de Valois... sortit de Paris avec une lettre de créance; et estant introduit dans la chambre du Roy, comme ce bon Prince, qui recevoit toujours favorablement les religieux, lisoit attentivement cette lettre, et se baissoit pour entendre ce qu'il avoit à luy dire en secret, ainsi que portoit sa créance; ce parricide qui s'estoit mis à genoux devant luy, tirant de sa manche un couteau, le luy plonge dans le petit ventre, et le laisse dans la playe... Plusieurs des Quarante-cinq estant entrez au grand cry que le Roy fit, se précipitent aveuglement et tout en furie sur ce détestable assassin, le percent en un moment de plusieurs coups. Il y en eut qui ne pouvant croire qu'un religieux pust estre capable d'une si détestable action, doutèrent si ce monstre n'estoit pas ou quelque ligueur, ou mesme quelque huguenot travesti en Jacobin... Il vaut mieux en tomber d'accord de bonne foy avec la voix publique, de quelque profession que l'on soit, veu principalement que l'honneur des Jacobins n'en souffre nullement. Car, enfin, les fautes sont personnelles; et il n'y a point d'homme de bon sens qui s'avise jamais de reprocher le crime d'un particulier à un Ordre aussi saint et aussi rempli d'excellents hommes en doctrine et en vertu que celui de saint Dominique. » (*P. Maimbourg*. 318-323).

Savone Albenge par monech grand martyre.

MONECH. — « *Monaco*, *Monœcium*, le *Portus* ou *Arx Herculis Mo-*

Digitized by Google

næci des anciens était un temple d'Hercule. » (*Bescherelle*). — « *Monaco* ou Mourgues. C'est le *Monœcium* ou *Herculis Monœci Portus* des Latins. Les Provençaux appellent la ville de Monaco *Morgues*, à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de *Morgues*, qui signifie *moine* en leur langue. » (*Moréri*).

En latin, pour exprimer qu'une chose a été faite *par un moine*, on dit *monacho* (*Monachus*, moine, religieux. *W.*). — Nostradamus qui joue souvent sur les noms de lieu, a déjà dit au milieu de vingt vers sur le retour de l'île d'Elbe entre Antibes et Fréjus : Dans l'arc Monech (*Arx Monœci*) seront les doléances (435), en se servant de l'ancien nom de Monaco, pour les racines du mot *monarchie* (Μονη et Αρχη); ici, par ces mots : Par monech grand martyre (*Martyr*, qui meurt pour la foi. *W.*), il donne à entendre : 1° que cette mort d'un grand (grand meurtre est pour *la mort d'un* grand, 213) a été causée *par un moine*; car Henri III a été martyr de son respect pour la loy : Contre la loy ne voudra faire, et il n'a été assassiné que pour s'être uni à ceux que les ligueurs ne vouloient point pour roi; 2° que le *moine* ne s'est fait assassin qu'en aspirant au martyre *éclatant* du fanatisme politique et religieux.

« L'on imprima et l'on débita publiquement une relation du martyre de frère Jacques Clément, dans laquelle on assurait qu'un ange lui avait apparu, et lui avait ordonné de tuer le tyran, en lui montrant une épée nue... Nous citerons ici un passage d'un livre fait par un Jacobin, et imprimé à Troyes, chez M. Moreau, peu de temps après la mort de Henri III : « De façon que Dieu exauçant la prière » de cestui serviteur, nommé frère Jacques Clément, une nuit, » comme il était en son lit, lui envoie un ange en vision, lequel avec » grande lumière se présente à ce religieux, et lui montre un glaive » nu, lui dit ces mots : « Frère Jacques, je suis messager de Dieu » tout-puissant, qui te vient acertener que par toi le tyran de » France doit être mis à mort. Pense donc à toi, et te prépare, » comme la couronne du martyre t'est aussi préparée.» (*Henriade*).

« On s'apperceût bientôt que sa blessure estoit mortelle. Jamais Prince ne parut moins surpris que luy à la veûe de la mort, ni ne la receût d'une manière plus tranquille, plus chrestienne et plus sainte. Il se confessa jusqu'à trois fois au sieur de Boulogne, chapelain du cabinet; et comme celuy-cy l'eut averti qu'il y avoit un Monitoire contre luy, et qu'il l'eut exhorté à satisfaire à ce que l'Eglise demandoit de luy pour se mettre en estat de recevoir son absolution. *Je suis*, répondit-il sans hésiter, *le premier fils de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et veux mourir tel. Je promets devant Dieu et devant tous, que mon désir n'est autre que de contenter Sa Sainteté en tout ce qu'elle peut désirer de moi.* Sur quoy, le confesseur estant pleinement satisfait, luy donna l'absolution. Tout le reste du jour il ne s'entretint que de Dieu, et ne s'occupa que des pensées du ciel, jusques à ce que le roy de Navarre estant arrivé de son quartier de Meudon bien avant dans la nuit, et s'estant jetté à genoux devant luy tout couvert de larmes, et sans pouvoir proférer un seul mot, il se courba doucement sur sa teste, le déclarant son légitime successeur, ordonnant à tous les seigneurs qui remplissoient la Chambre de luy obéir comme à leur Roy, et luy disant en mesme temps, que s'il vouloit régner paisiblement, il falloit (Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit, 222) qu'il rentrast dans l'Eglise, et qu'il professast la religion de tous les rois très-chrétiens ses prédécesseurs.

Comme il crut sentir les approches de la mort sur les deux heures après minuit, il réitéra sa confession, après laquelle il se fit apporter le Très-Saint Sacrement qu'il receût pour Viatique, avec une dévotion incroyable. Il fit ensuite tous les actes les plus fervens de foy, d'espérance et de charité, mettant toute sa confiance aux mérites infinis de la passion de Jésus-Christ, pardonnant de tout son cœur à tous ses ennemis, particulièrement à ceux qui avoient procuré sa mort... Il expira fort doucement sur les quatre heures du matin, le 2 du mois d'aoust, en la 39e année de son âge.

» Ainsi mourut Henri III, roy de France et de Pologne, le dernier de la race des Valois, faisant voir à sa mort qu'il avoit eu durant sa vie dans l'âme un véritable fond de piété, et que les actions extraordinaires qu'il en faisoit de temps en temps, quoy qu'elles ne fussent pas dans la dernière régularité, ni conforme à son estat, ne partoient point pourtant de cette basse hypocrisie que ceux de la Ligue luy ont faussement reprochée. » (*P. Maimbourg*. 325).

Savone, Albenge. — Dans un quatrain fort précis sur la mort de Henri III, car on y voit l'auteur et la cause de cette mort, Nostradamus parle comme dans celui-ci de villes d'Italie : Les sept enfans en hostage laissez, Le tiers viendra son enfant trucider; Deux par son fils seront d'estoc percez, Gènes, Florence, lors viendront circonder (205), et il joue sur les mots Gènes et Florence. (Voir 221).

« Genes, république souveraine. Ces villes sont Genes, Savone, Albenga, Vintimille, etc. La principauté de Monaco, qui est à l'occident de Vintimille, est sous la protection du roi de France. La ville de Genes, comme maîtresse de toute la seigneurie, se trouve au milieu. » (*Moréri*).

Nostradamus dans d'autres quatrains parle encore des rapports que Henri IV eut avec le nord de l'Italie durant le siège de Paris : Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaiges, Pour peur rendus de l'armée aux Grisons (219); Hadrie... la classe libique ou de Gènes (221). Ici, en rappelant ces faits, il joue encore sur les noms de lieu. Dans un quatrain sur Louis-Antoine d'Angolesme (266), en 1830 (le refus d'Antoine, 489), il emploie les noms propres Perinthe, Nicopole, Chersoneze, Amphipole, pour leur étymologie. Il termine un récit en 36 vers sur les évènements de 1789-1814, en disant : Nice, sortie surnom de lettres aspres, proche de Vultry... après Plombin (286), en employant Nice pour Νικη, victoire; Vultry, pour *Voltri* et *Vultur*, vautour; Plombin, pour Piombino et *plumbum*, plomb. Il a dit : Lyon Ulmes a Mansol mort tombe (325), en employant Ulme, v. d'Allemagne, pour *ulmeus*, d'orme : *Pigmentis ulmeis pingere*, étriller d'importance (*W.*). Ici, après avoir joué sur le mot monech, *monacho*, moine, il emploie Savonne, pour *savonner*, réprimander vertement (*W.*); et Albenga, pour *albens*, blanc, *albugo*, *inis*, taie, tache blanche; comme il a employé les mots : Duc de Mantor et d'Albe, pour désigner Louis XVII, à la fois le duc de Normandie ou Normant et le duc blanc (*albus*, blanc. *W.*), dans le même récit en 36 vers, où il joue sur les mots : Nice, Vultry et Plombin.

Ces mots Savone, Albenge par monech grand martyre, signifient : Pour rendre aux lis, aux fleurs passées toute leur blancheur, tout leur éclat, Dieu les éprouve cruellement. C'est la morale d'un quatrain sous Louis XV : Les crimes de la royauté amènent le règne de la Liberté : Donra vie illicite et lubrique Qu'a la parfin faudra la loi salique (263).

« Les deux rois se virent aux Plessis-les-Tours, le trentième d'avril, et tout s'y passa de part et d'autre avec toute la cordialité et toute la franchise possible... Les troupes des deux rois s'estant approchées les unes des autres, ils prirent le parti de marcher vers Paris... Ce fut le lendemain du jour auquel l'armée avoit commencé à prendre ses quartiers autour de Paris, que le détestable parricide fut commis par Jacques Clément. Henri III expira le second jour d'août. » (*P. Daniel*. VII).

« Dans les lettres d'érection du duché de Bourbon sous Charles-le-Bel, on lit ces paroles prophétiques : « Le roi a érigé en *duché-pairie* le comté de Bourbon (le duc de Bordeaux est le successeur de la duchée, 509), en considération des richesses, des services et de la générosité des princes de cette maison. Comme ils sont du sang royal, il se tient honoré de leur élévation, et il espère que ses successeurs seront soutenus par la grandeur de ces princes. » Ainsi, Dieu partageant les enfans de Robert-le-Fort, dans la personne de saint Louis, en deux familles, donna le sceptre à l'une et mit l'autre en réserve dans un rang moins élevé pour y conserver ces vertus qui s'usent quelquefois sur le trône. Sujets avant d'être rois, les Bourbons moururent pour les Français, avant que les Français mourussent pour eux : Pierre de Bourbon fut tué à la journée de Poitiers, Louis de Bourbon à celle d'Azincour, François de Bourbon à celle de Sainte-Brigide, Antoine de Bourbon au siège de Rouen. Les femmes de cette famille donnèrent de grands monarques à la France, en attendant le règne de la lignée masculine; Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, fut l'aïeule de François Ier. Lorsque les Bourbons alliés à plus de huit cents familles militaires eurent reçu tout ce qu'il avait d'héroïque dans le sang français, la providence fit paraître Henri IV et les Condé (*voir* les quatrains sur les Condé : 247, 248, 305, 381, 504, 506, 523). » (*Le bon Français*, 1833, p. 140).

Digitized by Google

Toute la prophétie de ce quatrain et des deux vers qui le précèdent s'est accomplie en quatre mois; celle des quatre derniers vers de ce récit TOUT AU LONG avait fini de s'accomplir trois mois avant l'union des DEUX rois; elle est sur la mère de celui des DEUX qu'on vient de voir assassiné PAR MONECH.

La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,..

Après avoir vu en tant de quatrains la prédiction claire, précise et détaillée de la mort de Henri II et du RÈGNE de ses enfants, on voit de suite dans ces vers l'épouse devenue veuve PAR LE SINGULIER DUELLE EN CHAMP BELLIQUE (193), EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE (194), la mère qui a vu le RÈGNE DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE (202). — L'UNIC est un *monarque* (Μονος, seul, unique. *Lexique*); le Grand-Duc, prince souverain de Toscane, est, en 1859 : UNIQUE CHEOIT D'HAULT EN BAS FAISANT MAYE (568). — ESTEINT PREMIER AU LICT D'HONNEUR. Henri II est le premier roi dont la vie se soit éteinte AU FAIT BELLIQUE, EN CHAMP BELLIQUE d'un tournoi où l'on combattait pour l'HONNEUR. Nostradamus nomme Henri II : SOUVERAIN ŒIL ET PREMIER MONARQUE DE L'UNIVERS (41). Le LICT D'HONNEUR est le *champ d'honneur*.

> Paris, le roi, l'armée, et l'enfer et les cieux,
> Sur ce combat illustre avaient fixé les yeux.
> Bientôt les deux guerriers entrent dans la carrière.
> Henri du champ d'honneur leur ouvre la barrière.
>
> (*Henriade* X).

Sept ans sera de douleur esplorée,
Puis longue vie au règne par grand heur.

« C'est-à-dire que la mort du Roi causeroit une grande affliction à la Reine pendant sept ans. En effet, elle prit le deüil le premier du mois d'aoust 1559, et ne le quitta qu'au premier aoust de l'année 1566, au retour d'un grand voyage qu'elle fut obligée de faire avec Charles IX, son fils, par toutes les villes mutinées de son royaume. »

Guynaud aurait bien dû appuyer d'une citation historique cette interprétation. Jusqu'à preuve du contraire je ne veux pas voir dans LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE une épouse ESPLORÉE DE DOULEUR durant SEPT ANS, jour par jour, et qui, au jour dit, dépouille sa douleur en dépouillant ses vêtements de deuil. Nostradamus ne parle que de faits rares et précis; si le fait était tel que le rapporte Guynaud, il serait extrêmement rare et on ne peut plus précis; cependant je le rejette tout d'abord, parce qu'il ne rentre pas dans la manière du Prophète. Le nombre SEPT éclaircira tout.

« SEPT. C'est une façon de parler de la langue sainte, de signifier un grand nombre et indéfini par le nombre défini de SEPT. » (*Voir Apocalypse*, p. 7). — « Le nombre SEPT, dans le langage divin, signifie l'étendue de tous les siècles. » (*Id.*, p. 2).

« On voyait aux Tuileries et dans d'autres édifices construits par Catherine de Médicis, sa devise qui se composait d'un arc-en-ciel, avec les mots grecs :

ΦΩΣ ΦΕΡΟΙ ΗΔΗ ΓΑΛΗΝΗΝ

voulant faire entendre qu'elle maintiendrait le royaume en paix. Après la mort de son mari, elle prit pour devise *une rosée tombant sur des cendres ardentes*, avec ce vers :

Ardorem extinctâ testantur vivere flammâ.
Les cendres attestent que l'ardeur survit à la flamme.

(*Mag. Pitt.*, 1842, p. 236).

Le premier soin de la DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE est de changer sa devise, d'en prendre une qui fera connaître au monde entier la *durée éternelle* de sa DOULEUR : SEPT ANS. Pareil fait, dans ces conditions, est certainement unique dans l'histoire. Cette interprétation efface la contradition apparente qu'offrent ces mots : PUIS AU RÈGNE, avec ceux-ci : AU RÈGNE DEMEURÉE. La veuve, AU RÈGNE DEMEURÉE, prend cette devise de deuil éternel, PUIS elle RÈGNE. Il est dit de Bonaparte : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA... PUIS GRAND PEUPLE PAR LANGUE ET FAIT DUIRA (397). Le jour où il fut proclamé empereur sous son *prénom* Napoléon, il dit : « Je monte au trône le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce PEUPLE que, du milieu des camps, j'ai salué de nom de GRAND. » Ainsi, il sera *d'abord* PROFÉRÉ, *après* (PUIS) il DUIRA GRAND PEUPLE.

LONGUE VIE AU RÈGNE. — Catherine de Médicis mourut à l'âge de 70 ans, après avoir régné *d'abord* 12 ans avec son époux, PUIS 30 ans avec ses enfants.

PAR GRAND HEUR. — HEUR, bonne fortune. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde (*N.-L.*). Il est dit de Marie de Médicis qui, après avoir été deux fois au règne (A DEUX HAULT MISE... AMENÉE A BRUXELLES, 237), mourut d'une manière misérable à Bruxelles, ville au pouvoir de l'Espagne : LA DAME.. HEUREUSE FAICTE DE PROCÈS INNUMERABLE HORS TRANSLATÉE EN RÈGNE HISPANIQUE.... MOURIR MORT MISÉRABLE (236). Marie de Médicis gagna d'abord bien des fois son PROCÈS dans sa lutte contre les partis; à la fin elle succomba. Catherine de Médicis, plus *heureuse*, avait lutté jusqu'au dernier moment à GRAND HEUR avec succès.

« Sous le règne de Henri II, deux factions partageoient la Cour (EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE RÈGNERA, LA COUR SERA EN UN BIEN FASCHEUX TROUBLE, 198): celle de la maison de Guise et celle du connétable de Montmorency. Une troisième s'éleva à l'entrée du règne de François II : ce fut celle des princes du sang qui, depuis le règne de François Ier, n'avoit guère de crédit et de puissance. La Reine-Mère Catherine de Médicis, tout ambitieuse qu'elle étoit, et quelque passion quelque eut pour dominer, ne se trouvoit pas en état d'en former une quatrième; mais elle pensa à s'appuyer d'une des trois, dans l'espérance de se voir un jour à la tête de celle à laquelle elle se joindroit; et après avoir beaucoup délibéré, elle s'unit aux princes de la maison de Guise. Sa jonction sous l'autorité du Roi qui, étant dans sa 17e année, étoit majeur, rendit cette faction dominante, et le connétable fut obligé de se retirer à Chantilli. » (*P. Daniel.* VI. 429).

« Aussitôt la mort de Henri II, Catherine suivit François II au Louvre, puis à St-Germain. Il fut arrêté que le duc de Guise aurait « le soin de ce qui regardait les milices; » le cardinal, « la charge des affaires civiles; » et la Reine-Mère, « la surintendance générale du gouvernement. » (*Hist. de France*, H. Martin, IX, p. 20).

« Charles IX monta au trône à l'âge de dix ans et demi, et dans des circonstances qui ne lui permettoient pas un règne plus tranquille que celui de son prédécesseur. *Les factions qui partageoient la Cour* ne pensoient qu'à se fortifier l'une contre l'autre, et la Reine-Mère à les réunir ou à les balancer; et supposer qu'elle ne le pût pas, à se mettre à la tête de la plus puissante pour accabler la plus foible... Elle ne tarda pas à se mettre en possession de la régence. » (*Id.* VII. 1). Elle fait tenir les Etats;... a de l'inquiétude du Triumvirat;... gagne l'amiral de Coligni;.. est piquée de ce que le roi de Navarre s'unit au Triumvirat;... fait publier un Edit en faveur des huguenots, ce qui cause de grands troubles; est forcée par le Triumvirat de se rendre à Paris; évite d'être enlevée (par le Bossu, 196); conseille d'assiéger Rouen; après la paix propose d'assiéger le Hâvre; fait déclarer majeur le Roi au Parlement de Rouen;... va à Limoges;... fait arrêter à Vincennes le duc d'Alençon;... fait arrêter plusieurs autres;... est déclarée régente avant l'arrivée de Henri III, alors en Pologne, etc. » (*Id.*, Table).

« 1585. La Reine-Mère fit envisager à Henri III la Ligue d'une manière qui l'effraya; elle lui parla si fortement là-dessus, et lui fit voir un si grand danger dans la guerre qui s'allumoit, que lui-même la conjura d'employer toute sa prudence à prévenir tant de malheurs, et lui abandonna la conduite de cette affaire... » (*Id.* 304).

« 1589. Après la mort des Guises, le Roi continua les séances des Etats; mais *la perte* qu'il fit sur ces entrefaites de la personne la plus capable de lui donner de salutaires conseils dans des conjonctures si délicates, fut *le présage* de grands malheurs qui le menaçoient et peut-être *la cause* qu'il y succomba. Ce fut la mort de la Reine sa mère... Tous conviennent de son habileté dans le gouvernement, de son génie rare pour les plus grandes affaires, de la politesse de son esprit, de son éloquence, de sa magnificence, et que tant de grandes qualités étoient soutenues dans cette princesse d'un air de majesté qui lui attiroit le respect de tous ceux qui l'approchoient et lui donnoit un ascendant dans les conseils auxquels on se sentoit comme forcé de se soumettre... Tout bien considéré et sans trop outrer son éloge, cette princesse doit passer pour une des personnes

Digitized by Google

des plus accomplies de son sexe qui ayent jamais monté sur le trône de France. » (*Id.* 470).

« Elle avoit un esprit poli, délicat et pénétrant, un talent merveilleux pour la négociation et une singulière adresse pour tourner les esprits où elle vouloit... L'histoire lui reprochera surtout cette ambition démesurée à laquelle, pour RÉGNER *toujours absolument*, elle ne fit point difficulté de sacrifier les intérêts de l'Estat et de la religion qu'elle pensa ruiner, en penchant tantost du costé des huguenots et tantost de celuy des catholiques, selon que l'une ou l'autre religion luy sembloit plus propre pour venir à bout de ses desseins. » (*P. Maimbourg*, 277).

Toujours est-il que Catherine de Médicis gouverna heureusement entre les partis, et que le vaisseau de l'Etat ne périt point entre ses mains. Elle eut de plus le bonheur de mourir avant d'avoir vu la ruine du trône et l'assassinat de son fils : LES FLEURS PERDUES... PAR MONECH GRAND MARTYRE.

Je prie le lecteur de relire ces douze vers, maintenant qu'il est convaincu, je pense, que Nostradamus a vu *tous* les évènements de la Ligue, et que c'est avec vérité qu'il a dit : LE GRAND TAPIS PLIÉ de la *Satire Ménippée* NE MONSTRERA FORS QU'A DEMY LA PLUSPART DE L'HISTOIRE.

218.

L'assemblée grande près du lac de Borget,
Se rallieront près de Montmélian,
Passant plus outre pensifs feront projet,
Chambry, Moraine combat saint Julian.

x. 37.

219.

Amour allegre non loing pose le siège,
Au sainct barbare seront les garnisons,
Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.

x. 38.

220.

Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfants deux Isles en discord,
Avant dix-huict incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.

x. 39.

220 *bis*.

Le jeune nay au règne Britannique,
Qu'aura le père mourant recommandé.
Iceluy mort LONOLE donra topique,
Et à son fils le regne demandé.

x. 40.

Le duc de Savoie assemblera de nombreuses armées près du lac de Bourget qui touche sa capitale Chambéry. Il fera de Montmélian sa place forte pour la défensive. Après plusieurs campagnes, ne pouvant par les armes seules triompher de Henri IV, il s'unira à son beau-père Philippe II, roi d'Espagne. Tous deux également armés contre la France, feront le projet, en passant sur les lois de l'honneur, de gagner les seigneurs français. Henri IV entrera en Savoie avec le traitre Biron, s'emparera de Chambéry, de Saint-Jean de Maurienne, et manquera de périr au siège long et pénible de Montmélian.

Peu de temps après que le duc de Savoie aura commencé à assembler ses troupes contre la France, le *Vert-Galant* fera le siège de Paris durant lequel il se livrera à un nouvel amour plus célèbre que tous les autres, celui de Gabrielle d'Estrées. Paris, en révolte contre la loi française, aura pour garnison des régiments composés de prêtres et de religieux, défenseurs de la barbare Sainte-Ligue. Les ducs de Parme et de Savoie descendront de leurs montagnes pour déchirer les Français que Henri allait sauver. Les Ligueurs, par peur de l'armée appartenant aux Grisons qui se sera rendue sous les murs de Paris à l'appel des deux rois français, auront de leur côté appelé l'étranger.

Marie-Stuart deviendra veuve de François II, fils aîné de Henri II et le premier mort des SEPT ENFANTS royaux. Ce mariage malheureux ne laissera aucun enfant héritier des trônes de France et d'Ecosse. De retour dans son royaume, Marie aura contre elle Elizabeth, reine comme elle d'une partie des Iles-Britanniques qui la fera périr sur l'échafaud. François II sera mort avant d'avoir achevé ses 18 ans d'âge, à 17 ans, 10 mois et 15 jours. Il se sera marié à 15 ans 3 mois et 5 jours. Elizabeth, plus près par l'âge que ses cinq autres frères et sœurs de son aîné François II, se mariera en plus bas-âge encore que lui, n'ayant que 14 ans 2 mois et 9 jours,

Le jeune enfant de Marie-Stuart, qui devra posséder un jour le gouvernement de la Grande-Bretagne sous le nom de Jacques Ier, sera roi d'Ecosse à l'âge de treize mois, un peu après l'assassinat de son père, le premier de la branche des Stuarts-Lenox porté au trône. Après sa mort, Cromwel, pour perdre Charles Ier par des discours pleins d'une vaine rhétorique, séduira le peuple de qui il obtiendra le pouvoir de ce fils de Jacques Ier, qui mourra sur l'échafaud.

Le mot HADRIE est cinq fois dans Nostradamus; on l'interprète une première fois de Henri IV; il faut alors de toute nécessité, d'après le grand secret d'interprétation, interpréter du même roi les autres quatrains qui le renferment. Ces mots : AMOUR ALLEGRE NON LOING POSE LE SIÈGE, AU SAINCT BARBARE SERONT LES GARNISONS, placés auprès d'HADRIE, n'offrent pas de difficultés; il n'en est pas de même des mots : URSINS et GRISONS. Mais voici que les recherches faites pour leur interprétation, nomment MONTMÉLIAN, CHAMBRY, MORAINE, villes citées dans le quatrain qui précède immédiatement celui-ci. C'est peut-être huit vers à interpréter de la même époque et des mêmes évènements ? A la suite du dernier, on lit : PREMIER FILS VEFVE... AVANT DIX-HUICT... DE L'AUTRE PRÈS PLUS BAS SERA L'ACCORD. Tout ce quatrain, extrêmement clair et précis, paraît s'appliquer à François II, à sa veuve Marie-Stuart, et au second enfant d'Henri II. Ce serait alors douze vers sur le même temps ? Mais le fils de Marie-Stuart a pris à treize mois une partie du RÈGNE BRITANNIQUE qu'il posséda tout entier plus tard; à SON FILS Charles Ier, LE RÈGNE *a été* DEMANDÉ par le SÉNAT DE LONDRES (240). Le mot HADRIE mettra donc sur la voie de l'interprétation de seize vers qui se suivent ?

L'assemblée grande près du lac de Borget,
Se rallieront près de Montmélian...

« BOURGET (le), b. des Etats-Sardes (Savoie), sur le lac du même nom; à 2 l. N. de Chambéry. » (*Mac-Carthy*).

« MONTMEILLAN, p. v. des Etats-Sardes (Savoie), à 3 l. 1/2 S.-E. de Chambéry. » (*Id.*).

« CHAMBÉRY, v. des Etats-Sardes, chef-lieu de la prov. de Savoie. » (*Id.*).

« *Jean-de-*MAURIENNE (St-), p. v. des Etats-Sardes (Savoie), à 11 l. 1/2 S.-E. de Chambéry. » (*Id.*).

« JULIEN (St-) touche *Saint-Jehan-de-*MORIENNE et se trouve dans la contrée de LA MORIENNE. (*Voir Theatrum orbis terrarum. Descriptio Sabuntiæ*). »

L'ASSEMBLÉE GRANDE... SE RALLIERONT. — C'est toujours la règle : *Turba ruit* ou *ruunt*. Les troupes se rallient, et le Prophète a dit : AUPRÈS DE L'HEBRO SE FERONT ASSEMBLÉES (414) en parlant des troupes de Napoléon en Espagne.

1574. « Le duc de Savoye vint à Venise où se trouvoit Henri III de retour de Pologne, et l'engagea à prendre son chemin par ses Etats. Il y fit quelque séjour, et le duc n'épargna ni dépenses, ni divertissemens, ni honneurs, ni complaisance pour gagner son amitié. Tout cela ne se faisoit pas ainsi sans dessein (PENSIF FERA PROJET). Le duc de Savoye s'étoit proposé d'engager le Roi à le remettre en possession de Pignerol, de Savillan et de la Pérouse que les François possédoient encore dans ses Etats. Il y réussit.

Digitized by Google

» Cette conduite fit grand tort à la réputation de ce Prince, et grand honneur à la politique du duc de Savoye qui, après avoir été si longtemps dépouillé de ses Etats, s'en trouvoit alors en entière possession : car le roi d'Espagne s'étoit obligé à lui remettre les villes d'Ast et de Saulga qu'il y tenoit encore, en cas que le roi de France consentît à la cession de Pignerol, de Savillan et de la Pérouse. On vit quelques années après les suites fâcheuses de cette fausse démarche. » (*P. Daniel*, VII. 258).

1588 « Dans l'intervalle qu'il y eut entre la seconde et la troisième séances des Etats de Blois, on reçut les nouvelles de la prise de Carmagnole et des autres entreprises du duc de Savoye, sur le marquisat de Saluces. Le Roi crut sur de fort bonnes raisons que le duc de Guise étoit d'intelligence avec le duc de Savoye, et l'on convient que, dès ce moment, le Roi résolut la perte du duc de Guise (LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA, 198) : en effet, après la mort de ce duc, une des principales raisons qu'il apporta pour justifier sa conduite à son égard fut sa conspiration avec le duc de Savoye. »(451).

1590. « Le duc de Savoye ne déguisoit presque plus ses prétentions, et faisoit plutôt la guerre à la France (POUR GAULOIS FERONT PLAIGE) qu'au Roi. On voyoit à découvert le dessein qu'il avoit formé de se rendre maître du Dauphiné et de la Provence, et d'en ajouter l'usurpation à celle du marquisat de Saluces. Lesdiguières battit ses troupes dans le Dauphiné presqu'en toutes rencontres. Il prit Briançon et quelques autres places sur la Ligue, et se rendit maître de Grenoble. Le Roi lui en donna le gouvernement. Le duc de Savoye réussit mieux en Provence. Le Parlement d'Aix lui déféra le titre de gouverneur et de protecteur de la Province... Cette élection produisit un tiers-parti : car le comte de Carces, qui étoit gouverneur de la Province pour l'union, se voyant dépossédé par le duc, commença avec ses amis de faire bande à part, et ce ne fut pas là un petit avantage pour le Roi ; mais la levée du siège de Paris ranima la vivacité des Ligueurs de Bordeaux, etc... (*Id.*, 57).

1593. » Le duc de Savoye, avec le secours des Espagnols, forma une armée de dix mille hommes de pied et de quinze cents chevaux et prit Exiles. Lesdiguières eut bientôt sa revanche. Le duc de Savoye jugeant à propos de suspendre au moins le cours d'une guerre qui lui coûtoit si cher, fit dire à Lesdiguières qu'il vouloit entrer dans le traité de trève que le Roi avoit accordé à la Ligue. Lesdiguières ne se rendit pas trop difficile là-dessus. (*Id.*, 153).

1597. » Le duc de Savoye faisoit de *grands préparatifs de guerre*... Lesdiguières prévint le duc, s'empara de Saint-Jean de MAURIENNE et du passage du Mont-Cénis. Le duc de Savoye vint à MONTMÉLIAN, et forma son armée à Conflans (*peu éloigné* DU LAC DE BOURGET), et en donna le commandement au comte de Martinengue. Lesdiguières vint pendant la nuit au pont de MONTMÉLIAN, qu'il rompit du côté de la France, pour pouvoir comme il fit, se saisir de la Rochete, de la Tour de Carbonnière et de quelques autres châteaux, et empêcher que le duc de Savoye ne pénétrât aisément de ce côté-là. Quand le duc eut toutes ses troupes au nombre de sept mille hommes de pied et de sept à huit cens chevaux, se trouvant beaucoup plus fort que Lesdiguières, son armée passa l'Isère sur un pont qu'il fit construire à dessein de se saisir de Poncharras et de pénétrer par là dans le Dauphiné... Cette campagne fut presque une suite continuelle de défaites des troupes du duc. (*Id.*, 233).

1598. » Traité de paix avec le roi d'Espagne et le duc de Savoye. Le premier rendit à la France tout ce qu'il avoit pris sur les frontières ; sçavoir : Calais, Ardres, Montulin, Dourlens, la Capelle et le Castelet. Le second s'obligea à restituer au Roi la ville et le château de Berre qu'il tenoit encore en Provence... De sorte que le Roi devint entièrement maître de tout son royaume, et n'eut plus à penser qu'à remédier aux désordres que de si longues guerres y avoient causés. (*Id.*, 240).

Ce quatrain a deux parties, comme l'indiquent ces mots : PASSANT PLUS OUTRE. Il n'a rien de bien précis ; ce qui prouve qu'il doit tirer sa précision, 1° de sa place au-dessus du quatrain sur Henri IV, 2° de l'absence du nom de l'ennemi qui ne peut être alors que la France, et 3° de la guerre par excellence que la Savoie proprement dite n'a jamais entreprise. En effet, jamais ce pays n'a attaqué la France avec autant d'acharnement, aussi longtemps et d'une manière aussi distincte. Il ne marche pas à la suite d'un ou de plusieurs autres, au contraire, d'abord il attaqua seul, plus tard s'il a des alliés il leur donne l'impulsion. Voyons la seconde partie.

Passant plus outre pensifs feront projet, Chambry, Moraine, combat saint Julian.

» Le maréchal de Biron, en épousant la troisième des filles du duc de Savoye, devoit recevoir du Roi d'Espagne et de ce duc la Bourgogne, la Franche-Comté et le comté de Charolois en souveraineté ; c'étoit une partie du *grand* PROJET de ces deux couronnes, qui consistoit à démembrer de cette manière le royaume de France, et à le partager entre les gouverneurs de ses provinces. On peut en voir les preuves dans Vittorio Siri. (*Sully*, IV. 67. Note).

1600. » Le duc de Savoye voyant, contre son attente, une armée françoise (*a*) prête à lui tomber sur les bras, envoya députés sur députés vers Sa Majesté à Lyon.

(*a*) « Il se rassuroit, dit-on, sur je ne sçais quelles prédictions d'astrologues, qui avoient avancé qu'au mois d'aout il n'y auroit point de roi en France « Ce qui se trouva fort vrai, dit Péréfixe, parce qu'en ce tems-là il étoit victorieux au milieu de la Savoye. » (LE PRINCE HORS DE SON TERRITOIRE CELTIQUE SERA TRAHY, 225).

» Le roi avoit pris sur-le-champ sa route vers CHAMBÉRY. Il s'imagina que cette ville se rendroit à son approche, et ne lui donneroit point la peine d'y mettre le siège ; en quoi il fut trompé... Le maréchal de Biron donna l'expédition de MONTMÉLIAN à Crequi, et réserva pour lui celle de Bourg. Biron étoit dès ce temps-là engagé fort avant avec M. de Savoye ; on croit même que son traité pouvoit bien être du moins ébauché. Il fit avertir Bouvens, gouverneur de Bourg de se tenir sur ses gardes, et lui marqua la nuit et l'heure où l'on comptoit le surprendre. Tout ceci a été prouvé depuis ; mais ce qui est singulier, c'est que cette *trahison* n'empêcha pas la prise de Bourg, et dans la même nuit où elle avoit été résolue... La ville de MONTMÉLIAN fut prise de la même manière, et Sa Majesté fit investir CHAMBÉRY. Les bourgeois, dès le lendemain, demandèrent à capituler... Le roi alla se saisir de Conflans, Miolens, Montiers, Saint-Jacome, SAINT-JEAN DE MAURIENNE et Saint-Michel. Aucune de ces places ne tint devant le canon. La prise de Miolens rendit la liberté à un homme qui y étoit détenu dans les prisons depuis quinze ans, Feugères me l'amena, à cause de la singularité d'une prédiction qui avoit été faite à cet homme, sur la durée de sa captivité et sur la main qui l'en délivreroit, laquelle se trouva exactement vérifiée. » (*Sully*, III. 458-467).

Dès que l'AMOUR ALLEGRE du quatrain suivant est en Savoie, il dirige deux expéditions, l'une sur BOURG et l'autre sur MONTMÉLIAN. Cette circonstance n'a pas été étrangère au choix des mots BOURGET et MONTMÉLIAN que le Prophète place en tête de son quatrain.

« Je vins mettre le siège devant le château de MONTMÉLIAN... *Henri ne put résister à l'envie de voir l'ordonnance de ce siège*... Je le priai du moins de cacher avec un mauvais manteau la dorure de son habit et d'éviter le passage ordinaire pour se rendre à la batterie. Il ne put se résoudre à user de cette précaution ; et mes prières ayant été inutiles, nous marchâmes tous cinq à la file... Il se fit à la fois une décharge de grosse artillerie et de mousquet, si terrible, qu'en un moment nous nous vîmes tous couverts de terre. Henri fit le signe de la croix : « C'est à ce coup, lui dis-je, que je vous reconnois pour bon catholique. Allons, dit-il, il ne fait pas bon ici. » Nous doublâmes le pas, en regardant comme un bonheur singulier qu'aucun de nous n'y eût été tué, ou du moins estropié... Le roi commença à se repentir d'avoir mieux aimé déférer aux conseils du maréchal de Biron et du duc d'Epernon qu'aux miens... La garnison de Montmélian en sortit après le mois de trève écoulé. Je voulus persuader au roi qu'il devoit démanteler cette place, qu'on ne pourroit se dispenser à la paix de rendre à M. de Savoye, et qu'on en fit autant de toutes les autres forteresses conquises ; mais les conseils des courtisans, qui sembloient être aux gages du duc de Savoye, sauvèrent Montmélian contre la bonne politique.

» Les lettres en chiffres du maréchal de Biron (LE PRINCE HORS DE SON TERROIR CELTIQUE TRAHY SERA DECEU PAR INTERPRÈTE 226), qu'on surprit deux ans après, éclaircirent le mystère de cette conduite, tant pour Montmélian que pour tout le reste. Biron marquait au duc de Savoye, à qui elles s'adressoient, qu'il avoit obtenu à la garnison de Montmélian un mois, afin qu'il eut le temps d'en faire lever le siège. Il lui déclare que sa négligence à secourir le château avoit réduit au silence les seigneurs françois de ce parti, qui se seroient déclarés contre le roi, si en s'avançant pour se joindre à eux, il leur avoit facilité les moyens de le faire avec quelque sûreté... Montmélian ne s'étoit pas encore rendu, lorsqu'on apprit dans l'armée françoise que le cardinal Aldobrandin, neveu et légat du Pape, étoit en chemin

Digitized by Google

pour venir traiter avec Sa Majesté l'affaire de la paix et celle de son mariage. » (LA DAME GRECQUE DE BEAUTÉ LAYDIQUE, 236, 235, 237, 238). (*Sully*. III. 489-505).

« Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, dit le Grand (a régné de 1580 à 1630. *Feller*. Chron.), entreprit de se faire comte de Provence en 1590. Philippe II, son beau-frère, l'aida à se faire reconnaître protecteur de cette province par le Parlement d'Aix, afin que cet exemple engageât la France à reconnaître le roi d'Espagne pour protecteur de tout le royaume. Le duc de Savoie, non moins entreprenant, aspiroit aussi à cette couronne. Son ambition sans bornes lui inspira des desseins sur le trône impérial, après la mort de l'empereur Mathias ; sur le royaume de Chypre qu'il voulait conquérir ; et sur la principauté de Macédoine, que les peuples de ce pays, tyrannisés par les Turcs, lui offrirent. Les Génevois furent obligés de défendre leur ville en 1602, contre les armes de ce prince, qui fit tenter une escalade en pleine paix. Toujours remuant, il s'exposa encore aux armes des Francois, à celles des Espagnols et des Allemands, après la guerre de la Valteline. Il mourut de chagrin à Savillan, en 1630. » (*Nouv. Dict. Hist.* 1789).

Bonaparte, au pont d'Arcole, se plaignant du Directoire qui ne lui envoie aucun secours, est PENSIF POUR CONDAMNER (331). Ici les deux ennemis extérieurs de la France au temps de la Ligue qu'on trouve réunis en plusieurs quatrains, et qui sont les URSINS du suivant, après avoir combattu pendant plusieurs années PASSANT PLUS OUTRE PENSIFS *font* PROJETS. (Le cardinal du Bois poussant le Duc d'Orléans à aller au-delà des droits de régence est : BOIS... PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN, 262). Les Espagnols et les Savoyards réunis songent à entourer de traîtres le Roi qui accourt à MONTMELIAN, CHAMBRY, MORAINE, et qui est l'AMOUR ALLEGRE du quatrain suivant. La preuve que ces mots : PENSIFS FERONT PROJETS sont bien pour *le grand projet* dont parle Sully et qui devait se réaliser par la trahison de Biron, se voit dans le soin qu'a eu Nostradamus, de revenir sur cette trahison dans un autre quatrain (226) pour compléter, comme il le fait toujours, la prophétie qui n'est qu'indiquée ici. — Il reste à interpréter les derniers mots : COMBAT SAINT-JULIAN.

Ces mots : MORAINE COMBAT SAINT-JULIAN indiquent qu'il s'agit de *Saint-Julien de la Morienne*. Il n'y a pas eu seulement ASSEMBLÉE GRANDE de troupes qui se sont *ralliées*, il y a eu COMBAT ou *guerre*. SAINT-GEORGES (317) est entendu d'un nom de lieu et d'un guerrier. Il en est de même ici de SAINT-JULIAN.

« *Julien* (Saint), martyr à Brioude, *étoit de Vienne en Dauphiné*. Il faisoit profession des armes et demeuroit à Vienne avec le tribun Ferréole, qui étoit aussi chrétien. Crispin, gouverneur de la province viennoise, ayant entrepris de faire exécuter les édits des empereurs contre les chrétiens, Ferréole obligea Julien de se retirer de Vienne. Julien se retira en Auvergne, où il fut martyrisé » (*Moréri*).

Le duc de Savoie entra en armes dans le Dauphiné à Vienne, en 1590 (voir plus haut); à la fin, forcé de se retirer dans la Morienne, il y fut vaincu définitivement.

« 1600. Créqui s'empara de MONTMÉLIAN. Crillon de CHAMBÉRY. Le Roi, témoin des actions de valeur que Crillon avoit faites dans cette campagne, le surnomma le Brave des Braves. Ensuite, le Roi prit Miolens. Lesdiguières s'empara de Conflans, passage pour entrer dans la Tarentaise, et *soumit toutes les places de la* MAURIENNE (SAINT-JULIAN) jusqu'aux pieds du Mont-Cénis. Le duc de Savoye sortit de Turin et se mit à la tête de 10,000 hommes de pied et de 4,500 arquebusiers à cheval ; il avoit pris sa route par le val d'Aost, avoit passé le petit Saint-Bernard et s'étoit venu camper à Aixme, le 12 novembre. Mais les neiges et les troupes françaises campées à Conflans et à Montiers l'empêchèrent de passer outre ; le Roi même s'étant avancé avec le maréchal de Biron pour lui disputer le passage, il se retira. (*Hist. de Henri IV*, de Bury, II. 130).

Après cette guerre, le duc de Savoie attaqua Genève, et comme il possédait un autre lieu du nom de *Saint-Julien* en face de cette ville, Chavigny interprète de ce fait sans importance ce quatrain tout entier. Comment n'y a-t-il pas vu la guerre du duc de Savoie contre Henri IV ?

« Troupes du duc de Savoye s'assemblent autour de Chambéry, Montmélian, Saint-Jean de Moriane, pour aller devant Genève. Saint-Julien, village près de Genève, d'où les approches furent faites. »

« 1602. La république de Genève qui avait été comprise, dans le traité de Vervins, parmi les alliés des Suisses, et qu'Henri IV avait prise expressément sous sa protection, venait de recevoir un message du duc de Savoie qui lui promettoit de vivre en paix avec elle, lorsqu'*après de grands préparatifs* ce prince essaya de surprendre la ville, dans la nuit du 12 décembre 1602. Déjà près de deux cents soldats avaient escaladé les murailles et se répandaient dans les rues en criant : « *Vive Espagne ! Vive Savoie ! Ville gagnée !* » Mais attaqués par les bourgeois, ils furent chassés de la ville après une lutte assez vive. Henri IV écrivit une lettre chaleureuse aux Conseils de Genève, et leur envoya en toute hâte des troupes tirées des garnisons du Dauphiné. Enfin, il les aida à conclure avec le duc un armistice qui, par un traité signé du 21 juillet 1603, fut changé en paix définitive. » (*Mag. Pitt.* 1845. 268).

Ici on se demande encore comment Chavigny n'a pas reconnu Henri IV dans le quatrain suivant, qui, seul, devait le mettre sur la voie de l'interprétation de celui-ci ?

Ces quatre vers sont remplis de combats, et, comme nous l'avons déjà dit, à côté des cinq noms de lieu de la Savoie qu'on y voit, il n'y a aucun nom de lieu propre à faire reconnaître l'ennemi extérieur. C'est que cet ennemi est la France pour qui Nostradamus prophétise spécialement ; c'est que cet ennemi est l'AMOUR ALLÈGRE.

Amour allegre non loing pose le siège,..

ALLEGRE. — Vif, dispos. (*Dict. acad.*). Henri IV est le VIF GASCON (225). — NON LOING. *Longe*, marque un éloignement de lieu *ou* de temps (*W.*). Le duc de Savoie lève des troupes en 1588 ; en 1589, Henri IV assiége Paris. Un quatrain commence ainsi : APRES VIENDRA... parce qu'il est la suite de ce qui est prédit dans le quatrain précédent (424-425). Il en est de même ici : NON LOING est pour indiquer que ce fait a eu lieu *peu après* L'ASSEMBLÉE GRANDE.

« *Vive Henri IV ! vive ce roi vaillant !* est, sans contredit, et sera toujours un cri national ; mais ce qui suit : *Ce diable à quatre a le triple talent de boire, de battre et d'être un vert galant ;* qu'est-ce autre chose, je vous le demande, si ce n'est le triple éloge de l'ivrognerie, de la violence et du libertinage, autrement dit de l'adultère, puisque le bon roi était marié? Voilà cependant ce qu'on chante avec passion, avec plaisir : on n'y trouve aucun mal, parce que l'on n'y voit que de la saillie et de la gaîté. Ce qui fait passer ces chansons, c'est que ce sont des chansons. » (*Plaidoyer* de M. Dupin aîné pour Béranger).

Nostradamus condamne ici la conduite SI FORT ILLÉGITIME de celui qu'il nomme aussitôt avec bonheur le ROY LÉGITIME.

« Pendant le cours de sa guerre contre la Ligue, Henri IV était devenu amoureux de la belle Gabrielle d'Estrée ; mais son courage ne s'amollit point auprès d'elle, témoin la lettre qu'on voit encore dans la bibliothèque du Roi, dans laquelle il dit à sa maîtresse : « Si je suis vaincu, vous me connaissez assez pour croire que je ne fuirai pas ; mais ma dernière pensée sera à Dieu, et l'avant-dernière à vous. » (*Henriade*, p. 9).

Aux campagnes d'Ivry l'AMOUR arrive enfin...
On a vu, lui dit-il, sur la rive prochaine,
S'avancer vers ces lieux le vainqueur de Mayenne...
Contre un pouvoir si grand qu'eût pu faire d'Estrée ?
Par un charme indomptable elle était attirée ;
Elle avait à combattre, en ce funeste jour,
Sa jeunesse, son cœur, un héros et l'Amour.
Quelque temps de Henri la valeur immortelle
Vers ses drapeaux vainqueurs en secret le rappelle :
Une invincible main le retient malgré lui.
Dans sa vertu première il cherche un vain appui :
Sa vertu l'abandonne ; et son âme enivrée
N'aime, ne voit, n'entend, ne connaît que d'Estrée.
Loin de lui cependant tous ses chefs étonnés
Se demandent leur prince, et restent consternés.
Ils tremblaient pour ses jours : aucun d'eux n'eût pu croire
Qu'on eût, dans ce moment, dû craindre pour sa gloire.
On le cherchait en vain : ses soldats abattus,
Ne marchant plus sous lui semblaient déjà vaincus.
. . . . . .
Me vaincre est désormais ma plus belle victoire,

Digitized by Google

Partons, bravons l'amour dans les bras de la gloire :
Et bientôt vers Paris répandant la terreur,
Dans le sang espagnol effaçons mon erreur....
Et l'amour indigné, que le devoir surmonte,
Va cacher, loin d'*Anet*, sa colère et sa honte...
(*Henriade*. IX).

« Estrée (Gabrielle d'). Henri IV la vit pour la première fois sur la fin de 1590, au château de Cœuvres (Aisne), où elle demeurait avec son père; il résolut d'en faire sa maîtresse favorite. Il se déguisa un jour en paysan pour aller la trouver, passa à travers les gardes ennemies, et courut risque de sa vie... » (*Feller*).

« 1590. Le Roi malmenoit la Ligue en basse Normandie, en Touraine, en Anjou, dans le Maine... Il alla attaquer Dreux; mais à peine avait-il distribué les quartiers autour de la ville, qu'il eut avis que le duc de Mayenne venait au secours. Sur cette nouvelle, il dit avec beaucoup de gaieté à ses officiers : « Messieurs, il faut lever le siège; mais il n'est pas honteux de le faire pour donner une bataille. » Les deux armées s'étant rencontrées dans la plaine d'Ivri, la bataille se donna... Le duc de Mayenne se sauva par le pont d'Ivri, qui fut aussitôt rompu par ses ordres. Il n'étoit pas encore en sûreté, nonobstant le détour que le Roi fut obligé de prendre pour passer cette rivière à *Anet;* il auroit été infailliblement pris si les habitants de Mante ne l'avaient laissé passer... Le premier avantage que produisit la bataille d'Ivri fut la réduction de Mante et de Vernon. Il eut en sa puissance, par la soumission de ces deux places, tous les ponts de la Seine entre Paris et Rouen... Le roi forma le blocus de Paris. La Seine étoit déjà bloquée par le bas de la rivière de Seine, où le Roi étoit maître des villes et des ponts. Il n'étoit plus question, pour en former entièrement le blocus, que de lui couper au-dessus la communication avec le reste du royaume. La chose fut aisée : Corbeil sur la Seine, et Lagni sur la Marne se rendirent à la première sommation. Melun après quelque résistance fut obligé de capituler; et ainsi tous les passages des rivières qui nourrissent Paris furent bouchés. » (*P. Daniel*. VIII. 25-36).

Au sainct barbare seront les garnisons,..

Dans deux quatrains qui se suivent sur le siége de Paris par Henri IV, et dans lesquels ce Roi est nommé deux fois HADRIE comme dans celui-ci, il est dit qu'alors cette capitale aura des LOIX BARBARES ET VAINES (221). Paris, la BABYLONE de Nostradamus et de l'Apocalypse, est en même temps, d'après Nostradamus, le lieu OU TOUT BON EST TOUT BIEN (764), et d'après l'Apocalypse *la ville sainte*. Mais ici les mots SAINCT BARBARE expriment quelque chose de plus précis. Le prêtre, sous les armes, ne perd point son caractère sacré, il est alors SAINCT BARBARE. Le boiteux Talleyrand, prêtre marié, est le SACRISTE FAIT BOYTEUX (409).

Ils chantent; et leurs cris *dévots et furieux*
Semblent à leur révolte associer les cieux.
On les entend mêler dans leurs vœux fanatiques,
Les imprécations aux prières publiques...
A ce *pieux scandale* enfin il (Mayenne) applaudit...
(*Henriade*. IV).

« Dès que Henri III et le roi de Navarre parurent en armes devant Paris, la plupart des moines endossèrent la cuirasse et *firent la garde* avec les bourgeois. Cependant cet endroit du poème désigne la procession de la Ligue, où douze cents moines armés firent la revue dans Paris, ayant Guillaume Rose, évêque de Senlis, à leur tête. On a placé ici ce fait, quoiqu'il ne soit arrivé qu'*après la mort* de Henri III (sous l'AMOUR ALLEGRE. » (*Henriade*. Notes).

Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige, Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.

« URSINS ou Orsini (des), maisons des plus illustres et des plus anciennes d'Italie... *Ursus* fut la tige de toute cette maison (qui a un *ours* dans ses armes, *Mag. Pitt.*)... Ours des Ursins, seigneur de Monterotondo... Jean-Antoine des Ursins fut nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1608, par Henri IV... Christophle Jouvenel des Ursins, baron de Fraynet, seigneur de la Chapelle, lieutenant de roi en l'Isle de France, gouverneur de Paris, mourut l'an 1588. » (*Moréri*). « *Ursin*. On nomma ainsi un enfant monstrueux qui vivoit parmi les ours en 1661. » (*Id.*)

Nostradamus appelle les partis qui firent la révolution de 1830 : LE LOUP ET L'OURS (510). Ici le mot URSINS (Ours) est pour le duc de Parme descendu des ALPES APENNINES (204), et le duc de Savoie descendu aussi de ces montagnes, comme le marque le quatrain qui précède celui-ci dans la Centurie : PASSANT PLUS OUTRE PENSIFS FERONT PROJETS.

« 1590. Le roi d'Espagne, malgré toutes les remontrances du prince de Parme, lui ordonna de tout sacrifier à la délivrance de Paris, et de prendre les meilleures troupes qu'il auroit au Pays-Bas pour en faire lever le siége. Il entra en effet en France à la tête de douze mille hommes de pié et de trois mille chevaux qui, joints aux débris de la bataille d'Ivri, que le duc de Mayenne avoit rassemblés, à un corps de cavalerie que le comte de Chaligni avoit amené de Lorraine, aux troupes de Balagni, prince de CAMBRAI, qui suivoit toujours le parti de la Ligue, et à quelques autres, faisoient une armée très nombreuse, et de beaucoup supérieure à celle du Roi. Ce fut là une terrible nouvelle pour ce prince qui fut obligé de *lever le* SIÈGE pour marcher au devant de l'ennemi. » (*P. Daniel*. VIII. 48).

« 1590. Le duc de Savoye qui avoit levé le masque, faisoit plutôt la guerre à la France qu'au roi, etc. (*Voir* le quatrain précédent).

HADRIE. — CHYREN pour Κυρος, Cyrus et autorité; garantie, assurance, d'où Κυριος, maître, qui a plein pouvoir; possesseur, seigneur (*Lexique*), est l'anagramme de HENRYC, *Henricus*. Ce mot est dans six quatrains pour désigner le dernier Bourbon du nom de *Henri*. — HADRIE, anagramme encore du même nom *Henri*, est dans cinq quatrains pour le premier roi bourbon de ce nom.

« *Anagrammes*. Les meilleures sont celles dans lesquelles il ne faut ni *changer* ni *suppléer* des lettres. Quelquefois, on se donne la liberté d'en changer quelqu'une. » (Voir *Vie de Louis XVI*, p. 270).

HADRIE donne *Harie*, *Hariade*, pour *Henriade*. Nostradamus renvoie clairement à ce poème sur Henri IV, où : 1° TROP TARD TOUS DEUX est *tous deux* pour les mêmes personnages dans le même évènement (216); 2° AMOUR ALLÈGRE assiégeant Paris est l'*Amour* d'une épisode du siége de Paris; 3° LE GRAND HADRIE *recouvrant* LES VEINES de ses sujets affamés n'est *le grand Henri* que lorsqu'il nourrit ceux qu'il assiége (221), etc.

HADRIE fournit un second sens comme toute anagramme; il est pour Αδρος, robuste, abondant, en pleine maturité, et Ανηρ, Ανδρι, homme de cœur (*Lexique*). Ces diverses étymologies conviennent à Henri IV : l'AMOUR ALLEGRE, LE VIF GASCON...

URSINS, HADRIE se disputent la France; leur lutte *font* PLAIGE (*plaga*, plaie, fléau, malheur, *W.*) POUR GAULOIS, mais que ceux-ci s'en prennent à eux-mêmes et à l'étranger qu'ils ont appelé; Henri veut son bien qu'il disputera aux Ours. Avant même d'être maître de la CITÉ SOLAIRE, il *recouvre les* VEINES de cette ville décharnée par la famine, mais le duc de Parme *vient* du côté DE L'ORIENT FASCHER HADRIE (*Voir* 221) et les PLAIGES continuent.

« 1590. M. de Nemours, dit Péréfixe, faisant sortir de Paris les bouches inutiles, le conseil du roi s'opposa qu'on leur accordât passage; mais le roi ayant appris à quelle horrible nécessité ces misérables étoient réduits, ordonna qu'on les laissât sortir : « Je ne m'étonne pas, dit-il, si les chefs de la Ligue et si les Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens-là, ils n'en sont que les tyrans; mais pour moi qui suis leur père et leur roi, je ne puis pas entendre le récit de ces calamités sans en être touché jusqu'au fond de l'âme, et sans désirer ardemment d'y apporter remède. » (*Peref.* 2e *Part.*). Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siége, pour faire à Henri IV des propositions de paix : « Je ne suis point dissimulé, leur dit-il, je dis rondement et sans feintise ce que j'ai sur le cœur !... Je veux la paix, je la désire : pour avoir une bataille je donnerois un doigt, et pour la paix générale deux. J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée (FILLE MISÉRABLE, 86), j'en suis jaloux, je lui veux faire du bien, plus de grâces et de miséricordes qu'elle n'en demande; mais je veux qu'elle m'en sache gré, et non au duc de Mayenne, ni au roi d'Espagne. » Il faut ajouter que Henri IV s'attendoit que les Parisiens composeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville se vit réduite fait en même tems horreur et compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des mères s'y nourrirent de la chair de leurs enfants... » (*Sully*, II. 10. Note).

Digitized by Google

Avant la mort de Henri III, la Ligue triomphait de toutes parts et les GAULOIS ou le TIERS (*voir :* 205, 221, 313, 390, etc.) voyaient la guerre finie et les FLEURS PERDUES pour toujours ; les deux rois Français : DES LIGUEURS FORCES PAR GALLOTS CONFONDUES, furent alors secourus par les GRISONS ; les ligueurs, POUR PEUR DE L'ARMÉE AUX GRISONS RENDUS SOUS Paris, appelèrent les URSINS qui POUR GAULOIS *firent* PLAIGES.

« 1589. Sancy fit une action digne d'une gloire immortelle. Comme au commencement de cette guerre on délibéroit dans le conseil sur les moyens les plus prompts et les plus efficaces qu'on pourroit trouver de la soustenir, dans le déplorable estat où estoient alors les affaires du Roy : Sancy qui avoit esté ambassadeur en Suisse soustint qu'il n'y en avoit point de meilleur que de traiter avec les cantons ; et que pour se mettre à couvert des insultes du duc de Savoye qui menaçoit Genève, et prétendoit les enfermer du costé de la France, ils permettroient volontiers qu'on fit une grande levée de leurs sujets pour aller au secours du Roy, qui seroit ensuite en estat de les secourir eux-mesmes au besoin. Mais parce qu'il n'y avoit point d'argent à l'Epargne, et que point d'argent point de Suisses, tout le monde se prit à rire de cette proposition, en luy demandant qui seroit celuy qui voudroit entreprendre de faire une armée sans avoir autre chose que du parchemin. Alors Sancy, qui avoit un cœur de lion sous l'habit d'un homme de robe, car il n'estoit encore en ce tems-là que maistre des requestes : *Puis-donc*, dit-il, *que pas un de ceux qui sont si riches des bienfaits du Roy ne se présente pour cela, je vous déclare que ce sera moy*. Et là-dessus il accepte la commission très ample que le Roy lui donna sans un seul quart d'écu, de traiter avec les Suisses et les Allemands pour luy faire une armée. Il engagea pour cela tout son bien, et employa tout son crédit ; et il agit ensuite avec tant de bonheur et de conduite avec Messieurs de Berne, de Basle, de Soleure et de Genève, qu'après avoir enlevé au duc de Savoye les baillages de Gex et de Thoron, le fort de Ripaille, et quelques-autres places pour luy donner longtemps de l'exercice, et l'empescher de troubler ses voisins, il se mit à la tête de l'armée royale, composée de dix à douze mille hommes de pied, Suisses, Grisons et Génevois, avec près de deux mille Reitres et douze pièces de canons. Ce fut avec ces forces qu'il traversa tout le païs depuis Genève, par les Suisses, jusques au comté de Montbéliard, d'où ayant traversé la Franche-Comté, et passé la Saône vers Jonvelle, *il fut à* LANGRES (213) *qui tenoit pour le Roy*, et alla joindre à Chastillon-sur-Seine le duc de Longueville et la Nouë. De là, traversant tous ensemble la Champagne avec environ 20,000 hommes, ils passèrent la Seine à Poissy, *et arrivèrent enfin heureusement à l'armée du Roy*. Il receût Sancy en pleurant, et il protesta en présence de tous les officiers de son armée, que c'estoit de joye, et tout ensemble de regret de n'avoir pas présentement de quoy le récompenser du plus signalé service qu'un sujet pouvoit rendre à son Roy, et que les provisions qu'il luy avoit données de la charge de colonel des Suisses n'estoient rien en comparaison de ce qu'il vouloit faire en sa faveur, estant résolu de le rendre un jour si grand, qu'il n'y eut rien de grand en son royaume qui ne luy pust porter envie. (Le Prophète promet la charge de CONNESTABLE, 177, à qui rendra un jour un pareil service à son roi). Cette belle armée acheva de mettre le Roy en estat de dompter les Rebelles, et de triompher bientost de la Ligue (DES LIGUEURS FORCES PAR GALLOTS CONFONDUES, 216). (*P. Maimbourg*, 316). — « Sancy conserva à Henri IV les Suisses (GRISONS)..... Le Roi d'Espagne et les ducs de Lorraine et de Savoye (URSINS), qui durant la vie du feu Roy leur allié n'osoient se déclarer ouvertement contre luy pour les sujets rebelles, reconnaissant alors ce Charles X pour Roy, ne firent nulle difficulté d'envoyer du secours au duc de Mayenne. » (*Id.*, 334).

Si le premier quatrain des quatre qui se suivent dans la Centurie n'a pas paru très clair, celui-ci, on l'avouera, commence à jeter un certain jour sur leur ensemble.

Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfans deux isles en discord.

PREMIER FILS. — François II fut le PREMIER des SEPT ENFANTS qu'on a vu dix fois dans le nombre SEPT. Lorsque LES SEPT *furent* RÉDUICTS A TROIS, LES PLUS AISNEZ *avaient été* SURPRINS PAR MORT, 203, et c'est François II qui fut le PREMIER mort.

VEFVE. Ce mot est pour *veuve :* LA VEFVE SAINCTE (562), LE SANG DE VEFVE ET VIERGE (341). Cette *veure* est l'épouse *du* PREMIER FILS. Nostradamus supprime souvent l'article qui n'existe pas en latin : ROY ORLÉANS DONRA MUR LÉGITIME, est pour *Orléans donnera mur au Roi légitime*.

MALHEUREUX MARIAGE. — « Marie-Stuart hérita du trône de son père huit jours après sa naissance, en 1542. Henri VIII, roi d'Angleterre, voulut la marier avec le prince Edouard son fils, afin de réunir les deux royaumes. Mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle épousa, en 1558, François, dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Ce monarque étant mort en 1560, elle quitta la France avec beaucoup de regret. » (*N. Dict. hist.*).

SANS NULS ENFANS. — « *François II* du nom, roi de France et d'Ecosse; né le 19 janvier 1543, mort le 5 décembre 1560, après avoir régné un an, quatre mois, vingt-six jours, SANS ENFANS de *Marie*-Stuart, reine d'Ecosse. » (*Moréri*. Art. France).

DEUX ISLES EN DISCORD. — Le mot ISLES est entendu souvent des îles par excellence dans le monde ou des îles Britanniques : DEDANS LES ISLES SI HORRIBLE TUMULTE (361). VERS AQUITAINE PAR INSULS (*Insula*, île, *W.*) BRITANNIQUES (II. 1). Nostradamus appelle deux fois la Nouvelle-Ecosse (en Amérique) : L'ISLE D'ECOSSE (888, 890), bien qu'elle soit une presqu'île et non une île. L'Ecosse, qui est une presqu'île ne touchant à l'Angleterre que par un côté fort resserré par des golfes et des fleuves, est pour le Prophète une île distincte de l'Angleterre. Il a dit de Marie-Stuart en Ecosse, et de François d'Alençon en Angleterre : DEDANS LES ISLES LES ENFANS TRANSPORTEZ, LES DEUX DE SEPT... (208). — Le Prophète n'emploie qu'une autre fois le mot DISCORD, et c'est dans un quatrain où LE JUSTE (304), Louis XVI, meurt sur l'échafaud : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA... AU SOL SA FACE... (378). Il a dit avec détail le supplice de Marie-Stuart : LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE (200). DU JUSTE SANG PAR PRIS DAMNÉE SANS CRIME (201).

Avant dix huit incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.

INCOMPÉTANT AGE. — *In* en composition exprime négation : *Complet*, incomplet. INCOMPÉTANT est pour *qui n'est pas compétant. Competo*, fig. écheoir, arriver (*W.*). AVANT DIX HUIT D'AGE et non *de règne* achevé. (NE POUVANT PASSER LE DIX-HUITIÈME est pour *la dix-huitième année* (63). Le Prophète revient sur le MARIAGE du PREMIER FILS dont la mort AVANT DIX HUIT ans complets a rendu VEFVE la reine d'une des ISLES; et ce qui le prouve bien, c'est qu'il parle aussitôt de L'ACCORD OU MARIAGE DE L'AUTRE PRÈS. Ce quatrain est dans une des trois dernières Centuries que Nostradamus dédia à Henri II, le 27 juin 1558. Or, le mariage de François II et de Marie-Stuart avait eu lieu quelques jours auparavant, le 24 avril de la même année, et l'époux, né le 19 janvier 1543, n'avait, au jour du mariage, que 15 ans, 3 mois et 5 jours. Le Prophète ayant vu le mariage et connaissant l'âge que le prince avait alors, n'a pu prédire par ces mots que sa mort AVANT DIX-HUIT *ans accomplis*.

« François II mourut le cinquième de décembre 1560, à l'âge de dix-sept ans, dix mois et quinze jours. » (*P. Daniel.* VI. 493).

L'ACCORD DE L'AUTRE PRÈS. — Il s'agit ici de l'enfant PLUS PRÈS du PREMIER FILS par l'AGE; alors il y en a sûrement encore un *autre* ou *plusieurs* plus *éloignés* par l'âge. En effet, ils sont SEPT RAMEAUX. Le PREMIER est François II, l'AUTRE PLUS PRÈS est Elizabeth (voir p. 27).

L'ACCORD SERA PLUS BAS. — Il est dit d'un roi qui aura été deux fois au trône, la première fois en *bas-âge* et la seconde fois à un âge assez *avancé :* TOST TARD VENU A SI HAULT ET BAS AGE (671). François II a fait son MALHEUREUX MARIAGE à un âge déjà bien bas : à 15 ans, 3 mois et 5 jours. Il faut que L'ACCORD d'Elizabeth ait eu lieu : 1° en PLUS BAS âge encore ; 2° après la publication de la prophétie qui, autrement, pour le public, ne paraitrait pas en être une.

Digitized by Google

« Elizabeth, née le 13 avril 1545, mariée le 22 juin 1559, à Philippe II du nom, roi d'Espagne. » (*Moréri.* France. Henri II).

Ce mariage a eu lieu après la publication de la prophétie, et l'épouse n'avait que 14 ans, 2 mois et 9 jours. Elle s'était mariée plus jeune que son frère d'un an et un mois environ. Et c'est précisément cet ACCORD qui a été cause que Henri II a été tué EN CHAMP BELLIQUE PAR SINGULIER DUELLE (193).

« Le duc d'Albe arriva au mois de juin (1559) pour épouser la princesse au nom du roi d'Espagne. La cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence; mais elle se termina d'une manière bien lugubre... Henri II mourut de sa blessure. » (*P. Daniel.* VI. 418).

« Les prédictions qu'on débita après coup sur cette malheureuse aventure ont fait impression sur des écrivains d'ailleurs sensés. Ce qui prouve, dit le P. Berthier, que la crédulité ou la supposition surprennent quelquefois les meilleurs esprits. » (*N. Dict. Hist.* Henri II).

On se serait préoccupé bien davantage du quatrain sur la mort de Henri II si on avait pu voir dans celui-ci le mariage qui en fut la cause indirecte. Mais comment l'aurait-on vu à cette époque quand Guynaud, qui interpréta de François II ce quatrain 150 ans plus tard, ne l'y a pas vu?

« François II mourut âgé d'environ quinze ans (*lisez* 18); il étoit l'aîné et le premier fils de France. Il avoit épousé Marie-Stuart... qu'il laissa veuve et sans enfans... L'auteur prédit la discorde que la mort de François II causeroit entre les deux Reines, celle d'Angleterre et celle d'Ecosse, qui étoit sa veuve. Le troisième et dernier vers : *Avant dix huit incompétant d'âge, de l'autre près plus bas sera l'accord*, veulent dire que Charles IX, son frère, qui étoit le plus près de la couronne, y succéderoit, et qu'ensuite il se marieroit avant qu'il eût l'âge de dix-huit ans. (Charles IX, né le 27 juin 1550, épousa, le 27 novembre 1570, Elisabeth d'Autriche, à l'âge de 20 ans et 5 mois). *Plus bas sera l'accord*, c'est-à-dire, ce qui se feroit un peu après la paix. » (*Guynaud*).

On avouera que la connaissance la plus étendue de l'histoire ne suffirait pas pour l'interprétation de quatrains aussi précis. Il faut consulter sans cesse les livres; mais ces recherches, qui font passer de surprise en surprise, ont bien leur intérêt. — Le Prophète parle du mariage d'Elizabeth de France dans un quatrain où il est question aussi d'Elizabeth d'Angleterre. Il prédit donc ici, en outre, que cette dernière, qui était en prison lors de la publication des Centuries, monterait au trône; ce qui a eu lieu en 1559.

Tous les personnages de ce quatrain ont connu ceux qui figurent dans les 8 vers précédents. La Reine d'Angleterre où d'une des ISLES EN DISCORD a vu leur entier accomplissement, et la Reine d'Ecosse où de l'autre ISLE a laissé, d'un second mariage, LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE du quatrain qui vient après ces trois dans la Centurie.

Le jeune nay au règne Britannique
Qu'aura le père mourant recommandé,..

LE JEUNE NAY. — « *Jacques VI*, roi d'Ecosse depuis Jacques Ier, lorsqu'il fut devenu roi d'Angleterre et d'Irlande, était fils de Henri Darnley et de Marie-Stuart... Le comte de Murray étant parvenu par ses intrigues à faire renfermer et déposer la reine, fit proclamer roi le jeune prince, alors *âgé de treize mois*, et se fit donner la régence qui fut successivement confiée aux comtes *Lennox* et Marr et à lord Morton... Après l'assassinat juridique de Marie, la politique engagea son fils à ne pas se brouiller avec Elisabeth, dont il était l'héritier présomptif. Aussi, cette princesse le nomma son successeur, et après sa mort, en 1603, il régna sur l'Ecosse, l'Angleterre et l'Irlande. » (*Feller*).— « Il prit le titre de roi de la Grande-Bretagne. » (*Moréri.* Jacques VI).

AU RÈGNE BRITANNIQUE. — Jacques VI règne à la fin sur toutes les INSULS BRITANNIQUES que Napoléon devait un jour tenter de soumettre à sa puissance : PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE (384). Remarquons déjà la force de ce premier vers à la suite d'un quatrain sur Marie-Stuart. Le JEUNE NAY pouvait monter au trône du vivant de son père, car celui-ci n'avait aucun droit pour succéder à Marie-Stuart, mais il fallait ou la mort ou l'abdication de cette reine. Comme sa mort se voit dans d'autres quatrains, Nostradamus a donc su que le JEUNE NAY arriverait au trône après la mort de son père et par l'abdication de sa mère. Le fils de cette reine est bien par excellence LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE (NAY, *natus*, né, *W.*), comme Georges IV, régent de Georges III, dont il était le fils aîné, fut dans la suite par excellence L'AISNÉ NAY (476).

QU'AURA LE PÈRE MOURANT RECOMMANDÉ. — « *Stuart* (XII). Marie-Stuart épousa, le 29 juillet 1564, Henri Stuart, baron Darnlei, comte de LENOX. — *Branche des Seigneurs de Darnlei*, comtes de LENOX (XI). Mathieu Stuart II du nom, comte de Lenox et régent du royaume d'Ecosse, fut tué en 1572. Il eut pour fils (XII) Henri Stuart, roi d'Ecosse, à cause de sa femme; *celui-ci fut étranglé dans son lit*, le 20 février 1567, à l'âge de 21 ans. Il avoit épousé Marie-Stuart, dont il eût (XIII) Jacques Stuart, né le 19 juin 1566, et qui fut couronné roi d'Ecosse le 28 juillet 1567, et d'Angleterre le 25 juillet 1603. » (*Moréri*).

« *Marie-Stuart.* Son époux, Henri Stuart, fut assassiné à Edimbourg, dans une maison isolée, que les meurtriers firent sauter par une mine. » (*N. Dict. Hist.*).

Le PÈRE du JEUNE NAY ayant été *étranglé dans son lit, assassiné dans une maison que les meurtriers firent sauter*, il y a lieu de croire que ces mots : QU'AURA LE PÈRE MOURANT RECOMMANDÉ ne peuvent être entendus de l'époux et du fils de Marie-Stuart. Consultons cependant l'histoire :

« Marie-Stuart, de retour en Ecosse, se maria en secondes noces à Henri Stuart, son cousin. Ce prince avoit tous les agréments extérieurs capables de séduire une jeune personne. Marie, dans les premiers transports de son amour, lui donna le titre de *Roi*, et joignit son nom au sien dans tous les actes publics. Mais elle découvrit bientôt dans son époux un homme insolent, violent, irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs, et qui, gouverné par les plus vils flatteurs, croyoit toujours mériter au-delà de ce qu'on faisoit pour lui. Elle voulut alors user de plus de réserve; il en fut indigné, et il prit en aversion tous ceux qui avoient la confiance de la reine. Un musicien italien, nommé *David Rizzo*, étoit alors le conseil de cette princesse. Henri qui n'avoit que le nom de Roi, méprisé de son épouse, aigri et jaloux, quoique Rizzo fut un vieillard dégoûtant, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre où sa femme soupoit, n'ayant auprès d'elle que le musicien et la comtesse d'Argyle. On renverse la table, et on tue Rizzo aux yeux de la reine, enceinte alors de 5 mois, et qui se mit en vain au devant de lui. Rizzo n'avoit été probablement que le confident et le favori de Marie. Un homme plus dangereux lui succéda auprès de cette princesse; ce fut le comte de Bothwell. Cette nouvelle liaison avec un homme ardent et vicieux occasionna la mort du roi. » (*N. Dict. Hist.*)

« La cour d'Ecosse étant retournée à Edimbourg après le baptême du prince, le Roi y fut traité d'une manière si outrageante qu'*il résolut enfin de se retirer à Glascow auprès du comte son père*... Il étoit à peine à un mille d'Edimbourg, qu'il se sentit attaqué d'un mal très violent, qui étoit en effet du poison qu'on lui avoit fait prendre avant son départ. *Il acheva pourtant d'aller jusqu'à Glascow*, où les remèdes et la force de son tempérament lui firent surmonter la violence du mal quoiqu'avec beaucoup de difficulté. Buchanan et Melvil assurent que beaucoup de gens savoient qu'on avoit dessein de tuer le Roi, mais que personne n'osoit l'en avertir... Enfin le comte d'Orkney en avertit le prince, qui l'ayant redit à la Reine, elle fit appeler le comte d'Orkney pour l'examiner; mais il nia tout en sa présence. Enfin le temps pris pour l'exécution étant arrivé, la Reine quitta le Roi. J'omets une infinité de circonstances par lesquelles Buchanan insinue que la Reine étoit du complot. En effet, ces circonstances seroient autant de preuves, si elles étoient confirmées par quelque auteur non suspect. Quoiqu'il en soit, le Roi fut étouffé cette même nuit... La Reine, comprenant enfin que les plaintes et les murmures du peuple pourroient avoir de fâcheuses suites, souhaita d'avoir entre ses mains le château d'Edimbourg, dont la garde avoit été confiée au comte de Marr par les Etats. Ce seigneur se fit beaucoup solliciter pour faire ce que la Reine souhaitoit. Mais enfin, jugeant qu'on n'étoit pas éloigné d'une guerre civile, *il voulut bien livrer cette forteresse, pourvu qu'on lui permit de mener le jeune prince à Sterlyn, dont il étoit aussi gouverneur*. Il crut qu'il lui seroit plus avantageux d'être maître de la personne du prince que du château

Digitized by Google

d'Edimbourg ; et *la Reine consentit à cet échange...* La Reine en prenant la résolution d'épouser Bothwel, ne péchoit pas par ignorance, puisqu'elle étoit parfaitement instruite de l'opinion du peuple, par rapport à l'auteur de la mort du Roi. Peu de jours après, *elle fit un voyage à Sterlyn pour y voir le prince, son fils.* Si l'on en croit Buchanan, c'étoit pour tâcher, sous quelque prétexte, de *le tirer d'entre les mains du comte de Marr, qui refusa nettement de le lui livrer.* » (*Troyras*).

« La Reine fit publier son mariage avec le comte de Bothwel, qui venoit d'être créé duc des Orcades... *Sous prétexte que la Reine se proposoit de mettre le prince d'Ecosse entre les mains de son beau-père, et que Bothwel vouloit faire périr cet enfant afin qu'il ne restât personne pour venger la mort du feu roi, plusieurs seigneurs se liguèrent.* Les chefs de ce parti étoient les comtes d'Argyle, *de Marre*, etc. La Reine, croyant que le château d'Edimbourg lui étoit nécessaire pour contenir le peuple prêt à se révolter, pressa Areskin, comte de Marre, gouverneur de cette forteresse, de la lui remettre. Afin de l'y déterminer, elle offrit de lui confier la garde du prince d'Ecosse... Elle se rendit au camp des rebelles. De quelque côté qu'on se tournât, on lui mettoit devant les yeux *un drapeau* suspendu entre deux piques, *sur lequel étoit peint le cadavre du feu roi, et auprès de lui son fils qui, levant les mains vers le ciel, lui demandoit vengeance.* A cet aspect, Marie s'évanouit et l'on fut obligé de la soutenir de peur qu'elle ne tombât de cheval. Le soir, des confédérés la conduisirent à Edimbourg. Elle avoit le visage si couvert de larmes et de poussière, qu'elle n'étoit pas reconnoissable. On portoit toujours devant elle le fatal drapeau qui lui reprochoit la mort de son mari... Les confédérés la forcèrent de renoncer à la couronne et de nommer Jacques, comte de Murray, son frère naturel, Jacques d'Hamilton, duc de Châtelleraut, Mathieu Stuart, duc de *Lenox*, et Jean Areskin, *comte de Navarre, pour avoir la tutelle de son fils* et l'administration du royaume. Le comte de Murray eut la régence... Le 29 juillet, Jacques VI fut proclamé roi. Le 25 août on confirma la nomination du régent ; on décida qu'on feroit le procès aux meurtriers du feu roi, qu'*on pourvoiroit à la conservation du prince régnant*, que la Reine demeureroit en prison. » (*De Thou.* Abrégé de l'Hist. univ. III. 542).

« L'Ecosse se souleva pour empêcher le meurtrier de Darnley de faire périr l'enfant royal après le père. » (*Hist. de France.* H. Martin. IX. 214).

« Bothwel, à son lit de mort, jura sur son salut « que Marie n'avait jamais eu connaissance de la mort du roi, et qu'elle n'y avait jamais consenti. » Dans une lettre autographe du 6 novembre 1575, la comtesse de Lenox, la propre mère de Darnley, écrit à la prétendue meurtrière de son fils sur le ton le plus affectueux, et lui parle « du jour qui s'est fait sur la perfidie de leurs ennemis communs. » (*Voir* la lettre de réponse de Marie-Stuart dans le même article, qui dit que la cause de la maladie de Darnley dans son voyage fut la petite vérole et non le poison). » (*N. Biogr. gén.* Firmin Didot, art. *Stuart*).

Peu de jours avant son assassinat, l'époux de Marie-Stuart étant dangereusement malade, pouvait se croire MOURANT alors qu'il était chez son père qui, plus tard, devint le protecteur du JEUNE NAY et le régent du royaume. Il avait de nombreux ennemis, il était méprisé de sa femme ; n'a-t-il pas dû MOURANT *recommander* son fils ? — Il aurait pu n'avoir aucun motif de le faire et il a les plus grands ! La suite pouvait ne pas justifier ses motifs de crainte ou ne pas faire soupçonner une *recommandation* sur laquelle l'histoire se tait) ; mais, à peine est-il mort, que l'on sépare le fils de la mère, sa protectrice naturelle, et qui se trouve être la dernière à qui le père l'aurait *recommandé*. Il a dû *recommander* son fils ; il a pu le faire durant le voyage qui n'a précédé sa mort que de peu de jours, et il l'a fait. Comment expliquer autrement la conduite des grands et du peuple à l'égard du PÈRE du JEUNE NAY et de la VEFVE. Nostradamus crie plus haut que Bothwel, l'assassin du PÈRE, que Marie-Stuart fut innocente de tout crime : LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE (200).

Iceluy mort LONOLE donra topique,
Et à son fils le règne demandé.

Ces mots : ICELUY MORT, entendus du PÈRE MOURANT, seraient contraires à la manière du Prophète : N'Y MESLANT RIEN DE SUPERFLU (49), PRONONÇANT SANS CRAINTE MOINS ATTEINCT D'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (15). Il en serait de même des mots : ET A SON FILS, entendus du JEUNE NAY. L'auteur s'exprime toujours PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES (7). ICELUY MORT, se rapporte au JEUNE NAY (Jacques Ier), et c'est A SON FILS (Charles Ier) que LE RÈGNE *est* DEMANDÉ.

LONOLE. — Dans toutes les éditions ce mot est écrit avec même orthographe et lettres capitales. C'est certainement une anagramme comme MENDOSVS, *Vendosme* (767); CHYREN, *Henryc* (784), PAV, NAY, LORON, *Napaulaion roi* (563), etc... Six ans après la publication de ce quatrain, la branche des Stuarts-*Lenox* monta pour la première fois au trône, en la personne de l'époux de Marie-Stuart, dont le fils fut LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE. Dans les anagrammes, on redouble les lettres : SILÈNE, *isle-Elène* (476) ; on ajoute, on retranche ou on change une lettre : NOIR, *roi* (280); HERNE, *reine* (280). — Dans LONOLE on voit LENO ou LENOL, peu différent de *LENOX*. Maintenant, les anagrammes renferment toujours un nouveau mot, ce qu'on observe dans celles qu'on vient de citer. — Dans LENOLE, on voit OLLEON. Napoléon est L'OLESTANT (407), d'*Olléon*, Ολλεων, participe d'Ολλυμι, causer la perte, faire périr (*Lexique*), et le Prophète dit de lui : UN EMPEREUR NAISTRA PRÈS D'ITALIE... QU'ON TROUVERA MOINS PRINCE QUE BOUCHER (381), et il n'emploie ailleurs cette épithète que pour Cromwel : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE (*Macellum*, marché ; *macellarius*, boucher. *W.*) (240). Or, c'est Cromwel qui a DEMANDÉ LE RÈGNE A SON FILS, au FILS du JEUNE NAY. Le mot LONOLE, qui offre deux sens comme RAPIS, *Paris* et *rapines*, est donc pour Stuart-*Lenox* ou le JEUNE NAY MORT et pour Cromwel, l'*Olléon* qui DONRA TOPIQUE.

DONRA TOPIQUE. — « *Topica*, lieux communs, *t. de rhét.* » *W.*). — « *Topique* : terme de rhétorique, qui regarde l'invention oratoire. » (*Dict. de Littérature*, 1777). — « *Lieux communs.* Les deux grands objets de l'éloquence sont de convaincre et de toucher. Or, ce n'est que par la connoissance intime des vérités que l'on traite, et par des réflexions profondes sur les inclinations et les mœurs des hommes, que l'on parvient à entraîner leur esprit et à triompher de leur cœur ; avantages qu'on ne découvre pas dans la TOPIQUE. En effet, cette méthode apprend bien à connoître la surface des choses ; mais elle ne va pas jusqu'au fond : en montrant à les considérer par différens côtés, elle peut donner de la facilité pour trouver des raisons générales qui se présentent à tout le monde, des preuves vagues et communes auxquelles on reconnaît un *déclamateur* ; et jamais, ou très rarement, enseigne-t-elle à se remplir de maximes, de vérités, de raisons uniquement applicables à la manière que l'on traite. On voit encore moins comment elle suggèreroit les mouvemens chauds, rapides, puissans, qui caractérisent le véritable orateur. »

Cromwel, PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE (240), DU RÈGNE ANGLOIS LE DIGNE (Charles Ier) *ayant été* DÉCHASSÉ, *sera* LE GRAND CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX (241-242). *Il donnera* TOPIQUE ou de grands mots vides de sens au peuple anglais, puis *ayant* DEMANDÉ LE RÈGNE *appartenant au* FILS *du* JEUNE NAY, *il sera* LE BASTARD *ayant* DEMY RECEU... LE GRAND CRIARD ESLEU (241-242).

« Son grand but étoit de changer la monarchie d'Angleterre en République, et de se faire déclarer en même temps protecteur de cette nouvelle République. Titre spécieux ! à la faveur duquel il jouit *dans la suite* de tous les avantages de la Royauté... Dès qu'il vouloit une chose on ne s'informoit plus si elle étoit conforme aux loix. Il suffisoit, pour la faire approuver de tout le monde, qu'il l'eût approuvée lui-même ; et son éloquence naturelle le servoit si bien, qu'il savoit donner un air de justice aux entreprises les plus injustes. » (*Vie de Cromwel*, par Grégoire Leti, t. II, p. 3). — « L'hypocrisie de Cromwel parût encore dans une autre occasion. A peine l'élection des Juges de Charles Ier étoit-elle conclue, qu'aïant assemblé de nouveau la Chambre des Communes, il leur proposa avec cette éloquence qu'il accompagnoit tantôt de fierté et tantôt de douceur, suivant ses différents besoins, la nécessité qu'il y avoit de célébrer un jeûne solennel, pour prier Dieu qu'il lui plût de regarder d'un œil favorable ce

Digitized by Google

Royaume agité depuis si longtemps, et qu'apaisant sa colère, il voulut présider au milieu des Juges, afin qu'ils pussent exécuter sans passion une œuvre, dont le principal but étoit de rétablir la pureté de son culte et de maintenir la religion et la liberté. » (*Id.*, p. 17).

A SON FILS LE RÈGNE DEMANDÉ. — « *Charles Ier* du nom (Stuart), roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, né le 29 novembre 1600, successeur de Jacques Ier son père, le 6 avril 1625.... Charles assemble un nouveau parlement, qu'il ne fut plus maître de casser ensuite (il est dit de la Convention : LE RÈGNE PRINS LE ROY CONJURERA, 307). On y décida qu'il faudrait le concours des Chambres pour la cassation. On obligea le roi d'y consentir, et deux ans après on le contraignit de sortir de Londres... Il eut la tête tranchée le 30 janvier 1649. La Chambre des pairs fut supprimée, le serment de fidélité et de suprématie aboli, et tout le pouvoir remis entre les mains du peuple qui venait de tremper ses mains dans le sang de son roi. Cromwel, principal auteur de ce parricide, déclaré général perpétuel des troupes de l'Etat (LE GRAND CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE, 242), règna despotiquement, sous le titre modeste de *protecteur* (SERA DEMY RECEU, 241). » (*Feller*).

Le Prophète a suivi l'ordre chronologique des faits dans ces deux derniers quatrains : Naissance du premier fils de Henri II, son mariage, sa mort, son épouse passe dans les îles; naissance du fils de Marie-Stuart; il règne et meurt; Cromwel séduit le peuple, et le petit-fils de Marie-Stuart perd le trône. L'époque qui embrasse l'ensemble de ces deux quatrains a vu l'accomplissement des deux qui les précèdent.

Ces seize vers, si extraordinaires déjà par la multitude et la précision des faits qu'ils renferment, le deviennent bien davantage encore dès qu'on a reconnu leur enchaînement avec tant d'autres dans l'ensemble de l'œuvre prophétique.

221.

Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les loix barbares et vaines :
Ton mal s'approche plus seras tributaire,
Le grand Hadrie recouvrira tes veines.

I. 8.

221 (*bis*).

De l'Orient viendra de cœur Punique,
Fascher Hadrie, et les hoirs Romulides,
Accompagné de la classe Libique,
Trembler Melites et proches Isles vuides.

I. 9.

Paris, capitale de la France et lumière du monde, combien de fois tomberas-tu aux mains des factions par le désir d'être gouvernée comme la *cité du Soleil ?* Combien de fois par des révolutions remplaceras-tu la loi franche et séculaire du pays par des lois empruntées à d'autres temps, à d'autres peuples, et sans rapport avec tes besoins? Dans trente-quatre ans tu seras plus esclave que jamais sous la tyrannie des Seize; et Henri-le-Grand, qui t'assiégera, nourrira dans le même moment tes enfants décharnés.

Alors viendra du côté de l'Orient de la France, avec des sentiments de duplicité, le duc de Parme, l'envoyé de Philippe II, roi d'Espagne, pour fâcher Henri IV en l'obligeant à lever le siège, et fâcher en même temps le pontife romain, Sixte V, qui voudra alors le triomphe du monarque français en haine de l'Espagne. Dans le même temps les flottes de Savoie et d'Espagne, commandées par le génois Doria, entreront dans Marseille, où l'étranger parlera en maître, et les îles inhabitées qui sont proches, If et Pomègue, seront au pouvoir des Toscans. (L'anagramme de *Massilie*, nom de Marseille, est *Melissa* ou *Melilta*).

Bien qu'on ait ignoré durant trois cents ans le grand secret d'interprétation, tous les lecteurs de Nostradamus ont dû croire que ces mots : LE GRAND HADRIE et FASCHER HADRIE de deux quatrains qui se suivent dans la Centurie, désignaient le même personnage. Car ce n'est pas la mer Adriatique qu'on peut voir dans ce vers : LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES, pas plus que dans ceux-ci : PENDANT QU'HADRIE VERRA CE QU'IL FALLOIT (222), LORS LE MONARQUE D'HADRIE SUCCOMBÉ (223). Comme nous avons interprété le quatrain : AMOUR ALLEGRE NON LOING POSE LE SIÈGE. AU SAINT BARBARE SERONT LES GARNISONS, URSINS, HADRIE POUR GAULOIS FERONT PLAIGE... de Henri IV, *le Vert-galant* assiégeant *Paris* défendu par la *barbare sainte Ligue*, nous avons plus d'une raison de voir : 1° Cette même ville dans LA CITÉ SOLAIRE; 2° cette même GARNISON dans ceux qui, par un changement, établissent des LOIX BARBARES ET VAINES; 3° le même roi dans LE GRAND HADRIE, et 4° les suites des mêmes PLAIGES dans ces derniers mots : RECOUVRIRA TES VEINES. Le second quatrain est moins clair; mais on ne doute pas davantage de l'interpréter du même Henri IV, parce qu'il renferme le même mot HADRIE.

Combien de fois prinse cité solaire,..

COMBIEN DE FOIS PRINSE. — Le Prophète voit Paris au pouvoir des LIGUEURS, et il s'écrie : COMBIEN DE FOIS tomberas-tu aux mains des révoltés! Sous le Roi-Soleil, enfant, elle sera aux mains des Frondeurs : LE JEUNE ÆMATHIEN, GAULE BRANSLER (448); en 92, aux mains des révolutionnaires : LA CITÉ AU GLAIVE (269), LA VILLE ROUGE (275); en 1815, aux mains des Napoléoniens : LE ROY DE BABYLON (450); en 1830, aux mains des Républicains : SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MESME (511); en 1848, aux mains de l'OGMION : PHILIPP... JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT (521); en 1852, aux mains de Napoléon III : RAPIS ONC FUT EN SI TREDUR ARROY (556); et dans l'avenir, l'Ogmion lui imposera de nouveau, pour un temps heureusement fort court BARBARIQUE LIGUE et LOIX BARBARES, alors que l'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE, SEPT MOIS DEVANT SERA NOCTURNE AUGURE (759-760); enfin l'OGMION héritera du GRAND CHYREN SELIN, et peu après : LONGTEMPS SERA SANS ESTRE HABITÉE, OU SEINE ET MARNE AUTOUR VIENT ARROUSER (706-707). Les médailles de Titus, qui s'empara de la Judée, représentent la Judée *prise* : *Judæa capta*. Napoléon à Sainte-Hélène avait laissé les huit membres de sa famille entre les mains des Alliés : HUIT CAPTIFS PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT (389). Paris est la CITÉ PRINSE.

CITÉ SOLAIRE. — Cette expression est deux fois dans Nostradamus, deux fois pour Paris soulevé contre l'autorité légitime : L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE (760). L'expression équivalente : CITÉ DU SOLEIL est pour la *Cité* de *Malte*, alors que cette île appartenait aux chevaliers de Rhodes : MALTE HERODDE PRINSE VIVE (419), LA CITÉ DU SOLEIL DE MELITES (118). — Le Prophète qui développe sa prophétie par l'allusion à l'Ecriture sainte, à la mythologie, à l'histoire ancienne, qui a vu LE GRAND TAPIS de la *Satire Ménippée* (215 *bis*), qui a copié le portrait que Victor Hugo a tracé de Richelieu (235), et qui applique au duc de Bordeaux les vers de Racine sur Joas (235. *Note*), renvoie à un ouvrage que Campanella (né en 1568, deux ans après la mort de Nostradamus, *Feller*), a publié sous ce titre : *La cité du Soleil.*

« LA CITÉ DU SOLEIL. Un pilote de Gênes et son aubergiste causent ensemble. Le pilote vient directement de la cité du Soleil, et, sur l'invitation de son hôte, il veut bien commencer le récit de son voyage.

» La cité du Soleil est une ville magnifique, toute pleine de temples et de grands monuments, splendide, étincelante de merveilles, une Jérusalem SOLAIRE non moins fastueuse que la Jérusalem terrestre de Salomon. Après en avoir fait la description topographique, le pilote en commence la description morale (*moralis*). Cette partie de son récit est la plus sérieuse; le reste en est l'ornement, — Les Solaires reconnaissent l'autorité d'un roi, d'un prince suprême, *qui est aussi le chef du sacerdoce;* ils l'appellent *Hoh*. Le Génois traduit ce mot barbare : dans l'idiome terrestre, il faut traduire *Hoh* par *méta-*

Digitized by Google

physicien. Ainsi *le gouvernement du Soleil appartient aux philosophes*. Pourquoi ? parce que la science de l'homme, du *moi*, est la première de toutes les sciences ; les savants, les sages, sont les magistrats supérieurs. Dans le royaume du Soleil, le métaphysicien a la puissance absolue ; on n'y connait pas les distinctions imaginées sur la terre entre le spirituel et le temporel (Robespierre fut grand-prêtre de l'Être suprême). *Hoh* dirige toute l'administration, dont l'unité se résume en lui (centralisation) : tous les procès qui surviennent parmi les citoyens sont arbitrairement jugés par sa conscience souveraine (Paris fait la loi à la province). Trois magistrats gouvernent l'Etat au-dessous de lui : ce sont trois princes qui portent les noms des trois facultés de l'âme. L'un s'appelle *Pon*, l'autre *Sin*, le troisième *Mor*, c'est-à-dire Puissance, Sagesse, Amour (*Potestas, Sapientia, Amor*). — *Potestas* ou *Pon* s'occupe des choses qui concernent la paix ou la guerre ; il est le premier dans le combat après *Hoh*. Du reste, il n'a que le pouvoir exécutif, et sa principale affaire est le soin des soldats et des machines : il administre et ne commande pas. *Sapientia* ou *Sin* a, dans son département, tous les arts libéraux et mécaniques : il doit s'occuper avant tout de surveiller les écoles. C'est à la fois le ministre du commerce, de la justice et de l'instruction publique. Il a sous ses ordres autant de magistrats qu'il y a de spécialités dans la science ; car toute science est dans la *cité du Soleil*, une magistrature. Le pilote fait d'ailleurs observer à son patient auditeur que les savants de la *Cité* reconnaissent l'unité des sciences, leur commune origine, et en ont résumé les principes dans un seul livre, qui est le catéchisme universel des érudits solaires (l'Université de Paris veut le monopole de l'enseignement). *Sin* a fait peindre sur les murs intérieurs et extérieurs de la ville les images... On voit encore sur les murailles de grandes peintures représentant les illustres génies qui, dans tous les temps, ont fait le plus pour l'affranchissement de l'esprit : le premier de tous est Jésus-Christ (les sans-culottes ont dit que J.-C. était le premier...). *Amor* ou *Mor* s'occupe aussi de l'éducation physique des enfants, et, en général, satisfait à tous les besoins matériels de la république. Telle est dans la *cité du Soleil la division des pouvoirs* ; cette division est, comme on le voit, clairement philosophique avant tout. Le disciple de l'école Cozentine a lu dans Platon que le gouvernement des sages doit être l'âge d'or du monde.

» Ce que le pilote raconte ensuite sur les mœurs de la région SOLAIRE est trop souvent un souvenir de la *république* platonicienne. Dans la cité qu'il imagine, comme dans celle qu'a rêvée le philosophe dont il préfère la trace, *la communauté de tous les biens est absolue*. *Tous* les citoyens s'appellent *frères*, et vivent en frères. Les punitions ordinaires sont l'exclusion de la *table commune*, et en général la privation de toutes les jouissances auxquelles *d'après le code social, tous ont des droits égaux... Le travail étant l'obligation universelle, tous les fruits du travail ont une pareille valeur devant la société qui les emploie tous*... Ils croient sincèrement à l'immortalité de leur âme.

» Nous connaissons la forme du gouvernement, nous allons en connaître l'*origine*. A chaque nouvelle lune, on assemble le *conseil des citoyens*, après le sacrifice divin. *Tous les citoyens ayant vingt-ans accomplis sont membres actifs de cette assemblée primaire*, ou plutôt de ce *comité* d'enquête *universel et permanent*. *Chacun* vient y dire *librement* les vices qu'il a reconnus dans la *Constitution* ou dans l'application des lois, remercier les bons magistrats ou dénoncer les mauvais, etc. » (*Mag. Pitt.* 1838, p. 46).

Cette citation offre de curieux rapprochements entre la *cité du Soleil* et Paris, LA CITÉ SOLAIRE. Il en existe certainement d'autres dans l'auteur, mais ceux-ci suffisent.

Seras changeant les loix barbares et vaines..

Ce vers a un sens PERPLEXE (7) comme ceux-ci : AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE (380), BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (309) ; mais, comme pour ceux-ci, d'autres quatrains fixent son véritable sens. Dans huit vers où l'OGMION règne dans LA CITÉ SOLAIRE ou Paris, on voit en lutte deux lois : DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHINIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE (759. ŒTHINIQUE, de *Ethnixoi*, païens). La LOI FRANCHE ayant pris le dessus, LE GRAND ROYAL *rédigera* FRANC EDICT (682-683), et l'on aura autre chose que des LOIX VAINES (*Vanus*, sans corps, vide, creux, futile, inutile, qui trompe ; *vana promissa*, promesses sans résultat, *W.*), semblables à celles de 1789 : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT... (dès 1815) ; LES MAGISTRATS DAMNERONT LEURS LOIX VAINES (339). Lorsque HADRIE assiège Paris, AU SAINT BARBARE *sont* LES GARNISONS (210).

« On publia le traité de la Ligue en douze articles, où les plus sages mesmes d'entre les catholiques, après l'illustre président Christophe de Thou, remarquoient beaucoup de choses qui choquoient directement les plus sainctes loix divines et humaines.

» Car dans le premier, on voit que les princes, les seigneurs et les gentilshommes catholiques, en invoquant le nom de la Très-Sainte-Trinité, font une association et une ligue offensive et défensive entre eux sans la permission et le consentement de leur Roy, et de leur Roy qui estoit catholique aussi bien qu'eux ; ce qui est contraire à la Loi de Dieu, qui ordonne que les sujets soient soumis et unis à leur souverain, comme les membres à leur chef, quand même il seroit déréglé et méchant, pourveu qu'ils le soient en des choses où il n'y ait point de péché manifeste.

» Dans le second, l'on ne veut pas qu'on rende obéissance au Roy, que conformément aux articles qui luy seront présentez par les Estats, au préjudice desquels il ne pourra rien faire. Il est évident que cela renverse l'Estat monarchique, pour établir en sa place une espèce d'aristocratie, contre une de nos loix fondamentales, qui veut que les Estats n'ayent que voix délibérative pour dresser leurs cahiers, et les présenter en toute humilité au Roy qui les examine dans son Conseil, pour ordonner ensuite ce qu'il trouvera juste et raisonnable.

» Dans le troisième, les Associez se veulent rendre maîstres de l'Estat, quand, sous prétexte de le réformer, ils entreprennent ridiculement d'abolir les lois observées par nos ancêtres dans la troisième et la seconde race, et veulent rétablir les usages et les coustumes que l'on pratiquoit du temps du Roy Clovis.

» Enfin, depuis le quatrième jusqu'au douzième, on voit toutes les marques et toutes les entreprises les plus criminelles d'une rébellion toute formée contre son Prince ; particulièrement en ce qu'on y promet une obéissance exacte en toutes choses au chef qu'on élira ; que l'on fera dans toutes les provinces des levées de deniers et de soldats pour le maintien de la cause commune ; et que tous ceux qui se déclareront contre la Ligue seront vivement poursuivis par les Associez, pour s'en venger sans exception de personne : ce qui dans la vérité n'estoit autre chose que de faire un second Roy en France pour l'opposer au premier, contre lequel on s'engageoit par ces terribles mots, *sans acception de personne*, à prendre les armes, s'il vouloit empescher une usurpation si criminelle de l'autorité royale. » (*P. Maimbourg*, p. 23).

« 1589. Mayenne étoit bien résolu de ne se pas livrer aux caprices de la faction des Seize, qui dominoient dans le conseil des Quarante nouvellement établis pour aider le duc d'Aumale. Pour cet effet, il fit entendre à ceux qui formoient ce Conseil, dont on lui défera d'abord la qualité de chef, et qui fut appelé le *Conseil de l'Union* ; il leur fit, dis-je, entendre que ce Conseil devant être comme l'âme qui donneroit le mouvement à tout le royaume, ne pouvoit être trop nombreux, ni composé de trop de gens de mérite et d'autorité. Il y associa quantité de personnes de qualité et des principaux corps de l'Etat Ecclésiastique et du Laïque, et il fut ordonné que les députés des trois Ordres des provinces, lorsqu'ils se trouveroient à Paris, tous les évêques et tous les princes de l'Association y assisteroient quand ils le jugeroient à propos. En aggrégeant tant de personnes de considération qu'il s'attachoit en leur procurant cet honneur, son principal but étoit de contenir dans les bornes la faction des Seize, la plupart gens de néant, et d'opposer dans les délibérations à leurs conseils toujours violens, la pluralité des suffrages de tant de prélats, de seigneurs, de magistrats plus modérés, et plus capables d'entrer dans ses vûes pour l'avantage de la cause commune.

» Un des premiers actes de cette assemblée fut de nommer et de déclarer le duc de Mayenne lieutenant-général de l'*Etat Royal et Couronne de France*, titre qui lui fut confirmé par le Parlement, le treizième de mars, et qui n'avoit jamais été en usage dans le royaume. On ne comprenoit pas à quel supérieur avoit rapport ce titre de lieutenant, ni ce que signifioit ce mot d'*Etat Royal* ; mais cela n'empêcha pas que le duc de Mayenne, en vertu de ce titre, ne fut revêtu d'une puissance comme souveraine, qu'il ne tarda pas à exercer. Il fit quantité de règlements de police, soit pour Paris, soit pour tout le royaume, soit pour les finances, soit pour la nomination des bénéfices ; et tout se devoit expédier par le *Conseil de l'Union* sous le sceau de ce Conseil. Il fut aussi résolu que l'on convoqueroit les Etats pour le quinzième de juillet de cette année 1589.» (*P. D.* 481).

Digitized by Google

Ton mal s'approche plus seras tributaire...

TON MAL S'APPROCHE. — Ce quatrain recevait son accomplissement 34 ans après sa publication. Le Prophète l'*adapte* à cet autre : LA GRAND' FAMINE QUE JE SENS APPROCHER (p. 39), par ces mots : TON MAL S'APPROCHE, et par ceux-ci du même quatrain : RECOUVRIRA TES VEINES, sur la famine qui a désolé Paris durant le siège qu'en a fait Henri IV.

PLUS SERAS TRIBUTAIRE. — Rien n'égale la liberté des enfants de Dieu, *ubi Christus, ibi libertas;* aujourd'hui que l'on voit LA LOY SAINCTE EN TOTALE RÈGNE, PAR AUTRES LOIX (BARBARES ET VAINES) TOUTE LA CHRÉTIENTÉ (374), est-on plus libre ? Un journaliste terminait dernièrement son article par cette exclamation : « Si nous avions la Charte ! si même nous avions les lois de septembre ! » Grâce aux révolutions faites au cri de *Vive la liberté !* LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ *a été* FAIT SERVE (673), RAPIS ONC FUT EN SI TREDUR ARROY (556). (*a*)

« *Et les contrées, villes, citez, règnes et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer, se captivant plus profondément seront secrestement faschez de leur liberté et parfaite religion perdue.* » (*Lettre à Henri II*, 93).

Le TIERS maître de Paris au temps de la Ligue : LE TIERS VIENDRA SON ENFANT TRUCIDER (205), fit dès-lors ce qu'il fit en 1789 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (278).

Dans ces jours de tumulte et de sédition,
Thémis résistait seule à la contagion.
La soif de s'agrandir, la crainte, l'espérance,
Rien n'avait dans ses mains fait pencher sa balance ;
Son temple était sans tache, et la simple équité
Auprès d'elle, en fuyant, cherchait sa sûreté.
Il était dans ce temple un sénat vénérable,
Propice à l'innocence, au crime redoutable,
Qui, des lois de son prince et l'organe et l'appui,
Marchait d'un pas égal entre son peuple et lui,
Dans l'équité des rois sa juste confiance
Souvent porte à leurs pieds les plaintes de la France.
Le seul bien de l'Etat fait son ambition ;
Il hait la tyrannie et la rebellion ;
Toujours plein de respect, toujours plein de courage,
De la soumission distingue l'esclavage ;
Et pour nos libertés toujours prompt à s'armer,
Connaît Rome, l'honore et la sait réprimer.
Des tyrans de la Ligue une affreuse cohorte
Du temple de Thémis environne la porte :
Bussi les conduisait ; ce vif gladiateur,
Monté par son audace à ce coupable honneur,
Entre, et parle en ces mots à l'auguste assemblée
Par qui des citoyens la fortune est réglée :
Mercenaires appuis d'un dédale de lois,
Plebéiens, qui pensez être tuteurs des rois,
Lâches, qui dans le trouble et parmi les cabales
Mettez l'honneur honteux de vos grandeurs vénales,
Timides dans la guerre, et tyrans dans la paix,
Obéissez au peuple, écoutez ses décrets.
Il fut des citoyens avant qu'il fut des maîtres.
Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres.
Ce peuple fut longtemps par vous-même abusé ;
Il s'est lassé du sceptre, et le sceptre est brisé !
Effacez ces grands noms, qui vous gênaient sans doute,
Ces mots de *plein pouvoir*, qu'on hait et qu'on redoute :
Jugez au nom du peuple ; et tenez au sénat,
Non la place du roi, mais celle de l'Etat.

(*Henriade*. IV).

« Les principaux des Seize étaient Bussy-le-Clerc, gouverneur de la Bastille, ci-devant maître en fait d'armes ; la Bruyère, lieutenant particulier ; le commissaire Louchard ; Emmonot et Morin, procureurs ; Oudinot, Passart, et surtout Senaut, commis au greffe du Parlement, homme de beaucoup d'esprit, qui le premier développa cette question obscure et dangereuse du pouvoir qu'une nation peut avoir sur son roi. Les Seize furent longtemps indépendants du duc de Mayenne. Un d'eux, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc : « Ceux qui l'ont fait pourraient bien le défaire. » Le 15 janvier 1589, Bussy-le-Clerc, l'un des Seize, qui de tireur d'armes était devenu gouverneur de la Bastille, et le chef de cette faction, entra dans la Grand'chambre du Parlement, suivi de cinquante satellites ; il présenta au Parlement une requête, ou plutôt un ordre, pour forcer cette Compagnie à ne plus reconnaître la maison royale. Sur le refus de la Compagnie, il mena lui-même à la Bastille tous ceux qui étaient opposés à son parti. Nicolas Potier fut emprisonné au Louvre, dans le temps de la mort de Brisson. On voulut lui faire subir le même traitement qu'à ce président. On l'accusait d'avoir une correspondance secrète avec Henri IV : les Seize lui firent son procès dans les formes, afin de mettre de leur côté les apparences de la justice, et *de ne plus effaroucher le peuple par des exécutions précipitées, que l'on regardait comme des assassinats.* Enfin, comme Blancménil allait être condamné à être pendu, le duc de Mayenne revint à Paris. Ce prince avait toujours eu pour Blancménil une vénération qu'on ne pouvait refuser à la vertu : il alla lui-même le tirer de prison. Le prisonnier se jeta là à ses pieds, et lui dit : Monseigneur, je vous ai obligation de la vie ; mais j'ose vous demander un plus grand bienfait, c'est de me permettre de me retirer auprès de Henri IV, mon légitime roi : je vous reconnaîtrai toute ma vie pour mon bienfaiteur, mais je ne puis vous servir comme mon maître. Le duc de Mayenne touché de ce discours, le releva, l'embrassa, et le renvoya à Henri IV. En 1591, un vendredi 15 novembre, Barnabé Brisson, homme très savant, et qui faisait les fonctions de premier président, en l'absence d'Achille de Harlay ; Claude Larcher, conseiller aux requêtes et Jean Tardif, conseillers au Châtelet, furent pendus à une poutre dans le petit Châtelet, par ordre des Seize. » (*Voltaire. Notes* de la Henriade).

Le grand Hadrie recouvrira tes veines.

Paris suivit l'exemple d'Orléans : ROY ORLÉANS DONRA MUR LEGITIME (215), et les maux que cette capitale supportait sous la tyrannie des Seize firent place au SIÈCLE D'OR (278) ; après la famine vint l'abondance. Pareil fait aura même résultat dans l'avenir sous un autre HADRIE nommé CHYREN : LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ FAIT SERVE DES EXILEZ ET RESVEURS FAIT ASYLE, LE ROY CHANGÉ A EUX NON SI PROTERVE (673) ; LE CHANGEMENT SERA FORT DIFFICILE, CITÉ, PROVINCE AU CHANGE GAIN FERA (678) ; PAIX, UBERTÉ LONGTEMPS LIEUX LOUERA, PARTOUT SON RÈGNE DÉSERT LA FLEUR DE LIS (677). SANTÉ, TEMPS GRANDS, FRUICTS, JOYE ET MELLIFIQUES (800).

Les Seize et leur courroux, Mayenne et sa prudence,
D'un peuple mutiné la farouche insolence,
Des docteurs de la loi les scandaleux discours,
Contre LE GRAND *Henri* n'étaient qu'un vain secours :
La victoire à grands pas, s'approchait sur ses traces... (V).

Ils osaient insulter à sa vengeance oisive.
Mais lorsque enfin les eaux de la Seine captive
Cessèrent d'apporter dans ce vaste séjour
L'ordinaire tribut des moissons d'alentour ;
Quand on vit dans Paris la faim pâle et cruelle
Montrant déjà la mort qui marchait après elle ;
Alors on entendit des hurlements affreux ;
Ce superbe Paris fut plein de malheureux
De qui la main tremblante et la voix affaiblie,
Demandaient vainement le soutien de leur vie.
Bientôt le riche même, après de vains efforts,
Eprouva la famine au milieu des trésors...
Que n'osent point tenter les extrêmes misères !
On les vit se nourrir des cendres de leurs pères.
Ce détestable mets avança leur trépas,
Et ce repas pour eux fut le dernier repas...
Jusqu'aux tentes du roi mille bruits en coururent.
Son cœur en fut touché, ses entrailles s'émurent :
Sur ce peuple infidèle il répandit des pleurs...

(*a*) « Dans un article sur la réforme du Code d'instruction criminelle, le *Siècle* avait dit :

« Blakstone, bénissant les lois de son pays, écrivait qu'en France comme en Turquie, la couronne pouvait emprisonner, dépêcher ou exiler un homme odieux au gouvernement parce que tel était son bon plaisir. » Blakstone pouvait avoir raison en fait au moment où il traçait ces lignes, mais *il méconnaissait notre loi* D'AUTREFOIS. Notre *vieux droit* (PRISTINE LOY FRANC ÉDICT RÉDIGÉ 682) disait : « Ne sera décernée prise de corps contre les domiciliés, si ce n'est pour crime qui doive être puni de peine afflictive et infamante. » (Ordonnance de 1670, t. X, art. 19). Et Gousse ajoutait en la commentant : « Les juges doivent bien prendre garde de décréter légèrement un accusé, et ils doivent en cela user de beaucoup de prudence, car la prison est une injure irréparable à cause de l'espèce d'infâmie qui y est attachée. » — Ce n'est qu'*un siècle et demi plus tard, après le triomphe de la philosophie,* après la chute du monde féodal, *après la conquête de la liberté et de l'égalité,* qu'on est venu dire en un principe contraire : Il sera décerné par la volonté d'un seul homme, prise de corps contre tous les citoyens, domiciliés ou non, pour délit ou crime emportant ou n'emportant pas peine afflictive ou infamante.

» La *Gazette* interrompant le *Siècle*, s'écrie : « Voilà où l'on arrive, lorsque quittant la déclamation vaine et creuse, on veut bien entrer dans les faits et interroger la réalité des lois. Alors se vérifiera partout de la façon la plus éclatante cette belle pensée de Mme de Staël : Qu'il n'y a de nouveau en France que la servitude ! (*voir* LA FRANCE SERVE sous Napoléon Ier. 425). Le chef-d'œuvre du machiavélisme, s'écrie Schéridan, « serait d'employer un peuple qui fut libre à conquérir la servitude. » Ce chef-d'œuvre est réalisé chaque jour et dans tous les pays, par « le triomphe de la philosophie. » (L'*Ami de la Religion*, 12 mai 1862).

Digitized by Google

Quel est de ces mourants l'étonnement extrême!
Leur cruel ennemi vient les nourrir lui-même.
Tourmentés, déchirés par leurs fiers défenseurs,
Ils trouvent la pitié dans leurs persécuteurs;
Tous ces évènements leur semblaient incroyables.
Ils voyaient devant eux ces piques formidables,
Ces traits, ces instruments des cruautés du sort,
Ces lances qui toujours avaient porté la mort,
Secondant de *Henri* la généreuse envie,
Au bout d'un fer sanglant leur apporter la vie.

(*Henriade.* X).

De l'Orient viendra de cœur Punique Fascher Hadrie et les hoirs Romulides...

« Henri IV ne put soutenir l'idée de voir Paris, dont la Providence lui destinoit l'empire, devenir un vaste cimetière. Il donna les mains secrètement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, et ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers et soldats y faisoient entrer fréquemment... Lorsque le prince de Parme fut arirvé, on insulta celui qui ne levoit le siège que parce qu'il s'étoit montré trop sensible aux malheurs des assiégés... Le roi fit courir le bruit qu'il ne levoit le siège de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme, et pour terminer par une action décisive une guerre déjà trop longue... Il vit son ennemi prendre Lagny sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher. (Lagny, Seine-et-Marne, à 5 l. de Meaux (*Mac-Carthy*), est à l'*Orient* de Paris). Cet évènement, joint à la levée du siège de Paris, lui causa un *chagrin* sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui étoit supérieur en capacité, ce que ce prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le *faschoit* davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire et même à répandre ces bruits désavantageux que les catholiques de sa propre armée. On ne sauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Il prit un parti sage et le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. » (*Sully*. II. 9).

Le dernier vers du quatrain précédent montre LE GRAND HADRIE *recouvrant* LES VEINES des membres décharnés de ses sujets révoltés; l'histoire dit qu'à ce moment-là même, le prince de Parme vint faire lever le siège, ce qui *fâcha* fort Henri IV. Or, ce dernier vers du quatrain précédent est suivi des deux premiers de celui-ci, où l'on voit qu'un homme VIENDRA FASCHER HADRIE.

DE L'ORIENT. — L'*Ile de la Conférence*, située dans la partie la plus *occidentale* de la France, est AU PONANT d'après un quatrain sur Louis XIV : LE JEUNE ŒMATHIEN GAULE BRASLER AU PONANT ENTRETIEN (248). Le duc de Parme s'est rendu aux Pays-Bas en traversant les contrées à l'ORIENT de la France, dont il est dit : ICELUY ORIENT TREMBLERA DE LA FRAYEUR D'ICEUX FRÈRES NON FRÈRES AQUILONNAIRES (135)... On a déjà vu ce duc dans plusieurs quatrains : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES (204); GÈNES, FLORENCE LORS VIENDRONT CIRCONDER (205); URSINS HADRIE POUR GAULOIS FERONT PLAIGE (219), etc.

VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE. — *Foi punique*, mauvaise foi, duplicité, par allusion à la perfidie des Carthaginois envers les Romains (*N.-L.*). Il est dit : VEXÉE SARDAGNE PAR LA PUNIQUE FUSTE (II. 81), L'UNION FEINCTE de la France et de l'Angleterre (553) est la FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE (599), et le combat qui suivra la rupture de cette alliance sera DE GENT PUNIQUE ET SANG GAULOIS MESLÉ (609). La France *par crainte de Paris*, CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE *s'est remise* A LA PROTECTION DE MARS en 1848 (103-104), et LE NEVEU GRAND PAR FORCE *a déchiré* LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME (585). *Voir* SERA ESLEU RENARD NE SONNANT MOT (537). Le duc de Bordeaux *est né* DE SANG TROYEN ET CŒUR GERMANIQUE (863) Ces expressions : CŒUR PUNIQUE, CŒUR PUSILLANIME, CŒUR GERMANIQUE, comme toutes celles qu'emploie le Prophète, ont une valeur exactement déterminée (*a*). — La conduite du duc de Parme (VIENDRA DE L'ORIENT) lui est dictée par Philippe II, son maître : DE CŒUR PUNIQUE. Il est dit de Philippe IV ne combattant que par ses généraux Louis XIV à peine monté au trône et âgé de 5 ans : AU TEMPS DE DEUIL LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248).

« 1586. Le plan que se fit le roi d'Espagne fut de faire toujours de grandes offres et de magnifiques promesses, mais de n'envoyer à la Ligue qu'autant de secours qu'il lui en faudroit pour l'empêcher de succomber jusqu'à ce que la crainte d'être accablée la contraignît de se livrer entièrement à lui. Celui du duc de Mayenne, au contraire, fut de se faire appuyer de ce prince le plus fortement qu'il seroit possible, et de le tenir dans ses intérêts pour se rendre redoutable au roi et recommandable à son parti par la protection d'un si puissant monarque, dont il publioit hautement que toutes les forces étoient à sa disposition; mais il ne vouloit pas l'appui de ce prince jusqu'à s'en laisser maîtriser. *Ce fut un manège qui dura pendant toute la guerre;* tantôt d'un côté le roi d'Espagne faisant difficulté de fournir les secours qu'on lui demandoit, sans de bons gages pour son dédommagement, et tantôt de l'autre le duc de Mayenne le faisant secrètement menacer de se réconcilier avec le roi, si l'on différoit de le seconder. L'ambassadeur d'Espagne fit alors une proposition qu'il accompagna d'offres très spécieuses pour le commerce de France, par la liberté que l'on donneroit aux François de le faire au Pérou et dans les autres lieux conquis dans les Indes, pour un fond qui serviroit à payer les arrérages des rentes de l'Hôtel-de-Ville, pour un autre fond qu'on employeroit aux dépenses de la guerre et autres choses semblables. La proposition étoit de donner au roi son maître le titre de protecteur de France, avec le pouvoir de pourvoir aux charges et aux dignités du royaume, comme il faisoit dans les royaumes de Naples et de Sicile. » (*P. Daniel*. VIII. 22).

« 1590. Le roi d'Espagne, malgré toutes les remontrances du prince de Parme, lui ordonna de tout sacrifier à la délivrance de Paris, et de prendre les meilleures troupes qu'il aurait aux Pays-Bas pour en faire lever le siège. La nouvelle du secours de l'armée d'Espagne, qui avoit été tant de fois répandue faussement dans Paris, devint enfin véritable. Le duc de Parme entra, en effet, en France à la tête de douze mille hommes de pié et de trois mille chevaux qui,

---

(*a*) Ces expressions : CŒUR PUSILLANIME, CŒUR PUNIQUE sont claires; mais celle-ci : CŒUR GERMANIQUE est fort obscure. — BRITANNIQUE (384), vient de *Britannicus*, et GERMANIQUE de *Germanicus*. Ce dernier mot réveille le souvenir d'un illustre romain dont le CŒUR précisément offre une particularité unique dans l'histoire :

« *Germanicus*, adopté par Tibère, faisoit les délices du peuple romain; il mourut, non sans soupçon de poison... Après qu'on l'eut brûlé, on trouva, dit-on, parmi ses os, son CŒUR encore tout entier...» (*Moréri*).

Une longue suite de quatrains sur la révolution italienne (861-872), où il est parlé de ROY DE FRANCE, de CAPPE, d'OYSEAU ROYAL, avait fixé mon attention, et c'est dans ce récit qu'on voit ce vers : DE SANG TROYEN NAISTRA CŒUR GERMANIQUE. *Le sang Troyen* est *le sang des rois de France*, comme le prouvent plusieurs quatrains, entre autres celui-ci qui fait partie d'un long récit interprété du moment présent : GIRONDE ET LA ROCHELLE, O SANG TROYEN, MARS AU PORT DE LA FLESCHE! (595-606).

César vient d'Enéas et des rois Martiens,
Henry vient d'Enécus et *des princes Troyens.*

(*Parallèle de Henri IV et de César.* Col. de Mém. XVII, p. 404).

Le duc de Bordeaux, comme Henri IV, d'après la tradition, est DE SANG TROYEN, il faut qu'il soit *né* CŒUR GERMANIQUE c'est-à-dire *de* CŒUR. (On n'exprime pas la préposition : Issu de bas lieu, *humili loco natus*, *W.* Lieu). — Il est né du duc de Berry, l'héritier du trône et les délices du peuple français, comme Germanicus était l'héritier de l'empire et les délices du peuple Romain. Le duc de Berry mourut de mort violente comme Germanicus. J'établissais ce parallèle avant même d'avoir trouvé ce détail sur sa mort :

« Lorsque l'on fit l'ouverture du corps, on reconnut que le CŒUR même avait été blessé : le prince aurait dû mourir sur le coup; de sorte qu'on peut dire que Dieu le fit vivre pendant quelques heures *par un miracle*, afin de nous le faire connaître et de donner au monde une des plus belles leçons qu'il ait jamais reçues...» (*Chateaubriand*. Vie de Mgr. le duc de Berry de France, liv. II, ch. VII).

Le CŒUR de Germanicus résiste aux flammes; le CŒUR du duc de Berry résiste au poignard. L'histoire ne parle sans doute en ces termes que de ces deux CŒURS. Tout parallèle établi entre le duc de Berry et Germanicus pour démontrer que le Prince de France peut être dit CŒUR GERMANIQUE, n'aura jamais la force de ces simples mots dont Chateaubriand accompagne ce qu'il vient de dire :

« *Douleur de Madame la duchesse de Berry.* L'illustre veuve du *nouveau Germanicus* était inconsolable. » (*Id.* ch. IX).

Chateaubriand n'est le compère ni du Prophète ni du Traducteur.

Digitized by Google

joints aux débris de la bataille d'Ivri, que le duc de Mayenne (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222) avoit rassemblés, à un corps de cavalerie que le comte de Chaligny avoit amené de Lorraine, aux troupes de Balagni, prince de Cambrai (L'INCERTAIN DE CAMBRAI, 215), qui suivoit toujours le parti de la Ligue, et à quelques autres, faisoient une armée très nombreuse et de beaucoup supérieure à celle du roi. Ce fut là une terrible nouvelle pour ce prince (FASCHER HADRIE), qui fut obligé de lever le siège pour marcher au-devant de l'ennemi. » (*Id.* VIII. 48).

« Le prince de Parme voulut voir Paris, et y entra incognito. « J'ai reconnu, dit-il, au duc de Mayenne, que le roi de Navarre use plus de bottes que de souliers, et qu'on le ruinera plutôt par délaiemens et temporisemens que par la force. » (*Sully*. II. 14).

FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES. — *Hoir*, en latin *hæres*, héritier (*N.-L.*). — *Romulides*, nom qu'on donne aux Romains comme descendant de Romulus (*id.*). Sixte V, son gouvernement et le Sacré-Collége sont les HOIRS ROMULIDES.

« 1590. Ce pape Sixte, qui avoit si maltraité le roy de Navarre par cette Bulle foudroyante qu'il fit publier contre luy, et qui ne vouloit pas ensuite qu'il fut roy de France, avoit bien changé de sentimens après qu'il eût esté bien informé des affaires de ce royaume. Car, ayant fait de solides réflexions sur le passé, sans se laisser préoccuper, il avoit clairement connu le grand mérite du roy, qu'il taschoit alors de regagner à l'Eglise par la douceur; l'ambition des chefs de la Ligue, les fourberies de leurs agens, qui l'avoient si souvent trompé par leurs fausses relations, et surtout les pernicieux desseins des Espagnols (DE CŒUR PUNIQUE) qui, pour l'engager tellement avec eux qu'il ne s'en pust dédire, vouloient à toute force qu'il excommuniast tous les catholiques qui suivoient le roy, et qu'il s'obligeast, par serment, à ne le recevoir jamais dans le sein de l'Eglise, quelque soumission qu'il lui pust faire. Ils en vinrent même jusqu'à le menacer, s'il ne le faisoit, de protester en pleine assemblée contre luy, et de pourvoir par d'autres voyes à la conservation de l'Eglise, puisqu'il l'abandonnoit. Cela le mit si fort en colère, comme c'est celuy de tous les Papes qui a été le moins capable de souffrir de pareilles insultes (QUI ONC NE FUT SI MALING, 231), qu'opposant menace à menace, il dit nettement à l'ambassadeur Olivarès, qu'il lui feroit trancher la teste s'il avoit l'audace de passer outre : ce qu'il se garda bien de faire, sçachant que, de l'humeur dont estoit Sixte, il ne l'eust pas manqué. Il y en a mesme qui croyent que bien loin de se vouloir joindre à la Ligue contre le roy, comme les Espagnols l'en sollicitoient sans cesse pour leur intérêt, il avoit résolu d'employer les cinq millions d'or qu'il avoit amassez durant son pontificat dans le chasteau Saint-Ange, à leur faire la guerre, pour les chasser du royaume de Naples. Mais la mort, qui l'enleva soudainement, le 27e d'aoust, luy rompit toutes ses mesures.

» Les Ligueurs qui ne gardoient aucune bienséance, dissimulèrent si peu la joye qu'ils en eurent, que la nouvelle en estant arrivée à Paris, le 5e de septembre, Aubry, curé de Saint-André des Arcs, homme également faible et étourdi, l'annonçant au peuple dans son sermon, osa dire que cette mort estoit arrivée par miracle entre les deux festes de Notre-Dame, et ajouta ces propres mots : *Dieu nous a délivrez d'un méchant Pape et politique; s'il eust vécu plus longtemps, on eust esté bien étonné d'oüir prescher dans Paris contre le Pape, et il l'eust fallu faire.* » (*P. Maimbourg*, 387).

« *Sixte V* avoit excommunié, en 1585, le roi de Navarre, si connu depuis sous le nom de Henri IV. Il l'estimoit cependant beaucoup, et ce prince lui rendoit estime pour estime; car on assure qu'il disoit : *C'est un grand Pape; je veux me faire catholique, quand ce ne seroit que pour être fils d'un tel Père.* » (*N. Dict. hist.*).

Sixte V, devenu favorable à HADRIE, mourut le 27 août 1590, après que le prince de Parme eut forcé HADRIE à lever le siège de Paris.

« Henri IV vint mettre le siège devant Paris à la fin du mois d'avril 1590... Les vivres ordinaires furent consumez dans le mois de juin; les fauxbourgs ayant esté pris au mois de juillet, on fut resserré dans la ville sans en pouvoir plus sortir pour chercher des herbes, des feuilles et des racines à la campagne et dans les fossez; après qu'on eût mangé les chevaux, les asnes, les chiens et les chats, on fut réduit dans le mois d'aoust aux rats, aux souris, aux peaux et aux cuirs, à une espèce mesme abominable de pain qui, au lieu de farine, estoit fait de la poudre des ossemens du cimetière Saint-Innocent. Cette horrible famine fit mourir plus de 20,000 personnes, et porta jusqu'à renouveler les horreurs des sièges de Samarie et de Jérusalem... Les Parisiens eurent le courage d'attendre, en souffrant les dernières extrémités, le grand secours que le duc de Parme leur amena sur la fin du mois d'aoust. » (*P. Maimbourg*, 369-378) ». «Henri IV, en apprenant la mort de Sixte V, dit : Voilà un tour de la politique espagnole; j'ai perdu un pape qui étoit tout à moi. » (*Sully*. II. 61).

Accompagné de la classe Libique, Trembler Melites et proches Isles vuides.

CLASSE. *Classis*, flotte (*W*). — LIBIQUE. *Libicii*, ppl. hab. les plaines de la Gaule transpadane (*id*). — TREMBLER pour *afin de faire trembler;* Napoléon Ier est TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS (391). — MELITES. *Melite*, Malte (*id.*). — VUIDES. *Une maison vuide*, où il n'y a ni meubles ni gens (*Joubert*).

« Malte. Le grand-maître de Malte est le souverain de l'île de Malte et de celles de Gose, de Cumin et de Cuminot; celles de Limosa et de Forsala lui appartiennent aussi, *mais elles sont désertes.* » (*Dict. de Trévoux*). — « Goso *est bien cultivée;* 14,000 hab... Peut-être Malte, Goso et Cumino ne formaient-elles dans l'origine des temps qu'une seule et même île. » (*Dict. de géogr.* D. de Rienzi).

L'histoire la plus complète de Malte ne signale, dans les années 1585-1600, aucun fait qui puisse expliquer ces mots : TREMBLER MELITES ET PROCHES ISLES VUIDES. Les ISLES VUIDES PROCHES de *Malte* n'avaient point à TREMBLER n'étant pas même fortifiées; il n'en est pas ainsi des ISLES habitées qui sont PROCHES aussi et sur lesquelles le Prophète se tait. — L'interprétation des premiers vers de ce quatrain qui s'*adapte* trop clairement par le mot HADRIE au précédent pour qu'on renonce à l'interpréter de Henri IV, l'interprétation, dis-je, des premiers vers de ce quatrain montre la flotte de *Gênes* s'avançant vers *Marseille*, alors que le duc de Parme vole au secours de Paris. Or, Nostradamus, dans un quatrain tout entier sur cette flotte et sur *Marseille*, a ces mots : TOUTE MARSEILLE DE FRAYEUR TREMBLERA, ISLES SAISIES DE MER AYDE FERMÉE. Ces quatrains sur le même temps s'*adaptent* l'un à l'autre par les mots TREMBLER et TREMBLERA, ISLES VUIDES et ISLES SAISIES. PROCHE de *Marseille* il y a des ISLES VUIDES ou inhabitées, mais fortifiées, que l'ennemi commence toujours par assiéger.

Il faut voir *Marseille* dans MELITES. Nostradamus, trop clair dans le quatrain précédent, a jugé nécessaire d'être fort obscur dans celui-ci. On y voit un homme *venu* D'ORIENT et de CŒUR PUNIQUE ravageant l'*Adriatique* (HADRIE) et les rivages de l'Italie (HOIRS ROMULIDES) sur une *flotte libyenne* (CLASSE LIBYQUE. *Lybia*, Afrique. *W.*) qui fait TREMBLER *Malte* et ses ISLES VUIDES, comme cela venait d'avoir lieu avant la publication des Centuries. Nostradamus a joué sur les noms de lieu ORIENT, PUNIQUE, HADRIE, HOIRS ROMULIDES, il joue aussi sur le mot MELITES.

MELITES. — *Melita* et *Melite*, auj. Malte (*W.*). Μελιταιος, qui est de *Melite*, auj. Malte. Μελιττα. *Voyez* Μελισσα. Μελισσα. *Att.* ιττα, abeille, (*Lexique*). Le nom de *Malte* ou *Melita* vient de Μελιττα ou Μελισσα. Ce dernier mot est l'anagramme de *Massilie*, nom que portait alors Marseille, d'où sort la VOILE MASSILIOLIQUE des Centuries (IX.28).

« Henri II accorda aux Marseillais des lettres patentes qui ordonnaient que les commissaires de la cour souveraine d'Aix viendraient toutes les années au mois de mars, pour tenir ses grands jours, et qu'ils se serviraient d'un sceau particulier avec ces mots pour exergue : *Sigillum magnorum dierum Marsiliæ ordinatorum.* » (*Hist. de Marseille*, II. p. 80, par Fabre).

« La comtesse de Sault fit délibérer dans l'assemblée des Etats-Généraux, de supplier le duc de Savoie de *vouloir bien secourir personnellement le pays pour le maintenir en l'obéissance du roi très-chrétien Charles X et ses légitimes successeurs sous l'Etat et couronne de France.* Charles-Emmanuel entra sans obstacle en Provence le 14 octobre 1590. (*Le duc de Parme secourut les Parisiens sur la fin du mois d'août* 1590. Voir plus haut). Le duc de Savoie entra à Marseille avec la comtesse de Sault, et reçut les honneurs accordés aux

Digitized by Google

têtes couronnées. Le lendemain, il alla reconnaître le *château d'If*, et s'embarqua cinq jours après pour passer en Espagne, disant qu'il allait demander des secours au roi son beau-père (DE CŒUR PUNIQUE), pour le succès des armes des ligueurs... Partout les ligueurs étaient vaincus, lorsque le duc de Savoye, trompé dans ses espérances du côté de l'Espagne, qui ne lui avait accordé que de faibles secours, entra dans la rade de Marseille avec 15 galères, 1,000 hommes d'infanterie et 50,000 écus. Les intentions du duc étaient devenues suspectes à Casaux et à son parti, qui ne voulaient pas livrer la ville aux ennemis de la France. *La flotte espagnole inspira des craintes*, et les consuls envoyèrent à Charles-Emmanuel une députation pour le complimenter, et le supplier de n'entrer dans le port qu'avec une galère. *J'y entrerai seul*, répondit-il, *si cela fait plaisir aux Marseillais*. En même temps, sa galère se détachant des autres, fait force de rames vers la ville ; mais à peine est-elle entrée dans le port, que les autres la suivent. Le peuple s'irrite et s'agite, et le prince, sur les représentations du Conseil municipal, dirigé par Casaux, renvoya le lendemain tous ses vaisseaux à la Ciotat. Trois jours après, on vit arriver au château d'If deux galères du grand-duc de Toscane (FLORENCE, 205), chargées de troupes et de munitions de guerre. Ce prince voyant avec peine l'agrandissement de la maison de Savoie, et craignant qu'à la faveur des guerres civiles elle ne réunit la Provence à ses anciens domaines, *s'empara pour son propre compte des îles d'If et de Pamègue* (*a*).

(*a*) « *Médicis* (Ferdinand de) Grand duc de Toscane, entretint une correspondance secrète avec Henri IV, dans un temps où le roi de Navarre n'était encore reconnu par aucun prince catholique. Il lui fit passer de l'argent en 1590 ; il mit garnison dans le château d'If pour protéger Marseille contre les entreprises du duc de Savoie. Après que Marseille fut rentrée dans l'obéissance du roi de France, la conservation du château d'If causa l'année suivante quelque refroidissement entre Henri IV et le grand duc ; il y eut même des hostilités entre le duc de Guise, qui commandait à Marseille, et don Juan de Médicis, que Ferdinand avoit chargé de défendre le château d'If avec une flotte Toscane. Cependant les deux cours furent réconciliées par le traité de Florence du 13 mai 1598. Le château d'If fut rendu à la France. L'union de la Maison de France et celle de Médicis devint ensuite plus intime par le mariage de Henri IV avec Marie, fille du grand duc François. (*Biogr.* Michaud).

» 1595. Les Marseillais firent un traité avec le roi d'Espagne. Un peu avant Charles Doria, qui commandait une escadre espagnole sur les côtes d'Italie, prit sur lui de détacher quatre galères et de les envoyer avec 400 soldats au secours de Marseille ; elles entrèrent dans le port le 28 décembre 1595, et, quelques jours après, Charles Doria arriva lui-même avec huit autres galères et 1,000 fantassins d'élite. Le roi d'Espagne approuva la conduite de son amiral. (*Id.* 142).

« Au XVI^e^ siècle, Marseille, fervente catholique, se déclara pour les Guises et signa l'acte d'union. Les longues flammes de ses galères, *leurs banderoles à croix*, s'unirent aux couleurs du duc de Savoie et des Espagnols, auxiliaires de la sainte Ligue. Quelques gentilshommes, sous la conduite de sire de Village, avaient voulu crier : *Fueros les Savoyards!* Mais le peuple, sous son premier consul Casaulx, avait salué le prince, défenseur de sa croyance et des franchises municipales. Cependant, quelques différends s'élevèrent entre le consul Casaulx et le duc de Savoie, sur les priviléges de la ville ; les Marseillais n'auraient jamais souffert qu'une garnison oppressive entrât dans les murs de leur république ; et, lorsque par surprise le parti des gentilshommes se fut emparé du monastère de Saint-Victor, Casaulx fit pointer des canons contre les hautes murailles de l'abbaye. (TOUTE MARSEILLE DE FRAYEUR TREMBLERA, 228. *Voir* ce quatrain sur la délivrance de Marseille)... A une lieue du port de Marseille, on voit trois îles (ISLES SAISIES, *id.*), ou plutôt trois rochers. L'île d'If, la plus petite, n'était qu'une place semée d'ifs. Le fort que François I^er^ y fit bâtir, en 1529, passe pour un des meilleurs de la Méditerranée. Ce fort protège l'espace compris entre l'île de Ratonneau à droite, et celle de Pomègue à gauche, espace dans lequel *on a construit en* 1823 *le port Dieudonné* (DON PRÉSENTÉ QUI PRENDRA TERRE AU TYRRENPHOCÉAN, 734). » (*Mag. Univ.* IV, 338).

L'édition de 1566 et le plus grand nombre des anciennes éditions ont TEMPLE MELITE au lieu de TREMBLER MELITE, comme si Nostradamus avait voulu dire que cette MELITE est de *France :* la France étant le TEMPLE de l'augure français. On établirait les plus grands rapports entre *Marseille Massilie*, qui se gouvernait elle-même presque entièrement, ce qui dura jusqu'à Louis XIV : TENTER PHOCEN (248), et *Malte, Melita* ou *Meliesa ;* mais c'est, je crois, inutile pour confirmer une interprétation qui se trouve d'accord avec l'histoire, après tout ce qu'on a vu dans les six premiers vers de ces deux quatrains sur HADRIE.

222.

Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux,
Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.

II. 55.

Dans le temps de la guerre civile, le duc de Mayenne, *qui ne saura bien faire ni la paix ni la guerre*, vers la fin de sa puissance fera cas merveilleux : pendant que Henri IV verra à surmonter, en s'instruisant de la foi catholique, le seul obstacle qu'il lui fallait détruire pour arriver au trône, Mayenne trompera par un banquet la faction orgueilleuse des Seize, qui prétendra gouverner et l'Etat et l'Eglise, et, la nuit suivante, il fera pendre les principaux d'entre eux.

Cet HADRIE est Henri IV ; ce CONFLICT qui dure, doit être celui de la Ligue. « On ne comprend rien aux autres termes du quatrain, mais l'histoire peu connue jusque-là, vient leur donner l'interprétation la plus satisfaisante. » (*Vie de L.-Philippe*. Introduction, p. XII).

Dans le conflict le grand qui peu valloit,...

CONFLICT. — *Conflit de juridiction*, contestation entre deux juges qui prétendent que la connaissance d'une certaine cause leur appartient (*Joubert*). Ici, Henri IV dispute son trône à la révolte comme aurait dû le faire Charles X PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA (497), APRÈS CONFLICT DE MORT TRÈS INHONNESTE (487). Un obstacle ayant disparu : AVANT CONFLICT LE GRAND MUR TOMBERA, LE GRAND A MORT (596), il y aura pour le second HADRIE ou CHYREN : CONFLICT, RHEIMS, LONDRES, ETRUSQUE PESTIFÈRE (743).

LE GRAND. — Le CONFLICT était entre Henri IV et Mayenne devenu le chef de la Ligue par la mort de Guise son père : PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE, BLOIS, etc... (213). Guise est dit GRAND : UN GRAND MEURTRE ; Mayenne est au même titre LE GRAND. Il n'y a dans tout ce quatrain que le CONFLICT entre LE GRAND et HADRIE.

QUI PEU VALLOIT. — Le prince de Condé est le BOSSU ESLEU PAR LE CONSEIL, PLUS HIDEUX MONSTRE EN TERRE N'APPERCEU, LE TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU (196). Victor-Emmanuel, s'emparant des LÉGATIONS (566) et d'une partie considérable de la MONARCHIE DU GRAND PESCHEUR (558), est poussé par la révolution, et *il affronterait* dit-on *plus volontiers les canons de l'Autriche que les foudres du Vatican ;* aussi, le Prophète qui dispense à chacun avec mesure la louange et le blâme, dit de lui : QUATRE ANS LE SIÈGE QUELQUE PEU BIEN TIENDRA (559). Mayenne VALLOIT PEU.

« *Mayenne*. Ses frères ayant été tués aux Etats de Blois, il succéda à leurs projets, se déclara chef de la Ligue... Il possédoit le courage du *Balafré*, sans en avoir l'activité. Il ne sut pas, comme lui, faire de la Ligue un corps uni et redoutable qui n'eût qu'un seul intérêt, un seul mouvement. Sa politique parut lente, timide, mesurée, circonspecte. Cependant, il osa usurper l'autorité royale et marcher contre son Roi légitime, Henri IV, à la tête de 30,000 hommes. Mais il fut battu à la journée d'Arques, et ensuite à la fameuse journée d'Ivry, quoique le roi n'eût guère plus de 7 mille hommes. La faction des Seize ayant fait pendre le premier président du Parlement de Paris, et deux conseillers qui s'opposoient à leur insolence, Mayenne condamna au même supplice quatre de ces furieux, et *éteignit par ce coup d'éclat cette cabale prête à l'accabler* lui-même. Enfin, après plusieurs défaites, il s'accommoda avec le roi, en 1599. Cette paix, dit le président Hénault, eût été plus avantageuse pour lui, s'il l'eût faite plus tôt ; et quoique l'on reconnoisse que ce fut un général expérimenté, on a dit de lui : « *Qu'il n'avoit su bien faire ni la guerre ni la paix.* » (*N. Dict. Hist.*).

A son dernier fera cas merveilleux,...

DERNIER. — *En dernier lieu*, enfin pour conclusion (*N. L.*). — A SON DERNIER *jour d'être* LE GRAND DANS LE CONFLICT, il FERA CAS MERVEILLEUX. Victoria vend à Napoléon III le ter-

Digitized by Google

rain où reposa Napoléon Ier sur le rocher de Sainte-Hélène : CAS BIEN MERVEILLEUX, LE CHAMP MUÉ SUR LE ROCHER NOILLEUX (483). Un enfant âgé de sept ans, moitié de l'âge pour atteindre la majorité, NAY MY PARFAIT (596, 635) FERA CAS MERVEILLEUX en se mettant à la tête des troupes (551, 667, etc.). La vie de Napoléon Ier est pleine de MERVEILLEUX FAITS (386). On ne trouve pas ailleurs dans les Centuries le mot MERVEILLEUX, qui doit alors être entendu ici d'un fait des plus rares. Et c'est ce CAS MERVEILLEUX que Mayenne accomplit PENDANT QU'HADRIE *voyait* CE QU'IL FALLOIT. Ce CAS le voici : DANS LE BANQUET *il* PONGNALE L'ORGUEILLEUX.

Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,...

1593. « Il y avoit déjà *plus de neuf ans*, qu'encore qu'il fust chef et protecteur des Huguenots, Henri IV avoit cherché les voyes de se réunir avec tout son parti à l'Eglise catholique... François de Noailles, évêque d'Acqs, luy avoit dit : « QU'IL *ne* FALLOIT *pas que Sa Majesté prétendit s'appuyer sur un parti, qui, quelque puissant qu'il parust, seroit toujours trop foible pour le porter malgré les catholiques infiniment plus forts, jusques où sa naissance et la fortune le pourroient un jour élever. Que quelque miracle qu'il fist, il n'avanceroit jamais rien qu'il ne se fust réconcilié de bonne foy avec l'église catholique; et qu'il serait impossible, ce furent là ses propres termes, qu'il pust jamais rien édifier de solide pour l'avancement de sa fortune dedans et dehors ce Royaume s'il ne batissoit sur ce fondement.* »

» Il fit la guerre, mais il ne laissoit pas cependant, comme il avoit l'esprit VIF (LE VIF GASCON, 225) et fort pénétrant, de s'instruire d'une manière assez adroite, tantost en proposant à ses ministres ses difficultez, ou plûtost ses doutes sur les points de sa religion, pour sçavoir d'eux sur quoy ils se fondoient, tantost en conférant avec des sçavans catholiques, et soutenant le plus fortement qu'il pouvoit contre eux ce qu'il avoit appris des ministres, afin de pouvoir découvrir par leur réponse, en la conférant avec celle de ses ministros, de quel costé estoit le solide et la vérité. Et il continua toujours cette forme d'instruction en s'éclaircissant ainsi des principaux points de controverse, et se faisant mesme donner par écrit ce qu'on avoit à dire pour ou contre : ce qui fit que les huguenots ne le crurent jamais trop ferme en sa religion, et qu'ils se fioient bien plus au feu prince de Condé (Bossu), qui estoit en effet bien meilleur protestant que luy... Il avoit enfin résolu de rentrer dans l'Eglise catholique, dont on n'avoit pas deû se séparer. Et comme le ministre la Faye l'eût conjuré au nom de ses confrères de ne pas permettre, ce sont là ses paroles, *qu'un si grand scandale leur advint. Si je suivois votre avis*, leur dit-il, *il n'y auroit ni Roy, ni Royaume dans peu de temps en France. Je désire donner la paix à tous mes sujets, et le repos à mon âme, et vous aurez de moy aussi toutes les seûretez que vous pouvez raisonnablement souhaiter*... Ayant fait faire une conférence entre les docteurs et les ministres, comme un de ceux-cy fut tombé d'accord qu'on se pouvoit sauver dans l'Eglise romaine, car ils en convenoient alors, il dit de fort bon sens : *Il n'y a donc plus à délibérer; il faut que je sois Catholique, pour prendre le plus seur, en homme sage, dans une affaire aussi importante que celle du salut, puisque selon les Catholiques et les Huguenots je puis me sauver estant Catholique, et que si je demeurois Huguenot, je serois damné au sentiment des Catholiques.*

» ... L'acte public et solennel d'une conversion souhaitée avec tant d'ardeur de tous les gens de bien se fit le dimanche 25e de juillet. Le Roy tout vestu de blanc (LE NOIR BLANC, 660), excepté le manteau et le chapeau noir, traversa les rues remplies d'une multitude de peuple, et principalement de Parisiens, qui crioient de toute leur force, comme tous les autres : *Vive le Roy!* Ce fut ainsi qu'il marcha jusques à l'entrée de l'église Saint-Denis. L'archevesque de Bourges demanda au Roy, selon la formule marquée dans le Pontifical, qui il estoit, et ce qu'il demandoit. A quoy ce grand prince ayant répondu : *Je suis le Roy, qui demande d'être receu au giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine;* il se mit à genoux, et après avoir dit en présentant à l'archevêque sa profession de foy signée de sa main : *Je jure et proteste devant la face de Dieu tout-puissant, de vivre et mourir en l'Eglise catholique, apostolique et romaine, de la protéger et défendre au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes les hérésies qui luy sont contraires*, il receût de ce prélat l'absolution des censures qu'il avoit encouruës. Les Parisiens fondant tous en larmes crioient plus haut que les musiciens, *Vive le Roy!* ce qui fit bien voir que le peuple de Paris, excepté cette canaille de la faction des Seize, n'estoit ligueur que par cette invincible aversion qu'il a toujours eûe du Huguenotisme. Car aussitôt qu'il vit que le Roy s'estoit fait Catholique, ce ne fut plus pour lui *le Béarnais*, ni *le Roy de Navarre* (L'OMBRE DU REGNE DE NAVARRE NON VRAY, 215), mais simplement *le Roy*, qu'il eust déjà voulu voir dans Paris, comme il parut bientost après par la réduction paisible de cette capitale du royaume. » (*P. Maimbourg*, p. 433-451).

Henri IV ne s'est donc pas décidé tout à coup à se faire catholique, il n'a donc pas dit : *Paris vaut bien une messe!* Tout retard ajoutait au péril de sa situation; mais la franchise de son caractère se refusait à prendre une détermination aussi grave avant le plus sérieux et le plus long examen. C'est ce qu'exprime ici le Prophète. LE GRAND *fait* CAS MERVEILLEUX *dans le temps même* où Henri IV *voit* CE QU'IL *lui* FALLOIT pour arriver au trône, et cependant son abjuration n'aura lieu que plusieurs mois après le CAS MERVEILLEUX.

Dans le banquet pongnale l'orgueilleux,..

PONGNALE. — Deux éditions de Lyon, l'une sans date, *chez Antoine Besson*, a PONGNARDE; l'autre chez Viret, 1697, a POIGNATE. Ce mot est pour *poignarder*, de *pungo*, piquer. *Ille minanti acie certabat pungere pectus* (*W.* Gradus). Ces expressions : POIGNANT POYSON (523); POIGNARD, LANGUE ET PALAIS (282), sont entendues au figuré du prince de Bourbon Condé, assassiné en 1830, et de Louis XVII, torturé dans le PALAIS DU TEMPLE.

L'ORGUEILLEUX. — En 1789, LE TIERS, par *orgueil*, voulut être le PREMIER des trois ordres, et bientôt il fit PIS QUE NE FIT NÉRON (278); l'EMPIRE en ses mains fut BARBARE (309). Nous avons vu que la Ligue fut le TIERS (205), armant un *moine*, MONECH (216) pour assassiner (TRUCIDER) Henri III. Durant le CONFLICT entre LE GRAND et HADRIE, la faction orgueilleuse des Seize prétendit représenter seule la Ligue, et voulut supplanter LE GRAND pour hâter la perte d'HADRIE.

« 1591. Grégoire XIV, Milanois, qui fut élevé au souverain pontificat après Urbain VII, lequel ne tint le siège que treize jours, prit une conduite toute contraire à celle de Sixte V. Il se joignit aux Espagnols, et se déclara hautement en faveur de la Ligue, de la manière qu'ils voulurent.. Ces esprits turbulens, qu'on peut justement appeler les seize tyrans de Paris (CITÉ SOLAIRE... PLUS SERAS TRIBUTAIRE, 221), se voyant appuyez de la protection du pape, d'une manière si éclatante, en *devinrent beaucoup plus fiers* et plus hardis à entreprendre contre l'autorité du duc de Mayenne, et *leur fierté s'accrut encore* par une réponse fort surprenante que le Roy d'Espagne fit aux députez des princes Lorrains : *que pour conserver en France la Religion,* IL FALLOIT *avoir un Roy catholique; qu'on ne pouvoit mieux choisir que sa fille unique, qu'il avoit résolu de marier à l'archiduc Ernest; que cette princesse, comme nièce des trois derniers rois, et petite-fille de Henri II, estoit sans contredit plus proche d'eux que les Bourbons*... Le Président luy opposa assez doucement la loi salique (CONTRE LA LOY SERPENT NE VOUDRA FAIRE, 216) et ne luy osta pas pourtant l'espérance de réussir dans son dessein. Le duc apprenant que selon cet ambitieux dessein des Espagnols, il ne pourroit jamais prétendre à la royauté, fit ensuite tout ce qu'il put pour rompre toutes leurs mesures... Au contraire, les Seize qui s'estoient tout dévouëz aux Espagnols, pour en estre puissamment protégez contre luy, écrivirent au Roy Philippe une grande lettre, dont l'original intercepté près de Lyon fut apporté au Roy, et dans laquelle, après avoir rendu très humbles grâces à Sa Majesté Catholique, pour tant de bienfaits qu'ils en ont receûs, ils la supplient, si elle refuse d'accepter la couronne de France, de leur donner un Roy de sa Maison, ou quelque autre prince qu'il luy plaira de choisir pour son gendre. De plus, la division qui se mit entre le duc de Mayenne et ses plus proches parents *accrut de beaucoup la puissance, et ensuite la hardiesse et l'insolence de ces factieux.* Le duc de Nemours faisoit tout son possible pour le supplanter et occuper sa place, en se faisant chef du parti. Le jeune duc de Guise, qui s'estoit sauvé du Chasteau de Tours où il estoit détenu prisonnier, ayant été receû aux acclamations des Ligueurs, qui crurent avoir retrouvé dans luy son défunt père, leur grand protecteur, luy donna beaucoup d'inquiétude et de jalousie. Les Seize furent ravis de l'avoir à leur teste pour l'opposer à son oncle leur ennemi. *Tout cela*

Digitized by Google

mis ensemble leur enfla tellement le cœur, et les rendit si excessivement audacieux, qu'ils résolurent de se défaire de tous ceux qui pouvoient empescher qu'ils ne fussent absolument les maistres dans Paris. Ils s'avisèrent de dresser une nouvelle forme de jurement qui excluoit de la Couronne tous les princes du Sang, et le présentant à ceux qu'ils sçavoient estre trop gens de bien pour le signer, ils s'emparoient de leurs biens et les bannissoient. Ils se saisirent le quinzième de novembre du président Brisson, qui avoit averti le duc de Mayenne que ces scélérats avoient écrit au Roy d'Espagne pour luy déférer la Couronne, et des sieurs Larcher, conseiller au Parlement, et Tardif, conseiller au Chastelet, ses confidens, les menèrent l'un après l'autre au petit Chastelet ; et là, les ayant déclarez de leur autorité privée, sans autre forme de procès, atteints et convaincus de trahison, pour avoir favorisé le parti du Roy de Navarre, ils les firent pendre à une poutre de la chambre du conseil, et les firent attacher le lendemain à trois potences en la place de Grève, ayant chacun un écriteau portant qu'ils estoient traistres et fauteurs d'Hérétiques. Le peuple frémit d'horreur à la veûë d'un si pitoyable spectacle. Il n'y eût personne qui ne crust avoir lieu de craindre pour sa propre vie, qui seroit exposée à tous momens à la fureur de ces tyrans, si l'on n'arrestoit promptement le cours, ou plûtost le débordement d'une si effroyable violence. C'est pourquoi comme le duc de Mayenne, qui estoit à Laon, eût appris qu'on estoit si fort irrité contre les furieux, qui disoient mesme hautement qu'il luy en falloit faire autant qu'aux autres : il crut enfin qu'il pourroit les punir sans crainte que le peuple se soulevast en leur faveur. Sur quoy il entre dans Paris avec ce qu'il avoit de troupes, contraint Bussy le Clerc de lui remettre la Bastille entre les mains, et après avoir endormi durant quelques jours ces factieux qui crurent qu'il se contenteroit d'une réprimande qu'il leur fit dans l'Hôtel-de-Ville, leur ordonnant d'estre plus modérez à l'avenir, il en condamna neuf à la mort sans garder les formalitez.

» Quatre de ceux-cy, sçavoir : Ameline, Emonot, Anroux, et le commissaire Louchard qu'on alla prendre le quatrième de décembre de grand matin dans leur maison, furent menez au Louvre, où le duc de Mayenne, à ce qu'on leur dit, leur vouloit parler. Mais en y entrant, ils trouvèrent le sieur de Vitry qui leur fit lire leur sentence ; et en mesme tems le bourreau qui estoit là tout prest avec ses valets, ses cordes et son échelle, les pendit tous quatre à une des poutres de la salle des Suisses. Les autres cinq, entre lesquels estoit Bussy le Clerc, ayant eû le vent qu'on les vouloit pendre, se sauvèrent en Flandres, où ils périrent de misère, abandonnés de tout le monde... Ce fut là le coup fatal qui abbatit la faction des Seize. » (*P. Maimbourg*, 388-397).

Tous les termes des trois premiers vers de ce quatrain qui, par le mot HADRIE, s'*adapte* à quatre autres, et par ceux-ci à toute *L'Histoire prédite et jugée*, ont reçu une interprétation complète. La citation apportée pour le dernier vers paraîtrait satisfaisante, si Nostradamus ne parlait de BANQUET. On ne fait donc pas de difficulté de voir la faction des Seize dans l'ORGUEILLEUX, car la Convention, née de l'Assemblée nationale, est LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (279) ou LE NÉRON JEUNE (312), et la République est l'OGMION (591). On voit encore dans le mot PONGNALE *le coup fatal qui met fin à cette faction*. Ce *coup* est bien un CAS MERVEILLEUX pour LE GRAND QUI PEU VALLOIT DANS LE CONFLICT ; mais la citation ne souffle mot DU BANQUET qui est dans le quatrain ou pour *le lieu*, ou pour *la cause*, ou pour *le moyen* du CAS MERVEILLEUX. Un auteur vient compléter cette interprétation de la manière la plus heureuse. Il en sera de même pour les quelques mots laissés jusqu'à ce jour sans explication dans un petit nombre de quatrains.

« Dès que le Duc de Mayenne fut arrivé à Paris, il fit une assemblée à l'Hôtel-de-Ville, où se trouvèrent les principaux des Seize, plusieurs Magistrats, et quelques-uns des plus considérables des Bourgeois. Les uns firent des justifications, les autres des plaintes et demandèrent justice. *Le Duc usant de dissimulation*, et se contentant de blâmer l'emportement de ceux qui avoient eu part à ces désordres, dit qu'il pourvoiroit à ce que dans la suite choses semblables n'arrivassent plus ; et même au sortir de là *quelques-uns des Seize soupèrent avec lui au Louvre*. Mais durant la nuit, M. de Vitry arrêta sans bruit Anroux, Emonot, Ameline et Louchard, les conduisit au Louvre, où ils furent pendus à une solive dans une salle basse. » (*P. Daniel*, VIII. 71).

Ce quatrain est suivi dans la Centurie de quinze autres (395-606, 468-470) sur Napoléon III, Napoléon Ier et la fin des guerres civiles en France. On ne peut douter que le Prophète n'ait choisi avec le plus grand soin cette place pour un quatrain qui a le mot ORGUEILLEUX, quand on remarque qu'il n'emploie ce mot qu'une autre fois : MONRS D'ESPECTACLES ESCHAPPÉ L'ORGUEILLEUX (551).

223.

Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé,
Vermine, rongne, glaive en face tyson,
Lors le Monarque d'Hadrie succombé.

III. 2.

224.

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune,
Non loing de Pasques confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et murtre.

IX. 36.

Une guerre, qui se présentera comme devant être de longue durée, planera sur une partie de l'Europe. A la veille de la commencer, le tronc de la maison de Bourbon sera renversé dans la rue de la Ferronnerie, au milieu de la capitale. Un reste gangrené de la Ligue aura frappé de son couteau comme de la foudre, en face, Henri-le-Grand, qui succombera aussitôt.

Henri-le-Grand, à l'âge de 57 ans, sera entre les mains de Ravaillac, âgé de 34 ans, le 14 mai, 33 jours après Pâques, par suite de la confusion des voitures. Un coup de couteau achèvera l'œuvre commencée par plusieurs assassins que la justice saisira. Ce coup de foudre, en ce qu'il y a de plus élevé, et ce qui veille aux destinées de la France, arrivera lorsque trois frères auront régné au milieu des troubles en perdant l'affection de leurs sujets et que le dernier aura été assassiné.

Le premier quatrain où LE MONARQUE HADRIE est dit SUCCOMBÉ est certainement sur la mort de l'HADRIE nommé dans quatre autres quatrains, par conséquent sur la mort de Henri IV. Les recherches historiques pour son interprétation interprètent d'elles-mêmes le second quatrain d'un Prophète qui revient souvent sur les grands évènements et en particulier sur la mort des souverains.

Les armes battre au ciel longue saison,..

LES ARMES BATTRE AU CIEL. — Nous avons déjà observé que ces expressions : AU CIEL LES ARMES BATTRE (p. 21), BRUIT D'ARMES AU CIEL (475), sont pour *les bruits de guerre qui sont en l'air* avant l'entrée en campagne des armées. Alors on ne respire que la guerre.

LONGUE SAISON. — *Saison*, le temps de trois mois consécutifs (*Joubert*). On dit : *un long hiver, cette saison ne finit pas*. Il est question dans ce vers de bruits d'une guerre qui doit avoir une longue durée.

« *Henri IV* fut poignardé. Il était sur le point d'entrer, avec une puissante armée, aux Pays-Bas et dans l'Allemagne, expédition dont les motifs et le but ne sont pas bien connus. Charles de Lameth, dit dans l'assemblée nationale, le 16 mai 1790 : « Henri IV, au moment où il tomba sous le poignard d'un assassin, se préparait à une guerre qui allait embraser l'Europe, pour conquérir non pas des empires, mais la princesse de Condé. » L'abbé Maury, dont les paroles furent accueillies par des applaudissements unanimes, répliqua : « Non, messieurs, Henri IV n'allait point mettre l'Europe en feu pour satisfaire une passion insensée ; il allait exécuter un *projet médité depuis vingt-un ans*, un projet qu'il avait concerté avec la reine Elizabeth, par une correspondance suivie et par une ambassade particulière. Ce roi général et soldat, qui savait calculer les obstacles, parce qu'il était accoutumé à les vaincre, voulait en-

Digitized by Google

entreprendre *une guerre de trois ans*, pour former de l'Europe une vaste confédération, et pour léguer au genre humain le superbe bienfait d'une paix perpétuelle. » (*Feller.*)

L'arbre au milieu de la cité tombé,..

La Maison de Valois vient de s'éteindre : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE (202). Henri II, le tronc de la Maison de Valois, avait laissé sept enfants ou LES SEPT RAMEAUX dont le dernier fils est mort ROY ESTRENNES (214) ou RAMEAU COUPÉ. Le vers : DES SEPT PUIS L'OMBRE A ROY ESTRENNES ET LEMURES est suivi de cet autre : L'OMBRE DU RÈGNE DE NAVARRE NON VRAY (215). Le roi de Navarre devint le roi de France, et l'ARBRE des Bourbons remplaça l'*arbre* mort des Valois. Henri IV, en mourant, laissa trois fils et cinq filles (*Feller*) ; et après 250 ans, outre les Bourbons d'Espagne, de Naples, etc., il reste l'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (718), ARBRE LONGTEMPS MORT SÉCHÉ, *qui* DANS UNE NUICT VIENDRA A REVERDIR (735). Saint Louis dit à Henri IV :

> ... Le ciel te permet de connaître
> Les rois et les héros qui de toi doivent naître...
> Un faible rejeton sort entre les ruines
> De cet ARBRE fécond coupé dans ses racines.
> Les enfants de Louis, descendus au tombeau,
> Ont laissé dans la France un monarque au berceau,
> De l'État ébranlé douce et frêle espérance.
> (*Henriade.* VII.)

AU MILIEU DE LA CITÉ. — Nostradamus LIMITE LES LIEUX (39) non-seulement en nommant les villes : VARENNES (280), GAND (447), etc., mais même en désignant leurs quartiers ; Louis XVI de retour de VARENNES, RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (288) ; il sera mis AU TEMPLE (283) ; il mourra au lieu où furent des fours à tuiles : MILIEU ESTEINT (304). Les bombes d'Orsini : FEU VIF MORT CACHÉ DEDANS LES GLOBES sont en POUDRE LASCHÉES dans LA CITÉ ou Paris, dans une rue étroite : AUPRÈS DE CAVE VOYANT SIENS MORT ABATTRE (516). Henri IV *tombe* AU MILIEU DE LA CITÉ, au centre de Paris. La rue de la Ferronnerie était à l'endroit où la rue Saint-Honoré joint la rue Saint-Denis, au MILIEU DE LA CITÉ.

« Sur la mort du roy, il s'en est faict et dit beaucoup : On a remarqué sur le mois et sur le jour de sa mort qu'en l'an 1554 et le 14e jour de may, le roy Henry II fit une ordonnance, que les loges, eschopes et boutiques de la rue de la Ferronnerie, joignant le cimetière des Innocents, seroient abbatues pour plusieurs raisons, et, entre autres, pour la liberté du passage du roy : laquelle ordonnance fut vérifiée en Parlement, mais non exécutée... Si elle eust esté exécutée, le mal-heur advenu par l'embarras (CONFUSION) de charrettes n'y fust peut-être survenu 56 ans après.

» Bref, les premiers jours d'après la mort du Roy, les curieux recherchoient tout ce qu'avoient dit les Almanachs et les Centuries de Nostradamus... Je seray toujours de l'opinion de Du Verdier, que ce ne sont que pures rêveries... » (*Mercure François*, 1610, p. 435).

Je partagerais ce sentiment si on ne pouvait interpréter ces prophéties autrement que Guynaud, qui publia, en 1710, juste 100 ans après l'évènement :

« Nostradamus avoit marqué, par cette prophétie, six différens signes qui arriveroient lorsque le Monarque dont il parle viendroit à *succomber* ; c'est-à-dire à mourir... Le Mercure François imprimé à Paris, en l'année 1619, chez Jean Richer, dit : « Il se publia en ce temps-là un petit discours d'une prodigieuse vision de fantômes au pays d'Angoulesme (dont Ravaillac étoit originaire et natif) ; le jour étant clair et serain, dans un instant il se vit un grand nombre de petites nuées épaisses qui descendirent à terre, et qui se formèrent en hommes de guerres... Ils s'enlevèrent tous en l'air par-dessus un bois ; après cela ils cheminèrent encore à terre jusques auprès d'une grande forest, où ils se perdirent tous et disparurent. » De sorte qu'il sembleroit assez que ce seroit ici la preuve de ces paroles du premier vers : *Les armes battre au Ciel, longue saison*, parce que cette armée parut au commencement de l'esté de l'année précédente, et par conséquent aux grands jours... Le second vers : *L'arbre au milieu de la cité tombé*. C'est qu'on avoit accoûtumé de planter tous les premiers jours du mois de may de l'année, au milieu de la cour du Louvre, le may... L'auteur du même sommaire de l'Histoire de France fait encore mention que l'arbre verd et feuilleux qu'on avoit planté pour le may dans la cour du Louvre (le mois et l'année qu'Henri IV fut tué), tomba de luy-même le même jour qu'on l'avoit planté ; par conséquent, c'est encore la preuve de la vérité du second vers : *L'arbre au milieu de la cité tombé*. Le troisième dit : *Vermine rongne. Il est à croire* qu'en cette même année il mourut beaucoup de bestiaux de la vermine et de la galle. *En face tison :* cela doit se rapporter à ces paroles du premier vers, que ce *tison* parut *au Ciel*, parce que le même auteur du Sommaire de l'Histoire de France fait mention que l'année précédente une étoile avoit paru en plein midy ; mais il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un météoire et un feu ardent, comme un tison qui parut au Ciel en manière de comette plutôt qu'une étoile. *Lors le monarque d'Hadrie succombé ;* c'est-à-dire, que quand tous ces signes arriveroient, la mort d'Henri-le-Grand, que Nostradamus nomme dans la première Centurie *le grand Hadrie*, arriveroit bientôt après (Guynaud n'a pas jugé à propos de se lancer dans l'interprétation de cet autre quatrain). Nostradamus fait bien plus, car il spécifie comme quoi ce grand Monarque finiroit ses jours, quand il dit *glaive ;* c'est-à-dire par un coûteau, dont le même Sommaire fait mention, qui coupoit des deux côtez comme une épée. » (*Guynaud*).

Vermine, rongne, glaive en face tyson...

VERMINE, RONGNE. — On dit tous les jours : *C'est une* VERMINE que *cet homme-là ; c'est une brebis galeuse, une peste. — Rogne*, grosse gale (*Joubert*). Dans un autre quatrain sur la mort de Henri IV, le Prophète rattache à l'assassinat de ce GRAND ROY le souvenir des TROIS FRÈRES Valois : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MURTRE (224). Les trois frères ont affaibli eux-mêmes le prestige qui entoure la royauté et préparé ainsi l'assassinat de Henri III et de Henri IV. Ravaillac était un reste gangrené de la Ligue.

« *Ravaillac*, issu par femmes de Poltrot (qui assassina le duc de Guise), étoit fils d'un praticien d'Angoulême... Les excès, les libelles et les sermons des Ligueurs avoient dérangé son imagination dès sa première jeunesse, et lui avoient inspiré une grande aversion pour Henri IV. Au seul nom de huguenot il entroit en fureur. Il prit la résolûtion exécrable d'assassiner Henri IV, que son imagination échauffée lui faisoit regarder comme un fauteur de l'hérésie qui alloit faire la guerre au Pape (LES ARMES BATTRE AU CIEL). Il partit d'Angoulême six mois avant son crime, « dans l'intention (disoit-il), » de parler au roi, et de ne le tuer qu'autant qu'il ne pourroit pas » réussir à le convertir. » Il se présenta au Louvre sur le passage du roi à plusieurs reprises, fut toujours repoussé, et enfin s'en retourna. Il vécut quelques temps moins tourmenté par les visions qui l'agitoient. *Mais vers* PAQUES (UN GRAND ROY PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE, NON LOING DE PASQUES CONFUSION COUP CULTRE, PERPET. CAPTIFS FOUDRE EN LA HUSNE, 224), il fut tenté, avec plus de violence que jamais, d'exécuter (PERPETRER) son dessein. Il vint à Paris, vola, dans une auberge, un couteau (GLAIVE, CULTRE, *culter*, couteau ; *culter coquinarius*, de cuisine, de sacrificateur, *W*). qu'il trouva propre à son exécrable projet, et s'en retourna encore. Etant près d'Etampes, il cassa entre deux pierres la pointe de son couteau dans un moment de repentir, la refit presque aussitôt, regagna Paris, suivit le roi durant deux jours. Enfin, toujours plus affermi dans son dessein, il l'exécuta le 14 mai 1610. Un embarras de charrettes (CONFUSION COUP CULTRE) avoit arrêté le carosse du roi au milieu de la rue de la Ferronnerie, qui étoit alors fort étroite. Ravaillac monte sur une des roues de derrière, et *avançant le corps dans le carosse*, au moment que ce prince étoit tourné vers le duc d'Epernon, assis à son côté, pour lui parler à l'oreille, il lui donna dans la poitrine (EN FACE) deux coups de poignard. Ce GRAND ROY fut étouffé en un instant, sans proférer une seule parole. Le *monstre* eût pu se sauver sans être reconnu ; mais étant demeuré à la même place, tenant à la main le couteau encore dégoûtant de sang, le duc d'Epernon le fit arrêter (CAPTIF). Son procès ayant été dressé, il fut tiré à quatre chevaux et écartelé à la place de Grève, le 27 mai 1610, âgé d'environ 32 ans (UN GRAND ROY PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE), après avoir constamment persisté à dire dans tous ses interrogatoires qu'*il n'avoit point de complices*... Il signe l'un de ses interrogatoires, *François* Ravaillac : *Que toujours dans mon cœur Jésus soit le vainqueur*. Qui ne reconnaît, qui ne voit à ces deux vers dont il accompagna sa signature, un malheureux dévot dont le cerveau égaré étoit *empoisonné de tous les venins* de la Ligue ? » (*N. Dict. Hist.*).

Digitized by Google

EN FACE TYSON. — Henri IV a été frappé EN FACE. — TISON au figuré, *celui* ou *celle qui met la combustion dans les familles, qui y cause des divisions et des querelles* (*Joubert*). « *Fatal*, de *Fatum*, destin, qui porte avec soi une destinée inévitable : le *Tison* fatal de Méléagre » (*N.-L.*). Un vieux plan de Paris montre en face du Louvre la rue Jean-Tison, sur le chemin à suivre pour se rendre à la rue de la Ferronnerie, peu éloignée. On dit : *allumer les tisons* ou *les foudres* de la colère *de Dieu ;* or cette mort est causée par FOUDRE EN LA HUSNE. Enfin, les poètes emploient ce mot avec un nouveau sens ; témoins ces vers sur HADRIE et sur Napoléon II :

Mais le sanglant dessein des esprits infernaux,
Dont la première envie engendra tous nos maux,
Poussèrent un démon qui ravit notre gloire,
Meurtrissant ce GRAND ROY d'éternelle mémoire ;
Aussi le Tout-Puissant, comme juste vengeur,
Des horribles forfaits, espandra sa fureur
Tant sur les conjurez à ce sanglant désastre,
Que sur les vrays François dont les vrays roys sont l'astre,
L'ancile et le TISON en la fatalité
Desquels seule l'Estat treuve félicité.
(*Mém. de Sully*, col. de Michaud. XVII. 404).

Quel Mage, quel devin, quel prophète biblique
Expliquera ce mot : Est-ce la république ?
Où le pâle jeune homme, impérial TISON,
Qui des cercles d'Autriche a brisé sa prison.
(*Némésis*. Le Poète à l'émeute).

Ces divers sens du mot TISON ont déterminé Nostradamus à le choisir ; il le prend spécialement pour CULTRE et FOUDRE.

Lors le Monarque d'Hadrie succombé.

LORS. — Henri IV meurt sous le coup ; Henri II avait survécu onze jours à sa blessure : PUIS MOURIR, MORT CRUELLE (193). Ce MONARQUE D'HADRIE est LE GRAND HADRIE (221), l'HADRIE des quatre autres quatrains qui ont ce mot. En disant : D'HADRIE, le Prophète veut faire reconnaître qu'il joue sur les noms de lieu : *Adria*, la mer adriatique (*W.*) ; il dit ONDE ou MER ADRIATIQUE dans trois quatrains (332, 333, 876) ; il emploie une fois le mot ADRIE pour cette mer, mais là encore le contexte ôte tout doute : DE SANG ARABE D'ADRIE COUVERTE ONDE (V. 27, *voir* III. 11).

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune, Non loing de Pasques confusion coup cultre...

UN GRAND ROY. — Henri IV est LE GRAND HADRIE (221) dans un quatrain sur le siège de Paris, alors que :

Les Seize et leur courroux, Mayenne et sa prudence
Contre LE GRAND HENRI n'étaient qu'un vain secours.
(*Henriade*. V).

« *Henri IV*. L'armée l'appela le *roi des braves ;* l'Europe lui donna le surnom de GRAND ; et, ce qui vaut mieux encore, le peuple a coutume de le nommer *le bon Henri*. Quoiqu'il ait tout fait pour rendre son peuple heureux en *diminuant les charges et les impôts*, et en réparant par une sage administration les maux de la guerre, il ne laissa pas malgré sa sévère économie de favoriser les arts et les lettres. On ne ferait qu'effleurer la vie et les bienfaits de ce prince, en disant qu'il remit l'ordre dans les finances, réprima les concussions des grands, supprima les taxes militaires, fit succéder des administrateurs pleins de vigilance et d'activité à des usuriers italiens, auxquels toutes les branches du revenu du trésor royal étaient déléguées ; d'année en année, il améliora les biens des fermes de l'Estat, adoucit la gabelle, et remit à son peuple plusieurs millions sur les tailles. Il favorisa l'agriculture, et se fit seconder dans ses vues par le célèbre Olivier de Serres, le meilleur maître qu'ait encore eu l'agriculture. Des routes dévastées par quarante années de guerres civiles furent réparées, de nouvelles furent construites, et plantées d'ormes et d'arbres fruitiers. Henri conçoit et exécute bientôt la fameuse entreprise du canal de Briare ; il introduit dans le royaume la culture du mûrier, prépare ainsi l'établissement de nos grandes soieries, et établit la manufacture des Gobelins. Sous son règne, deux colonies françaises s'établissent, l'une au Canada, l'autre dans la Guyane ; les travaux du Pont-Neuf, commencés par Catherine de Médicis, sont terminés ; le château de Saint-Germain est construit, Fontainebleau embelli, le Louvre continué, et la galerie qui joint ce palais aux Tuileries commencée. Henri augmente la bibliothèque des rois, qu'il rend publique ; rétablit le collége de France, donne aux professeurs des pensions honorables, et cherche à attirer en France les génies les plus célèbres de son temps. Saint François de Sales n'échappe qu'avec peine aux pressantes sollicitations de ce prince, qui lui fait offrir le chapeau de cardinal, tandis que Juste-Lipse s'étonne de recevoir en Hollande une pension de 600 écus d'or de Henri. Malgré tous ces soins, ce génie protecteur garnit son arsenal, fortifie ses places, et les couvre de la plus puissante artillerie qui fut alors. Quel usage fait-il d'un si grand pouvoir ? Il se rend médiateur entre tous les Etats de l'Europe, et reprend à cet égard le noble rôle de saint Louis (AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA. 784). Il termine la longue guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies, et assure l'indépendance d'une république qui, dans ses malheurs, lui avoit procuré de généreux secours. Ce fut lui qui réconcilia le Pape avec la république de Venise, et prévint une guerre qui eût pu être fatale au Saint-Siége et entraîner de grands désordres. Au milieu de tous ses travaux, Henri conservait cette gaîté de caractère et cette joyeuseté qui, du plus *grand* et du meilleur des rois, ont fait le plus loyal et le plus aimable des chevaliers français (LE VIF GASCON. 225). Tous les *mémoires* du temps et tous les *recueils* contiennent une foule de bons mots, de saillies piquantes, de réponses touchantes et gracieuses qui échappaient à chaque instant de sa bouche et de son cœur. Un grand nombre d'orateurs et de poètes ont écrit son *éloge ;* mais rien ne le fait mieux que ce qui arriva au moment de sa mort. La France entière parut plongée dans le deuil ; le commerce fut suspendu ; les travaux de toute espèce cessèrent ; les gens de la campagne se transportèrent par troupes sur les grands chemins pour avoir des nouvelles, et quand ils ne purent plus douter de leur malheur, ils s'écrièrent en sanglottant : *Nous avons perdu notre père*. Ils lui rendaient ainsi en regrets la tendresse qu'il avait toujours montrée pour cette partie précieuse de ses sujets. Ce bon prince s'entretenait volontiers avec eux, s'informait du prix des denrées, de leurs gains, de leurs pertes, de leurs ressources. Les courtisans et les ministres blâmaient cette popularité ; mais il leur répondait : « Les rois mes prédécesseurs tenaient à déshonneur de savoir combien valait un teston ; » mais quant à moi, je voudrais savoir ce que vaut une pite, et » combien de peines ont les pauvres gens pour l'acquérir, afin qu'ils » ne soient chargés que selon leur portée. » Sentiments paternels qui lui assurent à jamais l'amour et la vénération des Français : encore maintenant le nom de Henri IV présente à l'esprit l'idée d'un roi clément, doux, affable, bienfaisant, plus recommandable même par la bonté de son cœur que par ses qualités héroïques. » (*Feller*).

Napoléon Ier est LE GRAND MONARQUE (351), le GRAND ROY (451) ; Napoléon III est LE NEVEU GRAND (585), le GRAND NEVEU (583), LE GRAND ROY (632), absolument comme Henri IV ; mais comme ces personnages ont leur vie racontée tout au long dans les Centuries, on ne prendra jamais l'un pour l'autre. Aussi pour retrouver un second règne d'Henri IV, faut-il attendre que L'AIRAIN PUBLIC (le trésor public) PAR TERRE ET MER VUIDÉ (626) soit rempli tout en DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOST (175). Ce que Henri IV a pu faire après avoir reconquis son trône dans une longue guerre civile, un autre pourra le faire et mériter ce titre d'*Henri IV second*, qu'ambitionnait le duc de Bordeaux.

« Le duc de Bordeaux professait un véritable culte pour Henri IV. Il aimait à rappeler les actions et les paroles remarquables de ce GRAND et bon ROI. — « Oui, disait-il encore enfant ; oui, je veux être *Henri IV second*. » (*Th. Muret*. Vie de Henri de France, p. 42).

PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE. — La différence d'âge de Henri II et de Montgomméri est dans ce vers : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA (193). Ravaillac avait *environ* 32 *ans* (*N. Dict. Hist.*) lorsqu'il frappa Henri IV *dans la* 57e *année de son âge, et la* 22e *de son règne* (*Feller*). — PRINS. *La mort saisit ;* on tombe *dans les bras de la mort :* LES ENFANTS SEPTAINS DU ROY SONT PRINS au tombeau (207), *ils sont* PRINS SEPT (206). Ce vers a un *sens* PERPLEXE comme celui-ci sur Richelieu en lutte avec Cinq-Mars : VIEUX CARDINAL PAR LE JEUNE DECEU (233). Le mot JEUNE n'est ni pour *roi*, ni pour *cardinal*, mais pour un personnage plus JEUNE d'âge.

Digitized by Google

Non loing de Pasque confusion coup cultre. — Ce vers tout entier a reçu son interprétation de la citation apportée pour celui-ci : Vermine, rongne, glaive en face tyson. — Non loing. Nostradamus dit proches pour *le temps qui précède :* Quand seront proches le deffaut des lunaires (297), voir 330, 359, 736, etc.; et loing pour *le temps qui suit,* qui *s'éloigne :* Le Prophète loing vaguera (175), Cahors, Moissac iront loing de la serre (695), etc. Le grand Roy devait donc être assassiné *après* Pasques, mais *peu après.*

« Vers Pâques Ravaillac vint à Paris, et exécuta son dessein le 14 mai. » (*voir plus haut*). — « Le jour de Pâques tombait le 11 avril en 1610. » (*Mémoires de Lestoile*).

Perpet. captifs foudre en la husne,..

Perpet... — Pour *perpetrer,* comme Bourd, Thoulouse, Bay. (628), pour *Bordeaux, Bayonne,* et Reb. pour *rebelles :* Roy Reb. auront un si faux Antechrist (888, les Sudistes des Etats-Unis). Le Prophète ayant prédit une conspiration avec les plus grands détails, a dit ailleurs : Mort conspirée viendra en plein effect (631), Sous meurtre, meurtre se viendra perpetrer (668). — Il faut que le meurtre accompli par Ravaillac ait été tenté par d'autres. *Perpetro,* achever, accomplir; — *cædem,* consommer un meurtre (*W*). — Captifs. Ce mot au pluriel est pour les nombreux assassins qui ont cherché à perpétrer le crime, et qui sont morts entre les mains de la justice.

« Les convulsions de l'Etat étaient calmées, mais le *levain* n'était pas entièrement détruit. Il n'y eut presque point d'année où l'on n'attentât sur la vie de Henri. Un malheureux de la lie du peuple, nommé *Pierre Barrière,* porta ses mains parricides sur le roi; il fut arrêté et mis à mort en 1593. *Jean Châtel,* jeune homme né d'une honnête famille, le frappa d'un coup de couteau à la bouche, en 1595 (il fut tiré à quatre chevaux. *Feller*); un tapissier, en 1596, un malheureux qui était ou qui contrefaisait l'insensé, médita le même assassinat. Enfin *Ravaillac* l'exécuta le 14 mai 1610. » (*Feller*).

Foudre en la husne. — *Hune,* sorte de guérite au haut du mât, où se met un matelot pour découvrir de loin (*W.*). Le vaisseau de l'Etat est frappé dans sa partie la plus élevée et en la personne qui a toujours l'œil ouvert aux écueils. La France sous Louis XVI était au port de Agde (281); sous Napoléon Ier, au port de l'Orguion (474); sous L.-Philippe, au port de PVOLA (524), etc. Un Pape mourra quand verra ruyner ceux du naufrage l'esceuil voulant grapper (595-596), et là encore le sommet *est* du ciel frappé. Dieu ayant frappé du haut (551), Le grand du foudre tombe (743), etc.

Lorsque trois frères se blesseront et murtre,..

Il est inutile d'insister sur la valeur de ce vers qui fixe l'époque du règne du grand Roy. Henri IV fut l'héritier du dernier des trois frères mort assassiné, et il a joué un rôle important sous les règnes pleins de troubles des trois frères qu'on a vu dans plusieurs quatrains. D'autres parlent aussi des *trois frères* Bourbons : Les trois lys (271). De France frères trois (294), Lors les grands frères mort et dissension (356). J'ai dit pour ce dernier vers :

« Ce vers nous reporte au plus horrible trone de Coq et d'Aigle de France frère trois. Des trois frères Bourbons, c'est le premier qui est mort de mort violente, les deux autres ont régné au milieu des guerres civiles. Des trois derniers Valois, frères rois aussi régnant au milieu des troubles qui affaiblissaient l'autorité royale, c'est le dernier qui a été victime d'un meurtre. Nostradamus a mis l'ordre des faits dans ses vers sur les frères Valois et les frères Bourbons; il a dit des Valois : Lorsque trois frères se blesseront et meurtre; et des Bourbons : Lors les grands frères mort et dissension. » (*Vie de Louis XVI,* p. 138).

Ces derniers mots du Prophète laissant pour toujours les sept rameaux de la maison de Valois sont à remarquer. Il a dit : Sept *tiendront* par rang la hiérarchie (210). Sur les sept, il y avait quatre frères qu'il a connus; trois seulement devaient régner.

225.

En Albissel, à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par Savonne attraper,
Le vif Gascon Turby et la Scerry,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.
IX. 39.

En l'endroit où se dresse en permanence le drapeau blanc, par la terreur qu'inspirera le glaive et la prison de la Ligue, des soldats ayant été conduits de nuit malgré la vigilance des étrangers italiens et espagnols, celui que la Ligue nommera le *Biarnois,* et qui sera Henri IV, le *Diable à Quatre,* suivi de Vitry, triomphant du duc de *Seria,* après être resté longtemps derrière les murs de Paris, saisira le vieux palais du Louvre et le palais neuf des Tuileries, et prendra au trône la place que lui donne une succession légitime.

Au milieu de tous ces mots inconnus qui se suivent sans la moindre liaison, dans cet ensemble qui ne laisse entrevoir aucun sens, l'expression le vif Gascon éveille tout à coup le souvenir de Henri IV; prise excellemment, elle ne convient qu'à lui; elle éclaire le dernier vers, puis le jour se fait de proche en proche sur le quatrain tout entier.

En Albissel, à Veront et Carcari,...

Albissel et Carcari sont *Albissola* et *Carcare,* lieux les plus rapprochés de Savone (*Carte d'Italie de Sagansan*). — Veront rappelle *Vérone,* mais il y a lieu de croire que ce mot n'est pas pour cette ville, que Nostradamus a nommée Vérone dans cinq quatrains. Comment cette ville, située à près de 250 kilomètres de Savone, et séparée d'elle par divers Etats, serait-elle seule mêlée à son histoire? On a vu Henri III et Henri IV aux prises avec les Ligueurs dans ces mots : Trop tard tous deux... Des Ligueurs forces par Gallots confondues, Savone, Albenge par monech grand martyre (216). Pour préparer le lecteur à voir dans les noms propres Savone, Albenge et Monech les noms communs *savonne; albus,* blanc; *monacho,* moine, le Prophète a désigné les deux rois *français* par le mot latin *Gallos.* Ici, pour montrer que le vif Gascon *qui* derrier mur *veut* gripper palais vieux et neuf est bien *l'un des* deux *unis* trop tard, il répète le mot Savone, et lui joint Albissel qui a la même signification qu'Albenge; ensuite, il développe sa prophétie par de nouveaux mots : Veront *et* Carcari, Turby *et la* Scerry, qui entrent dans la même manière.

Albissel. — D'*Albi, albus, i,* blanc (*W.*), et *Sella,* siège (*id.*). En Albissel, signifie donc *où siège le blanc, dans la demeure du blanc.* Dans l'Arc Monech est pour *dans la monarchie, dans la demeure du pouvoir* (435). Même durant les *Cent-Jours,* la France est le blanc territoire (463).

Veront. — De *vero, veronis,* fleuret (*W.*). Le tiers viendra son enfant trucider (205), est-il dit de la Ligue causant la mort de Henri III et règnant à la fin par la terreur : Lois barbares et vaines (221); en 1793, Le tiers premier *fit* pis que ne fit Néron (278), et il fut pour cette époque dans un même quatrain (306), l'inhumain Néron et le jeune Chaulvéron, mot composé de Véront et de Chaul, *Chalybs,* Χαλυψ, acier, fer trempé, épée (*W.*).

Carcari. — De *carcer, carceris,* prison; *carcero,* incarcérer (*W.*); de ce mot est dérivé *carcan.*

En Albissel, a Véront et Carcari signifie donc *où siégeait le blanc, règnera le glaive et la prison.* C'est la morale qui suit le vers Le tiers premier pis que ne fit Néron : Siècle d'or mort nouveau Roy grand esclandre (278).

De nuict conduits par Savonne attraper,...

Savonne. — Ce mot *adapte* ce quatrain à celui où Henri IV assiège Paris au début de la guerre : Savonne, Albenge par monech grand martyre. Il rappelle le mot *Savoie.* « Le

Digitized by Google

marquisat de *Savone* a été longtemps dans la Maison de Salusses. » (*Moréri*). Or, le duc de Savoie qui devait un jour posséder Savone : PENDANT QUE L'AIGLE ET LE COQ A SAVONNE SERONT UNIS (571), venait de s'emparer du marquisat de Salusses sur la France et faisait cause commune avec l'Espagne, dont les armées recrutées dans toute l'Italie défendaient Paris contre les assauts de Henri IV. (GÊNES, FLORENCE LORS VIENDRONT CIRCONDER. *Savone* est dans l'Etat de *Gênes*, ainsi que *Albenge*, *Albissel* et *Carcari*).—Ces ennemis sont les URSINS du quatrain URSINS HADRIE... (219); ils viennent DE CŒUR PUNIQUE ACCOMPAGNÉ DE LA CLASSE LIBIQUE (de Gênes) FASCHER HADRIE... (221). — Enfin, SAVONNE, ville de la Ligurie, est encore ici pour les LIGUEURS qu'on voit dans la LIGURE COUARDE (204), et les LIGURES (214).

Le vif Gascon Turby et la Scerry, Derrier mur vieux et neuf palais gripper.

LE VIF GASCON. — C'est celui que, durant le siège, les Parisiens nommaient *le Roy de Navarre*, *le Biarnois*; c'est HADRIE, L'AMOUR ALLÈGRE OU le *Vert-Galant*. Ce VIF GASCON est le *Diable-à-Quatre !*

« GASCON. — *Gascogne*, province de France, a pris son nom de certains peuples d'Espagne, appelés Vascons ou Gascons, lesquels ayant quitté leur pays qui étoit la NAVARRE, au pied des Pyrénées, vinrent s'établir en ces contrées. Cette province est renfermée entre la Garonne, les Pyrénées, la mer Océane et la Guienne d'aujourd'hui. » (*Moréri*).

« Il ne serait peut-être pas sans intérêt de rechercher pourquoi le nom de Henri IV a joui dans le sud de la France, et particulièrement dans la Guyenne, d'une popularité qui a laissé toutes les autres bien loin derrière elle. Pour nous, le fils de Jeanne d'Albret n'a pas été seulement un souverain réformateur, ami du peuple et de l'agriculture; c'était aussi un GASCON, un des nôtres. — C'était un véritable *roi du Midi*; il parlait notre langue, se vêtissait à notre mode, s'asseyait à notre table et portait souvent le *berret* comme nos simples paysans. » (*Châteaux de la Gironde*, H. Ribadieu, p. 143).

« 1593. Le duc de Mayenne alla au-devant du duc de *Feria*, ambassadeur d'Espagne, qui étoit en marche avec l'armée des Pays-Bas, commandée par le comte Charles de Mansfeld. Le duc de Feria s'étendit sur les magnifiques promesses qu'il avoit ordre de faire de la part du roy d'Espagne; que quand l'élection seroit faite et la couronne adjugée à l'Infante, ce prince (DE CŒUR PUNIQUE), piqué par son propre intérêt, employeroit tous ses trésors et toutes les forces de son Etat, et qu'on verroit dans peu de temps 50,000 hommes de pié entrer en France de tous côtés pour maintenir l'Infante sur le trône et exterminer les hérétiques. Le duc de Mayenne répliqua, en souriant, qu'il s'agissoit du présent et non de l'avenir; que le joug d'une domination étrangère étoit un morceau bien dur pour l'estomac des François, et qu'il falloit bien des assaisonnemens pour le leur faire avaler... Le duc de Feria dit avec hauteur que l'élection se feroit malgré lui, et qu'il lui ôteroit le commandement de l'armée pour le donner au duc de Guise. Le duc de Mayenne répartit qu'il le défioit de faire du pis qu'il pourroit; qu'il étoit en son pouvoir de tourner toute la France contre les Espagnols; que s'il l'entreprenoit, il les mettroit tous, en huit jours, hors de son royaume... Il se réconcilia avec le duc de Feria; mais cependant il envoya un ordre secret à l'archevêque de Lyon et au président Jeannin, de faire en sorte dans les Etats que la conférence demandée par les catholiques du parti du roi fut résolue. Ils en vinrent à bout. L'arrivée du duc de Feria aux Etats ne fit rien changer à cet égard... Le roi ordonna à l'amiral de Biron d'investir la ville de Dreux, et quelques jours après il fit déclarer que la suspension d'armes aux environs de Paris étoit finie. Le roi se rendit maître de Dreux, et la prise de cette place jetta une grande consternation dans Paris. C'est ce qui fit que les Espagnols pressèrent plus que jamais l'assemblée de procéder à l'élection d'un roi. A cette occasion le duc de Feria se trouva dans la nécessité de déclarer quel étoit l'époux que le roi d'Espagne destinoit à l'Infante; il nomma l'archiduc Albert. Cette proposition révolta non-seulement ceux qu'on appeloit politiques, et la noblesse qui assistoit aux Etats, mais encore le clergé et le Tiers-Etat.

» Mais ce qui acheva de déconcerter les artifices des Espagnols (DE CŒUR PUNIQUE) fut un arrêt du Parlement qui déclare que tous traités faits et qui se feroient ci-après pour l'établissement d'un prince ou princesse étrangers sur le trône de France sont nuls et de nul effet, comme faits au préjudice de la LOI *Salique* et autres LOIX fondamentales du royaume de France (CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE, 216). Des députés furent nommés pour traiter de la trêve proposée par le roi et le duc de Mayenne, qui furent Messieurs de la Châtre (ORLÉANS, 213), du Rône, Bassompierre, Villeroi, Dampierre et le président Jeannin; et tout le royaume prévit sur cette démarche la décadence de la Ligue. L'abjuration du roi se fit à l'abbaye de Saint-Denys, le 25e de juillet, et le traité de trêve pour lequel on s'étoit assemblé à la Villette fut conclu et signé peu de jours après pour trois mois, et publié à Paris et à Saint-Denys, le premier jour d'août... Nonobstant les sujets de défiance que le roi avoit de la sincérité du duc de Mayenne, par des lettres et des mémoires qu'il avoit interceptés, il accorda aux sollicitations de M. de Villeroi une prolongation de la trêve pour le mois de novembre et décembre... Sur les derniers jours de cette année 1593, la ville de Meaux donna un exemple qui fut bientôt suivi de plusieurs autres.

» Monsieur de *Vitry*, gouverneur de Meaux, fit sortir de la place toute sa garnison, et ensuite ayant assemblé les bourgeois et les principaux officiers, il leur dit que le roi s'étant fait catholique (CE QU'IL FALLOIT, 222), il avoit levé l'obstacle qui empeschoit ses sujets de le reconnoître pour leur LÉGITIME souverain; qu'il étoit résolu de s'acquitter de ce devoir essentiel; qu'il avoit été en son pouvoir de lui livrer leur ville; mais qu'en ayant été fait gouverneur par la Ligue, un scrupule d'honneur l'avoit empêché de le faire; qu'il leur remettoit les clefs de la ville entre les mains, les laissant en liberté de prendre le parti qu'il leur plairoit... Les bourgeois crièrent tous *Vive le Roi*.

» Le roi, sur cette heureuse nouvelle, vint à Meaux au commencement de janvier... Il en rendit le gouvernement à M. de *Vitry*, et en donna la survivance à son fils, et retourna à Saint-Denys pour être à portée de profiter des mouvemens que la réduction de Meaux pourroit causer dans Paris, où le duc de Mayenne avoit beaucoup perdu de son autorité, au lieu que la faction des Seize commençoit à reprendre le dessus, appuyée qu'elle étoit d'une grosse garnison espagnole. De sorte qu'elle l'obligea premièrement à faire sortir de Paris plusieurs de ceux qu'on appeloit politiques, et qui étoient soupçonnés de favoriser le parti du roi; et ce qui chagrina le plus le duc de Mayenne, c'est qu'il fut contraint, malgré qu'il en eût, d'ôter le gouvernement de Paris au comte de Belin pour le mettre entre les mains du comte de Brissac, parce qu'il avoit toujours été zélé Ligueur, et qu'il avoit plus fait que tout autre contre le feu roi à la journée des barricades (MER PIERREUSE, LA MORT DE SEPT TERRE ET MARIN SUBITES, 209). Lyon se soumit au commencement de février; ORLÉANS et Bourges, par le moyen de M. de la Châtre, gouverneur de l'Orléannois et du Berri, suivirent cet exemple (ORLÉANS, 213 et 215). Le roi fut sacré à Chartres, le 27e février... Les Seize haïssoient à mort (VÉRONT ET CARCARI) Mayenne, et depuis longtemps avoient en vue de lui ôter toute autorité. Dans ces fâcheuses conjonctures celui-ci ne voyoit nulle surêté à demeurer à Paris, et il prit la résolution, au commencement de mars, de s'en aller à Soissons... Brissac vit bien toutes les difficultés qu'il auroit à couper pié à toutes les intelligences, et que, tôt ou tard, quelque vigilance qu'il apportât, il succomberoit. Les sollicitations secrètes et les promesses que le roi lui faisoit achevèrent de le déterminer. Il ne fut plus question que de la manière dont on s'y prendroit pour l'exécution.

» Le jour dont on convint pour introduire le roi dans Paris fut le 22e de mars. Le 21e il fit assembler la plus grande partie de ses troupes dans la vallée de Montmorenci. Il fit courir le bruit que c'étoit pour aller au-devant des Espagnols qui étoient déjà dans le Beauvoisis. Le même soir le comte de Brissac fit sortir de Paris les régiments du capitaine Jacques Ferrarois et quelques autres troupes pour aller, disoit-il, enlever un convoi d'argent que l'on conduisoit au *roi de Navarre* (LE VIF GASCON) par Palaiseau.

» Les échevins Neret et Langlois mirent de nombreux corps de garde royalistes à la porte *Neuve*, aux portes de Saint-Denys, de Saint-Honoré, de Saint-Martin... Cependant les troupes du roi s'avançoient. L'échevin Langlois sortit pour aller au-devant. *M. de Vitri fut le premier qu'il rencontra. Il lui livra la porte Saint-Denys.* Le roi, qui étoit déjà aux Thuileries (LE MILIEU ESTEINT à l'entrée des Champs-Elysées), fit marcher M. d'O à la porte Neuve; et s'en étant rendu maître, il tourna à gauche par le rempart vers la porte Saint-Honoré, et s'en saisit. Il fit amener quelques pièces de canon qui étoient sur la muraille et les fit pointer pour enfiler la rue Saint-Honoré. D'autres troupes coulèrent vers Saint-Germain de l'Auxerrois. On se saisit ensuite du PALAIS, de la tête des ponts et

Digitized by Google

des deux Châtelets sans aucune résistance. Le roi, averti que tous ces postes étoient occupés, entra par la porte Neuve avec le reste des troupes. Le comte de Brissac vint au-devant de lui. *Cette entrée se fit sans effusion de sang*, à l'exception d'un corps de garde de lansquenets et deux ou trois bourgeois...

» Le duc de Feria avoit été fort inquiet *toute la nuit* sur les avis qu'il reçut de quelques mouvemens qui se faisoient dans la ville; et quand il fut averti que les troupes du roi y entroient, il avoit rassemblé toutes ses troupes au Temple et aux environs, résolu de se défendre si on l'attaquoit. Le roi lui envoya le comte de Brissac pour lui dire qu'il n'avoit rien à craindre. La capitulation fut aussitôt dressée. Le roi lui permit et à ses soldats de sortir le jour même de Paris, tambour battant, enseignes déployées, avec leurs bagages, mais la mèche éteinte.

» Dès que le roi sçut que ses capitaines s'étoient assurés de tous les quartiers de la ville, il alla à Notre-Dame entendre la messe, et fit chanter le *Te Deum*. Pendant ce tems-là toutes les boutiques s'ouvrirent. Chacun prit l'écharpe blanche (ALBISSEL), et l'on n'entendit plus dans cette ville d'autre bruit que celui des cris de *Vive le Roi*, qui retentissoient de toutes parts.

Le roi, après avoir dîné au Louvre, alla à la porte Saint-Denys pour voir sortir les troupes d'Espagne (SAVONNE ATTRAPER), qui étoient au nombre de 3,000 hommes. Le duc de Feria, Diego d'Ibarra et Jean-Baptiste Taxis lui firent une profonde révérence. Le roi leur rendit le salut fort humainement, et leur dit en riant : « Re» commandez-moi, Messieurs, à votre maître; mais n'y revenez » plus. » (*P. Daniel.* VIII. 122-171).

Dans cette seule citation, on voit : 1° Paris (*affamé de voir son roi*) se montrer la *ville blanche* ou ALBISSEL par haine (*a*, par) du *sang* et de *la prison :* A VERONT ET CARCARI (En 1793, Paris, sous le JEUNE CHAULVERON, fut LA VILLE ROUGE, 275), et 2° LE VIF GASCON, avec ses soldats, CONDUITS DE NUICT par la surprise des troupes étrangères : PAR SAVONE ATTRAPER, GRIPPER PALAIS NEUF ET VIEUX étant DERRIER MUR. — *Gripper*, prendre, saisir (*N. L.*). Henri IV habita, le jour même de sa rentrée dans Paris, le VIEUX Louvre proche du PALAIS NEUF des Tuileries qu'il avait vu bâtir (*Vie de Louis XVI*, p. 63). — DERRIER MUR est bien pour un siège : ROY ORLÉANS DONRA MUR LÉGITIME (215).

Restent les mots TURBY et LA SCERRY. — TURBY suit immédiatement LE VIF GASCON, et la citation nous montre à la suite du VIF GASCON *Vitri* qui, *le premier, est entré dans Paris*. Ce mot est l'anagramme de *Vitri* : *u* se change en *i* (*hâc*, ici), et *v* en *b*. « Scaliger dit plaisamment des Gascons : *Felices populi quibus* bibere *est* vivere ! » (*Moréri.* Gascogne). Le second sens de cette anagramme est le nom du lieu *Turbi*. — Nous avons vu : SAVONNE, ALBENGE PAR MONECH, etc, dans le quatrain qui s'*adapte* si clairement à celui-ci où nous voyons SAVONNE, ALBISSEL; le Prophète n'ajoute pas MONECH ou *monaco*, moine; mais il prend le nom de lieu le plus rapproché de Monaco, parce que ce nom rappelle une chose propre à développer encore sa prophétie. *Turbi*, à 3 kilomètres de *Monaco*, est écrit *Turbia* sur la carte de la Haute-Italie, publiée par Sagansan, en 1859.

« On place un *trophée*, qu'on éleva à l'empereur Auguste, au pied des Alpes maritimes, que nous appelons aujourd'hui *le col de Tende*, près de Nice et de Monaco, dans un lieu dit *la Tgurbie*, par une corruption du nom de *trophée ;* et ce qui confirme cette opinion, est un fragment de pierre qu'on voit en ce lieu, où il reste une partie des lettres qui composent ces mots : *Gentes Alpinæ devictæ* et quelques-autres noms de peuples. » (*Moréri* : SUSE).

LA SCERRY. — (*Scire*, a fait *sçavoir, savoir*). Ce mot est pour *la série : Series*, ordre de choses qui se suivent (*W.*). SEPT *ont* PAR RANG TENU LA HIÉRARCHIE (210), et ils ont eu pour successeur LE VIF GASCON. — On a vu : PERINTHE, NICOPOLLE, LA CHERSONESE TIENDRA ET MARCELOYNE (489), PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (386). Le dernier mot d'une énumération dit la fin de l'évènement annoncé. Le dernier acte du siège de Paris a été la sortie du duc de Feria : ET LA SCERRY ou *Seri, Seria*, comme TURBY pour *Turbia*.

« *Feria*, bourg *avec titre de duché* en Espagne. Quelques géographes prennent ce lieu pour la ville nommée anciennement *Seria* et *Julia-Fama*. — *Feria* (Laurent Suarez de Figueroa de Cordoue duc de) fut gouverneur du Milanès, et général des troupes de sa nation en Allemagne. Il mourut en Bavière, l'an 1634. » (*Moréri*). — *Feria*, érigé en duché en 1567 par le roi Philippe II. (*Id.* Espagne).

Ce lieu, nommé autrefois d'un nom féminin *Julia fama*, et aujourd'hui d'un nom terminé en *a*, peut être dit *La Feria* ou *La Seria*. Les Espagnols disent *La Vega, La Cerda* comme nous disons *La Ferté, La Réole*. Dans un récit en trente-deux vers sur la Révolution de 1789-1814 (270-277), FLORE a été entendu de *flos*, fleur; AGDE, de *France* et de Αγαθος, bon, brave; dans les villes de GORSAN, NARBONNE. TUCHAN et PARPIGNAN, on a vu le conventionnel *Gorsas*, le ministre *Narbonne*, le mot Τυχη, *hasard*, et l'anagramme PARI, GNAN, *né à Paris* de γινομαι, naître; MONTPERTUIS est devenu *Montmédy*. — Personne n'a vu à la suite d'un VIF GASCON qui vient GRIPPER PALAIS NEUF ET VIEUX (*sans combat*, car le quatrain n'en offre pas trace), deux hommes du nom de TURBY et LA SCERRY. Mais d'autres que le Traducteur ont bien vu Henri IV dans le VIF GASCON du quatrain, car après l'évènement on a glissé dans certaines éditions le nom de GIVRY à la place du mot TURBY.

> Ces braves chevaliers, les GIVRIS, les d'Aumonts,
> Les grands Montmorencis, les Sancis, les Crillons
> Lui jurent de le suivre aux deux bouts de la terre...
>
> (*Henriade.* V.)

Henri IV est donc bien LE VIF GASCON ET L'AMOUR ALLEGRE, c'est-à-dire le *Diable-à-Quatre* et le *Vert-Galant ;* et les cinq quatrains où Henri IV, Henri-le-Grand est nommé cinq fois HADRIE et LE GRAND HADRIE, racontent donc bien les faits les plus importants de la vie de ce grand et bon roi (*a*).

226.

Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy deceu par interprète,
Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.

VI. 60.

Henri IV faisant de sa personne la guerre en Savoie, sera trahi par Biron, son confident, qu'il aura nommé commissaire pour traiter la question débattue avec son ennemi. Déçu par les promesses de fidélité que lui fera ce traître après que sa trahison aura été reconnue, il le nommera ambassadeur en divers pays. Peu auparavant, ceux de la Bretagne qui auront laissé l'étranger maître du port de Blavet, pour assurer le triomphe de la Ligue, quatre ans encore après la rentrée dans Paris du roi trompé par leurs promesses de soumission, ayant été soumis, il aura publié à Nantes un Edit qui sera loin de calmer, comme il le supposait, les passions religieuses. Rouen, la ville catholique, refusera pendant dix ans d'enregistrer cet Edit, et la Rochelle, la ville protestante, résistera aux volontés du Roi qui comptait sur le dévouement de ces deux villes.

Déjà dans 16 vers sur Henri IV et son époque, on a vu le voyage de ce PRINCE à MONTMÉLIAN, CHAMBÉRY (218) et la trahison de Biron. On croit voir ce même fait dans les pre-

(*a*) Le Prophète, de plus en plus explicite à mesure qu'il avance vers le temps présent, écrit l'histoire du jour dans ses moindres détails, ce qui lui fournit l'occasion de tracer au grand complet le portrait physique et moral du petit-fils de Henri IV. Après l'avoir nommé CHYREN ou HENRYC, VENDOSME, et par anagramme MENDOSVS, NAVARROIS, LE SUCCESSEUR, L'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS, *Dieudonné* ou DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCÉAN, il dit sa barbe, sa chevelure BLONDE, son nez bourbonien : ŒNOBARBE NEZ DE MILVE, LE BLONDE AU NEZ; sa jambe cassée : PRINCE PIED ESTACHÉ. ON A CHASSÉ COEUR HAUT LUY HABILE, de BONTÉ SOUVERAINE, FRANC, etc., etc. — Je renonce à poursuivre ; il faudrait citer plus de 150 quatrains !

Digitized by Google

miers vers d'un quatrain placé dans la Centurie au-dessus de trois autres sur Henri III et Henri IV : LE GRAND VAPIS PLIÉ... TROP TARD TOUS DEUX LES FLEURS SERONT PERDUES,.. LIGUEURS,. PAR MONECH GRAND MARTYRE,.. LA DAME AU RÈGNE... (715 *bis*, 217), et l'on a bientôt cette interprétation :

Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy deceu par interprète,.

PRINCE. — Le prince qui *possède* le TERROIR CELTIQUE ne peut être que le *Roi de France*. Le colonel Labédoyère trahissant Louis XVIII est : UN COLONEL CONTRE SON PRINCE (471), et Napoléon III au milieu des bombes d'Orsini est : UN CHEF CELTIQUE (516). — INTERPRÈTE. *Interpres*, 1° entremetteur, messager, *ambassadeur*; 2° interprète; 3° *confident* (*W.*).

« BIRON, pair, amiral et maréchal de France, fut *confident* et favori de Henri IV. Ce monarque érigea en sa faveur la baronnie de *Biron* en duché-pairie. Après la bataille d'Ivry Henri IV écrivit à son père : « *Quoique vous soyez le père, vous n'aimez pas tant votre fils que moi. Je puis dire de lui et de moi : TEL MAITRE, TEL VALET.* » Il fut blessé au combat de Fontaine-Françoise; le roi le dégagea lui-même dans cette journée du milieu des arquebusades, le trouvant tout percé de coups d'épée. Il fut *ambassadeur* en Angleterre, à Bruxelles et *en Suisse*. Le Roi le combla de bienfaits; mais le maréchal eut la lâcheté de conspirer contre son maître... Il fut condamné à avoir la tête tranchée, et cet arrêt fut exécuté le 31 juillet 1602. » (*N. Dict. Hist.*)

« 1600. M. de Savoye vint à Paris... Je le menai dans les nouveaux ateliers. Vingt canons nouvellement fondus, autant qui étoient prêts à l'être, quarante affûts complets, et quantité d'autres ouvrages auxquels il vit qu'on travailloit avec ardeur, le jettèrent dans un si grand étonnement, qu'il ne put s'empêcher de me demander ce que je voulois faire de tout cet attirail. « Monsieur, lui répondis-je en riant, c'est pour prendre MONTMÉLIAN (218)... Le soir même on nomma des *commissaires* pour examiner ce qui faisoit le sujet de la contestation. M. le Connétable, le Chancelier, *le maréchal de Biron*, Meisse, Villeroi et moi furent ceux du côté du Roi; et de la part de M. de Savoye, Belly, etc. *Le duc de Savoye avoit déjà sçu mettre dans ses intérêts une partie de nos commissaires.* » (*Sully*. III. 432).

« 1600. Henri IV partit de Lyon. Il m'écrivit : « Vous avez bien deviné; M. de Savoye se moque de nous : venez en diligence, et n'oubliez rien de ce qui est nécessaire pour lui faire sentir sa perfidie. » Il avoit pris sur le champ sa route vers CHAMBÉRY (218). C'est de cet endroit qu'étoit daté le billet que je venois de recevoir... Le maréchal de Biron donna l'expédition de MONTMÉLIAN à Créqui, et réserva pour lui celle de Bourg... Biron étoit dès ce tems-là fort avant avec M. de Savoye; on croit même que son traité pouvoit bien être du moins ébauché. » (*Id.*, p. 460-462) (*voir* p. 59 2e col.).

« Dès le tems que le Roi étoit à Lyon, et qu'il avoit déjà d'évidents soupçons contre ce maréchal, Sa Majesté eut un entretien secret avec lui dans le cloître des Cordeliers, et lui parut si bien informé de toutes ses différentes démarches auprès du duc de Savoye, que Biron, soit qu'il crut en ce moment qu'après une pareille découverte il ne lui convenoit plus que de songer à réparer sa faute, soit qu'il ne voulut que tromper le Roi, lui avoua qu'il n'avoit pu en effet tenir contre les offres que lui avoit faites le duc de Savoye, jointes à la promesse de lui faire épouser la princesse sa fille; qu'il lui en demanda pardon, et lui protesta avec la plus apparente sincérité que de sa vie il ne retomberoit dans un pareil délire. Henri crut pouvoir compter sur une promesse qui fut pourtant oubliée presque dans l'instant même qu'elle fut faite. Biron reprit ses premières brisées... Henri, au lieu de prendre le parti qu'il ne devoit pas tarder plus longtemps à prendre, ne pouvant encore regarder cet homme comme incurable, résolut au contraire de n'omettre rien de tout ce qu'il crut capable de le guérir par la douceur, les bons traitements et les distinctions si sensibles au cœur d'un honnête homme... Le caractère de Henri a toujours été de ne pouvoir que difficilement se défier de personne. Il me répondit qu'il connoissoit parfaitement Biron; qu'il étoit bien capable d'avoir dit tout ce qu'on lui avoit rapporté; mais que cet homme, qui, par un effet de sa fougue naturelle, causée par une bile noire, n'étoit jamais content, et s'élevoit au-dessus de tout le monde, étoit pourtant le premier à monter à cheval le moment d'après, et à courir tous les hazards pour ceux-là même dont il venoit de dire tant de mal; que cela méritoit bien quelqu'indulgence pour un simple défaut d'indiscrétion de langue; qu'il étoit assuré que Biron ne se porteroit pas jusqu'aux derniers effets de la désobéissance; que si cela arrivoit, comme il avoit déjà montré dans les occasions où il avoit sauvé la vie à ce maréchal, et en dernier lieu à Fontaine-Françoise, qu'il ne lui cédoit en rien du côté de l'intrépidité, il sçauroit bien lui faire voir encore qu'il ne le craignoit pas. Le roi ne changea donc rien à sa conduite à l'égard de Biron, que pour le caresser encore davantage, et pour le combler d'honneurs : ce qu'il regardoit comme le véritable remède à son mal.

» Il l'envoya *ambassadeur* vers la reine Elizabeth... De retour de Londres, le roi le nomma encore *ambassadeur* extraordinaire en Suisse, pour le renouvellement d'alliance des Cantons avec la France. Il fut à peine revêtu de cette seconde ambassade, que comme s'il avoit cherché à se payer du temps perdu, il travailla plus fortement que jamais à réaliser ses anciennes chimères... Henri ouvrit enfin les yeux sur le caractère du maréchal de Biron, qu'il s'étoit flatté de bien connoître, et commença à croire qu'il seroit obligé d'en venir au plus violent remède pour arrêter la contagion... » (*Id.* IV, p. 69-80).

Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.

Le mot DECEUS répété coup sur coup donne à croire que le Prophète a rempli ce quatrain des *déceptions* que le PRINCE, DECEU HORS DE SON TERROIR CELTIQUE, allait éprouver ou avait éprouvé déjà en son propre royaume. Ce quatrain serait plein des déceptions d'Henri IV, comme le 234e est plein des conspirations contre Richelieu. — Ces derniers mots : DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE viennent fixer l'époque des faits prédits, en nous reportant à l'assassinat de Henri III par un *moine* : PAR MONECH GRAND MARTYRE (216), et à la barbare sainte Ligue qui arma des régiments de MOINES ET PRESTRES : AMOUR ALLEGRE NON LOING POSE LE SIÈGE, AU SAINCT BARBARE SERONT LES GARNISONS, URSINS, HADRIE, etc. (219). Henri IV, le PRINCE qui devait être DECEU PAR INTERPRÈTE HORS DE SON TERRITOIRE CELTIQUE, vit contre lui ses sujets DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE. Le *Vert-Galant* assiège Paris qui le repousse : COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES... LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES. C'est alors, continue le récit prophétique, que de l'ORIENT VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE FASCHER HADRIE (221); le duc de Parme ayant forcé Henri IV à lever le siège de Paris, celui-ci assiégea ROUEN que son ennemi vint encore délivrer.

ROÜAN. — 1591. « Le maréchal de Biron (le père du traître) investit Rouen. Le Roi s'y rendit le 24e de novembre. Ce siège fut un des plus fameux qui ayent été faits durant les guerres civiles, soit par la résistance des assiégés, soit par les grands évènements dont il fut l'occasion... Mais nonobstant tous les soins du maréchal de Biron et l'activité du Roi, le siège alloit fort lentement par la vigueur et la vigilance des assiégés, et l'on n'avoit point encore pu se rendre maître de la contrescarpe du fort à la fin de cette année 1591. Ce siège dura fort avant dans l'année suivante... Le duc de Mayenne avoit obtenu du prince de Parme qu'il secourroit ROUEN... L'approche du secours jettoit le Roi dans de grandes inquiétudes (FASCHER HADRIE)... C'est ainsi que Rouen fut entièrement délivré, et que Villars commença à goûter en repos la gloire de sa belle défense. » (*P. Daniel*. VIII, 75-79).

CEUX *de* ROÜAN n'ont combattu Henri IV que parce qu'ils ont été DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE.

ROÜAN. — 1594. « Le Roi jugea à propos de me faire partir pour ROUEN dès le lendemain de son entrée dans Paris. J'y arrivai le 25 mars, menant avec moi Vitri (TURBY) à la tête de 300 hommes... J'abordai l'Amiral et lui dis que le Roi étant présentement bon catholique il étoit tems qu'il lui donnât des marques de son zèle. Villars revêtit l'écharpe blanche que je lui présentois, et s'écria avec transport : « Allons, morbleu! la ligue est que chacun crie *vive le Roi!* » Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le Roi!* et dans l'instant il se forma de tous ces cris joints au son de la grosse cloche et de toutes les autres, et à une décharge de toute l'artillerie, tant du fort que des différents endroits de la ville, un

Digitized by Google

bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui régnoit partout avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maison dans la ville qui ne tremblât de ce frémissement. » (*Sully*. II. 323-331).

ROUAN. — 1598-1609. « Le roi Henri IV étoit l'an 1598 à Nantes, où après avoir reçu sous son obéissance la province de Bretagne, qui avoit pris le parti de la Ligue, il fit au mois d'avril l'Edit de Nantes en faveur des prétendus Réformez, qui ne fut enregistré à la cour que le 25 février de l'année suivante. Cet Edit a été révoqué par le roi Louis XIV, l'an 1685 (*voir* 251). » (*Moréri*. Nantes).

« *Henri IV*. Le clergé et l'Université de Paris, dit M. Amédée Renée, se plaignirent violemment; et pour vaincre la résistance du Parlement, Henri dut mander au Louvre les députés de toutes les chambres et leur parler un langage des plus énergiques : « Vos longueurs » et vos difficultés donnent sujet de remuements étranges dans les » villes. *L'on a fait des processions contre l'Edit* à Tours... L'on en a » fait aussi au Mans pour inspirer aux juges de rejeter l'Edit... Je sais » qu'on a fait des brigues au Parlement, que l'*on a suscité des prédi-* » *cateurs séditieux*,... etc. » — L'Edit fut enregistré le 25 février 1599; mais la résistance continua en province, et le Parlement de ROUEN ne reçut l'Edit dans son ensemble qu'en août 1609. » (*Biographie gén.* t. XXIV, p. 114).

A cette question : Nostradamus dit que ROUEN, plus qu'aucune autre ville, a déçu Henri IV dans l'espérance qu'il avait fondée sur son obéissance ? On m'a répondu par la citation qui précède, en ajoutant :

« Rouen paraît être la ville qui marqua le plus de mauvais vouloir; car c'est la seule que cite M. Am. Renée. »

ROCHELLE. — 1590. « Le roi demanda vingt mille écus aux Rochellois dans l'extrême besoin où il étoit... On assista le Roi en conformité de ses ordres... En 1594, les Rochellois toujours attachés à Henri (qui avait passé une partie de sa jeunesse dans leur ville), lui donnèrent de nouvelles marques de leur respectueux dévouement : ils apprirent que le Roi manquoit d'argent dans le temps qu'il pensoit à faire la maison de César, depuis duc de Vendôme. Ils députèrent incontinent vers Sa Majesté pour lui offrir soixante mille écus. Ce prince dont l'imagination *vive* (LE VIF GASCON), rendoit ses idées avec enjouement et avec grâce, leur répondit que *c'étoit trop pour faire de la bouillie à un enfant.* » (*Hist. de la Rochelle*. P. Arcère. II. p. 73-76).

« 1598. L'Edit de Nantes (13 avril) souleva de violentes contradictions au Parlement de Paris; il ne fut vérifié et enregistré par cette Cour que le 25 février de l'année suivante, après avoir subi d'importantes modifications, principalement en ce qui concernait la tenue des synodes. Ils ne restait plus qu'à le faire accepter et exécuter par les villes protestantes, *chose peut-être plus difficile encore*. Le 7 mars, Henri IV dépêcha à la Rochelle le sieur de Coudray avec une lettre pour les ministres Dumont, Lhoumeau et Merlin. (Après bien des difficultés les Rochellois convinrent de publier l'Edit, mais en faisant suivre cette publication de protestations). Lesquelles M. le lieutenant-général garderoit par devers soi, donnant promesses au greffier de les lui délivrer toutes fois et quantes il seroit expédient, pour empêcher que quelque catholique n'en levât une grosse pour l'envoyer à la Cour. On se promit bien de garder le secret sur cette petite ruse municipale, qui ne devoit être connue des commissaires du Roi qu'au moment même de la publication de l'Edit. Le Maire accompagné de son conseil, alla faire visite aux délégués du Roi. Mais, contre ce qui avoit été avisé, ne leur communiquer point ladite résolution prinse, néanmoins la leur va déclarer. — Comment avez-vous pris une telle résolution ? s'écria M. de Parabère, fort irrité. Si ainsi c'est, tout ce que nous ferons en la ville ne servira de rien. Quel ombrage prendront les Cours du Parlement, quand elles entendront que l'Edit a été publié en ce lieu, mais avec des protestations à l'encontre? Le roi sera moult indigné d'une telle procédure. Ne voulez-vous point avoir égard aux affaires de votre Roi ? L'affection qu'il vous porte et le soin qu'il a de vous ne vous émouveront-ils point pour concéder quelque chose à la nécessité urgente d'icelles ?... Enfin les commissaires obtinrent qu'on se contenteroit d'une simple protestation faite devant eux, dont ils demanderoient acte, et moyennant laquelle l'Edit serait exécuté sans restriction, en attendant qu'il plut au Roi faire droit aux réserves de l'assemblée... L'exemple de la Rochelle entraîna les autres villes protestantes de la Saintonge et du reste du royaume. L'Edit de Nantes, accepté et exécuté partout sans opposition, vint enfin après cinquante ans de terribles convulsions, fermer les plaies de la France, et demeura loi de l'Etat jusqu'à son impolitique et funeste révocation, en 1685 (CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE, 245; NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS, 251).

» 1602. *Henri IV, après tant de fatigues et de tribulations, n'avait pu trouver le repos et la sécurité dont il avait besoin*. Harcelé par les papistes qui le poursuivaient de leurs exigences, par les huguenots qui l'accusaient d'ingratitude et d'oubli, il lui fallait encore lutter contre l'appauvrissement du trésor, dont l'énorme déficit ne pouvait être réparé par les revenus ordinaires de la couronne. *L'assemblée des notables tenue à* ROUEN, en 1596, *avait décrété qu'un impôt d'*un sou pour livre *serait levé sur toutes les denrées qui entreraient dans les villes et bourgs clos de murs*. Cet impôt qui prit le nom de *Pancarte*, ne devait subsister que trois ans; mais le roi fut contraint d'en reculer le terme.

« Cette prorogation excita un mécontentement général dans le royaume. Les Rochelais députèrent à la cour pour réclamer contre une atteinte aussi grave aux franchises de leur commune. Henri IV s'empressa de faire droit à leur réclamation, craignant d'irriter par un refus ces fiers citoyens dont il connaissait l'âpre indépendance de caractère. Mais l'exemption accordée aux Rochelais ne fit qu'accroître l'irritation que la *Pancarte* avait allumée dans les villes et bourgades environnantes. Les ennemis de Henri IV en profitèrent pour décrier son gouvernement. Ils répandirent qu'on projetait de rétablir la gabelle, de bâtir des forteresses dans les villes, d'y mettre des garnisons pour opprimer les bourgeois. Ces murmures, fomentés par les agens de *la fameuse conspiration du maréchal de Biron* et du duc de Bouillon, qui possédaient de vastes domaines dans ces contrées et y exerçaient une haute influence, allaient troubler le roi jusques dans son conseil... 1604. Henri IV, pour ôter tout prétexte aux agitateurs, fut contraint de supprimer l'impôt du *sou pour livre*. Ce sacrifice ne remédia point au mal. Les chefs du parti huguenot, ne trouvant pas dans l'édit de Nantes toutes les garanties qu'ils désiraient, travaillaient, dans l'Ouest, à rétablir au sein du royaume l'ancienne confédération calviniste et entravaient la marche du gouvernement. *En butte à mille soupçons, Henri IV devenait soupçonneux à son tour*. Informé que *les protestans s'apprêtaient à tenir un synode national à la Rochelle*, il en conçut de l'ombrage, bien que le but avoué de cette réunion fut seulement d'élire les nouveaux députés qui devaient être envoyés à la cour en qualité d'agens des affaires de la réforme.

» Mon cousin, écrivit-il à Sully, j'ai été averti que l'on est après » pour faire convoquer à la Rochelle un synode national de mes su- » jets de la religion prétendue réformée... Je vous prie d'en rompre » l'exécution. » — L'appréhension du roi venait moins, au reste, du caractère de l'assemblée dont il parlait dans cette lettre, que du lieu où l'on projetait de la réunir. Quelque sympathie qu'il affectât pour les Rochelais, il se défiait de leur naturel ardent et de leur humeur indépendante. Aussi ne s'opposa-t-il pas à ce que le synode national fut convoqué à Châtellerault.

» 1607. (Les Rochelais ayant refusé d'ouvrir leurs portes au Père Séguiran, de la Compagnie de Jésus, qui se présentait muni des lettres de deux conseillers d'Etat), Henri IV se montra fort courroucé du mépris qu'on avait fait des ordres de ses ministres : « Eh » bien ! dit le roi à Sully, vos gens de la Rochelle ont bien fait des » leurs. Est-ce là le respect qu'ils me rendent pour l'amitié que je » leur porte et les gratifications qu'ils reçoivent de moi, comme vous » savez ? » Il se montra décidé à ne pas laisser impuni un pareil mépris de ses lettres d'Etat... Les députés Rochelais étant arrivés à Paris, il fut convenu que le Père Séguiran serait reçu dans la Rochelle et aurait ordre d'en sortir au bout de quelques jours. (*Hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, par M. D. Massiou, 3e période, t. II. 166-195).

ARMORIQUE, pays qui comprenait autrefois la B.-Bretagne, la B.-Normandie et la Touraine (Finistère, Manche, Loir-et-Cher, *W*). Il est dit d'un même personnage : VICTOR PUISNAY EN ARMORIQUE TERRE (818), LONGTEMPS BRETAGNE TIENDRA AVEC LA FRANCE (731).

« 1590. Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et gouverneur de Bretagne, s'étoit déclaré chef de la Ligue dans cette province. Il prétendoit détacher ce duché de la couronne et s'en emparer. Il avoit traité de son chef avec le roi d'Espagne, qui lui avoit envoyé quatre à cinq mille hommes (LORS VIENDRONT CIRCONDER, 205). *La principale condition du traité étoit que le duc livreroit aux Espagnols* le PORT DE BLAVET, aujourd'hui le port Louis, pour place de sûreté, avec permission de le fortifier. Il avoit envoyé des troupes

Digitized by Google

au duc d'autant plus volontiers qu'il formoit lui-même des prétentions sur le duché de Bretagne par l'Infante qu'il avoit eue d'Elisabeth de France, fille du roi Henri II, héritière, disoit-il, des trois derniers rois, ses frères, surtout pour la Bretagne, parce que ce duché, avant la réunion qui en avoit été faite à la couronne de France, tomboit en quenouille. *Il regardoit l'entrée de ses troupes dans* le PORT DE BLAVET *comme une prise de possession du duché de Bretagne*, où il ne désespéroit pas de se maintenir par leur moyen, sauf à disputer ensuite de ses prétentions avec le duc de Mercœur. Ce duc, avec le secours des Espagnols, devint le plus fort, et reprit Hennebon, place voisine du PORT DE BLAVET, qui lui avoit été enlevé par les royalistes. Il se fit quantité d'entreprises de part et d'autre qui, bien que peu importantes, et avec divers succès, coûtoient beaucoup de sang et ruinoient tout le plat pays. (*P. Daniel.* VIII. 55).

« 1598. Henri IV s'appliqua à faire de nouveaux préparatifs pour passer en Bretagne, où les rebelles se sentant éloignés de la vue du souverain perpétuoient impunément le désordre et la désobéissance. Le duc de Mercœur, qui étoit à leur tête, n'osoit pourtant favoriser publiquement la révolte; au contraire, les lettres qu'il écrivoit au roi n'étoient remplies que de témoignages apparens de soumission, et *il ne s'étudioit depuis deux ans qu'à l'amuser par de feintes propositions* dont il sçavoit toujours éluder l'accomplissement Le roi, de son côté, avoit toujours pris le parti de dissimuler avec le duc, et s'étoit contenté jusque-là de tendre les bras aux officiers de cette province qui, rebutés des longueurs de Mercœur, s'étoient adressés directement à Sa Majesté; mais, enfin, ce prince jugea qu'il étoit tems d'aller attaquer ce sujet rebelle jusque chez lui. C'est à quoi nous nous occupâmes le plus secrettement qu'il fût possible pendant cet hyver. Un des amis du duc de Mercœur lui ayant demandé un jour s'il songeait à se faire duc de Bretagne, il lui répondit : « Je ne sçais pas si c'est un songe, mais il » y a plus de dix ans qu'il dure... » Le roi partit pour la Bretagne... Le duc de Mercœur étoit perdu sans ressource, sans le service que lui rendirent, en cette occasion, les duchesses de Mercœur et de Martigues... Henri se laissa désarmer, et ne se souvint plus de châtier le duc de Mercœur...

Les légats offroient de la part de l'Espagne de rendre toutes les villes de France prises pendant la guerre, à l'exception de CAMBRAI (215). Le passage du roi en Bretagne avec des troupes, sans pour cela désarmer en Picardie, avoit extrêmement surpris l'Espagne, je conseilloi à Henri de ne pas manquer de faire la paix pour une seule ville, et de se contenter d'avoir mis l'ennemi hors de la Picardie et de la Bretagne. Cette dernière province, qui soupiroit depuis longtemps après la tranquillité, sentoit tout ce qu'elle devoit à Sa Majesté, dont la présence à la tête d'une armée pouvoit seule lui procurer ce bien. Le parti de Mercœur devenoit celui du roi; les Espagnols n'étoient pas en état de tenir longtemps contre leurs troupes réunies. BLAVET, *aujourd'hui le* PORT-*Louis*, dans l'évêché de Vannes et Douarnenès, autre port et rade dans l'évêché de Quimper, *les deux endroits où ils étoient cantonnés en plus grand nombre*, ne pouvoient manquer de subir bientôt le sort commun, et quelques jours suffisoient pour purger entièrement la province de tous les ennemis étrangers. Elle avoit résolu d'assembler les Etats, afin de témoigner sa reconnoissance au roi, en lui accordant une subvention considérable... Les cours souveraines prétendirent ne fournir d'abord que la moitié de la somme à laquelle ils avoient été taxés par les Etats pour leur contingent, et prendre des termes commodes et reculés pour en achever le payement. Henri comprit qu'ils n'avoient recours à cet artifice que pour ne plus rien contribuer, sitôt qu'ils l'auroient vu sortir de la province, et me manda qu'il entendoit qu'ils fournissent aussi leur taxe en entier; ce qui fut exécuté. Leur murmure, au sujet du payement des troupes, cessa, lorsqu'ils eurent reconnu que de cette régularité dépendoit la tranquillité de leur province, et ils furent ensuite les premiers à approuver ma conduite. » (*Sully*, III. 174-191).

« On va juger de la grandeur du mal par le mémoire des sommes qui sortirent du trésor royal, pour amener au parti du roi les chefs et autres principaux membres et villes de la Ligue. Ce mémoire a quelque chose d'assez curieux; il monte à plus de trente-deux millions de livres... Au *duc de Mercœur*, pour BLAVET et autres villes de Bretagne, 4,295,350 livres. A MM. de Villars et le chevalier d'Oise, pour ROUEN et le Hâvre, y compris aussi les dédommagements accordés à M. le duc de Montpensier, au *maréchal de Biron*, etc., 3,477,800 livres. Pour la réduction de MARSEILLE, 406,000. Au *duc de Brissac*, pour Paris, 1,695,400 livres. A M. de la *Châtre*, pour ORLÉANS, Bourges, etc., 898,900 livres. A M. de *Balagni*, pour CAMBRAI, etc., 828,930 livres. A MM. de *Vitry* et de Medavy, 380,000 livres... » (*Id.*, p. 293).

PORT DE BLAVE. — L'édition de 1566 et une quinzaine d'autres sur vingt, que je possède, ont BLAVE, les autres ont BLAYE. Aujourd'hui seulement que le mot BLAVET revient souvent sous ma plume, je vois que ce nom, que je ne connaissais pas, d'un port de l'ARMORIQUE, est bien celui du quatrain. Pareille chose m'était arrivée déjà pour ces mots : BOURDEAUX A GRANDE CLASSE IRA JUSQUA LANGON (*Voir Vie de Louis XVI*, p. 101).

DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE.— « 1590. Le duc de Mayenne sçut parfaitement se servir de l'entêtement des *Ecclésiastiques* et des *Religieux* et de la haine qu'on leur avoit inspirée contre le roi; les prédicateurs lui servoient à soutenir le courage du peuple par leurs vives et pathétiques exhortations, où ils exagéroient le danger de la religion, et les flattoient de l'assurance que leurs misères et leurs morts étoient un véritable martyre. La Faculté de théologie étoit toute à sa dévotion; et il avoit d'elle telles décisions qu'il lui plaisoit, quand il étoit question de rassurer ou d'intimider les consciences, surtout lorsque quelqu'un proposoit de capituler ou de traiter avec le roi. — On fit un régiment de treize cens hommes, composé de *prêtres*, d'écoliers et de *religieux* de presque tous les ordres de la ville, qui s'armèrent de casques et endossèrent la cuirasse sur leurs habits ecclésiastiques et monastiques, ayant à leur tête M. Rose, évêque de Senlis. On fit des estampes de leur marche, et il s'en voit encore, que l'on prendroit pour des grotesques de pure imagination, si le fait n'étoit pas aussi avéré qu'il l'est par toutes nos Histoires. » (*P. Daniel*, VIII. 43). « 1598-1609. L'on a fait des processions contre l'édit... On a suscité des prédicateurs séditieux. » (*Voir plus haut*).

Le GRAND PROPHÈTE, constant défenseur du droit, blâme énergiquement la conduite des MOYNES ET PRESTRES par qui les peuples ont été DECEUS. Il les fait responsables des longs déchirements de la patrie quand ils proscrivirent le droit en la personne de celui qui, DE CIEL ET TERRE, *tenait* LA MONARCHIE (210). Leur volonté de soutenir la foi catholique aux dépens même de leur vie ne les excuse pas. Avec plus de confiance en Dieu, ils se seraient renfermés dans le sanctuaire invoquant Celui qui tient dans ses mains le cœur des rois, qui fait des miracles pour maintenir la vraie foi et les lois qu'il a établies pour régir les sociétés, et qui légitime bien rarement les faits accomplis. — Les prêtres ont vaincu le dragon révolutionnaire qui met en péril l'Eglise et la Société : « Nos frères l'ont vaincu par le sang » de l'Agneau et par la parole à laquelle ils ont rendu tê» moignage. » (*Voir l'Apocalypse interprétée par Nostradamus*, p. 22). (*a*)

227.

Classe Gauloise n'approche de Corsegne,
Moins de Sardaigne tu t'en repentiras;
Trestous mourrez frustré de l'aide grogne,
Sang nagera captif ne me croiras.

III. 88.

Flotte française sous la conduite de la Ferrière, n'approche de l'île de Corse et moins encore de l'île de Sardaigne; ce serait ta perte. Tout le monde périra dans le naufrage, après avoir perdu l'espoir de gagner le cap de Pourceau. Cela aura lieu parce que Jean de Riau, pilote de la flotte, dit le Captif, pour avoir été esclave, tu n'auras pas ajouté foi à mon conseil.

(*a*) Le Prophète réunit en un même quatrain toutes ces trahisons accomplies à diverses époques pour prouver que *le bon roi* n'a rencontré à la fin qu'ingratitude. Ce fait se reproduira : PERDU, TROUVÉ CACHÉ DE SI LONG SIÈCLE; SERA PASTEUR DEMY DIEU HONORÉ (AYMÉ, 784), AINS QUE LA LUNE ACHEVE SON GRAND CYCLE, PAR AUTRES VIEUX SERA DÉSHONORÉ (742-744). C'est ce que dit la *prophétie d'Orval* : « Le vieux sang des siècles terminera encore longues divisions... La fleur blanche » s'obscurcit pendant dix fois six lunes et six fois vingt lunes, puis disparaît pour » ne plus reparaître. » Cette *prophétie*, publiée en 1543, du vivant de Nostradamus et sans nom d'auteur, est, d'après moi, du GRAND PROPHÈTE. C'est ce que je pourrai, je l'espère, démontrer un jour.

Digitized by Google

« Fait voir la perte des galères de France avec plus de trois mille hommes entre Corse et Sardaigne, commandées par le chevalier Ferrière, qui ne voulut point suivre le conseil de son pilote, qui s'appeloit Captif. » (*Les vrayes Centuries de Nostradamus*. A Rouen, chez Besongne, 1691).

Guynaud, après avoir copié à sa manière cette interprétation, et fixé l'époque de l'évènement à l'an 1655, ajoute :

« De tant d'hommes, il n'en échappa pas un seul... On prétend que le maître pilote, qui s'appelloit Captif, conseilla d'aller de ce côté-là. Ces pauvres gens s'efforcèrent de vouloir aborder au port de Laide-Grogne. »

Cette interprétation ne m'inspire une certaine confiance que parce que je la vois avec des changements notables dans un ouvrage publié en 1789.

« Le chevalier de la Serrière, capitaine des galères, se trouvant à Toulon, et ayant su qu'il y avoit une foire à Messine en Sicile, voulant aller pour pirater, persuada à d'autres capitaines de galères d'y aller, et se mit en mer avec cinq autres galères ; et comme il fut question si l'on passeroit le golfe de Lyon, ou si l'on prendroit une autre route, on tint conseil ; et afin d'être plus tôt à portée, on résolut de traverser ce golfe. On prit l'avis du pilote, qui s'appelloit Jean de Riau, que l'on nommoit *Captif*, parce qu'il avoit été esclave, lequel s'y opposa, disant qu'ils périroient tous ; et contre son avis, on traversa ce golfe ; et une barque qui portoit des vivres ayant su cette résolution s'arrêta, et vit de loin submerger toutes les galères l'une après l'autre. Les galères sont classe gauloise ; ils s'approchèrent de *Caxe et de Sardagne* (*sic*), ce qu'ils ne devoient pas faire ; ils devoient gagner un cap qu'on appelle cap de Pourceau, qui se rapporte au mot de *grogne*, qu'ils ne purent point atteindre, et périrent tous frustrés de l'aide grogne. » (*La Vie et le Testament de Nostradamus*).

Dans ce même ouvrage, ainsi que dans Guynaud, on trouve l'interprétation, cette fois pleinement justifiée, du quatrain qui vient après celui-ci dans la Centurie. C'est ce qui m'a porté à placer ici, sans tenir compte de l'ordre chronologique, et avant toutes recherches, ce premier quatrain que les partisans de Nostradamus ont cru accompli. Le Prophète y a renfermé la même sollicitude pour sa patrie, qui lui a fait dire au sujet de l'expédition d'Egypte par Bonaparte : SI FRANCE PASSES OUTRE MER LYGUSTIQUE, TU TE VERRAS EN ISLES ET MER ENCLOS, MAHOMET CONTRAIRE PLUS MER ADRIATIQUE, CHEVAUX ET ASNES T'Y RONGERAS LES OS. DE L'ENTREPRISE GRANDE CONFUSION, PERTE DE GENS, TRÉSORS INNUMÉRABLE, TU N'Y DOIS FAIRE ENCORE EXTENSION. FRANCE A MON DIRE FAIS QUE SOIS RECORDABLE (333-324).

228.

De Barcelone par mer si grand'armée,
Toute Marseille de frayeur tremblera :
Isles saisies de mer aide fermée
Ton traditeur en terre nagera.

III. 88.

La ville de Marseille tout entière tremblera de frayeur en se voyant au pouvoir des troupes nombreuses venues d'Espagne par mer. Les Marseillais perdront tout espoir de voir arriver leur délivrance du côté de la mer, parce que les Espagnols se seront rendus maîtres des îles qui ferment leur port. Mais Casaux qui aura livré sa patrie à l'étranger ayant été frappé sur terre par Libertat, nagera dans son sang, et Marseille ouvrira ses murs au roi légitime.

Déjà un quatrain sur Henri IV, assiégeant Paris, nous a dit cette occupation de Marseille : FASCHER HADRIE.. ACCOMPAGNÉ DE LA CLASSE LIBIQUE... TREMBLER ISLES VUIDES. — Ces deux quatrains sur le même fait s'*adaptent* l'un à l'autre par les mots TREMBLER et ISLES. — TRADITEUR. *Traditor* : 1° qui donne ; 2° qui livre, trahit (*W.*).

BARCELONE. — Cette ville est nommée dans 10 quatrains où elle désigne le plus souvent l'*Espagne maritime*, d'après le principe *la partie pour le tout ;* c'est ce que fait ressortir le contexte : DE BARCELONE, DE GÈNES ET VENISE, CONTRE BARBARE CLASSE PRENDRONT LA VISE (IX. 42).

BARCELONE. — « 1509. Les magistrats de Barcelonne recueillirent les coutumes maritimes conservées par la tradition et les *Lois Barcelonnaises*, code si fameux, vulgairement connu sous le nom de *Consulat de la Mer*, fut traduit dans toutes les langues et adopté d'un consentement unanime. Les principaux éléments sont dus à Marseille. » (*Hist. de Marseille*, I, 268). — « Il n'était pas rare d'entendre dire aux Catalans, il y a cinquante ans encore, que le roi d'Espagne n'était pas leur souverain, et n'avait d'autre titre pour gouvernor la Catalogne que celui de *comte de Barcelone*. Le commerce est à Barcelone d'une grande activité ; le nombre de navires de tous rangs entrés dans le port s'est élevé en 1820 à 3,838, dont 3,625 de caboteurs espagnols, 206 de l'étranger et sept *bâtiments de guerre*. » (*Mag. Pitt.* 1836, p. 239).

MARSEILLE (1596). — « Cette ville étoit gouvernée, ou plutôt tyrannisée par deux hommes, dont l'un nommé Charles de Casaux, qui étoit premier consul, et l'autre Louis d'Aix, Viguier, qui, contre la coutume et les priviléges des Bourgeois, se maintenoient depuis six ans (depuis 1590, FASCHER HADRIE.. TREMBLER PROCHES ISLES VUIDES) dans ses charges par les mêmes violences qu'ils y étoient montés. Ils avoient porté leur insolence jusqu'à faire brûler publiquement le portrait du Roi. Tout leur appui étoit le Roi d'Espagne, et ils étoient résolus, si on les attaquoit, de lui livrer (TRADITEUR) la place. Ils avoient même dans le port la flotte de l'amiral Doria, et une partie des soldats espagnols logés dans la ville. Pierre Libertat, corse de nation, très avant dans la confidence des deux tyrans, jusques-là qu'ils l'avoient fait capitaine de la porte Royale, qui étoit la seule que l'on tenoit ouverte tous les matins, jusqu'à ce qu'on eût été battre l'estrade pour éviter les surprises, résolut à traiter avec le duc de Guise pour lui livrer la ville. On prit pour le jour de l'exécution le dix-septième de février. Les mesures avoient été prises pour enlever Casaux et Louis d'Aix, qui ne manquoient jamais tous les matins d'aller eux-mêmes faire la visite des dehors de la place. Casaux s'étant trouvé mal la nuit, ne sortit point ce matin-là. Il n'y eut que Louis d'Aix qui fit la visite. Libertat envoya dire à Casaux que sa présence étoit nécessaire à la porte Royale. Casaux vint aussitôt accompagné de douze mousquetaires. Libertat qui n'avoit avec lui que deux de ses frères et deux de ses cousins, étoit entre les deux portes l'épée à la main. Casaux en l'abordant lui dit : *Hé bien capitaine, qu'est-ce que ceci ? Voilà bien du mouvement ? — Vous l'allez voir, Monsieur le consul*, répartit Libertat, et en même temps lui ayant donné de son épée au travers du corps, le jetta sur le carreau. (*a*) Les mousquetaires qui escortoient Casaux se mirent en défense, et tirèrent quelques coups sur Libertat : mais celui-ci, avec les quatre qui l'accompagnoient, les chargea avec tant de vigueur, qu'après avoir tué le sergent, il les mit en fuite, et aussitôt il cria : *Vive le Roi*. Le peuple dans la surprise répondit par le même cri, qui passa de rue en rue, et plusieurs royalistes vinrent en armes se joindre à Libertat... Louis d'Aix trouvant la herse abattue, vit bien que les choses alloient mal ; il va au pied de la muraille où il avoit posté 500 Espagnols, se fait tirer avec des cordes, et s'étant mis à la tête de sa faction, il marcha vers la porte Royale. Il fut repoussé par Libertat, et alla se retrancher dans le corps de garde de la Maison de Ville. Dans ce tumulte, Libertat envoya le capitaine impérial au duc de Guise pour l'avertir de ce qui se passoit, et le hâter de venir à son secours. Le duc accourant avec toute sa cavalerie, que l'infanterie suivoit à grands pas, et la herse ayant été levée, il se saisit de la porte. Louis d'Aix gagna la flotte de l'amiral Doria, qui, voyant la ville perdue, avoit pris le large. C'est ainsi que cette importante ville fut réduite à l'obéissance de son Souverain. Quand le Roi en apprit la nouvelle, il dit plein de joie : *C'est maintenant que je suis Roi*. En effet, tandis que cette porte étoit ouverte au Roi d'Espagne et au duc de Savoye, il en avoit tout à craindre..... » (*P. Daniel*, VIII. 215).

C'est maintenant que je suis Roi ! s'est écrié Henri IV en apprenant que Marseille l'avait reconnu roi. Un fait de même genre, mais d'une importance bien plus grande encore doit s'accomplir dans cette ville, et c'est pour y préparer les esprits que le PROPHÈTE DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOS (175) rappelle aujourd'hui aux Marseillais la conduite de leurs pères, non-seulement en 1596, mais aussi en 1815 ;

(*a*) Le corps de l'infortuné consul fut abandonné aux femmes et aux enfants, qui lui arrachèrent les yeux, le mutilèrent horriblement, et le traînèrent (EN TERRE NAGERA) jusques au cimetière de Saint-Martin, où ils l'inhumèrent avec des signes d'opprobre. La populace pilla ensuite sa maison et celle de Louis d'Aix. » (*Hist. de Marseille*, Fabre, II. 175).

Digitized by Google

car, dans son récit suivi en 40 vers sur les *Cent-Jours*, il ne signale la réaction royaliste qu'en parlant de Marseille : DEDANS LE POIL ENTRERA DE MARSEILLE (452). Voici les quatrains qui restent à accomplir : DON PRÉSENTÉ À CEUX DE L'OCÉAN PRENDRA TERRE AU TYRRENPHOCÉAN (734)..., D'OUVRIR PAR FOY PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRONE (663). Les hommes de FOY seuls font des miracles. Libertat, lorsque tout semblait désespéré, prit confiance dans la bonté de sa cause et rendit à Marseille la liberté avec son roi légitime. Dieu était avec lui comme il sera toujours avec les instruments de sa justice ou de sa miséricorde : LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, AUX DIEUX ASSEMBLEZ AVEC LES EXCUSEZ, CAHORS, MOISSAC IRONT LOING DE LA SERRE, REFUS LECTORE, LES AGENOIS RASEZ (695). — Cette révolution dans Marseille se fit en un instant, et TOUTE MARSEILLE cessa de *trembler* DE FRAYEUR.

« Toute cette expédition ne dura pas une heure et demie, et dans un si court intervalle, cette ville, qui paraissait auparavant *toute espagnole, devint toute française*. Doria se retira si précipitamment et avec tant de désordre, qu'*il laissa dans le port* 1,200 *Espagnols*. Pierre Libertat fut annobli et revêtu de la charge de Viguier. On composa une magnifique inscription, qui fut gravée sur du marbre, et attachée à la porte Royale, pour être un monument du service qu'il avoit rendu. Barthélemi son frère, dont la prudence et le courage avaient été fort utiles, obtint aussi des titres de noblesse... » (*L'Hist. Univ.* de J.-A. de Thou, t. X, p. 161-166).

229.

Par les contrées du grand fleuve Bethique
Loin d'Ibère au royaume de Grenade;
Croix repoussée par gens Mahométiques,
Un de Cordube trahira la contrade.

III. 20.

Les Mahométans, qui, par un contrat passé après leur défaite dans leur royaume de Grenade, ont obtenu de Ferdinand V la faveur de demeurer dans les contrées qu'arrose le Guadalquivir (*Bætis*), diront que Philippe III, en achevant l'œuvre de Gonzalve de Cardoue, a trahi la promesse qui leur a été faite. Mais ces Mahométans, chrétiens seulement à l'extérieur, auront repoussé la croix, ce qui sera la cause de leur éloignement de l'Espagne.

BETHIQUE. — *Bætis*, le Bétis, auj. le Guadalquivir (*W*). — IBÈRE. *Iberia*, anc. nom de l'Espagne (*W*). — GRENADE, prov. d'Espagne, avec le titre de ROYAUME, faisait partie de l'anc. *Betique*. C'est la dernière que les Maures aient possédée en Espagne (*Mac-Carthy*). — CORDUBE. *Cordoue* (*Corduba*), sur la rive droite de Guadalquivir, que l'on passe sur un beau pont en pierre de seize arches (*Id.*).

« Ferdinand V était déjà assis sur le trône de Castille lorsque la mort de don Juan, son père, le fit monter sur celui d'Aragon. Ainsi, l'Espagne se trouva sous un seul sceptre, au ROYAUME DE GRENADE près, qui était possédé par les *Mahométans*. Cette réunion des forces des chrétiens annonçait aux Maures la destruction de leur Empire... Plusieurs années furent employées à resserrer les Maures dans Grenade, leur capitale... Après la reddition de cette ville un grand nombre de ses habitans y restèrent et furent traités avec beaucoup de douceur. Le roi, qui, ne pouvant défendre ses sujets, leur avait du moins procuré par la capitulation (CONTRADE) le traitement le plus favorable qu'il lui était possible, eut permission de se retirer avec ceux qui voulurent le suivre. On lui donna pour retraite les Alpujarras, montagnes voisines, qui ne sont point dépourvues de terres fertiles et agréables. Ainsi, Grenade, après avoir été 779 ans sous la domination des Maures, retourna, en 1492, sous celle des chrétiens. On laissa quelques années aux Mahométans de Grenade la satisfaction de pratiquer leur religion; mais, à l'occasion de quelques émeutes, il leur fut enjoint de se faire chrétiens ou de quitter la ville et de se retirer en Affrique. Le plus grand nombre se soumit au baptême. Une guerre traitée de révolte qui éclata dans les Alpujarras fit porter la même alternative à ceux qui les habitaient. » (*Anquetil*. Hist. univ. VIII. 343).

Les choses étaient dans cet état lorsque Nostradamus publia son quatrain. L.-Philippe, usurpant la couronne de son neveu, est, pour le Prophète, LE MACÉDON (496), ou un nouveau Philippe de Macédoine. Un roi d'Espagne (DE CORDUBE, *la partie pour le tout*) achevant l'œuvre de Gonsalve DE CORDOUE est le nouveau de CORDUBE.

« *Gonzalves-Fernandez* DE CORDOUE, surnommé le *grand capitaine*, servit, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, à la conquête du ROYAUME DE GRENADE, où il se rendit maître de diverses places. Il se retira à GRENADE, où il mourut en 1515, à 72 ans, laissant une réputation immortelle de bravoure... » (*N. Dict. hist.*).

« *Philippe III*, roi d'Espagne, fils de Philippe II (DE CŒUR PUNIQUE), né à Madrid en 1578, monta sur le trône en 1598... L'expulsion des Maures fit encore plus de tort à la monarchie. Les restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étoient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres et utiles à la monarchie, parce qu'ils étoient laborieux chez une nation qui l'étoit peu. *On les accusoit d'être Musulmans au fond de l'âme, quoiqu'ils fussent chrétiens à l'extérieur. Les preuves assez incertaines qu'ils méditoient un soulèvement général et qu'ils avoient mendié à Paris et à Constantinople des secours puissans*, précipitèrent moins leur perte que la foiblesse du roi. Un arrêt sanglant parut le 10 janvier 1610, qui ordonnoit à ces malheureux de sortir de l'Espagne (LOIN D'IBÈRE) dans le terme de trente jours, sous peine de mort. A cet ordre, *plus d'un million de sujets* quittèrent l'Espagne, et avec eux disparurent les laboureurs, les négocians, une partie de l'industrie et des arts. Les proscrits proposèrent en vain d'acheter, de deux millions de ducats d'or, la permission de respirer l'air d'Espagne et de faire du bien à ce pays : le conseil fut inflexible, et bientôt la monarchie se ressentit de cette émigration. » (*N. Dict. hist.* 1789).

Et voilà comme on écrit l'Histoire ! — Feller copie cet article, mais il change çà et là un mot ou un chiffre. Il ne peut voir *plus d'un million* de Maures dans un coin de l'Espagne au milieu des populations chrétiennes, et il porte leur nombre à 200,000. Au lieu de « *Les preuves assez incertaines qu'ils méditaient un soulèvement général...*, » il met « quelques preuves qu'ils méditaient un soulèvement général... » Car un gouvernement ne se privera jamais sur un simple soupçon d'un nombre considérable de sujets utiles. Au lieu de « *Un arrêt sanglant parut*, » il écrit « Un arrêt parut, » réservant le mot *sanglant* pour les arrêts qui, dans les Etats protestants et chez les Turcs et les païens, arrachent aux catholiques leur religion, leur liberté, leur fortune et souvent leur vie. Il ne dit pas « qu'*avec les Maures disparurent les laboureurs, les négocians, une partie de l'industrie et des arts.* » Car, après leur départ, l'Espagnol ne manqua ni de nourriture ni de vêtements, et il sut forger une épée et tenir un pinceau. Il efface également les « *deux millions de ducats d'or*, » car un homme de bon sens ne trouve pas que la masse d'or la plus considérable puisse faire contre-poids à la plus petite question religieuse. — Le Prophète, auteur de *L'Histoire prédite et jugée*, prononce avec autorité son jugement dans toutes les questions controversées qui ont trait à la religion, et il affirme ici que ces GENS MAHOMÉTIQUES *repoussaient la* CROIX. Donc c'est avec raison « qu'*on les accusoit d'être Musulmans au fond de l'âme, quoiqu'ils fussent chrétiens à l'extérieur;* » mais, dans ce cas, ces GENS devaient ronger leur frein avec rage et accumuler en eux la haine pour le jour où ils pourraient ouvertement fouler au pied la CROIX. *Quelques preuves* de leurs intelligences avec les ennemis de leurs vainqueurs ont amené la mesure que le droit de conquête aurait pu faire prendre aussitôt la victoire, alors qu'on les traitait *avec douceur*, et on les a exportés avec leurs richesses d'un territoire que leurs ancêtres avaient envahi en faisant des chrétiens, les légitimes propriétaires du sol, autant de cadavres ou d'esclaves déshonorés.

Les écrivains hostiles à la religion et à la royauté enveloppent du même blâme deux faits assez semblables : cette expulsion des Maures et la révocation de l'Edit de

Digitized by Google

Nantes. Le Prophète aussi juge ces deux faits de la même manière : CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE, PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANS VIENDRA NUIRE, PAR LANGUE ORNÉE D'OREILLE RESSAISIE (245) ; Louis XIV, chargé de détruire les temples et l'exercice public d'une religion changée par boutade, contraindra plutôt les cœurs endurcis que ceux de bonne foi qui se laisseront entraîner par l'éloquence douce et fleurie de Fénélon. — La vraie religion ne peut être tolérante pour l'erreur pas plus que la vérité ne l'est pour le mensonge. Ceux qui auront rendu inutile le sang de Jésus-Christ répandu pour le salut de tous, les souffrances des martyrs, le zèle des confesseurs, les exemples des bons, regretteront, un jour, de n'avoir pas vécu à une époque où l'on n'avait pas une liberté entière de se damner et de damner les autres.

230.

Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront asseurez.

VIII. 71.

Le nombre des astrologues deviendra si considérable que l'Etat et l'Eglise devront prendre des mesures contre eux et leurs livres. L'an 1607, le concile de Malines ajoutera à la sévérité des décrets portés à diverses reprises à partir de 1560, de sorte que nul astrologue ne sera assuré de n'être pas condamné par les hommes consacrés à Dieu.

GLOMES. — De *glomus*, troupe, réunion ; *glomero*, assembler en rond, grouper (*W.*). SACRÉES GLOMES. Troupe de gens consacrés à Dieu. (*Voir* LA GRANDE RUYNE DES SACREZ... 722).

Ce quatrain est expliqué dans la *Vie de L.-Philippe* (*Introduction*, p. XIV). J'ajouterai ici seulement quelques preuves historiques, me réservant d'exposer, à l'explication des *Lettres à César* et *à Henry II*, le jugement que Nostradamus a porté sur l'astrologie :

« *Quant à nous qui sommes humains, ne pouvons rien de notre naturelle cognoissance et inclination d'engin, cognoistre des secrets obstruses de Dieu le créateur* (12)... *Toute inspiration prophétique reçoit son principal mouvant de Dieu le créateur* (20)... *Et aussi mon fils, je te supplie que jamais tu ne veuilles employer ton entendement à telles resveries qui seichent le corps et mettent à perdition l'âme, donnant trouble au foible sens : mesme la vanité de la plus qu'exécrable magie* (23)... OMNES ASTROLOGI PROCUL SUNTO (Qu'aucun astrologue ne touche à mon livre). » (173).

« L'astrologie est quelquefois permise et quelquefois défendue. Elle est permise quand elle prédit les éclipses du soleil et de la lune, les révolutions des saisons, le cours des étoiles et des planètes, leurs conjonctions, leurs aspects et leurs oppositions. Elle est défendue quand elle prédit avec assurance les choses casuelles et non nécessaires, ou celles qui dépendent de la volonté de Dieu ou de la liberté de l'homme, comme si elles étoient nécessairement causées par les astres ou par les autres corps célestes. De sorte qu'on ne peut pas douter que les dames de la cour de France, du temps de la Reine Catherine de Médicis, ne fussent superstitieuses, puisqu'elles n'eussent pas osé entreprendre quoique ce fût sans avoir auparavant consulté les astrologues.

» Le Pape Sixte V a renfermé dans sa Bulle, *Cœli et Terræ*, qui est du 7 janvier 1586, ce que l'Ecriture sainte, les Conciles et les Pères ont dit de plus exprès et de plus fort contre les devins et les astrologues judiciaires, et a enjoint aux Ordinaires des lieux et aux Inquisiteurs, de punir selon les Constitutions ecclésiastiques, et selon qu'ils le jugeront à propos, tous ceux qui se mêlent de prédire les choses à venir de quelque manière qu'ils le fassent.

» Le premier Concile provincial de Milan, en 1565, avait prié les princes et magistrats séculiers de chasser de leurs Etats et des lieux de leurs juridictions ceux qu'on appelle *Bohémiens* ou *Cingaros*, qui entreprennent de dire la bonne aventure. Le Concile provincial de Malines, en 1607, les appelle *Egyptiens*, et veut qu'on les punisse avec autant de rigueur que les malfaiteurs et les enchanteurs. » (*Traité des superstitions*, par J.-B. Thiers, I. p. 211-222).

» Sixte V défendit l'astrologie judiciaire qui était alors en vogue à Rome ; et quelques gens d'assez bonne famille, et protégés par des cardinaux, furent condamnés aux galères pour s'être amusés depuis ces défenses à cette science imaginaire. » (*Vie de Sixte V*. II. 16).

« L'*astrologie* est née de l'*astronomie*... L'*astronomie judiciaire* était tellement en vogue sous la reine Catherine de Médicis, qu'on n'osait rien entreprendre d'important sans avoir auparavant consulté les astres ; *et sous les règnes de Henri III et de Henri IV* (après la mort de Nostradamus), il n'est question dans la cour de France que des prédictions des astrologues. » (*Dict. des Origines*).

« Des historiens ont écrit que le vieux La Brosse avoit été trouver le duc de Vendôme, et lui avoit donné avis que le Roy étoit menacé le jour suivant de quelque accident funeste, et que sur cet avertissement, M. de Vendôme étoit allé le vendredy au lever du Roy, et l'avoit conjuré de ne pas sortir de la journée. Mais M. de Vendôme a dit que cela étoit faux, et que La Brosse ne lui en avoit jamais parlé. Le duc de Vendôme m'a confirmé que La Brosse lui avoit bien dit après ce malheureux accident qu'il l'avoit prévu par l'horoscope de Sa Majesté, comme font tous les astrologues quand les choses sont arrivées ; mais non pas qu'il l'en eut averti la veille pour le dire à Sa Majesté. » (*Registre-Journal de Henri IV*. Note. Mém. coll. Michaud-Poujoulat. 2e série. I. p. 585).

Les prédictions de Nostradamus ont été imprimées avant les événements annoncés, et ce n'est pas leur obscurité qui empêche d'imprimer dès aujourd'hui l'interprétation de plus de trois cents quatrains sur l'avenir.

231.

Clergé Romain l'an mil six cens et neuf,
Au chef de l'an feras élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu,
Qui onc ne fut si maling.

X. 9 1.

Le Sacré-Collège, au jour de Pâque (l'année en France commençant ce jour-là, au temps de la prophétie, ce qui devait durer jusqu'à l'an 1564), entrera au Conclave pour élire Sixte V, de la Compagnie des Cordeliers, dont le vêtement est NOIR GRIS. Jamais Pape n'aura déployé un esprit plus malin pour arriver à son but, et ne se sera montré après plus méchant.

AU CHEF DE L'AN. — « En France, jusqu'à l'année 1564, on commençait l'année à Pâques, ou plutôt au Samedi-saint, après la bénédiction du cierge pascal. » (*Mag. Pitt.* 1833, p. 46). — « L'année 1564 fut la première qui commença par le mois de janvier à la Romaine, selon l'Edit qu'on en fit pour donner un point fixe aux années, et remédier aux inégalitez qu'on y voyoit quand elles commençoient comme auparavant à Pasques, qui est une feste mobile. » (*P. Maimbourg*. Hist. du Calvinisme, p. 306).

ELECTION D'UN GRIS ET NOIR. — « Religieux de l'ordre de saint François, nommés Frères Mineurs, *Conventuels* ou *Cordeliers*. Leur habit est une robe GRISE tirant sur le NOIR... La couleur est de GRIS composé de NOIR naturel et de blanche. » (*Ordres religieux*. II. p. 362, 366).

DE LA COMPAGNIE ISSU. — « *Compagnie*, assemblée de personnes. *Conventus* (*Joubert*). *Conventuel* vient de *conventus*.

MALIN. — « *Malin*, 1° rusé ; 2° qui a une influence nuisible » (*W.*).

« *Sixte V* naquit le 13 décembre 1521, près du château de Montalte. Il gardoit les pourceaux, lorsqu'il vit un Cordelier conventuel qui étoit en peine du chemin qu'il devait prendre pour aller à Ascoli. Il le suivit et témoigna une si grande passion pour l'étude qu'on l'instruisit. Ses talents répondant aux soins qu'on prenoit de lui, on le revêtit de l'habit des Cordeliers. Le frère *Félix* fut fait prêtre en 1545... S'étant brouillé avec le Sénat de Venise, où il était inquisiteur, et avec les religieux de son Ordre, il fut contraint de s'enfuir de cette ville. Comme on le raillait sur cette évasion précipitée, il répondit qu'*ayant fait vœu d'être Pape à Rome, il n'avoit pas cru devoir se faire pendre à Venise*. A Rome, il fut procureur général de son Ordre. Alexandrin, son disciple et son protecteur, ayant obtenu la tiare sous le nom de Pie V, se souvint de Montalte, et lui envoya en Piémont un bref de général de son Ordre. Il l'honora ensuite de la pourpre romaine. » (*N. Dict. Hist.*)

« Les Cardinaux tinrent Consistoire le soir du même jour que Grégoire mourut. Ils s'assemblèrent le jeudi et vendredi suivants.

Digitized by Google

Le cardinal de Côme dit la messe le lendemain, à l'issue de laquelle il se tint encore un Consistoire où furent admis l'ambassadeur de l'Empereur, et le cardinal d'Est, au nom du roi très-chrétien. Le lendemain, qui étoit le dimanche des Rameaux, il n'y eut pas de Consistoire; il y en eut les trois jours suivants, au dernier desquels on donna audience au nouvel ambassadeur de France. Le Samedi-saint, 20e du mois, l'ambassadeur d'Espagne eut une audience dans ce Consistoire. Pendant les dix jours que dura la cérémonie des funérailles du défunt Pape, ceux qui prétendoient lui succéder s'intriguèrent fort avec leurs amis pour l'avancement de leurs affaires. Montalte étoit celui qui se donnait le moins de mouvement, et qui cependant ne laissoit pas de penser à la papauté. Il tenoit une route si particulière pour y arriver, que personne ne pouvoit s'imaginer qu'il en eut la moindre idée... Dans la distribution des chambres du Conclave qui sont toujours tirées au sort, la sienne se trouva au milieu de celles qui étoient échues aux principaux officiers. Sitôt que le maître des cérémonies eut fait la distribution des logements, on fut se réjouir avec Montalte, comme si ce que le hazard venoit de faire pour lui eût été le prélude de son exaltation.

» *Enfin, le vingt-unième jour du mois d'avril, qui étoit le Dimanche de Pâques*, on dit une messe du Saint-Esprit et tous les cardinaux, qui n'étoient alors que trente-neuf à Rome, s'en allèrent processionnellement dans le Conclave après la messe. Les cardinaux d'Autriche arrivèrent le même jour en poste, et y entrèrent aussi sur le soir...

» Les cardinaux s'assemblèrent le lundi d'assez bonne heure dans la Chapelle Pauline, où, après avoir tous communié de la main du cardinal Farnèse, qui célébra la messe comme leur doyen, on procéda au scrutin, dans lequel le cardinal d'Albano eut treize voix. Les cardinaux se retirèrent ensuite dans leurs cellules pour dîner, et puis on négocia en faveur de plusieurs sujets... Montalte se tenoit enfermé dans sa chambre, comme s'il n'eut pas été dans le Conclave. Il sembloit qu'il fut oublié et abandonné de tout secours humain; semblable au paralytique de l'Evangile qui n'avoit personne qui le jettât dans la piscine. Il sortoit rarement, et quand il alloit dire la messe, ou à la Chapelle Pauline pour assister à quelque scrutin, il paroissoit si peu intrigué, qu'on eût dit qu'il n'eût pris aucun intérêt dans tout ce qui se passoit au Conclave. Mais il n'en travailloit pas moins à l'avancement de ses affaires, quoiqu'il parût n'y pas penser. Lorsqu'il rencontroit un cardinal attaché aux intérêts de Saint-Sixte, il lui disoit que les cardinaux devoient élire un sujet qui lui fut agréable; que le sacré Collège devoit avoir cette déférence-là pour témoigner le respect que tous ses collègues devoient avoir pour la mémoire de Grégoire XIII son oncle, qui avoit gouverné l'Eglise avec tant de zèle et de charité. Lorsqu'il trouvoit aussi quelqu'un des amis de Farnèse, il faisoit son éloge, et lui disoit avec étonnement qu'il ne comprenoit pas comment il n'étoit pas encore élu. En présence des domestiques du cardinal de Médicis, il parloit de leur maître comme de celui de tout le Collège qui avoit le plus de mérite. Enfin il disoit du bien de tous les cardinaux, et s'étendoit encore plus sur les louanges de ceux qu'il ne croyoit pas de ses amis, ou qui avoient le plus de crédit dans le Conclave. Montalte n'eut pas sitôt appris par la bouche du cardinal Alexandrin, en présence d'Est et de Médicis, l'intention qu'ils avoient de l'élire, qu'il lui prit une toux à faire croire qu'il alloit rendre l'âme; ce qui l'obligea de leur dire que son règne seroit de peu de jours, et qu'outre la difficulté continuelle qu'il avoit à respirer, il ne se connoissoit pas assez de force pour soutenir un si pesant fardeau; que son peu d'expérience dans les grandes affaires le rendoit absolument incapable de se charger de celles de l'Eglise, à moins d'y avoir de l'assistance et du secours. Ces cardinaux lui répondirent que Dieu lui donneroit la force dont il avoit besoin pour gouverner l'Eglise. Il continua à leur dire qu'il ne se résoudroit jamais à accepter le souverain Pontificat dont il étoit indigne, s'ils ne lui promettoient auparavant de ne le point abandonner et de gouverner conjointement avec lui. Le cardinal de Médicis lui ayant dit : Hé bien, nous vous aiderons; il lui répondit : Si vous me faites Pape, vous vous placerez vous-même sur le Saint-Siège, et nous partagerons ensemble le Pontificat; je n'en aurai que le nom et le titre; je serai le Pape en apparence, et vous en aurez l'autorité et le pouvoir. Ce discours engagea encore plus ces trois cardinaux dans les intérêts de Montalte, et les obligea encore à presser son élévation... Le mercredi vingt-quatrième d'avril, il fut porté sur les trois heures dans l'église de Saint-Pierre... Tout le monde disoit : Ce n'est pas là le cardinal de Montalte, que nous voyions tomber de foiblesse par les ruës; ce n'est pas là cet homme qui ne se pouvoit tenir sur ses jambes, et qui avoit la tête toujours penchée sur une épaule : car, quelle apparence qu'il nous parût aujourd'hui si droit et si majestueux? Et en effet, il n'y a jamais eu d'exemple d'un changement si subit et si extraordinaire... Alexandrin lui dit là-dessus un peu trop librement : Votre Sainteteté ne parloit pas hier ni avant-hier avec tant de force qu'aujourd'hui. C'est, lui répartit Sixte, que je n'étais pas hier Pape ni avant-hier, et que je le suis à l'heure qu'il est... Le cardinal de Médicis dit à ses collègues : Je prévois qu'il se forme un grand orage sur nos têtes, et que chacun doit songer à se mettre en sûreté. Il parut le lendemain deux Pasquinades. Dans la première, Pasquin tenoit une rave rompuë, et disoit : Qu'on me rompe la tête comme à cette rave, *si jamais moine devient Pape*. La seconde le représentoit avec une assiette couverte de cure-dents; et Marforе lui demandant où il les portoit : Je les porte, lui répondit-il, aux cardinaux Alexandrin, Médicis et Rustieucci, qui en ont besoin. Lorsque les Italiens se veulent moquer de quelqu'un, dont le dessein et l'entreprise n'ont pu réussir, ils lui présentent un cure-dent. » (*Vie de Sixte-Quint*, 311-387).

« Sixte V. *On ne vit jamais un* homme ni plus exact ni *plus sévère* que lui : aussi, la rigueur de sa justice apporta la seureté dans la campagne et l'abondance dans la ville. S'il permettoit des divertissemens du carnaval, c'étoit en faisant dresser des potences pour punir les insolens et les licencieux. » (*Moréri*).

Un quatrain sur les SEPT enfants de Henri II qui, par ce vers : SERONT PRINS SEPT FAIT ARISTOCRATIQUE, LE PÈRE ET FILS MORT PAR POINTE AU COLLIER, s'*adapte* à une foule d'autres sur la même époque, et en particulier aux neuf autres qui ont le nombre SEPT, parle de Sixte V, le CHEF PÉROUSE (206). (*Perosus*, qui hait beaucoup, qui est beaucoup haï). Le Prophète a donc connu *l'époque précise* du règne de ce Pape qui devait avoir des rapports non-seulement avec le dernier des SEPT (202), mais aussi avec son héritier Henri IV, car il est dit qu'il souhaitera le triomphe de ce prince sur les Espagnols : VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221). — Maintenant, le Prophète fixe l'élection d'un Pape à l'an 1609, et il n'y a pas eu d'élection dans cette année-là. Paul V, élu en 1605, mort en 1621, qui n'a pas été élu au CHEF DE L'AN et n'appartenait pas à une COMPAGNIE DE GRIS ET NOIR, ne peut être le Pontife du quatrain. — SI A MA SUPPUTATION DES AGES JE FAILLOIS... (52), a dit Nostradamus, comme s'il n'était pas sûr des époques; mais il a dit aussi : *Possum non errare, falli, decipi* (16) (*je ne puis errer, être abusé, être trompé*). Il faut donc qu'il ait fixé à dessein une époque pour une autre, en employant une ère différente de celle qui est en usage. C'est ainsi que, bien qu'il devait fixer la fin du monde à l'an 1999 dans un quatrain publié en 1558 (926), il dit dans sa *Lettre à César*, dès 1555, que ses Centuries : SONT PERPÉTUELLES VATICINATIONS POUR D'ICY A L'AN 3797 QUE POSSIBLE FERA RETIRER LE FRONT A QUELQUES-UNS EN VOYANT SI LONGUE EXTENSION... AURA INTELLIGENCE (29). Il aurait fixé pour toujours *le front* de ses lecteurs sur son livre si après avoir dit aux Français que l'élection d'un Pape s'ouvrirait à Pâque (CHEF DE L'AN *pour eux*), que l'élu serait un moine vêtu de NOIR GRIS, un moine MALIN étant d'un esprit *rusé* et *méchant* comme jamais on n'en a vu (QUI ONC NE FUT SI MALING), il avait ajouté : Cette élection aura lieu en l'an 1585.

L'an 3797 correspond à l'an 1999, en faisant partir une ère d'Abraham, Isaac et Jacob, pour embrasser la durée des deux peuples de Dieu. Espérons que l'on trouvera une explication satisfaisante de cette époque 1609 mise pour 1585. Le Prophète a dit que l'on AURA INTELLIGENCE de son livre (29), NONOBSTANT QUE SOUS NUÉE SERONT COMPRINSES LES INTELLIGENCES : « *Sed quando submovenda erit ignorantia*; » LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (39), SERA COMPRINS PAR LE COURS DU TEMPS APRÈS LA TERRENNE MIENNE EXTINCTION, PLUS SERA MON ESCRIT QU'A MON VIVANT, CEPENDANT SI A MA SUPPUTATION DES AGES JE FAILLOIS, etc... (52). — Le quatrain qu'on interprète ici aurait été COMPRINS du VIVANT de l'auteur tout aussi bien qu'APRÈS *sa terrestre* EXTINCTION s'il n'avait mis 1609 pour 1585. C'est là, et là seulement, que gît la difficulté qu'il nous donne à soulever : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY. En attendant, reconnais-

Digitized by Google

sons déjà que Sixte V, le CHEF PÉROUSE, est bien celui dont il est dit : *Sera* ELECTION D'UN GRIS ET NOIR DE LA COMPAGNIE ISSU, QUI ONC NE FUT SI MALING. (*a*)

Aujourd'hui que le Prophète n'a plus les mêmes raisons pour *éloigner* le lecteur, il dit L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX pour l'époque de la persécution française. Il prend même soin d'avertir qu'il emploie le style Grégorien inventé en 1585, vingt ans après sa mort : LES DIX KALENDES D'AVRIL DE FAIT GOTHIQUE (I. 42). C'est, en effet, en laissant le *vieux style* pour le *nouveau*, qu'il a dit que la première Restauration durerait du mois d'AVRIL 1814 au mois de MARS 1815 (298); que la comète apparue en 1861 EN CASTOR ET POLLUX se montrerait *le jour de la barque :* EN NEF (626), ou le *jour de la Saint-Pierre*...

232.

Le lys Dauffois portera dans Nancy,
Jusques en Flandres électeur de l'Empire,
Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez délivre à clere peine.

IX. 18.

Louis XIII, le premier à partir de la prophétie qui aura le titre de Dauphin, dirigé par le ministre-roi Richelieu, se portera dans Nancy, qu'il réunira à la France. En s'emparant de Trèves sur les Espagnols, pour maintenir cette ville sous l'obéissance de l'électeur par excellence de l'Empire, il fera que celui-ci, enlevé par les Espagnols, sera conduit jusques en Flandres. Durant ces évènements la révolte du dernier et du plus illustre des grands Montmorency ayant été close aussitôt qu'ouverte, il sera livré à une exécution célèbre hors des lieux approuvés dans la condamnation.

Ce quatrain a vivement frappé les esprits lors de son accomplissement, et cela s'explique dès qu'on a jeté un regard sur l'histoire.

« 1632. — 12 *juin*. Le maréchal d'Effiat met garnison françoise dans Hermenstein pour l'ELECTEUR de Trèves. Le 13, Monsieur entre en armes dans le royaume par la Bourgogne. Le duc de Lorraine s'étoit engagé à soutenir ce prince, dans l'espérance d'un grand secours qu'il attendoit d'Allemagne, et d'un autre de FLANDRE que les Espagnols devoient lui fournir. La promptitude avec laquelle le roi prévint le duc le déconcerta, et d'abord Pont-à-Mousson fut rendu au roi. — 26 *juin*. Traité de Lyverdun, par lequel le duc donne en dépôt au roi Jametz et Stenai. Monsieur, dans sa révolte, avoit fait grand fond sur le duc de MONTMORENCI, gouverneur de Languedoc : ce seigneur, loin de contenir dans le devoir la province dont le roi lui avoit confié le gouvernement, l'engagea à la rebellion dans l'assemblée des Etats qu'il tenait à Pezenas, et se déclara le *chef des révoltés*. — 22 *juillet*. *Le soulèvement éclata par* la surprise de Montréal, de Lusignan, etc., par la révolte des châteaux de Béziers, de Beaucaire, de Lunel, etc., par celle des évêques d'Albi, d'Usez, de Nismes, de Lodève, et à leur exemple, de beaucoup de seigneurs et de gentilshommes. — 20 *août*. Cependant la ville de Trèves se rendit après quatorze jours de siège au maréchal d'Estrées, qui y rétablit l'autorité de l'ELECTEUR. — 1er *septembre*. Combat de Castelnaudari, ensuite duquel l'armée de Monsieur se dissipe. Le duc de MONTMORENCI y est fait prisonnier tout couvert de blessures. — 1er *octobre*. Accord signé entre le roi et Monsieur, après que ce prince eut consenti à demander pardon à Sa Majesté. — 30 *octobre*. Le duc de MONTMORENCI, condamné à mort, est exécuté à Toulouse. — 18 *novembre*. Monsieur, irrité de ce que le roi lui avoit refusé la grâce du duc de MONTMORENCI, sort de nouveau du royaume.

» 1633. — 21 *juin*. Saint-Chaumont, lieutenant-général des armées du roi, force Fridemberg en faveur de l'ELECTEUR de Trèves.

» 1633. — Le duc de Lorraine donna de nouveaux sujets au roi d'entrer dans ses Etats à main armée. Le 2 décembre, le roi commence le siège de NANCY. Le 6, le traité qu'on appelle le traité de NANCY fut enfin conclu. Le 24 septembre les troupes du roi entrent dans NANCY, le roi y fait son entrée le lendemain. Le 4 octobre, l'ELECTEUR de Trèves, que les Espagnols avoient toujours poussé à toute outrance, rentra dans cette ville que les François lui avoient reconquise. Il reçut en entrant les clefs de la main des habitans et les remit aussitôt à Monsieur de Bussi-Lamet, *commandant pour le roi dans l'électorat de Trèves*, en lui disant : « Je les ai confiées au roi et le roi à vous; je vous prie de les garder à Sa Majesté. » Environ deux mois après, l'ELECTEUR, par un acte public, témoigna sa reconnoissance pour le roi, qui l'avoit protégé contre les Espagnols et ses autres ennemis.

» 1634. — Le duc de Lorraine va joindre les Impériaux. Le roi, durant ce tems-là, poussoit toujours ses conquêtes en Lorraine. Le 16 septembre, le roi établit un conseil souverain à NANCY.

» 1635. — Un évènement, qui eut de très grandes suites, fut la surprise de Trèves par les Espagnols et l'*enlèvement de l'*ELECTEUR, *qui fut conduit à Bruxelles* (FLANDRES). Jusque-là il n'y avait point eu de *rupture ouverte* entre la France et l'Espagne; mais la prison de l'ELECTEUR produisit la guerre qui dura depuis cette année jusqu'à la *paix des Pyrénées* (248) La jonction des deux armées de France et de Hollande auprès de Maëstricht jeta la consternation dans tous les Pays-Bas; on fit semblant d'aller assiéger BRUXELLES (243), mais on rabattit sur Louvain... » (*P. Daniel*. VIII. 376-384).

Après avoir reconnu par l'ensemble de cette époque que les nombreux évènements renfermés dans le quatrain s'accomplissaient à la fois, revenons sur les détails pour en faire ressortir la précision et l'importance.

Le lys Dauffois portera dans Nancy,
Jusques en Flandres électeur de l'Empire...

LE LYS DAUFFOIS. — Ce LYS ne peut être qu'un LYS de la maison de France, un LYS qui ait porté le titre de Dauphin (DAUFFOIS est pour *Dauphinois*, comme USTAGEOIS pour *Ustarigeois*, 530. Ces mots sont syncopés pour le vers).

« *Dauphiné*. Gui VIII, comte de cette province, prit le nom de *Dauphin*. Ses descendans en firent leur nom de famille; il devint même un titre de dignité, et enfin le nom de toute la province. Humbert II donna le Dauphiné au roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînez de nos rois en porteroient le nom et les armes. Philippe investit son petit-fils Charles, depuis roi de France, V de ce nom. Ce transport se fit l'an 1349. Vingt fils aînez de nos rois ont été dauphins... Henri II avait été dauphin. Son fils François, depuis roi, et II de ce nom, était nommé Monseigneur le duc, avant que son père fût roi. Lorsqu'il devint dauphin, parce qu'il avoit épousé Marie-Stuart, reine d'Ecosse, on l'appella le roi dauphin, jusqu'à ce qu'il parvint à la couronne. Le roi *Louis XIII* et le roi Louis XIV ont porté, dans leur enfance, la qualité de Dauphin. » (*Moréri*).

Nostradamus vit à BLOIS (p. 10) celui qui portait le titre de Dauphin; il sut que cette MAISON DE SEPT n'aurait pas d'autre dauphin et que le roi DE NAVARRE succèderait au dernier Valois, sans avoir porté ce titre, et que son fils, Louis XIII, serait le premier LYS DAUFFOIS. — Charles V, le premier dauphin de la maison de France, conserva ce titre, même étant au trône; Jeanne d'Arc lui dit :

« Gentil *Dauphin*, j'ai nom Jeanne la Pucelle; le roi du ciel m'a envoyée pour vous secourir; s'il vous plaît me donner gens de guerre, par grâce divine et force d'armes, je ferai lever le siège d'Orléans, et vous mènerai sacrer à Rheims malgré tous vos ennemis. (A RHEIMS ET AIX SERA RECEU ET OING APRÈS CONQUESTES, 486). C'est ce que le roi du ciel m'a commandé de vous dire, et que sa volonté est que les Anglais se retirent en leur pays et vous laissent paisible dans votre royaume, comme en étant le vrai et unique et

---

(*a*) En corrigeant les épreuves, je fais la réflexion que le TRADUCTEUR doit avoir, plus que personne, dès grâces d'état pour rendre LE CAS PLUS ESCLAIRCY; et je trouve cette explication que je livre au lecteur pour ce qu'elle vaut.

Toutes les éditions ont le dernier vers de sept pieds au lieu de dix : QUI ONC NE FUT SI MALING; et *ce vers est le seul* dans toutes les Centuries C'est-à-dire le seul de près de 4,000 *qui soit trop court*. Certainement Nostradamus n'a pas fait sans motif cette exception singulière précisément dans le quatrain où *il donne un nombre qu'il sait trop long*, puisqu'il a prédit que Sixte V serait pape en 1589, sous Henri III et sous Henri IV. Si c'est pour marquer qu'il faut *retrancher* des années au nombre 1609 qu'il a *retranché* lui-même à ce dernier vers un mot ou deux, il faut qu'il indique quelque part dans ce même quatrain, et par un moyen à lui, ayant un rapport assez direct avec ce fait d'un vers qui n'a pas toutes ces lettres, quel est *le nombre d'années à retrancher*.

LE VERS : AU CHEF DE L'AN FERAS ÉLECTION, ou comme on voit dans des éditions autre que celle de 1566 : AU CHEF DE L'AN FERA ESLECTION, renferme en germe toute la prophétie du quatrain. *Il a toutes ses lettres*, et il en a 28. Retranchez 28 de 1609, et vous avez 1585 l'année même de l'ÉLECTION AU CHEF DE L'AN (?)

Digitized by Google

légitime héritier ; que si vous en faites offre à Dieu, il vous le rendra beaucoup plus grand et florissant que vos prédécesseurs n'en ont joui, et prendra mal aux Anglais, s'ils ne se retirent. » (*Bouys*, 164).

Ceux qui ne veulent pas admettre l'intervention toute puissante de Dieu dans les affaires humaines, ont sans doute oublié ce fait. Ils se le rappelleront si jamais ils le voient se reproduire. — Nostradamus n'a pu sans motif appeler Louis XIII le DAUFFOIS. C'est que, pour lui comme pour tout le monde, LE VIEUX CARDINAL Richelieu était le vrai roi de France. Ce ministre est LE VIEUX ANGE, NOIR (roi) DE PHYSIONOMIE, et auprès de ce *Lucifer*, Louis XIII n'est qu'un prince : ET LIQUEDUCT ET LE PRINCE EMBAUMÉS (233-235).

PORTERA DANS NANCY, etc. — Le SENS des quatrains est PERPLEX (7). LE LYS DAUFFOIS n'a point *porté* DANS NANCY puis JUSQUES EN FLANDRES l'ELECTEUR DE L'EMPIRE ; mais en se *portant* de sa personne DANS NANCY, il a posé la cause qui a conduit l'ELECTEUR DE L'EMPIRE JUSQUES EN FLANDRES.

« *Nancy*, ville capitale de la Lorraine, ancienne demeure des ducs. Elle fut extrêmement fortifiée l'an 1587, pendant les guerres civiles de France. La France entra en possession de cette ville l'an 1633, par cession de Charles IV duc de Lorraine ; depuis, elle a été rendue au duc Léopold, à présent régnant, par le traité de Riswick, conclu l'an 1697. » (*Moréri*).

Ainsi cette ville, jusque-là indépendante, a été réunie à la France par le LYS DAUFFOIS *porté* DANS NANCY. On reverra ce fait et ses suites dans un quatrain sur les premières années de Louis XIV : LE GRAND CONFLICT QU'ON APPRESTE A NANCY (249).

JUSQUES EN FLANDRES ELECTEUR DE L'EMPIRE. — FLANDRE. Le Prophète, qui a vu ce pays aux mains des Espagnols, a prédit que le roi d'Espagne ferait entrer de ce côté ses armées en France contre Henri IV : DE L'ORIENT VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE FASCHER HADRIE (221), et que ce pays serait encore le RÈGNE HISPANNIQUE sous Louis XIII, dont la mère irait mourir misérablement à BRUXELLES (236, 237) ; que sous Louis XIV CEUX DE GAND MARCHERONT CONTRE ANVERS (240), et qu'à la suite de cette guerre civile, ce pays recouvrerait son indépendance. — En 1830, LE CIEL étant devenu OBSCUR TOUT A UN COUP EN FLANDRES, le duc d'Orléans : CELUY QU'AURA TANT D'HONNEURS ET CARESSES A SON ENTRÉE DE LA GAULE BELGIQUE (498) aidera à la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, comme cela avait existé sous Napoléon Ier, LE GRAND PRINCE BELGIQUE (455).

« FLANDRES. — Province et *premier comté* des Pays-Bas (*Moréri*). *Pays-Bas*, faisoient partie de la GAULE BELGIQUE. (*Id.*). — BRUXELLES, ville des Pays-Bas, étoit la demeure du prince ou du gouverneur que le roi d'Espagne avoit dans les Pays-Bas (que nous appelons en général du nom de FLANDRE. *Voltaire*, l. 42). » (*Id.*).

« ELECTEUR DE L'EMPIRE. — *Trèves*, sur la Moselle, ville d'Allemagne, avec archevêché et *électorat* DE L'EMPIRE. L'archevêque de Trèves est un des trois ÉLECTEURS ecclésiastiques, et en cette qualité prince de l'Empire et seigneur temporel de ses Etats. Il précède l'électeur de Cologne, et possède plusieurs autres avantages. Il a droit d'opiner *le premier* aux élections. Dans les diètes et dans les assemblées électorales, il a sa séance particulière *vis-à-vis* de l'Empereur, entre les deux bancs des autres électeurs qui sont à droite et à gauche. Les Etats de cet archevêque sont entrecoupés par les places et les châteaux que le roi très-chrétien possède dans l'étendue de sa principauté et le long de la Moselle : Ce qui engage Sa Majesté à le secourir lorsqu'il est attaqué. » (*Moréri*).

Ainsi, la FLANDRES désigne excellemment les Pays-Bas et Bruxelles. Ainsi, l'ELECTEUR DE L'EMPIRE par excellence est celui de Trèves. Seul entre tous les *électeurs*, il avait droit à la protection de la France ; c'est donc lui seul qu'on a dû voir dès la publication des Centuries dans ces mots : LE LYS DAUFFOIS PORTERA DANS NANCY, JUSQUES EN FLANDRES ELECTEUR DE L'EMPIRE.

Neufve obturée au grand Montmorency, Hors lieux prouvez delivre à clere peine.

NEUFVE OBTURÉE. — *Obturo*, boucher, bondonner, mettre un tampon. *Fig.* — *amorem edendi*, assouvir la faim (*W.*). Evidemment le substantif, dans cette suppression, est sous entendu. Mais quel est-il ?

« L'exécution de Montmorenci se devoit faire en la place du Palais ; le Roy changea le lieu, et voulut que ce fut dans la Maison-de-Ville, *porte close*. » (*Les vrayes Centuries*. Besongne, 1691).

« L'histoire nous dit que le duc de Montmorency fut renfermé dans les prisons de l'Hôtel-de-Ville nouvellement bâti ; *neuve obturée*. » (*Bouys*, 1806, p. 101).

Bien que Eug. Bareste ait copié mot à mot cette dernière explication, en 1840, je ne l'admets pas ; d'abord parce qu'elle aurait été trouvée dès 1691, si en effet l'Hôtel-de-Ville avait été alors une *prison* NEUFVE, et puis parce qu'elle ne rentre pas dans la manière du Prophète. Le mot *chose* se sous-entend presque toujours en latin, et Nostradamus a dit : FAIS ET DEFFAIS (302) pour *choses faites et défaites*. Il ne met pas dans ce dernier exemple le féminin comme dans NEUFVE OBTURÉE, précisément parce que pour faire remarquer qu'il sous-entend parfois le mot *chose* ou *negotium*, qui est neutre en latin, il a dit : PAR LE DECIDE DE DEUX CHOSES BASTARDS (527). NEUFVE OBTURÉE est donc pour une *chose nouvelle* ou *récente*, *ayant été fermée*. On dit : *Les débats sont ouverts, sont fermés, sont clos ;* c'est *une affaire terminée, conclue, close ;* OUVERTE GUERRE (444). La révolte encore *toute récente* ayant été *close*, le GRAND MONTMORENCY est *livré* au bourreau. Le JEUNE OGMION qui renverse PHILIPP. (521), est la PORTÉE NEUFVE à laquelle ce roi lui-même a donné naissance dans les derniers jours de son règne (525). Ce règne était le NEUF EMPIRE (522) ; il a été remplacé par celui de Napoléon III : EN TERRE NEUFVE BIEN AVANT ROY RENTRÉ (633). On verra : LE FIGULIER CHERCHANT ARGILE, NEUFVE (750). *Tanquam vas figuli confringes eos*. Ps. II.

GRAND MONMORENCY. — « Sur l'échafaud de Toulouse finit la postérité directe des grands Montmorencis. » (*H. de France*. H. Martin).

« MONTMORENCY, né en 1595, fut fait amiral de France dès l'âge de 18 ans. Après avoir battu les calvinistes en Languedoc, et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer, près de l'île de Rhé, et reprit cette île dont ils s'étaient emparés. En 1628, il remporta un avantage non moins considérable sur le duc de Rohan, chef des Huguenots (LE CHEF NEMANS QUI TANT SERA TERRIBLE, 232 *bis*). Lieutenant-général en Piémont, il mit les Espagnols en déroute. Cette victoire fut suivie de la levée du siège de Casal et lui mérita le bâton de maréchal de France. Ses prospérités l'égarèrent ; il se flatta de pouvoir braver le cardinal de Richelieu, etc... » (*Feller*).

La révolte, *ouverte* le 22 juillet, est *fermée* le 1er septembre suivant après moins de quarante jours.

HORS LIEUX PROUVEZ DÉLIVRÉ A CLERE PEINE. — PROUVEZ, de *probo*, approuver (*W.*). — DÉLIVRÉ. C'est le mot même de la condamnation à mort ; il est pour *livré*. — A CLERE PEINE, à une peine célèbre ; illustre.

« *Texte de la condamnation de* MONTMORENCY. Est condamné à estre DESLIVRÉ es mains de l'exécuteur de la haute justice qui luy tranchera la teste sur un échafaud dressé à la place de Salin. »

« CLAIR, *clarus*, illustre, recommandable ; un vieux livre a pour titre : *Les Femmes claires*. » (*Mag. Pitt.*, 1838, p. 99).

C'est dans ce sens qu'on dit : *les causes célèbres*. Une explication si simple a échappé au premier interprète du quatrain qui a dit ce que MM. Bouys et Bareste ont répété :

« D'un seul coup l'exécuteur, nommé Clairepeine, comme le marque Nostradamus, luy abattit la tête. » (*Besongne*, 1691).

Revenons encore sur l'ensemble du quatrain.

1632. « La nouvelle de l'entrée de Monsieur en Bourgogne ne détourna pas l'orage qui fondait sur la Lorraine. Le Roi et le cardinal se contentèrent de détacher le maréchal de la Force à la poursuite de Gaston et allèrent droit à NANCY. *En huit jours la campagne* de Lorraine fut terminée. NANCY fut investi le 24 juin : le 26, le duc achetait le salut de sa capitale et la paix, en remettant au roi, pour quatre ans, les places fortes de Stetnai et de Jametz, et en lui vendant le comté de Clermont en Argonne, dont les défilés séparent le Verdunois de la Champagne. Le traité du mois de janvier précédent

Digitized by Google

fut confirmé à tout autre égard. Le roi envoya Schomberg contre Monsieur par un autre chemin que la Force, afin que ces deux maréchaux enfermassent Gaston entre eux : il chargea le maréchal d'Effiat (le père du JEUNE Cinq-Mars, 233-234) de reprendre les opérations commencées par la Force et Schomberg dans la province du Rhin, et repartit pour Paris le 7 juillet.

» Le maréchal d'Effiat mourut le 27 juillet comme il s'avançait dans le Palatinat à la tête de 27,000 combattants, dont 4,000 fournis bien à contre cœur par le duc de Lorraine (NANCY)... L'armée française, commandée par d'Estrées, après avoir sommé en vain les Espagnols d'évacuer Trèves, que son prince (ÉLECTEUR DE L'EMPIRE) avait placée sous la protection de Louis XIII, entreprit le siège de cette ville; les capitaines espagnols du Luxembourg ne réussirent point à ravitailler Trèves, et la place capitula le 29 août. Tout l'électorat de Trèves fut occupé par les Français... Monsieur, cependant, était entré en Bourgogne après avoir lancé un nouveau manifeste contre « le tyran qui s'est emparé de l'autorité du roi par artifices et calomnies étranges. » (NOIR DE PHYSIONOMIE, 235).. Il pressa MONTMORENCY de le recevoir en Languedoc. Les circonstances avaient poussé Gaston sur le Midi, deux mois plus tôt que ne l'avait prévu Montmorenci; et celui-ci, dont la qualité distinctive était la prudence, ne s'était nullement mis en mesure. Un fatal point d'honneur ne lui permit pas de se dédire. Montmorenci se rendit à Pezenas, où se tenaient les Etats du Languedoc... Les Etats donnèrent une déclaration d'union avec le duc de Montmorenci, « afin d'agir ensemble pour le service de Sa Majesté, le bien et le soulagement du pays... » Schomberg attaqua Gaston et Montmorenci réunis... Au bruit des coups de feu, Montmorenci, porté à la droite, s'élança impétueusement dans un chemin creux bordé de mousquetaires ennemis : une furieuse décharge culbuta l'escadron qui le suivait ; cinq ou six gentilshommes seulement poussèrent après lui jusqu'au bout du défilé, où le gros des cardinalistes étaient en bataille, et allèrent avec lui s'engloutir au milieu de mille ennemis. Montmorenci perça six rangs de cavalerie et d'infanterie avant de tomber, criblé de dix blessures, sous son cheval expirant. « Je me suis sacrifié pour des lâches ! » dit le malheureux duc aux officiers cardinalistes qui vinrent le relever et l'emporter tout sanglant à Castelnaudary...

» Le 27 octobre, Montmorenci qui avait été conduit à Lectoure après le fatal combat, fut amené dans la capitale de son ancien gouvernement et livré au Parlement de Toulouse, chargé de son procès par la déclaration royale du 22 août, qui avait dépouillé le duc des privilèges de la pairie. La princesse de Condé, sœur du prisonnier, était accourue afin d'implorer le roi : elle n'eut pas la permission d'entrer à Toulouse; le duc d'Epernon pénétra jusqu'à Louis XIII et tenta les derniers efforts, secondé par son fils le cardinal de La Valette, l'ami intime de Richelieu, par Saint-Simon, le favori du roi, par tout le monde ! Toute la Cour se jeta aux pieds de Louis tandis que le peuple de Toulouse criait : « miséricorde ! » sous les fenêtres du roi. Louis resta inflexible.

» L'arrêt fut rendu le 30 octobre au matin, le crime était flagrant; la condamnation n'avait pu être un instant douteuse; les courtisans, toutefois, pour habitués qu'ils fussent à dissimuler leurs émotions, pleurèrent devant le roi en l'apprenant : les juges avaient pleuré en la prononçant. Henri de Montmorenci fut décapité le même jour, *non sur la place publique comme le portait l'arrêt, mais dans la cour de la Maison-de-Ville.* Ce fut la seule grâce que lui accorda Louis XIII. Il avait montré un peu de faiblesse durant son procès; la religion le releva : il mourut avec une douceur et une résignation chrétienne qui redoublèrent l'émotion publique. *Sur l'échafaud de Toulouse finit la postérité* directe des GRANDS MONTMORENCIS. » (*Hist. de France*. Henri Martin, XI. 379-389) (*a*).

232 *bis*.

De l'aqueduct d'Uticense Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Emmy du pont sera tranché au poing,
Le chef Nemans qui tant sera terrible.

v. 58.

Le duc de Rohan, le chef des Calvinistes, sera si terrible que, ne connaissant pas d'obstacle pour aller au secours de ses corréligionnaires de Nimes, il fera passer son artillerie par la forêt et la montagne jugée infranchissable de l'aqueduc qui portait les eaux d'Usès à Nimes, par-dessus le Gardon, et qu'il fera trancher à bras la moitié des pieds-droits du pont du Gard pour le passage de ses canons. Après avoir forcé le roi à maintenir l'Edit de Nantes, il convoquera les réformés à Nimes, qui lui feront reprendre là le titre de général du parti.

Tout article qui donne la description et l'historique du *pont du Gard* fournit l'interprétation de ce quatrain.

- UTICENSE. — « *Uticensis*, d'Utique, v. d'Afrique » (*W*). — « *Gard*, PONT célèbre entre *Avignon* et *Nismes*, sur la rivière du *Gardon*, est un ouvrage des Romains et avoit été construit pour soutenir un AQUEDUC qui conduisoit des eaux dans la vallée de *Nismes*. Ces eaux venoient d'une fontaine qui se voit sur une colline proche de la ville d'Usez, à deux lieues du pont du Gard. » — (*Moréri*). — « *Usez*, v. de France dans le Bas-Languedoc, est l'*Usecia* ou *Castrum Ucetiense* des anciens. » (*Id.*). — UTICENSE est l'anagramme d'*Ucetiense*. — EMMY, entre, parmi, à moitié, au milieu, *in medio* (*Gloss.*). — TRANCHÉ AU POING, expression équivalente à celle-ci : *à bras, vi hominum* (*W*). — NEMANS, *Nemosensis*, de Nimes (*Id.*).

« L'aqueduc de Nimes, qu'on nomme vulgairement *le pont du Gard*, s'élève entre deux montagnes sur les rivières du Gardon... Trois rangs d'arcades en plein cintre sont superposés les uns aux autres. » (*Voir Mag. pitt.* 1833, p. 352).

La figure qui accompagne cet article donne une idée du fait prédit ici. On y voit LA FOREST ET MONT INACCESSIBLE et le chemin sur le premier rang d'arcades beaucoup plus

---

(*a*) « Quoi ! le hasard, s'écrie M. Bouys, auront rassemblé tant de circonstances frappantes : le départ de Louis XIII pour la Flandre où il fut combattre et défaire les Espagnols et ensuite réintégrer dans la capitale de son électorat un électeur de l'empire, l'électeur de Trèves (tout cela est faux), l'emprisonnement du duc de Montmorency dans une maison d'arrêt, citadelle ou prison nouvellement bâtie; enfin, son supplice hors des lieux approuvés, et par l'exécuteur *Clerepeine* ! Quoi ! le hasard aurait désigné par leurs noms et le grand Montmorency et l'exécuteur qui lui trancha la tête ! Il faut convenir que le hasard seroit bien clairvoyant. Il seroit plus étonnant que le Prophète. Quoi ? les noms de *Montmorency* et de *Clerepeine* ne font pas dresser les cheveux sur la tête des incrédules ? Quoi ! ce quatrain, ainsi que tous les autres qui ont été cités, ne peuvent les éclairer sur une des plus grandes découvertes du XVIII^e^ siècle sur l'existence de la clairvoyance instinctive de l'homme, qui fait voir dans l'avenir des évènements au-dessus de tous les calculs humains? Il faut donc qu'ils aient les yeux bien malades et couverts d'une cataracte bien épaisse. Il faut que le sentiment soit chez eux bien obstrué, bien *obturé*, et même entièrement détruit, pour persister dans une incrédulité mille fois plus étonnante que la prophétie. » (*Bouys*, p. 101, *publié en* 1806).

Les lecteurs de M. Bouys auraient été frappé de cette interprétation bien que fautive, incomplète et portant les traces de la mauvaise foi, si le même auteur n'avait pris soin de détruire cet effet en s'efforçant de flatter le pouvoir du jour. Témoin ce quatrain :

Heureux au règne de France heureux de vie,
Ignorant sang mort fureurs et rapines
Par *nom* flatteur sera mis en envie,
(*Après*) Roi dérobé trop de foi en cuisine.

« Ce dernier est Louis XVI ayant trop d'embonpoint et celui qui lui a succédé au règne de France est visiblement Napoléon. En ne prenant les trois premiers vers que comme un compliment, que comme un vœu, c'est le *vivat* des écoliers qui n'en est pas moins expressif, et qui vaut lui seul tous les compliments. Mais on objectera que les qualités d'ignorer le sang, la mort, la fureur ne peuvent convenir à un général qui a livré tant de batailles, remporté tant de victoires. Je dirai que c'est une objection d'enfant. Il a montré combien il étoit peu sanguinaire, combien il étoit avare du sang de ses soldats, même de celui de ses ennemis, etc... » (*Id.*, p. 25).

La Royne estrange voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomac enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angoulême,
Et aux Germains mariage forclos.

« Lorsque l'on sait que la reine de France vouloit marier sa fille à un prince d'Allemagne; que ce projet causa un chagrin extrême au duc d'Angoulême, qui aimoit la jeune princesse, et dont il étoit aimé, *regret dans l'estomac enclos* de cette princesse, et qui lui causa une altération sensible dans sa santé, dès qu'elle se vit contrariée par la reine sa mère; et lorsque l'on sait que ce projet n'a pas eu son exécution, que le duc d'Angoulême s'est marié selon ses désirs à la fille de Louis XVI, et que les princes allemands ont été rejetés, *aux Germains, mariage forclos*; on croiroit que ce quatrain a été composé après la révolution... » *Id.*, p. 110).

Ces huit vers qui se suivent dans la Centurie sont interprétés à la fin de ce volume (*voir* 265-266). — Cette note est pour expliquer (et cela était nécessaire) comment l'interprétation de plusieurs quatrains trouvés d'accord avec les événements, a laissé cependant jusqu'à ce jour le nom de Nostradamus confondu avec ceux des charlatans et des faiseurs d'Almanachs.

Digitized by Google

large que les autres que LE CHEF TERRIBLE a élargi. La même publication revient sur cet aqueduc :

« L'épaisseur du monument, d'un parement à l'autre, est de 6m 36 au premier rang, 4m 56 au deuxième et 3m 6 au troisième. Chaque étage forme ainsi une retraite qui est de 0m 90. De chaque côté au premier étage cette retraite augmentée de la saillie de la cimaise formait une largeur totale de 1m 27, qui pouvait permettre aux piétons de traverser la rivière. Le duc de Rohan fit couper un tiers de l'épaisseur des piles du second rang pour faciliter le passage de son artillerie. » (*Id.* 1839, p. 99).

« Le PONT du *Gard*, considéré isolément, est un des plus grands travaux entrepris par les Romains dans les Gaules; mais quand on pense qu'il formait seulement la partie la plus remarquable d'un immense AQUEDUC de 130,000 pieds de longueur, l'admiration cède encore à l'étonnement. Cet AQUEDUC franchit une vallée profonde, inculte et presque sauvage, au fond de laquelle la rivière du GARDON tantôt coule lentement, tantôt roule à grand bruit ses flots rapides à travers les rochers.

» La colonie de *Nîmes*, protégée par Auguste, son fondateur, et comblée dans toutes les circonstances des faveurs de ce prince, devint bientôt assez populeuse pour sentir l'insuffisance des eaux de ses belles sources. Il fut décidé que les eaux d'Eure et d'Airan, qui coulaient inutilement dans le vallon sauvage d'Uzès, au nord de la ville de Nîmes, seraient conduites dans cette ville pour servir aux sacrifices, aux bains et aux plaisirs de la colonie. L'AQUEDUC est construit avec les mêmes soins sur toute sa longueur, depuis les sources d'Eure et d'Airan jusqu'à Nîmes, soit qu'il fut suspendu sur des arcs comme le pont du Gard, soit qu'il fut souterrain et caché dans les revers des montagnes. La seule différence qui se trouve, c'est que, dans le premier cas, l'aqueduc était toujours couronné par des dalles; dans le second, il était recouvert par une voûte en moellons.

« Le PONT du *Gard* fut rompu par les barbares à ses deux extrémités; toutefois ils épargnèrent le monument en se contentant des démolitions nécessaires pour empêcher les eaux d'arriver à Nîmes, et pour mettre les habitans dans l'impossibilité de le rétablir. Cette entreprise n'a rien qui doive étonner chez des hordes de Vandales; mais on aura sans doute de la peine à croire aux mutilations exercées sur le PONT du *Gard* dans le XVIIe siècle; elles mirent en péril l'existence entière du monument, en occasionnant des lézardes considérables. Le duc de Rohan fut l'auteur de ces dégradations, pour faciliter le passage de son artillerie, à l'époque des malheureuses guerres de religion; *il fit couper* la plupart des pieds droits des arcs du second rang sur un tiers de leur épaisseur (EMMY DU PONT); on démolit en même temps une partie du massif du premier rang. Une telle mesure devait entraîner la chute entière de ce beau monument qui se trouva tout à coup privé de ses appuis sur un tiers de leur surface... L'intendant du Languedoc envoya des architectes pour examiner l'état du pont du Gard. Il fut délibéré qu'on réparerait tout de suite les dégradations faites par le duc de Rohan. Sans cette restauration importante, il est probable qu'un des plus beaux monuments de l'antiquité ne nous offrirait aujourd'hui que des ruines. » (*Mag. universel.* IV. 332).

« *Le duc de Rohan qui venait porter du secours aux religionnaires de Nismes* fit *couper*, du côté d'amont, tous les pieds-droits des arcs du deuxième rang du PONT du Gard, pour faciliter le passage de son artillerie. » (*A. Hugo.* France pittoresque. *Gard*).

« Rohan (Henri, duc de) naquit l'an 1579. Henri IV, sous les yeux duquel il donna des marques distinguées de bravoure au siège d'Amiens, *à l'âge* de 16 ans, l'aima avec d'autant plus de tendresse, qu'il fut son héritier présomptif jusqu'à la naissance du Dauphin, depuis Louis XIII. Après la mort de Henri, il devint le CHEF des calvinistes (NISMES, MONTAUBAN, 199) en France, et CHEF *aussi redoutable par son génie que par son épée* (LE CHEF NEMANS QUI TANT SERA TERRIBLE). Il soutint, au nom de ce parti, trois guerres contre Louis XIII. La première, terminée à l'avantage des protestants, s'alluma lorsque ce prince voulut rétablir la religion romaine dans le Béarn; la deuxième à l'occasion du blocus que le cardinal de Richelieu mit devant la Rochelle, et la troisième, lorsque cette place fut assiégée pour la seconde fois (239)... A la tête des Grisons, il vint à bout par plusieurs victoires de chasser entièrement les troupes allemandes et espagnoles de la Valteline, en 1635. Il battit encore les Espagnols en 1636, sur les bords du lac de Côme. Le duc de Saxe-Weimar voulut lui donner le commandement de son armée, prête à combattre les impériaux, près de Rhinfeld. Le duc de Rohan refusa cet honneur; et s'étant mis à la tête du régiment de Nassau, il enfonça les ennemis; mais il fut blessé le 28 février 1638, et mourut de ses blessures le 13 avril suivant, à 59 ans. Le duc de Rohan fut un des plus grands capitaines de son siècle. » (*N. Dict. Hist.*)

« Rohan devint le CHEF véritable du parti protestant. La Guienne, le Languedoc et les provinces voisines se déclarèrent presqu'entièrement pour lui. Il mit en état de défense MONTPELLIER, où deux potences furent dressées pour pendre quiconque parlerait de se rendre. Il courait d'un bout à l'autre de la Guienne et du Languedoc, fortifiant les places, levant des soldats, rassurant les villes... Enfin le Roi vint mettre le siège devant MONTPELLIER, et voyant que Rohan allait jeter des secours dans la place, il consentit à la paix. Le traité signé le 19 octobre 1622, fut tout à l'avantage des calvinistes. L'Edit de Nantes fut confirmé. *Rohan pressentant une nouvelle guerre, convoque une assemblée de réformés à* NISMES. On l'engagea à *reprendre* sa charge de général du parti. Il se fortifia dans le Vivarais et les Cévennes... La paix de la Rochelle jetta la consternation dans tout le parti protestant. Rohan seul ne parut point ébranlé; et bien qu'il prévit que toutes les forces des catholiques allaient fondre sur lui, il forma le hardi projet de ne poser les armes qu'après avoir obtenu une paix honorable et consentie par tous ceux du parti religionnaire. La Cour céda enfin; et une paix générale fut signée le 27 juillet 1629. Le rétablissement de l'Edit de Nantes, la restauration des temples aux réformés; une abolition de tout le passé pour lui et Soubise; voilà ce qu'obtint Rohan après tant de désastres. » (*Biogr. univers.* Michaud).

Ce quatrain est suivi de cet autre dans la Centurie :

Au chef Anglois à Nismes trop séjour,
Devers l'Espagne au secours Œnobarbe,
Plusieurs mourront par Mars ouvert ce jour,
Quand en Artois saillir estoille en barbe. V. 59.

Le quatrain précédent parle d'un CHEF NEMANS ou du duc de Rohan qui passa en Angleterre et revint en France. On supposerait que c'est encore lui qui est désigné par ces mots CHEF ANGLOIS A NISMES; mais les personnages reconnus sous les noms d'ŒNOBARBE et de MARS empêchent toute équivoque. Nostradamus n'a mis ces deux quatrains à la suite l'un de l'autre que parce que tous les deux parlent de guerres civiles en France, et que le CHEF ANGLOIS rappellera sans doute à certain titre le CHEF NEMANS TANT TERRIBLE. Le premier n'est CHEF NEMANS que parce qu'il a secouru NISMES; le second n'est sans doute CHEF ANGLOIS que pour une circonstance toute particulière, une ancienne origine peut-être. Car, nous regretterions de voir encore les Anglais s'occuper de nos affaires. Ils ont ramené, a-t-on dit, Louis XVIII dans leurs fourgons, et cette opinion erronée n'a pas peu contribué à la chute de la Restauration. — Une comète ou ESTOILLE EN BARBE *apparaîtra* EN ARTOIS quand le CHEF ANGLOIS ira AU SECOURS D'ŒNOBARBE en prenant trop tard ce parti, dans le temps qu'à l'occasion de MARS OUVERT PLUSIEURS MOURRONT. Il faut attendre pour voir clair en ces évènements annoncés; mais dès à présent, il n'est pas difficile de reconnaître que le mot ARTOIS n'est pas uniquement ici pour la France, d'après le principe *la partie pour le tout;* car la France est suffisamment désignée dans un quatrain où l'on voit le mot NISMES. Que le lecteur cherche à donner à ce sens sa vraie valeur; pour moi, je hasarde cette explication : Le mot ARTOIS doit désigner un haut personnage de France, comme serait *Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné* D'ARTOIS, *duc de Bordeaux.* La sœur de ce prince est *Louise-Marie-Thérèse* D'ARTOIS. (*Th. Muret*, p. 23 et 136). D'autres revendiquent-ils ce nom des petits-fils du comte D'ARTOIS, Charles X ?

Je n'aurais pas donné d'importance à la place qu'occupe le quatrain sur le CHEF NEMANS au-dessus de celui où il est parlé de l'ŒNOBARBE, si des quatrains auxquels ce dernier s'*adapte* ne venaient compléter la prophétie sur l'AQUEDUC D'UTICENSE GARDOING. Les habitants de NIMES, ville fort rapprochée d'AVIGNON, peuvent être assurés de voir la restauration de cet AQUEDUCT. Ce mot est dans deux autres quatrains et toujours pour le même monument :

Digitized by Google

De briques en marbre seront les murs réduicts
Sept et cinquante années pacifiques,
Joye aux humains renove l'aqueduct,
Santé, grands fruits, joye et temps mellifiques. x. 89.

Ce premier quatrain (793) est au milieu de 10 autres sur la restauration de Louis XVIII (445-454), et qui sont précédés des quatrains 791-792.

Soubs les antiques edifices vestaux,
Non eslongnez d'aqueduct ruyné,
De sol et lune sont les luysants métaux,
Ardante lampe Trajan d'or buriné. v. 66.

Ce second quatrain (184) est précédé d'un autre sur la découverte de Madame la duchesse de Berry derrière une plaque de cheminée à Nantes (493), et il s'*adapte* à plusieurs : QUAND LAMPE ARDENTE DE FEU INEXTINGUIBLE SERA TROUVÉ AU TEMPLE DES VESTALES (185), APPAROISTRA TEMPLE LUISANT ORNÉ, LA LAMPE ET CIERGE A BORNE ET BRETEUIL (186), VIENDRA LEMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIR (178). — Les alchimistes par SOL entendaient *or*, et par LUNE *argent* : PILLER SOL ET LUNE ET VIOLER LEURS TEMPLES, VI. 98. Nostradamus prédit que l'on trouvera l'*or de Toulouse*, ou les trésors immenses que Cépion a précipités dans les marais de Toulouse (*voir Moréri.* Toulouse) : LES SIMULACHRES D'OR ET D'ARGENT ENFLEZ.. AU LAC JETTEZ.. SOUS L'ÉDIFICE SATURNIN TROUVÉ URNE D'OR CAPION.. DEDANS THOLOUSE TRÉSOR TROUVÉ... (752). Aujourd'hui que L'AIRAIN PUBLIC (*trésor public*) *est* VUIDÉ PAR *armement de* TERRE ET MER (626), que PAR FOUDRE EN L'ARCHE OR ET ARGENT *tout est* FONDU (625), on accueillerait avec satisfaction et reconnaissance les promesses du grand Prophète DESLAVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOTS ( ), si toutes n'offraient rien de plus terrible que celles-ci.

233.

Vieux Cardinal par le jeune deçeu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperçeu,
Et Liqueduct et le Prince embaumé.

VIII. 68.

234.

Auprès du jeune le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,
De trois deux l'un huictième seraphin,

VIII. 69.

235.

Il entrera vilain, méchant infame,
Tyrannisant la Mesopotamie,
Tous amis fait d'adulterine dame,
Terre horrible noir de physionomie.

VIII. 70.

Richelieu, à l'âge de 57 ans et cardinal depuis 20, dans les derniers jours de sa vie, sera déçu par le jeune Cinq-Mars, âgé de 21 ans, qu'il aura placé trois ans auparavant comme espion auprès de Louis XIII. Il se verra enlever le ministère et le commandement de l'armée, si Arles tu ne montres de façon qu'il soit aperçu le double du traité passé entre Gaston et le roi d'Espagne à l'instigation de Cinq-Mars. Le cardinal mourra moins de trois mois après, et sera embaumé. Le Prince, Louis XIII, suivra au tombeau moins de cinq mois après celui qui éclairait chacun de ses pas et il sera également embaumé. (LIQUEDUCT, *Lucifer*).

Le *Lucifer* Richelieu, vieux ange en lutte contre le jeune Cinq-Mars, baissera devant la faveur de ce jeune homme placé auprès de lui ; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie, et le fera périr le 12 septembre 1642, par le *même* supplice qu'auront subi dix ans auparavant le vieux maréchal Marrillac, après 40 ans de services, le 10 mai 1632, et dans la même année, le 30 octobre, le GRAND MONTMORENCY, à l'âge de 37 ans ; même supplice par lequel aura péri, 6 ans ou TROIS fois DEUX ans avant ceux-ci, Chalais pour avoir été l'un huitième des plus *ardens* à conjurer la chute de l'ange *Lucifer*.

De petite noblesse, cruel, peu jaloux de sa réputation, il pénétrera fort avant dans l'Eglise et l'Etat. Il tyrannisera la France, et en particulier Paris, la MESOPOTAMIE EN FRANCE, située entre la Seine et la Marne. Il poursuivra tous les partisans de la Reine-mère, dont la naissance légitime aura été comme entachée par la vie d'adultère de son père. La France sera difficile à habiter sous cet homme qui se donnera des airs de roi.

Ces trois quatrains font un récit suivi, complet, TOUT AU LONG (39), comme ceux des trois dernières Centuries : LES MIENNES AUTRES PROPHÉTIES. Le récit TOUT AU LONG sur le Soldat-Empereur (383-389), n'est séparé de celui-ci que par seize vers. — Le commencement des deux derniers quatrains indique clairement qu'ils font suite au premier : AUPRÈS DU JEUNE LE VIEUX ANGE BAISSER, c'est bien VIEUX CARDINAL PAR LE JEUNE DÉÇEU, et ce début du troisième : IL ENTRERA, suppose bien qu'on vient de parler du personnage en question.

Vieux cardinal par le jeune deçeu,
Hors de sa charge se verra désarmé,...

CARDINAL. — Richelieu est le CARDINAL par excellence de la patrie du Prophète qui a dû nécessairement en parler dans l'*Histoire prédite et jugée*. — VIEUX. A ces mots : LES VIEUX ET PÈRES (p. 36), on a vu que Nostradamus emploie souvent cette expression pour *celui qui exerce une profession depuis longtemps* (*N. L.*). Ici, VIEUX en présence de JEUNE, est aussi pour un *âge relativement avancé* comme dans ce vers : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA (193). — PAR LE JEUNE DEÇEU. Ce JEUNE peut n'être pas un CARDINAL comme dans ce vers sur la mort de Henri IV : UN GRAND ROY PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE (224), où le JEUNE n'est pas un ROY. — DEÇEU. Le VIEUX avait donc lieu de compter sur le JEUNE. — DE SA CHARGE DÉSARMÉ. Chez un auteur qui étudie chacune de ses expressions et qui joue sur les mots, le CARDINAL DESARMÉ a dû avoir la *charge des armées*.

« Louis XIII déclara Richelieu, en 1624, principal ministre d'Etat, chef des conseils, et grand-maître, chef et sur-intendant général de la navigation et commerce de France, après qu'on eut supprimé la CHARGE d'amiral. En 1630, il fut déclaré *lieutenant-général de là les Monts*. En 1631, il fut pourvu du gouvernement de Bretagne. » (*Moréri*).

« Cinq-Mars, né en 1620, fut redevable de sa fortune au CARDINAL de Richelieu, intime ami de son père. Il fut fait capitaine aux gardes, puis grand-maître de la garde-robe du roi en 1637, et deux ans après, grand écuyer de France. Son esprit était agréable, sa figure séduisante. Le cardinal qui voulait se servir de lui pour connaître les pensées les plus secrètes de Louis XIII, lui apprit le moyen de captiver le cœur de ce prince. Il parvint à la plus haute faveur ; mais l'ambition étouffa bientôt en lui la reconnaissance qu'il devait au ministre et au roi... » (*Feller*).

« Cinq-Mars était parvenu, en s'attachant sans cesse au pas du roi, à se faire autoriser par Louis à rester en *tiers* dans les conseils les plus secrets qui se tenaient *entre le roi et le cardinal*. Richelieu patienta quelque temps, puis éclata, fit signifier à Cinq-Mars de ne plus se présenter au conseil, et, l'ayant rencontré un moment après, l'écrasa de sa colère et de son mépris. Le roi, soit qu'il eut été prévenu ou non, n'osa dédire son ministre ni rouvrir le conseil à Cinq-Mars. L'orgueilleux JEUNE homme, ulcéré jusqu'au fond de l'âme, ne rêva plus que vengeance et se consola de son affront en agitant avec son confident Fontrailles le projet d'assassiner le cardinal, projet dont Fontrailles revendique l'initiative dans ses mémoires. Cinq-Mars, dans ses tête-à-tête, ne parlait que de poignards et de pistolets ; en réalité il n'était pas assez complètement perverti, pour que le meurtre du VIEIL ami de son père, de son propre bienfaiteur, ne lui inspirât pas quelque répugnance et quelque effroi. Tuer Richelieu, était pour lui une espèce de pis-aller ; il ne désespérait pas que le roi, en secouant le joug, ne lui épargnât cette peine ; le bon sens

Digitized by Google

et la mauvaise humeur de Louis étaient toujours en guerre lorsqu'il s'agissait du cardinal : le roi cédait toujours, mais cédait en grondant à la hautaine et sévère raison de Richelieu et s'en dédommageait en déchirant son ministre de compte à demi avec son favori, violant ainsi l'engagement qu'il avait pris jadis avec Richelieu de lui rapporter tout ce qu'il entendrait dire contre lui. Cinq-Mars voyait le roi applaudir à tous ses sarcasmes : il essaya de faire passer Louis des paroles à l'action. Louis, alors, lui avoua qu'il ne pouvait se priver des services du cardinal, et lui laissa entendre que Richelieu vint-il à mourir, ce ne serait pas lui, Cinq-Mars, qu'il prendrait pour premier ministre. Cinq-Mars fort désappointé, changea de batteries et se lia étroitement au duc d'Orléans, afin d'agir de concert avec ce prince contre Richelieu, soit immédiatement, soit en cas de mort du roi dont la santé était toujours chancelante... Richelieu, sur ses entrefaites, tenta une dernière fois de se débarrasser par une transaction de cet ennemi domestique : il lui fit offrir le gouvernement de la Tourraine. C'était « lui applanir le chemin de la retraite. » Cinq-Mars refusa. Désormais ce fut entre eux un duel à mort... Richelieu suivait le roi à une journée de distance (dans son voyage en Roussillon); son cortège était plus splendide et plus nombreux que celui du roi, et les mêmes gîtes pouvaient rarement suffire aux deux mêmes équipages. De temps en temps le roi et le ministre se rejoignaient dans les principales villes. A chaque entrevue, Richelieu remarquait avec anxiété l'aigreur croissante de Louis à son égard et le progrès de Cinq-Mars. Le favori avait ressaisi l'espoir d'amener le roi à son but. Le roi arriva à Narbonne le 10 mars et Richelieu le 12...

« Richelieu ne se consola pas de ne pouvoir suivre le Roi devant Perpignan, lorsque Louis, que Cinq-Mars ne quittait pas plus que son ombre, se transporta le 22 avril de Narbonne au camp de la Meilleraie. L'auteur de la Vie de Gaston raconte, d'après un ministre d'Etat, témoin oculaire, probablement Chavigni ou de Noyers, que Richelieu dans ses adieux au Roi parut très-fier et préparé à tout, excepté à mourir. « Sire, lui aurait-il dit, je ne vous parlerai ni de mes services (SA CHARGE), ni de ma personne : c'est un objet désagréable que je veux éloigner de vos yeux; Votre Majesté peut exercer sur moi toute sa puissance royale et me faire sentir les plus rudes effets de sa colère; mais rien ne m'empêchera jamais de paraître où le besoin de l'Etat et le danger de votre personne me pourront appeler. » On ne dit pas ce que le Roi répondit. Plusieurs semaines s'écoulèrent, longues comme des siècles. Les souvenirs de la Rochelle devaient agiter cruellement le malade sur le lit où la souffrance enchaînait son héroïque activité. Le mal opiniâtre ne cédait pas. Le 23 mai (1642), le Cardinal dicta son testament à un notaire de Narbonne. ...Le VIEUX lion (VIEUX CARDINAL, VIEIL ANGE) faisait le mort pour mettre ses ennemis hors de garde, mais il avait toujours l'œil et l'oreille aux aguets, et rassemblait le reste de ses forces en silence. Après avoir, dit-on, tâché en vain de rappeler le Roi auprès de lui à Narbonne, Richelieu se trouvant en état d'être transporté, résolut de quitter cette ville pour se rapprocher du Rhône, soit qu'il craignit réellement les exhalaisons malsaines des lacs salés du pays Narbonnais, soit qu'il espérât rendre plus difficiles, par la distance, les entreprises de Cinq-Mars contre sa personne.

Arles ne monstres double soit aperceu,..

» Le dénouement approchait. Par la plus étrange des complications, Cinq-Mars tout en essayant de décider le Roi à conspirer avec lui contre le ministre, n'avait pas renoncé à conspirer avec l'étranger contre le Roi ou du moins contre le royaume. Le 13 mars, son envoyé Fontrailles avait signé à Madrid, avec le comte duc d'Olivarez, un traité par lequel l'Espagne s'engageoit à fournir sous bref délai au duc d'Orléans 12,000 fantassins, 5,000 chevaux, 400,000 écus comptant, 12,000 écus par mois, à compter du jour où Gaston se serait retiré à Sédan; Gaston et ses lieutenants Cinq-Mars et Bouillon commanderaient les troupes alliées au nom de l'Empereur; le Roi catholique leur assurait de fortes pensions, avec un subside pour munir et défendre Sédan. Gaston et ses adhérents se déclaraient ennemis des Suédois et de tous les autres ennemis de l'Empire et de l'Espagne. On protestait de ne rien entreprendre contre le Roi très-chrétien, « ni au préjudice de ses Etats, ni contre les droits de la Reine régnante, » c'est-à-dire que l'Espagne entendait réduire la France à son ancien territoire, et réserver les droits d'Anne d'Autriche à la régence.

» Fontrailles rapporta le pacte fatal à Cinq-Mars, un peu avant que le Roi quittât Narbonne. Avis en fut expédié à Gaston et à Bouillon *qui était en route pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie*; puis l'original du traité fut envoyé au duc d'Orléans Gaston le garda sans le signer ni en adresser la ratification au gouverneur des Pays-Bas espagnols, comme on en étoit convenu. Le pacte avec l'ennemi semblait, en effet, devoir être un crime inutile; car Cinq-Mars espérait en ce moment substituer au traité clandestin un traité de paix approuvé par le Roi. Il avait été rejoint le 19 avril par de Thou, que la Reine avait instruit du voyage de Fontrailles à Madrid, et qui n'en resta pas moins lié aux conspirateurs; mais qui s'efforça de leur faire atteindre le but par d'autres moyens. Cinq-Mars et de Thou prirent le Roi par ses scrupules religieux, lui prêchèrent la paix, lui montrèrent le sort des armes douteux, le Roi d'Espagne s'apprêtant à un effort désespéré par terre et par mer pour sauver Perpignan, le circonvinrent enfin si bien, que Louis, fatigué, affaissé par un retour de sa dernière maladie, leur permit d'écrire à Rome et à Madrid à l'insu du CARDINAL (HORS DE SA CHARGE SE VERRA DÉSARMÉ), afin d'entamer une négociation directe. Les conspirateurs eurent quelques jours d'enivrement... Les partisans de Cinq-Mars se donnaient le nom de « Royalistes » et qualifiaient de « Cardinalistes » leurs adversaires qui se faisoient gloire de ce titre...

» Sur ces entrefaites, de mauvaises nouvelles arrivèrent du nord de la France; l'armée de Guiche, après une vigoureuse résistance, fut accablée par le nombre et mise en pleine déroute avec perte de plus de quatre mille hommes (26 mai). *Richelieu reçut avis de ce revers sur la route de Narbonne à* ARLES. Il avait quitté Narbonne le 27 mai, et cheminait à petites journées vers la Provence, dont le gouverneur (Les rois d'ARLES gouvernèrent la *Provence. Moréri.*), le comte d'Alais, l'avait assuré d'un dévouement précieux en de telles occurences. L'instant de la crise décisive était venu. La défaite de Honnecourt pouvait également perdre ou sauver le cardinal, suivant que le Roi s'irriterait ou s'effraierait. Le 4 ou le 5 juin, le secrétaire d'Etat Chavigni arriva du camp royal, et remit à Richelieu une lettre du Roi. Louis annonçait au Cardinal qu'il lui envoyait un mémoire sur les moyens de remédier au malheur du maréchal de Guiche, et terminait par ces mots : « Quelques faux bruits qu'on fasse courir, je vous aime plus que jamais. Il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour être jamais séparés; ce que je veux bien que tout le monde sache. « *La victoire était décidée*; mais *le Roi hésitait encore* à en accorder *les conséquences au vainqueur*, et à livrer son favori à la vengeance de son ministre, quand une révélation soudaine précipita le dénouement du drame, et apporta la mort avec elle. Chavigni rapporta au Roi, en réponse à la lettre, un paquet qui venait d'être envoyé à Richelieu; on n'a jamais su par qui. *C'était la copie ou l'extrait du traité avec l'Espagne !...* (ARLES NE MONSTRES DOUBLE SOIT APERCEU). Cinq-Mars eut la folie de suivre le Roi au lieu de s'échapper. Un reste d'attachement combattait encore pour lui dans l'âme du Roi... L'ordre fatal fut donné le 12 juin au soir. Cinq-Mars en eut vent et se cacha; il fut livré le lendemain par un bourgeois de Narbonne, chez lequel il s'était refugié. De Thou avait été saisi quelques heures auparavant, et l'ordre fut expédié aux maréchaux de camp de l'armée d'Italie d'arrêter leur général, le duc de Bouillon. Cinq-Mars fut envoyé au château de Montpellier, et de Thou à celui de Tarascon. Richelieu qui avait continué sa route malgré le changement de la situation, était arrivé le 11 juin dans cette dernière ville, et s'y arrêta pour prendre les eaux. Le Roi, de son côté, était parti de Narbonne très-souffrant le jour même de l'arrestation de Cinq-Mars, et vint s'établir aux eaux de Montfrin, près de Tarascon, d'où il se fit porter chez le Cardinal, comme pour lui demander pardon d'avoir pensé à le détrôner.

» Ce fut une étrange entrevue. Le Roi et le ministre (ET LIQUEDUCT ET LE PRINCE EMBAUMÉ) étaient si affaiblis tous deux, que Richelieu ne put se lever pour recevoir Louis, et qu'on fut obligé de dresser un lit au Roi, près de la couche du Cardinal, afin qu'ils pussent converser ensemble. Richelieu fut généreux : il épargna au Roi les plaintes et les reproches que Louis attendait presque en tremblant, et le remercia au contraire de n'avoir point ajouté foi aux calomnies de ses ennemis! Le Roi, heureux et reconnaissant de cette magnanimité, rejeta tout le passé sur Cinq-Mars, et s'épuisa en protestations de tendresse, et pour ainsi dire de fidélité. » (*Histoire de France*, par Henri Martin, XI. p. 554-567).

ARLES. — Guynaud affirme que c'est dans ARLES même que Richelieu a reçu le DOUBLE du Traité. Il suffit de reconnaître qu'il était auprès d'ARLES, dans l'ancien royaume d'ARLES, pour accepter l'interprétation d'un vers qui ne manque pas de précision. LE VIEUX CARDINAL PAR LE JEUNE DECEU, HORS DE SA CHARGE SE VERRA DÉSARMÉ, *si* ARLES NE

Digitized by Google

MONSTRES DOUBLE *de façon qu'il* SOIT APERCEU. Le JEUNE est Cinq-*Mars*, et ARDES ou *Arelate* vient de Αρης, *Mars*, et λατρευω, adorer (*Lexique*).

Et Liqueduct et le Prince embaumé.

LIQUEDUCT.—AQUEDUCT (232 *bis*) vient de *aqua*, eau et *ducere*, porter; *qui porte l'eau;* LIQUEDUCT, de *lux*, lumière, en grec λυκη (qui se traduit *lique*, *lyc*, λυκειον, le Lycée) et de *ducere*, porter; *qui porte la lumière*. Ce mot est le même que *Lucifer*, *porte-flambeau*. nom de l'ange déchu. Nostradamus, dans le même récit et pour le même fait, appelle le CARDINAL Richelieu : LIQUEDUCT et le VIEUX ANGE.

PRINCE. — Ce mot est pour *roi* dans plusieurs quatrains (381, 425...). Cependant c'est à dessein que le Prophète ne nomme pas *roi* Louis XIII. Son ministre est le vrai roi : NOIR DE PHYSIONOMIE; lui n'est que LE LYS DAUFFOIS (232).

EMBAUMÉ. — A peine la lutte entre LE VIEUX CARDINAL et LE JEUNE Cinq-Mars est-elle terminée par la mort de ce dernier, que le LIQUEDUCT meurt, puis le PRINCE.

« *Cinq-Mars* eut la tête tranchée le 12 septembre 1642, n'étant que dans sa 22e année de son âge. » (*Feller*).

« *Plessis-Richelieu*... On le vit traîner Cinq-Mars à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, tandis qu'il était frappé lui-même à mort... Il alla mourir à Paris, le 4 décembre 1642, à 57 ans. » (*Id.*).

« *Louis XIII* mourut le 14 mai 1643, dans la 42e année de son âge, après un règne de 33 ans. » (*Id.*).

LIQUEDUCT EMBAUMÉ.— « On ouvrit le corps du Cardinal et on lui trouva deux abcès. Il avoit aussi les poumons gâtés, mais le reste de ses entrailles étoit en bon état. On lui trouva les organes de l'entendement doubles ou triples... Le corps demeura exposé trois ou quatre jours en habit de cardinal, sur un lit de brocard. » (*Vie de Richelieu*. Le Clerc. III. p. 363).

LE PRINCE EMBAUMÉ. — « On ouvrit le corps de Louis XIII; on lui trouva les poumons adhérens aux côtes, les intestins ulcérés, un petit abcès dans le mésentère, et dans l'estomac une boule pleine de vers, dont il y en avoit un beaucoup plus gros que les autres. » (*H. de la vie de Louis XIII*. De Burg. IV. 353).

Auprès du jeune le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,..

Le VIEUX ANGE est le VIEUX CARDINAL, dit déjà LE LIQUEDUCT ou *Lucifer*, et le JEUNE qui lutte contre le VIEUX ANGE est le JEUNE qu'on vient de voir en lutte contre le VIEUX CARDINAL. C'est la même lutte; et, dans les deux quatrains, elle est présentée de la même manière. Ces vers ne sont pas inutiles cependant; ils disent clairement que ces deux quatrains sont sur les mêmes personnages, et ils ôtent tout doute sur le résultat de la lutte : LE VIEUX ANGE A LA FIN VIENDRA SURMONTER LE JEUNE. En outre, ils nous préparent à voir dans le HUICTIESME SÉRAPHIN un autre ANGE en lutte, et, par suite, dans ce quatrain toutes les grandes conspirations contre le VIEUX ANGE ou le VIEUX CARDINAL. — Nostradamus, qui interprète l'Apocalypse, a voulu de plus nous habituer à voir des hommes dans l'*ange de l'abîme*, l'*ange qui descend du ciel*, etc.

Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,..

On vient de voir le VIEUX ANGE tout puissant BAISSER AUPRÈS DU JEUNE ET *venir* LE SURMONTER A LA FIN. Ici il le *rabaisse* au rang des PLUS VIEUX. Cinq-Mars est mort *décapité*. Il faut que de PLUS VIEUX : 1° aient été auparavant en lutte avec le VIEUX ANGE; 2° qu'ils aient été *décapités*. Il faut : 3° que ces PLUS VIEUX aient eu plus d'âge que le JEUNE Cinq-Mars, et qu'ils aient *vieilli* davantage *dans leur profession;* 4° que leur chute, suivie de supplices ÉGAUX, ait eu lieu DIX ANS ÉGAUX ou *de même longueur*, c'est-à-dire *achevés* et non incompétant comme les DIX-HUICT ans d'AGE de François II (220).

« Richelieu entra, en 1629, en Savoie, attaqua Pignerol et secourut Cassal. Louis XIII était alors mourant à Lyon, où la Reine-mère lui demandait la disgrâce d'un ministre qui le faisait vaincre. Cette princesse amena son fils à Paris, après lui avoir fait promettre qu'il renverrait le cardinal dès que la guerre de l'Italie serait terminée. Richelieu se croyait perdu et préparait sa retraite au Hâvre-de-Grâce. Le cardinal de la Valette, secondé par le fameux capucin, le Père Joseph, favori de Richelieu, lui conseilla de faire une dernière tentative auprès du roi. Il va trouver ce monarque à Versailles, où la Reine-mère ne l'avait point suivi; il a le bonheur de le persuader de la nécessité de son ministère et de l'injustice de ses ennemis. Louis, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remit par faiblesse entre ses mains et lui abandonna ceux qui avaient conspiré sa perte. Ce jour, qui est encore aujourd'hui nommé la *Journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Le garde-des-sceaux, Marillac, et le maréchal, son frère, perdirent tous deux la vie, l'un en prison, et l'autre sur un échafaud. » (*Feller*. Plessis).

« Marillac (Michel de) (né en 1563) fut recommandé par Marie de Médicis au cardinal de Richelieu, qui le fit directeur des finances en 1624, et garde-des-sceaux deux ans après. On verra dans l'article suivant la cause de sa disgrâce auprès de ce ministre, qui le fit enfermer au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. *Il y mourut le 7 août* 1632, dans la pauvreté, quoiqu'il eût été pendant quelque temps à la tête des finances. Il ne subsista dans sa prison que des libéralités de Marie de Creil, sa belle-fille, qui fit encore les frais de ses modiques funérailles. » (*N. Dict. Hist.*)

« Marillac (Louis de) (né en 1572) frère du précédent, dut à la protection de Marie de Médicis et à ses services militaires le bâton de maréchal de France que Louis XIII lui accorda en 1629. (Il servit sous Henri IV et pendant la minorité qui suivit le règne de ce prince. *Feller*). Son frère et lui qui devoient leur fortune au cardinal de Richelieu, se flattèrent, à ce qu'on a prétendu, de le perdre et de succéder à son crédit. *Le maréchal fut un des principaux acteurs* de la *Journée des dupes*. Il offrit (dit-on) de tuer de sa propre main son bienfaiteur. Richelieu feignant d'ajouter foi à ce complot qui ne fut jamais prouvé, fit arrêter, en 1630, le maréchal au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie pour le conduire en France, où il lui préparoit un supplice ignominieux. Son procès dura près de deux années, et ce procès fit bien voir que Richelieu le feroit traiter avec la rigueur vindicative d'un homme armé du pouvoir suprême. « Le » Cardinal ne se contenta pas (dit l'auteur de l'*Histoire générale*) de » priver le maréchal du droit d'être jugé par les Chambres du Par» lement assemblées, droit qu'on avoit déjà violé tant de fois. Ce ne » fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il » espéroit de la sévérité. Ces premiers juges ayant malgré les pro» messes et les menaces conclu que l'accusé seroit reçu à se justi» fier, le ministre fit casser l'arrêt. Il lui donna d'autres juges, parmi » lesquels on comptoit les plus violents ennemis de Marillac, et sur» tout ce Paul Hay du Châtelet, connu par une satire atroce contre » les deux frères. Jamais on n'avoit méprisé davantage les formes » de la justice et de la bienséance. Le Cardinal leur insulta au point » de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel dans sa » propre maison de campagne... Il fallut rechercher toutes les ac» tions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de sa » charge, quelques profits illicites et ordinaires, faits autrefois par » lui ou par ses domestiques dans la construction de la citadelle de » Verdun. *Chose étrange*, disoit-il à ses juges, *qu'un homme de mon » rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice! Il ne s'agit » dans mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux...* » Cependant ce général chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à mort. Il étoit dit dans l'arrêt qu'on lèveroit cent mille livres sur ses biens, pour les employer à la restitution de ce qu'il avoit extorqué. *Mon bien ne les vaut pas*, s'écria-t-il, *on aura bien de la peine à les trouver*. Le chevalier du guet qui l'accompagna, lui dit : *J'ai très-grand regret, Monsieur, de vous voir dans cet état!* Le bourreau venoit de lui lier les mains. — *Ayez-en regret pour le Roi, et non pour moi*, répondit le maréchal. *Il eut la tête tranchée en place de Grève à Paris* (MÉSOPOTAMIE) *le* 10 *mai* 1632. La mémoire du maréchal fut rétablie par arrêt du Parlement, après la mort de son persécuteur. » (*Id.*)

« MONTMORENCY (LE GRAND). — Au moment du supplice, le duc présenta les bras au bourreau afin qu'il les liât; et comme il avoit un crucifix entre les mains, il le remit au Père Arnoux, en lui disant : Tenez, mon Père, il ne faut pas que le juste soit lié avec le coupable... *Il eut la tête tranchée le* 30 *octobre* 1632, à 37 ans, dans l'hôtel-de-ville de Toulouse. » (*Id.*)

Cinq-Mars le JEUNE a été *décapité* à l'âge de 22 ans, le 12 septembre 1642. DIX ANS ÉGAUX *auparavant*, Marillac *chargé de* 40 *ans de services*, et à l'âge de 60 ans, était mort

Digitized by Google

décapité le 10 mai 1632, et le GRAND MONTMORENCY, né en 1595, *amiral de France dès l'âge de* 18 *ans,* était mort *décapité* la même année que Marillac, le 30 octobre 1632, à l'âge de 37 ans. — Ce qui donne bien une nouvelle force à l'interprétation de ce vers, c'est que Nostradamus a dit la conspiration du GRAND MONTMORENCY et sa mort par le même supplice que devait subir le JEUNE Cinq-Mars dix ans après : NEUFVE OBTURÉE AU GRAND MONTMORENCY, HORS LIEUX PROUVEZ DESLIVRE A CLERE PEINE (232).

De trois deux l'un huictieme séraphin...

HUICTIEME. — A la veille des barricades, Guise « entra luy neuvième à Paris. » (*P. Maimbourg*, p. 215). — « Monsieur (Gaston) estoy party de Blois luy sixiesme. » (*Bassompierre*. III. 316).

SERAPHIN. — « Anges du premier ordre de la première hiérarchie ; ce nom signifie en hébreu *ardents* ou *flamboyants,* et désigne le zèle enflammé de ces bienheureux esprits. » (*Moréri*).

HUICTIEME SERAPHIN. — Ce séraphin est un *bon ange* en lutte contre le VIEUX ANGE LIQUEDUCT ou *Lucifer*. C'est un *ardent* conspirateur du genre du JEUNE ANGE Cinq-Mars ; il *succombera* comme le JEUNE et les PLUS VIEUX lui HUICTIEME. *Un* seul parmi *huit* conjurés doit SUCCOMBER : L'UN HUICTIEME SERAPHIN. Ces autres mots : DE TROIS DEUX seraient inexplicables si déjà le Prophète n'avait dans le vers précédent fixé l'époque du supplice des PLUS VIEUX à DIX ANS ÉGAUX avant celui du JEUNE. Il fixe sans doute l'époque du supplice du HUICTIEME SÉRAPHIN à DE TROIS DEUX *ans* avant celui des PLUS VIEUX. Il continuerait à remonter dans le passé. Il a dit : SIX CENS ET SEPT VINGT-TROIS PARTS pour 13,961 (199) et VINGT-TROIS LES SIX pour 138 (200) ; ici TROIS DEUX est pour 6. Six ans avant le supplice de Marillac et du GRAND MONTMORENCY, il doit y avoir eu une conspiration formée de *huit* personnes, dont une seule est morte *décapitée*...

« Chalais (Henri de Taleyrand, prince de) étoit un cadet de l'illustre maison de Taleyrand. Il parut à la cour de Louis XIII, et plut à ce prince par les agréments de sa figure, et par son habileté dans divers exercices. Il fut nommé grand-maître de la garde-robe. Gaston, frère du Roi en fit son favori. Le cardinal de Richelieu avoit indisposé une partie des courtisans par son orgueil et son despotisme. Gaston étoit à la tête des mécontents. Il se forma un complot pour assassiner le ministre, qui ayant sçu que Chalais y étoit entré, le fit accuser par le comte de Louvigni d'avoir conspiré contre la vie du Roi. La Cour étoit à Nantes, où le grand-maître fut d'abord mis en prison. Une commission tirée du Parlement de Bretagne, le garde-des-sceaux Marillac à leur tête, lui fit son procès. *Le comte s'étoit reconnu coupable d'avoir conseillé* à Gaston de quitter la Cour et de se joindre aux huguenots ; d'avoir sollicité les commandants de plusieurs places importantes de les livrer à ce prince pour les mettre en état de résister ; d'exciter le trouble dans le royaume ; enfin, d'*avoir assisté à un conseil où le grand-prieur étoit avec ceux de sa faction,* dans lequel on avoit proposé de poignarder le cardinal de Richelieu pour tirer de prison le maréchal d'Ornano... Gaston sollicita en vain la grâce de Châlais ; il fut condamné à avoir la tête tranchée. Les amis de cet infortuné courtisan firent absenter le bourreau dans l'espérance que les délais donneraient le moyen de toucher le Roi. Mais Richelieu craignant de perdre cette occasion d'intimider ses ennemis, se servit d'un cordonnier détenu pour crime dans les prisons de Nantes. Cet homme, armé d'une espèce de hache de tonnelier, donna plus de trente coups au malheureux Chalais, avant que la tête fut séparée de son corps. Au vingtième coup, le mourant s'écria pour la dernière fois : *Jésus ! Marie !* Cette exécution *se fit le* 19 *août* 1626. » (*N. Dict. Hist.*)

« Il courut un bruit, que l'on avoit tenu un conseil, dont il y avoit *neuf personnes, l'une desquelles l'avoit décelé,* auquel il avoit été résolu que l'on iroit tuer M. le cardinal dans Fleury. Il s'est dit que ce fut M. de Chalais, lequel s'en estant confié au commandeur de Valençay, ledit commandeur luy reprocha sa trahison, estant domestique du Roy, d'oser entreprendre sur son premier ministre ; qu'il l'en devoit avertir, et qu'en cas qu'il ne le voulust faire, que luy-mesme le deceleroit. Dont Chalais intimidé y consentit, et que tous deux partirent à l'heure mesme pour aller à Fleury, en advertir M. le cardinal : qui les remercia et pria d'aller porter ce mesme advis au Roy ; ce qu'ils firent : et le Roy à onze heures du soir envoya commander à trente de ces gendarmes et autant de chevau-légers, d'aller à l'heure-mesme à Fleury. La Reyne-mère pareillement y dépescha toute sa noblesse. Il arriva comme Chalais avoit dit, que sur les trois heures du matin les officiers de Monsieur arrivèrent à Fleury, envoyez pour luy apprester son disner. M. le cardinal leur céda le logis, et s'en vint à Fontainebleau, et vint droit à la chambre de Monsieur, qui se levoit, et fut assez estonné de le voir... Comme le Roy estoit à Blois on faisoit soigneusement prendre garde aux actions de Monsieur, et espier qui luy parloit ; on découvrit que Chalais, qui estoit maistre de la Garde-robe du Roy, et logé dans le chasteau proche l'appartement de Monsieur, l'alloit voir la nuit en robe de chambre, et après avoir demeuré deux ou trois heures avec luy, s'en retournoit en cachette ; ce qui fit connoître au Roy qu'il jouoit le double.... Le Roy arriva à Nantes, et peu de jours après fit mettre en prison Chalais, et luy fit faire son procès. Monsieur fut fort estonné de sa prise, et ses gens aussi, et furent sur le point de partir, mais en mesme-temps ils eurent réponse de M. de la Vallette, qui estoit à Metz, que si M. d'Epernon se déclaroit pour luy, qu'il s'y déclareroit aussi, sinon non. Monsieur avoit escrit à M. d'Epernon, qui envoya la lettre au Roi. En cette extrémité, le meilleur fut de s'accommoder avec le Roy ; ce que le Coigneux pratiqua, et Madame de Guise estant arrivée, la Reyne-mère pressa et fit le mariage de Monsieur et de Mademoiselle de Montpensier. On fit encore un effort pour l'empescher, par le moyen de Tronson, Marsillac et Sauveterre. qui en furent tous trois chassez de la Cour, avec perte de leurs charges. Monsieur se maria et se mit très-bien avec le Roy, qui luy donna son apanage selon son contentement... Monsieur fut marié ; mais pour cela le procez de Chalais ne se discontinua pas, ains on paracheva, et il eut la teste tranchée à Nantes. » (*Mém. de M. Bassompierre*, III. 23-29).

Gaston était l'un des *neuf conjurés ;* mais bien qu'il ait été l'âme de toutes les conspirations de ce quatrain, Nostradamus ne le met pas au nombre des SÉRAPHINS qui alors ne sont plus que *huit ;* et cela moins parce que sa naissance le mettait à l'abri du ressentiment du VIEUX ANGE ou du VIEUX CARDINAL, que parce qu'il était loin d'être un *ardent*.

« *Gaston* de France, duc d'Orléans, fils de Henri IV, né en 1608, n'est guère connu dans l'histoire, que par ses cabales contre le cardinal de Richelieu. *Poussé par ses favoris*, il tenta plusieurs fois de le perdre. Ce fut lui qui porta le duc de MONTMORENCY à se soulever... Gaston l'abandonna au ressentiment de Richelieu. Sa vie fut un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi et le cardinal. Il fut encore mêlé dans la conspiration de Bouillon et de Cinq-Mars. Il se tira d'affaire, en accusant ses complices et en s'humiliant... Il cabala contre Mazarin et fut relégué à BLOIS, où il mourut en 1660, regardé comme un prince pusillanime et lâche. » (*Feller*).

Ce second quatrain est plein des grandes conspirations que le VIEUX CARDINAL a eu à SURMONTER. Les historiens parlent de toutes les conspirations de ce quatrain et ne parlent que d'elles.

« Le supplice de Chalais, de Marillac, de Montmorenci et de Cinq-Mars apprend aux grands que leurs quartiers de noblesse ne les sauveront plus des peines de la révolte et de la trahison. » (*Histoire moderne*, Rendu, 224).

Il entrera vilain, méchant infâme,
Tyrannisant la Mésopotamie,...

Le *pronom* IL tient la place d'un *nom* qu'on cherche vainement dans ce quatrain ; il est alors dans le précédent, où le VIEUX ANGE est le VIEUX CARDINAL LIQUEDUCT ou *Lucifer*. Ce CARDINAL, ce VIEUX ANGE, doit être en effet VILAIN, MÉCHANT, INFAME. — Paris, situé entre la Seine et la Marne, est la MÉSOPOTAMIE (Μεσοποταμια, région située entre deux fleuves. *Lexique*) de Nostradamus : MESOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE (664) ; NEUFVE BABYLONE (86) CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (104), etc. Revenons sur chaque mot du quatrain.

IL ENTRERA. — Napoléon III, *élu* par neuf millions de suffrages et de qui il est dit : EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL (529), est EN TERRE NEUFVE BIEN AVANT ROY ENTRÉ (633). On dit : *Fermer à quelqu'un l'entrée aux charges.* (*Joubert*). Richelieu quoique noble doit être un parvenu.

Digitized by Google

« Plessis-Richelieu, maison qui a tiré son nom et son origine de la terre du Plessis en Poitou, *tenue à foi et hommage* de l'évêque de Poitiers, à cause de la baronnie et châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues. Le plus ancien qu'on trouve de ce nom vivoit en 1201...

» Armand-Jean du Plessis *a donné lieu à la déduction de cette généalogie*. Il fut cardinal duc de Richelieu et de Fronsac, abbé général de Clugni, de Cîteaux, de Prémontré, de Montmajour-lez-Arles, de Fleuris ou de Saint-Benoît-sur-Loire, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Rigier, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Signi, etc.; pair et amiral de France, commandeur des ordres du roi, grand maître, chef et surintendant-général de la navigation et commerce de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Bretagne, secrétaire et ministre d'Etat... » (*Moréri*).

Méchant. — Le Prophète, dans les deux quatrains précédents, ne nous a parlé que de la manière dont le vieux cardinal ou le vieux ange devait traiter ses ennemis vaincus. Il ne nous dira guère autre chose dans ce dernier : Tyrannisant la Mesopotamie, Tous amis fait d'adultérine dame, Terre horrible.

« Gaston, ne pouvant supporter la domination tyrannique de Richelieu, se retire en Lorraine, en protestant qu'il ne rentrera point dans le royaume, tant que le cardinal, son persécuteur et celui de sa mère, *y règnera*. Richelieu fit déclarer, par un arrêt du conseil, tous les amis de Gaston, criminels de lèse-majesté, et après avoir forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la Cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine Marie de Médicis, à qui il devoit sa fortune. Cette princesse, sacrifiée par son fils à un ingrat qu'elle avoit élevé, alla finir ses tristes jours à Cologne, dans un exil volontaire, mais douloureux (246-237). Son persécuteur établit une chambre de justice, où tous *ses partisans* et ceux de Gaston son fils furent condamnés. Il y eut une foule de poursuites : on voyoit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avoient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine. Les amis, les créatures, les domestiques, le médecin même de cette princesse infortunée, furent conduits à la Bastille, et dans d'autres prisons. On rechercha jusqu'à des tireurs d'horoscope, qui avoient dit que *le Roi n'avoit pas longtemps à vivre*, et deux furent envoyés aux galères. La Bastille fut toujours remplie sous ce ministre. Le maréchal de Bassompierre, soupçonné seulement de ne pas être dans les intérêts du cardinal, fut renfermé pendant le reste de la vie de ce ministre. Tout le royaume murmuroit; mais presque personne n'osoit élever la voix... Le commandeur de Jars et d'autres, qu'on accusa de conserver quelque intelligence avec le frère et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud; mais les autres furent exécutés. On ne poursuivoit pas seulement les sujets qu'on pouvoit accuser d'être dans les intérêts de Gaston : le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. On le dépouilla de ses Etats, parce qu'il avoit consenti au mariage de ce prince avec Marguerite de Lorraine. Le cardinal vouloit faire casser cette union, afin que s'il naissoit un prince de Gaston et de Marguerite, ce prince, héritier du royaume, fut regardé comme un bâtard, incapable d'hériter. La Cour de Rome et les Universités étrangères ayant décidé que ce mariage était valide, le cardinal le fit déclarer nul par un arrêt du Parlement. Cette opiniâtreté à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme et à dépouiller son beau-frère, excita de nouvelles conjurations... Il fomentoit les premiers troubles de l'Angleterre, et il écrivoit ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles Ier : *Le Roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser*. Tandis qu'il excitoit la haine des Anglois contre leur roi (Sénat de Londres mettront a mort leur Roy, 243), il se formoit de nouveaux complots en France contre lui. Mademoiselle de la Fayette, que le roi honoroit de sa confiance, fut obligée, par la jalousie du cardinal, de se retirer de la Cour. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, qui s'étoit servi d'elle pour faire rappeler la Reine-mère, fut exilé en Basse-Bretagne. La reine, femme du roi, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, fut traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers furent saisis, et on lui fit subir un interrogatoire devant le chancelier Seguier. Madame d'Hautefort aussi attachée à la reine qu'au roi, et donnant par sa faveur des inquiétudes à l'esprit jaloux du ministre, fut disgraciée... Richelieu donna lui-même un jour une idée assez juste de son caractère, en parlant au marquis de la Vieuville : *Je n'ose rien entreprendre, lui dit-il, sans y avoir bien pensé; mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge...* Ceux qui ont voulu justifier ses exécutions sanglantes, n'ont qu'à considérer les traits que nous avons rapprochés dans ce tableau fidèle de son ministère. On n'y voit que des échafauds dressés et des têtes coupées. » (*N. Dict. Hist.*).

Infame. — *Infâme :* 1° flétri par les lois, par l'opinion publique; 2° indigne, honteux (*W.*).

« Les galanteries du cardinal étoient éclatantes, accompagnées même de ridicule. Il s'habilloit en cavalier, et après avoir écrit sur la théologie, il faisoit l'amour en plumet. On prétend qu'il porta l'audace de ses désirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine régnante, Anne d'Autriche, et qu'il en essuya des railleries qu'il ne lui pardonna jamais... La duchesse de Chevreuse, toujours intrigante et belle encore, engageoit le cardinal-ministre, par artifices, dans la passion qu'elle vouloit lui inspirer. La reine n'avoit d'autre consolation dans la perte de son crédit que d'aider la duchesse de Chevreuse à rabaisser, par le ridicule, celui qu'elle ne pouvoit perdre. La duchesse feignoit du goût pour le cardinal, etc. » (*N. Dict. hist.*).

« Richelieu, résolu d'exterminer entièrement le parti protestant et d'assurer une bonne fois le repos extérieur de la France, crut devoir commencer par sa plus forte place (*voir* 239). La Rochelle fut obligée de se rendre à discrétion... Il marcha vers les autres provinces pour enlever aux calvinistes une partie de leurs places de sûreté. Après avoir mis la paix dans l'Etat, Richelieu songea à porter la guerre dans les Etats voisins... Il est difficile d'expliquer comment un ministre, prêtre, évêque et cardinal se soit ligué avec les protestants, et se soit efforcé d'affermir ce parti en Allemagne et dans toute l'Europe, uniquement dans la vue d'affaiblir la maison d'Autriche... Lorsqu'il était mourant et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent, et de plus, patriarche; ce qui menaçait la France d'un schisme. » (*Feller*).

« *Hersent*, docteur de Sorbonne, est principalement connu par l'ouvrage fameux et peu commun, intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate*, 1640. Ce libelle sanglant contre le cardinal de Richelieu, qui paraissait vouloir se faire déclarer patriarche, adressé aux prélats de l'Eglise gallicane, fut condamné par eux et par le Parlement comme propre à brouiller l'Eglise et l'Etat. « Ses alarmes à l'égard du schisme, dit l'abbé Bérault, n'étaient pas tout à fait imaginaires. Le prince de Condé, qui, tout attaché qu'il était à la foi et à l'unité catholique, n'avait assurément pas l'imagination visionnaire, parlait de ce schisme redouté comme d'un malheur presque inévitable dans les situations où étaient les choses. » Richelieu mourut dans ces conjonctures. Le patriarchat français descendit avec lui dans le tombeau, ou plutôt, rentra dans le néant, d'où *lui seul* avait pu se flatter de le tirer. » (*Feller*).

Tyrannisant la Mesopotamie. — Comme le dit Nostradamus en donnant le dernier coup de pinceau à ce portrait : Noir (*roi*) de physionomie, le vieux ange a le souverain pouvoir et sous son gouvernement Paris (Mesopotamie) est *tyrannisé* et la France est une terre horrible.

Tous amis fait d'adulterine dame...

Tous amis. — « Richelieu fit déclarer, par un décret du Conseil, tous les amis de Gaston criminels de lèse-majesté... Tous *les partisans de la Reine-mère* et ceux de Gaston, son fils, *furent condamnés*. » (*Voir* p. 93). — Louis XIII s'écrie : Les têtes qu'il a fait tomber en Grève, *toutes* de mes amis. » (*V. Hugo*).

Adulterine dame. — Tout le contexte nous porte à voir Marie de Médicis sous ces mots. Dame peut désigner une reine-mère; Catherine de Médicis est la dame seule au règne demeurée. — Adulterin. *Natus adulterino sanguine.* Pline; *Furto conceptus puer.* Ovide (*Joubert*). Cette reine est désignée aussi sous ces mots : Née en ce monde par concubine furtive (237). On ne peut voir dans ces expressions, qui ont la même valeur la *naissance légitime* de Marie de Médicis. Le Prophète les a employées pour faire retirer le front (29) de son lecteur, qui se trouve ainsi arrêté dans l'interprétation de 12 vers sur le cardinal de Richelieu et de 4 sur Marie de Médicis, exilée et vivant misérablement à Bruxelles (237). Cherchons le sens perplexe (7) de ces mots pris au *figuré* (8). Le Prophète n'insisterait pas ainsi

Digitized by Google

par deux expressions synonymes si la *naissance légitime* de cette reine n'avait été en quelque sorte entachée par l'habitude de l'*adultère* et du *concubinage*, et d'une façon exceptionnelle.

« ***Médicis*** (François), second grand duc de Toscane, qui n'avait point d'enfants de l'archiduchesse sa femme, se livrait de plus en plus à Blanche Capello, sa maîtresse; et celle-ci, pour mieux assurer sa faveur, supposa un enfant dont elle parut accoucher en 1577. L'archiduchesse donna un fils à François; mais étant devenue grosse pour la deuxième fois, elle mourut le 11 *avril* 1578, et fit ainsi place à Blanche Capello, que François épousa secrètement le 5 *juin suivant*. Il publia son mariage au bout d'une année. » (*Michaud*).

« De Jeanne d'Autriche, François de Médicis eut Marie de Médicis, née le 26 avril de l'an 1575, mariée le 27 décembre 1600 à Henri IV, roi de France, et de Blanche Capello, Antoine de Médicis.» (*Moréri*).

« Capello (Blanche), mariée à Bonaventuri, fut remarquée par le grand duc, qui donna à son mari un poste considérable à la cour et accumula rapidement sur sa tête les honneurs et les pensions. Le jeune Bonaventuri ne jouit pas longtemps de sa prospérité; il fut poignardé la nuit dans les rues de Florence, en 1574. Quelques années après, le grand duc, devenu veuf, épousa Blanche.» (*N. Dict. hist.*).

Terre horrible noir de physionomie.

NOIR. — Ce mot est dix-sept fois dans les Centuries pour *roi* par anagramme (*voir* 280, 287, 485). Celui qui est NOIR DE PHYSIONOMIE est *roi en apparence*.

Avant que le lecteur relise ces 32 vers sur le CARDINAL de la MESOPOTAMIE de FRANCE, montrons que Nostradamus a copié ce portrait dans V. Hugo. Le mot LIQUEDUCT, *porte-flambeau*, a évoqué un de ces souvenirs dont je parle dans l'*Introduction de la Vie de L.-Philippe*, et j'ai vu avec le plus grand étonnement que le Prophète emploie les mêmes mots et exprime les mêmes idées que le poète !

Bouchavannes. Meure le Richelieu qui déchire et qui flatte !
L'homme à la main sanglante, à la robe écarlate ! CARDINAL
Rochebaron. — A quoi donc sert le roi ? PRINCE

Brichanteau. Les peuples dans la nuit
Vont marchant l'œil fixé sur un *flambeau* qui luit.
Il est le *flambeau*, lui ; le roi, c'est la lanterne LIQUEDUCT
Qui le sauve du vent sous sa vitre un peu terne.
Bouchavannes. Oh ! puissions-nous un jour, et ce jour sera beau,
Du vent de notre épée éteindre ce *flambeau* !...
L'Angely. Un complot ! jeunes gens songez à Marillac ! DIX ANS ÉGAUX
. . . . . .
Le Roi vivement. ... L'Etat marche au gouffre et se hâte à grands pas.
Le Duc. Ah ! sire, il est guidé d'une main forte et large...
Le Roi. Oui, le cardinal-duc porte une lourde charge ! CHARGE
Le Duc. Sire !..
Le Roi. A ses vieilles mains, je devrais l'épargner, VIEUX.
Mais duc, — j'ai bien assez de vivre sans régner !...
Entendez-vous ? l'Etat souffre, entendez-vous bien !
Entre lui qui fait tout et moi qui ne suis rien : NOIR, PRINCE.
Le Duc. Ah !
Le Roi. Règle-t-il pas tout, paix, guerre, Etats, finance ?
Fait-il pas lois, édits, mandements, ordonnances ?
Il est le roi, dis-je ! il a dissout par trahison NOIR
La ligue catholique... Il frappe la maison
D'Autriche qui me veut du bien, dont est la reine...
Le Duc. Sire, il sauve la France...
Le Roi. Oui, duc ! il perd mon âme !
D'un bras il fait la guerre à nos parents. — L'infâme ! INFAME
De l'autre il signe un pacte aux huguenots suédois...
Puis, si j'osais compter les têtes sur mes doigts, TYRANNISANT,
Les têtes qu'il a fait tomber en Grève ! Toutes LA MESOPOTAMIE
De mes amis ! Sa pourpre est faite avec des gouttes TOUS AMIS
De leur sang ! et c'est lui qui m'habille de deuil !
Le Duc. Traite-t-il mieux les siens ? Epargna-t-il Saint-Preuil ?
Le Roi. S'il a pour ceux qu'il aime une tendresse amère ; MÉCHANT
Certes, il m'aime ardemment !
(Brusquement, après un silence, en se croisant les bras).
Il m'exile ma mère ! DAME
Le Roi à l'Angély..... C'est un homme infernal. LIQUEDUCT
Satan pourrait-il pas s'être fait cardinal ? VIEUX CARDINAL
Si c'était lui dont j'ai l'âme ainsi possédée ? VIEUX ANGE
Qu'en dis-tu ?
L'Angely. J'ai souvent, sire, eu la même idée.
Le Roi. ... J'ai toujours souffert les jours de Grève. MÉSOPOTAMIE
Nangis avait raison, un mort jamais ne sert,
Et Montfaucon peuplé rend le Louvre désert. TERRE HORRIBLE
C'est une trahison que de venir, en face, NOIR DE PHYSIONOMIE
Au fils du roi Henri rayer son droit de grâce.

(*V. Hugo.* Marion Delorme). (*a*)

(*a*) J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. 12) : Le lecteur observera souvent que le Prophète semble avoir vu chaque action, entendu chaque mot historique. — Le lecteur ne s'attendait pas cependant à trouver chez le Prophète une copie aussi fidèle du portrait tracé par le poète. Les quatrains interprétés de l'avenir sont pleins de renvois aux livres que nous avons en main. Le psaume *Dixit Dominus Domino meo* est dans les quatrains 864-868; le *figulier* de Jérémie, *chap.* XIX et XX, est le FIGULIER du quatrain 750, etc., Ces vers :

L'arbre qu'estoit par longtemps mort séché
Dans une nuit viendra à reverdir (734-744).

sont certainement, d'après le contexte, ceux de Racine sur Joas :

Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines ?

Eh bien ! il m'est démontré que Nostradamus a lu cette tragédie il y a 300 ans, et qu'il y renvoie sans cesse dans ces quatrains sur un même personnage. C'est ce que je vais prouver, après avoir cité par précaution ces vers sur le duc de Bordeaux :

Et pour sauver Joas de l'éternel exil,
Pas un homme de cœur qui s'armât d'un fusil ?...
Quoi, votre cause absurde après tant de défaites,
Pour votre Eliacin trouve encor des prophètes !
Laissez donc au néant ce Messie attendu. (*Barthélemy*. Les Carlistes).

Dans 32 vers sur le duc de Bordeaux, le règne de L.-Philippe et l'avènement de Napoléon III (509-516), on voit LE SUCCESSEUR de Hugues-Capet CHASSÉ du trône avec Charles X par le LOUP et l'OURS.

Après aux champs avoir le cerf chassé,
Le LOUP et l'OURS se donront défiance. (510)
Quand LOUP chassé pose sur la chouchette. (487)
Mourir par OURSE et ravy par verrier. (749)

Athalie. Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer ?
Joas. Parmi des LOUPS cruels prêts à me dévorer...
Joas. Un malheureux enfant aux OURS abandonné.

Mort présagée de sang statue teinte
Tyran meurtry aux Dieux peuple prier. (180)
Le grand puisnay fera fin de la guerre
Aux Dieux assemblez avec les excusez. . (695)
A dire vray on aura bouche close,
Lors au besoin viendra tard l'attendu. (648)

Athalie. Ce Dieu depuis longtemps votre unique refuge,
Que deviendra l'effet de ces prédictions ?
Qu'il vous donne ce roi promis aux nations,
Cet enfant de David, votre espoir votre attente.

Un peu après sera nouveau roy oingt
Qui par longtemps pacifiera la terre. (557)
Au chef du monde le grand CHYREN sera,
Plus outre après aymé craint redouté,
Son bruit et los les cieux surpassera,
Et du seul tiltre victeur fort contenté. (784)
Selin monarque, l'Italie pacifique,
Règnes unis par Roy Chrestien du monde... (790)
Le grand Mercure d'Hercule fleur de lys,
Faisant trembler terre et mer contrées. (798)
Au règne grand du grand règne régnant. (799)

Abner. Mais où sont ces honneurs à David tant promis,
Et prédits même encore à Salomon son fils ?
Hélas ! nous espérions que de leur race heureuse
Devait sortir de rois une suite nombreuse ;
Que sur toute tribu, sur toute nation,
L'un d'eux établirait sa domination,
Ferait cesser partout la discorde et la guerre,
Et verrait à ses pieds tous les rois de la terre.
Joad. Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous ?
Abner. Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous ?
Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines ?...

Perdu trouvé caché de si long siècle,
Sera vasteur demy-dieu honoré...
Non loing de là est caché le trésor,
Que par long siècle avoit été grappé,
Trouvé mourra l'œil crevé du ressort. (742-744)

Athalie. Ce que tu m'as promis songe à l'exécuter :
Cet enfant, ce trésor, qu'il faut qu'on me remette
Où sont-ils ?
Joad. Sur le champ tu seras satisfaite :
Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois,
Paraissez, cher enfant, digne sang de nos rois...
Des trésors de David voilà ce qui me reste...
Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris,
De leur sang par sa mort faire cesser les cris.

Le grand caché longtemps sous les tenebres,
Tiendra le fer dans la playe sanguine. (490)

Athalie. J'ai senti tout à coup un homicide acier
Que le traître en mon sein a plongé tout entier.

Il ne faut pas multiplier davantage ces citations. Que le lecteur lise *Athalie*, en ayant sous les yeux les *quatrains sur le présent et l'avenir*, et il verra que le Prophète a bien lu cette tragédie.

Digitized by Google

236.

La dame Grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en règne Hispanique,
Captive prinse mourir mort misérable.

IX. 78.

Marie de Médicis, née en Italie, contrée qui comprend les Alpes grecques au nord, et la grande Grèce au sud, belle comme Laïs, gagnera sur Henri IV d'être nommée régente, puis d'être sacrée. Après la mort de son époux, elle gagnera sur le prince de Condé et le duc de Soissons de conserver la régence; elle sauvera la couronne de son fils au milieu des intrigues et des guerres de religion; elle se brouillera avec son fils, sera exilée, reparaîtra toute puissante à la Cour. Exilée de nouveau, elle cherchera un refuge sur les terres de la monarchie Espagnole, et retenue malgré elle en exil, elle mourra délaissée et manquant du nécessaire.

Ce n'est pas la place de ce quatrain à la suite de deux autres où l'on voit la MORT MISÉRABLE de Louis XVI et de Marie-Antoinette : LE REGNE PRINS LE ROY CONJURERA, LA DAME PRINSE A MORT JURÉS A SORT (306-307) qui a mis sur la voie de son interprétation, bien que Nostradamus fasse suivre des quatrains sur des évènements éloignés les uns des autres, mais qui offrent certains rapprochements, c'est l'expression CAPTIVE PRINSE que le Prophète n'a que deux fois et qui *adapte* ce quatrain à un autre interprété de Marie de Médicis PRINSE CAPTIVE A BRUXELLES (237).

La dame Grecque de beauté laïdique,...

« GRÈCE. — La *grande Grèce* comprenoit la Calabre et la Sicile. » (*Moréri*). — *Graius*, Grec, de Grèce. *Graiæ Alpes*, le Petit-Saint-Bernard (*W.*). — Laïs, célèbre courtisane de Sicile (*W.*). Il y a eu à Corinthe deux filles de ce nom, toutes deux célèbres par leur beauté (*N. L.*). *Laïs, laïdis*, courtisane grecque (*W.* Gradus).

Marie de Médicis est la DAME des douze vers sur le VIEUX CARDINAL (235). L'*Ecole platonique* est l'*Ecole de Platon*, la BEAUTÉ LAÏDIQUE est la *beauté de Laïs*.

« *Marie de Médicis.* La beauté de cette princesse est attestée par un assez grand nombre de tableaux, pour qu'il soit inutile d'en parler ici. » (*Biogr.* Michaud). — « Sa beauté était célèbre. » (*Mag. Pitt.*, 1833, p. 289). — « Elle étoit jeune et remplie d'une rare beauté, et excellente sagesse. » (*Hist. gén. de Venise*, II. p. 863).

Heureuse faicte de procès innumérable,...

Catherine de Médicis a eu LONGUE VIE AU REGNE PAR GRAND HEUR (217) en continuant, durant de longues années de règne, à imposer sa volonté à tous les partis.

« Marie de Médicis entourée de ses enfants se sentit plus forte; elle eut aussi un parti, et, sans prendre d'influence sur la direction des affaires, elle mêla ses mille intrigues à la politique. Déjà en 1603 ses importunités avaient arraché au roi l'ordonnance du rétablissement des jésuites... La folle passion du roi pour Mademoiselle de Montmorenci vint ajouter aux alarmes de la reine. Marie, voulant rendre impossible le scandaleux divorce qu'elle redoutait, obtint d'être nommée *régente* (20 mars 1610) pendant la guerre qui se préparait (LES ARMES BATTRE AU CIEL LONGUE SAISON, 223). Là ne se bornèrent point encore ses vœux : elle voulut être sacrée. « *Ah maudit sacre*, disait le roi, *tu seras cause de ma mort!* » Le 13 mai 1610, Marie fut sacrée. Le lendemain, 14 mai, Henri IV fut assassiné. La régence de Marie dura quatre ans. Cette période est une des plus fertiles en intrigues de toutes espèces... Les princes persistèrent dans leur hostilité. La reine alors, malgré les supplications de Concini et de sa femme, marcha contre eux avec son fils et quelques milliers de soldats (juillet 1614). Cet acte de vigueur suffit à dissiper les rebelles. Louis XIII, déclaré majeur, laissa à sa mère l'administration du royaume (20 octobre 1614).... Après le meurtre de Concini, son pouvoir était fini... Louis XIII refusa de voir sa mère en lui faisant dire « qu'elle trouverait toujours en lui les sentiments » d'un bon fils; mais que Dieu l'ayant fait roi, il voulait gouverner » lui-même son royaume. » (*Biogr.* Firmin Didot).

« L'absence du prince de Condé et du comte de Soissons, qui n'auroient pas manqué de faire leur brigue pour le Régence, fut une heureuse conjoncture pour Marie de Médicis. » (*P. Daniel*, VIII. 297).

« Marie de Médicis fut nommée *régente* du royaume en 1610, après la mort de Henri IV. Le duc d'Epernon, colonel-général de l'infanterie, força le Parlement à lui donner la régence... La mort du maréchal d'Ancre éteignit la guerre civile. Marie fut reléguée à BLOIS, d'où elle se sauva à Angoulême... Richelieu, alors évêque de Luçon, et depuis CARDINAL, réconcilia la mère avec le fils en 1619. Mais Marie, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre, et fut bientost obligée de se soumettre. Après la mort du connétable de Luynes, son persécuteur, *elle fut à la tête du conseil*; et, pour mieux affermir son autorité naissante, elle y fit entrer Richelieu, son favori et son sur-intendant. Ce cardinal, élevé au faite de la grandeur à la sollicitation de sa bienfaitrice, affecta de ne plus dépendre d'elle, dès qu'il n'en eut plus besoin : Marie de Médicis indignée, le fit dépouiller du ministère. Le roi, qui l'avoit sacrifié par foiblesse, lui sacrifia sa mère à son tour par une autre foiblesse. La reine se vit obligée de fuir à BRUXELLES en 1631. » (*N. Dict. Hist.*).

Hors translatée en règne Hispanique,...

Un quatrain dit que cette Reine, s'étant *transportée* HORS *de France*, se retira A BRUXELLES (237). Or, plusieurs quatrains nous ont dit qu'à cette époque cette ville appartenait aux Espagnols. Les Pays-Bas étaient EN RÈGNE HISPANIQUE. L'époux de Marie de Médicis avait vu les troupes d'Espagne venir des Pays-Bas lui faire lever le siège de Paris : VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE FASCHER HADRIE (221), et son fils était depuis longtemps en guerre contre les pays espagnols : LE LYS DAUFFOIS PORTERA DANS NANCY JUSQUES EN FLANDRES ÉLECTEUR DE L'EMPIRE (232).

« Païs-Bas. Sous le RÈGNE de Philippe II, roi d'Espagne, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et quelques autres seigneurs mécontens du gouvernement, qui étoit très dur suscitèrent ces mouvements qui ôtèrent aux Espagnols la Hollande, et ce qu'on appelle les Provinces-Unies. Ces guerres, commencées en 1566, ont duré jusqu'à la paix de Munster en 1648. Les villes principales sont : Anvers, BRUXELLES, Mons, MALINES, etc. » (*Moréri*).

« La Reine-mère fit négocier sa retraite en Flandre auprès de l'Infante... La demande qu'elle fit à l'Infante ne demeura pas longtemps sans réponse. Son Altesse luy fit dire qu'elle seroit la très-bien venue : qu'elle trouveroit toute sorte d'honneurs et de respect pour son pays, et qu'elle s'assureroit de donner tel ordre, qu'elle ne manqueroit de rien qu'elle put désirer. Après cette réponse, elle ne délibéra plus sur sa retraite. » (*Hist. du minist. de Richelieu*, II. 549).

Captive prinse mourir mort misérable.

CAPTIVE PRINSE. — Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus, qui s'en sert pour *adapter* entre eux deux quatrains sur Marie de Médicis. Ici cette reine est CAPTIVE PRINSE EN RÈGNE HISPANIQUE; dans le second quatrain, elle est PRINSE CAPTIVE A BRUXELLES (237). — Par la seconde abdication qui renferma Napoléon dans Sainte-Hélène, ses parents perdirent la liberté de rentrer en France : HUIT CAPTIFS PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT (389).

« *Marie de Médicis* se vit obligée de fuir à BRUXELLES en 1631. Depuis ce moment elle ne revit plus son fils, ni Paris. Du fond de sa retraite, elle demanda justice au Parlement de Paris. « Supplie » MARIE, reine de France et de Navarre, disant que, depuis le 23 fé» vrier, auroit été *prisonnière* au château de Compiègne, sans être ni » accusée, ni soupçonnée...» Quelle leçon et quelle consolation pour les malheureux! La veuve de *Henri-le-Grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manque du nécessaire et meurt dans l'indigence. » (*N. Dict. hist.*).

« *Marie de Médicis*, après s'être retirée à Mons, se rendit à BRUXELLES... Fatiguée d'avoir traîné sept ans de sa vie dans l'exil, Marie quitta en secret les Pays-Bas (10 août 1638), où Philippe IV lui accordait un traitement magnifique. Elle se mit sous la protection du prince d'Orange. Les Hollandais la prièrent d'abréger son séjour parmi eux. Marie passa en Angleterre. La haine du papisme la chassa de Londres (22 août 1641); mais abandonnée par l'Espagne, qui lui ferma les Pays-Bas, repoussée par la Hollande, elle ne trouva de pays ouvert que l'électorat de Cologne (12 octobre 1641).

Digitized by Google

Dans ce dernier asile elle continua jusqu'au dernier moment ses intrigues et ses supplications. Déjà atteinte d'une sorte d'hydropisie, elle tomba, vers la fin de juin 1642, dans une fièvre continue, accompagnée d'une soif ardente; la gangrène qui se déclara aux jambes l'emporta rapidement. *Elle termina sa* MISÉRABLE *vie* dans des sentiments de résignation et de piété, à l'âge de soixante-neuf ans. » (*N. Biogr. gén.* Firmin Didot).

Cette vie qui se termine par une MORT MISÉRABLE avait été d'abord HEUREUSE, ainsi que Marie de Médicis l'a reconnu.

« L'an 1608, elle avoit pris pour devise une Junon, appuyée sur un paon rouant, avec ces mots : *Viro partuque beata.* » (*Moréri*).

237.

Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera prinse captive,
Et amenée à Malings et Bruxelles.

X. 50.

Marie de Médicis, dont la naissance légitime aura été comme entachée par l'adultère de son père, qui délaissera son épouse pour vivre presque continuellement avec Blanche Capello, sera deux fois régente. Une première fois à la triste nouvelle de l'assassinat de son époux, et la seconde à la triste nouvelle que le duc de Mantoue va succomber sous les efforts des Espagnols et qu'il est nécessaire que le roi de France vole en personne à son secours. Retenue *prisonnière* par les *Cardinalistes*, ses ennemis, au milieu desquels elle aura régné, elle sera amenée par la conduite du MALIN CARDINAL a chercher un refuge à BRUXELLES, en guerre contre la France, et elle s'efforcera inutilement de revenir de l'exil.

Dans les 12 vers sur le VIEUX CARDINAL, ces mots : ADULTERINE DAME (Adulterin, *natus adulterino sanguine, Furto conceptus puer. Joubert*), qui sont synonymes de ceux-ci : NÉE EN CE MONDE PAR CONCUBINE FURTIVE, ont été entendus de la naissance de Marie de Médicis (voir p. 93). L'expression PRINSE CAPTIVE, CAPTIVE PRINSE n'est que dans deux quatrains, et l'un vient d'être interprété de cette reine. Dans le premier elle est CAPTIVE PRINSE AU RÈGNE HISPANIQUE, dont dépendait BRUXELLES; ici elle est PRINSE CAPTIVE A BRUXELLES. Ce quatrain, qui s'*adapte* si clairement à d'autres, ne serait pas inutile quand il ne ferait que les lier les uns aux autres sans rien ajouter à *L'Histoire prédite et jugée;* mais comme tous les autres il a des détails qui lui sont propres. (Pour le premier vers, v. ADULTERINE DAME, p. 93).

A DEUX HAUT MISE PAR LES TRISTES NOUVELLES. — Napoléon Ier a possédé deux fois le souverain pouvoir : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS (385). Marie de Médicis a été deux fois *régente*, deux fois PAR LES TRISTES NOUVELLES. Elle aurait pu être déclarée régente après avoir vu mourir le roi, son époux. Non, il faut qu'elle reçoive la TRISTE NOUVELLE de cette mort. Le GRAND ROY, Henri IV, *est* PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE (224) qui n'avait ni complice, ni conseiller. A cette NOUVELLE, Marie, que son époux venait de déclarer régente, mais seulement pour le jour où il sortirait du royaume à la tête de ses armées, reçoit une première fois, par arrêt du Parlement et malgré l'opposition des Grands, ce titre qui lui donne tout pouvoir : HEUREUSE FAICTE DE PROCÈS INNUMÉRABLE (236). Une TRISTE NOUVELLE devait une seconde fois élever à la régence Marie MISE A DEUX HAUT.

« 1628. La Rochelle se soumet (30 octobre). Entrée du roi dans la Rochelle (LE GRAND PILOT PAR ROY SERA MANDÉ... 239). Ensuite d'une si glorieuse expédition, le roi, deux mois après, en entreprit une autre aussi fatigante que périlleuse en faveur du duc de Nevers, nouveau *duc de Mantoue, que les Espagnols étoient sur le point d'accabler.* Il marche en Italie. — 15 janvier 1629. La Reine-mère fut déclarée régente pendant le voyage du roi. — 6 mars. Le roi en personne force les trois barricades du Pas de Suze, défendues par le duc de Savoye. On vit à la tête de l'attaque plus d'une centaine de Princes, de Seigneurs, de Gentilshommes volontaires suivant les enfans perdus. — 16 mai 1630. Le roi en personne entre dans la Savoye.— 5 juin. La Savoye conquise, excepté Montmélian, dont on forma le blocus. — 11 novembre. Convalescence du roi dont la maladie avoit été très dangereuse. Le cardinal de Richelieu, contre lequel il y avoit eu une terrible conspiration, prend le dessus *plus que jamais* (*Journée des Dupes* : PLUS QUE JAMAIS SON TEMPS TRIOMPHERA, 238). — 27 novembre. Toutes les armées sortent du Montferrat, et Casal est remis par les François entre les mains du duc de Mantoue. — 1631. Mars. Monsieur, étant mécontent du cardinal, se retire en Lorraine.—14 juin. Etablissement d'une chambre de justice à l'arsenal pour faire le procès à ceux qui s'étoient attachés à la Reine-mère et à Monsieur. — 18 juillet. La reine, mécontente du cardinal, se retire de Compiègne à BRUXELLES. » (P. Daniel, VIII. 360-370).

ENTRE ENNEMIS SERA PRINSE CAPTIVE. — Cette *régente* A DEUX HAUT MISE a déjà été renversée une première fois par ses ENNEMIS, reportée au RÈGNE, elle est *entourée* D'ENNEMIS nouveaux qui la retiendront *prisonnière à Compiègne* (*voir* CAPTIVE PRINSE, 236). Bientôt, comme on l'a vu à ces mots : HORS TRASLATÉE EN RÈGNE HISPANIQUE CAPTIVE PRINSE (236), la Reine-mère se retire chez des peuples qui soutiennent déjà par les armes leurs alliés en guerre contre la France, et qui vont faire eux-mêmes à ce pays une guerre ouverte.

« 1635. 26 mars. Un grand évènement fut la suprise de Trèves par les Espagnols, et l'enlèvement de l'ÉLECTEUR, qui fut conduit à BRUXELLES. Jusque-là il n'y avoit point eu de rupture ouverte entre la France et l'Espagne, parce que soit en Italie, soit en Allemagne, les Espagnols n'étoient que troupes auxiliaires qui servoient l'Empereur, en vertu des Traités d'alliance entre les deux branches de la maison d'Autriche; mais la prison de l'ÉLECTEUR produisit la guerre qui dura depuis cette année jusqu'à la paix des Pyrénées. » (*P. Daniel*, VIII. 383).

ET AMENÉE A MALINGS ET BRUXELLES. — Le sens du quatrain devient de plus en plus PERPLEXE. On dirait d'une reine tombée aux mains des ennemis et AMENÉE prisonnière. La force des choses *a conduit* Marie à chercher un lieu d'exil chez les ENNEMIS de sa patrie. Ce n'est pas pour désigner les Pays-Bas par deux de ses villes que le Prophète joint MALINGS à BRUXELLES. La Reine a été AMENÉE A BRUXELLES *par* un *malin* (*a*, par. *W.*) par le VIEUX CARDINAL, dont il est dit : Il ENTRERA VILAIN MÉCHANT INFAME, TYRANNISANT LA MESOPOTAMIE, TOUS AMIS FAICT D'ADULTERINE DAME (235). Richelieu est MALINGS au même titre que Sixte V : ONC NE FUT SI MALING (231). — Toutes les éditions ont MALINGS ET BRUXELLES dans ce quatrain, et toutes aussi ont MALIGNES ET BRUXELLES dans un autre (VI. 47); mais dans ce dernier MALIGNES est pour *Malines* et non pour *malin;* ce que Nostradamus fait remarquer en variant l'orthographe.

238.

La déchassée au règne tournera,
Ses ennemis trouvez des conjurez ;
Plus que jamais son temps triomphera,
Trois et septante à mort trop asseurez.

VI. 74.

239.

Le grand Pilot sera par roy mandé,
Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre,
Sept ans après sera contrebandé,
Barbare armée viendra Venise craindre.

VI. 75.

Richelieu tournera de nouveau vers le pouvoir les vues de la Reine-mère qui, après avoir été régente, aura été exilée à Blois. Ses ennemis personnels seront condamnés pour crime de lèse-majesté. Il prendra le dessus plus que jamais à la suite de la *Journée des dupes* qui causera le second exil de la DÉCHASSÉE, nommée régente pour la seconde fois. Paris ne se soustraira pas plus à son pouvoir tyrannique que la Providence ne pourra se soustraire dans la suite au pouvoir tyrannique de Paris durant SEPTANTE TROIS ANS.

Digitized by Google

Richelieu aura reçu le chapeau de cardinal (Πιλος, chapeau), pour avoir *tourné* AU REGNE LA DÉCHASSÉE. Fait amiral sous le titre de *chef et surintendant général de la navigation et commerce de France*, il conduira sa flotte devant la Rochelle qu'il prendra en 1628. A la fin de 1629, le Roi pour franchir les Alpes, le nommera *lieutenant-général de là les monts*. Sept ans après, en 1636, il verra contre lui l'opinion publique et de nouveaux ennemis se liguer pour sa perte. Un décret contraire au premier donnera alors le titre de *lieutenant-général des armées* à Gaston, son ennemi. Vers cette époque, Venise craindra les Turcs dont la flotte ne tardera pas à s'emparer sur elle de Candie.

Les nombreux quatrains ne renfermant aucun nom de pays qui ont été interprétés jusqu'à ce jour, l'ont tous été de la patrie du Prophète. LA DÉCHASSÉE est donc Française. Maintenant l'avenir que révèle Nostradamus ne verra qu'une DAME AU REGNE : DAME PAR FORCE DE FRAYEUR HONORÉE (635), et elle ne peut être la DÉCHASSÉE. Celle-ci appartient donc au passé. Marie de Médicis A DEUX HAUT MISE, comme Napoléon : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS (385), qui remonta au trône après avoir été l'OYSEAU DÉCHASSÉ (474), Marie, la DECHASSÉE a été *reportée* AU RÈGNE.

Nostradamus dans le second quatrain parle d'un GRAND PILOT qui *laisse* LA CLASSE. Il n'emploie pas ailleurs ce mot qui, sans doute, est pour *amiral* ou *chef de la navigation*. Toutes les éditions ont PILOT et non *pilote*, que le Prophète pouvait mettre, puisque l'*e* muet est communément au quatrième pied de ses vers sans être élidé : DE SOLDAT SIMPL *e* PARVIENDRA EN EMPIRE, DE ROBE COURT *e* PARVIENDA A LA LONGUE, VAILLANT AUX ARM *es* EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTR *es* COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (383). — Le mot PILOT rappelle le mot grec πιλος, chapeau (*Lexique*). Les *cardinaux* sont les CHAPEAUX ROUGES (725).

La déchassée au règne tournera,..

« *Plessis-Richelieu*. Marie de Médicis, alors régente du royaume par des lettres patentes, datées du dernier d'octobre 1616, déclara que Richelieu *aurait la préséance sur les autres ministres*; mais il ne jouit pas longtemps de sa faveur. La mort du maréchal d'Ancre, son protecteur et son ami, lui ayant occasionné une disgrâce, il se retira auprès de *la Reine-mère* à BLOIS, où elle *était exilée*. Cette princesse était brouillée avec son fils; Richelieu profita de cette division pour entrer en grâce. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils, et sa nomination au cardinalat fut la récompense de ce service. Après la mort de Luynes, la Reine, mise à la tête du conseil, y fit entrer Richelieu. » (*Feller*).

« Louis XIII déclara Richelieu, en 1624, *chef et surintendant général de la navigation et commerce de France*, après qu'on eut supprimé la CHARGE d'*amiral*. En 1630, il fut déclaré lieutenant-général de là les monts. » (*Moréri*).

On dit : *Tourner son esprit au mal* (*Joubert*). Ce n'est qu'après avoir *tourné* AU REGNE LA DÉCHASSÉE que Richelieu devint LE GRAND PILOT, d'abord comme *cardinal*, et plus tard comme *chef et surintendant général de la navigation*. Pour marquer qu'il n'a encore aucun de ces titres, et pour donner un SENS PERPLEXE à ce premier quatrain, Nostradamus sous-entend le sujet du verbe TOURNERA. Il l'exprime au début du second.

Ses ennemis trouvez des conjurez;..

« Gaston se retira en Lorraine, en protestant qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le Cardinal son persécuteur et celui de sa mère y règnera. Richelieu fit déclarer par un arrêt du Conseil, TOUS LES AMIS de Gaston criminels de lèse-majesté. (p. 93).

Plus que jamais son temps triomphera,..

« 11 novembre 1630. Le cardinal de Richelieu, contre lequel il y avoit eu une terrible conspiration, *prend le dessus* PLUS QUE JAMAIS. — Mars 1632. Monsieur se retire en Lorraine. — 14 juin. Etablissement d'une chambre de justice à l'Arsenal pour faire le procès à ceux qui s'estoient attachés à la Reine-mère et à Monsieur. — 18 juillet. La Reine-mère se retire à BRUXELLES. » (*P. Daniel*. VII. 367).

Trois et septante à mort trop asseurez.

Je n'espère pas trouver dans l'histoire le nombre SEPTANTE TROIS pour les victimes que le VIEUX CARDINAL a immolées. Bien que fort précis, ce nombre doit être entendu d'un *nombre grand* et *indéterminé*. Il est ici pour rappeler les innombrables victimes des SEPTANTE TROIS années de la tyrannie de Paris : CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (105). LE VIEUX CARDINAL VILAIN, MÉCHANT INFAME, TYRANNISANT LA MESOPOTAMIE *a frappé* TOUS AMIS de la DAME ou de la DÉCHASSÉE. — Ces derniers mots : A MORT TROP ASSEUREZ, expriment qu'il n'y a aucun espoir d'échapper à celui qui rend la France TERRE HORRIBLE après avoir pris des airs de roi : NOIR DE PHYSIONOMIE (235). Dans l'Apocalypse le nombre 144,000 est répété pour le nombre des victimes de la révolution française et de la révolution italienne. Nostradamus répète également le nombre VINGT-TROIS comme multiplicateur, pour fixer le nombre des membres du clergé catholique qui ont péri dans la persécution d'Angleterre et celui des protestants qui ont été tués dans la nuit de la Saint-Barthélemy. (*Voir* 199 et 200).

Le grand Pilot sera par Roy mandé, Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre.

En 1624, Richelieu est nommé *chef et surintendant-général de la navigation*; en 1628, il prend lui-même la Rochelle dont sa flotte avait bloqué le port. GRAND PILOT de CLASSE, « en 1630 il est nommé *lieutenant-général de-là les monts*. » (*Moréri*). MONT désigne le Piémont dans un grand nombre de quatrains : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (316). AUX MONTS ET ALPES LES AMIS PASSERONT (588), etc. Le nouveau titre du GRAND PILOT, *Lieutenant-général de-là les monts*, est dans ces mots : LAISSER LA CLASSE POUR PLUS HAUT LIEU ATTEINDRE. Il laisse VAL (398) ou la *mer* pour MONT. Dans HAUT LIEU on voit aussi *Lieutenant-général*.

« 1628. La Rochelle fut obligée de se rendre à discrétion. Le cardinal de Richelieu avait tout employé pour la soumettre : vaisseaux bâtis à la hâte, digues, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'aux secours de l'Espagne, profitant du zèle de cette Cour pour la religion, et obtenant d'elle des vaisseaux, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre... Oubliant bientôt la loyale et généreuse conduite de l'Espagne, il lui fit déclarer la guerre, et fut nommé généralissime de l'armée envoyée en Italie. » (*Feller*. Plessis).

Les ennemis du cardinal avaient compris que la prise de la Rochelle serait un marche-pied pour porter PLUS HAUT encore Richelieu, et ils disaient durant le siège : « *Vous verrez que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle.* »

« 1629. 11 novembre. Le cardinal de Richelieu est nommé pour commander le secours de Casal où Toiras étoit assiégé. Les maréchaux de Créqui, Scomberg et la Force sont nommés pour commander sous lui. — 1630. Casal est ravitaillé. Le duc de Savoye n'exécutant pas le traité de Suze en divers articles, le cardinal de Richelieu prend Pignerol en deux jours. — 16 mai. Le Roi, en personne, entre dans la Savoye. » (*P. Daniel*, VIII. 365).

Sept après sera contrebandé,...

Contrebandé, t. de blason, se dit des pièces dont les barres sont opposées (*Joubert*); de l'italien *contrabando*, de *contra*, contre et *bando*, ban, mandement (*N. L.*). SEPT ANS APRÈS avoir laissé LA CLASSE POUR PLUS HAUT LIEU ATTEINDRE en devenant lieutenant-général de-là les monts, Richelieu voit l'opinion publique se prononcer *contre* lui, et alors un *décret contraire* donne son titre de *lieutenant-général* des armées à Gaston, son ennemi mortel.

« 1636. Le siège de Dole fut résolu dans le conseil. Le prince de Condé l'assiégea sur la fin de mai : mais la Picardie étant vivement

Digitized by Google

attaquée par les ennemis, on eut besoin de ses troupes, et il fut contraint de lever le siège après quatre-vingts jours d'attaque. Le Roi en fut extrêmement chagrin, d'autant plus que Corbie fut prise par les Espagnols le même jour que le siège de Dole fut levé. La prise de Corbie consterna toute la Picardie, et Paris eut grande part à la consternation. *Il y eut bien des murmures* CONTRE le premier ministre. » (*P. Daniel*, VIII. 390).

« 1636. L'alliance que fit le roi avec les Suédois et les protestants d'Allemagne porta, contre ses intentions, un grand coup à la religion catholique (VIEUX CARDINAL INFAME, 235). On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Provence, où les Espagnols avaient fait une descente. Le duc de Rohan (LE CHEF QUI TANT SERA TERRIBLE, 232) les défit sur les bords du lac de Côme, le 8 avril 1636; mais d'un autre côté, ils prirent Corbie. Cet échec met l'effroi dans Paris; *on y lève* 20,000 *hommes*, laquais pour la plupart ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, *et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée*, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme..... » (*Feller*. Louis XIII).

Le GRAND PILOT a reçu son titre de *lieutenant-général* (11 nov. 1629) lorsque la TRISTE NOUVELLE de la position du duc de Mantoue a porté la Reine-mère pour la seconde fois à la régence : A DEUX HAUT MISE PAR LES TRISTES NOUVELLES (237); CONTREBANDÉ APRÈS SEPT ANS (1636), il ne tarda pas à reprendre le dessus : PLUS QUE JAMAIS SON TEMPS TRIOMPHERA, SES ENNEMIS TROUVEZ DES CONJUREZ, et c'est l'année suivante (1637) que Gaston et sa mère passent à l'étranger.

Barbare armée viendra Venise craindre.

Cette ARMÉE BARBARE n'est point française. Pour dépayser le lecteur, et en même temps fixer l'époque de l'entier accomplissement des deux quatrains, le Prophète cherche dans l'histoire d'un autre peuple un fait maritime assez important. Richelieu restera CONTREBANDÉ jusqu'à sa mort; il conservera le pouvoir, mais il luttera *contre* les partis jusqu'au dernier jour : HORS DE SA CHARGE SE VERRA DÉSARMÉ, *si* ARLES NE MONTRES DOUBLE SOIT APERCEU ET LIQUEDUCT EMBAUMÉ (233). Les huit vers qu'on explique ici doivent former un récit complet. Cherchons ce dernier événement dans les derniers jours de Richelieu, mort le 4 décembre 1642. La flotte DU GRAND EMPIRE BARBARE (741), la CLASSE BARBARE de plusieurs quatrains (IX. 42, IX. 60, etc.), *dut alors faire trembler* VENISE. Napoléon Ier a fait TREMBLER L'ITALIE ET L'ONDE DE SAINT MARC (468. *Voir* 391).

« 1638. Le sultan Amurat renoua des relations amicales avec la République de Venise. Cette négociation pacifique ne servait qu'à cacher de nouveaux projets de conquête sur la chrétienté... Venise possédait Candie. Au mois de juin 1645, une flotte composée de 82 galères, de 20 vaisseaux et de 300 caïques, montée par 60,000 hommes de troupes, sortit du port de Constantinople pour aller faire le siège de l'île.. Candie ne tarda pas à capituler. Retimo fut obligée d'en faire autant; il ne resta plus à réduire que Candie, dont le siège fut également entrepris, et qui ne céda aux efforts des Turcs que sous le règne suivant. On envoya une ARMÉE attaquer les Vénitiens dans la Dalmatie; mais cette campagne en terre ferme n'eut pas le succès de l'expédition maritime. » (*Hist. de l'Emp. Ottom.*, 139).

« .... VENISE *craignait* les Turcs et l'Empereur; elle défendait à peine ses Etats de terre ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois; la sagesse de son gouvernement subsistait; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force; et la ville de Venise était par sa situation incapable d'être domptée; et par sa faiblesse incapable de faire des conquêtes... Depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux Etats de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles tour-à-tour en proie aux armes des Turcs; et dès l'an 1644, ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Tels étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européennes vers le temps de la mort du roi de France, Louis XIII. » (*Voltaire*. I. 27, 30).

« CANDIE (l'anc. *Crète*). Les Vénitiens l'achetèrent en 1204, et en conservèrent la possession jusqu'au 17e siècle, que les Turcs s'en emparèrent; et ils en sont restés maîtres jusqu'à ce jour. Candie, cap. de l'île, est célèbre par le siège qu'elle soutint contre les Turcs, de 1645 à 1669. » (*Mac-Carthy*).

Les GRANDES COPIES DU GRAND SOLIMAN anéanties dans le golfe de Lépante, PRÈS DU RIVAGE D'ARAXES (195), faisaient trembler de nouveau la chrétienté.

240.

Plus Maçelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire,
Lasche sans foy, sans loy saignera terre,
Son temps s'approche si prez que je souspire.

VIII. 76.

Cromwel, homme d'une naissance obscure, s'emparera à main armée du pouvoir, et cruel, tuant lui-même ses ennemis, il sera plutôt boucher que roi; lâche, il n'osera coucher deux nuits de suite dans la même chambre; il ne reconnaîtra aucune loi ni divine, ni humaine, se jouera de sa parole et versera le sang dans les guerres et dans les supplices. Je soupire en pensant qu'il naîtra dans quarante ans.

Plusieurs interprètes ont très bien compris ce quatrain.

Plus Macelin que Roy en Angleterre, Lieu obscur nay par force aura l'empire,...

MACELIN. — *Macellum*, marché où l'on vend des provisions de bouche. *Macellarius, boucher*, charcutier (W). Ces mots : PLUS MACELIN QUE ROY, ont la même signification que ceux-ci sur Napoléon Ier : UN EMPEREUR NAISTRA PRÈS D'ITALIE, QUI A L'EMPIRE SERA VENDU BIEN CHER, DIRONT AVEC QUELS GENS IL SE RALLIE, QU'ON TROUVERA MOINS PRINCE QUE BOUCHER (381, *voir* 371-382). Ces expressions synonymes MACELIN et BOUCHER ne sont dans les Centuries que pour Cromwel et Napoléon Ier. Ce dernier dit au conseil des Anciens, au moment de s'emparer PAR FORCE DE L'EMPIRE :

« On parle d'un César, d'un nouveau Cromwel; on répand que je veux établir un gouvernement militaire... Si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du Sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé par le vœu de la nation, par le vœu de mes camarades, par le vœu de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres. Je n'ai compté que sur le Conseil des Anciens; je n'ai point compté sur le Conseil des Cinq-Cents, où se trouvent des hommes qui voudraient nous rendre la Convention, les échafauds, les comités révolutionnaires... Je vais m'y rendre, et si quelque orateur, payé par l'étranger, parlait de me mettre hors la loi, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même! S'il parlait de me mettre hors la loi, j'en appelle à vous, mes compagnons d'armes! à vous, braves soldats, que j'ai menés tant de fois à la victoire! à vous, braves défenseurs de la République, avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la liberté et l'égalité! Je m'en remettrai, mes vrais amis, à votre courage et à ma fortune! » — Aux Cinq-Cents, à la vue de Bonaparte et de ses soldats, des imprécations remplirent la salle. « *Ici des sabres*, s'écrient les députés; *ici des hommes armés!* A bas le dictateur! à bas le tyran! Hors la loi le nouveau Cromwel! » (*H. pop. de Nap. Ier*, p. 55).

« La France voulait dormir à l'ombre de mon épée. Je ne pouvais pas devenir roi; c'était un titre usé; il portait avec lui des idées reçues; mon titre devait être nouveau comme la nature de mon pouvoir. Je pris le nom d'empereur, parce qu'il était plus grand et moins défini. » (*Id.* p. 71).

« *La vie d'Olivier Cromwel par Gregoire Leti*, où l'on voit comment ce Tiran, d'une *naissance* OBSCURE, vint à bout de détrôner son roi, et en le faisant mourir publiquement sur un échafaud, par la main du bourreau, s'assurer l'impunité d'un si grand crime et régner paisiblement et plus absolument sous le nom modeste de *Protecteur d'Angleterre*, qu'aucun *roi* légitime... Les uns ont voulu le faire descendre d'une race vile et abjecte, les autres ont prétendu qu'il étoit d'une condition médiocre, et plusieurs ont dit qu'il étoit sorti d'une maison qui avoit été dans l'*obscurité* avant lui. Thomas Cromwel

Digitized by Google

fut la première tige de cette plante, qui fut si funeste à la maison royale de Stuard; il n'étoit d'abord que simple bourgeois de la ville d'Ipswich. » (*Greg. Leti.* Titre du livre et I. p. 140).

« Cromwel s'attacha au Parlement, qu'il servit contre Charles Ier. Il commença par se jeter dans la ville de Hull, assiégée par le roi, et la défendit. Dans un combat près d'Yorck, il fut blessé au bras d'un coup de pistolet; et sans attendre qu'on eût mis le premier appareil à sa plaie, il retourne au champ de bataille que le général Manchester alloit abandonner aux ennemis, rallie, pendant la nuit, plus de douze mille hommes, leur parle au nom de Dieu, recommence la bataille au point du jour contre l'armée royale victorieuse, et la défait entièrement. Lorsque Cromwel fut envoyé pour punir les universités de Cambridge et Oxford, royalistes zélés, ses soldats se signalèrent par des exécutions aussi odieuses que barbares. Ils firent des cravates avec des surplis, et des housses à leurs chevaux avec des ornements d'église. Les salles et les chapelles servirent d'écuries. Les statues du roi et des saints eurent le nez et les oreilles coupés. Les professeurs furent brutalement châtiés et quelques-uns assommés à coups de bâton. La bibliothèque d'Oxford, composée de 40,000 volumes, rassemblés pendant plusieurs siècles, de divers endroits du monde, fut brûlée en un seul matin. Dans une nouvelle expédition contre cette ville, Cromwel tua de sa propre main le fameux colonel Legda. Dès qu'Oxford fut pris, il fit prononcer au Parlement la déposition de son roi en 1646. Proclamé généralissime (ÉLU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE, 242) après la démission de Fairfax, il défit le duc de Buckingham, tua plus de douze officiers de sa main, comme un grenadier furieux et acharné, battit et fit prisonnier le comte de Hollande, et entra dans Londres en triomphateur. Les ministres des différentes églises de cette ville l'annoncèrent en chaire comme l'*ange tutélaire des Anglois et l'ange exterminateur de leurs ennemis. Le temps étoit venu*, ajoutoient-ils, *auquel l'œuvre du Seigneur alloit s'accomplir*. Il ne tarda pas à l'être. Charles Ier eut la tête tranchée le 9 février 1649. Un mois après cette exécution, Cromwel, teint du sang de son roi, abolit la monarchie et la changea en république. Cet illustre scélérat, à la tête du nouveau gouvernement, établit un Conseil d'Etat, et donna à ses amis qui le composoient le titre de *Protecteurs du peuple* et de *défenseurs des lois*. Ce titre lui plaisoit à lui-même. Pour maintenir son usurpation dans les trois royaumes, il passa en Irlande et en Ecosse, et eut partout les plus grands succès. Lorsqu'il étoit dans ce dernier pays, il apprit que quelques membres du Parlement vouloient lui ôter le titre de généralissime. Il vole à Londres, se rend au Parlement, oblige les députés à se retirer, et, après qu'ils sont tous sortis, il ferme la salle, et fait poser cet écriteau sur la porte : *Maison à louer* (SANS HONTE AUDACIEUX, 242). Un nouveau Parlement qu'il assembla lui conféra le titre de *Protecteur*. « Il aimoit mieux, disoit-il, gouverner sous ce nom que sous celui de Roi, parce que les Anglois savoient jusqu'où s'étendoient les prérogatives d'un ROI D'ANGLETERRE et ne savoient pas jusqu'où celles d'un *Protecteur* pouvoient aller. » (*N. Dict. hist.*).

Lasche sans foy sans loy saignera terre,..

Il est dit de Napoléon Ier : JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (391); IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE POUR LUY GRAND PEUPLE SANS FOY SANS LOY MOURRA (348).

LASCHE. — « Tourmenté sans cesse par la crainte d'être assassiné pendant la nuit, le tyran fit faire un grand nombre de chambres dans l'appartement de Wittehal, qui regarde la Tamise. Chaque chambre avoit une trappe par laquelle on pouvoit descendre à une petite porte qui donnoit sur la rivière. C'étoit là que Cromwell se retiroit tous les soirs. Il ne menoit personne avec lui pour le déshabiller, et ne couchoit jamais deux fois de suite dans la même chambre... Couvert d'une cuirasse, chargé d'armes offensives, environné d'une garde nombreuse, il voyoit le fer des assassins toujours prêt à venger la mort de Charles Ier. » (*N. Dict. Hist.*)

SANS FOY SANS LOY. — « C'est là une chose prodigieuse, et que tous les siècles regarderont avec étonnement. Un tiran, un usurpateur, un hipocrite, un violateur des LOIX et de la FOI, un homme qui *s'étoit souillé de tant de sang*, et qui avoit violé les choses saintes et profanes, les droits des hommes et ceux du ciel, ne laissa pas de mourir dans son lit avec beaucoup de tranquilité et de recevoir après sa mort tout l'honneur que pouvoit faire à son corps une telle pompe funèbre. (LA GRANDE PESTE DE CITÉ MARITIME NE CESSERA QUE MORT DU JUSTE NE SOIT VENGÉE. 201). » (*Greg. Leti.* 457).

« L'usurpateur régicide se maintint autant par l'artifice que par la force : ménageant toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques, ni les anglicans; enthousiaste avec les fanatiques, austère avec les presbytériens, se moquant d'eux tous avec les déistes, et ne donnant sa confiance qu'aux indépendants... Son cadavre embaumé et enterré dans le tombeau des rois avec beaucoup de magnificence, fut exhumé au commencement du règne de Charles II, traîné sur la claie, pendu et enseveli au pied du gibet.» (*N. Dict. Hist.*)

Son temps s'approche si prez que je souspire.

« Cromwell (Olivier), né le 25 avril 1599. » (*Feller*).

Nostradamus publia sa prophétie en 1558. 40 ans avant la naissance de celui qui devait être PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE. Il a dit de Paris tombé aux mains des ligueurs, en 1589 : TON MAL S'APPROCHE PLUS SERAS TRIBUTAIRE. Le Prophète s'est montré fort sensible aux maux qui devaient affliger la société ou l'Eglise dans l'avenir le plus éloigné; mais ici il exprime ce sentiment si naturel qui faisait dire à une noble Dame : Quel bonheur! mes enfants verront ce beau règne. — Madame, il ne durera pas toujours, et vos petits-enfants... — Oh! je ne porte pas mes vues si loin.

Le Prophète établit un parallèle frappant entre Cromwell : NAY OBSCUR, et Napoléon Ier : DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA. Napoléon est le *premier* ANTECHRIST (80) et l'OLESTANT (407) d'Ολεων, *exterminateur;* Cromwell est également l'*exterminateur* étant LONOLE où OLEON d'Ολεων, (220); et c'est à dessein qu'il place le quatrain sur l'*exterminateur* anglais au-dessus de celui sur l'ANTECHRIST TROIS (919), et au-dessous de trois autres (632-634) interprétés du SECOND ANTECHRIST (147).

« Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance; mais, au reste, si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas quand il plaît à Dieu de s'en servir! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois. (*Apoc.* XIII. 5-7). Car, comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours sans regarder qu'ils allaient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille pesonnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé par toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu, pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires, dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Eglise. Il voulait découvrir par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien elle est fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il, par la » bouche de Jérémie; c'est moi qui ai fait la terre, avec les hommes » et les animaux, et je les mets entre les mains de qui il me plaît; » et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, » roi de Babylone, mon serviteur. » Il l'appelle son serviteur quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et » j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux ani-

Digitized by Google

» maux. » Tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je » veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à » son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde. »(*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*).

Bossuet ne nomma point Cromwell, parce que ces contemporains ne pouvaient voir que lui dans ce portrait.

241.

Du regne Anglois le digne dechassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérans iront si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu.

III. 80.

242.

Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu, cité de peur pasmée.

III. 81.

Charles Ier, roi légitime d'Angleterre, après avoir abandonné en proie au feu des passions haineuses du peuple son conseiller Straffort, ayant été chassé violemment de Londres et déclaré déchu de tous droits au trône, à l'instigation de Cromwel, ses adhérants, les Ecossais, descendront si bas en suivant les traces de Judas par la vente de leur maître, que Cromwel, s'étant saisi de la personne du roi, marchera vers le pouvoir qu'il ne pourra tenir que par droit de fait et non de naissance. On lui reconnaîtra l'autorité royale sans le titre de roi.

Cromwel, s'étant saisi de Charles Ier, haranguera l'armée et fera sonner bien haut les mots de Liberté et de Religion, en lui demandant sans pudeur le titre de généralissime, qu'avec audace il ne voudra tenir du Parlement. Il sera élu gouverneur de l'armée. La hardiesse avec laquelle il aura refusé au Parlement de lui remettre Charles Ier, montrera que pour lui le Parlement n'est plus rien, et Londres tremblera en ne se trouvant séparée du tyran par aucun pouvoir intermédiaire.

Ces deux quatrains sont suivis de deux autres sur les évènements des *Cent-Jours* (437-438). Celui que le Prophète nomme LE LÉGITIME (449), avait été CHASSÉ (442) du règne français, et à sa place au trône était le BASTARD (420).

Du regne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :...

LE DIGNE. — *Dignus*, digne, qui mérite, décent, juste, convenable, *dignus est qui imperet*, il mérite de commander (*W.*). LE DIGNE, est le roi *légitime* qui tient la couronne par le *droit de naissance :* LE BASTARD n'a que le *droit de fait*. — DÉCHASSÉ. Napoléon, *vaincu* (436) en 1814, fut SURVAINCU (*id.*) et DÉCHASSÉ en 1815 (442). *Déchasser*, faire sortir de force (*W.*). — IRE. *ira*, colère, emportement, querelle, différend; *ira maris*, courroux de la mer (*W.*).— FEU. On le dit au fig. 1° des passions; 2° des séditions, des mouvements populaires (*N. L.*). Paris est dans *le feu de l'inquiétude* durant l'explosion du FEU VIF MORT CACHÉ des bombes d'Orsini : LA CITÉ A FEU L'ENNEMY FAVORABLE (514).

Ces deux vers renferment un ablatif absolu : LE DIGNE *sera* DÉCHASSÉ DU REGNE ANGLOIS, LE CONSEILLER *ayant été livré* A FEU PAR IRE.

« Charles Ier, roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, né le 19 novembre 1600, succéda à Jacques Ier, son père (LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE, 220), en 1625; il épousa la même année Henriette *de France*, fille de Henri *le Grand*. Son règne commença par des murmures, et finit par un forfait. La faveur de Buckingham, son expédition malheureuse à la Rochelle, les conseils violents de Guillaume Land, archevêque de Cantorberie, produisirent un mécontentement général. Les Ecossois armèrent contre leur souverain. *Le* FEU *de la guerre civile* éclata de *toutes parts*. On conclut un traité équivoque pour faire finir les troubles. Charles congédia son armée. Les Ecossois, secrètement soutenus par Richelieu (VIEUX CARDINAL MÉCHANT, INFAME, 233-235), feignirent de renvoyer la leur, et l'augmentèrent. Charles, trompé par ses sujets rebelles, se voit forcé à armer de nouveau. Il assemble tous les pairs du royaume, il convoque le Parlement, et ne trouve partout que des factieux et des perfides. *Le comte de Straffort étoit son unique appui*. On l'accuse d'avoir voulu détruire la réformation et la liberté (comme CONSEILLER du roi); sous ce faux prétexte on le condamne à mort, et Charles est forcé de signer sa condamnation. Pressé de tous côtés, il assemble un nouveau Parlement, qu'il ne fut plus maître de casser ensuite. On y décida qu'il faudrait le concours des deux Chambres pour la cassation. On obligea le roi d'y consentir, et deux ans après *on le contraignit de sortir de Londres*. La monarchie angloise fut renversée avec le monarque. En vain il livra plusieurs batailles aux parlementaires : la perte de celle de Mazerbi, en 1645, décida tout. Charles, désespéré, alla se jeter dans les bras de l'armée d'Ecosse (SES ADHÉRANS), qui le livra au Parlement Anglois. Le prince, instruit de cette lâcheté, dit : *Qu'il aimoit mieux être avec ceux qui l'avoient acheté chèrement, qu'avec ceux qui l'avoient* bassement *vendu* (IRONT SI BAS TRACER). La Chambre des communes établit un comité de 18 personnes pour dresser contre lui des accusations juridiques. On le condamna à mourir sur un échafaud... Cromwel, principal auteur de ce parricide, déclaré *général perpétuel des troupes de l'Etat* (SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE), régna despotiquement sous ce titre modeste de Protecteur (LE BASTARD SERA DEMY RECEU). » (*N. Dict. Hist.*).

LE CONSEILLER. — « Le Roi avait donné ses ordres pour la convocation du Parlement. La première chose que fit le Parlement à la seconde séance fut d'exclure du *Conseil* du Roi le comte de Straffort, vice-roi d'Irlande et l'archevêque de Cantorbery. Dès qu'on sut que la Chambre *basse* prétendoit que le Roi ne se servit plus des *conseils* de ces deux favoris, il n'y eut personne qui ne dit : *Que le Parlement avoit arraché les yeux au Roi*. Cromwel étoit membre de la Chambre *basse* dans ce tems-là, aïant repris l'épée après avoir paru en ecclésiastique. Il ne faisoit pas grand bruit, mais il étoit l'auteur et le promoteur des plus mauvaises actions. La Chambre *basse*, toujours mal intentionnée pour le Roi, accusa les deux favoris dont nous venons de parler, du crime de haute trahison contre la Couronne, contre la nation et contre la religion; et en vertu de ces accusations qui n'étoient apuïées d'aucune preuve, ils furent chassez de la Chambre haute, et conduits prisonniers dans la tour de Londres, où l'archevêque de Cantorbery demeura plus de trois ans sans qu'on pût trouver des preuves pour le convaincre. A l'égard du comte de Strafford, ils allèrent un peu plus vite, car ils sollicitèrent fortement les trois roïaumes à produire contre lui tout ce qu'on put imaginer pour le conduire sur l'échafaud. » (*Vie de Cromwel.* Greg. Leti. I. 232).

« Il falloit le consentement de Charles pour l'exécution. Le peuple demandoit sa tête à grands cris. Straffort poussa la grandeur d'âme jusqu'à supplier lui-même le Roi de consentir à sa mort. *La nécessité* détermina enfin le Roi, qui nomma quatre commissaires pour signer le bill en son nom, ne pouvant se résoudre à le faire de sa propre main... Straffort marcha au supplice avec une fermeté héroïque. *Je crains*, dit-il sur l'échafaud, *que ce ne soit un mauvais présage pour la réforme qu'on projette dans l'Etat, que de commencer par l'effusion du sang innocent*... Charles Ier se reprocha jusqu'à la fin sa foiblesse comme un crime. Il avoit promis au comte que le *Parlement ne toucheroit pas à un poil de sa tête*, et il ne pouvoit s'excuser lui-même d'avoir consenti à la mort d'un si fidèle serviteur. Il eut la tête tranchée le 12 mai 1641. (*N. Dict. Hist.* Straffort).

« Charles Ier ne présageait pas que la perte du comte de Straffort, donnant plus d'audace aux factieux, entraînerait la sienne au moment où l'effervescence (FEU) des esprits était presque arrivée à son comble. » (*Feller.* Straffort). — « Ah ! disait-il sans cesse, sous prétexte d'arrêter une *bourrasque* populaire, j'ai excité une tempête dans mon sein. (*Idem.* Charles Ier).

Le Prophète nous montre LE CONSEILLER abandonné aux passions populaires, et LE DIGNE, *contraint de sortir de Londres* DÉCHASSÉ DU RÈGNE ANGLOIS; mais sa cause peut n'être pas désespérée, il a des ADHÉRANS.

Digitized by Google

Ses adhérans iront si bas tracer
Que le bastard sera demy receu.

ADHÉRANS. — Ce mot est répété dans deux quatrains qui se suivent sur les Cent-Jours ; dans le premier, il est pour les ADHÉRANS de Louis XVIII, et dans le second pour ceux de Napoléon Ier. — IRONT SI BAS TRACER. *Trace.* Il brûle de de s'élancer sur les *glorieuses traces* de ses aïeux (*W.*). Les ADHÉRANS de Charles Ier marchent sur les *traces ignobles* de Judas. — BASTARD. Voir les quatrains 279, 420, 500, 527, 724 où ce mot est entendu de gouvernement de droit, de *fait* et non de droit de *naissance*. — DEMY RECEU. Ceux dont il est dit : ESLEU CRÉE RECEU PAR SIENS DEFFAIT (631), A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES (486), ont dans les quatrains le titre de roi avec le pouvoir royal. Cromwell n'a que le pouvoir et non le titre.

« Cromwel pressoit avec son adresse ordinaire la dégradation du Roi. Son avis fut exécuté, et le Roi fut déclaré à son de trompe déchu de tous les droits qu'il pouvoit avoir au Trône d'Angleterre. Le Parlement fit abattre sa statue, et on mit à la place cette inscription : « Charles, le dernier des Rois, et le premier Tiran sortit de » de l'Angleterre, l'an du salut 1646, et le premier de la liberté ren» due à toute la Nation. »... Cependant le Parlement d'Ecosse ne laissoit pas de se conserver puissant et formidable par le moïen d'une armée qu'il avoit à sa dévotion. Les Ecossois songèrent à se prévaloir de l'avantage d'avoir le Roi entre leurs mains, en faisant paroistre un grand zèle pour la personne du Roi, afin de réparer par ce moïen les afronts sanglans que les Anglois lui faisoient, de sorte qu'on lui rendoit d'autant plus d'honneurs en Ecosse qu'on le maltraitoit en Angleterre. Les Oficiers et les principaux Seigneurs le servoient tous les jours à genoux. On le conduisoit partout comme en triomphe, et on lui faisoit présenter les clefs de toutes les Villes par où il passoit... » (*Vie de Cromwel.* G. Leti. I. 368).

« Dans le tems que les Parlementaires d'Ecosse se résolvoient à rendre la personne du Roi, deux dificultez se présentèrent à leur esprit : la première fut si le Conseil de guerre devoit traiter avec celui de l'armée Angloise, ou bien avec le Parlement de Londres ; et l'autre, si l'on devoit rendre le Roi en demandant une bonne rançon ou bien sans rien exiger... On dépêcha aussi-tôt des Commissaires, qui arrêtèrent que les Ecossois remettroient le Roi aux Anglois moïennant deux millions. On fit ensuite savoir ce Traité au Parlement, qui ne demandoit rien avec plus de passion, qui ne manqua pas d'envoïer en toute diligence la somme qu'on devoit compter avant que de rendre le Roi. Les Ecossois aïant reçû l'argent, livrèrent le Roi dans le même-tems. Le cœur me palpite et la main me tremble, en racontant une action aussi lâche et aussi barbare que celle d'avoir vendu son Souverain et une Tête couronnée, en recevant l'argent par-avance, comme s'il eût été un des plus vils esclaves d'Alger... Avec l'argent, on envoïa aussi une Commission de la part du Parlement, de recevoir le Roi et de le mener à Londres... Les Agitateurs en étant informez, excitèrent de grands murmures à l'instigation de Cromwel. Le Parlement prétendoit disposer de ce Prince ; et les Agitateurs soutenoient au contraire que l'ARMÉE avoit droit de le garder ; parce que les Commissaires du Parlement n'avoient paru dans cette afaire que comme Trésories pour compter l'argent, et que le Traité avoit été fait entre le Général des Ecossois et son conseil de guerre.

» Cromwel plus adroit que qui que ce fût, et qui n'avoit garde de laisser passer l'occasion d'avancer sa fortune, qui étoit déjà dans un si haut point de grandeur, se joignit aux *Agitateurs* qui lui étoient entièrement dévoüez, *et qui le considéroient comme leur chef principal.* Ils consultèrent ensemble et résolurent de s'assurer de la personne du Roi, de peur que le Parlement ne le fit enlever. Pour cet efet, ils envoïerent à Neucastel un certain Colonel nommé Jone en qui Cromwel avoit une entière confiance, avec 600 chevaux, au milieu desquels il mit le Roi, qu'il mena au château de Holmbi... Les deux Chambres envoïerent ordre à Fairfax d'amener ce Prince à Londres. Cromwel se disposa à rompre ce dessein. Aïant donc assemblé les Agitateurs et les Oficiers qu'il savoit être les plus atachez à ses intérêts, il leur représenta : « Qu'il étoit d'une extrême importance » d'empêcher que le Roi n'allât à Londres, parce que s'il y alloit, il » s'accommoderoit infailliblement avec les deux Chambres, et qu'après cela on licencieroit l'armée, et qu'ils demeureroient sans em» ploi, n'étant plus utiles au Parlement, qui ne manqueroit pas de » les maltraiter dès qu'il n'auroit plus besoin d'eux ; ce qu'ils n'au» roient pas de peine à se persuader, puisque cette Assemblée osoit » bien former le dessein de faire la paix sans la leur communiquer ; » que si on les traitoit ainsi dans le tems qu'ils étoient armez, et en » état de se faire craindre, ils pouvoient inférer de-là quel traitement » on leur feroit après qu'ils auroient mis bas les armes. »

« Ces sortes de raisonnemens (TOPIQUE, 220) étoient fort propres à faire impression sur l'esprit des soldats et des Oficiers qui se voïoient en passe de faire une belle fortune dans les armes, et qui n'aspiroient pas moins qu'à se rendre Souverains ou à acquérir de l'autorité dans l'armée pour pouvoir d'autant mieux disposer du Gouvernement, où ils n'avoient déjà que trop de part. A toutes ces raisons Cromwel en ajouta une autre, tirée du danger où la Religion Protestante demeureroit exposée si l'arrivée du Roi à Londres aportoit la paix et faisoit mettre bas les armes... Fairfax se mit en devoir d'exécuter l'ordre que le Parlement lui avoit donné ; il ne trouva personne qui lui voulut obéïr. Ce Général s'étoit déjà aperçu que Cromwel ne songeoit qu'à le dépoüiller de son autorité pour s'en revêtir lui-même. Fairfax alla en poste à Londres, et aïant demandé audience au Parlement, lui remit les provisions de sa charge... Cromwel n'eut pas plutôt apris la démission de Fairfax, qu'aïant fait assembler tous les Oficiers de l'ARMÉE, il leur aprit tout ce qui venoit d'arriver, ajoûtant qu'il y avoit grande aparence, selon l'avis qu'on lui en avoit donné, que les deux Chambres éliroient un autre Général qui tâcheroit de faire valoir les prétentions qu'elles avoient de maîtriser le peuple et l'armée à leur fantaisie, un Général que l'armée ne connoîtroit point, selon toutes les aparences. Ces Oficiers qui étoient entièrement dévoüez à Cromwel, et qui désiroient avec passion que l'armée prit le haut bout dans le Roïaume et se mit entièrement hors de la dépendance du Parlement, pénétrez des raisons que Cromwel (LE GRAND CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX, SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE) leur proposa, ne manquèrent pas de s'écrier aussitôt qu'*ils ne reconnoîtroient jamais d'autre Généralissime que lui,* et l'élevèrent tous d'une commune voix à cette charge ; et étant montez tout aussi-tôt à cheval, ils conduisirent Cromwel comme en triomphe tout autour et au milieu de l'armée, en criant à haute voix : *Vive Milord, notre Généralissime,* les soldats répétant les mêmes paroles avec de grands applaudissemens. Cromwel se laissa proclamer *Généralissime* DE L'ARMÉE, accepta cette charge, commença à l'exercer, fit de nouveaux règlemens et créa de nouveaux Oficiers, sans être autorisé à cela que par la violence d'une armée séditieuse. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, Cromwel ne daigna pas seulement en donner avis aux deux Chambres et les consulter sur cette afaire, faisant connoître par ce procédé (SANS HONTE AUDACIEUX) que leur apui fut nécessaire à sa fortune. L'Evangile dit : Que celui qui tuë de l'épée doit périr par l'épée. Le Parlement aïant pris les armes avoit usurpé par la force une autorité illégitime en renversant la puissance et les droits du Roi (LE DIGNE), et maintenant l'*armée dépouille à son tour le Parlement de ses droits et de tout le pouvoir* qu'il avoit ôté injustement au Roi Charles. Les deux Chambres se voïant sans force, pendant que l'armée étoit fière et toute puissante, loin de songer à punir les principaux auteurs de l'*élection* de Cromwel, elles prirent le parti de dissimuler leur ressentiment et *tâchèrent de conserver au moins l'ombre de leur autorité passée.* Dans cette vûë, elles envoïèrent promptement à Cromwel quatre de leurs Députez avec les Patentes de Généralissime, accompagnées de grands éloges, par lesquels on le déclaroit très-digne d'occuper ce poste, vû les importans services qu'il avoit rendus, à quoi l'on ajoûtoit des louanges touchant le zèle de l'armée, parce qu'il l'avoit reconnu pour Général avec aplaudissement. Les Députez eurent ordre de lui dire en même-tems, de la part des deux Chambres, qu'ils ne doutoient point qu'il n'exécutât l'ordre qu'on avoit déjà donné à Fairfax d'amener le Roi à Londres. Cromwel *se moqua* de cet ordre ; il se contenta, après avoir reçû les lettres du Parlement, de lui répondre sans faire de grands complimens et avec assez de fermeté touchant le point en question : « Qu'il étoit » résolu de retenir le Roi sous la garde de l'Armée, parce que s'il le » menoit à Londres avec une escorte trop foible, le soulèvement des » Aprentifs étoit à craindre, et que si toute l'armée y alloit, la Ville » (LA HARDIESSE DE SON CONTENTIEUX, LE PONT ROMPU CITÉ DE PEUR » PASMÉE) *prendroit l'épouvente* et le commerce en recevroit un » grand préjudice. » — Pour mieux intimider le Parlement, il ajouta : « Que la puissance et la fierté de l'Armée étoient trop redouta» bles, et que lui-même n'osoit lui proposer de conduire le Roi à » Londres, persuadé qu'une telle proposition lui causeroit un grand » chagrin. » (*Id.* I. p. 381-396).

Digitized by Google

Hâtons-nous de reconnaitre la valeur des termes du second quatrain, dont les preuves historiques se trouvent dans la citation apportée pour le premier.

Le grand criard sans honte audacieux
Sera esleu gouverneur de l'armée...

Dans le quatrain précédent, Cromwel, LE BASTARD, s'empare à la fin du pouvoir qui appartient à Charles Ier, LE DIGNE DÉCHASSÉ. Ce roi est le fils de Jacques Ier, LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE, dont il est dit : ICELUY MORT LONOLE DONRA TOPIQUE ET A SON FILS LE RÈGNE DEMANDÉ (220). *Jacques Ier mort, Cromwel, l'exterminateur, séduira le peuple par de grands mots vides de sens* (TOPIQUE) *et demandera le règne qui appartient à* SON FILS *Charles Ier*. — Cromwel est donc bien LE GRAND CRIARD d'un quatrain qui suit celui où nous venons de le voir avec Charles Ier et Straffort. Dans ce premier quatrain il était maître de la personne du roi trahi par SES ADHÉRANS qui se sont *imprimé* ainsi le *stigmate de bassesse* du traître Judas :

« Les Ecossois commencèrent à se repentir, comme Judas, du crime qu'ils venoient de faire, en trahissant si lâchement leur Roi, sans pourtant rendre l'argent qu'ils avoient reçu. » (*Gr. Leti*, I. 389).

On veut lui enlever le roi; le GRAND CRIARD jette à L'ARMÉE les grands mots de liberté et de religion; SANS HONTE il demande pour lui-même le titre de *Général de l'armée ;* AUDACIEUX, il brave le Parlement, aussi il SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE, et par l'ARMÉE et par le Parlement.

La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu cité de peur pasmée.

CONTENTIEUX. — *Contentieux*, qui est en débat, qui se dispute (*Joubert*). — LE PONT ROMPU. L'obstination du Tiers-Etat à vouloir la réunion des trois ordres en allant au-delà de son mandat et ses empiètements continuels sur le pouvoir royal ont causé la ruine des Etats-généraux, pouvoir intermédiaire qui, comme un PONT, unissait la nation au roi : PASSANT LE PONT MIL MILLE EMBLERONT, ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE (274. *Voir* ces vers qui font partie d'un récit en 7 quatrains sur la révolution de 1789-1814. *Vie de Louis XVI*, p. 40). Le mot PONT dans plusieurs autres quatrains est encore entendu de pouvoir intermédiaire : PARIS SUR LE PONT LORS SERA FAITE GRAND PILLE, PONT RUYNÉ ET SA GRANDE PRÉÉMINENCE SERA SUBDITE ET NAUFRAGE DES ONDES (762-764). BOIS ROND PONT SERA (262).

On l'a vu, LA HARDIESSE avec laquelle LE GRAD CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX persiste à ne pas rendre la personne du roi qu'on lui dispute, enlève toute autorité au Parlement, pouvoir intermédiaire entre la nation anglaise et le roi.

« L'armée dépouille le Parlement de tout pouvoir... Le Parlement veut conserver au moins l'ombre du pouvoir... » (*Voir plus haut*).

Cromwel lui-même l'a reconnu, LA CITÉ ou Londres (200, 201) se *pâma* de PEUR lorsqu'elle le vit ÉLU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE. Rien ne la séparait plus de l'anarchie ou de la tyrannie :

« Cromwel s'étant rendu maître de l'armée disposoit par ce moïen de toutes choses, selon que bon lui sembloit. La force des armes le rendoit l'arbitre des Loix de tout le Roïaume, et la terreur de son nom obligeoit tout le monde à plier sous ses volontez. Son grand but étoit de changer la Monarchie d'Angleterre en République, et de se faire déclarer en même-tems Protecteur de cette nouvelle République. Titre spécieux ! à la faveur duquel il joüit dans la suite de tous les avantages de la Roïauté. La première chose qu'il fit pour en venir là fut de détruire le Parlement, qui déjà n'étoit plus qu'un vain nom : en quoi il renversoit d'un seul coup toute l'autorité Roïale. » (*Grég. Leti*, II. p. 3). — Quant à la *rupture* prétenduë du Parlement, Charles Ier accusé, se justifia là-dessus d'une manière pleine de solidité ; il fit voir, par les Loix fondamentales de l'Angleterre, que le Parlement n'a aucune puissance qu'entant qu'il concourt avec le Roi, en sorte que toute son autorité cesse lorsqu'il n'y a plus d'*union* entr'eux. » (*Id.* II. p. 28).

On pourrait, je crois, démontrer que ces 8 vers ont reçu tout leur accomplissement au moment même où le BASTARD a été ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE.

243.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,
Sénat de Londres mettront à mort leur Roy,
Le sel et vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en désarroy.

IX. 49.

Dans le temps que Philippe IV, maître des Pays-Bas, dont la capitale est Bruxelles, fera valoir sur la partie septentrionale de cette contrée qui lui aura tourné le dos, les droits qu'il tient de Charles-Quint, né à Gand, le Parlement de Londres mettra à mort son Roi. La sagesse et la force de Straffort auront causé la perte de ce prince, trop faible et trop peu sage pour soutenir son ministre contre le Parlement, qui voudra par là s'emparer du pouvoir déjà ruiné par la guerre civile.

Les interprètes ont appliqué ce quatrain à Charles Ier, mais sans le bien comprendre.

« Au temps où Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers, le Parlement mettra le Roi à mort ; ses ennemis le dépouilleront de sa force et l'entraîneront hors des voies de la sagesse pour bouleverser le royaume. » (*Bareste*).

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,..

Ces trois villes appartiennent au Pays-Bas (*Mac-Carthy*). GAND ET BRUXELLES *en marchant* CONTRE ANVERS se portent vers la partie septentrionale de cette contrée qui touche de ce côté la Hollande. Or, du temps du Prophète, ces deux contrées n'en formaient qu'une sous le nom de *Pays-Bas*.

« Maximilien transféra la possession des Pays-Bas à la maison d'Autriche. Charles-Quint réunit les 17 provinces sous un même gouvernement, en 1549 ; mais le despotisme de Philippe II amena la révolte, *puis l'émancipation des provinces hollandaises. Les Pays-Bas proprement dits restèrent* soumis à l'Espagne jusqu'au milieu du 17e siècle, que Louis XIV en fit la conquête. » (*Mac-Carthy*).

Cette guerre entre deux Etats réunis du temps du Prophète, et dans laquelle tous les efforts partent du Midi pour soumettre le Nord révolté, se trouve dans cette *marche* de GAND ET BRUXELLES, villes du Midi CONTRE ANVERS, ville du Nord, bien que cette ville ne fît pas partie de la Hollande. Nostradamus voile sa pensée dans ce quatrain sur un fait des plus précis et développé dans plusieurs autres ; et il dit qu'à ses yeux comme aux yeux du Roi légitime, le Nord n'était pas séparé de droit du Midi. La partie fidèle est représentée par GAND, la patrie de Charles-Quint, aïeul de Philippe IV, et par BRUXELLES, la capitale des *Provinces-Unies*, et la partie révoltée qui a *tourné le dos* à son Roi, est représentée par ANVERS. Le Nord *était* A L'ENVERS pour Philippe IV, comme LONDRES pour Charles Ier.

« Philippe IV (EMMY DEUX PHI. 249), roi d'Espagne après la mort de sa tante Elisabeth, arrivée en 1633, rentra en la possession des Etats des Pays-Bas. La trêve avec les *Provinces-Unies* qui duroit toujours, fut rompue par des actes d'hostilité. » (*Moréri*).

« On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre ; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit pas... Le prince d'Orange, à la tête des Hollandois, pénétra dans le Brabant (durant la minorité de Louis XIV). » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. I. chap. III).

« Les Hollandois tenaient au 17e siècle le sceptre des mers, et leur haine profonde contre l'Espagne leur inspirait le désir d'y anéantir sa puissance. Philippe IV ordonna à une flotte de 70 vaisseaux de guerre, montés par 20,000 hommes, de les aller combattre. Les Hollandais commandent à l'amiral Tromp de sortir du Zuyderzée avec une faible escadre de 28 vaisseaux. Il attaque l'ennemi la nuit, et la flotte espagnole vaincue se réfugie sur les côtes d'Angleterre. Char-

Digitized by Google

les Ier avait promis de les y protéger. Tromp reçoit un renfort de 17 vaisseaux, il suit les Espagnols et les bloque. Le monarque anglais défend de commettre aucune hostilité sur ses côtes; les Hollandais ordonnent à leur amiral d'attaquer les Espagnols partout où il les trouvera. En peu de temps on arme dans tous les ports de la Hollande. En peu de jours, Tromp reçoit un renfort de 70 vaisseaux montés de troupes nombreuses et aguerries. 30 vaisseaux anglais paraissent; Tromp détache une escadre pour les empêcher de prendre part au combat..... A la faveur d'un brouillard épais, les débris de cette flotte formidable se sauvent à Douvres, si maltraités, que 8 vaisseaux seulement de ce grand armement peuvent regagner les ports de l'Espagne. Tromp rentre triomphant dans le Zuyderzée. Les dernières années du prince Frédéric-Henri, troisième Stathouder, furent sans gloire dans la guerre qu'il fit dans les Pays-Bas. L'alliance de la Hollande avec la France contre les Espagnols, produisit des succès peu marqués... Dans ses infortunes, Charles Ier reçut des secours d'argent du Stathouder. Celui-ci s'était montré grand capitaine; mais atteint d'une maladie lente, il devint faible, se refroidit pour la France, dont la victoire de Rocroi (19 mai 1643), et les talents du grand Condé lui firent craindre les succès. Son dernier acte d'autorité fut de consentir, contre la foi des traités les plus solennels, à se détacher de la France à Munster, pour traiter séparément avec l'Espagne (le 14 octobre 1648)... Le fils de Charles Ier s'échappant de prison vint se réfugier à la Haye... Les Hollandais envoyèrent à Londres deux ambassadeurs extraordinaires chargés de sauver les jours de Charles Ier. Ils arrivèrent à Londres le 5 de janvier (1649); c'était le jour même où les commissaires du Parlement devaient prononcer au Roi sa sentence de mort. Ils allèrent chez Fairfax et Cromwel pour leur demander de différer l'exécution du Roi... La mort du Roi était résolue. » (*Beautés de l'Hist. de la Hollande et des Pays-Bas.* 1823. p. 174-182).

Sénat de Londres mettront à mort leur Roy.

Sénat. — *Senatus*, Sénat, corps, assemblée (*W*). Le Sénat de Paris sous Napoléon Ier est nommé Sénat dans trois quatrains (409, 442, 473). Ce corps devenu la Chambre des pairs est encore avec la Chambre des députés après les *Cent-jours* le Sénat (453); le *Parlement* de Londres peut donc être dit Sénat comme toute assemblée, et étant l'*assemblée* par excellence, il est le Sénat de Londres. Cependant, comme Nostradamus a connu le nom de ce corps, il ne lui donne sans doute ici un autre nom que parce qu'il devait en changer au moment même de *mettre* a mort son Roy. C'est d'après la règle *turba ruit* ou *ruunt* qu'il dit : Sénat mettront..., leur Roy..., pour eux.

« La première chose que fit Cromwel fut de détruire le Parlement (Le pont rompu, 242). Il ne conserva que les gens qui lui étoient tout dévoüez. Cette *Assemblée*, composée de gens ainsi faits, reste indigne d'un Corps qui avoit été si auguste, fut appelée *la Chambre des Communes*, quoique la Chambre des Communes fut d'ordinaire de plus de 400 personnes... elle ne consistoit alors qu'en 154 députez. Cromwel choisit le jour de Noël pour y faire entrer un pareil nombre d'Oficiers de guerre, et proposa à tout ce Corps la nécessité qu'il y avoit d'établir une Cour de Justice pour travailler au Procès du Roi. Pour cet éfet on nomma un certain nombre de Juges, qui furent choisis également de la Chambre des Communes et de l'armée... Cromwel ordonna qu'on publiât à son de trompe dans toutes les places publiques de Londres : *Que la souveraine Cour de Justice des nouveaux Juges établis par la Chambre des Communes seroit ouverte pour la première fois le 20 Janvier, dans la grande salle de Westmunster, où tous ceux qui auroient quelque plainte à faire contre* Charles Stuard, *ci-devant Roi d'Angleterre, pourroient parler avec une entière liberté*... Après que le Gréfier eut fait la lecture de l'acte des Communes devant Charles Stuard, un certain homme appelé Colburne se prit à crier : *Quelle manière de juger est celle-ci, et qu'en peut-on attendre, si ce n'est que notre Nation devient l'oprobre de toutes les autres? On se contente d'appeler le Roi du simple nom de* Charles Stuard; *et qui est-ce qui a ôté à ce Prince un Roïaume que la nature lui a donné et que le serment des peuples lui a confirmé? Quelle procédure si étrange? Avant que de faire le Procès au Roi, avant que de le reconnaître pour criminel, et sans savoir quelle sera l'issue de toutes les accusations qu'on intente contre sa personne, on commence par lui ôter le titre de Roi, et avec ce titre, son roïaume; c'est-à-dire qu'on commence une action prétenduë de justice par une injustice des plus criantes, sans avoir aucun égard pour les loix du Christianisme*... Le 27 janvier, le roi fut ramené pour la quatrième et dernière fois devant les Commissaires; voulant prévenir leur jugement, il leur dit : *que puisqu'ils trouvoient mauvaises les raisons qu'il avoit de douter de leur autorité, il vouloit bien ne pas insister davantage sur ce point, et qu'il consentoit de les reconnoître pour ses Juges, mais qu'en récompense il leur demandoit qu'avant que de prononcer, ils lui permissent de parler aux Députez des Communes; que ce délai ne seroit pas de longue durée; et qu'ils devoient prendre garde à ne pas précipiter une sentence qui pouvoit atirer de si grands maux; que non-seulement eux qui vivoient, mais après eux leurs enfans, qui étoient à naître, s'en ressentiroient un jour.*

« Voilà une des plus grandes bévûës que l'on puisse reprocher à ce Prince infortuné. Non content d'avoir reconnu pour légitime un Parlement assemblé sans son consentement, et dont toutes les prétentions étoient de la dernière injustice, il se résout encore à reconnoître pour ses Juges une troupe de gens vendus à l'ambition de Cromwel, et qui ne souhaitoient rien tant que sa mort... Cromwel, qui étoit présent, fit comprendre sa volonté par un mouvement de tête, et le président dit au Roi *que la Cour ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit.* Charles se voïant donc déchu de toutes ses prétentions n'eût plus d'espérance que dans ce secours des Loix fondamentales du Roïaume ausquelles il en apella, citant quelques-unes de ces Loix, qui portoient que les Rois d'Angleterre ne pouvoient être mis en cause pour quel crime que ce fut, et qu'on ne pouvoit jamais avoir d'action contr'eux; dequoi il cite quelques exemples : *Non pas, ajouta-t-il, que je sente ma conscience chargée d'avoir fait durant tout mon règne le moindre tort à mes sujets, si ce n'est par le consentement que le Parlement m'a forcé de donner à la mort de l'innocent Vice-Roi d'Irlande* (Le conseiller par ire mis a feu, 241); *mais pour vous faire voir que quand je serois coupable de tous les crimes dont vous m'accusez faussement, le droit des gens et la Jurisprudence d'Angleterre ne m'obligeroient à en rendre compte qu'à Dieu seul.* » (*Vie de Cromwel.* Greg. Leti, II, p. 4-35).

« L'Arrêt ne fut pas plutôt prononcé, que la femme de Fairfax se mit à crier : « Le roi meurt innocent; mais vous, tant que vous vivrez vous porterez toujours le titre odieux de Juges iniques. » La femme du Baron Grey dit : « Qu'ils condannoient à mort un Roi innocent pour mettre à sa place un Tyran. »... Le 30 janvier, Charles Ier étant sur l'échafaud vit Cromwel à une fenêtre, et il dit à l'Evêque de Londres : *Voilà celui qui est l'auteur de ma mort, et cependant on en fera tomber la faute sur toute la nation.* Il dit au peuple :

« Je prens Dieu à témoin, devant le Tribunal duquel je dois com-
» paroître en peu de tems, que je suis entièrement innocent de ce
» dont on m'accuse... Cependant je suis fortement persuadé que la
» mort *infâme* que je vais soufrir, est de la part de Dieu, une juste
» punition du consentement que j'ai donné avec trop de facilité à la
» mort de l'innocent Vice-Roi d'Irlande, quoique ce même suplice
» que je vais endurer soit de la part de ceux qui m'y ont condamné,
» la sentence la plus injuste qui se puisse concevoir... »

« Il déclara que, par la grâce de Dieu, il mouroit dans la Foi et dans la Communion de l'Eglise Anglicane... Ensuite il mit de lui-même la tête sur le billot, et aïant fait une courte prière, à la fin de laquelle l'exécuteur lui abattit la tête d'un seul coup. » (*Id.* 38-48).

Le sel et vin luy seront à l'envers...

« Le roi fit boire au nouveau né une goutte de vin de Jurançon, comme on avait fait pour Henri IV à sa naissance. » (*Vie de Henri de France.* Th. Muret, p. 23). — « Le prêtre prenant du sel, en met dans la bouche de l'enfant, en disant : *Accipe sal sapientiæ.*» (*Rituel*).

Le sel est le symbole de la *sagesse*, et le vin celui de la force. Nostradamus a dit : Gorsan Narbonne par le sel advertir (275), Lou gach dessous les treilhos (367), en employant le mot sel pour *sagesse* et treilhos (treille ou vin) pour *force*. Ces vers : L'Œmathien dira tout je soubmets, L'Isle Britanne par vin, sel en solcy (249), sont entendus de Louis XIV disant : *l'Etat, c'est moi!* dans le temps même que s'accomplissait le quatrain qu'on interprète ici. Le Prophète en *adaptant* l'un à l'autre ces deux quatrains, déclare qu'ils sont sur des évènements contemporains.

Charles Ier, *mis* a mort par le Sénat de Londres, répète au dernier moment que son supplice *infâme* est la juste punition du *consentement* qu'il a *donné à la mort de l'innocent vice-roi d'Irlande.* C'est ce que Nostradamus adit : Du regne Anglois le digne déchassé, Le conseiller par ire mis

Digitized by Google

A FEU (241). Reste à connaître si ce CONSEILLER a bien eu LE SEL ET VIN, c'est-à-dire *sagesse et force*, et si c'est bien cette *sagesse* et cette *force* qui ont tourné contre un roi trop faible : LUY SERONT A L'ENVERS. Ces mots : METTRONT et EUX, se rapportent à SÉNAT, montrent que LUY se rapporte à ROY.

« Le Parlement, prorogé et convoqué de nouveau, menaça plus directement la royauté par la condamnation inique du comte de *Straffort, l'un des plus grands hommes qui aient honoré l'Angleterre* (*Hume*). Ennemi infatigable des *entrepreneurs de la misère publique*, Straffort avait eu la gloire de calmer toutes les dissensions de l'Irlande, d'en régulariser le gouvernement, d'y rétablir l'union, la justice et la paix, sans qu'un catholique pût se plaindre que sa foi lui eût coûté un cheveu de la tête. Mais il était poursuivi avec acharnement par les ennemis du trône comme l'un de ses plus *fermes* soutiens. Charles, sur les instances de Straffort lui-même, eut la *faiblesse* de signer sa condamnation (1641). Il ne voyait pas que le coup porté contre son fidèle ministre l'atteignait lui-même, et qu'il avait signé son propre arrêt. L'année suivante, le Parlement s'alliait aux Ecossois révoltés... » (*Hist. moderne.* A. Rendu. p. 198).

Pour eux avoir le regne en désarroi.

LE REGNE *du* DIGNE DÉCHASSÉ (241) était déjà EN DÉSARROY : Straffort fut décapité en 1641, Charles Ier fut chassé de Londres en 1643 et ne mourut qu'en 1649. LE SÉNAT DE LONDRES prit, pour le remettre à Cromwel, le REGNE du fils de Jacques Ier : LE JEUNE NAY AU REGNE BRITANNIQUE, ICELUY MORT LONOLE DONRA TOPIQUE, ET A SON FILS LE RÈGNE DEMANDÉ.

« L'Angleterre, déchirée par la guerre civile, voyait son sol arrosé du sang de ses habitants (SEIGNERA TERRE, 240), et son roi captif près de périr sur un échafaud. Le fils de Charles Ier dit aux Etats-Généraux de Hollande : « Il n'y a plus dans ce malheureux pays d'Angleterre, en proie aux discordes civiles, ni gouvernement régulier, ni Parlement véritable... Si vos cœurs sont touchés du spectacle d'un fils tremblant pour les jours du roi son père, les Etats-Généraux ne lui refuseront pas aide, appui et protection auprès des chefs du gouvernement actuel de l'Angleterre... Les ambassadeurs de Hollande virent Cromwel qui les renvoya au Parlement : » Depuis que des discordes civiles agitent ce royaume, il a perdu sa prépondérance sur l'Europe, sa considération parmi les puissances, et ne présente plus à ses alliés qu'un vain appui. Pour recouvrer son rang et réparer ses malheurs, une seule chose nous paraît nécessaire, la conservation de son roi... » (*Beautés de l'Hist. de Hollande et de Belgique*, p. 178-181). — « *Restauration des Stuarts.* La réaction royaliste se préparait. Après bien des mouvements, des chocs et des secousses, il fallut se reposer dans le gouvernement même que l'on avait proscrit. » (Montesquieu) (*Hist. Moderne.* A. Rendu, p. 203).

LE SÉNAT DE LONDRES *a mis* A MORT *son* ROY en 1649, dans la 49e année du siècle. Le quatrain sur cette prophétie est le 49e de la IIe Centurie. (*Voir Vie de Louis XVI*, p. 29, Note).

Straffort est mort sur l'échafaud, et Richelieu dans son lit; mais combien le sort du CONSEILLER PAR IRE MIS A FEU est, aux yeux du Prophète, préférable à celui du VIEUX CARDINAL LIQUEDUCT EMBAUMÉ ! — Charles Ier est mort comme Marie-Stuart : LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE (200), comme Louis XVI : LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE PUBLIQUEMENT ET DU MILIEU ESTEINT (304); mais il n'est pas LE JUSTE comme ces martyrs de la foi catholique. En face du *révolutionnaire* Cromwel, LE BASTARD, il est LE DIGNE *par son droit au trône*, mais *protestant*, il ne peut être LE JUSTE.

« Charles Ier, l'un des meilleurs rois qu'ait eu l'Angleterre, aurait mérité de mourir martyr d'une autre religion que celle d'Angleterre, si la vraie foi pouvait se mériter par les œuvres. » (*Feller*).

« Charles Ier. On l'honore aujourd'hui comme martyr de la religion Anglicane : le jour de sa mort est célébré par un jeûne général. » (*N. Dict. Hist.*).

Henri IV *a vu* CE QU'IL FALLOIT (222) lorsqu'il a dit : « Selon les Catholiques et les Huguenots, je puis me sauver estant Catholique; si je demeurois Huguenot, je serois damné au sentiment des Catholiques; il faut que je sois Catholique. » Ce raisonnement du VIF GASCON a bien sa valeur.

244.

Devant Moustier trouvé enfant besson,
D'heroic sang de moyne et vetustique,
Son bruit par secte langue et puissance son,
Qu'on dira fort eslevé le vopisque.

I. 95.

245.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes changez par fantaisie;
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par langue ornée d'oreilles rassasie.

I. 96.

246.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire,
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.

I. 97.

Au château de Saint-Germain, en face du monastère des Loges, naîtra l'enfant besson d'un monarque devenu père après 23 ans d'un mariage stérile. Le bruit que fera dans le monde par la révocation de l'Edit de Nantes, par le siècle des arts et des sciences qui portera son nom, par ses victoires, celui des deux enfants auquel on aura conservé la vie civile lui méritera le titre de Grand de la part même de ses ennemis.

Louis XIV, à qui son CONSEIL aura déclaré : « *Qu'il doit à la religion, au bien de ses peuples* » de révoquer l'Edit de Nantes, accordant aux protestants des temples et l'exercice public d'une religion dont les auteurs, soumettant la révélation à la raison, n'ont abandonné le catholicisme que pour bâtir une religion à leur fantaisie, parviendra au moyen de l'éloquence douce et fleurie de Fénelon à ramener à la religion des vivants ceux de bonne foi et ne nuira qu'aux endurcis.

Ainsi, ce que le fer et la flamme n'a pu achever entièrement pendant plus d'un siècle de guerres de religion, les succès de la douce langue de Fénelon entendus dans le *Conseil de conscience particulier* du roi le viendra faire en conseillant la douceur. Les rêveries, les songes creux de *prétendus politiques* amèneront le roi à songer plus tard à un *concordat entre les rois pour laisser en repos leurs sujets des deux religions;* mais les protestants de France feront alors cause commune avec l'ennemi extérieur et s'armeront contre le roi qui devra employer ses armées pour les réduire.

Pour montrer que ces trois quatrains font un récit suivi, Nostradamus les *adapte* les uns aux autres : le second au premier par le mot SECTE, et le troisième au second et au premier par le mot LANGUE. En outre, pour indiquer que la prophétie renfermée en ces 12 vers regarde la France, il n'y met aucun nom de lieu. Enfin, pour déclarer à tout le monde ce qu'est le droit monarchique aux yeux de Dieu, de qui seul le Prophète tient la connaissance de l'avenir, il place en tête de ces 12 vers, dont personne ne méconnaîtra la trop grande clarté, il place, dis-je, un fait qui ne peut avoir d'importance qu'en raison de ce droit, car ceux qui vivaient alors l'ont ignoré, et aujourd'hui encore, après deux cents ans, la critique historique n'a pu que le rendre populaire sans l'éclaircir.

Devant Moustier trouvé enfant besson, D'heroic sang de moyne et vetustique...

ENFANT BESSON. — Cet enfant est nommé plus bas LE VOPISQUE. *Vopiscus*, celui des jumeaux qui naît vivant, l'autre étant venu mort au monde (*W*). Nostradamus ne parle dans ces 12 vers que d'un seul des jumeaux, et il le nomme LE VOPISQUE, parce que l'*autre est venu mort au monde*, du

Digitized by Google

moins, *quant à la vie politique*. En perdant la vie politique, Napoléon Ier est TUÉ (348), Charles X est GISANT (454), L.-Philippe est MORT (526), Henri V est MORT EXPOSÉ (749).

D'HEROIC SANG. — La fleur de lis est la FLEUR TANT BELLIQUE (498) et Louis XIV est du SANG du GRAND HADRIE (221) ou du GRAND ROY Henri IV (224) dont le Prophète a prédit les *actions héroïques*.

D'HEROIC SANG DE MOYNE. — Louis XVI, à Varennes, est LE MOYNE DEDANS VARENNES (280); 12 vers sur la jeunesse du duc de Bordeaux le disent : PUISNAY ROY FAIT SON PÈRE METTRA A MORT... ENFANT TROUVÉ... MOYNE, MOYNESSE D'ENFANT MORT EXPOSÉ (757-749), et 12 vers sur une autre époque de sa vie le disent : PERDU, TROUVÉ, CACHÉ DE SI LONG SIÈCLE (742-744). D'où l'on voit que le mot MOYNE de Μονος, *seul*, est pour *Monarque* de Μονος, *seul* et Αρχη, pouvoir (*Lexique*). La naissance de Louis XIV et celle de Henri V, dits l'un et l'autre *Dieu-donné*, ont été obtenues pour la prospérité du trône et de l'autel par les prières de leurs parents et des personnes de foi.

MOYNE. VETUSTIQUE. — *Vetustus*, vieux, âgé (*W*). Anne d'Autriche devient mère de Louis XIV après 23 ans de stérilité et 5 ans avant la mort du *monarque* Louis XIII. Louis XIV et Henri V sont *Dieu-donné* et *enfants du miracle;* c'est pour cela que le Prophète appelle l'un et l'autre ENFANT TROUVÉ. Louis XIV est TROUVÉ DEVANT MOUSTIER, où sa mère l'a demandé à Dieu, et Henri V est TROUVÉ DU CIEL VENU (711) (*a*).

« Louis XIV, surnommé *le Grand*, fils de Louis XIII et de la reine Anne d'Autriche, son épouse, qui le donna à la France *après* 23 *années de stérilité*. Cette naissance si longtemps attendue, et qui tenoit en quelque manière du *miracle*, fit donner à ce prince le surnom de *Dieu-donné*. Il naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, et n'étant encore âgé que de quatre ans et demi, il succéda à son père Louis-*le-Juste*, le 14 mai 1643, sous la régence de la reine sa mère. Les prémices de son règne furent consacrés par un grand nombre de victoires, qui fit dire de ce prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner (AU TEMPS DE DEUIL QUE LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN, 248). » (*Moréri*).

« Louis XIII mourut à Saint-Germain-en-Laye fort chrétiennement. Ce prince étoit chaste, bon, juste, pieux, mais timide. Un endroit de la vie de ce *monarque* (MOYNE) propre à faire connoître sa piété fut l'acte solennel du 10 février 1638, par lequel il supplia la Sainte Vierge d'être la protectrice spéciale de son royaume. *La reine entroit alors dans le troisième mois de sa grossesse*. Par cette déclaration, ce prince ordonna que tous les ans, à perpétuité, on fera, le jour et fête de l'Assomption, une procession solennelle dans toutes les villes, bourgs et villages de son royaume, en mémoire de cette consécration qu'il fit de sa personne, de son Etat, de sa couronne et de ses sujets, sous la protection de la très sainte et très glorieuse Vierge. » (*Moréri*).

« Germain-en-Laye (*Saint*). L'ancien château fut bâti par Louis VI, rétabli par Charles V, embelli et augmenté d'un étage par François Ier. Louis XIV y fit construire les cinq gros pavillons dont ce château est flanqué... Le monastère des Loges est placé dans la forêt, au bout de la grande route en face du vieux château. » (*Les environs de Paris*. Dulaure. 1786. Ire *partie*, p. 228).

« *Loges (les)*. C'est un couvent des Augustins déchaussés, fondé en 1644, par la reine Anne d'Autriche, au bout de la grande route, *en face* du château vieux. Cette princesse y fit bâtir un petit pavillon qui subsiste encore dans un coin du jardin, où elle alloit fort souvent lorsqu'elle étoit à Saint-Germain. (*Id.* IIe *partie*, 14).

« La forêt de Saint-Germain renferme le pavillon de la Muette, le château du Val et la maison des Loges... Quant au château, désigné dans plusieurs actes de nos rois, par ces mots : *Domus nostra de Logiis*, et dont on a trouvé au XVIIe siècle des débris assez considérables, on ignore par qui il fut bâti. C'était un lieu de réunion pour les équipages, lorsqu'il y avait chasse dans la forêt. A une époque très reculée il existait dans ce canton un vieil ermitage et une chapelle de saint Fiacre que le pieux roi Robert visitait souvent, et qui fut fondé afin que les personnes de la suite du Roi pussent assister aux offices religieux. Ceci paraît prouvé par un registre de la Chambre des Comptes, où on lit : *Capellania beati Fiacrii, in domo nostrâ de Logiis*, Chapellenie de saint Fiacre, dans notre maison des Loges.

» René Puissant qui avait été attaché à la maison de Henri IV, désirant finir ses jours dans une dévote obscurité, demanda au Roi, et obtint d'habiter les débris du château des Loges, permission qui lui fut confirmée par un brevet de Louis XIII. *La petite chapelle de saint Fiacre autrefois en vénération, fut remise en crédit* par la vie simple et religieuse du pénitent; on y accourait en foule. *Louis XIII se plaisait lui-même à visiter le bon ermite*, et à lui laisser d'amples preuves de sa charité. Bientôt des religieux Augustins vinrent s'établir dans ce lieu paisible, y firent bâtir un couvent qui ne tarda pas à acquérir une célébrité immense. » (*Mag. Univ.* V. 308).

« Quelques mois après la mort de Mazarin, il arriva un évènement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur le visage : on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut amené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans le château; on ne lui refusoit rien de ce qu'il demandait; son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles; il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui... Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que quand on l'envoya dans l'île Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute... Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par une fenêtre. Un pêcheur la rapporta au gouverneur; celui-ci étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur : je viens de la trouver; personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fut bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bienheureux de ne pas savoir lire. » Parmi les personnes qui

---

(*a*) « Louis XIV fut surnommé *Dieu-donné*, parce que les François le regardèrent comme un présent du ciel, accordé à leurs vœux, après 23 ans de stérilité de la reine. Comme une foule de peuple se précipitoit dans la chambre de cette princesse au moment de la naissance, et que les huissiers repoussoient les plus empressés, Louis XIII leur cria : *Laissez entrer; cet enfant appartient à tout le monde.* » (*N. Dict. hist.*).

C'est pour compléter cette belle parole que le gouverneur de Louis XIV lui dit un jour : *Tout ce peuple que vous voyez est à vous;* et c'est parce que Louis XIV comprit le vrai sens des paroles de son gouverneur qu'il dit : L'*Etat c'est moi !* L'esprit de parti cherche en vain à dénaturer le sens de ces mots historiques. L'histoire l'a fixé depuis longtemps. Les Bourbons regardaient les Français comme leurs enfants, et les Français regardaient les Bourbons comme les chefs de la grande famille.

« On admirait les forces que la Providence lui avait données pour amener à bien cet enfant si miraculeusement conservé. La foule demandait à voir le prince. Louis XVIII parut au balcon, entouré du comte d'Artois, du duc et de la duchesse d'Angoulême. A leur aspect, les acclamations redoublèrent : mais le roi ayant fait signe qu'il voulait parler, un grand silence s'établit. — « Mes amis, dit alors Louis XVIII, votre joie centuple la mienne. Le ciel nous a donné un fils (DU CIEL VENU, 494, DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCÉAN, 734)... » Il s'arrêta un moment : des larmes d'émotion, de bonheur coulaient de ses yeux. — « Oui, mes amis, continua-t-il, c'est un fils pour nous tous; il vous aimera comme je vous aime, comme nous vous aimons tous. » Les acclamations couvrirent ces derniers mots : — « Oui, reprit le roi d'une voix plus élevée, nous ne faisons tous qu'une même famille; vous êtes tous mes enfants. » A ces mots un sentiment religieux s'empara de toute cette foule; on se mit à genoux; le roi étendit ses mains, et l'on aurait dit un père bénissant sa postérité. La duchesse de Berry désira aussi voir le peuple et se montrer à lui. Elle fit avancer son lit jusqu'à une fenêtre, tandis qu'elle tenait son fils dans ses bras. Pour qu'on pût le contempler de plus près, elle ordonna de laisser entrer le public, qui, aussitôt, se précipita vers les portes. Depuis midi jusqu'à deux heures, plusieurs milliers de personnes de toute condition furent admises et purent s'approcher tout près du lit de la princesse et de son fils. Un ouvrier, un paysan, en veste, en blouse, n'importe, étaient les bien venus, tout comme un pair de France. » (*Vie de Henri de France*. Th. Muret, p. 25).

O pouvoir des révolutions! L.-Philippe Ier et les Francais n'auraient pu, sans ridicule, se témoigner ces sentiments, et sans témérité se montrer une pareille confiance !

Digitized by Google

ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très digne de foi qui vit encore (ceci a été écrit en 1760)... Enfin, il reste encore beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité de ce que j'avance, et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire, ni mieux constaté. » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. II, p. 208).

« Dans ses *Mémoires*, le maréchal de Richelieu expose les moyens qu'il employa pour obtenir la communication d'un *Mémoire* qu'il savait exister du gouverneur du prince déshérité... Tout contribue à persuader que le maréchal de Richelieu a écrit la vérité. Voici ce *Mémoire* : « Le prince infortuné que j'ai élevé et gardé jusque vers la fin de mes jours, naquit le 5 septembre 1638, à huit heures et demie du soir, pendant le souper du Roi ; son frère, à présent régnant, étoit né le matin à midi, pendant le dîner de son père... Déjà depuis longtemps le Roi était adverti par des prophéties que sa femme feroit deux fils... Le Roi étoit souffrant dans son incertitude, et la Reine qui poussa des cris, nous fit craindre un second accouchement. Ce qui avoit été prédit arriva ; et la Reine accoucha d'un Dauphin, plus mignard et plus beau que le premier.

» S. M. me parut craindre que si jamais la naissance de cet enfant étoit connue du vivant de son frère le jeune Roy, quelques mécontents n'en prissent raison de se révolter, parce que plusieurs médecins pensent que le dernier né de deux enfants jumeaux est le premier conçu, et par conséquent qu'il est roy de droit, tandis que ce sentiment n'est pas reconnu par d'autres de cet Estat... (Cet enfant fut élevé avec soin loin de la Cour).. Une femme lui donna un portrait du Roy. Ce malheureux prince se reconnut, et il le pouvoit bien, puisqu'un portrait pouvoit servir à l'un et à l'autre, et cette vue le mit en une telle fureur, qu'il vint à moi en me disant : Voilà mon frère, et voilà qui je suis, en me montrant une lettre du cardinal Mazarin qu'il m'avait volée... Je dépêchai un messager au Roy... Le Roy fit envoyer ses ordres par le Cardinal qui furent de nous renfermer tous les deux. » (*Légendes populaires*. L'Homme au masque de fer).

« La conversation a conduit aujourd'hui à traiter le Masque de fer. On a passé en revue ce qui a été dit par Voltaire, Dutens, etc., et ce que l'on trouve dans les *Mémoires de Richelieu ;* ceux-ci le font comme l'on sait, frère jumeau de Louis XIV et son aîné. Or, quelqu'un a ajouté que travaillant à des cartes généalogiques, on était venu lui démontrer sérieusement que lui, Napoléon, était le descendant linéal de ce Masque de fer, et, par conséquent, l'héritier légitime de Louis XIII et de Henri IV, de préférence à Louis XIV, et à tout ce qui en était sorti. L'Empereur, de son côté, a dit en avoir, en effet, entendu quelque chose... Je suis passé alors à développer les bases et la marche de cette fable. » (*Mém. de Ste-Hélène*. I. 782).

Son bruit par secte langue et puissance son, Qu'on dira fort eslevé le vopisque.

BRUIT. — Napoléon Ier PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (397), mais BRUIT HUMAIN (469) ou gloire selon le monde ; LE SAINT NOUVEAU (586) sera grand devant Dieu et devant les hommes : SON BRUIT ET LOS LES CIEUX SURPASSERA (784). Louis XIV a fait BRUIT dans le monde PAR SECTE ou *zèle pour la religion*, PAR LANGUE ou *la littérature*, PAR PUISSANCE SON ou par l'*ultima ratio* des rois, le SON *puissant* du canon, et le monde entier a déclaré *Grand* LE VOPISQUE ou celui des deux jumeaux qui a été *reconnu vivant*.

» Quel siècle plus mémorable! dit l'auteur de la *Décadence des lettres et des mœurs*. Que Louis XIV paraît grand, quand du haut de sa gloire on le voit appuyé sur cette multitude innombrable d'hommes de génie qui lui doivent leur renommée, parce qu'il les a excités, qu'il a créé pour ainsi dire leurs talents, comme il leur doit également les fondements inébranlables de sa grandeur. » (*Feller*. Louis XIV).

« Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire ; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais... Le siècle de Louis XIV est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a fait plus en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre ; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps : et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France ; elle s'est étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait besoin cette nation spirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne ; les sciences en Russie ; elle a même ranimé l'Italie qui languissait ; et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV... Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands évènements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. I. p. 3-9).

Cette manière d'écrire l'histoire est celle du grand Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, et c'est aussi celle du GRAND PROPHÈTE. — La suite des quatrains sur celui qui détruisit SECTE CHANGÉE PAR FANTAISIE (245) sur le GRAND ŒMATHIEN (251), disant TOUT JE SOUBMETS (249) et sous lequel L'ESPAIGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE (259) développeront la valeur des mots SECTE, PUISSANCE SON, FORT ÉLEVÉ de ce quatrain sur LE VOPISQUE.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes changez par fantaisie,
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire
Par langue ornée d'oreilles rassasie.

TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE. — Les révolutionnaires de 1792, après avoir *fermé* les YEUX sur les beautés du christianisme, pour ne les *ouvrir* plus que sur les prétendues beautés du paganisme, *œuvre de la fantaisie des anciens :* YEUX CLOS OUVERTS D'ANTIQUE FANTAISIE (354) convertirent les TEMPLES SACREZ (347) de la foi catholique en *temple de la* RAISON (366). Tout vrai protestant doit donner de même pour fondement à sa foi, moins la *révélation* que la *raison*, et bâtir sa religion à sa FANTAISIE comme ont fait Luther, Zuingle et Calvin : DES TROIS FRÈRES SERONT TELLES DIFFÉRENCES (64). Cette SECTE, dite de la *Réforme* ou des *Réformés*, fut comme notre *flotte transformée :* VAISSEAUX CHANGEZ REFORMEZ LA PLUPART qui détruit et n'édifie pas. Elle a semé partout les ruines des TEMPLES SACREZ, et ses *temples* sont des TEMPLES *catholiques* CHANGEZ PAR FANTAISIE.

PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANS VIENDRA NUIRE. — *Roc, au fig.*, cœur de roche (*N. L.*). La Montagne se déchire elle-même durant la Terreur : ENTRE DEUX ROCS SERA PRINS LE BUTIN (422)

ROCHERS. — « Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avait ordonné. » (Exode VII. 13. Voir chap. V-XI). Car le cœur de Pharaon ne put être ramoli (*cor emoliri potuit*) ni par les *douces* paroles (*nec per blanda verba*) qui lui furent d'abord dites par Moïse de la part du Seigneur, ni par les punitions les plus terribles (*nec per dura flagella*). » (*Thesaurus Biblicus*. Obstinatio).

VIVANS. — « Si vous voulez entrer dans la *vie*, gardez les commandements. » (*St. Math.*, XIX. 17). « Celui qui croit au Fils a la *vie* éternelle. » (*St. Jean*, III. 36). « Celui qui entend ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé a la *vie* éternelle, il est déjà passé de la mort à la vie. » (*Id.*, V. 24), etc...

PAR LANGUE ORNÉE D'OREILLES RASSASIE. — Dans le premier de ces trois quatrains, le VOPISQUE fait BRUIT PAR SECTE, LANGUE ET PUISSANCE SON, et dans le dernier, CE QUE FER FLAMME N'A SCEU PARACHEVER, LA DOUCE LANGUE AU CONSEIL VIENDRA FAIRE. Cette LANGUE est la Littérature, et en particulier l'Eloquence.

« Mercure étoit le Dieu de l'éloquence. On le regardoit comme le messagers des Dieux, principalement de Jupiter, dont il portait les ordres et exécutait les arrêts dans tout l'univers. Il conduisait les

Digitized by Google

âmes dans les Enfers, et avait le pouvoir de les en tirer. » (*Feller*). — « La langue lui était consacrée. » (*N. Dict. Hist.*). — « *Ogmios*, (Ogmios): L'opinion la plus probable le représente comme la déification de l'éloquence et de la poésie. Il était figuré sous la forme d'un vieillard armé, comme l'Hercule grec, de la massue et de l'arc; il est *suivi d'hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui lui sortent par la bouche.* » (*Million de faits*, 1844).

Plusieurs éditions, dont celle de 1566, ont RASSASIE, les autres RESSAISIE. Le sens exprimé par RESSAISIE est renfermé déjà dans ces mots LANGUE ORNÉE D'OREILLES. RASSASIE ajoute quelque chose d'important à l'ensemble du quatrain : LA LANGUE ORNÉE D'OREILLES donne la vraie nourriture à *ceux qui ont repris la vie* ou AUX VIVANS.

« Jésus dit au tentateur : Il est écrit l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (*St. Math.*, IV. 5). — « Les Juifs dirent à Jésus : Que ferons-nous pour faire des œuvres de Dieu ? Jésus leur répondit : L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé... Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair. Les Juifs disputaient donc entre eux, en disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ! Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous... » (*St. Jean*, VI. 28).

Puissent les Protestants, en présence du miracle de la prophétie, comprendre le vrai sens de ces paroles de Jésus et revenir à la foi de leurs pères ! Le sacrifice de la messe s'offrira jusqu'à la fin du monde : SERA SOUSTENU LE SACRIFICE DE LA SAINTE ET IMMACULÉE HOSTIE (134). Nostradamus cite les paroles du canon de la messe : *Obtulit sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.*

« Louis résolut d'étouffer le germe des guerres civiles qui avaient tant de fois désolé l'Etat. Il y avait longtemps qu'il songeait à supprimer l'Edit de Nantes. Ce fut en 1585 qu'il ordonna la révocation; il fit abattre les TEMPLES des calvinistes et la religion fut rétablie dans tout le royaume. Cet évènement, qui dans le temps où nous sommes a exalté toutes les têtes, qui a fait la matière de tant de satires lancées contre la mémoire de Louis XIV; et qu'après un siècle révolu un autre évènement, qui fut la suite immédiate du rappel des huguenots, a si terriblement justifié, semble demander une discussion particulière. Nous laisserons parler un auteur contemporain, parfaitement instruit de tous les détails de cette révocation fameuse, trop intéressé à la chose pour dissimuler les plaies faites à un royaume dont il était l'héritier; trop éclairé, trop présent à tout pour avoir ignoré la vérité. Louis, dauphin, père de Louis XV, le sage et vertueux élève de Fénelon, dans un mémoire qui a passé à ses descendants, et qui était en 1781 entre les mains du roi Louis XVI, s'exprime de cette manière :

« On fait grand bruit, on crie à la tyrannie, et l'on demande si les princes ont droit de commander aux consciences et d'employer la force pour le fait de la religion. Comme c'est de la part des huguenots que viennent ces clameurs, on pourrait pour réponse les renvoyer aux chef de leur réforme. Luther pose pour principe qu'il faut exterminer et jeter à la mer ceux qui ne sont pas de son avis, à commencer par le pape et les souverains qui le protègent; et Calvin pense à cet égard comme Luther (*voir* 62-65). Nos principes sont bien différents, sans doute; mais, sans donner au prince des droits qui ne lui sont pas dus, nous lui laissons ceux qu'on ne saurait lui contester; et *nous disons qu'il peut et qu'il doit même, comme père de son peuple*, s'opposer à ce qu'on le corrompe par l'erreur; qu'il peut et qu'il doit même, comme l'ont fait les plus grands princes de tous les temps, prêter son épée à la religion, non pas pour la propager, ce ne fut jamais l'esprit du christianisme, mais pour réprimer et châtier les méchants qui entreprennent de la détruire. Nous disons enfin que, s'il n'a pas le droit de commander aux consciences, il a celui de pourvoir à la sûreté de ses Etats, et d'enchaîner le fanatisme qui y jette le désordre et la confusion.... Quoique le roi sût assez que les huguenots n'avaient pour titres primordiaux de leurs privilèges que l'injustice et la violence; quoique les nouvelles contraventions aux ordonnances lui parussent une raison suffisante pour les priver de l'existence légale qu'ils avaient envahie en France les armes à la main, Sa Majesté néanmoins voulut encore consulter avant de prendre un dernier parti; elle eut des conférences sur cette affaire avec les personnes les plus instruites et les mieux intentionnées du royaume, et dans un CONSEIL *de conscience particulier* (LA DOUCE LANGUE AU CONSEIL), dans lequel furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé deux choses : la première, que le roi, pour toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'Edit de Henri IV, dont les huguenots prétendaient se couvrir comme d'un bouclier sacré; la seconde, que si *Sa Majesté* le pouvait licitement, elle *le devait à la religion et au bien de ses peuples.* (CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE).

« Le roi, de plus en plus confirmé par cette réponse, laissa mûrir encore son projet pendant plus d'un an, employant ce temps à concerter l'exécution par les moyens les plus doux. Lorsque Sa Majesté proposa dans le CONSEIL de prendre une dernière résolution sur cette affaire, Monseigneur, d'après un mémoire anonyme qui lui avait été adressé la veille, représenta qu'il y avait apparence que les huguenots s'attendaient à ce qu'on leur préparait; qu'il y aurait peut-être à craindre qu'ils prissent les armes, comptant sur la protection des princes de leur religion; et que, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortirait du royaume, ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par là même affaiblirait l'Etat. Le roi répondit qu'il avait tout prévu depuis longtemps et pourvu à tout; que rien au monde ne lui serait plus douloureux que de répandre une goutte du sang de ses sujets, mais qu'il avait des armées et de bons généraux qu'il emploierait dans la nécessité contre les rebelles qui voudraient eux-mêmes leur perte. Quant à la raison d'intérêt, il la jugea peu digne de considération, comparée aux avantages d'une opération qui rendrait à la religion sa splendeur, à l'Etat sa tranquillité, et à l'autorité tous ses droits. *Il fut conclu, d'un sentiment unanime, pour la suppression de l'Edit de Nantes.* Le roi, qui voulait toujours traiter en pasteur et en père ses sujets les moins affectionnés, ne négligea aucun des moyens qui pouvaient les gagner en les éclairant. On accorda des pensions, on distribua des aumônes, on établit des missions (PAR LANGUE ORNÉE D'OREILLES RASSASIE), on répandit partout des livres qui contenaient des instructions à la portée des simples et des savants. Le succès répondit à la sagesse des moyens; et quoiqu'il semble, d'après les déclamations emportées de quelques ministres huguenots, que le roi eût armé la moitié de ses sujets pour égorger l'autre, la vérité est que tout se passa au grand contentement de Sa Majesté, sans effusion de sang et sans désordres. *Partout les* TEMPLES *furent démolis ou purifiés* (TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE), le plus grand nombre (LES VIVANS) fit abjuration; les autres s'y préparèrent en assistant aux prières et aux instructions de l'Eglise. Tous envoyèrent leurs enfants aux écoles catholiques. Les plus sérieux, étourdis par ce coup de vigueur, et voyant bien que l'on était en force pour les châtier s'ils tentaient la rebellion, se montrèrent les plus traitables. Ceux de Paris, qui n'avaient plus Claude pour les ameuter, donnèrent l'exemple de la soumission. Les plus entêtés de l'hérésie (PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANS VIENDRA NUIRE) sortirent du royaume et avec eux la semence de tous les troubles; et l'Europe entière fut dans l'étonnement de la promptitude et de la facilité avec laquelle le roi avait anéanti, par un seul Edit, une hérésie qui avait provoqué les armes de six rois ses prédécesseurs et les avait forcés de composer avec elle (CE QUE FER, FLAMME N'A SCEU PARACHEVER LA DOUCE LANGUE AU CONSEIL VIENDRA FAIRE). On a exagéré infiniment le nombre des huguenots qui sortirent du royaume *à cette occasion.*. Quand ce nombre monterait, suivant le calcul le plus exagéré, à 67,732 personnes, il ne devait pas se trouver parmi ce nombre, qui comprenait tous les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles pour laisser un grand vide dans les campagnes et dans les ateliers et influer sur le royaume entier. Il est certain, d'ailleurs, que ce vide ne dut jamais être plus sensible qu'au moment où il se fit. *On ne s'en aperçut pas alors, et l'on s'en plaint aujourd'hui* (PAR REPOS SONGE ROY FERA RESVER). Il faut donc en chercher une autre cause. Elle existe, en effet, et si l'on veut le savoir, c'est la guerre. Quant à la retraite des huguenots, elle coûta moins d'hommes utiles à l'Etat que ne lui en enlevait une seule année de guerre civile. Il est bien surprenant que *certaines personnes se laissent ébranler par les raisons les plus frivoles*, au point de douter s'il n'y pas un avantage à rétablir les choses sur l'ancien pied, et, par conséquent, si l'on n'a pas eu tort de faire ce que l'on a fait... Rappeler les huguenots ne serait-ce pas leur dire : Vous nous êtes nécessaires; nous vous avons fait une injustice, nous vous en faisons excuse ? Quel orgueil une telle démarche n'inspirerait-elle pas à de pareils sujets? Ne se croiraient-ils pas alors plus de droit

Digitized by Google

que jamais de composer avec leur souverain et plus en état de lui faire la loi? Rappeler les huguenots ne serait-ce pas rappeler les amis des ennemis de la France?... Ce serait s'écarter de cette politique de fermeté qui fait le soutien des empires... Ne serait-ce pas, en même temps, imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France?.., exposer la religion à se trouver parmi nous, avant un demi-siècle, dans l'état malheureux où nous la voyons chez les peuples qui nous avoisinent? Je sais que *certains prétendus politiques s'imaginent avoir fait une belle découverte* (PAR REPOS SONGE ROY FERA RESVER), et trouvé le remède à tous les maux dans un concordat que feraient réciproquement les princes catholiques et huguenots de *laisser en* REPOS *les sujets des deux religions dans leurs Etats*. Mais, d'abord, la partie ne serait pas égale, puisqu'on mettrait la religion du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie... En second lieu, est-ce une vérité bien incontestable, qu'un prince chrétien puisse permettre que le mal se fasse dans ses Etats, pour obtenir que le bien se fasse dans les Etats étrangers, et qu'il puisse dire : Souffrez que Dieu soit honoré chez vous, je souffrirais qu'il soit blasphémé chez moi?... En outre, quand même tous les souverains conviendraient entre eux de *laisser en* REPOS *leurs sujets des deux religions*, reste à savoir s'ils voudraient y rester et s'il serait bien facile de les y obliger... Mais ce qui vient de se passer dans les Cevennes (PLUS L'ENNEMY EN FEU, SANG MILITAIRE) ne suffit-il pas pour faire toucher au doigt la sagesse de l'opération du roi et la nécessité de la maintenir. C'est par les succès inouïs et les horribles brigandages que les huguenots viennent d'exercer dans le Languedoc (PLUS L'ENNEMY EN FEU, SANG MILITAIRE), qu'il faut juger les autres maux qu'ils eussent pu nous faire durant la guerre actuelle s'ils se fussent trouvés au point de puissance où ils étaient encore il y a 25 ans. Et au moment où j'écris ceci et où le parti semble, par une modération feinte, désavouer les horreurs auxquelles se sont portés les Camisards, des papiers interceptés nous découvrent que les liaisons avec l'Anglais subsistent toujours... » (*Voyez Vie* du Dauphin, père de Louis XV. II. p. 98. *Feller*. Louis XIV).

Evidemment le GRAND PROPHÈTE, pour l'interprétation complète de ses 8 vers sur le fait si important de la révocation de l'Edit de Nantes, renvoie à cette preuve historique qui tire la plus grande autorité du nom de son auteur. Cette interprétation est complète; cependant il est nécessaire de revenir sur le dernier quatrain de trois où le Prophète applaudit à la conduite de Louis XIV : SON BRUIT PAR SECTE LANGUE ET PUISSANCE SON, QU'ON DIRA FORT ESLEVÉ LE VOPISQUE.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire :..

On voit la liaison de ce quatrain avec le précédent. Les *six prédécesseurs* de Louis XIV ont affaibli le protestantisme, mais n'ont pu, avec le FER et la FLAMME, achever entièrement sa destruction. CELUY *qui a* LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE appelle à son CONSEIL *de conscience particulier* LA DOUCE LANGUE en la personne de *deux théologiens*, on adopte les mesures de *douceur* qu'elle propose, et bientôt le protestantisme n'a plus d'existence légale en France. On a nui plus aux *endurcis* (AUX ROCHERS) qu'à ceux qui, de bonne foi (AUX VIVANS), sont déjà dans *la voie, la vérité et la vie* où les conduira LA LANGUE ORNÉE D'OREILLES.

« *Fénelon* (François de Salignac de la Mothe), naquit au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651, d'une maison ancienne et distinguée dans l'Etat et dans l'Eglise. Des inclinations heureuses, *un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit*, furent les présages de ses vertus et de ses talents. Dès l'âge de dix-neuf ans il prêcha et enleva tous les suffrages. A 24 ans, il entra dans les ordres sacrés, et exerça les fonctions les plus pénibles du ministère dans la paroisse de Saint-Sulpice. Harlay, archevêque de Paris, lui confia trois ans après la direction des Nouvelles-Catholiques. Ce fut dans cette place qu'il fit les premiers essais du talent de plaire, d'instruire et de persuader. Le roi ayant été informé de ses succès, le nomma chef d'une mission sur les côtes de la Saintonge et dans le pays d'Aunis. *Simple à la fois et profond, joignant à des manières douces une éloquence forte*, il eut le bonheur d'opérer un grand nombre de conversions. En 1689, Louis XIV lui confia l'éducation de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri... « Bossuet, a dit un bel esprit de ce siècle, eut raison d'une manière révoltante (en combattant l'*Explication des Maximes des Saints* de Fénelon), et Fénelon mit de la *douceur* même dans ses torts... Le pape avait moins été scandalisé du livre des *Maximes*, que de la chaleur emportée de ses adversaires. Il écrivit à quelques prélats : *Peccavit excessu amoris divini : sed vos peccastis defectu amoris proximi*. Fénelon se soumit sans restriction et sans réserve. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, sortis de sa plume, lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne, et animé par une imagination vive, DOUCE et riante. Son style est coulant, gracieux, harmonieux, les hommes d'un goût délicat voudraient qu'il fut plus rapide, plus serré, plus fort, plus fin, plus pensé, plus travaillé; mais il n'est pas donné à l'homme d'être parfait. » (*Feller*).

« *Fénelon*. L'exemple de Bossuet, dont la religion toute polémique s'exerçait par des controverses et des conversions, inspira sans doute à Fénelon le Traité *du ministère des Pasteurs*, ouvrage dans lequel il combat les hérétiques avec plus de modération que ne faisait son illustre modèle. *Le sujet, le mérite de cet ouvrage et le suffrage tout puissant de Bossuet engagèrent Louis XIV* à confier à Fénelon le soin d'une mission nouvelle dans le Poitou. Le monarque soutenait ses missionnaires par des soldats. Fénelon ne se borna point à rejeter absolument le concours des dragons; il voulut choisir lui-même les collègues ecclésiastiques qui partageraient un ministère de persuasion et de *douceur*. Il convertit sans persécuter, et fit aimer la croyance dont il était l'apôtre. » (*Biogr. Univ.* Michaud).

Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy à feu, sang militaire.

PAR REPOS, *Per*, au moyen de, *par*, à cause de, au nom de (*W.*). *Au nom de la paix publique « certains prétendus politiques »* demandent qu'on « *laisse en* REPOS *les sujets des deux religions.* » Pures *rêveries! songes* creux! après tant de luttes par FER, FLAMME. Cependant, LE ROY lui-même dont la bonté paternelle a été surprise, se laisse prendre à ce *beau rêve* dont les Protestants se chargent de montrer la vanité en courant aux armes : PLUS L'ENNEMY A FEU SANG MILITAIRE. Louis XIV fait marcher ses armées contre ceux qui ne font qu'*un* avec les ennemis de la France et qui le traitent en ENNEMY.

« La SECTE subsista en paraissant écrasée : elle espéra en vain, dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume ayant détrôné son beau-père catholique, soutiendrait en France le calvinisme : mais dans la guerre de 1701, la rébellion et le fanatisme éclatèrent en Languedoc et dans les contrées voisines.

» Cette rébellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tout temps un moyen dont on s'est servi pour séduire les simples, et pour enflammer les fanatiques. De cent évènements que la fourberie ose prédire, si la fortune en amène un seul, les autres sont oubliés, et celui-là reste comme un gage de la faveur de Dieu, et comme la preuve d'un prodige : si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau sens; les enthousiastes l'adoptent, et les imbéciles le croient... Le ministre Jurieu fut un des plus ardents prophètes.

» Le fils du marquis de Guiscard, réfugié en Hollande pour un crime, va exciter les Cévennes à la révolte : on le vit quelques temps après passer à Londres, où il fut arrêté en 1711, pour avoir trahi le ministère anglais, après avoir trahi son pays. Ce fut cet homme qui, au nom des Anglais, des Hollandais et du duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, et leur promit de puissants secours. Une grande partie du pays les favorisait secrètement : leur cri de guerre était : «*Point d'impôts*, et liberté de conscience. » Ce cri séduit partout la populace. Ces fureurs justifiaient aux yeux du peuple le dessein qu'avait eu Louis XIV d'extirper le calvinisme; mais sans la révocation de l'Edit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs. Le roi envoie d'abord le maréchal de Montrevel avec quelques troupes. Il fait la guerre à ces misérables avec une barbarie qui surpasse la leur. »(*Voltaire*. Siècle de Louis XIV, III. 189-193).

Voltaire a le secret de blâmer indistinctement tout le monde. C'est une chenille, a-t-on dit, qui souille tout ce qu'elle touche. Ses injures ne peuvent atteindre les partisans du GRAND PROPHÈTE, qui remarqueront au contraire avec

Digitized by Google

plaisir que pour combattre l'incrédulité et la mauvaise foi de celui dont il a dit : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT (339), notre auteur copie sa *Henriade* et renvoie à son *Siècle de Louis XIV*.

L'explication donnée à ces 12 vers a démontré, je crois, que Louis XIV est bien le VOPISQUE ou *le frère du Masque de fer*. Nostradamus, médecin et prophète, pouvait trancher (*a*) par un mot de blâme ou d'approbation la question si controversée du droit d'ainesse entre deux enfants jumeaux, droit qui se confond ici avec celui de l'hérédité. Il s'est tu, non qu'il soit pour *la légitimité du fait accompli*, mais il a vu que dans l'ignorance du droit, Louis XIII ne pouvait concilier mieux ses devoirs de père et de roi. Les Bourbons placent les *devoirs du roi* au-dessus de leurs *propres droits*.

« Ainsi la France, toujours la France, au-dessus de tout la France. Quoiqu'il ait une confiance absolue dans sa destinée, la juste ambition du retour et le noble désir du pouvoir, le respect de la France domine tout. Il ne veut pas que son nom soit une occasion de troubles et de discordes : il ne veut pas que son droit sorte sanglant de quelque catastrophe. « Mon règne, a-t-il écrit, ne saurait être ni la ressource ou l'œuvre d'une intrigue, ni la domination exclusive d'un parti (à M. Berryer, 15 janvier 1849). » Entre son principe, sa personne et son pays, il a fait trois parts : pour le principe toute sa foi (663), pour le pays tout le profit, pour lui tout le *devoir*. Le *devoir*, c'est en effet le premier et le dernier mot de cette existence qui n'a pu marquer encore que par des paroles, mais par des paroles qui sont des actes. « Mes *devoirs* envers la France, déclarait-il le 5 octobre 1848, seront toujours la règle essentielle de ma conduite. » Et déjà en revenant de Londres : « Je ne vois dans les *droits* que, d'après les lois antiques de la monarchie, je tiens de ma naissance, *que des devoirs à remplir* ; la France me trouvera toujours prêt à me sacrifier pour elle... Je ne viens pas de me constituer prétendant. *Dieu, en me faisant naître, m'a imposé de grands devoirs envers la France*, je ne les oublierai jamais. Quand il m'appellera à les remplir, je serai prêt sans orgueil et sans faiblesse (à M. Fontaine, 5 février 1844). » Et quel peut être le *devoir* de cet exilé envers la France ? « Mon *devoir*, répond-il, est de conserver loyalement à mon pays, et de transmettre intact à mes successeurs, le principe de l'hérédité royale et traditionnelle, seule base de la monarchie vraie, forte, tempérée, à laquelle la France, j'en ai le ferme espoir, voudra de nouveau confier elle-même ses destinées (à M. le duc de Lévis, 25 juin 1853). » Qu'il agisse ou qu'il attende, qu'il parle ou qu'il se taise, sous le feu des évènements comme dans les longs loisirs de l'exil, on sent que l'idée des obligations attachées à sa naissance royale est sa règle, sa force, sa seule inspiration. D'avance on est sûr que dans toutes les situations imaginables, cette âme chrétienne fera son *devoir*, tout son *devoir*, rien contre son *devoir*. *On peut abdiquer un droit*, a-t-il dit, *on n'abdique pas un devoir*. Nous ne connaissons pas de plus grandes paroles dans toute l'histoire de la maison de Bourbon. » (*Correspondance imprimée*, p. XXIV).

LE GRAND PROPHÈTE vient révéler aujourd'hui la plus grande action de la maison de Bourbon. Dieu a voulu que cette famille donnât au monde les plus sublimes exemples dans tous les genres. Louis XIII, le malheureux père, en présence de deux enfants attendus pendant 23 années de mariage, se représente les luttes à main armée des deux frères, Henri III et le duc d'Anjou (FRATRICIDER LES DEUX SERONT SÉDUICTS, 203); celles que durant tout son règne il a soutenues lui-même contre son frère, le duc d'Orléans, sans que ni le duc d'Anjou ni le duc d'Orléans ne se reconnussent le moindre droit au trône; il regarde le premier enfant venu au monde qu'il a déjà présenté à la Cour comme l'héritier du trône, puis le dernier venu, qui pouvant un jour se croire l'aîné, ensanglantera peut-être la France;... le *devoir* parle, son parti est pris : il sacrifiera cet enfant au repos de la France; cet enfant sera mort pour tout le monde, même pour son père !

(*a*) Un quatrain où le VOPISQUE est LE JEUNE ŒMATHIEN, est précédé d'un autre où Louis XVII est : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE (287). (?)

247.

A Tours, Gien, gardes, seront yeux pénétrans
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats, poussez, puissance souveraine.

II. 14.

Gien étant entre les mains de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, commandant de l'armée du roi, les grandes gardes de l'armée des Princes reconnaîtront, la nuit, le prince de Condé, déguisé et cru encore au fond de la France; ils apercevront de loin la Sérénissime reine régente qui s'échappera de Gien. Elle et sa suite trouveront dans Paris, dont les armes sont un vaisseau au port, un refuge assuré contre les restes de la Fronde. Ces derniers combats repoussés, le roi prendra un pouvoir absolu.

« TOURS, sur la Loire, capitale de la Touraine. » (*Moréri*).

« GIEN, petite ville située sur la Loire qu'on y passe sur un pont de pierre, à 12 l. au-dessus d'Orléans. Gien a beaucoup souffert durant les guerres civiles de la religion; on y rompit le pont vers l'an 1550, pour empêcher l'armée des princes d'y passer. » (*Id.*) — La carte montre GIEN à 150 kilom. de TOURS.

A TOURS GIEN est pour *autour de* GIEN, ai-je dit dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 31), parce que Nostradamus joue sur les noms de lieu dont il fait des noms communs (voir ANVERS, 240, SAVONNE, 216, GÈNES, 205, etc.); mais il emploie aussi les noms de lieu pour les noms mêmes des personnages de sa prophétie : les villes de GORSAN et de NARBONNE (275) sont pour le conventionnel Gorsas et le ministre Narbonne, etc. Je découvre enfin que A TOURS, GIEN est pour *Gien étant à Tours*.

« TOUR (Henri de la) vicomte de Turenne, second fils de Henri de la TOUR, duc de Bouillon, né à Sédan en 1611, fut fait maréchal de camp en 1634... Pendant les guerres civiles de France, il suivit le parti des princes, puis il rentra dans les bonnes grâces du roi, qui lui donna le commandement de son armée, l'an 1652. Les combats de Jergeau, de GIEN et du faubourg Saint-Antoine, furent très avantageux aux armes du roi; aussi bien que la retraite qu'il fit devant l'armée des princes, à Villeneuve-Saint-Georges. » (*Moréri*).

« *Turenne* (Henri de la TOUR, vicomte de), fit sa paix avec la cour en 1651. Devenu général de l'armée royale, il empêcha les troupes du prince de Condé de passer la Loire sur le pont de Gergeau. Le maréchal d'Hocquincourt, avec qui il commandait, laissa enlever ses quartiers à GIEN, quoiqu'il l'eût averti du danger qu'il couroit de les laisser éloignés. » (*Nouv. Dict. Hist.*)

Voltaire qui se moque des prophéties en général et même de l'Ecriture sainte, va nous expliquer ce quatrain.

« Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal de Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eût depuis, en temps de paix, pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume. Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes et grossissait son parti. *Toute l'espérance de la Cour était dans le maréchal de Turenne.* L'armée royale se trouvait auprès de GIEN sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement; le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile; tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, *lorsqu'au milieu de la nuit, un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes* GARDES : *les sentinelles reconnurent, dans ce courrier, le prince de Condé lui-même qui venait d'Agen, à travers mille aventures et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.* Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes; il profita à l'instant de la confiance

Digitized by Google

et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude. L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Bleneau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt, et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à GIEN, *au milieu de la nuit, réveiller le Roi qui dormait*, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite Cour fut consternée; on proposa de sauver le Roi par la fuite et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de GIEN; *la désolation et la crainte augmentaient*. Turenne, par sa fermeté, rassura les esprits, et sauva la Cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans le combat de Bleneau *si longtemps célèbre en France*, il n'y avait pas eu 400 hommes de tués. Mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se *rendre maître de toute la famille royale*, et d'avoir entre ses mains son ennemi le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

» Condé rentra dans Paris... Condé resta donc à Paris avec un pouvoir qui diminua tous les jours et une armée plus faible encore. Turenne mena le Roi et sa Cour vers Paris. Le Roi, à l'âge de 15 ans, vit, de la hauteur de Charonne, la bataille Saint-Antoine, où ses deux généraux firent, avec si peu de troupes, de si grandes choses. Condé aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes et n'avaient fait tirer, sur les troupes du Roi, le canon de la Bastille. On négocia de part et d'autre pour apaiser les troubles. La Cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte... Les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au Roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. *Il y rentra, et tout y fut si paisible, qu'il eut été difficile d'imaginer que, quelques jours auparavant, tout avait été dans la confusion.* Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. Cependant, à peine *fut-il chassé par le cri général des Français* et par une déclaration du Roi, que *ce Roi le fit revenir ; il fut étonné de rentrer dans Paris, tout puissant et tranquille.* Louis XIV le reçut comme un père, et *le peuple comme un maître.* » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. II. chap. V).

Après ces COMBATS POUSSEZ au temps où sous LE JEUNE ŒMATHIEN la GAULE *branlait* (248), Louis XIV prit PUISSANCE SOUVERAINE et L'ŒMATHIEN *dit :* TOUT JE SOUBMETS (249).

Il n'y a rien à ajouter à ce commentaire que Voltaire donne du quatrain. Louis XIV *entra* AU PORT DE AGDE où la France fut à l'abri des tempêtes jusqu'à la convocation des Etats-Généraux sous Louis XVI : AU PORT DE AGDE TROIS FUSTES ENTRERONT PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (274).

« Je conserverai religieusement jusqu'à mon dernier soupir le dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique PORT de salut où après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur. » (*Voir Vie de Louis XVI*, p. 39).

Ce quatrain est à la suite de 6 autres sur la révolution française, la GRANDE PERSÉCUTION religieuse de 1792 et le règne de Napoléon Ier (347-352), alors que la France était au PORT DE L'ORGUION (481), et il est suivi de deux autres sur la France au temps présent et sur la révolution italienne (626-627), la France ayant refusé, en 1830, d'*entrer* AU PORT D'ESLEU (488). Le mot PORT pris excellemment désigne *Paris*.

« Paris porte un vaisseau dans ses armes. Cette étymologie héraldique s'explique naturellement par la forme de l'île de la Cité, berceau de la grande capitale. » (*Barthélemy*. Némésis. la Magistrature).

Dernière réflexion sur ce quatrain qu'on ne saurait trop étudier : Ce quatrain sur la Fronde qui a ébranlé la France durant les premières années de Louis XIV : LE JEUNE ŒMATHIEN... GAULE BRANSLER, est le 14e d'une Centurie, comme celui de l'arrivée de Louis XV au trône est le 15e (261), de Louis XVI, le 16e (265), de Louis XVII, le 17e (266).

248.

Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune ŒMathien,
Gaule bransler, péricliter la barque,
Tenter Phossens au Ponant entretien.

X. 58.

Dans le temps que Louis XIV, le Roi-Soleil, portera le deuil de son père, Philippe IV voulant mettre à profit les embarras d'une régence, fera la guerre à cet enfant de cinq ans. La France sera ébranlée par la Fronde, et l'Eglise mise en péril par le Jansénisme. Louis XIV s'étudiera à blesser Marseille dans son amour exagéré de la liberté, et de là, il ira à l'occident de la France, à l'île de la Conférence, où aura été conclu la *paix des Pyrénées* et son mariage. Là, il aura un entretien avec le Roi d'Espagne.

D'après son grand secret d'interprétation, le même mot désignant toujours le même personnage, Nostradamus qui emploie 5 fois le mot ŒMATHIEN, a 5 quatrains sur le même personnage, sans compter ceux qui forment avec ceux-ci un récit suivi en les précédant ou les suivant, et ceux qui, jetés ça et là, s'y *adaptent* par certaines expressions. LE JEUNE ŒMATHIEN de ce quatrain est donc l'ŒMATHIEN *disant* TOUT JE SOUBMETS ; LE GRAND ŒMATHIEN, etc. Le lecteur va reconnaître qu'il était impossible de trouver un mot plus heureux pour désigner Louis XIV, le *Roi-Soleil*, et que l'on ne sue pas sang et eau (*Vie de Louis XVI*, p. 218) pour interpréter le plus grand nombre des quatrains, dès qu'on se laisse conduire par le grand secret d'interprétation.

Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune ŒMathien,..

« FELIN. — *Felinus*, de chat ; *felis*, 1° chat ; 2° fouine ou belette ; 3° *fig.* voleur, ravisseur. » (*W.*)

« ŒMATHIEN.—L'Aurore, fille de Titan, épouse de Tithon, amante de Céphale ; elle eut du premier Memnon et Phaéton, et ŒMathien du dernier. Cette déesse ouvrait les portes de l'Orient qu'elle précédait. » (*Notes de l'Iliade*. Paris, 1830).

Nostradamus dit ŒMATHIEN et ŒMATHION (250, 253) en raison de la rime. Le nom du fils de l'Aurore vient de *Ematha*, Ηματα, *nom plur.* de Ημαρ ; Ημαρ, *pour* Ημερα, jour, journée, lumière du jour (*Lexique*). Ημερα, le jour nous amène (*Racines grecques*). Le *Soleil* nous amène le jour. Le *Roi-Soleil* doit être L'ŒMATHIEN.

« Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère, qu'elle aimait (ŒMATHIEN HEMMY DEUX PHI.. 249). Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on faisait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France... Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut, au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté nommé Francisco de Mello ; ils vinrent ravager les frontières de la Champagne ; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant : la mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité relevaient leurs espérances ; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de 21 ans, leur espérance se changea en sécurité. Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé...

» Le duc d'Enghien avait reçu, *avec la nouvelle de la mort de Louis XIII*, l'ordre de ne point hasarder la bataille ; le maréchal de l'Hospital qui lui avait été donné pour le conseiller et le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides : le prince ne crut ni le maréchal ni la Cour... Il gagna la bataille par lui-même, par un coup-d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits... Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre... La bataille de Fribourg plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce

Digitized by Google

prince... A Norlingue, il gagna une bataille complète... Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne... Il assiégea Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France. L'archiduc Léopold, frère de l'Empereur Ferdinand III assiégeait Lens en Artois. C'était pour la troisième fois que Condé donnait la bataille avec le désavantage du nombre; il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-» vous de Rocroi, de Fribourg et de Norlingue. » Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck; l'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldague. Les Impériaux et les Espagnols qui composaient cette armée furent dispersés; ils perdirent plus de cent drapeaux et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très considérable : on leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

» Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

» Le frère de Louis XIII avait pris Gravelines, Courtrai, Mardik; le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves et rétabli l'Electeur (232). Le comte d'Harcourt prit Bellaguier, et battit les Espagnols : ils perdirent en Italie Portolongone. La flotte française battit la flotte espagnole sur la côte d'Italie. Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son Etat (Longtemps ne tiendra Metz. 249) par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France prenaient la puissance autrichienne au Midi et au Nord. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant (Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers. 243).

» Le Roi d'Espagne battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise...

» A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans Etats; cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution; s'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ses prospérités apparentes. » (*Voltaire*, I. Chap. III).

Gaule bransler, péricliter la barque,..

Gaule bransler. — « Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent. Le *Parlement de Paris* s'opposa vivement aux nouveaux Edits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère... Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fut mis en prison sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste. Le Parlement fit plus, il abolit les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux. Ainsi, la haine contre Mazarin, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la Cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée. Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : « Le Parlement sera bien fâché.» Ces paroles faisaient voir assez que la Cour ne regardait alors le Parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles. Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance. La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du Parlement... Le cardinal crut en imposer au peuple, en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Broussel est pris... On fait des barricades; quatre cent mille voix crient Liberté et Broussel... Le Parlement marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre; et par cela même elle invite les factieux à de nouveaux outrages. Cette journée, qui fut nommée des Barricades, était la seconde de cette espèce (Pierre, ciel peux faire la mer pierreuse, 209)... Le Parlement avait commencé un procès criminel contre Henri III : il avait en tous les temps résisté autant qu'il l'avait pu à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, *sous le plus doux des gouvernements, et sous la plus indulgente des reines*, il voulait faire la guerre à son prince, à l'exemple de ce Parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête.

» La reine s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la Cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne. Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir... La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi... Le Parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre... Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins : on ne savait pas pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats... Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire... La guerre finit et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé ayant ramené dans Paris la Cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue. Il se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la fronde... Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour... On arrêta dans le Louvre Condé, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait... Toute la France redemandait le grand Condé. *S'il avait paru alors, la Cour était perdue*... Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres. Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années.

» Enfin, le prince de Condé, résolu à la guerre, part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou, l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible... Alors le cardinal Mazarin rentra dans le royaume avec une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens... Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au-devant de lui. Le Parlement proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix... Le roi majeur interdit le Parlement de Paris, et le transféra à Pontoise. Quatorze membres attachés à la Cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux Parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques... Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté les mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rethel, venait de faire sa paix avec la Cour et commandait l'armée royale...

» Louis XIV, élevé dans l'adversité, etc., *voir* : A Tours, Gien gardes seront yeux pénétrans (247). » (*Voltaire*, I. Chap. IV et V).

Péricliter la barque. — On vit la Gaule bransler jusqu'au moment où se tint l'entretien au Ponant, en 1659. Durant ce temps, la barque de saint Pierre *périclitait* comme à la naissance de l'*Eglise réformée* : Elle périclitant celle qui lui sera ajoutée par la témérité de l'age de mort (63).

« *Jansenius*. Le jansénisme paraît nous avoir été apporté de l'Orient par les Croisades avec la peste et la lèpre; du moins on trouve les maximes du jansénisme dans les théologiens mahométans cités par Chardin... La peste et la lèpre ne subsistent plus chez nous; mais le jansénisme dure encore et fait même, dit-on, des progrès en Espagne. Dès que le livre de Jansénius parut (1640), la guerre fut allumée dans l'université de Louvain. L'on vit paraître de petites brochures et de gros livres pour et contre cette doctrine. Urbain VIII crut mettre la paix en défendant, l'an 1642, l'ouvrage, comme renouvelant les propositions condamnées par ses prédécesseurs; mais la guerre terminée ou du moins assoupie en Flandre, passa en France et y fut beaucoup plus vive. La Sorbonne censura cinq propositions extraites de l'*Augustinus*; Innocent X les condamna peu après en 1653. Les Jansénistes crurent éluder la bulle en distinguant entre le sens hérétique et le sens orthodoxe. Le pape

Digitized by Google

Alexandre VII foudroya ces distinctions par une bulle du 16 octobre 1656. Les Jansénistes eurent recours à la distinction du *droit* et du *fait;* mais cette distinction fut formellement proscrite par la bulle de Clément XI, *Vineam Domini Sabaoth*, donnée en 1705, bulle qui a reçu l'autorité d'un jugement infaillible par l'adhésion de l'Eglise universelle, et particulièrement de l'Eglise gallicane... Les évêques de cette église dressèrent un formulaire. On en exigea la signature de tous ceux qui prétendaient aux ordres et aux bénéfices... « C'est, dit le dauphin, duc de Bourgogne, dans un mémoire écrit de sa main, et publié par ordre de Louis XIV, c'est une cabale très unie et des plus dangereuses qu'il y ait jamais eu. » (*Feller*).

Le Prophète ne croit pas donner une importance trop grande à cette hérésie en en parlant dans son *Histoire prédite et jugée,* qui devait, ainsi qu'il le dit au début de la partie prophétique de la *Lettre à Henry II,* parler des CALAMITEUSES ADVENTURES QUI S'APPROCHENT PAR LES PRINCIPAUX CULTEURS PREMIÈREMENT DES TEMPLES DE DIEU (61). Il revient sur cette hérésie pour les troubles qu'elle a occasionnés dans les derniers jours du règne de Louis XIV : GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS (255), et les premières années de Louis XV lorsque le GRAND RÉGENT se déclara pour elle (261). Il dit aussi que pour devenir Cardinal et premier ministre, du Bois amènera les esprits à se soumettre au silence général (VENT CLOS. 262) qu'imposera Louis XV.

Toute hérésie née de l'orgueil ne tarde pas à s'insurger contre le Trône, et c'est pour cela que le Prophète ne sépare pas ces mots : GAULE BRANSLER et PERICLITER LA BARQUE. Le Dauphin, élève de Fénelon, était à meilleure école que n'a été M. Thiers pour apprécier « *cette cabale très unie et des plus dangereuses qui fut jamais.* »

« *Révolution française*, Assemblée constituante (1790). Le projet qui fut nommé *Constitution civile du clergé*, et qui fit calomnier l'Assemblée plus que tout ce qu'elle avait fait, était pourtant l'ouvrage des députés les plus pieux. C'étaient Camus et autres jansénistes qui, voulant raffermir la religion dans l'Etat, cherchaient à la mettre en harmonie avec les lois nouvelles. » (*Thiers*. I. p. 257).

Tenter Phossens au Ponant entretien.

TENTER PHOSSENS. — *Tento*, attaquer, choquer, blesser (*W*). — PHOSSENS. Marseille, colonie des Phocéens est nommée PHOCEN dans les quatrains (663, 734). On a vu l'amour des Marseillais pour la liberté au temps de la Ligue : MARSEILLE TON TRADITEUR EN TERRE NAGERA (228. *Voir* TREMBLER MELITES, 221 *bis*).

« Marseille avait conservé des franchises qui lui furent ôtées par Louis XIV ; elle se révolta contre l'autorité souveraine sous la conduite d'un gentilhomme, Glaudevès de Niozelles ; elle ne fut soumise qu'en 1659. Alors la fin des troubles civils de la Fronde et de la guerre extérieure donnait une grande énergie à la royauté. Louis XIV, se rendant aux Pyrénées pour son mariage avec l'infante Marie-Thérèse, parcourut les territoires du Midi en véritable conquérant et maître souverain. Il fit son entrée à Marseille dans toute la rudesse de la conquête. La vieille république des comtes de Provence avait donné trop de marques d'indépendance pour qu'elle ne fût point punie. Louis XIV ne voulut pas entrer par les anciennes portes ; il fit brèche à coups de canon dans un large pan de muraille, et il entra armé de pied en cap, comme un vainqueur qui veut humilier une cité domptée. Quand on fit remarquer au roi cette multitude de bastides qui agrandissaient et embellissaient la ville des *Phocéens*, Louis XIV s'écria d'un air moqueur : « Et moi aussi je veux avoir mes bastides ! » Et il fit élever à l'entrée du port, sous l'invocation de saint Jean et de saint Nicolas, deux vastes forteresses dont les canons étaient dirigés contre la ville pour la maintenir dans l'obéissance et comprimer son esprit municipal. Le roi supprima le consulat et le remplaça par deux échevins et un accesseur. L'accroissement de l'opulente république de Marseille fut la fin du système communal, puissant, de la vaste association des confréries. » (*Mag. univ.* IV. 338).

« Louis XIV avait gravé sur le fort Saint-Jean de Marseille cette inscription en latin : « Louis-le-Grand construisit cette forteresse afin que les Marseillais ne se livrassent pas aux désirs de la liberté. » (*Montgaillard*. Hist. de France. I. p. 219).

AU PONANT ENTRETIEN. — *Ponant*, occident (*N. L.*). « En 1682, Honoré Lucas était intendant de la marine du PONANT et de la ville et gouvernement de la Rochelle. » — ENTRETIEN. Quel est cet ENTRETIEN par excellence que le Prophète ne détermine pas autrement ? Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est dans un quatrain où Louis XIV est LE GRAND ŒMATHIEN. Voici donc deux quatrains qui s'*adaptent* l'un à l'autre par les mots ŒMATHIEN et ENTRETIEN. Ici Louis XIV est JEUNE ; dans l'autre il est grand, et alors il est DECEU PAR ENTRETIEN. Sans doute, par l'ENTRETIEN dont il est question ici et dont les promesses n'ont pas été remplies, Louis XIV, venant de TENTER PHOSSENS, fut à l'*Occident* de la France, où un ENTRETIEN avait lieu au sujet de son mariage.

« Le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy et fit lever le siège d'Arras. Cet exploit important rassura la France (GAULE BRANSLER) et le cardinal de Mazarin. Ce fut dans cette guerre que Louis XIV fit sa première campagne : il était à la tranchée au siège de Stenay. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658. Le prince de Condé et don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerques ; Turenne les défit à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans, par Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances. C'est ce qu'on nomme *la paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse (ESPAGNE DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES, 256), la restitution de plusieurs places à l'Espagne et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi se fit à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence. Les deux époux revinrent triomphants à Paris. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi qui, par reconnaissance pour ses services, n'avait point voulu gouverner de son vivant, prit en mains les rênes de son empire, et les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque chez lequel on n'avait remarqué jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince en confidence au maréchal de Grammont : « Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme. » (*Feller*. Louis XIV).

« *Faisans*, ou l'*île des Faisans*, petite isle dans la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, à une lieue de l'embouchure de cette même rivière dans l'Océan, au pied des Pyrénées. Elle est comme neutre entre ces deux Etats ; et c'est pour cela qu'elle fut choisie pour y traiter la paix, qui fut conclue entre les deux couronnes, l'an 1659. On bâtit au milieu de cette isle une maison de bois, où le cardinal Mazarin et dom Louis de Haro, plénipotentiaires, s'assemblèrent et où *les deux rois se parlèrent*. » (*Moréri*). « *Faisans* (île des) ou de la Conférence. » (*Mac-Carthy*).

« Les rois de France, dit Bossuet, sont, de tous les rois, le plus clairement prédits dans les prophéties. » (*Montg*. I. 91).

L'auteur de ce premier quatrain sur l'ŒMATHIEN, où Louis XIV est véritablement appelé par son nom, où les faits sont annoncés dans l'ordre même où ils devaient se produire, où les lieux sont ou nommés ou fixés d'une façon mathématique, nous donne une leçon d'Histoire de France qui vaut bien les écrits quotidiens des gens qui veulent être de leur siècle avant d'être de leur patrie.

« Dans son livre, M. Charles Hugo s'attache à faire ressortir le fade ridicule du perpétuel apparat du « grand siècle. » Il nous montre la platitude de tous ces astéroïdes que le « roi-soleil » faisait tourner autour de lui comme autant de pantins. » (*La Gironde*, 4 avril 1862).

249.

Le grand conflict qu'on appreste à Nancy,
L'ŒMathien dira tout je soubmets,
L'isle Britanne par vin sel en solcy,
Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Mets.

X. 7.

Quelle longue guerre entre la France et l'Espagne qui s'apprête par l'entrée de Louis XIII à Nancy ! C'est le Roi-Soleil qui y mettra fin en disant dès ses premiers jours au trône : Je soumets tous mes ennemis. A l'intérieur, il dira :

Digitized by Google

L'Etat, c'est moi! pour sauver son pays de l'anarchie qui désolera alors l'Angleterre par la mort de Charles Ier. Ce malheureux pays ne saura où trouver la force et la sagesse pour se soustraire à Cromwel. Le règne de Louis XIV s'écoulera entre les guerres faites contre Philippe IV d'Espagne, et celles faites pour mettre sur le trône d'Espagne Philippe V. L'Empire d'Allemagne qui durant un siècle aura revendiqué ses droits sur Metz, y renoncera à la paix, cinq ans seulement après que Louis XIV aura monté au trône.

Ce quatrain a le mot ŒMATHIEN, donc il est sur LE JEUNE ŒMATHIEN, c'est-à-dire sur le *Roi-Soleil* ou Louis XIV.

Le grand conflict qu'on appreste à Nancy,..

NANCY. — Un quatrain sur Louis XIII et le GRAND MONTMORENCY donne la cause de ce CONFLICT : LE LYS DAUFFOIS PORTERA DANS NANCY JUSQUES EN FRANCE ELECTEUR DE L'EMPIRE (232). Les guerres de Napoléon Ier sont annoncées ainsi : APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN PLUS GRAND S'APPRESTE (460), DE SANG ET FAIM PLUS GRAND CALAMITÉ SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MARINE PLAGE (456). Nostradamus remonte donc à la cause de ce CONFLICT qui, commencé sous Louis XIII, ne fut pas arrêté par la mort de ce Roi. AU TEMPS DE DEUIL QUE LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248).

« 1633. — 24 septembre. Les troupes de Louis XIII entrent dans NANCI. — 5 octobre. L'ELECTEUR de Trèves que les Espagnols avoient toujours poussé à toute outrance rentra dans cette ville que les François lui avoient reconquise. — 1635. 26 mars. Un évènement qui eut de très grandes suites fut la surprise de Trèves par les Espagnols, et l'enlèvement de l'Electeur qui fut conduit à Bruxelles. La prison de l'Electeur produisit la guerre qui dura depuis cette année jusqu'à *la paix des Pyrénées* et au mariage de Louis XIV. (AU PONANT ENTRETIEN. 248). — 1636. La guerre allumée de tous côtés en Allemagne, en Italie, en Franche-Comté, au Pays-Bas, du côté des Pyrénées, produisit à l'ordinaire diverses expéditions. » (*P. Daniel.* VIII. 377-389).

« 1633. — Nos armées dépouillèrent le duc de Lorraine de son pays. Le Roi prit sur lui NANCI. L'ELECTEUR de Trèves avoit été maltraité par les Espagnols, *parce qu'il s'étoit mis sous la protection de la France*, pour être à couvert de l'irruption des Suédois avec lesquels le Roi avoit fait alliance. *Les Espagnols prirent Trèves, y égorgèrent la garnison française*, et arrêtèrent prisonnier l'Electeur. Une conduite si violente donna sujet à la déclaration de la guerre. » (*Moréri.* Louis XIII).

La Lorraine et l'électorat de Trèves se touchent. LE LYS DAUFFOIS ou Louis XIII, maître de la Lorraine et *entré* DEDANS NANCY (232), protège dans le même temps l'ELECTEUR DE L'EMPIRE. Il lui rend Trèves, où il laisse une garnison, mais quel GRAND CONFLICT QU'ON APPRESTE A NANCY!

L'ŒMathien dira tout je soubmets,..

Ce vers se lie au précédent. C'est précisément du côté de NANCY que Philippe IV, le FELIN MONARQUE, qui poursuit la guerre AU TEMPS DE DEUIL, attaque LE JEUNE ŒMATHIEN, et c'est de ce côté que le duc d'Enghien le repousse en remportant la célèbre victoire de Rocroi, qui fut suivie de la prise de Thionville, située entre NANCY et *Trèves*.

« *Louis XIV.* Les prémices de son règne furent consacrez par un grand nombre de victoires, qui fit dire de ce prince qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner. Le duc d'Enghien gagna la fameuse bataille de Rocroi, et prit Thionville. » (*Moréri*).

Ces mots : TOUT JE SOUBMETS, rapprochés du GRAND CONFLICT, peuvent être entendus des victoires qui mirent ses ennemis aux pieds du JEUNE ŒMATHIEN, mais ils sont aussi et surtout pour la fermeté de Louis XIV à maintenir les prérogatives de l'autorité royale; c'est ce que le Prophète indique en les faisant suivre de ceux-ci :

L'isle Britanne par vin sel en solcy,..

SOLCY est pour *souci*. On disait *sol* pour *sou* (pièce de monnaie), et *col* pour *cou*. Nostradamus a ce quatrain : GAND ET BRUXELLES MARCHERONT CONTRE ANVERS, SENAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY, LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS, POUR EUX AVOIR LE REGNE EN DESARROI (240). Ce premier vers : GAND ET BRUXELLES MARCHERONT CONTRE ANVERS sur la lutte entre les *provinces du Midi* des Pays-Bas *contre celles du Nord*, s'accomplit durant LE GRAND CONFLICT qui eut lieu après la prise de NANCY, en 1633, et lors de l'enlèvement de l'ELECTEUR DE L'EMPIRE, le 26 mars 1635.

« 1635. — 8 juin. Tillemont forcé et saccagé par les armées de France et de Hollande qui s'étoient jointes ensemble auprès de Maëstricht. Quelques petites villes des environs se rendirent ou furent abandonnées par les Espagnols, et les généraux français et hollandois formèrent un plus grand dessein; ce fut le siège de Louvain. La jonction des deux armées jetta la consternation dans tous les Pays-Bas; on fit semblant d'aller assiéger Bruxelles, mais on rabattit sur Louvain... » (*P. Daniel.* VIII. 38).

« Richelieu attaquait la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de FLANDRE; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point. Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles attaquèrent Rocroi, etc. Voir p. 110).

Durant cette longue guerre entre la Flandre et la Hollande, pays qui auparavant étaient réunis sous le nom de Pays-Bas, le SENAT DE LONDRES *mit* A MORT *son* ROY LE SEL ET VIN LUY *étant* A L'ENVERS. Dans le même temps LE GRAND CONFLICT *préparé* A NANCY avait éclaté, et il se confondait avec la guerre de la Flandre contre la Hollande, c'est alors que L'ISLE BRITANNE PAR VIN ET SEL *fut* EN SOLCY. Ces quatrains qui s'*adaptent* si clairement l'un à l'autre par les mots : SENAT DE LONDRES et L'ISLE BRITANNE, SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS et PAR VIN SEL EN SOLCY, sont donc sur ce grand évènement que nous avons vu déjà en plusieurs autres. Et si le quatrain qu'on explique ici ne dit pas ce qui fait que L'ISLE BRITANNE *est* PAR SEL ET VIN EN SOLCY, c'est 1° parce qu'un autre qui s'adapte à celui-ci le dit : SENAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY.. POUR EUX AVOIR LE REGNE EN DESARROY, et 2° parce que ce quatrain étant interprété du règne de Louis XIV avant la fin du GRAND CONFLICT *appresté* A NANCY, on ne voit en l'ISLE BRITANNE durant ce temps que la mort de Charles Ier. Louis XIV a vu la GAULE BRANSLER *étant* LE JEUNE ŒMATHIEN, enfin il peut dire : *L'Etat c'est moi!* L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS.

« Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Straffort, son ami, à son Parlement (DU RÈGNE ANGLOIS LE DIGNE DÉCHASSÉ, LE CONSEILLER PAR IRE MIS A FEU, 241): Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi, les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois : Louis XIV, *ou plutôt la Reine-mère*, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre et qui aimait la royauté. Le cardinal, à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra (AU PORT SERONT ENTRANS, 245); et tout fut si paisible, qu'il eut été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. *Cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français*, et par une déclaration du roi (*ou plutôt de la reine*) que *le roi le fit revenir*. Il fut étonné de rentrer dans Paris tout puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un *maître*. Le roi réunit les Parlements de Paris et de Pontoise. Il défendit les assemblées des Chambres. Le Parlement voulut remontrer; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le Parlement se tut : tout était bien changé.»

Digitized by Google

Louis XVI mit la France en *souci* en abandonnant le pouvoir à l'Assemblée nationale : LE RÈGNE CESSE DE BOY CONJURERA (307), ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RESISTENCE, comme Charles Ier avait mis l'ISLE BRITANNE EN SOLCY : SENAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY, LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS POUR EUX AVOIR LE RÈGNE (240), LE PONT ROMPU CITÉ DE PEUR PASMÉE (242). Le Prophète, en prédisant dans les mêmes termes ces deux évènements si semblables, et surtout en rappelant la faiblesse de Charles Ier au moment où il prédit la plus grande preuve de fermeté que devait donner Louis XIV pour sauver la France : L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS ; le Prophète, dis-je, ne crie-t-il pas bien haut : *Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram?* Et n'a-t-il pas donné la mesure de la fermeté de ce grand roi, lorsqu'il a dit du JEUNE ŒMATHIEN : TENTER PHOSSENS? Louis XIV n'a pas pris de demi mesure à l'égard des Marseillais qui voulaient perpétuer l'anarchie au nom de la liberté.

« En 1655 (n'étant que dans sa 17e année), après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le Parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques Edits. Le roi partit de Vincennes en habit de chasse, suivi de toute sa Cour, entra au Parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos As» semblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur » mes Edits. Monsieur le premier président, je vous défends de » souffrir des assemblées, et pas un de vous de les demander. » Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée. » (*Voltaire*, II. 202).

Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Metz.

HEMMI. — *Emmi :* entre, parmi, au milieu, *in medio* (*Gloss.*). Paris, *entre Seine et Marne*, est EMMY DEUX FLEUVES (306). Le duc de Rohan fait couper *à demi* les pieds droits du pont du Gard, pour faire passer son artillerie : EMMY DU PONT SERA TRANCHÉ AU POING (232 *bis*). — HEMMY DEUX PHI., est pour *entre deux Phi*, ou *Philippe*. Louis-Philippe est nommé le GRAND PHILIPPIQUE (324), PHILIPP. (521) et PHILIP. (522). Ce nom n'est en abrégé que pour nous amener a le voir encore dans PHI... Le FELIN MONARQUE qui *guerroya* LE JEUNE ŒMATHIEN et qui fut l'auteur du GRAND CONFLICT, est *Philippe IV* d'Espagne. Le trône de Philippe IV fut occupé, vers la fin du règne du GRAND ŒMATHIEN (251), par *Philippe V*, pour lequel l'ŒMATHIEN *passa* MONTS PYRÉNÉES (253), afin que cette parole de paix : *Plus de Pyrénées !* fut accomplie : SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE (259). Il sera démontré que le Prophète, qui consacre deux récits de seize vers à cette *guerre de la Succession*, a connu le nom de Philippe V. (*Voir* A CINQ FERONT CHANGE, 211).

« *Philippe IV*, roi d'Espagne, né en 1605, succéda à son père en 1621. En 1635, il s'éleva entre Philippe et la France une guerre longue et cruelle... Une paix conclue en 1659, dans l'île des Faisans, vint terminer cette guerre (AU PONANT ENTRETIEN, 248). Il mourut en 1665. » (*Feller*).

« *Louis XIV*, né en 1638, parvint à la couronne en 1643. Il mourut en 1715. » (*Id.*).

« *Philippe V* fut déclaré roi d'Espagne, à Fontainebleau, le 16 novembre 1700, et le 24 à Madrid. Il mourut le 9 juillet 1746. » (*Id.*)

LONGTEMPS NE TIENDRA METZ. — Depuis 1643 que règne Louis XIV, LE GRAND CONFLICT dure toujours et L'ŒMATIEN SOUBMET TOUT ; pendant ce temps l'ISLE BRITANNE PAR VIN SEL EN SOLCY se prépare à faire mourir son ROY (en 1649); l'allié du premier des DEUX PHI. parle enfin de faire la paix.

« 1648. Le sort des armes se déclare entièrement pour la France, l'an 1648 par la prise de Tortore et d'Yvres, et par la défaite des Impériaux, que le maréchal de Turenne, joint au général Wrangel, défit à Zusmarauzen ; et par la célèbre victoire de Lens, remportée sur les Espagnols par le prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munster, entre la France, l'Allemagne et la Suède, laisse l'Alsace sous la domination du roi, et couronne toutes les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la première guerre civile de Paris. » (*Moréri*. Louis XIV).

« METZ... Les bourgeois de cette ville conservèrent leur première liberté jusques en l'an 1552, que Metz fut prise par le connétable de Montmorenci, général de l'armée de France. Henri II y fit aussitôt bâtir une citadelle pour conserver cette ville, qui est d'ailleurs assez forte... Les efforts que Charles-Quint fit pour recouvrer Metz furent inutiles. La paix de Cateau-Cambrésis, en l'an 1559, laissa Metz, Toul et Verdun à la France et fut suivie de la mort du roi Henri II. En l'an 1560, l'empereur Ferdinand envoya l'évêque de Trente pour demander ces villes au roi. Le chancelier Olivier, prévenant sagement le conseil du roi, commença par opiner qu'il falloit trancher la tête au premier qui seroit d'avis de souscrire aux injustes demandes de l'empereur. Depuis ce tems-là, on ne parla point de ces villes jusques à l'établissement du Parlement de Metz, fait l'an 1633, par le roi Louis XIII. Les commissaires de l'empereur se plaignirent de ce que le *roi, qui avoit été considéré comme simple protecteur* de ces villes et de leur territoire, vouloit abolir les justices ordinaires et le droit que les peuples avoient d'en appeler à la chambre impériale de Spire, en se faisant reconnoître pour seul souverain. Enfin, toutes les plaintes finirent par le traité de Munster, de l'an 1648. L'article XLIV porte, en termes exprès : « *Que la souveraine puissance sur les villes et évêchez de* METZ, *Toul et Verdun et leurs détroits, nommément Moyenvic, appartiendra désormais à la couronne de France, et lui sera incorporé à perpétuité et irrévocablement en la même façon que* jusques à présent *elle avoit appartenu à l'Empire Romain, conservant le droit métropolitain de l'archevêché de Trèves.* » Ainsi, cette ville, l'*une des plus importantes de l'Europe*, fut réunie pour *toujours* à l'ancien domaine de la France dont elle avoit été démembrée. » (*Id.* Metz).

Rien ne pouvait mieux que ces mots : LONGTEMPS NE TIENDRA METZ montrer la toute puissance (TOUT JE SOUBMETS) que Louis XIV acquit sur ses ennemis dès les premiers jours de son règne. Nostradamus avait vu prendre Metz en 1552. Il prédit donc ici que les Empereurs ne renonceront pas, pendant plus d'un siècle, à leurs droits sur cette ville; mais qu'à peine Louis XIV aura-t-il paru que le traité de Munster mettra fin à une guerre commencée sous Louis XIII, en 1629, et qu'alors l'*Empire romain* se reconnaissant *jusques à présent*, en 1648, *la souveraine puissance* sur METZ, NE *la* TIENDRA *pas plus* LONGTEMPS.

Nostradamus disait, en 1555, à la fin de sa *Lettre à César*, en annonçant ses *trois dernières Centuries* qu'il dédia *à Henri II*, en 1558 : MIENNES AUTRES PROPHÉTIES LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX, PARLANT PLUS CLAIREMENT NONOBSTANT QUE SOUBS NUÉE, *sed quando submovenda erit ignorantia* LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (39). Le secret à découvrir est dévoilé à la fin de la *Lettre à Henri II :* J'EUSSE ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES, MAIS LA CENSURE... (168). Les 5 quatrains qui ont le mot ŒMATHIEN sont dispersés çà et là, mais ce mot les *adapte* LES UNS AVEC LES AUTRES, et, chose bien remarquable! ces 5 quatrains sont tous dans les *trois dernières Centuries*. Pour ne parler que de celui qu'on explique ici, est-ce que le GRAND PROPHÈTE n'y met pas la preuve qu'il tient toutes ses promesses ? 1° LIMITANT LES LIEUX; il nomme NANCY, L'ISLE BRITANNE et METZ; 2° LIMITANT TEMPS ET LE TERME PERFIX; il dit *le temps* par la concordance des faits : ce sera lorsque SÉNAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY; il dit le *terme perfix* lors du traité de Munster : LONGTEMPS NE TIENDRA METZ; 3° PARLANT PLUS CLAIREMENT NONOBSTANT QUE SOUBS NUÉE. Ceci est-il assez clair bien que voilé : L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS? Le GRAND PROPHÈTE va au-delà de ses promesses; il nomme DEUX PHILIPPE, et ne nomme-t-il pas aussi Louis XIV, en le disant l'ŒMATHIEN !

« On annonce que la censure aurait interdit à l'Odéon la première représentation du *Roi-Soleil*. » (*Ami de la Religion*, 13 avril 1862).

« Il semblait au *Roi-Soleil* qu'on pouvait attaquer la magistrature, la noblesse, sans l'attaquer lui-même. » (*Id.* 31 décembre 1861).

« Les rois n'ont ordinairement de courtisans que pendant leur

Digitized by Google

existence. Louis XIV a l'avantage d'être courtisé même après sa mort. Pour certaines personnes, c'est le roi des rois, *c'est le soleil de la monarchie*. Il y a, un but dans cette façon de penser, et cette adoration n'est pas seulement naïve; elle est aussi combinée. On arrive ainsi à affirmer deux dogmes, l'un politique, l'autre religieux; on les associe, et l'on croit prouver victorieusement que le *catholicisme* et la monarchie sont deux principes inébranlables. Voltaire, qui fit une guerre acharnée au catholicisme, se montra le flatteur des rois, et son œuvre de destruction fut incomplète. Il donna l'appui de son nom à cet édifice de convention élevé à la gloire de Louis XIV. » (*La Gironde*, 9 avril 1862).

Courage ! complétez l'œuvre de destruction de Voltaire, et comme lui passez votre vie à n'entasser que des ruines ! Quel meilleur emploi pourriez-vous faire de cette vie que Dieu vous a donnée et que la société protège !

250.

Les ennemis du fort bien esloignez
Par charriots conduict le bastion ;
Par sur les murs de Bourges esgrongnez
Quand Hercules bastira l'ŒMathion. IX. 93.

Quand Louis XIV aura reculé les frontières de la France et forcé à la paix les ennemis qui l'assiégeaient de toutes parts, il fera fortifier ses places par un nouveau système. Vauban inventera le bastion de terres rapportées. Alors on démantellera les places de l'intérieur. La *Grosse Tour* ou château de Bourges qui domine les murs de la ville, sera en partie ruinée (dès 1651) alors que Louis XIV fera un des grands travaux d'Hercule en joignant la Méditerranée à l'Océan par le canal de Riquet, commencé en 1666.

ŒMATHION est le vrai nom du fils de l'Aurore que nous avons vu déjà nommé deux fois ŒMATHIEN. Louis XIV combat dès le jour où il monte au trône : GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248), et bientôt l'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS ; vainqueur de ses ennemis : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, il fortifie les places dont il a agrandi ses États. Si le Prophète dit LES ENNEMIS, c'est qu'il y a plusieurs États ligués contre l'ŒMATHIEN. Dans le cas contraire, il dit : A L'ENNEMY SERA FAICTE FIANCE (260).

Les ennemis du fort bien esloignez,..

La France assiégée de toutes parts est pour le Prophète un FORT qui se défend. Elle est un PARC dont on franchit l'enceinte : DU PARC SERONT CONTRAINT DE SORTIR HORS (442). Elle forme un tout, c'est le TEMPLE qu'on vient *ouvrir* à main armée (voir 299, 444, 445...). En disant BIEN ESLOIGNEZ, il indique un agrandissement pour le FORT à la fin de la guerre et un *éloignement* de recommencer la guerre de la part des vaincus. Peut-être y a-t-il eu plusieurs traités de paix sous l'ŒMATHIEN; dans ce cas, il faudra chercher une paix générale, assez durable et correspondant à ce fait du quatrain : QUAND HERCULES BASTIRA L'ŒMATHION.

1675. Le Roi d'Angleterre ayant offert sa médiation pour la paix générale, le Roi agréa Nimègue pour tenir les conférences.

1676. Les conférences de Nimègue pour la paix n'empêchèrent pas les expéditions militaires, et il s'en fit plusieurs cette année tant *sur la terre que sur la mer*...

« 1677. Il paroîtroit que LES ENNEMIS, nonobstant les pertes qu'ils faisoient à la guerre, n'avoient pas trop envie de la paix ; qu'ils continuoient les conférences de Nimègue plutôt par complaisance pour le roi d'Angleterre, qui avoit pris la qualité de médiateur, que dans le dessein de les finir : ils espéroient que le *Roi abandonné de presque tous ses alliés, et attaqué de toutes parts*, succomberoit à la fin, et qu'au moins il ne feroit pas la paix en vainqueur ; mais ils se méconptoient beaucoup, et prétendant par leur opiniâtreté abattre enfin sa puissance, ils travailloient de plus en plus à sa gloire...

« 1678. Le roi, dès le commencement de cette année, jeta LES ENNEMIS dans de grands embarras par les marches et les contremarches de ses troupes, qui *se mirent dès-lors en campagne de toutes parts*. Il partit de Saint-Germain-en-Laye dès le 7 de février ; et quoiqu'il fut en Lorraine le 28 du même mois, il commença en personne le siège de Gand le 4 de mars. Suivit le siège d'Ypres, que le roi fit aussi en personne, et la reddition de la place après sept jours de tranchée, le 25 mars. Le 29 avril, *le Roi, voyant les conférences de Nimègue traîner en longueur, fit le plan et régla les conditions de la paix, auxquelles* LES ENNEMIS furent contraints de se soumettre depuis... Le 10 août, la paix est conclue entre la France et la Hollande à Nimègue... Le 17 septembre, la paix est aussi conclue entre la France et l'Espagne. Le Roi, par cette paix, demeura en possession de la Franche-Comté, de Valenciennes, de Cambrai, d'Ypres, d'Arras, de Saint-Omer et de quelques autres places et de leurs dépendances. Il rendit le reste de ce qu'il avoit pris sur les Espagnols. Charlemont et Dinan furent aussi cédées au Roi, les Espagnols s'étant engagés d'obtenir l'agrément de l'Empereur et de l'Evêque de Liège pour cette cession...

» 1679. 5 février. La paix est signée entre la France et l'Empereur à Nimègue, du consentement des princes d'Allemagne, excepté l'Electeur de Brandebourg. Entre autres articles, le Roi céda à l'Empereur ses droits sur Philisbourg et réciproquement l'Empereur céda au Roi ses droits sur Fribourg.... Dans le même jour, la paix fut aussi faite à Zell entre le Roi de France et le Roi de Suède d'une part, et les princes de la maison de Brunswik de l'autre.—29 mars. Paix entre le Roi et l'évêque de Munster... — 29 juin. Paix à Saint-Germain-en-Laye entre l'Electeur de Brandebourg et le Roi de Suède... — 2 septembre. Paix à Fontainebleau entre le Roi de Suède et le Roi de Danemark. Ainsi la *paix générale* fut faite sur le plan que le Roi avait proposé aux *Alliés*, et il en fut l'arbitre.

» Pendant ce temps-là, le Roi fit *bâtir* et *fortifier* dans son royaume Rochefort, à l'embouchure de la Charente, et mit le port en état de recevoir les plus grands vaisseaux de guerre (*voir* Napoléon Ier à Rochefort, AU FORT DU PORT PETIT GRAND ENNEMÉ, 476). Il fit en même temps bâtir la forteresse de Mont-Louis, en Cerdagne, pour soutenir cette frontière des Pyrénées contre l'Espagne.. Le sieur de Chavigni, Résident du Roi à Genève, y fit célébrer la messe dans sa maison, *ce qui ne s'étoit point fait depuis l'an* 1535 (SON BRUIT PAR SECTE ET PUISSANCE SON, 244).

» 1680. La paix ayant été faite, quelques-unes des années suivantes n'auront rien de si brillant que les précédentes. On y verra cependant Louis-le-Grand, — car on commença dès-lors à lui donner ce titre, — (LE GRAND ŒMATHIEN. 251) prendre des précautions pour la sûreté de son Etat contre la jalousie des puissances voisines, et se mettre en état de ne point craindre la guerre en cas qu'on la lui déclarât. On commence à fortifier Sar-Louis,.. à bâtir le fort de Humingue sur le Rhin, proche de Basle,.. Landau et Phalsbourg.

» 1681. — 19 mai. Le canal du Languedoc pour la jonction des deux mers se trouva achevé, et l'on commença à y naviguer. » (*P. Daniel*. IX. 132-163).

Par charriots conduict le bastion,..

LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ L'ŒMATHIEN CONDUICT *le travail de fortification* des places *au moyen de* CHARRIOTS. Si le Prophète signale cette circonstance, c'est qu'elle n'est pas ordinaire, et qu'elle est on ne peut plus propre à faire connaître le genre de fortification adopté par l'ŒMATHION.

« Prestre (Sébastien le), seigneur de Vauban, naquit le 1er mai 1633. Il commença à porter les armes dès l'âge de 17 ans. Ses talents et son goût extraordinaires pour les fortifications, le firent aussitôt connoître, et parurent avec éclat au siège de Sainte-Menehoud, en 1652... Après la paix des Pyrénées, le jeune ingénieur s'occupa à démolir des places ou à en reconstruire. Il avoit déjà quantité d'idées nouvelles sur l'art de fortifier, si nécessaire et si peu connu jusque-là. Quand la guerre se ralluma, en 1667, *il eut la principale conduite des sièges que le Roi fit en personne*... La paix ayant été conclue à Aix-la-Chapelle, il n'en travailla pas moins que pendant la guerre... La guerre de 1672 lui fournit de nouvelles occasions de signaler son génie. *Il conduisit tous les sièges auxquels le Roi se trouva*... La paix de Nimègue lui ôta le pénible emploi de prendre des places ; mais il en eut un plus grand nombre à fortifier. Il fit le fameux port de Dunkerque, son chef-d'œuvre, et par conséquent celui de l'art. Strasbourg et Casal furent ensuite ses travaux les plus considérables. La guerre qui recommença en 1683, lui valut l'année suivante la gloire de prendre Luxembourg qu'on croyoit imprenable, et de le prendre avec fort peu de perte..... Il mourut le 30 mars 1709, d'une fluxion de poitrine, à 74 ans, après avoir travaillé à 300 places anciennes, et en avoir construit 33 nouvelles, et après s'être trouvé à 140 actions de vigueur, et avoir conduit 53 sièges. » (*N. Dict. Hist.*)

Digitized by Google

« *Vauban*... Mais la paix que le traité de Nimègue avait rendue à l'Europe finit en 1683; et ce fut alors qu'on dut apprécier toute l'activité de Vauban, qui n'avait pas perdu un seul instant. *Au premier bruit de guerre tout est prêt sur tous les points; il n'est pas une issue pour l'ennemi, étonné de voir une enceinte fortifiée de toutes parts, et dont il ne lui est pas permis de s'approcher* (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ PAR CHARRIOTS CONDUICT LE BASTION)... Deux grandes idées brillent parmi ses améliorations, celle de placer des lunettes et des ouvrages à corne au-delà des glacis et de construire des camps retranchés sous les places. Mais c'est dans les applications qu'il révèle une science peu connue jusqu'à lui, celle *de tirer du sol même* et des eaux *une défense simple et peu coûteuse*, et cet art plus grand de coordonner les places à la nature du terrain, etc. Un des plus beaux monuments du siècle de Louis XIV, venait d'être construit dans le Midi : c'était le canal de la jonction des deux mers : projet hardi et sublime conçu par Riquet. Vauban alla visiter ce magnifique canal (1686). A sa vue, il s'écria que c'était le plus grand et le plus bel ouvrage de ce genre qu'on eût entrepris. » (*Bibliographie univ.* Michaud).

Par sur les murs de Bourges esgrongnez,...

PAR SUR LES MURS. — Ces mots : SUR LE PALAIS AU ROCHIER DES FENÊTRES, SERONT ADVIS LES DEUX PETITS ROYAUX, représentent les deux enfants de Louis XVI qu'on aperçoit de la rue *par dessus* LE PALAIS du TEMPLE *aux* FENESTRES de la tour qui le domine. Ici, *les murs* de la *Grosse Tour* DE BOURGES, qui dominent PAR SUR LES MURS de cette ville, sont ESGRONGNEZ. On dit encore dans la contrée que j'habite : *Il ma esgrongné le visage* (égratigner, déchirer).

« BOURGES. — Ville de France, capitale de la province et duché de Berri... On croit que Philippe-*Auguste*, qui contribua à la fortifier, fit bâtir le château dit de *la Grosse-Tour*, vers l'an 1188. Bourges est naturellement forte, à cause de sa situation; car les rivières en font un pays de marais qui la rendent d'un côté difficile à aborder, et remplissent ses fossés. De l'autre côté, elle est un peu élevée, et outre cela, elle est entourée de bonnes murailles, défendue de grand nombre de tours, jusques au nombre de 80. On y voyoit dans l'endroit par lequel on y peut aborder plus facilement, *la grosse Tour*, qui est un *château ruiné en partie* depuis l'an 1651. » (*Moréri*).

« BOURGES. — Cette ville est entourée d'une épaisse muraille flanquée de distance en distance de tours hautes et bien conservées, au nombre de 80. » (*Malte-Brun*).

Par ce fait en apparence sans importance, le Prophète signale que dans le temps même où PAR CHARRIOTS *on conduira* LE BASTION, on ne réparera pas l'accident survenu aux fortifications de BOURGES, bien que ce soit à l'*endroit par lequel on y peut aborder plus facilement*; c'est que, loin de vouloir réparer les places de l'intérieur, on les démentellera alors de toutes parts.

« *Louis XIII* fit démolir les fortifications de la Rochelle; il dit à cette occasion : Je souhaiterois qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les frontières de mon royaume, afin que le cœur et la fidélité de mes sujets servissent de citadelle et de garde à ma personne. » (*N. Dict. Hist.*). — 1629. Edit de pacification et d'abolition pour les calvinistes des Cévennes, de Languedoc, de Guienne, du pays de FOIX (252), etc, Les fortifications de NISMES, d'USEZ, de MONTAUBAN, de Sainte-Frique, de CASTRES, de MILHAU, d'Anduse, du Mas d'Asil, etc., rasées. Le duc de Rohan (LE CHEF NEMANS, 232) se retire à Venise avec la permission du Roi. » (*P. Daniel*, VIII. 364). — « 1660. Louis XIV fait raser les fortifications de la ville d'Orange. » (*Id.*, IX. 58), etc...

Quand Hercules bastira l'Œmathion.

Quand l'Œmathion en bâtissant sera Hercules. La valeur de ce vers est révélée moins par la connaissance des travaux d'Hercule et des travaux de Louis XIV que par le quatrain sur l'isthme de Suez : L'ON PASSERA A MEMPHIS SOMENTRÉES (*summa*, grande, ENTRÉES, *par la plus grande des entrées*); LE GRAND MERCURE D'HERCULE FLEUR DE LIS, FAISANT TREMBLER TERRE ET MER CONTRÉES (798-799). Le Dieu du Commerce, Mercure, aura fait un travail D'HERCULE, en réunissant les eaux de deux mers. Des éditions ont BATTRA; mais celle de 1566 et plusieurs autres ont BASTIRA. Hercule a tué Œmathion, et c'est pour cela que les imprimeurs ont mis *battra* pour BASTIRA. Dans ce quatrain il n'est question que de *bâtisses*, donc il faut lire BASTIRA. Il est bien dit de l'ŒMATHIEN : GRAND EST PAR TERRE (258), mais c'est sous le nombre qu'il a succombé (PLUSIEURS RÈGNES FERONT CHANGE, 211), et Nostradamus n'a pu donner le nom d'HERCULES à un des ennemis presque sans gloire de celui qui, JEUNE ŒMATHIEN, *guerroya* dès sa jeunesse, qui plus tard dit : TOUT JE SOUBMETS, et qui fut LE GRAND ŒMATHIEN. Aucun de ceux qui ont vaincu Napoléon-le-GRAND (351) n'a été nommé HERCULES par le Prophète. Napoléon vaincu est L'ANDROGYN (Androgée remporta le prix de la lutte, ses lâches rivaux l'assassinèrent, 459). Après sa chute il est toujours le PETIT GRAND (475, 476). Enfin, comme Louis XIV qui fut vaincu, il est HERCULES ROY DE ROME (478). Ni Louis XIV, ni Napoléon Ier n'avaient été encore vaincus lorsque le Prophète les dit HERCULES.

« *Riquet* (Pierre-Paul de), étoit né à Beziers d'une noble et ancienne famille, originaire de Florence, établie depuis plusieurs siècles en Provence, et divisée en deux branches, connues l'une sous le nom de Riquet comte de *Caraman*, l'autre sous le nom de Riquety marquis de Mirabeau. Riquet forma l'utile projet du grand canal de Languedoc pour la communication des deux mers, et il eut la gloire de l'exécuter avec succès. Mais il n'en vit pas faire le premier essai; car il mourut à Toulouse en 1680. Cet essai ne se fit qu'au mois de mai de l'année suivante, par les soins de ses deux fils. Ce canal, par lequel la Méditerranée communique avec l'Océan, est le plus grand et le plus beau que nous ayons en France. Il fut proposé sous François Ier (du temps de Nostradamus), sous Henri IV, sous Louis XIII; mais *ce monument, digne des Romains, ne put être exécuté que sous Louis XIV*. Riquet en eut tout l'honneur. « Par son moyen (dit M. Roucher) les barques marchandes, dans l'espace de 11 jours, arrivent sans danger de l'Océan à la Méditerranée, c'est-à-dire qu'elles font 164 lieues de chemin. Tout est merveilleux dans cet ouvrage; mais ce qu'on ne peut voir surtout sans étonnement, ce sont : 1° Huit *Ecluses*, près de Beziers, qui, en élevant les eaux sur une montagne, y portent les barques et les en font descendre; 2° un *Pont*, bâti de pierre de taille et long de 70 toises, où les barques naviguent sur 7 pieds d'eau, tandis que sous le pont coule le torrent de Rapduze; 3° la *voûte* construite dans la montagne de Malpas, qu'on a percée dans la largeur de 80 toises, en sorte qu'on croit voguer sous terre. » (*N. Dict. H.*)— « Le *Canal du Languedoc* fut commencé l'an 1666 par le sieur Riquet. » (*Moréri*).

Ce *travail d'Hercule* avait droit de figurer dans les quatrains élevés à la gloire de l'ŒMATHIEN et auprès de tous ceux où l'on voit les grandes inventions modernes. Dans celui-ci, le canal de Riquet-Caraman est dû au génie de la paix; les fortifications à la Vauban sont dues au génie de la guerre. Le grand siècle a connu toutes les gloires (*a*).

(*a*) « La famille de Mac-Mahon est d'origine irlandaise. Dévouée aux Stuarts, elle suivit leur mauvaise fortune, et quand, après les batailles de la Boyne et de la Hogue, Jacques II, ayant perdu le trône d'Angleterre, se réfugia auprès de Louis XIV, les Mac-Mahon vinrent demander à la France une nouvelle patrie et, comme les Lally-Tollendal et les Mac-Donald, ils surent toujours payer en hauts faits et en éminents services l'hospitalité qu'ils recevaient d'elle (la devise des Irlandais réfugiés est : *Semper et ubique fidelis*). Le père du maréchal de Mac-Mahon était l'ami de Charles X. Son frère aîné était chef de bataillon en 1830; la Révolution brisa son épée. Par sa mère, le maréchal descend des ducs de Caraman et des princes de Chimay; il appartient à cette grande famille qui, parmi ses membres les plus distingués, a compté l'illustre Riquet, dont le génie créa le canal de Languedoc. Mac-Mahon ne doit qu'à lui-même sa renommée; tous ses grades, depuis celui de sous-lieutenant jusqu'à celui de maréchal, il les a conquis par quelque grande action d'éclat... « Il a *de la chance*, disaient de lui les soldats, il ira loin : » Et en effet, abstraction faite de son mérite personnel, le comte de Mac-Mahon a ce qu'on appelle vulgairement de la *chance*. De tant de batailles où il a fait des prodiges de valeur, il est toujours sorti sain et sauf; dans sa longue carrière militaire, il n'a jamais reçu qu'une légère blessure, et cette invulnérabilité lui a créé dans l'armée un énorme prestige... On a dit de lui qu'il avait l'énergie de Cambronne et l'élégance de Richelieu. » (*Biographie* de Mac-Mahon). — « La famille des Mac-Mahon hérita par des alliances du magnifique château et des domaines étendus de l'ami et du grand ministre de Henri IV. » (*Journal de la guerre d'Italie*).

Comme le Prophète parle d'un CHEF ANGLOIS (727) ISSU DE CARMANIE (734), je livre à tout hasard au lecteur ces renseignements. *Carmanus*, qui est du *Kerman* ou de la *Kermanie*. *Carmanum*, Carmaing, v. de Fr. (Haute-Garonne) (*W.*). *Carmaing* est le berceau de la famille de Caraman. Nostradamus joue sur les noms de lieu.

Digitized by Google

251.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,
Passera outre le grand Œmathien,
Non loing d'Agen attendra le Gaulois,
Secours Narbonne deceu par entretien.

IX. 38.

Louis XIV, nommé le *Grand*, en 1680, déclarera la guerre à l'Anglais en 1689, pour replacer sur le trône Jacques Ier. Il fera dans cette même année fermer l'entrée de la Gironde par le *Pâté* de Blaye et reconstruire les fortifications de la Rochelle. Dans cette guerre, Louis XIV avancera encore en gloire; il ira plus loin que Charles-Quint, dont la devise était *Plus outre*, et il justifiera sa devise *Nec pluribus impar*. Il attendra quelque temps, mais prêt à agir, l'effet de la révocation de l'Edit de Nantes sur les protestans qui s'insurgent contre toute autorité. Ceux de la Narbonnaise chercheront leur secours dans les armes. La cause première des guerres aura été la déception de Louis XIV dans la conférence où se sera traité son mariage. Il réclamera les droits de son épouse sur la Franche-Comté et les Pays-Bas, droits qu'il aura inutilement compté de faire réserver dans cet entretien.

LE GRAND ŒMATHIEN ne peut être que Louis XIV, après qu'il eût été salué du nom de *Grand*.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,

« 1689. BLAYE était vers le IVe siècle une place fortifiée; elle fut prise en 1568 par les protestants et plus tard par les Ligueurs. La ville est divisée en haute et basse; les habitants habitent la ville basse; l'autre ne consiste véritablement que dans la citadelle construite sur un rocher qui domine la Gironde. Du côté de la rivière, elle est inattaquable. Le fleuve a 1,900 toises de largeur devant la ville. Cette grande distance fut cause qu'en 1689 on bâtit un fort nommé le *Pâté* sur une île qui n'est qu'à 500 toises de la ville et à 1,100 de la côte du Médoc, où il y a un autre fort. » (*A. Hugo*. France pittoresque).

« 1689. LA ROCHELLE. Le roi ayant déclaré la guerre à la Hollande, le maréchal de Lorge vient à la Rochelle, visite la ville qui étoit démantelée et ouverte de toutes parts, et propose à la Cour de la fortifier. M. Ferry, directeur général des fortifications depuis la Loire jusqu'à l'Adour, fait travailler à une nouvelle enceinte plus grande d'un tiers que l'ancienne. Les travaux commencent le 29 mars. On jette les fondemens de l'ouvrage à corne. Le 29 septembre, on établit un état-major. M. de Marcognet commande en qualité de gouverneur de la place. » (*Hist. de la Rochelle*. P. Arcère, II. p. 338).

« 1689. ET L'ANGLOIS. — Dès le 3 décembre 1688, le roi avoit déclaré la guerre à la Hollande, pour avoir favorisé le prince d'Orange dans son invasion de l'Angleterre. — 7 janvier. Le roi d'Angleterre, trahi par la plupart de ses sujets, arrive à Saint-Germain avec la reine et son fils. Le roi de France les reçoit d'une manière digne de lui et leur cède sa maison royale de Saint-Germain-en-Laye. Le prince d'Orange, peu de temps après, assemble le Parlement et s'y fait déclarer roi de la Grande-Bretagne. — 24 janvier. L'Empereur et les princes de l'Empire déclarent la guerre au roi de France. Louis XIV prête une flotte au roi d'Angleterre, et M. de Gabaret le passe en Irlande. — 15 avril. Louis-le-Grand, ayant en vain représenté au roi d'Espagne l'injustice de la conduite dont l'on usoit à l'égard du roi d'Angleterre, déclare la guerre à l'Espagne. — 12 mai. Le comte de Château-Renaud, lieutenant-général des armées navales, conduit un grand convoi de munitions et d'autres choses nécessaires pour faire la guerre en Irlande avec un secours de 3,000 hommes. Il retourna à Brest le 28, ayant fait, en onze ou douze jours, le voyage de Brest en Irlande, exécuté son débarquement, *battu la flotte Angloise*, pris sept vaisseaux Hollandois richement chargés à son retour, et ramené sa flotte en si bon état qu'elle étoit partie. Quand ce combat se donna, la guerre n'étoit point encore déclarée entre la France et l'Angleterre; mais le roi, le mois suivant (25 juin), la déclara dans les formes aux Anglois rebelles et à leur prétendu Protecteur.

« 1690. Les victoires et les conquêtes de ces nombreuses armées d'Allemands, de Hollandois, d'Espagnols, d'Anglois, qui devoient accabler la France aboutirent à la prise de Mayence et de Bonne, qu'ils achetèrent bien chèrement. Quoiqu'augmentées cette année, 1690, par la jonction du duc de Savoye à la Ligue, elles ne servirent qu'à relever la gloire de la France par leurs défaites redoublées sur la mer et sur la terre, aux Pays-Bas et en Italie. — Un troisième secours de troupes, de munitions et d'argent arrive en Irlande, le 22 mars. Le comte de Château-Renaud, avec 7 vaisseaux, rencontra 23 vaisseaux Hollandois et Anglois. Il se prépara au combat et marcha à eux (20 mars). Cette hardiesse les surprit, et ils n'osèrent l'attaquer. — 10 juillet. Combat naval donné contre les Anglois et les Hollandois... Il dura depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi. Les ennemis, n'observant plus aucun ordre, fuyoient à toutes voiles. Il y eût 17 de leurs vaisseaux qui, étant démâtés, s'échouèrent sur la côte et se brûlèrent. Cette victoire fit une grande réputation aux François pour avoir battu deux nations qui, quelques années auparavant, se disputoient seules l'empire de la mer; elle leur causa des pertes extrêmes par l'interruption de leur commerce; car les vaisseaux du roi, étant demeurés les maîtres de la mer, leur enlevèrent une infinité de vaisseaux, et quantité d'autres n'osèrent plus sortir de leurs ports. Le comte d'Estrées fit une descente en Angleterre et brûla 12 vaisseaux, dont 4 de guerre, qui étoient dans la baye de Teingmouth (5 août). La bataille navale se donna le 11 juillet, la veille de celle de la Boyne, en Irlande, à la suite de laquelle le roi d'Angleterre fut obligé de repasser en France. » (*P. Daniel*. IX. 189-204).

On armera toutes les côtes; la preuve, c'est que L'ENTRÉE *de la Gironde* qui n'a jamais été fermée le SERA, et que la ROCHELLE, la ville protestante, démantelée complètement par Louis XIII, sera fortifiée de nouveau par son fils, bien qu'elle soit demeurée tout entière protestante. C'est dans la même année que l'on fortifie L'ENTRÉE DE BLAYE *et la* ROCHELLE, et c'est *au sujet* (PAR) de L'ANGLOIS. Nostradamus ne pouvait fixer mieux cette année si remarquable dans l'histoire des villes de BLAYE et de la ROCHELLE; et s'il l'a fixée, c'est moins parce qu'elle vit la déclaration de guerre du GRAND ŒMATHIEN A L'ANGLOIS, que parce qu'elle vit aussi tomber du trône Jacques II, le descendant du JEUNE NAY AU REGNE BRITANNIQUE ou de Jacques Ier, l'enfant de Marie-Stuart (220 *bis*). (*a*)

(*a*) Après la mort de Guillaume, Anne Stuart fut appelée au trône, puis vinrent les Brunswicks qui règnent encore. Victoria est désignée sous ces mots dans un quatrain sur Napoléon III : DE FRISE ET L'ISLE BRITANNIQUE (*Vie de Louis XVI*, p. 150).

« FRISE, pays du Hanovre » (*Mac-Carthy*). — « *Hanovre*, royaume dont la couronne appartient à la Maison de Brunswick. Georges Ier succéda à la reine Anne d'Autriche, en 1814. » (*Id.*).

Nostradamus complète ses prophéties. Il a un quatrain qui paraît dire à la fois la déchéance des Stuarts et l'élévation des Brunswicks.

Trente de Londres secret conjureront,
Contre leur Roy, sur le pont l'entreprinse,
Luy, satellites la mort desgouteront
Un Roy esleu blond et natif de Frise. IV. 89.

« *Anne*, fille de Jacques II... Après la mort du roi Guillaume, époux de Marie sa sœur aînée, les Anglois l'appellèrent au trône, le 4 mai 1702.... Elle mourut le 12 août 1714; après avoir fait assurer à la Maison de Hanovre la succession au royaume d'Angleterre. Elle avoit pris d'abord, mais en vain, des mesures pour rouvrir à son frère, Jacques III, le chemin du trône. On dit pourtant que la couronne seroit à la fin rentrée dans la Maison des Stuarts, si les ministres de la reine Anne avoient été plus *secrets* et plus unis entre eux » (*N. Dict. Hist.*).

« *Georges-Louis* de Brunswick, 1er du nom, duc et électeur de Hanovre, fut proclamé roi d'Angleterre, le jour même de la mort de la reine Anne, par les intrigues des Whigs. Georges était persuadé que les principaux ministres du dernier règne avoient des vues contraires à ses intérêts. Il croyoit que, sous le prétexte de la paix, ils ne s'étoient unis à la France que pour préparer le rétablissement du fils de Jacques II. Son premier soin fut donc d'établir une commission pour examiner, avec la dernière rigueur, l'administration du comte d'Oxford et du vicomte de Bolyngbroke. Ce dernier quitta l'Angleterre. Oxford essuya le supplice d'un long procès et d'une longue prison, et fut enfin rendu à la liberté. La naissance avoit mis un trop grand intervalle entre Georges et le trône; on disoit qu'*il y avoit 45 personnes qui en étoient plus près que lui*. Tous les Anglois ne croyoient pas avoir en lui un souverain légitime. Ces dispositions furent cause d'une guerre civile qui ne fut assoupie que vers 1717, après qu'on eut fait verser sur les échafauds le sang de quelques rebelles illustres... » (*Id.*).

« Jacques II mourut en 1701, et Jacques III son fils en 1766. » (*Id.*).

Cromwel cassa l'ancienne Constitution du royaume : LE PONT ROMPU, CITÉ DE PEUR PASMÉE (242). Le Tiers fit de même en 1789 : ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE (274). La révolution de 1848 renversa la dynastie de L.-Philippe Ier : TROUBLER L'EMPRINSE A PHILIP. TRIBUTAIRE (522). — Ce quatrain dit :

Suite de la Note page ci-contre.

Digitized by Google

Passera outre le grand Œmathien,...

PASSERA OUTRE. — Il est dit : PASSER OUTRE D'HERCULES LA COLONNE. V, 51. Cette expression : PLUS OUTRE qui revient souvent dans Nostradamus (PLUS OUTRE, APRÈS AYME, CRAINT, REDOUTÉ. 784) fait allusion à la devise de Charles-Quint qui vivait du temps du Prophète.

« Les efforts que Charles-Quint fit pour recouvrer Metz furent inutiles. Ce qui donna sujet à ce vers, où l'on fait allusion à la devise de ce prince, dont le corps étoit composé des deux colonnes d'Hercule, avec ces mots : PLVS VLTRA.

Siste viam Metis, hæc tibi meta datur.

On tient que le chagrin que conçut cet Empereur d'avoir manqué cette conquête et celle de Marseille, fut une des principales causes de son abdication. » (*Moréri*. Metz).

« Le prince d'Orange se rendit l'âme et l'arbitre de l'Europe. Il répandit par ses émissaires, que les Français plus puissants que n'avait été Charles-Quint, visaient comme lui à la domination universelle. Ce fantôme révolta l'orgueil des puissances, irrita leur jalousie, fortifia leurs soupçons, réveilla leur politique, et les détermina à former une union constante qui assurât leur tranquillité. L'adroit Stathouder fut le centre où se réunirent toutes les haines contre la France. Avec le nom imposant d'un système d'équilibre qu'il imagina, il réunit les peuples les plus divisés, gagna la confiance des cours les plus soupçonneuses, concilia les intérêts les plus opposés, anima les nations les plus languissantes, prit un ascendant absolu sur les plus grands monarques; enfin Louis était entré en Hollande au mois de mai, et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être conjurée contre lui. » (*Beautés de l'Hist. de Hol'ande*. 217).

Louis XIV, qui déjà avait forcé le successeur de Charles-Quint à se désister de ses droits sur Metz : LONGTEMPS NE TIENDRA METZ, et qui avait fixé lui-même des *bornes* à ses conquêtes par le traité de Nimègue, ne s'occupait plus qu'à fortifier ses places, et à poursuivre à l'intérieur des travaux d'Hercule : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, PAR CHARRIOTS CONDUICT LE BASTION.. HERCULES BASTIRA L'ŒMATHION (250); il lui fallut recommencer la guerre, cette guerre où l'on vit au début L'ENTRÉE DE BLAYE PAR ROCHELLE ET L'ANGLOIS.

« Tandis que Louis XIV travaillait à assurer la paix dans l'intérieur de son Etat, une ligue se formait secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'Electeur de Bavière, l'Electeur de Brandebourg (depuis roi de Prusse), l'Empereur, le roi d'Espagne, le prince d'Orange et autres princes inquiets des projets de Louis XIV et de son esprit de conquêtes. Le monarque français résolut de prévenir cette ligue connue sous le nom de *Ligue d'Augsbourg*, et commença la guerre en 1688, par la dévastation du Palatinat. » (*Feller*. Louis XIV).

LE GRAND ŒMATHIEN. — Nous avons vu l'ŒMATHIEN JEUNE (248), L'ŒMATHIEN *disant* : TOUT JE SOUBMETS (249), L'ŒMATHION dans la paix (250). Aujourd'hui, il est l'ŒMATHIEN LE GRAND étant au faite de la puissance. Ses ennemis l'humilieront : GRAND EST PAR TERRE (258), alors que l'ŒMATHION *aura passé* MONTS PYRÉNÉES (253). Henri-le-Grand est le GRAND HADRIE, et Napoléon-le-Grand est PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (478). Celui-ci ne perd pas ce titre par son exil à l'île d'Elbe : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÈRE (475), pas même par son exil à Sainte-Hélène : PETIT GRAND EMMENÉ (476). Un autre Henri sera nommé *le Grand* : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA (784). Comme le Prophète revient plusieurs fois sur ce titre : LE GRAND CHYREN SOY SAISIR D'AVIGNON (772), FAIT PAR MAGNANIME PAR GRAND CHYREN SELIN (776), PAR LE CROISSANT DU GRAND CHYREN SELIN (560), CRIER VICTOIRE DU GRAND SELIN CROISSANT (793), SELIN MONARQUE ROY CHRESTIEN DU MONDE (790). A L'OGMION SERA LAISSÉ LE REGNE DU GRAND SELIN (706), etc., il est sûr qu'il sera plus *grand* que Henri-le-Grand, Louis-le-Grand et Napoléon-le-Grand : SON BRUIT ET LOZ LES CIEUX SURPASSERA (784).

« *Louis XIV* ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'Hôtel-de-Ville de Paris lui déféra en 1680. » (*Feller*).

« Le goût des devises régnait alors en France : on avait donné à Louis XIV la devise du *Soleil* (ŒMATHIEN), avec cette légende : *Nec pluribus impar* (LE GRAND ŒMATHIEN). » (*Voltaire*. I. 194).

Louis XIV est *sans pareil* (*impar*) même parmi ceux qui sont *peu nombreux* (*nec pluribus*), qui sont hors ligne.

Non loing d'Agen attendra le Gaulois, Secours Narbonne deceu par entretien.

LE GAULOIS. — L'ŒMATHIEN est bien Français comme le marquent tous les noms de lieu qu'on voit dans les quatrains où il est nommé. Comment alors peut-il attendre LE GAULOIS NON LOING D'AGEN? — Durant la révolution, BOURDEAUX, POICTIERS CONTRE GAULOIS *eurent* LEUR TRAMONTANE (313). Les Girondins et les Vendéens s'armèrent contre les Parisiens qui, après avoir chassé les *Francs*, voulaient nommer la France *Gaule*, et s'appeler *Gaulois* (*Vie de Louis XVI*, p. 97). Le mot GAULOIS est ici pour l'insurrection contre les droits du Roi de France, et il désigne le protestant insurgé.

« Si François Ier, a dit Napoléon, eût embrassé le luthéranisme, il eût épargné à la France les terribles convulsions religieuses amenées plus tard par les calvinistes dont la teinte toute républicaine fut sur le point de renverser le trône et de dissoudre notre belle monarchie. » (*Voir* p. 41, 2e col.)

« *Cévennes* (les), mont. de France, qui sont une *ramification des Pyrénées*, et s'étendent du N. au S., à travers les dép. de l'Allier, de Saône-et-Loire, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère, du Gard, de l'Aveyron, de l'Hérault et du Tarn. Ces mont. ont souvent été au commencement du 17e siècle le théâtre de combats sanglants entre les troupes royales et les protestants persécutés. *Cévennes*, contrée de France qui comprenait anciennement le Vivarais, le Vélay et le Gévaudan, et qui aujourd'hui fait partie des dép. du Gard et de l'Aveyron. » (*Mac-Carthy*).

Tout le pays traversé par les Cévennes est l'ancienne *Narbonnaise*, comprenant le Languedoc et le pays de Foix. Les Protestants ont déjà été désignés par leurs *villes de sûreté* : MONTAUBAN, NISMES, MONTPELLIER (199), qui appartiennent à la *Narbonnaise*. Le mot NARBONNE de ce quatrain est dans un autre interprété tout entier des protestants en armes, et en particulier pour le moment où Louis XIV, après avoir vaincu l'Anglois et imposé à l'Europe la paix de Riswik (22 septembre 1697), allait hériter du trône d'Espagne. Or ce quatrain précisément est suivi de trois autres sur cette *guerre de la Succession*, dont le premier commence ainsi : L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉES, EN MARS NARBON FERA RÉSISTANCE. Ces deux quatrains qui se

---

Trente de Londres conspireront au sujet de l'entreprise faite sur l'ancienne Constitution contre leur roi. Les défenseurs de ce roi ensanglanteront l'instrument de mort, un homme blond et natif de Hanovre ayant été élu roi.

Reste à découvrir le nombre des TRENTE CONJURÉS et à reconnaître si Georges Ier avait bien le poil BLOND comme le duc de Bordeaux, LE BLOND ESLEU, en 1830, et aujourd'hui L'ŒNOBARBE et BARBE D'AIRAIN. Pour encourager le lecteur à poursuivre des recherches que je ne puis dire fort heureuses, ne les ayant faites qu'à l'endroit même de l'Histoire, où la manière de Nostradamus me renvoyait et seulement dans deux articles biographiques d'un dictionnaire, je lui dirai que j'ai affirmé, à la nouvelle du guet-à-pens de Castelfidardo, que Cialdini a la barbe noire et crépue. Ce qui se trouve vrai.

Gens d'alentour de Tarn Loth, et Garonne,
Gardez les monts Apennines passer,
Vostre tombeau près de Rome et d'Anconne,
Le noir poil crespe fera trophée dresser. III. 43.

Hommes accourus de divers points de la France, vous courez à votre perte en allant en Italie. A peine sorti de Rome et déjà près d'Ancône, vous trouverez le tombeau qu'on vous a préparé. Le vainqueur, à la barbe noire et crépue, tirera vanité de cet exploit.

Les vaincus de Castelfidardo sont *français* (aux yeux du Prophète du moins) à égal titre que les vainqueurs de Solferino; et c'est pour le déclarer qu'après avoir nommé ceux-ci : PEUPLE AQUITANNIQUE MARS AU TERROIR MANTOUAN (587), il désigne les autres, moins nombreux : par une partie de l'*Aquitaine*. Les Français des deux armées française et pontificale ont cru mourir pour le triomphe des vues avouées du vainqueur de BUFFALORRE (*voir* ce quatr. 574). Il avait dit en commençant la guerre : « Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père que nous avons replacé sur son trône. »

Ce quatrain s'*adapte* à un autre qui lui donne la plus grande force : LE NOIR POIL CRESPE TENDRA FORT A L'EMPIRE, BARBE D'AIRAIN LE ROSTIRA EN BROCHE (594). *Celui qui frappe de l'épée périra par l'épée.*

Digitized by Google

suivent ont les mots MARS, NARBON et MARS NARBON, ils s'*adaptent* l'un à l'autre, et tous deux à celui qu'on interprète ici, car ils ont : ŒMATHION et NARBONNE. Ce dernier mot est donc pour la *Narbonnaise* entière ou le pays protestant. C'est ce que Nostradamus s'efforce de faire remarquer en disant : NON LOIN D'AGEN; il faut chercher la contrée entre NARBONNE et AGEN; la Narbonnaise se développe dans toute sa largeur entre ces deux villes. AGEN est pour *Agens*, de *agere*, agir. Louis XIV, NON LOING d'être *Agens* ou *agissant*, ATTENDRA, prêt à prendre les mesures les plus sévères, que le protestant cherche son SECOURS dans les armes pour défendre sa religion; il a reçu LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE; après avoir employé la douceur : PAR LANGUE ORNÉE D'OREILLES RASSASIE, il lui faut employer la force : PLUS L'ENNEMY A FEU, SANG MILITAIRE (244-246). Ces quatrains sur le VOPISQUE QU'ON DIRA FORT ESLEVÉ, à l'occasion de SON BRUIT PAR SECTE LANGUE ET PUISSANCE SON (*id.*), s'*adaptent* par le fond à celui-ci sur LE GRAND ŒMATHIEN.

« Louis XIV regardait, non sans quelques raisons, les réformés comme d'anciens révoltés soumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion : on leur ôtait un temple sous le moindre prétexte; on leur défendit d'épouser des filles catholiques... Le roi, en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toujours : on défendit par des arrêts toute violence contre eux; on mêla les insinuations aux sévérités; et il n'y eut alors de rigueur qu'avec les formes de la justice... Le conseil, encouragé par des conversions que le temps eût rendues plus considérables, s'enhardit en 1681, à donner une déclaration par laquelle les enfants étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans; et à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfants pour les faire abjurer, et on logea des gens de guerre chez les parents. Ce fut cette précipitation du chancelier Tellier, et de Louvois son fils, qui fit d'abord déserter, en 1681, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge et des provinces voisines. Les étrangers se hâtèrent d'en profiter. Les rois d'Angleterre et de Danemark, et surtout la ville d'Amsterdam, invitèrent les calvinistes de France à se réfugier dans leurs Etats... Aussitôt parut une déclaration qui confisqua tous les immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans un an du royaume... Enfin, les huguenots osèrent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblèrent dans le Vivarais et le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples : on les attaqua, ils se défendirent. Ce n'était qu'une très légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Les supplices suivirent leur défaite...

» Louis XIV qui, en se saisissant de Strasbourg, en 1681, y protégeait le luthéranisme, pouvait tolérer dans ses Etats le calvinisme que le temps aurait pu abolir comme il diminue un peu chaque jour le nombre des luthériens en Alsace... Pourquoi vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher et précieux, auquel, et protestans et catholiques, et Français et étrangers, avaient alors joint celui de *grand !* Vers la fin de 1684, et au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toujours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestans. On appela cette exécution *la dragonnade*. Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'Eglise. C'était une espèce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, 250).. L'Edit de Nantes fut enfin cassé au mois d'octobre 1685, et on acheva de ruiner l'édifice qui était déjà miné de toutes parts...

» La Secte subsista en paraissant écrasée : *elle espéra en vain, dans la guerre de* 1689, que le roi Guillaume ayant détrôné son beau-père, catholique, soutiendrait en France le calvinisme; *mais dans la guerre de* 1701, *la rébellion et le fanatisme éclatèrent en Languedoc* et dans les contrées voisines. » (*Voltaire*, III. 174-189).

DÉCEU PAR ENTRETIEN. — On a vu : CE QUE FER FLAMME N'A SCEU PARACHEVER, LA DOUCE LANGUE AU CONSEIL VIENDRA FAIRE, PAR REPOS SONGE LE ROY FERA RESVER, PLUS L'ENNEMY A FEU, SANG MILITAIRE. *La douce langue ayant pu faire ce que fer flamme n'avait su achever*, on ne peut dire qu'elle a DÉCEU PAR ENTRETIEN Louis XIV. Le mot ENTRETIEN n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et précisément dans un quatrain qui a comme celui-ci le mot ŒMATHIEN. Il a été interprété de L'ENTRETIEN AU PONANT ou dans l'*île de la Conférance*, entre Louis XIV et Philippe IV (*voir* 248), il faut l'interpréter du même ENTRETIEN, et comme il est rappelé ici au milieu de guerres faites lorsque Louis XIV était LE GRAND ŒMATHIEN, il faut que la *déception*, si elle a eu lieu dans le temps même où se tenaient les conférences sous LE JEUNE ŒMATHIEN, ait eu dans la suite les plus sérieuses conséquences, que même elle ait été une occasion de guerre.

« Dès l'année 1656, Mazarin avait envoyé Lionne en Espagne solliciter la paix et demander l'infante; mais Louis de Haro avait rejeté les offres du cardinal... La bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire. Les Espagnols promirent l'infante et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent dans l'île des Faisans... Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne; on cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la » Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pour» rions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on » fît faire à l'infante; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, » puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en peut exclure. » Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649.

» Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot; au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places; on en garda quelques-unes... Marie-Thérèse n'apporta, par son contrat de mariage, que 500,000 écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour aller la recevoir sur la frontière. Ces 500,000 écus, valant alors 2,500,000 livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin, la France n'en reçut jamais que 100,000 francs. Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent et réel que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle et la fit ensuite enregistrer au Parlement. » (*Voltaire*. I. 132).

« Philippe IV, père de la reine, étant mort en 1665, le roi croyait avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, en 1667, comptant plutôt sur ses forces que sur la légitimité de ses droits. Louis courait à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui n'avaient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs Etats au milieu de la paix, n'avaient fait aucun préparatif. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douai ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siège. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante 1668, fut encore plus rapide. En trois semaines toute la province fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie : un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eût d'autre suite que d'amener la paix, qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi rendit la Franche-Comté et garda les villes conquises dans les Pays-Bas... On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande, en 1672... L'Europe, effrayée de ses succès, était dès-lors conjurée contre lui. L'empereur, l'*Espagne*, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de s'assurer la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté; Turenne entra dans le Palatinat... La paix fut signée en 1678. La France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre et de la forteresse de Fribourg. Louis XIV, ayant dicté des lois à l'Europe, mérita le surnom de *Grand*. » (*Feller*. Louis XIV).

Ces mots : DECEU PAR ENTRETIEN, donnent la cause de toutes les guerres qui suivirent, même de celle de la *Succession :* PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, MARCHER MONTS PYRÉNÉES, L'ESPAGNE EN TROUBLE DES PLUS GRANDS DAMES DE FRANCE EMMENÉES... SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE... (256-259).

Digitized by Google

GUERRE DE LA SUCCESSION.

252.

Plaintes et pleurs cris et grands hurlemens,
Près de Narbon, à Bayonne et en Foix,
O quels horribles calamités changemens,
Avant que Mars révolu quelques fois.
IX. 63.

Il y aura plaintes, pleurs, cris et grands hurlements dans la France entière, mais plus particulièrement dans le Midi. Les partis seront en armes pour la foi. O quelles horribles calamités amènera le changement de religion. Cela va commencer, car Mars, la planète malfaisante, n'aura pas fait avant un petit nombre de ses révolutions qui durent deux ans. Ces malheurs continueront jusqu'au moment où Louis XIV commencera la *guerre de la Succession*.

253.

L'Œmathion passer monts Pyrénées,
En Mars Narbon ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.
IX. 64.

Le Roi-Soleil fera passer ses armées au-delà des Pyrénées. Il résistera, mais non en vrai Mars, durant cette guerre de 12 ans, car il implorera plusieurs fois la paix de l'ennemi, qui fera tant par mer avec la flotte la plus puissante qui fut jamais, et par terre avec les armées les plus nombreuses, que le Capétien Philippe V, forcé à plusieurs reprises de quitter Madrid, ne trouvera dans toute l'Espagne un lieu sûr où demeurer.

254.

Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les fruits immeurs seront à grand esclandre,
Grand vitupère, à l'un grande louange.
IX. 65.

Il se viendra rendre, roi français avec les Français, dans Pampelune, en la Navarre, qui forme une pointe vers Luna, le *forum Gallorum* ou l'ancienne demeure des Gaulois. Il sera enfermé et retenu par ses ennemis dans cette contrée étrangère que l'Espagne reconnaît appartenir au roi de France et de Navarre. Les fruits de cette succession qui ne seront pas encore mûrs, mettront l'Europe en feu et seront sujet de grande honte et de blâme sévère pour le duc d'Orléans, qui tentera de s'en emparer, et sujet de grande louange pour le duc de Vendôme, qui les livrera à Philippe V.

255.

Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut et haut bien bas,
Dresser voyage le fruit premier tourment,
Guerre cesser, civil procès débats.
IX. 66.

A la paix, l'ennemi acceptera l'union de la France et de l'Espagne; mais la France, si puissante auparavant, recevra la loi et perdra ses conquêtes; la plus grande partie du royaume des Espagnes sera partagée entre les vainqueurs; au contraire, les petits Etats de Savoie et de l'Electorat de Brandebourg, agrandis, deviendront des royaumes, et la Hollande, agrandie également, fera la loi à son ancien maître Jamais les ambassadeurs du grand roi n'auront été plus humbles et ceux du moindre d'entre les ennemis plus arrogants. C'est ce voyage, pour recueillir une succession, qui aura arrêté la prospérité toujours croissante de Louis XIV. Après cette guerre, les débats à l'occasion du Jansénisme occuperont ses derniers jours.

256.

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer, marcher monts Pyrénées;
Espagne en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées.
IV. 2

Pour une succession à recueillir, la France croira n'avoir qu'un voyage à faire à Madrid. Bientôt les Anglais prendront la mer pour débarquer en Espagne un prétendant. Il faudra alors passer en armes au-delà des Pyrénées. L'Espagne se divisera en deux camps, et il faudra envoyer de nouvelles armées. Les droits à cette succession proviendront du mariage de Louis XIII avec la fille aînée de Philippe III et de celui de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV.

257.

D'Arras et Bourges de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,
Ceux long du Rône saigneront les Espagnes :
Proche du Mont où Sagonte s'assied.
IV. 3

Du nord, du midi, du sud de la France agrandie se lèveront des troupes nombreuses de cavalerie; de l'est, de l'ouest accourront des troupes plus nombreuses encore de fantassins à la voix de quatre petits-fils du vif Gascon, Henri IV. Ces troupes viendront comme un torrent couvrir de sang l'Espagne à Almanza dans les montagnes qui s'étendent jusqu'au lieu où était Sagonte.

258.

L'impotent Prince fasché plains et querelles,
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques :
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques.
IV. 4.

Philippe V, couvert d'infirmités, sera fâché par les plaintes et les disputes que causera le pillage organisé par le duc d'Orléans venu de France et du pays des *Libici* en Italie, et qui conspirera pour s'emparer de son trône. Dans ce temps, Louis-*le-Grand*, contre qui la flotte des Anglais, plus puissante qu'à aucune autre époque, aura soulevé de toutes parts des ennemis au début de la guerre, s'humiliera jusqu'en terre pour implorer la paix. Il est certain que les deux rois Celtiques de France et d'Espagne perdront toutes leurs possessions d'Italie.

259.

Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble;
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.
IV. 5.

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix qui accomplira cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable sur mer et sera chassée si complètement de Sicile, que pour avoir la paix, Philippe V sacrifiera son ministre et ne tardera pas à abdiquer. Cette expédition, sous un roi du nom de Philippe, rappellera le fait des *Vêpres siciliennes* sous Philippe-*le-Hardi*.

Etude sur l'ensemble de ces huit quatrains.

Voltaire consacre une partie considérable de son *Siècle de Louis XIV* à la « *guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne;* » Nostradamus lui consacre deux récits qui l'embrassent chacun en son entier, ce qu'on ne retrouve pas pour aucun autre évènement dans ses prophéties, et il a soin d'*adapter* l'un à l'autre et d'*adapter* à l'ensemble des quatrains sur Louis XIV, et par suite à toute l'*Histoire prédite et jugée*, ces deux récits, déjà si clairs, si précis par eux-mêmes que, pris séparément, on les interprète encore sans tenir compte du grand secret d'interprétation.

Le second quatrain du premier récit a le mot ŒMATHION, il est alors sur Louis XIV nommé déjà quatre fois ŒMATHIEN et ŒMATHION. Il a les mots MARS et NARBON qu'on voit dans celui qui le précède; ces mots *adaptent* entre eux ces deux quatrains qui se suivent et qui sont sur la même époque. Déjà un autre quatrain a réuni les mots ŒMATHIEN et NARBON (251). L'ŒMATHION *passe* MONTS PYRÉNÉES; ce *passage*, pris excellemment, ne peut être que pour la *guerre de la Succession*.

LUNA du troisième quatrain est une ville espagnole. Ces deux quatrains qui se suivent et qui sont sur l'Espagne, doivent s'appliquer au même évènement, car le verbe VIENDRA n'a point de *sujet* comme pour indiquer que c'est le CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE *qui* DEDANS LE COING DE LUNA *se* VIENDRA RENDRE. Ce vers : LES FRUITS IMMEURS SERONT A GRAND ESCLANDRE *adapte* ce troisième quatrain au suivant qui a le vers : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT.

Le quatrième quatrain qui s'*adapte* à tout ce qui précède par le mot FRUIT, est la conclusion d'un récit où PAR MER ET TERRE il y a SI GRAND MENÉE; tout se termine par PAIX, UNION... GUERRE CESSER.

Le dernier de ces quatrains sur L'ŒMATHION de France en Espagne a ces mots : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT qui l'*adaptent* au second récit dont le début est : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE... ESPAGNE EN TROUBLE.

Le second récit s'*adapte* donc au premier par les mots : DRESSER VOYAGE et PRENDRA VOYAGE. Mais comme le premier, avons-nous dit, il peut être interprété séparément. Comment, en effet, ne pas voir la *guerre de la Succession* dans ces seize vers ! qui débutent, ainsi : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE.... ESPAGNE EN TROUBLE, et qui se terminent par : SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, L'ESPAIGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE ?

Le mot ESPAGNE est répété dans trois quatrains, deux fois avec les mots FRANCE et GAULE, et la troisième fois avec cinq noms de lieu de la FRANCE. Le quatrain mêlé aux autres, qui n'a ni le mot ESPAGNE ni le mot FRANCE, a les mots COQS et CELTIQUES qui ne peuvent être entendus que des *Français*, et le PRINCE FASCHÉ PAR PLAINS ET QUERELLES au sujet des *Français*, ne peut être qu'un roi secouru, que le roi d'Espagne PILLÉ par ses alliés.

Dans le premier récit, à peine L'ŒMATHION a-t-il *passé* MONTS PYRÉNÉES, qu'on accourt PAR MER ET TERRE; dans le second, à peine le VOYAGE est-il entrepris, que CLASSE est PAR MER MARCHER MONTS PYRÉNÉES. La place qu'occupe cette flotte et la répétition des mots MONTS PYRÉNÉES qu'on voit auprès, sont à remarquer.

Ce fait du premier récit : EN MARS NARBON NE FERA RÉSISTANCE, est dans le second : GRAND EST PAR TERRE. LA PAIX, UNION du premier, est la PAIX ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE du second. Le premier récit s'étend jusqu'à la mort de Louis XIV, le second jusqu'à l'abdication de Philippe V. Le premier est au point de vue de la France ou de l'ŒMATHION; le second au point de vue de l'ESPAGNE ou de Philippe V : CŒUR SI HARDY NE SERA QUI NE TREMBLE.

Digitized by Google

252.

Plaintes et pleurs, cris et grands hurlemens
Près de Narbon, à Bayonne et en Foix,
O quels horribles calamités changemens,
Avant que Mars révolu quelques fois.

IX. 63.

Il y aura plaintes, pleurs, cris et grands hurlements dans la France entière, mais plus particulièrement dans le Midi. Les partis seront en armes pour la foi. O quelles horribles calamités amènera le changement de religion. Cela va commencer, car Mars, la planète malfaisante, n'aura pas fait avant un petit nombre de ses révolutions qui durent deux ans. Ces malheurs continueront jusqu'au moment où Louis XIV commencera la *guerre de la Succession*.

Aucun ennemi extérieur n'est nommé dans ce quatrain, qui ne peut alors parler que de guerre civile ou de persécution religieuse. C'est dans le Midi que le mal se fait sentir; s'il sévit ailleurs, c'est alors d'une manière moins terrible, moins générale, moins durable. Le quatrain détermine l'époque de ces évènements; ce sera AVANT QUE MARS ait fait sa révolution QUELQUES FOIS.

« *Mars*. Une des sept planettes fait son tour d'Orient en Occident en près de *deux ans*. Les astrologues la prennent pour une planette mal-faisante, et l'appellent la *petite infortune*. » (*Moréri*).

Paris doit entretenir la révolution durant 73 ans. Saturne, qui fait sa révolution en 30 ans, ne pourra en compléter que deux durant ce temps, et il est dit : DEUX REVOLTS FAITS DU MALIN FALCIGÈRE, DE RÈGNES ET SIÈCLES FAIT PERMUTATION (375). Pour que tout contribue à assombrir ce quatrain, Nostradamus fixe l'époque par les révolutions de Mars qui est une planète *malfaisante* comme *Saturne*. Sa révolution s'opère vite, en 2 ans environ. Les maux annoncés ne tarderont pas à paraître. Si c'était *après* QUELQUES *révolutions*, il faudrait déjà s'attendre à les voir éclater à une époque fort rapprochée : 10 ans font déjà cinq *révolutions*, mais c'est AVANT !... La prophétie a été dédiée à Henri II, le 27 juin 1558. Les protestants ne s'étaient encore soulevés nulle part; en 1562, le BOSSU ESLEU PAR LE CONSEIL, qui fut le PLUS HIDEUX MONSTRE QU'EN TERRE ON n'ait APPERCEU, donna le signal des guerres de religion et de partis.

« 1562. Les Seigneurs, par haine de Guise, s'estant tous unis à Orléans dans la résolution de faire la guerre et de soustenir par les armes le parti protestant, supplièrent très-humblement le prince de Condé, qui estoit déjà effectivement chef des huguenots, de vouloir estre aussi le leur en cette guerre qu'ils alloient commencer... Le prince s'estant rendu maistre d'ORLÉANS (197), les huguenots surprirent aussitôt après, dans presque toutes les provinces, un très-grand nombre de villes, entre autres, Meun, Beaugency, Lyon, Valence, Grenoble, Tournon, Romans, Montbrison et presque toutes les places de la Guyenne, depuis la Dordogne jusqu'aux Pyrénées, où la reine de Navarre n'ayant pu rien gagner sur son mari s'estoit retirée et faisoit tout révolter (le roy de Navarre protesta que si quelqu'un osoit toucher seulement le bout du doigt de son frère le duc de Guise, cet audacieux devoit s'asseûrer qu'il auroit touché le roy de Navarre en tout son corps, p. 234) ; de plus, une bonne partie du Bas-Languedoc; et peu s'en fallut que Toulouse, où il y avoit près de 30,000 huguenots, ne tombast sous leur puissance. Les huguenots n'épargnèrent rien, ni de sacré, ni de profane, ni temple, ni statues, ni images, ni reliques, ni tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste dans les saints mystères : ils s'érigeoient hautement en républicain, ne voulant plus reconnoistre d'autorité royale, et disant avec une extrême insolence qu'ils donneroient des verges à cet enfant qui osoit se dire leur roy, et qu'ils luy feroient apprendre un métier pour gagner sa vie : après avoir tout désolé par le fer et par le feu, massacré de sang froid et contre la foy donnée leurs plus illustres prisonniers, tourmenté, bourellé, déchiré, et enfin fait mourir une infinité de catholiques et surtout de religieux et de prestres par des supplices inouïs et de nouveaux genres de morts que les Tyrans les plus barbares et les persécuteurs les plus inhumains du nom chrestien n'avoient jamais pu inventer, après, dis-je, avoir déchargé toute leur fureur infernale en tant de cruelles manières sur les vivans, ils s'en prirent encore aux morts. » (*P. Maimbourg*. Hist. du Calvinisme, 239-245).

Ce quatrain ne fixe pas seulement le début des guerres de religion; il en dit aussi la fin par sa place au-dessus de celui où L'ŒMATHION *passe* MONTS PYRÉNÉES. C'est de ce personnage, en effet, qu'il est dit : CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE, etc. (245), et encore : LE GRAND ŒMATHIEN NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS SECOURS NARBONNE (251). Ainsi, le lecteur le remarque : ce quatrain, placé au-dessus de 3 autres sur L'ŒMATHION, s'*adapte* par le mot NARBON, non-seulement au suivant, qui commence PAR ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉES, mais aussi à un autre où L'ŒMATHIEN est à la veille de commencer cette guerre. Les protestants mettent tout à feu et à sang en 1562 : AVANT QUE MARS RÉVOLU QUELQUES FOIS, et ils reprennent pour la dernière fois les armes en 1700 : L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉES, et pendant un siècle et demi O QUELS HORRIBLES CALAMITÉS CHANGEMENS !

D'autres quatrains donnent la naissance, le développement et la fin de ces malheurs : BOSSU SERA ESLEU (196); MONTAUBAN, NISMES, AVIGNON ET BESIERS, PESTE, TONNERRE ET GRESLE A FIN DE MARS... MONTPELLIER (199); LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS (203); LE CHEF NEMANS (232 *bis*), etc.

PRÈS DE NARBONNE est pour *adapter* ce quatrain à deux autres sur L'ŒMATHIEN et pour désigner *toute la Narbonnaise* (*voir :* SECOURS NARBONNE, 251). — BAYONNE est pour la *Navarre et le reste du Midi*. A côté du mot FOIX qui est là pour la *Foi catholique* (Pie IX est l'ABBÉ DE FOIX, 574), le mot BAYONNE est encore pour l'arme meurtrière des protestants. Nostradamus a prédit l'invention de la baïonnette qui remplace le dard et la flèche; car il a dit : MARS AU PORT DE LA FLESCHE (600).

« Bayonnette. Cette arme fut inventée en 1670, à Bayonne. » (*Dict. des Origines*).

253.

L'Œmathion passer monts Pyrénées,
En Mars Narbon ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.

IX. 64.

Le Roi-Soleil fera passer ses armées au-delà des Pyrénées, mais non en vrai Mars, durant cette guerre de 12 ans, car il implorera plusieurs fois la paix de l'ennemi, qui fera tant par mer avec la flotte la plus puissante qui fut, et par terre avec les armées les plus nombreuses, que le Capétien Philippe V, forcé à plusieurs reprises de quitter Madrid, ne trouvera dans toute l'Espagne un lieu sûr où demeurer.

NARBON. — « *Narbonne*, antique cité, a donné son nom à toute la contrée qui s'étend depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. L'an de Rome 336, Narbonne reçut le surnom de *Martius*, probablement à cause du culte qu'on y rendoit au Dieu MARS, ou du consul *Martius* qui avait commandé une armée dans la Gaule... Le dernier vicomte de Narbonne est Gaston de Foix, qu'on avait surnommé *le foudre de l'Italie;* il mourut âgé de 23 ans à peine, à la bataille de Ravenne, qu'il gagna sur les Espagnols, le 11 avril 1512 (du vivant de Nostradamus). » (*Mag. Univ.* IV. 348). — « *Narbonne* sur Aude, *Narbo, Narbona, Narbo Martius* a été le siège d'une colonie que les Romains y établirent comme dans la capitale de la Gaule Narbonnoise. » (*Moréri*).

Napoléon III a pour MARQUE dans les quatrains et la *Lettre à Henry II*, 19 fois le mot MARS (voir 642-661). Alors qu'il combat avec le plus d'acharnement et le plus grand nombre de soldats, il est : PLUS MARS NARBON PAR JAVELOTS ET DARDS (648); à la fin de la guerre il n'est plus que NARBON (736, 696). — L'histoire donne à cette expression : EN

Digitized by Google

MARS NARBON NE FERA RÉSISTANCE, entendue de Louis XIV durant la *guerre de la Succession*, ce sens : *Il* NE FERA RÉSISTANCE EN *vrai* MARS *français*. Il a combattu en montant au trône : GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248), son règne est une longue guerre : L'ŒMATHIEN DIRA ; TOUT SE SOUBMETS (249), et l'Europe vaincue lui donne le titre de *Grand* : PASSERA OUTRE LE GRAND ŒMATHIEN (251) ; à la fin il *dresse* VOYAGE *dont* LE FRUIT *sera son* PREMIER TOURMENT : GRAND EST PAR TERRE (258), et, dès le début de cette guerre, le Prophète ne le dit plus le GRAND ŒMATHIEN : L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉES, EN MARS NARBON NE FERA RÉSISTANCE.

PAR MER ET TERRE FERA SI GRAND MENÉE, CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE. Toutes les éditions ont CAP. avec un point, ce qui ne peut être une faute, car on ne pouvait naturellement voir dans ce mot autre chose qu'un CAP ou *promontoire* attaqué PAR MER ET TERRE. Si donc ce mot est suivi d'un point comme tout mot écrit en abrégé, c'est qu'il était écrit ainsi dans le manuscrit de Nostradamus. — Louis XVI DEDANS VARENNES est l'ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE (280), Charles X, en 1830, est CAP. RUES CRIER HÉLAS (524) ! Celui pour qui L'ŒMATHION *a passé* MONTS PYRÉNÉES est dans les quatrains PHI., CINQ, HARDY (voir p. 44), il est aussi CAP. ou *Capétien*, comme Louis XVI et Charles X, il appartient comme eux à la CAPPE, à la GRAND CAPPE, si souvent nommée dans Nostradamus. Ce ne sont point les armées PAR MER ET TERRE de Louis XIV qui font que Philippe V ou CAP. *n'a* TERRE SEURE POUR DEMEURANCE. Le SENS PERPLEXE du troisième vers est fixé par l'histoire et le contexte : *On* FERA SI GRAND MENÉE PAR MER ET TERRE *que* CAP., etc. Les ennemis appartiennent à diverses contrées de l'Europe, et ils s'avancent de toutes parts comme un seul homme. L'ennemi apparaît dès que l'ŒMATHION *a passé* MONTS PYRÉNÉES, et il vient PAR MER comme le marque encore l'autre récit : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, CLASSE PAR MER MARCHER MONTS PYRÉNÉES.

« Charles II laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses Etats... Ainsi après 200 ans de guerres et de négociations, pour quelques frontières des Etats espagnols, la maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entière, sans traité, sans intrigues et sans avoir eu l'espérance de cette succession... L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été 300 ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre ; il se voyait, à 62 ans, entouré d'une nombreuse postérité ; un de ses petits-fils allait gouverner sous ses ordres l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie et les Pays-Bas. L'Empereur n'osait encore se plaindre... Guillaume et la Hollande n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V comme au roi légitime d'Espagne. Louis XIV était assuré de l'Electeur de Bavière et de son frère l'Electeur de Cologne. Le duc de Savoye, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne : il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût faire jamais la guerre à ses deux gendres. Le duc de Mantoue reçut garnison française dans sa ville. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons...

» Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'Empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande ; il mit encore le Danemarck dans ses intérêts : enfin il signa à la Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le Roi s'en étonna peu ; et comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le Parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis...

« L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, vers le printemps de l'année 1701. Il avait des intelligences et un parti en Espagne ; mais LES FRUITS *de ces intelligences ne pouvoient éclore* (LES FRUITS IMMEURS SERONT A GRAND ESCLANDRE... DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT, 254-255), si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir ; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande (PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, CLASSE PAR MER, MONTS PYRÉNÉES, 256). Le roi Guillaume hâtait les préparatifs ; il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées ; la mort le prévint dans ce dessein... Anne, fille du roi Jacques, lui succéda ; elle entra dans toutes les mesures de son prédécesseur. Pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins, pour résister aux Bourbons, la Hollande devait, pour sa part, entretenir 102,000 hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne ; l'Angleterre promettait 40,000 hommes, sans compter ses flottes ; elle donna 50,000 hommes dans la seconde année au lieu de 40,000 ; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de la France, de l'Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique, et *sur ses flottes, près de* 200,000 *soldats et matelots combattans* (PAR MER ET TERRE FERA SI GRAND MENÉE), dépense presque incroyable pour qui considèrera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France... L'empereur devait fournir 90,000 hommes, sans compter les secours de l'empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon ; et cependant *le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid ; et Louis XIV, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire*. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des Cours de l'Europe, et sur-tout de celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. *La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie* (L'ESPAGNE EN TROUBLE MARCHER GENS MILITAIRE, 256) ; la Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug et à se donner à l'archiduc Charles... Le prince Eugène entre en Italie au nom de l'empereur, s'empare par surprise de Crémone, où il fait prisonnier le maréchal de Villeroi. Le duc de Vendôme le remplace. Il était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne ; mais dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus d'avantages. Le duc de Savoie quitte les Bourbons et marchande l'appui de l'empereur. Le roi de Portugal reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Malborough prend le commandement des armées confédérées en Flandre et fait voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant-général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de 82 ans, officier plein d'audace et de confiance... La bataille d'Hochstet est livrée. L'armée française y fut presque entièrement détruite ; de 60,000 hommes, si longtemps victorieux, on n'en rassembla pas plus de 20,000 effectifs... L'étonnement et la consternation saisirent la Cour de Versailles, accoutumée à la prospérité ; personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle : il fallut que Madame de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible. L'électeur de Bavière et celui de Cologne avaient été chassés de leurs Etats... L'armée de France dispersée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Cent lieues de pays perdus n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, 250). Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne. *Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Malborough, et on les fit. On rassembla les débris de l'armée : on fit marcher des milices.* Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée, et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander (NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS, 251). Villars eut l'honneur de faire décamper Malborough ; c'était beaucoup alors. Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de la prison, n'était pas entamée.

En Espagne, le roi Philippe V et l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne : le premier, de la puissance de son grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols ; le second, du secours des Anglais (CLASSE PAR MER MARCHER MONTS PYRÉNÉES, 256) et des partisans qu'il avait en Catalogne (L'ESPAGNE EN TROUBLE MARCHER GENS MILITAIRE, *id.*). Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien 200 vaisseaux de transport, 30 vaisseaux de guerre, joints à 10 vaisseaux hollandais, 9,000 hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume... Un des premiers

Digitized by Google

emploie de ces troupes fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Cette ville est encore aux Anglais. Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua le comte de Toulouse, amiral de France; bataille indécise, à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis XIV. Depuis, le roi ayant envoyé 13 vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte : une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête, une autre prise par les Anglais à l'abordage après une résistance admirable; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flottes françaises, ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée; la marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée, ainsi que tant d'autre choses éclatantes qui ont eu sous lui (L'ŒMATHIEN) leur orient et leur couchant.

» Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le royaume de Valence et de Catalogne pour l'archiduc Charles... A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, *qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats : la France fournissait tout.* Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec 25 vaisseaux qui restaient à la France; le maréchal de Tessé forme le siège avec 31 escadrons et 37 bataillons; mais la flotte anglaise arrive; la française se retire; le maréchal de Tessé lève le siège avec précipitation...

» La Bavière, Cologne avaient été perdues par la bataille d'Hochstet, toute la Flandre espagnole le fut par celle de Ramillies : Malborough entra en victorieux dans Anvers, dans Bruxelles; il prit Ostende; Menin se rendit à lui. Le maréchal de Villeroi, au désespoir, n'osait écrire au Roi cette défaite. Le Roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie... Il y laissa les affaires dans une grande crise, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne et en Espagne... La déroute de Turin *chassa les Français d'Italie* (SEURE ITALIE SERA CHASSANT CELTIQUES) dont l'Empereur devint le maître paisible; la conquête du royaume de Naples et de Sicile leur fut assurée... Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait auparavant menacé l'Europe. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et *la France toucher à sa ruine : elle était pressée de tous côtés, et sur* MER *et sur* TERRE. La Provence était menacée d'une invasion PAR TERRE *et* PAR MER. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encore entamé; et dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encore perdu que des conquêtes. (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ. 250).

» *Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait ou protégeait, ou attaquait encore de tous côtés;* mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne et en Flandre; Barcelone secourue, le siège abandonné, l'armée française diminuée de moitié, s'était retirée sans munitions dans la Navarre (PAR TERRE ET MER FERA SI GRAND MENÉE, CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE DEDANS LE COING DE LUNA VIENDRA RENDRE, OU SERA PRINS ET MIS EN LIEU ESTRANGE. *Luna* est à 7 lieues de la frontière de la Navarre), petit royaume qu'on conservait aux Espagnols, et dont nos rois ajoutent encore le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur...

» Le duc de Berwick était à la tête des troupes de France et d'Espagne qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux. Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune (capitale de Navarre); Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon (dont dépend LUNA et qui touche la Navarre), de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Galloway entra sans résistance dans Madrid, et fit proclamer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède. On proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique : ce prince y consentit...

» Les Espagnols avaient jusque là fait peu d'efforts pour soutenir leur Roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, et furent battus en détail; enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant.

» *Louis XIV redoubla ses efforts* quand il vit que les Espagnols en faisaient, et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée en y plaçant des milices, tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, *un corps dans la Navarre*, un dans le Roussillon, *il envoyait encore de nouvelles troupes* au maréchal de Berwick dans la Castille. *Ce fut avec ces troupes*, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway (CEUX LONG DU RHÔNE SEIGNERONT LES ESPAGNES PROCHE DU LIEU OU SAGONTE S'ASSIED. *Sagonte*, aujourd'hui Morvredo, à 4 l. de *Valence*. 257). Almanza est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le prix de la victoire.

» Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le col de Tende. Toulon était assiégé et pressé : une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port et bombardait... On sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne pour sauver une partie de la France. Le siège de Toulon fut levé, et bientôt la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger. Les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises; le Roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif ranimerait l'émulation qui commençait trop à se perdre. On fut mis en déroute à Oudenarde; ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Lille fut prise par Eugène et Malborough... Une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'Empereur Joseph; car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne : leurs armes faisaient alors les traités de partage (CLASSE PAR MER. 256).

» Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation; il n'y eut point d'espérance de récolte. Louis XIV qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas dans ces circonstances funestes à la demander à ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui. On déclara qu'il fallait que le Roi de France forçât le Roi, son petit-fils, à descendre du trône sans aucun dédommagement; que l'Electeur de Bavière et son frère l'Electeur de Cologne demandassent grâce ou que le sort des armes ferait les traités... Louis XIV dit en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire » à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il se prépara donc à tenter encore la fortune en Flandre. La famine qui désolait les campagnes fut une ressource pour la guerre : ceux qui manquaient de pain se firent soldats; beaucoup de terres restèrent en friche; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars fut rappelé en Flandre où il livra la bataille de Malplaquet. La France ne perdit guère plus de 8,000 hommes; ses ennemis en laissèrent environ 21,000 tués ou blessés. Mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus. Les ennemis avançaient ainsi pied à pied... Le Roi *demanda encore la paix en suppliant* (GRAND EST PAR TERRE). Il offrait de reconnaître l'archiduc pour Roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils, et de l'abandonner à sa fortune... Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le Roi donneroit de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés : on exigea que Louis XIV, pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils dans deux mois par les armes... Philippe V, réfugié à Madrid, en sortit encore, et se retira à Valladolid; tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale... Le conseil du Roi d'Espagne et la plupart des grands écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince retiré dans Anet, partit alors, et sa présence valut une armée, son nom seul attira une foule de volontaires. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. Le duc de Vendôme poursuit les vainqueurs, ramène le Roi à Madrid, oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal; le suit, passe le Tage à la nage; fait prisonnier dans Brihuega, Stanhope avec 5,000 Anglais; atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa. Il remporta une victoire entière, de sorte qu'en quatre mois de temps, ce prince qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe...

» L'Empereur Joseph Ier mourut, et laissa les Etats de la maison d'Autriche, l'Empire d'Allemagne, et les prétentions sur l'Espagne et l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu quelques mois après. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile sous le nom de son petit-fils : pourquoi vouloir réunir tant d'états dans la main de l'Empereur Charles VI? Pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors? la Reine prépara la paix de l'Europe. Pendant qu'elle la préparait en secret, Malborough forçait les lignes de Villars; il prenait Bouchain; il s'avançait en Quesnoy, et de là vers Paris : il y avait à peine un rempart à lui opposer. Malborough fut rappelé. Le détachement du prince Eugène avait pénétré jusqu'aux

Digitized by Google

portes de Reims. Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume (Louis XIV perdait dans ce moment presque toute sa famille. Voir 261). Précisément dans ce temps-là mourut en Espagne le duc de Vendôme ; on redouta que l'Espagne ne retombât par sa perte. Landrecie assiégé par le prince Eugène ne pouvait pas tenir longtemps. Il fut agité dans Versailles si le Roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré son âge de 74 ans, et qu'il périrait à la tête (GRAND EST PAR TERRE).

« Ceux qui savent qu'un curé et un conseiller de Douai nommé Le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers les quartiers du prince Eugène, imaginèrent qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, serviront à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province ; celui-ci au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars ; le général l'approuva et l'exécuta. *Cette action fut en effet le salut de la France*, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène ; à Denain tout est tué ou pris. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, il perd de monde et retourne à son camp. Villars se rend maître dans Marchiennes de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars : l'ennemi déconcerté lève le siége de Landrecie, et voit reprendre Douai, le Quesnoy, Bouchain ; les frontières sont en sûreté... La paix est conclue à Utrecht (*Voir.* EN L'AN *mil* SEPT CENS ET TROIS PLUSIEURS REGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. 211). » (*Voltaire*. II. 31-173).

Voltaire n'a pas reconnu dans ces événements que *Dieu protége la France :* LES HESPÉRIES DE CIEL ET TERRE *tiennent* LA MONARCHIE (210). Le récit continue :

254.

Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les fruits immeurs seront à grand esclandre,
Grand vitupère, à l'un grande louange.

IX. 65.

Philippe V se viendra rendre, roi français avec les Français, dans Pampelune, en la Navarre qui forme une pointe vers Luna, le *Forum Gallorum* ou l'ancienne demeure des Gaulois. Il sera enfermé et retenu par ses ennemis dans cette contrée étrangère que l'Espagne reconnaît appartenir au roi de France et de Navarre. Les fruits de cette succession qui ne seront pas encore mûrs, mettront l'Europe en feu et seront sujet de grande honte et de blâme sévère pour le duc d'Orléans, qui tentera de s'en emparer, et sujet de grande louange pour le duc de Vendôme, qui les livrera à Philippe V.

Dedans le coing de Luna viendra rendre, Où sera prins et mis en lieu estrange,...

LUNA. — « *Luna* (*Gallicolis*), b. d'Espagne, en Aragon, avec 1,275 hab., à 11 l. 1/2 O.-N.-O. de Huesca. » (*Mac-Carthy*). — « *Luna*, b. d'Espagne, dans le roy. d'Aragon, à 8 l. de Saragosse vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*. » (*Moréri*).

Ce quatrain est précédé de ces deux vers : PAR MER ET TERRE SERA SI GRAND MENÉE, CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE ; et nous avons vu que, n'ayant pu reprendre Barcelonne dont les Anglais s'étaient emparés PAR MER, repoussé de tous côtés PAR TERRE, le Capétien Philippe V, « *incertain de sa destinée, était dans Pampelune,* » que « *Barcelone secourue, le siége abandonné, l'armée française diminuée de moitié s'était retirée sans munitions dans la Navarre.* » La frontière de la Navarre, dont la capitale est *Pampelune*, est à 7 lieues de LUNA, connu autrefois sous le nom d'*habitation des Gaulois*. Y a-t-il dans toute l'Espagne un autre mot qui pût révéler aussi bien que celui qui se VIENDRA RENDRE DEDANS LE COING DE LUNA est un *Capétien* avec ses *Gaulois* forcés d'en faire leur *habitation* ?

OU SERA PRINS. — LE CAP. est *enfermé* de toutes parts par ses ennemis. — ET MIS EN LIEU ESTRANGE. Il est à la fois PRINS (enfermé) ET MIS (placé) EN LIEU ESTRANGE.

« *Navarre*, roy. d'Europe, qui appartient aujourd'hui en partie à la France, et en partie à l'Espagne, est situé entre le Béarn, les Pyrénées, la Biscaye, la Castille et l'Aragon, et a pour capitale la ville de Pampelune. Il est divisé en haute et basse-Navarre. Celle-ci, qui est la moins étendue, appartient aux François ; et l'autre, qui est la plus considérable, a été usurpée par les Espagnols. L'empereur Charles V étant au lit de la mort, recommanda à Philippe II son fils, de restituer la Navarre ; Philippe II en mourant l'ordonna de même à Philippe III. Le roi François Ier qui avoit reconquis presque toute la Navarre en 1520, la perdit peu de temps après. » (*Moréri*).

Près de LUNA il y a un *pays étranger* pour l'Espagne, et c'est le REGNE DE NAVARRE de Henri IV, roi de France et de Navarre (215). — LE COING GERMANIQUE (587) est le Tyrol qui forme une *pointe* AU TERROIR MANTOUAN. La Navarre forme une *pointe* entre la Castille et l'Aragon.

Les fruits immeurs seront à grand esclandre,

Le quatrain suivant dit : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT. C'est dans ce sens que Voltaire a dit : « *Les fruits de ses intelligences en Espagne ne pouvaient éclore.* » — IMMEURS, *qui n'est pas mûr. Maturus*, mûr ; *immaturus*, qui n'est pas mûr (*W.*). Il est dit de Victor-Emmanuel, je crois, comme vainqueur à Peschiera, au début de la révolution italienne : PREMIER GRAND FRUIT LE PRINCE DE PESQUIÈRE, MAIS PUIS VIENDRA BIEN ET CRUEL MALIN (755). Philippe V d'abord monte au trône avec facilité ; il croit recueillir pour toujours les *fruits du testament* fait en sa faveur. Ces *fruits ne sont pas mûrs* pour lui, et ils vont mettre l'Europe en feu A GRAND ESCLANDRE, comme plus tard sous Napoléon Ier : SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (278).

« L'homme *sans passion* dit à Garibaldi : « Retirez-vous à Caprera ; » attendez que les temps soient mûrs, et ne compromettez plus » votre gloire par des projets insensés. » — Les temps ne sont donc pas encore mûrs. La presse révolutionnaire prétendait que la maturité était complète, que le voyage de Victor-Emmanuel à Naples devait achever la maturation ; son retour a eu toute l'apparence d'une fuite. » (*Le Monde*, 30 mai 1862).

Grand vitupère, à l'un grande louange.

Ces FRUITS IMMEURS *qui sont* A GRAND ESCLANDRE, *sont* aussi A L'UN GRAND VITUPÈRE, grand sujet de blâme : *Vituperare*, blâmer, censurer (*W.*), A L'UN GRANDE LOUANGE. Comme ces mots sont suivis de ceux-ci : PAIX, UNION SERA ET CHANGEMENT, la *grande louange* est pour celui qui a donné aux FRUITS leur maturité, et le *grand blâme* pour un personnage qui, auparavant, les trouvant *trop verts et bon pour des goujats*, a voulu se les approprier.

GRAND VITUPÈRE. — « *Philippe de France*, né en 1674, fut nommé duc de Chartres jusqu'à la mort de son père en 1701, qu'il prit le titre de duc d'Orléans... Louis XIV l'envoya, en 1706, commander l'armée en Piémont. Le vaincu fut obligé de repasser les Alpes avec des troupes en désordre et en très petit nombre. Le duc d'Orléans, malheureux en Italie, crut qu'il le serait moins en Espagne. Il y arriva en 1707, le lendemain de la bataille d'Almanza, et, profitant d'une victoire à laquelle il aurait bien voulu avoir part, il soumit, presque en les parcourant, les royaumes de Valence et d'Aragon. La fortune favorable au roi Philippe V en Catalogne, l'abandonnait dans les autres contrées. Le bruit courait que le monarque allait abdiquer la couronne, et l'on prétend que le duc d'Orléans songea à l'obtenir pour lui. Déjà il avait pris des mesures pour disputer à l'archiduc le sceptre, au moment qu'il échapperait à Philippe, lorsque la princesse des Ursins les pénétra, et les présenta à Philippe V et à Louis XIV sous la forme de la plus odieuse conspiration. Deux agents du prince, appelés *Flotte* et *Renaut*, furent arrêtés ; trois seigneurs espagnols essuyèrent le même sort. Louis XIV ne pardonna à son

Digitized by Google

neveu qu'avec une peine extrême. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fît le procès à celui qu'on regardait comme coupable ; mais Louis XIV crut qu'il valait mieux ensevelir ce projet informe dans un profond oubli. On croit cependant que le souvenir de ce projet contribua beaucoup aux arrangements que prit Louis XIV à sa mort pour le priver de la *régence*. Ces arrangements furent inutiles. » (*Feller*).

Celui pour qui il y a ici GRAND VITUPÈRE, est le GRAND RÉGENT (261) des quatrains et de l'Histoire, pour qui *du* Bois *frappant* LE DAUPHIN *passa* PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN (262). Nostradamus devait parler ici de l'arrière petit-fils de Henri IV qui, unissant son action à celle de ses parents, l'ŒMATHION et le CAPÉTIEN PHILIPPE CINQ, donna un exemple qui fut suivi par son arrière petit-fils en 1792 : ROUGE EFFRÉNÉ (268), ROUGE ROUGE (272), et, en 1830, par PHILIP. (521, 522), CHEF D'ORLÉANS (526).

GRANDE LOUANGE. — « *Vendôme* (Louis-Joseph, duc de), arrière petit-fils de Henri IV, né le 1er juillet 1654, fit sa première campagne à 18 ans, en Hollande, où il suivit Louis XIV en qualité de volontaire... Il remporta le 10 décembre 1710 la célèbre victoire de Villaviciosa qui affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V (*voir plus haut*). On prétend qu'après la bataille, ce roi n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais souverain ait couché ; et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis. Vendôme eut, pour prix de ses victoires, les honneurs de prince du sang. Philippe V lui dit : *Je vous dois la couronne !...* Vendôme, qui avait des jaloux, quoiqu'il ne méritât que des amis, lui répondit : *Votre Majesté a vaincu ses ennemis, j'ai vaincu les miens.* Louis XIV s'écria en apprenant la nouvelle de cette victoire : *Voilà ce que c'est qu'un homme de plus!* Il écrivit tout de suite au général victorieux une lettre remplie des expressions les plus honorables. Un officier-général a la lâche impudence de dire que de tels services doivent être récompensés d'une autre manière (que par GRANDE LOUANGE), *Vous vous trompez*, répliqua vivement Vendôme, *les hommes comme moi ne se payent qu'en paroles et en papiers.* Philippe V combla Vendôme des marques de sa reconnaissance. Il le déclara premier prince de son Sang, et préleva 500 milles livres sur ses trésors arrivés récemment d'Amérique pour les lui offrir. *Sire*, dit Vendôme, *je suis sensible à votre générosité ; mais je vous supplie de faire distribuer cet or à ces braves Espagnols dont la valeur vous a conservé en un jour tant de royaumes.* Philippe le traita en ami. Il lui parloit de même. Il lui disoit un jour : *Il est surprenant qu'étant le fils d'un père dont le génie était borné, vous ayez d'aussi grands talents militaires. — Mon esprit*, répondit Vendôme, *vient de plus loin.* Il vouloit dire de Henri IV. Ce grand général continuoit de chasser les Impériaux de plusieurs postes qu'ils occupoient encore en Catalogne, lorsqu'il mourut le 11 juin 1712, à 58 ans. Philippe V voulut que la nation espagnole prit le deuil. Il fut enterré au monastère de l'Escurial, dans le tombeau des infans et infantes d'Espagne. » (*N. Dict. Hist.*).

Ce dernier vers réunit deux petits-fils de Henri IV : l'UN est digne de *blâme*, et l'autre de LOUANGE ; mais de *blâme* SÉVÈRE : GRAND VITUPÈRE, de GRANDE LOUANGE.

255.

Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut, et haut bien bas,
Dresser voyage le fruit premier tourment,
Guerre cesser, civil procès débats.

IX. 66.

A la paix, l'ennemi acceptera l'union de la France et de l'Espagne ; mais la France, si puissante auparavant, recevra la loi et perdra ses conquêtes ; la plus grande partie du royaume des Espagnes sera partagée entre les vainqueurs ; au contraire, les petits Etats de Savoie et de l'électorat de Brandebourg, agrandis, deviendront des royaumes, et la Hollande, agrandie également, fera la loi à son ancien maître. Jamais les ambassadeurs du grand roi n'auront été plus humbles et ceux du moindre d'entre les ennemis plus arrogants. C'est ce voyage pour recueillir une succession qui aura arrêté la prospérité toujours croissante de Louis XIV. Après cette guerre les débats à l'occasion du Jansénisme occuperont ses derniers jours.

Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut, et haut bien bas,..

Ces deux premiers vers disent tout ce qui s'est produit à la fois après qu'on eut donné A L'UN GRANDE LOUANGE. Il y a eu PAIX, le *traité d'Utrecht ;* il y a eu UNION bien que cette longue et désastreuse guerre n'ait été faite que pour empêcher l'accomplissement de cette parole d'UNION entre la France et l'Espagne : *Plus de Pyrénées !* CROIX, PAIX SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE (259) ; il y a eu CHANGEMENT comme le marquait le quatrain : EN L'AN SEPT CENS ET TROIS CIEUX EN TESMOINGS, QUE PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE (211), à la fin de cette guerre poursuivie en 1703, à l'époque pour laquelle les Astrologues annonçaient des malheurs, *plusieurs règnes ne formant qu'un* par alliance ont fait CHANGE OU CHANGEMENT à Philippe CINQ. Ce CHANGEMENT le voici : ESTATS, OFFICES BAS HAUT, ET HAUT BIEN BAS. Les ESTATS qui étaient BAS se sont élevés et ceux qui étaient HAUT ont été bien BAS. L'abaissement des Etats humiliés a été plus profond (HAUT BIEN BAS) que n'a été considérable l'élévation des Etats victorieux (BAS HAUT).

« On donnait par le traité d'Utrecht au duc de Savoie l'île de Sicile, *avec le titre de Roi ;* et dans le continent, Fenestrelle, Exilles et la vallée de Pragelas : *ainsi on prenait pour l'agrandir sur la maison de Bourbon* (la Sicile appartenait à l'Espagne). — On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée... L'Angleterre faisait démolir et combler le port de Dunkerque ; l'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île de Minorque ; la France lui abandonnait la baie de Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie (*a*). L'Espagne céda le duché de Luxembourg et le comté de Namur au Bavarois, en dédommagement de ses pertes. » (*Voltaire*. II, 176). — « Le roi de Prusse reçut la ville de Gueldres, avec une partie du haut quartier de la Gueldre espagnole, le pays de Kessel et le baillage de Kriekembeck. — Le roi de France, tant en son nom qu'en celui du roi d'Espagne, promit au roi de Prusse qu'*on lui donneroit à l'avenir le titre de Majesté, et* qu'*on feroit à ses ministres les mêmes honneurs qu'à ceux des têtes couronnées.* » (*P. Daniel*. IX. 504). — « Charles VI, empereur d'Allemagne, eut à la paix (1714) les royaumes de Naples et de Sardaigne, les Pays-Bas, les duchés de Milan et de Mantoue. » (*N. Dict. hist.*).

Ceci donne une idée du CHANGEMENT qui suivit PAIX et UNION : l'Espagne perdit la partie la plus considérable de ses Etats d'Europe ; la France, humiliée, ne conserva pas un pouce de terre en Italie, comme le Prophète l'avait dit pour montrer que l'*Etat* de France fut BIEN BAS : GRAND EST PAR TERRE, SEURE ITALIE SERA CHASSANT CELTIQUES. L'électeur de Brandebourg fut élevé à la dignité royale ainsi que le duc de Savoie. Les Hollandais imposèrent leurs volontés à l'Espagne dont ils dépendaient autrefois.

OFFICES. — Ces offices (*officium*, charge, fonction publique, *W*) qui se trouvent mêlés à cette guerre et qui en suivent les péripéties ne peuvent être que les charges d'ambassadeurs et de plénipotentiaires. Il faut que ceux des puissances vaincues qui sont revêtus de ces charges soient mis sous les pieds (HAUT BIEN BAS) et que ceux des puissances victorieuses soient d'une arrogance extrême (BAS HAUT). Aux détails que nous avons vus sur la manière inouïe dont furent traités les chargés d'affaires du Grand Roi, on peut ajouter :

« Louis XIV demande la paix à ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui. Les quatre commissaires hollandais, députés à

(*a*) « Acadie ou *Nouvelle-Ecosse.* » (*Mac-Carthy*). Le Prophète parle deux fois de cette contrée et pour le même évènement : LE CHEF DE LONDRES PAR RÈGNE L'AMERICH, L'ISLE D'ECOSSE, etc. (888), L'ISLE D'ECOSSE FERA UN LUMINAIRE QUI LES ANGLAIS METTRA EN DÉCONFITURE (890). Il suffit de remarquer que ces quatrains sont l'un et l'autre précédés de quatrains sur Napoléon III, pour reconnaître que leur accomplissement va avoir lieu. (Nous voyons déjà en Amérique DESSOUS CANCER CALAMITEUSE GUERRE (557).

Digitized by Google

l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. « Qu'on fasse venir Holstein, disoient-ils ; qu'on dise à Hesse » de nous venir parler. » Ainsi s'expliquaient des marchands, qui, dans la simplicité de leurs vêtemens et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand qui était à leurs gages et la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur... Le roi leur envoya secrètement le président Rouillé, pour essayer de traiter avec eux. Ce négociateur vit d'abord, dans Anvers, deux magistrats d'Amsterdam, Bruys et Vanderhussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent avec l'envoyé du plus fier des rois toute la *hauteur* dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez longtemps, on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi, son petit-fils, à descendre du trône... Le marquis de Torci, dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on faisoit au roi dans la personne du président Rouillé... Le grand-pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme *le principal ministre de France est dans son antichambre*. Le marquis de Torci, *suppliant* dans la Haye, au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Malborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius : tous trois voulaient la continuation de la guerre... On laissa le président Rouillé à la Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes ; et pour toute réponse, les Etats ordonnèrent à Rouillé de partir dans les vingt-quatre heures... Le roi demanda encore la paix en *suppliant*. Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de discuter les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gestrudenberg les *prières* de ce monarque. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertrudenberg : les députés venaient entendre leurs offres, et les rapportaient à la Haye au prince Eugène, au duc de Malborough, au comte de Zinzindorf, ambassadeur de l'empereur ; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageans. » (*Voltaire*. II. 137-152).

Dresser voyage le fruict premier tourment, Guerre cesser, civil procès débats.

La guerre est terminée, car nous venons de voir PAIX, UNION ; mais le Prophète veut résumer tout le récit qui précède, en renfermant cette guerre entre ces mots : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT, et ceux-ci : GUERRE CESSER. Les seize autres vers sur cette guerre ne commencent-ils pas ainsi : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE ? Nous avons vu plus haut : LES FRUITS IMMEURS SERONT A GRAND ESCLANDRE. Le FRUIT que Louis XIV retira de ce VOYAGE, fut SON PREMIER TOURMENT, fut PESTE CRUELLE, dit un autre quatrain (260).

« Le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid ; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des Cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commençaient à craindre quelque revers (*voir* p. 122). » (*Voltaire*).

L'Espagne, à nos genoux, vient demander des rois :
C'est un de nos neveux qui leur donne des lois.
Philippe... A cet objet, Henri demeure en proie
A la douce surprise, aux transports de sa joie,
Modérez, dit Louis, ce premier mouvement ;
Craignez encor, *craignez ce grand évènement*.
Oui, du sein de Paris, Madrid reçoit un maître
Cet *honneur* à tous deux est *dangereux* peut-être,
O rois nés de mon sang ! ô Philippe ! ô mes fils !
France, Espagne, à jamais puissiez-vous être unis ! (*Henriade*).

GUERRE CESSER, CIVIL PROCÈS DÉBATS. — Cette guerre est sans doute la dernière pour celui qui JEUNE ŒMATHIEN *guerroya*, qui plus tard dit : TOUT JE SOUBMETS, qui, *dressant* VOYAGE, *passa* MONTS PYRÉNÉES ; et ces mots : CIVIL PROCÈS DÉBATS qui terminent ce récit TOUT AU LONG, trouvent sans doute leur interprétation dans les derniers évènements du règne de Louis XIV.

« La paix fut signée à Utrecht le 11 avril 1713, et à Rastadt, le 11 mars 1714. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie janssénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer en joignant son autorité à celle du pape et de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Il expira le 1er septembre 1715, à 77 ans, dans la 73e année de son règne. » (*Feller*. Louis XIV).

« *Louis XIV* demanda une Bulle au pape pour la suppression du monastère de Port-Royal, et en 1709, il fut démoli de fond en comble... *Les foudres lancées contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en* 1713, année dans laquelle la Constitution *Unigenitus* vit le jour. Cette Bulle fut sollicitée en partie par le P. le Tellier, confesseur du roi. Ce Jésuite, homme dur, sombre, ardent, vindicatif, inflexible, étoit mal personnellement avec le cardinal de Noailles. Il remua toute l'Eglise de France, et dressa des Mandements et des Lettres contre l'ouvrage de Quesnel, que des évêques devoient signer et lui renvoyer avec un cachet volant. Noailles qui avait approuvé le livre de Quesnel, demande justice au roi, au duc de Bourgogne, à Madame de Maintenon, et n'est écouté de personne. Le cardinal-archevêque (de Paris), opprimé par un jésuite, s'en prit à tous les jésuites : il leur ôta le pouvoir de prêcher et de confesser. Enfin, la *Bulle Unigenitus* arriva, et cette *guerre civile* n'en fut que plus vive. Une partie de la nation accueillit peu favorablement ce décret. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris ; les uns acceptèrent la Bulle moyennant quelques explications ; les autres ne voulurent ni de la Bulle ni des correctifs. Le cardinal de Noailles se mit à la tête de ces derniers, qui étoient au nombre de sept. Louis XIV lui défendit de paroître à la Cour, et renvoya les évêques ses adhérents dans leurs diocèses. Le cardinal, exilé de Versailles, n'en eut que plus de partisans à Paris. Beaucoup de personnes, de tous les corps de l'Etat, se joignirent à lui contre Rome et la Cour ; mais quoique la Bulle n'eut pas d'abord la pluralité des suffrages, elle fut enfin enregistrée par la Sorbonne et par le Parlement. Les ennemis du cardinal triomphoient. Mais après la mort de Louis XIV, en 1715, *tout changea de face*. Le duc d'Orléans, régent du royaume, exila le Tellier, et mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience (UN GRAND RÉGENT SERA LORS PLUS CONTRAIRE, 261). » (*N. Dict, Hist.* Noailles).

Le Prophète parle avantageusement des Jésuites : leur fondateur, dit-il, est un des ENFANTS PRINCIPAUX (62) de l'Eglise ; leur ordre SE PROFONDRA SI AVANT PAR LES LATINS ACCOMPAGNEZ, qu'il répandra de tous côtés les principes ultramontains ; cette congrégation est LA FILLE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE (67, 70). Au contraire, il a dit que le Jansénisme mettra l'Eglise en péril : AU TEMPS DE DEUIL QUE LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN, GAULE BRANSLER PÉRICLITER LA BARQUE. Le livre de Jansenius parut en 1640, et fut condamné en 1642. L'année suivante, Louis XIV, LE JEUNE ŒMATHIEN montait au trône ; LA DERNIÈRE GUERRE DE L'ŒMATHION finit en 1713, et c'est alors que la Bulle *Unigenitus* lancée contre Quesnel, le Père-Prieur des Jansénistes, fit naître CIVIL PROCÈS DÉBATS.

« Indépendamment des conséquences pernicieuses que l'on peut tirer de la doctrine de Jansenius, la manière dont elle a été défendue a produit les plus tristes effets ; elle a ébranlé dans les esprits le fond même de la religion, et a préparé les voies à l'incrédulité. Les déclamations et les satyres des Jansénistes contre les Souverains Pontifes, contre les évêques, contre tous les Ordres de la hiérarchie, ont avili la puissance ecclésiastique ; leur mépris pour les Pères qui ont précédé saint Augustin a confirmé les préventions des Protestants et des Sociniens contre la tradition des premiers siècles ; à les entendre, il semble que saint Augustin a changé absolument cette tradition au cinquième ; jusqu'alors les Pères avoient été pour le moins Semipélagiens. Les faux miracles qu'ils ont forgés pour séduire les simples, et qu'ils ont soutenus avec un front d'airain, ont rendu suspects aux Déistes tous les témoignages rendus en fait de miracles ; l'audace avec laquelle plusieurs fanatiques ont bravé les loix, les menaces, les châtiments, et ont paru disposés à souffrir la mort plutôt que de démordre de leurs opinions, a jeté un nuage sur le courage des anciens martyrs. L'art avec lequel les écrivains du parti ont su déguiser les faits, ou les inventer au gré de leur intérêt, a autorisé le Pyrrhonisme historique des littérateurs modernes. Enfin, le masque de piété sous lequel on a couvert mille impostures, et souvent des crimes, a fait regarder les dévots en général comme des hypocrites et des hommes dangereux. » (*Bergier*. Dict. Théol. *Jansénisme*).

Digitized by Google

256.

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer marcher monts Pyrenées;
Espagne en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées,

IV. 2.

Pour une succession à recueillir, la France croira n'avoir qu'un voyage à faire à Madrid. Bientôt les Anglais prendront la mer pour débarquer en Espagne un prétendant. Il faudra alors passer en armes au-delà des Pyrénées. L'Espagne se divisera en deux camps, et il faudra envoyer de nouvelles armées. Les droits à cette succession proviendront du mariage de Louis XIII avec la fille aînée de Philippe III et de celui de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV.

Ce n'est pas une guerre, mais un testament qui appelle la France au-delà des Pyrénées. Philippe V, de la maison de FRANCE, monte au trône avec la facilité d'un fils qui succède à son père. « *Le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid;* » mais voici que l'Anglais commence PAR MER les hostilités : CLASSE PAR MER; et PAR MER ET TERRE *il* FERA SI GRAND MENÉE CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE, qu'il faudra que l'ŒMATHION *passe* MONTS PYRENÉES : MARCHER MONTS PYRENÉES. Il se forme un parti pour le compétiteur de Philippe V : ESPAGNE EN TROUBLE, et il faut alors envoyer des armées plus nombreuses : « *La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de la monarchie;* » « *Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout...* » (*Voir* p. 122).

DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES.—Si la maison de FRANCE *a eu* PAR MORT VOYAGE A FAIRE *en* ESPAGNE, c'est qu'elle avait contracté des alliances avec la maison d'Espagne. Le Prophète a éclairci ce vers en prédisant le mariage de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV : LE JEUNE ŒMATHIEN.. AU PONANT ENTRETIEN (248), DECEU PAR ENTRETIEN (254). Louis XIII avait épousé la fille de Philippe III. Ainsi les DAMES DES PLUS GRANDS *avaient été* EMMENÉES EN FRANCE. Il est question dans ces mots au moins de deux mariages. Les deux que nous y voyons ont eu lieu successivement, c'est vrai, mais ce sont les mariages du père et du fils, les deux mariages par excellence de cette époque de notre histoire, et l'un et l'autre ont préparé l'avènement d'un fils de FRANCE à la couronne d'ESPAGNE PAR MORT. Il est à remarquer que l'un et l'autre ont été contractés dans le même endroit, dans cette *île des Faisans* que le Prophète a si clairement désignée pour l'un de ces mariages : AU PONANT ENTRETIEN (248).

« 1612. On ménageoit depuis quelques mois une alliance entre les couronnes de France et d'Espagne par un double mariage qui ne fut pas au goût de tout le monde; c'étoit le mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, et celui d'Elizabeth de France, sœur du Roi, avec Philippe, prince d'Espagne, qui fut depuis Philippe IV. La chose fut tenue fort secrète jusqu'à la conclusion. » (*P. Daniel* VIII. 300).

« 1615. Le 9 novembre se fait l'échange des deux princesses dans l'Isle des Faisans. » (*Id.* p. 306).

« 1659. 7 novembre. Après 24 conférences, la paix fut conclue entre le cardinal Mazarin et Dom Louis de Haro, et le mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne arrêté. Philippe IV arrive à Fontarabie avec l'Infante (2 juin 1660). Les deux rois se trouvent dans l'Isle de la Conférence, et jurent la paix (6 juin). Le lendemain, le Roi d'Espagne remet l'Infante Marie-Thérèse d'Autriche entre les mains du Roi de France. » (*Id* IX. 57).

Nostradamus parle de toutes les DAMES de FRANCE qui devaient occuper une place dans l'Histoire : Catherine de Médicis, LA DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE (217); Marie de Médicis, ADULTÉRINE DAME (235), NÉE PAR CONCUBINE FURTIVE (237), LA DAME GRECQUE (236), LA DÉCHASSÉE (238); Anne d'Autriche, la mère de l'ENFANT BESSON (244), Marie-Thérèse d'Autriche, AU PONANT ENTRETIEN (248); Marie-Antoinette, ÉPOUSE LOYALE (302), LA ROYNE ERGASTE (266), LA DAME PRINSE (307); Joséphine, FEMME MEURTRY PAR DESPIT (389), PAR LE DESPIT DU ROY SOUSTENANT MOINDRE (433), Marie-Louise FEMME ASSOMMÉE (389), FEMME ESTRANGE (391), FEMME ESPOUSÉE (403), SERA MEURTRY... POUR NE VOULOIR CONSENTIR AU DIVORCE (433-434); Marie-Thérèse, duchesse d'ANGOLESME (266); Marie-Caroline, PAR LA RESPONCE DE DAME ROY TROUBLÉ... LA GRANDE ROYNE QUAND SE VERRA VAINCUE (491-492), ET DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VEUE (493); Louise-Marie-Thérèse, sœur du duc de Bordeaux, LE SUCCESSEUR VENGERA SON BEAU-FRÈRE (731), Marie-Thérèse-Béatrix, épouse du duc de Bordeaux, LE SUCCESSEUR, GAULOISE BRANCHE LA FLORENCE TIENDRA, LE GROS MASTIN SERA FASCHÉ DE L'ESTRANGE ALLIANCE (509-510), LE VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS FERA FLORENCE FLORIR EN L'ARMOIRIE (508); Eugénie (.....).

257.

D'Arras et Bourges, de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,
Ceux long du Rône saigneront les Espagnes :
Proche du Mont où Sagonte s'assied.

IV. 3.

Du Nord, du Midi, du Sud de la France agrandie se lèveront des troupes nombreuses de cavalerie; de l'Est, de l'Ouest, accourront des troupes plus nombreuses encore de fantassins à la voix de quatre petits-fils du VIF GASCON, Henr IV. Ces troupes viendront comme un torrent couvrir de sang l'Espagne à Almanza, dans les montagnes qui s'étendent jusqu'au lieu où était Sagonte.

D'Arras et Bourges, de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,

ARRAS, BOURGES, RODES, GASCONS, RÔNE sont des mots qui désignent la France. Comme il faudra armer de tous les côtés à l'occasion de cette guerre d'Espagne, et que la France donnera son dernier homme, le Prophète lui-même dans cette prophétie lève des hommes un peu partout. Sur la ligne qui partage la France en deux parties égales du nord au sud, on voit au haut ARRAS, au milieu BOURGES, et au bas RHODEZ; les GASCONS sont pour l'ouest, et ceux du RHÔNE pour l'est, comme Arras est pour le Nord, Bourges pour le centre et Rhodez pour le midi. Nostradamus pouvait désigner ces parties de la France par tout autre nom de leurs localités. Cherchons pourquoi il a choisi ceux-ci.

« Arras, v. forte de France. En 1640, Louis XIII la prit sur les Espagnols, avec tout le pays voisin; enfin elle fut cédée définitivement à la France par le traité des Pyrénées. » (*Mac-Carthy*).

Du temps du Prophète cette ville n'appartenait pas à la France, en disant ici qu'elle sera française au temps de la *Guerre de la Succession*, il en dit donc la conquête.

BOURGES.— Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est précisément dans un quatrain sur L'ŒMATHION : PAR SEUR LES MURS DE BOURGES ESGRONGNEZ QUAND HERCULES BASTIRA L'ŒMATHION; il est donc pour *adapter* l'un à l'autre ces deux quatrains sur le même personnage.

RODES.— « *Rodez* ou Rhodez, anc. v. de France (Aveyron), ne fut réunie à la couronne que sous Henri IV. » (*Mac-Carthy*).

Le Prophète constate encore, comme pour Arras, l'agrandissement que la France devait recevoir après sa mort. Il a donc pu dire avec raison dans le quatrain où il nomme BOURGES : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ. Nostradamus a vu les provinces transformées en départements en 1790 : VIENDRA TOPOGRAPHIE (340); il a vu la France telle qu'elle existe depuis l'annexion de la Savoie : MARS FERA RETRAIRE LES ALLOBROX DE FRANCE (721).

Digitized by Google

GRANDS ENSEIGNES. — « *Enseigne* désigne une compagnie de soldats ; selon les circonstances sa force s'élevait jusqu'à celle d'un bataillon. Le nombre des soldats variait de *deux à cinq cents* : *On leva dix enseignes d'infanterie.* » (*Bescherelle*).

UN PLUS GRAND NOMBRE DE GASCONS BATTRE A PIED. — On vient de voir que les ENSEIGNES levées en divers lieux de la France sont formées de soldats nombreux : GRANDS ENSEIGNES. Eh bien ! il y aura UN PLUS GRAND NOMBRE DE GASCONS. Evidemment Nostradamus a voulu dire que les armées françaises seront alors plus nombreuses qu'on ne les aura vues jusque-là ; plus nombreuses et en cavalerie et en infanterie ; car s'il dit que les GASCONS se *battront* A PIED, il faut que les autres combattent à cheval. Mais pourquoi dit-il que les GASCONS seront en PLUS GRAND NOMBRE que les autres ? On ne peut aujourd'hui constater ce fait. Il y a là un secret du Prophète à découvrir. Louis XIV (L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRENÉES), Philippe V (CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DENEURANCE), le duc d'Orléans (A L'UN GRAND VITUPÈRE), le duc de Vendôme (A L'UN GRANDE LOUANGE) sont seuls désignés dans cette guerre en Espagne, ce sont des personnages par excellence ; ils descendent tous du VIF GASCON Henri IV (225) !

« Louis XIV établit, en 1688, trente régimens de milice, fournis et équipés par les communautés ; ces milices s'exerçaient à la guerre sans abandonner la culture des campagnes... Dès l'an 1672, il eût 180,000 hommes de troupes réglées, et augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eût enfin jusqu'à 450,000 hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables ; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait, et il eût toujours ou de grands succès ou de grandes ressources. » (*Voltaire*. III. 22).

Ceux long du Rône saigneront les Espagnes,
Proche du mont où Sagonte s'assied.

RÔNE. — L'invasion ou l'inondation des peuples est représentée par LES EAUX ; le Rhône est un torrent irrésistible comme le dit son nom (Ρυω, couler, traîner, entraîner, *Lexique*) ; le *Soldat-Empereur* est le PREMIER DU RHÔNE (388). Ces soldats, accourus de toutes les parties de la France, SAIGNERONT LES ESPAGNES. L'Espagne comprenait encore plusieurs grands Etats qu'elle allait perdre à la fin de cette guerre : PAIX UNION SERA ET CHANGEMENT (255), PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE (211). Les armées françaises parcourent en tous sens l'Espagne durant 12 années marquées par des combats sanglants.

Sagonte est pour Σαγος, *sagum*, saie, *vêtement militaire* (*Lexique*), comme LAIGNES : AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRAND TROUPE (417), est pour λαινα, du latin *læna*, tunique (*id*) ; *læna*, manteau des soldats romains à la guerre (*W*) ; comme DALMATIENS (214) est pour *Dalmatique*, vêtements militaire (*Dict. des Origines*).

« *Sagunte*, anc. v. d'Espagne. L'endroit où elle étoit se nomme aujourd'hui Morvrède » (*Moréri*), à 4 l. de Valence. (*Carte*).

« Louis XIV redoubla ses efforts (lorsque Philippe V était réfugié dans la Navarre DEDANS LE COING DE LUNA) il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre (GASCONS), un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille. Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza. Almanza est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le fruit de la victoire. » (*Voltaire*. II. 121).

« 1707. 25 avril. Bataille d'Almanza, où le maréchal de Berwick remporta une victoire complète sur l'armée des Alliés. L'action commença à 3 heures après-midi, et la victoire fut long-tems en balance. Les ennemis furent poursuivis plus de deux lieues. On fit dans la poursuite treize bataillons prisonniers, outre cinq autres qui furent pris sur le champ de bataille. Six maréchaux de camp, dix brigadiers, vingt colonels et huit cens autres officiers pris avec toute l'artillerie, et six-vingts tant drapeaux qu'étendarts. Ils laissèrent sur la place près de 5,000 hommes, sans compter les blessés qui étaient en fort grand nombre, et parmi ceux-ci étaient milord Galloway, le commandant en chef, et le marquis de Las Minas, général des Portugais. Les vainqueurs perdirent 2,000 hommes. » (*P. Daniel*. IX. 379).

Cette victoire importante ne devait pas mettre fin à la guerre comme le marque le Prophète par la suite de son récit : GRAND EST PAR TERRE. « Almanza (Murcie), à 26 l. N.-N.-O. de Murcie » (*Mac-Carthy*). Cette ville est assez éloignée de Sagonte (à 25 l.), mais elle est sur la frontière de la province de Valence, d'où dépend *Sagonte*, et ce qui est plus précis, elle est PROCHE DU MONT ou de la chaîne des montagnes où SAGONTE S'ASSIED.

258.

L'impotent prince fasché plains et querelles
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques,
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques.

IV. 4.

Philippe V, couvert d'infirmités, sera fâché par les plaintes et les disputes que causera le pillage organisé par le duc d'Orléans, venu de France et du pays des *Libicii*, en Italie, et qui conspirera pour s'emparer de son trône. Dans ce temps, Louis-*le-Grand*, contre qui la flotte des Anglais, plus puissante qu'à aucune autre époque, aura soulevé de toutes parts des ennemis au début de la guerre, s'humiliera jusqu'en terre pour implorer la paix. Il est certain que les deux rois Celtiques de France et d'Espagne perdront toutes leurs possessions d'Italie.

L'impotent prince fasché plains et querelles,
De rapts et pillé par Coqs et par Libiques...

L'IMPOTENT PRINCE. — « *Philippe V* abdiqua par un décret conçu en ces termes : Ayant depuis quatre ans fait de sérieuses et mûres réflexions sur les misères de cette vie, *en me rappelant les infirmités*, les guerres et les troubles qu'il a plû à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de mon règne... j'ai résolu d'en abandonner absolument la jouissance et la conduite. » (*Moréri*).

FASCHÉ PLAINS ET QUERELLE. — « *Philippe V* était irrésolu, et trop souvent dirigé par la volonté des autres (*Impotens* : 1° qui n'est pas maître ; 2° *fig.* impuissant, faible, sans force. *W.*). Il avoit consenti, en 1701, que sa nourrice le suivit à Madrid ; et cette femme ne tarda pas d'abuser des bontés du prince ; elle avoit une cour ; elle ne rendoit pas les visites aux femmes de condition ; elle obtenoit du Roi tout ce qu'elle vouloit. *Il est facile*, dit Torci, *que la tête tourne aux François, et principalement aux Françoises en pays étranger*. Il fallut que Louis XIV la rappelât en France. D'autres intrigants tâchèrent de dominer l'esprit de Philippe V. Sa cour fut un mélange de jalousie et d'intrigues toujours renaissantes entre les *seigneurs François et les seigneurs Espagnols*. Plus de fermeté dans Philippe V auroit mis fin à ces tracasseries, et lui auroit épargné des démarches dont il se repentit quelquefois. » (*N. Dict. Hist.*)

« *Vendôme*, arrière petit-fils de Henri IV, passa en Espagne, et y porta son courage et son bonheur. Les grands délibèrent sur le rang qu'ils lui donneront. *Tout rang m'est bon*, leur dit-il ; *je ne viens pas vous disputer le pas, je viens sauver votre Roi*. Il le sauva effectivement. » (*Id.*)

Philippe V est IMPOTENT ou infirme, il est aussi IMPOTENT ou impuissant à mettre fin aux PLAINS et QUERELLES qui le *fâchent*. Coqs (*Gallus*, coq, Gaulois. *W.*) désigne les Français ; LIBIQUES (*Libicii*, ppl. de la Gaule Transpadane. *W.*) les désigne encore. Le Prophète ne nomme pas les Espagnols, ce qui est inutile dans des quatrains où l'Espagne est nommée ; il tient à établir que les Français qui combattaient alors pour Philippe V en Espagne étaient ceux-là mêmes qui venaient de défendre ses intérêts au pays des LIBIQUES, où l'on allait cesser de combattre, comme il le dit aussitôt : SEURE ITALIE SERA CHASSANT CELTIQUES.

« *Vendôme* souffre que le prince Eugène *passe l'Adige ; il lui laisse traverser le canal blanc, enfin le Pô même*... Il va rassembler vers

Digitized by Google

Mons les débris de l'armée de Villeroi ; et le *duc d'Orléans* vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme... On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples. *La déroute de Turin avait chassé les Français d'*Italie. » (*Voltaire*. II. 109-115).

Rapts et pillé par Coqs et par Libiques. — Les Français traitent l'Espagne un peu en pays conquis, mais ce n'est pas ce fait, assez ordinaire dans toutes les guerres et chez tous les peuples, que le Prophète annonce en ces termes. Il a dit que cette guerre serait a l'un grand vitupère, un grand sujet de reproche pour le duc d'Orléans qui tente de le voler, de le piller, de lui enlever son trône. Des Français (Coqs et Libiques) entrent dans cette conspiration. Ce fait est encore précisé par sa place au-dessus de ces mots : Grand est par terre par mer infinies voiles. Il n'embrasse pas tout le temps de la guerre, il se produit au moment même où Louis-le-Grand est à terre, et que de nouvelles flottes couvrent la mer. Je ne porte mes recherches que sur le duc d'Orléans, et je trouve plus que je ne pensais :

« Le duc d'Orléans marcha vers Valence, qui implora sa clémence et en ressentit les effets ; cette ville coupable fut préservée du pillage, et en fut quitte pour quelques milliers de pistoles. Sarragosse lui livra ses portes de crainte de désordre ; avant que d'y entrer, il fit désarmer tous les habitants, et en exécution des ordres de Madrid, il les taxa à 45,000 pistoles, et à fournir 2,000 sacs de farine et autant d'avoine, déclarant en même temps qu'il se réservoit de demander d'autres contributions aux moines, qui avoient fait paroître tant de zèle pour le service de l'archiduc. Le duc d'Orléans s'empara de Lerida. Il régla la manière et le temps du pillage. Il se fit par deux soldats de chaque chambrée ; il fut abondant, parce que les habitants des petites villes et des villages voisins y avoient mis à couvert ce qu'ils avaient de meilleur. Il cessa au bout de huit heures comme le prince l'avoit ordonné ; on n'y tua que cent paisans, qui s'opiniâtrèrent à défendre leur bien. Les autres excès furent défendus, et on peut dire que ce désordre se fit avec le plus d'ordre qu'il fut possible. Il fit de grandes largesses aux troupes, et principalement à celles qui servoient l'artillerie. En un mot, par son application et ses soins, et par ses fatigues continuelles, il rendit tout possible aux soldats et aux officiers, qui s'animoient à son exemple. Il employa le reste du mois à assurer ses conquêtes, à établir des contributions dans la partie de la Catalogne qui ne se soumit pas... Il ne dédaignoit pas même de se trouver aux fourrages, pour les assurer par sa présence et par ses ordres... La haute estime qu'on avoit en Espagne pour le duc d'Orléans, fit qu'on pensa à lui pour remplir le trône que la retraite de Philippe V devoit laisser vuide : Son Altesse Royale ne s'oublia pas en cette conjoncture ; Deslande fut chargé de sonder les esprits, et de s'assurer de la disposition des Espagnols ; on en vint jusqu'à dresser une espèce de projet dont le fondement étoit l'abdication supposée de Philippe V. Ces mesures se prenoient du consentement de Louis XIV. » (*Vie de Philippe d'Orléans, régent*. L. M. D. M., t. I. 47-84).

Remarquons que l'auteur de ce livre a cru élever un monument à la gloire du Régent.

Grand est par terre par mer infinies voiles,..

Louis-le-*Grand*, le grand Œmathien, le Grand par excellence de son siècle était par terre. Les flottes plus nombreuses qu'à aucune autre époque des Anglais et des Hollandais, avaient été la cause de cette chute, c'est ce que marque encore le début de ce récit : Par mort la France prendra voyage a faire, Classe par mer marcher monts Pyrenées, et également ces mots du premier récit : L'Œmathion passer monts Pyrenées, En Mars Narbon ne fera résistance, Par mer et terre fera si grand menée, Cap. n'ayant terre seure pour demeurance. D'abord ce n'était qu'un voyage, après il a fallu *marcher, combattre*, il aurait fallu *résister* en Mars ; à la fin le *Capétien* n'avait où se retirer, et le Grand *était* par terre. « *L'Angleterre entretint tant de ses troupes que de celles des alliés sur ses flottes près de* 200,000 *soldats et marins combattants.* » (*v. p.* 122).

« Il fut agité dans Versailles si le Roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt, qu'au cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré son âge de 74 ans, et qu'il périrait à la tête. » (*Voltaire*).

« Louis XIV dit à Villars : « Voyez où nous en sommes ; il faut vaincre ou périr. Cherchez l'ennemi et donnez la bataille. — Mais, Sire, c'est votre dernière armée. — N'importe, si la bataille est perdue, vous me l'écrirez à moi seul ; je connais mon peuple, je trouverai cent mille hommes, et *j'irai relever la France* (*L'Etat, c'est moi!* Grand est par terre) ou m'ensevelir avec le dernier soldat sous les ruines de la monarchie. »

Seure Italie sera chassant Celtiques.

« Le prince Eugène battit le maréchal de Catinat sur les bords de l'Adige... Villeroi vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et fit attaquer le prince Eugène près de l'Oglio ; battu il se renferma dans Crémone, où il fut fait prisonnier par surprise. Vendôme vint le remplacer. Le duc de Savoie abandonna la France et l'Espagne qui lui refusait le Montferrat Mantouan, Alexandrie, Valence et les pays entre le Pô et le Tanaro... Vendôme laissa les affaires dans une grande crise en Italie, et fut remplacé par le duc d'Orléans... On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples. *La déroute de Turin avait chassé* les Français d'Italie. » (*Voltaire*. II. 54-115).

« *Traité d'Utrecht*. La frontière de France et des Etats de Savoye fut réglé en sorte que *les sommets des Alpes servirent à l'avenir de limites fixes*. Pour cet effet, le duc de Savoye céda à Sa Majesté très chrétienne la vallée de Barcelonette et ses dépendances. Le Roi de son côté restituant à Son Altesse Royale le duché de Savoye et le comté de Nice, lui céda de plus la vallée de Pragelas, avec les forts d'Exilles et de Fenestrelles, les vallées d'Oulx, de Sezame, de Bardonache et de Château Dauphin, et tout ce qui est à l'Eau pendante des Alpes vers le Piémont. » (*P. Daniel*. IX. 506).

Les Celtiques ou *Français* défendant leurs propres intérêts et ceux des Espagnols, leurs alliés, dans ces contrées habitées par les anciens Libicii de la Gaule Transpadane, sont bien à la fois les Coqs et Libiques de ce quatrain.

259.

Croix, paix sous un accomply divin verbe,
L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble :
Grand clade proche, et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble,

IV. 5.

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix qui accomplira cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable sur mer et sera chassée si complètement de Sicile, que, pour avoir la paix, Philippe V sacrifiera son ministre et ne tardera pas à abdiquer. Cette expédition, sous un roi du nom de Philippe, rappellera le fait des *Vêpres siciliennes* sous Philippe-le-*Hardi*.

Croix, paix sous un accomply divin verbe, L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble...

Ce dernier quatrain rappelle le dernier du récit précédent : Paix union sera et changement. — Croix, *Crux*, fig. supplice, tourment, torture, toute chose à fuir, fléau, peste (*W*). Ce mot opposé à paix est pour *guerre*. Par la *guerre* et par la *paix*, *l'Espagne et Gaule seront unies*. Le nom de *moyen* se met à l'ablatif sans préposition. Un testament unit ses deux Etats comme on l'a vu au début de ce récit : Par mort la France prendra voyage a faire, Classe par mer marcher monts Pyrénées ; mais les ennemis veulent briser cette union ; ils ne la reconnaitront qu'après une longue *guerre*, et la *paix* verra l'accomplissement de cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* — Verbe. *Verbum*, mot. (*W*).

« Lorsque des divisions éclatent dans le monde, et surtout entre les peuples chrétiens, le Pape ne trouve dans son cœur, il ne peut laisser échapper de ses lèvres qu'un mot : *le mot* divin par lequel les

Digitized by Google

anges annoncèrent la naissance du Sauveur; le mot que le Sauveur répéta si souvent à ses disciples après être sorti du tombeau; le mot qui fut son adieu suprême lorsqu'il se sépara d'eux pour monter au ciel : *la paix, pax.* » (M^gr *de Salinis*, à l'occasion de la guerre d'Italie, 1859).

» La lettre de Philippe V au jeune roi, son neveu (Louis XV), rouloit sur la guerre que le régent se préparoit à faire à l'Espagne (UN GRAND RÉGENT SERA LORS PLUS CONTRAIRE, 261); il en montroit l'indécence et en démêloit le motif secret : « Louis XIV d'éternelle mémoire (disoit-il) est toujours présent à mon esprit : il me semble toujours entendre ce grand prince, au moment de notre séparation, me dire en m'embrassant qu'il n'y avoit *plus de Pyrénées*; que deux nations qui se disputoient depuis si longtemps ne seroient plus dorénavant qu'*un peuple*, et que la paix éternelle qu'elles auroient ENSEMBLE produiroit nécessairement la tranquilité de l'Europe; mes peuples et les vôtres, ajoûtoit-il, sentent que notre UNION est la base de la tranquilité publique, et qu'il n'est point de puissance sur la terre capable de troubler leur repos, tant que les forces de ces deux Royaumes agiront de concert. Cependant le dépositaire de votre autorité soutient la cause de mon ennemi personnel, ou plutôt de notre ennemi commun... » (*Vie de Philippe.* I. 316).

O rois nés de mon sang ! ô Philippe ! ô mes fils !
France, ESPAGNE, *à jamais puissiez-vous être* UNIS.
(*Henriade*).

Grand clade proche et combat très-acerbe...

CLADE. — *Clades*, destruction, défaite (*W*). Après cette PAIX, il y aura un COMBAT désastreux où pour l'ESPAIGNE ou pour la GAULE dans une guerre nouvelle contre un ennemi qui n'est pas nommé. Louis XIV mourut le 1^er septembre 1715, peu après le traité d'Utrecht (11 avril 1713), et comme le dit la fin du premier récit sur cette guerre : GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS, les derniers jours de son règne furent remplis par les *débats* que soulevèrent les questions religieuses. Philippe V, au contraire, survécut longtemps à ce traité, étant mort le 9 juillet 1746, après CROIX, PAIX, lui seul a donc pu subir GRAND CLADE PROCHE.

« Le Traité fut conclu à Utrecht, le 11 avril 1713. Philippe, après cette PAIX, eut la consolation de voir la couronne assurée pour jamais à sa postérité masculine. Le roi s'occupa alors de rétablir l'ordre dans les finances et y réussit en partie. Albéroni, parvenu à la dignité de premier ministre, s'empara de la Sardaigne, en 1717, et se rendit maître de *Palerme en Sicile. Une flotte de 50 vaisseaux de guerre, de 10 galères, et une armée de 35,000 hommes, de vieilles et excellentes troupes de débarquement, avoient fait cette nouvelle conquête.* Au premier bruit de l'invasion de la Sicile, l'Empereur se hâta de conclure une trêve de 20 ans avec les Turcs et de faire passer 50,000 hommes en Italie. En même temps il accéda au traité de triple alliance, conclue entre la France, l'Angleterre et la Hollande, et signée le 4 janvier 1717 à la Haye. *Une flotte puissante partit des ports de l'Angleterre*, sous les ordres de l'amiral Byng, et fondit sur la flotte espagnole; elle fut vaincue. Les Espagnols perdirent 6,000 hommes et 23 vaisseaux. Philippe n'obtint la paix qu'à condition qu'il renverrait Albéroni, son ministre intrigant. Ce fut à ce prix que la guerre fut terminée, et Philippe accéda au traité de la quadruple alliance, en 1720. Le roi, délivré des agitations que cause la guerre, n'en fut pas plus heureux. Les maladies et la mélancolie le rongeoient. Pour se soulager du fardeau de la couronne, il l'abdiqua en 1724, et se retira à Saint-Ildefonce avec son épouse. Louis, son fils, monta sur le trône, et mourut quelques mois après de la petite vérole. Philippe fut obligé de reprendre le sceptre, et travailla au bonheur de son peuple... Il mourut le 9 juillet 1746. » (*N. Dict. hist.*).

Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.

L'ennemi qui a livré ce COMBAT est celui qu'on voit en tête de ce récit sur la *guerre de la Succession :* CLASSE PAR MER; et ce COMBAT est si *mortel* (*acerbus inimicus*, ennemi mortel, *W.*) qu'il suffit pour mettre fin à cette nouvelle guerre. Le roi n'aura pas le CŒUR assez HARDY pour ne pas sacrifier celui qui l'a poussé à cette guerre, et lui-même abdiquera *quatre ans* après avoir signé le traité de la quadruple alliance.

« 15 janvier 1724. Ayant *depuis quatre ans* fait de sérieuses et mûres réflexions sur les misères de cette vie, en me rappelant les infirmités, *les guerres* et les *troubles* (ESPAGNE EN TROUBLE, 256) qu'il a plû à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de mon règne... j'ai résolu d'en abandonner absolument la jouissance et la conduite... » (*Moréri*).

Le mot DÉBONNAIRE est trois fois dans les Centuries, trois fois pour Louis XVIII, l'homonyme de Louis I^er *le débonnaire*, et les *vies* de ces deux rois offrent entre elles les plus curieux rapprochements (*voir* t. II. p. 231). Le mot HARDY d'un quatrain sur Philippe V, que Nostradamus a nommé PHI. et CAP. dans deux quatrains où l'on voit le mot ŒMATHIEN (249, 253) et qu'il a désigné par le mot CINQ dans un autre qui fixe l'époque de cette guerre soutenue par l'ŒMATHIEN ou le *Roi-Soleil* et PHI. CINQ, CAP. ou *Philippe cinq Capétien*, le mot HARDY fait songer à Philippe-*le-Hardy*, et les *vies* de ces homonymes offrent encore de curieux rapprochements.

« *Philippe III*, surnommé *le Hardy, obligé de porter les armes dans la Castille* pour maintenir les droits d'Alphonse de la Cerda, fils de Blanche, sa sœur, qui venoit d'être exclu de la couronne, *il fit d'abord quelques actions de bravoure, mais il fut bientôt obligé de se retirer* sans avoir pu enlever le trône à l'usurpateur. Son règne est éternellement mémorable par la journée affreuse des *Vêpres siciliennes*. On a appelé de ce nom le massacre que Pierre d'Aragon fit faire de tous les Français, sujets du roi de Naples (oncle de Philippe III), qui étoient à *Palerme, en Sicile*, de laquelle il s'empara, et que ses successeurs ont toujours conservée depuis. » (*N. Dict. hist.*).

« *Sicile*. Depuis les *Vêpres siciliennes*, ce royaume passa sous la domination des Espagnols qui y établirent un vice-roi; par le traité de paix conclu à Utrecht, Philippe V céda la Sicile au duc de Savoye, qui prit le titre de roi de Sicile et fut couronné à Palerme. Philippe V envoya, en 1719, une armée qui envahit bientôt presque toute l'isle; la flotte d'Angleterre, qui n'avait pu être à temps pour s'opposer à la descente, battit, le 11 août, de la même année, la flotte espagnole; et les troupes de l'empereur contraignirent les Espagnols d'abandonner l'isle. L'empereur en est maître. » (*Moréri*).

Philippe V s'empara de la Sicile que les *Vêpres siciliennes*, sous Philippe-*le-Hardy*, avaient fait passer des mains des Français en celles des Espagnols. Un combat lui enleva cette île, et c'est précisément pour ce combat qu'il est dit de lui, Philippe : CŒUR SI HARDY NE SERA QUI NE TREMBLE.

Relire ces 32 vers sur la *guerre de la Succession* pour en admirer la force et le merveilleux enchaînement.

260.

Nul de l'Espaigne, mais de l'antique France,
Ne sera esleu pour le tremblant nacelle :
A l'ennemi sera faite fiance,
Qui dans son regne sera peste cruelle.

v. 49.

Nul des prétendants de la maison d'Espagne en faveur desquels auront été faits divers testaments, ne sera élu pour tenir le gouvernail d'un Etat bien affaibli, assailli de toutes parts et au moment de périr, mais bien un petit-fils de la vieille maison de France. A l'ennemi séculaire de son peuple, armé en ce moment-là même contre lui, Charles II aura mis une confiance qui causera tous les malheurs du gouvernement français si prospère jusqu'alors.

On dit : *Le vaisseau de l'Etat, tenir le gouvernail d'un Etat.* Nostradamus emploie deux fois le mot PEAULTRE (gouvernail. *Glossaire*) pour le gouvernement de la Convention (306, 308). Le TREMBLANT NACELLE fait penser à la BARQUE de saint Pierre, mais jamais on ne verra la France et l'Espagne avoir seules des cardinaux pour l'élection d'un Pape. Pourquoi Nostradamus dirait-il : L'ANTIQUE FRANCE, s'il ne parlait de l'élection d'un membre de la maison de France? Il a dit de Louis XVI : DE SON SANG PORTANT LONG NOM PAR FUITE INJUSTE RECEVRA SON SUPPLICE (290), et du duc de Bordeaux : SON SANG ANTIQUE DE LONGUE MAIN TISSU (508), etc.

Digitized by Google

« Les rois de France avaient pour eux l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. » (*Voltaire*, I. 148).

La marche de ce vers : NUL DE L'ESPAIGNE MAIS DE L'ANTIQUE FRANCE, indique déjà que cette élection regarde le trône d'ESPAIGNE ; et ce qui est plus remarquable, que toutes les chances sont pour ceux de la maison d'ESPAIGNE, ce qui n'empêchera pas que l'élection se fasse en faveur d'un membre de L'ANTIQUE FRANCE.

Après les deux récits suivis de la *Guerre de Succession*, on ne se demandera pas si Nostradamus a pu connaître les irrésolutions de Charles II dans le choix d'un successeur (PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE), et s'il a bien connu que cette élection arrêterait d'une *manière désastreuse* la prospérité toujours croissante du REGNE du grand roi (DRESSER VOYAGE, LE FRUIT PREMIER TOURMENT... GRAND EST PAR TERRE).

« Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, Charles II, dont la mort s'approchait. La maison de l'Empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne ; ensuite le nom d'Autriche ; *le sang de Maximilien dont Léopold et Charles II descendaient ; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes ; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons ; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française ; enfin les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.* Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Risvik ; mais *la faiblesse* de Charles II avait dérangé, dès l'année 1696, cet ordre de succession ; et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu fils de l'Electeur de Bavière, Maximilien-Marie. Charles II, gouverné par sa mère qui était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans, fit un testament secret en sa faveur, en 1696. Charles ayant perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, qui fit déchirer ce testament ; il promit qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold... Le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendants comme descendant d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre-le-Justicier, au quinzième siècle.... La France imagina de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II... A cette nouvelle, le roi fit un testament dans lequel il déclara pour la seconde fois le prince de Bavière unique héritier de tous ses Etats. La nation espagnole qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition ; *la paix semblait devoir en être le fruit.* Cette espérance fut aussi vaine que le traité de partage : le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles...

» Louis XIV, le roi Guillaume et les Etats-Généraux (Hollande), disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. Alors le malheureux roi d'Espagne qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses Etats à l'archidue Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold...

» Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre : trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du Roi ; il employa ce temps à gagner les esprits. *Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole* nourrissait contre la française depuis Ferdinand le Catholique (1474), et sa prudence prépara le temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies avant ce Ferdinand, « de cou- » ronne à couronne, de peuple à peuple, et d'homme à homme. » Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France, ses ministres à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'ANNE d'Autriche (DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES. 256), et Charles II lui-même à balancer entre sa propre maison (NUL DE L'ESPAGNE) et celle de Bourbon (MAIS DE L'ANTIQUE FRANCE). Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits : cependant ce changement était encore éloigné... L'empereur Léopold piqué, rappela son ambassadeur, mais bientôt il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'Empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne ; et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Ainsi le Roi moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses Etats (LE TREMBLANT NACELLE) allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

» Dans cette crise violente, le cardinal Portocarero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey et d'autres grands d'Espagne voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'Etat, et servit la cour de France sans qu'elle le sût (A L'ENNEMI SERA FAITE FIANCE). Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre... Le roi d'Espagne fit son troisième testament, et donna tous ses Etats au duc d'Anjou... Le Roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes ; car le roi de France *faisait avancer des troupes* sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le Roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV et l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution... Le roi d'Espagne en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un Roi si longtemps son ENNEMI, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France.

» Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France ; il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison (QUI DANS SON REGNE SERA PESTE CRUELLE). Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité ; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir : Louis les voyait aussi ; mais il était accoutumé à ne pas les craindre. Il accepta le testament. » (*Voltaire*. II. 15-33).

261.

Cœur, vigueur, gloire le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire :
Lors France enfance par mort subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire.

III. 15.

Le règne de cœur, de vigueur et de gloire de Louis XIV changera en tombant malgré un testament entre les mains du Régent, adversaire avoué du grand Roi dont il prendra en tous points le contre-pied. Alors un enfant de cinq ans prendra le pouvoir absolu de Louis XIV par la mort de ses frères, de son père, de son grand-père et de ses oncles, dont trois auront été Dauphins. Alors ce qui sera pour l'Etat et la Religion plus funeste que cette enfance d'un Roi, sera l'élévation à la régence, malgré un testament et la coutume, du premier prince du sang, héritier de la couronne, qui préparera la chute du trône et de l'autel.

Depuis que cette prophétie est faite, il n'y a eu en France qu'un RÉGENT, il est le RÉGENT par excellence de notre Histoire, plus qu'aucun autre, il est par sa naissance le GRAND RÉGENT, l'avenir ne verra qu'une *régence*, et encore elle sera exercée par une mère : DAME PAR FORCE DE FRAYEUR HONORÉE (635), il faut donc voir le GRAND RÉGENT de Nostradamus dans Philippe d'Orléans, de qui il a dit dans ses récits sur la *Guerre de la Succession* : A L'UN GRAND VITUPÈRE (254), L'IMPOTENT PRINCE FASCHÉ DE RAPTS ET PILLÉ PAR COQS ET PAR LIBIQUES (258).

« RÉGENT. — Il se dit absolument de Philippe d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV. » (*Bescherelle*). »

Cœur, vigueur, gloire le regne changera,..

CŒUR. — « Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent

Digitized by Google

leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit que la force, l'industrie et le temps avaient donné aux Anglais; Louis XIV écrit au comte d'Estrade, son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent voir qu'elles sont mes forces; mais ils ne voient pas mon CŒUR. *Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur.* » Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir, et, en effet, l'usurpation des Anglais (LE PEMPOTAN. 801), céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV : tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne; il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662. » (*Voltaire*. III. 24).

VIGUEUR. — « Après la mort de Mazarin ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, dirent au Roi : « A qui nous » adresserons-nous? » et Louis XIV leur répondit : « A moi. » *Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie*. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux, à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser... Ses peuples, qui, depuis la mort de Henri-le-Grand n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre : il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans. » (*Id*. I. 146).

GLOIRE. — « On avait donné à Louis XIV la devise du Soleil, avec cette légende : *Nec pluribus impar*. (*a*) » (*Id*. I. 195). — « L'Hôtel-de-Ville de Paris lui déféra le nom de Grand avec solennité, et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monuments publics. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. » (*Id*. I. 267).

LE REGNE CHANGERA. — « Louis XIV, à sa mort, prit des arrangements pour priver de la régence le duc d'Orléans. Ces arrangements furent inutiles; le Parlement la lui déféra après avoir cassé le testament du monarque, qui la lui enlevait en semblant la lui conserver. *La face des affaires changea alors totalement*. » (*Feller*. Philippe).

De tous points contre ayant son adversaire,..

Le Prophète a connu le régne du GRAND ŒMATHIEN ou du *Roi-Soleil;* il a dit son pouvoir absolu : L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (249); son zèle pour la religion : SON BRUIT PAR SECTE LANGUE ET PUISSANCE SON QU'ON DIRA FORT ESLEVÉ LE VOPISQUE (244), en ruinant le protestantisme : CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE (245), en combattant le Jansénisme : PÉRICLITER LA BARQUE (248), GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS (255); ses guerres contre l'usurpateur du trône d'Angleterre : L'ENTRÉE DE BLAYE PAR ROCHELLE ET L'ANGLOIS, PASSERA OUTRE LE GRAND ŒMATHIEN (251); ses guerres pour la *succession :* CROIX, PAIX SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE L'ESPAIGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE (259). Il a mis en présence LE REGNE de Louis XIV et la *régence* du duc d'Orléans, il a trouvé que ces gouvernements différaient en TOUS POINTS, il n'a pas eu alors à s'étendre sur cette régence fameuse pour nous la faire connaître, il lui a suffi de dire : CŒUR, VIGUEUR GLOIRE LE REGNE CHANGERA DE TOUS POINTS CONTRE AYANT SON ADVERSAIRE.

(*a*) Cette devise a reçu diverses interprétations (voir p. 118). Voici la véritable :

« Le premier soin de l'Académie fut de trouver une devise qui caractérisât le monarque, qu'elle était chargée d'immortaliser. Elle n'en trouva point de plus convenable que celle-ci : C'est un soleil qui éclaire la terre et les autres globes qui l'environnent. Ces mots NEC PLURIBUS IMPAR qui sont l'âme de cette devise, signifient que *le génie du Roi suffirait à gouverner ensemble la France et plusieurs autres royaumes; de même que les rayons du soleil éclairent à la fois la terre et plusieurs globes célestes.* » (*Hist. de Louis XIV*, par Bruzen de La Martinière, t. III. L. 26. p. 94.)

« La médaille porte le millésime de 1663. »

SON ADVERSAIRE. — « Le Roi, pour borner l'autorité future du duc d'Orléans, fit son testament, dans lequel il régla la forme du gouvernement qu'il prétendoit être suivie après sa mort; il établissoit un conseil de régence dont il nommoit tous les membres; les affaires devoient s'y décider à la pluralité des voix; le duc d'Orléans étoit déclaré chef ou président de ce conseil sans autre prérogative que celle de la prépondérance de son suffrage en cas d'égalité, c'est à dire que sa voix comme celle des premiers présidents devoit en valoir deux; toutes les charges et dignitez militaires, civiles et ecclésiastiques devoient se donner par le conseil de régence à la pluralité des suffrages. Voici comment il étoit pourvu à la sûreté de son successeur; car on prétendoit qu'il seroit en danger s'il étoit au pouvoir de son héritier présomptif; le Roi et son conseil, surtout le P. Le Tellier, comptèrent tout à fait sur le duc du Maine; on lui confia la GARDE du Roi (262), et il fut déclaré chef et commandant absolu et indépendant des troupes qui composent ce qu'on appelle la maison du Roi; le maréchal de Villeroi fut nommé gouverneur de ce prince, le P. Le Tellier son confesseur, et Monsieur Fleury, évêque de Fréjus, son précepteur.

» Au même temps qu'on prenoit ces mesures pour ôter la régence au duc d'Orléans, on en prenoit d'autres pour l'exclure de la couronne, au cas qu'elle vint à vaquer... S. A. Royale étoit déterminée à périr plutôt que de souffrir que ces dispositions de Louis XIV, qui sembloient confirmer les soupçons du public à l'occasion de la mort des princes, fussent exécutés... » (*Vie de Philippe*, I. 105-112).

DE TOUS POINTS CONTRE AYANT SON ADVERSAIRE. — « A peine ce prince étoit-il en possession de la Régence, qu'on publioit partout qu'il avoit retranché pour soixante millions de dépenses inutiles; que les troupes étoient payées; que les tailles étoient diminuées; que le commerce commençoit à fleurir; et *que toutes choses alloient prendre une nouvelle face*. « Le feu Roi de glorieuse mémoire (GLOIRE) (fait-» on dire au jeune Roi) pouvoit par ses qualités personnelles suffire » seul au gouvernement de son royaume; la droiture de son CŒUR, » l'élévation de son esprit, l'étendue de ses lumières, augmentées et » soutenues par une longue expérience, lui rendoit tout facile dans » l'exercice de la royauté (VIGUEUR); mais la *foiblesse* de notre âge » demande les plus grands secours; et quoique nous puissions trou-» ver tous ceux dont nous avons besoin dans la personne de notre » très-cher oncle le duc d'Orléans, RÉGENT de notre royaume, sa » modestie lui a fait croire que pour *soutenir le poids d'une régence* » qui lui a été si justement déférée, il devoit proposer d'abord l'é-» tablissement de plusieurs conseils particuliers, où les principales » matières qui méritent l'attention directe et immédiate du souve-» rain seroient discutées et réglées... » (*Id*., I. 126).

« Nous permettons à notre Cour du Parlement (disoit Louis XV), » de nous représenter ce qu'elle jugera à propos avant que d'être » obligée de procéder à l'enregistrement des Edits et déclarations » que nous lui adresserons... »

« Des principes et des règlements si CONTRAIRES à ceux que Louis XIV avoit faits et suivis pendant son règne, étoient *une condamnation* bien expresse de sa conduite. Les peuples entrèrent aisément dans les sentiments qu'on vouloit peut-être leur inspirer (SON ADVERSAIRE); du moins ils se crurent autorisés à les faire éclater : la mémoire de ce prince, qu'on avoit élevé dans sa vie jusqu'au rang des immortels, à qui on avoit prodigué tous les titres et les éloges que la flatterie ingénieuse a coutume d'inventer, fut impitoyablement déchirée; toutes ses entreprises furent condamnées, ses vertus flétries, ses vices exagérés, ses statues insultées par de sanglantes affiches qu'on y attacha; *personne n'osoit parler en sa faveur, et il n'étoit pas sûr de le faire* : La joye qu'on avoit d'être délivré de sa tyrannie (c'est ainsi qu'on s'exprimoit) éclata surtout le jour du convoi qui transportoit son corps à Saint-Denis; au chant des prêtres, on mêloit des chansons pleines de satyres grossières; cette marche eut plus l'air d'une masquarade (qu'on me pardonne cette expression) que d'une pompe funèbre, tant elle fut accompagnée d'éclats de rire et d'actions plus indécentes.

» La nomination de ceux qui devoient former les différents conseils augmenta les espérances et les applaudissemens...

» Le conseil de conscience fut celui où *le changement de l'esprit du gouvernement* parut plus sensiblement. Il fut composé du cardinal de Noailles et de l'archevêque de Bordeaux, d'un évêque que ces deux prélats devaient choisir, de Monsieur d'Aguesseau, procureur-général du Parlement et de l'abbé Pucelle... Ce que le cardinal de Noailles avoit eu le plus à cœur, et qu'il avoit exigé le plus expressément, étoit l'éloignement du P. le Tellier, l'humiliation des Jésuites en général, le triomphe des ennemis de leur doctrine et le sien

Digitized by Google

propre, en stipulant pour lui qu'il auroit l'autorité que ce Jésuite avoit eue dans la direction des affaires ecclésiastiques et dans la disposition des bénéfices..... Le P. Le Tellier avoit engagé Louis XIV à se servir de tout son pouvoir pour soumettre ou pour écraser les appelans (GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS, 255) : l'entreprise n'étoit pas facile, ce parti étoit puissant, presque tout Paris étoit dans ses intérêts; le Parlement même sembloit avoir entrepris de le soutenir, par ses oppositions à enregistrer les Edits et Déclarations qui lui étoient contraires; irrité par la résistance et les oppositions, il avoit fait résoudre que le Roi lui-même iroit faire enregistrer ses Edits, que l'Office du procureur-général seroit supprimé pour en dépouiller Monsieur d'Aguesseau et créé de nouveau pour en revêtir Monsieur de Chauvelin. En conséquence de ces Déclarations, qui auroient été des plus expresses et des plus formelles en faveur de la Constitution *Unigenitus*, il étoit résolu de procéder à la déposition du cardinal de Noailles. Louis XIV tomba malade la veille ou l'avant-veille du jour qu'il avoit destiné pour tenir son lit de Justice.

» Le P. Le Tellier eut ordre de quitter la Cour et de s'éloigner de Paris... Avant son départ, il eut le chagrin de voir le cardinal de Noailles, son rival, aussi bien dans la nouvelle Cour qu'il avoit été mal dans l'ancienne; il vit les exilez de retour; il vit l'Université favorablement reçue; et ceux qu'il avoit fait exclure des assemblées de Sorbonne, y revenir et dominer; il fut témoin du déchaînement de tout Paris contre les Jésuites. » (*Id.*, 147).

« Louis XIV, par un Edit du mois de juillet 1714, avait déclaré ses enfants légitimes héritiers du trône à défaut des princes de son Sang Royal; deux mois après sa mort, on commença à revenir sur cet Edit qui fut annulé. » (*Id.*, p. 157-179).

« La première nomination aux Bénéfices que fit S. A. R. fut de quatre évêques du parti du cardinal de Noailles. Le Pape refusa les Bulles. Monsieur le Régent soutint sa nomination; le Pape céda. » (*Id.*, 182).

« Le parti Moliniste, dévoué au feu Roi, n'auroit eu garde de le favoriser; le Régent fut donc obligé de rechercher le parti opposé. » (*Id.*, p. 184).

« L'intérêt de l'Etat et son intérêt particulier demandoient absolument qu'on eut les Anglais pour amis; sans leur secours et celui de leurs voisins, ses prétentions sur le trône, qui se fortifioient tous les jours par la foible santé de Louis XV, auroient été vaines; le gros de la nation, surtout le parti Moliniste, avoit les cœurs et les yeux tournés du côté de l'Espagne. L'abbé du Bois (DE BOIS LA GARDE, 262) passa en Angleterre, puis en Hollande, et conclut à la Haye le fameux traité de la Triple-Alliance. Le Roi Très-Chrétien s'oblige par le présent traité à éloigner d'Avignon celui qui a pris le titre de Roi de la Grande-Bretagne, à ne lui pas permettre de mettre le pied en aucun lieu de la domination de S. M. Très-Chrétienne, et encore moins d'y demeurer (Louis XIV touchait à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de 77 ans, dans la détresse où était son royaume, il osait s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant reconnu par lui pour roi; cependant, le fait est très certain. Il faut avouer que Louis eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. *Voltaire*, II. 193). Dans un autre article on accordoit à l'Angleterre tout ce qu'elle souhaitoit par rapport à Dunkerque et au canal de Mardik; on stipuloit que les nouveaux travaux de Mardik seroient détruits de fond en comble; que la démolition des digues ou jetées du port de Dunkerque, des ports et châteaux, seroit entièrement achevée, et que le Roi de la Grande-Bretagne pourroit envoyer des commissaires pour être témoins de l'exécution de ces articles.

« Deux anglais se chargèrent d'assassiner à Evreux le prétendant; on se saisit d'eux. On dit qu'ils avouèrent leurs desseins. On en instruisit la Cour, et S. A. R. ordonna leur élargissement. » (*Id.* 195).

« ... On signifia cette espèce de sentence (le Traité entre la France, l'Angleterre et l'Empire) à Philippe V, avec menace que si dans deux mois il ne se soumettoit, on se déclaroit pour son ennemi, et que même on lui feroit une guerre ouverte... Ce Traité, signifié à Madrid, n'intimida pas l'entreprenant cardinal Albéroni (GRAND CLADE PROCHE ET COMBAT TRÈS-ACERBE, 259), il fut résolu qu'on attaqueroit la Sicile, et qu'on susciteroit tant d'affaires et tant d'embarras au duc d'Orléans et au roi d'Angleterre, qu'occupés à parer aux coups qu'on leur porteroit, ils ne pussent secourir l'Empereur... Il s'agissoit de faire passer le prétendant en Angleterre... Pour ce qui regardoit le duc d'Orléans, la chose étoit plus aisée à exécuter. Les grandes espérances qu'on avoit conçues de son gouvernement s'étoient bien vite évanouies; on regrettoit Louis XIV; on convenoit de la sagesse de ses précautions, et on se répentoit sincèrement d'avoir contribué à les rendre inutiles. Les deux partis qui divisoient l'Eglise de France (CIVIL PROCÈS DÉBATS) étoient également mécontens, et chacun lui savoit mauvais gré de ce qu'il n'employoit pas toute sa puissance pour la faire triompher : les Jansénistes surtout, qui se vantoient qu'il leur devoit la Régence, se plaignoient hautement, et lui reprochoient son ingratitude. L'éloignement de Monsieur d'Aguesseau, la faveur de Monsieur d'Argenson, sa confiance en Law, l'abus insolent que cet étranger en faisoit, le changement des monnoyes, le rétablissement des impôts les plus odieux, l'humiliation où il avoit réduit le Parlement, la dégradation du duc Du Maine, lui avoit fait presque autant d'ennemis qu'il y avoit de Français... Au même tems les anciennes calomnies se renouvelèrent; on trembloit pour les jours du jeune roy, et on s'attendoit presque à chaque moment à le voir disparoître : et il est étonnant combien la grande liaison de ce prince avec le roy d'Angleterre apuyoit ces soupçons injurieux. Tous les jours on débitoit dans le public des histoires, ou plutôt des contes propres à les changer en certitude; tantôt on avoit trouvé des biscuits empoisonnés dans la poche du roi... Un jour le maréchal de Villeroi s'étoit opposé à ce que le duc d'Orléans fut avec le roi, comme il le souhaitoit... Ce n'est pas tout; on s'attachoit à le décrier du côté des mœurs et de la religion, et on assuroit qu'il n'en avoit point : on faisoit de ses débauches les portraits les plus affreux... » (*Id.* I. 296-305).

Lors France enfance par mort subjuguera...

Le Régent d'Angleterre, lorsque Napoléon fut EMMENÉ à *Sainte-Hélène*, était le *fils aîné* du Roi, devenu fou : L'AISNÉ NAY, SILENE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (476); mais le plus souvent c'est un enfant qui est au trône durant une régence. Ce vers signale la grande jeunesse de Louis XV et surtout ce fait inouï des morts successives qui l'ont porté au trône. Louis XV héritait de celui qui a dit : L'*Etat c'est moi*, TOUT JE SOUBMETS : LORS ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA FRANCE.

« *Louis XV, troisième fils* du duc de Bourgogne, *arrière-petit-fils* de Louis XIV, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710. Il succéda à Louis XIV, *son bisaïeul*, le 1er septembre 1715. *Il avait cinq ans et demi* lorsqu'il monta sur le trône. » (*Feller*).

« Le Dauphin mourut à Meudon, dans sa 50e année, le 14 d'avril 1711; sa maladie dura peu; on varia sur son espèce... Dès lors il se répandit quelques bruits sourds de poison, mais ils tombèrent bien vite et n'eurent aucune suite. L'année suivante, le 12 février, la duchesse de Bourgogne, devenue Dauphine, mourut à Versailles, dans sa 26e année, six jours après le Dauphin; son époux mourut à Marly, âgé de près de 30 ans; le 8 du mois suivant, le Dauphin, duc de Bretagne, mourut à Versailles de la même espèce de maladie qui avoit emporté le prince, son père et la Dauphine sa mère; il étoit dans sa 6e année; le prince son frère, aujourd'hui Louis XVe de France, étoit en même temps à l'extrémité. Ainsi, dans l'espace de dix mois on vit mourir une Dauphine et trois Dauphins, et le quatrième sur le point d'avoir le même sort. On ne manqua pas d'attribuer au poison ces évènemens tragiques; les grands et le peuple ne délibérèrent point à prononcer sur l'auteur; on nomma publiquement le duc d'Orléans... Pour le poison, il passoit pour constant qu'il y en avoit eu... Le Dauphin mourant ne fut sauvé que par le contre-poison de Venise, qui combattit si violemment le poison qui tuoit le prince, qu'il le fit sortir par le flanc droit au défaut des côtes... Le jugement qu'on portoit du duc d'Orléans étoit certainement faux; mais il faut avouer qu'il n'étoit point tout à fait téméraire; le libertinage, ou plutôt la débauche dans laquelle ce prince vivoit, le peu de religion qu'il paroissoit avoir, l'ambition excessive qu'on lui supposoit, et que les affaires d'Espagne sembloient avoir prouvée, sa haine contre la duchesse de Bourgogne, son antipathie pour le prince son époux, son mécontentement de Louis XIV, et plus du moins autant que cela encore son application à la chymie, étoient les raisons ou plutôt les vraisemblances qui appuyoient ce jugement; sans compter que le profit du crime, si je puis user de cette expression, lui revenoit tout entier. Louis XV, vivant actuellement, démontre le peu de solidité de ces raisons et la fausseté de ces raisonnemens. Si ce prince avoit immolé à sa soif de régner tant de victimes, pourquoi lui a-t-il refusé cette dernière, sans laquelle tous les autres sacrifices lui devenoient inutiles... La mort du duc de Berri, arrivée à Marly le 4e mai 1714, approcha S. A. R. du trône, et sembloit l'assurer qu'il n'auroit point de concurrent pour la Régence, que le grand âge du roi et l'ENFANCE de son suc-

Digitized by Google

cesseur rendoit inévitable; on étoit pourtant résolu à le frustrer de l'emploi à quoi sa naissance lui donnoit droit de prétendre... » (*Vie de Philippe*. I. 97, 103).

Un grand Régent sera lors plus contraire.

Un grand Régent. — On annula le testament de Louis XIV. Personne ne le soutint. On pouvoit représenter que le testament, en déclarant le duc d'Orléans chef du Conseil de Régence, lui avoit conservé la prééminence dûë à sa naissance; qu'il n'y avoit aucune loi qui eût statué que pendant une minorité il y auroit un Régent; que ce Régent dût être le premier prince du sang; qu'un père en mourant avoit droit de nommer un tuteur ou des tuteurs à ses enfans; qu'il n'étoit point abstraint à les choisir dans sa famille, ou à préférer leur plus proche parent au plus éloigné; qu'il étoit criant de prétendre que le feu Roi n'eût pas eu le droit qu'ont tous les pères; que la qualité de plus proche héritier donnoit droit à la succession, non à la tutelle; qu'ainsi, l'établissement d'un Conseil de Régence n'avoit rien d'illégitime, et qu'il devoit être conservé; que personne n'ignoroit les grandes raisons qu'avoit eu le feu roi de prendre des précautions extraordinaires pour la conservation de son successeur; qu'il ne convenoit point qu'un pupille fût entre les mains et à la disposition de son héritier présomptif; qu'il n'y avoit point de loi qui l'ordonnât; qu'il seroit même à souhaiter qu'il y en eût qui le défendit; que la coûtume y étoit formellement contraire; que *depuis l'établissement de la monarchie, ce qu'on prétendoit être un droit incontestable n'étoit jamais arrivé;* que c'étoit pour parer aux inconvéniens que les mères des rois mineurs avoient toûjours eu la Régence, en dépit des oppositions et des prétentions du premier prince du sang; que la garde et la tutelle de Philippe Auguste avoit été confiée au comte de Flandre; que celle de Charles VIII l'avoit été à la comtesse de Beaujeu, non à Louis, duc d'Orléans; que si la Régence emportoit nécessairement la garde de la personne du roi, on devoit sentir la nécessité d'un Conseil de Régence dans les *circonstances non encore avenuës;* que ces circonstances mettoient une différence totale entre le testament de Louis XIII et celui de Louis XIV; que dans le premier il s'agissoit d'une mère, et dans le second d'un héritier présomptif; que lui-même devoit refuser la garde d'un pupile, qui ne pouvoit venir à manquer sans donner lieu à mille bruits fâcheux, à tout cela il pouvoit ajoûter que cette affaire demandoit une mûre délibération; qu'elle étoit trop intéressante pour être décidée en une seule séance, tandis que le Palais étoit environné et rempli de troupes et de gens armés; enfin, que les dernières volontez du feu roi étoient du moins aussi respectables que celles d'un simple particulier, dont jamais il n'étoit arrivé que le testament eût été cassé avec tant de précipitation. » (*Vie de Philippe*. I. 117-120).

Sera lors plus contraire. — « Le duc de Saint-Simon a parlé trop favorablement du Régent dans ses *Mémoires:* il a poussé la complaisance jusqu'à approuver la violence exercée contre le duc de Villeroi, gouverneur de Louis XV, et à louer son administration en général, qui cependant n'est guère susceptible d'apologie. En même temps il lui échappe de terribles aveux : « Il s'accoutuma, dit-il, à la débauche, jusqu'à ne pouvoir s'en passer; et il ne s'y divertissait qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès. C'est ce qui le jeta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleuses, et, comme il voulait l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les plus impies, et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus inouïes aux jours les plus saints. Plus on était constant, ancien, outré en débauche, plus il considérait cette sorte de frénésie... Il s'était piqué d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'avait jamais pu y réussir; mais, épris de Madame d'Argenton, et vivant avec elle, il trouva d'autres curiosités trop approchantes, et sujettes à être plus sinistrement interprétées. On consulta des verres d'eau devant lui, sur le présent et sur l'avenir. » Il ne dissimula pas non plus les soupçons ou plutôt les preuves du poison donné au duc et à la duchesse de Bourgogne, sans nommer néanmoins le coupable, et témoigne que c'est bien malgré lui qu'il ne peut les cacher. « Les horreurs qui ne se peuvent plus différer d'être racontées glacent ma main; je les supprimerais, si la vérité due si entièrement à ce qu'on écrit, si d'autres horreurs qui ont renchéri encore sur les premières, s'il est possible, si la publicité qui en a retenti dans toute l'Europe, si les suites les plus importantes auxquelles elles ont donné lieu, ne me forçaient de les exposer comme faisant une partie intégrante et des plus considérables de ce qui s'est passé sous mes yeux. » C'est à l'époque de sa régence que l'abbé Denina rapporte la subversion des principes, des mœurs et du goût qui a flétri le XVIII^e^ siècle. « Pour fixer, dit un auteur qui écrivait en 1791, le temps où l'irréligion a pris son essor en France, il faut remonter à cette régence fameuse, où la race du nouveau Jéroboam travaillait déjà à réaliser la division du manteau du Prophète (III. Reg. II). » (*Feller*. Philippe).

La place qu'occupe dans la Centurie ce quatrain déjà si extraordinaire sur Louis XV^e^ du nom, est bien remarquable. Il est le 15^e^, comme celui où l'on voit l'arrivée de Louis XIV au trône, est le 14^e^, de Louis XVI, le 16^e^ (265), de Louis XVII, le 17^e^ (266), et il est entre deux quatrains sur la régence avortée en 1830, et sur celle qui aura lieu avant que le dernier Roy de France monte au trône. (665).

Le Prophète a dit la part que le duc d'Orléans, arrière-petit-fils du grand Régent, a prise à la révolution de 1789 : Rouge effréné sévère horrible grippe (268), Les rouges rouges, le rouge assommeront (272); il a dit la part que le duc d'Orléans, depuis L.-Philippe I^er^, a prise aux conspirations de 1789 à 1830 : Celuy qu'en Sparte claude ne peut régner (499), Les frères a Chartres Orl. Rouen trahira (470), Sous ombre feincte d'oster de servitude peuple et cité l'usurpera luy mesme (511); Par avarice chef d'Orléans (526) Philipp... (521), etc.; il a dit l'assassinat du duc de Bourbon-Condé en 1830 : Le supreme estranglé (504), Philip.. poignant poison es lettres cachez dedans le plic (506); ici, il ne dit pas si le grand Régent, l'adversaire de Louis XIV, a ou non empoisonné la famille royale. Ce silence est plus favorable au duc d'Orléans que ne le sont tous les arguments de l'auteur de sa *Vie*, que l'on réfuterait ainsi : il avait déjà le pouvoir, il lui fallait le temps de préparer les esprits à une usurpation, et la santé toujours languissante de Louis XV, déjà empoisonné, devait rendre inutile un nouveau crime.

« Le duc d'Orléans avait dit que l'autorité royale était entre ses mains, et qu'il ne la laisserait point avilir. » (*Vie de Philippe*. I. 252). — « Le traité avec l'Angleterre régloit la succession d'Angleterre dans la branche protestante, et celle de France dans la branche d'Orléans. » (*Id*. I. 190).

Dieu fait des miracles, il conserva sains et saufs les enfants dans la fournaise, et arracha Daniel à la dent des lions, il ne voulut pas cependant répéter en 1830 le miracle de la Régence. Le duc d'Orléans courait au plus sûr. L'*enfant du miracle,* né devant le serpent (711), fut le fruit sauve (271), du vray rameau de fleur de lys en s'exilant (718).

« Cette tenacité de Charles X à donner son petit-fils au trône de France avait effrayé le duc d'Orléans : le prétexte qu'il avait donné à M. de Mortemart en refusant de se charger de la régence, était encore puisé à l'histoire de son aïeul. — Non! non! s'était-il écrié, je ne me chargerai jamais d'une régence; à la première colique qu'aurait le duc de Bordeaux, on crierait à l'empoisonnement! » (*Al. Dumas*. Vie de L.-Philippe. I. 279).

Et les d'Orléans osent encore aujourd'hui afficher des prétentions au trône! N'ont-ils pas fait assez de mal à la France? Un grand Régent sera lors plus contraire, pour L.-Philippe : Luy et le regne viendront si fort rongneux Ains qu'il guérisse son fait sera bien tard (500). On le verra cependant à la tête d'un des quatre partis en armes dans une guerre : Le roy rusé.. de trois quartiers ennemis assaillir (769 *bis*), MENDOSVS tost viendra ason haut regne tenant arrière un peu les NORLARIS (769).

262.

De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le receu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin.

IX. 27.

Du Bois, pour devenir premier ministre et avoir la garde de celui que Louis XIV aura confié Dauphin à Villeroi, et pour être cardinal, terminera les fameux débats sur la Bulle *Unigenitus;* une déclaration royale imposera un *silence gé-*

Digitized by Google

néral sur la question du Jansénisme. Président de l'Assemblée ou *Cercle* du clergé, il se dira le pont qui unit l'Eglise à l'Etat. Arrivé au plus haut, quoique sans naissance, il flétrira le Dauphin par les scandales de sa vie. Bois pourri, il sera arrivé en peu de temps aux plus grands honneurs dans sa vieillesse comme s'il était du bois le plus sain, et ce sera pour avoir engagé le duc d'Orléans à outrepasser la limite que Louis XIV aura fixée à son droit de Régence.

Bois. — « *Bois* (Guillaume du), cardinal, archevêque de Cambrai, principal et premier ministre d'Etat, naquit à Brive-la-Gaillarde dans le Bas-Limousin, d'un apothicaire. Il fut d'abord lecteur, ensuite précepteur du duc de Chartres. Il obtint sa confiance en servant ses plaisirs. L'abbé du *Bois* eut l'abbaye de Saint-Just en 1693, pour récompense de ce qu'il avait persuadé à son élève d'épouser Mademoiselle de Blois. Du *Bois* parvint aux postes les plus importants. Il fut conseiller d'Etat, ambassadeur ordinaire et plénipotentiaire du roi en Angleterre l'an 1715, archevêque de Cambrai en 1720, cardinal en 1721, et premier ministre d'Etat en 1722. La même année il fut reçu de l'Académie française, honoraire de celle des sciences et de celle des belles-lettres. Il eut beaucoup de part à toutes les révolutions de la régence. *Ce fut lui qui porta le* duc *d'Orléans à ne pas se soumettre à un conseil de régence, à exiler le duc de Villeroi*, etc. Il mourut le 10 avril 1723, des suites de ses débauches. » (*Feller*).

« Bois... Ce cardinal fit beaucoup de mal au royaume, en persuadant à son maître : « Qu'il n'y avoit ni probité chez les hommes, ni vertu chez les femmes ; et que dans le ministère il falloit préférer les esprits adroits et féconds en ressources, aux hommes droits et justes. » (*N. Dict. Hist.*).

Ce quatrain devait frapper le Traducteur dès la première lecture des Centuries, mais il fallait les plus grandes recherches historiques pour en avoir toute la valeur, c'est ce que témoigne l'interprétation incomplète et fautive que j'en ai donnée dans la *Vie de Louis XVI*, p. 30, il y a un an.

Les villes de Gorsan et Narbonne sont dans Nostradamus pour les noms du conventionnel *Gorsas* et du ministre *Narbonne* (275). Bois est pour le cardinal du Bois comme dans Camus les mots *sal lux* et *sal es* sont *lux* pour *Saluces* et *Sales*.

« *Camus* (évêque de Belley, né à Paris en 1582, mort en 1652. *Feller*), s'est permis le calembourg savant et prétentieux. Prêchant le panégyrique de saint *Magloire*, il avait choisi ce texte : *Meam gloriam alteri non dabo* ; je ne cèderai *ma gloire* à personne. Il joua sur ces mots toute la durée du discours ; ce qui fit beaucoup admirer sa subtilité. L'évêque de *Saluces*, abordant un jour saint François de *Sales*, lui avait dit : *Tu sal es : ego vero neque sal, neque lux*, Le mot avait charmé Camus, qui s'était juré incontinent d'en profiter. Il ne manqua pas dans le premier sermon qu'il prêcha devant l'évêque de Genève de développer fort au long le *Tu sal es.* » (*Ami de la Religion*, 13 janvier 1862).

De bois la garde, vent clos rond pont sera,...

De bois la garde. — « Le tems de la majorité approchoit insensiblement : S. A. R. étoit trop habile pour ne pas prendre les mesures nécessaires à se conserver *la principale autorité*. Dans ce dessein, il résolut de faire le cardinal du *Bois* premier ministre : depuis longtemps il en faisoit les fonctions, la difficulté étoit de lui en donner le titre et le rang. Ce prince l'entreprit et en vint à bout. — Il se servit du cardinal de Rohan pour faciliter l'entrée et préparer la place au cardinal du *Bois*. Le 8 de février 1722, il prit séance au conseil de Régence, immédiatement après les princes du Sang, et avant le chancelier et les pairs du royaume. Les seigneurs alléguèrent que selon les usages du royaume, les cardinaux n'avoient aucun rang à la Cour, et qu'ils n'assisteroient point au conseil jusqu'à ce qu'on leur eût rendu justice... Le 22 février le Duc Régent introduisit le cardinal du Bois dans le conseil de Régence, et le plaça auprès du cardinal de Rohan. Le maréchal de Villeroi et le duc de Noailles accompagnèrent le Roi jusqu'à son fauteuil, et sortirent sur le champ de la chambre du conseil ; le chancelier, les ducs et les maréchaux de France ne s'y rendirent point ; de manière que le conseil ce jour-là ne fut composé que des princes du Sang, des deux cardinaux, des secrétaires d'Etat, et des autres personnes qui ne pensoient point à disputer du rang. Le duc de Noailles, homme de beaucoup d'esprit, et d'un esprit assez mordant, rencontra le cardinal du *Bois* au sortir de ce conseil, et lui fit ce compliment : *Cette journée sera fameuse dans l'Histoire, Monsieur, on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le Conseil a fait déserter tous les grands du royaume* (De bois la garde frappera le Dauphin). Le duc d'Orléans et son favori n'eussent pas été fâchés de la retraite de quelques-uns de ces Messieurs ; mais ce concert général les chagrina... La plupart des ducs se retirèrent dans leurs terres ; le chancelier suivit leur exemple, ayant été prié de s'y conformer... Monsieur d'Armenonville fut installé au Conseil de régence le premier jour de mars. Il se plaça au-dessous du cardinal du *Bois* ; et le cardinal de Rohan étant entré quelque temps après, il recula encore pour lui faire place. Les ducs et les maréchaux persistèrent dans leur prétention, et cette affaire demeura indécise jusqu'à ce que la majorité eut fait supprimer le Conseil de régence. » (*Vie de Philippe II*, 208-219).

« Monsieur le Régent avoit dit publiquement qu'il étoit temps d'instruire Sa Majesté des affaires et des secrets de son Etat, et qu'il se chargeroit lui-même de ce soin ; il s'en étoit même expliqué en particulier au maréchal de Villeroi, et lui avoit dit qu'il alloit commencer à travailler tous les matins avec le jeune monarque. Il voulut commencer le 10e d'août, et se rendit à ce dessein dans l'appartement du Roi ; le duc de Bourbon, le comte de Clermont, l'ancien évêque de Fréjus y étoient ; le duc d'Orléans pria le Roi de vouloir passer dans son cabinet. Les seigneurs se retirèrent. *Le maréchal de Villeroi prétendit qu'en qualité de gouverneur du Roi il ne devoit point perdre Sa Majesté de vue* ; S. A. R. se retira, et dit au Roi qu'il attendroit une autre occasion pour lui parler.... Il prit sur le champ la résolution hardie de le retirer d'auprès du Roi, et de donner son poste au duc de Charost... On le fit monter dans une chaise de poste, et il fut forcé de se rendre dans son gouvernement du Lionnois.

» Cette disgrâce répandue dans Paris, y causa une grande consternation : les idées fâcheuses qu'on avoit eues à la mort du Dauphin, de la Dauphine et du duc de Bretagne se réveillèrent ; on se rappella ce qu'on avoit publié depuis la Régence, que c'avoit été aux soins du maréchal qu'on avoit dû la conservation du Roi ; presque tout le monde se disoit en secret que c'en étoit fait, et que la cérémonie du Sacre se feroit pour un autre.... Enfin, le cardinal du Bois recueillit tout le fruit qu'il pouvoit espérer de la confiance de son maître, et de l'attachement, ou plutôt de la passion qu'il avoit pour sa personne et pour ses intérêts, et je puis le dire aussi, la récompense de son mérite et de ses travaux. Le 22e d'aoust, il fut déclaré premier ministre. Il étoit aussi absolu que l'avoit jamais été le cardinal Richelieu... On instruisoit le Roi : S. A. R. et le cardinal-ministre le firent conjointement ; presque tous les jours ils donnoient quelques heures à cette importante et nécessaire instruction. Ce prince étoit fort capable d'en profiter... » (*Id.*, II. 233-251).

Vent clos. — « L'abbé du Bois ne voyoit dans l'Etat aucune place à quoi il ne pût espérer d'atteindre. Sa naissance paroissoit être un obstacle invincible à ses désirs... Le cardinalat étoit le seul titre qui put l'en faire jouir ; l'unique voye pour parvenir à cette dignité étoit de rendre quelque service important à la cour de Rome ; il la prit et eut le bonheur de réussir malgré les obstacles infinis qu'il eut à surmonter. De tous côtés on s'étoit déclaré pour la doctrine que la Constitution *Unigenitus* condamnoit. La pluspart des tribunaux étoient favorables à ses ennemis... Les Universités de Paris, de Rheims, de Nantes, de Caen, les congrégations des Bénédictins de Saint-Maur, celle des Feuillans, des Pères de l'Oratoire, de Sainte-Geneviève, se distinguèrent extrêmement, et s'acquirent beaucoup de gloire dans leur parti : toute cette milice inférieure avoit pour chef le cardinal de Noailles, Monsieur son frère, évêque de Châlons-sur-Marne, les évêques de Mirepoix, de Boulogne, de Montpellier, de Sens, de Metz, d'Angoulême, l'archevêque de Tours, l'évêque d'Arras ; mais on ne se fioit pas tout à fait à ces deux derniers... Telle étoit la situation de cette affaire, lorsque l'abbé du *Bois*, de retour de ses voyages, entreprit de la terminer d'une manière qui lui attirât de la cour de Rome la grâce qui devoit l'égaler au cardinal Albéroni. » (*Id.* II. 128).

» Dès que l'abbé du *Bois* eut été chargé par S. A. R. de s'appliquer *particulièrement* à terminer cette importante affaire, son premier soin fut de se mettre au fait, car, je crois qu'il n'y étoit guère, et du fond des questions et des procédures : pour cela il eut de fréquentes conférences avec les chefs des deux partis (civils procès débats. 255). Les cardinaux de Bissi, de Rohan, étoient les principaux tenans pour la Constitution... Le premier fruit de ces conférences fut que les *appels* furent défendus, et qu'on eut une extrême

Digitized by Google

attention à ne proposer pour les grands bénéfices que des personnes dont la doctrine ne pût être suspecte à la cour de Rome. — Ces conférences particulières de l'abbé du *Bois* en produisirent d'autres entre les évêques, dont plusieurs s'appliquèrent sincèrement à rétablir l'union et la paix... » (*Id.* II. 141).

« La déclaration du Roi (sur la Constitution) approuvée par le cardinal de Noailles, fera sentir combien S. A. R. avoit sujet de s'applaudir de sa négociation, et sur quoi fut fondée la reconnoissance de la cour de Rome à l'égard de l'abbé du *Bois* qui y avoit eu une si grande part.

« Dès le temps de notre avènement à la couronne, disoit le Roi, » nous avons cru que notre principal devoir étoit de consacrer à la » religion le premier usage de notre puissance et de mériter le titre » glorieux de fils aîné de l'Eglise, qui nous distingue entre les rois, » en faisant servir notre autorité à appaiser les *troubles* qui s'étoient » élevez dans notre royaume à l'occasion de la Bulle donnée par » notre Saint-Père le Pape contre le livre intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*....

» A ces causes, etc., voulons que la Constitution *Unigenitus* soit » observée dans tous les états, pays, terres et seigneuries de notre » obéissance. Et, en conséquence, *défendons* à tous nos sujets, de » quelque état, qualité et condition qu'ils soient, à tous corps, communautez et personnes séculières et régulières, exemptes ou non » exemptes, de quelque ordre, congrégation ou société qu'elles » soient, même aux Universitez de notre royaume, et notamment » aux Facultés de théologie, *de rien dire, écrire, soutenir, enseigner, débiter, distribuer*, directement ou indirectement, soit contre la » Constitution, soit contre l'instruction pastorale publiée dans l'Assemblée de 1714 et adoptée par plus de cent évêques de France, » et contre les explications sur la bulle *Unigenitus*, approuvée par » lesdits cardinaux, archevêques et évêques de notre royaume, » comme conformes à la doctrine de l'Eglise, et au véritable sens » de la bulle.....

» Défendons très expressément à tous nos sujets de s'attaquer ni » provoquer les uns les autres par des termes injurieux de Novateurs, Jansénistes, Schismatiques, Hérétiques et autres noms de » parti. Faisons très expresses inhibitions et défenses de composer, » vendre, débiter ou autrement distribuer des livres et libelles, surtout de ceux qui seroient contraires au respect qui est dû à notre » Saint-Père le Pape et aux évêques, ou aux libertez de l'Eglise gallicane, ou qui attaqueroient directement ou indirectement la dite » Constitution, et généralement tous ceux qui regarderoient les contestations qui viennent d'être terminées sur lesquels nous impo» sons un *silence général*.. (VENT CLOS). Donné à Paris, le 4e d'août, » l'an 1720. » (*Id.* II. 164).

ROND PONT SERA. — « Il y avoit huit ans que le clergé ne s'étoit assemblé ; les troubles et les divisions au sujet de la Constitution avoient déterminé S. A. R. à lui refuser constamment la permission qu'il lui avoit souvent demandée. L'accommodement qui avoit calmé les esprits lui fit changer de sentiment... La mauvaise santé et la multitude d'affaires ne permirent au cardinal-ministre que de jouir une seule fois de l'honneur de présider à ce premier Corps de l'Etat. Le discours qu'il fit à cette occasion fut goûté. Le voici :

« .... La place que j'occupe dans l'Etat me fournira des moyens » de satisfaire à celle que vous me donnez dans l'Eglise. Je suis sûr, » Messieurs, et je vous outragerois par le moindre doute, que *vous ne me donnerez à porter au Roi*, dans le cours de cette Assemblée, » que d'anciennes, ou plutôt d'éternelles preuves de l'attachement » des Eglises du royaume pour leur protecteur, que des gages nouveaux et certains de dévoüement du clergé à la couronne, et de » sa tendresse respectueuse pour la personne de Sa Majesté, tandis » que *je ne vous porterai que les précieuses assurances de l'attachement du Roi à la religion*, que les maximes dont il est instruit et pénétré sur le respect dû au sanctuaire, que ses sentiments en faveur » de la plus illustre portion de l'Eglise universelle, que des témoignages de la préférence qu'il lui donne au-dessus de tous les autres sujets dans son affection. *Je n'aurai rien ni de part ni d'autre à dissimuler*, ni à affoiblir, ni à exagérer ; je ne dois m'étudier qu'à » être précis, et *à transmettre si fidèlement les sentiments du Roi et de son clergé*, qu'il ne reste aucun doute sur ce que le souverain doit » attendre du zèle et de la fidélité de ses sujets, et sur ce que le » clergé peut espérer de la religion, de la prudence et de l'affection » du Roi. » (*Vie de Philippe* II. 300).

On a cherché comme toujours dans les grands actes politiques et dans les pièces officielles la valeur des mots du Prophète, qui a pris soin lui-même d'en déterminer le sens.

DE BOIS LA GARDE. — *Bois*, premier ministre a remplacé comme précepteur auprès du Roi celui à qui Louis XIV avait confié LA GARDE DU DAUPHIN. *Garde* est le mot en usage.

VENT CLOS. — La voix est un souffle : *L'Esprit souffle où il veut*, il communique ses grâces à qui il lui plait ; *fig.* souffler une chose, l'inspirer à quelqu'un (*N.-L.*). La voix du peuple qui acclama les Bourbons à leur retour en 1814 est, dans un récit en 32 vers sur la révolution de 1789-1814, LE VENT A BON ESSIEN (286). Celui qui recevra des mains de Pie IX la houlette du Pasteur sera forcé de se taire sur les intérêts temporels : BASTON TORTU EN MAIN BOUCHE SERRÉE (864); il est dit pour le temps présent : A VRAY DIRE ON AURA BOUCHE CLOSE, LORS AU BESOIN VIENDRA TARD L'ATTENDU (618). — Ceux qui se nommaient les *Appelans* ne peuvent se renfermer comme ils le souhaitaient dans un *silence respectueux*, il leur faut ne *rien dire, écrire, soutenir, enseigner*, etc., au sujet de la bulle lancée contre l'hérésie, dont il est dit : PÉRICLITER LA BARQUE (248), et ce débat commencé dans les derniers jours de Louis XIV : GUERRE CESSER, CIVIL PROCÈS DÉBATS (255) finit par cette ordonnance de Louis XV : *Nous imposons un silence général* : VENT CLOS.

ROND PONT SERA. — Le mot PONT est entendu souvent d'un pouvoir intermédiaire : le Parlement de Londres chassé par Cromwel est le PONT ROMPU (242), les Etats-Généraux que le Tiers change en Assemblée nationale est LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE (274). BOIS se dit bien un PONT entre le clergé et le Roi, mais pourquoi, seul, est-il dit LE ROND PONT. ? C'est dans l'assemblée des personnes consacrées à Dieu que BOIS est LE ROND PONT. Or, ces personnes ainsi réunies sont les SACRÉES GLOMES du Prophète (230): *Glomero*, amasser en ROND (*W*). BOIS est le PONT du ROND.

« *Cercle*. Décrire un *cercle*. Former un *rond... cercle*, assemblée de personnes polies ; *aller au cercle*. » (*Joubert*).

Ce vers : DE BOIS LA GARDE VENT CLOS ROND PONT SERA, n'est pas seulement éclairci par les preuves historiques et la manière du Prophète, il l'est encore par le contexte : BOIS est HAUT LE RECEU *qui frappe* LE DAUPHIN. Il est HAUT LE RECEU comme *premier ministre* : LA GARDE, et comme *Président du clergé* : ROND PONT. Tout s'enchaîne dans ce vers comme dans l'Histoire : pour devenir *premier ministre* et avoir LA GARDE, il faut qu'il ferme la bouche aux *Appelans* : VENT CLOS ; alors, mais seulement alors il est *Président du clergé* et se dit PONT entre la royauté et le clergé : ROND PONT SERA. Après qu'il a *reçu* ces *hautes* dignités, il est HAUT le RECEU.

Haut le receu frappera le Dauphin...

HAUT LE RECEU. — « Il mourut chargé de titres d'honneur, à quoi sa naissance ne lui avoit donné aucun droit de prétendre. Il étoit *cardinal, archevêque, duc de Cambrai, prince de l'Empire*, abbé de Saint-Juste, de Nogent-sous-Couci, de Bourguël, de Cercamp, de Bergue Saint-Vinoc, de Saint-Bertin, *premier ministre*, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, grand-maître et sur-intendant-général des courriers, postes et relais de France, un des quarante de l'Académie française, honoraire de l'Académie royale des siences et de celles des inscriptions et belles-lettres, *président de l'Assemblée du clergé*.

Son élévation commença avec la Régence. Il fut d'abord conseiller d'Etat ; en 1717, il signa à la Haye en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire le Traité de la triple alliance ; il fut ensuite secrétaire de la Chambre et du Cabinet ; en 1718, il signa à Londres le fameux Traité pour la pacification de l'Europe ; à son retour il eût le département des affaires étrangères ; il fut fait archevêque de Cambrai en 1720 ; le Pape Innocent XIII le mit au nombre des cardinaux l'année suivante, à la prière de tous les souverains ; et pour parler comme Monsieur de Fontenelle, il parut être un prélat de tous les Etats catholiques et un ministre de toutes les Cours... On lui fit de magnifiques funérailles. on frappa même une médaille à son honneur... L'obscurité de sa naissance et l'éclat dans lequel il est mort seront toujours, malgré l'envie, une preuve sensible d'un génie supérieur. » (*Vie de Philippe*, II. 308).

Digitized by Google

HAUT LE RECEU.— Il est dit du VIEUX CARDINAL : IL ENTRERA VILAIN (235); Cromwel est LE BASTARD DEMY RECEU (241); Napoléon III est ESLEU, CRÉE RECEU (631); un roi A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES (486); BOIS a été RECEU HAUT comme Marie de Médicis : A DEUX HAUT MISE (237), etc.

DAUPHIN. — Louis XV en tutelle est le DAUPHIN, comme Louis XIII gouverné par le ministre-roi est LE LYS DAUFFOIS (232). Ce mot est déjà fort précis, car il ne peut s'appliquer qu'à un *Fils de France* et tous ne sont pas DAUPHINS; mais il est ici pour définir LA GARDE DE BOIS et LE DROIT DU DUC. Lorsque Louis XIV a confié à Villeroi LA GARDE de son arrière petit-fils et défini LE DROIT DU DUC à être le GRAND RÉGENT, Louis XV n'était que LE DAUPHIN.

FRAPPERA. — Ce mot ne peut être entendu qu'au figuré et de même que les mots : LA GARDE, VENT CLOS, ROND PONT sont expliqués par l'expression HAUT LE RECEU qui les suit; de même le mot FRAPPERA est expliqué par l'expression LE VIEUX TECCON qui vient après. Ce VIEUX TECCON ou ce BOIS *pourri a flétri* LE DAUPHIN. Louis XV a été corrompu, et le Prophète, dans tous ses quatrains sur ce roi, parle de sa corruption et de celle de son époque. Jésus-Christ a dit : Craignez ceux qui tuent l'âme.

« Jésus prit un petit enfant qu'il mit au milieu des douze; et l'ayant embrassé, il leur dit : Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci me reçoit... Mais si quelqu'un est un sujet de scandale à l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne et qu'on le jetât dans la mer. » (*S. Marc.* IX. 35, 41).

« Le Régent ne croyait en rien qu'à l'alchimie, et son nom est resté dans l'histoire comme la plus complète expression de l'immoralité. Le cardinal Dubois, ce phénomène de corruption qui vendit son âme au diable et son pays à l'Angleterre... Mme de Pompadour sentant le Roi lui échapper, inventa pour le garder sous son empire, et pour exclure des rivales, un genre inouï d'infamies qui marque cette époque en traits de boue, et pour lequel la langue aurait dû créer des formes particulières de mépris. Henri IV et Louis XIV, coupables de dérèglements conservèrent toujours dans leurs faiblesses une sorte de dignité. Il était réservé à Louis XV, dont la jeunesse avait senti pourtant l'amour des peuples, de faire rouler dans la fange la couronne de saint Louis, et d'abaisser le trône des rois très chrétiens au niveau des impuretés des âges du paganisme. Que d'expiations il faudra ! » (*Hist. de la révol. Franç.* Poujoulat. 17-28).

Le vieux teccon bois uni passera...

TECCON. — *Tecon, jeu* de mail, boule qu'on pousse avec le pied (*Gloss.*). Cette boule est vieille; elle a longtemps roulé, et cependant elle PASSERA comme si elle était BOIS UNI. — BOIS, HAUT LE RECEU, *est en passe d'arriver* aux plus hautes dignités de l'Etat et de l'Eglise, mais il est déjà VIEUX. Ce qui le *pousse* dans cette voie et ce qui lui fera faire son chemin avec la plus grande facilité c'est qu'il est : PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN. — Louis XVI vit son fils *jouer avec le danger :* PUISNAY JOUANT AU FRESCH, LE PÈRE ROY AU TEMPLE (283). La couronne de France passa et repassa entre les mains de Napoléon Ier et de Louis XVIII, à ce *jeu* Napoléon II perdit la vie politique : L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ (472). Le *jeu* réussit au cardinal du Bois; *bois pourri*, il parvint à tout comme s'il eût été du *bois le plus sain.*

« Il mourut le 10 avril 1723, des suites de ses débauches. « La fortune, dit le duc de Saint Simon dans ses *Mémoires*, s'était bien jouée de lui et s'était fait acheter longuement et chèrement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de menées, d'inquiétudes, de travaux, de tourments d'esprit, et elle se déploya enfin sur lui par des torrents précipités de grandeur, de puissance, de richesses demesurées pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'Etat, et deux seulement, si on la met à son cardinalat ou à son premier ministère, pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance, à 66 ans. » (*Feller.* Bois).

Passant plus outre du Duc le droit confin,..

Ce DROIT et ce DUC qui ne sont pas autrement déterminés, mais qui se trouvent dans un quatrain interprété aux trois-quarts du cardinal du Bois, seront entendus par excellence du DROIT de Régence et du DUC, premier prince du sang et déjà dit LE GRAND RÉGENT. A l'explication du quatrain sur LE GRAND RÉGENT, on a vu à ces mots : SON ADVERSAIRE, quelle *limite* (CONFIN) Louis XIV a fixée au DROIT DU DUC, et à ces mots : GRAND RÉGENT, que la coutume, l'intérêt de l'Etat, le soin de sa famille, tout faisait un devoir à Louis XIV de resserrer le DROIT de Régence dans des *limites* étroites. (CONFINS, *limites. W.*). Il suffit de dire ici :

« *Bois.* Ce fut lui qui porta le Duc d'Orléans à ne point se soumettre à un conseil de Régence. » (*Feller*).

» Dès le lendemain de la mort de Louis XIV, le Parlement s'assembla. Le duc d'Orléans s'y rendit et parla en ces termes : « Après » avoir reçu le Viatique, le Roi m'appela et me dit : Mon neveu, j'ai » fait un testament où je vous ai conservé tous les droits que vous » donne votre naissance : je vous recommande le DAUPHIN; servez-» le aussi fidèlement que vous m'avez servi, et travaillez à lui con-» server son royaume; s'il vient à vous manquer, vous serez le maî-» tre, et la couronne vous appartiendra. » A ces paroles, il en ajouta » d'autres qui me sont trop avantageuses pour pouvoir les rappeler : » il finit en me disant : « J'ai fait les dispositions que j'ai cru les plus sa-» ges; mais comme on ne sçauroit tout prévoir, s'il y a quelque chose » qui ne soit pas bien, on le changera. » Ce sont ses propres ter-» mes. « Ce que je demande à présent, Messieurs, c'est que vous dé-» libériez aussitôt que le testament aura été lu, sur les titres que » j'ai pour parvenir à la Régence, en commençant par le premier, » c'est à dire celui que je tire de ma naissance et des lois du » royaume. »

» Après la lecture du testament, qui fut faite rapidement, et d'une voix trop basse pour qu'il pût être distinctement entendu, on délibéra comme S. A. R. l'avoit demandé, sur les droits que sa naissance lui donnoit à la Régence; il fut décidé à la pluralité des voix, que ses droits étoient incontestables, et que la Régence lui appartenoit avec toutes les prérogatives qui y sont naturellement attachées. C'étoit annuler le testament qu'on venoit de lire. (*Voir* la suite à ces mots du quatrain précédent : UN GRAND RÉGENT).

Ce quatrain est à la suite d'un long récit où la révolution de 1789-1814 se développe en son entier : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... VARENNES... LE PÈRE ROY AU TEMPLE (Louis XVI)... LES DEUX PETITS ROYAUX (Louis XVII)... MALLODS (Convention)... SURNOM DE LETTRES ASPRES (Napoléon Ier)... LA GRANDE CAPPE (Louis XVIII). Tous ces gouvernements sont nés de celui du DAUPHIN *corrompu* par BOIS, LE VIEUX TECCON. La place des quatrains sur Louis XV à la suite ou au-dessus ou au milieu des quatrains sur l'époque révolutionnaire, suggère des réflexions qu'on verra plus loin.

Profitons de cette suite de quatrains si clairs malgré les mots grecs et latins, les anagrammes et les jeux de mots qui s'y mêlent (FORNERON, FOREST, HERNE, NOIR. SALONNE, PRELATURE, ABORMEANT, MANTOR ET ALBE, FUM. PONTS, NICE, PLOMBIN *et* BOIS. 278-286), pour constater que ce style adopté à dessein par Nostradamus diffère peu de celui de ses contemporains. Déjà nous avons vu *Sal, lux* et *Sal, es* employés pour les noms propres de *Saluces* et *Sales* comme Bois pour Du *Bois.*

« Au début du seizième siècle, les prédicateurs sérieux, si nous en croyons Erasme, prouvent la charité par les sources du Nil, et l'abstinence par les douze signes du zodiaque. Je soupçonne fort aussi cet écolier limousin, « grand excoriateur de la langue latiale, » qui transfrète la Sequane et déambule au dilcule par les quadri-» ves et compites de l'alme et inclyte cité, » je le soupçonne fort, dis-je, de résumer à lui seul les tendances d'une nouvelle école de prédicateurs. En effet, les pédants succédaient aux bouffons. La prédication cessera de s'adresser aux masses. *Avant les prédicateurs de la Ligue*, personne ne s'attachera plus à remuer cette fibre populaire que Maillard et Menot savaient si bien faire vibrer. Pour entendre un sermon, il faut être un docte et un érudit. Les rapproche-

Digitized by Google

ments les plus singuliers et les plus inattendus, un incroyable abus du grec et du latin, qu'on ne se donne pas la peine de traduire en langue vulgaire, des preuves empruntées au hasard à tous les écrivains sacrés et profanes, des assertions dont Tibulle, Lucrèce et Catulle sont les garants, des antithèses à la manière de Sénèque, lequel jouissait d'une grande autorité comme philosophe et comme théologien, des jeux de mots, des pointes, de l'emphase, un langage dépourvu de naturel, ce qui n'est pas toujours exempt d'une grande trivialité, voilà l'éloquence d'alors. J'ajouterai même qu'on pourrait trouver dans les sermonaires de ce temps plus d'un savant calembour. » (*Ami de la Religion.* 7 janvier 1862).

263.

Ce grand Monarque qu'au mort succèdera,
Donnera vie illicite et lubrique ;
Par nonchalance à tous concèdera,
Qu'à la parfin faudra la loy salique.

v. 38.

264.

...Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise chrétienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidellés...

(*Lettre à Henri II.* 70).

Celui dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA, est ce Louis XV, roi à 5 ans, qui demeurera durant 60 années sur le premier trône du monde dont il aura été séparé par tant de degrés. Il donnera l'exemple d'une vie de débauches ignobles et contraires à la morale la moins sévère. Par nonchalance il concèdera aux ennemis du trône et de l'autel tout ce qu'ils demanderont de lui ; si bien qu'au-delà de son règne, la loi Salique sera abandonnée et que la liberté s'assoiera au trône pour faire expier leurs fautes à la nation et à la royauté.

Clément XIV prononcera la destruction de la Compagnie de Jésus (21 juillet 1773), pour éviter le schisme de l'Eglise de France ; le roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du Paganisme, qui n'auront poursuivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel.

La LOI SALIQUE est une *loi française*. Ce quatrain, qu'on aurait déjà cherché à interpréter de la France parce qu'il ne renferme aucun nom de lieu, est donc bien sur la France. Ces mots : DONNERA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE font songer à Louis XV, et comme c'est de lui qu'il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA (261), pour ce fait unique dans l'Histoire de son arrivée au trône par la MORT de trois Dauphins et de deux frères, on veut le voir encore dans : CE GRAND MONARQUE QU'AU MORT SUCCÈDERA. Ces mots AU MORT SUCCÈDERA, s'ils n'étaient pris excellemment, seraient presque inutiles dans un quatrain sur un pays assez heureux durant des siècles pour ne connaître que ce cri à la mort de ses souverains : *Le roi est mort, vive le roi !*

La *Lettre à Henri II*, qui raconte TOUT AU LONG et sans reprise LES GRANDS ÉVÈNEMENTS TRISTES, PRODIGIEUX, ET CALAMITEUSES ADVENTURES QUI S'APPROCHENT PAR LES PRINCIPAUX CULTEURS, PREMIÈREMENT DES TEMPLES DE DIEU (Religion), SECONDEMENT PAR CEUX QUI SONT TERRESTREMENT SOUSTENUS (Etat), à partir du commencement du XVI^e^ siècle jusqu'au moment présent, ne signale le règne de Louis XV que par le fait de la destruction des Jésuites. Ce fait, qui intéressait à la fois la Religion et l'Etat, donne la meilleure preuve que Louis XV PAR NONCHALANCE A TOUS *concéda*.

Ce grand monarque qu'au mort succèdera,..

Les rois de France sont les *rois des rois* (*voir* p. 42), et Nostradamus a dit que DE CIEL ET TERRE *ils tiennent* LA MONARCHIE (210). Louis XV, comme roi de France, comme héritier du pouvoir absolu et de l'influence dans le monde du grand roi Louis XIV, comme ayant possédé le pouvoir durant 60 années, Louis XV est GRAND MONARQUE. Le Prophète fixe la valeur qu'il donne ici à cette expression, en ajoutant : PAR NONCHALANCE A TOUS CONCÈDERA. Il est GRAND malgré sa NONCHALANCE. Comme le quatrain qui précède celui-ci dans la Centurie est interprété de Louis XVI (289), ces mots : CE GRAND MONARQUE QU'AU MORT SUCCÈDERA, qui commencent son quatrain, ne pouvant être entendus de Louis XVI, signifient : CE GRAND MONARQUE est celui dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA.

Donnera vie illicite et lubrique,...

« Par malheur le règne de Louis XV fut celui des *favorites*. A madame de Mailly succédèrent *ses deux sœurs*, dont la plus jeune était la duchesse de Châteauroux. Elle fut remplacée par Madame Lenormand d'Etioles, depuis duchesse de Pompadour, qui gouverna l'Etat, et en dispensa les grâces pendant plusieurs années. La Dubarry fut la dernière maîtresse en titre ; mais elle eut fort peu d'influence dans les affaires (ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT, 307). L'infâme Lebel, valet de chambre du roi, lui procurait à chaque instant de nouvelles conquêtes, et des courtisans corrompus applaudissaient à ces basses turpitudes. Louis XV était cependant juste et sensible ; et ce fut l'ambition des courtisans qui chercha à pervertir ses mœurs pour mieux le dominer. » (*Feller*).

Le cardinal du BOIS, LE VIEUX TECCON FRAPPERA LE DAUPHIN (262), et le GRAND RÉGENT (261), tout aussi corrompu que ce *bois pourri*, avaient commencé à pervertir les mœurs de Louis XV. Le Prophète a condamné la conduite de Henri IV qu'il nomme l'AMOUR ALLEGRE (219) et dont il dit : FERA LA VIE SI FORT ILLÉGITIME (215), mais il flétrit davantage celle de Louis XV : DONNERA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE, car Louis XV descendit plus bas dans le vice. Il y a quelque chose de plus dans le jugement qu'il porte sur ces deux rois : Henri IV *fait* LA VIE, mais il ne porte pas sa Cour et son royaume à l'imiter ; Louis XV *donne* l'exemple de la VIE ILLICITE ET LUBRIQUE ; il ne sera imité que trop jusqu'au jour où Louis XVI *donnera* sur le trône l'exemple des mœurs : HEUREUX AU RÈGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE (265).

Par nonchalance à tous concèdera,...

« Louis XV exécrait les Parlements, qu'il appelait des *assemblées de républicains ;* il regrettait que le RÉGENT leur eût rendu le droit de faire des remontrances. Leurs dispositions l'effrayaient. Répondant un jour au cardinal de Bernis, qui le rassurait : « Je crois bien, » répondait le monarque, que tant que je vivrai, je resterai toujours » à peu près le maître de faire ce que je voudrai ; mais, ma foi, après » moi, M. le duc de Bourgogne n'a qu'à se bien tenir. » Louis XV disait encore : « Les choses, comme elles sont, dureront autant que » moi. » Chaque nouveau ministère était une espérance, mais le roi n'y était pas pris. Il disait de chaque nouveau ministre : « Il a étalé » sa marchandise comme un autre et promis les plus belles choses » du monde, dont rien n'aura lieu...

» Des pressentiments de commotions profondes étaient dans l'air. Des lettres anonymes, adressées au roi par des voies sûres, lui transmettaient les craintes des gens de bien sur des périls qu'il n'ignorait pas lui-même. *On se plaignait de son invisible majesté, de son peu de part aux affaires*, de la médiocrité de ses ministres, du mauvais état des finances, de l'audace des novateurs, de la politique corruptrice du duc de Choiseul, de la marche générale du gouvernement, vivant au jour le jour et sans esprit d'avenir. On disait ces prophétiques paroles : « Dans vingt ou trente ans le gouvernement » peut se trouver miné dans toutes ses parties et crouler avec fracas. » (*Poujoulat.* Hist. de la Rev. Franç. p. 30-32).

« Les gouvernans avaient des intervalles d'engourdissement, de faiblesse ; Louis XV, par exemple, s'affaissant dans d'ignobles délassemens ou dans une honteuse indifférence pour le bien de l'état, oubliait quelquefois ses maximes du droit divin et son sceptre féodal. Alors paraissaient des lueurs de liberté ; les terribles lois contre la presse venant à s'endormir de temps à autre, on parlait pour se plaindre et l'on murmurait assez haut ; et quand des mesures arbitraires attaquaient de grandes existences, on éclatait sans ménagemens. Les conseils de nos rois affectaient de braver l'animadversion comme la critique... Des génies transcendans et vigoureux avaient, depuis

Digitized by Google

longtemps, éveillé dans les âmes une impatience de liberté réelle et disséminé des lumières qui n'attendaient que le moment de recevoir leur application et de développer leur puissance. Malgré la corruption profonde et presque générale, ces écrivains avaient fait germer la haine du despotisme au fond des cœurs. » (*Montg.* I. 290).

La prophétie renfermée dans ce vers est développée ailleurs :

Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront réduicts par des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines.

I. 47.

« Les écrits de Rousseau, né sur le bord du lac Leman, et de Voltaire, qui habitera vingt ans auprès de ce même lac, prépareront la révolution politique et religieuse qui éclatera dix ans après leur mort. Dans cette révolution, les jours, les semaines, les mois prendront d'autres noms et leur division sera changée; puis l'abjuration qu'on fera du catholicisme complètera la ruine de toutes les institutions premières. Les auteurs de ces changements en revenant au principe de la légitimité (en 1815) condamneront leurs utopies. »

« La Harpe nous apprend que la plume infatigable du philosophe de Ferney enfantait toutes les semaines sa brochure, l'aliment attendu et aussitôt dévoré de ses nombreux sectateurs... Déjà la licence de la presse avait décidé, sous le règne de Louis XV, la révolution morale qui devait éclater en révolution politique sous le règne suivant, etc. » (Voir *Vie de Louis XVI*, p. 121).

Le Prophète qui avait vu la naissance de la *Société de Jésus*, FILLE DE L'EGLISE, a dit dans sa *Lettre à Henry II* que son fondateur était LE SECOND DES DEUX ENFANS PRINCIPAUX (62) que ses membres tenteraient inutilement d'implanter en France les principes ultramontains : LE SECOND SE PROFONDRA SI AVANT PAR LES LATINS ACCOMPAGNÉ... NE SERA TRANSLATÉ A L'ANTIQUE MONARCHIE (67) (on a vu l'ANTIQUE FRANCE, 260); il a dit aussi que Louis XV PAR NONCHALANCE exigerait la destruction de cette Société : ET SERA DONNÉE LA FILLE POUR LA CONSERVATION DE L'EGLISE CHRÉTIENNE TOMBANT SON DOMINATEUR A LA PAGANISME SECTE DES NOUVEAUX INFIDÈLES.

« Répétons le mot de Leibnitz : le présent est gros de l'avenir et plein du passé. On dit : le pouvoir temporel n'est pas un dogme; et là-dessus est fondée toute la brochure de M. le sénateur Piétri : *Politique française et question italienne*. N'est-ce rien qu'une question de droit? Et l'Europe doit-elle s'applaudir d'avoir tant de fois porté atteinte à l'autorité temporelle du Saint-Siège? Sont-ce des époques à regretter que le grand schisme d'Occident et le schisme de 1789? M. Piétri rappelle que Clément XIV, tout roi qu'il était, n'en a pas moins subi la pression des Cours *catholiques* pour l'abolition de la Compagnie de Jésus. Est-ce une preuve bien convaincante de l'inutilité du pouvoir temporel? Et parce qu'il n'a pas toujours garanti de l'insulte la papauté, a-t-il été absolument sans efficacité? Clément XIV a bu jusqu'à la lie le *calice d'amertume que les puissances catholiques lui présentaient sous la menace d'un schisme*. Le droit violé en la personne sacrée du Pontife a eu pour sanction la Révolution française (QU'A LA PARFIN FAUDRA LA LOY SALIQUE). Le *Constitutionnel* prétend que les rédacteurs du *Monde* ont formé le dessein de brûler tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Cette plaisanterie est déjà vieille; mais il paraît qu'elle est bonne et ne manque jamais son effet sur les abonnés du *Constitutionnel*. » (*Le Monde*, 8 juin 1862).

« L'année 1763 vit la fin de cette guerre funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui engagea le roi à se rendre maître du comtat Venaissin,... l'extinction des jésuites consommée *en France en* 1764, et qui le fut dans toute l'Europe *en* 1773. » (*Feller*. Louis XV).

Voilà ce qu'amène la liberté de la presse, qu'on ne croirait pas posséder si on ne pouvait attaquer toutes les institutions divines et humaines! Quand on sait que l'homme est de glace pour la vérité et de feu pour le mensonge, que le bon sens défend de livrer le poison indistinctement, même à ceux qui peuvent se procurer le contre-poison, on n'accorde cette liberté que par connivence, ou par peur, ou PAR NONCHALANCE.

Ces mots : LE GRAND MONARQUE QU'AU MORT SUCCÉDERA *adaptent* en quelque sorte ce quatrain à celui-ci : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA, UN GRAND RÉGENT SERA LORS PLUS CONTRAIRE. Précisément ce quatrain sur l'arrivée de Louis XV au trône de Louis XIV, commence ainsi : CŒUR, VIGUEUR, GLOIRE LE REGNE CHANGERA, et en effet, toutes ces vertus royales sont remplacées par la NONCHALANCE. Celui qui PAR NONCHALANCE A TOUS CONCÈDERA succède à celui qui a dit : *L'Etat, c'est moi!* L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (249).

Qu'à la parfin faudra la loy Salique,...

« SALIQUE, nom d'une fameuse loi établie par les François, lorsqu'ils vinrent dans les Gaules. *Le pacte de la loi Salique* contient 80 articles. Dans le titre des Alleus, le VI^e^ article porte que nulle portion de la terre Salique ne doit passer aux femmes; mais que le sexe viril l'acquiert; c'est à dire que les fils succèdent dans l'héritage. Plusieurs ont cru que la coutume qui excluoit les filles de la couronne de France étoit fondée sur cet article : c'est pourquoi ils l'ont appelée *par excellence* la *loi Salique*. » (*Moréri*).

On ne pourrait recourir à la LOY SALIQUE qui ne veut au trône que le *sexe viril*, que s'il était occupé par une reine, et non par un MONARQUE. Nostradamus a donné à ce vers un SENS PERPLEXE, et c'était nécessaire, car il ne pouvait écrire que la LOI SALIQUE toujours en vigueur jusqu'au règne du GRAND MONARQUE qui PAR NONCHALANCE A TOUS CONCÈDERA, disparaîtrait alors pour porter au trône la *Liberté* (DAME FRONT FACE CHEVELUE. 515). « *Faillir, je faux, tu faux, je faudrai*, tous mots très français encore, mais dans le vieux langage. » (*Bescherelle*). Le Prophète dit dans le même sens : LES EXILEZ EN SICILE VIENDRONT, POUR DÉLIVRER DE FAIM LA GENT ESTRANGE, AU POINT DU JOUR LES CELTES LUY FAUDRONT. LA VIE DEMEURE A RAISON ROY SE RANGE. II. 71.

Louis XV disait un jour à ses confidents : « Cette monarchie a » quatorze cents ans de durée; elle est bien vieille; cela n'ira pas » loin. » Lorsqu'un monarque absolu se voit obligé comme Louis XVI d'appeler lui-même une révolution, on doit juger qu'elle étoit inévitable : peut-être avec d'autres ministres, ou avec des grands seigneurs moins vils, moins corrompus, moins lâches que les grands seigneurs de Versailles, peut-être avec d'autres plans, avec d'autres hasards, la nature en eût-elle été modifiée; mais si ces détails étaient subordonnés, *sa nécessité était absolue*. La seule chose possible aux dépositaires de l'autorité royale, aux parlements, aux ordres privilégiés, consistait à refouler pour peu de temps encore le désir universel d'une régénération politique et civile, ou bien à le satisfaire eux-mêmes par une coopération prompte, sincère et sagement raisonnée. La voie d'eau était trop ancienne et trop large pour que ce bâtiment si fort endommagé, si mal manœuvré, put se tenir à fleur de la lame par le jeu des pompes remises à des mains que le repos d'un long calme avait énervées : il fallait se résigner au naufrage en travaillant avec une grande intelligence pour échapper à ses dernières extrémités, puisqu'on n'avait pas agi quand il était temps encore. Une grande crise était inévitable. » (*Montgaillard*. I. 280).

Nostradamus parle avec répugnance de Louis XV; il ne donne à ce roi, pour le faire reconnaître dans les Centuries aucune MARQUE particulière : si on en excepte l'immoralité qui figure dans les trois ou quatre quatrains sur ce règne de soixante années! Ce règne tout entier est dans ce premier vers de 12, où Louis XVI meurt décapité dans LA CITÉ AU GLAIVE : L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE (267).

Nostradamus fixe davantage le sens qu'il donne à ces mots : A LA PARFIN FAUDRA LA LOY SALIQUE (*A la fin des fins*, au-delà de la fin de Louis XV), dans un quatrain où la Convention procède à l'établissement du *règne de la Liberté*, par la mort de Louis XVI, par celle de Marie-Antoinette et par la mort civile de Louis XVII. Pour cela il joint à ces membres les plus augustes de la famille royale, la Dubarry, maîtresse la plus vile de celui qui *donna* l'exemple de LA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE, et qui PAR NONCHALANCE *concéda* A TOUS :

Digitized by Google

LE REGNE PRINS LE ROY CONJURERA, LA DAME PRINSE A MORT JURÉS A SORT, A ROYNE FILS LA VIE ON DESNIERA, ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT (307). Il fixe encore ce sens en nommant un des bâtards de Louis XV dans un récit en 32 vers sur les premiers malheurs de la révolution : NARBONNE... BASTARD DE LUSIGNAN (270-277). Enfin le sens de ce vers ressort davantage encore avec le jugement que le GRAND PROPHÈTE, auteur de *L'Histoire prédite et jugée* porte sur tout ce règne, de la place qu'occupent dans les Centuries les trois quatrains interprétés de Louis XV. Ils sont tous précédés ou suivis de quatrains sur l'époque révolutionnaire ou de la *Liberté*.

Le premier : CŒUR, VIGUEUR, GLOIRE LE REGNE CHANGERA... UN GRAND RÉGENT, etc., est au milieu de 5 autres interprétés d'évènements accomplis depuis 1830 ou à accomplir, et celui qui le précède immédiatement est sur la *régence* avortée en 1830, qui porta en exil le VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (718). Voici ces quatrains dans l'ordre où ils sont dans la Centurie 625, (2°, 3°, 4°), 263, 658, 498, (1°).

Le second : DE BOIS LA GARDE FRAPPERA LE DAUPHIN, est précédé d'un récit en 32 vers sur les malheurs de la famille royale en 1789-1814 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... VARENNES ESLEU CAP. SANG TRANCHE... LE PÈRE ROY AU TEMPLE... LES DEUX PETITS ROYAUX... LA GRANDE CAPPE, etc.

Le troisième ou celui qu'on vient d'interpréter, est précédé encore d'un quatrain sur la mort de Louis XVI : LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE (289), et d'un long récit TOUT AU LONG sur l'exil du duc de Bordeaux : DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU, MIS ET LOGÉ HÉRITIER D'ETRURIE... ŒNOBARBE NEZ DE MILVE (718-724).

« Doué de qualités qui demeuraient inutiles à la France, Louis XVI, oserons-nous le dire, ne sauva pas son époque de la Révolution, parce qu'il entrait dans les desseins de Dieu que cette époque fût châtiée. Il fut ce qu'il devait être pour sa mission, qui semble avoir été de parvenir à une haute perfection personnelle et de couronner la royauté de l'auréole de ses vertus, à cette heure suprême où elle devait disparaître dans le sang. Qu'on se figure la monarchie s'abîmant sous un Louis XV ; sa chute était irrémédiable peut-être, car elle restait confondue, dans l'esprit des peuples, avec l'idée de toutes les corruptions et de tous les abus. Louis XVI, au contraire, la tira de cet état de dégradation pour la réhabiliter dans la souffrance et dans le sacrifice. Manifestement appelé par la Providence à cette haute mission, il reçut d'elle toutes les vertus nécessaires pour la remplir ; il manqua de toutes les qualités d'initiative, d'expérience politique, de confiance en lui-même, de décision nécessaire pour prévenir ou combattre la Révolution ; terrible épreuve, mais épreuve utile, pour qu'on pût apprécier les décevantes théories, fruits de mort que la philosophie du XVIII[e] siècle portait dans son sein. » (*M. Alf. Nettement.* Vie de Marie-Thérèse de France, p. 41).

« M. Cucroult, joignant l'odieux à l'hypocrisie du langage, ose dire dans l'*Opinion nationale* que Pie IX n'est pas un martyr, mais une victime ; victime comme Louis XVI, qui a *expié* les fautes de la royauté, comme Pie IX devra *expier* celles de la papauté. Ainsi Pie IX doit périr, et la Révolution se donne d'avance l'absolution de ses forfaits. Il suffit de citer de pareilles énormités. » (*Le Monde*, 6 juin 1862).

Louis XVI, LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE (304), a été la première VICTIME expiatoire (359) ; SOLEIL des TROIS FRÈRES DE FRANCE (294, 295, 296), il a subi l'ÉCLYPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TENEBREUX QUI SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C. ET DE LA JUSQUES ICY (83). Il est mort dans LA NEUFVE BABYLONE, FILLE MISÉRABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU *PREMIER* HOLOCAUSTE ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT SEPTANTE TROIS ANS SEPT MOIS (87) (*a*). Le duc de Bordeaux a été la *dernière* victime en 1830. Nous touchons à la fin de la révolution qui doit durer SEPTANTE TROIS ANS SEPT MOIS. Dieu va pardonner : DIEUX ASSEMBLEZ AVEC LES EXCUSEZ (847). Déjà sont accomplis ces mots du récit sur l'exil du VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS... ŒNOBARBE NEZ DE MILVE : ON ATTENDRA QUE TERME SOIT COULÉ ET QUE MÉMOIRE DE LA VOIX SOIT PÉRIE (719). Ni les ROUGES ni les BLANCS ne songent à avancer le TERME de la Révolution, et l'on en a fait assez pour que le peuple ait perdu la MÉMOIRE de la VOIX qui s'est élevée contre LA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE de Louis XV et le prétendu despotisme des Bourbons : SERA EN RÈGNE ET BONTÉ SOUVERAINE (720). (*b*).

(*a*) « Une grande réforme dont la portée politique était immense, s'accomplit le 15 janvier 1790. Les anciennes provinces de la France firent place à 83 départements, à l'unité nationale. L'Assemblée nationale accomplit là une grande chose ; elle créa la centralisation politique, sans laquelle un pays n'est pas en possession de toute sa force ; elle mit entre les mains d'un pouvoir unique, richesses, influences, énergies, tous les éléments, tous les ressorts. En opérant ce changement si profond, si universel, l'*Assemblée ne prévoyait point qu'elle allait établir le despotisme souverain de Paris, et ravir à l'intérieur du royaume sa liberté et sa vigueur*. Il est bien que Paris, siège du gouvernement, soit la puissance politique qui délibère, ordonne, exécute ; mais Paris, puissance administrative est un fléau pour les intérêts des provinces ; les retards de la bureaucratie, l'ignorance, le mauvais vouloir, *les facilités données à l'intrigue produisent de grands maux* : une province n'est bien administrée que par elle-même. » (*Poujoulat*, Hist. de la Rév. Franç., p. 177).

Le Prophète a prédit cette transformation de la France et il a su qu'elle serait un des premiers actes de la Révolution : VIENDRA TOPOGRAPHIE (340). Il a déclaré qu'en 1848, la France ne se mettrait SOUS LA SERVITUDE BENIGNE ET VOLONTAIRE SOY REMETTANT A LA PROTECTION DE MARS que par crainte de Paris, CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE (643). Enfin, d'après lui, Paris doit laisser le titre de capitale à AVIGNON (771, 772, 773, 774, 775), après que la décentralisation aura rétabli les anciennes libertés communales : PRISTINE LOI FRANC ÉDICT RÉDIGÉ (682). Il y a donc lieu de supposer que les 73 ans et 7 mois partent du 15 janvier 1790. Mais personne ne peut l'affirmer. Je n'aurais pas dit : 1862, *Babylone est tombée* (*Apocalypse*, p. 37), si tout ce qui s'imprime arrivait au lecteur. Je ne tiens pas plus que le ministre de la justice « à troubler les têtes par l'annonce de maux imaginaires. »

(*b*) UN ROY DE FRANCE (886) joindra à la PUISSANCE SOUVERAINE de Louis XIV (247) la BONTÉ de Louis XVI, le BOURBON FORT BON (290). L'explication donnée aux deux premiers quatrains de la VIE de ce dernier renferme une erreur grave sur laquelle il est nécessaire de revenir. Lorsque le PÈRE ROY était au TEMPLE (283), sa fille était déjà D'ANGOLESME.

265-266.

Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs, sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine. X. 16.

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos. X. 17.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang ét de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des Remontrances des Parlements et des Etats-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins.

Le jour même de la mort de Louis XVI, Marie-Antoinette, esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, et où elle sera appelée l'*Etrangère, l'Autrichienne !* regardera sa fille devenue blême par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront alors poussés par celle qui sera en ce moment-là même, d'Angoulême, par un mariage arrêté avec son cousin germain, et que la loi a empêché jusque-là de consommer.

« Quoique Madame Royale n'eût encore que neuf ans, son mariage avec M. le duc d'Angoulême, son cousin, avait déjà été arrêté. L'entrevue eut lieu avec pompe à Versailles ; *les paroles furent données*, et il fut décidé que le mariage se ferait dès que le jeune prince aurait atteint l'âge fixé par les lois de la monarchie. » (*Vie de Marie-Thérèse de France*, Alf. Nettement, p. 40).

Le journal de la fille de Louis XVI prouve que ce quatrain a reçu tout son accomplissement au moment même où le ROY fut DÉCAPITÉ.

« Des cris de joie apprirent à ma mère que le crime était consommé... Rien n'était capable de calmer les angoisses de ma mère ; il lui était devenu indifférent ou de vivre ou de mourir. Elle nous *regardait* quelquefois avec une pitié qui faisait tressaillir (VOYANT) Heureusement le chagrin augmenta mon mal (SA FILLE BLESME), ce qui l'occupa. Le bruit de la maladie de la fille de Louis XVI s'étant répandu dans Paris, le *Moniteur* du 24 janvier 1793 démentit cette nouvelle. » (*Id.*, p. 86).

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

OU

L'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE dans l'ordre chronologique à partir de Henri II jusqu'à Napoléon III.

(*a*) HENRI II RÈGNE DU 31 MARS 1547 AU 10 JUILLET 1559.

1555. — Mars 1er. Publication de la Lettre à César et des sept premières Centuries. 40.

1556. — Juillet 14. Nostradamus, mandé par Henri II, va de Salon à Paris; il voit les enfants du roi à Blois (I. p. 10), et il déclare à la reine, conformément à ce qu'il avait dit dans ses quatrains, qu'*aucun de ses fils n'auroit de lignée* (I. p. 18. Note).

1557. — Septembre 5. Les protestants commencent à former des assemblées à Paris. Le roi en fait saisir plusieurs (I. p. 39). Le Parlement s'oppose aux Edits du roi contre les protestants. 199. Ceux-ci prendront les armes *avant que* Mars ait fait un petit nombre de révolutions. 252.

1558. — Avril 24. Mariage de François Dauphin et de Marie-Stuart. 220. — 27 juin. Publication de la *Lettre à Henry II* et des trois dernières Centuries. 170. — 17 novembre. Elizabeth monte au trône d'Angleterre. Elle renversera la religion *antique* que le clergé n'outragera que par *feinte*. 200, 201. En désaccord avec Marie-Stuart. 220, elle la fera périr. 200. Elle sera au moment d'épouser François d'Alençon. 208. Elle laissera son trône à l'enfant de Marie-Stuart. 220 *bis*.

1559. — Avril 13. Mariage d'Élizabeth de France et de Philippe II d'Espagne. 220. Ce mariage donne lieu à un tournoi. — Juin 29. Dans ce tournoi, Henri II est blessé à l'œil par Montgommeri. On cherche la copie que Nostradamus avait donnée au roi du quatrain sur cette blessure. 193. Le présage sur le mois de juin 1559 annonçait cette mort. 202. Un autre sur la même année annonçait que le roi ne mourrait pas sur le coup (I. p. 12). Henri II règne n'ayant qu'un œil. 198, 41 (*voir* I. p. 57). — Juillet 10. Mort de Henri II. Suite cruelle de cette mort pour la France. 193. Il meurt du coup qu'il a reçu. 206. Il est le *premier* qui meurt dans un tournoi. 217. Douleur de son épouse, Catherine de Médicis, qui change sa devise. 217. Il laisse sept rameaux. 203, au milieu des partis ennemis. 205. SEPT est dans dix quatrains la MARQUE des *sept* enfants de Henri II (I. p. 26).

FRANÇOIS II RÈGNE DU 10 JUILLET 1559 AU 5 DÉCEMBRE 1560.

1559. — Le prince de Condé, *bossu*, est éloigné de la Cour. 198. Il réunit les Seigneurs protestants qui l'élisent *chef*. 196. Il fait une tentative sur *Lyon*. 199 et I, p. 20. Note. Il arrive à *Orléans*, dont le *grand bailli* se déclare pour lui; celui-ci, fait prisonnier et condamné à mort, s'échappe. 197. Le prince de Condé est arrêté et condamné à mort. 196; le *traître* sera *au Roy pour fidelle receu*. *Id.*

1560. — Décembre 5. Mort de François II, le *premier fils* de Henri II, *avant* 18 ans accomplis. Son épouse lui survit; il n'a pas d'enfants. 220.

CHARLES IX RÈGNE DU 5 DÉCEMBRE 1560 AU 30 MAI 1574.

1560. — Catherine de Médicis se fait déclarer régente. 217.

1561. — Août. Marie-Stuart passe en Ecosse. 208.

1562. — Les protestants combattent les catholiques (I, p. 21 Note). Ils s'emparent de *Montauban*, *Nismes*, *Montpellier*. 199. Cruautés qu'ils exercent dans ces guerres. 199, 252.

1564. — Cette année est la première en France qui commence au mois de janvier. 231. — Juillet 29. Marie-Stuart épouse Henri Stuart, comte de Lenox. 220, 220 *bis*. Charles IX voit Nostradamus à Salon.

1566. — Juin 10. Naissance de Jacques Stuart. 220 *bis*. — Septembre 4. Mort du *grand Soliman*. 202. Ruine des armées qu'il avait formées. 195, 210.

1567. — Février 20. L'époux de Marie-Stuart est assassiné. Cette reine sera déposée le 28 juillet suivant, jour où son fils sera déclaré roi d'Ecosse. 220 *bis*.

1568. — Octobre 3. Mort d'Elizabeth de France. 203.

1569. — Mars 13. Bataille de Jarnac; le *bossu*, prince de Condé, est assassiné de sang-froid après la bataille. 196.

1571. — Octobre 5. Combat naval de Lépante. 195, 210.

1572. — Août 24. Saint-Barthélemy. Les protestants sont des *conjurés* qu'on tue dans le sommeil. 203. — 13,691 est le nombre des victimes. 199. Coligni est pendu par les pieds et Charles IX tire sur les protestants (I, p. 22, Note). Présages que Chavigny interprète de cet événement (I. p. 29, Note).

1574. — Mai 27. Montgommeri est pris les armes à la main; il sera décapité le 26 juin suivant. 194. — Mai 30. Mort de Charles IX. 208.

HENRI III RÈGNE DU 30 MAI 1574 AU 2 AOUT 1589.

1574. — Catherine de Médicis est régente. 217.

1575. — Février 20. Mort de Claude de France. 203. *Les sept rameaux* sont *réduicts à trois* par la mort des quatre plus *aisnez*. Henri III et le duc d'Alençon cherchent à *fratricider*; les partis occupent des places de sûreté. 203 et I. p. 28, Note. — Avril 26. Naissance de Marie de Médicis. 237, 235).

1576. — Henri III et le duc d'Alençon se réconcilient pour s'emparer sur le duc de Parme des Pays-Bas, dont leur sœur par ses intrigues a préparé la conquête. 204.

1577. — Février 13. Signature des articles de la Sainte-Ligue. 211. — Henri III s'en déclare le chef. Guerre des trois Henri. 214.

1581. — Novembre 22. Le duc d'Alençon passe en Angleterre pour épouser Élizabeth qui le trompe. 208.

1583. — Janvier 16. Le duc d'Alençon soulève une *tempête* par sa tentative sur Anvers. La Flandre et le Brabant le chassent tout à coup. 204. Dans le même temps, Henri III perd l'espoir de subjuguer plus longtemps la Ligue et les partis, sa franchise l'ayant empêché de déguiser ses projets. 204, 208.

1584. — Juin 10. Mort de François d'Alençon. 203.

1585. — Avril 21. Jour de Pâques. Le Sacré Collège se réunit pour élire un Pape. Le 24 avril, Sixte V, *de la compagnie de noir et gris issu, est élu, onc ne fut si malingre*. 231. — Septembre 10. Sixte V excommunie le roi de Navarre et le prince de Condé. 206. Cette bulle donne une vie nouvelle à la Ligue, qui établit un gouvernement dans le gouvernement. 212. C'est le *tiers-état* qui anime la Ligue. 205. Paris devient la *Cité solaire*. 221.

1586. — Famine, I. p. 39.

1587. — Martyre de Marie-Stuart. 200, 201.

(*a*) Le lecteur qui commencerait à lire *L'Histoire prédite et jugée* en suivant cette *Table*, n'aurait qu'une idée bien incomplète de la Prophétie de Nostradamus, et l'interprétation donnée au plus grand nombre des détails lui paraîtrait certainement au moins fort hasardée. Il faut d'abord lire les volumes depuis la première page jusqu'à la dernière; de cette façon, les longs récits suivis ne seront pas scindés, et l'explication donnée aux nombreux détails qu'ils renferment sera, je l'espère, acceptée. Après, pour avoir une idée assez exacte de l'ensemble de cette Prophétie, il suffira de lire cette *Table*, qui groupe tous les détails des faits disséminés çà et là, et qui place ces faits dans l'ordre chronologique.

Digitized by Google

1588. — Mai 9. Guise entre dans *Paris* malgré la défense du Roi. Celui-ci *conjure* sa mort. 213. — Mai 12. Journée des Barricades. Le Roi sort de Paris qu'il menace; cette ville se repent. 212. Brissac, l'auteur des barricades, a trouvé son élément. 209. Cette journée sera la ruine de la monarchie des *sept rameaux*. 209, 204, 208. — Octobre 16. Ouverture des Etats de Blois. Henri III se réconcilie avec Guise. 198. On apprend les intelligences du duc de Savoie avec Guise. 205. Le duc de Savoie rassemble des troupes. 218. — Décembre 23. *Blois* consomme le meurtre conjuré à Paris. 213. Henri III *tue son amy*. 198, et le Cardinal son frère. 205. *Ceux d'Orléans* se révoltent pour *remettre leur chef*, Mayenne, à la tête de la Ligue. 213; peu de villes restent fidèles. *Id.*

1589. — Janvier 5. Mort de Catherine de Médicis. 217. — Janvier 6. A la nouvelle de la mort du cardinal de Guise, Sixte V parle d'excommunier Henri III; il n'exécutera cette menace que 5 mois plus tard, et il ne déliera pas les Français du serment de fidélité par crainte d'un schisme. 206, 210. Dieu gouverne le monde par la France, dont les rois sont de droit divin. 210. — Avril 30. Suspect aux catholiques et aux protestants. 198, Henri III, à la vue du soulèvement général, cesse de combattre le roi de Navarre et lui demande son appui contre la Ligue. 209. *Chassé du règne*, comme le représenteront les tapisseries de la *Satire Menippée*. 215 *bis*, il voit *chacun* des partisans du roi de Navarre *croire* à sa parole; les deux armées s'unissent, mais trop tard, *les fleurs* de lis sont *perdues*. 215 *bis*, 216. Secourus par les *Grisons*. 229, les deux rois français *confondent les forces des Ligueurs*. Henri III déclare qu'il ne veut rien faire contre la loi Salique ni contre la loi catholique. — 1-2 août. Pour purifier le blanc de lis, un moine assassine Henri III. 216. C'est le *Tiers* qui arma l'assassin. 205. Le roi meurt frappé comme son père d'un fer pointu. 206. Ses aïeux sont venus du fond des tombeaux pour voir expirer leur dernier descendant, qui reposera dans le caveau des *enfants septains* de Henri II. 207. Ce *meurtre* met fin au règne plein de troubles des trois frères Valois 224. *Sept* ont tenu par rang la hiérarchie. 210. Le dernier des *sept* rameaux est coupé, la France va expier le meurtre commis sur ce prince. L'*ombre* du pouvoir qu'il avait passé avec moins de réalité encore à son légitime successeur qui occupe déjà le *règne de Navarre*, 215 *bis*, 216.

HENRI IV règne du 2 août 1589 au 10 mai 1610.

Hadrie est dans 5 quatrains la marque de Henri IV, au *règne de Navarre*. 215, et de la Maison de *Bourbon Vendôme*. 290, 770. Nostradamus a dit à ce prince, âgé de 10 ans, *qu'il serait roi de France et de Navarre* (I, p. 3). Dieu a préparé son arrivé au trône (*id.*, p. 33, 43, 56). *Il* lui *falloit* devenir catholique pour y monter. 222, Il est le *vif Gascon*. 225, l'*Amour allègre*. 219; il est bon même pour ceux qu'il combat. 221; il est Henri-*le-Grand*. 221, *le grand Roy*. 224.

1589. — Mai. Il s'unit à Henri III qui le déclare son légitime successeur (*voir* Henri III). Les *Grisons* lui restent fidèles. 219. Une partie des seigneurs catholiques l'abandonnent; il n'est pour les Ligueurs que *le Biarnois*, il lève le siège de Paris et bat Mayenne à Arques. 215.

1590-1591. — Gabrielle d'Estrée devient sa maîtresse favorite au moment où il reprend le siège de Paris, qui a pour *garnison* des régiments de moines et de prêtres. Les seigneurs appellent à leur aide les ducs de Parme et de Savoie. 219. — Famine de Paris. 221 (I. p. 39). Henri IV nourrit ceux qu'il assiège. Le duc de Parme, envoyé par le roi d'Espagne moins pour secourir les Ligueurs que pour placer sa fille sur le trône de France, fait lever le siège de Paris, ce qui *fâche* Henri IV et Sixte V devenu favorable à ce prince par haine des espagnols. Dans le même temps, la flotte de Gênes et d'Espagne s'empare de Marseille, et la Toscane des îles de Pomègue et d'If qui sont *proches*. 221, 221 *bis* et 228.

Terreur qu'inspire la Ligue aux Parisiens avec ses *loix barbares*. 221. C'est un parti *orgueilleux*. 222, qui s'impose par le glaive et la prison. 225.

1591. — Décembre. Pendant que Henri IV se fait instruire de la foi catholique, Mayenne, *qui peu valloit*, donne un *banquet* à la faction des Seize, et dans la nuit fait pendre quatre des plus séditieux, ce qui détruit ce parti *orgueilleux*. 222.

1593. — Janvier 26. Ouverture des Etats, voir *le grand tapis plié* de la *Satire Menippée*. 215 *bis*. Molé de *Troyes* fait déclarer que la couronne ne peut passer ni à des femmes, ni à des étrangers. 213. Pierre Barrière attente aux jours du roi. 224. — 25 juillet. Henri IV fait abjuration du protestantisme. 222. — Décembre. *Vitri*, gouverneur de Meaux, livre cette place au roi qu'il suivra à son entrée dans Paris. 225.

1594. — Février. *Orléans ouvre ses murs au roi légitime*. 215. — Mars 22. *Le vif Gascon*, tenu longtemps *derrière* les *murs* de Paris, pénètre de *nuit* dans la ville, accompagné de *Vitri*, en *attrapant* le duc de *Feria*. 225. — Henri IV *fait la vie si fort illégitime, que la vue* de l'épouse du gouverneur de *Cambrai*, ligueur encore *incertain* sur le parti à prendre, lui fait promettre la possession héréditaire de cette ville s'il se déclare enfin pour lui. 215.

1595. — Jean Châtel frappe Henri IV à la lèvre. 224.

1596. — Février 17. Libertat tue le traître qui avait livré *Marseille* à l'étranger. Cette ville cesse de trembler, et se déclare pour Henri IV qui s'écrie : *C'est maintenant que je suis roi!* 228.

1598. — *Deceu* par le gouverneur de *Bretagne*, qui remet toujours à le reconnaître, et laisse entre les mains des Espagnols *le port de Blavet;* le roi conduit une armée dans cette province. Il publie l'Edit de Nantes, et il est *deceu* dans ses espérances de conciliation : *Rouen* refusera durant 10 ans d'enregistrer cet Edit que la *Rochelle* accepte avec répugnance. Il est *deceu* dans sa confiance en Biron. 226. — Le grand duc restitue les îles d'If et de Pomègue. 221 *bis*, 228. — Dissolution du mariage de Henri IV et de Marguerite, fille de Henri II. 203.

1599. — Avril 25. Naissance de Cromwel. 240.

1600. — Henri IV passe en Savoie et dirige deux expéditions contre *Bourg* et *Montmélian;* il prend *Chambéry*, 218; il est trahi par Biron. 226. — Décembre. Mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. 205, 236, etc.

1601. — Septembre 27. Naissance du Dauphin. 232, etc.

1603. — Avril 5. Mort d'Elizabeth d'Angleterre; le fils de Marie-Stuart lui succède. 220 *bis*.

1607. — L'Eglise condamne les Astrologues plus nombreux que jamais. 230.

1608. — Avril 25. Naissance de Gaston. 232, 233, 235.

1610. — Janvier 10. Les Maures sont chassés d'Espagne. 229. — Henri IV se prépare à une *longue* guerre 223. — 13 mai. Sacre de Marie de Médicis. 234. — Mai 14. *Non loing de Pasques*, Ravaillac, reste gangrené de la Ligue, profitant d'un embarras de charrettes, frappe *en face*, d'un *coup* de couteau, Henri IV plus âgé que lui, et renverse ainsi *l'arbre* des Bourbons *au milieu de la cité*. Ce coup de foudre frappe celui qui veillait au salut du vaisseau de l'Etat. C'est la mort du grand Henri, du grand roi. Ravaillac a consommé l'acte tenté par Barrière et Châtel; il est comme ses devanciers entre les mains de la justice. Telle est la mort du successeur des *trois frères* Valois, dont le dernier fut assassiné. 223, 224. — Marie de Médicis apprend cette *triste nouvelle*. 237.

Digitized by Google

LOUIS XIII RÈGNE DU 10 MAI 1610 AU 14 MAI 1643.

1610. — Mai 14. Marie de Médicis est déclarée régente. 236, 237. — Avril 9. Commencement des troubles des Calvinistes sous le duc de Rohan, leur chef. 232 *bis*. — 19 novembre. Naissance de Charles Ier, petit-fils de Marie-Stuart. 220 *bis*, 241, 243.

1612. — Août 25. Mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne. 256.

1614-1617. — Les princes mécontents de la régente lui font la guerre; ils succomberont. 236.

1615. — Mars 27. Mort de Marguerite de France, dernier des *sept rameaux*. 203.

1619. — Février 21. Marie de Médicis est déchassée du règne. 236, 237, 238. — Avril 30. Richelieu réconcilie la Reine-mère et son fils. 238.

1622. — Septembre 5. Richelieu est fait *cardinal*. 233, et reçoit le *chapeau*. 239. — Louis XIII visite le tombeau de Nostradamus, t. I, p. 3.

1624. — Juin. Richelieu est déclaré premier ministre et *grand Pilot* ou chef de la navigation. 239, 235.

1625. — Avril 8. Charles Ier succède à son père Jacques Ier. 241.

1626. — Juillet 19. Exécution de Chalais. 234.

1627. — Septembre 10. Les Calvinistes, à *Nismes*, choisissent pour *chef* le duc de Rohan, qui, pour passer son artillerie, coupe les pieds-droits de l'aqueduc, 232 *bis*. — 12 octobre. Richelieu et Louis XIII devant la Rochelle. 239.

1629. — Février 21. Marie de Médicis est régente pour la seconde fois à la *triste nouvelle* du siège de Mantoue. 237. — Richelieu, *le grand Pilot*, est fait lieutenant-général delà les monts. 239. Le cardinal a la charge des armées. 233.

1630. — Novembre 11. Journée des dupes. Richelieu prend le dessus *plus que jamais*. 238.

1631. — Mars. Gaston se retire en Lorraine. 238, 234. — Juin 14. Richelieu fait déclarer criminels de lèse-majesté les partisans de la Reine-mère et de Gaston. 238, 237, 236. — Juillet 18. Marie de Médicis se retire à *Bruxelles*. 237, 236. — Décembre 27. Louis XIII prend sous sa protection l'*électeur de l'Empire* de Trèves. 232. — Richelieu est fait duc et pair et gouverneur de Bretagne. 235.

1632. — Mai 10. Exécution de Marillac. 234. — Juillet 22. *Le grand Montmorenci* se soulève. 232. — Août 22. Louis XIII rétablit dans Trèves l'autorité de l'*Electeur*. 232. — Septembre 1er. *Montmorenci* est fait prisonnier. 232. — Octobre 30. Il est exécuté hors des lieux fixés par la condamnation. 232.

1633. — Mars. « Alliance avec la Suède, l'Angleterre, la Hollande et les princes d'Allemagne, qui produisit de grands ravages en Allemagne. » (*P. Daniel*). Le *cardinal infâme*, qui a fait cette alliance, tente de se faire patriarche. 235. — Septembre 2. Louis XIII assiége Nanci. 232, ce qui donnera naissance à la guerre contre l'Espagne. 249, qui ne finira qu'à la *paix des Pyrénées*. 248, 249. — Octobre 4. L'*Electeur* rentre dans Trèves. 232.

1635. — Mars 26. Les Espagnols s'emparent de Trèves et conduisent l'*Electeur en Flandres*. 232. — Mai 19. Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne. 249. 232. 237.

1636. — Novembre 14. Les Espagnols entrent dans Corbie. Consternation des Parisiens qui s'en prennent à Richelieu; Gaston est nommé lieutenant-général des armées. 239.

1637. — Le *vieux cardinal* place *le jeune* Cinq-Mars *auprès* du roi. 233.

1638. — Louis XIII consacre la France à la Sainte Vierge. 532, 244. — Septembre 5. Naissance de Louis XIV en face du monastère des Loges. Il est du sang héroïque de Henri IV et né d'un père âgé et après 23 ans d'un mariage stérile. Son frère *besson*, le masque de fer, est soustrait à la vie publique. 244.

1639. — Combat des Dunes livré aux Espagnols par les Hollandais. 243.

1640. — Septembre 21. Naissance de Philippe de France, chef de la branche d'Orléans, et père du *Grand Régent*. 261, 526. — Publication du livre de Jansénius. 248.

1641. — Mai 12. Exécution de Straffort, *le conseiller* de Charles Ier. 241.

1642. — Mars 13. Le *vieux cardinal* en lutte contre *le jeune* Cinq-Mars qui l'a *deceu* est au moment de perdre sa *charge*. Le *vieux diable baisse auprès du jeune*, mais il vient le surmonter à la fin, parce qu'aux environs d'*Arles* on lui a *montré le double*, que personne ne devait *appercevoir*, du traité passé entre Cinq-Mars et l'Espagne. 233, 234, 235. — Septembre 12. Exécution de Cinq-Mars. *Id.* — Novembre 26. Mort de Richelieu, le *Lucifer*; il est embaumé. De petite noblesse il est *entré* dans les charges les plus hautes de l'Eglise et de l'Etat. Il s'est montré *méchant, infâme*; il a *tyrannisé* Paris, mis à mort *tous les amis* de la Reine-mère. La terre a bu le sang des échafauds sous cet homme qui fut roi en apparence. 233, 235.

1643. — Mai 14. Mort de Louis XIII. Il est embaumé. Gouverné par Richelieu, il ne fut jamais qu'un *Dauphin*, qu'un *prince*. 233, 232.

LOUIS XIV RÈGNE DU 14 MAI 1643 AU 12 SEPTEMBRE 1715. (*Voir* Jansénius et Cromwel).

Louis XIV, frère *besson* du Masque de fer, est né en face du *moustier* des Loges, du *sang heroïc* des rois de France et d'un monarque devenu père après 23 ans d'un mariage stérile. Il a fait *bruit* par son zèle pour la religion. Sa conduite à l'égard des protestants et des jansénistes, par son siècle des arts et des sciences et par ses victoires. On lui a donné le nom de *Grand*. 244. Monté *jeune* au trône, il a combattu dès les premiers jours de son règne. Après les troubles de la Fronde. 248, il a dit : l'*Etat, c'est moi!* en prenant un pouvoir absolu. 249, 247. Il a fait la guerre l'an *mil sept cens et trois*. 211. Le *soleil* fut son emblême, et le Prophète l'a nommé 5 fois *Œmathien* ou *fils de l'Aurore*. Son *règne* éclate par *cœur, vigueur, gloire*, 261.

1643. — Mai 14. Louis XIV monte au trône. — Le 19, Bataille de Rocroi : *Au temps de deuil le felin monarque Phi.* (Philippe IV. 249) *guerroie le jeune Œmathien*. 248. Cette guerre est la suite du *grand conflict appresté à Nancy*. 249, 232.

1644. — Août 3, 5 et 9. Bataille de Fribourg.

1645. — Août 3. Bataille de Norlingue. — Le 20, Turenne rétablit l'*Electeur* de Trèves dans sa capitale, 232. — Venise est en guerre contre les Turcs. 239.

1646. — Charles Ier *chassé* de Londres est déclaré déchu du trône; il se livre à *ses adhérans*, les Écossais, qui le vendent bassement aux Anglais. Cromwel, roi sans en avoir le nom, établit un gouvernement *bastard*. 241, *le règne Anglois* est *en désarroy*. 249.

1648. — Août 20. Bataille de Lens. Mésintelligence entre la Cour et le Parlement. — Le 26, journée des Barricades, commencement de la Fronde : *Gaule bransler*. 248. — Le 14 octobre, traité de Munster. L'Empire abandonne à Louis XIV ses droits sur *Metz*. 249. — *Gand et Bruxelles* cessent de *marcher contre* la Hollande. 243.

1649. — Janvier 6. « Le Parlement de Paris et les autres cours continuent de tenir leurs assemblées malgré les défenses du Roi. » (*P. Daniel*). — Février 9. Le Parlement de *Londres* met à *mort son Roy* pour qui *le sel et vin* (sagesse et force) furent *à l'envers*. Il veut *avoir son règne en désarroy*. 243, 240. Cromwel, ayant *demandé le règne*. 220 *bis*, fait remplacer un mois après la Monarchie par la République et l'*isle Britanne par vin sel* est *en souci*. 249.

1650. — Février 9. La Reine-mère fait arrêter le prince de Condé. — Août 6. Naissance de Fénelon, *la douce langue*. 245, 246,

1651. — Septembre 7. Le Roi étant dans sa 14e année

Digitized by Google

est déclaré majeur. A la fin de ce mois, Condé commence la guerre civile : *Gaule brauslor.* 248, *à Tours Gien.* 247. — La grosse tour de *Bourges s'esgrongne.* 250.

1652. — Avril 2. *Tour* maitre de *Gien* sauve le Roi qui était dans cette ville avec la *grand Seraine* ou la sérénissime Reine régente. Les *gardes* de l'armée de Condé ont eu les *yeux pénétrans* pour *descouvrir de loing* leur chef déguisé et la Cour réfugiée à *Gien*. *Combat* d'Estampes. 247. Juillet 2. *Combat* du faubourg Saint-Antoine. 247. — Août 6. Le Roi transfère à Pontoise le Parlement de Paris. 247. Octobre 20, la *grand Seraine et sa suite* entrent après la tempête à Paris : *Combats repoussez, puissant contreraine.* 247.

1654. — Le clergé de France reçoit la Bulle du Pape Innocent X qui condamne les cinq propositions de Jansénius. 248, 255.

1655. — Perte des galères de France. 227.

1656. — Alexandre VII foudroie les doctrines des Jansénistes. 248.

1658. — Septembre 3. Mort de Cromwel ; son fils lui succède.

1659. — Mai 8. Ouverture de l'*entretien* dans l'île de la Conférence. 248.

1660. — Louis XIV au tombeau de Nostradamus (t. I, p. 3). — Février 11. Le Roi vient *tenter Phassens* ou Marseille. 248. — Juin 2. Les deux rois de France et d'Espagne ont un *entretien au Ponant.* 248. — Le 3, le roi d'Espagne remet l'Infante au roi de France. 256. — Juillet 9. On démolit les fortifications d'Orange. 250. — Richard Cromwel se démet du pouvoir ; Charles II, fils de Charles Ier, est rappelé au trône.

1664. — Novembre 8. On commence le canal de Riquet. 250.

1665. — Septembre 17. Mort de *Philippe* IV d'Espagne. 249.

1666. — Juillet 29. Edit sévère contre les blasphémateurs. 244.

1667. — Mai 24. « La mort du roi d'Espagne produit la guerre aux Pays-Bas, au sujet des droits que la reine de France, sa fille, avoit sur le duché de Brabant et plusieurs autres domaines. » (*P. Daniel*) : *Deceu par entretien.* 251.

1679. — Février 5. Paix de Nimègue : *Les ennemis du fort bien esloignez,* Vauban *par chariots conduict le bastion* d'un grand nombre de places. 250.

1680. — Louis XIV reçoit le titre de *Grand.* 251.

1681. — Mai 19. On commence à naviguer sur le canal de Riquet. 250.

1685. — Février 16. Mort de Charles II ; Jacques II lui succède. — Août 30. Louis XIV révoque l'Edit de Nantes, qui maintenait *temples et sectes changez par fantaisie.* Fénelon commence ses missions. 245, 246, et Louis XIV en *attend* l'effet sur les dissidens prêt à agir s'ils se révoltent. 251.

1688. — Novembre 15. Guillaume d'Orange aborde en Angleterre avec une armée pour détrôner son beau-père. — Décembre 8. Louis XIV déclare la guerre à la Hollande, pour avoir favorisé le prince d'Orange dans son invasion de l'Angleterre.

1689. — Janvier 6. Le roi d'Angleterre cherche un refuge à la Cour de Louis XIV. — Le 24. L'Empereur et les princes de l'Empire déclarent la guerre au Roi de France. — Avril 15. Celui-ci déclare la guerre à l'Espagne. — Juin 25. Il la déclare à l'usurpateur *anglois,* ferme l'*entrée* de la Gironde par le pâté *de Blaye* et fortifie *la Rochelle.* Cette guerre ajoute à sa gloire. Les protestants comptent sur le *secours* de l'*Anglois.* 251.

1697. — Septembre 20-21. La paix est signée à Riswik ; les ennemis acceptent les conditions proposées par Louis XIV. 251.

1698. — Octobre. Premier projet de partage de la monarchie espagnole fait sans le consentement du roi d'Espagne. 260.

1700. — Mars 13. La mort du prince de Bavière, héritier du trône d'Espagne, cause un second projet de partage. 260. — Octobre 2. Testament du roi d'*Espagne* en faveur de Philippe *de France.* 260. — Novembre 1. Mort de Charles II. — Le 6. Louis XIV accepte son testament. 256, 253. — Le 19. Philippe est salué roi d'Espagne par toute la Cour et par l'ambassadeur d'Espagne. — Le 24. Il est proclamé Roi à Madrid.

1701. — Janvier 22. Philippe V *passe les monts Pyrénées.* 253, 256. — Avril 4. Il fait son entrée dans sa capitale. 256, 255. — Juillet 9. L'Empereur commence la guerre en Italie en se déclarant contre le testament. Mantoue avait reçu une garnison française (*Libiques.* 258). — Septembre 16. Mort de Jacques II.

1702. — Mars 19. Mort de Guillaume, roi d'Angleterre. Anne Stuart, sa belle-sœur, fille de Jacques II, est proclamée reine de la Grande-Bretagne (251. Note). — Mai 8. La Hollande déclare la guerre à la France et à l'Espagne. — Le 15. L'Angleterre la leur déclare pareillement. — Juillet 3. L'Empereur déclare aussi la guerre aux deux rois. — Décembre 3. Les armées navales d'Angleterre et de Hollande entreprennent de s'emparer de Cadix : *Classe par mer.* 256, *Par mer infinies voiles.* 258, *Par mer et terre fera si grand menée.* 253.

1703. — Août 10. « Dans les Cévènes, le maréchal de Montrevel qui commandoit en Languedoc, ayant en vain employé les moyens de la douceur et de la négociation pour ramener les révoltés et ayant reçu quelques troupes réglées, commença à employer la force contre eux. » (*P. Daniel*) : *Plus l'ennemi à feu sang militaine.* 248, *Non loing d'Agen attendra le Gaulois secours Narbonne.* 251, *Près de Narbon,* 252.

1704. — Mai 28. Les Anglais bombardent Barcelonne. — Juin 26. Ils prennent Gibraltar. — Août 13. Funeste bataille de Hochstet. — Le 24. Combat naval des Anglais et des Hollandais contre le comte de Toulouse. 253.

1705. — Octobre. « L'archiduc, le compétiteur de Philippe V, prend Barcelonne par composition ; les révoltés surprennent Denia et Valence : *Espagne en trouble.* 256.

1706. — Juillet 28. Milord Gallouai entre dans Madrid où il y fait proclamer l'archiduc roi d'Espagne. — Septembre 7. Levée du siège de Turin, pendant lequel le duc d'Orléans vint remplacer le duc de Vendôme. 258. — Octobre 4. Philippe V rentre dans Madrid ; il s'était retiré en Navarre. 254.

1707. — Avril 25. Bataille d'Almanza, *proche du lieu de Sagonte s'assied.* 257. Arrivée du duc d'Orléans en Espagne. 254, 258.

1709. — Septembre 11. Bataille de Malplaquet. Le Grand Roi demande la paix. 255-258.

1710. — Février. Naissance de Louis XV. — Septembre 16. Philippe V quitte Madrid. — Le 28. L'archiduc y est reçu. — Décembre 3. Le roi d'Espagne rentre dans sa capitale avec le duc de Vendôme ; le duc d'Orléans avait conspiré pour s'emparer du trône. 254-258.

1711. — Avril 14. Mort du Dauphin, fils unique de Louis XIV. 261-264.

1712. — Février 18. Mort du Dauphin, petit-fils de Louis XIV. Son fils, devenu Dauphin, meurt peu de jours après. 261-264. — Janvier 29. Ouverture des conférences pour la paix générale qui se fit à Utrecht. — Juillet 24. Bataille de Denain.

1713. — Avril 11. Paix d'Utrecht : *Plusieurs règnes an à cinq feront change.* 211, *Paix, union sera et changement Estats offices, bas haut et haut bien bas.* 255, *Seure Italie sera chassant Celtiques.* 258, *Croix, paix sous un accomply divin verbe l'Espaigne et Gaule seront unis en-*

Digitized by Google

semble. 259. La guerre de la Succession a causé les premiers malheurs de Louis XIV : *Le fruict premier tourment*. 255, *Dans son règne sera peste cruelle*, 260. — La Bulle *Unigenitus*, lancée par Clément XI contre le livre de Quesnel, donne lieu à de nouveaux excès de la part des Jansénistes : *Guerre cesser, civil procès debats*. 255.

1715. — Septembre 1. Mort de Louis XIV.

LOUIS XV RÈGNE DU 1er SEPTEMBRE 1715 AU 10 MAI 1774.

Le *règne de cœur, de vigueur et de gloire* de Louis XIV *changé*. *Le grand Régent, adversaire* avoué du grand roi, prend en *tous points* le *contre-pied* de son gouvernement : Jansénisme protégé, alliance avec l'Angleterre, rupture avec l'Espagne. Louis XV prend le pouvoir absolu en *France* n'étant âgé que de 5 ans, *par* la *mort* de trois Dauphins; mais ce qui est *plus contraire* aux intérêts de la France, c'est que ce pouvoir est exercé par le *Régent*, premier prince du sang, homme immoral, qui à l'instigation de du *Bois* a *outrepassé* la limite que Louis XIV avait fixée au *droit* de régence. *La garde du Dauphin* confiée à Villeroi, est donnée à du *Bois* après le *silence général* qu'il a fait accepter à tous sur les questions du jansénisme. Président du *cercle* du clergé, il se dit le *pont* entre l'Eglise et la royauté. Ce fils d'un apothicaire *reçoit* dans ses derniers jours les plus *hautes* dignités de l'Eglise et de l'Etat; *bois pourri*, il arrive à tout comme s'il était du *bois* le plus sain. Il flétrit Louis XV par les scandales de sa vie. 261, 262.

Ce roi *donne* l'exemple de la *vie illicite et lubrique; par nonchalance il concède* aux ennemis du trône et de l'autel *tout* ce qu'ils demandent, et rend nécessaire l'arrivée de la Liberté au trône au delà de son règne. 264. Il laisse *Narbonne*, son *bastard* qui tentera de faire évader Louis XVI. 275-276, et la Dubarry, sa *Pellix*, qui partagera l'échafaud royal. 307. Son règne de 60 années est l'*honnissement puant abominable*. 267.

1773. — Juillet 31. Clément XIV prononce la destruction de la Compagnie de Jésus pour éviter le schisme de l'Eglise de France; le Roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du paganisme qui n'ont poursuivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel. 263.

1774. — Mai 10. Mort de Louis XV.

LOUIS XVI RÈGNE DU 10 MAI 1774 AU 21 SEPTEMBRE 1792.

Capétien. 280, 272; *Bourbon*. 290, *aîné*. 268, un des *trois lys*. 271, un des *trois frères de France* à l'époque du *plus horrible trône*. 294, il a pour *marque* le *soleil*. 295; il est de *beauté* fort remarquable. 269. A l'*honnissement puant abominable* du règne de Louis XV succède la *félicité*. 267. *Heureux au règne de France, heureux de vie, ignorant sang, mort, fureur et rapine*, les remontrances des Assemblées le font tomber en haine de son peuple, auquel il est *dérobé* pour avoir eu *trop* de confiance en des coquins. 265. Il est *juste* et *fort bon*. 290. Il accorde un *trop bon temps* à la France, sa *bonté* est *trop grande* pour un roi; il *fait* et *défait* ses ministères; il est *prompt* à embrasser un parti qu'il abandonne *subitement*; il *croit légèrement* la calomnie contre sa *loyale espouse*, son désir de faire le bien cause sa mort. 302. Le *siècle d'or* meurt avec lui. 298. La *bonté* fuit, il n'y a *plus de félicité*. 267. *Le juste est mis à mort*. 304, par une *passion* qui rappelle celle de J.-C. 83. Il laisse son épouse, *la Royne Ergaste*. 266, et ses enfants, la duchesse d'*Angolesme*. *id.*, et le duc *Normant*. 282.

1774. — Mai 10. Louis XVI monte au trône.

1775. — Janvier 11. Il a *sa face oingte* au jour du sacre. 378, 288.

1778. — Les Anglais, forcés de faire la guerre aux Américains, *excusent* Louis XVI de ce qu'il ne leur est *favorable*. Alors commence l'*horrible grippe* contre son *aîné* du duc d'Orléans, révolutionnaire *effréné*, gardant rancune au sujet du commandement de cette *guerre navale*. 268. — 19 Décembre. Naissance de celle qui sera duchesse d'*Angolesme*. 266, 284.

1783. — Paix entre la France et l'Angleterre. 265. (*Apoc.* Cheval blanc... VI. 2).

1785. — Défense de publier les œuvres de Voltaire : *du lac Leman*. 339, 271, 340.

1787. — Février 22. Assemblée des notables *non flateurs* à Versailles. 265. Les divisions des *trois frères* mettent le *monde en trouble*. 270.

1788-1789. — *Froid et sécheresse, famine*. 297, 270.

1789. — *Sénat Tholosain, Saturne deux trois siècles dans Avril, May gens de nouveau lerain*. 354. Mai 4. Etats-Généraux *non flateurs* à Versailles. 265. Les *trois* ordres ont leur entrée *au port* où la France était à l'abri des tempêtes; ils y portent des idées irréligieuses et anti-sociales; ils vont au-delà de leur mandat; ils enlèvent à la royauté toutes ses prérogatives, et l'ancienne constitution croule par la *résistance du Tiers*. 274. Les phénomènes célestes annoncés pour les années de 1789 à 1814 verront cette révolution. 372-375.

Juin 17. L'ancienne Constitution croule par la résistance du Tiers qui se constitue en assemblée nationale. 274. *Le Tiers*-Etat est devenu le *premier*. 278, la *lictière du tourbillon* est en haut, les *gens nouveaux* qui dirigent les affaires publiques cachent le but où ils tendent. Il y a deux partis *les blancs et les rouges*, et les deux *jugent* les événements *à l'envers*. 291 (*Apoc.* Cheval roux.... VI. 4). — 27. La noblesse et le clergé se réunissent au Tiers; c'est le règne de la folie. 279. Ils se déclarent *égaux de nature*. 75. *Peu veulent rester à leur rang*. 349.

Juillet 14. Prise de la Bastille. — Le 16, émigration des princes et des grands de la Cour. *Le Tiers* est *premier* fuyez nobles. 278. Le comte d'Artois, un des *trois frères* (*lièvres*), fuit la révolution *Tarasc*. 294. Il fait *défaut* un peu avant le comte de Provence. 297, *les lieux peuplés* sont devenus *inhabitables*. 356, 115-116. — Le 17, Louis XVI prend la cocarde tricolore de la révolution : *or, azur et vermeil* 520, 181, laissant la cocarde du droit ou *blanche*, ou *noire*, ou *verte*. 340.

Août 4. Le clergé et la noblesse, qui sont *les bien aisez*, se démettent subitement de leurs droits féodaux. 270. Bientôt *ceux qui donnoyent seront contraints de prendre*. 342. — Le 13, Louis XVI reçoit le titre de restaurateur de la liberté française. Le *Capétien* est *élu* roi constitutionnel. 280, *tiltré*, il *sera trahy*. 288; les *menées* des révolutionnaires continueront contre le *chef* de la nation durant cette seconde partie de son règne. 269.

Octobre 1er. Repas donné par les gardes du roi aux officiers du régiment de Versailles. *Le monarque se repent tard de n'avoir* mis fin par la force à l'Assemblée nationale; *mais il viendra à* lui faire des concessions si grandes, que *tout son sang* coulera à sa mort. 303. — Les 6 et 7. *Loin de soustenir la grande famille capétienne troublée* par les premiers évènements de la nation, *les rouges* de Paris *marchent* sur Versailles pour mettre à mort plusieurs de ses membres. 272. Il y a alors *faim, feu, sang, peste et de tous maux le double*. 270 (*Apoc.* Cheval noir... VI. 56).

1790. — Janvier 15. *Vient* un changement de *Topographie*, les provinces font place aux départements. 340. Ce qui établit le règne de Paris sur la province pour 73 ans et 7 mois. 87.

Février 4. Le roi jure de maintenir la Constitution ou le *pacte* social *arresté*. 273; ce pacte sera *rompu*. 378. — Le 13. Un décret supprime les vœux monastiques : *Plus ne sera moynes, abbez ne novices*. 343.

Juillet 14. Fête de la Fédération. *On grare des médailles*

Digitized by Google

d'or et d'argent de la messe du Champ-de-Mars, *un des scandales faits aux sacrez temples*. 345.

Décembre 26. Le roi accepte la constitution civile du clergé. Les *contrevenans sont persécutés*. 343.

1791. — Janvier 26. Loi pour l'exécution du décret sur la prestation du serment des ecclésiastiques. *Les temples* qui revêtaient les *couleurs* de la monarchie et d'un clergé libre reçoivent celles des *rouges* et d'un clergé asservi. La France perdra la raison au milieu du sang des échafauds, de la guerre civile, de la peste libérale et anti-religieuse, de la famine, de l'incendie et des noyades. 346.

Avril 4. L'église de Sainte-Geneviève devient le Panthéon. La *raison* change *les saints temples* en lieux *impurs*. 365.

Mai 31. Adoption de la guillotine. Paris devient *la Cité au glaive*. 269, et le règne du *fer bien trempé* prend naissance 306. C'est le règne du *fils Agrippe* ou Néron. 268.

Juin 20-22. **Varennes**. Fuite du comte de Provence un des *trois lièvres* de France. 294, quelques mois après celle du comte d'Artois. 297. Louis XVI fait comme ses frères. 294. L'*aisnez eschappe* dans une grosse voiture de voyage alors que la terreur prend naissance. 268. Il sort *la nuit par la porte* que la *Reine* faisait garder, et avec son épouse, souche et pierre fondamentale de la légitimité, il prend le *vol* d'un oiseau effrayé, le monarque légitime vêtu de *gris* est arrêté *dedans Varennes : Capétien*, *esleu* roi constitutionnel, il *cause* une *tempeste* terrible par sa fuite, le *feu* de la sédition lui fera *trancher la tête*. 280. Des révolutionnaires eux-mêmes, *Gorsas et Narbonne advertis* par un reste de sagesse avaient souhaité cette fuite. Un hasard a *trahi* le plus *grand* de France et sa belle épouse, *la ville rouge* n'a point *consenti* à ce *vol* élevé vers la frontière du roi vêtu de *gris*, dont ce voyage causera la mort. Drouet *à la place* de *Sausse*, arrête Louis XVI *à l'entrée* de la porte de Varennes ; il *assomme* ainsi le maître de *Paris*, ville, qui rappelle en ce moment-là même *Parpignan*. Il pensait se mettre en sûreté à Montmedy. Narbonne, *bastard* de Louis XV, *sera deceu* plus tard dans l'espoir de faire évader son roi. 275-276. Louis XVI est conduit chez *Sausse*, commissaire de Varennes, il est entouré de gardes. 288. Cette *fuite* causera le *supplice injuste* du *Bourbon fort bon*. 290.

Trois cents royalistes de l'Assemblée Constituante d'*un* commun *vouloir et accord* font bande à part *pour venir au bout* de leur *attainte, vingt mois après tous unis* à ceux qui se seront saisis de la personne de Louis XVI, prendront part à son exécution, trahissant *leur Roy en simulant haine feinte*. 289.

Le 25. *Retour* de Louis XVI à Paris au milieu du *conflict* de la populace ; il *passe* sur la place des *Tuileries*. 288.

Juillet 15. Le Roi est suspendu de ses fonctions. 288.

Septembre 13. Le Roi accepte la Constitution, le *pacte arresté*. 273. — Le 30. Clôture de l'Assemblée nationale Constituante.

Octobre 1er. Ouverture de l'Assemblée législative.

Décembre 6. *Narbonne* rentre au ministère. 288, 275-276.

1792. — Dans cette année *mil sept cent nonante deux sera faicte plus grande persécution à l'Eglise que n'a été faicte en Affrique*. 140-114. Cette *disgrâce* lui sera *propice*. 353. *Elle aura deux enfants, l'un de fidélité et l'autre d'infidélité pour la confirmation de l'Eglise catholique, et l'autre qui à sa grande confusion et tarde repentance la roudra ruyner*. 71.

Mars 10. Narbonne sort du ministère. 288. 275, 276.

Avril 5. — Décret qui *met à néant* l'habit des prêtres et des religieux. 351. — Le 20. Déclaration de guerre à l'empereur François II, ce qui met *en dangers les frontières mesme* du côté de *Salon*. 297. — Le 26. Décret contre les ecclésiastiques non assermentés ; ils seront *desportez dans les isles*. 380.

Juin 20. Les insurgés entrent dans les Tuileries ; Louis XVI prend le bonnet rouge. 288.

Juillet 30. *Cinq cens* Marseillais arrivent à Paris. 288.

Août 2. Péthion présente à l'Assemblée législative *le faux message* qu'il dit tenir de la Commune de Paris, et qui demande la déchéance du Roi. 273. — Le 10, les *cinq cens* Marseillais et les insurgés de Paris rentrent aux Tuileries. 288. — Le Roi avec sa famille et ses défenseurs se réfugie dans l'Assemblée *législative*, qui le suspend de ses fonctions, convoque une Assemblée nationale, et le fait conduire au Temple : Le *Roy et sa cour* est *au lieu de langue hâbleuse*, il est mis *dedans le Temple*, dans la tour qui est *vis à vis du palais* des Templiers ; *dans le jardin* de cette prison, on voit le *duc* de *Normandie*, l'espoir du parti *blanc*. Ce *dernier des fils* de Louis XVI *joue avec le danger* dans l'appartement *du milieu* de la tour. *Le père Roy au Temple* en s'opposant à la sainte réaction des royalistes a sacrifié son propre fils. *Aux fenêtres* de la tour, aux murs épais, et par dessus la toiture du *palais*, on *advise les deux petits royaux*. 282, 284 ; l'un est *le duc Normant*, l'autre est la duchesse d'*Angolesme* qui est avec la *Royne Ergaste*, et le *Roy desrobé* pour avoir eu *trop de foy* en les *coquins* de l'Assemblée législative. 265-266.

Le *regne* est *livrez* à des *prudents incapables* d'arrêter une révolution jugée nécessaire. 356. — *La plebe se lève* soutenant sa marche ; elle *déchasse* la noblesse, le clergé et la partie saine du Tiers, bien que les trois ordres aient *adhéré* à la nouvelle *législation*. *Il semble que Dieu aye délié Satan des prisons infernales pour faire renaître Gog et Magog*, les persécuteurs de sa religion ; les *églises* sont pillées, la *chapelle* des Carmes est *teinte de sang, les rouges et les blancs sans force* ferment *les yeux*, et donnent *leur puissance* à la Convention. *Alors* est *faite plus grande persécution qui ne fut jamais*, c'est la *grande persécution* de l'année *mil sept cent nonante deux plus grande que n'a été faicte en Affrique*. La *peste* révolutionnaire frappe la noblesse, le clergé et une partie du Tiers. Il faut émigrer. 110, 116 (*Apoc.* Cheval pâle... VI. 8).

Le 18, Décret contre les sociétés enseignantes. Ceux qui dominent par le *sçavoir* sont *appouvris au changement* du gouvernement *royal* en un gouvernement républicain. Ils s'*exilent* sans *appuy* et sans *argent, les lettrez et les lettres ne sont plus à grand pris*. 344.

Le 28. La première insurrection vendéenne éclate. *Sainte réaction* dans le temps que le Roy cause sa mort, et qui se terminera par le passage de la Loyre. 281. *Sainte réaction le père Roy étant au Temple*. 283.

Septembre 2, 3, 4, 5. Massacre dans les prisons de Paris. La *fournaise* où Dieu éprouve les siens est *réédifier*. 278. La *chapelle* des Carmes est *teinte de sang*. 273. Le *sang* des personnes consacrées à Dieu couvre la terre. 365. (*Apoc.* Dieu voit sous l'autel les âmes de ceux qui ont souffert la mort pour la parole de Dieu et la confession de son nom. VI. 9).

Le 21. Installation de la Convention ; proclamation de la République.

RÉPUBLIQUE DU 21 SEPTEMBRE 1792 AU 19 MAI 1804.

Le 5 septembre, la *chapelle* est *teinte de sang et à un autre l'empire* est contracté le 21. Le *change* est fait au gouvernement *Royal... la fin sera en tourments bien estranges... sang, terre, péste, faim, feu d'eau affolée*. 344-346, avant que *feu, eau, fer corde se minent*. 310. La République, vêtue de la Castula, est le *Castulon monarque* des guerres civiles. 295, 119, 316, 318 ; c'est le *Néron jeune*. 312, l'*inhumain Néron*, c'est le *Tiers premier* faisant *pis que ne fit Néron*. 278, le fils d'Agrippine. 268, c'est le Tiers dont l'*empire* est *usurpé* et *barbare* ; il ne se soutient qu'en répandant le sang dont la plus grande partie est tirée de son

Digitized by Google

sein; tout âge se croit aux derniers jours de la vie; ce règne du sang succomberait si on ne versait le quart du sang de la nation. 319 (*Apoc.* Le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre pour y faire mourir les hommes. VI. 8). La République, c'est le *grand Rouge* qui *fait tant de maux*, qu'à la fin il ne peut plus verser que *le sang des innocents et des veuves* et que brûler les ornements d'Eglise; *nul ne bouge* tant la *frayeur* est grande. 341. C'est la *Tarasc.* 294, le *monstre hideux né près de Orgon.* 313, apparu *au plein jour* lorsque le *soleil* des trois frères fit *deffaut;* on croit qu'il amène le bonheur et la prospérité, et c'est le deuil et la ruine; il entasse assignats sur assignats. 296. La tombe est ouverte pour longtemps. 294, *sépulchre de tant de grande vénération par l'espace de longtemps à l'universelle vision des yeux du ciel, du soleil et de la lune. Le lieu sacré est converty en ébergement de troupeau menu et grand et adapté en substances prophanes. O quelle calamiteuse affliction est pour lors aux femmes enceintes!* 123-126, 353. Les corps des victimes disparaissent dans la chaux. 269, 312. C'est le règne du *glaive.* 269, 306. Les excès de Robespierre, Couthon et Saint-Just causeront la mort de ce gouvernement; les *sections se banderont contre* ces *trois de son sang; feu, eau, fer, corde par paix se minera, au point mourir ceux qui machineront, fors un,* Napoléon Ier, *que monde sur tout ruynera.* 310-312.

Novembre 13. Prise de Bruxelles par Dumouriez. 72. — Le 20. Rolland annonce la découverte de l'armoire de fer. *Les lettres de la Royne sont trouvées, la police cache les offres* d'argent que les révolutionnaires ont acceptées de la Cour. *On ne sait qui est amateur* de la révolution pour elle-même. 277.

Décembre 3. Décret qui porte que Louis XVI sera jugé par la Convention : *le règne prins le Roy conjurera.* 307.

1793. — Janvier 19. L'acte de Louis XVI portant appel au peuple est déclaré nul par la Convention. Le 20, le duc d'Orléans, *le rouge.* 272, et *Amar de la Montagne.* 322, votent sa mort. Le décret de *mort* est signifié à Louis XVI. Le 21 il est exécuté. **Roy desrobé.** 265, *éclipse solaire le plus obscur et le plus ténébreux qui soit esté depuis la création du monde jusques la mort et passion de J.-C. et de là jusques icy.* 83; le *soleil* fait *deffaut.* 296; le *soleil des trois frères de France.* 294, 295. 33, pour lesquels il y a *mort et dissension.* 356. Louis XVI a *consenti* que tout son *sang par mort soit deffait.* 303; *de la fleur issu, il cause sa mort.* 271; il est *mis à mort par sa bénévolence.* 302, La fuite à *Varennes cause tempeste, feu, sang tranche.* 280; le *Bourbon fort bon par fuite reçoit le supplice injuste de son sang.* 290; *vingt mois après* cette fuite *tous trahissent leur Roy.* 289. *Le juste est mis à mort à tort publiquement au milieu* de la place des fours à *thuile.* 304, 288. *Par grand discord* le tourbillon révolutionnaire a repris sa marche, l'*accord* entre le roi constitutionnel et la nation ayant été *rompu*, Louis XVI monte les degrés de l'échafaud *dressant la tête au ciel, sa bouche sanglante nage dans le sang, et sa face sacrée est au sol.* 378. *La cité au glaive brûle cette face* dans la chaux *en poudre* par crainte que ce *trop grand meurtre* n'ait assuré la vénération publique à ce *prince de beauté tant venuste* et *trahy* par *les menées* des révolutionnaires vers le pouvoir, alors qu'il a commencé un *second* règne comme roi constitutionnel. 269. *La neufve Babylone, fille misérable* de ses rois a *augmenté* la somme de ses crimes *par l'abomination* de ce *premier holocauste* de la révolution. 86. De cette mort de la *victime* qui vient d'être sacrifiée et dont le *sang* a baigné le *visage*, Pie VI tire un *augure* de la mort qui l'attend lui-même pour sa fidélité à l'*épouse* de J.-C. 359. *Devant le peuple le sang* de Louis XVI a été *répandu* comme celui d'un criminel; mais cela ne l'éloigne pas du *haut ciel;* sa voix qui, au dernier moment, a demandé que son sang fut le dernier versé *ne sera d'un long temps entendu.* Pie VI rendra témoignage de sa sainteté. 364. A la fin, Dieu entendra cette *voix d'âme sainte* qui crie du fond du tombeau. 365 (*Apoc.* Le soleil devint noir comme un sac de poil. VI. 12). Louis XVI, *le frère* de Charles IX (*Lune*), a *passé de couleur ferrugine.* 490.

Mars 9. 1re coalition contre la France. De 1793 à 1815, *la gent Britannique* changera d'alliés dans *sept* coalitions qu'elle formera contre la France, l'*Allemagne* et la *Russie* n'ayant pas toujours été *franches* dans l'*appuy* qu'elles lui auront donné. 456, *le sang sept fois s'appreste a la marine plage.* 457. L'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, l'empire d'Allemagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, l'Etat Ecclésiastique et le roi de Sardaigne déclarent la guerre à la République, *assailly de trois parts.* 318, *en trois régions par la différence des ligues,* du côté de l'*Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne.* Les républicains, *animés d'un même esprit* patriotique, *égaux de nature, mais grandement divisés de foy,* auront une *puissance telle,* qu'ils feront trembler tous leurs ennemis. 72-75.

Le 28. Etablissement du tribunal révolutionnaire. 307. — Déclaration de Dumouriez contre la Convention. L.-Philippe cherche à *régner* dans un gouvernement qui rappelle celui de Sparte. 499.

Mai 16. Dans la Vendée, le premier combat de Fontenay près le Langon est livré. Le même jour, les Bordelais déclarent à la Convention qu'ils marcheront sur Paris pour soutenir leurs députés. Le 31, triomphe de la Montagne sur la Gironde : *Bourdeaux, Poictiers au son* du tocsin, vont en armes *jusqu'à le Langon* et *Langon* contre les ultra-révolutionnaires au moment où la grande terreur va commencer. 313.

Juin 2. Décret contre les Girondins : *Bourdeaux outragée,* 320.

Le 30. Les députés du Morbihan, de la Loire-Inférieure, etc., se fédéralisent *pour liberté r'avoir.* 326.

Août 1er. Un décret porte l'incendie dans les forêts des royalistes, ouvre les tombeaux des rois, et règle la nourriture des enfants de Louis XVI. 279, 284, 340. — Le 24, Toulon est livré aux Anglais. 270, 319.

Septembre 18. Passage de la *Loire* par l'armée des *blancs* vaincus dans les *marais* de la Vendée. 281.

Octobre 5. L'ère chrétienne fait place à l'ère républicaine (22 septembre 1792); les *semaines*, les *mois* sont changés. 339.—Le 7, *Gorsas,* redevenu sage, est exécuté. C'est le premier député mis à mort. 275, 304. — Le 8, Carrier arrive à *Nantes, crys et hurlements* des fédérés et des royalistes frappés en masses; mariages républicains des victimes précipitées dans la Loyre. 326. — Le 9, prise de Lyon. Cette ville pour avoir soutenu les Girondins, est assiégée par les armées de la Liberté; son *grand trafic* est détruit. On hâte sa prise pour aller faire *vendange.* Les Lyonnais ont compté vainement sur les diversions des Piémontais et des Allemands dans le *Jura.* Cette ville de *Plancus* reçoit un nouveau nom. Elle n'a embrassé ni la bonne ni la mauvaise cause. Amar qui de tout temps poursuivit l'aristocratie et qui arrêtera Rabaud Saint-Etienne, et l'ivrogne Collot-d'Herbois vont exercer les plus cruelles vengeances sur cette ville et ses environs au temps du *plus horrible* gouvernement. 320, 325.

Le 16. Condamnation à mort de **Marie-Antoinette.** Cette reine est l'*épouse loyale.* 302. *Les rouges* ont *marché* à Versailles *pour* la mettre à mort. 272. C'est par la porte qu'elle faisait garder que son époux est passé avec elle dans leur fuite à *Varennes.* 280. Là, un *hasard* a *trahi* cette princesse aux *grâces* royales. 275. Elle n'a point porté le bonnet rouge. 288. Elle est venue avec le *Roy et sa cour* à l'Assemblée législative *au lieu de langue hâbleuse,* puis *au Temple.* 282. Traitée d'*autrichienne* et d'*étrangère, en prison,* elle est la *Royne Ergaste* qui, après que *le Roy* a été *desrobé, voit sa fille, blesme par un regret dans l'estomac*

Digitized by Google

enclos, pousser des *cris lamentables* étant d'*Angolesme* par un *mariage forclos* avec son cousin *germain*. 266. La Convention a jugé le *Roy*, la *Dame* est condamnée *à mort par des jurés* choisis *au sort* alors qu'on *denie la vie* à son fils qui, par la mort de son père, n'est plus que le *fils* de la *Royne*. 304. On l'a accusée sur les *Lettres trouvées dans les coffres de la Royne*. 277. Elle meurt; *de mort* cette *famille* sera *presque accablée*. 272. (La lune devint comme du sang, *Apoc.* VI. 12).

Le 31. Condamnation à mort et exécution de 21 membres de la Gironde sur l'échafaud de Louis XVI : *Si grande peste en ce lieu viendra naître que les jugeans fuir seront contraints*. 304. *Bourdeaux outragée*. 320. *Bourdeaux à Langon*. 313. *Pour liberté r'avoir*. 326. *Leur Roy trahy simulant haine feincte*. 289.

Novembre 3. *Ce jour* l'armée royaliste *entre à Fougères* par une ouverture qu'elle a faite dans les ouvrages des républicains. 27.

Le 6. Exécution du duc d'Orléans. Ce prince de la branche *cadette*, à l'occasion de la *guerre navale* contre les Anglais, avait pris en *grippe* horrible le *Bourbon aîné*, il devint *rouge effrené, sévère*. 268. Il a *achepté* des *noix* pour pousser à la révolution. 273. Il a voté la mort de son parent et de son Roi; aujourd'hui, *les rouges rouges assomment le rouge*. 272.

Le 7. Abjuration du culte catholique et du christianisme. *L'enfant d'infidélité à sa grande confusion et tarde repentance veut ruyner l'Eglise catholique*. 71. Il n'y a *plus de moynes, d'abbez, de novices, le miel est plus cher que la cire* inutile, puisqu'il n'y a plus de *sacrifices*. 343. *La loy saincte est en totale ruyne*. 374. Tout l'ancien ordre de choses a disparu. 339.

Le 18. Etablissement du culte de la *Raison*. L'*Humaine flamme* de la *raison* veut luire à la place de la *divine flamme* de la révélation, ce qui *fait* que *les personnes consacrées à Dieu* couvrent *la terre de leur sang*, et que les *saints temples* deviennent les *temples impurs* de la déesse *Raison*. *Pour ces raisons*, le culte ne sera point rétabli dans son ancienne splendeur par le concordat. 365-366, 353.

Le 16. Les vases et les ornements sacrés sont portés à la Convention qui les envoie à la Monnaie. *Las! combien le grand peuple est tourmenté et la loix saincte en totale ruyne*. Le *droit divin* des rois fait place à la souveraineté du peuple, alors qu'*on trouve* cette *nouvelle mine d'or et d'argent*. 374. Napoléon Ier *chastiera la frénaisie* de ceux qui aujourd'hui *ravissent le trésor des temples*. 351.

Le 19. Bonaparte *chasse* de Toulon la race *sordide* des Anglais qui plus tard *lui sera contraire* en mettant fin à sa *tyrannie de quatorze ans*. 319, 270.

Décembre 6. Exécution de la Dubarry. *Sa vie illicite et lubrique* avec Louis XV, ont amené le règne de la Liberté. 263. Elle partage l'échafaud de Louis XVI et de Marie-Antoinette *au fort* de la terreur. 307.

1794. — Janvier, 16. *Marseille changée du tout* au tout est déclarée rebelle et sans nom. 320.

Mai 7. Les *temples sacrez*, pour un culte renouvelé de l'ancienne Rome, sont dédiés à l'Etre suprême. On *rejette* les mystères, vrais *fondements* de la Religion, qu'on replace dans l'état où elle fut autrefois entre les mains des philosophes, et l'on dit que ce culte est la pratique des devoirs de l'homme. Ce jour où l'on décrète que le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre suprême, on proclame la liberté des *cultes*. 347. — Le 10. Exécution de Madame Elizabeth, sœur de Louis XVI, *de mort famille est presque accablée*. 272.

Juin 8. Fête de l'Etre suprême. Le peuple français prend le *jour de Jupiter* (jeudi) *pour sa feste*. 371; il devient *Jovialiste*. 121.

Le 16. Bataille de Fleurus. Un aéronaute *issu de Montgaulfier* et de la *Liberté avertit d'armée par la trou* de la nacelle. 422.

Juillet 27-28 (9 et 10 **Thermidor**). Chute de Robespierre et du parti de la Montagne ou des *rouges rouges*, des ultrà-révolutionnaires. 272. Pendant que la *Montgolfière* s'élève. 422, commence la lutte *entre deux partis de la Montagne. Id. Amar de la Montagne* l'a engagée. 322. *Contre les rouges*, les *sections* et les divers partis politiques (qui *pullulent*. 340) *se sont bandés... Le Néron jeune* ou la révolution à peine née a déjà versé tant de sang, que *trois de son sang*, Robespierre, Couthon et Saint-Just, par leur fureur, *causent sa mort*, ce qui met fin à la grande terreur. 310-312.

Décembre 8. 73 députés proscrits après le 31 mai 1793 rentrent dans la Convention : *les jugeants* de Louis XVI *avaient été contraints de fuir*. 304. — Le 16. Exécution du conventionnel Carrier. *Nantes*. 326.

1795. — Juin, 8. Mort de Louis XVII d'après l'Histoire. (*Voir* 2 août 1792, 1er août et 16 octobre 1793). Il sera *enlevé de dessous* la prison du *temple*; il ne prendra jamais le sceptre qui lui appartient; il s'indignera contre les fils et les petits-fils de ses parents qui devront occuper un jour sa place au trône. Jamais on ne vit une existence plus malheureuse. Louis XVIII et ses oncles le reconnaissaient, mais *leurs épouses* protesteront et le roi le laissera dans l'oubli pour toujours. 287.

Octobre 1er. La Belgique, *située aux 50 et 52 degrés* de latitude, fait partie de la France. 72. Napoléon sera *Roy Romain Belgique*. 418, *le grand prince Belgique*. 455. — Le 5 (13 **Vendémiaire**) Bonaparte écrase les sections soulevées contre la Convention. 310. — Le 26, la Convention termine sa session. — Le 28, 1re séance des deux Corps législatifs, la *grande assemblée*. 337.

Novembre 1. Formation du Directoire ou des *Cinq langues* qui s'occupent peu des affaires. 367.

Décembre, 26. La fille de Louis XVI est rendue à sa famille (*voir* 2 août 1792).

1796. — Avril 14-12. La bataille de Montenotte ouvre la première campagne d'Italie. Victoires nombreuses; la *terre italique tremble près des Monts*. 316; *le tremblement de terre* se fait sentir à *Mortara, Cassal, Saint-Geonges & demy perfondrez*. 317. — Le 28, proclamation de Bonaparte à ses troupes. « Ni Turin ni *Milan* ne sont à vous » : *Avant l'assaut l'oraison prononcée Milan prins d'Aigle* d'Autriche *par embusches deceus*. 329.

Mai 14. Milan est occupé. 329. Le 15. Traité de paix entre la république française et la Sardaigne : *Lyon et Coq non trop confederez*. 316.

Juillet 18. Les assignats, décrédités, cessent d'avoir cours. *Le monstre* de la révolution *n'avait eu garde à la cherté*. 296.

Août 8. Occupation de Vérone. 317.

Septembre 8.— Wurmser se renferme dans *Mantoue* qui *souffrira de grands maux*. 321. *Grand Pô grand mal pour Gaulois recevra*. 355.

Novembre 14. Bonaparte, *pensif pour condamner* la conduite du Directoire, lui écrit. 321. — 24, 27 novembre. Bataille d'Arcole et de Cita-Nova : *à cite neufve pensif pour condamner L'oysel de proye au ciel se vient offrir après victoire à captifs pardonner, Crémone, Mantoue grande maux aura à souffrir*. 331.

1797. — Février 2. Bonaparte traite avec la plus grande générosité Wurmser forcé par la famine de rendre *Mantoue*. 331. — Le 19, il signe le traité de Tolentino avec Pie VI. *Dedans février* présage *saluterre*. 318.

Avril 15. Il signe les préliminaires de paix avec l'Autriche à Léoben : *Près de Verbiesque conflict mortelle guerre*. 318. *Vienne tremble*. 337. La république *étend ses forces vers le circuit de l'Orient et de l'Europe aux pannons* (Hongrie). 77. *Depuis pannons*, etc. 418

Digitized by Google

Mai 16. Augereau entre dans Venise à la suite des *Pâques vironaises*. 317. — Le 31, Révolution à Gênes *Saint-Georges*. 347.

Juillet 9. La République Cisalpine est proclamée. 76.

Septembre 4. La révolution de Fructidor replonge la France dans la terreur (*Apoc.* VIII. 7).

1798. — Mai 19. **Expédition d'Egypte**. Les Anglais ignorant le départ de la flotte française, Bonaparte, *au golfe de Lyon, a une vaine terreur* en faisant *passer par mer peuple infiny* dont *il n'échappera pas le quart*. 355. *Ce chef conduit loing de son oiel* dans un pays *de mœurs et langue estrange un peuple infiny*, dont il ne restera que *cinq mille* hommes valides. Ce *chef* abandonnera l'expédition en s'*enfuyant sur un caisseau*. 335. Après que *premier* (ou *principal chef oriental*. 127), il a *tremblé par vaine timidité*. 73, lui qui fit le traité de Léoben. 77, *par voile marine fait ses extensions ;* mais la flotte anglaise qui se tient dans les ports du royaume des Deux-Siciles ou de la *Trinacrie Adriatique*, et les *Myrmidons* ou les musulmans de la Turquie d'Europe ruineront son expédition, d'où il reviendra ramené par les succès des *Germains*. 77, 78. La *France passe outre la mer Ligustique* ou de Gênes (*la république voulant délivrer* l'Egypte de *la première prise mahumétane*. 119, *l'Egypte tremble augment* mahométique. 332) ; à la fin, *la France se verra par mer enclos* dans l'*isle* (de *Malte*. 118, 419), et la presqu'*isle* d'Alexandrie, *Mahomet* du Bosphore (*sera ouverte la grande chaine du port qui prend sa dénomination un bœuf marin*. 118), lui étant *contraire* et *plus* encore la flotte de la *mer Adriatique*. La famine l'obligera à *ronger les os des chevaux et des asnes*. *L'entreprise* tournera à la grande confusion de la France ; il y aura *perte de gens* et de *trésor inumérable*. Le temps n'est pas venu où la France doit *faire son extension* en Egypte. 333-334. — Le *bruit, loz, regne* et *puissance* de Bonaparte *aux Orients croistra*. 371 ; *son bruit au regne d'Orient plus croistra*. 396. Soldat-Empereur, *l'Orient aussi l'Occident affoyblira*. 385. *Le grand empire de l'Antechrist* commence dans un pays musulman. 80. Il aura des Mamelouks dans ses armées. 452.

Juin 10-13. Le *Coq* de la République (294-296) s'empare par une *prinse vive* de *Malte*, encore aux chevaliers de *Rhodes*. 419. *Cité au soleil de Melites*. 118.

Juillet 1er-3. Alexandrie est emportée de vive force ; *Herode prinse vive*. 419.

Août 1er-2. Bataille navale d'Aboukir. Les *forces maritimes* de Bonaparte sont *affoiblies par* les Anglais de l'*Occident*. 122, 332.

Septembre 12. La Porte déclare la guerre à la France : *Mahomet contraire*. 332.

Décembre 6. La France déclare la guerre au roi de Naples, à *la Trinacrie Adriatique*. 78, et au *noble roi*, qui se réfugie *dans la Sardaigne*. 328. — Les 8 et 10. Occupation de Turin. — Le 15. Occupation de Rome, *Malte prinse vive, le romain sceptre sera par Coq frappé*. 419. — Le 18. Traité d'alliance entre la *Russie* et l'*Angleterre* contre la France. Commencement de la 2me coalition continentale. 486. L'Eglise est *pourveu du secours* bien que *tard*. 357.

1799. — Janvier, 21. Traité d'alliance entre la Porte, *Myrmidons* et le roi des Deux-Siciles, de la *Trinacrie Adriatique*. 78. — Le 23. Occupation de Naples.

Février 10. Expédition de Syrie. *Le lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham est assailli* par les Français revenu au *culte de Jupiter*. 121.

Mars 27. Pie VI est arrêté par ordre du Directoire. *Le romain sceptre est du Coq frappé ; le grand Pontife est prins en navigeant* la barque de l'Eglise. 419-420. *Flambeau ardent ;* il sera conduit à Valence sur le *Rhône, au soir* de sa vie. Les Français ont dû quitter l'Italie, qu'ils ont désolée par la *famine et le glaive*, parce que Dieu *pourvoit* son Eglise *du secours tardif* des Russes pour rendre possible l'élection du successeur de Pie VI, qui meurt en *crachant le sang*. Il est au milieu des prêtres prisonniers ; car la révolution est encore florissante. Les mauvais traitements ont avancé sa mort par haine de l'*épouse* de J.-C. La mort de Louis XVI, dont le *visage a baigné dans le sang*, lui avait *présagé* la sienne. Le *terroir Romain est par trop vexé par la gent Celtique ;* Dieu vengera son Eglise. 357-359. Le *trespas du très vieillard* Pontife à l'âge de 83 ans et après 23 ans de règne est suivi de l'élection de Pie VII. 421.

Mai 21. Levée du siège d'Acre. 332, *et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie*. 121. — Le 24. Reddition de la citadelle de Milan : *la perse tourne envahit Mocedoine*. 357.

Juin 20. Reddition de la citadelle de Turin (*Id.*).

Juillet 14. Pie VI à Valence (*voir* 27 mars). — Le 22. Reddition d'Alexandrie, du Piémont. 357. Le 30. Reddition de Mantoue (*Id.*) (*Apoc.* quatre anges veulent arrêter définitivement la révolution ; un ange qui montoit du côté de l'Orient leur crie d'attendre... Un autre ange est devant l'autel tenant l'encensoir. VII. 1-17. VIII. 1-11).

Août 22. Bonaparte s'embarque pour l'Europe. *Le chef fuyant sauve en marine grange* (*voir* 19 mai 1798). *L'Oriental sort de son siège pour voir les Apennins et voir la Gaule ;* il *transpercera le ciel, les eaux et neige* en escaladant les Alpes, *et un chacun frappera de sa gaule*. 336. — Le 29. Mort de Pie VI (*voir* 27 mars).

Novembre, 9. **Dix-huit brumaire**. — La France, agitée par les partis et menacée par les ennemis extérieurs, couverte de décrets de sang, repose sur cinq Directeurs trop faibles ; Bonaparte, ramené par les vents du Midi, *vuide* si complètement l'*Assemblée* des Cinq-cents, que, seul maître, il continuera à faire *trembler Vienne et le pais d'Autriche*. 337. *Le grand essaim d'abeilles dont on ne sait l'origine s'est levé* à la suite d'une *embûche de nuit*. Bonaparte, revêtu des plumes du paon, se loge aux Tuileries. Les *cinq bavards* du Directoire ont trahi Paris par leur négligence à veiller au gouvernement. 367. La *secte barbare* qui poursuivait le Pape *est en fuite*.

Création du consulat. Bonaparte entre *bien avant dans le règne*. 305. Il fait son chemin vers le *signe sceptrifère*, mais non par une marche au grand *jour*. Avant d'arriver au poste fixe de l'*Empire* il fera diverses étapes en *portant au Coq* la chance de nouveaux combats meurtriers. 387.

Le 11. Les consuls font déporter 36 Jacobins ; *avant longtemps le tout sera rangé*. 349. Bonaparte *châtie leur frénaisie*. 351. La persécution sanglante est arrêtée. 352. (*Apoc.* La montagne en feu est jetée dans la mer. VIII. 8).

Décembre, 6. Pie VII, *Romain de bon âge, est élu ; on dira* qu'il affaiblit le pouvoir spirituel et temporel de l'Eglise ; son gouvernement sera *long et de picquant ouvrage*. 421 (*voir* 20 août 1823).

Le 24. Proclamation de la Constitution de l'an VIII. Bonaparte est premier consul. *Après grand trouble humain plus grand s'appreste* le temps commence un *nouveau siècle*. 460.

1800. — Mai 19-20. Passage des Alpes. *Passer les monts Apennins* (*voir* 22 août 1799). *Trembler Vienne et le pays d'Autriche*. 337.

Juin 2. Occupation de Milan. — Le 5. Reddition de Gênes. — Le 9. Bataille de Montebello. — Le 14. Victoire de Marengo, etc., etc. *Il frappe un chacun de son* épée française. 336. — Le 16. Convention d'Alexandrie : *cinq mille finy* (*voir* 1798. Mai).

Septembre 5. Reddition de Malte (*voir* 1798. Mai et juin).

1801. — Juillet 15. Concordat entre Bonaparte et Pie VII. La France montre *sa grande confusion et retarde repentance*. 71. L'Eglise est *receu par le peuple qui a eu puissance sur tout*. 76. Après la *grande persécution de l'an* 1792, *le*

Digitized by Google

peuple romain commence de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres. 141. *Le corps sublime sans fin* du clergé *reste obnubilé* et le concordat consenti *diminue les sacrées oraisons.* 366. *L'estat* des personnes consacrées à Dieu est bien différent de ce qu'il était avant la révolution et *nous attendons* une persécution sourde qui durera longtemps. 349. (*Apoc.* La troisième partie du soleil, de la lune et des étoiles est frappée de ténèbres. VIII. 12-13).

Août 4. Première attaque contre la flottille de Boulogne. — 15 et 16. Deuxième attaque. *De l'Aquilon les efforts sont grands ;* en voyant *la porte ouverte sur l'Océan*, Georges III *réintègre* l'autorité royale dans tous ses droits. *Londres tremble* à la vue de la flotte française. 338. — Le 30. Reddition d'Alexandrie (*voir* 1798. Mai).

Décembre 14. Expédition de St-Domingue. *Rebellion.* 315.

1802. — Mars 25. Traité d'Amiens. *Sous* le gouvernement d'*un* seul ou de Bonaparte, *partout la paix est clamée, mais non* pour *longtemps :* l'agrandissement de la France durant la paix, la *rebellion* de St-Domingue que les Anglais excitent, leur *refus* de rendre Malte sont autant de causes de la reprise des hostilités sur terre et sur mer pour de longues années. 315.

Mai 8. Bonaparte est nommé consul pour dix ans au-delà des dix années déjà fixées. 387.

Juin 4. Charles-Emmanuel abdique après être resté *trois ans dans la Sardaigne.* 328.

Août 2. Bonaparte est nommé consul à vie. 387.

1803. — Concordat de Bonaparte et de Pie VII pour la Haute-Italie. 76.

1804. — Moreau est arrêté le 15 février, Pichegru le 28, Georges Cadoudal le 9 mars. — Le 21 mars, le duc d'Enghien tombe fusillé dans les fossés de Vincennes. (*Apoc.* Un aigle crie trois fois malheur, une étoile tombe du ciel et ouvre le puits de l'abîme ; l'ange de l'abîme est Apollyon. VIII. 13. IX. 1-11). — 4 Avril. Pichegru est trouvé étranglé dans sa prison. « Le 11 mai, Georges Cadoudal est condamné à mort avec onze de ses officiers. » (*Feller*). « Moreau aurait été condamné à mort si l'on n'avait craint un soulèvement dans l'armée ; il est exilé. » (*Id.*).

Bonaparte, qui *était bien avant dans le règne ayant chef rouge proche à hiérarchie, aspre et cruel et se fera tant craindre succèdera à sacrée monarchie.* 305. *Un Empereur naistra près d'Italie... qu'on trouvera moins prince que boucher.* 381.

Avril 30. Motion faite au Tribunat de confier le gouvernement de la *république.* 382 à un *Empereur.* 381.

Mai 4. Cette motion est adoptée. — Le 18. Un sénatus-consulte organique confère au premier consul le titre d'Empereur.

NAPOLÉON Ier, RÈGNE DU 18 MAI 1804 AU 11 AVRIL 1814.

De soldat simple parviendra en Empire. Napoléon Ier a dit : « Les souverains se trouvaient-ils offusqués de voir *un simple soldat parvenir à une* couronne ? » (*Mém. de Saint-Hél.* I. 386).

SES MARQUES dans les quatrains : *Roy Gaulois.* 390, 391, 392, *Teste raze.* 399, 401, 403, *Petit-Grand* 475, 476, *Abeilles.* 397, 436, 415, *Sauterelles.* 437, 439, 479, *Aigle* (voir SES ARMES), *Despit.* 389, 433, *Ouvertes veines.* 404, 405. *Le temple ouvrir.* 444, 445, 299, *deux testes.* 379, 480, *trois bras.* 478, 480.

SON ORIGINE : 1° morale. Du Protestantisme, de la Révolution et de l'esprit philosophique : *De l'aquatique triplicité naistra d'un qui fera le jeudy pour sa feste.* 371, *Du Leman.* 481. *Issu du peaultre de l'inhumain Neron.* 306. 2° physique : *De pauvres gens.* 396, il est *le prochain fils* d'un homme courageux. 350 ; à sa dernière abdication il a sa mère, trois sœurs et quatre frères : *Huict captifs prins.* 389, *regne aux freres divisé.* 384, *quatre bras.* 379, *trois bras.* 481, 478 ; ses sœurs sont mariées : *beau frère mineur.* 393 ; par un divorce qui le rend *adultère*, il a deux femmes. 389, 433, etc., il adopte l'enfant de Joséphine : *l'enfant du grand n'estant à sa naissance.* 402, 350, 408, 389, et de Marie-Louise il a le *Roi de Rome.* 394, 433, 369.

SON BERCEAU : *Un empereur naistra près d'Italie.* 381 ; *Du plus profond de l'Occident d'Europe de pauvres gens un jeune enfant naistra.* 396 ; *pont et sépulcre en deux estranges lieux.* 430.

SON TOMBEAU : *L'Isle Elene* apparaît *petit grand emmené.* 476, *rocher noilleux.* 483, *roc enferrée cage.* 457, *Du Triumvir seront trouvez les os.* 482.

SON NOM : *L'Olestant* (d'*Oléon* signifiant *exterminateur*, l'*Apollyon* de l'Apocalypse). 407. *Nom farouche.* 397, *nom qui onc ne fut au Roy* de France. 391, *surnom de lettres aspres.* 286, *rude en lettres.* 432 (Napoléon III est *Napaillaion.* 562 et *l'aspre par lettres.* 887).

SON RENOM : *Le grand monarque.* 351, *grand Roy.* 451 ; il a le *grand empire.* 451, 308, il commande au *grand peuple.* 430, 374, 397, 348, 459. Il est *l'ennemy grand* de l'Europe coalisée. 461 ; *premier sur tous monarque renommé.* 478, *plus que nul autre aura bruit et renom.* 397, *bruit humain.* 469.

SES ARMES : Il a d'abord le *Coq* de la République. 387, 426, 316, 419, 294 ; puis l'*Aigle*.. l'*Aigle Celtique.* 475, du *plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois.* 294, 426, 462, 410, 458, 423, 405 ; et les *Abeilles.* 367, 415, 436.

SON PHYSIQUE. Il est *petit.* 475, 476 ; il est d'abord *maigre.* 348, il porte les cheveux courts, *teste raze.* 399, 401, 403.

SON MORAL : *Jamais ne fut un foudre si craintif.* 391. *Aspre et cruel et se fera tant craindre.* 305 ; *son aspre gibier un chacun la craindra.* 350 ; *grande fureur et rage* 401, *le Rabieux.* 92, *moins prince que boucher avec quels gens il se ralie.* 381, *tyran inhumain.* 453, *roi rapax et sanguinaire.* 306, *il cherra en soif si sanguinaire.* 348, *de soif chargé.* 473, *les liens fameliques.* 445, *le promoteur et suscitateur de la martiale faction.* 91, *le violent terax.* 386, *l'Olestant* 407, *l'oysel de proye.* 331, le vautour. 286 (*voir* 1804 et 1808 avril). *Sans foy sans loy.* 348, il va *contre amis* d'Espagne, 412 ; *Jamais* il ne fait son chemin au grand *jour.* 387 ; en signant la première abdication, il projette de revenir : *semblant fuyr.* 446 ; après la seconde, il est *le veuil non veuil.* 449, *téméraire.* 431, durant la campagne de Moscou *la teste* est dépourvue de *conseil.* 403. C'est un *tribun.* 449, une *teste* qui rêve la destruction. 489 ; il est *rouge.* 305, 423 ; il est *fataliste.* 397, *adultère.* 389. Il s'empoisonne après sa première abdication. 415. A sa mort il montre des sentiments chrétiens : *Trop du ciel pleure.* 459, *Monstre purge expiation.* 469.

SA MISSION qu'il outrepasse : *La venuë du Saint-Esprit.* 81, *le dard du ciel fera son estenduë.* 469, *l'Androgin procrée.* 459, *le tout sera rangé.* 349, il *chastiera la frénaisie* des Jacobins. 351. *proche à hiérarchie.* 305, il replace *debout la pyramide.* 368. *Hercules.* 478, *issu de l'inhumain Neron.* 306. *Par teste raze viendra bien mal eslire plus que sa charge ne porte passera.* 401. *Voyant discorde de la grande monarchie sur les trois parts fera florir son sceptre, contre la Cappe de la grande hiérarchie.* 390. *Succédera à sacrée monarchie.* 305. *Bastard.* 420, *Roy de Babylone.* 450, *Antechrist faisant la guerre contre le grand Vicaire de J.-C.* 82. *Contre la Cappe.* 390 qui est *le légitime.* 449. *Le divin mal surprendra le grand prince.* 403.

SES MOYENS : *Vaillant aux armes.* 383, *Le vaillant capitaine.* 408, *dresser* les troupes *pour monter à l'empire.* 394, *Empire par guerre occupera.* 393. *Roy Gaulois par la celtique dextre.* 390, *par sa langue séduira grande troupe.* 396. *Grand peuple par langue et fait duira.* 397, *dent ai-*

Digitized by Google

gue et forte. 496, *pour luy grand peuple mourra.* 348.

Sa fortune : *Soldat simple.* 383; Toulon (*voir* 19 nov. 1793); Vendémiaire (*voir* 13 oct. 1795); *Italie* (*voir* 1796-1797); *Egypte* (*voir* 1798-1799); Dix-huit Brumaire, Consulat (*voir* 1799-1804); *Empereur : Succédera à sacrée monarchie.* 305; *Par l'univers sera fait un monarque.* 292; *Roy fait.* 388; *vendu à l'Empire.* 381. Il est sacré : *De robe courte parviendra à la longue.* 383, *De miel face oingt et de laict substanté.* 415. *Il parvient tant eslevé jusqu'au règne des fors.* 350; Empereur et Roi : *Premier en Gaule premier en Romanie* (*voir* 1805, mai 26); *Regne en querelle aux frères divisé.* 384; *Deux testes et trois bras.* 480, 472, *trois bras, trois couronnes.* 481, *trois le Guion de Gaule, Roy de Rome tremblant l'Italie et l'onde de Saint-Marc.* 478, etc.; *le nouveau Roy joinct l'Europe basse et septentrionale.* 372 (*voir* Espagne, 1808, Moscou, 1812). *Son appuy et crédit à un coup viendra mince.* 403. *Son propre fils le tiendra assiégé.* 408, *Par son beau-frère mineur sera trahy.* 393, Talleyrand, *le sacriste fait boyteux*, entraîne le Sénat à prononcer sa déchéance. 409; il abdique : *Par deux fois haut par deux fois mis à bas* (*voir* 11 avril 1814).

Effets désastreux de son règne. — 1° Pour l'Eglise : *En Eglise où plus pyre ?* 383; *Ono romain peuple ne fut tant outragé.* 432; *Antechrist faisant guerre contre le Vicaire de J.-C.* 82; *Vicaire au Rhône prins cité ceux d'Ausone.* 412; *Peste à l'Eglise.* 372; *La piscature barque sera régie en plus grand détriment.* 292; sous lui, Pie VII *son bien debiffe.* 420, 421; *Roy de Rome et Danemarck.* 478; *Terroir romain qu'interprétoit augure par trop sera vexé.* 360; *Lorsqu'on verra expiler le saint temple, plus grand du Rhône leur sacrez profaner, par eux naistra pestilence si ample, Roy faict injuste ne fera condamner.* 387. *Un juste sera en exil renvoyé par pestilence aux confins de Nonsegle,* etc... 423.

2° Pour le monde : *Corruer règnes grande infélicité.* 308, *Les souverains par infinis subjuguez.* 361, *Quelle grande oppression sera faicte sur les princes et gouverneurs des royaumes,* etc. 129.

3° Pour la France : *Après grand trouble humain plus grand s'appreste.* 460; *Règne en querelle.* 384; *Portant au Coq don du Tac armifère.* 387; les Français *chassez seront pour faire long combat, par les pays seront plus fort grevez.* 293; *les citadins dedans leur fort grevez.* 299; *le sol et l'Aigle au victeur paroistront.* 410; *Perdra le Norlaris.* 386; *Foudre en Bourgogne.* 409; *Leur grand amas d'exil malefice.* 382; *Grand peuple mourra.* 348; *Tous les siens à mort.* 447; *Tous ses amis mis morts et saccagez.* 432; *Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine.* 404; *Taints en sang.* 456; *La fière gent rendue.* 469. *O quelle cherté !* 298; *Les sauterelles ronger le tout, grand peste venir d'elles.* 439-440; *Les sauterelles prises, morts, troussez.* 437. *Onc nul temps si amer.* 452. La France, *dame serve.* 425, désire la chute du *tyran inhumain.* 453. *Par bon augure la cité est assiégée.* 466; *La partie foible tiendra par bon augure.* 429; *Par mort trop tard grand peuple sera recrée.* 459. *Napoléon* est *tué par un beaucoup plus débonnaire.* 348.

4° Pour lui-même (*voir* 1815. Octobre 13).

Sa chute n'est due qu'à Dieu : *Le divin mal surprendra le grand prince.* 403; *Le vaillant capitaine vaincu fuyra peu de gens profligé.* 408; *Terroir romain vexé, nation Celtique craindra l'heure, Boreas classe trop loing l'avoir poussé.* 360, *Lorsqu'on verra expiler le saint temple... Roy fait injuste ne fera condamner.* 388, *monstre purge expiation.* 469. *Trop du ciel pleure l'Androgin procréé, près de ce ciel sang humain respandu.* 459.

1804. — Mai 18. Bonaparte est salué empereur. 383.

Juin 6. Protestation de Louis XVIII : *contre la cappe.* 390.

Décembre. Couronnement et sacre de Napoléon et de Joséphine : *De robe courte parviendra à la longue.* 383, *De miel face oingt et de laict substanté.* 415.

1805. — Mai 26. Napoléon couronné roi d'Italie : *Premier en Gaule premier en Romanie.* 386, *Gaule et Italie quelles esmotions !* 372, *reçu par deux peuples.* 76, *deux testes.* 379, 480. L'ennemi *contre l'Italie et France contendra.* 394.

Septembre 8. 3e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456.

Octobre 21. Bataille de Trafalgar. Villeneuve *entre-deux-mers*, près du rivage du cap *roche*, *dresse* le plan du combat; Nelson, vainqueur, périt dans la bataille; le vaincu mourra étranglé. 398.

1806. — Mars 30. Napoléon nomme son frère Joseph roi des Deux-Siciles. 384, 472, 477, 478, 480, 481.

Juin 5. Il nomme son frère Louis roi de Hollande. 384, 477; Louis sera le père du *neveu* du *Roy Gaulois.* 392.

Octobre 6. 4e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456.

Novembre 21. Etablissement du système continental. — 28. La Russie déclare la guerre à la France.

1807. — Juillet 7. Traité de Tilsitt entre la France et la Russie, *Bastarnan.* 456.

Octobre 17. 1re Expédition du Portugal. — Le 27. Traité secret entre la France et l'Espagne : *amis.* 412.

Novembre 30. Prise de Lisbonne.

Décembre 8. Napoléon nomme son frère Jérôme roi de Westphalie. 384, 472, 477, 478, 480, 481.

1808. — Février. 2. Entrée des troupes françaises à Rome. 412.

Avril 20. Naissance de Louis-Napoléon *le neveu.* 392, etc.

Mai. 5. Napoléon à Bayonne fait renoncer Charles IV et son fils Ferdinand à leurs droits sur les Espagnes. — Le 24, par une proclamation, l'Empereur apprend aux Espagnols qu'il se charge de régénérer leur nation. — Le 27, fête de Saint-Ferdinand, l'insurrection éclate en divers lieux. Le peuple de Cadix se soulève.

Guerre d'Espagne. Les désordres de la Cour et les troubles qu'ils ont fait naître, 416, fournissent à Napoléon un motif de s'immiscer dans les affaires de l'Espagne. Les Français reçus en *amis* occupent ses places fortes. 412. La nation espagnole *endormie* par cette vie de garnison qu'elle partage se réveille à la proclamation de l'Empereur, et *du plus profond de l'Espagne.* 417, de Cadix, bâtie sur l'île *de Léon, on court sus à la trahison faicte.* Le peuple entier se *porte en avant* pour chasser ceux qui veulent le *réformer* et qui ont envahi leur pays sous prétexte de passer en Portugal. 416. Napoléon fait *trembler l'Italie, l'Espagne et les Anglois.* 391; il tient l'*Espagne captive.* 419, et il gouverne en maître *depuis Pannons* (Hongrie) *jusqu'au détroit d'Hercules.* 418. Un *triumvirat* qui *durera sept ans.* 133, se forme *secrètement* entre l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre. *L'Espagne demourra désolé* jusqu'au jour où elle sera *consolée* par la retraite des Français au-delà des *monts Pyrénées*, alors qu'au mois de *mai* 1814 il y aura commotion presque générale pour les empires. 414 : *Flamans, Anglois, Espagne avec Aspire contre l'Italie et France contendra.* 394. Sous la conduite de *Wellington* l'Espagne avec le Portugal et, le *secours marin* ou Anglais *ouvrira* la France. 404, et, marchant *bien contiguë des grands monts Pyrénées,* s'avançant comme *un* seul homme *contre l'Aigle, elle exterminera les forces* de l'Empire *chassées jusqu'à Pau.* 405. Les Espagnols qu'on croyait dégénérés chasseront les Aigles jusqu'à *Besiers*, et cette *chasse* causera la ruine de l'*empire.* 285.

1809. — Avril 5. 5e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456, *Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra, puis il cherra en soif si sanguinaire, pour luy grand peuple sans foy sans loy mourra, tué par un beaucoup plus débonnaire.* 348.

Mai 19. Les Etats-Romains sont réunis à l'Empire français

Digitized by Google

(voir *effets désastreux de son règne* pour l'Eglise, p. 151.)

Juin 11. Pie VII excommunie Napoléon Ier.

Juillet 5-6. Pie VII est enlevé de Rome : *Vicaire au Rhône.* 412. *Un juste sera en exil renvoyé.* 423. — Le 16. Divorce de Napoléon : *Plusieurs femmes.* 128, *femme meurtry par despit.* 389.

1810. — Février 7. Convention de mariage signée entre l'empereur Napoléon et l'archiduchesse **Marie-Louise** : *De femme estrange grandement attentif.* 391. *femme espousée.* 403, *sera meurtry ;* elle donnera au *Roy un fils ;* elle ne *voudra consentir au divorce*, et *puis se monstrera indigne* du titre d'épouse. 433-434 ; elle sera un jour duchesse de Parme : *de Benac le rivage.* 481.

1811. — Mars 20. Naissance du **Roi de Rome.** 478 : *l'unic fils du Roy Gaulois.* 392. *Le père au fils voulant noblesse poindre fait comme en Perse jadis firent les Mages.* 433, *Du Vatican le sang royal tiendra.* 394 (*voir* 1815. Avril 22).

1812. — Mars 14. Traité d'alliance entre la France et l'Autriche, *leurs langues entremélées à grande société.* 130. — Traité d'alliance entre la Russie et la Suède, *les seigneurs deux en nombre d'Aquilon.* 131-135. *Les seigneurs en accord.* 330.

Juin 20. Pie VII est conduit de Savone à Fontainebleau : *Un juste sera en exil renvoyé.* 423.

Août 17. Bataille et prise de Smolenck.

Septembre 7. Bataille de la Moskowa.

Octobre 23. Évacuation de **Moscou** : *Et sera au mois d'octobre que quelque grande translation sera faite.* 84 ; *Le divin mal surprendra le grand prince..., conseil mourra pour la teste razée.* 403 ; *Nation celtique craindra l'heure. Boréas classe trop loin l'avoir poussés.* 360 ; *Soleil levant un grand feu on verra, bruit et clarté vers Aquilons tendans, dedans le rond mort et cris on orra, par glaive, feu, faim mort les attendans.* 406 ; *Amas s'approche venant de Sclavonie, l'Olestant vieux cité ruynera, fort désolé verra sa Romanie, puis la grand flamme esteindre ne sçaura. Combat nocturne le vaillant capitaine, vaincu fuyra peu de gens profligé, son peuple esmeu sédition non vaine, son propre fils le tiendra assiégé.* 407-408 ; un *grand amas* de ses soldats connaîtra l'*exil meurtrier* de Sibérie. 382.

Novembre. 26-28. Combat et passage de la Bérézina.

1813. — Janvier 25. Concordat de Fontainebleau entre Napoléon et Pie VII : *Par eux naistra pestilence si ample Roy fait injuste ne fera condamner.* 388.

Mars 1er. 6e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456 : *Dedans les isles si horrible tumulte, rien on orra qu'une bellique brigue, tant grand sera des predateurs l'insulte qu'on se viendra ranger à la grand ligue.* 361 ; *Les seigneurs deux en nombre d'Aquilon victorieux, et sera en iceux fait si grand bruit et tumulte bellique.* 135 ; *Chassez seront pour faire long combat.* 293 ; *Son appuy et crédit à un coup viendra mince..* ; *Tous ceux de Iler seront dans la Moselle.* 403-404 ; *Sortant des bouts et des fins de l'Europe.* 417.

Décembre 21. Passage du Rhin par les ennemis. *Le sol et l'aigle en victeur paroistront.* 410 ; *Les cinq estranges entrez dedans le temple.* 411 (*Apoc.* On délia les quatre anges, etc.., IX. 15-19).

1814. — *Les deux malins de scorpion conjoincts* ont fait sentir leur maligne influence de 1789 à 1814, comme l'annonçaient les Astronomes (t. II, p. 153).

Janvier 11. — Traité d'alliance entre l'Autriche et Murat. Napoléon est *trahy par son beau-frère mineur.* 393. — Le 17, il offre à Pie VII de lui rendre la partie occidentale de ses Etats : *Roy retirant à la Rame et à l'Aigle.* 423. — Le même jour, prise de Langres : *Violent terax perdra le NORLARIS.* 386. — Le 19, occupation de Dijon : *Foudre en Bourgogne fera cas prodigieux que par engin homme ne pourroit faire.* Talleyrand, *de leur Sénat sacriste fait boyteux, fera sçavoir aux ennemis l'affaire.* 409. — Le 21, occupation de Châlons-sur-Saône : *Troupes passant auprès du pont de Laignes.*

Février 5. Ouverture du Congrès de Chatillon entre les *quatre* grandes puissances alliées et la France : *Response vaine au vaincu l'on asseure, par cor ne cris harnois n'arresteront vindicte paix par mort si achève à l'heure.* 410. — Le 8, bataille du Mincio. Eugène, *l'enfant du grand n'estant à sa naissance, subjuguera les hauts monts Apennis fera trembler tous ceux de la Balance et des monts feux jusques à monts Cénis.* 402. *Son propre fils* refuse de dégager la position de l'Empereur. 408. — Le 27, bataille d'Orthez : *Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser.* 405. (*Voir* GUERRE D'ESPAGNE. 1808).

Mars 1er. Traité de Chaumont. *Par les seigneurs en accord redigez.* 330. — Le 12, entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux : Aux révolutionnaires *sera bien dur exemple d'un qui viendra leurs loix exterminer.* 411. — Le 17, rupture du congrès de Chatillon : *response vaine.* 410. — Le 31, capitulation de Paris. Les armées alliées y font leur entrée alors que Napoléon est au loin ; *et seront précédents au temps vernal, et s'en ensuyvant après d'extrémes changements et permutation de regne, par grand tremblement de terre avec pullulation de la neufve Babylone.* 85-86. *Pieds et cheval à la seconde veille feront entrée.* 452. *Premier en Gaule premier en Romanie par mer et terre aux Anglois et Paris.* 386.

Avril 1er. Talleyrand, *sacriste fait boyteux*, président du *Sénat*, fait établir un gouvernement provisoire. La France dévastée par Napoléon qui a laissé en Russie un *grand amas* de ses soldats, brise à la demande des Alliés le *grand contrat* qui l'unissait à l'Empereur. 382. — Le 6, la Constitution émise par le *Sénat décerne* à Louis XVIII la pompe de la royauté et non le pouvoir. 442. — Le 10, bataille de Toulouse : *Viendront les noves Espagnols à Besiers qu'icelle chasse emprinse cassera* 285, (*Voir* 1808). — Le 11, traité de Paris. Abdication de Napoléon : *Par deux fois haut.* 385. *tranché le ventre.* 379, *Par le milieu troussé.* 472, *Les lieux fameliques reprens ravis.* 445, *Entre deux cymbes.* 415.

LOUIS XVIII RÈGNE DU 11 AVRIL 1814 AU 16 SEPTEMBRE 1824.

Capétien. 286, 390, le *légitime,* 449, un des *trois lys.* 271, un des *trois frères de France* à l'époque du *plus horrible trône.* 294, 356, 470, 491 ; il a pour *marque* le *Lyon,* 426, 428. (*Apoc.* il cria comme un lion. X. 3) ; il est le *débonnaire.* 348, 298, 453 ; il porte *les cheveux longs.* 438 ; il est *sçavant.* 443, 444 ; il a émigré : *trois lièvres.. fuis les deux prochains Tarasc.* 294, peu après son frère le comte d'Artois. 297 ; il avait encouragé les débuts de la révolution. 270 ; il a erré dans les *extrémes contrées.* 425, protestant contre l'usurpation du trône : *Le Roy Gaulois contre la Cappe de la grand Hiérarchie.* 390, etc. Il est le désiré : *tard et tost vient le secours attendu.* 459 ; il ne sera pas sacré. 434.

Avril 12. — Le comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, fait son entrée à Paris. *Les deux grands luminaires débonnaires* (*Apoc.* Ce sont deux chandeliers et deux oliviers. XI. 4), *près en avril* feront *défaut* en s'*éloignant* au mois de *mars* suivant. 298. — Dans la nuit du 12 au 13, les *abeilles* de l'Empire ayant été vaincues, Napoléon *sacré,* dépouillé de toute puissance, s'empoisonne parce qu'il n'a pu se rapprocher d'un fils chéri, au moment de s'embarquer pour un premier lieu d'exil. 415.

Le 20, départ de Napoléon pour **l'île d'Elbe** : *Semblant fuyr donra dernier assaut.* 446 ; *Regne Gaulois tu seras bien changé, en lieu estrange est translaté l'empire, en autres loix et mœurs sera rangé, Rouën et Chartres te feront bien du pyre.* 395 ; *Le grand empire sera tost translaté en lieu petit qui bientost viendra croistre, lieu bien infime*

Digitized by Google

d'exigue comté, où au milieu viendra poser son sceptre. 427; *Le Roy des isles sera chassé par force, mis à son lieu qui de Roy n'aura signe.* 434; *La victoire sortie surnom de lettres usprès, la grande Cappe fera présent non sien, proche de Vultry aux murs des vertes câpres, après plombin le vent à bon essien.* 286; *conduit au ventre Elbipolique.* 441, *en secret lieu.* 445. (voir 1815. **Ile d'Elbe**).

Le 23. Conventions signées entre le comte d'Artois et les puissances alliées. « Les hostilités *sur terre et sur mer*, sont suspendues » : *Les deux grands débonnaires par terre et mer secourront toutes parts.* 298.

Le 24. Louis XVIII débarque à Calais, alors que la révolution est encore florissante, et qu'il ne comptait plus sur un retour prochain : *Passant les ponts venir près des rosiers, Tard arrivé plus tost qu'il cuydera.* 285 (*Apoc.* Il mit un pied sur la mer et l'autre sur la terre. X. 2).

Le 29. Une députation du Corps législatif déclare à Louis XVIII : « que Sa Majesté ne peut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale » : *Le royal sceptre sera contraint de prendre ce que ses prédécesseurs avaient engagé.* 413; *Le grand Sénat décernera la pompe à un qu'après sera vaincu chassé.* 442.

Mai 2. — Louis XVIII octroie la Charte : *La grande Cappe fera présent non sien.* 286. La France, *dame serve*, recouvre sa liberté. 425; *Chartre luy fera bien du pyre.* 395; *Bourgs et citez auront plus grand débat.* 293. Louis XVIII se déclare roi de droit divin. 411.

Le 31. Louis XVIII fait son entrée à Paris : *Lorsque dans May seront terres tremblées.* 414. *Grand peuple recrée, tard et tost vient le secours attendu.* 459. — Victor-Emmanuel Ier rentre dans Turin : *Après soin, sommeil, Marrit scome.* 328. Napoléon entre à Porto-Ferrago. 441.

Le 14. Ferdinand VII rejette la Constitution des Cortès. 414.

Le 24. Pie VII fait son entrée à Rome : *Sera soustenu le sacrifice de la sainte et immaculée hostie.* 134.

Le 30. Traité de paix entre Louis XVIII et les Alliés (*Apoc.* Mesurez le temple. XI. I). 298.

Juin 4. — Assemblée collective du Corps législatif et du Sénat : *Le grand Sénat...., Ses adhérans.* 442.

Août 7. — Pie VII rétablit l'ordre des Jésuites : *La fille de l'Eglise chrétienne.* 70; *renouvelera toute l'Eglise chrétienne.* 89.

Novembre 30. — Ouverture du Congrès de Vienne : *Sept à picque.* 455, *Sept cauteleux.* 464, *Sept fum.* 440 (*Apoc.* Sept tonnerres. X. 3).

1815. — De l'**Ile d'Elbe**, Napoléon gouverne la France : *Mis trésors, temple citadins Hespériques dans iceluy retiré en secret lieu.* 445, 440; son parti en France exprime ses *regrets.* 431, et reproche à Louis XVIII d'être revenu avec les Alliés, et d'avoir sacrifié Napoléon à son ambition personnelle : *Rachapt honny.* 368. Napoléon, *Roy des isles.* 434, d'Elbe et de Pianozza, appelle auprès de lui ses anciens soldats, dont plusieurs l'ont suivi *au ventre Elbipolique.* 441 : *Planure Ausonne fertile spacieuse produira tant et tant de sauterelles* (*Apoc.* Les sauterelles avaient pour roi l'Ange de l'abîme Apollyon. IX. 7-11), *clarté solaire de viendra nubileuse, ronger le tout, grand peste venir d'elles.* 439.

Février 26. — Départ de l'île d'Elbe. *Le captif Prince aux Itales vaincu passera Gênes par mer.* 436; par *mer rouge Lygustique.* 475; *Par grands dangers le captif eschappé.* 466. Durant la traversée, il cache ses *soldats, les armes bruits menants, sous* le foin pour *tenter* la descente *non loing de cité antipolique.* 441.

Mars 1er. — Napoléon *prend rive entre Antibes et Fréjus. L'armée* royale *se saisit d'Antibes* que Napoléon veut surprendre. 435.

Le 6. Louis XVIII *au peuple ingrat fait des remontrances.* 435. *Dans temple clos le foudre y entrera les citadins dedans leur fort grevez.* 299. *Son temple ouvert.* 444, *le temple ouvrir les liens fameliques reprens.* 445. Le peuple *croit témérité.* 431.

Le 7. Le maréchal Ney promet à Louis XVIII de lui ramener Napoléon *enferrée cage.* 457. Celui-ci, *à Lyon*, prendra *dessus le vieux plein barbe.* 475.

Le 8. Le colonel Labedoyère, *machine ambition, se saisit de la plus grande armée.* 471. A peine sorti de la mer, Napoléon, alors que *le grand Lyon* est roi de France, se présente avec *forces Cesarées* devant Grenoble; les *portes* de cette *cité forte luy sont ouvertes par effroy.* 428.

Le 10. L'*Aigle celtique* entre *à Lyon.* 475.

Le 12. Napoléon, par un décret publié à Lyon, enlève ses pouvoirs au *grand Sénat* devenu *adhérant* de Louis XVIII. 442. *Le petit grand trop outre persévère.* 475.

Le 13. Le Congrès de Vienne met Napoléon au ban de l'Europe : *l'ennemy déchassé.* 442; *Les sauterelles sans loy de guerre.* 437; *Pierres plouvoir cachez sous la toyson.* 461. (*Apoc.* XI. 9). Ney se déclare pour Napoléon. 475.

Le 16. Louis XVIII dit aux Chambres législatives que Napoléon est son ennemi, l'ennemi de la France et de l'Europe. 442.

Le 20. Louis XVIII abandonne les Tuileries au milieu de ses *amis* en *larmes.* 449, 446, 435, 457. Napoléon y pénètre dans la *nuit* du même jour, et les *papiers prins* sur le *bureau* du roi *passent par la serre* de l'Aigle. Le *gris* et son *bureau* ont été *assaillis et pillez demie ouverte guerre.* 444, car on parlait de combattre, et *de batailler n'a été donné signe.* 447. La caricature qui représentait les *oyseaux chassés du Palais* par l'*Aigle déchassé* devient un fait accompli. 474, alors qu'on *vient le Palais saccager.* 413.

Le 21. Napoléon félicite publiquement *tous les amis qui ont tenu party pour luy.* 432.

Le 23. Louis XVIII se retire à Lille avec le dessein de s'y renfermer : *du parc sera contraint de sortir hors, de Gand...*, etc. 447.

Avril 1er. — Le duc de Bourbon s'embarque à Paimbœuf. — Le 2. La duchesse d'Angoulême à Bordeaux. — Le 16. Le duc d'Angoulême à Cette : *Des grands d'entre eux par exil esgarez.* 480.

Le 15. Première proclamation datée *de Gand.* Louis XVIII est le *Roy d'Europe.* « *L'Europe* ne veut pour *roi* de France que Louis XVIII. » 450; *le Recloing* ne se tient pas *à Gand sans débats en employant tout son temps* à maintenir ses droits vis à vis des étrangers, mais il *perd tout son temps* en ne les faisant pas valoir les armes à la main contre Napoléon. Il a auprès de lui des révolutionnaires et des légitimistes : *rouges et blancs.* 450; il crée l'ordre de la fidélité : *l'anneau on fera mal entendre.* 413, *sans mal dit malfacteurs.* 440.

Le 22. L'acte additionnel maintient la Charte : *La naturelle à si hault, hault non bas.* 448.

Mai 15. — Soulèvement de la Vendée : *Tours, Orléans, Blois, Angers, Rennes et Nantes, citez vexez par subit changement.* 465.

Le 20. La Suisse adhère à la 7e coalition *par l'Angleterre.* 456. Les Danois, les Belges, les Piémontais, les Hollandais entreront en France avec les Alliés : *Par les Suèves et lieux circonvoisins seront en guerre*, etc. 479, 480. Murat dépossédé de ses Etats offre son épée à Napoléon qui la refuse. 393.

Juin 2. — Napoléon nomme 118 pairs. 443.

Le 7. Il ouvre en personne les chambres législatives : *Dans le Palais le peuple est attrapé.* 486.

Le 12. Napoléon part de Paris : *Au mois troisième.* 462.

Le 15-16. Il entre en Belgique : *Pont on fera promptement de nacelles, passer l'armée du grand prince Belgique, dans profondrez et non loing de Bruxelles, outre passez destranchez sept à picque ;* il passe la Sambre, sépare, le 16,

Digitized by Google

les Prussiens des Anglais à Ligny et se rapproche encore de Bruxelles. 455.

Le 17-18. **Waterloo**. Cette bataille se livre à **Septbora**. 440 : *Le temple ouvrir les liens fameliques reprens, ravis, proye horrible au milieu, cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux, semblant fuyr donront dernier assaut, l'entour parques* (la mort) *planter profonds plateaux* (des ravins séparent les deux armées), *vifs repoussez et meurtris de prinsaut..., de Gand l'entour sera cogneu l'enseigne qui fera mettre de tous les siens à mort.* 445-447; *L'Aigle posée entour des pavillons par autres oyseaux d'entour sera chassée, quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons, rendront le sens à la* France *insensée.* 458. Les *sept* puissances du Congrès de Vienne sont en armes : *sept à picque.* 455, *sept cauteleux.* 464, *sept fum. extaint au canon des borneaux.* 440 (*Apoc.* sept tonnerres. X. 4); ils sont plus nombreux que les Français : *Par grand effort des forains surraincu.* 436. Ceux-ci *plus foibles armez* éprouvent *faim, soif.* Dieu est contre eux : *Les fugitifs feux du ciel sus les piques, conflict prochain des corbeaux s'esbatans.* 299-300. Ils ont été vainqueurs jusqu'à la fin de l'Anglais abandonné du Prussien : *Sanglier Léopard au champ Mars pour combattre, Léopard laissé au ciel extend son œil un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre.* 462; *L'oyseau de proye* (Blucher) *volant à la senestre, avant conflict fait aux François parure l'un bon prendra* (l'un le prend pour Grouchy) *l'autre ambigue sinistre, la partie foible tiendra par bon augure.* 429; *Pret à combattre* (Grouchy) *fera defection, chef adversaire obtiendra la victoire, l'arrière garde* (la garde meurt et ne se rend pas) *fera defension, les défaillans morts au blanc territoire.* 463; *Le dard du ciel fera son estendue, morts en parlant* (Cambronne) *grande exécution, la pierre en l'arbre la fière gent rendue.* 469; *Un peu devant que le Soleil s'absconce conflict donné grand peuple dubiteux.* 430; *Le Soldat simple parvenu en empire surprins de nuit est mené à l'air Gallique.* 384. Il n'a pu mourir : *Blessé sans coup.* 389, *sauf coup de feu barril liqueur d'abeilles.* Les abeilles de l'empire ont répandu à flots leur suc : *Tous les amis qui ont tenu party pour* Napoléon sont *morts et saccagez.* 432.

Le 21. Retour de Napoléon à Paris : *Meurtris de prinsaut.* 446.

Le 22. Il ne peut tenter un dix-huit brumaire : *Le vieux tribun au point de la trehemide.* 449. — Soult lui fait connaître que le parti du duc d'Orléans conspire contre lui et les deux frères Bourbons; il abdique. « Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de **Napoléon II**, empereur des Français. » On se moque de lui : *Le vieux mocqué est privé de sa place par l'estranger qui le subornera, mains de son fils mangées devant sa face..., les frères à Chartres, Orl. Rouën trahira.* 470; *Enfant sans mains* du plus *grand foudre* qu'on ait *jamais veu, enfant royal au jeu d'esteuf blessé au puys brisez.* 472; *Père Duc vieux d'ans et de soif chargé au jour extrême* le Sénat *desniant le legs, dedans le puys* (abîme) *vif mort sera plongé Sénat* condamnant *le fils* à une *mort longue et légère.* 473; *Ses enfants du règne gettez hors.* 350, *Fitine amour fâchez.* 415. La naissance de Napoléon II, son titre de *Roi de Rome*, les principes révolutionnaires et l'ambition de son père ont causé la ruine de cet enfant auquel on *prédisait* un brillant avenir. A sa naissance son père portait *trois couronnes* et avait un *bras* dans *trois* royaumes; aujourd'hui *grand Endymion*, il est condamné à un sommeil éternel. 481.

Louis XVIII revient *de Gand procédant du cinquantième degré* de latitude. 89. Il dit dans une proclamation datée de Cateau-Cambrésis : « La plus inconcevable défection nous a contraint à quitter momentanément notre royaume » : *De batailler ne sera donné signe, du parc seront contraints de sortir hors, de Gand*, etc. 447.

Le 25. A *Marseille*, massacre des Mamelucks. 452.

Le 26. Les Vendéens *vexés par subit changement* cessent de combattre les troupes de Napoléon. 465.

Le 28. Proclamation de Louis XVIII, datée de Cambrai : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours, etc. » : *Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe accompagné de ceux d'Aquilon, de rouges et blancs conduira grande troupe et iront contre le Roy de Babylon.* 450; *Les longs cheveux de la Gaule Celtique accompagnez d'estranges nations, mettront captif la gent aquitannique pour succomber à internitions.* 438. Les rois d'Aquilon entrés en France, rappellent ceux de Jérémie. 440, 131, 134.

Le 29. Napoléon part de Paris : *Sera pressé captif ne délivrer, le veuil non veuil....* 449. Blucher arrive devant Saint-Denis et Vincennes.

Juillet 3. Convention militaire entre Davoust et les Alliés: « L'armée française se portera derrière la Loire » : *De Bourg-la-Reyne parviendront droit à Chartres et feront près du pont Antoni pause, sept pour la paix cauteleux comme martres, feront entrée d'armée à Paris clause.* 464; *Pieds et cheval à la seconde veille* (précédant pour la seconde fois Louis XVIII) *feront entrée vastant tout par la mer.* 452; *Par les deux testes et trois bras séparez, la cité grande par eau sera vexée;* etc. 480; *Par bon augure la cité assiégée.* 466. *L'onde mur touchera, de terre on crie ayde secours celiques quand pres des murs seront les combatans.* 299-300. — Napoléon arrive à Rochefort *au fort du port.* 476.

Le 6. Entrée des troupes étrangères à *Paris.* 386.

Le 8. Entrée de Louis XVIII à Paris (fin du siècle des Cent-Jours) : *Le tard retour fera marris contents.* 448; *trop tard grand peuple recréé, tard et tost vient le secours attendu.* 459 (*Apoc.* Leurs corps furent étendus pendant trois jours et demi; après Dieu répandit en eux un esprit de vie : ils se relevèrent... Les nations se sont irritées et le temps de votre colère est arrivé.)

Le 13. Napoléon apprenant que le *légitime est à ses amis livré, le mal parlant timide,* il songe à se rendre aux Anglais *captif ne délivrer.* 449; *tiltre anglican sera tard advisé.* 384; il écrit au régent, à l'*aisné nay.* 479. Il était vendu aux *corsaires* anglais dont la *flotte était éparse sur la côte.* 443, *par globe au fort du port.* 479.

Le 15. Il *prend port* et met fin *au grand empire; par mer la Pille tout esvanouira.* 451.

Le 24. *Vingt-neuf* pairs, membres du *grand Sénat* de Napoléon, qui, après avoir adhéré au gouvernement de Louis XVIII, se sont déclarés durant les Cent-jours *adhérans* de Napoléon, sont exclus de la pairie. 443. — Napoléon *se transporte près du portail desloyal.* 476.

Le 31. Napoléon, devant Plymouth, apprend qu'il doit être transporté à Sainte-Hélène. Il écrit aux ministres : *Port marin ne fait response, pont et sépulcre en deux estranges lieux.* 430.

Août 2. Les Alliés confient la garde de Napoléon au gouvernement anglais : *et sera faite grande paix, union et concorde entre un des enfans des fronts egarez et separez par divers regnes, sera faite telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des religieux.* 90-92.

Le 4. Protestation de Napoléon contre sa déportation à Sainte-Hélène : *Sans pieds ne mains dent aigue et forte.., Silène luit, petit grand emmené.* 476.

Le 19. Exécution du *colonel* Labedoyère. 471.

Septembre 26. Traité de la Sainte-Alliance par *la diversité des religieux.* 92.

Octobre 13. — Arrivée de Napoléon à **Sainte-Hélène** : *Aux Antipoles posera son genisse.* 451; *Silène luit, petit grand emmené.* 476; *Captivité, le grand mené enferrée cage.* 457; *Sur le rocher noilleux.* 483; *Captif ne délivrer.* 449; *Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise, plus grand*

Digitized by Google

captif, faim, froid nécessité. 431; *Son adversaire, après plusieurs combats, par mer chassé au besoing faillira.* 385. *Cent fois mourra le tyran inhumain.* 453. *Trop du ciel pleure l'Androgin procréé, près de ce ciel sang humain respandu... L'ennemy grand vieil deuil meurt de poyson.* 459. *Attaché au plus profond barathre.* 91. *Fixe grand aneanty.* 432. *Monstre purge expiation.* 469.

Novembre 20. Traité de Paris entre la France et les Alliés : *Onc nul temps si amer.* 452. *Par langues estranges seront tendues tentes.* 465. *Chevaux, bœufs, hommes, l'onde mur touchera.* 299. *Les sauterelles ronger le tout, grand peste venir d'elles.* 439, *Chaudron d'infecteur.* 440, *mettront captif la gent Aquitannique.* 438.

Décembre 6. Mort du maréchal Ney. 471, 457, 475.

1816. — Mars 8. Loi qui abolit le divorce : *Qui renouvellera toute l'Eglise chrestienne.* 89. *Du Leman fautes seront bien desnuées.* 479 (*Apoc.* Le règne de ce monde a passé à Notre-Seigneur et à son CHRIST. XI. 15, voir IX. 21). *Tout le Sénat sera dessous sa main.* 453.

1817. — Septembre 5. La reine Hortense achète le château d'Arenemberg, proche de la Forêt-Noire, d'où Napoléon III, qui y demeura vingt ans, est dit de *Negrisilve.* 495, 724, 696.

1818. — Février 19. Condamnation de Bruneau : *le subleré ne cognoistra son sceptre.* (?) 287.

1820. — Février 13. Assassinat du duc de Berry : *Fasché sera par maling téméraire.* 453. *Devant le père l'enfant sera tué.* 454. *De sang Troyen naistra cœur Germanique.* 863.

Septembre 20. — **Naissance du duc de Bordeaux** (*Apoc.* Arche de l'alliance. XI. 29. Le serpent s'arrêta devant la femme qui devait enfanter, etc. XII. 1-6). *Un serpent veu proche du lict royal, sera par dame nuict chiens n'abayeront, lors naistre en France un prince tant royal, du ciel venu tous les princes verront.* 494; *Don présenté à ceux de l'Océan.* 734; *fruict sauve.* 271; *du vray rameau de fleur de lys issu.* 508; *successeur* de Hugues-Capet. 729, 731; *Capetien.* 163, 867; *de France.* 866, de la branche de Bourbon-*Vendôme.* 770, de la branche *aisnée.* 812, d'un des *trois frères de France.* 294, du comte d'*Artois.* 727; du duc de Berry : *De sang Troyen, de cœur germanique.* 863, dont il fut *le puisnay.* 814; sa chevelure est *blonde.* 496, son *nez* aquilin. 724, il se nomme *HENRYC.* 784.

Le 30. Le duc d'Orléans proteste contre la naissance du duc de Bordeaux. 501, 494.

1821. — Mars 1er. Le château de Chambord, acheté au moyen d'une souscription nationale, est donné au duc de Bordeaux le jour de son baptême. Comte de Chambord, en exil, il est le *Roy de Bloys.* 774, 775; à sa mort, il *voudra coucher en terre blesique.* 790.

Avril 2. Comète qui annonce la mort de Napoléon : *Au ciel veu feu, courant longue estincelle.* 460.

Le 16. Napoléon écrit son testament : *Par mort articles en vain sont alleguez.* 461, 482.

Mai 5. Napoléon meurt. *Androgin procrée.* 459, *grand Endymion.* 481. Il est *mort cent fois.* 453, *s'estouffant sans respit.* 389.

1823. — Août 20. Mort de Pie VII.

1824. — Septembre 16. Mort de Louis XVIII.

CHARLES X RÈGNE DU 16 SEPTEMBRE 1824 AU 2 AOUT 1830.

Capétien. 524, de la branche *aisnée.* 501, un des *trois lys.* 271, un des *trois frères de France* à l'époque du *plus horrible trône.* 294, 356, 470, 491, d'*Artois.* 727, père du Dauphin *Antoine d'Angolesme.* 266, 488, 489 et du duc de Berry (er 1820, février 13), grand-père de *HENRYC.* 784. 727, il a pour *marque* la *Lune.* 426, 490, 297. Il a émigré : *trois lievres... fuis les deux prochains Tarasc.* 294, avant son frère le comte de Provence. 297. Il avait combattu la révolution à son principe. 270. Rentré en France en *Avril* 1814, il en sortit de nouveau en *Mars* 1815. Lieutenant-général du royaume au nom de Louis XVIII, il fut un des *deux grands luminaires débonnaires.* 298 (*Apoc.* Ce sont deux chandeliers et deux oliviers. XI, 4). Il règne *serré des chaisnes de la Charte.* 484, 395).

1824. — Septembre 16. Charles X monte au trône.

1825. — Mai 29. Il est sacré. Louis XVIII ne l'avait pas été. 434.

1829. — Mars 5. Bill pour l'émancipation des catholiques en Angleterre; ils seront émancipés à Constantinople en 1830 : *Et les contrées... faschez de leur liberté et parfaite religion perdue,* etc. 93.

Août 5. Création du ministère de Polignac : *Serré des chaisnes, après d'un rude câble... prisonnier fait mené au tombereau.* 484-485. *Le père après entre cordes de jonc.* 454.

1830. — Mars 2. Ouverture des Chambres. — Le 16, adoption de l'Adresse des deux cent vingt-et-un : *Conflict.* 497, 487, *la moindre part dubieuse à l'aisné.* 501.

Mai 16. Dissolution de la Chambre des députés.

Le 25. Départ de la flotte pour Alger.

Juillet 5. Occupation d'**Alger**. Charles X agrandissant la France au moment d'être *chassé*, devient le *grand d'Auxerre* qui *mourra bien misérable, chassé de ceux qui sous luy ont esté serré de chaisnes après d'un rude cable, en l'an que Mars, Venus, Sol mis en esté... More Chameau sus pieds entrelassez.* 484-485; *le grand Chameau ne s'en repentira, plus ne sera le grand* corsaire *en faux sommeil, l'inquiétude,* sur la Méditerranée, *viendra prendre repos.* Sous L.-Philippe, *on dressera phalange* tricolore, *d'or, d'azur et vermeil, subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.* 519-520; *Philipp. rabaissera des Arabes l'effort.* 521.

Le 25. Ordonnances du roi *de France infime.* 716.

Le 26. Protestation des journalistes : *horrible peste.* 489, *du plus horrible trône.* 294. Fin de la comédie de 15 ans : *Le règne du Rabieux contrefera le sage.* 92, *la trombe fausse dissimulant folie fera Bysance un changement de loix.* 505.

Le 27. Commencement de l'insurrection : *Cap. de Bysance rues crier hélas.* 524. *Genevois peuple sera esvertué, gisant le chef au milieu comme un tronc.* 454.

Le 28-29. *Siège en cité et de nuict assaillie peu eschappez.* 506. *morts profligez peu en réchappera tous d'estrangez.* 497. Les Suisses sont vaincus, Paris tombe au pouvoir des républicains : *Ours.* 510, 749, et devient la ville de l'*Ogmion* ou de *Perinthe,* de la *victoire* ou de *Nicopolle*; l'île de la cité en *tenant* bon réduit le duc de Bordeaux à n'être plus que *Marcellus.* 489.

Le 30. Visite des députés au duc d'Orléans : *Après aux champs avoir le Cerf chassé le Loup et l'Ours se donront défiance.* 510. La France veut entrer *au port de PVOLA* (A LOVP) ou d'un homme qui sera banni, et qui se cache comme *saint Nicolas* pour ne pas être élu. On lui représente le *péril* que fait courir à sa famille *Normande* le *gouffre phanatique* de la liberté, que c'est en vain que les *rues* de Paris ont *crié hélas* au *Capétien* et qu'ils attendent leur *secours* de lui le *grand Philippique,* qui, comme Philippe II de *Gaddes* (Espagne), ne voudra pas livrer cette ville au désespoir. 524.

Le 31. Retraite des princes à Rambouillet. Charles X, *Lune obscurcie aux profondes ténèbres,* subit une éclypse comme *son frère* (*Soleil.* 295), qui a *passé* baigné dans son sang; son petit-fils, *le grand se cache* pour *longtemps sous les ténèbres,* il *tiendra,* un jour, *le fer dans la playe sanguine.* Le *Roy troublé par la response de Madame,* duchesse de Berry, qui parle d'aller présenter son fils aux Parisiens, envoie à l'émeute des *ambassadeurs* qui *mespriseront leur vie. Le grand* de France, en cédant à l'insurrection, *contrefait ses deux frères,* Louis XVI, en 1789 et Louis XVIII,

Digitized by Google

en 1815. *La haine et l'envie* contre cette famille *mourront par* le règne de *deux. La grande Royne quand se verra vaincue, fera excès de masculin courage* en Vendée, etc. 490-492. — Le duc d'Orléans est nommé lieutenant-général du royaume.

Août 1er. Le duc d'Orléans substitue le drapeau tricolore au drapeau des lis : *Quitter la fleur au grand besoin défaillira sa route.* 496, *le plus grand chef faillira au besoin.* 497.

Le 2. Abdication de Charles X et du Dauphin *Antoine d'Angolesme* en faveur du duc de Bordeaux : *Par conflict Roy règne abandonnera.* 497. *Le grand Antoine de nom...* 488 *et le refus d'Antoine.* 489.

HENRI V règne du 2 août 1830 au 9 août suivant.

Le blond esleu. 504, Par *Ferdinand* d'Orléans *blonde sera désertée, quitter la fleur suivre le Macédon* (*L.-Philipp.* 521, qui, comme Philippe de Macédoine, usurpera le trône de son neveu), *et marchera contre le Myrmidon* Dieudonné et enfant du miracle. 496. — *Puisnay Roy faict son père mettra à mort, après conflict de mort très-inhonneste* par *Loup* qui, chassé à son tour, aura *remort* à ses derniers moments. 487. Le *détracteur*, duc d'Orléans, ayant *calomnié* la naissance du *puisnay* et ayant fait marcher la révolte contre lui, la *moindre part* de la nation embrassera, et d'une manière *dubieuse*, la cause de la branche *aisnée* et *tost* les d'Orléans *seront faits partiaux au règne* qu'ils partageront avec la nation. 501, *passant le port d'esleu.* 488, pour entrer *au* port de *PVOLA.* 524.

Le 3. Départ de Charles X et de sa famille pour Cherbourg.

Le 7. La chambre des députés déclare le trône vacant et y appelle le duc d'Orléans.

Le 9. Le duc d'Orléans accepte la couronne.

L.-PHILIPPE Ier règne du 9 août 1830 au 24 février 1848.

Il est le *Coq* du *plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois.* 294, le *Coq* d'une des *trois* dynasties que les guerres civiles ont *couronné* par un triomphe momentané : *Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.* 295, 519; sa cocarde est tricolore *d'or, d'azur et vermeil.* 520.

Il est *en marque : Le gros mastin.* 94, 510, 517; il est *Philipp.* 521, 522, 523, *chef d'Orléans avare.* 526, *rouge* ou révolutionnaire, cœur *sec* se disant de *longue* race. 523, quoique substitué à sa naissance à une *jeune* fille. 511. Héritier des biens, des titres et de l'influence de la maison de Lorraine. 769-770, propriétaire des terrains qui séparent la *Normandie de la Picardie.* 495, 524, maître du château de *Dreux*, il avait cherché à devenir roi en 1815, au moment de l'abdication de Napoléon : *Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira.* 470, et même du temps de la République; mais semblable à Agésilas, qui, *boiteux, ne devait régner en Sparte* et qui usurpa le trône sur un neveu dont il avait calomnié la naissance, il *fit tant par voie séductive* que ce qu'il n'a pu obtenir au temps de la République par la *voie la plus courte*, celle des armes, il l'obtint à la *longue* en conspirant *contre un Roy.* 499. Quasi-légitime ou *dubieux.* 502, ou *boiteux*, il se porta *compétiteur* du duc de Bordeaux, son *proche* parent, et établit un gouvernement *bastard qui devint si fort rongneux* ou corrompu que sa chute arriva *bien tard.* 500. *Serpent* qui se tint *devant le lict royal* à la naissance du *prince tant royal du ciel venu* (*Apoc.* XII. 3-7), il *calomnia* la naissance de ce *puisnay*, dernier enfant du duc de Berry; et *détracteur*, ayant fait marcher la révolte contre lui (Myrmidon. 496), *la moindre part* étant *dubieuse* à ce Bourbon *aisné*, il partagea bientôt le pouvoir avec la nation. 501. Il fut un autre *Macedon*, ou Philippe de Macédoine, qui usurpa le trône sur un neveu dont il avait accepté la tutelle. 496; il fut le *monarque* qui *chassa son neveu*, alors que la *Liberté mit en feu la Belgique* et que *les gens d'Eglise commirent leurs esclandres.* 498. Car, *après la disparition* de la constellation du *grand chien*, à la fin de juillet, on vit *le gros mastin qui fit destruction de tout* principe social et religieux... *le clerc commença à mérétriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits.* 96-97. Il ne fut pas roi de droit divin. 505.

Août 9. Le duc d'Orléans accepte la couronne : *Sous ombre feincte d'oster de servitude peuple et cité l'usurpera luy-même.* 511.

Le 14. Charles X et sa famille sont au milieu d'un *conflict* de la populace *non loing de mer.* 506.

Le 16. La famille royale s'embarque à Cherbourg. *Le Loup et l'Ours* se sont entendus pour *chasser le Cerf.* 510; le *grand d'Auxerre* est *chassé de ceux qui sous luy ont esté;* Louis XIX *est chassé* avec lui, et avec eux *le puisnay.* Celui-ci, roi un moment, *file aubereau* avec l'espoir de ressaisir la proie qui lui échappe. 484-482. *L'héritier issu du vray rameau de fleur de lis... Œnobarbe nez de Milve* commence son exil. 718-724. Ce sont *les Normands de France et de Picardie* qui ont *ravi* son trône au *jeune Milve.* 495. *Longtemps au ciel sera veu gris oyseau portant au bec un verdoyant rameau.* 715, jusqu'au jour où l'*œil* sera *arraché à Narbon par autour.* 736, que *l'oyseau Royal sur la cité solaire sept mois devant sera nocturne augure.* 870, alors que *le grand caché longtemps sous les ténèbres* aura reparu. 490, que *l'arbre qu'estoit par longtemps mort séché* aura *reverdi.* 735, et que ces vers auront reçu leur accomplissement : *Perdu, trouvé, caché de si long siècle, sera pasteur demy dieu honoré... Trésor caché que par long siècle avoit été grappé, trouvé mourra l'œil crevé du ressort.* 742-744.

Le 25-26. Insurrection à Bruxelles : *Mont Aventin brusler nuict sera veu, le ciel obscur tout à un coup en Flandres.* 498.

Le 26. **Mort de Bourbon-Condé.** *De nuict dans lict le supresme estranglé pour trop avoir séjourné blond esleu,* par *trois l'empire subrogé exancié à mort mettra carte et pacquet ne leu... femme de joye retours fils défaillie, Poyson es lettres caché dedans le plic.* 504-506. *Philip. poignan poyson et lettres au collet.* 522-523.

Septembre 23-26. Combat de quatre jours à Bruxelles. 498.

Octobre 3. Déclaration d'indépendance de la *Belgique.* 498.

1831. — Janvier. Louis-Napoléon et son frère sont à la tête des révoltés de la Romagne contre le Pape : *Ses fautes.* 529.

Février 14. Troubles à Paris, destruction de l'archevêché. 95.

Août 9. *Ferdinand* reçoit *honneurs et caresses* à son entrée de *la Gaule Belgique.* 498 *bis.*

Octobre 20. Méhémet-Ali, *qui veut que l'on deslie* les Fellahs et qui *change monnoyes et alloix, sort d'Egypte.* 505.

Le 21. Insurrection de Lyon : *Trembler du Rhône.* 519.

1832. — Avril 30. Madame la duchesse de Berry débarque à Marseille : *La grande Royne quand se verra vaincue fera excès de masculin courage.* 492.

Mai 23. Insurrection de la Vendée : *Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre.* 519, *suite par fer.* 492.

Juillet 22. Mort de Napoléon II : *L'unic fils du Roy Gaulois* est *meurtry à Venus faisant vœu.* 392 (*voir*)

Novembre 6. Arrestation de Madame la duchesse de Berry : *Subit venu l'effrayeur sera grande, des principaux de l'affaire cachez, et dame en braise plus ne sera en vue, ce peu à peu seront les grands faschez.* 493.

1833. — Mai 10. Accouchement à Blaye : *A foy fera outrage.* 492.

1834. — Février 14 et avril 9. Insurrection à Lyon : *Trembler du Rhône et près des Alpes Coq les ruynera.* 519.

Digitized by Google

1835. Novembre 26. Expédition de Mascara en Afrique : *Le grand Chameau ne s'en repentira... Subjuguer Afrique.* 519-520. *Philipp. rebaissera des Arabes l'effort.* 521.

1836. — Janvier. Expédition de Tlemcen. *Id.*

Octobre 28. Louis-Napoléon fait une tentative à Strasbourg : *Ses fautes.* 529.

Novembre 6. Mort de Charles X : *Mourra bien misérable.* 484. Son *corps* et ceux de ses parents morts en exil seront *apportés* un jour en France, *sperant vain heur d'estre là ensevelis.* 677.

1837. — Juin 20. Victoria *de Frize et l'isle Britannique* monte au trône : elle sera l'alliée du *second chef Danemarc* faisant *voyage en Italique.* 370, ou du *neveu à Londres par paix feincte meurtry* au temps de l'*union feincte.* Régnant et ne gouvernant pas, elle sera *Sceptre conjoinct à Mars* au début de la *calamiteuse guerre dessoubs Cancer.* 553-557.

Octobre 13. Prise de Constantine. 519, 520, 521.

1840. — Février 20. Rejet de la loi de dotation proposée en faveur du duc de Nemours : *Avarice* du *chef d'Orleans.* 526.

Mai 12. Loi relative à la translation des restes de Napoléon : *Du Triumvir seront trouvez les os cherchant profond trésor œnigmatique.* 513 (*voir* 13 octobre 1815.)

Juillet 15. Traité de la quadruple alliance pour la pacification de l'Orient entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie d'une part et la Turquie de l'autre, à l'exclusion de la France : *Sept ans sera Philipp. fortune prospère... puis son midy perplexe.* 522, 505. *Philipp. faisant du bon valet.* 522-523.

Août 6. Louis-Napoléon débarque à **Boulogne** : *Du Triumvir seront trouvez les os... ceux d'alentour ne seront en repos... de Roy viendra Empereur pacifique.* 512-513 : *Dedans Boulogne voudra laver ses fautes, il ne pourra.* 529.

Septembre 5. Déchéance de Méhémet-Ali d'*Egypte.* 505, 521.

Le 12-13. Bombardement de Beyrouth. *Id.*

Le 13. Ordonnance relative aux fortifications de Paris : *Philipp... jeune Ogmion abismera son fort.* 521.

Octobre 6. La Cour des pairs condamne Louis-Napoléon, qui est conduit à la *grande forteresse.* 530 *bis.*

1841. — Juillet 28. Le duc de Bordeaux se casse la jambe : *Prince pied estaché.* 735.

1842. — Juillet 13. *Ferdinand,* qui, *désertant* le duc de Bordeaux à la *blonde* chevelure, *quitta la fleur* pour *suivre le Macédon.* 496, se tue sur le chemin de la Révolte : *Un en sera tesmoing.* 497; *celuy qui a eu tant d'honneurs et caresses à son entrée de la Gaule Belgique un temps après fait tant de rudesses* qu'il se brise la tête; il était *contre la fleur tant bellique.* 498 *bis.* — Cette mort ruine l'avenir de la dynastie de L.-Philippe. L'*anathème* lancé contre ce prince lui fait *changer la loi* de régence. *A Dreux,* le 24 février 1848, il *se reposera* dans ce changement : *Pendant le ciel si très fort tonnera* que la République, *portée neufve,* prendra naissance, *Roy tuera soy-même.* 525.

1845. — Novembre 20. Mariage de la sœur du duc de Bordeaux : *Le successeur vengera son beau-frère.* 731.

1846. — Mai 25. Louis-Napoléon s'échappe de Ham : *Le défaillant en habit de bourgeois viendra le Roy tenter de son offense...,* *Le déserteur de la grande forteresse...* 530-530 *bis.*

Juin 16. Election de Pie IX. Le *Roy* L.-Philippe, *augurant* mal de la politique libérale du Pape, voudra sur *le chef* de l'Eglise *la main mettre venant prier pour la paix italique.* 512.

Septembre 19. Apparition de la Sainte Vierge à la Salette. Menace de la maladie de la vigne : *Vignes mastinées.* 532.

Novembre 7. Mariage du duc de Bordeaux : *L'héritier issu du vray rameau de fleur de lys mis et logé en Etrurie fera Florence florir en l'armoirie.* 718; *Le successeur viendra beaucoup plus outre que la mer de Toscane; Gauloise branche la Florence tiendra, dans son giron d'accord nautique Rane. Le gros mastin sera faché de l'alliance estrangère du déchassé de la cité* de Paris. 509-510. Ce prince habite *auprès de Dole* (Dolo auprès de Venise) *et de Toscane terre.* 715. Il est l'*élu de Modène.* 143.

Apparition de la comète Biéla : *La grande estoile par sept jours bruslera, Nuée fera deux Soleils s'apparoir.* 517.

1847. — Juillet 8. Comparaissent devant la justice le général Despans-Cubières, Teste, ancien ministre des travaux publics, et Parmentier, agent d'affaires; Pellapra, banquier, accusé, est en fuite; ils seront condamnés. — Le duc de Choiseul-Praslin, pair de France de la promotion du 9 avril 1845, assassine son épouse. — Banquets réformistes contre la corruption électorale : *Lui et le règne viendront si fort rongneux qu'ains qu'il guérisse son fait sera bien tard.* 500; *rebours affaire.* 521.

Abd-el-Kader tombe au pouvoir des Français. 521.

Décembre 31. Mort de la sœur de L.-Philippe : *Et étant proche d'une autre désolation,* etc. 98, *Le neuf empire en désolation sera changé* par un arrêt du ciel; *de la Sicile viendra l'émotion troubler l'emprinse à Philip. tributaire, rouge, long, sec, faisant du bon valet, à la parfin n'aura que son congie.* 522-523.

1848. — Février 3. La *Sicile* chasse les troupes royales et oblige le roi des Deux-Siciles à lui donner la Constitution de 1812 : *De la Sicile viendra l'émotion.* 522.

Le 15. 117 députés se font inscrire pour le banquet réformiste : *Rebours affaire.* 521, *La moindre part* ayant été *dubieuse* au Bourbon-*aisné* en 1830, les d'Orléans *tost au règne* furent *faits partiaux.* 501; le quasi-légitime ou *dubieux,* n'est venu *loin du règne, la plus grande part le* veut *soustenir, un Capitole ne* veut *point qu'il règne, sa grande charge ne pourra maintenir.* 502. On voit *les deux licornes* ou le pouvoir exécutif et législatif, *l'une baissant, l'autre abaissant, le monde* va intervenir *au milieu.* 531.

Le 16. Des ordres sont donnés à Vincennes de tout préparer pour repousser l'insurrection qui se prépare : *Par avarice par force et violence viendra vexer les siens chef d'Orléans, près Saint-Merry assaut et résistance* des insurgés; *mort dans sa tente* ou déjà perdu dans son palais que l'émeute environne, on *dira qu'il dort léans,* qu'il s'y repose sur la force armée (526).

Le 22-24. L'insurrection éclate. La France laisse *le port de PVOLA* (A LOVP). 524; *le Loup* est *chassé.* 487; *le Loup* qui *a chassé aux champs le Cerf,* Charles X, est *livré au champ.* 510-511. Il tombe en disant : « Comme Charles X ! » Il s'est retiré avant la fin de la lutte : *Loing de sa terre Roy perdra la bataille, prompt eschappé, poursuivy, suyvant prins ignare prins sous la dorée maille, soubs feinct habit et l'ennemy surprins.* 503. *Philipp... rouge, long, sec, faisant du bon valet à la parfin n'a que son congie,* la mort de Bourbon-Condé n'est pas étrangère à cette chute : *Poignan poyson et lettres au collet sera saisi eschappé en dangie.* 522-523. Il a abandonné son ministre à l'émeute; on lui a répondu : « Il est trop tard ! » *son faict sera bien tard.* 500. Il tombe *après le siège tenu dix-sept ans.* 518. *Sept ans a été à Philipp. fortune prospère. Il a rabaissé des Arabes l'effort, puis son midy a été perplexe* par la question d'Orient; la réforme a été pour lui *rebours affaire;* l'insurrection commencée au cri de Vive la réforme ! se termine au cri de Vive la république ! *le jeune Ogmion a abismé son fort.* 521. *Un Capitole n'a point voulu qu'il règne,* et bien que *la plus grand part ait voulu le soustenir,* il a dû céder à la minorité. 502.

Le 24, au soir. *Le Roy au lieu de Dreux repose* ayant *cherché* un soutien pour sa dynastie dans la *loy* de régence qu'il a *changée* par un arrêt du ciel qui le frappait d'*anathème; pendant* ces évènements *le ciel si très fort tonnera* que par

Digitized by Google

une *portée neufve* (naissance du jeune Ogmion) le *Roy tuera soy même.* 525 (*Apoc.* S. Michel précipite en terre le serpent. XII. 7-10).

RÉPUBLIQUE DU 24 FÉVRIER AU 1er DÉCEMBRE 1852.

Castulon monarque des guerres civiles. 295, *Coq* du *plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois.* 294, *jeune Ogmion* qui renverse *Philipp.* 521, ou Hercule Gaulois, dont l'effigie remplace celle de ce roi sur les monnaies, la république succède au gouvernement *bastard* du quasi-légitime. 500. *Par la chute de* ces *deux choses bastards, le neveu du sang, procrée issu d'Ogmion, occupera le règne.* 526-527. Cette république rendra la liberté à l'Eglise, donnera la liberté d'enseignement et soutiendra le Pape à Rome : *L'Eglise sera à sa plus haute et sublime dignité.* 98 (*Apoc.* Maintenant est établi le règne de Dieu... XII. 10).

Février 25. *Philipp.* laisse *Dreux;* il est *saisi* dans sa fuite; il *eschappe en dangié* après avoir erré trois jours sur le bord de la mer. 523-525. — L'anarchie fixe des bornes à la révolution en refusant le drapeau rouge : *Monde au milieu pilier aux bornes, s'enfuyra le neveu riant.* 531.

Le 27. Louis-Napoléon, s'enfuyant d'Angleterre, arrive à Paris. 521.

Mars. Révolution à Naples, à Rome, à Turin, à Berlin, à Vienne : *Après le siège tenu dix-sept ans, Cinq changeront en tel révolu terme.* 518.

Juin 6. Quatre départements, celui de la Seine compris, nomment Louis-Napoléon représentant du peuple : *Au temple du Soleil il volera.* 529.

Le 24, 25 et 26. Lutte sanglante d'où sort la dictature de Cavaignac : *Se dresseront des potentats et mains militaires.* 99. — Martyre de Mgr Affre (*Apoc.* Il a renoncé à l'amour de la vie jusqu'à vouloir bien souffrir la mort. XII. 11).

Septembre 26. Louis-Napoléon, qui avait donné sa démission de représentant le 15 juin, élu de nouveau par cinq départements, entre à l'Assemblée nationale : *Il volera.* 529.

Novembre 20. Pie IX se réfugie à Gaëte : *Le gros mastin,* L.-Philippe, *toute nuict hurlera quand grand Pontife changera de terroir.* 517.

Décembre 20. Louis-Napoléon élu président de la République par 5,562,834 voix, est proclamé chef de l'Etat : *Il volera.* 529, *sera esleu Renard ne sonnant mot.* 537 (*a*).

1849. — Avril 10. Expédition de Rome : *Sera l'un esleu qui des Romains ne sera trop conforme.* 518 (*Apoc.* Une des sept têtes blessée à mort. XIII. 2).

Juin 13. Insurrection de Paris comprimée : *Fera choses si hautes.* 529.

Août 18. Lettre de Louis-Napoléon à Edgar Ney, à Rome : « Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral. » (*Apoc.* Une autre bête qui parloit comme le dragon. XIII. 12). *Le peuple le faisant aller droit.* 100, *de sept à neuf du chemin destorner.* 528.

1850. — Juin 4. Le ministre des finances demande un crédit supplémentaire de 2,400,000 fr. pour frais de représentation de la présidence. L'Assemblée l'accorde : *Vivant pain d'orge.* 537.

1851. — Février 3. L'Assemblée rejette, à la majorité de 102 voix, une nouvelle demande de crédit de 1,800,000 fr. pour frais de représentation de la présidence. *Id.*

Juin 1er. Le Président de la République parle à Dijon de la révision de la Constitution : « Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, la France ne périra pas dans mes mains » : *Faisant le fait public. Id.*

Décembre 2. Coup d'Etat : *Tyranniser après tant à un coup mettant le pied des plus grands sur la gorge. Id.*

Le 20. Le peuple réélit Louis-Napoléon pour dix ans, avec le droit de faire une Constitution à son gré : *Il volera faisant choses si hautes en hiérarchie, n'en fut onc un pareil.* 529.

1852. — Octobre 9. Le Président de la République dit à Bordeaux : « L'Empire c'est la paix ! » : *A la main gauche viendra changer le sceptre de Philippe, De Roy viendra Empereur pacifique.* 512. *Au déserteur de la grande forteresse, Philipp. a abandonné son lieu.* 527.

Décembre 1er. *Par la chute de deux choses bastards neveu de sang occupe le règne.* 527, *le déserteur de la grande forteresse est Empereur.* 530 *bis.* Le *neveu du Roy Gaulois a tant fait* qu'il monte au trône impérial. 392. Avant que de *sept à neuf il soit du chemin destorné,* il suit l'opinion du *peuple le faisant aller droit... le peuple soy remettant à la protection de Mars sous une servitude bénigne et volontaire par crainte* de Paris, *cité libre constituée et assise dans une autre exigue Mésopotamie.* 100-104.

(*a*) Séance du 25 octobre 1848. M. CLÉMENT THOMAS : «... Ce n'est pas la première fois que je remarque l'absence de M. Louis Bonaparte.— *Une voix :* Il n'y est jamais. — *Une autre voix :* Il ne vote jamais. — M. CLÉMENT THOMAS : Je dis que plusieurs membres de l'Assemblée vont se présenter devant le pays. Eh bien ! ce n'est pas en ne venant que très rarement à vos séances, ce n'est pas en s'abstenant de prendre part aux votes, ce n'est pas en évitant de dire d'où on vient, où on va, ce qu'on veut, qu'on prétendra gagner la confiance d'un grand pays comme la France... » — Le Prince ne pensa pas pouvoir se dispenser de répondre : c'est ce qu'il fit le lendemain dans un discours à l'Assemblée : « ... Dorénavant je ne répondrai à aucune interpellation, à aucune espèce d'attaque. Je ne répondrai pas à ceux qui voudraient me faire parler alors que je veux me taire... » Par ce discours, la candidature du Prince à la première magistrature de la République se trouvait franchement et solennellement posée. » (*Hist. complète de Napoléon III,* par M. Guy, p. 165-168.

' Des éditions ont FAISANT LE SAINT PUBLIC; mais le Prophète ayant dit de Napoléon III *faisant choses si hautes.* 529 pour le temps de la présidence et *fera si grand prouesse* pour le temps de l'Empire, on doit croire qu'il applaudit ici à sa conduite comme le fait son historien.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

LETTRE DE NOSTRADAMUS à CÉSAR son fils.

PRÉFACE (*a*)

de M. Michel Nostredamus à ses Prophéties

ad Cæsarem Nostradamum filium

VIE ET FÉLICITÉ.

1. Ton tard advenement, Cœsar Nostradamus mon fils, m'a fait mettre mon long temps par continuelles vigilations nocturnes referer par écrit toy délaisser mémoire, après la corporelle extinction de ton Progeniteur au commun profit des humains, de ce que la Divine essence par Astronomiques révolutions m'ont donné connaissance.

2. Et depuis qu'il a plù au Dieu immortel que tu ne sois venu en naturelle lumière dans cette terrene plaige : et ne veux dire tes ans qui ne sont encore accompagnés, mais tes mois martiaux incapables à recevoir dans ton débile entendement ce que je seray contraint après mes jours definer : veu qu'il n'est possible te laisser par écrit ce que seroit par l'injure du temps oblitéré : car la parole héréditaire de l'occulte prédiction sera dans mon estomach intercluse (50, 55) :

3. considerant aussi les adventures de l'humain définiment être incertaines, et que le tout est régi et gouverné par la Puissance de Dieu inestimable, nous inspirant non par bacchante fureur, ne par limphatique mouvement, mais par astronomiques assertions, « *Soli numine divino afflati præsagiunt et spiritu prophetico particularia :* »

4. Combien que de long-temps par plusieurs fois j'ay prédit long-temps auparavant ce que depuis est avenu, et en particulières régions, attribuant le tout être fait par la vertu et inspiration divine et autres felices et sinistres adventures de accelerée promptitude prononcées, que depuis sont avenuës par les climats du monde,

5. ayant voulu taire et délaisser pour cause de l'injure (47, 56), et non tant seulement du tems présent, mais aussi de la plus grande part du futur, de mettre par écrit (37, 52); pour ce que les règnes, sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement, que si je venois à referer ce qu'à l'avenir sera, ceux de regne, secte, religion et foy trouveroient si mal accordant à leur fantaisie auriculaire, qu'ils viendraient à damner ce que par les siècles avenir on connoîtra être veu et apperceu. (47, 49).

6. Considérant aussi la sentence du vray Sauveur : *Nolite sanctum dare canibus, nec mittatis margaritas ante porcos, ne conculcent pedibus et conversi disrumpant vos,* qui a été la cause de faire retirer ma langue au populaire, et la plume au papier;

7. puis me suis voulu étendre déclarant pour le commun avenement par obstruses et perplexes sentences les causes futures, mêmes les plus urgentes, et celles que j'ay apperceu, quelque humaine mutation qu'avienne ne scandaliser l'auriculaire fragilité (56-58).

8. et le tout écrit sous figure nubileuse plus que du tout prophétique (57, 167), combien que *Abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, id est potentibus et regibus, et enucleasti ea exiguis et tenuibus*:

9. et aux Prophètes par le moyen de Dieu immortel, et des bons Anges ont reçeu l'esprit de vaticination (36), par lequel ils voyent les choses loingtaines, et viennent à prévoir les futurs avenemens (14):

10. car rien ne se peut parachever sans lui, auquel si grande est la puissance, et la bonté aux sujets, que pendant qu'ils demeurent en eux, toutes fois aux autres effets sujets pour la similitude de la cause du bon genius,

11. cette chaleur et puissance vaticinatrice s'approche de nous, comme il nous avient des rayons du soleil, qui viennent jettant leur influence aux corps élémentaires, et non élémentaires.

12. Quant à nous qui sommes humains, ne pouvons rien de nôtre naturelle connoissance et inclination d'engin, connoître des secrets obstruses de Dieu le Créateur. (51, 59). *Quia non est nostrum nocere tempora nec momenta, etc.* (20).

13. Combien qu'aussi de présent peuvent avenir et être personnages, que Dieu le Créateur aye voulu reveler par imaginatives impressions quelques secrets de l'avenir, accordés à l'Astrologie judicielle (54), comme du passé, que certaine puissance et volontaire faculté venoit par eux, comme flambe de feu (171) apparoit, que luy inspirant on venoit à juger les divines et humaines inspirations : (17).

14. car les œuvres divines, que totalement sont absoluës, Dieu les vient parachever : la moyenne qui est au milieu les Anges (9); la troisième les mauvais (22).

15. Mais, mon fils, je te parle icy un peu trop obstrusément; mais quant aux occultes vaticinations qu'on vient à recevoir par le subtil esprit de feu, qui quelquefois par l'entendement agité, contemplant le plus haut des astres, comme étant vigilant, mêmes qu'aux prononciations, étant surprins écrits prononçant sans contraincte moins atteint d'invéréconde loquacité (49) : mais quoy tout procédoit de la puissance divine du grand Dieu Eternel, de qui toute bonté procède.

16. Encor, mon fils, que jaye inséré le nom de Prophète, je ne veux attribuer tiltre de si haute sublimité pour le temps présent (59, 28) : car qui *Propheta dicitur hodie, olim vocabatur videns :* Car Prophète proprement, mon fils, est celuy qui voit choses lointaines de la connoissance naturelle de toute créature.

17. Et cas avenant que le Prophète, moyennant la parfaite lumière de la prophétie lui appairt manifestement des choses divines comme humaines, que ce ne se peut faire, veu que les effets de la future prédiction s'étendent loing; car les secrets de Dieu incompréhensibles, et la vertu effectrice contingent de longue étenduë de la connoissance naturelle, prenant leur plus proche origine du libéral arbitre, fait apparoir les causes que d'elles mêmes ne peuvent acquérir celle notice pour être conneuës, ne par les humains augures, ne par autre connoissance ou vertu occulte comprinse sous la concavité du ciel même du fait présent de la totale éternité qui vient en soy embrasser tout le temps (31).

18. Mais moyennant quelque indivisible éternité, par comitiale agitation Hieracliene (172), les causes par le celeste mouvement sont conneuës.

19. Je ne dis pas, mon fils, à fin que bien l'entendez (52), que la connoissance de cette matière ne se peut encores imprimer dans ton débile cerveau, que les causes futures bien lointaines ne soyent à la connoissance de la créature raisonnable, si sont nonobstant bonnement la créature de l'âme intellectuelle des choses présentes lointaines ne luy sont du tout ne trop occultes, ne trop reserées (174):

(*a*) Les *Lettres* de Nostradamus *à César* et *à Henry II* ont été coupées arbitrairement par paragraphes auxquels on a donné des numéros d'ordre, ainsi qu'aux quatrains interprétés du passé, du présent et de l'avenir. Il y a 928 numéros d'ordre. La partie accomplie de *L'Histoire prédite et jugée* jusqu'à l'avènement de Napoléon III au trône se voit dans les paragraphes 62-136 et 140 et les quatrains 193-533. Trois volumes donnent leur explication : le premier explique les quatrains 193-264, et dans ce volume ils ont le même numéro d'ordre que dans le *Tableau;* le second explique les paragraphes 62-136 et 140 (p. 25, 27 et 150) et les quatrains 265-492; le troisième, ou *Vie de L.-Philippe,* les quatrains 492-533. Mais les numéros d'ordre dans ces deux volumes, publiés les premiers, ne correspondent pas à ceux du *Tableau.* L'auteur ne comptait pas pousser si avant la publication de son travail. Le lecteur devra donc ajouter aux quatrains de ces volumes le numéro qu'ils ont dans le *Tableau,* et ce sera d'autant plus facile qu'ils sont à quelque chose près dans le même ordre. Le chiffre romain qu'on voit sous les quatrains indique à quelle Centurie ils appartiennent, et le nombre en chiffre arabe qui l'accompagne quelle place ils y occupent.

Les numéros qui sont entre parenthèses dans le texte des *Lettres* et au-dessus des quatrains renvoient à d'autres paragraphes et à d'autres quatrains qui développent la même pensée ou la même prophétie. Ceux qui sont accompagnés du mot *bis* ou des chiffres 1°, 2°, etc, ont été ajoutés au *Tableau* arrêté une première fois au moment de commencer le *tome premier.* Les quatrains qui sont unis par un trait sur le côté se suivent dans Nostradamus. Les mêmes expressions désignent toujours les mêmes personnages, ou sont répétées pour le même fait, ce qui *adapte* les unes aux autres les diverses parties d'une même prophétie. Voir HADRIE (221), ÆMATHIEN (248), ROY GAULOIS (390), etc., PAR DESPIT (389, 433), etc. Ces expressions sont en petites majuscules dans le *Tableau.* Nostradamus lui-même laisse soupçonner l'existence de ce grand secret d'interprétation lorsqu'il dit : « *J'eusse adapté les uns avec les autres* (les quatrains), *mais voyant que quelques uns de la censure trouveraient difficulté...* » (168) « sed quando submovenda erit ignorantia, *le cas sera plus esclaircy* » (39). Le lecteur aura bientôt l'interprétation des *quatrains sur le présent et l'avenir* s'il s'aide des indications que donnent les chiffres romains placés au-dessus de ces quatrains à la fin de *L'Apocalypse interprétée par Nostradamus :* I. rév. ital.; II. V.-Emman. II; III. Nap. III; IV. Nap. IV...; IX. Pie IX, etc.

Digitized by Google

20. mais la parfaite des causes notices ne se peut acquérir sans celle divine inspiration : veu que toute inspiration prophétique reçoit prenant son principal principe mouvant de Dieu le créateur (12), puis de l'heur et de nature (50, 31, 60.).

21. Par quoy étant les causes indifférentes indifféremment produites et non produites, le présage partie avient ou a été prédit,

22. car l'entendement crée intellectuellement ne peut voir occultement, (28, 136), sinon par la voix faite aux Limbes (14), moyennant la exigue flame (13, 221, 171), en laquelle partie les causes futures se viendront à incliner,

23. et aussi mon fils, je te suplie que jamais tu ne veuilles employer, ton entendement à telles reveries et vanités qui seichent les corps et mettent à perdition l'ame, donnant trouble au foible sens même la vanité de la plus qu'exécrable magie (60), réprouvée, jadis par les sacrées écritures, et par les divins canons, au chef duquel est excepté le jugement de l'Astrologie judicielle : par laquelle et moyennant inspiration et révélation divine par continuelle supputations, avons nos prophéties rédigées par écrit (167).

24. Et combien que celle occulte Philosophie ne fusse reprouvée, n'ay oncques voulu présenter leurs effrenées persuasions combien que plusieurs volumes qui ont été cachés par long siècles me sont été manifestés.

25. Mais doutant ce qui aviendroit, en ay fait après la lecture present à Vulcan, que cependant qu'il les venoit à devorer la flamme leschant l'air rendoit une clarté insolite, plus claire que naturelle flamme, comme lumière de feu de clystre fulgurant, illuminant subit la maison comme si elle fut été en subdite conflagration.

26. Parquoy à fin qu'à l'avenir ne fussiés abuzé, perscrutant la parfaite transformation tant seline que solaire et sous terre métaux incorruptibles, et aux ondes occultes, les ay en cendres convertis.

27. Mais quant au jugement qui se vient parachever moyennant le jugement céleste, cela te veux-je manifester : parquoy avoir connoissance des causes futures, rejettant loing les phantastiques imaginations qui adviendront ; limitant la particularité des lieux par divine inspiration supernaturelle (39) : accordant aux célestes figures les lieux (167), et une partie du temps de propriété occulte par vertu, puissance et faculté divine en présence de laquelle les trois temps sont comprins par éternité, révolution tenant à la cause passée, présente et future : *Quia omnia sunt nuda et aperta*, etc. (39).

28. Parquoy mon fils, tu peux facilement, nonobstant ton tendre cerveau comprendre que les choses qui doivent advenir se peuvent prophétizer par les nocturnes et celestes lumières, qui sont naturelles, et par l'esprit de prophétie : non que je me veuille attribuer nomination ny effet prophétique (16, 59), mais par révélée inspiration, comme homme mortel éloigné non moins de sens au Ciel, que les pieds en terre. *Possum non errare, failli, décipi* (22, 136, 137, 168), suis pécheur plus grand que nul de ce monde, subjet à toutes humaines afflictions.

29. Mais étant surprins par fois la sepmaine limphatiquant, et par longue calculation, rendant les études nocturnes de souéve odeur, j'ay composé livres de prophéties contenant chacun cent quatrains Astronomiques de prophéties, lesquelles j'ay voulu un peu rabouter obscurément, et sont perpétuelles vaticinations pour d'ici à l'année 3797. Que possible fera retirer le front à quelques uns, en voyant longue extension, et par sous toute la concavité de la Lune aura lieu (45, 49) et intelligence (39) : et ce entendant universellement par toute la terre les causes,

30. mon fils, que si tu vis l'âge naturel et humain, tu verras devers ton climat, au propre Ciel de ta nativité, les futures aventures prévoir (47).

31. Combien que le seul Dieu éternel soit celuy seul qui connoît l'éternité de sa lumière procédant de luy-même, et je dis franchement qu'à ceux à qui sa magnitude immense, qui est sans mesure et incompréhensible, a voulu par longue inspiration mélancolique révéler, que moyennant icelle cause occulte manifestée divinement principalement de deux causes principales, qui sont comprinses à l'entendement de celuy inspiré qui prophétise, l'une est que vient à infuser, éclaircissant lumière supernaturelle, au personnage qui prédit par la doctrine des astres, et prophétise par inspirée révélation, laquelle est une certaine participation de la divine éternité (17), moyennant le Prophète vient à juger de cela que son divin esprit luy a donné par le moyen de Dieu le créateur (172), et par une naturelle instigation (20), c'est à sçavoir, que ce prédit est vray, et a prins son origine et éthéréement et telle lumière et flamme exigue est de toute efficace (22), et de telle altitude non moins que la naturelle clarté, et naturelle lumière rend les Philosophes si asseurés, que moyennant les principes de la première cause ont atteint à plus profondes abysmes de plus hautes doctrines.

32. Mais à celle fin, mon fils, que je ne vaque trop profondément pour la capacité future de ton sens, et aussi que je trouve que les lettres feront si grande et incomparable jacture, que je trouve le monde avant l'universelle conflagration avenir, tant de déluges et si hautes inondations, qui ne sera guère terroir qui ne soit couvert d'eau, et sera par si longtemps, que hormis énographies et topographies que le tout ne soit péry aussi avant et après telles inondations, en plusieurs contrées, les playes seront si exiguës, et tombera du Ciel si grande abondance de feu et de pierre candentes, qu'il n'y demeurera rien qui ne soit consommé : et cecy avenir en brief, et avant la dernière conflagration : Car encores, que la planète de Mars parachève son siècle et à la fin de son dernier période si le reprendra-t-il : mais assemblés les uns en Aquarius plusieurs années, les autres en Cancer par plus longue et continues.

33. Et maintenant qui sommes conduits par la LUNE (377, 741, 802, 803), moyennant la totale puissance de Dieu éternel qu'avant qu'elle aye parachevé son total circuit le SOLEIL viendra (295,296), et puis SATURNE (736).

34. Car selon les signes célestes, le règne de SATURNE SERA DE RETOUR, que le tout calculé, le monde s'approche d'une anaxagorique révolution : et que de présent que cecy j'écris avant cent septante sept ans trois mois onze jours par pestilence, longue famine, et guerre et plus par les inondations le monde entre-cy et ce terme prefix, avant et après par plusieurs fois, sera DIMINUÉ (804), et si peu de monde sera, que l'on ne trouvera qui veuille prendre les champs, qui deviendront libres aussi longuement qu'ils sont été en servitude :

35. Et ce quand au visible jugement celeste, qu'encore que nous soyons au septiesme nombre de mille qui paracheve le tout (48, 928, 153) nous approchant du huictiesme, où le firmament de la huictiesme sphère, qui est en dimension latitudinaire, où le grand Dieu éternel viendra parachever la révolution, où les images celestes retourneront à se mouvoir et le mouvement supérieur qui nous rend la terre stable et ferme, *non inclinabitur in sæculum sæculi* : hormis que son vouloir sera accompli, mais non point autrement : combien que par ambigues opinions excédantes toutes raisons naturelles par songes Mathématiques, aucunes fois Dieu le créateur par les ministres de ses messagers de feu, en flamme missive, vient à proposer aux sens extérieur mêmement à nos yeux, les causes de future prédiction, significatrices du cas futur qui se doit à celuy qui presage manifester.

36. Car le presage qui se fait de la lumière extérieure vient infailliblement de juger partie avec et moyennant le lume extérieur, combien vrayement que la partie qui semble avoir par l'œil de l'entendement, ce que n'est pas la lésion du sens imaginatif, la raison est par trop évidente, le tout être prédit par affiation de Divinité, et par le moyen de l'esprit Angélique inspiré à l'homme prophétisant (9), rendant oinctes de vaticinations, le venant à illuminer, luy esmouvant le devant de la phantaisie par diverses nocturnes apparitions, que par diurne certitude de prophétie, par administration Astronomique conjoincte de la sanctissime future prédiction, ne considérant ailleurs qu'au courage libre (41, 50-51).

37. Viens à cette heure entendre mon fils, que je trouve par mes révolutions qui sont accordantes à revelée inspiration, que le mortel glaive s'approche de nous maintenant, par peste, guerre plus horrible qu'à vie de trois hommes n'a été, et famine, lequel retournera en terre, et y retournera souvent, car les Astres s'accordent à la révolution, et aussi a dit : *Visitabo in virga ferrea iniquitates eorum, et in verberibus percutiam eos* : car la miséricorde de Dieu ne sera point dispergée en un temps (695), mon fils, que la pluspart de mes prophéties, seront accomplies (5), et viendront être par accomplissement revolues.

38. Alors par plusieurs fois durant les sinistres tempestes, *conteram ego*, dira le Seigneur, *et confringam, et non misercbor*, et mille autres aventures qui adviendront par eaux et continuelles pluyes.

39. Comme plus à plain ay rédigé par écrit aux miennes autres Prophéties qui sont composées tout au long, *in soluta oratione*, limitant les lieux (27, 45), temps et le terme prefix que les humains après venus verront, connoissant les aventures avenues infailliblement comme avons noté par les autres parlant plus clairement nonobstant que soubs nuée (57) seront comprinses les intelligences (29, 46, 36) : *Sed quando submovenda erit, ignorantia* : le cas sera plus esclaircy.

40. Faisant fin, mon fils, prens donc ce don de ton pere Michel Nostradamus, esperant toy déclarer une chacune des Prophéties des Quatrains cy-mis. Priant au Dieu immortel, qu'il te veuille prêter une vie longue, en bonne et prospere felicité. De Salon ce 1 de mars 1555.

Digitized by Google

LETTRE DE NOSTRADAMUS à HENRY II.

A L'INVICTISSIME, TRES-PUISSANT,
et très Chrétien Henry II, Roy de France,
Michel Nostradamus très-humble et
très-obéissant serviteur
et subject.

VICTOIRE ET FELICITÉ.

41. Pour icelle souveraine observation que j'ay eu, ô Tres-Chrétien et tres-victorieux Roy, depuis que ma face étant longtemps obnubilée se présente au devant de la Déité de vôtre Majesté immesurée, depuis en ça j'ay été perpétuellement esblouy, ne désistant d'honorer et dignement venerer iceluy jour, que premierement devant icelle je me presentay, comme à une singuliere Majesté tant humaine. Or, cherchant quelque occasion par laquelle je peusse manifester le bon cœur et franc courage (36), que moyennant iceluy mon pouvoir eusse faict ample extension de connoissance envers vôtre Serenissime Majesté. Or voyant que par effets le déclarer ne m'étoit possible, joint avec mon singulier désir de ma tant longue obtenebration et obscurité, être subitement éclaircie et transportée au devant de la face du souverain œil, et du premier Monarque de l'univers :

42. tellement que j'ay été en doute longuement à qui je voudrois consacrer ces trois Centuries du restant de mes Prophéties, parachevant la miliade, et apres avoir eu longuement cogité d'une téméraire audace, ay prins mon addresse envers vôtre Majesté, n'estant pour cela estonné, comme raconte le gravissime auteur Plutarque en la vie de Lycurgue, que voyant les offres et présens qu'on faisoit par sacrifice aux temples des Dieux immortels d'iceluy temps, et à celle fin que l'on ne s'éloignast pas trop souvent desdicts fraiz et mises ne s'osoyent présenter aux temples.

43. Ce nonobstant voyant votre splendeur Royale accompagnée d'une incomparable humanité ay prins mon adresse, non comme aux Roys de Perse, qu'il n'estoit nullement permis d'aller à eux, ny moins s'en approcher.

44. Mais à un très-prudent, à un tres-sage Prince, j'ay consacré mes nocturnes et Prophétiques supputations, composées plustost d'un naturel instinct (56, 50) : accompagné d'une fureur poëtique, que par règle de poësie,

45. et la pluspart composé et accordé à la calculation Astronomique, correspondant aux ans, moys et sepmaines des régions (39), contrées et de la pluspart des villes et citez de toute l'Europe, comprenant de l'Affrique, et une partie de l'Asie par le changement des regions qui s'approchent (61) à la pluspart de tous ces climats (29),

46. et composé d'une naturelle faction (44, 57) : respondra quelqu'un qui auroit bien besoin de soy moucher, la rithme être autant facile, comme l'intelligence du sens est difficile (39).

47. Et pour ce, ô très-humanissime Roy, la pluspart des quatrains prophétiques sont tellement scabreux, que l'on n'y sçauroit donner voye ny moins aucuns interpreter (5), toutes fois espérant de laisser par écrit les ans, villes, citez, régions où la pluspart adviendra, même de l'année 1585 et de l'année 1606. accommençant depuis le temps présent, qui est le 14 de mars 1557 (30).

48. et passant outre bien loing jusques à l'avènement qui sera après au commencement du 7 milenaire profondément supputé (928, 35, 153) tant que mon calcul astronomique et autre à sçavoir s'en peu étendre où les aversaires de Jésus-Christ et de son Eglise : commenceront plus fort de pulluler;

49. le tout a été composé et calculé en jours et heures d'élection et bien disposées (55), le plus justement qu'il m'a été possible. Et le tout *Minerva libera, et non invita*, supputant presque autant des aventures du temps avenir, comme des âges passez, comprenant de présent (47), et de ce que par le cours du temps par toutes régions l'on connoistra avenir, tout ainsi nommément comme il est écrit n'y meslant rien de superflu (15), combien que l'on dit : *Quod de futuris non est determinata omnino veritas.*

50. Il est bien vray, Sire, que pour mon naturel instinct qui m'a été donné par mes avites (2, 20, 55) ne cuidant présager, et adjoutant et accordant iceluy naturel instinct (44, 139) avec ma longue supputation, uny et vuydant l'âme, l'esprit, et le courage de toute cure (36), solicitude : et fascherie par repos et tranquilité de l'esprit : Le tout accordé et présagé l'une partie *tripode æneo* (171).

51. Combien qu'ils sont plusieurs qui m'attribuent ce qui est autant à moy, comme de ce que n'en est rien (12, 20), Dieu seul éternel, qui est prescrutateur des humains courages pie, juste, et miséricordieux, est le vray juge, auquel je prie qu'il me veuille défendre de la calomnie des méchans (137) qui voudroyent aussi calomnieusement s'enquerir pour quelle cause tous vos antiquissimes progéniteurs Roys de France ont guéry des écroüelles, et des autres nations ont guéry de la morsure des serpens, les autres ont eu certain instinct de l'art divinatrice, et d'autres cas qui seroyent long icy à raconter.

52. Ce nonobstant ceux à qui la malignité de l'esprit malin ne sera comprins par le cours du temps après la terrenne mienne extinction, plus sera mon écrit qu'à mon vivant (19, 29, 39), cependant si à ma supputation des âges je faillois on ne pourroit être selon la volonté d'aucuns (28).

53. Plaira à vôtre plus qu'Impérialle Majesté me pardonner, protestant devant Dieu et ses Saints, que je ne prétends de mettre rien quelconque par écrit en la présente épistre, qui soit contre la vraye foy catholique, conférant les calculations Astronomiques jouxte mon sçavoir :

54. car l'espace du temps de nos premiers, qui nous ont précédez sont tels, me remettant sous la correction du plus saint jugement (138), que le premier homme Adam fut devant Noé environ mille deux cens quarante deux ans, ne computant les temps par la supputation des Gentils, comme a mis par écrit Varron : mais tant seulement selon les sacrées Escripturis, et selon la foiblesse de mon esprit, en mes calculations Astronomiques. Après Noé, de luy et de l'universel déluge, vint Abraham environ mille huictante ans, lequel a été souverain Astrologue (13), selon aucuns, il inventa premier les lettres Chaldaïques : après vint Moyse environ cinq cens quinze ou seize ans, et entre le temps de David et Moyse ont été cinq cens septante ans là environ. Puis après entre le temps de David, et le temps de nôtre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, né de l'unique Vierge, ont été (selon aucuns Conographes) mille trois cens cinquante ans : pourra objecter quelqu'un cette supputation n'être véritable, pour ce qu'elle diffère à celle d'Eusèbe. Et puis le temps de l'humaine rédemption jusques à la séduction détestable des Sarrazins; ont été six cens vingt et un an, là environ, depuis ça l'on peut facilement colliger quels temps sont passez.

55. Si la mienne supputation n'est bonne et valable par toutes nations, pour ce que tout a été calculé par le cours céleste, par association, d'émotion infuse à certaines heures délaissées (49) par émotion de mes antiques progéniteurs (2, 55).

56. Mais l'injure du temps (5, 47), ô Serenissime Roy, requiert que tels secrets evenements ne soyent manifestez, que par enigmatique sentence (7), n'ayant qu'un seul sens, et unique intelligence (59), sans y avoir rien mis d'ambigue d'amphibologique calculation :

57. mais plustost sous obnubilée obscurité (39) par une naturelle infusion (8, 44, 46).

58. approchant à la sentence d'un des mille et deux Prophetes, qui ont été depuis la création du monde, jouxte la supputation et chronique punique de Joël, *Effundam spiritum meum super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri, et filiæ vestræ.* Mais telle Prophétie procedoit de la bouche du Saint Esprit, qui étoit la souveraine puissance éternelle, adjoincte avec la celeste à d'aucuns de ce nombre ont prédit de grandes et esmerveillables adventures :

59. Moy en cet endroit je ne m'attribuë nullement ce tiltre, jà à Dieu ne plaise (16, 28), je confesse bien que le tout vient de Dieu (12, 51), et luy en rends graces, honneur et louange immortelle,

60. sans y avoir meslé de la divination qui provient à *fato* (23) : mais à *Deo* (20), à *natura* (20), et la pluspart accompagnée du mouvement du cours céleste (167),

61. tellement que voyant comme dans un miroir ardant, comme par vision obnubilée, les grands evenemens tristes, prodigieux et

Digitized by Google

calamiteuses adventures qui s'approchent par les principaux culteurs. Premierement des temples de Dieu, secondement par ceux qui sont terrestrement soustenus s'approcher (45) telle décadence, avec mille autres calamiteuses adventures, que par le cours du temps on connoistra advenir :

62. car Dieu regardera la longue stérilité de la grand dame, qui puis après concevra deux enfants principaux : mais elle periclitant,

63. celle qui luy sera adjoustée par la témérité de l'âge de mort periclitant dedans le dix huictiesme, ne pouvant passer le trente sixiesme qu'en délaissera trois masles et une femelle,

64. et en aura deux, celuy qui n'en eut jamais d'un même pere, des trois freres seront telle différence, plus unies et accordées, que les trois et quatre parties de l'Europe trembleront :

65. par le moindre d'âge sera la monarchie chrestienne soustenuë et augmentée : sectes eslévées, et subitement abaissées, Arabes reculez, Royaumes unis, nouvelles Loix promulguées :

66. des autres enfans le premier occupera les Lions furieux couronnez, tenans les pattes dessus les armes intrepidez,

67. le second se profondra si avant par les Latins accompagné, que sera faicte la seconde voye tremblante et furibonde au mont Jovis descendant pour monter aux Pyrennées, ne sera translatée à l'antique monarchie,

68. sera faicte la troisième inondation de sang humain,

69. ne se trouvera de long temps Mars en Caresme.

70. Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise chrestienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidelles (67, 263),

71. elle aura deux enfans, l'un de fidélité, et l'autre d'infidélité pour la confirmation de l'Eglise catholique (353), et l'autre qui à sa grande confusion et tarde repentance la voudra ruyner,

72. seront trois régions par l'extrême différence des ligues (318), c'est à sçavoir la Romanie, la Germanie et l'Espagne, qui feront diverses sectes par main militaire, délaissant le 50 et 52 degrez de hauteur (418),

73. et feront tous hommage des régions lointaines aux régions de l'Europe et de septentrion de 48 degrez d'hauteur, qui premier par VAINE timidité (355) tremblera, puis les plus occidentaux, méridionaux et orientaux trembleront,

74. telle sera leur puissance, que ce qui se fera par concorde et union insupérable des conquestes belliques.

75. De nature seront esgaux (349), mais grandement différents de foy (347).

76. Après cecy la Dame stérille de plus grande puissance que la seconde sera receüe par deux peuples (366), par le premier obstiné par celuy qui a eu puissance sur tous par le deuxiesme et par le tiers (309),

77. qui estendra ses forces vers le circuit de l'Orient de l'Europe aux pannons l'a profligé et succombé (418),

78. et par voille marine fera ses EXTENSIONS (334), à la Trinacrie Adriatique par Mirmidons et Germaniques du tout succombé,

79. et sera la secte Barbarique du tout des Latins grandement affligée et déchassée (309).

80. Puis le grand empire de l'Antechrist (368-369) commencera dans la Arda et Zersas

81. descendre en nombre grand et innumérable, tellement que la venüe du Sainct Esprit procédant de 48 degrez fera transmigration, déchassant à l'abomination de l'Antechrist,

82. faisant guerre contre le royal qui sera le grand Vicaire de Jésus-Christ, et contre son Eglise, et son règne *per tempus et in occasione temporis* (412),

83. et précèdera devant une éclypse solaire (296) le plus obscur et le plus ténébreux qui soit été depuis la création du monde jusques à la mort et passion de Jésus-Christ et de là jusques icy (140),

84. et sera au mois d'octobre que quelque grande translation sera faite, et telle que l'on cuydera la pesanteur de la terre avoir perdu son naturel mouvement, et estre abismée en perpétuelles ténèbres, (407, 408).

85. seront précédens au temps vernal, et s'en ensuyvant après d'extrêmes changemens (427), permutations de règnes, par grand tremblement de terre (414),

86. avec pullulation de la neufve Babylone (387) fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste (359, 304),

87. et ne tiendra tant seulement septante trois ans sept mois (340, 737),

88. puis après en sortira du tige celle qui avoit demeuré tant long-temps stérille, procédant de cinquantiesme degré (447)

89. qui renouvelle toute l'Eglise chrestienne (134).

90. Et sera faicte grande paix, union et concorde entre un des enfans des fronts esgarez et séparez par divers règnes

91. et sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux (432, 476),

92. et sera uny le royaume du Rabieux qui contrefera le sage (505).

93. Et les contrées, villes, citez, règnes, et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer, se captivant plus profondément seront secrettement faschez de leur liberté, et parfaicte religion perduë, commenceront de frapper dans la partie gauche, pour retourner à la dextre, et remettant la saincteté profligée, de long-temps avec leur pristin escrit,

94. Qu'après le grand chien sortira le plus GROS MASTIN (510, 517).

95. qui fera destruction de tout, mêmes de ce qu'auparavant sera été perpétré,

96. seront redressez les temples comme au premier temps, et sera restitué le clerc à son pristin état,

97. et commencera à meretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits (498).

98. Et estant proche d'une autre DESOLATION (522), par lors qu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité,

99. se dresseront des Potentats et mains militaires,

100. et luy seront ostez les deux glaives (618), et ne luy demeurera que ses enseignes, desquelles par moiën de la curvature qui les attire, le peuple le faisant aller droit (520),

101. et ne voulant se condescendre à eux par le bout opposite de la main aigüe, touchant terre, voudront stimuler (556, 683)

102. jusques à ce que naistra d'un RAMEAU de la stérile de long-temps (271, 718, 735), qui délivrera le peuple univers de celle servitude benigne et volontaire (175, 673, 856),

103. soy remettant à la protection de MARS.

104. spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez, pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exiguë Mesopotamie.

105. Et sera le CHEF (512, 543, 854) et gouverneur jetté du MILIEU (779) et mis au lieu de l'air (559), ignorant la conspiration des conjurateurs, avec le second Trasibulus, qui de long-temps aura manié tout cecy :

106. alors les immondicitez des abominations seront par grande honte abjectées et manifestées aux ténèbres de la lumière obténébrée, cessera devers la fin du changement de son regne,

107. et les chefs de l'Eglise seront en arriere de l'amour de Dieu, et plusieurs d'entre eux apostasieront de la vraye foy (159, 725).

108. et de trois sectes, celle du milieu, par les culteurs d'icelle, sera un peu mis en décadence (862).

109. La prime totalement par l'Europe, la plus part de l'Affrique exterminée de la tierce, moyennant les pauvres d'esprit, que par insensez eslevez (822) par la luxure libidineuse adulteront.

110. La plebe se levera soustenant, déchassera les adhérans des législateurs,

111. et semblera que les regnes affoiblis par les Orientaux que Dieu le Créateur aye deslié Satan des prisons infernales, pour faire naistre le grand Gog et Magog,

112. lesquels feront si grande fraction si abominable aux Eglises, que les ROUGES ne les BLANCS sans yeux ne sans mains plus n'en JUGERONT (291).

113. et leur sera ôtée leur puissance (279).

114. alors sera faicte plus de persécution aux Eglises que ne fut jamais (140).

115. Et sur ces entrefaites naistra la pestilence si grande que de trois pars (390) du monde plus que les deux défaudront.

116. Tellement qu'on ne sçaura cognoistre ne les appartenans des champs et maisons (356), et naistra l'herbe par les ruës des citez plus haute que les genoux :

117. et au clergé sera faite toute désolation, et usurperont les Martiaux, ce que sera retourné de la cité du Soleil de Melite et des isles Stechades,

118. et sera ouverte la grande chaisne du port qui prend sa dénomination au Bœuf marin.

119, Et sera faite nouvelle incursion par les maritimes plages, voulant le SAUT CASTULUM (295, 316, 318) delivrer de la premiere prinse Mahumétane (332).

120. Et ne seront de leurs assaillements vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en veneration les Jovialistes (371).

121. Et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie de toutes parts en tres-grande puissance de gens d'armes.

122. Seront affoiblies leurs forces maritimes par les Occidentaux (332).

123. Et à ce regne sera faicte grande désolation et les plus grandes citez seront depeuplées, et ceux qui entreront dedans seront comprins à la vengeance de l'ire de Dieu.

124. Et demeurera le sepulchre de tant grande veneration par l'espace de long temps soubs le serain à l'universelle vision des yeux du Ciel, du Soleil, et de la Lune (294).

125. Et sera converty le lieu sacré en

Digitized by Google

ebergement de troupeaux menu etgrand (353), et adapté en substances prophanes.

126. O quelle calamiteuse affliction sera par lors aux femmes enceintes :

127. et sera par lors du principal chef Oriental (335, 336), la pluspart esmeu par les Septentrionaux et les Occidentaux vaincu et mis à mort, profligez et le reste en fuite,

128. et ses enfans (350) de plusieurs femmes emprisonnez (389), et par lors sera accomplie la Prophetie du Royal Prophete *Ut audiret gemitus compeditorum, ut solveret filios interemptorum.*

129. Quelle grande oppression que par lors sera faicte sur les Princes et gouverneurs des Royaumes, mêmes de ceux qui seront maritimes et Orientaux (308, 461),

130. et leurs langues entremesléees à grande société la langue des Latins et des Arabes par la communication punique

131. et seront tous ces Roys Orientaux chassez, profligez, exterminez non du tout par le moyen des forces des Roys d'Aquillon,

132. et par la proximité de notre siecle par moyen des trois unis secretement cherchant la mort, et insidies par embuches l'un de l'autre (404),

133. et durera le renouvellement de *Triumvirat*, sept ans que la renommée de telle secte fera son estenduë par l'univers,

134. et sera soûtenu le sacrifice de la saincte et immaculée hostie (89) : et seront lors les SEIGNEURS (330) deux en nombre d'Aquilon (406), victorieux sur les Orientaux,

135. et sera en iceux faict si grand bruit et TUMULTE BELLIQUE (361), que tout iceluy Orient tremblera de la frayeur d'iceux freres, non freres Aquilonnaires (438, 450).

136. Et pour ce Sire, que par ce discours je mets presque confusement ces prédictions; et quand ce pourra être et par l'avenement d'iceux, pour le denombrement du temps qui s'ensuit, qu'il n'est nullement ou bien peu conforme au supérieur : lequel tant par voye Astronomique, que par autres mêmes des sacrées écritures (167, 186), qui ne peuvent faillir nullement (28), que

137. si je voulois à un chacun quatrain mettre le denombrement du temps, se pourroit faire (28, 47, 168) : mais à tous ne seroit aggréable, ne moins les interpréter jusques à ce Sire, que Vôtre Majesté m'aye octroyé emple puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre (51).

138. Toutes fois contant les ans depuis la création du monde (54), jusques à la naissance de Noë, sont passez mil cinq cens et six ans, et depuis la naissance de Noë jusques à la parfaite fabrication de l'arche, approchant de l'universelle inondation, passerent six cens ans (si les ans estoient Solaires ou Lunaires ou de dix mixtions) je tiens ce que les sacrées escriptures tiennent qu'ils estoient Solaires. Et à la fin d'iceux six cens ans Noë entra dans l'arche pour être sauvé du déluge : et fut iceluy deluge universel sur la terre, et dura un an et deux mois. Et depuis la fin du deluge jusques à la nativité d'Abraham, passa le nombre des ans de deux cent nonante cinq. Et depuis la nativité d'Abraham jusques à la naissance d'Isaac passerent cent ans. Et depuis Isaac jusques à Jacob, soixante ans. Dez l'heure qu'il entra en Egypte jusqu'à l'issuë d'iceluy passerent cent trente ans. Et depuis l'entrée de Jacob en Egypte jusques à l'issue d'iceluy, passerent quatre cens trente ans. Et depuis l'issue d'Egypte jusques à l'édification du Temple faicte par Salomon au quatrieme an de son regne passerent quatre cens octante ou quatre vingts ans. Et depuis l'édification du Temple jusques à Jésus-Christ selon la supputation des hierographes passerent quatre cens nonante ans. Et ainsi par cette supputation que j'ay faicte colligée par les sacrées lettres, sont environ quatre mille sept cent septante trois ans et huit mois, peu ou moins :

139. or de Jesus-Christ en ça par la diversité des sectes je laisse, et ayant supputé et calculé les presentes Propheties, le tout selon l'ordre de la chaisne qui contient sa revolution, le tout par doctrine astronomique, et selon mon naturel instinct (50), et après quelque temps et dans iceluy comprenant depuis le temps que Saturne qui tournera entrer à sept du mois d'avril, jusques au quinze du mois d'Aoust, Jupiter à 14 de Juin jusques au 7 Octobre, Mars depuis le 17 d'Avril jusques au 22 Juin, Venus depuis le 9 d'Avril jusques au 22 de May, Mercure depuis le 3 de Février, jusques au 25 dudit. Et après le premier de Juin jusques au 24 dudit, et du 25 de Septembre jusques au 26 d'Octobre, Saturne en Capricorne, Jupiter en Aquarius, Mars en Scorpio, Venus en Pisces, Mercure dans un mois en Capricorne, Aquarius et Pisces, la Lune en Aquarius, la teste du Dragon en Libra, la queuë à son signe opposite suivant une conjonction de Jupiter à Mercure avec un quadrain aspect de Mars à Mercure, et la teste du Dragon sera avec une conjonction du Soleil à Jupiter (372),

140. l'année sera pacifique sans éclypse (83), et non du tout, et sera le commencement comprenant ce de ce que durera et commençant icelle année sera faicte plus grande persécution à l'Eglise chrestienne, que n'a été faicte en Afrique (114), et durera c'est icy jusques à l'an mil sept cens nonante deux que l'on cuydera être une rénovation de siècle,

141. après commencera le peuple Romain de se redresser, et de chasser quelques obscures ténèbres (366), recevant quelques peu de leur pristine clarté, non sans grande division, et continuels changemens

142. Venise en après en grande force et puissance lèvera ses ailes si très-haut, ne distant guères aux forces de l'antique Rome

143. et en iceluy temps grandes voyles Bisantines associées aux Ligustiques par l'appuy et puissance Aquilonaire, donnera quelque empêchement que des deux Crêtenses ne leur sera la Foy tenuë.

144. Les arcs édifiez par les antiques Martiaux s'accompagneront aux ondes de Neptune.

145. En l'Adriatique sera faicte discorde grande ce que sera uny sera séparé,

146. approchera de maison ce que paravant étoit et est grande cité, comprenant le Pempotan, la Mesopotamie de l'Europe, à quarante cinq, et autres de quarante un, quarante deux et trente sept.

147. Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist (370), lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire, par moyen de LA PUISSANCE DES ROYS TEMPORELS (160, 845), qui seront par leur ignorance séduicts par langues, qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.

148. Le susdict règne de l'Antechrist ne durera que jusques au définément de ce nay près de l'âge (596) et de l'autre à la cité de Plancus accompagnez de l'esleu de Modène Fulcy, par Ferrare, maintenu par Liguriens Adriatiques, et de la proximité de la grande Trinacrie :

149. puis passera le mont Jovis, le Gallique Ogmium (669), accompagné de si grand nombre que de bien loing l'Empire de sa grande loy sera présenté,

150. et par lors et quelque temps après SERA ESPANCHÉ (844) profusément LE SANG des Innocens par les nocens un peu élevez (846):

151. alors par grands déluges la mémoire des choses contenuës de tels instrumens recevra innumérable perte mêmes les lettres : qui sera devers les Aquilonaires par la vobonté divine, et entre une fois lié Satan.

152. Et sera faicte paix universelle entre les humains et sera délivrée l'Eglise de Jésus-Christ de toute tribulation, combien que par les Azostains voudroit mesler dedans le miel du fiel, et leur pestifère séduction (772):

153. et cela sera proche au septiesme millenaire (35, 48, 928), que plus le sanctuaire de Jésus-Christ ne sera conculqué par les infidèles qui viendront de l'Aquilon,

154. le monde approchant de quelque grande conflagration, combien que par mes supputations, en mes prophéties, le cours du temps aille beaucoup plus loing (29).

155. Dedans l'Epistre que ces ans passez ay dédié à mon fils César Nostradamus j'ay assez apertement déclaré aucuns poincts sans présage (33). Mais icy, ô Sire, sont comprins plusieurs grands et merveilleux advènemens, que ceux qui viendront après le verront.

156. Et durant icelle supputation Astrologique, conférée aux sacrées lettres (136, 167), la persécution des gens Ecclésiastiques prendra son origine par la puissance des Roys Aquilonaires les unis avec les Orientaux.

157. Et cette persécution durera onze ans (867), quelque peu moins, que par lors défaillira le principal Roy Aquilonaire,

158. lesquels ans accomplis surviendra son uny Méridional, qui persécutera encore plus fort par l'espace de trois ans (867) les gens d'Eglise,

159. par la séduction Apostatique, d'un qui tiendra toute puissance absoluë à l'Eglise militaire 107,

160. et le sainct peuple de Dieu observateur de sa loy, et tout ordre de religion sera grandement persécuté et affligé tellement que le sang des vrais Ecclésiastiques nagera partout, et un des horribles ROYS TEMPORELS (147), par ses adhérans luy seront données telles loüanges, qu'il aura plus respandu de sang humain des INNOCENS Ecclésiastiques, que nul ne sauroit avoir du vin : et iceluy Roy commettra des forfaits envers l'Eglise incroyables, coulera le sang humain par les rues publiques, et temples, comme l'eau par pluye impétueuse, et rougiront de sang les plus prochains fleuves, et par autre guerre navale rougira la mer, que le rapport d'un Roy à l'autre luy sera dit : *Bellis rubuit navalidus æquor.*

161. Puis dans la même année et les suivantes s'en ensuivra la plus horrible pestilence, et la plus merveilleuse par la famine precedente, et si grande tribulations que ja-

Digitized by Google

mais soit advenuë telle depuis la premiere fondation de l'Eglise chrestienne, et par toutes les regions Latines, demeurant par les vestiges en aucunes contrée des Espaignes.

162. Par lors le tiers Roy Aquilonaire entendant la plainte du peuple de son principal tiltre dressera si grande armée, et passera par les détroits de ses derniers avites, et bisayeuls, qui remettra la pluspart en son état,

163. et le grand Vicaire de la Cape sera remis en son pristin état (863-867) :

164. mais désolé, et puis du tout abandonné, tournera être *Sancta sanctorum* destruit par Paganisme et le vieux et le nouveau Testament seront deschassez et bruslez,

165. en après l'Antechrist sera le prince infernal encores par la dernière fois tremblerront tous les Royaumes de la chrétienté, et aussi des infideles, par l'espace de ving cinq ans (919), et feront plus grieves guerres et batailles, et seront villes, citez, chasteaux, et tous autres edifices brullez, desolez, destruicts, avec grande effusion de sang vestal, mariée, et vefves violées, enfant de laict contre les murs des villes allidez et brisez, et tant de maux se commettront par le moyen de Satan, prince infernal, que presque le monde universel se trouvera defaict et desolé : et avant iceux advenemens aucuns oyseaux insolites crieront par l'air *Huy huy* : et seront après quelque temps esvanouys (*Apoc.* XIX. 17).

166. Et après que tel temps aura duré longuement, sera presque renouvellé un autre regne de Saturne et siècle d'or, Dieu le créateur dira entendant l'affliction de son peuple, Satan sera mis et lié dans l'abysme du barathre dans la profonde fosse : et adonc commencera entre Dieu et les hommes une paix universelle, et demeurera lié environ l'espace de mille ans, et tournera en ses plus grandes force la puissance ecclésiastique, et puis tourné deslié (*Apoc.* XX. 1-4).

167. Que toutes ces figures (8) sont justement adaptées par les divines lettres (136, 156) aux choses celestes visibles (23, 27), c'est à sçavoir par Saturne, Jupiter et Mars, et les autres conjoincts, comme plus à plain par aucuns quatrains l'on pourra voir (60).

168. Je eusse calculé plus profondément, et adapté les uns avec les autres (137). Mais voyant ô Serenissime Roy, que quelqu'uns de la censure trouveront difficulté, qui sera cause de retirer ma plume à mon repos nocturne.

169. ***Multa etiam ô Rex omnium potentissime præclara et sanè in brevi ventura, sed omnia in hac tua epistola innectere non possumus, nec volumus : sed ad intelligenda quædam facta horrida fata, pauca libanda sunt, quamvis tanta sit in omnes tuâ amplitudo et humanitas homines, deos que pietas, ut solus amplissimo et Christianissimo Regis nomine, et ad quem summa totius religionis auctoritas deferatur dignus esse videare.***

170. Mais tant seulement je vous requiers, ô Roy tres-clement, par icelle votre singulière et prudente humanité, d'entendre plus tost le désir de mon courage, et le souverain estude que j'ay d'obeyr à vôtre Serenissime Majesté depuis que mes yeux furent si proches de votre splendeur Solaire, que la grandeur de mon labeur n'atteinct ne requiert. De Salon, ce 27 de juin, 1558.

Faciebat Michaël Nostradamus
Salonæ Petreæ Provinciæ.

Digitized by Google

TABLEAU DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE
DES QUATRAINS INTERPRÉTÉS DU PRÉSENT, DU PASSÉ ET DE L'AVENIR.

LA PROPHÉTIE.

171. (22, 50, 174, 182)
Estant assis de nuict SECRET estude,
Seul reposé sur la selle d'airain :
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait proferer qui n'est à croire vain.
172. (3, 59, 51) I. 1.
La verge en main mise au milieu de Branches,
De l'onde il moulle et le limbe et le pied :
Un peur et voix frémissent par les manches ;
Splendeur divine. Le divin près s'assied.
173. *Legis cautio contra ineptos criticos* I. 2.
Qui legent hosce versus maturè censunto,
Profanum vulgus et inscium ne attrectato,
Omnesque Astrologi, Blenni, Barbari procul-
Qui aliter faxit, is ritè, sacer esto. [*sunto,*
174. (171, 182) VI. 100.
Le divin verbe sera du ciel frappé,
Qui ne pourra procéder plus avant :
Du reserant le SECRET estoupé,
Qu'on marchera par dessus et devant.
175. (168, 5, 102) II. 27.
Le penultiesme du surnom de Prophète,
Prendra Diane pour son jour et repos :
Loin vaguera par frenetique teste
Et deslivrant un grand peuple d'impos.
176. (907,635,178,556,703) II. 28.
Du grand Prophete les LETTRES seront prinses
Entre les mains du tyran deviendront :
Frauder son ROY seront ses entreprinses,
Mais ses rapines bien tost le troubleront.
177 (847, 176) II. 36
Dans la maison du TRADUCTEUR de Bourc,
Seront les LETTRES trouvées sur la table,
Borgne, roux, blanc, chanu tiendra de cours,
Qui changera au nouveau Connestable.
178. (769 *bis*, 176, 186, 761) IX. 1.
Le ROY rusé entendra ses embûches,
De trois quartiers ennemis assaillir,
Un nombre estrange larmes de coqueluches,
Viendra Lemprin du TRADUCTEUR saillir.
179. (583, 660, 743) IX. 81.
Le grand du foudre tombe d'heure diurne,
Mal, et prédict par porteur postulaire,
Suyvant présage tombe d'heure nocturne,
Conflict, Reims, Londres, Etrusque pestifere.
180. (179, 176, 639, 817) I. 26.
Quand la corneille sur tour de brique joincte,
Durant sept heures ne fera que crier,
Mort présagée de sang statuë taincte
Tyran meurtry, aux Dieux peuple prier.
181. (612, 750, 752) IV. 55.
Des Roys et Princes dresseront simulacres,
Augures cieux eslevés aruspices :
Corne victime dorée, et d'azur, d'acre,
Interpretez seront les extispices.
182. (843, 846, 171, 174) III. 26.
Pluye, faim, guerre en Perse non cessée,
La foy trop grande trahira le monarque :
Par la finie en Gaule commencée,
SECRET augure pour à un estre parque.
I. 70.
183. (768)
Vuydez, fuyez de Tholose les rouges,
Du sacrifice faire expiation,
Le chef du mal dessous l'ombre des courges,
Mort estrangler carne omination.
184. (232 *bis*, 800) IX. 46.
Sous les antiques édifices vestaux,
Non esloignèz d'acqueduct ruyné,
De Sol et Lune sont les luysants métaux,
ARDANTE LAMPE Trajan d'or buriné.
185. (748) V. 66.
Quand LAMPE ARDENTE de feu inextinguible,
Sera trouvé au TEMPLE des Vestales,
Enfant trouvé feu, eau, passant par crible ;
Périr eau Nismes, Tholose cheoir les halles.
186. (567) IX. 9.
Apparoistra TEMPLE luisant orné,
La LAMPE et cierge à Borne et Breteuil,
Pour la Lucerne le canton destourné,
Quand on verra le grand Coq au cerceuil.
187. (778) VIII. 5.
La bande foible la terre occupera,
Ceux du haut lieu feront horribles cris,
Le gros troupeau d'estre coin troublera,
Tombe près Dinebro descouverts les escrits.
188. VIII. 56.
Quand l'escriture D. M. trouvée,
Et cave antique à LAMPE decouverte
Loy, Roy et prince Ulpian esprouvée,
Pavillon, Royne et Duc sous la couverte.
189. (747-749) VIII. 66.
Qui ouvrira le monument trouvé,
Et ne viendra le serrer promptement,
Mal luy viendra, et ne pourra prouvé,
Si mieux doit estre Roy Breton ou Normand.
190. (171, 174, 182) IX. 7.
De fin porphire profond collon trouvée,
Dessous la laze escript capitolin,
Os poil retors Romain force prouvée,
Classe agiter au port de Methelin.
191. IX. 32.
La loy de Sol et Venus contendans,
Appropriant l'esprit de Prophétie :
Ne l'un ne l'autre ne seront entendans,
Par Sol viendra la loy du grand Messie.
192. V. 53.
Vingt ans du regne de la Lune passés,
Sept mille ans autre tiendra sa Monarchie :
Quand le Soleil prendra ses jours lassés,
Lors accomplir et mine ma prophétie.
I. 48.

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III.

193. (194, 198, 217)
Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ BELLIQUE par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.
194. (193, 217) I. 35.
Celuy qu'en luitte et fer au faict BELLIQUE,
Aura porté plus grand que luy le pris :
De nuict au lict six luy feront la pique.
Nud sans harnois subit sera surpris.
III. 30.
195. (202, 210)
Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront :
Près du rivage d'Araxes la mesgnie,
Du grand Soliman en terre tomberont.
196. III. 31.
Bossu sera esleu par le conseil,
Plus hideux monstre en terre n'apperçeu,
Le coup voulant prélat crévera l'œil,
Le traistre au Roy pour fidelle reçeu.
197. III. 41.
Le grand Baillif d'Orléans mis à mort,
Sera par un de sang vindicatif,
De mort mérite ne mourra ne pas sort,
Des pieds et mains mal le faisoit captif.
198. (193, 194, 217, 214) III. 66.
En l'an qu'un œil en France regnera,
La cour sera en un bien fascheux trouble ;
Le grand de BLOIS son amy tuera,
Le regne mis en mal et doute double :
199. (203) III. 55.
Montauban, Nimes, Avignon et Besier,
Peste, tonnerre et gresle à fin de mars :
De Paris pont, Lyon mur, Montpellier,
Depuis six cens et sept vingt trois pars.
200. (201) III. 56.
Le sang du juste à Londres fera faute,
Bruslés par foudres de vingt trois les six :
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis.
201. (200) II. 51.
La grande peste de cité maritime,
Ne cessera que mort ne soit vangée,
Du juste sang par pris damnée sans crime,
De la grande dame par feinte n'outragée.
202. (195, 210) III. 53.
De maison SEPT par mort mortelle suite,
Gresle, tempeste, pestilent mal, fureurs,
Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite,
Subjuguera ses jadis conquéreurs.
203 (*Présage* 40. Juin 1552).
De SEPT rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.
204. (214, 209) VI. 11.
Les SEPT en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines ;
Mais la tempeste et LIGURE coüarde,
Les profligent en SUBITES ruynes.
205. (198) III. 39.
Les SEPT enfans en hostaige laissez.
Le tiers viendra son enfant trucider,
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.
206. (231, 210) IV. 60.
Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins SEPT faict Aristocratique,
Le père et fils morts par poincte au colier.
207. V. 67.
Serpens transmis en la cage de fer,
Où les enfans SEPTAINS de Roy sont pris :
Les vieux et peres sortiront bas d'enfer
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.
I. 10.

Digitized by Google

208. (220)
Dedans les isles les enfants transportez,
Les deux de SEPT seront en désespoir,
Ceux du terrouër en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuit l'espoir.

209. (204) VIII. 64.
Nouvelle brume et pluye impetueuse
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de SEPT terre et marin SUBITES.

210. (195, 202) II. 18.
Libra verra regner les Hespéries,
De ciel et terre tenir la monarchie :
D'Asie forces nul ne verra péries.
Que SEPT ne tiennent par rang la hiérarchie.

211. (225, 252...256...260) IV. 50.
En l'an cinq cens octante plus et moins,
On attendra le siècle bien estrange,
En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings,
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.

212. (213) VI. 2.
La republique de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir,
Roy sortir hors par trompette cité,
L'eschelle au mur la cité repentir.

213. (198, 214, 215) III. 50.
Paris conjure un grand meurtre commettre,
BLOIS le fera sortir en plein effect;
Ceux d'ORLÉANS voudront leur chef remettre,
Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait

214. (204, 198, 213) III. 51.
Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de BLOIS subjuguera LIGURES,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens [mures.
Des SEPT puis l'OMBRE a Roy estrennes et le-

215. (213) X. 44.
L'OMBRE du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy ORLÉANS donra mur légitime.

215 *bis*. (216) X. 45.
Le grand tapis plié ne monstrera,
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire,
Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire.

216. (225) VI. 61.
Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
SAVONE, Albenge par monech grand martyre.

217. (193, 194) VI. 62.
La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur esplorée,
Plus longue vie au règne par grand'heur.
VI. 63.

HENRI IV.

218. (226)
L'assemblée grande près du lac de Borget,
Se rallieront près de Montmélian,
Passant plus outre pensifs feront projet,
Chambry, Moraine combat saint Julian.

219. (221, 226) X. 37.
Amour allegre non loing pose le siège,
Au sainct BARBARE seront les garnisons,
Ursins HADRIE pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.

220. (208, 200, 201) X. 38.
Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfants deux Isles en discord,
Avant dix-huict incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.
X. 39.

220 *bis*. (242, 243)
Le jeune nay au règne Britannique,
Qu'aura le père mourant recommandé.
Iceluy mort LONOLE donra topique,
Et à son fils le règne demandé.

221. (219, 870, 339) X. 40.
Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les loix BARBARES et vaines :
Ton mal s'approche, plus seras tributaire,
Le grand HADRIE recouvrira tes veines.

221 *bis*. (248, 228) I. 8.
De l'Orient viendra de cœur Punique,
Fascher HADRIE, et les hoirs Romulides,
Accompagné de la classe Libique,
Trembler Melites et proches ISLES vuides.

222. (735) I. 9.
Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux :
Pendant qu'HADRIE verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.

223. II. 55.
Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé:
Vermine, rogne, glaive, en face tyson,
Lors le Monarque d'HADRIE succombé.

224. III. 1.
Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune,
Non loing de Pasques confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et murtre.

225. (216) IX. 36.
En Albissel, à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par SAVONNE attraper,
Le vif Gascon Turby, et la Scerry,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.

226. (218-219) IX. 39.
Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy, deceu par interprète,
Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.

227. VI. 60.
Classe Gauloise n'approche de Corsegne,
Moins de Sardaigne tu t'en repentiras ;
Trestous mourrez frustré de l'aide grogne,
Sang nagera captif ne me croiras.

228. (221 *bis*) III. 88.
De Barcelonne par mer si grand'armée,
Toute Marseille de frayeur tremblera :
ISLES saisies de mer aide fermée,
Ton traditeur en terre nagera.

229. III. 88.
Par les contrées du grand fleuve Bethique,
Loin d'Ibère au Royaume de Grenade;
Croix repoussée par gens Mahométiques,
Un de Cordube trahira le contrade.

230. III. 20.
Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront assurez.

231. VIII. 71.
Clergé romain l'an mil six cens et neuf,
Au chef de l'an feras élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu,
Qui onc ne fut si maling.
X. 91.

LOUIS XIII.

232. (249, 234)
Le lys Dauffois portera dans NANCY,
Jusques en Flandre électeur de l'Empire,
Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez délivre à clere peine.
IX. 18.

232 *bis*. (184, 800)
De l'aqueduct d'Uticense Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Emmy du pont sera tranché au poing,
Le chef Nemans qui tant sera terrible.

233. (239) V. 58.
Vieux Cardinal par le JEUNE deçeu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperçeu.
Et Liqueduct et le Prince embaumé.

234. (232) VIII. 68.
Auprès du JEUNE le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,
De trois deux l'un huictième seraphin.

235. (237) VIII. 69.
Il entrera vilain, méchant infame,
Tyrannisant la Mesopotamie,
Tous amis fait d'adulterine dame,
Terre horrible noir de physionomie.

236. (237-238) VIII. 70.
La dame Grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en règne Hispanique,
CAPTIVE PRINSE mourir mort misérable.

237. (235-236) IX. 79.
Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera PRINSE CAPTIVE,
Et amenée à Malings et Bruxelles.

238. (237-235) X. 50.
La déchassée au règne tournera,
Ses ennemis trouvez des conjurez,
Plus que jamais son temps triomphera,
Trois et septante à mort trop asseurez.

239. (233) VI. 74.
Le grand Pilot sera par roy mandé,
Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre,
Sept ans après sera contrebandé,
Barbare armée viendra Venise craindre.

240. (220 *bis*, 241, 242) VI. 75.
Plus Macelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire,
Lasche sans foy, sans loy seignera terre,
Son temps s'approche si prez que je souspire.

241. (220 *bis*, 240, 242) VIII. 76.
Du regne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérans irons si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu,

242. (220 *bis*) III. 80.
Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu, cité de peur pasmée.

243. (220 *bis*, 249) III. 81.
Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers.
Sénat de Londres mettront à mort leur Roy,
Le SEL ET VIN luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en désarroy.
IX. 49.

LOUIS XIV.

244. (248... 251)
Devant Moustier trouvé enfant besson,
D'heroïc sang de moyne et vetustique,
Son bruit par SECTE LANGUE et puissance son,
Qu'on dira fort eslevé le vopisque.

245. (251, 252) I. 95.
Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples, et SECTES, changez par fantaisie ;
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par LANGUE ornée d'oreilles rassasie.
I. 96.

Digitized by Google

246. (244, 245)
Ce que fer, flamme n'a sçeu parachever,
La douce LANGUE au conseil viendra faire,
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.

247. (248) I. 97.
A Tours, Gien, gardes seront yeux pénétrans,
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats poussez, puissance souveraine.

248. (221 *bis*, 247) II. 14.
Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune ŒMATHIEN,
Gaule bransler, péricliter la barque,
Tenter Phossens au Ponant ENTRETIEN.

249. (232, 243) X. 58.
Le grand conflict qu'on appreste à NANCY,
L'ŒMATHIEN dira tout je soubmets,
L'isle Britanne par VIN SEL en solcy,
Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Metz.

250. (237) X. 7.
Les ennemis du fort bien esloignez
Par charriots conduict le bastion ;
Par sur les murs de BOURGES esgrongnez
Quand Hercules bastira l'ŒMATHION.

251. (245, 252) IX. 93.
L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois.
Passera outre le grand ŒMATHIEN,
Non loing d'Agen attendra le Gaulois,
Secours NARBONNE deceu par ENTRETIEN.

252. (245, 251, 253) IX. 38.
Plaintes et pleurs cris et grands hurlemens,
Près de NARBON, à Bayonne et en foix,
O quels horribles calamités changemens.
Avant que MARS révolu quelques fois.

253. (252, 256) IX. 63.
L'ŒMATHION passer MONTS PYRÉNÉES,
En MARS NARBON ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.

254. (258, 261, 262) IX. 64.
Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les FRUITS immeurs seront à grand esclandre
Grand vitupère, à l'un grande louange.

255. (259, 256) IX. 65.
Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut et haut bien bas,
Dresser VOYAGE le FRUIT premier tourment.
Guerre cesser, civil procès débats.

256. (255) IX. 66.
Par mort la France prendra VOYAGE à faire,
Classe par mer, marcher MONTS PYRÉNÉES ;
ESPAGNE en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées.

257. (250) IV. 2.
D'Aras et BOURGES de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied
Ceux long du Rône saigneront les ESPAGNES :
Proche du Mont où Sagonte s'assied.

258. (254). IV. 3.
L'impotent Prince faschè plains et querelles,
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques :
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques.

259. (255) IV. 4.
Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'ESPAIGNE et Gaule seront unis ensemble ;
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.

260. (256) IV. 5.
Nul de l'Espaigne, mais de l'antique France,
Ne sera esleu pour le tremblant nacelle :
A l'ennemi sera faite fiance,
Qui dans son regne sera peste cruelle.
V. 49.

LOUIS XV.

261. (254, 262)
Cœur, vigneur, gloire le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire :
Lors France enfance par MORT subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire.

262. (254, 261) III. 15.
De bois la garde, vent clos rond point sera,
Haut le reçeu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin.

263. (264) IX. 27.
Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise chrétienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidèles.
(Lettre à Henry II. 70).

264. (263, 267, 307)
Ce grand Monarque qu'au MORT succédera,
Donnera vie illicite et lubrique ;
Par nonchalance à tous concédera,
Qu'à la parfin faudra la loy Salique.
V. 38.

LOUIS XVI.

265. (267, 304)
Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine.

266. (277, 307, 488, 284) X. 16.
La Royne Ergaste voyant sa fille blesme,
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos,

267. (264, 269, 265, 308) X. 17.
L'honnissement puant abominable,
Après le FAICT sera FELICITÉ,
Grand excusé, pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité.

268. (272, 280, 278) VI. 90.
Du conducteur de la guerre navale,
ROUGE effrené, severe, horrible grippe,
Captif eschapé de l'aisné dans la baste,
Quand il naistra du grand un *fils Agrippe*.

269. (267, 289, 306) VI. 91.
Prince sera de beauté tant venuste,
Au chef menée, le second FAICT trahy,
La cité au glaive de poudre, face aduste,
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay.

270. (342, 294, 319, 346) VI. 92.
Les biens aisez subit seront desmis,
Par les TROIS FRÈRES le monde mis en trouble,
CITÉ MARINE saisiront ennemis,
Faim feu sang peste et de tous maux le double.

271. (302, 339, 102) VIII. 17.
De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre,
Car les TROIS LYS luy feront telle pause,
Par son fruict sauve comme chair crue mueyre.

272. (289, 291 307, 268) VIII. 18.
A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront,
De mort famille sera presque accablée,
Les rouges rouges le ROUGE assommeront.

273. (378, 308, 382) VIII. 19.
Le faux message par election feinte,
Courir par urben ROMPUE pache arresté,
Voix acheptée, de sang chapelle teinte,
Et à un AUTRE l'empire contracté.
VIII. 20.

274. (278, 291, 302)
Au port de Agde trois fustes entreront,
Portant l'infect, non foy et pestillence,
Passant le pont mil mille embleront,
Et le pont rompre à tierce résistance.

275. (288, 276, 280) VIII. 24.
Gorsan, NARBONE, par le sel advertir,
Tucham, la grace et PARPIGNAN trahie,
La ville rouge n'y voudra consentir,
Par haute vol drap GRIS vie faillie.

276. (275, 288, 280, 268, 290) VIII. 22.
Le lieutenant à l'entrée de l'huis,
Assommera le grand de PARPIGNAN,
En se cuidant sauver à Montpertuis,
Sera deçeu bastard de Lusignan.

277. (266, 307) VIII. 24.
Lettres trouvées de la Royne les coffres
Point de subscrit sans aucun nom d'autheur,
Par la police seront cachez les offres,
Qu'on ne sçaura qui sera l'amateur.

278. (309,274,268,306,312,372) VIII. 23
Le TIERS premier pis que ne fit NÉRON,
Vuidez vaillant que sang humain respandre,
Réédifier sera le forneron, [dre.
Siècle d'or mort, NOUVEAU ROY grand esclan-

279. (284, 281) IX. 17.
Dans le milieu de la forest Mayenne,
Sol au Lyon la fouldre tombera,
Le grand bastard issu du grand du Maine,
Ce jour Fougères pointe en sang entrera.

280. (288, 268, 275, 290) IX. 19.
De nuict viendra par la forest de Reines,
Deux parts vaultorte Herne la pierre blanche,
Le moyne noir en GRIS dedans Varennes,
Esleu cap cause tempeste, feu, sang tranche.

281. (283, 279, 295, 363) IX. 20.
Au temple haut de Bloys sacre SALONNE,
Nuict pont de Loyre prelat, Roy pernicant,
Curseur victoire aux marest de la Lone,
D'où prelature de blancs abormeant.

282. (383, 307, 287) IX. 21.
ROY et sa cour au lieu de LANGUE halbe,
Dedans le TEMPLE vis à vis du PALAIS,
Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe,
Albe et Mantor poignard langue et PALAIS.

283. (282, 287, 281) IX. 22.
Puisnay joüant au-fresch dessoubs la tonne,
Le haut du toict du milieu sur la teste,
Le Père ROY AU TEMPLE sainct SALONNE,
Sacrifiant sacrera fum. de feste.

284. (266, 282, 340, 279) IX. 23.
Sur le PALAIS au rochier des fenestres,
Seront avis les deux petits royaux,
Passer aurelle Luthèce, Denis cloistres,
Nonnain, Mallods avaller verts noyaux.

285. (298, 358, 459, 405) IX. 24.
Passant les ponts venir près des rosiers,
TARD arrivé plustost qu'il cuidera,
Viendront les noves Espagnols à Bésiers,
Qu'icelle chasse emprinse cassera.

286. (437, 432, 272, 395, 459) IX. 25.
NICE sortie surnom de LETTRES aspres,
La grande cappe fera présent non sien,
Proche de Vultry aux murs des vertes câpres,
Après plombin le vent à bon essien.

287. (282, 283, 488) IX. 26.
Le sublevé ne cognoistra son sceptre,
Les enfants jeunes des plus grands honnira,
Oncques ne fut un plus ord cruel être,
Pour leurs épouses à mort noir bannira.

288. (280, 269, 275) X. 57.
Le part soluz mari sera mitré,
Retour conflict passera sur le thuille,
Par cinq cens un TRAHY sera tiltré,
NARBON et Saulce par couteaux avons d'huille.
IX. 34.

Digitized by Google

289. (280, 307, 269)
Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte,
Vingt mois après tous unis et record,
Leur Roy TRAHY simulant haine fainte.

290. (304, 363, 302, 268, 280) V. 37.
Alors qu'un Bour. sera fort bon
Portant en soy les marques de justice,
De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice.

291. (278, 349, 354). VII. 44.
Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couverts,
La république par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers.

292. (388, 384, 421). I. 3.
Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement :
Lors se prendra la piscature barque
Sera régie en plus grand détriment.

293. (285, 299, 395). I. 4.
Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus FORT GREVEZ ;
Bourg et citez auront plus grand débat,
Carcas. Narbone auront cœur esprouvez.

294. (124, 313, 322, 270, 297, 280) I. 5.
Pol MENSOLÉE mourra trois lièvres du rosne,
Fuis les deux prochain tarasc destrois,
Car Mars fera le plus HORRIBLE TROSNE,
De COQ et d'AIGLE de France FRÈRES TROIS.

295. (817,119,316,318,490,427) VIII. 46.
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la COURSE du CASTULON monarque :
Victoire incerte trois grands couronneront,
AIGLE, COQ, LUNE, LYON, SOLEIL en marque.

296. (295, 83, 294, 313, 298) I. 31.
Quand le deffaut du SOLEIL lors sera,
Sur le plein jour le MONSTRE sera veu :
Tout autrement on l'interprétera,
CHERTÉ n'a garde nul n'y aura pourveu.

297. (278, 280, 425, 72) III. 34.
Quand seront proches le DÉFAUT de lunaires,
De l'un à l'autre ne distant grandement,
Froid, siccité, dangers vers les frontières,
Même où l'oracle a prins commencement.

298. (285, 447, 459, 300) III. 4.
Près loing DÉFAUT de deux grands luminaires,
Qui surviendra entre l'Avril et Mars ;
O quel CHERTÉ ! mais deux grands débonnaires
Par terre et mer secourront toutes parts.

299. (444, 445, 409, 293, 452) III. 5.
Dans TEMPLE clos le FOUDRE y entrera,
Les CITADINS dedans leur FORT GREVEZ ;
Chevaux, bœufs hommes l'onde mur touchera
Par faim, soif, soubs les plus foibles armez.

300. (469,455,430,462,458,459) III. 6.
Les fugitifs, feu du Ciel sus les PICQUES,
CONFLICT prochain des corbeaux S'ESBATANS,
De terre on crie ayde SECOURS celiques,
Quand près des murs seront les combattans.

301. (295, 356, 742, 668) III. 7.
LUNE obscurcie aux profondes tenebres
Son FRÈRE passe de couleur ferrugine
Le grand CACHÉ LONGTEMPS sous les tenebres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.

302. (308, 290, 266, 271) I. 84.
Le trop bon temps trop de BONTÉ royale
Fais et deffais, prompt, subit, négligence
Legier croira faux d'espouse loyale
Luy mis à mort par sa bénévolence.

303. (274, 269, 280) X. 43.
Tard le Monarque se viendra repentir,
De n'avoir mis à mort son adversaire ;
Mais viendra bien à plus haut consentir,
Que tout son sang par mort fera deffaire.
I. 36.

304. (290, 363, 288, 320, 422)
Le juste a tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint,
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint.

305. (319, 315, 423, 350) IX. 11.
Celuy qu'estoit bien avant dans le règne,
Ayant chef ROUGE proche à hiérarchie,
ASPRE et cruel et se fera tant craindre,
Succédera à sacré monarchie.

306. (361,416,348,308,218,269) VI. 57.
Avec le noir Rapax et sanguiuaire,
Issu du PEAULTRE de l'inhumain NÉRON,
Emmy deux fleuves main gauche militaire
Sera meurtry par joyne Chaulveron.

307. (274,356,304,266,282,264) IX. 76.
Le règne prins le Roy conjurera,
La dame prinse à mort jurés à sort,
La vie à Royne fils on desniera
Et la pellix au fort de la consort, IX. 77.

308. (383,273,302,267,306,461,388)
Au grand empire perviendra tost un AUTRE,
BONTÉ distant plus de FELICITÉ,
Régi par un issu non loing du PEAUTRE,
Corruer règnes grande infélicité.
VI. 67.

RÉPUBLIQUE.

309. (278,341)
Barbare Empire par le TIERS usurpé,
La plus grand part de son sang mettra à mort,
Par mort senile par luy le quart frappé,
Pour peur que sang par le sang ne soit mort.

310. (272, 340, 312, 401) III. 59.
Contre les rouges sectes se banderont,
Feu, eau, fer, corde par paix se minera,
Au point mourir ceux qui machineront,
Fors un que monde surtout ruynera.

311. (281) IX. 51.
La paix s'approche d'un côté et la guerre,
Oncques ne fut la poursuite si grande,
Plaindre homme, femme, sang d'innocent par
Et ce sera de France à toute bande. [terre

312. (278, 268, 306, 422) IX. 52.
Le NÉRON jeune dans les trois cheminées,
Fera des paiges vifs pour ardoir jetter,
Heureux qui loing sera de tels menées,
Trois de son sang le feront mort guetter.

313. (320, 279, 281, 596, 294) IX. 53.
Bourdeaux, Poictiers au son de la campane,
A grande classe ira jusqu'à Langon,
Contre Gaulois sera leur tramontane,
Quand MONSTRE hideux naistra près de Orgon.

314. (779, 281, 519) I. 90.
Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict,
Avant ciel veu serein espée et lance,
Que vers main gauche sera plus grand afflict.

315. (305, 349, 419) I. 91.
Sous un la paix partout sera clamée,
Mais non longtemps, pille et rebellion,
Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million.

316. (317, 355, 295) I. 92.
Terre Italique près des monts tremblera,
Lyon et Coq non trop confederez,
En lieu de peur l'un l'autre s'aydera,
Seul CASTULON et Celtes moderez.

317. (316) I. 93.
Le tremblement de terre à Mortara,
Cassich Sainct George à demy perfondrez,
Paix assoupie la guerre esveillera,
Dans temple à Pasque abysme enfondrez,
IX. 31.

318. (295, 316, 72, 362)
Saturne en Cancer Jupiter avec Mars,
Dedans Février Chaldondon saluterre,
SAULT CASTALLON assailly de trois pars,
Près de Verbiesque conflict mortelle guerre.

319. (270, 401, 451, 453) VIII. 48.
De la CITÉ MARINE et tributaire,
La TESTE RAZE prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire.
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.

320. (295, 321, 313) VII. 13.
Du tout Marseille des habitans changée,
COURSE et poursuite jusqu'au près de Lyon,
Narbon, Thoulouse par Bordeaux outragée,
Tuez captifs presque d'un million.

321. (324, 382, 325, 479) I. 72.
Par le trafic du grand Lyon changé,
Et la plupart tourné en pristine ruine,
Proye aux soldats par pille vendangé :
Par JURA *mont* et SUÈVE bruine.

322. (422, 296, 294) II. 83.
Du mont Aymar sera noble obscurcie,
Le mal viendra au joint de Saone et Rhône ;
Dans bois cachez soldats, jour de Lucie,
Qui ne fut onc un si HORRIBLE TROSNE.

323. IX. 68.
Par la fureur d'un qui attendra l'eau,
Par la grand rage tout l'exercice esmeu,
Chargé de nobles a dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu.

324. (148, 325) V. 71.
Le ciel (de Plancus la cité) nous présage
Par clairs insignes et par estoilles fixes,
Que de son change subit s'approche l'age,
Ne pour son bien, ne pour ses malefices.

325. (321) III. 46.
Après victoire du Lyon au Lyon
Sus la *montaigne* de JURA Secatombe,
Delves et brodes septième million,
Lyon, Ulmes à MANSOL mort et tombe.

326. (93) VIII. 34.
Des principaux de cité rebellée,
Qui tiendront fort pour liberté ravoir,
Destrencher masses, infélice meslée,
Crys, heurlements à Nantes piteux voir.

327. (294, 321) V. 33.
De Pol MANSOL dans caverne caprine,
Caché et prins extrait hors par la barbe ;
Captif mené comme beste mastine,
Par Begourdans amenée près de Tarbe.

328. X. 29.
Dans la Sardaigne un noble Roy viendra,
Qui ne tiendra que trois ans le Royaume,
Plusieurs couleurs avec soy conjoindra,
Luy même après soin sommeil marrit scome.

329. (316, 331) VIII. 88.
Avant l'assaut l'oraison prononcée,
Milan prins d'Aigle par embusches deceus,
Muraille antique par canons enfoncée,
Par feu et sang à mercy peu receus.

330. (134) III. 37.
La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profligez :
Au mois contraire et proche de vendange,
Par les SEIGNEURS en accord redigez.

331. (316, 329, 355) III. 38.
A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir :
Après victoire à captif pardonner, [frir.
Crémone et Mantoue grands maux aura à souf-

332. (78, 333, 119, 121) I. 24.
Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahométique,
L'hérant se rendre à crier est commis.
II. 86.

Digitized by Google

333. (332)
Si FRANCE passes outre mer Lygustique,
Tu te verras en isles et mers enclos ;
Mahomet contraire, plus mer Adriatique,
Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os.

334. III. 23.
De l'entreprinse grande confusion,
Perte de gens, thrésor innumérable ;
Tu n'y dois faire encore extension,
FRANCE à mon dire, fais que sois recordable.

335 (120, 355) III. 24.
Le CHEF qu'aura conduit PEUPLE INFINY,
Loing de son ciel de mœurs et langue estrange
Cinq mille en Crète et Thessale finy,
Le chef fuyant sauvé en marine grange.

336. (127, 385, 396, 337) I. 98.
L'ORIENTAL sortira de son siége,
Passer les monts Appenons voir la Gaule,
Transpercera le ciel, les eaux et neige,
Et un chacun frappera de sa gaule.

337. (367, 318) II. 29.
Quand les colonnes de bois grande tremblée,
D'auster conduicte couverte de rubriche,
Tant vuidera dehors une assemblée
Trembler Vienne et le païs d'Autriche.

338. (467, 386) I. 82.
De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'isle sera réintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte.

339. (340, 479, 140, 221) II. 68.
Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront reduicts par des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines.

340. (339, 87, 284, 310, 485) I. 47.
Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.

341. (278, 343, 309) VII. 14.
Des innocents le sang de veufve et vierge,
Tant de maux faits par moyen ce grand Roge;
Saincts simulachres trempez en ardent cierge,
De frayeur crainte ne verra nul que boge.

342. (270, 344) VIII. 80.
La pitié grande sera sans loing tarder,
Ceux qui donnoyent seront contraints de pren-
Nuds affamez de froid, soif foy bander, [dre,
Les monts passer commettant grand esclandre

343. (349, 365) VI. 69.
En bref seront de retour sacrifices,
Contrevenans seront mis à martyre :
Plus ne seront Moynes, Abbés ne Novices,
Le miel sera beaucoup plus cher que cire.

344. (377, 380, 342) I. 44.
Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au Royal CHANGE deviendront appouvris,
Uns exilez sans appuy or n'avoir
Lettrez et lettres ne seront à grands pris.

345. (347) VI. 8.
Aux sacrez temples seront faict escandales ;
Comptez seront par honneurs et louanges,
D'un que on grave d'argent d'or les médalles,
La fin sera en tourments bien estranges.

346. (363, 270) VI. 9.
Un peu de temps les temples des couleurs :
De blanc et noir des deux entremeslée,
Rouges et jaunes leur embleront les leurs,
Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée.

347. (75) VI. 10.
Temples sacrez prime façon Romaine,
Rejetteront les goffres fondements :
Prenant leurs loix premières et humaines,
Chassant non tout des saints le cultement.

II. 8.

348. (306, 397, 453)
Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra,
Puis il cherra en soif si sanguinaire, [mourra,
Pour luy grand peuple sans foy, sans loy
Tué par un beaucoup plus DÉBONNAIRE.

349. (343, 278, 291, 366, 75) II. 9.
Avant longtemps le tout sera rangé,
Nous espérons un siècle bien senestre :
L'estat des masques et des SEULS bien changé.
Peu trouveront qu'à son rang veuille être.

350. (383,386,436,305,402,392) II. 10.
Le prochain fils de Lasnier parviendra,
Tant eslevé jusqu'au règne des fors :
Son ASPRE gloire un chacun la craindra,
Mais ses enfants du règne gettez hors.

351. (347, 349, 478, 374) II. 11.
Yeux clos ouvert d'antique fantaisie,
L'habit des SEULS seront mis à néant,
Le grand monarque chatiera leur frénaisie,
Ravir des temples le trésor par devant.

352. (140, 278). II. 12.
Le corps sans âme plus n'estre en sacrifice,
Jour de la mort mis en nativité,
L'esprit divin fera l'âme felice :
Voyant le verbe en son éternité.

353. (125, 71). II. 13.
Aux lieux sacrez animaux veu à trixe,
Avec celuy qui n'osera le jour,
A Carcassonne pour disgrâce propice,
Sera posé pour plus ample séjour.

354. (362. 291, 411, 274) IX. 71.
Encore seront les saints temples pollus,
Et expillez par Sénat Tholosain,
Saturne deux trois siècles révolus
Dans Avril, May gens de nouveau levain.

355. (331, 73, 371, 335) IX. 72.
Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra,
VAINE TERREUR au maritin Lyon :
PEUPLE INFINY par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un million.

356. (116, 307, 294, 270) II. 94.
Les lieux peuplez seront inhabitables :
Pour champs avoir grande division :
Règnes livrez à prudens incapables,
Lors les grands frères mort et dissension.

357. (366, 358, 480) II. 95.
Flambeau ardent à ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne,
Famine, glaive : tard du secours pourveu,
La PERSE tourne envahit Mécedoine.

358. (357, 285, 420) II. 96.
Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse,
Ton sang viendra auprès de là cracher,
Toy et les tiens quand fleurira la rose.

359. (378, 87, 62, 362, 364) II. 97.
Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée.

360. (388, 383, 406, 407) II. 98.
Terroir Romain qu'interprétoit augure,
Par gent Gauloise par trop sera vexée :
Mais nation Celtique craindra l'heure,
Boreas classe trop loing l'avoir poussée.

361. (456, 457, 134, 416, 306) II. 99.
Dedans les isles si horrible TUMULTE,
Rien on n'orra qu'une BELLIQUE brigue,
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand ligue.

362. (480, 354, 318) II. 100.
Qu'aura esté fait par prince Bizantin
Sera tollu par prince de Tholouse :
La foix de Foix par le chef Tolentin
Lui faillira ne refusant l'espouse.

VIII. 39.

363. (363 *bis*)
Le sang du JUSTE par Taur et la Dorade
Pour se venger contre les Saturnins,
Au nouveau lac plongeront la maynade,
Puis marcheront contre les Albanins.

363 *bis*. (304) VIII. 40.
Le JUSTE à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu estaint ;
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint.

364. (304, 365, 359, 378) IX. 12.
Devant le peuple sang sera respandu,
Que du haut du ciel ne viendra eslongner,
Mais d'un long temps ne sera entendu,
L'esprit d'un SEUL le viendra tesmoigner.

365. (364, 347, 273, 278, 340) IV. 49.
Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte,
Humaine flamme pour divine voir luire,
Fera des SEULS de leur sang terre tainte,
Et les saints temples pour les impurs détruire.

366. (141, 840) IV. 24.
Corps sublimes sans fin à l'œil visibles,
Obnubiler viendra par ces raisons,
Corps, front comprins, sens chefs et invisibles,
Diminuant les sacrées oraisons.

367. (436, 415. 396. 431) IV. 25.
Lou grand essayme se levera d'Abelhos,
Que non scauran donte siegen venguddos,
De nuech l'embousq lou gach dessous les trei-
Ciutad trahido per cinq lengos non nudos. [lhos,

368. (281, 294, 305, 369, 431) IV. 26.
SALON, MANSOL, TARASCON de SEX l'arc,
Où est debout encor la pyramide,
Viendront livrer le prince DANEMARC,
Rachapt honny au prince d'Arthamide.

369. (351, 412, 394, 81, 480, 397) IV. 27.
Hercules roy de Rome et DANEMARC,
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc
Premier sur tous monarque renommé.

370. (147, 574, 587, 558, 183) IX. 33.
Le second chef du règne DANEMARC
Par ceux de Frize et l'Isle Britannique
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique.

371. (121, 396, 469) VI. 41.
De l'aquatique triplicité naistra,
D'un qui fera le jeudy pour sa feste :
Son BRUIT, loz, REGNE sa puissance CROISTRA,
Par terre et mer aux ORIENS tempeste.

372. (211, 386, 394) I. 50.
Chef d'Ariès, Jupiter et Saturne,
Dieu éternel quelles mutations !
Puis par long siècle son malin temps retourne,
Gaule et Italie quelles émotions !

373. (419, 288, 383, 278, 418) I. 51.
Les deux malins de scorpions conjoincts,
Le Grand Seigneur meurdry dedans sa salle :
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale.

374. (348, 351) I. 52.
Las ! qu'on verra grand peuple tourmenté,
Et la loy saincte en totale ruine,
Par autres loix toute la chrestienté,
Quand d'or, d'argent trouve nouvelle mine.

375. (278, 349, 377, 344) I. 53
Deux revolts faits du malin falcigere,
De règne et siècles fait permutation,
Le mobil signe en son endroit s'ingere
Aux deux égaux et d'inclination.

376. (86, 340, 270) I. 54.
Sous l'opposite climat Babylonique,
Grande sera de sang effusion,
Que terre et mer, air, ciel sera inique,
Sectes, faim, regnes, pestes, confusion.

I. 55.

Digitized by Google

377. (285. 344, 459, 33).
Vous verrez tost et TARD faire grand CHANGE,
Horreurs extrêmes et vindications,
Que si la Lune conduite par son Ange,
Le ciel approche des inclinations.

378. (390, 291, 505, 273, 374, 269) I. 56.
Par grand discord la trombe tremblera,
Accord ROMPU, dressant la tête au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel.

379. (385, 478, 480, 384, 475) I. 57.
Trenché le ventre, naistra avec DEUX TESTES,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

380. (295, 344, 278) II. 58.
Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque
Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront été parque.

381. (396, 305). I. 59.
Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher,
Diront avec quels gens il se ralie,
Qu'on trouvera moins prince que boucher.

382. (401, 407, 321, 479, 273) I. 60.
La République miserable infelice,
Sera vastée du nouveau magistrat,
Leur grand amas de l'exil malefice,
Fera SUEVE ravir leur grand contract.
I. 61.

NAPOLÉON Ier.

383. (308, 415, 408, 372, 360).
De soldat simple parviendra en Empire.
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes, en Eglise où plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge.

384. (292,379,386,476,462,463) VIII. 57.
Règne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre Anglican sera tard avisé,
Surprens de nuit mener à l'air Gallique.

385. (379,396,463,399,451,431) VIII. 58.
Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoiblira,
Son ADVERSAIRE après plusieurs combats,
Par mer chassé au besoing faillira.

386. (372,394,398,404,464,409) VIII. 59.
Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS.

387. (305, 367, 294) VIII. 60.
Jamais par le découvrement du jour,
Ne parviendra au signe sceptrifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour,
Portant au Coq don du TAG armifère.

388. (360, 294, 423, 292, 469) VIII. 61.
Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Par eux naistra PESTILENCE si ample,
ROY faict injuste ne fera condamner.

389. (433, 436, 128, 469) VIII 62.
Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurtry la femme et le fils PAR DESPIT,
Femme assommée l'enfant estranglera,
Huict captifs prins, s'estouffer sans respit.

390. (393, 378, 115, 387, 286) VIII. 63.
Le ROY GAULOIS par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie.
VIII. 69.

391. (286,407,409,478,384,433)
Du nom qui oncque ne fut au ROY GAULOIS,
Jamais ne fut un FOUDRE si craintif:
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois,
De femme estrange grandement attentif.

392. (379, 433) IV. 54.
Garde toi ROY GAULOIS de ton NEPVEU,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

393. (390) VIII. 32.
Gaulois qu'empire par guerre occupera,
Par son beau frère mineur sera trahy,
Sur cheval rude voltigeant traînera,
Du fait le frère sera longtemps hay.

394. (397, 433, 478, 485) VIII 32.
Dresser copies pour monter à l'Empire,
Du Vatican le sang royal tiendra,
Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire,
Contre l'Italie et France contendra.

395. (390, 427, 411, 470, 293) VI. 12.
Regne Gaulois te seras bien changé,
En lieu étrange est translaté l'Empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
ROUEN et CHARTRES te feront bien du pire.

396. (381, 350, 397, 476, 371) III. 49.
Du plus profond de l'Occident d'Europe,
De pauvres gens un jeune enfant naistra,
Qui par sa langue séduira grande troupe
Son BRUIT au REGNE d'ORIENT plus CROISTRA.

397. (432,407,348,386,478,469). III. 35.
D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom :
Puis grand peuple par langue et faict duira,
Plus que nul autre aura bruit et renom.

398. (386) I. 76.
Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval;
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par Calpre et classe auprès de Rocheval.

399. (319, 401, 403) I. 77.
De la CITÉ MARINE et tributaire,
La TESTE RAZE prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.

400. (340) VII. 13.
Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.

401. (319, 459, 418, 310) VII. 14.
Par TESTE RAZE viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si GRAND FUREUR et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.

402. (350, 389, 408) V. 60.
L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Appenis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Cénis.

403. (360, 455, 408, 399, 401) V. 61.
Le divin mal surprendra le grand prince,
Un peu devant aura femme espousée,
Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la TESTE RAZÉE.

404. (410, 285, 133, 425, 405) I. 88.
Tous ceux de Iler seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine :
Secours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol OUVRIRA toute VEINE.

405. (414, 285, 293) I. 89.
Bien contigue des grands MONTS PYRÉNÉES,
Un contre l'Aigle grand copie adresser :
OUVERTES VEINES, forces exterminées,
Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser.
VI. 70.

406. (360, 131, 84, 407)
Soleil levant un grand feu on verra,
Bruit et clarté vers Aquilons tendans:
Dedans le rond mort et cris on orra,
Par glaive, feu, faim mort les attendans.

407. (286, 406, 386) II. 91.
Amas s'approche venant de Sclavonie,
L'Olestant vieux cité ruynera :
Fort désolée verra sa Romanie,
Puis la grand flamme esteindre ne sçaura.

408. (383, 402) IV. 82.
Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra, peu de gens profligé,
Son peuple esmeu sédition non vaine,
Son propre fils le tiendra assiégé.

409. (472, 417, 386, 442) IV. 83.
FOUDRE en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire :
De leur SÉNAT sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire.

410. (417, 475) II. 76.
Le sol et l'Aigle au victeur paroistront,
Response vaine au vaincu l'on asseure,
Par cor ne cris harnois n'arresteront,
Vindicte paix par morts si achève à Pleure.

411. (354, 395, 374) I. 61.
Les cinq estranges entrez dedans le temple
Leur sang viendra la terre prophaner
Aux Tholosains sera bien dur exemple
D'un qui viendra ses loix exterminer.

412. (104, 423, 388, 478, 416) HK 45.
Les citoyens de Mésopotamie,
Irez encontre amis de Tarraconne,
Jeux, ris, banquets, toute gent endormie,
Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausoné.

413. (442, 440, 444, 474) VII. 22.
Le royal sceptre sera contraint de prendre
Ce que ses prédécesseurs avoient engagé :
Puisque l'anneau on fera mal entendre,
Lorsqu'on viendra le Palais saccager.

414. (405, 412, 419, 86) VII. 23.
Un règne grand demourra désolé,
Auprès de l'Hebro se feront assemblées,
MONTS PYRÉNÉES le rendront consolé,
Lorsque dans May seront terres tremblées.

415. (427, 476, 383, 367, 470) VI. 88.
Entre deux cymbes pieds et mains estachez,
De miel face oingt, et de laict substanté;
Guepes et mouches fitine amour fachez,
Poccilateur faucer, cyphe tenté.

416. (412, 417, 306, 361) VI. 89.
De Bourze ville à la Dame Guirlande,
L'on mettra sus par la trahison faicte,
Le grand prélat de Léon per Formande,
Faux pellerins et ravisseurs deffaite.

417. (416, 409, 410, 405) X. 47.
Du plus profond de l'Espaigne enseigne,
Sortant du bout et des fins de l'Europe,
Troubles passant auprès du pont de Laigne,
Sera deffaite par bande sa grand'troupe.

418. (401, 394, 455, 77, 417) X. 48.
Par GRAND FUREUR le Roy Romain Belgique,
Vexer voudra par phalange barbare :
Fureur grinçant chassera gent LIBIQUE,
Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare.

419. (372, 412, 285, 117, 420, 387 V. 13.
Saturne et Mars en Léo Espagne captive,
Par chef LIBIQUE au conflit attrapé,
Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé.

420. (357, 358, 421, 348) V. 14.
En navigeant captif prins grand pontife;
Grand après faillir les clercs tumultuez;
Second esleu absent SON BIEN DEBIFFE,
Son favory bastard à mort tué.
V. 15.

Digitized by Google

421. (420, 358, 292, 366)
Par le trépas du très vieillard pontife,
Sera Romain esleu de bon âge :
Qui sera dit que SON BIEN DEBIFFE,
Et long tiendra et de picquant ouvrage.

422. (498, 310, 312, 322) V. 56.
Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée :
Entre deux roos sera pris le butin,
De SEX MANSOL faillir la renommée.

423. (421, 388) V. 57.
Un juste sera en exil renvoyé,
Par PESTILENCE aux confins de Nosegle,
Responce au ROUGE le fera desvoyer,
Roy retirant à la Rame et à l'Aigle.

424. (332) VI. 46.
Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahométique,
L'héraut se rendre à crier est ennemis.

425. (404, 93) II. 86.
Après viendra des extremes contrées,
Prince germain sur le trône doré :
En servitude et par eaux rencontrées,
La dame seeve, son temps plus n'a duré.
II. 87.

LOUIS XVIII.

426. (295, 428)
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon Monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, LYON, Soleil en marque.

427. (308, 395, 441, 436, 461, 385) I. 31.
Le grand empire sera tost translaté
En lieu petit qui bientôt viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre.

428. (426, 439) I. 32.
Près d'un grand pont de plaine SPACIEUSE,
Le grand LYON par forces Césarées
Fera abattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserées.

429. (300, 445, 430, 463, 466) I. 33.
L'oyseau de PROYE volant à la senestre,
Avant CONFLICT fait aux François parure,
L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre,
La partie foible tiendra par BON AUGURE.

430. (462, 429, 300, 306, 376, 391) I. 34.
Un peu devant que le Soleil s'absconce,
CONFLICT donné grand peuple dubiteux,
Profligé, port marin ne fait réponse,
Pont et sépulcre en deux estranges lieux.

431. (368, 435, 466, 436, 385) I. 37.
En grand regret sera la gent Gauloise,
Cœur vain, léger croira témérité :
Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise,
Plus grand captif, faim, froid nécessité.

432. (449, 286, 447, 442, 91, 383) VII. 34.
Tous les amis qu'auront tenus party,
Pour rude en LETTRES mis mort et saccagé,
BIENS PUBLIEZ par fixe grand neanty,
Onc Romain peuple ne fut tant outragé.

433. (424, 389, 391, 392, 394) X. 20.
PAR le DESPIT du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry lui présentant les bagues,
Le père au fils voulant noblesse poindre,
Fait comme à Perse jadis feirent les Magues.

434. (433, 427, 439, 441, 453) X. 21.
Pour ne vouloir consentir au divorce,
Qui puis après sera cogneu indigne,
Le Roi des isles sera chassé par force,
MIS A SON LIEU qui de Roy n'aura signe.
X. 22.

435. (368, 431, 471, 457, 437, 447)
Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'ARMÉE SE SAISIRA d'ANTIBE,
Dans l'arc MONECH seront les doléances,
Et à FRÉJUS l'un l'autre prendra ribe.

436. (466, 434, 475, 350, 389, 367) X. 23.
Le Captif Prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille.

437. (435, 286, 439, 472, 476) X. 24.
FREINS, ANTIBOL, villes autour de NICE.
Seront vastées fort par mer et par terre,
Les SAUTERELLES terre et mer vent propice
Prins morts troussez pillez sans loy de guerre.

438. (450, 293, 465, 469) III. 82.
Les longs cheveux de la Gaule Celtique,
ACCOMPAGNEZ d'estranges nations,
Mettront captif la gent Aquitannique,
Pour succomber à internitions.

439. (440, 426, 437. 452) III. 83.
PLANURE, Ausonne fertille, SPACIEUSE.
Produira tant et tant de SAUTERELLES,
Clarté solaire deviendra nubileuse,
Ronger le tout, grand peste venir d'elles.

440. (449, 445, 413, 455, 464) IV. 48.
Mis en PLANURE chaudron d'infecteurs,
Vin, miel et huyle, et bastis sur fourneaux,
Seront plongez, sans mal dit malfacteurs,
SEPT fum. extaint au canon des bornaux.

441. (427, 475, 435, 437) IX. 14.
Soubs la pasture d'animaux ruminants,
Par eux conduicts au ventre helbipolique,
Soldats cachez, les armes bruits menants,
Non loing temptez de cité ANTIPOLIQUE.

442. (409, 453, 443, 432, 461, 474) X. 13.
Le grand SÉNAT décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé :
Des ADHÉRANS seront à son de trompe,
BIENS PUBLIEZ, ENNEMY DÉCHASSÉ.

443. (442, 435, 476, 451, 319, 449) X. 76.
Trente ADHÉRANS de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs BIENS donnez ses adversaires,
Tous leurs bienfaits seront pour démerites,
Classe espargie délivrez aux corsaires.

444. (346, 413, 471, 447, 299, 440) X. 77.
Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son TEMPLE OUVERT deux aux plâtres grillez.

445. (440, 299, 427, 444, 457, 447) VI. 65.
Mis trésors, TEMPLE, CITADINS Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le TEMPLE OUVRIR, les liens fameliques,
Reprens, ravis, PROYE horrible au milieu.

446. (448, 427, 447, 458, 445) X. 81.
Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'ENTOUR parques planter profonds plateaux ;
Vifs repoussez et meurtris de prin saut.

447. (444, 458, 446, 432, 437) X. 82.
De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints de sortir hors,
De Gand l'ENTOUR sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort.

448. (75, 286, 466, 459, 450) X. 83.
La naturelle à si hault, hault non bas,
Le tard retour fera marris contents,
Le Recloing ne sera sans débats
En employant et perdant tout son temps.

449. (305, 396, 466, 443, 432) X. 84.
Le vieux tribun au point de la tréhémide,
Sera pressé captif ne délivrer,
Le veuil non veuil le mal parlant timide,
Par légitime à ses amis livrer.
X. 85.

450. (448, 438, 134, 86)
Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
ACCOMPAGNÉ de ceux d'AQUILON,
De rouges et blancs conduira grande troupe
Et iront contre le Roy de Babylon.

451. (369, 476, 308, 443, 385) X. 86.
Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipoles posera son genisse,
Par mer la Pille tout esvanouira.

452. (410, 464, 299, 336, 439) X. 87.
Pieds et cheval à la seconde veille,
FERONT ENTRÉE vastant tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer.

453. (389, 401, 434, 348, 442, 454) X. 88.
Cent fois mourra le tyran inhumain,
MIS A SON LIEU sçavant et DÉBONNAIRE,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire.

454. (453, 863, 484, 479) X. 90.
Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre corde de jonc,
Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc.

455. (418, 484, 440, 464, 484, 300, 479) X. 92.
Pont on fera promptement de nacelles,
Passer l'armée du grand prince Belgique,
Dans profondrez et non loing de Bruxelles,
Outre passez detranchez SEPT à PICQUE.

456. (457, 361, 384, 135) IV. 81.
SEPT FOIS changer verrez gent Britannique,
Taints en sang en deux cens nonante an,
Franche non point par appuy Germanique
Ariès double fon. pôle Bastarnan.

457. (456, 460, 404, 435, 434, 476, 483) III. 57.
De sang et faim plus grand calamité,
SEPT FOIS S'APPRESTE à la marine plage,
MONECH de faim, lieu pris, captivité,
Le grand mené roc enferrée cage.

458. (475, 446, 447, 300, 346, 425) III. 10.
L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée,
Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée.

459. (310, 401, 469, 388, 300, 298) II. 44.
Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu,
Par mort trop tard grand peuple recrée,
Tard et tost vient le secours attendu.

460. (378, 457, 140, 373) II. 45.
Après grand trouble humain plus grand S'APPRESTE,
Le grand moteur les siècles renouvelle,
Pluye, sang, laict, famine, feu et peste,
Au ciel veu feu, courant longue estincelle.

461. (442, 453, 308, 129, 469, 482) II. 46.
L'ENNEMY grand vieil dueil meurt de poyson,
Les souverains par infinis subjuguez,
PIERRES plouvoir cachez sous la toyson,
Par mort articles en vain sont alleguez.

462. (298, 300, 429) II. 47.
Au mois troisième se levant du Soleil,
Sanglier, Liopard au champ Mars pour com- [battre
Liopard laissé, au ciel extend son œil,
Un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre.

463. (429, 385, 469, 384) I. 28.
Prest à combattre fera défection,
Chef ADVERSAIRE obtiendra la victoire,
L'arrière garde fera défension,
Les défaillans mort au blanc territoire.

464. (395, 470, 440, 455, 452) IV. 5.
Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Char- [tres,
Et feront près du pont Anthoni pause,
SEPT pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause.
IX. 86.

Digitized by Google

465. (427,438,404)
Tours, Orléans, Blois, Angers, Rennes et Nan-
Citez vexez par subit changement, [tes,
Par langues estranges seront tendues tentes,
Fleuves, dards, renes, terre et mer tremblement.

466. (436,446,448,429) I. 20.
Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrapé,
Par BON AUGURE la cité assiégée.

467. (338) II. 66.
De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'Isle sera réintégrand,
Tremblera Londres par voile descouverte.

468. (390) II. 68.
Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie.

469. (314,463,461,438,397,388) II. 69.
Le dard du ciel fera son estendüe,
Morts en parlant grande exécution,
La PIERRE en l'arbre la fière gent rendüe,
Bruit humain monstre, purge expiation.

470. (449,457,443,472,526,395) II. 70.
Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera.
MAINS de son fils mangées devant sa face,
Les frères à CHARTRES, Orl. ROUEN trahira.

471. (435, 431, 432) IV. 61.
Un colonel machine ambition,
SE SAISIRA de la plus grande armée,
Contre son prince feincte invention,
Et descouvert sera sous la ramée.

472. (470,409,473,481,437) IV. 62.
Enfant sans MAINS, jamais veu si grande fou-
L'enfant Royal au jeu d'esteuf blessé : [dre,
Au PUY brisez; fulgures allant moudre,
Trois sur les chaisnes par le milieu troussé,

473. (348,415,472,442,481,392) I. 65.
Père Duc vieux d'ans et de soif chargé,
Au jour extrême fils desniant lesguière,
Dedans le PUYS vif mort viendra plongé
SÉNAT au fils la mort longue et légère.

474. (413,463,461,446,397,388.) X. 15.
Palais oyseaux, par oyseau DÉCHASSÉ,
Bientost après le PRINCE parvenu,
Combien qu'hors fleuve ennemy repoussé,
Dehors saisi trait d'oyseau soustenu.

475. (467,427,476,440,441,430) II. 23.
Le vieux plein barbe sous le statut sévère,
A Lyon fait dessus L'AIGLE celtique,
Le PETIT GRAND trop outre persévère,
BRUIT D'ARMES au ciel mer rouge Lygustique.

476. 415,396,443,384,475,430,483) II.56.
Sans pied ne main dent aigue et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit PETIT GRAND emmené.

477. (379, 479) II. 58.
Trenché le ventre, naistra avec DEUX TESTES,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

478. (369) II. 73.
Hercules Roy de Rome et Dannemarc,
De Gaule trois le Guion surnommée,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc,
Premier sur tous monarque renommée,

479. (382,321,437,404,339) IX. 33.
Par les SUÈVES et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées,
Camps marins locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées.
V. 85.

480. (477,480,478,452,447,869)
Par les deux testes et TROIS BRAS séparez,
La cité grande par eau sera vexée,
Des grands d'entr'eux par exil esgarez,
Par teste perse, Bisance fort pressée.

481. (472,394,479,432,91) V. 86.
Au lac Fucin de Benac le rivage,
Prins du Leman au port de l'Orguion,
Nay de TROIS BRAS predict belliq'image,
Par trois couronnes au grand Endymion.

482. (513) III. 45.
Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique.

483. (710) V. 7.
Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pilier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.
I. 43.

CHARLES X.

484. (485,510,454,94,524)
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
CHASSÉ de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

485. (488,489,519,814) IV. 84.
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More CHAMEAU sus pieds entrelassez,
Lors le PUISNAY filera l'aubereau.

486. (714) IV. 85.
L'an que Saturne en eau sera conjoinct
Avecques Sol, le Roy fort et puissant
A Reims et Aix sera receu et oingt
Après conquestes meurtrira innocent.

487. (815,497,671,510,524) IV. 86.
PUISNAY Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très-inhonneste;
Escrit trouvé soupçon donra remort;
Quand LOUP chassé pose sur la chouchette.

488. (489,485,266,513,504) IV. 45.
Le grand ANTOINE du nom de fait sordide,
De Phthriase à son dernier rongé :
Un qui de PLOMB voudra estre cupide,
Passant le port d'ESLEU sera plongé.

489. (505,511,87,678,488) IV. 88.
L'horrible peste Perinthe et Nicopole,
Le Chersonnez tiendra et Marceloyne,
La Thessalie vastera l'Amphipole,
Mal incogneu et le refus d'ANTOINE.

490. (295,297,270,378,301) IX. 89.
LUNE obscurcie aux profondes tenebres
Son FRÈRE passe de couleur ferrugine :
Le grand caché longtemps sous les tenebres,
Tiendra le fer dans la playe sanguine.

491. (454,524,490,280,447,719) I. 84.
Par la response de Dame Roy troublée,
Ambassadeurs mespriseront leur vie;
Le grand ses FRÈRES contrefera doublé
Par deux mourront ire, haine et envie.

492. (491,493,494) I. 85.
La grande Royne, quand se verra vaincue
Fera excès de masculin courage,
Sur cheval fleuve passera toute nuë,
Suite par fer : à foy fera outrage.

493. (491,492,494) I. 86.
Subit venu l'effrayeur sera grande,
Des principaux de l'affaire cachez,
Et dame en braise plus ne sera en vuë,
Ce peu à peu seront les grands faschez.
V. 65.

L.-PHILIPPE Ier.

494. (711,499,718,720,734,695)
Un serpent veu proche du lict royal
Sera par dame nuict chiens n'abayeront,
Lors naistra en France un prince tant royal.
Du ciel venu tous les princes verront.

495. (749,724,524,696,721,528) IV. 93.
Ce que RAVY sera de jeune MILVE,
Par les Normans de France et de Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Negrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

496. (805,497,498 *bis*, 521,734) VI. 16.
Et Ferdinand BLONDE sera deserte,
Quitter LA FLEUR suivre le Macédon,
Au grand BESOIN DÉFAILLIRA sa route
Et marchera contre le Myrmidon.

497. (747,496,506,498 *bis*, 525)
Par CONFLICT Roy regne abandonnera,
Le plus GRAND chef FAILLIRA AU BESOIN,
Morts profligez PEU en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

498. (422,848,498 *bis*, 496,507) IV. 45.
Mont Aventin brusler nuict sera veu,
Le ciel obscur tout à un coup en Flandres;
Quand le Monarque chassera son neveu,
Les gens d'Eglise commettront des esclandres.

498 *bis*. (496,498,497,508,244) III. 17.
Celuy qu'aura tant d'honneur et caresse
A son entrée de la Gaule Belgique,
Un temps après fera tant de rudesses,
Et sera contre LA FLEUR tant bellique.

499. (523,494,470,500,497,524) VI. 83.
Celui qu'en Sparte Claude ne peut regner,
Il fera tant par voye seductive,
Que du court long le fera attaigner.
Que contre Roy fera sa perspective.

500. (499,508,527,507,512,523) VI. 84.
Quand dans le regne parviendra le boyteux,
Compétiteur aura proche bastard;
Luy et le regne viendront si fort rogneux,
Qu'ains qu'il guérisse son faict sera bien tard.

501. (813,494,496,499,502,531) III. 73.
Par détracteur calomnié à puisnay
Quand istront faits énormes et martiaux,
La moindre part dubieuse à l'aisné
Et tost au règne seront faicts partiaux.

502. (500,501,521) VI. 95.
Un dubieux ne viendra loing du regne,
La plus grand part le voudra soustenir,
Un capitole ne voudra point qu'il règne,
Sa grande charge ne pourra maintenir.

503. (525, 523) VI. 13.
Loing de sa terre Roy perdra la bataille,
Prompt eschappé poursuivy suivant prins,
Ignare prins sous la dorée maille,
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.

504. (806,426,506,523) VI. 14.
De nuict dans le lict le suprême estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu.

505. (378,92,524,521) I. 39.
La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix,
Histra d'Egypte qui veut que l'on deslie,
Edict changeant monnoyes et alloix.

506. (524,497,484,504,523) I. 40.
Siège en cité et de nuict assaillie,
Peu eschappez, non loing de mer conflict,
Femme de joye, retours fils defaillie.
Poison es lettres caché dedans le plic.
I. 41.

Digitized by Google

507. (94,510,517,500,498)

Qu'après le grand chien sortira LE plus GROS MASTIN qui fera destruction de tout même de ce qui auparavant sera été perpetré... Le clerc... commencera à meretriquer et luxurier faire et commettre mille forfaits,

508. (718, 509)

Du vray rameau de fleur de lis issu,
Mis et logé héritier d'Etrurie;
Son sang antique de longue main tissu
Fera FLORENCE florir en l'armoirie.

509. (729,731,715,508,610) v. 39.

LE SUCCESSEUR de la Duché viendra
Beaucoup plus outre que la mer de TOSCANE,
Gauloise branche, la FLORENCE tiendra
Dans son giron d'accord nautique Rane.

510. (94,517,508,509,511,747,749) v. 3.

LE GROS MASTIN de cité déchassé
Sera faché de l'estrange alliance,
Après aux champs avoir le cerf CHASSÉ,
Le LOUP et l'OURS se donront défiance.

511. (499,470,510) v. 4.

Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cité l'usurpera luy-même,
Pire fera par fraux de jeune pute,
Livré au champ lisant le faux poëme.

512. (820,822,517,530 *bis*, 614) v. 5.

Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

513. (482,488,529,892,893,898) v. 6.

De Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos
Ce concaver MARBRE et PLOMB métallique.

514. (545,548,551) v. 7.

Sera laissé le feu vif mort caché
Dedans les globes horrible épouvantable,
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu l'ennemy favorable.

515. (571) v. 8.

Jusques au fond la grand arq démoluë,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de dame front face chevelue,
Lors par astuce Duc à mort attrapé.

516. (551) v. 9.

Un chef Celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre,
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.

517. (507,510,723,822,518) v. 10.

La grand estoile par sept jours bruslera,
Nuée fera deux Soleils s'apparoir;
LE GROS MASTIN toute nuit hurlera
Quand GRAND PONTIFE changera de terroir.

518. (521,517,554,631,822,723) II. 41.

Après le siège tenu dix sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un ESLEU de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

519. (485,520,314,426) v. 92.

Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand CHAMEAU ne s'en repentira,
Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre,
Et près des Alpes Coq le ruynera.

520. (519,485,521,612) v. 68.

Plus ne sera le grand en faux sommeil,
L'inquiétude viendra prendre repos,
Dresser phalanges d'or d'azur et vermeil,
Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

521. (518,522,524,520,505,525,528) v. 69.

Sept ans sera PHILIPP. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebors affaire,
Jeune OGMION abismera sont fort.

IX. 89.

522. (511,98,525,502)

Le neuf empire en DÉSOLATION
Sera changé du pôle Aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion,
Trembler l'emprinse à PHILIP. tributaire.

523. (499,470,526,503,504,506) VIII. 81.

Rouge, long, sec, faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignan poyson, et lettres au collet,
Sera saisi eschappé en dangie.

524. (488,510,487,495,505,521) VIII. 82.

Au port de PVOLA et de sainct Nicolas,
Péril Normande au gouffre phanatique,
Cap. de Bisance rues crier hélas!
Secours de Gaddes et du grand Philippique.

525. (503,496,497,522,521,526) IX. 30.

Au lieu de Drux un Roy reposera.
Et cherchera loy changeant d'anathème,
Pendant le ciel si très fort tonnera,
Portée neufve Roy tuera soy-même.

526. (523,503,470,521,525) IX. 57.

Par avarice, par force et violence
Viendra vexer les siens chef d'Orléans,
Près saint Mermyre assault et résistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

527. (521,500,581,629.636,607) VIII. 42.

Par le decide de deux choses bastards,
Neveu du sang occupera le regne,
Dedans lectoyre seront les coups de dards,
Neveu par peur pliera l'enseigne.

528. (459,521,527,100,495,629) VIII. 43.

Le procrée nature d'OGMION,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au myhom,
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

529. (513,525,530 *bis*, 556) VIII. 44.

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes,
Il ne pourra au TEMPLE *du Soleil*
Il volera faisant choses si hautes
En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

530. (530 *bis*, 529,629,632,104) VIII. 53.

Le défaillant en habit de bourgeois
Viendra le Roy tenter de son offense,
Quinze soldats la pluspart Ustageois,
Vie derniere et chef de sa chevance.

530 *bis*. (530,503,512,529,631,724) IV. 65.

Au déserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire fera si grand proüesse,
L'Empereur TOST mort sera condamné.

531. (501,502,521,526,580) IV. 66.

Lorsqu'on verra les deux licornes
L'une baissant l'autre abaissant
Monde au milieu pilier aux bornes,
S'enfuyra LE NEVEU riant.

532. (507, 800) VII. 43.

Le champ du temple de la vierge vestale
Non esloigné d'Ethne et monts Pyrénées;
Le grand conduit est caché dans la male,
North gettez fleuves et vignes mastinées.

II. 17.

RÉPUBLIQUE.

532 *bis*.

Castulon monarque. 295. — Portée neufve. 525. — JEUNE OGMION. 521. — Se dresseront des potentats et mains militaires. 99. — Sera l'un esleu. 518. — Il volera. 529. — Esleu sera Renard ne sonnant mot..., tyranniser après tant à un coup. 537. — Par le décidé de deux choses bastards, Neveu du sang occupera le règne. 527. — Le procrée nature d'OGMION... 528.

MARS LE NEVEU.

533. (392,579,534,536)

Garde toy ROY GAULOIS de ton NEVEU,
Qui *fera tant* que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

VIII. 32.

534. (529,544,533,536,537,556)

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes.
Il ne pourra au TEMPLE *du Soleil*
Il volera *faisant choses si hautes*
En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

535. (530,629,768,622) VIII. 53.

Le défaillant en habit de bourgeois,
Viendra le Roy tenter de son offense,
Quinze soldats la pluspart Ustageois,
Vie derniere et CHEF de sa chevance.

536. (530 *bis*, 533,534,715,724,769) IV. 64.

Au deserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire *fera si grand proüesse*,
L'Empereur TOST mort sera condamné.

537. (554,518,631,860,534,639) IV. 65.

ESLEU sera sera Renard ne sonnant mot,
Faisant le fait public vivant pain d'orge,
Tyranniser après tant à un cop,
Mettant à pied des plus grands sur la gorge.

538. (526) VIII. 41.

Par avarice par force et violence
Viendra vexer les siens chef d'Orléans,
Près Saint Mermyre assaut et resistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

539. (587,500,521,629,636,607) VIII. 42.

Par le décide de deux choses bastards
NEVEU du sang occupera le règne,
Dedans lectoyre seront les coups de dards,
NEVEU par PEUR pliera l'enseigne.

540. (528,521,100,588,852,563) VIII. 43.

La procrée nature d'OGMION
De sept à neuf *du chemin destorner*,
A Roy de longue et amy au MYHOM
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

541. (735,816,670,732,596) VIII. 44.

La main escharpe et la jambe bandée
LONG PUISNAY de Calais portera,
Au mot du guet la mort sera tardée
Puis dans le TEMPLE à Pasques seignera.

542. (294,322,270.697) VIII. 45.

Pol mensolée mourra trois lièvres du Rosne,
Fuis les deux prochains tarasc destrois,
Car Mars fera le plus HORRIBLE TRÔNE
De Coq et d'AIGLE de France FRÈRES TROIS.

543. (512,105,552,856,536,556) VIII. 46.

Au Roy l'augur sur LE CHEF la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

544. (513,892,893,898,534) v. 6.

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver MARBRE ET PLOMB métallique.

545, (514,548,551,631) v. 7.

Sera laissé le feu vif mort caché,
Dedans les globes horrible espouvantable,
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu, l'ennemy favorable.

546. (515) v. 8.

Jusques au fond la grand arq démolüe,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de dame front face chevelüe,
Puis par astuce Duc à mort attrapé.

547. (516,551,548,549,631) v. 9.

Un chef Celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre,
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.

548. (606,545,551,807) v. 10.

Les EXILEZ par ire haine intestine,
Feront au Roy grand conjuration,
Secret mettront ennemis par la mine
Et ses vieux siens contre eux sédition.

I. 13.

Digitized by Google

549. (548,822,585,840 *bis*)
De gent esclave chansons, chants et requestes.
Captifs par Princes et Seigneurs aux prisons,
A l'avenir par idiots sans testes,
Seront receus pour divines oraisons.

550. (558,644,844,821,862,108) I. 14.
Mars nous menace par sa force bellique,
Septante fois fera le sang espandre,
Ange et RUYNE de l'Ecclésiastique,
De par ceux qui d'eux rien voudront entendre.

551. (963,572,842,667,664,547) I. 15.
Feu couleur d'or du CIEL en terre VEU,
FRAPPÉ *du haut* NAY fait cas merveilleux,
Grand MEURTRE humain prinse du GRAND NEVEU
Morts d'espectacles eschappé l'orgueilleux.

552. (854,844,626,856,846,105,604) II. 92.
Bien près du Tymbre presse la Lybitine,
UN PEU DEVANT grande inondation :
LE CHEF DU NEF peins et mis à la sentine,
Chasteau palais en conflagration.

553. (554,555,557,911,598,832) II. 93.
L'*union* FEINCTE sera peu de durée
Des uns changez réformez la pluspart,
Dans les vaisseaux sera gent endurée
Lors aura Rome un nouveau Liepart.

554. (553,518,537,555,584) VI. 20.
Quand ceux du pôle artic *unis* ensemble,
En Orient grand effrayeur et crainte,
ESLEU NOUVEAU soustenu le GRAND TEMPLE,
Rodes, Bysance de sang barbare teinte.

555. (554,534,582,553,558,100) VI. 21.
Dedans la terre du GRAND TEMPLE *celique*,
Neveu à Londres par *paix* FEINCTE meurtry
La *barque* alors deviendra schismatique,
Liberté sainte sera au corn et cry.

556. (305,100,540,555,104,673) VI. 22.
D'esprit de regne munismes descriées
Et seront peuples esmeus contre leur Roy,
Paix, saing nouveaux, *saincles loix* empirées
Rapis ONC FUT en si tredur arroy.

557. (646,555,666 *bis*, 714,677) VI. 23.
MARS et le sceptre se trouvera *conjoinct*
Dessous CANCER calamiteuse guerre,
Un peu après sera nouveau Roy OINGT
Qui par LONGTEMPS pacifiera la terre.

558. (647,550,555,586,566,758) VI. 24.
Par MARS contraire sera la monarchie
Du grand *pescheur* en trouble ruyneux,
Jeune NOIR ROUGE prendra la hiérarchie
Les prediteurs iront jour bruyneux.

559. (558,849,688,840 *bis*, 105,846) VI. 25.
Quatre ans le siège quelque peu bien tiendra
Un surviendra libidineux de vie :
RAVENNE et PISE Véronne soustiendra,
Pour eslever la croix du pape envie.

560. (793, 558, 758, 916). VI. 26.
Dadans les isles de cinq fleuves à un,
Par le CROISSANT du GRAND CHYREN SELIN :
Par les bruynes de l'air fureur de l'un
SIX ESCHAPPEZ, cachez fardeaux de lin.

561. (863,866,162,725.2°,828,588) VI. 27.
Le grand Celtique entrera dedans Rome,
Menant amas d'exilez et bannis ;
Le grand pasteur mettra à mort tout homme,
Qui pour le Coq estoit aux ALPES unis.

562. (865, 855) VI. 28.
La velve saincte entendant les nouvelles,
De ses rameaux mis en perplex et trouble
Qui sera duict appaiser les querelles,
Par son pourchas des razes fera comble.

563 (887,709,649,695,801,664) VI. 29.
PAV NAY LORON plus feu qu'à sang sera,
Laude nager fuir grand aux surrez,
Les agassas entrée refusera,
Pampon, DURANCE les tiendra enserrez.

VIII. 1.

564. (619,625.2°,620,550,596,904).
CONDOM et AUX et autour de MIRANDE
Je voy DU CIEL FEU qui les environne,
Sol MARS conjoinct au LYON puis Marmande,
Foudre grand gresle MUR tombe dans GARONNE.

565. (834, 495, 570, 626, 737) VIII. 2.
Au fort chasteau de Vigilanne et Resviers,
Sera serré le puisnay de Nancy,
Dedans TURIN seront ards les premiers,
Lorsque de deuil LYON sera transy.

566. (558, 916, 556, 567, 561) VIII. 3.
Dedans Monech le Coq sera receu,
Le cardinal de France apparoistra,
Par Légation Romain sera déceu,
Foiblesse à l'AIGLE et force au Coq naistra.

567. (186, 555, 568) VIII. 4.
Apparoistra TEMPLE LUYSANT orné,
La lampe et cierge à Borne et Breteuil,
Pour la Lucerne le canton destourné,
Quand on verra le grand Coq au cercueil.

568. (835,564,567,721,627) VIII. 5.
Clarté fulgure à LYON apparente,
LUYSANT print Malte subit sera estainte,
Sardon, Mauris traitera decevante,
Geneve à LONDRES à COQ trahison feinte.

569. (495,565,587,886,589) VIII. 6.
Verceil, Milan donra intelligence,
Dedans Tycin sera faite la playe,
Courir par Seine eau, sang, feu par Florence.
Unique cheoit d'hault en bas faisant maye.

570. (571, 565, 622, 768) VIII. 7.
Près de Linterne dans de tonnes fermez,
Chivas fera pour l'AIGLE la menée
L'esleu chassé luy ses gens enfermez,
Dedans TURIN rapt espouse emmenée.

571. (616,540,891,627,593,546) VIII. 8.
Pendant que l'AIGLE et le Coq à Savonne
Seront unis, mer Levant et ONGRIE,
L'armée à NAPLES, PALERME Marque d'ANCONE
Rome, VENISE par Barbe horrible crie.

572. (274, 591, 581) VIII. 9.
Puanteur grande sortira de Lausanne,
Qu'on ne sçaura l'origine du faict,
L'on mettra hors toute la gent loingtaine,
FEU VEU AU CIEL peuple estranger deffait.

573. (571, 604, 552) VIII. 10.
Peuple infiny paroistra à Vincence,
Sans force, feu brusler la basilique,
Près de Lunage deffait grand de Valence,
Lorsque VENISE par mort prendra pique.

574. (495,841,563,558,622) VIII. 11.
Apparoistra auprès de Buffalorre,
L'hault et procère entré dedans MILAN,
L'abbé de Foix avec ceux de Saint Morre,
Feront là forbe habillez en vilain.

575. (576,149, 669) VIII. 12.
Le croisé frère par amour effrénée,
Fera par Praytus Bellerophon mourir,
Classe à MILAN la femme forcenée,
Beu le breuvage, tous deux après périr.

576. (575, 692) VIII. 13.
Le grand crédit d'or d'argent l'abondance,
Aveuglera par libide l'honneur,
Cogneu sera d'adultère l'offense,
Qui parviendra à son grand déshonneur.

577. (697,102,724,891,885) VIII. 14.
Vers Aquilon grand efforts par hommasse,
Presque l'Europe et l'univers vexer ;
Les deux eclypses mettra en telle chasse,
Et aux *Pannons*, VIE ET MORT renforcer.

578. (885,915,854,691) VIII. 15.
Au lieu que HIERON fait sa NEF fabriquer
Si grand déluge sera et si subite,
Qu'on n'aura lieu ne terre s'attaquer,
L'onde monter FESULAN Olympique.

VIII. 17.

579. (533)
Garde toy Roy Gaulois de ton NEVEU,
Qui fera tant que ton unic fils
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

580. (531) VIII. 32.
Lorsqu'on verra les deux licornes,
L'une baissant, l'autre abaissant,
Monde au milieu pilier aux bornes,
S'enfuyra le NEVEU riant.

581. (559) VIII. 43.
Par le décide de deux choses bastards.
NEVEU du sang occupera le règne,
Dedans Lectoyre seront les coups de dards,
NEVEU par peur pliera l'enseigne.

583. (555) VIII. 43.
Dedans la terre du grand temple célique,
NEVEU à Londres par paix feincte meurtry,
La barque alors deviendra schismatique,
Liberté sainte sera au corn et cry.

583. (551) VI. 22.
Feu couleur d'or du ciel en terre veu,
Frappé du haut nay fait cas merveilleux,
Grand meurtre humain prince du GRAND NEVEU,
Morts d'espectacles eschappé l'orgueilleux.

584. (554, 85) II. 92.
Les deux NEVEUX en divers lieux nourris,
Navale pugne, terre, pierres tombez,
Viendront si haut eslevez enguerris,
Venger l'injure ennemis succombez.

585. (583,537,663,104,626,822) III. 29.
Le NEVEU GRAND par force prouvera
LE PACHE fait de cœur pusillanime,
FERRARE et AST le Duc esprouvera,
Par lors qu'au soir sera le pantomime.

586. (539,631,557,668,724,558) IV. 73.
NEVEU et sang du SAINT nouveau venu,
Par le surnom soustient arcs et couvert,
Seront chassez mis à mort chassez nu,
En ROUGE et NOIR convertiront leur vert.

586 *bis* (586, 734, 601) X. 30.
Le SAINCT empire viendra en Germanie,
Ismaëlites trouveront lieux ouverts,
Asnes voudront aussi la CARMANIE,
Les soustenans de terre tous couverts.

587. (645, 569, 574, 495) X. 31.
Le grand sepulchre du peuple Aquitannique,
S'approchera auprès de la Toscane,
Quand MARS sera près du coing Germanique
Et au terroir de la gent Mantuane.

588 (572, 561, 589, 540 III. 32.
En la cité où le loup entrera,
Bien près de là les ennemis seront,
Copie estrange grand pays gastera,
Aux monts et ALPES les amis passeront.

589. (561,588,880,886,569) III. 33.
De là les ALPES grande armée passera,
UN PEU DEVANT naistra MONSTRE vapin
Prodigieux et subit tournera,
Le grand Toscan à son lieu plus propin.

590. (591,725,2°,830). V. 20.
Par le trespas du monarque Latin,
Ceux qu'il aura par règne secourus,
Le feu luyra, divisé le butin,
La mort publique aux hardis incourus.

591. (590,559,723,572,592,867) V. 21.
Avant qu'à Rome grand aye rendu l'âme
Effrayeur grande à l'armée estrangère ;
Par escadrons l'embusche près de Parme.
Puis LES DEUX rouges ENSEMBLE feront chère.

592. (651,591,867,607,553) V. 22.
LES DEUX contents seront UNIS ENSEMBLE
Quand la pluspart à MARS sera conjoint
Le grand d'Affrique en effrayeur tremble,
Duumvirat par la classe dejoinct.

V. 23.

Digitized by Google

593. (587,571,594)
Gens d'alentour de Tarn, Loth et Garonne,
Gardez les monts Apennines passer,
Vostre tombeau près de Rome et d'Ancone
Le noir poil crespe fera trophée dresser.

594. (593, 810) III. 43.
Après séjourné vogueront en Epire,
Le grand secours viendra vers Antiochê
Le noir poil crespe tendra fort à l'empire,
Barbe d'airain le rostira en broche.

595. (842,558,622,551,574,904,623) I. 74.
Que peste et glaive n'a peu s'en definer,
Mort dans le puys, sommet *du ciel* frappé
L'abbé mourra quand on verra ruyner,
Ceux du naufrage l'escueil voulant grapper.

596. (664,564,602,731,551,666). II. 56.
Avant conflict le grand mur tombera,
Le grand à mort, mort trop subite et plainte,
Nay my parfait : la plus nagera
Auprès du fleuve de sang la terre teinte.

597. (476) II. 57.
Sans pied ne main dent aiguë et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit petit grand emmené.

598. (625.3°,553,607,609,699) II. 58.
Classe Gauloise par appuy de grand garde,
Du grand Neptune et ses tridens soldats,
Rongée Provence pour soutenir grand'bande,
Plus Mars Narbon par javelots et dards.

599. (553,609,660,801,767) II. 59.
La foy Punique en Orient rompuë,
Gang. Ind. et Rosne, Loyre et Tag. change-
Quand du mulet la faim sera repuë, [ront
Classe espargie, sang et corps nageront.

600. (598,607,863,629,666) II. 60.
Euge Tamins, Gironde et La Rochelle,
O sang Troyen ! Mars au port de la flesche
Derriere le fleuve au fort mise l'eschelle,
Pointes, feu, grand meurtre sur la bresche.

601. (654,536,731,661,603,809) II. 61.
Mabus puis tost alors mourra, viendra
De gens et bestes une horrible deffaite,
Puis tout à coup la vengeance on verra,
Cent, main, soif, faim quand courra la comète.

602. (518,593,596,668) II. 62.
Gaulois Ausone bien peu subjuguera,
Pau, Marne et Seine fera Ferme l'urie,
Qui le grand mur contre eux se dressera,
Du moindre au mur le grand perdra la vie.

603. (601,766,454,247,674) II. 63.
Sécher de faim, de soif *gent Genevoise*,
Espoir prochain viendra au defaillir,
Sur point tremblant sera gent Gebenoise,
Classe au grand port ne se peut accueillir.

604. (447,719,782,573,552,736) II. 64.
Le parc enclin grande calamité,
Par l'Hespérie et Insubre fera,
Le feu en nef, pest et captivité,
Mercure en l'arc Saturne fenera.

605. (466) II. 65.
Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrappé,
Par bon augure la cité assiégée.

606. (807,728,673,619) II. 66.
Le blonde au nez force viendra commettre,
Par le duelle et chassera dehors,
Les exilez dedans fera remettre,
Aux lieux marins commettant les plus forts.

607. (598,609,721,539,592,734) II. 67.
Après combat et bataille navale,
Le grand Neptune a son plus haut beffroy.
Rouge adversaire de peur viendra pasle
Mettant le grand Océan en effroy.

III. 1.

608. (845,887,866,741,897)
Le divin verbe donra à la substance,
Comprins ciel terre or occult au fait mystique
Corps, ame, esprit ayant toute puissance,
Tant sous ses pieds comme au siège célique.

609. (598,607,599,546) III. 2.
Le grand Neptune du profond de la mer,
De gent punique et sang Gaulois meslé :
Les isles à sang pour le tardif ramer,
Plus luy nuyra que l'occult mal célé.

610. (789,609,680,790) II. 78.
La barbe crespe et noire par engin,
Subjuguera la gent cruelle et fière,
Le grand Chyren ostera du longin,
Tous les captifs par *Selinc* bannière.

611. (215,627,563,620,663,662) II. 79.
Qui au royaume Navarrois parviendra,
Quand de Sicile et Naples seront joints ;
Bigorre et Landes Loron par foy tiendra
D'un qui d'Espagne sera par trop conjoint.

612. (511,512,534,520,898,181) III. 25.
Des roys et princes dresseront simulacres,
Augures cieux eslevez aruspices ;
Corne victime dorée et d'azur, d'acres,
Interpretez seront les extispices.

613. (419). III. 26.
Prince Lybique puissant en Occident,
François d'Arabe viendra tant enflammer,
Scavans aux lettres sera condescendent,
La langue Arabe en François translater.

614. (611,543,662,694) III. 27.
De terre foible et pauvre parentelle,
Par bout et paix parviendra dans l'empire
Longtemps régner une jeune femelle,
Qu'oncq en règne n'en survint un si pire.

615. (584) III. 28.
Les deux neveux en divers lieux nourris,
Navale pugne, terre, pierres tombez,
Viendront si haut eslevez enguerris
Venger l'injure ennemis succombez.

616. (902,830,566,565,536,556,631) III. 29.
En Campanie sera si longue pluye,
Et en la Pouille si grande siccité,
Coq verra l'Aigle l'aisle mal accomplie,
Par Lyon mise sera en extrémité.

617. (423,724,734,607) III. 52.
Nautique rame invitera les umbres,
Du grand empire lors viendra conciter ;
La mer Egée des ligues les encombres,
Empeschant l'onde Tyrrene de floter.

618. (358,763,641,100,102,671) V. 95.
Sur le milieu du grand monde la rose,
Pour nouveaux faits sang public espandu,
A dire vray on aura bouche close,
Lors au besoin viendra tard l'attendu.

619. (596,500,724,737,807,564) V. 96.
Le nay difforme par horreur suffoqué,
Dans la cité du grand Roy habitable ;
L'edict sévère des captifs revoqué,
Grésle et tonnerre, Condon inestimable.

620. (81,557,666 *bis*,611,551,622) V. 97.
A quarante huict degré climatérique,
A fin de Cancer si grande secheresse,
Poisson en mer fleuve lac cuit hectique,
Béarn, Bigorre, par feu ciel en detresse. V. 98

621. (836,574,723,840)
Milan, Ferrin, Turin et Aquilleye,
Capue, Brundis, vexez par gent Celtique,
Par le Lyon et phalange Aquilée
Quand Rome sera le chef vieux Britannique.

622. (768,558,620,627,888,598) V. 99.
Le boute-feu par son feu attrappé,
De feu du ciel par Carcas et Cominge,
Foix, Aux, Mazeres, haut vieillard eschappé
Par ceux de Hesse, de Saxons et Turinge.

V. 100.

623. (630,657,564,904,625.2°,737)
Autour des monts Pyrénées grand amas,
De gent estrange secourir roy nouveau,
Près de Garonne du grand temple de Mas,
Un Romain chef le craindra dedans l'eau.

624. (838,632,668,641,666,703) VI. 1.
Quand on viendra le grand Roy parenter,
Avant qu'il ait du tout l'âme renduë,
On le verra bientost apparenter,
D'Aigles, lions, croix couronne venduë.

625.1° (564,539,695,622,557,637) VI. 71.
Tout aupres d'Aux de Lectore et Mirande,
Grand feu du ciel en trois nuicts tombera,
Cause adviendra bien stupende et Mirande,
Bien peu après la terre tremblera.

625.2° (599,552,495,595,564,704) I. 46.
Par la tumeur de Heb. Po, Tag, Timb. et Rome
Et par l'estang Leman et Aretin,
Les deux grands chefs et citez de Garonne
Prins, morts, noyez. Partir humain butin.

625.3° (626, 625.2°, 783 *bis*, 599) III. 12.
Par foudre en l'arche or et argent fondu,
Des deux captifs l'un l'autre mangera,
De la cité le plus grand estendu,
Quand submergée la classe *nagera*.

625.4° (716) III. 13.
Par le rameau du vaillant personnage,
De France infime par le pere infelice,
Honneurs, richesses, travail en son vieil âge
Pour avoir crû le conseil d'homme nice.

626. (552,854,625.3°,559,585,565) III. 14.
Un peu devant monarque trucidé
Castor, Pollux, en nef astre crinite,
L'érain public par terre et mer vuidé,
Pise, Ast, Ferrare, Turin, terre interdicte.

627. (571,611,568,898) II. 15.
Naples Palerme, Sicile, Syracuses,
Nouveaux tyrans fulgures feux célestes,
Forces de Londres, Gand, Bruxelles et Suses,
Grand hécatombe, triomphe faire festes. II. 16.

628. (642,625.1°,564,695,320,768,629)
Basax, Lectore, Condom, Ausch, Agine,
Esmeus par loix querelles et monopole,
Car Bourd. Thoulouse, Bay. mettra en ruine,
Renouveler voulant leur tauropole.

629. (654,628,661,539,636,600) I. 79.
Entre Bayonne et à Saint Jean de Lux,
Sera posé de Mars le promontoire,
Aux Hanix d'Aquilon Nanar hostera lux,
Puis suffoqué au lict sans adjutoire.

630. (623,629,639,633) VIII. 85.
Par Arnani, Tholoser, Ville Franque,
Bande infinie par le mont Adrian,
Passe rivière, Hutin par pont la plancque,
Bayonne entrer tous Bichoro criant.

631. (545,632,537,536,714,635) VIII. 86.
Mort conspirée viendra en plein effect,
Charge donnée et voyage de mort,
Esleu, crée, receu, par siens deffait,
Sang d'innocent devant soy par remort.

632. (624,631,635) VIII. 87.
Soldat barbare le grand Roy frappera,
Injustement non esloigné de mort,
L'avare mère du fait cause sera,
Conjurateur et règne en grand remort.

633. (623,534,558,622,574) VIII. 73.
En terre neufve bien avant Roy entré,
Pendant subjets luy viendront faire accueil,
Sa perfidie aura tel rencontré,
Qu'aux citadins lieu de feste et receuil.

634. (685,586,631,668,188) VIII. 74.
Le père et fils seront meurtris ensemble,
Le préfecteur dedans son pavillon,
La mère à Tours du fils ventre aura enfle,
Cache verdure de feuilles papillon.

VIII. 75.

Digitized by Google

635. (629,534,638,703,631,611)
Au port Selin le TYRAN mis à mort,
La liberté non pourtant recouvrée,
Le nouveau MARS par vindicte et REMORT,
Dame par force de frayeur honorée.

636. (601,661,635,629,539,638) I. 94.
Coq, chiens et chats de sang seront repeus,
Et de la playe du TYRAN trouvé mort,
AU LICT d'un autre jambes et bras rompeus
Qui n'avoit peur mourir de cruelle mort.

637. (914,697,551,842,557,625.1°,2°) II. 42
Durant l'estoille chevelue apparente,
Les trois grands princes seront faits ennemis,
FRAPPEZ DU CIEL, paix, terre tremulente,
Po, Tymbre, undans serpent sur le bord mis.

638. (176, 724, 769 *bis*, 556) II. 43.
Du grand Prophète les lettres seront prinses,
Entre les mains du TYRAN deviendront,
Frauder son Roy seront ses entreprinses,
Mais ses rapines bientost le troubleront.

639. (180, 695) II. 36.
Quand la corneille sur tour de brique jointe,
Durant sept heures ne fera que crier,
Mort présagée de sang statue teinte,
TYRAN meurtry, aux Dieux peuple prier.

640. (557, 594) IV. 55.
Après victoire de rabieuse rage,
L'esprit tempté en tranquil et repos :
Victeur sanguin par conflit fait harangue,
Rostir la langue et la chair et les os.

641. (624, 618....) IV. 56.
Ignare envie du grand Roy supportée,
Tiendra propos deffendre les écrits :
Sa femme non femme par un autre tentée
Plus double, deux ne feront fort ne cris.

642. (628, 734, 727, 564) IV. 57.
Les arthomiques par Agen et Lestore,
A Saint-Félix feront leur Parlement,
Ceux de Bazas viendront à la mal'heure
Saisir Condom et Marsan promptement.

642 *bis*. (585) IV. 72.
Le neveu grand par force prouvera
Le pache fait de cœur pusillanime :
Ferrare et Ast le Duc esprouvera,
Par lors qu'au soir sera le pantomime.

643. (102-103) IV. 73.
Jusques à ce que naistra d'un RAMEAU de la stérile de longtemps qui *délivrera le peuple* univers de celle servitude bénigne et volontaire soy remettant à la protection de MARS.

644. (550)
MARS nous menasse par sa force bellique,
Septante fois fera le sang espandre,
Auge et ruyne de l'Ecclésiastique,
De par ceux qui d'eux rien voudront entendre.

645. (587) I. 15.
Le grand sépulchre du peuple Aquitannique,
S'approchera auprès de la Toscane,
Quand MARS sera près du coing Germanique
Et au terroir de la gent Mantuane.

646. (557) III. 32.
MARS et le sceptre se trouvera conjoinct,
Dessous Cancer calamiteuse guerre,
Un peu après sera nouveau Roy oingt,
Qui par longtemps pacifiera la terre.

647. (558) VI. 24.
Par MARS contraire sera la monarchie
Du grand pescheur en trouble ruineux,
Jeune noir rouge prendra la hiérarchie,
Les prediteurs iront jour bruyneux.

648. (598) VI. 25.
Classe Gauloise par appuy de grand garde,
Du grand Neptune et ses tridens soldats,
Rongée Provence pour soutenir grand'bande,
Plus MARS NARBON par javelots et dards....
II. 59.

649. (600)
Euge Tamins, Gironde et la Rochelle,
O sang Troyen ! MARS au port de la flesche
Derrière le fleuve au fort mise l'eschelle,
Pointes feu grand meurtre sur la bresche.

650. (601) II. 61.
MABUS puis tost alors mourra viendra
De gens et bestes une horrible deffaite,
Puis tout à coup la vengeance on verra,
Cent, main, soif, faim, quand courra la comète.

651 (592) II. 62.
Les deux contens seront unis ensemble,
Quand la pluspart à MARS sera conjoinct
Le grand d'Affrique en effrayeur tremble,
Duumvirat par la classe dejoinct.

652. (564, 666 *bis*). V. 23.
Condom et Aux et autour de Mirande
Je voy du ciel feu qui les environne,
Sol MARS conjoinct au Lyon puis Marmande,
Foudre grand gresle mur tombe dans Garonne

653. (635) VIII. 2.
Au port Selin le tyran mis à mort,
La liberté non pourtant recouvrée,
Le nouveau MARS par vindicte et remort
Dame par force de frayeur honorée.

654. (629) I. 94.
Entre Bayonne et à Saint-Jean de Lux,
Sera posé de MARS le promontoire,
Aux Hanix d'Aquilon Nanar hostera lux,
Puis suffoqué au lict sans adjutoire.

655. (623) VIII. 85.
Autour des monts Pyrénées grand amas,
De gent estrange secourir roy nouveau,
Près de Garonne du grand temple de MAS
Un Romain chef le craindra dedans l'eau.

656. (721) VI. 1.
MARS eslevé en son plus haut beffroy
Fera retraire les Allobrox de France,
La gent Lombarde fera si grand effroy,
A ceux de l'Aigle comprins sous la Balance.

657. (727) V. 42.
Au chef Anglois à Nismes trop séjour
Devers l'Espagne au secours Œnobarbe,
Plusieurs mourront par MARS ouvert ce jour
Quand en Artois saillir estoille en barbe.

658. (728) V. 59.
Le prince Anglois MARS à son cœur de ciel
Viendra poursuivre sa fortune prospère,
Des deux duelles l'un percera le fiel.
Hay de luy, bien aymé de sa mère.

659. (779) III. 16.
Jupiter joinct plus Vénus qu'à la Lune,
Apparoissant de plénitude blanche,
Vénus cachée sous la blancheur Neptune,
De MARS frappé par la gravée branche.

660. (629, 657, 668, 671, 599) IV. 33.
Par MARS OUVERT Arles le donra guerre,
De nuict seront les soldats estonnez,
Noir blanc, à l'Inde dissimulez en terre, [nez.
Soubs la feinte ombres traistres veus et son

661. (625.1°,629,870,601,873,638) VII. 2.
De feu céleste au Royal édifice,
Quand la lumière du MARS défaillira,
SEPT MOIS grand guerre mort gent de malefice,
ROUEN, EVREUX au Roy ne faillira.
IV. 100.

LE NOUVEAU MARS, SANG DU NEVEU.

662. (635)
Au port Selin le tyran mis à mort,
La liberté non pourtant recouvrée,
Le nouveau Mars par vindicte et remort,
Dame par force de frayeur honorée.
I. 94.

663. (899, 695, 642. 732, 734, 664)
Passer Guienne, Languedoc et le Rosne,
D'Agen tenans, de Marmande et la Réole, [trône,
D'OUVRIR par Foix par toy Phocen tiendra son
CONFLICT auprès sainct Pol de Mauséole.

664. (563, 663, 596, 87, 104) IX. 85.
Aux champs herbeux d'Alein et du Varneigne,
Du mont Lebron proche de la DURANCE
Camp des deux parts CONFLICT sera si aigre,
Mésopotamie défaillira en France.

665. (775, 706, 735, 714, 539, 599) III. 99.
Entre Gaulois LE DERNIER honoré
D'homme ennemy sera victorieux,
Force et terroir en moment exploré
D'un coup de trait quand mourra l'envieux.

666 (148,596,664, 551, 547, 703) III. 100.
FLEUVE qu'esprouve le nouveau nay CELTIQUE
Sera en grande de l'empire discorde ;
LE JEUNE PRINCE par gent ecclésiastique,
Ostera de sceptre coronal de concorde.

666 *bis*. (870,87,268,678, 682, 765) VI. 3.
Le CELTIQUE FLEUVE changera de rivage,
Plus ne tiendra la cité d'Agripine :
Tous transmué, hormis le vieil langage,
Saturne, Léo, Mars, Cancer en rapine.

667. (586, 666, 731, 557, 714) VI. 4.
LE JEUNE PRINCE accusé faussement,
Mettra en trouble le camp et en querelles,
Meurtry le chef pour le soustenement,
Sceptre appaiser, puis guérir escrouelles.

668. (586, 867, 681, 688, 634, 631) IV. 10.
Celuy qu'aura couvert de la grand CAPPE,
Sera induict à quelque cas patrer :
Les douze rouges viendront souiller la nappe
Soubs meurtre, meurtre se viendra perpétrer.

669. (664, 679, 670, 149, 778) IV. 11.
Le camp plus grand de route mis en fuite,
Guère plus outre ne sera pourchassé :
Ost recampé et légion réduicte,
Puis hors de Gaule du tout sera chassé.

670. (631, 669, 149) IV. 12.
De plus grand'perte nouvelles rapportées,
Le rapport fait le camp s'eslongnera ;
Bandes unies encontre révoltées,
Double phalange grand abandonnera.

671 (556,673,678,557,724,618,798) IV. 13
La mort subite du premier personnage
Aura CHANGÉ et mis un autre au règne :
TOST TARD venu a si haut et bas âge,
Que terre et mer faudra que on le craigne.

672. (368,719,673,800,798) IV. 14.
D'où pensera faire venir la famine,
De là viendra le rassasiement ;
L'œil de la mer par avare canine,
Pour de l'un l'autre donra huyle, froment.

673. (104,556,548,731,720,759) IV. 15.
La cité franche de liberté fait serve,
Des profligez et resveurs fait asyle :
Le Roy CHANGÉ à eux non si proterve,
De cent seront devenus plus de mille.

674. (692, 603, 575, 853) IV. 16.
Changer à Beaune, Nuy, Chaalon, Dijon,
Le duc voulant amander la Barrée,
Marchant près fleuve poisson bec de plongeon
Verra la queue : porte sera serrée.

675. (725.1°, 848) IV. 17.
Des plus lettrez dessus les faits célestes,
Seront par Princes ignorants réprouvez,
Punis d'édict, chassez comme scelestes,
Et mis à mort là où seront trouvez.

676 (604, 782,....) IV. 18.
Devant Rouën d'Insubre mis le siège,
Par terre et mer enfermez les passages,
D'Haynaut et Flandre, de Gand et ceux de
Par dons lænées raviront les rivages. [Liège,
IV. 19.

Digitized by Google

677. (337,672,800,798,731,712)
Paix, uberté LONGTEMPS lieux louëra,
Par tout son regne desert la fleur de lys,
Corps morts d'eau terre là l'on apportera,
Sperant vain heur d'estre là ensevelis.

678. (671,673,661,737,489,666 *bis*) IV.20
Le *changement* sera fort difficile,
Cité, province au *change* gain fera,
Cœur haut, prudent mis, chassé luy habile,
Mer, terre, peuple son estat changera.

679. (669, *voir* X. 1) IV. 21.
La grand copie qui sera déchassée
Dans un moment fera besoin au Roy,
LA FOY PROMISE de loing sera faussée,
Nud se verra en piteux desarroy.

680. (662, 798, 790) IV. 22.
La légion dans la marine classe,
Calcine Magnes, souphre et poix bruslera,
Le long repos de l'asseurée place,
Port Selin Hercle feu les consumera.

681. (663, 743) IV. 23.
De nuict passant le Roy près d'un Androne,
Celui de Cypres et principal guette,
Le Roy failly la main fuit long du Rosne,
Les conjurez l'iront à la mort mettre.

682. (631,818,898,737.364,666) V. 17.
Du deuil mourra l'infelix profligé,
Célebrera son victrix l'HÉCATOMBE
Pristine loy franc édict rédigé
Le MUR et Prince au septiesme jour tombe.

683. (711,720,585,532,101,769) V. 18.
Le grand Royal d'or d'airain augmenté,
Rompu LE PACHE, par jeune ouverte guerre,
PEUPLE affligé par un chef lamenté,
De sang barbare sera couverte terre

684 (*rev. ital.*) V. 19.
La cité antique d'antenorée forge,
Plus ne voulant le tyran supporter,
Le manche feint au temple couper gorge,
Les siens le peuple à mort viendra bouter.

685. (665, 670, 634, ...) VI. 76.
Par la victoire du deceu fraudulente,
Deux classes une la révolte germaine,
Le chef meurtry et son fils dans la tente,
Florence, Imole, pourchassez dans Romaine.

686. (794, ..., 867) VI. 77.
Crier victoire du GRAND SELIN CROISSANT
Par les Romain sera l'Aigle clamé,
Ticin, Milan et Gênes n'y consent,
Puis par eux-mêmes Basil.grand réclamé VI.78

687. (866...)
Près du Tésin les habitans de Loyre,
Garonne, Saone, Seine, Tarn et Gironde,
Outre les monts dresseront promontoire
Conflict donné, Pau grancy submerge onde.

688. (668,733,591,559)(*v.* IV. 69,78) VI. 79
Vin sur la table en sera respandu,
Le tiers n'aura celle qu'il prétendoit,
Deux fois du noir de Parme descendu,
Pérouse à PISE fera ce qu'il cuydoit.

689. (627, 571, 782) VII. 5.
NAPLES PALERME et toute la Sicile,
Par main barbare sera inhabitée.
Corsique, Salerne et de Sardaigne l'isle,
Faim, peste, guerre, fin de maux intentée.

690. (795,668,765) VII. 6.
Sur le combat de grands CHEVAUX LEGERS,
On criera LE GRAND CROISSANT confond
De nuict tuer monts habits de bergers,
Abismes rouges dans le fossé profond.

691. (578,854,725.2°) VII. 7.
Flora fuis, fuis le plus proche Romain,
Au FESULAN sera conflict donné,
Sang espandu, le plus grand prins à main,
Temple ne sexe ne sera pardonné.

VII. 8.

692. (674, ...)
Dame à l'absence de son grand capitaine,
Sera priée d'amour du vice-roy,
Feincte promesse et malheureuse étreinte
Entre les mains du grand prince Barroy.

693. (775) VII. 9.
Par le grand prince limitrophe du Mans,
Preux et vaillant chef de grand exercice,
Par mer et terre de Gallots et Normans,
Caspre passer Barcelone piller isle.

694. (586, 614, 668, 631, 664). VII. 10.
L'enfant Royal contemnera la mere,
Œil, pieds blessez, rude inobéissant,
Nouvelle à dame estrange et bien amere,
Seront tuez des siens plus de cinq cens.

695 (817,295,715,314,639,628,661) VII. 11
Le grand PUISNAY *fera fin de* LA GUERRE,
Aux Dieux assemblez avec les excusez :
Cahors, Moissac iront loing de la serre,
Refus Lectore, les Agenois rasez.

696. (648, 719, 495. 698, 599) VII. 12.
La crainte armée de l'ennemy NARBON,
Effrayera si fort les Hespériques,
Parpignan vuide par l'aveugle d'Arbon,
Lors Barcelon par mort donra les piques.

697. (637,147,699) VI. 56.
Le grand monarque qui fera compagnie
Avec deux Roys unis par amitié,
O quel soupir fera le grand mesnie,
Enfans NARBON à l'entour quel pitié.

698. (736,666 *bis*, 604,733 *bis*, 696) I. 99.
Le monde proche du dernier période,
Saturne encor tard sera de retour,
Translat empire devers nation Brodde,
L'œil arraché à NARBON par autour.

699. (598, 648) III. 92.
Classe Gauloise par appuy de grand garde,
Du grand Neptune et ses tridens soldats,
Rongée Provence pour soutenir grand'bande,
Plus MARS NARBON par javelots et dards.

700. (725.3°) II. 59.
Ne bien ne mal par bataille terrestre,
Ne parviendra aux confins de Pérouse,
Rebeller Pise, Florence voir mal estre,
Roy nuict blessé sur mulet à noire housse.

701. (631, 634) VI. 36.
L'œuvre ancienne se parachevera,
Du toict cherra sur le grand mal ruyne,
Innocent fait mort on accusera,
Nocent caché taillis sous la bruyne.

702. (512, 558, 689) VI. 37.
Aux profligez de paix les ennemis,
Après avoir l'Italie supérée
Noir sanguinaire rouge sera commis,
Feu sang verser, eau de sang colorée.

703. (638, 666...) VI. 38.
L'enfant du règne par paternelle prinse
Expolier sera pour délivrer,
Auprès du lac Trasimene l'axur prinse,
La troupe hostage par trop fort s'enyvrer.

704. (723, 846, 850) VI. 39.
Grand de MAGONCE pour grande soif esteindre,
Sera privé de la grand dignité,
Ceux de COLOGNE si fort le viendront plaindre,
Que le grand groppe au RHIN sera jetté.

705. (370,147,622,768,495,574) VI. 40.
Le second chef du règne Danemarc,
Par ceux de Frize et l'isle Britannique,
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique.

706. (790 *bis*, 232 *bis*, 759) VI. 41.
A l'Ogmion sera laissé le règne
Du grand Selin qui plus sera deffait,
Par les Itales estendra son enseigne,
Régi sera par prudent contrefait.

VI. 42.

707. (*Apoc.* chap. XVII)
Longtemps sera sans être habitée,
Où Marne et Seine autour vient arrouser,
De la Tamise et Martiaux temptée
Déceus les gardes en cuidant repousser.

708. VI. 43.
De nuict par Nantes Lyris apparoistra,
Des arts marins susciteront la pluye,
Arabiq gouffre grand classe profondra,
Un monstre en Saxe naistra d'Ours et truye.

709. (563) VI. 44.
La cité prinse par tromperie et fraude,
Par le moyen d'un beau jeune attrappé :
Assaut donné Raubine près de LAUDE,
Luy et tous morts pour avoir bien trompé.

III. 85.

L'ŒNOBARBE NEZ DE MILVE.

710. (483, 671, 673, 724)
Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pilier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.

711. (494,637,683,734,271,784) I. 43.
Un serpent veu proche du lict royal,
Sera par dame nuict chiens n'abayeront,
Lors naistra en France un prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront.

712. (484, 677) IV. 93.
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

713. (485,814,736,726,724) IV. 84.
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassé,
Lors le puisnay filera l'aubereau.

714. (879 *bis*,734,410,557,665,631) IV. 85.
L'AN QUE SATURNE en eau sera conjoinct
Avecques Sol, le Roy fort et puissant
A Reims et Aix sera reçu et oingt
Après conquestes meurtrira INNOCENT.

715. (490,713,726,509,671,695) IV. 86.
LONGTEMPS au ciel sera veu gris OYSEAU,
Auprès de Dôle et de TOSCANE terre,
Portant au bec un *verdoyant* RAMEAU
Mourra TOST GRAND et *finira* LA GUERRE.

716. (625.4°,665,104,734,727) I. 100.
Par le RAMEAU du vaillant personnage
De France infime par le père infelice,
HONNEURS, richesses, travail en son vieil âge
Pour avoir creu le conseil d'homme nice.

717. (104, 715, 735, 643, 716) III. 14.
Jusques à ce que naistra d'un RAMEAU de la stérile de LONGTEMPS qui délivrera le peuple univers de celle servitude bénigne et vblontaire soy remettant à la protection de MARS, spoliant Jupiter de tous ses HONNEURS et dignitez

718. (104, 509, 510, 715)
Du vray RAMEAU de fleurs de lys issu
Mis et logé héritier d'Etrurie,
Son sang antique de longue main tissu
Fera FLORENCE florir en l'armoirie.

719. (294,696,604,491,672,92) V. 39.
Le sang royal sera si très meslé,
Contraints seront Gaulois de l'Hespérie :
On attendra que terme soit coulé
Et que mémoire de la voix soit périe.

720. (490,731,673,775,683,736) V. 40.
Nay sous les ombres et journée nocturne,
Sera en règne et bonté souveraine,
Fera renaistre son sang de l'antique urne,
Renouvellant siècle d'or pour l'airain.

V. 41.

Digitized by Google

721. (657,568,560,495,402)
Mars eslevé EN SON PLUS HAUT BEFFROY
Fera retraire les Allobrox de France,
La gent Lombarde fera si grand effroy
A ceux de l'Aigle comprins sous la Balance. v. 42

722. (844,550,571,704)
La grande RUYNE des sacrez ne s'esloigne,
Provence, Naples, Sicile, Scez et Ponce,
En Germanie, au RHIN et à COLOGNE
Vexez à mort par tous ceux de MAGONCE.

723. (827,571,517,591,593) v. 43.
Par mer le rouge sera prins de pyrates,
La paix sera par son moyen troublée :
L'ire et l'avare commettra par fainct acte,
Au GRAND PONTIFE sera l'armée doublée.

724. (536,495,638,586,728,812) v. 44.
Le grand empire sera TOST désolé
Et translaté près d'arduenne SILVE,
Les deux bastards près l'AISNÉ décollé,
Et règnera ŒNOBARBE NEZ de MILVE.

725.1° (845,725.2°,3°,891). v. 45.
Par chapeaux rouges querelles et nouveaux
Quand on aura esleu le Sabinois, [schismes,
On produira contre luy grand sophisme,
Et sera ROME lésée par ALBANOIS.

725.2° (725.1°,2°.690,691) v. 46.
Les ALBANOIS passeront dedans ROME,
Moyennant langes de miples affublez,
Marquis et Duc ne pardonner à homme,
Feu, sang, morbiles, point d'eau faillir les bleds.

725.3° (700,725.1°,2°). IV. 98.
Lorsque soldats fureur séditieuse.
Contre leur chef feront de nuict fer luire,
Ennemy d'Albe, soit par main furieuse,
Lors vexer Rome et principaux séduire.

726. (495, 724) VI. 68.
Ce que RAVY sera de jeune MILVE,
Par les Normands de France et Picardie
Les noirs du temple du lieu de NEGRISILVE
Feront aulberge et feu de Lombardie.

727. (728,724,809,657,716,734) VI. 16.
Au chef ANGLOIS à Nismes trop séjour,
Devers l'Espagne au secours ŒNOBARBE,
Plusieurs mourront par MARS ouvert ce jour.
Quand en Artois saillir estoille en barbe.

728. (727, 658, 606, ...) V. 59.
Le prince ANGLOIS MARS à son cœur de ciel,
Viendra poursuivre sa fortune prospère,
Des deux DUELLES l'un percera le fiel,
Hay de luy, bien aymé de sa mère.

729. (509, 731) III. 16.
LE SUCCESSEUR de la Duché viendra
Beaucoup plus outre que la mer de TOSCANE.
Gauloise branche la FLORENCE tiendra
Dans son giron d'accord nautique Rane.

730. (510) V. 3.
LE GROS MASTIN de cité déchassé
Sera fasché de l'estrange alliance,
Après aux champs avoir le cerf chassé
Le Loup et l'Ours se donront défiance.

731. (729,601,673,720,586,557) V. 4.
LE SUCCESSEUR vengera son beau frère,
Occuper règne sous ombre de VENGEANCE,
Occis obstacle son sang mort vitupère
LONGTEMPS Bretagne tiendra avec la France.

732. (733,775,728,734,663,624, X. 26.
Car LE CINQUIESME et un grand Hercules
Viendront le temple ouvrir de main bellique,
Un Clément Jule et Ascan reculez
L'espée, clef, aigle n'eurent onc si grand pique

733. (727, 732, 688, 737, 714) X. 27.
Le circuit du grand fait ruyneux,
Au nom septiesme LE CINQUIESME sera :
D'un tiers plus grand l'estrange belliqueux,
Mouton, Lutèce, Aix ne garantira.
II. 88.

733 *bis*. (742, 736, 296, 666 *bis*)
Sommes conduit par la lune... Avant qu'elle ayc parachevé son total circuit, le Soleil viendra et puis SATURNE. Car selon les signes célestes, le règne de SATURNE SERA DE RETOUR, que le tout calculé, LE MONDE *s'approche d'une anaxagorique révolution*. (33.)

734. (636, 713, 711, 586 *bis*, 663)
Le grand Satyre et Tigre d'Hyrcanie,
Don présenté à ceux de l'Océan,
Un chef de classe ystra de CARMANIE
Qui prendra terre au Tyrrhenphocéan.

735. (717, 885, 736, 769, 734) III. 90.
L'arbre qu'estoit par LONGTEMPS mort séché
Dans une nuict viendra à reverdir
Cron. Roy malade, prince pied estaché,
Craint d'ennemis fera voile bondir.

736. (733 *bis*, 928, 737, 698, 744). III. 91.
Le MONDE PROCHE du dernier période,
SATURNE encor TARD SERA DE RETOUR,
Translat empire devers nation Brodde,
L'ŒIL arraché à NARBON par *autour*.

737. (772,773,731,837,901). III. 92.
Dans AVIGNON tout le chef de l'empire,
Fera arrest pour Paris desolé,
Tricast tiendra l'Annibalique ire,
LYON par CHANGE sera mal consolé.

738. (678,666 *bis*, 682,873,742). III. 93.
De cinq cens ans plus compte ne tiendra
Celuy qu'estoit l'ornement de son temps,
Puis à un coup grande clarté donra,
Qui par ce siècle les rendra très contens.

739. (862, 863, 741). III. 94.
La loy Morique on verra défaillir,
Après une autre beaucoup plus séductive,
Boristhènes premier viendra faillir,
Par dons et langues une plus attractive.

740. (736, 737) III. 95.
Chef de Fossan aura gorge coupée
Par le ducteur du limier et levrier,
Le faict patrer par ceux du mont Tarpée,
Saturne en Leo treiziesme de Février.

741. (599,868,739,742,803 *bis*,918) III. 96
Nouvelle loy terre neufve occuper,
Vers la Syrie, Judée et Palestine,
Le grand empire barbare corruer,
Avant que Phébès son siècle détermine.

742. (803,744,665,784,872,748) III. 97.
Perdu, TROUVÉ, CACHÉ de si LONG SIÈCLE,
Sera pasteur demy Dieu honoré,
Ains que la Lune achève son grand cycle,
Par autres vieux sera deshonoré.

743. (179,682,551,690,663,758) I. 25.
Le grand du foudre tombe d'heure diurne,
Mal et prédit par porteur postulaire,
Suyvant presage tombe d'heure nocturne,
CONFLIT, REIMS, LONDRES Etrusque pestifère.

744. (742,629,842,736) I. 26.
Dessous le chaine Guien du CIEL FRAPPÉ,
Non loing de là est CACHÉ le trésor
Que par LONG SIÈCLE avoit été grappé,
TROUVÉ mourra l'ŒIL crevé du ressort.

745. (719) I. 27.
Sang Royal fuis Monthurt, Mas, Eguillon,
Remplis seront de Bourdelois les Landes,
Navarre, Bigorre, pointes et éguillons,
Profonds de faim, vorer de liège glandes.

746. (490, 742, 744, 714, 631) IV. 99.
Lune obscurcie aux profondes ténèbres,
Son frère passe de couleur ferrugine
Le grand CACHÉ LONGTEMPS sous les ténèbres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.

747. (487, 815) I. 84.
Puisnay Roy fait son père mettra à mort,
Après conflict de mort très inhonneste,
Escrit trouvé soupçon donra remort,
Quand Loup chassé pose sur la chouchette.
IX. 8.

748. (185, 742, 727, 768, 749)
Quand lampe ardente de feu inextinguible
Sera trouvé au temple des Vestales,
Enfant TROUVÉ feu, eau passant par crible,
Périr eau, Nismes, THOLOSE cheoir les hales.

749. (244, 898, 510, 726, 727, 663). IX. 9.
Moyne, moinesse d'enfant mort EXPOSÉ
Mourir par Ourse et RAVY par verrier,
Par Foy et Pamyes le camp sera posé
Contre THOLOSE, Carcas. dresser forrier.

749 *bis*. (304, 295, 695) IX. 10.
Le juste à tort à mort l'on viendra mettre
Publiquement et du milieu estaint :
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraints.

750. (752,612,678,677,800,753) IX. 11.
Le tant d'argent de Diane et Mercure,
Les SIMULACHRES au lac seront trouvez :
Le figulier cherchant argile neufve,
Luy et les siens d'or seront abbreuvez.

751. (574.147) IX. 12.
La voye auxelle l'un sur l'autre fornix,
Du muy désert, hormis brave et genest,
L'escript d'empereur le fenix,
Veu en celuy ce qu'à nul autre n'est.

752. (750.612.742.638.190) VIII. 27.
Les SIMULACHRES d'or et d'argent enflez
Qu'après le rapt lac au feu furent gettez,
Au descouvert estaints tous et troublez
Au marbre escripts, prescripts interjettez.

753. (736,625.1°,637,750,754) VIII. 28.
Au quart pilier l'on sacre à Saturne,
Par tremblant terre et déluge fendu,
Sous l'edifice Saturnin trouvé urne,
D'or Capion ravy et puis rendu. VIII. 29.

754. (753,752)
Dedans Tholouze non loing de Beluzer,
Faisant un puys loing palais d'espectacle
Trésor trouvé un chacun ira vexer,
Et en deux locs tout et près de Besacle.

755. (797,700) VIII. 30.
Premier grand fruit le prince de Pesquière
Mais puis viendra bien et cruel malin,
Dedans Venise perdra sa gloire fiere,
Et mis à mort par plus joyne celin.

756. (763,564,748,760) VIII. 31.
Pont et molins en decembre versez,
En si haut lieu montera la Garonne,
Murs edifice, Tholose renversez,
Qu'on ne sçaura son lieu autant matrone.

757. (497) IX. 37.
Par conflict Roy règne abandonnera
Le plus grand chef faillira au besoing
Morts profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez, un en sera tesmoing.

758. (664,733,634,743,558) IV. 45.
Bien deffendu le fait par excellence,
Garde toy Tours de ta proche ruyne :
Londres et Nantes par Reims fera deffence,
Ne passez outre au temps de la bruyne.

759. (869.855.532 *bis*.673.221.682) IV. 46.
L'Ogmion grande BYSANCE approchera,
Chassée sera la barbarique ligue.
Des DEUX LOIX l'une l'œthinique laschera,
Barbare et franche en perpetuelle brigue.

760. (870,715,726,221,761.1°,678) V. 80.
L'oyseau Royal sur la cité solaire,
SEPT MOIS devant sera nocturne augure,
Mur d'Orient cherra tonnerre esclaire,
Sept jours aux portes les ennemis à l'heure.

761. (661.873) V. 81.
De feu celeste au Royal edifice
Quand la *lumière* de MARS défaillira
SEPT MOIS grand guerre mort gent de malefice,
ROUEN, EVREUX au Roy ne faillira.
IV. 100.

Digitized by Google

762. (760,631,773,678,763)
Tout à l'entour de la grande cité,
Seront soldats logez par champs et ville,
Donner l'assaut Paris, Rome incité,
Sur le PONT lors sera faicte grand pille.

763. (618,772,87,666 *bis*, 764) v. 30.
Par terre Attique chef de la Sapience,
Qui de présent est LA ROSE DU MONDE;
PONT *ruyné* et sa grand prééminence,
Sera subdite et naufrage des ondes.

764. (763.764) v. 31.
Où tout bon est, tout bien Soleil et Lune
Est abondant, ta *ruyne* s'approche,
Du ciel s'advance de vaner ta fortune
En mesme estat que la septiesme roche.

765. (763,690,725.1°,666 *bis*.) v. 32.
Au grand marché qu'on dit des mensongers,
Du tout torrent et camp Athenien,
Seront surprins par les CHEVAUX LÉGERS
Par Albanois, Mars, Leo, Sat. un versien.

765 *bis*. (518,889). v. 91.
Après le siège tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de mesme temps
Qui des Romains ne sera trop conforme.

766. (603,768,736,683,556,727) v. 92.
Migrés, migrés, de Geneve trestous,
Saturne d'or en fer se changera,
Le contre RAYPOZ exterminera tout
Avant l'Avent le ciel signe fera.

767. (537,599,665,769,772,734) IX. 44.
Ne sera saoul jamais de demander,
Grand MENDOSVS obtiendra son empire,
Loing de la court fera contremander,
Piedmont, Picart, Paris, Tyrron le pire.

768. (183,779,749,86,147,622,660) IX. 45
Vuydez, fuyez de Tholouze les rouges,
Du sacrifice faire expiation;
Le chef du mal dessous l'ombre des courges,
Mort estrangler carne omination.

769. (767,671,770,523,586,735) IX. 46.
MENDOSVS TOST viendra à son haut regne,
Mettant arrière un peu les NORLARIS,
Le rouge blesme le masle à l'interregne,
Le jeune crainte et frayeur Barbaris.

769 *bis*. (178,769,295,504,761) IX. 50.
Le Roy rusé entendra ses embuches,
De trois quartiers ennemis assaillir,
Un nombre estrange larmes de coqueluches,
Viendra Lamprin du Traducteur saillir.

770. (769, 846, 849) IX. 81.
Le grand Lorrain fera place à Vendosme
Le haut mis bas et le bas au plus haut,
Le fils de Mamon sera esleu dans Rome
Et les deux grands seront mis en défaut.

771. (736) X. 18.
Le monde proche du dernier période,
Saturne encor tard sera de retour,
Translat empire *devers nation Brodde*,
L'œil à Narbon arraché par autour.

772. (737)
Dans AVIGNON tout le chef de l'empire
Fera arrest pour Paris désolé,
Tricast tiendra l'Annibalique ire
Lyon par change sera mal consolé.

773. (786,772,559,558,586) X. 19.
Le grand CHYREN soy saisir d'AVIGNON
De Rome lettres en miel plein d'amertume,
Lettre ambassade partir du Chanignon,
Carpentras prins par Duc noir rouge plume.

774. (775.868.695.664.790) IX. 41.
Le Roy de Bloys dans AVIGNON régner,
D'Amboise et semer viendront le long de Lyn-
Ongle à Poictiers sainctes aisles ruyner, [dre
Devant Bonieux viendra LA GUERRE esteindre.
VIII. 52.

775. (774.720.732.665.673.719)
Le Roy de Bloys dans AVIGNON régner,
Une autre fois le peuple en monopole,
Dedans le Rosne par murs fera baigner,
Jusques à cinq LE DERNIER pers de Nolle.

776. (789.733.876. *bis*) VIII. 38.
Soubs la couleur de traicté MARIAGE,
Fait par magnanime par grand Chyren selin
Quintin, Arras recouvrez au voyage,
D'*Espagnols* fait second banc maclin.

777. (306) VIII. 54.
Entre deux fleuves se verra enserrez
Tonneaux et caques unis à passer outre,
Huict ponts rompus chef a tant enferré,
Enfants parfaits sont jugulez en coultre.

778. (187,669) VIII. 55.
La bande foible, la terre occupera
Ceux du haut lieu feront horribles cris.
Le gros troupeau d'estre coin troublera,
Tombe près Dinebro descouverts les escrits.

779. (69,107,108,857,855) VIII. 56.
Es lieux et temps chair au poisson donra lieu,
La loy commune sera faicte au contraire:
Vieux tiendra fort puis osté DU MILIEU.
Le Panta coina philon mis fort en arrière.

779 *bis*. (659,629,539,646) IV. 32.
Jupiter joinct plus Vénus qu'à la Lune
Apparoissant de plénitude blanche,
Vénus cachée sous la blancheur Neptune,
De Mars frappé par la gravée branche.

780. (788,783,604,676) IV. 33.
Le grand mené captif d'estrange terre,
D'or enchainé au Roy Chyren offert:
Qui dans Ausonne, Milan perdra la guerre,
Et tout son OST mis à feu et à fer.

781. (532 *voir* X. 6. et I. 42. 818) IV. 34.
Le feu esteint les vierges trahiront,
La plus grand part de la bande nouvelle:
Foudre à fer, lance les seuls Roys garderont;
Etrusque et Corse, de nuict gorge allumelle.

782. (557,604,676) IV. 35.
Les yeux nouveaux en Gaule redressez,
Après victoire de l'INSUBRE Champaigne;
Monts d'Esperie, les grands liez, troussez,
De peur trembler la Romaigne et l'Espaigne.

783. (119,149,780) IV. 36.
Gaulois par sauts, monts viendra penetrer,
Occupera le grand lieu de l'INSUBRE;
Au plus profond SON OST fera entrer,
Gennes, Monech pousseront classe rubre.

783 *bis*. (625.3°) IV. 37.
Pendant que Duc, Roy, Royne occupera,
Chef Bisantin captif en Samothrace:
Avant l'assaut L'UN L'AUTRE MANGERA.
Rebours ferré suivra de sang la trace.

784. (790,720,742,671,818,799) IV. 38.
Au chef du monde le grand CHYREN sera,
Plus outre après aymé, craint, redouté,
Son bruit et loz les cieux surpassera,
Et du seul tiltre victeur fort contenté.

785. (560,793) VI. 70.
Dedans les isles de cinq fleuves à un,
Par le croissant du grand CHYREN Selin,
Par les bruynes de l'air fureur de l'un
Six eschappez, cachez fardeaux de lin. VI. 27.

786. (773)
Le grand CHYREN soy saisir d'Avignon,
De Rome lettres en miel plein d'amertume,
Lettre ambassade partir du Chanignon,
Carpentras prins par Duc noir rouge plume.

787. (776) IX. 41.
Sous la couleur du traicté mariage,
Fait par magnanime par grand CHYREN Selin
Quintin, Arras recouvrez au voyage,
D'Espagnols fait second banc maclin.
VIII. 54.

788. (780)
Le grand mené captif d'estrange terre
D'or enchainé au Roy CHYREN offert:
Qui dans Ausonne, Milan perdra la guerre,
Et tout son ost mis à feu et à fer.

789. (610) IV. 34.
La barbe crespe et noire par engin
Subjuguera la gent cruelle et fière:
Un grand CHYREN ostera du longin,
Tous les captifs par Seline bannière.

790 (866,867,561,162,784,775,610) II. 79
SELIN monarque l'Italie pacifique
Regnes unis par Roy chrestien du monde,
Mourant voudra coucher en terre blésique
Après pyrates avoir chassé de l'onde.

790 *bis*. (706, 864 *bis*.) IV. 77.
A l'Ogmion sera laissé le règne
Du GRAND SELIN qui plus sera deffait,
Par les Itales estendra son enseigne,
Regi sera par prudent contrefait.

791. VI. 42.
Les trois pelices de loin s'entrebattront,
La plus grand moindre demeurera à l'escoute,
LE GRAND SELIN n'en sera plus patron,
Le nommera feu pelte blanche routte.

792. (776) X. 53.
Sous la couleur du traicté mariage,
Fait par magnanime par GRAND CHYREN SELIN,
Quintin, Arras recouvrez au voyage,
D'Espagnols fait second banc maclin.

793. (560, 785) VIII. 54.
Dedans les isles de cinq fleuves à un,
Par LE CROISSANT du GRAND CHYREN SELIN,
Par les bruynes de l'air fureur de l'un,
Six eschappez, cachez fardeaux de lin.

794. (686) VI. 27.
Crier victoire du GRAND SELIN CROISSANT,
Par les Romains sera l'Aigle clamé,
Ticin, Milan et Gennes n'y consent,
Puis par eux-mesmes Basil. grand réclamé.

795. (690) VI. 78.
Sur le combat des grands CHEVAUX LÉGERS.
On criera LE GRAND CROISSANT confond;
De nuict tuer monts habits de bergers,
Abismes rouges dans le fossé profond.

796. (626,625.3°,665,793,794) VII. 7.
Par guerre longue tout l'exercice expuiser,
Que pour soldat ne trouveront pecune,
Lieux d'or d'argent, cuir on viendra cuser,
Gaulois airain, signe CROISSANT de Lune.

797. (755).
Premier grand fruit le prince de Pesquiere,
Mais puis viendra bien et cruel malin,
Dedans Venise perdra sa gloire fiere,
Et mis à mal par plus joyne Celin.

798. (800,692,718;671,784) VIII. 31.
Les vieux chemins seront tous embellis,
L'on passera à Memphis somentrées,
Le grand Mercure d'Hercules fleur de lis,
Faisant trembler terre et mer contrées.

799. (784,790,586,557,677,314) X. 79.
Au règne grand du grand règne regnant,
Par force d'armes les grands portes d'airain,
Fera ouvrir le Roy et Duc joignant,
Port demoly, nef à fons jour SERAIN.

800. (557,706,802,804 *b*.232 *b*.532) X. 80.
De brique en marbre seront les murs réduicts
Sept et cinquante années pacifiques,
Joye aux humains renove l'aqueduc,
Santé, temps grands fruits, joye et mellifiques

801. (256,267,386,456,599,790) X. 89.
Le grand empire sera par l'Angleterre,
Le Pempotan des ans plus de trois cens,
Grandes copies passer par mer et terre,
Les Lusitains n'en seront pas contents.
X. 100.

Digitized by Google

802. (732 *bis*, 731, 928)
Vingt ans du règne de la Lune passez
Sept mille ans autre tiendra sa monarchie,
Quand le soleil prendra ses jours lassez,
Lors accomplir et mine ma prophétie.

803. (803 *b.*, 732 *b.*, 742,804,804 *b.* I.48.
Perdu, trouvé, caché de si long siècle,
Sera pasteur demy Dieu honoré :
Ains que la Lune achève son grand CYCLE,
Par autres vieux sera déshonoré.

803 *bis*. (741,803,804,732 *bis*. 739) I. 25.
Nouvelle loy terre neuve occuper,
Vers la Syrie Judée et Palestine :
Le grand empire barbare corruer,
Avant que Phebés son siècle détermine.

804. (151,732 *bis*, 803,803 *bis*) III, 97.
La grande perte las ! que feront les lettres
Avant le CYCLE *de Latona parfaict*
Feu grand déluge plus par ignares sceptre,
Que de long siècle ne se verra refaict.

804 *b.*(670 *b.*557,804 *b.*677,422,695) I.62.
Les fleurs passées diminue le monde,
LONGTEMPS la paix terres inhabitées,
Seur marchera par ciel terre, mer et onde,
Puis de nouveau les guerres suscitées.

805. (496) I. 63.
Et Ferdinand BLONDE sera déserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route,
Et marchera contre le Myrmidon.

806. (504)
De nuict dans lict le suprême estranglé
Pour trop avoir séjourné BLOND esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu.

807. (606) I. 39.
Le BLONDE AU NEZ force viendra commettre
Par le duelle et chassera dehors,
Les exilez dedans fera remettre,
Aux lieux marins commettant les plus forts.

808. (718-724) II. 67.
Du vray rameau de fleurs de lis issu,
Mis et logé héritier d'Etrurie.....
Les deux bastards près l'aisné décollé,
Et règnera ŒNOBARBE NEZ DE MILVE.

809. (727) V. 39-45.
Au chef Anglois à Nismes trop séjour
Devers l'Espagne au secours ŒNOBARBE,
Plusieurs mourront par Mars ouvert ce jour
Quand en Artois saillir estoille en barbe.

810. (594,808) V. 59.
Après séjourné vogueront en Epire,
Le grand secours viendra vers Antioche,
Le noir poil crespe tendra fort à l'Empire
BARBE D'AIRAIN le rostira en broche.

811. (... 769 *bis*. 812.813) I. 74.
Deux de poison saisis nouveaux venus,
Dans la cuisine du grand prince verser,
Par le souillard tous deux au fait connus,
Prins qui cuidoit de mort l'AISNÉ vexer.

812. (724, 808) VII. 42.
Le grand empire sera tost désolé
Et translaté près d'Arduenne silve
Les deux bastards près l'AISNÉ décollé,
Et règnera ŒNobarbe nez de milve.

813. (501,811,812,814-818) V. 45.
Par détracteur calomnié à PUISNAY
Quand istront faits énormes et martiaux,
La moindre part dubieuse à l'AISNÉ
Et tost au règne seront faits partiaux.

814. (485, 713) VI. 95.
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassé,
Lors le PUISNAY filera l'aubereau.
IV. 85.

815. (487, 747)
PUISNAY Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très inhonneste,
Escript trouvé soupçon donra remort,
Quand Loup chassé pose sur la chouchette.

816. (541) IX. 8.
La main escharpe et la jambe bandée
Long PUISNAY de Calais portera
Au mot du guet la mort sera tardée,
Puis dans le Temple à Pasques seignera.

817. (695) VIII. 45.
Le grand PUISNAY fera fin de LA GUERRE,
Aux Dieux assemblez avec les excusez,
Cahors, Moissac iront loing de la serre,
Refus Lectore, les Agénois rasez.

818. (867,158,781,295,731,784) VII. 12.
Le règne à deux laissé bien peu tiendront
Trois ans sept mois passez feront la guerre,
Les deux vestales contre rebelleront,
Victor PUISNAY en Armorique terre.
IV. 95.

PIE IX, RÉVOLUTION ITALIENNE.

819. (98-105).

L'Eglise... par lorsqu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité... luy seront ostez les deux glaives, et ne luy demeurera que ses enseignes... Et sera LE CHEF et gouverneur jetté du milieu et sera mis au lieu de l'air..

820. (514, 545)
Au Roy l'augure sur LE CHEF la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique. V. 6.

821. (518, 889)
Après le siège tenu dix-sept ans
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

822. (517,585,842 *bis*, 549,589,840) V.92.
Romain pouvoir sera du tout à bas,
Son grand voisin imiter les vestiges
Occultes haines civiles et desbats,
Retarderont aux bouffons leurs folliges.

823. (553, 832) III. 63.
L'union feincte sera peu de durée,
Des uns changez réformez la pluspart,
Dans les vaisseaux sera gent endurée,
Lors aura Rome un nouveau Liepart...

824. (555,558,566) VI. 20.
Dedans la terre du grand temple celique
Neveu à Londres par paix feincte meurtry
La barque alors deviendra schismatique,
Liberté sainte sera au corn et cry...

825. (558, 647) VI. 22.
Par Mars contraire sera la monarchie
Du grand pescheur en trouble ruyneux,
Jeune noir rouge prendra la hiérarchie,
Les prodituers iront jour bruyneux.

826. (559) VI. 25.
Quatre ans le siége quelque peu bien tiendra,
Un surviendra libidineux de vie,
Ravenne et Pise Veronne soustiendra
Pour eslever la croix du Pape envie.

827. (723) VI. 26.
Par mer le rouge sera prins de pyrates,
La paix sera par son moyen troublée,
L'ire et l'avare commettra par fainct acte
Au GRAND PONTIFE sera l'armée doublée.

828. (517,912) V. 44.
La grande estoille par sept jours bruslera,
Nuée fera deux Soleils s'apparoir,
Le gros mastin toute nuict hurlera
Quand GRAND PONTIFE changera de terroir.
II. 41.

829. (727,914)
Apparoistra vers le Septentrion
Non loing de Cancer l'ESTOILLE CHEVELUE,
Suse Sienne Boëce, Eretrion,
Mourra de Rome grand la nuit disparuë.

830. (590) VI. 6.
Par le trespas du Monarque latin,
Ceux qu'il aura par regne secourus :
Le feu luyra divisé le butin,
La mort publique aux hardis incourus.

831. (591) V. 21.
Avant qu'à Rome grand aye rendu l'âme
Effrayeur grande à l'armée étrangère ;
Par escadrons l'embusche près de Parme,
Puis les deux rouges ensemble feront chère.

832. (553,823) V. 22.
L'union feincte sera peu de durée
Des uns changez reformez la pluspart,
Dans les vaisseaux sera gent endurée,
Lors aura Rome un nouveau *Liepart*.

833. (564, 666 *bis*) VI. 20.
Condom et Aux et autour de Mirande
Je voy du ciel feu qui les environne,
Sol Mars conjoinct au LYON puis Marmande,
Foudre, grand'gresle mur tombe dans Garonne

834. (565) VIII. 2.
Au fort chasteau de Vigilanne et Resviers,
Sera serré le puisnay de Nancy ;
Dedans Turin seront ards les premiers,
Lorsque de deuil LYON sera transy...

835. (568) VIII. 3.
Clarté fulgure à LYON apparente
Luysant : print Malte subit sera estainte,
Sardon, Mauris traitera decevante,
Genève à Londres à Coq trahison fainte.

836. (621.840) VIII. 6.
Milan, Ferin, Turin et Aquilleye,
Capue, Brundis vexez par gent Celtique
Par le LYON et phalange Aquillée
Quand Rome sera le chef vieux Britannique.

837. (737.772) V. 99.
Dans Avignon tout le chef de l'empire
Fera arrest pour Paris désolé
Tricast tiendra l'Annibalique ire,
LYON par change sera mal consolé.

838 (624) III. 93.
Quand on viendra le grand Roy parenter,
Avant qu'il ait du tout l'âme renduë,
On le verra bientost apparenter
D'Aigles, LIONS croix couronne venduë.

839. (616) VI. 71.
En Campagnie sera si longue pluye
Et en la Pouille si grande siccité,
Coq verra l'Aigle l'aisle mal accomplie,
Par LYON mise sera en extremité.

840. (366.845.621.723.725*bis*.822)III. 52.
Le mouvement de sens cœur pieds et mains
Seront d'accord Naples LYON Sicile,
Glaives, feux, eaux, puis aux nobles Romains
Plongez, tuez, mort par cerveau debile.

840 *bis*. (723.852*bis*.846.574.723) I. 11.
Dans peu dira faulce brute fragile,
DE BAS EN HAUT eslevé promptement,
Puis en instant desloyale et habile,
Qui de VERONNE aura gouvernement.

841. (574.842) I. 12.
Apparoistra auprès de Buffalorre
L'haut et procere entré dedans Milan,
L'ABBÉ DE FOIX avec ceux de sainct Morre
Feront la forbe habillez en vilain.

842. (595.744) VIII. 12.
Que peste et glaive n'a peu s'en definer,
Mort dans le puys sommet DU CIEL FRAPPÉ :
L'ABBÉ mourra quand verra ruyner
Ceux du naufrage l'esceuil voulant grapper.
II. 56.

Digitized by Google

843. (182.846.743.639.175.857)
Pluye, faim, guerre en Perse non cessée,
LA FOY TROP GRANDE trahira le Monarque,
Par la finie en Gaule commencée
Secret augure pour à un estre parque.

844. (150.867.550.723) I. 70.
De gens d'Eglise sang sera espanché
Comme de l'eau en si grande abondance,
Et d'un long temps ne sera restanché,
Vœ, vœ au clerc RUYNE et doléance.

845. (147,160,725.1°,608,887,865) VIII. 98.
Par la puissance de trois ROYS TEMPORELS,
En autre lieu sera mis le Saint-Siège,
Où la SUBSTANCE de l'esprit corporel,
Sera remis et receu pour vray siège.

846. (565.737.770.840 *bis* 843.559) VIII. 99
Pour l'abondance de larmes respandue
DU HAUT EN BAS par le bas au plus haut,
Trop grande foy par jeu vie perdue,
De soif mourir par abondant défaut.

847. (177,907,769,732) VIII. 100.
Dans la maison du Traducteur de Bourc
Seront les lettres trouvées sur la table,
Borgne, roux, blanc, chanu tiendra de cours
Qui changera au nouveau connestable.

848. (422,498,867,844,591,886) IX. 1.
Du hault du mont Aventin voix ouye,
Vuidez, vuidez de tous les DEUX COSTEZ,
Du sang des rouges sera l'ire assomie,
D'Arimin Prato, Columna debotez.

849. (559,903,278,591,877,848) IX. 2.
La magna vaqua à RAVENNE grand trouble
Conduits par quinze enserrez à Fornase,
A Rome naistra DEUX monstres à teste double,
Sang, feu, DELUGE, les plus grands à l'espase.

850. (849,867,704) IX. 3.
L'an ensuyvant descouverts par DELUGE,
DEUX chefs esleus le premier ne viendra,
De fuyr ombre à l'un d'eux le refuge,
Saccagés case qui premier maintiendra.

851.(850,849,627,559,626,688,894) IX. 4.
Tiers doigt du pied au premier semblera
A un nouveau monarque de BAS HAUT,
Qui PISE et LUCQUES Tyran occupera,
Du précédent corriger le déffaut.

852. (528,540,852 *bis*,853) IX. 5.
Le procrée nature d'Ogmion,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au MYHOM,
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

852 *bis*. (296,852,853,549,840) VIII. 44.
De nuict Soleil penseront avoir veu,
Quand le POURCEAU DEMY HOMME on verra :
Bruit, chant, bataille, au ciel battre apperceu,
Et bestes BRUTES à parler l'on orra.

853. (674,551,670,586,852 *bis*) I. 64.
Grand exercice conduit par jouvenceau,
Se viendra rendre aux mains des ennemis,
Mais le vieillard nay au DEMY POURCEAU,
Fera Chalon et Mascon estre amis.

854. (552.856.857) III. 69.
Bien près du Tymbre presse la Lybitine,
Un peu devant grande inondation,
Le CHEF DU NEF prins et mis à la sentine,
Chasteau, palais en conflagration.

855. (759.673....106) I. 93.
Dieu, le ciel tout le divin verbe à l'onde,
Porté par rouges sept razes à BISANCE,
Contre les oints trois cens de Trebisconde,
DEUX LOIS mettront et horreur puis credence.

856.(854,857,598,617,867,734,735) VIII.36.
Dix envoyez CHEF DE NEF mettre à mort
D'un averty en CLASSE guerre ouverte,
Confusion chef l'un se picque et mort
Leryn, Stecades nefs, cap dedans la nerte.
VII. 37.

857. (105-108,820,559,558,843)
Et sera LE CHEF et gouverneur jetté DU MILIEU, et mis au lieu de l'air, ignorant la conspiration des conjurateurs, avec le second Trasibulus, qui de long-temps aura manié tout ceey. . etc.

858.
Naples, Florence, Favence, Imole.
Seront en termes de telle fascherie,
Que pour complaire aux malheureux de Nole
Plainct d'avoir fait à son chef moquerie.

859. III. 74.
Pau, Véronne, Vicence, Sarragouse,
De glaives loings, terroirs de sang humides,
Peste si grande viendra à la grand'gousse,
Proche secours et bien loing les remèdes.

860. (518.574.558.846.857) III. 75.
Esleu en pape d'esleu sera mocqué,
Subit soudain esmeu prompt et timide,
Par trop bon doux à mourir provoqué,
Crainte esteinte la nuit de sa mort guide.

861. (109.533.629.659...) X. 12.
Pour le plaisir d'edict voluptueux,
On meslera le poison dans la foy,
Vénus sera en cours si vertueux,
Qu'offusquera du soleil tout aloy.

862. (108.866.855.739.763) V. 72.
Persécutée de Dieu sera l'Eglise,
Et les saints temples seront expoliez,
L'enfaut la mère mettra nud en chemise,
Seront Arabes aux poullons ralliez.

863. (602.879.454.671.790.163) V. 73.
De SANG TROYEN naistra cœur Germanique,
Qui deviendra en si haute puissance,
Hors chassera gent estrange Arabique,
Tournant l'Eglise en pristine prééminence.

864. (845. *Ps.* 109, 314,865,866) V. 74.
Montera haut sur le bien plus à dextre,
Demourra assis sur la pierre carrée,
Vers le midy posé à sa senestre,
Baston tortu en main bouche serrée.

865. (845,864,562) V. 75.
En lieu libre tendra son pavillon,
Et ne voudra en cité prendre place,
Aix, Carpen. l'Isle Volce, mont Cavaillon,
Par tous les lieux abolira la trasse.

866. (864,863,867,561,790) V. 76.
Tous les degrez d'honneur ecclésiastique
Seront changez en dial quirinal,
En martial quirinal flaminique,
Un Roy de France le rendra vulcanal.

867. (592,818,157-158,848,163) V. 77.
Les DEUX UNIS ne tiendront longuement
Et dans treize ans au barbare satrape,
Aux DEUX COSTEZ feront tel perdement
Qu'un bénira la barque et sa Cappe.

868. (774,790,561,799,909) V. 78.
La sacrée pompe viendra baisser les aisles
Par la venuë du grand législateur :
Humble haussera, vexera les rebelles,
Naistra sur terre aucun œmulateur.

869. (759,855,673,221,682) V. 79.
L'OGMION grande BISANCE approchera ;
Chassée sera la barbarique ligue,
Des DEUX LOIX l'une l'œthinique laschera,
Barbare et franche en perpétuelle brigue.

870. (760,495,221,682) V. 80.
L'oyseau Royal sur la cité Solaire
Sept mois devant sera nocturne augure,
Mur d'Orient cherra tonnerre esclaire,
Sept jours aux portes les ennemys à l'heure.

871. (V) V. 81.
Au conclud pache hors de la forteresse,
Ne sortira celuy en désespoir mis ;
Quand ceux d'Arbois, de Langres contre Bresse
Auront mons Dolle, bouscade d'ennemis.
V. 82.

872. (873,742,799,784)
Ceux qui auront entrepris subvertir
Nonpareil règne puissant et invincible,
Feront par fraude, nuicts trois advertir,
Quand le plus grand à table lira Bible.

873. (872,524,742,784,761) V. 83.
Naistra de gouffre de cité immesurée
Nay de parens obscurs et ténébreux ;
Quand la puissance du grand Roy réverée,
Voudra destruire par ROUEN et EVREUX.

874. (875...) V. 84.
La TOUR marine trois fois prinse et reprinse,
Par Espagnols, Barbares Ligurins,
Marseille et Aix, Arles, par ceux de Pise,
Vast, feu, fer pille Avignon des Thurins.

875. (874-877,879) I. 71.
La TOUR de Boucq craindra fuste barbare
Un temps, longtemps après barque Hespérique
Bestail, gens, meubles, tous deux feront grand
Taurus, Libra quelle mortelle picque. [TARE.

876. (878, 880) I. 28.
Quand le POISSON terrestre et AQUATIQUE,
Par force vague au gravier sera mis,
Sa forme estrange suave et horrifique,
Par mer aux murs bientost les ennemis.

877. (874, 878) I. 29.
La nef estrange par le tourment marin
Abordera près de port incogneu,
Nonobstant signe du rameau palmerin,
Après mort, pille, bon avis tard venu.

878. (776, I. 30.
Au Crustamin par mer Adriatique,
Apparoistra un horrible POISSON,
De face humaine et la fin AQUATIQUE
Qui se prendra dehors de l'ameçon. III. 21.

879. (600, 864, 875)
Lorsque serpens viendront circuir l'arc,
Le SANG TROYEN vexé par les *Espagnes*
Par eux grand nombre en sera faicte TARE,
Chef fuit, caché aux mares dans les saignes.

879 *bis*. (714,600,863,776) I. 19.
L'AN QUE SATURNE sera hors de servage,
Au franc terroir sera d'eau inondé,
De SANG TROYEN sera son MARIAGE,
Et sera seul d'*Espagnol* circondé.

880. (578,589,876,849,626) V. 77.
Sur le sablon par un hideux deluge,
Des autres mers trouvé MONSTRE marin,
Proche du lieu sera faict un refuge,
Tenant Savone esclave de Turin.

881. (571,885,891,883) V. 88.
Dedans Hongrie par Boheme Navarre,
Et par bannière faintes séditions,
Par fleur de lys pays portant la barre,
Contre Orléans fera esmotions.

882. (886, 625.1°, 637) V. 89.
Je pleure Nisse, Mannego, Pise, Genes,
Savone, Sienne, Capuë, Modene, Malte,
Le dessus sang et glaive par estrennes,
Feu, trembler terre eau malheureuse Nolle.

883. (571,769,891,884) X. 60.
Betta, Vienne, Emorre, Sacarbance,
Viendront livrer aux Barbares Pannone,
Par picque et feu énorme violence,
Les conjurez descouverts par matronne.

884 (883,...,891,281,...,885) X. 61.
Près de Sorbin pour assaillir ONGRIE,
L'hérault de Brudes les viendra advertir
Chef Bisantin, Sallon de Sclavonie,
A loy d'ARABES les viendra convertir.

885. (578,164,735,618,884,577) X. 62.
Cydron, Raguse, la cité au sainct Hiéron
Reverdira le medicant secours,
Mort fils de Roy par mort de deux héron
L'ARABE, HONGRIE feront un même cours.
X. 63.

Digitized by Google

886. (882,569,589,845,848)
Pleure Milan, pleure Lucques, Florence,
Que ton grand Duc sur le char montera,
Changer le siége près de Venise s'advance
Lorsque colonne à ROME changera.

887. (723,845,608,563,286,147) X. 64.
O vaste ROME ta RUYNE s'approche,
Non de tes murs de ton sang et SUBSTANCE,
L'aspre par lettres fera si horrible coche,
Fer pointu mis à tous jusques au manche.

888. (890,147,887,574,705,622) X. 65.
Le chef de LONDRES par regne l'Americh,
L'ISLE D'ECOSSE temptera par gelée,
Roy Reb. auront un si faux ANTECHRIST,
Que les mettra trestous dans la meslée.

889. (518,765,887,888) X. 66.
Après le siege tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

890. (888) V. 92.
Sous le terroir du rond globe lunaire
Lorsque sera dominateur Mercure,
L'ISLE D'ECOSSE fera un luminaire :
Qui les *Anglois* mettra en déconfiture.

891. (577,571) V. 93.
Par VIE ET MORT changé règne d'*Hongrie*,
La loy sera plus aspre que service ;
Leur grand cité d'urlemens, plaints et cris,
Castor et Pollux ennemis dans la lice. II. 90.

892. (513,893,898,418,725,10)
Quand le SÉPULCRE DU GRAND ROMAIN TROUVÉ,
Le jour après sera esleu Pontife,
Du Sénat guères il ne sera prouvé,
Empoisonné son sang au sacré scyphe.

893. (759,892,625.1°,637) III. 65.
Au fondement de la nouvelle secte,
Seront les os DU GRAND ROMAIN TROUVÉ
SÉPULCRE en MARBRE apparoistra ouverte,
Terre trembler en Avril mal enfouez. VI. 66.

893. (606,895,559,851,886,160)
Le Duc voudra les siens exterminer,
Envoyera les plus forts lieux estranges,
Par tyrannie PIZE et LUC ruyner,
Puis les barbares sans vin feront vendange.

895. (178,769 *bis*, 894) IX. 80.
Le Roy rusé entendra ses embûches,
De trois quartiers ennemis assaillir,
Un nombre estrange larmes de coqueluches
Viendra Lamprin du Traducteur saillir.

896. (673, 760) IX. 81.
Par le déluge et pestilence forte,
La cité grande de longtemps assiégé
La sentinelle et garde de main morte,
Subite prinse mais de nul outragée.

897. (608,739,741,862,918) IX. 82.
Sol vingt de Taurus si fort terre trembler,
Le grand théâtre remply ruynera,
L'air ciel et terre obscurcir et troubler,
Lors l'infidèle Dieu et saints voquera.

898. (749,682,748,627,892,893) IX. 83.
Roy EXPOSÉ parfaira l'HÉCATOMBE
Après avoir TROUVÉ son origine,
Torrent ouvrir de MARBRE et PLOMB la tombe
D'un GRAND ROMAIN d'enseigne Medusine.

899. (663, 734) IX. 84.
Passer Guienne, Languedoc et le Rhône,
D'Agen tenans de Marmande et la Réole [trône
D'OUVRIR par foy par loy Phocen tiendra son
CONFLICT auprès sainct Pol de Mauséole.

900. (464, 760, 762) IX. 85.
Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Char-
Et feront près du pont Antoni pause, [tres
Sept pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause.
IX. 86.

901. (737)
Un qui les Dieux d'Annibal infernaux,
Fera renaistre effrayeur des humains,
Oncq. plus d'horreur, ne sera pire journaux,
Qu'advint viendra par Babel aux Romains.

902. (616, 867) II. 30.
En Campanie Cassilin fera tant,
Qu'on ne verra que d'eau les champs couverts,
Devant, après la pluye de longtemps,
Hormis les arbres rien l'on verra de vert.

903. (891, 559, 849) II. 31.
Laict sang grenouilles escoudre en Dalmatie,
Conflict donné, peste près de Baleine
Cry sera grand par tout Esclavonie,
Lors naistra monstre près et dedans RAVENNE.

904. (564, 595) II. 32.
Par le torrent qui descend de Verone,
Par lors qu'au Pol guindra son entrée,
Un grand naufrage, et non moins en Garonne
Quand ceux de Gênes marcheront leur contrée.

905. (853, 688, 606, 178) II. 33.
L'ire insensée du combat furieux,
Fera à TABLE par frères le fer luyre,
Les départir, mort blessé curieux,
Le fier DUELLE viendra en France nuyre.

906. (777) II. 34.
Dans deux logis de nuict le feu prendra,
Plusieurs dedans estouffez et rostis,
Près de deux fleuves pour seur il adviendra,
Sol l'Arc et Caper, tous seront amortis.

907. (176, 847, 769) II. 35.
Du grand Prophète les lettres seront prinses,
Entre les mains du tyran deviendront,
Frauder son Roy seront ses entreprinses,
Mais ses rapines bientost le troubleront.

908. II. 36.
De ce grand nombre que l'on envoyera,
Pour secourir dans le fort assiégez,
Peste et famine tous les dévorera,
HORS MIS septante qui seront profligez.

909. (561, 868, 790, 911) II. 37.
Des condamnez sera fait un grand nombre,
Quand les monarques seront conciliez ;
Mais à l'un d'eux viendra si mal encombre,
Que guères ensemble ne seront ralliez.

910. (911) II. 38.
Un an devant le conflit Italique,
Germain, Gaulois, Espagnols pour le fort,
Cherra l'escolle maison de république,
Où HORS MIS peu seront suffoqués morts.

911. (909-910, 680) II. 39.
Un peu après non point long intervalle,
Par mer et terre sera fait grand tumulte,
Beaucoup plus grand sera pugne navalle,
Feux animaux, qui plus feront d'insulte.

912. (517) II. 40.
La grande estoille par sept jours bruslera,
Nuë fera deux Soleils s'apparoir,
Le gros mastin toute nuict hurlera
Quand grand Pontife changera de terroir.

913. (636) II. 41.
Coq, chiens et chats de sang seront repeus,
Et de la playe du tyran trouvé mort ;
Au lict d'un autre jambes et bras rompus,
Qui n'avait peur mourir de cruelle mort.

914. (637, 829) II. 42.
Durant l'estoille cheveluë apparente,
Les trois grands Princes seront faits ennemis.
Frappez du Ciel, paix, terre trémulante,
Po, Tymbre, undans serpent sur le bord mis.

915. (578, 863, 736, 916) II. 43.
La barque neufve recevra les voyages,
Là et auprès transfereront l'empire,
Beaucaire, ARLES retiendront les hostages,
Près deux colonnes trouvées de porphire.
X. 93.

916. (915, 719, 560)
De Nismes, d'ARLES et Vienne contemner,
N'obéir tous à l'édict Hespérique,
Aux labouriers pour le grand condamner,
SIX ESCHAPPEZ en habit Séraphique.
X. 94.

FIN DU MONDE.

917. (166, *Apoc.*, ch. xx).
Le séducteur sera mis en la fosse,
Et estaché jusques à quelque temps,
Le clerc uny le chef avec la crosse,
Pycante droite attraira les contens.

918. (60,741,897,868,774) VIII. 95.
La Synagogue stérile sans nul fruit,
Sera receuë entre les infidèles,
De Babylon la fille du poursuit,
Misère et triste luy tranchera les aisles.

919. (165) VIII. 96.
L'Antechrist trois bientost annichilez,
Vingt et sept ans sang durera sa guerre,
Les hérétiques morts, captifs, exilez,
Sang, corps humain eau rougie gresler terre.

920. (152) VIII. 77.
Un Bragamas avec sa langue torte,
Viendra des Dieux piller le sanctuaire,
Aux hérétiques il ouvrira la porte,
En suscitant l'église militaire.

921. (32) VIII. 78.
Par quarante ans l'Iris n'apparoistra,
Par quarante ans tous les jours sera veu,
La terre arride en siccité croistra,
Et grands deluges quand sera apperceu.

922. (165) I. 17.
La voix ouye de l'insolit oyseau,
Sur le canon du respiral estage,
Si haut viendra du froment le boisseau,
Que l'homme d'homme sera antropophage.

923 II. 75.
La splendeur claire à pucelle joyeuse,
Ne luyra plus longtemps sera sans sel :
Avec marchans, ruffiens LOUPS odieuse,
Tous pesle mesle monstre universel.

924. X. 98.
La fin le LOUP, le lyon, bœuf et l'asne,
Timide dame seront avec mastins,
Plus ne cherra pour eux la douce manne,
Plus vigilance et custode aux mastins.

925. (927, 166) X. 99
La terre et l'air gelleront si grand'eau,
Lorsqu'on viendra le jeudy venerer :
Ce qui sera jamais ne fut si beau.
Des quatre parts le viendront honorer.

926. (928) X. 71.
L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois,
Du ciel viendra le grand roy d'effrayeur,
Ressusciter le grand roy d'Angoulmois,
Avant après Mars régner par bonheur.

927. (925, 166) X. 72.
Le temps présent avecques le passé
Sera jugé par grand Jovialiste,
Le monde tard par luy sera lassé,
Et desloyal par le clergé juriste.

928. (153, 35, 48, 802) X. 73.
An révolu du grand nombre septiesme,
Apparoistra en temps jeux d'Hécatombe,
Non esloigné du grand nombre milliesme,
Que les entrez sortiront de leur tombe.
X. 74.

—

Digitized by Google

ERRATA.

page	col.	ligne	
2	1	48	*retranchez* qui.
23	1	33	*lisez* juste comme lui,
26	1	19	— se fait schismatique.
id.	*id.*	50	— dont les ancêtres durant...
27	2	*Note*	— Elizabeth *au lieu de* Marguerite.
34	2	*Note*	— Henri III meurt.
37	1	54	— 204 *au lieu de* 284.
id.	*id.*	57	— le passage.
38	2	9	— dans trois autres.
44	1	47	— quelles mutations.
52	2	58	— donnent du troisième.
59	1	68	— ait jamais entreprise... il attaque.
60	2	56	*ajoutez* Melite est pour *Melissa* ou *Massilie* comme UTICENSE, d'Utique est pour *Ucetiense* d'Usez (232 *bis*).
85	1	*Note*	*lisez* 24 *au lieu de* 28.
94	1	26	— 12 vers.
id.	2	71	— pasteur.
96	2	*au bas*	— Province.

page	col.	ligne	
98	1	24	*lisez* (1636), il vit ce titre de lieutenant-général passer à son ennemi dont il avait triomphé : PLUS QUE JAMAIS SON TEMPS TRIOMPHERA, SES ENNEMIS TROUVEZ DES CONJUREZ ; alors qu'il le força ainsi que sa mère à sortir du royaume.
110	2	34	— Phaéton et *Æmathion*.
112	1	64	— l'asservissement.
114	1	*au bas*	— Tortose et Ypres.
117	2	*Note*	— Anne d'Angleterre en 1714.
118	1	*Note*	— je puis dire fort heureuse.
121	2	45	— il résistera mais non en vrai Mars... qui fut jamais.
125	1	15	— rouge (et non rouge rouge).
134	2	53	— ; pour L.-Philippe... On les verra... guerre civile.
135	1	39	— sont pour *Saluces*.
145	2	14	— siècles révolus.
id.	*id.*	57	— évènements de la révolution.
155	1	30	— septembre 29.
158	1	18	— Lamartine fixe des bornes.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDENDA

à l'APOCALYPSE interprétée par NOSTRADAMUS.

Bien que cette interprétation ait été reconnue, rédigée et imprimée en moins d'un mois, aujourd'hui, après plus d'un an, je n'ai à signaler au lecteur qu'une faute grave. Pièces en main, on peut montrer que l'interprétation donnée au chapitre XIII sur le temps présent vient de recevoir de la politique du jour une confirmation inespérée. On peut démontrer que le *caractère de la bête*, qui avec le *nombre de son nom* fait le nombre 666, est bien le T qui était *chez les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs et les Latins le caractère du mal.*

Voici la faute. Chap. VI, verset 9 : « *Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu et pour la confession de son nom*, etc. » — Ce verset, qui précède la mort de Louis XVI, est sur le massacre des prêtres dans la chapelle des Carmes : DE SANG CHAPELLE TEINTE (10e). L'ordre chronologique est conservé, et ce crime, qui appartient en propre à la Babylone moderne, est un de ceux qui ont fait dire à l'Apôtre : « On a trouvé dans cette ville le sang des Prophètes et des Saints, etc. » (XVIII. 24).

Passons au chapitre XIII, verset 15 : « *Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image.* » Les pièces officielles des gouvernements de France, de Russie, de Prusse et d'Italie ont assez fait connaître que c'est le gouvernement français qui a parlé pour la révolution italienne et qui l'a fait reconnaître par la Prusse et la Russie. Auparavant, Ricasoli avait dit à la chambre des députés italiens :

« La question romaine, c'est la plus grande question que les temps modernes aient soulevée. L'Italie y est intéressée directement, mais la France, comme puissance catholique et amie de l'Italie, y est aussi intéressée. La conservation de la papauté intéresse la France et l'Italie... Je ne pouvais m'adresser directement au Pontife ; je me suis adressé à notre intermédiaire naturel. Cet intermédiaire nous a donné son approbation ; il s'est borné à dire que le moment n'est pas opportun, et que d'ailleurs, à cette époque, la France n'avait pas d'ambassadeur à Rome. » (*La Gironde*, 11 décembre 1861).

Verset 18 : « *Son nombre est le nombre d'un homme.* » J'avais dit : cette bête est un homme qui peut se dire au même titre que Napoléon Ier : *La révolution fait homme.*

« Pour bien préciser l'état de l'esprit public en France, il suffit d'avoir suivi avec quelque soin les évènements qui se sont succédé depuis quelques années. Il s'est opéré un classement suivant les lois de l'affinité. D'un côté se sont groupés les partisans du passé, réactionnaires, aimant et regrettant les abus du régime parlementaire ; de l'autre côté se sont réunis les hommes dévoués à la cause du progrès, défenseurs de la révolution, soutiens de *la démocratie personnifiée sur le trône par l'empereur Napoléon III*... Les partis qui prétendent que l'unité italienne occasionnera le bouleversement des Etats du Saint-Siège devraient savoir qu'*il n'y a aucune puissance assez forte*, s'il s'en trouvait d'assez injuste, pour empêcher une nation d'arriver à ses destinées lorsqu'elle est mûre pour la sagesse et la liberté. Quant aux hommes nouveaux, oubliant d'injustes préventions, ils comprennent que *l'Empereur, incarnation de la France démocratique*, doit prendre en main la défense de la cause des peuples, et les guider vers les sources de la démocratie et de la liberté... » (*Piétri*, séance du Sénat du 21 février 1862 ; discussion de l'Adresse).

Ces mots de l'Apocalypse : *Et qui pourra combattre contre elle*, trouvent leur commentaire dans cette citation : *Il n'y a aucune puissance assez forte*, etc.

« S. A. I. le prince Napoléon : A mes yeux, l'établissement de l'empire n'a sa raison d'être que dans l'application bien entendue des principes de la révolution... M. le comte de Persigny a eu l'instinct, le sentiment de l'idée du napoléonisme libéral, des principes démocratiques qui en font la gloire... Pour moi, l'empire c'est la gloire à l'extérieur, la destruction des traités de 1815 dans la limite des forces et des ressources de la France, l'unité dé l'Italie, que nous avons contribué à affranchir, affermie et constituée. A l'intérieur, c'est l'ordre, sans doute, l'ordre sans lequel rien n'est possible, mais c'est aussi un ensemble dè libertés sages et sérieuses, parmi lesquelles la liberté de la presse ; c'est une instruction populaire sans limites, sans les congrégations religieuses et sans toutes ces institutions qui voudraient imposer le retour du bigotisme du moyen-âge... Si jamais pareille politique (celle des cléricaux) était suivie de succès ; si jamais on pouvait faire table rase des principes révolutionnaires, l'empire n'aurait pas de raison d'être, et l'on n'aurait plus qu'à appeler le duc de Bordeaux pour lui faire prendre sur le trône la place de Napoléon III... » (*Discussion de l'Adresse*. Sénat, 22 février 1862).

« Le gouvernement a la prétention d'être le peuple fait homme par une opération de scrutin. » (*Eug. Pelletan. La Gironde*, 11 septembre 1861).

Georges Pallavicini vient de copier dans sa proclamation aux Siciliens ce passage de l'Apocalypse : *Et qui pourra combattre contre elle :*

« *L'Italie et Victor Emmanuel !* voilà la devise écrite sur le drapeau de Garibaldi, sur le mien, sur le vôtre ! Vive l'Italie mais *une* et *indivisible !* C'était ce que décrétait le Parlement en acceptant le plébiscite. Qui donc serait assez hardi pour s'opposer à un décret qui est gravé dans tous nos cœurs ? Aucune force humaine ne le pourrait. » (*La Gironde*, 27 juillet 1862.)

Son nombre est 666.

« Saint Jean a écrit l'Apocalyse en grec ; donc le nombre de la bête ne peut être cherché dans les mots latins, mais dans un ou plusieurs mots grecs. Car, en effet, de même que les Sibylles, qui autrefois donnèrent le nombre 888 comme celui du nom du Christ à venir, voulurent que le nombre de ce nom ou de *Iésous* fut cherché dans la manière de compter des Grecs parce qu'elles écrivirent en grec, de même, puisque Saint Jean a également écrit en grec son Apocalyse, ce même nombre du nom de la bête doit être calculé d'après cette même manière de compter des Grecs. » (*Migne*. Cours d'Ecriture sainte. Tome XXV. p. 1134.)

On a vu que le *nombre du nom* NAPOLÉON est 366 ; si ce *nom* est celui de la *bête*, il faut que le *nombre du caractère* soit 300, car, je le répète, c'est *le caractère et le nombre de son nom* qui *font le nombre de la bête*. Or, la lettre T en grec vaut 300 et seule elle a cette valeur, et Dieu s'en est servi comme d'un caractère ou marque, lorsqu'il a dit : *signa Tau*. Les Juifs et plusieurs commentateurs chrétiens disent que le T est pour un signe ou caractère quelconque. Voici qui le prouve d'une façon un peu victorieuse.

« Le psaume CXVIII est divisé dans le Psautier hébreu en vingt-deux parties, selon les règles de l'Alphabet, en sorte que sous chaque lettre il y a huit versets dont chacun commence aussi par la

Digitized by Google

même lettre, ce qui fait le nombre de cent soixante-seize versets. » (*Migne*. Cours d'Ecriture sainte. Tome XVI. p. 295).

Or on voit dans ce même volume que chaque lettre placée en tête de ces divisions a une signification :

Aleph... *id est.*	*Doctrina.*	Men.....	*Ex ipsis.*
Beth.....	*Domus.*	Nun.....	*Sempiternum.*
Gimel.....	*Plenitudo.*	Samech.....	*Adjutorium.*
Daleth.....	*Tabularum.*	Ain.....	*Fons vel oculus.*
He.....	*Ista.*	Phe.....	*Os, oris.*
Vav.....	*Et.*	Tsade.....	*Justitia.*
Zaïn.....	*Hæc.*	Coph.....	*Vocatio.*
Heth.....	*Vita.*	Res.....	*Caput.*
Teth.....	*Bonum.*	Shin.....	*Deus.*
Iod.....	*Principium.*	Tav.....	*Signum.*
Caph.....	*Vola manûs.*		
Lameth.....	*Disciplina.*		

(*Migne*. id. p. 238-294).

Ces lettres RES, SHIN, TAV, correspondent aux lettres RO, SIGMA, TO, de l'Alphabet grec et elles se suivent en hébreu comme en grec. Le *To* grec correspond donc au *To* hébreu et la signification de cettre lettre est *signum*, signe, marque, caractère. Le *T* des Egyptiens signifiait aussi un *caractère*.

« *Python* ou *Typhon*. Le même fond d'amour-propre qui avoit fait trouver aux Egyptiens Cham, son épouse, et leurs prétendus enfans Ménès et *Toth*, dans les caractères les plus honorables de leur ancienne écriture, leur fit chercher quelque ancien ennemi de leur colonie dans le monstre aquatique qu'ils nommoient Ob, et qu'ils regardoient comme l'ennemi d'Osiris. Ils crurent trouver les marques distinctives d'une nation voisine qu'ils haïssoient souverainement : c'étoit Phyt ou Phyton, frère de Mesraïm, et auteur des Phytéens qui habitoient l'intérieur de l'Afrique... La haine des Egyptiens pour ce Phyton, leur ennemi imaginaire, et toujours attentif, selon eux, à les molester, alla si loin, qu'ils n'osèrent plus en prononcer le nom...., ils en renversèrent les lettres, et les changèrent en celui de Typhon. (On préfère dire : fuyez les séductions du *monde*, que du *démon*, ce qui au fond est la même chose.)

» Nous avons vu que la croix, soit entière soit racourcie, étoit la *marque* de la crûe du Nil, parce qu'elle en étoit la mesure. Cette croix, qui, retenue par un chaînon ou surmontée du cercle, symbole de la Providence, et arrêtée dans la main d'Osiris, ou dans les pattes de l'épervier, ou dans la main d'Horus, signifioit d'une façon fort simple le débordement du Nil réglé par le soleil, fortifié par le vent et assujetti à des règles certaines, ou maîtrisé par la dextérité du labourage, prit un tout autre tour dans leur esprit. Cette CROIX QUI, DANS LEUR ÉCRITURE VULGAIRE, COMME AUSSI DANS L'ANCIENNE HÉBRAÏQUE, DANS LA GRECQUE ET DANS LA LATINE, ÉTOIT LA LETTRE TAU, commençait nécessairement le mot Typhon écrit en lettres courantes. En sorte que cette figure, attachée à un chaînon ou arrêtée par une main, leur parut un caractère abrégé pour *signifier* Typhon enchaîné ou désarmé.

» Que la croix ou le T suspendu à un chaînon ait été pris par les Egyptiens pour Typhon arrêté, ou, ce qui étoit pour eux la même chose, pour la délivrance du mal, on peut s'en assurer en consultant leurs pratiques. Elles sont le plus sûr interprète de l'opinion qui les régloit.

» Ils suspendaient le Typhon retenu par une boucle au cou de leurs enfants et de leurs malades : ils l'appliquoient sur les bandelettes parfumées dont ils enveloppoient leurs momies, et où nous les retrouvons encore. Que peut *signifier* dans leurs idées un T enchaîné, auprès de ceux à qui ils souhaitent la santé ou la vie, sinon la délivrance de la maladie ou de la mort, qu'ils espéroient obtenir par ces pratiques superstitieuses? On peut donc croire que ce T leur a paru être le commencement et l'abrégé du nom de leur ennemi, et que la main ou l'attache qui le bridoit leur paroissoit être la *marque* d'une puissance secourable et attentive à détourner le mal...

« Cette coutume de donner un frein aux puissances de l'ennemi, et de suspendre un Typhon captif au cou des enfants, des malades et des morts parut si salutaire et si importante, qu'elle fut adoptée par d'autres nations. Les enfants et les malades portoient communément une bulle où étoit le T qu'on regardoit comme un puissant préservatif. Avec le tems, à la place de la lettre T qu'on gravoit d'abord dans cette bulle, mais dont les autres peuplent ignoroient le sens et l'intention, on substitua d'autres *caractères*. Souvent on y mit un serpent, un harpocrate, ou l'objet des dévotions courantes ; quelquefois même des figures ridicules, ou de la dernière indécence. Mais le nom d'*Amulette* qu'on donnoit à cette bulle, et qui s'ignifie l'*éloignement du mal*, représente très naturellement l'intention des Egyptiens de qui cette pratique est venue » (*Pluch*. Hist. du Ciel. I. p. 378).

Le T ou la croix, *caractère* ou marque d'un instrument de supplice infâme entre tous, est devenu le signe ou *caractère* glorieux des chrétiens après l'heure du prince de ce monde (démon). J.-C. y meurt attaché et l'on dit au démon et à la mort : *Ubi est victoria tua*? T est le *caractère* du mal, il n'est le *caractère* du bien que lorsque J.-C. y est attaché.

Digitized by Google

VIES DE LOUIS XVI ET DE LOUIS XVII,

RÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE 1789 à 1800,

VIES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HISTOIRE
PRÉDITE ET JUGÉE

PAR

NOSTRADAMUS

TEXTE DE L'ÉDITION DE 1566, A LYON, PAR PIERRE RIGAUD

PREUVES TIRÉES DES AUTEURS LES PLUS CONNUS

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

Je crois en Dieu... qui a parlé par les Prophètes.
(*Symbole de Nice*).
N'étouffez pas l'esprit... Ne méprisez pas les Prophéties... Eprouvez tout et approuvez ce qui est bon.
(SAINT PAUL, 1re *aux Thess.*).
Du resérant le secret estoupé. (NOSTRAD., IIe *Cent.*, 27.).

TOME DEUXIÈME.

VIES DE LOUIS XVI ET DE LOUIS XVII.

RÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE 1789 A 1800.

VIES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X.

INTERPRÉTATION DE QUATRAINS QUI SE RAPPORTENT AUX ÉVÈNEMENTS CONTEMPORAINS DE CES GOUVERNEMENTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Extraits des Règnes de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV et LOUIS XV.

Interprétation sommaire de la partie accomplie de la Lettre prophétique à Henri II.

BORDEAUX
TYPOGRAPHIE Ve JUSTIN DUPUY & Ce
RUE GOUVION, 20.

1861

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, l'Auteur poursuivra tout contrefacteur. Les exemplaires non revêtus de la signature de l'Auteur seront réputés contrefaits. Le droit de traduction est réservé.

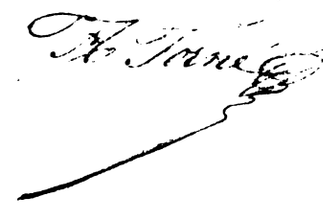

Il est nécessaire de faire connaître ici l'ordre anormal dans lequel les feuilles de ce volume ont été imprimées et de constater l'époque où elles ont été publiées.

Le *Prospectus* a été déclaré le 30 novembre 1860 et déposé le 19 décembre 1860.

Le *Volume* a été déclaré le 5 janvier 1861.

Dépôt. — 6 février : les feuilles 5, 6, 7, 8, 9, ou les pages 27... 66.
9 mars : les feuilles 2, 10, 11, 12, 13, 14, ou les pages 3... 10 et 67... 106.
4 mai : les feuilles 3, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, ou les pages 11... 18 et 107... 186.
3 juillet : les feuilles 1, 4, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, ou les titres et les pages 19... 26 et 187... 272.

Voir à la fin du volume l'*Addenda* et l'*Errata*.

Digitized by Google

MONSIEUR,

Il y a deux ans, un magistrat m'a dicté ces mots dans une lettre à l'Empereur, au sujet de mes manuscrits ou de *L'Histoire prédite et jugée par Nostradamus :* « Sire, c'est un évènement ! » On a dit de ces mêmes manuscrits : C'est un travail de Bénédictin ! Un prince de l'Eglise, après vingt minutes d'un premier entretien, m'a dit : « M. l'abbé, je suis plus convaincu que vous ne paraissez l'être. » Plusieurs journalistes sérieux de Paris et de province ont dit qu'après avoir suivi l'explication d'une Prophétie aussi claire, aussi circonstanciée, embrassant toute l'histoire accomplie depuis trois cents ans et les évènements du jour, une seule chose étonne, c'est que son interprétation n'ait pas été trouvée plus tôt.

Malgré de si nombreux et si puissants encouragements, je ne pouvais prendre sur moi de parler au public des Prophéties de Nostradamus. Les évènements les plus invraisemblables sont venus justifier l'interprétation donnée aux quatrains sur l'avenir. L'Empereur a été VU AUPRÈS DE BUFFALORRE (*Magenta*), et il est ENTRÉ DEDANS MILAN, VIII. 12; il a livré une bataille sanglante étant au TERROIR MANTOUAN (*Solferino*), III. 32. Il a ramené la Savoie à la France, V. 42. Victor-Emmanuel s'est emparé des Légations, VI. 25 et VIII. 4, etc., etc. Personne ne m'abordait plus sans répéter : Mais vous l'aviez bien dit ! — Vous aviez annoncé ces évènements en nommant les personnes, en fixant les lieux; ne gardez pas plus longtemps la lumière sous le boisseau; publiez au moins une partie de votre ouvrage. — Il m'a semblé que céder à de pressantes sollicitations c'était remplir un devoir envers la société, et j'ai publié un premier volume comprenant la *Vie de L.-Philippe Ier*, la République de 1848, l'avènement de Napoléon III, etc., etc.; et pour montrer que la Clef d'interprétation permet d'entrevoir l'avenir d'une façon assez nette, j'ai annoncé des évènements prochains. C'est ainsi que dans ce volume, publié au mois d'avril 1860, à une époque où personne ne soupçonnait que la Révolution italienne allait entrer dans une nouvelle phase sous la conduite de Garibaldi, alors retiré à l'écart, j'ai imprimé qu'on allait voir incessamment la démocratie socialiste triompher par la défection de L'ARMÉE A NAPLES, A PALERME, MARCHE D'ANCONE, ROME, VENISE... et que cette Révolution allait se faire sous deux chefs distincts, Victor-Emmanuel et Garibaldi (*Voir Vie de L.-Philippe Ier, p. 47 et 79*).

Ce livre a fait, sans réclame et sans prospectus, le chemin que j'en attendais; il a été lu et compris, et bientôt j'ai été en mesure de faire la plus belle des réclames en citant, comme il est d'usage, des noms retentissants et des lettres trop louangeuses.

Mais il me semble que la meilleure des réclames, celle qui vous sera, Monsieur, la plus agréable et qui mieux qu'aucune autre donnera une forte idée de ma bonne foi, est de détacher quelques feuilles de l'ouvrage que je mets à votre disposition (*Ce sont les pages* 17, 28, 29 et 42).

Le début singulier de ma lettre vous a montré, Monsieur, toute ma crainte de voir ce prospectus suivre ceux que vous rejetez tous les jours après un simple coup d'œil; je m'efface presque complètement dans mon livre et je laisse la parole au vieux Nostradamus et aux auteurs fort étonnés de témoigner, et de la façon la plus énergique, en faveur du don prophétique du célèbre Astrologue. Mais ici je crains de n'en jamais dire assez pour acquérir toute votre confiance.

En ce siècle où la fourberie se rencontre partout, où ceux qui tiennent toujours la plume en main peuvent impunément, et sans soulever l'indignation publique, inventer des pièces dans leur querelle contre ce qu'il y a de plus respectable au monde, ne dois-je pas redouter d'entendre dire : On a falsifié le texte de Nostradamus ou les citations des auteurs? Tout cela peut être à la fois. Alors forcé d'employer encore, pour être cru, le langage le plus excentrique de la réclame, j'ajoute ceci : Je donne cent exemplaires de mes deux volumes à la personne qui démontrera que j'ai changé le vieux texte de Nostradamus ou les preuves empruntées aux dictionnaires et aux auteurs; je m'oblige en outre à insérer ma condamnation dans tous mes prospectus. (Le secrétaire du Préfet de police me disait en parcourant la vieille édition de 1566 : « On ne dira pas que ce livre a été fait pour le besoin de la cause. »

La morale de l'œuvre prophétique éclate de toutes parts; puissiez-vous y voir, Monsieur, un miracle de la Bonté infinie. Je serai heureux si, oubliant le Prophète et son Traducteur, tout homme en lisant mon livre se sent porté à croire en Celui qui a révélé cette Prophétie, à espérer en lui et à l'aimer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

La Clotte, le 28 Novembre 1860.

J'ai fait réimprimer cette lettre de mon prospectus afin qu'on sache bien, plus tard, que je n'ai pas craint d'être démenti lorsque j'affirmais que j'avais annoncé de vive voix et par écrit, il y a trois ans, *tout* ce qui se passe aujourd'hui.

J'ai conservé la page suivante, *De la Clef de Nostradamus*, afin qu'on pût constater également, plus tard, à quelle époque mes lecteurs ont été en mesure de voir dans Nostradamus *tout* ce que j'y ai vu.

---

* La lettre à l'Empereur n'a pas été envoyée.

Digitized by Google

DE LA CLEF DE NOSTRADAMUS.

On ne peut qu'indiquer ici ce qui est développé dans la *Vie de Louis-Philippe Ier* : Toute vraie Prophétie vient de Dieu; la Prophétie est le plus grand des miracles, et comme il y a toujours proportion entre les œuvres de Dieu et le résultat qu'en attend leur auteur, la Prophétie prépare à de grands et merveilleux évènements, et elle est révélée au moment même où il est nécessaire que les bons se rassurent et que les méchants tremblent.

Il faut que la Prophétie soit d'autant plus claire que l'incrédulité du siècle est plus grande; il faut donc aujourd'hui que l'on ne conserve aucun doute sur l'authenticité du livre qui la renferme; que tout le monde puisse toucher ce livre, le voir, comme celui de Nostradamus qu'on a réimprimé cent fois et qu'on trouve partout; il faut que le Prophète fixe le lieu, le temps où sa Prophétie s'accomplira; qu'il nomme par leur propre nom les acteurs des évènements.

Nostradamus s'est renfermé de lui-même dans un cercle si étroit, que pas un homme n'aurait osé en faire une condition de sa croyance à n'importe quel grand Prophète. Outre cette déclaration fort importante sur sa Prophétie, N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE (aucun de ses quatrains ne pourra être interprété de deux évènements), il a fait celles-ci au sujet de ses trois dernières Centuries : QUI SONT COMPOSÉES TOUT AU LONG « *In soluta oratione* », LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX QUE LES HUMAINS APRÈS VENUS VERRONT, CONNOISSANT LES ADVENTURES ADVENUES INFAILLIBLEMENT, COMME AVONS NOTÉ PAR LES AUTRES PARLANT PLUS CLAIREMENT NONOBSTANT QUE SOUBS NUÉE SERONT COMPRINSES LES INTELLIGENCES « *Sed quando submovenda erit ignorantia* » LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (*Lettre à Henry II*).

Ouvrons le livre dans une des trois dernières Centuries. Ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, VIII. 57, nous fait songer forcément à Napoléon Ier; et comme le Prophète a promis de raconter LES GRANDS ÉVÈNEMENTS, il ne peut taire une vie si importante dans l'histoire du Monde et de l'Eglise, une vie en même temps la plus connue et la plus populaire de toutes, par conséquent la plus propre à faire ajouter foi à son don prophétique. Si le quatrain où se trouve ce vers N'A QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE et s'applique à Napoléon Ier; si à la suite de ce quatrain on en rencontre d'autres N'AYANT TOUJOURS QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE et renfermant cette vie de Napoléon, écrite TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX, on reconnaîtra déjà que Nostradamus a tenu la plus grande partie de ses étranges promesses.

Je n'ai jamais prononcé le nom de Nostradamus pour la première fois devant personne, sans être accueilli par un de ces sourires d'incrédulité qui vous disent clairement : Vous êtes d'un autre âge, on ne croit plus aux Prophéties. On me regarde comme fort amusant lorsque j'ajoute : avec un vers, j'ébranlerai votre scepticisme, et, en cinq minutes, je vous ferai croire en Nostradamus; et aussitôt je tente l'aventure en citant à brûle-pourpoint ces mots du Prophète : CAR MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS, VIII. 46. On aura le plus horrible trône par la lutte des partis lorsque se succéderont au pouvoir le COQ de la République et de Louis-Philippe, L'AIGLE de l'Empire et les TROIS FRÈRES DE FRANCE, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Or, de 1789 à 1860, c'est-à-dire durant l'époque que les partis nomment révolutionnaire, on a vu au trône le COQ, l'AIGLE et TROIS FRÈRES DE FRANCE. Rien de plus, rien de moins; cela ne s'est point vu durant les six mille ans qui ont précédé et cela ne pourra jamais se reproduire. Après cela, trouvant mon sceptique interlocuteur fort disposé à m'écouter, je lui montre le vieux livre, l'édition de 1566, je lui fais lire les déclarations de Nostradamus, et enfin ce fameux vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE. On me déclare alors que ce vers convient très bien à Napoléon, mais qu'on n'attachera d'importance à ce rapprochement qu'autant qu'à la suite de ce vers on rencontrera des traits caractéristiques ne pouvant s'appliquer qu'à l'Empereur. On m'accorde l'interprétation que je donne au second vers, au troisième, au quatrième; on avoue que le quatrain tout entier cadre parfaitement avec l'histoire; que ces évènements nombreux, tranchés, ne se sont jamais rencontrés en un autre personnage que Napoléon Ier, et qu'on ne peut pas supposer raisonnablement qu'un autre soldat Empereur, sacré, vaillant entre tous, persécute l'Eglise d'une manière désastreuse, par des envahissements successifs dans son temporel et son spirituel. Le premier vers du quatrain suivant fait pousser une exclamation; les exclamations de surprise, d'admiration, escortent bientôt chaque vers, et nous arrivons à ces mots du vingt-huitième : S'ESTOUFFER SANS RESPIT! sans que le sceptique ait renouvelé son sourire d'incrédulité.

Jamais je n'ai eu besoin d'ajouter pour entraîner la conviction de l'homme réfléchi : Ceci n'est rien encore. Nostradamus a dit : *Sed quando submovenda erit ignorantia,* LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY; lorsqu'on aura trouvé le secret d'interprétation, tout sera rendu plus clair. Le moment de la révélation de la Prophétie est venu ; ce secret ne peut plus rester caché, et en effet le voici découvert. Qu'il est extraordinaire et combien il rend plus merveilleuse encore cette merveille des Centuries! Les mêmes personnages seront toujours désignés par les mêmes noms, les mêmes expressions. Louis-Philippe sera désigné trois fois par les mots LE GROS MASTIN et deux fois par PHILIPP. Napoléon Ier trois fois par ROY GAULOIS, trois fois par TESTE RAZE, deux fois par PETIT GRAND. On verra dans la note de ce prospectus au règne de Louis XIV, cinq fois le mot ÆMATHIEN, pris cinq fois et toujours pour Louis XIV, et ceci est vrai pour les mots BLOND, ŒNOBARBE, MARS, nom d'homme, CHYREN, HADRIE, NEVEU, etc., etc. — L'interprétation d'un quatrain en fait interpréter une foule d'autres, et j'affirme sur l'honneur que c'est à ce secret que je dois l'interprétation subite de plus de deux cents quatrains. Jamais je n'ai trouvé ce secret en défaut.

Le Prophète a dispersé çà et là dans son livre ses quatrains, dont plusieurs cependant se suivent sur un même évènement; il a dispersé ses quatrains, mais il a dit : J'EUSSE CALCULÉ PLUS PROFONDÉMENT ET ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES (les quatrains), MAIS VOYANT, Ô SERENISSIME ROY, QUE QUELQUES-UNS DE LA CENSURE TROUVERAIENT DIFFICULTÉ...(*Lettre à Henry II*), et son Traducteur a pu *adapter* les uns aux autres les quatrains, car tous ont des points de repère qui les joignent les uns aux autres. Ce secret d'interprétation éclate par explosion de l'ensemble des Centuries, et vraiment, il a fallu un miracle pour qu'il n'ait pas été découvert plus tôt!

Ce prospectus, composé de feuilles détachées du volume qui est sous presse, indique assez la moralité de cette œuvre prophétique. Son auteur est mort comme il a vécu, en parfait chrétien, honoré des rois et de l'Eglise. On n'a point refusé de placer dans une église, sous prétexte qu'il était astronome, le corps d'un homme qui a écrit à chaque page de son livre : « C'est Dieu qui dicte, et je ne me sers de l'astronomie que pour fixer l'époque où les évènements que j'annonce auront lieu. Alors on verra les grands corps célestes dans telle conjonction ou opposition. »

Digitized by Google

Fragments de conversations sur l'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE.

PLUSIEURS PERSONNES. — Le format de votre livre n'est pas portatif.

L'AUTEUR. — C'est vrai; mais l'interprétation d'un quatrain, de plusieurs même se trouve souvent tout entière dans les quatre colonnes qui se présentent de front, et le lecteur n'a pas continuellement à retourner les pages pour se reporter au vieux texte ou à la traduction qui vient après. L'œil embrasse toujours un ensemble imposant de preuves; en outre, ce grand format permet de dérouler dans des pages bien remplies une masse de quatrains qui se suivent sur un règne ou une période historique. (Voir les pages 8, 9... 27 de ce second volume.) Les 250 quatrains que j'interprète et commente ici, disposés par ordre dans neuf colonnes sur une même page avec des lignes noires sur le côté pour relier entre eux tous les quatrains qui se suivent dans les Centuries, font un ensemble tellement saisissant, que je me sens entraîné à publier un immense tableau chronologique de *L'Histoire prédite et jugée*. Il faut parler aux yeux, et *l'union fait la force*. Les livres de traduction et commentaires n'ont pas besoin, le plus souvent, d'être portatifs; s'ils sont sérieux et par le fonds et par la forme, ils exigent une étude sérieuse qui ne peut être faite que sur un bureau de travail.

UN INCRÉDULE, *qui ne connaît du livre que le titre*. — Vous démontrez que la prophétie est possible et que Nostradamus est prophète!

L'AUTEUR. — Devant un homme qui nie le mouvement, on marche; devant un autre qui nie que la douleur soit un mal, on saisit un bâton et on s'offre de lui faire crier grâce! — Assez de traités démontrent victorieusement que la prophétie est possible et qu'il y a eu des prophètes. Je prouve que Nostradamus a écrit *L'Histoire prédite et jugée*. C'est plus, Monsieur, que vous n'oseriez demander.

QUELQUES CHAUDS PARTISANS DE NOSTRADAMUS. — Nous regrettons que vous n'ayez pas fait un grand nombre d'*Etudes d'interprétation* dans le genre de celle du PETIT GRAND et de LA ROYNE ERGASTE.

L'AUTEUR. — Moi aussi j'ai eu ce regret, lorsqu'un journaliste des plus éminents de la capitale, après avoir déclamé devant moi les pages du PETIT GRAND, m'a dit qu'il était impossible d'imaginer rien de plus péremptoire et de plus dramatique à la fois. On peut faire cent *études* de ce genre, sur le JEUNE MILVE, le FERDINAND BLONDE... (*Vie de L.-Philippe*, p. 11 et 13), etc., etc.; mais *l'Histoire*, qui n'est pas seulement *prédite*, qui est *jugée*, veut des développements qu'une simple *étude d'interprétation* ne comporte pas; il faut au lecteur des preuves, et puis des preuves, et encore des preuves; après, il fera sans effort et avec agrément autant d'*études d'interprétation* qu'il jugera à propos.

UN AVOCAT. — Nostradamus n'était pas un saint à miracle.

L'AUTEUR. — Non, et c'est fort heureux. Le miracle est un don gratuit de Dieu qui n'ajoute rien à la sainteté, et de très grands saints n'ont pas fait de miracles. Mais l'Eglise tient compte de cette marque de sainteté et elle aurait peut-être canonisé Nostradamus s'il eût été *saint à miracle*. Son livre alors si souvent réimprimé eût été réimprimé plus souvent encore; son livre consulté tant de fois eût été lu et relu sans cesse par une foule de chrétiens. A chaque évènement qui serait venu rappeler un quatrain, on aurait dit partout : Voyez, le prophète l'avait annoncé! Jugez du bruit qui se serait fait depuis trois siècles autour de ce nom par le bruit qui se fait présentement autour de celui de saint Malachie, à cause d'une prophétie qu'on lui attribue peut-être à tort. Existe-t-il une seule église qui n'ait retenti du *crux de cruce?* Tous les catholiques ne l'ont-ils pas répété avec effroi en l'appliquant à Pie IX? (1) La société ne peut exister avec la connaissance certaine de l'avenir. Il est donc fort heureux, je le répète, que Nostradamus, loin d'être reconnu *saint à miracle*, ait passé pour fourbe. Des quatrains interprétés à demi ont conservé son souvenir parmi le peuple, ont fait réimprimer ce livre si précieux; mais l'homme réfléchi qui, par l'étude approfondie d'un seul quatrain, aurait proclamé sur les toits que Nostradamus est vraiment prophète, a dédaigné de regarder ce livre, et s'il l'a placé dans sa bibliothèque, c'est à titre de curiosité.

L'AVOCAT. — Dieu aurait pu aveugler le monde entier.

L'AUTEUR. — L'intelligence de l'homme est en effet sous la dépendance de Dieu; mais quel miracle demandez-vous? Un miracle de trois cents ans de durée! Un miracle étouffant l'intelligence de tous! Il faudra que les personnes les plus instruites, en lisant dans le livre d'un *saint à miracle* ces mots : VARENNES... SANG TRANCHE... soient contraintes de perdre de vue l'arrestation de Louis XVI à Varennes et la mort qui en fut la suite. Il était plus simple de laisser Nostradamus dans le commun des fidèles. En ne le déclarant pas saint, on n'ôtait rien à sa sainteté, on ne diminuait en rien son bonheur dans le ciel. Des noms ont tiré leur plus grand éclat d'une réhabilitation.

L'AVOCAT. — Eh bien! Nostradamus réhabilité aujourd'hui va être pour la génération présente et celles qui suivront dans les mêmes conditions que s'il n'eût jamais passé pour fourbe.

L'AUTEUR. — Il faut bien que toute prophétie soit connue à un moment donné. L'homme éprouvera d'abord un vif sentiment de frayeur, bientôt il se rassurera en reconnaissant l'action de la Bonté infinie. Les impressions de l'homme ne conservent pas leur vivacité; elles s'effacent peu à peu et souvent il n'en reste même plus le souvenir. — Un lycéen, muni d'un récent diplôme, a dit après avoir entendu expliquer les 28 vers sur le SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE : « Ma foi! en entrant ici je croyais que des imbéciles seuls pouvaient croire en Nostradamus; après vous avoir entendu, je crois que les imbéciles seuls peuvent ne pas y croire. » — J'ai répondu à cet étourdi : Si je vous rencontre dans huit jours, vous me direz : « Savez-vous bien, Monsieur, que vous m'avez fait croire en Nostradamus? Je ne sais vraiment encore quelle objection élever contre vos explications. » Huit jours après, vous me direz : « Comme vous avez ébranlé mon scepticisme! je me surprends à dire de temps en temps : Est-ce que Nostradamus pourrait bien être prophète? » Huit jours après, vous vous direz à vous-même : « Ce prêtre m'a fait prendre des vessies pour des lanternes; où avais-je donc la tête lorsque j'ai cru que Nostradamus était certainement prophète? » — Il me semble qu'on arrêterait ce travail de démolition que le temps fait incessamment dans les convictions bien arrêtées, mais élevées trop rapidement et contre notre attente, si on se disait : « Lorsque j'ai cru, est-ce qu'on a surpris ma bonne foi? J'avais le jugement tout aussi bon alors que je l'ai présentement; si je n'ai pu m'empêcher de croire alors, pourquoi cesserais-je de croire aujourd'hui? » — Plus on s'éloigne d'un foyer de lumière, moins on a de lumière,

(1) Il est fort remarquable que Nostradamus ait précisément terminé son récit du règne de Napoléon III par un vers qui rappelle le *crux de cruce* de saint Malachie; il a dit :

Ravenne et Pise Veronne soustiendront
Pour eslever la croix du pape envie. VI. 96

Digitized by Google

et en s'éloignant toujours davantage on se plonge enfin dans les ténèbres les plus noires; mais dira-t-on que la lumière n'éclairait pas lorsqu'on était auprès, que la lumière n'existe pas? Il arrivera un moment où l'on ne croira plus en Nostradamus, où la prophétie va recevoir presque tout son accomplissement et on ne s'en occupera plus après.

L'AVOCAT. — Certainement, il faut que la prophétie soit connue à un moment donné; attendez ce moment... vous allez jeter l'inquiétude dans la société et vous créer des embarras.

L'AUTEUR. — J'ai attendu près de trois ans avant de publier le premier mot de mon travail, et lorsque je me suis décidé enfin, il y a quelques mois, à en livrer une faible partie, je comptais bien ne pas mettre le feu dans les imaginations. Les plus enthousiastes attendent l'avenir pour se prononcer, et deux journalistes seulement ont fait un article des plus modérés sur ce livre, et maintenant tout le monde se tait. Je ne mettrai pas davantage le feu aux poudres avec le second volume, et puis si je vais trop loin on saura bien me le dire : LE DIVIN VERBE SERA DU CIEL FRAPPÉ, QU'ON NE POURRA PROCÉDER PLUS AVANT, DU RÉSERANT LE SECRET ESTOUPÉ, QU'ON MARCHERA PAR DESSUS ET DEVANT, II. 27. (*Verbum divinum*, parole divine; *reserans oracula*, expliquer les oracles, *Wailly*). Par une volonté expresse de Dieu la prophétie sera frappée. Après un pas, deux pas dans la voie de l'interprétation on ne pourra aller plus avant, on étouffera le secret de l'interprète, et en ne tenant aucun compte de son travail, on ira au-devant de l'accomplissement de la prophétie. Le Traducteur a déjà dit (*Vie de L.-Philippe*, Introduction, p. 7, et dans le texte, p. 95) qu'il n'ignore pas ce qui doit lui arriver à l'occasion de son travail; mais avec un courage fort ordinaire il peut accepter sa mission. Le jeune d'Arcole s'écriait en courant à la mort : Mes amis, souvenez-vous que je me nomme d'Arcole. Tous les jours des milliers de soldats meurent pour le triomphe d'une cause qui n'est pas la leur, et un prêtre reculerait devant l'accomplissement d'un devoir! J'ai en main un flambeau que je promènerai sur toutes les pages du passé jusqu'à ce que par peur on vienne l'éteindre. J'ai affronté le ridicule, je l'affronte encore, le ridicule qui tue, dit-on, après cela on peut affronter tout le reste. Il est dit : VIENDRA L'EMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIR, IX. 81. (*Lampros*, éclat, célébrité). Ce n'est pas ce qui me soutient, car il importe peu de vivre dans le souvenir des hommes.

UN ÉTOURDI. — Messieurs, je suis prophète; voici ce qui arrivera au Traducteur avant six mois...

L'AUTEUR. *interrompant vivement*. — Pouvez-vous me dire si je vivrai demain.

L'ÉTOURDI, *embarrassé*. — Non.

L'AUTEUR. — Je suis plus prophète que vous, car je le sais. J'ai nommé, il y a trois ans, dix personnes en affirmant qu'elles verraient des évènements qui ne sont pas encore accomplis, et ces dix personnes vivent toujours; à ces dix je puis en joindre deux autres que les évènements d'Italie viennent de me révéler.

L'AVOCAT. — Votre exaltation me fait craindre que vous ne paraissiez l'instrument d'un parti.

L'AUTEUR. — Cela ne m'étonnerait pas, car on veut voir les partis un peu partout en ce moment. Il me semble, Monsieur, que j'ai donné cent preuves pour une que je ne suis pas exalté. Combien de personnes auraient cherché à faire de l'argent ou à acquérir une certaine renommée aussitôt la découverte des quatrains sur la conspiration d'Orsini, et depuis, à mesure que mon travail prenait les plus grandes proportions. Est-ce que je remue ciel et terre depuis que mon premier volume a paru? Je serais l'instrument d'un parti! mais personne encore n'a osé me dire : marchez donc, ou seulement m'encourager du regard. L'instrument d'un parti! Quel surcroît de labeur ce serait ajouter à mon travail, que l'on va jusqu'à dire surhumain! Condamné à retrouver dans Nostradamus toute *l'Histoire prédite et jugée*, il me faudra encore, pour obéir aux exigences d'un parti, torturer le jugement du Prophète, et dans le blâme, par exemple, qu'il jette sur un Bourbon, y trouver la matière d'une louange, ou pour flatter un pouvoir debout, travailler à amener d'une façon naturelle la traduction que l'on donne à ce vers : VEXER LES PRÊTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE, sous le règne du soldat-empereur, les prêtres seront heureux comme le poisson dans l'eau. (Prophéties de Nostradamus, Passard, éditeur, p. 170). — Non, je parlerai sans esprit de parti, exprimant de mon mieux le jugement que Nostradamus porte des faits et des hommes. J'ai assez de patriotisme pour me réjouir de tous les triomphes de la France et déplorer tous ses malheurs. J'ai toujours méprisé ces hommes de partis qui semblent avoir pris à tâche de salir toutes les pages de notre histoire. Ils ne voient pas, les malheureux, qu'ils font comme cet homme entre deux âges qui, se livrant aux caprices de deux maîtresses, se laissa dépouiller par l'une de ses cheveux blancs et par l'autre de ses cheveux noirs, il fut bientôt entièrement chauve. Faites une histoire en empruntant les pages écrites par tel républicain sur la Restauration, et par tel légitimiste sur la République, et le peuple français apparaîtra le plus dégoûtant des peuples, on le dépouille de toute gloire. Nostradamus agit tout autrement; et puisque vous m'avez reconnu un certain enthousiasme, je ne me ferai pas faute de vous dire ici que Bossuet, Voltaire et M. Thiers n'ont pas mis autant de philosophie, d'intérêt dramatique, de science stratégique que Nostradamus dans les points d'histoire qu'ils ont traité concurremment, et surtout autant de patriotisme indépendant. Le jugement du Prophète ne peut être que celui de Dieu, un jugement qui rassure les bons et fait trembler les méchants.

UN VIEIL OFFICIER. — L'interprétation de ce vers : DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER, est incomplète dans votre livre (*Vie de L.-Philippe*, p. 78). J'ai crû que si vous n'expliquiez pas le mot NEUF c'est que, dans la neuvième année de l'empire, le Saint-Siège devait perdre son pouvoir temporel; alors j'ai pris en dégoût la lecture de mon journal, j'ai vu sans émotion les jeunes gens voler à la défense du Pape, le dirai-je, je n'ai pas eu de larmes pour les martyrs de Castelfidardo, tout pour moi aujourd'hui arrive fatalement.

L'AUTEUR. — Monsieur, voilà trois ans que j'éprouve cela, et c'est un supplice, je l'avoue. Les passagers qui voient le vaisseau décrire des cercles de plus en plus resserrés dans la passe de Maumusson, ne se préoccupent pas d'un danger qu'ils ignorent, et même ce triste spectacle en amuse plusieurs... les matelots travaillent aux manœuvres avec découragement et le capitaine se croise les bras avec désespoir... Ce n'est pas là la fatalité, la cause est posée, l'effet doit nécessairement suivre. Si la prophétie nous trouble aujourd'hui, elle nous rassurera demain.

UN JEUNE HOMME. — Pourquoi tous ces quatrains sur des faits aujourd'hui accomplis; les plus clairs suffisaient pour donner foi en Nostradamus?

L'AUTEUR. — Oui, mais ne suffisaient pas pour redresser le jugement que nous portons sur l'Histoire du passé. Quel quatrain retrancheriez-vous? Celui que vous regardez comme inutile fera naître en d'autres la foi. Les habitants de Langon ne trouveront rien de supérieur à ces vers : BOURDEAUX... AU SON DE LA CAMPANE, A GRANDE CLASSE IRA JUSQU'A LANGON; ceux de Nantes trouveront admirable le récit de la découverte de Madame derrière la plaque d'une cheminée... Un médecin quelque peu sceptique, m'aborda après deux ans, et sa première parole fut celle-ci : Monsieur, quel quatrain vous m'avez expliqué; vous vous souvenez n'est-ce pas?... Wellington à Orthez (*Vie de L.-Philippe*, p. 102). — Je m'étais demandé en traduisant ce quatrain, au début de mon travail, pourquoi Nostradamus l'avait fait!

UN LIBRAIRE, *qui tient un dépôt de mes livres*. — Monsieur, votre livre est une déception. Plusieurs croyaient en l'achetant y voir l'avenir.

L'AUTEUR. — Je rendrai les cinq francs à ceux qui les réclameront pour se faire tirer la bonne aventure. Si pour cinq francs on acquiert la certitude que Dieu parle présentement, on ne peut regretter son argent, avec cela qu'on peut se dire : Si Dieu parle ce n'est pas uniquement pour raconter le passé, et alors on se fait prophète à défaut de Nostradamus. En outre, pour cinq francs, vous apprenez à redresser, à casser les sots jugements que tant d'historiens de renom ont porté sur les faits. Voilà deux ans que je ne m'occupe plus guère des quatrains sur l'avenir; je me complais dans l'étude de ceux où, dès le commencement, j'ai retrouvé le passé. Dans la compagnie du vieux Nostradamus j'ai gagné à connaître à fond les hommes, malgré la double et la triple enveloppe où ils se cachent.

UN SAVANT BOUQUINISTE. — En supposant que Nostradamus soit prophète, en supposant même que vous soyez son interprète désigné, êtes-vous bien sûr que Nostradamus n'ait pas été, comme Jeanne d'Arc et Savonarole, prophète un jour et halluciné le lendemain; et qu'encouragé par l'interprétation heureuse de quelques quatrains, vous n'alliez interpréter encore du passé des quatrains qui ne recevront leur vraie interprétation que plus tard, si même ils doivent en recevoir une?

L'AUTEUR. — Est-ce que Dieu peut permettre que son prophète ajoute les rêves de l'imagination à l'inspiration divine? Peut-il laisser le prophète se tromper de bonne foi? Dans une œuvre dite prophétique, tout est prophétie ou tout est mensonge. C'est cette persuasion qui ne m'a fait reculer devant aucune difficulté. Nostradamus parle de son Traducteur; si je suis ce Traducteur, il n'y aura pas pour moi de difficultés insurmontables dans la partie de l'interpréta-

Digitized by Google

tion que je livrerai au public selon les vues de Dieu. « La diction, la mesure ne sont pas de Dieu, » comme on lit dans Plutarque (*Vie de L.-Philippe*, p. 20) ; mais les lumières indispensables pour avoir l'intelligence d'une chose surnaturelle viennent de lui. L'œuvre de Nostradamus est parfaite ; la mienne, sans être parfaite, remplira les vues de Dieu.

Le même. — Mais, Monsieur, la preuve que vous êtes bien le Traducteur désigné ?

L'auteur. — Je ne puis vous donner que celle-ci pour le moment : Seul je traduis Nostradamus, et je le traduis en temps opportun.

Un Disciple d'Allein Karnec. — Vous êtes un *Medium* (*Sic*).

Un autre. — Vous êtes Nostradamus retourné sur la terre (*Sic*).

L'auteur. — Non, Messieurs, je suis prêtre catholique, et je crois à cette parole de Jésus-Christ : « A la fin des temps il se fera des choses qui séduiront même les élus. Il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes. » Les esprits existent pour vous comme pour moi, mais je crois qu'un saint ne viendra jamais à votre voix du haut du ciel, ou un damné du fond de l'enfer, je crois que les démons se transforment en esprit de lumière pour vous séduire. Vous, vous ne pouvez vous démontrer que l'esprit ne soit un démon, tremblez donc que ce n'en soit un... Les faux prophètes s'élèveront parmi les hommes ; ils n'attendront pas trois cents ans comme Nostradamus pour se révéler, et à leurs fruits on les reconnaîtra. Nostradamus soutient l'Eglise, la famille, la société, la propriété, tout droit, donc il n'est pas faux prophète ; il prédit juste, donc il n'est pas faux prophète.

Le même. — Les catholiques qui malgré votre livre se refuseront à regarder Nostradamus comme prophète, devront convenir qu'on peut alors toujours faire concorder une prétendue prophétie avec les faits. Votre livre détruira leur croyance à la prophétie.

L'auteur. — Non, Monsieur, ces catholiques diront toujours comme les autres : Je crois en Dieu... qui a parlé par les prophètes ; mais ils croiront qu'on peut tromper leur raison, celle de tous les autres hommes, que l'Eglise seule est infaillible, et ils attendront son jugement. Des milliards de zéros à la suite les uns des autres ne font pas un nombre. Aucun homme n'étant infaillible, tous les hommes réunis dans une même pensée peuvent se tromper, et c'est pour cela que Dieu a placé pour guider l'homme l'infaillibilité dans le chef de l'Eglise, faillible comme homme, infaillible comme vicaire de Jésus-Christ.

Un ancien étudiant. — Mais, Monsieur, la Religion n'a rien à voir dans le fait de Nostradamus. Tout progresse ici-bas et l'homme parviendra à connaître naturellement l'avenir comme il connaît le passé. Nostradamus était mieux organisé que les autres ; voilà tout. Il ne le cache pas, car il parle d'une prédisposition qu'il tenait de ses ancêtres.

L'auteur. — « M. de Puységur le premier, dit M. Bouys, a parlé de la clairvoyance instinctive de l'homme. » — Voilà une nouvelle science à étudier ; en faisant manger de certaines choses à des enfants pris dès le bas âge, et dont on tournera sans cesse les yeux vers l'avenir, on en fera de petits prophètes qui se développeront avec les années. — Non, Monsieur, l'homme ne connaîtra jamais l'avenir autrement que par Dieu lui-même. Le prophète sera dans de certaines conditions, il aura une prédisposition naturelle à avoir ces rapports avec Dieu ; il sera de ces hommes qui naturellement si vous voulez, sont peu amateurs du bruit, des honneurs, de la bonne chère et de ces vices qui éloignent de Dieu. Chavigny a dit de Nostradamus son maître : Je ne veux oublier à dire qu'il s'exerçoit volontiers en jeusnes, oraisons, ausmônes, à la patience ; abhorrissant le vice et le chatiant sévèrement... Son dormir n'estoit que de quatre à cinq heures. » (*Vie de L.-Philippe*. Introduction p. XVI). — Tout progresse, dites-vous ; mais est-ce que deux et deux ne faisaient pas quatre au premier jour du monde et espérez-vous voir le rond plus parfait qu'il n'est ? L'homme n'a pas acquis un sixième sens et je ne vois rien dans toute sa personne qui indique un bien grand progrès dans son physique ou son intelligence. Les monuments Egyptiens défient nos machines, leurs vieilles peintures brilleront encore lorsque les nôtres seront sans éclat. Dieu est aujourd'hui comme il était hier, comme il sera demain, et sa Religion ne changera pas plus que lui. Le bien-être matériel du moment nous éblouit ; mais en multipliant les produits de la terre, en a-t-on changé la nature, et en répandant l'éducation a-t-on appris à l'homme à se gouverner mieux lui-même et à gouverner mieux les autres ? Je crois que la société actuelle, qui cherche à tâtons sa route, s'écriera un jour toute joyeuse : Je l'ai enfin trouvée ; et à sa grande surprise elle sera revenue juste à son point de départ.

Une Dame. — Vous ne vous mettez pas à la portée de tous vos lecteurs. Il y a des mots barbares qu'il faudrait rendre intelligibles.

L'auteur. — Madame, malgré toutes les explications, ces mots resteront toujours ce qu'ils sont. L'obélisque de Louqsor est couverte d'hommes, d'oiseaux, de lignes bizarrement contournées. Si un savant vous disait : Ces signes, Madame, forment tout une histoire, vous diriez : Cela peut être. S'il ajoutait : Madame, on lit cette histoire, vous diriez : C'est possible. Et s'il vous lisait cette histoire, vous n'auriez aucune raison pour ne pas ajouter : Je vous crois. Et cependant vous ne verriez toujours sur l'obélisque que des hommes, des oiseaux, des lignes de toutes formes. Le livre de Nostradamus change d'aspect pour les personnes qui regardent même superficiellement mon travail. Permettez-moi, madame, une nouvelle comparaison. Vous faites arrêter votre voiture, la nuit, loin de votre demeure, et vous demandez à votre cocher : — Mais où sommes-nous donc ? Il vous nomme l'endroit, et vous dites après avoir porté les yeux de tous les côtés : C'est vrai, je me retrouve... Ces vives lumières sur cette colline... c'est la maison de M. de Grancy, n'est-ce pas ? — Oui, Madame. — Cette autre lumière plus petite là-bas, c'est celle de maître Girard ? — Oui, Madame. — Cette lumière qui apparaît vacillante derrière un bois doit être celle du pauvre Pierre ? — C'est elle, Madame. — Mais, dites-moi donc ce que c'est que cette masse noire, informe, qui s'élève entre ces deux lumières, est-ce un clocher, un gros arbre ?... — C'est une allée de peupliers. — C'est vrai, je me rappelle ; et là, dans cet endroit si sombre ? — Madame, c'est l'ouverture des carrières. — Ce n'est pas possible. — Madame, vous pouvez demander aux gens du pays. — Et je vous dis aussi, Madame, veuillez vous arrrêter devant une des premières pages de ce second volume, la page 9 si vous voulez : nous sommes à Varennes. — Mais, oui, dites-vous, voilà le mot Varennes. Eh bien ! Madame, cherchez un peu à vous reconnaître. Je vous entends dire : Le père Roy au temple, c'est Louis XVI. — Très bien. — Ces deux petits royaux, ce sont les deux enfants de ce malheureux roi. — Très bien. — Vous ajoutez : Mais quel est ce Duc de Mantor ? — Le fils de Louis XVI, le duc de Normandie, ou Normant, par anagramme. — Et vous dites, c'est lui en effet, je ne l'aurais pas reconnu. Mais ces mots pernicant, prélature, abormeant, que peuvent-ils signifier ? — Rien autre chose, Madame, que ce que je dis ; interrogez plutôt la première personne venue qui connaît ces mots *barbares* empruntés à une autre langue que la vôtre.

Un nouvel acquéreur du Livre. — Je viens d'acheter votre livre ; je ne suis pas convaincu par tout ce que j'en entends dire, mais je crois, dès à présent, que votre livre est fait consciencieusement et cela devient un grand mérite aujourd'hui. Veuillez me dire comment je dois m'y prendre pour le lire avec le moins de fatigue et le plus de profit.

L'auteur. — Jetez d'abord un simple regard sur les vingt pages qui suivent (7 à 27). Voyez cette masse de quatrains, et dans cet ensemble, le grand nombre qui forment un récit suivi, ce que vous indiquent les traits placés sur le côté, à la marge. Vous remarquez déjà que le prophète emploie des 40 vers, des 36, des 32, des 28, etc., etc., pour le récit suivi d'un même évènement ou d'une période historique. Maintenant lisez attentivement la page 28 ; arrêtez-vous longtemps sur cette étude d'interprétation, jusqu'à ce que vous ressentiez une émotion, avant-coureur de la conviction ; passez aux pages suivantes ; lisez-en un certain nombre tout d'une haleine, sans regarder les notes, les renvois, les citations même que je fais des quatrains (ces citations sont en petites majuscules). Après, lisez attentivement les pages 8, 9, 10, où l'on trouve le vieux texte et l'interprétation ; ne vous laissez décourager par aucune difficulté, vous les surmonterez plus tard. Plus tard, vous vous reporterez aux renvois que j'indique ; vous pourrez même transcrire à la marge les quatrains que je n'ai pu citer, mais auxquels je renvoie. Toute bibliothèque publique tient un vieux Nostradamus à votre disposition. Un avocat m'a dit : — Monsieur, à la première lecture de votre livre, j'ai vu passer rapidement devant moi une suite de quatrains où le bonheur d'interprétation, le choix des preuves, me frappaient sans me convaincre. Cependant, à une seconde lecture, j'ai été étonné de voir que bien des choses m'avaient échappé d'abord ; à la troisième, j'ai dû faire la même réflexion. Je recommencerai dix fois si l'intérêt doit aller toujours croissant.

J'accepte tous les compliments qu'on me donne et je les rapporte à Nostradamus, qui, seul, fait la bonne fortune de mon travail, et c'est pour cela que je les rappelle naïvement dans cette causerie, comme je l'ai fait dans mon Prospectus.

Digitized by Google

LOUIS XVI.

1er

Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs sera mis en envie,
Roy desrobé trop de foy en cuisine. x. 16.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang et de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des remontrances des Parlements et des Etats-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins. (Cuisine. — *Coquin*, du latin *coquinus*, de cuisine, s'est dit originairement des plus bas officiers de cuisine, et ensuite des gens les plus vils et les plus méprisables).

2e

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos, x. 17.

Marie-Antoinette, tombée au cri de : *A bas l'Autrichienne!* et esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, jettera un dernier regard sur sa fille restée seule avec elle et déjà pâle par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront lors de celle qui deviendra duchesse d'Angoulême, par un mariage purement extérieur entre germains. (*Ergaster*, ouvrier, *ergastulum*, esclave condamné au travail dans une prison. — Forclos, de *foras*, dehors, et de *claudere*, fermer).

3e

L'honnissement puant abominable,
Après le faict sera felicité,
Grand excusé pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité. vi. 90.

Un traité ignominieux sera signé par Louis XV, que les voluptés les plus dégoûtantes rendront peu soucieux de l'honneur de la France. Louis XVI, après avoir été fait roi, déchirera ce traité, et dans la première partie de son règne, tant que son gouvernement restera absolu, la France sera prospère et heureuse. Les Anglais, forcés de faire la guerre aux Américains, excuseront eux-mêmes le roi Louis XVI de ce qu'il prendra parti pour leurs ennemis.

4e

Du conducteur de la guerre navale,
Rouge, effrené severe, horrible grippe,
Captif eschappé de l'aisné dans la baste,
Quand il naistra du grand un fils Agrippe. vi. 91.

Philippe, conducteur de l'escadre bleue au combat d'Ouessant contre les Anglais, se lancera sans retenue dans le mouvement révolutionnaire ; inflexible dans sa haine, il prendra en grippe le Bourbon-aîné, captif au milieu des siens. Celui-ci aura tenté de se rendre au camp de Montmédy dans une lourde voiture de transport, alors que la Convention, le Néron moderne, sera au moment de naître de l'Assemblée nationale ayant en main tous les pouvoirs.

5e

Prince sera de beauté tant venuste,
Au chef menée, le second faict trahy,
La cité au glaive de poudre, face aduste,
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay. vi. 92.

Louis XVI joindra à la beauté du corps la beauté si recommandable de l'âme. Salué roi absolu au jour du sacre, il sera salué roi constitutionnel dans la seconde partie de son règne, et trahi alors par les menées du Tiers vers le pouvoir. Paris tiendra le glaive suspendu sur toutes les têtes et jettera dans la chaux la face de son roi, par crainte de la voir offrir un jour à la vénération publique en raison même de la grandeur du meurtre.

6e

Dans maint citez maint échaffauds dressez,
Seront rougis du sang de Noble et Prestre,
Nones et Clercz à mourir empressez,
Tous trucidez à l'envi voudront estre. vi. 93.

Après le meurtre de Louis XVI sur le seul échafaud politique dressé en France, les deux ordres privilégiés, persécutés par le Néron moderne ou le Tiers, rougiront de leur sang les nombreux échafauds dressés aussitôt en un grand nombre de villes. Les religieuses et les moindres d'entre le clergé s'empresseront à mourir, et tous s'encourageront mutuellement à subir la mort.

7e

Les biens aisez subit seront desmis,
Par les trois frères le monde mis en trouble,
Cité marine saisiront ennemis,
Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double. viii. 17.

La Noblesse et le Clergé se démettront subitement de leurs droits et de leurs biens. Les trois frères, le comte d'Artois en ne voulant aucune réforme, le comte de Provence en les réclamant toutes, Louis XVI en agissant d'après les vues tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ses deux frères, causeront eux-mêmes cette Révolution qui bouleversera le monde. Les ennemis de la France s'empareront de Toulon, et alors la famine, la guerre civile, l'échafaud, l'oubli des lois divines feront naître des maux plus grands qu'à aucune autre époque.

8e

De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre,
Car les trois lys luy feront telle pause,
Par son fruict sauve comme chair crue mueyre. viii. 18.

Une fleur issue de la tige des trois lys causera elle-même sa mort. Un parti, rival de la royauté, aussi ancien que le monde, et se proclamant principe de toute autorité aura pris naissance en France dans les dernières années de Louis XV. Le premier des trois lys en prenant le titre de roi constitutionnel, les deux autres en octroyant la Charte, arrêteront momentanément l'élan de ce parti, qui mourra comme un enfant venu avant terme lorsque les lys n'auront plus à lui opposer que le rejeton miraculeux d'une tige brisée.

9e

A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront,
De mort famille sera presque accablée,
Les rouges rouges le rouge assommeront. viii. 19.

Loin de soutenir l'illustre famille des Capétiens, troublée par les premiers événements de la Révolution, les rouges marcheront sur Versailles, puis sur les Tuileries pour assassiner une partie de ses membres. Cette famille sera presque entièrement détruite par des morts violentes ; et le dernier Capétien que les ultrà-révolutionnaires feront monter à l'échafaud sera le rouge Philippe (1er Egalité) qu'ils accuseront de modérantisme.

10e

Le faux message par election feincte,
Courir par urben rompue pache arresté,
Voix acheptée, de sang chapelle teinte,
Et à un autre l'empire contracté. viii. 20.

Une pétition fabriquée aux jacobins et demandant la déchéance de Louis XVI sera présentée à l'Assemblée nationale comme venant de la commune ; les auteurs de ce faux message auront usurpé ainsi la place des élus de Paris. Le pacte constitutionnel arrêté avant entre Louis XVI et la nation sera rompu. On répandra l'argent pour ameuter le peuple et gagner des membres de l'Assemblée. La chapelle des Carmes sera inondée de sang et la Révolution s'emparera définitivement du pouvoir. Celui qui prendra le sceptre de Louis XVI sera un empereur d'une autre race.

11e

Au port de Agde trois fustes entreront,
Portant l'infect, non foy et pestilence,
Passant le pont mil mille embleront,
Et le pont rompre à tierce résistance. viii. 21.

Les trois ordres de l'Etat seront convoqués par le pouvoir, qui, en devenant absolu, aura mis fin aux guerres de religion et des partis. Les Etats-Généraux sont le pont qui unit la nation au roi. C'est par eux que les vœux du peuple arrivent au roi et la volonté du roi au peuple ; mais ces trois ordres chargés des vœux de la nation, imbus de principes anarchiques et irréligieux, pleins de mauvaise foi, dépasseront leur pouvoir et leur mandat, enlèveront successivement toutes les prérogatives royales, et les trois ordres croûleront sous les débris de la monarchie, par la résistance du Tiers-Etat aux volontés du roi.

12e

Gorsan Narbonne par le sel advertir,
Tucham la grace et Parpignan trahie,
La ville rouge n'y voudra consentir,
Par haute vol drap gris vie faillie. viii. 22.

Gorsas (un des auteurs des journées de Versailles) et Narbonne (ministre imposé à Louis XVI), ayant été avertis par un reste de sagesse d'avoir à enrayer la Révolution, un hasard ayant trahi (à Varennes) le plus grand de France et sa belle épouse, la ville révolutionnaire ne voudra point consentir à ce départ du roi qui, vêtu de gris, sera arrêté vers la frontière du Nord. Cette fuite lui arrachera la vie.

13e

Le lieutenant à l'entrée de l'huis,
Assommera le grand de Parpignan,
En se cuidant sauver à Montpertuis,
Sera deçeu bastard de Lusignan. viii. 24.

Drouet à la place de Sausse, commissaire de Varennes, arrêtera le roi arrivé à l'entrée de la porte située après le pont de cette ville. Il fera ainsi tomber du trône, pour être décapité, le maître de Paris, ville qui rappellera alors Parpignan ; le grand de France se sera perdu en pensant se mettre en sûreté à Montmédy ; Narbonne, bâtard de Louis XV, sera déçu dans l'espoir de faire évader son roi.

14e

Lettres trouvées de la Royne les coffres
Point de subscrit sans aucun nom d'autheur,
Par la police seront cachez les coffres,
Qu'on ne sçaura qui sera l'amateur. viii. 23.

Des pièces du gouvernement auquel la Reine prendra la plus grande part seront trouvées dans l'*armoire de fer*, qui ne portera ni écriteau ni nom de fabricant. La Convention cachera les offres faites par la police à ses membres. Une de ces pièces dira : *Tous ces gens-là sont à vendre, et sûrement il n'y en a pas un à louer.* En effet, on ne saura quel homme aime la Révolution pour elle-même.

Digitized by Google

LOUIS XVI ET LOUIS XVII.

15e

Le tiers premier pis que ne fit Néron,
Vuidez vaillant que sang humain respandre,
Réédifier sera le forneron,
Siècle d'or mort, nouveau Roy grand esclandre.
IX. 17.

Le Tiers-Etat, devenu le premier des trois ordres, fera pis que Néron. Emigrez nobles qui portez l'épée, on en veut à vos jours! La fournaise où Dieu laisse éprouver ses saints (*Tanquam aurum in fornace probavit electos Dominus*), sera élevée au lieu où existèrent des fours à tuiles. Le temps de la prospérité, de la paix est passé, Dieu envoie un de ses fléaux, l'exterminateur des peuples!

16e

Dans le milieu de la forest Mayenne,
Sol au Lyon la fouldre tombera,
Le grand bastard issu du grand du Maine,
Ce jour Fougères pointe en sang entrera.
IX. 19.

Le 1er août 1793, quand le Soleil est au signe du Lion, et dans le temps où les droits de Louis XVI (Soleil) seront passés à son frère (Lyon) comme régent, la Convention, qui aura le pouvoir par le droit de *fait* et non de *naissance*, issue de la lutte du Tiers furieux contre les deux ordres privilégiés, portera un même décret qui frappera de la foudre la reine de France, citée au tribunal révolutionnaire, et les bois où l'armée royaliste cherchera un refuge. A cette époque, 2 novembre 1793, cette armée s'arrêtera à Mayenne, et le lendemain entrera dans Fougères par une ouverture qu'un des canons aura faite dans les ouvrages des Républicains. (Maine, du grec *Mainè*, être saisi de fureur).

17e

De nuict viendra par la forest de Reines,
Deux pars vaultorte Herne la pierre blanche,
Le moyne noir en gris dedans Varennes,
Esleu cap cause tempeste, feu, sang tranche.
IX. 20.

De nuit, par la porte que la reine aura fait garder, sortiront deux époux en fuite : la reine souche et pierre fondamentale du parti blanc, et le monarque, roi légitime, vêtu de gris. Ils seront arrêtés dedans Varennes. Le Capétien, élu roi constitutionnel, causera une tempête terrible par sa fuite; le feu de la sédition plus vif que jamais lui fera trancher la tête. (Forest, du latin *fores*, porte. — Herne, du grec *Ernos*, souche. — Noir, anagramme de *roi*).

18e

Au temple haut de Bloys sacre Salonne,
Nuict pont de Loyre prelat, Roy pernicant,
Curseur victoire aux marest de la Lone,
D'où prelature de blancs abormeant.
IX. 21.

En France, du côté de Blois, une sainte insurrection se terminera par le passage de la Loire à gué la nuit, le roi de France se tuant lui-même. La victoire de la Liberté dans les marais de la Vendée, que le flux et le reflux entretiennent, aura déterminé cette marche en avant des blancs abattus et déconcertés, cherchant un refuge hors de leur pays. (Salonne, du grec *Salos*, agitation. — *Prelatus*, porté en avant. — *Pernecans*, tuant. — *Aborméant*, déconcerté).

19e

Roy et sa cour au lieu de langue halbe,
Dedans le temple vis à vis du palais,
Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe,
Albe et Mantor poignard langue et palais.
IX. 22.

Louis XVI et sa cour se fixeront au lieu où règneront déjà des hâbleurs. Ceux-ci, comme Albion, qui voulut empêcher Hercule, privé de ses flèches, de passer le Rhin, voudront empêcher Louis XVI, privé de toute défense, de passer ce même fleuve, et le renfermeront dans la tour du Temple, vis-à-vis le palais des Templiers. Dans le jardin de cette prison, il y aura le Duc Normant ou de Normandie, le Duc blanc par excellence. Les décrets de l'Assemblée et l'état de la prison causeront des douleurs poignantes à ce Normant blanc.

20e

Puisnay jouant au fresch dessous la tonne,
Le haut du toict du milieu sur la teste,
Le Père Roy au temple sainct Salonne,
Sacrifiant sacrera fum. de feste.
IX. 23.

Le duc Normant devenu Dauphin par la mort d'un frère aîné, et le dernier des enfants survivants de Louis XVI, trop jeune pour connaître ce qui menace sa tête sous l'abri du Temple aux tours rondes, jouera avec le danger dans l'appartement du milieu de la tour du milieu de sa prison. Le roi son père, renfermé au Temple, se sera opposé à la lutte légitime des Royalistes contre les Républicains et, en s'immolant lui-même, il vouera son fils à une mort certaine.

21e

Sur le palais au rochier des fenestres,
Seront avis les deux petits royaux,
Passer aurelle Luthèce Denis cloistres,
Nonnain Mallods avaller verts noyaux.
IX. 24.

Par dessus la toiture du palais des Templiers seront vus les deux jeunes enfants de Louis XVI, aux embrasures profondes des fenêtres du haut de la tour du Temple. On fera passer un décret à Paris qui enlèvera à ces enfants leur mère, réglera leur nourriture et portera la dévastation dans les caveaux de l'abbaye de Saint-Denis. La Convention maudite ne se déclarera la mère des deux petits royaux que pour aggraver leur sort; ils mourront sans laisser de postérité. (Aurelle, de *aura*, *aurella*, décret. — Nonnain, mère nourricière. — Mallods, maudit).

22e

Passant les ponts venir près des rosiers,
Tard arrivé plustost qu'il cuydera,
Viendront les noves Espagnols à Bésiers,
Qu'icelle chasse emprinse cassera.
IX. 25.

Louis XVIII, passant de l'Angleterre, maîtresse des quatre mers, en France, viendra près de Paris, où la Révolution sera encore florissante. Il se retrouvera tout à coup au milieu de ses sujets, alors qu'il ne pensera plus à un retour prochain. Les Espagnols, abaissés depuis longtemps, s'animeront d'un nouveau courage, sortiront de nouveau de leurs frontières, s'avanceront jusqu'à Toulouse et Bésiers, chassant devant eux les aigles impériales, et cette chasse arrachera l'empire au Soldat simple. (Ponts, mer. — Noves, *novus*, novice).

23e

Nice sortie surnom de lettres aspres,
La grande Cappe fera présent non sien,
Proche de Vultry aux murs des vertes câpres,
Après plombin le vent à bon essien.
IX. 26.

Après que la victoire aura abandonné celui dont le prénom signifiera *exterminateur* (Appollyon), l'illustre famille Capétienne fera un présent qui sera funeste à elle-même, la Charte que les alliés l'auront obligé d'octroyer à la France. L'Empereur s'embarquera proche de Voltri, où naissent les vertes câpres, et après l'échange de tant de balles homicides, un vent favorable à la paix du monde le portera devant Piombino, à l'île d'Elbe. Une manifestation raisonnée du peuple aura acclamé les Bourbons. (Nice, victoire. — Vultry, vautour).

24e

Le sublevé ne cognoistra son sceptre,
Les enfants jeunes des plus grands honnira,
Oncques ne fut un plus ord cruel être,
Pour leurs épouses à mort noir bannira.
X. 57.

Louis XVII enlevé de dessous la tonne (prison du Temple), ne portera jamais le sceptre qui lui revient de droit. Il s'indignera contre les fils et les petits-fils de ses parents, qui devront occuper un jour sa place au trône. Le roi, Louis XVIII, instruit par Martin de l'existence de cet enfant, descendrait du trône et ses oncles le reconnaîtraient, mais leurs épouses protesteront, et le roi laissera pour toujours dans l'oubli le prisonnier du Temple. (Ord, sale. — Noir, roi).

25e

Le part soluz mari sera mitré,
Retour conflict passera sur le thuille,
Par cinq cens un trahy sera tiltré,
Narbon et Saulce par couteaux avons d'huille.
IX. 34.

Des deux époux, le mari seul sera coiffé du bonnet phrygien. De retour de Varennes la famille royale, au milieu d'une populace hostile, passera sur la place des Tuileries pour rentrer au palais du même nom. Cinq cents Marseillais attaqueront ce palais et détruiront la monarchie. Parmi le grand nombre de traîtres qui entoureront Louis XVI, titré *roi des Français*, le ministre Narbonne et Sausse, procureur de Varennes, seront cause entre tous que le roi, rendu plus vénérable par l'huile du sacre, sera au milieu des gardes révolutionnaires.

26e

Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte,
Vingt mois après tous unis et record,
Leur Roy trahy simulant haine fainte.
V. 37.

A la suite du retour de Varennes, 290 royalistes de l'Assemblée constituante ne se refuseront, d'un commun accord, à prendre part aux délibérations n'ayant pas pour objet la défense de la personne et de l'autorité royales, que pour arriver à leur fin, faire rétrograder la Révolution. Vingt mois après, 286 défenseurs de la royauté, unis dans la Convention aux membres de l'Assemblée législative qui, après s'être saisie de la personne de Louis XVI, les aura appelés à prendre part à son exécution, trahiront leur roi en simulant tellement la haine contre lui, que tout le monde y sera trompé, et il y aura unanimité à déclarer Louis XVI coupable.

27e

Alors qu'un Bour. sera fort bon
Portant en soy les marques de justice,
De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice.
VII. 44.

Alors qu'un Bourbon sera fort bon et qu'il marquera chacune de ses actions au coin de la justice, par sa fuite à Varennes il recevra un injuste supplice qui répandra, au cri de : *A bas Capet!* son sang, portant alors un nom, maître du trône de France depuis plus de huit siècles.

Digitized by Google

LOUIS XVI.

28e
Quel advenir! quel fascheux temps approche!
Les morts seront troublez dans leurs tombeaux,
Frère, german, l'ami, le proche au proche,
Pour rouge et blanc causera bien des maux.
x. 96.

29e
Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couverts :
La République par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers. i. 3.

30e
Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement;
Lors se prendra la piscature barque
Sera régie en plus grand détriment. i. 4.

31e
Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus fort grevez;
Bourg et citez auront plus grand débat,
Carcas. Narbone auront cœur esprouvez. i. 5.

32e
Pol mensolée mourra trois lièvres du rosne,
Fuis les deux prochain tarasc de trois,
Car Mars fera le plus horrible trosne,
De Coq et d'Aigle de France frères trois.
VIII. 46.

33e
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.
i. 31.

34e
Quand le deffaut du Soleil lors sera,
Sur le plein jour le monstre sera veu,
Tout autrement on l'interprétera,
Cherté n'a garde nul n'y aura pourveu. III. 34.

35e
Quand seront proches le défaut des lunaires,
De l'un à l'autre ne distant grandement,
Froid, siccité, dangers les frontières,
Même où l'oracle a prins commencement.
III. 4.

36e
Près loing défaut de deux grands luminaires,
Qui surviendra entre l'Avril et Mars;
O quel cherté! mais deux grands débonnaires,
Par terre et mer secourront toutes parts.
III. 5.

37e
Dans Temple clos le foudre y entrera,
Les citadins dedans leur fort grevez;
Chevaux, bœufs, hommes, l'onde mur touchera,
Par faim, soif, soubs les plus foibles armez.
III. 6.

38e
Les fugitifs, feu du Ciel sus les piques,
Conflict prochain des corbeaux s'esbatans,
De terre on crie ayde secours ecliques,
Quand près des murs seront les combattans.
III. 7.

39e
Lune obscurcie aux profondes tenebres
Son frère passe de couleur ferrugine
Le grand caché longtemps sous les tenebres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.
i. 84.

40e
Le trop bon temps trop de bonté royale
Fais et deffais, prompt, subit, négligence
Legier croira faux l'espouse loyale
Luy mis à mort par sa bénévolence. x. 43.

41e
Tard le monarque se viendra repentir,
De n'avoir mis à mort son adversaire;
Mais viendra bien à plus haut consentir,
Que tout son sang par mort fera deffaire. i. 36.

Quel avenir! quel malheureux temps nous menace! Les sépultures des rois, des saints, de tous en général seront violées. Il y aura division entre le frère et le frère, le parent et le parent, l'ami et l'ami, le voisin et le voisin ; et cela pour le *rouge* et le *blanc* qu'arboreront deux partis qui se partageront la France entière. Cette division causera bien des maux.

Quand le Tiers, le dernier des trois ordres, qui dira n'être *rien*, sera devenu *tout* ou le premier par une révolution, en voilant sa marche vers le pouvoir, et en ne se démasquant que lorsqu'on ne pourra plus revenir en arrière, la chose publique souffrira du gouvernement de gens nés pour obéir. Il n'y aura en présence que deux partis, les blancs et les rouges, et ces deux partis se succéderont au pouvoir en commettant de grandes fautes.

En France, on fera par élection un monarque (Napoléon Ier) dont le règne se passera en des guerres presque continuelles, et dont la vie politique sera abrégée par une abdication forcée. Celui qui prendra en ce temps-là le gouvernement de la barque de Pierre (Pie VII) compromettra, par des concordats avec le monarque élu, le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise.

Les Français, ayant soulevé contre eux-mêmes toute l'Europe pour les longues guerres de la République et de l'Empire, seront chassés des territoires envahis et repoussés jusque dans l'intérieur de leur patrie. Déjà grevés par tant de guerres, ils se verront imposer par les pays étrangers des charges plus lourdes encore. La France, appelée alors à prendre part au gouvernement, tournera son activité vers les débats des Chambres et préparera de nouvelles révolutions; elle aura le cœur cruellement éprouvé par l'occupation étrangère, et plus tard par *la paix à tout prix* (PHILIP. FAISANT DU BON VALET. VIII. 81-82).

La tombe sera ouverte pour longtemps. Trois frères de France songeront à une fuite secrète et précipitée. Deux de trois parviendront à fuir une révolution imminente et pleine de périls. Car la guerre civile fera alors du trône de France le plus horrible trône, sous les gouvernements du coq de la République et de L.-Philippe, de l'aigle de l'Empire et des trois frères de France, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. (POL MENSOLÉE, du grec *polus*, beaucoup, et de *mausolée*, tombeau. — TARASC, du grec *taraxis*, agitation).

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront par le triomphe momentané des partis trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de L.-Philippe Ier, et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI). (CASTULON, de *Castula*, vêtement de la Liberté. Voir les quatrains 165e, 166e, 167e, 41e, 168e, 152e, 228e, 229e, 230e, qui font suite à celui-ci dans la Centurie).

Lorsque Louis XVI, le SOLEIL des trois frères rois, aura disparu dans la tempête la plus noire, le monstre de la Révolution (TARASC) apparaîtra au grand jour. On croira qu'il amène à sa suite le bonheur et la prospérité, et ce sera au contraire le deuil et la ruine. Il ne prendra garde à la cherté des denrées à laquelle nul n'aura pourvu de ceux qui le montreront à découvert (Voir le quatrain 140e, sur Napoléon Ier, qui suit celui-ci dans les Centuries).

Quand les deux frères, qui se tiendront auprès du trône comme des satellites autour d'une planète, et qui tireront tout leur éclat de leur frère aîné SOLEIL, seront près d'émigrer l'un après l'autre, à vingt-trois mois de distance, l'hiver (1788-1789) sera des plus cruels et la sécheresse causera la famine; les puissances voisines menaceront les frontières, même du côté de Saint-Remy, où Nostradamus est né, et de Salon, où il a écrit ses oracles.

Ces mêmes deux grands luminaires (LUNAIRES) ou frères rois rentrés (PRÈS) en France au mois d'AVRIL (1814), s'éloigneront (LOING) de nouveau au mois de MARS suivant; mais après les Cent-Jours, qui coûteront si cher à la France! ces deux grands débonnaires reviendront et délivreront leur pays des attaques de l'Europe par terre et par mer (Voir les quatrains 38e, 104e, 195e, pour ce secours, et les 95 et 189 pour le mot DÉBONNAIRE).

Dans la France, dont l'entrée lui aura été fermée, Napoléon entrera, s'élançant de l'île d'Elbe l'épée à la main. Les Français s'imposeront alors eux-mêmes de lourdes charges. Bientôt l'invasion des alliés leur enlèvera des terrains agricoles, des populations entières, des places fortifiées, à la suite du dessous que, plus faibles en nombre et exténués de besoin, ils essuieront à Waterloo (Voir les quatrains 140e et 181e pour le mot TEMPLE, et 150e pour le mot FOUDRE).

Les fugitifs, contre qui le Ciel aura combattu, sembleront la proie prochaine de corbeaux joyeux. Il s'élèvera des cris implorant le secours de Dieu, quand près des murs de Paris seront les vainqueurs et les vaincus, et Dieu alors ramènera les deux grands débonnaires, qui par terre et par mer secourront toutes parts (*Celiques*, de *cœlicus*, céleste. Voir le quatrain 194e).

Le dernier des trois frères rois (LUNE) disparaîtra comme son frère (SOLEIL), au milieu des troubles et des noires machinations de son entourage; mais son frère aura passé baigné dans son propre sang..... Charles X et Louis XVI ont reçu pour MARQUE les mots LUNE et SOLEIL parce que ces deux astres sont frères et qu'ils subissent des éclipses.

Le trop bon temps dont jouira la France l'amènera à désirer un meilleur temps encore par une Révolution à laquelle aidera la bonté trop grande d'un roi, qui ne défendra ni sa couronne ni sa vie. Celui-ci fera et défera des ministres, prendra des résolutions promptes sur lesquelles il reviendra subitement, laissera par négligence la Révolution suivre son cours, croira légèrement les calomnies dirigées contre sa loyale épouse ; son désir même de faire le bonheur de son peuple causera sa mort.

Louis XVI se repentira trop tard de n'avoir pas dissout par la force les Etats-Généraux, et la démonstration des officiers au 1er octobre contre l'Assemblée sera suivie du consentement pur et simple que le roi donnera à tous les articles émis de la Constitution ; et ce qui est plus encore, il consentira à suivre à Paris une populace ameutée, qui un jour fera répandre tout son sang sous le couteau de la guillotine.

Digitized by Google

LOUIS XVI ET RÉPUBLIQUE.

42e

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint :
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint. IX. 12.

Louis XVI sera mis à mort publiquement sans qu'on ait pu trouver contre lui un chef d'accusation de quelque valeur. Il mourra en face des Tuileries, au milieu de la place où s'allumèrent autrefois des fours à tuile. Le règne de la Terreur fera périr en ce lieu là même tant de victimes que les juges de ce roi n'éviteront que par la fuite la mort qui aura frappé un grand nombre d'entre eux.

43e

Dans siècle ou deux se verra chose estrange,
Rixe intestine et Trosne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas. IX. 12 (*bis*).

Dans un avenir plus ou moins éloigné, on verra une chose bien étrange en raison de la civilisation du moment : la querelle d'un peuple contre son souverain, un trône renversé et la mort d'un roi plus digne d'être loué que d'expirer sous le large couteau de la guillotine (Ce quatr. a été ajouté après les évènements, v^r p. 13, 120).

44e

Celuy qu'estoit bien avant dans le règne,
Ayant chef rouge proche à hiérarchie,
Aspre et cruel et se fera tant craindre,
Succédera à sacré monarchie. VI. 57.

Possédant un pouvoir presque absolu sous le titre de Premier-Consul, Bonaparte, qui aura porté le bonnet rouge mais qui n'aura jamais compris un pouvoir exercé par le peuple même, voudra se saisir du trône. Il fera taire toute opposition par la mort de Georges Cadoudal et de ses complices, par celle du duc d'Enghien, et succédera aussitôt à la monarchie très chrétienne des rois de France.

45e

Avec le noir Rapax et sanguinaire,
Issu du peaultre de l'inhumain Néron,
Emmy deux fleuves main gauche militaire
Sera meurtry par joyne Chaulveron. IX. 76.

Paris, situé entre les deux fleuves Seine et Marne, donnera le signal des guerres les plus longues et les plus désastreuses. Cette ville sera meurtrie par le NÉRON JEUNE OU LE TIERS, qui fera disparaître dans la chaux les restes de ses victimes frappées du glaive; elle sera meurtrie encore par un roi qui aspirera sur les champs de bataille à la monarchie universelle, après être sorti du gouvernement de la République ou du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON.

46e

Le règne prins le roy conjurera,
La dame prinse à mort jurés à sort,
La vie à Royne fils on desniera
Et la pellix au fort de la consort, IX. 77.

Le Tiers ayant pris le pouvoir jugera son roi, enverra à la mort ou au tribunal révolutionnaire formé de jurés désignés par le sort LA ROYNE ERGASTE, refusera les moyens de vivre au fils de cette reine restée veuve, et au fort de la Terreur, lorsque tout le monde redoutera de partager le sort du roi et de la reine, la femme publique la Dubarry subira même supplice.

47e

Au grand empire perviendra tost un autre,
Bonté distant plus de felicité,
Régi par un issu non loing du peautre,
Corruer règnes grande infélicité. VI. 67.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois de France, parviendra en peu de jours à s'emparer entièrement du pouvoir chez une nation qui fera la loi à l'Europe. La bonté du régime paternel de Louis XVI sera mise de côté; on ne connaîtra plus la félicité des beaux jours de ce règne. L'homme qui régira l'Empire sera issu du Directoire, qui aura pris le gouvernail des mains de la Convention. Après avoir renversé bien des trônes, Bonaparte aura le sort le plus déplorable.

48e

Barbare empire par le tiers usurpé,
La plus grand part de son sang mettra à mort,
Par mort senille, par luy, le quart frappé,
Pour peur que sang par le sang ne soit mort. III. 59.

Le pouvoir devenu barbare par l'usurpation qu'en fera le Tiers-État, mettra à mort la famille royale, le clergé, la noblesse et des milliers de gens du peuple. Le plus grand nombre des victimes de la Terreur appartiendra au Tiers-État, et cette persécution sanglante contre le quart de la nation, sans égard au sexe et à l'âge, sera faite de peur que le règne du sang ne soit détruit par le triomphe des bons prêts à verser leur sang.

49e

Contre les rouges sectes se banderont,
Feu, eau, fer, corde par paix se minera,
Au point mourir ceux qui machineront,
Fors un que monde surtout ruynera. IX. 51.

Les partis se coaliseront pour mettre fin au règne des Terroristes, et les Sections elles-mêmes embrasseront la cause de la Convention contre Robespierre et la Commune. La paix dont la France jouira au dedans et au dehors fera négliger l'incendie, les noyades, la guillotine, la corde de la lanterne, à ce point que ceux-là seuls mourront qui conspireront contre le nouvel état de choses, excepté Bonaparte qui portera la ruine dans le monde entier.

50e

La paix s'approche d'un côté et la guerre,
Oncques ne fut la poursuite si grande,
Plaindre homme femme sang d'innocent par terre
Et ce sera de France à toute bande. IX. 52.

Dans cette lutte des partis, la plus longue qu'on ait jamais vue, il y aura d'un côté ceux qui ne reculeront devant aucun sacrifice pour avoir la paix, et de l'autre ceux qui voudront à tout prix le triomphe de plus en plus complet d'idées subversives de toute société. Le sang des hommes, des femmes, des enfants, couvrira la terre dans ces guerres qui armeront le Français contre le Français.

51e

Le Néron jeune dans les trois cheminées,
Fera des paiges vifs pour ardoir jetter :
Heureux qui loing sera de tels menées,
Trois de son sang le feront mort guetter. X. 53.

Dès son arrivée au pouvoir, LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON fera creuser des fosses pleines de chaux pour y consommer les chairs vives de ses victimes, prises dans les trois ordres de l'Etat. Heureux ceux que l'émigration tiendra loin de telles menées! Trois hommes du gouvernement de ce Néron, Robespierre, Couthon et Saint-Just lui feront attraper tout à coup la mort par l'excès même de leur tyrannie.

52e

Bourdeaux, Poictiers au son de la campane,
A grande classe ira jusqu'à Langon,
Contre Gaulois sera leur tramontane,
Quand monstre hideux naistra près de Orgon. I. 90.

Au son du tocsin, Bordeaux conduira l'avant-garde de son armée jusqu'à Langon, et dans le même temps les Vendéens s'avanceront en grand nombre jusqu'à le Langon (près Fontenay). Bordeaux représentera alors par les Girondins le parti républicain modéré, et la Vendée le parti royaliste. Ces deux partis combattront la prépondérance de Paris, qui ne voudra en France que les Gaulois; ils succomberont dans la lutte, et aussitôt la *grande terreur* apparaîtra.

53e

Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict,
Avant ciel veu serain espée et lance,
Que vers main gauche sera plus grand afflict. I. 91.

Dieu fera voir clairement qu'il intervient dans les évènements du monde; il punira par le Tiers les scandales de la royauté et des ordres privilégiés; puis brisera l'instrument de sa colère. Avant que le ciel sourie à la terre, il y aura de nombreuses guerres civiles, et la Vendée, située à main gauche, souffrira plus qu'aucune autre contrée de la France.

54e

Sous un la paix partout sera clamée,
Mais non longtemps, pille et rebellion,
Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million. I. 92.

A un gouvernement de plusieurs, sous lequel il y aura eu des guerres européennes, succédera le gouvernement d'un seul, et la paix sera proclamée partout; mais pour moins d'un an. Bonaparte, durant cette paix, agrandira le territoire et l'influence de son gouvernement, malgré le traité d'Amiens; il tentera inutilement de comprimer la rébellion de Saint-Domingue La conduite de la France envers ses voisins et le refus de l'Angleterre de rendre Malte, rallumera partout une guerre qui transformera la carte de l'Europe. Le tiers de la multitude armée périra ou sera faite prisonnière.

55e

Terre Italique près des monts tremblera,
Lyon et Coq non trop confederez,
En lieu de peur l'un l'autre s'aydera,
Seul Castulon et Celtes moderez. I. 93.

Des combats meurtriers seront livrés dans la Haute-Italie et près des Alpes (1796) (Montenotte, Millesimo, Arcole, Lodi, Rivoli, etc.). Les Français (COQ) forceront les Italiens (LYON) à faire alliance avec eux contre les Autrichiens, et les Italiens se révolteront à diverses reprises. La faiblesse de l'armée française et la crainte que les Italiens auront des Autrichiens resserrera cette alliance. Le gouvernement de la République et les soldats français auront seuls montré la plus grande modération durant cette guerre.

55e (*bis*)

Le tremblement de terre à Mortara,
Cassich Sainct George à demy perfondrez,
Paix assoupie la guerre esveillera,
Dans temple à Pasque abysme enfondrez. IX. 31.

La Haute-Italie tremblera sous les pas des armées victorieuses de la France. Le Piémont, après des combats à mort, se retirera de la lutte avant la fin de la campagne, qui continuera contre les Autrichiens. La haine assoupie par la paix se réveillera lorsque la guerre aura été portée au loin. Les *Pâques véronnaises*, excitées par les passions religieuses, en précipitant dans l'Adige les cadavres des Français, causeront la ruine complète du gouvernement de Venise.

56e

Saturne en Cancer Jupiter avec Mars,
Dedans Février Chaldondon saluterre,
Sault Castallon assailly de trois pars,
Près de Verbiesque conflict mortelle guerre. VIII. 48.

Saturne étant dans le signe du Cancer, et Jupiter conjoint à Mars, au mois de Février, le traité de Tolentino conclu avec le Pape sera le présage heureux du rétablissement du culte. Quelques jours après, la République, assaillie jusque là de trois côtés, mettra fin à la première guerre continentale par les préliminaires de Léoben, près Verbicze. Le traité définitif ne sera conclu qu'après des séances orageuses. Jamais on n'aura livré en aussi peu de temps un aussi grand nombre de combats

Digitized by Google

RÉPUBLIQUE.

57e

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie. VII. 13.

Bonaparte n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE, dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'Anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814. (*Voir* les quatrains 7e, 143e, 145e, 187e).

58e

Du tout Marseille des habitans changée,
Course et poursuite jusqu'au près de Lyon,
Narbon, Thoulouse par Bourdeaux outragée,
Tuez captifs presque d'un million. I. 72.

Bordeaux, outragé par l'emprisonnement de ses députés, les Girondins, invitera les départements à une coalition générale. Bientôt Marseille, Lyon, Narbonne et Toulouse seront occupés par les armées de la Liberté. Marseille saccagé, sera déclaré rebelle et sans nom, et des massacres nombreux et sans cesse renouvelés ensanglanteront ces villes après leur reddition. (*Voir* pour BOURDEAUX OUTRAGÉE le quatrain 52e).

59e

Par le trafic du grand Lyon changé,
Et la plupart tourné en pristine ruine,
Proye aux soldats par pille vendangé :
Par Jura mont et Suève bruine. II. 74.

Le commerce que Nostradamus a vu naître dans la grande ville de Lyon sera changé tout à coup, et la plupart des métiers seront détruits. Le général conventionnel décidera de laisser périr les Lyonnais par la famine; mais un représentant arrivant avec de nouveaux soldats fera attaquer la ville de tous les côtés, afin que ses soldats aillent faire leurs vendanges. Les Lyonnais auront compté vainement sur les diversions des Piémontais dans le Jura et des Allemands.

60e

Du mont Aymar sera noble obscurcie,
Le mal viendra au joint de Saone et Rhône;
Dans bois cachez soldats, jour de Lucie,
Qui ne fut onc un si horrible throsne. IX. 68.

Amar, de la Montagne, après avoir dénoncé *les machinations de l'aristocratie*, votera la mort de Louis XVI (SOLEIL); il portera la désolation dans le département de l'Ain, entouré de trois côtés par la Saône et le Rhône, qui se joignent à sa frontière. A la tête de ses soldats il arrêtera lui-même Rabaud Saint-Etienne, caché derrière une boiserie. Ces faits auront lieu lorsque la Révolution se sera entièrement démasquée; la France n'aura jamais eu un trône si horrible.

61e

Par la fureur d'un qui attendra l'eau,
Par la grand rage tout l'exercice esmeu,
Chargé de nobles a dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu. V. 71.

La Convention tout entière sera émue au récit des atrocités commises à Lyon par un ivrogne toujours en fureur et en rage, mais les massacres n'en continueront pas moins, aux cris de : *A bas les Aristocrates!* Le Rhône charriera des cadavres, et ce ne sera qu'après de grands et de longs malheurs qu'un décret apportera aux Lyonnais la sécurité.

62e

Le ciel (de Plancus la cité) nous présage
Par clairs insignes et par estoilles fixes,
Que de son change subit s'approche l'age,
Ne pour son bien, ne pour ses malefices. III. 46.

Le ciel, par des marques certaines et par les étoiles fixes, nous présage que le moment arrive où la cité de Lyon, fondée par Plancus, perdra son nom, où elle sera subitement ruinée, et cela à la suite d'une insurrection où elle n'aura embrassé franchement ni la bonne cause ni la mauvaise.

63e

Après victoire du Lyon au Lyon
Sus la montaigne de JURA Secatombe,
Delves et brodes septième million,
Lyon, Ulmes à Mansol mort et tombe. VIII. 34.

Après que le monstre dévorant de la Révolution aura triomphé de Lyon, il y aura sur la montagne du Jura une hécatombe des défenseurs de cette ville. L'armée des Alpes, une des sept que la Convention aura mises sur pied par des levées en masse, et une levée exceptionnelle faite en Auvergne auront livré Lyon aux vengeances du gouvernement terroriste qui en fera le sépulcre de ses habitants. (SECATOMBE pour *Hecatombe*. DELVES, pour *Helvii*, pl. du Vivarais. BRODES, pour *Ebrodunum*, Embrun. *Ulmeus*, d'orme, battre).

64e

Des principaux de cité rebellée,
Qui tiendront fort pour liberté ravoir,
Destrencher masses, infelice meslée,
Crys, heurlements à Nantes piteux voir. V. 33.

Spectacle lamentable des principaux de la ville de Nantes, révoltée contre la tyrannie de Paris, qui, après s'être fédérés et armés pour ravoir la liberté, périront sous le fer de la guillotine! Nantes retentira des cris, des hurlements de victimes frappées en masse, réunion infortunée de personnes de tout âge et de tout sexe, qui mourront ensemble.

65e

De Pol MANSOL dans caverne caprine,
Caché et prins extrait hors par la barbe;
Captif mené comme beste mastine,
Par Begourdans amenée près de Tarbe. X. 29.

Un des Terroristes sera découvert dans une caverne des Pyrénées, où il sera tenu longtemps caché, et entraîné par sa barbe inculte hors de sa retraite, il sera mené en laisse comme un chien par les habitants des environs de Tarbes et conduit près de cette ville. (POL MANSOL, *voir* 32e. CAPRINE, *Caprinus*, de chèvre. BEGOURDANS. Tarbes est l'ancienne *Begora*).

66e

Dans la Sardaigne un noble Roy viendra,
Qui ne tiendra que trois ans le Royaume,
Plusieurs couleurs avec soy conjoindra,
Luy même après soin sommeil marrit scome. VIII. 88.

Charles-Emmanuel, de la vieille maison de Savoie, transportera dans l'île de Sardaigne le siége d'un gouvernement qu'il ne tiendra que trois ans et six mois (10 décembre 1798-4 juin 1802). Il verra son entourage arborer dans son propre palais les couleurs de divers partis politiques. Il abdiquera de lui-même pour se livrer à la douleur de la mort de son épouse. En se tenant en dehors des affaires européennes durant ces trois ans, conduite que son successeur tiendra aussi, il donnera lieu à un mot piquant. (SCOMMA, raillerie).

67e

Avant l'assaut l'oraison prononcée,
Milan prins d'Aigle par embusches deceus,
Muraille antique par canons enfoncée,
Par feu et sang à mercy peu receus. III. 37.

Bonaparte fera une proclamation à son armée avant de s'approcher de Milan, tombée au pouvoir de l'aigle autrichienne, dont les défenseurs n'éviteront pas les piéges qu'il leur tendra. L'antique Pavie sera foudroyée par l'artillerie française, après une révolte; elle sera livrée au pillage, et le plus grand nombre des insurgés sera sabré.

68e

La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profugez:
Au mois contraire et proche de vendange,
Par les Seigneurs en accord redigez. III. 38.

Les Autrichiens, qui seront toujours *les étrangers* pour les Italiens, et les Français passeront les monts et se livreront des combats avec chances diverses. Après vingt années de lutte, ils ouvriront un congrès à Châtillon, au mois néfaste de février, lorsque la guerre sera au moment de devenir une guerre d'extermination par les exigences des rois unis par un traité contre l'ennemi commun. (Le mot SEIGNEURS est une seconde fois dans Nostradamus, et pour le même fait. 65e).

69e

A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir :
Après victoire à captif pardonner,
Crémone et Mantoue grands maux aura souffert I. 24.

A Villa-Nova, Bonaparte inquiet sur l'avenir de sa conquête et sur le sort de son armée, condamnera l'abandon où le Directoire semble le laisser, et dans cette bataille, pour sauver son armée par une victoire, il s'exposera à la mort sur le *pont d'Arcole*. Vainqueur, il traitera aussitôt avec la plus grande générosité le défenseur de Mantoue réduit à l'extrémité. Le nord de l'Italie aura cruellement souffert durant cette première guerre.

70e

Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahometique,
L'héraut se rendre à crier est commis. II. 86.

Dans la Méditerranée, près du port d'Alexandre-le-Grand, la flotte française sera détruite par les Anglais. L'armée de débarquement sera émue en apprenant que le vaisseau amiral a sauté en l'air, et que les débris de la flotte couvrent le rivage. L'Egypte, première conquête des Arabes mahométans, sera forcée d'obéir à de nouveaux vainqueurs. La défaite d'Aboukir et la résistance de S-Jean d'Acre, qui ne se rendra pas malgré les sommations, feront échouer cette entreprise.

71e

Si France passes outre mer Lygustique,
Tu te verras en isles et mers enclos;
Mahomet contraire, plus mer Adriatique,
Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os. III. 23.

France, lorsque tu te gouverneras toi-même, si ta flotte sortie de Toulon, passant devant Gênes, traverse la mer Lygustique, entre la Corse et l'Italie, et va bien au-delà, tu te verras renfermée dans l'île de Malte et l'île d'Alexandrie par la destruction de cette flotte à Aboukir. Les Mahométans, jusque-là tes alliés, s'opposeront à ton entreprise; mais tu auras un ennemi plus redoutable dans les Anglais, qui croiseront depuis longtemps dans la Méditerranée. Avant de capituler à Malte et à Alexandrie, tu éprouveras une famine des plus cruelles.

72e

De l'entreprinse grande confusion,
Perte de gens, thrésor innumérable;
Tu n'y dois faire encore extension,
rance à mon dire, fais que sois recordable. III. 24.

Cette entreprise, en te faisant perdre ton influence séculaire dans l'Orient, tournera à ta confusion, car tu n'auras combattu que pour le plus grand avantage de tes ennemis, les Anglais. Le quart à peine de tes enfants reverra leur patrie; des sommes immenses auront été dépensées. Le moment ne sera pas encore arrivé où tu dois t'agrandir de ce côté. France, n'oublie pas ce que je te dis ici, car tu puiseras de l'espoir dans ma prophétie.

Digitized by Google

73e

Le chef qu'aura conduit peuple infiny,
Loing de son ciel de mœurs et langue estrange,
Cinq mille en Crète et Thessale finy,
Le chef fuyant sauvé en marine grange i. 98.

Bonaparte, général d'une république, conduira une flotte nombreuse portant une armée de débarquement et tous les éléments de colonisation sous le ciel tropical de l'Egypte, loin du ciel tempéré de la France, chez un peuple étranger et par sa langue et par ses mœurs. Les Turcs de Constantinople, maîtres de la Crète et de la Thessalie, unis aux Anglais, ramèneront les restes de cette expédition. Il n'y aura plus à la fin que 5,000 hommes en état de porter les armes. Le chef aura laissé longtemps auparavant son armée sans la prévenir et sera arrivé en France sur un vaisseau, après avoir échappé dans sa fuite à la flotte anglaise.

74e

L'Oriental sortira de son siége,
Passer les monts Appenons voir la Gaule,
Transpercera le ciel, les eaux et neige,
Et un chacun frappera de sa gaule. ii. 29.

Apprenant l'état des choses dans le nord de l'Italie et en France, Bonaparte sortira d'un pays oriental qu'il aura administré après l'avoir conquis ; il s'emparera aussitôt du pouvoir en France, et aussitôt escaladera le Grand-Saint-Bernard et le Simplon, traversant les nuages du ciel, les neiges fondues et les neiges éternelles. Il reconquerra l'Italie, et tout cédera à la force de son épée en France et à l'étranger.

75e

Quand les colonnes de bois grande tremblée,
D'auster conduicte couverte de rubriche,
Tant vuidera dehors une assemblée
Trembler Vienne et le païs d'Autriche. i. 82.

Quand la France, agitée par les partis et menacée par les ennemis extérieurs, couverte de décrets de sang, reposera sur cinq Directeurs trop faibles, Bonaparte, ramené par le vent du Midi, videra si complètement l'assemblée des Cinq-Cents, que, seul maître, il renverra la terreur chez les Autrichiens, redevenus maîtres de l'Italie après les victoires qui l'auront conduit lui-même jusqu'aux portes de Vienne.

76e

De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'isle sera reintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte. ii. 68.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors, dans l'île, le pouvoir royal un moment diminué sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue des deux mille voiles qui la menaceront ; mais elle en sera quitte pour la peur. Bonaparte dans ce temps montera au trône comme le marque le quatrain qui vient après dans la Centurie (*Voir* 134e)

87e

Les habitants des deux bords de la Seine,
Dans la saison que meurit le raisin,
Seront occis jugulez par centaine,
Et le voisin craindra pour son voisin. viii. 79.

Nota. — *Les douze quatrains qui suivent ne sont pas de Nostradamus, ils ont été introduits dans une édition postérieure à 1802* (voir p. 120 la note critique).

(1792). Les Parisiens, dans le mois de septembre, mourront par centaines, massacrés dans les prisons ou portés sur l'échafaud, et l'on ne croira personne à l'abri de cette persécution,

28e

Quel advenir ! quel fascheux temps approche !
Les morts seront troublez dans les tombeaux :
Frère, german, l'ami, le proche au proche,
Pour rouge et blanc causera bien des maux. x. 96.

(1793). Quel avenir ! quel malheureux temps nous menace ! Les sépultures des rois, des saints, de tous en général seront violées. Il y aura division entre le frère et le frère, le parent et le parent, l'ami et l'ami, le voisin et le voisin ; et cela pour le *rouge* ou le *blanc* qu'arboreront deux partis qui se partageront la France entière. Cette division causera bien des maux.

43e

Dans siècle ou deux se verra chose estrange,
Rixe intestine et Trosne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas. ix. 13.

(1793). Dans un avenir plus ou moins éloigné, on verra une chose bien étrange en raison de la civilisation du moment : la querelle d'un peuple contre son souverain, un trône renversé et la mort d'un roi plus digne d'être loué, que d'expirer sous le large couteau de la guillotine.

6e

Dans maint citez maint échaffauds dressez,
Seront rougis du sang de Noble et Prestre,
Nones et Clercz à mourir empressez,
Tous trucidez à l'envi voudront estre. vi. 93.

(1793). Après le meurtre de Louis XVI sur le seul échafaud politique dressé en France, les deux ordres privilégiés persécutés par le Néron moderne où le Tiers rougiront de leur sang les nombreux échafauds dressés aussitôt en un grand nombre de villes. Les religieuses et les moindres d'entre le clergé s'empresseront à mourir et tous s'encourageront mutuellement à subir la mort.

77e

Grand pugne et clade entre le coq et l'aigle,
En terre Belge et non loin de Flurus ;
Le cent pour cent rendra l'orge et le seigle,
Par sang versé des vainqueurs et vaincus. viii. 75.

(1794). (*Pugna*, combat ; *clades*, perte. *W.*) « La première bataille de Fleurus est livrée (16 juin). L'action reste indécise ; les pertes sont à peu près égales de part et d'autre. Les deux armées reprennent leur position. » (*Montg.*, VI. 213). « Deuxième bataille de Fleurus (26 juin). L'action dure 15 heures. Les Français ont 7,000 morts ou blessés, les alliés 10,000 tués ou blessés, et 3,000 prisonniers. » (*Id.* 217). Cette bataille fut une des plus acharnées de la campagne entre deux armées d'environ 80,000 hommes chacune. Elle s'appela de Fleurus, quoique ce village y joua un rôle fort secondaire. » (*Thiers*, X. 45).

78e

D'Arcole et de Lodi en pays Italique,
Au temps futur les coqs l'aigle repoulseront,
Tedesq, Hongrois, Lombards, armée Germanique,
Devant Gaulois vainqueurs bagages plieront. ix. 16.

(1796). Les 24 et 25 novembre, bataille d'Arcole ; le 10 mai précédent, les mêmes ennemis avaient livré une bataille à Lodi. Bonaparte vainqueur sous le drapeau du coq républicain, repousse de l'Italie l'aigle du Saint Empire, dont les défenseurs sont Autrichiens, Hongrois, Lombards et Allemands. Tous ces peuples battent en retraite devant les Français.

79e

Francque exercite à travers le Teyrol,
Doit surmonter vaillamment mille obstacles,
Le coq de l'aigle imitera le vol,
Mais plus vaillant fera plus grand miracles. x. 49.

(1797). « Bonaparte était arrivé en quinze jours au sommet des Alpes... Dans le Tyrol, Joubert justifiait sa confiance en livrant des combats de géants... Joubert, après avoir ainsi déblayé le Tyrol, marchait à travers le Putersthal pour rejoindre son général en chef. Bonaparte allait réunir Joubert et Massena, et marcher sur Vienne. Son adversaire rompu faisait effort pour rallier ses débris. » (*Thiers*, IX. 77).

80e

Le more blanc d'Autrich, de Germanie,
Fera trembler les renommés souldards,
Valeur gauloise et martial génie,
Ebranlera le trosne des Césars. x. 8.

(1797). « Charles-Louis de Lorraine (le prince), archiduc d'Autriche, force Jourdan à repasser le Rhin... Moreau n'a de salut que dans une retraite... Bonaparte écrasait les Autrichiens en Italie. L'Autriche qui, selon les paroles de Bonaparte, avait jusqu'ici dirigé contre lui des armées sans général, lui offrit cette fois un général sans armée... Les Français vinrent camper à trente lieues de Vienne. » (*Feller*). « Bonaparte, modeste jusqu'à Lodi, ne croyait maintenant aucun génie égal au sien et aucun soldat égal au soldat Français. » (*Thiers*, IX. 71).

81e

Pugne sanglant à l'entour de Plaisance,
Entre Gaulois et venus d'Arkangel,
L'ours de Russie au gentil coq de France,
Donra la chasse et prendra le drapel. viii. 68.

(1799). « Alexandrie, Mantoue venaient d'ouvrir leurs portes... La masse agissante des Austro-Russes se trouvait de soixante et quelques mille. Joubert assemble un conseil de guerre, l'avis général fut de rentrer dans l'Apennin et de se borner à la défensive. Joubert allait exécuter sa résolution, lorsqu'il fut prévenu par Suwarow et obligé d'accepter la bataille... La position française était forte à Novi (dans la Ligurie), Suwarow résolut de l'attaquer avec sa violence accoutumée... Joubert reçut une balle qui l'étendit par terre... Pendant quatre heures les Français, immobiles comme des murailles, résistent avec une admirable froideur à toute la furie des Russes. Ils n'avaient fait encore que des pertes peu considérables. Les Austro-Russes, au contraire, avaient été horriblement traités... Suwarow redouble d'efforts au centre, vers Novi, et gagne la bataille... Les Français avaient perdu le général en chef et quatre drapeaux. » (*Id.*, X. 364).

81e (*bis*)

Pugne meurtrier aux champs de Ligurie,
Gaule perdra le chef de ses guerriers,
Rester victoire à l'ours de Sibérie,
Mais sang des siens rougira ses lauriers. ix. 35.

82e

Guerrier fameux de loingtaine contrade,
Subit retourne au grand heur des Gallois ;
Les gouvernants tost de cheoir de hauct grade,
Et partisans réduicts estre aux abbois. viii. 82.

(1799). « Les dépêches contenant le récit de l'expédition de Syrie produisirent un effet extraordinaire, et confirmèrent cette idée que le héros de Castiglione et de Rivoli resterait vainqueur partout où il se montrerait... En apprenant que Bonaparte était mouillé sur la côte, les habitants de la Provence crurent leur sauveur arrivé (9 octobre). (*Thiers*, X.) Le 9-10 novembre, le coup d'Etat du dix-huit brumaire renverse les cinq Directeurs et réduit les Cinq-Cents à fuir.

83e

Le noir qu'aura de tous les saints le nom,
Conquestera l'isle Saint Dominique ;
Le blanc qu'accourt au bruit de son renom,
Le sousmettra à la grand République. v. 77.

(1801). « Toussaint-Louverture est né en 1745, à Saint-Domingue, de parents esclaves. Révolte des nègres en 1791... Après que la liberté des hommes de couleur fut proclamée en France, Toussaint entra au service de la République... Il défit les Anglais en 1797, dans l'Ours de Saint-Domingue... Il devint maître de la Colonie. En 1801, il se vit obligé de se soumettre au général Leclerc... Il fut déporté en France, où il mourut le 27 avril 1803. » (*Feller*).

Digitized by Google

PERSÉCUTION RELIGIEUSE.

84e

Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront reduicts pour des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines. I 47.

Les écrits de Rousseau, né sur le bord du lac Léman, et de Voltaire, qui habitera vingt ans auprès de ce même lac, prépareront la révolution politique et religieuse qui éclatera dix ans après leur mort. Dans cette révolution, les jours, les semaines, les mois prendront d'autres noms et leur division sera changée; puis l'abdication du catholicisme complètera la ruine de toutes les institutions premières. Les auteurs de ces changements, en revenant au principe de la Légitimité (en 1815), condamneront leurs utopies. (*Voir* le quatrain 209e : DU LEMAN FAUTES SERONT BIEN DESNUÉES).

85e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte. VII. 14.

On multipliera les écrits contre la Religion et la royauté. Les Provinces feront place aux départements divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche ou noire ou verte de l'ancienne maison de Bourbon. (Ce quatrain est précédé du 57e dans les Centuries).

87e

Les habitants des deux bords de la Seine,
Dans la saison que meurit le raisin,
Seront occis jugulez par centaine,
Et le voisin craindra ponr son voisin. VIII. 79.

Les Parisiens, dans le mois de septembre (1792), mourront par centaine, massacrés dans les prisons ou portés sur l'échafaud, et l'on ne croira personne à l'abri de cette persécution. (Ce quatrain a été introduit depuis 1802 dans le livre de Nostradamus. *Voir* p. 13 et 120).

88e

Des innocens le sang de veufve et vierge,
Tant de maux faits par moyen ce grand Roge;
Saincts simulachres trempez en ardent cierge,
De frayeur crainte ne verra nul que boge. VIII. 80.

Le règne de la Terreur causera tant de maux, que l'on n'épargnera ni les épouses des suppliciés, ni leurs filles, ni leurs plus jeunes enfants. Les statues, les tableaux et les ornements des églises seront livrés aux flammes. La frayeur sera si grande que personne n'osera conspirer la ruine de ce gouvernement. (Ce GRAND ROGE est la personnification du parti politique des *rouges*. Le Prophète emploie 30 fois le mot ROUGE, et toujours pour ce parti révolutionnaire).

89e

La pitié grande sera sans loing tarder,
Ceux qui donnoyent seront contraints de prendre,
Nuds affamez de froid, soif foy bander,
Les monts passer commettant grand esclandre. VI. 69.

La Révolution dès les premiers jours fera du clergé un objet de pitié. Les séculiers et les réguliers qui secouraient tant de misères seront contraints de recevoir un traitement pour vivre. Leur costume sera proscrit, et ceux qui par grande foi refuseront le serment à la constitution civile du clergé seront privés de leur traitement, on leur refusera le *feu* et l'*eau*, et ils passeront les monts exposant leur état au monde entier, stupéfait d'une telle persécution.

90e

En bref seront de retour sacrifices,
Contrevenans seront mis à martyre :
Plus ne seront Moynes, Abbés ne Novices,
Le miel sera beaucoup plus cher que cire. I. 44.

Les églises seront sans sacrifices, mais pour dix-huit mois seulement. On abolira les vœux monastiques, on décrétera une constitution civile du clergé et un serment sera exigé. Les contrevenants seront persécutés et mis à mort pour leur foi. On abjurera le christianisme. Plus de culte, la cire pour cierge devenue sans emploi sera moins chère que le miel.

91e

Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au Royal change deviendront appouvris,
Uns exilez sans appuy or n'avoir
Lettrez et lettres ne seront à grand pris. VI. 8.

Ceux qui dominaient tout par le savoir et qui recevaient de puissants encouragements du gouvernement royal, protecteur des lettres et des sciences, seront délaissés et persécutés au changement du gouvernement monarchique en un gouvernement républicain. Les uns, sans appui, sans fortune, prendront en exil un métier pour vivre. Les études dirigées vers un but pratique en rapport avec les besoins de la Révolution seront seules comptées pour quelque chose.

92e

Aux sacrez temples seront faict escandales;
Comptez seront par honneurs et louanges,
D'un que on grave d'argent d'or les médalles,
La fin sera en tourments bien estranges. VI. 9.

Des hommes consacrés à Dieu professeront des principes anarchiques, ce qui leur vaudra d'être promus aux plus hautes dignités civiles et religieuses. Deux jours après que la constitution civile du clergé aura été adoptée par l'Assemblée nationale (12 juillet 1790), un évêque et des prêtres concourront à la solennité de la fête de la Fédération. Des médailles commémoratives de la messe du Champ-de-Mars seront frappées, et tout cela se terminera par la ruine du trône et de l'autel.

93e

Un peu de temps les temples des couleurs :
De blanc et noir des deux entremeslée,
Rouges et jaunes leur embleront les leurs,
Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée. VI. 10.

Les temples qui revêtaient les couleurs de la monarchie chrétienne (NOIR, BLANC, GRIS) en seront dépouillés par le gouvernement révolutionnaire, qui leur donnera les siennes (celles des ROUGES et d'un clergé asservi, JAUNES). La France perdra la raison au milieu du sang des échafauds, de la guerre civile, de la peste libérale et anti-religieuse, de la famine, de l'incendie et des noyades. (*Voir* le quatrain 7e. AFFOLÉE, *voir* 16e, 98e et 194e).

94e

Temples sacrez prime façon Romaine,
Rejetteront les goffres fondements :
Prenant leurs loix premières et humaines,
Chassant non tout des saints le cultement. II. 8.

Les saints temples, à l'occasion d'un culte renouvelé de l'ancienne Rome, seront dédiés à l'Etre suprême. On rejettera les mystères, vrais fondements de la Religion, en la replaçant dans l'état où elle fut autrefois entre les mains des Philosophes, et l'on dira que ce culte est la pratique des devoirs de l'homme. Le jour même où l'on décrétera que le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre suprême, on proclamera la liberté des cultes.

95e

Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra,
Puis il cherra en soif si sanguinaire,
Pour luy grand peuple sans foy, sans loy mourra,
Tué par un beaucoup plus débonnaire. II. 9.

Bonaparte, d'une maigreur excessive jusqu'en 1805, gouvernera en maître durant neuf ans (1800-1809) sans que les partis ou les ennemis cherchent à le renverser du trône; puis il commencera des guerres si meurtrières, que le peuple qu'il aura nommé LE GRAND PEUPLE mourra aveuglément pour lui, qu'on accusera de manquer à sa parole et de ne reconnaître aucun droit des gens. La nouvelle du retour d'un roi ami de la paix le précipitera du trône. (SANGUINAIRE, *voir* 45e. GRAND PEUPLE, *voir* 118e, 141e, 168e, 195e. DÉBONNAIRE, 36e, 189e).

96e

Avant longtemps le tout sera rangé,
Nous espérons un siècle bien senestre :
L'estat des masques et des seuls bien changé.
Peu trouveront qu'à son rang veuille être. II. 10.

Après un petit nombre d'années d'anarchie, le Premier Consul rétablira l'ordre dans tout et partout, mais le SIÈCLE D'OR (15e) sera passé, et le gouvernement nouveau préparera un siècle plein de malheurs. L'état du Tiers ou du peuple qui s'était emparé du pouvoir sera bien changé sous ce maître, l'état du clergé séculier et régulier sera tout autre qu'avant la révolution. L'amour de l'Egalité aura fait que dans la noblesse, le clergé et le peuple, peu d'hommes voudront conserver leur rang. (MASQUES, *voir* 29e. SEULS, *voir* 98e, 109e, 109e *bis*).

97e

Le prochain fils de Lasnier parviendra,
Tant eslevé jusqu'au règne des fors :
Son aspre gloire un chacun la craindra,
Mais ses enfants du règne gettez hors. II. 11.

Le propre fils d'un homme plein de courage parviendra au trône de sa patrie et jusqu'au trône des étrangers. Chacun tremblera devant sa gloire désireuse d'acquérir, mais son propre enfant et son enfant d'adoption perdront l'un le trône de France, l'autre celui d'Italie, et ils mourront hors de leur patrie. (LASNIER, *lanier*, espèce de faucon, oiseau de proie. FORS, du *dehors*, *voir* le quatr. 174e. SES ENFANTS, *voir* 144e, 133e, 136e, 171e, 211e).

98e

Yeux clos ouvert d'antique fantaisie,
L'habit des seuls seront mis à néant,
Le grand monarque chatiera leur frénaisie,
Ravir des temples le trésor par devant. II. 12.

On refusera de voir la beauté, la divinité du christianisme; l'éducation sera toute païenne et il n'y aura de beau que ce qui rappellera les fêtes antiques de Sparte ou de Rome. On proscrira l'habit des personnes consacrées à Dieu. Napoléon-le-Grand châtiera la démence furieuse des persécuteurs de la religion, mais ils auront auparavant pillé le trésor des églises.

99e

Le corps sans âme plus n'estre en sacrifice,
Jour de la mort mis en nativité,
L'esprit divin fera l'âme felice :
Voyant le verbe en son éternité. II. 13.

Sous cet Empereur l'ère des martyrs sera passée; on honorera la mémoire des victimes de la Révolution, et le jour de leur mort sera regardé comme le jour de leur entrée dans la véritable vie (*dies natalis*). Dieu donnera le bonheur à ces âmes qui contempleront le Verbe durant l'éternité.

Digitized by Google

PERSÉCUTION RELIGIEUSE.

100e

Aux lieux sacrez animaux veu à trixe,
Avec celuy qui n'osera le jour,
A Carcassonne pour disgrâce propice,
Sera posé pour plus ample séjour. IX. 71.

Dans le lieu saint changé en écurie et en étable, on verra des animaux couverts de poil (*Thrix*, poil), et on y honorera publiquement ce qui révolte la pudeur. La Religion aura perdu toute joie (*Chara*, joie, *Chasôn*, reculant); mais cette disgrâce momentanée lui sera favorable, elle reparaîtra plus respectée que jamais et son pouvoir sur les âmes sera plus durable.

101e

Encore seront les saints temples pollus,
Et expillez par Sénat Tholosain,
Saturne deux trois siècles révolus
Dans Avril, May gens de nouveau levain. IX. 72.

Après les guerres de religion, en 1558, on reverra encore les églises profanées et pillées par décret de la Convention. Cette révolution religieuse et sociale aura commencé dans les idées après deux siècles révolus (1758) et ne se terminera qu'après trois siècles (1858). C'est dans les mois d'Avril et de May 1789 que, par la convocation et la réunion des Etats-Généraux, LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX commencera à être VEXÉE (*Voir* le quatr. 29e).

102e

Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra,
Vaine terreur au maritin Lyon :
Peuple infiny par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un Million. II. 94.

Les rives du Pô sur tout son parcours seront ensanglantées à l'occasion des Français, qui en feront leur champ de bataille contre les Autrichiens. Le vainqueur, effrayé de la présence de la flotte anglaise dans le golfe de Lyon, n'en tentera pas moins de faire passer par mer, jusqu'en Egypte, le plus grand armement qui ait couvert les mers ; sa terreur sera vaine, car les Anglais le poursuivront de tous les côtés sans pouvoir l'atteindre. Pas même le quart de cette multitude ne reverra sa patrie (*Voir* le quatr. 73e).

103e

Les lieux peuplez seront inhabitables :
Pour champs avoir grande division :
Règnes livrez à prudens incapables,
Lors les grands frères mort et dissension. II. 95.

Les châteaux et les presbytères habités depuis des siècles seront désertés à la suite de décrets qui, pour morceler la grande propriété, dépouilleront de ses biens le clergé et de son droit d'aînesse la noblesse. Louis XVI livrera tout pouvoir à l'Assemblée nationale, composée d'hommes comprenant la nécessité de réformer la Constitution, mais qui seront incapables de fixer des bornes à la Révolution. L'un des trois frères de France mourra sur l'échafaud ; les autres règneront au milieu des guerres civiles.

104e

Flambeau ardent à ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne,
Famine, glaive : tard du secours pourveu,
La perse tourne envahit Mécedoine. II. 96.

Pie VI, vicaire de J.-C., qui porte en main le flambeau de la foi, sera vu au soir de sa vie à Valence, entre la source et l'embouchure du Rhône. L'Italie aura éprouvé de bien grands maux : la famine et la guerre. Dieu pourvoira enfin aux besoins de l'Eglise ; les ennemis attaquant les Français au centre de leurs opérations les repousseront, et l'on pourra procéder à l'élection du nouveau pape.

105e

Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse,
Ton sang viendra auprès de là cracher,
Toy et les tiens quand fleurira la rose. II. 97.

Pie VI, tu seras enlevé de Rome et conduit prisonnier en divers lieux de l'Italie, et enfin en France. Garde d'approcher de Lyon, ville arrosée par le Rhône et la Saône. C'est là que toi et les prêtres de ton Eglise, retenus prisonniers, vous mourrez lorsque le pouvoir des rouges sera florissant. (ROSE, *voir* le quatr. 22e : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS.

106e

Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée. II. 98.

Pie VI, pour avoir honoré publiquement Louis XVI, victime sacrifiée peu avant dans un royaume voisin et dont le visage aura baigné dans le sang, tirera un augure funeste de la guerre portée dans le nord de l'Italie par les républicains. Les mauvais traitements amèneront sa mort par haine de l'Eglise, épouse de J.-C., dont les noces mystiques n'auront lieu que dans le ciel.

107e

Terroir Romain qu'interprétoit augure,
Par gent Gauloise par trop sera vexée :
Mais nation Celtique craindra l'heure,
Boreas classe trop loing l'avoir poussée. II. 99.

Les Etats de l'Eglise qui étaient le *templum* de l'augure romain, par des envahissements successifs seront totalement soustraits au pouvoir du souverain Pontife Pie VII ; mais le peuple français, à un moment, tremblera d'avoir poussé son armée trop loin vers le nord-est, et dans une région glaciale. Un froid précoce et des plus pénétrants détruira cette armée. (VEXÉE, *voir* : VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE, 127e).

108e

Dedans les îsles si horrible tumulte,
Rien on n'orra qu'une bellique brigue,
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand ligue. II. 100.

A la suite de cette campagne désastreuse où Napoléon n'aura eu à combattre que les Russes, les Iles Britanniques feront de tous côtés appel aux armes pour achever la ruine de l'ennemi commun. L'esprit de conquête de l'Empereur, son attitude hostile, ses paroles fières, ses refus de conclure la paix réuniront contre lui tous les peuples dans une coalition continentale.

42e

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint;
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint. IX. 12.

Louis XVI sera mis à mort publiquement sans qu'on ait pu trouver contre lui un chef d'accusation de quelque valeur. Il mourra en face des Tuileries, au milieu de la place où s'allumèrent autrefois des fours à tuiles. Le règne de la Terreur fera périr en ce lieu là même tant de victimes, que les juges de ce roi n'éviteront que par la fuite la mort qui aura frappé un grand nombre d'entre eux.

109e

Devant le peuple sang sera respandu,
Que du haut ciel ne viendra eslongner,
Mais d'un long temps ne sera entendu,
L'esprit d'un seul le viendra tesmoigner. IV. 49.

Louis XVI répandra son sang devant le peuple, et cette mort d'un criminel que subira le juste le conduira au ciel (*Fils de saint Louis, montez au ciel !*) Il demandera que son sang ne retombe pas sur son peuple; mais le ciel restera longtemps sourd à cette VOIX SAINTE. Pie VI rendra témoignage, non comme souverain Pontife, mais comme prêtre, de la sainteté du roi-martyr.

109e

Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte,
Humaine flamme pour divine voir luire,
Fera des seuls de leur sang terre tainte,
Et les saints temples pour les impurs détruire. IV. 24.

La voix du roi-martyr se fera entendre sous la terre sainte du cimetière de la Madeleine. Le flambeau de la Raison, pour éteindre celui de la Révélation, couvrira la terre du sang des personnes consacrées à Dieu ; et sur le tabernacle vide des églises s'asseoira l'impure déesse de la Raison. (SEULS, *voir* les quatr. 96e, 98e. DE SANG TERRE TEINTE, *voir* : DE SANG CHAPELLE TEINTE, 10e).

110e

Corps sublimes sans fin à l'œil visibles,
Obnubiler viendra par ces raisons,
Corps, front comprins, sens chefs et invisibles,
Diminuant les sacrées oraisons. IV. 25.

Le corps sublime du clergé que l'œil de l'homme verra sur la terre jusqu'au dernier jour du monde perdra de son éclat à la suite de cette persécution faite pour le triomphe de la Raison. Les fidèles ou le corps de l'Eglise unis au chef, le souverain Pontife, les prêtres qui veillent à la conservation du corps et pourvoient à ses besoins, les chefs invisibles de l'Eglise ou les trois personnes de la Sainte Trinité consentiront à un concordat supprimant des fêtes d'obligation.

111e

Lou grand essayme se levera d'Abelhos,
Que non scauran donte siegen venguddos,
De nuech l'embousq lou gach dessous les treilhos,
Ciutad trahido per cinq lengos non nudos. IV. 26.

Alors on verra s'élever la famille nombreuse des Bonaparte dont on ne saura pas l'origine ; les abeilles de l'Empire auront commencé à paraître à la suite d'une embûche dressée la nuit du dix-huit brumaire. Leur chef, après s'être de lui-même emparé du pouvoir des cinq directeurs, se sera établi en permanence au lieu où siégea la force de la France en la personne royale. La ville révolutionnaire aura été trahie par les cinq membres du Directoire, avocats couverts de toge, mettant peu la main aux affaires.

112e

Salon, Mansol, Tarascon de SEX l'arc,
Où est debout encor la pyramide,
Viendront livrer le prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthamide. IV. 27.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MANSOLÉE MOURRA), de la République (FUIS... TARASC), sur lesquels UN seul aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e, 54e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN, ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise, qui se joignit aux *Alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *Sainte-Alliance* contre Paris.

Digitized by Google

RÉVOLUTION.

112e

Saton, Mansol, Tarascon de Sex l'arc,
Où est debout encor la pyramide,
Viendront livrer le prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthamide. IV. 27.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MANSOLÉE MOURRA), de la République (PUIS... TARASC), sur lesquels UN SEUL aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e, 54e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN, ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise, qui se joignit aux *Alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *Sainte-Alliance* contre Paris.

113e

Hercules roy de Rome et Danemarc,
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc
Premier sur tous monarque renommé. IX. 33.

Napoléon, après avoir étouffé le monstre de l'anarchie, se fera *roi de Rome* et persécuteur de l'Eglise. Souverain de France, il aura alors trois bras dans les royaumes d'Espagne, de Naples et de Westphalie, donnés à ses frères. Il possédera l'Italie et les deux rives de l'Adriatique. Les rois se presseront dans ses antichambres et jamais monarque n'aura eu une plus grande renommée.

114e

Le second chef du règne Danemarc
Par ceux de Frize et l'Isle Britannique
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique. VI. 41.

Le continuateur de celui qui se sera dit *la Révolution fait homme* sera poussé à nuire à l'Eglise par les Anglais et ceux de Frise. Le roi d'Angleterre aura été en même temps roi de Frise (Hanovre de 1714 à 1837. Alors une femme, en montant au trône d'Angleterre aura perdu ses droits au trône de Frise, que son oncle occupera. LE SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC dépensera une somme énorme pour un voyage en Italie dont il ne retirera qu'un profit funeste.

115e

De l'aquatique triplicité naistra,
D'un qui fera le jeudy pour sa Feste:
Son bruit, loz, regne sa puissance croistra,
Par terre et mer aux Oriens tempeste. I. 50.

Bonaparte tiendra de la Réforme de Luther, commencée sous *la triplicité aquatique* dont l'influence planétaire devait donner naissance à l'Antechrist; il tiendra aussi de la Révolution qui proscrira le Dimanche ou le jour du Seigneur pour rétablir le culte païen (JEUDI, de *jovis dies*, jour de Jupiter). Sa renommée, sa gloire, son pouvoir, son empire croîtra par sa conquête d'Orient que les flottes anglaises et les armées mahométanes ruineront complètement (*Vr* 74e, 115e, 140e).

116e

Chef d'Ariès, Jupiter et Saturne,
Dieu éternel quelles mutations?
Puis par long siècle son malin temps retourne,
Gaule et Italie quelles esmotions? I. 51.

En 1702-1703, lorsque Jupiter et Saturne seront conjoints à la tête d'Ariès (Bélier), grand Dieu, quels changements par la guerre de la succession d'Espagne! Puis après un long siècle (1802) la maligne influence de cette conjonction recommencera et, alors, pour la France et l'Italie, quelles révolutions politiques et religieuses! (*Voir*, p. 162, le quatr. VI. 2 : EN L'AN SEPT CENS ET TROIS CIEUX EN TEMOINGS, QUE PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE).

117e

Les deux malins de Scorpion conjoincts,
Le Grand Seigneur meurdry dedans sa salle:
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale. I. 52.

Lorsque la grande conjonction dont tous les astrologues nous menacent pour les années 1789 à 1814 aura lieu par Saturne et Mars au Scorpion, le grand roi de France sera mis à mort par les siens, et un roi d'une autre race persécutera l'Eglise et soumettra à son empire la partie de l'Europe qui joint la France au midi et au nord. (NOUVEAU ROY. Le quatrain 15e dit : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NERON... SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY, GRAND ESCLANDRE).

118e

Las! qu'on verra grand peuple tourmenté,
Et la loy saincte en totale ruine,
Par autres loix toute la chrestienté,
Quand d'or, d'argent trouve nouvelle mine. I. 53.

Hélas! comme on verra le peuple français tourmenté par la tyrannie des révolutionnaires; comme la loi sainte alors sera complètement proscrite; comme la chrétienté tout entière proclamera la souveraineté du peuple à la place du *droit divin* des rois, et établira des Constitutions nouvelles quand on exploitera les biens du clergé devenus une véritable mine d'or et d'argent. (*Voir* le quatr. 98e : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR DEVANT, 94e-99e).

119e

Deux revolts faits du malin falcigere,
De règne et siècles fait permutation,
Le mobil signe en son endroit s'ingere
Aux deux égaux et d'inclination. I. 54.

Durant 73 ans et 7 mois, pendant que Saturne, dont l'influence est maligne, armé de la faux du temps accomplira deux fois sa révolution de 30 ans, il y aura changement pour les gouvernements; l'on abandonnera l'ère chrétienne pour l'ère républicaine et l'esprit du siècle sera tout autre, Saturne étant dans un des quatre signes mobiles, celui de Libra, c'est-à-dire de la Balance dont les plateaux sont ou égaux d'élévation ou inclinés.

120e

Sous l'opposite climat Babylonique,
Grande sera de sang effusion,
Que terre et mer, air, ciel sera inique,
Sectes, faim, regnes, pestes, confusion. I. 55.

La Babylone moderne, placée sous un autre climat que la Babylone ancienne, versera si abondamment le sang, et à la suite il y aura des combats tellement meurtriers sur terre et sur mer, que l'air sera empesté et le ciel défavorable; les partis seront nombreux; la famine désolera la terre; diverses dynasties se disputeront le trône; la peste libérale et anti-religieuse empoisonnera les esprits; le monde sera dans la plus grande confusion.

121e

Vous verrez tost et tard faire grand change,
Horreurs extrêmes et vindications,
Que si la Lune conduite par son Ange,
Le ciel approche des inclinations. I. 56.

On verra croûler tout à coup le trône séculaire des Bourbons, et ce trône ne sera rétabli que longtemps après. Ce sera le temps du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). Chaque réaction exercera des vengeances terribles. Ceci aura lieu avant que la lune et son ange (Gabriel), qui gouverne le monde depuis 1533 ou 1535, n'ait achevé son règne en 1887 ou 1890, le monde approchant de la fin des temps.

122e

Par grand discord la trombe tremblera,
Accord rompu, dressant la tête au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel. I. 57.

A la suite d'un grand dissentiment entre la nation et le roi, le tourbillon révolutionnaire s'ébranlera; la Constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par le roi ayant été déchirée peu après, le *fils de saint Louis* dressant la tête au ciel sera mis à mort, sa bouche sanglante nagera dans le sang et sa face, ointe au jour du sacre, roulera à terre. (*Voir* le quatr. 10e : ROMPUE PACHE ARRESTÉ, 7e-14e; et le quatr. sur Napoléon, sacré : DE MIEL FACE OINGT ET DE LAICT SUBSTANTÉ).

123e

Trenché le ventre, naistra avec deux testes,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra. II. 58.

Napoléon, par une première abdication, coupera son règne par le milieu; il portera dès le commencement les deux couronnes de France et d'Italie; il aura un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères et conservera entier ce pouvoir durant quelques années dans le temps où ses aigles se donneront fêtes. Après avoir possédé Fossano et Turin unis à l'Empire français, et Ferrare uni au royaume d'Italie, il fuira devant ses ennemis. (AQUILLOYE. *Aquila*, aigle, *Wailly*).

124e

Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque
Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront étés parque. I. 59.

Les prêtres condamnés à l'exil seront déportés à l'île d'Aix, à l'île Madame, à l'île de Rhé, à l'île du Pâté de Blaye lorsqu'une révolution aura porté au pouvoir le plus cruel des tyrans, le Peuple souverain. Ils souffriront, mais ils brilleront comme des feux (*Tanquam scintillæ*), parce que s'ils endurent la persécution c'est qu'ils ont refusé de se taire. (PARQUE, de *parco*, s'abstenir, cesser, *Wailly*).

125e

Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher,
Diront avec quels gens il se ralie,
Qu'on trouvera moins prince que boucher. I. 60.

Bonaparte naîtra (DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE, 140e), dans l'île de Corse, près de l'Italie, et il coûtera cher à la France devenue Empire. En lui voyant donner pour gage à la Révolution, au moment d'être Empereur, le sang d'un Bourbon, on trouvera qu'il est moins prince que boucher. (Cromwel est dit : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE. *Macellum*, marché; *macellarius*, boucher, *Wailly*).

126e

La République miserable infelice,
Sera vastée du nouveau magistrat,
Leur grand amas de l'exil malefice,
Fera Sueve ravir leur grand contract. I. 61.

La France, qui aura été en République à l'avènement de cet Empereur d'une race nouvelle, sera épuisée par la conscription. Le retour de la patrie ayant été fermé aux malheureux débris de la *grande armée*, tous les peuples d'origine Suève ou les *Alliés* briseront le contrat qui unissait la France à l'Empereur (*Voir* les deux autres quatrains où le mot SUEVE employé trois fois par Nostradamus désigne encore les *Alliés*, 89e, 209e.

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier.

127e

De soldat simple parviendra en Empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Eglise où plus pyre,
Vexer les prêtres comme l'eau fait l'esponge. VIII. 57.

De soldat simple en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire. Vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise dont il sera membre, un homme qui peu à peu ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres, absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact ?

128e

Régne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre Anglican sera tard advisé,
Surprens de nuit mener à l'air Gallique. VIII 58.

Le gouvernement qu'il acquerra par les guerres sera divisé par lui entre ses frères. Son idée fixe sera de soumettre la puissance anglaise et de prendre comme triomphateur le nom de *Britannique;* à la fin, mais trop tard, son seul désir sera de vivre en Angleterre, sous la protection des lois anglaises, comme un anglais, et cela parce que surpris de nuit à Waterloo par l'arrivée de Blucher pris pour Grouchy, il aura été mené de l'étranger (Belgique) à l'air de France, où il abdiquera quatre jours après sa défaite.

129e

Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoiblira,
Son adversaire après plusieurs combats,
Par mer chasse au besoing faillira. VIII. 59.

Monté deux fois par lui-même au trône impérial, il en sera renversé violemment deux fois. Il aura affaibli l'Orient par la campagne d'Egypte et d'Occident par vingt années de guerres. L'Anglais, après sept coalitions, le chassera par mer et ne pourvoira pas à ses besoins (*Sainte-Hélène*, 208e. *Rocher*, 214e).

Sept fois changer verrez gent Britannique, | Franche non point par appuy Germanique,
Taints en sang en deux cens nonante an : | Ariès doubte fon. pole Basternan. III. 37.

Otez 290 de 1815, vous remontez à l'année 1525, temps où Nostradamus prophétisait; il a vécu de 1503 à 1566. — Les Anglais ont fait sept coalitions contre Napoléon, l'appui Germanique leur ayant fait défaut par moment et la parole russe ayant été douteuse. — BASTARNÆ. Russie Noire. (*Wailly*). DOUBTE FON. *phoné*, voix douteuse. ARIÈS. fig. *Ariete albo occupare*, s'emparer sous un faux prétexte. (*Id*).

130e

Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS. VIII. 60.

Empereur de France et roi d'Italie, son règne auquel mettra fin la capitulation de Paris, se passera tout entier à faire la guerre aux Anglais : sur mer, par ses flottes et ses corsaires; sur terre, par ses armées et le blocus continental. Cette haine vouée aux Anglais causera tous les grands évènements de l'Empire. Ce lion farouche laissera la Lorraine perdue par deux invasions des Alliés (*mènis*, MESNIE, colère; TERAX, *thèr*, lion; *thèra* bête fauve, NORLARIS, anagramme de Lorrains).

131e

Jamais par le découvrement du jour,
Ne parviendra au signe sceptrifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour,
Portant au Coq don du TAG armifère. VIII. 61.

Jamais, par une marche au grand jour, il ne parviendra à saisir le sceptre. Il fera le dix-huit brumaire au cri de *Vive la République!* il se fera nommer consul, consul pour dix ans; après deux ans consul pour dix autres années, consul à vie; il attendra que toutes ses positions dans le monde aient été l'acheminement à ce poste fixe de l'Empire, apportant au Coq de la République le don d'une épidémie guerrière. (TAG, maladie contagieuse).

132e

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Par eux naistra pestilence si ample,
Roy faict injuste ne fera condamner. VIII. 62.

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoléon Ier et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Eglise (le dernier concordat de 1813) qu'il fera condamner le soldat simple parvenu en Empire, de qui il est dit :

Par l'univers sera *faict* un monarque | Lors se prendra la piscature barque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement | Sera régie en plus grand détriment. I. 4.

133e

Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurtry la femme et le fils par despit,
Femme assommée l'enfant estranglera,
Huict captifs prins, s'estouffer sans respit. VIII. 63.

Quand cet époux d'une seconde femme du vivant de la première tombé du trône sans blessure aura meurtri Joséphine et Eugène Beauharnais, son fils d'adoption, par dépit de n'avoir pas d'héritier, fait tomber ras-terre Marie-Louise, la fille des Césars ! Privé de la vie politique, Napoléon II, son fils, laissé entre les mains de la Sainte-Alliance, des huit autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il étouffera jusqu'à son dernier jour, privé d'air et d'espace, sur le rocher de Sainte-Hélène.

134e

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie. II. 69.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée, se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil.

Par grand discord la trombe tremblera, | Bouche sanglante dans le sang nagera.
Accord rompu dressant la tête au ciel : | Au sol sa face ointe de laict et miel. I 37.

Révolution de 89. — Constitution déchirée. — Louis XVI, sacré, monte à l'échafaud en lisant (Ps. II. ℣. 2, 3, 4.) : *Exaltans caput meum.*

135e

Du nom qui oncque ne fut au Roy Gaulois,
Jamais ne fut un foudre si craintif :
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois,
De femme estrange grandement attentif. IV. 84.

Bonaparte se fera nommer, comme empereur, Napoléon, nom qu'aucun roi de France n'aura porté. Jamais foudre de guerre n'aura été vu si craintif en dehors de la vie militaire. L'Italie, l'Espagne et les Anglais seront tremblants durant tout son règne. Pour entrer dans le concert des rois, il cherchera une femme dans une cour étrangère et l'aimera grandement.

136e

Garde toi Roy Gaulois de ton nepveu,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six. VIII. 32.

ROY GAULOIS, ton neveu sera si entreprenant, que ton fils unique Napoléon II, contraint de vivre dans l'inaction au milieu des Autrichiens, prendra la vie en dégoût. Dans le temps où le neveu deviendra l'espoir du parti Napoléonien (1831), le fils prendra les germes d'une maladie de langueur qui amènera sa fin à l'âge de 21 ans et 4 mois. Ton neveu sera *Empereur pacifique*.

137e

Gaulois qu'empire par règne occupera,
Par son beau frère mineur sera trahy,
Sur cheval rude voltigeant traînera,
Du fait le frère sera longtemps hay. X. 34.

Bonaparte, parvenu à l'Empire par suite de combats heureux, sera trahi par son beau-frère Murat, époux de sa plus jeune sœur. Ce frère, célèbre par ses charges de cavaleries, l'aura suivi en Orient, en Espagne, en Italie, en Russie, sur tous les champs de bataille; sa trahison le fera longtemps haïr, et l'Empereur refusera le secours de son épée qu'il lui offrira au moment de la bataille de Waterloo.

138e

Dresser copies pour monter à l'Empire,
Du Vatican le sang royal tiendra,
Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire,
Contre l'Italie et France contendra. VI. 12.

Bonaparte, par ses victoires remportées avec les troupes qu'il aura disciplinées lui-même, montera à l'Empire. Le Vatican sera le palais du *roi de Rome*, son fils. Flamands, Anglais, Espagnols unis aux Allemands combattront Napoléon, empereur de France et roi d'Italie. (*Contendere*, tendre ensemble, disputer, combattre *Wailly*. Les princes ont, à Spire, élu mon petit-fils Frédéric empereur *V. Hugo, Les Burgraves*).

139e

Regne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu étrange est translaté l'Empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
Rouen et Chartres te feront bien du pire. III. 49.

Ce règne du ROY GAULOIS sera bien changé; l'Empereur sera transporté au delà des mers; Louis XVIII octroiera la Charte à la France; à un gouvernement absolu succédera un gouvernement libre. Les villes, par leurs députés, prendront part au gouvernement; bientôt une révolution faite au nom de la Charte portera au trône le GROS MASTIN QUI FERA DESTRUCTION DE TOUT (*Lettre à Henry II*).

204e

Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera,
Mains de son fils mangées devant sa face,
Les frères à Chartres, Orléans, Rouen trahira. IV. 64.

Napoléon, vieux soldat, au dernier jour de sa vie politique sera le jouet de l'étranger (RESPONSE VAINE AU VAINCU L'ON ASSEURE, 152e), qui, pour le priver du trône, subornera Talleyrand (SACRISTE FAIT BOITEUX FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE, 151e). Devant lui on ne tiendra pas compte d'une abdication qui ferait passer le pouvoir aux mains de son fils. Le duc d'Orléans trahira les frères rois au nom de la Charte constitutionnelle et des principes révolutionnaires.

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier.

140e

Du plus profond de l'Occident d'Europe,
De pauvres gens un jeune enfant naistra,
Qui par sa langue séduira grande troupe
Son bruit au regne d'Orient plus croistra. III. 35.

Dans l'île de Corse, au bas de l'Europe occidentale, Napoléon naîtra de parents pauvres. A vingt-trois ans, sans fortune, il dirigera le siége de Toulon; bientôt il sera commandant en chef de l'armée d'Italie; ses proclamations électriseront ses troupes. Sa renommée grandira davantage par sa campagne d'Orient qu'il fera avec un pouvoir absolu. (SON BRUIT, LOZ, RÈGNE, SA PUISSANCE CROISTRA... AUX ORIENS, 115e., *Voir* 74e, 140e).

141e

D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom :
Puis grand peuple par langue et faict duira,
Plus que nul autre aura bruit et renom. I. 76.

Bonaparte prendra pour nom, comme empereur, son prénom d'une signification tellement farouche (Appolyon, exterminateur), que les trois Parques seront regardées comme un destin inévitable; lui-même croira à la fatalité. Par ses proclamations et ses hauts faits, il entraînera sur ses pas le peuple qu'il aura nommé le GRAND PEUPLE. Aucun nom n'aura fait plus de bruit que le sien. (PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ, 113e).

142e

Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval;
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par calpre et classe auprès de Rocheval. I. 77.

Un an après la proclamation de l'Empire, Villeneuve, QUI PUIS MOURRA par le MORS DU CHEVAL, dressera son plan de bataille à Trafalgar, entre la Méditerranée et l'Océan. Le vaisseau-amiral anglais couvert de deuil bien que victorieux, ramènera à Londres le cadavre de Nelson, mort par suite de ce combat livré dans le détroit de Gibraltar, auprès du cap Roche.

57e

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie. VII. 13.

Bonaparte, n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'Anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814. (*Voir* les quatr. 7e et 187e).

86e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte. VII. 14.

On multipliera les écrits contre la Religion et la Royauté. Les Provinces feront place aux Départements, divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche, ou noire, ou verte de l'ancienne maison de Bourbon.

143e

Par teste raze viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera. V. 60.

Bonaparte ne se contentera pas de la gloire acquise comme général, il prendra le sceptre, tirant le mal du bien en allant au-delà de la mission qu'il aura reçue de Dieu. Les guerres de l'Empire se renouvelant sans cesse et toujours avec un nouvel acharnement, feront dire que l'Empereur, par le fer et la flamme, veut détruire le monde entier. (MONDE SURTOUT RUYNERA, 49e).

144e

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Appenis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Cénis. V. 61.

Eugène Beauharnais, son enfant, non par sa naissance mais par adoption, sera vice-roi d'Italie, commandant en chef d'Italie et règnera sur la partie où les monts Apennins sont les plus élevés. Au dernier jour de l'Empire, l'Italie entière, soumise à l'influence de la Balance (LIBRA *préside à Rome*), se soulèvera contre l'Empereur depuis le Vésuve, où son BEAU FRÈRE MINEUR le trahira, jusqu'au mont Cénis; mais Eugène fera trembler un moment tous ses ennemis.

145e

Le divin mal surprendra le grand prince,
Un peu devant aura femme espousée,
Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la teste razée. I. 88.

Dieu enverra à Napoléon cet *esprit d'imprudence et d'erreur, de la chute des rois funeste avant-coureur*, un peu après son mariage avec Marie-Louise. Il fera la campagne de Russie, et tout à coup ses alliés l'abandonneront; aucun pouvoir ne le soutiendra plus en France, et il abdiquera, ne sachant quel autre parti prendre. (FEMME, *voir* 133e et 171e).

146e

Tous ceux de Iler seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine :
Le cours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol ouvrira toute veine. I. 89.

Les Allemands et les Alliés entreront en France du côté de la Moselle. Ce sera une guerre d'extermination; ils entreront à main armée jusque dans Paris, et les soldats français ne seront bientôt plus que les *soldats de la Loire*. Les Anglais, peuple marin, descendront, comme un torrent, du haut des gorges élevées des Pyrénées, sous la conduite de Wellington (HAUTE-VELLE), quand les Espagnols pénètreront de tous côtés dans la France ouverte de toutes parts.

147e

Bien contigue des grands monts Pyrenées,
Un contre l'Aigle grand copie adresser :
Ouvertes veines, forces exterminées,
Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser. VI. 70.

L'Europe marchera comme un seul homme contre l'Aigle de Napoléon, et enverra contre elle, du côté des Pyrénées, une armée nombreuse qui, durant six mois de marches, suivra toujours le pied de ces montagnes. La France sera ouverte de toutes parts. La *grande armée* sera écrasée par le nombre. Le généralissime des troupes anglaises, espagnoles et portugaises, après avoir fait évacuer l'Espagne aux Français, les chassera jusqu'à Orthez et Pau.

148e

Soleil levant un grand feu on verra,
Bruit et clarté vers Aquilons tendans :
Dedans le rond mort et cris on orra,
Par glaive, feu, faim mort les attendans. II. 91.

Au point du jour, on verra Moscou en feu; l'incendie durera longtemps et les flammes éclaireront la nuit; l'Aquilon soufflera avec fracas sur cette ville située vers le nord et dans l'enceinte de laquelle on entendra les cris des mourants. Les Français, pour avoir attendu dans cette ville les propositions de paix de leurs ennemis, mourront par le fer, le feu et la famine. (*Voir* 107e).

149e

Amas s'approché venant de Sclavonie,
L'Olestant vieux cité ruynera :
Fort désolée verra sa Romanie,
Puis la grand flamme esteindre ne sçaura. IV. 82.

La masse du peuple slave se rapprochera de Moscou, occupé par les Français. Napoléon, exterminateur des peuples, arrivé à la fin de sa vie politique, et après vingt années de guerre, ruinera cette capitale de la Russie. Lui, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, verra son armée dans la désolation, en considérant comme fermé le retour dans la patrie, et il ne pourra éteindre la grande flamme qui consumera Moscou. (OLESTANT, sorte de participe du grec *oleôn*, dévastant).

150e

Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra, peu de gens profligé,
Son peuple esmeu sédition non vaine,
Son propre fils le tiendra assiégé. IV. 83.

Au milieu du désordre des guerres et des fléaux de la nature, le SOLDAT-EMPEREUR, VAILLANT AUX ARMES, fuira cédant moins au nombre trop faible de ses ennemis qu'au bras d'un Dieu vengeur. Son peuple, dans le deuil, s'inquiétera des suites de cette guerre. Des trahisons arracheront à l'Empereur son abdication, son propre fils ayant refusé de dégager sa position en accourant à la tête de son armée. (*Profligo*, jeter par terre, ruiner, renverser, *Wailly*).

151e

Foudre en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire :
De leur Sénat sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire. II. 76.

Napoléon, durant le congrès de Chatillon tenu en Bourgogne, fera l'admirable campagne de 1814, dans laquelle par son activité et la force de son génie, il défendra si bien le sol de la patrie, qu'un homme ne pourrait faire aussi bien avec n'importe quelle machine de guerre. Talleyrand, boiteux par accident et fait prêtre par suite de cette infirmité, sénateur de l'Empire, livrera aux ennemis les plans de l'Empereur, les excitera à marcher sur Paris et décidera le Sénat à voter la déchéance de Napoléon.

152e

Le Sol et l'Aigle au victeur paroistront,
Response vaine au vaincu l'on asseure,
Par cor ne cris harnois n'arresteront,
Vindicte paix par morts si achève à l'heure. I. 61.

Les Alliés pénètreront sans obstacle sur le sol français, où l'Aigle impériale leur apparaîtra entourée de nouveaux défenseurs. Au Congrès de Châtillon ils assureront à Napoléon que son trône et sa dynastie n'ont rien à redouter, et bientôt les plus grands efforts n'arrêteront pas les malheurs d'une guerre qui a pour but d'imposer la paix aux plus dures conditions à la France, si Napoléon ne consent à se retirer de la scène du monde, à l'heure fixée par ses ennemis.

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier.

153e
Les citoyens de Mesopotamie,
Irez encontre amis de Tarraconne,
Jeux, ris, banquets, toute gent endormie,
Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausone. VII. 22.

Français, dans le temps où Paris, la Babylone moderne, située entre la Seine et la Marne, imposera son pouvoir à la province, vous irez contre les Espagnols, vos alliés et vos amis. A la veille d'une révolution, cette nation entière endormie par les jeux, les ris et les banquets durant la vie de garnison qu'elle partagera avec vous, se réveillera devant votre trahison. Pie VII sera tombé aux mains de Napoléon et transporté en France. Rome, capitale de l'Italie, sera déclarée ville impériale.

154e
Le royal sceptre sera contraint de prendre
Ce que ses prédecesseurs avoient engagé :
Puisque l'anneau on fera mal entendre,
Lorsqu'on viendra le Palais saccager. VII. 23.

Ces évènements amèneront la chute de l'Empereur; le descendant des rois légitimes sera contraint de prendre tel quel le pouvoir, diminué par les concessions faites à l'esprit libéral de l'époque par les gouvernements qui l'auront précédé, et cela deviendra évident, puisque l'*anneau de la Fidélité* de ceux qui le suivront à Gand, lorsque Napoléon, revenant tout à coup, se sera emparé du palais et du mobilier royal, sera présenté au peuple par les ennemis de la légitimité comme une protestation contre la Charte.

155e
Un règne grand demourra désolé,
Auprès de l'Hebro se feront assemblées,
Monts Pyrénées le rendront console,
Lorsque dans May seront terres tremblées. VI. 88.

Le gouvernement des Espagnes restera sept ans dans la désolation et sans roi légitime, à la suite de l'envahissement du pays par les troupes françaises, qui se seront rassemblées comme alliées auprès de l'Ebre. Après sept ans de combat, une dernière victoire dans les Pyrénées obligera Napoléon à rendre aux Espagnols leur roi, lorsque, dans le mois de mai, Louis XVIII entrera à Paris, Napoléon à l'île d'Elbe, Pie VII à Rome; que Ferdinand VII détruira la Constitution des Espagnols et que les Alliés remanieront toute la carte d'Europe.

156e
Entre deux cymbes pieds et mains estachez,
De miel face oingt, et de laict substanté;
Guepes et mouches fitine amour fachez,
Poccilateur faucer, cyphe tenté. VI. 89.

Alors, Napoléon, qui aura reçu l'onction sainte du sacre, se trouvant entre deux abdications qui le porteront par mer en deux lieux d'exil où sa liberté d'action sera liée, voyant son fils chéri rejeté du trône par la haine des Alliés contre les Abeilles de l'Empire, saisira une coupe empoisonnée qu'il videra sans pouvoir mourir.

157e
De Bourze ville à la Dame Guyrlande,
L'on mettra sus par la trahison faicte,
Le grand prélat de Léon per Formande,
Faux pellerins et ravisseurs deffaite. X. 47.

Au sujet des rapports de Godoï avec la dame impudique, des troubles éclateront à la cour d'Espagne, puis dans le royaume; l'on courra sus aux Français après la trahison qu'ils auront faite contre leurs alliés IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRACONE, 153e). L'insurrection partie de Cadix, ville bâtie sur l'île de LEON, portera toute la nation au-devant de l'ennemi commun qui prétend la réformer; et la troupe des envahisseurs, de ceux qui prétextaient un voyage à faire en Portugal, sera défaite.

157e
Du plus profond de l'Espaigne enseigne,
Sortant du bout et des fins de l'Europe,
Troubles passant auprès du pont de Laigne,
Sera deffaite par bande sa grand' troupe. X. 48.

Cadix, ville bâtie sur l'île de LÉON, au midi de l'Espagne, lèvera le drapeau national contre la France. Les Cortès qui gouverneront durant la guerre à la place de leur roi, retenu prisonnier, résideront dans cette ville et feront alliance avec la Russie. Bientôt, tous les peuples accourus des extrémités de l'Europe pénétreront en France ouverte de toutes parts et tiendront un congrès à Châtillon, auprès du pont de Laignes. La *grande armée* sera défaite en se divisant pour faire face à toutes les armées.

158e
Par grand fureur le Roy Romain Belgique,
Vexer voudra par phalange barbare :
Fureur grinçant chassera gent libique,
Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare. V. 13.

Lorsque Napoléon, maître de la Belgique, aura joint Rome à son empire, il commencera les guerres les plus meurtrières pour forcer les peuples par la force brutale à obéir à ses décrets. Ceux-ci, exaspérés, courront aux armes pour vaincre ou mourir, et ils refouleront jusqu'au cœur de la France les soldats de race gauloise qui porteront le deuil depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux frontières de la Hongrie.

159e
Saturne et Mars en Léo Espagne captive,
Par chef libique au conflit attrapé,
Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé. V. 14.

Le promoteur de ces guerres européennes aura ruiné son avenir en s'emparant de l'Espagne sans motif, lorsque Saturne et Mars, au signe du Lion, feront sentir leur maligne influence. Il aura agi de même peu auparavant à l'égard de Malte, occupé encore par les chevaliers de Rhodes, à l'égard de l'Egypte et de la Syrie, dont il s'emparera tout à coup avec un courage héroïque, dans le temps où le Coq de la République dépouillera de son pouvoir temporel le Pape Pie VI.

160e
En navigeant captif prins grand pontife;
Grand après faillir les clercs tumultuez;
Second esleu absent son bien debiffe,
Son favory bastard à mort tué. V. 15.

Ce grand Pape, gouvernant la barque de Pierre avec fermeté, sera fait prisonnier et mourra peu après. Les cardinaux, dispersés par la révolution et les guerres, se réuniront à Venise. Le second Pape, retenu prisonnier loin de Rome, affaiblira le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise. Il aura une véritable affection pour son persécuteur, qui possèdera le pouvoir par droit de *fait* et non de *naissance*. Dieu interviendra pour sauver son Eglise en mettant fin à la vie politique de Napoléon Ier.

161e
Par le trépas du très vieillard pontife,
Sera Romain esleu de bon âge :
Qui sera dit que son bien debiffe,
Et long tiendra et de picquant ouvrage. V. 56.

La mort de Pie VI à l'âge très avancé de 81 ans, 8 mois et 2 jours, et après un règne de 24 ans, 6 mois et 14 jours, fera élire Pie VII, né à Césène en Romagne (Etats de l'Eglise). On dira de ce Pape, élu à l'âge de 57 ans et 7 mois, âge le mieux approprié aux charges du souverain pontificat, qu'il affaiblit le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise. Il mourra à 83 ans, après 23 années de règne. Jamais Pontificat n'aura essuyé plus de traverses et n'aura eu à résoudre plus de graves difficultés.

162e
Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée :
Entre deux rocs sera pris le butin,
De Sex Mansol faillir la renommée. V. 57.

Il naîtra de Montgolfier et du règne de la Liberté un homme qui, de la nacelle d'un ballon, à Fleurus, fera connaître à l'armée républicaine les positions de l'ennemi. Dans le même moment, les deux partis de la Montagne seront en lutte, et un mois après l'ascension du ballon, Robespierre et ses adhérents seront livrés en proie à la guillotine. Le règne de la Terreur tombera avec eux.

163e
Un juste sera en exil renvoyé,
Par pestilence aux confins de Nosegle,
Responce au rouge le fera desvoyer,
Roy retirant à la Rame et à l'Aigle. VI. 46.

Pie VII, juste de fait et de nom, sera envoyé en deux lieux d'exil : Savone et Fontainebleau, par le triomphe des principes révolutionnaires. Il sera confiné près de Saint-Cloud, pour la ruine de l'Eglise. Sa réponse d'acquiescement au plus haut représentant de la Révolution lui fera abandonner la droite voie, l'empereur et roi retirant à l'Aigle la moitié des Etats de la barque de saint Pierre ainsi dépouillée de l'autre moitié.

70e
Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahométique,
L'héraut se rendre à crier est commis. II. 86.

Dans la Méditerranée, près du port d'Alexandre-le-Grand, la flotte française sera détruite par les Anglais. L'armée de débarquement sera émue en apprenant que le vaisseau amiral a sauté en l'air, et que les débris de la flotte couvrent le rivage. L'Egypte, première conquête des Arabes mahométans, sera forcée d'obéir à de nouveaux vainqueurs. La défaite d'Aboukir et la résistance de Saint-Jean-d'Acre, qui ne se rendra pas malgré les sommations, feront échouer cette entreprise.

164e
Après viendra des extremes contrées,
Prince germain sur le trône doré :
En servitude et par eaux rencontrées,
La dame serve, son temps plus n'a duré. II. 87.

Après avoir erré jusque dans les contrées les plus reculées de l'Europe, durant l'accomplissement du quatrain précédent, le frère de Louis XVI viendra pour monter sur le premier trône du monde, auquel il conservera son rang malgré l'humiliation de l'invasion. Exilé, il aura rencontré à son retour l'étranger inondant de toutes parts la patrie. Son temps d'être esclave aura cessé pour la France.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

33e
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon Monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque. L. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de Louis-Philippe Ier et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : Lune (Charles X), Lyon (Louis XVIII), Soleil (Louis XVI).

165e
Le grand empire sera tost translaté
En lieu petit qui bientôt viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre. I. 32.

Napoléon, maître du grand empire, transportera tout à coup le peu d'autorité qui lui restera, à l'île d'Elbe, dont un traité le reconnaîtra souverain en lui conservant ses titres d'empereur et roi. Il sortira bientôt de cette île pour reprendre son premier pouvoir. (Grand empire, 47e, 187e).

166e
Près d'un grand pont de plaine spacieuse,
Le grand Lyon par forces Césarées
Fera abattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserrées. I. 33.

Louis XVIII, le Lyon des trois frères rois, étant sur le trône, l'Empereur à peine sorti de la vaste mer, fera enfoncer par ses forces, habituées aux volontés du César français, les portes que Grenoble, place forte, tiendra fermées, mais que, par effroi, elle ne défendra pas; bientôt ces portes lui seront offertes détachées des gonds.

167e
L'oyseau de proye volant à la senestre,
Avant conflict fait aux François parure,
L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre,
La partie foible tiendra par bon augure. I. 34.

A Waterloo, les Français, vainqueurs jusqu'au moment de l'attaque décisive, verront alors accourir de nouveaux combattants : « Voilà Grouchy ! s'écriera l'empereur, la victoire est à nous ! » Tous ne partageront pas cet espoir : plusieurs redouteront que ce ne soit Blucher et les Prussiens. Ceux qui tiendront pour le mauvais côté seront heureusement dans le vrai, car cette défaite rendra la paix à la France qu'une victoire eût entraînée dans des maux plus grands encore.

168e
Un peu devant que le Soleil s'absconse,
Conflict donné grand peuple dubiteux,
Profligé, port marin ne fait réponse,
Pont et sépulcre en deux estranges lieux. I. 37.

Vers le coucher du soleil, à sept heures, se livrera le dernier combat de Waterloo. Le grand peuple de Napoléon, inquiet sur le sort qui l'attend, ne saura s'il doit désirer ou craindre la défaite de son armée. Napoléon en fuite se livrera aux Anglais après avoir écrit au prince régent. Arrivé devant le port militaire de Plymouth, il apprendra que l'ordre est donné de le conduire à Sainte-Hélène; il écrira de nouveau et sa lettre restera sans réponse. Son tombeau sera loin du lieu où il passa du néant à la vie.

169e
En grand regret sera la gent Gauloise,
Cœur vain, léger croira témérité :
Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise,
Plus grand captif, faim, froid nécessité. VII. 34.

Le peuple du Roy Gaulois sera en grand regret de l'avoir livré aux Alliés, humilié à la suite de tant de triomphes, il suivra sans réflexion l'audacieuse entreprise de l'échappé de l'île d'Elbe. Celui-ci retombera dans une captivité plus grande que la première; tout lui fera défaut, même le poison; il manquera des premières nécessités de la vie.

170e
Tous les amis qu'auront tenus party,
Pour rude en lettres mis mort et saccagé,
Biens publiez par fixe grand neanty,
One Romain peuple ne fut tant outragé. X. 20.

Une proclamation faite par Napoléon-le-Grand au moment d'être anéanti et lié pour toujours sur le rocher de Sainte-Hélène, ayant enlevé aux Chambres de Louis XVIII leurs pouvoirs, tous les soldats qui tiendront parti pour celui qui les nommera ses amis et dont le nom farouche signifiera l'*exterminateur*, périront dans la boucherie de Waterloo. Jamais le clergé romain n'aura été autant outragé que par le *Soldat-Empereur* : En Eglise ou plus pyre vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge !

171e
Par le despit du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry lui présentant les bagues,
Le père au fils voulant noblesse poindre,
Fait comme à Perse jadis feirent les Magues. X. 21.

Empereur et roi, il se sera meurtri soutenant au bras une femme qu'il ne pourra élever au rang d'épouse légitime en lui présentant les bagues du mariage; après un divorce fait par dépit de n'avoir pas eu d'enfant d'une première femme. Devenu père, et voulant que son fils porte un nom que jamais noble n'ait porté, il le nommera *Roi de Rome* avant même sa naissance, comme les Mages firent en Perse pour Sapor, qui fut déclaré roi dans le sein de sa mère.

172e
Pour ne vouloir consentir au divorce,
Qui puis après sera cogneu indigne,
Le Roi des isles sera chassé par force,
Mis à son lieu qui de Roy n'aura signe. X. 22.

Cette seconde femme, pour avoir refusé de consentir au divorce, se verra plus tard reprocher de n'avoir pas rempli les devoirs que lui imposait sa position. Dans ce temps, Napoléon, chassé par le nombre des ennemis, aura été roi de l'île d'Elbe, et, vaincu de nouveau, il aura été conduit à l'île Sainte-Hélène. Louis XVIII, mis à sa place, ne prendra pas les signes de la royauté que reçoivent les rois au jour du sacre.

173e
Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibe,
Dans l'arc Monech seront les doléances,
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe. X. 23.

Des remontrances seront faites par Louis XVIII au peuple ingrat prêt à passer du côté de Napoléon; l'armée ne restera fidèle au roi qu'à Antibes, dont elle refermera les portes sur les soldats de l'empereur. Dans la demeure du pouvoir, dans la monarchie il y aura des larmes et des regrets. Par ce débarquement entre Antibes et Fréjus, l'un et l'autre *compétiteur* prendra rive : Napoléon en France, Louis XVIII à l'étranger (Gand).

174e
Le Captif Prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille. X. 24.

Ce prince, conservant toujours son titre d'empereur et roi, retenu captif dans sa souveraineté d'Œthalia (île d'Elbe) après sa défaite, s'échappera, passera devant Gênes jusqu'à Antibes (*Antipolis*), ouvrage avancé de Marseille qui l'a fondé. Les étrangers réuniront 1,200,000 hommes contre lui. Vaincu de nouveau, il tentera inutilement de mourir à Waterloo; il se retirera sain et sauf de la bataille où les abeilles de l'Empire, apparues après le concordat (111e), répandront tout leur suc.

175e
Freins, Antibol, villes autour de Nice,
Seront vastées fort par mer et par terre,
Les sauterelles terre et mer vent propice
Prins morts troussez pillez sans loy de guerre. III. 82.

Le débarquement entre Antibes et Fréjus au retour de l'île d'Elbe, où la victoire (Nice) en abandonnant Napoléon l'aura conduit, causera la dévastation de la France par terre et par mer. Les soldats de Napoléon, qui, comme les sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse, se seront abattus sur leur patrie seront, heureusement pour la paix du monde, faits prisonniers, mis à mort, taillés en pièces, tenus en dehors du droit des gens, par ceux-là même qui attaqueront la France par terre et mer. Leur chef invoquera inutilement ce droit en montant sur un vaisseau anglais.

176e
Les longs cheveux de la Gaule Celtique,
Accompagnez d'estranges nations,
Mettront captif la gent Aquitannique,
Pour succomber à internitions. III. 83.

Le descendant des rois chevelus, qui portera les cheveux longs, toujours roi de France durant ces évènements, reviendra de Gand accompagné de ceux d'Aquilon. Un traité passé entre Louis XVIII et les Alliés établira 150,000 soldats étrangers sur le sol français pour retenir un torrent qui, pendant 25 années, aura inondé l'Europe. C'est pour avoir voulu défendre à mort l'Aigle impériale que la France sera réduite à cette extrémité.

176e (*Note*)
Planure, Ausonne fertille, spacieuse,
Produira tant et tant de sauterelles,
Clarté solaire deviendra nubileuse,
Ronger le tout, grand peste venir d'elles. IV. 48.

Pianozza (l'anc. *Planauta*, de *planus*) de la mer Ausonne offrant un spacieux et fertile lieu de pâturage pour les chevaux de la garde de l'Empereur, permettra de doubler le nombre des soldats qui envahiront la France (temple du Soleil) et Paris (cité solaire), replongeant dans les jours les plus sombres la nation qui reprenait son premier éclat. Ils épuiseront les dernières ressources de la patrie, et leur ruine sera suivie du traité désastreux de 1815. (Sauterelles, 175e, 209e).

176e (*Note*)
Mis en planure chaudron d'infecteurs,
Vin, miel et huyle, et bastis sur fourneaux,
Seront plongez, sans mal dit malfacteurs,
Sept fum. extaint au canon des borneaux. IX. 14.

Toutes les forces vives de la France, restées encore entre les mains de Napoléon à l'île d'Elbe et à l'île Pianozza, rejetées de Dieu, seront plongées dans la *chaudière bouillante des rois d'Aquilon* et les *fourneaux* du prophète Jérémie. Les sauveurs de la France, retirés à Gand, seront regardés comme les auteurs de sa ruine; les sept canons des sept puissances alliées ayant à 7 *born*, c'est-à-dire au lieu même de Waterloo, éteint le canon de leur seul ennemi venu de la mer Ausonne, et qui échappera sauf coup de feu (174e).

177e
Soubs la pasture d'animaux ruminants,
Par eux conduicts au ventre helbipolique,
Soldats cachez, les armes bruits menants,
Non loing temptez de cité antipolique. X. 13.

Les soldats de Napoléon, durant la traversée de l'île d'Elbe en France, se cacheront sous le foin avec les armes qu'ils auront conduites à Porto-Ferrajo, autrefois *Cosmopolis*, chef-lieu de l'île, ville située au fond d'un golfe qui occupe le centre de l'île. Ils se cacheront pour n'être point reconnus armés au moment de faire retentir du bruit des armes le rivage peu éloigné d'Antibes pour tenter de reconquérir le trône de France.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

178e
Le grand Sénat décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé :
Des adhérans seront à son de trompe,
Biens publiez, ennemy déchassé. x. 76.

Le Sénat, premier corps de l'Etat sous Napoléon, appellera aux honneurs du trône, en maintenant le principe de la souveraineté du peuple, Louis XVIII qui après sera vaincu et chassé de son royaume par son ennemi, revenu les armes à la main. Celui-ci, du milieu de son armée aura, par une proclamation, enlevé les pouvoirs de son ancien GRAND SÉNAT ADHÉRANT au gouvernement de son rival. Il sera lui aussi chassé, mais par les plus grands efforts des étrangers.

179e
Trente adhérans de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs biens donnez ses adversaires,
Tous leurs bienfaits seront pour démerites,
Classe espargie délivrez aux corsaires. x. 77.

Aussitôt, vingt-neuf membres de la Chambre des pairs, créée par Louis XVIII, et du nombre des mécontents, seront bannis de la pairie comme ayant adhéré à la restauration de Napoléon. Leurs pouvoirs seront donnés aux partisans les plus déclarés de l'opinion adverse. Tout ce qu'ils auront fait de bien en se ralliant à la cause royale leur sera compté comme motifs de proscription après leur parjure, l'Empereur ayant été livré à la flotte anglaise disséminée pour le blocus des côtes de France.

180e
Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son temple ouvert deux aux plâtres grillez. vi. 65.

Le roi légitime et son bureau seront assaillis et pillés par Napoléon, qui, entré en France l'épée à la main, pénétrera de nuit dans les Tuileries sans avoir combattu. Le bureau du roi passera par la serre de l'Aigle impériale et Napoléon lira les lettres de Louis XVIII. La France que les Bourbons regarderont comme leur propriété, s'étant ouverte devant les pas de l'Empereur, Paris, bâti sur des carrières de plâtre qu'on exploite, aura deux souverains le même jour dans ses murs.

181e
Mis trésors, temple, citadins Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir, les liens fameliques,
Reprens, ravis, proye horrible au milieu. x. 81.

La France et les Français, trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe. La France s'ouvrira devant l'Empereur, et reformera avec lui ses liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proie horrible. (*Voir* 35e, 38e).

182e
Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'entour parques planter profonds plateaux,
Vifs repoussez et meurtris de prin saut.
x. 82.

Le deuil, les larmes, les cris de désespoir reviendront pour les familles avec les gardes qui s'élanceront de l'île d'Elbe, l'épée à la main. Ayant semblé fuir, ils donneront un dernier assaut pour ressaisir le pouvoir. A l'entour de France et de Gand, à Waterloo, les Parques planteront les camps sur des plateaux élevés séparés par des plaines. La furie française n'aura jamais été plus vive. Une seule défaite ruinera les espérances de l'Empereur qui abdiquera quatre jours après.

183e
De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints de sortir hors,
De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort. x. 83.

Napoléon ira de l'île d'Elbe à Paris sans que les soldats, les généraux envoyés contre lui aient donné signe de le batailler. Louis XVIII, sorti de Paris, ira à Lille avec l'intention d'y attendre la fin des évènements ; il sera contraint de sortir hors des frontières. Il ira à Gand ; à l'entour de cette ville, 6 myriam. plus bas, se dressera l'enseigne de l'Aigle qui fera périr ses défenseurs. Pas un soldat n'osera continuer la lutte en de nouveaux combats.

184e
La naturelle à si hault, hault non bas,
Le tard retour fera marris contents,
Le Recloing ne sera sans débats
En employant et perdant tout son temps. x. 84.

La Charte, basée sur les *droits naturels* proclamés par la Constitution de 1791, sera élevée si haut par les Français, qu'à la chute de Louis XVIII, Napoléon sera obligé de la maintenir. Le retour de Louis-*le-Désiré*, après le *siècle des Cent-Jours*, réjouira les Français dans les larmes. Eloigné deux fois, Louis XVIII, LE RECLOING, disputera son trône ; il ne saisira pas l'épée qu'eût saisie Henri IV, mais il emploiera tout son temps à entretenir avec les Alliés les rapports d'un roi et à se faire des partisans jusque dans le parti de son ennemi.

185e
Le vieux tribun au point de la trehémide
Sera pressé captif ne délivrer,
Le veuil non veuil le mal parlant timide
Par légitime à ses amis livrer. x. 85.

L'homme du dix-huit brumaire, réduit à la fin des Cent-Jours au point d'avoir moins que rien, abdiquera, mais retardera son départ de jour en jour, d'heure en heure ; il offrira de défendre, comme général, le territoire français. Pressé de toutes parts, sa fausse position lui conseillera la détermination la plus contraire à ses intérêts Il se rendra captif pour toujours aux Anglais, en apprenant que le roi légitime, rendu aux vœux de ses amis, est rentré dans Paris.

186e
Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
Accompagné de ceux d'Aquilon,
De rouges et blancs conduira grande troupe
Et iront contre le Roy de Babylon. x. 86.

Louis XVIII, à GAND, sera le roi de France aux yeux de l'Europe. Il dira : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours. » La paix de l'Europe entière reposera sur ce roi qui viendra accompagné des rois du nord ; il conduira une troupe nombreuse de blancs ou de légitimistes fidèles, et de rouges ou révolutionnaires ralliés à sa cause ; ils marcheront contre le roi de la Babylone moderne, Paris, qui a possédé LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST.

187e
Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipoles posera son genisse,
Par mer la Pille tout esvanouira. x. 87.

Le grand Empereur et roi viendra prendre port à Rochefort, peu de jours après la victoire des Alliés à Waterloo. Ce sera la mort du grand empire. Napoléon posera sa demeure vers l'autre pôle ; et la nation qu'il aura chassée de Toulon : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE (57e), la nation pillarde, mettra fin à ses destinées au sein des mers.

188e
Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastant tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer. x. 88.

Les Alliés, fantassins et cavaliers, entreront pour la seconde fois dans Paris, précédant encore Louis XVIII. Cette inondation de tous les peuples de l'Europe enlèvera les dernières ressources de la France. A Marseille, le fer de la multitude ameutée pénétrera dans la poitrine couverte de poil des vieux Mamelucks de l'Empereur. La réaction dite *terreur blanche* commettra des excès d'autant plus déplorables, que la religion et le principe de la légitimité seront invoqués dans leur exécution. Jamais la France n'aura été aussi cruellement éprouvée que par le traité de 1815.

189e
Cent fois mourra le tyran inhumain,
Mis à son lieu sçavant et débonnaire,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire. x. 90.

Napoléon, nouveau Prométhée, mourra tous les jours sur son rocher. Louis XVIII, mis à sa place au trône, sera savant et débonnaire, aura sous sa main tout le pouvoir législatif : la Chambre des pairs sera de sa nomination, celle des députés sera dite l'*introuvable*, et ses membres des *ultrà-royalistes*. Louis XVIII éprouvera la plus grande douleur de l'assassinat commis par Louvel sur le duc de Berry, frappé dans un lieu public et au milieu de ses gardes.

190e
Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre corde de jonc,
Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc. x. 92.

Le duc de Berry expirera devant son père ; celui-ci, devenu roi, ne tardera pas à s'embarrasser dans les liens d'un ministère impopulaire. Il pourra, mais il ne voudra pas briser ces liens. Le peuple de Paris combattra pour la liberté civile et religieuse dont Genève est le type. Charles X, déclaré par la Charte le CHEF suprême de l'Etat, restera immobile au milieu des évènements qui saperont son trône.

215e
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté. iv. 84.

Charles X, roi de la France, agrandie par ses soins de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. N'ayant point de fortune privée, il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830).

216e
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puisnay filera l'Aubereau. iv. 85.

Le duc d'Angoulême, roi légitime (NOIR BLANC) par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors, le dernier enfant du duc de Berry, filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

194e
Pont on fera promptement de nacelles,
Passer l'armée du grand prince Belgique,
Dans profondrez et non loing de Bruxelles,
Outre passez detranchez sept à picque. iv. 81.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon-le-Grand, le Roy Romain Belgique (158e), fera passer la *grande armée* de l'autre côté de la Sambre sur un pont de bateaux assemblés à la hâte; victorieux à Ligny, à 8 lieues de Bruxelles, en frappant au point de jonction des deux armées anglaise et prussienne, il s'ouvrira un passage, et allant plus outre il livrera, à 4 lieues de Bruxelles, la bataille de Waterloo, où les sept puissances du congrès de Vienne, en armes contre lui, le tailleront en pièces. (*Les quatr. 149e-150e précèdent celui-ci dans la Centurie*).

192e
Sept fois changer verrez gent Britannique,
Taints en sang en deux cens nonante an,
Franche non point par appuy Germanique
Ariès doubte fon. pôle Bastarnan. iii. 57.

Français, couverts de sang en deux cent quatre-vingt-dix ans (1789-1815), à la suite de sept coalitions européennes formées contre vous à l'instigation de l'Angleterre, vous verrez cette race Britannique changer d'Alliés, n'ayant pas trouvé un appui toujours franc dans le peuple Germanique (Sueves, 126e), et Saint-Pétersbourg, du nord de la Russie-Noire, lui ayant donné une parole douteuse en cherchant toujours un faux prétexte d'agrandissement pour son Empire.

193e
De sang et faim plus grand calamité,
Sept fois s'appreste à la marine plage,
Monech de faim, lieu pris, captivité,
Le grand mené roc enferrée cage. iii. 10.

Sept coalitions européennes, de plus en plus meurtrières, pour boire le sang des peuples et se nourrir de leur chair, se formeront à l'instigation d'un peuple de marins. L'Empereur, rentré dans la monarchie, reprendra avec la nation les liens faméliques après que sa place au trône aura été occupée par Louis XVIII, il retombera en captivité. Napoléon-le-Grand sera mené sur le rocher de Sainte-Hélène, cage de fer que le maréchal Ney lui aura destinée.

194e
L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée,
Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée. ii. 44.

L'Aigle de Napoléon ira se poser à Waterloo, à l'entour de Gand, proche des tentes de l'armée des Alliés; ceux-ci la chasseront de cet endroit même. Définitivement vainqueurs par cette seule bataille, ils entreront en France musique en tête, pour rappeler à la raison la France qui aura suivi follement la fortune de l'échappé de l'île d'Elbe.

195e
Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu,
Par mort trop tard grand peuple recrée,
Tard et tost vient le secours attendu. ii. 45.

L'Androgée moderne, chargé par Dieu de comprimer la révolution, après avoir vu ses ennemis tant de fois vaincus se réunir tous contre lui seul, se plaindra trop des vengeances du ciel, car le sang répandu criera plus haut que lui. La fin de sa vie politique viendra trop tard rendre le bonheur au peuple qu'il aura nommé le grand peuple. Louis XVIII, le secours si longtemps attendu, reviendra tout à coup.

196e
Après grand trouble humain plus grand s'appreste,
Le grand moteur les siècles renouvelle,
Pluye, sang, laict, famine, feu et peste,
Au ciel veu feu, courant longue estincelle. ii. 46.

Après la grande révolution intérieure de la France, les guerres extérieures étendront le trouble dans le monde entier. Le Temps alors commencera un nouveau siècle (1800). Napoléon, par quatorze ans tiendra la tyrannie et déversera de tous côtés les maux de la guerre. Une comète apparaîtra à Sainte-Hélène un mois avant sa mort.

197e
L'ennemy grand vieil dueil meurt de poyson,
Les souverains par infinis subjuguez,
Pierres pleuvoir cachez sous la toyson,
Par mort articles en vain sont alleguez. ii. 47.

Napoléon-le-Grand, mis au ban de l'Europe après ces longues guerres, portera pendant plus de 60 mois le deuil de sa propre gloire. Il aura subjugué un nombre infini de souverains qui, l'ayant à la fin forcé de signer un traité le reléguant à l'île d'Elbe, feront pleuvoir sur lui les pierres dont on frappait l'agneau après la violation d'un traité de pacification. Il rédigera, quelques jours avant sa mort, un testament dont les articles seront allégués en vain.

198e
Au mois troisième se levant du Soleil,
Sanglier, Liopard au champ Mars pour combattre
Liopard laissé, au ciel extend son œil,
Un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre. i. 28.

A la fin du troisième mois de sa restauration, Napoléon, ayant hâté les préparatifs de guerre, attaquera dans les Pays-Bas, où Mars a fixé sa demeure, deux ennemis résolus comme lui à vaincre ou à mourir. Les combats commencés dès le matin ne seront suspendus qu'à la nuit. L'Empereur attaquera d'abord les Prussiens (Sanglier), puis les Prussiens et les Anglais réunis qu'il parviendra à séparer. Le Léopard anglais, seul aux prises avec l'Aigle, sera battu tout le jour et ne résistera que dans l'espoir de voir accourir son allié; car il verra l'Aigle prendre ses ébats jusqu'au coucher du soleil. Alors, Léopard laissé au ciel extend son œil, et l'oysel de proye (Blucher), volant a la senestre Avant conflict fait aux François parure (167e).

199e
Prest à combattre fera défection,
Chef adversaire obtiendra la victoire,
L'arrière garde fera defension,
Les défaillans mort au blanc territoire. iv. 5.

Grouchy, prêt à combattre, et ayant le désir et les moyens de prendre part au combat de Waterloo, y sera attendu vainement. Wellington, généralissime des troupes alliées et chef de l'armée du peuple adversaire de Napoléon, obtiendra la victoire par un concours de circonstances qui lui seront étrangères. La garde impériale, tenue habituellement en arrière, combattra vaillamment à la dernière heure. Les vaincus et leur chef, dont la vie politique sera terminée, seront menés a l'air Gallique ou au territoire que l'Europe regardera dans ce moment encore comme n'ayant pas cessé d'appartenir au roi légitime ou blanc.

200e
Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Chartres,
Et feront près du pont Anthoni pause,
Sept pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause. ix. 86.

Les soldats français campés à Bourg-la-Reine, sous les murs de Paris, se retireront vers Chartres par suite de la convention qui, pour le maintien au trône de l'auteur de la Charte, obligera l'armée française à évacuer Paris en trois jours et à se porter à petites journées au-delà de la Loire, en passant près du pont d'Anthoni. Alors les sept puissances alliées, qui se seront présentées en libératrices, imposeront à la France le traité désastreux de 1815 et feront entrée à Paris, vide de toute armée.

201e
Tours, Orléans, Blois, Angers, Rennes et Nantes,
Citez vexez par subit changement,
Par langues estranges seront tendues tentes,
Fleuves, dards, renes, terre et mer tremblement. i. 20.

En 1815, les villes royalistes de l'Ouest verront avec la plus grande peine la révolution prompte et subite qui portera de nouveau au trône des Bourbons celui dont elles auront vu la chute avec bonheur. Napoléon laissera alarmer les Vendéens, qui alors prendront les armes et contribueront à sa seconde chute. Les peuples de diverses langues viendront aussitôt dresser leurs tentes sur le sol français, qu'ils inonderont de leurs armées, leurs chefs d'Etats, toutes leurs forces de terre et de mer à la suite de cette nouvelle commotion.

202e
Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrapé,
Par bon augure la cité assiégée. ii. 66.

Napoléon, captif à l'île d'Elbe, s'échappera au milieu des croisières; il reprendra le pouvoir pour moins de cent jours (20 mars-22 juin). La fortune se sera tournée contre lui. Le peuple, séduit d'abord par les promesses d'un gouvernement libéral, sera attrapé par la proclamation de l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. Heureusement pour la France que les Alliés, en accourant sous les murs de Paris, amèneront le retour du roi légitime et débonnaire.

76e
De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'Isle sera réintégrand,
Tremblera Londres par voile descouverte. ii. 68.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors dans l'île, le pouvoir royal un moment diminué, sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue de deux mille voiles qui la menaceront; mais elle en sera quitte pour la peur. Dans le même temps, Bonaparte montera au trône.

134e
Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie. ii. 69.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée, se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le Capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil.

203e
Le dard du ciel fera son estendüe,
Morts en parlant grande exécution,
La pierre en l'arbre la fière gent rendüe,
Bruit humain monstre, purge expiation. ii. 70.

Dieu irrité armera de son glaive un homme qui frappera partout où il y aura des justices à exercer, jusqu'au jour où ses derniers soldats tomberont à Waterloo au cri de *Vive l'Empereur! La garde meurt et ne se rend pas.* Les Alliés frapperont l'arbre dynastique des Napoléons en refusant de reconnaître son fils empereur. La France si fière de ses succès, sera épuisée, rendue, Ce fléau de Dieu qui aura fait tant de bruit en vue d'une gloire humaine, se purifiera de ses fautes par l'expiation de Sainte-Hélène.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

204e

Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera,
Mains de son fils mangées devant sa face,
Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira. iv. 61.

Napoléon, au dernier jour de sa vie politique, moqué de ses sujets et des étrangers qui le priveront de sa place et le séduiront par la pensée d'obtenir d'eux une position sortable, verra rejeter la clause de son abdication qui aurait fait passer le pouvoir aux mains de son fils. Le duc d'Orléans, dans ce même moment, trahira les deux grands frères de France au nom de la Charte et de la Révolution.

205e

Un colonel machine ambition,
Se saisira de la plus grande armée,
Contre son prince feincte invention,
Et descouvert sera sous la ramée. iv. 62.

Un colonel, La Bédoyère, machinant par ambition le retour de Napoléon, aura causé plus que personne ces évènements. Il livrera à l'Empereur la plus grande partie de la *grande armée*, le reste *s'étant saisi* d'Antibes au nom de Louis XVIII. Il aura trouvé le moyen, par une soumission feinte, de reprendre son rang dans l'armée pour conspirer contre son prince. Il sera découvert sous des vêtements bourgeois et livré au tribunal militaire.

204e (*Note*)

Enfant sans mains, jamais veu si grand foudre,
L'enfant Royal au jeu d'esteuf blessé :
Au puy brisez; fulgures allant moudre,
Trois sur les chaisnes par le milieu troussé. i. 65.

Jamais on n'aura vu si grand foudre de guerre que le père de l'enfant mis dans l'impossibilité de saisir le pouvoir. Cet enfant de l'Empereur et roi n'ayant pu saisir au passage la couronne que se renverront par deux fois Napoléon et Louis XVIII, blessé par ces évènements mêmes, sera retenu pour toujours dans une étroite prison, alors que les Alliés iront avec des forces écrasantes réduire au néant Napoléon, dont le règne aura été coupé par le milieu, et le dernier espoir de ses trois frères déjà tombés du trône.

204e (*Note*)

Père Duc vieux d'ans et de soif chargé,
Au jour extrême fils desniant lesgnière,
Dedans le puys vif mort viendra plongé
Sénat au fil la mort longue et légère. x. 15.

Napoléon qui déclarera que son abdication laisse l'Etat sans *chef*, soldat chargé de campagnes et ayant toujours soif de batailles (Soif si sanguinaire, 95e), ne pouvant plus prolonger sa vie politique, abdiquera en faveur de son fils. Le Sénat déniant ce legs à cet enfant, plongé déjà tout vivant dans l'abîme, le fil de ses jours ne sera pour lui qu'une mort lente et sans douleur (136e).

206e

Palais oyseaux, par oyseau déchassé,
Bientost après le Prince parvenu,
Combien qu'hors fleuve ennemy repoussé,
Dehors saisi trait d'oyseau soustenu. ii. 23.

Le retour de l'Aigle celtique chassée une première fois, et qui sera chassée de nouveau, obligera les frères de France à lui abandonner le palais des Tuileries. Après *cent jours* Louis XVIII reviendra, bien qu'après avoir passé la Sambre l'Aigle ait repoussé l'ennemi, l'ait vaincu à Ligny et l'ait saisi à Waterloo; mais alors soutenu par l'arrivée de l'oyseau de proye volant a la senestre (*Blucher*), l'ennemi triomphera enfin, et l'Aigle, l'oyseau déchassé par cette bataille livrée en dehors de la France, Surprens de nuict *sera* mené a l'air Gallique.

207e

Le vieux plein barbe sous le statut sévère,
A Lyon fait dessus l'Aigle celtique,
Le petit grand trop outre persevère,
Bruit d'armes au ciel mer rouge Lygustique. ii. 65.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon, par son entrée triomphale à Lyon, prendra le dessus sur *le brave des braves*, le maréchal Ney, placé sous le statut sévère des lois militaires par sa promesse au roi de ramener *dans une cage de fer* l'Aigle celtique (dans la suite Ney sera fusillé). Le petit *caporal*, ou Napoléon-le-grand, persévérera dans sa marche pour le malheur de la France et le sien propre. La guerre planera alors sur l'Europe entière et ce passage de l'île d'Elbe à Antibes, à travers la mer Lygustique, fera répandre des flots de sang.

208e

Sans pied ne main dent aigue et forte,
Par globe au fort du port de l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit petit grand emmené. ii. 58.

Pieds et poings liés, ne pouvant plus que déchirer à belles dents ses ennemis, par l'arrivée de l'escadre anglaise devant le port fortifié de Rochefort et les ordres du fils aîné, régent d'Angleterre, au nom de son père tombé en folie, il se transporte près d'une des portes de ce peuple déloyal, devant le port de Plymouth; l'isle Elène est présentée à sa vue, le petit *caporal*, ou Napoléon-le-grand est emmené.

223e

Trenché le ventre, naistra avec deux testes,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra. i. 58.

Napoléon, par une première abdication, coupera son règne par le milieu; il portera dès le commencement les deux couronnes de France et d'Italie; il aura un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères et conservera entier ce pouvoir durant quelques années dans le temps où ses Aigles se donneront fêtes. Après avoir possédé Fossano et Turin unis à l'Empire français, et Ferrare uni au royaume d'Italie, il fuira devant ses ennemis.

113e

Hercules roy de Rome et Dannemarc,
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de Saint Marc,
Premier sur tous monarque renommé. ix. 33.

Napoléon, après avoir étouffé le monstre de l'anarchie, se fera *roi de Rome* et persécuteur de l'Eglise. Souverain de France, il aura trois bras dans les royaumes d'Espagne, de Naples et de Westphalie, donnés à ses frères. Il possédera l'Italie et les deux rives de l'Adriatique. Les rois se presseront dans ses antichambres et jamais monarque n'aura eu une plus grande renommée.

209e

Par les Suèves et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées,
Camps marins, locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées. v. 85.

Napoléon, campé un moment au milieu de la mer, reparaîtra avec les siens (sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse et sauterelles et mouches des plaies d'Egypte); mais pour avoir couvert l'Europe de nuées de soldats, ils se verront déclarer de nouveau la guerre par les peuples de race Suève qui auront envahi la France l'année précédente, et par les pays circonvoisins, la Suisse, la Hollande, la Belgique. La révolution causée par les écrits de Voltaire et de Rousseau sera arrêtée et le faux de leur enseignement apparaîtra au grand jour.

210e

Par les deux testes et trois bras séparez,
La cité grande par eau sera vexée,
Des grands d'entr'eux par exil esgarez,
Pa teste perse, Bisance fort pressée. v. 86.

Par le retour de l'homme qui aura perdu en 1814 les deux couronnes de France et d'Italie et son influence dans trois royaumes donnés à ses frères, Paris subira une seconde fois l'invasion des Alliés; les membres de la famille royale se seront dispersés en exil; l'homme sans couronne aux yeux de l'Europe ne portant plus avec lui que la désolation et la ruine causera la perte de la liberté de Paris, ville qui rappelle Bysance.

211e

Au lac Fucin de Benac le rivage,
Prins du Leman au port de l'Orguion,
Nay de trois bras predict belliq'image,
Par trois couronnes au grand Endymion. ii. 73.

Il sera tombé dans l'abîme celui qui aura porté le titre de Roi de Rome et après celui de duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla. On le retiendra en une sorte de prison comme représentant des principes de liberté civile et religieuse, alors que la France révolutionnaire, sortie du port de la légitimité, aura cherché un abri dans le despotisme et la gloire militaire de Napoléon. Tel sera le sort d'un enfant né au temps où son père avait trois couronnes et un bras dans trois royaumes, d'un enfant auquel on prédisait un avenir de héros. Son père sera condamné à un sommeil éternel.

212e

Les cinq estranges entrez dedans le temple,
Leur sang viendra la terre prophaner;
Aux Tholosains sera bien dur exemple,
D'un qui viendra ses loix exterminer. iii. 45.

Les armées de cinq puissances étrangères (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie et Espagne) entreront en France en 1814, et grand nombre de combats sanglants seront livrés sur le sol de la patrie; mais, malgré leurs pertes, ils détermineront une révolution. L'exemple parti de la province forcera les Parisiens à renoncer pour un temps au principe de la souveraineté du peuple pour le droit divin des rois, en la personne de Louis XVIII, qui viendra de l'étranger.

213e

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique. v. 7.

On ira recueillir, à Sainte-Hélène, les os du premier des trois consuls : L.-Philippe cherchant à conserver (chose difficile) la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le neveu du Triumvir, qui, plus tard, sera l'Empereur pacifique, et ses partisans se tenant en Angleterre, à l'entour de la France, débarqueront à Boulogne. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son Triumvir dans un cercueil de plomb et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

214e

Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pilier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux. i. 43.

Avant que l'Empire ait passé des mains de Napoléon III en celles de Napoléon IV, il arrivera un cas bien merveilleux : le champ où aura reposé Napoléon Ier sera donné en toute propriété par la reine d'Angleterre à Napoléon III, qui fera transporter un tombeau de marbre sur le rocher, occasion de noise entre les Français sujets de l'Empereur et les Anglais ses meurtriers.

Digitized by Google

CHARLES X.

215e
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté. IV. 84.

Charles X, roi de la France agrandie par ses soins de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. N'ayant point de fortune privée, il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830.

216e
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puisnay filera l'aubereau. IV. 85.

Le duc d'Angoulême, roi légitime (NOIR BLANC) par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors, le dernier enfant du duc de Berry filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

217e
Par conflict Roy règne abandonnera,
Le plus grand chef faillira au besoing,
Morts, profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing. IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le CHEF D'ORLÉANS, le premier de la nation après les Bourbons aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand, se tuant sur le *chemin de la révolte*, servira de témoin à la justice de Dieu.

218e
Le grand Antoine du nom de fait sordide,
De Phthyriase à son dernier rongé :
Un qui de plomb voudra estre cupide,
Passant le port d'esleu sera plongé. IV. 88.

L'héritier du trône de France, ANTOINE, du nom cité par le fait sordide de la duchesse d'ANGOLESME, un des DEUX PETITS ROYAUX AU TEMPLE, verra au dernier moment que tout a été rongé sous lui par la corruption qu'emploiera PHILIPP. pour atteindre le but élevé de ses convoitises. Celui-ci désirera plus tard refaire sa popularité avec le tombeau de Napoléon DU TRIUMVIR... CONCAVER MARBRE ET PLOMB) : mais pour avoir été au-delà de sa charge : faire rentrer la France au port de la légitimité du BLOND ESLEU, il sera plongé lui-même dans l'abîme.

219e
L'horrible peste Perinthe et Nicopole,
Le Chersonnez tiendra et Marceloyne,
La Thessalie vastera l'Amphipole,
Mal incogneu et le refus d'Antoine. IX. 91.

La peste libérale complétera l'œuvre de 93 dans Paris, qui se dira la ville de L'OGMION et de la Victoire. Cette ville, située dans les replis de la Seine et de la Marne, tiendra bon, et l'enfant *Dieudonné* ne sera plus que le *Marcellus* moderne. La France sera sacrifiée à la capitale et à l'ambition de PHILIPP. si semblable à Philippe de Macédoine. Les sociétés secrètes ET LE REFUS D'ANTOINE de monter au trône ou de prendre la tutelle de son neveu auront causé ces maux.

220e
Et Ferdinand blonde sera deserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route
Et marchera contre le Myrmidon. IX. 35.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux) sera désertée. Il quittera la fleur de lis pour suivre Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet contre le petit Roi, *Dieudonné* et *enfant de miracle* comme tout Myrmidon.

221e
Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebours affaire,
Jeune Ogmion abismera son fort. IX. 89.

La fortune sourira à PHILIPP. durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule Gaulois, à peine né, renversera la puissance si fortement établie de PHILIPP. roi de l'embastillement de Paris, et remplacera sur les monnaies l'effigie du roi déchu.

222e
Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pôle Aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion
Troubler l'emprinse à Philip. tributaire. VIII. 81.

La monarchie nouvelle, en désolation de la mort de Mme Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et, ébranlée par les banquets réformistes sera reversée moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. — De la Sicile, insurgée contre Naples, aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que PHILIPP. aura usurpé par amour de la liste civile.

223e
Rouge, long, sec faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignant poyson et lettres au collet,
Sera saisi, eschappé en dangie. VIII. 82.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des rois français, cœur sec, roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter de regrets. On lui reprochera la mort de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires ; saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

224e
Au port de PUOLA et de saint Nicolas,
Peril Normande au goulfre phanatique,
Cap. de Bisance rues crier hélas !
Secours de Gaddes et du grand Philippique. IX. 30.

La France en révolution se réfugiera sous le gouvernement d'un *homme* qui aura aidé à cette révolution et qui un jour sera *banni*. Des députés fort embarrassés sur le choix d'un gouvernement à établir l'éliront malgré sa résistance apparente et après avoir menacé d'entraîner, au moment du péril, dans Paris, fanatique de la liberté, sa famille NORMANDE DE FRANCE ET PICARDIE. Le Capétien Charles X n'ayant pas écouté les cris de ceux qui auront combattu sans espoir pour l'ordre social, PHILIPP. viendra rassurer Paris comme Philippe II d'Espagne, qui, en 1557, sachant que Paris était dans la consternation par suite de la bataille de Saint-Quentin, déclara qu'il ne fallait pas pousser ses avantages et réduire Paris au désespoir.

225e
Puisnay Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très-inhonneste;
Escrit trouvé soubcon donra remort;
Quand Loup chassé pose sur la chouchette. IX. 8.

Le dernier enfant du duc de Berry, fait roi, sera privé aussitôt de la vie politique par l'imprévoyance de Charles X, son grand père, après un conflit devenu mortel pour la branche aînée par la trahison infâme du duc d'Orléans. Ce dernier, le LOUP de 1830, chassé du trône et couché sur son lit de mort, à la lecture des écrits fusionistes et à la vue des jugements de Dieu, pris de remords, demandera à la mère de son petit-fils de reconnaître les droits du duc de Bordeaux.

226e
Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie. VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

227e
Mont Aventin brusler nuict sera veu,
Le ciel obscur tout à un coup en Flandres;
Quand le Monarque chassera son neveu,
Les gens d'Eglise commettront les esclandres. III. 17.

La Liberté, honorée sur le mont Aventin, rallumera les feux de la guerre civile et les barricades élevées durant la nuit des révolutions. La Belgique, au même moment, prendra les armes pour se séparer de la Hollande sans savoir comment elle s'organisera après le triomphe. C'est dans ce temps que PHILIPP., proclamé roi le 7 août, chassera son neveu, roi depuis cinq jours, et qui sera contraint de s'embarquer le 14 du même mois. Les prêtres seront persécutés, et il y aura des scandales parmi le clergé.

228e
De nuict dans lict le supresme estranglé
Pour trop avoir séjourné blond esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu. I. 39.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbons-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune Roi, à la blonde chevelure, élu Roi par abdication de ses parents. Le pouvoir, enlevé par le tuteur, sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament, qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

229e
La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix,
Hystra d'Egypte qui veut que l'on deslie,
Edict changeant monnoyes et alloix. I. 40.

La révolution arrêtée un moment par la restauration en 1815, après avoir joué la *comédie de quinze ans*, reprendra sa marche, triomphera dans Paris et renversera les rois qui appuient leurs droits sur la loi divine. Méhémet-Ali, qui veut que l'on brise les fers séculaires des Fellahs soumis aux Mameluks et qui publie un édit changeant tous les droits de propriété et toutes les lois nationales, sortira alors d'Egypte pour conquérir la Syrie.

230e
Siège en cité et de nuict assaillie,
Peu eschappez, non loing de mer conflit,
Femme de joye, retours fils, défaillie,
Poison es lettres caché dedans le plic. I. 41.

Paris, mis en état de siége durant cette révolution de 1830, élèvera des barricades, se portera la nuit sur les postes occupés par les Suisses qui périront pour la plupart (217e). Charles X et sa famille gagneront à petites journées et sans être inquiétés la terre d'exil ; mais tout à coup, en vue de la mer, ils courront les plus grands dangers. Six jours après le prince de Bourbon-Condé mourra assassiné. La Feuchères, femme de joie, qu'on accusera de ce meurtre, aura caché dans le foyer des lettres où le prince serait censé avoir fait l'aveu déshonorant d'un suicide causé par les retours pénibles sur le sort de son infortuné fils.

Digitized by Google

LETTRE A HENRY II.

... L'injure du temps, ô serenissime Roy, requiert que tels evenemens ne soyent manifestez que par enigmatique sentence, n'ayant qu'un seul sens et unique intelligence, sans y avoir rien mis d'ambigue d'amphibologique calculation : mais plutost sous obnubilée obscurité par une naturelle intuition, approchant à la sentence d'un des mille et deux prophètes qui ont esté depuis la création du monde, jouste la supputation Chronique Punique de Joël : « Effundam spiritum meum super omnem carnem et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ » : *Mais telle Prophetie procedoit de la bouche du Saint-Esprit qui estoit la souveraine puissance éternelle, adjoute avec la céleste à d'aucuns de ce nombre ont prédit de grandes et esmerveillables advantures. Moy en cet endroit je ne m'attribue point tel tiltre ja à Dieu ne plaise : je confesse bien que le tout vient de Dieu et luy en rend grâces, honneur et louange immortelle sans y avoir meslé de la divination qui provient* « à fato, » *mais* « à Deo natura, » *et la pluspart accompagnée du mouvement du cours céleste, tellement que voyant comme dans un miror ardent, comme par vision obnubilée, les grands evenemens tristes prodigieux et calamiteuses advantures qui s'approchent par les principaux culteurs. Premierement des temples de Dieu. Secondement par ceux qui sont errestrement soustenus s'approcher telle décadence avec mille autres calamiteuses advantures, que par le cours du temps on connoistra advenir :*

Cette *Lettre*, qui sera commentée plus tard, est le sommaire des Centuries ; elle donne le secret d'interprétation en désignant les grands personnages par les expressions mêmes qui les désignent dans les quatrains (*Vie de L.-Philippe*, p. 33) ; elle fournit une nouvelle preuve que la prophétie a été faite pour le moment qui en voit la traduction, car ce n'est pas sans raison que son auteur, traçant à grands traits, TOUT AU LONG et sans reprise, l'histoire religieuse et politique à partir du commencement du XVI^e^ siècle, s'arrête précisément au moment actuel, revenant aussitôt sur les évènements de 1789 à 1814 pour pouvoir dire : *Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusément.* Cette *Lettre* fait connaître à fond le génie de Nostradamus qui dit ici : « *Moy*, EN CET ENDROIT, *je ne m'attribue point tel tiltre* (de Prophète), JA (déjà) *à Dieu ne plaise* ; » comme dans sa *Lettre à César* : « *Je ne veux m'attribuer tiltre de si haut sublimité* POUR LE TEMPS PRESENT », se réservant le droit de se dire le GRAND PROPHETE, en 1861 : DU GRAND PROPHETE LES LETTRES SERONT PRINSES (II. 36) Il déclare ici qu'il voit les *évènements prochains*, qu'il parlera *premièrement*, de l'Eglise romaine, *secondement*, des gouvernements se conflant moins en Dieu que dans la force de leurs armées et de leurs institutions. Cela est si clair, si formel, que la prophétie ne restera pas longtemps incomprise si Nostradamus n'use de ruse ; il en emploie une admirable Ses contemporains ont vu comme lui Ignace de Loyola, Philippe de Néry, Luther, Zuingle, Calvin et Henri VIII, seul, il a su leur influence sur les destinées de l'Eglise.

C'est prophétiser que de déclarer l'importance future de faits commencés. Le Prophète remonte donc, mais sans le dire, à la première année du XVI^e^ siècle, et il trompe ainsi pour un temps tout le monde, en mettant son premier verbe au futur : CAR DIEU REGARDERA.

Car Dieu regardera la longue stérilité de la grande dame, qui puis après concevra deux enfans principaux, mais elle périclitant

1° Car Dieu regardera la stérilité de son épouse qui, depuis longtemps, n'a pas eu de nouveaux enfants Elle donnera naissance à Ignace de Loyola et à Philippe de Néry, qui seront l'un et l'autre pères de deux ordres religieux, et ces ordres accroîtront le nombre des chrétiens ; mais l'Eglise sera mise en péril.

Celle qui lui sera adjoutée par la témérité de l'âge de mort[1] périclitant dedans le dix-huictieme,[2] ne pouvant passer le trente-sixieme qu'en délaissera trois masles et une femelle,

2° L'hérésie, née dans le sein de l'Eglise au souffle du démon, condamnée dans la 18^e^ année du XVI^e^ siècle, ne passera pas la 36^e^ sans avoir enfanté trois chefs de partis (Luther, Zuingle et Calvin) et une fille (Anne de Boulen) qui, en portant Henri VIII à rompre son mariage, causera la séparation de l'Angleterre d'avec Rome, en 1533.

Et en aura deux celuy qui n'en eut jamais d'un même père,

3° Luther (1518) donnera naissance à Zuingle (1523 et à Calvin (1536), mais les disciples de ces derniers regarderont Luther moins comme père que comme frère de leurs maîtres, et Zuingle et Calvin ne reconnaîtront aucune suprématie à Luther, qui, sans avoir eu de père en hérésie, aura ainsi deux frères.

Des trois frères seront telles différences, plus unies et accordées, que les trois et quatre parties de l'Europe trembleront.

4° Ces trois frères différeront dans leur croyance par une foule de points essentiels ; mais ces religions réformées seront unies et accordées dans leur haine de la véritable église, et la plus grande partie de l'Europe sera en proie aux guerres de religion.

Par le moindre d'age sera la monarchie Chrestiesne soustenue et augmentée,
Sectes élevées, et subitement abaissées,
Arabes reculez,
Royaumes unis,
Nouvelles loix promulguées,

5° Avant peu d'années la monarchie chrétienne gouvernée par le Pape, plus forte que jamais, comptera de nouveaux sujets dans l'Amérique, dans l'Inde et dans la Chine.— Du protestantisme naîtront des sectes qui disparaîtront pour faire place à d'autres. — Les Arabes ou Turcs vaincus à Tunis (1535) par Charles-Quint, à Lépante (1570) par Don Juan, cesseront de faire trembler le peuple chrétien. Les Maures seront chassés d'Espagne (1610).— Des royaumes entiers de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique embrasseront le christianisme. — Le Concile de Trente servira de règle à l'Eglise (1534-1559).

Des autres enfans le premier occupera les Lyons furieux couronnez, tenans les pattes dessus les armes intrépidez,

6° Saint Philippe de Néry, un des deux enfants principaux, établira sa congrégation de l'Oratoire à Rome, et ses enfants se répandront en Italie (LYON, *voir* p. 100, 1^re^ col.) ; sous le règne de Sixte-Quint (1585-1590) qui portera des lions dans ses armes.

Le second se profondra si avant par les Latins accompagné, que sera faicte la seconde voye tremblante et furibonde au mont Jovis[3] descendant pour monter aux Pyrenées,

7° Saint Ignace de Loyola, le second des deux derniers enfants principaux, répandra en peu de temps, dans le monde entier, sa congrégation, portant avec elle les principes ultramontains. Il sera comme saint Dominique (*première voye tremblante et furibonde*), accouru d'Espagne, descendant du mont Serrat pour monter aux Pyrenées et combattre au-delà envers et contre tous par les armes spirituelles les ennemis de Dieu et de l'Eglise. La vieille monarchie, qui protége les libertés gallicanes, sera contraire à cet ordre religieux. — Dans ce temps aura lieu la troisième inondation de sang humain.— Après les douze persécutions de l'Eglise par les Empereurs, l'hérésie de Pélage (Nestoriens, Euthychéens), puis celle des Vaudois (Fratricelles, Bégards) armèrent les chrétiens les uns contre les autres ; une troisième hérésie, celle des Protestants, rallumera les guerres de religion.

Ne sera translaté à l'antique monarchie,

Sera faicte la troisième inondation de sang humain,

8° Elle durera longtemps ne reconnaissant ni jeune ni abstinence.

Ne se trouvera de longtemps Mars en Carême.

9° Clément XIV prononcera la destruction de la Compagnie de Jésus (21 juillet 1773), pour éviter le schisme de l'Eglise de France ; le roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du Paganisme, qui n'auront pour suivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel (*voir* 94^e^, 98^e^, 115^e^).

Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise Chrestienne Tombant son dominateur à la Paganisme secte des nouveaux infidelles,

10° L'Eglise aura la moitié de ses enfants fidèles et l'autre moitié infidèles. Cette division rendra plus ferme la vraie foi catholique que le peuple français qui, plus tard, sera confus et repentant de sa conduite (100^e^), voudra ruiner en fermant les temples, chassant ou faisant périr les prêtres, dépouillant de leur pouvoir temporel deux souverains pontifes retenus prisonniers (102^e^-108^e^).

Elle aura deux enfans, l'un de fidélité et l'autre d'infidélité pour la confirmation de l'Eglise Catholique. Et l'autre qui a sa grande confusion et tarde repentance la voudra ruiner

11° Il y aura de grandes guerres en ce temps-là. Les lieux de combats seront en trois régions différentes en raison des ligues qui auront été formées contre la France, dans la Romanie ou l'Italie, l'Allemagne et le nord de l'Espagne. — On abandonnera à la France la Belgique, située au 50 et 52 degrés de latitude.

Seront trois régions par l'extrême différence des ligues : c'est à sçavoir la Romanie, la Germanie et l'Espagne, qui feront diverses sectes par main militaire délaissant le 50. et 52. degrez d'hauteur,

12° Après la première guerre continentale, Tous les peuples reconnaîtront à la France, dont la capitale est au 48^e^ degré de latitude, un agrandissement sur toutes ses frontières, par suite des victoires de Bonaparte, qui aura tremblé vainement en passant en Egypte. Bientôt les pays les plus occidentaux : le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre, les pays méridionaux et orientaux : l'Italie, la Turquie, l'Autriche, l'Allemagne, la Prusse, la Russie redouteront l'invasion.

Et feront tous hommages des régions loingtaines aux régions de l'Europe et de septentrion de 48. degrez d'hauteur qui premier par vaine timidité tremblera[4]

13° La puissance des Français en ces jours sera grande ; elle naîtra de l'enthousiasme qui animera d'un même sentiment toutes leurs armées : Amour et gloire de la patrie.

Puis les plus Occidentaux, Méridionaux et Orientaux trembleront,

14° Ce sera le règne de l'Egalité sous une Constitution qui aura proclamé les *Droits naturels de l'homme ;* mais tous ne partageront pas les mêmes sentiments religieux, et le culte catholique sera grandement persécuté (96^e^, 184^e^).

Telle sera leur puissance, que ce qui se fera par concorde et union insuperable des conquêtes belliques ;
De nature seront égaux,
Mais grandement différents de foy,

15° L'Eglise catholique, retombée dans sa stérilité, mais plus puissante que sa rivale, l'Eglise protestante (*qui lui a été adjoutée par la témérité de l'âge de mort*, 2°), sera adoptée de nouveau par deux peuples. — Le premier, celui de la Haute-Italie, révolutionnée et constituée en République, puis en royaume par la France victorieuse de tous ses ennemis ; le second, la France, soumise au pouvoir du TIERS, qui fera un concordat pour elle-même en 1801 et pour l'Italie en 1803 (110^e^).

Après cecy la Dame stérile de plus grande puissance que la seconde, sera reçûe par deux peuples, par le premier obstiné par celuy qui a eu puissance sur tous, par le deuxiesme et par le tiers,[5]

16° La France, en guerre contre l'Autriche, conduira ses armées dans l'Orient de l'Europe jusqu'aux frontières de la Pannonie (Hongrie) (1796-1797), (158^e^) ; mise en fuite, et ayant perdu toutes ses conquêtes en Italie, elle devra défendre son territoire (102^e^-104^e^).

Qui estendra ses forces vers le circuit de l'Orient de l'Europe aux pannons l'a profligé et succombé

17° Sa flotte ira s'emparer de Malte et de l'Egypte. Cette ENTREPRISE sera entièrement ruinée (*a, per*) par la flotte anglaise, sortie des ports du royaume des Deux-Siciles, par les Turcs de Constantinople et par la diversion que fera dans le même temps l'Empire Germanique.

Et par une voile marine fera ses extensions[6] à la Trinacrie Adriatique[7] par Mirmidons[8] et Germaniques du tout succombé.

18° Le retour de Bonaparte amènera la chute du Directoire, et le BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ qui aura ruiné entièrement la religion latine, verra ses principes méconnus et perdra tout pouvoir : AVANT LONGTEMPS LE TOUT SERA RANGÉ, NOUS ESPÉRONS UN SIÈCLE BIEN SENESTRE (94^e^-99^e^). Puis le grand empire...

Et sera la secte Barbarique du tout des Latins grandement affligee et déchassée.

Puis le grand empire...

---

[1] *Témérité de l'âge de mort.*— *Ætas*, âge, époque (*W.*). C'est en réclamant témérairement pour chaque homme la libre interprétation des saints livres que le protestantisme a abandonné celui qui a dit : « Qui vous écoute m'écoute. Je suis la voie, la vérité et la vie. » — [2] On dit en 93, en 48. — [3] *Mont Jovis. Mons Jovis*, Montjouy, mont d'Espagne (*W.*). Cette montagne qui touche Barcelonne, est peu éloignée du mont Serrat, où St Ignace a déposé son épée.— [4] *Vaine timidité tremblera.* Voir VAINE TERREUR AU MARITIN LYON (102^e^). — [5] *Par le tiers.* Nostradamus vient de dire : *Elle aura deux enfants* (10^e^).. *Sera reçue par deux peuples*, il joue sur le mot *tiers.*— [6] *Extensions* Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus et pour cette expédition d'Egypte (72^e^). — [7] *Adriatique.* Ce mot est dans deux quatrains sur cette expédition (70^e^, 71^e^). — [8] *Myrmidons.* Peuples de la Thessalie (THESSALE, 73^e^) ; le Prophète, en prenant *la partie pour le tout*, a choisi le nom d'un peuple réputé faible pour rappeler ce quatrain sur le même événement : MAHOMET CONTRAIRE PLUS MER ADRIATIQUE, (74^e^).

Digitized by Google

LETTRE A HENRI II (Suite).

Puis le grand Empire de l'Antechrist[1] *commencera dans la Arda et Zerses*

Descendre en nombre grand et innumérable, tellement que la venue du Saint-Esprit[2] *procédant du 48. degré, fera transmigration, déchassant à l'abomination de l'Antechrist,*

Faisant guerre contre le Royal, qui sera le grand Vicaire de Jésus-Christ, et contre son Eglise « per tempus et in occasione temporis. »

Et précédera devant une eclypse solaire le plus obscur et le plus tenebreux, qui soit été depuis la création du monde jusques à la mort et passion de Jésus Christ et de là jusques icy.

Et sera au mois d'Octobre que quelque grande translation sera faicte, et telle que l'on cuydera la pesanteur de la terre avoir perdu son naturel mouvement et estre abismée en perpétuelles tenebres.

Seront précédens au temps vernal[3] *et s'en ensuivant après d'extrêmes changemens ;*

Et permutations de règnes, par grand tremblement de terre, avec pullulation de la neufve Babylone, fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste,

Et ne tiendra tant seulement que septante trois ans et sept mois ;

Puis après en sortira du tige celle qui avoit demeuré tant longtemps stérile, procédant[4] *du cinquantiesme degré,*

Qui renouvellera toute l'Eglise Chrestienne.

Et sera faicte grande paix, union et concorde entre un des enfants des fronts égarez et séparez ;

Par divers règnes sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux,

Et sera uny le Royaume de Rabieux,[5] *qui contrefera le sage.*

Et les contrées, villes, citez, règnes et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer, se captivant plus profondement seront secrettement faschez de leur liberté et parfaite religion perdue, commenceront à passer dans la partie gauche pour retourner à la dextre, et remettant la saincteté profligée[6] *de longtemps avec leur pristin' escrit,*

Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin,

Qui fera destruction de tout mesme de ce qu'auparavant sera été perpétré,

Seront redressez les temples comme au premier temps et sera restitué le Clerc à son pristin état,

Et commencera à méretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits.

Et estant proche d'une autre désolation,[7] *par lors qu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité,*

Se dresseront des Potentats et mains militaires,[8]

Et luy seront ostez les deux glaives, et ne lui demeurera que ses enseignes, desquelles par moyen de la curvature qui les attire, le peuple le faisant aller droit, et ne voulant se condescendre à eux par le bout opposite de la main aigue touchant terre, voudront stimuler,

Jusques à ce que naistra d'un rameau de la stérile de longtemps, qui délivrera le peuple univers de celle servitude benigne et volontaire, soy remettant à la protection de Mars, spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exigue Mesopotamie.

Et sera le chef et gouverneur jetté du milieu et mis au lieu de l'air, ignorant la conspiration des conjurateurs avec le second Trasybulus,[9] *qui de longtemps aura manié tout cecy. Alors les immondicitez des abominations seront par grande honte objectées et manifestées au ténèbres de la lumière obtenebrée, cessera devers la fin du changement de son règne, et les chefs de l'Eglise seront en arrière de l'amour de Dieu, et plusieurs d'entr'eux apostasieront de la vray Foy, et de trois sectes, celle du milieu par les culteurs d'icelle, sera un peu mis en décadence La prime totalement par l'Europe, la pluspart de l'Affrique exterminée de la tierce moyennant les pauvres d'esprit, qui par insensez eslevez par la luxure libidineuse adulteront.*

La Plèbe, etc... (Voir *à la page suivante*).

19° Puis, le grand Empire de l'Antechrist commencera; par la conquête d'un pays musulman : SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA, 140e (ARDA, riv. et v. de la Turquie. *W;* ARDA, équipage ; teigne, *Glos.*, voir TAC ARMIFÈRE, p. 168; ZERSES, v. de Dacie. *W*).

20° Il lèvera des armées innombrables, et obéissant à sa mission divine, chef d'un gouvernement dont le siége Paris est entre le 48 et 49 degrés de latitude, il sera l'instrument de la colère de Dieu sur les peuples qui maudiront cet Antechrist (PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA, 143e, LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE, 203e).

21° Il fera, et ce sera le présage de sa chute (ABOMINATION, de *Ab* et *Omen*, repousser comme un mauvais passage, *N.-L.*) la guerre au Pontife-Roi, vicaire de J.-C. Il mettra en péril l'Eglise et détruira le règne temporel du Pape pour un temps, l'esprit du siècle l'aidant dans cette entreprise (107e, 113e, 132e).

22° Son avènement aura été précédé de la mort et passion de Louis XVI (SOLEIL EN MARQUE, 33e, QUAND LE DÉFAUT DU SOLEIL LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, 34e) disparu dans la tempête la plus obscure, la plus ténébreuse qui ait été vue depuis la création du monde jusques à la mort et passion de J.-C., et de là jusques ici.

23° Napoléon, après avoir conduit à Moscou toute l'Europe occidentale, commencera, le 23 octobre, la retraite, où périra la *grande armée*. L'on croira que la société chrétienne, ébranlée jusques dans ses fondements, va disparaître, et que les ténèbres venus du Nord vont remplacer pour toujours les lumières de la civilisation (TEMPLE DU SOLEIL, p. 216, *Note*. CITÉ SOLAIRE, *id.* CLARTÉ SOLAIRE DEVIENDRA NUBILEUSE, *id.*) (149e, 150e).

24° Au printemps (1814), les Alliés précéderont, sous les murs de Paris qui capitulera le 31 mars, l'Empereur que le traité du 11 avril fera souverain de l'île d'Elbe ! (165e).

25° Les parents de Napoléon perdront leur trône LORSQUE DANS MAY SERONT TERRES TREMBLÉES (155e). Le règne retournera aux Bourbons, et la Babylone moderne commettra un nouveau crime en chassant cette famille dont elle aura fait périr le chef sur l'échafaud, et en rappelant celui qui sera pour cent jours LE ROY DE BABYLON (186e). Fille aînée de l'Eglise-mère de Rome, elle aura méconnu sa mère et fait mourir son roi.

26° Paris, LA VILLE ROUGE (12e), n'imposera sa volonté à la province que durant 73 ans et 7 mois; alors MESOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE (III. 99-100)

27° Les évènements des Cent-jours feront sortir de la tige des lis (CAR LES TROIS LYS LUI FERONT TELLE PAUSE, 8e), la famille qui pendant 23 ans n'aura pas compté dans le monde. La France, gouvernée en 1814 par Napoléon à l'île d'Elbe : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (181e) retournera à cette famille traversant dans sa marche de GAND (183e) à Paris le 50e degré de latitude.

28° Cette famille, de tout temps l'appui de la religion, renouvellera l'esprit religieux de la France par des missions, et tentera de rétablir le concordat de François Ier.

29° Le monde entier jouira d'une paix profonde, les trônes seront unis par une Sainte-Alliance. L'Angleterre, séparée de l'Eglise et ennemie de la France depuis des siècles, entrera dans cette union.

30° Le résultat de cette paix sera que l'auteur et le promoteur de tant de guerres restera lié sur un rocher perdu au sein des mers, condamné par les représentants des diverses religions chrétiennes : grecque, protestante, catholique, formant la Sainte-Alliance.

31° Et le royaume du potentat farouche fera partie de cette union et donnera à croire qu'il ne veut plus de changement. Mais alors se jouera *la comédie de quinze ans*.

32° Les nations qui, cherchant la liberté, n'auront trouvé que l'esclavage, regretteront de s'être séparées de l'Eglise (*Ubi Christus, ibi libertas*). L'émancipation des catholiques sera proclamée en Angleterre et en Irlande en 1829, à Constantinople en 1830. Le mouvement religieux qui s'opérera dès cette époque préparera un retour vers l'ancienne foi. Les dissidents reconnaîtront qu'ils auront perdu toute sainteté en suivant la doctrine renfermée dans les livres de Luther, Zuingle et Calvin.

33° Après la disparition de la constellation du Grand-Chien à la fin de juillet, L.-Philippe, LE GROS MASTIN des quatrains, montera au trône (*Vie de L.-Philippe*, p. 33, 35 et 51).

34° Son règne ôtera au cœur toute croyance et achèvera dans les esprits l'œuvre de la révolution. Paris, qui aura renversé une seconde fois le trône, voudra renverser de nouveau l'autel, les prêtres seront insultés, les églises dévastées, celle de Sainte-Geneviève sera enlevée au culte.

35° Mais la religion ne tardera pas à jouir d'une certaine protection qui la replacera dans l'état où elle était avant cette seconde révolution

36° Il y aura des scandales parmi le clergé (Chatel, Lamennais, etc. *Voir* : LES GENS D'EGLISE COMMETTRONT LES ESCLANDRES, 227e).

37° Au moment d'une autre révolution qui mettra LE NEUF EMPIRE EN DÉSOLATION *troublant* L'EMPRINSE à PHILIP. TRIBUTAIRE (222e), l'Eglise sera plus respectée que jamais, les insurgés pleureront l'Archevêque de Paris, mort sur les barricades, et tous les partis proclameront la sainteté de Pie IX.

38° Des généraux, des princes absolus s'empareront du pouvoir (Cavaignac, etc.).

39° On ôtera à l'Eglise les deux armes de la presse et de la chaire (A DIRE VRAY ON AURA BOUCHE CLOSE V. 96, ; elle devra se renfermer dans ce qu'on nommera alors les enseignements de son fondateur. Dans cet état de choses, le peuple voyant l'abîme où il se sentira entraîné (*Curvo dignoscere rectum*, distinguer le bien du mal, *W.*), fera marcher droit son maître, glorieux de suivre l'opinion publique, opinion que l'on peut courber comme une épée jusqu'en terre en touchant de la main qui tient la garde le bout aigu, mais qui se redresse lorsqu'elle est laissée à elle-même. *Et ne voulant se condescendre à eux* (*Turba ruit* ou *ruunt*. DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER, *Vie de L.-Philippe*, p. 78, *voudront stimuler*,

40° *Jusques à ce que...*

Il est impossible de suivre plus avant le Prophète. C'est M. de Morny qui, pour décider un des faits les plus importants du règne de Napoléon III, a prononcé dans la séance du Corps législatif du 22 mars 1861, ces paroles entendues par Nostradamus, il y a 300 ans : *Le peuple le faisant aller droit et ne voulant se condescendre à eux par le bout opposite de la main aigue touchant terre voudront stimuler...*

M. LE PRÉSIDENT (M. de Morny) : « ... Messieurs, » permettez-moi de vous dire un mot des expressions » qui terminent le paragraphe : « La résistance à de » sages conseils, » qui ont soulevé de vives réclamations parmi nous. — M. LE COMTE DE LA TOUR : « Nous protestons contre ses expressions ! » M. LE PRÉSIDENT. « *L'opinion de la France*, permettez-» moi, Messieurs, de la définir, *elle ressemble à ces » lames d'acier que l'on courbe et dont la pointe » vient toucher la garde;* ma s qui, dès qu'on les » lache, *redeviennent rigides et reprennent leur » direction première.* Eh bien ! la France a éprouvé » bien des déboires, bien des déceptions; elle s'est » jetée plus d'une fois sans réserve dans les bras de » ceux qui la sauvaient; elle a applaudi souvent aux » mesures réactionnaires, exceptionnelles, oppressives même; mais une fois le calme et l'ordre rétablis, une fois le pays remis de ses émotions et rendu » à lui-même, l'opinion de la France, soyez-en sûrs, » se rév le profondément libérale.—*Voix nombreuses.* Très bien ! très bien ! — M. LE PRÉSIDENT. « Oui, Messieurs, l'opinion de la France, je le répète, » est profondément libérale (*nouvelle approbation*). » Je demande s'il se trouve un catholique fervent qui » oserait dire à la Chambre et au pays qu'il ne serait » pas heureux de voir le gouvernement du pape accorder à son peuple des concessions libérales, un » gouvernement laïque et des institutions en harmonie avec nos idées actuelles, avec notre civilisation. » Eh bien ! cette portion du paragraphe ne signifie » pas autre chose ; elle n'a rien d'offensant pour le » Saint-Père ; elle répond aux idées libérales que je » signalais tout à l'heure. (Très bien !) Et, en poursuivant davantage cette même idée, si je prends la » fin du paragraphe qui dit : « Votre Majesté s'inspirera toujours des mêmes principes et des mêmes » sentiments, sans se laisser décourager par des injustices qui nous affligent, » je dis que c'est encore » la même idée qui a présidé à sa rédaction. En effet, » Messieurs, lorsque la France voit ou croit voir le » Saint-Père humilié, attaqué, dépouillé, elle éprouve » jusqu'au fond du cœur un sentiment de tristesse et » d'indignation, elle se sent remuée jusque dans ses » entrailles. Mais aussi, du moment qu'un prêtre abdique son caractère et descend dans l'arène politique, immédiatement le pays tout entier réagit contre des empiètements dont il s'offense et qui portent » atteinte à ses libertés civiles et politiques... » — Nombre des votants, 251 — Pour, 90. — Contre, 161. — M. LE PRÉSIDENT. « Le Corps législatif rejette l'amendement ; c'est-à-dire refuse la suppression. » (*Ami de la Religion*, 24 mars 1861).

[1] *Antechrist*. Nostradamus compte trois Antechrists (p. 149). — [2] *Voir* PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (143e), LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (203e). — [3] *Vernal Vernalis*, printanier (*W.*). — [4] *Procedans. Procedens*, aller au-delà, marcher au-devant (*W.*). — [5] *Rabieux. Rabiosus*, enragé, furieux (*W.*). — [6] *Profligée. Profligo*, ruiner, renverser, détruire (*W.*). — [7] *Pristin. Pristinus*, d'autrefois (*W.*). — [8] *Désolation*. Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus et pour le même fait. — [8] *Mains militaires..., Main aigue*, qui porte moins un sceptre qu'une épée. Ces expressions désignent bien celui qui est toujours nommé MARS dans les quatrains. — [9] *Trasybulus*. Trasybule rendit la liberté à Athènes. *Voir* IV. 44, etc., VII. 2, 5, etc.

Digitized by Google

LETTRE A HENRI II (Suite).

. . . . . .

La plebe se levera soustenant dechassera les adherans des législateurs.

Et semblera que les regnes affoyblis par les Orientaux que Dieu le Créateur aye deslié SATAN *des prisons infernalles, pour faire naistre le grand* DOGE *et* DOHAN.

Les quels feront si grande fraction abominable aux Eglises, que les rouges ne les blancs sans yeux ne sans mains plus n'en jugeront.

Et leur sera ostée leur puissance.

Alors sera faicte plus de persecution aux Eglises que ne fut jamais, et sur ces entrefaites naistra la pestilence si grande que trois pars du monde plus que les deux défaudront.

Tellement qu'on ne sçaura connaître ne les appartenants des champs et maisons, et naistra l'herbe par les rues de citez plus haut que les genoux.

Et au clergé sera faicte toute desolation, et usurperont les Martiaux ce que sera retourné de la cité du soleil de Melite et des isles Stechades.

Et sera ouverte la grande chaisne du port qui prend sa denomination au bœuf marin.

Et sera faicte nouvelle incursion par les maritimes plages, voulant le sault Castulum delivrer de la premiere prinse Mahumetane.

Et ne seront de leurs assaillemens vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en veneration les Jovialistes.

Et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie de toutes parts en très grande puissance de gens d'armes.

Seront affoyblis leurs forces maritimes par les Occidentaux.

Et a ce regne sera faite grande désolation, et les plus grandes cités seront dépeuplées, et ceux qui entreront dedans seront comprins à la vengeance de l'ire de Dieu.

Et demeurera le sepulchre de tant grande veneration par l'espace de longtemps soubs le serain à l'universelle vision des yeux du Ciel, du Soleil et de la Lune.

Et sera converty le saint lieu en ébergement de troupeau menu et grand, et adapté en substances profanes.

O quelle calamiteuse affliction sera par lors aux femmes enceintes.

Et sera par lors du principal chef Oriental, la pluspart esmeu par les Septentrionaux et Occidentaux vaincu, et mis à mort, profligez et le reste en fuite.

Et ses enfans de plusieurs femmes emprisonnez.

Et par lors sera accomplie la prophétie du Royal Prophète : ut audiret genitus competitorum, ut solveret filios interemptorum.

Quelle grande oppression que par lors sera faicte sur les Princes et Gouverneurs de Royaumes, mesmes de ceux qui seront maritimes et Orientaux.

Et leurs langues entremelées à grande société. La langue des Latins et des Arabes par la communication Punique.

Et seront tous ces rois Orientaux chassez, profligez, exterminez non du tout par le moyen des forces des Roys d'Aquilon et par la proximité de notre siècle, par moyen des trois unis secretement cherchant la mort, et insidies par embuches l'un de l'autre, et durera le renouvellement du TRIUMVIRAT *sept ans que la renommée de telle secte fera son estendue par l'univers*

Et sera soustenu le sacrifice de la sainte et immaculée hostie.

Et seront lors les seigneurs deux en nombre d'Aquilon, victorieux sur les Orientaux.

Et sera en iceux faict si grand bruit et tumulte bellique que tout iceluy Orient tremblera de la frayeur d'iceux freres non freres Aquilonnaires.

Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusement ces prédictions : et quand ce pourra être et par l'avénement d'iceux, pour le denombrement du temps qui s'ensuit, qu'il n'est nullement ou bien peu conforme au supérieur. Lequel tant par voye astronomique, que par autre : même des sacrées écritures, qui ne peuvent faillir nullement, que si je voulois à un chacun quatrain le denombrement du temps se pourroit faire : mais à tous ne seroit agréable, ne moins les interpreter jusques à ce, Sire, que Votre Majesté m'aye octroyé emple puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre....

41° Les clubs, formés de la lie du peuple, marcheront contre l'Assemblée nationale pour soutenir les députés du Tiers-Etat ; et la Révolution, devenue maîtresse, chassera la noblesse et le clergé qui auront adhéré cependant à la nouvelle législation.

42° Et l'on croira en voyant tous ces évènements, qui se termineront par deux invasions en France des peuples de l'Orient d'Europe et la ruine des trônes que la Révolution aura élevés, on croira que Dieu ait délié Satan pour faire renaître Gog et MAGOG. (Plusieurs éditions ont GOG et MAGOG) (*Ezechiel, ch. 38 et 39*) (MAGONCE, quatr. V. 43 et VI. 40).

43° Les ennemis de tout ordre social pilleront les églises, massacreront les prêtres dans plusieurs chapelles ; alors les rouges et les blancs fermeront les yeux et ne pouvant empêcher ces désordres ne les condamneront pas. (Rouges et blancs, 28e, 29e, etc.).

44° Leur pouvoir passera en d'autres mains. SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSECUTION QUE N'A ESTÉ FAICTE EN AFFRIQUE...L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX QUE L'ON CUIDERA ETRE UNE RENOVATION DE SIÈCLE. (6e, 10e, 15e, 42e, etc.).

45° Et l'Eglise sera plus persécutée que jamais sous la Convention, qui fera régner sur toute la France une terreur telle que des trois ordres de l'Etat : le Clergé, la Noblesse et le Tiers-Etat ; la Noblesse, le Clergé et une partie du Tiers-Etat succomberont (15e,48e,87e).

46° De telle sorte que le Clergé ayant été dépouillé de ses biens, et la Noblesse ayant perdu par l'émigration ses châteaux et ses terres, on ne connaîtra plus les propriétaires des champs et des maisons ; les rues des grandes villes seront désertes. (103e).

47° Le Clergé sera persécuté entre tous et les valeureux soldats républicains s'empareront, sans motif de guerre, sur un ordre religieux, de Malte et de la Cité capitale de cette île, usurpant ce qu'ils auront rencontré après leur sortie de Toulon, port situé derrière les îles Stéchades ou d'Hyères (59e, 71e, 74e).

48° Et Constantinople, allié jusque-là de la France, lèvera la chaîne de son port situé sur le *Bosphore* (*bosporos. Bosphore.* R. *bous, bœuf; poros, passage. Lexique*).

49° En voyant la République franchir la mer comme au temps des croisades et débarquer en Egypte une armée pour délivrer ce pays du joug des Musulmans, qui en sont restés maîtres depuis leur premier établissement. (CASTULON, 33e, 71e, 74e).

50° L'armée républicaine assaillira avec succès les Mahométans, et le lieu où Abraham habita sera occupé par des soldats revenus à la religion païenne. (*Il est dit que Napoléon Ier* NAISTRA D'UN *gouvernement* QUI FERA LE JEUDY POUR SA FESTE (115e) JEUDI, *dies Jovis*). (71e, 72e, 73e, 74e, 82e).

51° La cité de Saint-Jean d'Acre (en arabe *Akka Maccarthy*) sera environnée et assaillie de toutes parts par des forces considérables.

52° Les Anglais venus du fond de l'Occident détruiront la plus grande partie de la flotte républicaine à Aboukir (70e).

53° Pendant la durée de ce gouvernement républicain, les peuples seront dans la désolation ; les plus grandes cités seront désertées par les nobles, les prêtres et les proscrits du peuple. L'échafaud, la guerre civile, la guerre étrangère décimeront les populations. Ceux qui entreront dans les places pour fuir les maux de la guerre seront compris dans la vengeance que Dieu exercera contre le genre humain (15e, 57e, 58e, 59e, 64e, etc.).

54° Et le tombeau sera toujours ouvert pour recevoir les plus nobles victimes mises à mort sur les places publiques aux yeux de tous sous le gouvernement de la Terreur. (32e, 105e, 106e, 109e).

55° Les saints temples serviront d'étables, d'écuries, de greniers publics. (100e).

56° Oh ! quelle calamiteuse affliction sera aux femmes enceintes dont plusieurs mourront sur l'échafaud ou dans les eaux de la Loire avec leur fruit, dont plusieurs perdront leurs époux dans les guerres civiles et étrangères. (31e, 74e).

57° Le principal Chef revenu vainqueur de l'Orient (L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÈGE (74) portera la guerre de tous côtés ; les Septentrionaux, Russes, Prussiens, Autrichiens, Allemands, et les Occidentaux, Anglais, Espagnols, Portugais, se réuniront contre lui ; il sera vaincu, humilié et condamné à mourir sur un rocher ; sa patrie sera humiliée.

58° Et son fils adoptif, enfant de sa première femme Joséphine, et le fils qu'il aura eu de sa seconde femme Marie-Louise, perdront leur liberté (133e,171e, 172e,144e, 135e, 151e).

59° La prophétie du saint roi David sera accomplie : *Il entendra les cris de ceux qui auront reçu des fers, et il délivrera les enfants de ceux qui auront été tués* (Ps. 101).

60° Combien les princes et gouverneurs d'Etats seront opprimés par ce gouvernement. Le prince régent de Portugal fuira au Brésil ; le roi de Naples et de Sicile, celui de Sardaigne, le roi d'Espagne, le Pape, les princes souverains d'Italie seront dépouillés de leurs Etats ; Venise cessera d'être libre. L'Angleterre elle-même devra s'imposer les plus grands sacrifices pour soutenir la guerre. Les souverains de Prusse et d'Autriche seront les vassaux de l'Empereur français ; les seules contrées du Nord conserveront leur indépendance.

61° Toutes les langues se trouveront réunies dans un même camp. La France aura les rapports qui naissent de la guerre avec les peuples qui parlent le latin et l'arabe (113e,74e).

62° Tous les rois de l'Orient d'Europe seront chassés de leurs capitales ; mais ils ne seront pas entièrement détruits. Les rois du Nord de l'Europe (Russie et Suède) prenant leur défense, et la douceur des mœurs due au Christianisme empêchant le vainqueur de traiter le vaincu sans merci. (148e, 149e, 186e, 176e).

63° La guerre d'Espagne aura empêché également l'Empereur de perdre entièrement les rois de l'Orient d'Europe. L'Angleterre, l'Espagne et le Portugal si longtemps rivaux s'uniront secrètement d'abord contre l'ennemi commun, et malgré la défiance que ces alliés se porteront mutuellement, le *Triumvirat* durera sept ans (1808-1814). Cette alliance aura les plus graves conséquences pour les affaires de l'Europe et de l'Eglise. Le mot UNIVERS est trois autres fois dans Nostradamus et toujours pour la France (153e,157e,159e,22e146e,147e).

64° Et alors Dieu donnera un secours visible à son Eglise, qui recouvrera par la force des évènements son pouvoir temporel et la protection des gouvernements (132e, 195e).

65° Les deux souverains du Nord, Bernadotte de Suède et Alexandre de Russie, livreront seuls un combat à l'Empereur des Français (1812), qui aura dans ses armées les Orientaux entraînés malgré eux, Prussiens, Polonais, Autrichiens, etc. (186e, 149e).

66° Il y aura un grand bruit de guerre en ce temps-là, et tous ces peuples de l'Orient trembleront pour leurs anciens alliés de Suède et de Russie devenus leurs ennemis et cependant leur espoir. Les seigneurs d'Aquilon seront vainqueurs ! (148e, 149e, 150e, etc.).

67° Sire, je mets ici mes prédictions d'une manière un peu confuse, et je ne dis pas quand arriveront les faits que je prédis et quelle sera leur durée ; le temps où ces faits se passeront sera bien différent du temps qui les aura précédés. Grâce à mes calculs astronomiques et à mes études sur les Livres saints, qui contiennent la vérité, il me serait facile de mettre à chaque quatrain l'année de son accomplissement, mais bien des gens le verraient avec peine. Ils seraient plus contrariés encore si je les expliquais. J'attendrai, Sire, que Votre Majesté me donne toute liberté de le faire, afin que les méchants n'aient pas lieu de me déchirer.

Digitized by Google

1er 2e

LA ROYNE ERGASTE.

1re ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

Avant de chercher ce qu'un quatrain peut renfermer, j'attends toujours qu'il s'*adapte* par un mot à un autre déjà interprété, à moins que de lui-même il ne me rappelle un de ces faits que le Prophète des GRANDS EVENEMENS, TRISTES, PRODIGIEUX ET CALAMITEUSES ADVENTURES *(Lettre à Henry II)*, a dû nécessairement annoncer.

Or, forcé de donner une valeur au mot ERGASTE dans le dictionnaire que je fais des mots de Nostradamus, je me dis en l'écrivant : LA ROYNE ERGASTE ! jamais reine n'a porté ce nom, jamais reine ne le portera. ERGASTE ! ce mot n'est pas un nom propre, c'est un qualificatif et il signifie *ouvrière :* Εργαστηρ, Εργατις, ouvrier; Εργον, ouvrage (*Lexique*); il signifie en latin *esclave condamné au travail dans une sombre prison : Ergastulum*, 1° prison d'esclaves et salle basse où les esclaves étaient tenus aux fers et forcés de travailler; 2° *par extension*, esclave mis aux fers; 3° maison de force, bagne (*Wailly*).

Une reine esclave au fond d'une prison et condamnée au travail ! cela s'est vu... dans la patrie même du Prophète... depuis que la prophétie est faite... au milieu d'évènements qui intéressaient au plus haut degré l'Eglise et la société tout entière !

« Dans la prison du Temple les princesses furent obligées de se servir elles-mêmes. La fille des Césars se vit forcée de faire son lit et de balayer sa chambre. Le 1er Août, la Convention décréta enfin la tradition de Marie Antoinette au tribunal révolutionnaire. Transférée presque aussitôt de la tour du Temple dans les prisons de la Conciergerie, elle fut renfermée dans une chambre obscure et malsaine, où son gardien, nommé Barrazin, qui faisait dans cette prison son ban de galérien, eut plus d'égard pour elle que n'en avait eu le geolier du Temple. » (*Feller*, Marie-Antoinette).

« Elle est réduite à rapiéceter de sa main royale ses vêtements en lambeaux. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 861).

Marie-Antoinette est la ROYNE ERGASTE par excellence ! Je cherche le quatrain et j'y vois ces mots :

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme...

Dans les derniers jours de sa captivité Marie-Antoinette, privée de son fils, n'avait plus auprès d'elle que sa fille.

« Au mois de Juillet 1793, le Dauphin fut arraché à la tendresse de sa tante et à celle de la reine, et bientôt après la translation de Marie-Antoinette à la Conciergerie vint mettre le comble à la douleur de Madame Elisabeth. » (*Feller*, Elisabeth).

« Le 1er Août 1793, un décret est rendu portant : 1° Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire, elle sera transférée sur le champ à la Conciergerie... (cette prison est le premier degré de l'échafaud). (*Montgaillard*, IV. 66).

La FILLE de la ROYNE ERGASTE est BLESME. — *Blême*, très pâle, *visage blême* (*N. Landais*). — La maladie ou le chagrin couvrent le visage de la pâleur de la mort. A tout âge, même au berceau, on peut être *blême* par la maladie, on ne peut être *blême* par le chagrin que lorsqu'on est d'âge à connaître le malheur. La fille de Marie-Antoinette, née en 1778, était alors dans sa quinzième année, elle pouvait être BLESME par le chagrin.

Par un regret dans l'estomac enclos...

On dit : il est tel affront qu'on ne peut *digérer*, et les grandes douleurs laissent un poids lourd sur l'estomac.

« A huit heures et demie la porte s'ouvrit; la Reine, tenant le Dauphin par la main, Madame Elisabeth, Madame Royale, se précipitèrent dans les bras de Louis XVI, en poussant des sanglots. Ce ne fut pendant le premier moment qu'une scène de confusion et de désespoir. La porte fut fermée, et les municipaux, Cléry, M. Edgeworth se placèrent devant le vitrage, pour être témoins de cette entrevue déchirante. *Les cris, les lamentations* empêchaient de rien distinguer... Madame Royale tenait son père embrassé par le milieu du corps. — Au moment de sortir, *Madame Royale tomba évanouie*, on l'emporta aussitôt. » (*Thiers*, III. 416).

« Cette princesse est morte à Frohsdorff le 19 octobre 1851. Elle est morte sans une plainte, sans un murmure, une prière sur ses lèvres. Elle fut toujours semblable à elle-même, aussi bien dans les demeures de l'exil que dans les palais de la royauté. *Sa sécheresse apparente n'était que l'excès de sa tristesse et de sa résignation.* Son cœur était ouvert à tout ce qui est noble et généreux. La France doit une réparation à cette victime innocente et pure, qui a payé de ses larmes, de ses deuils, de ses douleurs, de ses exils, de ses regrets de la patrie, et de sa mort sur une terre étrangère, le triomphe de la Révolution française. » (*La Guéronnière*, Portraits politiques, *le comte de Chambord*).

Marie-Antoinette VOYANT SA FILLE BLESME PAR UN REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS lui fait ses derniers adieux.

Cris lamentables seront lors d'Angolesme...

ANGOLESME ! Ce mot pourrait être ici *la partie pour le tout*, et désigner la France : d'Angoulême et de tous les autres points de la France s'élevaient, sous le règne de la Terreur, des cris lamentables, alors que Marie-Antoinette quittait sa fille pour aller à l'échafaud. Mais pourquoi LE GRAND PROPHÈTE (II. 36.) a-t-il choisi ANGOLESME plutôt que tout autre ville ? Le lecteur s'écrie dans sa stupéfaction : c'est que cette FILLE BLESME de la ROYNE ERGASTE est la duchesse d'ANGOLESME !

Marie-Thérèse n'était point encore duchesse d'Angoulême; fille de Louis XVI, elle a épousé, le 10 Juin 1799, Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, fils aîné du frère de Louis XVI; Madame Royale est devenue d'ANGOLESME par un mariage avec son cousin germain.

Et au germain mariage forclos...

Le Prophète dit donc comme l'Histoire, qu'après les CRIS LAMENTABLES de la FILLE de LA ROYNE ERGASTE, il y a eu MARIAGE entre GERMAINS. Le mot ET marque la succession des évènements; *e* en latin indique la cause *e composito*, d'accord, conformément aux conventions arrêtées *(Wailly)*.

MARIAGE FORCLOS. — *Forclore*, en lat. *foràs*, dehors, et *claudere*, fermer; *fermer en dehors*, terme de palais. Déclarer une personne non recevable à faire une chose. *(N. Landais)*. — Le duc d'Angoulême et Marie-Thérèse avaient compris qu'ils ne pouvaient porter de joie dans aucune famille, ni partager la joie de personne; ils se sont dit : demeurons ensemble et qu'un mariage extérieur empêche la malignité du monde de s'occuper de l'intimité de nos rapports fraternels. Les vertus éminentes des époux plus encore que l'absence de progéniture avaient fait soupçonner ce que le Prophète déclare ici.

L'édition de 1566, seule des douze que je possède, a ROYNE ESTRANGE au lieu de ROYNE ERGASTE; ceci me fait remarquer que le mot ERGASTE est l'anagramme de ESTRAGE ou *estrange*. Les reines étant prises dans les cours étrangères, ces mots ROYNE ESTRANGE ne peuvent désigner qu'une ROYNE qui se voit reprocher sa nationalité : Marie-Antoinette tombe aux cris de : *à bas l'Autrichienne !*

Je soupçonne, car Nostradamus ne laisse jamais sa prophétie incomplète, que les mots ROY DESROBÉ qui se trouvent dans la Centurie précisément au dessus des mots ROYNE ERGASTE, indiquent la cause du REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS : Louis XVI est par excellence le ROY DESROBÉ à la France qui eut entendu son appel au peuple. Etudions ce quatrain.

Heureux au règne de France, heureux de vie...

HEUREUX AU RÈGNE DE FRANCE. — Louis XVI, vainqueur des Anglais, déchire le traité honteux que Louis XV avait subi, et dans les jours HEUREUX de son RÈGNE il écrit à l'Archevêque de Paris :

« Le succès de ces diverses expéditions ne doit être attribué qu'à la faveur que le Dieu des armées, qui connaît la droiture de mes in-

Digitized by Google

tentions, veut bien accorder à la justice de ma cause. Les motifs qui m'ont forcé de recourir à la voie des armes, pour obtenir la satisfaction que j'ai trop longtemps demandée, sont connus de toute l'Europe. La dignité de ma couronne, et ce que je dois à mes sujets ne me permettait plus que je différasse de venger les insultes répétées faites à mon pavillon, de protéger le commerce de mes états et de rétablir la liberté des mers. » (*Proyart*. II. 68).

HEUREUX DE VIE, *vita*, manière de vivre, conduite, mœurs. (*Wailly*) Louis XVI fut de mœurs irréprochables.

Ignorant sang, mort, fureur et rapine...

Péroraison du discours pour le roi Louis XVI : « Il est impossible que Louis soit l'agresseur... vous l'accusez pourtant! vous lui reprochez le sang répandu! vous voulez que ce sang crie vengeance contre lui! contre lui, qui, à cette époque là-même n'était venu se *confier* à l'assemblée nationale que pour empêcher qu'il en fut versé! contre lui, qui de sa vie n'a donné un ordre sanguinaire! contre lui, qui le 6 octobre, empêcha à Versailles ses propres gardes de se défendre! contre lui, qui, à Varennes, a préféré revenir captif, plutôt que de s'exposer à occasionner la mort d'un seul homme! contre lui, qui, le 20 juin, refusa tous les secours qui lui étaient offerts, et voulut rester seul au milieu du peuple! Vous lui imputez le sang répandu! ah! il gémit autant que vous sur la fatale catastrophe qui l'a fait répandre : c'est là sa plus profonde blessure ; c'est son plus affreux désespoir. Il sait bien qu'il n'en est pas l'auteur, mais qu'il en a été peut-être la triste occasion : il ne s'en consolera jamais. Et c'est lui que vous accusez!

« Français, qu'est devenu ce caractère national, ce caractère qui distinguait vos anciennes mœurs, ce caractère de *grandeur* et de *loyauté?* Mettriez-vous votre puissance à combler l'infortune d'un homme qui a eu le courage de se *confier* aux représentants de la nation elle-même? n'auriez-vous donc plus de respect pour les droits sacrés de l'asile? ne croiriez-vous devoir aucune pitié à l'excès de malheur, et ne regarderiez-vous pas un roi qui cesse de l'être comme une victime assez éclatante du sort, pour qu'il dût vous paraître impossible d'ajouter encore à la misère de sa destinée!

« Français, entendez d'avance l'histoire qui dira à la renommée :

« Louis était monté sur le trône à vingt ans, et à vingt ans il donna sur le trône l'*exemple des mœurs;* il n'y porta aucune faiblesse coupable, ni aucune passion corruptrice ; *il fut économe*, juste, sévère ; il s'y montra toujours l'ami constant du peuple ; *le peuple désirait la destruction d'un impôt désastreux qui pesait sur lui : il le détruisit ;* le peuple demandait la destruction de la servitude ; il commença par l'abolir lui-même dans ses domaines ; le peuple sollicitait des réformes dans la législation criminelle pour l'adoucissement du sort des accusés : il fit ces réformes ; le peuple voulait que des milliers de Français, que la rigueur de nos usages avait privés jusqu'alors des droits qui appartiennent aux citoyens, acquissent ces droits ou les recouvrassent : il les en fit jouir par des lois ; le peuple voulut la liberté : il la lui donna ! *Il vint même au devant de lui par ses sacrifices* ; et cependant, c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui..... citoyens, je n'achève pas..... Je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien, sera celui des siècles!..... » (*Desèze*).

Par non flateurs sera mis en envie...

ENVIE. — *Invidia*, envie, jalousie, haine, *in invidia esse*, être en butte à la haine (*Wailly*). Ce ROY HEUREUX AU REGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE, IGNORANT SANG, MORT, FUREURS ET RAPINE, ce ROY qui a tout pour lui tombe dans la haine des siens à cause de NON FLATEURS ; on a dit DES FLATEURS :

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la vengeance céleste.

Pour Louis XVI, il y aura exception ; ce ne seront point des FLATEURS, mais bien des NON FLATEURS qui causeront sa perte : Les Parlements, les Etats des Notables font des *Remontrances* au roi et bientôt parlant au nom du Tiers-Etat, Mirabeau s'écrie : Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.

Roy desrobé trop de foy en cuisine...

ROY DESROBÉ. — *Dérober*, soustraire : *dérober un homme à la colère, à la fureur de...* (*N. Landais*). Ici un ROY est DESROBÉ à l'amour de son peuple.

« Le nombre des députés présents était de 721, et la majorité absolue était fixée à 361 voix... 361 députés avaient voté pour la mort sans condition. Le Président avec l'accent de la douleur déclare au nom de la Convention que la peine prononcée contre Louis Capet est la mort... Le 20 janvier, à trois heures du matin, l'appel nominal est terminé, et le président déclare à la majorité de 380 voix sur 310, qu'il ne sera pas sursis à l'exécution de Louis Capet.... Ce supplice d'un roi, au sein d'un pays qui trois années auparavant était par ses mœurs, les usages et les lois une monarchie absolue, paraissait encore douteux et ne devenait croyable qu'après l'évènement.. Le 20 janvier à deux heures après midi, Louis XVI attendait encore ses défenseurs.. Garat se présente et fait donner lecture des décrets de la Convention. Le premier déclare Louis XVI coupable d'attentat contre la sureté générale de l'Etat ; le second le condamne à mort ; *le troisième rejette tout appel au peuple ;* le quatrième enfin ordonne l'exécution sous vingt-quatre heures. » (*Thiers*, III. 406-413).

TROP DE FOY. — Pour par trop de confiance. Il est dit du Louis XVI de la papauté : TROP GRANDE FOY PAR JEU VIE PERDUE. VII. 100 (*Voir 98 à 100*).

CUISINE. — *Cuisine*, du latin barbare *cucina*, employé par les écrivains de la basse latinité pour *coquina*, cuisine. Fig. et prov., *être chargé de cuisine*, être fort gras, avoir un gros ventre (*N. Landais*). — Le Prophète fait souvent le portrait physique des personnages qu'il annonce ; cependant comme il professe pour la famille royale le plus grand respect, je suppose qu'il n'a employé cette expression que parce qu'elle renferme une autre chose bien propre à développer sa prophétie. Et alors remarquant que le mot *coquina*, CUISINE, rappelle le mot *coquin*, je cherche l'étymologie de ce mot : *Coquin*, du latin *coquinus*, de cuisine, s'est dit originairement des plus bas officiers de cuisine, et ensuite des gens les plus vils et les plus méprisables (*N. Landais*). Comme on l'a vu dans la péroraison du discours de Desèze, c'est pour avoir eu trop de confiance (FOY) en des misérables (DE CUISINE) que le ROY a été DESROBÉ.

1er

Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine. X 16. (1)

2e

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos. X 17.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang et de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des Remontrances des Parlements et des Etats-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins.

Marie-Antoinette, tombée au cri de *à bas l'Autrichienne!* et esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, jettera un dernier regard sur sa fille restée seule avec elle et déjà pâle par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront lors de celle qui deviendra duchesse d'Angoulême par un mariage purement extérieur entre germains.

Une personne à l'occasion de ces quatrains a fait cette réflexion : après une courte explication le premier venu voit aussi bien que le Traducteur ce que ces vers renferment. Je puis affirmer qu'un grand nombre d'auditeurs, après la seule explication donnée au seul mot ERGASTE, ont interprété avec une facilité égale à la mienne le quatrain tout entier, et que sur mon invitation à rechercher si le quatrain précédent ne devait pas être interprété de l'époux de la ROYNE ERGASTE, presque tous n'ont été arrêté dans leur interprétation que par le mot CUISINE. — On a dit encore : si dans les salons, au lieu de charades et de mauvais jeux de mots, on donnait à deviner un fait historique renfermé sous des FIGURES DE NATURELLE FACTION, ferait-on après coup mieux que le Prophète? renfermerait-on autant de choses en aussi peu de mots? et pour le cas présent, les faits seraient-ils racontés d'une manière plus attendrissante?

(1) Le Prophète a dit : SI JE VOULOIS A CHAQUE QUATRAIN LE DENOMBREMENT DU TEMPS SE POURROIT FAIRE... (*Lettre à Henry II*). Je ne puis dire si c'est à dessein qu'il raconte les premiers jours du règne de Louis XIV au XIVe quatrain, Ire centurie ; de Louis XV au XVe quatrain, IIIe centurie ; de Louis XVI au XVIe quatrain, Xe centurie ; de Louis XVIII au XVIIIe quatrain, Xe centurie et VIIIe centurie ; qu'il place le récit des évènements accomplis en 1792 dans le 92e quatrain, VIe centurie ; en 1793 dans le 98e quatrain, Ire centurie, etc., etc.

Digitized by Google

3e

L'honnissement puant abominable,
Après le faict sera felicité,
Grand excusé pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité.

VI 90.

4e

Du conducteur de la guerre navale,
Rouge effrené, severe, horrible grippe,
Captif eschappé de l'aisné dans la baste,
Quand il naistra du grand un fils Agrippe.

VI. 91.

5e

Prince sera de beauté tant venuste,
Au chef menée, le second faict trahy,
La cité au glaive de poudre, face aduste,
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay.

VI. 92.

Un traité ignominieux sera signé par Louis XV, que les voluptés les plus dégoûtantes rendront peu soucieux de l'honneur de la France. Louis XVI, après avoir été fait roi, déchirera ce traité, et dans la première partie de son règne, tant que son gouvernement restera absolu, la France sera prospère et heureuse. Les Anglais forcés de faire la guerre aux Américains excuseront eux-mêmes le roi Louis XVI de ce qu'il prendra parti pour leurs ennemis.

Philippe, conducteur de l'escadre bleue au combat d'Ouessant contre les Anglais, se lancera sans retenue dans le mouvement révolutionnaire; inflexible dans sa haine, il prendra en grippe le Bourbon aîné, captif au milieu des siens. Celui-ci aura tenté de se rendre au camp de Montmédy dans une lourde voiture de transport, alors que la Convention, le Néron moderne, sera au moment de naître de l'Assemblée nationale ayant en main tous les pouvoirs.

Louis XVI joindra à la beauté du corps la beauté si recommandable de l'âme. Salué roi absolu au jour du sacre, il sera salué roi constitutionnel dans la seconde partie de son règne, et trahi alors par les menées du Tiers vers le pouvoir. Paris tiendra le glaive suspendu sur toutes les têtes et jettera dans la chaux la face de son roi, par crainte de la voir offrir un jour à la vénération publique en raison même de la grandeur du meurtre.

Le Traducteur, en lisant ces mots : QUAND IL NAISTRA UN FILS AGRIPPE, s'est dit : Le FILS AGRIPPE est Néron, fils d'Agrippine; or, le mot NÉRON, qui se trouve trois fois dans les Centuries, désigne toujours la Révolution de 1792 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e, 45e, 51e), donc d'après le grand secret d'interprétation il est question ici d'événements contemporains des débuts de cette Révolution : Ce ROUGE EFFRENÉ CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, c'est Philippe *Premier-Egalité;* cet AINÉ est le Bourbon aîné, Louis XVI; cette CITÉ AU GLAIVE, Paris; cette FACE brûlée dans la chaux en POUDRE après un TROP GRAND MEURTRE qui frappe LE CHEF DU ROY HAY, c'est celle de Louis XVI... Au-dessus de ces mots : CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, on lit : QU'A PAIX NEPTUNE NE SERA INCITÉ; c'est encore la guerre navale; on peut croire que ce premier quatrain se lie alors aux deux suivants; et L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE précédant la FELICITÉ, serait la fin du règne de Louis XV, précédant les premières années du règne de Louis XVI, HEUREUX AU REGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE; ce mot FELICITÉ qui ne se trouve que deux fois dans les Centuries s'interpréterait ainsi deux fois du début du même règne et *adapterait* l'un à l'autre les deux quatrains où il se rencontre (3e, 47e). Les dictionnaires et les quelques auteurs toujours ouverts autour de moi vont confirmer ou détruire cette interprétation subitement entrevue.

L'honnissement puant abominable...(1)

HONNISSEMENT. — *Honnissement*, ignominie (*N. Landais*). — *Honnisseur*, qui perd la réputation (*idem*). — PUANT, qui sent mauvais; chair puante, haleine puante (*idem*). — ABOMINABLE, qu'on doit avoir en horreur.

« Louis XV mit le comble aux malheurs et à la honte de la France : se laissant battre sur terre et sur mer, perdant son ascendant en Europe, ce prince signe des traités humiliants, dégrade à la fois la couronne de Philippe-Auguste et de saint Louis, rabaisse le trône de Henri IV, au point de recevoir un commissaire anglais à Dunkerque, et de n'oser produire une note diplomatique au sujet de l'inique partage de la Pologne; ce roi, misérablement égoïste, n'ayant que des idées de puissance viagère, se souciant peu de l'avenir de la France, vrai Sardanapale des temps modernes, perdu dans les basses amours, noyé dans d'ignobles voluptés, Louis XV, après avoir banni toute dignité des mesures du gouvernement, finit par être aussi dissolu à Versailles que lâche à soutenir les intérêts matériels de la France, relativement à sa politique extérieure; les Français maudiront son règne et couvriront sa mémoire d'opprobre! » (*Montgaillard*, Hist. de France, I. 281).

Après le faict sera felicité...

FAICT. — Ces mots qu'on lit plus bas : LE SECOND FAICT TRAHY, mettent sur la voie de l'interprétation de ce mot FAICT. Louis XVI a été *fait* roi absolu, puis *fait* roi constitutionnel.

« Avant le serment royal, au jour du sacre, on demandait au peuple s'il acceptait le prince pour son roi, et le consentement de l'assemblée se manifestait par un respectueux silence. » (*Dict. des Origines*, Sacre).

Nostradamus a dit de Napoléon Ier sacré empereur : PAR L'UNIVERS SERA FAICT UN MONARQUE (30e) et ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNÉ (132e), et il a été dit de Louis XVIII qui n'a point été sacré : MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE (178e).

FÉLICITÉ. — Béatitude, bonheur extrême (*N. Landais*). Nostradamus épuise toutes les expressions pour rendre le bonheur des Français dans les premières années du règne de Louis XVI : LE TROP BON TEMPS TROP DE BONTÉ ROYALE (40e) ALORS QU'UN BOUR. SERA FORT BON (27e). BONTÉ DISTANT PLUS DE FÉLICITÉ (47e).

« Voici un aperçu des améliorations qui ont eu lieu pendant le règne absolu de Louis XVI... Louis XVI créa une marine et ne la fit pas détruire comme avait fait son aïeul... Il s'annonce à ses sujets en leur remettant le tribut féodal, nommé le droit de joyeux avènement, et évalué à vingt-quatre millions. Presque aussitôt (le 13 septembre

(1) Nostradamus parle avec répugnance de Louis XV; il ne donne à ce roi, pour le faire reconnaître dans les Centuries, aucune MARQUE particulière : si on en excepte l'immoralité qui figure dans les trois ou quatre quatrains sur ce règne de soixante années :

Cœur vigueur, gloire, le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire,
Lors France enfance par mort subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire. III. 15.

Le REGNE de Louis XIV, plein de COEUR, de VIGUEUR, de GLOIRE CHANGERA en tombant *malgré* un testament entre les mains de Philippe le Régent, qui prendra en tout le contre-pied du grand roi. Alors un enfant de cinq ans, par la MORT de son père, de son grand-père et de ses oncles, s'asseoira au trône de FRANCE, et le GRAND REGENT préparera la ruine du roi, de la monarchie et de la religion. (*Le mot* REGENT *ne se trouve pas répété dans Nostradamus et le* REGENT *de Louis XV est le* REGENT *par excellence de l'Histoire*).

De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le reçeu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin. IX. 27.

BOIS, précepteur du RÉGENT et premier ministre du DAUPHIN, *bouche* CLOSE et PONT *à l'immoralité*, fils d'un apothicaire devenu prince de l'Eglise, et se servant de son élévation pour flétrir le DAUPHIN, Bois pourri, arrivant à tout comme s'il était du Bois le plus sain, déchirera le testament de Louis XIV, PASSANT PLUS OUTRE LE DROIT de régence CONFIÉ au DUC d'Orléans. (TECCON, *boule qu'on pousse avec le pied au jeu du mail. Glossaire*).

Ce grand Monarque qu'au mort succedera,
Donnera vie illicite et lubrique;
Par nonchalance à tous concedera,
Qu'à la parfin faudra la loy Salique. V. 38.

Ce grand roi dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR *mort* SUBJUGUERA, parvenu par la *mort* de Louis XIV au trône, dont il aura été séparé par tant de degrés, aura pour lui et sa cour le *Parc-aux-Chèvres;* il dira : *Après moi le déluge!* A la fin, il faudra que le CASTULON MONARQUE (33e) ou la *Liberté* s'asseoie sur le trône pour retremper la nation et faire expier à la royauté ses fautes. (NARBONNE, BASTARD DE LUSIGNAN ou de Louis XV, et la PELLIX, la Dubarry, sont cités dans les quatrains sur les malheurs de la famille royale. (12e, 13e, 25e, 46e).

On justifiera l'explication donnée à ces quatrains dans le volume sur le règne des rois qui se sont succédé de Henri II à Louis XVI.

Digitized by Google

1774), paraît cet édit mémorable qui, fixant les principes sur la liberté du commerce des grains, et dégageant leur circulation dans l'intérieur, devait rendre la denrée meilleure et la subsistance plus facile. Louis XVI commence par rétablir les parlements et les autres cours de magistrature comprises dans la suppression... Le rappel des parlements, alors l'idole de ce peuple, et la nomination presque simultanée de Turgot et de Malesherbes, rendent le jeune souverain l'objet de l'enthousiasme de tous... Louis XVI avait été frappé de la barbarie des lois criminelles; il abolit la peine de mort pour les soldats déserteurs (12 décembre 1775)... fait disparaître cette barbarie appelée question préparatoire (15 février 1788). Il institue une commission pour réformer le code entier... Ses sujets s'empressent de le suivre dans la voie de la bienfaisance; en divers lieux s'élèvent des hospices particuliers, des établissements pour l'indigent. *Jamais le peuple ne s'est vu tant compté, ni le pauvre tant secouru.* De tous côtés s'ouvrent des écoles gratuites, des écoles de boulangerie pour préparer la nourriture du peuple, des écoles vétérinaires pour conserver le bétail du cultivateur. Il y a des ressources toujours prêtes et des secours toujours abondants contre la rigueur des saisons, contre les malheurs imprévus, pour la substance, pour le vêtement et le travail des nécessiteux : voilà les fruits des instructions, des efforts de Turgot, de Malesherbes. Louis XVI fonde à Paris l'hospice des écoles de chirurgie pour la clinique. Il établit un Mont-de-Piété, des ateliers de charité. Il favorise l'institution de la charité maternelle, fondée par la reine à la sollicitation de Malesherbes. Il renonce dans ses domaines au droit de *main-morte*. Il accorde aux non catholiques la jouissance de l'état-civil et annonce leur réintégration dans les biens encore invendus et restés en séquestre... Louis XVI supprime le droit d'aubaine (1778), une moitié de sa maison militaire (1775), environ trois cents charges de sa maison domestique (1780); il fait plusieurs retranchements dans les dépenses de son service personnel (9 août 1787). A dater précisément des premiers jours de son règne, par l'effet des encouragements accordés, ainsi que par l'exécution de plusieurs travaux importants, l'agriculture se dégageant d'une foule de mauvaises pratiques fait de rapides progrès. On répand et on favorise la culture de la pomme de terre... Les troupeaux de Castille s'acclimatent à Rambouillet. La charrue sillonne des marécages, et les boues morbifiques du Vexin, rebelles à toutes les entreprises, sont enfin desséchées. Henri IV en avait conçu le projet, Louis XVI l'exécute. D'utiles communications sont ouvertes. On reprend les travaux du canal de Saint-Quentin... Le jeune souverain avait un goût particulier pour la géographie : il forme un système de canalisation intérieure. Il fait creuser le canal de Narbonne, commencer les canaux du Centre et de Bourgogne. Le port de Cherbourg, se déployant dans une enceinte de granit, au bout de ce promontoire qui domine la Manche, offre une protection inattendue à de grandes flottes; plus modeste, le Port-Vendres donne un asile nécessaire dans une baie sans abri... Louis XVI, en demandant l'avis de ses sujets (convocation des Notables, des Etats-Généraux), en proposant lui-même des limites au pouvoir de la couronne, ne fut aussi guidé que par le désir du bien public. Il lui manqua de définir ces limites, et c'est, avant tout, de cette imprévoyance que dérivèrent les premiers troubles du royaume... » (*Montgaillard*, I. 477-495).

Cet auteur ajoute : « Qu'on ne voie pas un panégyrique dans cette énumération de faits et d'actes qui se rapportent à Louis XVI, parce que tous sont dignes d'éloges : cette énumération est la vérité. » Il faut que cela soit, en effet, car peu d'auteurs ont été animés d'autant d'esprit de dénigrement que Montgaillard, qui salit en particulier chacune de ses pages par des déclamations contre l'absolutisme.

Grand excusé pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité...

NEPTUNE. — A Venise, au palais du doge, on voit un escalier en marbre avec deux colosses, l'un de Mars et l'autre de NEPTUNE » (*Moreri*, Venise). Mars est le dieu des combats sur terre et NEPTUNE celui des combats sur mer. Nostradamus a dit des Anglais, vainqueurs à Trafalgar : LE SIEN NEPTUNE PLIERA VOILE NOIRE (142e), et LE GRAND NEPTUNE A SON PLUS HAUT BEFFROY, III. 1, par opposition à MARS ESLEVÉ A SON PLUS HAUT BEFFROY, V. 42, et il termine ses Centuries en disant : LE GRAND EMPIRE SERA PAR ANGLETERRE, LE PEMPOTAN (Πάν ou *præpotens*, suprématie) DES ANS PLUS DE TROIS CENS, GRANDES COPIES PASSER PAR MER ET TERRE, LES LUSITAINS N'EN SERONT PAS CONTENTS, X. 100. — On a dit : *Le trident de Neptune est le sceptre du monde.* Ce mot NEPTUNE désigne par excellence le peuple anglais qui s'arroge depuis trois cents ans l'empire des mers.

INCITÉ, *incito*, pousser violemment, exciter. *Sed multa tamen Cæsarem ad bellum incitabant* (*Cæs.*), beaucoup de considérations engageaient César à la guerre (*Wailly*). — L'Angleterre obérée dans ses finances imagina l'établissement du timbre, puis des taxes diverses qui firent soulever ses colonies; les Etats-Unis firent un traité de commerce avec la France.

« On décida le monarque à un traité de commerce, que les Anglais prirent pour une déclaration de guerre. En vain Louis XVI, suivant la droiture de ses intentions, fait-il porter des paroles de paix au gouvernement anglais; en vain lui fait-il proposer, par l'entremise de l'Espagne, une trêve à longues années, pendant laquelle les difficultés s'applaniront; les Anglais, qui avaient déjà commencé les hostilités et pris plusieurs navires français, refusèrent d'entendre à aucun accomodement qu'au préalable la France n'eût rompu son traité de commerce. C'était trop exiger du ministère qui prétendait avoir si bien établi le droit de le conclure et il y eut unanimité dans le conseil pour soutenir la guerre contre l'Angleterre... *Les Anglais eux-mêmes ont disculpé Louis XVI dans tous les temps.* L'Angleterre, en effet, à l'époque où les esprits devaient être le plus aigris, et dans le manifeste qu'elle publia en 1779, ne ménageait pas seulement la personne de Louis XVI, elle rendait solennellement hommage à la pureté de ses intentions.

» Il est triste, disait-elle, que les ministres de Sa Majesté très chrétienne aient surpris la religion de leur souverain, pour couvrir d'un nom aussi respectable des assertions sans fondement. » (II. 67).

« Un membre de la chambre des communes d'Angleterre, dans la séance du 28 février 1800, ayant imputé à Louis XVI le traité de la France avec les Américains et ses résultats, le lord Hawkesburg se leva et dit :

« Je dois ici rendre hommage à la mémoire d'un prince infortuné; des renseignements positifs m'ont appris qu'il s'était personnellement opposé à cette mesure et qu'il n'avait cédé qu'à regret aux conseils de son ministre. » (II. 349.) (*Proyart*, Louis XVI et ses vertus).

» Lorsque les hostilités éclatèrent entre l'Angleterre et ses colonies, Cornwallis suivit son régiment en Amérique, où il arriva en 1776, et seconda vaillamment le général Cluston. Il se distingua aux combats de Germentwon et de Redbank, coopéra à la prise de Charlestown, en 1780, et défit près de Cambden le général Gates. Déjà l'Angleterre se croyait sûre du triomphe, mais les secours envoyés par la France changèrent la face des choses. » (*Feller*, Cornwallis).

« M. de Sartines fut chargé de rétablir la marine française. Peu après, le comte d'Orvilliers, ayant reçu le commandement de la flotte, se mit en mer et défit les Anglais près de l'Ile d'Ouessant. Tandis que le célèbre Suffren se distinguait sur la mer des Indes, et que de Grane, Guichen et Lamothe-Piquet se rendaient redoutables aux Anglais sur l'Océan, Lafayette et Rochambeau battaient leurs armées de terre en Amérique et poussaient Cornwallis jusque dans York Town. Après cinq ans de guerre la paix fut conclue à l'avantage de la France, qui fit reconnaître l'indépendance des Etats-Unis, recouvra ses possessions des Indes, que le traité de Paris de 1763 lui avait enlevées, et abolit l'article concernant la démolition du port et des fortifications de Dunkerque (1785). » (*Cours d'Histoire*, 233).

Du conducteur de la guerre navale
Rouge effrené, severe, horrible grippe...

La construction de cette phrase est latine, ainsi qu'on l'a observé pour d'autres quatrains. En traduisant par l'ablatif absolu, que le DE placé devant le mot AISNÉ indique clairement, et en rétablissant les inversions, on a cette phrase : *Horrible grippe du conducteur de la guerre navale, rouge, effrené, sévère, l'aîné échappé dans la baste étant captif lorsqu'il naistra du grand un fils Agrippe.*

DU CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE. — Ce que cette guerre navale aura de remarquable entre toutes, c'est que l'ennemi *excusera* lui-même celui qui lui imposera un traité d'autant plus humiliant que ce sont des défaites sur son propre élément qui le forceront d'y souscrire. Cette guerre aura lieu après l'établissement d'un règne nouveau qui remplacera L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE par la FÉLICITÉ. Il semble qu'il n'est point nécessaire que des quatrains suivants viennent par de nouveaux détails ou par des faits

Digitized by Google

contemporains préciser davantage cette guerre. Nostradamus, qui ne veut pas d'INVÉRECONDE LOQUACITÉ, et qui ne MÊLE RIEN DE SUPERFLU à sa prophétie a voulu cependant ici LIMITER LES LIEUX et le TEMPS; les lieux : LA CITÉ AU GLAIVE.., NEPTUNE, le temps : CHEF DU ROY HAY.., FILS AGRIPPE.., ROUGE CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE.

« Comme Philippe devait succéder à la place de grand-amiral que possédait son beau-père, il voulut, pour la mieux mériter, faire quelques campagnes navales. Il fut nommé, en 1777, lieutenant-général des armées du roi. On était alors en guerre avec les Anglais pour l'indépendance de l'Amérique Septentrionale. Il s'embarqua sur le *Saint-Esprit*, vaisseau de 84 canons, et *commanda l'escadre bleue*, qui faisait l'arrière-garde au combat d'Ouessant, en 1778. Une manœuvre subite plaça cette division en face de l'ennemi. Le comte d'Orvilliers, amiral, donna le signal de tenir le vent pour empêcher les Anglais de passer. Soit que le signal fût mal compris, soit que les commandants, voulant perdre le comte d'Orvilliers, feignissent de ne pas l'entendre, l'arrière-garde se sauva, lorsqu'elle devait tomber au pouvoir des Français. On répandit le bruit que le duc de Chartres, dès le commencement du combat, s'était caché au fond de la cale; d'autres démentirent cette assertion, le vaisseau où le duc se trouvait n'ayant jamais été en péril, ni même à la portée du canon; cependant la première opinion prévalut à la Cour. Lorsque le duc de Chartres y parut, on l'accabla d'épigrammes; et, pour comble d'humiliation, au lieu d'obtenir la place de grand-amiral, il eut celle de colonel de hussards... C'est de cette époque que date sa haine contre Louis XVI... En 1791, le roi nomma le duc d'Orléans grand-amiral. La réconciliation fut probablement sincère de la part du duc d'Orléans, qui venait d'obtenir *une place dont le refus avait été le principal motif de son éloignement pour Louis XVI*. Mais l'imprudence des courtisans en empêcha les effets. Lorsque, peu de jours après, le duc vint au lever du roi (c'était un dimanche de janvier 1792), les courtisans « lui prodiguèrent, dit un écrivain, les injures les plus humiliantes... Il fut pressé, foulé, coudoyé; on lui marcha sur les pieds, on le poussa vers la porte. Descendu chez la reine, où le couvert était déjà mis, on cria à sa vue : *Messieurs, prenez garde aux plats!* comme s'il eût voulu les empoisonner. Lorsque enfin il descendit l'escalier, les crachats tombèrent sur lui; il en reçut sur la tête et sur les habits... » Il sortit du château furieux; mais au lieu d'aller se plaindre au roi et à la reine, il les crut complices des outrages qu'il venait de recevoir, et, dès-lors, il s'attacha plus fortement au parti révolutionnaire. » (*Feller*, Orléans).

« La nouvelle de la victoire d'Ouessant arriva à la Cour. La reine la sut des premières et l'annonça à ses intimes en disant : « Tout le monde a fait son devoir, excepté M. le duc de Chartres, qui a failli nous faire perdre la bataille... » Louis XVI consentit que le *Te Deum* qui devait être chanté à propos de la victoire d'Ouessant fût chanté à propos de la grossesse de la reine. Aussi quelqu'un ayant porté devant le duc de Chartres la santé du futur Dauphin : — Le fils de Coigny, répondit le duc de Chartres, ne sera jamais mon roi. » (*Alex. Dumas*, vie de L.-Philippe, I. 20).

Le commandement du CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE AU COMBAT d'Ouessant fut la cause de l'HORRIBLE GRIPPE DU ROUGE EFFRENÉ, SEVERE envers le roi et la reine.

ROUGE. — Ce mot dans Nostradamus désigne toujours le parti révolutionnaire, et le mot BLANC le parti légitimiste. Il est dit de ce même ROUGE condamné par les révolutionnaires les plus avancés, LES ROUGES ROUGES LE ROUGE ASSOMMERONT (9e), et de son fils, à la suite d'un quatrain où il est nommé PHILIPP.: ROUGE, LONG, SEC, FAISANT DU BON VALET (*Vie de L.-Philippe*, p. 65).

EFFRÉNÉ. — Sans retenue (*N. Landais*). — SÉVÈRE, qui pardonne peu ou point; cruel, barbare (*Idem*). — HORRIBLE, qui fait horreur (*Idem*). — GRIPPE, *prendre en grippe*, prendre en déplaisance, se prévenir sans raison (*Idem*). Tous ces mots font un portrait fidèle de l'homme qui, plus qu'aucun autre, causa la Révolution, et qui poussa la haine jusqu'à voter la mort de son parent et de son roi, malgré son innocence.

« Voyez ce prince abâtardi, devenu chef de brigands, et non moins abject pour ses vices qu'odieux pour ses crimes : il s'attendait que ses complices, pour prix de ses bassesses et de ses trésors, l'élèveraient sur un trône; et ses complices l'ont porté sur l'échafaud... Rappelez-vous cette populace effrénée qu'on dénommait *le peuple*, instrument mercenaire aux gages de la perversité; avec quelle ardeur elle servit tous les forfaits de la révolte! » (*Proyart*, V. 84-85.)

Captif eschappé de l'aisné dans la baste...

AISNÉ. — Ce mot s'entend d'un Bourbon aîné dans les quatrains V. 45, VII. 42, VI 95 (*Vie de L.-Philippe*, p. 25).

BASTE. — *Bastaga* (Βασταζω) voiture de vivres pour un camp (*Wailly*).

« Louis XVI, fatigué de sa *captivité*, en butte aux insultes populaires et aux motions outrageantes des clubs, s'émeut enfin et se décide à sortir furtivement de Paris. Il fait part de son projet au général de Bouillé, commandant en Lorraine et en Franche-Comté, le prévenant que la famille royale se dirigerait sur Montmedy, par Châlons... A la vue *d'un très grand équipage de forme extraordinaire*, suivi d'une autre voiture où étaient les femmes pour le service des augustes enfants, l'attention est d'autant plus éveillée dans chaque lieu de passage, que de sinistres rumeurs sont répandues sur la route de Lorraine, l'une des routes les plus suivies par les émigrants (352)... (L'auteur signale onze circonstances qui ont fait manquer la fuite du roi)... 5° La reine égarée dans les rues de Paris n'arrive qu'après un retard d'une demi-heure à la voiture de remise qui devait réunir la famille royale. 6° Cette voiture arrive par un long détour qui cause un nouveau retard d'une heure au lieu où se trouvait la *grande voiture de voyage* attelée de chevaux particuliers. 7° La halte faite à Etoges, afin de réparer cette *lourde machine de voyage*. 11° Enfin, et c'est la cause principale, décisive même, le manque de fermeté du prince qui se résigne et se reconnaît prisonnier à l'instant de son entrée dans la maison où il se laisse amener, alors que des troupes, non encore ébranlées dans leur affection pour le roi, sont si près de sa personne, qu'elles pourraient le dégager, et qu'il suffirait de leur en donner le signal, alors que la confusion est parmi ceux qui s'occupent à retenir la famille royale, alors que Louis XVI apprend qu'un formidable régiment de cavalerie, l'intrépide Bouillé à la tête, arrive dans trois ou quatre heures, et que ce prince envoie l'ordre de rétrograder et de ne se livrer à aucune hostilité pour le délivrer. » (*Montgaillard*, II. 373.)

Le lecteur remarque de lui-même l'heureux choix de ce mot BASTE, *bastaga*, voiture de vivres pour un camp; qui dit la forme insolite de la voiture et sa destination.

Quand il naistra du grand un fils Agrippe...

GRAND. — L'Assemblée nationale possédant seule le pouvoir, est désignée encore ailleurs par le mot GRAND (16e) LE GRAND BASTARD ISSU DU *Grand* DU MAINE (Μαινη, *être fou*). Cette Assemblée engendre le pouvoir révolutionnaire du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON, pouvoir qui apparaît définitivement au grand jour lors du retour de Varennes :

« Tous les hommes restent la tête couverte. On lit sur des placards : Quiconque applaudira le roi aura des coups de bâton; quiconque l'insultera sera pendu. Déjà le mot *national* est substitué sur les enseignes, les affiches, les inscriptions au mot *royal;* beaucoup d'hommes du peuple disaient en plaisantant, le 23 juin : « Nous » avons passé la nuit sans roi, et cependant nous avons bien dormi; » mot d'un sinistre présage. » (*Montgaillard*, II. 356).

AGRIPPE. — Le mot AGRIPPINE est deux fois dans les Centuries pour désigner Cologne, CITÉ D'AGRIPPINE, VI. 4, III. 53. « Agrippine, petite-fille d'Agrippa, fondateur de Cologne, et mère de Néron, étant née dans cette ville en fit accroître le circuit et y envoya une colonie de vétérans » (*Moréri*. Cologne). Ce FILS AGRIPPE est LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e), LE NÉRON JEUNE DANS LES TROIS CHEMINÉES (51e). L'ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NERON (45e).

Prince sera de beauté tant venuste,..

VENUSTE. — *Venustè*, avec grâce; *Venustus*, beau, charmant (*Wailly*).

« Ce ne fut qu'à l'époque de son adolescence, et surtout depuis qu'il fut roi, que le tempérament de Louis XVI se fortifia et s'affermit, au point qu'il était peu d'hommes plus robustes que lui et mieux constitués dans son royaume. Il était d'une force peu commune, et aucun exercice, soit du corps et de l'esprit ne nuisait à sa santé. Il portait une fort belle tête sur un buste majestueusement proportionné. Son abord annonçait la sérénité d'un cœur maître de ses passions. Sérieux sans froideur auprès des étrangers, il laissait paraître une douce gaîté avec les personnes de sa connaissance : la bonté se peignait dans ses regards; tous les traits de son visage se composaient pour l'expression de la candeur. Dans le commerce intime

Digitized by Google

et la familiarité domestique, le sourire gracieux se plaçait sur ses lèvres, mais jamais il ne riait aux éclats. Il avait la voix douce et agréable dans la conversation; et quand il parlait en public, il le faisait avec un ton de dignité qui captivait l'attention des plus déterminés à lui refuser leur assentiment. De toutes les monnaies marquées au coin de ce prince durant son règne, il n'en est pas qui rendent sa figure avec autant d'expression et de vérité que les écus de six livres frappés à la lettre I, en 1792 : Louis XVI semble y respirer. » (*Proyart*, I. 126).

Le profil grec n'est point le type de la beauté chez tous les peuples : « Les Persiens pour ce que Cyrus avait le nez aquilin, jusques aujourd'hui aiment encore ceux qui l'ont tel, et les estiment les plus beaux » (*Plutarque*, 172 D); mais une belle âme qui se reflète en des traits réguliers, donne partout une beauté qui frappe l'homme le plus scélérat : Hébert a écrit, dans son journal *Le Père Duchêne :*

« Je voulus être du nombre de ceux qui devaient être présents à la lecture de l'arrêt de mort de Louis. Il écouta avec un sang-froid rare la lecture de ce jugement. Lorsqu'elle fut achevée, il demanda sa famille, un confesseur, enfin tout ce qui pouvait lui être de quelque soulagement à son heure dernière. Il mit tant d'onction, de dignité, de noblesse, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, que je ne pus y tenir : *des pleurs de rage* vinrent mouiller mes paupières. Il avait dans ses regards et dans ses manières *quelque chose de visiblement surnaturel à l'homme...* Je me retirai en voulant retenir *des larmes qui coulaient malgré moi*, et bien résolu de finir là mon ministère. Je m'en ouvris à un de mes collègues qui n'avait pas plus de fermeté que moi pour les continuer. » L'auteur ajoute : « Cette relation imprimée et rendue publique, dans le moment même par le journaliste, ne fut pas contredite par aucun des témoins. » (*Proyart*, V. 41.)

Lorsque le charme sous lequel la BEAUTÉ TANT VENUSTE de Louis XVI le tient, sera rompu, Hébert redeviendra lui-même, et se fera l'accusateur de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth.

Au chef menée le second faict trahy :

AU CHEF. — Nostradamus a dit : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA, VI. 70. *Venir à chef*, venir à bout (*N. Landais*). — MENÉE, secrète et mauvaise pratique pour faire réussir quelque dessein (*id.*). Nostradamus a dit des députés du Tiers, voilant leur marche vers le pouvoir : ET SERONT FACES DE LEURS MANTEAUX COUVERTS (29e) et L'ETAT DES MASQUES ET DES SEULS BIEN CHANGÉ (96e). — LE SECOND FAICT TRAHY. On a vu plus haut que ce mot FAICT est pris pour désigner les deux parties d'un règne dans lequel le même roi a été *fait* roi absolu, puis *fait* roi constitutionnel. Le mot TRAHY aide à reconnaître ce sens, car ce mot se trouve dans plusieurs quatrains sur Louis XVI et toujours pour la seconde moitié de son règne : PAR CINQ CENS UN TRAHY SERA TILTRÉ (25e). TUCHAN LA GRACE ET PARPIGNAN TRAHIE (12e). LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE (26e). La suite de cette histoire fera connaître les MENEES du TIERS vers le pouvoir et la TRAHISON qui remplit la seconde moitié de ce règne.

La cité au glaive de poudre face aduste
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay.

CITÉ. — Ce mot désigne souvent dans les Centuries la CITE par excellence (*Vie de L.-Philippe*, 35), Paris, dont il est dit pour le même temps : NEUFVE BABYLONE, FILLE MISERABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*), le supplice de Louis XVI.

« Le décret qui supprime les autres genres de supplice et les remplace par la guillotine est du 21 janvier 1790 : — « Dans tous les cas, y est-il dit, où la loi prononcera la peine de mort contre un accusé, le supplice sera le même, quelle que soit la nature du délit. Le criminel sera décapité, et il le sera par l'effet d'une simple machine. » (*Dict. des Origines.* Guillotine).

Quelle expression énergique et vraie pour désigner Paris en 93 : LA CITÉ AU GLAIVE! *voir* DE SANG CHAPELLE TEINTE, massacre des prêtres dans la chapelle des Carmes (10e).

DE POUDRE FACE ADUSTE. — *Aduste*, d'*adurere*, brûlé (*N. Landais*). Un quatrain où le TIERS (LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON), est nommé L'INHUMAIN NÉRON et JOYNE CHAULVERON (CHAUL, *chauler*, passer du blé à l'eau de *chaux*, *N. Landais;* VERON, *vero*, *veronis*, fleuret, *Wailly*), montre encore que la CITÉ AU GLAIVE brûle la FACE dans la POUDRE et n'emploie, selon les termes du décret sur la guillotine, que le GLAIVE VERON pour tuer et que la CHAUX en POUDRE pour faire disparaître les restes de ses victimes.

« Le corps et la tête du roi placés dans un panier d'osier, sont à l'instant même portés au cimetière de la Madeleine, jetés aussitôt dans une fosse profonde de douze pieds, ouverte de six, garnie et recouverte de chaux vive et dissous immédiatement. » (*Montgaillard*, III. 413).

PAR TROP GRAND MEURTRE, LE CHEF DU ROY HAY. — Ce vers semble ne reprocher aux meurtriers que la grandeur du supplice. Nostradamus emploie souvent la préposition PAR pour *per* avec le sens qu'elle a en latin : PAR INCOGNEUS DE QUATRE (*Vie de L.-Philippe*, 48). COURIR PAR URBEN pour *per urbem*. — *Per*, à cause de (*Wailly*). La haine des meurtriers poursuit la tête du roi même après sa mort *à cause du* TROP GRAND MEURTRE qui donne à Louis XVI la palme du martyre.

« Le sage et vertueux Pie VI n'hésitera pas à déclarer en plein consistoire (17 juin 1793), que son opinion est que la mort de Louis XVI porte le véritable caractère du martyre; et, s'autorisant de la doctrine et de l'exemple d'un de ses plus illustres prédécesseurs, dans un sujet semblable, le pontife ajoutera : — « Pourquoi ne serions-nous pas de son avis (de Benoit XIV) en reconnaissant le martyre de Louis XVI? Et peut-il y avoir le moindre doute que ce prince ait été particulièrement mis à mort en haine de sa foi, et pour son attachement aux dogmes catholiques? » — Pie VII conclut : « Et dans la supposition même que séduit ou égaré de quelque manière que ce soit, le roi ait donné son approbation à cet acte (*Constitution civile du Clergé*), devrions-nous, pour cela, varier dans l'opinion que nous avons embrassée? Point du tout : car sa rétractation incontestable et solennelle, jointe à la mort qu'il a soufferte en haine de la religion catholique, comme nous l'avons déjà prouvé, sont des motifs d'après lesquels il nous paraît comme impossible qu'on puisse lui rien contester de la gloire du martyre. » (*Proyart*, I. 379).

Je me borne à faire remarquer au lecteur l'enchaînement des évènements nombreux renfermés dans ces douze vers : Dernières années de Louis XV, HONNISSEMENT, 1763, à 1774. — Avènement de Louis XVI, FÉLICITÉ, 1774. — Guerre d'Amérique, GRAND EXCUSÉ.. NEPTUNE, 1779 à 1783. — HORRIBLE GRIPPE DU CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, 1783 à 1793. — Arrestation à Varennes de L'AISNÉ ESCHAPPÉ, 1791. — La Convention, FILS AGRIPPE, 1792. — Mort de Louis XVI, 1793. A la suite de ces 12 vers une édition a les 4 suivants :

6e

Dans maint citez maint échaffauds dressez,
Seront rougis du sang de Noble et Prestre,
Nones et Clercz à mourir empressez,
Tous trucidez à l'envi voudront estre. VI. 93.

Après le meurtre de Louis XVI sur le seul échafaud politique dressé en France, les deux ordres privilégiés, persécutés par le Néron moderne ou le Tiers, rougiront de leur sang les nombreux échafauds dressés aussitôt en un grand nombre de villes. Les religieuses et les moindres d'entre le clergé s'empresseront à mourir et tous s'encourageront mutuellement à subir la mort.

Les pages sur la ROYNE ERGASTE venaient d'être imprimées; on allait aborder la composition de la page suivante, qui porte en tête trois quatrains, lorsqu'un évènement bien inattendu a failli me faire remanier cette partie de mon travail. — Je possède douze éditions différentes de Nostradamus; on m'en a montré un plus grand nombre, les bibliothèques de Paris et de Bordeaux en possèdent plusieurs que j'ai confrontées avec la plus vieille de mes éditions. Toutes ne diffèrent entre elles que par la ponctuation, l'orthographe de quelques mots et ces fautes qui échappent au typographe, excepté pourtant que les unes ont 42 et les autres 44 quatrains à la septième Centurie, incomplète ainsi dans toutes.

Digitized by Google

Et voici qu'une personne inconnue me fait remettre une très vieille édition des Centuries, imprimée *à Salon, chez l'imprimeur de Nostradamus (sic)*, et qui a douze quatrains tellement clairs, que le Prophète a dû les retrancher dans les éditions suivantes. Ces douze quatrains appartiennent à l'époque écoulée entre 1792 et 1804. A mesure que je les copiais, j'en avais l'interprétation, et vraiment sans mérite. Comment ne pas songer aux batailles d'Arcole, de Lodi et de Fleurus, par exemple en écrivant D'ARCOLE ET DE LODI.... NON LOING DE FLURUS?

Mon siége est fait; je ne retoucherai point mon travail. On voit que c'est inutile ici. Si ce quatrain 93 sur les évènements de 93 est bien propre à ajouter une très grande force à l'interprétation donnée aux quatrains précédents, il n'était pas nécessaire pour la faire trouver : le secret d'interprétation suffisait, et puis il vaut mieux que je présente en groupe ces douze quatrains; on croira peut-être à la fin que le Traducteur est pour bien peu de chose dans son travail. L'action de Dieu lui paraissait peu cachée au début, aujourd'hui elle est palpable. A ce volume en était joint un autre d'une importance plus grande encore pour mon ouvrage déjà sous presse. Le lecteur sera stupéfait quand il verra quel jour cet autre vieux volume, publié en 1550, avant les Centuries, jette sur des quatrains interprétés depuis longtemps. Je l'ai dit : toutes les recherches viennent confirmer l'interprétation donnée dès les premiers jours à l'œuvre prophétique.

Ne sachant comment faire parvenir mes sincères remerciements à la personne qui m'a confié ces volumes, je la remercie ici. Elle a obéi à une inspiration de Dieu dont l'action est incessante dans le monde et qui cache dans les plus petites choses les causes des plus grands évènements.

7e

Les biens aisez subit seront desmis,
Par les trois frères le monde mis en trouble,
Cité marine saisiront ennemis,
Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double.
VIII. 17.

La noblesse et le clergé se démettront subitement de leurs droits et de leurs biens. Les trois frères, le comte d'Artois en ne voulant aucune réforme, le comte de Provence en les réclamant toutes, Louis XVI en agissant d'après les vues tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ses deux frères, causeront eux-mêmes cette Révolution qui bouleversera le monde. Les ennemis de la France s'empareront de Toulon; et alors, la famine, la guerre civile, l'échafaud, l'oubli des lois divines feront naître des maux plus grands qu'à aucune autre époque.

Ce quatrain et les sept suivants vont tracer à grands traits les premiers évènements de la Révolution. Ce récit se trouve dans une des trois dernières Centuries, dont Nostradamus a dit : « QUI SONT COMPOSÉES TOUT AU LONG. *In solutâ oratione,* limitant les lieux, temps et le terme perfix que les humains après venus verront, cognoissant les adventures advenues infailliblement, comme avons noté par les autres, parlant plus clairement, nonobstant que soubz NUÉE seront comprinces les intelligences : *Sed quando submovenda erit ignorantia,* le cas sera plus esclaircy. » (*Lettre à César.*)

Les biens aisez subit seront desmis...

« 4-5 août 1789. La séance du soir, ouverte à huit heures et continuée fort avant dans la nuit, présente une *scène inattendue et des plus extraordinaires.* La délibération a commencé sur l'adoption d'un projet de déclaration au peuple Français, à l'occasion des détails affligeants qu'on a reçus de plusieurs provinces où la sûreté des personnes, la conservation des propriétés, et le paiement des impôts sont ouvertement méconnus. Dans le cours de la discussion sur ce projet, dont le but est de calmer l'effervescence, d'assurer la liberté publique et de confirmer les propriétaires dans leurs droits, le vicomte de Noailles remontant aux causes de l'insurrection qui se propage dans tout le royaume, déclare que le moyen de l'appaiser est, avant de procéder à la Constitution, de remplir les premiers vœux du peuple, en le délivrant, *à l'instant même,* des vexations dont il est victime. Il propose l'égale distribution de toutes les charges publiques, le remboursement de tous les droits féodaux et *la suppression sans rachat des corvées seigneuriales et des servitudes personnelles.* Les ducs d'Aiguillon et du Châtelet, le comte de Grammont étendent cette proposition. Le marquis de Foucault demande qu'on frappe sans ménagement sur les pensions et les places de la cour accordées pour la plupart aux plus basses intrigues. *Aussitôt les membres du clergé et de la noblesse, transportés d'une sorte d'ivresse philanthropique, renoncent à l'envi l'un de l'autre à tous les droits et priviléges qui pèsent sur le peuple, qui l'humilient et s'opposent aux progrès de son bien-être.* Un jeune homme, le vicomte de Montmorency, se présentant en scène, excite encore l'enthousiasme universel en proposant d'*arrêter sur le champ toutes ces propositions.*

» *Aussitôt et sans délibération, on abolit avec les droits féodaux et les justices seigneuriales, tous les priviléges, franchises ou immunités de pays, d'Etats, de villes, de communautés, d'individus;* on supprime la vénalité des charges de justice, les annates et déports, comme les *droits actuels des curés de campagne.* On déclare rachetables la dîme de toute nature et les redevances féodales.... *L'étincelle électrique n'est pas plus rapide que ce mouvement patriotique;* l'exaltation des opinions et des sentiments généreux est à son comble et tient lieu d'examen, de discussion; tout ce qui est offert est reçu, soit que l'offre vienne du possesseur ou de celui qui envie la possession... *Toutes les dépouilles* des classes privilégiées sont confusément jetées sur l'autel de la patrie; et sur ces débris de tant d'intérêts immolés, on ne distingue que l'ardeur à fournir les holocaustes...

» De ces hommes, si les uns sont séduits par des considérations abstraites, d'autres nourrissent de perfides intentions ou d'ignobles ressentiments, et tous n'obtiennent une première concession que pour en demander une seconde, en exiger une troisième, en prescrire une quatrième. Ils procèdent avec une jalouse fureur au renversement de toutes les institutions; ils détruisent tous les appuis de la morale, de l'ordre public; ils ébranlent le respect dû à la propriété, en attaquant sans ménagement toutes les anciennes propriétés, et pour *tous ces maux qu'ils déversent à la fois sur la France,* ils ne présentent d'autres palliatifs que des théories, des conceptions métaphysiques... Si détruire les abus est un grand bien, c'est un grand mal que de le faire par des injustices. » (*Montgaillard,* II. 114, 118).

« *Aussitôt* la générosité excitée chez les uns, l'orgueil engagé chez les autres, amènent un *désintéressement* SUBIT; chacun s'élance à la tribune pour abdiquer ses privilèges. La noblesse donne le premier exemple; le clergé non moins empressé se hâte de le suivre. » (*Thiers,* I. 139).

Ce qui est peut-être plus extraordinaire que ce fait d'un désintéressement aussi complet, aussi prompt et aussi général, c'est l'heureux choix de ces mots pour le rendre : LES BIENS AISEZ... SUBIT... SERONT DÉMIS. Quelle entrée en matière!

Par les trois frères le monde mis en trouble... (1)

Ces TROIS FRÈRES sont LES TROIS LYS du quatrain suivant (8e), LES TROIS FRÈRES DE FRANCE (32e), on les voit désignés dans les Prophéties de Nostradamus par LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e), et une foule d'autres quatrains signalent les faits les plus importants de leurs règnes.

(1) Nostradamus a dit des trois derniers Valois frères rois comme les trois derniers Bourbons : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MEURTRE *(Voir plus loin la note sur Henri III et Henri IV).*

Une chose qui n'est certainement pas à la hauteur de la prophétie, mais qui est bien propre encore à confondre la raison de l'homme, c'est le retour périodique de certains faits sans que la liberté de l'homme en ait été gênée; c'est un nombre qui revient toujours fatal..., etc...

A la mort de Clovis II, le royaume resta en indivis entre les *trois frères* Clothaire III, Childeric II et Thierry III. Bientôt l'Austrasie prend Childéric II pour roi; Clothaire III meurt; Thierry est jeté dans un couvent; Childeric seul roi meurt assassiné avec ses enfants; Thierry remonte sur le trone et est également assassiné. Ainsi finit la race Mérovingienne, *trois frères se succédant sur le trône au milieu des troubles.*

La ligne directe de la maison royale de Hugues Capet se termine après le règne de 17 rois, dont les trois derniers sont Louis X, Philippe V et Charles IV, trois fils de Philippe IV. *Les règnes de ces trois frères rois sont remplis par des querelles à l'intérieur et à l'extérieur.*

La maison royale des Valois se termine par les règnes désastreux des *trois frères rois,* François II, Charles IX et Henri III; ce dernier meurt assassiné.

La maison royale des Bourbons retourne pour la troisième fois en exil, en 1830, après les règnes des *trois frères rois,* Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

La branche aînée de la maison de Savoie, unie aux trois frères de la branche aînée des Bourbons, s'éteint comme elle dans le même temps par la mort de *trois frères rois.*

Victor-Amédée, après avoir fait épouser ses deux filles aux deux frères de France, plus tard Louis XVIII et Charles X, laissa le trône en mourant à son fils Charles-Emmanuel, époux de la sœur de Louis XVI. Son royaume ayant été envahi par la République française, Charles ne tarda pas à n'être plus que roi de l'île de Sardaigne. Après trois ans de règne dans cette île (voir le quatrain 66e), il abdiqua en faveur de son frère Victor-Emmanuel, qui ne reprit possession de ses états de terre ferme qu'en 1814. Ce prince abdiqua en faveur de son troisième frère, Charles-Félix, qui mourut moins d'un an après la révolution de 1830, le 27 avril 1831.

On lit dans Plutarque :

Et comme Dinomènes Sicilien enquist que seroit de *ses enfants,* l'Oracle luy respondist qu'ils seroient *tous trois seigneurs et tyrans,* et comme il replicqua : Ouy bien, mais ce sera peult-être à leur malheure, sire Appollon; il répondit : et cela encore t'est donné. Aussi savez-vous que Gélon fut hydropicque durant sa domination, Hiéron travaillé de la pierre, et le troisième, Trasybulus, se trouvant enveloppé de guerres et de séditions, fut chassé et débouté de sa domination. (*Amyot. Des Oracles de la prophétisse Pythie.*)

Digitized by Google

LE MONDE MIS EN TROUBLE. — « Dans ces temps où les ennemis de la royauté épiaient déjà l'occasion favorable de renverser un trône chancelant, les imprudences répétées du comte d'Artois offraient un aliment continuel à leur malignité. Lors de la convocation des notables, le *roi ayant nommé chacun de ses deux frères président d'un bureau*, le comte d'Artois décida le sien à se prononcer contre toute idée de réforme, tandis que Monsieur se montrait favorable à toutes les concessions. Cette différence dans la conduite des deux princes rendit le comte de Provence suspect à la cour, et exposa de plus en plus le comte d'Artois à l'animosité du parti révolutionnaire. » (*Feller.* Charles X).

« Monsieur se rendit en grande loge aux Français le jour de la première représentation du *Mariage de Figaro*, pièce qui attaquait directement l'autorité et le gouvernement. » (*Montgaillard*, I. 440).

« Le duc de Liancourt s'adressant au comte d'Artois (13-14 juillet 1789) : — Votre tête est proscrite, Monseigneur; j'ai lu l'affiche de votre proscription (*Idem*, II. 90). — Le 16 juillet on apprend le départ très précipité du comte d'Artois et de ses deux fils... Le roi se voit alors isolé, sans cour, sans conseil; il ne reste auprès de lui, de sa famille, que Monsieur, décidé à rester, à voir et à attendre, parce que son nom est couvert d'une popularité spécieusement ménagée... Le 17 juillet Louis XVI remet à Monsieur un écrit par lequel il lui confère la régence, si on attaque ses jours ou sa liberté..... (*Idem*, II. 99-100). — 5-6 octobre : Le peuple arrache Louis XVI de Versailles, et ne s'inquiète pas de Monsieur, etc. (*Idem*).

« L'arrestation de Favras et le complot dont il était prévenu jetèrent de vives alarmes dans les esprits. Monsieur s'empressa de les détruire ou de les calmer en se rendant à l'Hôtel-de-Ville : — « Messieurs, dit le prince à l'Assemblée générale des représentants de la Commune, le désir de repousser une calomnie atroce m'appelle auprès de vous... Vous n'attendez pas que je me justifie de crimes aussi bas... Quant à mes opinions personnelles, j'en parlerai avec confiance à mes concitoyens. Depuis le jour où dans la seconde Assemblée des notables, je me déclarai sur la question fondamentale qui divisait les esprits, je n'ai pas cessé de croire qu'une grande révolution était prête; que le roi, par ses intentions, ses vertus et son rang suprême, devait en être le chef, puisqu'elle ne pouvait être avantageuse à la nation sans l'être également au monarque; enfin que l'autorité royale devait être le rempart de la liberté nationale, et la liberté nationale la base de l'autorité royale. Que l'on cite une seule de mes actions, un seul de mes discours qui ait démenti ces principes, qui ait montré que, dans quelques circonstances où j'ai été placé, le bonheur du roi, celui du peuple, aient cessé d'être l'unique objet de mes pensées et de mes vues. Jusque-là, j'ai le droit d'être cru sur ma parole. Je n'ai jamais changé de sentiments et de principes, et je n'en changerai jamais » (*Montgaillard*, II. 182). —Le 22 février 1791, une foule considérable accourt au Luxembourg, agitée par les bruits qui circulent du prochain départ de Monsieur. Ce prince se montre à la multitude rassemblée, la détrompe et la calme. » (*Idem*).

Nostradamus juge les évènements et les hommes; il déclare ici que LES TROIS FRÈRES METTRONT LE MONDE EN TROUBLE; mais en nommant Louis XVI LE BOURBON FORT BON (27ᵉ); Louis XVIII et Charles X LES DEUX GRANDS DÉBONNAIRES (36ᵉ). (Ce mot DÉBONNAIRE se trouve trois fois dans les Centuries et toujours pour Louis XVIII), il dit clairement que ces TROIS FRÈRES, par des voies différentes, n'en chercheront pas moins le bonheur du peuple.

Cité marine saisiront ennemis...

« Cet évènement (la prise de Marseille) en décida un autre, *le plus funeste* qui eût encore affligé la République. La ville de Toulon, qui avait toujours paru animée du plus violent républicanisme tant que la municipalité y avait été maintenue, avait changé d'esprit sous la nouvelle autorité des sections, et allait bientôt changer de domination... Une foule d'agents secrets, intriguant pour le compte des émigrés et des Anglais, s'introduisirent dans Toulon et conduisirent les habitants plus loin qu'ils ne se proposaient d'aller. Ces agents communiquaient avec l'amiral Hood, et s'étaient assurés que les escadres coalisées seraient dans les parages voisins, prêtes à se présenter au premier signal. D'abord, à l'exemple des Lyonnais, ils firent juger et mettre à mort le président du Club jacobin, nommé Sylvestre; ensuite ils rétablirent le culte des prêtres réfractaires; ils firent déterrer et porter en triomphe les ossements de quelques malheureux qui avaient péri dans les troubles pour la cause royaliste... On ouvrit une négociation avec l'amiral Hood, sous prétexte d'un échange de prisonniers, et au moment où Carteaux venait d'entrer dans Marseille, où la terreur était au comble dans Toulon, et où huit ou dix mille provençaux les plus contre-révolutionnaires de la contrée venaient de s'y réfugier, on osa faire aux sections la honteuse proposition de recevoir les Anglais, qui prendraient la place en dépôt au nom de Louis XVII. La marine, indignée, envoya une députation aux sections pour s'opposer à l'infamie qui se préparait. Mais les contre-révolutionnaires toulonnais et marseillais, plus audacieux que jamais, repoussèrent les réclamations de la marine et firent accepter la proposition le 29 août (1793). Aussitôt on donna le signal aux Anglais... L'amiral Hood, qui avait longtemps hésité, parut enfin, et, sous prétexte de prendre le port de Toulon en dépôt pour le compte de Louis XVII, le reçut pour l'incendier et le détruire. » (*Thiers*, V. 237.)

« Nous raconterons plus tard, dit le même auteur, la suite des désastres de cette cité coupable et malheureuse. La prise de Toulon par Bonaparte causa une joie extraordinaire et produisit autant d'impression que les victoires de Watignies, la prison de Lyon et le déblocus de Landau. Dès-lors on n'avait plus à craindre que les Anglais, s'appuyant sur Toulon, vinssent apporter dans le Midi le ravage et la révolte. » (*Idem*, VI. 57.)

Comme l'historien, Nostradamus a connu l'importance de la prise de Toulon par les Anglais et de sa reprise par Bonaparte, car il a prophétisé ces deux évènements. Il n'emploie l'expression CITÉ MARINE que deux fois et toujours pour désigner Toulon : DE LA CITÉ MARINE ET TRIBUTAIRE LA TESTE RAZE PRENDRA LA SATRAPIE, CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57ᵉ). Son patriotisme s'est ému à l'égal de celui de l'historien; car il a appelé ENNEMIS l'Anglais se saisissant de Toulon, et SORDIDE l'Anglais pillant cette ville à sa sortie. Mais l'ensemble de l'œuvre de Nostradamus prouve que le Prophète ne juge pas les évènements de la même manière que l'historien : il dit les souffrances des villes qui ont lutté contre la Révolution : LYON (58ᵉ, 59ᵉ, 60ᵉ, 61ᵉ), MARSEILLE (58ᵉ), BORDEAUX (52ᵉ, 58ᵉ), NANTES (61ᵉ), FOUGÈRES (16ᵉ); la petite ville d'ANTIBES, inaperçue dans l'histoire, est nommée trois fois ANTIBES (173ᵉ, 175ᵉ, 177ᵉ) dans le récit détaillé de la descente de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, et cela parce que cette ville a donné l'exemple de la fidélité au LÉGITIME, A SES AMIS LIVRER (185ᵉ). La ville de Toulon ne figure dans cette Prophétie que parce que ses habitants « *rétablirent le culte des prêtres réfractaires, firent déterrer et porter en triomphe les ossements de quelques malheureux qui avaient péri dans les troubles pour la cause royaliste.* » Le Prophète devait une mention honorable au courage malheureux de ceux qui tombèrent en défendant les grands principes d'ordre social et religieux. Ceci ressortira davantage de l'étude des quatrains sur les guerres de la Vendée (16ᵉ, 18ᵉ, 52ᵉ, etc.).

Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double.

FAIM. — (22 juillet 1789) « La cherté des grains est l'occasion de nouveaux massacres à Paris, et devient un instrument terrible entre les mains des agitateurs. Foulon, ancien administrateur des armées et l'un des ministres des cinq jours, est entraîné vers une lanterne dont la corde sert à l'étrangler. » (*Montgaillard*, II. 103).

FEU. — « Le peuple des villes avait secoué ses entraves, le peuple des campagnes voulait aussi secouer les siennes. Il refusait de payer les droits féodaux, il poursuivit ceux des seigneurs qui l'avaient opprimé, il incendiait les châteaux, brûlait les titres de propriété, et se livrait dans quelques pays à des violences atroces. » (*Thiers*, I. 137).

SANG. — (16 novembre 1793) « Roland, ex-ministre de Louis XVI et de la Convention, se tue. On trouve sur lui un billet ainsi conçu : Puissent mes concitoyens prendre des sentiments plus doux et plus humains! L'indignation me dicte cet avis. Le sang qui coule par torrents dans ma patrie en indique assez la nécessité. Je n'ai pas voulu rester plus longtemps sur une terre souillée de crimes. » (*Feller*, Roland.)

PESTE. — « L'opinion constitutionnelle fait trembler chaque jour les oligarques de l'Europe au milieu de leurs armées. Il faut donc vacciner les vieux gouvernements, si on veut les préserver de ce fléau que les ministres du pouvoir absolu appellent *la peste libérale*, car les moments sont comptés pour le despotisme aristocratique, et nulle part il ne résisterait au torrent révolutionnaire, si les conseillers des monarques tardaient trop longtemps à poser devant lui les seules digues assez fortes pour le retenir dans son lit. » (*Montgaillard*, I. 334.)

ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE. — « Les éléments eux-mêmes sem-

Digitized by Google

blaient s'être déchaînés. Une grêle du 13 juillet (1788) avait dévasté les récoltes et devait rendre l'approvisionnement de Paris plus difficile, surtout au milieu des troubles qui se préparaient... Depuis le cruel hiver qui suivit les désastres de Louis XIV et qui immortalisa la charité de Fénélon, on n'en avait pas vu de plus rigoureux que celui de 88 à 89. » (*Thiers*, I. 39.)

Les mots FAIM, FEU, SANG, PESTE, forment un tableau effrayant; mais le Prophète le trouvant encore au-dessous de la vérité, termine en disant : ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE. Ce qui revient à dire des MAUX au-delà de toute expression. Les citations historiques restent en arrière des souvenirs du lecteur, et en disent moins que l'étude de ce vers : FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE. (Des éditions ont DE TOUS MAUX LE TROUBLE. Ce qu'on entend ainsi : ces MAUX ne se succèdent pas, mais accablent à la fois pêle-mêle la triste humanité).

Ce premier quatrain de huit qui se suivent pouvant s'appliquer à la Révolution française, la résume tout entière : 1° Début de la Révolution : les ordres privilégiés se démettent subitement de leurs biens; 2° Cause la plus caractéristique sinon la plus grande de cette Révolution : division qui règne entre les trois frères; 3° L'évènement qui semble devoir arrêter entre tous la marche de la Révolution, en ouvrant aux Anglais le port militaire du Midi, déjà soulevé contre la Convention; 4° L'ensemble des maux que la Révolution attire sur la France, et l'état des esprits à cette époque.

On ne peut assez remarquer combien dans ce quatrain l'ordre des évènements est conservé : 4 août 1789, abolition des priviléges; 21 janvier 1793, mort d'un des trois frères; 27 août 1793, les Anglais se saisissent de Toulon; 10 octobre 1793, prise de Lyon; 31 octobre de la même année, mort des Girondins, guerre civile et extérieure; fort de la Terreur.

8e

De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre,
Car les trois lys luy feront telle pause,
Par son fruict sauve comme chair crue mueyre.

VIII. 18.

Une fleur issue de la tige des trois lys causera elle-même sa mort. Un parti, rival de la royauté, aussi ancien que le monde, et se proclamant principe de toute autorité aura pris naissance en France dans les dernières années de Louis XV. Le premier des trois lys en prenant le titre de roi constitutionnel, les deux autres en octroyant la Charte, arrêteront momentanément l'élan de ce parti, qui mourra comme un enfant venu avant terme lorsque les lys n'auront plus à lui opposer que le rejeton miraculeux d'une tige brisée.

De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre..

FLORE. — *Flore*, déesse des fleurs. — UN TEMPS DEVANT, pour *un moment avant*. — On a vu (*Vie de L.-Philippe*, p. 19) : UN TEMPS APRÈS FERA TANT DE RUDESSE. — BUEYRE, querelle, dispute (*Glossaire*). — Le discours de Desèze (p. 29), dit assez que Louis XVI a causé lui-même sa mort; le Prophète dit du même roi : LUY MIS A MORT PAR SA BÉNÉVOLENCE (36).

JEUNE ET VIEILLE BUEYRE. — « L'esprit philosophique avait ébranlé le trône de Louis XV. Son souffle plus furieux renversera le trône de Louis XVI. Mais cet esprit de révolte était lui-même soufflé de plus loin, et le philosophisme eut pour père immédiat le protestantisme... On pourrait sans doute reporter beaucoup plus haut sa généalogie : il faudrait même pour la compléter remonter par l'échelle des révolutions jusqu'à la première page de l'histoire du monde, où est consigné le blasphème du premier-né de la révolte : « *Je m'élèverai et je deviendrai* l'égal du Très-Haut. *Ascendam et ero similis Altissimo.* » (*Proyart*, III. 145).

« La même secte des philosophes qui poursuivait le fanatisme dans l'autorité qui parlait à sa conscience ne voyait que despotisme dans celle qui commandait à ses actions; et c'était sous le règne de Louis XVI qu'elle osait crier à l'esclavage et à la tyrannie. Les contemporains ne l'ont pas oublié : les rênes du gouvernement flottaient au hasard dans des mains aussi faibles qu'inhabiles de Maurepas. Il régnait en France une liberté effrénée, l'étonnement de ceux même qui avaient eu le plus de part à son émancipation. La liberté de faire égalait sous ce ministère la liberté de dire et d'écrire, et autorisait tous les genres de liberté, liberté aux ministres, ses subordonnés, d'établir la tolérance dans leurs départements respectifs; liberté à Turgot de conspirer à la tête de ses économistes conspirateurs; liberté à Vergennes de protéger en Amérique un système d'égalité qui ébranlait toutes les autorités; liberté à Necker de creuser par ses emprunts l'abîme qui ferait engloutir le trône français; liberté à Malesherbes et à Miromesnil de laisser imprimer, colporter, exposer jusque dans le palais de leur maître tous les libelles calomniateurs des droits de la puissance; liberté à la magistrature, à peine amnistiée, de renouveler le scandale de ses entreprises contre l'unité monarchique; liberté aux tribunaux séculiers de franchir la sphère de leur compétence, et de puiser dans le code du tolérantisme protestant les motifs de subordonner le droit évangélique à la jurisprudence des passions; liberté aux grands d'apostasier la grandeur et de descendre par l'échelle des vices jusqu'au dernier terme de la dégradation; liberté à l'homme en place ou de s'affranchir de la résidence ou de la marquer par des scandales; liberté à tout cœur dépravé d'appeler le public en confidence des sophismes protecteurs de son libertinage et de son impiété; liberté à l'histrionisme d'outrager les dogmes et la morale de l'Eternel, par les *dogmes ressuscités et la morale du paganisme;* liberté au Sénat académique, logé et pensionné par le monarque, de décerner des palmes aux détracteurs de la monarchie; liberté enfin au franc-maçon illuminé de pousser ses travaux souterrains jusque sous le trône de son roi et les autels de son Dieu.

» Et c'était à cette époque de licence universelle que l'école philosophique réclamait la liberté! Elle le faisait au nom du peuple et avec tant d'emportement qu'on eût cru que le monarque des Français accablait ses sujets sous un sceptre de fer... Le duc de Richelieu disait au comte de Maurepas : « Comme vous, j'ai vu trois règnes : sous le premier il fallait se taire, sous le second parler tout bas, mais aujourd'hui on parle tout haut (*Proyart*, III. 7).

« Le roi n'est que le mandataire de la nation... Nul n'a de droit propre dans notre pays, si ce n'est la nation, dont la souveraineté sur la terre, comme celle de Dieu dans le ciel, n'a pas eu de commencement et n'aura point de fin. » (*Ordre du jour* sur la corruption électorale et parlementaire, par *Timon*, p. 10).

Car les trois lys luy feront telle pause...

TROIS LYS. — Dolet a dit du temps de Nostradamus (1546) : *Je polys par mes escripts le renom des trois lys* (*Mag. Pitt.*, 1835. 94), désignant les *trois lys* des armes de France; mais ici, il faut entendre ces mots des TROIS FRÈRES du quatrain précédent, dont il est dit de l'un : DE SA MORT SERA CAUSE.

PAUSE. — M. Lubis débute ainsi dans son *Histoire de la Restauration :* « La Restauration de 1814 n'a été qu'*une halte* dans la grande Révolution qui tend à changer la face de l'Europe (I. p. 1). Et Louis Blanc dit dans son *Histoire de dix ans :* « La vérité est que Louis XVI fut continué en 1814, parce que sa mort n'avait été que le signal d'*une halte* de la bourgeoisie dans l'histoire. »

« La Constitution de 1791 est inaugurée avec solennité, comme une révélation des dieux immortels, confiée à toutes les générations humaines. L'Assemblée législative reçoit avec un profond recueillement ce livre sacré, qu'apportent soixante vieillards. « 492 députés, s'écrie Cérutti, ont appuyé leurs mains sur l'Evangile de la Constiturion, et ont juré de la maintenir jusqu'à leur dernier soupir. Les siècles vont se projeter sur la durée. » Quelles déclamations et quels sophismes ne fera pas entendre Pastoret en faveur de cette Constitution! Avec quel enthousiasme de barreau cet avocat ne jurera-t-il pas de mourir pour cette Constitution, qui consacre, dit-il, les droits de l'homme, et fonde la liberté et l'égalité sur des bases inébranlables. Eh bien! au 10 août suivant, cet Evangile est mis en pièces par les 492 députés, et l'ombre des siècles n'a duré que dix mois. La République est décrétée; Condorcet présente la Constitution de 1793... Les Girondins, auteurs de cette Constitution, sont renversés au 31 mai, et cette Constitution reste un *embryon inanimé*... Arrive une troisième race de législateurs, les chefs du terrorisme, qui modèlent de nouveau ce chef-d'œuvre de régénération, le présentent à la France, et le mettent sous la garde de toutes les vertus (27 juin 1793); cependant ils le tiennent en réserve, comme dans un cabinet

Digitized by Google

d'histoire naturelle on renferme un *avorton* dans un bocal diaphane. En 1793, ils disent à la nation qu'elle admet ce *fœtus constitutionnel* qui forme la grande époque du genre humain ; en 1795, la nation et ses mêmes représentants l'ensevelissent avec mépris, et lui substituent, nouveaux Prométhées, une quatrième création, soigneusement méditée, élaborée, pondérée par les maîtres de l'art, etc., etc. (*Montgaillard*, V. 321).

Cette citation que je trouve au moment de livrer mon manuscrit à l'imprimeur, prouve que l'interprétation donnée au vers suivant, depuis deux ans et demi, est de NATURELLE FACTION.

Par son fruict sauve comme chair crue mueyre.

FRUICT SAUVE. — V. Hugo a dit du duc de Bordeaux : *Henri, nouveau Joas échappé du tombeau.* — CHAIR CRUE. *Crudus*, 1° saignant; 2° cru; *fig.* qui n'a pas l'âge, intempestif, prématuré; *Crudum funus*, mort prématurée (*Wailly*). — MUEYRE. *Muert*, meurt, s'éteint; du verbe latin *Mori*: *et li riches muert de paor* (*Glossaire*).

On voit dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 37, que le gouvernement provisoire de 1830 voulait proclamer la République, lorsque les LYS n'avaient plus à opposer à la Révolution que le MYRMIDON (*Voir idem*, p. 17). On y voit aussi que le Prophète a employé les mots PORTÉE NEUFVE (p. 71), dans le sens de *fœtus*.

9e

A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront,
De mort famille sera presque accablée,
Les rouges rouges le rouge assommeront.

VIII. 19.

Loin de soutenir l'illustre famille des Capétiens, troublée par les premiers évènements de la Révolution, les rouges marcheront sur Versailles, puis sur les Tuileries pour assassiner une partie de ses membres. Cette famille sera presque entièrement détruite par des morts violentes; et le dernier Capétien que les révolutionnaires feront monter à l'échafaud sera le rouge Philippe (1re Egalité) qu'ils accuseront de modérantisme.

A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront...

A SOUSTENIR. — Il est impossible de donner un sens à ces vers en entendant *a* en français; entendue en latin, cette lettre leur donne un sens naturel qui concorde admirablement bien avec l'histoire... Une lettre a permis à Nostradamus de voiler sa pensée jusqu'au moment où la traduction de son œuvre devait être donnée. *A*, en composition, marque privation : *mens*, esprit; *amens*, sans esprit ; ou sens opposé : *vertere*, tourner; *avertere*, détourner (*Wailly*). A SOUSTENIR est donc pour *loin de soutenir*. Nostradamus, qui a mis le mot TERAX à la suite du mot MESNIE (130e), pour faire voir que ce mot MESNIE doit être entendu du mot grec Μηνις, *colère*, comme TERAX de θηρ, θηρα, *bête fauve, lion*, place dans le quatrain qui suit les mots COURIR PAR URBEN, *per urbem*, pour que le TRADUCTEUR, IX. 1, IX. 81, n'oublie pas qu'il écrit en latin avec des mots français.

« Le 5 octobre 1789, au moment où tous les projets du crime se tramaient dans la capitale, l'Assemblée recevait la réponse du roi sur la demande de la sanction aux *droits de l'homme* et à quelques articles improvisés de la nouvelle constitution. Cette réponse était remarquable par la sagesse, le grand sens et l'extrême bonté qui la caractérisaient. Trop de faiblesse est le seul reproche qu'elle pouvait mériter.

» De nouvelles lois constitutionnelles, disait le roi, ne peuvent être bien jugées que dans leur ensemble ; tout se tient dans un si grand et si important ouvrage. J'accorde cependant, selon votre désir, mon accession à ces articles, mais à une condition positive et dont je ne me départirai jamais : c'est que, par le résultat général de vos délibérations, *le pouvoir exécutif* ait son entier effet entre les mains du monarque. Dans l'ordre actuel des choses, je ne puis protéger efficacement ni le recouvrement des impositions légales, ni la libre circulation des substances, ni la liberté individuelle des citoyens. Je veux cependant remplir ces devoirs essentiels de la royauté : le bonheur de mes sujets, la tranquillité publique et le maintien de l'ordre social en dépendent. Je dois vous le dire avec franchise, si je donne mon accession aux divers articles constitutionnels que vous m'avez fait remettre, ce n'est pas qu'ils me présentent tous indistinctement l'idée de la perfection, mais je crois qu'il est louable à moi d'avoir égard aux circonstances alarmantes qui nous invitent à vouloir par-dessus tout le prompt rétablissement de la paix, de l'ordre et de la confiance. Je ne m'explique pas sur la déclaration des *droits de l'homme et des citoyens*. Des principes susceptibles d'application et d'interprétations différentes ne peuvent être justement appréciés et n'ont besoin de l'être qu'au moment où leur véritable sens est fixé par les lois auxquelles ils doivent servir de base.» (*Journal de l'Anarchie*, II. 767.)— Le lendemain LES ROUGES étaient à Versailles.

« O nuit d'octobre! dit Rivard, nuit affreuse, à laquelle il est plus aisé de donner des larmes qu'un véritable nom ! où M. de Lafayette ignore ce qu'il sait, traite de ouï dire ce qu'il entend, et de vision ce qu'il voit ; où il trompe le roi, une partie de l'Assemblée et tout le château, laisse les postes dégarnis, et, pour se donner un air d'innocence, va consacrer au sommeil cette nuit qui fut la dernière de la monarchie. Je conviens que M. de Lafayette n'a point souffert qu'un autre mêlât son poignard à ses baïonnettes, ses satellites à ses troupes, et c'est à cette rivalité que nous devons les jours de la reine et du roi. M. de Lafayette écarte le fer qui lui ravirait un captif couronné, et lui donnerait un ennemi pour maître. Il sauve au roi le coup de poignard, parce que ce serait le dernier ; il oppose donc quinze mille soldats à quelques assassins. En un mot, quel spectacle ! une faction voulant égorger Louis XVI et régner... Le général Lafayette voulant enchaîner Louis XVI et régner... Je vois là plusieurs criminels, et ne vois pas d'innocents... » (*Journal de l'Anarchie*, II, 811.)

Les évènements du 20 juin 1792 et du 10 août, qui mirent en péril la famille royale, se trouvant prédits avec détails dans le quatrain V. 37, j'y renvoie le lecteur (26e).

De mort famille sera presque accablée...

Le quatrain X. 77 (46e) dit que le ROY et la ROYNE furent condamnés à mort et qu'on desnia la vie à l'enfant de cette ROYNE restée veuve. Des cinq membres de la famille Capétienne renfermée au Temple, un seul fut épargné, et Nostradamus l'a connu : c'est la duchesse d'ANGOLESME (2e), fille de la ROYNE ERGASTE, et l'un des DEUX PETITS ROYAUX (21e).

La famille des Bourbons-Condé s'est éteinte dans l'époque révolutionnaire et par des morts violentes (44e, 23e, 228e, 230e).

Il ne reste aujourd'hui de la famille Capétienne (branche française) que l'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (*Vie de L.-Philippe*, p. 34), envoyé en exil. Le poignard révolutionnaire a inutilement tenté d'achever l'œuvre commencée par la Révolution sur cette FAMILLE DE MORT PRESQUE ACCABLÉE et à laquelle un MARIAGE FORCLOS (2e) ôtait tout autre espoir de postérité (*voir* la mort du duc de Berry, 190e). La branche d'Orléans figure dans ce quatrain, mais c'est pour monter sur l'échafaud dans la personne de son chef LE ROUGE; et elle n'aurait plus aujourd'hui de descendants si L.-Philippe, comme l'affirme le Prophète, a été substitué à Maria Stella au berceau (*Vie de L.-Philip.* p. 38).

Les rouges rouges le rouge assommeront...

LE ROUGE. — On a vu, p. 31, ce même Philippe CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, désigné par ce même mot ROUGE.

« C'est du Palais-Royal que, le 14 juillet, partit le cri : à la Bastille ! On a accusé le duc d'Orléans d'avoir provoqué les affreuses journées des 5 et 6 octobre... Dans le mois d'août 1791, il demande que les princes de la famille royale ne fussent point privés des droits de citoyen, déclarant qu'il renoncerait plutôt à ses droits de prince du sang qu'à ceux de citoyen français... Il agit encore davantage dans les journées des 20 juin et 10 août 1792, mais il n'osa consommer son crime. Danton et Manuel l'engagèrent à changer son nom en celui d'*Egalité*, sous lequel il fut enregistré à la commune, dont Manuel était procureur. Les jacobins l'élurent à la Convention, avec Marat, Danton, les deux Robespierre, Collot-d'Herbois, Camille Des-

Digitized by Google

moulins, Manuel, Fréron, etc. Les Girondins, qui crurent, ou plutôt firent semblant de croire, que la députation et la municipalité de Paris voulaient placer Philippe sur le trône, lorsqu'il fut question de mettre Louis XVI en jugement, demandèrent au préalable le bannissement de tous les Bourbons. Il consulta ses terribles amis sur la conduite qu'il devait tenir dans le procès du roi; tous opinèrent qu'il devait voter *pour la mort*, ce qu'il fit d'une voix faible et avec une contenance mal assurée. Après qu'ils eurent épuisé ses trésors et qu'ils l'eurent déshonoré en l'associant à leurs crimes, les jacobins l'abandonnèrent. Ce fut en vain qu'il essaya de les ramener et que, le 4 avril, il jura devant la Convention que « si son fils, qui venait » de fuir avec Dumouriez, était coupable, l'image de Brutus, qui se » trouvait sous ses yeux, lui rappellerait son devoir; » Robespierre le fit rayer de la liste des Jacobins... De sa prison à l'échafaud il fut accablé d'injures par ce même peuple qui l'avait autrefois applaudi, et reçut le coup fatal le 6 novembre 1793. » (*Feller*, Philippe.)

LE ROUGE meurt après Louis XVI et Marie-Antoinette, ainsi que le quatrain le marque. On ne trouve pas ailleurs dans Nostradamus cette expression LES ROUGES ROUGES, nécessaire ici pour indiquer la cause de la mort du ROUGE, qui, aux yeux des ROUGES ROUGES, n'était pas assez révolutionnaire, et pour marquer l'époque de cette mort arrivée au fort de la Terreur dans le temps du triomphe complet des rouges.

Le lecteur admire ce quatrain faisant suite à deux autres, et en précédant quatre autres qu'on interprète de la même époque historique. Je crains cependant qu'il ne remarque pas assez combien ces mots ROUGES ROUGES et ROUGE, qui nous sont aujourd'hui familiers, sont bien extraordinaires par la place qu'ils occupent dans ce quatrain et par la valeur qu'ils ont. Gugnaud, interprète de Nostradamus, traduit toujours par *Cardinal* le mot ROUGE, que le Prophète emploie toujours pour *révolutionnaire*.

« ... On exterminera presque toute la famille de ce Cardinal, et il sera lui-même tout le premier assommé par les autres cardinaux suivant ces paroles du Prophète : *Les rouges rouges le rouge assommeront.* Mais il ne faut pourtant pas expliquer ces paroles à la lettre, il faut seulement les entendre, que ses confrères retrancheront sans doute ce membre pourri de leur corps, et qu'ils lui feront couper la tête par la main d'un bourreau, et comme cela *les rouges rouges le rouge assommeront*, c'est-à-dire qu'ils le feront périr. » (p. 373.)

Voilà qui est clair! On comprend après la lecture du livre entier de Gugnaud le mépris dans lequel sont tombées les Centuries.

10e

Le faux message par election feincte,
Courir par urben rompue pache arresté,
Voix acheptée, de sang chapelle teinte,
Et à un autre l'empire contracté.

VIII. 20.

Une pétition fabriquée aux jacobins et demandant la déchéance de Louis XVI sera présentée à l'Assemblée nationale comme venant de la commune; les auteurs de ce faux message auront usurpé ainsi la place des élus de Paris. Le pacte constitutionnel arrêté avant entre Louis XVI et la nation sera rompu. On répandra l'argent pour ameuter le peuple et gagner des membres de l'Assemblée. La chapelle des Carmes sera inondée de sang et la Révolution s'emparera définitivement du pouvoir. Celui qui prendra le sceptre de Louis XVI sera un empereur d'une autre race.

Le faux message par election feincte,
Courir par urben rompue pache arresté...

ELECTION. — « Le 30 juillet 1789 l'assemblée des électeurs de Paris, qui, le 14 juillet, s'investit de pouvoirs sans limites, fait place à une administration municipale composée de 120 membres envoyés par les districts, sous le nom de représentants de la commune. » (*Montgaillard*, II. 109.) — « 21 mai 1790. Un décret relatif à l'organisation de la municipalité de Paris est rendu. La municipalité sera composée d'un maire, de 16 administrateurs, etc. La ville de Paris sera divisée, par rapport à sa municipalité, en 48 parties sous le nom de sections. Ces 48 sections ne pourront être regardées que comme des sections de la commune. Elles formeront autant d'assemblées primaires, lorsqu'il s'agira de choisir les électeurs qui doivent concourir à la nomination des députés de l'Assemblée nationale. » (*Id.*, II. 226.) — « 25 juillet 1792. Un décret porte : Les assemblées des sections de Paris se tiendront en permanence. — Les anarchistes se donnent ainsi 48 foyers d'insurrection et de révolte. » (*Id.*, III. 126).

« Pethion présente à l'Assemblée nationale, au nom de la commune de Paris, le 3 août 1792, une pétition fabriquée aux jacobins pour demander la déchéance du roi :

» C'est avec douleur que la commune de Paris vous dénonce, par notre organe, le chef du pouvoir exécutif. Il n'est plus temps d'écouter cette logique indulgente qui encourage les rois parjures... Il est très douteux que la nation puisse avoir confiance dans la dynastie actuelle. Le chef du pouvoir exécutif est le premier anneau de la chaîne contre-révolutionnaire. Son nom lutte chaque jour contre celui de la nation. Tant que nous aurons un roi semblable, la liberté ne pourra s'affermir. Louis XVI invoque sans cesse la Constitution; nous l'invoquons à notre tour, et nous demandons sa déchéance. »

« La pétition est renvoyée à la commission qu'on avait formée pour s'occuper de ce qu'on appelait *le salut du peuple.* » (*Journal de l'Anarchie*, II. 405.)

« Pethion avait parlé au nom des 48 sections de Paris, et 22 de ces sections, dès le jour même, donnèrent le démenti à leur maire, tandis que les autres n'osaient déclarer que ce qu'on appelait alors section n'était plus que le club des jacobins du quartier. Mais l'Assemblée, qui avait elle-même commandé cette dénonciation méchamment absurde, l'accueillit avec empressement, en décréta l'impression et fixa au 9 août le rapport qui lui serait fait sur son contenu.» (*Proyart*, IV. 293).

COURIR PAR URBEN, pour *per urbem*, par la ville. Ce n'est pas sans dessein que Nostradamus emploie cette expression étrange. Il veut d'abord montrer qu'il emploie des mots latins; puis, que la préposition *par* peut avoir dans les Centuries le sens de *per* (*Voir p.* 33 et *Vie de L.-Philippe, p.* 48); en outre, le mot URBEN désigne Paris : *Urbs*, 1° ville; 2° ville capitale; *de la*, Rome, la ville par excellence (*Wailly*).

« Vers le commencement de la nuit du 9 au 10, à cette heure où d'ordinaire les habitants paisibles, les bonnes gens se retirent des assemblées sectionnaires en permanence, les anarchistes s'y rendent en foule; maîtres des délibérations, ils se déclarent le peuple souverain et décident la suspension de tous les pouvoirs constitués. Le tocsin donne le signal aux sans-culottes; des crieurs se dispersent dans les quartiers fréquentés, accroissent les alarmes et la confusion; Santerre et Panis ramassent la populace des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau; Barbaroux dirige le bataillon des marseillais; on rassemble des troupes de fédérés... Les députés, éveillés par la générale, qu'on bat dans toutes les sections, se rendent au manége, lieu de l'assemblée; la séance s'ouvre après une heure... (*Voir le quatrain 24e, pour les détails des évènements du 10 août*). Amené dans l'enceinte de l'assemblée, Louis XVI dit : « Je suis venu pour épargner un grand crime; je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu des représentants de la nation. » (TROP DE FOY EN CUISINE. 1er)... Un décret rendu en présence du roi le suspend de ses fonctions (ROMPUE PACHE ARRESTÉ), et indique une Convention nationale « qui prononcera sur les mesures nécessaires pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. L'assemblée nommera un gouverneur pour le prince royal. Le roi et sa famille demeureront dans l'enceinte du corps législatif jusqu'à ce que le calme soit rétabli. Le département leur fera préparer un logement au Luxembourg. Le paiement de la liste civile demeure suspendu. Tout fonctionnaire civil ou militaire qui, dans ces jours d'alarmes, abandonnera son poste est déclaré infâme et traître à la patrie. »

« La catastrophe du *dix août* amènera les massacres des premiers jours de septembre. Au *dix août*, en effet, s'est terminée la bataille contre la monarchie, bataille mal entamée le 20 juin. » (*Montgaillard*, III. 139-157.)

ROMPUE PACHE ARRESTÉ. — *Pache*, pacte, traité, accord, convention, *pactum* (*Glossaire*); voir le quatrain 122e, où il est question de ce même PACHE ou *accord*. PAR GRAND DISCORD LA TERRE TREMBLERA, ACCORD ROMPU DRESSANT LA TESTE AU CIEL, BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL. C'est le SECOND FAICT TRAHY (5e) et le SERA TILTRÉ (25e).

Digitized by Google

Voix acheptée, de sang chapelle teincte...

VOIX ACHEPTÉE. — Mirabeau était à la fin vendu à la cour ; Marat et Danton recevaient de l'argent du gouvernement. Tous les révolutionnaires se seraient vendus ; mais ces mots VOIX ACHEPTÉE d'un quatrain qui suit ce vers : LES ROUGES ROUGES LE ROUGE ASSOMMERONT, ces mots sont pour les voix payées par le duc d'Orléans (*voir p.* 37). Le quatrain 14e, faisant partie de ce même récit, parle des VOIX ACHEPTÉES par la cour.

DE SANG CHAPELLE TEINCTE. — « A l'Abbaye vingt-quatre prêtres sont égorgés, au milieu des hurlements d'une population furieuse... *Il n'y a plus rien à faire ici*, s'écrie Maillard, *allons aux Carmes!* Sa bande le suit alors, et ils se précipitent tous ensemble vers l'église des Carmes, où deux cents prêtres avaient été enfermés. Ils pénètrent dans l'église et égorgent les malheureux prêtres qui priaient le ciel et s'embrassaient les uns les autres à l'approche de la mort. Ils demandent à grands cris l'archevêque d'Arles, le cherchent, le reconnaissent et le tuent d'un coup de sabre sur le crâne. Après s'être servis de leurs sabres, ils emploient les armes à feu et font des décharges générales dans le fond des salles, dans le jardin, sur les murs et sur les arbres, où quelques-unes des victimes cherchaient à se sauver. (*Thiers*, III. 68.)

Le Prophète pouvait-il désigner d'une manière plus expresse les *massacres de septembre* que par ces mots : DE SANG CHAPELLE TEINCTE ? Des moines habitent aujourd'hui l'ancienne maison des Carmes, et l'un d'eux m'a montré *la chambre des trois épées*, où trois épées toutes dégoûtantes de sang ont laissé sur le mur l'empreinte de leur lame, de leur garde et de leur poignée. Ces moines, qui ont succédé à des moines, sourient avec résignation quand on leur parle de succéder aux victimes de la Révolution. J'ai lu et expliqué avec émotion ces quatrains prophétiques dans la maison même des Carmes ; un jour viendra peut-être où l'on inscrira ces quatrains sur les objets ou les lieux qu'ils décrivent. J'ai été tenté de les laisser sur le bureau de Louis XVIII, au Louvre (180e), sur le berceau du duc de Bordeaux, au Petit-Trianon (*Vie de L.-Philippe, p.* 35), et sur la cachette de Madame, que j'ai visitée de nouveau à Nantes. (*Id., p.* 32.)

Et à un autre l'empire contracté...

Le 3 août 1792, FAUX MESSAGE présenté par Pethion.

Le 10 août, déchéance de Louis XVI, ROMPUE PACHE ARRESTÉ.

Le 6 septembre, DE SANG CHAPELLE TEINCTE.

Le 21 septembre, ouverture de la Convention, proclamation de la République. ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ. Un mois et demi a vu l'accomplissement de ce quatrain.

Il est dit des alliés brisant le contrat qui unissait la France à l'Empereur : FERA SUÈVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (*voir* 126e).

11e

Au port de Agde trois fustes entreront,
Portant l'infect, non foy et pestilence,
Passant le pont mil mille embleront,
Et le pont rompre à tierce résistance.

VIII. 21.

Les trois ordres de l'Etat seront convoqués par le pouvoir, qui, en devenant absolu, aura mis fin aux guerres de religion et des partis. Les Etats-Généraux sont le pont qui unit la nation au roi. C'est par eux que les vœux du peuple arrivent au roi et la volonté du roi au peuple ; mais ces trois ordres chargés des vœux de la nation, imbus de principes anarchiques et irréligieux, pleins de mauvaise foi, dépasseront leur pouvoir et leur mandat, enlèveront successivement toutes les prérogatives royales, et les trois ordres croûleront sous les débris de la monarchie, par la résistance du Tiers-Etat aux volontés du roi.

Au port de Agde trois fustes entreront...

« On attribue généralement l'introduction de la fièvre jaune en Espagne, à trois bâtiments marchands arrivant de la Havane ou de la Vera-Cruz. (*Mag. Universel*, I. 551). Marseille doit à son commerce la peste qui la ravage de loin en loin. »

Nostradamus, qui a pris soin d'avertir qu'il s'exprime par OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES SOUS FIGURE NUBILEUSE PLUS QUE DU TOUT PROPHÉTIQUE... et cependant d'UNE NATURELLE FACTION... (*Lettre à César*) ; PAR ŒNIGMATIQUE SENTENCE SOUS OBNUBILÉE OBSCURITÉ PAR UNE NATURELLE INFUSION, etc. (*Idem*) ; Nostradamus ne peut parler ici de trois barques chargées (de peste et de mauvaise foi !) passant un pont, faisant périr des milliers d'hommes, et rompant le pont par leurs efforts réunis. Où seraient les FIGURES ? et par quel coin inaperçu un pareil fait se rattacherait-il à la religion et à la politique ? Ce quatrain vient après quatre autres qui ont parlé des trois ordres de l'Etat, de leur réunion, de leur lutte contre le pouvoir, puis du triomphe du Tiers-Etat ; car parler des premiers évènements de la Révolution, c'est parler de cela : ce quatrain encore a trait à la Révolution. On voit que TOUTES CES FIGURES (Nostradamus termine sa *Lettre à Henry II* en disant : QUE TOUTES CES FIGURES...) sont de NATURELLE FACTION et cadrent avec l'interprétation placée plus haut à la suite du quatrain.

AU PORT. — « Des émissaires de Coblentz flattent l'espoir qu'on ne devra de reconnaissance qu'aux partisans de l'ancien régime, et que, par cela même, on aura le pouvoir de rentrer à pleines voiles dans le PORT de la monarchie absolue. » (*Montgaillard*, III. 34).

AGDE. — Le quatrain qui, dans les Centuries, vient après celui-ci (11e), fait voir que Nostradamus joue sur les noms des lieux, en employant ces noms pour les noms mêmes des personnages historiques, ou pour la signification du mot grec que ces noms rappellent. Le *Traducteur* a reconnu de suite ce secret d'interprétation par l'étude du quatrain 32e. AGDE, autrefois *Agathe*, et nommée AGATH., IV. 94, par le Prophète, est une ville de France (*Hérault*) ; elle tire son nom de Αγαθος, bon, brave à la guerre (*Racines grecques*). Nostradamus appelle la fleur de lys : LA FLEUR TANT BELLIQUE (*Vie de L.-Philippe*, 19), et Louis XVI le BOUR. (*Bourbon*) FORT BON (27e). — Le PORT DE AGDE est ici le port de la monarchie absolue qui a mis fin aux *tempêtes* politiques et religieuses.

« Quels changements Louis XIV fit dans l'Etat ; changements utiles puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution ; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans tout le royaume ; qu'on n'eût point eu de flottes ; que les arts n'eussent point été encouragés, et tout cela de concert et en même temps avec persévérance et sous différents ministres, s'il ne se fût trouvé *un maître* qui eut en général toutes ces grandes vues avec une volonté ferme de les remplir. Qu'on se représente ce qu'était le royaume au temps de la Fronde, et ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble... *Enfin le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente, un peuple paisible*, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage. » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. Ch. XXIX).

Ces mots PORT DE AGDE conviennent aux premières années du règne de Louis XVI, HEUREUX AU RÈGNE DE FRANCE (1er). LE TROP BON TEMPS, TROP DE BONTÉ ROYALE (40e). Le duc de Bordeaux revendique ces mots pour tout le temps de la monarchie de sa famille.

Manifeste du comte de Chambord.

« Français,

» .... L'histoire de mes ancêtres est l'histoire de la grandeur progressive de la France, et c'est encore la monarchie qui l'a dotée de cette conquête d'Alger, si riche d'avenir, si riche déjà par les hautes renommées militaires qu'elle a créées, et dont la gloire s'ajoute à toutes vos gloires.

Digitized by Google

» Quels que soient sur vous et sur moi les desseins de Dieu, resté chef de l'antique race de vos rois, héritier de cette longue suite de monarques qui durant tant de siècles ont incessamment accru et fait respecter la fortune de la France, je me dois à moi-même, je dois à ma famille et à ma patrie de protester hautement contre des combinaisons mensongères et pleines de dangers. Je maintiens donc mon droit, qui est le plus sûr garant des vôtres, et prenant Dieu à témoin, je déclare à la France et au monde que, fidèle aux lois du royaume et aux traditions de mes aïeux, je conserverai religieusement jusqu'à mon dernier soupir le dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique PORT de salut où, après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur. »

Cette citation que je trouve dans l'*Histoire complète de Napoléon III*, par M. Guy, m'a fait découvrir un Prophète moderne que, plus que moi, on pourra consulter. M. Guy dit à la suite de ce *Manifeste* : « La dynastie Capétienne a fait son temps. Que M. de Chambord en prenne son parti. »

Portant l'infect, non foy et pestilence...

« Quels furent d'ailleurs les premiers révolutionnaires, les premiers jacobins de France, dès l'ouverture des Etats-Généraux? Le duc d'Orléans, les Larochefoucauld, les Noailles, les Montmorency, les Beauveau, les d'Aiguillon, les d'Estaing, les Crillon, les Clermont-Tonnerre, les Lameth, le comte de Mirabeau, le comte de Lally-Tolendal, le comte de Lusignan, le marquis de Nesle, etc., etc., l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord; l'archevêque de Vienne, Le Franc de Pompignan; l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé; l'abbé Sieyès, etc., etc. On accuse bien gratuitement la nation, le peuple français, d'avoir bouleversé la monarchie : il demeura tout à fait étranger aux manœuvres qui préparèrent le bouleversement; il ne prit même une part active à la Révolution que lorsque la cour, la noblesse, le clergé et les parlements l'y eurent formellement appelé; mais après avoir *égaré, trahy, abandonné* Louis XVI à Versailles, les ordres privilégiés le livrèrent à la nation : Oui, c'est la noblesse, le clergé et les parlements qui ont fait la Révolution! » (*Montgaillard*, I. 231).

Ces dernières lignes sont une interprétation saisissante des deux vers : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE. POUR L'ESCLAICIR LES ROUGES MARCHERONT (9e). Ces mots INFECT, NON FOY, PESTILENCE se retrouvent dans Nostradamus, et trouveront un nouveau développement par l'explication des quatrains (25e, 26e, etc., etc.).

Passant le pont mil mille embleront...

PONT. — « La sympathie du riche est l'antidote de l'envie du pauvre; *la bienfaisance et la reconnaissance réelle et pure*, voilà LE PONT où se donnent la main ceux que séparent comme un fleuve, l'éducation, les habitudes, les préjugés, les jouissances. *Que ce* PONT *croûle, les deux riverains ne se voient, ne se parlent plus que de loin, et deviennent l'un à l'autre indifférents et bientôt hostiles.* Telle est, en Angleterre, la position respective du riche et du pauvre. » (*Univers*, 14 septembre 1859).

On voit que le mot PONT forme une figure de NATURELLE FACTION. Le mot PASSANT a été interprété, page 30, dans la note, avec cette signification : *Aller au-delà d'une mission confiée* : PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN. On donnera à ce mot cette signification au quatrain 143e : PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA, etc., etc. Le mot PONT est pris au figuré dans plusieurs quatrains.

« Rapport du Comité de Constitution, contenant le résumé des cahiers relatifs à cet objet, lu à l'Assemblée nationale, par M. le comte de Clermont-Tonnerre, séance du 27 juillet 1789.

» Messieurs, vous êtes appelés à régénérer l'Empire français; vous *apportez* à ce grand œuvre et votre sagesse et la sagesse de vos commettants.

» Nous avons cru devoir rassembler et vous présenter les lumières éparses dans le plus grand nombre de vos cahiers; nous vous présenterons ensuite et les vues de votre Comité, et..... Nos commettants, Messieurs, sont tous d'accord sur un point : ils veulent la régénération de l'Etat; mais les uns l'ont attendue de la simple réforme des abus et du rétablissement d'une Constitution existant depuis quatorze siècles, et qui leur a paru pouvoir revivre encore, si l'on réparait les outrages que lui ont fait le temps et les nombreuses insurrections de l'intérêt personnel contre l'intérêt public.

» D'autres ont regardé le régime social existant comme tellement vicié, qu'ils ont demandé une Constitution nouvelle, et qu'à l'exception du gouvernement et des formes monarchiques, qu'il est dans le cœur de tout Français de chérir et de respecter, et qu'il vous ont *ordonné* de maintenir, ils vous ont donné tous les pouvoirs nécessaires pour créer une Constitution et asseoir sur des principes certains, et sur la distinction et constitution régulière de tous les pouvoirs, la prospérité de l'Empire français; ceux-là, Messieurs, ont cru que le premier chapitre de la Constitution devrait contenir la déclation des droits de l'homme, de ces droits imprescriptibles pour le maintien desquels la société fut établie....

» Vous pouvez, Messieurs, donner une Constitution à la France; le roi et le peuple la demandent; l'un et l'autre l'ont méritée.

Résultat du dépouillement des cahiers.

Principes avoués :

» Art. 1er. Le Gouvernement français est un gouvernement monarchique.

» Art. 2. La personne du roi est inviolable et sacrée.

» Art. 3. Sa couronne est héréditaire de mâle en mâle.

» Art. 4. Le roi est dépositaire du pouvoir exécutif.

» Art. 5. La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois.

» Art. 7. La nation fait la loi avec la sanction royale;

» Art. 8. Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt.

» Art. 9. L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue d'Etats-Généraux à l'autre.

» Art. 10. La propriété est sacrée.

» Art. 11. La liberté individuelle est sacrée. » (*Thiers*, I. 354).

» Louis XVI avait dit le 23 juin 1789 : « Vous venez, Messieurs, d'entendre le résultat de mes dispositions et de mes vues : elles sont conformes au vif désir que j'ai d'opérer le bien public. Mais si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferai le bonheur de mon peuple, seul je me considérerai comme leur véritable représentant; et, connaissant vos cahiers, connaissant l'accord parfait qui existe entre le vœu général de la nation et mes intentions bienveillantes, j'aurai toute la confiance que doit m'inspirer une si rare harmonie, et *je marcherai vers le but* auquel je veux atteindre, avec tout le courage et la fermeté qu'il doit m'inspirer. Je suis le garant naturel (PORT) de *vos droits* respectifs, et tous les ordres de l'Etat peuvent se reposer sur mon équitable impartialité. Toute défiance de votre part serait une grande injustice. C'est moi qui, jusqu'à présent, ait tout fait pour le bonheur de mes peuples, et il est rare, peut-être, que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent enfin pour accepter ses bienfaits. »

On sait si les Etats-Généraux ont été au-delà de leurs droits et de leur mandat. Au reste, le Prophète ajoute : MIL MILLE EMBLERONT. *Mil mille* pour un *million : J'ai ouï dire cela un million de fois* (*N.-Landais*). — EMBLERONT : *Embler*, prendre, ôter, enlever, voler, dérober (*Glossaire*).

« Le 5 octobre 1790, le garde des sceaux fait connaître à l'Assemblée nationale l'arrêté du Parlement de Toulouse sur les décrets qui suppriment toute l'ancienne hiérarchie judiciaire. Le voici dans toute son énergie :

« Considérant que la monarchie française touche au moment de sa dissolution; qu'il n'en restera bientôt plus aucun vestige; considérant que les députés aux Etats-Généraux n'avaient été envoyés que pour mettre un terme à la dilapidation des finances, à laquelle les Parlements n'ont cessé de s'opposer; *considérant que ces mêmes députés n'ont pu changer la Constitution de l'Etat sans violer leur mandat et la foi jurée à leurs commettants;* considérant que le clergé a été privé de ses biens, dont une longue possession semblait devoir lui assurer la jouissance à jamais; que la noblesse a été dépouillée de tous ses droits et de ses titres, contre tous les principes constitutifs d'une véritable monarchie; que la religion est dégradée et entraînée vers sa ruine :

» La cour, inviolablement attachée à la personne sacrée du roi, aux princes de son auguste sang, et aux lois anciennes, proteste pour l'intérêt dudit seigneur-roi, *contre le bouleversement de la monarchie, l'anéantissement des ordres et l'envahissement des propriétés.* » (*Journal de l'Anarchie*, II. 781).

Et le pont rompre à tierce résistance.

« Lorsque la nation appelée dans la querelle eût conçu l'espoir et la volonté d'être quelque chose, elle le voulut impérieusement. On lui avait promis les Etats-Généraux, elle demanda que le terme de la convocation fut rapproché; elle y réclama la prépondérance : on la lui refusa; mais en doublant sa représentation, on lui donna le moyen de la conquérir... (p. 34). Les députés du Tiers-Etat avaient pris la

Digitized by Google

ferme résolution de ne point céder... (p. 46).—5 mai : Ouverture des Etats-Généraux ; le Tiers-Etat se *couvrit* avec les deux autres, malgré l'usage établi. La première opération à faire était celle de la vérification des pouvoirs ; il s'agissait de savoir si elle aurait lieu en commun ou par ordre. Les députés du Tiers prétendant qu'il importait à chaque partie des Etats-Généraux de s'assurer de la légitimité des deux autres, demandaient la vérification en commun. La noblesse et le clergé voulant maintenir la division des ordres, soutenaient qu'ils devaient se constituer chacun à part. Le clergé vota la vérification séparée à la majorité de 133 sur 114, et la noblesse à la majorité de 188 sur 114. Le Tiers-Etat persistant dans son immobilité attendait les deux ordres. Le Tiers-Etat résolu à ne rien céder, n'était sans doute pas fâché d'apprendre que toute transaction devenait impossible...

» On était réuni depuis le 5, vingt-deux jours s'étaient donc écoulés pendant lesquels on n'avait rien fait ; il était temps de prendre une détermination. Mirabeau, qui donnait l'impulsion au parti populaire, fit observer qu'il était urgent de se décider et de commencer le bien public trop longtemps retardé ; il proposa donc, d'après la résolution connue de la noblesse, de faire une sommation au clergé pour qu'il s'expliquât sur-le-champ, et déclarât s'il voulait ou non se réunir aux Communes (nom que les députés du Tiers-Etat venaient de prendre). La proposition fut aussitôt adoptée. Le député Turgot se mit en marche à la tête d'une députation nombreuse et se rendit dans la salle du clergé : « Messieurs des Communes, dit-il, invitent Messieurs du Clergé, au nom du Dieu de paix et dans l'intérêt national, à se réunir avec eux dans la salle de l'Assemblée, pour aviser aux moyens d'opérer la concorde, si nécessaire en ce moment au salut de la chose publique. » Le Clergé fut frappé de ces paroles solennelles... On répondit aux députés des Communes qu'il en serait délibéré. Au retour de la députation, *le Tiers-Etat inexorable,* se détermina à attendre séance tenante, la réponse du clergé. Cette réponse n'arrivant pas, on lui envoya dire qu'on l'attendait... Le roi, si désiré des premiers ordres, se décida à intervenir... *Les Communes résolues à braver tous les dangers,* ne voulaient pas laisser échapper une occasion qui pouvait ne plus s'offrir... *Céder* sur la vérification des pouvoirs n'était pas, il est vrai, *céder* sur le vote par ordre ; *mais faiblir une fois,* c'était faiblir toujours. Il fallait ou se soumettre à un rôle à peu près nul, donner de l'argent au pouvoir et se contenter de détruire quelques abus, lorsqu'on voyait la possibilité de régénérer l'Etat, ou prendre une résolution forte et se saisir violemment d'une portion du pouvoir législatif. *C'était là le premier acte révolutionnaire ; mais l'Assemblée n'hésita pas.* En conséquence, tous les procès-verbaux signés, les conférences finies, Mirabeau se lève : « Tout projet de conciliation rejeté par une partie, dit-il, ne peut être examiné par l'autre. Un mois s'est écoulé, il faut prendre un parti décisif. Un député de *Paris* a une motion importante à faire, qu'on l'écoute. » — « Syeyès rappelle et motive en peu de mots la conduite des Communes... Elles doivent faire une dernière invitation aux deux autres ordres, afin qu'ils se réunissent à elles pour commencer la vérification. — Le vendredi, la dernière invitation est communiquée ; les deux ordres répondent qu'ils vont délibérer ; le roi, qu'il fera connaître ses intentions. L'appel des baillages commence : le premier jour trois curés se rendent et sont couverts d'applaudissements... Le second, il en arrive six ; le troisième et le quatrième dix, au nombre desquels se trouvait l'abbé Grégoire. Pendant l'appel des baillages et la vérification des pouvoirs, une dispute grave s'éleva sur le titre que devait prendre l'Assemblée. Mirabeau proposa celui de *Représentants du peuple français ;* Mounier, celui de *la Majorité délibérant en l'absence de la minorité ;* le député Legrand, celui d'*Assemblée nationale.*

» Le lendemain, 17 juin, la proposition fut mise en délibération, et à la majorité de 496 voix contre 90, les *Communes* se constituèrent en *Assemblée nationale*... La cour et les premiers ordres étaient épouvantés de tant d'*audace* et d'*énergie*. Pendant ce temps le clergé délibérait en tumulte, s'il fallait se réunir aux Communes. La foule attendait au dehors le résultat de la délibération ; les curés l'emportèrent enfin, et on apprit que la réunion avait été votée à la majorité de 149 voix sur 115...

» La séance royale est fixée au 22 juin. On n'était encore qu'au 20, et déjà on ferme la salle des Etats, sous le prétexte des préparatifs qu'exige la présence du roi... Un ordre du roi suspend aussitôt les séances jusqu'au 22. Bailly se rend à la porte de la salle. Des gardes-françaises l'entouraient avec ordre d'en défendre l'entrée.. Quelques députés jeunes et ardents veulent forcer la consigne ; Bailly accourt.... (Les députés se rendent au *Jeu de Paume*) : « *Vous prêtez le serment solennel de ne jamais vous séparer, de vous rassembler partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides...* »

« (*Séance du* 22). — Aussitôt après son discours, le roi ordonne à l'Assemblée de se séparer sur le champ. *La noblesse le suit avec une partie* du clergé... Le plus grand nombre des députés ecclésiastiques demeurent. Les députés des Communes, immobiles, gardent un profond silence... Le marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies, rentre alors, et s'adresse à Bailly : « *Vous avez entendu*, lui dit-il, *les ordres du roi.* » Bailly lui répond : « *Je vais prendre ceux de l'Assemblée.* » Mirabeau s'avance : « Oui, Monsieur, s'écrie-t-il, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais vous n'avez ici ni voix, ni place, ni droit de parler. Cependant, pour éviter tout délai, *allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes.* » M. de Brézé se retire ; Syeyès prononce ces mots : « *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, délibérons...* » — Barnave : « *Le roi ne peut empêcher ce qu'il n'a pas à consentir...* » Des troupes armées traversent la salle ; d'autres l'entourent au dehors, les gardes-du-corps s'avancent même jusqu'à la porte ; l'Assemblée, sans s'interrompre, demeure sur les bancs, et recueille les voix... *Elle déclare inviolable chacun de ses membres, proclame traître, infâme et coupable de crime capital quiconque attenterait à leur personne...* Ainsi venait de s'opérer la première révolution. *Le* TIERS *avait recouvré le pouvoir législatif...* En quelques jours, cette révolution législative fut entièrement consommée. » (*Thiers,* I. 45 à 76). « Il était temps de commencer enfin les travaux de la Constitution... *La nation veut le roi fait ;* les esprits ne sortaient pas de ces éléments simples, et ils croyaient vouloir la monarchie, parce qu'ils laissaient un *roi* comme *exécuteur des volontés nationales*... Aussi la République était dans les opinions sans y être nommée, et on était républicain sans le croire. » (*Idem,* I. 154).

Le Prophète raconte donc le fait absolument comme l'historien ; mais ne le *juge* pas de même. Dans cette différence gît la morale de l'œuvre prophétique, qui éclate de l'examen des quatrains sur Louis XIV et sur Charles Ier. (*Voir* p. 42).

Cette note fait suite à celle de la page suivante.

Guerre de la succession. — LOUIS XIV.

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer, marcher monts Pyrénées,
Espagne en trouble marcher gens militaire,
Des plus grands dames en France emmenées.
IV 2.

Charles II d'Espagne laissera en 1700 sa couronne à Philippe de France qui sera reconnu roi à son arrivée en Espagne. Mais les Portugais, les Anglais et les Allemands accourant alors par mer, il faudra que la France passe les Pyrénées. L'Espagne se divisera entre les partis et sera traversée en tout sens par les armées à l'occasion des mariages de Louis XIII et de Louis XIV qui auront emmené en France des princesses espagnoles.

D'Arras et Bourges, de Rodes grands enseignes
Un plus grand nombre de gascons battre à pied
Ceux long du Rhône saigneront les Espaignes,
Proche du mont où Sagonte s'assied.
IV. 3

Du Nord, du Centre, du Midi de la France se lèveront des armées nombreuses, de l'Est de l'Ouest (1) des cavaliers et des fantassins iront couvrir de sang l'Espagne. La bataille d'Almanza, près des monts où était placée Sagonte, obligera tous les Espagnols à reconnaître pour roi Philippe V. (SAGONTE, *Sagos, Sagum*, saie, vêtement militaire. *Lexique*).

L'impotent Prince faché plains et querelles,
De rapts et pilles, par Coqs et par Libiques,
Grand est par terre par mer infinies voilles,
Seule Italie sera chassant Celtiques.
IV. 4.

Ce prince ne pourra réprimer l'inconduite des soldats français et les querelles des chefs de son armée avec les nobles Espagnols. Les ennemis voudront forcer le grand roi, tombé bien bas, à leur fournir de l'argent et des hommes pour détrôner son petit-fils. A la paix, les deux rois français renonceront à toutes leurs possessions d'Italie (*Gallus,* coq et gaulois. *Libicii,* peuple de la Gaule transpadane. *Wailly*).

Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'Espagne et Gaule seront unies ensemble,
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.
IV. 5.

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix, qui accomplira cette parole divine (2) : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable dans une nouvelle guerre contre l'Angleterre et la Hollande, que Philippe V ne tardera pas à abdiquer.

(1) Le prophète qui se défend d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (honteux verbiage), n'a cité Arras (Nord), Bourges (Centre), Rodez (Midi), Gascon (Ouest), Rhône (Est), pour désigner la France entière dans cette longue et désastreuse *guerre de la succession :* PAR MORT LA FRANCE »... que pour rappeler dans ce récit sublime ces paroles du GRAND PAR TERRE à Villars : Voyez où nous en sommes, il faut vaincre ou périr. Cherchez l'ennemi et donnez la bataille — Mais, Sire, c'est votre dernière armée. — N'importe, si la bataille est perdue, vous me l'écrirez à moi seul ; je connais mon peuple, je trouverai cent mille hommes et *j'irai relever la France* ou m'ensevelir avec le dernier soldat sous les ruines de la monarchie.

(2) *Parole divine,* DIVIN VERBE « Lorsque des divisions éclatent dans le monde, surtout entre les peuples chrétiens, le Pape ne trouve dans son cœur et ne peut laisser échapper de ses lèvres qu'un mot, le *mot divin,* par lequel les anges annoncèrent la naissance du Sauveur ; le mot que le Sauveur répétait si souvent à ses disciples après être sorti du tombeau ; le mot qui fut son adieu suprême, lorsqu'il se sépara d'eux pour monter au ciel : La Paix. *Pax* (*Mgr de Salinis,* à l'occasion de la guerre d'Italie, 1859).

Digitized by Google

Le Prophète n'admet pas la souveraineté du peuple. Ceci ressort de l'ensemble de la Prophétie et en particulier de deux vers. Nostradamus a prédit la révolution qui a fait monter à l'échafaud Charles Ier, le Louis XVI de l'Angleterre ; il a prédit le règne de Louis XIV, et dans deux vers placés au milieu d'un quatrain sur le grand roi, il a dit de la façon la plus énergique ce qu'il pensait du gouvernement d'un seul et de celui de tous (1). On voit cette même pensée dans les deux vers : GAND ET BRUXELLES MARCHERONT CONTRE ANVERS, SENAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY. Quand le roi des Pays-Bas soutiendra son droit les armes à la main, le Sénat de Lonpres mettra à mort son roi trop faible.

Une citation du *Siècle de Louis XIV* par Voltaire développera ce que renferment ces mots : L'ÆMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, L'ISLE BRITANNE PAR VIN SEL EN SOLCY. Dans le temps où Louis XIV dit : *L'Etat c'est moi*, et que la France rentrée AU PORT DE AGDE est à l'abri des tempêtes, Charles Ier, en laissant par faiblesse dominer l'élément populaire, livre son pays à la confusion. Il est dit de la Révolution d'Angleterre : LE PONT ROMPU CITÉ DE PEUR PASMÉE, et l'on vient d'admirer l'heureux choix de ces mots pour celle de France : ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE ; le pouvoir intermédiaire entre le peuple et le roi (les Etats-Généraux) se rompt par la résistance du Tiers.

Plus Macelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'Empire,
Lasche sans foy, sans loy saignera terre,
Son temps s'approche si prez que je soupire.
VIII. 76.

Du règne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérens iront si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu.
III. 80.

Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux
Le pont rompu, cité de peur pasmée.
III. 81.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,
Senat de Londres mettront à mort leur Roy
Le sel et vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le règne en désarroy.
IX. 49.

Devant Moustier trouvé enfant besson,
D'héroïc sang de moyne et vetustique,
Son bruit par secte langue et puissance son,
Qu'on dira fort élevé le Vopisque.
I. 95.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes, changez par fantaisie.
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par langue ornée d'oreille ressaisie.
I. 96.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire.
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.
I. 97.

Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune Æmathien,
Gaule branslera, périclitera la barque,
Tenter Phossens au Ponant entretien.
X. 58.

Le grand conflict qu'on appreste à Nancy,
L'Æmathien dira : tout je soubmets,
L'isle Britanne par vin sel en solcy,
Hemmy deux Phi. longtemps ne tiendra Mets
X. 7.

Les ennemis du fort bien esloignez,
Par charriots conduict le bastion,
Par sur les murs de Bourges esgrongnez,
Quand Hercules bastira l'Æmathion.
IX. 93.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,
Passera outre le grand Æmathien,
Non loin d'Agen attendra le Gaulois,
Secours Narbonne deceu par entretien.
IX. 38.

L'Æmathien passer monts Pyrénées,
En Mars Narbonne fera résistance,
Par mer et terre fera si grande menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.
IX. 64. (*Voir* 63, 65, 66).

Angleterre (1). — CHARLES Ier.

Cromwel, homme d'une naissance obscure, s'emparera à main armée du pouvoir, et cruel, tuant lui-même ses ennemis, il sera plutôt boucher que roi; lâche il n'osera coucher deux nuits de suite dans la même chambre, il ne reconnaîtra aucune loi ni divine ni humaine, se jouera de sa parole et versera le sang dans les guerres et dans les supplices. Je soupire en pensant qu'il naîtra dans quarante ans (1558-1599).

Lorsque Charles Ier, ayant tous les droits au trône, aura perdu le pouvoir après avoir sacrifié son conseiller Straffort au ressentiment des passions populaires, ses partisans s'effaceront si bien, que Cromwel prendra, par droit de fait et non de naissance, le pouvoir royal sans le titre de roi.

Ce prédicateur en plein vent se moquant effrontément des pouvoirs établis, se fera déclarer *général perpétuel des troupes de l'Etat;* sa hardiesse à imposer sa volonté lui fera chasser le Parlement, et Londres tremblera en ne se trouvant séparée du tyran par aucun pouvoir intermédiaire.

Dans le temps où Philippe IV d'Espagne, maître de Gand, de Bruxelles et d'Anvers armera ses sujets les uns contre les autres pour se conserver les Pays-Bas, le Parlement de Londres mettra à mort Charles Ier; la sagesse et la force de Straffort auront causé la perte de ce roi trop faible et trop peu sage pour soutenir son ministre contre les prétentions du Parlement qui s'emparera du pouvoir.

France. — LOUIS XIV.

Au château de Saint-Germain, en face du monastère des Loges, naîtra l'enfant besson d'un monarque devenu père après 22 ans d'un mariage stérile. Celui des deux enfants auquel on conservera la vie civile, par guerres, par la révocation de l'édit de Nantes, par le siècle des arts et des sciences qui prendra son nom, par son pouvoir absolu, sera *grand* aux yeux du monde entier.

Louis XIV à qui son Conseil aura déclaré : « *qu'il doit à la religion, au bien de ses peuples (Feller)* » de révoquer l'édit de Nantes accordant aux protestants des temples et l'exercice public d'une religion changée par boutade, enverra des troupes contraindre plutôt les cœurs endurcis que ceux de bonne foi qui se laisseront entraîner par l'éloquence douce et fleurie de Fénélon.

Ce que le fer et la flamme des dragonnades n'auront pu faire, le rapport, au conseil du roi, des succès de la douce langue de Fénélon le fera; il y aura trêve pour laisser aux dissidents le temps de se prononcer. Mais durant ce repos, les rêveries de prétendus prophètes protestants, les scènes des illuminés du Vivarais, les préparatifs des sectaires pour reprendre les hostilités détermineront l'envoi de nouveaux régiments royaux.

ÆMATHIEN — LOUIS XIV. *(Voir la note ci-contre).*

Dans le temps que Louis XIV portera le deuil de son père, Philippe IV voulant mettre à profit les embarras d'une régence fera la guerre à cet enfant de cinq ans. La France sera ébranlée par la Fronde et la barque de Pierre mise en péril par le Jansénisme. Louis XIV entrera par une brèche à Marseille et remplacera cette inscription d'une des portes de cette ville : *Sub cujus imperio summa libertas*, par celle-ci des plus provocantes : *Louis-le-Grand construisit cette forteresse pour que les Marseillais ne se livrassent pas au désir de la liberté.* De là il ira au Ponant de la France, à l'île de la Conférence, où aura été conclu le *traité des Pyrénées* et son mariage. (FELIN, *feles*, chat, fouine, ravisseur. *Tento*, provoquer).

Condé, vainqueur à Thionville près Nancy, forcera les Espagnols après plusieurs combats à repasser le Rhin. Louis XIV dira alors : *l'Etat c'est moi*, en prenant le pouvoir absolu. Dans le même moment Charles Ier mourra en Angleterre (LE SEL ET VIN LUI SERONT A L'ENVERS). Le règne de Louis XIV s'écoulera entre les guerres faites contre Philippe IV d'Espagne et celles faites pour mettre sur le trône d'Espagne Philippe V. Metz ne tiendra pas longtemps contre Louis XIV, car le traité de Munster lui donnera cette place cinq ans après qu'il sera monté au trône (HEMMY, *emmy*, entre. *Glossaire*).

Quand Louis XIV aura tenu à distance fort respectueuse des frontières de la France tous les ennemis qui l'assiégeaient, il fera fortifier ses places par un nouveau système. Vauban inventera le bastion de terres rapportées. Alors on démantellera les places de l'intérieur. La *grosse tour* ou château de Bourges sera en partie ruinée en 1651, alors que Louis XIV fera un des grands travaux d'Hercule en joignant la Méditerranée à l'Océan par le canal de Riquet, commencé en 1660.

Louis XIV, nommé le *Grand* en 1680, ayant déclaré la guerre à l'Anglais en 1689, fera fermer l'entrée de la Gironde par le *Pâté* de Blaye et reconstruire les fortifications de la Rochelle en cette même année 1689. L'Anglais se présentera devant ces deux places en 1696. Louis XIV gêné par l'édit de Nantes passera outre (1685) et attendra l'effet de cette révocation sur les partisans de la liberté civile et religieuse ; il enverra vers Narbonne des régiments au secours des catholiques et dans le temps de ces guerres il se reconnaîtra déçu au sujet de l'ENTRETIEN tenu dans l'île de la Conférence, en se voyant forcé de réclamer par les armes les droits de son épouse sur les Pays-Bas.

Louis XIV enverra des armées en Espagne pour soutenir les droits de Philippe V. Dans ce temps les protestants feront résistance près de Narbonne, ville bâtie par Martius. Il y aura des combats si nombreux sur terre et sur mer que le Capétien Philippe V, chassé deux fois de Madrid, ne trouvera pas en Espagne un coin de terre où demeurer. *(Voir cette guerre de la Succession à la page précédente).*

PIÈCES JUSTIFICATIVES

MACELIN. — *Macellum*, marché, halle ; *Macellarius*, boucher (*Wailly*). Nostradamus a dit de Napoléon Ier : QU'ON TROUVERA MOINS PRINCE QUE BOUCHER (1114).

DIGNE. — *Dignus*, digne, qui mérite, décent, juste, convenable, *dignus est qui imperet*, il mérite de commander (*Wailly*).

IRE. — *Ira*, colère, ressentiment (*Wailly*).

BASTARD. — Ce mot est employé six fois sur huit dans les centuries pour les gouvernements de droit de fait et non de *naissance*. Nostradamus a nommé deux fois L.-Philippe BASTARD, voir *Vie de Louis-Philippe*, page 23 et 76, et les historiens appelaient sa monarchie, *Monarchie bâtarde*.

PONT. — On a vu, page 39, avec quel à-propos le Prophète désigne par ce mot les Etats-Généraux qui servent d'intermédiaire entre le peuple et le roi.

Comme le Prophète ne raconte que les faits les plus importants, les plus populaires et qu'il ne donne à ses personnages que les traits reconnus par les historiens impartiaux, on trouvera dans l'article de Feller sur Cromwel les preuves historiques de l'interprétation donnée aux douze premiers vers, et celles du quatrain suivant dans les articles du même auteur sur Charles Ier, Straffort et Philippe IV.

SEL. — *Sal*, sel, sagesse (*Wailly*). — VIN, ce mot se prend quelquefois pour la *force* du vin même *ce vin a beaucoup ou peu de vin (N. Land.)*

HEROIC SANG. — Nostradamus appelle la fleur de lis LA FLEUR TANT BELLIQUE (*Vie de L.-Philippe*, p. 19), et il désigne Henri IV, grand père de Louis XIV, par ces mots : LE VIF GASTON, et donne pour *marque* à ce Prince dans ses quatrains cinq fois le mot HADRIR du grec *Adri*, robuste, fort ou d'*Andri*, d'*Aner*, Homme de courage, sorte d'anagramme de *Anri*, Henri.

MOYNE. — Ce mot, qui a la même racine grecque que le mot *Monarque*, *Monos*, seul, désigne souvent un roi dans Nostradamus ; il est dit de Louis XVI : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES—*Vetusticus*, s'altérer en vieillissant (*Wailly*).

VOPISQUE.—*Vopiscus*, celui des jumeaux qui naît vivant l'autre étant venu mort au monde (*Wailly*).

L'opinion la plus répandue au sujet du *masque de fer* est que ce personnage mystérieux était frère jumeau de Louis XIV. Comme les médecins disent que le second des enfants jumeaux est l'aîné par la conception, la crainte de voir deux frères prétendant au même trône troubler le royaume à peine remis des querelles des frères Gaston et Louis XIII, a fait priver le second de la vie civile. Le Vopisque, le seul dont la vie publique a été reconnue, a réuni en sa personne tous les traits renfermés en trois quatrains du GRAND PROPHETE, II 36.

ÆMATHIEN.

D'après son grand secret d'interprétation, le même mot déterminant *toujours* le même personnage, Nostradamus a cinq fois et toujours pris ce nom pour désigner Louis XIV, et le lecteur va voir qu'il était impossible de trouver un mot plus heureux pour rappeler l'emblème de Louis XIV, *le Soleil*.

HEÔS. — L'Aurore, fille de Titan, épouse de Tithon, amante de Céphale ; elle eut du premier Memnon et Phaéton, et Emathion du dernier. Cette déesse ouvrait les portes de l'Orient au Soleil qu'elle précédait (*Note de l'Iliade publiée à Paris*, 1830). *Ématha*, nom. pluriel du grec *émar* pour *émera*, jour, journée, lumière du jour (*Lexique*); le jour nous amène (*Racines grecques*). *Le nom d'Emathion, fils de l'Aurore, vient d'Ématha : le jour nous amène.* Le *Soleil* nous amène le jour.

Le mot ENTRETIEN que l'on voit deux fois dans les quatrains sur l'ÆMATHIEN et deux fois pour l'entretien dans l'île de la Conférence ne se retrouve pas ailleurs dans Nostradamus. Ce mot *adapte* l'un à l'autre deux quatrains qui ont déjà pour point de repère le mot ÆMATHIEN ; mais ce qui est bien plus remarquable, c'est de voir ce vers *Le sel et vin luy seront à l'envers* d'un quatrain sur Charles Ier, répété presque mot à mot au milieu des quatrains sur un règne contemporain.

Le lecteur voit que ces deux vers : LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS, L'ILE BRITANNE PAR VIN SEL EN SOLCY, *souci*, parlent d'un même évènement accompli dans le temps où Louis XIV dit : TOUT JE SOUBMETZ, *l'Etat c'est moi*. Toute la morale de l'œuvre prophétique, avons-nous dit, ressort de ce rapprochement. Le Prophète ne reconnaît pas de souveraineté du peuple et applaudit au gouvernement ferme et légitime d'un seul.

« Charles Ier dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV, fin du chap. VI*), Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud *pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le sang de Straffort* : Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi donnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois : Louis XIV, *ou plutôt la reine-mère*, en renvoyant le cardinal ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre et qui aimait la royauté. Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra (*Le quatrain sur les troubles de la Fronde dit du Roi rentrant à Paris :* AU PORT SERONT ENTRANS. *Paris a pour* armes *un* vaisseau. AU PORT de AGDE (*Voir vie de L.-Philippe, p.* 34); et tout fut si paisible qu'il eut été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. Cependant à peine fut-il chassé *par le cri général des Français*, et par une déclaration du roi (*ou plutôt de la reine*), que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris tout puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père et le peuple comme un *maître*. Le roi réunit les Parlements de Paris et de Pontoise. Il défendit les assemblées des Chambres. Le Parlement voulut remontrer ; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres ; le Parlement se tut : tout était bien changé. »

Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram.

Digitized by Google

12e

Gorsan Narbonne par le sel advertir,
Tucham la grace et Parpignan trahie,
La ville rouge n'y voudra consentir.
Par haute vol drap gris vie faillie.

VIII. 22.

Gorsas (un des auteurs des journées de Versailles) et Narbonne (ministre imposé à Louis XVI), ayant été avertis par un reste de sagesse d'avoir à enrayer la Révolution, un hasard ayant trahi (à Varennes) le plus grand de France et sa belle épouse, la ville révolutionnaire ne voudra point consentir à ce départ du roi qui, vêtu de gris, sera arrêté vers la frontière du Nord. Cette fuite lui arrachera la vie.

Ce quatrain ne semble susceptible d'aucune interprétation sérieuse. On y trouve quatre noms de villes fort rapprochées les unes des autres : GOURSAN, NARBONNE, TUCHAN (dép. de l'Aude), PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales), et des mots jetés çà et là sans liaison apparente. Cependant, comment renoncer à l'interpréter quand, après cinq quatrains qui précèdent et qui traitent de la Révolution, on trouve dans celui-ci ces mots : LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR, PAR HAUTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE, si semblables à ceux-ci sur Louis XVI : VOLTORTE... LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES, ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE (17e). — Paris, LA VILLE ROUGE, LA CITÉ AU GLAIVE (5e), n'a point consenti au voyage, du roi vêtu de gris, arrêté à VARENNES; et ce vol vers la frontière du Nord a causé la mort de Louis XVI.

Le SEL est l'emblême de la sagesse. La sagesse avertit aussi bien les villes que les individus; mais comme le mot NARBONNE est interprété au quatrain 25e, du ministre NARBONNE, je suppose qu'il est ici encore question de lui... Si le mot NARBONNE désigne un homme, GORSAN doit aussi naturellement en désigner un qui, lui aussi, sera averti par le SEL... Le nom qui se rapproche le plus de GORSAN est GORSAS, dans Feller. J'apprends alors que ce GORSAS a joué dans la Révolution un rôle des plus importants qui cadre merveilleusement avec la prophétie... Deux quatrains plus bas je lis : ASSOMMERA LE GRAND DE PARPIGNAN; ces mots me donnent la valeur du mot PARPIGNAN de ce quatrain... LE GRAND DE PARPIGNAN est Louis XVI, comme LE GRAND D'AUXERRE est Charles X (215e), LE PLUS GRAND DU RHÔNE, Napoléon Ier (132e), etc., etc. M. Thiers m'apprend qu'un hasard (Τυχη, *hasard*) a trahi le roi et sa belle épouse, et j'ai ainsi, sans grand travail, l'explication d'un quatrain jugé d'abord indéchiffrable.

Gorsan, Narbonne par le sel advertir...

GORSAN. — « *Gorsas* (Antoine-Joseph), conventionnel, né à Limoges, en 1752, tenait un pensionnat à Versailles, et, dès le commencement de la Révolution, s'en montra un zélé partisan. Il rédigeait le *Courrier de Versailles*, qui prêchait l'insurrection et l'anarchie : le compte inexact qu'il rendit du repas des gardes-du-corps amena les malheureuses journées des 5 et 6 octobre 1789 ; cependant, lorsqu'il fut député à la Convention, il se montra parmi les plus modérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention et l'appel au peuple. Lié avec les Girondins, il partagea leur proscription, et fut condamné le 7 octobre 1793. » (*Feller.*)

On tomberait facilement dans un étonnement exagéré si on ne remarquait qu'il n'est pas plus difficile au fond à un prophète de nommer les acteurs des évènements que les lieux où ces évènements doivent se passer. Seulement on se demande si Nostradamus a connu les noms de tous les acteurs des évènements. Pour le fait de 1830, il nomme deux fois PHILIPP. (221e, 222e); il nomme FERDINAND, fils de ce roi (220e); il nomme deux fois ANTOINE, duc d'Angoulême (218e, 219e). Les premiers mots de sa prophétie à Henri II sont : PAV, NAY, LORON, ou NAPAVLAION ROI, par anagramme. VIII. 1.

NARBONNE. — « *Narbonne* (le comte Louis)... quoiqu'il fut attaché à la maison de Bourbon, autant par devoir que par reconnaissance, il adopta plusieurs des idées nouvelles... Nommé maréchal-de-camp à son retour d'Italie, sa popularité qui croissait, tandis que tant d'autres perdaient la leur, lui fit donner, le 6 décembre 1791, le portefeuille de la guerre... Il travaillait à rétablir la discipline dans ses régiments ; mais il fut contrarié dans ses vues par les démagogues; et les modérés de l'Assemblée, qui l'avaient secondé jusqu'alors, n'osèrent plus le défendre. A ces contrariétés du dehors se joignirent celles qu'il éprouva bientôt dans le conseil, et il s'apprêtait à quitter le ministère, lorsque son portefeuille lui fut retiré, le 10 mars 1792. M. de Narbonne alla se réfugier à l'armée ; mais, rappelé par le roi, il était à Paris depuis trois jours, lorsque éclata le 10 août. Décrété d'accusation, il parvint à s'échapper par les bons offices de Mme de Staël, et se rendit en Angleterre. Lorsqu'il apprit que Louis XVI venait d'être mis en jugement, il réunit les anciens ministres du roi, qui se trouvaient à Londres, et leur proposa de demander en commun à la Convention un sauf-conduit pour être admis à la barre et y réclamer, pendant la durée du procès, la responsabilité des actes de leur ministère. Ce dévouement leur promettait une mort certaine, mais glorieuse.... Narbonne parut décidé à la braver. Il demanda seul un sauf-conduit, qui lui fut refusé, malgré ses vives instances. » (*Feller.*)

« M. de Narbonne et la fille de Necker, Mme de Staël, imaginèrent aussi un projet de fuite (1792). L'émigration, de son côté, proposa le sien : c'était de transporter le roi à Compiègne, et de là sur les bords du Rhin, par la forêt des Ardennes... » (*Thiers*, II. 227.)

Nous retrouverons bientôt NARBONNE sous ces mots : BASTARD DE LUSIGNAN, dans le quatrain où Louis XVI est désigné comme dans celui-ci par le mot PARPIGNAN.

PAR LE SEL ADVERTIR. — *Sel*, symbole de l'amitié, parce que le SEL empêche la corruption et la destruction (*N. Landais*). *Sal*, sel, finesse, prudence, sagesse (*Wailly*). On lit dans la proclamation du prince Milosch :

« Noble nation, mes frères !... Tu m'as institué récemment prince dynastique de Servie, et j'ai reçu des mains de la Skuptchina le SEL et le pain national, pour que j'en mange et le conserve pour vous et me lie aussi intimément à la nation que le pain et le SEL. J'ai reçu aussi du VIN des mains de la nation en signe que j'aurai soin de la prospérité nationale... » (*Constitutionnel*, 19 février 1859).

On a vu, dans la note placée à la suite du quatrain précédent, le mot SEL employé deux fois pour exprimer la *sagesse*.

Tucham la grace et Parpignan trahie...

TUCHAM. — *Tucham*, bourg de l'Aude. — Le mot AGDE du quatrain précédant a été *traduit* avec le sens de Αγαθος; ici TUCHAM est pour Τυχαιος, du hasard; Τυχη, cas fortuit, hasard; Τυχων, la Fortune (*Lexique*). Le quatrain 32e fera admettre ce secret d'interprétation.

« Tel fut ce voyage (de VARENNES) dont la fatale issue ne peut être justement attribuée à aucun de ceux qui l'avaient préparé. *Un accident le fit manquer, un accident pouvait le faire réussir.* Si, par exemple, Drouet (LE LIEUTENANT, 13e) avait été joint et arrêté par ceux qui le poursuivaient, la voiture était sauvée. Peut-être le roi manqua-t-il d'énergie lorsqu'il fut reconnu. Quoiqu'il en soit, ce voyage ne doit être reproché à personne, ni à ceux qui l'ont conseillé, ni à ceux qui l'ont exécuté ; il était le résultat de cette *fatalité* qui poursuit la faiblesse au milieu des crises révolutionnaires. » (*Thiers*, I. 322.)

LA GRACE. — « La reine fut encore applaudie une fois à l'Opéra; comme dans les jours de son éclat et de sa puissance, elle revint toute joyeuse dire à son époux qu'on l'avait accueillie comme autrefois; mais c'étaient les derniers témoignages qu'elle recevait de ce peuple jadis idolâtre de *ses grâces royales*. On était à la fin de l'année 1791. » (*Id.*, II. 47.) — « Elle promenait un regard indifférent sur ce peuple qui tant de fois avait applaudi à *sa beauté et à sa grâce*, et qui aujourd'hui applaudissait à son supplice avec le même empressement. » (*Id.* V. 390.)

PARPIGNAN. — Lorsque Nostradamus, employant *la partie pour le tout*, désigne le souverain de France par un nom emprunté à la géographie de ce pays, il a soin d'en choisir un qui rappelle un mot grec ou un fait propre à développer sa prophétie : Napoléon Ier est nommé LE PLUS GRAND DU RHÔNE (132e) : Ρυω, couler, traîner (*Lexique*); et Malte-Brun

Digitized by Google

dit (VIII. p. 406) : Le RHÔNE, emblême de la guerre et des discordes civiles, est un torrent fougueux que ne brave pas toujours impunément la témérité de l'homme ; Charles X est désigné ainsi : UN GRAND D'AUXERRE MOURRA BIEN MISÉRABLE, CHASSÉ DE CEUX QUI SOUS LUY ONT ESTÉ (215) : Αυξη, augmentation, accroissement (*Lexique*) ; et le *manifeste* du comte de Chambord (*voir p.* 39) fait naître cette réflexion : C'est au moment même où Charles X agrandit la France qu'il part pour l'exil. J'ai écrit dans mon *Dictionnaire*, au mot *Calais :* CALAIS, VIII. 45, Καλος, beau, bon, doux; Καλον, bois, javelot, trait (*Lexique*), et Moréri est venu développer la valeur de ce mot en m'apprenant qu'en 1558, année même où Nostradamus livra au public le quatrain qui renferme ce mot, la ville de Calais fut reprise sur les Anglais après 210 ans, et qu'on donna alors à son territoire le nom de *pays reconquis ;* le mot PARPIGNAN ne me rappelant aucun mot grec, j'ai dû chercher dans le même Moréri l'histoire de cette ville, et j'ai pu établir le parallèle suivant :

PARALLÈLE.

PARPIGNAN (1558).

« Les habitants de Perpignan ont un privilége qui leur est commun avec ceux de Barcelonne : c'est de pouvoir tous les ans ennoblir quelques-uns d'entre eux. On les nomme alors *honorables bourgeois* ou *bourgeois nobles*. Le privilége de ces bourgeois nobles est qu'eux et leurs descendants, à perpétuité, jouissent de toutes les libertés, immunités, faveurs et prérogatives des nobles, comme s'ils avaient été armés chevaliers par le roi lui-même.

» L'antipape Pierre de Lune dit Benoist XIII, célébra en 1408 un concile à Perpignan (*Moreri*, Perpignan).

« Benoist XIII, antipape, étant cardinal avait affecté de parler continuellement contre le schisme et de protester que s'il était à la place de l'un des papes, il n'y aurait jamais de considération assez puissante pour l'empêcher de travailler à la réunion des fidèles sous un même chef.

« Cependant après la mort de Clément VII, les cardinaux de son obéissance élurent Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoist XIII.

« Avant cette élection ils firent un acte qu'ils signèrent tous, par lequel ils promettaient que celui qui serait élu renoncerait au pontificat, lorsqu'il en serait requis par le sacré Collége, pour finir le schisme.

« Benoist oublia bientôt cette promesse et fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir.

« Lorsque le roi Charles VI, le clergé de Paris, l'université de France et divers princes de l'Europe lui proposèrent la voie de cession, il éluda cette proposition et il promit ensuite d'y donner la main, pour avoir le temps de prendre des mesures contraires.

« Enfin il leva le masque et refusa ouvertement de tenir ce qu'il avait promis.

« On l'arrêta à Avignon.

« Mais il trouva moyen d'en sortir déguisé, en 1402, et il se retira dans le château Ilenard, dans le comté de Provence, où il trouva quelques troupes de sa garde.

« Dans le concile de Pise, tenu en 1409, Benoist et Grégoire XII furent déclarés schismatiques, violateurs de leur foi et déchus du droit qu'ils prétendaient au pontificat.

« Les cardinaux élurent Alexandre V.

« Benoist, loin de céder, créa de nouveaux cardinaux après qu'il eût été abandonné par la plupart de ceux qui l'avaient élu.

« C'est de lui que le célèbre Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, dit hautement qu'il n'y avait que l'*éclipse* de cette *lune* fatale qui pût donner la paix à l'Eglise.

« Il faisait allusion au nom de Benoist (Pierre de Luna), lequel, en 1417, fut encore une fois excommunié et déposé dans le concile de Constance. (*Moreri*, Benoist XIII).

PARIS (1789).

En 1789 les habitants de Paris eurent un privilége qui leur fut commun avec ceux de Perpignan, en usurpant le droit qu'a le roi d'ennoblir les bourgeois ; en déclarant que les bourgeois jouiraient à perpétuité de toutes les libertés, immunités, faveurs et prérogatives des nobles.

Le Tiers-Etat força le roi à convoquer les Etats-Généraux à Paris, et ne tarda pas à se montrer anti-royaliste.

Le Tiers, avant la réunion des Etats-Généraux, avait affecté de parler continuellement contre toute tendance à séparer la nation du roi, et de protester que s'il était à la place des deux ordres privilégiés il n'y aurait jamais de considération assez puissante pour l'empêcher de travailler à la réunion des trois ordres dans les mêmes vues et sous un même chef.

Cependant lorsque Louis XVI se fut démis de ses pouvoirs en convoquant les Etats-Généraux, les trois ordres, jusque là soumis aux ordres du roi, se fondirent malgré lui en celui du Tiers qui devint *tout*.

Avant de prendre le nom d'*Assemblée nationale*, les ordres avaient pourtant, par leur pouvoir clairement défini et par les cahiers de leurs commettants, pris l'engagement d'obéir à l'injonction royale de se séparer, lorsqu'ils en seraient requis, pour éviter une révolution radicale.

Le Tiers oublia bientôt cette promesse et fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir (Voir à *tierce résistance*, p. 40).

Lorsque le roi Louis XVI, le clergé de Paris, les parlements de France (v^r^ p. 40, le 5 octobre 1790) et divers princes de l'Europe lui proposèrent la voie de cession, il éluda cette proposition ; il fit enfin cette Constitution de 1791, avec la pensée de prendre des mesures contraires, *Puche arrestée* (10^e^) ; *Accord rompu* (122^e^) ; *Et seront faces de leurs manteaux couverts* (29^e^).

Enfin le Tiers leva le masque, l'*Etat des masques et des seuls bien changé* (96^e^).

Bonaparte l'arrêta au 18 brumaire.

Mais il trouva moyen de reparaître déguisé en 1814, et se retira à l'ombre de la charte du comte de Provence (Louis XVIII), dans les sociétés secrètes.

Au 2 décembre 1852 on lui déclara que depuis 1789 il était une occasion de schisme entre les Français, qu'il était violateur de sa foi et déchu de ses droits au souverain pouvoir.

Les conservateurs élurent Napoléon III.

Le Tiers, loin de céder, chercha de nouveaux défenseurs en voyant que ceux qui l'avaient élevé étaient passés dans le camp de Napoléon III.

Le parti terroriste a dit en 1793 que l'éclipse seule de la royauté donnerait la paix à la France. Cette prophétie sur Louis XVI s'est accomplie : *Et precedera devant une eclipse solaire le plus obscur et le plus tenebreux qui soit esté depuis la création du monde jusques à la mort et passion de J. C., et de là jusques ici,* et le monde entier est bouleversé....

Ce parallèle s'est offert de lui-même, et c'est ce qui le rend supportable et curieux. On a vu au mot MACEDON (*Vie de L.-Philippe*, p. 15) et on verra au mot TARASC que le Prophète a amené son Traducteur à ne plus s'étonner de rien.

La ville rouge n'y voudra consentir.
Par haute vol drap gris vie faillie...

LA VILLE ROUGE est LA CITÉ AU GLAIVE. — « Le jeune Romeuf emporta avec lui le décret de l'Assemblée qui confirmait les ordres déjà donnés par le général et enjoignait à tous les fonctionnaires publics *d'arrêter*, par tous les moyens possibles, *les suites dudit enlèvement, et d'empêcher que la route fût continuée.* » (*Thiers*, I. 312.)

On trouvera l'explication du dernier vers plus loin à ces mots : VAULTORTE, VARENNES... NOIR EN GRIS... SANG TRANCHE, du quatrain 17^e^.

13^e^

Le lieutenant à l'entrée de l'huis,
Assommera le grand de Parpignan,
En se cuidant sauver à Montpertuis,
Sera deçeu bastard de Lusignan.

VIII. 24.

Drouet à la place de Sausse, commissaire de Varennes, arrêtera le roi arrivé à l'entrée de la porte située après le pont de cette ville. Il fera ainsi tomber du trône, pour être décapité, le maître de Paris, ville qui rappellera alors PARPIGNAN ; le grand de France se sera perdu en pensant se mettre en sûreté à Montmédy ; Narbonne, bâtard de Louis XV, sera déçu dans l'espoir de faire évader son roi.

Ce quatrain est séparé de celui qu'on vient d'expliquer par un autre qui prédit la découverte de *l'armoire de fer.* Cette découverte, dont les ennemis de Louis XVI ont tiré le plus grand parti dans le procès fait à ce roi, a été opérée le 20 novembre 1792. Après l'arrestation de Louis XVI, annoncée dans les vers du quatrain précédent, et deux mois avant l'accomplissement, au 21 janvier 1793, du dernier mot de ce même quatrain : VIE DÉFAILLIE. — Je crois, cependant, rentrer dans les vues du Prophète en intervertissant l'ordre de ces deux quatrains de huit qu'on interprète des premiers jours de la Révolution. Ces deux quatrains *s'adaptent* l'un à l'autre par les mots PARPIGNAN, et le dernier n'est que le développement du premier. Nostradamus a dû les séparer, parce que le fait d'un homme qui en en remplaçant un autre dans ses fonctions cause, par une arrestation à l'entrée d'une porte de ville, la mort d'un grand qui pensait s'enfuir à Montpertuis, arrivant dans les Centuries après ces mots GORSAN (Gorsas), NARBONNE (Narbonne), noms d'individus alors vivants et agissants, et ces autres : LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR, PAR HAUTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE, ce fait aurait frappé la personne qui, en 1792 tenait à Paris un *Nostradamus* toujours ouvert aux regards des curieux et qui interprétait assez bien le quatrain sur l'arrestation à Varennes. — L'exemplaire des Centuries qui se trouve à la bibliothèque Ste-Geneviève a les quatrains 23 et 24 marqués, et depuis cette époque peut-être. Le moment de traduire les Centuries n'était pas arrivé. Dieu a son jour et son heure que l'homme ne peut avancer : ON ATTENDRA QUE TERME SOIT COULÉ, V. 40.

Le lieutenant à l'entrée de l'huis
Assommera le grand de Parpignan...

LIEUTENANT. — Du latin *locus,* lieu, place, et *tenere*, tenir, qui tient le lieu, la place (*N. Landais*). HUIS, vieux mot qui signifie *porte* (*id.*). ASSOMMERA, du vieux mot *sommeton* ou *sommeron*, qui signifiait le sommet de la tête ; car assommer c'est proprement frapper au sommet de la tête (*id.*).

« Cependant le roi arriva à Sainte-Menehould. Là, montrant toujours la tête à la portière, il fut aperçu par Drouet, fils du maître de poste, et chaud révolutionnaire. Aussitôt ce jeune homme, n'ayant pas le temps de faire *arrêter* la voiture à Sainte-Menehould, court à Varennes. Un brave maréchal-des-logis, qui avait aperçu son empressement et qui soupçonnait ses motifs, vole à sa suite pour l'arrêter, mais ne peut l'atteindre. Drouet fait tant de diligence qu'il arrive à Varennes avant la famille infortunée ; sur-le-champ il avertit la municipalité et *fait prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour l'arrestation.* Varennes est bâtie sur le bord d'une rivière étroite, mais profonde ; un détachement de hussards y était de garde;

Digitized by Google

mais l'officier ne voyant pas arriver le trésor qu'on lui avait annoncé avait laissé sa troupe dans les quartiers. *La voiture arrive enfin et passe le pont. A peine est-elle engagée sous une voûte qu'il fallait traverser, que Drouet*, aidé d'un autre individu, *arrête* les chevaux : *Votre passeport!* s'écrie-t-il, et avec un fusil il menace les voyageurs s'ils s'obstinent à avancer. *On obéit à cet ordre et on livre le passeport. Drouet s'en saisit et dit que c'est au procureur de la commune à l'examiner.* Et la famille royale est conduite chez ce procureur, nommé SAUSSE. » (*Thiers*, I. 316.)

Voir le quatrain 25e où ce procureur, Sausse de nom, est nommé SAULCE.

En se cuidant sauver à Montpertuis...

CUIDER, croire, s'imaginer (*N. Landais*). MONTPERTUIS. Ce mot ne se trouve pas en géographie; le roi cherchant un refuge à Montmédy a passé par ou près Maupertuis (Seine-et-Marne); mais cette remarque est de minime importance; celle-ci l'est davantage : Montmédy (*mons, medius*, d'après Moreri) est un nom synonyme de MONTPERTUIS. La première partie de ces deux mots est la même MONT et la dernière a la même signification : *Pertuis*, trou, passage étroit; en géographie, détroit entre une île et la terre ferme (*N. Landais*); MEDY, *medius*, qui flotte entre deux opinions, indécis, irrésolu, qui s'interpose; *Medium*, milieu, espace, juste milieu; *Medio tutissimus ibis*. OV. (*Wailly*). On n'a point donné sans cause à une localité le nom de Montmédy, *Mons medius*, l'étude du terrain montrera peut-être davantage encore combien ces mots MONTPERTUIS et Montmédy peuvent être, dans un style voilé et plein de figures, employés l'un pour l'autre.

« Louis XVI, devant Sausse, proteste de ses bonnes intentions ; il assure qu'il n'allait à Montmédy que pour écouter plus librement le vœu des peuples, en s'arrachant à la tyrannie de Paris. Il demande enfin à continuer sa route, et à être conduit au but de son voyage. Le malheureux prince, tout attendri, embrasse Sausse, et lui demande le salut de son épouse et de ses enfants; la reine se joint à lui, et prenant le Dauphin dans ses bras, conjure Sausse de les *sauver*. Sausse est touché; mais il résiste, et les engage à retourner à Paris, pour éviter une guerre civile. Le roi, au contraire, effrayé de ce retour, persiste à vouloir marcher vers Montmédy. » (*Thiers*, I. 317).

Sera deceu bastard de Lusignan.

Le mot BASTARD qui se trouve huit fois dans les Centuries, ayant déjà été interprété six fois de gouvernement de droit de *fait* et non de droit de *naissance*, j'avais cherché, mais bien inutilement, à interpréter ce vers du gouvernement de 1792, dont il est dit : LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (*Voir* 16e), Enfin, un mot de Montgaillard ouvre la voie à une interprétation fort savante, fort curieuse, fort inattendue, mais bien acceptable :

« Le ministère de Narbonne fut signalé par une légèreté et une incohérence de principes (GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR 12e), dont ce courtisan était seul capable : aussi l'appela-t-on le ministre *Linotte*. *Bâtard de Louis XV*. M. de Narbonne était à la fois homme de cour, d'intrigue et de plaisir; il avait de l'esprit, de la vivacité, de la grâce, un excellent ton et beaucoup de fatuité. Cet étourdi essaya de se faire nommer commandant général des gardes nationales du Jura, et forma le dessein de se mettre à la tête de trois mille Franc-Comtois et de la garde du roi, se flattant de tirer à force ouverte Louis XVI de sa captivité. » (*Montgaillard*, III. 90).

Si Montgaillard appelle franchement Narbonne, *bâtard de Louis XV*, Feller ne paraît guère éloigné d'attacher cette tache à la naissance du même personnage.

« Narbonne Lara (le comte *Louis*), ministre de la guerre, né à Colorno, dans le duché de Parme, *au mois d'août* 1755, était fils du premier gentilhomme de la Chambre et *d'une dame d'honneur de Mesdames de France. Amené à Versailles en* 1760, il y fut accueilli avec empressement. Le Dauphin daigna lui donner les premières leçons de grec... il accompagna Mesdames de France sur le point de partir pour Rome... » (*Feller*. Narbonne).

Près des villes de GORSAN, TUCHAN et PARPIGNAN, il y a NARBONNE, et à quelques kilomètres de cette ville LÉSIGNAN. Pourquoi le Prophète qui a désigné deux fois le ministre NARBONNE par la ville du même nom, le désigne-t-il ici par le nom d'une autre ville fort rapprochée de Narbonne? C'est que ce mot *Lésignan* lui a fait songer à LUSIGNAN, et que ce mot veut dire *fils de Louis*. LUSI, prononcez *Lousi*, est l'anagramme de *Louis*, et GNAN vient de γινομαι, naître, comme *gène* dans *Eugène*, nom qui signifie *bien né*. Je cherche LUSIGNAN dans Moréri, et je vois que le fondateur du château de LUSIGNAN est Hugues II, dit le *bien-aimé*; le fondateur de la maison de Louis XV, dit *le bien-aimé*, est Hugues!

Je me demande maintenant si Nostradamus n'a pas été amené à mettre PARPIGNAN à la place de PARIS, en cherchant un anagramme au mot *Paris*, dont il a fait ailleurs RAPIS, VI. 23 et RAYPOS, IX. 44; dans PARPIGNAN il y a PARI et GNAN, né à Paris. On sait que dans un anagramme on peut doubler des lettres, *Merry* a fait MERMYRE (*Vie de L.-Philippe*, p. 77), ou ne prendre qu'une lettre de deux ou trois répétées. SILENE, pour *Isle Elène*. 192e.

SERA DECEU. — « En 1792, M. de Narbonne et la fille de Necker, Madame de Staël, imaginèrent aussi un projet de fuite; l'émigration, de son côté, proposa le sien. » (*Thiers*, II. 272).

En terminant son quatrain par ce vers, Nostradamus annonce que toutes les tentatives pour réparer l'arrestation à Varennes seront inutiles. Dans les Centuries, ce vers est le dernier de trente-deux, dont le premier est celui-ci : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS!

14e

Lettres trouvées de la Royne les coffres,
Point de subscrit sans aucun nom d'autheur,
Par la police seront cachez les offres,
Qu'on ne scaura qui sera l'amateur.

VIII. 23.

Des pièces du gouvernement auquel la Reine prendra la plus grande part seront trouvées dans l'*armoire de fer*, qui ne portera ni écriteau ni nom de fabricant. La Convention cachera les offres faites par la police à ses membres. Une de ces pièces dira : *Tous ces gens-là sont à vendre, et sûrement il n'y en a pas un à louer*. En effet, on ne saura quel homme aime la Révolution pour elle-même.

Lettres trouvées de la Royne les coffres, Point de subscrit sans aucun nom d'autheur..

LETTRES. — *Litteræ*. 1° lettre, épître, missive, dépêches; 2° papiers, pièces qui font foi de quelque chose; 3° lettres officielles, ordonnances, circulaires, lettres patentes, proclamations, ordres émanés de l'autorité, etc. (*Wailly*). — SUBSCRIT. *Inscriptio*, inscription mise au bas d'une statue..., état, cadastre. (*Idem*).

Le Prophète dit que les COFFRES de la ROYNE seront sans SUBSCRIT, SANS NOM D'AUTHEUR, pour faire observer que ces COFFRES seront cachés : Un ouvrier ne met pas son nom sur un objet dont personne ne doit soupçonner l'existence, et le possesseur de cet objet ne le recouvre d'aucun écrit. Si Nostradamus a mis ROYNE et non ROY. C'est encore pour faire observer que cette ROYNE sera alors accusée d'avoir gouverné à la place du ROY.

« Ce fut le 14 octobre que Marie-Antoinette parut devant ses juges... Fouquier lui imputa ensuite de s'être emparée de son époux, de s'être mêlée du choix des ministres, d'avoir conduit elle-même les intrigues avec les *députés gagnés à la cour*, d'avoir préparé le voyage à Varennes, d'avoir amené la guerre, et livré aux généraux ennemis tous nos plans de campagne... Valazé ne put s'empêcher de déclarer que, membre de la commission des Vingt-Quatre, et chargé avec ses collègues de vérifier les *papiers trouvés* chez Septeuil, trésorier de

Digitized by Google

la liste civile, il avait vu des bons pour diverses sommes, signés *Antoinette*, ce qui était fort naturel ; mais il ajouta qu'il avait vu une lettre où le ministre priait le roi de transmettre à la reine la copie du plan de campagne qu'il avait entre les mains. Ces deux faits : la demande de l'état des armées et la communication du plan de campagne, furent interprétés sur-le-champ d'une manière funeste, et on conclut que c'était pour les envoyer à l'ennemi ; car, on ne supposait pas qu'une jeune princesse s'occupât seulement par goût, d'administration et de plans militaires. » (*Thiers*, V. 385-389).

Marie-Antoinette est LA ROYNE ERGASTE ou *Estrange*, par anagramme, la Reine qui, entre toutes les reines, s'est vu reprocher d'être restée étrangère en France, et d'avoir voulu sacrifier sa patrie adoptive à sa patrie natale. Mais Nostradamus lave cette Reine d'une accusation aussi grave, en l'appelant ÉPOUSE LOYALE (40e) ; il est vrai qu'il ne parle dans ce quatrain que de la conduite privée de l'ÉPOUSE, mais la loyauté est une vertu habituelle qui apparaît dans tous les actes de l'être loyal, et le patriotisme du Prophète lui aurait fait trouver un mot de blâme sévère, si elle aussi eut FAIT DU BON VALET. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 65).

LES COFFRES DE LA ROYNE. — « Au 20 juin 1792, toutes les armoires de l'appartement de la reine ont été brisées, les serrures enlevées, les panneaux enfoncés, les crochets cassés. L'épouvante est partout avec l'appareil du meurtre. » (*Montgaillard*, III. 95).

« 20 novembre 1792. Roland annonce la découverte de l'*armoire de fer*. Cette armoire pratiquée dans un mur du château des Tuileries, renferme des papiers qui fourniront des sujets d'accusation contre Louis XVI. « Ces pièces étaient dans un lieu si particulier (affirme Roland), si secret, que si la seule personne de Paris qui en avait connaissance ne l'eût indiqué, il eut été impossible de les découvrir. Elles étaient derrière un panneau de lambris, dans un trou pratiqué dans le mur, et fermé par une porte de fer. C'est l'ouvrier qui l'avait faite qui m'en a fait la déclaration... le serrurier Gamin qui a fait la cachette, qui seul la connaissait et l'avait révélée .. » — Ces papiers, dont on fera si malheureusement valoir l'importance, contiennent divers fragments de la correspondance passive de ce prince avec La Fayette, Mirabeau, Laporte, intendant de la liste civile, et avec quelques hommes d'intrigue, Talon, Sainte-Foy, Bertrand-Molleville, le littérateur Rivarol, etc. Ils font connaître une foule de détails sur les moyens que la cour crut devoir employer pour détourner les attaques dont elle était l'objet. » (*Montgaillard*, III. 264).

Par la police seront cachez les offres...

On croit, en lisant cè quatrain, qu'une reine perdra ses coffres de voyage n'ayant ni adresse ni nom de fabricant ; que ces coffres renfermeront des lettres de la plus haute importance, puisqu'elles font l'objet d'une prophétie, et qu'alors la police n'ayant point fait connaître au public la récompense promise à qui rapportera les lettres, le voleur ne se dessaisira pas de sa prise. Mais si telle était la pensée de Nostradamus, le TOUT serait-il ÉCRIT SOUS FIGURE NÉBULEUSE PLUS QUE DU TOUT PROPHÉTIQUE (*Lettre à César*) ? Obligeons toujours le Prophète à tenir sa promesse, de prophétiser de la manière la plus précise, mais de façon à rester incompris durant des siècles. Ce vers : PAR LA POLICE SERONT CACHEZ LES OFFRES rappelle celui-ci par sa construction : PAR CHEF CAPTIF L'AMY ANTICIPÉ (*Vie de L.-Philippe*, 47e), et signifie : *les offres par la police seront cachées.*

« 3 décembre 1792. Ruhl fait son rapport sur les pièces qu'il prétend trouvées dans l'armoire de fer. Barrère, Kersaint, Mirabeau, La Fayette et seize membres de l'Assemblée législative désignés sans être nommés sont compromis. Barrère, que l'on venait d'élever à la présidence, joue la comédie et la douleur. Une main infâme a placé son nom dans les pièces trouvées aux Tuileries. Tant que le soupçon planera sur sa tête, il refusera d'occuper le fauteuil. On lui fait violence ; l'Assemblée le trouve digne de la présider : elle va reprendre la discussion sur le jugement de Louis XVI. » (*Journal de l'Anarchie*, III. 1243).

« Quand Roland remit à la Convention les papiers trouvés aux Tuileries dans la fameuse armoire de fer, on l'accusa d'en avoir détourné les pièces qui pouvaient compromettre les députés *girondins*. » (*Feller*, Roland.)

La Convention, en apprenant qu'un grand nombre de ses membres se sont vendus à la Cour, pousse des cris d'indignation, voile le buste de Mirabeau, proscrit la mémoire et fait jeter aux quatre vents les cendres de cet homme déifié l'année précédente, mais elle juge à propos de garder le silence sur la conduite des survivants.

Qu'on ne sçaura qui sera l'amateur.

AMATEUR. — *Amator*, celui qui témoigne de l'affection ; *amator* indique la disposition à aimer (*Wailly*.)

Combien ce vers m'a coûté de recherches ! Presque tous les quatrains se terminent par un fait saillant, et quelque chose me disait que ce dernier vers n'était pas là pour rappeler ces mots de Desèze : *Je cherche parmi vous des juges et je ne vois que des accusateurs*. Pas un homme n'aurait osé alors se dire AMATEUR de la royauté, moins encore de la personne de Louis XVI, et Nostradámus fait connaître cette disposition des esprits dans le quatrain 26e. VINGT MOIS APRÈS TOUS ET RECORD LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE ; la marche du quatrain obligeait le Traducteur à chercher le sens de ce vers dans le résultat des offres faites par la police.

« On lit dans une pièce officielle datée du 2 janvier 1792 : «...Cette pièce, dont on demande instamment la restitution, exprime une fois pour toutes que seize membres, les plus forts de l'Assemblée, sont inviolablement coalisés, qu'ils vont être acquis pour trois mois, et par suite pour tout le temps de la législature, au moyen d'une solde mensuelle qui ne *coûtera rien au roi*, et qui sera prise sur des fonds extraordinaires qui sont étrangers à son trésor personnel... (POLICE) La somme actuelle paraît forte, sans doute ; mais, après tout, elle n'est à peu près que la moitié du revenu annuel qui va être économisé par la liste civile... Deux millions suffisent en ce moment... » — On lit dans une autre pièce officielle : « ... L'affaire des pensions doit être rapportée ce matin... On estime que cet arrangement déchargera la liste civile des quatre cinquièmes des pensions au moins ; mais il coûte cher, et le roi a dû vous en parler hier, et vous prévenir qu'il faudra demain, si le décret passe, un million cinq cent mille livres... » (*Troisième Recueil des papiers trouvés dans l'armoire de fer, nº XV, p.* 33. — Recueil des pièces justificatives comprises au second inventaire, nº XXXII, p. 117.) M. Chambonas écrit au roi le 18 juin 1792, pour l'informer que ses agents viennent d'être mis en mouvement ; qu'on va faire des tentatives pour corrompre divers particuliers qu'il nomme ; que celles qui déjà ont été faites ne sont pas sans succès. « Tous ces gens-là (dit-il) sont à vendre, et sûrement il n'y en a pas un à louer. » (*Recueil des pièces justificatives, nº VIII, p.* 37.) ... Et le ministre Chambonas écrivait ces choses à Louis XVI deux jours avant la déplorable journée du 20 juin ! » (*Montgaillard*, III. 66.)

Ici encore, en terminant, on peut demander au lecteur si ce fait de la découverte de l'armoire de fer est assez rare en lui-même, assez rare dans ces détails, assez important, assez populaire pour faire l'objet d'une prophétie, et si le Prophète pouvait le placer mieux qu'à la fin de 32 vers sur les premiers évènements de la Révolution ?...

Ces papiers trouvés peuvent être dits appartenant plutôt à la reine qu'au roi. On les a trouvés cachés dans une armoire cachée. L'Assemblée cache autant qu'elle le peut les offres faites à ses membres, et d'après l'homme le plus à même de juger cette assemblée, puisque c'est lui qui fait les offres, il n'y a pas un seul de ses membres qui ne soit plus amateur de l'argent et des belles promesses que du succès de la Révolution.

Après cette explication donnée à chaque mot, à chaque vers de huit quatrains pris séparément, si le lecteur reprend la lecture suivie des 32 vers, il y trouvera de grands sujets d'admiration. Ne s'arrêtant plus aux mots que pour en approuver l'heureux choix, il admirera cette poésie sublime, cette étendue incomparable du don prophétique, cet enchaînement merveilleusement naturel de tant de faits, cette philosophie de l'Histoire qui participe du prodige de l'œuvre révélée, car elle est *une*, et jamais le Prophète ne sera vu, comme tout historien, blâmant ici par mégarde ce qu'il

Digitized by Google

aura approuvé ailleurs sans réflexion. L'esprit qui lui dicte sa prophétie n'a point la faiblesse de l'esprit humain.

La poesie de Corneille, par la verve, la concision, le nombre et la force des figures, l'emporte sur celle de Racine, qui s'étend languissamment dans une élocution musicale et limpide invitant au sommeil ; la poésie de Nostradamus a plus de verve encore, plus de concision que celle de Corneille ; chez lui encore les figures sont plus nombreuses et plus fortes que chez le premier de nos poètes.

Dans ces 32 vers, on trouve tous les évènements vraiment importants des premiers jours de la Révolution, depuis la convocation des trois ordres de l'Etat : AU PORT DE AGDE TROIS FUSTES ENTRERONT... LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS jusqu'à la mort de Louis XVI : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE... DE MORT FAMILLE SERA PRESQUE ACCABLÉE... Et dans ce récit, il y a des noms propres et des détails uniques dans l'Histoire : GORSAN, NARBONNE, LES TROIS FRÈRES, LE LIEUTENANT A L'ENTRÉE DE L'HUIS, DRAP GRIS VIE FAILLIE... LES ROUGES ROUGES LE ROUGE ASSOMMERONT, etc., etc.

Ces 32 vers fourniraient la matière d'un volume, et quel chapitre on pourrait faire avec un seul de ces vers ! celui-ci, par exemple : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE, ne dit-il pas que Louis XVI n'a pu s'en prendre qu'à lui de sa condamnation à mort ? S'il est mort sur l'échafaud, c'est qu'il a eu trop de bonté royale, et sa mort est la punition de cet excès de bonté, qui, en politique surtout, est une faute, et une faute en politique c'est souvent plus qu'un crime. Un crime n'aurait point fait tomber la France entre les mains des hommes de sang, et l'excès de bonté, cette faute habituelle du bon roi, a causé des malheurs dont Dieu seul et son Prophète peuvent connaître exactement le nombre, l'étendue et la durée. — Le vers suivant nécessiterait également un chapitre : UN TEMPS DEVANT PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE. M. de Tocqueville, dans son livre *l'Ancien régime et la Révolution*, p. 261, et M. Prévost-Paradol, si on en juge par le texte de la condamnation de son livre (*la Gironde*, 25 juin 1860), ont développé cette matière longuement et ne l'ont certainement pas épuisée ; peut-être n'ont-ils rien dit d'aussi profond que le Prophète par ces simples mots : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE, UN TEMPS DEVANT PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE...

La philosophie de l'Histoire est *une* chez le Prophète, parce qu'il l'appuie sur des principes invariables et qu'il ne reconnaît pas un milieu entre les honnêtes gens, et les coquins (DE CUISINE, 1e). Il n'y a pour lui que deux partis : les BLANCS et les ROUGES, et tout homme logique reconnaît cela comme lui. Béranger a dit :

Monsieur Judas est un drôle
Qui soutient avec chaleur
Qu'il n'a joué qu'un seul rôle
Et n'a pris qu'une couleur.
Nous qui détestons les gens
Tantôt rouges, tantôt blancs,
Parlons bas,
Ici près j'ai vu Judas.

Le Prophète seul peut dire où s'arrête le *blanc* et où commence le *rouge*. Combien de gens qui sont plus *blancs* qu'ils ne croient ! Combien d'autres, au contraire, qui sont *rouges* et qui se croient *blancs* ! L'étude de Nostradamus leur apprendra au juste de quelle couleur ils sont.

Le Prophète reprend la parole ; il va raconter les malheurs de la famille royale durant la Révolution (1789-1814). Son récit se trouve encore dans une des trois dernières Centuries qui, d'après sa lettre à César, SONT COMPOSÉES TOUT AU LONG, *in solutâ oratione*, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX. J'ai cité déjà plusieurs fois ces paroles, mais on les entend toujours avec un nouveau plaisir, parce qu'elles renferment les plus étranges promesses qu'on est toujours heureux de voir remplir au-delà de son attente.

15e

Le tiers premier pis que ne fit Néron,
Vuidez vaillant que sang humain respandre,
Réédifier sera le forneron,
Siècle d'or mort, nouveau Roy grand esclandre

IX. 17.

Le Tiers-Etat devenu le premier des trois ordres fera pis que Néron. Emigrez, nobles qui portez l'épée, on en veut à vos jours ! La fournaise où Dieu laisse éprouver ses saints (*Tanquam aurum in fornace probavit electos Dominus*) sera élevée au lieu où existèrent des fours à tuiles. Le temps de la prospérité, de la paix est passé, Dieu envoie un de ses fléaux, l'exterminateur des peuples !

Le tiers premier pis que ne fit Néron....

LE TIERS. — « En 1576, aux Etats-Généraux de Blois un député dit : ... Bientôt les biens distraits du domaine seraient remplacés aux dépens du pauvre Tiers, et non aux dépens des deux autres ordres. (*Mag. Pitt.*, 1837, 187).

NÉRON. — « Et son nom deviendra dans la race future
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure. » *Racine.*

Le nom de Néron est trois fois dans les Centuries et toujours pour désigner le Tiers au pouvoir durant la Révolution de 1789. On l'a déjà vu désigné par ces mots : FILS AGRIPPE (4e).

« 12 novembre 1793. Sergent offre à la Convention une agate qu'il estime cent mille francs : elle représente Agrippine et Néron. Un mérite particulier la distingue : elle est aux trois couleurs nationales. Il est reconnu qu'elle a été soustraite du dépôt des offrandes faites de toutes parts à la commune de Paris. » (*Journal de l'Anarchie*, III. 1220.)

« Lyon fut habité trois ans par Auguste ; sept somptueux édifices y furent élevés par Caligula. Devenu la proie des flammes, ce fut de Néron même qu'il reçut une splendeur nouvelle... Il trouva des bienfaiteurs dans les Néron et les Caligula de Rome, et sa ruine éternelle fut l'œuvre des Caligula et des Néron de la Convention. » (*Id.*, II. 967.)

« 11 mars 1793. Un tribunal criminel, extraordinaire, révolutionnaire est décrété... Les greffes de Néron et de Domitien ne présentent, il faut en convenir, rien d'aussi atrocement barbare. » (*Montgaillard*, IV. 11.)

Rome n'eut à la fois qu'un Néron ; en dehors de la Convention, la France en eut autant que de proconsuls.

Vuidez vaillant que sang humain respandre...

L'histoire dit comme le Prophète que la Révolution fut consommée le jour où le TIERS devint PREMIER en forçant les deux autres ordres à se confondre avec lui (*voir* ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE, p. 40, *article de M. Thiers*). Le même historien avait dit avant :

« Dès le lendemain de l'ouverture des Etats-Généraux, il fut prescrit aux députés de chaque ordre de se rendre dans le local qui leur était destiné... Les députés du Tiers demandaient la vérification des pouvoirs en commun... Le clergé dans cette lutte montrait un caractère bien différent de la noblesse... Il offrit une espèce de médiation... La noblesse, au contraire, s'y refusa en ne voulant pas nommer de commissaires ; moins prudente que le clergé, doutant moins de ses droits, ne se croyant pas obligée à la modération, mais à la *vaillance*, elle se répandait en refus et en menaces... » (*Thiers*, I. 51.)

« 16 juillet 1789. On apprend le départ très précipité du comte d'Artois et de ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, du prince de Condé, du duc de Bourbon son fils et du duc d'Enghien son petit-fils, du prince de Conti, d'un certain nombre de hauts personnages tenant à la Cour, parmi lesquels sont les Polignac et de tous les courtisans les plus en butte à l'animadversation populaire. Les princes du sang se portent à cette démarche extrême en voyant le ressentiment d'une multitude aigrie par leur opposition à la mesure conciliatrice que vient de prendre le roi (faire vérifier en commun les pouvoirs des trois ordres), et de plus soulevée, dit-on, par les partisans du duc d'Orléans ; ils quittent la France pour fuir des dangers réels en partie, mais qu'on grossit à leurs yeux afin de les éloi-

Digitized by Google

gner. Ils sont en outre déterminés par l'idée chevaleresque de rendre à Louis XVI les prérogatives du trône de Louis XIV... Le roi se voit alors isolé, sans cour... » (*Montgaillard*, II. 98.)

Le Prophète, loin de blâmer l'émigration l'encourage par ces cris. Ainsi il dit ailleurs pour le clergé et la noblesse d'Italie : VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS LES DEUX COTÉS, IX. 2, et il regrette qu'on ne fuie pas un danger certain, TROP GRANDE FOY PAR JEU VIE PERDUE, VIII. 100.

Réédifier sera le forneron...

FORNERON. — *Fourniron*, garçon boulanger (*Glossaire*). *Fornax*, fornel, fournaise, four, fourneau, furnas, en bas breton, forn (*Id.*). L'échafaud, dès les premiers jours de la Révolution, a été dressé en face des Tuileries et y est resté longtemps. C'est là que Louis XVI est mort, et le Prophète a connu le lieu même de cette exécution, puisqu'il a dit : LE JUSTE A MORT A TORT L'ON VIENDRA METTRE PUBLIQUEMENT ET DU MILIEU ESTEINT (42e). Des fours à tuiles existaient là de son temps; il les avait vus de ses yeux et sa vue prophétique lui avait montré là l'échafaud de Louis XVI au MILIEU de ce lieu ESTEINT, au centre de la place des Tuileries. Cette vue prophétique lui avait montré également Louis XVI revenant de VARENNES et passant sur ce lieu RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (25e). Alors, pour développer sa prophétie, il a employé ici fort heureusement le mot FORNERON, qui rappelle et les fours à tuile existant autrefois en ce lieu et la fournaise où Dieu éprouve les saints.

« *Tuileries (Palais des)*. Nicolas de Neuville, sieur de Villeroi, secrétaire des finances, possédait hors de Paris une maison avec cour et jardin, dans un lieu voisin de celui où l'on fabriquait de la tuile, lieu que, dans les titres du XIVe siècle, on nommait la Sablonnière. En 1518, François Ier fit l'acquisition de cette propriété pour la donner à sa mère, Louise de Savoie, qui ne garda que peu de temps l'Hôtel des Tuileries, et le donna en 1525, pour en jouir durant sa vie, à Jean Tiercelin, maître d'hôtel du Dauphin. C'est sur l'emplacement de cette propriété que s'éleva dans la suite, par les soins de Catherine de Médicis, le vaste et magnifique château des Tuileries, après que Charles IX, par son édit du 28 janvier 1564 eut ordonné la démolition du palais des Tournelles. » (*Dict. des Origines.*)

En renvoyant son Traducteur au texte de l'Ecriture qui renferme le mot *Fornace*, Nostradamus n'ignorait pas sans doute qu'il lui donnait ainsi l'intelligence de plusieurs quatrains. Voici l'épitre et l'Evangile du commun de plusieurs martyrs pontifes, d'après la traduction qu'en donne le *Paroissien romain approuvé par S. Em. le cardinal Donnet* :

Lecture du livre de la sagesse, ch. 3. — « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et les angoisses de la mort ne les toucheront point. Ils ont paru mourir aux yeux des insensés; leur sortie du monde a paru le comble du malheur, et leur séparation d'avec nous une ruine entière : cependant ils sont en paix. Dans le temps même où ils souffraient les plus rudes supplices devant les hommes, ils avaient une pleine espérance d'arriver à l'immortalité. Leur affliction a été légère et leur récompense sera grande, parce que Dieu les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui. *Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise*, il les a reçus comme des victimes qui se sont sacrifiées en *holocauste*, et quand le temps sera venu, il les regardera favorablement. *Les justes brilleront comme les étincelles* qui consument les roseaux. Ils jugeront les nations, ils domineront sur les peuples, et le Seigneur règnera *éternellement* sur eux. »

Suite du saint Evangile selon saint Luc, ch. 21. — « En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Lorsque vous entendrez parler de guerre et de séditions, ne vous étonnez pas, car il faut que cela arrive d'abord; mais la fin ne viendra pas sitôt. Alors, ajouta-t-il, on verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume. Et il y aura en divers lieux de grands tremblements de terre, des pestes et des famines (*pestilentiæ et fames*) : des signes extraordinaires et effrayants paraîtront dans le ciel. Mais avant toutes ces choses, ils se saisiront de vous, vous persécuteront, vous traînant dans les synagogues et dans les prisons, et vous amèneront par force devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom : et cela vous arrivera pour que vous rendiez témoignage à la vérité. Gravez donc cette pensée dans vos cœurs, de ne point préméditer ce que vous devez répondre, car je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, et qu'ils ne pourront contredire. Vous serez même trahis et livrés aux magistrats par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parents, par vos amis; on mettra à mort plusieurs d'entre vous, et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; cependant il ne se perdra pas un cheveu de votre tête. *C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.* »

Citons aussi l'office d'un martyr non pontife (St-Math. ch. 10) : « En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, rien de secret qui ne doive être connu. Dites en plein jour ce que je vous dis dans les ténèbres, et prêchez sur les toits ce qui vous aura été dit à l'oreille. Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme : mais craignez plutôt celui qui peut précipiter dans l'enfer le corps et l'âme. N'est-il pas vrai qu'on a deux passereaux pour une obole? Néanmoins il n'en tombe aucun sur la terre sans la permission de votre Père. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ainsi ne craignez point : vous valez beaucoup mieux qu'un grand nombre de passereaux. *Quiconque donc me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi devant mon Père qui est dans le ciel.* »

Nostradamus appelle Louis XVI, LE JUSTE (42e) ; sa mort, L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*) (le décret de mort contre les prêtres et les nobles a été porté le 13 mars 1793, après le supplice de Louis XVI); il dit des prêtres exilés : SERONT MEURTRIS ET MIS D'EUX LES SCINTILLES, QUI DE PARLER NE SERONT ESTÉ PARQUE (*Voir* les 12 quatr. 115e à 126e). *Fulgebunt justi et tanquam scintillæ in arundineto discurrent*, et *par leur patience ils ont possédé leurs âmes;* il termine les cinq quatrains 94e à 99e sur la persécution religieuse de la Révolution par ces mots : LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE, JOUR DE LA MORT MIS EN NATIVITÉ, L'ESPRIT DIVIN FERA L'AME FELICE, VOYANT LE VERBE EN SON ÉTERNITÉ, et ces mots sont la traduction du dernier évangile cité plus haut. Voilà entre autres choses ce que le mot FORNERON a fait découvrir.

Siècle d'or mort, nouveau Roy grand esclandre.

A Louis XVI succède le CASTULON MONARQUE (33e) ou la *Liberté;* mais comme il est dit de Napoléon Ier, SUCCEDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), on peut croire que ces mots NOUVEAU ROY désigne ce Roi d'une race nouvelle.

16e

Dans le milieu de la forest Mayenne,
Sol au Lyon la fouldre tombera,
Le grand bastard issu du grand du Maine,
Ce jour Fougères pointe en sang entrera.

IX. 49.

Le 1er août 1793, quand le Soleil est au signe du Lion, et dans le temps où les droits de Louis XVI (SOLEIL) seront passés à son frère (LYON) comme régent, la Convention, qui aura le pouvoir par le droit de *fait* et non de *naissance*, issue de la lutte du TIERS furieux contre les deux ordres privilégiés, portera un même décret qui frappera de la foudre la reine de France, citée au tribunal révolutionnaire, et les bois où l'armée royaliste cherchera un refuge. A cette époque, 2 novembre 1793, cette armée s'arrêtera à Mayenne, et le lendemain entrera dans Fougères par une ouverture qu'un des canons aura faite dans les ouvrages des Républicains.

Nostradamus sépare ce quatrain de celui qu'on vient d'expliquer, par un autre sur le règne de Louis XIII, pour éloigner ce vers facile à interpréter : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON, de ceux-ci : CE JOUR FOUGÈRES POINTE EN SANG ENTRERA.., LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES.., et de ces mots : LE PÈRE ROY AU TEMPLE..., LES DEUX PETITS ROYAUX..., DENIS CLOISTRES; il l'a fait aussi pour rapprocher deux évènements dont l'examen fournit la leçon déjà renfermée dans ces vers : L'ÆMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, L'ISLE BRITANNE PAR VIN, SEL EN SOLCY. (*Voir* p. 42, *la Note*). Louis XIII a vu des partis se former contre lui;

Digitized by Google

il a laissé exécuter le GRAND MONTMORENCY, et il est mort sur le trône; Louis XVI, de qui il est dit : TARD LE MONARQUE SE VIENDRA REPENTIR, DE N'AVOIR MIS A MORT SON ADVERSAIRE (44e), a plié devant la RÉSISTANCE du TIERS (44e), et il est mort sur l'échafaud. Nostradamus a connu l'un et l'autre règne (1).

Dans le milieu de la forest Mayenne
Sol au Lyon la fouldre tombera...

SOL AU LYON. — « 20 juillet, le Soleil au signe du Lion; 4 août, lever du milieu du Lion; 20 août, le Soleil au signe de la Vierge. (*Moréri*. Calendes).

(1) Le lys Dauffois portera dans Nancy,
Jusques en Flandres électeur de l'Empire :
Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez delivre à claire peine.
IX. 20.

Le roi de France, Louis XIII (le titre de Dauphin ne se donne qu'au lys de France), s'emparera de Nancy en 1633. Les Espagnols, irrités contre la France protégeant les Hollandais, surprendront Trèves le 26 mars 1635, égorgeront la garnison française, et arrêteront prisonnier l'Electeur de l'Empire, qui se sera mis sous la protection du roi de France, au mépris de ses devoirs envers l'Empereur et le corps Germanique. Sur le refus de rendre la liberté à l'Electeur, Louis XIII déclarera la guerre à l'Espagne, et, en 1639, il aura six armées sur pied, dont une en Flandre. Le grand Montmorency, amiral de France à dix-huit ans, lieutenant-général dans le Piémont, maréchal de France, gouverneur du Languedoc, le Montmorency par excellence de l'histoire, après une courte prison, aura subi une mort publique et retentissante hors des lieux fixés d'abord pour l'exécution (1632).

« Est condamné à estre *desliuré* es mains de l'exécuteur de la haute justice qui lui trenchera la teste sur un échafaud dressé à la place de Salin. » (*Texte de la condamnation de Montmorency*)... Soit clémence, soit prudence, le roi accorda que l'échafaud serait dressé dans la cour intérieure du palais. Sur l'échafaud de Toulouse, dit Henri Martin, XI. 380, finit la postérité directe des *grands Montmorency*.

LYS DAUFFOIS. — Louis XIII a régné en minorité. NEUFVE OBTURÉE. *Obturatus*, fermer, boucher, *s. ent. domus*. On dit que la prison venait d'être remise à neuf. — CLAIRE PEINE. *Clarus*, clair, manifeste, illustre. L'ablatif absolu qui ressert de la phrase rétablit l'ordre chronologique de la construction : Une prison neuve s'étant refermée sur le grand Montmorency qui sera délivré à claire peine hors lieux prouvez, le lys Dauffoy, etc.

Le plus grand des crimes aux yeux du Prophète est l'insurrection contre les pouvoirs établis par Dieu; si ce quatrain ne renferme aucun blâme contre la condamnation d'un insurgé pris les armes à la main, c'est que dans les quatrains suivants il sépare la personne inviolable du roi de celle de son ministre. Il met au pilori le cardinal qui, dans ses ennemis personnels, n'a voulu voir que des ennemis du roi.

Vieux cardinal par le jeune deceu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperceu,
Et Liqueduct et le Prince embaumé.
VIII. 68.

Auprès du jeune le vieux Ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser
De trois deux l'un huitième Séraphin.
VIII. 69.

Il entrera vilain méchant infame,
Tyrannisant la Mésopotamie,
Tous amis faict d'adulterine dame,
Terre horrible, noir de physionomie.
VIII. 70.

Richelieu (à l'âge de cinquante-sept ans et cardinal depuis vingt), dans les derniers jours de sa vie, sera déçu par le jeune Cinq-Mars, âgé de vingt-et-un ans, qu'il aura placé trois ans auparavant comme espion auprès de Louis XIII. Il se verra enlever sa charge du commandement de l'armée que recevra Gaston, son plus mortel ennemi. Arles, si tu ne montres de façon qu'il soit aperçu, le double du traité passé entre Gaston et le roi d'Espagne, le vieux Cardinal est perdu! Il retournera tout puissant d'Arles à Paris, où il mourra à peine arrivé, et sera embaumé. Le Prince (Louis XIII) suivra au tombeau quelques mois après celui qui éclairait chacun de ses pas.

Richelieu, chargé du gouvernement de la France, et le premier après le roi, comme *Lucifer* était le premier après Dieu, baissera devant la faveur du jeune Cinq-Mars placé auprès de lui; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie (1642); et de trois, Gaston, de Thou et Cinq-Mars, deux subiront les supplices égaux à ceux des plus vieux conjurés, pris les armes à la main, dix ans auparavant. (1632). Ces diverses conspirations auront été découvertes par le Père Joseph, de l'ordre séraphique de saint François d'Assise. (La hiérarchie des anges étant formée de sept chœurs, dont le premier est celui des Séraphins, l'ordre séraphique de saint François fait rentrer ses membres dans un HUITIÈME chœur. HUITIÈME SÉRAPHIN).

De petite noblesse, cruel, peu jaloux de sa réputation, il pénétrera fort avant dans l'Eglise et l'Etat. Il tyrannisera la France, et en particulier Paris. (CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE. *Lettre à Henry II*), située entre la Seine et la Marne. Il poursuivra tous les partisans de la reine-mère, qu'il exilera à Bruxelles; la France sera difficile à habiter sous cet homme qui prendra les airs de roi (Louis XIII auprès du LIQUEDUCT n'est qu'un PRINCE. *Voir plus haut*).

Le mot LIQUEDUCT (*Lux*, lumière; *ducere*, conduire, porter; en grec, *Lukè*, lumière, tous les mots grecs qui commencent par *Luk*, sont traduits *lique*, *lyc*; *Lukaïon*, Lycée; *Lukourguos*, Lycurgue, etc...). Ce mot est le même que *Lucifer, porte-flambeau*, nom de l'ange déchu. Cette remarque fait qu'on applique de suite au VIEUX CARDINAL le quatrain suivant, dont le premier vers AUPRÈS DU JEUNE VIEUX ANGE BAISSER, ne dirait rien de plus que celui-ci, VIEUX CARDINAL PAR LE JEUNE DECEU, si le mot ANGE n'entraînait avec lui l'idée du commandement : on dit *Ange gardien, Ange de la France*, et le Prophète a dit : SI LA LUNE CONDUITE PAR SON ANGE (121e).

Un de ces souvenirs tout à coup évoqués, dont je parle dans l'*Introduction de la Vie de L.-Philippe*, m'a renvoyé à une citation que le lecteur ne lira pas sans étonnement :

BOUCHAVANNES. Meure le Richelieu qui déchire et qui flatte!
L'homme à la main sanglante à la robe écarlate! (CARDINAL)
ROCHEBARON. — A quoi donc sert le roi? (PRINCE)
BRICHANTEAU. Les peuples dans la nuit
Vont marchant l'œil fixé sur un flambeau qui fait,
Il est le flambeau lui; le roi, c'est la lanterne (LIQUEDUCT)
Qui le sauve du vent sous sa vitre un peu terne...
BOUCHAVANNES. Oh! puissions-nous un jour et ce jour sera beau
Du vent de notre épée éteindre ce flambeau! ..
LANGELY. Un complot! jeunes gens, songez à Marcillac!... (DIX ANS ÉGAUX)
. . . . . .
LE ROI, vivement. ... L'État marche au gouffre et se hâte à grands pas.
LE DUC. Ah! sire, il est guidé d'une main forte et large. (ANGE)
LE ROI. Oui, le Cardinal-*Duc* porte une lourde charge (CHARGE)
LE DUC. Sire!
LE ROI. A ses vieilles mains, je devrais l'épargner (VIEUX)
Mais Duc, j'ai bien assez de vivre sans régner!
LE DUC. Sire, le Cardinal n'est pas vieux...
LE ROI. Bellegarde,
Franchement, nul ici n'écoute et ne regarde,
Que pensez-vous de lui?
LE DUC. De qui, Sire?
LE ROI. De lui?
LE DUC. De l'Eminence?
LE ROI. Eh! oui.
LE DUC. Mon regard ébloui
Peut se fixer à peine ..
LE ROI. Est-ce votre franchise?
Pourtant, point d'Eminence ici, rouge ni grise! (SÉRAPHIN)
Pas d'espion; parlez, que craignez-vous? — Le Roi
Veut votre avis tout franc sur le Cardinal.
LE DUC. Quoi
Tout franc, Sire?
LE ROI. Tout franc
LE DUC, hardiment. Eh bien, c'est un grand homme!
LE ROI. Au besoin, n'est-ce pas, vous l'iriez dire à Rome?
Entendez-vous, l'Etat souffre, entendez-vous bien!
Entre lui qui fait tout et moi qui ne suis rien. (PRINCE)
LE DUC. Ah! ..
LE ROI. Règle-t-il pas tout, paix, guerre, états, finances?
Fait-il pas lois, édits, mandements, ordonnances?
Il est le roi, dis-je! il a dissout par trahison (NOIR)
La ligue catholique... Il frappe la maison
D'Autriche qui me veut du bien, dont est la reine...
LE DUC. Sire, il sauve la France...
LE ROI. Oui, duc, il perd mon âme :
D'un bras il fait la guerre à mes parents, l'infame! (INFAME)
De l'autre, il signe un pacte aux huguenots Suédois...
Puis, si j'osais compter les têtes sur mes doigts, (TYRANNISANT)
Les têtes qu'il a fait tomber en Grève, toutes (LA MÉSOPOTAMIE)
De mes amis! Sa pourpre est faite avec des gouttes (TOUS AMIS)
De leur sang! C'est lui qui m'habille de deuil!
LE DUC. Traite-t-il mieux les siens? Epargne-t-il Saint-Prouil?
LE ROI. S'il a pour ceux qu'il aime une tendresse amère; (MÉCHANT)
Certes, il m'aime ardemment
(Brusquement, après un silence, en se croisant les bras)
Il m'exile ma mère. (DAME)
(*V. Hugo*, Marion Delorme).

Le Prophète emploie les mêmes mots et exprime les mêmes idées que le poète! et ceci plutôt pour donner la mesure de sa vue prophétique qu'un jugement trop sévère peut être du Cardinal par excellence dans l'*Histoire*.

Nostradamus a dit de la mère de Louis XIII :

La Dame grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en regne Hispanique,
Captive prinse mourir mort misérable.
IX. 78.

Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera prinse captive,
Et amenée à Malings et Bruxelles.
X. 54. *Voir* VI. 74-75.

Marie de Médicis d'Italie (*Græcia major*), belle comme Laïs (la beauté de Marie de Médicis était célèbre, *Mag. Pitt.*, 1833, 289), gagnera sur Henri IV d'être sacrée; sur le prince de Condé et le duc de Soissons d'être régente; elle conservera la couronne à son fils au milieu des intrigues et des guerres de religion; se brouillera avec son fils, sera exilée, reparaîtra toute puissante à la cour. Exilée de nouveau, elle cherchera un refuge sur les terres de la monarchie espagnole. Et la veuve d'Henri-le-Grand, la mère d'un roi de France, retenue malgré elle en exil, mourra à Bruxelles, manquant de son nécessaire.

Le second quatrain s'adapte au premier par les mots PRINSE CAPTIVE, et au dernier des trois sur le VIEUX CARDINAL, par les mots NÉE PAR CONCUBINE FURTIVE et D'ADULTÉRINE DAME.—Régente après la mort d'Henri IV, puis exilée à Angoulême; puis par la mort du connétable de Luynes, replacée à la tête du conseil, elle se retirera en exil chez les Espagnols, en guerre avec la France, et elle ira à Malines et à Bruxelles.

Le Traducteur remet l'explication de ce qui est dit de la naissance de Marie de Médicis à son volume sur les rois de France, de Henri II à Louis XVI; il explique les quatrains VI. 74 et 75, de Richelieu et de Marie de Médicis.

Digitized by Google

« Le 1er août 1793, Barrère fait à la Convention un rapport sur les mesures que le Comité de Salut-Public a cru devoir prendre au milieu de ces circonstances difficiles. Ces mesures consistent dans quatre lois principales et dans des dispositions concernant le *procès de la Reine*, l'exil des princes de Bourbon, *l'entretien des enfants de Louis XVI, et les tombeaux de ses ancêtres.*

» 1° Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire ; elle sera transférée sur-le-champ à la Conciergerie. (*Cette prison est le premier degré de l'échafaud*). Tous les individus de la famille des Capets (*Bourbons*), seront déportés, à l'exception des deux enfants de Capet et de ceux qui sont sous *le glaive* de la loi. Elisabeth ne sera déportée qu'après le jugement de Marie-Antoinette. La dépense des deux enfants de Louis Capet sera réduite à ce qui est nécessaire pour l'entretien et la nourriture de deux individus. Les tombeaux des ci-devant rois qui sont à Saint-Denis ou dans les autres églises seront détruits *le 10 août*.

» 2° *La garnison* de Mayence *sera transportée en poste* dans la Vendée. Il y sera envoyé par le ministère de la guerre des matières combustibles de toute espèce pour incendier les bois, les taillis, les genêts ; les forêts seront abattues ; les repaires des brigands seront détruits ; les récoltes seront coupées par des compagnies d'ouvriers pour être portées sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront saisis ; les enfants et les vieillards seront conduits dans l'intérieur.

» 3° Les biens de toutes les personnes qui ont été ou qui seront hors la loi, appartiennent à la République.

» 4° Tous les parcs, jardins, enclos, maisons et édifices qui porteraient des armoiries, seront confisqués au profit de la nation.

» 5° Les étrangers des pays avec lesquels la République est en guerre, et non domiciliés en France avant le 14 juillet 1789, seront mis sur-le-champ en état d'arrestation, et le scellé sera apposé sur leurs papiers, caisses et effets. » (*Montgaillard*, IV. 65).

FOULDRE. — Cette figure était employée avec complaisance dans ce moment là même par les terroristes.

« Collot d'Herbois et Fouché écrivent de Lyon à la Convention, 12 octobre : « Les démolitions sont trop lentes, il faut des moyens plus rapides à la vengeance républicaine. L'explosion de la mine et l'activité de la flamme peuvent seules exprimer la toute puissance du peuple : sa volonté ne peut être arrêtée comme celle des tyrans ; elle doit avoir les effets du *tonnerre*. » (*Montgaillard*, n° 104). « Fouché à Collot d'Herbois, en mission à Toulon : « Exerçons la justice à l'exemple de la nature ; vengeons-nous en peuple ; frappons comme *la foudre*, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la Liberté... Nous envoyons ce soir 213 rebelles sous le feu de *la foudre*. » (*Idem*, 108). « Les représentants du peuple envoyés dans Commune-Affranchie (Lyon), pour y assurer le bonheur des peuples, etc., au Comité de Salut-Public, 11 mars 1794 : « Citoyens collègues, la justice aura bientôt achevé son cours terrible dans cette cité rebelle. Il existe encore quelques complices de la révolte lyonnaise : nous allons les lancer sous la *foudre*. » (*Idem*, 109).

Le Traducteur, dans ces mots SOL AU LYON, voit le pouvoir qui passe du frère SOLEIL au frère LYON, des TROIS FRÈRES DE FRANCE ayant LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (32e-33e). Nostradamus emploie l'astronomie ou l'astrologie moins qu'on ne croit, et ces mots SATURNE, MARS, LYON, etc., etc., désignent souvent les plus hauts personnages historiques. Ces mots entre autres : SOL MARS CONJOINCT AU LYON, puis MARMANDE, VIII. 2, et L'AN QUE SATURNE EN EAU SERA CONJOINCT AVEC SOL, IV. 86, ne s'interprétent pas par l'astronomie. Le Prophète a pu cependant faire, comme on dit, d'*une pierre deux coups*. C'est ce qu'il semble avoir fait ici : SOL AU LYON.

Le grand bastard issu du grand du Maine...

BASTARD. — Voir *Vie de L.-Philippe*, p. 23 et 76, ce qui est dit de ce mot pris six fois sur huit dans Nostradamus, pour désigner un gouvernement de *fait* et non de droit de *naissance*. — ISSU DU GRAND DU MAINE, Μηνις, colère, Μαινη, de Μαινομαι, être saisi de fureur, s'agiter avec fureur, être fou, délirer, être insensé (*Lexique*). L'Assemblée nationale a été insensée, colère, et la Convention, née d'elle, a tenu de sa mère, comme en peut faire juger le décret : DANS LE MILIEU DE LA FOREST MAYENNE, SOL AU LYON LA FOULDRE TOMBERA, et le fait de FOUGÈRES, résultat de ce décret. La Convention est LE GRAND BASTARD ; en proclamant la République, elle a consommé l'usurpation de pouvoirs. Le Prophète appelle la France de cette époque LA DAME INSENSÉE (194e), il la dit d'EAU AFFOLÉE (93e), et il emploie le mot MESNIE, Μηνις, *colère*, pour la colère de Napoléon Ier contre les Anglais : MERVEILLEUX FAICTS PAR CELLE GRAND MESNIE (130e).

Ce jour Fougères pointe en sang entrera.

« Le 3 novembre 1793, en approchant de Fougères, nous sûmes que la ville avait été prise après un combat qui avait été meurtrier pour les Républicains. Ils avaient fait quelques remparts en terre devant l'entrée, et nos gens avaient fait dans ces fortifications *une ouverture* où un seul cheval pouvait passer. Ainsi, il y avait beaucoup d'encombrement à notre arrivée. On nous dit qu'il fallait bien deux heures avant que la voiture pût entrer dans la ville, il était même presque impossible de passer à cheval. On me supplia de m'en aller à pied. » (*Mém. de M. de La Rochejaquelin*, p. 318).

Dans cette voiture était le corps du généralissime de l'armée vendéenne, du brave Lescure. — Ce mot FOUGÈRES seul répand le plus grand jour sur tout le quatrain.

17e

De nuict viendra par la forest de Reines,
Deux pars vaultorte Herne la pierre blanche,
Le moyne noir en gris dedans Varennes,
Esleu cap cause tempeste, feu, sang tranche.
IX. 20.

De nuit, par la porte que la reine aura fait garder, sortiront deux époux en fuite : la reine souche et pierre fondamentale du parti blanc, et le monarque, roi légitime, vêtu de gris. Ils seront arrêtés dedans Varennes. Le Capétien, élu roi constitutionnel, causera une tempête terrible par sa fuite ; le feu de la sédition plus vif que jamais lui fera trancher la tête.

De nuict viendra par la forest de Reines...

FOREST DE REINES. — Il n'existe pas de forêt de ce nom. Nostradamus qui vient d'employer dans le quatrain précédent le mot MAINE dans le sens du mot grec Μαινη, emploie ici le mot FOREST dans le sens du mot latin *fores*, porte, *fores cœcæ*, porte secrète. (*Wailly*).

« La reine s'était chargée des préparatifs depuis Paris jusqu'à Châlons, et M. de Bouilly depuis Châlons jusqu'à Montmédy... La reine s'était assurée une *porte dérobée* pour sortir du château. La famille royale devait voyager sous un nom étranger, et avec un passeport supposé. Tout était prêt pour le 20 ; cependant une crainte fit retarder le voyage jusqu'au 21, délai qui fut fatal à cette famille infortunée... Le 20 juin, *vers minuit*, le roi, la reine, Madame Elisabeth, Madame de Tourzet, gouvernante des enfants de France, *se déguisent* et sortent successivement du château. (*Thiers*, I. 309).

Deux pars vaultorte Herne la pierre blanche...

DEUX PARS. — Mari et femme. Le mot PARS a son équivalent en français dans le mot *moitié* pour *épouse*. La racine du mot PARS est sans doute *pario*, *partum*, engendrer. Nostradamus a dit de Louis XVI : LE PART SOLUZ MARRI SERA MILTRÉ (24e). — VAULTORTE. Ce mot a la même signification que *vau-de-route*, en désordre, précipitamment : fuir à vau-de route (*N. Landais*). *Voltor*, vautour (*Glossaire*). Le quatrain (12e) expliqué plus haut, et qui renferme ces mots : PAR HAUTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE, dans son récit de cette même arrestation de Louis XVI à Varennes, donne la valeur de ce mot. Les deux époux en fuite ont pris un VOL semblable à celui de l'oiseau subitement effrayé, et qui va par bonds et en tous sens ; VOL TORTE, *torte*, 1° de travers ; 2° *fig.*, d'une manière embarrassée. Le plus grand nombre des éditions ont VOLTORTE et non VAULTORTE. — HERNE. Ce mot est l'anagramme de REINE, comme ERGASTE est celui de *Estrage*, *estrange*, et NOIR celui de *Roi* par le changement d'une lettre en une autre, ou le retranchement ou l'adjonction d'une seule lettre, et toujours en formant un nouveau mot. HERNE est pour REINE et pour Ερνος, plante,

Digitized by Google

branche (*Lexique*). Les sept enfants de Henri II sont dits LES SEPT RAMEAUX, VI. 11. Louis XVI est dit DE FLORE ISSU (8e), et le duc de Bordeaux : L'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (*Vie de L.-Philippe*, p. 34). La Reine est la souche de la famille, Ερνος.

LA PIERRE BLANCHE. — « A la décoration du pont Notre-Dame, à Paris, pour l'entrée de Charles IX, en 1571, on remarquait une pierre carrée, signifiant stabilité et fermeté très assurée. » (*Mag. Pitt.*, 1846, 342).

Nostradamus a dit de l'Eglise, dépouillée pendant treize ans, de son pouvoir temporel, mais conservant un pouvoir spirituel plus respecté que jamais : DEMOURRA ASSIS SUR LA PIERRE CARRÉE (*Voir* V. 73 à 82). Jésus-Christ a dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise. » Et il est dit du juste : « Ce saint a combattu jusqu'à la mort pour la loi de son Dieu, il n'a point tremblé devant les paroles des impies parce qu'il avait pour fondement une pierre inébranlable (*Commun d'un martyr*). On pourrait tirer de la vie et de la mort de Marie-Antoinette l'explication de ces mots : LA PIERRE BLANCHE ; mais leur position dans ce quatrain, et en particulier après le mot HERNE, Ερνος, *souche*, leur fait exprimer ceci : La Reine, le fondement de la légitimité. (Le mot BLANC, dans Nostradamus, est toujours entendu de la légitimité).

Le moyne noir en gris dedans Varennes...

MOYNE. — Ce mot a la même racine que le mot *monarque*, Μονος, seul, et Nostradamus par ce vers : D'HÉROIC SANG DE MOYNE VETUSTIQUE, I. 85, désigne le monarque Louis XIII, devenu dans sa vieillesse père de Louis XIV et du Masque de Fer (*Voir* p. 42), et par cet autre : MOYNE MOINESSE, D'ENFANT MORT EXPOSÉ, il désigne encore un monarque et son épouse.

NOIR. — On voit, *Vie de L.-Philippe*, p. 13, que cette anagramme du mot ROI est employée souvent par Nostradamus.

EN GRIS. — Le quatrain 12e sur le même évènement dit : PAR HAULTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE. Le gris était la couleur la plus ordinaire des habits à cette époque, et les gravures représentent Louis XVI à Varennes avec un vêtement de couleur fort claire (*Voir Histoire de la Révolution*, par M. Thiers). Mais comme le Prophète a dit de la reine : HERNE LA PIERRE BLANCHE, en employant le mot BLANCHE, non pour les couleurs des vêtements de la reine, mais pour exprimer qu'en elle repose l'espoir de la légitimité ; peut-être que le mot GRIS est ici, comme dans tous les autres quatrains, pour *roi de France*. En effet, Louis XVIII est désigné par le mot GRIS : GRIS ET BUREAU DEMIE OUVERTE GUERRE, DE NUICT SERONT ASSAILLIS ET PILLEZ (180e) ; le duc de Bordeaux, *le roi sans conteste en* 1830 (voir *Vie de L.-Philippe*, p. 29 et 35) est appelé GRIS OYSEAU ; le NOIR BLANC du quatrain VII. 2 est encore un roi de France. Il est dit qu'au moment de la Révolution, les églises de la monarchie très chrétienne changeront leurs couleurs de NOIR ET BLANC DES DEUX ENTREMELÉE (*gris*) contre les couleurs de la Révolution : ROUGES ET JAUNES LEUR EMBLERONT LES LEURS (93e). — Victor-Emmanuel est le NOIR ROUGE ou le roi démocrate des quatrains sur Napoléon III, VI. 20. — Tous les quatrains où se trouvent le mot GRIS ou des expressions équivalentes sont interprétés déjà et tous de faits concernant la légitimité.

DEDANS VARENNES. — Les trois dernières Centuries doivent LIMITER LES LIEUX (*fin de la lettre à César*).

ESLEU CAP. — Le Capétien de LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, *Roi de France* dans la première partie de son règne : APRÈS LE FAICT SERA FÉLICITÉ (3e), est ESLEU *Roi des Français* dans la seconde partie : AU CHEF MENÉE LE SECOND FAICT TRAHY (5e), et alors TRAHY SERA TILTRÉ (25e).

« Le 14 juillet 1790, anniversaire de la prise de la Bastille, à la fête de la Fédération, Louis XVI debout, la main étendue vers l'autel dit : Moi, *Roi des Français*, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale, et acceptée par moi. » (*Thiers*, I. 265.)

CAUSE TEMPESTE. — On a vu : DE SA MORT SERA CAUSE (8e) ; PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE (7e) ; voir RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (15e), ou le retour de Varennes.

FEU, SANG TRANCHE. — Le mot FEU est employé souvent dans les Centuries pour l'effervescence, l'ardeur des esprits. Deux autres quatrains déclarent comme celui-ci que la fuite à Varennes a causé la mort de Louis XVI : PAR HAULTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE (12e), DE SON SANG PORTANT LONG NOM PAR FUITE INJUSTE RECEVRA SON SUPPLICE (27e). Les quatrains donnent tous les détails de cette fuite et de cette mort (*Voir le quatrain* 27e).

18e

Au temple haut de Bloys sacre Salonne,
Nuict pont de Loyre prelat, Roy pernicant,
Curseur victoire aux marests de la Lone,
D'où prelature de blancs abormeant.

IX. 21.

En France, du côté de Blois, une sainte insurrection se terminera par le passage de la Loire à gué la nuit, le roi de France se tuant lui-même. La victoire de la Liberté dans les marais de la Vendée, que le flux et le reflux entretiennent, aura déterminé cette marche en avant des blancs abattus et déconcertés, cherchant un refuge hors de leur pays.

Au temple haut de Bloys sacre Salonne...

TEMPLE HAUT. — On a vu, *Vie de L.-Philippe*, p. 13 et 80, que les Augures appelaient *Templum* la partie du ciel qu'ils désignaient pour y chercher leurs oracles et que Nostradamus, prophétisant sous le ciel de la France et pour la France, désigne ce pays par le mot TEMPLE.

« Les Augures donnaient le nom de TEMPLE aux endroits du ciel qu'ils désignaient pour observer le vol des oiseaux, et leur formule était celle-ci : *Templa tesqua sunto.* » (*Dict. de Trévoux.*)

« *Templum* accipi solet pro regione in terris aut agro qui certo carmine ab augure lituo finitus et notatus consecratusque esset, unde in omnes cœli partes liber erat aspectus. » (*Lexicon Jacobi Facciolati.*)

BLOYS. — Du temps de Nostradamus la cour se tenait le plus souvent à Blois, « ville nommée, dit Moréri, la *ville des rois*, et dont les premiers comtes étaient de la famille de Hugues Capet. » Le Prophète ici désigne la France par ces mots : AU TEMPLE HAUT DE BLOYS. Il a dit par deux fois : LE ROY DE BLOYS DANS AVIGNON REGNER, VIII. 38 et VIII. 52, et d'un souverain de France : MOURANT VOUDRA COUCHER EN TERRE BLÉSIQUE, IV. 77. — *Blesia*, Blois (*Wailly*).

SACRE SALONNE et deux quatrains plus bas SAINCT SALONNE. — Le tombeau de Nostradamus porte : *Obiit Salone*, il mourut à Salon. On verra (32e) le nom TARASC (*Tarascon*) employé pour Ταραξις, agitation, trouble (*Lexique*). Ici SALONNE (*Salon*) est pour Σαλος, *au fig.* trouble, agitation (*Lexique*). — Le Sénat romain était nommé le *Sacre Sénat* (*Moréri*, Rome) ; SACRE, de *sacer, sacra*, sacré (*Wailly*) ; la Ligue s'est nommée la Sainte-Ligue, la Sainte-Union. Il y a eu la Guerre-Sainte, la Sainte-Alliance ; M. Guy, historien de Napoléon III, parlant de l'affaire de Strasbourg a dit : « Rien n'avait échappé à la sainte contagion, » p. 62 ; et Mazzini a écrit en 1852 aux comités propagandistes : « Les discoureurs ont perdu la France, ils perdront l'Europe, si une sainte réaction ne s'opère pas contre eux dans le sein du parti. » (*Guy*, p. 519.) — Le Prophète employant les noms de lieux

Digitized by Google

pour la signification du mot grec qu'ils rappellent, oppose à la Révolution TARASC (32e) la Sainte Insurrection SACRE SALONNE; sans proclamer pourtant que l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les villes de Tarascon (*Tarasc* sur la carte de Strabon) et de Salon, qui ont reçu leur nom grec d'une colonie phocéenne, sont dans le même département et fort rapprochées l'une de l'autre.

Le lecteur sera émerveillé du développement que prend la Prophétie par l'explication du mot TARASC; ce qu'on lit dans Moréri à la suite du mot SALONE est déjà propre à le frapper, quoique SALONE ne soit pas SALON de France.

« SALONE, *Salona*, ville ruinée de la Dalmatie, est renommée dans les écrits des anciens et célèbre par la retraite de l'empereur Dioclétien. *Salone tenait le parti de César dans la guerre civile...* Les habitants assiégés par Octavius pour Pompée se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que ne voulant point se rendre, ils mirent leurs esclaves en liberté, et leur firent prendre les armes. Des cheveux de leurs femmes ils firent des cordes pour servir aux machines de guerre; et après avoir mis toutes les femmes sur les remparts pour faire montre, ils firent une sortie, dans laquelle ils contraignirent les ennemis de lever le siége. »

Nuict pont de Loyre prelat, Roy pernicant..

NUICT. — Dans ce quatrain la construction de la phrase est latine et presque tous les mots sont ou latins ou grecs : NUICT est pour *dans la nuit*.

PONT DE LOYRE pour *pont naturel de la Loire* ou *un gué* qui permet comme un pont d'aller d'une rive à l'autre.

PRELAT comme PRELATURE, d'un des vers suivants, est pour *prælatus*, porté devant (*Wailly*). Il est dit : LE COUP VOULANT PRELAT CREVERA L'ŒIL, III. 41 (quatrain sur le prince de Condé tué de sang-froid d'un coup de pistolet à la tête par Montesquiou après la bataille de Jarnac).

PERNICANS, de *pernecans, perneco*, tuer. Il a été dit de Louis XVI : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE (8e), et il est dit du même roi deux quatrains plus bas : SACRIFIANT, SACRERA FUM. DE FESTE, Louis XVI au Temple en se vouant à la mort y vouera son fils, FUM. φυμα, rejeton (*Lexique*).

Curseur victoire aux marests de la Lone...

CURSEUR, *cursor*, conducteur de char (*Wailly*). La liberté étant représentée par une femme vêtue de la *Castula* et ayant auprès d'elle un *char* à joug brisé, Nostradamus qui a désigné l'époque révolutionnaire de 1792 à 1804 par ces mots : LA COURSE DU CASTULON MONARQUE (33e), SAULT CASTALLON (56e), SAULT CASTULUM (*Lettre à Henry II*), désigne ici le même gouvernement par le mot CURSEUR, *qui conduit un char*.

MARESTS. —La Vendée proprement dite ou la Vendée insurgée comprend la Plaine, le Bocage et le Marais.

« En se rapprochant de la mer, le terrain s'abaisse, se termine en *marais salins* et se trouve coupé partout d'une multitude de petits canaux qui en rendent l'accès presque impossible. C'est ce qu'on appelle le *Marais*. » (*Thiers*, IV. 175.)

On introduit l'eau dans les *marais salants* lorsque la mer est haute, et on attend que la mer soit basse pour renouveler l'eau qui a déposé le sel; or le soleil et la *Lune* par leur attraction, est-il dit dans la *Connaissance des Temps*, occasionnent les marées.

LONE est pour *Lune*, afin de rimer avec SALONNE. RÉPONDRA QUELQU'UN QUI AURAIT BIEN BESOIN DE SOY MOUCHER, LA RITHME ÊTRE AUTANT FACILE, COMME L'INTELLIGENCE DU SENS EST DIFFICILE (*Lettre à Henry II*).

D'où prélature de blancs abormeant.

PRÉLATURE. — La marche des royalistes a été indiquée déjà par les mots SACRE SALONNE PRELAT NUICT PONT DE LOYRE. Le Prophète insiste pour faire connaître que la cause de cette marche des BLANCS est la VICTOIRE de la *Liberté* dans le *Marais*.

BLANCS. — Durant la Révolution, BLANCS ET ROUGES JUERONT A L'ENVERS (29e). Ce mot est dix-sept fois dans les Centuries et toujours pour la Légitimité.

ABORMÉANT.—*Abormeant*, triste, accablé, déconcerté (*Glossaire*). Ce mot vient de απο, du côté de, hors de, et de ορμεω, aborder, mouiller dans une rade, être en station (*Lexique*.) Le double sens qu'offre ce mot peint l'état des esprits en Vendée. Les blancs désolés laissent leur pays, pensant trouver de l'autre côté de la Loire un abri contre les républicains; ils y trouveront FOUGÈRES POINTES EN SANG ENTRERA (*Voir plus haut*, 16e.)

« Une autre révolte bien plus générale avait éclaté dans le *Marais* et le département de la Vendée... L'insurrection s'étendait dans le *Marais* depuis les environs de Nantes jusqu'aux Sables, et dans l'Anjou et le Poitou jusqu'aux environs de Viviers et de Parthenay... *Tout le Marais* voulut être commandé par Charette... » (*Thiers*, IV. 182-185.)

« Décret du 1er août : La garnison de Mayence sera transportée en poste dans la Vendée. » (On a vu dans un des quatrains qui précède celui-ci et qui fait partie du même récit : SOL AU LYON (1er août) ....CE JOUR FOUGÈRES, etc.)

« La garnison de Mayence arriva dans la Vendée, mais comme la colonne qui posséderait les Mayençais devait prendre *une offensive plus décisive* et refouler les Vendéens sur les autres colonnes, il s'agissait de savoir sur quel point il était le plus utile de rejeter l'ennemi (V. 244). Les Mayençais furent attachés à l'armée de Brest et la principale attaque dut être dirigée de la Basse sur la Haute-Vendée (*du Marais sur le Bocage*). Le plan de campagne fut signé (2 septembre) et on promit de partir à un jour donné de Saumur, Nantes, les Sables et Niort (247). Canclaux, général de l'armée de Brest, partant de Nantes devait descendre la rive gauche de la Loire, tourner autour du vaste lac de Grand-Lieu, balayer la Vendée inférieure, remonter vers Mâchecoul, et se trouver à Léger le 11 ou le 13. Son arrivée sur ce point était le signal du départ pour les colonnes de l'armée de La Rochelle, chargées d'assaillir le pays par le midi et l'est... Le 9, Canclaux se mit en mouvement; la colonne de Mayence dont Kléber commandait l'avant-garde, et Auber-Duboyet le corps de bataille, chassa tous les ennemis devant elle (269). (Les colonnes de La Rochelle n'ayant pas opéré à temps, les succès de Canclaux furent compromis.)

» La Convention réunit les deux armées de Brest et de La Rochelle en une seule. *La Convention nationale à l'armée de l'Ouest* : Soldats de la Liberté! (CURSEUR) Il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre! le salut de la patrie l'exige; l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir. La reconnaissance nationale attend à cette époque tous ceux dont la valeur et le patriotisme auront affermi sans retour la *Liberté* et la République (299).

Après quelques engagements, Charette se retira dans l'île de Noirmoutiers. « Les malheureux chefs de la Haute-Vendée étaient pressés de tous les côtés. Les colonnes républicaines qui devaient se réunir à Bressuire, s'y trouvaient à l'époque fixée. Le 9, prise de Chatillon par les républicains, le 11, reprise de cette ville par les royalistes... le 15 au soir, toutes les troupes républicaines bivouaquent devant Cholet. Le 18, bataille de Cholet, défaite des royalistes. Elbée, Bonchamp tombent blessés à mort. 80,000 individus, femmes, enfants, vieillards, hommes armés, étaient au bord de la Loire avec les débris de ce qu'ils possédaient... La Vendée, signalée par vingt combats héroïques, est aujourd'hui vaincue, fugitive et désolée... les représentants écrivent à la Convention : *La Vendée n'est plus.* » (*Thiers*, V. 349-360.)

« MM. de Talmont et d'Autichamp avaient réussi dans leur entreprise sur Varades; ils en avaient chassé les Bleus, et le passage de la Loire était assuré. Dès le 17, une foule de soldats s'étaient enfuis sans s'arrêter jusqu'à Saint-Florent. Pendant toute la NUIT, les Vendéens s'étaient portés sur ce point. Ainsi, lorsque le 18 au matin les officiers arrivèrent, le passage était commencé... M. d'Autichamp trouva les Vendéens maîtres d'Ancenis. L'armée de M. de Lyrot, *après avoir passé la rivière à gué* en face de cette ville, l'avait courageusement attaquée et emportée. Ce fut là qu'on fit passer les canons et les caissons; on emmena aussi les bestiaux. Le passage s'acheva pendant la NUIT. » (*Mémoires* de M. de Larochejaquelein, 277-287.)

Digitized by Google

19e

Roy et sa cour au lieu de langue halbe,
Dedans le temple vis à vis du palais,
Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe,
Albe et Mantor poignard langue et palais.
IX. 22.

Louis XVI et sa cour se fixeront au lieu où règneront déjà des hâbleurs. Ceux-ci, comme Albion, qui voulut empêcher Hercule, privé de ses flèches, de passer le Rhin, voudront empêcher Louis XVI, privé de toute défense, de passer ce même fleuve, et le renfermeront dans la tour du Temple, vis-à-vis le palais des Templiers. Dans le jardin de cette prison, il y aura le Duc Normant ou de Normandie, le Duc blanc par excellence. Les décrets de l'Assemblée et l'état de la prison causeront des douleurs poignantes à ce Normant blanc.

Roy et sa cour au lieu de langue halbe...

Le Prophète, qui a vu la cour de France demeurer à Blois, a su que Louis XVI, entraîné de Versailles à Paris, se fixerait dans cette capitale : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, POUR L'ESCLAIRCIR LES ROUGES MARCHERONT (9e); qu'au retour de Varennes il irait aux Tuileries : RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (25e), et que le pouvoir tomberait aux mains d'hommes habiles à discourir, mais non à gouverner : REGNES LIVREZ A PRUDENS INCAPABLES (100e à 106e). *Prudens in disserendo. Cic,* qui discute habilement (*Wailly*).

Le mot HALBE est certainement pour *hâble,* hâbler, parler beaucoup avec vanterie; *hâbleur,* celui qui *hâble* (*N. Landais*).

« 14 juillet 1789, prise de la Bastille. 16 juillet, Necker est rappelé avec ses trois collègues démissionnaires. Le maréchal de Broglie, le duc de la Vauguyon, ministres depuis cinq jours, se retirent. 17 juillet, Louis XVI se rend à Paris. Arrivé à l'Hôtel-de-Ville, il fut harangué par M. Bailly, qui, entre autres phrases académiques, s'écria : « Sire, Henri IV avait reconquis son peuple ; ici, c'est le peuple qui a reconquis son roi. » La citation manquait à la fois d'esprit, de justesse et de convenance ; car le peuple de Paris n'avait rien conquis : le roi avait tout livré, et s'était remis lui-même entre les mains de la Révolution, qu'il n'avait su prévoir, ni prévenir, ni diriger, ni combattre. M. de Lally-Tollendal trouvait une belle occasion d'exercer son éloquence ; il ne l'évita pas, et se mit promptement en devoir de haranguer le roi, ou plutôt le peuple ; il s'écria : « Eh bien, citoyens ! êtes-vous contents, satisfaits? Le voilà ce roi que vos cœurs appelaient ; le voilà ce roi qui vous a rendu vos Assemblées nationales ; le voilà ce roi-citoyen !... » M. de Lally-Tollendal ne pouvait, ce semble, avoir une sensibilité plus malheureuse dans le choix de ses expressions, et cette paraphrase de l'*Ecce homo* dans la passion de Jésus-Christ, était peu propre à porter la consolation dans le cœur du vertueux et si infortuné monarque... » (*Montgaillard,* IV. 101).

A la suite des journées des 5 et 6 octobre 1789, le roi et sa cour se fixèrent à Paris. Le pouvoir resta longtemps à la LANGUE HALBE.

» Eh bien ! Lefebvre, dit Bonaparte, faisant le *dix-huit brumaire,* vous l'un des soutiens de la République, voulez-vous la laisser périr dans les mains de ces *avocats*? Unissez-vous à moi pour m'aider à la sauver... » « Oui, reprit Lefebvre, tout ému, jetons les *avocats* à la rivière ! » (*Thiers,* X. 481).

« Pourquoi, au contraire, dit Napoléon III (29 mars 1852), en 1851, la France applaudit-elle à la chute de ce même régime parlementaire? C'est que les Chambres avaient abusé de l'influence qui leur avait été donnée, et que voulant tout dominer, elles compromettaient l'équilibre général. »

Nostradamus tient trop peu à la rime pour avoir mis HALBE à la place de *hâble* sans autre raison. De *hâble* il a fait l'anagramme HALBE, qui rappelle le nom Albion.

« Albion et Bergion, fameux géants, enfants de Neptune. Ils eurent l'audace d'attaquer Hercule, parce qu'il n'avait point ses flèches, et voulurent l'empêcher de passer le Rhin; mais Jupiter les accabla d'une grêle de pierres. » (*Chompré*).

Paris n'a point consenti à la fuite de Louis XVI, et le Prophète l'a su, car il a dit : LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR (12e) ; les rapprochements que le mot HALBE fait naître sont continués pour les évènements qui amenèrent la Restauration à la suite des maux dont Dieu accabla la France. Le Prophète a dit : PIERRES PLOUVOIR (197e) et LA PIERRE EN L'ARBRE (203e).

Dedans le temple vis à vis du palais...

TEMPLE. — Nostradamus, avons-nous dit, désigne la France par le mot TEMPLE; mais ici, en ajoutant après TEMPLE ces mots, VIS A VIS DU PALAIS, et en disant dans le quatrain suivant LE PERE ROY AU TEMPLE, et dans le quatrain qui vient après : SUR LE PALAIS AU ROCHIER DES FENESTRES SERONT AVIS LES DEUX PETITS ROYAUX, il amène le lecteur le moins crédule à avouer que le mot TEMPLE pourrait bien désigner ici la maison du Temple, après d'autres quatrains encore où l'on a vu : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... CE JOUR FOUGÈRES POINTES EN SANG ENTRERA... VIENDRA DEDANS VARENNES... ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE, etc., etc.

« TEMPLE (le), édifice situé rue de ce nom, à Paris, servait d'abord de demeure au grand-prieur des Templiers. Au treizième siècle, l'enclos du Temple s'était considérablement accru par des acquisitions de terrain, et embelli par des bâtiments magnifiques pour le temps. On nommait l'ensemble et ses dépendances *Ville neuve du Temple.* La tour du Temple, bâtie en 1212, par frère Hubert, trésorier des Templiers, se composait d'un édifice carré, formé de très épaisses murailles, et dont les quatre angles étaient munis de tourelles... Le 11 août 1792, Louis XVI fut enfermé dans cette tour avec sa famille... Elle fut abattue en 1811. L'enclos du Temple était vaste ; le prieur y avait un *palais* et jouissait dans cet enclos d'une juridiction indépendante... Dans les années 1812 et 1813, il fut embelli et magnifiquement disposé pour le ministère des cultes ; mais les évènements de 1814, ont fait changer la destination de cet édifice... » (*Dict. des Origines*).

VIS A VIS DU PALAIS. — On vient de lire que dans l'enclos de la tour du Temple il y avait un PALAIS ; il est parlé encore de ce palais dans le quatrain suivant : SUR LE PALAIS AU ROCHIER DES FENESTRES SERONT AVIS LES DEUX PETITS ROYAUX.

Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe...

DANS LE JARDIN. — « Louis XVI se fit le législateur de sa prison... Le lever de la famille royale était fixé à six heures... A une heure, quand le temps le permettait, le roi et sa famille se promenaient dans le jardin. » (*Proyart,* IV. 345).

DUC DE MANTOR ET D'ALBE. — Aucun Duc n'a porté les deux titres de Mantoue et d'Albe, villes fort éloignées l'une de l'autre. La première de ces villes est nommée MANTOUE et non MANTOR dans un quatrain (69e), et ses habitants GENT MANTUANE, III. 42. Le Prophète a donc connu le vrai nom de Mantoue. En répétant coup sur coup le mot MANTOR, ce qu'il ne fait nulle part pour aucun mot, et malgré ce qu'il a dit de son style, N'Y MESLANT RIEN DE SUPERFLU (*Lettre à Henri II*), MOINS ATTEINCT D'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (*Lettre à César*), il a exprimé clairement que cette expression est très étudiée, et que le Traducteur devra s'y arrêter.

MANTOR est l'anagramme de NORMANT, en redoublant l'N.

« Louis XVII, fils de Louis XVI, né à Versailles le 27 mars 1785, reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie. » (*Feller*).

« En 1786, Louis XVI allant en Normandie, après avoir embrassé son épouse et ses autres enfants au milieu des acclamations de la multitude, prit entre ses bras le jeune duc de Normandie, et dit à l'enfant qui lui souriait : « Embrasse-moi aussi, mon petit *Normand,* je vais voir ton pays. » (*Proyart,* I. 236).

ALBE. — Nostradamus qui vient de jouer sur le nom de Mantoue, joue ici sur le nom d'Albe. *Albus, alba,* blanc (*Wailly*).

« Les Romains portaient en public une robe dont la couleur était ordinairement *blanche* (*albus color*), différente du blanc qu'ils appe-

Digitized by Google

laient *candidus*... Les jours de fêtes, ils portaient des robes plus blanches qu'à l'ordinaire, et on disait alors qu'ils étaient *albati*... On disait *homo albus*, pour signifier un honnête homme. » (*Coutumes des Romains*, 304).

Les mots ALBE et ALBANOIS sont répétés huit fois dans les Centuries, sans doute pour désigner les BLANCS et le BLANC TERRITOIRE (199e) ou la France des Lys.

Albe et Mantor poignard langue et palais.

POIGNARD. — Se dit figurément, dans plusieurs façons de parler : cette nouvelle fut pour lui un coup de poignard; tourner à quelqu'un le poignard dans le cœur, aiguiser le poignard de la trahison (*N. Landais*). Nostradamus a dit déjà dans un style figuré : POIGNON POYSON ET LETTRES AU COLLET, pour l'assassinat du prince de Bourbon-Condé (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 28 et 66, et dans ce volume les quatrains 223e, 228e et 229e); Mme de Feuchères obsédait ce prince pour qu'il fît son testament :

« Oui, Madame, s'écria le vieillard, c'est une chose épouvantable, atroce, que de mettre ainsi *le couteau* sur la gorge pour me faire faire un acte pour lequel vous me connaissez tant de répugnance. » Et, saisissant la main de Mme de Feuchères, il ajouta en accompagnant ces paroles d'un geste expressif : « Eh bien! enfoncez-le donc tout de suite *ce couteau*, enfoncez-le! » (*Louis Blanc*, Hist. de Dix ans, I. 57).

Les quatrains qui suivent dans la Centurie vont parler encore des souffrances de Louis XVII; d'autres quatrains encore feront voir que c'est avec connaissance de cause que Nostradamus a employé au figuré le mot POIGNARD pour les douleurs *poignantes* que la LANGUE HALBE et l'état de la prison du TEMPLE VIS A VIS DU PALAIS ont fait endurer au PUISNAY, fils du BOUR. (Bourbon) FORT BON (27e) et de la ROYNE ERGASTE, au frère de la duchesse d'ANGOLESME.

Dans les quatrains où il est question de Louis XVII au Temple, les expressions sont choisies de façon à laisser du doute sur sa mort; ce qui prépare à l'interprétation du quatrain (24e), où il est dit : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE. LE SUBLEVÉ, ou Louis XVII, sera enlevé de DESSOUS LA TONNE, mais il ne régnera pas.

20e

Puisnay jouant au fresch dessous la tonne,
Le haut du toict du milieu sur la teste,
Le Père Roy au temple sainct Salonne,
Sacrifiant sacrera fum. de feste.

IX. 23.

Le duc Normant devenu Dauphin par la mort d'un frère aîné, et le dernier des enfants survivants de Louis XVI, trop jeune pour connaître ce qui menace sa tête sous l'abri du Temple aux tours rondes, jouera avec le danger dans l'appartement du milieu de la tour du milieu de sa prison. Le roi son père, renfermé au Temple, se sera opposé à la lutte légitime des Royalistes contre les Républicains et, en s'immolant lui-même, il vouera son fils à une mort certaine.

Puisnay jouant au fresch dessous la tonne...

PUISNAY. — En 1778, Marie-Antoinette avait donné le jour à une princesse qui reçut le titre de duchesse d'Angoulême; le 22 octobre 1781, au Dauphin qui mourut en 1789; le 27 mars 1785, à un second prince qui devint roi sous le nom de Louis XVII; enfin le 9 juillet 1786, la reine eut une seconde fille qui mourut au berceau. » (*Feller*, Marie-Antoinette.)

JOUANT AU FRESCH. — En choisissant le nom d'un jeu fort ancien et qui rappelle le mot *fresus*, *part. pas.* de *frendeo*, brisé, froissé, moulu (*Wailly*), Nostradamus avoulu user dans sa NUBILEUSE OBSCURITÉ d'une FIGURE DE NATURELLE FACTION. On dit *fig.* : *Vous jouez à perdre la vie* (*id.*), et il met sur la voie de l'interprétation de ce mot en disant ailleurs : PAYSANS FRESEZ POUSSERONT TOST FAUGNARDS; les paysans froissés (*fresi*), menaceront promptement de la faux, *fauchar* (*Glossaire*). *Fresque*, soudain, subit; *cas de fresque*, querelle survenue sur-le-champ et sans dessein prémédité (*id.*).

« A une heure, quand le temps le permettait, le roi et sa famille se promenaient dans le *jardin du Temple*... Madame Elisabeth présidait à la récréation du Dauphin et de sa sœur qui *jouaient* au volant, au siam ou à quelque autre jeu d'exercice. » (*Proyart*, IV. 345.)

« Ce fut le 11 décembre 1792 que Louis XVI, sans qu'aucun avis l'y eût préparé, fut tiré de sa prison pour être conduit devant l'Assemblée conventionnelle. Dès cinq heures du matin on avait battu la générale dans tous les quartiers de Paris, et la cour du Temple s'était successivement remplie de troupes et d'artillerie. Le roi questionna en vain les municipaux de garde sur ce qui se préparait autour de lui; ils gardèrent un silence obstiné. A neuf heures le prince se rendit chez la reine avec le Dauphin pour le déjeuner; mais il ne prit rien. Quoique obsédé par ses gardes, il s'entretint de ce qui se passait avec sa famille, mais sans pouvoir s'épancher comme il l'eût voulu sur ce que leur présageait l'appareil hostile qui frappait leurs oreilles. Le roi étant rentré dans son appartement, le Dauphin le pria avec tant d'instances de *jouer* une partie de siam, qu'il y consentit. L'enfant perdit, et comme plusieurs fois de suite il n'avait pu passer le nombre 16 : « Toutes les fois, dit-il, que j'ai ce point de 16, il faut que je perde. » Louis XVI, sans être superstitieux, releva la réflexion de son fils et dit : « Il est vrai que ce nombre ne vous est pas favorable. » Après que le Dauphin eut pris sa récréation, son père, suivant l'ordre établi, se mit à lui donner sa leçon, et il vaquait à cette occupation, lorsque deux officiers municipaux vinrent lui enlever cet enfant sans autre raison de ce rapt que l'ordre du nouveau maire qui allait arriver... Celui-ci commença par se déclarer porteur d'un décret rendu par la Convention, et se mit à lire : « Louis Capet sera conduit à la barre de l'Assemblée nationale... »

» Louis XVI partit aussitôt; au bas de l'escalier et avant de monter dans la voiture du maire, il leva *les yeux vers la fenêtre de la prison* où il laissait sa famille en proie à la désolation et incertaine si jamais elle le reverrait. » (*Proyart*, 384-386.)

Nostradamus marque la différence d'âge du frère et de la sœur : La duchesse d'ANGOLESME EST BLESME PAR UN REGRET, le PUISNAY NORMANT JOUE avec le danger.

DESSOUS LA TONNE. — Le mot TONNE est pour *tour* dans le style imagé du Prophète. On lit au milieu de 14 quatrains sur la révolution italienne (VIII. 1 à 14) : PRÈS DE LINTERNE DANS DE TONNES FERMEZ; François II s'est renfermé avec les siens dans Gaëte, comme le marquent ces mots interprétés depuis trente mois!

« LINTERNE. — On en voit les ruines près de la *Torre de Patria*, qui est une tour bâtie sur le golfe de Gajette, entre la ville de Pouzzol et l'embouchure du Volturne. » (*Moréri.*) — Une vue de *Mola di Gaëta* représente cinq tours rondes (*Monde illustré*, 1860, p. 341).

François II à la garnison de Gaëte : « Soldats! accablés par le nombre et non par la valeur des ennemis, après de nombreux combats, nous nous trouvons *enfermés* depuis un mois déjà dans cette place. » (18 *décembre* 1860, *Ami de la Religion.*)

Le haut du toict du milieu sur la teste...

« Le Temple, cet édifice considérable, était composé d'une grosse tour haute de 150 pieds sans les combles, flanquée de quatre autres tourelles rondes et accompagnée du côté du nord d'un massif surmonté de deux autres tourelles beaucoup plus basses. Il se divisait en quatre étages, à chacun desquels se trouvait une pièce de 30 pieds carrés et trois autres plus petites pratiquées dans trois tourelles. La quatrième renfermait un bel escalier. Les murs avaient dans leur moyenne proportionnelle *neuf pieds d'épaisseur*, et tout l'édifice était en pierre de taille. » (*Mag. univ.* I. 515.)

» La tour qu'occupèrent d'abord les prisonniers était composée de quatre étages, mais dont le quatrième leur fut interdit, ainsi que le rez-de-chaussée. Le premier était divisé en trois pièces : salle à manger, bibliothèque et cabinet; *au second* étaient deux chambres, dans l'une desquelles étaient les lits de la reine et du Dauphin, et dans l'autre ceux de Madame Royale et de Madame Elisabeth. Le roi

Digitized by Google

avait sa chambre au troisième à côté de laquelle était un cabinet et une petite cuisine. » (*Proyart*, IV. 33.)

SUR LA TESTE. — Gilbert, dans la tour de Londres (1553), s'écrie : « Une voûte s'appuie sur ma tête et l'écrase... J'ai besoin d'air, je meurs ici, fuyons vite. » (*V. Hugo*, Marie Tudor.)

Le Père Roy au temple sainct Salonne...

On n'a pas pu voir dans ce quatrain un enfant jouant sous une *tonne* placée dans l'appartement du milieu d'une maison fort élevée; on a dû y voir un jeune enfant retenu dans une tour. Ce quatrain ajoute que le père est roi, qu'il a eu d'autres enfants, puisque celui dont il est fait mention est un PUISNAY (*puîné*, cadet). Ce roi est au TEMPLE; or le quatrain précédent montre un ROY DEDANS LE TEMPLE VIS A VIS DU PALAIS et un DUC DANS LE JARDIN; Comment n'a-t-on pas vu là le récit suivi du même évènement? comment ces mots qu'on lit dans le quatrain suivant : DEUX PETITS ROYAUX, DENIS CLOISTRES, n'ont-ils pas, en 1793, frappé les personnes qui interprétaient le quatrain sur VARENNES que rien ne sépare de ceux-ci? En vérité, il y a là quelque chose de plus extraordinaire que la Prophétie.

On a démontré à l'explication du quatrain 18e que ces expressions SACRE SALONNE, SAINCT SALONNE doivent être entendues de la Sainte-Réaction des Royalistes.

Sacrifiant sacrera fum. de feste.

Il est temps que Nostradamus voile sa prophétie trop claire jusqu'ici, pour que l'interprétation n'en soit pas donnée avant le temps voulu. Un vers suffit pour cela; il semble qu'il n'est plus question de Louis XVI, mais d'un ROY SACRIFIANT AU TEMPLE un jour DE FESTE et élevant vers Dieu la FUMÉE de l'encens. Ce quatrain ne sera ESCLAIRCY que lorsqu'on aura le secret d'interprétation : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, le CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (*Lettre à César*). Ce quatrain a SAINCT SALONNE, même expression que SACRE SALONNE, d'un quatrain interprété de Louis XVI; donc il est bien question ici de Louis XVI, et ces expressions de ces mêmes quatrains : ROY PERNICANT (se tuant) et ROY SACRIFIANT (s'immolant) s'appliquent au même évènement.

« La victime résignée et soumise se laisse lier et conduire à l'échafaud. Tout à coup Louis fait un pas, se sépare des bourreaux, et s'avance pour parler au peuple : « Français, dit-il d'une voix forte, je meurs innocent des crimes qu'on m'impute; je pardonne aux auteurs de ma mort, et je demande que mon sang ne retombe pas sur la France. » (*Thiers*, III. 421.)

SACRERA, *Sacro*, consacrer, vouer.— *Caput cum bonis alicujus*, prononcer peine de mort et confiscation des biens contre quelqu'un (*Wailly*).

FUM. — Ce mot suivi d'un point est écrit en abrégé, et il n'est pas pour *fumée*, mais pour φυμα, rejeton, provin (*Lexique*). Dans le quatrain IX. 14 : SEPT FUM. EXTAINT AU CANON DES BORNEAUX, le mot FUM. sera expliqué sans doute de SEPT enfants dont la vie aura été éteinte, et non de SEPT fumées. Plusieurs quatrains disent ce que Napoléon Ier a fait pour un fils bien-aimé (136e, 138e, 171e, 211e), et l'on trouve au milieu de 16 vers sur l'Empereur, ces mots : FITINE AMOUR FASCHÉ (156e), Napoléon meurt loin de son fils. FITINE vient de φυτον, race (*Lexique*), et a la même racine que φυμα, φυω.

FUM. DE FESTE. — L'image commencée par les mots : TEMPLE, SAINCT SALONNE, SACRIFIANT, SACRERA, se continue. Le mot FESTE n'entraîne pas toujours avec lui l'idée de réjouissance : il y a la fête de l'Expiation, la fête de la Commémoration des morts; mais ici ce mot, placé à la suite d'un mot grec, reprend la signification qu'il avait en grec : *Fête*, dérive du grec Εστια, foyer, maison, lares, pénates. (*N. Landais et Lexique*). LE PÈRE ROY AU TEMPLE a sacrifié son propre fils, l'enfant de sa maison.

21e

Sur le palais au rochier des fenestres,
Seront avis les deux petits royaux,
Passer aurelle Luthèce Denis cloistres,
Nonnain Mallods avaller verts noyaux.

IX. 25.

Par dessus la toiture du palais des Templiers seront vus les deux jeunes enfants de Louis XVI, aux embrasures profondes des fenêtres du haut de la tour du Temple. On fera passer un décret à Paris qui enlèvera à ces enfants leur mère, réglera leur nourriture et portera la dévastation dans les caveaux de l'abbaye de Saint-Denis. La Convention maudite ne se déclarera la mère des deux petits royaux que pour aggraver leur sort; ils mourront sans laisser de postérité.

Sur le palais au rochier des fenestres...

PALAIS. — Les quatrains qui précèdent celui-ci ont, comme l'Histoire, signalé dans l'enclos du Temple une tour ou prison et un palais : LE PÈRE ROY AU TEMPLE était DEDANS LE TEMPLE VIS-A-VIS DU PALAIS, ou dans la tour du TEMPLE placée en regard du PALAIS.

« Les Templiers vinrent vers l'année 1128 établir à Paris le siége de leur puissance... Leur maison ou plutôt leur PALAIS occupait au treizième siècle un emplacement si considérable, que dans plusieurs actes du temps, il est appelé la ville neuve du Temple. Ses bâtiments étaient plus magnifiques que ceux des habitations royales, puisque Henri III, roi d'Angleterre, le choisit pour sa demeure dans le séjour qu'il fit à Paris en 1254, de préférence à celui qui lui avait été offert par saint Louis. » (*Th. Muret*, Histoire de Paris, 173.)

On a vu que la tour du Temple était haute de 150 pieds sans les combles, et qu'elle avait des murs solides d'une épaisseur moyenne de neuf pieds. La baie des fenêtres qui va s'élargissant du côté de l'appartement fait que chaque fenêtre de ces vieilles constructions semble elle-même un appartement creusé dans le rocher.

Seront avis les deux petits royaux...

AVIS. — L'édition de 1566 a SERONT RAVIS; c'est une faute que le contexte fait reconnaître et qui se trouve corrigée dans une ancienne édition imprimée à Troyes, chez Chevillot. AVIS, *aviser*, fam., apercevoir, découvrir : *Je l'aviserai dans la foule* (*N. Landais*).

LES DEUX PETITS ROYAUX. — L'un de ces petits royaux est le duc de Normandie, DUC DE MANTOR, le PUISNAY JOUANT AU FRESCH DESSOUS LA TONNE, LE HAUT DU TOICT DU MILIEU SUR LA TESTE, LE PÈRE ROY AU TEMPLE... L'autre est la duchesse d'ANGOLESME, FILLE DE LA ROYNE ERGASTE et du ROY DESROBÉ, dont elle conserve UN REGRET DANS L'ESTOMACH ENCLOS. Ces deux enfants sont jeunes : Louis XVII, né en 1785, a 8 ans; Madame Royale, née en 1778, a 15 ans.

Etant aux fenêtres du troisième étage d'une tour de 150 pieds de haut qui, n'avait que quatre étages, ces enfants pouvaient être vus de la rue par dessus le toit du palais. Ces deux vers forment tableau. Au premier plan sont des spectateurs tournés en face d'un palais; VIS-A-VIS la façade opposée à celle que l'on voit (c'est-à-dire par derrière celle que l'on voit), s'élève une tour dont on n'aperçoit que le haut et, par dessus, la toiture du PALAIS; les yeux des spectateurs sont fixés sur DEUX PETITS ENFANTS royaux que l'on avise AUX FENESTRES de cette tour massive, large et haute comme un ROCHIER.

Passer aurelle Luthèce Denis cloistres...

AURELLE, de *aura*, *aura assentionis*, ombre, apparence d'assentiment, *ferre sub auras*, mettre au jour, révéler (*Wailly*). Le diminutif d'*asina* est *asella* (*id.*); le diminutif de *aura* est *aurella*.

Digitized by Google

« Sous la Constitution de 1793, le *décret* différait des *lois* proprement dites, en ce que l'objet en était d'un intérêt moins grand ou moins général. » (*N. Landais*, Décret.)

PASSER. — Ce mot a bien son importance, car c'est un mot technique. PASSER, en terme du palais : *Cette affaire a passé à l'avis* ou *contre l'avis du rapporteur*, a été jugée suivant ou contre l'opinion du rapporteur (*N. Landais*).

LUTHÈCE, *Lutetia*, Paris (*Wailly*).

DENIS CLOISTRES. — Le Prophète a promis de LIMITER LES LIEUX ; voici *Paris* et Saint-DENIS, il ajoute le mot CLOISTRES et ce seul mot définit clairement lui-même l'évènement annoncé (Voir page 48 le décret qui a passé le 1er août 1793) : SOL AU LYON LA FOUDRE TOMBERA.

« 1er août 1793. Barère, ce même Barrère, implacable persécuteur de Louis XVI, fait à la Convention un rapport sur les mesures que le comité de Salut public a cru devoir prendre au milieu de ces circonstances difficiles. Ces mesures consistent dans *quatre lois principales*, et dans des *dispositions* (AUBELLE) concernant le procès de la reine, l'exil des princes de Bourbon, l'entretien des enfants de Louis XVI, et les tombeaux de ses ancêtres.

« 1° Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire ; elle sera transférée sur-le-champ à la Conciergerie... La dépense des deux enfants de Louis Capet sera réduite à ce qui est nécessaire pour l'entretien et la nourriture de deux individus. Les tombeaux des ci-devant rois, qui sont à Saint-Denis ou dans les autres églises, seront détruits le 10 août... 2° etc. » (*Montgaillard*, IV. 65.)

Dans deux phrases qui se touchent d'un même rapport, il est parlé dans la première des *deux enfants de Louis Capet*, et dans la seconde des *tombeaux des ci-devant rois qui sont à Saint-Denis*. Dans deux vers qui se touchent d'un même quatrain, il est parlé dans le premier des *deux petits royaux*, et dans le second de *Denis cloistres*.—Il est question ailleurs de l'ouverture des tombeaux, au milieu de huit vers sur la même époque révolutionnaire : SERONT LES CRUCHES DES MONUMENTS OUVERTES (86e).

Nonnain Mallods avaller verts noyaux.

NONNAIN. — *Nonnain* ou nonne, subst. fém. dont les auteurs latins du bas siècle se sont servis pour désigner d'abord une *pénitente*, et ensuite une religieuse (*N. Landais*). *Nonnus*, 1° religieux, religieuse ; 2° père et mère, nourriciers, celui ou celle qui élève (*Wailly*).

« Quelques jours après, Louis XVI n'était plus ! La Convention avait promis au roi martyr que la *nation française, toujours grande, toujours juste, s'occuperait du sort de sa famille ;* on s'en occupa, mais pour aggraver encore ses malheurs. » (*Feller*, Marie-Antoinette.)

La France aurait nourri les *Enfants de France*, la Convention s'en chargea, et cette mère nourricière, par son décret du 1er août, mérita bien l'épithète que Nostradamus joint au mot NONNAIN qui la désigne.

MALLODS, *malois, maloit, malooit*, méchant, maudit, mauvais ; *O maloite créature ! Qu'ont-ils à faire de la semblance de celle science ?* (Saint Bernard, *Glossaire*).

AVALLER. *Avallé*, abaissé, soumis, humilié (*Glossaire*). *Avaller*, aller en descendant, suivre le courant de la rivière, en parlant d'un bateau. L'*Académie* dit encore que ce mot a le sens d'*abaisser, faire descendre*, et elle donne pour exemple dans ce sens : *Avaller du vin dans la cave* (*N. Landais*).

« Devenu roi, le jeune prince ne s'aperçut du titre auguste qui venait de lui échoir, que par un redoublement de surveillance et de barbarie de la part de ses impitoyables geôliers. Sur un rapport de Saint-Just à la Convention, le jeune prince fut séparé de sa mère, qu'il ne devait plus revoir, et remis entre les mains du cordonnier Simon, officier de la commune, le 3 juillet 1793. Ce misérable, livré aux habitudes les plus crapuleuses, et sa femme, aussi féroce et aussi corrompue que lui, reçurent l'infâme mission d'altérer par tous les moyens possibles les forces physiques et morales du royal enfant. » (*Feller*, Louis XVII.)

VERTS NOYAUX. — *Vert*. Les boulangers disent que le levain est *vert*, lorsqu'il n'a point achevé de fermenter ; fig. et fam. : *La verte jeunesse*, les premiers temps de la jeunesse, de la grande jeunesse ; ferme et résolu (*N. Landais*). *Noyau*, partie dure et ligneuse renfermée au milieu de certains fruits et qui en contient la semence (*N. Landais*). Les quatrains et l'Histoire disent que les royalistes portaient les cocardes BLANCHES, ou NOIRES, ou VERTES (86e) ; la devise de la maison de Bourbon est : *Espoir*, et le VERT est la couleur de l'espérance. On trouverait dans ces remarques la matière de plus d'une interprétation satisfaisante de ces mots VERTS NOYAUX. Cependant, comme le Prophète a dit que la duchesse d'ANGOLESME a fait un MARIAGE FORCLOS, et que, bien que Louis XVII ait été enlevé du Temple, le duc de Bordeaux est HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (*Vie de L.-Philippe*, p. 34), il semble avoir voulu déclarer par cette expression : VERTS NOYAUX, que les deux enfants de Louis XVI, par la situation qui leur a été faite dans le monde, ont été comme des noyaux tombés en terre avant la maturité et qui ne produisent pas.

22e

Passant les ponts venir près des rosiers,
Tard arrivé plustost qu'il cuydera
Viendront les noves Espagnols à Bésiers
Qu'icelle chasse emprinse cassera.

IX. 25.

Louis XVIII, passant de l'Angleterre, maîtresse des quatre mers, en France, viendra près de Paris, où la Révolution sera encore florissante. Il se retrouvera tout à coup au milieu de ses sujets, alors qu'il ne pensera plus à un retour prochain. Les Espagnols, abaissés depuis longtemps, s'animeront d'un nouveau courage, sortiront de nouveau de leurs frontières, s'avanceront jusqu'à Toulouse et Bésiers, chassant devant eux les aigles impériales, et cette chasse arrachera l'empire au SOLDAT SIMPLE.

Passant les ponts venir près des rosiers...

PASSANT LES PONTS. — *Pontus*, ποντος, la mer, l'Océan (*Wailly*). La mer Noire était nommée le PONT-EUXIN ; il est dit dans un quatrain sur Napoléon Ier, revenant de l'île d'Elbe : PRÈS D'UN GRAND PONT DE PLAINE SPACIEUSE (162e), *à peine sorti de la vaste mer*, etc. Racine a dit : « Cependant sur le dos de la plaine liquide. » Marie Tudor, qui vivait du temps de Nostradamus, se déclarait :

« Dame et Reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et maîtresse des quatre mers. » (*V. Hugo*, Marie Tudor).

L'Angleterre revendique la souveraineté des mers ; et en raison de ses forces maritimes, elle est désignée dans les quatrains par le nom de NEPTUNE (*Voir* 3e, 142e. II. 78, III. 1, II. 78 et X. 100).

VENIR PRÈS DES ROSIERS.—Il est dit de Paris durant l'époque révolutionnaire : PAR TERRE ATTIQUE ET CHEF DE LA SAPIENCE QUI DE PRÉSENT EST LA ROSE DU MONDE, V. 34 (*de présent*, c'est-à-dire au moment où l'interprétation des Centuries est trouvée), et SUR LE MILIEU DU GRAND MONDE LA ROSE. V. 96, et TON SANG VIENDRAS AUPRÈS DE LA CRACHER, TOY ET LES TIENS QUAND FLEURIRA LA ROSE. (*Mort de Pie VI à Valence*, 105e).

En France, si on en croit Nostradamus, il n'y a que deux partis : les BLANCS et les ROUGES. En Angleterre, il y a eu également deux partis : celui de la ROSE BLANCHE et celui de la ROSE ROUGE. Ce rapprochement a décidé le Prophète à désigner par le ROSIER ou la ROSE l'opposition à l'*Empire des Lys*. Louis XVI a été dit : DE FLORE ISSUE, et le duc de BORDEAUX : DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU.

Louis XVIII s'est arrêté à Compiègne et à Saint-Ouen avant de pénétrer dans Paris. Le quatrain qui suit dans la Centurie dit que c'est malgré lui, et pour donner satisfac-

Digitized by Google

tion, selon le désir des Alliés, aux révolutionnaires encore puissants à Paris, que Louis XVIII a octroyé une Charte fatale à sa famille : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e).

« 24 avril 1814, Louis XVIII débarque à Calais. 28 avril, le roi arrive à Compiègne : une députation du Corps législatif vient l'y complimenter : « ... Venez, descendant de tant de rois, montez sur ce trône où nos pères placèrent autrefois votre illustre famille... Votre Majesté ne peut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale ; l'exécution de la volonté générale, confiée à ses paternelles mains, n'en deviendra que plus respectable et plus assurée. » 2 mai, le roi donne à Saint-Ouen, près de Paris, la déclaration suivante : « Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gouverner, notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle, si nécessaire à notre repos, à son bonheur. Après avoir lu attentivement le plan de Constitution proposé par le Sénat, dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les bases étaient bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ne peuvent dans leur forme actuelle, devenir loi fondamentale de l'Etat. Résolu d'adopter une Constitution libérale..... » Le Sénat persévère à défendre son travail du 6 avril..... Louis XVIII fait son entrée solennelle à Paris, 3 mai. » (*Montgaillard*, VIII. p. 12-16).

Tard arrivé plustost qu'il cuydera...

CUYDERA. — *Cuider*, penser, croire, s'imaginer (*N. Landais*). L'antithèse que présente ce vers semble d'un accomplissement impossible; l'objet du désir sera rempli plus tôt qu'on eut osé l'espérer, et cependant ce sera tard. Une antithèse à peu près semblable se rencontre encore pour le retour de Louis XVIII, au milieu de seize vers sur Napoléon Ier : PAR MORT TROP TARD GRAND PEUPLE RECRÉE, TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e), et la France à cette époque sera TARD DU SECOURS POURVEU (104e).

Entrevue de Martin et de Louis XVIII. — « Je continuai à lui dire : « Souvenez-vous de votre détresse dans l'adversité ; du temps de votre exil vous avez pleuré sur la France, et il fut un temps où vous n'aviez pas d'espoir d'y rentrer, voyant la France alliée avec tous ses voisins. » — « Oui, il a été un temps où je n'avais aucun espoir. » (*E. Bareste*. La Fin des Temps).

« Après vingt-trois ans d'exil, le roi toucha ce sol français, dont la Révolution semblait l'avoir banni à jamais. » (*Feller*. Louis XVIII).

Viendront les noves Espagnols à Bésiers...

NOVES. — *Novus*, nouveau, inaccoutumé, novice, non habitué à (*Wailly*). Dans sa lettre à Henri II, et dans un grand nombre de quatrains, Nostradamus, d'accord avec les historiens, déclare que la résistance des Espagnols durant SEPT ANS (*Lettre à Henri II*, 630e) aux armées de l'Empereur, a été une des grandes causes de sa chute (*Voir* 135e, 138e, 146e, 147e, 153e, 155e, 157e, 158e, 159e).

« 24 avril 1808, Napoléon se fait présenter par son ministre un rapport sur la situation de l'Espagne. « ... Il faut pour l'intérêt de l'Espagne comme pour celui de la France, qu'une main ferme vienne rétablir l'ordre dans son administration, dont le désordre a avili son gouvernement, et prévenir la ruine vers laquelle elle marche à grands pas. » (p. 321). Ces farouches Espagnols que Napoléon assimile à des Italiens *dégénérés* et toujours flexibles sous un joug étranger, il ne courbera jamais leur volonté !... La fortune les accablera de ses coups redoublés, ils redoubleront d'efforts ; ils apprendront enfin à l'Europe qu'on peut résister à ce colosse de gloire militaire et d'ambition politique. Comment ! ce peuple qui lutta pendant plus de sept siècles contre les Maures, depuis la bataille de Xérès, en 712, jusqu'à la prise de Grenade en 1492, ne persévérerait pas *sept années* dans sa résistance à Napoléon ?... » (*Montgaillard*, VI. 328).

Qu'icelle chasse emprinse cassera.

CHASSE. — Les mots CHASSE et CHASSER se trouvent dans les quatrains 129e, 147e, 158e, 178e et 194e pour les défaites qui ont ramené jusqu'en France les aigles impériales, et qui ont abouti au renversement de l'Empire.

EMPRINSE. — La chute de L.-Philippe est annoncée ainsi : DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION TROUBLER L'EMPRINSE A PHILIP. TRIBUTAIRE (*Vie de L.-Philippe*, p. 63). — EMPRINSE, entreprise (*Glossaire*). Nostradamus n'emploie ce mot que deux fois et toujours pour les chefs de dynastie nouvelle, qui ont vu leur entreprise ruinée. Napoléon sachant quelle force on puise dans l'hérédité, disait : « Si j'avais été mon petit-fils, je ne serais point tombé. »

« Wellington (le quatrain 146e nomme ce généralissime) dirige les opérations sur toute la ligne des Pyrénées... Le maréchal Soult, depuis la bataille d'Orthez, cotoie les Pyrénées, et se trouve actuellement entre Saint-Gaudens et Toulouse avec vingt-huit mille hommes que Wellington suit pesamment... Il l'a tenu six mois entiers en échec, lui faisant très péniblement acheter ses progrès dans un *pays tout ouvert*... 10 avril 1814, bataille de Toulouse, le maréchal Soult commence dans la seconde nuit à se replier vers le département de l'Aude (BESIERS est sur la limite de ce département), emmenant avec lui toute son artillerie, ses bagages et les blessés transportables. » (*Montgaillard*, VIII. 283, 446).

Le lendemain de la bataille de Toulouse, et dans le temps où les Espagnols chassaient devant eux jusqu'à BESIERS les aigles impériales, l'Empereur abdiquait à Paris (11 avril 1814). Cette chasse, commencée DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE (157e), poursuivie BIEN CONTIGUE DES GRANDS MONTS PYRENNÉES, UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER, OUVERTES VEINES FORCES EXTERMINÉES QUE JUSQU'A PAU (Orthez) LE CHEF VIENDRA CHASSER (147e) s'achève A BESIERS.

« Les prodigieux succès de Napoléon avaient presque achevé la soumission de l'Europe à la France... Depuis quatorze ans, des destinées de ce seul homme dépendaient les destinées de tous les peuples civilisés. Parmi les causes extérieures de sa ruine, la première ou la plus ancienne cause se trouve dans l'usurpation d'Espagne (1808). Cet acte fut aussi mal combiné qu'injuste ; car, il jouissait, par le fait, de tous les avantages que pouvait lui donner la possession réelle de ce royaume. Le cabinet de Madrid suivait aveuglément l'impulsion de celui de Paris : les flottes et les armées espagnoles étaient livrées ; le commerce de cet allié profitait à la France ; ses colonies, tout en s'appauvrissant, venaient augmenter les ressources de Napoléon, afin de soutenir l'exécution du système continental. Eh bien ! l'usurpation transforme subitement une nation dépendante et soumise sans murmures, en un peuple d'ennemis implacables. L'usurpation offre à l'Angleterre le seul moyen d'attaquer avec avantage son formidable adversaire ! Ce nombre immense d'excellents soldats français, sacrifiés dans la guerre de la Péninsule, eût été plus que suffisant pour contenir, en 1813, les armées des trois grandes cours alliées, et pour reprendre la supériorité en Allemagne. » (*Montgaillard*, VII. 475).

23e

Nice sortie surnom de lettres aspres,
La grande Cappe fera présent non sien,
Proche de Vultry aux murs des vertes câpres,
Après plombin le vent à bon essien.

IX. 96.

Après que la victoire aura abandonné celui dont le prénom signifiera *exterminateur* (Appollyon), l'illustre famille Capétienne fera un présent qui sera funeste à elle-même, la Charte que les alliés l'auront obligé d'octroyer à la France. L'Empereur s'embarquera proche de Voltri, où naissent les vertes câpres, et après l'échange de tant de balles homicides, un vent favorable à la paix du monde le portera devant Piombino, à l'île d'Elbe. Une manifestation raisonnée du peuple aura acclamé les Bourbons.

Nice sortie surnom de lettres aspres...

NICE. — Ce quatrain, le dernier de huit qui se suivent et qu'on interprète des malheurs de la famille royale, de 1789 à 1814, suit immédiatement ces vers : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BÉSIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA. Cette victoire des alliés arrache l'Empire à Napoléon. Louis XVIII, TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA, chef de LA GRANDE CAPPE, est au moment d'octroyer la Charte, PRÉSENT

Digitized by Google

NON SIEN; le Traducteur ainsi préparé à l'interprétation des mots : NICE SORTIE SURNOM DES LETTRES ASPRES, a vu que Nostradamus jouait ici encore sur le nom de lieu : NICE est pour *Victoire* (Νικη, victoire, *Lexique*). On verra, au milieu de dix quatrains sur Louis XVIII et les évènements des *Cent-Jours*, ce mot NICE employé encore pour *Victoire* (187e). Le quatrain III. 14 dit : HONNEURS, RICHESSES, TRAVAIL EN SON VIEIL AGE, POUR AVOIR CREU LE CONSEIL D'HOMME NICE, ou d'homme victorieux.

« *Nice*, ville de Provence ; les anciens auteurs latins l'ont nommée diversement *Nicea*, *Nica*, etc., et les grecs *Nicaia*. Les Italiens l'appellent aujourd'hui *Nizza*. Son nom primitif, qui veut dire *victoire*, lui fut donné par les Marseillais qui en sont les fondateurs, et qui, selon toutes les apparences, la bâtirent après avoir remporté quelque victoire sur les Liguriens. » (*Moréri.*)

NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES. — Ces mots signifient : La victoire étant sortie d'un surnom de lettres aspres. En 1814 la victoire ne resta pas attachée au nom de Napoléon. — SURNOM, *nom* qui vient après le *nom* propre; le nom de famille. C'est en quelque sorte une épithète ajoutée au *nom* : *Scipion l'Africain*, *Charles-le-Ténéraire* (*N. Landais*). Bonaparte, devenu Empereur, a laissé son nom de famille pour prendre le nom de Napoléon, qui était son prénom, mais qui est devenu son SURNOM ou son nom historique. Ce nom a une signification qui en fait une épithète :

« Une flatterie qui lui plaisait beaucoup (en Egypte), fut celle qui fit dériver son nom de baptême de deux mots grecs signifiant : *Le lion du désert* (*Walter-Scott*, Hist. de Napoléon, IV. 103). *Napos*, vallée pleine de bois ou de broussailles, forêt ; *Léôn*, lion (*Lexique*).

Nostradamus désigne Napoléon par le mot TERAX, θηρ, bête farouche, lion ; θηρα, gibier (*Lexique*), dans les quatrains 127e à 133e : DE SOLDAT SIMPLE... S'ESTOUFFER SANS RESPIT ; il le désigne par le mot L'OLESTANT (146e), d'ολεων participe d'ολλυμι, causer la perte, faire perdre, racine d'απολλυμι, απολλεων (*id.*), même nom que celui de l'Ange de l'abîme dans l'Apocalypse.

« Elles avaient pour roi l'Ange de l'abîme, appelé en hébreu *Abbadon*, et en grec *Appollyon*, c'est-à-dire l'*Exterminateur*. » (Chap. IX, v. 11.)

Nostradamus dit de ce prénom de Bonaparte : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA (141e et 142e), et TOUS LES AMIS QU'AURONT TENU PARTI POUR RUDE EN LETTRES (170e, 171e, 172e, 173e, 174e). Il dit de son RÈGNE EN QUERELLE : SON ASPRE GLOIRE UN CHACUN LA CRAINDRA (97e, voir 94e à 99e), ASPRE ET CRUEL ET SE FAISANT TANT CRAINDRE (44e). Enfin le Prophète nomme ce nom DE LETTRES ASPRES, en disant par anagramme, au début de sa prophétie à Henri II et dans 14 quatrains sur le temps présent : PAU, NAY, LORON, NAPAVLAION ROI; et c'est de ce nom encore qu'il dit : L'ASPRE PAR LETTRES FERA SI HORRIBLE COCHE, X. 65. Toutes ces expressions, qui sont synonymes, ne sont employées dans les Centuries que pour le même mot, Napoléon.

La grande Cappe fera présent non sien...

LA GRANDE CAPPE. — On a vu : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE (9e), ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU SANG TRANCHE (17e), ce mot se trouve huit fois dans les Centuries et toujours pour la famille des Capétiens. Il est dit du même roi, refusant de renoncer à ses droits au trône : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND'HIÉRARCHIE (134e).

FERA PRÉSENT NON SIEN. — Ces mots expriment que le présent ne vient pas de la personne qui l'offre, et en même temps que ce présent est fait à contre-cœur. Il est parlé de cette Charte dans un des quatrains sur Louis XVIII et Charles X : LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS (184e).

« Rien ne nous coûte, dit la *Gazette de France*, de reconnaître que la Restauration est venue au milieu de l'invasion étrangère, non que les Bourbons aient été cause de cette invasion.

« Les étrangers ne combattaient pas pour rétablir Louis XVIII ; ils se souciaient peu de la légitimité. Ils combattaient pour eux-mêmes, pour se conserver et se venger. La légitimité leur a fourni un dénouement, ils l'ont accepté dans l'embarras où ils étaient d'en choisir un autre. Ce dénouement n'est sorti ni de leurs influences, ni de leur volonté ; il est sorti de la situation de la France.

« Mais s'ils n'ont pas rétabli Louis XVIII, ils ont *imposé* à ce prince *les conditions de son gouvernement* : ils ont exigé de lui qu'il octroyât à la France une constitution étrangère, celle de l'Angleterre. C'est l'empereur Alexandre, à l'instigation de lord Wellington et de M. de Talleyrand, qui *a dicté la Charte*. Un monument authentique, une lettre autographe du Czar prouve qu'*il n'a pas voulu partir de Paris avant que la Charte ne fût promulguée*.

» Plus tard, quand les armées étrangères occupèrent encore le territoire, une note des souverains alliés, note provoquée par les amis du *Siècle*, obligea Louis XVIII à casser la Chambre légitimiste qui voulait réviser la Charte, et à s'engager irrévocablement dans cette logique de la révolution anglaise, qui devait amener en France une usurpation de famille comme elle en avait amené une en Angleterre.

» Il est donc vrai, dans ce sens, que ce sont les étrangers qui ont fait la Constitution de la Restauration, d'accord avec les grands hommes de la révolution, avec M. de Talleyrand et le SÉNAT. C'est là un très grand malheur, car sans cette influence, la Restauration aurait repris les traditions de la monarchie représentative où l'usurpation de pouvoirs de la Constituante les avait laissées, à l'édit de Louis XVI du 25 juin, reconnaissant les principes de 1789, et sanctionnant les vœux de la nation, consignés dans les cahiers des Assemblées primaires.

» Mais encore une fois, ce fait de la Restauration à la suite d'une invasion étrangère ne saurait être un sujet de honte pour la cause monarchique. Car cette cause aurait triomphé par la liberté dix-huit ans avant l'invasion, sans le coup d'Etat de Fructidor, qui cassa les élections de soixante collèges, déporta des journalistes, onze membres du Conseil des Anciens et deux électeurs... Si ce coup d'Etat n'eût pas interrompu violemment le mouvement national, et substitué le despotisme armé à l'action des principes, les deux invasions eussent été évitées, ainsi que cette *Charte anglaise, élément hétérogène dans notre histoire nationale devant produire l'usurpation et la révolution de* 1830.

» Voilà l'histoire vraie du passé ! Rien ne servira au *Siècle* de la fausser ou de la nier. Cette histoire, nous en conviendrons, a été désastreuse pour la cause des principes et du droit national français. *Nous y avons tout perdu... hors l'honneur !* et cet évènement nous le défendrons contre les écrivains du *Siècle* sur le terrain des faits historiques, comme sur le terrain des théories. » (*H. de Lourdoueix*, *La Vérité*, 17 fév. 1856.)

Il est dit du Sénat qui a exigé la Charte : LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE A UN QU'APRÈS SERA VAINCU CHASSÉ (178e, 179e), et de la Chambre *introuvable* et de la Pairie qui voulaient réviser la Constitution : TOUT LE SÉNAT SERA DESSOUS SA MAIN (189e, de 181e à 190e).

Proche de Vultry aux murs des vertes câpres...

VULTRY, pour *Voltri*, p. v. des Etats-Sardes (Gênes), au pied des Apennins et au fond du golfe de Gênes (*Mac-Carthy*). Cette ville est proche Saint-Rapheau, ou s'embarqua Napoléon. Nostradamus, qui a nommé plus haut VARENNES, aurait pu nommer ici *Saint-Rapheau* ou de nouveau *Antibes*, qui touche Saint-Rapheau, comme il l'a fait dans trois quatrains et toujours pour le retour si important de l'île d'Elbe (voir 173e et 174e, 175e et 176e, 177e). S'il dit ici : PROCHE DE VULTRY, c'est que ce mot VULTRY ainsi changé un peu, rappelle le mot *vultur*, vautour, au fig. homme rapace (*Vailly*), et qu'il a dit de Napoléon Ier : AVEC LE NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON (45e).

AUX MURS DES VERTES CAPRES. — Nostradamus craint que ce mot VULTRY, rapproché du mot NICE, qu'on ne doit entendre que de *Victoire*, ne soit entendu lui-même que de *vautour*, et alors pour montrer qu'il faut l'entendre en particulier dans le sens propre, il ajoute : AUX MURS DES VERTES CAPRES (*id.*). *Voltri*, bâti où croissent les vertes câpres.

CAPRE. — Fruit que l'on confit pour les ragoûts (*N. Landais*). *Gênes*. On y recueille toute espèce de fruits et de légumes, des olives, des oranges, des limons, des figues, etc. (*Mac-Carthy*).

Digitized by Google

Après plombin le vent à bon essien.

APRÈS PLOMBIN. — Nostradamus vient de jouer sur les noms de NICE et VULTRY, il joue encore ici sur le nom de PIOMBINO.

Piombin ou *Piombino,* ville sur la côte de Toscane... Les auteurs latins la nomment *Piumbinum* (*Moréri*). — *Elbe,* vis-à-vis de Piombino, dont elle n'est séparée que par le canal du *même nom,* qui a environ une lieue et demie de large (*Mac-Carthy*). — *Toscane :* il existe des mines d'argent, de *plomb,* de fer, entre autres *dans l'île d'Elbe* (*Idem*).

Le mot *Piombino, Piombin, Piumbinum,* qui désigne une ville et un golfe joignant l'île d'Elbe, vient, à n'en pas douter des mines de *plomb* qui se trouvent dans le voisinage.

Plomb, en latin *plumbum,* balle de plomb dont on charge les armes à feu : *Cette ville s'est rendue faute de plomb et de poudre.* » (*N. Landais*).

« 4 novembre 1793, Saint-Just et Lebas, envoyés extraordinaires près de l'armée du Rhin, répondent à un trompette de l'armée ennemie : « La République française ne reçoit de ses ennemis et ne leur envoie que du plomb. » (*Journal de l'Anarchie,* III. 1051).

LE VENT. — Le mot VENT est pris parfois dans Nostradamus pour *la voix, le souffle.* On a VU AURELLE, de *aura,* pour *décret* (21e); *aura,* 1° vent; 2° vent propice, *fig.*, protection, faveur; *fugere auras,* fuir le grand jour, c'est-à-dire les hommes; *auræ popularis homo,* homme qui cherche la faveur du peuple (*Wailly*).—*Souffler : l'Esprit souffle où il veut,* Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît; *fig. : souffler une chose,* l'inspirer à quelqu'un (*N. Landais*). Il est dit du cardinal du Bois (*Du Bois.* Feller), ne soufflant mot contre l'immoralité du Dauphin et du duc d'Orléans : DE BOIS LA GARDE VENT CLOS, etc. (*Voir la note,* p. 30).

A BON ESSIEN. — *Escient,* du latin *sciente* de *scire,* savoir. On a dit dans la basse latinité : *suo sciente,* à son escient, de sa connaissance : *faire une chose à son escient,* sciemment; *à bon escient,* adv., tout de bon, sans feinte (*N. Landais*).

La citation empruntée à la *Gazette de France* a rappelé que le mouvement national de 1814 en faveur des Bourbons a été spontané et réfléchi. Il est dit du second retour de Louis XVIII, après *le siècle des Cent-Jours :* LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e, de 181e à 190e). Des quatrains sur la défaite de Waterloo disent : LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e); PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉE (Paris, 202e); QUAND BRUIT DE CYMBES TUBES ET SONNAILLONS RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE (à la France, 194e à 197e).

Nostradamus a promis de prophétiser EN LIMITANT LES LIEUX, ET LE TERME PERFIX (*Lettre à César*), et ses Centuries renferment, en effet, un très grand nombre de noms de lieux; il n'a pu LIMITER LES LIEUX et cependant laisser sa prophétie voilée pour longtemps, qu'en employant parfois un moyen fort étrange sans doute, mais qui devait être reconnu et accepté au moment de la révélation de sa Prophétie.

Le Prophète pouvait-il dire : « Napoléon, vaincu après des combats de plus en plus meurtriers et toujours renouvelés, s'embarquera à Saint-Rapheau pour l'île d'Elbe? — Non. — Il a vu près de Saint-Rapheau les villes de Nice (*Victoire*) et de Voltry (*Vautour*), et devant l'île d'Elbe, Piombino (*Plomb*), et il a employé ces mots comptant pour faire reconnaître son secret d'interprétation sur les autres mots : SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN, d'un quatrain qui arrive après trente-six vers sur les malheurs de la grande famille Capétienne, de 1789 à 1814.

Nostradamus a dit dans huit vers (II. 27, 28) en quel style est écrite sa Prophétie, à quelle époque elle sera révélée, quel sort l'attend, et quel effet elle produira dans le monde. Voici le vers qui dévoile la nature du style que le Prophète a choisi, et qui donne la raison de ce choix :

Le penultième du surnom de Prophète
Prendra Diane pour son jour et repos. II. 28.

Lui, qu'on a surnommé le Prophète, et qui est presque le dernier des Prophètes, PRENDRA DIANE pour répandre sur sa Prophétie le plus grand JOUR et conserver en même temps son REPOS (QUELQUES-UNS DE LA CENSURE TROUVERONT DIFFICULTÉ, QUI SERA CAUSE DE RETIRER MA PLUME A MON REPOS NOCTURNE. *Lettre à Henri II*). — DIANE, *Diane,* appelée *Lune* ou Phœbé au ciel (*Gradus*). — *Dianœa* (Διανοια), 1° entendement, intelligence; 2° figure de pensée (*Wailly*). Il emploiera des *figures de pensée* pour éclaircir (JOUR) sa Prophétie et n'être pas inquiété, l'intelligence de ce style ne devant être trouvée que longtemps après sa mort.

Nostradamus donne le précepte et l'exemple, en jouant sur ce mot DIANE, qui signifie à la fois *Lune* et *figure de pensée;* il jouera de même sur les noms de lieux qu'il emploiera, et pour le lieu même, selon ce principe : *la partie pour le tout,* et pour la signification de ces noms en grec (AGDE, CALAIS, AUXERRE, TARASC, SALON, etc., etc., villes de France, employées pour la France et pour Αγαθος, Καλος, Αυξη, Ταραξις, Σαλος, etc.).

J'invite le lecteur à relire ces trente-six vers sur les malheurs de la famille royale durant la première Révolution. Trente-deux vers expliqués avant : LES BIENS AISEZ SUBITS SERONT DESMIS, etc., ont parlé déjà de cette famille, mais en tant que mêlée aux évènements politiques, ceux-ci en parlent d'une manière plus intime, toute personnelle. Ce récit commence au premier jour de la Révolution : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON, et s'achève au premier jour de la Restauration : TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA. LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN.

On s'étonnera peut-être de voir le Prophète parler autant de la famille royale. Le temps n'est plus où « en renvoyant un ministre on ôtait tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre et qui aimait la royauté, » comme cela eut lieu à la fin de la Fronde (*Voltaire,* Siècle de Louis XIV). Le peuple demanderait au Prophète de s'occuper moins de la tête et plus du reste du corps social; mais le Prophète a pour mission de rappeler au monde que tant que Dieu ne reconnaîtra pas à l'homme le droit de lui faire abdiquer son souverain domaine; à l'enfant, celui de se refuser à l'autorité paternelle; il ne reconnaîtra à aucun peuple le droit de se choisir un maître!

Le peuple d'Israël, gouverné par des Juges, ayant demandé un roi, Dieu lui exposa les mauvais côtés de la royauté, et ajouta :

« Vous crierez alors contre votre roi que vous vous serez élu, et le Seigneur ne vous exaucera point, parce que c'est vous qui avez demandé d'avoir un roi. » (*Les Rois,* VIII. 18. *Le Maistre de Sacy*).

Mais le peuple insista, et Dieu choisit lui-même Saül.

« En même temps, Samuel prit une petite fiole d'huile qu'il répandit sur la tête de Saül, et il le baisa et lui dit : « C'est le Seigneur qui par cette onction vous sacre pour prince de son héritage, et *vous délivrerez son peuple* de la main de ses ennemis qui l'environnent. » (*Idem,* X. 1). (DELIVRERA LE PEUPLE UNIVERS, *Lettre à Henri II....* DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOTS, *impositus,* de ce qu'on lui a imposé. II. 28).

Et Samuel donna à Saül des signes pour qu'il eût foi en sa mission; et ce ne fut qu'après que Saül eût été oint et qu'il fût assuré par un miracle qu'il était bien l'élu de Dieu, qu'il devint enfin l'élu du peuple assemblé tout entier à Maspha.

« Samuel ayant jeté le sort sur toutes les tribus d'Israël, le sort tomba sur la tribu de Benjamin. Il jeta ensuite le sort sur la tribu de Benjamin et sur ses familles, et il tomba sur la famille de Metri, et enfin jusque sur la personne de Saül, fils de Cis. On le chercha donc, mais il ne se trouva point. Ils consultèrent ensuite le Seigneur pour savoir s'il viendrait en ce lieu là; et le Seigneur leur répondit : « Vous le trouverez caché dans sa maison. » (*Idem,* 20 à 22).

Un sage de la Grèce disait qu'il ne se fierait pas à sa mère de peur qu'elle ne prît une fève noire pour une blanche. Personne aujourd'hui n'oserait faire dépendre son salut ou la

Digitized by Google

conservation de ses biens de la décision du suffrage populaire, et cependant c'est à cette décision que l'on confie le sort d'une nation et du monde. Heureusement que le suffrage restreint ou universel est dirigé par Dieu, et que le peuple ne fait que révéler sans s'en douter ce que Dieu avait déjà résolu dans sa bonté ou sa justice. C'est ainsi que la voix du peuple devient la voix de Dieu. On ne saurait s'expliquer autrement comment à la suite du vote le moins éclairé apparaît précisément l'homme de la situation, celui qui peut le mieux rassurer la société ou la ramener à l'ordre en la punissant. Dès que cet homme est élevé sur le pavois, il peut compter sur des années de vie, il achèvera sa mission, et jusque là Dieu le rendra invulnérable. Quel peuple, au lendemain d'une révolution, a dû refaire coup sur coup une seconde élection par la mort naturelle ou violente de son élu?

C'est Dieu seul qui élève les trônes et qui les abaisse. Dieu seul a ôté la couronne à Saül, et il a attendu la mort de ce roi pour mettre à la place David, choisi depuis longtemps et contraint d'errer de tous côtés.

« Jonathan dit à David : Ne craignez point : car Saül mon père, quoiqu'il fasse, ne vous trouvera point. Vous serez roi d'Israël; et je serai le second après vous; et mon père le sait bien lui-même. » (*Les Rois*, XXIII. 17.)

« David dit à Saül : Que le Seigneur soit le juge entre vous et moi. Que le Seigneur me venge lui-même de vous : mais pour moi je ne porterai jamais la main sur vous. » (*Id.*, XXIV. 13.)

« David et Abisaï allèrent donc la nuit parmi les gens de Saül, et ils trouvèrent Saül couché et dormant dans sa tente : sa lance était à son chevet fichée en terre, et Abner avec tous ses gens dormaient autour de lui. Alors Abisaï dit à David : Dieu vous livre aujourd'hui votre ennemi entre les mains : je m'en vais donc avec ma lance le percer jusqu'en terre d'un seul coup, et il n'en faudra pas un second. David répondit à Abisaï : ne le tuez point; car qui étendra la main sur l'oint du Seigneur et sera innocent ? » (*Id.*, XXVI. 7, 8, 9.)

Voilà la sublime morale des Saints Livres et des Prophéties.

C'est Dieu seul qui a sauvé Joas, le dernier de la race de David, dont l'arbre paraissait desséché jusque dans ses racines. C'est lui qui remplace des dynasties légitimes par d'autres dynasties légitimes; mais cela bien rarement, de crainte que la pauvre raison de l'homme ne s'autorise de l'exception pour en faire une règle générale. Les Stuarts ont disparu pour toujours, et les Bourbons ont perdu des trônes qu'ils n'ont aucune chance humaine de recouvrer. Mais, même après que la sévérité des jugements de Dieu semble s'être prononcé d'une manière irrévocable, le peuple doit conserver encore le culte des souvenirs, comme la famille après la mort de son chef est tenue d'en honorer la mémoire. Et ceux qu'une élection souvent inattendue et toujours providentielle a porté tout à coup sur les vieux trônes vides ou abandonnés, doivent reconnaître que toute autorité vient de Dieu; qu'il entre dans leur mission et qu'il est de leur intérêt de détruire, par l'exemple du respect pour l'autorité en général, l'esprit de révolte qui porte les peuples à s'insurger contre tout droit, soit humain, soit divin.

23e

Le sublevé ne cognoistra son sceptre,
Les enfants jeunes des plus grands honnira,
Oncques ne fut un plus ord cruel être,
Pour leurs épouses à mort noir bannira.

X. 57.

Louis XVII enlevé de DESSOUS LA TONNE (prison du Temple), ne portera jamais le sceptre qui lui revient de droit. Il s'indignera contre les fils et les petits-fils de ses parents, qui devront occuper un jour sa place au trône. Le roi, Louis XVIII, instruit par Martin de l'existence de cet enfant, descendrait du trône et ses oncles le reconnaitraient, mais leurs épouses protesteront, et le roi laissera pour toujours dans l'oubli le prisonnier du Temple.

Il y a peu de mots dans ce quatrain qui aient besoin d'être étudiés.—SUBLEVÉ, de *sublevare,* mot composé de *sub, sous,* et de *levare,* élever, lever en haut. *Sub* en composition indique une action faite en cachette, comme dans *subornare,* corrompre secrètement; il indique un mouvement de bas en haut; substitution, *subreptus,* mis à la place (*Vailly*). — Le mot SUBLEVÉ dit plus que *enfant enlevé,* et l'on a vu que le fils de Louis XVI au Temple était DESSOUS LA TONNE, LE HAUT DU TOICT DU MILIEU SUR LA TESTE, LE PÈRE ROY AU TEMPLE, et que le décret du 1er août, portant la dévastation dans les DENIS CLOISTRES, a AVALLÉ VERTS NOYAUX OU LES DEUX PETITS ROYAUX; c'est-à-dire a plongé dans une prison basse et sombre l'enfant devenu roi, et qui se trouva ainsi dans les conditions pour être dans la suite le SUBLEVÉ. — ORD, misérable, sale, dégoûtant (*Glossaire*). — NOIR. Ce mot est l'anagramme de ROI; il est employé souvent par Nostradamus, et on l'a vu plus haut : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES (17e).

Si on ne conservait aucun doute sur la mort de Louis XVII dans la prison du Temple, si aucun prétendant n'avait revendiqué le trône de Louis XVIII; si l'apparition de ce prétendant n'avait préoccupé Louis XVIII, si un jugement public n'avait privé de la vie civile un prétendant quelconque, il faudrait encore étudier avec soin ce quatrain; car il témoigne de l'importance que le Prophète reconnaît au principe d'hérédité, base de l'édifice social. L'héritier légitime a été enlevé, il vient redemander son sceptre et on le replonge dans la vie privée. Il n'y aura pas de guerre, pas même de graves préoccupations, ce fait sera presque inaperçu, et cependant il figurera dans le miracle de la prophétie, parce qu'il est bon que le Prophète proteste contre la violation du droit, de quelque côté qu'elle vienne.

« Deux aventuriers se sont présentés sous le nom de Louis XVII, l'un en 1802, le second en 1818 (1816); tous deux ont été condamnés par les tribunaux. » (*Feller*, Louis XVII.)

Un prétendant à vécu longtemps à Paris sous le nom de baron de Richemond.

« On a annoncé hier que le Dauphin de France, le malheureux fils de Louis XVI, n'était pas mort le 9 juin 1795, dans la prison du Temple, mais qu'il venait de mourir dans une rue de Londres.... » (*L'Univers du 20 mai 1859.*)

« Un imposteur avait paru, qui se disait Charles de Navarre, fils de Louis XVI, et, à ce titre, revendiquait le trône de Louis XVIII. N'avait-on pas déjà vu, quand l'ordre social était ébranlé jusque dans ses fondements, un premier faux Dauphin forcer les tribunaux de lui arracher le masque à l'aide duquel il faisait des dupes et des prosélytes? Lorsqu'en 1816, la renommée d'un second faux Dauphin s'étendit dans tout le royaume... l'ordre fut donné de le transférer dans la maison de détention de Rouen. Une correspondance téméraire sortit de la plume de deux détenus, qu'il fit ses conseillers; ces misérables cherchèrent à émouvoir la sensibilité et à surprendre la religion de l'auguste orpheline du Temple, de la fille adoptive de Louis XVIII... Louis XVIII avait d'abord souri de pitié en apprenant les détails d'une fourberie si impertinente; mais quand il eut la certitude que cet ignoble travestissement de la royauté tenait à des projets qui menaçaient la tranquillité publique, il s'étonna que ses ministres n'eussent pas ordonné une enquête pour démasquer l'aventurier qui, du fond d'une prison, se faisait proclamer Louis XVII.... Le faux Charles de Navarre fut jugé en présence, pour ainsi dire, de toute une ville, devant un public qui, toujours avide de merveilleux, se précipitait en foule aux débats, qui se prolongèrent pendant dix audiences; plus de soixante témoins furent entendus. La justice, arrachant enfin le masque à l'imposteur, découvrit dans le prétendu rejeton de Louis XVI l'aventurier Mathurin Bruneau, fils d'un sabotier... Par jugement rendu le 19 février 1818, Bruneau fut condamné à sept années de prison et à 3,000 fr. d'amende envers le gouvernement, comme coupable de s'être attribué publiquement des titres royaux, en se disant Charles de Navarre, fils de Louis XVI, et par conséquent Louis XVII. (*Vie de Louis XVIII*, par Alph. de Beauchamp, II. p. 234).

« Le 13 mars 1816, le nommé Martin (Ignace-Thomas), âgé de 33 ans, né et demeurant à Gaillardon, près de Chartres (Eure-et-Loire), cultivateur marié, fut envoyé à la maison royale de Charenton, par le ministre de la police (M. Decazes), comme malade... Le 2 avril,

Digitized by Google

une personne vint prendre Martin pour le conduire à Paris. Voici dans quels termes Martin rapporte son entrevue avec Louis XVIII, qui eut lieu le même jour :

« ....Enfin, lui ayant dit toutes les particularités des apparitions (de l'Ange Raphaël), le roi me dit : « Je sais tout cela : l'archevêque de Reims (le grand-aumônier) m'a tout dit. Mais il me semble que vous avez quelque chose à me dire en particulier et en secret. » Et alors je sentis venir à ma bouche les paroles que l'ange m'avait promises, et je dis au roi : « Le secret que j'ai à vous dire, c'est que vous occupez une place... » (*Nous ne finissons point la phrase ; il n'est pas encore temps de le faire.*) Le roi alors m'interrompit en disant : « Comment ! mon frère et ses enfants étant morts... » (Fin de phrase supprimée par la même raison que ci-dessus.) Et moi alors je lui dis : « Je ne connais rien à tout cela ; mais je sais bien que... » (Nouvelle suppression motivée comme ci-dessus.) « Et c'est si vrai ce que je vous dis, qu'il est vrai qu'un jour, étant à la chasse avec le roi Louis XVI, votre frère, dans la forêt de Saint-Hubert... » (Nous n'achèverons point la phrase ; il suffit pour le moment d'avertir nos lecteurs qu'ici Martin raconte au roi, dans tous ses détails, un fait qui était personnel à Louis XVIII, et qui avait eu lieu dans le temps où la reine Marie-Antoinette était grosse, tandis que Louis XVIII ne savait pas encore sa grossesse. C'est à ce récit que le roi, frappé d'étonnement et profondément ému, dit : « O mon Dieu ! ô mon Dieu ! cela est bien vrai ; il n'y a que Dieu, vous et moi qui sachions cela ; promettez-moi de garder *sur toutes ces communications le plus grand secret.* » — Et moi je le lui promis. »

« Sa mission terminée, Martin s'est rendu dans sa famille à Gallardon, où il est arrivé le 4 avril 1816. Il a repris de suite, et a toujours continué son ancien train de vie, sans la moindre émotion, sans le plus petit étonnement de ce qui lui était arrivé, n'ayant plus aucune espèce d'apparition, mais gardant sur tous ces évènements *le plus profond silence.* » (*Eug. Bareste.* La Fin des Temps).

L'auteur termine sa citation du prétendu récit de Martin, par la promesse que cet homme fit au roi de ne rien dire *sur toutes ces communications,* et lui-même ajoute qu'il a gardé *le plus profond silence.* Il y a là un mystère que j'admire sans chercher à le pénétrer. Ce qui est bien digne d'admiration encore, c'est l'habileté de l'auteur, qui révèle, tout en gardant un silence presque profond, l'assassinat projeté par Louis XVIII sur la personne sacrée de son frère et de son roi, et qui dévoile de la même façon une usurpation du trône sur un neveu.

Il était nécessaire de citer ce récit absurde, parce qu'il fait voir que le peuple regardait Martin comme chargé de réclamer au nom de Dieu, pour Louis XVII, un trône que le SUBLEVÉ plongé *alors* dans une nouvelle prison revendiquait vainement.

Le Prophète emploie dans tous les quatrains sur Louis XVII au Temple des expressions qui laissent du doute sur sa mort dans cette prison, et ceci est fort remarquable. Les expressions sont tellement étudiées dans les Centuries, que ce doute semble alors calculé pour amener l'interprétation du quatrain sur le SUBLEVÉ.

1° Deux quatrains X. 76 et 77, parlent de la Convention jugeant son roi, faisant condamner à mort par des jurés la reine, et déniant la vie à l'enfant de cette reine, devenue veuve (45e, 46e) : LA VIE A ROYNE FILS ON DESNIERA. Si Louis XVII est sorti du Temple, on lui a dénié la vie comme on l'a déniée au frère de Louis XIV en niant son existence, comme on dénie à une personne les talents qu'elle possède en refusant de les lui reconnaître.

2° Ce vers : DE MORT FAMILLE SERA PRESQUE ACCABLÉE (9e) paraît suffisamment accompli par le supplice du roi, de la reine et de la sœur du roi, c'est-à-dire par la mort de trois personnes sur cinq retenues au Temple, si l'enfant, le seul héritier du nom, passe pour mort et perd à jamais la vie civile.

3° Les quatrains IX. 22, 23, 24, qui nomment le duc de Normandie DUC DE MANTOR (19e, 20e, 21e), et racontent sa captivité au TEMPLE avec sa sœur (LES DEUX PETITS ROYAUX), se terminent par ces mots : AVALLER VERTS NOYAUX ; or ces mots sont entendus au figuré par rapport à la sœur qui est sortie de prison ; mais le Prophète a dit : L'INJURE DU TEMPS, Ô SERENISSIME ROY, REQUIERT QUE TELS SECRETS EVENEMENS NE SOYENT MANIFESTEZ QUE PAR ENIGMATIQUE SENTENCE, N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, SANS Y AVOIR RIEN MIS D'AMBIGUE D'AMPHIBOLOGIQUE CALCULATION... (*Lettre à Henri II*) ; comment aurait-il alors, dans le même temps et par les mêmes mots, exprimé les dernières souffrances du frère, se terminant au Temple par la mort, et les dernières souffrances de la sœur se terminant hors du Temple par la liberté et les honneurs ? Peut-être ces mots ne doivent-ils représenter que le redoublement de tortures physiques et morales qui ont suivi pour LES DEUX PETITS ROYAUX le décret du 1er août 1793 ? Alors Nostradamus, qui ne laisse jamais sa prophétie incomplète, reviendra ailleurs sur le destin de l'enfant-roi.

Si l'enlèvement a eu lieu, le Prophète n'a pu le passer sous silence, car il raconte des faits bien moins importants, pour peu qu'ils soient personnels à la famille royale. S'il a eu lieu, le Prophète a dû l'annoncer sans citer, pour le faire reconnaître, ces détails que le Tribunal a déclarés de pure invention et auxquels aujourd'hui on n'attacherait aucune valeur, mais des circonstances uniques qui établissent clairement l'état du SUBLEVÉ et de ceux qui lui refusent son trône.

En ne considérant que le quatrain en lui-même, je remarque d'abord qu'il est dans les trois dernières Centuries où Nostradamus a promis de placer ses prophéties les plus claires et les plus précises : LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX.... PARLANT PLUS CLAIREMENT.... (*Lettre à César*), et que ce quatrain précisément ne renferme aucun nom de lieu ; or, Nostradamus, qui ne prophétise guère que pour la France, a dit simplement : LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ..., parce que le lecteur doit comprendre que LA DUCHÉ par excellence est la DUCHÉ de France, dont Hugues-Capet était Duc ; il a dit simplement : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE..., pensant bien que le lecteur reconnaîtrait dans ces TROIS FRÈRES les TROIS FRÈRES DE FRANCE, etc., etc. (*Voir Vie de L.-Philippe, p.* 52). Je remarque que Nostradamus a annoncé la fin du monde comme prochaine (en 1999), que peu de rois se succèderont au trône de France, L'OGMION ou la République devant succéder au DERNIER HONORÉ ENTRE GAULOIS (*voir* III. 99, 100 et VI. 42) ; ainsi la connaissance que j'ai de la manière du Prophète et la connaissance de l'avenir que les quatrains révèlent, m'ont amené à conclure que LE SUBLEVÉ est *un enfant de France,* et qu'il a existé.

Le sublevé ne cognoistra son sceptre...

LE SUBLEVÉ. — Ce mot convient très bien à Louis XVII s'il est sorti du Temple, car ça n'a pu être que par enlèvement ; il aurait été tiré subrepticement du fond d'une prison basse. On croit voir dans le choix de ce mot l'intention du Prophète de rappeler ces vers des quatrains sur Louis XVII au TEMPLE : PUISNAY JOUANT AU FRESCH *dessous* LA TONNE, LE HAUT DU TOICT DU MILIEU *sur* LA TESTE (20e).

NE COGNOISTRA SON SCEPTRE. — Ce qui suit montre que le SUBLEVÉ a connu sa naissance, mais qu'il n'a pu prendre son sceptre. (*Cognoscere,* connaître, prendre. *Wailly.*)

Les enfans jeunes des plus grands honnira...

Honnir est le cri du soulèvement et de l'indignation (*N. Landais*). Si LE SUBLEVÉ honnit les enfants des plus grands, c'est qu'il les voit à sa place ou prêts à succéder au chef de famille monté au trône qu'il regarde comme sa propriété. Louis XVII a vu Napoléon-le-GRAND et son JEUNE ENFANT Napoléon II, Louis XVIII et les fils du comte d'Artois : le duc d'Angoulême et le duc de Berry et les ENFANTS JEUNES de ce dernier. Le duc de Berry, marié le 24 avril 1816, a eu

Digitized by Google

quatre enfants, dont les deux aînés sont morts peu après leur naissance, et dont les derniers qui survivent sont la duchesse régente de Parme et le duc de Bordeaux, regardé à sa naissance comme l'héritier du trône de Louis XVI, alors que Louis XVII vivait encore.

Pour que Louis XVII soit bien LE SUBLEVÉ du quatrain, il faut déjà qu'il ait vu rétabli le trône renversé par la République, qu'il ait vu la naissance du fils de Napoléon, arrivée en 1811, dix-sept ans après la sortie du Temple, qu'il ait vu encore la Restauration et la naissance de nouveaux héritiers, il faut plus d'un grand ayant des espérances au trône, il faut aussi plusieurs ENFANTS JEUNES.

Oncques ne fut un plus ord cruel être...

Le Prophète parle moins ici des souffrances qui ont précédé l'enlèvement, que de celles qui ont suivi la revendication du sceptre. Voici Louis XVII errant par le monde, repoussé de tous, jeté dans une nouvelle prison parmi les malfaiteurs, méprisé de ses sujets comme usurpant un nom sacré qui est le sien, renié par sa propre famille toute-puissante et qui occupe sa place au trône... Jamais SUBLEVÉ n'a eu un sort plus cruel !

Pour leurs espouses à mort noir bannira.

Il faut donc que LE SUBLEVÉ se révèle lorsqu'un roi occupera sa place; que ce roi ouvre une enquête et qu'il repousse enfin le prétendant, non pas parce que lui-même tient à rester sur le trône, non pas même parce qu'il désire laisser le trône à son propre enfant, non pas parce qu'il est obsédé par son épouse, la reine, mais parce qu'il a auprès de lui, non pas une seule épouse de grand, mais plusieurs. Le roi sans épouse et sans enfants bannira à mort LE SUBLEVÉ à cause des épouses des plus grands. Est-ce assez précis? Le mot LEUR montre en effet que les ÉPOUSES sont celles des PLUS GRANDS; s'il n'est pas question de celle du roi, qui devrait être la plus intéressée dans l'affaire, c'est qu'elle n'existe plus.

Louis XVIII, marié le 14 mai 1771 à Joséphine de Savoie, était sans enfants et veuf lorsqu'il monta au trône. Le comte d'Artois, son frère, marié le 14 novembre 1778 à Marie-Thérèse de Savoie, décédée en 1805, avait deux enfants: le duc d'Angoulême, marié le 10 juin 1799 à Madame, fille de Louis XVI, qui était sans enfants (MARIAGE FORCLOS); et le duc de Berry, marié le 24 avril 1816 à Caroline-Ferdinande-Louise, qui l'a rendu père de quatre enfants.

Louis XVII et ses parents sont dans les conditions du SUBLEVÉ et de la famille royale du quatrain. Il y a deux épouses des plus grands et plusieurs jeunes enfants. Montrons que ces épouses sont dans des conditions telles, qu'elles doivent protester contre le prétendant.

La duchesse d'Angoulême, fille infortunée de Louis XVI, était effrayée encore au souvenir de tant de révolutions. Elle s'était habituée depuis des années à la mort d'un jeune frère, qui n'aurait pu échapper que par miracle aux souffrances si grandes et si longues de la prison. On comprend qu'elle ait protesté contre une réclamation invraisemblable, qui remettait tout en question, compromettait un trône de famille renversé déjà deux fois, et que des armées étrangères étaient obligées de protéger contre la révolution.

La duchesse de Berry, entrée en France lorsqu'on ne donnait point d'importance à ces bruits, s'était flattée ainsi que son époux de donner des héritiers au trône de France. Celui-ci, complimenté sur son mariage par la chambre des députés, avait répondu : « J'aurai, je l'espère, des enfants qui, comme moi, porteront dans leur cœur l'amour des Français. » (*Feller*, Berry.) — La duchesse, que l'histoire et les quatrains (*Vie de L.-Philippe*, p. 30 et 32) nous représentent de caractère à prendre un parti dans les circonstances les plus difficiles, s'est prononcée contre le prétendant et a imposé sa volonté au roi et au reste de la famille royale.

Cette famille aurait alors commis une grande faute? — Assurément; mais dans la mesure que Dieu seul connaît; dans la mesure du doute... Et qui peut dire que les derniers malheurs de cette famille ne proviennent pas de cette faute?

Dieu a fait des miracles en faveur du principe d'hérédité. Il a arraché l'enfant-roi des mains de ses bourreaux, il a envoyé Martin avertir Louis XVIII; Louis XVIII et Charles X ont résisté à cette voix de Dieu, et le principe d'hérédité a été frappé de nouveau : L'HÉRITIER DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU a été MIS ET LOGÉ D'ETRURIE (*Vie de L.-Philippe*, p. 34).

Rien n'est mieux prouvé que la mission de Martin et son entretien secret avec Louis XVIII. L'intervention de Dieu ne se manifeste d'une manière aussi sensible que pour un fait de la plus haute importance à ses yeux. Or, les circonstances au milieu desquelles elle s'est produite a fait dire naturellement à tous que Dieu parlait en faveur de Louis XVII, alors détenu en prison.

25e

Le part soluz mari sera mitré,
Retour conflict passera sur le thuille,
Par cinq cens un trahy sera tiltré,
Narbon et Saulce par couteaux avons d'huille.

IX. 34.

Des deux époux, le mari seul sera coiffé du bonnet phrygien. De retour de Varennes la famille royale, au milieu d'une populace hostile, passera sur la place des Tuileries pour rentrer au palais du même nom. Cinq cents Marseillais attaqueront ce palais et détruiront la monarchie. Parmi le grand nombre de traîtres qui entoureront Louis XVI, titré *roi des Français*, le ministre Narbonne et Sausse, commissaire de Varennes, seront cause entre tous que le roi, rendu plus vénérable par l'huile du sacre, sera au milieu des gardes révolutionnaires.

Le part soluz mari sera mitré,

LE PART. — Dans le quatrain sur l'arrestation du roi et de la reine à VARENNES, on a vu : DEUX PARS... Ces expressions, entendues dans le sens de *moitié* (épouse), ne se retrouvent pas ailleurs dans les Centuries, et *adaptent* l'un à l'autre deux quatrains sur les mêmes évènements.

SOLUZ. — C'est à dessein que Nostradamus met ici un mot latin dont tout le monde voit la valeur; il a mis le mot grec TERAX à la suite du mot MESNIE (130e) pour indiquer que cet autre mot aussi est grec; ici il met le mot latin SOLUS pour préparer le lecteur à voir d'autres mots latins dans COUTEAUX et AVONS qui suivent. *Solus*, seul (*Wailly*),

MARI. — Toutes les éditions ont bien MARI (époux), mais l'ensemble du quatrain, où on ne voit que conflit et trahison, fait supposer qu'il y a une faute et que ce mot est pour MARRI (chagrin). LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e). Ce qui le fait croire encore, c'est que ce mot, joint à LE PART, fait un pléonasme, et Nostradamus ne veut pas d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ. Peut-être par cette insistance a-t-il voulu dire le fils aussi sera mitré, mais des deux époux le mari seul aura la coiffure révolutionnaire.

MITRÉ, *mitre*, du grec *mitra*, nom d'une coiffure à laquelle la *mitre* des évêques ressemble beaucoup. En terme d'antiquité, espèce de coiffure des dames romaines qu'elles avaient empruntée des dames grecques (*N. Landais*). Le bonnet rouge ou de la Liberté est une coiffure grecque, et on lui a conservé le nom de bonnet phrygien.

« Le 20 juin 1792, le peuple envahit les Tuileries.... Louis XVI n'hésite pas et ordonne d'ouvrir. Au même instant le panneau de la porte vient tomber à ses pieds sous un coup violent. On ouvre enfin,

Digitized by Google

et on aperçoit une forêt de piques et de baïonnettes. — Me voici dit Louis XVI en se montrant à la foule déchaînée. Au milieu du tumulte et des cris, on entend ces mots souvent répétés : *Point de veto! point de prêtres! point d'aristocrates! le camp sous Paris!* Le boucher Legendre s'approche, et demande en un langage populaire la sanction du décret. — Ce n'est ni le lieu ni le moment, répond le roi avec fermeté ; je ferai tout ce qu'exigera la Constitution. — Cette résistance produit son effet. *Vive la nation! vive la nation!* s'écrient les assaillants. — Oui, répond Louis XVI, *vive la nation!* je suis son meilleur ami. — Eh bien! faites-le voir, lui dit un de ces hommes, en lui présentant un bonnet rouge au bout d'une pique. Un refus était dangereux, et certes la dignité pour le roi ne consistait pas à se faire égorger en repoussant un vain signe, mais, comme il le fit, à soutenir avec fermeté l'assaut de la multitude. Il met le bonnet sur sa tête, et l'approbation est générale.

» Pendant ce temps, Madame Elisabeth, qui aimait tendrement son frère, et qui *seule* de la famille avait pu arriver jusqu'à lui, le suivait de fenêtre en fenêtre, pour partager ses dangers. Le peuple en la voyant la prit pour la reine. Les cris : *Voilà l'Autrichienne!* retentissent d'une manière effrayante. Les grenadiers nationaux qui avaient entouré la princesse voulaient détromper le peuple. — Laissez-le, dit cette sœur généreuse, laissez-le dans son erreur, et sauvez la reine!

« La reine, entourée de ses enfants, n'avait pu joindre son royal époux... Rangée derrière la table du conseil avec quelques grenadiers, elle voyait défiler le peuple, le cœur plein d'effroi, et les yeux humides des larmes qu'elle retenait. A ses côtés, sa fille versait des pleurs ; son jeune fils, effrayé d'abord, s'était rassuré bientôt, et souriait avec l'heureuse ignorance de son âge. On lui avait présenté un bonnet rouge, que la reine avait mis sur sa tête...

» Le roi, la reine, sa sœur, ses enfants, se réunirent en versant un torrent de larmes. Le roi, étourdi de cette scène, avait encore le bonnet rouge sur sa tête ; il s'en aperçut pour la première fois depuis plusieurs heures, et il le rejeta avec indignation... » (*Thiers*, II. 148-152.)

Retour conflict passera sur le thuile...

RETOUR. — Le vers précédent ne parle point de départ ; il faut alors que ce quatrain réveille le souvenir d'un autre sur les mêmes évènements. En effet, le mot SAULCE de ce quatrain est le nom même du commissaire qui a arrêté le roi à VARENNES, et l'a fait *retourner* à Paris. Ces deux quatrains sont déjà *adaptés* l'un à l'autre par les mots DEUX PARS et LE PART.

CONFLICT, en terme de droit, une contestation élevée entre plusieurs autorités dont chacune veut s'attribuer la connaissance d'une affaire ; combat, choc, fig. : *Le conflit des passions* (*N. Landais*).

THUILE. — On a vu que Louis XVI a été enlevé de Versailles : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, POUR L'ESCLAIRCIR LES ROUGES MARCHERONT (p. 35) ; qu'il s'est fixé à Paris : ROY ET SA COUR AU LIEU DE LANGUE HALBE (p. 53) ; Le Prophète nomme ici le lieu sur lequel a été bâtie la demeure du roi.

« *Le château des Tuileries.* Cet édifice, qui tire son nom de fabriques à tuiles ou tuileries, situées originairement sur l'emplacement qu'il occupe, ne date que du temps de Catherine de Médicis... » (*Th. Muret*, Histoire de Paris, 207.)

« C'était à la capitale qu'il était réservé de mettre le comble au supplice des voyageurs ; et Paris, en ce jour, rivalisa dignement avec la coupable Varennes. Le général et sa milice sortit pompeusement à la rencontre de son roi, et n'omit rien pour empêcher que le spectacle de son RETOUR ne réveillât une étincelle d'amour dans le cœur de ses sujets révoltés. Le long des faubourgs et des boulevards, depuis la barrière de Saint-Martin *jusqu'à la place Louis XV*, une canaille effrénée ne cessa de vomir les injures et les imprécations contre la famille royale. On crut un instant qu'elle allait être massacrée à la porte *du jardin des Tuileries*, et les cris de mort retentissaient jusque sous les fenêtres du Manège. » (*Proyart*, IV. 182.)

Par cinq cens un trahy sera tiltré...

CINQ CENS UN. — On trouve le nombre CINQ CENS deux fois dans les Centuries et toujours pour un nombre indéterminé : DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE L'ON TIENDRA, III. 94. (On ne tiendra aucun compte de l'ancienne Constitution française.) SERONT TUÉS DES SIENS PLUS DE CINQ CENS, III. 11. Mais en disant CINQ CENS UN, Nostradamus a voulu que ce nombre fut pris comme déterminé exactement. On croit voir un homme qui en conduit cinq cents.

« Enfin le 30 (juillet 1792), les Marseillais arrivèrent. Ils étaient *cinq cents*, et comptaient dans leurs rangs tout ce que le Midi renfermait de plus exalté, et tout ce que le commerce amenait de plus turbulent dans le port de Marseille. Barbaroux se rendit au-devant d'eux à Charenton. A cette occasion, un nouveau projet fut concerté avec Santerre. Sous prétexte d'aller au-devant des Marseillais, on voulait réunir les faubourgs, se rendre ensuite en bon ordre au Carrousel, et y camper sans tumulte, jusqu'à ce que l'Assemblée eût suspendu le roi, ou qu'il eût volontairement abdiqué... » (*Thiers*, II. 235.)

Nuit du 9 au 10 août. — « Dans ce moment, un coup de fusil est tiré dans la Cour du Commerce ; le cri : *Aux armes!* devient bientôt général et l'insurrection est proclamée. Il était onze heures et demie. Les Marseillais se forment à la porte des Cordeliers, s'emparent des canons et se grossissent d'une foule nombreuse qui se range à leurs côtés... Le 20 juin avait été la menace, le 10 août devait être le coup décisif. On n'en doutait plus, en effet. Le roi, la reine, leurs deux enfants, leur sœur Madame Elisabeth, ne s'étaient pas couchés. Il restait au roi huit ou neuf cents suisses et un peu plus d'un bataillon de la garde nationale. Les pièces étaient malheureusement confiées aux canonniers de la garde nationale, et l'ennemi se trouvait ainsi dans la place... Santerre hésitait au faubourg Saint-Antoine ; Danton seul et les Marseillais avaient osé se rassembler aux Cordeliers, et ils attendaient avec impatience, au pont Saint-Michel, l'arrivée des autres assaillants. Une sortie vigoureuse aurait pu les dissiper ; et, dans ce moment d'hésitation, un mouvement de terreur aurait infailliblement empêché l'insurrection. Les Marseillais marchaient en tête des colonnes avec les fédérés bretons et ils avaient pointé leurs pièces sur le château... Louis XVI voit les bataillons défiler devant lui, parcourir le jardin, et en sortir sous ses yeux pour aller se réunir aux assaillants sur la place du Carrousel.

« Cette désertion, celle des canonniers, les cris *à bas le veto*, avaient ôté toute espérance au roi... Il est certain, comme on l'a souvent dit, que s'il fût monté à cheval, et qu'il eût chargé à la tête des siens, l'insurrection aurait été dissipée... Le roi se décida à se retirer dans l'Assemblée... L'Assemblée rend ce décret célèbre, d'après lequel Louis XVI est provisoirement suspendu de la royauté. (*Thiers*).

TRAHY. — On a déjà vu ce mot pour les mêmes circonstances dans des quatrains interprétés de Louis XVI : AU CHEF MENÉE LE SECOND FAICT TRAHY (p. 30) ; TUCHAM LA GRACE ET PARPIGNAN TRAHIE (p. 43) ; on le verra encore dans un quatrième quatrain sur le même roi : LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FAINTE (p. 66).

TITRÉ. — Ce vers doit se lire ainsi : TITRÉ TRAHY SERA PAR CINQ CENS UN. Ce vers rappelle encore le quatrain où l'on voit le mot VARENNES et qui se termine par ce vers : ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE (p. 50). Capétien, élu roi constitutionnel, il a laissé son titre de roi de France et de Navarre pour le titre de *roi des Français*.

« 14 juillet 1790. C'est le jour anniversaire de la prise de la Bastille ; la fête de la Fédération a lieu au Champ-de-Mars.

» ... Les fédérés et les députés ayant prêté le serment civique, le roi prononce la formule suivante : « Moi, roi des Français, je jure à la nation d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'Etat à maintenir la Constitution et à faire exécuter les lois. » (*Montgaillard*, II. 253.)

Narbon et Saulce par couteaux avons d'huille.

NARBON ET SAULCE. — On a déjà vu le mot NARBON dans un quatrain interprété de Louis XVI : GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR, TUCHAM LA GRACE ET PARPIGNAN TRAHIE (p. 43), et ce mot a été interprété du ministre *Narbonne*, ainsi que ce vers qu'on lit deux quatrains plus bas : SERA DECEU BASTARD DE LUSIGNAN (p. 44). On a remarqué que le mot NARBONNE, nom d'une ville placée auprès de *Goursan*, *Tuchan* et *Perpignan*, avait donné au Prophète le moyen de nommer, tout en restant fort obscur, deux personnages importants de la Révolution, *Gorsas* et *Narbonne*, et de développer sa prophétie par la valeur des mots TUCHAM (en grec *tuchè*, hasard) et PARPIGNAN (signifiant *né à*

Digitized by Google

Paris, etc., etc.). Ici le nom de cette même ville, très rapprochée de la ville de SAULCE, lui a permis encore de nommer les deux personnages qui ont eu la plus grande part aux évènements annoncés dans ce quatrain : NARBON, ministre, du 6 décembre 1791 au 10 mars 1792, a préparé le 20 juin 1792 : LE PART SOLUZ MARI SERA MITRÉ; et le commissaire de VARENNES, SAULCE, a causé le RETOUR CONFLIT PASSERA SUR LE THUILE.

NARBON. — « Des divisions existaient dans le ministère entre Bertrand de Molleville et Narbonne. Bertrand était jaloux de la popularité du ministre de la guerre et blâmait ses condescendances pour l'Assemblée. Narbonne se plaignait de la conduite de Bertrand de Molleville, de ses dispositions inconstitutionnelles et voulait que le roi le fît sortir du ministère... On prétendit que le parti constitutionnel voulait porter Narbonne à la dignité de premier ministre; il parait même que le roi fut trompé, qu'on l'effraya de la popularité et de l'ambition de Narbonne, qu'on lui montra en lui un jeune présomptueux qui voulait gouverner le cabinet. Les journaux furent instruits de ces divisions; Brissot et la Gironde défendirent ardemment le ministre menacé de disgrâce et attaquèrent vivement ses collègues et le roi. Une lettre écrite par les trois généraux du Nord à Narbonne, et dans laquelle ils lui exprimaient leurs craintes sur sa destitution qu'on disait imminente, fut publiée : le roi le destitua aussitôt; mais, pour combattre l'effet de cette destitution, il fit annoncer celle de Bertrand de Molleville. Cependant, l'effet de la première n'en fut pas moins grand; *une agitation extraordinaire* éclata aussitôt, et l'Assemblée voulut déclarer, d'après la formule employée autrefois pour Necker, que Narbonne emportait la confiance de la nation et que le ministère entier l'avait perdue. Séparé des ministres que les Feuillants lui avaient donnés et ne sachant sur qui s'appuyer au milieu de cet orage, Louis XVI, qui avait renvoyé Narbonne parce qu'il était trop populaire, songea à se lier à la Gironde, qui était républicaine... » (*Thiers*, II. 58.)

Trois mois après, Louis XVI renvoie les ministres qui ont succédé à Narbonne.

« 12-13 juin 1792. Le roi, trahi par trois de ses ministres, Servan, Roland, Clavières, les a renvoyés. L'Assemblée nationale, dirigée par le parti de la Gironde, déclare qu'ils emportent les regrets de la nation... Louis XVI chassa Narbonne du ministère. Voilà les hommes et les intrigues dont l'infortuné monarque était environné! (L'historien fait cette réflexion à l'occasion des successeurs de Narbonne, puis il poursuit.) Le parti de la Gironde, déterminé à venger la disgrâce des trois ministres de son choix, a recours à une insurrection 20 juin... » (*Montgaillard*, III. 89, 92.)

SAULCE. — « La famille royale est conduite chez le procureur de la commune (de VARENNES), nommé Sausse... Le malheureux prince, tout attendri, embrasse Sausse et lui demande le salut de son épouse et de ses enfants; la reine se joint à lui, et, prenant le Dauphin dans ses bras, conjure Sausse de les sauver. Sausse est touché, mais il résiste et les engage à *retourner* à Paris... » (*Thiers*, I. 316.)

NARBONNE et SALCES. — *Narbonne*, ville de France (Aude). On y recueille de *l'huile* (*Mac-Carthy*). — *Salces* ou *Salses*, bourg de France (Pyrénées-Orientales); à peu de distance sont les ruines de l'ancienne *Salsulæ*, à trois lieues et demie nord de Perpignan (*id.*). Pyrénées-Orientales, ce département fournit *du lin*, *des olives* (*id.*). — Le nom de ce lieu est écrit SAUSSE, même orthographe que SAUSSE, nom du procureur de VARENNES, sur la carte *Galliæ* du *Theatrum orbis terrarum*, publié en 1570, un peu après la mort de Nostradamus.

PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE. — Toutes les éditions antérieures à 1792 ont COUTEAUX et non QUARTEAUX, qu'on a mis à cette époque dans le vers afin de lui donner un sens en affirmant que *Saulce* était épicier; ce qui est faux. Ce changement sans pudeur était en outre maladroit, car ces derniers mots se rapportent à NARBON aussi bien qu'à SAULCE.

Nostradamus, pour nommer par leur propre nom deux individus, s'est servi de deux noms de lieux où l'on récolte l'huile, et afin que son Traducteur reconnût facilement que ces noms étaient là pour des noms d'homme, il leur a joint des mots qui ne présentent aucun sens si on cherche à y voir les produits du sol de NARBON et SAULCE; en effet, on ne peut dire : *Nous avons d'huile par couteaux.*

Mais ce mot COUTEAUX se trouve une autre fois dans les Centuries, au milieu de 40 vers sur Louis XVIII : CRIS, PLEURS, LARMES, VIENDRONT AVEC COUTEAUX; et ce mot est entendu en cet endroit de *Custos*, garde. (Les cris, les pleurs, les larmes viennent pour les familles avec les gardes de Napoléon, qui s'élancent de l'île d'Elbe, 182e.) — La trahison a mis Louis XVI PAR COUTEAUX (PAR pour *per*, au milieu de gardes).

COUTEAUX. — Ce mot est pour *Custos*, prononcez *Coustos;* l'*u* en latin prend le son de *ou : nutrire* a fait nourrir; *Custos*, garde, gardien, sentinelle; *custos corporis*, garde-du-corps (*Wailly*). — Les hommes chargés de la police dans une église se nomment aujourd'hui encore *Custos*. Le mot COUTEAUX est latin comme le mot SOLUZ de ce même quatrain; il en est de même du mot AVONS.

AVONS. — Ce mot est pour *avum*, prononcez *avon*, accusatif de *avus*. Une foule de mots français terminés en *on* viennent des mots latins terminés en *o*, formés des supins en *um*. Ce qui prouve que *um* se prononçait *on :* action, de *actio*, *actum;* ablution, d'*ablutio*, *ablutum*, etc. — *Avus*, 1° aïeul, 2° au fig. homme âgé (*Wailly*). Ce mot rappelle le mot *presbyter*, qui signifie homme âgé et prêtre.

D'HUILE. — 48 vers sur Louis XVI et Napoléon Ier (115e à 126e) disent que le premier de ces rois a été décapité et que sa tête ointe au sacre a nagé dans le sang. Cette expression AVONS D'HUILE désigne le même sacre en signifiant : *homme rendu respectable au moyen de l'huile du sacre.* C'est ainsi que le jeune homme consacré par l'huile est dit prêtre : *presbyter*, 1° vieillard, personne vénérable, 2° prêtre (*Wailly*). Le mot HUILE, dans l'expression AVONS D'HUILE, est au génitif (génitif, *genitus*, engendrer, produire, causer, *Wailly*), et ce cas indique la cause. On est AVONS à cause D'HUILE.

Ces mots PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE, en français, déroutent le Traducteur tout pénétré de *trahisons* et de *conflicts;* traduits en latin, ils ont le double mérite de concorder avec le quatrain et de rentrer dans la manière du Prophète. SOLUZ est bien latin, et aucun mot n'a plus d'analogie avec COUTEAUX et AVONS que les mots latins *Coustos*, *Custos* et *avons*, *avum*. — Nostradamus, qui vient de jouer si heureusement sur les noms propres de lieux, NARBON ET SAULCE, joue aussitôt avec le même bonheur sur les noms communs COUTEAUX et AVONS.

Deux ans après avoir interprété le mot AVONS, comme je viens de le faire, c'est-à-dire d'*avum*, j'ai trouvé que ce mot AVONS s'écrivait autrefois *avum!*

On lit dans *la Presse*, 27 juin 1860 : « L'insubordination populaire éclatait dans le chant du *Roman de Rou*, cette Marseillaise rustique, prélude menaçant de la Jacquerie. »

Nos sumes homes cum il sunt,
Tex membres avum cum il unt,
Et altresi grans cors avum,
Et altretant sofrir poum...

L'Assemblée nationale a donné des gardes à Louis XVI après le RETOUR de VARENNES (SAULCE) et de nouveau peu après le renvoi de NARBON.

« Dès le matin de son arrivée, l'Assemblée avait pourvu à tout par un décret. Louis XVI était suspendu de ses fonctions; une garde était donnée à sa personne, à celle de la reine et du dauphin; cette garde était chargée d'en répondre... Le roi était provisoirement détrôné. La responsabilité imposée à la garde nationale la rendit sévère et souvent importune dans son service auprès des personnes royales. Des sentinelles veillaient continuellement à leur porte et ne les perdaient jamais de vue. Le roi, voulant un jour s'assurer s'il était réellement prisonnier, se présente à une porte; la sentinelle s'oppose à son passage : Me reconnaissez-vous? lui dit Louis XVI. — Oui, sire, répond la sentinelle. » (*Thiers*, I. 323.)

Lorsque les CINQ CENS UN Marseillais eurent fait la journée du 10 août, l'Assemblée nationale rendit ce décret : « Louis XVI est provisoirement suspendu de la royauté, » et dès-lors il ne cessa jusqu'à sa mort d'être entouré de gardes (COUTEAUX).

Digitized by Google

L'explication de ce dernier vers indique pourquoi Nostradamus a interverti l'ordre des évènements. Le quatrain tout entier est une énumération de faits. A *Narbonne,* nommé avant *Sausse,* on doit l'accomplissement du premier vers : LE PART SOLUZ MARI SERA MITRÉ (20 juin 1792); à *Sausse,* qui vient après, on doit l'accomplissement du vers suivant : RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (25 juin 1791); et à tous les deux ce que renferme la fin du quatrain : l'attaque des CINQ CENS UN Marseillais (10 août 1792) qui livre la personne sacrée du roi à des gardes révolutionnaires. Tous ces évènements ont eu lieu en moins de quatorze mois et forment une lugubre tragédie qui a l'unité de lieu, tout se passe à Paris; l'unité de temps, première phase de la Révolution; l'unité de faits, trahisons et conflits qui naissent les uns des autres.

Il y a une réflexion fort importante à faire à l'occasion de ce quatrain : au milieu de 32 vers sur la révolution de 1789, on a trouvé ces mots : GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR, la marche du récit a fait reconnaître dans ces mots le conventionnel Gorsas et le ministre Narbonne; maintenant on a sous les yeux un nouveau quatrain que plusieurs séparent du premier, mais, comme le premier, il est interprété de la Révolution de 1789, et comme le premier il a le mot NARBON. Or, voilà que le contexte pousse violemment le Traducteur à voir encore dans ce mot le même ministre Narbonne; et chose vraiment merveilleuse, il s'agit toujours du même fait, et il n'y a point là de remplissage; car ces deux quatrains qui *s'adaptent* l'un à l'autre par ce mot NARBON se complètent l'un l'autre. Le Prophète a dit : GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR, ce que le Traducteur traduit ainsi d'après l'Histoire : Gorsas et Narbonne, après avoir trahi Louis XVI, se sont enfin montrés plus sages en embrassant sa défense. Les quatrains avaient annoncé la conduite première de ces mêmes personnages, car Nostradamus a nommé ce même NARBON dans un quatrain où il n'est question que de trahison : NARBON ET SAULCE... etc.

Le lecteur fera cent fois cette réflexion dans le courant de la traduction de quatrains qui n'ont chacun QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, mais qui en *s'adaptant* les uns aux autres par des MARQUES, se complètent et s'expliquent mutuellement.

26e

Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte,
Vingt mois après tous unis et record,
Leur Roy trahy simulant haine fainte.

V. 37.

A la suite du retour de Varennes, 290 royalistes de l'Assemblée constituante ne se refuseront, d'un commun accord, à prendre part aux délibérations n'ayant pas pour objet la défense de la personne et de l'autorité royales, que pour arriver à leur fin, faire rétrograder la Révolution. Vingt mois après, 286 défenseurs de la royauté, unis dans la Convention aux membres de l'Assemblée législative qui, après s'être saisie de la personne de Louis XVI, les aura appelés à prendre part à son exécution, trahiront leur roi en simulant tellement la haine contre lui, que tout le monde y sera trompé, et il y aura unanimité à déclarer Louis XVI coupable.

Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte...

TROIS CENTS. — Ce chiffre n'est pas un nombre indéterminé, car il doit reparaître vingt mois après; et il n'est pas non plus un nombre rigoureusement exact, car il s'agit dans le quatrain d'une assemblée délibérante, et la prophétie ne peut porter sur ce fait sans importance d'un nombre revenant exactement le même, à vingt mois de distance. On emploie tous les jours un nombre rond pour un nombre qui en diffère peu.

« Au retour de Varennes, des mécontentements contre la démagogie percent déjà dans toutes les provinces, et n'attendent qu'un appui pour éclater plus fortement. » (*Montgaillard,* III. 14.)

« Le jour et le lendemain du départ de Louis XVI, les deux côtés de l'Assemblée se sont observés avec beaucoup d'attention. Le parti populaire est étonné sans être confondu; les royalistes de l'ancien régime éprouvent de vives inquiétudes : la moindre démonstration de leur part pouvant éveiller la fureur de la populace, tous ils gardent le silence. Les chefs du parti contraire n'élèvent la voix que pour proposer des mesures de police et de sûreté, qui passent sans opposition. A l'instant où la nouvelle de l'arrestation du roi parvient à Paris, les membres du côté droit, ou les aristocrates qui se trouvent dans les comités, se récusent pour voter, et *tous* refusent de prendre part aux délibérations générales : ils se vouent à l'inaction quand leur appui fortifierait les constitutionnels, dont une grande majotité désire des moyens de conciliation, et lorsque les dispositions de l'Assemblée sont en général favorables à Louis XVI. En vain Malouet représente à ceux-là que tant que la session durera, tant qu'ils assisteront aux séances, il est de leur devoir et de leur intérêt de s'opposer activement à toutes les mesures nuisibles à l'ordre public ou aux principes fondamentaux de la monarchie. Aucun argument ne peut ébranler leur résolution. Ces royalistes si purs, si dévoués au roi, s'abstiennent de prendre part aux délibérations de l'Assemblée, lorsqu'ils peuvent être d'un si grand poids pour sauver la prérogative royale... Persévérant dans cette fausse démarche bien susceptible d'amener des suites fatales, 290 d'entre eux se préparent à signer une protestation secrète contre tout ce qui se fera. » (*Id.*, II. 376.)

« 30 *juin* 1791. — 290 députés, *dans la vue de rendre la Constitution odieuse,* et de frapper de nullité les opérations de l'Assemblée, déclarent protester contre les décrets rendus ou à rendre, annonçant qu'ils ne prendront dorénavant aucune part aux délibérations n'ayant pas pour objet les seuls intérêts qu'il leur reste à défendre, la personne et l'autorité sacrée du roi. La fatalité veut qu'au moment où les constitutionnels désirent remédier aux excès qu'amena leur conduite quelquefois inconsidérée, les aristocrates, par un aveuglement d'obstination à peine croyable, refusent de les appuyer; en conséquence, les premiers qui voulaient transiger avec le roi, en revenant sur quelques dispositions, afin d'établir une forme de gouvernement moins défectueuse, qui sentent l'importance de rehausser la prérogative royale, désespérant de ramener les nobles et les prêtres à ces idées conciliatrices si bien recommandées par les circonstances, prennent la résolution de traiter sans ménagement des hommes si peu raisonnables. Ainsi les anarchistes recueilleront tout l'avantage d'une scission devenue éternelle. » (*Id.*, II. 380.)

Ainsi, l'historien donne à ce fait l'importance que le Prophète lui avait reconnue, et déclare comme le Prophète que ce VOULOIR ET ACCORD a eu lieu, de la part de 290 royalistes, moins dans le but de sauver le roi que POUR VENIR AU BOUT DE LEUR entreprise, commencée déjà par le décret rendu le 16 mai précédent.

« 16 mai 1791. — Un décret porte que les membres de l'Assemblée nationale ne pourront être réélus à la prochaine Législative... La non-réélection des membres de l'Assemblée contituante est nécessaire aux projets de domination exclusive des Jacobins qui dirigent le Conseil de la commune de Paris, projets qui tendent à fonder un gouvernement démocratique républicain. La non-réélection plaît de même à ces royalistes, si fervents adorateurs de l'ancien régime, et qui ne cessent d'invoquer le retour de cet arbitraire à l'ombre duquel ils jouissaient des grâces et des honneurs... Les aristocrates disent : plus la nation deviendra malheureuse, plus elle approchera du terme de ses malheurs. Maintenant le pessimisme devient l'ancre de miséricorde de ces faux esprits, de ces mauvais citoyens. » (*Montgaillard,* II. 322-324.)

Si, comme on l'affirme, ces royalistes ont appliqué à Louis XVI, qu'ils vouaient à la mort, cette parole : *Il est avantageux qu'un homme périsse pour le salut de tous,* le Prophète ne les a point jugés trop sévèrement lorsqu'il a dit des trois ordres de l'Etat en 1789 : PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (p. 39). Il est inutile d'avertir le lecteur qu'on ne doit pas chercher dans toutes les citations l'opinion du Traducteur ou le jugement même du Prophète, les citations, le plus souvent, sont pour constater seulement les faits.

Digitized by Google

Vingt mois après tous unis et record,
Leur Roy trahy simulant haine fainte...

VINGT MOIS APRÈS. — Ces expressions : *Tous les huit jours, d'aujourd'hui en huit,* exigent que l'on compte dans la supputation des jours les deux termes extrêmes. En comptant le mois de juin 1791, où commence cette trahison, et le mois de janvier 1793, où elle a tout son effet, on trouve VINGT MOIS.

TOUS UNIS. — Ces mots désignent évidemment les TROIS CENTS royalistes D'UN VOULOIR ET ACCORD.

ET RECORD. — La conjonction *et* indique que ces TROIS CENTS TOUS UNIS entre eux seront UNIS et conjoints A RECORD. — *Record,* terme de palais, attestation. *Recors,* celui qu'un huissier mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter main-forte en cas de besoin ; *se recorder avec quelqu'un,* se concerter avec lui (*N. Landais*). L'Assemblée législative, après avoir décrété de prise de corps la personne du roi, n'osa assumer sur elle seule la responsabilité d'une exécution capitale.

« Un seul homme, Théodore de Lameth, ose élever la voix et dénoncer les assassins en face d'eux-mêmes ; un seul homme ose tonner contre les assassinats qui se commettent au moment même (10 août), et une assemblée entière garde le silence de la complicité ou de la lâcheté, et, dans cette assemblée, sont plus de quatre cents membres qui se disent constitutionnels, amis du roi... Ces députés laissent froidement, tranquillement, emprisonner et assassiner la famille royale ; ils insultent à l'humiliation du roi, et délibèrent contre lui et devant lui !... Assemblée nationale, dite législative, oui, tu fus cent fois, mille fois plus coupable que la Convention ! Tu détrônas Louis XVI, tu le livras au bourreau, tu bouleversas la France de fond en comble. Assemblée nationale tu donnas le signal des crimes ; la Convention ne fit que les exécuter !... Des hommes hideux, couverts de haillons, teints de sang, noircis de fumée, se succèdent sans interruption à la barre. Encouragés par les hurlements des tribunes, par le sourire infernal des députés jacobins, ils demandent, ordonnent la déchéance du roi. Un décret rendu en sa présence le suspend de ses fonctions, et indique une Convention nationale « qui » prononcera sur les mesures nécessaires pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. L'Assemblée nommera un gouverneur pour le prince royal. Le roi et sa » famille demeureront dans l'enceinte du Corps législatif jusqu'à ce » que le calme soit rétabli. Le département leur fera préparer un » logement au Luxembourg. Le paiement de la liste civile demeure » suspendu. Tout fonctionnaire civil ou militaire qui, dans ces jours » d'alarmes, abandonnera son poste, est déclaré infâme et traître à » la patrie. » — Tous ces décrets sont rendus, toutes ces mesures sont prises par 284 députés seuls présents. » (*Id.*, III. 154.)

Convention. « Les Girondins, même les plus odieux aux agitateurs de Paris, étaient nommés à cause de leurs talents reconnus. *Presque tous les membres de l'Assemblée actuelle étaient réélus.* Beaucoup de constituants, que le décret de non-réélection avait exclus de la première législature, furent appelés à faire partie de cette Convention. » (*Thiers,* III. 141.)

« Enfin le 20 septembre, les députés à la Convention se réunirent aux Tuileries pour constituer la nouvelle Assemblée. Pétion fut presque à l'unanimité proclamé président. Brissot, Condorcet, Rabaud Saint-Etienne, Lassource, Vergniaud et Camus, furent élus secrétaires. Ces choix prouvent quelle était dans l'Assemblée l'influence du parti girondin. *L'Assemblée législative, qui depuis le 10 août avait été en permanence,* fut informée le 21, par une députation, que la Convention nationale était formée et que la législature était terminée. Les deux assemblées n'eurent qu'à se confondre l'une dans l'autre, et la Convention alla occuper la salle de la législature. » (*Id.*, III. 156.)

Le même historien avait dit à l'occasion du ministère nommé après le renvoi de Narbonne : « La Gironde, qui n'était républicaine que par méfiance du roi, cessa de l'être alors, et Vergniaud, Gensonné, Guadet, entrèrent en correspondance avec Louis XVI, ce qui plus tard fut contre eux un chef d'accusation. » (II. 69.)

« 14 *janvier* 1793. — La Convention renferme toutes les questions dans les trois suivantes :

» Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat ? — Le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple ? — Quelle peine lui sera-t-il infligée ?

» Le 15 janvier, 8 membres sont absents pour cause de maladie, 20 par commission de l'Assemblée ; 37, en motivant leurs votes de diverses manières, reconnaissent Louis XVI coupable, mais se déclarent incompétents pour prononcer un jugement, et ne demandent contre lui que des mesures de sûreté générale ; enfin 683 membres déclarent sans explication Louis XVI coupable. L'Assemblée se composait de 748 membres. » (8+20+37+683 = 748. TOUS UNIS ET RECORD, tous les membres présents ont déclaré Louis XVI coupable.)

» Sur la seconde question, 29 membres sont absents, 4 refusent de voter, 1 se récuse, 11 donnent leur opinion avec différentes conditions, 281 votent pour l'appel au peuple, 423 le rejettent. » (281+11=292.)

» Le 16 janvier. — La séance du 16 avait excité un concours encore plus considérable que les précédentes. C'était la séance décisive ; car la déclaration de la culpabilité n'était rien si Louis XVI était condamné au simple bannissement, et le but de ceux qui voulaient son salut était rempli, puisque tout ce qu'ils pouvaient attendre dans le moment, c'était de l'arracher à l'échafaud... Dans ce moment l'intérêt qu'avait inspiré Louis XVI était arrivé à son comble, et *beaucoup de membres étaient arrivés avec l'intention de voter en sa faveur ;* mais d'autre part aussi l'acharnement de ses ennemis s'était accru, et le peuple avait fini par identifier la cause de la république avec la mort du dernier roi, et regardait la république comme condamnée et la royauté comme rétablie si Louis XVI était sauvé. Effrayés de la fureur que soulevait cette conviction populaire, beaucoup de membres redoutaient la guerre civile, et, quoique fort émus du sort de Louis XVI, étaient épouvantés des suites d'un acquittement. Cette crainte devenait plus grande à la vue de l'Assemblée et de la scène qui s'y passait. A mesure que chaque député montait l'escalier du bureau, on se taisait pour l'entendre ; après son vote les mouvements d'approbation ou d'improbation s'élevaient aussitôt et accompagnaient son retour. Les tribunes accueillaient par des murmures tout vote qui n'était point pour la mort ; souvent elles adressaient à l'Assemblée elle-même des gestes menaçants. Les députés y répondaient de l'intérieur de la salle, et il en résultait un échange tumultueux de menaces et de paroles injurieuses. Cette scène sombre et terrible avait ébranlé toutes les âmes et changé bien des résolutions. Lecointre, de Versailles, dont le courage n'était pas douteux, et qui n'avait cessé de gesticuler contre les tribunes, arrive au bureau, hésite et laisse tomber de sa bouche le mot inattendu et terrible : la mort. Vergniaud, qui avait paru profondément touché du sort de Louis XVI, et qui avait déclaré à des amis que jamais il ne pourrait condamner le malheureux prince, Vergniaud, à l'aspect de cette scène désordonnée, croit voir la guerre civile en France, et prononce un arrêt de mort, en y ajoutant néanmoins l'amendement de Mailhe. On l'interroge sur son changement d'opinion, et il répond qu'il a cru voir la guerre civile prête à éclater, et qu'il n'a pas osé mettre en balance la vie d'un individu avec le salut de la France. Presque tous les Girondins adoptèrent l'amendement de Mailhe. Un député dont le vote excita surtout une vive sensation, fut le duc d'Orléans. Obligé de se rendre supportable aux Jacobins ou de périr, il prononça la mort de son parent, et retourna à sa place au milieu de l'agitation causée par son vote. Cette triste séance dura toute la nuit du 16 et toute la journée du 17, jusqu'à sept heures du soir...

» L'Assemblée était composée de 749 membres : 15 étaient absents par commission, 8 par maladie, 5 n'avaient pas voulu voter, ce qui réduisait le nombre des députés présents à 721, et la majorité absolue à 361 voix. 286 *avaient voté pour la détention ou le bannissement avec différentes conditions ;* 2 *avaient voté pour les fers ;* 46 pour la mort avec sursis, soit jusqu'à la paix, soit jusqu'à la ratification de la constitution ; 26 s'étaient prononcés pour la mort, mais comme Mailhe, ils avaient demandé qu'il fut examiné s'il ne serait pas utile de surseoir à l'exécution, leur vote était néanmoins indépendant de cette dernière clause ; 361 avaient voté pour la mort sans condition...

» Le président (Vergniaud), avec l'accent de la douleur, déclare au nom de la Convention que la peine portée contre Louis Capet est la mort. » (*Thiers,* III. 397-406.)

Ce n'est pas par crainte de la guerre civile que les TROIS CENTS n'ont pas embrassé plus ouvertement la cause de Louis XVI, c'est par lâcheté ! il faut le dire, quoique ce mot sonne mal à nos oreilles françaises : oui, c'est par lâcheté ! Ils ont eu juste assez de courage pour répondre aux gestes et aux menaces des tribunes, et jusqu'au moment du vote ils n'ont pas redouté la guerre civile ; mais quand il a fallu se séparer des collègues, afficher un vote consciencieux et indépendant, seuls au bureau, seuls sous les yeux de leurs ennemis, seuls à montrer du courage, ils ont été troublés par ce silence même qui se faisait autour d'eux à leur occasion, et ils n'ont plus vu dans le vote qu'une question per-

Digitized by Google

sonnelle, la leur, et ils ont trahi leur roi... Ils ont osé mettre en balance la vie d'un individu avec le salut de la France, et ils ont perdu la France pour sauver leur propre vie...

Lanjuinais avait, dans cette même séance, déclaré l'état des esprits, lorsque après avoir inutilement réclamé que l'arrêt fût rendu avec les deux tiers de voix, comme dans les tribunaux criminels, il s'écria : « Nous votons sous le poignard et le canon des factieux. » (*Thiers*, III. 401.) Ce poignard et ce canon avaient changé la résolution de *beaucoup de membres qui*, dit M. Thiers, *étaient arrivés avec l'intention de voter en faveur du roi.*

Le vrai courage affronte de sang-froid les situations les plus redoutables. On l'a vu dans Louis XVI, dans sa noble épouse, dans sa sœur, dans les nobles et leurs femmes, dans les prêtres, dans les vierges du Seigneur, qui tous sont montés à l'échafaud sans forfanterie, mais sans crainte (6e). Avec un courage égal les TROIS CENTS *royalistes* de la Convention n'auraient point SIMULÉ HAINE FAINTE et auraient sauvé leur roi.

Ce quatrain parle de ROY TRAHY; le Traducteur a cru qu'il en trouverait l'interprétation dans ces trahisons dont parlent trois quatrains sur la Révolution de 1789 : AU SECOND FAICT TRAHY (5e); ET PARPIGNAN TRAHIE (12e); PAR CINQ CENS UN TRAHY SERA TILTRÉ (25e). Tous les mots de ce quatrain sont si précis, qu'il ne fallait qu'un instant pour reconnaître si on pouvait ou non l'interpréter de la Révolution. Un instant, en effet, a suffi pour faire retrouver tous les évènements annoncés, et montrer la valeur à peine soupçonnée de ces expressions : TROIS CENTS... SERONT D'UN VOULOIR ET ACCORD... QUE POUR VENIR AU BOUT DE LEUR ATTAINTE... VINGT MOIS APRÈS... TOUS UNIS... ET RECORD... LEUR ROY... TRAHY... SIMULANT... HAINE FAINTE.

On devra remarquer d'autant plus la force et la vérité de ces expressions : SERONT D'UN VOULOIR ET ACCORD... SIMULANT HAINE FAINTE, que Nostradamus n'a pas l'habitude de délayer sa pensée.

27e

Alors qu'un Bour. sera fort bon,
Portant en soy les marques de justice,
De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice.

VII. 44.

Alors qu'un Bourbon sera fort bon et qu'il marquera chacune de ses actions au coin de la justice, par sa fuite à VARENNES il recevra un injuste supplice qui répandra, au cri de : *A bas Capet!* son sang, portant alors un nom, maître du trône de France depuis plus de huit siècles.

On lit dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 86, imprimée il y a six mois :

« L'édition de 1566 n'a que quarante-deux quatrains à la septième Centurie. Le quatrain qu'on explique ici n'y figure pas non plus que le 44e sur la mort de Louis XVI; mais on voit ces quatrains dans les éditions de 1668, 1669, 1697, et sans nul doute dans d'autres antérieures. Nostradamus ayant dit que ses trois dernières Centuries parachevaient la milliade, on doit supposer que la Centurie VIIe a été complétée comme les autres. Mais où retrouver les cinquante-six quatrains qui manquent ? Le Traducteur a confiance qu'on les trouvera s'ils existent, ou mieux, s'ils ont jamais existé. Une prophétie ne peut se perdre avant d'avoir été connue. »

Ma confiance ne sera point trompée; déjà une édition de 1568, qu'on me remet dans le temps où le présent volume s'imprime, renferme douze quatrains que Nostradamus a dû retrancher des autres éditions parce qu'ils étaient trop clairs. On les trouvera plus loin dans ce volume. Dieu les a fait découvrir au moment même où ils étaient appelés à produire le plus grand effet. Il en sera ainsi des quarante-quatre derniers qui PARACHEVERONT LA MILLIADE.

Le quatrain IX. 32 annonce qu'on trouvera des écrits capitolins dans un tombeau, et il s'adapte par plusieurs expressions à d'autres qui auront leur accomplissement dans un temps peu éloigné. Or les écrits capitolins étaient les livres sibyllins, semblables au livre prophétique de Nostradamus. La tradition rapporte que le tombeau de Nostradamus renferme des prophéties et que le Prophète même continue encore son travail.

Alors qu'un Bour. sera fort bon...

La traduction donnée au quatrain pourrait dispenser de toute explication, et ce qu'il renferme est si connu, qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des preuves historiques. Cependant, je vais insister sur l'heureux choix de chaque expression et montrer comment ce quatrain complète les prophéties renfermées dans plusieurs autres, car il entre dans l'esprit de mon travail d'encourager le lecteur à étudier chaque expression du vieux texte. Cette étude seule l'amènera à interpréter une foule de quatrains qu'on ne peut introduire dans ce volume.

BOUR. — Ce mot est bien pour *Bourbon;* Nostradamus a écrit beaucoup de noms propres en abrégé : CAR BOURD. THOULOUZE BAY. METTRA EN RUYNE, I. 79 (Bordeaux, Bayonne); et il a dit dans le présage, 44 : LES TROIS GRANDS HORS LE BON-BOUR SERA LOIN. (Lorsque les trois frères de France, derniers Valois, seront descendus du trône, le *bour-Bon*, chef d'une nouvelle maison de France, sera longtemps tenu loin du trône par ses sujets). — La Cabale, « système, dit Napoléon Landais, qui attribue la toute-puissance au verbe et suppose une vertu occulte aux mots; philosophie hermétique, » la Cabale opère en général sur les mots, comme Nostradamus le fait en particulier pour le mot BOUR...BON, BON...BOUR.

« ...La troisième espèce (de Cabale) s'appelle תבונה qui signifie *changement*, et consiste à changer un mot et les lettres dont il est composé, ce qui se fait en plusieurs manières; car : 1° on les sépare, et de *breschit* (1), par exemple, qui veut dire *in principio*, on fait *bres... chit, posuit fundamentum.* C'est ainsi que dans certains jeux de mots on a quelquefois séparé des mots latins : *sum... mus, ter... minus, sus... tinea... mus.* » (*Dict. de Trévoux*, art. *Cabale.*)

On a fait ce vers : Deficiente *pecu* deficit omne *nia.*

Ainsi le mot BOURBON peut être regardé comme écrit en abrégé ou comme coupé en deux, ainsi qu'en usait la Cabale, et alors le Prophète se sert fort heureusement de la dernière syllabe pour voiler sa pensée, ce qui était, on le comprend, une nécessité. Il a dit :

« *Les regnes, sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement, que si je venois à referer ce que l'avenir sera, ceux du regne, secte, religion et foy, trouveroient si mal accordant à leur fantaisie auriculaire, qu'ils viendroient à damner ce que par les siècles à venir on connoistra estre vû et aperçû. (Lettre à César).*

SERA FORT BON. — Il est dit du même roi : TROP DE BONTÉ ROYALE... LUY MIS A MORT PAR SA BÉNEVOLENCE (40e); BONTÉ DISTANT PLUS DE FÉLICITÉ (47e). On ne trouve que trois fois le mot BONTÉ dans Nostradamus, et toujours pour un BOURBON : SERA EN REGNE ET BONTÉ SOUVERAINE, V. 41. Ainsi donc, par cette expression FORT BON, le Prophète déclare que Louis XVI sera bon entre les Bourbons.

« Faisait-il donc ou disait-il mieux que le *bon* Louis XVI, ce *bon* Henri, dont on a tant célébré la courtoisie ? Et que manqua-t-il au petit-fils pour être aussi constamment cher à la nation que le fut l'aïeul, sinon d'être né à la même époque de la monarchie ? Parmi les qualités de ce prince, il en était une d'un genre unique, qui lui était exclusivement propre. Elle consistait dans un je ne sais quoi d'indéfinissable et de prévenant qui était moins une vertu que le charme attirant d'un assemblage de vertus présidées par la *bonté.* Il était si puissant, ce charme, qu'il dissipait d'abord la prévention et désarmait la malveillance dans tous ceux qui pouvaient approcher le monarque et le juger d'après eux-mêmes... Parmi cette nuée de ministres plus ou moins travaillés de la fièvre révolutionnaire, qui se succédèrent dans le conseil de Louis XVI pendant les dernières années de son règne, si l'on en excepte le monstrueux triumvirat de Roland, Clavière et Servan, les autres, arrivés Jacobins auprès de Louis XVI, le quittèrent, sinon royalistes, du moins admirateurs de ses ver-

(1) בר אשית בראשית

Digitized by Google

tus royales. De ce nombre fut Narbonne qui, ministre contre le gré du roi et par lui justement destitué, offrira dans une lettre écrite de Londres à l'Assemblée conventionnelle de venir répondre en personne à toutes les inculpations dont on charge le monarque. » (*Proyart*, I. 180.)

« Tout Paris applaudit au mot heureux tracé par une main française au pied de la statue de Henri IV, *resurrexit !* Dès-lors encore on trouvait dans tous les cabinets une ingénieuse allégorie qui faisait de Louis XVI un composé de deux de nos rois les plus chers à la nation. L'estampe offrait les médaillons du *bon* Henri et de Louis XII, *le père du peuple*, au-dessous desquels paraissait le portrait de Louis XVI avec l'inscription XII et IV font XVI. » (*Id.*)

« Charles X n'était même pas capable de s'élever jusqu'à la tyrannie. Il disait souvent : « On pilerait tous les princes de la maison de Bourbon dans un mortier, qu'on n'en tirerait pas un grain de despotisme. » Il disait vrai. » (*L. Blanc, Hist. de dix ans*, I. 147.)

Portant en soy les marques de justice...

Il est dit du même roi : HEUREUX DE VIE, IGNORANT SANG, MORT, FUREURS ET RAPINES (2e), et il est désigné par le mot LE JUSTE dans les quatrains sur sa mort (42e-43e).

« Jamais aucun ministre, ni dans les discussions politiques, ni dans les détails d'administration, ne lui surprit la pensée d'une injustice. Sa maxime favorite était celle de Louis IX : *Tout ce qui est injuste est impossible.* Il s'annonça en montant sur le trône pour ne vouloir régner que par la justice, et l'on a défié ses plus ardents ennemis de citer une seule injustice de son règne qui lui ait été personnelle. » (*Proyart*. I. 157.)

De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice...

Ces deux vers renferment une inversion qui n'ôte rien à la clarté de la phrase, le mot INJUSTE étant entendu d'*injustè* en latin, injustement, comme dans ce vers sur Napoléon Ier : ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER (132e); ce roi de fait ne sera pas condamné injustement.

PAR FUITE. — Grand nombre de quatrains parlent de cette fuite.

« Le voyage de VARENNES fut décisif pour la famille royale ; les moindres circonstances relatives à cet évènement méritent donc une grande attention ; ce motif nous a engagés à rapporter les particularités qu'on vient de lire... » (*Montgaillard*, II. 370.)

Le Prophète aussi avait connu que ce voyage de Varennes serait décisif pour la famille royale; et lui aussi a consigné dans son histoire les moindres circonstances relatives à cet évènement : DE NUICT (17e) CAPTIF ESCHAPPÉ DE L'AISNÉ DANS LA BASTE (4e), *Baste*, lourde voiture de transport pour un camp; EN SE CUYDANT SAUVER A MONTPERTUIS (13e), à Montmédy; LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR (12e); DEDANS VARENNES (17e); arrêté par Drouet, LE LIEUTENANT A L'ENTRÉE DE L'HUIS, ASSOMMERA LE GRAND DE PARPIGNAN (13e); RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE, NARBON ET SAULCE PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE (25e), PAR FUITE INJUSTE RECEVRA SON SUPPLICE (27e).

Le Prophète ne se déjuge pas; il a dit que l'arrestation opérée sous la porte du pont de Varennes ASSOMMERA Louis XVI. Ici, il redit que cette fuite causera son supplice, et il l'avait donné à entendre en plaçant ce vers : ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE, aussitôt après le mot VARENNES (17e).

INJUSTE. — Ce mot semble inutile, car un BOUR. FORT BON PORTANT EN SOY LES MARQUES DE JUSTICE ne peut être condamné qu'injustement. Cette expression est pour adapter ce quatrain à deux autres sur Louis XVI et qui commencent ainsi : LE JUSTE A TORT A MORT L'ON VIENDRA METTRE (42e-43e), et à un troisième : LE SANG DU JUSTE, VIII. 40.

SUPPLICE DE SON SANG. — On montrera plus loin que le Prophète n'a oublié aucun des détails de ce supplice.

SANG LORS PORTANT LONG NOM. — Nostradamus a dit de L.-Philippe : ROUGE, LONG, SEC FAISANT DU BON VALET; de Victor-Emmanuel : ROY DE LONGUE, et d'un PUÎNÉ de France : LONG PUISNÉ DE CALAIS (*voir Vie de L.-Philippe*, p. 65, 71 et 78), employant toujours ce mot LONG pour désigner *une longue race*.

28e

Quel advenir ! quel fascheux temps approche !
Les morts seront troublez dans leurs tombeaux
Frère, german, l'ami, le proche au proche,
Pour rouge et blanc causera bien des maux.
X. 96.

29e

Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couverts :
La République par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers.
I. 8.

30e

Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement ;
Lors se prendra la piscature barque,
Sera régie en plus grand détriment.
I. 4.

31e

Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus fort grevez :
Bourg et cités auront plus grand débat,
Carcas. Narbone auront cœur esprouvez.
I. 5.

Quel avenir ! quel malheureux temps nous menace ! Les sépultures des rois, des saints, de tous en général seront violées. Il y aura division entre le frère et le frère, le parent et le parent, l'ami et l'ami, le voisin et le voisin; et cela pour le *rouge* ou le *blanc* qu'arboreront deux partis qui se partageront la France entière. Cette division causera bien des maux.

Quand le Tiers, le dernier des trois ordres, qui dira n'être *rien*, sera devenu *tout* ou le premier par une révolution, en voilant sa marche vers le pouvoir, et en ne se démasquant que lorsqu'on ne pourra plus revenir en arrière; la chose publique souffrira du gouvernement de gens nés pour obéir. Il n'y aura en présence que deux partis, les blancs et les rouges, et ces deux partis se succèderont au pouvoir en commettant de grandes fautes.

En France, on fera par élection un monarque (Napoléon Ier) dont le règne se passera en des guerres presque continuelles, et dont la vie politique sera abrégée par une abdication forcée. Celui qui prendra en ce temps-là le gouvernement de la barque de Pierre (Pie VII) compromettra, par des concordats avec le monarque élu, le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise.

Les Français, ayant soulevé contre eux-mêmes toute l'Europe pour les longues guerres de la République et de l'Empire, seront chassés des territoires envahis et repoussés jusque dans l'intérieur de leur patrie. Déjà grevés par tant de guerres, ils se verront imposer par les pays étrangers des charges plus lourdes encore. La France, appelée alors à prendre part au gouvernement, tournera son activité vers les débats des Chambres et préparera de nouvelles révolutions; elle aura le cœur cruellement éprouvé par l'occupation étrangère, et plus tard par *la paix à tout prix* (PHILIP. FAISANT DU BON VALET. VIII. 81-82.)

Quel advenir ! quel fascheux temps approche !

Ce quatrain est un de ceux qu'on ne trouve que dans l'édition de 1568. Ce qu'il renferme se voit dans d'autres quatrains, mais seul il LIMITE LE TEMPS où ces prophéties doivent avoir lieu. En effet, celui où il est question du décret sur la dévastation des tombeaux de Saint-Denis : PASSER AURELLE LUTHÈCE DENIS CLOISTRES (21e), et cet autre sur la dévastation des tombeaux en général : SERONT LES CRUCHES DES MONUMENTS OUVERTES (86e), ne disent pas que

Digitized by Google

ce sera dans le temps où deux partis en lutte terrible s'efforceront de faire triompher ou le ROUGE ou le BLANC; ils ne disent pas qu'alors les opinions politiques armeront non pas province contre province, mais le FRÈRE contre le frère, le parent contre le parent, l'AMI contre l'ami, le voisin contre le voisin.

Ce quatrain, rejeté à la fin des Centuries, fournit une nouvelle preuve que toute la prophétie encadrée ainsi entre ces mots du premier quatrain prophétique : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS, et ceux-ci d'un des derniers : POUR ROUGE ET BLANC CAUSERA BIEN DES MAUX, que toute la prophétie, dis-je, n'est faite que pour éclairer le monde à la fin de cette trop longue révolution. — Les quatrains 1 et 2 de la première Centurie disent en quel état se place le Prophète pour composer sa prophétie, et les quatrains 98, 99 et 100 de la dernière parlent de la fin du monde et de la ruine de la toute-puissance de l'Angleterre sur mer, après DES ANS PLUS DE TROIS CENS (de 1558 à 1886...). Le patriotisme du Prophète se repose en cette espérance.

Nostradamus prodigue peu les exclamations, qui occupent dans la phrase une place précieuse; cependant il en a plusieurs au sujet de la grande révolution : DIEU ETERNEL QUELLES MUTATIONS! LAS QU'ON VERRA GRAND PEUPLE TOURMENTÉ ET LA LOY SAINTE EN TOTALE RUYNE (116e); O QUELLE CALAMITEUSE AFFLICTION SERA PAR LORS DES FEMMES ENCEINTES. (*Lettre à Henry II.*) C'est qu'à cette époque : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRÉTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE-DEUX... etc.

GERMAN vient de *germanus*, de *germen*, lignée (*Wailly*).

PROCHE, proche, prochain, voisin, *Syn.* (*N. Landais*). Ce mot, entendu de parent, ne dirait rien de plus que GERMAN et FRÈRE. Le Prophète suit une gradation bien marquée : le frère, le parent, l'ami, le voisin.

Les mots ROUGE et BLANC ne se trouvent que dans les quatrains sur la révolution et avec la valeur que les partis leur donnent aujourd'hui. Les *hommes rouges* de la révolution italienne sont désignés par le mot ROUGE. DU SANG DES ROUGES SERA L'IRE ASSOVIE, IX. 2. (*Voir 1 à 5*); JEUNE NOIR ROUGE PRENDRA LA HIÉRARCHIE, VI. 25. (*Voir* 20 à 29), etc.

Quand la lictière du tourbillon versée...

LICTIÈRE, paille qu'on jette sous les animaux (*N. Landais*).

TOURBILLON, en latin *turbo*, mouvement de l'air, subit, rapide, impétueux, et qui se fait en tournant. Fig., tout ce qui entraîne les hommes : *le tourbillon du monde, des affaires, des plaisirs* (*id.*). La racine de ce mot est *turba*, foule, confusion, trouble, *seditiones turbæque populares* (*Wailly*).

VERSÉE, du latin *vertere*, ou plutôt de son fréquentatif *versare*, tourner; parce que c'est en *tournant* ou inclinant un vase, un sac, qu'on *verse* ce qu'il contient (*N. Landais*).

Lorsqu'un tourbillon se forme dans une aire ou sur une meule, la paille s'élève au centre et bientôt est portée dans les airs. Alors on a une magnifique image de ces révolutions où l'on voit dans le tourbillon, comme dit Nostradamus pour la révolution italienne : LE HAUT MIS BAS ET LE BAS MIS EN HAUT, X. 18; ET LE HAUT EN BAS PAR LE BAS AU PLUS HAUT, VIII. 100; DE BAS EN HAULT ÉLEVÉ PROMPTEMENT, I. 12. On a dit en 1848 : Quand le pot bout, l'écume monte à la surface.

Nostradamus, dans sa lettre, commence le récit des événements de 1789 par ces mots : LA PLEBE SE LÈVERA SOUSTENANT DÉCHASSERA LES ADHÉRANS DES LÉGISLATEURS... LES ROUGES NE LES BLANCS SANS YEUX NE SANS MAINS PLUS N'EN JUGERONT (41e). C'est la paraphrase de ces mots : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE.

« Necker rentra au ministère (août 1788), la confiance l'y suivit, le crédit fut rétabli sur-le-champ, les difficultés les plus pressantes furent écartées. Il pourvut, à force d'expédients, aux dépenses indispensables, en attendant les Etats-Généraux qui étaient le remède invoqué par tout le monde. On commençait à agiter de grandes questions relatives à leur organisation. On se demandait quel y serait le rôle du Tiers-Etat : s'il y paraîtrait en égal ou en suppliant; s'il obtiendrait une représentation égale en nombre à celle des deux premiers ordres; si on délibérerait par tête ou par ordre, et si le Tiers n'aurait qu'une seule voix contre les deux voix de la Noblesse et du Clergé.

» La première question agitée fut celle du nombre des députés. Jamais controverse philosophique du dix-huitième siècle n'avait excité une pareille agitation. Les esprits s'échauffaient par l'importance toute actuelle de la question. Un écrivain concis, énergique, amer, prit dans cette discussion la place que les grands génies du siècle avaient occupés dans les discussions philosophiques. L'abbé Sieyès, dans un livre qui donna une vive impulsion à l'esprit public, se demanda : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?* et il répondit : *Rien.* — *Que doit-il être? Tout.* (*Thiers*, I. 27.)

Le *Tiers*, ou le troisième ordre de l'Etat, allait donc devenir le premier, et Nostradamus a dit : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e).

Et seront faces de leurs manteaux couverts...

L'image que présente ce vers ne se trouve qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est au milieu de 24 vers sur Napoléon Ier, arrêtant cette révolution et replaçant *la pyramide sur sa base* : L'ÉTAT DES MASQUES (ou des hommes du Tiers au pouvoir) ET DES SEULS (ou des prêtres et des moines, μονοι, seuls) BIEN CHANGÉ (96e). — MASQUE, au fig., prétexte, voile, fausse apparence dont on se couvre à dessein : *Sous le masque* du zèle; *lever le masque*, ne plus dissimuler, agir ouvertement, sans retenue (*N. Landais*). Cette figure est aussi naturelle que celle-ci sur Bonaparte, ne parvenant pas à saisir le sceptre par une marche au grand jour, mais par une marche voilée : JAMAIS PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR, NE PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE (131e).

MANTEAUX. — « Le 4 mai 1789 (veille de l'ouverture des Etats-Généraux), une procession solennelle eut lieu. Le roi, les trois ordres, tous les dignitaires de l'Etat se rendirent à l'église Notre-Dame. La cour avait déployé une magnificence extraordinaire. Les deux premiers ordres étaient vêtus avec pompe... Les députés du Tiers, vêtus de simples *manteaux* noirs, venaient ensuite, et malgré leur extérieur modeste semblaient forts de leur nombre et de leur avenir. » (*Thiers*, I. 47.)

« 23 juin 1789. Après son discours, le roi ordonne à l'Assemblée de se séparer sur-le-champ. La Noblesse le suit avec une partie du Clergé. Le plus grand nombre des députés ecclésiastiques demeurent; les députés des communes, immobiles, gardent un profond silence. Mirabeau, qui toujours s'avançait le premier, se lève : Messieurs, dit-il, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie, si les présents du despotisme n'étaient pas toujours dangereux... l'appareil des armes, la violation du temple national, pour vous commander d'être heureux!... Où sont les ennemis de la nation?... Catilina est-il à nos portes? Je demande qu'en vous *couvrant* de votre dignité, de votre puissance législative, vous vous renfermiez dans la religion de votre serment; il ne vous permet de vous séparer qu'après avoir fait la constitution. » (*Thiers*, I. 73.)

« La Révolution qui s'avance détruira *tous les masques*, et alors il restera plus que jamais démontré que la puissance monarchique, constamment combattue pendant le règne de Louis XVI par ses conseils extérieurs, les magistrats, ne fut pas moins constamment trahie par ses conseils domestiques, les ministres. » (*Proyart*, III. 332.)

« Le *masque* est donc enfin tombé, et ils se montrent *à découvert* les boute-feux qui ont fait le complot de renverser le trône et d'embraser l'autel. » (*Id.*, IV. 7.)

« 3 octobre 1793. Aymar faisant décréter d'accusation les Girondins, s'écrie : « Ils ont levé *leurs masques* à mesure qu'ils ont vu croître leur puissance. Leur politique est d'imputer d'avance aux amis de la patrie tous les forfaits qu'ils méditaient ou qu'ils avaient commis. » (*Le Journal de l'Anarchie*, II. 479.)

Aymar et ceux de la Montagne avaient encore LA FACE DE LEURS MANTEAUX COUVERTS.

La République par gens nouveaux vexée...

RÉPUBLIQUE. — Toute sorte de gouvernement : *Le mépris des lois est la perte des républiques* (*N. Landais*). Le com-

Digitized by Google

mentateur des ordonnances d'Orléans faites par Charles IX du temps de Nostradamus, dit :

« Chose ne sçauroit estre de plus grand profit à la république que si les enfants nobles sont conduits par précepteurs vertueux. » (*Mag. Pitt.*, 1837).

Le Prophète cependant n'emploie ce mot que pour le gouvernement populaire; trois fois pour la République de 1793 (29e, 83e, 126e); pour celle de Venise (V. 29); pour la république italienne (II. 39); et pour le gouvernement insurrectionnel de Paris sous Henri III (III. 50).

GENS NOUVEAUX. — *Homme nouveau*, le premier de sa race qui parvient aux honneurs, qui se fait remarquer (*N. Landais*). Le Prophète dit au milieu de 24 vers sur cette époque : PEU TROUVERONT QU'A SON RANG VEUILLE ÊTRE (94e à 99e); et il nomme encore ces mêmes parvenus : GENS DE NOUVEAU LEVAIN (100e, 101e).

« Une révolution silencieuse dans le monde moral, devança la révolution politique et la prépara. Il n'était plus question des grands et de la populace : les classes mitoyennes s'étaient accrues bien au-delà de leur ancienne proportion. Comme tout ce qui est effectivement riche et grand dans la société, ces classes devinrent le siège de la politique active, et le poids prépondérant pour en décider. Là se trouvaient toute l'énergie qui fit acquérir la fortune, et tous les succès qui en proviennent. Là se faisaient remarquer tous les talents, avec l'impatience de se mettre à la place que la société leur assigne. Ces *hommes nouveaux* s'interposaient entre les nobles et la classe inférieure, et agissaient presque seuls sur elle. Ils sentaient l'importance de leur position. » (*Lettre sur la Révolution française par Burke*, citée par *Montgaillard*, I. 223).

« Les hommes de l'Empire furent préférés aux royalistes, ceux-ci étaient peu aptes aux affaires. Lorsqu'on invoquait les précédents de toutes ces capacités révolutionnaires, objet d'une prédilection si étrange, Louis XVIII répondait : « Foin des souvenirs! » L'abbé de Montesquiou ajoutait « que le roi ne connaissait point de révolutionnaires; qu'il était venu non pour punir la révolution, mais pour la faire oublier ; que l'oisiveté avait épuisé les forces de l'ancien régime, et que le gouvernement n'emploierait jamais assez d'*hommes nouveaux*. » (*Hist. de la Restauration*, Lubis, I. 128.)

Voilà une des fautes que Nostradamus signale dans ses quatrains sur Louis XVIII (181e à 190e), et qui lui ont fait dire que les BLANCS aussi JUGERONT A L'ENVERS. L'ancienne monarchie a employé des GENS NOUVEAUX, mais avec discrétion, le plus souvent ceux-ci passent au pouvoir VIVANT PAIN D'ORGE, VIII. 41. Les hommes d'Etat ne s'improvisent pas, et la noblesse d'épée et de robe formaient des dynasties qui perpétuaient dans les familles l'apprentissage et l'exercice des mêmes professions. La Révolution a LIVRÉ LE RÈGNE A PRUDENS INCAPABLES (102e à 108e).

Lors blancs et rouges jugeront à l'envers...

L'édition de 1566 a JURERONT, mais les autres éditions ont JUGERONT, ce qui est conforme à ces mots de la lettre à Henry II : LES ROUGES NE LES BLANCS SANS YEUX NE SANS MAINS PLUS N'EN JUGERONT.

A L'ENVERS. — Dans un sens contraire à celui qu'il faut; fig. : *Avoir l'esprit, la tête à l'envers*, ne savoir ni ce qu'on dit ni ce qu'on fait (*N. Landais*). — On a vu : LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS (p. 42). — Dans son impartialité, le Prophète a condamné les deux partis qui sont arrivés aux Etats-Généraux PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (11e), et qui, maîtres du pouvoir à diverses reprises, n'ont pas su encore satisfaire les exigences légitimes de l'époque : DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE L'ON TIENDRA, CELUY QU'ESTOIT L'ORNEMENT DE SON TEMPS : PUIS A UN COUP GRAND CLARTÉ DONNERA, QUE PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRÈS CONTENS, III. 94. C'est là que gît la difficulté : abandonner complètement l'ancien régime, sans le condamner, car il était le mieux approprié aux besoins du temps; donner une constitution lumineuse qui, pour longtemps, rende le peuple heureux. Je suppose que cela viendra, et que le décret du 24 novembre est un acheminement vers la loi FRANCHE annoncée dans les quatrains V. 80 et 81.

Ce magnifique quatrain reçoit une nouvelle beauté de la place qu'il occupe dans les Centuries, dont voici le début :

1.

Estant assis de nuict secret estude,
Seul reposé sur la selle d'airain ;
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait proférer qui n'est à croire vain.

2.

La verge en main mise au milieu des Branches,
De l'onde il mouille et le limbe et le pied ;
Un peur et voix frémissent par les manches,
Splendeur divine. Le Divin près s'assied.

« Etant assis de nuit, me livrant à la science occulte qui révèle l'avenir, seul, assis sur le trépied d'airain, une flamme exigue, née de la solitude, me pénètre, et me fait prophétiser parce que j'ai la foi.

» La plume entre les doigts, je vais couvrir de prophéties une page entière depuis le haut jusqu'en bas ; une sainte horreur me fait frissonner, l'éclat de Dieu m'environne ; Dieu s'assied près de moi et me dicte :

Quand la lictière du tourbillon versée... etc.

Que c'est beau !... Toute la prophétie n'a été faite que pour amener enfin les BLANCS et les ROUGES à s'entendre, pour le plus grand bien de la chose publique. Dieu le demande par son Prophète, et la France, puis le monde entier, entendront cette voix (1).

Par l'univers sera faict un monarque...

Après l'interprétation donnée au quatrain : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE, etc., les deux qui suivent immédiatement reçoivent, des faits les plus connus, une interprétation à la fois et si naturelle et si positive, que le Traducteur n'a plus qu'à donner aux mots toute leur valeur, et montrer que chaque détail de ce récit sommaire de la première phase de la Révolution se trouve consigné et singulièrement développé dans d'autres quatrains sur la même période historique.

PAR L'UNIVERS. — Il serait impossible d'employer un mot plus inutile et plus malheureux que celui-ci, s'il signifiait : *En un endroit de toute l'étendue de la terre on fera un monarque*, etc. Ce mot est trois autres fois dans Nostradamus : PRESQUE L'EUROPE ET L'UNIVERS VEXÉS, VIII. 15; QUI DÉLIVRERA LE PEUPLE UNIVERS... TELLE SECTE FERA SON ENTENDUE PAR L'UNIVERS (*Lettre à Henry II*), et il est toujours pris pour la France, objet constant des prophéties de Nostradamus, DÉLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOTS, II. 28.

Ce mot a le sens d'*universitas :* 1° universalité; 2° corporation à qui il était permis d'avoir un trésor et un gérant; 3° *l'Etat;* 4° *universitas rerum*, l'univers (*Wailly*). Il a le sens d'*orbis*, univers ; *in Africano orbe*, en Afrique; *Crete, quæ meus est orbis* (*Ov.*), la Crête, qui est mon univers, mon pays, ma patrie (*id.*). — Le mot *templum*, temple, désigne, avons-nous vu (p. 51), la partie du ciel et de la terre que l'œil peut embrasser. La voûte qui repose de toutes parts sur un horizon borné, forme un *temple* dont l'homme occupe le centre (*Orbis*, rond, disque, univers, *Wailly*). Nostradamus augurant sous le ciel de France, a nommé la France TEMPLE et UNIVERS.

On lit dans le *Recueil des Révélations* de sainte Brigide, saint Cyrille, etc. : « Il est de nature chose bien ordonnée qu'en toute

(1) On lit dans le *Bulletin du Bibliophile* (1860, p. 1711.) Le premier quatrain nous montre comment Nostradamus se préparait à l'inspiration. Il répond à ce que Jamblique a dit du Prophète (*Des mystères*, de Jamblique, traduction de Marcile Ficin) : Propter sequestrationem a rebus humanis, sincerum se reddit, aptumque ad Deum suscipiendum. Le second y oppose les pratiques matérielles de l'antiquité pour atteindre au même but : Fœmina in *Brancis* (oracle de Branchus, l'un des plus célèbres de l'antiquité) fatidica, vel redet in axe, vel *manu tenet virgam* ab aliquo deo datam, vel *pedes aut limbum tingit in aquam*, vel ex aqua quadam *vaporem* haurit; et his modis impletur splendore divino, deumque nacta vaticinatur. Nam ex his omnibus fit accomodata Deo, quem extrinsecus accipit. — Nostradamus fait certainement allusion à ce texte, mais uniquement pour montrer que le genre de sa prophétie est emprunté à celui des oracles anciens. Ces mots : *La Verge mise au milieu des branches* (ou BRANCHES, comme on le lit dans plusieurs éditions), indiquent qu'il joue sur les mots ; ici BRANCHES ne peut être entendu de l'oracle de Branches. Le début et plusieurs fragments de sa lettre à César, sont empruntés à l'abbé Joachim. Il fait allusion à une prophétie de la Pythie : CELUI QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, etc. (*Vie de L.-Philippe*, p.).

Digitized by Google

université y ayt un chef, pour garder l'unité d'icelle : et par ce moyen chascun est plus loin de danger » (p. 16).

SERA FAICT. — Plusieurs quatrains disent comment Bonaparte a été *fait* empereur, et au milieu de la vie écrite TOUT AU LONG du SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE, on lit : ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER.

MONARQUE. — Il est dit du même : LE GRAND MONARQUE CHATIERA LEUR FRÉNAISIE (98e); PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e).

Qu'en paix et vie ne sera longuement...

PAIX. — Il est dit de cette paix : SOUS UN LA PAIX PARTOUT SERA CLAMÉE, MAIS NON LONG TEMPS (54e) ; et du règne de ce monarque : REGNE EN QUERELLE (128e), etc., etc.

VIE. — Il est dit de cette vie abrégée par une abdication : QUELQUES ANS ENTIER VIVRA (123e) ; SANS PIED NE MAIN DENT AIGUE ET FORTE (208e) ; TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e).

Lors se prendra la piscature barque...

La barque de saint Pierre figure dans plusieurs quatrains : GAULE BRANSLER, PÉRICLITER LA BARQUE (Louis XIV, Jansénisme, p. 42) ; EN NAVIGEANT CAPTIF PRINS GRAND PONTIFE (Pie VI, 160e) ; LORS SE PRENDRA LA PISCATURE BARQUE (Pie VII, 30e) ; ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE (Pie VII, 163e) ; La barque alors deviendra schismatique (déchirée, Pie IX, VI. 25) ; La monarchie du grand pescheur en trouble ruyneux (Pie IX, VI. 25) ; Nautique Rame invitera les umbres (Pie IX, V. 95) ; La barque neufve recevra les hostages (2e successeur de Pie IX, X. 93, 94) ; Qu'un bénira la barque et sa cappe (2e *id.*, V. 72 à 81), etc., etc.

Sera régie en plus grand détriment...

Les quatrains sur Pie VII parlent du Concordat : DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e) ; de la spoliation du Saint-Siége : DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA (138e), HERCULE ROY DE ROME ET DANNEMARK (113e) ; de l'exil du Pape à Fontainebleau : UN JUSTE SERA EN EXIL RENVOYÉ (163e) ; de ses dernières concessions : SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE (160e) ; QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e), Cette expression DEBIFFE, *gâter le tempérament*, qui peint l'état de la barque RÉGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT, ne se trouve que deux fois dans Nostradamus et deux fois pour le Pontificat de Pie VII. Les quatrains parlent des derniers rapports de ce Pape avec l'Empereur : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE (Concordat de 1813, 132e), et un vers analyse cette persécution d'un nouveau genre : EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e), etc., etc.

Chassez seront pour faire long combat...

Le quatrain précédent parle de ce LONG COMBAT : QU'EN PAIX ET VIE NE SERA LONGUEMENT. On trouve dans Nostradamus toutes les guerres de la République et de l'Empire sur terre et sur mer : en Egypte, en Italie, en Espagne, en Autriche, en Russie, etc., à Aboukir, à Trafalgar...; les sept coalitions européennes formées par les Anglais : SEPT FOIS CHANGEZ VERREZ GENT BRITANNIQUE, TAINTS EN SANG EN DEUX CENTS NONANTE ANS (192e). Il est dit des Français et de l'Empereur reculant à la fin devant le nombre : QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (22e) ; FUREUR GRINÇANT CHASSERA GENT LIBIQUE (158e) ; PAR AUTRES OYSEAUX D'ENTOUR SERA CHASSÉ (194e) ; QUE JUSQU'A PAU LE CHEF VIENDRA CHASSER (147e) ; PAR MER CHASSE AU BESOIN FAILLIRA (129e) ; A UN QU'APRÈS SERA VAINCU, CHASSÉ (178e), etc., etc.

Par les pays seront plus fort grevez...

Tous les maux que la France a soufferts par suite de l'invasion, de l'occupation du sol et des traités, sont racontés dans la suite des quatrains et dans la lettre : VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e) ; TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES (157e) ; FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (150e) ; ONC NUL TEMPS SI AMER (188e), etc., etc.

Ce mot GREVEZ ne se rencontre qu'une autre fois dans Nostradamus, et encore au milieu des quatrains sur l'invasion des Alliés : LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ (35e à 38e).

Bourg et citez auront plus grand débat...

DÉBAT. — Différend, contestation (*N. Landais*). Forcés de renoncer au LONG COMBAT, les Français tournèrent toute leur activité à faire prévaloir des opinions personnelles. Alors se joua la *comédie de quinze ans*. Les bourgs et les cités prirent part aux DÉBATS politiques, et durant les années de paix extérieure, de 1815 à 1852, bien des révolutions agitèrent le pays. Et alors on vit l'accomplissement de ce quatrain sur le temps qui devait suivre la chute du ROY GAULOIS (Napoléon Ier. *Voir* 134e, 135e et 136e) :

> Regne gaulois tu seras bien changé
> En lieu estrange est translaté l'Empire
> En autres mœurs et loix sera rangé
> Rouen et Chartres te feront bien du pire.

Ayant à annoncer la participation directe de la nation au gouvernement de Louis XVIII, Nostradamus, d'après son principe : *la partie pour le tout*, devait désigner la France de cette époque par des noms de villes propres à préciser et à développer sa Prophétie. CHARTRES lui fournit le nom même de la loi, et comme il a employé plusieurs fois le mot RHONE, venant de *Ruó*, *Ruón*, traîner, entraîner ; *Roos*, le cours (*Lexique*), pour le torrent révolutionnaire en France, ainsi qu'on va le voir au quatrain suivant, il nomme ROUEN, dont le nom est celui d'entre les villes qui offre le plus d'analogie avec le même mot *Ruón*. La Révolution et la Charte ont renversé le gouvernement venu après celui du ROY GAULOIS. En effet, en 1830, ce sont les Républicains (ROUEN) et les Constitutionnels (CHARTRES) qui, au cri de *vive la Charte!* ont renversé de nouveau le trône dit de l'ancien régime. Un quatrain sur la même époque renferme ce vers : LE FRÈRE A CHARTRES, ORL. ROUEN TRAHIRA. Celui qui est nommé deux fois PHILIPP. et CHEF D'ORLÉANS, NORMAND DE FRANCE ET PICARDIE (*Vie de L.-Philippe*, p. 52, 63, 73), a trahi au moyen de la CHARTE et de la Révolution (ROUEN), le dernier FRÈRE DE FRANCE FRÈRES TROIS.

Carcas. Narbone auront cœur esprouvez...

Les Français ont été CHASSEZ pour avoir fait LONG COMBAT ; ils ont été PLUS FORT GREVEZ que jamais PAR LES PAYS de l'Europe ; désarmés, ils ne purent plus que débattre (PLUS GRAND DÉBAT) leurs affaires intérieures ; ces RENOMMÉS SOULDARDS (84e), peuple VIF à la guerre (182e), GENT ENDURÉE (VI. 20), ont eu ainsi le CŒUR ESPROUVEZ.

CŒUR. — « Fig., courage : *Il a du cœur*. Dans cette acception, le *cœur* qui bannit la crainte et la surmonte, qui ne permet pas de reculer et tient ferme dans l'occasion, diffère : 1° du *courage* qui, impatient d'attaquer, ne s'embarrasse pas de la difficulté, et entreprend hardiment ; 2° de la *valeur*, qui agit avec vigueur, ne cède pas à la résistance, et continue l'entreprise malgré les oppositions et les efforts contraires ; 3° de la *bravoure* qui, ne connaissant pas la peur, court au danger de bonne grâce, et préfère l'honneur au soin de la vie ; 4° de l'*intrépidité*, qui affronte et voit de sangfroid le péril le plus évident, et n'est pas même effrayée d'une mort présente » (*N. Landais*).

Pour nommer la France de cette époque (1815 à 1852), et peindre en même temps de la façon la plus énergique son état malheureux, le Prophète cherche encore parmi les villes celles qui, par l'étymologie de leur nom ou par leur histoire, peuvent développer sa Prophétie ; il trouve NARBONNE.

NARBONNE. — *Narbonne, Narbo, Narbona, Narbo Martius, Civitas Atacinorum, Colonia Decumanorum* (ville de France en Lan-

Digitized by Google

guedoc) a été le siége d'une colonie que les Romains y établirent, comme dans la capitale de la Gaule narbonnaise. » (*Moréri*). — « Narbonne, antique cité, a donné son nom à toute la contrée qui s'étend depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. L'an de Rome 346, Narbonne reçut le surnom de *Martius*, probablement à cause du culte qu'on y rendait au dieu Mars, ou du consul *Martius*, qui avait commandé une armée dans la Gaule. » (*Mag. Univ.*, IV. 348).

Nostradamus a dit : PLUS MARS NARBON., II. 59; EN MARS NARBONNE, IX. 64, et il a même désigné par le mot NARBON, I. 99, II. 59, III. 92, VI. 56, un personnage qu'il nomme habituellement MARS. Le nom de la ville de NARBONNE peut donc dans les quatrains être employé mieux qu'aucun autre pour la France guerrière. Maintenant, assez ordinairement le Prophète, pour ôter toute amphybologie, nomme deux villes pour tout le territoire d'un pays : ROUEN et CHARTRES (139e) pour la France; RHODES, BYSANCE, pour l'Empire turc (II. 49, VI. 21); il joint ici au mot NARBONE le mot CARCASSONNE, qui rappelle le mot grec *Carcairo, Carcairôn*, résonner, retentir, vibrer (*Lexique*), et qu'on voit dans cinq autres quatrains.

Le Prophète partage le deuil de tous, et en particulier des vieux soldats de la République et de l'Empire, lorsqu'il s'écrie au milieu de seize vers sur la chute de Napoléon et sa captivité : TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE (194e à 197e).

« Androgée, mon frère, ayant remporté le prix de la lutte sur les habitants d'Athènes et de Mégare, les lâches l'assassinèrent pour se venger de sa gloire. » (*Lettre sur la Mythologie*. Demoustier, XL).

32e

Pol mensolée mourra trois lievres du rosne,
Fuis les deux prochain tarasc de trois,
Car Mars fera le plus horrible trosne,
De coq et d'aigle de France frères trois.

VIII. 46.

La tombe sera ouverte pour longtemps. Trois frères de France songeront à une fuite secrète et précipitée. Deux de trois parviendront à fuir une révolution imminente et pleine de périls. Car la guerre civile fera alors du trône de France le plus horrible trône, sous les gouvernements du coq de la République et de L.-Philippe, de l'aigle de l'Empire et des trois frères de France, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Ce quatrain se trouve au milieu de plusieurs qu'on interprète de l'époque révolutionnaire (*Voir* VIII. 40 à 50). Plusieurs de ces quatrains sont expliqués dans la *Vie de L.-Philippe* : le VIII. 42 du règne du CHEF D'ORLÉANS et de sa chûte, le suivant de cette chûte encore et de celle de la République de 1848, et de l'avènement au trône du NEVEU DU SANG (Napoléon III), le suivant du successeur de l'OGMION (Hercule gaulois dont l'effigie est sur les pièces de la République de 1848), qui a renversé PHILIPP., ou de ce même NEVEU DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER, AMY A ROY DE LONGUE (race) ET AMY AU MYHOM., etc., etc. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 71).

Ce quatrain est assez concluant par lui-même pour que je ne fasse pas ressortir davantage la force qu'il acquiert de ceux qui le précèdent et le suivent, et cela d'ailleurs me conduirait à en dire trop pour le moment.

Pol mensolée mourra trois lievres du rosne...

POL MENSOLÉE MOURRA. — Pour expliquer ces mots, je vais donner un article de mon *Dictionnaire de concordance*. Que le lecteur ne se laisse pas rebuter par ce qu'il présente d'ardu, il reconnaîtra bientôt que les difficultés les plus grandes en apparence ne sont rien.

« MANSOL. — Salon, Mansol, Tarascon de Sex, l'arc (Révolution française), IV. 27 (112e). — De Sex Mansol faillir la renommée (Rév. franç.), V. 57 (162e). — Lyon, Ulmes à Mansol, mort, tombe (Rév. franç.), VIII. 34 (65e). — Pol Mansolée mourra trois lievres du rosne (Rév. franç.), VIII. 46 (32e). — De Pol Mansol dans caverne Caprine (Rév. franç.), X. 29 (65e). — Conflict auprès Sainct Pol de Mauseole (Rév. franç.), IX. 85.

« MANSOL. — L'ensemble du quatrain VIII. 46 m'avait fait trouver la valeur du mot TARASC, Tarascon, en grec, *Tarassô, Taraxis, Tarakè*, révolution. J'avais observé les rapprochements fort curieux qui existent entre la *Tarasque* et la Révolution de 1789 à 1860; l'ensemble des quatrains IX. 21 ( ) et IX. 23 ( ) où l'on voit le mot SALONE, et le contexte des sept quatrains qui suivent ou précèdent ces deux, m'avaient donné la valeur de ce mot SALONE, en grec *Salos*, agitation. Je fus bientôt amené à voir dans MANSOL, POL MANSOL, POL MANSOLÉE, POL DE MAUSEOLE, une autre expression consacrée par le Prophète pour désigner la Révolution. — POL, placé devant un mot grec, exprime le grand nombre : *Polus*, nombreux, fréquent, *Poluandreô*, être rempli d'hommes. R. *Polus* et *Anèr* (*Lexique*); d'où POL MAUSOLÉE, qui est rempli de mausolées. En latin, *Polleo*, pouvoir beaucoup, avoir de la puissance, de la capacité (*Wailly*).

« POL MENSOLÉE MOURRA et A MANSOL MORT TOMBE sont des expressions étranges sans doute, mais qui rappellent l'emphase des Prophètes, et en particulier cette parole de Dieu à Adam : *Vous mourrez de mort*. Ces expressions ont leur explication dans ces mots de la lettre prophétique à Henry II sur l'époque de la Terreur : « *Et demeurera le sépulchre de tant grande vénération par l'espace de longtemps sous le serain*, à l'universelle vision des yeux du Ciel, du Soleil et de la Lune. » Ces mots, en effet, ne sont que la paraphrase de ceux-ci : POL MENSOLÉE MOURRA, la tombe sera pour longtemps ouverte.

« Comme Nostradamus a cherché autour de lui des noms de lieux dont la signification en grec rendait sa pensée en la voilant; je cherche moi-même autour de Salon et proche de Tarascon, un nom de lieu rappelant SAINCT POL DE MAUSOLE. Je trouve Saint-Pol-trois-Chasteaux (ce nom est écrit ainsi : Saint-Pol, dans Moréri, *art. Gaule*, p. 812). Nostradamus a parlé de ce lieu au quatrain III. 93 sous le nom de TRICAST, Tria-Castra. — Le *Magasin Pittoresque* (1835, p. 168) me donne l'explication de ces mots : MANSOL DE SEX, et de MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC. « St-Remi, patrie des frères Michel et Jean Nostradamus, le premier auteur des fameuses Centuries... Notre gravure représente un ARC-de-triomphe et un MAUSOLÉE fort élégant... l'inscription du monument est ainsi conçue : SEX. L. M. JULIÆ. I. C. F. PARENTIBUS. SUIS. *Sextus Lucius, mari de Julie, éleva ce cénotaphe à ses parents.* » — Ces mots SALON, MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC, POL MENSOLÉE, SAINCT POL DE MAUSOLE, représentent la lutte des partis et les affreux malheurs qui en furent la suite. — MANSOL, formé de *mansum, manere*, demeurer, rappelle, ainsi que *mausolée*, l'inscription : *Cy-gît*.

Le *Mag. Pitt.* (1839) parle de ce tombeau et de cet arc (p. 126 et 165), et de trois autres tombeaux de la ville d'Aix (Aquæ Sextiæ), p. 126. L'un d'eux portait cette inscription : SEX. ACVTIVS VOL AQVILA PRÆTOR ACVTO PATRI, INGENVÆ MATRI SEVER SORORI RVRO FRATRI. H. M. H. N. S. Il avait été consacré par le fondateur de la ville aux membres de sa famille. — Le *Mag. Pitt.* (1845, p. 296) cite des vers de Du Bellay, qui vivait du temps de Nostradamus : La mesme Grèce encor vanteuse publiera, De son grand Jupiter l'image olympienne; Le Mausole sera la gloire carienne, Et le vieux Labyrinth' la Crête n'oublira.

» On ne peut douter que Nostradamus n'ait fait allusion à cet ARC et à ce MAUSOLÉE de sa ville natale, situés à trois lieues du Rhône, entre Tarascon et Orgon, qui figurent dans les Centuries pour désigner la France en révolution.

Le lecteur est perdu, peut-être, au milieu de toutes ces citations; il se retrouvera dans l'explication de ce quatrain, et de ceux où se voit le mot MANSOL.

L'édition de 1566 a seule TROIS LIEVRES DU ROSNE, les autres ont A TROIS LIEUES DU RHÔNE; ils ont le mot PROCHAIN au pluriel et DESTROIS au lieu de DE TROIS. Quelques-unes de ces éditions ont MENSOLÉE écrit par un *a*. — POL MANSOLÉE est l'anagramme de NAPOSLEOM, mais on ne peut guères s'arrêter à cela, parce que le mot MAUSOL, POL MAUSOL se trouve dans des quatrains accomplis dès les premiers jours de la Révolution. Le quatrain de l'édition de 1566, la première que j'ai possédée et que je suis toujours, s'explique très bien tel qu'il est; cependant je crois qu'il faut mettre PROCHAIN au pluriel et lire DESTROIS.

TROIS LIÈVRES DU ROSNE. — Aucune expression ne pouvait mieux peindre l'état des TROIS FRÈRES DE FRANCE dont il est question dans ce même quatrain. Inquiets dès le début de

Digitized by Google

la Révolution, ils disposent tout pour émigrer secrètement. D'autres quatrains parlent de cette fuite des trois frères. Le quatrain III. 4 (35e) dit que deux sont partis l'un après l'autre, et on a vu l'arrestation du troisième à VARENNES.

RHÔNE. — De *Ruó, Ruôn,* traîner, entraîner, couler (*Lexique*). On trouve ce nom de fleuve dans douze quatrains sur l'époque révolutionnaire : Napoléon Ier est nommé LE PLUS GRAND DU RHOSNE (*Voir* DE SOLDAT SIMPLE.... S'ESTOUFFER SANS REPIT. (127e à 133e.)

« *Rhône.* — Lyon est arrosé par la Saone et le Rhône. La lenteur de la première, la rapidité du second, forment un contraste frappant : la Saone offre l'emblême de la paix, favorable aux arts, au commerce, à l'industrie ; des bateaux la descendent et la remontent sans cesse, 17 ports s'étendent sur ses rives, qui présentent l'image du mouvement perpétuel ; le Rhône, emblême de la guerre et des discordes civiles, est un torrent fougueux que ne brave pas toujours impunément la témérité de l'homme. Ses bords sont déserts et silencieux, ses flots seuls retentissent. » (*Malte-Brun,* VIII. 406.)

» Le seul malheur du parti républicain, représenté du côté visible par la société des *Amis du peuple,* était l'ignorance historique. Pour eux la France datait de 1789 ; leur regard ne voyait pas au-delà de la fumée du canon de la Bastille ; pour eux la démocratie n'était pas un cours d'eau immense et régulier ayant sa source aux Communes, se faisant ruisseau avec la Jacquerie, rivière avec la Ligue, fleuve avec la Fronde, lac avec la Révolution, et devant se faire océan quand toutes les phases du pouvoir monarchique seraient épuisées, mais seulement alors ; non, c'était un torrent qui avait jailli tout à coup d'un rocher, et qui, comme le Rhône, s'était perdu dans les sombres cavernes de l'Empire. » (*Hist. de L.-Philippe,* I. 317, Al. Dumas.)

Nostradamus n'a vu, comme les *Amis du peuple,* qu'un torrent semblable au Rhône dévastateur dans la Révolution datant du canon de la Bastille. Il ne restait plus le moindre filet d'eau du fleuve de la Fronde, Louis XIV ayant dit : *L'Etat, c'est moi.* (L'ÆMATHIEN DIRA : TOUT JE SOUBMETS.)

Fuis les deux prochains tarasc destrois...

FUIS. — Ce mot est latin, *fugati erunt : fugo* 1° mettre en fuite, en déroute ; 2° repousser ; 3° envoyer en exil (*Wailly*).

PROCHAINS. — Un passage de la lettre à Henry II me fait croire que le Prophète marque le premier jour de la Révolution au jour de l'ouverture des Etats-Généraux (4 mai 1789), si ce n'est au jour du serment du *Jeu-de-Paume* (20 juin 1789). A cette époque le second des trois frères n'avait pas encore émigré. La Révolution n'était plus *prochaine,* elle était consommée lorsque Louis XVI et le comte de Provence s'échappèrent secrètement de Paris. Le mot PROCHAINS se rapporte au mot DEUX. *Prochain,* en latin *proximus,* chaque homme en particulier (*N. L.*). *Proximus,* 1° le plus proche... 5° parent, ami, *proximus genere* (*Cic*), proche parent (*W.*). Ces DEUX PROCHAINS sont deux des TROIS LIÈVRES c'est-à-dire des DE FRANCE FRÈRES TROIS.

TARASC. — Le *Magasin Pittoresque* (1846, p. 140) donne la carte de Strabon où la ville de Tarascon, située sur le Rhône, est nommée Tarasck. Ce nom est grec, comme le plus grand nombre des noms de la Narbonnaise. Ταραξις, agitation, trouble, tumulte ; Ταρασσω, *au fig.*, mettre en désordre, en confusion ; inquiéter, effrayer, vexer ; faire peur ; Ταραχη, désordre, confusion (*Lex.*).

« Les Phocéens, colonie grecque, s'établirent à Marseille. La nécessité d'établir des comptoirs, dans les pays avec lesquels ils entretenaient des relations commerciales, les conduisit encore à établir des colonies, soit *dans l'intérieur des Gaules,* soit sur les côtes, depuis le Var en Gaule, jusqu'à l'Ebre en Espagne. On leur attribue la fondation de Nemausus, Avenio, Caballio (Nîmes, Avignon, Cavaillon). On ne leur a jamais contesté celle d'*Agatha,* Olbia, *Antipolis Nicœa,* Emporias (Agde, Hières ou Eoube, Antibes, Nice, Ampurias). Sur la côte où ils élevèrent Emporias, les habitants de l'île de Zante avaient antérieurement fondé Sagonte. Les Marseillais propagèrent la religion, la langue, la civilisation grecques partout où ils pénétrèrent, et devinrent les bienfaiteurs des Gaulois, avec lesquels leur négoce les mit en rapport » (*Précis de l'H. Anc.,* Poirson et Cayx, 235.)

TARASC, SALON, noms de lieux situés entre *Avenio* et Marseille, sont donc des noms grecs qui ont une signification aussi bien que ceux d'Agathe, d'Antipolis, de Nice, etc.

DESTROIS. — *Destrois,* adj., oppressé, dans l'affliction, contraint, poussé, triste, mélancolique, troublé, chagrin, abattu, embarrassé, pressé, agité, gêné (*Glossaire*). — Les mots SALONE et TARASC sont synonymes. Σαγος, agitation, Ταραξις, agitation. Employant le premier mot pour l'agitation royaliste, le Prophète y a joint les épithètes SACRE et SAINCT, employant le second pour l'agitation révolutionnaire, il a joint au mot TARASC l'épithète DESTROIS. (*Voir* p. SACRE SALONNE.)

Le mot TARASC a évoqué tout à coup un de ces souvenirs perdus depuis 15 ans, dont je parle dans l'introduction de la *Vie de L.-Philippe ;* je vis passer devant moi cette procession de la Tarasque, telle que je l'avais vue dans un livre illustré ; bientôt je retrouvai le seul article qui m'ait jamais parlé de la Tarasque.

PARALLÈLE.

LA TARASQUE de TARASCON.

TARASQUE. — « Quel délire et quel enthousiasme exaltent ces imaginations méridionales, quand on leur crie que *la tarasque va courir !* Il semblerait que c'est hier qu'ils ont été délivrés du monstre antédiluvien qui ravageait le littoral des Bouches-du-Rhône... ; dont l'appétit ne pouvait se satisfaire qu'avec de petits enfants, voire même avec des adultes. Le monstre a existé, vous avez au moins une de ses vertèbres dans les fossiles de Cuvier ; sans croire pieusement à tous les détails de la légende de sainte Marthe, je crois au monstre avec tous les géologues modernes, et je ne consens nullement à partager l'opinion de ces savants archéologues qui voient dans les jeux de la tarasque une allégorie mystique, où le paganisme est représenté par un dragon et le christianisme par une vierge armée de l'aspersoir. Le roi René arrangea en roi littérateur ces divertissements populaires ; il y ajouta quelques scènes et les remit en faveur, comme fit Shakespeare pour les vieilles pièces du théâtre anglais ; il rappela la tradition et n'inventa rien ; il n'inventa pas surtout la tarasque, serpent de l'espèce de celui que le chevalier Gozon détruisit à Rhodes, qui avait réellement habité les environs de Tarascon et qui, d'après une légende manuscrite, fut tué par un chasseur *arlésien,* appelé Bronzet, dont la statue brandit encore sa pique sur la tour de l'Hôtel-de-Ville d'Arles...

» En tête marchent les héros du jour, les Tarascaïres ou chevaliers de la Tarasque, sur deux rangs ; ils sont trente environ, précédés de leur chef, qui porte le bâton de commandement, et suivis de leur drapeau sur lequel est representée la tarasque. Leur costume brille par la dentelle et la soie ; à leur écharpe en sautoir pend l'image de la tarasque, dont ils sont plus glorieux qu'un grand d'Es-

LA RÉVOLUTION (Ταραξις, Ταραχη, Ταρασσω).

RÉVOLUTION. — « Paris offrait alors un spectacle nouveau et extraordinaire. Les Electeurs, réunis en soixante districts, n'avaient pas voulu se séparer après les élections et étaient demeurés assemblés, soit pour donner des instructions à leurs députés, soit par le besoin de se réunir, de s'agiter, qui est toujours dans le cœur des hommes et qui éclate avec d'autant plus de violence qu'il a été plus longtemps comprimé. Ils avaient eu le même sort que l'Assemblée nationale ; le lieu de leur séance ayant été fermé, ils s'étaient rendus dans un autre ; ensuite ils avaient obtenu l'ouverture de *l'Hôtel-de-Ville,* et là ils continuaient de se réunir et de correspondre avec leurs députés... » (*Thiers,* I. 86.)

« Le 12 et le 13 juillet (1789) on se répand dans la ville en criant aux armes. La multitude court à *l'Hôtel-de-Ville* pour en demander ; les Electeurs composant l'Assemblée générale y étaient réunis. Ils livrent les armes qu'ils ne pouvaient plus refuser et qu'on pillait déjà à l'instant où ils se décidaient à les accorder. Ces électeurs composaient en ce moment la seule autorité établie. Privés de tout pouvoir actif, ils prennent ceux que la circonstance exige et ordonnent la convocation des districts. » (*Id.,* I. 96.)

« 30 juillet (1789). L'Assemblée des électeurs de Paris, qui, le 14 juillet, s'investit de pouvoirs sans limites, fait place à une administration municipale composée de 120 membres envoyés par les districts sous le nom de représentants de la commune. » (*Montgaillard,* II. 109).

« Le 12 et 13 juillet (1789), le prince de Lambesc ayant chargé le peuple au jardin des Tuileries... les Electeurs des députés aux Etats-Généraux accourent à l'Hôtel-de-Ville et, se réunissant au corps

Digitized by Google

pagne de l'image de la Toison-d'Or ; *leur cocarde est rouge et bleue : c'est la couleur de la tarasque.* A la grande satisfaction des fabricants de Nîmes et de Saint-Etienne, il s'est débité, depuis la veille, je ne sais combien de mètres de rubans de cette nuance. Chaque tarascaïre en décore le nerf de bœuf et la longue fusée qui arment ses mains ; il en distribue à ses amis et à ses hôtes, aussi prodigue de ces faveurs tricolores que tel ministre du ruban de la Légion-d'Honneur.

» A une heure de l'après-midi a lieu la *première course de la tarasque*... Une explosion d'artifice annonce bientôt la tarasque elle-même *sur la place de la Mairie, où la foule frémissante l'appelle par ses cris. A son aspect, les acclamations redoublent, les mères montrent à leurs enfants cet animal extraordinaire, masse informe abritée sous une carapace d'où sort une tête de dragon jetant par les naseaux des gerbes de feu.* Quelques tarascaïres cachés dans les entrailles de la tarasque ont soin d'entretenir ce souffle infernal avec leurs fusées, d'autres, poussant le monstre, lui prêtent *une agilité extraordinaire;* mais il faut se garder surtout de *sa queue*, longue poutre qui se meut en tous sens et qui a plus d'une fois cassé bras et jambes, car ce jeu est sérieux pour ceux sur qui la tarasque se retourne tout à coup à l'improviste, et c'est alors que la tarasque a bien fait (*a ben fà*), comme on dit du bœuf qui blesse ou tue le toréador. C'est alors qu'on crie plus haut : la gadéou, la tarascou !... Heureusement, cette année, le nombre des bolteux et des manchots de Tarascon ne s'est pas augmenté. La tarasque a décrit toutes ses évolutions avec toute la *fureur traditionnelle;* mais *les fuyards ont couru plus vite qu'elle.* Ceux qui l'ont poursuivie se sont toujours écartés à propos, ou ils en ont été quittes pour quelques contusions.

» La *bouto embriagou* n'a pas non plus envoyé beaucoup d'estropiés à l'hôpital. Pendant que la tarasque se repose de sa première sortie, des hommes aux sacs et aux barres, qui sont des portefaix, courent avec leur tonnelet suspendu à la corde ; ils renversent tous ceux qui se laissent toucher par leurs barres et par la *bouto embriagou*, dont l'oscillation continuelle rend cette course assez originale.

» Un épisode invite tout à coup au recueillement, au milieu du tumulte : *Notre-Dame des Pâtres* vient en personne assister à la fête, escortée de plusieurs... Admirez-les sans profane indiscrétion, car dans le cortége des bergers il en est un dont il faut vous défier, celui qui porte la provision d'huile visqueuse dont on goudronne la laine des moutons hargneux. Pendant que vous êtes là à vous ébahir, le nez au vent, il trempe une baguette dans son huile et vous la passe sur la lèvre supérieure, de manière à y laisser *une sale et puante* moustache ; les rieurs ne seront pas de votre côté si vous êtes la victime de cette grossière malice.

» Tenez-vous aussi à une distance prudente des ouvriers qui viennent piocher la terre et y planter leurs ceps : il en est deux qui traînent chacun un bout de la corde dont ils se sont servis pour délimiter le champ du travail ; au moment où la foule se serre autour de ces vignerons, la corde se déploie et ses replis tendus s'ouvrent pour fouetter les jambes des badauds, qui se renversent les uns sur les autres.

» La musique annonce une autre scène. C'est l'Enfant-Jésus qui a voulu lui aussi, comme sa Mère, venir voir les jeux de la tarasque. En l'absence de l'ânesse, il accepte l'offre du robuste personnage à qui sa complaisance pour l'Enfant divin a valu le nom grec de Christophe et le titre de patron des portefaix. L'Enfant-Jésus bénit les fidèles ; mais saint Christophe, armé d'un balai terminé par une touffe d'orties, sous prétexte d'approprier la voie publique pour son divin fardeau, s'adresse aux jambes des curieux... Les jardiniers, avec leurs arrosoirs et leurs pompes, font tomber au loin une pluie d'orage... A l'averse de terre succède la *trombe marine*, lorsqu'un autre char en forme de bateau, connu sous le nom d'Esturgeon, signale la présence des mariniers du *Rhône* dans la fête. Les pompes des bateaux lancent leur déluge plus haut que les pompes des jardins. Si vous n'avez été qu'arrosés une première fois, vous êtes noyés une seconde... Les malices des ménagers sont plus innocentes et dignes de l'âge d'or ; il en est bien parmi eux qui feignent de prendre votre *soif* en pitié, vous invitent à donner l'accolade à leur calebasse, et, l'approchant eux-mêmes de vos lèvres, vous ondoient au lieu de vous désaltérer ; mais la plupart se contentent de figurer sur leurs mules dans la promenade de Saint-Sébastien, distribuant çà et là de petits pains...

» Gardez-vous bien de médire de la tarasque (à Tarascon), qui a fourni *ses trois courses*, outre les scènes d'intermèdes, vous seriez traités de sacrilége et expulsés de la ville, si vous n'y étiez pendu ; car la tarasque est à la fois pour Tarascon ce qu'était le *Palladium* pour la ville de Priam, le veau d'or pour Israël idolâtre, le dieu Bel pour les Babyloniens. Attaquer la tarasque, c'est attaquer le Tarasconnais dans ses affections, son honneur, sa religion même (*Illustration*, journal universel, 4 juillet 1846, p. 279).

municipal, ils créent sur-le-champ la milice parisienne. 48,000 citoyens s'enregistrent dans un seul jour ; les soixante assemblées des districts les forment en bataillons, en compagnies. Enfin l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville établit un comité de sûreté permanent qui prend l'arrêté suivant : « Les désordres... ayant déterminé à rétablir la milice parisienne, il a été décidé : Le fond de cette milice sera de 48,000 hommes, formant seize légions... tous les officiers seront nommés par le comité permanent... *Les couleurs de la ville ayant été adoptées par l'assemblée générale des Electeurs, chacun portera la cocarde bleue et rouge.* » Tel est le premier acte d'autorité qui a constitué la force publique.

» Suivant un second arrêté, on envoie une députation à Versailles demander au roi la confirmation de l'établissement de cette milice, l'éloignement des troupes, la responsabilité des ministres. Le roi refusa tout ; mais dans trois jours (le 16) il approuvera tout : la formation de la milice parisienne, ainsi que sa dénomination de garde nationale. Les provinces s'empresseront d'imiter Paris ; peu de jours suffiront pour que des villes situées aux frontières prennent les armes, prononcent le serment de maintenir les décrets de l'Assemblée et la liberté de ses membres, en offrant de marcher à sa défense. Trois millions de Français vont être sous les armes pour soutenir la cause du Tiers-Etat et les motifs de la Révolution... Plusieurs centaines de mille hommes, subitement mis sous les armes, viendront demander des ordres à l'Assemblée nationale universellement regardée comme la suprême autorité. » (*Id.*, II. 69).

» 14 juillet 1789 : Prise de la Bastille.

» 15 id. Le roi se rend à l'Assemblée nationale.

» 16 id. Rappel de Necker avec ses trois collègues démissionnaires. *On apprend le départ très précipité du comte d'Artois* et de ses deux fils, le duc d'Angoulême et de Berry, du prince de Condé, du duc de Bourbon.

» 17 juillet 1789 : Le roi se rend à Paris ; arrivé à l'Hôtel-de-Ville, il fut harangué par M. Bailly... Louis XVI confirma MM. Bailly et Lafayette dans leur place de maire et de commandant ; *arbora la cocarde rouge et bleue, couleurs de la ville*, et se plaçant aux croisées de l'Hôtel-de-Ville, salua pendant sept à huit minutes l'immense foule de spectateurs entassés au péril de leur vie jusque sur les toits des maisons. A la chute du jour, Louis XVI reprit la route de Versailles ; il avait reconnu, approuvé, légitimé la Révolution. (*Idem*, II. 101).

» Le signe distinctif de la milice devait être au lieu de la cocarde *verte*, la cocarde parisienne *rouge* et *bleue* (Thiers, I. 97). La milice prit le nom de garde nationale, revêtit l'uniforme, et ajouta aux deux couleurs *rouge* et *bleue* de la cocarde parisienne, la couleur *blanche* qui était celle du roi. » (*Idem*, I. 122).

Décoration de Juillet : On adopta le ruban bleu et rouge. A l'instant même, plusieurs mètres de ruban *bleu* et *rouge* furent jetés sur le bureau du président ; chacun en coupa une parcelle qu'il mit à sa boutonnière, et l'on sortit en bon ordre. (*Vie de L.-Philippe*, I. 319, Al. Dumas).

TARASQUE, monstre.

Couleurs adoptées par les Tarascaïres : ROUGE et BLEUE.

Domicile de la Tarasque à Tarascon : HÔTEL-DE-VILLE.

Le peuple accueille sa sortie sur la place avec des cris de joie.

Elle a une COURSE RAPIDE.

Souffle le feu, que les Tarascaïres cachés dans ses flancs entretiennent ; s'est nourrie de sang humain.

Sa queue blesse.

Elle fournit TROIS COURSES.

Répand une grande puanteur.

Blesse ceux qui ne peuvent la fuir.

Est tuée par un habitant d'Arles.

La Religion figure dans la fête de la Tarasque, mais pour y être en quelque sorte bafouée. Celui-là même qui porte le *Christ* blesse les assistants.

Maux qui accompagnent la Tarasque : feignant de désaltérer les assistants, les Tarascaïres les inondent ; on distribue çà et là seulement des petits pains ; barre et corde qui renversent, eau, déluge, trombe, mariniers du Rhône.

Amour des Tarasconais pour la Tarasque.

TARACHE, Révolution.

Couleurs adoptées par les Révolutionnaires parisiens : ROUGE et BLEUE.

Lieu où s'organise la Révolution à Paris (1789, 1830, 1848) : HÔTEL-DE-VILLE.

Le peuple accueille sur la place, avec des cris de joie, la proclamation des gouvernements provisoires et des constitutions révolutionnaires.

Elle s'introduit rapidement dans les esprits. Les armées de la Liberté parcourent l'Europe au pas de course. (Outre la course du Castulon monarque. Saut Castulon. Curseur victoire).

Souffle le feu des guerres civiles et étrangères, que des sociétés secrètes entretiennent ; a répandu le sang humain sur l'échafaud et les champs de bataille.

Sa queue, dite de Robespierre, continue la révolution après son passage.

La Révolution française fournit TROIS COURSES : de 1789 à 1830, de 1830 à 1848, de 1848 à 186... Car les trois lys lui feront telle pause...

Par eux naistra pestilence si ample... Portant l'infect non foy et pestilence.... Puanteur grande sortira de Lausanne.

Condamne à mort ceux qui ne peuvent émigrer.

Vuidez vaillant que sang humain respandre.

Par Mars ouvert Arles le donra guerre...

A Reims et Aix sera recen et oingt...

La Religion, appelée à consacrer la Révolution, perd en considération et en respect, et elle est bientôt persécutée. Des prêtres assermentés blessent les âmes qu'ils devaient sauver.

Nus, affamés de froid, soif, foy bander. VI. 69. Contre les rouges sectes se banderont... Feu, eau, fer corde par paix se minera... Guillotine, pendaison, invasion des peuples. Quand la lictière du tourbillon versée... Par grand discord la trombe tremblera..... Plus grand du Rhône leur sacrez prophaner... La trombe fausse dissimulant folie...

Amour des Parisiens pour la Révolution de 1789 et pour ses œuvres.

Digitized by Google

Deux amis, toujours ensemble dans les salons, se faisaient remarquer par leur conversation pétillante d'esprit; on sut qu'ils préparaient à l'avance les demandes et les réponses qui les faisaient mutuellement valoir. Ne dirait-on pas que Nostradamus s'est entendu avec les acteurs des évènements et leurs historiens pour faire valoir sa Prophétie, et leur assurer la renommée des Erostrates et des Cyrus?

D'autres quatrains parlent du même monstre de la Tarasque : SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU (34e); QUAND MONSTRE HIDEUX NAISTRA PRÈS DE ORGON (52e).

Car Mars fera le plus horrible trône
De Coq et d'Aigle de France frères trois.

MARS. — Ce nom, qui s'entend de la guerre en général, est ici pour la guerre civile. Charles IX ayant terminé la guerre des partis en France, on a représenté à son entrée à Paris (1571), le dieu Mars enchaîné.

« ... De l'autre côté se montrait le dieu Mars avec un visage félon et cruel. Ce dieu était attaché par une grosse chaîne de fer contre le pied d'un très beau laurier ; il avait son épée, sa cuirasse, toutes ses armes près de lui, ce qui voulait dire qu'elles lui devenaient maintenant inutiles, à cause de la piété, de la douceur et de la débonnaireté du roi. Il faut se rappeler, en effet, que ce prince avait en ce temps accordé une amnistie générale et terminé la guerre en France (Edit de Saint-Germain, août 1570). (*Mag. Pitt.*, 1846. 342).

FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE. — Ainsi, on le voit, il ne s'agit pas de guerre extérieure, mais bien de guerre civile ou bien d'un trône rendu le plus horrible de tous par Mars, durant une succession de symboles ou de dynasties au pouvoir. Un autre quatrain s'*adapte* à celui-ci par ce vers : QUI NE FUT ONC UN PLUS HORRIBLE TRÔNE (60e).

DE COQ, — Le Coq de la République est nommé dans les quatrains 52e, 77e, 78e, 79e, 81e, 131e, 159e, et plus de cent quatrains parlent de cette République. Le Coq de L.-Philippe est nommé dans les quatrains 33e et V. 68. Voir ce dernier dans la *Vie de L.-Philippe;* plus de quarante quatrains parlent de ce roi.

D'AIGLE. — L'Aigle des Napoléons est nommée dans les quatrains 33e, 147e, 152e, 163e, 194e, 198e, 207e, 33e, VIII. 4, VIII. 8, VIII. 9, VI. 71, X. 27, VI. 78. Plus de deux cents quatrains parlent des Napoléons.

DE FRANCE FRÈRES TROIS. — Il est dit de ces TROIS FRÈRES DE FRANCE : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE (p. 34); CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE (p. 36); LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENTION (103e); LE FRÈRE A CHARTRES ORL. ROUEN TRAHIRA (204e); SON FRÈRE PASSE DE COULEUR FERRUGINE (39e), etc. Plus de cent quatrains parlent de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

Où trouver un vers plus précis et renfermant plus de choses? De 1789 à 186., on a vu sur le trône le COQ, l'AIGLE et TROIS FRÈRES DE FRANCE, rien de plus, rien de moins. Louis XVII ne figure pas dans ce vers et avec raison, car la République (COQ) a été proclamée lorsque Louis XVI était encore roi, et le SUBLEVÉ n'a point connu SON SCEPTRE (p. 60). A aucune autre époque les partis ne se sont disputé autant le trône que sous les gouvernements de COQ et d'AIGLE de FRANCE FRÈRES TROIS, et à aucune autre époque les gouvernants n'ont eu un sort plus HORRIBLE : Louis XVI, de la *Maison de France,* meurt guillotiné; les Républicains se déciment entre eux ou sont déportés; Napoléon Ier meurt en exil, après s'être vu arraché deux fois du trône; Louis XVIII, de la *Maison de France,* porte en exil durant vingt ans son titre de roi, monte au trône et bientôt part pour un second exil; il revient régner jusqu'à son dernier jour, mais, dit le Prophète : ONC NUL TEMPS SI AMER (188e); Charles X, le dernier des trois frères de la *Maison de France,* retourne pour la troisième fois en exil, où il meurt. Louis-Philippe, porté au trône par un parti qui a relevé le COQ, est chassé par ce même parti qui fait place à l'AIGLE d'un second Empire...

33e

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque,
Victoire incerté trois grands couronneront
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.
I. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront par le triomphe momentané des partis trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de L.-Philippe Ier, et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI).

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront...

Nostradamus fixe expressément le commencement de ces guerres à l'année 1789 dans la suite des quatrains I. 50 à I. 61 (*Voir* 115e à 126e), et l'époque de la PLUS GRANDE PERSECUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE À L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (*Voir la Lettre à Henry II*, p.26). La durée de ces guerres est fixée dans la même lettre; plusieurs quatrains en annoncent le terme, et celui-ci, en particulier, dit qu'elles ne dureront qu'autant que le triomphe des partis y désignés.

Outre la course du Castulon monarque...

CASTULON. — *Castula* (*Castus*), habillement dont les filles romaines se couvraient depuis le sein jusqu'aux pieds (*Wailly*). Les statues de la Liberté et de la République ont ce vêtement.

« Liberté, divinité allégorique. On la représentait sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main et un bonnet de l'autre, et ayant auprès d'elle un char avec un joug brisé. » (*Chompré,* Dict. de la Fable).

« Le Directoire adopte pour timbre cette composition : « La République française sous la figure d'une jeune femme revêtue d'une tunique. » (*Journal de l'Anarchie,* II. 669).

« La pièce *One Dime* (50 centimes) des Etats-Unis est à l'effigie de la Liberté. La Liberté est représentée par une jeune femme vêtue de la CASTULA, qui la couvre depuis le sein jusqu'aux pieds; elle tient d'une main un bâton (sceptre), surmonté du bonnet phrygien, et de l'autre, une banderolle sur laquelle on lit : LIBERTY. Cette banderolle recouvre en partie un écusson sans armoiries. » (Voir *Vie de L.-Philippe,* les figures).

Moréri dit : « Rome... avec un habit long... tient d'une main son sceptre et de l'autre un globe. » (Rome, p. 576).

COURSE. — Ce mot, placé auprès du CASTULON comme le *char à joug brisé* auprès de la Liberté, aide à l'interprétation, et peint en même temps la rapidité des marches des armées républicaines ou de la Liberté. Le Prophète a dit : SAULT CASTALLON (56e), CURSEUR VICTOIRE (18e), SAULT CASTULON (55e), LE SAUT CASTULUM *(Lettre à Henry II)*, pour désigner ce même gouvernement.

MONARQUE. — Il est dit du Tiers-Etat au pouvoir : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e); AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE (124e).

« 17 novembre 1793 : Un décret ordonne que le sceau de l'Etat représentera la statue colossale du *Peuple français,* par David, avec cette légende : « *Le peuple seul est souverain.* » (*Journal de l'Anarchie,* III. 1156).

« De quel éclat brillaient dans la bataille
» Ces habits bleus par la victoire usés!
» La *Liberté* mêlait à la mitraille
» Des fers rompus et des sceptres brisés.
» Les *nations reines* par nos conquêtes
» Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
» Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!..
» Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas!
(*Béranger.* Le Vieux Sergent).

Ces citations montrent que la Liberté (CASTULON) tenant le sceptre et ayant en main tous les pouvoirs, peut être dite MONARQUE : *Monè*, seul; *Archè*, souveraineté, pouvoir, charge (*Lexique*).

Digitized by Google

Victoire incerte trois grands couronneront...

VICTOIRE INCERTE. — Construction latine. Le nom d'instrument, de moyen, se met à l'ablatif sans préposition : il mourut de faim, *fame interiit*.

TROIS GRANDS COURONNERONT. — La Liberté, CASTULON, a le sceptre comme les rois; mais, ennemie des couronnes, signe de la royauté, elle ne porte qu'un bonnet, et c'est pour cela que Nostradamus la sépare des trois grands que les guerres doivent couronner.

Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

Ces trois grands désignés par cinq marques différentes ne peuvent être trois souverains : ce sont les trois dynasties dont il est parlé dans le quatrain précédent, les dynasties du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS. On vient de voir que des quatrains nombreux parlent du Coq de la République et de L.-Philippe, de l'Aigle celtique; on verra Louis XVI sous la marque du Soleil dans le quatrain suivant : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, et dans la lettre : « ET PRECEDERA DEVANT UNE ECLYPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÉBREUX QUI SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C. ET DE LA JUSQUES-ICY. » Louis XVIII dans le 186e : LE GRAND LYON PAR FORCES CŒSARÉES; et Charles X dans le 39e : LUNE OBSCURCIE AUX PROFONDES TENEBRES, SON FRÈRE PASSE DE COULEUR FERRUGINE.

On trouve dans Nostradamus, avons-nous dit déjà, la solution de toutes les vraies difficultés que renferme son œuvre : ici il dévoile le plus grand de ses secrets d'interprétation (*Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY) en disant qu'il donne des MARQUES à ses personnages; en effet, le plus grand nombre sont désignés par des expressions qui leur sont toujours conservées. On verra plus loin (228e) ces mots : PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ, interprétés des trois partis : légitimiste, bonapartiste et républicain sous le gouvernement usurpateur de L.-Philippe. Ce qui a déterminé Nostradamus à désigner les trois frères Rois sous les emblèmes LUNE, LYON, SOLEIL, c'est sans doute parce que deux de ces frères, Louis XVI et Charles X ont, comme le SOLEIL et la LUNE, subi une éclipse, et que ces deux astres sont frères : *Fratris radiis obnoxia Luna* (*Virg.*), *Fratris soror obvia flammis* (*Sen.*) (*Gradus*). En outre, Nostradamus a connu les derniers Valois. Henri II, auquel il écrit : « MES YEUX FURENT SI PROCHES DE VOTRE SPLENDEUR SOLAIRE » mit sur ses monnaies la LUNE, et François II, son successeur, le LYON. Plusieurs quatrains parlent de la triste destinée des trois derniers Valois, frères Rois comme les trois derniers Bourbons (*Voir*, dans ce volume, la note des règnes qui se sont succédé de Henri II à Henri IV).

A la suite de ce quatrain viennent dans la Centurie plusieurs autres sur la même époque historique. Le premier dit la chute de Napoléon, son exil à l'île d'Elbe, comme souverain, et son retour; le second, sa rentrée à Grenoble; le troisième, la bataille de Waterloo. Après un quatrain sur la mort de Henri II et un autre sur la mort de Louis XVI, le Prophète revient, dans les deux suivants, sur le fait important du désastre de Waterloo, et dit la mort de Napoléon Ier. Les trois quatrains qui viennent après annoncent l'assassinat du duc de Bourbon-Condé, dans le temps que TROIS revendiquent le pouvoir usurpé par un quatrième parti, la révolution de 1830, les évènements d'Egypte dans le même temps, et de nouveau, avec les détails les plus circonstanciés, l'assassinat du Prince par une FEMME DE JOYE.

La présence de ces neuf quatrains à la suite de celui qu'on interprète ici, ne peut que lui ajouter une nouvelle force comme annonçant LES GUERRES des partis.

34e

Quand le deffaut du Soleil lors sera,
Sur le plein jour le monstre sera veu,
Tout autrement on l'interprètera,
Cherté n'a garde nul n'y aura pourveu.

(*Voir* 35.) III. 34.

Lorsque Louis XVI, le SOLEIL des trois frères rois, aura disparu dans la tempête la plus noire, le monstre de la Révolution (TARASC) apparaîtra au grand jour. On croira qu'il amène à sa suite le bonheur et la prospérité, et ce sera au contraire le deuil et la ruine. Il ne prendra garde à la cherté des denrées à laquelle nul n'aura pourvu de ceux qui le montreront à découvert.

Quand le deffaut du Soleil lors sera, Sur le plein jour le monstre sera veu...

Le Prophète dit très-clairement qu'il n'est point question ici d'une éclipse, car un monstre ne peut apparaître en plein jour dans le moment même où le soleil fait défaut. Or on vient de voir que les TROIS FRÈRES DE FRANCE ont pour MARQUE dans les quatrains, la LUNE, le LYON et le SOLEIL, que la Révolution est nommée TARASC du nom d'un monstre; Nostradamus a donc amené lui-même son Traducteur à reconnaître le vrai sens de ces vers. — Le mot MONSTRE est douze fois dans les Centuries, et il est interprété déjà plusieurs fois de révolutions. Celle d'Italie est nommée MONSTRE VAPIN (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 78). Ce vers sur la fin du monde : TOUT PESLE MESLE MONSTRE UNIVERSEL (X. 98) suffit à démontrer que dans le style figuré du Prophète, le mot MONSTRE a le sens qu'on lui donne en latin et en français : *Monstrum*, toute chose prodigieuse, bonne ou mauvaise (*Wailly*); *monstre*, prodige qui est contre l'ordre de la nature (*N. Landais*).

« Du tombeau de la monarchie française est sorti un spectre informe, hideux, plus effrayant que tous ceux qui ont jamais épouvanté l'imagination et triomphé du courage de l'homme. » (*Burke*, Montgaillard, I. 223.)

« Monseigneur, je l'avais toujours prévu et je l'ai dit une fois à V. A., que la plupart des députés nationaux seraient des *loups affamés* qui, las de pousser des hurlements, chercheront une victime, et que cette victime serait la haute noblesse. On sapera le clergé jusque dans ses fondements, parce qu'on le méprise ; on cherchera à nous déprivilégier, parce qu'on nous craint; vous verrez s'élever sous l'ombre de la liberté une *Hydre terrible* qui nous attaquera, et il est à craindre que nous ne soyons pas des Alcides pour la combattre. » (*Lettre du maréchal de Broglie, publiée en* 1789, II. 64).

« Voyez-les, ces fameux conspirateurs! ils se promettaient la plus riche moisson de l'anarchie qu'ils avaient décidée, et l'*anarchie les dévore* les premiers. Ce ne sont que factions qui se poursuivent, se combattent et s'effacent comme les flots d'une mer en furie. Le complice devient odieux à son complice, le scélérat suspect à un plus scélérat que lui. Ils ont fait un enfer de leur patrie; et, pour être les premiers démons de cet enfer, ils n'y sont pas les moins suppliciés, *A peine ont-ils déchiré le manteau royal*, qu'on les voit acharnés à se déchirer les uns les autres. » (*Proyart*, V. 83.)

Tout autrement on l'interprètera...

Ce vers encore dit clairement qu'il s'agit bien ici d'une révolution et non d'un monstre qu'on ne saurait interpréter, et qui paraît d'abord tel qu'il paraîtra toujours. La Révolution aujourd'hui encore, après 70 ans de malheurs, est jugée TOUT AUTREMENT qu'il convient par l'immense majorité.

« La Révolution, partout approuvée des peuples selon le degré de leurs lumières, partout odieuse aux gouvernements selon le degré de leurs craintes, venait cependant de produire des sensations toutes nouvelles sur l'opinion du monde, par les terribles évènements du 12 août, des 2 et 3 septembre, et du 21 janvier. Moins dédaignée depuis qu'elle s'était si énergiquement défendue, mais moins estimée depuis qu'elle s'était souillée par des crimes, elle avait cessé d'intéresser aussi vivement les peuples, et d'être considérée avec autant de mépris par les gouvernements. » (*Thiers*, IV. 6.)

Digitized by Google

« 1795. Les Jacobins étaient dispersés, les principaux agents ou chefs du gouvernement révolutionnaire poursuivis... On se portait aux spectacles avec fureur ; on y applaudissait tous les passages qui pouvaient faire allusion à la Terreur ; on y chantait l'air du *Réveil du Peuple ;* on y proscrivait la *Marseillaise*... Le Lycée, où Laharpe avait célébré tout récemment la philosophie et la liberté en bonnet rouge, le Lycée, fermé pendant la Terreur, venait d'être rendu au public... Là, on entendait Laharpe déclamer contre l'anarchie, la Terreur, l'avilissement de la langue, la *philosophie,* et tout ce qu'il avait vanté autrefois, avant que cette liberté, qu'il célébrait sans la connaître, eût effrayé sa petite âme. » (*Id.*, VII. 229-232.)

Cherté n'a garde nul n'y aura pourveu.

Ce MONSTRE, qui N'A GARDE à la CHERTÉ à laquelle NUL N'AURA POURVEU avant qu'il apparaisse SUR LE PLEIN JOUR, ne peut être encore que le monstre révolutionnaire.

CHERTÉ. — « 1793. Cependant on ne connaîtrait pas encore tous les maux qui affligeaient alors la République, si on se bornait à considérer seulement les cinq ou six champs de bataille sur lesquels ruisselait le sang humain. L'intérieur offrait un spectacle tout aussi déplorable. *Les grains étaient toujours chers et rares.* On se battait à la porte des boulangers pour obtenir une modique quantité de pain. On se disputait en vain avec les marchands pour leur faire accepter les assignats en échange des objets de première nécessité. La souffrance était au comble. Le peuple se plaignait des accapareurs qui retenaient les denrées, des agioteurs qui les faisaient renchérir, et qui discréditaient les assignats par leur trafic. Le gouvernement, tout aussi malheureux que le peuple, n'avait pour exister aussi que les assignats, qu'il fallait payer en quantité trois ou quatre fois plus considérable pour payer les mêmes services, et qu'on n'osait plus émettre, de peur de les avilir encore davantage. On ne savait donc plus comment faire vivre ni le peuple ni le gouvernement.

» La production générale n'avait pourtant pas diminué. Bien que la nuit du 4 août n'eût pas encore produit ses immenses effets, la France ne manquait ni de blé, ni de matières premières, ni de matières ouvrières ; mais la distribution égale et paisible en était devenue impossible par les effets du papier-monnaie... » (*Thiers,* V. 150.)

N'A GARDE. — Ce sont les assignats qui ont créé cette CHERTÉ; il en existait, au 1er février 1793, deux milliards trois cent dix-huit millions, et on en émet de nouveaux !

« Le 1er février 1793, un décret porte création de huit cents millions d'assignats ;.... le 5 mai 1793, douze cent millions ;.... 28 septembre 1793, deux milliards ;.... 19 juin 1794, douze cent cinq millions... 1er décembre 1795, des documents publiés établissent le montant des assignats en circulation à dix-neuf milliards ; 25 décembre 1795, une loi porte que les assignats émis ou à émettre ne pourront excéder la somme de quarante milliards, et que, leur fabrication terminée, les planches seront brisées... 18 juillet 1796. Les assignats, entièrement décrédités, cessent d'avoir cours. On croit que la somme émise s'élève à quarante milliards, dont trente-deux restent dehors. » (*Montgaillard,* IV. et V. *passim.*)

« Si pendant ces deux années (1793 et 1794) de la plus extraordinaire oppression qu'on ait jamais vue, les Français ont fait preuve de la plus extraordinaire soumission que le monde puisse voir, les cultivateurs auront aussi montré jusqu'à quel degré peut aller cette sorte de perversité, produit de l'égoïsme et de la cupidité. Ces hommes des champs, de qui les écrivains du dix-huitième siècle célébraient à l'envie les mœurs simples, la bienveillance naturelle et les agrestes vertus, préféraient donner aux bestiaux leurs grains et leurs denrées végétales, ou les laisser pourrir en terre, à les vendre au prix du maximum, à recevoir des assignats : peu leur importe que les habitants des villes souffrent d'inanition et meurent de faim ! Ils ne se défont de leurs productions que pour éteindre des dettes, pour faire des remboursements à peu près illusoires à l'égard de ceux qui reçoivent ; des fermiers n'hésitent pas à donner aux propriétaires des assignats perdant 80, 90 pour cent, et paient ainsi de hauts fermages avec quelques boisseaux de grains ou quelques livres de beurre. Jamais on ne vit, jamais sans doute on ne verra cet excès de déprédation, d'improbité, de filouterie, dans un pays anciennement civilisé. » (*Montgaillard,* IV. 286.)

NUL N'Y AURA POURVEU. — La disette existait en 1789, mais Louis XVI y pourvut ; elle reparut au moment même où le monstre de la Révolution se chargea de pourvoir aux besoins de la nation ; et comme nous venons de le voir, l'émission toujours répétée des assignats amena alors une CHERTÉ sans exemple.

« 1789. La difficulté de donner une constitution n'était pas la seule qu'eût à vaincre cette Assemblée. Entre un gouvernement mal disposé et un peuple affamé qui exigeait de prompts soulagements, il était difficile qu'elle ne se mêlât pas de l'administration... L'Assemblée à peine formée nomma un comité de subsistances, demanda au ministère des renseignements sur cette matière, proposa de favoriser la circulation des denrées de province à province, de les transporter d'office sur les lieux où elles manquaient, de faire des aumônes, et *d'y pourvoir* par des emprunts. *Le ministère fit connaître les mesures efficaces qu'il avait prises,* et que Louis XVI, administrateur soigneux, avait favorisées de tout son pouvoir. » (*Thiers,* I. 85.)

« 6 octobre 1789. Le peuple se procure difficilement un pain de mauvaise qualité et très cher, malgré l'abondance de la récolte nouvelle. Cette disette provient-elle des accaparements faits à grands frais, ou bien les différents partis la souhaitent-ils, la provoquent-ils même, afin d'y trouver des moyens d'agiter le peuple ? (149). Paris offre déjà l'apparence du calme. Le 5 la disette y était, le 7 l'abondance y régnera. Il est assez remarquable que Paris ne manquera pas de pain jusqu'au commencement de 1793, règne de la Convention. (163) » (*Montgaillard,* II.)

Relisons maintenant le quatrain... Il faut qu'un homme ayant pour MARQUE le mot SOLEIL fasse DEFFAUT (*défaut,* manque, absence, *N. L.*), qu'aussitôt apparaisse aux yeux de tous une révolution désastreuse, qui jusque-là avait eu la FACE DE SON MANTEAU COUVERTE (p. 29e) ; il faut que cette Révolution ait un aspect séduisant, et qu'elle commence à se faire bien connaître par une CHERTÉ effrayante, propre à engendrer tous les maux et à laquelle NUL N'AURA POURVEU...

Ce quatrain fort remarquable par le nombre, l'importance, la simultanéité des détails qu'il renferme, l'est bien davantage par la manière à la fois simple, énergique et exacte avec laquelle le Prophète exprime, dans l'*Histoire prédite et jugée,* le jugement qu'il porte sur le BOURBON FORT BON, Louis XVI, et sur le monstre TARASC ou de la Révolution. (1)

Ce quatrain tire une nouvelle force de celui qui le suit (*Voir* 140e). Nostradamus a fait suivre plusieurs quatrains sur la chute de Louis XVI, de quatrains sur l'avènement de Napoléon Ier, dont il a dit : SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), *voir* 29e et 30e, 122e et 123e, etc.

---

(1) Je prie le lecteur de prendre note des secrets d'interprétation qu'il a reconnus et acceptés ; les mêmes mots (ÆMATHIEN, NÉRON, etc.), ou les expressions synonymes (NÉRON, FILS AGRIPPE ; TARASC, MONSTRE, etc.), désignent les mêmes personnages, les mêmes gouvernements ; des noms de villes (NARBON, SAULCE, GORSAN, etc.), sont pris pour des noms d'hommes ; d'autres (TARASC, AGDE, etc.) pour la signification du mot grec qu'ils rappellent.

Le lecteur objecte peut-être au sujet des *parallèles* qu'un mot a fait établir (TARASC, PARPIGNAN, MACÉDON, etc.), et des allusions qu'on a retrouvées, le lecteur objecte que c'est supposer à notre auteur une connaissance impossible de l'histoire, de la géographie, des langues, de littératures sacrées et profanes, etc.

Je réponds : Rien n'est impossible à Dieu parlant par son Prophète... Nostradamus a fait certainement ses quatrains avec une facilité que n'égale pas celle que je mets à les expliquer... ; les allusions ont dû se présenter d'elles-mêmes à son esprit, comme la connaissance de ces allusions m'arrive à propos de tout et à propos de rien...

Ce qui surprend avec plus de raison, c'est de voir un même article (Lettre de L.-Philippe *Vie de L.-Philippe,* p. 12 ; Portrait de Richelieu, par *V. Hugo. Dans ce volume,* p. 49, etc.) offrir tant de rapprochements avec les quatrains, renfermer les figures mêmes, les expressions mêmes que le Prophète emploie !

Plus d'un auteur en jetant sur le papier *ce qui lui passe par la tête* écrit, sans s'en douter, sous la dictée de Dieu. Lorsque Voltaire écrivait à d'Alembert, le 25 février 1758 : « *Dans vingt ans Dieu verra beau jeu !* » il ne pensait pas écrire que vingt ans après jour par jour, Dieu le frapperait à mort au milieu de son plus beau triomphe dans Paris. *La Providence passe à l'ordre du jour* moins qu'on ne le pense ; ceci soit dit entre parenthèses. Dieu, je le répète, a pu dicter les termes mêmes qu'il avait révélés à son Prophète.

On a dit sensément quoique d'une manière plaisante : « *En fait de miracles, il n'y a que le premier pas qui coûte...* Aujourd'hui que j'ai reconnu le miracle de la Prophétie, je vais jusqu'à croire que Nostradamus a fait ses quatrains en raison de la science et de l'esprit d'investigation de son Traducteur, en raison des livres que je possède ; qu'il a puisé ses quatrains dans mes livres. Cette réflexion paraîtra absurde à plusieurs, mais je compte sur l'ensemble de mon travail et en particulier, plus tard, sur l'interprétation des quatrains qui parlent et du Traducteur et de son œuvre, pour en faire reconnaître la justesse par tous les esprits sérieux.

LEGIS CANTIO CONTRA INEPTOS CRITICOS.

Qui legent hosce versus, mature censunto :
Prophanum vulgus et inscium ne attrectato :
Omnesque Astrologi, Bienni, Barbari procul sunto.
Qui aliter facit, is ritè sacer esto. VI. 100.

On lit dans le *Bulletin du Bibliophile,* décembre 1860, p. 1715 : « Cela signifie dans la pensée de l'Oracle : « Que ceux qui liront ces vers les critiquent sans réflexion, car je m'y attends ; que le vulgaire profane et ignorant n'y touche pas ; que tous les astrologues, les sots et les gens sans latin n'en approchent pas. *Que celui qui fera autrement soit sacré selon la coutume, soit ecclésiastique.* Les profanes sont les laïques. »

Voir les autres quatrains sur le Traducteur et son œuvre : IX, 1, IX. 81, II. 37 et 28, II. 36, I. 26, etc.

Digitized by Google

35e

Quand seront proches le défaut de lunaires,
De l'un à l'autre ne distant grandement,
Froid, siccité, dangers vers les frontières,
Même où l'oracle a prins commencement.

III. 4.

36e

Près loing défaut de deux grands luminaires,
Qui surviendra entre l'Avril et Mars ;
O quel cherté ! mais deux grands débonnaires,
Par terre et mer secourront toutes parts.

III. 5.

37e

Dans Temple clos le foudre y entrera,
Les citadins dedans leur fort grevez ;
Chevaux, bœufs, hommes, l'onde mur touchera
Par faim, soif, soubs les plus foibles armez.

III. 6.

38e

Les fugitifs, feu du Ciel sus les piques,
Conflict prochain des corbeaux s'esbatans,
De terre on crie ayde secours ecliques,
Quand près des murs seront les combattans.

III. 7.

Quand les deux frères, qui se tiendront auprès du trône comme des satellites autour d'une planète, et qui tireront tout leur éclat de leur frère aîné SOLEIL, seront près d'émigrer l'un après l'autre, à vingt-trois mois de distance, l'hiver (1788-1789) sera des plus cruels et la sécheresse causera la famine ; les puissances voisines menaceront les frontières, même du côté de Saint-Remy, où Nostradamus est né, et de Salon, où il a écrit ses oracles.

Ces mêmes deux grands luminaires (LUNAIRES) ou frères rois rentrés (PRÈS) en France au mois d'AVRIL (1814), s'éloigneront (LOING) de nouveau au mois de MARS suivant ; mais après les Cent-Jours, qui coûteront si cher à la France ! ces deux grands débonnaires reviendront et délivreront leur pays des attaques de l'Europe par terre et par mer.

Dans la France, dont l'entrée lui aura été fermée, Napoléon entrera, s'élançant de l'île d'Elbe l'épée à la main. Les Français s'imposeront alors eux-mêmes de lourdes charges. Bientôt l'invasion des alliés leur enlèvera des terrains agricoles, des populations entières, des places fortifiées, à la suite du dessous que, plus faibles en nombre et exténués de besoin, ils essuieront à Waterloo.

Les fugitifs, contre qui le Ciel aura combattu, sembleront la proie prochaine de corbeaux joyeux. Il s'élèvera des cris implorant le secours de Dieu, quand près des murs de Paris seront les vainqueurs, et Dieu alors ramènera les deux grands débonnaires, qui par terre et par mer secourront toutes parts.

Le mot DÉBONNAIRE au milieu de quarante vers sur Louis XVIII (181e à 190e) désigne ce roi remplaçant aû trône Napoléon : MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE ; alors ce même mot qui se trouve dans deux autres quatrains doit, d'après le grand secret d'interprétation, désigner deux autres fois ce roi. Le Traducteur étudie le quatrain 36e, il voit que ces mots DEUX GRANDS DÉBONNAIRES ne peuvent désigner ici Louis XVIII qu'à la condition de désigner également Charles X ; que ces DEUX GRANDS DÉBONNAIRES doivent être les DEUX GRANDS LUMINAIRES du même quatrain, et que le mot DEFAUT, interprété déjà de la disparition (mort) de Louis XVI (34e), doit s'interpréter ici de l'émigration des deux frères, car ce défaut précède un retour, et qu'il faut que cette émigration commence au mois d'AVRIL et se termine au mois de MARS suivant.

L'Histoire consultée confirme de nouveau le secret d'interprétation d'un Prophète qui LIMITE LE TEMPS ET TERME PERFIX. Les deux quatrains suivants sont alors interprétés couramment ; ils renferment les détails des maux (O QUEL CHERTÉ !) dont la France devra la délivrance au retour des DEUX GRANDS LUMINAIRES DÉBONNAIRES éloignés ENTRE L'AVRIL ET MARS.

Le quatrain précédent parle lui aussi de DEFAUT ou d'absence de LUNAIRES. Ce mot DEFAUT *adapte* déjà l'un à l'autre deux quatrains qui se suivent : les DEUX GRANDS LUMINAIRES sont alors les deux LUNAIRES ; car il n'y a bien que deux LUNAIRES, puisqu'ils sont DE L'UN A L'AUTRE NE DISTANT GRANDEMENT. L'un de ces deux frères a précisément pour MARQUE le mot LUNE, le Prophète nomme LUNAIRE Louis XVIII uni à Charles X, parce que ce dernier a pour MARQUE le mot LUNE, comme il vient de nommer Charles X uni à Louis XVIII DÉBONNAIRE, parce que ce dernier a pour MARQUE le mot DÉBONNAIRE.

Ceci montre bien encore dans quel cercle étroit je me renferme. Le mot DÉBONNAIRE est dans trois quatrains, l'un est interprété de Louis XVIII ; donc d'après le secret d'interprétation, les deux autres quatrains doivent être interprétés également de ce Prince. En définitive, je trouve que ce mot est au milieu de 40, de 16 et de 24 vers sur Louis XVIII ! Ce secret d'interprétation ne permet pas au Traducteur de s'écarter à droite ou à gauche. Mais comme les quatrains n'ont QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, il doit s'estimer fort heureux d'avoir un moyen infaillible de reconnaître ce SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE ; loin de feuilleter toute l'Histoire devant chaque quatrain, il ne l'ouvre qu'à la page où le quatrain le renvoie.

Quand seront proches le défaut de lunaires, De l'un à l'autre ne distant grandement...

DÉFAUT. — *Défaut*, manque, absence (*N. L.*). Ce mot vient d'exprimer la disparition de Louis XVI : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA (34e) ; ici et au quatrain suivant il est pour l'émigration des deux frères de Louis XVI ; dans ce premier pour la première émigration, dans le second pour la seconde.

SERONT PROCHES. — Ces mots sont au pluriel bien que se rapportant à un mot au singulier, LE DÉFAUT, parce qu'il devait y avoir autant de DÉFAUT que de LUNAIRES, ou deux, comme le marque le vers suivant : DE L'UN A L'AUTRE...

LUNAIRE. — *Lunaire*, qui appartient à la Lune (*N. L.*). Nostradamus nomme la France TEMPLE DU SOLEIL (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 81), Paris, CITÉ SOLAIRE, I. 8, V. 81, etc. ; on comprend qu'il ait nommé LUNAIRES ou satellites les deux grands qui devaient approcher le plus près du roi ayant pour MARQUE, dans ses prophéties, le mot SOLEIL, l'un d'eux ayant lui-même pour MARQUE le mot LUNE. Voir le quatrain 33e qui donne une MARQUE particulière à chacun des trois frères de France : LUNE, LYON, SOLEIL en MARQUE, et le 39e : LUNE OBSCURCIE, SON FRÈRE PASSE.

DE L'UN A L'AUTRE. — Ces mots précisent le nombre des LUNAIRES qui devaient faire DÉFAUT. Ils sont deux, et leur éloignement s'effectue à deux époques différentes, mais peu distante l'une de l'autre.

NE DISTANT GRANDEMENT. — « Le départ très précipité du comte d'Artois a lieu le 16 juillet 1789. » (*Montg.*) — « L'évasion de Monsieur s'est effectuée dans la nuit du 21 juin 1791, ce prince ayant quitté Paris une heure après Louis XVI. » (*Id.*)

Froid, siccité, dangers vers les frontières, Même où l'oracle a prins commencement.

FROID (1788-1789). — « Et puis l'hiver approchait avec cet allié terrible de la faim, le *froid*, et quel *froid*, dix-sept degrés ! Le port gela à Marseille, la mer gela à Calais ; pendant deux lieues on put marcher sur les glaces de la Manche comme sur celles d'un Océan polaire. La Loire déborda ; le Rhône emplit sa vallée ; sur les côtes de Nantes les poissons moururent ; à Lille on trouva des vieillards

Digitized by Google

et des enfants gelés dans leur lit ; à Paris les fontaines tarirent ; partout les puits se changèrent en glaçons ; partout les moulins à eau s'arrêtèrent immobiles comme si, n'ayant plus rien à moudre, il était inutile qu'ils continuassent leur mouvement. » (*Al. Dumas, Vie de L.-Philippe*, I. 30.)

« Depuis le cruel hiver qui suivit les désastres de Louis XIV et qui immortalisa la charité de Fénélon, on n'en avait pas vu de plus rigoureux que celui de 88 à 89. La bienfaisance, qui alors éclata de la manière la plus touchante, ne fut pas suffisante pour adoucir les misères du peuple. » (*Thiers*, I. 39.)

SICCITÉ. — *Siccitas*, sécheresse, syn. *Ariditas*, aridité, sécheresse (*Gradus*). *Aride*, sec ; avec cette différence qu'un lieu est *aride* lorsque le défaut d'humidité lui a ôté la faculté de produire, et qu'il est sec quand il est momentanément privé d'humidité. *La terre est sèche partout au mois d'août ; les déserts de l'Afrique sont arides* (*N. L.*). La sécheresse n'est un fléau que parce qu'elle entraîne à sa suite la famine. Nostradamus a dit : PAR QUARANTE ANS L'IRIS N'APPARAISTRA (pas d'arc-en-ciel, pas de pluie), PAR QUARANTE ANS TOUS LES JOURS SERA VEU (quarante ans de pluie), LA TERRE ARIDE EN SICCITÉ CROISTRA (la terre aride par la sécheresse redonnera des récoltes), ET GRANDS DÉLUGES QUAND SERA APPERCEU (par le retour des pluies abondantes) (1).

SICCITÉ. — 1788-1789. « Et puis l'hiver approchait avec cet allié terrible de la faim... Quelques paysans essayèrent de manger du son, d'autres de l'herbe bouillie... Le froid cessa avec le printemps, mais la famine continua... Un jour, les habitants de Versailles détournèrent un convoi destiné à Paris. « Si vous ne nous restituez pas les farines que vous nous avez prises, écrivait M. Bailly à M. Necker, trente mille hommes iront les chercher demain. » Et les farines arrivèrent. Tous ces défauts d'arrivages étaient mis sur le compte de la cour. Le convoi de farine détourné par Versailles avait fait grand bruit ; c'était donc pour le roi, pour la reine, pour le Dauphin et pour la cour, que Versailles détournait les grains ; que pouvaient-ils faire de tant de farines qu'ils absorbaient, le boulanger, la boulangère et le petit mitron ? C'était ainsi qu'on appelait le roi, la reine et le pauvre petit dauphin, qui, un jour aussi, lui, devait apprendre ce que c'est que la faim. Si le roi, si la reine, si le dauphin habitaient Paris au lieu d'habiter Versailles, cela n'arriverait point. Pourquoi ne les irait-on pas chercher à Versailles, et ne les amènerait-on pas à Paris ? Dans la soirée du 4 octobre, il y avait peut-être à Paris cent mille personnes qui n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures et cinq ou six mille depuis quarante-huit. (*Al. Dumas*, Vie de L.-Philippe, I. 30).

DANGERS VERS LES FRONTIÈRES. — *Danger*, mal qui peut arriver (*N. L.*). On voit ce mot deux autres fois dans Nostradamus : PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (Napoléon Ier s'échappant de l'île d'Elbe, 202e), ESCHAPPÉ EN DANGIÉ (L.-Philippe en 1848, 223e). CES DANGERS VERS LES FRONTIÈRES sont donc plutôt des menaces que des combats ; en ajoutant MÊME OU L'ORACLE A PRINS COMMENCEMENT, le Prophète donne à entendre que ces dangers seront naturellement imminents vers les frontières les plus rapprochées de Paris, que si on les voit MESME proche de Salon et de Saint-Rémy, ce ne sera que par contre-coup.

« 16 juillet 1789 : On apprend le départ très précipité du comte d'Artois et de ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, du prince de Condé, du duc de Bourbon son fils et du duc d'Enghien son petit-fils, du prince de Conti, d'un certain nombre de hauts personnages tenant à la cour, parmi lesquels sont les Polignac, et de tous les courtisans les plus en butte à l'animadversion populaire. Les princes du sang se portent à cette démarche extrême, en voyant le ressentiment d'une multitude aigrie par leur opposition à la mesure conciliatrice que vient de prendre le roi, et de plus soulevée, dit-on, par les partisans du duc d'Orléans ; ils quittent la France pour fuir des dangers réels en partie ; mais qu'on grossit à leurs yeux afin de les éloigner. Ils sont en outre déterminés par l'idée chevaleresque de rendre à Louis XVI les prérogatives du trône de Louis XIV avec ses entourages féodaux ; ils se flattent d'en trouver les moyens au dehors : chez les rois qui, ennemis du nom français, désapprouvent les désirs des peuples d'intervenir dans les soins de leurs propres destinées. Le roi se voit alors isolé, sans cour, sans conseil ; il ne reste auprès de lui, de sa famille, que Monsieur (Louis XVIII), décidé à rester, à voir et attendre, parce que son nom est couvert d'une popularité spécieusement ménagée. » (*M.*, II. 98).

» 1er août 1789 : Partout circule l'assurance du prochain effet : ralliement des aristocrates aux princes, récits mensongers de leur marche insultante à la tête des armées des rois conjurés, pour détruire les prémices de la liberté chez les Français, de même que chez les Hollandais et les Belges. Il n'est pas un châtelain qui ne se prenne au piége ; troublés, ils désertent leurs donjons héréditaires sans apercevoir qu'en se dérobant avec cette précipitation ils brisent eux-mêmes le talisman de la féodalité. Au nord, à l'est, au centre, au midi, à l'ouest même, dans les villes, les bourgs et les manoirs isolés, les femmes nobles précipitent le départ des maris, les mères embrassent leurs fils, en disant un brusque adieu même à celui dont la joue se couvre à peine du premier duvet de l'adolescence. L'orgueil de tous se repaît de l'agréable perspective du retour ; les absents reviendront dans peu de semaines reprendre la plénitude des titres et des droits dévolus de temps immémorial aux familles patriciennes... La saisie de dix-sept canons trouvés à l'île Adam, château du prince de Conti, fortifièrent les défiances populaires qu'a produites une foule de brochures et d'affiches touchant les princes et les nobles qui ont abandonné la France. » (*Idem*, II. 113).

» 28 janvier 1791 : L'Assemblée nationale prévenue par le roi que les émigrés fomentent les dispositions hostiles de quelques princes Allemands, voisins de la France, et que ces émigrés trouvent des facilités pour s'armer eux-mêmes, ordonne de porter tous les régiments au pied de guerre, de lever cent mille soldats auxiliaires destinés à être répartis dans les régiments. » (*Idem*, II. 281).

« 26 mai 1791 : Un décret ordonne une levée de soixante-quinze mille auxiliaires destinés à compléter l'armée de terre, et de vingt-cinq mille autres pour la marine. » (*Idem*, II. 327).

« 18 mai 1791 : Dans une déclaration datée de Pavie, l'empereur Léopold II annonce l'intention d'agir de concert avec d'autres puissances, contre les desseins à redouter de la politique française. » (*Idem*, II. 325). Les principales puissances sont invitées à s'unir à lui pour déclarer à la France : Que les souverains regardent tous la cause du roi très chrétien, comme la leur propre ; qu'ils demandent que ce prince et sa famille soient mis sur-le-champ en pleine liberté... ; qu'ils se réuniraient pour venger avec le plus grand éclat tous les attentats ultérieurs quelconques... ; qu'enfin, ils ne reconnaîtraient comme lois constitutionnelles, légitimement établies en France, que celles qui seront munies du consentement volontaire du roi, jouissant d'une liberté parfaite ; mais qu'au contraire, ils emploieront de concert tous les moyens qui sont en leur puissance pour faire cesser le scandale d'une usurpation de pouvoirs qui porterait le caractère d'une révolte ouverte, et dont il importerait à tous les gouvernements de l'Europe de réprimer le funeste exemple. » (*Idem*, II. 382).

« 1er juin 1791 : *L'inquiétude est générale touchant la sûreté des frontières ;* de graves symptômes d'agitation s'y manifestent et s'accroissent de jour en jour. » (*Idem*, II. 334).

« 11 et 13 juin 1791 : Tous les officiers de terre et de mer signeront une déclaration d'obéissance et de fidélité à la Constitution. Les régiments destinés à couvrir la frontière du royaume seront portés sur-le-champ au pied de guerre, et les arsenaux seront approvisionnés de munitions suffisantes pour en fournir même aux gardes nationales en proportion du besoin... C'est avec des mesures de vigueur que l'Assemblée se dispose à repousser l'agression préparée par les émigrés. Plus ils exhalent de menaces et font de bruit de leurs desseins, plus elle montre qu'inaccessible à la crainte, elle portera des coups à leur cause. » (*Idem*, II. 346).

« 21 juin 1791 : L'évasion de Monsieur s'est effectuée. » (*Idem*, II. 346).

Ainsi, avant le départ du second des deux frères (LUNAIRES), il y a eu DANGERS *prochains* sur les frontières du nord et de l'est. M. Thiers fait connaître qu'il y a eu dans le même temps dangers du côté de Salon et de Saint-Remy, car il ajoute aussitôt son récit de l'arrestation de Louis XVI à Varennes :

MÊME OU L'ORACLE A EU COMMENCEMENT. — « La cour d'Espagne appréhendant que la moindre démonstration n'irritât les esprits et n'exposât la famille royale à de plus grands dangers, empêcha une tentative préparée sur la frontière du midi, et à laquelle les chevaliers de Malte devaient concourir avec deux frégates. Elle déclara ensuite au gouvernement français que ses bonnes dispositions n'étaient pas changées à son égard. Le Nord se conduisit avec beaucoup moins de mesure. De ce côté, les puissances excitées par les émigrés étaient menaçantes... » (*Thiers*, I. 325).

(1) « Mesmement le vénérable Bede met et dit qu'Iris (c'est-à-dire l'Arc du ciel ou l'Arc de paix), ne sera point veu l'espace de quarante ans devant icelle crémation, à cause de la grande sécheresse des influences et Astres célestes, de la Sapience et Providence divine dependentes... » (*Roussat. Livre de l'Estat et mutation des temps*, p. 1550). Dans l'*Explication de la Lettre à César*, je dirai comment j'interprète ces mots.

Digitized by Google

27 août 1791 : Léopold II, empereur d'Allemagne et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, ont une entrevue à Pilnitz... Les contre-révolutionnaires de l'intérieur tressaillent de joie ; ils voient enfin se décider cette formidable coalition si positivement annoncée par les émigrés : « Les armées entreront en France (disent ceux-ci) avant la fin de septembre ; cinquante mille Autrichiens marchent en Flandres ; cinquante mille Prussiens s'avancent vers le Rhin ; dans quelques jours, quarante mille Sardes pénétreront en Dauphiné *et en Provence ;* quarante mille Espagnols franchiront les Pyrénées, etc. » (*Montg.*, II. 396-400).

Près loing défaut de deux grands luminaires, Qui surviendra entre l'avril et mars...

Ce quatrain suit dans les Centuries celui qu'on vient d'interpréter de la première émigration des deux frères (LUNAIRES) des deux frères de Louis XVI (SOLEIL).

PRÈS, LOING. — Antithèse : PRÈS EN AVRIL, LOING EN MARS. On conviendra que cette antithèse a bien sa valeur.

DÉFAUT. — Ici, il n'est pas dit comme dans le quatrain précédent : SERONT... LE DÉFAUT DE L'UN A L'AUTRE NE DISTANT, la première émigration des deux frères s'est faite à vingt-trois mois de distance l'une de l'autre ; la seconde s'opère pour les deux frères dans le même moment.

LUMINAIRES. — *Luminare*, lumière, jour, *fig.*, éclat, ornement, *luminaribus tot exstinctis*, après la mort de tant de citoyens illustres (*Wailly*). « Si les deux grands luminaires, ou lumières, à sçavoir le Soleil et la Lune... » (*Roussat*, 173). Le mot LUMINAIRES désigne de grands personnages et en même temps des astres, lunes ou LUNAIRES. Ces DEUX GRANDS LUMINAIRES sont bien les DEUX LUNAIRES du quatrain précédent.

PARS. — « Bientôt le nom des Bourbons retentit de toutes parts. Enfin la déchéance de Bonaparte fut prononcée, et Louis XVIII rappelé au trône par un sénatus-consulte du 6 AVRIL 1814. Après vingt-trois ans d'exil, le roi toucha ce sol français, dont la Révolution semblait l'avoir banni à jamais. Il débarqua à Calais... ; le 2 mai, il reçut à Saint-Ouen, les félicitations des premiers corps de l'Etat. » (*Feller.* Louis XVIII).

« *Après* les stipulations du 31 mars 1814, le comte d'Artois s'avança sans obstacle et revêtu du titre de lieutenant-général du royaume, il proclama au nom de son frère, retenu encore en Angleterre, le rétablissement de la paix, la fin du despotisme, l'abolition de la conscription, etc... Monsieur fit son entrée à Paris le 12 AVRIL » (*Idem.* Charles X).

LOING. — « Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis le retour de Louis XVIII, Bonaparte fait son entrée à Paris le 20 MARS 1815. Le roi, qui en était parti précipitamment quelques heures auparavant, se rendit à Gand avec sa famille. » (*Idem.* Louis XVIII).

« Le roi ayant quitté son palais dans la nuit du 19 au 20, Monsieur le suivit quelques heures après... » (*Idem.* Charles X).

O quel cherté ! mais deux grands débonnaires Par terre et mer secourront toutes parts.

CHERTÉ. — Ce mot n'est que deux fois dans Nostradamus : la première fois pour les maux qui ont suivi la disparition de Louis XVI : QUAND LE DÉFAUT DU SOLEIL... CHERTÉ N'A GARDE... ; la seconde fois pour les maux qui ont suivi la disparition des deux frères de ce roi.

« L'usurpation de Napoléon a duré cent jours, pendant lesquels il a dépensé six cent millions et fait périr soixante mille braves. La France va s'inonder d'un million de soldats étrangers. Plusieurs de ses belles provinces seront ravagées. Paris n'échappera que par une sorte de prodige à la destruction. Les sacrifices imposés aux Français seront des plus rigoureux, ils seront innombrables... Ce traité est le plus désastreux de tous les traités désastreux dont nos annales offrent la nomenclature, depuis celui de Bretigny, en 1360 ; il est bien plus humiliant que celui de 1763... » (*Montg.*, VIII. 224-302).

DÉBONNAIRES. — Ce mot, avons-nous dit, est employé trois fois par Nostradamus, et toujours pour Louis XVIII (*Voir* 95e, 189e).

« Nos roys nous ont montré qu'ils estoient perpétuellement débonnaires. » (*Etienne Pasquier.*)

On verra au 189e quatrain les singuliers rapprochements que présentent la vie de Louis Ier, dit *le Débonnaire* par l'Histoire, et celle de Louis XVIII, dit LE DÉBONNAIRE par le Prophète.

« S'il est extraordinaire que Bonaparte ait pu façonner à son joug les hommes de la République, il n'est pas moins étonnant que Louis XVIII ait soumis à ses lois les hommes de l'Empire ; que la gloire, que les intérêts, que les passions, que les vanités même se soient tues devant lui. On éprouvait en sa présence un mélange de confiance et de respect ; la bienveillance de son cœur se manifestait dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard ; il rassurait ceux qui pouvaient avoir des torts à se reprocher ; toujours calme et raisonnable, on pouvait tout lui dire ; il savait tout entendre ; pour les délits politiques le pardon chez les Français lui semblait moins sûr que l'oubli, sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures » (*Chateaub.*, Feller, art. Louis XVIII).

« .... Ainsi finit ce monarque infortuné (Charles X) qui, dans des temps ordinaires, eût pu être sur le trône un autre Henri IV. Religieux, affable, bienfaisant, d'une dignité aimable, d'une piété tolérante, et d'une générosité sans bornes, il parut réunir toutes les qualités qui font l'honnête homme... » (*Feller*, Charles X.)

DEUX GRANDS DÉBONNAIRES. — Ce n'est pas sans raison que le Prophète unit les deux frères dans cette expression.

« Quand il reçut la nouvelle de la mort de Louis XVI, Monsieur prit le titre de régent et donna à son frère celui de lieutenant-général du royaume... Le comte d'Artois, revêtu du titre de lieutenant-général du royaume, fit son entrée à Paris le 12 août 1814 (*Feller*, Charles X).

Par terre et mer secourront toutes parts.

« En 1814 on a frappé une médaille de Louis XVIII : au revers la France accourt tendant les bras vers un vaisseau ; l'exergue a ces mots : Il porte la paix du monde (*Lubis*, Hist. de la Restauration.)

« *Dépêches des Commissaires au baron Bignon* : On dit qu'on ne prétend point s'opposer au choix d'aucun autre chef de gouvernement que Napoléon II. L'on répète à chaque occasion que les puissances de l'Europe ne prétendent point intervenir dans ce choix ; mais on assure que, si le prince choisi était dans le cas, par la nature même de sa situation, d'alarmer la tranquillité de l'Europe, en mettant en problème celle de la France, il serait nécessaire aux puissances alliées d'avoir des garanties, et nous sommes fondés à croire que ces garanties seraient des cessions de territoire. » Un seul (Louis XVIII) leur semblait réunir toutes les conditions qui empêcheraient l'Europe de demander des garanties pour sa sécurité. Déjà, disent-ils, il réside à Cambrai, Le Quesnoy lui a ouvert ses portes. Ces places et d'autres villes sont en sa puissance, soit qu'elles se soient données, ou qu'elles lui aient été remises par les alliés... » (*Lubis*, III. 445.)

« 21 juillet 1815. Les hostilités cessent sur les côtes de France. L'ordre en est donné par le gouvernement anglais, d'après l'information que Napoléon Bonaparte s'est rendu à ses forces navales. » (*Montg.*, VIII. 256.)

« Louis XVIII envoya 300,000 fr. aux officiers et soldats français faits prisonniers à Waterloo. Le prince de Condé fit remettre une pièce d'or à chacun des soldats du 10e. » (*Lubis*, id., III. 456.)

« Invasion non partielle, mais générale, qui couvrait les deux tiers du territoire français, qu'on ne perde pas de vue le misérable état du royaume. Plus de 1,100,000 soldats étrangers inondant le pays, sans compter les réserves russes et autrichiennes, qui s'avançaient de l'autre côté du Rhin, et menaçaient d'en accroître le nombre (un million cent quarante mille, selon les états vérifiés et confirmés par lord Wellington) » (*Lubis*, id., III. 386.)

« Le 7 octobre 1815, le roi dit devant les Chambres : « Lorsque l'année dernière je convoquais pour la première fois les Chambres, je me félicitais d'avoir par un traité honorable rendu la paix à la France. Elle commençait à en goûter les fruits ; toutes les sources de la prospérité publique se rouvraient. Une entreprise criminelle, secondée par la plus inconcevable défection, est venue en arrêter le cours. Les maux que cette usurpation éphémère a causés à notre patrie m'affligent profondément ; cependant, je dois déclarer ici que, s'il eût été possible qu'ils n'atteignissent que moi, j'en bénirais la Providence... Les marques d'amour que mon peuple m'a données dans les moments mêmes les plus critiques m'ont soulagé dans mes peines personnelles ; mais celles de mes sujets, de mes enfants, pèsent sur mon cœur... J'ai ordonné que cette année il fut versé, du trésor de ma liste civile dans celui de l'Etat, une portion considérable de mon revenu. Ma famille, à peine instruite de ma résolution, m'a offert un don proportionné. J'ordonne de semblables diminutions sur les traitements et les dépenses de tous mes serviteurs sans exception. Je serai toujours prêt à m'associer aux sacrifices que de douloureuses circonstances imposent à mon peuple. » (*Lubis*, id., III. 388.)

Digitized by Google

Voici des faits vigoureusement accusés et dans l'Histoire et dans ces deux quatrains. Mais le récit n'est pas terminé. A quelle occasion ces deux grands débonnaires secourront-ils la France de toutes parts par terre et par mer ? D'autres quatrains le disent : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e) ; TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e) ; TARD DU SECOURS POURVEU (104e) ; et le Prophète le dit encore ici avec les détails les plus circonstanciés en continuant son récit.

Dans Temple clos le foudre y entrera...

TEMPLE CLOS. — On a prouvé, page 51, que les Augures appelaient TEMPLUM le pays qu'ils avaient sous les yeux et la partie du ciel qui était sur leur tête, et que l'Augure français a plusieurs fois désigné la France par le mot TEMPLE. Dans les quatrains sur Napoléon on voit : LES CINQ ESTRANGES ENTREZ DEDANS LE TEMPLE, 212e (les alliés en 1815) ; SON TEMPLE OUVERT, 140e ; LE TEMPLE OUVRIR, 181e. Ces deux derniers quatrains parlent du retour de l'île d'Elbe comme celui qu'on explique ici. LE FOUDRE s'élançant de l'île d'Elbe ENTRERA DANS LE TEMPLE CLOS, dont on lui avait fermé l'entrée, et alors la France de Louis XVIII sera OUVERTE, SON TEMPLE OUVERT.

LE FOUDRE. — Il est dit de Napoléon : JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (135e) ; FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (150e).

Y ENTRERA. — Le Prophète insiste pour que l'on reconnaisse bien que c'est dans le TEMPLE CLOS que LE FOUDRE ENTRERA. Napoléon est entré en France l'épée à la main, comme les alliés devaient y entrer : LES CINQ ESTRANGES ENTREZ DEDANS LE TEMPLE ; comme on y entrera encore d'après ce quatrain X. 27 : VIENDRONT LE TEMPLE OUVRIR DE MAIN BELLIQUE.

« Beugnot, ministre de la marine, n'a même pas su faire observer, par deux ou trois frégates, les côtes de l'île d'Elbe ! Ces cinq ministres (Dambray, Blacas, Montesquiou, Dupont et Beugnot) sont les grands conducteurs de la foudre partie de l'île d'Elbe... Napoléon observe de son rocher les dispositions des esprits ; son audace fera le reste ! Il voit que d'imprudentes mains ont couvert la France de matières inflammables ; il ira l'embraser... » (*Montg.*, VIII. 134.)

Les citadins dedans leur fort grevez...

CITADINS. — Comment douter que Nostradamus *n'adapte* continuellement ses quatrains les uns aux autres, quand on voit les expressions de celui-ci : TEMPLE et CITADINS répétés en tête de 40 vers sur Louis XVIII et toujours pour la rentrée de Napoléon.

Mis thresor temple citadins Hesperiques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir les liens fameliques,
Reprens ravis, proye horrible au milieu. X. 80.

La France (TEMPLE) et les Français (GAULOIS DE L'HESPÉRIE, V. 40), trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe (*Secretus*, séparé, retiré, désert, *Wailly*). La France s'ouvrira devant l'Empereur et reformera avec lui ses liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proie horrible.

DEDANS LEUR FORT GREVEZ. — Ainsi ce n'est pas un FOUDRE étranger qui entre en France et grève le pays de lourdes charges ; les citoyens sont maîtres chez eux, ils se possèdent encore lorsque le FOUDRE leur impose, ou plutôt lorsqu'ils s'imposent eux-mêmes de lourdes charges ; bientôt PAR LES PAYS SERONT PLUS FORT GREVEZ (31e). Cette expression GREVEZ n'est employée par Nostradamus que pour ces deux faits historiques qui se suivent, et dont l'un est la conséquence de l'autre : GREVEZ par Napoléon, les Français SERONT PLUS FORT GREVEZ par les étrangers. — LEUR FORT. Le Prophète désigne la France de Louis XIV, dans son style figuré, par le même mot : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ (p. 41), celle de Louis XVIII par le mot PARC : DU PARC SERONT CONTRAINTS DE SORTIR HORS (183e) ; il a dit de la République renversant L.-Philippe : JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT.

« L'usurpation de Napoléon a duré cent jours, pendant lesquels il a dépensé six cents millions et fait périr soixante mille braves. La France va *s'inonder* d'un million de soldats étrangers. Plusieurs de ses belles provinces seront ravagées... » (*Montg.*, VIII. 224.)

Chevaux, bœufs, hommes, l'onde mur touchera,
Par faim soif soubs les plus faibles armez.

L'ONDE. — Ce mot est pour l'*invasion*, le *débordement* des armées ennemies. Le Prophète a dit des Français accourant de Paris au secours des Piémontais, attaqués par les Autrichiens, dans le temps où l'insurrection de Toscane renversait le Grand-Duc : COURIR PAR SEINE EAU, SANG FEU PAR FLORENCE, VIII. 7. L'Ecriture Sainte désigne également les peuples envahisseurs par cette expression : *les eaux*. Il est dit de Louis XVIII ramené par l'invasion : PRINCE GERMAIN (frère) PAR EAU RENCONTRÉ (164e), et des alliés dévastant tout en 1815 à leur entrée en France : FERONT ENTRÉE VASTANT TOUT PAR LA MER (188e), etc.

TOUCHERA. — *Toucher*, mettre la main sur quelque chose, prendre, ôter quelque partie d'une chose : *Je n'ai point touché à cette somme* (*N. L.*).

CHEVAUX, BŒUFS, HOMMES, MUR. — Par le traité de 1815 l'invasion des alliés a enlevé à la France une partie de sa richesse agricole, de sa population et de sa défense aux frontières.

PAR FAIM ET SOIF SOUBS LES PLUS FOIBLES ARMEZ — La cause de cette spoliation vient du *dessous* qu'ont subi les plus faibles en nombre sous les armes, et éprouvant la faim et la soif. — FOIBLES. Dans un autre quatrain sur la bataille de Waterloo, on lit AVANT CONFLICT, comme au quatrain suivant CONFLICT PROCHAIN, et la PARTIE FOIBLE, comme ici LES PLUS FOIBLES.

« 20 novembre 1815. Un traité de paix est signé à Paris. Les articles 1, 2, 3, 4, resserrent le territoire français sur les frontières du nord et de l'est, non-seulement en dépouillant la France des annexations résultant du traité du 30 mai 1814, et qui régularisaient ses limites, mais encore en détachant plusieurs cantons importants dans lesquels se trouvent tout le duché de Bouillon, les forteresses de Philippeville, Mariembourg, Sarre-Louis, Landau. Une partie du pays de Gex est cédée à la république Helvétique. La partie du département du Mont-Blanc restée à la France en vertu du traité du 30 mai 1814, est remise au roi de Sardaigne. Les fortifications de Huningue seront démolies... l'Alsace est ouverte et en quelque sorte démantelée.... Les pertes de population qui dérivent de ce traité sont évaluées à 534,000 âmes. » (*Montg.*, VIII. 300-303.)

« Trente mille Prussiens ou Anglais furent immolés dans cette fatale journée ; et quand on pense que cet horrible carnage fut l'ouvrage de cinquante mille hommes (plus de dix mille hommes de la garde ne prirent point part à l'action) *mourant de faim et de besoin*, et luttant sur un terrain bourbeux contre une position inexpugnable et cent trente mille combattants, on est saisi d'une douloureuse admiration, et l'on décerne aux vaincus la palme de la victoire... » (*Fleury de Chaboulon*, cité par *Montg.*, VIII. 212.)

« Wellington lui-même donne des éloges à leur bravoure et à leur persévérance. « Je ne dis pas cela pour en retirer quelque mérite personnel, car la victoire doit être attribuée à la supériorité des forces physiques des Anglais et à leur constance invincible. » (*Id.*, VIII. 213.)

Les fugitifs, feu du ciel sus les piques,
Conflict prochain des corbeaux s'esbattans...

Ce quatrain, dont on ne chercherait pas l'interprétation parce qu'il semble, mais à tort, s'appliquer à plusieurs désastres, est placé heureusement à la suite des trois quatrains précédents et renferme heureusement encore des expressions qui l'adaptent à d'autres sur la bataille de Waterloo.

LES FUGITIFS. — CONFLICT PROCHAIN... DE TERRE ON CRIE AYDE SECOURS CELIQUES. Dans un quatrain sur cette même bataille, on lit : CONFLICT DONNÉ GRAND PEUPLE DUBITEUX.

Digitized by Google

Ces mots sont au milieu de 44 vers sur des évènements accomplis entre 1789 et 1830.

Feu du ciel sur ses piques. — Il est dit, dans des quatrains où il est question de cette même bataille : Les dieux feront aux humains apparence, Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict Avant ciel veu serain espèce et lance, etc. (53e); Le dard du ciel (203e); Près de ce ciel sang humain respandu (197e). Et pour l'ensemble des dernières années de l'Empire : Le divin mal surprendra le grand Prince (145e); et pour sa chute, à la suite du Concordat de 1813 : Roy faict injuste ne fera condamner.

S'esbatant. — Le mot s'esbatre n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est pour cette même bataille : Léopard (anglais) laissé extend son œil, Un aigle autour du soleil voir s'esbattre (198e). Cet aigle et ces corbeaux s'esbattant rappellent ces vers de A. de Musset :

Nous l'avons bu votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre...
S'il est à vous votre Rhin allemand,
Lavez-y donc votre livrée;
Mais parlez-en moins fièrement :
Combien au jour de la curée
Etiez-vous de corbeaux contre l'Aigle expirant?
(*Almanach Prophétique*, 1842, p. 97).

Mur. — Enfin ce quatrain qui s'*adapte* à tant d'autres, s'*adapte* encore au précédent par ce mot mur qu'on y voit, comme les deux premiers de ces quatre se sont *adaptés* l'un à l'autre par le mot défaut : L'onde mur touchera... Quand près des murs seront les combattants.

« On peut croire, dit l'Anglais Scott, que la Providence se prononça en notre faveur. Si Bonaparte, à cette époque (bataille de Ligny, avant-veille de celle de Waterloo), eût mené toutes ses forces contre les Anglais, ils eussent pu être tous taillés en pièces, Bruxelles eût été pris, et les Prussiens auraient ensuite essuyé une défaite complète. » (*Montg.*, VIII. 202).

« Si la nuit du 17 au 18, dit l'Anglais Scott, Bonaparte eût suivi ses avantages, il eût pu remporter la victoire. Un déluge de pluie fut ce qui l'en empêcha. » (*Id.*, 209).

« J'avais compté racheter ces inconvénients par la rapidité des opérations générales; j'avais compté surprendre mes adversaires et les battre partiellement. Je sus l'arrivée de Bulow à onze heures, mais je n'y fis pas attention; j'avais en ma faveur quatre-vingts chances sur cent. » (*Napoléon dans l'exil, par* O'Méara. *Mém. de Sainte-Hélène.* II, p. 649).

« Le sort de la France semble tenir aux chances d'une bataille. Que de bons Français ne savent, à cet instant, s'ils doivent désirer le triomphe ou la défaite de Napoléon! Si la fortune le seconde, il redevient despote; si la victoire trahit sa brave armée, qui garantira la France du sort de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Italie? » (*Montg.*, VIII. 20)

Qui? Dieu seul et c'est assez. De terre on crie ayde secours celiques (*Cœlicus*, céleste), et Dieu ramène les deux grands débonnaires qui Par terre et mer secourront toutes parts; la Franée tard du secours sera pourveu (104e).

Que voit-on dans ce quatrain? Des fugitifs (les plus foibles armez du quatrain précédent) poursuivis par la colère de Dieu. A la place des Aigles qui celebroient leurs festes (123e), ce sont les Corbeaux qui se réjouissent à la pensée d'un conflict prochain, peu dangereux sans doute pour eux-mêmes, car ils se mettent en nombre pour s'abattre sur des cadavres. Enfin l'Aigle posée entour des pavillons par autres oyseaux d'entour sera chassée (Waterloo. 194e). De terre on crie vers le ciel, quand déjà les vainqueurs sont près des murs de Paris. Puis, plus rien... En effet, tout s'est arrêté subitement, le conflit n'a pas eu lieu, Paris a été protégé et la France sauvée.

Ces seize vers renferment assez de traits caractéristiques pour qu'on accepte l'interprétation que le Traducteur leur a donnée dès la première étude qu'il en a faite, après avoir découvert le secret d'interprétation et avoir connu toute la manière du Prophète. Jusqu'à ce moment-là, ces seize vers avaient été plus que de l'hébreu pour lui comme pour tout le monde.

39e

Lune obscurcie aux profondes tenebres
Son frère passe de couleur ferrugine
Le grand caché longtemps sous les tenebres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.
I. 84.

Le dernier des trois frères rois (Lune) disparaîtra comme son frère (Soleil), au milieu des troubles et des noires machinations de son entourage; mais son frère aura passé baigné dans son propre sang.

Lune. — Les deux frères rois qui ont disparu du trône, Louis XVI et Charles X, sont désignés par les mots Lune et Soleil, parce que ces astres sont frères, et qu'ils subissent des éclipses : *Fratris radiis obnoxia Luna* (*Virg.*); *Fratris soror obvia flammis* (*Sen.*) (*Gradus*).

Couleur ferrugine. — *Ferrugo*, sorte de couleur rouge pourpre, *ferrugine clarus iberâ*, vêtu d'une robe de pourpre (*Wailly*),

L'image que présentent ces deux vers est celle d'une éclipse totale; la lune au milieu de profondes ténèbres ne recevant aucune lumière passe devant le soleil. Ici, on se demande comment le Soleil peut être de couleur pourpre dans une éclipse; la lune s'éclipsant dans l'ombre de la terre, prend une couleur rougeâtre; mais le soleil disparaît peu à peu sans que la partie qui se montre perde de son éclat. Nostradamus a dit que dans le temps où le Soleil (Louis XVI) serait éclipsé, on verrait en plein jour le Monstre; s'il dit ici que le soleil caché par la lune est couleur de sang, c'est que ce soleil est encore Louis XVI, le frère qui a disparu baigné dans le sang.

La manière du Prophète ne permet pas de faire rapporter ces mots de couleur ferrugine à la Lune, déjà suffisamment dépeinte par ces mots : Obscurcie aux profondes tenebres Ce que les vers suivants renferment, confirment l'interprétation donnée à ceux-ci, comme on le démontrera plus tard.

40e

Le trop bon temps trop de bonté royale
Fais et deffais, prompt, subit, négligence
Legier croira faux d'espouse loyale
Luy mis à mort par sa bénévolence.
X. 43.

Le trop bon temps dont jouira la France l'amènera à désirer un meilleur temps encore par une Révolution à laquelle aidera la bonté trop grande d'un roi, qui ne défendra ni sa couronne ni sa vie. Celui-ci fera et défera des ministres, prendra des résolutions promptes sur lesquelles il reviendra subitement, laissera par négligence la Révolution suivre son cours, croira légèrement les calomnies dirigées contre sa loyale épouse, son désir même de faire le bonheur de son peuple causera sa mort.

Le trop bon temps, trop de bonté royale...

Le trop bon temps. — *Temps*, il se dit par rapport aux circonstances générales qui influent sur le bonheur, sur le malheur, sur les mœurs des peuples, etc. : *Nous vivons dans un bon temps* (*L. Land.*).

« Louis XV disait un jour à ses confidents : « Cette monarchie a quatorze cents ans de durée; elle est bien vieille; cela n'ira pas loin. Lorsqu'un monarque absolu se voit obligé, comme Louis XVI, d'appeler lui-même une Révolution, on doit juger qu'elle était inévitable. La voie d'eau était trop ancienne et trop large, pour que le bâtiment si fort endommagé, si mal manœuvré, pût se tenir à la fleur de la lame par le jeu des pompes remises à des mains que le repos d'un long calme avait énervées. Il fallait se résigner au naufrage, en travaillant avec une grande intelligence pour échapper à ses dernières extrémités, puisqu'on n'avait pas agi quand il en était temps encore. Une grande crise était inévitable. Nierait-on par exemple que les re-

Digitized by Google

montrances de la Cour-des-Aides, à l'époque de la présidence de Malesherbes, que les lettres de Mirabeau sur les lettres de cachet, que les témoignages d'indignation donnés par des écrivains et des orateurs anglais, que les mémoires sur la Bastille, de Linguet, en 1782, n'aient contribué au renversement de cette forteresse de l'arbitraire ministériel, en accoutumant les esprits à l'idée qu'elle devait être renversée? S'il y a eu une Révolution que le temps ait préparée, c'est sans contredit la Révolution de 1789. » (*Montg.*, I. 280).

La licence de la presse : DU LAC LÉMAN LES SERMONS FASCHERONT (85e), FAUX EXPOSER (86e), avait en effet préparé cette Révolution.

TROP DE BONTÉ ROYALE. — « Mirabeau avait dit : « Pourquoi des troupes? Jamais le peuple n'a dû être plus calme, plus tranquille, plus confiant. Notre présence est la caution de la paix publique. De quel œil ce peuple verra-t-il cette foule de soldats oisifs lui disputer le reste de sa substance? » Un nombre de députés, dont les intentions n'étaient pas suspectes se laissèrent prendre à ce leurre, concoururent au perfide décret par lequel le roi devait être instamment supplié d'éloigner les troupes de la capitale. Des cœurs simples applaudirent au discours où l'Assemblée, mariant l'astuce et l'hypocrisie à de touchantes vérités, allait elle-même dire à Louis XVI : « Les mouvements de votre cœur, Sire, voilà le vrai salut des Français. Que veut dire cet appareil menaçant? où sont les ennemis de l'État ou du roi qu'il faut subjuguer? où sont les rebelles, les ligueurs qu'il faut réduire? Une voix unanime répond dans la capitale et dans toute l'étendue du royaume : Nous chérissons notre roi, nous bénissons le ciel du don qu'il nous a fait dans son amour. Et comment s'y prend-on, Sire, pour vous faire douter de l'attachement de vos sujets? Avez-vous prodigué leur sang? êtes-vous cruel, implacable? avez-vous abusé de la justice? le peuple vous impute-t-il ses malheurs? vous nomme-t-il dans ses calamités? a-t-on pu vous dire que le peuple est impatient de votre joug? qu'il est las du sceptre des Bourbons? Non, non : La calomnie du moins n'est point absurde : elle cherche un peu de vraisemblance pour colorer ses noirceurs. La France ne souffrira pas qu'on abuse le meilleur des rois, et qu'on l'écarte par des vues sinistres du plan qu'il lui a lui-même tracé. L'Assemblée nationale vient vous déclarer solennellement que les pièges, les difficultés, les terreurs ne retarderont point sa marche, et n'intimideront point son entourage. Le danger, Sire, est pressant, est universel, est au-delà de tous les calculs de la prudence humaine. Jugez de son étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous : de grandes Révolutions ont eu des causes bien moins éclatantes... Sire, nous vous conjurons au nom de la patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire, renvoyez vos soldats aux postes d'où vos conseillers les ont tirés : renvoyez surtout les troupes étrangères. Votre Majesté n'en a pas besoin. Et pourquoi un monarque adoré de vingt-cinq millions de Français ferait-il accourir à grands frais autour du trône quelques milliers d'étrangers? Au milieu de vos enfants soyez gardé par leur amour. — Ah! l'autorité que tous les cœurs vous défèrent est la seule pure, la seule inébranlable, elle est le juste retour de vos bienfaits, et l'immortel apanage des princes dont vous serez le modèle. »

« Quel touchant assemblage de qualités et de vertus réunies sur la tête d'un même prince! Voilà donc le portrait de Louis XVI tracé de main non suspecte ; et s'il faut en croire des hommes qui conspirent déjà, et qui vont continuer à conspirer contre lui, ce monarque, au mois de juillet 1789, est « *un roi chéri, un don du ciel dans son amour*, etc. » (*Proyart*, IV. 25.)

Le bon roi Henri IV aurait châtié sévèrement le langage de l'Assemblée ; le VIF GASCON (IX. 39, *voir* plus loin la note sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV) se serait écrié : Ventre-saint-gris! je suis BON, mais je n'ai pas TROP DE BONTÉ ROYALE, c'est un défaut!

Fais et deffais prompt, subit, négligence...

FAIS ET DEFFAIS. — Ces mots sont pour *facta*, faites, et *infecta*, défaites (*Wailly*), en sous-entendant *negotia*, choses. On a vu : CHOSES BASTARDS (*Vie de L.-Philip.*, p. 76).

« Le scandale avait été poussé à son comble, lorsque Louis XVI, prince équitable, modéré dans ses goûts, négligemment élevé, mais porté au bien par un penchant naturel, monta fort jeune sur le trône. Il appela auprès de lui un vieux courtisan pour lui donner le soin de son royaume, et partagea sa confiance entre Maurepas et la reine, jeune princesse autrichienne, vive, aimable, et exerçant sur lui le plus grand ascendant. Maurepas et la reine ne s'aimaient pas ; le roi cédant tantôt à son ministre, tantôt à son épouse, commença de bonne heure la longue carrière de ses incertitudes... Louis XVI renvoya Turgot avec regret. Pendant sa vie, qui ne fut qu'un long martyre, il eut toujours la douleur d'entrevoir le bien, de le vouloir sincèrement, et de manquer de la force nécessaire pour l'exécuter. Le roi, placé entre la cour, les parlements et le public, exposé aux intrigues et aux suggestions de tout genre, changea tour à tour de ministres : cédant encore une fois à la voix publique et à la nécessité des réformes, il appela aux finances Necker... » (*Thiers*, I. 7-8.)

« Jamais l'existence des ministres ne fut aussi éphémère que sous les deux successeurs de Louis XIV. A dater de la paix des Pyrénées, pendant 55 ans de règne, ce roi avait eu 26 ministres de tout genre; Louis XV, pendant 60 ans de règne, a eu 40 ministres; Louis XVI, pendant ses 18 années de pouvoir aristocratique, a eu 27 ministres, dont 10 pour les finances. » (*Montg.*, I. 282.)

« Chacun en ce moment se croyait appelé à conseiller son roi, et Louis XVI, à toutes les heures du jour, se voyait en butte à un flux et reflux d'avis divers, qui sans cesse se succédaient et sans cesse se détruisaient. » (*Proyart*, IV. 14.)

PROMPT. — *Prompt* 1° actif, diligent : *Il est prompt en tout ce qu'il fait ;* 2° colère : *Il est prompt* (*N. Landais*). Chavigny a dit de Nostradamus : Au reste vigilant, prompt et soudain, choléré, patient au labeur, etc.

« Malgré le vain étalage d'érudition dont Maurepas savait envelopper un sophisme d'administration, il n'était pas rare que Louis XVI l'entrevit, et qu'une observation courte, mais énergique, indiquât une faute commise ou prête à l'être ; et c'était ces précieux élans de l'âme droite et du bon esprit, que le ministre, dans le cercle de ses adulateurs, avait l'insolence d'appeler les *coups de boutoir* du roi. » (*Proyart*, II. 12.)

« Nous vîmes le parlement de Dijon, au mépris de la défense qu'il en avait reçue, arriver à Versailles où Louis XVI après l'avoir écouté lui disait : « Je vous avais dispensé de venir ; retournez-vous-en dans les vingt-quatre heures sans passer par Paris. » (*Id.*, III. 149.)

« Les mécontentements que le ministre Narbonne ne cessait de donner à Louis XVI, avaient forcé le prince à lui signifier sa destitution par ce billet : Je vous préviens, Monsieur, que je viens de nommer M. de Graves au département de la guerre : vous lui remettrez votre portefeuille. LOUIS. » (*Id.*, I. 398.)

SUBIT. — *Subit*, prompt, soudain, qui arrive tout à coup (*N. Landais*). *Subitus*, inattendu (*Wailly*). Nostradamus ne peut donner à ce mot la même acception qu'au mot PROMPT qui le joint ; il est pour les déterminations inattendues, prises subitement dans les circonstances les plus graves.

Louis XVI après s'être opposé vivement à la réunion au Tiers des ordres privilégiés, « fait appeler le président de la Chambre de la noblesse, c'était le duc de Luxembourg, pour lui demander à quoi se déterminait sa Chambre? « Sire, répond le brave chevalier, à mourir. Elle a même la certitude qu'accablée par le nombre elle mourra, mais en tombant sous le fer des assassins elle frappera de nullité leurs opérations, et par là peut-être sauvera la monarchie. Telle est, Sire, sa dernière résolution. » Louis XVI qui n'était jamais plus décisif que quand il était mû par son cœur, répliqua vivement : « Et moi, M. de Luxembourg, j'ai pris ma résolution : je ne veux pas qu'un seul homme périsse pour ma querelle ; dites-donc à ma brave noblesse que je la prie de se réunir aux autres ordres ; et, s'il faut quelque chose de plus, je le lui ordonne comme son roi, je le veux. » Là finit ce combat de générosité... les annales de la monarchie n'offrent rien de plus admirable... Notre admiration, au reste, ne dit point ici approbation : car elle était évidente cette illusion du sentiment qui faisait oublier à Louis XVI que la querelle du chef est encore celle des membres, et que la noblesse, en se dévouant ici pour son roi, se fût aussi dévouée pour la patrie.

« Le même ordre que Louis XVI intimait à la noblesse par le duc de Luxembourg, il l'adressait à la Chambre du clergé par son président... L'Assemblée des factieux accueillit dans son sein ceux qu'elle n'avait tant d'impatience d'y voir réunis que pour les y étouffer. » (*Proyart*, IV. 15-17.)

« Le 14 juillet 1789, prise de la Bastille... Dans cette même nuit du 14 au 15, la cour prépare une contre-révolution, et le 17, Louis XVI se rend de lui-même à l'Hôtel-de-Ville et reconnaît et approuve tout ce que la révolution a fait jusqu'à ce moment... Le 10 août 1792, Louis XVI passe la revue des troupes pour se défendre dans son palais, et tout-à-coup se rend à l'Assemblée nationale qui le retient prisonnier, etc. » (*Montgaillard, passim*).

NÉGLIGENCE. — « 15 juillet 1789. Qu'on se figure donc Louis XVI placé entre les factieux qui conspirent ouvertement dans sa ville royale et les brigands qui triomphent dans sa capitale, n'ayant pour soutien qu'une armée séduite et pour conseil que des ministres de trois jours ; et qu'on dise ce qu'il devait faire. Voici ce qu'il fit : sans s'abandonner lui-même, dans cet abandon général, il se porte à une

Digitized by Google

mesure trop extraordinaire pour qu'on ait osé la lui suggérer. Après avoir fait expédier l'ordre de la retraite aux commandants de ses troupes, il sort de son palais, à pied, seul, sans suite et sans gardes, et va se jeter au milieu d'une Assemblée où il sait que ses ennemis font la loi. La plus extrême confusion y régnait en ce moment; et depuis qu'on y avait reçu la nouvelle de la prise de la Bastille, les plus fougueux orateurs du côté gauche n'avaient cessé d'occuper la tribune, où ils se transmettaient l'emploi de maudire la cour, à laquelle ils imputaient tous les malheurs du jour qu'eux-mêmes avaient commandés.

« Quand on annonce le roi, un silence d'étonnement succède à l'instant au plus affreux tumulte. Sa présence rassure les uns, inquiète les autres, fixe l'attention générale. Tout son extérieur portait l'empreinte de la douleur profonde. Il n'avait pas encore proféré une parole que son visage abattu avait raconté les chagrins dont son âme était déchirée. « Messieurs, dit-il, le chef de la nation vient avec confiance au milieu de ses représentants, leur témoigner sa peine sur les plus tragiques évènements, et les inviter à trouver les moyens de ramener l'ordre et le calme dans Paris. Je sais qu'on a donné d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté. Serait-il donc nécessaire que je vous rassurasse sur des bruits aussi coupables, et démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi, Messieurs, moi, qui ne suis qu'un avec ma nation, c'est moi qui me fie à vous! Aidez-moi donc, dans cette circonstance, à assurer le salut de l'Etat : je l'attends de l'Assemblée nationale. (C'est la première fois que Louis XVI qualifie de ce nom les Etats-Généraux.) Le zèle des représentants de mon peuple, réunis pour le salut commun, m'en est un sûr garant; et, comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. Je vous autorise, je vous invite même à faire connaître mes dispositions à la capitale. » (*Proyart*, IV. 45.)

L'historien Montgaillard fait suivre ce discours de ces réflexions :

« On voit ici Louis XVI tel qu'on ne cessera de le voir. Guidé sans doute par le désir du bien, il s'ôte lui-même, presqu'en toute circonstance, l'avantage de le faire. En invitant les députés à trouver les moyens de ramener l'ordre, il déclare fort imprudemment son impuissance; de son aveu il se met au-dessous d'eux, il leur cède la première place dans l'Etat. Avec une égale imprudence il consent à ce qu'ils entrent en rapport direct avec le peuple et avec les autorités qui ne doivent prendre d'ordre que du chef de l'Etat. Mais depuis le 23 juin jusqu'à ce jour 15 juillet, Louis XVI avait laissé l'Assemblée délibérer tout à son aise, sans rien changer à ses occupations ordinaires. Vivant au milieu de ses courtisans avec autant de cérémonial et d'étiquette que s'il n'eût pas été question du plus léger trouble, de la moindre fermentation dans la capitale et les provinces de son royaume, il rassemblait une armée, et ne se montrait pas aux soldats. Les subsistances devenaient plus rares de jour en jour, le peuple se voyait à la veille de manquer de pain, et les dépenses, le faste et toutes les formalités de la cour étaient soigneusement maintenues... La terre tremblait sous ses pas et Louis XVI allait tous les jours à la chasse!... Il était difficile de s'exécuter plus complétement que ne le fit Louis XVI dans la journée du 15. Satisfaite de tant de condescendance, l'Assemblée nationale se leva tout entière au moment où le roi sortit de la salle, et l'accompagna jusque dans l'intérieur du château. Dès cet instant Versailles fut dans l'ivresse et la joie, et le château dans la consternation et le deuil : les jours suivants devaient mettre le comble à ce deuil, à cette joie. » (*Montg.*, II. 87 à 93.)

« 5 octobre 1789, Maillard et les femmes venues de Paris envahissent l'Assemblée... Tout ce que le président put obtenir de cet essaim de harpies, c'est que seulement six l'accompagneraient chez le roi. Il était à la chasse pendant que ces scènes de tumulte et d'anarchie se passaient à l'Assemblée. Un exprès envoyé par M. de Saint-Priest courut l'en instruire. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 773).

« Pendant que les premiers flots de la populace parisienne arrivent à la grande avenue de Versailles, Louis XVI, plongé dans la sécurité malgré le nombre infini d'indices et d'avis qui lui sont parvenus depuis plusieurs jours, et la veille même, prend le divertissement de la chasse aux environs de Meudon. Il revient et se hâte d'ordonner à ses gardes et à d'autres corps rangés en avant du château de se replier dans les cours ou de se retirer dans leurs quartiers. Ces dispositions encouragent la multitude... » (*Montg.*, II. 159.)

Legier croira faux d'espouse loyale...

LEGIER, construction latine, pour *légèrement*. On a vu : PAR FUITE INJUSTE (*injustement*) RECEVRA SON SUPPLICE.

CROIRA FAUX D'ESPOUSE LOYALE. — « Si on se représente une jeune princesse assise au premier rang dans le temple des illusions et de la mollesse, si on songe que reine à dix-huit ans, réunissant les agréments de l'esprit aux graces de la beauté, assurée par son propre cœur du cœur de son époux, Marie-Antoinette était alors en butte et aux amorces de l'adulation, et aux manœuvres de la perfidie, loin de lui reprocher d'avoir donné dans quelques écueils, on lui saura gré d'avoir échappé aux plus dangereux, et de n'avoir eu besoin que d'indulgence où tant d'autres femmes, en sa place, eussent eu besoin d'un pardon. Toutes les personnes attachées à la reine, et dignes de quelque confiance, la vengent hautement des imputations de la perversité au détriment de sa vertu, et toutes conviennent que, si elle se donna quelques torts, il n'est aucun de ces torts qui approchât du crime. » (*Proyart*, I. 255.)

« Un trait qui est devenu notoire, devrait seul suffire pour détruire le préjugé trop généralement accrédité de la déférence de Louis XVI aux volontés de son épouse. Lorsque depuis longtemps, le philosophisme était parvenu à ériger en ridicule auprès des grands la subordination entre époux, qui est d'institution divine, Louis XVI usant de tout son droit, commandait à son épouse de garder son appartement pendant quinze jours, et l'épouse de Louis XVI n'hésitait pas à lui obéir. Mais ce qui dut paraître, dans ce temps, un trait de vertu surannée, c'est que lorsqu'une indigne servante objectait le fait à la reine, en présence de ses juges et d'une nombreuse assemblée, la princesse, sans se croire humiliée d'un acte de soumission, qui n'était qu'un devoir à ses yeux, se contenta, en l'avouant, d'en nier le sujet. « Il se peut, répondit-elle, que j'aie reçu de mon époux l'ordre de rester quinze jours dans mon appartement; mais ce n'était pas pour une cause pareille. » (*Id.*, I. 259.)

Ce trait, ajouté aux nombreux traits bien caractéristiques que renferme ce quatrain, est des plus propres à faire reconnaître un roi qui, seul de tous les rois peut-être, ne s'est pas porté aux extrémités les plus fâcheuses, après avoir suspecté un moment la fidélité de son épouse. Ce trait, plus qu'aucun autre montre que ces mots PROMPT, SUBIT, NÉGLIGENCE conviennent à Louis XVI, qui subitement et dans un mouvement de vivacité a pris légèrement le parti inoui de renfermer son épouse, en négligeant, à tort, les commentaires attentatoires à son propre honneur comme à celui de son épouse, qui naturellement devaient suivre une pareille mesure. — Ces mots : CROIRA FAUX D'ESPOUSE LOYALE, proclament hautement la vertu de Marie-Antoinette.

Le Prophète est impartial, on l'a vu dire d'une GRANDE DAME...: A FOY FERA OUTRAGE, pour avoir le droit de proclamer son fils HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 30 et 34.)

Luy mis à mort par sa bénévolence.

BÉNÉVOLENCE. — *Bénévolence*, désir de faire du bien (*N. Landais*). C'est, en effet, pour avoir voulu faire le bien de son peuple que Louis XVI ayant TROP DE BONTÉ ROYALE a été mis à mort.

« 23 juin 1789 : Une séance royale a lieu. Les trois ordres se réunissent dans la salle du Tiers-Etat... « Messieurs, dit le roi, je croyais avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour le bien de mes peuples, lorsque j'avais pris la résolution de vous rassembler, lorsque j'avais surmonté toutes les difficultés dont votre convocation était entourée, lorsque j'étais allé, pour ainsi dire, au devant des vœux de la nation, en manifestant à l'avance ce que je voulais faire pour son bonheur. Il semblait que vous n'aviez qu'à finir mon ouvrage, et la nation attendait avec impatience le moment où, par le concours des vues bienfaisantes de son souverain et du zèle éclairé de ses représentants, elle allait jouir des prospérités que cette union devait leur procurer. Les Etats-Généraux sont ouverts depuis près de deux mois, et ils n'ont point encore pu s'entendre sur les préliminaires de leurs opérations. Je dois au bien commun de mon royaume, je me dois à moi-même de faire cesser ces funestes divisions. C'est dans cette résolution, Messieurs, que je vous rassemble de nouveau autour de moi; c'est comme le père commun de tous mes sujets, c'est comme le défenseur des lois de mon royaume, que je viens en retracer le véritable esprit et réprimer les atteintes qui ont pu y être portées. »

» Ce discours est suivi d'une déclaration précise et impérative concernant la présente tenue des Etats-Généraux. Il est statué que l'ancienne distinction des ordres sera conservée en son entier, comme essentiellement liée à la Constitution...

Digitized by Google

» Le roi reprend la parole : « J'ai voulu vous faire remettre sous les yeux les différents bienfaits que j'accorde à mes peuples. Ce n'est pas pour circonscrire votre zèle dans le cercle que je vais tracer, car j'adopterai avec plaisir toute autre vue de bien public qui sera proposée par les Etats-Généraux. Je puis dire, sans me faire illusion, que jamais roi n'a autant fait pour aucune autre nation ; mais quelle autre nation peut l'avoir mieux mérité par ses sentiments que la nation française ? »

» Le roi fait la clôture de la séance par le discours suivant :

« Vous venez, Messieurs, d'entendre le résultat de mes dispositions et de mes vues ; elles sont conformes au vif désir que j'ai d'opérer le bien public ; et si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferais le bien de mes peuples ; seul, je me considérerais comme leur véritable représentant... C'est moi, jusqu'à présent, qui fais tout pour le bonheur de mes peuples, et il est rare, peut-être, que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent pour accepter ses bienfaits... » (*Mongt.* II. 40-45).

Le lecteur ne doute pas que le Prophète parle ici de Louis XVI, le BOURBON FORT BON, et de son épouse LA ROYNE ERGASTE.

41e

Tard le monarque se viendra repentir,
De n'avoir mis à mort son adversaire ;
Mais viendra bien à plus haut consentir,
Que tout son sang par mort fera deffaire.

I. 36.

Louis XVI se repentira trop tard de n'avoir pas dissout par la force les Etats-Généraux, et la démonstration des officiers au 1er octobre contre l'Assemblée sera suivie du consentement pur et simple que le roi donnera à tous les articles émis de la Constitution ; et ce qui est plus encore, il consentira à suivre à Paris une populace ameutée, qui un jour fera répandre tout son sang sous le couteau de la guillotine.

Immédiatement au-dessus de ce quatrain, on voit dans les Centuries celui qui a fait la grande réputation de Nostradamus de son vivant, le fameux quatrain sur la mort de Henri II (*Vie de L.-Philippe,* Introduction, p. x). — Le Prophète avait ses raisons pour faire suivre ce quatrain sur la mort d'un roi de France d'un autre sur la mort d'un autre roi de France, car le quatrain sur la mort d'Henri II interrompt un récit en 40 vers d'évènements accomplis, de 1789 à 1830 (*Voir* 33e, 165e, 166e, 167e, 168e, 152e, 228e, 229e, 230e).

On vient de voir Louis XVI MIS A MORT PAR SA BÉNÉVOLENCE ; il a dû bien des fois, avant son dernier jour, SE REPENTIR DE N'AVOIR MIS A MORT SON ADVERSAIRE ou l'Opposition. Il s'agit, en effet, ici, de l'Opposition qui renverse un roi : ces mots : TARD SE REPENTIR... MAIS VIENDRA BIEN A PLUS HAUT CONSENTIR... indiquent des concessions faites à contre-cœur, toujours renouvelées et de plus en plus préjudiciables. — Cet ADVERSAIRE est l'Assemblée nationale, le GRAND DU MAINE (16e), le GRAND dont est né le FILS AGRIPPE, Néron (4e). Une foule formant un être collectif peut être désignée par un mot au singulier : la Convention terroriste est nommée NÉRON, et le peuple français se gouvernant lui-même OGMION (Hercule Gaulois).

« Au 17 juin (1789) les lois cessent d'émaner de la volonté royale ; au 14 juillet, l'action exécutive n'appartient plus au gouvernement ; au 4 août disparaît la puissance de la noblesse et du clergé...

» 4-5 août. — Voir p. 34 : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS.

» 12 août : Un décret porte la suppression de la dîme ecclésiastique sans rachat. — 23 août : Un décret proclame que « nul homme ne doit être inquiété dans ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

» 31 août : Une ordonnance du roi supprime les gardes françaises.

» 9 septembre : Par un décret constitutionnel, l'Assemblée nationale se déclare permanente.

» 10 septembre : Un décret porte que le Corps législatif ne sera composé que d'une seule Chambre.

» 11 septembre : Un décret constitutionnel statue : « Le refus suspensif du roi cessera à la seconde des législatures qui suivra celle qui aura proposé la loi.

» 18 septembre : Le roi adopte les décrets du 4-5 août. S'abandonnant au système de ses conseillers secrets, qui consiste à le faire regarder comme en état de contrainte, Louis XVI a résolu de sanctionner indistinctement tous les décrets de l'Assemblée nationale ; il y mêle cependant quelques observations que l'on interprétera de façon à s'en faire contre lui un moyen de préparer un mouvement populaire. Le Tiers-Etat sent sa force ; les ordres privilégiés n'ont pas encore le sentiment de leur faiblesse ; malgré leurs continuelles défaites, ils ne savent qu'être opiniâtres, et ne veulent céder en rien... Tandis que la nation reconnaît son intérêt, la cour méconnaît le sien. La cour fait et elle fera beaucoup plus de sacrifices qu'il n'en aurait fallu les deux années précédentes et à l'ouverture de l'Assemblée, pour éviter les agitations et la mésintelligence ; mais ces sacrifices faits tardivement, de mauvaise foi, quand ils ne peuvent s'éviter, n'ayant pas même des apparences de sincérité, seront toujours inefficaces.

» 1er octobre : L'Assemblée émet la déclaration des droits de l'homme en société.

» 1er-3 octobre : Des fêtes sont données à Versailles par les gardes-du-corps et les officiers du régiment de Flandre... Les résultats décisifs de la journée du 14 juillet, ceux de la nuit du 4 août, les décrets du 12 août, des 10 et 11 septembre n'ayant pas satisfait les *adversaires de l'ancien ordre de choses*, ils veulent renverser tout ce qui reste debout, parce qu'en même temps le parti de la cour compte tout replacer.. Au milieu de tant d'irritations populaires, au milieu de ces craintes générales, les gardes-du-corps donnent un splendide repas aux officiers de Flandre et à cette foule d'officiers de toutes armes que l'on voit depuis plusieurs jours affluer à Versailles. On leur dépeint le roi et la famille royale comme des victimes que les scélérats du côté gauche de l'Assemblée nationale veulent immoler à leur ambition, à leur cupidité. On y porte avec une sorte de fanatisme les santés du roi et de la reine, et l'on refuse avec dédain de porter la santé de la nation. Le roi et la reine se rendent dans la salle du festin, où leur présence excite des transports de joie qui vont jusqu'au délire. La presque totalité des convives, l'épée nue à la main, boivent à la santé du roi et à celle de la reine, qui fait le tour de la salle en portant le dauphin dans ses bras. Cette scène terminée, la cour se retire : alors les convives ne gardent plus de mesure ; ils entonnent l'ariette de Richard Cœur-de-Lion : *O Richard! ô mon roi! l'univers t'abandonne....*; et, comme s'ils craignaient encore que l'Assemblée nationale et l'opinion publique pussent se méprendre sur le véritable but de ce festin anti-national, les conjurés escaladent les loges de la salle, figurent le siége de cette place, et se distribuent des cocardes blanches...

« Aux premières nouvelles des orgies du 1er octobre, une sorte de terreur panique se répandit dans la capitale, et l'exaspération des esprits fut portée à son comble. L'immense majorité des citoyens ne douta pas un instant de l'existence d'un complot formé par la cour pour dissoudre l'Assemblée nationale, livrer au supplice les membres connus par leur dévouement aux libertés nationales, et rétablir les abus de l'ancien régime. Les hommes les plus modérés disaient « qu'il était temps d'assurer la tranquillité publique, et que puisque les ennemis de la nation ne cessaient d'abuser du nom du roi, et voulaient l'enlever pour le mettre à leur tête, il fallait prendre le devant et amener le roi à Paris... »

» 4-5 octobre : Louis XVI alarmé de la fermentation qui s'annonce dans Paris, et pressé par l'Assemblée, accepte les dix-neuf articles de la Constitution décrétés avec les droits de l'homme ; il joint à son adhésion des observations... Le 5, à neuf heures du soir, Louis XVI, intimidé, répond à de nouvelles instances de l'Assemblée : « J'accepte purement et simplement les articles de la Constitution et la déclaration des droits de l'homme que l'Assemblée nationale m'a présentés. »

« 5-6 octobre : Louis XVI et sa famille sont amenés de force à Paris (*Montg.*, II. 119-161). (A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, POUR L'ESCLAIRCIR LES ROUGES MARCHERONT) (p. 37). »

Des écrivains que le passé n'a point instruits, injurient les officiers du repas de Versailles, et rendent Louis XVI responsable des tristes journées qui ont suivi. Le Prophète, au contraire, regrette que ce monarque n'ait pas fait plus tôt appel à la force armée. Les officiers restaient fidèles à leur serment, et demeuraient zélés défenseurs de l'ordre public. Les membres de l'Assemblée avaient dépassé leur mandat et ruinaient chaque jour l'édifice social sans savoir comment ils le rétabliraient.

Digitized by Google

42e

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint :
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint.

IX. 12.

43e

Dans siècle ou deux se verra chose estrange,
Rixe intestine et Trosne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas.

IX. 12 (*bis*).

Louis XVI sera mis à mort publiquement sans qu'on ait pu trouver contre lui un chef d'accusation de quelque valeur. Il mourra en face des Tuileries, au milieu de la place où s'allumèrent autrefois des fours à tuile. Le règne de la Terreur fera périr en ce lieu là même tant de victimes que les juges de ce roi n'éviteront que par la fuite la mort qui aura frappé un grand nombre d'entre eux.

Dans un avenir plus ou moins éloigné on verra une chose bien étrange en raison de la civilisation du moment : la querelle d'un peuple contre son souverain, un trône renversé et la mort d'un roi plus digne d'être loué, que d'expirer sous le large couteau de la guillotine.

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint...

Le juste. — Le Prophète a déjà dit de Louis XVI : Alors qu'un Bour. sera fort bon, Portant en soy les marques de justice (p. 67), et c'est sans doute ce même roi qu'il désigne encore par le mot juste dans le quatrain VIII. 40. En faisant allusion dans ses quatrains à un passage des livres saints, le Prophète a confirmé le jugement que Pie VI a porté du roi-martyr (*voir* p. 33).

« 1. Mais les âmes des justes sont dans les mains de Dieu et le tourment de la mort ne les touchera point.

» 2. Ils ont paru morts aux yeux des insensés, leur sortie du monde a passé pour un comble d'affliction,

» 3. Et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine ; mais cependant ils sont en paix ;

» 4. Et s'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine de l'immortalité (Dressant la tête au ciel 122e).

» 5. Leur affliction (afflict. 53e) a été légère et leur récompense sera grande, parce que Dieu les a tentés et les a trouvés dignes de lui.

» 6. Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise (Rédifier sera le forneron 15e), il les a reçus comme une hostie d'holocauste (Neufve Babylone, fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste, *Lettre à Henry II*), et il les regardera favorablement quand leur temps sera venu.

» 7. Les justes brilleront et étincelleront comme des feux qui courent à travers des roseaux (*Tanquam scintillæ in arundineto discurrent*. Et mis deux les scintilles, 124e).

» 19. La race injuste aura une fin funeste. » (*Sagesse*, III).

A tort a mort on viendra mettre. — C'est toujours à tort que l'on met un juste a mort. Le Prophète s'exprime ainsi pour *adapter* ce quatrain au 27e et montrer que l'iniquité du jugement sera reconnue par tous.

« Je regardais Louis XVI avec admiration parce qu'il a des vertus. J'aimais personnellement Louis XVI, mais la monarchie ne m'était pas moins odieuse. J'avais la fièvre de la haine de la royauté. » (*Camille Desmoulins*. La France libre, p. 7).

« Henri La Rivière, apostrophant Vergniaud et plusieurs autres de ses collègues, leur disait : « Malheureux ! puisque vous avez besoin de trouver des crimes à Louis XVI, sachez au moins lui en forger, et ne lui donnez pas les vôtres, ceux dont vous avez si indignement revendiqué la gloire : la guerre actuelle et les forfaits du 10 août. » (*Proyart*, V. 21).

Publiquement. — « Cependant aucune démonstration hostile n'eut lieu depuis le Temple jusqu'à la place de la Révolution. Une multitude armée bordait la haie : la voiture s'avançait lentement et au milieu d'un silence universel. *Sur la place de la Révolution*, un grand espace avait été laissé vide autour de l'échafaud. Des canons environnaient cet espace ; les fédérés les plus exaltés étaient placés autour de l'échafaud, et la vile populace, toujours prête à outrager le génie, la vertu, le malheur, quand on lui en donne le signal, se pressait derrière les rangs des fédérés, et donnait seule quelques signes extérieurs de satisfaction, tandis que partout on ensevelissait au fond de son cœur les sentiments qu'on éprouvait. A dix heures dix minutes, la voiture s'arrête ; Louis XVI, se levant avec force, descend sur la place. Trois bourreaux se présentent ; il les repousse et se déshabille lui-même. Mais voyant qu'ils voulaient lui lier les mains, il éprouve un mouvement d'indignation, et semble prêt à se défendre. M. Edgeworth, dont toutes les paroles furent alors sublimes, lui adresse un dernier regard, et lui dit : « Souffrez cet outrage comme une dernière ressemblance avec le Dieu qui va être votre récompense. » A ces mots, la victime résignée et soumise se laisse lier et conduire à l'échafaud. Tout à coup Louis fait un pas, se sépare des bourreaux et s'avance pour parler au peuple : « Français, dit-il d'une voix forte, je meurs innocent des crimes qu'on m'impute ; je pardonne aux auteurs de ma mort, et je demande que mon sang ne retombe pas sur la France. » Il allait continuer, mais aussitôt l'ordre de battre est donné aux tambours ; leur roulement couvre la voix du prince, les bourreaux s'en emparent, et M. Edgeworth lui dit ces paroles : « *Fils de saint Louis, montez au ciel !* » (*Thiers*, III. 420).

Et du milieu esteint. — Le Prophète a parlé de Louis XVI arraché à Versailles (9e), fixé à Paris (19e), passant sur la place des Tuileries au retour de Varennes : Retour conflict passera sur le thuile (25), il le montre maintenant mis à mort sur cette même place.

« Tuileries (*palais des*). — Nicolas de Neuville possédait hors de Paris une maison avec cour et jardin, dans un lieu voisin de celui où l'on fabriquait de la tuile, lieu que dans les titres du XIVe siècle on nommait la Sablonnière. En 1518, François Ier fit l'acquisition de cette propriété pour la donner à sa mère, Louise de Savoie, qui ne garda que peu de temps l'*hôtel des Tuileries*. C'est sur l'emplacement de cette propriété que s'éleva dans la suite, par les soins de Catherine de Médicis, le vaste et magnifique château des Tuileries, après que Charles IX, par son édit du 28 janvier 1564, eût ordonné la démolition du palais des Tournelles. » (*Dict. des Origines*).

Lorsque Nostradamus écrivait ses Centuries (1558), le palais des Tuileries n'existait pas et les fours à tuile étaient encore allumés. Il a dit que Louis XVI et sa famille seraient renfermés au Temple, dans la tour du milieu de ce donjon : Le père Roy au Temple... le haut du toict du milieu sur la teste (p. 54) ; ici, il dit qu'il mourra au milieu de la place des Tuileries, à l'endroit même où on a élevé depuis l'obélisque de Louqsor.

Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraints.

Peste. — Ce mot est souvent dans les Centuries avec le sens de *mortalité*, malheur : Peste a l'église par le nouveau Roy (117e) ; Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double (7e).

« Ces massacres de chaque jour s'appellent des *fournées* (le forneron, p. 48), des charretées. D'abord les bourreaux avaient placé douze à quinze personnes dans chacune des charrettes mortuaires, ensuite ils en mirent vingt-cinq ; enfin, ils en pressèrent quarante. La populace environnait et suivait chaque jour les lugubres convois. Une charretée n'est pas plutôt sortie de la prison, que des femmes du peuple, principalement des portières, crient à tue-tête : « La guillotine ! la guillotine ! citoyennes, citoyennes à vos fenêtres ! vive la République ! » Et les habitants dans la crainte de passer pour aristocrates, se mettent à leurs croisées ! (p. 233)... Les exécutions ayant lieu d'abord à la place Louis XV, les promenades adjacentes sont délaissées ; les habitants des rues que suit le cortége de la mort se renferment au fond de leurs maisons ; c'est l'heure de la solitude et du silence. Ce morne silence qui règne dans les rues voisines de la *place Louis XV, appelée place de la Révolution*, n'est interrompu que par les crieurs de la fatale liste. » (*Montgaillard*, IV. 236).

« 3 octobre 1793 : Une scène inouïe de terreur, d'audace et de despotisme, étonne, effraie et confond tous les membres de la Convention. Le farouche Amar monte à la tribune, et avant de s'expliquer, il propose de décréter à l'instant que personne ne puisse sortir de la salle ni des tribunes, et que toutes les issues restent soigneusement

Digitized by Google

gardées. Chacun se regarde et se lève en silence pour l'adoption de ce décret. Dès qu'il est rendu et que Amar est certain qu'il n'y a plus de fuite possible pour ses victimes présentes, il les nomme et demande un décret d'accusation contre quarante-six de ses collègues. Ducos, Fonfrède et Vigée, compris dans cette proscription veulent parler ; Albitte, Billaud de Varennes et Bentabole s'y opposent, et leur crient : « Vous parlerez au tribunal révolutionnaire. » On invoque l'appel nominal pour une décision aussi importante. Robespierre fait rejeter cette forme trop lente. « On ne doit pas croire, dit-il, qu'il y ait dans l'Assemblée d'autres conspirateurs que ceux désignés dans le rapport. » Ces mots terribles ne trouvent pas une réponse ; le décret est adopté. Alors appelés tour à tour, les accusés quittent leurs bancs, sont entraînés à la barre, et l'on voit défiler un à un devant leurs collègues, Brissot, Vergniaud, Gensonné, etc., etc., en tout vingt-un ; *les autres s'étaient échappés d'avance.* Quelques-uns survécurent à ces temps de tyrannie ; plusieurs, tels que Buzot, Péthion, Condorcet, périrent de misère ou sur les grands chemins. On tua Cambon en l'arrêtant, et Perrin mourut dans les fers. Aubry et Vigée n'avaient pas été compris dans la première liste, on demanda qu'ils y fussent placés ; ce n'était pas le jour de refus pour le meurtre ; celui de M. le duc d'Orléans fut accordé. Tant de crimes ne suffisaient pas ; la soif du sang dévorait ces monstres. Ils réclamèrent encore le plus précieux, le plus pur, et cette épouvantable séance fut terminée par la plus exécrable résolution, provoquée par l'atroce Billaud de Varennes. « La Convention, osa-t-il dire, vient de donner un grand exemple ; il lui reste un décret solennel à rendre : *la femme de Capet n'est pas punie ;* il est temps enfin que la Convention appesantisse le glaive de la loi sur cette femme coupable... Après avoir fait décréter d'accusation quarante-six de ses collègues, Amar propose encore l'arrestation des soixante-treize députés signataires des protestations des 6 et 19 juin, contre les évènements de ce mois et du 31 mai... Ce second décret fut adopté comme le premier. Robespierre ainsi débarrassé de cent dix-neuf opposants, se mit en possession de cette puissance absolue qu'il ambitionnait depuis longtemps, et, de réduction en réduction, maître enfin d'une Assemblée qui ne serait plus que le squelette hideux de la représentation nationale, il se flattait de régner seul avec et par les membres choisis de son Comité de Salut-Public sur la France aveugle, soumise, tremblante et dépeuplée. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 744-750).

« 16 octobre 1793. Enfin, à midi sonnant, l'affreux cortége se trouva rendu *sur la placè Louis XV.* La reine ne semble émue que par le souvenir des parjures de respect et d'amour que *la vue des Tuileries* lui rappelle. » (*Id.*, II. 934.)

« 31 octobre 1793. Le tribunal révolutionnaire, docile aux ordres de la Convention, condamne à mort et fait exécuter vingt-deux représentants du peuple. De ce nombre était Vergniaud, président de la Convention le jour de la destruction du trône. Brissot, Gensonné, Ducos, Valazé, Boyer-Fonfrède et La Source avaient, comme lui et les autres, contribué au renversement de la monarchie, et ne survécurent qu'environ quatorze mois à sa chute. » (*Id.*, II. 1029.)

« 21 janvier 1794. La Convention en corps se joint aux membres des sociétés populaires de la Commune, et à tous les sans-culottes de Paris, pour célébrer sur la place de la Révolution (de Louis XV) l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Au milieu des chants et des danses, le bourreau fait tomber quatre têtes sous la hache de la guillotine. » (*Montg.*, IV. 177.)

« 28 juillet 1794. Enfin, ce même jour 28, à six heures du soir, les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just, Henriot, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, Fleuriot-Lescot, maire, Payan, procureur de la commune et membre du tribunal, Vihiers, président des Jacobins, avec douze autres scélérats subalternes, sont exécutés, aux acclamations de ces mêmes Parisiens qui, depuis un an, ont regardé d'un œil sec le supplice de quatre mille victimes de ce tribunal, dont le Comité de Salut-Public dictait la sentence. » (*Montgaillard*, IV. 257.)

« L'échafaud avait été élevé à la *place de la Révolution.* Un peuple immense encombrait la rue Saint-Honoré, *les Tuileries* et la grande place. De nombreux parents des victimes suivaient les charettes en vomissant des imprécations ; beaucoup s'approchaient en demandant à voir Robespierre... on croyait le règne de la Terreur fini avec Robespierre. Telle fut cette heureuse catastrophe, qui termina la marche ascendante de la Révolution. » (*Thiers*, VI. 472.) (*Voir* 49e, 50e, 51e.)

« 8 décembre 1794. Soixante-treize députés proscrits après le 31 mai 1793 rentrent dans la Convention. » (*Montg.*, IV. 301.)

« Soixante-douze députés à la Convention ont fini de mort violente, par suite de motions révolutionnaires. » (*Id.*, III. 387.)

JUGEANS. — *Decimo,* 1° décimer, prendre le dixième ; 2° offrir la dîme en sacrifice ; 1° — *legionem,* décimer une légion (sur dix soldats en punir un désigné par le sort) ; 2° — *messem,* offrir la dîme de la moisson (*Wailly*). — Lorsqu'on voit ce nombre *dix* consacré par la législation de Dieu et celle des peuples, on se demande si Dieu, qui fait tout avec *nombre, mesure et poids* (1), n'a point permis la mort des 72 conventionnels sur l'échafaud de Louis XVI que le vote des *721* (*voir* p. 29) avait élevé, pour montrer que le crime ici-bas même ne reste pas impuni.

Une étude approfondie des douze quatrains, qu'on ne voit que dans l'édition dont je parle, en tête de la pag. 31, me fait douter de leur authenticité, bien que toutes les personnes qui ont examiné ce livre l'aient déclaré antérieur à la Révolution de 1793. — Le quatrain suivant est un de ces douze.

Dans siècle ou deux se verra chose estrange...

DANS SIÈCLE OU DEUX. — Nostradamus a dit dans sa lettre à César : « LES REGNES, SECTES ET RELIGIONS *feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement, que si je venois à référer ce que l'avenir sera, ceux de* REGNE, SECTE, RELIGION ET FOI *trouveroient si mal accordant à leur fantaisie auriculaire, qu'ils viendraient à damner ce que par les siècles avenir on connoistra être vu et aperçu.* » Il a pu dire cependant : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE... et préciser même l'année de cette persécution : L'AN MIL SEPT CENT NONANTE-DEUX, il a pu dire : SÉNAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY, p. 42, mais on comprend qu'il ne pouvait, dans sa prophétie sur le supplice d'un roi de France, ni nommer la France, ni LIMITER LE TEMPS ; il ne pouvait laisser deviner son secret que par les précautions mêmes qu'il paraîtrait prendre pour le garder, et c'est ce qu'il a fait. On verra qu'il a fixé par la description du ciel l'époque de cet évènement ESTRANGE (*voir* quat. 115e à 126e).

CHOSE ESTRANGE. — On retrouve cette expression dans les Centuries : EN L'AN CINQ CENS OCTANTE (1580) PLUS ET MOINS ON ATTEND LE SIÈCLE BIEN ESTRANGE, VI. 2. Ce fut le temps de la LIGUE. — *Une affaire étrange,* dit Nap. Landais, est celle qui nous offre un concours de circonstances auquel nous ne nous attendions pas, moins parce qu'elles sont rares, que parce qu'elles ont une apparence de contradiction. — Cette CHOSE ESTRANGE est celle d'un roi : HEUREUX AU REGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE, IGNORANT SANG, MORT, FUREUR ET RAPINE, PAR NON FLATEURS SERA MIS EN ENVIE, ROY DESROBÉ TROP DE FOY EN CUISINE (p. 29).

« Ce supplice d'un roi, au sein d'un pays qui, trois années auparavant, était par les mœurs, les usages et les lois, une monarchie absolue, paraissait encore douteux, et ne devenait croyable qu'après l'évènement. » (*Thiers*, III. 412.)

Rixe intestine et Throsne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange...

Je me borne à faire remarquer que ce THROSNE MIS A BAS, ce ROY TRUCIDÉ sont le trône et le roi par excellence, puisque le quatrain ne les détermine pas autrement. On a vu *Vie de L.-Philippe,* p. 34, que c'est une règle d'interprétation.

« Boniface Vitallius, jurisconsulte italien, assure après Suidas, que quand on nomme simplement le *Roi,* on entend celui des Français, qui l'est *par excellence.* » (*Moréri*, France, 691.)

« *S. M, le Roi,* disions-nous pompeusement dans les cercles allemands en désignant le roi de France (Louis XVIII), car c'était ou ce devait être là, selon nous, son titre par excellence dans toute l'Europe. L'abbé Maury nous disait que c'était là son droit et sa prérogative. » (*Mém. de Ste-Hélène,* II. 12.)

Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas.

ROY TRUCIDÉ. — *Trucido*, tailler en pièces, égorger,

(1) Du monde où nous passons heureux qui sait les lois !
Tout fut créé par la main qu'on adore,
Avec nombre, mesure et poids. *(M. l'abbé Rainguet.)*

Digitized by Google

tuer (*Wailly*). Ce Roy est bien LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE du quatrain précédent. Charles Ier est mort sous la hache, Louis XVI sous le large couteau de la guillotine (*Voir* le quatrain 87e, JUGULEZ PAR CENTAINES.)

« Le décret qui supprime les autres genres de supplice et les remplace par la guillotine, est du 21 janvier 1791. Le docteur Guillotin n'a fait que perfectionner un instrument destiné au même usage, connu depuis longtemps en Ecosse sous le nom de *Maiden*. Les Ecossais appellent ainsi une pièce de fer, large d'environ un pied carré, dont le tranchant est extrêmement affilé ; sa partie supérieure est couverte d'un morceau de plomb si considérable qu'il est presque impossible de le remuer. Au moment de l'exécution, on l'enlève en haut d'un cadre de bois de dix pieds, qui est disposé de façon qu'il puisse couler sans obstacle ; au-dessous est élevé, à quatre pieds de terre, le bloc sur lequel le criminel doit poser la tête entre deux espèces de barres assez serrées pour la tenir immobile (JUGULEZ). Longtemps avant la Révolution, les Parisiens ont pu voir cette machine dans une pantomime d'Audinot, qui avait pour titre : *Les quatre fils Aymon.* » (*Dict. des Origines,* Guillotine.)

Ce n'est pas dans le passé, mais bien dans l'avenir que le Prophète a vu l'instrument du supplice de Louis XVI. La suite de cet ouvrage montrera qu'il a prédit les grandes inventions, les grands travaux, aussi bien que les grands évènements.

44e

Celuy qu'estoit bien avant dans le règne,
Ayant chef rouge proche à hiérarchie,
Aspre et cruel et se fera tant craindre,
Succédera à sacré monarchie.

VI. 57.

Possédant un pouvoir presque absolu sous le titre de Premier Consul, Bonaparte, qui aura porté le bonnet rouge mais qui n'aura jamais compris un pouvoir exercé par le peuple même, voudra se saisir du trône. Il fera taire toute opposition par la mort de Georges Cadoudal et de ses complices, par celle du duc d'Enghien, et succédera aussitôt à la monarchie très chrétienne des rois de France.

Celuy qu'estoit bien avant dans le règne...

Nostradamus a raconté dans ses quatrains et sa lettre à Henry II toute la vie de Napoléon Ier. En disant : PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e) (1800-1814), il a montré qu'il le regardait comme BIEN AVANT DANS LE RÈGNE, avant qu'il montât au trône. — Cromwel ayant le pouvoir absolu sans le titre de roi, est désigné par ces mots : QUE LE BASTARD SERA DEMY RECEU (p. 42). — Les quatrains 54e, 75e, 82e parlent du dix-huit brumaire et de ses suites, le 185e y fait allusion.

« On se décida pour un Premier Consul à décision suprême, ayant la nomination à tous les emplois, et deux Consuls accessoires à voix délibératives seulement. Le Premier Consul était un vrai président d'Amérique, gazé sous des formes que commandait encore l'esprit ombrageux du moment ; aussi l'Empereur dit-il que son règne commença réellement dès ce jour-là. » (*Mémorial de Sainte-Hélène,* I. 177.)

« Voici le pouvoir de l'unité et de la concentration : ce sont des faits propres à frapper même le dernier vulgaire. La France, livrée aux tiraillements de plusieurs, allait périr sous les coups de l'Europe réunie ; elle met le *gouvernail* aux mains d'un seul, et aussitôt, moi, Premier Consul, je donne la loi à toute l'Europe.

« Ce fut un singulier spectacle que de voir les vieux cabinets de l'Europe ne pas juger l'importance d'un tel changement, et continuer à se conduire avec l'unité et la concentration, comme ils l'avaient fait avec la multitude et l'éparpillage. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que Paul, qui a passé pour un fou, fut le premier qui, du fond de sa Russie, apprécia cette différence ; tandis que le ministère anglais, réputé si habile et de tant d'expérience, fut le dernier. « Je laisse de côté les abstractions de votre révolution, m'écrivait Paul, je me tiens à un fait, il me suffit : à mes yeux vous êtes un gouvernement, et je vous parle, parce que nous pouvons nous entendre et que je puis traiter. »

« Quant au ministère anglais, il me fallut vaincre et forcer partout à la paix, l'isoler absolument du reste de l'Europe pour parvenir à m'en faire écouter ; et encore n'entra-t-il en pourparler avec moi qu'en se traînant dans les ornières de la vieille routine. Il essayait de m'amuser par des longueurs, des protocoles, des formes, des étiquettes, des antécédents, des incidents, que sais-je ? Je ne fis qu'en rire, je me sentais si puissant !!!

« Un terrain tout nouveau demandait des procédés tout nouveaux. Mais les négociateurs anglais ne semblaient se douter ni du temps, ni des choses, ni des hommes. Ma manière les déconcerta tout à fait. Je débutai en diplomatie comme j'avais fait ailleurs dans les armes. Voici mes propositions, leur dis-je tout d'abord : nous sommes maîtres de la Hollande, de la Suisse, je les abandonne contre les restitutions que vous aurez à faire à nous ou à nos alliés ; nous sommes maîtres aussi de l'Italie : j'en abandonne une partie et conserve l'autre, afin de pouvoir diriger et garantir l'existence et la durée de tout : voilà mes bases ; à présent édifiez autour ce qu'il vous plaira, peu m'importe, mais le but et le résultat doivent demeurer tels ; je n'y changerai rien. Je ne prétends point acheter de vous des concessions, mais faire des arrangements raisonnables, honorables et durables ; voilà mon cercle. Vous ne vous doutez, à ce que je vois, ni de vos situations, ni de nos moyens respectifs ; je ne crains ni vos refus, ni vos efforts, ni tous les embarras que vous pourriez me créer ; j'ai les bras forts, je ne demande qu'à porter.

« Ce langage inusité, continuait l'Empereur, eut son effet ; on n'avait prétendu que nous amuser à Amiens, et l'on y traita sérieusement. Ne sachant par où me toucher, ils m'offrirent de me faire roi de France. J'en levai les épaules de pitié. Ils s'adressaient bien. Roi par la grâce de l'étranger !... Moi qui me trouvais déjà souverain par la volonté du peuple !...

« L'ascendant que je m'étais donné était tel, que durant les négociations mêmes je me fis adjuger par les Italiens la présidence de leur République, et que cet acte, qui, dans la diplomatie ordinaire de l'Europe, eût enfanté tant d'incidents, n'interrompit, n'arrêta rien : on n'en conclut pas moins, tant ma brusque franchise m'avait plus servi que n'eussent pu faire toutes les finasseries d'usage. Bien des pamphlets et bien des manifestes qui ne valent guère mieux m'ont accusé de perfidie, de manquer de foi et de parole dans mes négociations : je ne les méritai jamais ; les autres cabinets toujours. » (*Mém. de Ste-Hélène,* II. 414.) — SANS FOY SANS LOY (95e).

Ayant chef rouge proche à hiérarchie...

AYANT CHEF ROUGE. — C'est du même qu'il est dit : RÉPONCE AU ROUGE LE FERA DESVOYÉ (163e). Napoléon se nommait : *La Révolution fait homme.*

« Au seul geste de sa main, au froncement de son sourcil, les trônes tombent ; ils se relèvent pour d'obscurs plébéiens ! Il ordonne à la renommée de transformer ses défaites en victoires. La fuite d'Egypte (LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE, 73e) amène son triomphe ! Le monde croira longtemps que rien n'est impossible en voyant l'étendard d'un homme obscur (140e), d'un petit noble sans fortune, flotter sur les tours des plus orgueilleuses capitales du continent. Le merveilleux n'aura plus rien que d'ordinaire aussi, pour celui qui dispose, en se jouant, des provinces, des Etats, des couronnes, qui met à ses pieds un peuple de rois, qui marche suivi d'un cortége de courtisans et d'esclaves couronnés. Aujourd'hui les soldats l'admirent au bivouac, demain les hommes les plus polis des anciennes cours le contemplent avec extase dans les salons. *Couvert d'abord du bonnet jacobin,* il l'a remplacé par la couronne de laurier de Charlemagne, et par la couronne de fer de Didier. » (*Montg.,* VII. 468.)

PROCHE A HIÉRARCHIE. — Il y a antithèse de pensée dans ces mots : AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE. — *Prope,* proche, étant sur le point (*Wailly*). — *Hiérarchie,* se dit par extension en parlant des établissements où l'on reconnaît divers degrés d'autorité ou de pouvoirs subordonnés les uns aux autres : *La hiérarchie des pouvoirs* (*N. Landais*). Il est dit de Napoléon III, qui a même ESPRIT DE RÈGNE, VI. 23, que son oncle : EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL, VIII. 53 (*Vie de L.-Philippe,* p. 83) ; et de Louis XVIII protestant contre le titre d'empereur héréditaire que prenait CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND' HIÉRARCHIE (134e).

« Cette journée du dix-huit brumaire fut une journée de dupes, en ce sens, que le pouvoir passa dans les mains qu'on n'avait pas assez redoutées. Le général affirmait qu'il ne voulait être que l'exé-

Digitized by Google

cuteur des volontés des représentants de la nation et du gouvernement qu'ils établiraient. Les uns voulaient la révolution monarchique et royale... les autres rêvaient une république à la romaine, et songeaient à ramener sur la scène du monde des consuls, un sénat, un tribunat ; mais Bonaparte n'a jamais connu et entendu que le pouvoir absolu. » (*Cornet*, Notice historique, *Montg.*, V. 278.)

« L'Empereur Napoléon tenait beaucoup à l'étiquette. Des écrivains superficiels le lui ont reproché comme un ridicule et un travers. C'est une question en général ; et pour un lieutenant d'artillerie parvenu au premier trône de l'Europe reconstruit par l'ordre, et que le mépris de l'étiquette avait contribué à renverser, cette question n'en pouvait être une. Napoléon regardait l'étiquette comme la première barrière du trône ; sa politique s'appuie dessus et n'en reçoit pas ses limites ; en conséquence il se faisait rendre un compte exact et minutieux de tout le cérémonial usité aux cours de Louis XV et de Louis XVI ; il exigeait que l'on s'y conformât scrupuleusement ; il ajoutait quelquefois, et il faisait fouiller jusques dans les plus anciennes archives de la précédente monarchie, pour éclaircir les points qui lui paraissaient douteux. » (*Hist. popul. de l'Emp.*, p. 289.)

« J'épurai une révolution en dépit des factions déçues. J'avais bien réuni en faisceau tout le bien épars qu'on devait en conserver ; mais j'étais obligé de les couvrir de mes bras nerveux pour les sauver des attaques de tous ; et c'est dans cette attitude que je répète encore que véritablement la chose publique, *l'Etat, c'était moi.* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 197.)

Aspre et cruel et se fera tant craindre...

ASPRE. — Ce mot se trouve dans six quatrains, dont trois sur Napoléon Ier (23e, 97e).

« L'Empereur a caractérisé sa première enfance par ces mots dans le *Mémorial de Ste-Hélène* : « Je n'étais qu'un enfant obstiné et curieux. » Sa mère exerça une grande influence sur son humeur querelleuse et son caractère indomptable, si ce n'est pour l'ascendant maternel. Un de ses oncles, qui était archidiacre d'Ajaccio, disait à son lit de mort : « Il est inutile de songer à la fortune de Napoléon, il la fera lui-même ; Joseph est l'aîné de la famille, mais Napoléon en est le chef... Corse de nation et de caractère, il ira loin si les circonstances le favorisent, disait M. de l'Eguille, son professeur d'histoire. C'est du granit chauffé au volcan, s'écriait Demaison, son maître de belles-lettres... Le 10 août 1792 éclata comme un coup de foudre ; la royauté fut abolie et la République proclamée. Témoin de cette terrible lutte du monde nouveau contre le monde ancien, Bonaparte eut une révélation de son avenir, car il écrivit à son oncle Paladini, le lendemain de la prise des Tuileries par le peuple : Ne soyez pas inquiet de vos neveux, ils sauront se faire place. Après la prise de Toulon, Dugommier écrivit au comité de Salut-Public, pour lui signaler le mérite supérieur de Bonaparte : « Citoyens, dit-il aux membres de ce comité, récompensez et avancez ce jeune homme, car si on était ingrat envers lui, il s'avancerait tout seul. » (*Hist. popul. de l'Emp.*, 2 à 7.)

« Siéyès, qui était un des consuls provisoires avec Napoléon, et qui, à la première conférence, le vit discuter tout à la fois les finances, l'administration, l'armée, la politique, les lois, sortit déconcerté et courut dire à ses intimes, en parlant de lui : « Messieurs, vous avez un maître ! Cet homme sait tout, veut tout, et peut tout. » (*Mémorial de Ste-Hélène*, I. 148.)

CRUEL ET SE FERA TANT CRAINDRE. — Des quatrains parlent du sang répandu à flot sur les champs de bataille (45e, 95e, 189e, etc.) ; ici ces mots placés avant ceux-ci : SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE rappellent les actes sanglants qui n'ont précédé que de quelques jours l'avènement à l'Empire.

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais encore de même. » (Testament de Napoléon. *Mém. de Ste-Hélène*, II. 859).

« Si je n'avais pas eu pour moi, contre les torts du coupable, les lois du pays, au défaut de condamnation légale, il me serait resté les droits de légitime défense. Lui et les siens (LES DEUX GRANDS DÉBONNAIRES) n'avaient d'autre but journalier que de m'ôter la vie ; j'étais assailli de toutes parts et à chaque instant : c'étaient des coups de fusil à vent, des machines infernales, des complots, des embûches de toute espèce. Je m'en lassai ; je saisis l'occasion de leur renvoyer la terreur jusque dans Londres, et cela me réussit. A compter de ce jour les conspirations cessèrent (*Idem*, 476).

« Le duc d'Enghien fut pris le 15 mars 1804 ; le 20 mars il arriva au château de Vincennes... Vers les quatre heures du matin une explosion se fit entendre dans les fossés du château : le dernier rejeton de la maison de Condé mourait pour la cause royale... Le lendemain, au milieu de la violente agitation dont le procès de Moreau et de Pichegru enflammait les esprits, on apprit tout à coup que le duc d'Enghien avait été fusillé à Vincennes. Une morne stupeur s'étendit sur la capitale ; les prisonniers du Temple furent oubliés pendant cette journée envahie par un deuil inconnu ; et ce qui rendit cette émotion si sombre, si sinistre, c'était le caractère mystérieux imprimé à l'effroi général. En effet, le crime et la victime étaient également inconnus.

» Un des plus actifs instigateurs de la conspiration royaliste, ou plutôt le principal sur lequel l'émigration avait fondé ses plus grandes espérances, ainsi que l'avaient prouvé les débats de ce grand procès, était le général Pichegru. Le 6 avril, le gardien de sa prison le trouva mort dans son cachot ; il s'était suicidé.

» Après de longs débats, Moreau fut condamné à deux années de prison, commuées sur son consentement en un exil perpétuel. Des quarante-sept accusés impliqués dans ce procès, une vingtaine furent acquittés, quelques-uns condamnés à des peines légères, vingt furent condamnés à mort. De ces derniers huit eurent leur peine commuée. »

« Je ne pouvais pas devenir roi, c'était un titre usé, dit Napoléon dans ses *Mémoires ;* il portait avec lui des idées reçues ; mon titre devait être nouveau, comme la nature de mon pouvoir. Je pris le nom d'Empereur, parce qu'il était plus grand et moins défini. » Ce changement dans la forme gouvernementale fut proposé par le tribun Curée à l'Assemblée qu'il présidait, le 30 avril 1804 ; la proposition passa ensuite au Sénat...

» Le 18 mai 1804, le Sénat décréta le sénatus-consulte qui déférait le titre d'Empereur au premier consul, en établissant dans sa famille l'hérédité au trône impérial. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 69).

Succédera à sacrée monarchie.

« Les monarques Français portent le titre de *rois très chrétiens* et de *fils aînés de l'Eglise*. Saint Grégoire-le-Grand disait en écrivant à Childebert, que le royaume des Français est autant élevé au-dessus des autres, que la dignité royale est par dessus les hommes privés. Grégoire IX ajoute que Dieu a choisi ce royaume pour exécuter ses divines volontés (*Gesta Dei per Francos*)... Non seulement Charles-*Martel*, Pepin-*le-Bref*, Charlemagne, etc., ont donné au Saint-Siége presque tous les biens dont il jouit aujourd'hui ; mais même ils n'ont jamais balancé à passer les Alpes, quand ils ont jugé nécessaire d'aller en personne lui conserver ce même bien qu'ils lui avaient donné, ou secourir les papes et les délivrer de la tyrannie de leurs persécuteurs. » (*Moréri*, France, 691).

« *Par lors le tiers Roy aquilonnaire entendant la plainte du peuple* (Rome) *de son principal titre* (roi très chrétien, fils aîné de l'Eglise) *dressera si grande armée, et passera par les détroits* (routes) *de ses derniers avites et bisaieuls qui remettra la pluspart en son état, et le grand Vicaire de la Cappe sera remis en son pristin état.* » (Nostradamus. *Lettre à Henry II*).

Napoléon Ier s'est déclaré héritier des droits et des titres des monarques très chrétiens.

« 17 mai 1809 : Un décret impérial porte réunion des Etats-Romains à l'Empire français : « Considérant que lorsque Charlemagne, Empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit don aux Evêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fief :

» Art. 1er. — Les Etats du Pape sont réunis à l'Empire français.

» Art. 2. — La ville de Rome, premier siège du Christianisme, et si célèbre par le souvenir qu'elle rappelle et les monuments qu'elle conserve, est déclarée ville impériale et libre ; son gouvernement et son administration seront réglés par un décret impérial. » (*Montgaillard*, VI. 40e).

On lit dans la brochure *Rome et les Evêques de France :*

» S'inspirant du testament de l'empereur Charlemagne et fidèle à la cause sacrée dont il avait seul pris la défense en 1849, l'Empereur Napoléon III déclarait, au début de la campagne d'Italie, sa ferme volonté non-seulement de sauvegarder l'indépendance du Saint-Siége, mais encore d'agrandir son autorité morale... Le Vicaire de Jésus-Christ a refusé d'écouter les pieux avertissements et d'accueillir les conseils désintéressés du *Fils aîné de l'Eglise* » (*Ami de la Religion*, 16 janvier 1861).

Ces quatre vers renferment assez de coups de pinceau franchement accusés pour faire un portrait unique dans l'Histoire. Ce quatrain s'*adapte* à une foule d'autres, et en particulier à ceux du SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE (127e, 133e).

Digitized by Google

45e

Avec le noir Rapax et sanguinaire
Issu du peaultre de l'inhumain Néron
Emmy deux fleuves main gauche militaire
Sera meurtry par joyne Chaulveron.

IX. 76.

46e

Le règne prins le roy conjurera,
La dame prinse à mort jurés à sort
La vie à Royne fils on desniera
Et la pellix au fort de la consort.

IX. 77.

Paris, situé entre les deux fleuves Seine et Marne, donnera le signal des guerres les plus longues et les plus désastreuses. Cette ville sera meurtrie par le NÉRON JEUNE ou LE TIERS qui fera disparaître dans la chaux les restes de ses victimes frappées du glaive; elle sera meurtrie encore par un roi qui aspirera sur les champs de bataille à la monarchie universelle, après être sorti du gouvernement de la République ou du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON.

Le Tiers ayant pris le pouvoir jugera son roi, enverra à la mort ou au tribunal révolutionnaire formé de jurés désignés par le sort LA ROYNE ERGASTE, refusera les moyens de vivre au fils de cette reine restée veuve, et au fort de la Terreur, lorsque tout le monde redoutera de partager le sort du roi et de la reine, la femme publique la Dubarry subira même supplice.

Avec le noir Rapax et sanguinaire...

Ce quatrain a le mot NÉRON; donc il parle du gouvernement du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (voir p. 47). Le secret d'interprétation nous renferme dans ce cercle étroit d'où nous ne pouvons sortir. Cherchons la valeur des autres mots du quatrain, et restons assurés qu'ils cadreront avec l'histoire.

NOIR. — On a vu que ce mot est employé souvent pour *roi*, par anagramme, p. 51. — RAPAX, *Rapax*, ravisseur (*Wailly*). — SANGUINAIRE. Il est dit de Napoléon Ier : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e). — PEAULTRE, *peaultre*, gouvernail d'un bateau ou vaisseau (*N. Landais*). Ce mot ne se trouve que dans un autre quatrain et encore pour le gouvernement de la Terreur (47e). — EMMY, *emmy*, entre (*Glossaire*). — EMMY DEUX FLEUVES. Quel peut-être cet *entre deux fleuves?* On lit dans un quatrain : ENTRE DEUX FLEUVES MAIN MILITAIRE, VI. 33; et dans un autre : ENTRE DEUX FLEUVES... HUICTS PONTS ROMPUS, VIII. 55; Paris est désigné par ces mots : OU SEINE ET MARNE AUTOUR VIENT ARROUSER, VI. 43; et ceux-ci : NEUFVE BABYLONE... CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE (*Lettre à Henry II*). Ce mot *Mésopotamie* signifie *entre deux fleuves* (Μεσος, milieu, Ποταμος, fleuve (*Lexique*). La ruine de la prépondérance de la capitale est annoncée ainsi : MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE, III. 99. Tout cela montre qu'on doit voir *Paris* dans ces mots : EMMY DEUX FLEUVES. — MAIN GAUCHE MILITAIRE. *Manus*, troupe, poignée de soldats (*Wailly*). — *Sinister*, gauche; *sinistra Canensis pugna*, la funeste bataille de Cannes (*Wailly*). — JOYNE CHAULVERON. Cette expression rappelle cette autre : JEUNE OGMION, jeune République de 1848 (*Vie de L.-Philippe*, p. 61), et celle-ci LE NÉRON JEUNE, jeune République de 1792. Ces expressions indiquent la naissance ou les premiers jours de ces gouvernements. Le mot CHAULVERON est composé de CHAUL, *chauler*, passer du blé à l'eau de chaux (*N. Landais*), ou de *Chal-ybs*, χαλυψ, acier, fer trempé (*Wailly*), et de VÉRON, *vero, veronis*, fleuret (*Wailly*). Paris, en 93, est nommé LA CITÉ AU GLAIVE, p. 33. Les deux autres quatrains, où l'on voit le mot NÉRON parlent de fournaise : RÉEDIFIER SERA LE FORNERON, p. 47. LE NÉRON JEUNE DANS LES TROIS CHEMINÉES FERA DES PAIGES VIFS POUR ARDOIR JETER (51e). On a vu que DANS LA CITÉ AU GLAIVE (5e) le LARGE COUSTELAS (43e) serait élevé sur le MILIEU ESTEINT (place des Tuileries, 42e), et que la tête du roi serait brûlée dans la chaux, DE FOUDRE FACE ADUSTE, p. 33.

En rétablissant les inversions du quatrain et en donnant aux mots leur valeur, on a la traduction qu'on a lue. Tout homme impartial reconnaîtra la justesse des épithètes qu'emploie ici le Prophète de *l'Histoire prédite et jugée*.

Il est inutile d'insister davantage sur un quatrain qui se révèle subitement de lui-même par le mot NÉRON, et qui reçoit une nouvelle lumière du quatrain qui le suit. — On voit son importance : il annonce qu'après un gouvernement qui, à peine né, menacera toutes les têtes d'un glaive bien trempé, il viendra un roi RAPAX ET SANGUINAIRE, issu de ce même gouvernement, et que ces évènements auront lieu à Paris, EMMY DEUX FLEUVES. C'est à Paris encore qu'auront lieu les évènements annoncés dans le quatrain suivant. Le Prophète, dédiant ses Centuries à un roi de France, ne pouvait pas LIMITER davantage LES LIEUX et TEMPS dans un récit de pareils malheurs pour la famille royale et le royaume.

Le règne prins le roy conjurera...

CONJURERA. — *Conjurare in mortem alicujus*, se liguer pour causer la mort (*Wailly*). — Plusieurs éditions, ont CONVIERA; ce mot détermine davantage le fait de la mort du roi. *Convoi*, du latin barbare *conviare*, faire ensemble le même chemin, transport d'un corps au lieu de sa sépulture, cortége qui l'accompagne (*N. Landais*).

On a vu, au milieu de trente-deux vers sur les évènements de 1789 à 1793, ces mots : DE SANG CHAPELLE TEINTE, ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ; après le massacre des prêtres dans la chapelle des Carmes (2-6 septembre 1792), la Convention se saisit du pouvoir (LE RÈGNE PRINS), proclame la République (21 septembre 1792), et ne tarde pas à juger son roi, à le condamner à mort et à le faire conduire au lieu du supplice (4 décembre 1792.... 21 janvier 1793).

La Dame prinse à mort jurés à sort...

Le mot DAME est bien pour *reine*. « *Toutes les fois que la Royne s'escrioit, il disoit : Dame n'aiès garde; car je suis ci.* » (*Joinville*, Vie de Saint Loys.) — Ces mots JURÉS A SORT désignent bien le tribunal révolutionnaire de 1793.

« Dans la nuit du 10 au 11 mars 1793, le décret suivant est rendu : « Il sera établi à Paris un tribunal criminel extraordinaire révolutionnaire... Les membres du *jury* sont choisis par la Convention. Les juges, l'accusateur public et ses deux substituts sont aussi nommés par elle, *à la pluralité relative des suffrages.* » (*Montg.*, IV. 10.)

Ce tribunal est institué après la mort du roi; il juge la reine, et du temps du Prophète il n'existait pas de jury!

« 16-17 septembre 1791. Le décret suivant règle ce qui concerne la justice criminelle et l'institution des jurés. — La procédure devant les tribunaux criminels admet un jury d'accusation composé de huit membres, *pris au sort* sur une liste de trente... le reste des noms sera mis dans le vase pour être *tiré au sort*, et former le tableau de douze jurés... — L'institution des jurés commencera au premier janvier 1792... Le despotisme féodal avait fait disparaître de la France cette institution. » (*Montg.*, II. 431.)

« 10 mars 1793. — Décret : il sera établi à Paris un tribunal criminel extraordinaire révolutionnaire. »

« 1er août 1793. — Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire... 12 octobre, elle subit un interrogatoire... Le 15, à huit heures du matin, elle comparaît à l'audience publique du tribunal... L'arrêt de mort est prononcé à quatre heures et demie du matin. Le 16, Marie-Antoinette rentre à la Conciergerie. Le 17, sa tête tombe sous la hache! (*Id.*)

« 6 mai 1795. Fouquier-Tinville, accusateur, et quinze juges ou jurés de l'ancien tribunal révolutionnaire, sont exécutés en place de Grève, à Paris. » (*Id.*, IV. 326.)

Digitized by Google

La vie à Royne fils on desniera...

« 8 juin 1795. Louis Charles de France, en naissant duc de Normandie (MANTOR), puis Dauphin, et destiné au trône sous le nom de Louis XVII, meurt à l'âge de dix ans, deux mois, douze jours. Il était renfermé dans la tour du Temple depuis le mois d'août 1792... Le défaut d'air et d'exercice dans un âge si tendre, est un poison lent dont l'action suffisait pour amener le résultat tant souhaité, et sans doute si bien prévu par les chefs de la faction régnante. » (*Montg.*, IV. 336.)

La Convention n'a point condamné à mort par un décret Louis XVII, mais en lui *déniant* les choses nécessaires à la vie, elle lui a DESNIÉ LA VIE. Comme on l'a vu, p. 61, cette expression DESNIER LA VIE, qui peint parfaitement la conduite de la Convention à l'égard de Louis XVII, laisse du doute sur la mort de cet enfant roi. Dénier à une personne des talents qu'elle possède, c'est refuser de les lui reconnaître, mais ce n'est pas les détruire. Si Louis XVII est bien le SUBLEVÉ des Centuries, la Convention a été cause que la VIE civile et politique a toujours été DESNIÉE à ce prince.

Et la pellix au fort de la consort.

PELLIX, de *pellex, pellicis,* courtisane (*Wailly*). On retrouve ce mot dans le quatrain X. 53 : LES TROIS PELLICES DE LOING S'ENTREBATTRONT. — CONSORT, de *consors,* qui a droit ou part au même lot ; *consors casus,* péril commun (*Wailly*).

Il y aura même péril pour tous, et *au fort* du danger une courtisane éprouvera le même sort que le roi et la reine. — La courtisane par excellence du moment est la Dubarry.

« Barry (Marie-Jeanne *Gomart* de Vaubernier, comtesse du), naquit à Vaucouleurs, en 1744. Elle souilla sa première jeunesse par ces désordres honteux qui flétrissent à jamais une femme... En 1769 elle fut présentée à Louis XV... Elle abusait de la faiblesse et de l'aveuglement du monarque pour puiser à son gré dans le trésor public. On fit d'énormes dépenses pour elle : on bâtit et on meubla à grands frais le pavillon de Luciennes pour lui servir de maison de plaisance. Après la mort du roi (Louis XV) elle fut reléguée dans l'abbaye de Pont-aux-Dames, où elle vécut, dit-on, avec beaucoup de décence, témoignant un grand respect pour la religion. Sa conduite adoucit bientôt pour elle cette espèce d'exil ; le pavillon de Luciennes lui fut rendu avec une pension pour subsister. Elle ne parut plus à la cour, contente d'embellir sa retraite où elle demeura jusqu'à ce que la Révolution vint l'en arracher. L'attachement qu'elle avait conservé pour la cause royale lui fit porter ses diamants à Londres, pour les vendre, et en consacrer le prix à secourir les débris dispersés de la monarchie. *Ce dévouement lui mérita la mort ;* elle fut accusée par le tribunal révolutionnaire comme conspiratrice, et *comme ayant porté* à Londres *le deuil du tyran.* Elle fut menée à l'échafaud le 6 décembre 1793. » *(Feller.)*

On a vu p. 30 que le Prophète, dans tous ses quatrains sur Louis XV, parle de l'immoralité de ce roi et qu'il dit que cette VIE ILLICITE ET LUBRIQUE amènera le règne de la *Liberté* : QU'A LA PARFIN FAUDRA LA LOY SALIQUE. — Les désordres de Louis XV et de sa cour ont été, en effet, une des grandes causes de la Révolution. Dieu poursuit jusqu'à la septième génération les fautes du père, et la Dubarry est peut-être ici auprès du roi et de la reine suppliciés comme la faute à côté du châtiment. En voyant figurer dans le miracle de la Prophétie cette pécheresse repentante, dévouée à une cause sainte, on se rappelle involontairement ces paroles de J.-C. au sujet de la courtisane Madeleine : « En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile on parlera de cette femme. » Le Prophète a comparé la mort de Louis XVI à celle de J.-C. : ET PRÉCÈDERA DEVANT UNE ÉCLYPSE SOLAIRE (Louis XVI a pour MARQUE le SOLEIL, *voir* p. 75), LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÈBREUX QUE SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C., ET DE LA JUSQUES ICY. (*Lettre à Henry II.*) Si la Dubarry a eu comme la Madeleine les emportements de l'amour divin après les emportements de l'amour charnel, elle a pu entendre elle aussi cette parole : Il vous sera beaucoup pardonné parce que vous avez beaucoup aimé. Comme Madeleine suivant son maître au Calvaire et recevant son pardon dans le sang qui efface les péchés du monde, la Dubarry gagnée au repentir par la douce sévérité de Louis XVI, réhabilitée déjà en quelque sorte par les ménagements dont LE JUSTE (A MORT A TORT ON VIENDRA METTRE) a usé à son égard, la Dubarry a répandu un parfum bien cher sur les débris de la royauté, dont les défenseurs les plus dévoués se cachaient ; elle a porté le deuil de son roi et mérité de le suivre à l'échafaud, où elle a reçu peut-être son pardon. *Persévérer dans le mal est d'un démon, persévérer dans le bien est d'un homme, se relever après une chute est d'un ange.*

Le grand Prophète, qui développe étrangement sa prophétie par l'allusion, et qui fait ressortir la moralité de son œuvre par des rapprochements frappants, n'a pas mis sans dessein ce vers : ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT, à la suite de ceux où l'on voit la mort de Louis XVI, de Marie-Antoinette et le malheureux sort de Louis XVII.

Ces deux quatrains parlent de l'époque révolutionnaire (de l'INHUMAIN NÉRON), et d'évènements accomplis à Paris (EMMY DEUX FLEUVES). Les détails de ce dernier suivent l'ordre chronologique : LE RÈGNE PRINS (21 septembre 1792) ; LE ROY CONJURERA (4 décembre 1792. — 21 janvier 1793) ; LA DAME PRINSE A MORT JURÉS A SORT (17 octobre 1793) ; LA VIE A ROYNE FILS ON DESNIERA, on ne s'occupe du fils que lorsqu'il est devenu roi par la mort de son père, et qu'il n'est plus que le FILS de la ROYNE (1792-1795) ; ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT (6 décembre 1793).

Chaque quatrain en rappelle une foule d'autres : celui-ci ne rappelle-t-il pas entre autres : LE ROY DESROBÉ, LA ROYNE ERGASTE et le DUC DE MANTOR ?

47e

Au grand empire parviendra tost un autre,
Bonté distant plus de felicité,
Régi par un issu non loing du peautre,
Corruer règnes grande infélicité.

VI. 67.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois de France, parviendra en peu de jours à s'emparer entièrement du pouvoir chez une nation qui fera la loi à l'Europe. La bonté du régime paternel de Louis XVI sera mise de côté ; on ne connaîtra plus la félicité des beaux jours de ce règne. L'homme qui régira l'Empire sera issu du Directoire, qui aura pris le gouvernail des mains de la Convention. Après avoir renversé bien des trônes, Bonaparte aura le sort le plus déplorable.

Comme ce quatrain renferme des expressions qu'on retrouve dans des quatrains interprétés de Napoléon Ier, qu'on ne voit même que dans ces quatrains, le secret d'interprétation va en faire découvrir le sens.

AU GRAND EMPIRE. — Il est dit du gouvernement passant des mains de Louis XVI en celles de la Convention : ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ (VIII. 17 à 24, p. 39) ; du pouvoir sanglant de la Convention : BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (48e). On voit les mots EMPIRE, GRAND EMPIRE dans plusieurs quatrains sur Napoléon Ier, 125e, 127e, 138e, 139e, 165e. Ce mot est pris pour les gouvernements de la France dans un grand nombre d'autres quatrains ; et on a vu, *Vie de L.-Philippe,* p. 63, que le mot EMPIRE signifie commandement, autorité, puissance (*Wailly*).

« Quel spectacle que celui d'un grand Empire (*la France en* 1793) où les principaux édifices de ses villes suffisent à peine pour contenir les captifs qu'on y transporte. » (*Montgaillard,* IV. 24).

PARVIENDRA. — Il est dit de Napoléon Ier : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, DE ROBE COURTE PARVIENDRA A LA LONGUE (127e) ; PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE (131e) ; LE PROCHAIN FILS DE LASNIER PARVIENDRA TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS (97e).

Digitized by Google

TOST. — Il est dit du dix-huit brumaire : LES GOUVERNANTS TOST DÉCHEOIR DE HAULT GRADE (82e); et le Prophète a dit de Bonaparte aussitôt après ce coup d'Etat : CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), comme il a dit des d'Orléans en 1830 : ET TOST AU RÈGNE SERONT FAITS PARTIAUX (*Vie de L.-Philippe*, p. 25).

UN AUTRE. — Un homme d'une *autre race*. Napoléon Ier est nommé ailleurs NOUVEAU ROY, dans un quatrain où le TIERS est nommé NÉRON (15e). C'est dans ce sens que Nostradamus a dit : AURA CHANGÉ ET MIS UN AUTRE AU RÈGNE; TOST TARD VENU A SI HAUT ET BAS AGE, IV. 14.

BONTÉ. — Ce mot n'est que trois fois dans les Centuries, et deux fois pour Louis XVI : LE TROP BON TEMPS TROP DE BONTÉ ROYALE (46e).

DISTANT. — *Distans* : 1° distant; 2° éloigné (*Wailly*). Il est dit du règne de Louis XVI : SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE.

PLUS DE FÉLICITÉ. — Le mot FÉLICITÉ n'est que deux fois dans les Centuries, et deux fois pour le même règne de Louis XVI : APRÈS LE FAICT SERA FÉLICITÉ (p. 28).

REGI PAR UN ISSU NON LOING DU PEAUTRE. — *Peautre*, gouvernail (*N. Landais*). De quel *peautre* peut-il être question ici? Ce mot convient à tous les gouvernements; mais Nostradamus ne l'a employé qu'une autre fois : ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON; s'il le répète ici sans le déterminer, c'est que le secret d'interprétation le détermine on ne peut mieux. *Les mêmes mots désignant toujours les mêmes choses ou les mêmes individus*, ce mot PEAUTRE désigne donc encore ici le gouvernement de l'INHUMAIN NÉRON.

« La France met le gouvernail (PEAUTRE) aux mains d'un seul (SOUS UN 54e), et *aussitôt* (TOST), moi, Premier Consul (AUTRE), je donne la loi à toute l'Europe (GRAND EMPIRE). » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 414).

NON LOING. — Napoléon succède au Directoire, qui remplace depuis peu le TIERS au pouvoir, ou LE NÉRON JEUNE sous Robespierre.

CORRUER RÉGNES. — *Corruo*, jeter ensemble, entasser, précipiter. *Corruunt œdes* (*Cic.*), la maison croûle (*Wailly*). Il est dit de ce même gouvernement : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e), qu'il aura un bras en quatre royaumes : DEUX TÊTES ET QUATRE BRAS (123e), et qu'il opprimera tous les chefs de gouvernements : QUELLE GRANDE OPPRESSION QUI PAR LORS SERA FAITE SUR LES PRINCES ET GOUVERNEURS DE ROYAUMES, MÊME DE CEUX QUI SERONT MARITIMES ET ORIENTAUX (*Lettre à Henri II.* 60e).

GRANDE INFÉLICITÉ. — Le Prophète ayant dit que lorsque AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE, BONTÉ sera DISTANT, et qu'il n'y aura PLUS DE FÉLICITÉ, que les REGNES seront CORRUÉS, il a décrit suffisamment l'état du monde sous ce gouvernement, et il ne peut, sans INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (*honteux verbiage*), ajouter GRANDE INFÉLICITÉ pour les malheurs du moment; en outre, son quatrain serait incomplet et sans morale aucune s'il ne faisait pas connaître le sort du principal acteur. Ces mots GRANDE INFÉLICITÉ, *infelicitas*, infortune, disgrâce (*Wailly*), se rapportent au PARVENU TOST AU REGNE... ISSU NON LOING DU PEAULTRE, CORRUANT REGNES et qui est mort exilé, S'ESTOUFFANT SANS RESPIT (133e), l'Anglais ayant FAILLI AU BESOING (129e), sort infortuné sur le ROCHER NOILLEUX (214e) de Sainte-Hélène (SILÈNE, 208e), que le Prophète déplore ainsi : TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE (195e).

Ce quatrain a son importance, car IL LIMITE LE TEMPS d'événements annoncés dans plusieurs autres. Il dit que le SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE après le gouvernement de la Terreur, PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON venu après LA FÉLICITÉ du règne de Louis XVI, succédant à L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE du règne de Louis XV.

D'autres quatrains diront qu'avant de *parvenir en empire le soldat simple* a renversé cinq directeurs (111e), et gouverné comme Premier des trois Consuls (213e).

48e

Barbare empire par le tiers usurpé,
La plus grand part de son sang mettra à mort,
Par mort senile, par luy, le quart frappé,
Pour peur que sang par le sang ne soit mort.

III. 59.

Le pouvoir devenu barbare par l'usurpation qu'en fera le Tiers-Etat, mettra à mort la famille royale, le clergé, la noblesse et des milliers de gens du peuple. Le plus grand nombre des victimes de la Terreur appartiendra au Tiers-Etat, et cette persécution sanglante contre le quart de la nation, sans égard au sexe et à l'âge, sera faite de peur que le règne du sang ne soit détruit par le triomphe des bons prêts à verser leur sang.

Barbare empire par le tiers usurpé...

Le Prophète a dit que le TIERS PREMIER ferait PIS QUE NE FIT NÉRON (15e); ici, il dit encore que le pouvoir du TIERS sera un pouvoir barbare; mais, de plus, il ajoute que ce pouvoir sera usurpé. Encore une fois, le Prophète ne reconnaît pas la souveraineté du peuple. Lafontaine a dit de la queue conduisant la tête :

Droit aux ondes du Styx, elle mena sa sœur.
Malheureux les Etats tombés dans son erreur!

Et Robespierre : « Les véritables conspirateurs contre la République, ce sont les rois de l'Europe et les passions des républicains. Pour repousser les rois de l'Europe et leurs régiments, nos armées suffisent et de reste; pour empêcher nos passions de nous dévorer, il y a un moyen, mais il est unique : hâtez-vous d'organiser un gouvernement qui ait de la force et qui mérite de la confiance. Dans l'état où vos querelles laissent le gouvernement, une démocratie même de vingt-cinq millions d'anges serait bientôt en proie à toutes les fureurs et à toutes les dissensions de l'orgueil, comme l'a dit Jean-Jacques, il faudrait vingt-cinq millions de dieux, et personne ne s'est avisé d'en imaginer tant. » (*Thiers*, VI. 321).

La plus grand part de son sang mettra à mort...

SANG. — *Sang*, race, lignée (*Wailly*). — Le Prophète a dit : DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA, en parlant du *Roi de Rome* du sang de l'Empereur et Roi; il a dit : LE SANG ROYAL SERA SI TRESMESLÉ, V. 40, pour exprimer la succession au trône de diverses dynasties, de 1789 au temps présent. Ici le SANG DU TIERS est la race plébéienne. Comme on lit plus bas : PAR LUY LE QUART FRAPPÉ, il est évident que ces mots : LA PLUS GRAND PART DE SON SANG, ne peuvent s'entendre ainsi : le Tiers mettra à mort plus de la moitié de ses membres; mais bien de cette sorte : de ceux que le Tiers mettra à mort la plus grand part sera de son sang.

« On ne saurait trop reproduire les chiffres significatifs, empruntés au lugubre catalogue que le révolutionnaire Prudhomme a dressé.

« Sur les 18,613 guillotinés de la Terreur, pour lesquels on a retrouvé un simulacre de jugement, il y a 13,633 hommes non nobles, de divers états... Plus des deux tiers!

« Pour les victimes noyées, fusillées, mitraillées, massacrées en masse dans la Vendée, à Nantes, à Lyon, à Toulon, à Bédoin, ce bourg du Comtat-Venaissin dont la population périt presque tout entière, c'est par centaines de mille qu'il faut les compter; et presque toutes appartiennent à la classe plébéienne.

« Parmi les 13,633 roturiers et gens du peuple immolés par la guillotine, toutes les professions ouvrières sont représentées, même les plus humbles. » (*Th. Muret*, Démocratie blanche, 1850.)

Par mort sénile par luy le quart frappé...

SÉNILE. — *Sénile*, qui est dû à un vieillard (*N. Landais*).

LE QUART. — Ce mot est deux autres fois dans les Centuries, d'abord pour *quatrième* : AU QUART PILIER, VIII. 29, puis comme ici pour *un grand nombre indéterminé* : PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA SANS ÉCHAPPER LE QUART D'UN MILLION (102e).

Digitized by Google

Ce vers signifie : Une partie considérable de la nation subira la mort que la vieillesse seule n'a pas le droit d'éviter.

« Ni la caducité, ni l'adolescence ne sauvent un proscrit ; on immole un grand nombre de septuagénaires, et aussi plusieurs octogénaires : Bardy, conseiller au parlement de Toulouse, périt à quatre-vingt-cinq ans ; on conduit au supplice un enfant de quinze ans (Sainte-Amaranthe). Il n'y a plus d'âge dans les prisons ; les détenus se disent : *Mes amis, nous avons tous quatre-vingts ans.* » (*Montg.*, IV. 232.)

De peur que sang par le sang ne soit mort.

« 30 août 1792. La terreur régnait dans Paris, elle était chez les républicains menacés par les armées prussiennes, et chez les royalistes menacés par les républicains... On parla de se retirer à Saumur, pour mettre entre l'ennemi et les autorités dépositaires de la souveraineté nationale de nouveaux espaces et de nouveaux obstacles. Vergniaud, Guadet, combattirent l'idée de quitter Paris. Après eux Danton prit la parole :

« On vous propose, dit-il, de quitter Paris; vous n'ignorez pas que dans l'opinion des ennemis, Paris représente la France, et que *leur céder ce point, c'est leur abandonner la Révolution*, reculer, c'est nous perdre. Il faut donc nous maintenir ici par tous les moyens, et nous sauver par l'audace. Parmi les moyens proposés aucun ne m'a semblé décisif. Il faut ne pas se dissimuler la situation dans laquelle nous a placés le 10 août : *il nous a divisés en républicains et en royalistes, les premiers peu nombreux et les seconds beaucoup.* Dans cet état de faiblesse, nous, républicains, nous sommes exposés à deux feux, celui de l'ennemi placé au dehors, et celui des royalistes placé au dedans. Il est un Directoire royal qui siège secrètement à Paris, et correspond avec l'armée prussienne. Vous dire où il se réunit, qui le compose, serait impossible aux ministres. *Mais pour le déconcerter et empêcher sa funeste correspondance avec l'étranger, il faut... il faut faire peur aux royalistes...* »

» A ces mots, accompagnés d'un geste exterminateur, l'effroi se peignit sur les visages. « *Il faut, vous dis-je,* reprit Danton, *faire peur aux royalistes...* C'est dans Paris surtout qu'il vous importe de vous maintenir, et ce n'est pas en vous épuisant dans des combats incertains que vous réussirez... » La stupeur se répandit aussitôt dans le conseil. Aucun mot ne fut ajouté à ces paroles, et chacun se retira sans prévoir précisément, sans oser même pénétrer ce que préparait le ministre.

» Il se rendit immédiatement après au comité de surveillance de la commune... Là, dans la nuit du jeudi 30 août au vendredi 31, furent médités d'horribles projets contre les malheureux détenus dans les prisons de Paris. » (*Thiers*, III. 57.) (Voir les massacres de septembre : DE SANG CHAPELLE TEINCTE, p. 39).

« Juillet 1793. — Depuis deux mois, la situation s'était expliquée, et le danger, moins universel, moins étourdissant, était mieux déterminé et plus grave. A l'ouest, c'était la plaie dévorante de la Vendée ; à Marseille, une sédition obstinée ; à Toulon, une trahison sourde ; à Lyon, une résistance ouverte et un siège. Au Rhin et au Nord, c'était la perte des deux boulevards qui avaient si longtemps arrêté la coalition et empêché l'ennemi de marcher sur la capitale. En septembre 1792, lorsque les Prussiens marchaient sur Paris et avaient pris Longwy et Verdun ; en avril 1793, après la retraite de Belgique, après la défaite de Nerwinde, la défection de Dumouriez, et le premier soulèvement de la Vendée ; au 31 mai 1793, après *l'insurrection universelle des départements*, l'invasion du Roussillon par les Espagnols, et la perte du camp de Famars ; à ces trois époques les dangers avaient été effrayants, sans doute, mais jamais peut-être aussi réels qu'à cette époque d'août 1793. C'était la quatrième et la dernière crise de la Révolution. La France était moins ignorante et moins neuve à la guerre qu'en septembre 1792, moins effrayée de trahisons qu'en avril 1793, moins embarrassée d'insurrections qu'au 31 mai et 12 juin ; mais, si elle était plus aguerrie et mieux obéie, elle était envahie à la fois sur tous les points, au nord, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. » (*Thiers*, V. 149.)

La Convention use de nouveau du moyen indiqué par Danton, *elle fait peur aux royalistes;* (1er août), décret contre Marie-Antoinette, la famille des Bourbons et la Vendée; guerre d'extermination à Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux; condamnation des Girondins; fort de la Terreur.

Le TIERS ne s'est emparé qu'une fois du pouvoir depuis la prophétie, et il a accompli le quatrain au moment même où l'abolition des trois ordres rendait cet accomplissement impossible dans l'avenir.

49e

Contre les rouges sectes se banderont,
Feu, eau, fer, corde par paix se minera,
Au point mourir ceux qui machineront,
Fors un que monde surtout ruynera.

IX. 51.

50e

La paix s'approche d'un côté et la guerre,
Oncques ne fut la poursuite si grande,
Plaindre homme femme sang d'innocent par terre
Et ce sera de France à toute bande.

IX. 52.

51e

Le Néron jeune dans les trois cheminées,
Fera des paiges vifs pour ardoir jetter :
Heureux qui loing sera de tels menées,
Trois de son sang le feront mort guetter.

X. 53.

Les partis se coaliseront pour mettre fin au règne des Terroristes, et les Sections elles-mêmes embrasseront la cause de la Convention contre Robespierre et la Commune. La paix dont la France jouira au dedans et au dehors fera négliger l'incendie, les noyades, la guillotine, la corde de la lanterne, à ce point que ceux-là seuls mourront qui conspireront contre le nouvel état de choses, excepté Bonaparte qui portera la ruine dans le monde entier.

Dans cette lutte des partis, la plus longue qu'on ait jamais vue, il y aura d'un côté ceux qui ne reculeront devant aucun sacrifice pour avoir la paix, et de l'autre ceux qui voudront à tout prix le triomphe de plus en plus complet d'idées subversives de toute société. Le sang des hommes, des femmes, des enfants, couvrira la terre dans ces guerres qui armeront le Français contre le Français.

Dès son arrivée au pouvoir, LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON fera creuser des fosses pleines de chaux pour y consommer les chairs vives de ses victimes, prises dans les trois ordres de l'Etat. Heureux ceux que l'émigration tiendra loin de telles menées! Trois hommes du gouvernement de ce Néron, Robespierre, Couthon et Saint-Just lui feront attraper tout à coup la mort par l'excès même de leur tyrannie.

Le secret d'interprétation va faire lire couramment ces douze vers : le premier a le mot ROUGES, donc il s'agit de l'époque révolutionnaire; un des derniers a le mot NÉRON JEUNE, donc il est question du début de la révolution de 93 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON.

Contre les rouges sectes se banderont...

ROUGES. — On a vu que ce mot est toujours dans les Centuries pour le parti révolutionnaire : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (29e).

SECTES. — Terme collectif qui se dit de plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions (*N. Landais*). — Nostradamus a nommé, trente ans à l'avance, LIGUEURS, (*Note sur le règne d'Henri III*), les hommes de *la Ligue*, et cette faction LIGURE, en jouant sur un nom de lieu. Ici il désigne par le mot SECTES les partis et les *sections* unis contre LES ROUGES.

SE BANDERONT. — *Se bander*, s'opposer, se roidir opiniâtrement contre quelqu'un, lui être tout à fait contraire (*N. Landais*).

« Les Jacobins (LES ROUGES) étaient la société principale, et la seule avouée par le gouvernement. Elle en avait constamment suivi les principes et les intérêts, et s'était, comme lui, prononcée également contre les Hébertistes et les Dantonistes. Le comité de Salut-Public aurait voulu qu'elle absorbât presque toutes les autres dans son sein, et qu'elle concentrât en elle-même toute la puissance de l'opinion, comme il avait concentré en lui toute la puissance du gouvernement. Ce vœu flattait singulièrement l'ambition des Jacobins,

Digitized by Google

et ils firent les plus grands efforts pour l'accomplir... Toutes les *sociétés sectionnaires*, intimidées ou averties, vinrent l'une après l'autre à la Convention et aux Jacobins, déclarer leur dissolution volontaire... les Jacobins restèrent, avec le cortége de leurs sociétés affiliées, seuls maîtres et régulateurs de l'opinion...

» Les membres du comité de Salut-Public, chefs de la Montagne, ne devaient pas s'isoler d'elle et de la Convention... Déjà on s'était ravisé, et l'étendue de leur puissance frappait les esprits, même dans leur propre parti. Déjà on voyait en eux des dictateurs, et c'était Robespierre surtout dont la haute influence commençait à offusquer les yeux. On s'habituait à dire, non plus *le Comité le veut*, mais *Robespierre le veut*. Fouquier-Thinville disait à un individu qu'il menaçait du gouvernement révolutionnaire : *Si Robespierre le veut, tu y passeras*. Les agents du pouvoir nommaient sans cesse Robespierre dans leurs opérations, et semblaient rapporter tout à lui, comme à la cause de laquelle tout émanait. Les victimes ne manquaient pas de lui imputer leurs maux, et dans les prisons on ne voyait qu'un oppresseur, *Robespierre*. Les étrangers eux-mêmes dans leurs proclamations appelaient les soldats français, *soldats de Robespierre*.

» *Le Comité tout entier voulait le règne de la Terreur*. Il n'y avait qu'*un soulèvement général* qui pût arrêter les auteurs de cet affreux système. Dans ce soulèvement devaient entrer les membres des *comités*, jaloux du pouvoir suprême, et les *Montagnards* menacés, et la *Convention* indignée, et *tous les cœurs* révoltés de cette horrible effusion de sang. Mais pour arriver à cette *alliance* de la jalousie, de la crainte, de l'indignation, il fallait que la jalousie fît des progrès dans les *comités*, que la crainte devînt extrême à la Montagne, que l'indignation rendît le courage à la Convention et au public. *Il fallait qu'une occasion fît éclater tous ces sentiments à la fois;* il fallait que les oppresseurs portassent les premiers coups, pour qu'on osât les leur rendre. (MOT GUETTER, guetter, observer à dessein de surprendre, fig. : *Guetter l'occasion de faire une chose* (*N. Landais*).

» L'opinion était disposée, et le moment arrivait où un mouvement au nom de l'humanité contre la violence révolutionnaire était possible....

» Tout était préparé, et les premiers mouvements commencèrent le 3 thermidor aux Jacobins.

» Le 8 thermidor, Robespierre se décida à prononcer son fameux discours. Tous ses agents étaient disposés, et Saint-Just arrivait dans la journée. La Convention, en le voyant paraître à cette tribune où il ne se montrait que rarement, s'attendait à une scène décisive. On l'écouta avec un morne silence... Il termine par ce résumé : « Disons qu'il existe une conspiration contre la liberté publique, qu'elle doit sa force à une *coalition* criminelle qui intrigue *au sein même de la Convention;* que cette coalition a des complices *au sein du Comité de Sureté-Générale*, et dans les bureaux de ce Comité qu'ils dominent ; que les ennemis de la République ont opposé ce Comité au Comité de Salut-Public, et constitué ainsi deux gouvernements ; que des membres du Comité de Salut-Public entrent dans ce complot ; que la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal? Punir les traîtres...» (La Convention terrifiée vote l'impression de ce discours.)

» Les adversaires de Robespierre allaient avoir le désavantage ; mais Vadier, Cambon, Billaud-Varennes, Panis, Amar, demandent la parole pour répondre aux accusations de Robespierre. Les courages sont ranimés par le danger et la lutte commence. Tous veulent parler à la fois. On fixe le tour de chacun... Enfin la Convention révoque sa décision et déclare que le discours de Robespierre, au lieu d'être imprimé, sera renvoyé à l'examen de deux comités.

» Cette séance était un évènement vraiment extraordinaire. Tous les députés, habituellement si soumis, avaient repris courage. Robespierre, qui n'avait jamais eu que de la morgue et point d'audace, était surpris, dépité, abattu. Il avait besoin de se remettre ; *il court chez ses fidèles Jacobins* pour retrouver des amis, et leur emprunter du courage...

» On se sépara en se promettant pour le lendemain, Robespierre d'être à la Convention, les Jacobins dans la salle, les magistrats municipaux à la commune, et Henriot à la tête des *sections*...

» Tandis que les conjurés se concertaient entre eux, les Montagnards qui, jusqu'ici, s'étaient bornés à se communiquer leurs craintes, mais qui n'avaient pas formé de complot, couraient les uns chez les autres, et se promettaient pour le lendemain d'attaquer Robespierre d'une manière plus formelle, et de le faire décréter s'il était possible. Il leur fallait pour cela le concours des députés de la Plaine, qu'ils avaient souvent menacés, et que Robespierre, affectant le rôle de modérateur, avait autrefois défendus. Ils avaient donc peu de titres à leur faveur. Ils allèrent cependant trouver Boissy-d'Anglas, Durand-Maillasse, Palasne-Champeaux, tous trois constituants, dont l'exemple devait décider les autres. Ils leur dirent qu'ils seraient responsables de tout le sang que verserait encore Robespierre, s'ils ne consentaient à voter contre lui. Repoussés d'abord, ils revinrent à la charge jusqu'à trois fois, et obtinrent enfin la promesse désirée. On courut encore toute la matinée du 9 ; Tallien promit de livrer la première attaque, et demanda seulement qu'on osât le suivre.

» Chacun courait à son poste...

» Robespierre à la tribune se tourne vers la Montagne, et n'y trouve que des amis glacés ou des ennemis furieux ; il dirige ensuite ses yeux vers la Plaine : « C'est à vous, dit-il, hommes purs, hommes vertueux, c'est à vous que je m'adresse, et non aux brigands. » On détourne la tête, ou on le menace. Enfin, il se reporte encore vers le président, et s'écrie : « Pour la dernière fois, président des assassins, je te demande la parole. » Aux voix ! aux voix ! s'écrie Loseau. L'arrestation tant proposée est enfin mise aux voix, et décrétée au milieu d'un tumulte épouvantable. A peine le décret est-il rendu que de *tous les côtés de la salle* on se lève en criant : Vive la liberté ! vive la République ! les tyrans ne sont plus ! (MORT DU NÉRON JEUNE.)

(La Convention fait conduire en prison Robespierre et ses complices, mais la Commune les délivre. — Henriot pointe des canons contre la salle de la Convention. Un décret le met hors la loi, et il est abandonné des siens ; il court à la commune.)

« On choisit des représentants pour aller éclairer les sections, et leur demander le secours de leurs bataillons... Dans ce moment la plupart étaient incertaines ; *très-peu tenaient pour la Commune et pour Robespierre*. Chacun avait horreur de ce système atroce qu'on imputait à Robespierre, et désirait un évènement qui en délivrât la France. Cependant la crainte paralysait encore tous les citoyens. On n'osait pas se décider. *La Commune, à laquelle les sections étaient habituées à obéir*, les avait mandées, et quelques-unes n'osant résister, avaient envoyé des commissaires, non pas pour adhérer au projet de l'insurrection, mais pour s'instruire des évènements.... Les députés, répandus dans les sections, n'avaient pas eu de peine à l'emporter sur les obscurs envoyés de la Commune. Les sections qui avaient acheminé leurs bataillons à l'Hôtel-de-Ville les rappelaient, les autres dirigeaient les leurs vers le Palais-National... La place de la Commune reste déserte...

» La fin de cet affreux régime était arrivée ; la Convention était partout obéie... Le lendemain les coupables sont conduits à l'échafaud. » (*Thiers*, VI. 238-472.)

Feu, eau, fer, corde par paix se minera...

FEU, EAU, FER, CORDE. — Je me borne à faire remarquer que des décrets du gouvernement de Robespierre ont porté jusqu'au dernier moment le fer et la flamme dans les départements insurgés, créé les noyades, couvert la France d'échafauds, et que le cri révolutionnaire a toujours été : *les aristocrates à la lanterne !*

Le Prophète dit qu'un changement subit et complet suivra la défaite des ROUGES, et que la PAIX aidera à ce changement ; on va le trouver d'accord avec l'histoire :

SE MINERA. — « Les évènements des 9 et 10 thermidor répandirent une joie que plusieurs jours ne purent calmer. L'ivresse était générale. Une foule de gens qui avaient quitté leur province pour se cacher à Paris se jetaient dans les voitures publiques pour aller annoncer chez eux la nouvelle de la commune délivrance. On les arrêtait partout pour leur demander des détails... *Le tribunal révolutionnaire était suspendu*, la loi du 22 prairial rapportée, les comités de salut public et de sûreté générale recomposés en partie, les principaux agents de la dernière dictature arrêtés et poursuivis. Le caractère de la dernière Révolution se prononçait ; l'essor était donné aux espérances et aux réclamations de toute espèce... Le temps des terreurs était passé... *On demanda dans toutes les sections la liberté des détenus*, et on se rendit à la Convention pour l'obtenir d'elle... On élargit comme on avait enfermé, c'est-à-dire en masse. La joie moins bruyante devint alors plus réelle ; elle se répandit dans les familles... Il y eut plus d'une surprise faite au comité de sûreté générale chargé de statuer sur le sort des prisonniers. Les ducs d'Aumont et de Valentinois furent élargis sous des noms supposés, et il y eut un grand nombre d'autres qui se sauvèrent au moyen des mêmes subterfuges... Il y avait peu de mal à cela, comme l'avait dit Barrère, *la victoire avait marqué l'époque où la République pouvait devenir facile et indulgente.* » (*Thiers*, VII. 2-13).

PAR PAIX. — Le gouvernement français après avoir pacifié l'intérieur ne tarde pas à être en paix avec la plus grande partie de ses ennemis extérieurs.

« 24 janvier 1795 : La salle des Jacobins est définitivement close. — 9 février : Un traité de paix est signé entre la France et la Tos-

Digitized by Google

cane. Cet acte introduit la République française dans le système politique de l'Europe (*Montgaillard*, IV. 312).

» 5 avril 1795. — Traité de paix avec la Prusse. — 15 mai : avec la Sardaigne. — 16 mai : avec les Provinces-Unies. — 22 juillet : avec l'Espagne. — 18 août : alliance offensive et défensive avec l'Espagne, qui déclare la guerre à l'Angleterre le 8 octobre. — 10 octobre : traité de paix avec Naples. — 9 février 1796 : avec le Pape. — 5 avril : alliance avec le roi de Sardaigne. — 15 avril : préliminaires de la paix avec l'Autriche. — 17 octobre : conclusion de cette paix à Campo-Formio (*Montgaillard*).

Au point mourir ceux qui machineront...

Ainsi, le Prophète loin de dire que le nouveau gouvernement ne sera point inquiété après son triomphe, dit formellement qu'il devra repousser par les armes des machinations. Le mot PAIX, dans ce quatrain, a le sens qu'on lui donne forcément encore au 95e. Tous les grands partis restent unis; ils acceptent le gouvernement qui jouit ainsi en PAIX du pouvoir, et n'a qu'à punir ceux qui tentent inutilement de l'inquiéter.

« 27-28 juillet 1794 : Fameuses journées des 9 et 10 thermidor an II. La Convention expulse et renverse les terroristes (Robespierre, Saint-Just, Couthon)... Première victoire de la Convention.

» 1er avril 1795 : Journée du 12 germinal an III. Irruption de la populace armée dans la salle de la Convention, demandant du pain et la Constitution de 1793. Seconde victoire de la Convention.

» 20 et 22 mai : Journées des 1er et 3 prairial an III. Nouvelle irruption de la populace armée, qui assassine dans la Convention le représentant Ferraud. Troisième victoire de la Convention.

» 21 septembre : Deux Constitutions de l'an III (1795), votées et promulguées. Deux conseils, les Anciens (40 ans) et les Cinq cents (30 ans). Un Directoire exécutif de cinq membres; mais les deux tiers des conseils devant être pris dans la Convention; murmures et MACHINATIONS contre-révolutionnaires à ce sujet.

» 18 octobre : Journée du 13 vendémiaire an IV. Mouvement contre-révolutionnaire des sections de Paris, soulevées par des agents royalistes. Quatrième victoire de la Convention-Bonaparte. » (*Napoléon et son époque*. Tableau).

Fors un que monde surtout ruynera...

« J'appris que Bonaparte avait donné pour instruction à ses frères de se tenir toujours en opposition avec le Directoire, les assurant qu'il reparaîtrait en temps opportun. » (*Montgaillard*, V. 181).

« Le Directoire songeait à s'adresser à Bonaparte; mais lui intervenait dans la querelle d'une manière foudroyante pour les contre-révolutionnaires, et au moins embarrassante pour le Directoire. Il choisit l'anniversaire du 14 juillet, répondant au 26 messidor, pour donner une fête aux armées et faire rédiger des adresses sur les événements qui se préparaient... Quand le Directoire reçut ces adresses, il fut extrêmement embarrassé. Elles étaient en quelque sorte illégales, car les armées ne pouvaient pas délibérer... Il eût bien voulu cacher ces adresses et ne pas les publier à cause du mauvais exemple; mais il aurait horriblement blessé le général, et l'eût peut-être rejeté vers les ennemis de la République. Il fut contraint de les imprimer et de les répandre. Elles jetèrent l'effroi dans le parti Clichyen... Frappé de ce chaos, M. de Lavalette écrivit à Bonaparte de manière à l'engager à rester indépendant. Dès-lors, celui-ci satisfait d'avoir donné l'impulsion, ne voulut pas s'engager davantage, et résolut d'attendre le résultat. Il n'écrivit plus. » (*Thiers*, IX. 291).

Du moment qu'il est démontré que Bonaparte seul a pu machiner impunément la ruine du Directoire, on reconnaît que ce dernier vers tout entier parle de lui.

Ce quatrain plein de détails les plus précis et les plus rares dans l'histoire, est suivi de deux autres qui le développent en précisant davantage encore les faits qu'il renferme.

La paix s'approche d'un côté et la guerre...

Ce quatrain est clair, et les faits qu'il renferme sont connus. Je n'ai qu'à ajouter cette réflexion à la traduction que j'en donne : le Prophète rappelle ici un de ses quatrains sur la lutte des partis en France : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT (33e), et ceux qui parlent de la fin de ces guerres.

Qu'on ne voie pas d'emphase prophétique dans ce vers : PLAINDRE HOMME, FEMME, SANG D'INNOCENT PAR TERRE sur le gouvernement des ROUGES.

« Le 21 février 1794, Carrier a développé la scélératesse de son âme à la Convention, alors qu'on applaudissait aux scélérats qui venaient se glorifier de leurs crimes : « Les femmes de la Vendée, disait-il, sont toutes des monstres. Les enfants ont aussi servi contre la République; ceux de treize à quatorze ans portent les armes, et ceux d'un bas âge encore servent d'espions. Plusieurs de ces petits scélérats ont été jugés et condamnés par la commission militaire. » N'épargnez pas les femmes, répétait-il à ses agents, elles engendreraient trop si on les laissait vivre. Quant aux petits enfants, bah! ce sont des louveteaux qu'il faut étouffer. Carrier fit fusiller un escadron de Vendéens qui s'étaient rendus sur la foi d'un armistice solennellement proclamé. Il fit condamner à mort, dans un espace de vingt jours, plus de quatre mille personnes. » (*Voir* quatrain 64e). (*Montgaillard*, IV. 302).

Le Néron jeune dans les trois cheminées, Fera des paiges vifs pour ardoir jeter...

NÉRON. — Ce mot NÉRON est trois fois dans les Centuries, où l'on trouve aussi l'expression FILS AGRIPPE, qui est pour NÉRON, fils d'Agrippine. Or, on a vu ce FILS AGRIPPE désignant le parti révolutionnaire au milieu de seize vers sur la Révolution; le mot NÉRON une première fois à la tête de trente-six vers sur cette même Révolution (15e); une seconde fois au milieu de huit, et encore sur la Révolution (45e); le voici une troisième fois au milieu de douze sur la Révolution encore, et toujours ce mot NÉRON, comme l'expression FILS AGRIPPE, est pris pour le parti révolutionnaire.

LE NÉRON JEUNE. — Cette expression est certainement pour les débuts du *Néron* moderne. Le Prophète a dit de L-Philippe, renversé par la République née de l'émeute : PHILIPP... JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT (*Vie de L.-Philippe*, p. 61); il a dit LE JEUNE ÆMATHIEN et le GRAND ÆMATHIEN, pour deux époques différentes de la vie de Louis XIV, p. 42.

« En Angleterre, la mort de Charles Ier donna naissance à la République; en France, au contraire, ce fut la naissance de la République qui causa la mort de Louis XVI. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 340).

LE NÉRON JEUNE est LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON; à sa naissance les trois ordres de l'Etat existaient encore. Le TIERS rougit DE SANG DE NOBLE ET PRESTRE l'échafaud (6e), et fait monter sur le même échafaud grand nombre de victimes prises dans son propre sein : BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ, LA PLUS GRAND PART DE SON SANG METTRA A MORT (48e). Ainsi le NERON JEUNE a immolé des membres des trois ordres de l'Etat.

DANS LES TROIS CHEMINÉES. — *Cheminée*, du latin barbare *caminata*, fait de *caminus*, dérivé du grec καμινος, fourneau (*N. Landais*); καμινος, cheminée, fournaise, four (*Lexique*). Dans le premier quatrain, où l'on voit le mot NÉRON, il y a RÉEDIFIER SERA LE FORNERON, *fornax*, fournaise (p. 47); dans le second, au mot NÉRON, est jointe l'épithète JOYNE CHAULVERON, mot formé de CHAUL, *chauler*, passer à l'eau de chaux, et de VERON, *vero*, *veronis*, glaive. Dans le quatrain sur le FILS AGRIPPE, le corps mutilé du ROY est jeté dans la chaux : DE POUDRE FACE ADUSTE. Les TROIS CHEMINÉES, *four*, *fournaise* de ce quatrain, où l'on voit encore le mot NÉRON, représentent trois fosses pleines de chaux pour consumer, ainsi que le marque le vers suivant, les restes des victimes prises dans les trois ordres de l'Etat. Ces trois ordres ont déjà été représentés par TROIS FUSTES, p. 47. *Fuste*, sorte de vaisseau de bas-bord (*N. Landais*).

FERA DES PAIGES VIFS POUR ARDOIR JETER. — PAIGES, pour plaies; ARDOIR, *arder*, brûler (*N. Landais*). — A peine l'instrument du supplice a-t-il séparé le corps de la tête, que ces membres saignants sont jetés pour y être brûlés dans les trois fosses pleines de chaux.

Heureux qui loing sera de tels menées...

Les quatrains sur le FILS AGRIPPE ont ces mots : AU CHEF MENÉE... LA CITÉ AU GLAIVE DE POUDRE FACE ADUSTE, p. 39, et l'un de ceux où l'on voit le mot NÉRON invite, comme ce-

Digitized by Google

lui-ci, à l'émigration : RÉEDIFIER SERA LE FORNERON, VUYDEZ VAILLANT QUE SANG HUMAIN RESPANDRE, p. 47.

Trois de son sang le feront mort guetter...

Le Prophète a fixé le nombre des cinq membres du Directoire (111e), et celui des quatre assassins de la conspiration d'Orsini (*Vie de L.-Philippe*, p. 48). J'ai dit, à l'occasion de ce dernier nombre : « Lorsque la Prophétie est précise en ces détails, il faut bien que les détails soient reconnus précis lors de son accomplissement. » Le nombre TROIS du quatrain est aussi exactement déterminé dans l'histoire que dans la Prophétie.

« Au milieu de ces luttes, les Jacobins étaient toujours dévoués à Robespierre ; ils n'établissaient pas encore de distinction entre les divers membres du Comité, entre *Couthon*, *Robespierre*, *Saint-Just* d'un côté, et Billaud-Varennes, Collot, Barrère de l'autre. » (*Thiers*, VI. 368).

« Elie Lacoste poussa la hardiesse jusqu'à dire que Couthon, Saint-Just et Robespierre formaient un comité dans les comités, et osa même prononcer le mot de *triumvirat*. » (*Idem*, 401).

« Ce qui venait de se passer aux Jacobins prouvait que le maire et Henriot soutiendraient les *triumvirs*, et que le lendemain on aurait à lutter contre toutes les forces de la Commune. » (*Idem*, 443).

« Collot à Saint-Just : « N'es-tu pas le complice de Robespierre ? N'avez-vous pas combiné ensemble tous vos projets ? Je le vois, vous avez formé un infâme *triumvirat* ; vous voulez nous assassiner. » (*Idem*, 444).

« C'était le signal de la chute des *triumvirs*. » (*Idem*, 447).

« A peine le décret est-il rendu, que de tous les côtés de la salle on se lève en criant : *Vive la liberté ! Vive la République ! Les tyrans ne sont plus !* Une foule de membres se lèvent, et disent qu'ils ont entendu voter pour l'arrestation des complices de *Robespierre*, *Saint-Just* et *Couthon*. Aussitôt on les ajoute au décret. » (*Id.* 453).

Le règne de la Terreur ou du NÉRON JEUNE est mort par la faute de TROIS DE SON SANG, qui étaient la plus haute personnification de ce régime.

Entre ce premier vers : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT (les partis se coalisent contre les *triumvirs*), et ce dernier : TROIS DE SON SANG LE FERONT MORT GUETTER (les *triumvirs* font que l'on guette l'occasion de tuer le NÉRON JEUNE), il y a un tableau fidèle du règne de la Terreur et des suites du coup d'Etat qui y mit fin.

Le lecteur reconnaît encore que c'est bien là de l'*Histoire prédite et jugée*.

52e

Bourdeaux, Poictiers au son de la campane,
A grande classe ira jusqu'à Langon,
Contre Gaulois sera leur tramontane,
Quand monstre hideux naistra près de Orgon.

I. 90.

53e

Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict,
Avant ciel veu serain espée et lance,
Que vers main gauche sera plus grand afflict.

I. 91.

54e

Sous un la paix partout sera clamée,
Mais non longtemps, pille et rebellion,
Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million.

I. 92.

55e

Terre Italique près des monts tremblera,
Lyon et Coq non trop confederez,
En lieu de peur l'un l'autre s'aydera,
Seul Castulon et Celtes moderez.

I. 93.

Au son du tocsin, Bordeaux conduira l'avant-garde de son armée jusqu'à Langon, et dans le même temps les Vendéens s'avanceront en grand nombre jusqu'à le Langon (près Fontenay). Bordeaux représentera alors par les Girondins le parti républicain modéré, et la Vendée le parti royaliste. Ces deux partis combattront la prépondérance de Paris, qui ne voudra en France que les Gaulois ; ils succomberont dans la lutte, et aussitôt la *grande terreur* apparaîtra.

Dieu fera voir clairement qu'il intervient dans les évènements du monde ; il punira par le Tiers les scandales de la royauté et des ordres privilégiés ; puis brisera l'instrument de sa colère. Avant que le ciel sourie à la terre, il y aura de nombreuses guerres civiles, et la Vendée, située à main gauche, souffrira plus qu'aucune autre contrée de la France.

A un gouvernement de plusieurs, sous lequel il y aura eu des guerres européennes, succédera le gouvernement d'un seul, et la paix sera proclamée partout ; mais pour moins d'un an. Bonaparte, durant cette paix, agrandira le territoire et l'influence de son gouvernement, malgré le traité d'Amiens ; il tentera inutilement de comprimer la rébellion de Saint-Domingue. La conduite de la France envers ses voisins et le refus de l'Angleterre de rendre Malte, rallumera partout une guerre qui transformera la carte de l'Europe. Le tiers de la multitude armée périra ou sera faite prisonnière.

Des combats meurtriers seront livrés dans la Haute-Italie et près des Alpes (1796) (Montenotte, Millesimo, Arcole, Lodi, Rivoli, etc.). Les Français (COQ) forceront les Italiens (LYON) à faire alliance avec eux contre les Autrichiens, et les Italiens se révolteront à diverses reprises. La faiblesse de l'armée française et la crainte que les Italiens auront des Autrichiens resserrera cette alliance. Le gouvernement de la République et les soldats français auront seuls montré la plus grande modération durant cette guerre.

Le secret d'interprétation a donné tout à coup l'intelligence de ces seize vers qui se suivent.

La Révolution a été nommée monstre : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL (Louis XVI) LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU (34e) ; elle a été nommée TARASC (Ταραχη, Révolution) (32e), du mot Tarascon, ville située à vingt kilomètres de ORGON ; donc ce MONSTRE HIDEUX, qui NAISTRA PRÈS DE ORGON, est la TARASC ou la Révolution.

Le règne de la Liberté est désigné par ces mots : OUTRE LA COURSE DU CASTULON MONARQUE (33e), le dernier de ces seize vers a le mot CASTULON, donc il est parlé là encore du règne de la Liberté, donc ces quatrains renferment un récit suivi d'une même époque historique, et cette époque est celle du règne de la Liberté, de 1792 à 1800.

Si le lecteur ne peut s'habituer à un pareil raisonnement, qu'il s'habitue au moins à reconnaître que plus je m'ôte de chances pour une interprétation satisfaisante des quatrains (je ne m'en réserve qu'une sur le nombre indéfini des faits accomplis ou à accomplir), plus je suis heureux en trouvant sans effort une interprétation sans réplique.

Bourdeaux, Poictiers au son de la campane
A grande classe ira jusqu'à Langon...

BOURDEAUX, capitale de la Guienne (*Moréri*), chef-lieu du département da la Gironde. — POICTIERS, capitale de la province du Poitou, qui a le Berri, le Limosin et la Touraine au levant ; l'Angoumois et la Saintonge au midi ; l'Anjou et la Bretagne au septentrion ; et au couchant la mer Océane (*Moréri*). — La Vendée tout entière fait partie du Poitou. POICTIERS.

AU SON DE LA CAMPANE. — *Campana*, cloche (*Wailly*) ; au son du tocsin. Ce mot indique ici la guerre civile.

Début de l'insurrection vendéenne. — « Cathelineau laissant l'ouvrage... fait sonner le tocsin, rassemble les habitants, leur répète ce qu'il a persuadé à leurs voisins. Bientôt sa troupe est de plus de cent hommes. » (*Mém. de M. de La Rochejaquelein*, p. 57).

A GRANDE CLASSE IRA. — En latin, après un nom collectif, le verbe se met au singulier ou au pluriel : *Turba ruit*

Digitized by Google

ou *ruunt*. Ces mots se rapportent bien et à BOURDEAUX et à POICTIERS, car il y a au vers suivant LEUR TRAMONTANE.

JUSQU'A LANGON. — *Langon*, p. v. de France (Gironde). — *Langon* (le), b. de France (Vendée), à deux lieues et demie O. S. O. de Fontenay-le-Comte (*M. Carthy*).

BOURDEAUX, POICTIERS, 1793. — « A Lyon, les sections en armes étaient prêtes à réprimer la municipalité, et à empêcher l'établissement du sanglant tribunal que les Girondins n'avaient pu épargner à la capitale. Dans cet état de choses, les agents secrets du royalisme, répandus à Lyon, attendaient le moment favorable pour profiter de l'indignation des Lyonnais, prête à éclater.... Dans tout le reste du Midi, jusqu'à Marseille, l'esprit républicain modéré régnait d'une manière plus égale, et les Girondins possédaient l'attachement général de la contrée. Marseille jalousant la suprématie de Paris, était irritée des outrages faits à son député chéri Barbaroux, et prête à se soulever contre la Convention si on attaquait la représentation nationale... Le député Moïse-Bayle, assez mal reçu, avait trouvé là beaucoup d'ardeur pour le recrutement, mais *un dévouement absolu pour la Gironde*. A partir du Rhône, et de l'est à l'ouest, jusqu'aux bords de l'Océan, cinquante ou soixante départements manifestaient les mêmes dispositions; *à Bordeaux enfin, l'unanimité était complète*. Là, les sections, la municipalité, le club principal, tout le monde était d'accord pour combattre la violence montagnarde et pour soutenir cette glorieuse députation de la Gironde, à laquelle on était si fier d'avoir donné le jour. Le parti contraire n'avait trouvé d'asile que dans une seule section, et partout ailleurs il se trouvait impuissant et condamné au silence. Bordeaux ne demandait ni taxe, ni denrées, ni tribunal révolutionnaire, et préparait à la fois des pétitions contre la Commune de Paris et des bataillons pour le service de la République.

» Mais le long des côtes de l'Océan, en tirant de la Gironde à la Loire, et de la Loire aux bouches de la Seine, se préparaient des opinions bien différentes et des dangers bien plus grands. Là, l'implacable Montagne ne rencontrait pas seulement pour obstacle *le républicanisme clément et généreux*, mais *le royalisme constitutionnel de 89*, qui repoussait la République comme illégale, et le fanatisme des temps féodaux, qui était armé contre la Révolution de 93, contre la Révolution de 89, et qui ne reconnaissait que l'autorité temporelle des châteaux et l'autorité spirituelle des églises. Dans la Normandie, et particulièrement à Rouen, qui était la principale ville, on avait voué un grand attachement à Louis XVI, et la Constitution de 1790 avait réuni tous les vœux qu'on formait pour la liberté et pour le trône. Depuis l'abolition de la royauté et de la Constitution de 1790, c'est-à-dire depuis le 10 août, il régnait en Normandie un silence improbateur et menaçant. La Bretagne offrait des dispositions encore plus hostiles, et le peuple y était dominé par l'influence des prêtres et des seigneurs. Plus près des rives de la Loire, cet attachement allait jusqu'à l'insurrection, et enfin sur la rive gauche de ce fleuve, dans le Bocage, le Loroux, la Vendée, l'insurrection était complète, et de grandes armées de dix à vingt mille hommes tenaient la campagne. » (*Thiers*, IV. 170-173.)

« Le 15, le 16 et le 17 mai (1793) se passent en agitations, et tout devient une occasion de querelle et de tumulte dans l'Assemblée. Les Bordelais envoient une adresse dans laquelle ils annoncent qu'ils vont se lever pour soutenir leurs députés; ils déclarent qu'une partie d'entre eux marchera sur la Vendée, pour combattre les rebelles, tandis que l'autre marchera sur Paris pour exterminer les anarchistes qui oseraient attenter à la représentation nationale.... Dans l'Assemblée, dans les tribunes, on semble prêt à en venir aux mains. Cependant le côté droit s'animant par le danger, communique son courage à la Plaine, et on décrète, à une grande majorité, que la pétition des Bordelais est un modèle de patriotisme; on casse tout tribunal révolutionnaire érigé par des autorités locales, et on autorise les citoyens qu'on voudrait y traduire à repousser la force par la force. Ces décisions exaltent à la fois l'indignation de la Montagne et le courage du côté droit. Le 18, l'irritation est portée au comble... Guadet (Girondin) s'élance à la tribune pour provoquer au milieu de ce danger une détermination courageuse. Il rappelle tous les troubles dont Paris est le théâtre, les propos tenus dans les assemblées populaires, les affreux discours proférés aux Jacobins : « Le mal, dit-il, est dans les autorités anarchiques de Paris; je vous propose donc de les casser, et de les remplacer par tous les présidents de section. La Convention n'étant plus libre, il faut réunir ailleurs une autre Assemblée et décréter que tous les suppléants se réuniront à Bourges et seront prêts à s'y constituer en Convention au premier signal que vous leur donnerez, ou au premier avis qu'ils recevront de la dissolution de la Convention... » (*Thiers*, IV. 206-211.)

« 25 mai 1793. La Vendée, en feu et en sang, allait vomir au-delà de la Loire une colonne formidable. Nous avons laissé les Vendéens enflammés par des succès inespérés, maîtres de la ville de Thouars, qu'ils avaient prise sur Quétineau, et commençant à méditer de plus grands projets. Au lieu de marcher sur Doué et Saumur, ils s'étaient rabattus au sud du théâtre de la guerre, et avaient voulu dégager le pays du côté de Fontenay et de Niort. MM. de Lescure et de Larochejaquelein, chargés de cette expédition, s'étaient portés sur Fontenay, le 16 mai. Repoussés d'abord par le général Sandos, ils se replièrent à quelque distance; bientôt profitant de la confiance aveugle que le général républicain venait de concevoir d'un premier succès, ils reparurent au nombre de quinze à vingt mille, s'emparèrent de Fontenay, malgré les efforts que le jeune Marceau déploya dans cette journée, et obligèrent Chalbos et Sandos à se retirer à Niort dans le plus grand désordre. » (*Thiers*, V. 45.) (Fontenay est près LE LANGON.)

2 juin. Décret rendu contre les députés girondins. « A Bordeaux, la sensation fut extrêmement vive. Toutes les autorités constituées se réunirent en assemblée, dite *commission populaire de salut public*, déclarèrent que la Convention n'était plus libre, et qu'il fallait lui rendre la liberté; en conséquence, elles arrêtèrent qu'une force armée serait levée sur-le-champ, et qu'en attendant une pétition serait adressée à la Convention nationale, pour qu'elle s'expliquât et fît connaître la vérité sur les journées de juin. Elles dépêchèrent ensuite des commissaires à tous les départements pour les inviter à une coalition générale. » (*Idem*, 14.)

« On prépara des subsistances et des armes; on détourna les fonds publics, et *une avant-garde fut portée à* LANGON, en attendant le corps principal qui devait partir sous peu de jours. Ceci se passait encore dans les derniers jours de juin et les premiers de juillet. » (*Idem*, 24.)

« Les Bordelais ne se soumirent pas formellement, mais ils firent rentrer leur avant-garde, et cessèrent d'annoncer leur marche sur Paris. Deux autres évènements importants vinrent terminer les dangers de la Convention dans l'Ouest et dans le Midi : ce fut la défense de Nantes et la dispersion des rebelles de la Lozère. On a vu les Vendéens à Saumur, maîtres du cours de la Loire, et pouvant, s'ils avaient apprécié leur position, faire sur Paris une tentative qui eût peut-être réussi... » (*Idem*, 67.)

« Près de deux mois s'étaient écoulés depuis le 2 juin (car on touchait à la fin de juillet), Valenciennes et Mayence étaient toujours menacées; mais la Normandie, la Bretagne et *presque tous les départements de l'Ouest étaient rentrés sous l'obéissance; Nantes venait d'être délivrée des Vendéens, les Bordelais n'osaient pas sortir de leurs murs;* la Lozère était soumise; les Pyrénées se trouvaient garanties pour le moment; Grenoble était pacifiée; Marseille était isolée de Lyon par les succès de Carteaux, et Lyon, quoique refusant d'obéir aux décrets, n'osait cependant pas déclarer la guerre. L'autorité de la Convention était donc à peu près rétablie dans l'intérieur. » (*Idem*, V. 77.)

Contre Gaulois sera leur tramontane...

CONTRE GAULOIS.— On a vu, dans un quatrain sur Louis XIV, le Français insurgé contre le pouvoir légitime désigné par le mot GAULOIS : NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS, p. 42. On verra Napoléon Ier appelé GAULOIS, ROY GAULOIS, et son gouvernement RÈGNE GAULOIS, 134e, 135e, 136e, 137e, 139e. — Les Montagnards, en 1793, ont chassé ou fait périr les Francs et réclamé pour eux-mêmes le nom de GAULOIS. En 1814, Béranger faisant appel au dévouement de tous les partis, s'écriait : *Nobles Francs et bons Gaulois... en avant Gaulois et Francs!*

« Que si les aristocrates, dit Siéyès dans la fameuse brochure du Tiers-Etat, que si les aristocrates entreprennent de retenir le peuple dans l'oppression, il osera demander à quel titre. Si l'on répond à titre de conquête, il faut en convenir, ce sera vouloir remonter un peu haut; mais le Tiers ne doit pas craindre de remonter dans les temps passés: il se reportera à l'année qui a précédé la conquête, et puisqu'il est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser conquérir, sa résistance sans doute sera plus efficace. Pourquoi ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants, et d'avoir succédé à des droits de conquête? La nation alors épurée pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que de descendants des Gaulois et des Romains... Le Tiers redeviendra noble en devenant conquérant à son tour. »

« ... Enquête signée Ducallé... L'original se trouve dans les archives de l'Hôtel-de-Ville :

« Citoyens administrateurs, jusques à quand souffrirez-vous que nous portions l'infâme nom de Français!... Quoi! une troupe de bri-

Digitized by Google

gands vient nous ravir tous nos biens... Sommes-nous donc descendus de leur sang impur? A Dieu ne plaise, citoyens; nous sommes du sang pur des Gaulois... Vous concourrez avec moi à obtenir de la Convention nationale qu'elle nous rende le nom de Gaulois. » (*Mag. Pitt.* 1848, p. 22.)

SERA LEUR TRAMONTANE. — *Tramontane,* de l'italien *tramontana,* fait du latin *trans,* au-delà, et de *mons, montis,* mont; parce que *le nord* est au-delà des monts (des Alpes) par rapport à Rome et à Florence. Il se prend dans la Méditerranée pour le vent du *nord.* Le côté du nord: *Aller vers la tramontane.* L'étoile du *nord* ou l'étoile polaire (*N. Landais*). — BOURDEAUX (les Girondins) et POICTIERS (les Vendéens) combattant la tyrannie de Paris, ville du *nord,* avaient LEUR TRAMONTANE CONTRE les GAULOIS de cette ville.

Quand monstre hideux naistra près de Orgon...

« 2 juin 1793. Les Girondins sont proscrits. « Dès cet instant, les convulsions démagogiques passeront pour des prodiges de vertu républicaine, et, de cette crise, datera le règne de la *grande Terreur.* » (*Montg.*, IV. 40).

« Maintenant toute légalité étant vaincue, toute réclamation étouffée avec la suspension des Girondins, et le péril devenant plus effrayant que jamais par l'insurrection même qui s'efforcera de venger la Gironde, la violence va se déployer sans obstacle et sans mesure, et la terrible dictature du tribunal révolutionnaire et du comité de Salut-Public va se compléter. Ici commencent des scènes plus grandes et plus horribles cent fois que toutes celles qui ont indigné les Girondins. Pour eux leur histoire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort héroïque. Leur opposition a été dangereuse, leur indignation impolitique... » (*Thiers,* IV. 291).

Aucun mot ne pouvait désigner mieux le parti Girondin ou de la République modérée sans acception de Francs ou de GAULOIS que BOURDEAUX, chef-lieu de la *Gironde;* aucun mot ne pouvait désigner mieux le parti royaliste insurgé dans plusieurs départements de l'ancienne province du Poitou que POICTIERS; aucun mot ne pouvait désigner mieux les Terroristes que GAULOIS.

Les deux partis sont à la veille de se rendre maîtres des destinées de la France. La Vendée envahit des territoires voisins; elle porte la guerre jusque près LE LANGON; BOURDEAUX, en insurrection ouverte, envoie ses soldats JUSQU'A LANGON; c'est la seule démonstration armée de cette ville, et l'histoire, pas plus que le quatrain, ne dit qu'à LANGON il y ait eu combat. Ce fait est certainement unique dans l'histoire de Bordeaux.

Tout ce que ce quatrain renferme d'action se produit à la fois et au moment où la Révolution va rentrer dans une nouvelle phase, la plus hideuse de toutes.

On a vu : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, TOUT AUTREMENT ON L'INTERPRETERA (p. 76); Louis XVI a disparu, le MONSTRE de la Révolution trône au pouvoir, on l'interprète tout autrement; moins de cinq mois après la mort du roi, il se montre tel qu'il est, HIDEUX.

Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict...

Ce quatrain, n'a comme tous les autres, QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE; mais comme il ne renferme aucun nom propre, aucune époque, aucun fait saillant, qu'il paraît, au contraire, plein de généralités, on ne trouverait certainement pas son SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, si la place qu'il occupe au milieu des vers sur la Révolution et des expressions qui l'*adaptent* à d'autres quatrains, ne mettaient sur la voie de son interprétation.

LES DIEUX. — Nostradamus emploie DIEUX pour *Dieu;* il écrivait sous la Renaissance, à une époque où la mythologie se glissait jusque dans la chaire. Il a dit : UN BRAGAMAS AVEC SA LANGUE TORTE, VIENDRA DES DIEUX PILLER LE SANCTUAIRE, AUX HÉRÉTIQUES IL OUVRIRA LA PORTE, EN SUSCITANT L'EGLISE MILITAIRE, VIII. 78.

Depuis soixante-dix ans les évènements montrent d'eux-mêmes que Dieu intervient :

> Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?
> Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?
> Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
> Peuple ingrat?...
>
> (Voir *Vie de L.-Philippe.* Conclusion, p. 92).

Un autre quatrain complète la prophétie renfermée dans celui-ci : (*Si Deus pro nobis, quis contrà nos?*) LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, AUX DIEUX ASSEMBLÉ AVEC LES EXCUSEZ... VIII. 12.

CE. — *Par cela.* Ce mot lie le présent quatrain au précédent. L'opposition royaliste et girondine couvre la France entière, menace Paris, Dieu veut que la Révolution suive son cours, et l'armée girondine ne va que JUSQU'A LANGON.

GRAND CONFLICT. — Le Prophète a dit de la Révolution de 1830 : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA (217e); ici, il dit GRAND CONFLICT pour toutes les commotions intérieures de la France durant l'époque révolutionnaire, c'est-à-dire à partir du début de la *grande Révolution* au temps présent.

Avant ciel veu serain, espée et lance...

AVANT CIEL VEU SERAIN... TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT!! (33e) — Le mot SERAIN ne se trouve qu'une autre fois dans les Centuries, et il *adapte* les quatrains où on le voit X. 80e, etc., à celui qu'on interprète ici.

Que vers main gauche sera plus grand afflict...

AFFLICT. — *Afflictus,* choc, collision (*Wailly*).

VERS MAIN GAUCHE. — Ces mots ne peuvent désigner qu'une direction. Il est dit que le siège de l'Eglise sera transporté pour treize ans VERS LE MIDY POSÉ A SA SENESTRE. QU'EN LIEU LIBRE TENDRA SON PAVILLON, ET NE VOUDRA EN CITÉ PRENDRE PLACE... (*Voir* V. 73 à 84). — On a dit (*Vie de L.-Philippe,* p. 13) : L'augure se tournait du côté de l'*Orient,* et désignait avec son bâton une partie du ciel : cette partie s'appelait *Templum* (*Coutumes des Romains,* p. 198). Si Nostradamus s'était tourné comme l'augure ancien du côté de l'Orient, il aurait eu, en se supposant à Rome, le *nord* de l'Italie à sa gauche, et certes le successeur de Pie IX ne TENDRA pas SON PAVILLON de ce côté, s'il doit le tendre EN LIEU LIBRE et non EN CITÉ. Mais on voit déjà qu'il ne se tournait pas du côté de l'Orient, puisqu'il avait LE MIDY et non le *nord* POSÉ A SA SENESTRE (*Sinistra manu,* main gauche).

Le ciel de la France est le TEMPLE (*Templum*) de Nostradamus (*voir* p. 54); de Salon, pour embrasser de son regard la France entière, objet de sa prophétie, il se tournait vers le *nord,* et avait ainsi VERS MAIN GAUCHE la Vendée. (LE LIEU placé VERS LE MIDY POSÉ A SA SENESTRE pour le Pape, tourné vers le TEMPLE de France, est une des îles Baléares).

Nostradamus veut que sa prophétie ne laisse aucun doute lorsque sa véritable interprétation est trouvée; aussi il a placé dans ces mots : QUE VERS MAIN GAUCHE SERA PLUS GRAND AFFLICT, la preuve de tout ce que j'avance ici. On a ces mots dans un quatrain sur le règne de L.-Philippe (p. 54), à l'occasion des guerres civiles : TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE. Il y a eu AFFLICT pour ceux du RHÔNE, mais PLUS GRAND AFFLICT pour CEUX DE LOYRE, et cela non seulement sous L.-Philippe, mais aussi et surtout pendant la grande Révolution. On sait que le Prophète a connu tous les malheurs de la Vendée : CE JOUR FOUGÈRES POINTE EN SANG ENTRERA (16e); NUICT PONT DE LOYRE, PRÉLAT, ROY PERNICANT, CURSEUR VICTOIRE AUX MARETS DE LA LONE, D'OU PRÉLATURE DE BLANCS ABORMEANT (18e), etc., etc. Le quatrain précédent auquel celui-ci renvoie par le

Digitized by Google

mot CE ne parle-t-il pas de cette insurrection royaliste ? POICTIERS AU SON DE LA CAMPANE, A GRANDE CLASSE... CONTRE GAULOIS SERA LEUR TRAMONTANE, QUAND MONSTRE HIDEUX NAISTRA PRÈS DE ORGON... C'est ce monstre hideux qui a causé PLUS GRAND AFFLICT VERS MAIN GAUCHE.

Roussat déclare que l'*Occident* est la *gauche* du monde :

« Au lieu d'où est venue la lumière de nostre Foy, elle retournera; c'est-à-dire en la partie d'Orient ou Levant, nommée *dextre* position du monde, par les doctes et bien inspirés (*Livre de l'estat et mutation des Temps*, p. 89).

Sous un la paix partout sera clamée...

SOUS UN. — Le pouvoir avant appartenait donc à *plusieurs?* — LA PAIX PARTOUT SERA CLAMÉE. — La *guerre* était donc *partout* sous le gouvernement de *plusieurs*, et l'avènement de cet UN au pouvoir a donc pour résultat de rendre tout à coup LA PAIX au monde entier ?

SOUS UN. — « La France met le gouvernail aux mains d'un seul, et aussitôt, moi, Premier Consul, je donne la loi à toute l'Europe. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, II. 414). (Voir CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE, p. 88).

« *Note, écrivez...* C'est ainsi que s'exprimait soudainement l'Empereur, quand il lui venait une idée. Voici ce qu'il dicta littéralement en ce moment; il n'y a rien eu de changé; il ne l'a jamais relu.

» *Note.* — La campagne d'Italie se trouvant finie, *Las-Cases*, d'ici à huit jours, entreprendra l'époque depuis la rupture du traité d'Amiens jusqu'à la bataille d'Iéna.

» *En 1802, toute l'Europe est pacifiée. Bientôt après toute l'Europe se met en guerre.* La République change et devient Empire. La question maritime devient la question dominante dans la rupture de la paix d'Amiens. *Las-Cases* commencera, etc. (*Idem*, II. 273).

Mais non longtemps, pille et rebellion...

MAIS NON LONGTEMPS. — « 25 mai 1802 : Un traité de paix est signé à Amiens entre les Républiques française, batave et l'Espagne, d'une part, l'Angleterre de l'autre. « Les îles de la Trinité et de Ceylan restent aux Anglais; l'île de Malte doit être remise à l'ordre reconstitué, et rester indépendante. » (*Montgaillard*, V. 457).

« 13-20 mai 1803. — Lord Witworth, ambassadeur d'Angleterre, quitte Paris. L'Europe est replongée pour de longues années encore dans les malheurs dont elle sort à peine. » (*Idem*, VI. 9).

PILLE. — « Le cabinet de Saint-James reproche au Consul d'avoir incorporé le Piémont, l'île d'Elbe; d'avoir, en disposant de la Toscane, gardé les Etats de Parme, dont la réunion prochaine est annoncée; d'avoir imposé de nouvelles lois aux Républiques ligurienne, helvétique; d'avoir réuni dans sa main le gouvernement de la République italienne; d'avoir laissé ses troupes en Hollande, traitée comme une province française, etc. » (*Idem*, VI. 13).

REBELLION. — « Ajoutons que l'Angleterre avait vu dans le principe avec une certaine inquiétude l'expédition de Saint-Domingue, expédition commencée sous des auspices favorables... Le gouvernement français accuse, et certes avec des motifs bien fondés, le cabinet de Saint-James d'avoir secrètement aidé les noirs insurgés; mais Bonaparte ne devait-il pas s'y attendre? » (*Idem*, VI. 17).

« 27 mars 1803. — Toussaint-Louverture, chef des noirs, enlevé de Saint-Domingue le 10 juin 1802, meurt... » (*Idem*, VI. 7).

« 30 novembre 1803. — La partie française de Saint-Domingue est évacuée... Ainsi finit la déplorable expédition de Saint-Domingue. Cette expédition a consommé plus de 40,000 hommes de troupes de terre, auxquels il faut ajouter 10 à 12,000 matelots de la marine militaire ou marchande... colons et noirs massacrés... on a un total de près de 80,000 hommes, qui ont fini de mort violente, dans un espace de vingt-deux mois... *La perte de cette colonie est le premier désastre amené par la rupture avec l'Angleterre...* En 1789, dernière année de sa prospérité, Saint-Domingue employa 515 gros bâtiments français, jaugeant 158,000 tonneaux, employant près de 20,000 matelots. Le commerce d'importation et d'exportation nationales s'éleva, cette même année, à six cent-vingt millions, ce qui fait plus de la moitié de l'importation et de l'exportation générales, qui furent de onze cent millions. » (*Idem*, VI. 25).

Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million...

PAR REFUS. — « *Le seul motif spécieux qu'ait produit la diplomatie du consul, et qu'il n'a cessé de représenter, consiste dans le* REFUS *des Anglais de rendre Malte.* Les Anglais répondent que, depuis le traité d'Amiens, il est survenu des circonstances qui rendent cette restitution impossible sans quelques explications et arrangements préalables. Elle devait se faire à l'ordre reconstitué; or, l'ordre a été de plus en plus décomposé; il est presque anéanti. » (*Id.* VI. 15).

VILLE, TERRE ET MER ENTAMÉE. — « L'Europe est replongée pour des années encore dans les malheurs dont elle sort à peine. Les perfidies d'une politique plus développée vont aggraver les maux de la guerre; elles porteront la confusion aux lointaines contrées où n'atteindront point les armes. Non-seulement elles menaceront les vieilles dynasties, mais elles mettront en problème jusqu'à l'existence des nations diverses qui constituent la chrétienté. Tout ce qui ne sera pas un champ de bataille sera un champ de discorde. Des souverains revêtus de titres secondaires, et regardés par les grands potentats comme de simples patriciens, profiteront du désordre général pour ceindre le diadème et *formeront leurs trônes des décombres de vingt républiques.* Cinq millions d'hommes périront dans un espace de dix ans... » (*Idem*, VI. 9).

« 30 juin 1803. — Dès la rupture du traité d'Amiens, Bonaparte fait reprendre en Italie toutes les positions occupées avant la pacification... Il s'empresse d'assurer la défense des côtes et de prévenir les Anglais en leur fermant les ports de la Méditerranée et de l'Adriatique... Un mois s'est à peine écoulé depuis la reprise des *hostilités maritimes*, et les rivages de la Hollande, de la France et de l'Italie sont garantis, tous les points fortifiés; tous les postes d'observation y sont sous le commandement d'officiers français... De l'embouchure de l'Elbe aux bouches du Pô, le pavillon britannique n'est admis que dans les hâvres du Portugal. » (*Idem*, VI. 20).

MORTS ET CAPTIFS LE TIERS D'UN MILLION. — « 22 mai 1803. Un arrêté des consuls prescrit d'arrêter tous les Anglais commerçant ou voyageant en France, et de les constituer prisonniers de guerre.

» L'histoire des nations civilisées n'offre point d'exemple d'une semblable atteinte au droit des gens... Bonaparte justifie une mesure aussi violente, aussi étrange, car elle est nouvelle et n'est pas plus dans nos mœurs que dans nos maximes politiques, en déclarant qu'il se donne des ôtages pour les français qui seraient pris par les Anglais sur des bâtiments naviguant dans l'ignorance de la rupture. » (*Idem*, VI. 18).

LE TIERS D'UN MILLION. — Il y a eu plus de 333,333 victimes de cette nouvelle guerre. Le Prophète ne précise un nombre que lorsqu'on peut le constater, ce qui est impossible pour l'époque où on a fait ce proverbe : *Menteur comme un bulletin;* il dit : De cette multitude qui prendra part à cette guerre, le TIERS périra ou sera prisonnier.

Ce quatrain renferme des faits qui naissent les uns des autres, des faits nombreux, tranchés, intéressant le monde entier; l'Histoire ne lui donnera jamais une autre interprétation.

Terre Italique près des monts tremblera...

Ce quatrain se termine par ces vers : SEUL CASTULON ET CELTES MODEREZ. Le mot CASTULON (*Castula*, vêtement de la Liberté) est interprété dans la *Lettre à Henry II* (p. 27) et dans les quatrains 33e et 56e du règne de la Liberté. — Le CASTULON n'a été MODÉRÉ que sous le Directoire : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT, FEU, EAU, FER, CORDE PAR PAIX SE MINERA, AU POINT MOURIR CEUX QUI MACHINERONT, FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e); et sous le Directoire, établi le 20 novembre 1795 et renversé le 10 novembre 1799, il y a eu des guerres en Italie et PRÈS DES MONTS, dans le Piémont, nom qui signifie au *pied des monts*.

« 26 mars 1796. Bonaparte arriva au quartier-général à Nice... Les Piémontais campaient à Céva, sur les revers des monts. Les Autrichiens s'avançaient par les routes de la Lombardie vers Gênes... Les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Dégo, permirent à l'armée française d'arriver jusqu'aux hauteurs de Monte-Zemote : « Soldats! s'écria Bonaparte, en leur montrant la chaîne gigantesque des Alpes, derrière et autour d'eux; soldats, Annibal franchit les Alpes, nous les avons tournées. »

« 23 avril 1796. Le Piémont tremblant signe un armistice à Chérasco. Bonaparte adresse à ses soldats la proclamation suivante :

» Soldats! vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt-et-un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, et conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes... »

Digitized by Google

Lyon et coq non trop conféderez...

On voit un LYON *d'argent* dans les armoiries du Piémont, qui ont pour support deux LYONS au naturel; Venise a le LYON de St-Marc; les LYONS FURIEUX, COURONNÉS, TENANS LES PATTES DESSUS LES ARMES INTRÉPIDES, désignent dans la lettre à Henry II (p. 25) l'Italie au temps de Sixte V.

« Les armes du Pape Pie IX représentent deux LYONS COURONNÉS debout et tournés à gauche. Le LION est un emblême fréquent dans le blason pontifical... Parmi les papes qui placèrent le LION dans leurs armoiries, Sixte V, de glorieuse mémoire, a, plus que tout autre, droit d'être cité. Pour Sixte V c'étaient là des armes parlantes, et elles exprimaient bien sa terrible énergie... » (*Constitutionnel*, 19 octobre 1858.)

Nostradamus a désigné Pie IX par le mot LYON dans les quatrains VIII. 2, VIII. 3, VIII. 6, V. 99, III. 52, III. 93, et par le mot LIEPART, léopart, ou *lion* en *part*, dans le quatrain VI. 20, le premier du récit suivi du règne de Napoléon III. (Les deux lions sur les armes de Pie IX sont dans deux parties distinctes de l'écu divisé au moyen de lignes droites que l'on nomme *partitions, parti*).

Ici le mot LYON est pour la TERRE ITALIQUE, et le COQ pour le CASTULON ou la France républicaine.

NON TROP CONFÉDEREZ. — « Soldats! vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin; vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche. Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence qu'à votre générosité... » Bonaparte n'était resté que huit jours à Milan; il en partit le 2 prairial (21 mai) pour se rendre à Lodi, et s'avancer vers l'Adige. Tandis que Bonaparte poursuivait sa marche, un évènement inattendu le rappela tout à coup à Milan: les nobles, les moines, les domestiques des familles fugitives, une foule de créatures du gouvernement autrichien y préparaient une révolte contre l'armée française... Des paysans armés se transportèrent à Milan pour s'en emparer. Mais la division que Bonaparte avait laissée pour bloquer le château, ramena vivement la garnison dans ses murs, et chassa les paysans qui se présentaient. Dans les environs de Pavie, les révoltés eurent plus de succès... Bonaparte fit sabrer une grande quantité des révoltés. Cette prompte répression amena la soumission partout, et en imposa au parti qui en Italie, était opposé à la liberté et à la France. » (*Thiers*, VIII. 275-281.)

En lieu de peur l'un l'autre s'aydera...

« L'issue que venait d'avoir la campagne d'Allemagne était fâcheuse pour la République... » (*Thiers*, VIII. 431.)

« Notre situation devenait périlleuse en Italie, malgré les triomphes de Roveredo, de Bassano et de Saint-Georges. L'Autriche redoublait d'efforts pour recouvrer la Lombardie...Toutes les réserves de l'armée autrichienne étaient dirigées vers l'Italie... Bonaparte ne cessait de demander des secours et de conseiller des négociations avec les puissances italiennes qui étaient sur ses derrières... Il pressait le Directoire de traiter avec Naples, de renouer les négociations avec Rome, de conclure avec Gênes, et de négocier une alliance offensive et défensive avec le roi de Piémont, pour lui procurer du secours en Italie, si on ne pouvait pas lui en envoyer de France. Il voulait qu'on lui permît de proclamer l'indépendance de la Lombardie et celle des Etats du duc de Modène, pour se faire des partisans et des auxiliaires fortement attachés à sa cause. Ses vues étaient justes, et la détresse de son armée légitimait ses vives instances... » (*Idem*, 446-448.)

« On nous compte, écrivait-il au Directoire; le prestige de nos forces disparaît... Des troupes ou l'Italie est perdue. » (*Id.*, 450). (*Voir* 69e).

« Toute la Haute-Italie était fort exaltée: le Milanais arraché à l'Autriche, les provinces de Modène et de Reggio, les légations de Bologne et de Ferrare, demandaient à grands cris leur indépendance et leur organisation en République... Bonaparte chassa la régence, déclara le duc de Modène déchu, et les provinces de Reggio et de Modène libres. L'enthousiasme des Reggiens et des Modenais fut extraordinaire. Bonaparte organisa un gouvernement municipal pour administrer provisoirement le pays, en attendant qu'il fût constitué. Bologne et Ferrare s'étaient déjà constituées en république, et commençaient à lever des troupes. Bonaparte voulait réunir ces deux légations aux Etats du duc de Modène pour en faire une seule république qui, située tout entière en deçà du Pô, s'appellerait République Cispadane... Il ne pensait pas que l'affranchissement de l'Italie pût se faire d'un seul coup; il croyait le gouvernement français trop épuisé pour l'opérer maintenant... L'Assemblée nationale, réunie à Modène, constitua la République Cispadane... Les Reggiens montrèrent le plus grand dévouement. Un détachement autrichien étant sorti de Mantoue, ils coururent aux armes, l'entourèrent, le firent prisonnier et l'amenèrent à Bonaparte.

» Bonaparte s'était ménagé ainsi autour de lui des gouvernements amis, qui allaient faire tous leurs efforts pour l'appuyer... Il usait ainsi de toutes les ressources de la politique, pour suppléer aux forces que son gouvernement ne pouvait pas lui fournir; et, en cela, il faisait son devoir envers la France et l'Italie, et le faisait avec toute l'habileté d'un vieux diplomate. » (*Idem*, 454-458.)

Seul Castulon et Celtes moderez...

Le CASTULON MODERÉ est le Directoire, et les CELTES MODEREZ, les soldats de ce gouvernement.

« Le 23 avril 1796, Bonaparte dit à ses troupes: « Je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers. Je ferai exécuter à la rigueur le règlement que j'ai fait mettre à l'ordre: les pillards seront impitoyablement fusillés; déjà plusieurs l'ont été; j'ai eu lieu de remarquer avec plaisir l'empressement avec lequel les bons soldats de l'armée se sont portés pour faire exécuter les ordres.

« Peuples de l'Italie! l'armée française vient pour rompre vos chaînes: le peuple français est l'ami de tous les peuples. Venez avec confiance au-devant de nos drapeaux: votre religion et vos usages seront religieusement respectés.

» Nous faisons la guerre en ennemis généreux, et nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent. »

« 2 février 1797. Le général Wurmser, enfermé depuis cinq mois dans Mantoue, est réduit à capituler. »

« Soldats! la prise de Mantoue vient de finir une campagne qui vous a donné des titres éternels à la reconnaissance de la patrie. Vous avez été victorieux dans quatorze batailles rangées et dans soixante-dix combats; vous avez fait cent mille prisonniers, pris cinq cents pièces de campagne, deux mille pièces de gros calibre, quatre équipages de pont... Vous avez conquis à la République les plus belles contrées de l'Europe. Les républiques Transpadane et Cispadane vous doivent leur liberté... Les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, le duc de Parme, se sont détachés de la coalition de vos ennemis, et ont brigué votre amitié... *Le Directoire exécutif n'a rien épargné pour donner la paix à l'Europe; la modération de ses propositions ne se ressentait pas de la force de ses armées;* il n'avait pas consulté votre courage, mais l'humanité et l'envie de vous faire rentrer dans vos familles; il n'a pas été écouté à Vienne...»

« 24 mars 1797. Combat de Tarvis; l'archiduc Charles perd 20,000 hommes et 50 pièces de canon. Bonaparte lui écrit:

« Monsieur le général en chef, les braves militaires font la guerre et désirent la paix. Cette guerre ne dure-t-elle pas depuis six années? Avons-nous tué assez de monde, fait assez de mal à la triste humanité?... Le Directoire de la République française fait connaître à S. M. l'Empereur le désir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples... »

« 31 mars. Bonaparte n'était plus qu'à vingt lieues de Vienne; il reçut les parlementaires de l'Empereur... Bonaparte répondit:

« Dans la position militaire des deux armées, une suspension d'armes est toute contraire à l'armée française; mais si elle doit être un acheminement à la paix tant désirée, et si utile aux peuples, je consens sans peine à vos désirs. La République française a manifesté souvent à S. M. le désir de mettre fin à cette lutte cruelle; elle persiste dans les mêmes sentiments...»

« L'armistice de Léoben était à peine conclu, lorsque Bonaparte apprit qu'une insurrection contre les Français se préparait à Venise... Bonaparte au Doge (avril 1797):

« Dans toute la terre ferme, les sujets vénitiens sont tous sous les armes. Leur cri de ralliement est: *Mort aux Français!* Le nombre des soldats d'Italie qui en ont été victimes se monte déjà à plusieurs centaines. Vous affectez en vain de désavouer les attroupements que vous-même, avez préparés... Si malgré la bienveillance que vous a montrée le gouvernement français, vous me réduisiez à vous faire la guerre, ne pensez pas que le soldat français, comme les brigands que vous avez armés, aille ravager les champs du peuple innocent et malheureux de la terre ferme; non, je le protégerai, et il bénira jusqu'aux forfaits qui auront obligé l'armée française de l'arracher à votre tyrannique gouvernement. »

« Cinq cents de nos soldats furent impitoyablement massacrés à Vérone, la seconde fête de Pâques, et cette atroce exécution reçut le nom de *Pâques véronaises*. Les mêmes excès furent commis à Castiglione, à la Chiusa, à Velaggio, à Chiari. L'insurrection, qui n'at-

Digitized by Google

tendait que l'arrivée du général Laudon pour prendre des proportions gigantesques, fut tout à coup comprimée par la nouvelle du traité de Léoben... Un vaisseau français fut écrasé dans le port de Venise, et le capitaine Laugier mourut héroïquement à son bord. » (*Hist. populaire de l'Empereur*).

« Bonaparte publia sur-le-champ un manifeste de guerre contre Venise... fit abattre le lion de Saint-Marc dans toutes les provinces de la terre ferme... » (*Thiers*, IX. 130).

Pour l'interprétation de ce quatrain, il a suffi de suivre l'Histoire feuille par feuille, depuis la rentrée de Bonaparte en Italie, en 1796, jusqu'à sa sortie en 1797. Il aurait fallu tout citer pour montrer toute la force des expressions employées par le Prophète. Le quatrain 56e, qui *s'adapte* à celui-ci par le mot CASTULON, et les 69e et 79e feront voir que le Prophète, dans son impartialité, a pu nommer ici CASTULON MODÉRÉ le gouvernement qu'il nomme ailleurs NÉRON et MONSTRE HIDEUX; il a signalé lui-même le changement radical que le supplice de Robespierre, Saint-Just et Couthon (TROIS DE SON SANG, 51e) a produit dans la Convention; il a été jusqu'à dire que le supplice de ces TROIS causerait la MORT du NÉRON JEUNE.

Le lecteur peut dire maintenant en relisant ces 16 vers, si le Traducteur, renfermé dans le cercle étroit du secret d'interprétation (ORGON... CASTULON), a été heureux dans l'interprétation qu'il a trouvée sans effort, et si cette interprétation est, en effet, sans réplique. — J'avais toujours interprété le mot LANGON du Le LANGON près de Fontenay; aujourd'hui seulement, en transcrivant mes notes pour la dernière fois et en cherchant de nouvelles citations, j'ai écrit sans m'en apercevoir ces mots empruntés à M. Thiers : BORDEAUX... *une avant-garde fut portée à* LANGON.

Les deux quatrains qui précèdent ceux-ci dans les Centuries sont interprétés de Napoléon Ier; ils *s'adaptent* par des expressions à plusieurs autres, et leur interprétation est des plus faciles. Leur présence en tête de ces 16 vers est à remarquer. C'est donc 24 vers sur la même période historique; 24 vers où le même personnage domine! (*Voir* 145e, 146e).

55e (*bis*)

Le tremblement de terre à Mortara,
Cassich Sainct George à demy perfondrez,
Paix assoupie la guerre esveillera,
Dans temple à Pasque abysme enfondrez.

IX. 31.

La Haute-Italie tremblera sous les pas des armées victorieuses de la France. Le Piémont, après des combats à mort, se retirera de la lutte avant la fin de la campagne, qui continuera contre les Autrichiens. La haine assoupie par la paix se réveillera lorsque la guerre aura été portée au loin. Les *Pâques véronaises*, excitées par les passions religieuses, en précipitant dans l'Adige les cadavres des Français, causeront la ruine complète du gouvernement de Venise.

Ces mots : LE TREMBLEMENT DE TERRE A MORTARA, CASSICH (Casale) SAINCT-GEORGE, villes du Piémont, rappellent ceux-ci du quatrain précédent : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA. Dans l'un et l'autre ce tremblement de terre est causé par la marche d'armées ennemies : dans le premier ce sont les armées du LYON et COQ NON TROP CONFEDEREZ, et d'un troisième peuple que les deux autres repoussent en s'entr'aidant : EN LIEU DE PEUR L'UN L'AUTRE S'AYDERA; dans celui-ci, les villes de MORTARA, CASSICH, SAINCT-GEORGE ne sont à DEMY PERFONDREZ que parce qu'elles ont pris part à la guerre. — Mais qui les combat? Ces mots : LE TREMBLEMENT DE TERRE A MORTARA, ont rappelé la guerre de 1796 à 1797, TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA; ceux-ci : DANS TEMPLE A PASQUE ABYSME ENFONDREZ, nomment les Français en rappelant les *Pâques véronaises* dont ils furent victimes durant cette même campagne, comme ils l'avaient été dans les *Pâques* ou *Vêpres siciliennes*.

Le Prophète, par ces mots : MORTARA, CASSICH, SAINCT-GEORGE, villes fort rapprochées les unes des autres et appartenant au Piémont, désigne le Piémont tout entier, comme il a désigné la France entière par les mots : CARCAS. NARBONE (p. 68), et la Turquie par les mots : RHODES, BYSANCE (*id.*). — Il a encore choisi les noms les plus propres à développer sa prophétie. — MORTARA, p. v. des Etats-Sardes (Novare), le climat y passe pour malsain (*Mac-Carthy*). Ce mot est pour *combat à mort, mortalité.* — SAINCT-GEORGE, Georges (Saint), martyr. « Les gens de guerre, dit Feller, avaient beaucoup de dévotion pour saint Georges, principalement fondée sur ce que l'on disait qu'il avait été lui-même guerrier, au rapport de Métaphraste. Il est présentement premier patron de la république de Gênes. » — CASSICH. Ce nom ne se trouve pas en géographie. Près de MORTARA, et à toucher SAINCT-GEORGE, on trouve *Casale*. Nostradamus a changé un peu ce nom pour rappeler, comme il l'a déjà fait souvent, un mot grec CASSICH, de χασσαμενος, qui recule, de χαξω, χασω, reculer, se mettre à l'écart (*Lexique*).

« 1796. L'aristocratie génoise était fort indisposée, et méditait de mauvais projets sur nos derrières. Le ministre autrichien Gérola était l'instigateur secret de tous ces projets. L'Etat de Gênes était rempli de petits fiefs relevant de l'Empire. Les seigneurs génois revêtus de ces fiefs réunissaient les déserteurs, les bandits, les prisonniers autrichiens qui avaient réussi à s'échapper, les soldats piémontais qu'on avait licenciés, et formaient des bandes de partisans connus sous le nom de *Barbets*. Ils infestaient l'Apennin par où l'armée française était entrée; ils arrêtaient les courriers, pillaient nos convois, massacraient les détachements français... » (*Thiers*, VIII. 299).

« Les Barbets saisis les armes à la main furent impitoyablement fusillés. » (*Idem*, 304). — « Bonaparte écrivit une lettre vigoureuse au roi de Piémont, qui souffrait les Barbets dans ses Etats, et fit partir une colonne de douze cents hommes avec une commission militaire ambulante, pour saisir et fusiller les Barbets trouvés sur les routes. » (*Idem*, 393).

« 1797. Avril. — Le général Balland, qui commandait à Vérone la garnison française, se vit séparé des autres commandants placés dans les environs. Plus de vingt mille montagnards inondaient la campagne. Les détachements français étaient attaqués sur les routes, des capucins prêchaient la populace dans les rues... C'était dans les journées des 15 et 16 avril que tout ceci se passait. On n'avait aucune nouvelle de Léoben, et le moment paraissait en effet des mieux choisis pour une explosion (PAIX ASSOUPIE LA GUERRE ESVEILLERA). — Le 17 avril, *jour de la seconde fête de Pâques*, une agitation extraordinaire se manifesta dans Vérone; des bandes de paysans y entrèrent en criant : Mort aux *Jacobins!* Balland fit retirer ses troupes dans les forts, ne laissa que des détachements aux portes, et signifia qu'au premier acte de violence il foudroierait la ville. Mais vers le milieu du jour, des coups de sifflet furent entendus dans les rues; on se précipita sur les Français, des bandes armées assaillirent les détachements laissés à la garde des portes, et massacrèrent ceux qui n'eurent pas le temps de rejoindre les forts. De féroces assassins couraient sur les Français désarmés que leurs fonctions retenaient dans Vérone, les poignardaient et les jetaient dans l'Adige. Ils ne respectaient pas même les hôpitaux, et se souillèrent du sang d'une partie des malades... Déjà plus de quatre cents malheureux avaient péri, et la garnison française frémissait de rage en voyant les Français égorgés et leurs cadavres flottant au loin sur l'Adige. Le général Balland ordonna aussitôt le feu, et couvrit la ville de boulets. Il pouvait la mettre en cendres.. On parlementa.. Les coups de fusils recommencèrent contre le fort. Alors le général Balland fit de nouveau mettre le feu à ses pièces et tira sur la ville à toute outrance. Le feu éclata dans plusieurs quartiers... On parlementa de nouveau, on convint de ne plus tirer, mais la convention n'en fut pas mieux exécutée par les insurgés, qui ne cessèrent de tirer sur les forts. Les féroces paysans qui couvraient la campagne se jetèrent sur la garnison du fort de la Chiusa, placé sur l'Adige, et l'égorgèrent. Ils en firent de même à l'égard des Français répandus dans les villages autour de Vérone. Mais l'instant de la vengeance approchait... Tels furent les massacres connus sous le nom de *Pâques véronaises*. » (*Thiers*, IX. 118-124).

« ... Les commissaires, munis de nouveaux pouvoirs, suivirent Bonaparte à Milan pour aller mettre l'orgueilleuse constitution à ses pieds... Le 12 mai, le grand conseil rendit la souveraineté à la nation vénitienne tout entière... Le 22 mai, le parti patriote obligea l'aristocratie génoise à abdiquer, comme avait fait celle de Venise... Ainsi

Digitized by Google

après avoir en deux mois soumis le pape, passé les Alpes Juliennes, imposé la paix à l'Autriche, repassé les Alpes et puni Venise, Bonaparte était à Milan (40 kilomètres de MORTARA), exerçant une autorité suprême sur toute l'Italie. » (*Idem*, IX. 148).

« *Vêpres siciliennes.* C'est le nom qu'on a donné au massacre qui se fit en Sicile de tous les Français, en l'année 1282, le jour de Pâques, et dont le signal fut le premier coup de cloche qui sonna les vêpres. » (*Dict. des Origines*).

Ce dernier vers : DANS TEMPLE A PASQUE ABYSME ENFONDREZ, d'un quatrain sur les guerres du nord de l'Italie, a réveillé de suite le souvenir des *Pâques véronaises.* Nostradamus a dit : AU SAINT BARBARE SERONT LES GARNISONS, désignant Paris qui, au temps de la *Sainte-Ligue,* avait des régiments de prêtres et de moines (*Voir la note sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV*), et par cette expression il a rappelé les passions politiques et religieuses de cette époque; ici, par ce vers, il rappelle également les passions politiques et religieuses de la guerre d'Italie en 1797.

56e

Saturne en Cancer Jupiter avec Mars,
Dedans Février Chaldondon saluterre
Sault Castallon assailly de trois pars,
Près de Verbiesque conflict mortelle guerre.
VIII. 48.

Saturne étant dans le signe du Cancer, et Jupiter conjoint à Mars, au mois de Février, le traité de Tolentino conclu avec le Pape sera le présage heureux du rétablissement du culte. Quelques jours après, la République, assaillie jusque là de trois côtés, mettra fin à la première guerre continentale par les préliminaires de Léoben, près Verbicze. Le traité définitif ne sera conclu qu'après des séances orageuses. Jamais on n'aura livré en aussi peu de temps un aussi grand nombre de combats.

Ce quatrain a les mots : SAULT CASTALLON, donc il parle de la République désignée par ces mots : SAULT CASTULUM (*Lettre à Henri II*), COURSE DU CASTULON (33e), SEUL CASTULON (55e), CURSEUR VICTOIRE (18e); il a les mots : ASSAILLY DE TROIS PARS, qui rappellent un passage de la lettre prophétique sur les premières guerres de la République (1793-1797); donc il est question ici de ces guerres et des traités qui y mirent fin.

Saturne en Cancer, Jupiter avec Mars...

Je laisse à un astronome le soin de démontrer qu'en 1797 Saturne était dans le signe du Cancer durant une conjonction de Jupiter et de Mars. L'explication des quatrains 115e à 126e fournira la preuve que Nostradamus a connu l'état du ciel au moment des évènements qu'il annonce.

Dedans Février Chaldondon saluterre.

DEDANS FÉVRIER. — « Bonaparte arriva à Tolentino le 13 février 1797, et s'y arrêta pour attendre l'effet que produiraient sa marche rapide et le renvoi des prisonniers... Le traité fut arrêté en quelques jours, et signé à Tolentino le 19 février... Avant de quitter Tolentino, il fit un acte assez remarquable, et qui déjà prouvait sa politique personnelle. L'Italie et particulièrement les Etats du Pape regorgeaient de prêtres français bannis... Eloignés depuis longtemps de leur patrie, exposés à tous les dédains de l'étranger, ils pleuraient en voyant nos soldats; ils en reconnurent même quelques-uns dont ils avaient été les curés dans les villages de France. Bonaparte était facile à émouvoir; d'ailleurs, il tenait à se montrer exempt de toute espèce de préjugés révolutionnaires ou religieux : il ordonna par un arrêté, à tous les couvents du Saint-Siége, de recevoir les prêtres français, de les nourrir et de leur donner une paie. Il améliora ainsi leur état, loin de les mettre en fuite. Il écrivit au Directoire les motifs qu'il avait eus en commettant cette infraction à ses arrêtés. « En faisant, dit-il, des battues continuelles de ces malheureux, on les oblige à rentrer chez eux. Il vaut mieux qu'ils soient en Italie qu'en France; ils nous y seront utiles. Ils sont moins fanatiques que les prêtres italiens, ils éclaireront le peuple qu'on excite contre nous. D'ailleurs, ajoutait-il, ils pleurent en nous voyant; comment n'avoir pas pitié de leur infortune? » Le Directoire approuva sa conduite. Cet acte et sa lettre publiés, produisirent une sensation très grande. » (*Thiers*, IX. 60). (CASTULON ET CELTES MODEREZ, p. 100).

CHALDONDON. — De *Chaldæus,* devin (*Wailly*), ou mieux de χαλδαιος, astrologue et de διδωμι, donner (*Lexique*). Ce mot est pour *présage,* tiré de l'état du ciel.

« *Chaldéens,* philosophes de Chaldée, faisaient profession de connaître les mouvements des astres, la vicissitude des saisons, et de prédire les choses à venir.... Ils se vantaient que depuis plus de quarante-trois mille ans leurs ancêtres s'adonnaient à l'étude des astres qu'ils s'étaient communiquée de père en fils... On ne sait pas si Abraham apprit d'eux l'arithmétique, la géométrie et l'astrologie, ou s'il les leur enseigna à eux-mêmes. » (*Moréri*).

Nostradamus a dit dans sa lettre à César : « *La parole héréditaire de l'occulte prédiction sera dans mon estomach intercluse,* » et dans la lettre à Henri II : « *Abraham, lequel a esté souverain astrologue selon aucun, il inventa premier les lettres chaldaïques... Tout a été calculé par le cours céleste par association d'émotion infuse à certaines heures délaissées par l'émotion de mes antiques progéniteurs.* »

SALUTERRE. — De *Salutaris,* avantageux, de salut (*Wailly*). Le Prophète devait signaler de la manière la plus précise le moment où l'on commença à prévoir le rétablissement du culte.

Sault Castallon assailly de trois pars...

SAULT CASTALLON. — On doit supposer que Nostradamus n'a écrit diversement le nom du vêtement de la Liberté (*Castula, castus,* habillement dont les filles romaines se couvraient depuis le sein jusqu'aux pieds *Wailly*), que pour mettre sur la voie de son interprétation. Ce mot ayant pour racine l'adjectif *castus, casta, castum,* le Prophète a dit : CASTULON, CASTALLON, CASTULUM, pour *castula* ou *casta longa,* sous entendu *vestis; vestis longa* (*Quintil.*), robe longue (*Joubert*); il appelle l'Hercule gaulois : OGMION, OGMIUS et OGMIUS dans ses quatrains, ses présages et sa lettre.

ASSAILLY DE TROIS PARS. — La lettre à Henri II nomme les trois peuples qui ont assailli la France au début de la Révolution :

« *Seront trois régions par l'extrême différence des lignes, c'est à sçavoir la Romanie, la Germanie et l'Espagne qui feront diverses sectes par main militaire, délaissant les 50 et 52 degrez de hauteur.* » (p. 25.)

Jusqu'au traité de Léoben la France, assaillie seulement du côté de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne, n'a porté la guerre que dans ces contrées qui, par divers traités faits séparément (EXTRÊME DIFFÉRENCE DES LIGNES), avaient armé presque toute l'Europe contre elle.

« *Traité d'alliance* entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour comprimer les troubles de la France et de la Pologne (1792). — *Convention* entre l'Autriche et la Prusse, pour faire rendre à la couronne de France ses droits et ses prérogatives (1792). — *Traité d'alliance* entre l'Angleterre et la Russie, qui s'engagent à troubler le commerce de la France (1793). » (*Montgaillard.* Table).

On a vu que Bonaparte eut d'abord à combattre en Italie les Piémontais unis à l'empereur d'Allemagne.

« *Guerre.* — GERMANIE. — 16 octobre : La France déclare la guerre à François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, élu empereur d'Allemagne le 7 juillet suivant, et dirige contre lui les trois armées d'Alsace, de Moselle et de Sambre. Bataille de Valmy. Prise de Mayence, Francfort. Première campagne de Belgique. Victoire de Jemmapes. Occupation de Bruxelles, Anvers, Namur, Bréda. Victoires de Hondchoot, de Turcoing, de Fleurus. Occupation de Trèves, Aix-la-Chapelle, Cologne, Amsterdam, Dusseldorf... Moreau pénètre en Bavière... »

« ROMANIE. — 16 octobre 1793 : Naples déclare la guerre à la France, déjà maîtresse de la Savoie et de plusieurs villes du Piémont. Campagne d'Italie. Montenotte, Millesimo, Mondovi, Lodi. Traité de Tolentino, conclu avec le Pape (13 février 1797). Rivoli. Prise de Venise, etc. »

« ESPAGNE. — 7 mars 1793 : La Convention déclare la guerre à l'Espagne. L'Espagne envahit le Roussillon (avril 1793), s'empare du

Digitized by Google

fort de Bellegarde, de Saint-Elme, de Collioure, de Port-Vendres. Fontarabie (Biscaye) est pris le 1er août 1794; Saint-Sébastien le 4 août. Victoire de Roncevaux. La bataille d'Escola, livrée en Catalogne, se termine après cinq jours de combats acharnés par la retraite des Espagnols.

« *Résumé.* — Le 1er mars 1793, la France a huit armées : Nord, Ardennes, Moselle, Bas-Rhin, Alpes, Italie, Pyrénées, des côtes. Le 9 mars 1793, une première coalition réunit contre la France : l'Autriche, la Prusse, l'Empire d'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, l'Etat Ecclésiastique et le roi de Sardaigne. » (*Montgaillard*, IV. 8 et *passim*).

On a vu dans les vers sur les premières années de la Révolution : DANGERS VERS LES FRONTIÈRES, MÊME OU L'ORACLE A PRINS COMMENCEMENT (35e à 38e).

« 1er octobre 1795 : Un décret porte que tous les pays conquis en deçà du Rhin, ainsi que la Belgique, l'Etat de Liège et le Luxembourg, sont réunis au territoire de la République. » (*Montgaillard*, IV. 377). Ces pays sont situés au 50 *et* 52 *degrés de hauteur*.

« 15 avril 1797 : Les préliminaires de paix entre la France et l'Autriche sont signés à Léoben. — 17 octobre 1797 : Le traité de paix de Campo-Formio est conclu... L'empereur consent que la frontière de France s'étende jusqu'au Rhin. » (*Id.*, V. 7 et 75). *Délaissant le* 50 *et* 52 *degrés de hauteur*. « C'est ainsi que finit avantageusement pour la France la première guerre continentale de la Révolution; qu'expire, à trente lieues de Vienne, cette formidable coalition des principales puissances du continent contre la France déchirée par les factions, et qui semblait à ces puissances, en 1793, une proie aussi facile à saisir que la Pologne. » (*Idem*, V. 79).

Près de Verbiesque conflict mortelle guerre...

VERBIESQUE. — Ce mot ne se trouve pas en géographie. Les mots qui en approchent le plus sont dans Mac-Carthy : *Verbicze*, en hongrois *Wribica*, b. de Hongrie (Liptau), près et au S. E. de St-Miklos; et *Verbitsk*, ville de Russie (Moscou), à 17 l. N. de Moscou. S'il n'y a point d'orthographe pour les noms propres, c'est surtout pour ceux d'une langue étrangère; en outre, presque tous les noms de lieux ont changé avec le temps: de *Rupellensis* on a fait Rochelle. On ne peut donc pas exiger que le Prophète écrive les noms propres comme nous les écrivons aujourd'hui. Tout le monde voit dans ce vers : PAR ARNANI, THOLOSER, VILLEFRANQUE, les trois villes espagnoles d'Ernani, Tolosa et Villafranca, fort rapprochées les unes des autres, et près des frontières de France. VERBIESQUE est pour *Verbicze*, situé à quelques lieues de Léoben. Mais pourquoi précisément ce nom? Le Prophète a dit dans la *Guerre de la succession d'Espagne* (*voir* p. 41) : PROCHE DES MONTS où SAGONTE S'ASSIED, pour la bataille d'Almanza, qu'il ne pouvait nommer; il a choisi SAGONTE dont le nom rappelle les mots Σαγος, *sagum*, vêtement militaire; ici, il met VERBIESQUE, parce que ce mot rappelle le mot *verbigero*, se quereller, se prendre de paroles (*Wailly*), et le mot allemand qui veut dire alliance, comme le montre le journal que je reçois à l'instant :

« L'alliance intime (*innidhe Verbindung*) de la Prusse avec une Autriche régénérée serait, croyez-le bien, la plus forte garantie pour le maintien de l'Allemagne et de l'équilibre européen. » (*Ami de la Religion*, 12 février 1861).

CONFLICT MORTELLE GUERRE. — Il y a eu conflit et mortelle guerre durant cinq ans, jusqu'aux préliminaires de Léoben, qui amenèrent le traité de Campo-Formio.

« Les conférences languirent d'abord beaucoup. M. de Cobentzel, suivant la coutume du cabinet autrichien, se montra fort habile à traîner les choses en longueur. Cependant le général français résolut d'en finir. *La conférence qu'il s'était dit devoir être la dernière fut des plus vives;* il en arriva à mettre le marché à la main, et fut refusé. Se levant alors dans une espèce de fureur, il s'écria très-énergiquement : « Vous voulez la guerre? eh bien! vous l'aurez; » et saisissant un magnifique cabaret de porcelaine que M. de Cobentzel répétait chaque jour avec complaisance lui avoir été donné par la grande Catherine, il le jeta de toutes ses forces sur le plancher, où il vola en mille éclats, « Voyez! s'écria-t-il : eh bien! telle sera votre monarchie autrichienne avant trois mois, je vous le promets! » Et il s'élança précipitamment hors de la salle. (La paix se fit). » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 305).

« Le Directoire donna, à la fin de la campagne, à l'armée d'Italie, un drapeau admirable; c'était la nouvelle oriflamme de la République. Il était chargé d'innombrables caractères d'or, et ces caractères étaient les suivants : *L'armée d'Italie a fait cent cinquante mille prisonniers, elle a pris cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces d'artillerie de siége, six cents pièces de campagne, cinq équipages de pont, neuf vaisseaux, douze frégates, douze corvettes, dix-huit galères. — Armistice avec les rois de Sardaigne, de Naples, le Pape, les ducs de Parme, de Modène. — Préliminaires de Léoben. — Convention de Montebello avec la République de Gênes. — Traités de paix de Tolentino, de Campo-Formio. — Donné la liberté aux peuples de Bologne, de Ferrare.... — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guercin, du Titien.... — Triomphé en dix-huit batailles rangées.... — Livré soixante-sept combats.* » (Thiers, IX. 382.)

Le mot CASTULON, CASTALLON, CASTULUM, est quatre fois dans Nostradamus, et le voici interprété quatre fois de la République (1792-1804)! Combien, en effet, LE CAS EST PLUS ESCLAIRCY, grâce au secret d'interprétation! Quelle Histoire de quel peuple aurait jamais rappelé ce quatrain! Le Traducteur, guidé par le secret d'interprétation, aborde sans sourciller les mots les plus barbares, et bientôt l'Histoire leur donne la seule signification qu'ils peuvent recevoir. — Cette *déclaration formelle du Traducteur* est toujours vraie :

« Ce n'est pas la connaissance de l'Histoire qui a fait traduire la plupart des quatrains, ce sont les quatrains qui ont fait étudier l'Histoire. » (*Vie de L.-Philippe*, p. 1).

Que le lecteur jette maintenant un coup-d'œil sur les quatrains 33e et 55e et sur le passage 49e de la lettre à Henry II, et il connaîtra la valeur de ces mots à César : *Sed quando submovenda erit ignorantia,* LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY.

57e

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.

VII. 13.

Bonaparte n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE, dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'Anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814.

De la cité marine et tributaire...

C'est de cette même CITÉ MARINE qu'il est dit dans trente-deux vers sur les premiers évènements de la Révolution : CITÉ MARINE SAISIRONT ENNEMIS (*Voir* p. 35). Cette expression, qu'on ne retrouve pas ailleurs dans Nostradamus, *adapte* l'un à l'autre ces deux quatrains. L'un dit la prise de Toulon par les Anglais, l'autre l'occupation de cette ville TRIBUTAIRE par les mêmes ennemis et sa reprise par Bonaparte.

CITÉ MARINE. — « *Toulon* : son port est l'un des plus vastes de l'Europe; il est divisé en deux parties : le vieux port, terminé sous Henri IV, et le neuf, construit par Louis XIV. *(Malte-Brun.)*

TRIBUTAIRE. — *Tributarius*, tributaire, imposable... ville soumise à une contribution (*Vailly*). — Toulon fut TRIBUTAIRE de la race SORDIDE.

La teste raze prendra la satrapie...

LA TESTE RAZE. — Cette expression est trois fois au singulier dans les Centuries, et toujours pour désigner Bonaparte (*voir* 143e, 145e). — Nostradamus, par ces mots : LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE (176e, 177e) désigne Louis XVIII, le compétiteur de Bonaparte, LA TESTE RAZE. Louis XVIII portait les cheveux longs comme les derniers rois de France depuis Louis XIII, et comme les premiers dits *Rois chevelus;* Bonaparte au trône portait au contraire les cheveux courts. Mais par cette expression : TESTE RAZE, le Prophète veut montrer que celui qui devait PAR QUATORZE

Digitized by Google

ANS TENIR LA TYRANNIE appartiendrait à une autre race que celle des *Rois chevelus*, ou des Rois Francs. Il a nommé GAULOIS les Français révolutionnaires : CONTRE GAULOIS SERA LEUR TRAMONTANE (52e), le NOUVEAU ROY (15e) qu'ils se sont donné : ROY GAULOIS (cette expression est trois fois dans les Centuries et trois fois pour Bonaparte); ce règne : RÈGNE GAULOIS (139e); et GAULOIS, ce même ROY GAULOIS se préparant à monter au trône (137e). — La Corse a été conquise par la France le 15 juin 1768, et Bonaparte est né le 15 août 1769.

« Chlodion, roi des *Francs*, dit *le Chevelu*... Ce prince reçut ce surnom parce qu'il fit couper les cheveux aux *Gaulois* pour les distinguer des *Francs*, qui les portaient très longs... Les seuls membres des familles princières avaient le privilége de laisser croître leurs cheveux. Le roi continuait à les porter très longs, et ses parents de même; la noblesse à proportion de son rang et de sa naissance. Le peuple était plus ou moins rasé ; l'homme serf l'était tout à fait. » (*Mag. Pitt.*, 1843, 221. *Voir idem*, 1846, 272).

PRENDRA LA SATRAPIE. — *Satrape*. Ce mot, persan d'origine, a d'abord signifié amiral, général d'armée navale ; il fut ensuite étendu à tous les gouverneurs de province et même aux principaux ministres de Perse. Des Persans il passa chez les Grecs, qui dirent SATRAPAS dans la même signification ; les Latins l'employèrent aussi dans le même sens ; il se trouve même des Chartes d'Angleterre sous le roi Ethelrède, où *les seigneurs qui signent après les ducs prennent le titre de satrapes du roi.* » (*Dict. des Origines*).

Bonaparte, placé sous un général en chef (*Dux*), prend le commandement (SATRAPIE), au sujet DE (*de*, touchant au sujet de, *Wailly*) LA CITÉ MARINE et TRIBUTAIRE des Anglais pour CHASSER cette race SORDIDE...

« C'est au représentant Gasparin que Napoléon dut de voir son plan, celui qui donna Toulon, triompher des objections des consuls de la Convention. Il en conservait un souvenir reconnaissant : *C'était Gasparin*, disait-il, qui avait ouvert sa carrière. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 77).

« Le commandant d'artillerie était à tout et partout. Son activité, son caractère, lui avaient créé une influence positive sur le reste de l'armée. Toutes les fois que l'ennemi tentait quelques sorties ou forçait les assiégeants à quelques mouvements rapides et inopinés, les chefs des colonnes et des détachements n'avaient tous qu'une même parole : « Courez au commandant d'artillerie, disait-on, demandez-lui ce qu'il faut faire ; il connaît mieux les localités que personne. » Et cela s'exécutait sans qu'aucun s'en plaignît... Napoléon, de simple commandant de l'artillerie de l'armée de Toulon, eût pu en devenir le général en chef avant la fin du siège. Le jour même de l'attaque du Petit-Gibraltar, le général Dugommier, qui la retardait depuis quelques jours, voulait la retarder encore ; sur les trois ou quatre heures après-midi, les représentants envoyèrent chercher Napoléon : ils étaient mécontents de Dugommier, surtout à cause de son nouveau délai ; et, voulant le destituer, ils offrirent le commandement au chef de l'artillerie, qui s'y refusa, et alla trouver son général, qu'il estimait et aimait, lui fit connaître ce dont il s'agissait, et le décida à l'attaque. Sur les huit ou neuf heures du soir, quand tout était en marche, au moment de l'exécution, les choses changèrent, les représentants interdisaient alors l'attaque ; mais Dugommier, toujours poussé par le commandant d'artillerie, y persista. S'il n'eût pas réussi, il était perdu, sa tête tombait ; tels étaient le train des affaires et la justice du temps. » (*Idem*, 79).

Chasser sordide qui puis sera contraire...

« Les députés de la Convention voulaient attaquer et incendier la ville ; mais je leur démontrai qu'elle était très forte, et que nous perdrions beaucoup de monde ; que ce qui était convenable était de s'emparer des forts qui commandaient la rade, et que les Anglais seraient pris ou forcés de brûler la plus grande partie de la flotte et de *se sauver*. Cet avis fut suivi, et les Anglais devinant quelle en serait la suite, mirent le feu aux vaisseaux et abandonnèrent la ville. S'il était venu un *libeccio* (vent du sud), ils auraient été tous pris. *Ce fut Sidney-Smith qui incendia la flotte*, et elle eût été entièrement brûlée si les Espagnols eussent fait leur devoir. Ce fut le plus beau feu d'artifice possible. — Pensez-vous, lui demandai-je, que sir *Sidney* ait montré beaucoup de talent et de courage à *Acre*. — Oui : la principale cause de la non réussite, c'est qu'il prit tout mon train d'artillerie à bord de plusieurs petits vaisseaux. Sans cela, j'aurais pris Acre malgré lui... Il était impossible qu'il réussît contre le grand nombre de Français qui étaient devant *Acre*. » (*Idem*, II. 598-599). — *(Voir la lettre à Henry II : Et icelle cité d'Achem* sera environnée et assaillie de toutes parts en très grande puissance de gens d'armes, 51e).

» Les Anglais se décidèrent sur le champ à évacuer la place... Avant de se retirer, ils résolurent de brûler l'arsenal, les chantiers et les vaisseaux qu'ils ne pourraient pas prendre... Chaque vaisseau anglais vint à son tour s'approvisionner à l'arsenal. Les forts furent ensuite tous évacués, excepté le fort Lamalgue, qui devait être le dernier abandonné. *Cette évacuation se fit même si vite* (CHASSER), que deux mille Espagnols, prévenus trop tard, restèrent hors des murs, et ne se sauvèrent que par miracle. Enfin, on donna l'ordre d'incendier l'arsenal. Vingt vaisseaux ou frégates parurent tout à coup en flammes, au milieu de la rade, et excitèrent le désespoir chez les malheureux habitants et l'indignation chez les Républicains, qui voyaient brûler l'escadre sans pouvoir la sauver. Aussitôt, plus de vingt mille individus, hommes, femmes, vieillards, enfants, portant ce qu'ils avaient de plus précieux, vinrent sur les quais, tendant les mains vers les escadres, et implorant un asile pour se soustraire à l'armée victorieuse... Pas une seule chaloupe ne se montrait à la mer pour secourir ces imprudents Français, qui avaient mis leur confiance dans l'étranger, et qui leur avaient livré *le premier port de leur patrie*. Cependant l'amiral Langara, plus humain, ordonna de mettre les chaloupes à la mer et de recevoir sur l'escadre espagnole tous les réfugiés qu'elle pourrait contenir. L'amiral Hood n'osa pas résister à cet exemple, et aux imprécations qu'on vomissait contre lui. Il ordonna à son tour, mais fort tard, de recevoir les Toulonnais. Les forçats avaient arrêté l'incendie et empêché qu'il ne se propageât. De cinquante-six vaisseaux ou frégates, il ne restait que sept vaisseaux et onze frégates ; le reste avait été pris ou brûlé par les Anglais. » (*Thiers*, VI. 55).

« ... Pour l'Angleterre, c'est à l'animosité de ses ministres que je suis redevable de tout. » (*Mém.*, I. 454). « Napoléon accusa dans le temps les Anglais d'être la première cause de toutes les intrigues, et il les en accusait encore à Sainte-Hélène, tant il était habitué à les trouver au fond de tout ce qui se tramait contre lui. » (*Idem*, I. 697).

Nostradamus a dit des sept coalitions formées par les Anglais contre l'Empereur : SEPT FOIS CHANGEZ VERREZ GENT BRITANNIQUE, TAINTS EN SANG EN DEUX CENT NONANTE AN (192e); il a dit de ce peuple *emmenant* LE PETIT GRAND à Sainte-Hélène (208e) : AUX ANTIPOLES... PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (187e, de 181e à 190e), et SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS PAR MER CHASSE AU BESOIN FAILLIRA (129e, de 127e à 133e).

Par quatorze ans tiendra la tyrannie...

TYRANNIE. — *Tyran* (en grec τυραννος), autrefois, prince qui avait usurpé la puissance souveraine dans son pays : *Denis-le-Tyran* (*N. Landais*). Nostradamus emploie souvent le mot TYRAN dans l'acception qu'il avait autrefois : homme qui possède un pouvoir absolu (*Voir les quatrains* I. 94, II. 36, II. 42, IV. 55). Il a dit de Napoléon Ier : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN (189e). On a vu que le Prophète a reconnu comme Napoléon, que le Premier Consul, CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), a possédé le pouvoir absolu avant de prendre le titre d'Empereur.

« Depuis quatorze ans, des destinées de ce seul homme dépendaient les destinées de tous les peuples civilisés (1800-1814). » (*Montgaillard*, VII. 475).

Ce quatrain est suivi dans les Centuries du 86e qu'on interprète de la même époque.

Lire la seconde partie de l'Etude d'interprétation qui se trouve *Vie de L.-Philippe*, p. 101 : Des quatrains n'ont pas seulement une expression qui les *adapte* à un second ; ils en ont plusieurs qui les adaptent à un grand nombre...

58e

Du tout Marseille des habitans changée,
Course et poursuite jusqu'au près de Lyon,
Narbon, Thoulouse par Bourdeaux outragée,
Tuez captifs presque d'un million.

I. 72.

Bordeaux, outragé par l'emprisonnement de ses députés, les Girondins, invitera les départements à une coalition générale. Bientôt Marseille, Lyon, Narbonne et Toulouse

Digitized by Google

seront occupés par les armées de la Liberté. Marseille saccagé, sera déclaré rebelle et sans nom, et des massacres nombreux et sans cesse renouvelés ensanglanteront ces villes après leur reddition.

A la première lecture de ce quatrain, on voit qu'il s'agit de guerre civile, car aucun ennemi extérieur n'est nommé ou seulement indiqué; que le plus grand nombre des victimes doivent périr en dehors de la lutte (TUEZ CAPTIFS); que Marseille, entre toutes les villes nommées, doit éprouver un changement radical (DU TOUT : *Il y a la différence du tout au tout*, se dit des choses que l'on veut comparer ensemble, et qui sont très différentes *N. Landais*. Voir *Vie de L.-Philippe :* QUAND GRAND PONTIFE CHANGERA DE TERROIR, p 51); on voit que le mot COURSE rappelle LA COURSE DU CASTULON (33e), CURSEUR VICTOIRE (18e); que ces mots : PAR BOURDEAUX OUTRAGÉE, qui indiquent la cause de tous ces malheurs, rappellent le quatrain : BOURDEAUX... A GRANDE CLASSE IRA JUSQU'A LANGON; il faut alors ouvrir l'histoire à cette même page.

« Du 8 au 10 mai (1793), des nouvelles alarmantes se succèdent... Des citoyens de Bordeaux, indignés des accusations portées contre leurs députés, et montrant l'attitude la plus menaçante, ont désarmé une section où s'étaient retirés les Jacobins. A Marseille, les sections sont en pleine insurrection. Révoltées des excès commis sous le prétexte du désarmement des suspects, elles se sont réunies, ont destitué la Commune. » (*Thiers*, IV. 198),

« Le 15, le 16 et le 17 mai se passent en agitation, et tout devient une occasion de querelle et de tumulte dans l'Assemblée. Les Bordelais envoient une adresse, dans laquelle ils annoncent qu'ils vont se lever pour soutenir leurs députés. Une lettre de Marseille annonce que les sections de cette ville persistent dans leur résistance. Une pétition de Lyon réclame du secours pour 1,500 détenus, enfermés sous le nom de suspects, et menacés du tribunal révolutionnaire par Chalier et les Jacobins. » (*Idem*, 206).

« A Bordeaux, la sensation fut extrêmement vive (*voir* 52e). Les autorités dépêchèrent des commissaires à tous les départements, pour les inviter à une coalition générale. *Toulouse*, ancienne ville parlementaire, où beaucoup de partisans de l'ancien régime se cachaient derrière les Girondins, avait déjà institué une force départementale de 1,000 hommes. Ses administrations déclarèrent, en présence des commissaires envoyés à l'armée des Pyrénées, qu'elles ne reconnaissaient plus la Convention... Les départements supérieurs du Tarn, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de l'*Hérault*, suivirent l'exemple de *Toulouse et de Bordeaux*. Nîmes se déclara en état de résistance; Marseille rédigea une pétition foudroyante, remit en activité son tribunal populaire, commença une procédure contre les *tueurs*, et prépara une force de 6,000 hommes. A Grenoble, les sections furent convoquées, et leurs présidents, réunis aux autorités constituées, s'emparèrent de tous les pouvoirs, envoyèrent des députés à Lyon, et voulaient faire arrêter Dubois-Crancé et Gauthier, commissaires de la Convention à l'armée des Alpes. Le département des Alpes adopta la même marche. Celui du *Jura*, qui avait déjà levé un corps de cavalerie et une force départementale de 800 hommes, protesta de son côté contre l'autorité de la Convention. A Lyon enfin, où les sections régnaient en souveraines depuis le combat du 29 mai, on reçut et on envoya des députés pour se concerter avec Marseille, Bordeaux et Caen; on instruisit sur le champ une procédure contre Chalier, président du club des Jacobins et contre plusieurs autres montagnards. Il ne restait donc sous l'autorité de la Convention que les départements du Nord et ceux qui composaient le bassin de la Seine. Les départements insurgés s'élevaient à soixante ou soixante-dix, et Paris devait avec quinze ou vingt résister à tous les autres et continuer la guerre avec l'Europe. » (*Idem*, V. 13, 15)

« ... Toulouse chercha à se justifier. Les Bordelais, plus prononcés, ne se soumirent pas formellement, mais ils firent rentrer leur avant-garde (LANGON), et cessèrent d'annoncer leur marche sur Paris (67e). Dubois-Crancé s'occupa de faire exécuter les décrets de la Convention contre Lyon et Marseille... Il fit partir le général Carteaux avec quelques mille hommes d'infanterie et avec la légion levée en Savoie sous le nom de légion des Allobroges, pour se rendre à Valence, y occuper le cours du Rhône, et *empêcher la jonction des Marseillais avec les Lyonnais*. Carteaux, parti dans les premiers jours de juillet, se *porta rapidement* (COURSE) sur Valence, et de Valence sur le Pont Saint-Esprit, où il enleva le corps des Nîmois, dispersa les uns, s'incorpora les autres, et s'assura les deux rives du Rhône. Il se jeta immédiatement après sur Avignon, où les Marseillais s'étaient établis quelque temps auparavant (75e). Dubois-Crancé commença le feu du côté de la Croix-Rousse (à Lyon). Pendant ce temps, Carteaux avait marché sur Marseille et avait franchi la Durance dans le mois d'août. Les Marseillais s'étaient retirés d'Aix sur leur ville, et avaient formé le projet de défendre les gorges de Septèmes, à travers lesquelles passe la route d'Aix à Marseille. Le 24, le général Doppet les attaqua avec l'avant-garde de Carteaux; l'engagement fut assez vif, mais une section qui avait toujours été en opposition avec les autres passa du côté des Républicains et décida le combat en leur faveur. Les gorges furent emportées et, le 25, Carteaux entra dans Marseille avec sa petite armée. Cet évènement en décida un autre, le plus funeste qui ait encore affligé la République. La ville de Toulon ouvrit son port aux Anglais. CITÉ MARINE (7e, 57e). » (*Thiers*, V. 236).

« 16 janvier 1794 : Une loi révolutionnaire a déclaré la ville de Marseille *rebelle et sans nom*, pour la punir d'avoir voulu s'opposer aux excès du jacobinisme. Barras et Fréron y paraissent, après avoir assouvi les fureurs de la vengeance à Toulon. Ils rendent un arrêté portant que tous les lieux qui servirent de rassemblement aux sections seront rasés. Aussitôt le marteau frappera le portique de Saint-Ferréol, et cette ville verra détruire plusieurs de ses beaux édifices, après avoir vu tomber les têtes de ses plus riches armateurs. On forme une compagnie qui, fouillant les bois et les rochers (DANS CAVERNE CAPRINE, 65e) entre Toulon et Marseille, fait la chasse aux hommes ainsi qu'on fait la chasse aux sangliers et aux loups. Les deux proconsuls iront ensuite dans une bastide se livrer aux débauches; et Barras régnera six mois entiers sur les décombres des cités et sur les échafauds de ses compatriotes! » (*Montgaillard*, IV. 175).

Les troupes de la Liberté (COURSE DU CASTULON) n'entrèrent dans Marseille qu'après avoir formé le siége de Lyon (COURSE ET POURSUITE JUSQU'AUPRÈS DE LYON), dont elles s'emparèrent un mois et demi après (10 octobre). Le nom de la ville de Narbonne ne figure pas dans les citations qu'on vient de lire. Mais on a vu que tous les départements situés entre Bordeaux, Lyon et Marseille, prirent part à ce soulèvement contre la Convention. Aucun mot ne pouvait désigner mieux cette partie de la France que NARBONNE, ville capitale de la Narbonnaise, qui s'étendait de l'Aquitaine (BOURDEAUX) à la Lyonnaise (LYON).

TUEZ CAPTIFS PRESQUE D'UN MILLION. — Ce vers, si précis, si énergique, si vrai, trouve son développement dans les quatrains qu'on a vus et ceux qu'on va voir sur les malheurs des pays insurgés contre la Convention.

Nostradamus parle de Marseille dans onze quatrains. On a vu cette ville sous le nom de PHOCEN au milieu des vers sur Louis XIV (p. 42); elle a encore ce nom ailleurs : D'OUVRIR PAR FOY PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRÔNE, IX. 85... QUI PRENDRA TERRE AU TYRREN PHOCEAN. Marseille, colonie des Phocéens, est sur la mer Tyrrhénienne.

59e

Par le trafic du grand Lyon changé,
Et la plus part tourné en pristine ruine,
Proye aux soldats par pille vendangé :
Par Jura mont et Suève bruine.

II. 74.

Le commerce que Nostradamus a vu naître dans la grande ville de Lyon sera changé tout à coup, et la plupart des métiers seront détruits. Le général conventionnel décidera de laisser périr les Lyonnais par la famine; mais un représentant arrivant avec de nouveaux soldats fera attaquer la ville de tous les côtés, afin que ses soldats aillent faire leurs vendanges. Les Lyonnais auront compté vainement sur les diversions des Piémontais dans le Jura et des Allemands.

CHANGÉ. — On vient de voir : DU TOUT MARSEILLE DES HABITANS CHANGÉ (58e), et on verra dans un des quatrains suivants sur Lyon pour le même évènement : QUE DE SON CHANGE SUBIT S'APPROCHE L'AGE (62e). — GRAND LYON. Il faut que cette ville, grande du temps du Prophète, le soit encore 250 ans après. Il est dit de Paris dans l'avenir : NAISTRA DU GOUFFRE ET CITÉ IMMESURÉE, V. 84. — PRISTINE, *pristinus*, qui a été auparavant (*Wailly*). — BRUINE, *bruine*, petite

Digitized by Google

pluie dont les gouttes sont très multipliées ; elle survient ordinairement après un brouillard (*N. Landais*). — *Brouillard ;* on dit par plaisanterie : *Assigner une rente, etc... sur les brouillards de la rivière*, en parlant d'une rente dont rien ne garantit le paiement, ou que l'on ne veut pas payer (*Id.*) — SUÈVE. Les Suèves habitaient cette partie de l'Europe qu'on a depuis appelée Allemagne (*Id.*, Germain).

Par le trafic du grand Lyon changé...

« La prospérité commerciale de Lyon remonte au règne de François Ier. Elle dut aux Génois ses manufactures de soieries. Il y a 40 ans elle renfermait 180,000 âmes, elle employait 18,000 métiers, qui consommaient annuellement 12,000 quintaux de matière première. Après le coup funeste que lui porta la Convention, sa population fut considérablement réduite, et en 1802 on n'y comptait que 700 métiers. » (*Malte-Brun*, VIII. 410).

Et la plus part tourné en pristine ruine...

« A peine entré dans Lyon, Couthon réintégra l'ancienne municipalité montagnarde, et lui donna mission de chercher et de désigner les rebelles. Il chargea une commission populaire de les juger militairement. Il écrivit ensuite à Paris qu'il y avait à Lyon trois classes d'habitants : 1° les riches coupables ; 2° les riches égoïstes ; 3° les *ouvriers ignorants*, détachés de toute espèce de cause, et incapables de bien comme de mal (NE POUR SON BIEN NE POUR SON MALÉFICE, LYON, 62e). Il fallait guillotiner les premiers et détruire leurs maisons, faire contribuer les seconds de toute leur fortune, *dépayser les derniers* et les remplacer par une colonie républicaine. » (*Thiers*, V. 327).

Proye aux soldats par pille vendangé...

« L'avis de Dubois-Crancé, qui agissait systématiquement et en savant militaire, était de ne pas s'exposer aux chances d'un nouvel assaut ; et voici ses raisons : Il savait que les Lyonnais, réduits à manger de la farine de pois, n'avaient de vivres que pour quelques jours encore, et qu'ils allaient être obligés de se rendre. Il les avait trouvés très braves à la défense de la Mulatière et du pont Morand ; il craignait qu'une attaque sur les hauteurs de Fourvières ne réussît pas et qu'un échec ne désorganisât l'armée, et n'obligeât à lever le siége. « Ce qu'on peut faire, disait-il, de plus heureux pour des assiégés braves et désespérés, c'est de leur fournir l'occasion de se sauver par un combat. Laissons-les périr par l'effet de quelques jours de famine. »

» Couthon arrivait dans ce moment, 2 octobre, avec une nouvelle levée de 25,000 paysans de l'Auvergne. « J'arrive, écrivait-il, avec mes rochers de l'Auvergne, et je vais les précipiter dans le faubourg de Vaise. » Il trouva Dubois-Crancé au milieu d'une armée dont il était le chef absolu, où il avait rétabli les règles de la subordination militaire, et où il portait plus souvent son habit d'officier supérieur que celui de représentant du peuple. Couthon fut irrité de voir un représentant remplacer l'égalité par la hiérarchie militaire, et ne voulut pas surtout entendre parler de guerre régulière. « Je n'entends rien, dit-il, à la tactique ; j'arrive avec le peuple ; sa sainte colère emportera tout. Il faut inonder Lyon de nos masses, et l'emporter de vive force. D'ailleurs, j'ai promis congé à mes paysans pour lundi, et *il faut qu'ils aillent faire leur vendange.* » Le 9, l'armée entra, ayant les représentants en tête. » (*Thiers*, V. 325).

« Les vainqueurs, plus terribles que la flamme et la faim, s'empressent de livrer au pillage les propriétés des notables, de dévaster les ateliers, d'achever la ruine des édifices. Les jours suivants, les habitants seront mitraillés par masses, hommes, femmes, enfants, riches, pauvres. » (*Montgaillard*, IV. 98).

Par Jura mont et Sueve bruine...

« Les Marseillais... formèrent une armée... qui devait se coaliser avec les Lyonnais et avec les montagnards de l'Ain et du Jura... Dubois-Crancé, avec l'armée désorganisée des Alpes... avait sur ses côtés la Suisse, où les émigrés s'agitaient, et où Berne voulait de nouveau envoyer garnison à Genève ; et sur ses derrières enfin, Lyon, qui interceptait sa correspondance avec le comité de Salut-Public. » (*Thiers*, V. 25).

» Les Lyonnais n'en résistaient pas moins avec la plus grande opiniâtreté. On avait répandu parmi eux la nouvelle que cinquante mille Piémontais allaient déboucher sur leur ville ; *l'émigration les comblait de promesses, sans venir cependant se jeter au milieu d'eux*, et ces braves commerçants, sincèrement républicains, étaient par leur fausse position réduits à désirer le secours funeste et honteux de l'émigration et de l'étranger... Kellermann obligea le duc de Montferrat à remonter jusqu'à Saint-Maurice et à Saint-Germain, et enfin il le rejeta le 4 octobre au-delà des Alpes. Ainsi la campagne courte et heureuse qu'auraient pu faire les Piémontais en débouchant avec une masse double, et en descendant par une seule vallée sur Chambéry et Lyon, manqua ici par les mêmes raisons qui avaient fait manquer toutes les tentatives des coalisés, et qui avaient sauvé la France. » (*Idem*, V. 321).

Nostradamus a dit : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALÉFICE FERA SUEVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (126e), et PAR LES SUEVES ET LIEUX CIRCONVOISINS (209e). Ce mot SUEVE, qui se trouve trois fois dans les Centuries, et toujours pour l'époque révolutionnaire de 1792 à 1815, est le seul, comme on le prouvera au quatrain 126e, qui pût désigner les divers peuples qu'on a compris sous cette appellation : *les Alliés*. Pendant le siège même de Lyon, Condé, Mayence, Valenciennes et Quesnoy se rendirent aux Allemands (SUÈVES).

60e

Du mont Aymar sera noble obscurcie,
Le mal viendra au joint de Saone et Rhône ;
Dans bois cachez soldats, jour de Lucie,
Qui ne fut onc un si horrible throsne.

IX. 68.

Amar, de la Montagne, après avoir dénoncé *les machinations de l'aristocratie*, votera la mort de Louis XVI (SOLEIL) ; il portera la désolation dans le département de l'Ain, entouré de trois côtés par la Saône et le Rhône, qui se joignent à sa frontière. A la tête de soldats il arrêtera lui-même Rabaud Saint-Etienne, caché derrière une boiserie. Ces faits auront lieu lorsque la Révolution se sera entièrement démasquée ; la France n'aura jamais eu un trône si horrible.

Le dernier vers de ce quatrain rappelle LE PLUS HORRIBLE TROSNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e) ; ce quatrain alors a trait à la Révolution. — JOUR DE LUCIE. Un quatrain a ce vers : AUX HANIX D'AQUILON NANAT HOSTERA LUX ; *Hanix*, d'Ανισχυς, sans force (*Lexique*) ; *Lux*, de *lux, lucis*, lumière, jour, grand jour, vie (*Wailly*). JOUR DE LUCIE est donc pour *le plein jour ;* et cette expression rappelle ces autres mots : SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU. Or, le quatrain où l'on voit ces mots dit que LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA (34e, et le présent quatrain dit : JOUR DE LUCIE... SERA NOBLE OBSCURCIE. Le Traducteur a cent raisons de croire qu'il trouvera l'interprétation de ce quatrain dans les premiers jours qui ont suivi le supplice de Louis XVI. Il porte son intention sur les mots MONT AYMAR ; il sait que Nostradamus a dit : MONT GAULFIER pour le nom de l'inventeur des *Montgolfières ;* qu'il a nommé *Gorsas, Narbonne, Sausse*, etc., par des noms de lieux ; il croit voir le farouche *Amar*, de la Montagne, dans ce MONT AYMAR. Il ouvre Feller, et trouve ceci :

« AMAR (J.-P.), se fit remarquer dès le commencement de la Révolution par la violence de ses déclamations : aussi fut-il nommé à la Convention, en 1792, et il y débuta en dénonçant les *machinations de l'aristocratie du Bas-Rhin* (ces mots sont en italiques dans Feller), et en combattant Lanjuinais, qui contestait à la Convention le droit de juger Louis XVI. Il vota la mort sans appel au peuple, et l'exécution dans les vingt-quatre heures. Envoyé à Bourg au mois de mars 1793, il y commit les vexations les plus injustes et les plus atroces ; elles devinrent si criantes et si nombreuses, qu'une députation se présenta à la Convention pour le dénoncer. Il n'en fut pas moins nommé le 8 août 1793, secrétaire, et le 14 septembre suivant, il entra dans le Comité de sûreté générale, dont il devint un des rapporteurs habituels et le provocateur ordinaire des mesures d'arrestation. Il fut un des premiers et des plus violents antagonistes du parti de la Gironde (*voir* p. 86) ; et après avoir réclamé la mise en accusation de Buzot, l'arrestation de Mainvielle, de Lecointre de Puyraveau et d'une infinité d'autres, on le vit successivement accuser de conspiration contre la République et conduire à l'échafaud le capucin Chabot, Bazire, Fabre d'Eglantine, Danton, Camille Desmou-

Digitized by Google

lins, Hérault de Séchelles. Voyant enfin que Robespierre voulait perdre les membres des comités, il se réunit aux autres députés que menaçait le tyran, et contribua ainsi au succès de la journée du 9 thermidor ; mais toujours féroce et avide de sang humain, il fit comprendre dans la proscription tous les membres de la Commune... Décrété d'accusation, il fut conduit au château de Ham, où il resta plusieurs mois. Amnistié par la loi du 4 brumaire 1796, il renoua ses liaisons avec le parti jacobin et se trouva compromis dans la conspiration de Drouet et de Babœuf. Il parvint d'abord à se dérober à toutes les poursuites ; mais il fut enfin arrêté dans une maison voisine de celle où il avait arrêté lui-même, quelque temps auparavant, son collègue Rabaud Saint-Etienne. *Dans son activité meurtrière, il n'avait dédaigné aucun rôle,* si avilisant qu'il fût. C'est ainsi que pour s'assurer de la personne de ce député, *il s'était mis à la tête des sbires* chargés de visiter la maison où on lui avait dit que Rabaud s'était réfugié, et qu'*il l'avait découvert derrière une boiserie pratiquée pour lui servir de retraite.* Amar fut transféré à Vendôme... Il fut acquitté. Il vécut dans l'obscurité, et mourut subitement à Paris en 1816. » (*Feller*). — (Rabaud Saint-Etienne, ministre du culte protestant, vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement à la paix. *Montg.*, III. 363).

Le quatrain qui précède celui-ci dans les Centuries renferme huit noms de lieux qui avoisinent Lyon. Il y a entre autres : VALENT (Valence)... CONTRE LE CREST ROMANS FOY ASSEMBLEZ (Crest, Romans); ce quatrain sera peut-être interprété de Pie VI, Pontife romain, chef des chrétiens, qui est mort à VALENCE, comme le marquent les quatr. 104e et 105e.

Les deux qui viennent après celui-ci dans les Centuries ont chacun les mots LYON et VIENNE. Le premier de ces deux commence par ces mots : SUR LE MONT DE BAILLY (Bailly!), celui qu'on interprète ici commence par ces mots : DU MONT AYMAR (Amar!), et celui qui le précède par ceux-ci : DU HAULT DES MONTS (ultra-révolutionnaires, LES ROUGES ROUGES?). Ceux qui le suivent sont interprétés du temps de la Terreur (*Voir* 100e, 101e), et après trois autres quatrains qui, eux aussi, ont des MARQUES qui les feront sans doute interpréter de la même époque, arrivent les quatrains 45e et 46e qui résument tous les malheurs des premières années de la grande Révolution.

Ces onze quatrains renferment peut-être un récit suivi, ÉCRIT TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX. Leur présence dans une des trois dernières Centuries est bien propre encore à encourager dans leurs recherches les interprètes de Nostradamus. Pour moi, qui ai déjà l'interprétation de cinq, je me promets bien d'étudier les autres plus tard.

61e

Par la fureur d'un qui attendra l'eau,
Par la grand rage tout l'exercice esmeu,
Chargé de nobles a dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu.

V. 71.

La Convention tout entière sera émue au récit des atrocités commises à Lyon par un ivrogne toujours en fureur et en rage, mais les massacres n'en continueront pas moins, aux cris de : *A bas les Aristocrates!* Le Rhône charriera des cadavres, et ce ne sera qu'après de grands et de longs malheurs qu'un décret apportera aux Lyonnais la sécurité.

ATTENDRE. — Différer de faire quelque chose (*N. L.*).

UN QUI ATTENDRA L'EAU. — *Eau : Il a mis de l'eau dans son vin,* il a modéré son emportement, ses prétentions (*Id.*).

EXERCICE. *Exercice,* fonction d'un emploi (*Id.*).

Par la fureur d'un qui attendra l'eau...

« Collot-d'Herbois (Jean-Marie), conventionnel, était comédien, et avait joué dans plusieurs villes, notamment à Lyon, où plus tard il se vengea cruellement de l'affront d'y avoir été sifflé. Il devint ensuite directeur d'un spectacle à Genève, et c'est là sans doute qu'il puisa ses premiers principes républicains, qui dégénérèrent plus tard en une *démence furieuse.* Dans le fameux *Noël* de la Gironde, il est ironiquement appelé le *sobre Collot,* parce que dans les dernières années de sa vie *il était presque continuellement ivre.* Il se déclara un des ennemis les plus acharnés de Louis XVI. Il figura au 10 août... il vota la mort du roi. Il seconda Robespierre dans tous ses projets, fut un des plus ardents persécuteurs des Girondins, et, devenu membre du comité de Salut-Public, contribua peut-être plus que personne aux excès qui signalèrent le règne de la Terreur. On délibérait un jour dans ce comité sur le parti à prendre pour se délivrer des personnes suspectes, et quelques-uns étaient d'avis de les déporter : « Il ne faut rien déporter, dit Collot, il faut détruire tous les conspirateurs ; que les lieux où ils sont détenus soient minés ; que la mèche soit toujours allumée pour les faire sauter, si eux ou leurs partisans osent encore conspirer contre la République, » et il osa répéter le même vœu à la Convention. La manière dont il remplit les missions qui lui avaient été confiées, dans les départements du Loiret et de l'Oise, le fit juger digne d'être, avec Fouché, l'exécuteur des vengeances que la Convention se proposait de faire peser sur Lyon. Il y fit périr plus de 1,600 personnes par les mains du bourreau, la fusillade et le canon. Un décret lui imposa le nom de *Commune-Affranchie,* et Collot écrivit à la Convention que le voyageur verrait avec satisfaction, sur les débris de cette ville superbe et rebelle, des chaumières éparses que les amis de l'égalité s'empresseraient de venir habiter. Il insulta par une proclamation à la désolation générale, qu'il appelait une *faiblesse anti-républicaine,* et déclara qu'on traiterait comme suspects tous ceux qui laisseraient apercevoir quelque signe de compassion... Il fut déporté à la Guyane, où il fut attaqué d'une fièvre chaude. Dans un moment de délire, il but une bouteille de rhum qui lui brûla les entrailles... Il expira dans les angoisses du remords, à l'âge de 45 ans. » (*Feller*).

Par la grand rage tout l'exercice esmeu...

« Les flots de sang dont les ruines de Lyon étaient inondées, les massacres journaliers dont cette malheureuse ville était le théâtre, et qui menaçaient d'exterminer le dernier de ses habitants, réveillèrent l'énergie de trois hommes du peuple et leur firent prendre la détermination d'apporter les plaintes, les larmes et les vœux de leurs concitoyens à la barre de la Convention. Elle daigne les admettre, elle les écoute et s'étonne elle-même de l'impression que lui cause une pétition non moins adroite que véhémente. Le petit nombre de députés qu'un peu d'instruction rendaient supérieurs à leurs collègues, crurent entendre *le paysan du Danube* retraçant au Sénat de Rome les cruautés de ses prêteurs, et lui disant, avec l'autorité du désespoir, *retirez-les!* Les autres, en cherchant quel orateur éloquent et courageux avait prêté sa voix à des hommes si vulgaires, ne pouvaient résister à l'*émotion* qu'ils éprouvaient. Tous les journaux de cette époque rendent compte de l'effet étonnant que produisirent les paroles des députés lyonnais...

» Dans ce premier moment, les vœux des Lyonnais, si heureusement exprimés, ne furent pas déçus ; leur pétition fut renvoyée, pour en faire un prompt rapport, aux comités réunis de Salut-Public et de Sûreté-Générale, et Collot-d'Herbois fut rappelé : il était en route... Collot-d'Herbois ne s'effraya ni du décret qui ordonnait son rappel, ni des succès obtenus par les trois députés lyonnais. Il se fait précéder à la Convention par des affidés qui se présentent comme une autre députation de *Commune-Affranchie ;* elle est admise à la barre, elle y paraît avec l'effigie de Challier, avec l'urne qui renferme ses cendres... Couthon demande et obtient pour Challier les honneurs du Panthéon. Dès que cette scène a fait présumer à Collot-d'Herbois que les esprits sont mieux disposés en sa faveur, il s'élance comme un furieux à la tribune, il fait ordonner que les trois pétitionnaires comparaissent, et, dès qu'ils sont amenés sous ses yeux, loin de répondre à leurs accusations, c'est lui qui les accuse et les interpelle. « Que faites-vous ici, leur dit-il en répétant avec dérision leurs paroles, que faites-vous ici, *députés d'une section humiliée et repentante* d'un peuple de proscrits? Que faites-vous à la barre, pendant que les patriotes fêtent chaque jour le martyre de Challier? Est-ce le remords ou la honte qui vous éloignent de ces fêtes religieuses? » Et tout à coup s'adressant à l'Assemblée, il conclut par ces mots : « Représentants, vous ne découragerez point vos collègues quand ils continuent avec fermeté une mission difficile ; vous ne les abandonnerez pas aux coups des ennemis de la liberté, parce qu'ils ont été impassibles et stoïques en remplissant leurs devoirs. Je vous le déclare, s'il restait dans Lyon une population de plus de trente mille individus, la patrie serait blessée à mort. » Ces phrases de démagogue avaient trop d'analogie avec les idées de la Convention pour ne pas l'entraîner. Un décret d'enthousiasme approuva la conduite de Collot-d'Herbois pour le passé et ses plans de destruction pour l'avenir. Les trois députés lyonnais, si bien accueillis la veille, furent arrêtés et restèrent longtemps détenus. » (*Journal de l'Anarchie,* III. 1350-1357).

Digitized by Google

Chargé de nobles à dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu.

Ce quatrain renferme un détail que je n'ai pas encore trouvé. Je compte sur son ensemble pour faire accepter l'interprétation que j'en donne. CHARGÉ DE NOBLES... Ces mots indiquent que LA FUREUR et LA RAGE se tourneront contre un des premiers ordres de l'Etat.

CHARGÉ DE NOBLES. — « Les commissaires envoyés pour punir Lyon, entraînés, enivrés par l'effusion du sang, croyant, à chaque cri de douleur, voir renaître la révolte, écrivaient à la Convention que les aristocrates n'étaient pas réduits. »

AU LONG DU RHOSNE. — « Le 4 décembre, les édifices en ruine de Lyon seront ébranlés par le retentissement des décharges d'artillerie qui foudroient sur une levée, aux Broteaux, soixante de ses habitants fugitifs et saisis à Roanne... Les proconsuls écrivent à la Convention : « Nos ennemis ont besoin de grands exemples, de leçons terribles, pour les forcer à respecter la cause de la justice et de la liberté. La partie méridionale de la République est enveloppée, par leur perfidie, d'un poison destructeur ; il faut en former le tonnerre pour les écraser ; il faut que tous les correspondants, tous les alliés qu'ils avaient à *Commune-Affranchie* tombent sous les foudres de la justice, et que leurs cadavres ensanglantés, précipités dans le Rhône, offrent sur les deux rives, à son embouchure, sous les murailles de l'infâme Toulon, aux yeux des lâches et féroces Anglais, l'impression de l'épouvante et l'image de la toute-puissance du peuple français. Signés : Fouché, Collot-d'Herbois, Laporte. » (*Montg.* IV. 134-136).

TARD MESSAGER VENU. — « 7 octobre 1794. Un décret rend à Commune-Affranchie son ancien nom de Lyon, et rapporte plusieurs mesures révolutionnaires prises à son égard. » (*Id.*, IV. 294).

62e

Le ciel (de Plancus la cité) nous présage
Par clairs insignes et par estoilles fixes,
Que de son change subit s'approche l'age,
Ne pour son bien, ne pour ses malefices.

III. 46.

Le ciel, par des marques certaines et par les étoiles fixes, nous présage que le moment arrive où la cité de Lyon, fondée par Plancus, perdra son nom, où elle sera subitement ruinée, et cela à la suite d'une insurrection où elle n'aura embrassé franchement ni la bonne cause ni la mauvaise.

LA CITÉ DE PLANCUS. — « Lyon a été fondé l'an de Rome 712, 41 ans avant l'ère chrétienne, par Lucius-Munatius Plancus, qui était consul avec Æmilius Lepidus. » (*Mac-Carthy*).

Lyon devant perdre son nom en 1793, Nostradamus, qui ne peut la nommer *Commune-Affranchie*, lui donne pour ce temps son nom primitif. Ce n'est plus Lyon, mais c'est toujours la cité que Plancus a fondée. C'est ainsi que pour le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe le Prophète ne pouvant nommer *Porto-Ferrajo* une ville qui de son temps se nommait *Cosmopolis*, la nomme *Elbipolis*, ville d'Elbe (177e).

PAR CLAIRS INSIGNES ET PAR ESTOILLES FIXES. — *Insignia*, marques, preuves, témoignages (*Wailly*).

SON CHANGE. — On a vu plus haut : PAR LE TRAFIC DU GRAND LYON CHANGÉ. Le décret suivant est rendu :

« ART. 1er. Il sera nommé par la Convention nationale, sur la présentation du Comité de Salut-Public, une commission de cinq représentants du peuple, qui se transporteront à Lyon *sans délai*, pour faire saisir et juger militairement tous les contre-révolutionnaires qui ont pris les armes dans cette ville.

» ART. 2. Tous les Lyonnais seront désarmés ; les armes seront données à ceux qui seront reconnus n'avoir point trempé dans la révolte et aux défenseurs de la patrie.

» ART. 3. La ville de Lyon sera détruite.

» ART. 4. Il n'y sera conservé que la maison du pauvre, les manufactures, les ateliers des arts, les hôpitaux, les monuments publics et ceux de l'instruction.

» ART. 5. Cette ville cessera de s'appeler Lyon. Elle s'appellera *Commune-Affranchie*.

» ART. 6. Sur les débris de Lyon sera élevé un monument où seront lus ces mots : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus !* » (*Thiers*, V. 328).

NE POUR SON BIEN NE POUR SES MALEFICES. — « Lyon affectant toujours la plus grande fidélité à la République, promettant de maintenir son *unité*, son *indivisibilité*, n'obéissait pourtant pas au décret de la Convention... » (*Thiers*, V. 76). « Lyon, quoique refusant d'obéir aux décrets, n'osait cependant pas déclarer la guerre. » (*Id.*, 77). « Leurs sentiments éclatèrent plus d'une fois d'une manière non équivoque. Précy ayant voulu arborer le drapeau blanc, en avait bientôt senti l'impossibilité. Un papier obsidional ayant été créé pour les besoins du siége, et des fleurs de lis se trouvant sur le filigrane de ce papier, il fallut le détruire et en fabriquer un autre. Ainsi les Lyonnais étaient républicains ; mais la crainte des vengeances de la Convention et les fausses promesses de Marseille, de Bordeaux, de Caen, et surtout de l'émigration, les avaient entraînés dans un abîme de fautes et de malheurs. » (*Id.*, 318).

Voilà encore de *l'Histoire prédite et jugée !* L'insurrection des Lyonnais est légitime contre un pouvoir oppresseur qui n'a aucun droit, mais elle n'est pas sainte comme celle des Vendéens SACRE SALONNE (18e).

63e

Après victoire du Lyon au Lyon
Sus la montaigne de JURA Secatombe,
Delves et brodes septième million,
Lyon, Ulmes à Mansol mort et tombe.

VIII. 34.

Après que le monstre dévorant de la Révolution aura triomphé de Lyon, il y aura sur la montagne du Jura une hécatombe des défenseurs de cette ville. L'armée des Alpes, une des sept que la Convention aura mises sur pied par des levées en masse, et une levée exceptionnelle faite en Auvergne auront livré Lyon aux vengeances du gouvernement terroriste qui en fera le sépulcre de ses habitants.

Ce quatrain a le mot MANSOL ; donc, il parle de la Révolution : POL MENSOLÉE MOURRA TROIS LIEVRES DU RHOSNE (p. 72). Les mots LYON et JURA montrent qu'il est question ici de *Lyon*, bâti sur une montagne de la chaîne du Jura. LYON, *Lugdunum*, de *Lugens dunum*, la montagne pleurante.. *Lucis dunum*, mont luisant ou éminence (*Moréri*). — SÉCATOMBE est sans doute pour *Hécatombe*, mot que Nostradamus emploie dans divers quatrains avec le sens de grande mortalité ; il dit qu'au dernier jour du monde APPAROISTRA EN TEMPS JEU D'HÉCATOMBE, X. 74. — DELVES est pour *de Elves. Helvii*, ppl. du Vivarais (Ardèche) (*Wailly*). — BRODES est pour *Embrun, Ebrodunum* (Hautes-Alpes), c'était la principale cité des Caturiges (*Mac-Carthy*). On retrouve ce mot dans les quatrains qui annoncent que le siége du gouvernement français sera transporté de Paris à Avignon :

Saturne encor tard sera de retour,
Translat empire devers nation Brode,
L'œil arraché à Narbon par autour... III. 92.

Dans Avignon tout le chef de l'empire
Fera arrest pour Paris désolé... III. 93.

SEPTIÈME MILLION. — On a vu que cette expression MIL MILLE (un million) est employée pour un grand nombre (11e).

« 1er mars 1793. — Voici la situation militaire à cette époque : La France a *huit* armées : du Nord, des Ardennes, de la Moselle (ces deux armées-ci se trouvent sous la direction supérieure de Dumouriez), du Bas-Rhin, des Alpes, d'Italie, des Pyrénées, des Côtes. Excepté l'armée des Côtes et des Pyrénées, qui n'offrent guère que des états-majors, les armées sont en pleine activité. » (*Montg.* IV. 6).

Ces deux armées, sous un même chef, ont fait réduire à *sept* par le Prophète le nombre des *huit* armées de la Convention. Ces armées étaient des *levées en masse* (MILLION). On a vu que celle des Alpes (BRODES) assiégeait seule *Lyon* lorsque Couthon est arrivé avec 25,000 paysans de l'Auvergne (DELVES).

« On allait se préparer à l'assaut, quand une députation vint négocier au nom des Lyonnais. Il paraît que le but de cette négociation était de donner à Précy et à deux mille des habitants les plus compromis le temps de se sauver en colonne serrée. Ils profitèrent en effet de cet intervalle et sortirent par le faubourg de Vaise pour se retirer vers la Suisse. Les pourparlers étaient à peine commencés,

Digitized by Google

qu'une colonne républicaine pénétra jusqu'au faubourg Saint-Just. Il n'était plus temps de faire des conditions, et d'ailleurs la Convention n'en voulait pas... Pendant ce temps, Précy, avec ses deux mille fugitifs, marchait vers la Suisse. Mais Dubois-Crancé, prévoyant que ce serait là son unique ressource, avait depuis longtemps fait garder tous les passages. Les malheureux Lyonnais furent poursuivis, dispersés et tués par les paysans; il n'y en eut que quatre-vingts qui, avec Précy, parvinrent à atteindre le territoire helvétique. » (*Thiers*, V. 326).

Nostradamus rassemble toutes les expressions propres à peindre les maux dont Lyon fut accablé : MANSOL, ou comme on lit dans plusieurs éditions MAUSOL, employé toujours pour l'époque révolutionnaire (*voir* 32e 112e) a la signification de *ci-gît : manere, mansum*, ou de *Mausolée;* MORT ET TOMBE, qui rappellent POL MENSOLÉE MOURRA (32e); enfin ULMES de *Ulmeus*, d'orme, *pigmentis ulmeis pingere* (*Plaut.*), étriller d'importance ; *ulmitriba*, grenier à coups, dont le dos fait grande consommation de verges (*Wailly*).

Si le lecteur admet qu'un des quatrains précédents parle des malheurs de Lyon en 1793 (58e, 59e, 61e, 62e), il peut croire que Nostradamus revient ici sur cet évènement pour en LIMITER LE TEMPS par le mot MANSOL, et en rapporter de nouveaux détails : SUS LA MONTAGNE DE JURA SECATOMBE DELVES ET BRODES... etc. Dans ULMES A MANSOL, la préposition *a* exprime point de départ, origine, cause (*Wailly*).

Mais pourquoi le Prophète nomme-t-il ici LYON la Convention qu'il désigne ailleurs par les mots NÉRON, TARASC, MONSTRE ? — Dans ce quatrain où les mots HÉCATOMBE, ULMES, MANSOL, MORT, TOMBE, présentent le tableau le plus lugubre ; Le LYON qui remporte la VICTOIRE ne peut être que le *lion* dont il est dit dans l'*office des Morts*.

« Seigneur mon Dieu, c'est en vous que j'ai espéré : sauvez-moi de tous ceux qui me persécutent et délivrez-moi, de peur qu'enfin il ne ravisse mon âme comme un lion, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains et qui me sauve. Seigneur mon Dieu, si j'ai fait ce qu'on m'impute ; si mes mains se trouvent coupables d'iniquité (NE POUR SON BIEN, NE POUR SES MALEFICES, 62e) ; si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en avaient fait, je consens de succomber sous mes ennemis, frustré de mes espérances. Que l'ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître ; qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie ; et qu'il réduise toute ma gloire en poussière. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère, et faites éclater votre grandeur au milieu de mes ennemis... *L'ennemi a ouvert une fosse, et l'a creusée ; et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite...* » (*Le Maistre de Sacy*, Ps. V).

Nostradamus a employé cette même allusion dans son quatrain sur la mort d'Henri II (*Voir Vie de L.-Philippe*, Introduction, p. X : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA).

64e

Des principaux de cité rebellée,
Qui tiendront fort pour liberté ravoir,
Destrencher masses, infelice meslée,
Crys, heurlements à Nantes piteux voir.

V. 33.

Spectacle lamentable des principaux de la ville de Nantes, révoltée contre la tyrannie de Paris, qui, après s'être fédérés et armés pour ravoir la liberté, périront sous le fer de la guillotine ! Nantes retentira des cris, des hurlements de victimes frappées en masse, réunion infortunée de personnes de tout âge et de tout sexe, qui mourront ensemble.

A la première lecture de ce quatrain, on songe involontairement aux malheurs de Nantes sous le règne de la Liberté, et on soupçonne qu'il parle des victimes du fédéralisme (LES PRINCIPAUX DE CITÉ) et du royalisme (MASSES, INFELICE MESLÉE). — DESTRANCHER, couper, trancher par morceaux (*Glossaire*). — MASSES, des éditions ont MASLES, mais on trouve MASSES dans celle de Rouen, 1691. — INFÉLICE, *infelix*, infortuné (*Wailly*). — MESLÉE, mêler les races (*N. Landais*).

« Aussitôt l'arrestation des députés girondins, plusieurs députés vinrent dans les départements pour opérer « un mouvement général contre les oppresseurs de la Convention. » Dès le 13 juin (1793), le département de l'Eure s'assembla et donna le premier le signal de l'insurrection. *La Convention*, disait-il, *n'étant plus libre, et le devoir de tous les citoyens étant de lui rendre la liberté*, il arrêtait qu'une force de quatre mille hommes serait levée pour marcher sur Paris, et que des commissaires envoyés à tous les départements voisins iraient les engager à imiter leur exemple et à concerter leurs opérations... Tous les départements de la Bretagne, tels que ceux des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de la *Loire-Inférieure*, prirent des arrêtés semblables et députèrent des commissaires à Rennes, pour y établir l'autorité centrale de la Bretagne. » (*Thiers*, V. 12). « Les départements de la Bretagne, qui s'étaient d'abord confédérés à Rennes, décidèrent qu'ils se joindraient à l'Assemblée centrale de Caen, et qu'ils y dépêcheraient des députés. Le 30 juin, en effet, les envoyés du Morbihan... de la Loire-Inférieure, réunis à ceux du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, se constituent en *Assemblée centrale de résistance à l'oppression*, promettant de maintenir l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la république, mais jurent haine aux anarchistes, et s'engagent à n'employer leurs pouvoirs que pour assurer le respect des personnes, des propriétés et de la souveraineté du peuple. Après s'être ainsi constitués, ils décident qu'il sera fourni par chaque département des contingents destinés à composer une force armée suffisante pour aller à Paris rétablir la représentation nationale dans son intégrité. Félix Wimpffen, général de l'armée qui devait s'organiser le long des côtes de Cherbourg, est nommé commandant de l'armée départementale. Il accepte et se revêt aussitôt du titre qu'il vient de recevoir. Mandé à Paris par le ministre de la guerre, il répond qu'il n'y a qu'un moyen de faire la paix, c'est de révoquer tous les décrets rendus depuis le 31 mai ; qu'à ce prix, les départements fraterniseront avec la capitale, mais que, dans le cas contraire, il ne peut aller à Paris qu'à la tête de soixante mille Normands et Bretons. » (*Id.*, V. 20).

« Carrier avait été envoyé à Nantes pour y punir la Vendée. Il débuta par dire, en arrivant à Nantes, qu'il fallait tout égorger, et que, malgré la promesse de grâce faite aux Vendéens qui mettraient bas les armes, il ne fallait accorder quartier à aucun d'entre eux... Cet insensé ne croyait avoir d'autre mission que celle d'égorger. Il voulait punir à la fois et les Vendéens *rebelles* et les Nantais *fédéralistes*, qui avaient essayé un mouvement en faveur des Girondins, après le siége de leur ville (par les Vendéens). Chaque jour, les malheureux qui avaient échappé au massacre du Mans et de Savenay arrivaient en foule, chassés par les armées qui les pressaient de tous côtés. Carrier les faisait enfermer dans les prisons de Nantes, et en avait accumulé là près de dix mille... Il faisait fusiller les Vendéens et guillotiner les Nantais suspects de fédéralisme ou de royalisme. » (*Id.*, VI. 381).

« Un décret de la Convention approuve le récit qu'on va lire, en ordonne l'insertion au Bulletin des lois ; c'est l'infâme Carrier qui parle : « La guillotine est trop lente pour les brigands, et comme en les fusillant c'est aussi trop long et qu'on use de la poudre et des balles, on a pris le parti de les mettre en certain nombre dans de grands bateaux, de les conduire au milieu de la rivière, à demi-lieue de la ville, et là on coule le bateau à fond. Cette opération *se fait continuellement*. C'est par principe d'humanité que je purge de ces monstres la terre de la liberté. » (*Journal de l'Anarchie*, III. 1425).

« Carrier fit condamner à mort, dans un espace de vingt jours, plus de 4,000 personnes. Un grand nombre de détenus périrent sans jugement. On attachait nus un jeune homme et une jeune fille, et on les jetait dans la Loire ; le monstre appelait ces exécutions des mariages républicains, et ils furent nombreux. On noyait même des femmes enceintes. Ce représentant du peuple entassa plusieurs fois des hommes, des petits enfants dans des bateaux qu'au moyen de soupapes l'on submergeait au milieu du fleuve. La quantité de cadavres engloutis dans la Loire a été telle, et l'eau en a été infectée au point qu'une ordonnance de police en a interdit l'usage aux habitants de Nantes, interdisant aussi de manger du poisson. Jamais les hommes n'avaient été épouvantés par la révélation de semblables horreurs. C'est cet exécrable député que Lanjuinais a nommé le tigre de l'Ouest, tigre qui a dévoré trente mille Français ; et Lanjuinais, quoique toujours impétueux et violent dans sa haine aux êtres malfaisants, n'exagère jamais les faits à leur charge : il est aussi fidèle à la vérité que passionné pour la justice. » (*Montgaillard*, IV. 302).

Je répète ici ce que j'ai dit pour le quatrain sur l'arrestation de Madame à Nantes (ET DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VEUE, *Vie de L.-Philippe*, p. 32); je crois n'avoir rien de mieux à faire que de laisser le lecteur à ses réflexions.

Digitized by Google

65e

De Pol MANSOL dans caverne caprine,
Caché et prins extrait hors par la barbe ;
Captif mené comme beste mastine,
Par Begourdans amenée près de Tarbe.
X. 29.

Un des Terroristes sera découvert dans une caverne des Pyrénées, où il se sera tenu longtemps caché, et entraîné par sa barbe inculte hors de sa retraite, il sera mené en laisse comme un chien par les habitants des environs de Tarbes et conduit près de cette ville.

Les quelques livres que je possède ne donnent pas l'interprétation de ce quatrain ; mais comme une MARQUE (POL MANSOL) fixe le temps de son accomplissement, qu'il est d'une intelligence facile et que le théâtre de l'évènement est désigné, j'ai cru devoir le livrer aux recherches des lecteurs. On consultera l'Histoire depuis la fuite des Girondins, qui peuvent être compris dans POL MANSOL (au moins comme victimes d'un pouvoir usurpateur dont ils ont fait partie), jusqu'à la réaction royaliste du Midi en 1815. Ces mots : SALON, MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC VIENDRONT LIVRER LE GRAND PRINCE (112e), sont interprétés de tous les partis qui s'entendirent en 1814 pour livrer Napoléon-le-Grand.

CAVERNE CAPRINE, *caprinus*, de bouc de chèvre (*Wailly*). BEGOURDANS, *Tarbes*, ville de France (Hautes-Pyrénées), paraît avoir été bâtie sur les ruines de l'anc. *Begora*, détruite, comme la plupart des villes de la Gascogne, par les Barbares (*Mac-Carthy*).

« Octobre 1793. C'est à cette époque même que les députés fugitifs, qui s'étaient embarqués en Bretagne pour la Gironde, arrivaient à Bordeaux. Ils allèrent tous chercher un asile chez une parente de Guadet, dans les grottes de Saint-Emilion. On savait confusément qu'ils étaient cachés de ce côté, et Tallien faisait les plus grands efforts pour les découvrir. Il n'y avait pas réussi encore, mais il parvint malheureusement à saisir Biroteau, venu de Lyon pour s'embarquer à Bordeaux. Ce dernier était hors la loi. Tallien fit aussitôt constater l'identité et consommer l'exécution. Duchâtel fut aussi découvert... etc. » (*Thiers*, V. 371).

« Janvier 1794. On forme une compagnie qui, fouillant les bois et les rochers entre Toulon et Marseille, fait la guerre aux hommes ainsi qu'on fait la chasse aux sangliers et aux loups. » (*Montg.*, IV. 176).

« 1814. Un seul préfet a couru quelques risques : c'est M. le marquis de Villeneuve-Villeneuve, préfet de Tarbes... La multitude se fût, sans doute, portée contre lui aux derniers excès ; mais ce préfet eut le bonheur de s'évader et de gagner Toulouse, où il fut arrêté. Bientôt mis en liberté... etc. » (*Montg.*, VIII. 298).

Après les *Cent-Jours*, la réaction royaliste, dite *terreur blanche*, a dû poursuivre les chefs de cette émeute. Le Prophète pour réduire à leur juste valeur les accusations portées contre cette réaction signalerait un fait où elle se contente d'entraîner un assassin et de le tenir enchaîné comme un chien enragé.

66e

Dans la Sardaigne un noble Roy viendra,
Qui ne tiendra que trois ans le Royaume,
Plusieurs couleurs avec soy conjoindra,
Luy même après soin sommeil marrit scome.
VIII. 88.

Charles-Emmanuel, de la vieille maison de Savoie, transportera dans l'île de Sardaigne le siége d'un gouvernement qu'il ne tiendra que trois ans et six mois (10 décembre 1798-4 juin 1802). Il verra son entourage arborer dans son propre palais les couleurs de divers partis politiques. Il abdiquera de lui-même pour se livrer à la douleur de la mort de son épouse. En se tenant en dehors des affaires européennes durant ces trois ans, conduite que son successeur tiendra aussi, il donnera lieu à un mot piquant.

SARDAIGNE. — « L'île de *Sardaigne*, appelée par les Grecs *Sardon*, et par les Romains *Sardinia*... Au XIVe siècle, Jacques II, roi d'Aragon, s'en empara ; elle resta soumise à l'Espagne jusqu'en 1708, que les Anglais s'en rendirent maîtres au nom de l'empereur d'Allemagne, qui la céda au duc de Savoie en échange de la Sicile. Depuis le moyen-âge les Sardes étaient regardés comme des espèces de sauvages, peu susceptibles de civilisation ; mais, *à force de soins*, la maison de Savoie améliora leur sort... Peut-être même les malheurs de cette maison n'ont-ils pas peu contribué à ces améliorations : lorsque les conquêtes de la France eurent réduit la monarchie sarde à la seule possession de cette île, la présence du souverain dut y faire plus que les gouverneurs les mieux intentionnés. Il y a 40 ans, les revenus de la Sardaigne atteignaient à peine le quart de leur terme moyen actuel. » (*Malte-Brun*, VII. 630).

« C'est vers le Ve siècle que le pays voisin du lac Léman prit le nom de Savoie. Ce ne fut qu'au XVe siècle que cette principauté, augmentée de divers domaines, reçut de l'empereur Sigismond le titre de duché. La maison de Savoie est considérée à juste titre comme l'une des plus anciennes de l'Europe... elle peut prouver une antiquité de 800 ans. Le fondateur de la monarchie sarde est Victor-Emmanuel II ; il abdiqua en 1730. » (*Idem*, 619).

« Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, épousa Marie-Adélaïde de France, sœur de Louis XVI, et resserra encore par cette alliance les liens qui existaient entre la maison de France et celle de Savoie, depuis l'union de ses deux sœurs avec Monsieur, depuis Louis XVIII, et le comte d'Artois, depuis Charles X... Le roi de Sardaigne mourut le 16 octobre 1796, et Charles-Emmanuel monta sur le trône, sans aucun moyen de résister à ses ennemis. Dans l'épuisement total où se trouvait le trésor, on lui conseillait de ne pas reconnaître les dettes de l'Etat. Il s'y refusa *noblement ;* mais forcé de faire des réformes considérables dans toutes les parties de l'administration, il augmenta le nombre des mécontents. Les mesures sévères qu'il adopta pour étouffer l'esprit de révolte acheva d'irriter les partisans des idées nouvelles. Cependant, la même année, le monarque conclut avec la République, le 5 avril, un traité qui lui garantissait sa couronne, sous la condition qu'il fournirait un corps de dix mille hommes au gouvernement français, dont les troupes auraient un libre passage dans ses Etats (LYON ET COQ NON TROP CONFÉDÉREZ, 55e). Quelques révolutionnaires sardes s'étant réfugiés à Gênes, sur le refus de les lui livrer, le 18 juin 1798 il déclara la guerre à la république ligurienne. Le Directoire à son tour déclara la guerre au roi de Sardaigne, qui fut obligé de recevoir garnison française dans la citadelle de Turin. Forcé d'abdiquer (8-10 décembre 1798, le roi de Sardaigne cède à la France tous ses droits sur le Piémont ; il se retire dans son île. *Montg.*, V. 147) ; il s'embarqua pour la Sardaigne, et à son arrivée devant Cagliari, protesta solennellement contre l'acte que lui avait arraché la violence. Le 4 juin 1802, il abdiqua de nouveau en faveur de son frère, le duc d'Aoste, et retiré à Rome, s'y livra uniquement à des exercices de piété. Il eut la consolation d'entendre Pie VII, le 10 avril 1808, proclamer *vénérable* son épouse, dont la mort l'avait vivement affligé. Il lui survécut cependant dix ans et mourut le 6 octobre 1819, dans les sentiments d'un véritable chrétien. Depuis quelque temps il était aveugle et souffrait ce nouveau malheur avec résignation ; on l'inhuma, sans pompe, comme il l'avait prescrit, dans l'église de Saint-André du Quirinal. » (*Feller*).

Du temps du Prophète le nom de *Sardaigne* n'était donné qu'à l'île, et le titre de *Roi de Sardaigne* n'existait pas. — Charles-Emmanuel le premier habita comme roi l'île de Sardaigne, qui devînt tout son royaume ; il donna ses soins aux choses de l'île et abdiqua, n'*ayant tenu* que trois ans un gouvernement qu'il aurait pu garder jusqu'à sa mort. Seul il a eu pour dernier titre celui de *roi de l'île de Sardaigne*, son successeur ayant recouvré les Etats de terre-ferme et y ayant transporté de nouveau le siége du gouvernement. Il a eu les sentiments les plus nobles comme roi et comme chrétien, et il ne dégénéra pas de sa maison, la plus vieille de l'Europe après celle de France. C'est parce que Victor-Emmanuel est de cette maison que Nostradamus le nomme ROY DE LONGUE *race* (*Vie de L.-Philippe*, p. 79), mais il ne le dit pas NOBLE ROY, parce qu'il n'a de NOBLE que sa naissance, se prêtant avec complaisance aux machinations des traîtres (*proditores*) et des VILAINS (*hommes du peuple*).

Par Mars contraire sera la monarchie
Du grand pescheur en trouble ruyneux,
Jeune noir rouge prendra la hiérarchie
Les proditeurs iront jour bruyneux. (VI. 25, *voir* 20-29).

Ce quatrain et ceux qui le suivent et le précèdent sont

Digitized by Google

interprétés depuis trois ans avec le sens que leur donnent les évènements du jour, du moins quant à l'ensemble et à la moralité des faits.

Charles-Emmanuel a vécu au milieu des partis que le Prophète désigne toujours par les COULEURS : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (29e); POUR NOIRE ET BLANCHE ET POUR ANTIQUE VERTE (86e); UN PEU DE TEMPS LES TEMPLES DE COULEURS, DE BLANC ET NOIR DES DEUX ENTREMELÉES, ROUGES ET JAUNES LEUR EMBLERONT LES LEURS (93e).

Maintenant, quel sens donner à ces mots du quatrain : SOMMEIL...MARRIT...SCOME... rejetés à la fin comme pour indiquer une chose arrivée en dernier lieu, APRÈS SOIN, après l'abdication peut-être? — MARRIT, *marri*, être triste, affligé, *marritio*, chagrin, tristesse (*N. Landais*). — SCOME, *Scomma*, raillerie, moquerie, mot piquant (*Wailly*).

Un de mes bons amis me prêta chez lui, un soir, uniquement pour m'endormir, *la Guerre d'Italie* (*Charles Adam, Paris*, 1859); au haut de la quatrième page je lus ces mots :

« Lorsque Victor-Emmanuel Ier (successeur du NOBLE ROY) rentra, en 1814, en possession de ses Etats, il dit un jour à l'ambassadeur de Russie : « Je n'ai eu qu'à reprendre les rênes du gouvernement, *après un sommeil de quinze ans*, et à agir comme *au lendemain de mon départ*. — Sire, répondit le diplomate, rendons grâce au ciel que l'empereur de Russie n'ait pas *dormi*, car sans cela vous couriez grand risque de ne pas vous *réveiller* sur le trône. »

Victor-Emmanuel était roi depuis moins de douze ans; il dit : *Après un sommeil de quinze années... lendemain de mon départ*, en s'identifiant avec le roi son prédécesseur. *Le roi ne meurt pas*. Le Prophète a donc pu dire : APRÈS SOIN, SOMMEIL MARRIT SCOME.

Cette allusion évidente de Nostradamus me tint éveillé et bientôt j'en découvris une autre dans le même livre.

« L'empereur d'Autriche, qui se trouvait à Cavriana le jour de la bataille (de Solferino), disait, en voyant les crêtes de trente collines couvertes de soldats et la plaine regorgeant de Croates, de Uhlans et de Hongrois : Ce sera ici le tombeau des Français. » (*Id.*, 203).

Le grand sepulchre du peuple Aquitannique
S'approchera auprès de la Toscane :
Quand Mars sera près du coing Germanique,
Et au terroir de la gent Mantuane.
III. 32.

Non loin des frontières de la Toscane, il y aura une bataille sanglante où le peuple français sera vainqueur, lorsque Napoléon III sera sur le territoire de Mantoue, que la partie de ses troupes débarquée en Toscane se rapprochera de lui et qu'il aura une armée à Strasbourg prête à repousser les Prussiens.

Ce combat ne peut être que meurtrier, car MARS est toujours vainqueur sur terre. On a vu, p. 31, que MARS est le dieu des combats sur terre et NEPTUNE celui des combats sur mer.

Mais le lecteur demande ici comment le Traducteur a été amené à voir le peuple français sous cette désignation de PEUPLE AQUITANNIQUE. Le nom d'*Aquitaine* a été donné par les Latins à une partie considérable de la Gaule baignée par l'Océan (*aqua*, eau), et comme *les eaux*, dans le style des prophètes sacrés représentent l'*inondation*, l'*invasion* des peuples, Nostradamus a désigné le peuple français qui inonde l'Italie par cette expression PEUPLE AQUITANNIQUE, d'après ce principe : *la partie pour le tout*, comme il l'a fait encore pour le même évènement dans cet autre quatrain :

Verceil, Milan donra intelligence,
Dedans Tycin sera faite la playe,
Courir par Seine, eau, sang, feu par Florence,
Unicque cheoit d'hault en bas faisant maye. VIII. 7.

Verceil du Piémont sera durant la guerre d'intelligence avec Milan, ville soumise aux Autrichiens; le passage du Tésin (*Ticino*) sera le *Casus belli* et fera accourir de Paris une partie de l'armée française. Aussitôt, l'insurrection dans Florence fera tomber le seul qui, au temps du Prophète portait le titre de Grand-Duc; cela aura lieu le 29 avril, dans les calendes de mai.

Ce quatrain est au milieu d'un récit suivi en 48 vers placé au début de la prophétie dédiée à Henri II; il commence par ces mots : PAV NAY LORON, anagramme de NAPAVLAION.ROI, et il finit par ceux-ci :

Apparoistra auprès de Buffalorre,
L'hault et procere entré dedans Milan,
L'abbé de Foix avec ceux de Sainct Morre,
Feront la forbe habillez en vilain.

L'ABBÉ DE FOIX est l'abbé par excellence, l'*abbas*, *papa*, dont il est dit : TROP GRANDE FOY PAR JEU VIE PERDUE, VIII. 100, et l'ABBÉ MOURRA... II. 56-57. — CEUX DE SAINT MORRE sont ceux de Saint-Maurice, les Piémontais, dont il est dit : SARDON, MAURIS TRAITERA DECEVANTE, les Piémontais abandonneront la Savoie (*Saint-Maurice*), comme les Légations ont abandonné Rome : PAR LÉGATION ROMAIN SERA DECEU, VIII. 4 et 6.

Je prouverai plus tard, non en invoquant des témoignages et en produisant de vieilles copies, mais, ce qui est plus fort, par l'interprétation donnée aux quatrains, je prouverai qu'il m'était impossible en retrouvant le passé dans Nostradamus de ne pas y voir le présent et l'avenir.

La beauté du quatrain sur le NOBLE ROY de la petite île de SARDAIGNE m'a peut-être entraîné trop loin. Reprenons la suite de *L'Histoire prédite et jugée*.

67e

Avant l'assaut l'oraison prononcée,
Milan prins d'Aigle par embusches deceus,
Muraille antique par canons enfoncée,
Par feu et sang à mercy peu receus.
III. 37.

68e

La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profugez :
Au mois contraire et proche de vendange,
Par les Seigneurs en accord redigez.
III. 38.

Bonaparte fera une proclamation à son armée avant de s'approcher de Milan, tombée au pouvoir de l'aigle autrichienne, dont les défenseurs n'éviteront pas les piéges qu'il leur tendra. L'antique Pavie sera foudroyée par l'artillerie française, après une révolte; elle sera livrée au pillage, et le plus grand nombre des insurgés sera sabré.

Les Autrichiens, qui seront toujours *les étrangers* pour les Italiens, et les Français passeront les monts et se livreront des combats sanglants avec chances diverses. Après vingt années de lutte, ils ouvriront un congrès à Châtillon, au mois néfaste de février, lorsque la guerre sera au moment de devenir une guerre d'extermination par les exigences des rois unis par un traité contre l'ennemi commun.

Avant l'assaut l'oraison prononcée, Milan... etc.

Ces mots rappellent une proclamation de Bonaparte : *Ni Turin ni Milan ne sont à vous!* et dans ce temps Milan était au pouvoir de l'aigle d'Autriche. Or les premiers vers du quatrain suivant nomment les deux peuples en guerre : LA GENT GAULOISE ET LA NATION ESTRANGE, ce dernier est dit dans les quatrains sur les évènements actuels de l'Italie : L'ON METTRA HORS TOUTE LA GENT LOINGTAINE, VIII. 10. L'Histoire fait connaître que les Autrichiens, qui occupaient MILAN par droit de conquête (PRINS D'AIGLE), ont été DECEUS PAR EMBUSCHES; que dans le même temps *l'antique* Pavie (la fondation de Pavie est si ancienne, que les plus doctes historiens n'en disent rien que d'incertain, *Moréri*) a été foudroyée par les Français irrités, qui cependant étaient à cette époque SEUL CASTULON ET CELTES MODEREZ (55e). Ce fait significatif : AVANT L'ASSAUT L'ORAISON PRONONCÉE, MILAN... a si bien guidé le Traducteur, qu'il n'est pas tenté de chercher une autre explication à ce quatrain.

« *Armistice de Chérasque*, le 28 *avril* 1796. Bonaparte adresse à l'armée la proclamation suivante : Soldats!

» Vous avez remporté, en quinze jours, six victoires, pris vingt-

Digitized by Google

un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes et conquis la partie la plus riche du Piémont... Mais, soldats, il ne faut pas vous le dissimuler, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire : ni Turin ni *Milan* ne sont à vous...

» Cette campagne, si rapidement et si glorieusement accomplie, décupla le courage de l'armée ; Bonaparte, qui avait reçu cinq fois dans la dernière semaine d'avril, de la part de la Législative, l'expression de la reconnaissance nationale, songeait déjà à attaquer la maison d'Autriche au cœur de l'Allemagne .. Il établit aussitôt son quartier-général dans Plaisance, d'où il écrivit aux membres du Directoire la lettre suivante, dictée par la prévision de nouvelles victoires :

» Nous avons passé le Pô ; la seconde campagne est commencée. Beaulieu est déconcerté ; *il donne dans tous les piéges qu'on lui tend* ; peut-être voudra-t-il donner une bataille...

» Quelques jours après, la brillante victoire de Lodi rendait les Français maîtres de la Lombardie. Beaulieu, découragé, effrayé, laissait sans défense la ville de Milan, dont la reddition fut annoncée à Bonaparte par une députation des Etats lombards et de la municipalité milanaise. Milan fut investi le 13 mai, et deux jours après Bonaparte fit son entrée solennelle dans cette place, aux acclamations de tous les habitants, heureux de se voir délivrés du joug autrichien... Bonaparte quitta bientôt Milan et se dirigea vers l'Adige, pour organiser partout les gardes nationales. Tout à coup on apprit que les prêtres, les moines et quelques nobles amis de l'Autriche fomentaient une révolte à Milan. Les paysans sonnèrent le tocsin et s'approchèrent de la ville, dans le dessein de s'en emparer. Les Français, qui bloquaient le château, y refoulèrent les Autrichiens. Les paysans, effrayés, se dispersèrent, et cette tentative de révolte n'eut pas de suite. Il n'en fut pas ainsi à Pavie, où l'on n'avait laissé que trois cents hommes, dont plusieurs étaient malades. Le général Hacquin ayant commis l'imprudence de traverser la ville, fut forcé, le poignard sur la gorge, d'ordonner à ses soldats d'ouvrir les portes du fort. Bonaparte apprit ces tristes nouvelles à Lodi ; aussitôt il courut vers Milan, suivi de trois cents chevaux, de six pièces d'artillerie et d'un bataillon de grenadiers ; il y rétablit l'ordre et se dirigea ensuite vers *Pavie, dont il trouva les portes fermées*. Huit mille paysans défendaient les remparts. Il fit immédiatement placarder la proclamation suivante sur les portes de la ville :

« Une multitude égarée, sans moyens réels de résistance, se porte aux derniers excès dans plusieurs communes, méconnaît la République et brave l'armée triomphante des rois. Ce délire inconcevable est digne de pitié. L'on égare le pauvre peuple pour le conduire à sa perte. Le général en chef, fidèle aux principes qu'a adoptés sa nation de ne pas faire la guerre aux peuples, veut bien laisser une porte ouverte au repentir. Mais ceux qui sous vingt-quatre heures n'auront pas déposé les armes, seront traités comme rebelles ; leurs villages seront brûlés. Que l'exemple terrible de Binasco leur fasse ouvrir les yeux ! Son sort sera celui de toutes les communes qui s'obstineront dans la révolte.

» Aux premiers rayons du jour, l'artillerie française foudroya les remparts ; les portes furent brisées à coups de hache, et Pavie fut pendant quelques heures à feu et à sang. Bonaparte se laissa enfin toucher par les supplications des magistrats et du clergé : le carnage et le pillage cessèrent, et on se contenta d'envoyer en France des ôtages choisis dans les premières familles lombardes. Le capitaine qui commandait la garnison française fut condamné à mort et fusillé. » (*Histoire populaire de l'Empereur*, p. 20...25).

« Les insurgés avaient poussé une avant-garde jusqu'au bourg de Binasco... Bonaparte fit mettre le feu à ce bourg, afin d'effrayer Pavie par la vue des flammes. Arrivé devant cette ville, il s'arrêta. Elle renfermait trente mille habitants ; elle *était entourée d'un vieux mur* et occupée par sept ou huit mille paysans révoltés. Ils avaient fermé les portes et couronnaient les murailles... Bonaparte lança ensuite dans la campagne ses trois cents chevaux et fit sabrer une grande quantité de révoltés. Cette prompte répression ramena la soumission partout. » (*Thiers*, VIII. 279).

La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profugez...

La NATION ESTRANGE par excellence pour l'Italie est la nation autrichienne, celle qui dans le quatrain précédent a PRINS D'AIGLE MILAN, celle dont il est dit au milieu des quatrains sur les évènements actuels : L'ON METTRA HORS TOUTE LA GENT LOINGTAINE, VIII. 10, celle que le refrain de l'*Hymne à Garibaldi* désigne par le mot *l'étranger* :

Va, fuori d'Italia!
Va, fuori o stranier!
Va, sors de l'Italie, va, pars étranger.

LA GENT GAULOISE pour cette guerre de 1859 est dite *amie*, dans un quatrain où l'Autrichien est dit encore *l'étranger* : COPIE ESTRANGE GRAND PAYS GASTERA, AUX MONTS ET ALPES LES AMIS PASSERONT, et ce quatrain suit celui sur la bataille de Solferino, VIII. 32-33, où les Français étaient commandés par Napoléon III, AMY A ROY DE LONGUE ET AMY AU MYHOM (*Vie de L.-Philippe*, p. 78).

Ces deux peuples se sont livré avec chances diverses des combats sanglants au-delà des monts en Italie, et après vingt années de lutte, ils ont ouvert un congrès à Châtillon, au mois de février.

MOIS CONTRAIRE. — « On voulut que le total des jours de l'année ne fût pas un nombre pair, d'après la persuasion que *les nombres impairs étaient plus heureux*, plus agréables à la divinité. Tel fut aussi le motif de la bizarre répartition des jours entre les divers mois : il y en avait quatre de 31 jours, sept de 29, *le mois de février en comptait* 28. Ce mois avait un double défaut : il était le plus court, et, chose autrement grave, il se composait d'un nombre pair de jours. » (*Almanach astrologique*, 1852, p. 178).

« *Februalia*. Cette cérémonie consistait dans une purification générale de tout le peuple au mois de février, qui était le dernier de l'année, temps où il convenait d'expier toutes les fautes du peuple. Ces sacrifices étaient à peu près les mêmes que les expiatoires. » (*Coutumes des Romains*, p. 228).

PROCHE DE VENDANGE. — Le mois de février est suivi du mois de mars ou du dieu de la guerre, et le mot VENDANGE est employé par Nostradamus pour le fléau de la guerre : PUIS LES BARBARES SANS VIN FERONT VENDANGES. Après les préliminaires de Châtillon, au mois de février, la guerre d'extermination commence.

« ...*Le sang des vrays ecclésiastiques nagera partout, et un des horribles rois temporels* (dont il est dit : PAR LA PUISSANCE DE TROIS ROYS TEMPORELS, EN AUTRE LIEU SERA MIS LE SAINT SIÈGE, VIII, 98e, 99e, 100e) *par ses adhérants luy seront données tels loüanges qu'il aura plus répandu de sang des innocens ecclésiastiques, que nul ne sçauroit avoir de vin.* » (*Lettre à Henry II*).

« ...Jetez votre faux tranchante et vendangez les raisins de la vigne de la terre, parce qu'ils sont mûrs. Alors l'ange jeta sa faux tranchante sur la terre et vendangea la vigne de la terre ; et il en fit jeter les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu. Et la cuve fut foulée hors de la ville ; et le sang sorti de la cuve monta jusqu'aux brides des chevaux par l'espace de mille six cents stades. » (*Apocalypse*, ch, XIV, 18, 19, 20). « C'est environ 67 lieues communes ; exagération qui représente la grande quantité de sang répandu et l'étendue des pays ravagés ; ce qui convient parfaitement au temps d'Attila. » (*Migne*, XXV, p. 1351).

Campagne de 1814. « 26 janvier. Napoléon porte son quartier-général à Châlons-sur-Marne. Le 29, l'Empereur attaque à Brienne les corps russes. Le 30, Murat, roi de Naples, joint ses armes à celles des puissances alliées. Le 1er février, bataille de la Rothière. Le 4, le prince Eugène, commandant l'armée franco-italienne, hors d'état de garder l'offensive avec les Autrichiens, depuis la défection de Murat, recule de l'Adige sur le Mincio... s'engage à faire cause commune avec Joachim contre Napoléon (voir 137e, 151e). *Le 5 février*, un Congrès s'ouvre à Châtillon, entre les quatre grandes puissances alliées et la France. Le 10 février, victoire à Champaubert. Le 11, victoire à Montmirail. Le 12 et le 13, victoires aux environs de Château-Thierry. Le 14, victoire à Vauchamp. Ainsi, dans cinq jours, l'Empereur écrase successivement les cinq corps de l'armée de Silésie, s'avançant avec confiance sur Paris, et leur fait essuyer une perte d'au moins 25,000 tués, blessés ou prisonniers, etc., etc.

» 17 février. Voici l'état des négociations au Congrès de Châtillon. De part et d'autre les conférences se suivent sans bonne foi. Si Napoléon les admet, s'il les prolonge, c'est dans l'espoir que des victoires signalées ne tarderont pas d'en rompre le cours. Les cabinets alliés occupent, avec des armées tellement supérieures en nombre, une portion si considérable de l'empire, qu'ils croient toucher au but de leurs opérations ; rejetant à ce jour les bases qu'eux-mêmes proposèrent à Francfort, bases fondées sur ce qu'eux-mêmes appelaient les limites naturelles de la France, ils se refusent à lui laisser une consistance analogue au rang qu'elle doit occuper dans le système politique : ils donnent un projet de traité...

» Napoléon, qui provoqua tant de fois l'armement des puissances, et les punit si durement de leurs défaites et de leurs perfidies, reçoit d'elles, à son tour, les plus dures conditions...

» 1er mars. Par un traité conclu à Chaumont (Haute-Marne), l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie s'engagent, dans le cas où la France refuserait d'accepter les conditions de la paix pro-

Digitized by Google

posée *le 17 février*, de consacrer *tous leurs moyens* à poursuivre avec vigueur la guerre contre elle et à *les employer dans un parfait concert*, afin de procurer une paix générale. Chaque puissance continentale tiendra constamment en campagne active cent cinquante mille hommes au complet. *Aucune négociation séparée n'aura lieu avec l'ennemi commun.* L'Angleterre fournit un subside annuel de cent vingt millions de francs, à répartir entre ses trois alliées. Le présent traité d'alliance, ayant pour but de maintenir l'équilibre en Europe et de prévenir les envahissements qui depuis tant d'années ont désolé le monde, sera en vigueur pendant vingt ans. C'est ainsi que s'expriment les puissances...

» 5 mars. Napoléon, toujours résolu de sacrifier la France, publie des décrets impériaux, datés de Fismes (quatre lieues ouest de Rheims), par lesquels *il proclame une guerre d'extermination*, et enjoint de désobéir aux autorités empressées de diminuer les ravages. « Tous les citoyens français sont non-seulement autorisés à courir aux armes, mais requis de le faire ; de sonner le tocsin aussitôt qu'ils entendront le canon des troupes s'approcher d'eux ; de se rassembler, de fouiller les bois, de couper les ponts, d'intercepter les routes et de tomber sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi. Tout citoyen français pris par l'ennemi et qui serait mis à mort, sera sur-le-champ vengé par la mort, en représailles, d'un prisonnier ennemi. Tous les maires, fonctionnaires publics et habitants qui, au lieu d'exciter l'élan patriotique du peuple, le refroidissent ou dissuadent les citoyens d'une légitime défense, seront considérés comme traîtres et traités comme tels. » (*Montgaillard*, VII. 334-339). *Voir* TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (145e, 146e) et VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (127e, 133e et 108e, 192e, etc.).

Le secret d'interprétation va nous servir à rendre encore LE CAS PLUS ESCLAIRCY. Le mot SEIGNEURS, qui convient très bien aux rois alliés, ne se trouve pas ailleurs dans les Centuries, mais on le voit une fois dans la lettre prophétique et précisément à la fin du récit suivi de la Révolution de 1789-1814, et pour deux de ces rois alliés, ceux de Suède et de Russie : ET SERONT LORS LES SEIGNEURS DEUX EN NOMBRE D'AQUILON VICTORIEUX. (*Voir Lettre à Henri II*, 40e à 66e).

69e

A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir :
Après victoire à captif pardonner,
Crémone et Mantoue grands maux aura souffert

I. 24.

A Villa-Nova, Bonaparte inquiet sur l'avenir de sa conquête et sur le sort de son armée, condamnera l'abandon où le Directoire semble le laisser, et dans cette bataille, pour sauver son armée par une victoire, il s'exposera à la mort sur le *pont d'Arcole*. Vainqueur, il traitera aussitôt avec la plus grande générosité le défenseur de Mantoue réduit à l'extrémité. Le nord de l'Italie aura cruellement souffert durant cette première guerre.

A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir...

CITÉ NEUVE, pour Villa-Nova, située à 6 kilomètres d'Arcole (*Thiers*, carte du volume, VIII). C'est à Villa-Nova que s'est livrée *la bataille* dite *d'Arcole*.

PENSIF POUR CONDAMNER. — « Pendant ce temps, notre situation devenait périlleuse en Italie, malgré les récents triomphes de Roveredo, de Bassano, et de Saint-George. L'Autriche redoublait d'efforts pour recouvrer la Lombardie... On espérait que cette troisième armée serait plus heureuse que les deux précédentes, et qu'elle finirait par arracher l'Italie à son jeune conquérant. Dans cet intervalle, Bonaparte ne cessait de demander des secours, et de conseiller des négociations avec les puissances italiennes qui étaient sur ses derrières... Au milieu des plus riches pays de la terre, l'armée commençait à éprouver des privations, mais son plus grand malheur était le vide de ses rangs, éclaircis par le canon autrichien... Bonaparte se plaignait qu'on ne l'eût pas chargé de négocier avec Rome, parce qu'il aurait attendu pour signifier l'ultimatum le paiement de la contribution. « Tant que votre général, disait-il, ne sera pas le centre de tout en Italie, tout ira mal. Il serait facile de m'accuser d'ambition ; mais je n'ai que trop d'honneur ; je suis malade, je puis à peine me tenir à cheval ; il ne me reste que du courage, ce qui est insuffisant pour le poste que j'occupe. On nous compte, ajoutait-il ; le prestige de nos armes disparaît. Des troupes ou l'Italie est perdue !... » Bonaparte était donc fort compromis ; car, pour résister à soixante mille hommes, il n'en avait que trente-six mille, fatigués par une triple campagne, et diminués tous les jours par les fièvres qu'ils gagnaient dans les rivières de la Lombardie. Il l'écrivait avec chagrin au Directoire, et lui disait qu'il allait perdre l'Italie...

» La chaussée qui conduit de la Brenta à Vérone passe par Vicence, Montebello, *Villa-Nova* et Caldiero. Alvinzy s'arrêta sur les hauteurs de Caldiero... Bonaparte résolut d'attaquer sur-le-champ... L'action fut vive... Alvinzy fit marcher sa réserve et reprit tous ses avantages. Bonaparte voulut en vain renouveler ses efforts, il ne put réussir... Bonaparte rentra à Vérone (13 novembre). La situation de l'armée devenait désespérante. Après avoir inutilement poussé l'ennemi au-delà de la Brenta, et sacrifié sans fruit une foule de braves ; après avoir perdu à la gauche le Tyrol et quatre mille hommes ; après avoir livré une bataille malheureuse à Caldiero (8 kilomètres de *Villa-Nova*), pour éloigner Alvinzy de Vérone, et s'être encore affaibli sans succès, toute ressource semblait perdue. Que pouvaient quatorze ou quinze mille soldats contre près de quarante mille ? L'artillerie, qui nous avait toujours servi à contre-balancer la supériorité de l'ennemi, ne pouvait plus se mouvoir au milieu des boues ; il n'y avait donc aucun espoir de lutter avec quelque chance de succès. L'armée était dans la consternation. Ces braves soldats éprouvés par tant de fatigues et de dangers, commençaient à murmurer. Comme tous les soldats intelligents, ils étaient sujets à de l'humeur, parce qu'ils étaient capables de juger. — Après avoir détruit, disaient-ils, deux armées dirigées contre nous, il nous a fallu détruire encore celles qui étaient opposées aux troupes du Rhin. A Beaulieu a succédé Wurmser, à Wurmser succède Alvinzy : la lutte se renouvelle chaque jour. Nous ne pouvons pas faire la tache pour tous. Ce n'est pas à nous à combattre Alvinzy, ce n'était pas à nous à combattre Wurmser. Si chacun avait fait sa tache comme nous, la guerre serait finie. Encore, ajoutaient-ils, si on nous donnait des secours proportionnés à nos périls ! mais on nous abandonne au fond de l'Italie, on nous laisse seuls aux prises avec deux armées innombrables. Et quand, après avoir versé notre sang dans des *milliers de combats*, nous serons ramenés sur les Alpes, nous reviendrons sans honneur et sans gloire, comme des fugitifs qui n'auraient pas fait leur devoir. — C'étaient là les discours des soldats dans leurs bivouacs. Bonaparte, *qui partageait leur humeur et leur mécontentement*, écrivait au Directoire le même jour, 24 brumaire (14 novembre 1796) : « Tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat ; l'armée d'Italie, réduite à une poignée de monde, est épuisée. Les héros de Millesimo, de Lodi, de Castiglione, de Bassano, sont morts pour leur patrie ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Lamare, Victor, Murat, Charlot, Dupuis, Rampon, Pigeon, Ménard, Chabramd, sont blessés. *Nous sommes abandonnés au fond de l'Italie* : ce qui me reste de braves voit la mort infaillible, au milieu de chances si continuelles, et avec des forces si inférieures. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, est près de sonner... *Alors ! alors que deviendront ces braves gens ?* Cette idée me rend réservé ; je n'ose plus affronter la mort, qui serait un sujet de découragement pour qui est l'objet de mes sollicitudes. Si j'avais reçu la 83e, forte de 3,500 hommes connus à l'armée, j'aurais répondu de tous ! Peut-être, sous peu de jours, ne sera-ce pas assez de 40,000 hommes ! — Aujourd'hui, ajoutait Bonaparte, repos aux troupes ; demain, selon les mouvements de l'ennemi, nous agirons. »

« L'armée attendait avec anxiété les ordres du général, et espérait à chaque instant qu'il commanderait un mouvement. Cependant *la journée du 24* s'était écoulée, et, contre l'usage, l'ordre du jour n'avait rien annoncé. Mais Bonaparte n'avait point perdu de temps ; et après avoir médité sur le champ de bataille, *il venait de prendre une de ces résolutions que le désespoir inspire au génie*. Vers la nuit, l'ordre est donné à toute l'armée de prendre les armes ; le plus grand silence est recommandé... On sort de Vérone par la porte qui conduit à Milan. L'armée croit qu'on bat en retraite, et qu'on renonce à garder l'Italie : la tristesse règne dans les rangs. Cependant à quelque distance de Vérone, on fait un à gauche ; au lieu de continuer à s'éloigner de l'Adige, on se met à le longer... Le plan du général était extraordinaire ; il allait étonner les deux armées... Bonaparte arrive à Ronco, où il avait fait jeter un pont de bateaux au milieu de vastes marais ; ces marais étaient traversés par deux chaussées, dont l'une, à gauche, allait rejoindre Vérone ; dont l'autre, à droite, passait sur une petite rivière qu'on appelle l'Alpon, au village d'Arcole, et allait rejoindre la route de Vérone vers *Villa-Nova*, sur les derrières de Caldiero...

» Bonaparte dirigea Augereau à droite pour déboucher sur *Villa-Nova*. On était à la pointe du jour... Augereau avait à franchir l'Al-

Digitized by Google

pon sur le pont d'Arcole. (Deux fois Augereau tente le passage, deux fois il est repoussé.) Augereau saisit un drapeau et le porte sur le pont ; ses soldats le suivent, mais un feu épouvantable les ramène en arrière. Les généraux Lannes, Verne, Bon, Verdier, sont gravement blessés. La colonne se replie, et les soldats descendent à côté de la digue, pour se mettre à couvert du feu. Bonaparte voyait de Ronco s'ébranler toute l'armée ennemie, qui, avertie du danger, se hâtait de quitter Caldiero pour n'être pas prise par derrière à *Villa-Nova*. Il voyait avec douleur de grands résultats lui échapper. Il avait bien envoyé Guyeux avec une brigade pour essayer de passer l'Alpon au-dessous d'Arcole ; mais il fallait plusieurs heures pour l'exécution de cette tentative ; et cependant il était de la dernière importance de franchir Arcole sur-le-champ, afin d'arriver à temps sur les derrières d'Alvinzy, et d'obtenir un triomphe complet : *le sort de l'Italie en dépendait ; il n'hésite pas*, il s'élance au galop, arrive près du pont, se jette à bas de cheval, s'approche des soldats qui s'étaient tapis sur le bord de la digue, leur demande s'ils étaient encore les vainqueurs de Lodi, les ranime par ses paroles, et, saisissant un drapeau, s'écrie : Suivez votre général ! A sa voix un certain nombre de soldats remontent sur la chaussée et le suivirent ; malheureusement le mouvement ne peut se communiquer à toute la colonne, dont le reste demeure derrière la digue. Bonaparte s'avance, le drapeau à la main, au milieu d'une grêle de balles et de mitraille. Tous ses généraux l'entourent. Lannes, blessé déjà de deux coups de feu dans la journée, est atteint d'un troisième. Le jeune Muiron, aide-de-camp du général, veut le couvrir de son corps, et tombe mort à ses pieds. Cependant la colonne est prête de franchir le pont lorsqu'une dernière décharge l'arrête, et la rejette en arrière. La queue abandonne la tête. Alors les soldats restés auprès du général le saisissent, l'emportent au milieu du feu et de la fumée et veulent le faire remonter à cheval. Une colonne autrichienne, qui débouche sur eux, les pousse en désordre dans le marais. Bonaparte y tombe, et y enfonce jusqu'au milieu du corps. Aussitôt les soldats s'aperçoivent de son danger : En avant ! s'écrient-ils, pour sauver le général. Ils courent à la suite de Béliard et Vignolles pour le délivrer. On l'arrache du milieu de la fange, on le remet à cheval, et il revient à Ronco. » (*Thiers*, VIII. 466-478).

Après trois jours de combats acharnés, la victoire se décida pour la France.

« ... Bonaparte, en passant par *Villa-Nova*, laissa à la cavalerie seule le soin de poursuivre l'ennemi, et songea à rentrer à Vérone par la route de *Villa-Nova*... Cette nouvelle victoire causa en Italie et en France une joie extrême. On admirait de toutes parts ce génie opiniâtre (Loysel de Proye) qui, avec quatorze ou quinze mille hommes, devant quarante mille, n'avait pas songé à se retirer... On célébrait surtout l'héroïsme déployé au pont d'Arcole, et partout on représentait le jeune général, un drapeau à la main, au milieu du feu et de la fumée. » (*Idem*, 483).

Après victoire à captifs pardonner,
Crémone et Mantoue grands maux aura souffert

« Batailles d'Arcole, 24-27 novembre ; de Rivoli, 14 janvier ; de la Favorite devant Mantoue, le 16 du même mois.

» Ainsi, en trois jours encore, Bonaparte avait pris ou tué une moitié de l'armée ennemie, et l'avait comme frappée d'un coup de foudre. L'Autriche avait fait son dernier effort, et maintenant l'Italie était à nous. Wurmser, rejeté dans Mantoue, était sans espoir ; il avait mangé tous ses chevaux, et les maladies se joignaient à la famine pour détruire sa garnison. Une plus longue résistance eût été inutile et contraire à l'humanité. Le vieux maréchal avait fait preuve d'un noble courage et d'une rare opiniâtreté, il pouvait songer à se rendre. (Il y était renfermé depuis 5 mois, 8 septembre 1796).

Il envoya un de ses officiers à Serrurier pour parlementer ; c'était Klenau. Serrurier en référa au général en chef, qui se rendit à la conférence. Bonaparte, enveloppé dans son manteau, et ne se faisant pas connaître, écouta les pourparlers entre Klenau et Serrurier. L'officier autrichien dissertait longuement sur les ressources qui restaient à son général, et assurait qu'il avait encore pour trois mois de vivres... Bonaparte se découvrant s'approche de Klenau : « Tenez, lui dit-il, voilà les conditions que j'accorde à votre maréchal. S'il avait seulement pour quinze jours de vivres, et qu'il parlât de se rendre, il ne mériterait aucune capitulation honorable. Puisqu'il vous envoie, *c'est qu'il est réduit à l'extrémité*. Je respecte son âge, sa bravoure et ses malheurs. Portez-lui les conditions que je lui accorde ; qu'il sorte de la place demain, dans un mois ou dans six, il n'aura des conditions ni meilleures ni pires. Il peut rester tant qu'il conviendra à son honneur. » A ce langage, à ce ton, Klenau reconnut l'illustre capitaine et courut porter à Wurmser les conditions qu'il lui avait faites. Le vieux maréchal fut plein de reconnaissance en voyant la générosité dont usait envers lui son jeune adversaire. Il lui accordait la permission de sortir librement de la place avec tout son état-major ; il lui accordait même deux cents cavaliers, cinq cents hommes à son choix, et six pièces de canon, pour que sa sortie fût moins humiliante. La garnison dut être conduite à Trieste, pour y être échangée contre des prisonniers français. Wurmser se hâta d'accepter ces conditions. » (*Id.*, 537).

29 juillet 1796). « Bonaparte apprit que Joubert venait de se replier sur le plateau de Rivoli... Des coureurs ennemis se faisaient déjà voir sur toutes les routes qui de Brescia vont sur Milan, *Crémone et Mantoue*, annonçant partout qu'une armée de 80,000 hommes avait débouché par Brescia, en même temps qu'une autre de 100,000 débouchait par Vérone. » (*Mém. de Saint-Hélène*, I. 489).

« Mantoue rendue, l'Italie était définitivement conquise, et cette campagne terminée à Rivoli, *reprenant son vol* vers le Bas-Adige, il enveloppe tout entière la colonne qui l'avait franchi. Ainsi en dix mois, outre l'armée piémontaise, trois armées formidables, trois fois renforcées, avaient été détruites par une armée qui, forte de trente et quelques mille hommes à l'entrée de la campagne, n'en avait guère reçu que vingt pour réparer ses pertes. Ainsi cinquante mille Français avaient battu plus de deux cent mille Autrichiens, en avaient pris plus de quatre-vingt mille, tué ou blessé plus de vingt mille ; ils avaient livré douze batailles rangées, plus de soixante combats, etc. » (*Thiers*, VIII. 539).

Cremone, Mantoue, ces mots comme Carcas. Narbonne et Rhodes, Bysance (*voir* p. 71) sont *la partie pour le tout*, et désignent l'Italie du Nord ; en outre le nom de Mantoue est là pour la ville qui a le plus souffert durant ces guerres ; ce quatrain, par ces mots : Cremone, Mantoue grands maux aura souffert, *s'adapte* à un récit suivi en 28 vers sur la même époque (1796), et qui commence ainsi : Grand Po grand mal pour Gaulois recevra (102e à 108e).

J'ai tenu à entourer de longues citations ce quatrain, non pas précisément pour en faire ressortir toute la force, mais pour montrer que le Prophète s'attache aux faits les plus populaires et que son patriotisme se réjouit de tous les triomphes de la France, même de la France en république ; cela devra faire accepter les jugements sévères qu'il porte ailleurs.

70e

Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahometique,
L'héraut se rendre à crier est commis.

II. 86.

Dans la Méditerranée, près du port d'Alexandre-le-Grand, la flotte française sera détruite par les Anglais. L'armée de débarquement sera émue en apprenant que le vaisseau amiral a sauté en l'air, et que les débris de la flotte couvrent le rivage. L'Egypte, première conquête des Arabes mahométans, sera forcée d'obéir à de nouveaux vainqueurs. La défaite d'Aboukir et la résistance de Saint-Jean-d'Acre, qui ne se rendra pas malgré les sommations, feront échouer cette entreprise.

Ce quatrain est placé dans les Centuries entre deux autres qui parlent de Napoléon Ier (207e, 164e) ; le suivant commence par ces mots : Après viendra..., ce qui établit pour ces derniers une liaison et pour les évènements qu'ils renferment un ordre chronologique ; deux autres quatrains sur l'expédition d'Egypte ont comme celui-ci les mots Adriatique et Mahomet : Mahomet contraire plus mer Adriatique (71e, 72e) ; et cette expression : Augment mahometique, en rappelle une autre de la *Lettre à Henry II* pour l'annonce bien plus précise de ce même évènement ; le Traducteur a donc été mis encore sur la voie de l'interprétation.

« ... *Et sera faicte nouvelle incursion par les maritimes plages, voulant le sault Castulum délivrer de la première* prinse mahumetane. *Et ne seront de leurs assaillemens vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en vénération les Jovialistes. Et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie de toutes parts en très grande puissance de gens d'armes. Seront affoyblis leurs forces maritimes par les Occidentaux.* » (Voir p. 27).

Digitized by Google

NAUFRAGE. — Fig., toute sorte de revers, de disgrâces (*N. Landais*). — Nostradamus emploie toujours ce mot au figuré, dans les quatrains II. 33 et II. 56-57 pour la chûte d'un même gouvernement, et dans les quatrains V. 30, 31, 32, 33, pour la ruine de la prépondérance de Paris.

ADRIATIQUE. — Les quatrains 71e, 72e vont faire admettre que ce mot est ici pour la mer Méditerranée, *la partie pour le tout*. La bataille n'aura pas lieu dans l'ADRIATIQUE, car il est dit : PRÈS D'ONDE ADRIATIQUE, mais sur les côtes de l'Egypte, ce que déterminent les mots EGYPTE TREMBLE, les passages de la *Lettre à Henry II* et les nombreux quatrains sur cette expédition. On peut croire que le Prophète a choisi ce nom (en grec Αδριας) parce qu'il emploie le mot ADRIE, d'Αδρος, Αδρι, abondant, fort, robuste, pour désigner cinq fois Henri-le-Grand, et que la bataille d'Aboukir a été livrée PRÈS D'ONDE de la ville (en grec Αλεξανδριας) fondée par Alexandre-le-Grand en mémoire de nombreuses victoires.

« L'amiral Brueys s'était embossé dans la rade d'Aboukir. Cette rade est un demi-cercle très régulier. Nos treize vaisseaux formaient une ligne demi-circulaire parallèle au rivage. L'amiral, pour assurer sa ligne d'embossage, l'avait appuyée d'un côté vers une petite île, nommée l'îlot d'Aboukir. Il ne supposait pas qu'un vaisseau pût passer entre cet îlot et sa ligne pour le prendre par derrière...

» Nelson, après avoir parcouru l'archipel, après être retourné dans l'*Adriatique*, à Naples, en Sicile, avait obtenu enfin la certitude du débarquement des Français à Alexandrie .. Nelson manœuvra aussitôt vers Aboukir. Il y arriva le 14 thermidor (1er août), vers les six heures du soir. L'amiral Brueys était à dîner; il fit aussitôt donner le signal du combat. Mais on s'attendait si peu à recevoir l'ennemi, que le branle-bas n'était fait sur aucun vaisseau, et qu'une partie des équipages était à terre. L'amiral envoya des officiers pour faire rembarquer les matelots... Nelson attaqua vers huit heures du soir... Plusieurs vaisseaux anglais réussirent à se placer entre notre ligne et le rivage... Les autres s'avancèrent par le dehors de la ligne, et la mirent entre deux feux. L'infortuné Brueys fut blessé... Un boulet le tua sur son banc de quart. Vers onze heures le feu prit au magnifique vaisseau l'*Orient; il sauta en l'air*. Cette épouvantable explosion suspendit pour quelque temps cette lutte acharnée. Toute notre escadre, excepté les vaisseaux et les deux frégates emmenés par Villeneuve, fut détruite. Nelson était si mal traité qu'il ne put pas poursuivre les vaisseaux en fuite.

» Telle fut la célèbre bataille navale d'Aboukir, la plus désastreuse que la marine française ait encore soutenue, et celle dont les conséquences militaires devaient être les plus funestes... La nouvelle de ce désastre circula rapidement en Egypte, et causa un instant de *désespoir* à l'armée. Bonaparte reçut cette nouvelle avec un calme impassible. — Eh bien! dit-il, il faut mourir ici, ou en sortir grands comme les anciens. » (*Thiers*, X. 136).

EGYPTE TREMBLE. — Il est dit de Napoléon Ier : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLAIS (135e). Le verbe *trembler* est très souvent dans Nostradamus pour exprimer l'état de guerre. On a vu : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (55e).

AUGMENT MAHOMETIQUE. — La lettre à Henry II dit qu'au temps du *Castulum* (République française) *la première prinse mahumétane* n'aura pas cessé *au lieu que jadis fut l'habi'ation d'Abraham*. On conviendra que dans les 250 ans écoulés depuis Nostradamus, ce pays aurait pu passer en d'autres mains. Ces mots : RHODES, BYSANCE, qu'on lit dans les quatrains sur le règne de Napoléon III (VI. 20), offrent quelque chose de bien remarquable encore. Le Prophète s'en sert pour désigner le territoire turc, précisément parce que Rhodes, qu'il avait vu tomber en 1523 au pouvoir des Turcs, devait leur appartenir encore en 1854.

AUGMENT MAHOMETIQUE. — *Population de l'Egypte.* « ... Les Arabes formaient la masse presque entière de la population; ils descendaient des compagnons de Mahomet. Leur condition était extrêmement variée; quelques-uns de haute naissance, faisant remonter leur origine jusqu'à Mahomet lui-même, grands propriétaires, ayant quelques traces du savoir arabe, réunissant à la noblesse les fonctions du culte et de la magistrature, ils étaient, sous le titre de scheiks, les véritables grands de l'Egypte. Dans les divans, ils représentaient le pays. » (*Thiers*, X. 100).

L'HÉRAUT SE RENDRE A CRIER EST COMMIS. — Un héraut est envoyé crier à une ville de se rendre; mais à quelle ville? Rien ne le marque dans le quatrain, et rien ne dit non plus quel doit être le résultat de cette démarche. Si le Prophète laisse dans le vague cette partie de son quatrain, c'est que cette prophétie est complétée ailleurs, et précisément à l'endroit de la Lettre à Henry II où renvoie cette expression : AUGMENT MAHOMETIQUE. A la suite de ces mots : *Première prinse mahometane*, on voit la bataille d'Aboukir : *Seront affoyblis leurs forces maritimes par les Occidentaux*, et la résistance de Saint-Jean-d'Acre : *Et icelle cité d'Achem* (en arabe Akka) *sera environnée* (*Voir* p. 27).

Les quatrains 71e, 72e, 73e, 74e, 115e, 140e, 129e, etc., prouveront que Nostradamus a prédit l'expédition d'Egypte, et lorsque la manière du Prophète sera plus connue, on ne doutera pas que la traduction donnée à ce quatrain ne soit la véritable.

« On escalade la brèche, mais on ne peut la dépasser. Il y avait toute une armée gardant la place et défendant toutes les rues. Il fallut y renoncer.

« Il y avait deux mois qu'on était devant Acre; on avait fait des pertes irréparables... Il se décida enfin à lever le siége. Mais son regret fut tel, que malgré sa destinée inouïe, on lui a entendu répéter souvent en parlant de Sidney-Smith : *Cet homme m'a fait manquer ma fortune.* » (*Thiers*, X. 409).

71e

Si France passes outre mer Lygustique,
Tu te verras en isles et mers enclos;
Mahomet contraire, plus mer Adriatique,
Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os.

III. 23.

72e

De l'entreprinse grande confusion,
Perte de gens, thrésor innumérable;
Tu n'y dois faire encore extension,
France à mon dire, fais que sois recordable.

III. 24.

France, lorsque tu te gouverneras toi-même, si ta flotte sortie de Toulon, passant devant Gênes, traverse la mer Lygustique, entre la Corse et l'Italie, et va bien au-delà, tu te verras renfermée dans l'île de Malte et l'île d'Alexandrie par la destruction de cette flotte à Aboukir. Les Mahométans, jusque-là tes alliés, s'opposeront à ton entreprise; mais tu auras un ennemi plus redoutable dans les Anglais, qui croiseront depuis longtemps dans la Méditerranée. Avant de capituler à Malte et à Alexandrie, tu éprouveras une famine des plus cruelles.

Cette entreprise, en te faisant perdre ton influence séculaire dans l'Orient, tournera à ta confusion, car tu n'auras combattu que pour le plus grand avantage de tes ennemis, les Anglais. Le quart à peine de tes enfants reverra leur patrie; des sommes immenses auront été dépensées. Le moment ne sera pas encore arrivé où tu dois t'agrandir de ce côté. France, n'oublie pas ce que je te dis ici, car tu puiseras de l'espoir dans ma prophétie.

SI. — Cette conjonction conditionnelle ne dit pas que le fait annoncé peut ne pas avoir lieu (*Voir* GARDE TOY Ô NATION SPARTAINE. *Vie de L.-Philippe*, p. 21).

Le mot FRANCE répété dans deux quatrains qui se suivent, le discours direct et la marche du récit, montrent que ces deux quatrains parlent du même évènement. C'est ainsi que le mot BAYONNE, répété dans des quatrains qui se suivent, aide à y faire reconnaître un récit suivi (VIII. 85-87). La France se gouvernait elle-même au temps de l'expédition d'Egypte.

LYGUSTIQUE. — *Lygusticum mare*, mer de Gênes (*Wailly*).

MAHOMET... ADRIATIQUE. — Ces mots *adaptent* ce quatrain à celui qu'on vient d'interpréter de la même expédition : PRÈS D'ONDE ADRIATIQUE... AUGMENT MAHOMÉTIQUE. Nostradamus, pour voiler une prophétie des plus claires,

Digitized by Google

s'est servi du mot ADRIATIQUE, où l'on voit naturellement Venise, la ville maritime la plus puissante de son temps.

CHEVAUX ET D'ASNES. — Ces animaux, fort nombreux en Egypte, servent à désigner ce pays.

« Bonaparte choisit deux mille cinq cents cavaliers des meilleurs, les fit embarquer sans chevaux, parce qu'il se proposait de les équiper aux dépens des Arabes. » (*Thiers*, X. 72).

« Les ânes, seules bêtes de somme qu'on puisse se procurer facilement en Egypte. » (*Mém. de Sainte-Hélène*).

RECORDABLE. — *Recordabilis*, qu'il faut se rappeler (*W.*).

Si France passes outre mer Lygustique...

« L'Egypte était, selon Bonaparte, le véritable point intermédiaire entre l'Europe et l'Inde. C'est là qu'il fallait s'établir pour ruiner l'Angleterre... Bonaparte arriva à Toulon le 9 mai 1798... L'escadre de l'amiral Brueys se composait de treize vaisseaux de ligne, dont un de 120 canons (c'était *L'Orient*, que devaient monter l'amiral et le général en chef), deux de 80 et dix de 74. Il y avait, de plus, deux vaisseaux vénitiens de 64 canons, six frégates vénitiennes et huit françaises, soixante-douze corvettes, cutters, avisos, chaloupes canonnières, petits navires de toute espèce. Les transports réunis tant à Toulon qu'à Gênes, Ajaccio, Civita-Vecchia, s'élevaient à quatre cents. C'étaient donc cinq cents voiles qui allaient flotter à la fois sur la Méditerranée. La flotte portait environ 40,000 hommes de toutes armes et 10,000 marins. Elle avait de l'eau pour un mois et des vivres pour deux... La flotte vogua d'abord vers Gênes, pour rallier le convoi réuni dans ce port ; elle cingla ensuite vers la Corse, rallia le convoi d'Ajaccio et s'avança dans la mer de Sicile pour se réunir au convoi de Civita-Vecchia. » (*Thiers*, X. 81).

Tu te verras en isles et mers enclos...

« Bonaparte faisait de grands efforts pour rejoindre la division de Civita-Vecchia ; il ne put la joindre qu'à Malte même... Les chevaliers abandonnèrent à la France la souveraineté de Malte et des îles en dépendant... La France entra en possession du premier port de la Méditerranée et de l'un des plus forts du monde... Bonaparte laissa Vaubois à Malte avec 3,000 hommes de garnison (*Id.* X. 86-88).

« 5 septembre 1800. Le général Vaubois capitule et remet la place de Malte aux Anglais. La garnison, réduite à 2,000 hommes, est depuis plusieurs mois *en proie à tous les besoins* et aux plus cruelles maladies... Les Anglais transportent à Marseille la garnison française de Malte. » (*Montgaillard*, V. 403).

« 27 juin 1801. D'après une convention, l'armée française ayant essuyé des revers évacue le Caire. Le général Belliard obtient des conditions honorables. La garnison est renvoyée en France. Six mille et quelques cents Français qui la composent, militaires ou non militaires, valides ou malades, n'ayant presque plus de munitions ni de *subsistances*, privés de *communications* avec la France et même avec le général en chef Abdallah-Menou, chrétien qui s'est fait mahométan, *renfermé* dans Alexandrie, ne pourraient suffire à contenir plus longtemps une population nombreuse et féroce, comme à soutenir les efforts d'une armée d'Européens (*Anglais*) de deux armées *mahométanes* renforcées de *mamelucks* et d'une multitude d'Asiatiques que l'espoir du pillage a poussés en Egypte. » (*Id.*, V. 435).

« 30 août 1801. *Alexandrie*, dernier poste occupé par l'armée d'Egypte, se rend. La convention est signée par Abdallah-Menou, Hutchinson, commandants français, anglais, et par le Capitan-Pacha. Les puissances ennemies s'engagent à ramener en France la garnison. A peine reste-t-il sur pied *cinq mille soldats* (CINQ MILLE EN CRETE ET THESSALE FINY, 73e) ; les maladies retiennent dans les hôpitaux la moitié des hommes capables de porter les armes ; *les vivres* et les médicaments finissent ; l'eau douce est devenue si rare, qu'on ne la distribue que par ration. » (*Id.*, 446).

« *Alexandrie*. On n'y remarque d'autre édifice moderne qu'un palais avec des dépendances assez considérables, que le pacha actuel, Mohamed-Ali, a fait bâtir dans l'*île de Pharos*, laquelle renferme une partie de la ville actuelle d'Alexandrie, et où s'élève aussi un château médiocrement fortifié. » (*Mac-Carthy*).

Mahomet contraire, plus mer Adriatique...

« Il fallait d'abord arracher cette contrée à ses véritables maîtres, c'est-à-dire aux Mamelouks... Quant à la Porte, il fallait paraître ne pas attaquer sa souveraineté et affecter au contraire de la respecter. Telle qu'elle était devenue, cette souveraineté était peu importante. On pouvait traiter avec la Porte soit pour la cession de l'Egypte, en lui faisant certains avantages ailleurs, soit pour un partage d'autorité qui n'aurait rien de fâcheux ; car en laissant le Pacha au Caire, comme il y avait été jusqu'ici, et en héritant de la puissance des mamelucks, on n'avait pas grand chose à regretter. Quant aux habitants, il fallait, pour se les attacher, gagner la véritable population, c'est-à-dire celle des Arabes. Bonaparte écrivit au Pacha : « La république française (SAULT CASTULUM) s'est décidée à envoyer une puissante armée pour mettre fin aux brigandages des beys d'Egypte. Tu es sans doute déjà instruit que je ne viens point pour rien faire contre l'Alcoran ni le Sultan ; tu sais que la nation française est la seule et unique alliée que le Sultan ait en Europe. Viens donc à ma rencontre, et maudis avec moi la race impie des beys... » (*Thiers*, X. 104).

« Bonaparte visita les principaux scheiks, les flatta, leur fit espérer le rétablissement de la domination arabe, leur promit la conservation de leur culte et de leurs coutumes, et réussit complètement à les gagner par un mélange de caresses adroites et de paroles imposantes empreintes d'une grandeur orientale. L'essentiel était d'obtenir des scheiks de la mosquée de Semil-Azar une déclaration en faveur des Français. C'était comme un bref du pape chez les chrétiens. Bonaparte y déploya tout ce qu'il avait d'adresse, et il y réussit complètement. Les grands scheiks firent la déclaration désirée et engagèrent les Egyptiens à se soumettre à l'envoyé de Dieu, qui respectait le prophète, et qui venait venger ses enfants de la tyrannie des mameluks.... Les Arabes l'appelaient le digne enfant du prophète, le favori du grand Allah... Le jeune général, aussi profond politique que grand capitaine, parvint à s'attacher l'esprit du pays.

» La conquête des provinces de la basse et moyenne Egypte s'était faite sans peine et n'avait coûté que quelques escarmouches avec les Arabes. Il avait suffi d'une marche forcée sur Belbeys pour rejeter Ibrahim-Bey en Syrie. Desaix attendait l'automne pour enlever la haute Egypte à Mourad-Bey, qui s'y était retiré avec les débris de son armée.

» Mais, pendant ce temps, la fortune venait d'infliger à Bonaparte le plus redoutable de tous les revers... Nelson, après avoir parcouru l'Archipel, après être retourné dans l'Adriatique, à Naples... détruisit la flotte française à Aboukir. La flotte qui avait porté les Français en Egypte, qui pouvait les secourir ou les recruter, qui devait seconder leurs mouvements sur les côtes de Syrie, s'ils en avaient à exécuter, qui devait en imposer à la Porte, la forcer à se payer de mauvaises raisons et l'obliger à souffrir l'invasion de l'Egypte, qui devait enfin, en cas de revers, ramener les Français dans leur patrie, cette flotte était détruite.

» La malheureuse bataille d'Aboukir vint, non pas détruire le prestige de l'entreprise, mais réveiller toutes les espérances des ennemis de la France... La bataille d'Aboukir priva les Français de tout leur ascendant dans le Levant et donna à l'Angleterre une prépondérance décidée. La Porte déclara solennellement la guerre à la France, et, pour une province perdue depuis longtemps, se brouilla avec son amie naturelle et se lia avec ses ennemis les plus redoutables, la Russie et l'Angleterre. Le Sultan ordonna la réunion d'une armée pour aller reconquérir l'Egypte. Cette circonstance rendait singulièrement difficile la position des Français. Séparés de la France et privés de tout secours par les flottes victorieuses des Anglais, ils étaient exposés en outre à voir fondre sur eux toutes les hordes de l'Orient. Ils n'étaient que 30,000 environ pour lutter contre tant de périls.

« Nelson victorieux vint à Naples radouber son escadre abîmée et recevoir les honneurs du triomphe. Le roi et la reine vinrent le recevoir à l'entrée du port, et l'appelèrent le *héros libérateur* de la Méditerranée. On se mit à dire que le triomphe de Nelson devait être le signal du réveil général ; que les puissances devaient profiter du moment où la plus redoutable armée de la France et son plus grand capitaine *étaient enfermés en Egypte*, pour marcher contre elle, et refouler dans son sein ses soldats et ses principes. Les suggestions furent extrêmement actives auprès de toutes les cours. » (*Thiers*, X. 148).

Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os...

On a vu plus haut, à l'explication de ce vers : TU TE VERRAS EN ISLES ET MERS ENCLOS, que les deux parties de l'expédition ont souffert d'une longue et cruelle famine.

De l'entreprise grande confusion,
Perte de gens thrésors innumérables...

« Sans doute ce spectacle tient de la féerie et ces exploits ajoutent encore à la gloire française déjà si radieuse ; sans doute il n'est pas un ami de la civilisation qui ne regrette que le *seul fruit* recueilli par d'aussi vaillantes troupes soit la connaissance moins inexacte de quelques-unes de ces ruines qui ravissent et passionnent les antiquaires dédaigneux de ce qui est moderne ; car l'expédition n'aura

Digitized by Google

été profitable qu'aux savants, aux dessinateurs de cartes, de monuments anciens, de vues inconnues et de perspectives curieuses, qui orneront la magnifique édition de la *Description de l'Egyte*, ouvrage qui est lui-même, et restera toujours, un monument des beaux-arts et de l'esprit humain.

« Une armée incomparable presque détruite, une belle flotte prise ou brûlée, le trident de l'Angleterre s'appuyant à jamais sur le rocher de Malte, voilà pour la France les déplorables conséquences d'une expédition inconsidérée autant que perfide... Afin de suffire aux frais de cette expédition, fallait-il donc saccager la Suisse et les Etats-Romains, prolonger les agitations de la France, et la commettre avec une seconde coalition ?

» Le cabinet de Londres prodigua sans mesure aussi ses vastes ressources pour expulser les Français des rives du Nil. On croit que les dépenses de l'expédition directe en Egypte, du siége de Malte et de l'armée envoyée de l'Inde, coûtent à cette puissance plus de huit millions quatre cent mille livres sterlings, ou plus de deux cent dix millions de francs. » (*Montg.*, V. 449).

Tu n'y dois faire encore extension,
France à mon dire fais que sois recordable.

« Bonaparte soutenait que *l'entreprise* d'Egypte étant tout à fait imprévue, ne rencontrerait pas d'obstacles ; que quelques mois suffiraient pour *l'établissement* des Français ; qu'il reviendrait de sa personne en automne pour exécuter la descente en Angleterre. » (*Thiers*, X. 67).

Le Prophète, dans 8 vers de dix pieds, a trouvé le moyen de signaler : 1° la France ; 2° la marche détournée et anormale de sa flotte à travers la MER LYGUSTIQUE ; 3° la situation étrange des envahisseurs à la fin de la guerre EN ISLES ET MERS ENCLOS ; 4° les deux ennemis qui s'opposent à son extension et la valeur respective de leur opposition : MAHOMET CONTRAIRE PLUS MER ADRIATIQUE ; 5° le fait par trop singulier de la famine pour les deux parties de l'expédition, tenues assiégées dans les îles par les ennemis et enfermées par la mer ; 6° le pays par le genre de monture, les chevaux et les ânes n'étant nulle part plus nombreux qu'en Egypte ; 7° le triste résultat de l'entreprise qui, pour la plus grande confusion des Français, livre aux Anglais Malte pour toujours et le Caire ou l'Egypte pour quelque temps (Le Caire, dit Mac-Carthy, pris par les Français en 1798 et par les Anglais en 1802, a été rendu à la Porte-Ottomane en 1803), lorsqu'on ne faisait cette entreprise que pour ruiner le commerce de cette nation rivale ; 8° la grandeur de l'expédition par la grandeur de sa ruine... Le Prophète a trouvé en outre le moyen d'annoncer qu'un jour une seconde expédition aurait un tout autre succès, que sa prophétie serait interprétée entre ces deux expéditions, et que la France, avant la seconde, aurait appris à se fier aux paroles du Prophète. On a hâte de lire dans les Centuries les quatrains qui annoncent cette nouvelle conquête de l'Egypte par les Français.

Les vieux chemins seront tous embellis,
L'on passera à Memphis somentrées,
Le grand Mercure d'Hercule fleur de lys,
Faisant trembler terre et mer contrées. X. 79.

Au regne grand du grand regne regnant,
Par force d'armes les grands portes d'airain
Fera ouvrir, le Roi et Duc joignant,
Port demoly, nef à fons, jour serain. X. 80.

On n'interprète pas un quatrain sur l'avenir avec la même facilité qu'un quatrain sur le passé. Cependant on voit qu'il est question ici des chemins de fer qui couvrent le monde et du canal de l'isthme de Suez qui permettra de passer à Memphis par la plus grande des entrées (*Summa*, grande), que cela aura lieu sous le gouvernement d'un roi de France qui, comme Hercule et Louis XIV, réunira les eaux de deux mers : QUAND HERCULE BASTIRA L'ŒMATHION, p. 42. Maintenant Nostradamus, qui a la rime trop facile : *Répondra quelqu'un qui aurait bien besoin de soy moucher, la rithme être autant facile comme l'intelligence du sens est difficile* (Lettre à Henry II), désigne la France, qui de son temps était l'*Empire des lys*, par le mot FLEUR DE LYS. Les Lys ont occupé d'autres trônes que celui de France, mais le VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS est de France. On voit déjà que ce canal de Suez se creuse sous le gouvernement de Napoléon III, dont il est dit : FERA GRANDES PROUESSES, FERA CHOSES SI HAUTES (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 82-84). Le Prophète a donc connu que la France sous cet empereur serait assez puissante pour refaire avec succès cette expédition. D'autres quatrains, qui s'adaptent à ceux-ci, ne laissent aucun doute sur l'époque de cet évènement : LA LOY MORICQUE ON VERRA DÉFAILLIR, III. 95. SERONT ARABES AUX POLONS RALLIEZ, (au giron de l'Eglise, V. 73, etc.).

Ce vers FAISANT TREMBLER TERRE ET MER CONTRÉE peut s'allier avec LA SERVITUDE BENIGNE ET VOLONTAIRE de Napoléon III, car s'il est dit QUE TERRE ET MER FAUDRA QUE ON LE CRAIGNE, IV. 14 ; il est dit encore : PLUS OUTRE APRÈS, AYMÉ CRAINT REDOUTÉ, VI. 70.

Le lecteur trouve que le Traducteur patauge ici ; il ne peut en être autrement toutes les fois qu'on touche aux quatrains sur l'avenir, il y a toujours quelques expressions dont on ne peut reconnaître toute la vérité, mais mon but est rempli si j'ai démontré que Nostradamus promet aux Français la conquête de l'Egypte dans un avenir prochain.

73e

Le chef qu'aura conduit peuple infiny,
Loing de son ciel de mœurs et langue estrange,
Cinq mille en Crête et Thessale finy,
Le chef fuyant sauvé en marine grange.
I. 98.

Bonaparte, général d'une république, conduira une flotte nombreuse portant une armée de débarquement et tous les éléments de colonisation sous le ciel tropical de l'Egypte, loin du ciel tempéré de la France, chez un peuple étranger et par sa langue et par ses mœurs. Les Turcs de Constantinople, maîtres de la Crête et de la Thessalie, unis aux Anglais, ramèneront les restes de cette expédition. Il n'y aura plus à la fin que 5,000 hommes en état de porter les armes. Le chef aura laissé longtemps auparavant son armée sans la prévenir et sera arrivé en France sur un vaisseau, après avoir échappé dans sa fuite à la flotte anglaise.

Il est dit de cette même expédition : PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA (102e à 108e), et Bonaparte est dit : PRINCIPAL CHEF ORIENTAL (*Lettre à Henry II*), CHEF LIBIQUE... PROCHE DE MALTE, HERODDE PRINSE VIVE... (159e), pour la même époque. — CRÈTE ET THESSALE. Ces noms grecs ont une signification qui développe la prophétie ; Κρητη, Crète ; Κρητηρ, pour Κρατηρ, Κρατος, force, puissance, supériorité, victoire ; ανα κρατος, de vive force (*Lexique*) ; Θεσσαλια, att., Θετταλια, Thessalie ; Θεσσαν, s'attribuer, revendiquer, intenter un procès (*Id.*). En outre, dans le même temps, le Pachalik de Janina, dont la Thessalie fait partie, était en guerre ouverte contre nos possessions en Albanie et massacrait la garnison française et les habitants de Prévesa. — MARINE GRANGE, expression figurée pour construction marine toute en bois comme une grange.

Les citations à l'appui de l'interprétation donnée aux quatrains précédents ont montré que Bonaparte était seul CHEF de l'expédition, que la flotte même était sous ses ordres, que cette expression PEUPLE INFINY n'a rien d'exagéré, puisque l'historien a dit : *Jamais pareil armement n'avait couvert la mer*, et que le CHEF n'était pas seulement à la tête d'une flotte et d'une armée, mais de tous les éléments d'une colonisation.

LOING DE SON CIEL DE MŒURS ET LANGUE ESTRANGE. — Les peuples chrétiens habitent sous différents cieux et ils ont différentes langues, mais ils ont les mêmes mœurs ; les MŒURS ESTRANGES appartiennent à un pays que les mots CRÈTE et THESSALE du vers suivant font connaître.

« L'armée sortit d'Alexandrie le 6 juillet (1798). Quand les soldats se virent engagés dans cette plaine sans bornes, avec un sable mou-

Digitized by Google

vant sous les pieds, un *ciel* brûlant sur la tête, point d'eau, point d'ombre, n'ayant pour reposer leurs yeux que de rares bouquets de palmiers, ne voyant d'être vivants que de légères troupes de cavaliers arabes, qui paraissaient et disparaissaient à l'horizon, et quelquefois se cachaient derrière des dunes de sable pour égorger les traînards, ils furent remplis de tristesse. Déjà le goût du repos leur était venu, après les longues et opiniâtres campagnes d'Italie. Il fallut s'enfoncer de nouveau dans le désert. Bonaparte vit les braves Lannes et Murat eux-mêmes saisir leurs chapeaux, les jeter sur le sable, les fouler aux pieds. Cependant il imposait à tous... » (*Thiers*, X. 111).

« Bonaparte s'occupa ensuite du bien-être et de la santé des soldats. Ils s'habituaient aux *mœurs singulières* du pays, et en faisaient un sujet continuel de plaisanteries. Mais devinant l'intention du général avec leur sagacité accoutumée, ils jouaient aussi le respect pour le Prophète, et riaient avec lui du rôle que la politique les obligeait à jouer. » (*Idem*, 128).

CINQ MILLE EN CRÈTE ET THESSALE FINY. — « 30 août 1801. Alexandrie, dernier poste occupé par l'armée d'Egypte, se rend. La convention est signée par Abdallah-Jacques-Menou, commandant français, Hutchinson, anglais, et par le capitan-pacha. Les puissances ennemies s'engagent à ramener en France la garnison. *A peine reste-t-il sur pied* CINQ MILLE *soldats.* » (*Montg.*, V. 446).

LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE. — On a vu (p. 88, 2e col.) *la fuite d'Egypte amène son triomphe!* Le quatrain suivant (74e) va donner la raison de cette *fuite*.

« Lorsque son départ est irrévocablement fixé (22 août 1799), Bonaparte écrit à Kléber, alors à Damiette, et lui donne rendez-vous sur les bords du Delta, du côté de Rosette ; Kléber arrive trop tard. Pressé par les vents et par la nécessité de profiter de l'absence de la croisière anglaise... Bonaparte abandonne furtivement son armée ; il y aurait eu de la grandeur à la prévenir de son départ... Le soldat s'était attaché à la fortune de Bonaparte, ne devait-il pas à son tour s'attacher à celle du soldat?... On verra Napoléon abandonner son armée après les désastres de Moscou, et l'abandonner encore après le désastre de Waterloo. En quittant l'Egypte, Bonaparte laisse l'armée française réduite de plus d'un tiers ; l'administration du pays est dans un grand désordre, le trésor est à peu près vide, les contributions s'acquittent mal ; mais l'armée n'est pas précisément dans le dénûment, les munitions de guerre sont encore assez abondantes, les provisions de bouche suffisent à une consommation régulière. Kléber établit l'ordre dans toutes les parties. » (*Montg.*, V. 229).

« Cet homme voguait tranquillement sur les mers, au milieu des flottes anglaises. La traversée n'était pas heureuse, et les vents contraires la prolongeaient. Plusieurs fois on avait vu les Anglais, et on avait craint de devenir leur proie. Lui seul, se promenant sur le pont de son vaisseau avec un air calme et serein, se confiait à son étoile, apprenait à y croire et à ne pas s'agiter pour des périls inévitables... On allait arriver, lorsque tout à coup au coucher du soleil on vit sur le flanc gauche du navire trente voiles ennemies : on les voyait au milieu du soleil couchant. On proposait de mettre un canot à la mer pour aborder furtivement à terre. Se confiant toujours dans le destin, Bonaparte dit qu'il fallait attendre. L'ennemi, en effet, disparut, et le 9 octobre 1799, à la pointe du jour, les frégates *le Muiron* et *la Carrère*, les chebecks *la Revanche* et *la Fortune*, vinrent mouiller dans le golfe de Fréjus. » (*Thiers*, X. 458).

Nostradamus a dit : SI JE VOULOIS A CHAQUE QUATRAIN LE DÉNOMBREMENT DU TEMPS SE POURROIT FAIRE. Or ce quatrain l'expédition d'Egypte faite sous Bonaparte, en 1798, est le 98e de la 1re Centurie.

74e

L'Oriental sortira de son siége,
Passer les monts Appenons voir la Gaule,
Transpercera le ciel, les eaux et neige,
Et un chacun frappera de sa gaule.

II. 29.

Apprenant l'état des choses dans le nord de l'Italie et en France, Bonaparte sortira d'un pays oriental qu'il aura administré après l'avoir conquis ; il s'emparera aussitôt du pouvoir en France, et aussitôt escaladera le Grand-Saint-Bernard et le Simplon, traversant les nuages du ciel, les neiges fondues et les neiges éternelles. Il reconquerra l'Italie, et tout cédera à la force de son épée en France et à l'étranger.

L'ORIENTAL. — Ce mot, qu'on ne retrouve pas dans les Centuries, se voit une seule fois dans la lettre prophétique à Henry II (57e), et il désigne encore Bonaparte à la suite du récit de l'expédition d'Egypte. Le Prophète, qui a dit que Napoléon voudra PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE (128e) comme vainqueur des Anglais, l'appelle L'ORIENTAL, comme vainqueur de l'Orient : L'ORIENT AUSSI L'OCCIDENT AFFOYBLIRA (129e).

SIÉGE. — *Siéger*, résider d'habitude (*N. Landais*). Il est dit de Bonaparte, faisant dans diverses situations gouvernementales sa marche vers le sceptre : QUE TOUS SES SIÉGES NE SOYENT EN CE SÉJOUR (131e).

APPENONS. — *Apennin*, montagnes qu'on peut regarder comme une branche des Alpes (*N. Landais*).

SA GAULE. — Un quatrain V. 34 donne la signification de ce mot : ET DANS BYSANCE LAIRRA SANGLANTE GAULE. — *Gaule* signifie le fût d'un dard, d'une pique (*N. Landais*).

« Bonaparte ignorait encore ce qui se passait en France ; aucune des dépêches du Directoire ni de ses frères ne lui était arrivée ; il était dévoré d'inquiétude. Pour tâcher d'obtenir quelques nouvelles, il faisait croiser des bricks avec ordre d'arrêter les vaisseaux de commerce et de s'instruire par eux des évènements qui se passaient en Europe. Il envoya un parlementaire à la flotte turque, qui, sous le prétexte de négocier un échange de prisonniers, devait tâcher d'obtenir quelques nouvelles. Sidney-Smith arrêta ce parlementaire, l'accueillit fort bien, et, voyant que Bonaparte ignorait les désastres de la France, se fit un malin plaisir de lui donner un paquet de tous les journaux. Le parlementaire revint et remit le paquet à Bonaparte. Celui-ci passa une nuit entière à dévorer ces feuilles et à s'instruire de tout ce qui se passait dans sa patrie. Sur-le-champ sa résolution fut prise : il résolut de s'embarquer secrètement... » (*Thiers*, X. 423).

« Voici les instructions qu'il laissa à Kleber :

» Vous trouverez ci-joint, général, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armée... Vous trouverez ci-joint les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie (APPENONS) ; que Mantoue, Turin et Tortone sont bloqués. J'ai lieu d'espérer que la première tiendra jusqu'à la fin de novembre. J'ai l'espérance, si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant le commencement d'octobre.

» Vous trouverez ci-joint un chiffre pour correspondre avec le gouvernement et un autre chiffre pour correspondre avec moi... J'abandonne avec le plus grand regret l'Egypte. L'intérêt de la patrie, *sa gloire*, l'obéissance, les évènements extraordinaires qui viennent de se passer me décident seuls à passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de cœur avec vous. Vos succès me seront aussi chers que ceux où je me trouverai en personne, et je regarderai comme mal employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée dont je vous laisse le commandement et pour *consolider le magnifique établissement dont les fondements viennent d'être jetés* (SIÉGE)... — Bonaparte. » (*Hist. popul. de l'Emp. Napoléon*, p. 44).

« Au moment de s'embarquer, il dit au général Menou : « Si je mets le pied en France, le règne du bavardage est fini. » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, p. 41).

« Bernadotte, ministre du 2 juillet au 14 septembre, sut dans le court espace de deux mois et demi donner une impulsion rapide à tous les préparatifs, retremper le moral des soldats, ramener la confiance des généraux... On lit dans le compte-rendu de son administration, lorsqu'il entra au ministère : « L'armée d'Italie avait été forcée d'abandonner le Mantouan, la Cisalpine, le Piémont ; le matériel de son artillerie était perdu ;... l'armée qui, deux ans auparavant, menaçait les murs de Vienne, était maintenant retranchée sur les *Apennins* liguriens. » (*Montgaillard*, V. 243).

« 21 août 1799. Bonaparte remet le commandement de l'armée à Kleber. Le 9 octobre, il débarque à Fréjus. Le 18, il arrive à Paris. Les évènements du 18 brumaire (11 novembre) changent la face de la France. Napoléon, proclamé premier consul, est à la tête du gouvernement. 6 mai 1800, Napoléon se rend à l'armée d'Italie. 16, *Passage du mont Saint-Bernard*. Napoléon et ses généraux s'emparent d'Ivrie, de Suze, de la Brunette, de Nice, de Novare, de Turbigo, de Milan, de Pavie, de Lodi, de Crémone. 6 juin, passage du Pô. 25, l'armée est placée sous le commandement en chef de Massena. 2 juillet, arrivée de Napoléon à Paris. » (*Almanach de Napoléon*, 1849, 36).

« De Saint-Pierre au sommet du Saint-Bernard, on ne trouve plus qu'un sentier étroit, capable à peine de recevoir un seul homme de

Digitized by Google

front ; les transports se font à dos de mulets... Le voyageur en s'élevant s'éloigne de tout ce qui respire : *les nuages se forment à ses pieds*, il n'aperçoit autour de lui que d'énormes masses de *neiges* se perdant dans les airs ; il n'entend que le bruit des avalanches se précipitant dans les abîmes avec un fracas épouvantable, tandis que la Durance et la Doria roulent leurs *eaux* dans les sinuosités de ces montagnes... C'est sur ces monts escarpés, au milieu de ces précipices que s'avance l'armée de l'Annibal français... Au couvent, d'après les ordres du premier consul, l'armée trouva des tables dressées sur la neige ; les soldats y prirent un repas inattendu... De ce plateau glacé on dominait l'Italie et l'ancienne Gaule. » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, p. 61).

Les quatrains 75e et 111e, qui parlent du 18 brumaire, et le 44e qui y fait allusion, disent la valeur de ce vers : ET UN CHACUN FRAPPERA DE SA GAULE.

75e

Quand les colonnes de bois grande tremblée,
D'auster conduicte couverte de rubriche,
Tant vuidera dehors une assemblée
Trembler Vienne et le païs d'Autriche.

I. 82.

Quand la France, agitée par les partis et menacée par les ennemis extérieurs, couverte de décrets de sang, reposera sur cinq Directeurs trop faibles, Bonaparte, ramené par le vent du Midi, videra si complètement l'assemblée des Cinq-Cents, que, seul maître, il renverra la terreur chez les Autrichiens, redevenus maîtres de l'Italie après les victoires qui l'auront conduit lui-même jusqu'aux portes de Vienne.

COLONNES. — On appelle, fig., *colonnes de l'Eglise, de l'Etat*, les grands personnages qui soutiennent l'Eglise et l'Etat (*N. Landais*). — BOIS. *Il est du bois dont on le fait ;* il a les qualités nécessaires pour cela (*id.*). — AUSTER. Vent du Midi très chaud (*id.*). — RUBRICHE. *Rubriche,* rouge, rougeâtre, vermillon (*Glossaire*) ; *rubrica*, vermillon, titre de loi écrit en rouge, loi, rubrique (*Wailly*).

Les deux derniers vers de ce quatrain réveillent le souvenir du dix-huit brumaire et des guerres d'Italie qui suivirent aussitôt. Lorsqu'on a vu que L'ORIENTAL est sorti d'Egypte pour PASSER LES APPENINS (74e), qu'il est arrivé en France SAUVÉ EN MARINE GRANGE (73e), on soupçonne la valeur de ces mots CONDUICTE D'AUSTER. Bientôt on donne une interprétation à des *mots sans liaison*, au moyen desquels Nostradamus, prophétisant PAR FRÉNÉTIQUE TEXTE (II. 28), a certainement annoncé un évènement important.

« Bonaparte défendait d'inquiéter les prêtres réfugiés dans les provinces qu'il avait conquises... Il écrivait aux directeurs : « ...Ils pleurent en nous voyant ; comment n'avoir pas pitié de leurs infortunes? » — L'opinion du vainqueur de l'Italie n'avait pas été sans influence sur le Directoire, et il était à la veille de rapporter les mesures de rigueur décrétées contre les prêtres insermentés... lorsque le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1788) vint remettre tout en question. Cette révolution eut pour la religion le contre-coup le plus funeste ; la persécution recommença presque aussi violente que sous la terreur... Et pour combler toutes les mesures d'iniquité, le Directoire, qui faisait déporter les prêtres et emprisonner les fidèles pour cause d'obéissance aux lois de l'Eglise, faisait enlever de Rome le vicaire de Jésus-Christ... La captivité du Pape Pie VI ne porta pas bonheur au Directoire, pas plus que la captivité de son successeur ne fut favorable à Napoléon. Alors, comme dans toutes les circonstances que l'histoire nous rappelle, on put se convaincre de cette vérité, qui pour les bons chrétiens est presque un dogme, et pour la masse du peuple une superstition, que la Providence ne bénit pas ceux qui font la guerre au Pape. Quelques mois après la mort de Pie VI, arrivée le 29 août 1799, le Directoire s'écroûlait à la suite de l'heureux et habile coup d'Etat du 18 brumaire. Ce gouvernement était tombé si bas par sa corruption, sa lâcheté et son impiété systématique, que sa chute fut acceptée comme une délivrance. Le mépris universel en avait fait justice avant les baïonnettes des grenadiers de Bonaparte. *Il ne fallut que presser un peu cette institution déjà vermoulue pour la faire tomber en poussière*, et les membres des Cinq-Cents qui se sauvèrent par les fenêtres de Saint-Cloud, en laissant les lambeaux de leur toque accrochés à tous les buissons du parc, parurent si ridicules, qu'on ne songea pas à les plaindre... A dater du 18 brumaire commencèrent des mesures réparatrices qui faisaient pressentir la réconciliation de l'Eglise avec l'Etat... » (*Ami de la Religion*, 6 décembre 1860). — « La France se reconstitua sur d'autres bases, et Napoléon Ier aurait pu dire comme Napoléon III, « qu'en donnant satisfaction aux exigences du moment par une forte reconstitution du principe d'autorité, il entendait *jeter les bases du seul édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante.* » (*Id.*)

Voir au quatrain précédent quel était l'état de la France au moment du dix-huit brumaire, et comment à la suite de cet évènement Bonaparte fit TREMBLER VIENNE ET LE PAYS D'AUTRICHE.

76e

De l'aquilon les efforts seront grands
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'isle sera reintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte.

II. 68-69.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors, dans l'île, le pouvoir royal un moment diminué sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue des deux mille voiles qui la menaceront ; mais elle en sera quitte pour la peur. Bonaparte dans ce temps montera au trône comme le marque le quatrain qui vient après dans la Centurie (*Voir* 134e).

De l'aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte...

AQUILON. — Ce mot est pris souvent pour la guerre :

Chez vos voisins vous portez l'incendie,
L'aquilon souffle, et vos toits sont brûlés. (*Béranger.*)

En disant : AUX HANIX D'AQUILON (Ανισχυς, sans force), Nostradamus fixe une saison de l'année, les jours caniculaires ; ici LES EFFORTS DE L'AQUILON sont pour de grands armements maritimes.

« Après la rupture du traité d'Amiens (54e), Bonaparte conçut le projet d'aller attaquer l'Angleterre dans ses propres foyers, et ordonna l'établissement de six camps sur les côtes de l'Océan : les camps d'Ostende, de Saint-Omer, de Boulogne, de Bruges, de Compiègne et de Bayonne. Le plus important de tous, celui d'où devait partir les ordres et où se faisaient les principaux préparatifs de l'expédition, fut établi sous les murs de Boulogne. Le Premier-Consul y réunit une armée de cent cinquante à cent soixante mille hommes, l'élite de ses troupes, bien aguerris, bien armés et parfaitement équipés. En même temps, une flotte considérable, un grand nombre de transports et d'autres bâtiments de diverses dimensions se réunissaient dans les ports situés sur la côte, depuis Cherbourg jusqu'à Calais. Les départements, les villes, les bourgs, les villages, les différents corps de l'Etat, les corps militaires, diverses associations et de simples particuliers concoururent avec empressement, par des dons patriotiques, à la construction des vaisseaux de haut rang, des bricks, des chaloupes canonnières et des embarcations nécessaires à cette *expédition nationale*. En peu de mois, les ports et les rives des fleuves, des rivières navigables, furent couvertes de chantiers et de cales, et peu de temps après les plages de la Manche se couvrirent d'une multitude de transports construits avec une étonnante rapidité. Dès le mois de juin 1803, le Premier-Consul alla présider, à Boulogne, aux préparatifs de descente, il y fit un second voyage deux mois après, pour y passer en revue les différents corps de l'armée et les divisions de la flottille, déjà réunies dans ce port. Dans son troisième voyage à Boulogne, en août 1804, Bonaparte, alors proclamé empereur, fit aux troupes de terre et de mer une distribution solennelle de croix de la Légion-d'Honneur. Il put alors se convaincre de l'enthousiasme de l'armée, qui dans son impatiente ardeur, lui demandait à grands cris le départ pour l'Angleterre...

» Cependant les préparatifs de descente, considérés d'abord en Angleterre comme une vaine manifestation, ne tardèrent pas à y porter l'épouvante ; et le ministère anglais sentant le besoin de détourner l'orage qui le menaçait, réveilla le génie des coalitions et suscita une nouvelle guerre à la France. Le camp de Boulogne fut levé vers la fin d'août 1805, et les troupes qui le composaient se

Digitized by Google

rendirent à marches forcées sur le Rhin...» (*Mag. universel*, I. 42).

« 8 mars 1803. Le roi d'Angleterre adresse un message au parlement où il fait connaître que, d'après l'étendue des préparatifs qui ont lieu dans les ports de France et de Hollande, il a jugé convenable d'adopter des mesures de précaution pour la sûreté de ses Etats, et que des discussions d'une grande importance, mais dont l'issue est douteuse, divisent les deux gouvernements. Les dispositions prises par le roi sont unanimement (*nemine dissentiente*) approuvées dans les deux chambres. » (*Montg.*, VI. 6).

Le règne en l'isle sera reintegrand...

RÈGNE. — Ce mot est pour le pouvoir; on a vu : CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), et : LE RÈGNE PRINS, LE ROY CONJURERA (46e). — REINTEGRAND, *réintégrer*, rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avait été dépouillé (*N. Landais*).

« Georges III, roi d'Angleterre et de Hanovre... La paix conclue à Paris le 10 février 1763 fut avantageuse à l'Angleterre, qui obtint avec le Canada tout le continent de l'Amérique septentrionale jusqu'au Mississipi, excepté la ville de la Nouvelle-Orléans, les îles de la Grenade, de Saint-Vincent, la Dominique, etc. Quoique ce traité augmentât la puissance des Anglais dans les Deux-Mondes, ils en furent mécontents. Lord Butte, principal auteur du traité, fut exposé à l'animosité générale, et *le roi commença à perdre de sa popularité*... La guerre des Etats-Unis dura 8 ans, et le résultat en fut la séparation des colonies d'avec la métropole, et *l'affaiblissement momentané du pouvoir monarchique en Angleterre*. Pendant que l'Amérique secouait le joug du vieux continent, les esprits fermentaient en Angleterre. En 1769 une sédition éclata dans Londres, après l'arrestation du fameux Wilkes, écrivain populaire que le gouvernement fut obligé de relâcher, et qui fut ensuite nommé lord-maire, et député de Westminster. Les *lettres de Junius*, qui parurent à la même époque et qui attaquaient de la manière la plus vive le gouvernement du roi Georges, causèrent aussi une grande agitation. En 1783, la séparation des colons de l'Amérique de la métropole fut définitivement prononcée. En 1789 la révolution française éclata. Georges III s'en déclara l'adversaire, et ses ministres partagèrent ses dispositions hostiles... La marine anglaise parvint au plus haut degré de sa gloire. La paix d'Amiens ne fut pas de longue durée : les hostilités recommencèrent et l'Angleterre ne fournit pas seulement ses flottes et ses troupes, elle recourut aussi à la puissance de l'or... *L'autorité royale prit une grande extension*. Parmi les mesures qui furent suggérées au roi pour la fortifier, on doit citer l'augmentation des membres de la chambre des lords; à son avènement au trône, il n'existait que 181 pairs; leur nombre fut porté à près de 500. Le pouvoir royal fit aussi un usage fréquent de la suspension de l'*Habeas corpus* et de l'*Alien-Bill*... En 1810 Georges III devint si complètement fou, que le prince de Galles fut nommé régent sans opposition. La mort mit, le 29 janvier 1820, un terme à sa déplorable existence. » (*Feller*).

Tremblera Londres par voile descouverte...

«Pitt n'en riait pas dans Londres; il eut bientôt mesuré l'étendue du danger; aussi me jeta-t-il une coalition sur le dos au moment où je levais le bras pour frapper. Jamais l'oligarchie anglaise ne courut de plus grand danger. Je m'étais ménagé la possibilité du débarquement; je possédais la meilleure armée qui fut jamais, celle d'Austerlitz, c'est tout dire. Quatre jours m'eussent suffi pour me trouver dans Londres. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 360).

Il n'était pas nécessaire d'être prophète pour dire que tôt ou tard on tenterait une descente en Angleterre; mais il fallait l'être pour parler du plus grand armement qui fut jamais, et affirmer qu'il ne serait point suivi de combats et que Londres en serait quitte pour la peur; pour dire, en outre, que le roi d'Angleterre à cette époque, après avoir vu décroître son pouvoir royal, le *réintégrerait* dans ses anciennes prérogatives. Ce roi, père de 12 enfants (*Feller*), a eu son fils aîné pour régent, et Nostradamus a dit que Napoléon Ier, SANS PIED NE MAIN.... (en 1815) écrirait à L'AISNE NAY (*voir* 208e). Enfin, lorsque la terreur envahit Londres, Bonaparte monta au trône de France comme le marque le quatrain qui vient après celui-ci dans la Centurie : LE ROY GAULOIS PAR LA CELTIQUE DEXTRE, VOYANT DISCORDE DE LA GRAND'MONARCHIE, SUR LES TROIS PARS FERA FLEURIR SON SCEPTRE, CONTRE LA CAPPE DE LA GRANDE HIÉRARCHIE (134, et ce quatrain s'adapte à deux autres sur Napoléon Ier par les mots ROY GAULOIS, et à une foule d'autres par plusieurs expressions; en outre il est suivi lui-même d'un nouveau quatrain sur l'Empereur (*Voir* 203e).

77e à 84e

Note critique sur les douze quatrains qu'on ne voit que dans une édition sans date (*Voir* p. 13).

On a vu (p. 34) comment une personne inconnue m'envoya un exemplaire des Centuries sans date et sans nom d'éditeur, avec le *Livre de l'estat et mutations des temps*, de Roussat, imprimé en 1550; comment cet exemplaire me tomba en main précisément lorsque les compositeurs en étaient à la page 30, où se trouvent trois quatrains qui, dans cette édition seule, sont suivis d'un quatrain sur la même époque. J'ai dit, dès-lors, que ce volume renfermant douze quatrains qu'on ne voit dans aucune autre édition était à mes yeux d'une importance moins grande pour mon travail que celui de Roussat, qu'il ne me ferait pas remanier mon manuscrit et qu'il n'était pas nécessaire pour l'interprétation des autres quatrains. Cependant ce fait d'un exemplaire, aujourd'hui unique peut-être, qui est remis ainsi et dans les circonstances que je rapporte au TRADUCTEUR désigné par le Prophète, me parut des plus extraordinaires. Le merveilleux joue, chaque jour, le plus grand rôle dans mon travail d'interprétation. Déjà, en ouvrant au hasard et pour la première fois les Centuries, j'étais tombé sur le seul passage propre à me frapper, celui de la conspiration d'Orsini dont je venais d'être témoin, je crus que ces douze quatrains étaient du nombre de ceux qui manquent pour compléter le mille (CES TROIS CENTURIES DU RESTANT DE MES PROPHÉTIES PARACHEVANT LA MILLIADE. *Lettre à Henry II*). N'avais-je pas imprimé ceci quelques mois auparavant (*Vie de L.-Philippe*, p. 86) :

« Nostradamus ayant dit que ses trois dernières Centuries parachevaient la milliade, on doit supposer que la Centurie VIIe a été complétée comme les autres; mais où retrouver les 56 quatrains qui manquent? Le Traducteur a confiance qu'on les retrouvera s'ils existent, ou mieux, s'ils ont jamais existé. Une prophétie ne peut se perdre avant d'avoir été connue. »

J'avais même confiance qu'on retrouverait ces quatrains au moment où la prophétie doit produire son plus grand effet, que ces quatrains seraient des plus clairs, que ce qu'ils renfermeraient serait très populaire, et tout cela pour entraîner la conviction de l'homme du peuple, le savant ayant été convaincu par l'étude des quatrains connus jusqu'à ce jour.

L'étude de ces douze nouveaux me démontre qu'ils sont l'œuvre d'un faussaire. On les a interpolés dans une édition postérieure à l'année 1801, où Toussaint-Louverture fut soumis A LA GRAND RÉPUBLIQUE (83e). — M. F. Buget déclare dans un article sur Nostradamus (*Bulletin du Bibliophile*, décembre 1860) qu'il possède 31 éditions des Centuries, et qu'on lui en a montré plus de cinquante; il ne parle pas de celle-ci et personne jusqu'à présent n'en avait parlé. Pour expliquer la rareté de cette édition, qui n'a pu être tirée à un seul exemplaire, il faut supposer que l'imprimeur d'une édition en tout semblable aux autres n'a introduit de changement que dans le tirage des derniers exemplaires. C'était facile. Pour ces derniers, on a fait un autre titre sans date, sans nom d'éditeur, avec ces mots : *A Salon, chez l'imprimeur de Nostradamus.*

Le faussaire pourrait bien être Jacques Garrigan, imprimeur-libraire à Avignon, qui a imprimé, en 1791, *Les Prophéties de M. Michel de Nostradamus*. L'exemplaire de l'édition supposée imprimée à Salon et l'exemplaire imprimé à Avignon en 1791 ont le papier semblable portant même marque de fabrique, leurs caractères sont les mêmes, et dans les pages de la *Lettre à Henry II* et de la *Préface* la composition est absolument la même, elle a été faite ligne

Digitized by Google

par ligne. Ces deux éditions ont été faites l'une sur l'autre, ou toutes les deux sur une même; elles ont l'une et l'autre des fautes de typographie que l'on ne voit que chez elles. Onze ans après avoir fait l'édition d'Avignon (1791), Garrigan ou l'un de ses successeurs a réimprimé cette édition en introduisant les douze quatrains dans quelques exemplaires seulement. Mais pourquoi cette interpolation? Serait-ce par esprit de parti? L'auteur n'embrasse aucune opinion; il dit de Bonaparte : SUBIT RETOURNE AU GRAND HEUR DES GALLOIS (82e); de Louis XVI : PLUS DIGNE DE LOUANGE QUE D'EXPIRER SOUBS LARGE COUSTELAS (43e); s'il condamne les excès de la Terreur, la plupart de ses quatrains sur la Révolution ne renferment ni blâme, ni louange. Ce n'est nulle part *l'Histoire jugée*.

Comme il est plus important de démontrer que ces quatrains ne peuvent être de Nostradamus que de chercher dans quel but on les a introduits dans son livre, je dirai d'abord qu'ils sont pleins de *verbiage* et que Nostradamus se défend d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ. Après avoir dit : D'ARCOLE ET DE LODI, Nostradamus n'aurait point ajouté : EN PAYS ITALIQUE, et surtout ces mots qui suivent : AU TEMPS FUTUR. Les deux derniers vers de ce même quatrain répètent ce qui est dit dans le second, et l'ensemble ne renferme que ceci : A Arcole et à Lodi les Français battront l'armée de l'empire d'Allemagne. Ces douze quatrains ont la rime fort riche et Nostradamus a dit des siens : RÉPONDRA QUELQU'UN QUI AURAIT BIEN BESOIN DE SOY MOUCHER LA RITHME ÊTRE AUTANT FACILE COMME L'INTELLIGENCE DU SENS EST DIFFICILE. Dans ces quarante-huit vers on ne trouve pas une seule fois l'*e* muet au quatrième pied sans qu'il soit élidé, et rien n'est plus commun dans Nostradamus, qui a dit :

De soldat simpl *e* parviendra en empire,
De robe court *e* parviendra à la longue,
Vaillant aux arm *es*, en Eglise où plus pyre... VIII. 37.

Je ne tire pas de la clarté de plusieurs de ces quatrains une preuve qu'ils ne sont pas de Nostradamus, car il suffit de lire les sept premiers d'un récit suivi de la Centurie IV (10 à 21) pour reconnaître que Nostradamus a des vers extrêmement clairs, des vers où le peuple suivra les évènements jour par jour, aussi bien que le savant, lorsqu'ils auront lieu. J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. XI) :

« Les quatrains, sur les évènements accomplis du vivant de Nostradamus, ou qui devaient s'accomplir peu après, sont bien moins clairs, bien moins précis que ceux sur l'époque actuelle, et ils sont toujours isolés. Le style même des derniers diffère essentiellement du style des premiers. Les premiers sont obscurs afin de faire RETIRER LE FRONT au lecteur, jusqu'au temps fixé pour l'interprétation. Ces derniers sont clairs, pour que le peuple les comprenne bien; qu'en les comprenant, il reconnaisse que Nostradamus a été inspiré de Dieu, et qu'il se prête alors à ce qui est annoncé. »

A quelque chose malheur est bon! Ce livre ne m'aura pas seulement fourni l'occasion de donner une nouvelle preuve de ma bonne foi (tous ceux qui ont vu ce livre l'ont déclaré antérieur aux évènements de 1793) il m'a fait découvrir les derniers mots d'un quatrain inachevé. Seule cette fin de vers m'aurait empêché de douter de l'authenticité des douze quatrains. Les éditions que je possède ont ces vers :

Le Roy de Blois dans Avignon régner,
D'Amboise et semer viendra le long de Lyndre,
Ongle à Poictiers, sainctes aisles ruyner,
Devant Boni. VIII. 52.

L'édition des douze quatrains et celle de 1791 ajoutent : DEVANT BONIEUX VIENDRA LA GUERRE ESTEINDRE. Je déclare, moi qui connais la manière du Prophète et qui ai interprété plus de 600 quatrains, dont près de 300 sur l'avenir et la *Lettre à Henry II*, je déclare que je n'aurais jamais pu compléter ce vers avec autant de bonheur. Cent fois j'ai cherché à expliquer cette suspension, à connaître ce nom de lieu qui commence par BONI, et j'ai dû y renoncer. Aujourd'hui voici que les recherches faites pour établir que les douze quatrains en question n'appartiennent pas à Nostradamus font découvrir dans une édition authentique ce même hémistiche : VIENDRA LA GUERRE ESTEINDRE. Oui, je le déclare formellement, à moins que de savoir mieux que moi l'avenir, et c'était impossible en 1802, on ne pouvait inventer cette fin de vers; on l'a donc trouvée dans une édition ancienne. BONIEUX est DEVANT ALLEIN ET VARNEIGNE, et les quatrains III. 99 et 100 disent qu'à la suite d'un combat AUX CHAMPS HERBEUX D'ALLEIN ET DU VAREIGNE... MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE; il est dit ailleurs : MOURRA TOST GRAND ET FINIRA LA GUERRE, I. 100, et encore : LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, VII. 12, etc., etc.

Ces derniers mots d'un quatrain ont une si grande valeur que je m'explique pourquoi *l'exemplaire aux douze quatrains* m'est tombé en main de cette façon. Je ne regrette plus de les avoir joints à ceux du GRAND PROPHÈTE qui a dit : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT (p. 75), puisqu'ils m'ont conduit à dire au lecteur :

DEVANT BONIEUX VIENDRA LA GUERRE ESTEINDRE.

84e

Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront réduicts par des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines.
I. 47

Les écrits de Rousseau, né sur le bord du lac Leman, et de Voltaire, qui habitera vingt ans auprès de ce même lac, prépareront la révolution politique et religieuse qui éclatera dix ans après leur mort. Dans cette révolution, les jours, les semaines, les mois prendront d'autres noms et leur division sera changée; puis l'abdication du catholicisme complètera la ruine de toutes les institutions premières. Les auteurs de ces changements en revenant au principe de la légitimité (en 1815) condamneront leurs utopies.

Du lac Leman les sermons fascheront...

LEMAN ou lac de Genève (*Lemanus lacus*) (*Mac-Carthy.*) — « Rousseau, né à Genève le 28 juin 1712, mourut près de Paris le 3 juillet 1778. » (*Feller*). — « Ferney-Voltaire, bourg célèbre par la résidence que Voltaire, qui l'a fondé et en était seigneur, y fit pendant vingt ans. On y remarque encore le modeste château de ce grand homme, des fenêtres duquel la vue plane sur la plaine, la ville et le lac de Genève. » (*Mac-Carthy*). « Voltaire mourut à Paris, le 30 mai 1778, âgé de 84 ans. » (*Feller*).

SERMONS. — *Sermo*, langue, langage, parole, discours, conversation, entretien. (*Wailly*).

« Cependant, de tous les conjurés pour la propagation des principes révolutionnaires, il n'en était aucun qui égalât dans son zèle et son activité le patriarche de la secte. Un homme alors engagé sous les drapeaux de la philosophie, quoiqu'il ne fût pas initié aux derniers de ses secrets, La Harpe, nous apprend que la plume infatigable du *philosophe de Ferney* enfantait toutes les semaines, sa brochure, l'aliment attendu et aussitôt dévoré de ses nombreux sectateurs... Déjà la licence de la presse avait décidé, sous le règne de Louis XV, la révolution morale qui devait éclater en révolution politique sous le règne suivant, lorsque le célèbre avocat-général Séguier, dans un réquisitoire du 18 août 1770, disait : « La religion compte aujourd'hui presque autant d'ennemis déclarés que la littérature se glorifie d'avoir produit de prétendus philosophes; et le gouvernement doit trembler de tolérer dans son sein une secte ardente d'incrédules, qui semble ne chercher qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer. » (*Proyart*, II. 138-144).

« On ne peut mettre en doute que les doctrines de Voltaire n'aient accéléré la révolution; ses admirateurs eux-mêmes l'ont avoué. Voici comme ils s'exprimaient dans le *Mercure de France*, du 7 août 1790, en rendant compte de sa vie par Condorcet : L'historien s'est appliqué surtout à représenter sa *toute puissante influence* sur son siècle, et bien loin qu'à cet égard on ne puisse lui reprocher aucune exagération, peut-être n'a-t-il pas assez approfondi la matière, peut-être, quoique son pinceau ne manque pas de

Digitized by Google

force, eût-il pu rendre les touches plus vives et plus marquées. Il me semble du moins qu'il était possible de développer davantage les obligations éternelles que le genre humain doit avoir à Voltaire. Les circonstances actuelles en fournissent une belle occasion. *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons.* Les observateurs éclairés, ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront à ceux qui savent réfléchir que *le premier auteur de cette grande révolution* qui étonne le monde et répand de tous côtés l'espérance chez les peuples et *l'inquiétude dans les cours*, c'est sans contredit Voltaire, c'est lui qui, le premier, a fait tomber la barrière et la plus formidable barrière du despotisme, le pouvoir religieux et sacerdotal; s'il n'eût pas brisé le joug des prêtres, jamais on n'eût brisé celui des tyrans... L'esprit humain ne s'arrête pas plus dans son indépendance que dans sa servitude et, c'est Voltaire qui l'a affranchi en l'accoutumant à juger sous tous les rapports ceux qui l'asservissent; c'est lui qui a rendu la *raison* populaire; et si le peuple n'eût pas appris à penser, jamais il ne se serait servi de sa force. C'est la pensée des sages qui prépare les révolutions politiques; mais c'est toujours le bras des peuples qui les exécute... Il a tant répété au peuple : Savez vous quel est votre plus grand malheur ? C'est d'être sot et poltron; il l'a tant redit de mille manières, qu'enfin il n'a été ni l'un ni l'autre. » (*Feller, Voltaire*).

« *J.-J. Rousseau jugé par Bonaparte.* Il dit une autre fois en parlant de J.-J. Rousseau : — C'est pourtant lui qui a causé la révolution. Du reste, ajouta-t-il en riant, je ne dois pas m'en plaindre, car j'y ai gagné un trône. » (*Hist. popul. de l'Emp.* 263).

« Avec plus d'apparence de droiture et plus de prétention à la gloire de vrai philosophe, J.-J. Rousseau eut comme Voltaire la manie d'écrire sur les matières qui importent le plus soit au bonheur de l'homme, soit au repos des sociétés; et sur les objets sacrés, (SERMONS), *le sophiste de Genève* rivalisa d'ignorance avec le *sophiste de Ferney*, sans qu'il soit facile de décider lequel des deux contribua le plus à la propagation des ténèbres morales et religieuses qui se confondirent dans la nuit de la révolution. Les deux rivaux se partagèrent l'empire de la philosophie; ils en furent appelés les dieux, et l'un et l'autre se piqua d'être, à la tête de son parti, un vrai Jupiter assemble-nues. Incrédule par orgueil, comme Voltaire l'était par fanatisme, mais avec plus de force que lui dans le génie et plus de méthode dans le raisonnement, Rousseau consomma l'œuvre de la perversion dans les cœurs déjà réduits par les leçons libertines de son précurseur; ennemi moins emporté, et par là même plus dangereux de la religion qu'il veut détruire, le sophiste encense souvent, divinise même la victime que dans son cœur il a dévouée à l'immolation. Ecoutez J.-J. Rousseau parlant de la religion : c'est presque le grand Bossuet d'abord qui fait briller à vos yeux des traits de lumière ravissants; puis à l'instant même ce n'est plus que le sombre Rousseau qui se hâte de les éteindre dans un gouffre de ténèbres. » (*Proyart.* II. 229).

DU LAC LEMAN. — « Tandis qu'un roi, son aveugle disciple, menait le branle philosophique à Berlin, Voltaire, de son château de *Ferney*, calculait la danse des trois, et la *ville de Genève*, endoctrinée par ses leçons, plus savamment encore que par celles de Rousseau, préparait à Louis XVI et à son peuple les *Necker* et les *Clavière*, les Roland et les Marat. Ce que ce chef des Cacouacs raconte à d'Alembert des progrès philosophiques des *Genèvois* est digne de remarque : « Il n'y a plus, dit-il, dans la ville de Calvin que quelques gredins qui croient encore au consubstantiel. Figurez-vous que neuf à dix philosophes qui à peine se connaissent, vinrent ces jours passés dîner chez moi. L'un d'eux, en regardant la compagnie dit : Je crois que le Christ se trouvera mal de cette séance. — Ils saisissent tous ce texte; je les prenais pour des conseillers du prétoire de Pilate. La philosophie fait de merveilleux progrès à Genève; il y a dans cette ville une assemblée qui s'appelle cercle, où l'on ne reçoit pas un seul homme qui croie au Christ. « (Lettres du 18 janvier 1763 et du 7 septembre 1764 (*Proyart.* II. 273).

30 mars 1791. — « L'assemblée déclare Voltaire *libérateur de la pensée* et ordonne que ses restes soient transférés dans l'église Sainte-Geneviève de Paris, appelée désormais Panthéon. »

27 août 1791. — « L'assemblée nationale décerne à J.-J. Rousseau les honneurs des grands hommes, et envoie ses restes au Panthéon avec ceux de Voltaire. » (*Montg.* II. 328 et 395.)

Des jours seront réduicts par des semaines, Puis moys, puis an, puis tous défailliront...

« La terreur générale grondait sur toutes les têtes même innocentes... C'est dans cet instant, où l'on ne craignait pas de faire violence à toutes les idées reçues, à toutes les habitudes établies, que le projet de renouveler le système des poids et mesures et de changer le calendrier fut exécuté. Le goût de la régularité et le mépris des obstacles devaient signaler une révolution qui était à la fois philosophique et politique. Elle avait divisé le territoire en quatre-vingt-trois portions égales (VIENDRA TOPOGRAPHIE, 85e); elle avait uniformisé l'administration civile, religieuse et militaire; elle avait égalisé toutes les parties de la dette publique. Elle ne pouvait manquer de régulariser les poids, les mesures et la division du temps... Le nouveau système des poids et mesures, l'une des plus belles créations du siècle, fut le résultat de cet audacieux esprit d'innovation... La même régularité devait être appliquée à la division du temps; et la difficulté de changer les habitudes d'un peuple dans ce qu'elles ont de plus invincible, ne devait pas arrêter des hommes aussi résolus que ceux qui présidaient alors aux destinées de la France. *Déjà il avaient changé l'ère grégorienne en ère républicaine, et fait dater celle-ci de l'an premier de la liberté.* Ils firent commencer l'année de la nouvelle ère au 21 septembre 1792... Le mois fut de 30 jours, il se divisa en trois dizaines de jours, nommées *décades*, et remplaçant les quatre SEMAINES. Le dixième jour de chaque décade fut consacrée au repos, et remplaça l'ancien dimanche. L'année commençant en automne les trois premiers mois appartenaient à cette saison, on les nomma : le 1er, *vendémiaire;* le 2e, *brumaire;* le 3e, *frimaire;* les trois suivants, correspondant à l'hiver s'appelaient *nivôse, pluviôse, ventôse;* les trois autres, répondant au printemps, *germinal, floréal, prairial;* les trois derniers enfin, comprenant l'été, furent nommés *messidor, thermidor, fructidor.* Les douze mois, de 30 jours chacun, ne faisaient que 360 jours en tout. Il restait cinq jours pour compléter l'année, il furent appelés *complémentaires*, et on eut la belle idée de les réserver pour des fêtes nationales, sous le nom de *Sans-Culotides*, nom qu'il faut accorder au temps, et qui n'est pas plus absurde que beaucoup d'autres adoptés par les peuples. La première dut être consacrée au *génie;* la seconde au *travail;* la troisième aux *belles actions;* la quatrième aux *récompenses;* la cinquième enfin, à l'*opinion*... Tous les quatres ans, l'année bissextile amenant six jours complémentaires au lieu de cinq, cette sixième sans-culotide devait s'appeler fête de la *révolution*, et être consacrée à une grande solennité, dans laquelle les Français viendraient célébrer l'époque de leur affranchissement et l'institution de la république. Le *jour* fut divisé, suivant le système décimal, en dix parties ou heures, celles-ci en dix autres, et ainsi de suite. De nouveaux cadrans furent ordonnés pour mettre en pratique cette nouvelle manière de calculer le temps; cependant, pour ne pas tout faire à la fois, on ajourna à une année cette dernière réforme.

« La dernière révolution, la plus difficile, la plus accusée de tyrannie, fut celle qu'on essaya à l'égard du culte... La Convention, plus sévère enfin, à mesure que leur conduite devenait plus séditieuse, condamna à la déportation tous les prêtres réfractaires .. Quant à tout le reste, elle ne voulut rien prendre sur elle, et garda le silence, laissant la France prendre l'initiative de l'abolition des cultes... La commune de Paris, moins réservée, saisit cette occasion importante d'une grande réforme, et s'empressa de donner le premier exemple de l'abjuration du catholicisme » (*Thiers*, V. 428-435).

Les magistrats damneront leurs loix vaines.

Voir page 36 la citation empruntée à Montgaillard pour le vers : CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE; l'historien continue :

« ... Dans cette suite de constitutions disparates comme elles sont, on observe néanmoins deux tendances opposées d'après les dates. De 1790 à 1795, les principes favorisent l'anarchie démocratique contre l'établissement de tout pouvoir régulier capable de faire respecter les lois; au contraire, en 1795, l'impression des temps horribles dont on sort favorise l'action du gouvernement... En 1795 encore, une nombreuse assemblée délibérante forçait l'adoption de ses propres actes; en 1800, un fonctionnaire élu fait recevoir et sanctionner ses lois par des tribuns, des députés, des sénateurs, qui figurent une représentation nationale, et lui seul mettra en action ces lois dictées par lui. Il faut donc avouer que les Français n'ont fait que traverser le gouvernement représentatif... Neuf fois, en moins de sept ans, depuis la chute de l'autorité royale, la nation vit le *gouvernail* changer de mains et l'Etat se jeter sur des écueils nouveaux... Plus ces convulsions ont agi violemment, moins la royauté a pu s'oublier; elle est restée au fond des cœurs comme un besoin vague, importun, indéfini, par conséquent impérieux... Les anciennes impressions renaissent en foule. La nation, avec cette fougueuse inconstance, cette mobile inconsidération qui signalèrent les écarts de 1790 à 1795, se complaît à rétrograder vers 1790, en franchissant d'un seul bond tout l'espace intermédiaire... Elle se précipite dans les bras de Bonaparte, elle le presse, le conjure de fixer les destinées de la France... » (*Montg.* V. 223-330).

Digitized by Google

Tout n'est pas dit encore ; la morale de ce quatrain n'est pas assez déterminée. Les historiens vont représenter les fiers républicains devenus les courtisans les plus souples du maître, et l'on croira que LES MAGISTRATS ont damné suffisamment LEURS LOIX VAINES (*Damno*, condamner, rejeter, *Wailly*). Le Prophète veut auparavant que ces républicains, devenus impérialistes, se fassent légitimistes (en 1815), alors DU LEMAN FAUTES SERONT BIEN DESNUÉES (*voir* 209e).

Quel quatrain ! Nostradamus a connu les progrès du calvinisme (*Lettre à Henry II*, p. 25) ; ici il dit la grande part morale de Genève dans la Révolution française. On sera moins surpris de le voir appeler GENEVOIS PEUPLE, X. 92, le peuple de Paris en 1830 ; GENEVE, Paris dans l'avenir, IX. 44 ; GENT GENEVOISE, les habitants de cette même capitale, qui se sera encore, comme au temps d'Henri III et d'Henri IV, donné des LOIX BARBARES ET VAINES (*Voir la note sur ces règnes*).

L'Ogmion grande Bysance approchera,
Chassée sera la barbarique ligue,
Des deux loix l'une l'ethinique laschera,
Barbare et franche en perpetuelle brigue. V. 80-84.

La République (OGMION) venue du dehors s'emparera de la grande ville de Paris (les quatrains 210e, 219e, 229e feront voir Paris dans le mot BYSANCE). La ligue formée pour la ruine de la société sera chassée, et des deux lois qui se disputent la capitale depuis des siècles, la loi païenne et barbare cèdera la place à la loi franche : FRANC EDIT RÉDIGÉ, V. 18 (*Voir* III. 93-94). (ETHINIQUE, en grec *Ethnixoi*, païens).

85e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.
VII. 14.

On multipliera les écrits contre la Religion et la Royauté. Les Provinces feront place aux départements divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche ou noire ou verte de l'ancienne maison de Bourbon.

Faux exposer viendra Topographie...

FAUX EXPOSER. — On vient de voir : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT.

TOPOGRAPHIE. — De Τοπος, pays, et de Γραφω, peindre ; Γραφη, écrit, carte de géographie (*Lexique*).

« 15 janvier 1790. Un décret divise le territoire en 86 départements. La division de la France en départements est une disposition du premier intérêt, *un évènement qui fait époque* dans l'histoire de la nouvelle législation... Chaque département se divise en districts, chaque district se subdivise en cantons, qui comprennent sept ou huit communes. » (*Monty.*, II. 186).

« 15 janvier 1790. L'Assemblée, prudente et pleine de ménagements pour les personnes, traitait audacieusement les choses et se montrait beaucoup plus hardie dans les matières de constitution. On avait fixé les prérogatives des grands pouvoirs : il s'agissait de diviser le territoire du royaume. Il avait toujours été partagé en provinces, successivement unies à l'*ancienne France*. Ces provinces différant entre elles de lois, de priviléges, de mœurs, formaient l'ensemble le plus hétérogène. Sieyès eut l'idée de les confondre par une nouvelle division qui anéantît les démarcations anciennes, et ramenât toutes les parties du royaume aux mêmes lois et au même esprit. C'est ce qui fut fait par la division en départements. » (*Thiers*, I. 210).

Seront les cruches des monuments ouvertes...

CRUCHES, pour *urne*, sorte de vase antique qui servait à conserver les cendres des morts (*N. Landais*).

MONUMENTS. — *Monument*, tombeau (*Id.*). On a vu : PASSER AURELLE LUTHÈCE DENIS CLOISTRES (21e).

« Les princes français de trois races reposaient sous la basilique de Saint-Denis, dans des caveaux... Le 31 juillet 1793, la Convention rendit un décret qui ordonnait la destruction des tombeaux des rois dans l'église de Saint-Denis et dans toute l'étendue de la République. Une commission fut nommée aussitôt pour présider à cette opération... » (*Mag. univ.*, IV. 169).

« Les tombeaux ne furent pas respectés, les cendres royales de Saint-Denis furent jetées au vent, la patronne de Paris ne put trouver grâce aux yeux de ces forcenés, et la châsse de sainte Geneviève fut brûlée sur la place de Grève. » (*Hist. gén. de l'Eglise*, Darras, IV. 502).

Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.

PULLULER SECTE. — Comme la SAINCTE PHILOSOPHIE adopte les couleurs BLANCHE, NOIRE ET VERTE qui ne peuvent être que des couleurs politiques, on doit voir dans ces mots : PULLULER SECTE, tous les partis, et l'on a déjà vu : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT (49e).

« Les désignations employées par les partis les uns contre les autres, furent tellement multipliées à cette époque, que nous croyons devoir en donner ici la nomenclature. En 1791 : *Aristocrates, Monarchiens, Constitutionnels, Démocrates, Hommes du 14 juillet, Membres du côté gauche, du côté droit, Feuillans, Fayettistes, Orléanistes, Cordeliers, Jacobins.* En 1792 et 1793 : *Ministériels, Partisans de la liste civile, Chevaliers du poignard, Hommes du 10 août, Septembriseurs, Girondins, Brissotins, Fédéralistes, Hommes d'Etat, Hommes du 31 mai, Modérés, Suspects, Membres de la Plaine, Crapauds du Marais, Montagnards.* En 1794 : *Alarmistes, Apitoyeurs, Avilisseurs, Endormeurs, Emissaires de Pitt et Cobourg, Hebertistes, Sans-Culottes, Maratistes, Habitants de la Crète, Terroristes, Egorgeurs, Thermidoriens, Patriotes de 1789.* » (*Mag. Pitt.*, 1835, 366).

PHILOSOPHIE. — « De φιλεω, j'aime, et σοφια, sagesse, connaissance claire et distincte des choses naturelles et divines. — *Philosophie naturelle*, fondée sur les lumières naturelles. — *Philosophie chrétienne*, fondée sur les maximes du christianisme. » (*N. Landais*).

SAINCTE PHILOSOPHIE. — Le Prophète dit pour la même époque : HUMAINE FLAMME POUR DIVINE VOIR LUIRE (109e). Cette expression désignant un parti religieux et politique, rappelle l'expression qui par deux fois désigne les Vendéens de 93. La SAINCTE PHILOSOPHIE était alors SAINCT et SACRE SALONNE (18e et 20e).

« Au point du jour, dit Mme de Larochejaquelein, je reçus un billet de M. de Lescure ; il me mandait qu'il allait arriver avec Henri, à la tête de 80 cavaliers. On fit des préparatifs pour les recevoir... Tous les cavaliers qui vinrent avec ces Messieurs n'avaient point une tournure militaire, ni distinguée. Leurs chevaux étaient de toutes tailles et de toutes couleurs. On voyait beaucoup de bâts au lieu de selles, de cordes au lieu d'étriers, de sabots au lieu de bottes. Ils avaient des habits de toutes les façons, des pistolets à la ceinture, des fusils et des sabres attachés avec des ficelles. *Les uns avaient des cocardes* BLANCHES, *d'autres en avaient de* NOIRES, *ou de* VERTES. *Tous avaient un sacré-cœur cousu à leur habit et un chapelet à leur boutonnière.* Ils avaient attaché à la queue de leurs chevaux des *cocardes tricolores* et des épaulettes enlevées à des Bleus. Les officiers étaient un peu mieux équipés que les soldats, mais n'avaient point de marques distinctives... Les Vendéens surent qui nous étions et se mirent à crier : Vive le roi ! Nous le répétions avec eux en pleurant d'attendrissement. J'en aperçus une cinquantaine au pied d'un calvaire, rien ne pouvait les distraire de leurs prières... Sur le soir, je fus bien surprise et édifiée de voir tous les soldats qui logeaient dans la même maison que nous se mettre à genoux, répéter le chapelet qu'un d'entre eux disait tout haut... La diversité des conditions était oubliée. Un brave paysan, un bourgeois d'une petite ville était le frère d'armes d'un gentilhomme. Ils couraient les mêmes dangers, menaient la même vie, étaient presque vêtus des mêmes habits, et parlaient des mêmes choses qui étaient communes à tous. Cette égalité n'avait rien d'affecté, elle était réelle par le fait, elle l'était de cœur aussi pour tout honnête gentilhomme qui avait du sens. Les différences d'opinions politiques étaient effacées. » (*Mém. de M. de Larochejaquelein*, 101 à 120).

« Cathelineau fut nommé général en chef... C'était une démarche politique, de nommer un simple paysan pour général en chef, au moment où l'esprit d'égalité et un vif sentiment de jalousie contre la noblesse contribuaient en grande partie au mouvement révolu-

Digitized by Google

tionnaire... L'égalité régnait bien plus dans l'armée vendéenne que dans la république. » (*Id.*, 169).

« Le signe distinctif devait être (pour la milice parisienne formée le 13 juillet 1789) au lieu de la cocarde VERTE, la cocarde parisienne *rouge et bleue.* » (*Thiers*, I. 97). — « Le 2 octobre, les gardes-du-corps imaginèrent de donner un repas aux officiers de la garnison; ce repas est servi dans la salle du théâtre. Les loges sont remplies de spectateurs de la cour. *Des cocardes* BLANCHES *ou* NOIRES, *mais toutes d'une couleur*, sont partout distribuées. Les jeunes femmes, les jeunes hommes, s'animent de souvenirs chevaleresques. C'est dans ce moment que la cocarde nationale (*rouge, blanc, bleu*) est, dit-on, foulée aux pieds. » (*Id.*, 180).

POUR BLANCHE ET NOIRE ET POUR ANTIQUE VERTE. — Une phrase d'une citation où le GRAND PROPHÈTE renvoie nomme ces trois cocardes du parti légitimiste en 1793. L'expression ANTIQUE VERTE est pour rappeler l'ancienneté de la famille des Bourbons, dont la devise est *espoir*.

« *Portrait de Henri de Navarre, depuis Henri IV.* Cet enfant, dont la mine éveillée, hardie et fine à la fois semble sourire à l'avenir, sera Henri IV un jour. Déjà l'arc bourbonnien se dessine sur ce nez mignon (NEZ DE MILVE, V. 39-45), et l'œil du petit Béarnais donne toutes les espérances que tiendra le *Diable à quatre* de la chanson; sur cette tête espiègle reposent à cette heure les destinées de la maison qui, pendant plusieurs siècles, sera la plus puissante de l'Europe. L'histoire de l'enfant n'est pas longue encore, mais elle a son intérêt : elle donne les origines de la maison de Bourbon (BONBOUR, BOUR...BON).

» Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre (Nostradamus appelle un de ses successeurs VENDOSME, X. 18, et MENDOSUS, par anagramme, IX. 45, 50), descendait en droite ligne de Saint-Louis, par neuf générations de mâle en mâle. Robert, comte de Clermont, cinquième fils du saint roi, figure en tête de l'embranchement, sur l'arbre généalogique de la famille. En épousant Béatrix, fille de Jean de Bourgogne, baron de Bourbon par sa femme Agnès, Robert prit le nom de Bourbon, qu'il transmit aux siens; mais il garda les armes de France, sage précaution qui maintint sa maison en ligne et devait un jour en faire la fortune. Du reste, un choix sévère dans ses alliances, qui furent toutes illustres et puissantes, sauva cette lignée princière de la déchéance qui en atteignit tant d'autres d'égale origine. On eût dit qu'elle avait un pressentiment secret du sort qui l'attendait. Elle avait pris pour devise ce mot ambitieusement modeste : *Espoir.* » (*Mag. Pitt.*, 1848, 33).

« *Espérance* (*Spes*). On la représente sous la figure d'une déesse vêtue de *vert*, couronnée d'une guirlande de fleurs... » (*Moréri*).

La première insurrection de la Vendée éclata le 22 août 1792 (SACRE SALONNE ROY PERNICANT, 18e), et elle se termina le 22 décembre 1793 par le combat de Savenay. Trois jours avant, Bonaparte reprit Toulon sur les Anglais, ainsi que le marque le quatrain qui précède celui-ci dans la Centurie : DE LA CITÉ MARINE ET TRIBUTAIRE (57e). Quelle force ce quatrain puise encore dans sa place à la suite d'un autre sur le même temps, et qui *s'adapte* à plusieurs par les expressions CITÉ MARINE (57e, 7e) et TESTE RAZE (57e, 143e, 145e)!

Les Vendéens doivent être contents du Prophète de *l'Histoire prédite et jugée.*

87e

Les habitans des deux bords de la Seine,
Dans la saison que meurit le raisin,
Seront occis jugulez par centaine,
Et le voisin craindra pour son voisin.

VIII. 79.

88e

Des innocens le sang de veufve et vierge,
Tant de maux faits par moyen ce grand Roge;
Saincts simulachres trempez en ardent cierge,
De frayeur crainte ne verra nul que boge.

VIII. 80.

Les Parisiens, dans le mois de septembre (1792), mourront par centaine sur l'échafaud, et l'on ne croira personne à l'abri de cette persécution.

Le règne de la Terreur causera tant de maux, que l'on n'épargnera ni les épouses des suppliciés, ni leurs filles, ni leurs plus jeunes enfants. Les statues, les tableaux et les ornements des églises seront livrés aux flammes. La frayeur sera si grande que personne n'osera conspirer la ruine de ce gouvernement.

Le premier de ces deux quatrains fait partie des douze qu'on a introduits dans le texte vers 1802. Nostradamus a dit : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS, et le faussaire a reconnu que ces mots BLANCS et ROUGES désignent les grands partis politiques de la Révolution, car il a dit lui-même : POUR ROUGE ET BLANC CAUSERA BIEN DES MAUX (28e). Il a vu que GRAND ROGE était pour *grand Rouge*, comme NUL QUE BOGE pour *nul que bouge;* il a bien interprété le quatrain, et il a jugé convenable de le faire précéder d'un autre de sa façon. Il a eu tort, mais il fournit l'occasion d'examiner deux quatrains sur les mêmes évènements, l'un fait après coup et l'autre 250 ans à l'avance; profitons-en pour apprécier un quatrain prophétique à sa juste valeur.

D'abord on peut objecter au faussaire que les victimes de septembre n'étaient pas, pour la plupart, HABITANTS DES DEUX BORDS DE LA SEINE ou des Parisiens; puis que l'échafaud n'a été dressé que l'année suivante et que son quatrain cependant dit qu'à la SAISON QUE MEURIT LE RAISIN on a tué par l'épée et par la guillotine. On objecte encore avec raison que ce vers : DANS LA SAISON QUE MEURIT LE RAISIN, limite la durée de la Révolution au mois de septembre. Enfin, le dernier vers présente l'image la plus grotesque : tout le monde craint pour le voisin, personne ne tremble pour soi.

Le GRAND ROGE du quatrain de Nostradamus est LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (16e); c'est la personnification du gouvernement révolutionnaire. Les 30 quatrains où le mot ROUGE est toujours interprété du parti révolutionnaire, ne permettent pas de donner un autre sens à cette expression GRAND ROGE. Le Prophète s'est promis de dire plus de choses que de mots; chez lui les liaisons, les verbes manquent. Quel tableau déjà nous présentent les deux premiers vers! Quel tableau ils laissent soupçonner! L'artiste, qui ne peut exprimer le dernier degré de la douleur et qui veut cependant que l'imagination du spectateur se la représente, laisse sa statue voilée. TANT DE MAUX FAITS! s'écrie Nostradamus, que la Terreur ne peut plus verser que le sang de la veuve, de la fille et des innocents au berceau; voici pour le côté politique. Pour le côté religieux, on brûle les statues, les tableaux et les ornements d'église. Les prêtres ont disparu ou ont été massacrés, il n'en n'est plus question. Ici *le voisin* ne *craindra* pas *pour son voisin,* chacun a assez de craindre et de trembler pour soi.

Le Prophète, ennemi du pléonasme, joint parfois les mots FRAYEUR et CRAINTE pour exprimer la plus grande des frayeurs. Il a dit du GRAND Turc en 1854 : EN ORIENT GRAND EFFRAYEUR ET CRAINTE (Napoléon III, quatr. VI. 20, 21, etc.).

Les citations placées à la suite des mots : NERON, FILS AGRIPPE, MONSTRE, TARASC, etc., etc., dispensent d'en apporter ici pour les deux premiers vers d'un quatrain sur le GRAND ROGE. Voici pour le troisième : SAINCTS SIMULACHRES TREMPEZ EN ARDENT CIERGE.

« On ne rencontrait partout que des bûchers où brûlaient des livres d'église, les chaires, les confessionnaux, les ornements sacrés, les tableaux, les reliques des saints, et l'on voyait autour de ce feu la populace, ivre de vin et d'impiété, danser en blasphémant le Dieu de ses pères. On mutila les statues des saints, on brisa les croix, on enleva le *fer des grilles, on fondit les cloches,* on abattit même quelques clochers sous prétexte que, par leur élévation, ils contrariaient l'égalité républicaine. » (*Darras*, IV. 502).

Voici la paraphrase du dernier vers de ce quatrain : DE FRAYEUR CRAINTE NE VERRA NUL QUE BOGE :

« Quel spectacle que celui d'un grand empire où les principaux édifices de ses villes suffisent à peine pour contenir les captifs qu'on y transporte, en confondant tous les âges et toutes les conditions, comme dans de vastes sépulcres; où celui qui arrête, qui garde, *craint* d'être arrêté et gardé à son tour; où des milliers d'individus, pour n'être pas victimes des dénonciateurs, commencent par dénoncer; où chacun s'examine en *tremblant;* où le maître se défie de son serviteur; où le propriétaire, posant le pied sur le seuil de sa porte, *craint* de sortir et *craint* de rentrer; où toute la famille *tremble* au plus léger bruit; où l'on n'ose s'épancher dans le sein de l'amitié; où la prudence étouffe toutes les affections... » (*Montg.* IV. 243).

Digitized by Google

89e

La pitié grande sera sans loing tarder,
Ceux qui donnoyent seront contraints de prendre
Nuds affamez de froid, soif foy bander,
Les monts passer commettant grand esclandre.

VI. 69.

La Révolution dès les premiers jours fera du clergé un objet de pitié. Les séculiers et les réguliers qui secouraient tant de misères seront contraints de recevoir un traitement pour vivre. Leur costume sera proscrit, et ceux qui par grande foi refuseront le serment à la constitution civile du clergé seront privés de leur traitement, on leur refusera le *feu* et l'*eau*, et ils passeront les monts exposant leur état au monde entier, stupéfait d'une telle persécution.

LA PITIÉ GRANDE, etc. — Ce vers et le suivant rappellent le premier vers de 32 sur la Révolution : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS (7e).—NUDS, AFFAMEZ. Ces mots expriment une spoliation complète. — FROID, SOIF. Les anciens interdisaient aux criminels le feu et l'eau et ils étaient forcés d'émigrer. Défendre l'*eau* et le *feu* à quelqu'un, *alicui aquâ et igne interdicere* (*Wailly*). — FOY BANDER. *Bander*, soulever, roidir contre (*N. L.*) Il s'agit d'une persécution religieuse qui n'atteint que ceux qui mourraient plutôt que d'abandonner leur foi. — LES MONTS PASSER. Au plur., *les monts*, ordinairement les Alpes (*N. L.*). Comme ce quatrain ne renferme aucun nom de pays le Prophète a eu en vue sa patrie.

« Le Galiléen l'emporte sur Julien le philosophe. Aujourd'hui enfin (le comte de Maistre écrivait ceci en 1796) l'expérience se répète avec des circonstances encore plus favorables. Rien n'y manque de tout ce qui peut la rendre décisive. Soyez donc bien attentifs vous tous que l'histoire n'a pas assez instruits. Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare : eh bien ! il n'y a plus de sceptre dans la grande arène, il est brisé et les morceaux sont jetés dans la boue. Vous ne savez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce riche et puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait ; je ne crois pas trop qu'il y ait une puissance de faire croire, mais passons. *Il n'y a plus de prêtres*, on les a chassés, égorgés, avilis, on les a *dépouillés ;* et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux bûchers, aux poignards, aux fusillades, aux noyades, à la déportation, *reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient jadis.* Vous craignez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination : il n'y a plus rien de tout cela ; il n'y a plus de coutume, il n'y a plus de maître, l'esprit de chaque homme est à lui. La philosophie ayant usé le ciment qui unissait les hommes, il n'y a plus d'agrégations morales. L'autorité civile favorisant de toutes ses forces le renversement du système ancien, donne aux ennemis du christianisme tout l'appui qu'elle lui accordait jadis. L'esprit humain prend toutes les formes imaginables pour combattre l'ancienne religion nationale. Ces efforts sont applaudis et payés, et les efforts contraires sont des crimes. Vous n'avez plus rien à craindre de l'enchantement des yeux qui sont les premiers trompés. Un appareil pompeux de vaines cérémonies n'en impose plus à des hommes devant lesquels on se joue de tout depuis sept ans. Les temples sont fermés ou ne s'ouvrent plus qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchanales d'un peuple effréné. Les autels sont renversés, on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des pontifes ; les coupes sacrées ont servi à d'abominables orgies ; et, sur les autels que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter des prostituées nues. Le philosophisme n'a donc plus de plainte à faire. Toutes les chances humaines sont en sa faveur. On fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur il ne dira pas comme César : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Mais enfin il aura vaincu. Il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible, plus pur et plus vigoureux ; si, Hercule chrétien, fort de sa seule force, il soulève le fils de la terre et l'étouffe dans ses bras, *patuit Deus.* » « Le Dieu ne s'est-il pas manifesté quand, au lendemain des saturnales de la Révolution, Napoléon a conclu avec Pie VII le concordat de 1801, et quand de nos jours l'épée de la France a relevé le trône de Pie IX ? Le Christ commande, il règne, il est vainqueur. » (*Joseph de Maistre*).

LES MONTS PASSER COMMETTANT GRAND ESCLANDRE. — « Trois évêques et plus de 300 prêtres furent égorgés dans les journées du 2 et 3 septembre 1792. Tout ce qui put échapper au fer des bourreaux et des assassins était déporté ou se condamnait à un exil volontaire. L'Europe fut couverte de prêtres réfugiés ; plus de 4,000 reçurent l'hospitalité dans les Etats-Romains, où Pie VI les accueillit avec la charité d'un pasteur et les larmes d'un père. » (*Feller*, Pie VI).

90e

En bref seront de retour sacrifices,
Contrevenans seront mis à martyre :
Plus ne seront Moynes, Abbés ne Novices,
Le miel sera beaucoup plus cher que cire.

I. 44.

Les églises seront sans sacrifices, mais pour dix-huit mois seulement. On abolira les vœux monastiques, on décrétera une constitution civile du clergé et un serment sera exigé. Les contrevenants seront persécutés et mis à mort pour leur foi. On abjurera le christianisme. Plus de culte, la cire pour cierge devenue sans emploi sera moins chère que le miel.

Nostradamus prend les plus grandes précautions pour annoncer la ruine de la Religion dans sa patrie. Il ne dit pas où l'évènement qu'il annonce aura lieu, et il promet le retour en bref délai du sacrifice de la messe (MOYNES, ABBÉS, NOVICES) avant d'en laisser soupçonner l'abolition. Ces précautions mêmes trahissent sa pensée et l'on a déjà eu occasion de remarquer que Nostradamus, le Prophète de la France, prophétisant presque toujours pour sa patrie, parle précisément d'elle lorsqu'il ne nomme aucun nom de lieu (*Vie de L.-Philippe*, p. 34, 2e col.).

« 13 février 1790. D'après un décret constitutionnel, la loi ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels de personnes de l'un ni de l'autre sexe ; en conséquence, les ordres de congrégations réguliers, dans lesquels on fait de pareils vœux, sont et demeurent supprimés en France, sans qu'il puisse en être établi de semblables à l'avenir. — 27 novembre 1790. La constitution civile du clergé est décrétée. Il est enjoint aux ecclésiastiques en exercice de prêter publiquement le serment de remplir leurs fonctions avec exactitude, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout leur pouvoir la constitution. *Les contrevenants seront censés renoncer à leurs offices et remplacés aussitôt ;* et, au cas qu'ils s'immiscent dans leurs anciennes fonctions, ils seront poursuivis comme perturbateurs de l'ordre public... » (*Montg.*, II. 201-270).

« 26 août 1792. Une loi révolutionnaire adoptée porte : Tous les ecclésiastiques qui étant assujettis au serment prescrit ne l'ont pas prêté, ou qui l'ont rétracté, sortiront sous huit jours de leur département, et dans quinzaine hors du royaume, sous peine de déportation à la Guyane. Ils recevront six sous (assignats) par lieue jusqu'à la frontière.

» Tous autres ecclésiastiques non sermentés, séculiers et réguliers, prêtres, simples clercs, minorés ou frères lais, sans exception ni distinction, quoique non assujettis au serment, seront soumis à toutes les dispositions d'exil ou de déportation sur la demande de six citoyens. Sont exceptés : les sexagénaires, lesquels seront réunis au chef-lieu du département, dans une maison commune placée sous la surveillance de la municipalité. — 18 mars 1793. Une loi révolutionnaire ordonne l'exécution, dans les vingt-quatre heures, de tout individu convaincu d'être émigré ou prêtre sujet à la déportation. » (*Id.*, III-IV, 14-182). — « 7 novembre 1793. L'abjuration du culte catholique et du christianisme est faite, au sein de la Convention, par l'évêque de Paris, accompagné d'une partie de son clergé, plusieurs autres évêques *constitutionnels*, et Julien, dit de Toulouse, ministre du culte protestant, tous conventionnels... Les abjurations à la tribune, à la barre ou par écrit se succèderont en si grand nombre pendant plusieurs jours, que Robespierre et Danton, s'élevant contre cet autre genre de momeries, feront décréter qu'elles ne seront plus reçues qu'au comité d'instruction publique. Ce comité est chargé de présenter un projet de décret tendant à substituer un culte raisonnable et civique au culte catholique. » — « 10 novembre 1793. La Convention décrète : Le culte catholique sera remplacé par le culte de la Raison. » (*Id.*, IV. 158).—« 30 mai 1795. Un décret autorise la célébration du culte dans les édifices qui y étaient ordinairement destinés. »

Le dernier vers de ce quatrain indique l'absence complète de culte. D'autres quatrains fixent l'époque de cette persécution, le 98e par le contexte, le 118e par l'état du ciel, etc. ; et le grand Prophète a dit dans sa *Lettre à Henry II* : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CATHOLIQUE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE-DEUX. Ce quatrain ne peut s'appliquer à toute persécution ; il faut que le culte cesse et seulement pour un temps bref ; qu'on ne persécute pas indistinctement tout prêtre ; les CONTREVENANS seuls SERONT MIS A MARTYRE, et le mot CONTREVENANT est celui du décret !

Digitized by Google

91e

Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au Royal change deviendront appouvris,
Uns exilez sans appuy or n'avoir
Lettrez et lettres ne seront à grand pris.

VI. 8.

92e

Aux sacrez temples seront faict escandales,
Comptez seront par honneurs et louanges,
D'un que on grave d'argent d'or les médalles,
La fin sera en tourmens bien estranges.

VI. 9.

93e

Un peu de temps les temples des couleurs :
De blanc et noir des deux entremeslée,
Rouges et jaunes leur embleront les leurs,
Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée.

VI. 10.

Ceux qui dominaient tout par le savoir et qui recevaient de puissants encouragements du gouvernement royal, protecteur des lettres et des sciences, seront délaissés et persécutés au changement du gouvernement monarchique en un gouvernement républicain. Les uns, sans appui, sans fortune, prendront en exil un métier pour vivre. Les études dirigées vers un but pratique en rapport avec les besoins de la Révolution, seront seules comptées pour quelque chose.

Des hommes consacrés à Dieu professeront des principes anarchiques, ce qui leur vaudra d'être promus aux plus hautes dignités civiles et religieuses. Deux jours après que la constitution civile du clergé aura été adoptée par l'Assemblée nationale (12 juillet 1790), un évêque et des prêtres concourront à la solennité de la fête de la Fédération. Des médailles commémoratives de la messe du Champ-de-Mars seront frappées, et tout cela se terminera par la ruine du trône et de l'autel.

Les temples qui revêtaient les couleurs de la monarchie chrétienne (NOIR, BLANC, GRIS) en seront dépouillés par le gouvernement révolutionnaire, qui leur donnera les siennes (celles des ROUGES et d'un clergé asservi, JAUNES). La France perdra la raison au milieu du sang des échafauds, de la guerre civile, de la peste libérale et anti-religieuse, de la famine, de l'incendie et des noyades.

A la première lecture de ces douze vers on reconnaît qu'ils renferment un récit suivi. Dès le commencement il est parlé d'un ROYAL CHANGE; cette circonstance fixe l'époque et dit la cause des maux annoncés. Vers la fin on voit les mots : BLANC, NOIR, *gris* ou DES DEUX (NOIR, BLANC) ENTREMESLÉE, et ces couleurs ont été reconnues celles de la légitimité : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES (p. 51). Le NOIR BLANC est le roi légitime (VII. 2), et le NOIR ROUGE le roi démocrate et usurpateur, Victor-Emmanuel s'emparant du pouvoir temporel du pape (VI. 25). Le mot ROUGES a toujours été interprété du parti révolutionnaire qui se dit *rouge*, et l'ensemble du quatrain établit l'antagonisme de ces diverses couleurs. Le dernier vers de ce récit rappelle celui-ci des 32 vers sur la Révolution : FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE (7e à 14e), et le mot AFFOLÉE (*Affoler*, rendre passionné jusqu'à la folie, *N. Landais*) rappelle ce vers : RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE, sur la Restauration (1815), et qui se trouve parmi 16 vers sur la chute de Napoléon Ier (194e à 197e).

Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au royal change deviendront appouvris...

« 10 août 1792. Déchéance de Louis XVI. Un décret convoque une Assemblée nationale pour assurer la souveraineté du peuple, le règne de la liberté et de l'égalité. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 454).

« 18 août 1792. L'Assemblée nationale considérant qu'un Etat vraiment libre ne doit souffrir dans son sein aucune corporation, pas même *celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie*, décrète ce qui suit : Les sociétés de Sorbonne et de Navarre, les frères des écoles chrétiennes, les prêtres de l'Oratoire, de la doctrine chrétienne, de Saint-Sulpice, de la mission de France... sont éteintes et supprimées. » (*Idem*, 498).

« Le 8 août 1793, un décret est ainsi conçu : Toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation sont supprimées ; les jardins botaniques et autres, les cabinets, muséums, bibliothèques et autres monuments des sciences et des arts attachés aux académies et sociétés supprimées, sont mis sous la surveillance des autorités constituées. » (*Idem*, 425).

« Le 8 mai 1794, le célèbre Lavoisier est condamné à mort. Il demande un sursis de 15 jours « afin de pouvoir terminer des expériences salutaires pour l'humanité ; alors je ne regretterai point la vie. » Le président du tribunal révolutionnaire, Coffinhal, répond froidement : « *La République n'a pas besoin de savants et de chimistes ; le cours de la justice ne peut être suspendu.* » (*Montg.*, IV. 198).

« Robespierre s'est proposé, il l'a dit, on le sait, d'extirper la triple *aristocratie* (RHONE) de la naissance, de la fortune, *des talents ou du savoir*. « Au nombre de nos plus cruels ennemis sont les riches et les écrivains. Comment imposer silence à ceux-ci ou les rallier à la cause du peuple, puisqu'ils appartiennent à ceux qui les paient, aux riches, ennemis naturels de la liberté et de l'égalité ? Il faut donc *proscrire les uns et les autres.* » (*Idem*, IV. 232).

« 25 octobre 1795 (veille de la clôture de la Convention nationale). Un décret forme un institut des sciences et des arts. Le choix de ses membres ne se terminera que l'année suivante. Sa première séance aura lieu le 4 avril 1796. » (*Idem*, IV. 391).

Uns exilez sans appuy or n'avoir,
Lettrez et lettres ne seront à grand pris.

« Après le 9 thermidor, le vertueux et savant bénédictin Dom Despaulx donne pour subsister des leçons de mathématiques à raison de 24 sous par leçon, et fait ses 6 à 8 lieues chaque jour à pied pour gagner sa nourriture et ses vêtements. » (*Montg.*, V. 193).

« Le 1er mai 1802, une loi crée pour l'instruction publique des écoles primaires établies par les communes, des écoles secondaires à la charge aussi des communes ou tenues par des instituteurs particuliers, des lycées et des écoles spéciales dont le trésor public fait les frais.

» Bonaparte a le projet de *retirer l'instruction publique du néant*, mais en la faisant servir à ses vues politiques. Il en confie d'abord la direction au chimiste Fourcroy, républicain prononcé, qui pense avec raison qu'une éducation uniforme et nationale est la première garantie de la liberté politique et civile. Fourcroy ne tardera pas à être remplacé par le poète Fontanes, qui entrera plus complaisamment dans les desseins du chef de l'Etat, en dirigeant l'instruction dans un *système presque entièrement militaire ;* car ce que veut surtout le consul, général bien plus que magistrat, *c'est une nation de soldats.* » (*Montg.*, V. 468).

Aux sacrez temples seront faits escandales,
Comptez seront pour honneurs et louanges...

Ces *scandales* qui font obtenir HONNEURS ET LOUANGES, et dont le souvenir de l'UN sera conservé par des MÉDAILLES, ne sont point les fautes ordinaires contre la morale. Le quatrain précédent (ROYAL CHANGE) et tout l'ensemble du suivant obligent le Traducteur à chercher l'interprétation de celui-ci dans la conduite du clergé au début de la Révolution. Il sait déjà que les trois ordres sont arrivés aux Etats-Généraux PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (11e).

« 12 juillet 1790. Voici les décrets adoptés sur la constitution civile du clergé. — Un siége épiscopal par département, c'est-à-dire 83 évêchés répartis dans dix arrondissements métropolitains. — Une seule paroisse par commune, même dans les villes ou bourgs qui ne comprendront pas plus de 6,000 âmes. — L'élection des évêques et des curés faite, suivant l'usage de la primitive Eglise, par le peuple à la pluralité des suffrages... L'institution de l'évêque élu est donnée par le métropolitain ou par le plus ancien évêque de l'arrondissement... » (*Montg.*, II. 244).

« Le 4 janvier 1791 avait été fixé aux ecclésiastiques de l'Assemblée nationale pour la prestation du serment de défection et de schisme... Le président dit alors : « Que ceux des ecclésiastiques qui n'ont pas encore prêté le serment se lèvent et s'avancent pour le

Digitized by Google

prêter. » Pas un seul ne répond à cet appel schismatique, et pourtant les cris de mort retentissaient plus furieux aux portes de l'Assemblée. Honneur au clergé de France ! Il n'y a pas une plus noble page dans l'histoire de l'Eglise. Sur-le-champ, l'Assemblée décréta que le roi ferait nommer de nouveaux évêques et de nouveaux curés à la place de ceux qui n'avaient pas prêté le serment. Sur 300 députés à l'Assemblée nationale, il n'y en eut environ que 70 qui adhérèrent à la constitution schismatique du clergé. Les évêques dispersés dans les provinces suivirent l'exemple de leurs collègues, réunis à Paris, et de 135 évêques français, 4 seulement s'enrôlèrent sous les étendards du schisme. Ce furent le cardinal de Brienne, archevêque de Sens, et les évêques de Viviers, d'Orléans et d'Autun. La conduite subséquente de ces prélats ne parut guère propre à justifier leur démarche en cette occasion. De Brienne, qu'on avait déjà su apprécier, renvoya ce même chapeau de cardinal qu'il avait brigué peu auparavant, fut déclaré déchu de sa dignité par le Pape et mourut misérablement en 1794. Les évêques d'Orléans et d'Autun, Jarente et Talleyrand, malheureusement lancés dans une carrière pour laquelle ils étaient bien peu faits, renoncèrent à leur état, prirent des fonctions civiles et contractèrent même des mariages. Quant à M. de Savines, évêque de Viviers, qui donna sa démission et fut élu de nouveau, il fit dans la suite des démarches si extravagantes qu'on ne sait si sa prévarication ne fut pas un effet de la folie...

» Pie VI, le 10 mars et le 13 avril 1791, adressa deux brefs, le premier aux évêques de l'Assemblée constituante, le second à tout le clergé et aux fidèles de France, pour déclarer la nullité radicale de la constitution civile du clergé. Les élections des nouveaux évêques étaient à ses yeux illégitimes, sacriléges et contraires aux canons. » (*Hist. de l'Eglise*, Darras, IV. 493),

« Trois évêques étant nécessaires pour sacrer un nombre suffisant d'évêques constitutionnels, et leur conférer ainsi la faculté d'ordonner des prêtres, l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand, se présente comme premier consécrateur. » (*Montg.*, II. 273).

D'un que on grave d'or d'argent les médalles.

Tous les numismates possèdent des médailles ou d'or ou d'argent commémoratives de la fête de la Fédération. Le clergé ne frappera jamais des médailles pour perpétuer le souvenir d'UN de ses SCANDALES. Ce vers implique donc encore la participation scandaleuse du clergé à un fait politique dont le gouvernement voudra conserver la mémoire.

« 14 juillet 1790. *Fête de la Fédération.* — On craignait que le Champ-de-Mars ne pût être achevé le 14 juillet, jour irrévocablement fixé pour la cérémonie, parce que c'était l'époque fameuse de l'insurrection de Paris et de la prise de la Bastille... On voit des séminaristes, des écoliers, des sœurs du pot, des chartreux vieillis dans la solitude quitter leurs cloîtres et courir au Champ-de-Mars, une pelle sur le dos, portant des bannières ornées d'emblèmes patriotiques.... Enfin tout le cortége étant entré au Champ-de-Mars, la danse cesse ; chaque fédéré va rejoindre sa bannière. L'évêque d'Autun se prépare à célébrer la messe à un autel à l'antique dressé au milieu du Champ-de-Mars. Trois cents prêtres vêtus d'aubes blanches, coupées de larges ceintures tricolores, se rangent aux quatre coins de l'autel. L'évêque d'Autun bénit l'oriflamme et les quatre-vingt-trois bannières ; il entonne le *Te Deum*. Douze cents musiciens exécutent ce cantique. Lafayette monte à l'autel, et jure au nom des troupes et des fédérés, d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi... Le président répète le même serment. Le peuple et les députés y répondent par : *Je le jure*. Alors le roi se lève et prononce d'une voix forte : Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi... Le temps s'était éclairci ; le soleil se montrait dans tout son éclat ; il semblait que l'Eternel même voulait être témoin de ce mutuel engagement et le ratifier par sa présence... Oui, il le vit, il l'entendit ; et *les maux affreux qui depuis ce jour n'ont cessé de désoler la France*, ô Providence toujours active et toujours fidèle ! sont le juste châtiment d'un parjure. Tu as frappé et le monarque et les sujets qui ont violé leur serment ! » (*Ferrières*, II. 89, cité par *Thiers*, I. 414).

La fin sera en tourment bien estrange.

L'auteur qu'on vient de citer se trompe quand il attribue *les maux affreux qui depuis* la fête de la Fédération *n'ont pas cessé de désoler la France* à la violation du serment prêté sur l'*autel de la patrie*, un serment qu'on ne peut prêter n'engage pas, et il fait parjurer s'il est contraire à un serment sacré.

Un peu de temps les temples de couleurs De blanc et noir des deux entremeslée...

UN PEU DE TEMPS. — On vient de voir : EN BREF SERONT DE RETOUR SACRIFICES (90e).

« 26 novembre 1793. Sur un réquisitoire de Chaumette, le conseil-général de Paris arrête : 1° Que les édifices sacrés de tous les cultes seraient fermés à l'instant ; 2° que tous les ministres d'autels demeureraient personnellement responsables des troubles qui dériveraient d'opinions religieuses ; 3° que tout individu qui demanderait l'ouverture d'une église serait arrêté comme suspect ; 4° que la Convention serait invitée à rendre un décret pour exclure des fonctions publiques tout homme *souillé* par le sacerdoce. Tout ce que proposa Chaumette fut exécuté. » (*Journ. de l'Anarchie*, III. 1200).

Le mois suivant « Chaumette résolut de faire interpréter l'arrêté qui fermait tous les temples, et il proposa à la commune de déclarer qu'elle ne voulait pas gêner la liberté religieuse... L'arrêté proposé par Chaumette, et fortement appuyé par le maire Pache, fut enfin adopté après quelques murmures bientôt couverts par de nombreux applaudissements. La Convention déclara de son côté qu'elle n'avait jamais entendu par ses décrets gêner la liberté religieuse, et elle défendit de toucher à l'argenterie qui restait encore dans les églises, vu que le trésor n'avait pas besoin de ce genre de secours. Dès ce jour, les farces indécentes que le peuple s'était permises cessèrent dans Paris, et les pompes du culte de la Raison, dont il s'était tant diverti, furent abolies. » (*Thiers*, VI. 24).

LES TEMPLES DE COULEURS, etc. — Une femme coiffée du bonnet ROUGE avait figuré un moment la déesse *Raison* dans les temples sans SACRIFICES ; EN BREF le culte fut rétabli ; mais durant UN PEU DE TEMPS ces TEMPLES restèrent dépouillés des COULEURS de la monarchie chrétienne : NOIR, BLANC et GRIS (*voir* p. 51), et ils prirent au contraire les couleurs de la Révolution, ROUGE, et de l'asservissement, JAUNE.

Rouges et jaunes leur embleront les leurs...

EMBLER, prendre, ôter (*Glossaire*). Ce verbe est deux fois dans les Centuries, deux fois pour le même point historique. Il est dit des Etats-Généraux dépouillant le trône et l'autel : MIL MILLE EMBLERONT, p. 40.

ROUGES. Ce mot est 30 fois pour le parti révolutionnaire.

JAUNES. — « Le jaune, qui paraissait un affaiblissement de la lumière, échut aux races dégradées et asservies... Dans la maison de Néron les chambres des maîtres étaient peintes en rouge, celles des esclaves en jaune ; et il n'y a pas longtemps que dans la Rome chrétienne les juifs étaient encore contraints à porter un bonnet jaune comme un signe de leur infériorité. (Couleurs symboliques, *Mag. Pitt.*, 1845, 295).

« *A Londres.* « Fabiani. — Cette lanterne éclaire mal. Mais tu as un bonnet jaune, il me semble, un bonnet de juif. Est-ce que tu es un juif ? — L'homme. — Oui, un juif. » (*V. Hugo*, Marie Tudor).

Il est inutile d'apporter ici des citations pour montrer l'asservissement du clergé assermenté sous le régime des ROUGES. La liberté du Christ n'existait certainement pas, *ubi Christus ibi libertas*, ce que Nostradamus traduit ainsi pour les premiers jours de la Restauration, en 1815 : *Et les contrées, villes, citez, règnes et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer se captivant plus profondément* (JAUNES), *seront secrettement faschez de leur liberté et parfaite religion perdue* (*Lettre à Henry II*, p. 26).

Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée.

Je répète ici ce que j'ai dit à l'occasion de ce vers sur la même époque : FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE (7e) ; les citations historiques restent en arrière des souvenirs du lecteur, et en disent moins que l'étude de ce vers. Voilà ce que le Prophète annonçait par le dernier vers du quatrain précédent : LA FIN SERA EN TOURMENS BIEN ESTRANGE. Les douze vers qu'on vient d'interpréter s'enchaînent les uns aux autres et s'*adaptent* à un grand nombre de quatrains sur la Révolution. Le Prophète a connu le moment où la France AFFOLÉE recouvra la raison : TUBES ET SONNAILLONS RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE (194e).

Digitized by Google

94e

Temples sacrez prime façon Romaine,
Rejetteront les goffres fondements :
Prenant leurs loix premières et humaines,
Chassant non tout des saints le cultement.
II. 8.

Les saints temples, à l'occasion d'un culte renouvelé de l'ancienne Rome, seront dédiés à l'Être suprême. On rejettera les mystères, vrais fondements de la Religion, en la replaçant dans l'état où elle fut autrefois entre les mains des Philosophes, et l'on dira que ce culte est la pratique des devoirs de l'homme. Le jour même où l'on décrétera que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême, on proclamera la liberté des cultes.

Le mot DÉBONNAIRE d'un des quatrains suivants (95e), est la MARQUE de Louis XVIII (36e, 189e). Ce débonnaire succède dans ce quatrain à un roi SANGUINAIRE, et Napoléon est appelé déjà NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE (45e); en voilà plus qu'il n'en faut pour interpréter ce quatrain avec facilité. Ce qui suit et ce qui précède parle d'une persécution religieuse dans le temps d'une révolution politique. Le secret d'interprétation oblige le Traducteur à limiter ses recherches à la persécution religieuse et à la révolution que le DÉBONNAIRE Louis XVIII a vu comme prince et comme roi. Bientôt 24 vers qui se suivent (94e-99e) sont interprétés d'une même période historique et d'évènements accomplis dans le même pays, la patrie du Prophète!

Les persécutions religieuses et les révolutions politiques sont si nombreuses et se ressemblent en tant de points, que le GRAND PROPHÈTE a dû peser les termes de son quatrain et choisir les détails uniques pour que, selon sa promesse, tout quatrain n'ait *qu'un seul sens et unique intelligence*. En réunissant dans le même récit les faits politiques et les faits religieux, il a rendu sa promesse facile et sa prophétie évidente.

TEMPLES SACREZ. — Nostradamus ne peut désigner par ces mots que les Églises catholiques dont il a dit : AUX SACREZ TEMPLES SERONT FAICTS ESCANDALES. (92e). Au milieu de 12 vers sur Louis XIV, il a dit : TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE (*Voir* p. 42).

PRIME FAÇON ROMAINE.—*Le nom de la cause* pour laquelle on fait quelque chose se met à l'ablatif sans préposition. (*Braud.* 255).—La construction de ces deux vers est latine : LES TEMPLES SACREZ REJETTERONT LES GOFFRES FONDEMENTS, *à cause de la* PRIME FAÇON ROMAINE; *à cause* d'un retour à la religion des premiers Romains.

GOFFRES FONDEMENTS. — « Si l'on retranche du symbole chrétien le *mystère* de la sainte Trinité, tout l'*édifice* de notre Religion *s'écroule*... De quoi serviroit la Religion sans ces augustes objets de croyance. Bientôt elle seroit réduite au même point où elle fut *autrefois* entre les mains des Philosophes. C'est par ces mystères que Dieu l'a mise à couvert de leur atteinte... Ils ne prêchent la morale que pour détruire le dogme. » (*Bergier*, Mystère).

« Le 18 floréal (7 mai 1794), Robespierre monta à la tribune : « Citoyens, dit-il en débutant, c'est dans la prospérité que les peuples, ainsi que les particuliers, doivent pour ainsi dire se recueillir pour écouter dans le silence des passions la voix de la sagesse. » Il observe avec raison que ce n'est pas comme auteurs de systèmes que les représentants de la nation doivent poursuivre l'Athéisme et proclamer le Déisme, mais comme des législateurs cherchant quels sont les principes les plus convenables à l'homme réuni en société. « Que vous importent à vous, législateurs, s'écrie-t-il, que vous importent les hypothèses diverses par lesquelles certains philosophes expliquent les phénomènes de la nature? Vous pouvez *abandonner tous ces objets* à leurs disputes éternelles; ce n'est ni comme métaphysiciens ni comme théologiens que vous devez les envisager : aux yeux du législateur tout ce qui est utile au monde et bon dans la pratique est la vérité. L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice; elle est donc *sociable* et républicaine.... »

« Robespierre, s'attachant toujours à saisir le côté politique de la question, ajoute ces observations remarquables : « Prenons ici, dit-il, des leçons de l'histoire. Remarquez, je vous prie, comment les hommes qui ont influé sur la destinée des États furent déterminés vers l'un ou l'autre des deux systèmes opposés par leur caractère personnel et par la nature même de leurs vues politiques. Voyez-vous avec quel art profond César, plaidant dans le sénat romain en faveur des complices de Catilina, s'égare dans une digression contre le dogme de l'immortalité de l'âme, tant ces idées lui paraissaient propres à éteindre dans le cœur des juges l'énergie de la vertu, tant la cause du crime lui paraît liée à celle de l'athéisme! Cicéron, au contraire, invoquait contre les traîtres et le glaive des lois et la foudre des Dieux. Socrate, mourant, entretient ses amis de l'immortalité de l'âme. Léonidas aux Thermopyles, soupant avec ses compagnons d'armes au moment d'exécuter le dessein le plus héroïque que la *vertu humaine* ait jamais connu, les invite pour le lendemain à un autre banquet pour une vie nouvelle... Caton ne balança pas entre Epicure et Zénon. Brutus et les illustres conjurés qui partagèrent ses périls et sa gloire appartenaient aussi à cette *secte sublime* des stoïciens, qui eut des idées si hautes de la dignité de l'homme, qui poussa si loin l'enthousiasme de la vertu et qui n'outra que l'héroïsme. Le stoïcisme enfanta des émules de Brutus et de Caton jusque dans les siècles affreux qui suivirent la perte de la liberté romaine. Le stoïcisme sauva l'honneur de la nature humaine, dégradée par les vices des successeurs de César, et surtout par la patience des peuples...

» Qu'y a-t-il de commun entre les prêtres et Dieu? Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine. Combien le *Dieu de la nature* est différent du Dieu des prêtres!... Le véritable temple de l'Être suprême, c'est l'univers; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les nœuds de la fraternité universelle et pour lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs...

» Robespierre dit ensuite qu'il faut des fêtes au peuple. « L'homme, dit-il, est le plus grand objet qui soit dans la nature; et le plus magnifique de tous les spectacles, c'est celui d'un grand peuple assemblé. » En conséquence, il propose des plans de réunion pour tous les jours de décadis. Son rapport s'achève au milieu des plus vifs applaudissements. Il présente enfin le décret suivant, qui est adopté par acclamation :

« Art. 1er. *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.*

» Art. 2. *Il reconnaît que le culte le plus digne de l'Être suprême est la pratique des* DEVOIRS DE L'HOMME.

» D'autres articles portent qu'il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être. Elles empruntent leurs noms des évènements de la révolution ou des *vertus les plus utiles à l'homme*. Outre les fêtes du 14 juillet, du 10 août, du 21 janvier et du 31 mai, la République célèbrera, tous les jours de décadis, les fêtes suivantes : — à l'Être suprême, — au genre humain, — au peuple français, — aux bienfaiteurs de l'humanité, — aux martyrs de la liberté, — à la liberté et à l'égalité, — à la république, — à la liberté du monde, — à l'amour de la patrie, — à la haine des tyrans et des traîtres, — à la vérité, — à la justice, à la pudeur, à la gloire, — à l'amitié, — à la frugalité, — au courage, — à la bonne foi, — à l'héroïsme, — au désintéressement, — au stoïcisme, — à l'amour, — à la foi conjugale, — à l'amour paternel, — à la tendresse paternelle, — à la piété filiale, — à l'enfance, — à la jeunesse, — à l'âge viril, — à la vieillesse, — au malheur, — à l'agriculture, — à l'industrie, — à nos aïeux, — à la postérité, — au bonheur.

» Une fête solennelle est ordonnée pour le 20 prairial, et le plan en est confié à David. *Il faut ajouter que dans ce décret, la liberté des cultes est proclamée de nouveau.* » (*Thiers*. VI. 250-258).

« Dès ce jour, les mots de vertu et d'Être suprême furent dans toutes les bouches. *Sur le frontispice des temples, où l'on avait écrit : A la Raison, on écrivit : A l'Être suprême,* » (*Id.* 261).

Je demande au lecteur s'il était possible de résumer mieux toute cette citation que ne l'a fait Nostradamus? Robespierre rejette le *Dieu des prêtres* pour *celui de la nature*, REJETTERONT LES GOFFRES FONDEMENTS; son Dieu est celui de *Romains* : *Cicéron*, *Brutus*, *Caton*, PRIME FAÇON ROMAINE; sa religion est *le culte de l'Être suprême* qui *est la pratique des devoirs de l'homme*, PRENANT LEURS LOIX PREMIÈRES ET HUMAINES. On écrit sur les TEMPLES SACREZ : *A l'Être suprême*. N'oubliez pas, lecteur, qui êtes en face du plus grand des miracles, en face d'une prophétie, n'oubliez pas ce fait unique, étrange, inexplicable, on prend les TEMPLES SACREZ, on REJETTE la loi chrétienne et l'on proclame dans le même temps la liberté des cultes CHASSANT NON TOUT DES SAINTS LE CULTEMENT.

Digitized by Google

95e

Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra,
Puis il cherra en soif si sanguinaire,
Pour luy grand peuple sans foy, sans loy mourra,
Tué par un beaucoup plus débonnaire. II. 9.

Bonaparte, d'une maigreur excessive jusqu'en 1805, gouvernera en maître durant neuf ans (1800-1809) sans que les partis ou les ennemis cherchent à le renverser du trône; puis il commencera des guerres si meurtrières, que le peuple qu'il aura nommé LE GRAND PEUPLE mourra aveuglement pour lui, qu'on accusera de manquer à sa parole et de ne reconnaître aucun droit des gens. La nouvelle du retour d'un roi ami de la paix le précipitera du trône.

Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra...

LE MAIGRE. — « Quoique Bonaparte se fût déjà fait connaître à l'armée d'Italie, on le trouvait bien jeune pour la commander. PETIT (PETIT GRAND, 207e, 208e), MAIGRE, sans autre apparence que des traits romains et un regard fixe et vif, il n'avait dans sa personne et sa vie passée rien qui pût imposer aux esprits. On le reçut sans beaucoup d'empressement. » (*Thiers*. VIII. 227). « Son visage était devenu plus sec, son teint plus foncé. Il portait depuis son retour (d'Egypte), une petite redingote grise et un sabre turc attaché à un cordon de soie » (*Id*. X. 456). « A votre départ pour l'Égypte, étiez-vous aussi *mince* qu'on le disait? — Oui, très fluet...; à trente-six ans j'ai pris de l'embonpoint. » (*Mém. de Sainte-Hélène*. II. 626). « Le Premier-Consul MAIGRE, pâle, défait, semblait toucher au terme de sa carrière. » (*Id*. 764).

Bonaparte, né le 15 août 1769, a pris part aux évènements annoncés dans le quatrain précédent, et le Prophète le déclare ROUGE (44e, 163e); MAIGRE, il commença à prendre de l'embonpoint à l'âge de 36 ans, c'est-à-dire dans l'année 1805, alors qu'il possédait le RÈGNE depuis six ans, car le Prophète, en disant : CELUI QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e), fait commencer son règne au premier jour du Consulat.

NEUF ANS LE RÈGNE EN PAIX TIENDRA. — « Bonaparte revenant d'Orient, fut salué comme souverain et appelé au pouvoir. » (*Thiers*. X. 505). « La Constitution porte : Les fonctions des membres soit du Sénat, soit du Corps législatif, soit du Tribunal, celles des *Consuls* et des conseillers d'État, ne donnent lieu à *aucune responsabilité*. Les ministres sont responsables. » (*Montg*. V. 308).

EN PAIX. — « Avec un peu de modération, il pouvait établir lui et sa race sur le premier trône de l'univers. Personne ne lui disputait ce trône. Les générations nées depuis la Révolution ne connaissaient point nos anciens maîtres, et n'avaient vu que des troubles et des malheurs. La France et l'Europe étaient lassées; on ne soupirait qu'après le repos; on l'eût acheté à tout prix. » (*Châteaubriand*).

NEUF ANS EN PAIX. — La citation qui précède donne la valeur de ces mots; le Prophète a dit déjà pour le Directoire possédant en PAIX la direction des affaires de la France : FEU, EAU, FER CORDE PAR PAIX SE MINERA, AU POINT MOURIR CEUX QUI MACHINERONT, FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e). Cet UN est Bonaparte lui-même; durant NEUF ANS, malgré les guerres du Consulat et les premières guerres de l'Empire, il voit les trois ordres de l'Etat accepter son pouvoir protecteur; le capétien Louis XVIII proteste seul en exil : SUR LES TROIS PARTS FERA FLORIR SON SCEPTRE, CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND'HIÉRARCHIE (134e).

Puis il cherra en soif si sanguinaire...

« Napoléon quitta l'Espagne, où il avait obtenu de brillants succès, et revint à Paris le 23 janvier 1809, pour prendre le commandement de l'armée du Nord (Il y avait NEUF ANS et deux mois que, proclamé Premier Consul le 24 décembre 1799, Bonaparte tenait EN PAIX LE RÈGNE). Bientôt il ouvrit une nouvelle *campagne plus sanglante, plus acharnée* qu'aucune des précédentes. Trois victoires successives, celle d'Eckmulh, celle d'Essling et celle de Wagram, le rendirent de nouveau l'arbitre de la paix qui fut signée à Vienne le 14 octobre. Quelques mois auparavant, les États Romains avaient été envahis, et le souverain pontife, enlevé de son palais, s'était vu conduire en France, où on le retint captif pendant que ses possessions étaient réunies à l'Empire français... L'agrandissement de l'Empire ne se borna pas à Rome et à l'Italie; Bonaparte réunit encore à la France la Hollande, qui, ruinée par le blocus, témoignait hautement son mécontentement. » (*Feller*, Bonaparte).

Actes rendus sous le gouvernement impérial relatifs à la conscription et à la levée des troupes :

17 janvier.....	1805.....	60,000	hommes.	
24 septembre.	—	80,000		
4 décembre..	1806.....	80,000		
7 avril.....	1807.....	80,000		
21 janvier.....	1808.....	80,000		
10 septembre.	—	160,000		240,000
18 avril.....	1809.....	30,000		
Id.....	—	10,000		76,000
5 octobre.....	—	36,000		
13 décembre..	1810.....	120,000		
Id. ..	—	40,000		160,000
20 décembre..	1811.....	120,000		120,000
13 mars.....	1812.....	100,000		
1er septembre.	—	137,000		237,000
11 janvier.....	1813.....	250,000		
3 avril.....	—	180,000		
24 août.....	—	30,000		1,040,000
9 octobre.....	—	280,000		
15 novembre..	—	300,000		
		2,173,000		

« Si cependant quelque apologiste invétéré de ces temps de conquêtes et d'illusions s'étonnait encore de la modicité des contingents, il aurait à considérer que dans ce total général de deux millions cent soixante-treize mille recrues, *officiellement constatées*, ne sont point compris les enrôlements volontaires, ni les douaniers qui formaient d'excellents régiments-frontières et qui servirent utilement en 1813 et 1814, ni plusieurs corps de formation accidentelle... Dans les totaux ci-dessus, on ne comprend pas non plus les levées en masse, organisées en 1814, dans plusieurs départements de la France actuelle, ni les gardes nationaux de Paris et de quelques autres villes considérables (Strasbourg, Metz, Lille, etc.)... » (*Montg*. VII. 439-442).

Les actes relatifs à la conscription montrent que l'appel des conscrits n'eut rien d'*exagéré* jusqu'à la fin de l'année 1808, où après l'appel normal de 80,000 hommes, un second de 160,000, mis sur pied en 1809 (NEUF ANS) 240,000 nouveaux soldats.

Pour luy grand peuple sans foy sans loy mourra.

POUR LUY GRAND PEUPLE MOURRA. — « *J'ai passionné des multitudes qui mouraient pour moi*.... mais il fallait ma présence, l'électricité de mon regard, mon accent, une parole de moi; j'allumais le feu sacré dans les cœurs. » (*Migne*, Hist. Ecclésiast. IX. 189).

GRAND PEUPLE. — « Napoléon dit au Sénat, le 24 septembre 1809, mon peuple continuera de mériter le nom de GRAND PEUPLE, dont je le saluai au milieu des champs de bataille. » (*Montg*. VI. 160).

SANS FOY SANS LOY. — Le Prophète ne parle pas ici du GRAND PEUPLE *français* qui est naturellement *franc*. Napoléon a dit :

« Bien des pamphlets et bien des manifestes, qui ne valent guère mieux, m'ont accusé de perfidie, de manquer de foi et de parole dans mes négociations : je ne le méritai *jamais;* les autres cabinets *toujours*. (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 414).

« Arrivé à la guerre d'Espagne, il a dit : Cette malheureuse guerre m'a perdu; elle a divisé mes forces, multiplié mes efforts, *attaqué ma moralité;* et pourtant on ne pouvait laisser la Péninsule aux machinations des Anglais, aux intrigues, à l'espoir, au prétexte des Bourbons. Du reste, ceux d'Espagne méritaient bien peu qu'on les craignît : nationalement, ils nous étaient et nous leur étions tout à fait étrangers; au château de Marrach, à Bayonne, j'ai vu Charles IV et la reine ne pas savoir la différence de Madame de Montmorency aux dames nouvelles... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 542).

Le Sénat de Napoléon Ier encensa trop le maître tout-puissant pour qu'on attache grande importance aux injures qu'il déversa sur lui après sa chute. Cependant les voici :

« Un décret du Sénat conservateur déclara Napoléon déchu du trône, le droit d'hérédité aboli dans sa famille, le peuple français et l'armée déliés du serment de fidélité.

» Le Sénat conservateur, considérant que dans une monarchie constitutionnelle le monarque n'existe qu'en vertu de la Constitution ou du pacte social; que Napoléon Bonaparte, pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent, avait donné à la nation

Digitized by Google

des sujets de compter, pour l'avenir, sur des actes de sagesse et de justice ; mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts (11 novembre 1813), en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône, conformément à l'article 53 des Constitutions du 28 floréal an XII (18 mai 1814)...

« Considérant que la presse établie et consacrée comme l'un des droits de la nation, a été constamment soumise à la censure arbitraire de la police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme et d'outrages contre les gouvernements étrangers ;

» Que des actes et rapports entendus par le Sénat ont subi des altérations dans la publication qui en a été faite...

» Le Sénat déclare et décrète...

» L'acte du Sénat qui délie les Français de leurs serments à Napoléon est à peine connu, et le nom de Louis XVIII frappe à peine les airs, que des adresses sans nombre applaudissent aux nouvelles dispositions. » (*Montg.* VII. 414).

Tué par un beaucoup plus débonnaire.

Ce DÉBONNAIRE ne peut TUER que moralement. La Révolution de 1848 a *tué* L.-Philippe, et Lamartine a dit de ce roi : « *Vivant* je ne l'ai point flatté... exilé et *mort* pour l'Empire, je ne l'offenserai pas. » Et le Prophète a dit de L.-Philippe : MORT DANS SA TENTE DIRONT QU'IL DORT LÉANS. (*Vie de L.-Philippe*, p. 75) ; il a dit de Napoléon Ier, pour les mêmes évènements de 1814 : SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ (160e). Reste à démontrer que l'opposition dynastique commença après que Napoléon eut tenu NEUF ANS LE RÈGNE en paix,

« Napoléon, au milieu de son expédition d'Espagne, est contraint de quitter inopinément ce pays, et reparaît tout à coup aux Tuileries le 23 janvier 1809 ; il devenait urgent pour lui d'accourir à la défense de l'*Empire, menacé du péril le plus imminent*.

» Quelque rapide qu'eût été l'incursion de l'Empereur dans la Péninsule, ce court intervalle avait suffi aux intrigues du ministère anglais et à la malveillance des cabinets du continent pour accomplir une nouvelle coalition.

» La Prusse avait armé furtivement, et s'engageait à se déclarer dans l'occasion ; l'enthousiasme d'Alexandre pour Napoléon s'était éteint. Un voyage du roi et de la reine de Prusse, à Pétersbourg, avait opéré ce changement : la Russie épiait le moment favorable, se concertant déjà en secret avec la Prusse, et liant des intelligences mystérieuses avec Vienne. Quant à l'Autriche, elle n'avait d'autre sentiment que de dévorer ses peines en multipliant les protestations d'amitié, d'autres occupations que de songer à recouvrer ses pertes. Enfin, toute l'Allemagne, et surtout le nord de ce pays, était rempli d'associations secrètes dirigées contre la France. La masse démocratique, conduite par des publicistes et des professeurs exaltés, rêvait la régénération politique, besoin du siècle... Ainsi la cinquième coalition se présentait tout à la fois guerrière et conspiratrice...

» A l'aide de toutes ces attaques des armées et des nations étrangères, des machinations peut-être plus terribles encore se tramaient dans l'intérieur de la France. Il est reconnu maintenant que le conventionnel Fouché, réunissant les ministères de l'intérieur et de la police, servait depuis longtemps la famille des Bourbons... Au printemps de 1809, toutes les chances de la guerre et de la politique étaient donc contre la France. » (*Mém. de Ste-Hél.*, II. 62-65).

TUR. — « Mais tandis que, s'aveuglant sur sa position, il court d'une armée ennemie à l'autre, épuise et fatigue ses troupes par de nouvelles victoires, de plus dangereux ennemis paraissent sur l'horizon : les Bourbons et la liberté ; c'est par eux qu'il doit succomber. Le 12 mars, la ville de Bordeaux a reçu avec enthousiasme le duc d'Angoulême ; le comte d'Artois a été accueilli avec les plus vifs transports à Vezoul, et les belles proclamations de Louis XVIII, qui promettait à la France un régime libéral, sont répandues avec profusion dans la capitale... » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, 135).

DÉBONNAIRE. — Le Prophète désigne toujours Louis XVIII par ce mot DÉBONNAIRE. (Le Prophète le désigne par ce mot ici au milieu de 24 vers, ailleurs au milieu de 16 (36e), une troisième fois au milieu de 40 (189e), dans le récit de son règne écrit TOUT AU LONG.) Louis le DÉBONNAIRE acclamé A BON ESCIENT (23e) par la France détrône Napoléon Ier, forcé d'abdiquer parce que *les Alliés* ne voient en lui qu'un NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE. Nostradamus poursuit son récit :

96e

Avant longtemps le tout sera rangé,
Nous espérons un siècle bien senestre :
L'estat des masques et des seuls bien changé.
Peu trouveront qu'à son rang veuille être.

II. 10.

Après un petit nombre d'années d'anarchie, le Premier Consul rétablira l'ordre dans tout et partout, mais le SIÈCLE D'OR (15e) sera passé, et le gouvernement nouveau préparera un siècle plein de malheurs. L'état du Tiers ou du peuple qui s'était emparé du pouvoir sera bien changé sous ce maître ; l'état du clergé séculier et régulier sera tout autre qu'avant la révolution. L'amour de l'Egalité aura fait que dans la noblesse, le clergé et le peuple, peu d'hommes voudront conserver leur rang.

Avant longtemps le tout sera rangé...

« Trois mois ne sont pas écoulés depuis que les Jacobins ont perdu leur domination et déjà l'aspect de la France a CHANGÉ. Les propriétaires retournent sans inquiétude dans leurs domaines, les transactions recommencent, les biens-fonds haussent de prix... Le tiers consolidé, coté la veille du 18 brumaire (8 novembre) 11 fr. 30 c., l'est aujourd'hui (6 février) 18 fr. 50 c., les ateliers se repeuplent, le numéraire reparaît ; ainsi que le danger de la chose publique, l'intérêt a baissé de moitié... » (*Montg.*, V. 362).

« 1er avril 1800. Le gouvernement consulaire s'efforce sans relâche de rallier à lui tous ceux qui sans relâche ayant manifesté leurs vœux pour la réforme de la monarchie, ont refusé de prendre part à son renversement... Lorsqu'en prairial ou en juin dernier, des Jacobins opéraient la réforme du Directoire, en opposition à d'autres Jacobins, aurait-on prévu que, cinq mois après, un nouveau gouvernement deviendrait tel, qu'il s'empresserait de rendre les honneurs à la cendre d'un pontife tombé sous les coups de la haine irréligieuse et de l'inhumanité réfléchie du Directoire (104e. 105e, etc.) ; que les *temples s'ouvriraient* en vertu d'une loi contre laquelle personne n'oserait proférer un murmure ; que *les prêtres relevés de l'interdiction* seraient rappelés de l'exil et rendus à leurs fonctions ; qu'on ne leur imposerait qu'une formule de soumission, qu'une déclaration sans serment, purement civile et non attentatoire au for intérieur ? (*Je promets fidélité à la Constitution*). Depuis l'avènement du Premier Consul, les prisons restent vides, les échafauds sont abattus, la peine de mort contre les émigrés est suspendue ; les réclamations contre l'inscription sur cette liste fatale sont reçues, examinées, jugées ; on en efface les noms de plusieurs royalistes constitutionnels ; cette liste est close ; les victimes de fructidor sont rappelées, et plusieurs d'entre elles aussitôt admises à des fonctions publiques ; enfin, les usages et les mœurs ont, ainsi que les institutions, pris un aspect monarchique, et cela sans violence, sans secousse, sans murmure. Maximes d'état, lois, formules, style, hommes en place, TOUT CHANGE à la fois ; l'unité s'est rétablie entre les diverses autorités qui trouvent dans la puissance du chef suprême un centre commun et une direction dont ils s'écarteraient difficilement. » (*Id.*, V. 377).

Nous espérons un siècle bien senestre.

Le Prophète ne se laisse pas tromper par ce mieux. Il a dit : SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e).

« Le navigateur longtemps battu de la tempête force de voile vers le hâvre inattendu qui s'offre à sa vue, remerciant le ciel de mettre un terme à ses épreuves ; le sentiment qui remplit son âme lui dérobe toute crainte des incertitudes ou des maux qu'il pourrait essuyer sur une plage inconnue ou peut-être inhospitalière. De même les Français, miraculeusement soustraits aux plus terribles fléaux ne prévoient pas d'autres adversités. Cette constitution, qui recèle les principaux germes du despotisme, viciée dans ses éléments, et si menaçante pour la suite des temps, leur semble si rassurante contre le retour des Jacobins et des partisans de l'ancien régime, qu'elle obtient aussitôt l'assentiment général. » (*Idem*, V. 363).

Nostradamus ne perd pas de vue que LA PISCATURE BARQUE SERA RÉGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT (30e), que le moment arrive où l'on se demandera : EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e), il voit que LE MAIGRE tombera EN SOIF SANGUINAIRE (95e), etc., etc., il voit quelle influence aura sur son siècle celui qui s'est nommé : *La Révolution fait homme!*

Digitized by Google

L'estat des masques et des seuls bien changé...

MASQUES. — Ce mot désigne les GENS NOUVEAUX qui se sont emparés du pouvoir en voilant leur marche, et de qui il est dit : ET SERONT FACES DE LEURS MANTEAUX COUVERT (*voir* 29e).

« La Révolution qui s'avance détruira tous les *masques*... Le *masque* est donc enfin tombé, et ils se montrent à *découvert* les boute-feux qui ont fait le complot de renverser le trône et l'autel... Ils ont levé *leurs masques*... (voir p. 69).

SEULS. — Ce mot désigne toutes les personnes consacrées à Dieu et que leur vœu de chasteté oblige à vivre seules. On voit deux quatrains plus bas dans le même récit suivi : L'HABIT DES SEULS SERA MIS A NÉANT (98e)

L'ESTAT DES MASQUES ET DES SEULS BIEN CHANGÉ. — Il est remarquable que Nostradamus ne parle pas de la noblesse. Après le coup d'Etat du dix-huit brumaire qui comprima la Révolution, on ne vit que le clergé à côté du peuple; la noblesse en perdant ses biens, son influence, ses priviléges avait cessé d'être pour toujours. Ce coup d'Etat n'amena donc de changement que pour le peuple et le clergé.

« La constitution de l'an VIII, œuvre de dol et d'artifice, rédigée pour la circonstance et pour le dominateur de la circonstance, ne constitue en réalité que le gouvernement; elle ne donne aux autres pouvoirs qu'une existence nominale : *le peuple* s'y voit dépossédé de toutes les prérogatives et même privé de toute influence... On dépouille *le peuple* des droits civiques élémentaires dont plusieurs monarchies même lui laissèrent l'exercice. Il n'y a qu'un seul pouvoir dans ce système, c'est le pouvoir exécutif, et il se trouve investi d'une autorité absolue, illimitée... » (*Montg.*, V. 325).

« Je souhaitais établir une liberté de conscience universelle. Mon système était de n'avoir point de religion prédominante, mais de tolérer tous les cultes; je voulais que chacun pensât à sa manière, et que tous les hommes, protestants, catholiques, mahométans, déistes, etc., fussent égaux, de sorte que la religion ne pût avoir aucune influence dans la distribution des emplois du gouvernement; qu'elle ne pût contribuer à les faire accueillir ou repousser par un solliciteur; et que pour donner un emploi à un homme, on ne pût faire aucune objection tirée de sa croyance, pourvu que d'ailleurs il fût capable. *Je rendis donc tout* indépendant de la religion : les tribunaux, les mariages, les cimetières même ne furent plus à la disposition des prêtres, et ils ne pouvaient plus refuser d'enterrer le corps d'une personne d'un culte différent. Mon intention était de rendre purement civil tout ce qui appartenait à l'Etat et à la constitution, sans égard pour aucune religion. Je ne voulais accorder aux prêtres aucune influence et aucun pouvoir sur les affaires civiles; mais les obliger à s'en tenir à leurs affaires spirituelles, sans se mêler d'autres choses. » Je lui demandai si les oncles et les nièces pouvaient se marier en France. Il répondit : « Oui; mais il faut qu'ils en obtiennent la permission spéciale. » Je lui demandai si cette permission devait être accordée par le pape. « Par le pape? dit-il; non. « Puis me pinçant le bout de l'oreille en souriant, il ajouta : « Je vous dis que ni le pape, ni aucun de ses prêtres n'ont le pouvoir de rien accorder. Par le souverain... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 561).

L'ESTAT DES MASQUES ET DES SEULS était donc BIEN CHANGÉ ! Au lieu de chercher d'autres citations pour faire connaître en particulier L'ESTAT du clergé séculier et régulier à la suite de la Révolution de 93, je renvoie à ces vers : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS (7e), DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e). Le premier dit que le clergé perdra ses biens et ses priviléges; le second qu'un concordat diminuera le nombre des fêtes d'obligation.

Peu trouveront qu'à son rang veuille être.

Le Prophète a dit dans sa *Lettre* pour la même époque : DE NATURE SERONT ÉGAUX (p. 25); il signale ici la plaie de l'époque et la cause première de la Révolution. Les trois ordres de l'Etat, PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE, proclamèrent le règne de l'*Egalité;* les deux ordres privilégiés se démirent eux-mêmes de leurs droits et priviléges (7e), et Philippe-Egalité « déclara qu'il renoncerait plutôt à ses droits de prince du sang qu'à ceux de citoyen français. » (p. 37). Le TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e) courba bientôt sous un niveau meurtrier la naissance, la fortune et les talents; LA LICTIÈRE DU TOURBILLON fut VERSÉE (*voir* p. 69), et un homme parti d'en bas vint s'asseoir sur le trône le plus élevé du monde (143e). Ce dernier vers de trois quatrains où la figure de Napoléon domine, amène, en effet, le quatrain suivant, où l'on voit le triomphe de l'ambition.

97e

Le prochain fils de Lasnier parviendra,
Tant eslevé jusqu'au règne des fors :
Son aspre gloire un chacun la craindra,
Mais ses enfans du règne gettez hors.

II. 11.

Le propre fils d'un homme plein de courage parviendra au trône de sa patrie et jusqu'au trône des étrangers. Chacun tremblera devant sa gloire désireuse d'acquérir, mais son propre enfant et son enfant d'adoption perdront l'un le trône de France, l'autre celui d'Italie, et ils mourront hors de leur patrie.

Le prochain fils de Lasnier parviendra,
Tant eslevé jusqu'au règne des fors...

LE PROCHAIN FILS. — *Madame,* lors de la guerre de la liberté en Corse, partagea souvent les périls de son mari, qui s'y montra fort chaud. Elle le suivit parfois à cheval dans ses expéditions, spécialement durant sa grossesse de Napoléon. Madame avait un grand caractère, de la force d'âme, beaucoup d'élévation et de fierté. Elle a eu treize enfants... De ces treize enfants, cinq garçons seulement et trois filles ont survécu, et tous ont joué un grand rôle sous le règne de Napoléon... Napoléon, dans sa toute petite enfance, était turbulent, adroit, vif, preste à l'extrême; il avait, dit-il, sur Joseph, son aîné, un ascendant des plus complets. Celui-ci était battu, mordu; des plaintes étaient déjà portées à la mère, la mère grondait, que le pauvre Joseph n'avait pas encore eu le temps d'ouvrir la bouche. » (*Mém. de Ste-Hélène,* I, 57-61).

« Il est inutile de songer à la fortune de Napoléon, disait un de ses oncles, il la fera lui-même : Joseph est l'aîné de la famille, mais Napoléon en sera le chef. » (*Hist. pop. de l'Emp.,* 2).

Ces citations m'ont fait croire un moment que LE PROCHAIN FILS était un enfant rapproché de son père entre plusieurs par son âge et son intelligence; mais j'ai vu bientôt que Nostradamus n'avait employé cette expression étrange que pour préparer à l'interprétation du dernier vers de ce même quatrain où il est parlé de plusieurs ENFANS, de deux au moins. Napoléon a eu un UNIC FILS (136e) et un enfant d'adoption : L'ENFANT DU GRAND N'ESTANT A SA NAISSANCE (144e). — LE PROCHAIN FILS est un FILS charnel et non un fils d'adoption. *Proximus*, le plus près, le plus proche, parent; *proximus genere,* proche parent (*Wailly*).

LASNIER. — « On tire surtout de Hongrie le *faucon lanier,* espèce un peu plus grande que le *faucon ordinaire* du Nord, et qui paraît venir de l'Orient... Nos fauconniers en faisaient grand cas pour *voler* le gibier dans la plaine, et les oiseaux aquatiques... » (*Mag. Pitt.,* 1835, 175).

« Le gerfaut, le sacre, le lanier, l'émerillon, le hobereau, étaient appelés faucon parce qu'on les employait à la fauconnerie. (*Idem,* 1843, 276).

Nostradamus a dit du Duc de Bordeaux en 1830 : LORS LE PUISNAY FILERA L'AUBEREAU, IV. 85. Ici par le mot LASNIER il désigne un homme de guerre.

« Charles Bonaparte, patriote ardent, orateur distingué, et un des chefs de l'indépendance de la Corse..... n'oublia pas dans cette lutte terrible que ses ancêtres avaient combattu pour l'indépendance de l'Italie dans la guerre des Guelfes et des Gibelins; que le sang des Colonna, des Durazzo et des plus illustres familles de Gênes coulait dans ses veines; il se battit en héros à côté de Paoli. Sa digne compagne, quoique enceinte, le suivait à cheval comme une intrépide amazone, et plus d'une fois les balles françaises sifflèrent à ses oreilles sans l'épouvanter... La dernière heure de la nationalité corse avait sonné. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 1).

PARVIENDRA. — Il est dit du même : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, DE ROBE COURTE PARVIENDRA A LA

Digitized by Google

LONGUE (127e), PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE (134e), AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE (47e).

TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS. — Napoléon s'élève d'abord au règne de France : CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), et il est dit de lui dans ce même récit : NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA (95e), bientôt il prend la couronne d'Italie : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e), et il a un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères (123e, 128e), etc. — Le mot FORS (*Forain*, du latin *foras*, dehors, qui est dehors, qui n'est pas du lieu, *N. Landais*) rappelle le mot FORAINS. Ces deux mots ne sont qu'une fois dans les Centuries, le premier pour annoncer l'élévation de Napoléon au trône des nations étrangères, le second pour annoncer la seconde chute de cet empereur sous les efforts des alliés : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU, à la fin d'un récit suivi sur les évènements de 1811 à 1815 (170e-174e).

Son aspre gloire un chacun la craindra...

Ces vers : ASPRE ET CRUEL ET SE FAISANT TANT CRAINDRE, SUCCÈDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), ont été interprétés du caractère et de la conduite du Consul à l'intérieur. Ce dernier est sur le caractère et la conduite de l'Empereur dans ses rapports avec les étrangers, FORS. Aussi les étrangers se vengent :

Mais ses enfants du règne gettez hors.

Premier ENFANT. — « *Beauharnais* (Eugène)... Napoléon avait déclaré au Sénat qu'il adoptait le prince Eugène et qu'à défaut de descendant direct, il entendait placer la couronne d'Italie sur la tête de son *fils adoptif*... Il mourut le 21 février 1824, retiré auprès du roi de Bavière... L'Italie retira plusieurs avantages de son *règne*. » (*Feller*).

Second ENFANT. — « *Bonaparte* (Napoléon) reçut à sa naissance le titre de roi de Rome que son père crut pouvoir lui donner par suite de la spoliation du chef de l'Eglise. La déchéance de l'empereur lui enleva le magnifique héritage de la monarchie française ; il mourut à Vienne. » (*Id.*).

« Le 11 avril 1814, Napoléon signe la déclaration suivante : « Les puissances alliées ayant déclaré que l'Empereur était le seul obstacle au rétablissement de la *paix* en Europe, l'Empereur fidèle à son serment déclare qu'il renonce pour lui et SES ENFANS aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

Plusieurs quatrains parlent de ces deux ENFANTS GETTEZ HORS DU REGNE de France et DES FORS : Eugène, 144e, 151e, 133e, Napoléon II, 133e, 136e, 138e, 156e, 171e, 211e. La *Lettre à Henry II* a ce passage sur les mêmes évènements :

« *Et sera par lors du principal chef Oriental la plus part esmeu par les Septentrionaux et Occidentaux vaincu et mis à mort, profligez et le reste en fuite; et ses enfants de plusieurs femmes emprisonnez...* » (57e)

98e

Yeux clos ouvert d'antique fantaisie,
L'habit des seuls seront mis à néant,
Le grand monarque chatiera leur frénaisie,
Ravir des temples le trésor par devant.

II. 12.

On refusera de voir la beauté, la divinité du christianisme ; l'éducation sera toute païenne et il n'y aura de beau que ce qui rappellera les fêtes antiques de Sparte ou de Rome. On proscrira l'habit des personnes consacrées à Dieu. Napoléon-le-Grand châtiera la démence furieuse des persécuteurs de la religion, mais ils auront auparavant pillé le trésor des églises.

Yeux clos ouvert d'antique fantaisie...

YEUX CLOS OUVERT. — Antithèse, CLOS sur la religion chrétienne, les YEUX sont OUVERT sur les religions de Sparte et de Rome, œuvres de l'imagination. Nostradamus a dit de L.-Philippe : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER (*Vie de L.-Philippe*, p. 20), et l'on vient de voir : TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE (94e).

« Le Directoire met une grande importance à solemniser les *fêtes nationales* dédiées aux jeunes gens, aux vieillards, à l'amour conjugal, à l'agriculture, à la souveraineté du peuple, etc., solennités qui ne sauraient avoir de sens que dans le paganisme revêtu de tous ses mystères. En vain la fête de la *Jeunesse* retrace la fête d'*Hébé*, la fête de la *Vieillesse* reproduit l'adoration de *Saturne*, la fête de l'*Agriculture* représente le culte de *Cérès*, la fête des *époux* doit-elle imiter celle du dieu *Hyménée* ! Que signifie cela pour des Français du dix-huitième siècle?... Ces parodies renouvelées ou plutôt travesties des Grecs, expirent sous le ridicule dont les couvre le bas peuple... Dans un pays où la religion catholique est universelle, puisqu'on n'y compte pas un million de dissidents, ces républicains, qui n'ont parlé que d'indépendance absolue et d'entière liberté des cultes, devenus les plus fanatiques et les plus intolérants sectaires, *prohibent la célébration* des fêtes de cette religion. Réprouvant le jour du Dimanche, ils enjoignent aux marchands et aux chefs d'ateliers d'ouvrir leurs boutiques et de suivre leurs travaux sous peine de fortes amendes et d'emprisonnement, et aussi de cesser toute vente et toute occupation le jour du décadi, devenu le Dimanche des Jacobins. » (*Montg.*, IV. 443-445).

L'habit des seuls seront mis à néant...

SEULS. — Il est dit plus haut : L'ESTAT DES MASQUES ET DES SEULS BIEN CHANGÉ. Cette expression commune à deux quatrains d'un même récit les *adapte* l'un à l'autre. Ce mot désigne les personnes consacrées à Dieu qui, par vœu, doivent vivre *seules*. La racine du mot *moine* est Μονος, seul.

« 6 avril 1792. Un décret prohibe tout costume ecclésiastique et supprime toutes les congrégations d'hommes et de femmes ecclésiastiques et laïques. » (*Montg.*, III. 74).

« 18 août 1792. Il est interdit aux individus de l'un et de l'autre sexe de porter le costume ecclésiastique ; une amende pour la première fois, et en cas de récidive, les peines pour délit contre la *sûreté générale* suivront la contravention au présent décret. » (*Journ. de l'Anarchie*, II. 499).

Le grand monarque chatiera leur frénaisie...

LE GRAND MONARQUE. — Celui dont il vient d'être dit : PARVIENDRA TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS (97e), celui qu'on a vu plus haut dans ce même récit suivi sous ces mots : NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA (95e), celui qui est nommé : PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e), et dont il a été dit : PAR L'UNIVERS SERA FAICT UN MONARQUE (30e), etc.

FRÉNAISIE. — L'Assemblée nationale a été nommée : GRAND DU MAINE, de Μαινειν, être fou (16e) ; la France révolutionnaire est dite : DAME INSENSÉE (194e), AFFOLÉE (93e).

« La vieille société française du XVIIIe siècle, si polie mais si mal ordonnée, finit dans un orage épouvantable, une couronne tombe avec fracas, entraînant la tête auguste qui la portait. Aussitôt et sans intervalle, sont précipitées les têtes les plus précieuses et les plus illustres : génie, héroïsme, jeunesse succombent sous la *fureur* des factions, *qui s'irritent de tout ce qui charme les hommes*. Les partis se suivent, se poussent à l'échafaud, jusqu'au terme que Dieu a marqué aux passions humaines ; et de ce chaos sanglant sort tout à coup un génie extraordinaire qui saisit cette société agitée, l'arrête, lui donne à la fois l'ordre, la gloire, *réalise le plus vrai de ses besoins, l'égalité civile* (PEU TROUVERONT QU'A SON RANG VEUILLE ÊTRE, 96e), ajourne la liberté qui l'eût gêné dans sa marche et court porter à travers le monde les vérités puissantes de la Révolution française. Un jour sa bannière à trois couleurs éclate sur les hauteurs du Mont-Thabor, un jour sur le Tage, un dernier jour sur le *Borysthène* (107e). Il tombe enfin laissant le monde rempli de ses œuvres, l'esprit humain plein de son image, et le plus actif des mortels va mourir d'inanition dans une île du grand Océan! » (S'ESTOUFFER SANS RESPIT). (*Thiers* à l'Académie, *Hist.*, X. XVI).

« 11 novembre 1799. Le lendemain de la révolution du dix-huit brumaire, par un arrêté des consuls provisoires : 1° trente-six Jacobins bien connus, dont plusieurs septembriseurs, sont condamnés à la déportation, etc.

« 5 janvier 1800. Une loi condamne, par mesure d'Etat, 133 indi-

Digitized by Google

vidus à la déportation ; la plupart sont d'obscurs révolutionnaires inculpés de crimes publics...

« 24 décembre 1800. Explosion d'une machine infernale. Fouché, ministre de la police, fait une liste de 130 individus pris dans les rangs des Jacobins, des conventionnels montagnards, des septembriseurs ; il ne les désigne pas comme coupables, mais comme pouvant le devenir... « Ce ne sont pas là de ces brigands contre lesquels la justice et ses formes sont instituées ; c'est une guerre atroce qui ne peut être terminée que par un acte de haute police extraordinaire, qu'en mettant ces hommes dangereux en surveillance hors du territoire européen. » Par un sénatus-consulte, 71 de ces proscrits sont déportés aux îles Séchelles. » (*Montg.*, V. 414).

Ravir des temples le trésor par devant.

Ces TEMPLES sont les TEMPLES SACREZ dont il est parlé au début de ce récit en 24 vers. On a vu : ROUGES ET JAUNES LEUR EMBLERONT LES LEURS (93e), SAINCTS SIMULACHRES TREMPEZ EN ARDENT CIERGE (88e), et l'on verra : EN AUTRES LOIX TOUTE LA CHRÉTIENTÉ, QUAND D'OR D'ARGENT TROUVE NOUVELLE MINE (118e).

« Des ordres furent donnés pour le pillage de toutes les églises et la suppression du culte catholique en France. Les églises possédaient huit cents millions, tant en vases sacrés qu'en ornements précieux ; il n'en revint pas deux cents au trésor public ; le reste fut la proie des spoliateurs. » (*Hist. de l'Eglise*, Darras, IV. 501).

Si le lecteur pèse les termes de ce quatrain et compte les traits qu'il renferme, il reconnaîtra, même en ne tenant aucun compte de la force qu'il acquiert par sa place à la suite de seize vers sur la même époque, il reconnaîtra que ce quatrain, qui a reçu des faits une interprétation, ne pourra en recevoir jamais une seconde. On a pillé les églises, on pourra les piller encore ; on a proscrit l'habit ecclésiastique, on pourra le proscrire encore ; mais peut-on supposer que ce soit encore par amour du paganisme : ANTIQUE FANTAISIE ? Peut-on espérer qu'un GRAND MONARQUE vienne non-seulement arrêter mais punir les crimes de cette persécution pleine de démence : CHATIERA LEUR FRÉNAISIE ?

« Bonaparte, quand il fut consul et quand il fut empereur, voulut aussi le despotisme. Mais il fit autrement. Il y entra de front et de plein-pied ; il n'employa aucune des misérables petites précautions avec lesquelles on escamote aujourd'hui une à une toutes nos libertés, les aînées comme les cadettes, celles de 1830 comme celles de 1789. Napoléon ne fut ni sournois ni hypocrite ; Napoléon ne nous filouta pas nos droits l'un après l'autre à la faveur de notre assoupissement, comme on fait maintenant ; Napoléon prit tout à la fois, d'un seul coup et d'une seule main. Le lion n'a pas les mœurs du renard. » (*Voir* VIII. 41).

« Alors, Messieurs, c'était GRAND ! L'Empire, comme gouvernement et comme administration, fut assurément une époque d'intolérable tyrannie, mais souvenons-nous que notre liberté nous fut largement payée en gloire. La France d'alors avait, comme Rome sous César, une attitude tout à la fois soumise et superbe. Ce n'était pas la France comme nous la voulons, la France libre, la France souveraine d'elle-même ; c'était la France esclave d'un homme et maîtresse du monde. Il n'y a eu, dans ce siècle, qu'un grand homme, Napoléon, et une grande chose, la liberté. Nous n'avons plus le grand homme, tâchons d'avoir la grande chose. » (*V. Hugo*, en 1832).

99e

Le corps sans âme plus n'estre en sacrifice,
Jour de la mort mis en nativité,
L'esprit divin fera l'âme felice :
Voyant le verbe en son éternité.

II. 13.

Sous cet Empereur l'ère des martyrs sera passée ; on honorera la mémoire des victimes de la Révolution, et le jour de leur mort sera regardé comme le jour de leur entrée dans la véritable vie (*dies natalis*). Dieu donnera le bonheur à ces âmes qui contempleront le Verbe durant l'éternité.

Ce quatrain ne renferme aucun nom de lieu ; rien ne détermine l'époque où il aura son accomplissement. A la persécution religieuse qu'il annonce ne se mêle dans le quatrain aucun évènement étranger propre à la faire reconnaître entre toutes ; ce quatrain peut donc s'appliquer à toute persécution religieuse.

Nostradamus se départ ici (c'est à ma connaissance la seule fois) de cette déclaration solennelle au sujet de ses quatrains : N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, sans doute pour montrer que ce quatrain ne doit pas être séparé des précédents. *Cinq* viennent de parler de l'abjuration du culte : TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE REJETTERONT LES GOFFRES FONDEMENTS (94e), de l'abolition des priviléges du clergé : L'ESTAT... DES SEULS BIEN CHANGÉ (96e), de la proscription du vêtement ecclésiastique : L'HABIT DES SEULS SERA MIS A NÉANT (98e), de la spoliation des églises : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR DEVANT (98e) ; mais ils ne renferment pas un seul mot de la persécution sanglante. Le Prophète lui consacre ce dernier quatrain. Ce vers : LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE est précédé de celui-ci : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR-DEVANT ; cette liaison si bien marquée indique déjà clairement que le Prophète a dans son œuvre des quatrains qui se suivent sur un même évènement écrit TOUT AU LONG.

Ce quatrain, en apparence si indéterminé, devient très précis et réellement prophétique par la place qu'il occupe et par la manière bien connue du Prophète. Jamais Nostradamus ne paraît plus vague que lorsqu'il veut que l'on comprenne qu'il parle de sa patrie et de choses prises *par excellence* (*voir Vie de L.-Philippe :* LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ, p. 34) ; cette persécution si indéterminée, mais placée après cinq quatrains sur la révolution politique et religieuse de 1792, est la grande persécution française dont il est dit : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE, QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE.,. L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX. (*Lettre à Henri II*, p. 26).

LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE. — L'homme qui meurt pour Dieu ne sacrifie que son corps. Antiochus fait mourir sept frères juifs et leur mère :

« Et le second étant prêt de rendre l'esprit, il dit au roi : Vous nous faites perdre, ô très méchant prince, la vie présente ; mais le roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après que nous serons morts pour la défense de ses lois... Le troisième dit : J'ai reçu ces membres du ciel, mais je les méprise maintenant pour la défense des lois de Dieu, parce que j'espère qu'il me les rendra un jour... Le plus jeune dit : Et quant à mes frères, après avoir supporté une douleur passagère, ils sont entrés maintenant dans la vie éternelle. » (*Les Machabées*, VIII).

JOUR DE LA MORT MIS EN NATIVITÉ. — Le jour de la mort fait entrer le saint dans la *vie éternelle*, et l'Eglise appelle ce jour *dies natalis*.

L'ESPRIT DIVIN FERA L'AME FELICE : VOYANT LE VERBE EN SON ÉTERNITÉ. — Ces vers sur la même persécution religieuse : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... RÉÉDIFIER SERA LE FORNERON ont renvoyé le Traducteur à des passages des saints livres qui développent ces derniers. (*Voir* p. 48).

Nostradamus rejette le quatrain sur la *persécution sanglante* à la fin de son récit, et avant d'en avoir parlé il annonce qu'elle cessera. Lorsqu'on remarque que ce quatrain vient à la suite de ces vers : NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA... LE PROCHAIN FILS DE LASNIER PARVIENDRA TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS, SON ASPRE GLOIRE UN CHACUN LA CRAINDRA... LE GRAND MONARQUE CHATIERA LEUR FRÉNAISIE..., on se rappelle ces paroles de Napoléon à l'abbé d'Astros, qui avait fulminé à la porte de l'église de Notre-Dame l'excommunication lancée contre lui :

« Dès que Napoléon l'aperçut, il s'avança vers lui et dit d'une voix tremblante de colère :

» C'est donc vous qui voulez allumer dans mes Etats le feu de la sédition ; qui trahissez votre souverain pour exécuter les ordres d'un prêtre étranger ? Je ne veux ni révolte, ni fanatisme, ni martyr. Je suis chrétien... chrétien comme Bossuet, comme Fénélon, et non comme l'infâme Grégoire VII. Je saurai soutenir les droits de ma

Digitized by Google

couronne contre ceux qui lui ressemblent... Dieu m'a armé du glaive; que vous et vos pareils ne l'oublient pas!

» L'abbé voulut répliquer. Un geste impératif de Napoléon l'obligea de se retirer. Il se rendit chez lui, et deux heures après il fut arrêté et conduit en prison. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 269).

A peine la persécution sanglante est-elle terminée : LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE, qu'une autre commence, celle qui a fait dire : EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e). — Le lecteur peut revoir l'ensemble de ces 24 vers à la pag. 14.

100e

Aux lieux sacrez animaux veu à trixe,
Avec celuy qui n'osera le jour,
A Carcassonne pour disgrâce propice,
Sera posé pour plus ample séjour.

IX. 71.

101e

Encore seront les saints temples pollus,
Et expillez par Sénat Tholosain,
Saturne deux trois siècles révolus
Dans Avril, May gens de nouveau levain.

IX. 72.

Dans le lieu saint changé en écurie et en étable, on verra des animaux couverts de poil (θριξ, poil), et on y honorera publiquement ce qui révolte la pudeur. La Religion aura perdu toute joie (Χαρα, joie, Χαζων, reculant); mais cette disgrâce momentanée lui sera favorable, elle reparaîtra plus respectée que jamais et son pouvoir sur les âmes sera plus durable.

Après les guerres de religion, en 1558, on reverra encore les églises profanées et pillées par décret de la Convention. Cette révolution religieuse et sociale aura commencé dans les idées après deux siècles révolus (1758) et ne se terminera qu'après trois siècles (1858). C'est dans les mois d'AVRIL et de MAY 1789 que, par la convocation et la réunion des Etats-Généraux, LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX commencera à être VEXÉE.

Ces quatrains se lient l'un à l'autre par les mots LIEUX SACREZ et SAINTS TEMPLES et surtout par leur ensemble, car il n'est question dans l'un et l'autre que de la profanation des Eglises. Ils font peut-être partie d'un récit suivi qui, commençant au 67, s'étendrait jusqu'au 77. Dans les trois dernières Centuries il y a, selon la promesse de Nostradamus, plus d'un récit ÉCRIT TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, etc. Tous ces quatrains parlent de la France, de guerre civile, de persécution religieuse, et déjà cinq sont interprétés de l'époque révolutionnaire : 68 (60e), 71 et 72 (100e et 101e), 76 et 77 (45e et 46e). Deux vers plus bas que celui-ci : SATURNE DEUX TROIS SIÈCLES RÉVOLUS, on lit cet autre : ET RÈGNERA MOINS ÉVOLU SATURNE, qui en rappelle plusieurs sur la même époque (V. 41 et 45, III. 91 et 92, IX. 44, etc.). Le Traducteur est déjà à peu près certain que le 71 se rapporte aux années 1793-1799.

Ne regardons pour le moment que les deux quatrains qu'on interprète ici. Le théâtre des évènements est fixé par les mots CARCASSONNE et SÉNAT THOLOSAIN, c'est la France, *la partie pour le tout;* l'époque par ceux-ci : APRÈS DEUX TROIS SIÈCLES RÉVOLUS, et enfin ce dernier hémistiche : GENS DE NOUVEAU LEVAIN rattache l'ensemble de ces deux quatrains à la Révolution française, car on a vu : LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX VEXÉE (29e). Ces expressions GENS DE NOUVEAU LEVAIN, GENS NOUVEAUX ne se retrouvent pas ailleurs dans Nostradamus.

Aux lieux sacrez animaux veu à trixe...

TRIXE, de θριξ, poil, cheveu, soie (*Lexique*). La *Lettre à Henri II* dit pour la même époque :

« *Et sera converty le saint lieu en ébergement de troupeaux menu et grand, et adapté en substances profanes.* » (55e).

Aujourd'hui encore, à La Rochelle, on voit, et cela existe dans bien d'autres lieux en France, des entrepôts de douanes et des casernes de cavalerie dans des chapelles où le saint sacrifice a été célébré.

Avec celuy qui n'osera le jour...

La fin de la citation de la *Lettre à Henri II* ferait croire que ce dernier vers doit être entendu des *substances profanes* qui ne peuvent être conservées qu'à l'abri du grand *jour;* mais le Prophète a dit :

« *Déclarant pour le commun avènement par obstruses et perplexes sentences, les causes futures, mêmes les plus urgentes, et celle que j'ai apperçu, quelque humaine mutation qu'advienne ne scandaliser l'auriculaire fragilité, et le tout écrit sous figure nubileuse, plus que du tout prophétique.* » (*Lettre à César*).

Ce vers renvoie à un texte de l'Ecclésiastique :

« Les principales choses pour la vie de l'homme sont l'eau, le pain, le vêtement et une maison qui couvre ce que la pudeur veut être caché. » (Ch. XXIX. v. 28).

On a vu au quatrain TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE (94e) que la Convention a dédié des fêtes à l'amour, à la foi conjugale, à l'agriculture.

« Il y avait dans le temple deux tribunes, l'une pour les vieillards l'autre pour les femmes enceintes, avec ces mots : Respect à la vieillesse et soins aux femmes enceintes. » (*Thiers*, V. 447).

« Beauregard (l'abbé), prédicateur, appelé à la cour en 1789 pour y prêcher le carême; il y fit la plus grande sensation. On remarqua surtout ces paroles prophétiques qu'il prononça dans un moment d'inspiration : Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais, qu'entends-je? grand Dieu! que vois-je? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes? Et toi! divinité infâme du paganisme, impudique Vénus! tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du saint des saints et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. » (*Feller*).

Tout le monde admire cette prévision, mais on ne remarque pas que les causes étaient posées depuis longtemps, que les effets de ces causes étaient imminents; le prédicateur parlait un mois avant l'ouverture des Etats-Généraux, où le Tiers (GENS DE NOUVEAU LEVAIN) prétendait déjà se poser en maître en se disant *tout*. Eh bien! comme on va le voir, le prédicateur n'a pas annoncé les faits avec autant de précision que le Prophète placé DEUX TROIS SIÈCLES avant les évènements.

A Carcassonne pour disgrâce propice, Sera posé pour plus ample séjour.

CARCASSONNE. — On a déjà vu la France révolutionnaire désignée par ces mots : CARCAS. NARBONE AURONT CŒUR ESPROUVEZ (29e, 30e, 31e). — CARCASSONNE, comme THOLOSAIN du quatrain suivant, comme TARASC, SALON, AGDE, etc., etc., rappelle des mots grecs : Χαρα, joie, et Χαζω, reculer, se mettre à l'écart (*Lexique*), Χαρ Χαζων, la joie se retirant POUR DISGRACE PROPICE. Le Prophète annonce par ces vers que les crimes du clergé auront amené cette persécution et que le culte rétabli montrera aux yeux de tous un clergé plus pur, plus saint, plus respecté. C'est ce que la *Lettre à Henry II* dit de l'Eglise de France en 1848 : « *Elle sera à sa plus haute et sublime dignité.* » Pie IX pense comme le Prophète et il affirme qu'en Italie aussi la Religion POUR DISGRACE PROPICE SERA POSÉ POUR PLUS AMPLE SÉJOUR :

« Je sais que nos ennemis viendront ici : Dieu le permettra à cause des crimes qui se commettent dans le sanctuaire; sans doute il y a dans l'Italie de saints prêtres, mais vous le savez aussi, il y en a de coupables... Lorsque les scories seront nettoyées, l'œuvre des méchants sera brisée... Ne soyez pas tristes, il viendra un secours, je le sais; il viendra du côté où on l'attend le moins. » Et cette confiance resplendit sur le front du Pontife. » (*Ami de la Religion*, 28 février 1861).

Digitized by Google

C'est le cas de rappeler ces autres vers de Joas :

LE GRAND PRÊTRE : Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits,
Que sa parole est stable et ne trompe jamais...
ABNER : Quel sera ce bienfait que je ne comprends pas ?

Le Saint-Siège a si peu de protecteurs aujourd'hui que, même en cherchant de tous les côtés, on est exposé à ne pas rencontrer la pensée de l'illustre Pontife (GRAND PONTIFE, V. 44). Elle est peut-être dans les saints Livres :

« Beaucoup de tyrans ont été sur le trône, et tel a porté le diadème auquel on n'aurait jamais pensé. Beaucoup de puissants princes ont été entièrement ruinés ; et ceux qui étaient dans la gloire ont été livrés entre les mains des autres. » (*L'Ecclésiastique*, ch. X, 5-6. *Traduction de Le Maistre de Sacy*).

Encore seront les saints temples pollus
Et expillez par senat Tholosain...

POLLUS. — *Polluer*, profaner, souiller, en parlant des temples. (*N. L*). Ce mot ne se retrouve pas dans Nostradamus.

EXPILLEZ. — *Expilo*, piller, dépouiller (*Wailly*). Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, au milieu des vers sur le SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE : LORSQU'ON VERRA EXPILLER LE SAINT TEMPLE (132e).

ENCORE. — Le Prophète voyait les disciples de Luther et de Calvin *polluer et expiller les saints temples* lorsqu'il écrivait ce quatrain (en 1558). Les églises ont été traitées, en 1793, comme aux plus mauvais jours des guerres de Religion, mais à cette époque à la suite des décrets d'un SÉNAT THOLOSAIN.

SÉNAT THOLOSAIN. — « Θολος, *Tholus* ou *Tholos*, bâtiment où résidaient les Prytanes, à Athènes. On l'appelait ainsi à cause de sa forme extérieure, qui était celle d'un *temple rond*, d'une rotonde. » (*Lexique*). — « Πρυτανις, Prytane ; on appelait Prytane, à Athènes, la dixième partie du *Conseil des Cinq-Cents*. » (*Idem*). — « Prytanes, à Athènes, magistrats temporaires, tirés mois par mois, au nombre de cinquante, des *sénateurs* appartenant à chaque tribu, pour rendre la justice. » (*Wailly*).

Puisqu'il a été reconnu que Nostradamus prend un nom de lieu pour le mot grec qu'il rappelle, on est obligé de convenir qu'aucun nom de lieu ne pouvait désigner mieux la Convention que Θολος, *Tholos*, SÉNAT THOLOSAIN ; il est dit du Sénat de Paris, en 1814 : AUX THOULOUSAINS SERA BIEN DUR EXEMPLE D'UN QUI VIENDRA SES LOIX EXTERMINER (212e). Après cela le Prophète trouve naturel d'appeler Paris THOLOSE et GENEVE dans douze vers qui se suivent : MIGRÉS, MIGREZ DE GENEVE TRESTOUS, SATURNE D'OR EN FER SE CHANGERA... VUYDEZ, FUYEZ DE THOLOSE LES ROUGES DU SACRIFICE FAIRE PIATION (IX. 44-46).

Le Prophète, dans sa *Lettre à Henry II*, rend Paris responsable de la Révolution :

« *Neufve Babylone, fille misérable, augmentée par l'abomination du premier holocauste, et ne tiendra tant seulement que septante-trois ans sept mois... Spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez, pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exigue Mésopotamie.* »

Saturne deux trois siècles révolus...

SATURNE. — Nostradamus a dit au milieu de 48 vers sur la même époque (1789-1814) : DEUX RÉVOLTS FAITS DU MALIN FALCIGÈRE (119e), et Roussat : « Jupiter estant en tel estre et estat, ne sçauroit la malice du *falciger* (porteur de faulx) Saturne repoulser, ni à icelle resister, sinon quand il est fort, comme de Mars, Venus. » (p. 155). « Saturne a son influence sur choses ordes et salles. » (*Id.* 60). Nostradamus a employé ce mot pour le SIÈCLE D'OR ou de Saturne, mais alors il a eu soin que le contexte révélât sa pensée ; il en fait un homme : CRON... PRINCE PIED ESTACHÉ... SATURNE ENCORE TARD SERA DE RETOUR (III. 91-92), ou bien il affirme les influences de cette planète dans un vers où *Saturne* est également un haut personnage : SATURNE D'OR EN FER SE CHANGERA (IX. 44). — On verra au quatrain 192e que le mot ARIÈS est pour rappeler ce proverbe : *Ariete albo occupare*, s'emparer sous un faux prétexte (*Wailly*). Nous savons que LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON..., SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e) ; le mot SATURNE isolé de tout autre terme d'astronomie est donc ici pour la maligne influence du MALIN FALCIGÈRE.

DEUX TROIS SIÈCLES RÉVOLUS. — Ce quatrain fait partie des trois dernières Centuries dédiées à Henry II en 1558. Après DEUX SIÈCLES RÉVOLUS, en 1758, on est dans les dernières années de Louis XV : L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE (3e), la Révolution commence dans les idées : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE, UN TEMPS DEVANT PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE (8e). Après TROIS SIÈCLES RÉVOLUS, en 1858, la Révolution dure encore, les *septante trois ans et sept mois* de la prépondérance de Paris sont à la veille de finir ; espérons que la maligne influence de SATURNE va changer.

Dans Avril, May gens de nouveau levain.

GENS DE NOUVEAU LEVAIN. — Ces derniers mots de 8 vers jettent la plus vive lumière sur le tout. On connaît la manière du Prophète : *in caudâ venenum*. Cette expression, avons-nous dit, rappelle celle-ci : LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX VEXÉE (29e), du premier quatrain prophétique, et qui se trouve au milieu de 12 vers sur la Révolution. Cette Révolution, commencée après DEUX SIÈCLES, à partir de Nostradamus, doit durer encore après le troisième SIÈCLE ; il faut donc chercher la valeur de ces mots : AVRIL, MAY, au moment où les GENS DE NOUVEAU LEVAIN ont décidé la marche de cette Révolution...

« 24 janvier 1789. Les lettres du roi aux baillages, portant convocation des Etats-Généraux, sont publiées. » (*Montg.*, I. 459).

« 15 mars et suiv. Les élections de Mars et d'AVRIL voient rentrer les Français dans une carrière que, depuis près de deux siècles, leur avait fermé le pouvoir absolu. » (*Id.*, 465). — « Le premier pas et le plus hardi qu'on puisse faire en ce moment, c'est d'énoncer dans les cahiers de bailliages : Que la puissance législative appartient à la nation. Ce premier coup annonce seul une révolution ; il sape dans leurs fondements le despotisme royal ou de droit divin (PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE, 11e), le despotisme monacal ou clérical, le despotisme ministériel, le despotisme féodal... Ce premier pas fait vers la liberté, l'on pouvait faire plus ou moins de chemin ; mais il était impossible de reculer ! » (*Id.*, 470).

« 7 AVRIL. La maison et la manufacture de papiers peints de Réveillon, dans le faubourg Saint-Antoine, sont pillées et incendiées par le bas peuple. » (*Id.*, 474).

« 5 MAI. Ouverture des Etats-Généraux à Versailles, après cent soixante-quinze ans d'interruption. » (*Id.*, II. 2).

« 10 MAI. Les électeurs du Tiers-Etat de Paris se déclarent en séance permanente. » (*Id.*, 19). (*Voir* ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE, 11e).

Voici les trois quatrains qui séparent ceux-ci de deux autres (45e, 46e), interprétés de la même époque :

Dans Fois entrez Roy cerulée Turban,
Et regnera moins evolu Saturne,
Roy Turban blanc et Bysance cœur ban,
Sol, Mars, Mercure ensemble près la hurne. IX. 73.

Dans la cité de Fertsod homicide,
Fait et fait multe Bœuf arant ne macter,
Retours encores aux honneurs d'Artemide,
Et à Vulcan corps morts sépulturer. IX. 74.

De l'Ambraxie et du pays de Thrace,
Peuple par mer, mal et secours Gaulois
Perpétuelle en Provence la trace,
Avec vestige de leurs coustumes et loix. IX. 75.

Avec le noir Rapax et sanguinaire (*voir* p. 90).

FOIS. — L'expression PAR FOY, PAR FOIX se trouve dans trois quatrains qui *s'adaptent* les uns aux autres : IX. 85, IX. 10, III. 25. — L'ABBÉ DE FOIX est pour L'ABBÉ DE GRANDE FOY, VIII. 12, VIII. 100, I. 70. Le quatrain VIII. 39 a ces mots : PRINCE BYSANTIN... LA FOY DE FOIX. — CERULÉE TURBAN... TURBAN BLANC. *Cœruleus*, de couleur bleue (*W.*). Le quatrain II. 2 a LA TESTE BLEUE FERA SA TESTE BLANCHE. — BYSANCE est pour Paris, dans les quatrains V. 80, V. 86, IX. 30. — BAN. *Bannus*, bannissement, exil ; ban, proclamation (*W.*). *Liban* signifie le Mont-Blanc (St-Jérôme). — HURNE est pour *Urna*, signe du Verseau (*W.*).

FERTSOD. — Mot composé de *Fertus*, rempli, riche (*W.*) et de *So-*

Digitized by Google

dome, pour vice. Il est dit de Paris en 1792 : *Avec pullulation de la neufve Babylone fille misérable, augmentée par l'abomination du premier holocauste*, p. 26. — HOMICIDE. Paris, à cette époque, est LA CITÉ AU GLAIVE (5e). — FAIT ET FAIT MULTE, pour *facta et facta multa*, s. ent. *negotia*. Cette expression est pour les nombreuses constitutions révolutionnaires. — BŒUF ARANT NE MACTER. « C'était une loi dans Athènes de ne point immoler de bœuf qui laboure : *boves ne mactato.* » (*Moréri*, Bœuf). — ARTEMIDE. Arthemise éleva un tombeau superbe à son époux Mausole, et la Convention dédia le Panthéon *aux grands hommes*. Ce mot *adapte* ce quatrain à un autre (112e). — VULCAN, ou le feu. « *En ay fait après la lecture* (des livres de magie) *présent à Vulcan, qui cependant qu'il les venoit à devorer la flamme...* » (*Lettre à César*). — 1793. « Une partie du cortége accompagne l'urne cinéraire des Français morts pour la patrie dans un TEMPLE destiné à la recevoir. » (*Thiers*, V. 184).

AMBRAXIE. — *Ambracia*, v. d'Epire, aujourd'hui *Arta* (*W.*). Il est dit : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA DANS LA ARDA ET ZERSAS (*Lettre à Henry II*, p. 26). L'ARDA coule en Thrace, ZERSAS est une ville de Dacie (Turquie). — PEUPLE PAR MER. Il est dit : PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA (102e). — MAL ET SECOURS GAULOIS. On a vu : L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÈGE....VOIR LA GAULE (74e). — PERPÉTUELLE EN PROVENCE... Les Mamelucks venus à la suite de Bonaparte sont massacrés à Marseille après la seconde chute de l'Empire : DEDANS LE POIL ENTRERA DE MARSEILLE (188e). Ce quatrain semble s'adapter au I. 18.

102e

Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra,
Vaine terreur au maritin Lyon :
Peuple infiny par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un Million.

II. 94.

103e

Les lieux peuplez seront inhabitables :
Pour champs avoir grande division :
Règnes livrez à prudens incapables,
Lors les grands frères mort et dissension.

II. 95.

Les rives du Pô sur tout son parcours seront ensanglantées à l'occasion des Français, qui en feront leur champ de bataille contre les Autrichiens. Le vainqueur, effrayé de la présence de la flotte anglaise dans le golfe de Lyon, n'en tentera pas moins de faire passer par mer, jusqu'en Egypte, le plus grand armement qui ait couvert les mers; sa terreur sera vaine, car les Anglais le poursuivront de tous les côtés sans pouvoir l'atteindre. Pas même le quart de cette multitude ne reverra sa patrie.

Les châteaux et les presbytères habités depuis des siècles seront désertés à la suite de décrets qui, pour morceler la grande propriété, dépouilleront de ses biens le clergé et de son droit d'aînesse la noblesse. Louis XVI livrera tout pouvoir à l'Assemblée nationale, composée d'hommes comprenant la nécessité de réformer la Constitution, mais qui seront incapables de fixer des bornes à la Révolution. L'un des trois frères de France mourra sur l'échafaud; les autres règneront au milieu des guerres civiles.

Encore un récit suivi! Il comprend 28 vers, 28 vers qu'il faut interpréter d'une même période historique! 28 vers dont le secret d'interprétation nous empêche de torturer les expressions : on leur a donné un sens naturel dans tel quatrain, il faut ici, bon gré mal gré, leur conserver ce sens naturel; bien plus, il faut appliquer ces mêmes expressions aux mêmes évènements!

Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra...

GRAND PO. — *Pô*, fleuve d'Italie, prend sa source près de la frontière de France et se jette, après un cours d'environ 150 lieues, dans le golfe de Venise... Sa navigation a lieu sur une étendue d'environ 140 lieues (*Mac-Carthy*).

GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA. — Le nord de l'Italie que le Pô arrose souffrira beaucoup, non de la part des GAULOIS (Nostradamus a appelé GAULOIS les Français en révolution, 52e à 55e); car il est dit d'eux : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA... SEUL CASTULON ET CELTES MODERES (55e), mais à cause des GAULOIS qui déclareront la guerre à tous les peuples et choisiront l'Italie pour champ de bataille contre les Autrichiens (67e, 68e). On a vu (69e) CRÉMONE (sur le Pô), MANTOUE (près du Pô) GRANDS MAUX AURA SOUFFERT; le vainqueur dans ces longues guerres sera plus tard PREMIER EN GAULE PREMIER EN ROMANIE (130e); l'Europe marchera contre lui : CONTRE L'ITALIE ET GAULE CONTENDRA (148e), et pendant vingt-cinq ans, GAULE ET ITALE QUELLES ÉMOTIONS! (116e, *voir* 115e à 126e).

« François II, empereur d'Allemagne, ou François Ier, empereur d'Autriche... En 1788 il accompagna son oncle, Joseph II, dans sa campagne contre les Turcs; mais il ne montra aucun goût pour les armes, ne prévoyant nullement que ce serait sous son règne que l'Autriche ferait *le plus de guerres*. Le 1er mars 1792, il succéda à son père, Léopold II...La campagne de 1793 eut pour résultat d'attirer tout le poids de la guerre sur l'Autriche. La perte de la bataille de Jemmapes, qui livra la Belgique aux Français, lui fit comprendre sa position, et, assisté des conseils du vieux Kaunitz, il se décida à faire les plus grands efforts pour soutenir *une lutte* qui devait être *si longue et si terrible.* » (*Feller*). — « Bonaparte enlève à l'Autriche toutes ses possessions d'Italie, et, par le traité de Campo-Formio, lui donne en échange l'Etat de Venise, avec la Dalmatie, l'Istrie et les îles vénitiennes. A l'aide des Russes, l'Autriche reconquiert bientôt ses Etats d'Italie, en l'absence de Bonaparte. Celui-ci, devenu Premier-Consul, chasse de nouveau de toute l'Italie les Autrichiens. Par le traité de Presbourg (22 décembre 1805), la France conserve le Piémont, Parme et Plaisance, et l'Autriche reconnaît le royaume d'Italie et lui cède toutes les possessions de l'ancienne République de Venise, qu'elle avait reçues par les traités antérieurs. A la suite des évènements de 1814, le sort de l'Italie fut de nouveau changé. La Toscane et le Parmesan furent rendus aux princes de la maison d'Autriche. Celle-ci recouvra les Etats de Venise et la Lombardie, et devint ainsi maîtresse d'une grande partie de l'Italie du nord, et l'Italie entière obéit à son influence... » (*Feller*, extrait du règne de François II).

Napoléon III a essayé de réparer le GRAND MAL fait au GRAND PO par les GAULOIS en déchirant le traité de 1815 : LE NEVEU GRAND PAR FORCE PROUVERA LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME. IV. 73 (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 12).

Vaine terreur au maritin Lyon...

MARITIN LYON. — Lyon (golfe de) partie de la Méditerranée qui s'étend depuis le cap Creuse, en Espagne, jusqu'au cap Sicles, dans le golfe de Gênes (*Mac-Carthy*).

« Bonaparte arriva à Toulon le 20 floréal an VI (9 mai 1778). Sa présence réjouit l'armée qui commençait à murmurer, et à craindre qu'il ne fût pas à la tête de l'expédition. *C'était l'armée d'Italie.....* On mit à la voile le 30 floréal (19 mai). Des vents violents causèrent quelque dommage à une frégate à la sortie du port. Les mêmes vents avaient causé de telles avaries à Nelson, qui croisait avec trois vaisseaux, qu'il fut obligé d'aller au radoub dans les îles Saint-Pierre. Il fut ainsi éloigné de l'escadre française, et ne la vit pas sortir... Prise de Malte. Il fallait l'audace de Bonaparte pour oser y perdre quelques jours, ayant les Anglais à sa poursuite... Il leva l'ancre le 1er messidor (19 juin) après une relâche de dix jours. L'essentiel maintenant était de ne pas rencontrer les Anglais. Nelson, radoubé aux îles Saint-Pierre, avait reçu du lord Saint-Vincent un renfort de dix vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, ce qui lui formait une escadre de treize vaisseaux de haut bord, et quelques vaisseaux de moindre importance. Il était revenu le 13 prairial (1er juin) devant Toulon; mais l'escadre française en était sortie depuis douze jours. Il avait couru de Toulon à la rade de Tagliamon, et de la rade de Tagliamon à Naples, où il est arrivé au moment même où Bonaparte quittait Malte. Apprenant que les Français avaient paru vers Malte, il les suivit, disposé à les attaquer s'il parvenait à les joindre. Sur toute l'escadre française, on était prêt au combat... Un instant, l'escadre anglaise ne fut qu'à quelques lieues de l'*immense convoi français* (PEUPLE INFINY), et de part et d'autre on l'ignora. Nelson, commençant à supposer que les Français s'étaient dirigés sur l'Egypte, fit voile pour Alexandrie, et les y devança; mais, ne les ayant pas trouvés, il vola vers les Dardanelles, pour tâcher de les y rencontrer. Par un bonheur singulier, l'expédition française n'arriva en vue d'Alexandrie que le surlendemin, 13 messidor (1er juillet). Il y avait un mois et demi à peu près qu'elle était sortie de Toulon. Bonaparte envoya chercher aussitôt le consul français. Il apprit que les Anglais avaient paru l'avant-veille; *et les jugeant dans les parages voisins, il voulut tenter le débarquement à l'instant même.* On ne pouvait pas entrer dans le port d'Alexandrie, car la place paraissait disposée

Digitized by Google

à se défendre ; il fallait descendre à quelque distance, sur la plage voisine, à une anse dite du Marabout. Le vent soufflait violemment, et la mer se brisait avec furie sur les récifs de la côte. C'était vers la fin du jour. Bonaparte donna le signal et voulut aborder sur-le-champ. *Il descendit le premier dans une chaloupe ;* les soldats demandaient à grands cris à le suivre à la côte. On commença à mettre les embarcations à la mer, mais l'agitation des flots les exposait à chaque instant à se briser les unes contre les autres. Enfin, après de grands dangers, on toucha le rivage. A l'instant une voile parut à l'horizon ; on crût que c'était une voile anglaise : « *Fortune*, s'écria Bonaparte, *tu m'abandonnes ! Quoi ! pas seulement cinq jours !* » La fortune ne l'abandonnait pas, car c'était une frégate française qui rejoignait. » (*Thiers*, X. 81-90).

Peuple infiny par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un million.

PEUPLE INFINY.—Cette expression n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et précisément pour cette même expédition d'Egypte. Ces deux quatrains qui s'*adaptent* ainsi l'un à l'autre se complètent mutuellement et l'explication de ces deux vers se trouvent dans ceux-ci : LE CHEF QU'AURA CONDUIT PEUPLE INFINY, LOING DE SON CIEL DE MŒURS ET LANGUES ÉTRANGES, CINQ MILLE EN CRÈTE ET THESSALE FINY, LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE (73e) (LE CHEF qui *le premier descendit dans une chaloupe* pour aborder au rivage d'Egypte, le premier abandonna ce rivage, FUYANT).

MILLION. — On a VU MIL MILLE EMBLERONT (41e) de ce grand nombre qui passera la mer, de ce PEUPLE INFINY un *quart* n'échappera.

« Les puissances ennemies s'engagent à ramener en France la garnison. A peine reste-t-il sur pied *cinq mille soldats*... De près de cinquante mille Français, combattans, les *deux tiers* ne revirent pas leur patrie... Une armée incomparable presque détruite, une belle flotte prise ou brûlée, le trident de l'Angleterre s'appuyant à jamais sur le rocher de Malte, voilà, pour la France, les déplorables conséquences d'une expédition inconsidérée autant que perfide, faite pour l'intérêt et l'orgueilleuse satisfaction de son CHEF. » (*Montg.* V. 446-449).

Deux autres quatrains sur la même expédition ont déjà dit : DE L'ENTREPRISE GRANDE CONFUSION, PERTE DE GENS TRÉSORS INNUMÉRABLES (71e, 72e). De ce PEUPLE INFINY pas même UN QUART n'échappera au fer de l'ennemi, au désastre d'Aboukir : LA TERRE ESMEUE SUR L'AIR EN TERRE MIS (70e), à la famine : CHEVAUX ET D'ASNES T'Y RONGERAS LES OS (71e). La *Table des matières* montre quelle grande place occupe dans la prophétie « *l'expédition la plus mémorable des temps modernes.* » (*Montg.* V. 446).

« Cette expédition (dit éloquemment l'auteur de l'introduction des *Victoires et Conquêtes*), cette expédition, qui semble être le roman de notre histoire militaire, a une couleur particulière, et forme à elle seule un épisode complet où la guerre et son théâtre, les arts et la politique, les sciences et l'administration, les découvertes du génie et l'ignorance profonde des barbares, l'*opposition et les mœurs* (DE MŒURS ET LANGUES ESTRANGES, 73e), les avantages et les revers, le départ et l'élévation subite du premier général, l'héroïsme inutile et la mort cruelle du second, la possibilité des plus grands résultats, *et la funeste issue de* l'ENTREPRISE, présentent au lecteur tout l'intérêt d'un ouvrage d'imagination dans un récit qui n'a rien de fictif, ni les lieux, ni les personnes, ni les choses. » (*Id.* 447).

Que le lecteur veuille bien peser maintenant chaque mot de ce premier quatrain. — Les rives du Pô ont-elles été jamais plus ensanglantées à l'occasion des Français que sous Bonaparte en 1796-1797 ? (*voir* p. 103). Le peuple que le même général, aussitôt après, a fait PASSER PAR MER des rivages du MARITIN LYON en Egypte, peut-il être dit PEUPLE INFINY ? (« *Jamais pareil armement n'avait couvert les mers.* » *Thiers*, X. 83). Ce PEUPLE INFINY, étant au MARITIN LYON, et pendant qu'il PASSAIT PAR MER a-t-il eu sujet raisonnable de la plus grande TERREUR, et cette TERREUR, par *cas fortuits*, a-t-elle bien été toujours VAINE ? Jamais expédition accomplie dans des circonstances semblables a-t-elle eu un résultat aussi désastreux : SANS ÉCHAPPER LE QUART ? — Dans le temps où ces quatre vers recevaient leur accomplissement, tous les faits renfermés dans les vingt-quatre vers suivants venaient d'avoir lieu, ou se passaient alors, ou se préparaient pour un avenir prochain, et le CHEF des GAULOIS, sur les rives du Po, le CHEF du PEUPLE INFINY qui passa en Egypte, y a joué le plus grand rôle !

Les lieux peuplez seront inhabitables,
Pour champ avoir grande division...

L'émigration du clergé, de la noblesse et des proscrits du peuple se trouve annoncée aussi pour la même époque dans la *Lettre à Henry II* :

« *Naistra la pestilence si grande que trois pars du monde plus que les deux défaudront. Tellement qu'on ne sçaura connaître ne les appartenants des champs et maisons.* » (*Voir* p. 27, 44e-46e).

« Lorsque dans la séance du 12 juillet 1814, l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, exposa la situation du royaume à la chambre des pairs et à celle des députés, il dit : « ... Plusieurs causes concouraient à réparer les pertes immenses faites par la nation pendant les vingt-deux années antérieures ; *le sort des habitants des campagnes, amélioré par la division des grandes propriétés ; l'égalité des partages dans les successions*, et la propagation de la vaccine, ont été sans doute les plus puissantes... » Cela est d'une incontestable vérité. Il n'y a qu'un jugement aussi faux, un esprit aussi médiocre que celui de M. de Villèle qui puisse voir la prospérité de l'Etat dans les grandes propriétés. » (*Montg.*, II. 462).

« C'est à l'Assemblée constituante (1789-1791) que la France rapporte l'origine d'une foule d'améliorations. — *La division des propriétés du clergé* a soustrait à l'indigence une très nombreuse classe de la société ; — *l'abolition du droit d'ainesse* et celle des substitutions : deux bienfaits qui doivent mériter à l'Assemblée constituante l'éternelle reconnaissance des Français. Cet odieux droit d'ainesse condamnait, en faveur d'un seul enfant, tous les autres enfants à la pauvreté et au célibat. » (*Id.*, II. 460).

Le Prophète ne prend parti ni pour l'abbé de Montesquiou, ni pour M. de Villèle, ni pour l'abbé de Montgaillard ; il constate seulement ce fait que LES LIEUX PEUPLEZ furent INHABITABLES (1789-1799) lorsqu'on voulut la GRANDE DIVISION DES PROPRIÉTÉS. Comme il le dit, ces mesures furent prises par des hommes auxquels on avait livré le pouvoir.

Règnes livrez à prudens incapables.

RÈGNES LIVREZ. — Nostradamus a dit de Louis XVI : MAIS VIENDRA BIEN A PLUS HAUT CONSENTIR, QUE TOUT SON SANG PAR MORT FERA DÉFAIRE (41e), et : LE TROP BON TEMPS TROP DE BONTÉ ROYALE, FAIS ET DEFFAIS, PROMPT, SUBIT, NÉGLIGENCE, LEGIER CROIRA FAUX D'ESPOUSE LOYALE, LUY MIS A MORT PAR SA BÉNEVOLENCE (40e). L'historien dit du même roi :

« 15 juillet 1789. En invitant les députés à trouver les moyens de ramener l'ordre, il déclare fort imprudemment son impuissance ; de son aveu il se met au-dessous d'eux, il leur cède la première place dans l'Etat. » (*Montg., voir dans ce volume*, p. 84).

PRUDENS INCAPABLES. — *Prudens in disserendo* (*Cic.*), qui discute habilement (*Wailly*). Il est dit de Louis XVI et de l'Assemblée nationale : ROY ET SA COUR AU LIEU DE LANGUE HALBE (19e, *voir* 15e à 24e). Montgaillard qui, comme tout historien, ne peut avoir comme le Prophète *l'unité* de jugement, a dit (*voir* LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS) :

« Ils procèdent avec une jalouse fureur au renversement de toutes les institutions ; ils détruisent tous les appuis de la morale, de l'ordre public ; ils ébranlent le respect dû à la propriété, en attaquant sans ménagement toutes les anciennes propriétés... A leurs yeux la possession n'est rien : ils réprouvent absolument la doctrine de la prescription que le célèbre jurisconsulte Domat regarde comme une partie de la loi de nature, en disant que la fixation certaine de ses limites et de sa sécurité contre l'invasion était une des principales causes pour lesquelles la société civile elle-même avait été établie. Quand on ébranle une fois la prescription, il n'est plus aucune espèce de propriété qui puisse être assurée, dès qu'elle devient assez considérable pour exciter la cupidité d'un pouvoir indigent. *Si détruire les abus est un grand bien* (PRUDENS), *c'est un grand mal que de le faire par des injustices* (INCAPABLES).

Lors les grands frères mort et dissension.

Ce vers nous reporte au PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e, *voir* p. 75). — Des

Digitized by Google

trois frères Bourbons, c'est le premier qui est mort de mort violente, les deux autres ont régné au milieu des guerres civiles. Des trois derniers Valois, frères rois aussi régnant au milieu des troubles qui affaiblissaient l'autorité royale, c'est le dernier qui a été victime d'un meurtre. Nostradamus a mis l'ordre des faits dans ses vers sur les frères Valois et les frères Bourbons; il a dit des Valois : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MEURTRE (*Voir la note sur les règnes de Henri III et de Henry IV*); et des Bourbons : LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENSION.

Il faudrait citer ici grand nombre de quatrains pour rendre toute la force de chaque mot de celui-ci; mais les bornes de cet ouvrage nous obligent à marcher. Seulement faisons remarquer que l'émigration suit immédiatement les décrets POUR la GRANDE DIVISION des CHAMPS : A peine le premier acte de la Révolution est-il consommé PAR TIERCE RÉSISTANCE (p. 40), que LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON, VUYDEZ VAILLANT QUE SANG HUMAIN RESPANDRE (17e); que TROIS LIÈVRES DU RHÔNE, FUIS LES DEUX PROCHAINS TARASC DES-TROIS (32e); bientôt les RÈGNES sont LIVREZ, et alors LE RÈGNE PRINS LE ROY CONJURERA (46e).

104e

Flambeau ardent à ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne,
Famine, glaive : tard du secours pourveu,
La perse tourne envahit Mécedoine.

II. 96.

105e

Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse,
Ton sang viendra auprès de là cracher,
Toy et les tiens quand fleurira la rose.

II. 97.

106e

Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée.

II. 98.

Pie VI, vicaire de J.-C., qui porte en main le flambeau de la foi, sera vu au soir de sa vie à Valence entre la source et l'embouchure du Rhône. L'Italie aura éprouvé de bien grands maux : la famine et la guerre. Dieu pourvoira enfin aux besoins de l'Eglise; les ennemis attaquant les Français au centre de leurs opérations les repousseront, et l'on pourra procéder à l'élection du nouveau pape.

Pie VI, tu seras enlevé de Rome et conduit prisonnier en divers lieux de l'Italie, et enfin en France. Garde d'approcher de Lyon, ville arrosée par le Rhône et la Saône. C'est là que toi et les prêtres de ton Eglise, retenus prisonniers, vous mourrez lorsque le pouvoir des rouges sera florissant.

Pie VI, pour avoir honoré publiquement Louis XVI, victime sacrifiée peu avant dans un royaume voisin et dont le visage aura baigné dans le sang, tirera un augure funeste de la guerre portée dans le nord de l'Italie par les républicains. Les mauvais traitements amèneront sa mort par haine de l'Eglise, épouse de J.-C., dont les noces mystiques n'auront lieu que dans le ciel.

Le PONTIFE ROMAIN, Pie VI, est mort à Valence, ville située sur le Rhône, à égale distance de la source (PRINCIPE) et de l'embouchure (FIN) de ce fleuve, à quelques lieues de la cité de Lyon que les DEUX FLEUVES RHONE et Saône arrosent, et cela pendant l'expédition d'Egypte, dans le temps où les deux quatrains précédents recevaient leur accomplissement. Cherchons alors à interpréter ceux-ci de Pie VI, de son enlèvement de Rome, de sa mort à Valence et des vengeances que Dieu a dû tirer des persécuteurs de l'Eglise. Le Prophète nous a habitué à reconnaître le châtiment à côté de la faute. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 19, 63, 66, 71, 77).

Flambeau ardent au ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne...

FLAMBEAU ARDENT. — Comme une comète placée au plus haut du CIEL est vue de la plus grande partie de la terre, et qu'un météore peu élevé est un phénomène trop commun et trop peu remarqué pour figurer dans une prophétie, ce FLAMBEAU VEU PRÈS DU ROSNE est le PONTIFE ROMAIN du quatrain suivant. On dit : *La lumière de la foi, de l'Evangile; c'est la lumière de son siècle* (*N. Landais*); et le pape est le représentant visible de Jésus-Christ, *vraie lumière, éclairant tout homme venant dans le monde* (*Saint Jean*). Nostradamus a désigné les deux frères Louis XVIII et Charles X par ces mots : LES DEUX GRANDS LUMINAIRES. Au reste, le quatrain 110e confirmera l'interprétation que l'on donne ici à cette expression : FLAMBEAU ARDENT, car le corps ecclésiastique tout entier est dit : CORPS SUBLIMES SANS FIN A L'ŒIL VISIBLES, OBNIBULER VIENDRA PAR CES RAISONS. Pie VI, plus heureux que Pie VII, QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e), a conservé tout son éclat jusqu'au dernier jour de sa vie.

AU CIEL SOIR SERA VEU. — Mots inutiles s'il s'agissait d'un astre; mais utiles, parce qu'il s'agit bien ici du PONTIFE ROMAIN qui, traîné misérablement de ville en ville au SOIR de sa vie, a fixé encore sur lui les yeux du monde entier. — Poét., *le soir de la vie*, la vieillesse (*N. Landais*).

« Le 14 juillet 1799, jour de sanglante mémoire, Pie VI arrive à Valence... Il expira le 29 août suivant. Il était âgé de 81 ans, 8 mois et 2 jours, et avait gouverné l'Eglise pendant 24 ans, 6 mois et 14 jours. » (*Feller*).

Le règne de L.-Philippe a été comparé à *un jour* : PUIS SON MIDY PERPLEXE (*Vie de L.-Philippe*, p. 58); et son exil à *une nuit* : LE GROS MASTIN TOUTE NUICT HURLERA (*id.* p. 51).

PRÈS DE LA FIN ET PRINCIPE DU ROSNE. — Il est impossible d'être plus PRÈS à la fois et du commencement et de la fin d'une ligne droite qu'en se plaçant sur cette ligne à égale distance des deux extrémités. *Valence, sur la rive gauche du Rhône* (*Mac-Carthy*), est à peu près au milieu du parcours de ce fleuve. Cette ville est encore précisée davantage par ces vers du quatrain suivant : ROMAIN PONTIFE GARDE DE T'APPROCHER DE LA CITÉ QUE DEUX FLEUVES ARROUSE. Parti de Rome, Pie VI, s'approchant de Lyon, arrosé par le Rhône et la Saône, s'arrêta à Valence, où il mourut.

Les citations historiques trouveront leur place au quatrain suivant.

Famine, glaive : tard du secours pourveu...

FAMINE, GLAIVE. — Pie VII a été amené à Fontainebleau PAR PESTILENCE (163e). C'est par suite des guerres qui ont porté partout le *fer* et la désolation que Pie VI a été amené à Valence; ce qui suit, comme ce qui précède ces mots dans le quatrain, leur donne ce sens. Nostradamus a prédit avec détails ces guerres d'Italie. On vient de voir, en tête de ce récit suivi, un vers qui les résume : GRAND PO, GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA; on avait vu auparavant cet autre : CRÉMONE MANTOUE GRANDS MAUX AURA SOUFFERT (69e).

« 1799. Pendant ce temps, de nouveaux évènements se préparaient en Italie. Suwarow, obligé par la cour de Vienne d'achever le siége de toutes les places, avant de pousser ses avantages, n'avait nullement profité de la victoire de la Trebbia. Il aurait même pu, tout en se conformant à ses instructions, se réserver une masse suffisante pour disperser entièrement nos débris. Il consumait donc le temps à faire des siéges : Peschiera, Pizzighétone, la citadelle de Milan, étaient tombées. La citadelle de Turin avait eu le même sort; les deux places célèbres de Mantoue et d'Alexandrie tenaient encore et faisaient prévoir une longue résistance... L'éloignement de nos armées actives, repliées sur *l'Apennin*, désespérait singulièrement

Digitized by Google

les courages. Mantoue, la principale de ces places, ne méritait pas la réputation que les campagnes de Bonaparte lui avaient value. Ce n'était pas sa force, mais la combinaison des évènements qui avait prolongé sa défense. Bonaparte, en effet, avec une dizaine de mille hommes en *avait réduit quatorze mille à y mourir des fièvres et de la misère.* » (*Thiers*, X. 359).

TARD DU SECOURS POURVEU. — « On fut obligé de laisser Pie VI à Valence. Le 13 août, une amélioration trompeuse se manifesta dans la santé de l'auguste vieillard. Une foule immense aux fenêtres du pape implorait la faveur d'une dernière bénédiction. Les officiers voulaient écarter la foule, mais, craignant une révolte, ils supplièrent le Pontife de se montrer au peuple. Pie VI, plus sûr de sa docilité que de ses forces, se fit porter sur le balcon, vêtu des ornements pontificaux, et, en présence de la multitude attendrie, il cria d'une voix sonore : *Ecce homo;* et il donna avec amour cette dernière bénédiction. Le 29 août 1799, Pie VI expirait en priant pour la France. « Ne pourrait-on pas croire, dit Ranke, que c'en était fait pour toujours de la papauté? » Sans doute, à juger des choses humainement; mais Dieu, au milieu même des circonstances les plus désastreuses et les plus menaçantes, veillait, selon sa promesse infaillible, sur les immortelles destinées de son Eglise. *Jamais la barque de saint Pierre n'est plus près du port que quand elle semble submergée par la tempête.*

« La Révolution n'avait pas encore vaincu toute l'Europe catholique; la mort du Pape martyr arriva *précisément* à une époque où la coalition remporta de nouvelles victoires sur la République française. *Cette circonstance rendit possible* la réunion des cardinaux à Venise : (EN NAVIGEANT CAPTIF PRINS GRAND PONTIFE, GRAND APRÈS FAILLIR LES CLERCS TUMULTUEZ, SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE, SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ, 160e). Quelques mois après, la France et le monde entier apprirent l'étonnante nouvelle de l'élection d'un Pape. L'incrédulité, le schisme, l'hérésie disaient tout haut que la papauté avait fait son temps et que Pie VI n'aurait pas de successeur. Et cependant au milieu de tant de révolutions, de guerres, d'animosités, de haines, le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, fut élu à l'unanimité, et prit le nom qu'il a illustré, de Pie VII. Deux mois plus tard, le nouveau Pape faisait son entrée à Ancône, au bruit d'une salve d'artillerie. *Les vaisseaux russes* qui stationnaient dans le port donnèrent le salut impérial par ordre de Paul Ier. Six cents habitants d'Ancône, qui se relayaient tour à tour, dételèrent les chevaux de la voiture, et ayant attaché des cordes garnies de rubans de diverses couleurs, ils la traînèrent jusqu'au Cardinal-Evêque. Le 3 juillet 1800, au milieu d'indicibles transports de joie de la part du peuple romain, Pie VII prenait possession de la capitale du monde chrétien... » (*Hist. gén. de l'Eglise*, Darras, IV. 506-509).

Dieu a POURVEU l'Eglise d'un SECOURS inespéré et ce SECOURS bien que venu TARD a sauvé l'Eglise. Des *Barbares* sont accourus du fond de l'Europe; à la voix de Dieu ils ont repoussé de l'Italie les Français victorieux jusque-là, ils ont donné le temps aux cardinaux de faire une élection libre, puis ils ont reculé devant les Français redevenus vainqueurs La Révolution continua depuis son œuvre dans le monde; elle persécuta de nouveau l'Eglise, mais sans pouvoir encore la renverser.

La perse tourne envahit Mecedoine.

Tous les mots de ce quatrain doivent avoir une liaison cachée; jusqu'à présent il a été parlé du pape, des maux de l'Italie et du secours que Dieu a accordé à son Eglise aussitôt la mort de Pie VI. Comment rattacher à tout cela la Perse et la Macédoine? (L'édition de 1566 a PERSE sans majuscule et MECEDOINE). Le Prophète a dit HOMME NICE pour homme victorieux (p. 58); il a dit dans un quatrain sur Napoléon Ier : PAR TESTE PERSE... (210e). Du moment qu'on a reconnu qu'il emploie souvent un nom de pays qui rappelle un mot grec pour la signification de ce mot, on voit que le mot PERSE est ici pour Περσις, sac, destruction d'une ville. R. Περθω, piller, détruire, ravager (*Lexique*), et que MECEDOINE est pour Μεσος, qui est au milieu (*id.*) et δοιοι pour δυοιν, δυω, deux (*id.*). Ce vers a donc cette signification : *La destruction se retourne* contre ceux qui l'ont portée; *elle fait une pointe entre deux.*

«... Ainsi se termina cette mémorable campagne de 1799. La République, entrée trop tard en action, et commettant la faute de prendre l'offensive sans avoir auparavant concentré ses forces, avait été battue à Stokach et Magnano, et avait perdu ainsi, par ces deux défaites, l'Allemagne et l'Italie. Masséna, resté seul en Suisse, formait un saillant dangereux entre deux masses victorieuses. Il s'était replié sur le Rhin, puis sur la Limmat, et enfin sur l'Albis. Là, il s'était rendu inattaquable durant quatre mois. *Pendant ce temps, l'armée de Naples, tâchant de se réunir à l'armée de la Haute-Italie*, avait été battue à la Trebbia. Réunie plus tard à cette armée par derrière l'Apennin, ralliée et renforcée, elle avait perdu son général à Novi, avait été battue de nouveau, et avait définitivement perdu l'Italie. L'Apennin était même envahi et le Var menacé. Mais là avait été le terme de nos malheurs. La coalition, revirant ses forces, avait porté l'archiduc Charles sur le Rhin et Suwarow en Suisse. Masséna, saisissant ce moment, avait détruit Korsakoff, privé de l'archiduc, et mis en fuite Suwarow, privé de Korsakoff. Il avait ainsi réparé nos malheurs par une immortelle victoire... La France était sauvée, mais elle n'était que sauvée; elle n'avait point encore recouvré son rang, et elle courait même des dangers sur le Var. » (*Thiers*, X. 444).

C'est alors que L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÉGE, PASSER LES MONTS APENNONS VOIR LA GAULE (74e). Mais revenons encore sur ces mots PERSE ET MECEDOINE dont on ne saurait trop faire remarquer la force.

« 23 *janvier* 1799. *Naples* est occupé par Championnet. En deux mois, l'Etat romain est repris sur les troupes napolitaines : ces troupes sont détruites. Un gouvernement démocratique se forme à Naples; il prend le nom de République parthénopienne.

» 13 *Juillet*. Le roi des Deux-Siciles rentre à Naples.

» 14 *juillet*. Le Pape Pie VI, prisonnier du Directoire, arrive à Valence.

» 30 *juillet*. Mantoue capitule après soixante-douze jours de siége, vingt de blocus, quatorze de tranchée ouverte et de bombardement. Cette place est remise par le général Latour-Foissac à l'autrichien Kray... Ce succès des Austro-Russes assure entièrement leur position dans la Haute-Italie. » (*Montg.*, V. 150, 218, 220, 222).

M. Thiers avait dit pour la prise de cette même ville par Bonaparte (2 *février* 1797).

« La reddition de Mantoue vint mettre le comble à la satisfaction. Dès cet instant, on crut la conquête de l'Italie définitive. » (X. 543).

Ainsi, une fois encore, on a vu l'accomplissement de cette parole des saints livres : *Celui qui frappera du* GLAIVE *périra par le* GLAIVE. La morale de ce quatrain est la même que celle des quatrains 108e, 132e, etc., etc. L'Eglise peut bien être TARD DU SECOURS POURVEU, mais ce secours arrive toujours.

Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse...

Le quatrain précédent montre ce PONTIFE ROMAIN PRÈS DE LA FIN ET PRINCIPE DU ROSNE (à Valence), il est donc ici question de Lyon arrosé par le Rhone et la Saône.

« ... Restait à faire la conquête de l'Italie; et Bonaparte en fut chargé au commencement de l'année 1796... La paix ou plutôt la trêve de Tolentino (19 février 1797) porta la désolation et l'anarchie dans les murs de Rome... Le 27 décembre 1797, le général français Duphot fut tué d'une balle à Rome...; le général Berthier prit le commandement de l'armée que Bonaparte avait laissée dans la marche d'Ancône, et le 29 janvier 1798, vint camper sous les murs de Rome. Il se fit précéder d'une proclamation, menaçante contre le pape, flatteuse pour le peuple... Le 15 février l'armée française entra dans Rome... On eut néanmoins l'air de vouloir conserver au pape une ombre d'autorité; on lui fit proposer, par le général Cervoni, de prendre la cocarde tricolore. Pie VI la repoussa avec dignité : « Je ne connais point, dit-il, d'autre uniforme que celui dont l'Eglise m'a honoré. » On était bien assuré d'avance de ce refus; et tout était préparé pour l'exécution des *grandes mesures*. Ce fut le commissaire Haller qui fut chargé de lui annoncer, et de presser le départ du pape. Le S. P. alléguait son grand âge et ses infirmités : « Je suis à peine convalescent, dit-il, je ne puis abandonner mon peuple ni mes devoirs; je veux mourir ici. — Vous mourrez partout, répliqua Haller : si les voies de douceur ne vous persuadent pas de partir, on emploiera les moyens de rigueur pour vous y contraindre. » Pie VI resté seul avec ses domestiques, parut pour la première fois accablé de douleur. Il entra dans son oratoire, se recueillit un instant dans le sein de Dieu, et reparut au bout de quelques moments : « Dieu le veut, dit-il, en reprenant sa sérénité ordinaire; préparons-nous à recevoir tout ce que sa Providence nous destine! » Et pendant les 48 heures qu'il passa encore à Rome, il ne cessa de s'occuper des

Digitized by Google

affaires de l'Eglise et de ses devoirs religieux. Le 20 février, le commissaire, qui avait devancé le jour, le trouva prosterné au pied du crucifix. « Dépêchez-vous, » s'écria l'impatient exécuteur de cette violence sacrilége ; et, le pressant de descendre l'escalier du Vatican. il ne le perdit point de vue qu'il ne fût monté dans la voiture qui l'attendait... Les commissaires lui firent prendre le chemin de Viterbe. Il demeura à Sienne trois mois et fut transféré, le 2 juin, dans la Chartreuse, près Florence... Au commencement de l'année 1799, les hostilités recommencèrent. Les armées russes et autrichiennes menaçaient l'Italie, où la garde de l'illustre prisonnier devenait plus incommode et pouvait gêner les opérations militaires. Le Directoire prit donc le parti de le faire transporter en France. Mais la maladie du pontife avait fait des progrès alarmants. La paralysie s'était établie sur une de ses jambes, qu'on avait couverte de vésicatoires. Ce fut en cet état qu'on l'enleva, le 1er avril, pour le transférer à Parme ; mais le 13 des ordres plus rigoureux lui intimèrent un nouveau départ... Le 14, conduit à Plaisance, il en partit le 15 pour Lodi, d'où il devait être transporté de Milan à Turin. Mais à peine avait-il passé le Pô que la crainte d'être surpris par les ennemis saisissant ses gardes, il fut ramené à Plaisance, pour regagner Turin par une autre route. Arrivé le 24 dans la capitale du Piémont... il apprit le lendemain qu'il allait être transporté en France... Le 30 au soir, il entre dans Besançon... Il y passa vingt-cinq jours... Les rapides progrès de Souvarow en Italie inspirèrent de nouvelles frayeurs au Directoire, qui se détermina à faire transporter le pape à Valence. Pendant que le Directoire et ses odieux satellites cherchent encore à multiplier les outrages contre leur victime, les habitants du pays multiplient sur ses pas les témoignages d'amour, de douleur et de vénération. A Gap, à Vizille, à Grenoble surtout, un même sentiment a électrisé tous les cœurs. Les personnes de tout âge, les calvinistes même, expriment hautement leur admiration et leur religieuse piété... Le 14 juillet, jour de sanglante mémoire, *Pie VI arrive à Valence...* » (*Feller*).

Ton sang viendra auprès de la cracher
Toy et les tiens quand fleurira la rose.

CRACHER LE SANG. — Cette expression s'entend en particulier d'un vomissement de sang, et en général de la mort; le sang décomposé s'échappe de la bouche des mourants.

QUAND FLEURIRA LA ROSE. — On a vu (p. 56) que les mots ROSIER et ROSE sont quatre fois dans Nostradamus et toujours pour le temps où le BLANC des *lys* a fait place au ROUGE de la *rose*.

« ... *Pie VI arrive à Valence, accompagné de ses fidèles amis,* qu'on lui avait rendus à Grenoble. Il fut logé à la citadelle, dans l'appartement du gouverneur, près le couvent des Cordeliers, qui servait de *prison à trente-deux prêtres,* dont plusieurs avaient éprouvé la bienfaisance du pape pendant leur séjour en Italie. Il fut sévèrement défendu à ces infortunés de communiquer avec leur bienfaiteur, et à celui-ci de sortir de l'enclos du jardin... « Mes souffrances corporelles ne sont rien, disait-il, en comparaison des peines de mon cœur... Les cardinaux et les évêques dispersés... Rome, mon peuple! l'Eglise! ah! l'Eglise!... Voilà ce qui, nuit et jour, me tourmente. En quel état vais-je donc les laisser? » A ces pensées si amères, si douloureuses, se joignaient de nouvelles persécutions. Le Directoire, effrayé de plus en plus des progrès de Souvarow, avait ordonné, le 4 août, que le pape serait transféré à Dijon : « Bien entendu, ajoutait-il, que le voyage se fera aux dépens du Saint-Père. » Il défendait même expressément qu'on s'arrêtât à *Lyon;* mais la maladie avait fait de tels progrès que le moindre mouvement extraordinaire pouvait hâter l'instant fatal. Le 20 août, *un vomissement violent* annonça que la paralysie s'était jetée sur les entrailles : cet accident fut suivi d'un profond évanouissement dont les secours de l'art le tirèrent avec peine. Ces symptômes décidèrent le pape à demander le Saint-Viatique, qu'il reçut placé dans un fauteuil, et revêtu de ses ornements pontificaux. La connaissance lui resta jusqu'à la fin ; il expira le 29 août 1799. » (*Idem*).

Nostradamus par ces mots : GARDE DE T'APPROCHER, semble indiquer les marches et contre-marches que le ROMAIN PONTIFE fit avant d'arriver au lieu où il mourut. Pie VI avait auprès de lui à Valence *ses fidèles amis,* et près de sa prison *trente-deux prêtres* étaient retenus également prisonniers; plusieurs sans doute de ces prêtres (LES TIENS) moururent en prison. Cette expression CRACHER LE SANG, entendue en général de la mort, doit être prise ici en particulier pour le *vomissement violent* du pape. Le quatrain suivant parle encore de cette mort.

106e

Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée.

II. 98

Pie VI, pour avoir honoré publiquement Louis XVI, victime sacrifiée peu avant dans un royaume voisin et dont le visage aura baigné dans le sang, tirera un augure funeste de la guerre portée dans le nord de l'Italie par les Républicains. Les mauvais traitements amèneront sa mort par haine contre l'Eglise, épouse de J.-C., dont les noces mystiques n'auront lieu que dans le ciel.

REPERSE, de *Respergo, respersus,* arroser. — *Sanguine,* inonder de sang (*Wailly*). — Dans LA CITÉ AU GLAIVE (5e), le BOURBON FORT BON (27e), LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE (42e), DRESSANT LA TÊTE AU CIEL BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e, *voir* 115e, 126e).

VICTIME. — La victime par excellence, celle qui a fait appeler Paris : *Neufve Babylone, fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste* (*Lettre à Henry II,* p. 26), est Louis XVI.

PROCHE. — Ce mot indique que l'évènement a eu lieu depuis peu de temps et dans un royaume voisin.

TONANT EN LEO. — *Leo,* lion (*Wailly*). Les armées françaises et italiennes ont été désignées par les mots COQ et LYON pour la durée des guerres qui ont eu lieu entre la mort de Louis XVI et celle de Pie VI : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA, LYON ET COQ NON TROP CONFEDEREZ (55e, *voir* p. 100, le LYON désigne l'Italie). Il a été dit figurément : DANS LA FOREST MAYENNE... LA FOUDRE TOMBERA (p. 48).

AUGURE PAR PRÉSAGE. — Le canon révolutionnaire *tonnant en terre italique* (LEO, LYON), Pie VI tire de ce présage un augure funeste.

« Les Romains distinguaient deux sortes de foudres, celles du *jour* qu'ils attribuaient à Jupiter ; et celles de la *nuit,* dont ils faisaient le dieu Summan le maître. *Dium fulgur,* dit Festus, *appellabant Diurnum, quod putabant Jovis, ut nocturnum Summi.* Les unes servaient à prendre les augures de l'avenir... Les unes étaient appelées par eux *fatidica,* qui promettaient du bien et du mal ; *monitoria,* qui avertissaient de ce qu'il fallait éviter ; *pestifera,* qui menaçaient de quelque mal ou de quelque danger. » (*Moréri,* Foudre).

Nostradamus, qui appelle Dieu le GRAND JOVIALISTE (X. 73), lui met souvent la foudre en main, et on ne peut douter que pour voiler et développer sa prophétie il n'ait pas fait allusion aux croyances des augures du paganisme. Il a dit : SOMMET DU CIEL FRAPPÉ, II. 56-57; FRAPPÉ DU HAUT NAY FAIT CAS MERVEILLEUX, II. 92. LE GRAND DU FOUDRE TOMBE D'HEURE DIURNE, MAL ET PRÉDIT PAR PORTEUR POSTULAIRE (par celui qui tient les LETTRES, II. 36, IX. 1, 81), SUYVANT PRÉSAGE TOMBE D'HEURE NOCTURNE, CONFLIT, REIMS, LONDRES, ETRUSQUE PESTIFÈRE, I. 25, 26. LE DIVIN VERBE SERA DU CIEL FRAPPÉ, II. 27, 28, etc., etc.

FIANCÉE. — L'église est l'épouse de J.-C.

« Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme, comme J.-C. est le chef de l'Eglise, qui est son corps dont il est aussi le sauveur. Comme donc l'Eglise est soumise à J.-C., les femmes doivent aussi être soumises en tout à leurs maris. — Et vous maris, aimez vos femmes comme J.-C. a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même à la mort pour elle. » (*S. Paul* aux Ephésiens. V. 22-25).

« Réjouissons-nous, soyons dans la joie, et donnons-lui gloire, parce que les noces de l'agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée. » (Apocalypse, XIX. 7). « ... Alors un des sept anges... me dit : Venez et je vous montrerai l'épouse qui a l'agneau pour époux. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la ville, la sainte Jérusalem, qui descendait du ciel venant de Dieu. » (*Id.*, XXI. 9-10).

Digitized by Google

Une seule citation historique va maintenant expliquer ce quatrain tout entier.

« De tous les souverains qui se sont élevés contre l'assassinat de Louis XVI, il n'en est aucun, sans contredit, qui l'ait fait avec autant de persévérance et de dignité que le Souverain-Pontife. Tout ce que l'on pouvait attendre du prince le moins redoutable de l'Europe en moyens coactifs, mais le plus marquant en considération morale, Pie VI l'avait fait, depuis trois ans, pour la défense des principes qui appuient le trône des rois sur la conscience des peuples; et, sans se départir de la modération qui convient au père commun des fidèles, ce pontife, d'après la loi divine dont il était le dépositaire suprême et le premier interprète, avait condamné les systèmes philosophiques qui avaient bouleversé à la fois et la France monarchique et la France religieuse. Mais son crime irrémissible aux yeux des Jacobins, ce fut surtout le jugement solennel qu'il porta sur la mort de Louis XVI. Dès-lors Pie VI fut inscrit sur leurs tablettes comme le personnage dont il importait le plus à leurs desseins d'anéantir l'influence et d'effacer le nom du tableau des souverains.

« Il n'est pas de notre sujet de détailler ici les outrages et les persécutions dirigées contre sa personne et sa dignité. On se rappelle l'époque où les Jacobins brûlaient en effigie, au milieu de Paris, le pontife qui jugeait leurs forfaits à Rome. Leurs écrits apprendront à la postérité avec quelle grossière jactance les insensés chantèrent leur odieuse conquête et ce triomphe éphémère, par lequel ils se flattèrent d'avoir renversé pour jamais la chaire impérissable de Pierre. On n'a pas oublié avec quelle barbarie ils emmenèrent en captivité le vénérable octogénaire. Il était naturel que les Jacobins, en puissance de le faire, signalassent leur animosité et contre le juge le plus imposant de leur forfait, et contre le chef suprême d'une religion qui leur en reprochait l'énormité. Mais de tous les griefs de Pie VI, celui qui tenait le plus au cœur à la faction régicide, c'était moins encore le jugement que le souverain pontife avait porté que la manière dont il l'avait énoncé, en montrant à l'univers chrétien un martyr à honorer dans le monarque que des sujets parricides avaient mis à mort comme un tyran détestable... en déclarant en plein consistoire que son sentiment était que les meurtriers du prince, en faisant tomber de sa tête la couronne des rois, lui avaient assuré la palme des martyrs. » (*Proyart*, V. 75).

Les trois quatrains qui précèdent disent d'abord la mort de Louis XVI: LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENTION, et ensuite la captivité et la mort de Pie VI: FLAMBEAU ARDENT... ROMAIN PONTIFE. Celui-ci rappelle à la fois ces deux morts illustres causées par les mêmes évènements; elles ont eu les mêmes bourreaux, poursuivant à la fois de leur haine le trône et l'autel, ainsi qu'ils le répétaient sans cesse avec complaisance. Ce quatrain montre donc le trône toujours poursuivi dans la personne des Bourbons, et l'autel toujours poursuivi dans la personne des souverains Pontifes; les 2 quatrains suivants renferment la morale de ce récit sublime.

107e

Terroir romain qu'interprétoit augure,
Par gent gauloise par trop sera vexée :
Mais nation Celtique craindra l'heure,
Boreas classe trop loing l'avoir poussée.
II. 99.

108e

Dedans les isles si horrible tumulte,
Rien on n'orra qu'une bellique brigue,
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand'ligue. II. 100.

Les Etats de l'Eglise qui étaient le *templum* de l'augure romain, par des envahissements successifs seront totalement soustraits au pouvoir du souverain Pontife Pie VII; mais le peuple français, à un moment, tremblera d'avoir poussé son armée trop loin vers le nord-est, et dans une région glaciale. Un froid précoce et des plus pénétrants détruira cette armée.

A la suite de cette campagne désastreuse où Napoléon n'aura eu à combattre que les Russes, les îles Britanniques feront de tous côtés appel aux armes pour achever la ruine de l'ennemi commun. L'esprit de conquête de l'Empereur, son attitude hostile, ses paroles fières, ses refus de conclure la paix réuniront contre lui tous les peuples dans une coalition continentale.

LA NATION GAULOISE *vexe le* TERROIR ROMAIN, et cette occupation du sol dure longtemps. Or, les Français occupaient les Etats de l'Eglise, lorsque le ROMAIN PONTIFE mourait à Valence, et ils l'occupèrent de nouveau quelques années après lorsque le général, de qui il a été dit plus haut: GRAND PO GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA, fut DE SOLDAT SIMPLE parvenu en EMPIRE et qu'on put se demander EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE? Ce même quatrain annonce, qu'à la fin, la nation française se repentira d'avoir été trop avant, et le quatrain qui suit nous dit que l'INSULTE DES PRÉDATEURS SERA TANT GRAND qu'on formera une coalition générale.

Ainsi, ces deux quatrains se lient l'un à l'autre par leur ensemble, et le premier se lie aux précédents par son ensemble aussi et par des expressions : TERROIR ROMAIN et ROMAIN PONTIFE, GAULOIS et GAULOIS, AUGURE et AUGURE.

Terroir Romain qu'interprétoit augure,
Par gent gauloise par trop sera vexée...

TERROIR ROMAIN QU'INTERPRÉTOIT AUGURE. — Dans le quatrain précédent le ROMAIN PONTIFE Pie VI AUGURE PAR PRÉSAGE; ce vers lie entre eux deux quatrains et explique l'expression SAINT TEMPLE d'un des sept sur le règne du SOLDAT SIMPLE... S'ESTOUFFER SANS RESPIT. Le quatrain où l'on voit cette expression et celui qu'on interprète ici se complètent l'un l'autre.

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez profaner,
Par eux naistra pestilence si ample,
Roy faict injuste ne fera condamner (132e).

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoléon Ier et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Eglise (le dernier concordat de 1813), qu'il fera condamner le Soldat simple parvenu en Empire.

Nostradamus veut ici que l'on remarque que ce TERROIR ROMAIN QU'INTERPRÉTOIT AUGURE est le *templum* de l'augure romain comme la France est le *templum* de l'augure français (*voir* p. 51, AU TEMPLE HAUT DE BLOIS), et que, désignant la France par le mot TEMPLE, il nomme SAINT TEMPLE le TERROIR ROMAIN ou les Etats de l'Eglise.

PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE. — Ce vers en rappelle un autre du récit TOUT AU LONG du règne de Napoléon Ier :

De soldat simple parviendra en Empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Eglise où plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge (127e).

De soldat simple, en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire; vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise, dont il sera membre, un homme qui, peu à peu, ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact.

Ces deux quatrains sur le même sujet s'accordent à dire qu'on VEXE *les prêtres* et le *terroir Romain*, et ils ne parlent ni de combats, ni de persécution sanglante; seulement, l'un unit les deux questions du temporel et du spirituel de l'Eglise, et l'autre, celui qu'on interprète ici, ne parle que de la spoliation du pouvoir temporel. Séparons donc ces deux questions; c'est assez à l'ordre du jour. S. A. I. le prince Napoléon vient de citer au Sénat les paroles de son oncle sur la conduite qu'il a tenue à l'égard du pouvoir temporel de l'Eglise.

TERROIR ROMAIN... PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE. — « 1805... Rome devint le foyer de tous les complots tramés contre nous. J'essayai vainement de le (Pie VII) ramener à la raison; il ne m'était plus possible d'arriver jusqu'à ses sentiments. Les torts devinrent si graves, les insultes si patentes, qu'il me fallut bien agir à mon tour. Je me saisis donc de ses forteresses, je m'emparai de quelques provinces, je finis même par occuper Rome, tout en lui décla-

Digitized by Google

rant et en observant strictement *qu'il demeurait sacré pour moi dans ses attributions spirituelles, ce qui était loin de faire son compte.* (En effet, le Pape pouvait bien se croire VEXÉ).

» Cependant, il se présenta une crise ; on crut que la fortune m'abandonnerait à Essling, et aussitôt on fut prêt à Rome pour soulever la population de cette grande capitale. L'officier qui y commandait ne crut pouvoir échapper au danger qu'en se défaisant du Pape, qu'il mit en route pour la France. Un tel évènement s'était opéré sans ordre et même il me contrariait fort.

» Jusque-là, la querelle n'avait été que temporelle ; les meneurs du Pape, dans l'espoir de relever leurs affaires, la compliquèrent de tout le mélange du spirituel. » (*Mém. de Sainte-Hélène*).

» Voici enfin deux lettres, l'une de 1807, l'autre de 1808, écrites par l'Empereur au prince Eugène.... La cause première était loin d'avoir rapport à la religion. Les biens temporels perdus par le Saint-Siége, les légations dont la cour de Rome s'était flatté d'obtenir la restitution pour prix de la condescendance du Pape à se rendre à Paris afin d'y *sacrer* lui-même *un soldat parvenu à force de victoires* et de génie *sur le premier trône du monde* : tels étaient les motifs du mauvais vouloir des cardinaux à l'égard de Napoléon... (*Moniteur*, 3 *mars* 1861).

Mais nation Celtique craindra l'heure, Boreas classe trop loing l'avoir poussé.

CELTIQUE. — « La population de la France appartient à trois races principales : *la race Celtique*, qui forme près des quatre cinquièmes de ses habitants, etc. » (*Malte-Brun*, VIII. 55).

BOREAS. — *Boreas*, Borée, *vent du nord-est ou du nord.* SYN. Aquilo, EP. Gelidus, Scythicus. PHR. Aut Boreæ penetrabile frigus adurat. *Virg.* Frigidus ut Boreas obstupefecit aquas. *Ovid.* (*Gradus*)... *Borysthènes*, Borysthènes ou Dnieper, grand fleuve de la Sarmatie (*Russie*), qui se jette dans la mer Noire (*id.*). — Le mot BORÉE rappelle donc le vent du nord-est, le froid glacial, la direction du nord-est et un fleuve de Russie, qui a reçu des Grecs son nom de Borysthènes, comme coulant au nord-est. Βορηας, Borée, nord (*Lexique*) ; Τιθημι, εθην, poser, placer (*id.*).

CLASSE. — *Classis*, toute sorte d'armée, de corps d'armée (*Wailly*).

La nation française après avoir VEXÉ le TERROIR ROMAIN CRAINDRA L'HEURE pour son armée de l'AVOIR POUSSÉE TROP LOING du côté du nord-est... On s'écrie ici douloureusement Moscou ! Les jugements de Dieu sont terribles, et LE GRAND PROPHÈTE n'a écrit l'*Histoire prédite et jugée* que pour nous les faire connaître. Le Prophète fait de ce grand désastre le châtiment d'un grand crime. On ne peut en douter, la conjonction MAIS établit entre les faits la liaison qu'elle établit entre les deux parties si distinctes de ce quatrain, et le Prophète a dit pour le même fait, dans les vingt-huit vers sur le SOLDAT SIMPLE : LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE... ROY FAIT INJUSTE NE FERA CONDAMNER. Le *Siècle* proteste contre cette morale ; il publiait en octobre 1859 :

« Le sort des légations n'est pas encore fixé, et les louables efforts de la France et des autres puissances pour obtenir du Pape des concessions libérales n'ont servi jusqu'à ce jour qu'à soulever la fureur du parti ultramontain. C'est une levée en masse ; les déclamations des feuilles légitimistes de Paris et des départements font chorus avec les mandements épiscopaux. Les vieux rétrogrades, qui sont toujours les mêmes, qui n'ont *rien oublié ni rien appris*, vont chercher des armes dans le passé, et ils ont tiré des œuvres du héros de l'absolutisme clérical, du comte Joseph de Maistre, une lettre qu'ils ont soin de reproduire, avec des indications typographiques dont le sens n'échappera à personne.

» En 1810, étant ambassadeur du roi de Sardaigne à la cour de Russie, J. de Maistre lui écrivait :

« AU ROI.

» Sire, nous recevons dans ce moment la nouvelle de la convocation du Concile de Paris, avec la lettre menaçante de Napoléon, qui a cassé la glace, et menace ouvertement de déposer le pape ! Voilà un autre ordre de choses et qui sait ce que nous verrons ? Il me paraît impossible que, d'un côté ou d'un autre, il ne s'élève pas quelque opposition, quelque protestation sublime. Quoiqu'il en soit, Votre Majesté *assiste avec nous à l'une des plus grandes expériences qui puisse avoir lieu sur ce sujet.* JAMAIS AUCUN SOUVERAIN N'A MIS LA MAIN SUR UN PAPE QUELCONQUE (avec ou sans raison, c'est ce que je n'examine point), ET A PU SE VANTER ENSUITE D'UN RÈGNE LONG ET HEUREUX.

« Henri V a souffert tout ce que peut souffrir un homme et un prince. Son fils dénaturé mourut de la peste à quarante-quatre ans, après un règne fort agité. Frédéric II fut empoisonné par son fils, après s'être vu déposé. Philippe-le-Bel mourut d'une chute de cheval à quarante-sept ans. Ma plume se refuse aux exemples moins anciens. — Cela ne prouve rien, dira-t-on. — A la bonne heure ! Tout ce que je demande, c'est qu'il en arrive autant à un autre, *quand même cela ne prouverait rien*, et c'est ce que nous verrons.

» En attendant, Votre Majesté voit combien nous sommes malades. Tous les principes sont attaqués à la fois ; et qu'elle daigne m'en croire, les bons sont bons, mais personne n'est converti. »

« Quel esprit évangélique ! quelle admirable charité ! continue le *Siècle*, si vous touchez au pape vous descendrez du trône ; vous passerez par toutes sortes de catastrophes ; vous tomberez de cheval ; vous mourrez de la peste ; vous serez empoisonné par vos enfants.

» N'a-t-on pas déjà, quand le roi de Sardaigne fut cruellement éprouvé dans ses affections de famille, représenté les pertes qu'il avait subies comme une juste punition du ciel ?

» Quiconque, prince ou simple citoyen, rêve des institutions libérales pour les Etats-Romains, un remaniement quelconque du pouvoir pontifical, est hors la loi aux yeux de ces Hébertistes de la sacristie, de ces terroristes blancs. Ils menacent les empereurs et les rois du jour, comme de Maistre menaçait Napoléon Ier, comme les Jésuites menaçaient Henri IV. Nous avons parlé de Croisades ; soyez certains qu'ils en susciteraient une s'ils le pouvaient, et qu'à la suite de ces processions où toutes les pompes du culte sont étalées, où les prêtres, parés d'imposants costumes, défilent à la clarté des cierges, aux sons de l'orgue retentissant, les fidèles pourraient bien rougir de se borner à des prières en faveur du pape, et se demander s'il n'y a pas quelque vengeance temporelle à exercer contre des gens qu'on leur désigne comme menteurs, hérétiques, schismatiques, félons, aventureux, lâches, impies et dévoyés ; contre ceux que leur dénoncent simultanément les mandements épiscopaux et les organes de la presse cléricale. — E. de la Bédollière. » (*Univers*, 5 octobre 1859).

J'en suis fâché pour le *Siècle*, qui ne paraît pas le jour du Mardi-Gras et qui ne devrait paraître que ce jour-là, la tradition et la prophétie établissent contre lui que JAMAIS SOUVERAIN N'A MIS SA MAIN SUR UN PAPE QUELCONQUE ET A PU SE VANTER ENSUITE D'UN RÈGNE LONG ET HEUREUX. Le *Siècle*, lui aussi, n'a *rien oublié ni rien appris ;* s'il redemande les jours de 93, sans oublier l'échafaud de Louis XVI, c'est qu'il n'a pas appris que les ROUGES ont fait monter 72 ROUGES sur l'échafaud royal.

Le Prophète l'a dit : en Révolution, LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS. Tout le monde, indistinctement, BLANCS ET ROUGES, ont donc des fautes graves à se reprocher dans la manière de juger les faits ; et cependant personne ne se reconnaît coupable. Ces votes qui ont entraîné contre la pensée des votants la chute de Louis XVI, celle de Napoléon Ier, celle de Charles X, celle de L.-Philippe, ne sont-ils pas des fautes ? *Les votes de confiance ne sont pas toujours des votes de conscience.*

Revenons au quatrain de Nostradamus.

Mais nation celtique craindra l'heure, Boreas classe trop loing l'avoir poussée.

« ... C'est ce même principe qui m'a fait courir malheureusement si vite à Moscou. Avec plus de lenteur j'eusse paré à tout ; mais je m'étais mis dans l'obligation de ne pas laisser le temps de commenter ; avec ma carrière déjà parcourue, avec mes idées pour l'avenir, il fallait que ma marche et mes succès eussent quelque chose de surnaturel... Sont-ce les efforts des Russes qui m'ont anéanti ? Non, la chose n'est due qu'à de purs accidents, qu'à de véritables *fatalités ;* c'est une capitale incendiée en dépit de ses habitants, et par des intrigues étrangères ; *c'est un hiver, une congélation dont l'apparition subite et l'excès furent un espèce de phénomène ;* ce sont de faux rapports, de sottes intrigues, de la trahison, de la bêtise, bien des choses enfin qu'on saura peut-être un jour, et qui pourront atténuer ou justifier *les fautes grossières en diplomatie et en guerre que l'on a le droit de m'adresser* (LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, 145e) ; celle de m'être livré à une telle entreprise, en laissant sur mes ailes, devenues bientôt mes derrières, deux cabi-

Digitized by Google

nets dont je n'étais pas le maître, et deux armées alliées que le moindre échec devait rendre ennemies (QU'ON SE VIENDRA RANGER A LA GRAND' LIGUE, *quatr. suivant*). Mais pour tout conclure enfin sur ce point, et même annuler tout ce qui précède d'un seul mot, c'est que *cette fameuse guerre, cette audacieuse entreprise, je ne l'avais pas voulue;* je n'avais pas eu l'envie de me battre; Alexandre ne l'avait pas davantage, mais une fois en présence, les circonstances nous *poussèrent* l'un l'autre : la *fatalité* fit le reste. » (*Mém. de Ste-Hélène,* II. 419).

« L'Empereur *trop longtemps abusé*....., s'arrêta enfin, mais trop tard, à l'idée de battre en retraite. Le 18 octobre (1812), l'armée commença son mouvement rétrograde... Déjà, *un ennemi plus terrible* que les hordes de barbares se déchaînait sur les soldats : *l'hiver* de la Moscovie avait commencé son règne; *les vents du nord* soufflaient avec violence, et des tourbillons de neige enveloppaient les régiments, les chevaux et l'artillerie. Le thermomètre de Réaumur marquait 20 *degrés* (au-dessous de zero) : ce fut le signal d'un désastre sans exemple... L'armée fut en peu de jours démoralisée par la souffrance, décimée par la faim et par le *froid*... Le 7 novembre, on atteignit Smolenck... A ce point, de la grande armée.... il ne restait plus que 800 cavaliers et 36,000 fantassins sous les armes et leurs souffrances commençaient à peine !... Peut-être la *rigueur du froid* eût-elle sauvé l'armée, en lui permettant de franchir la Bérézina et de vastes marécages sur les glaces (la Bérézina se jette dans le *Borysthènes*). Et voilà... que la température s'étant, pour un moment, adoucie, le dégel vient offrir aux Français une nouvelle chance de destruction... Le 5 décembre, Napoléon part pour sa capitale, après avoir confié le soin de la retraite à Murat, qui, démoralisé lui-même, s'enfuit vers son royaume de Naples. Il abandonna Wilna et d'immenses magasins. Pour surcroît d'épreuves, la température s'adoucit de nouveau, 28 dégrés au-dessus de zéro, en Russie, au mois de novembre; et 40,000 hommes périrent en quatre jours... Eugène de Beauharnais succéda à Murat, et soutenu des généraux Gérard et Ney, ramena les débris informes de cette formidable armée derrière le Niémen, derrière la Vistule, derrière la Warta, derrière l'Oser... Quatre cent mille familles prenaient le deuil (290). Et le prince Eugène se rappelait les expressions de la lettre que lui écrivait Napoléon six ans auparavant (22 juillet 1807). Que veut faire Pie VII, en me dénonçant à la chrétienté ? Mettre mon trône en interdit ? M'excommunier ? Pense-t-il alors *que les armes* tomberont des mains de nos soldats ? » (*Hist. de Napoléon*, Amédée Gabourd.)

« Après *l'excommunication* du 11 juin 1809, Napoléon répéta souvent au cardinal Caprara, qu'il s'en moquait, qu'elle ne *faisait pas tomber les armes des mains de ses soldats.* Et voici ce que dit, pour 1812, M. le comte de Ségur, un des généraux témoin oculaire de cette grande catastrophe : Les armes des soldats parurent un insupportable poids à leurs bras glacés. Dans leurs chutes fréquentes, les armes s'échappaient de leurs mains, se brisaient e se perdaient dans la neige.... *Ils ne les jettaient pas; la faim et le froid les leur arrachaient* (Hist. de Napoléon). M. de Salgue, dans ses *Mémoires : Le soldat ne put tenir ses armes; elles s'échappaient des mains des plus braves..., les armes tombaient des bras glacés* qui les portaient. » *(Mém. du cardinal Pacca.* Ch. IV., p. 221.)

Qu'est-ce que tout cela prouve, dira encore le *Siècle*, après que les évènements sont venus donner raison aux déductions du comte Joseph de Maistre ? Les faits, la prophétie, l'intervention incessante de Dieu dans les affaires du monde ne prouvent rien, en effet, pour ceux qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni sentir. Le Prophète ajoute :

Dedans les isles si horrible tumulte,
Rien on n'orra qu'une bellique brigue.
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand ligue.

ISLES. — Les Iles Britanniques sont les *îles* par excellence dans le monde. — HORRIBLE TUMULTE. Ces mots ne peuvent être entendus d'une sédition, car le vers suivant dit expressément que toutes les voix seront d'accord pour demander UNE BRIGUE BELLIQUE. — ORRA, de *ouïr*, entendre. — BELLIQUE, belliqueux (*N. Landais*). — BRIGUE, poursuite vive de quelque chose, par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts (*N. Landais*).—PRÉDATEURS. *Prædator*, pillard, usurpateur qui envahit (*Wailly*). Napoléon est nommé NOIR RAPAX (45e).—INSULTE. *Insultatio*, action de sauter sur, saut, bravade (*Wailly*). — GRAND LIGUE. Il est parlé ailleurs de cette LIGUE : SEPT FOIS CHANGER VERREZ GENT BRITANNIQUE TAINTS EN SANG EN DEUX CENTS NONANTE ANS (1525–290, 1815), FRANCHE NON POINT PAR APPUY GERMANIQUE, ARIÈS DOUBTE FON. POLE BASTARNAN (*Voir* 192e).

« 14 février 1813. L'ouverture de la session du Corps législatif a lieu. Après avoir fait, à sa manière, le résumé de la dernière campagne, Napoléon continue : « ..... J'ai fait de grandes pertes; elles auraient brisé mon âme si, dans ces grandes circonstances, j'avais dû être accessible à d'autres sentiments qu'à l'intérêt, à la gloire et à l'avenir de mes peuples... Les agents de l'Angleterre propagent chez tous nos voisins l'esprit de révolte contre les souverains; l'Angleterre voudrait voir le continent entier en proie à la guerre civile et à toutes les fureurs de l'anarchie; mais la Providence l'a elle-même désignée pour être la première victime de l'anarchie et de la guerre civile... Je désire la paix; elle est nécessaire au monde. Quatre fois, depuis la rupture qui a suivi le traité d'Amiens, je l'ai proposée, dans des démarches solennelles. Je ne ferai jamais qu'une paix honorable et conforme à la grandeur de mon empire. » (*Montg.* VII. 184).

« *Campagne de Saxe ou de* 1813. — ... Ainsi Napoléon admettait bien de la haine chez ses ennemis, et de l'humeur, de la malveillance peut-être dans ses alliés; mais il ne pouvait supposer aux uns ni aux autres le désir de le détruire tout à fait, tant il se sentait nécessaire à tous; et il marchait en conséquence.

» Voilà l'idée dominante de Napoléon dans toute cette grande circonstance; elle est la clef constante de sa conduite jusqu'au dernier moment, à celui même de sa chute. Il ne faut pas la perdre de vue; elle explique bien des choses, peut-être tout, *son attitude hostile, ses paroles fières*, ses refus de conclure, *sa détermination de combattre, etc.* Ses premiers succès sont surprenants, admirables; mais ce qui lui semblait infaillible fut précisément ce qui lui manqua : *ses alliés naturels le trahirent et le précipitèrent.* » (*Mém. de Sainte-Hélène,* II. 179).

« 1er mars 1813. La sixième coalition continentale se forme contre la France. » (*Montgaillard*, VII. 188).

« 20 avril 1814. Louis XVIII fait son entrée solennelle à Londres et reçoit de grands honneurs en qualité de roi de France. Complimenté par le prince régent, il lui répond :... « C'est aux conseils de V. A., à ce glorieux pays et à la confiance de ses habitants, que j'attribuerai toujours, après la divine Providence, le rétablissement de notre maison sur le trône de ses ancêtres, et cet heureux état de choses qui promet de fermer les plaies, de calmer les passions et de rendre la paix, le repos et le bonheur à tous les peuples. »

» Les remerciements offerts au régent par Louis XVIII sont d'autant plus expressifs, que le monarque n'ignore pas, 1° que c'est d'après les instantes sollicitations de l'*Angleterre* que l'invasion de la France a été décidée; l'Autriche, la Prusse, et surtout la Russie, avaient exprimé l'intention de ne point passer le Rhin. Le cabinet de Saint-Jâmes les a forcés, en quelque sorte, à porter leurs armes sur le territoire français; 2° le ministre Castlereagh a déterminé, par son inflexible persistance, les puissances alliées à rompre le congrès de Châtillon et à rejeter toutes les propositions de Napoléon, quelles qu'elles fussent; 3° le cabinet anglais a décidé à Paris même la reconnaissance des droits de la maison de Bourbon au trône de France.» (*Id.*, VIII. 8).

On sent percer un reproche amer dans ces lignes de l'historien. Hélas ! la politique a des exigences auxquelles il faut céder parfois. Avant que le Sénat n'entendît ces paroles : « Le vainqueur de l'Autriche dans les plaines lombardes est le vaincu de l'Angleterre sur le champ de bataille de la diplomatie, » Nostradamus avait dit : NEVEU A LONDRES PAR PAIX FEINCTE MEURTRY (VI. 20-28). Napoléon Ier, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS, a fait la guerre durant tout son règne sur terre et sur mer aux Anglais qui ont mis fin à ce règne sous les murs de Paris. On comprend qu'on essaie d'une autre politique. (*Voir* 128e, 130e, 57e, 187e. 192e, etc., etc.).

Ces sept quatrains qui se suivent embrassent toute la première phase de la Révolution. Le premier, dit les guerres de la République en Italie (1796–1797) et l'expédition d'Egypte (1798–1801); le second, l'émigration, la vente des biens du clergé, la confiscation de ceux de la noblesse, l'établissement du gouvernement représentatif, la mort de Louis XVI et les guerres civiles sous les derniers Bourbons (1789–1830); le troisième, la captivité de Pie VI à Valence, la victoire des ennemis au centre des pays occupés par les

Digitized by Google

Français, l'élection de Pie VII (1799-1800); le quatrième, la mort de Pie VI à Valence et de quelques prêtres détenus dans cette ville (1799); le cinquième, la mort de Louis XVI, la prise de Rome, la mort de Pie VI en haine de l'Eglise (1793-1799); le sixième, la prise de Rome et la campagne de Russie (1809-1812); le septième, la coalition continentale qui se fait à l'instigation de l'Angleterre (1813-1814). — Les évènements annoncés par les quatrains 96e, 97e et 98e de la IIe Centurie ont eu lieu en 1796, 1797 et 1798. Le Prophète a dit : SI JE VOULOIS A CHAQUE QUATRAIN LE DÉNOMBREMENT DU TEMPS SE POURROIT FAIRE. (*Let. à Henri II*).

109e

Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte,
Humaine flamme pour divine voir luire,
Fera des seuls de leur sang terre tainte,
Et les saints temples pour les impurs détruire.

IV. 24.

110e

Corps sublimes sans fin à l'œil visibles,
Obnubiler viendra par ces raisons,
Corps, front comprins, sens chefs et invisibles,
Diminuant les sacrées oraisons.

IV. 25.

111e

Lou grand essayme se levera d'abelhos,
Que non scauran donte siegen venguddos,
De nuech l'embousq; lou gach dessous les treillos
Ciutad trahido per cinq lengos non nudos.

IV. 26.

112e

Salon, Mansol, Tarascon de Sex l'arc,
Où est debout encor la pyramide:
Viendront livrer le Prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthamide.

IV. 27.

La voix du roi-martyr se fera entendre sous la terre sainte du cimetière de la Madeleine. Le flambeau de la Raison, pour éteindre celui de la Révélation, couvrira la terre du sang des personnes consacrées à Dieu; et sur le tabernacle vide des églises s'asseoira l'impure déesse de la Raison.

Le corps sublime du clergé que l'œil de l'homme verra sur la terre jusqu'au dernier jour du monde perdra de son éclat à la suite de cette persécution faite pour le triomphe de la Raison. Les fidèles ou le corps de l'Eglise unis au chef, le souverain Pontife, les prêtres qui veillent à la conservation du corps et pourvoient à ses besoins, les chefs invisibles de l'Eglise ou les trois personnes de la Sainte Trinité consentiront à un concordat supprimant des fêtes d'obligation.

Alors on verra s'élever la famille nombreuse des Bonaparte dont on ne saura pas l'origine; les abeilles de l'Empire auront commencé à paraître à la suite d'une embûche dressée la nuit du dix-huit brumaire. Leur chef, après s'être emparé de lui-même du pouvoir des cinq directeurs, se sera établi en permanence au lieu où siégea la force de la France en la personne royale. La ville révolutionnaire aura été trahie par les cinq membres du Directoire, avocats couverts de toge, mettant peu la main aux affaires.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MANSOLÉE MOURRA), de la République (FUIS... TARASC), sur lesquels UN seul aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e, 54e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN, ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise, qui se joignit aux *alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *sainte alliance* contre Paris.

Abordons sans préambule le commentaire de ces seize vers qui se suivent. Leur traduction offre déjà un ensemble séduisant; le commentaire, les citations historiques et surtout les liens que le grand secret d'interprétation établit entre ces quatrains et d'autres qui ont les mêmes expressions vont leur donner une tout autre valeur.

Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte...

Le Prophète ne parle dans ce premier vers que d'une victime, et cette victime n'appartient pas au clergé, car le martyre des personnes consacrées à Dieu se voit deux vers plus bas. L'ensemble de ces seize vers qui se suivent dans Nostradamus, en déterminant l'époque de l'évènement, indique que cette âme qui ne peut être que celle d'un mort illustre entre tous, est celle du roi de France, désignée déjà excellemment par ces mots de la *Lettre à Henry II* : ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (p. 26) et par ces vers : LE SANG REPERSE LE VISAGE DE LA VICTIME PROCHE SACRIFIÉE (106e), etc. etc.

AME SAINTE. — « Pourquoi, dit Pie VII, ne serions-nous pas de l'avis de Benoist XIV, en reconnaissant le martyre de Louis XVI? — Et peut-il y avoir le moindre doute que ce prince ait été particulièrement mis à mort en haine de la foi et pour son attachement aux dogmes catholiques? » (*Proyart*, I. 378, *voir* p. 33).

TERRE SAINTE. — « Le corps et la tête du roi... sont à l'instant même portés au *cimetière de la Madeleine*. » (*Montg.*, III. 415).

« 18 janvier 1815. Les restes de la reine Marie-Antoinette et de Louis XVI sont exhumés... Des fosses on retire de très faibles fragments d'ossements en calcination presque achevée. » (*Id.*, VIII. 96).

Humaine flamme pour divine voir luire...

« Nous fûmes témoins qu'il régnait à cette époque (règne de Louis XVI) une coupable collision entre les ignorants apôtres des doctrines de l'impiété et la foule de leurs disciples, avides d'y être initiés. « Accourez à nos leçons, criaient ces philosophes; *venez voir la lumière;* c'est nous seuls qui la montrons. En nous écoutant, vous écoutez les fidèles interprètes de la *Raison* et les prêtres *éclairés* de la *nature*. Apprenez-donc de nous que la *raison* et la *nature* sont les *Dieux* du monde et de la Philosophie; sachez de plus que votre esprit n'est qu'un corps et votre âme une forme, que le vice dans vos cœurs est le frère de la vertu; croyez que le ciel qu'on vous promet n'est qu'une chimère, et l'enfer dont on vous menace un vain épouvantail; que les prêtres sont des fourbes quand ils tonnent contre le crime, et les rois des tyrans quand ils osent le punir. Vous élevez-vous jusqu'à ces conceptions hardies? entendez-vous ce langage de l'homme libre? Si cela est, applaudissez-vous; vous êtes dignes de nous, et comme nous des philosophes accomplis. A quoi un immense troupeau de courageux hébétés répondait : « Oui, sages et sublimes docteurs, vos disciples vous entendent et vous suivent. Au sein de l'obscurité où vous les conduisez, *votre lumière les éclaire encore; et le flambeau de votre philosophie répand un jour merveilleux sur la nuit qui fait leurs délices.* » (*Nox illuminatio mea in deliciis meis*, Ps. 138, ℣ 11).

» C'est ainsi que s'entendaient les maîtres et les disciples. Mais cette complicité des cœurs n'ôtait rien, sans doute, de sa difformité à l'ignorance qui abrutissait les esprits; et, tandis que le philosophe de Rome païenne excitait la pitié, le philosophe de la France chrétienne n'inspirait que l'horreur. Le premier, abandonné aux faibles ressources de sa *raison* malade, était resté dans les *ténèbres* de l'ignorance; l'*autre s'y plongeait de gaité de cœur, en éteignant le flambeau divin qui luisait pour l'éclairer*. Ce fut un scandale *sans exemple* dans la longue série de nos annales chrétiennes que celui dont nous fûmes témoins, d'une nombreuse secte d'apôtres infatigables des plus humiliantes folies; *aveugles obstinés pour qui le soleil de la Révélation brillait en son midi*, et qui étaient parvenus à amonceler sur cette école de plus épaisses *ténèbres* encore que celles qui couvraient *la nuit du paganisme*. Ils inondaient le monde de leurs livres; et le premier comme le plus sublime des livres, celui qui renferme éminemment toute sagesse et tout savoir, était pour eux un livre fermé. Ils avaient sous la main, et leur dédaigneuse ignorance refusait de saisir ce fil précieux qui unit le ciel à la terre, ce pacte antique du créateur avec sa créature, où celle-ci retrouve, avec les titres de sa noblesse originelle, la double histoire de sa déchéance et de sa réintégration. A entendre ces vains sophistes, ils étaient pleins de tout savoir de l'antiquité, et à peine connaissaient-ils de nom, et seulement pour nous les signaler par les sarcasmes

Digitized by Google

d'une brutale ignorance, ces génies divins, les peintres miraculeux et les historiens contemporains de l'avenir le plus reculé; organes également majestueux et précis du Dieu de vérité qui les inspirait, soit qu'ils racontassent ses grandeurs essentielles ou la gloire future de son Christ, soit qu'ils montrassent de loin le bras visible de cette puissance qui se joue au milieu de ses œuvres, en semant les couronnes et brisant les sceptres, créant les Empires et les effaçant de la terre, confiant à l'iniquité même le succès de ses justices, appelant le crime contre le crime, et des nations dépravées contre des nations apostates; *suscitant* et *désignant*, pour l'exécution de ses profonds desseins, des instruments qui les servent et les ignorent, nommant des siècles d'avance, et le prince qui doit fonder et le prince encore qui détruira le vaste Empire des Perses; conduisant également par la main, à travers tous les obstacles, et les héros réparateurs, les ministres infaillibles de ses miséricordes, et les héros dévastateurs, les verges inévitables de son indignation. *Dan.*, V. 28. — *Isaïe*, XXI. 9; XLIV. 28; XLV. 1 et seq.—*Math.*, III. 1 et seq. » (*Proyart*, II. 258-261).

TRADUCTEUR du GRAND PROPHÈTE, c'est avec une satisfaction bien vive que j'ai copié cette citation. Rien n'est plus propre à confondre la *Raison* (HUMAINE FLAMME) et à faire briller d'un nouvel éclat la *Révélation* que le miracle de la prophétie; comme aussi rien n'est plus propre à faire adorer Dieu que l'étude de son action dans le monde.

Fera des seuls de leur sang terre teincte...

SEULS. — Au milieu de 24 vers (94e-99e) sur cette même révolution politique et religieuse, on a vu ce mot interprété déjà deux fois des personnes consacrées à Dieu : L'ESTAT... DES SEULS BIEN CHANGÉ (96e); L'HABIT DES SEULS SERA MIS A NÉANT (98e). L'idée me vient ici de regarder le *Dictionnaire de Concordance*, et je vois que ce mot ne peut être interprété que quatre fois avec le sens qu'on lui donne ici (partout ailleurs il a la signification de *un*); je vois que tous les quatrains où il se trouve avec le premier sens *s'adaptent* les uns aux autres, et que le Prophète a consacré ce mot pour désigner le clergé durant la persécution de 1789-1799. Voici le quatrain dont le *Dictionnaire de Concordance* vient de donner à l'instant l'interprétation :

> Devant le peuple sang sera respandu,
> Que du haut ciel ne viendra eslongner,
> Mais d'un longtemps ne sera entendu,
> L'esprit d'un seul le viendra tesmoigner. IV. 49.

Le juste à tort à mort l'on viendra mettre publiquement et du milieu esteint (42e): DEVANT LE PEUPLE SANG SERA RESPANDU; cette mort d'un criminel que Louis XVI subira le conduira au ciel (*Fils de saint Louis, montez au ciel!*): QUE DU HAUT CIEL NE VIENDRA ESLONGNER. Il dira : *Je demande que mon sang ne retombe pas sur la France* : MAIS D'UN LONGTEMPS NE SERA ENTENDU; la *neufve Babylone* continuera une révolution qui doit durer *septante-trois ans et sept mois*. Pie VI, L'ESPRIT D'UN SEUL LE VIENDRA TESMOIGNER, Pie VI, non comme souverain Pontife, mais comme docteur particulier, rendra témoignage de la sainteté de Louis XVI, *celuy de sang reperse le visage de la victime proche sacrifiée* (106e).

Ce quatrain *s'adapte* en particulier à celui qu'on interprète ici : OUY SOUS TERRE SAINTE D'AME VOIX SAINTE, MAIS D'UN LONGTEMPS NE SERA ENTENDU. La voix du roi-martyr se fait entendre du fond du tombeau, mais Dieu reste sourd à cette prière, et le triomphe de la Raison couvre la terre du sang des prêtres.

Les citations ici sont inutiles; on se rappelle que le Prophète a dit au milieu de 32 vers sur les premiers évènements de la Révolution : DE SANG CHAPELLE TEINCTE (10e), pour le massacre des SEULS dans la CHAPELLE des Carmes.

Et les saints temples pour les impurs destruire.

« 21 août 1789. Le préambule et différents articles de la première déclaration des droits de l'homme sont décrétés, en présence et sous les auspices, non pas de Dieu, mais de l'Etre suprême; ingénieuse et philosophique périphrase que l'Assemblée constituante légua si heureusement à Robespierre, pour désigner la douce et républicaine divinité. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 507).

« 10 novembre 1793. La Convention décrète que le culte catholique sera remplacé par le culte de la Raison, auquel l'église Notre-Dame de Paris est dédiée. » (*Montgaillard*, IV. 158).

« 10 novembre 1793. La première fête de la Raison fut célébrée avec pompe le 20 brumaire. Toutes les sections s'y rendirent avec les autorités constituées. Une jeune femme représentait la déesse Raison; elle était vêtue d'une draperie blanche; un manteau bleu céleste flottait sur ses épaules; ses cheveux épars étaient recouverts du bonnet de la liberté. Elle était assise sur un siége antique entouré de lierre et porté par quatre citoyens. Des jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de roses, précédaient et suivaient la déesse. Puis venaient les bustes de Lepelletier et de Marat, des musiciens, des troupes et toutes les sections armées. Des discours furent prononcés, et des hymnes chantés dans le temple de la Raison (église de Notre-Dame). On se rendit ensuite à la Convention; Chaumette prit la parole en ces termes :

« Législateurs, *le fanatisme a cédé la place à la Raison. Ses yeux louches n'ont pu soutenir l'éclat de la lumière.* Aujourd'hui un peuple immense s'est porté sous ces voûtes gothiques qui, pour la première fois, ont servi d'écho à la vérité. Là les Français ont célébré *le seul vrai culte, celui de la liberté, celui de la Raison*; là nous avons formé des vœux pour la prospérité des armes de la République; là nous avons abandonné des idoles inanimées, pour *la Raison*, pour *cette image animée*, chef-d'œuvre de la nature. En disant ces mots, Chaumette montrait la déesse vivante de la Raison. La jeune et belle femme qui la représentait descend de son siége et s'approche du président, qui lui donne l'accolade fraternelle au milieu des bravos universels et des cris de : Vive la République! Vive la Raison! A bas le fanatisme!.... La Convention, qui n'avait encore pris aucune part à ces représentations, est entraînée et obligée de suivre le cortége, qui retourne une seconde fois au temple de la Raison, et va y chanter un hymne patriotique. » (*Thiers*, V. 447).

Aucun peuple n'avait encore proclamé le règne et le culte de la Raison; aucun peuple chrétien n'avait affiché un pareil mépris de toute morale, et aucun gouvernement chrétien n'avait encore tenté de réaliser ce vœu des vrais philosophes : étrangler le dernier prêtre avec les boyaux du dernier roi. Le quatrain suivant fixe le terme de ces folies et déclare qu'après la persécution le clergé ne recouvra pas son premier éclat.

Corps sublimes sans fin à l'œil visibles, Obnubiler viendra par ces raisons...

OBNUBILER. — *Obnubilo*, couvrir de nuages (*Wailly*).

PAR CES RAISONS. — Ces mots montrent déjà que le Prophète continue dans ce quatrain un récit commencé dans le précédent, puisque ces CORPS SUBLIMES... qui sont OBNUBILÉS par tout ce qui précède sont les prêtres, dont il vient d'être dit : FERA DES SEULS DE LEUR SANG TERRE TEINCTE, ils montrent en outre que Nostradamus joue encore sur les mots. La mort de Louis XVI, le triomphe de la *Raison*, la persécution sanglante, la profanation des temples, furent autant de *raisons* qui empêchèrent le clergé de reprendre, dans la suite, tout son éclat. — *Ratio*, raison, sens, jugement... cause, motif (*Wailly*).

CORPS SUBLIMES SANS FIN A L'ŒIL VISIBLES. — « Si je voulais envisager le sacerdoce par son côté le plus SUBLIME, je dirais que le sacrificateur de la loi nouvelle, le prêtre, est appelé à offrir cette victime ineffable qui, par sa dignité même, rend à l'infinie Majesté des hommages dignes d'elle... Et certes, pour le dire en passant, on sent bien qu'*un ministère qui s'élève si haut, s'il est au pouvoir des hommes de l'appauvrir et de le persécuter, il n'est pas en leur pouvoir de le dégrader ni de l'avilir*. Mais je consens à l'envisager par un côté plus accessible à notre faible humanité, dans ses rapports avec les intérêts de la vie présente. Ainsi envisagé, qu'est-ce donc que le sacerdoce? C'est un ministère de zèle universel, généreux, héroïque, qui embrasse tous les besoins de l'homme, et qui *n'élève le prêtre au-dessus de tous par la dignité* que pour en faire le serviteur de tous par la charité...

» Déjà les plus beaux génies avaient illustré Rome et la Grèce... et la *nuit de l'idolâtrie*, avec toutes ses superstitions, tous les maux monstrueux qu'elle enfante, n'en couvrait pas moins l'univers... Jésus-Christ vient, qui, en fondant une loi nouvelle, fonde un sacerdoce pour la perpétuer; l'apostolat de ses premiers disciples passe à leurs successeurs, et là commence *cette chaîne* de pontifes et de prêtres qui, de génération en génération, de siècle en siècle, est descendue jusqu'à nous. Oui, c'est aux apôtres, c'est aux héritiers de leur mission, répandus d'âge en âge au milieu des nations, qu'appar-

Digitized by Google

tient la gloire de les avoir *éclairées*. Si le monde romain, si les peuples policés ou barbares placés hors de sa domination, si notre Europe en particulier sont enfin *sortis des ténèbres du paganisme*, ce n'est ni à des philosophes, ni à des orateurs, ni à des législateurs, mais à des évêques et à des prêtres qu'ils ont dû la lumière; et les peuples anciens, ainsi que ceux du Nouveau-Monde, n'ont été successivement *éclairés* qu'à mesure que l'Evangile y a pénétré. Pour parler de ce qui nous touche davantage, des Gaules, de ces pays dont se compose notre France, ils virent fuir l'idolâtrie devant l'Evangile, *comme la nuit devant les clartés du jour;* mais cet Evangile, de qui l'ont-ils reçu, sinon de ces ministres de Jésus-Christ qui lui apparurent il y a seize siècles? (*Frayssinous*, Conférence sur le sacerdoce chrétien).

SANS FIN A L'ŒIL VISIBLES. — Jésus-Christ a-t-il établi une *société religieuse* qui dût être *perpétuellement visible jusqu'à la fin des temps?*... Le culte mosaïque n'était que l'image passagère de *l'éternelle réalité du christianisme*... L'ange dit à Marie au sujet de Jésus : Son règne n'aura point de fin... Jésus-Christ s'adresse-t-il au collége des apôtres qu'il envoie évangéliser les peuples, et en leur personne aux héritiers de leur apostolat? Il promet d'être avec eux, non par intervalles, mais sans cesse, mais tous les jours, *omnibus diebus;* non pour un temps, mais pour tous les temps jusqu'à la fin des siècles, *usque ad consummationem sæculi.* S'adresse-t-il en particulier à saint Pierre? Il présente son Eglise comme un édifice bâti sur un roc, que toutes les puissances ne sauraient renverser : *portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* De quelles expressions plus énergiques pouvait-il se servir pour exprimer *l'éternelle durée de son Eglise?* (*Id.*, Conférence sur l'autorité de l'Eglise).

OBNUBILER VIENDRA PAR CES RAISONS. — « *Le flambeau de la foi,* trop longtemps *obscurci,* reparaîtra plus *radieux* comme l'astre du jour après la noire tempête.

» Et qui ne serait consterné, Messieurs, à la vue de cette effrayante multitude d'églises qui demeurent sans pasteurs, de ce grand nombre de prêtres qui succombent sous le poids des années, sans être remplacés?... Il faut le dire, depuis que l'Eglise dépouillée n'offre plus, je ne dirai pas de richesses aux familles, mais d'honorables ressources, que le sort du sacerdoce est si précaire, si incertain, et qu'il est à la merci du caprice des hommes ou des événements; depuis qu'il a été environné de soupçons odieux, fatigué d'une inquiète surveillance, poursuivi par la haine, couvert de ridicule et de mépris, livré à la dérision, toléré plutôt qu'honoré; depuis qu'on a regardé comme un chef-d'œuvre de la politique de le *dépouiller de toute prérogative*, qu'on a osé lui reprocher l'esprit d'envahissement, parce qu'il cherche à se perpétuer, et l'esprit de cupidité, parce qu'il demande du pain; au milieu de tant d'outrages et de ce délaissement, qu'avons-nous vu? Les familles, non-seulement dans les hautes conditions, mais dans les plus médiocres, se sont alarmées de tout ce qui semblait annoncer dans leurs enfants une vocation naissante pour le sanctuaire... Les peuples demanderont vainement le pain qui donne la vie, parce qu'il ne se trouvera personne pour le leur distribuer; et c'est alors qu'assis sur les ruines de nos temples renversés, le génie de l'impiété pourra s'applaudir de ses triomphes.

» *O Eglise gallicane, quelles mains sacrilèges t'ont ravi ton éclat et ta beauté!* Dans quel abîme de désolation je te vois plongée! Tu portes bien sur ton *front* de nobles cicatrices qui font ta gloire, mais ces marques de ton courage le sont aussi de tes malheurs; et qui pourrait ne pas s'attendrir de tes longues et cruelles infortunes?... » (*Id.*, Conf., Craintes et espérances de la Religion).

Corps, front comprins, sens chefs et invisibles.

CORPS, FRONT COMPRINS. — Ces mots sont pour l'Eglise entière le corps et la tête comprise, c'est-à-dire pour l'assemblée des fidèles et le Pape.—SENS. Les sens veillent à la conservation du corps et pourvoient à ses besoins. Ce mot est pour tout le clergé en général.—CHEFS. Les prêtres, les évêques, le souverain Pontife. — INVISIBLES. Les trois personnes de la sainte Trinité sont les CHEFS INVISIBLES de l'Eglise.

« L'autorité religieuse réside dans un CORPS *de pasteurs* établis par J.-C. C'est ce que nous appelons l'Eglise enseignante; le CORPS *épiscopal* uni à son CHEF le Pontife romain, voilà pour nous catholiques le tribunal suprême... J.-C. dit à ses disciples : Ce n'est pas vous qui m'avez choisi pour CHEF, mais c'est moi qui vous ai choisis... *Enseignez tous ces peuples, les baptisant au nom du père et du fils et du Saint-Esprit*, leur apprenant à garder toutes les choses que je vous ai commandées; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles... L'esprit de vérité assiste l'Eglise aujourd'hui comme dans l'origine... » (*Frayssinous, id.*).

Diminuant les sacrées oraisons.

Le 16 juillet 1801, le concordat fut signé à Paris par le premier Consul, et, un mois après, il était ratifié à Rome par le Pape. Le 29 novembre 1801, Pie VI publiait la bulle *Qui Christi Domini*, pour l'exécution du concordat. Il déclarait déroger, en vertu de son autorité apostolique, au consentement des évêques et des chapitres réfractaires. Il leur interdisait l'exercice de leur juridiction, et déclarait nuls tous les actes d'administration qu'ils pourraient faire. Il anéantissait toutes les églises épiscopales alors existantes en France, et créait, à leur place, soixante siéges nouveaux partagés en dix métropoles... Le Corps législatif adopta le concordat comme la loi de l'Etat, le 5 avril 1802... Le 9 avril, le cardinal Caprara commença ses fonctions... Enfin, le jour de Pâques, 18 avril 1802, à Notre-Dame de Paris, la nouvelle Église de France, rétablie par la grâce de Dieu (INVISIBLES) et l'autorité du Saint-Siége (A L'ŒIL VISIBLE) célébra sa propre résurrection au milieu des chants de triomphe et des larmes de joie des fidèles (CORPS, FRONT COMPRINS, SENS, CHEFS ET INVISIBLES). (*Hist. générale de l'Eglise*, Darras, IV. 510-514).

» Fêtes supprimées (9 avril 1802) : Circoncision de N.-S., la Purification, l'Annonciation, la seconde et la troisième Feries après Pâques, la seconde après la Pentecôte, la Nativité de saint Jean-Baptiste, la Nativité de la Sainte-Vierge, l'Immaculée Conception, la fête de saint Etienne, la fête de saint Jean, apôtre et évangéliste. »

Un passage de la lettre à Henry II fixe l'époque de ces évènements et continue les images de ce quatrain :

« Sera faicte plus grande persécution à l'Eglise chrétienne, que n'a été faicte en Afrique, et durera c'est icy jusques à l'an mil sept cent nonante deux que l'on cuydera être une rénovation de siècle : après commencera le peuple Romain (clergé) de se redresser et de chasser quelques obscurs ténèbres, recevant quelque peu de leur pristine clarté. non sans grande division, et continuels changemens. » (*Divers concordats*),

Lou grand essayme se lèvera d'abelhos, Que non scauran donte siegen venguddos...

Le grand essaim d'abeilles se lèvera qu'on ne saura d'où il est venu. — Ce quatrain et le IV. 44 appartiennent au patois du pays de Nostradamus; on en a facilement l'intelligence. Le mot ABEILLES n'est qu'une autre fois dans les Centuries pour la chute définitive de l'Empire à Waterloo. Les ABEILLES apparaissent ici avec Bonaparte, elles disparaîtront avec lui (174e, 170e–174e).

ABELHOS. — « On préparait tout aux Tuileries pour l'arrivée de Napoléon (1815). En examinant l'immense tapis qui couvrait la salle du trône, une des dames s'aperçut qu'une *fleur-de-lis* paraissait détachée; elle l'enleva, et bientôt l'*abeille* parut. A l'instant, toutes ces dames se mirent à l'ouvrage, et en moins d'une demi-heure, aux éclats de rire de toute l'assemblée, le tapis redevint impérial. » (*Mém. du comte Lavalette*).

LOU GRAND ESSAYME. — « Madame a eu treize enfants... Cinq garçons seulement et trois filles ont vécu, et tous ont joué un grand rôle sous le règne de Napoléon. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 58).

QUE NON SCAURAN DONTE SIEGEN VENGUDDOS.— « Lamartine a dit :

> Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage,
> Mais pareil à l'éclair tu sortis d'un orage
> Tu foudroyas le monde avant d'avoir un nom .. (*Bonaparte*).

« Napoléon, au temps de sa puissance, s'est constamment refusé à toute espèce de travail ou même de conversation sur cet objet (l'origine de sa famille). Sous son consulat il découragea trop bien la première tentative de ce genre, pour que personne essayât d'y revenir. Quelqu'un publia une généalogie dans laquelle on rattachait sa famille à d'anciens rois du Nord; Napoléon fit persiffler cet essai de la flatterie dans un papier public, où l'on finissait par conclure que la noblesse du Premier Consul ne datait que de *Montenotte* ou du *dix-huit brumaire.* » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 53).

Le Prophète a dit de Bonaparte : DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA (140e), et il ne donne pas une autre origine que celle du *dix-huit brumaire* à ce nombreux essaim d'abeilles.

De nuech l'embousq; lou gach dessous les treilhos Ciutad trahido per cinq lengos non nudos.

De nuit l'embûche; le geai sous la treille, la ville trahie par cinq langues vêtues de toge et s'occupant peu des affaires. L'embûche du 18 brumaire fut tendue la nuit. Bonaparte (*le geai*

Digitized by Google

se pare des plumes du paon, fig. *N. L.*) prend le pouvoir des cinq directeurs et se met en permanence aux Tuileries, dans la demeure du pouvoir (ARC MONECH. 173e). — TREILHOS. Dans le mot *Thuileries* on trouve TREILHUS par anagramme. Ce mot est pour *vin*. Le vin désigne la *force* (*voir* p. 42) : *Vinum aliqui volunt dictum* avivi *quòd vim inferat menti.* (Polyanthea. *Joseph Lange*). — CIUTAD. Ciotat (la) p. v. à 5 lieues de Marseille (*Mac-Carthy*), ce mot est pour *civitas*, cité. La cité par excellence est Paris, LA CITÉ AU GLAIVE (5e). — LENGOS. *Lingua* (*lingo*), langue (*Wailly*). On met *la partie pour le tout*, et ce mot rappelle la LANGUE HALBE qui a renversé Louis XVI (19e). — CINQ LENGOS NON NUDOS. *Nudus : nudus ara, sere nudus* (*Virg.*), pour labourer, pour semer, quitte ta toge ; comme nous disons en français mettre habit bas (*Wailly*).

« Au moment de s'embarquer, Bonaparte dit au général Menou : « Si je mets le pied en France, le règne du bavardage est fini. »(*Hist. de Napoléon Bonaparte*, 41).

» Gohier et Moulins se rendirent aux Tuileries. Ils trouvèrent Bonaparte entouré de Sieyès, Ducos, d'une foule de députés et d'un nombreux état-major. Bottot, le secrétaire de Barras, venait d'être fort mal accueilli. Bonaparte, élevant la voix, lui avait dit : « Qu'a-t-on fait de cette France que j'avais laissée si brillante? J'avais laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; j'avais laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ; j'avais laissé les millions de l'Italie, et j'ai retrouvé des lois spoliatrices et la misère. Que sont devenus cent mille Français que je connaissais, tous mes compagnons de gloire, ils sont morts! » L'envoyé Bottot s'était retiré atterré ; mais dans ce moment la démission de Barras était arrivée et avait calmé le général. Il dit à Gohier et à Moulins qu'il était satisfait de les voir ; qu'il comptait sur leur démission, parce qu'il les croyait trop bons citoyens pour s'opposer à une révolution inévitable et salutaire. Gohier répondit avec force qu'il ne venait avec son collègue Moulins que pour travailler à sauver la République. — Oui, répartit Bonaparte, la sauver et avec quoi? Avec les moyens de la constitution, qui croule de toutes parts? (QUAND LES COLONNES DE BOIS GRANDE TREMBLÉE... TANT VUYDERA DEHORS GRANDE ASSEMBLÉE, 75e) (*Thiers*, .X 487).

» Dupe ou complice, Barras résigne sa dignité en déposant son costume théâtral, inventé pour la représentation du rôle de directeur, mélange bizarre de l'habit grec ou romain et de la casaque avec la chaussure des preux de la chevalerie... Gohier s'esquive toque bas, aussi confus qu'un avocat que vient d'exclure le conseil de discipline. Moulins s'évade sous une redingote bourgeoise... On dirait des acteurs se déshabillant au baisser de la toile, tant les rôles de ces directeurs finissent paisiblement. » *Montg.* V. 266).

Peu de quatrains renferment autant de faits que celui-ci. Son étude ajoute une nouvelle force à l'interprétation donnée aux quatrains qui le précèdent ou le suivent et par contre-coup à tous ceux qui s'*adaptent* à cet ensemble. Il est donc nécessaire de revenir encore sur lui et de montrer que les frères de Bonaparte (ESSAIM) ont pris part au 18 brumaire, qu'une embûche a été tendue la nuit, que Bonaparte s'est déclaré en permanence aux Tuileries et que la révolution ou Paris a été trahie par la majorité des cinq directeurs.

« Le 9 octobre 1799. Bonaparte aborda dans le golfe de Fréjus (L'ORIENTAL, 74e.. LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE, 73e).. Il descendit sur-le-champ à terre, et le jour même voulut monter en voiture pour se rendre à Paris... Bonaparte, qui voulait arriver incognito, prit une autre route que celle qu'il avait indiquée à ses courriers. *Ses frères et sa femme*, trompés sur sa direction, couraient à sa rencontre, tandis qu'il arrivait à Paris. Le 24 vendémiaire (16 octobre), il était déjà dans sa maison de la rue Chantereine, sans que personne se doutât de son arrivée. Deux heures après, il se rendit au Directoire. La garde le reconnut, et poussa en le voyant le cri de *Vive Bonaparte!* Il courut chez le président du Directoire, c'était Gohier. Il fut convenu qu'il serait présenté le lendemain au Directoire. Le lendemain, 25, il se présenta en effet devant cette *magistrature suprême*. Il dit, qu'après avoir consolidé l'établissement de son armée en Egypte par les victoires du mont Thabor et d'Aboukir, et confié son sort à un général capable d'en assurer la prospérité, il était parti pour voler au secours de la république qu'il croyait perdue. Il la trouvait sauvée par les exploits de ses frères d'armes, et il s'en réjouissait.—Jamais, ajoutait-il en mettant la main sur son épée, jamais il ne la tirerait que pour la défense de cette république. Le président le complimenta sur ses triomphes et sur son retour, et lui donna l'accolade fraternelle. L'accueil fut en apparence très flatteur, mais, au fond, les craintes étaient maintenant trop réelles et trop justifiées par la situation pour que son retour fît plaisir aux *cinq magistrats républicains...* »

« Ce n'étaient seulement pas les disgraciés, les mécontents qui se rendaient chez Bonaparte, les chefs actuels du gouvernement se montrèrent avec le même empressement. *Tous les directeurs* et tous les ministres *lui donnèrent des fêtes*, comme au retour d'Italie. Les ministres et les directeurs lui donnèrent un hommage bien plus flatteur, ils vinrent le consulter à chaque instant sur ce qu'il y avait à faire... Il y avait à peine huit jours que le général était à Paris, et déjà le gouvernement des affaires lui arrivait presque involontairement...

» Les partis étaient tous représentés au Directoire. Les patriotes avaient Moulins et Gohier ; les pourris avaient Barras ; les politiques ou modérés avaient Sieyès et Roger-Ducos... Bonaparte était décidé à agir avec Sieyès et Roger-Ducos. Il montrait toujours le même éloignement pour Barras, les mêmes égards pour Gohier et Moulins, et gardait une égale réserve avec les trois... Bonaparte vint déclarer à Sieyès, d'une manière expresse, qu'il voulait marcher avec lui seul, et qu'ils n'avaient plus qu'à convenir des moyens d'exécution. L'alliance fut scellée dans cette entrevue, et on convint de tout préparer pour le 18ou le 20 brumaire... Barras courut chez Bonaparte lui offrir son dévouement et sa coopération à tout ce qu'il voudrait tenter.

» Bonaparte se rendit chez Sieyès pour faire avec lui ses derniers arrangements. Là, on convint d'abord du gouvernement qu'on substituerait à celui qui existait. Il fut arrêté qu'on suspendrait les conseils pour trois mois, qu'on substituerait *aux cinq directeurs* trois consuls provisoires qui, pendant ces trois mois, auraient une espèce de dictature, et seraient chargés de faire une constitution. Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos devaient être les trois consuls. Il s'agissait ensuite de trouver les moyens d'exécution. Sieyès avait la majorité assurée dans les Anciens. La commission des inspecteurs des Anciens devait proposer de transférer le Corps législatif à Saint-Cloud... de confier le soin de protéger la translation à un général de son choix, c'est-à-dire à Bonaparte. Les Anciens devaient lui déférer en même temps le commandement de la 17e division militaire et de toutes les troupes cantonnées dans Paris. Bonaparte avec ces forces devait conduire le Corps législatif à Saint-Cloud. Là, on espérait devenir maître des Cinq-cents, et leur arracher le décret d'un consulat provisoire. Sieyès et Roger-Ducos devaient donner ce jour-même leur démission de directeurs. On se proposait d'emporter celle de Barras, Gohier ou Moulins. Alors le Directoire était désorganisé par la dissolution de la majorité ; on allait dire aux Cinq-cents qu'il n'y avait plus de gouvernement, et on les obligeait à nommer les trois consuls (L'EMBOUSQ).

» On fixa le 18 brumaire pour provoquer le décret de translation, et le 19, pour la séance décisive à Saint-Cloud. On se partagea la tâche. Le décret de translation, le soin de l'obtenir, fut confié à Sieyès et à ses amis ; Bonaparte se chargea d'avoir la force armée et de conduire les troupes aux Tuileries (TREILHOS)...

» La Commission des Anciens, que présidait le député Cornet, eut la mission de tout préparer dans la NUIT du 17 au 18, pour faire rendre le décret de translation. On ferma les volets et les rideaux des fenêtres, pour que le public (CIUTAD) ne fut pas averti par les lumières du travail de NUIT qui se faisait dans les bureaux de la Commission. On eut soin de convoquer le conseil des Anciens pour sept heures, et celui des Cinq-cents pour onze. De cette manière, le décret de translation devait être rendu avant que les Cinq-cents fussent en séance ; et comme toute délibération était interdite par la constitution à l'instant où le décret de translation était promulgué, on fermait par cette promulgation la tribune des Cinq-cents, et on s'épargnait toute discussion embarrassante. On eut un autre soin, ce fut de différer pour certains députés l'envoi des lettres de convocation. On fut certain par là que ceux dont on se défiait n'arriveraient qu'après la décision rendue (L'EMBOUSQ).

« Le 18 au matin, Sieyès et Roger-Ducos se rendirent aux Tuileries... A huit heures, le décret était rendu par les Anciens... Un messager d'Etat fut chargé de porter sur-le-champ le décret au général. Le messager d'Etat, qui était Cornet lui-même, trouva les boulevards encombrés d'une nombreuse cavalerie ; la rue du Mont-Blanc, la rue Chantereine remplies d'officiers et de généraux en grand uniforme ; tous accouraient se rendre à l'invitation du général Bonaparte... Le député Cornet lui présentant le décret, il s'en saisit, le leur lut et leur demanda s'il pouvait compter sur leur appui. Tous répondirent, en mettant la main sur leurs épées, qu'ils étaient prêts à le seconder... Eh bien ! Lefebvre, dit Bonaparte, vous, l'un des soutiens de la République, voulez-vous la laisser périr dans les mains de ces *avocats*? Unissez-vous à moi pour m'aider à la sauver... Oui, reprit Lefebvre, jetons les *avocats* à la rivière! — *Joseph* avait amené Bernadotte ; mais celui-ci, voyant de quoi il s'agissait, se retira pour aller avertir les patriotes... Bonaparte monta aussitôt

Digitized by Google

à cheval pour se rendre aux Tuileries et prêter serment devant le conseil des Anciens... Après le serment et la revue des troupes, Bonaparte était rentré aux Tuileries... Bonaparte y siégea en permanence. Déjà le ministre de la justice, Cambacérès, s'y était rendu. Fouché y vint de son côté. Sieyès et Roger-Ducos venaient d'y donner leur démission... On promit à Barras repos et fortune, et il consentit à donner sa démission... Gohier et Moulins répondirent qu'ils ne déserteraient pas leur poste. Ils retournèrent au Luxembourg, où ils furent dès ce moment consignés, séparés l'un de l'autre et privés de toute communication par les ordres de Bonaparte transmis à Moreau.

» Aux Cinq-Cents, les patriotes furieux demandent la mise hors la loi... *Lucien* demande auparavant qu'on écoute son frère ; il lutte longtemps au milieu d'un tumulte épouvantable. Enfin, déposant sa *toque* et sa *toge* : — Misérables, s'écrie-t-il, vous voulez que je mette hors la loi mon propre frère ! Je renonce au fauteuil et je vais me rendre à la barre pour défendre celui qu'on accuse... Bonaparte envoie dix grenadiers pour l'arracher de la salle. Il se décide à faire marcher les grenadiers sur l'Assemblée... En un instant la salle est évacuée et Bonaparte reste maître de ce déplorable champ de bataille (TANT VUYDERA DEHORS GRANDE ASSEMBLÉE).

» Le conseil des Cinq-Cents était dissout ; mais il restait une cinquantaine de députés, partisans du coup d'Etat. On les réunit et on leur fit rendre le décret, objet de la révolution qu'on venait de faire. Le décret est ensuite porté aux Anciens, qui l'adoptent vers le milieu de la nuit. Bonaparte, Roger-Ducos, Sieyès, sont nommés consuls provisoires et revêtus de toute la puissance exécutive (DU TRIUMVIR).» (*Thiers*, X. 451-503).

Bonaparte a pu seul *machiner* impunément la ruine du Directoire : FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e) ; il a chassé les Cinq-cents : TANT VUYDERA DEHORS GRANDE ASSEMBLÉE (75e), et il a formé un triumvirat avec ceux des CINQ directeurs qui avaient trahi les premiers la ville révolutionnaire ; aussi le Prophète a dit de lui : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS (213e). Le premier quatrain qui suit appartient à ce même récit en 16 vers.

112e

Salon, Mansol, Tarascon de SEX l'arc,
Où est debout encor la pyramide :
Viendront livrer le Prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthamide.

IV. 27.

113e

Hercules roy de Rome et Danemarc
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc
Premier sur tous monarque renommé.

IX. 33.

114e

Le second chef du règne Danemarc
Par ceux de Frize et l'Isle Britannique
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique.

VI. 41.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MENSOLÉE MOURRA), de la République (FUIS... TARASC), sur lesquels UN (54e) seul aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN:.. ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise qui se joignit aux *Alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *Sainte-alliance* contre Paris.

Napoléon, après avoir étouffé le monstre de l'anarchie, se fera *roi de Rome* et persécuteur de l'Eglise. Souverain de France, il aura alors trois bras dans les royaumes d'Espagne, de Naples et de Westphalie, donnés à ses frères. Il possèdera l'Italie et les deux rives de l'Adriatique. Les rois se presseront dans ses antichambres et jamais monarque n'aura eu une plus grande renommée.

Le continuateur de celui qui se sera dit *la Révolution fait homme* sera poussé à nuire à l'Eglise par les Anglais et ceux de Frise. Le roi d'Angleterre aura été en même temps roi de Frise (Hanovre) de 1714 à 1837. Alors une femme, en montant au trône d'Angleterre, aura perdu ses droits au trône de Frise, que son oncle occupera. LE SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC dépensera une somme énorme pour un voyage en Italie dont il ne retirera qu'un profit funeste.

Le premier de ces quatrains suit dans les Centuries ceux qu'on vient d'interpréter de la Révolution de 1793. On le reconnaît de suite bien propre à mettre sur la voie du style figuré du Prophète, car trois petites villes de France ne livreront jamais le PRINCE DANEMARC pour un rachat qui sera reproché à Mausole, époux d'Arthémise,

Le quatrain suivant parle d'un prince DANEMARC, roi de Rome, et surnommé TROIS LE GUION DE FRANCE, faisant trembler l'Italie et Venise, étant le premier monarque de son temps. Ce prince DANEMARC est peut-être bien le même que celui du quatrain précédent, car dans le premier il est parlé de villes de France, et dans celui-ci le prince est nommé TROIS LE GUION DE FRANCE.

Le troisième quatrain ne peut être entendu que du successeur du premier PRINCE DANEMARC, car il débute ainsi : LE SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC. Ce nom de pays ne se retrouve pas ailleurs dans Nostradamus.

Abordons franchement l'étude de ces quatrains :

Salon, Mansol, Tarascon de SEX l'arc,
Où est debout encor la pyramide...

SALON. — σαλος, au fig. trouble, agitation (*Lexique*). On a vu SAINCT et SACRE SALONNE (18e, 20e) pour la sainte insurrection royaliste des Vendéens.—MANSOL. Ce mot se trouve dans six quatrains sur la révolution (*voir* POL MENSOLÉE MOURRA, p. 72) ; il a la signification de *Mansum*, ci-gît, et il est pour SAINT POL DE MAUSOLE.— TARASCON DE SEX L'ARC. Un quatrain dit : DE SEX MANSOL (162e). On a vu, p. 72, que Saint-Remi, patrie de Nostradamus, possède encore un ARC de triomphe et un MAUSOLÉE ayant cette inscription : SEX. L. M. JULIÆ, etc... Le mot TARASCON ou TARASC se trouve dans un autre quatrain pour le monstre de la révolution (32e).

Nostradamus a dit : TARASCON DE SEX L'ARC, parce qu'il existe une autre ville de ce nom (Ariège), et qu'il a voulu désigner expressément Tarascon, proche de l'arc et du mausolée de Saint-Remi, la Révolution de 93 offrant les plus curieux rapprochements avec la Tarasque qui a dépeuplé cette ville. Le secret d'interprétation nous oblige d'interpréter ce quatrain de l'époque révolutionnaire, et les 12 vers qui le précèdent ont été interprétés de cette époque !

OU EST DEBOUT ENCOR LA PYRAMIDE. — Le *Mag. pittor.* (1839, 125) représente le tombeau pyramidal de St-Remi et la pyramide la Sène dans le même département. Ce vers, inutile pour fixer les lieux suffisamment déterminés par le nom de trois villes, montre que ce quatrain aura son accomplissement avant la ruine de la pyramide et il exprime l'esprit hiérarchique de l'époque impériale : LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE n'était plus au plus haut (29e) ; LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON ne commandait plus (15e), car CONTRE LES ROUGES SECTES s'étaient bandées (49e), et Bonaparte AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE (44e) sur LES TROIS PARTS faisait FLORIR SON SCEPTRE (134e). *La pyramide se retrouvait encore sur sa base.*

« Depuis trop longtemps la société ressemblait à une pyramide qu'on aurait retournée et voulu faire reposer sur son sommet : je l'ai replacée sur sa base... L'autorité reconquit son ascendant... Pourquoi, en 1814, a-t-on vu avec satisfaction, en dépit de nos revers, inaugurer le régime parlementaire ? C'est que l'Empereur, ne craignons pas de l'avouer, avait été, à cause de la guerre, entraîné à un exercice trop absolu du pouvoir... » (*Louis-Napoléon*, 29 mars 1852, aux grands corps de l'Etat).

Le GRAND PROPHÈTE qui parle en figures, et dans ce quatrain plus que partout ailleurs ; le GRAND PROPHÈTE qui rap-

Digitized by Google

pelle tous les mots historiques, a par ces mots : OU EST DEBOUT ENCOR LA PYRAMIDE, rappelé ceux-ci : *La pyramide était encore sur sa base.*

Viendront livrer le Prince Danemarc...

Quel est ce prince? Est-ce bien l'Empereur? Le quatrain suivant le donnerait à penser; il a été ROY DE ROME, il a fait trembler l'Italie et Venise, on a dit de lui : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLAIS (135e) et comme le marque ce vers interprété de lui : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e), il a bien été PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ.

Mais pourquoi l'appeler PRINCE DANEMARC? — Nostradamus dit : PRINCE DANEMARC, ROY DE ROME ET DANEMARC, SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC. On croit voir dans cette persistance à ne point dire *de* ou *du Danemarck*, l'intention du Prophète de faire remarquer que ce mot est ici comme qualificatif. Des villes de France pourraient bien alors livrer LE PRINCE DANEMARC, et l'Empereur de GAULE, ROY DE ROME, pourrait bien être DANEMARC, quoiqu'il n'ait pas été maître du royaume de ce nom.

DANEMARC. — *Danus*, Danois (*Wailly*). Quelques auteurs danois croient que le nom de leur pays est tiré de celui de DAN, fils de Jacob, dont ils font descendre leurs rois (*Moréri*). Chavigny, l'élève de Nostradamus, a dit dans son livre des *Pléiades : l'Antechrist doit naistre de la tribu de Dan.* Dans sa *Lettre à Henry II*, après avoir tracé à grands traits l'histoire de la Religion et de la France à partir du commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin de la Terreur et l'expédition d'Egypte, Nostradamus dit : PUIS LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA (*Voir* p. 26), et les faits les plus importants du règne de Napoléon Ier se trouvent à la suite de ces mots; plus loin il est question d'un SECOND ANTECHRIST et les Centuries parlent d'un troisième (VIII.77).

Nostradamus n'a nommé Napoléon Ier ANTECHRIST et DANEMARC (*Danus*, Danois, Dan) que parce que ces mots développent considérablement sa prophétie en faisant retrouver dans le premier Empereur ce que la tradition attendait de l'Antechrist.

« ANTECHRIST. Ce terme est formé de la préposition grecque *Anti* et de *Christos*. Il signifie en général un ennemi de J.-C. On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célèbre du IXe siècle, un traité sur la vie et les mœurs de l'*Antechrist*. Nous n'en citerons qu'un endroit singulier; c'est celui où l'auteur, après avoir prouvé par S. Paul, que la ruine totale de l'empire Romain, qu'il suppose être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*Antechrist*, conclut de la sorte : « Ce terme fatal pour l'empire Romain n'est pas encore » arrivé. Il est vrai que nous le voyons aujourd'hui extrêmement » diminué, et pour ainsi dire détruit dans sa plus grande étendue, » mais il est certain que son éclat ne sera jamais entièrement éclipsé, » parce que, tandis que les Rois de France, qui en doivent occuper » le trône, subsisteront, ils en seront toujours le ferme appui. Quel- » ques-uns de nos Docteurs assurent que ce sera un Roi de France » qui, à la fin du monde, dominera sur tout l'empire Romain. » (*Bergier* Théologie).

Si Bergier, qui publiait son livre en 1788, trouve l'endroit qu'il cite singulier, le lecteur le trouvera aujourd'hui plus singulier encore, et ce ne sera sans doute pas au même point de vue. Napoléon a détruit l'empire romain.

« Le 6 août 1806, François II renonce expressément au titre, à la dignité, aux prérogatives et aux droits d'Empereur électif d'Allemagne; il légitime la suppression de la Constitution germanique et se proclame Empereur héréditaire d'Autriche sous le nom de François Ier. Ainsi finit l'empire Germanique, appelé dans le style diplomatique *le saint empire Romain*, mille six ans après que Charlemagne eut été couronné par le pape Léon III... Le 17 mai 1809, un décret impérial porte la réunion des Etats-Romains à l'empire Français. » (*Montg.*, VI. 218, 400).

« Malvenda, théologien espagnol, a donné un long et savant ouvrage sur l'*Antechrist*... L'auteur prétend qu'il sera juif et de la tribu de DAN; et il se fonde sur l'autorité des Pères, et sur le ŷ 17 du chap. 49 de la Genèse, où Jacob mourant dit à ses fils : DAN est un serpent dans le chemin, et un céraste dans le sentier; et sur le chap. 8, ŷ 16 de Jérémie, où il est dit que les armées de DAN dévoreront la terre. (*Expectavimus pacem et non erat bonum; tempus medelæ, et ecce formido.* Il semble que Nostradamus a traduit ce verset : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE, 17e). LA PAIX S'APPROCHE D'UN COTÉ ET LA GUERRE (50e).

« 15. Nous attendions la paix, et il n'est venu rien de bon; nous espérions la guérison, et nous nous voyons dans la frayeur.

« 16. Le bruit de la cavalerie de l'ennemi s'entend déjà de Dan; toute la terre retentit des hennissements de leurs chevaux de bataille; ils viendront en foule et ils dévoreront tout le pays, tous les fruits de la terre, toutes les villes et les habitants.

» 17. J'enverrai contre vous des serpents, des basilics contre lesquels les enchanteurs ne pourront rien, et ils vous déchireront par leurs morsures, dit le Seigneur, etc... (*Jérémie*, VIII).

» Malvenda s'appuie encore sur le chap. VII de l'Apocalypse, où St Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. » (*Bergier*, Antechrist).

VIENDRONT LIVRER. — Le Prophète dit de Napoléon Ier : SUR LES TROIS PARTS FERA FLORIR SON SCEPTRE, CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND HIÉRARCHIE (134e); tous les partis ont accepté l'Empire, le Capétien seul proteste du fond de l'exil; bientôt : SON APPUY ET CREDIT A UN COUP VIENDRA MINCE, CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RAZÉE au dernier jour de l'Empire, l'Empereur reste seul, tous les partis pour se racheter le livrent aux *Alliés* de la *Sainte-Alliance.*

Rachapt honny au prince d'Arthamide.

ARTHAMIDE est pour Arthémise, Ἀρτεμις, ιδος. Mausole est l'époux d'Arthémise, et le Prophète a désigné ainsi la France : CONFLICT AUPRÈS SAINCT POL DE MAUSOLE, IX. 85.

« *Mausole*, roi de Carie, époux d'Arthémise... Il avait été attaché au parti des rois de Perse contre les Grecs et avait été ligué avec les peuples de Bysance, Rhodes, Cos et Chio contre les Athéniens, dans cette guerre qu'on nomma *Sociale Bellum.* » (*Moréri*).

Le RACHAPT forcé de la France a été reproché à Louis XVIII, né roi de cette France si bouleversée; on l'a accusé d'avoir fait cause commune avec les ennemis de la France et en particulier de Paris (PAR TERRE ALTIQUE CHEF DE LA SAPIENCE, V. 34). Le Prophète a dit pour ce même temps : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e), et AU PEUPLE INGRAT FAICTES LES REMONTRANCES (173e).

Avant de passer au quatrain suivant qui confirmera l'interprétation donnée à celui-ci, remarquons l'ordre chronologique de ces seize vers, dont le premier dit la mort de Louis XVI et le dernier la restauration des Bourbons : 1er quatrain, début de la persécution politique et religieuse, triomphe de l'impiété; 2e quatrain, concordat ou restauration incomplète de la religion; 3e quatrain, début des Bonapartes, leur triomphe au 18 brumaire; 4e quatrain, union des partis ou restauration incomplète des Bourbons.

On peut revenir souvent sur ces seize vers, les étudier à fond, repasser devant eux tout ce que les historiens ont écrit de ces évènements, et peut-être qu'une dernière lecture y fera découvrir encore une nouvelle beauté.

Hercules roy de Rome et Danemarc...

HERCULES. — Discours de M. de Chateaubriand à la Chambre des pairs, sur les droits du duc de Bordeaux.

«... Une république aurait d'abord contre elle les souvenirs de la république. Ces souvenirs ne sont nullement effacés; on n'a pas oublié le temps où la mort, entre la liberté et l'égalité, marchait appuyée sur leurs bras. Quand vous seriez tombés dans une nouvelle anarchie, pourriez-vous réveiller sur son rocher l'HERCULE qui fut seul capable d'étouffer le monstre? (TARASC). De ces hommes fastiques, il y en a cinq ou six dans l'histoire. Dans quelques mille ans, votre postérité pourra voir un autre Napoléon; quant à vous, ne l'attendez pas. » (*Marcel*, Tribune, 282).

Il est plus facile en effet de lâcher les monstres, au risque même d'en être dévoré, que de les étouffer.

ROY DE ROME. — Le 17 mai 1809, Napoléon, roi d'Italie, en réunissant Rome à l'Empire français devint ROY DE

Digitized by Google

ROME. Il a donné ce titre à son fils, le seul qui depuis le temps du Prophète l'ait porté. Des quatrains disent de cet enfant : DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA (138e). LE PÈRE ROY AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE, FAIT COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGES (*voir* 171e). Napoléon est nommé le ROY ROMAIN BELGIQUE (158e).

DANEMARC. — On a vu au quatrain précédent que le Prophète joue sur ce nom de lieu qui vient de *Dan*, de qui doit descendre l'*Antechrist*. Ce nom, placé après ces mots : ROY DE ROME, déclare le jugement que le Prophète porte sur le fait de la spoliation du pouvoir temporel du Pape.

De Gaule trois le guion surnommé.

DE GAULE. — Napoléon est dit : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e); il vient d'être dit ROY DE ROME; il est le ROY GAULOIS (134e, 135e, 136e), etc.

TROIS LE GUION. — Le mot GUION est grec : γυιον, τὸ, membre (*Lexique*). γυια, ων, les pieds, les mains (*Id.*) Il est dit de Napoléon : TRENCHÉ LE VENTRE NAISTRA AVEC DEUX TESTES ET QUATRE BRAS (123e), pour le temps où dans son règne, qui devait être coupé en deux, il avait les deux couronnes de France et d'Italie et un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères : Espagne, Naples, Wesphalie, Hollande; il est dit de son fils : NAY DE TROIS BRAS PREDICT BELLIQ IMAGE, PAR TROIS COURONNES AU GRAND ENDYMION (211e). En ajoutant aux deux couronnes de France et d'Italie une troisième, celle de Hollande, l'Empereur réduisit à trois ses quatre bras, et c'est alors que le *Roi de Rome* naquit.

« 1er-9 juillet 1810. Louis Bonaparte, roi de Hollande, abdique en faveur de son fils. Le maréchal Oudinot s'empare d'Amsterdam. L'abdication est rejetée. Un décret impérial ordonne l'incorporation de la Hollande à l'empire Français. » (*Montg.*, VII, 17).

« 20 mars 1811. Naissance du *Roi de Rome*. « Le titre pompeux de roi de Rome, titre enfermé dans le tombeau des Ostrogoths, est exhumé pour cet enfant... » (*Id.*, VII, 45).

Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc,
Premier sur tout monarque renommé.

TREMBLER L'ITALIE. — Il a été dit de lui : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (55e), et l'on verra sur lui encore : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLAIS (135e), etc., etc.

L'ONDE DE SAINT MARC. — « *Venise* a choisi saint Marc pour principal protecteur. Venise possède en souveraineté la mer Adriatique... La côte de Dalmatie appartient à plusieurs princes; les Vénitiens ont la meilleure part, car ils possèdent Zara, Zebenico, Spalatro, Calaro, etc., avec les îles voisines. » (*Moréri*).

« 26 décembre 1805. Un traité de paix est signé à Presbourg, entre la France et l'Autriche. Les anciens Etats de Venise, y compris la Dalmatie et l'Albanie sont cédés au royaume d'Italie. » (*Montg.*, VI, 193).

PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ. — Il est dit de lui : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e).

« 26 mai 1812. Placé si haut sur la terre et fatigué d'hommages secondaires, il n'admet plus pour courtisans que des rois : on en compte jusqu'à huit qui sont accourus à Dresde, jaloux d'approuver une guerre dont le succès assurerait la domination du grand monarque, ainsi que leur dépendance; ils s'empressent de coopérer à l'asservissement complet et définitif de l'Europe... On dirait qu'il ne séjourne à Dresde que pour jouer le rôle d'Agamemnon, le roi des rois, et *planer sur tous* ces chefs d'anciennes dynasties... » (*Montg.*, VII, 88.

«... Nous nous sommes tous récriés fortement que quant à son nom, il n'était pas de ville et de village en Europe, peut-être même dans le monde, où il n'eût été prononcé, etc. (*Voir Mém. de Ste-Helène*, I, 411).

Le second chef du règne Danemarc,
Par ceux de Frise et l'isle Britannique...

Le temps du RÈGNE DANEMARC doit être marqué par les plus grands malheurs pour l'Eglise; LE SECOND CHEF de ce RÈGNE ne peut venir qu'après le PRINCE DANEMARC, HERCULES ROY DE ROME ET DANEMARC. Le premier CHEF a possédé LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST, d'après la *Lettre à Henri II* (*voir* p. 26); LE SECOND CHEF alors doit être LE SECOND ANTECHRIST de cette même lettre :

« ... *Commençant icelle année sera faicte plus grande persécution à l'Eglise chrétienne que n'a été faicte en Afrique, et durera c'est icy jusques à l'an mil sept cens nonante deux, que l'on cuydera estre une renovation de siècle : après commencera le peuple Romain de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres, recevant quelque peu de leur pristine clarté, non sans grande division et continuels changemens. — Venise en apres en grande force et puissance levera ses aisles si très haut, ne duisant gueres aux forces de l'antique Rome. Et en iceluy temps grandes voyles Bysantines[1] associées aux Lygustiques par l'appuy et puissance Aquilonnaire, donnera quelque empeschement que des deux crétenses[2] ne leur sera la Foy tenuë. Les arcs[3] édifiez par les antiques Martiaux s'accompagneront aux ondes de Neptune.[4] En l'Adriatique sera faicte discorde grande ce que sera uny sera séparé, approchera des maisons ce que paravant estoit et est grande cité, comprenant le Pempotam[5] la Mesopotamie[6] de l'Europe à quarante-cinq, et autres de quarante-un, quarante-deux et trente-sept. Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray vicaire, par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduicts par langues, qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé. Le susdict regne de l'Antechrist ne durera que jusques au definement de ce nay près de l'âge et de l'autre à la cité de Plancus[7] accompagnez de l'esleu de Modène Fulcy[8] par Ferrare, maintenu par Liguriens Adriatiques, et de la proximité de la grande Trinacrie[9]... »*

[1] Paris est appelé *Grande Bysance* V. 80 pour le temps présent. — [2] *Deux* des *rois temporels* qui se diront chrétiens. — [3] Vaisseaux, VI. 20. — [4] *Voir* II. 59 à 64. — [5] *Le grand empire sera par Angleterre le pempotan des ans plus de trois cens*, X. 100; en grec *pan*, en latin *præ potens*, suprématie. — [6] Paris. — [7] Lyon. — [8] Du grec *phuxios*, adj. qui détourne les maux; épithète de Jupiter; qui met en fuite (*Lexique*). — [9] *Voir* V. 95-100.

La persécution de 1792 a précédé le règne du premier Antechrist siégeant à Paris PROCÉDANT DU 48 DEGRÉ (p. 26). Après avoir rappelé ainsi l'époque où vécut le premier, la *Lettre* parle du second, et elle déclare que son effort se tournera du côté de l'Italie, car tout ce qui se trouve entre ces mots : VENISE... ET DANS ICELUY TEMPS ET EN ICELLES CONTRÉES... etc., concerne l'Italie. Puis elle dit la persécution de l'Eglise par le second Antechrist. Cette persécution différera de toutes les autres par son début; ce sont des écrits qui séduiront les ROIS TEMPORELS, et ces écrits feront plus de mal (*trancheront*, démoliront) que *nul glaive* entre les mains d'un furieux. Plus tard, ainsi qu'on le voit dans la suite de cette lettre :

« *Tout ordre de religion sera grandement persécuté et affligé tellement que le sang des vrays ecclésiastiques nagera partout, et un des horribles Roys temporels, par ses adhérans lui seront données telles loüanges, qu'il aura respandu plus de sang humain des innocens ecclésiastiques, que nul ne sçauroit avoir de vin.* »

C'est alors que PAR LA PUISSANCE DE TROIS ROYS TEMPORELS EN AUTRE LIEU SERA MIS LE SAINT-SIÉGE (VIII. 98-100).

PAR CEUX DE FRISE ET L'ISLE BRITANNIQUE. — « *Frise* orientale, pays du Hanovre, formant le gouvernement d'Aurich. » (*Mac-Carthy*). — « *Hanovre*, petit royaume d'Allemagne sous la souveraineté du roi d'Angleterre. La couronne est héréditaire dans la maison de Brunswick-Luneburg par ordre de primogéniture, mais dans la ligne masculine seulement; en cas d'extinction de la famille régnante, la couronne passera dans la maison de Brunswick. Jean-Frédéric fut élevé, en 1698, à la dignité d'électeur de Hanovre. Ayant épousé Sophie, fille de l'électeur Palatin et petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, il eut pour fils Georges-Louis, qui se trouva ainsi être le plus proche héritier protestant du trône de la Grande-Bretagne, et qui succéda à la reine Anne, en 1714, sous le nom de Georges Ier. » (*Id.*).

« Guillaume IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, est mort le 20 juin 1837. La couronne est échue à Alexandrine-Victoire Ire, née le 24 mai 1819, d'Edouard-Auguste, fils de Georges III et de Marie-Louise-Victoire de Saxe-Cobourg. Le trône de Hanovre ne pouvant pas être occupé par une femme est revenu, par la mort du roi, au duc de Cumberland, oncle de la reine. » (*Feller*).

Digitized by Google

« Les Brunswick occupent le trône d'Angleterre depuis Georges Ier (1714). (*Feller*, Chronologie).

Du temps du Prophète aucun rapport n'existait entre la Frise et l'Angleterre. Deux cents ans après, ces deux états ont été réunis ; s'ils sont séparés aujourd'hui, depuis la fin du dernier règne ils sont gouvernés par la même famille : la nièce occupe le trône de L'ISLE BRITANNIQUE, et l'oncle celui de FRISE. Le Prophète ne pouvait donc désigner mieux l'époque de l'influence anglaise dont il parle que par ces mots : PAR CEUX DE FRISE ET L'ISLE BRITANNIQUE.

Fera despendre plus de cent mille marc.
Vain exploiter voyage en Italique...

DESPENDRE. — *Dépendre*, dépenser, prodiguer (*Glossaire*).

MARC. — *Marc*, l'unité de poids était la *livre*, composée de deux marcs (*Million de faits*, 591). — Nostradamus, qui a dit : LES TRAHIRONT PAR OR SOIXANTE MARC (IV. 42), parle ici du *marc* d'or ; mais en disant ici *plus de cent mille marc*, il n'a pas voulu fixer la somme comme il l'a fait en disant PAR OR SOIXANTE MARC.

VAIN EXPLOITER. — On se rappelle involontairement ces paroles du psaume 126 : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* — *Vanus*, vide, creux, sans réalité, qui trompe, fourbe, menteur (*Wailly*).

VAIN EXPLOITER VOYAGE EN ITALIQUE. — Ces mots indiquent que LE SECOND CHEF demeurera en dehors de l'Italie, qu'il cherchera à tirer tout le parti possible de son voyage en ce pays, mais qu'il n'en retirera rien de bon.

Et maintenant, en supposant que ce quatrain et la partie citée plus haut de la *Lettre à Henry II* reçoivent aujourd'hui leur accomplissement, il y a tant de personnes qui dirigent les affaires du jour, que je dis avec Corneille :

Devine si tu peux et choisis si tu l'oses.

C'est ici le lieu de rappeler un passage de la *Vie de L.-Philippe* (p. 47), imprimée au mois d'avril 1860 :

« Le Prophète a dit au milieu de quatorze quatrains sur les évènements actuels de l'Italie : PENDANT QUE L'AIGLE ET LE COQ A SAVONNE SERONT UNIS, MER LEVANT ET ONGRIE, L'ARMÉE A NAPLES, PALERME, MARQUE D'ANCONE, ROME, VENISE PAR BARBE HORRIBLE CRIE. VIII. 9. »

En disant *évènements actuels*, je déclarais que les évènements non accomplis allaient avoir lieu incessamment. J'avoue que j'ignorais alors la valeur du mot LEVANT de ce quatrain et celle de quelques autres des deux qui le précèdent. Voici ces trois quatrains :

Verceil, Milan doura intelligence,
Dedans Tycin sera faicte la playe,
Courir par Seine eau, sang feu par Florence,
Unique cheoit d'hault en bas faisant maye. VIII. 7.

Près de Linterne dans de tonnes fermez,
Chivas fera pour l'Aigle la mesnée,
L'esleu chassé luy ses gens enfermez,
Dedans Turin rapt espouse emmenée. VIII. 8.

Pendant que l'Aigle et le Coq à Savonne
Seront unis, mer, Levant et Ongrie,
L'armée à Naples, Palerme, Marque d'Ancône,
Rome, Venise par Barbe horrible crie. VIII. 9.

Verceil du Piémont sera durant la guerre d'intelligence avec Milan, ville soumise aux Autrichiens ; le passage du Tésin (TICINO) sera le *casus belli* et fera accourir de Paris une partie de l'armée française. Aussitôt l'insurrection dans Florence fera tomber le seul qui, au temps du Prophète, portait le titre de Grand-Duc ; cela aura lieu le 29 avril, dans les calendes de mai.

Le roi de Naples se retirera dans les tours de Gaëte, bâties près des ruines de Linterne. Aussitôt le Piémont agira conformément aux vues de l'AIGLE, et le roi, enfermé avec les siens, sera chassé de ses Etats. En emmenant de Turin une épouse par un mariage conclu tout à coup, la France aura fait connaître son union avec le Piémont (CHIVAS est à 6 lieues N. de Turin. Ce mot rappelle le mot grec *Kubeia, as*, jeu de dés, jeu de hasard ; les hasards de la vie ; finesse, fraude, *Lexique*. Le *b* se change en *v* : RIBE a fait *Rive*, 173e ; la syllabe *Ku* en grec se traduit *Chi* : *Kupros* a fait Chypre. Il n'y a pas loin de *Kubeias, Chiveias*, fraude, à CHIVAS. — RAPT, de *raptim*, à la hâte, *Wailly*).

Pendant que l'Aigle de France sera uni au Coq du nord de l'Italie, des socialistes passeront par mer et dans le temps où les chrétiens seront massacrés dans le LEVANT (Syrie), et qu'une insurrection se préparera en Hongrie ; la défection de l'armée à Naples causera le triomphe des rouges, qui feront pousser d'horribles cris à Palerme, à Naples, aux Marches d'Ancône, à Rome et à Venise. (COQ. Le Piémont est la *Gaule cispadane*, et Nostradamus, en disant GAULOIS DE L'HESPERIE, V. 40, a donné à entendre qu'il conservait le nom de GAULOIS, *Gallus*, Gaulois et COQ aux habitants du nord de l'Italie. Le Piémont est désigné par le mot COQ plusieurs fois dans cette suite de quatrains, VIII. 4, 4, 5, 6, 9, et ailleurs III. 52, VI. 28.

115e

De l'aquatique triplicité naistra,
D'un qui fera le jeudy pour sa Feste :
Son bruit, loz, regne sa puissance croistra,
Par terre et mer aux Oriens tempeste. I. 50.

116e

Chef d'Ariès, Jupiter, et Saturne,
Dieu éternel quelles mutations ?
Puis par long siècle son malin temps retourne,
Gaule et Italie quelles esmotions ? I. 51.

117e

Les deux malins de Scorpion conjoinct,
Le Grand Seigneur meurdry dedans sa salle :
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale. I. 52.

Bonaparte tiendra de la Réforme de Luther, commencée sous *la triplicité aquatique* dont l'influence planétaire devait donner naissance à l'Antechrist ; il tiendra aussi de la Révolution qui proscrira le Dimanche ou le jour du Seigneur pour rétablir le culte païen (JEUDI, de *jovis dies*, jour de Jupiter). Sa renommée, sa gloire, son pouvoir, son empire croîtra par sa conquête d'Orient que les flottes anglaises et les armées mahométanes ruineront complètement.

En 1702-1703, lorsque Jupiter et Saturne seront conjoints à la tête d'Ariès (Bélier), grand Dieu quels changements par la guerre de la succession d'Espagne ! Puis après un long siècle (1802) la maligne influence de cette conjonction recommencera et, alors, pour la France et l'Italie, quelles révolutions politiques et religieuses !

Lorsque la grande conjonction dont tous les astrologues nous menacent pour les années 1789 à 1814 aura lieu par Saturne et Mars au Scorpion, le grand roi de France sera mis à mort par les siens, et un roi d'une autre race persécutera l'Eglise et soumettra à son empire la partie de l'Europe qui joint la France au midi et au nord.

Depuis trois ans je n'avais pu compléter l'interprétation des 7 premiers quatrains de 12 qui se suivent dans la Ire Centurie (50-61) sur la révolution politique et religieuse commencée en 1789 et arrêtée un moment en 1814 (CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE, 8e) ; je ne connais de l'astronomie que les premiers éléments, et je ne sais pas même le premier mot des influences des astres au point de vue de l'astrologie. S'il ne m'en coûtait point de confesser une fois de plus mon ignorance, il m'en coûtait fort de livrer tout tronqué au public ce qui m'apparaissait déjà un récit suivi, merveilleux, la partie la plus extraordinaire peut-être de l'œuvre de Nostradamus, et certainement la plus propre à faire reconnaître jusqu'à quel point le GRAND PROPHÈTE peut être classé parmi les astrologues que l'Eglise et l'Etat ont condamnés. Mon manuscrit était entre les mains

Digitized by Google

de l'imprimeur, la composition était commencée lorsqu'une personne inconnue me fit remettre le seul livre d'astrologie que j'aie encore eu en main.

LE GRAND PROPHÈTE qui a renvoyé son TRADUCTEUR au passage si extraordinaire de Plutarque (*De l'Oracle de la Pythie*) par son quatrain : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÈGNER (*Vie de L.-Philippe*, p. 20), l'a renvoyé aussi au volume de Roussat publié cinq ans avant les premières Centuries (1550). Ce volume, arrivé tout à point, répand le plus grand jour sur des quatrains interprétés depuis longtemps, et confirme l'interprétation donnée dès les premiers jours à l'œuvre prophétique.

De l'aquatique triplicité naistra...

« *Il y a quatre triplicité des planètes : la triplicité igneique, terrestre, aérique, aquatique...*

« *Ja est heure de dire plus oultre de la triplicité aquatique, soubs laquelle à présent nous vivons en assez grande fascheries, souffrances et angoisses : mesmement nous chrestiens. Laquelle* TRIPLICITÉ *commencea soubs le* SCORPION, *mil quatre cens et deux* (1402) : *et de sa durée, de l'année mil cinq cens quarante et huict* (1548) *restent quatre vingt et quatorze ans* (94 + 1548 = 1642). *Et pource que, comme escrit le Philosophe, au livre de la nature et propriété des éléments, les fertilités et stérilités des années viennent et se font par la mutation des estoiles en signes divers, et contraires, sur les sept climats, aussi de là vient la mortalité des gens, et la destruction, ou tuition et défension des royaumes : le tout suyvant (pour la plus grande part) la conjonction des deux estoilles et planètes* SATURNE ET JUPITER. *Car par leurs permutations, advient de grands et merveilleux effects et accidens, comme iceux Astrologiens disent. Certes depuis le très renommé et universel Déluge, j'ay regardé et fuilleté la plupart des conjonctions de* SATURNE ET JUPITER, *avec permutation de* TRIPLICITÉ : *mais je n'en ay point trouvé de plus durables, plus grandes, divisives, instables et schismatiques en Eglise, ne plus adversantes et nuisibles à religion, ny aussi nulles plus effusives de sang humain et chrestien : pource que la* TRIPLICITÉ AQUATIQUE *entre les autres, est plus* SEPTENTRIONALE, *où la plus grand part des chrestiens incolent et habitent. Dont est besoing et très nécessaire prier Dieu qu'il nous adrèce et conduise à paix, iceluy suppliant en toute humilité deüe par larmes, oraisons, abstinence et ausmônes, chacer, avec grandissime confusion la mauldicte, damnable et pernicieuse hérésie Scorpioniste* (de Luther) : *laquelle est de la nature du* SCORPION, *doulce, applaudissante et gracieuse au devant : toutes foys très aspre, mordante, fort cuisante, et poignante à la queüe, et au derrière, ayant aussi égard à la nature d'iceluy, qui est de tromper, singulièrement mentir, baver, applaudir, et avec grande dissimulation et feintise decepvoir. Aussi n'a point esté de conjonctions grande plus corruptive d'humaine lignée et propagation que la grande, faicte et permuée au* SCORPION *en la face vénérienne : qui signifie guerres, ébriétés, violences, fornication et fureur. Qu'il soit ainsi, il appert par sa stabilité : car le* SCORPION *est ferme comme Taurus, Léo et Aguarius... des aultres douze signes, qui restent huict, sont quatre* MOBILES : *A scavoir Aries, Cancer,* LIBRA *et Capricornus : et le reste qui est de quatre, qui sont : Gémini, Virgo, Sagittarius, et Pisces est commune : c'est-à-dire qu'une partie du temps en iceulx est muable, et en l'autre non... icelle conjonction Scorpioniste signifie schismatiques, hérétiques, infidèles, menteurs, lubriques, trompeurs, et gens tous effrontez : lequel signe est appelé de Ptolémée le signe de mensonges : et jadis, comme récite Albumasar, icelle conjonction, avec permutation de triplicité, signifie le faux et menteur prophète Magmed qui de vil et basse condition et d'abjectes personnes debvoit naistre.* (QUE NON SCAURAN DONTE SIEGEN VENGUDDOS, 111e. DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA, 140e).

« *OR SVS DONQVES, Germains, Scorpionistes, attentement, ou avec meure délibération, regardez, et considerez voz folles sectes, si elles sont miraculeuses ou naturelles : Mais non : ains sont plustot causées du malin esprit... On peut aussi prouver beaucoup d'aultres choses, par la nature et condition dudict signe de* SCORPION : *lequel est domicile de Mars, détriment de Vénus, la ruine et malheur des luminaires, la voye bruslée, la joye des* MAULVAIS PLANÈTES QUI SONT SATURNE ET MARS, *la tristesse des bons qui sont* JUPITER ET VÉNUS, *et, entre les aultres signes célestes, très contraire et répugnant à religion, et principalement à cause qu'il signifie au corps humain les parties de génération...* Iceluy signe ce jourd'huy règne et domine. *Dont si la nature des estoilles fixes, auxquelles se fait ladite conjonction, est de mesure complexion (Comme dit Ptolémée, primo Quadripartiti), il s'ensuit qu'icelle conjonction, faicte au signe du* SCORPION, *grandement augmente et accroit la future vertu effusive de sang, et quasi excessivement, sans mesure aulcune, la fera acroistre et pululer, et principalement pource que ceste* TRIPLICITÉ AQUATIQUE *regarde le Septentrion (comme par cydevant a esté récité et dict), ceste effusion se pourra faire la dessus... Se peut ensuyvre qu'*icelle fortunée conjonction de SATURNE ET JUPITER, faicte en SCORPION, signifie, ou signifiera (*proh dolor*) d'une grande partie de la chrestienté dépopulation, abolition, désolation et perdition, *si Dieu par son immense, infinie et incomparable bonté et miséricorde, n'y contrevient* : pource qu'icelle TRIPLICITÉ AQUATIQUE est fort contraire à la religion chrestienne, *qui est signifiée par la terrestre. Car Alkabice et tous Astrologues m'ont dit que le signe de Pisces est contraire à Virgo, le Scorpion à Taurus, et Cancer à Capricorne.* » (Roussat de l'Estat et mutation des temps, 144-151).

« *...Il semble donc probable, en lumière naturelle, qu'*IL FAUT ATTENDRE L'ANTECHRIST (*si jà n'est venu*) PAR L'INFLUENCE DE LA TRIPLICITÉ AQUATIQUE... *Sçachez doncques, amys lecteurs, que prochain est le royaume de Dieu : c'est à sçavoir au septième miliaire ou jà de présent nous sommes : auquel la huictième sphère (qui est le hault altitudinaire firmament et la beaucté de Dieu) accomplira une révolution : et les corps celestes, là où ils ont commencé à eulx mouvoir, retourneront et cesseront.* » (Id., 138).

Nostradamus a copié ces dernières lignes à Roussat, car il a dit dans sa *Lettre à César* :

« *Qu'encores que nous soyons au septiesme nombre de mille qui paracheve le tout, nous approchant au huictiesme, où est le firmament de la huitiesme sphere, qui est en dimension latitudinaire, où le grand Dieu éternel viendra parachever la révolution, où les images celestes retourneront à se mouvoir, et le mouvement supérieur qui nous rend la terre stable et ferme, « non inclinabitur in sæculum sæculi ; » hors mis que son pouvoir sera accomply, mais non point autrement...* »

L'AQUATIQUE TRIPLICITÉ a duré jusqu'en 1642, et, dit Roussat, « *il faut attendre l'Antechrist par l'influence de la triplicité aquatique* ». Or les 48 vers qui, dans Nostradamus, suivent ces mots : DE L'AQUATIQUE TRIPLICITÉ NAISTRA... sont interprétés depuis trois ans de l'homme dont il est dit : PUIS LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA (p. 26). On était déjà préparé à reconnaître cette origine, car on a vu que Louis XVI DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE, UN TEMPS DEVANT JEUNE ET VIEILLE BUEYRE (8e).

« L'esprit philosophique avait ébranlé le trône de Louis XV. Son souffle plus furieux renversera le trône de Louis XVI. Mais cet esprit de révolte était lui-même soufflé de plus loin, et le philosophisme eut pour père immédiat le protestantisme. » (*Proyart*, III. 145).

D'un qui fera le jeudi pour sa feste...

Ceux qui ont écrit sur l'Antechrist disent qu'il naîtra d'un juif de la tribu de Dan ou d'un sectaire de Mahomet. Le Juif a POUR JOUR DE FESTE le *samedi*, et le Mahométan, le *vendredi*.

« Mahomet a fait transférer l'observance du septième jour de chaque semaine au *vendredi*, au lieu que les juifs la mettent au *samedi* et les chrétiens au *dimanche*. « (*Le Livre de toutes les Prophéties*, Paris, 1848, 273).

Nostradamus ici rompt avec la tradition pour montrer qu'il ne fait pas de l'Empereur le véritable Antechrist. JEUDI, par contraction du lat. *Jovis dies*, le jour de Jupiter (*N. Landais*). Il est dit de Bonaparte et de ses soldats en Egypte (*Lettre à Henry II*, 50e) :

« *Au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en vénération les Jovialistes.* »

« C'était au moment que le corps politique, tout maculé des taches de la corruption, tombait en une dissolution générale, qu'une race d'hommes, se levant tout à coup (GENS DE NOUVEAU LEVAIN, 101e), se met, dans son vertige, à sonner l'heure de Sparte et d'Athènes. Au même moment, un cri de liberté se fait entendre ; le vieux Jupiter, réveillé d'un sommeil de quinze cents ans dans la poussière d'Olympie, s'étonne de se trouver à Sainte-Geneviève ; on coiffe la tête du badaud de Paris du bonnet du citoyen de Laconie. » (*Châteaubriand*, Essai historique, *Montgaillard*, III. 432).

Digitized by Google

Son bruit, loz, regne, sa puissance croîtra, Par terre et mer, aux Oriens tempeste...

Ces vers rappellent celui-ci : SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e), qu'on interprète du même personnage, dont il est dit encore : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e).

« Bonaparte soutenait que L'ENTREPRISE d'Egypte ne rencontrerait pas d'obstacles... L'oisiveté de Paris lui était insupportable ; il ne voyait rien à tenter en politique ; il craignait de s'user ; *il voulait se grandir encore.* Il avait dit : *Les grands noms ne se font qu'en Orient.* » (*Thiers*, X. 67).

LOZ, REGNE, SA PUISSANCE. — « Les dépêches contenant le récit de l'expédition de Syrie, des batailles du mont Thabor et d'Aboukir produisirent un effet extraordinaire et confirmèrent cette idée que le héros de Castiglione et de Rivoli resterait vainqueur partout où il se montrerait. Son nom se retrouva aussitôt dans toutes les bouches, et la question *que fait-il? quand vient-il?* se renouvela de toutes parts. S'il allait revenir! disait-on... Par un instinct singulier le bruit qu'il était arrivé courut deux ou trois fois. » (*Id.*, 449).

« Lorsque après une longue apathie les hommes se réveillent et s'attachent à quelque chose, c'est avec passion. Dans ce néant où étaient tombés les opinions, les partis et toutes les autorités, on était demeuré quelque temps sans s'attacher à rien. Le dégoût des hommes et des choses était universel. Mais à l'apparition de l'individu extraordinaire que l'Orient venait de rendre à l'Europe d'une manière si imprévue, tout dégoût, toute incertitude venaient de cesser. C'est sur lui que se fixèrent sur-le-champ les regards, les vœux et les espérances. » (*Id.*, 453).

BRUIT, c'est la grande renommée, bonne ou mauvaise ; LOZ, c'est la louange (*Laus, Wailly*) ; REGNE, c'est le pouvoir devenant absolu durant une expédition sans contrôle ; PUISSANCE, c'est le prestige qui grandit et qui lui soumettra tous les partis.

PAR TERRE ET MER AUX ORIENS TEMPESTE. — Il est dit de la flotte française à Aboukir : SERONT AFFOYBLIS LEURS FORCES PAR LES OCCIDENTAUX (*Lettre à Henry II*, 52e), et LA TERRE ESMEUE SUR L'AIR EN TERRE MIS (70e). Mais ce vers du quatrain est pour la ruine entière de cette expédition attaquée PAR TERRE ET MER : MAHOMET CONTRAIRE, PLUS MER ADRIATIQUE (71e). (*Voir les deux quatrains* 71e, 72e).

L'ensemble des 48 vers qu'on interprète ici rend inutile toute réflexion sur chaque quatrain.

Chef d'Ariès, Jupiter et Saturne, Dieu éternel, quelles mutations !

CHEF D'ARIÈS, JUPITER ET SATURNE. — « *En apres, la tres fameuse approximation et union de* SATURNE ET JUPITER *qui se fera près la teste d'*ARIÈS, *l'an de nostre Seigneur mil sept cens et deux, monstrera universellement sus terre insignes, admirables, et plus que très grandes altérations et mutations, ainsi que Lupoldes d'Austriche, en son introductoire, au cinquième traicté nous a laissé par escript. Et en ceste merveilleuse conjonction, certes lors Mars, au commencement de Capricorne (qui est son exaltation) jouxte sa première station, et aussi par six moys, ou environ, par retrogradation et par station, regardera par maulvais et malin aspect ladicte conjonction de* SATURNE ET JUPITER. *Et sçachez que jay veu par experience (et est telle la vérité) le quart aspect des* maulvais et infortunez Planetes (qui sont SATURNE ET MARS) *pire, plus dommageable, et plus facheux que l'opposition et conjonction. Et derechef, environ le commencement de l'an subsequent; ledict Mars se viendra joindre avec* SATURNE ET JUPITER, *retrogradez corporellement, environ la teste d'*ARIÈS *et Mouton, estant Mercure avec le Souleil, dateur de vie, soubs la teste du Capricorne, avec un aspect dommageable d'icelles Planetes conjoinctes ensemble. Puys après tant que ceste conjonction sera dessoubs* ARIÈS, JUPITER, ET SATURNE, *presque par un an entier, par station et retrogradation, seront appliquez ensemble, lorsque* MARS *au* SIGNE *de* LIBRA *(qui est son détriment) par foys arresté et retrocedé, ou retrogradé, s'appliquera (application est dicte regard ou aspect de Planete à Planete, soit de tiers, de quart d'opposition ou des aultres regards) par opposition ausdicts* SATURNE ET JUPITER : *qui est une très malheureuse habitude, congression, et assemblée très maulvaise. Car il se retrograde cadent et tombant en lieux peregrinaulx et contraires à sa nature, sans dignité ny puissance quelconque,* ainsi comme ARIÈS est la seure demeurance et maison, LIBRA est la spoliation et detriment. *Parquoy nulles créatures ne pourront vaincre ny oster sa maligne signification, n'icelle reprimer : voyre qu'il n'y a que Dieu qui le puisse faire.* Mais, s'il se fera, qui est ce qui le sçait et de ce est certain? *Et sera ceste constellation à la dernière station du Firmament : lequel accomplira lors une revolution : et cecy sera de la durée du monde le septième miliaire. Et comme ainsi soit qu'il n'y ait en ce siecle mutations, ny alterations plus générales que celles des revolutions de titubation, et octave Sphère,* si le monde ne périt alors du tout, sera chose merveilleuse et espouventable des *mutations* qui seront et adviendront... Laquelle influence n'est subjecte ny à libéral Arbitre, ny à humain artifice, mais à la voulonté de nostre seul Dieu, créateur de toutes choses : qui, dès le commencement, l'a ainsi prévenu et ordonné : duquel le conseil est permanent, et non muable... Comme à la revolution du monde (mesmement à la première) estoit requise une benigne constellation, augmentative d'humaine propagation et du genre humain, maintenant est au contraire et opposite : pour autant que tant les presentes que futures constellations, presque nécessairement, de leurs propres natures, signifient, démonstrent, et induisent destruction, et qu'il n'y a rien qui les empesche, si ce n'est le vouloir de Dieu... *car par ceste néphandissime, très malheureuse, et infortunée conjonction au commencement d'*ARIÈS, *et par l'accomplissement du mouvement de titubation de l'octave sphere, ou Firmament, le Ciel doibt cesser.* » (*Roussat*, 132-136).

La conjonction de *Saturne et de Jupiter à la teste d'Ariès*, dit Roussat, aura lieu en 1702-1703, et *ce sera chose merveilleuse et espouventable des mutations;* Nostradamus dit ici : CHEF D'ARIÈS, JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES MUTATIONS ! Il a dit ailleurs : EN L'AN SEPT CENS ET TROIS (1703) CIEUX EN TESMOINS... QUE PLUSIEURS REGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. La guerre de la *succession d'Espagne* (*voir* p. 43) apporte des changements pour cinq états (1700-1713). (*Voir* la note sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV).

Puis par long siècle son malin temps retourne Gaule et Italie quelles esmotions !

Un SIÈCLE après la conjonction de SATURNE ET JUPITER au CHEF D'ARIÈS (en 1702-1703), on se trouve au fort de la Révolution française commencée en 1789, et ne devant s'arrêter un moment qu'après LONG SIÈCLE, 1814, ainsi que le marque le quatrain suivant. Juste un SIÈCLE après (1802), Bonaparte était premier Consul en France et président de la République italienne (*voir* p. 88), et il allait devenir PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e) ; à la fin, FLAMANS, ANGLOIS, ESPAGNE AVEC ASPIRE, CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA (138e).

Les deux malins de Scorpion conjoints...

La citation de Roussat sur *la très fameuse approximation et union de* SATURNE ET JUPITER *qui se fera près de la teste d'*ARIES *l'an de Nostre Seigneur* 1702 *montré qu'en ceste merveilleuse conjonction* MARS... *regardera par maulvais et malin aspect la dicte conjonction de Saturne et Jupiter, etc.* On a vu plus haut que le même auteur dit : *On peut aussi prouver beaucoup d'aultres choses, par la nature et condition du dict signe du* SCORPION : *lequel est domicile de* MARS... *la joye des maulvais Planètes qui sont* SATURNE ET MARS (149), et : *icelle fortunée conjonction de Saturne et Jupiter, faicte en Scorpion, signifie ou signifiera (proh dolor) d'une grande partie de la chrestienté dépopulation, abolition, désolation et perdition* (151).

Le quatrain précédent dit que le MALIN TEMPS de JUPITER ET SATURNE RETOURNE APRÈS LONG SIÈCLE (1702-1802) et les trois derniers vers de celui-ci ont été interprétés de Louis XVI en 1789 et de Napoléon en 1800-1814, avant d'avoir eu en main le livre de Roussat. Or, ce livre a un singulier passage sur cette même époque de 1789-1814.

« *Pour autant changeons propos, et venons à parler de la grande et merveilleuse conjonction que Messieurs les Astrologues disent estre à venir environ les ans de Nostre Seigneur* mil sept cens octante et neuf (1789) *avec dix révolutions Saturnales : et oultre,* environ vingt-cinq ans après (1814), *sera la quatrième et dernière*

Digitized by Google

station de l'altitudinaire Firmament. Toutes ces choses imaginées et calculées, concluent les susdictz Astrologues que, si le monde jusques à ce et tel temps dure (*qui est à Dieu seul congnu*) *de très grandes, merveilleuses et espouvantables mutations et altérations seront en cesluy universel monde: mesmement quand aux* SECTES ET LOIX. *Et la raison est: car lors avec les révolutions Saturnales, ensemble la dicte maxime conjonction, sera la révolution du supérieur ciel, qui est le neufvieme, dict le Firmament: par laquelle* (*comme appert*) *les choses devant dictes signifient mutation de sectes. Ce que par mon dire et escript susdict et notoire, et par trop cognu. D'aventage met et racompte plus diffusément Albumazar, ce fameux et très renommé Astrologue,* Libro de magnis conjunctionibus tractatus secundi differentia octava, quæ ultima habetur, *de toutes ces choses devant dictes: ou probablement conclud* (*au moins il le affirme*) *que* environ le temps devant dict, l'ANTECHRIST, avec sa LOIX damnable, et misérable secte, à la LOIX DES CHRÉTIENS répugnante et TOTALEMENT contraire, viendra : *et, combien qu'il ne soit point de son temps déterminé, et préfix, ny aussi qu'humaine certitude, ne la vray vérité n'en peut estre congneue, toutefois, en parlant indeterminement, peut estre probable suspicion, du moins a verité semblable conjecture, par ingenieux et spirituelz Astronomiques, qu'*environ le temps devant dict regnera, ou sera en estre, l'Antechrist: *veu que selon iceulx Astrologues,* après Magmed doibt venir un homme puissant et de *bon crédit :* lequel constituera une loy deshoneste, menteuse et magique. *Pour ce, pour semblable induction ou demonstration, l'on peut opiner, imaginer, et conjecturement conclure que, après la secte de Magmed, n'en viendra point d'aultre que celle du pernicieux, mauldict, et venimeux Antechrist* (*Id.*, 162).

Les trois derniers vers de ce quatrain semblent être l'analyse de toute cette citation :

Le grand Seigneur meurtry dedans sa salle,
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale.

LE GRAND SEIGNEUR n'est pas le *Grand Turc*, mais le Roi par excellence, le roi du pays dont Grégoire-le-Grand disait : « *Le royaume des Français est autant élevé au-dessus des autres que la dignité royale est par dessus les hommes* » (*Voir* p. 89); le roi dont le supplice est décrit dans les moindres détails dans une foule de quatrains et en particulier dans un de ce récit suivi (122e); le roi dont il est dit : NARBON ET SAULCE PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE (25e). — SALLE. Chez le roi, *salle des gardes*, lieu où se tenaient les gardes du corps (*N. Landais*).

NOUVEAU ROY. — Celui dont il est dit : SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e), etc., etc. — PESTE A L'EGLISE. Il est dit de lui : EN EGLISE OU PLUS PYRE (127e), PAR PESTILENCE AUX CONFINS DE NONSEGLE (Pie VII à Fontainebleau, 163e), etc., etc. — JOINCT L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE. Napoléon Ier est nommé LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), et dans la suite de ces 48 vers on le verra AVEC DEUX TESTES ET QUATRE BRAS (123e); il a réuni à sa couronne les Etats de l'Eglise et la partie de l'Europe qui joint la France au *bas* et au *septentrion*: le Portugal et l'Espagne, l'Italie et les provinces Illyriennes; la Belgique et la Hollande.

118e

Las! qu'on verra grand peuple tourmenté,
Et la loy saincte en totale ruine,
Par autres loix toute la chrestienté,
Quand d'or, d'argent trouve nouvelle mine.

I. 53.

Hélas! comme on verra le peuple français tourmenté par la tyrannie des révolutionnaires; comme la loi sainte alors sera complètement proscrite; comme la chrétienté tout entière proclamera la souveraineté du peuple à la place du *droit divin* des rois, et établira des Constitutions nouvelles quand on exploitera les biens du clergé devenus une véritable mine d'or et d'argent.

GRAND PEUPLE. — Nostradamus emploie six fois cette expression et toujours pour la France; cinq fois pour la France au temps de Napoléon Ier, qui « disait avoir été celui qui, le premier, avait salué la France du nom de *la grande nation* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 353, (95e, 118e, 141e, 168e, 195e), et une sixième fois pour la France au temps où sa prophétie doit produire son effet : DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPÔTS (II. 28).

TOURMENTÉ. — On a vu : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (17e), BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (48e), etc.

ET LA LOY SAINCTE EN TOTALE RUINE. — Alors : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAITE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX *voir* 92e, 93, 94e, etc.).

PAR AUTRES LOIX TOUTE LA CHRESTIENTÉ. — Le Prophète a parlé du concordat : DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e) et chaque peuple aujourd'hui impose un concordat à l'Eglise. Mais à moins que le Prophète n'ait voulu dire : « Tous les peuples catholiques feront des concordats, et chez le peuple français seul ce concordat aura été précédé de la ruine totale de la loi sainte, » on doit croire qu'il parle de l'esprit révolutionnaire qui pénètre partout et change les anciennes lois. Cette interprétation ressort des expressions mêmes du quatrain LA LOY SAINTE est la loi religieuse, les AUTRES LOIX sont les lois civiles. — Bergier disait en 1788 :

« DROIT DIVIN POSITIF. Par là on n'entend pas le droit de Dieu, ou son souverain domaine sur les créatures, mais les *droits* qu'il a donnés aux hommes les uns envers les autres, par les *lois positives* qu'il leur a intimées, soit dans les premiers âges du monde, soit par le ministère de Moïse, soit par la bouche de J.-C. et des Apôtres. Ainsi, la soumission des enfants à l'égard de leurs parents, n'est pas seulement de *droit* naturel, elle est encore de *droit divin positif*, puisqu'elle est formellement commandée par cette loi : Honore *ton père et ta mère*. L'autorité des Pasteurs sur les fidèles est de *droit divin positif*, ou établi par J.-C. lui-même, puisqu'il a établi ses Apôtres *juges* et conducteurs du troupeau... Quels hommes, pour fixer les droits des Rois et des peuples! Suivant leur avis, les Souverains ne sont que les représentants de la nation, la royauté n'est qu'une simple commission, et sans doute elle est révocable à volonté. Bientôt cependant on nous dira : *Dieu par qui les Rois règnent;* ils sont donc les représentants de Dieu, et non de la nation... » (*Dict. théolog.*, Droit).

QUAND D'OR D'ARGENT TROUVE NOUVELLE MINE. — Il est dit pour la même époque : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR DEVANT (98e).

« L'argent, l'or, les pierres précieuses et les diamants volés aux Eglises affluaient de toutes parts à Paris, soit à la commune, soit à la Convention. La seule ville de Bordeaux, épurée par les désorganisateurs, fait passer à l'hôtel des monnaies vingt mille marcs d'argent provenant de ses églises, en substituant à son siége métropolitain un temple de la Raison. Les administrateurs de la ville de Lille venaient d'envoyer à Paris, en deux fois, près de vingt-trois mille marcs d'argent et de vermeil, quatorze cents en or et deux cent soixante et dix carrats de diamants enlevés à la tunique des vierges saintes ou au soleil des ostensoirs. Les riches produits de cette MINE *sacrée* engagèrent bientôt les grands déprédateurs de la révolution à l'exploiter dans les règles » (*Journ. de l'Anarchie*, 16 nov. 1793).

Ce quatrain placé au milieu de ce récit suivi sur l'époque révolutionnaire de 1789-1814 s'interprète lui-même de ce temps et s'*adapte* à d'autres qui, eux aussi, font partie de divers récits suivis sur cette époque; en outre, il prépare déjà le lecteur à reconnaître que Nostradamus a fait ce quatrain et le suivant, le livre de Roussat en main. Cette découverte a son importance, car elle démontre que Nostradamus renvoie bien à ce livre et qu'il fixe les années de 1789 à 1814 pour les évènements qu'il annonce. On vient de voir :

« *Grande et merveilleuse conjonction que messieurs les Astrologues disent estre à venir environ les ans de Nostre Seigneur mil sept cens octante et neuf* (1789) *avec dix révolutions Saturnales, environ vingt cinq ans après* (1814) *sera la quatrième et dernière station...* (Une citation du sieur de Pavillon éclaircira plus loin ces derniers mots) : ... *De très grandes, merveilleuses et espouvantables mutations et alterations seront en cestuy universel monde mesmement quand aux sectes et* LOIX... *environ le temps devant dict, l'*ANTECHRIST, *avec sa* LOIX *damnable et miserable secte à la* LOIX DES CHRESTIENS *répugnante et* TOTALEMENT CONTRAIRE (162). »

Digitized by Google

119e

Deux revolts faits du malin falcigere,
De règne et siècles fait permutation,
Le mobil signe en son endroit s'ingere
Aux deux égaux et d'inclination.

I. 54.

Durant 73 ans et 7 mois, pendant que Saturne, dont l'influence est maligne, armé de la faux du temps accomplira deux fois sa révolution de 30 ans, il y aura changement pour les gouvernements; l'on abandonnera l'ère chrétienne pour l'ère républicaine et l'esprit du siècle sera tout autre, Saturne étant dans un des quatre signes mobiles, celui de Libra, c'est-à-dire de la Balance dont les plateaux sont ou égaux d'élévation ou inclinés.

« *Albumazar, ce fameux et bien renommé astrologue, enseigne et nous monstre, en son livre des grandes conjonctions*, secundi tractatus differentia octava, *que les* SECTES *et la* DURÉE DES ROYAUMES, ET LEURS PERMUTATIONS, *viennent et durent selon le mouvement et durée de dix révolutions Saturnales : mesmement* QUAND LA PERMUTATION ESCHET EN SIGNES MOBILES : *C'est à sçavoir comme en Ariès, Cancer,* LIBRA *ou Capricorne : qui sont seuls de telles natures (ce que par cy devant a desja esté recité) mais que Jupiter soit cadent aultrement dict infortuné. Car estant en tel estre et estat, ne sçauroit* LA MALICE DU FALCIGER (*porteur de faulx*) *Saturne repoulser, n'y a icelle resister, sinon quand il est fort, comme de Mars, Venus. Et se font ces dix susdictes revolutions en l'espace de temps, ou environ troy cens ans. Car la revolution et decours de Saturne, ne son circuit, n'est d'un poinct à iceluy même reddition* : LEQUEL CIRCUIT s'accomplit environ l'espace de trente ans. *Ainsi que nous enseigne Thebit, Joannes de sacro bosco, Abatheny et tous les aultres Sphéristes.* » (*Roussat*, 155).

Nostradamus dit : MALIN FALCIGERE, et Roussat : *la malice du falciger* (SATURNE). — Nostradamus dit : DEUX REVOLTS (*revolutus, de revolvi*, accomplir sa révolution, rouler, *Wailly*), et Roussat : *La revolution de Saturne... lequel circuit.* — Nostradamus dit : FAIT PERMUTATION DE RÈGNE ET SIÈCLES, et Roussat : *Les sectes et durée des royaumes viennent et durent selon le mouvement et durée de dix revolutions saturnales.* — Nostradamus dit : LE MOBIL SIGNE EN SON ENDROIT S'INGERE (*ingero*, mettre, jeter dans, *Wailly*), et Roussat : *La permutation eschet en signes mobiles.* — Nostradamus dit : AUX DEUX EGAUX ET D'INCLINATION (la Balance est un des quatre signes mobiles; on la représente avec *deux* plateaux qui sont *égaux* d'élévation ou *inclinés*), et Roussat : *La permutation eschet en signes mobiles : c'est à sçavoir comme en Ariès, Cancer,* LIBRA *ou Capricorne.* Cet auteur ajoute (p. 99) : *La Lune avec le signe de* LIBRA *préside aux Chrestiens,* ce que Nostradamus dit aussi au quatrain 121e.

En faisant ce quatrain, placé au milieu de onze autres qui tirent une grande valeur des pages de Roussat, Nostradamus n'aurait-il eu pour but que de prouver qu'il renvoie son Traducteur au livre tombé en ses mains d'une manière si providentielle, que cela aurait déjà son importance; mais ce quatrain, en outre, fixe la durée de cette révolution qui verra PERMUTATION DE REGNE (*permutatio rerum. Cic.*, bouleversement, *Wailly*). Il a été dit pour le même temps : CORRUER REGNES (47e), et QUELLE GRANDE OPPRESSION QUE PAR LORS SERA FAICTE SUR LES PRINCES (*Lettre à Henry II*, 60e). Ce quatrain, avons-nous dit, fixe la durée de cette révolution : SATURNE fera DEUX REVOLTS; or chacun est de 30 ans, la révolution durera donc de 60 ans à moins de 90. La *Lettre* dit de Paris : LA VILLE ROUGE (12e), ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE-TROIS ANS ET SEPT MOIS, p. 26. Ce quatrain dit de plus : FAIT PERMUTATION DE SIECLES, et il est dit : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSECUTION... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX, QUE L'ON CUYDERA ESTRE UNE RENOVATION DE SIÈCLE (p. 26), et LE GRAND MOTEUR LES SIECLES RENOUVELLE (195e). On a vu par le quatrain 85e : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT... PUIS MOYS PUIS AN, PUIS TOUS DÉFAILLIRONT, que l'ère ancienne devait être abandonnée en 1792 (1). (*Voir ci-contre*).

120e

Sous l'opposite climat Babylonique,
Grande sera de sang effusion,
Que terre et mer, air, ciel sera inique,
Sectes, faim, regnes, pestes, confusion. I. 55.

La Babylone moderne, placée sous un autre climat que la Babylone ancienne, versera si abondamment le sang, et à la suite il y aura des combats tellement meurtriers sur terre et sur mer que l'air sera empesté et le ciel défavorable; les partis seront nombreux; la famine désolera la terre; diverses dynasties se disputeront le trône; la peste libérale et anti-religieuse empoisonnera les esprits; le monde sera dans la plus grande confusion.

Les quatrains interprétés déjà de la Révolution et la *Lettre à Henry II* donnent promptement l'intelligence de ces quatre vers.

SOUS L'OPPOSITE CLIMAT BABYLONIQUE. — Ce CLIMAT BABYLONIQUE, qui n'est pas celui de Babylone (*à l'opposite*, vis-à-vis, *N. Landais*), est celui de Paris, NEUFVE BABYLONE, FILLE MISÉRABLE, AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*). — Louis XVI meurt : SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e), un roi d'une autre race apparaît, et c'est le ROY DE BABYLON (186e, 181e-190e).

« BABYLONE, ville de l'Orient sur l'Euphrate. On prétend que c'est dans *Babylone* que l'idolâtrie prit naissance. Les israélites de Juda furent emmenés captifs à *Babylone* par Nabuchodonosor. C'est ce qu'on appelle *la captivité de Babylone*, qui dura 70 ans, jusqu'à la première année du règne de Cyrus à Babylone (CHYREN). — *Babylone* est prise dans l'Écriture pour un lieu de désordre et de crimes : de là, nous disons *c'est une Babylone*, en parlant d'un lieu plein de troubles, de désordres, de débauches, de crimes, de confusion » (*N. L.*).

GRANDE SERA DE SANG EFFUSION. — Paris est LA CITÉ AU GLAIVE (5e), LA VILLE ROUGE (12e), TANT DE MAUX FAITS PAR MOYEN CE GRAND ROGE (88e).

QUE TERRE ET MER, AIR, CIEL SERA INIQUE. — TERRE ET MER. On a vu : SANG, TERRE, PESTE, FAIM FEU D'EAU AFFOLÉE (93e). Les victimes de la Révolution ont été déportées, comme le marque un des quatrains de ce long récit : LES EXILEZ DÉPORTEZ DANS LES ISLES (124e). Bonaparte porte la guerre de tous les côtés : PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (130e), à la fin DEUX GRANDS DÉBONNAIRES PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (36e). — AIR INIQUE. Des maladies inconnues jusqu'à cette époque désolent le monde : le *choléra-morbus*, la VIGNE MASTINÉE (*Vie de L.-Philippe*, p. 105), etc. Durant les SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES qui commenceront bientôt, il y aura SANTÉ, GRANDS FRUITS, JOYE ET TEMPS MELLIFIQUES (X. 89). — CIEL INIQUE. *Iniquus*, ennemi, contraire (*Wailly*). Il est dit pour le même temps : AVANT CIEL VEU SERAIN ESPÉE ET LANCE (53e), et AU REGNE GRAND DU GRAND REGNE REGNANT... JOUR SERAIN (X. 80).

SECTES, FAIM, REGNES, PESTES CONFUSION. — SECTES. On a vu pour la même époque : PULLULER SECTES (86e), CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT (49e). — FAIM : FAIM, FEU SANG PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE (7e, 93e), etc. — REGNES : REGNES LIVREZ A PRUDENS INCAPABLES (103e), CORRUER REGNES GRANDE INFELICITÉ (47e), MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). — PESTES. Ce mot, au quatrain 7e, a été interprété de *la peste libérale*, p. 35, et Mgr d'Orléans vient de lui donner ce sens dans sa lettre à M. de La Guéronnière : « ...Et parmi tous ces Italiens malades de *la peste révolutionnaire.* » — CONFUSION. Il est dit pour l'époque qui a vu Louis XVI, Louis XVIII et Charles X : LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENSION (103e).

(1) Voici un quatrain que je livre aux astronomes :

Faux à l'etang, joint vers le Sagittaire
En son haut auge de l'exaltation,
Peste, famine, mort de main militaire,
Le siècle approche de renovation. I. 16.

Les mots PESTE, FAMINE, MAIN GAUCHE MILITAIRE (45e), RENOVATION semblent adapter celui-ci à plusieurs quatrains sur la Révolution.

Digitized by Google

Les quatrains précédents, pleins de termes astrologiques, fixent l'époque des évènements qu'ils ne font qu'indiquer. Celui-ci n'a qu'un mot précis (BABYLONE) au milieu de généralités fort nombreuses, mais ce mot suffit pour déterminer le lieu de ces évènements. La suite de ce récit va les raconter enfin de la façon la plus nette et la plus circonstanciée, après cependant qu'un nouveau quatrain nous aura donné en deux vers l'ensemble de cette révolution, quant au gouvernement, aux maux de la société, à l'état des esprits, et décrit en deux autres vers le seul phénomène du ciel toujours subsistant durant cette période historique.

121e

Vous verrez tost et tard faire grand change,
Horreurs extrêmes et vindications,
Que si la Lune conduite par son Ange,
Le ciel approche des inclinations.

I. 56.

On verra croûler tout à coup le trône séculaire des Bourbons, et ce trône ne sera rétabli que longtemps après. Ce sera le temps du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). Chaque réaction exercera des vengeances terribles. Ceci aura lieu avant que la lune et son ange (Gabriel), qui gouverne le monde depuis 1533 ou 1535, n'ait achevé son règne en 1887 ou 1889, le monde approchant de la fin des temps.

VOUS VERREZ TOST ET TARD FAIRE GRAND CHANGE. — Ce vers renferme toute l'époque révolutionnaire : LE CHANGE FAIT TOST est celui de Louis XVI, le ROY DESROBÉ (1er *voir* p. 29), dont il est dit : AU ROYAL CHANGE (91e). TARD pourrait être interprété de Louis XVIII, car il est dit de lui : TARD ARRIVE PLUS TOST QU'IL CUYDERA (22e); mais la révolution alors n'a subi qu'une PAUSE momentanée (8e). Si l'on se reporte jusqu'à l'époque où renvoie ce vers : PAR SON FRUICT SAUVE COMME CHAIR CRUE MUEYRE (8e), on trouve : LA MORT SUBITE DU PREMIER PERSONNAGE, AURA CHANGÉ ET MIS UN AUTRE AU REGNE : TOST, TARD VENU A SI HAUT ET BAS AGE, QUE TERRE ET MER FAUDRA QUE ON LE CRAIGNE... LE ROY CHANGÉ A EUX NON SI PROTERVE... LE CHANGEMENT SERA FORT DIFFICILE, CITÉ, PROVINCE AU CHANGE GAIN FERA...(*Voir* 10 à 21).

HORREURS EXTRÊMES ET VINDICATIONS. — Il est inutile de rappeler ici les réactions et les vengeances des partis, la *terreur rouge* et la *terreur blanche;* aucun homme politique n'est exempt d'animosité, et le Prophète a dit du meilleur de tous : OCCUPER REGNE SOUS OMBRE DE VENGEANCE, X. 26-27; PUIS TOUT A COUP LA VENGEANCE ON VERRA, II. 59-64; TRICAST TIENDRA L'ANNIBALIQUE IRE, III. 90-95.

QUE SI LA LUNE CONDUICTE PAR SON ANGE.— Roussat vient encore une fois tirer d'embarras le Traducteur.

« Il y a sept Planètes et autant d'Anges, qui par foys conduisent et gouvernent le Monde, l'un après l'autre, l'espace de troys cens cinquante quatre ans et quatre moys (354) *et sont ainsi avec leurs noms : Saturne, premier Planète, est avec Caffiel... Jupiter avec Satkiel... Mars avec Samael, le Souleil avec Michael... Vénus avec Annael... Mercure avec Raphael... et pour fin est* LA LUNE, *avec Gabriel : ...* LA LUNE, *qui de present gouverne, a pris le règne et le Souleil après elle jusques à l'an sept mille quarante et un : et après le Souleil, deburoit aussi regner, pour la quatrième fois, Saturne, si cependant le Monde ne se terminoit ou prenoit sa fin. Mais par les choses susdictes, appert que nous sommes maintenant soubs le septieme militaire, qui fait la dernière station, après laquelle doibt advenir mutation merveilleuse : et des ceste année cy, mil cinq cens quarante huict* (1548), *selon Jacques de Bourgogne et aultres, Mars a finy sa menée et gouvernement, il y a treize* ans et huict moys : *et, selon* Eusebe Cesarien, *et ses sequaces, en son livre* De temporibus, *il y a quinze ans et huict mois : dont au temps de present* LA LUNE *gouverne et meine le Monde, avec l'Ange Gabriel, c'est à dire Puissance de Dieu. Vrayment, messieurs les liseurs, je vous asseure que, si Gabriel n'ayde au pauvre Monde, je ne scay que ce sera, sinon que toute perplexité, angoisse et désolation... Maintenant, revenant à la duction, regne et gouvernement de la* LUNE, *qui à présent est en vigueur, nous disons que soubs icelle doibvent venir choses de grandes merveilles, inaudites, et non accouttumées : pource qu'elle, avec le signe de* LIBRA *préside aux Chrestiens, comme dit le cardinal Aliaco, en son livre* De concordantia discordantium Astronomorum : *et signifie aussi entre les hommes, merveilleuse variété, inconstance, diversité, instabilité, fraction de Foy, violence et difformité : à cause qu'il naistra moult de monstres, et ne seront les créatures de si belle forme, stature et spéciosité que le temps jadis... Et par ainsi ceulx qui mettent le Monde debvoir estre terminé, estiment que soit, et sera soubs la duction et gouvernement de* LA LUNE. » (p. 88 à 100).

Ainsi, en 1548, la Lune avait son gouvernement du monde depuis 13 ans et 8 mois selon plusieurs, ou depuis 15 ans et 8 mois selon Eusèbe; ce règne a donc commencé en 1535 ou 1533. Il doit durer 354 ans et 4 mois, par conséquent jusqu'en 1889 ou 1887. La Révolution prédite dans ces quatrains aura commencé et fini sous ce règne de la Lune.

LE CIEL APPROCHE DES INCLINATIONS. *Inclinatio rerum et temporum* (*Cicéron*), changements des choses et des temps (*Wailly*). Nostradamus fixe la fin du monde à L'AN MIL NEUF CENS NONANTE NEUF SEPT MOIS (X. 72-74); il dit au milieu de quatrains dont l'accomplissement est imminent : LE MONDE PROCHE DU DERNIER PÉRIODE (III. 90-95). De plus, en supposant que la Révolution finirait aujourd'hui pour demain, ce vers en préciserait encore assez bien la fin puisqu'elle doit arriver sous le règne de la Lune et que ce règne de 354 ans ne doit plus durer que 25 environ.

Un quatrain dit que la fin du monde aura lieu sous le règne du Soleil et que la prophétie de Nostradamus s'étend jusqu'à ce moment là.

Vingt ans du règne de la Lune, passez,
Sept mille ans autre tiendra sa Monarchie :
Quand le Soleil prendra ses jours lassez,
Lors accomplir et mine ma prophétie. I. 48.

Le règne de la Lune finira en 1889 ou 1887. Vingt ans après un autre tiendra la monarchie. Si on ne peut plus dire sur la terre : *Le roi est mort, vive le roi!* on peut toujours le dire pour les corps célestes, et le Soleil succède sans interrègne à la Lune. Il y a ici quelque chose de caché.

Le GRAND CHYREN (*Cyrus*, roi des Perses, dont le nom signifie Soleil, *Feller*), est dit CHYREN SELIN (VI. 27, VIII. 54); SELIN est pour *Seléné*, Lune. Or, il est dit : A L'OGMION SERA LAISSÉ LE RÈGNE DU GRAND SELIN, VI. 42, IV, 77. On doit croire que l'année 1909 ou 1907 verra la mort du GRAND CHYREN SELIN et l'avènement de la République qui continuera les SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES, X. 89, PUIS LES FLEURS PASSEZ DIMINUE LE MONDE, LONGTEMPS LA PAIX... PUIS DE NOUVEAU LES GUERRES SUSCITEZ (I. 63), les dernières guerres du monde.

122e

Par grand discord la trombe tremblera,
Accord rompu, dressant la tête au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel.

I. 57.

123e

Trenché le ventre, naistra avec deux testes,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

II. 58.

A la suite d'un grand dissentiment entre la nation et le roi, le tourbillon révolutionnaire s'ébranlera; la Constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par le roi ayant été déchirée peu après, le *fils de saint Louis* dressant la tête au ciel sera mis à mort, sa bouche sanglante nagera dans le sang et sa face, ointe au jour du sacre, roulera à terre.

Napoléon, par une première abdication, coupera son règne par le milieu; il portera dès le commencement les deux couronnes de France et d'Italie; il aura un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères et conservera entier ce pouvoir durant quelques années dans le temps où ses aigles se donneront fêtes. Après avoir possédé Fossano et Turin unis à l'Empire français, et Ferrare uni au royaume d'Italie, il fuira devant ses ennemis.

Digitized by Google

Par grand discord la trombe tremblera...

PAR GRAND DISCORD. — *Discord;* différent, démélé, contrariété de sentiments: qui est toujours d'avis contraire, opposé (*Glossaire*). Il est dit de Napoléon montant sur le trône de Louis XVI : LE ROY GAULOIS... VOYANT DISCORDE DE LA GRANDE MONARCHIE SUR LES TROIS PARTS FERA FLORIR SON SCEPTRE (134e).

LA TROMBE TREMBLERA. — *Trombe,* tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne, ou plutôt de *cône renversé* (*N. Landais*). Le premier quatrain prophétique de Nostradamus est sur ces mêmes évènements, et il commence ainsi : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE (29e). Le mot TROMBE n'est qu'une autre fois dans les Centuries, et pour un épisode de cette même révolution qui, après une PAUSE où se joua la *comédie de quinze ans*, reprit sa marche en 1830 : LA TROMBE FAUSSE DISSIMULANT FOLIE (229e).

« Napoléon disait à M. de Narbonne : « Vous même vous avez été embabouiné de toutes ces idées là ; vous avez cru à *la Constitution de l'an* 1791, au roi-citoyen, à l'assemblée souveraine faisant la paix et la guerre. Je ne vous en veux pas; le plus honnête homme se trompe, le plus habile a besoin d'expérience ; mais vous vouliez l'impossible, et vous avez eu ce *tremblement de terre* où a péri mon pauvre oncle Louis XVI. » (*Villemain, La Patrie,* 14 fév. 1854).

Accord rompu, dressant la tête au ciel...

ACCORD ROMPU. — C'est de cet ACCORD entre le roi et la nation, après le GRAND DISCORD qui a tout bouleversé, que le Prophète a dit au milieu de 32 vers sur les premiers jours de la révolution : ROMPUE PACHE ARRESTÉ, VOIX ACHEPTÉES, DE SANG CHAPELLE TEINCTE, ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ (10e, *voir* p. 127).

« 14 juillet 1790. Lafayette vient recevoir les ordres du roi, qui lui confie la formule du serment. Lafayette la porte à l'autel, et dans ce moment toutes les bannières s'agitent, tous les sabres étincellent. Le général, l'armée, le président, les députés crient : *Je le jure !* Le roi debout, la main étendue vers l'autel, dit : *Moi, roi de France, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi.* Dans ce moment la reine, entraînée par le mouvement général, saisit dans ses bras l'auguste enfant, héritier du trône, et du haut du balcon où elle est placée le montre à la nation assemblée. A cette vue, des cris extraordinaires de joie, d'amour, d'enthousiasme, se dirigent vers la mère et l'enfant, et tous les cœurs sont à elle. C'est dans ce même instant que la France tout entière, réunie dans les 83 chefs-lieux des départements, faisait le même serment d'aimer le roi qui les aimerait. Hélas! dans ces moments la haine même s'attendrit, l'orgueil cède, tous sont heureux du bonheur commun et fiers de la dignité de tous. Pourquoi ces plaisirs si profonds de la concorde sont-ils sitôt oubliés ! » (*Thiers*, I. 265).

« Le 1er octobre 1791, l'Assemblée législative reçoit avec un profond recueillement ce livre sacré (*la Constitution*)... Eh bien! au 10 août suivant, cet évangile est *mis en pièces*... La première Assemblée nationale, évoquée du néant par Louis XVI, le dépouille de son autorité ; la seconde lui ravit sa couronne avec la liberté ; la troisième l'envoie à l'échafaud au cri de vive la République ! » (*Montg.*, V. 320).

DRESSANT LA TÊTE AU CIEL. — « Nous ne pouvons nous défendre de mettre sous les yeux du lecteur la traduction littérale du psaume troisième, le premier de ceux qui entrent dans la composition de la prière des mourants que Louis XVI récita en allant sur l'échafaud. On croirait que ce cantique fut inspiré au Prophète-roi pour la situation d'un roi mourant par le crime de ses sujets révoltés. » (1. *Psalmus David cùm fugeret à facie Absalon filii sui.* 2 *Reg.* 15. 14.).

2. *Domine quid multiplicati sunt qui tribulant me ? Multi insurgunt adversùm me.*
Seigneur, pourquoi mes persécuteurs se sont-ils multipliés? Il est grand le nombre de ceux qui sont en insurrection contre moi.

3. *Multi dicunt animæ meæ : non est salus ipsi in Deo ejus*
Je les entends qui disent : le Dieu qu'il sert ne l'arrachera pas de nos mains.

4. *Tu autem, Domine susceptor meus es, gloria mea et* EXALTANS CAPUT MEUM.
Et pourtant Seigneur vous me tendez les bras ; oui vous serez ma gloire, et *ma tête qu'ils vont abattre vous la relèverez.*

5. *Vox mea ad Dominum clamavit, et exaudivit me de monte sancto suo.*
Ma prière s'est élevée jusqu'à la montagne sainte, et le Seigneur m'a exaucé.

6. *Ego dormivi et soporatus sum : et exsurrexi quia Dominus suscepit me.*
Le même instant me verra fermer la paupière, m'endormir et ressusciter parce que le Seigneur m'a pris sous sa protection.

7. *Non timebo millia populi circumdantis me. Exurge, Domine, Salvum me fac Deus meus.*
Non, je ne craindrai point ce peuple innombrable qui m'environne. Montrez-vous, Seigneur, et sauvez-moi parce que vous êtes mon Dieu.

8. *Quoniam tu percussisti omnes adversantes mihi sine causâ : dentes peccatorum contrivisti.*
Déjà vous avez appesanti votre bras sur ceux qui sans raison se sont tournés contre moi ; vous avez brisé l'orgueil de ces méchants, mon salut est votre ouvrage.

9. *Domini est salus : et super populum tuum benedictio tua.* (Fin).
Seigneur, cela me suffit : que votre bénédiction se répande sur ce peuple qui est encore le vôtre. (*Proyart*, V. 149).

Ces mots *exaltans caput meum* traduits ainsi : DRESSANT LA TÊTE AU CIEL, le seront plus littéralement que ne l'a fait l'abbé Proyart, et rappelleront le geste qui dut suivre, de la part de Louis XVI, ces paroles de son confesseur : *Fils de sain' Louis, montez au ciel !*

Nostradamus, dans sa *Lettre à Henry II*, appelle ses prophéties : UNE SUPPUTATION ASTROLOGIQUE CONFÉRÉE AUX SAINTES ECRITURES. Le développement que prend la prophétie des quatrains et de la *Lettre* par la recherche du texte des saintes Ecritures auquel elle est CONFÉRÉE est toujours surprenant.

David que le peuple a acclamé avec tant d'amour, David oint de l'huile sainte voit la famille royale et par suite le peuple dans le plus GRAND DISCORD; son fils se révolte contre lui, et cherche à le détrôner. Reconnaissant le doigt de Dieu dans ces évènements, David abandonne la demeure des rois et ne veut pas permettre à ceux qui l'accompagnent de punir la main qui le maudit et lui jette des pierres.

« David dit à ses officiers qui étaient avec lui à Jérusalem : Allons-nous-en, fuyons hors d'ici, car nous ne trouverons aucun moyen de nous sauver de la fureur d'Absalon. Hâtons-nous de sortir, de peur qu'il ne nous prévienne, qu'il ne nous accable de maux, et qu'il ne fasse passer toute la ville au fil de l'épée.. Cependant David montait la colline des Oliviers, et pleurait en montant, il allait nus-pieds et la tête couverte ; et le peuple qui était avec lui montait la tête couverte et en pleurant. » (*Rois*, II. ch. XV, vers. 14-30. *Traduct. de Le Maistre de Sacy*).

C'est alors qu'il s'écrie : Seigneur, pourquoi mes persécuteurs se sont-ils multipliés...

Louis XVI que le peuple a acclamé avec tant d'amour, Louis XVI oint de l'huile sainte, voit la famille royale et par suite le peuple dans le plus GRAND DISCORD; son parent le trahit et cherche à le détrôner, et reconnaissant le doigt de Dieu dans ces évènements, Louis XVI abandonne la demeure des rois, sans permettre à ses gardes de repousser ceux qui l'insultent et le maltraitent. Il veut fuir pour éviter un crime à la nation et sauver sa patrie de l'anarchie... Bientôt il disparaîtra dans une passion qui rappelle celle de J.-C., dont David était l'image... Il emprunte les paroles du plus saint des rois, et monte les degrés de l'échafaud dressant la tête au ciel par la force qu'il puise en Dieu, son appui et sa gloire : *Susceptor meus es, gloria mea et exaltans caput meum.*

Bouche sanglante dans le sang nagera, Au sol sa face oingte de laict et miel.

BOUCHE SANGLANTE... Paris, NEUFVE BABYLONNE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*, p. 26), est dit : LA CITÉ AU GLAIVE DE POUDRE FACE ADUSTE, PAR TROP GRAND MEURTRE LE CHEF DU ROY HAY (5e). Le GLAIVE de la guillotine a séparé du tronc LE CHEF DU ROY HAY et la BOUCHE SANGLANTE nage DANS LE SANG. — Il est inutile de rappeler ici que le Prophète a raconté dans les moindres détails les premiers jours de la Révolution, l'arrestation à VARENNES, la prison du TEMPLE et la mort du ROY DESROBÉ (*Voir la Table des matières*).

AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL. — Cette tête ointe au jour du sacre roule à terre ! — LAICT ET MIEL. Il est dit de Napoléon Ier : DE MIEL FACE OINGT, ET DE LAICT SUBSTANTÉ (155e 156e). Nostradamus dit de sa *Lettre* prophétique : TOUTES CES FIGURES...; et de ces quatrains : qu'il PRENDRA DIANE POUR SON JOUR ET REPOS (*Dianæa*, Διανοια, figure de pensée, *Wailly*); il emploie des figures alors même qu'elles ne peuvent voiler sa pensée, uniquement pour montrer qu'on doit entendre au figuré tout ce qui peut être pris dans ce sens.

Digitized by Google

« *Huile.* Dans l'Ecriture sainte, ce nom est souvent pris dans un sens figuré... L'*huile* a désigné la fertilité et l'abondance... Une personne *ointe*, est une personne *sacrée*; l'*huile* a signifié l'onction même, et la personne qui l'avait reçue, un Roi, un Prêtre, un Prophète. » (*Bergier.* Huile).

« MIEL. — Dans plusieurs endroits de l'Ecriture, *le beurre* (LAICT) *et le* MIEL *sont joints ensemble*, pour exprimer ce qu'il y a de plus gras et de plus doux; mais dans Isaïe, c. 7, ŷ 15, où il est dit que l'enfant qui naîtra d'une Vierge, et qui sera nommé Emmanuel, mangera du *beurre et du miel*, afin qu'il sache choisir le bien et rejeter le mal, il paroit que c'est une expression figurée pour signifier que cet enfant recevra une excellente éducation. » (*Id.*, MIEL).

Trenché le ventre naistra avec deux testes
Et quatre bras quelques ans entier vivra...

Le lecteur est assez familiarisé avec la manière et le style figuré du Prophète pour reconnaître Napoléon Ier dans ces vers. Nostradamus a fait suivre plusieurs fois des quatrains sur la chute de Louis XVI de quatrains sur l'avènement de Napoléon Ier, dont il a dit : SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), et SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (17e) (*Voir* 34e et 140e, 29e et 30e). Napoléon ayant eu son règne coupé par le milieu : PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS (129e), a porté deux couronnes : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e); il a eu un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères : REGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ (128e); il a vécu ENTIER QUELQUES ANS avant d'avoir LE VENTRE TRENCHÉ par une première abdication qui le réduisit à n'être plus que ROY de L'ISLE (172e). ELBIPOLIQUE (177e) OU AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (175e). On dit : « *Il a bien des bras à son service; étendre un bras protecteur.* » (*N. Landais*).

« Il est sûr, continuait l'Empereur, que j'ai été peu secondé des miens... Nommais-je un roi, il se le croyait tout aussitôt *par la grâce de Dieu*, tant le mot est épidémique. Ce n'était plus un lieutenant sur lequel je devais me reposer, c'était un ennemi de plus dont je devais m'occuper... Pauvres gens! qui, quand j'ai succombé, ont pu se convaincre qu'ils n'avaient pas même l'honneur de voir leur destitution exigée ou mentionnée par l'ennemi... Leur chute a dû leur être bien sensible; ils s'étaient faits promptement aux douceurs du poste; ils ont tous été réellement rois. Tous, à l'abri de mes travaux, ont joui de la royauté; moi seul n'en ai connu que le fardeau. Tout le temps j'ai porté le monde sur mes épaules, et ce métier, après tout, ne laisse pas que d'avoir sa fatigue, etc. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 262).

Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes...

JOUR. — On se sert du mot *jour* pour marquer une époque ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée (*N. Landais*).

AQUILLOYE.— Ce mot, qui précède dans ce quatrain trois noms de villes d'Italie, rappelle *Aquileia*, Aquilée, v. d'Italie (*Wailly*), et s'entend d'*Aquila*, aigle (*id.*). On a observé que le Prophète joue très souvent avec les noms de lieu; il a dit : LECTOYRE, moins pour Lectoure que pour *lecto*, dans le lit. AQUILLOYE est pour l'AIGLE CELTIQUE du PETIT GRAND (207e), pour l'AIGLE du PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e), l'AIGLE de Napoléon Ier.

AQUILLOYE CELEBRERA SES FESTES. — Béranger a dit dans le même sens :

> Les nations, reines par nos conquêtes,
> Ceignaient de fleurs le front de nos soldats,
> Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!
> Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas! (*Le vieux sergent*).

Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

FOSSEN. — *Fossano*, petite ville des Etats-Sardes, à 5 l. N.-E. de Coni (*Mac-Carthy*). — TURIN, cap. des Etats-Sardes (*id.*) — FERRARE; depuis 1598 cette ville fait partie des Etats de l'Eglise (*id.*) Fossano et Turin ont été réunis à l'Empire français, et Ferrare au royaume d'Italie; Napoléon, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE sera le CHEF de ces deux Etats jusqu'au moment où l'Europe CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA (138e), UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (147e), alors LE GRAND CAPITAINE VAINCU FUYRA 151e, LE PRINCIPAL CHEF ORIENTAL, VAINCU ET MIS A MORT, PROFLIGEZ ET LE RESTE EN FUITE (*Lettre à Henry II*, 57e).— Nostradamus, pous désigner des Etats, choisit encore des noms de lieux qui rappellent des mots grecs. φοσσα (*fossa*) fosse (*Lexique*). — *Fossa*, retranchement, tranchée (*Wailly*) (*voir* 182e). — Τυραννος, tyran. Le Prophète a dit : LA MÈRE A TOURS (VIII. 73-75), pour l'épouse d'un souverain français. — Turin est pour le Piémont, dans les quatrains II. 15. V. 99, VIII. 3 et 8, sur les évènements contemporains.— φηρ pour θηρ, θηρα, lion, monstre. Nostradamus nomme Napoléon, VIOLENT TERAX (130e). *Fera*, bête fauve (*Wailly*). On n'attache quelque importance à ces étymologies que parce qu'elles font connaître de plus en plus la manière du Prophète.

124e

Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque
Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront étés parque.

I. 59.

Les prêtres condamnés à l'exil seront déportés à l'île d'Aix, à l'île Madame, à l'île de Rhé, à l'île du Paté de Blaye lorsqu'une révolution aura porté au pouvoir le plus cruel des tyrans, le Peuple souverain. Ils souffriront, mais ils brilleront comme des feux (*Tanquam scintillæ*), parce que s'ils endurent la persécution c'est qu'ils ont refusé de se taire.

Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque...

On doit chercher à interpréter ce quatrain de l'époque où les 44 vers qui l'entourent ont reçu leur accomplissement (1789-1814). Déjà un quatrain, en précédant deux autres sur la persécution religieuse de 1792 a dit l'exil des savants AU ROYAL CHANGE (91e, 92e, 93e) un autre a dit l'exil des prêtres PASSANT LES MONTS (89e). Ici les EXILEZ sont DEPORTEZ, DEPORTEZ DANS LES ISLES; ces détails sont très précis, et cela aura lieu AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE. Comme ce n'est pas *le renversement d'un plus cruel monarque* qui peut aggraver le sort des exilés (SERONT MEURTRIS), on reconnaît que le Prophète emploie ici une construction analogue à celle qui lui a fait dire : LA MORT SUBITE DU PREMIER PERSONNAGE AURA CHANGÉ ET MIS UN AUTRE AU RÈGNE (IV. 14); c'est l'arrivée au pouvoir d'un plus cruel monarque par une révolution (CHANGEMENT) qui fait que des exilés sont déportés dans les îles. Or, après le ROYAL CHANGE ou la chute de Louis XVI, on a vu au trône le CASTULON MONARQUE (33e) ou le *Peuple souverain*. La CONVENTION ou LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (16e) a fait succéder le *règne de la Terreur* à celui des assemblées constituante et législative. Le Prophète l'a dit : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL (Louis XVI) LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU (34e)... MONSTRE HIDEUX (TARASC, 32e) NAISTRA PRÈS DE ORGON (52e). Avant de chercher dans l'Histoire de quels EXILEZ le Prophète parle ici, examinons les derniers vers de ce quatrain; ils nous les feront peut-être reconnaître.

Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront étés parque.

SCINTILES. — *Scintilla*, étincelle (*Wailly*). Ce mot, en renvoyant à un texte de l'Ecriture-Sainte, fait reconnaître et développe la prophétie de ce quatrain. *Tanquam scintillæ in arundineto discurrent*, dit la Sagesse, chap. III. ŷ. 7.

« *Les justes brilleront et étincelleront comme des feux qui courent à travers les roseaux;* ils jugeront les nations et ils domine-

Digitized by Google

vont les peuples, et leur Seigneur règnera éternellement. Ceux qui mettent leur confiance en lui auront l'intelligence de la vérité, et ceux qui lui seront fidèles dans son amour demeureront attachés à lui, parce que le don de la paix est pour les élus. » (*Voir* le commencement de cette citation, p. 86)... « Ils ont paru morts aux yeux des insensés; leur sortie du monde a passé pour un comble d'affliction, et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine; mais cependant ils sont en paix... »

Il s'agit donc de confesseurs de la foi; le dernier vers ne laisse aucun doute : QUI DE PARLER NE SERONT ÉTÉS PARQUE. *Parcus*, qui épargne; *parco*, s'abstenir, cesser, se désister (*Wailly*). Ils sont exilés pour n'avoir pas voulu garder le silence.

« 24 mai 1792. On adopte une loi révolutionnaire par laquelle les autorités locales sont autorisées à *déporter* hors de France tout prêtre non assermenté, que vingt pétitionnaires dénonceront comme troublant le repos public... Le roi refuse de sanctionner ce décret. » (*Montg.*, 85).

« Mais d'autres scènes captivent notre attention. Qu'elles sont lugubres aux yeux de l'homme!... Qu'elles sont glorieuses aux yeux du chrétien! L'île d'Aix appelle nos souvenirs.

» Des hommes d'extermination pesaient de tout le poids de leur tyrannie sanguinaire sur la France asservie. Le règne de la Convention fut l'apogée des crimes de tous genres... « Jamais, dit le vicomte de Conny, une puissance plus terrible ne pesa sur la terre... Sophistes à la fois et chefs des meurtriers, les hommes de ces temps ont inscrit sur leur étendard ces mots terribles : Souveraineté du Peuple! Affreuse et incompréhensible énigme qui, semblable au Sphinx de la fable, dévore tout ce qui tente de l'expliquer; épouvantable théorie qui marque son invasion par toutes les destructions, légitime les plus odieux attentats et fait peser sur la tête des peuples la plus horrible complicité. C'est une fédération de crime qui unit, par des nœuds sanglants, toutes les parties d'un vaste royaume. Des milliers de Tibères et de Nérons croissent tout à coup; ils couvrent la France entière; la terre tremble jusque dans ses fondement... » (p. 85).

« Sans doute que les bras des bourreaux étaient las de frapper, le jour où des prisons flottantes devinrent de nouveaux sépulcres pour les prêtres insermentés. De toutes parts, au commencement de 1794, on les vit par centaines traversant les provinces sur des charriots couverts qu'escortaient la gendarmerie et les gardes civiques. Rochefort était le lieu du rendez-vous... A la Rochelle, des femmes arrachèrent la langue à des prêtres; — *cette langue*, disaient-elles, *qui avait fanatisé tant de personnes*. Fin digne d'envie pour des prédicateurs de l'Evangile! (p. 96)... Qui peut dire de combien de généreux confesseurs de la foi cette *île d'Aix*, si resserrée dans son enceinte, recèle les précieux ossements? O terre trop fortunée, *heureuse île des saints*, au grand jour de la résurrection il se lèvera de ton sein, pour la vie éternelle, un plus grand nombre de morts que du sein des plus vastes contrées! (p. 131)... Déjà plus de 600 prêtres étaient morts depuis que les *Deux-Associés* et le *Washington* étaient devenus leur prison... L'affreux Robespierre et la plupart des grands scélérats de cette époque, la honte et l'effroi de notre histoire, avaient enfin, en punition de leurs forfaits, porté leur tête sur l'échafaud; la France commençait à respirer après tant de jours d'oppression et de tyrannie! On permet alors aux prisonniers de descendre à terre. Ceux qui étaient encore malades ou convalescents furent déposés à l'*île Madame*... C'est à peu près à cette époque que de nouveaux vaisseaux vinrent jeter l'ancre sur la même rade; ils contenaient un grand nombre de prêtres qui avaient d'abord été emprisonnés au Pâté de Blaye (*île*) et en réclusion à Bordeaux. Les bourreaux se montraient un peu moins acharnés après leurs victimes. On permit aux prêtres de se voir de temps en temps. Les arrivants, qui avaient également beaucoup souffert, avouaient, en apprenant les tortures de leurs frères de l'*île d'Aix*, que leurs maux leur paraissaient très légers, et ils ne pouvaient, en voyant ces glorieux confesseurs exténués, d'une maigreur extrême, couverts de haillons, retenir leurs larmes et leurs sanglots (p. 132-135).

» *L'île de Rhé* avait reçu, comme l'île d'Aix, de nombreux confesseurs de la foi. La citadelle de Saint-Martin fut le lieu de leur captivité. Si la prison n'offrit pas le même aspect, les bourreaux s'y montrèrent également barbares. » (p. 135, *Hist. de l'Eglise Santone*, par l'abbé Briand, III).

Le Premier-Consul est à peine porté au pouvoir que les temples s'ouvrent, que les prêtres sont relevés de l'interdiction et rappelés de l'exil (*voir* p. 130. AVANT LONGTEMPS LE TOUT SERA RANGÉ, 96e). Dans le Premier-Consul on voyait naître déjà l'Empereur, dont le Prophète a dit à la suite du présent quatrain :

125e

Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher,
Diront avec quels gens il se ralie,
Qu'on trouvera moins prince que boucher.

I. 60.

126e

La République miserable infelice,
Sera vastée du nouveau magistrat,
Leur grand amas d'exil malefice,
Fera Sueve ravir leur grand contract.

I. 61.

Bonaparte naîtra dans l'île de Corse, près de l'Italie, et il coûtera cher à la France devenue Empire; en lui voyant donner pour gage à la Révolution, au moment d'être Empereur, le sang d'un Bourbon, on trouvera qu'il est moins prince que boucher.

La France, qui aura été en République à l'avènement de cet Empereur d'une race nouvelle, sera épuisée par la conscription. Le retour dans la patrie ayant été fermé aux malheureux débris de la *grande armée*, tous les peuples d'origine Suève ou *les Alliés* briseront le contrat qui unissait la France à l'Empereur.

A la première lecture de ces deux quatrains on voit qu'ils se lient l'un à l'autre, et que le NOUVEAU MAGISTRAT du second est l'EMPEREUR VENDU A L'EMPIRE du premier. On entrevoit de suite leur interprétation; mais il faut revenir sur chaque vers, sur chaque mot pour en avoir toute la valeur, car ils renferment plus de choses encore que de mots.

Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher...

Cet EMPEREUR ne naît point en Italie, mais bien PRÈS D'ITALIE; la Corse est PRÈS D'ITALIE, et il est dit de Napoléon Ier : DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA (140e). Nostradamus a désigné des Empereurs par le mot ROY, mais il n'a jamais appelé des rois EMPEREUR. Le second vers : QUI A L'EMPIRE SERA VENDU BIEN CHER, montre déjà que cet EMPEREUR n'est point héréditaire, c'est l'homme qui DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE. Le Prophète a connu tous les maux de la France sous le premier Empire; il suffit de rappeler ces vers : O QUEL CHERTÉ! MAIS DEUX GRANDS DEBONNAIRES PAR TERRE ET PAR MER SECOURRONT TOUTES PARTS (36e); et c'est précisément cette CHERTÉ qui cause la ruine de l'EMPIRE, comme le marque le quatrain suivant : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE, etc...

Diront avec quel gens il se ralie
Qu'on trouvera moins prince que boucher.

Ces vers placés à la suite de ceux qui annoncent l'arrivée de Napoléon Ier au trône rappellent ceux-ci : CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE, AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE, ASPRE ET CRUEL ET SE FERA TANT CRAINDRE, SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e).

Des auteurs prétendent que la mort du duc d'Enghien a été un gage que Bonaparte a dû donner aux révolutionnaires avant de franchir les marches du trône de Louis XVI. Le 21 mars 1804, mort du duc d'Enghien; le 3-4 mai 1804, le tribunal adopte la proposition de conférer à Bonaparte le titre d'Empereur.

« En France, des Jacobins obstinés qui retiennent encore une certaine influence dans les affaires, désiraient que le Consul élevât un mur d'airain entre les Bourbons et la France. Ces Jacobins ont à redouter la retaliation du 21 janvier. Bonaparte n'ayant pris part qu'à un seul des actes sanguinaires de la Convention (au 13 vendémiaire), ce gage ne suffit pas pour les rassurer; tandis qu'un meurtre solennellement exécuté, bravant l'opinion de la France et le jugement de l'Europe, rendra le consul complice, du moins implicitement approbateur, de tous les meurtres révolutionnaires... Eh bien!

Digitized by Google

qu'un signe éclatant, qu'un coup de foudre le mette dans l'impossibilité de s'attacher les anciens courtisans de Versailles. Soit que le Consul ait écouté les insinuations de ces acteurs de 1793, ou qu'il ait seulement suivi son impulsion, ou qu'on ne lui ait pas laissé le temps de la réflexion dans la précipitation du supplice du duc d'Enghien, on ne saurait s'empêcher d'apercevoir qu'une prétendue nécessité parle tout haut à l'oreille de ses ambitieux ministres. La justice, le véritable intérêt, la raison, le respect de soi-même dans une situation élevée, rien n'est entendu ; et c'est du sang d'un prince royal que se teindra la pourpre impériale... Les Français doivent tout craindre, puisque Bonaparte a calculé qu'un crime aussi détestable lui servira si les partisans des formes républicaines y trouvent la preuve manifeste qu'il ne pactisera jamais avec les royalistes, et que, loin de s'engager dans les voies de Monck, il s'élance autant qu'il lui est donné sur les traces de Cromwel. » (*Montg.*, VI. 44-46).

Nostradamus a dit de Cromwel : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE (*voir* p. 42. *Macellum*, marché, *macellarius*, boucher, *Wailly*).

« L'Empereur Alexandre fait élever, dans l'église principale de Pétersbourg, un monument funéraire en l'honneur du duc d'Enghien ; l'inscription latine exprime la plus forte indignation contre le meurtre de ce prince : *Quem corsica bellua immaniter trucidavit.* » (*Montg.*, VI. 41).

L'impartialité nous oblige a rappeler que Napoléon a soumis ce fait au jugement de la postérité.

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais encore de même. » (*Testament de Napoléon*) (*voir* p. 89).

La République misérable infelice
Sera vastée du nouveau magistrat...

RÉPUBLIQUE. — Ce mot est pris souvent pour la *chose publique ;* mais il est remarquable que l'EMPEREUR du quatrain précédent, le NOUVEAU MAGISTRAT de celui-ci est PARVENU EN EMPIRE dans le temps où la France se trouvait pour la première fois en RÉPUBLIQUE, et que sur les pièces de monnaie où l'on voit d'un côté *Napoléon Ier Empereur*, on lit de l'autre *République française*. — MISÉRABLE. Assez de quatrains ont fait connaître l'état *misérable* de la France sous la République et l'Empire. — INFELICE. *Infelix*, infortuné, qui porte malheur, stérile (*Wailly*). Il est dit de Louis XVI et de Napoléon : AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE, BONTÉ DISTANT, PLUS DE FÉLICITÉ (47e). — SERA VASTÉE. *Vasto*, ravager, dévaster, désoler (*Wailly*). — DU NOUVEAU MAGISTRAT. *De par* signifie par ordre (*N. Landais*). Ce *nouveau magistrat* est l'EMPEREUR du quatrain précédent dont il est dit dans ce même récit : PESTE A L'EGLISE PAR LE NOUVEAU ROY JOINCTS L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE (41e), et SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (47e). Le Prophète observe dans ce quatrain la même marche que dans un autre d'un récit en 24 vers où la figure de Napoléon Ier domine encore ; il a dit : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE... TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e, 94e-99e), ici il dit :

Leur grand amas d'exil malefice,
Fera Suève ravir leur grand contract.

Les quatrains 148e et 149e parlent avec détails de la campagne de Moscou. On a déjà vu dans un récit en 28 vers ces mots : MAIS NATION CELTIQUE CRAINDRA L'HEURE, BOREAS CLASSE TROP LOING L'AVOIR POUSSÉE (107e) ; la France craindra d'avoir poussé son armée trop loin vers le nord glacial, et ces mots sont suivis de ceux-ci : DEDANS LES ISLES SI HORRIBLE TUMULTE... QU'ON SE VIENDRA RANGER A LA GRAND LIGUE. Aussitôt la nouvelle du désastre de Moscou, les îles Britanniques coalisent toute l'Europe contre la France, les frimas ayant fermé le retour de la patrie aux survivants de la *grande armée :* LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE. Nostradamus a dit : LA GRESLE ET GLACE FERA GRAND MALEFICE ; en employant *malefice* pour *malfaisant*.

« Louis XVIII pressentit que le renversement de la puissance impériale pouvait lui rouvrir le chemin du trône ; mais, français avant tout, il pleura sur les malheurs de sa patrie et refusa de prendre part à une fête brillante donnée par le prince régent à l'occasion de la destruction de l'armée de Bonaparte. « J'ignore, dit-il, si ce désastre est un des moyens que la Providence, dont les vues sont impénétrables, veut employer pour rétablir l'autorité légitime en France ; mais jamais ni moi, ni aucun prince de ma famille ne pourrons nous réjouir d'un évènement qui a fait périr deux cent mille français. » Profondément affecté de la catastrophe qui termina la campagne de Moscou, il écrivit à l'Empereur : « Le sort des armes a fait tomber dans les mains de Votre Majesté plus de 150,000 prisonniers ; ils sont pour la plus grande partie malheureux ; je ne vois parmi eux que mes enfants. Je les recommande à la bonté de Votre Majesté Impériale ; qu'elle daigne considérer combien un grand nombre d'entre eux a déjà souffert, et adoucir la rigueur de leur sort ! Puissent-ils apprendre que leur vainqueur est l'ami de leur père ! Votre Majesté ne peut me donner une preuve plus touchante de ses sentiments pour moi. » (*Feller*, Louis XVIII).

FERA SUEVE RAVIR LEUR GRAND CONTRACT.—J'ai dit, page 106, à l'explication de ce vers : PAR JURA MONT ET SUEVE BRUINE, que ce mot SUEVE se trouve trois fois dans les Centuries, et toujours pour l'époque révolutionnaire de 1792 à 1815 ; qu'il est le seul qui pût désigner les divers peuples compris sous cette appellation : *les Alliés*. — *Suevi*, Suèves, ppl. de l'anc. Germanie ; *Suevia*, la Souabe, contrée d'Allemagne ; *Suevicum mare*, mer Baltique ; *Suevonia*, la Suède propre ; *Suevus*, l'Oder, fl. de Silésie (*Wailly*).

« Les *Suevi* s'étendaient depuis les bords de l'Elbe jusque vers les bords de l'Oder... Ils étaient nomades, et les anciens désignaient sous le nom de *Suevi* divers peuples appartenant à la même souche... Ptolémée place dans les mêmes contrées les *Longobardi*, les *Suevi*, les *Angli* et les *Semnones*... Vers le Ve siècle, les *Suevi* se rapprochèrent du Rhin... Ce sont les descendants des *Celti* et des *Suevi* qui, sous le nom de *Saxons*, acquirent dans le moyen-âge une si grande réputation par leurs mœurs guerrières. » (*Malte-Brun*, VII. 248).

« Les *Bourguignons*, les *Suèves* et les *Vandales* quittent leurs rives natales de la mer Baltique au commencement du cinquième siècle, et dirigeant leur course vers le midi, ils recrutent dans leur marche les *Alains*, gravissent les Alpes et débordent en Italie... Les *Suèves*, pénètrent en Espagne, où ils fondent une monarchie. » (*Atlas élémentaire de Lesage*).

Dans ce mot SUEVE on voit la Suède, *Suevonia ;* la Russie, *Suevicum mare*, mer Baltique ; la Prusse, *Suevus*, l'Oder fl. de Silésie ; l'Allemagne, *Suevi*, et *Suevia*, l'Espagne et l'Italie, les *Suèves* ayant occupé cette contrée ; on y voit l'Angleterre, dont la race *Saxonne* appartient aux Suèves. Quel autre nom pourra mieux désigner tous les peuples *alliés*, et en particulier les Russes qui ont *quitté*, comme les Suèves, *leurs rives natales de la mer Baltique ?* Tous ces peuples se sont unis au dernier moment pour briser le contrat qui unissait la France à l'Empereur.

« 2 avril 1814. Alexandre, empereur de Russie, adresse à une députation du Sénat l'allocution suivante : « Un homme qui se disait mon allié est arrivé dans mes Etats en injuste agresseur ; c'est à lui que j'ai fait la guerre et non à la France. Je suis l'ami du peuple français. Ce que vous venez de faire (l'établissement d'un gouvernement provisoire) redouble encore ce sentiment. Il est juste, il est sage de donner à la France des institutions fortes et libérales qui soient en rapport avec les lumières actuelles. Mes alliés et moi, nous ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions. Pour preuve de cette alliance durable que je veux contracter avec votre nation, *je lui rends tous les prisonniers français qui sont en Russie.* Le gouvernement provisoire me l'avait demandé, je l'accorde au Sénat, d'après la résolution qu'il a prise aujourd'hui. »

« Le gouvernement provisoire adresse aux armées françaises la proclamation suivante : « Soldats, la France vient de *briser* le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années...

« Un décret du Sénat conservateur déclare Napoléon déchu du trône, le droit d'hérédité aboli dans sa famille, le peuple français et l'armée *déliés* envers lui du serment de fidélité.

« Le Sénat conservateur considérant que, dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution, ou du pacte social... Que Bonaparte a *déchiré le pacte* qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts... » (*Montg.*, VII. 409-411).

Digitized by Google

« Avril 1815. Après avoir proclamé le dogme de la démocratie, que Napoléon avait reconnu lui-même en soumettant sa nomination à l'approbation du peuple, le Conseil d'Etat démontrait que l'abdication de Napoléon, non consacrée par le vœu de la nation, ne pouvait détruire LE CONTRAT formé entre elle et l'Empereur. » (*Hist. pop. de l'Emp. Napoléon*, p. 155).

J'ignorais donc ce que pouvaient signifier ces mots : TRIPLICITÉ AQUATIQUE..., CHEF D'ARIES, JUPITER ET SATURNE..., LES DEUX MALINS DE SCORPION CONJOINTS..., etc.; lorsqu'il y a trois ans bientôt j'ai interprété à demi des évènements accomplis de 1789 à 1814, tout ce long récit suivi en 48 vers; et voici, je l'ai déjà dit, que le seul livre d'Astrologie qui me soit jamais tombé en main m'arrive durant l'impression de mon volume; que ce livre, qui n'a pas plus de 179 pages, parle d'une conjonction pleine de menaces pour le temps qui s'écoulera de 1789 à 1814; qu'il explique, on ne peut mieux, les termes d'Astrologie de ces 48 vers; qu'il rapporte les croyances traditionnelles de l'Antechrist auxquelles Nostradamus fait allusion; qu'il offre enfin des passages que ce dernier a certainement copiés.—Le Prophète a donc voulu renvoyer son TRADUCTEUR à ce livre; mais il n'a pu le vouloir s'il n'a su que ce livre fort rare lui parviendrait, et que celui-ci, peu soucieux de se lancer dans l'astrologie, serait amené cependant à le lire fort attentivement. En effet, j'ai refusé de prendre ce livre lorsqu'on me l'a présenté; mais l'instant d'après, l'ayant ouvert par désœuvrement et étant tombé sur ce début d'un chapitre : *IA EST HEURE DE DIRE plus oultre de la triplicité aquatique* (p. 144), force fut bien de le dévorer. C'est encore l'histoire du Nostradamus ouvert au hasard et pour la première fois, présentant au TRADUCTEUR les quatrains sur la conspiration d'Orsini, dont il venait d'être témoin. Il y a souvent plus d'orgueil que de modestie à se dire aidé de Dieu; aussi je garderai sur tout cela un silence facile, qui ne prêterait pas au ridicule si mes aveux ne devaient faire reconnaître de plus en plus que Dieu intervient. Plusieurs personnes m'ont écrit : « Le surnaturel nous enveloppe de toutes parts »; et encore : « Je suis de ceux qui croient à l'intervention directe et prochaine de la Providence divine dans les affaires humaines. Dieu brisant les instruments humains va, comme dit Bossuet, apparaître lui-même sur la scène du monde... »

Ce livre n'a pas fait seulement étudier à fond le passage le plus extraordinaire peut-être de l'œuvre de Nostradamus, il a montré combien un Astrologue diffère d'un Prophète. Roussat a dit :

« *Puys après tant que cette conjonction sera dessoubs* ARIES, JUPITER ET SATURNE... *Nulles créatures ne pourront vaincre n'y oster sa maligne signification, n'icelle réprimée : voyre qu'il n'y a que Dieu qui le puisse faire. Mais s'il le fera, qui est-ce qui le scait, et de ce est certain.* » (p. 133).

« *Pour autant que tant les présentes que futures constellations, presque nécessairement de leurs propres natures, signifient, demonstrent et induisent destruction, et qu'il n'y a rien qui les empêche, si n'est le vouloir de Dieu.* » (p. 135).

L'Astrologue sait les influences bonnes ou mauvaises des astres et l'époque où elles se font sentir; l'histoire lui dit que la masse des hommes cède librement à ces influences, et il déduit alors des vues d'ensemble qui, au premier abord, ressemblent à de véritables récits prophétiques. Avant de pousser plus avant ces réflexions, citons un passage des *Contredicts à Nostradamus, par le sieur de Pavillon* (p. 4) :

« *Aucuns Astrologues prédisent semblablement (par le cours et révolutions des sphères et planètes) la paix, la guerre, la peste, la famine et cent mille autres rêveries, pour couvrir lesquelles (et afin qu'ils ne puissent estre reprens de cette espèce d'hérésie) ils remettent le tout soubs la grandissime puissance et conduicte de Dieu. Mais soub cet ombrage ils inventent nombre infiny de malheureux présages tant faulx et erronnez, que a les oir il semble que tout soit desia abismé ou consommé, brûlé et péry : car ils descripvent (en cry piteux et lamentable) la fin de tout estre quasy présente. Prochaine ou présente (dis-je) pource que ils ne donnent vie à nos successeurs que* 235 *ans ou environ* à compter de ce présent an mil cinq cens cinquante cinq (1555). *Cela certes fait trembler les pusillanismes d'une terrible paour et crainte future et les plonge en flots et troubles d'ennuyeuses passions ; combien que de nostre temps et à leur dire même, ce ne puisse advenir : car puisqu'ils nous promettent une* grande et merveilleuse conjonction environ les ans de Nostre Seigneur mil sept cents octante neuf (1789) avec dix révolutions saturnales ; *cela est aisé à entendre que nous en serons exempts : ils calculent aussi que* vingt-cinq ans après (1814) *sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament* : et néantmoins font un doute merveilleux si le monde pourra tant durer. *O folie grande : ô curieuse et insatiable affection humaine de cuyder s'avancer de prophétiser si haultement. Joinct encore que telles prophéties ne servent et ne proffictent à quelque chose que ce soit : mais plustôt rapportent jugements vains et ineptes. Pour ce que si nous espérons ce que n'entendons point (dict saint Paul au huictième chapitre aux Romains) nous l'attendons par patience.* »

Ces *Contredicts à Nostradamus* sont de l'an 1555, et c'est le 1er mars de cette même année que Nostradamus avait publié les sept premières Centuries où l'on voit le récit suivi qu'on vient d'interpréter. Le sieur de Pavillon avait donc bien compris que notre auteur parle de *la grande et merveilleuse conjonction environ les ans de Nostre Seigneur* 1789-1814, et voilà les *crys piteux et lamentables* dont il se moque : CHEF D'ARIES, JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES MUTATIONS ! PUIS PAR LONG SIÈCLE SON MALING TEMPS RETOURNE, GAULE ET ITALIE QUELLES ÉMOTIONS?... LAS ! QU'ON VERRA GRAND PEUPLE TOURMENTÉ, ET LA LOY SAINTE EN TOTALE RUINE...

De Pavillon, comme Roussat dans son livre publié en 1550 avant les Centuries, déclare que les Astrologues sont d'accord pour annoncer une conjonction désastreuse en 1789-1814, et comme Roussat, il ajoute : « *Et néantmoins ils font doute merveilleux si le monde pourra tant durer.* »(1).

Ce doute fixe des limites fort restreintes à l'astrologie, et, loin de prouver contre cette science, dispose à la faire admettre. L'Astronome annonce les éclipses, les marées... qui n'auront lieu que dans plusieurs siècles, et il ignore cependant *si le monde pourra tant durer*.

Pourquoi ces planètes qui n'apparaissent que comme un point n'auraient-elles pas quelque influence sur la nôtre? Placé entre Jupiter, Saturne et la Terre, l'homme s'écrierait :

« Que la terre est petite à qui la voit des cieux ! »

Et il chercherait vainement auprès d'elle cette Lune dont personne ne méconnaît les influences. Le Soleil fait les saisons, donne la vie à toutes les productions de la Terre et avec la Lune soulève une partie considérable des eaux de la mer. Les fleurs s'étiolent à la gelée blanche et s'épanouissent au Soleil; les métaux mêmes les plus durs se dilatent ou se resserrent en raison de la chaleur et du froid; comme tous les autres corps, le corps de l'homme subit l'influence du Soleil et de la Lune, et son âme reçoit le contre-coup de ces influences. Ne souffre-t-elle pas quand le corps souffre? Des lésions du corps n'enlèvent-elles pas à l'âme des facultés, et les passions de l'âme ne naissent-elles pas des passions du corps?

Celui qui a créé le tonnerre, les vents et la grêle, le serpent et le poison a placé dans des conjonctions de planètes ces influences fâcheuses que l'homme a reconnues dès les premiers jours du monde, alors que son œil était toujours tourné vers le ciel, comme celui de l'exilé vers la patrie. Il faut bien que cette science de l'Astrologie repose sur quelque fondement sérieux pour que, durant des siècles, elle ait été l'unique étude de castes nombreuses de savants. On a annoncé d'abord avec précision le plus grand nombre des phénomènes célestes et bientôt d'une manière générale les maladies, les pestes, les famines, les grandes pluies, la

(1) Tout l'article de Roussat cité au bas de la page 153, 2me colonne, commençant ainsi : « *Pour autant changeons propos...* » et se terminant ainsi : « *venimeux Antechrist* », est copié on peut dire mot à mot du livre de Turrel, *Le Période*, publié en 1531.

Digitized by Google

sécheresse, les tremblements de terre, les agitations civiles et religieuses; plus tard la vanité des Astrologues, la curiosité de tous, les encouragements et les menaces des grands ont fait élargir indéfiniment les limites fort restreintes de cette science que les lois divines et humaines ont alors proscrite.

J'ai dit dans l'Introduction de la *Vie de L.-Philippe :*

« Il me paraît impossible d'admettre que les astres aient la plus grande influence sur les individus perdus sur un point perdu lui-même dans l'immensité de la création; les rayons du soleil sur notre petite terre sont regardés comme parallèles, et la multitude des globes énormes qui roulent sur nos têtes ont les mêmes conjonctions ou oppositions, occupent les mêmes places vis-à-vis les uns des autres pour un bien grand nombre d'hommes, et les enfants de conditions diverses ou de même condition, nés le même jour dans la même demeure, n'ont pas la même destinée. L'Astrologie, prise comme science prophétique, m'a toujours paru une des plus grandes folies de l'esprit... » (p. XII).

Je ne me fais point aujourd'hui le champion de l'Astrologie; mais en présence des paroles de Roussat et du sieur de Pavillon, on est amené à faire d'autres réflexions qui ne

---

Après ce récit en 48 vers où le Prophète donne les détails les plus précis sur la mort de Louis XVI, annoncée déjà en tant de quatrains, je dois rappeler ce que j'ai dit Vie de L.-Philippe (p. XI) : « *Le quatrain qu'on interprète ici de la mort de Henri II paraîtra encore s'appliquer mieux à cet évènement, dès que les autres quatrains sur la mort des rois de France auront été interprétés.* » *Nostradamus a dit en effet la mort violente de Henri III et de Henri IV.*

HENRI III (Sept en marque), HENRI IV (Hadrie en marque).

De maison sept par mort mortelle suite.
(*Présage du mois de juin* 1559).

De sept rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.
VI. 11.

Les sept en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines,
Mais la tempeste et Ligure couarde,
Les profligent en subites ruynes.
III. 39.

Les sept enfants en hostage laissez,
Le tiers viendra son enfant trucider;
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.
IV. 60.

Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins sept, fait aristocratique,
Le père et fils mort par pointe au collier.
V. 67.

Serpens transmis en la cage de fer,
Où les enfans septains du Roy sont prins,
Les vieux et pères sortiront bas d'enfer,
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.
I. 10.

Dedans les isles les enfants transportez,
Les deux de sept seront en désespoir,
Ceux du terrouer en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.
VIII. 64.

Nouvelle brume et pluye impétueuse,
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.
II. 18.

Libra verra régner les Hesperies,
De ciel et terre tenir la monarchie,
D'Asie forces nul ne verra péries
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.
IV. 50.

En l'an cinq cens octante plus et moins.
On attend le siècle bien estrange :
En l'an sept cens et trois cieux en témoings,
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.
VI. 2.

La République de la grande cité
A grand rigueur ne voudra consentir.
Roy sortir hors par trompette cité,
L'eschello au mur la cité repentir.
III. 50.

Paris conjure un grand meurtre commettre,
Blois le verra sortir en plein effet,
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre,
Angers Troyes et Langre leur feront un meffait
III. 51.

Henri II mourra au mois de juin 1559; il laissera sept enfants, et à leur mort la maison de Valois s'éteindra.

Lorsque les enfants d'Henri II, de sept à sa mort seront réduits à trois par la mort des quatre aînés, les trois plus jeunes seront une sœur et deux frères. Ces deux frères, Henri III et le duc d'Alençon, seront entraînés à se faire mutuellement la guerre, et le plus grand fait de la vie de ces sept rameaux sera la mort des conjurés durant leur sommeil, la nuit de la saint Barthélemy. (*Voir* III. 55, 56 et IV. 47).

Lorsque des sept enfants il n'en restera plus que trois, les deux frères d'abord armés l'un contre l'autre, s'entendront pour s'emparer des Pays-Bas, malgré les armées commandées par le duc de Parme, dont les possessions seront entre les Alpes et les Apennins. Le duc d'Alençon sera couronné duc de Brabant et comte de Flandre en 1582; mais l'année suivante ayant voulu asservir le pays, il soulèvera une tempête qui l'obligera à retourner en France, où la Ligue, lâche et sans but franchement accusé, achèvera promptement la ruine de son frère et de sa maison

Henri II laissera ses sept enfants au milieu des partis hostiles à sa maison. Le Tiers ou le Conseil des Seize armera le bras d'un assassin qui tuera Henri III, le dernier des enfants d'Henri II, auteur du meurtre des deux Guises à coups de poignard et de hallebarde. Alors des armées du nord de l'Italie, appelées par la Ligue contre Henri IV, entreront en France et pénétreront de toutes parts jusque dans l'intérieur du royaume.

Quand le souverain de Pérouse, Sixte V, n'osera, malgré sa violence, rompre entièrement avec Henri III de crainte que l'Eglise, déjà dépouillée de l'Angleterre à la suite de l'excommunication lancée contre Henri VIII ne soit dépouillée encore de la France, la portion qu'elle a le plus à cœur de conserver, et qu'il excommuniera Henri III pour le meurtre des deux Guises, mais sans délier les sujets du serment de fidélité, ainsi qu'il l'aura fait en 1585, par une excommunication contre le prince de Condé et le roi de Navarre, déclarés incapables de succéder à la couronne de France, le dernier des sept enfants royaux mourra frappé d'un fer pointu ainsi que l'aura été son père.

Les hauts personnages, couchés derrière la porte de fer des caveaux de Saint-Denis, où les sept enfants du roi Henri II descendront sans laisser de postérité, se lèveront vieux guerriers et rois du fond du sépulcre pour voir expirer le dernier des Orléans-Valois, frappé par un assassin.

Lorsque Marie-Stuart, épouse de François II, un des sept enfants, sera retournée dans les îles Britanniques et que le duc d'Alençon se sera transporté dans les mêmes îles avec la pensée d'épouser la reine Elisabeth, les deux derniers des sept enfants seront au désespoir en reconnaissant que leurs sujets vont passer en un des partis qui se formeront dès-lors pour se disputer l'héritage des Valois. En manquant de faire prisonnier le fourbe Mayenne après le meurtre des deux autres Guises, Henri III perdra l'espoir d'anéantir les Ligues.

Les rois de France et de Navarre feront un traité qui n'aura nul effet. Il faudra de nouveaux troubles, les soulèvements qui éclateront de toutes parts à la suite du meurtre des Guises (1588) pour empêcher subitement les armées des deux rois d'en venir aux mains et pour leur faire confondre tout à coup leurs intérêts. Le Pape lancera, au nom du ciel, les foudres de l'excommunication contre les deux rois, qui auront tout contre eux. La mort achèvera aussitôt la ruine prématurée de la maison des sept enfants en couchant sous la tombe, à l'âge de 38 ans, Henri III, le dernier des enfants mâles. Tous ces malheurs seront nés de la journée des Barricades.

Le signe de la Balance qui préside aux chrétiens verra les Français (Gaulois de l'Hespérie. V. 40), sous la monarchie très chrétienne de leurs rois, accomplir l'action de Dieu dans le monde (*Gesta Dei per Francos*). Aucun homme ne verra tomber les forces du Grand Soliman prises aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie (*Voir le quatrain III. 34 sur la bataille de Lépante, en* 1571) avant qu'un roi de France ne laisse sept enfants qui occuperont successivement le trône.

Henri III règnera de 1574 à 1589. En 1576 se formera la Ligue, évènement le plus singulier qu'on ait jamais vu dans l'Histoire. Les défenseurs de l'autorité du roi seront les ennemis de sa religion, et les défenseurs de sa religion seront les ennemis de sa personne. Comme le marque l'état du ciel, la succession au règne d'Espagne, ouverte en 1700, amènera après treize ans de guerre des changements pour cinq états.

En 1588, Henri III voudra se saisir des carrefours de Paris pour arriver à détruire le pouvoir de Guise on de la Ligue. Paris fera la journée des Barricades et le roi sortira de sa capitale qu'il reviendra assiéger en forme. Paris aura le temps de se repentir avant qu'Henri IV vainqueur ait recouvert les membres décharnés de ses habitants. (1)

C'est à Paris qu'Henri III prendra la résolution de faire périr le duc de Guise, mais c'est à Blois que ce grand meurtre aura tout son effet. Orléans abandonnera le parti du roi pour celui de la Ligue, dont le nouveau chef, le duc de Mayenne, sera proscrit. « Toutes les places du royaume autres que Blois, Beaugency, Amboise, Tours et Saumur seront contre le roi. » (*Sully*, I. 294). (2)

EXPLICATIONS ET JUSTIFICATIONS.

Voir le quatrain sur la mort d'Henri II (*Vie de L.-Philippe*, Introduction, p. x). — Tous les ans Nostradamus publiait des présages pour l'année suivante.

Sept rameaux. — François II mort à 17 ans, Elisabeth à 23, Claude à 28, Charles IX à 24, François d'Alençon à 30, Henri III à 38. Marguerite à 63. — Est-il possible d'imaginer une précision plus grande que celle de ce quatrain? — Un vieux religieux m'a dit : « Nous avons dans notre maison de Lyon l'interprétation de quelques quatrains sur les anciens Valois; cela a suffi pour nous donner foi en Nostradamus. »

Marguerite, épouse du prince de Béarn (Henri IV) se conduisit en courtisane... Charles IX la soumit à un traitement ignominieux pour la faire rentrer en elle-même... Elle fit casser son mariage avec Henri IV (Voir *Feller*, art François d'Alençon et Marguerite). — Le Prophète, chose remarquable! obligé de compter cette princesse au nombre des sept enfants, n'en parle pas autrement et semble la déclarer morte civilement avant la mort d'Henri III (*Voir plus bas le quatrain* I. 10).

Ligure. — Ce mot est l'anagramme de *Ligueur*. On le revoit plus bas, X. 44. Dans deux quatrains sur Henri III on voit les mots Ligues, VIII. 64 et Ligueurs, VI. 62.

Hostage, de *hostis*, ennemi. — *Villes d'ôtage*. On appelloit ainsi les villes qu'on laissoit aux huguenots, par les traitez de paix (*Joubert*. Otage). — Le tiers. Requeste des Seize au Parlement : « *Qu'il plut à la Cour s'unir avec les Prévots des Marchands, Eschevins et bons Bourgeois de Paris pour la défense de la Religion et de la Ville.* » Voir le tiers premier pis que ne fit Néron, p. 47. — Gênes, Florence. *La partie pour le tout.* — Circonder, de *circumdo*, mettre tout autour, enfermer, resserrer (*Wailly*).

Pérouse. *Perosus*, 1° qui hait beaucoup; 2° qui est beaucoup haï (*W.*) Il est dit de ce Pape : Qui onc ne fut si malin (*Vie de L.-Philippe*, p. 144). — Tunique. Persécuté sera de Dieu l'Eglise, Et les saints temples seront expoliez, L'enfant la mère mettra nu'd en chemise, V. 73 (Révolution Italienne). — Seront prins sept, fait aristocratique, vers qui *adapte* ce quatrain au suivant : Ou les enfans septains du Roy sont prins, sont la proie de la mort. — Collier. On dit : il lui a mis le couteau sous la gorge.

Serpens, et plus loin, VI. 62 : Contre la loy serpent ne voudra faire. *Séraphis*, serpent; *Séraphins*, séraphins (*W.*) — Vieux. Ce mot est pris souvent pour les vieux guerriers. *Voir* 185e, 207e, etc. — Enfer. *Libera animas omnium fidelium defunctorum de panis inferni* (Office des Morts). — Fruict. Il est dit du duc de Bordeaux : Par son fruict sauve... p. 37.

Supportez. *Sub.*, sous l'empire de (*W.*) *porto*, transporter (*Id.*). — Pelle. *Pellis*, apparence, masque (*W.*).

Pierre, ciel, feux. *Voir* 203e. — Mer pierreuse. « Brissac est celuy de tous les Ligueurs qui agit avec plus d'ardeur dans cette fatale journée. Le Roy lui avoit refusé l'Admirauté en disant qu'il ne valloit rien ni sur terre ni sur mer... *Au moins le Roy sçaura qu'aujourd'huy j'ay trouvé mon élement, et que si je ne suis bon ni sur terre ni sur mer, je vaux quelque chose sur le pavé.* » (*Maimbourg*. la Ligue, p. 226).

Libra. — « Le signe de Libra préside aux chrestiens. » (*Roussat*, p. 99).

Plusieurs règnes un a cinq feront change. — 1° l'Empereur, à la paix, acquiert Naples; 2° le duc de Savoie, la Sicile, avec le titre de roi; 3° la Prusse devient royaume avec agrandissement; 4° les Provinces-Unies s'augmentent de tout ce que possédait Charles II; 5° la France perd des colonies et ses possessions d'Italie.

---

(1) La République. — « Le Roi, poussé à bout par les Seize, laisse échapper des menaces qui leur firent peur. Ils pressent le duc de Guise de revenir à Paris; le roi lui fait défense d'y rentrer : ce duc y vient. Journée des Barricades, le 12 mai 1588... Le roi quitte Paris. » (*Hist. de France*, Paris 1774).

« La reine conseilla elle-même de sortir promptement de Paris... Au-dessus de Chaillot il s'arresta pour regarder Paris. On dit que reprochant alors à cette grande ville, qu'il avoit toujours honorée et enrichie par sa présence, son ingratitude, il jura qu'il n'y rentreroit jamais que par la bresche, pour la mettre en estat de ne pouvoir plus jamais s'élever contre son roy » (*Maimbourg*, p. 230). Nostradamus a dit : Tricast tiendra l'Annibalique ire. III. 93.

(2) Paris. Blois. — Ce meurtre est annoncé dans un quatrain précédent, IV. 60 : Deux par son fils seront d'estoc percez. « Cependant le Roy qui avait appris avec une extrême colère cette soudaine arrivée du duc à Paris, délibérait sur la vie et sur la mort de ce prince... » (*Maimbourg*, p. 217).

« Cependant il fut bien surpris lorsque tandis qu'il perdait le temps à écrire et à continuer les Estats (à Blois), il apprit qu'Orléans s'estoit soulevé contre luy; que le duc de Mayenne, qui fut averti à Lyon de la mort de ses frères, avant qu'Alfonse d'Ornano, qu'on y envoyoit ou pour l'arrester ou pour le tuer, y fust arrivé, s'estoit sauvé dans son gouvernement de Bourgogne, où il estoit maistre de la plupart des villes, et surtout que Paris avoit fait renaistre la Ligue avec plus d'ardeur que jamais, pour venger la mort des deux frères. » *Id.* 270.

Digitized by Google

détruisent pas les premières, mais qui les modifient.

Les rayons du soleil sont parallèles sur notre petite terre, mais ils n'ont pas partout la même influence; la balle de plomb que j'approche d'un brasier se pénètre d'une chaleur égale à son équateur et à ses pôles. Il n'en est pas ainsi de la terre, qui a les chaleurs tropicales et les glaces polaires; la terre dans les mêmes zônes n'a pas la même température: dans un kilomètre carré, mille causes modifient le degré de chaleur de mille manières. — Les influences des autres planètes ne seront donc pas partout les mêmes; elles pourront être locales, en outre, elles n'auront pas les mêmes effets sur tous les individus. — Une épidémie mortelle ne tue pas tout le monde; le médecin qui connaîtrait à fond la nature de cette épidémie et le tempérament de ses clients, leur état de santé, leurs habitudes, etc., pourrait dire à l'avance un tel échappera, un tel succombera; mais il fera bien d'ajouter : si cependant une tuile en leur tombant sur la tête ou tout autre accident, ou un acte de leur libre arbitre ne les tue point avant l'accomplissement de ma *prophétie*, si un changement dans leurs habitudes, un voyage au loin ne contrarient point mes prévisions, si..., si..., je n'en finirais pas. — Nombre d'astrologues ont dit que la conjonction de 1789-1814 était propre à amener de grandes perturbations dans le monde, mais aucun n'a pu définir que le monde durerait à cette époque, bien loin de pouvoir annoncer qu'alors le roi de France mourrait sur l'échafaud : BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL, que son successeur au trône serait un EMPEREUR né PRÈS D'ITALIE, venu après une RÉPUBLIQUE MISÉRABLE INFELICE, un Empereur devant porter deux cou-

HENRI III (SEPT en MARQUE), HENRI IV (HADRIE en MARQUE).

Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de Bloys subjuguera Ligures,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens;
Des sept puis l'ombre à Roy estrennes et lemures.
X. 44.

L'ombre du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy Orleans donra mur légitime.
X. 45.

Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
Savone, Albinge par Monech grand martyre.
VI. 62.

La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur explorée,
Puis longue vie au règne par grand heur.
VI. 63.

Amour alègre non loing pose le siége,
Au saint barbare seront les garnisons,
Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.
X. 38.

Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux :
Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.
II. 55.

Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les lois barbares et vaines,
Ton mal s'approche. Plus seras tributaire,
Le grand Hadrie recouvrira tes veines.
I. 8.

De l'Orient viendra le cœur Punique
Fascher Hadrie et les hoirs Romulides
Accompagner de la classe libique,
Trembler Melites et proches isles vuides.
I. 9.

Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé :
Vermine, rongne, glaive en face tyson,
Lors le monarque d'Hadrie succombé.
III. 11.

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune
Non loing de Pasques, confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et meurtre.
IX. 36.

En Arbissel à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par Savonne attraper,
Le vif Gascon Turbi et la Scerri,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.
IX. 39.

Alors qu'Henri III de la cour de Blois, en lutte contre ses sujets, se déclarera chef de la Ligue pour la tenir en bride, il se formera trois ligues : la ligue catholique ou de l'Eglise-Mère, la ligue huguenote soutenant l'Edit de pacification qui légitime le mariage des prêtres et des moines apostats, et la ligue royaliste. Le dernier des sept rameaux sera détaché du tronc alors que le roi n'aura plus que l'ombre du pouvoir. La France expiera aussitôt le crime du meurtre commis sur la personne royale.

L'ombre du pouvoir passera au roi de Navarre qui aura perdu, comme huguenot, ses droits à la couronne de France. Il fera la vie si fort illégitime, que la vue de la femme de Montluc lui fera promettre, en 1593, à l'époux, gouverneur de Cambrai et zélé partisan de la Ligue, de lui reconnaître la souveraineté de son gouvernement s'il se décide à embrasser son parti. En 1594, il nommera Montluc maréchal de France. La même année, Henri IV étant devenu roi légitime par son abdication, Orléans, la première des villes qui se seront déclarées contre le roi excommunié après le meurtre des Guises, sera la première à ouvrir ses murs au roi légitime.

Les deux rois de France et de Navarre s'uniront trop tard; on déclarera les fleurs-de-lys déchues de leur droit à la couronne. Henri III jusqu'au dernier moment ne voudra rien faire de contraire à la loi catholique. Les forces des Ligueurs seront confondues par les forces réunies des deux rois français. Dans ce temps, la Savoie, unie à la Ligue, s'emparera sur la France du marquisat de Saluces (1588), comprenant Savone et Albenga. Un moine frappera à mort le roi de France. — MONECH, *monaco*, moine. (1)

Catherine de Médicis, restée seule à quarante ans à la tête du gouvernement, le monarque Henri II, ayant été le premier des souverains, frappé à mort dans un tournoi, conservera toujours sa douleur et se refusera à un second mariage. Elle mourra à l'âge de 70 ans (15 janvier 1589) après avoir gouverné l'Etat durant douze ans avec son époux et durant trente autres années avec ses trois enfants rois. Trois fois régente, elle n'aura point compromis, au milieu des circonstances les plus critiques, un pouvoir qui passera en une autre famille sept mois après sa mort, par l'assassinat de Henri III (2 août 1589).

Le *Vert-Galant* n'ira pas loin pour faire un siége; il assiégera Paris, qui aura pour garnison des régiments composés de prêtres et de religieux défenseurs de la barbare Sainte-Ligue. Les ducs de Parme et de Savoie descendront des Alpes pour déchirer la France. Les Grisons alliés d'Henri III resteront alliés d'Henri IV par peur du duc de Savoie.

Dans le temps de la guerre civile, le duc de Mayenne, *qui ne saura bien faire ni la paix ni la guerre*, vers la fin de sa puissance fera cas merveilleux : pendant qu'Henri IV verra à surmonter, en s'instruisant de la foi catholique, le seul obstacle qu'il lui fallait détruire pour arriver au trône, Mayenne trompera par un banquet la faction orgueilleuse des Seize, et la nuit suivante fera pendre les principaux d'entre eux.

Paris, capitale de la France et lumière du monde, combien de fois tomberas-tu aux mains des factions? Combien de fois par des révolutions remplaceras-tu la loi franche et séculaire du pays par des lois empruntées à d'autres temps, à d'autres peuples et sans rapport avec tes besoins. Dans trente-quatre ans tu perdras ta liberté, mais Henri-le-Grand nourrira tes enfants décharnés. — LOIS BARBARES ET VAINES. Les quatrains V, 80, 81 disent de Paris, assiégé de nouveau par un roi de France : DEUX LOIX... BARBARE ET FRANCHE EN PERPETUELLE BRIGUE.

Philippe II d'Espagne, fort mécontent de ce que les protestants auront soutenu les Hollandais révoltés contre lui, fera rentrer par l'Orient de la France le duc de Parme, qui fâchera Henri IV, obligé de lever le siége de Paris et de Rouen, et Sixte V, ennemi de l'Espagne et plus partisan d'Henri IV que de la Ligue. Le duc de Savoie, maître de la Provence, de Marseille et d'Arles passera en Espagne. La flotte de Gênes et de Malte menacera le château d'If et les petites îles inhabitées qui sont peu éloignées du rivage. — LIBIQUE. *Libicii*, pl. de la Gaule transpadane *(Wailly)*. — MELITE. *Melita*, Malte (*id.*).

Lorsque la guerre planera sur une partie de l'Europe, au milieu même des préparatifs d'une longue guerre, le tronc de la maison de Bourbon sera renversé au milieu de Paris. Un reste gangrené de la Ligue frappera de son couteau comme de la foudre, en face, Henri-le-Grand, qui succombera aussitôt.

Henri-le-Grand, à l'âge de 57 ans, tombera entre les mains de Ravaillac, âgé de 34 ans, le 14 mai, non loin de Pâques, au milieu de la confusion de voitures. Un coup de couteau achèvera l'œuvre commencée par Jean Châtel. Les deux assassins seront pris. Ce coup de foudre, en ce qu'il y a de plus élevé, en ce qui porte les destinées de la France, arrivera lorsque trois frères auront régné au milieu des troubles en perdant l'affection de leurs sujets et que le dernier aura été assassiné.

Le vif Gascon, Henri IV, *le Diable-à-Quatre*, trompant les espérances du duc de Savoie, qui aura pris le marquisat de Saluisses sur la France (Savonne et les villes adjacentes), se saisira, la nuit, à l'aide de Vitri (et de la Scerri?) des deux Chatelets et du palais neuf des Tuileries après être resté longtemps derrière le mur de Paris, tenu assiégé. (*Voir*, p. 86, le palais des Tuileries a été commencé en 1564). (2)

EXPLICATIONS ET JUSTIFICATIONS.

LIGURES, anagramme de *Ligueurs*. — MAMMEL, en grec *Mamma, Mammè*, grand'mère, *maman*; mamelle (*Lexique*). — CORDUBE. *Cordus, danse (W.) Chordax*, danse lascive; *chordè*, corde, intestins, boyau (*Lexique*): *chordapsum*, de *chordé* et d'*aptesthai*, passion iliaque (*W.*) Nostradamus, *p.* 26 *fin*, et Roussat, *p.* 149, donnent pour origine au protestantisme la *passion iliaque*. — ESTRENNES, de *Strenua*, déesse de la force, parce que les branches coupées dans un bois consacré à cette déesse furent présentées le 1er jour de l'an à Tatius, roi des Sabins (*N. L.*). — LEMURES, âmes des morts. La fête *Lemuria* fut d'abord nommée *Remuria*, du nom de Remus, parce qu'elle fut instituée pour l'expiation du meurtre de ce prince, tué par son frère Romulus ou par son ordre (*N.L.*)

L'OMBRE. — Ce mot *adapte* ce quatrain au précédent. — VIE ILLÉGITIME. Le même est dit AMOUR ALÉGRE (*plus loin*). Ce détail, le plus propre à faire reconnaître *le roi de Navarre* Henri IV, se lit dans *Feller*, art. Montluc. — ORLÉANS. *Voir* plus haut, III. 51 : CEUX D'ORLÉANS VOUDRONT LEUR CHEF REMETTRE.

LICT D'HONNEUR. Voir *Vie de L.-Philippe*, p. X, le quatrain sur la mort d'Henri II. SEPT ANS, pour un grand nombre d'années (*Id.* p. 50).

AMOUR ALÉGRE. Cette expression et les deux premiers vers de ce quatrain font entrevoir Henri IV sous le mot HADRIE de ce quatrain. Or ce mot se retrouve dans quatre autres et toujours pour le même roi. HADRIE, du grec *Adros, Adri*, gros, robuste, abondant (*Lexique*); sorte d'anagramme de *Anri*. — URSINS, de *Ursus*, ours. La famille des Ursins est une des plus grandes de l'Italie au temps de la Ligue. Un de ses membres épousa la petite nièce de Sixte V. En 1608, un autre fut créé chevalier du Saint-Esprit par Henri IV

CE QU'IL FALLOIT. — « Il y avait déjà plus de neuf ans, qu'encore qu'il fust Chef et protecteur des Huguenots, il avoit cherché les moyens de se réunir avec tout son parti à l'Eglise catholique... François de Noailles lui avait dit :

« Qu'il ne FALLOIT pas que Sa Majesté prétendist s'appuyer sur un parti qui, quelque puissant qu'il parust, seroit toujours trop foible pour le porter malgré les Catholiques, infiniment plus forts, jusques où sa naissance et la fortune le pourroient un jour élever. Que quelque miracle qu'il fist, il n'avanceroit jamais rien qu'il ne se fust reconcilié de bonne foy avec l'Eglise catholique; et qu'il seroit impossible, se furent là ses propres termes, qu'il pût jamais rien édifier de solide pour l'avancement de sa fortune dedans et dehors ce royaume, s'il ne batissoit sur ce fondement. » (MAIMBOURG, p. 437).

LES ARMES BATTRE AU CIEL (*voir Vie de L.-Philippe* : BRUIT D'ARMES AU CIEL, p. 100). — L'ARBRE. Il est dit de ce même arbre : L'ARBRE QU'ESTOIT PAR LONGTEMPS MORT SÉCHE, DANS UNE NUIT VIENDRA A REVERDIR, III. 91. — VERMINE, ROGNE, TYSON. On lit dans le parallèle de César et d'Henri IV :

> Mais le sanglant dessein des esprits infernaux,
> Dont la première envie engendra tous nos maux,
> Poussèrent un Démon qui ravit notre gloire,
> Meurtrissant ce GRAND ROY d'éternelle mémoire;
> Aussi le Tout-Puissant, comme juste vengeur
> Des horribles forfaits, espandra sa fureur
> Tant sur les conjurez à ce sanglant désastre
> Que sur les vrays François dont les vrays roys sont l'astre
> L'ancile et le TYSON, en la fatalité
> Desquels seule l'Estat trouve félicité.
>
> (MÉM. DE SULLY, col. de Michaud, XVII, 401).

ARBISELLE, VERONT, CARCARI. — Des éditions ont VEZAME et CREVARI. *Arbizolla, Vezame, Crevari* et *Carchero* sont des villes proches SAVONNE. Le duc de Savoie prit sur la France, durant la Ligue (1588) le marquisat de Saluces dont SAVONNE faisait partie. (*Moréri*, Saluces, Savonne).

TURBI, LA SCERRI. — Des éditions ont GIRVY, et la CHARRY. — TURBI est pour *turba*, foule, et l'anagramme de BUTRI ou *Vitri*; mais on ne sait encore quel sens donner au mot LA SCERRI. — SAVONNE. Ce mot *adapte* ce quatrain au VI. 62 interprété plus haut d'Henri III et d'Henri IV.

(1) LES FLEURS PERDUES. — « La Déclaration des deux Rois qui s'estoient unis contre la Ligue détermine Sixte V à lancer un monitoire contre Henri III... Ce monitoire fut affiché dans Rome le 24 may 1589 et les Ligueurs le firent imprimer à Paris. Le roy de Navarre dit d'une manière aussi agréable que forte qu'il y avoit à cela un fort bon remède. *Et c'est, Sire*, ajouta-t-il avec sa promptitude ordinaire, *que nous vainquions, et au plutost; car si cela est, vous aurez assurement vostre absolution : mais si nous sommes batus, nous serons toujours excommuniez, aggravez et réaggravez* (PERDUES) *(Maimbourg*, Hist. de la Ligue, p. 314-316). Le 2 août 1589, Henri III, frappé à mort, reçoit l'absolution. *Je suis*, dit-il sans hésiter, *le premier fils de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et veux mourir tel. Je promets devant Dieu et devant tous que mon désir n'est autre que de contenter Sa Sainteté en tout ce qu'elle peut désirer de moy.* » (*Id.*, 324).

(2) « Le 22 mars 1594, le roy s'étant avancé jusqu'à deux cens pas de la ville, vers le bas de la rivière, près des Tuileries, avec l'élite de sa cavalerie, on fit entrer de *bon matin* par les Portes neuve et de Saint-Denis l'infanterie, qui se saisit sans résistance et sans tumulte des *remparts*, des principales places, des deux Chastelets, du Palais et des avenues des Ponts.. Cela étonna tellement les plus passionnez Ligueurs et les estrangez, que pas un d'eux n'osa plus paroistre. » (*Maimb.* 458). Vitri s'empara de la personne des Seize, et en 1594 rendit Meaux au roi. *(Voir le P. Daniel).*

Digitized by Google

ronnes, avoir un bras dans quatre royaumes, un règne coupé par le milieu etc., etc. Le GRAND PROPHÈTE a pu être *grand astrologue,* mais tous les astrologues réunis n'auraient pu affirmer un seul des cent détails prophétiques de ce récit.

Le libre arbitre de l'homme n'est point détruit par des planètes. L'homme est forcé de subir le chaud et le froid, de vivre dans un air empesté; on peut enchaîner son corps, mais son âme demeure libre. Durant une épidémie, la mortalité est toujours plus grande, et dans le temps des influences malignes des planètes, toujours un plus grand nombre d'hommes s'abandonnent librement au mal. Voilà comment l'astrologie, qui est une science exacte, permet de pronostiquer à coup sûr sous cette seule condition, que le monde n'aura pas pris fin auparavant.

Pourquoi n'admettrait-on pas des influences générales produisant des effets variés en raison des tempéraments, de l'âge, du sexe, de l'éducation, du milieu dans lequel on vit? (1) A diverses époques on a reconnu une exaltation dans les esprits, que rien n'expliquait, on a vu même la folie, dont les caractères sont d'ordinaire si variés, se présenter à la fois chez plusieurs avec les mêmes caractères...

Il est d'autres influences que l'homme subit, influences bien plus tyranniques et qui ne lui font cependant pas douter de sa liberté. Nostradamus a dit : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT (85e), et les contemporains de Voltaire et de Rousseau se sont soumis à la maligne influence de ces astres, qui plus encore que JUPITER et SATURNE au CHEF D'ARIÈS ont amené la révolution. Aujourd'hui la société subit d'autres influences également pernicieuses.

« *Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire, par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduicts par langues, qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.* » (*Lettre à Henry II*).

On affirme qu'une brochure a fait perdre au pape la moitié de ses Etats, et l'on se demande si une seconde ne lui enlèvera pas le reste. Après le discours de S. A. I. le prince Napoléon, le cardinal Mathieu a dit : « On nous a donné un discours que je puis appeler à mon sens le renversement de tous les principes reconnus jusqu'à ce jour. » Personne ne se fait illusion, on sent que la majorité des catholiques applaudit au discours du prince, et désire que les évènements répondent à ses conclusions. Le Prophète l'a dit : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS. Mais n'est-on pas libre de protester contre de pareilles conclusions! — Oui dira un malin, mais en demeurant dans les limites de la loi. — Ce n'est pas ainsi que je l'entends. Je demande si chaque homme dans son for intérieur ne se reconnaît pas libre d'avoir des sentiments tout opposés!

(1) Si vous voyez une planète, c'est que, malgré son éloignement, la lumière qui l'a frappée a eu assez de force pour revenir impressionner votre œil. Mais cette lumière ne frappe pas que votre œil, elle vous enveloppe tout entier, et partout où vous portez vos pas, c'est dans elle que vous vous promenez. — La lumière la plus vive ne révèle son existence qu'autant qu'elle frappe un corps, le soleil luit la nuit aussi bien que le jour, mais sa lumière ne rencontrant pas la partie du globe que nous habitons, est pour nous comme si elle n'existait pas. Elle ne nous sera révélée et ne produira encore quelque effet pour nous qu'autant qu'elle rencontrera un autre corps (la lune, les planètes) qui nous la renverra. Il en est de même du calorique. La chaleur si brûlante du soleil ne peut se manifester qu'en raison de la densité des corps, et c'est ce qui fait que sous le tropique, une montagne de quelques kilomètres d'élévation est couverte de neiges éternelles. Puisque le même rayon qui tombe d'aplomb sur le milieu du globe impressionne si diversement tous les points qu'il rencontre en traversant notre atmosphère, on s'explique comment les rayons obliques qui ne font en quelque sorte que toucher la terre, développent si peu de calorique vers les pôles. La lumière placée au milieu de glaces parallèles les unes aux autres est renvoyée continuellement de l'une à l'autre. — Le rayon qui frappe d'aplomb la terre, rebondit, trouve dans l'air de nouveaux corps qui le renvoient pour le recevoir de nouveau.

On comprend alors comment les astrologues peuvent dire que telle partie du globe est spécialement sous l'influence de telle constellation; que telle planète ou conjonction de planètes produira plus d'effets dans telle région que dans telle autre. Cette constellation, cette planète, cette conjonction, ne sont perpendiculaires que pour un point du globe.

127e-133e

LE SOLDAT-EMPEREUR.

3me ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

Voici une suite de quatrains que l'on offre avec un égal plaisir aux amis et aux ennemis de Nostradamus. C'est mon grand cheval de bataille alors qu'il me faut rompre une lance pour sa cause... Je ne tire pas tout le parti possible des armes que me fournit LE GRAND PROPHÈTE, et cependant je triomphe toujours. Si le lecteur rencontre par hasard un sceptique qui, après l'interprétation sommaire de ces 28 vers, ne se déclare pas vaincu et exige de nouveaux développements, d'autres preuves historiques, il pourra appeler à son aide les nombreux passages de ce volume, où la vie, qui est racontée ici brièvement en 28 vers, se trouve détaillée en plus de 400!

Lorsque j'ai affaire à un incrédule, je lui donne d'abord à examiner différentes éditions des Centuries (1566, 1668, 1691, etc., etc.); dès qu'il m'a déclaré qu'elles sont certainement antérieures aux évènements accomplis de 1800 à 1815, je lui fais lire ces mots de la fin de la *Lettre à César :*

« *Plus à plain ay rédigé par écrit aux miennes autres prophéties qui sont composées tout au long,* in soluta oratione, *limitant les lieux, temps et le terme perfix que les humains après venus verront, connaissant les aventures advenues infailliblement, comme avons noté par les autres parlant plus clairement, nonobstant que soubs nuées seront comprinses les intelligences :* Sed quando submovenda erit ignorantia, *le cas sera plus esclaircy. Faisant fin, mon fils... etc. De Salon, ce 1er mars 1555.* »

Je lui fais lire ensuite ces mots du commencement de la *Lettre à Henry II :*

« *J'ay été en doute longuement à qui je voudrois consacrer ces trois Centuries du restant de mes Prophéties, parachevant la miliade, et après avoir eu longuement cogité d'une téméraire audace, ay prins mon addresse envers Votre Majesté... etc. De Salon, ce 27 de juin 1558.* »

Il me déclare qu'il ne doute pas que ces *trois* dernières *Centuries du restant des prophéties,* publiées en 1558, ne soient les *autres prophéties composées tout au long* et annoncées dès 1555; d'autant mieux, que la *Lettre à César* précède les sept premières Centuries, et la *Lettre à Henry II,* les *trois* dernières *parachevant la milliade.*

J'ouvre alors une de ces trois dernières Centuries à ces mots : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, et j'expose ainsi mon affaire en abrégeant considérablement les citations :

127e

De soldat simple parviendra en Empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Eglise où plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge.
VIII. 57.

De soldat simple en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire. Vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise, dont il sera membre, un homme qui peu à peu ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres, absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact?

DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE.— Napoléon Ier a dit :

« La condescendance du Pape à se rendre à Paris afin d'y sacrer lui-même le *soldat parvenu* à force de victoires et de génie *sur le premier trône du monde...* » (*Moniteur,* 3 mars 1861).

« Le 1er juin 1815, Napoléon dit au Champ-de-Mai : « *Empereur,* consul, *soldat,* je tiens tout du peuple. » (*Hist. pop. de l'Empereur,* p. 157).

Digitized by Google

DE ROBE COURTE PARVIENDRA A LA LONGUE. — Nostradamus ne veut pas d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (de *honteux verbiage*); il fait sa prophétie N'Y MESTANT RIEN DE SUPERFLU. Ce vers qui par une antithèse en tout semblable à celle du précédent paraît avoir la même signification, a pourtant un sens qui lui est propre. V. Hugo a dit dans *Hernani :*

Venez donc recevoir et le sceptre et le globe,
Le Saint-Empire, ô Roi, vous revêt de la robe.

Napoléon a laissé l'habit court du soldat pour prendre la longue robe du sacre.

VAILLANT AUX ARMES. — Tout homme qui DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE aura une bravoure au moins ordinaire. Le Prophète tomberait donc dans l'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ en disant VAILLANT AUX ARMES, s'il ne parlait d'une bravoure signalée. Napoléon est le premier capitaine des temps modernes et peut-être bien de tous les âges.

« En 1769, le 15 août, naquit, à Ajaccio, un enfant qui, plus qu'Alexandre-le-Grand, César et Charlemagne, devait remplir l'univers du bruit de son nom et de l'éclat de ses victoires. (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 1).

EN EGLISE OU PLUS PYRE. — L'Eglise est l'assemblée des fidèles. Napoléon appartenait à l'Eglise et il l'a persécutée; mais peut-on bien dire de lui : EN EGLISE OU PLUS PYRE? Oui, si on ajoute avec le Prophète :

VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE. — Il ne s'agit point ici de persécution sanglante. Où trouver en Eglise, dit Nostradamus, un homme qui ait fait plus de mal en vexant les prêtres comme l'eau vexe une éponge? Comparaison admirable! Prenez l'éponge la plus puissante, tenez-là au-dessus d'un vase plein d'eau, si le liquide la touche tant soit peu elle est perdue. En effet, voici que l'eau la pénètre peu à peu jusque dans ses parties les plus élevées. Napoléon Ier a dit :

« Je me saisis donc de ses forteresses (de Pie VII), je m'emparai de quelque province, je finis même par occuper Rome, tout en lui déclarant et en observant strictement qu'il demeurait sacré pour moi dans ses attributions spirituelles, ce qui était loin de faire son compte. » (*Moniteur*, 3 mars 1861).

Il a donc pénétré peu à peu dans le temporel de l'Eglise comme l'eau pénètre dans une éponge. Il a agi de même pour le spirituel : à un premier concordat il a joint, malgré les protestations du Pape, les *Articles organiques*.

« D'envahissement en envahissement la puissance séculière s'arrogea une autorité exclusive sur les Eglises dépendantes du Saint-Siége. » (*Feller*, Pie VII).

Par un dernier concordat (1813), l'Empereur s'empara des derniers restes du pouvoir spirituel.

« Je lui demandai si cette permission devait être accordée par le Pape. « Par le Pape, dit-il? Non. » Puis, me pinçant le bout de l'oreille en souriant, il ajouta : « Je vous dis que ni le Pape, ni aucun de ses prêtres n'ont le pouvoir de rien accorder. Par le souverain... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 561).

Le Prophète a donc pu dire du *Soldat-Empereur :* EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE. Ces mots ne pourraient-ils pas signifier ceci encore : Les idées napoléoniennes nuiront plus à l'Eglise que la persécution la plus sanglante. Depuis 60 ans la loi est athée et le Code de Napoléon menace de devenir la loi des Etats de l'Eglise.

Ce quatrain cadre parfaitement avec l'histoire; ses évènements nombreux, tranchés, ne se sont jamais rencontrés en un autre personnage que Napoléon, et on ne peut pas supposer qu'un autre *Soldat-Empereur*, sacré, vaillant entre tous, persécute l'Eglise d'une manière désastreuse par des envahissements successifs dans son temporel et son spirituel; ce qui se trouve d'accord avec cette déclaration du Prophète sur ces quatrains N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE; aucun de ses quatrains ne s'interprétera de deux évènements. Une autre déclaration du Prophète porte que dans les trois dernières Centuries les *prophéties sont composées tout au long*. Voyons alors le quatrain qui vient après celui-ci :

128e

Regne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre Anglican sera tard advisé,
Surprens de nuict mener à l'air Gallique.

VIII. 58.

Le gouvernement qu'il acquerra par les guerres sera divisé par lui entre ses frères. Son idée fixe sera de soumettre la puissance anglaise et de prendre comme triomphateur le nom de *Britannique;* à la fin, mais trop tard, son seul désir sera de vivre en Angleterre sous la protection des lois anglaises, comme un anglais, et cela parce que, surpris de nuit à Waterloo par l'arrivée de Blucher, pris pour Grouchy, il aura été mené de l'étranger (Belgique) à l'air de France, où il abdiquera quatre jours après sa défaite.

REGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ. — Il faut qu'un règne soit toujours en guerre, que le souverain ait plusieurs frères, et que ce règne soit partagé entre ses frères. Le règne de Napoléon n'a été qu'une longue guerre. Napoléon avait plusieurs frères, et il leur a bien divisé les états que la guerre lui a donnés : à Joseph, l'Espagne; à Jérôme, la Westphalie; à Louis, la Hollande, et au beau-frère Murat, le royaume de Naples. — Certes, voilà un vers bien frappé! Continuons :

PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE, TILTRE ANGLICAN SERA TARD ADVISÉ. — *Il avise de prendre les armes et le nom Britannique, tard il avise de prendre le titre Anglican*. L'Empereur Claude a pris le nom de *Britannicus*, comme vainqueur de l'île Britannique. Ici le mot BRITANNIQUE est placé auprès du mot ARMES, comme l'effet auprès de la cause, et il rappelle que Napoléon a voulu soumettre la puissance anglaise et alors PRENDRE comme vainqueur LE NOM de BRITANNIQUE. Le vers suivant confirme cette interprétation, car celui qui n'a pu prendre le NOM BRITANNIQUE, a voulu TARD LE TILTRE ANGLICAN en demandant à vivre en Angleterre comme un Anglais (*voir* 207e).

« 11 juin 1811. Napoléon dit au Corps législatif, en parlant de la guerre d'Espagne : « L'Angleterre s'est trouvée contrainte à en changer la nature, et d'auxiliaire elle est devenue partie principale. Cette lutte contre Carthage, qui paraissait devoir se décider sur le champ de bataille de l'Océan ou au-delà des mers, le sera donc désormais dans les plaines des Espagnols! Lorsque l'Angleterre sera épuisée, qu'elle aura enfin ressenti les maux qu'avec tant de cruauté elle verse depuis vingt ans sur le continent, que la moitié de ses familles seront couvertes du voile funèbre, un coup de tonnerre mettra fin aux affaires de la Péninsule et vengera l'Europe et l'Asie en terminant cette seconde guerre punique. » (*Hist. pop.*, 119).

« 13 juillet 1815. Napoléon adressa au prince régent cette lettre : Altesse royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens comme Thémistocle, m'asseoir au foyer britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse, comme le plus puissant, le plus constant, et le plus généreux de mes ennemis. (*Id.*, 178).

« J'avais l'intention, en demandant l'hospitalité du *Bellerophon*, de vivre en Angleterre en simple particulier. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 229).

Comment un pareil revirement de fortune et d'idées a-t-il pu se faire? Le GRAND PROPHÈTE le dit :

SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE. — C'est qu'il y a eu surprise, surprise opérée la nuit, surprise qui a eu pour résultat de ramener à l'air de France un homme qui était par conséquent hors de France au moment de cette surprise. L'histoire est aussi précise que ce vers.

« Soult écrit à Grouchy : « En ce moment, la bataille est gagnée sur la ligne de Waterloo... Manœuvrez pour joindre la droite. » Grouchy dit, en réponse à la relation du général Gourgaud : « D'ailleurs la nuit tombait, il était sept heures et demie et mes troupes ne pouvaient être rendues à Waterloo avant onze heures du soir. » On entend une fusillade à droite : « Voilà Grouchy, dit l'empereur; la victoire est à nous. » Ce n'était point Grouchy; c'était Bulow; c'était Blucher! » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 144). — « Sur les huit heures et demie... le jour finissait... Dans un instant, l'armée ne fut

Digitized by Google

plus qu'une masse confuse; toutes les armes étaient mêlées, et il était impossible de reformer un corps. L'ennemi s'apercevant de ce déplorable désordre, fit déboucher des colonnes de cavalerie; la confusion augmenta, et *l'obscurité de la nuit* empêcha de rallier les troupes et de leur montrer leur erreur. Ainsi une bataille terminée, une journée de fausses mesures réparée, de plus grands succès assurés pour le lendemain, tout fut perdu par un moment de terreur panique. » (*Rapport officiel*).

« Il est constant, même de l'aveu des ennemis, que, sans l'arrivée du général Blucher, l'armée Anglo-Hollandaise aurait perdu son champ de bataille entre huit et neuf heures du soir. Sans l'arrivée du maréchal Blucher, à huit heures du soir, avec ses premier et deuxième corps, la marche sur Bruxelles, sur deux colonnes, pendant la journée du 17, avait plusieurs avantages. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 156).

« Ah ! qu'il (Wellington) doit un beau cierge au vieux Blucher; sans celui-là, je ne sais pas où serait *sa Grâce*, ainsi qu'ils l'appellent; mais moi, bien sûrement, je ne serais pas ici... Et ce que peut la fatalité quand elle s'en mêle ! En trois jours, j'ai vu trois fois les destins de la France, celui du monde, échapper à mes combinaisons. (*Id.*, II. 454).

Le 18 juin (1815), Napoléon perd la bataille de Waterloo; ramené en France par sa défaite, il abdique au palais de l'Elysée, le 22 juin, quatre jours après !

Le quatrain suivant nous invite de lui-même a poursuivre cette étude :

129e

Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoyblira,
Son adversaire après plusieurs combats,
Par mer chasse au besoing faillira.

VIII. 59.

Monté deux fois par lui-même au trône impérial, il en sera renversé violemment deux fois. Il aura affaibli l'Orient par la campagne d'Egypte, et l'Occident par vingt années de guerres. L'Anglais, après sept coalitions, le chassera par mer et ne pourvoira pas à ses besoins.

Ce quatrain vous paraît si clair que vous ne prenez pas garde à toute sa force. On ne dira point d'un roi que son droit de naissance fait arriver de plein-pied au trône : PAR DEUX FOIS HAUT, etc., il s'agit bien ici du SOLDAT SIMPLE qui d'abord s'élève et puis tombe, se relève et retombe pour toujours. Vous ne savez pas encore que Nostradamus a raconté dans ses moindres détails la campagne d'Egypte et toutes les guerres d'Occident; que l'ANGLOIS que vous allez voir nommer dans le quatrain suivant est désigné dans un autre sur la prise de Toulon par Bonaparte comme devant mettre fin au règne du SOLDAT simple : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (1800-1814) (57e); que le Prophète a dit au milieu de 40 vers sur la dernière chute de l'Empereur : PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (187e); qu'il nomme l'île d'Elbe (177e) et l'île Sainte-Hélène (208e); qu'il déplore les grandes souffrances de l'Empereur sur le ROCHER NOILLEUX (214e, 195e, etc.) et qu'il fixe l'époque de ces évènements (1789-1814. *Voir* 115e, 126e) : SEPT FOIS CHANGER VERREZ GENT BRITANNIQUE TAINTS EN SANG EN DEUX CENS NONANTE ANS, FRANCHE NON POINT PAR APPUY GERMANIQUE (192e). Les Anglais s'unissant à des peuples tantôt alliés, tantôt ennemis de Napoléon, ont formé contre lui sept coalitions dont la dernière en 1815, 290 ans après l'année 1525 où Nostradamus vivait. Les derniers mots de ce quatrain : AU BESOING FAILLIRA, n'ont rien d'exagéré.

« Les ministres anglais, en violant les droits de l'hospitalité auxquels nous nous étions abandonnés avec tant de confiance, semblaient n'avoir rien épargné pour rendre cette violation plus amère et plus sensible. En nous reléguant au bout de la terre, au milieu des privations, des mauvais traitements, des *besoins* de toute espèce, ils avaient voulu nous faire boire le calice jusqu'à la lie. Sainte-Hélène est une véritable Sibérie; la différence n'en est que du froid au chaud, et dans son peu d'étendue.

« L'Empereur Napoléon, qui possédait tant de puissance et disposait de tant de couronnes, s'y trouve réduit à une méchante petite cahute de quelques pieds en carré, perchée sur un rocher stérile; sans rideaux, ni volets ni meubles. Là, il doit se coucher, s'habiller, manger, travailler, demeurer; il faut qu'il sorte s'il veut qu'on le nettoie. Pour sa nourriture on lui apporte de loin quelques mauvais mets, comme à un criminel dans son cachot. *Il manque réellement des premiers besoins de la vie :* le pain, le vin, ne sont point les nôtres, ils nous répugnent; l'eau, le café, le beurre, l'huile et les autres nécessités y sont rares ou à peine supportables; un bain si nécessaire à la santé, ne se trouve pas; il ne peut prendre l'exercice du cheval... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 141).

« *Le Fronton du Panthéon.* «... Cette figure est celle du général qui a discipliné le génie militaire de la révolution française, et qui, après avoir fait *agenouiller* l'ORIENT et l'OCCIDENT devant son incomparable fortune, a été s'éteindre dans les solitudes de l'Océan, comme un météore auquel l'infini rouvre son sein, lorsqu'il a étonné et bouleversé le monde. » (*Mag. Pitt.*, 1837, 250).

130e

Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS.

VIII. 60.

Empereur de France et roi d'Italie, son règne auquel mettra fin la capitulation de Paris, se passera tout entier à faire la guerre aux Anglais : sur mer, par ses flottes et ses corsaires; sur terre, par ses armées et le blocus continental. Cette haine vouée aux Anglais causera tous les grands évènements de l'Empire. Ce lion farouche laissera la Lorraine perdue par deux invasions des Alliés.

PREMIER EN GAULE. — Nostradamus appelle trois fois ROY GAULOIS Napoléon monté au trône de France dans le temps ou le *Roi Franc* et les nobles *Francs* étaient exilés (*voir* p. 97).

PREMIER EN ROMANIE. — *Romania*, Romagne; *Romani*, les Romains (*Wailly*). *Romagne*, prov. d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique; ses villes sont : Ravenne, Faenza, Imola, Forli, Rimini, etc. (*Moréri*). Celui qui est PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE doit naturellement être maître de tout le territoire qui sépare la *Romanie* de la *Gaule;* et la *Romanie* et ce territoire forment le royaume d'Italie de Napoléon Ier, qui ne comprenait ni Rome, unie dans la suite à l'Empire français (PREMIER EN GAULE), ni le royaume de Naples donné à Murat. Aucun mot ne pouvait donc désigner mieux le royaume d'Italie de l'*Empereur et Roi* que le mot ROMANIE. On retrouve ce mot dans un autre quatrain sur Napoléon Ier (149e).

PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS. — Tout le règne de l'Empereur est dans ce vers. Lui qui est PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, fait la guerre PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS.... ET PARIS. L'Empereur a fait bien d'autres guerres, et l'on a vu plus haut : RÈGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ; mais l'adversaire qu'il a toujours poursuivi sans pouvoir l'abattre est l'ANGLOIS; SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOING FAILLIRA. Les deux invasions : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS amènent deux fois les Alliés à Paris.

« Napoléon, dans un moment de dépit contre la malveillance et les murmures de Paris, demandait après tout ce qu'il avait accompli, ce qu'on attendait de lui ! « Sire, se permit-on de lui répondre, on voudrait que Votre Majesté arrêtât son cheval. — Arrêter mon cheval ? c'est bientôt dit... Il est vrai que j'ai les bras assez forts pour arrêter d'un seul coup de bride tous les chevaux du continent; mais je n'ai pas de brides pour arrêter les voiles anglaises, et c'est là que gît tout le mal. Comment n'a-t-on pas l'esprit de le sentir ? » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 468).

MERVEILLEUX FAICTS PAR CELLE GRAND MESNIE. — Μηνις, courroux, colère (*Lexique*). Ce mot est le premier de l'Iliade où Nostradamus renvoie pour développer sa prophétie : Μηνιν αειδε θεα Πηληιαδεω Αχιληος... *Muse, chante la colère*

Digitized by Google

d'Achille fils de Pélée qui causa des maux innombrables aux Grecs, fit descendre chez Pluton tant d'âmes de héros et livra leurs corps aux chiens et aux animaux de proie. Ainsi le voulait Jupiter. C'était à qui l'emporterait d'Agamemnon, chef des guerriers et du divin Achille. C'était à qui l'emporterait de Napoléon et des Anglais.

« Poussé par *une seule idée fixe*, Napoléon commit des fautes qu'aurait évitées un esprit moins ardent, une âme faiblement sensible aux maux de l'espèce humaine : *Son but unique, invariable était l'Angleterre*, formidable barrière à sa domination universelle ; c'est l'Angleterre qu'il voulait atteindre à Lisbonne, à Madrid ; à laquelle il voulait faire perdre sa dernière ancre sur le continent lorsqu'il portait la guerre en Russie. » (*Montg.*, VII. 305).

« Permettez-moi de faire observer que le déchirement qui eut lieu, lors des évènements de Savone et de Fontainebleau, entre la France et le Saint-Siége, n'eut pour cause que des faits qui s'étaient passés à l'occasion du blocus continental : l'Empereur reprochait au Pape de n'avoir pas empêché un débarquement de marchandises anglaises qui avait été opéré à Porto-d'Anzio, sous la protection de deux frégates anglaises. » (*M. Granier de Cassagnac*, Moniteur, 23 mars 1861).

Comme il est dit de Napoléon : GRAND PEUPLE PAR LANGUE ET FAIT DUIRA (141e), on doit voir dans les MERVEILLEUX FAITS dont parle ce quatrain, non-seulement toutes les guerres, y comprises celles d'Orient, mais toutes les grandes choses que cette haine a fait entreprendre.

« Dès que j'eus pris le timon des affaires... je prononçai que l'exhaussement de la digue (de Cherbourg) serait repris en toute hâte et à toute force... Cela ne se pouvait absolument pas, prétendaient plusieurs ; je n'en tins pas compte, j'insistai, je voulus, et cela fut fait. En moins de deux ans on vit surgir, comme par magie, une île véritable, sur laquelle se montra une batterie de gros calibre... J'ai la satisfaction d'avoir laissé ce bel ouvrage accompli. Ma défensive pourvue, je n'avais à m'occuper que de l'offensive qui consistait à pouvoir réunir à Cherbourg la masse de nos flottes. Or, la rade ne pouvait contenir que quinze vaisseaux. Pour en accroître le nombre, je fis creuser un port nouveau ; jamais les Romains n'entreprirent rien de plus fort, de plus difficile, qui dût durer davantage ! Il fut fouillé dans le granit à cinquante pieds de profondeur ; j'en fis solenniser l'ouverture par la présence de Marie-Louise, lorsque j'étais moi-même sur les champs de bataille de la Saxe.

» J'obtenais ainsi de pouvoir placer quinze vaisseaux de plus. Ce n'était point assez encore ; aussi, comptais-je m'étendre bien autrement. J'étais résolu de renouveler à Cherbourg les merveilles de l'Egypte : j'avais élevé déjà dans la mer ma pyramide ; j'aurais eu aussi mon lac Mœris. Mon grand objet était de pouvoir concentrer à Cherbourg toutes nos forces maritimes ; et avec le temps, au besoin, elles eussent été immenses, afin de pouvoir porter le grand coup à l'ennemi. J'établissais mon terrain de manière à ce que les deux nations tout entières eussent pu, pour ainsi dire, se prendre corps à corps ; et l'issue ne devait pas être douteuse, car nous aurions été plus de quarante millions de Français contre quinze millions d'Anglais ; j'eusse terminé par une bataille d'Actium... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 790).

VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS. — TERAX est un mot grec comme MESNIE qu'on vient de voir : θηρ, bête farouche, lion ; centaure, monstre ; θηρα, chasse, capture, gibier (*Lexique*). NORLARIS est l'anagramme du mot LORRAINS. Le Prophète a plusieurs anagrammes, et le plus souvent, elles sont écrites en majuscules comme celles-ci. Ainsi, il écrit CHYREN (IV. 34) pour HENRYC. J'ai toujours soin de montrer ici à mon auditeur les premiers mots de la première des trois Centuries dédiées à Henri II ; en voyant dans ces trois noms de villes PAV, NAY, LORON écrits en majuscules le nom de NAPAVLAION ROI, l'auditeur, stupéfait, est tout disposé à voir LORRAINS dans NORLARIS.

« Les trois armées d'invasion occupent une ligne qui s'étend de Langres à Namur, sur un développement de soixante-dix lieues. Leurs masses, portées sur la Meuse et la Marne, sont en mesure d'agir sur *Paris*. Tandis que les corps très considérables du prussien Bulow, en Belgique, et de l'autrichien Bubna, dans le bassin du Rhône, sont destinés à favoriser l'*opération principale* par des entreprises sur les flancs. » (*Montg.*, VII. 331).

Les maux de l'invasion ont été représentés au peuple dans une pièce qui a pour titre : *Les Prussiens en Lorraine.*

« 1814. Comment, par quel prodige nouveau a pu s'anéantir lui-même, s'abîmer tout entier, celui qui, au premier jour de sa domination, disposait de la France ; celui qui, à peine consul par élection, pouvait tout sur les Français ?

» Il trouve le royaume de Louis XVI, plus la Savoie, Nice, Avignon, plus les neuf départements de la Belgique, plus les quatre départements du Rhin : quel premier degré ! » (*Mongt.*, VII. 469).

« Chose inouïe ! De ce trône immense il ne reste pas un débris. Il s'est englouti tout entier ; et l'histoire de Napoléon n'est, le lendemain de son renvoi, qu'une tradition... Ses prodigieux succès avaient presque achevé la soumission de l'Europe à la France ; sa chute ramène la France dans ses anciennes limites et l'Europe à son ancien système politique. » (*Id.*, 475).

L'historien exprime la même peine que le Prophète ; mais combien celle-ci est autrement énergique dans sa concision ! elle renferme même plus de choses ! PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE... VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS.

131e

Jamais par le decouvrement du jour
Ne parviendra au signe sceptrifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour
Portant au Coq don du TAG armifère.

VIII. 61.

Jamais, par une marche au grand jour, il ne parviendra à saisir le sceptre. Il fera le dix-huit brumaire au cri de *Vive la République !* il se fera nommer consul pour dix ans ; après deux ans, consul pour dix autres années, consul à vie ; il attendra dans diverses situations gouvernementales d'avoir préparé les esprits à l'avènement de l'Empire, offrant au Coq de la République de nouvelles chances de guerres plus meurtrières.

JAMAIS PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR, NE PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE. — *Sceptrifer*, qui porte un sceptre (*Wailly*). On accepte bien facilement l'interprétation donnée à ces deux vers, qui rappellent celui-ci : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE ; il y PARVIENDRA, mais NON PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR. Et cependant on ignore que le Prophète a dit à la suite d'un quatrain sur le concordat et au milieu de seize vers sur la révolution : DE NUECH L'EMBOUSQ (111e), pour le coup-d'état du dix-huit brumaire qui se prépara effectivement la nuit.

QUE TOUS CES SIÉGES NE SOYENT EN CE SÉJOUR. — *Sedes*, siége, habitation ; *séjour*, lieu, place ; *sedes imperii*, le siége de l'Empire (*Wailly*). Il est dit de Bonaparte revenant de l'Orient après un *séjour* de plusieurs mois : L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÉGE (74e). Napoléon n'est arrivé à l'Empire que par *étapes*. Plusieurs années après la proclamation de l'Empire, on a frappé des pièces de monnaie ayant d'un côté : *Napoléon empereur des Français*, et de l'autre : *République française ;* l'Empereur n'osant encore se déclarer seul maître.

PORTANT AU COQ DON DU TAG ARMIFÈRE. — Ici, je fais une pause pour montrer à mon auditeur les deux derniers vers du quatrain VIII. 46 : CAR MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). Quand je lui ai fait reconnaître que, depuis 1789 au temps présent 1861, on a vu sur le trône le COQ *de la République* et de L.-Philippe, l'AIGLE des deux Empires et le règne des TROIS FRÈRES DE FRANCE, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, rien de plus et rien de moins, et que durant cette période, la lutte des partis ou la guerre civile MARS a bien fait du TRÔNE DE FRANCE LE PLUS HORRIBLE TRÔNE, je le trouve tout disposé à admettre que le Prophète a su que le COQ de la République dominerait les drapeaux de la France lorsque Bonaparte, DE SOLDAT SIMPLE, ferait son chemin vers le trône, et que ce COQ serait remplacé aussitôt par l'AIGLE CELTIQUE (207e).

Digitized by Google

TAG ou TAC. — *Tac*, maladie contagieuse des moutons (*N. Landais*). *Tac*, maladie contagieuse qui régnait à Paris au commencement du XV^e^ siècle (*Glossaire*). — ARMIFER. *Armifer*, qui porte des armes, guerrier, belliqueux (*Wailly*).

« Depuis la paix d'Amiens, les prospérités de Napoléon furent des crimes contre la France ; ses triomphes, des malheurs européens ! Il débuta par le langage des Brutus, et finit en agissant comme Tarquin et Octave. Pour arriver au despotisme et s'y maintenir, il suivit trois idées principales : ... *présenter à la nation, comme but de ses efforts, la guerre au lieu de la liberté!!!* Au seul geste de sa main, au froncement de son sourcil, les trônes tombent ; ils se relèvent pour d'obscurs plébéiens ! » (*Mongt.*, VII. 467, *voir* 95^e^ : PUIS IL CHERRA'EN SOIF SI SANGUINAIRE, p. 129).

Quand secourai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs?
Son Aigle est resté dans la poudre,
Fatigué de lointains exploits,
Rendons-lui le Coq des Gaulois;
Il sut aussi lancer la foudre.

(*Le vieux drapeau*, Béranger).

132^e^

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Pour eux naistra pestilence si ample,
Roy faict injuste ne fera condamner.

VIII. 62.

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoléon I^er^ et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Eglise (le dernier concordat de 1813), qu'il fera condamner le SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE.

LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE. — *Expilo*, piller, dépouiller (*Wailly*). Les augures appelaient TEMPLE, *templum* la partie du ciel sous laquelle ils auguraient; et le Prophète a dit : TERROIR ROMAIN QU'INTERPRÉTOIT AUGURE, PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE (107^e^), précisément pour ce même fait historique. — Le SAINT TEMPLE est donc le Saint-Siége.

« 27 mars 1808. Un bref comminatoire d'excommunication est adressé nominativement par le pape Pie VII à Napoléon : «... Depuis » longtemps le domaine du Saint-Siége a dû supporter la charge » énorme de vos troupes, en sorte que, depuis 1807 jusqu'à présent, » elles ont consommé à peu près cinq millions d'écus romains... Vous » nous avez dépouillé des duchés de Benevent et de Porto-Corvo... » enfin, vous avez envahi hostilement la capitale même... et vous » nous avez constitué nous-même prisonnier dans notre résidence » apostolique, en pesant militairement sur notre peuple... Vous nous » forcerez ainsi à ce que nous fassions, dans l'humilité de notre » cœur, usage de cette force que le Dieu tout puissant a mise dans » nos mains, si... » (*Montg.*, VI. 314).

« 11 juin 1809. Une bulle d'excommunication est émise par le pape Pie VII contre Napoléon et ses coopérateurs à l'envahissement de Rome : « Pie VII, pape, à l'Empereur des Français : par l'autorité du » Dieu tout puissant, des saints apôtres, Pierre et Paul, et par la » nôtre, nous déclarons que vous et tous vos coopérateurs, d'après » l'attentat que vous venez de commettre (la réunion des Etats du » Pape à l'Empire français), avez encouru l'excommunication dans » laquelle (selon la forme de nos bulles apostoliques qui, dans des » occasions semblables, s'affichent dans les lieux accoutumés de cette » ville), nous déclarons être tombés tous ceux qui, depuis la der- » nière invasion violente de cette ville, qui eût lieu le 2 février de » l'année dernière, ont commencé soit dans Rome, soit dans l'Etat » ecclésiastique, les attentats contre lesquels nous avons réclamé...» (*Id.*, VI. 407).

Les souverains Pontifes font usage bien rarement des armes terribles de l'excommunication, et le Prophète n'en parle expressément que dans les quatrains II. 15 et 16, sur la révolution italienne : PISE, AST, FERRARE, TURIN, TERRE INTERDICTE.

PLUS GRAND DU RHOSNE LEUR SACREZ PROPHANER. — Le Rhône est ici pour la France, c'est *la partie pour le tout ;* Nostradamus a dit : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOZELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146^e^). Le Rhône dont le nom vient du mot grec Ρυω (*Ruô, Ruôn*), traîner, entraîner, couler (*Lexique*), emblême de la guerre et des discordes civiles, dit Malte-Brun, est un torrent fougueux que ne brave pas toujours impunément la témérité de l'homme » (*voir* p. 73). Ce nom de fleuve est dans douze quatrains sur l'époque révolutionnaire. Saint Hilaire est nommé *le Rhône de l'éloquence*. LE PLUS GRAND DU RHOSNE est *le plus grand de France* et en même temps *le plus haut représentant de la révolution*, celui qui s'est dit : *la Révolution fait homme !*

LEUR SACREZ PROFANER. — On ne peut douter que le mot SACREZ ne soit au singulier. Nostradamus a dit : L'ANTECHRIST TROIS BIENTOST ANNICHILEZ, VIII. 77 ; DANS FOIS ENTREZ ROY CERULÉE TURBAN, IX. 73, etc., en remplaçant par le z l'accent d'un mot au singulier. Le Pape nommé *Sa Sainteté*, est la personne *sacrée* entre toutes. — *Profano*, profaner, méconnaître *ou* ôter le caractère religieux.

« Il y eut une trame anglaise pour l'enlever (Pie VII) de Savone ; elle me servait. Je le fis transporter à Fontainebleau ; mais là devait être le terme de ses misères et la régénération de sa splendeur. Toutes mes grandes vues s'étaient accomplies sous le déguisement et le mystère ; j'avais amené les choses au point que le développement en était infaillible, sans nul effort et tout naturel : aussi voit-on le Pape le consacrer dans le fameux concordat de Fontainebleau, en dépit même de mes revers de Moscou. Qu'eût-ce donc été si je fusse revenu victorieux et triomphant ? J'avais donc enfin obtenu la séparation tant désirée du spirituel d'avec le temporel, dont le mélange est si préjudiciable à la sainteté du premier, et porte le trouble dans la société au nom et par les mains mêmes de celui qui doit en être le centre d'harmonie ; et dès-lors, j'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages. Je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel, j'en aurais fait une idole ; il fut demeuré près de moi. Paris fut devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique : c'était un moyen de plus de resserrer toutes les parties fédératives de l'empire, et de contenir en paix tout ce qui demeurait en dehors. J'aurais eu mes sessions religieuses comme mes sessions législatives. Mes conciles eussent été la représentation de la chrétienté, les Papes n'en eussent été que les présidents. J'eusse ouvert et clos les assemblées, approuvé et publié leurs décisions, comme l'avaient fait Constantin et Charlemagne ; et si cette suprématie avait échappé aux empereurs, c'est qu'ils avaient fait la faute de laisser résider loin d'eux les chefs spirituels, qui ont profité de la faiblesse des princes, ou de la crise des évènements, pour s'en affranchir et les soumettre à leur tour.

« Mais, reprenait l'Empereur, pour en arriver là, j'avais dû manœuvrer avec beaucoup d'adresse, déguiser surtout ma véritable pensée, et donner tout à fait le change à l'opinion ; présenter à la pâture publique des petitesses vulgaires, afin de lui mieux dérober l'importance et la profondeur du but secret. Aussi était-ce avec une espèce de satisfaction que je me voyais accusé de barbarie envers le Pape, de tyrannie en matière religieuse... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 118) (*voir le Moniteur*, 23 mars 1861).

« Tels étaient, en général, notre travers d'esprit, notre manière singulière de juger, d'interpréter l'Empereur, bien que sans malveillance, mais seulement par légèreté, par inconséquence ou par mode, qu'au lieu de chercher à le rendre populaire, nous sommes peut-être ceux qui lui avons fait le plus de mal. Je me souviens très bien que précisément pour ce fameux concordat de Fontainebleau, le matin qu'il parut inopinément dans *le Moniteur*, on se disait confidentiellement dans les salons de Saint-Cloud que rien n'était moins vrai que cette pièce ; qu'elle était fausse et controuvée. D'autres disaient à l'oreille que le fond en était vrai sans doute, mais qu'il avait été arraché au Pape par la frayeur que lui avait causée la colère de l'Empereur et sa violence ; si bien que je ne serais pas étonné que cet heureux épisode, si dramatique, de Napoléon à Fontainebleau, *traînant le père des fidèles par ses cheveux blancs*, ne fut pas sorti précisément de l'imagination du prosateur poétique, mais qu'il l'eût en effet recueilli de la bouche des courtisans, des serviteurs mêmes de l'Empereur. Et pourtant voilà comme on écrit l'histoire ! » (*Id.*, II. 121).

Nostradamus n'écrit pas ainsi l'*Histoire prédite et jugée* ; ces mots : PLUS GRAND DU RHOSNE LEUR SACREZ PROPHANER reçoivent des aveux de l'Empereur un commentaire suffisamment complet. La violence n'est qu'un détail qui expliquerait la faiblesse momentanée d'un pape jusqu'alors si ferme, et qui recouvra aussitôt cette grande fermeté ; elle

Digitized by Google

expliquerait ces autres mots du quatrain sur ce même concordat : RESPONSE AU ROUGE LE FERA DESVOYÉ (163e); mais cette profanation matérielle disparaît au milieu des évènements, et chercher à la constater c'est vouloir apporter une goutte d'eau à la mer.

PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER. — Pestilence : *Etre assis dans la chaire de pestilence,* enseigner une mauvaise doctrine. C'est une expression tirée de l'Ecriture-Sainte (*N. Landais*). Le Prophète a dit de Napoléon et de Pie VII pour ce même concordat de Fontainebleau : UN JUSTE SERA en exil renvoyé par PESTILENCE AUX CONFINS DE NONSEGLE (*voir* 163e); et il a employé souvent le mot PESTE pour les principes révolutionnaires; on dit la *peste libérale* (*voir* p. 35).

« Il y avait cinq mois que le Pape était détenu à Fontainebleau, lorsque Napoléon apporta lui-même à Paris la nouvelle de son épouvantable défaite. La *grande armée* était réduite a vingt mille hommes errants, fugitifs, sans vivres, sans vêtements, sans armes. Occupé à réparer, avec son incroyable activité, des désastres immenses, il sentit combien lui serait favorable une réconciliation vraie, ou du moins apparente, ayec le Saint-Siége. Il se rendit à Fontainebleau. Le Pape et l'Empereur ne s'étaient pas revus depuis le couronnement. Que les temps et les situations étaient changés ! Napoléon fut tour à tour caressant, hostile, froid, empressé, menaçant. Il remit au souverain Pontife un nouveau concordat, « qui devait, disait-il, tout pacifier.» Pie VII était âgé de soixante-onze ans. Sa santé, épuisée par les fatigues et la douleur ; sa sensibilité, excitée par le désir de revoir les cardinaux qu'on retenait prisonniers ; les instances opportunes du prélat Bertazzoli, qui le pressait de tout accorder ; les supplications de ceux des cardinaux italiens qui traitaient cette importante affaire, et qui le fatiguaient de prévisions menaçantes; le silence absolu de toute voix sage, noble, amie, qui vint relever cette âme abattue par la souffrance; enfin, les approches de la mort, tout contribuait à décourager le Pontife ! Il ne restait plus, en ce moment, à Pie VII, que la faculté de ce mouvement de la main qui peut encore machinalement tracer un nom. Ce nom fut apposé, le 25 janvier 1813, sur un papier que l'Empereur signa sur le champ. Le Pape s'engageait à donner l'institution canonique aux évêques nommés dans un délai de six mois, après lequel l'institution serait conférée par le métropolitain, ou le plus ancien évêque suffragant. Il renonçait à la souveraineté de Rome, et s'engageait à résider où il plairait à Napoléon... A ces conditions, les cardinaux virent se terminer leur captivité ou leur exil; ils se hâtèrent de se rendre près du Pape. Pie VII voulait surtout revoir le cardinal Pacca, son ange consolateur.

« L'entrevue entre le Pontife et son ancien ministre fut touchante. « Pie VII, dit l'illustre cardinal, était courbé, pâle, amaigri, les yeux enfoncés, presque éteints et immobiles. » *Le souvenir de la concession qu'il s'était laissé arracher lui pesait comme un remords.* Pacca l'assura qu'aidé du conseil des cardinaux fidèles, « *il pourrait réparer le mal qui avait été fait.* » A ces mots, l'auguste captif parut reprendre ses sens ; sa physionomie s'anima un peu. « Vous croyez, dit-il, qu'on puisse y remédier ? — Oui, très saint Père, à tous les maux, lorsqu'on le veut bien, on trouve quelque remède.» Le 24 mars, Pie VII envoyait à l'Empereur une lettre autographe, où il rétractait explicitement et dans les termes les plus formels, sa concession du 25 janvier (*voir* 160e). « C'est en présence de Dieu, » dit-il, auquel nous serons bientôt obligé de rendre compte de l'u» sage de la puissance à nous confiée, comme Vicaire de J.-C. pour » le gouvernement de l'Eglise, que nous déclarons, dans toute la » sincérité apostolique, que notre conscience s'oppose invinciblement » à l'exécution des articles contenus dans notre écrit du 25 janvier. » Nous reconnaissons avec douleur et confusion que ce ne serait » pas pour *édifier*, mais pour *détruire*, que nous ferions usage de » notre autorité, si nous avions le malheur d'exécuter ce que nous » avons imprudemment promis, non par aucune mauvaise intention, » comme Dieu nous en est témoin, mais par pure faiblesse, comme » cendre et poussière. Il ne nous reste plus qu'à dire à Votre Majesté » les paroles que notre prédécesseur Pascal II, adressait à l'Empe» reur Henri V : « Notre conscience reconnaissant notre écrit mau» vais, nous le confessons mauvais, et, avec l'aide du Seigneur, nous » désirons qu'il soit complètement annulé, afin qu'il n'en résulte au» cun dommage pour l'Eglise, ni aucun préjudice pour notre âme. » Cette humilité sublime ne toucha point Napoléon ; il fit entendre des menaces de mort contre les cardinaux fidèles; mais les évènements, plus prompts que sa volonté, le dominaient de toutes parts, et ne lui laissèrent pas le temps de se livrer à de nouvelles violences...

« Le 23 janvier 1814, Pie VII était encore une fois enlevé par ordre de l'Empereur, et prenait la route du midi de la France. Napoléon voulait empêcher les puissances alliées de se saisir du Pape et de le remettre en liberté. Mais Fontainebleau, à peine abandonné du souverain Pontife, attendait qu'un autre personnage y vint donner en sa personne, à l'univers étonné, le spectacle de la fragilité, du néant des choses humaines. Napoléon, repoussé par les armées alliées, dans le palais où le Pape avait été si longtemps captif, y apprend que les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse, sont entrés à Paris, que sa déchéance a été prononcée le 1er avril au Sénat, par l'influence de Taleyrand, son ancien ministre, comblé de ses bienfaits. Le 4 avril, pressé, contraint par ses confidents les plus intimes, les maréchaux Ney et Berthier, qu'il avait faits princes, il signa sa propre abdication pour satisfaire aux exigences de son beau-père François d'Autriche, et de l'Empereur Alexandre, qui lui disait, six ans auparavant, à Tilzitt : « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux. » (*Darras*, IV. 531-534).

Le Prophète, prononçant le jugement de Dieu a dit : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER.— Ailleurs il a fait du désastre de Moscou la punition de la spoliation du Saint-Siége (*voir* 107e). On pourrait croire ce long récit terminé, mais le premier mot du quatrain suivant nous invite a poursuivre encore cette étude.

133e

Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurtry la femme et le fils par despit,
Femme assommée l'enfant estranglera,
Huict captifs prins s'estouffer sans respit.

VIII. 63.

Quand cet époux d'une seconde femme du vivant de la première, tombé du trône sans blessure aura meurtri Joséphine et Eugène Beauharnais, son fils d'adoption, par dépit de n'avoir pas d'héritier, fait tomber ras-terre Marie-Louise, la fille des Césars! Privé de la vie politique, Napoléon II, son fils, laissé entre les mains de la Sainte-Alliance les huit autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il étouffera jusqu'à son dernier jour, privé d'air et d'espace, sur le rocher de Sainte-Hélène.

QUAND L'ADULTÈRE. — « *Marie-Louise à Vienne en* 1814... Ce fut en vain qu'une auguste personne chercha à alarmer sa délicatesse et à faire naître dans son esprit des scrupules sur la légitimité de son mariage, que le Pape persistait à ne pas reconnaître. Tout ce qu'on put en obtenir fut la promesse de se refuser à un rapprochement jusqu'à ce que son mariage eût été reconnu. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 247).

BLESSÉ SANS COUP.—Le Prophète avertit par cette expression que ce qui suit dans ce quatrain doit être entendu comme elle au figuré. Napoléon a voulu mourir à Waterloo, et il n'a pas même été *blessé*.

« Ce n'était plus une bataille, mais un égorgement. Napoléon, l'épée à la main au milieu d'un carré formé par un bataillon de la garde, voulait se précipiter sur l'ennemi et trouver un tombeau sur son dernier champ de bataille. « Retirez-vous, lui dirent les grenadiers; la mort ne veut pas de vous! « Il fallut l'arracher à ces horribles scènes de destruction. » (*Id.*, p. 164).

Le Prophète a dit de l'Empereur, pour la même bataille : PAR GRANDS EFFORTS DES FORAINS SURVAINCU, SAUF COUP DE FEU (174e, *voir* 171e, 174e).

AURA MEURTRY LA FEMME ET LE FILS PAR DESPIT.—Ce mot DESPIT n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et pour le même fait historique, le divorce de l'Empereur (*voir* 171e).

« Un fils de Joséphine m'eût été nécessaire et m'eût rendu heureux, continuait l'Empereur, non-seulement comme résultat politique, mais encore comme douceur domestique.

» Comme résultat politique, je serais encore sur le trône ; car les Français s'y seraient attachés comme au roi de Rome, et je n'aurais pas mis le pied sur l'abîme couvert de fleurs qui m'a perdu... Comme douceur domestique, ce gage eût fait tenir Joséphine tranquille et eût mis fin à une jalousie qui ne me laissait aucun repos... Elle employa tous les secours de la médecine ; elle feignit souvent d'en avoir obtenu des succès. Quand elle dut enfin renoncer à tout espoir, elle mit souvent son mari sur la voie d'une grande supercherie politique ;

Digitized by Google

elle finit même par oser la lui proposer directement. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 575).

» Madame de Staël interpella, au milieu d'un grand cercle, Bonaparte, lui demandant quelle était, à ses yeux, la première femme du monde, morte ou vivante. « Celle qui a fait le plus d'enfants, » répondit Napoléon avec beaucoup de simplicité. Madame de Staël, d'abord un peu déconcertée, essaya de se remettre en lui observant qu'il avait la réputation d'aimer peu les femmes. « Pardonnez-moi, reprit Napoléon, j'aime beaucoup la mienne, Madame. » (*Id.*, II. 106).

Eugène Beauharnais, fils de Joséphine, devenu par l'adoption fils de Napoléon, fut choisi pour décider sa mère à un divorce qui la *meurtrissait* et qui lui faisait perdre à lui-même la couronne d'Italie, que Napoléon lui avait assurée, à défaut d'heritier direct.

« Le prince Eugène Beauharnais fut chargé d'annoncer la fatale nouvelle à l'impératrice, qui la reçut avec résignation. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 111).

« Napoléon avait déclaré au Sénat qu'il adoptait le prince Eugène, et qu'à défaut de descendant direct, il entendait placer la couronne d'Italie sur la tête de son *fils adoptif*. » (*Feller*, Beauharnais).

Le Prophète parle de CE FILS MEURTRY PAR DESPIT dans les quatrains 97e, 151e et 144e, où il est dit : L'ENFANT DU GRAND N'ESTANT A SA NAISSANCE.

FEMME ASSOMMÉE L'ENFANT ESTRANGLÉRA.— Nostradamus, au milieu de 20 vers, parlant de ce second mariage et des évènements de 1814-1815, déclare que la seconde femme est à ses yeux MOINDRE que la première (171e).

« La nécessité de sauver ce qui survit de la puissance autrichienne, mutilée par des guerres et des traités également funestes, a conduit le chef d'une maison altière à proposer et à conclure un mariage qui n'est pas même *morganatique*... L'orgueil autrichien se résigne à donner à un *soldat couronné* la fille des Césars ! » (*Montg.*, VII. 3).

Le Prophète comme l'historien rappelle dans ce récit que la fille des Césars a épousé celui dont il a dit : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE; mais ce qui abaisse Marie-Louise, c'est que ce mariage n'est pas même *morganatique*, ayant eu lieu avec L'ADULTÈRE.

« En arrivant à Vienne, la tristesse de Marie-Louise et ses chagrins ne diminuèrent pas : le froid accueil de son père lui perçait l'âme ; elle n'avait d'autre tort avec lui qu'une lettre peu respectueuse, à la vérité, qu'elle lui avait écrite sous la dictée de Napoléon,.. Elle fut reléguée à Schœnbrünn, où elle recevait assez souvent la visite de ses sœurs, mais rarement celle de son père et de l'impératrice. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, 247).

L'ENFANT ESTRANGLERA.— « La déchéance de l'Empereur lui enleva le magnifique héritage de la monarchie française qui lui semblait destinée par sa naissance, et son titre de Roi de Rome fut changé par le traité de Fontainebleau en celui de prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla... Le congrès de Vienne enleva au fils de Napoléon le titre de duc de Parme, qui fut remplacé par celui de duc de Reichstadt; son nom même de Napoléon fut supprimé dans les actes publics. » (*Feller*, Bonaparte, *voir* le quatr. 211e, qui dit le sort de Napoléon II et nomme ses divers titres).

« Napoléon, sur son lit de mort, exhale sa trop juste indignation contre ses bourreaux... « Ma femme, mon fils n'ont plus vécu pour moi; vous m'avez tenu six ans dans les tortures du secret. Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier des tropiques se fait le plus sentir; il a fallu me renfermer entre quatre cloisons, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe !... » (*Hist. pop.*, 212).

Plusieurs quatrains parlent de Marie-Louise et de l'UNIC FILS de Napoléon (135e, 136e, 138e, 156e, 171e, 211e). La *Lettre à Henry II*, en disant : *Ses enfants de plusieurs femmes emprisonnées* (57e), rappelle les deux femmes, Joséphine, FEMME MEURTRIE, et Marie-Louise, FEMME ASSOMMÉE, et les deux enfants, Eugène Beauharnais, FILS MEURTRY, et Napoléon II, L'ENFANT ESTRANGLERA.

HUICT CAPTIFS PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT. — Ce quatrain n'a parlé jusqu'à présent que de la famille impériale. Cette remarque fait que l'on découvre de suite la valeur de ces mots entendus au figuré : HUICT CAPTIFS PRINS. Madame-mère est morte en 1836; Joseph est mort en 1844; Lucien, en 1840; Louis, en 1846; Jérôme, en 1860; Elisa, en 1820; Pauline, en 1825; Marie-Caroline, en 1839.

« La trahison, l'ingratitude des hommes qui lui devaient le plus précipitent la chute de Napoléon : non-seulement on le proscrit lui-même; mais encore tout ce qui tient à lui par les liens du sang. Tous les membres de la famille impériale, hommes, femmes, vieillards, enfants, tous vont expier dans l'exil le crime glorieux de cette parenté... » (*Hist. complète de Napoléon III*, par M. Guy, p. 18).

Le Prophète, en nommant les chefs de famille, les parents les plus proches : la mère, les frères et les sœurs de l'Empereur, a rendu possible une interprétation qu'une nomenclature plus étendue eût fait regarder comme arbitraire.

S'ESTOUFFER SANS RESPIT. — « En voyant s'acheminer vers ce misérable rocher de la mer de Toscane, celui qui se trouvait gêné sur le continent, et disait qu'*il y étouffait*, l'Europe croit son repos consolidé. Fausse persuasion. Dans quelques mois, l'Europe retentira du fracas des armes. » (*Montg.*, VIII. 8).

« Si, comme on l'a dit, Napoléon *étouffait en Europe* lorsqu'il en était le maître, comment aurait-il trouvé assez d'espace et d'air pour respirer en cette étroite île d'Elbe ! C'était pour lui la cage de l'aigle. Belle prison cependant si on veut la comparer au rocher de Sainte-Hélène. » (*Mag. pitt.*, 1846, 22).

« ... Il meurt sans secours sur cet affreux rocher; son agonie est effroyable... » Montholon terminait à peine cette lettre, lorsque commença *la crise qui ne devait se terminer qu'à la mort.*

» *Là, c'est là*, disait-il en montrant sa poitrine au docteur Antomarchi. » Celui-ci lui présenta un flacon d'alcali. « *Eh non ! ce n'est pas faiblesse*, s'écria-t-il; *c'est la force qui m'étouffe, c'est la vie qui me tue...* » Puis, s'élançant à une fenêtre et regardant le ciel :

« 17 *mars*, dit-il, *à pareil jour, il y a six ans* (nous étions à Auxerre, venant de l'île d'Elbe), *il y avait des nuages au ciel. Ah ! je serais guéri si je revoyais ces nuages.* »

« Saisissant ensuite la main du docteur et l'appuyant sur sa poitrine :

« *C'est un couteau de boucher qu'ils ont mis là, et ils ont brisé la lame dans la plaie.* » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 200).

Dans une des trois dernières Centuries on trouve donc TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, le récit de la vie politique de Napoléon Ier, depuis le premier jour DE SOLDAT SIMPLE jusqu'au dernier S'ESTOUFFER SANS RESPIT. On compte dans ces 28 vers plus de quatre-vingts traits caractéristiques. J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. VI) : Un homme bien haut placé par sa dignité et sa science m'a dit que pas un Français ne pourrait aujourd'hui renfermer la conspiration d'Orsini en douze vers de dix pieds d'une manière plus complète que Nostradamus, qui, en en racontant tous les détails sans exception, n'y mêle rien d'étranger. Tout le monde est d'accord pour porter sur ces 28 vers le même jugement. Je m'étais promis de les interpréter succinctement ici comme je le fais lorsque je prends l'engagement de transformer en cinq minutes un sceptique déclaré en un chaud partisan de Nostradamus; mais je n'ai pu me décider à retrancher, ni même à écourter le plus grand nombre de preuves. Cela m'engage à dire au lecteur comment je m'y suis pris pour faire crier *au miracle*, tout-à-coup, un homme qui, depuis soixante ans, déclarait le miracle impossible.

J'étais en wagon; des préoccupations personnelles me rendaient complètement étranger à ce qui se passait autour de moi, lorsque le voyageur que j'avais en face crut m'aiguillonner en m'interpellant ainsi : « Monsieur l'abbé, ça va bien mal à Rome ? » — Hélas ! il ne m'apprenait rien et depuis longtemps j'en savais sur ce chapitre beaucoup plus long que lui. Il fallait répondre, et je répondis : « C'est vrai » pensant bien en rester là. Mais le voyageur voulait parler. Il ne comprenait pas, disait-il, pourquoi on fait de la question romaine, une question européenne, une question de vie et de mort pour la société...; il n'y a pas dix Français sur mille qui se soient occupés du Pape plus d'un quart d'heure dans leur vie...; si le Pape est roi qu'il règne, gouverne et tombe comme les autres sans qu'on s'occupe plus de lui qu'on ne s'occupe des autres.—Il parla longtemps ainsi sans épuiser toutes les sottises qui ont été débitées depuis cette parole célèbre : Plus le royaume sera petit, plus le souverain sera grand. Enfin le voyageur comprit que

Digitized by Google

ce langage avait au moins le défaut d'être adressé à un prêtre, et il me dit avec la plus grande franchise : « Je vous fais de la peine, monsieur l'abbé; veuillez me le pardonner; je n'ai pas été élevé dans le même milieu que vous, et je ne crois même pas avoir été baptisé ! » Bientôt je sus toute l'histoire du personnage : Il a beaucoup voyagé; il a vu des prêtres de toutes les religions, mais il n'a jamais vu de miracle. Je disais dernièrement, ajouta-t-il, au curé de L...., avec lequel je suis fort bien, faites-moi un miracle et je donne devant vous aux pauvres les 2,600 fr. que j'ai sur moi. — Les avez-vous encore, lui dis-je ? — Non, pourquoi ? — C'est que pour 2,600 fr. je vous aurais fait un miracle. — Son sourire me piqua plus au jeu que tout son argent n'eût pu faire, et, tirant de ma poche le vieux Nostradamus, je lui demandai si ce livre était vieux. Il me dit, après l'avoir examiné un moment, qu'il pouvait bien avoir 150 ans. — Mettez près de 300, lui dis-je en lui montrant le millésime 1566. — Il avait vu le titre : *Les prophéties de M. Michel Nostradamus.* Que voulez-vous faire de ce livre, me dit-il ? — Vous y faire lire l'histoire de Napoléon Ier. — Vous plaisantez. — Non, monsieur, vous demandez un miracle, et je m'offre de vous montrer le plus grand de tous, celui de la Prophétie. — La Prophétie est impossible. — Croyez-le toujours; mais regardez ceci; et je lui fis voir les dernières lignes de la *Lettre à César* et les premières de la *Lettre à Henry II* (celles qui sont citées plus haut, p. 164, 2e c.). Quand il eut bien compris que Nostradamus a promis de raconter dans les 3 dernières Centuries les évènements TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX... je lus ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE. Eh bien ! me dit-il, ce vers convient à Napoléon; mais d'autres soldats sont devenus empereurs, d'autres peuvent le devenir. Ce vers ne prouve rien.—Sans doute, ce vers ne prouve rien, repris-je aussitôt, mais si à la suite de ce vers, Nostradamus, en LIMITANT LES LIEUX, nous raconte TOUT AU LONG la vie de Napoléon Ier, cela prouvera peut-être quelque chose ? Si, par exemple, à la suite de ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, il disait : il PARVIENDRA à laisser l'*habit* COURT du soldat pour LA LONGUE ROBE du sacre, il sera VAILLANT AUX ARMES, il VEXERA LES PRESTRES EN pénétrant peu à peu dans le spirituel et le temporel de l'EGLISE COMME L'EAU dans L'ESPONGE. Son RÈGNE toujours EN QUERELLE sera DIVISÉ par lui entre ses FRÈRES; il aura voulu PRENDRE LE NOM BRITANNIQUE en réussissant à PRENDRE LES ARMES de la puissance anglaise; TARD en réclamant l'hospitalité du *Bellérophon* il se contenterait du TILTRE ANGLICAN ayant été SURPRENS DE NUICT à Waterloo par l'arrivée de Blucher et MENER tambour battant A L'AIR *de France.* Il sera PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, il AFFOYBLIRA L'ORIENT par la campagne d'Egypte, et L'OCCIDENT par vingt années de guerres; l'Anglais, SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS le CHASSERA PAR MER et FAILLIRA à pourvoir AUX BESOINS du martyr de Sainte-Hélène. PREMIER EN FRANCE, PREMIER EN *Italie*, après avoir fait la guerre PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS il tombera sous les murs de PARIS. MERVEILLEUX FAITS PAR CETTE GRANDE *colère* contre les ANGLOIS, à la fin ce VIOLENT *chasseur* PERDRA *la LORRAINE* par l'invasion des Alliés. JAMAIS PAR *une marche au grand* JOUR, il NE PARVIENDRA AU *sceptre* QU'auparavant *toutes ses positions* dans le monde NE SOYENT l'acheminement a CE *poste fixe* PORTANT AU COQ de la République le DON *d'une épidémie guerrière.* LORSQU'ON VERRA *dépouiller* LE SAINT-*Siége,* le PLUS GRAND *de France* PROPHANER *le Saint-Père,* PAR EUX, Napoléon et Pie VII NAISTRA *le concordat* de 1813, SI PESTILENTIEL pour l'Eglise qu'il NE FERA CONDAMNER INJUSTEMENT ce ROY FAIT par élection. QUAND *cet* ADULTÈRE *tombé* SANS *blessure* AURA MEURTRY *sa* FEMME Joséphine ET *son* FILS Eugène Beauharnais PAR DESPIT de n'avoir pas d'héritier, ASSOMMÉ sa FEMME Marie-Louise, *privé de la vie politique son* ENFANT Napoléon II, *laissé entre les mains* des Alliés les HUIT autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il n'aura plus à Sainte-Hélène qu'à S'ESTOUFFER SANS RESPIT. S'il disait tout cela, cela prouverait bien quelque chose ?

Le voyageur m'avait écouté avec intelligence; il avait compris que mon récit n'était aussi embarrassé que parce qu'il reproduisait celui de Nostradamus. « Oh ! si je vois cela, dit-il en saisissant le livre, je crie *au miracle!* » Criez donc, lui dis-je. Un premier regard sur l'ensemble de ces vingt-huit vers le frappe. Il lit en silence le vieux texte et reste longtemps sans lever les yeux, le sang, qui lui monte au visage, dénote le combat qui se livre entre sa raison et l'évidence...

Je suis habitué à interpréter ces émotions; j'ai vu les yeux les plus secs rouler de grosses larmes à l'explication de mots que Nostradamus seul pouvait trouver sous l'inspiration divine; j'ai vu des hommes en apparence sans vie se lever tout à coup, saisir un crayon et, sur les objets les plus chers, tracer rapidement ces mots pour ne jamais les perdre de vue.

Mon voyageur me dit enfin : « Monsieur, ceci est sérieux. » — Oui Monsieur, très sérieux. Dieu parle lui-même en ce moment. Ce livre ne renferme le passé et le présent que nous connaissons que pour donner foi en l'avenir qu'il annonce. L'Eglise et la société vont passer par des épreuves si terribles, que dans son infinie bonté Dieu vient lui-même nous rassurer en nous rappelant une fois de plus ses promesses. Il est bon aussi que le jugement si faussé des hommes du jour soit enfin redressé. Nostradamus appelle un chat, un chat et... Rolet un fripon.

Le voyageur était pendu à mes lèvres; il m'écoutait dans un religieux silence et l'émotion me gagnait : Monsieur, lui dis-je avec abandon, vous avez les vertus humaines, vous me l'avez dit tout à l'heure; eh bien ! c'est pour vous en récompenser et vous rapprocher plus encore de lui que Dieu nous a mis en présence. Pour la première fois depuis de longues années vous reconnaissez que Dieu s'occupe activement des affaires de l'homme et qu'il juge sévèrement ceux que les sujets n'osent juger. Ce grand Dieu est celui des catholiques, celui de Nostradamus, c'est le vrai Dieu, le seul Dieu; il ne peut être l'auteur que d'une religion, et cette religion est celle où il se manifeste.

La conversation toujours sur ce sujet m'amena à lui montrer le volume de la *Vie de L. Philippe;*—il me le demanda. — Je n'ai que cet exemplaire, lui dis-je, et je cherche à le faire parvenir à M. D.... de votre ville. — Mais je connais très particulièrement ce monsieur, et si vous voulez bien me confier ce volume je le lui remettrai moi-même.

Huit jours après, j'étais chez M. D.... Eh bien ! mon livre a paru, lui dis-je en l'abordant, vous l'avez lu ? — Non, je ne l'ai pas et je suis resté bien inquiet à votre sujet. — Comment, M. C.... ne vous l'a pas remis ? — Non. — Il y a huit jours que je le lui ai donné pour vous... Je lui contai l'histoire du voyageur. — Il me rendra ce livre, soyez-en sûr, mais après l'avoir lu et relu. C'est un excellent homme, il ne lui manque comme à bien d'autres que de penser aux seules choses vraiment sérieuses.

On prouve donc en un instant, par ce récit TOUT AU LONG sur le *Soldat-Empereur*, que Nostradamus est le GRAND PROPHÈTE moderne. On le prouve encore en un instant par le grand secret d'interprétation : les mêmes personnages sont désignés par les mêmes expressions.

L'expression ROY GAULOIS, trois fois dans Nostradamus, s'interprète trois fois de Napoléon Ier. Les révolutionnaires se sont dits GAULOIS lorsque les nobles Francs étaient en exil (*voir* CONTRE GAULOIS SERA LEUR TRAMONTANE, p. 97), et dans ce temps le ROY GAULOIS, DE SOLDAT SIMPLE parvint EN EMPIRE, il fut PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, il a dit lui-même qu'il règnait sur des GAULOIS :

« Assurément la campagne de Russie est la plus glorieuse, la plus difficile et la plus honorable pour les Gaulois, dont l'histoire ancienne et moderne fasse mention. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 340).

Digitized by Google

134e

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie :
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie.

II. 69.

135e

Du nom qui oncque ne fut au Roy Gaulois,
Jamais ne fut un foudre si craintif :
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois,
De femme estrange grandement attentif.

IV. 54.

136e

Garde toy Roy Gaulois de ton nepveu,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

VIII. 32.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie... Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le Capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil.

Bonaparte se fera nommer, comme empereur, Napoléon, nom qu'aucun roi de France n'aura porté. Jamais foudre de guerre n'aura été vu si craintif en dehors de la vie militaire. L'Italie, l'Espagne et les Anglais seront tremblants durant tout son règne. Pour entrer dans le concert des rois, il cherchera une femme dans une cour étrangère et l'aimera grandement.

Roy Gaulois, ton neveu sera si entreprenant, que ton fils unique Napoléon II, contraint de vivre dans l'inaction au milieu des Autrichiens, prendra la vie en dégoût. Dans le temps où le neveu deviendra l'espoir du parti Napoléonien (1831), le fils prendra les germes d'une maladie de langueur qui amènera sa fin à l'âge de 21 ans et 4 mois. Ton neveu sera l'Empereur pacifique.

Le Roy Gaulois par la celtique dextre, Voyant discorde de la grande Monarchie...

Celtique dextre. — *Celtica*, Gaule celtique (*Wailly*); *Dextra*, 1° main droite; 2° force, puissance, courage; 3° *par ext.*, troupes (*id.*). Il est dit du même : Gaulois qu'empire par guerre occupera (137e). — Discorde. C'est la *discorde* qui a amené la mort de Louis XVI.

Par grand discord la trombe tremblera,
Accord rompu dressant la tête au ciel
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel. (122e)

« La révolution française n'a pas été produite par le choc de deux familles se disputant le trône; elle a été un mouvement général de la masse de la nation contre les privilégiés. En France les nobles représentaient les Francs et les Bourguignons, le reste de la nation les Gaulois. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 205).

« Ce terrible évènement (2 septembre 1792), continuait l'Empereur, était dans la force des choses et dans l'esprit des hommes. Point de bouleversement politique sans fureur populaire... Règle générale : jamais de révolution sociale sans terreur..... Comment dire à tous ceux qui remplissent toutes les administrations, possèdent toutes les charges, jouissent de toutes les fortunes : Allez-vous-en ! Il est clair qu'ils se défendraient; il faut donc les frapper de terreur, les mettre en fuite, et c'est ce qu'ont fait la lanterne et les exécutions populaires. La terreur en France a commencé le 4 août, lorsqu'on a aboli la noblesse, les dîmes, les féodalités, et qu'on a jeté tous ces débris au peuple. Il se les est partagés, n'a pas voulu les perdre, et a tué. » (*Id.*, II. 185).

Sur les trois parts fera florir son sceptre...

Le Prophète a dit ailleurs l'état du peuple, du clergé et de la noblesse sous le sceptre de l'Empereur : Avant long-temps le tout sera rangé... L'estat des masques et des seuls bien changé (96e); Le père au fils voulant noblesse poindre (171e).

« Les plaies que la révolution à faites, l'Empereur les a cicatrisées. Tous les émigrés rentrèrent, et cette liste de proscription fut anéantie. Ce prince eut la gloire la plus douce, celle de rappeler ainsi dans leur patrie et de réorganiser plus de vingt mille familles; leurs biens non vendus leur furent rendus; et, passant entièrement l'éponge sur le passé, les individus de toutes les classes, quelle qu'eût été leur conduite, furent également appelés à tous les emplois. Les familles qui devaient leur illustration aux services qu'elles avaient rendus aux Bourbons, celles qui leur avaient été les plus dévouées occupèrent des places à la cour, dans l'administration et dans l'armée. » (*Mém. de Ste-Hélène*, 200-205).

Contre la cappe de la grand'Hiérarchie.

« Le 6 juin 1804 Louis XVIII adressa la protestation suivante à toutes les cours de l'Europe :

« En prenant le titre d'Empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où tout, dans l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits; mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le Sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc (après avoir au besoin renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des Etats-Généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent la France et l'Europe), je déclare, en présence de tous les souverains que, loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légale (le Sénat), *je proteste contre ce titre* et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 72).

Les derniers Capétiens devaient protester contre la violation de leurs droits (*voir* p. 39, le manifeste du comte de Chambord); mais ils ont vu avec bonheur la patrie arrachée à l'anarchie. Louis XVIII écrivit au général Bonaparte devenu Premier-Consul :

« ... Vous avez accepté une place éminente, et je vous en sais gré. Mieux que personne vous avez ce qu'il faut de force et de puissance pour faire le bonheur d'une grande nation. Sauvez la France de ses propres fureurs, et vous aurez rempli le vœu de mon cœur. Rendez-lui son roi...., etc. » (*Id.*, 60).

L'héritier de Napoléon Ier a, comme son oncle, proclamé l'amnistie; mais des exilés se refusent encore à reconnaître son sceptre. Le Prophète invite toujours à la concorde; il a dit : Sur les trois parts fera florir son sceptre, et ailleurs :

Le blonde au nez force viendra commettre,
Par le duelle et chassera dehors,
Les exilez dedans fera remettre,
Aux lieux marins commettant les plus forts. II. 67.

Pourquoi donc des Français restent-ils encore hors de la France ! Ma faible voix ne serait pas entendue, j'emprunte celle de l'un d'eux. Que V. Hugo reconnaisse donc la voix de son souverain, comme le vieux révolutionnaire Job a reconnu celle de Frédéric :

Frédéric.

J'ai vingt ans au désert pleuré, gémi, prié,
Vivant de l'eau du ciel et de l'herbe des roches;
Fantôme dont le pâtre abhorrait les approches,
Le monde entier m'a cru descendu chez les morts,
Mais j'entends mon pays qui m'appelle, je sors
De l'ombre où je songeais exilé volontaire.
Il est temps de lever ma tête hors de terre,
Me reconnaissez-vous ?..
Vous me reconnaissez, Burgraves, — c'est le maître,
Celui qui subjugua l'Europe et fit renaître
L'Allemagne d'Othon, reine au regard serein,
Celui que choisissaient pour juge souverain,
Comme bon empereur, comme bon gentilhomme,
Trois rois dans Mersebourg et deux papes dans Rome,
Et qui donna, touchant leurs fronts du sceptre d'or,
La couronne à Suénon et la tiare à Victor.
Celui qui des Hermann renversa le vieux trône,

Digitized by Google

Qui vainquit, tour à tour, en Thrace et dans Icône
L'empereur Isaac et le calife Arslan;
Celui qui comprimant Gênes, Pise, Milan,
Etouffant guerres, cris, fureurs, trahisons viles,
Prit dans sa large main l'Italie aux cent villes;
Il est là qui vous parle, il surgit devant vous !
J'ai su juger des rois, je sais traquer les loups...
Ah ! vous n'attendiez pas ce réveil, n'est-ce pas ?
Vous chantiez, verre en main, l'amour, les longs repas;
Vous poussiez de grands cris et vous étiez en joies;
Vous enfonciez gaiement vos ongles dans vos proies;
Vous déchiriez mon peuple, hélas ! qui m'est si cher,
Et vous vous partagiez les lambeaux de sa chair !
Tout à coup..., tout à coup dans l'antre inaccessible,
Le vengeur indigné, frissonnant et terrible,
Apparaît; l'Empereur met le pied sur vos tours,
Et l'Aigle vient s'abattre au milieu des vautours !...

MAGNUS, *saisissant sa hache.*

Ah ! tu sors du sépulcre ! Eh bien ! je t'y repousse,
Afin qu'au même instant, tu comprends, Barberousse,
Où le monde entendra cent voix avec transport
Crier : Il est vivant ! l'écho dise : Il est mort !
Tremble donc, insensé qui menaçais nos têtes !

Les Burgraves, l'épée haute, pressent Barberousse avec des cris formidables. Job sort de la foule et lève la main. Tous se taisent.

JOB, *à l'Empereur.*

Sire, mon fils Magnus vous a dit vrai, vous êtes
Mon ennemi. C'est moi qui, soldat irrité,
Jadis portai la main sur Votre Majesté.
Je vous hais. — Mais je veux une Allemagne au monde.
Mon pays plie et penche en une ombre profonde,
Sauvez-le. Moi je tombe à genoux en ce lieu,
Devant mon empereur que ramène mon Dieu !

Il s'agenouille devant Barberousse, puis se tourne à demi vers les princes et les Burgraves.

A genoux tous ! — jetez à terre vos épées !

Tous jettent leurs épées et se prosternent, excepté Magnus.

JOB, *à genoux, à l'Empereur.*

Vous êtes nécessaire aux nations frappées;
Vous seul ! Sans vous l'Etat touche aux derniers moments,
Il est en Allemagne encor deux Allemands :
Vous et moi. — Vous et moi, cela suffira, Sire
Règnez... » (V. HUGO. *Les Burgraves*).

On me pardonnera, je l'espère, en faveur du motif, cette longue citation. Elle permet de faire une remarque importante. Le mot *Barberousse* est un *surnom*, et Nostradamus en disant : NEVEU ET SANG DU SAINT NOUVEAU VENU, PAR LE SURNOM.. X. 30, a montré qu'il donne lui aussi des *surnoms*. ŒNOBARBE, en effet, à une signification comme *Barberousse*, et signifie *barbe blonde*. L'origine de ce surnom offre quelque chose de bien singulier. Moréri dit à l'article Domitiens :

« Cette famille fut distinguée en deux branches, qui furent celles des Calvinus et des Enobarbus. L'une et l'autre a fourni plusieurs magistrats à la république... Celle des Enobarbus tire son origine de L. Domitius. On dit que comme il revenait des champs, deux jeunes hommes dont la beauté avait quelque chose d'auguste, apparurent à lui, et lui commandèrent d'apprendre au Sénat et au peuple Romain une victoire de laquelle on n'était pas encore bien assuré; et que pour preuve de leur divinité, ils lui frottèrent doucement les joues, de sorte que son poil changeant de couleur, de noir qu'il était devint fort roux. » (ŒNOBARBUS, d'*OEneus*, d'airain, de bronze de cuivre. *Wailly*).

Ce miracle fit une singulière position dans le monde à cet homme. Partout en regardant sa *barbe blonde*, on devait dire *voilà l'homme de Dieu !* Ceux qui verront l'ŒNOBARBE du GRAND PROPHÈTE, qui développe sa prophétie par les allusions, rechercheront tout ce qu'on a dit de l'*Œnobarbe* ancien; mais nous qui sommes déjà trop loin de notre sujet, nous ne pouvons nous y arrêter davantage. Cependant, ces réflexions ne sont pas précisément des *écarts*, elles reposent le lecteur et l'initient à la manière du Prophète.

Ce quatrain, où l'on voit l'expression ROY GAULOIS, tire une bien grande force de l'interprétation donnée aux deux autres où cette même expression est interprétée encore du même personnage, et aussi de sa place entre deux quatrains dont l'un, celui qui le précède (*voir* 76), dit les préparatifs d'une descente en Angleterre par le Premier-Consul au moment où il allait devenir ROY GAULOIS, et l'autre, celui qui le suit, dit la fin de ce règne à Waterloo (*voir* 203e).

Du nom qui oncques ne fut au Roy Gaulois...

« Alors, l'Empereur m'a demandé ce que nous disions, dans l'émigration, de sa naissance et de sa personne, etc. Je répondais qu'il nous avait apparu pour la première fois à la tête de l'armée d'Italie : aucun de nous ne savait ce qui précédait; il nous était tout à fait inconnu. Nous ne pouvions jamais prononcer son nom de *Buonaparte*; cela l'a beaucoup fait rire, etc.

» La conversation alors l'a conduit à dire qu'il s'était souvent arrêté et avait réfléchi maintes fois sur le concours singulier des circonstances secondaires qui avaient amené sa prodigieuse carrière... Enfin, terminait-il en riant, il n'est pas même jusqu'au nom de *Napoléon*, peu connu, poétique, redondant, qui ne soit venu ajouter quelques petites choses à la grande circonstance. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 545).

Jamais ne fut un foudre si craintif...

Il est dit de Napoléon : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA (37e), et FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (150e).

» Lors du dix-huit brumaire, Bonaparte dit aux Anciens : « .. Si quelque orateur, soldé par l'étranger, ose prononcer contre votre général les mots *hors la loi*, que la foudre de la guerre l'écrase à l'instant ! Souvenez-vous que je marche accompagné du Dieu de la guerre et de la fortune... Il se rend auprès des Cinq-Cents... on crie à bas le tyran ! Hors la loi le nouveau Cromwel !... Bonaparte, cet homme habitué aux périls de la guerre, hésite et tremble à l'aspect des représentants de l'autorité souveraine; il ne reste pas plus de trois minutes dans la salle; il sort effrayé, pâle, chancelant; il a perdu la tête; il adresse quelques mots entrecoupés à ses grenadiers et se jette dans leurs bras; la contenance de ses soldats le ranime, il monte à cheval et marche vers le pont de Saint-Cloud, en répétant cinq à six fois : « Ils veulent m'assassiner, les brigands; ils ont voulu me tuer, mais je suis invulnérable; je suis le Dieu de la FOUDRE. » Le général Murat, honteux de tant de faiblesse, l'intrépide Murat (SUR CHEVAL RUDE VOLTIGRANT TRAÎNERA, 137e), lui fait sentir la nécessité de marcher sur les Cinq-Cents; il le ramène. » (*Montg.*, V, 270).

« Chose inexplicable ! Bonaparte ne redouta jamais les dangers de la guerre, et hors de la scène des combats il *craint* tout danger; l'idée positive de la mort lui est insupportable; il faut qu'il voie la mort dans un nuage de gloire, à travers la fumée du canon. Et à cette occasion, l'on peut se rappeler une circonstance dans laquelle il montra toute l'appréhension qu'il ressent à l'idée nue ou à l'idée brute de la mort, de la mort, considérée uniquement comme la privation de l'existence, d'une mort vulgaire et dépouillée de brillants accessoires : c'est quand un jeune allemand, exalté par l'amour de sa patrie, fut près de l'assassiner, le 14 octobre 1809, à la parade, dans la cour du château de Schœnbrünn. On sait combien fut vive et profonde l'impression de cet évènement sur son esprit; souvent il en parlait, et le soin qu'il mettait à ne pas avoir l'air d'y attacher de l'importance, montrait précisément à quel point il en avait été frappé. A cet égard il ne ressemblait nullement à César, dont l'esprit trop généreux, dédaignant de sinistres avis, le porta sans précaution aux lieux même où l'attendaient les assassins. » (*Id.*, VIII. 253).

« Napoléon était dans un état de stupéfaction que je ne lui ai jamais vu, » disait Rapp, racontant cet horrible épisode (de l'assassin de Schœnbrünn).

» La paix s'acheva en une nuit sous de tristes auspices.

» La terrible naïveté de ces réponses, dit un autre narrateur, témoin et acteur de tous ces drames (le ministre Champigny, duc de Cadore), la froide et inébranlable résolution qu'elles annonçaient et le fanatisme si fort au-dessus de toutes les craintes humaines, firent sur Napoléon une impression que je jugeai d'autant plus profonde, qu'il montrait plus de sang froid. Il fit retirer tout le monde, et je restai seul avec lui. Après quelques mots sur un fanatisme aussi aveugle et aussi réfléchi, il me dit : « Il faut faire la paix, retournez à Vienne, appelez auprès de vous les plénipotentiaires autrichiens; vous êtes convenus des points les plus importants; la contribution seule vous arrête, vous différez de 50 millions, partagez le différent; amenez-les à vous donner 75, si vous ne pouvez avoir mieux, et concluez la paix. »

« Et le lendemain Napoléon demandait à son ministre avec anxiété : « Qu'avez-vous fait cette nuit ? — La paix, sire, répondit Champigny. — Quoi, la paix ? Et le traité est signé ? — Oui, sire, le voilà. Sa figure s'épanouit, continue Champigny; il témoigna franchement sa satisfaction. A peine examina-t-il le traité, la joie le dominait, et trois jours après il était sur la route de Munich.

» Je suis bien loin, ajoute le ministre, de vouloir imputer à un si grand homme, qui dans sa vie à jamais célèbre par des succès et des malheurs inouïs, eut tant d'occasion de faire preuve de tous les genres de courage, un sentiment de crainte indigne de lui; mais il avait une imagination très vive. » (*Hist. de France*, La Laurentie, VII. 262.

Digitized by Google

Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois...

Il est dit de Napoléon : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (55e); TREMBLER L'ITALIE ET L'ONDE DE SAINT-MARC (113e); PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e), etc., etc.; DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE (157e); ESPAGNE CAPTIVE (159e), etc., etc.; PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (130e); FLAMANS, ANGLOIS, ESPAGNE AVEC ASPIRE (138e), etc., etc.

De femme estrange grandement attentif.

Il ne s'agit point ici de la conduite privée de l'Empereur. — ESTRANGE est souvent employé pour *étranger* (*voir* LES CINQ ESTRANGES (212e),

« Sire, on voulait que la postérité de Votre Majesté ne se bornât pas au roi de Rome; la chronique secrète lui donnait deux aînés : l'un venu de la belle étrangère que vous auriez fort aimée en pays lointain; l'autre, fruit d'une occupation plus voisine, au sein même de votre capitale... L'Empereur riait beaucoup de tant de sciences, disait-il; et, une fois en gaieté, il se mit à repasser franchement et dans un entier abandon ses premières années, et m'a raconté force aventures de cœur et d'esprit. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 182).

Le Prophète a dit : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE, SON APPUY ET CRÉDIT A UN COUP VIENDRA MINCE, CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RAZÉE (145e). En effet, le second mariage de Napoléon ne précéda que de quelques jours le commencement de ses revers; après avoir fait TREMBLER L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS, il s'est montré GRANDEMENT ATTENTIF DE FEMME ESTRANGE. La *Lettre à Henry II* (58e) et plusieurs quatrains (133e, 145e, 171e, etc.) parlent de Marie-Louise.

« Dès que le divorce fut prononcé, toute l'Europe eut les yeux fixés sur la France, et l'on formait mille conjectures pour savoir quelle serait la souveraine qui viendrait y régner. Le duc de Rovigo fut envoyé en Russie pour faire la demande d'une des sœurs de l'Empereur Alexandre. Cette négociation paraissait même sur le point de réussir quand l'impératrice douairière la fit échouer en déclarant formellement que jamais elle ne consentirait à cette alliance. Le public cherchait encore dans les diverses cours de l'Europe quelle princesse pouvait être destinée à porter la couronne de France, quand on apprit que Napoléon avait obtenu celle à qui personne n'avait songé, une princesse du sang d'Autriche, une petite-nièce de Marie-Antoinette... La nouvelle impératrice marchait à petites journées, et une fête lui était préparée dans chaque ville où elle passait. A Munich on lui remit une lettre de Napoléon, et les choses avaient été arrangées de manière que tous les matins, à son lever, un page, arrivant de Paris, lui en apportait une nouvelle. Elle y répondait... Napoléon, de son côté, brûlait du désir de voir sa jeune épouse; sa fierté était plus flattée de ce mariage que de la conquête d'un empire, et ce qui le charmait encore davantage, c'est qu'il savait que Marie-Louise y avait consenti volontairement, et non en princesse qui se sacrifie à des intérêts politiques. On l'entendit plusieurs fois maudire le cérémonial et les fêtes qui retardaient cette entrevue si désirée. Cette entrevue devait avoir lieu à Soissons, où un camp avait été formé pour la réception de la nouvelle impératrice. Ne pouvant modérer son impatience, l'Empereur s'y rendit vingt-quatre heures avant l'arrivée de son épouse; et dès qu'il apprit qu'elle n'en était plus qu'à dix lieues, il partit avec le roi de Naples pour aller au-devant d'elle. Les deux voitures se rencontrèrent à quatre lieues de Soissons. L'Empereur descendit de la sienne; on ouvrit la portière de celle de l'impératrice, et il s'y précipita plutôt qu'il n'y monta... Napoléon dit hautement à tout le monde qu'il la trouvait charmante... » (*Mém. pour servir à un homme célèbre, attribués à Mounier, un des secrétaires de l'Empereur, Hist. pop. de l'Empereur*, 112).

« Quant à sa femme, il n'était pas de jour où elle ne reparut ici dans ses conversations privées; pour peu qu'elles se prolongeassent, elle finissait tôt ou tard, de manière ou d'autre, par y être pour quelque chose ou par en devenir tout l'objet. Il n'est point de circonstance, de plus petits détails relatifs à elle, qu'il ne m'ait répétés cent fois. Pénélope, après dix ans d'absence, croit ne pouvoir s'assurer de la vérité qu'en faisant à Ulysse des questions auxquelles lui seul pouvait répondre; eh bien! je crois que je ne serais pas embarrassé de présenter mes lettres de créance à Marie-Louise. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 256).

« Je souhaite que vous preniez mon cœur, que vous le mettiez dans l'esprit-de-vin, et que vous le portiez à Parme, à ma chère Marie-Louise. Vous lui direz que je l'ai tendrement aimée, que je n'ai jamais cessé de l'aimer; vous lui raconterez tout ce que vous avez vu, tout ce qui se rapporte à ma situation et à ma mort. » (*Id.*, II. 829).

Garde toy Roy Gaulois de ton nepveu...

Ce quatrain, où l'expression ROY GAULOIS consacrée par Nostradamus à Napoléon Ier se retrouve pour la troisième fois, a ceci de fort remarquable qu'on y voit aussi NEVEU, consacré à Napoléon III (*Vie de L.-Philippe*, p. 76 et 86).

GARDE TOY. — L'oracle de la Pythie commence ainsi : *Garde toy bien, ô nation Spartaine* (*Vie de L.-Philippe*, p. 21) et l'on a dit : « Ces mots *garde toy* ne peuvent signifier *fais en sorte d'éviter*, car un oracle ne peut être conditionnel. Il annonce un évènement déjà accompli aux yeux du Prophète; il ne peut donc pas ne pas avoir lieu. Cette expression est ici pour rappeler les rapports intimes du ROY GAULOIS avec LE NEVEU DU SANG (*Vie de L.-Philippe*, p. 86).

« L'Empereur n'avait point encore divorcé. N'espérant plus avoir d'enfant de Joséphine, il avait adopté pour héritiers ceux de son frère Louis et de la reine Hortense, cette digne fille de la bonne impératrice. Un plébiscite de l'an XII avait associé la nation à cette pensée. Déjà Louis-Bonaparte avait eu deux fils. L'aîné mourut en Hollande, en 1807, à l'âge de six ans; le second succomba en Italie pendant la révolution de 1831; son troisième fils (né le 10 avril 1808) *Louis-Napoléon, fut inscrit le premier sur le registre de famille destiné aux enfants de la famille impériale, et confié au Sénat. Le roi de Rome y fut seul porté après lui* : singulier exemple de la fragilité des grandeurs humaines. » (*Alm. de Napoléon*, 1849).

« Louis-Napoléon fut baptisé au Palais de Fontainebleau, le 10 novembre 1810, par le cardinal Fesch; il eut pour parrain l'Empereur, pour marraine l'Impératrice Marie-Louise, et toutes les illustrations de cette époque contribuèrent par leur présence à l'éclat de cette solennité... Napoléon aimait beaucoup les enfants, et surtout ceux de son frère Louis. Il ne cessa jamais de les chérir, même lorsque plus tard Marie-Louise l'eut rendu père et lui eut donné à lui-même un héritier direct... Il les perdit de vue à l'époque de son départ pour l'île d'Elbe, et des témoins oculaires racontent qu'à son retour en France il les revit avec un véritable transport de joie, et remarqua avec émotion leur croissance physique et les progrès de leur esprit. Hélas! à cette époque, Napoléon était séparé de son propre fils, le roi de Rome, que les Autrichiens venaient d'emmener avec eux à Vienne. Les deux fils de son frère le consolèrent de l'absence du sien!

« Nous voici arrivés au désastre de Waterloo... La reine Hortense partit donc pour la terre étrangère, accompagnée de ses deux fils... » (*Hist. complète de Napoléon III*, par M. Guy, p. 16-18).

« A mon retour de l'île d'Elbe, en 1815, Louis m'écrivit une longue lettre de Rome, et m'envoya une ambassade : C'était son traité, disait-il, ses conditions pour revenir auprès de moi. Je répondis que je n'étais nullement dans le cas de faire des traités avec lui; que s'il revenait, il était mon frère, il serait bien reçu. Croirait-on bien qu'une de ses conditions était qu'il aurait la liberté de divorcer avec Hortense. Je maltraitai fort le négociateur, pour avoir osé se charger d'une telle absurdité, avoir pu croire qu'une pareille chose fut négociable. Nos statuts de famille le défendaient formellement, faisais-je rappeler à Louis; la politique, la morale et l'opinion ne s'y opposaient pas moins encore, lui faisais-je dire; l'assurant de plus, qu'à cause de tous ses titres réunis, si ses enfants venaient, par lui, à perdre leur état, je m'intéresserais bien plus à eux qu'à lui-même, bien qu'il fût mon frère. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 260).

Qui fera tant que ton unic fils...

QUI FERA TANT. — « Louis-Napoléon avait alors vingt-deux ans; il habitait Rome avec sa mère pendant l'hiver de 1830. La Révolution de Juillet, on le sait, eut son contre-coup en Italie, etc... (*Voir Vie de L.-Philippe* : DEDANS BOLONGNE VOUDRA LAVER SES FAUTES, IL NE POURRA, p. 80).

« En 1830, comme aujourd'hui, les patriotes italiens se levèrent pour secouer le joug de l'Autriche. *Les deux neveux de l'Empereur* se mirent sans hésiter avec les indépendants. Louis-Napoléon, à la tête de quelques braves volontaires, était sur le point de s'emparer de Civita-Catellane; mais le gouvernement provisoire, incapable de comprendre *tant d'audace*, lui ordonna de suspendre ses attaques et de revenir à Bologne. Cependant, la victoire se déclarait encore une fois pour les gros bataillons. A Forli, l'aîné des princes expira dans les bras de son frère désespéré. Ce n'était pas le moment de

Digitized by Google

s'abandonner à la douleur, et Louis-Napoléon surmontant héroïquement la sienne, continua à défendre pied à pied le terrain contre les forces absolutistes. Il ne consentit à rentrer dans Ancône que sur les ordres réitérés du gouvernement insurrectionnel... De retour en Suisse au mois d'août 1831, Louis-Napoléon y reçut une députation secrète que les habitants de Varsovie lui envoyaient pour le prier de se mettre à leur tête. Il refusa d'abord, craignant que son nom ne fût une raison pour le gouvernement français de sacrifier la cause de la Pologne ; cependant, vaincu par les instances des généraux polonais, il s'était encore une fois dérobé à la tendresse de sa mère lorsque la chute de Varsovie rendit inutile son dévouement à la cause de la liberté. » (*Alm. de Nap.*, 1849).

TON UNIC FILS. — « Sa constitution était faible ; le développement rapide et excessif de sa taille altéra sa santé. *La Révolution de* 1830 émut fortement l'imagination du duc de Reichstadt et fit naître dans son esprit une fermentation de pensées qu'il était difficile de maîtriser. Il devint triste, préoccupé... Les exercices militaires auxquels il se livra avec passion, achevèrent d'épuiser ses forces ; et bientôt on désespéra de sa vie... Le duc de Reichstadt mourut à Schœnbrunn, le 22 juillet 1832, anniversaire du jour où il avait appris la mort de son père. Il était âgé de 21 ans et 4 mois. » (*Feller.* Bonaparte).

D'après le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon a eu plusieurs enfants, mais il n'en a reconnu qu'un seul, l'enfant légitime ; ceci suffit pour que le Prophète ait pu dire : TON UNIC FILS. — Ainsi, dans le temps où le NEVEU portait partout ses pas, qu'il fixait les yeux de tous les peuples et en particulier de ceux qui aspiraient à la liberté, l'UNIC FILS retenu en Autriche tentait vainement de rompre les barreaux de sa prison. La conduite du NEVEU devait donc exciter en l'UNIC FILS les plus vifs regrets, et lui faire prendre la vie en dégoût. Ces deux premiers vers amènent ainsi les deux derniers.

Sera meurtry à Venus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

En sacrifiant à la Déesse des plaisirs, et cela durant un temps bien court (neuf nuits), l'UNIC FILS sera atteint de ce mal qui affaiblit l'organisme et cause souvent la mort. — Je n'ai pas voulu faire de recherches pour constater le genre de mort de Napoléon II, et je ne tiens pas à ce que le lecteur regarde ce quatrain comme bien et dûment interprété. Voilà cependant une réflexion qui se présente d'elle-même : Le fils de l'Empereur, condamné au repos, à l'âge des passions et au centre des plus fortes séductions, meurt d'une maladie de langueur juste à l'âge où la prophétie, telle qu'elle est, a pu s'accomplir en lui. Mort à dix ou quinze ans, on ne soupçonnerait même pas la cause que le Prophète donne à cette mort ; à trente ans et au-delà, le nombre déterminé de neuf nuicts empêcherait d'ajouter foi à la prophétie, sans les plus grandes preuves historiques.

Si le ROY GAULOIS de ce quatrain est bien le ROY GAULOIS des quatrains précédents, 134e, 135e ; si ce NEVEU est bien le NEVEU d'une foule de quatrains ; si cet UNIC FILS est bien le fils de Napoléon Ier dont il est parlé en divers lieux, on n'est point surpris de voir le GRAND PROPHÈTE réunir dans un même quatrain tous ces personnages qui ont vécu ensemble, car un même quatrain réunit le ROY DESROBÉ, la ROYNE ERGASTE et le duc de MANTOR (*voir* 46e).

137e

Gaulois qu'empire par règne occupera,
Par son beau frère mineur sera trahy
Sur cheval rude voltigeant trainera,
Du fait le frere sera longtemps hay.

X. 34.

Bonaparte parvenu à l'empire par suite de combats heureux, sera trahi par son beau-frère Murat, époux de sa plus jeune sœur. Ce frère, célèbre par ses charges de cavalerie, l'aura suivi en Orient, en Espagne, en Italie, en Russie, sur tous les champs de bataille ; sa trahison le fera longtemps haïr, et l'Empereur refusera le secours de son épée qu'il lui offrira au moment de la bataille de Waterloo.

Ce GAULOIS QU'EMPIRE PAR REGNE OCCUPERA, est le ROY GAULOIS PAR LA CELTIQUE DEXTRE (134e), l'homme qui de SOLDAT SIMPLE *parvint* EN EMPIRE (127e), l'homme dont il est dit dans le quatrain suivant : DRESSER COPIES POUR MONTER A L'EMPIRE (138e).

PAR SON BEAU FRERE MINEUR SERA TRAHY. — Napoléon eut trois beaux-frères : 1° Félix Bacciochi, qui épousa en 1797 Marie-Elisa, née le 8 janvier 1777, veuve du général Leclerc ; 2° Murat, né en 1771, qui épousa en 1800 Caroline-Marie, née en 1782 ; 3° Borghèse, né en 1775, qui épousa en 1803 Marie-Pauline, née en 1780. Le dernier mariage est celui de Borghèse, le plus jeune des beaux-frères ; il semble que Borghèse doit être alors le BEAU FRERE MINEUR. Cependant, comme c'est le mariage qui donne le titre de beau-frère, n'est-ce pas l'époux de la plus jeune des sœurs qui sera dit le BEAU FRERE MINEUR, chez un Prophète qui s'étudie à voiler sa pensée ? Cette expression BEAU FRERE MINEUR entraîne nécessairement l'existence d'une seconde ou de plusieurs sœurs également mariées. Le lecteur trouvera dans ce quatrain assez de traits bien précis pour voir Murat dans le BEAU FRERE MINEUR.

« 30 janvier 1814. Joachim Murat, roi de Naples, adresse de Bologne une proclamation à ses soldats. — « Soldats, aussi longtemps que j'ai pu croire que l'empereur Napoléon combattait pour la gloire et la paix de la France, *j'ai combattu à ses côtés ;* mais aujourd'hui il ne m'est plus permis de conserver aucune illusion : l'Empereur ne veut que la guerre. Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux de mes Etats et les vôtres, si je ne séparais pas sur-le-champ mes armes des siennes pour les joindre à celles des puissances alliées dont les intentions magnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations. Je sais qu'on cherche à égarer le patriotisme des français qui sont dans mon armée, par de faux sentiments d'honneur et de fidélité, comme s'il y avait de l'honneur et de la fidélité à assujétir le monde à la folle ambition de l'empereur Napoléon. Soldats, il n'y a plus que deux bannières en Europe ; sur l'une vous lisez : religion, morale, justice, modération, paix et bonheur ; sur l'autre vous lisez : persécutions, artifices, tyrannie, guerre et deuil dans toutes les familles. Choisissez ! « (*Montg.*, VII. 336).

« Murat, aide-de-camp de Bonaparte (1796) se distingue à Mondovi,.. à Rivoli. — De l'expédition d'Egypte il commande la cavalerie dans l'entreprise sur la Syrie ; revient en France avec Bonaparte ; le seconde au 18 brumaire. — Un des généraux déjà célèbres (1799), commande l'armée de réserve (1800). — Nommé maréchal de l'Empire (1804). — Commande la cavalerie en 1805, vainqueur à Wertingen, à Langeneau, à Trochtelfingen, à Amsteltem, à Vienne, à Austerlitz. — Commande la grande réserve de cavalerie en 1806, décide l'action d'Iéna, Napoléon lui attribue la victoire d'Eylau. Il combat à Friedland à la tête de la cavalerie de réserve. — Commande en chef en Espagne. Est déclaré roi de Naples. Commande la réserve de cavalerie dans la campagne de Russie. Reprend le commandement de la cavalerie dans la campagne de 1813. Il trahit son bienfaiteur, sa patrie... » (*Montg.* Table analytique).

« En 1814, son courage, son audace, pouvait nous tirer de l'abîme ; sa trahison nous y précipita ; il neutralisa le vice-roi sur le Pô ; il l'y combattit, lorsque, réunis ensemble, ils eussent pu forcer les gorges du Tyrol, descendre en Allemagne et venir sur Bâle et les rives du Rhin, détruire, saisir les derrières des Alliés, et leur couper toute retraite en France. L'Empereur, à l'île d'Elbe, dédaigna toute communication avec le roi de Naples ; mais, partant pour la France, il lui écrivit qu'allant prendre possession de son trône, il se plaisait à lui déclarer qu'il n'était plus de *passé entre eux...* « Je l'eusse amené à Waterloo, nous disait Napoléon, mais l'armée française était tellement patriotique, si morale, qu'il est douteux qu'elle eût voulu supporter le dégoût et l'horreur qu'avait inspirés celui qu'elle disait avoir *trahi*, perdu la France. Je ne me crus pas assez puissant pour l'y maintenir, et pourtant il nous eût valu peut-être la victoire ; car, que nous fallait-il dans de certains moments de la journée ? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais. Or, Murat était admirable pour une telle besogne ; il était précisément l'homme de la chose ; *jamais, à la tête d'une cavalerie, on ne vit quelqu'un de plus déterminé, de plus brave, d'aussi brillant.* » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 337).

« Murat aurait dit au colonel que la bataille de Waterloo avait été perdue parce qu'on y avait fait un mauvais usage de la cavalerie, et que s'il l'eût commandée ce jour-là, les Français auraient battu les Anglais. « Je crois cela aussi, dit Napoléon ; Murat était le meilleur

Digitized by Google

général de cavalerie de l'Europe. Il eût donné plus d'impétuosité aux charges. Il fallait enfoncer deux ou trois bataillons, et je crois que Murat serait parvenu à le faire. C'était un officier unique ; il entraînait tout. Dans l'artillerie, Drouot laissait voir le même mérite, la même intrépidité, la même décision. Murat avait environ vingt-quatre ans, et était capitaine lorsque je le choisis pour aide-de-camp ; il m'adorait malgré ce qu'il a pu faire. *J'ai eu tort de le laisser dans le Midi en* 1815. Il n'était rien sans moi ; *mais à mes côtés* c'était un admirable officier. Je disais à Murat d'aller culbuter quatre ou cinq mille hommes sur un point, il y volait : exécuter cet ordre n'était pour lui que l'affaire d'un moment ; si je l'abandonnais à lui-même, ce n'était plus le même ; il était toujours au fort du feu. Des plumes magnifiques surmontaient son bonnet, étincelant de diamants et de broderies ; son costume entier était couvert d'or. Les soldats ennemis ne voyaient et n'admiraient que lui. Je ne puis expliquer comment il a échappé mille fois à la mort. Il est vrai que les ennemis, et les Cosaques surtout, poussaient des cris de joie en l'apercevant. Chaque jour il engageait quelque combat singulier avec eux ; il ne revenait jamais sans avoir teint son sabre de leur sang ; c'était un véritable paladin. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 671).

138e

Dresser copies pour monter à l'Empire, Du Vatican le sang royal tiendra Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire, Contre l'Italie et France contendra.

VI. 12.

Bonaparte, par ses victoires remportées avec les troupes qu'il aura disciplinées lui-même, montera à l'Empire. Le Vatican sera le palais du *Roi de Rome*, son fils. Flamands, Anglais, Espagnols, unis aux Allemands, combattront Napoléon, empereur de France et roi d'Italie.

DRESSER COPIES POUR MONTER A L'EMPIRE. — *Copiæ*, soldats, troupes, armées (*Wailly*).

« A son élévation au consulat, dit le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, Napoléon trouva l'armée aussi républicaine qu'il l'avait laissée à son départ pour l'Egypte ; mais n'aspirant d'abord qu'à rétablir la royauté, en attendant qu'il pût mettre en pratique les idées qui l'avaient séduit dans l'Orient, il sentit qu'il n'y parviendrait qu'après avoir changé son esprit. Il s'appliqua dès-lors à la corrompre, et quoique les principes républicains y eussent jeté de plus profondes racines que parmi les citoyens, il y parvint en peu d'années, en introduisant dans les corps un luxe effréné et en excitant tous les genres d'ambition. Les troupes, par leur composition, ne pouvaient conserver longtemps un esprit qui n'était pas partagé par la nation. Ainsi, les décorations qui, en 1802, avaient failli être repoussées, ou qui, du moins, avaient été accueillies plus que froidement, furent reçues plus tard avec transport ; et enfin, en 1809, on était très mécontent, en Catalogne, de n'en point obtenir, quand on savait les avoir méritées. » (*Montg.*, VIII. 498).

« 1er décembre 1804. Napoléon dit au Sénat : « Je monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du Sénat, du peuple et de l'*armée*, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce PEUPLE *que du milieu des camps j'ai le premier salué du nom de* GRAND. » (*Id.*, VI. 141).

DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA. — *Vaticɑn*, palais du Pape à Rome, la cour de Rome (*N. Landais*) ; *sang*, race, lignée (*Wailly*). Le Prophète a dit : LE SANG ROYAL SERA SI TRESMELÉ, V. 40, pour les diverses dynasties qui ont occupé le trône de 1789 à 1861 ; il a dit : NEVEU ET SANG dans le même sens qu'ici le SANG ROYAL. Les quatrains 171e et 211e sont tout entiers sur la naissance du *Roi de Rome*.

« J'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages. Je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel ; j'en aurais fait une idole ; il fût demeuré près de moi. Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique. » (*Moniteur*, 23 mars 1861).

Le SANG ou l'enfant de l'Empereur et Roi, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, est devenu *Roi de Rome ;* le Pape ne possède plus le Vatican ; tous ses droits sont passés à un autre (TIENDRA, de *teneo*, tenir, être maître, jouir de ; — *mare*, avoir l'Empire des mers, *Wailly*) ; Napoléon est au moment de réaliser ses grands projets (*voir* p. 168) ; mais, FLAMANS, ANGLOIS, ESPAGNE AVEC ASPIRE, CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA. C'est toujours la même morale, celle que le *Siècle* reproche *aux vieux rétrogrades*, n'osant la reprocher à Dieu même : LE ROY GAULOIS qu'on a vu TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS (135e) ne succombe que parce qu'il est abandonné de Dieu : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE (145e) ; Dieu l'abandonne tout à fait au moment où il nomme son fils *Roi de Rome !*

FLAMANS. — 1° appartenant au comte de Flandre, 2° appartenant à la Belgique. *Flandre :* 1° une des provinces de Belgique, 2° pris en général pour la Belgique (*Wailly*).

« 24 novembre 1813. La Hollande est enlevée à la France... Le gouvernement provisoire, établi à Amsterdam, proclame l'indépendance des *Provinces unies* et rappelle le prince d'Orange. En arrivant à Anvers, à la fin de décembre 1813, Maison trouva tout le pays en alarmes ; des partis ennemis s'avançaient jusqu'aux portes de Bruxelles, et les frontières de la vieille France étaient menacées... Il parvint à couvrir les départements du Nord et du Pas-de-Calais. » (*Montg.*, VII, 333).

« 30 mai 1814. L'article 6 du traité de Paris porte : la Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire. 17 mars 1815. Par une proclamation, le prince d'Orange se constitue roi des Pays-Bas. » (*Id.*).

« A Waterloo, Wellington présente 90,000 hommes de troupes anglaises, hanovriennes ou brunswickoises, hollandaises et *belges*... Les corps hollandais et belges, sous le commandement immédiat du prince d'Orange, éprouvent un vide de 4,000 hommes. » (*Id.*, VIII. 208).

ANGLOIS, ESPAGNE. — On a vu et on verra encore que le Prophète nomme les Anglais et les Espagnols dans les quatrains sur les guerres du premier Empire et en particulier sur ceux de sa chute.

ASPIRE. — Des éditions ont *Spire*, ville d'Allemagne dans le palatinat du Rhin (*Moréri*). Du vivant de Nostradamus, en 1529, la diète de l'Empire se tint à Spire. V. Hugo a dit :

— Où vont se rassembler les électeurs d'Empire ?
— Ils ont choisi, je crois, Aix-la-Chapelle, ou Spire,
Ou Francfort. (*Hernani*).

... Je lègue au monde un souverain
Tout à l'heure là-haut le héraut de l'Empire
Vient annoncer qu'enfin les princes ont à Spire
Elu mon petit-fils Frédéric empereur. (*Les Burgraves*).

« 8 juin 1815. Un acte signé à Vienne fixe la constitution fédérative de l'Allemagne. Les princes souverains et les villes libres d'Allemagne, en comprenant l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Danemark et des Pays-Bas, établissent entre eux une Confédération perpétuelle pour le maintien de la sûreté, de l'indépendance et de l'inviolabilité des Etats admis à la Confédération, laquelle se compose de *tous les pays* qui, en 1792, appartenaient à l'Empire. » (*Montg.*, VIII. 173).

La Confédération germanique, constituée quatre jours avant l'ouverture des hostilités, envoie contre l'Empereur et roi 729,000 soldats autrichiens, prussiens, hollandais, allemands, belges (*voir Montg.*, VIII. 191).

CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA. — *Contendo*, tendre ensemble, tendre avec effort, combattre, diriger sa course vers (*Wailly*). Tous ces peuples marchent comme un même homme. Le Prophète met le verbe CONTENDRA au singulier, d'après la règle *Turba ruit* ou *ruunt ;* il a dit pour le même évènement : UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (147e).

Ces deux derniers vers parlent des guerres de 1814 et de 1815, qui ont amené les deux chutes de Napoléon : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS ; Napoléon avait conservé, à l'île d'Elbe, son titre d'Empereur et roi : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE.

« *Traité du* 11 *avril* 1814. — Art. 1er. S. M. l'Empereur Napoléon renonce, pour lui et les siens, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'Empire français et sur le royaume d'Italie, que sur tout autre pays. — Art. 2. LL. MM. l'Empereur Napoléon et Marie-Louise conserveront leurs titres et rang pour en jouir durant leur vie. » (*Montg.*, VIII. 457).

Digitized by Google

139e

Règne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu estrange est translaté l'Empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
Roüen et Chartres te feront bien du pire.

III. 49.

Ce règne du Roy Gaulois sera bien changé, l'Empereur sera transporté au-delà des mers; Louis XVIII octroiera la Charte à la France; à un gouvernement absolu succèdera un gouvernement libre. Les villes, par leurs députés, prendront part au gouvernement. Bientôt une révolution, faite au nom de la Charte, portera au trône le Gros mastin qui fera destruction de tout.

Règne Gaulois.— Cette expression n'est qu'une fois dans Nostradamus, et c'est dans un quatrain qu'on interprète de Napoléon, désigné trois fois par cette autre : Roy Gaulois. Plusieurs expressions de ce quatrain se rencontrent dans d'autres interprétés du même souverain, porté au trône par une révolution : Avant longtemps le tout sera rangé... l'estat des masques et des seuls bien changé (96e), Napoléon est renversé par une révolution : Règne Gaulois tu seras bien changé... En autre mœurs et loix seras rangé. Il est dit de la première chute : Le grand Empire sera tost translaté en lieu petit (165e), et de la seconde : En lieu estrange est translaté l'Empire, et pour le même fait : Pont et sépulcre en deux estranges lieux (168e).

Règne Gaulois tu seras bien changé. — Nostradamus a dit : *Les règnes sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement* (*Lettre à César*), employant le mot changer pour les révolutions d'Etat, les transformations sociales.

En lieu estrange est translaté l'Empire. — Des quatrains donnent les plus grands détails sur la déportation au-delà de l'équateur (Aux Antipoles, 187e) du petit grand emmené à Silène (île Elène, 208e).

En autres mœurs et loix seras rangé. — La France est tenue en échec par l'Europe entière ; elle est contrainte de transformer ses mœurs guerrières en des mœurs pacifiques : Sera uni le royaume du Rabieux qui contrefera le sage (*Lettre à Henry II*, 31e). De nouvelles loix régissent la France : La grande cappe fera présent non sien (23e) ; La naturelle a si hault, hault non bas (184e) ; Genevois peuple sera esvertué (190e). Les alliés forcent le Capétien Louis XVIII à octroyer la *Charte;* cette nouvelle loi, basée sur la loi naturelle, ne tombe pas en 1815 avec celui qui l'a donnée. Napoléon la conserve; elle causera la ruine de Charles X. Ce vers amène le dernier du quatrain :

Rouen et Chartres te feront bien du pyre. — Rouen rappelle le mot grec *Ruón*, entraîner, couler (*Lexique*) ; il est ici comme plusieurs fois le mot *Rhône,* pour le torrent révolutionnaire. Chartres est le nom même de la nouvelle loi. En 1814, comme en 1848, on a voulu faire l'*ordre avec du désordre* (paroles de Caussidière) ; mais cet ordre apparent n'était propre qu'à séduire. La quasi-légitimité est la pire des usurpations, et Dieu a dit : « Parce que vous n'avez été ni chaud ni froid, je vous ai vomi de ma bouche.

« Libres penseurs, libres faiseurs (on n'est l'un que pour devenir l'autre), je reproche à la bourgeoisie libre penseuse d'avoir haï Dieu, et par une conséquence naturelle et prévue, méprisé l'homme. Voilà son crime si elle le veut connaître. Ce crime, elle l'a fait partager, elle l'a imposé,— oui, *imposé* par son exemple, par ses ruses, par ses lois, — à une partie du peuple ; et c'est là son péril et sa punition.

» Lettrés, hommes d'Etat, docteurs de la bourgeoisie, depuis que vous règnez, quel a été votre effort ? Vous avez trouvé que l'Eglise était de trop dans le monde. Non-seulement vous avez ravi ses richesses, détruit ses institutions, rejeté ses lois, mais on vous a vus sans cesse prêcher, enseigner, ordonner le même mépris et la même révolte à tout le pauvre peuple ; et certes, il ne vous demandait pas l'impiété, car l'impiété le dépouille et le tue. Vous avez fait des livres et des journaux; vous avez entretenu de noirs pédants et d'obscènes baladins, afin qu'ils aidassent *vos lois* à dissoudre plus vite ce reste de puissance que le catholicisme exerçait encore sur les masses ; et vous n'avez pas compris, insensés, que chacun de leurs succès était une pierre arrachée au frêle rempart de vos trésors et de votre pouvoir. Quand une sourde rumeur montant du sein des multitudes, un coup de vent précurseur des orages déjà formés dans ces régions profondes, apportaient jusque sous vos yeux quelque fragment des dogmes nouveaux qu'on y enseignait encore à voix basse, vous éclatiez de rire et vous disiez : « Cela est fou ! » Et si quelqu'un vous criait : « Prenez garde ! cela est fou ; mais vous avez affaire à des barbares, et Dieu seul peut vous sauver ! » Alors, vous montriez vos polices, vos armées, vos codes pleins de chaînes, vos tribunaux dociles, et vous répondiez : « Qu'est-ce que Dieu ? »

» Au milieu de vous et couverts de vos livrées se sont dressés plusieurs apôtres de ces évangiles de la vengeance et du délire. Vous les avez entourés, applaudis, caressés. « C'est un poète, il nous dit du nouveau ; c'est un énergumène, et sa rage nous amuse ; c'est un sophiste, mais il est éloquent ! » Et vous leur faisiez presque la même fortune qu'à un habile danseur.

« Tout était bien reçu, venant de ces bouffons, prophètes à quelques degrés plus bas de l'échelle sociale. Ils vous accusaient et vous maudissaient, ils jetaient l'injure au Christ éternel. C'était assez, vous reconnaissiez les vôtres. Qu'un prêtre vînt nous dire les mêmes choses avec les lumières de la foi et les ménagements de la charité, vous le lapidiez. Combalot, le serviteur de Dieu, le missionnaire du peuple, qui a passé sa vie à porter partout le pardon, la concorde, l'espérance, Combalot, pour avoir dépeint l'enseignement universitaire, fut condamné à l'amende et à la prison. Qui le condamna ? Cette même bourgeoisie, au nom et pour le compte de laquelle un entrepreneur de journal payait cent mille francs par an l'enseignement communiste d'Eugène Sue.

» Est-ce vrai cela ? ou fais-je une accusation injuste ? Les « penseurs, » depuis Voltaire jusqu'à M. Sue ; les hommes d'Etat, depuis M. de Choiseul jusqu'à M. Thiers ; les législateurs et les administrateurs, depuis les derniers Parlements et les derniers intendants de la monarchie absolue jusqu'aux dernières Chambres et aux derniers préfets de la monarchie constitutionnelle (je ne dis rien du reste) ont-ils été autre chose que des bourgeois ou des séides de la bourgeoisie ? N'ont-ils pas haï l'Eglise, entravé son action, calomnié sa doctrine, et à pleines mains versé l'incrédulité dans le sein du peuple ?

» Eh bien ! ils ont réussi ! Le peuple, — non pas tout le peuple, grâce à Dieu, mais une portion notable du peuple, le peuple ouvrier, le peuple des villes, le peuple liseur et politique, — ce peuple-là est devenu incrédule. Ce n'est qu'une minorité. On aurait voulu, on avait espéré davantage ; mais, enfin, voilà toujours un million et demi d'hommes pourvus de bons bras, qui en sont venus à le penser librement, c'est-à-dire à ne plus croire en Dieu.

» L'Eglise, privée de ses institutions et de sa liberté, ne les instruit plus ; privée de ses richesses, elle ne les assiste plus ; déshonorée dans leur conscience par la calomnie philosophique, ridiculisée dans leur esprit par le rire voltairien, elle ne les ramène plus. Ainsi, tout lien chrétien est brisé, toute habitude chrétienne est perdue. Ce peuple est hors du giron de la mère de charité ; il a cessé de boire à ses deux mamelles, où il puisait la foi et l'espérance. C'est bien ce que l'on voulait.

» Par malheur, parallèlement à ce grand succès du plan bourgeois, se développent des phénomènes imprévus. Le peuple souffre, il devient méchant, il devient sauvage. L'infériorité de sa condition, qu'il acceptait jadis comme une loi de la Providence, moyennant tous les adoucissements que cette même Providence avait préparés et dont l'Eglise était la dispensatrice, il ne s'y résigne plus, depuis qu'elle est la loi brutale d'un hasard qui n'adoucit rien. Il se fait des questions terribles ; il se demande si tous les hommes ne naissent pas égaux, et pourquoi il y a des riches et des pauvres ? On lui dit qu'il est souverain, il montre ses maîtres ; on lui dit que sa condition s'améliore, il répond qu'il a faim ; on lui jette des livres pleins de beaux raisonnements et de beaux chiffres sur la nécessité de l'inégalité des conditions humaines, il ne les lit pas. Il aime mieux écouter les doctrines folles qui s'agitent dans les recoins les plus sombres de sa misère et de son immensité. A la place de l'Evangile de Dieu, qui le consolait et qu'on lui a ravi, il en accepte d'autres qui le rendent fou. Comme un chien devenu furieux à la chaîne, il menace de briser l'ordre matériel, de se ruer sur la société, de la mettre au pillage. Quelles clameurs, plus formidables que le roulement du tonnerre ! quels bras nus, plus irrésistibles que l'ouragan ! Tout l'éclat, toute la gloire, toute la force de la société politique tombe en une heure. Ces *fétus* qui s'envolent et qui disparaissent, c'est le roi, c'est la *Charte,* c'est le Parlement, c'est la magistrature, c'est l'armée. Le vainqueur, après ce coup, s'arrête, étonné lui-même de sa victoire. Il n'avait point cru combattre ; il s'était seulement impatienté. » (*Louis Veuillot*, les Libres penseurs, p. 6).

Digitized by Google

On a vu dans les quatrains sur L.-Philippe : ROY PERDRA LA BATAILLE... ET L'ENNEMY SURPRINS (p. 26), et JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT (p. 61). Le Prophète a dit de ce règne de la CHARTRE et de la *paix à tout prix* :

« *Après le grand chien sortira le plus gros mastin, qui fera destruction de tout, mesme de ce qu'auparavant sera esté perpétré.* » (*Lettre à Henry II*, 33e).

Un quatrain isolé, lors même que le Prophète y multiplie les détails, les traits uniques, les noms propres, ne frappe pas le lecteur comme un long récit suivi qui se développe en un grand nombre de quatrains ; pourtant, si on observe que ces quatrains isolés s'adaptent par des MARQUES certaines à d'autres sur les mêmes faits et les mêmes individus, ils peuvent acquérir bien vite une importance égale, sinon supérieure, à celle des autres. Que le lecteur relise (p. 17) ces six derniers quatrains isolés les uns des autres, mais que le grand secret d'interprétation et la manière bien connue du Prophète a fait *adapter* les uns aux autres, et les nombreux traits caractéristiques qu'ils renferment et qu'on interprète du même personnage lui paraîtront avoir une tout autre force.

140e

Du plus profond de l'Occident d'Europe,
De pauvres gens un jeune enfant naistra,
Qui par sa langue séduira grande troupe
Son bruit au regne d'Orient plus croistra.

III. 35.

Dans l'île de Corse, au bas de l'Europe occidentale, Napoléon naîtra de parents pauvres. A vingt-trois ans, sans fortune, il dirigera le siége de Toulon ; bientôt il sera commandant en chef de l'armée d'Italie ; ses proclamations électriseront ses troupes. Sa renommée grandira davantage par sa campagne d'Orient qu'il fera avec un pouvoir absolu.

DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE. — Nostradamus a dit dans un quatrain sur Napoléon : DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE (157e), pour l'insurrection espagnole excitée par les Cortès de Cadix. (*Cadix*, situé à l'extrémité occ. d'une langue de terre formée par l'île de Léon, *Mac-Carthy*) ; il a dit : DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT ANGLOIS, V. 34, pour le port de Plymouth (au *fond* de la vaste baie du même nom, *id.*) ; il a dit pour l'Empereur à Sainte-Hélène : *Demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction* (*Lettre à Henry II*, 30e). Cette expression DU PLUS PROFOND que le Prophète emploie toujours pour la terre baignée par la mer ou pour une île, est pour l'île de Corse, patrie de l'Empereur, dont il a été dit vers la fin d'un récit en 48 vers (115e-126e) : UN EMPEREUR NAISTRA PRÈS D'ITALIE.

DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA. — Il est dit de cet enfant : LE PROCHAIN FILS DE LASNIER PARVIENDRA TANT ESLEVÉ (97e) ; DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE (127e) ; QUE NON SCAURAN DONTE SIEGEN VENGUDDOS (111e).

« Si j'avais été maréchal, j'aurais disait-il, j'aurais embrassé le parti de la cour ; mais sous-lieutenant et sans fortune ; j'ai dû prendre la voie qui m'était ouverte. » (*Hist. de Napol.*, p. 4).

« Si même ma famille eût été plus connue ; si nous eussions été plus riches, plus en évidence, ma qualité de noble, même en suivant la route de la Révolution, m'eût frappé de nullité ou de proscription. Jamais je n'eusse obtenu la confiance ; jamais je n'eusse commandé une armée ; ou si je l'eusse commandée, je n'eusse jamais osé tout ce que j'ai fait. Supposant même tous mes succès, je n'aurais pu suivre le penchant de mes idées libérales à l'égard des prêtres et des nobles, et je ne fusse jamais parvenu à la tête du gouvernement. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 545).

« Me Raguideau dit à Madame de Beauharnais... « Comment pouvez-vous épouser un soldat qui n'a que la cape et l'épée... Huit années plus tard, le 2 décembre 1804, jour de son couronnement, Bonaparte tire Me Raguideau à l'écart, et, lui montrant d'un côté le manteau impérial parsemé d'abeilles d'or, et de l'autre la longue épée de Charlemagne : — « Monsieur, lui dit-il en souriant, voilà la cape, et voici l'épée. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 18).

UN JEUNE ENFANT. — Nostradamus a connu toute la vie de Napoléon ; il a signalé le premier évènement qui l'a fait connaître au monde, la prise de LA CITÉ MARINE (57e). Cette expression JEUNE ENFANT est pour marquer l'extrême jeunesse du vainqueur de Toulon, dont il est dit 2 ans après :

« Son extrême jeunesse lorsqu'il prit le commandement de l'armée d'Italie, ou tout autre cause, y avait établi un singulier usage : c'est qu'après chaque bataille, les plus vieux soldats se réunissaient en conseil, et donnaient un nouveau grade à leur jeune général. Quand celui-ci rentrait au camp, il y était reçu par les vieilles moustaches, qui le saluaient de son nouveau titre Il fut fait *caporal* à Lodi, sergent à Castiglione : et de là ce surnom de *petit caporal*, resté longtemps à Napoléon parmi les soldats. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 92).

QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE. — On a vu : POUR LUY GRAND PEUPLE MOURRA (95e) ; le quatrain suivant dit : PUIS GRAND PEUPLE PAR LANGUE ET FAICT DUIRA (141e) ; et enfin un autre quatrain dit du même : DENT AIGUE ET FORTE (208e).

« Bonaparte adresse sa première harangue à l'armée d'Italie... Ces mâles accents, jusqu'alors inconnus, ce langage presque fatidique comme les anciens oracles, électrisaient généraux, officiers et soldats : l'armée eut, dès ce jour, une confiance aveugle en la fortune de Bonaparte. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 19). — « Jamais général ne porta l'éloquence militaire à un aussi haut degré de perfection que Napoléon Bonaparte ; aussi les soldats lisaient-ils avec enthousiasme ses allocutions où ils trouvaient toujours des promesses de nouvelles victoires. » (*Id.*, p. 35).

« Mes soldats versaient leur dernière goutte de sang au cri de : *Vive l'Empereur !* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 601). — « Je criai aux premiers soldats que je rencontrai (dans sa marche sur Paris en 1815), hésitant devant mes grenadiers de l'île d'Elbe : Celui d'entre vous qui veut tuer son Empereur, peut le frapper, le voilà ! Ces mots les conquirent ; le cri unanime de : Vive l'Empereur ! me répondit. Cette division et mes grenadiers fraternisèrent. » (*Id.*, 697).

SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA. — Ce vers rappelle cet autre passage de Nostradamus : SON BRUIT... AUX ORIENS... CROISTRA (*voir* 115e), placé au début d'un récit suivi en 12 quatrains sur Napoléon et son époque. Nombre d'autres quatrains parlent de l'expédition d'Egypte faite avec un pouvoir absolu (REGNE), et il est dit du SOLDAT SIMPLE... L'ORIENT AUSSI L'OCCIDENT AFFOYBLIRA ; c'est en effet l'ORIENT que le JEUNE ENFANT a commencé par affaiblir.

141e

D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom :
Puis grand peuple par langue et faict duira,
Plus que nul autre aura bruit et renom.

I. 76.

142e

Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval ;
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par calpre et classe auprès de Rocheval.

I. 77.

Bonaparte prendra pour nom, comme empereur, son prénom d'une signification tellement farouche (Appolyon, exterminateur), que les trois Parques seront regardées comme un destin inévitable ; lui-même croira à la fatalité. Par ses proclamations et ses hauts faits, il entraînera sur ses pas le peuple qu'il aura nommé le GRAND PEUPLE. Aucun nom n'aura fait plus de bruit que le sien.

Un an après la proclamation de l'Empire, Villeneuve, QUI PUIS MOURRA par le MORS DU CHEVAL, dressera son plan de bataille à Trafalgar, entre la Méditerranée et l'Océan. Le vaisseau-amiral anglais couvert de deuil bien que victorieux, ramènera à Londres le cadavre de Nelson, mort par suite de ce combat livré dans le détroit de Gibraltar, auprès du cap Roche.

D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom.

NOM FAROUCHE. — Calcul d'un tireur d'horoscope sur le nom de *Napoléon*. Le nom Napoléon est composé de deux mots grecs qui

Digitized by Google

signifient *lion du désert* (*Napos*, vallée pleine de bois ou de broussailles, forêt; *Leôn*, lion, *Lexique*). Ce même nom ingénieusement combiné, présente une phrase qui offre une singulière analogie avec le caractère de cet homme extraordinaire.

1. Napoléon	Ναπολεον
6. . apoléon	.απολεων
7. . .poléon	..πολεων
3. . . .oléon	...ολεων
4. . . . .léon	....λεων
5. . . . .éon	.....εον
2. . . . . on	.....ων

En enlevant successivement la première lettre de ce mot, et ensuite celle de chaque mot, on forme six mots grecs dont la traduction littérale dans l'ordre des numéros désignés est: *Napoléon étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.* (*Mag. Pitt.*, 1836. 186).

Nostradamus nomme l'Empire de Napoléon : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST (*Lettre*, p. 26), et il applique expressément à cet empereur (EN EGLISE OU PLUS PIRE), ce que la tradition tient de l'Antechrist; il doit venir de l'Orient; il est dit de Napoléon : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA DANS LA ARDA ET ZERNES (p. 26), SON BRUIT AU REGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e), L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÉGE (74e), etc.; il doit être de la tribu de Dan, et Napoléon est dit : ROY DE ROME ET DANEMARC (113e), LE PRINCE DANEMARC (112e), or les Danois prétendent sortir de Dan, fils de Jacob, ils nomment leur premier roi, *Dan*; il doit porter le titre de *Roi de Babylone*, et Napoléon est LE ROY DE BABYLON (186e); l'Empire d'Allemagne ou le *Saint-Empire romain* doit être détruit avant le règne de l'Antechrist, or le 12 juillet 1806, Napoléon se déclare *protecteur* de la Confédération germanique, et le 6 août, François II, en renonçant au titre d'empereur d'Allemagne, met fin au *Saint-Empire romain;* c'est après, en 1809, que Napoléon dépouille l'Eglise du pouvoir temporel : NEUF ANS LE REGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA, PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e); LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE (132e). etc.

Nostradamus nomme Bonaparte l'OLESTANT (L'OLESTANT VIEUX CITÉ RUYNERA, Moscou 149e). Ce nom vient d'Ολεων, exterminateur, et c'est le nom de l'ange de l'abîme de l'Apocalypse, « *appelé en hébreu, Abbadon, et en grec Appolyon* » (ch IX, ϒ. II). Le chapitre qui renferme ce nom offre des rapprochements si frappants avec le règne de Napoléon, qu'on a fait plusieurs livres pour prouver que cet homme était bien l'Appolyon (απολεων) de l'Apocalypse. mais tant que l'on ne donnera pas une interprétation satisfaisante de l'ensemble de cette prophétie, on ne devra attacher aucune importance aux rapprochements que présentent certains détails. J'ai dit (*Vie de L. Philippe*, p. 10) au sujet d'un quatrain sur la naissance du duc de Bordeaux : « En renvoyant encore au même livre de l'Apocalypse pour les règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII, etc... Nostradamus semble inviter le Traducteur à y puiser toute l'histoire contemporaine.

Il a été démontré, p. 58, à ces mots : NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, que le Prophète a connu le nom de NAPAVLAION. Ce prénom est devenu le nom historique de l'Empereur; le mot PROFERÉ entraîne l'idée d'un *prénom* qui remplace le *nom propre*. *Profero*, porter en avant, faire paraître, — *ad famam* (*Cic.*), mettre en réputation (*Wailly*).

LES TROIS SŒURS. — « Parques, que l'on croit ainsi nommées par antiphrase, *eo quod nemini parcant*... Les poètes disent que ce sont TROIS SŒURS, qu'ils nomment Cloto, Lachésis et Atropos; que les unes sont filles de Jupiter et de Thémis; les autres de l'Erèbe et de la Nuit, ou du Chaos et de la Nécessité. On les fait maîtresses du Destin de la vie des hommes, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. On suppose qu'elles la filent, que Cloto tient la quenouille et tire le fil, que Lachésis tourne le fuseau et qu'Atropos coupe le fil. Cloto marque le temps passé, Lachésis le présent et Atropos l'avenir. Le fil, coupé par Atropos, est l'heure fatale de la mort. » (*Moréri*).

AURONT FATO LE NOM. — « *Fatum*, Destin. Les Philosophes païens appelaient ainsi un enchaînement nécessaire de causes subordonnées les unes aux autres, qui produisait nécessairement son effet. Le Destin était une divinité allégorique; ses arrêts étaient irrévocables, et son pouvoir si grand, que tous les autres Dieux lui étaient soumis. *Fatum* emporte avec soi une idée de *nécessité*, et *Providentia*, une idée de *sagesse*. » (*Wailly*).

« *Fanatisme* (le) consiste à soutenir que tout est nécessaire, que rien ne peut être autrement qu'il est; conséquemment que l'homme n'est pas libre dans ses actions; que le sentiment intérieur qui nous atteste notre liberté est faux et trompeur. C'est aux philosophes de réfuter ce système absurde; mais il est si diamétralement opposé à la religion, et il a été soutenu *de nos jours* avec tant d'opiniâtreté, que nous ne pouvons nous dispenser de faire à ce sujet quelques réflexions... » (*Bergier*, en 1788).

« Accoutumé dès l'âge de dix-huit ans aux boulets des batailles, et sachant toute l'inutilité de s'en préserver, je m'abandonnais à ma destinée. Depuis, lorsque je suis arrivé à la tête des affaires, j'ai dû me croire encore au milieu des batailles, dont les conspirations étaient les boulets. J'ai continué mon même calcul; je me suis abandonné à mon étoile, laissant à la police tout le soin des précautions. J'ai été peut-être le seul souverain de l'Europe qui n'avait point de gardes-du-corps. On m'abordait sans avoir à traverser une salle des gardes... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 425).

Consulat. — « Le hasard qui gouverne le monde me fait jeter les yeux sur un des derniers rapports de la police... » (*Id.*, II. 470).

Moscou. — « La chose n'est due qu'à de purs accidents, qu'à de véritables fatalités... La fatalité fit le reste. » (*Voir dans ce volume*, p. 142, au bas de la 2e col.).

Waterloo. — « Et ce que peut la fatalité quand elle s'en mêle! en trois jours j'ai vu trois fois les destins de la France, celui du monde échapper à mes combinaisons. » (*Mém. de Ste-Hél.*, II. 454).

Sainte-Hélène. — « Je me permis de lui demander s'il croyait à la fatalité. « *Sicuro*, répondit Napoléon, autant que les Turcs. J'ai toujours été de même. Il faut obéir à l'ordre du destin : Quando lo vuole il destino, *bisogna* ubbidire. » (*Id.*, II. 594).

Puis grand peuple par langue et fait duira...

PUIS. — Bonaparte a été proclamé Empereur sous le nom de Napoléon, NOM FAROUCHE (*exterminateur*); PUIS, il a entraîné le GRAND PEUPLE français par ses proclamations et ses hauts faits. Le Prophète suit l'histoire pas à pas :

« 18 *mai* 1804. L'ex-second Consul dit au nouvel Empereur : « ... Le Sénat... pour la gloire comme pour le bonheur de la République proclame à l'instant même Napoléon Empereur des Français. » (*Montg.*, VI. 99).

» 1er décembre 1804. Le Sénat-conservateur présente à Napoléon le plébiscite qui reconnaît l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille... Napoléon, majestueusement affectueux, répond : « Je monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du Sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce PEUPLE que, du milieu des camps, j'ai *le premier* salué du nom de GRAND. » (*Id.*, VI. 141).

GRAND PEUPLE. — Nostradamus emploie cette expression six fois : cinq fois dans des quatrains sur le premier Empereur, une fois dans un quatrain pour le moment où, sous le second, sa prophétie produira son effet.

PAR LANGUE. — Il est dit de Napoléon au quatrain précédent : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE...

« L'Empereur, parlant d'éloquence militaire, disait : « Quand au fort de la bataille, parcourant la ligne, je m'écriais : *Soldats! déployez vos drapeaux, le moment est venu!* il eût fallu voir nos Français : ils trépignaient de joie; je les voyais se centupler : rien alors ne me paraissait impossible. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 465).

ET FAIT DUIRA. — *Duira*, pour *conduira*, de *duco*, conduire, charmer, attirer, gagner (*Wailly*).

« Voici ce qui peut, en fort peu de mots, donner une idée des travaux et de l'activité de son administration : « On a calculé que le gouvernement de Napoléon, dans un espace de QUATORZE ANS et cinq mois, présente 61,139 délibérations du Conseil d'Etat sur des objets différents! « (*Hist. critique et raisonnée de Montveran*, *Mém. de Sainte-Hélène*, II. 444).

« Voici ce qu'il s'est trouvé dicter lorsque les papiers ministériels anglais parlaient des grands trésors que Napoléon devait posséder, et qu'il tenait sans doute cachés.

» Vous voulez connaître les trésors de Napoléon? Ils sont immenses, il est vrai, mais sont exposés au grand jour. Les voici : le beau bassin d'Anvers, celui de Flessingue, capables de contenir les plus nombreuses escadres et de les préserver des glaces de la mer; les ouvrages hydrauliques de Dunkerque, du Havre, de Nice; le gigantesque bassin de Cherbourg, les ouvrages maritimes de Venise; les belles routes d'Anvers à Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bor-

Digitized by Google

deaux à Bayonne ; les passages du Simplon, du mont Cénis, du mont Genèvre, de la Corniche, qui ouvrent les Alpes dans quatre directions ; dans cela seul vous trouveriez plus de 800,000,000. Ces passages surpassent en hardiesse, en grandeur et en efforts de l'art tous les travaux des Romains... etc., etc... Voilà qui forme un trésor de plusieurs milliards qui durera des siècles ! voilà les monuments qui confondent la calomnie !!!... » (*Mém. de Sainte-Hélène.* II. 276).

Le mot FAIT de ce quatrain doit être entendu en particulier des *faits* de guerre ; on a vu : MERVEILLEUX FAITS PAR CELLE GRAND MESNIE (130e).

« Eh bien ! Monsieur l'Archevêque, comment vont nos affaires avec le Pape ? — Sire, la députation de vos évêques va se mettre en route pour Savone. — Eh bien, tâchez de faire entendre raison au Pape ; rendez-le sage, autrement il n'a qu'à y perdre avec nous. Dites-lui bien qu'il n'est plus au temps de Grégoire, et que je ne suis pas un Débonnaire. Il a l'exemple de Henri VIII ; sans avoir sa méchanceté, j'ai plus de force et de puissance que lui. Qu'il sache bien que, quelque parti que je prenne, j'ai six cent mille Français en armes, même un million qui, dans tous les cas, marcheront avec moi, comme moi et pour moi ; les paysans, les ouvriers ne connaissent que moi ; ils me portent une confiance aveugle... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 120).

« 21 juin 1815. Lucien discourt longuement sur la nécessité d'investir d'une dictature temporaire son frère, seul en état de conduire la guerre. « Si la France, soutient ce dissertateur insolent, abandonnait son empereur, elle s'exposerait devant le tribunal des peuples au jugement le plus sévère sur son inconstance et sa légéreté ; jamais elle ne voudra manquer à ce que l'honneur exige d'elle. » Aussitôt, Lafayette s'écrie : « Quelles assertions vient-on faire entendre ? Ose-t-on accuser la nation de légéreté et de peu de persévérance à l'égard de Napoléon ? Ne l'a-t-elle pas suivi dans les sables de l'Egypte, dans les déserts de la Russie, sur cinquante champs de bataille, après ses désastres aussi bien qu'au milieu de ses victoires ? C'est pour l'avoir suivi que nous avons à regretter le sang de trois millions de Français. » Ces paroles agitent l'Assemblée. Lafayette insiste pour l'abdication immédiate de Napoléon. » (*Montg.*, VIII. 222).

Plus que nul autre aura bruit et renom.

On a vu : PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e).

« En 1769, le 15 août, naquit à Ajaccio un enfant qui, plus qu'Alexandre-le-Grand, César et Charlemagne, devait remplir l'univers du BRUIT de son NOM et de l'éclat de ses victoires. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 1).

On ne reprochera pas au Prophète de tremper toujours sa plume dans le fiel. Voici Napoleon élevé aussi haut qu'il a pu le souhaiter. Corneille aurait dit : *Parvenu jusqu'au faîte, il aspire à descendre*, et le Prophète présente aussitôt dans le quatrain suivant le revers de la médaille. Dès qu'un quatrain est interprété, il faut regarder ce qui le précède et ce qui le suit, car Nostradamus emploie plusieurs quatrains de suite sur un même personnage ou un même fait historique. Grand nombre de quatrains jugés longtemps d'une interprétation impossible ont été interprétés tout à coup, grâce à la place qu'ils occupent. C'est ce qui a eu lieu pour cet autre :

Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval :
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par Calpre et classe auprès de Rocheval.

Je me suis dit CALPRE ! c'est le détroit de Gibraltar *Calpe* : 1° mt Gibraltar, une des colonnes d'Hercule ; 2° Gibraltar, v. d'Espagne (*Wailly*) ; et le Prophète a ce vers : TRAVERSERONT LE CALPRE ET ESPAGNE, III. 78. Je cherche sur la carte ROCHEVAL..., la ville de Gibraltar est sur les bords de la Méditerranée, les mots *détroit de Gibraltar* sont ENTRE DEUX MERS : la Méditerranée et l'Océan... et à toucher ces mots, dans l'Océan je vois le *cap* ROCHE..., entre ce cap et le détroit, il y a *Trafalgar !* Aussitôt, me rappelant que le vainqueur est mort dans la bataille de ce nom : LE SIEN NEPTUNE PLIERA VOILE NOIRE, je suis assuré que ce quatrain parle du combat naval livré sous l'Empereur, si clairement annoncé dans le quatrain précédent, et je demande à l'histoire l'explication de chaque mot de ces quatre vers.

Entre deux mers dressera promontoire...

« 21 octobre 1805. Une bataille navale est livrée à la hauteur du cap Trafalgar, dix lieues sud-est de Cadix... L'amiral en chef, Villeneuve, est fait prisonnier... L'action a duré cinq heures seulement. Ce désastre, plus humiliant encore que celui d'Aboukir, doit s'attribuer principalement à Villeneuve, qui, *ayant arrêté d'avance son ordre de bataille*, ne le modifie pas en apercevant les manœuvres de l'ennemi. » (*Montg.*, VI 168).

« Villeneuve se dirigea sur Cadix. Cependant, Nelson, qui venait de paraître devant Cadix avec des forces supérieures, ayant détaché de sa flotte cinq vaisseaux, Villeneuve crut que le moment était venu de venger la défaite d'Aboukir. « S'il est vrai, écrivait-il, au ministre de la marine Decrés, qu'il ne faille pour réussir que de l'audace et du caractère, je ne laisserai rien à désirer à ma première sortie. » Il mit dehors dans les journées des 20 et 21 octobre 1805. Alors s'engagea ce combat si fameux sous le nom de Trafalgar. » (*Feller*, Villeneuve).

Ainsi, c'est bien Villeneuve qui a dressé le plan de combat. Parti de Cadix, il s'est rapproché du détroit de Gibraltar en passant devant le cap ROCHE, et c'est AUPRÈS et dans les eaux de l'ENTRE DEUX MERS, à Trafalgar, que la bataille a été livrée. Le mot PROMONTOIRE est ici pour rappeler que la bataille s'est livrée fort rapprochée de la côte et AUPRÈS du cap ROCHE ou du cap Trafalgar. Le mot *cap* est synonyme de *promontoire*.

Qui puis mourra par le mors du cheval...

« Villeneuve, prisonnier (à Trafalgar), fut amené en Angleterre ; il fut tellement affligé de sa défaite, qu'il étudia l'anatomie pour se détruire. Il acheta plusieurs gravures anatomiques du cœur, et les compara avec son propre corps pour s'assurer exactement de la position de cet organe. A son arrivée en France, je lui ordonnai de rester à Rennes. Craignant d'être jugé par un conseil de guerre pour avoir désobéi à mes ordres, et conséquemment pour avoir perdu la flotte (car je lui avais ordonné de ne pas mettre à la voile, et de ne pas s'engager avec les Anglais), il résolut de se donner la mort. En conséquence, il prit ces gravures du cœur, les compara de nouveau avec sa poitrine, fit au centre de la gravure une petite piqûre avec une longue épingle, fixa ensuite cette épingle, autant que possible, à la même place contre sa poitrine, l'enfonça jusqu'à la tête, se perça le cœur et expira. Lorsqu'on ouvrit sa chambre, on le trouva mort, l'épingle dans la poitrine, et la marque faite dans la gravure correspondant à la blessure de son sein. Il n'aurait pas dû prendre cette résolution extrême : *c'était un brave officier*, mais sans talent. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 365).

Villeneuve aurait fait part de ses projets de suicide à Napoléon et l'aurait eu pour témoin de sa mort, qu'on ne pourrait espérer des détails plus minutieux. On remarque avec peine que l'éloge funèbre d'*un brave officier* tienne si peu de place à la suite d'une pareille mise en scène. Il ressortirait de tout cela que le Prophète n'a point su cette mort aussi bien que Napoléon, car ce n'est point elle que l'on voit dans ce vers : QUI PUIS MOURRA PAR LE MORS DU CHEVAL. Cependant, passons outre, en raison des trois autres vers d'un quatrain qui LIMITE si bien LES LIEUX et qui vient après un autre interprété de Napoléon.

Le sien Neptune pliera voile noire...

On a vu, page 31, que le mot NEPTUNE désigne dans les Centuries le peuple Anglais qui, depuis trois cents ans, s'arroge l'empire des mers. (*Voir* III. 1).

« Nelson... ne put empêcher la réunion des escadres française et espagnole ; mais les ayant rencontrées à la hauteur de Trafalgar, il leur livra un combat célèbre ; et malgré la plus opiniâtre résistance, les défit complètement. Mais au milieu de l'action, Nelson blessé d'une balle partie des hunes du vaisseau français le *Redoutable*, expira peu de temps après qu'il eut appris sa brillante victoire. La mort de Nelson remplit de *deuil* l'Angleterre ; son corps, rapporté à Londres, fut exposé plusieurs jours sur un lit de parade, à Greenwich ; de là, il fut transporté à Westminster, puis inhumé avec une grande pompe dans la cathédrale de Saint-Paul, où on lui éleva un monument. » (*Feller*. Nelson).

Quel détail pour un quatrain où l'on voit presque le mot *Trafalgar!* Le vaisseau-amiral, loin de se pavoiser aussitôt après

Digitized by Google

la victoire, *plie les voiles* en signe de deuil. *Plier les voiles*, *plier le pavillon*, les attacher et ne pas les étendre (*N. L.*).

Par Calpre et classe auprès de Rocheval.

Les évènements renfermés dans les trois vers précédents ont eu lieu *à cause* (PAR) du détroit de Gibraltar (CALPRE) et de flotte (CLASSE, *classis*, flotte, armée navale, vaisseau, *Wailly*), AUPRÈS de ROCHEVAL. Trafalgar est le cap le plus rapproché du cap *Roche*. Le Prophète a dit ROCHEVAL pour *cap Roche* : VAL (*vallis*, vallée, le pied d'une montagne, *Wailly*), est pour la mer qu'il nomme PLAINE SPATIEUSE (166e) et que Racine comme tous les poètes, a nommé *plaine liquide*. Un vaisseau va en *aval* lorsqu'il descend vers la mer, et en *amont* lorsqu'il remonte dans les terres. Un cap est une pointe de terre qui descend vers la mer en *aval*.

Je ne puis m'expliquer comment j'ai eu en ma possession, il y a bien quinze ans, le plus sale libelle qu'on puisse imaginer contre l'Empereur; je ne m'explique pas davantage comment je n'ai pas brûlé ce livre après l'avoir parcouru, comment le vers : QUI PUIS MOURRA PAR LE MORS DU CHEVAL a pu me rappeler une note de ce livre oublié, et comment enfin j'ai retrouvé dans un coin de ma bibliothèque ce volume, que je garderai maintenant pour la curiosité du fait. On y lit :

« L'amiral Villeneuve a été assassiné à Rennes, par ordre de Buonaparté. Quatre mameluks, habillés en gendarmes, vinrent à Rennes. L'amiral avait dîné chez le préfet, et revint chez lui s'habiller pour aller à la comédie. Quand il entra dans son appartement, les quatre assassins se précipitèrent sur lui, et l'étranglèrent. On répandit le bruit que Villeneuve s'était tué, redoutant la vengeance que Buonaparté avait annoncé vouloir tirer de lui. Cela est faux et improbable; il était assuré de la protection de Madame Joseph Buonaparté, sa cousine germaine.

« Un ami intime de Murat, déjeunant un jour chez lui avec un des capitaines de la flotte de Villeneuve, on parla publiquement de cette affaire. Cet ami de Murat me l'a rapporté, en présence de M. Nicholh, anglais respectable dans tous les rapports, et qui est maintenant à Londres. » (*Hist secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté*, par Lewis Goldsmith, p. 252).

Ces détails sont aussi précis que ceux que Napoléon donne de la mort de Villeneuve; mais ils en diffèrent essentiellement. Il faut avouer que le libelliste a été bien servi dans sa haine, en trouvant auprès de Napoléon, pour parler d'un supplice qui n'a jamais été dans nos mœurs, des cavaliers mameluks, serviteurs aveugles du maître, venus de l'Orient, où ce supplice traditionnel s'exécute à l'aide de la bride des chevaux ou d'un *lacet*. Cependant, malgré le témoignage qu'il invoque, on trouvera toujours fort invraisemblable, et ce propos tenu à table devant un public nombreux, et le silence que les historiens en ont gardé. Tous les historiens, à ma connaissance, acceptent la version de Napoléon. Goldsmith n'a pour lui que le Prophète. On lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, I. p. 279 :

« J'avais entendu parler, à bord du vaisseau, de l'*Histoire secrète du cabinet de Bonaparte*, par Goldsmith, et au premier moment de loisir ici j'avais eu la fantaisie de le parcourir; mais j'ai eu beaucoup de peine à me le procurer, les Anglais s'en défendirent longtemps; ils disaient que c'était un abominable libelle, qu'ils n'osaient me le mettre dans les mains : ils en avaient honte eux-mêmes, disaient-ils... Ils convenaient que c'était si fort, qu'à l'exception des classes les plus vulgaires, cet ouvrage avait été un poison qui portait son antidote avec lui... L'Empereur a voulu voir l'ouvrage; je l'ai fait venir; nous l'avons parcouru ensemble. En tombant d'horreurs en horreurs, il s'écriait : *Jésus !... Jésus !...* se signait; geste que je me suis aperçu lui être familier dans sa petite intimité, lorsqu'il rencontre des assertions monstrueuses, impudentes, cyniques, qui excitent son indignation ou sa surprise, sans le porter à la colère. Chemin faisant, l'Empereur analysait certains faits, redressait des points dont l'auteur avait su quelque chose; parfois il haussait les épaules de pitié, parfois il riait de bon cœur; jamais il ne montra la moindre humeur... »

Je fais mon possible pour mettre l'antidote à côté du poison. Napoléon a dit en parlant du *Recueil de Goldsmith*:

« Après tout, ils auront beau retrancher, supprimer, mutiler, il leur sera bien difficile de me faire disparaître tout à fait. Un historien français sera pourtant bien obligé d'aborder l'empire; et, s'il a du cœur, il faudra bien qu'il me restitue quelque chose, qu'il me fasse ma part, et sa tâche sera aisée, car les faits parlent, ils brillent comme le soleil. (*Id.*, I. 534).

Certes, le Prophète français, véritable historien de l'Empire, a fait la part de l'Empereur dans l'*Histoire prédite et jugée*, et j'espère qu'on ne portera jamais sur lui le jugement que l'Empereur a porté sur les historiens en général :

« La conversation a amené une caricature citée par les derniers journaux : c'était Louis XVIII sur son trône. Dans un coin du tableau tombait, sous la fusillade ou sous la guillotine, une foule de proscrits. Un de ceux-ci parvenait à s'enfuir, et passait devant le roi, qui s'efforçait de l'arrêter, et qui, l'ayant manqué, s'écriait : *Ah ! malheureux, tu échappes à ma clémence !*

« Quelle horreur ! a repris l'un de nous. Quoi ! en dépit de la bonté héréditaire des Bourbons ! — « Oh ! oui, a continué l'Empereur, la bonté proverbiale des Bourbons ! C'est cela ! Un historien, dans sa niaiserie, aura hasardé cette phrase qui se présente bien; d'autres la répéteront par adulation, et voilà la multitude saisie d'un mot qui remplira toutes les bouches, même au milieu des faits les plus contraires. En voici une foule de preuves.... Enfin, cent autres choses de la sorte, on n'en finirait pas. Et cependant, l'adage d'aller toujours son train, et voilà l'histoire pour les innombrables gens futiles et sans réflexion ! » (*Id.*, I. 350).

LA TESTE RAZE.

3me ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

57e

De la cité marine et tributaire,
Le teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.
VII. 13.

85e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.
VII. 14.

Bonaparte n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE, dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte, qui, comme Consul et Empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814.

On multipliera à cette époque les écrits contre la Religion et la Royauté. Les provinces feront place aux départements divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche, ou noire, ou verte, de l'ancienne maison de Bourbon.

Ces deux quatrains ont été interprétés, le premier, page 103, et le second, page 123; mais il était bon de les rappeler ici pour faire reconnaître une fois de plus le grand secret d'interprétation. L'expression TESTE RAZE n'est au singulier que dans trois quatrains, et ces trois quatrains s'interprètent de Napoléon Ier. En outre, chacun est suivi d'un autre sur le même temps et les mêmes évènements; en outre, ces six quatrains s'*adaptent* par une foule d'expressions à un grand nombre d'autres interprétés de la même époque. J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. 102) :

« Pour conclure : semblables aux alvéoles d'un gâteau de cire qui s'adaptent par leurs six côtés à six autres alvéoles, les quatrains s'*adaptent* par un grand nombre d'expressions les uns aux autres. On a dit que la forme hexagonale des alvéoles d'une ruche est la plus propre à offrir une grande solidité sans perte d'espace; le Prophète

Digitized by Google

a pris le meilleur moyen pour renfermer en peu de mots le plus de choses et donner à sa prophétie tout entière la plus grande force ; il a dit lui-même : J'EUSSE CALCULÉ PLUS PROFONDÉMENT ET ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES : MAIS VOYANT, Ô SÉRÉNISSIME ROY, QUE QUELQUES-UNS DE LA CENSURE TROUVERONT DIFFICULTÉ, QUI SERA CAUSE DE RETIRER MA PLUME A MON REPOS NOCTURNE. » (*Lettre à Henry II*).

L'expression CITÉ MARINE du quatrain 57e ne se voit que dans un autre, le 7e, et précisément pour la prise de cette même ville par LA TESTE RAZE. On revoit les SECTES du 85e dans le 49e : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT.

143e

Par teste raze viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.

V. 60.

144e

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Appenis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Sénis.

V. 61.

Bonaparte ne se contentera pas de la gloire acquise comme général, il prendra le sceptre, tirant le mal du bien en allant au-delà de la mission qu'il aura reçue de Dieu. Les guerres de l'Empire se renouvelant sans cesse et toujours avec un nouvel acharnement, feront dire que l'Empereur, par le fer et la flamme, veut détruire le monde entier.

Eugène Beauharnais, son enfant, non par sa naissance mais par adoption, sera vice-roi d'Italie, commandant en chef de l'armée d'Italie et règnera sur la partie de cette contrée où les monts Apennins sont les plus élevés. Au dernier jour de l'Empire, l'Italie entière, soumise à l'influence de la Balance (LIBRA *préside à Rome*), se soulèvera contre l'Empereur depuis le Vésuve, où son BEAU FRÈRE MINEUR le trahira, jusqu'au mont Cénis; mais Eugène fera trembler un moment tous ses ennemis.

Par teste raze viendra bien mal eslire...

TESTE RAZE. — On a vu, page 103, combien cette expression est propre à désigner Bonaparte *le petit tondu*.

« Si le petit tondu vivait encore, lui cria l'officier, tu aurais la croix et une bonne retraite, car tu as sauvé la vie à tous ceux qui portent des épaulettes et qui se sont trouvés de l'autre côté de la rivière le 1er octobre 1812. » (*Hist. de l'Emp.*, par H. de Balzac, p. 12).

VIENDRA BIEN MAL ESLIRE. — *Par teste raze le mal viendra* sortir du *bien*. ESLIRE, de *eligere*, tirer de, choisir, élire (*Wailly*). Napoléon avait reçu une mission de Dieu; il a été au-delà, comme le Prophète l'affirme dans le vers suivant :

Plus que sa charge ne porte passera...

Les dieux étaient tombés, les trônes étaient vides :
La victoire te prit sur ses ailes rapides ;
D'un peuple de Brutus la gloire te fit roi.
Ce siècle dont l'écume entraînait dans sa course
Les mœurs, les rois, les Dieux... refoulé vers sa source,
Recula d'un pas devant toi !

Tu combattis l'erreur sans regarder le nombre ;
Pareil au fier Jacob, tu luttas contre une ombre,
Le fantôme croûla sous le poids d'un mortel ;
Et de tous ces grands noms, profanateur sublime,
Tu jouas avec eux comme la main du crime
Avec les vases de l'autel.

Ainsi dans les accès d'un impuissant délire,
Quand un siècle vieilli de ses mains se déchire,
En jetant dans ses fers un cri de liberté,
Un héros tout à coup de la poudre se lève,
Le frappe avec son sceptre... il s'éveille, et le rêve
Tombe devant la vérité !

Ah ! si, rendant ce sceptre à ses mains légitimes,
Plaçant sur ton pavois de royales victimes,
Tes mains des saints bandeaux avaient lavé l'affront !
Soldat vengeur des rois, plus grand que ces rois même
De quel divin parfum, de quel pur diadème,
L'histoire aurait sacré ton front !

(*Lamartine*, Bonaparte).

Bonaparte a préféré régner malgré les offres et, plus tard, malgré les protestations de Louis XVIII : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND HIÉRARCHIE (134e).

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français; clément par caractère, je le serais encore par raison.

» Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, le conquérant de l'Italie, ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité; cependant vous perdez un temps précieux. Nous pouvons assurer la gloire de la France; je dis *nous*, parce que j'aurais besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi.

» Général, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon pays. » « LOUIS. »

« Bonaparte répondit, le 7 septembre 1800 :

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez plus souhaiter votre retour en France : il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France : l'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille; je contribuerai avec plaisir à l'adoucir et à la tranquillité de votre retraite. » « BONAPARTE. »

(*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 60).

Louis XVIII revint de l'exil sans marcher sur *cent mille cadavres*, mais après la mort de trois millions de Français, si on en croit Lafayette. Napoléon crut trop tard que les Bourbons pourraient sauver la France.

« *Campagne de* 1814. L'Empereur, enfermé avec le duc de Bassano, et succombant à la vue du déluge de maux qui allaient fondre sur la France, demeurait absorbé dans de tristes méditations, quand tout à coup il s'élance de son siége, s'écriant avec chaleur : « Je possède peut-être encore un moyen de sauver la France... Et si je rappelais moi-même les Bourbons! il faudrait bien que les Alliés s'arrêtassent devant eux, sous peine de honte et de duplicité avouée, sous peine d'attester qu'ils en veulent encore plus à notre territoire qu'à ma personne. Je sacrifierais tout à la patrie; je deviendrais le médiateur entre le peuple français et eux; je les contraindrais d'accéder aux lois nationales; je leur ferais jurer le pacte existant : ma gloire et mon nom serviraient de garantie aux Français. Quant à moi, j'ai assez régné; ma carrière regorge de hauts faits et de lustre, et ce dernier ne serait pas le moindre : *ce serait m'élever encore que de descendre de la sorte.* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 424).

Napoléon recula encore devant cette gloire : PAR TESTE RAZE VIENDRA BIEN MAL ESLIRE, et il continua son œuvre.

Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.

Voir : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e) ; LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE (126e) ; VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e) ; PAR GRAND FUREUR LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), etc., etc.

« Napoléon ne se bat pas comme Bonaparte ; il ne s'appuie plus, dans les grandes actions, que sur l'artillerie dont il force l'usage : après avoir triomphé à coups d'hommes, il en vient à ne gagner les batailles qu'à coups de canons. Un grand nombre de vieux soldats ont péri, la cavalerie est tombée à un degré très marqué d'infériorité, par l'effet des expéditions lointaines, par la précipitation des levées, ainsi que par le système des dernières campagnes, où elle se vit sacrifiée d'une manière inouïe. Ce n'est plus la guerre chez des peuples civilisés, c'est la guerre des sauvages ou des barbares : l'Empereur semble ne mettre aucun prix à la vie des hommes, que cependant doit ménager le talent comme l'humanité d'un général. Mais, c'est de même qu'on le vit agir dans toutes ses campagnes. Kleber disait : « C'est un général à six mille hommes par jour. » (*Montg.*, VII. 206).

1er avril 1814. La proclamation suivante du Conseil départemental et municipal de Paris est affichée : « Habitants, vos magistrats seraient traîtres..., s'ils comprimaient plus longtemps la voix de leur conscience. Elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme. C'est lui qui, chaque année, par la conscription, décime nos familles. Qui de nous n'a perdu un fils, un frère, des parents, des amis ? Pourquoi tous ces braves sont-ils morts ? Pour lui seul et non pour le pays... Voyez ce vaste continent de l'Europe, partout couvert des ossements confondus de Français et de peuples qui n'avaient rien à se demander les uns aux autres... Quel bien nous ont-elles fait ces funestes victoires ? La haine des peuples, les larmes de nos familles, le célibat forcé de nos filles, la ruine de toutes les fortunes, le veuvage prématuré de nos femmes, le désespoir des pères et des mères à qui, d'une nombreuse postérité, il ne reste

Digitized by Google

plus la main d'un enfant pour leur fermer les yeux ; voilà ce que nous ont produit ces victoires ! Ce sont elles qui amènent aujourd'hui dans nos murs les étrangers ! » (*Id.*, VII. 403).

Plus tard, la conscription devint impossible dans les années qui correspondaient pour les naissances aux dernières de l'Empire : TOUT SEXE TRANCHERA !

L'enfant du grand n'estant à sa naissance...

ENFANT DU GRAND. — 24 vers qui se suivent sur Napoléon le GRAND parlent de cet enfant : MAIS SES ENFANTS DU REGNE GETTEZ HORS (97e), et de ce GRAND : LE GRAND MONARQUE CHATIERA LEUR FRENAISIE (98e).

« *Beauharnais* (Eugène), prince d'Eichstat, duc de Leutchtenberg, etc. ; fils d'Alexandre Beauharnais et de Joséphine. Il suivit comme aide-de-camp, en Italie et en Egypte, Bonaparte devenu son beau-père... Après son couronnement, Bonaparte lui donna le titre de prince français, le nomma, en 1805, archi-chancelier d'Etat, et peu après le créa vice-roi d'Italie septentrionale, qu'il avait érigée en royaume et divisée en quatorze départements. Le 12 janvier 1806, Napoléon, qui avait antérieurement déclaré au Sénat qu'il adoptait le prince Eugène, et qu'à défaut de descendant direct il entendait placer la couronne d'Italie sur la tête de son fils adoptif, le maria avec la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière. » (*Feller*).

Subjuguera les hauts monts Appenis...

« L'année suivante, continue Feller, Eugène fut créé prince de Venise, dont les provinces avaient été réunies au royaume d'Italie. Lors de la reprise des hostilités, en 1809, il marcha contre les Autrichiens, les battit en plusieurs rencontres, et les força de rétrograder. Macdonald, un de ses généraux, s'empara de Trieste, de Laybach et de Gratz ; les ennemis furent encore défaits à la bataille de Raab, où Eugène commandait en personne. De là, ce prince se dirigea sur Vienne, obtint de nouveaux succès à Saint-Daniel, à Malborghetto et à Léoben, où il détruisit un corps d'Autrichiens commandé par le général Jallalich, et opéra sa jonction avec la grande armée. » (*Id.*).

Le prince Eugène, étranger à l'Italie, a été imposé pour vice-roi aux Italiens après la conquête à laquelle lui-même prit part et qu'il maintint par les armes.

LES HAUTS MONTS APPENIS. — « A partir du *Tanaro*, jusqu'à l'extrémité de l'Italie, s'étend la longue chaîne des *Apennins*. Toutes ces montagnes (de l'Italie), dépendent d'un même système : celui des Alpes, la chaîne *Rhétienne* et la chaîne *Apennine*, partent d'une masse principale, le mont *Blanc*. » (*Malte-Brun*, VII. 566).

Les plus hautes montagnes des Apennins se trouvent dans le nord de l'Italie, dans la contrée dont le prince Eugène a eu le gouvernement comme vice-roi.

Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Sénis...

BALANCE. — L'Italie est sous l'influence de ce signe du zodiaque. — MONTS FEUX, l'Etna et le Vésuve ou l'extrémité méridionale de l'Italie. — MONTS SÉNIS, ou l'extrémité septentrionale du même pays. Le mont *Cénis* sépare les *Alpes grecques* des *Alpes cottiennes*.

« *Tout le monde est divisé par les douze signes du zodiaque, voyre jusques au centre de la terre* » (p. 99). « LIBRA *préside à Romme, où est le Royaume d'Edon, c'est-à-dire des chrestiens.* » (57)... *Vénus, Saturne, et le signe de* LIBRA, *président à Romme, cité métropolitaine, et chef et ville capitale des chrestiens, ou de la chrestienté.* » (59).

Napoléon Ier est dit : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS (135e) ; HERCULES ROY DE ROME ET DANEMARC (114e). L'Italie est désignée dans d'autres quatrains par le mot BALANCE : DES RÉGIONS SUBJETTES A LA BALANCE, V. 70 ; SUCCÉDERA AU RÈGNE DE BALANCE, IV. 96. Un quatrain qui vient de s'accomplir rend cela évident :

> Mars élevé à son plus haut beffroy,
> Fera retraire les Allobrox de France,
> La gent Lombarde fera si grand effroy
> A ceux de l'Aigle compris sous la Balance. V. 42.

Napoléon III, au faite de la puissance, ramènera à la France les Savoyards, la gent Lombarde s'étant soulevée contre les soldats de l'Aigle d'Autriche en garnison sous le ciel de l'Italie ou préside la Balance. ALLOBROX, peuples de la Savoie et du Dauphiné (*Wailly*). — RETRAIRE, de *retraho*, retirer en arrière, ramener à soi (*id.*) ; t. de droit, retirer, par droit de parenté ou de seigneurie, un héritage qui a été vendu (*N. Landais*). — EFFROY, émeute, sédition (*Glossaire*).

Le prince Eugène était un grand homme de guerre :

« A la bataille de Wagram, livrée le 6 juillet 1809, il déploya des talents et un courage qui ajoutèrent encore à sa réputation... La campagne de Russie fut pour lui une nouvelle source de gloire. Il prit le commandement du 14e corps de la grande armée, et contribua au succès d'Ostrowno, de Mohilaw, ainsi qu'à la célèbre bataille de la Moskowa. Secondé par le général Compans, il battit le général Kuturow, et se signala encore pendant la retraite aux combats de Viazma et de Krasnoë. Il prit à Posen, après le départ de Napoléon et de Murat, le commandement en chef de l'armée qu'il ramena dans le meilleur ordre possible jusqu'à Magdebourg, et s'arrêta dans cette ville pour rassembler les débris des différents corps, avec lesquels il hasarda un combat où il fut défait. Il commanda l'aile gauche à Lutzen. Napoléon pressentant la défection des Autrichiens, envoya Eugène en Italie pour organiser des moyens de défense. Il y remporta encore quelques succès,.. » (*Feller*).

8 *février* 1814. « La bataille du Mincio est livrée sur la rive droite de cette rivière, à Vellegio et Pozzolo (trois lieues ouest de Mantoue). L'armée de Bellegarde compte 50.000 vieux soldats, le prince Eugène Beauharnais ne dispose que de 30,000 hommes, dont la moitié consiste en nouvelles levées. L'action dure tout le jour, et finit au désavantage des Autrichiens, qui ont 5,000 hommes hors de combat et 2,000 prisonniers ; la perte des Franco-Italiens ne s'élève pas à 4,000 hommes. *Malgré les démonstrations des troupes Napolitaines sur la rive droite du Pô, malgré la supériorité numérique, l'ennemi intimidé gardera la défensive ;* concentrant ses forces, il restera dans l'inaction jusqu'à la fin de la guerre. » (*Montg.*, VII. 341).

16 *avril* 1814. Une convention est signée à Schiarino-Rizzino (près de Mantoue), entre le prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, et le général autrichien Bellegarde. Les troupes françaises rentreront dans les limites de l'ancienne France. Les troupes italiennes continueront d'occuper tous les pays qui ne sont pas au pouvoir des souverains alliés.

« L'armée franco-italienne a contenu, jusqu'à ce jour, l'armée autrichienne, malgré la défection de Murat, les soulèvements des peuples de la *moyenne Italie* et les débarquements opérés par les Anglais sur les côtes de la Méditerrannée. Les jours suivants, les divisions françaises se mettent en marche vers leur patrie ; elles sont fortes de 40,000 hommes, dont 25,000 sous les armes, avec 360 pièces d'artillerie. » (*Id.*, VIII. 4).

Si l'on remarque que les Alliés étaient dans Paris depuis le 30 mars, que l'Empereur avait abdiqué, que les Bourbons étaient remontés sur leur trône, on reconnaîtra que pour obtenir une capitulation aussi honorable, le prince Eugène avait dû en effet FAIRE TREMBLER TOUS CEUX DE LA BALANCE ET DES MONTS FEUX JUSQUES A MONTS SÉNIS.

145e

> Le divin mal surprendra le grand prince,
> Un peu devant aura femme espousée,
> Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
> Conseil mourra pour la teste razée. I. 88.

146e

> Tous ceux de Iler seront dans la Moselle,
> Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine :
> Le cours marin viendra près d'haute velle,
> Quand Espagnol ouvrira toute veine. I. 89.

Dieu enverra à Napoléon cet *esprit d'imprudence et d'erreur, de la chute des rois, funeste avant-coureur,* un peu après son mariage avec Marie-Louise. Il fera la campagne de Russie, et tout à coup ses alliés l'abandonneront ; aucun pouvoir ne le soutiendra plus en France, et il abdiquera, ne sachant quel autre parti prendre.

Les Allemands et les Alliés entreront en France du côté de la Moselle. Ce sera une guerre d'extermination ; ils entreront à main armée jusque dans Paris, et les soldats français ne seront bientôt plus que les *soldats de la Loire*. Les Anglais, peuple marin, descendront, comme un torrent, du haut des gorges élevées des Pyrénées, sous la conduite de Wellington (HAUTE-VELLE), quand les Espagnols pénétreront de tous côtés dans la France ouverte de toutes parts.

Digitized by Google

Le divin mal surprendra le grand Prince,
Un peu devant aura femme espousée...

LE DIVIN MAL. — Le poète latin l'a dit : Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre : *Quos vult perdere Jupiter dementat.* Le Prophète qui a fait allusion à la pièce d'*Athalie* (*Vie de L.-Philippe,* Conclusion, p. 92), a-t-il connu ces vers ?

Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis ;
Livre en mes faibles mains ses puissants ennemis ;
Confonds dans ses conseils une reine cruelle !
Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chûte des rois, funeste avant-coureur ! (*Acte I, Sc. II*).

SURPRENDRA LE GRAND PRINCE. — Ce grand prince est celui qui est désigné dans ce même quatrain par l'expression TESTE RAZÉE, celui qu'on a vu dans le mot GRAND du quatrain précédent : L'ENFANT DU GRAND ; quatrain où l'on a vu aussi l'expression TESTE RAZE, c'est le GRAND MONARQUE (98e).

UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE. — Le Prophète a parlé plusieurs fois de cette femme, dont il a dit : DE FEMME ESTRANGE GRANDEMENT ATTENTIF (135e) (*voir* 171e, 172e), ET FEMME ASSOMMÉE (133e).

« L'opinion publique blâmait hautement Napoléon d'avoir divorcé, et le peuple des campagnes surtout conservait de profondes sympathies pour Joséphine. On dit même qu'à cette époque il y eut de sombres pressentiments des malheurs qui allaient accabler la France. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 114).

« Son divorce et son second mariage peuvent même être assignés comme la grande époque de sa merveilleuse histoire (7 février 1810, NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA, 95e). La péripétie de sa fortune est jusqu'ici toujours ascendante, car, dès cette heure commence la chaîne des malheurs qui conduisent à la décadence de l'empire. Un écrivain anonyme exprime très bien que « le scandale du divorce fit perdre à Napoléon le respect qu'imposaient ses hauts exploits : on lui avait pardonné comme une erreur de l'esprit, sa faiblesse pour certaines chimères, alors on accusa son cœur. L'opinion n'accueillit aucune des raisons données pour justifier cette union.... Les hommes sages n'ont vu dans le mariage de Napoléon que l'ambition pour lui si puérile, de posséder une fille des Césars, et ils ont gémi... Dès son mariage, il cesse d'être le même... Inquiet et sombre quoique encore prospère, préoccupé de faibles intérêts, soupçonneux sans objet et accessible à l'astuce, impérieux sans dignité, il n'eut plus dans son intérieur cette apparente franchise, cet abandon qui lui avait gagné tant de cœurs ; ses actes et ses démarches politiques n'eurent plus ce caractère si fortement imprimé de pénétration, de justesse, de grandeur qui avait signalé les premières périodes de sa glorieuse vie. Aussi le peuple, juge suprême qui semble inspiré d'en haut, cessa-t-il de le saluer comme un être surnaturel : il pouvait enfin, si l'on peut ainsi s'exprimer, mesurer sa stature morale. » (*Montg*, VII. 5).

« L'Autriche était devenue ma famille, et pourtant ce mariage m'a perdu. Si je ne m'étais pas cru tranquille et même appuyé sur ce point, j'aurais retardé de trois ans la résurrection de la Pologne ; j'aurais attendu que l'Espagne fut soumise et pacifiée. J'ai posé le pied sur un abîme recouvert de fleurs. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 476).

« Je n'hésite pas à prononcer que mon assassinat à Schœnbrünn eût été moins funeste pour la France que ne l'a été mon union avec l'Autriche. » (*Id.*, II. 103).

On n'est point surpris de voir le Prophète remonter jusqu'au second mariage de Napoléon pour retrouver la source de ses malheurs, car il a dit : QUAND L'ADULTÈRE AURA MEURTRY LA FEMME PAR DESPIT... FEMME ASSOMMÉE... S'ESTOUFFER SANS RESPIT (133e).

Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la teste razée.

SON APPUY. — « Napoléon s'est arrêté sur la guerre de Russie... Cette guerre eût dû être la plus populaire des temps modernes : c'était celle du bon sens et des vrais intérêts, celle du repos et de la sécurité de tous ; elle était purement pacifique et conservatrice, tout à fait européenne et continentale... Je ne prétendais rien acquérir ; je ne me réservais que la gloire du bien, les bénédictions de l'avenir. Croirait-on que ce dût être là où j'échouerais et trouverais ma perte ? Jamais je n'avais mieux fait, jamais je ne méritais davantage ; mais, comme si l'opinion avait aussi ses épidémies, voilà qu'*en un instant* il n'y eut plus qu'un cri, qu'un sentiment contre moi : on me proclama le tyran des rois, moi qui avais retrempé leur existence. Je ne fus plus que le destructeur des droits des peuples, moi qui avais tant fait et qui allais tant entreprendre pour eux. Et les peuples et les rois, ces ennemis irréconciliables, se sont alliés, ont conspiré de concert contre moi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 339).

« Napoléon continue : « Dans cette malheureuse campagne, nos pertes furent considérables, sans doute, mais non pas telles qu'on se l'imagine. Des quatre cent mille hommes qui passèrent la Vistule, la moitié était *Autrichiens, Prussiens, Saxons, Polonais, Bavarois, Wurtembergeois, Bergeois, Badois, Hessois, Westphaliens, Mecklenbourgeois, Espagnols, Italiens, Napolitains.* L'armée impériale, proprement dite, était pour un tiers composée de *Hollandais, Belges, habitants des bords du Rhin, Piémontais, Suisses, Génois, Toscans, Romains, habitants de la 32e division militaire, Brême, Hambourg*, etc. ; elle comptait à peine cent quarante mille hommes parlant français. L'expédition de Russie coûta moins de cinquante mille hommes à la France actuelle ; l'armée russe, dans la retraite de Wilna à Moscou, dans les différentes batailles, a perdu quatre fois plus que l'armée française ; l'incendie de Moscou a coûté la vie à cent mille Russes, morts de froid et de misère dans les bois ; enfin, dans sa marche de Moscou à l'Oder, l'armée russe fut aussi atteinte par l'intempérie de la saison : elle ne comptait, à son arrivée à Wilna, que cinquante mille hommes, et à Kalisch, moins de dix-huit mille. On peut avancer que la perte de la Russie, dans cette campagne, a été six fois plus grande que celle de la France d'aujourd'hui. » (*Id.*, 345).

Ceci prouve au moins que l'Empereur a été *fortement appuyé* dans cette campagne, dont il est dit dans la *Lettre à Henry II* : « *Et leurs langues entremêlées à grande société* (61e). » Aussitôt, dit le quatrain suivant : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE ; et, dit un autre quatrain : DEDANS LES ISLES SI HORRIBLE TUMULTE... QU'ON SE VIENDRA RANGER A LA GRAND LIGUE (*voir* les quatr. 107e-108e, *sur la campagne de Moscou*) ; tous les peuples, à la voix de l'Angleterre, forment la sixième coalition continentale ; l'Empereur reste presque seul : SON APPUY A UN COUP VIENDRA MINCE.

« 14 novembre 1813. L'Empereur, de retour à Paris (après la campagne de Saxe), a mis tous ses soins, déployé toute son activité à tirer parti des moyens qui lui restent pour soutenir les hostilités. Voici ses premiers mots au Sénat : « Toute l'Europe marchait avec nous, il y a un an ; toute l'Europe marche aujourd'hui contre nous... » (*Montg.*. VII. 273).

ET CRÉDIT. — « L'Empereur trouva (à son retour de Russie) tout le monde triste et abattu ; quand il paraissait en public, on gardait le plus profond silence ; dans ses entrevues avec les corps de l'Etat, il avoua l'immensité du désastre qui accablait la France. La première affaire dont il s'occupa fut la formation d'une nouvelle armée et la création d'un nouveau matériel. Il témoigna ensuite son indignation contre les autorités parisiennes, au sujet de la conspiration Mallet ; il ordonna une enquête sur la conduite du préfet de la Seine, qui fut condamné par ses collègues et destitué.

« La révolution n'est pas morte, s'écria l'Empereur ; ma dynastie n'a pas pris racine parmi les membres de mon conseil. »

« Il voulait d'abord étendre l'enquête jusqu'au Sénat, mais il crut qu'il était plus prudent de ne pas pousser les choses si loin. Il se contenta de faire couronner l'impératrice et le roi de Rome, et de leur faire prêter serment, croyant renforcer ainsi le dogme de l'hérédité. » (*Hist. pop. de l'Emper.*, p. 129).

CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RAZÉE. — La diète de Varsovie, constituée en Confédération générale, donna le signal de la liberté, en proclamant le rétablissement du royaume de Pologne. Mais Napoléon lui-même éteignit ce beau feu, en répondant à la députation de la diète qu'il avait garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines, et qu'il ne pouvait sanctionner aucun mouvement qui troublerait la paisible possession de ses provinces polonaises.

» Cette réponse de Napoléon fut une grande faute ; elle fit douter de sa puissance, et on tira de funestes présages de son expédition... Aidé d'une nouvelle armée accoutumée aux frimats, il aurait abattu le colosse du Nord...

» Cette guerre prenait un caractère affreux ; l'âme de Napoléon en fut troublée... Nos généraux ne cessaient de répéter dans le conseil que le seul parti qui restait pour sauver les restes de cette belle armée était de la cantonner en Pologne. Napoléon lui-même avait dit : « La guerre de Russie est une guerre de trois ans : 1813 nous verra à Moscou ; 1814 à Pétersbourg. » Cependant, après quelques jours d'indécision, il ordonna de marcher sur Moscou.

Digitized by Google

»... Bonaparte après avoir considéré le vaste embrasement de Moscou ne put s'empêcher de dire : « *Ceci nous présage de grands malheurs...* » L'incendie cessa le 20 septembre. Napoléon, qui avait quitté le Kremlin, y rentra et s'y fixa, pour le malheur de son armée. Il se flatta que les Russes lui feraient des propositions de paix ; il se refusa aux instances de ses généraux, qui voulaient quitter cette ville désolée, pour attaquer Kutusoff, dont l'armée n'avait encore reçu aucun renfort ; marcher sur Kalouga, le grenier de la Russie, et retourner en Pologne par une route plus méridionale qui traverserait des provinces que les ravages de la guerre n'avaient pas encore dévastées. *Mais la fatale incertitude de leur chef mit le comble à leur infortune.* « Il veut, dit-il, donner le temps à ses troupes de se reposer, leur faire recueillir les restes de Moscou. Il a écrit à Alexandre : dans huit jours sa réponse arrivera ; alors il prendra sa résolution. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 105-112).

« Dans son *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année* 1812, M. Philippe de Ségur, alors colonel de cavalerie, fait un tableau achevé de l'affaiblissement moral et physique de Napoléon, et représente ce grand capitaine comme ayant perdu son génie. M. de Ségur paraît avoir été induit en erreur... M. Philippe de Ségur décrit en style pompeux cette célèbre bataille de la Moskowa, et donne de très longs détails sur les *hésitations sans cesse renaissantes* de Napoléon, sur *les ordres et les contre-ordres* qu'il faisait signifier aux généraux. Un fait constant, c'est que Napoléon tint la jeune garde dans l'inaction, ne jugeant pas, sans doute, nécessaire de la faire donner, malgré les instances que lui faisait Murat. Napoléon répondait à ceux qui le pressaient : « Qu'il voulait voir ; que sa bataille n'était pas encore commencée ; qu'il fallait savoir attendre ; que le temps entrait dans tout ; que c'était l'élément dont toutes choses se composaient ; que rien n'était assez débrouillé. » Puis, il demandait l'heure, et ajoutait « que celle de la bataille n'était pas encore venue ; qu'elle commencerait dans deux heures. » (*Montg.*, VII. 113).

« Napoléon a dit de cette guerre : — *Fautes grossières en diplomatie et en guerre que l'on a le droit de m'adresser.*» (*voir* p. 142, 2e col.).

« 7 *février* 1810. Une convention de mariage est signée entre l'empereur Napoléon et l'archiduchesse Marie-Louise. » (*Montg.*, VII. 3).

« 27 *janvier* 1812. La Poméranie suédoise est envahie par une division de l'armée française sous les ordres du maréchal prince d'Eckmuhl ; la Suède étant en pleine paix avec la France, le général Friand en prend possession au nom de la France. » (*Id.*, VII. 62).

« 24 *mars* 1812. Un traité d'alliance entre la Russie et la Suède est signé à Saint-Pétersbourg. Le prince royal de Suède (Bernadotte) entrera en campagne et réunira sous ses ordres un corps russe. La Norwège est promise à la Suède. » (*Id.*, VII. 77). ET SERONT LORS LES SEIGNEURS DEUX EN NOMBRE D'AQUILLON VICTORIEUX (*Lettre à Henry II*, 65e).

« 22 *juin* 1812. Napoléon proclame, de son quartier général de Wilkowiski (Prusse-Orientale), la guerre avec la Russie.» (*Id.*, VII. 92).

Napoléon, entraîné à sa perte, prépare ouvertement la guerre contre la Russie, moins de deux ans après son mariage : UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE. Le Prophète, avons-nous dit, a fait de ce grand désastre la punition d'un grand crime : MAIS NATION CELTIQUE CRAINDRA L'HEURE, BORÉAS CLASSE TROP LOIN L'AVOIR POUSSÉE (p. 142) ; il a bien fallu que le Traducteur cherchât alors dans les évènements et les suites de cette guerre l'explication de ces mots : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE, SON APPUY ET CRÉDIT A UN COUP VIENDRA MINCE, CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RASÉE. Le Prophète ajoute :

Tous ceux de Iler seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine...

ILER. — « L'*Ilarus*, l'Iller, r. d'Allem. (*Wailly*), *Iller*, r. de Bavière, formée de la réunion de trois petits ruisseaux qui prennent leurs sources dans les monts du Tyrol, se jette dans le Danube, à une lieue 1/2 au-dessus d'Ulm. (*Mac-Carthy*). Le Danube, par la réunion de l'Iller, devient navigable. » (*Malte-Brun*, VII. 43).

« MOSELLE, gr. riv. de France, arrose les départ. des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, dans les Pays-Bas, le gr. duché de Luxembourg, et, en Prusse, la régence de Trèves, où elle se jette dans le Rhin à Coblentz. » (*Mac-Carthy*).

« LOYRE ET SEINE, fleuves de France. »

Il y a lutte à mort entre tous les peuples de l'ILER et tous ceux de LOYRE ET SEINE, et cette lutte a lieu dans la MOSELLE. La fin de ce quatrain montre la France *ouverte* de toutes parts par l'ESPAGNOL et le COURS MARIN, l'Anglais. L'Empereur a pu dire avec raison :

« Toute l'Europe marchait avec nous, il y a un an (1812), toute l'Europe marche aujourd'hui contre nous. » (*Montg.*, VII. 273).

On voit pourquoi le Prophète nomme la MOSELLE pour le théâtre de cette guerre A MORT ; les Alliés ont traversé deux fois cette rivière en se rendant à Paris (1814-1815), et il a dit du SOLDAT SIMPLE : VIOLENT TERAX perdra le NORLARIS (130e). Les mots LOYRE ET SEINE désignent, on ne peut mieux, la France de cette époque ; car la seconde capitulation de Paris porte :

« Art. 1er. Il y aura suspension d'armes entre les armées alliées et l'armée française sous les murs de Paris (SEINE). — 2. Demain, l'armée française commencera à se mettre en marche pour se porter derrière la LOIRE. » (*Montg.*, VIII. 237). — (ET FERONT PRÈS DU PONT ANTHONI PAUSE, 200e).

Mais pourquoi avoir choisi précisément l'ILER pour désigner tous les Alliés si bien appelés ailleurs SUEVES (126e) ? C'est qu'aucun nom de fleuve ne pouvait encore désigner mieux ces peuples. ILER rappelle le mot grec Ἴλη, troupe, escadron (*Lexique*). Napoléon avait proclamé une *guerre d'extermination* dans le temps où les Alliés étaient DANS LA MOSELLE (*voir* p. 113, 1re col., au haut). — Béranger a dit :

Viens mon coursier, noble ami du Cosaque....
Retourne boire à la SEINE rebelle,
Où tout sanglant, tu t'es lavé deux fois... (*Le chant du Cosaque*).

Chaque soldat fut grâce à lui,
Citoyen aux bords de la LOIRE. (*Le vieux drapeau*).

Le cours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol ouvrira toute veine...

Lorsqu'on remarque que dans le même moment où les Alliés pénétraient en France par la MOSELLE, les Anglais et les Espagnols y pénétraient par les gorges élevées des Pyrénées, on a bien vite l'intelligence de ces vers, sans qu'il soit nécessaire de rappeler ceux-ci de la fin d'un récit en trente-six vers sur les évènements de 1789-1814 : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BEZIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (22e) ; ni d'inviter le lecteur à voir le quatrain suivant qui s'adapte à celui-ci par les mots : OUVERTES VEINES. Ces expressions : OUVRIRA TOUTES VEINES et OUVERTES VEINES, ne se retrouvent pas ailleurs dans Nostradamus.

LE COURS MARIN ou les Anglais sont entrés en France avec les Espagnols, et ces deux peuples avaient un même généralissime, Wellington. Est-ce que le Prophète jouerait sur cette expression HAUTE VELLE pour *haute vallée*, qu'on supposerait un peu changée afin de rimer avec MOSELLE ? — VELLE ressemble à s'y méprendre à *Well*, et HAUTE a la signification de *ingens*, *ingentis* (*ingens*, grand, haut de taille. *Gradus*) ; *ingens*, *ingentis* ressemble assez à *ington* de *Wellington* ; et précisément, dans quelques noms, dit Vosgien (Dict.), la finale *ton* en anglais sert pour *Don* et signifie *colline*, comme *Taunton*. *Wellington* a la signification de *Well*, *colline*, de HAUTE VELLE.

Le lecteur trouve cela bien alambiqué, mais le Prophète nous a obligé déjà à accepter des choses tout aussi extraordinaires. Il ne faut pas dire non plus comme un Révérend Père : « C'est trop clair pour être une prophétie. » — Les citations historiques sont renvoyées au quatrain suivant qui est tout entier sur cette invasion des Espagnols.

Ainsi, les trois quatrains où l'on voit l'expression TÊSTE RAZE, et les trois autres qui les suivent immédiatement, s'interprètent du même personnage. Le Prophète a dit vrai : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY. Le grand secret d'interprétation est trouvé, tout paraît plus clair.

Digitized by Google

147e

Bien contigue des grands monts Pyrenées,
Un contre l'Aigle grand copie adressez :
Ouvertes veines, forces exterminées,
Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser.

VI. 70.

L'Europe marchera comme un seul homme contre l'Aigle de Napoléon, et enverra contre elle, du côté des Pyrénées, une armée nombreuse qui, durant six mois de marches, suivra toujours le pied de ces montagnes. La France sera ouverte de toutes parts. La *grande armée* sera écrasée par le nombre. Le généralissime des troupes anglaises, espagnoles et portugaises, après avoir fait évacuer l'Espagne aux Français, les chassera jusqu'à Orthez et Pau.

Ce quatrain s'*adapte* par les mots OUVERTES VEINES, OUVRIRA TOUTES VEINES au précédent qui vient d'être interprété des évènements de 1814; donc celui-ci sera interprété des mêmes évènements de 1814. — La guerre a lieu le long des Pyrénées, et la poursuite dirigée contre l'AIGLE s'étend JUSQU'A PAU. Cette AIGLE attaquée, BIEN CONTIGUE DES GRANDS MONTS PYRENÉES, et CHASSÉE JUSQU'A PAU est l'AIGLE française, l'AIGLE DU PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e); L'AIGLE CELTIQUE du PETIT GRAND, du *petit-caporal* dit Napoléon-le-Grand ? — Remettons-nous sur l'Histoire du soin d'expliquer tous les mots d'un quatrain aussi clair que précis.

« Au mois d'août (1813), l'Autriche s'unissait à la Prusse et à la Russie... Les quatre armées d'Autriche, de Prusse, de Russie et de Suède marchent ensemble, *comme* UN *seul homme*, pour achever d'un seul coup, s'il est possible, la délivrance des peuples d'Allemagne (ILER), par la chute de leur vainqueur, dont une nouvelle maladie, un incident imprévu enchaînait l'impétuosité : tant des circonstances, petites en apparence, influent sur le sort des nations et nous apprennent que Dieu se joue des conseils des hommes ! (p. 306). Bientôt ses alliés de Bavière et de Wurtemberg l'abandonnent; les Westphaliens les imitent, abandonnés qu'ils sont de leur roi Jérôme. Le 18 octobre, troisième jour de la bataille de Leipsick, l'armée Saxonne et la cavalerie Wurtembergeoise tournent contre les Aigles françaises leurs canons et leurs chevaux qui les protégeaient l'instant d'auparavant..., et au mois de novembre, le typhus sembla vouloir concourir avec *ce million de troupes* formidables, pour détruire les derniers guerriers de Napoléon (p. 312)...

« Ce million d'hommes avait franchi le Rhin (MOSELLE) au commencement de 1814. La Hollande avait brisé son joug pour se joindre à eux; la Suisse, de concert, leur ouvrait un passage... *L'Espagne et le Portugal, soutenus de forces anglaises que commandait lord Wellington, envahissaient les revers des Pyrénées*... Murat lui-même s'était allié à l'Autriche et à l'Angleterre » (p. 316). (*Hist. de Napoléon*, par Amédée Gabourd).

7 *octobre* 1813. « Wellington, commandant une armée d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais, passe la Bidassoa. C'est sur la frontière même de France que se termine l'entreprise de Napoléon sur l'Espagne (*Montg.*, VII. p. 250).

31 *octobre* 1813. « Pampelune capitule, faute de vivres; la garnison reste prisonnière. La chute de cette place importante assure l'affranchissement de l'Espagne occidentale. Les Espagnols ont heureusement terminé une lutte aussi prolongée avec leur formidable adversaire; leur héroïque opposition à Napoléon a permis aux peuples de l'Allemagne de rétablir leur indépendance. » (*Id.*, p. 264).

8-13 *décembre* 1813. « Des combats très vifs sont livrés sur les bords de la Nive, entre l'armée du maréchal Soult et l'armée ennemie qui force le passage à Cambo et Ustaritz... Wellington est encore obligé de s'arrêter au pied des glacis de Bayonne. » (FORT de PAV. VIII. 44) (*Id.*, p. 283).

27 *février* 1814. « Le très circonspect Wellington, loin d'user de sa grande supériorité numérique, s'est borné, depuis le passage de la Bidassoa, à deux attaques importantes. Il a laissé le maréchal Soult s'établir, se retrancher devant Bayonne, et disposer sa défense ! Deux mois se sont écoulés dans des chicanes de postes... Fort de 70,000 hommes, il parvient, après de nombreuses tentatives (depuis le 14 jusqu'au 22), à déposter 38,000 Français des retranchements et des positions près de Bayonne, mais sans entamer le maréchal, qui se replie sur Orthez (à 10 l. N. O. de Pau, *Mac-Carthy*). Jamais frontières de France ne furent défendues avec plus de science et de fermeté que les frontières des Pyrénées occidentales; jamais des positions ou des retranchements ne furent attaqués avec plus de patience méthodique, avec plus de tâtonnements quoique avec des moyens infiniments supérieurs !...

« Toutes les divisions françaises sont réunies à Orthez, le 26; une action générale s'engage le lendemain, à neuf heures, et se prolonge jusqu'à la chute du jour : elle est décidée en faveur du nombre. Les Français quittent leurs positions en bon ordre, ayant perdu 3,000 tués, blessés, prisonniers... L'investissement de Bayonne, Saint-Jean-Pied-de-Port, Navarreins, devient facile aux Anglais, maîtres de toutes les communications à la droite de l'Adour, depuis sa jonction avec le Gave-de-Pau. » (*Id.*, p. 355).

10 *avril* 1814. « Trop faible en nombre pour lutter avec Wellington, qui conduit d'épaisses masses de troupes anglaises, allemandes, espagnoles, portugaises, le maréchal Soult pouvait en être plus que vaincu; il en devait être *écrasé*. Il s'est néanmoins très lentement replié des bords de la Bidassoa, qu'il a traversée dès le 17 octobre : connaissant l'extrême circonspection pour ne rien dire de plus de son adversaire, il l'a tenu six mois entiers en échec, lui faisant très péniblement acheter ses progrès dans *un pays tout ouvert*... Après la bataille d'Orthez, le maréchal avait trois directions de retraite..., il préféra se porter sur Tarbes par les deux rives de l'Adour, *s'appuyant toujours aux Pyrénées*. » (*Id.*, p. 448).

Ce jour-là (10 avril 1814), se livra la bataille de Toulouse et, dit l'historien, « dès le 8 au soir, la nouvelle de l'entrée des étrangers dans Paris était connue. » Les grandes FORCES de l'Empereur étaient EXTERMINÉES, ainsi que le marque cet autre quatrain sur les mêmes évènements : DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE, SORTANT DU BOUT ET DES FINS DE L'EUROPE, TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNE (à 3 l. O. de Chatillon, où s'est tenu le Congrès de 1814), SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRAND TROUPE (157e).

18 *avril* 1814. « Le maréchal Soult, qui a établi sa brave armée sur les limites des départements de la Haute-Garonne, de l'Aude et de l'Ariége, conclut avec Wellington un armistice.

20 *avril* 1814. « Napoléon part de Fontainebleau pour l'île d'Elbe. Au moment du départ, il harangue un groupe de ses anciens soldats : « Mes braves amis, je vous quitte; les puissances coalisées ont armé contre moi l'univers entier. Je voudrais vous presser tous sur mon cœur. J'embrasserai votre général et votre Aigle. Adieu, mes enfants. » (*Montg.*, VIII. 7).

Rappelons encore une fois ces vers qui terminent le récit en 36 vers des évènements accomplis de 1789-1814 : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BESIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (*voir* p. 57).

148e

Soleil levant un grand feu on verra,
Bruit et clarté vers Aquilon tendans :
Dedans le rond mort et cris on orra,
Par glaive, feu, faim mort les attendans.

II. 91.

Au point du jour, on verra Moscou en feu; l'incendie se continuera la nuit suivante que les flammes éclaireront; l'Aquilon soufflera avec fracas sur cette ville située vers le nord et dans l'enceinte de laquelle on entendra les cris des mourants. Les Français, pour avoir attendu dans cette ville les propositions de paix de leurs ennemis, mourront par le fer, le feu et la famine.

AQUILON. — *Aquilo*, vent du Nord, Septentrion, Borée, syn. Boréas (*Wailly*, *Gradus*). A ces mots : MAIS NATION CELTIQUE CRAINDRA L'HEURE, BOREAS CLASSE TROP LOING L'AVOIR POUSSÉ (p. 142), la nation française après avoir VEXÉ LE TERROIR ROMAIN CRAINDRA L'HEURE pour son armée de L'AVOIR POUSSÉE TROP LOING du côté du Nord et, nous avons dit : « On s'écrie ici douloureusement Moscou ! » parce que ces mots sont au milieu de 28 vers qui préparent à reconnaître ce terrible jugement de Dieu. Ici, un quatrain tout entier sur l'incendie de Moscou est isolé, mais il renferme assez de traits caractéristiques pour n'avoir bien, comme tous les autres, qu'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE. Le lieu de l'incendie n'est pas au Nord, mais vers le Nord. Voyons la description la plus connue de cet embrasement :

Digitized by Google

« Le 15 septembre, en arrivant à Moscou (VERS AQUILON), nous nous aperçûmes que cette ville n'avait point de murailles, et qu'*un simple parapet en terre était l'unique ouvrage qui déterminait sa première enceinte* (DEDANS LE ROND). Jusqu'alors rien ne prouvait que cette capitale fût habitée; *aucun* BRUIT, *aucun* CRI ne s'élevait au milieu de cette imposante solitude; l'anxiété seule guidait nos pas; elle augmenta lorsque nous aperçûmes une épaisse fumée qui s'élevait du centre de la ville... Des fusiliers de la garde nous apprirent enfin que la fumée que nous avions vue en entrant dans la ville provenait d'un vaste bâtiment appelé la Bourse, et que les Russes avaient incendié en se retirant... Comme le temps était fort calme, nous espérions que Moscou n'aurait à déplorer que la perte de la Bourse; mais *le lendemain*, AU POINT DU JOUR (16 septembre) *quel fut notre saisissement, lorsque nous vîmes que le* FEU *était aux quatre coins de la ville*, et que le vent soufflant avec force faisait voler de tous côtés des brandons enflammés (SOLEIL LEVANT UN GRAND FEU ON VERRA).

» Alors s'offrit à nos yeux le spectacle le plus lamentable que l'imagination ait jamais pu se figurer, même à la lecture du morceau le plus affligeant de toutes les histoires anciennes et modernes. Une grande partie de la population de Moscou, par la crainte que causa notre arrivée, était demeuré cachée dans l'intérieur des maisons; elle en sortit du moment que l'incendie y eut pénétré. Tous ces infortunés étaient tremblants et n'osaient proférer la moindre imprécation, tant la frayeur rendait leur douleur muette... Beaucoup pleurant sur la ruine de leur patrie se laissaient mourir auprès de la maison qui les avait vus naître.

» L'embrasement, poursuivant ses ravages, eut bientôt atteint les plus beaux quartiers de la ville... Les hôpitaux où se trouvaient plus de vingt mille malades ou blessés ne tardèrent pas à être incendiés: (MORT ET CRIS ON ORRA). Le désastre qui s'en suivit révoltait l'âme et la glaçait d'effroi. Consternés par tant de calamités, nous espérions que les ombres de la nuit en couvriraient l'effrayant tableau; elles ne servirent qu'à rendre l'incendie plus terrible, et à faire ressortir davantage la violence des flammes (CLARTÉ) : agitées par le vent, elles s'élevaient jusqu'au ciel. On apercevait aussi les fusées incendiaires que les malfaiteurs lançaient du haut des clochers; elles sillonnaient des nuages de fumée et, de loin, ressemblaient à des étoiles filantes.

« Le lendemain, on ne distinguait plus les endroits où il y avait eu des maisons que par quelques piliers en pierres calcinés et noircis. *Le vent, soufflant avec violence, formait un mugissement semblable à celui que produit une mer agitée* (BRUIT), et faisait tomber sur nous avec un fracas épouvantable les énormes lames de tôle qui recouvraient les palais. De quelque côté qu'on tournât les yeux, on ne voyait que des ruines ou un océan de flammes. Le feu prenait comme s'il eût été mis par une puissance invisible; des quartiers immenses s'allumaient, brûlaient et disparaissaient à la fois.

» A travers une épaisse fumée se présentait une longue file de voitures toutes chargées de butin, forcées par l'encombrement de s'arrêter à chaque pas; *on entendait les* CRIS *des conducteurs qui, craignant d'être brûlés*, poussaient, pour avancer, des imprécations épouvantables...

» Le feu était au Kremlin, mais, Napoléon, maître enfin de ce palais des Czars, s'opiniâtrait à ne pas céder cette conquête, même à l'incendie. Sourd aux sollicitations, car tous les officiers s'étaient réunis autour de lui, ce ne fut qu'après avoir jugé par lui-même du danger, qu'il se décida enfin à fuir... L'Empereur s'élança à pied, et sans hésiter, dans ce dangereux passage; il s'avança au travers du pétillement de ces brasiers, au bruit du craquement des voûtes et de la chute des poutres brûlantes et des toits de fer ardents qui croûlaient autour de lui; ces débris embarrassaient ses pas. Les flammes qui dévoraient avec un bruissement impétueux les édifices entre lesquels il marchait, dépassant leur faite, fléchissaient alors sous le vent et se recourbaient sur nos têtes. Nous marchions sur une terre de feu, sous un ciel de feu, entre deux murailles de feu! Une chaleur pénétrante brûlait nos yeux, qu'il fallait cependant tenir ouverts et fixés sur le danger. Un air dévorant, des cendres étincelantes embrasaient notre respiration, courte, sèche, haletante et déjà suffoquée par la fumée. Nos mains brûlaient en cherchant à garantir notre figure d'une chaleur insupportable, et en repoussant les flammèches qui couvraient à chaque instant et pénétraient nos vêtements. Dans cette inexprimable détresse, et quand une course rapide paraissait notre seul moyen de salut, notre guide, incertain et troublé, s'arrêta. Là, se serait peut-être terminée notre vie aventureuse, si des pillards du premier corps n'avaient pas reconnu l'Empereur au milieu de ces tourbillons de flammes. Ils accoururent et le guidèrent vers les décombres fumants d'un quartier réduit en cendres dès le matin. » (*Ségur, Hist. de la campagne de Russie*).

Chaque mot des trois premiers vers de ce quatrain a reçu une explication suffisante de cette seule citation; mais, bien qu'aucun incendie n'ait été aussi considérable que celui de Moscou et n'ait entraîné une pareille révolution dans les affaires du monde, Nostradamus a voulu rendre sa prophétie plus précise encore en y ajoutant de nouveaux détails.

PAR GLAIVE — Cet incendie est donc causé par la guerre: PAR GLAIVE, FEU, FAIM, MORT LES ATTENDANS. — Il y aura donc ruine complète par le fer et le feu de l'ennemi et par la famine pour ceux qui, après l'incendie, auront attendu, car le mot ATTENDANS arrive après le GRAND FEU. Si le froid n'est pas nommé parmi les fléaux de ce désastre, c'est que ces mots VERS AQUILON le laisse soupçonner.

« Napoléon, qui avait quitté le Kremlin, y entra et *s'y fixa pour le malheur de son armée*. Il se flatta que les Russes lui feraient des propositions de paix; il se refusa aux instances de ses généraux, qui voulaient quitter cette ville désolée pour attaquer Kutusoff, dont l'armée n'avait encore reçu aucun renfort, marcher sur Kalouga, *le grenier de la Russie*, et retourner en Pologne par une route plus méridionale qui traversait des provinces que les ravages de la guerre n'avaient pas encore dévastées; mais la fatale incertitude de leur chef mit le comble à leur infortune. « Il veut, dit-il, *donner le temps* à ses troupes de se reposer, leur faire recueillir les restes de Moscou. Il a écrit à Alexandre : *dans huit jours sa réponse arrivera;* alors il prendra sa résolution...

» Il fallut songer à la retraite. Le 23 octobre, Bonaparte quitta Moscou; le 24, le prince Eugène battit Kutusoff à Malo-Jaroslavetz... Bonaparte, au lieu d'achever la défaite des Russes, se refuse aux conseils de ses généraux, aux instances du roi de Naples; il ordonne de rétrograder vers le nord, et cette funeste détermination ouvre un vaste tombeau à notre valeureuse armée. » (*Hist. de N. Bonap.*, 114).

» Mais déjà des 400,000 hommes qui avaient passé le Niémen, des 100,000 qu'il y avait encore au sortir de Moscou, il n'en restait plus que 58,000. 68,000 chevaux avaient péri; il n'en restait plus que 12,000. Au reste, l'armée était tellement dénuée de provisions qu'on attendait à peine que les chevaux fussent morts pour les dévorer. Le 26 novembre, avant le passage de la Bérésina, l'armée ne comptait plus tout à fait 30,000 hommes... *tout le reste était pris, tué, mort de fatigue, de faim et de froid*... Le moment vint où le salut de l'armée exigea qu'on rompit les ponts : on y mit le FEU; 5,000 hommes étaient encore sur l'autre rive et implorèrent la merci de l'ennemi. Après le passage de la Bérésina, les appels constatèrent que la *grande armée* était réduite à 8,000 hommes. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 127).

« 23 *oct.* 1812. C'est après 40 jours d'occupation, et presque d'inaction, que Napoléon abandonne une ville dont le premier jour a vu détruire les richesses et les approvisionnements... Après avoir vainement ATTENDU pendant 22 jours une démonstration suppliante... Napoléon conserve néanmoins toutes ses orgueilleuses pensées... On part enfin, quand l'heure fatale a sonné.» (*Montg.*, VII. 135-140).

Ces évènements accomplis VERS AQUILON sont annoncés dans la *Lettre à Henry II :*

« *Et seront lors les Seigneurs deux en nombre d'Aquilon, victorieux.* » (65°).

Le Prophète revient sur les grands évènements, la mort violente des souverains surtout si elles sont suivies de révolution (fuite à VARENNES, mort de Louis XVI, etc.). Il a deux autres quatrains qui se suivent sur cet incendie de Moscou et ses résultats. Il nomme presque Napoléon (L'OLESTANT, Ολεων), et devant LA GRANDE FLAMME qui *ruine* la CITÉ, il place les Etats de l'Empereur (ROMANIE) et la Russie (SCLAVONIE).

« Tous les peuples *Slaves* montent à environ 74 millions d'hommes qui se répartissent ainsi : 34 millions dans la grande Russie, 12 millions de Polonais, Russes, Prussiens et Autrichiens; 8 millions de Slovaques d'Autriche, 11 millions 700,000 Illyriens, dont 6 millions 700,000 en Turquie, et 5 millions en Autriche.

» La Russie, à elle seule, comprend 47 millions de Slaves...Etablis vers le milieu du III[e] siècle de l'ère chrétienne dans la Germanie; les Slaves pénétrèrent peu à peu en Hongrie; c'est vers le IX[e] siècle qu'ils formèrent les divers États de Russie, de Pologne, de Bohême, de Bulgarie, de Servie, de Croatie, de Bosnie. *La Russie est restée le centre de cette race*, et elle tend naturellement à attirer à soi toutes les branches de cette famille qui se sont soumises à d'autres sceptres. De ces efforts, comme aussi de la tendance des Slaves à y correspondre, est né en ces derniers temps ce qu'on appelle le *Panslavisme*, c'est-à-dire l'établissement de la domination russe sur tous les Slaves. » (*H. Riancey*, La Vérité, 4 juin 1855).

Digitized by Google

149e

Amas s'approche venant de Sclavonie,
L'Olestant vieux cité ruynera :
Fort désolée verra sa Romanie,
Puis la grande flamme esteindre ne sçaura.
IV. 82.

150e

Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra, peu de gens profligé,
Son peuple esmeu sédition non vaine,
Son propre fils le tiendra assiégé. IV. 83.

La masse du peuple slave se rapprochera de Moscou, occupé par les Français. Napoléon, l'exterminateur des peuples, arrivé à la fin de sa vie politique, et après vingt années de guerres, ruinera cette capitale de la Russie. Lui, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, verra son armée dans la désolation, en considérant comme fermé le retour dans la patrie, et il ne pourra éteindre la grande flamme qui consumera Moscou.

Au milieu du désordre des guerres et des fléaux de la nature, le SOLDAT-EMPEREUR, VAILLANT AUX ARMES, fuira cédant moins au nombre trop faible de ses ennemis qu'au bras d'un Dieu vengeur. Son peuple, dans le deuil, s'inquiètera des suites de cette guerre. Des trahisons arracheront à l'Empereur une abdication, son propre fils ayant refusé de dégager sa position en accourant à la tête de son armée.

Amas s'approche venant de Sclavonie,

AMAS. — Il est dit de la *grande armée* française anéantie dans cette même campagne : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE (126e).

SCLAVONIE. — *Esclavonie* ou *Slavonie*, en allemand *Slavonien*, prov. de l'empire d'Autriche, réunie à la Hongrie... La langue esclavonne est la langue-mère de la plupart des idiômes que l'on parle dans la partie sept. de l'Europe. L'Esclavonie tire son nom des Slaves qui s'y établirent au VIIe siècle (*Mac-Carthy*).

« La situation des corps français qui manœuvrent autour de Moscou, assez avantageuse d'abord, a cessé de l'être dès que Kutusoff sort de la stupeur produite par la défaite du 7 septembre. Ayant échoué dans ses opérations régulières, ce chef des Russes s'applique à soulever la population (AMAS). Mauvais général, il sera bon révolutionnaire; il enflammera ses compatriotes, vains comme le sont des esclaves, superstitieux et fanatiques comme des barbares frappés des premières lueurs de la civilisation On les persuadera que cette guerre, fomentée par la seule politique de deux cabinets rivaux, est dirigée contre la croix grecque et contre l'existence matérielle du paysan slave (SCLAVONIE). » (*Montg.*, VII. 136).

« La réunion sur Borisow des deux armées russes, parties, l'une du golfe de Livonie, ainsi que de la Finlande suédoise; l'autre, de la Moldavie; cette réunion accuse éternellement l'imprévoyant orgueil de Napoléon, qui, loin de soupçonner la possibilité de leur coopération, campe quarante jours sur les cendres de Moscou, dans la contemplation de sa vaine conquête, et ne doutant pas de clore la campagne par des négociations qui répareront l'insigne imprudence de sa rapide incursion au cœur de la Russie. » (*Id.*, VII. 151).

L'Olestant vieux cité ruynera...

L'OLESTANT, participe présent francisé de Ολεω, Ολλυμι, Ολεων, perdre, périr, mourir, causer la perte, faire perdre, faire périr (*Lexique*). Ce mot est la racine du nom de l'Ange de l'abîme dans l'Apocalypse, l'Appolyon, l'*exterminateur* (*voir* les quatr. : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA, 141e, et NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, 23e).

VIEUX.— Il est dit du même, au milieu de 40 vers sur sa seconde chute, deux ans après : LE VIEIL TRIBUN AU POINT DE LA TREHEMIDE (185e); Ney est appelé LE VIEUX PLEIN BARBE (297e). Bonaparte se voyant refuser le commandement de l'armée d'Italie à cause de son extrême jeunesse, dit : « *On veillit vite sur un champ de bataille et j'en arrive.* » « Vieux grenadiers, suivons un VIEUX SOLDAT, » dit le grenadier de Béranger, au départ de Fontainebleau pour l'île d'Elbe.

CITÉ. — Ce mot, pris *par excellence*, désigne souvent la capitale, Paris; ici, il désigne la capitale, Moscou.

RUYNERA.— Il est dit de Bonaparte, le seul dont le Directoire ne punit pas les *machinations* : FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e).

« Cette campagne est, sans contredit, la plus horriblement meurtrière de toutes celles que le maître de la France a dirigées, et de beaucoup la moins favorable à sa renommée militaire ou politique. Il parvient, à la vérité, avec une formidable armée, jusqu'à la capitale éloignée d'un puissant Empire; mais, au lieu d'atteindre le but si vanté de ses immenses préparatifs, il ne réussit qu'à fouler les cendres de cette capitale et à porter le ravage dans une vaste étendue de ce territoire ennemi, que bientôt il laissera jonchée de 150,000 cadavres de ses sujet ou alliés, abandonnant un nombre plus considérable encore de prisonniers, avec tous ses magasins, avec toute son artillerie. » (*Montg.*, VII. 164).

« Les malades et les blessés furent confiés aux soins du maréchal Mortier, qui reçut aussi l'ordre de faire sauter le Kremlin. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, 126).

On a vu à ces mots du quatrain 145e, SON APPUY, que Napoléon termine son exposé des pertes de la *grande armée* dans la campagne de Russie, en disant : « On peut avancer que la perte de la Russie, dans cette campagne, a été six fois plus grande que celle de la France d'aujourd'hui. »

Fort désolée verra sa Romanie...

ROMANIE ; c'est *la partie pour le tout*. L'OLESTANT était PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e); l'armée italienne commandée par le vice-roi d'Italie ou de ROMANIE prit la plus grande part à cette expédition; le prince Eugène fut bientôt chargé seul de ramener en France les débris de la *grande armée*, et ce prince, FILS adoptif de l'Empereur, figure dans le quatrain qui vient après celui-ci dans les Centuries et qui ne parle que des suites de cette guerre : SON PROPRE FILS LE TIENDRA ASSIÉGÉ. Napoléon, qui a dit : « Partout où je ne suis pas on ne fait que des bêtises, » aurait pu dire : *Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis*. Il a voulu que les enfants de ses soldats, nés à l'étranger durant la marche de ses armées, fussent reconnus français; « car, a-t-il dit, la France est partout où est son drapeau, » mot que l'on vient de travestir d'une manière pitoyable à la face de la France, en proclamant que la France ne figurait pas à Castelfidardo, parce que les Français combattaient sous un drapeau étranger!

« Napoléon s'échappe du milieu des flammes de Moscou. Il arriva enfin au château impérial de Pétrowiski, dans les cantonnements du prince Eugène. L'incendie, commencé dans la nuit du 14 au 15 septembre, *ne s'arrêta que le* 20.— « Quel effroyable spectacle, s'écria Napoléon! Ce sont eux-mêmes! Tant de palais! Quelle révolution extraordinaire! Quels hommes! Ce sont des Scythes!... » Le 16, comme l'incendie continuait toujours, ces paroles tombèrent de sa bouche : « Ceci nous présage de grands malheurs. » *Il rentra au Kremlin le 18 septembre...* La première faute ou le premier malheur fut d'abandonner le plan de retraite conçu par Napoléon, et de reprendre la route ruinée par laquelle on était venu. L'armée la trouva jonchée de ses propres débris et de ses cadavres; triste spectacle sur des âmes déjà ébranlées et pour des hommes qui, avec moins de ressources, allaient avoir à rencontrer de plus grands obstacles. Les Russes, *invisibles dans la marche en avant* (PEU DE GENS), ne cessaient de harceler la retraite. » (*Hist. pop. de l'Emp. Nap.*, 125).

« Le 24 octobre, le prince Eugène battit Kutusoff à Malo-Jaroslavetz; cette affaire fut glorieuse pour l'armée d'Italie... » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 113, *voir quatr.* 144e. Le Prince Eugène était un grand homme de guerre...).

Puis la grand flamme esteindre ne sçaura.

LA GRAND FLAMME est le GRAND FEU VERS AQUILON du quatrain précédent sur l'incendie de Moscou. Napoléon rentra au Kremlin le 18, deux jours après en être sorti et aussitôt qu'il crut pouvoir disputer à l'incendie sa proie; mais l'incendie ne cessa, faute d'aliments, que le 20, et l'Empereur

Digitized by Google

dut renoncer à prendre, comme il l'avait dit, ses quartiers d'hiver à Moscou.

Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra peu de gens profligé...

Ce VAILLANT CAPITAINE est celui qui de SOLDAT SIMPLE parvint EN EMPIRE... VAILLANT AUX ARMES (127e); c'est L'OLESTANT (l'*exterminateur*) du quatrain précédent. Ce COMBAT NOCTURNE qui n'est déterminé par aucun détail propre à le faire reconnaître entre mille n'est pas un de ces combats de nuit que la *grande armée*, harcelée *nuit* et jour, eut a livrer. Le passage de la *Lettre à Henry II* sur ce même évènement prépare à reconnaître la valeur de cette expression : COMBAT NOCTURNE.

« *Et sera au mois d'octobre que quelque grande translation sera faicte, et telle que l'on cuydera la pesanteur de la terre avoir perdu son naturel mouvement, et estre abismée en perpétuelles ténèbres.* » (23e).

Nox, noctis : 1° nuit; 2° ombre funèbre; 3° tempête, ouragan, temps noir et sombre, *fig.*, calamités, troubles, confusion; 4° trépas, mort; *nocte coortâ* (*Lucr.*), quand un orage s'élève. *Nox respublicæ* (*Cic.*), troubles, malheurs de la République. *Bellorum in nocte*, au milieu du désordre des guerres (*Wailly*).

Si l'on voit dans la *Lettre à Henry II* tout le règne de Napoléon Ier, à partir de ces mots : PUIS LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA... jusqu'à ceux-ci : ET SERA FAICTE TELLE PAIX QUE DEMEURERA ATTACHÉ AU PLUS PROFOND BARATHRE LE SUSCITATEUR ET PROMOTEUR DE LA MARTIALE FACTION PAR LA DIVERSITÉ DES RELIGIEUX (19e-30e), il faut bien voir la retraite de Moscou, commencée le 23 octobre, dans ces mots : *Et sera au mois d'octobre que quelque grande translation*, etc., qui se trouvent au milieu de ce récit, et, par suite, l'ensemble des calamités qui sont venues fondre sur la *grande armée* ABISMÉE EN PERPÉTUELLES TÉNÈBRES dans le COMBAT NOCTURNE de ce quatrain. Toutes les expressions qu'on lit plus haut à la suite du mot *Nox noctis*, racine de *Nocturnus*, peuvent rentrer dans le récit du désastre de Moscou.

23 *décembre* 1812. « Le 29e bulletin, rédigé pendant cette marche accélérée, parviendra le 16 à Paris. Si peu semblable aux bulletins précédents, il découvre aux Français, toujours confiants dans la destinée de celui qui sacrifie leurs enfants, et toujours éblouis de ses triomphes, *la vaste étendue et la sombre profondeur des calamités. Les conjectures ont une teinte sombre*, depuis que les bulletins de l'armée n'apparaissent qu'à de longs intervalles. Le 26e bulletin, de Borowsk, sur la Moskowa, portait la date du 23 octobre; le 28e, celle du 11 novembre... *Le conquérant fugitif*, racontant les détails de cette catastrophe..., avoue le désastre entier; mais il a soin d'ajouter que « les hommes que la nature n'a pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les chances du sort et de la fortune, parurent ébranlés, perdirent leur gaîté, leur bonne humeur, et ne rêvèrent que malheurs et catastrophes; ceux qu'elle a créés supérieurs à tout conservaient leur gaîté et leurs manières ordinaires, et virent une nouvelle gloire dans de nouvelles difficultés à surmonter.» Il finit cet affreux récit, adressé à cinq cent mille familles éplorées, en disant que jamais sa santé n'a été meilleure. » (*Montg.*, VII. 153).

PEU DE GENS PROFLIGÉ. — *Profligo*, terrasser, ruiner, détruire, renverser (*Wailly*). Le VAILLANT CAPITAINE a été mis en fuite par PEU DE GENS. Ces mots du quatrain précédent : AMAS S'APPROCHE VENANT DE SCLAVONIE montrent déjà, d'accord avec l'histoire, que les Russes n'arrivèrent en masses qu'après la sortie de Moscou; jusque-là, inférieurs en nombre aux soldats français, ils se retirèrent devant l'invasion et ce fut la vraie cause de la ruine du VAILLANT CAPITAINE.

« L'armée française compte 450,000 combattants, l'armée russe 360,000, en y comprenant différents corps détachés et la cavalerie irrégulière. » (*Montg.*, VII. 97).

28 *juin* 1812. Les troupes françaises font leur entrée à Wilna, ancienne capitale de la Lithuanie. « Les Russes se reployèrent partout. Après avoir échangé quelques coups de canon, ils repassèrent en toute hâte la Wilia, brûlèrent le pont de bois de Wilna et incendièrent d'immenses magasins, évalués à plusieurs millions de roubles; plus de 150,000 quintaux de farine, un immense approvisionnement de fourrage et d'avoine, une masse considérable d'habillements furent brûlés. Une grande quantité d'armes, dont en général la Russie manque, et de munitions de guerre furent détruites et jetées dans la Wilia. » Voilà ce que déclare le quatrième bulletin de l'armée française. » (*Id.*, VII. 99).

Le Prophète a voulu rappeler par ces mots PEU DE GENS PROFLIGÉ, les jugements de Dieu qu'il a fait connaître ailleurs d'une manière bien plus claire. Napoléon n'a point cédé au grand nombre, il se reconnaît vaincu par les éléments, c'est-à-dire par les instruments de Dieu. On ne peut s'expliquer autrement comment le VAILLANT CAPITAINE FUYRA PEU DE GENS PROFLIGÉ.

« On savait bien qu'il faisait froid en décembre et janvier; mais on avait lieu de croire, par le relevé de la température des vingt années précédentes, que le thermomètre ne descendrait pas au-dessous de dix degrés de glace pendant novembre; il n'a manqué à l'armée que trois jours pour achever sa retraite en bon ordre, mais dans ces trois jours elle perdit 30,000 chevaux. (*Dictées de Napoléon. Mém. de Ste-Hélène*, II. 341).

« Et voici encore, disait-il, une autre circonstance où on a pris l'accident pour le principe. J'ai échoué contre les Russes; de là, ils sont inattaquables chez eux, invincibles; mais pourtant à quoi cela a-t-il tenu ? Qu'on le demande à leurs fortes têtes, à leurs hommes sages et réfléchis; qu'on consulte Alexandre lui-même et ses sentiments d'alors; sont-ce les efforts des Russes qui m'ont anéanti ? Non, la chose n'est due qu'à de purs accidents, qu'à de véritables fatalités .. » (*Id.*, 420) (*voir la suite de cette citation*, p. 142).

Les Russes qui ne lisent pas le *Siècle* ont, en effet, reconnu que la défaite de l'Empereur, n'était due qu'à Dieu, car sur la décoration de Moscou on lit ces mots : *Non nobis Domine, non nobis sed nomini tuo.*

Son peuple esmeu sédition non vaine
Son propre fils le tiendra assiégé...

SON PEUPLE ESMEU.—« *Quatre cent mille familles prenaient le deuil !* » Ce VAILLANT CAPITAINE est bien un chef de nation, puisque le Prophète dit : SON PEUPLE.

« C'est à Smolensk que Napoléon reçoit avis de la conspiration de Mallet (du 23 octobre); ce motif suffirait pour le déterminer à précipiter, avec la plus fougueuse violence, sa retraite vers le Niémen. » (*Montg.*, VII. 143).

« Tous les visages changèrent, et l'embarras de plusieurs devint extrême, quand d'un accent sévère, je leur dis : Eh bien ! Messieurs, vous prétendez et vous dites avoir fini votre révolution ! Vous me croyiez mort, dites-vous; je n'ai rien à dire à cela... Mais le roi de Rome ! vos serments, vos principes, vos doctrines ?... Vous me faites frémir pour l'avenir... Et alors je voulus un exemple pour éclairer du moins et tenir en garde les esprits. Il tomba sur le pauvre Frochot, le préfet de Paris qui, assurément, m'était fort attaché.» (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 371).

SÉDITION NON VAINE. — « Aussi, n'est-ce rien de tout cela qui m'a renversé, mais seulement des catastrophes imprévues, inouïes, des circonstances forcées : cinq cent mille hommes aux portes de la capitale; une révolution encore toute fraîche, une crise trop forte pour les têtes françaises, et surtout une dynastie pas assez ancienne. Je me serais relevé du pied des Pyrénées mêmes, si seulement j'eusse été mon petit-fils,

« Et ce que c'est pourtant que la magie du passé ! Bien certainement j'étais l'élu des Français, leur nouveau culte était leur ouvrage. Eh bien ! dès que les anciens ont reparu, voyez avec quelle facilité ils sont retournés aux idoles !...

« Et comment une autre politique, après tout, eut-elle pu empêcher ce qui m'a perdu ? J'ai été trahi par *Marmont*, que je pouvais dire mon fils, mon enfant, mon ouvrage; lui auquel je confiais mes destinées, en l'envoyant à Paris au moment même où il couronnait sa trahison et ma perte. J'ai été trahi par *Murat*, que soldat j'avais fait roi, qui était l'époux de ma sœur. J'ai été trahi par *Berthier*, véritable oison que j'avais fait une espèce d'aigle. J'ai été trahi, dans le Sénat, précisément par ceux du parti national qui me doivent tout. » (*Id.*, II. 417).

SON PROPRE FILS LE TIENDRA ASSIÉGÉ. — « Quoique Eugène soit resté fidèle en apparence à son père adoptif, on a assuré qu'il avait entretenu des intelligences suivies avec des agents Autrichiens et Anglais, et qu'il s'était engagé à faire cause commune avec Murat contre Napoléon, si les puissances alliées consentaient à lui conserver son royaume d'Italie, dont les frontières se seraient étendues

Digitized by Google

jusqu'aux Apennins... Il est positif qu'en 1813, Bonaparte lui donna ordre de franchir les Alpes avec toutes ses troupes, de laisser garnison dans les seules villes de Mantoue et d'Alexandrie, et de venir se joindre à l'armée commandée par le maréchal Augereau. Cependant, Eugène retint ses troupes dans la Lombardie, se flattant, dit-on, d'être reconnu roi d'Italie, d'après des promesses que les circonstances firent éluder. On cite l'ordre du jour dans lequel le vice-roi engageait les Italiens à se prononcer pour la défense de *leur propre cause*, et invitait les troupes françaises à retourner dans leur pays.» (*Feller.* Beauharnais).

Nostradamus a pris les plus grandes précautions pour n'être pas inquiété : PRENDRA DIANE POUR SON JOUR ET REPOS (p. 59); son Traducteur ferait bien de l'imiter. A la demande des héritiers d'Eugène, un historien a été condamné par les tribunaux pour avoir affirmé que l'ENFANT DU GRAND NESTANT A SA NAISSANCE (*voir* 144ᵉ) avait trahi son père adoptif. Je n'affirme rien, je dis seulement que le vers du Prophète a ce sens : vous me tenez renfermé, puisque votre armée que j'appelle inutilement me sortirait d'embarras. Napoléon n'a point conservé rancune à Eugène, car ayant besoin d'argent à Sainte-Hélène :

« Il a répété qu'il n'éprouverait nul embarras de s'adresser à son fils Eugène, qui lui devait tout, qui tenait de lui son état et toutes ses richesses, que ce serait lui faire injure que de douter un instant de son empressement, ayant d'ailleurs à exercer sur lui des reprises pour 10 à 12,000,000 peut-être. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 312).

Ces deux quatrains forment un tout complet : la première chute de Napoléon amenée par la ruine de Moscou. Celui qui les précède dit la seconde chute amenée par sa défaite à Waterloo NON LOING DE BRUXELLES (194ᵉ). Le Prophète disperse, réunit et intervertit à son gré ses quatrains; ceux-ci par leur voisinage se prêtent un mutuel appui.

Voici un épisode bien important, bien circonstancié de la SÉDITION NON VAINE du présent quatrain :

151ᵉ

Foudre en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire :
De leur Sénat sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire.

II. 76.

Napoléon, durant le congrès de Chatillon tenu en Bourgogne, fera l'admirable campagne de 1814, dans laquelle par son activité et la force de son génie, il défendra si bien le sol de la patrie qu'un homme ne pourrait faire aussi bien avec n'importe quelle machine de guerre. Taleyrand, boiteux par accident et fait prêtre par suite de cette infirmité, sénateur de l'Empire, livrera aux ennemis les plans de l'Empereur, les excitera à marcher sur Paris et décidera le Sénat à voter la déchéance de Napoléon.

Foudre en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire...

FOUDRE. — Il est dit de Napoléon Iᵉʳ : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA (37ᵉ); JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (135ᵉ).

BOURGOGNE. — Dans la campagne de 1814, l'Empereur a défendu pied à pied tout le nord-est de la France et Nostradamus a dit : VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (Lorraine); s'il nomme ici la BOURGOGNE où Napoléon a paru moins que dans d'autres provinces, c'est qu'il veut rattacher ce quatrain à un autre extrêmement précis sur ces mêmes évènements où il dit : TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES (157ᵉ). LAIGNES est en BOURGOGNE à 3 l. et demie S.-O. de Chatillon-sur-Seine, où s'est tenu le congrès qui a décidé du sort de l'Empereur.

CAS PORTENTEUX.— *Portentosus*, prodigieux, monstrueux; *portentum*, prodige, phénomène, monstre, *fig.*, fléau de son pays; *portentus*, présagé (*Wailly*).

« Les souvenirs de 1814 étaient encore tout frais : *Champ-Aubert, Montmirail, Craonne, Montereau*, vivaient encore dans l'imagination de ceux qui avaient à nous combattre. Les mêmes lieux leur eussent rendu présents les *prodiges* de l'année précédente; ils m'avaient alors surnommé, dit-on, les *cent mille hommes*. La rapidité, la force de nos coups, leur avaient arraché ce mot; le fait est que nous nous étions montrés admirables; jamais une poignée de braves n'accomplit plus de *merveilles*. Si ces hauts faits n'ont jamais été bien connus dans le public, par les circonstances de nos désastres, ils ont été dignement jugés de nos ennemis, qui les ont comptés par nos coups. Nous fûmes vraiment alors les Briarées de la fable !... » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 433).

Ceci se passait AU MOIS CONTRAIRE ET PROCHE DE VENPANGE, PAR LES SEIGNEURS EN ACCORD REDIGEZ (68ᵉ,ᵛʳ p. 112).

De leur Sénat sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire.

SÉNAT.—Un des grands pouvoir de l'Etat sous le gouvernement du FOUDRE de guerre EN BOURGOGNE faisant CAS PORTENTEUX était précisément nommé SENAT, et c'est de ce corps politique qu'il est dit : LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE A UN QU'APRÈS SERA VAINCU CHASSÉ (178ᵉ-179ᵉ); TOUT LE SÉNAT SERA DESSOUS SA MAIN (189ᵉ-180ᵉ-190ᵉ).

SACRISTE. — Ce sacriste ou cet homme consacré à Dieu a été FAIT BOITEUX; il n'était point BOITEUX à sa naissance; il est devenu BOITEUX par accident. Cet homme fait BOITEUX, ce BOITEUX FAIT SACRISTE ou prêtre sera membre du SÉNAT, et alors il aura des intelligences avec les ennemis de sa patrie.

« Talleyrand-Périgord était appelé par sa naissance au service militaire; mais un accident l'avait rendu BOITEUX. Il entra dans l'état ecclésiastique... En 1814, Talleyrand fit proclamer par le SÉNAT la déchéance de Bonaparte. » (*Feller, voir l'article*).

« En quittant les Tuileries au mois de janvier 1814, pour son immortelle et malheureuse campagne des environs de Paris, il partit l'âme attristée par les plus sinistres pressentiments, et ce qui prouve toute sa sagacité, c'est que dès-lors il était persuadé, ce que le gros du vulgaire autour de lui était bien loin de soupçonner, que, *s'il périssait, ce serait par les Bourbons* (TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DEBONNAIRE, 95ᵉ). C'est ce qu'il laissa pénétrer à quelques confidents qui cherchaient vainement à le rassurer, lui représentant de bonne foi que tant de temps s'était écoulé, qu'on ne s'en souvenait plus; qu'ils n'étaient pas connus de la génération présente. « Vous vous trompez, leur disait-il toujours, c'est pourtant là qu'est le vrai danger...» Au moment de quitter les Tuileries, pressentant déjà dans cet instant décisif des trahisons, des perfidies funestes, il résolut de s'assurer de la personne de celui-là même qui s'est trouvé, en effet, l'âme du complot qui l'a renversé, Talleyrand; il n'en fut empêché que par les représentations, et l'on pourrait même presque dire l'offre de garantie personnelle de quelques ministres, qui lui démontraient que le personnage suspecté était précisément celui qui devait le plus redouter les Bourbons. L'Empereur leur céda, mais tout en exprimant fortement qu'il était bien à craindre qu'eux et lui eussent à s'en repentir!... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 423).

« L'ancien prélat d'Autun, aujourd'hui prince laïque de Bénévent, conduit des menées bien autrement efficaces... S'étant mis en communication avec les cours alliées, il nourrit leur confiance, anime leur fermeté et réchauffe leur espoir d'une subversion du gouvernement français. Autour de ce diplomate ondoyant se pressent un grand nombre de *sénateurs*, de fonctionnaires, de grands capitalistes, tous alarmés sur la fortune de l'Etat dont dépendent leurs fortunes... Rien de puissant, rien de terrible comme la force d'inertie d'une nation !!! Lorsqu'une nation ne veut pas défendre son chef, ce chef est perdu... Les Alliés étaient donc bien instruits de l'apathie dans laquelle est la masse à Paris. Informés qu'ils y sont désirés par des personnages influents et propres à guider une foule de conspirateurs obscurs, les Alliés se déterminent à s'y transporter; assurés d'y avoir des auxiliaires actifs, ils saisissent, pour la première fois; un parti décisif. Le 23, au soir, une proclamation annonçant à la France la rupture du congrès de Châtillon (PONT DE LAIGNES), ainsi que la réunion des deux grandes armées alliées, publie leur résolution de s'avancer en masse sur la capitale. Les preuves que c'est à la seule circonstance de leurs intelligences secrètes que les chefs alliés ont attaché leur détermination sont aussi nombreuses qu'évidentes : il suffit de pressentir la déclaration que sir Robert Wilson, témoin oculaire et l'ennemi chevalereque de Napoléon, fait dans son écrit sur cette campagne : « Les Alliés étaient renfermés dans un » cercle vicieux d'où ils ne pouvaient sortir que par le secours de la » défection. Hors d'état d'assurer leur retraite, ils s'y voyaient pour» tant forcés. Cette défection favorable à leur cause et qui, pense-

Digitized by Google

» t-on, était préparée de longue main, fut consommée au moment » même où les succès de Bonaparte semblaient fixer sa fortune. *La* » *marche de Saint-Dizier* lui fit perdre la couronne qu'elle devait « lui conserver. » (FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE). Quel important service le prince de Bénévent n'a-t-il pas rendu, par ses négociations, aux souverains alliés et à la maison de Bourbon !... » (*Montg.*, VII. 374-376).

« Le 31, Alexandre, le roi de Prusse et le généralissime autrichien, firent leur entrée à Paris... L'Empereur de Russie fit défiler l'armée de coalition et se rendit ensuite à pied à l'hôtel de M. Talleyrand. . Alexandre proposa trois partis qu'on pouvait prendre, disait-il :

» Faire la paix avec Napoléon, en prenant contre lui toutes les sûretés ; Etablir la régence de Marie-Louise ; Rappeler la maison de Bourbon. — Je vote hautement pour le dernier parti, s'écria Talleyrand, et je me porte fort pour le SÉNAT qui entraînera la France. » (*Hist. pop. de l'Emp. Napoléon*, 144).

La fin n'excuse pas les moyens. L'auteur de *L'Histoire prédite et jugée* ne juge pas ce fait ; c'est que signaler une trahison c'est la flétrir. Il revient sur ce fait aussi important que populaire dans le quatrain 204ᵉ : L'ÉTRANGER LE SUBORNERA.

Depuis longtemps je laisse au lecteur le plaisir de nombrer lui-même les traits que le GRAND PROPHÈTE a su renfermer dans quatre vers !

152ᵉ

Le sol et l'Aigle au victeur paroistront,
Réponse vaine au vaincu l'on asseure,
Par cor ne cris harnois n'arresteront,
Vindicte paix, par mort si achève à l'heure.

I. 38.

Les Alliés pénétreront sans obstacle sur le sol français, où l'Aigle impériale leur apparaîtra entourée de nouveaux défenseurs. Au congrès de Chatillon ils assureront à Napoléon que son trône et sa dynastie n'ont rien à redouter, et bientôt les plus grands efforts n'arrêteront pas les malheurs d'une guerre qui a pour but d'imposer la paix à la France aux plus dures conditions, si Napoléon ne consent à se retirer de la scène du monde à l'heure fixée par ses ennemis.

Les quatrains I. 31, 32, 33, 34, 36, 37 qui précèdent celui-ci sont interprétés de la grande Révolution de 1789 à 1815 (*voir* 33ᵉ, 165ᵉ, 166ᵉ, 167ᵉ, 41ᵉ, 168ᵉ) ; les trois qui le suivent parlent de la Révolution de 1830 (*voir* 228ᵉ, 229ᵉ, 230ᵉ) ; la place de ce quatrain aide donc à faire reconnaître sa signification. La seconde chute de Napoléon à Waterloo, et sa mort à Sainte-Hélène se trouvent dans le quatrain précédent, I. 37 (168ᵉ). Celui-ci dit la première chute ou la campagne de 1814. Ces deux quatrains s'*adaptent* l'un à l'autre ; le premier dit : PORT MARIN NE FAIT RESPONSE, et le second : RESPONSE VAINE AU VAINCU L'ON ASSEURE.

Le sol et l'Aigle au victeur paroistront...

Ce vers indique déjà que les ennemis ont pu pénétrer sur le sol français avant d'avoir rencontré Napoléon, l'AIGLE CELTIQUE (207ᵉ). C'est un fait anormal.

« L'Europe, dans sa haine aveugle contre Napoléon, se préparait déjà à souiller de son pied profanateur le sol trois fois saint de notre glorieuse patrie. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 129).

2-3-4 janvier 1814. « Le Fort-Louis (Bas-Rhin) est pris par les Russes, Montbelliard par les Autrichiens, Colmar par les Bavarois, Hagueneau par les Russes. Le fort l'Ecluse et Saint-Claude sont occupés par l'autrichien Bubna de la grande armée. » (*Montg.*, VII. 324).

24 janvier. « Le Pape Pie VII, captif à Fontainebleau, est conduit vers l'Italie, par Orléans et Limoges. 25 janvier. L'armée de Silésie s'établit sur la Marne, à Saint-Dizier et à Joinville. Toujours persuadé qu'il rétablira ses affaires dans une seule bataille, Napoléon est resté aux Tuileries, méditant, combinant, retravaillant ses gigantesques projets. Pendant que les ennemis s'avancent, il passe des revues, il reçoit des adresses sur un trône qu'ébranlent déjà l'incertitude et l'incohérence de ses mouvements... Les négociations des Alliés à Francfort, en décembre dernier, ont obtenu l'effet qu'ils s'en promettaient : Napoléon, convaincu que ses ennemis ne passeraient pas le Rhin avant le printemps, calculait qu'il aurait au moins quatre mois pour ses préparatifs ; que ce délai suffirait pour établir une défensive militaire... 26 janvier. Napoléon porte son quartier général à Châlons-sur-Marne. » (*Id.*, VII. 327-334).

Réponse vaine au vaincu l'on asseure...

« Novembre 1813. L'Empereur reçut la communication suivante, écrite, dit-on, sous la dictée de M. de Metternich : « Il s'agit d'une paix générale. La France sera renfermée entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. L'Angleterre reconnaît à la France la liberté du commerce et de la navigation. Après l'acceptation de ces bases, une ville sera neutralisée sur la rive droite du Rhin pour la négociation. » Napoléon accepta ces propositions, et proposa Munich pour le congrès. Mais ce n'était encore qu'un leurre de la coalition, qui publia, le 1ᵉʳ décembre, la fameuse déclaration de Francfort, par laquelle la cause de la France se trouvait habilement séparée de celle de l'Empereur. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 137).

4 février 1814. « Un congrès s'ouvre à Châtillon (Côte-d'Or), entre les quatre grandes puissances alliées et la France. »

« De part et d'autre les conférences se suivent sans bonne foi. Si Napoléon les admet, s'il les prolonge, c'est dans l'espoir que des victoires signalées ne tarderont pas d'en rompre le cours. Les cabinets alliés occupent avec des armées tellement supérieures en nombre une position si considérable de l'Empire, qu'ils croient toucher au but de leurs opérations : rejetant à ce jour les bases qu'eux-mêmes proposèrent à Francfort, bases fondées sur ce qu'eux-mêmes appelaient les limites naturelles de la France, ils se refusent à lui laisser une consistance analogue au rang qu'elle doit occuper dans le système politique... Art. 2. L'Empereur des Français renonce à la totalité des acquisitions faites par la France, depuis le commencement de 1792, et à toute influence constitutionnelle hors de ses anciennes limites... Art. 4. Il reconnaît aux puissances alliées le droit de déterminer, d'après les traités convenus entre ces puissances, les limites et rapports, tant des pays cédés par la France que de leurs états entre eux, sans qu'elle puisse aucunement y intervenir..» C'est par trop exiger, a-t-il dit publiquement, les Alliés oublient que je suis plus près de Munich qu'ils ne le sont de Paris. » (*Id.*, 340-347).

19 mars. «... Ainsi finit ce congrès, où l'on vint avec l'intention de suivre l'influence des évènements. Le sort des armes étant, à ce jour, favorable aux Alliés, les Alliés dictent les plus dures conditions. » (*Id.*, 362).

Par cor ne cris harnois n'arresteront...

PAR COR NE CRIS. — *A cor et à cri*, au propre, *c'est chasser à grand bruit ;* poursuivre une chose à cor et à cri, *c'est la vouloir à toute force.* (*Joubert*).

HARNOIS.—*Harnois*, l'habillement d'un homme de guerre (*Id.*). Le Prophète a dit pour la seconde invasion . PIED ET CHEVAL A LA SECONDE VEILLE (188ᵉ).

« Sire, on voudrait que Votre Majesté arrêtât son cheval. — Arrêter mon cheval ? c'est bientôt dit... il est vrai que j'ai les bras assez forts pour *arrêter* d'un seul coup de bride tous les chevaux du continent... » (*voir* p. 166, 2ᵉ col.).

Napoléon, vaincu, ne put, malgré les beaux faits d'armes : FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (151ᵉ) et ses proclamations (*voir* METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE, 146ᵉ) arrêter la marche des Alliés ; il lui fallut abdiquer.

Vindicte paix, par mort si achève à l'heure.

VINDICTE PAIX. — *Vindicta*, 1° réclamation, protection, défense ; 2° verge d'affranchissement ; 3° vengeance. *Vindiciæ*, toutes choses dont on conteste la propriété ou la possession (*Wailly*). VINDICTE PAIX. Les Alliés apportent la paix à la France ; ils vont soustraire ce pays au pouvoir absolu d'un soldat, mais ils lui imposeront leur volonté, réclameront tout ce qui a été conquis sur eux et se vengeront cruellement de celui dont il est dit : SON ASPRE GLOIRE UN CHACUN LA CRAINDRA, MAIS SES ENFANTS DU REGNE GETTEZ HORS (97ᵉ).

21 décembre 1813. « Six divisions ennemies, fortes de plus de cent mille hommes, aux ordres du généralissime Schwartzemberg, qui s'annonce par la proclamation suivante, passent le Rhin, depuis Bâle jusqu'à Schaffhouse : « Français, la victoire a conduit les armées alliées sur votre frontière ; elles vont la franchir. Nous ne faisons pas la guerre à la France ; mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement voulait imposer à nos pays, qui ont le même droit à l'indépendance et au bonheur que le vôtre. Magistrats, propriétaires, cultivateurs, restez dans vos foyers... D'autres princi-

Digitized by Google

pes et d'autres vues que celles qui ont conduit vos armées chez nous, président aux conseils des Monarques alliés : leur gloire sera celle d'avoir amené la fin la plus prompte des malheurs de l'Europe. La seule conquête qu'ils ambitionnent est celle de la *paix;* mais d'une *paix* qui assure à leur pays, à la France, à l'Europe, un véritable état de repos. Nous espérions la trouver avant de toucher au sol français; nous allons l'y chercher. Au quartier général de Loerrach.» (*Mont.*, VII. 290).

PAR MORT SI ACHÈVE A L'HEURE. — Les Alliés ne donnent à la France la paix, la VINDICTE PAIX qu'à condition que l'Empereur abdique, RACHAPT HONNY (112e). Il faut que le VAINCU ACHÈVE PAR MORT A L'HEURE fixée par les Alliés sa carrière politique, ou ceux-ci poursuivront la guerre : PAR COR NE CRIS HARNOIS N'ARRESTERONT. L'Empereur est TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e); il est A MORT TUÉ (160e), il ne VIVRA plus ENTIER (123e); le voici SANS PIED NE MAINS (208e).

Campagne de Saxe ou de 1813. « Et ce qu'il y avait de pire dans ma situation, ce qui comblait mon supplice, c'est que je voyais clairement arriver l'HEURE décisive. L'étoile pâlissait; je sentais les rênes m'échapper, et je n'y pouvais rien. Un coup de tonnerre pouvait seul nous sauver; car, traiter, conclure, c'était se livrer en sot à l'ennemi. Je le voyais distinctement, et la suite a suffisamment prouvé que je ne me trompais point. Il ne restait donc qu'à combattre; et chaque jour, par une fatalité ou une autre, nos chances diminuaient. Les mauvaises intentions commençaient à se glisser parmi nous; la fatigue, le découragement gagnaient le grand nombre. Mes lieutenants devenaient mous, gauches, maladroits, et conséquemment malheureux; ce n'était plus là les hommes du début de notre révolution, ni ceux de mes beaux moments. Plusieurs ont osé répondre à cela, m'assure-t-on, que c'est qu'au commencement on se battait pour la République, pour la patrie, tandis qu'à la fin on ne se battait plus que pour un seul homme, ses seuls intérêts, son insatiable ambition, etc. (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 177).

C'est bien là la pensée du Prophète : on n'en veut qu'au VAINCU, et c'est lui et son AIGLE qu'on poursuit jusque sur le SOL de la patrie.

« Venez, général Petit, que je vous presse sur mon cœur ! Qu'on m'apporte l'Aigle, que je l'embrasse aussi ! Ah ! chère Aigle, puisse le baiser que je te donne retentir dans la postérité ! Adieu, mes enfants; mes vœux vous accompagneront toujours, gardez mon souvenir ! » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

153e

Les citoyens de Mesopotamie,
Irez encontre amis de Tarraconne,
Jeux, ris, banquets, toute gent endormie,
Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausone.
VII. 22.

154e

Le royal sceptre sera contrainct de prendre
Ce que ses prédecesseurs avoient engagé :
Puisque l'anneau on fera mal entendre,
Lorsqu'on viendra le Palais saccager.
VII. 23.

Français, dans le temps où Paris, la Babylone moderne, située entre la Seine et la Marne, imposera son pouvoir à la province, vous irez contre les Espagnols, vos alliés et vos amis. A la veille d'une révolution, cette nation entière endormie par les jeux, les ris et les banquets durant la vie de garnison qu'elle partagera avec vous, se réveillera devant votre trahison. Pie VII sera tombé aux mains de Napoléon et transporté en France. Rome, capitale de l'Italie, sera déclarée ville impériale.

Ces évènements amèneront la chute de l'Empereur; le descendant des rois légitimes sera contraint de prendre tel quel le pouvoir, diminué par les concessions faites à l'esprit libéral de l'époque par les gouvernements qui l'auront précédé, et cela deviendra évident, puisque l'*anneau de la Fidélité* de ceux qui le suivront à Gand, lorsque Napoléon, revenant tout à coup, se sera emparé du palais et du mobilier royal, sera présenté au peuple par les ennemis de la légitimité comme une protestation contre la Charte.

Les citoyens de Mesopotamie,
Irez encontre amis de Tarraconne...

MESOPOTAMIE. — Μεσοποταμια, région située entre deux fleuves (*Lexique*). Ce mot est pour Paris, situé entre les deux fleuves Seine et Marne. Cette MESOPOTAMIE du quatrain est l'EMMY DEUX FLEUVES des quatrains 45e, 46e; la CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (*Lettre à Henry II*, p. 27); la ville de l'OPPOSITE CLIMAT BABYLONIQUE (120e), qui est dite, pour le temps de la Révolution : NEUFVE BABYLONE (*Lettre*), et dont le souverain ou Napoléon Ier est dit ROY DE BABYLON (186e).

TARRACONNE. — Ταραχος, trouble, désordre, tumulte, R. Ταρασσω, au fig. troubler, mettre en désordre, inquiéter, vexer, faire peur (*Lexique*). Le Prophète a désigné la France en révolution par le nom de lieu *Tarascon* ou TARASC (32e), qui vient du mot Ταραχθς; il emploie de même le nom de lieu qui, en Espagne, a le plus grand rapport avec ce mot pour désigner ce pays en révolution. *Tarrasconensis*, la Tarrasconnaise, partie de l'Espagne (Etats de Castille, Galice, Asturies, Navarre, Aragon, Catalogne, royaume de Valence et de Murcie) (*Wailly*).

« 21 mars 1801. Un traité est signé à Madrid entre la France et l'Espagne. » (*Montg.*, V. 430).

« 12 décembre 1804. L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre. » (*Id.*, 146).

« 1er-6 juin 1807. 22,000 soldats espagnols, que le faible, l'imprévoyant Charles IV, a fait partir de son royaume ainsi que de la Toscane, arrivent en Allemagne, joignent l'armée française et vont être répandus dans le Hanôvre et le Melklembourg. » (*Id.*, VI. 261).

« 27 octobre 1807. Un traité secret est conclu à Fontainebleau entre la France et l'Espagne. Des troupes françaises, au nombre d'au moins 28,000 hommes, entreront immédiatement en Espagne, afin de coopérer à la conquête du Portugal avec les forces espagnoles. » (*Id.*, 285).

28-29 novembre 1807. Le conseil de Lisbonne, qu'*endorment* dans la sécurité les assurances réitérées du cabinet des Tuileries, évitant de son mieux les moindres apparences susceptibles de lui donner de l'ombrage, a négligé jusqu'aux plus légères précautions de police militaire, attendu que la France aurait pu les envisager comme des préparatifs d'hostilité... Evasion de la famille de Bragance.. L'avant-garde de l'armée française... entre dans Lisbonne sans coup férir et sans avoir rencontré une seule moustache portugaise. — En même temps, 35,000 Espagnols pénètrent en Portugal; ils s'y établissent dans le nord, où doit se former le royaume de Lusitanie, et dans le midi, qui doit former la souveraineté du prince de la Paix. » (*Id.*, 288-292).

« 2 février 1808. Les troupes françaises entrent à Rome. Cette mesure a pour but ostensible d'écarter les émissaires des puissances ennemies de la France, réunis à Rome, et dont la cour papale favorise secrètement les intrigues. Mais, à peine entrées, ces troupes s'emparent du château Saint-Ange, et prennent poste, avec de l'artillerie, devant la résidence du Pape. » (*Id.*, 300).

« 17 février 1808. La citadelle de Pampelune est prise par les troupes françaises qui y entrent de vive force et en abusant de la sécurité du commandant espagnol, qui a l'ordre de les laisser prendre leurs quartiers dans la ville. » (*Id.*, 302).

« 29 février 1808. La citadelle et les fortifications de Barcelone sont occupées par des troupes françaises qui s'en emparent par stratagème. D'autres corps, sous prétexte d'envahir le Portugal et d'attaquer Gibraltar, *couvrent l'Espagne en qualité d'auxiliaires et d'amis* : ils prennent d'excellentes positions militaires en s'assurant des forteresses de Saint-Sébastien, de Figuières, de Pampelune... Cent mille Français occupent ou parcourent déjà la Péninsule. » (*Id.*, 302).

« 17-24 mars. Des troubles éclatent à la cour d'Espagne; les agitations de ce royaume commencent. Les artifices de Napoléon ont fomenté la discorde dans la famille royale. Le roi s'empresse d'annoncer que le prince de la Paix abandonne toutes ses charges, dépose tous ses titres, et n'est plus que don Manuel Godoï. « Mes aimés sujets, dit le monarque, tranquillisez vos esprits. Sachez que l'armée de mon cher allié, l'Empereur des Français, traverse mes Etats avec des sentiments de paix et d'amitié; elle a pour but de se porter sur les points menacés d'un débarquement de l'ennemi. » (*Id.*, 308-314).

« Le 19, Charles abdique en faveur de son fils, proclame Ferdinand VII.

Digitized by Google

» Le 20, Godoï est arrêté. Ferdinand VII ordonne la confiscation des biens de l'amï de son père.

» Les deux jours suivants, le désordre et la confusion continuent. Des troupes françaises arrivent à l'improviste à Madrid, répandent la plus grande consternation. L'Espagne est envahie presque aussitôt que menacée. La plupart des fortesses situées dans les provinces limitrophes des Pyrénées (TARRACONNE), sont déjà au pouvoir de Napoléon. » (*Id.*, 314).

« 27 mars. Un bref comminatoire d'excommunication est adressé nominativement par le pape Pie VII à Napoléon.

» 15 avril. Napoléon arrive à Bayonne, où il s'établit, afin de conduire avec plus de facilité ses desseins contre les princes d'Espagne.

» 20 avril. Ferdinand VII se rend à Bayonne, où Napoléon réunira sous peu tous les princes d'Espagne. Ferdinand n'est reçu que comme prince des Asturies.

» 30 avril. Charles IV arrive à Bayonne... Dès le 21 mars, il a protesté, mais en secret, contre l'abdication qu'il a souscrite le 19. Les appréhensions de la France se sont évanouies aux premières assurances exprimées par le maréchal Murat, entré dans Madrid à la tête d'une forte colonne française. Le roi n'a plus d'inquiétudes; son favori lui est rendu, et il n'est plus en défiance que du repentir de son fils Ferdinand !

» 1er mai. Ferdinand, obéissant à son père, lui remet la couronne d'Espagne.

» 2 mai. Le peuple de Madrid, que n'a point séduit la dangereuse et lâche confiance de la famille royale et de la cour, et qui a fort bien pénétré les hostiles desseins de Napoléon, s'insurge et attaque les soldats français. Murat fait tirer à mitraille dans les rues... Le calme est rétabli.

» 5 mai. Par un traité signé à Bayonne, Charles IV céde tous ses titres sur les Espagnes à Napoléon, lui résignant expressément le droit de transmettre la couronne à qui il jugera à propos. Ce traité est successivement ratifié par Ferdinand, auquel (assure-t-on) Napoléon aurait déclaré « qu'il faut opter entre la cession et la mort; » ainsi que par les autres infans...

» 13 mai. La junte suprême présente à l'empereur Napoléon une adresse où elle demande pour roi son frère Joseph, actuellement roi à Naples. Le conseil de Castille et la municipalité de Madrid expriment le même désir.

» 24 mai. Dans une proclamation, Napoléon parle ainsi aux Espagnols : ... « Après une longue agonie, votre nation périssait. J'ai vu vos maux, je vais y porter remède. Votre grandeur, votre puissance fait partie de la mienne. Vos princes m'ont cédé leurs droits à la couronne des Espagnes... Votre monarchie est vieille; ma mission est de la rajeunir... Soyez pleins d'espérance et de confiance dans les circonstances actuelles; car je veux que vos derniers neveux conservent mon souvenir et disent : « Il est le régénérateur de notre patrie. »

» 27 mai. Le 27, fête de saint Ferdinand, l'insurrection éclate en plusieurs lieux de l'Espagne. Le peuple de Cadix se soulève. La résistance se communique, avec la rapidité de l'étincelle, à une traînée de poudre : et *la nation sort d'un long assoupissement* pour se débattre dans un océan de sang. » (*Id.*, 331, *voir* DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE, 157e, etc., etc.).

Jeux, ris, banquets, toute gent endormie...

Les soldats français et espagnols vivent ensemble dans les camps et les garnisons; ce n'est plus que JEUX, RIS et BANQUETS; la nation entière se repose en la loyauté de ses alliés. — Ce vers est un tableau qui rappelle celui du loup habillé en berger du bon Lafontaine (Livre III. 3).

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau...
Guillot, le sycophante approche doucement.
Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormait alors profondément;
Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette;
La plupart des brebis dormaient pareillement.
L'hypocrite les laissa faire;
Et, pour pouvoir mener vers son fort les brebis,
Il voulut ajouter la parole aux habits,
Chose qu'il croyait nécessaire;
Mais cela gâta son affaire :
Il ne put du pasteur contrefaire la voix.
Le ton dont il parla fit retentir les bois
Et découvrit tout le mystère.
Chacun se réveille à ce son;
Les brebis, le chien, le garçon.
Le pauvre loup dans cet esclandre,
Empêché par son hoqueton,
Ne put ni fuir ni se défendre.
Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre.
Quiconque est loup, agisse en loup;
C'est le plus sûr de beaucoup.

Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausone.

Les citations historiques apportées pour le développement des deux premiers vers de ce quatrain ont montré que dans le même temps où ils recevaient leur accomplissement, c'est-à-dire que les soldats de Napoléon entraient en Espagne comme amis, d'autres soldats du même souverain entraient en maîtres dans Rome. LE VICAIRE de J.-C., tomba aux mains de celui dont il est dit : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE... LE PLUS GRAND DU ROSNE LEUR SACREZ PROPHANER... S'ESTOUFFER SANS RESPIT. La CITÉ de ceux D'AUSONE ou Rome, capitale de l'Italie (*Ausonia* : 1° Ausonie, partie de l'Italie; 2° l'Italie en général, *Wailly*); la CITÉ par excellence faisait partie de l'Empire français, et bientôt Pie VII, enlevé de Rome, traversa le Rhône et habita la France révolutionnaire désignée pour cette époque par le mot RHÔNE : TROIS LIEVRES DU RHÔNE (voir p. 73).

« 17 mai 1809. Un décret impérial porte réunion des Etats-Romains à l'Empire français. — Art. 1er. Les Etats du Pape sont réunis à l'Empire français. — Art. 2. La ville de Rome, premier siége du christianisme... est déclarée ville impériale et libre. » (*Montg.*, VI. 400).

Napoléon, en s'emparant après neuf ans de règne de l'Espagne et des Etats de l'Eglise, a posé lui-même les plus grandes causes de sa chute : NEUF ANS LE RÈGNE EN PAIX TIENDRA (95e); c'est ce que le Prophète déclare une fois de plus en annonçant, aussitôt après ce quatrain, l'avènement de Louis XVIII, qui succéda au maître de l'Espagne et de Rome.

Le royal sceptre sera contraint de prendre Ce que ses prédecesseurs avoient engagé...

Souvent des quatrains renferment ce qu'on a déjà vu ailleurs; mais on observe alors qu'ils groupent les faits contemporains disséminés dans plusieurs, et qu'ils font connaître toujours quelques nouveaux détails.

LE ROYAL SCEPTRE. — Le mot SCEPTRE est 12 fois dans les Centuries; il n'est accompagné qu'ici de l'épithète ROYAL. — Il était nécessaire que le Prophète mît sur la voie de l'interprétation d'un quatrain qui ne renferme aucun nom de lieu, aucun trait bien saillant. Déjà sa place à la suite d'un quatrain sur la Révolution peut LIMITER LE TEMPS; ce qu'il renferme sera peut-être la conséquense des évènements du quatrain précédent; maintenant cette expression : LE ROYAL SCEPTRE, *limite les lieux;* LE ROYAL SCEPTRE est celui du roi de France qui est désigné excellemment ainsi : *le Roi.*

SERA CONTRAINT DE PRENDRE CE QUE SES PRÉDECESSEURS AVOIENT ENGAGÉ. — Louis XVIII, héritier de Louis XIV, l'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (p. 42), héritier de Louis XVI qui rendit la France heureuse tant que son pouvoir fut absolu : APRÈS LE FAICT SERA FÉLICITÉ... AU CHEF MENÉE LE SECOND FAICT TRAHY (3e et 5e), Louis XVIII est contraint comme Louis XVI de partager le pouvoir avec la nation : REGNES LIVREZ A PRUDENS INCAPABLES (103e), il donne la Charte : LA GRANDE CAPPE FERA PRESENT NON SIEN (23e), passant d'Angleterre en France il a trouvé la révolution encore florissante : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROZIERS (22e). Cette révolution le contraint d'accepter toutes les concessions faites par les gouvernements SES PRÉDECESSEURS à l'esprit de l'époque, en un mot, ce qu'on nomme encore les immortelles conquêtes de 1789, de 1793 et de l'Empire. Napoléon avait dit : « Si Louis XVIII est sage, il se couchera dans mon lit, il n'y a que les draps à changer. » Louis XVIII prit ces paroles trop à la lettre, et la France fut, comme dit le Prophète, gouvernée par ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (181e).

4 juin 1814. « Un certain nombre de sénateurs, que le gouvernement royal ne juge pas répréhensibles de graves égarements dans le cours de la Révolution, ont été appelés à siéger dans la salle du Palais-Bourbon. Le Corps législatif y a été aussi convoqué... Ainsi, le gouvernement a recours à ce même Corps législatif que Napoléon réunit le 19 et dispersa le 31 décembre 1813. Louis XVIII, s'asseyant pour la première fois sur le trône de France, prononce le discours suivant... «... C'est guidé par l'expérience, et secondé par plusieurs

Digitized by Google

d'entre vous, que j'ai rédigé la Charte constitutionnelle dont vous allez entendre la lecture, et qui asseoit sur des bases solides la prospérité de l'Etat. » (*Montg.*, VIII. 27).

9 juin 1814. « La Chambre des députés présente une adresse au roi sur la Charte qui sanctionne le vœu des Français. — ... « Votre Majesté a senti qu'elle imprimerait aux lois de la France un caractère plus irrévocable, en sanctionnant le vœu des Français. C'est, en effet, en accueillant les principales dispositions présentées par les différents corps de l'Etat, c'est en écoutant tous les vœux que Votre Majesté a formé cette Charte constitutionnelle qui, par le concours de toutes les volontés, raffermit à la fois les bases du trône et de la liberté publique. Interrogeant les siècles, Votre Majesté a combiné d'anciens usages avec des mœurs nouvelles, et nos institutions se trouvent accommodées aux temps, aux progrès de l'esprit, à l'état de la civilisation, aux rapports des nations entre elles... La Charte ouvre aux accents de la vérité toutes les voies pour arriver jusqu'au trône, puisqu'elle consacre la liberté de la presse et le droit de pétition. Entre les garanties qu'elle donne, la France remarquera la responsabilité des ministres qui trahiraient la confiance de Votre Majesté, en violant les droits publics et privés que consacre la Charte constitutionnelle. En vertu de cette Charte, la noblesse ne se présentera désormais aux regards du peuple qu'entourée de témoignages d'honneur et de gloire que ne pourront plus altérer les souvenirs de la féodalité. Les principes de la liberté civile se trouvent établis sur l'indépendance du pouvoir judiciaire et la conservation du jury, précieuse garantie de *tous les droits...* » (*Id.*, VIII. 48).

Ainsi parlent des hommes qui ne surent que se taire sous Napoléon Ier. « Laissez-leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre. »

Ce que désigne ici le pouvoir royal comme dans un quatrain sur le duc de Bordeaux : Ce que ravy sera de jeune Milve (226e).

Puisque l'anneau on fera mal entendre,
Lorsqu'on viendra le Palais saccager.

La preuve que le ROYAL SCEPTRE s'est vu CONTRAINT DE PRENDRE tel quel un pouvoir bien ENGAGÉ par SES PRÉDÉCESSEURS, c'est qu'on a amené le peuple à regarder à tort comme ennemis ceux qui portèrent au doigt l'anneau de la fidélité à ce ROYAL SCEPTRE, lorsqu'on est venu s'emparer sur lui du palais des Tuileries. Ces mots : PUISQUE L'ANNEAU... montrent clairement que le Prophète a voulu en effet donner ce détail si précis comme preuve de la violence qui a été faite à Louis XVIII.

28 avril 1814. « Louis XVIII arrive à Compiègne. Cinq à six maréchaux, à la tête desquels on distingue le maréchal Ney, entourent la voiture du roi, et font retentir l'air des cris *de Vive le Roi !* Le maréchal Ney ne cesse de crier au peuple ; Allons, mes amis, vive le roi ! voilà le roi, le roi légitime, le véritable souverain de la France, il revient parmi nous pour nous rendre heureux, etc., etc. »

29 avril. « Une députation du Corps législatif complimente le roi à Compiègne. «... Venez, descendant de tant de rois, montez sur ce trône où nos pères placèrent autrefois votre illustre famille... Votre Majesté ne peut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale ; l'exécution de la volonté générale, confiée à ses paternelles mains, n'en deviendra que plus respectable et plus sacrée. »

2 mai. Le roi donne à Saint-Ouen, près de Paris, la déclaration suivante : « Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gouverner, notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle, si nécessaire à notre repos, à son bonheur. Après avoir lu attentivement le plan de constitution proposé par le Sénat, dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les bases en étaient bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ne peuvent, dans leur forme actuelle, devenir lois fondamentales de l'Etat. Résolu d'adopter une constitution libérale, voulant qu'elle soit sagement combinée, et *ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier*, nous convoquerons le Sénat et le Corps législatif, nous engageant à mettre sous leurs yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps, et à donner pour base à cette constitution les garanties suivantes : *Le gouvernement représentatif divisé en deux corps, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes, les propriétés inviolables et sacrées, la vente des biens nationaux irrévocable, les ministres responsables, les juges inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant, la dette publique garantie, la Légion d'Honneur maintenue, tout Français admissible à tous emplois ; enfin, nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes.* »

« Cette déclaration de principes termine le conflit d'intérêts et d'opinions qui s'agitent autour du prince pour le déterminer dans le choix de la Constitution, dans la nomination des ministres et des principaux fonctionnaires... » (*Montg.*, VIII. 12).

PUISQUE L'ANNEAU ON FERA MAL ENTENDRE. — « Des personnes de la domesticité du roi lui avaient conservé toute leur fidélité, et s'étaient rendues à Gand à leurs frais et dépens... Des gardes du corps s'y rendent aussi isolément, et font preuve d'un noble dévouement. Licenciés à Béthune, ils ne sont plus passibles des lois militaires que Napoléon, dans ses décrets, invoquera contre ce qu'il appelle les traîtres ; les conseils de guerre, dont il ordonnera la formation pour juger les traîtres et transfuges passés à l'ennemi la veille des hostilités, officiers faisant partie de l'armée active ; ces conseils de guerre ne jugeront pas les gardes du corps, mais les officiers en activité de service qui, en présence de l'ennemi, se hâtent de fuir, de traverser ses lignes pour aller s'abriter à vingt lieues en arrière du champ de bataille ; ces derniers sont condamnés à mort par contumace. Au lieu de casser ces jugements et de les déclarer illégaux, nuls et de toute nullité, Louis XVIII crut, dans sa clémence, devoir se borner à amnistier les condamnés à mort par contumace : c'était reconnaître, en quelque sorte, la validité des jugements portés contre eux ; aussi, ce mode de grâce ne satisfit pas les royalistes purs, ces royalistes qu'on pourrait appeler royalistes avant la lettre. Précisément, ce furent ces prudents fuyards qui imaginèrent de fonder *un ordre de la fidélité*, consistant en une énorme bague qu'ils portaient à l'un des doigts de la main ; mais la bravoure française s'accommoda mal d'un semblable bijou, et l'ANNEAU *créé par quelques fuyards*, fit naître l'expression de *Voyage sentimental*, appliquée à ces héroïques Bayards qui avaient été se réfugier à Gand. Honneur aux serviteurs qui ont suivi Louis XVIII dans sa retraite aux Pays-Bas, par fidélité, par dévouement à sa personne sacrée, à la maison de Bourbon ; mais on ne doit pas confondre avec eux les transfuges à l'ennemi et les fonctionnaires publics qui ont porté leur dévouement au roi parce que Napoléon ne voulait pas de ce dévouement, et parce qu'ils craignaient, en outre, que l'usurpateur ne leur fît éprouver les effets de son courroux, de ses vengeances. » (*Id.*, VIII. 226).

Pourquoi toutes ces déclamations ? L'historien a-t-il lu au fond du cœur d'un seul de ces transfuges ? Lorsque pour se montrer fidèle on abandonne la patrie pour l'exil, la fortune et les honneurs pour la pauvreté et le mépris, ne scrutez pas les sentiments des *fuyards* et des *transfuges*, laissez-les partir, l'exemple ne sera pas contagieux. Le Prophète ne les condamne pas, il dit de ceux qui sont allés à GAND, 183e, DE ROUGES ET BLANCS CONDUIRA GRANDE TROUPE, 186e PAR LÉGITIME A SES AMIS LIVRER, 185e (*voir* 181e–190e).

LORSQU'ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER. — Ce vers fixe la cause et l'époque de l'institution de l'*Ordre de la Fidélité* ou de l'ANNEAU. Tous les détails du retour de l'île d'Elbe se trouvent en plus de dix quatrains. Voici ceux que rappelle plus spécialement celui-ci : AU PEUPLE INGRAT FAICTES LES REMONTRANCES... DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e). Louis XVIII à la veille d'abandonner son PALAIS, reproche au peuple dont il est dit : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e), de se porter au devant de son rival et dans la Monarchie (MONECH ARC) sont LES DOLÉANCES : GRIS ET BUREAU DEMIE OUVERTE GUERRE, DE NUICT SERONT ASSAILLIS ET PILLEZ, LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, SON TEMPLE OUVERT DEUX AUX PLATRES GRILLEZ (180e). La France de Louis XVIII est ouverte, Napoléon, porté par son armée, entre aux Tuileries et s'empare des papiers personnels du roi (LORSQU'ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER), le BUREAU est PILLEZ, le BUREAU PRINS est entre les *serres de l'Aigle impériale ;* Paris, assis sur les carrières de plâtre de Montmartre, a vu le même jour les deux souverains dans ses murs.

Ces deux quatrains forment un tout complet : guerre d'Espagne, spoliation du Saint-Siége, chute de l'Empereur, 1re restauration des Bourbons, retour de l'île d'Elbe. Ils sont pleins l'un et l'autre de menus détails les plus propres à faire ressortir la moralité des évènements qu'ils renferment ; c'est à quoi devait s'attacher le Prophète de l'*Histoire prédite et jugée.*

Digitized by Google

155e

Un règne grand demourra désolé,
Auprès de l'Hebro se feront assemblées,
Monts Pyrénées le rendront consolé,
Lorsque dans May seront terres tremblées.

VI. 89.

156e

Entre deux cymbes pieds et mains estachez,
De miel face oingt, et de laict substanté;
Guepes et mouches fitine amour fachez,
Poccilateur faucer, cyphe tenté.

VI. 89.

Le gouvernement des Espagnes restera sept ans dans la désolation et sans roi légitime, à la suite de l'envahissement du pays par les troupes françaises, qui se seront rassemblées comme alliées auprès de l'Ebre. Après sept ans de combat, une dernière victoire dans les Pyrénées obligera Napoléon à rendre aux Espagnols leur roi, lorsque, dans le mois de mai, Louis XVIII entrera à Paris, Napoléon à l'île d'Elbe, Pie VII à Rome; que Ferdinand VII détruira la Constitution des Espagnols et que les Alliés remanieront toute la carte d'Europe.

Alors, Napoléon, qui aura reçu l'onction sainte du sacre, se trouvant entre deux abdications qui le porteront par mer en deux lieux d'exil où sa liberté d'action sera liée, voyant son fils chéri rejeté du trône par la haine des Alliés contre les Abeilles de l'Empire, saisira une coupe empoisonnée qu'il videra sans pouvoir mourir.

Les deux quatrains 153e et 154e qu'on vient d'interpréter disent, le premier, la guerre d'Espagne en 1808-1814; le second, la chute de l'Empereur. Ces deux nouveaux suivent absolument la même marche. Le Prophète a fait de la résistance des Espagnols durant SEPT ANS (*Lettre*, 63e) aux armées de l'Empereur une des grandes causes de sa chute (*voir* VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BEZIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA, 22e). Napoléon a dit : « Cette malheureuse guerre m'a perdu. » (*voir* p. 129, 2me col.).

Un règne grand demourra désolé...

UN RÈGNE GRAND. — Charles IV, roi d'Espagne et des Indes (*Feller*), pouvait dire encore comme un de ses prédécesseurs, que le soleil ne se couchait pas sur ses Etats.

DEMOURRA DÉSOLÉ. — Ce RÈGNE GRAND reste au pouvoir de l'étranger durant SEPT ANS.

« Le 30 avril 1808, Charles IV arrive à Bayonne. — 1er mai. Ferdinand lui remet la couronne d'Espagne. — 2 mai. Insurrection à Madrid contre les Français. — 5 mai. Charles IV cède tous ses titres sur les Espagnes à Napoléon. » (*Montg.*, VI.)

« 24 mars 1814. Ferdinand VII, renvoyé en Espagne, arrive sur la Fluvia, près de Figuières (MONTS PYRÉNÉES). La remise de sa personne est faite par le maréchal Suchet, en présence des armées opposées, dont les hostilités viennent de cesser. » (*Id.*, VII. 367).

Nostradamus a dit : LE GRAND EMPIRE SERA TOST DÉSOLÉ ET TRANSLATÉ PRÈS D'ARDUENNE SILVE (montagnes de la Forêt noire), V. 45, en parlant de la ruine complète et prompte d'une dynastie; ici la dynastie restera longtemps désolée, mais des succès dans les Pyrénées amèneront sa restauration.

Auprès de l'Hebro se feront assemblées...

HEBRO. — *Ebre*, en espagnol *Ebro*; fleuve d'Espagne, qui prend sa source dans les monts de la province de Toro, et se jette dans la Méditerranée au port des Alfaques (Catalogne), après un cours d'environ 130 lieues (*Mac-Carthy*). On a vu : LES CITOYENS DE MESOPOTAMIE, IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRACONNE, JEUX, RIS, BANQUETS, TOUTE GENT ENDORMIE (153e); les Français envahissent sans déclaration de guerre l'Espagne, leur alliée.

« 80,000 Français, au lieu de 40,000 stipulés au traité secret de Fontainebleau, en cas d'armements ou de menaces de la part des Anglais, viennent de franchir les Pyrénées » (*Montg.*, VI. 303). — « Des corps arrivent déjà sur l'EBRE, à cinquante lieues de Madrid. Les citadelles de Pampelune, de Barcelonne, de Figuières, de Saint-Sébastien ont été perfidement enlevées. Murat, général en chef, a des postes avancés à Somo-Sierra et sur d'autres points qui séparent la Vieille de la Nouvelle-Castille, tandis que d'autres troupes échelonnées dans les départements méridionaux n'attendent qu'un signal pour franchir les Pyrénées. » (*Id.* VI. 310).

« Isquierdo, agent du prince de la Paix auprès de Napoléon, annonça à la famille royale que l'Empereur exigeait la réunion à la France des provinces de la *rive gauche de l'*EBRE, déjà occupées par l'armée française... Charles IV abdiqua en faveur de Ferdinand VII. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 91).

Monts Pyrénées le rendront consolé...

Le Prophète et l'historien font commencer l'insurrection espagnole à Cadix : DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE (157e), et ils la conduisent jusqu'aux Pyrénées : BIEN CONTIGUE DES GRANDS MONTS PYRÉNÉES, UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER. OUVERTES VEINES, FORCES EXTERMINÉES, QUE JUSQU'A PAU LE CHEF VIENDRA CHASSER (147e). Pendant que Wellington, à la tête des Anglais, des Portugais et des Espagnols, obligeait Soult à repasser les PYRÉNÉES et le combattait longtemps au pied de ces MONTS, Ferdinand rentrait en Espagne.

« Après cinq ans de captivité, Ferdinand eut la joie de voir Bonaparte obligé, par les embarras que lui suscitait la coalition européenne, de lui faire des ouvertures de paix. Un traité fut signé à Valençay, le 11 décembre 1813, et, le 3 mars suivant, Ferdinand VII reprit le chemin de ses Etats, où il fut accueilli par les acclamations unanimes de ses sujets. En peu de temps le trône de Ferdinand fut environné d'ennemis... » (*Feller*, Ferdinand VII).

Ces mots : MONTS PYRÉNÉES RENDRONT CONSOLÉ LE RÈGNE GRAND, rappellent ceux-ci sur le retour de Louis XVIII : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e). Le Prophète signale seulement l'état des esprits au moment de la Restauration; car il a dit : ONC NUL TEMPS SI AMER (188e).

Lorsque dans May seront terres tremblées.

Napoléon, qui a dit : « Vous avez eu ce tremblement de terre, où a péri mon pauvre oncle Louis XVI (*voir* p. 157 : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA), est tombé du trône le 11 AVRIL 1814 et y est remonté le 20 MARS suivant : ENTRE L'AVRIL ET MARS, 36e. Le Prophète, exact dans l'indication de ces deux dates, l'est encore ici : Dans le mois de MAY 1814 on a imposé des changements à divers Etats.

2 mai. « Le roi donne à Saint-Ouen la déclaration... » qui renferme les bases de la Charte constitutionnelle (*voir* p. 194, *Montg.*, VIII. 13).

3 mai. « Louis XVIII fait son entrée solennelle à Paris. » (*Id.*, 16).

3 mai. « Napoléon entre à Porto-Ferrajo; il prend possession de sa chétive souveraineté. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

4 mai. « Ferdinand VII, roi d'Espagne, rejette absolument et sans la moindre réserve, tout ce que contenait d'avantageux à la nation la Constitution de Bayonne, qui reconnaissait Joseph Bonaparte; réprouvant aussi tout ce que renfermait de sage la Constitution décrétée à Cadix par les Cortès; ce prince veut régner despotiquement, d'après les maximes du droit divin. Il dissout les Cortès; il menace de mort quiconque agira, parlera en leur faveur ou tentera de maintenir leurs dispositions. » (*Montg.*, VIII. 18).

24 mai. « Pie VII fit son entrée à Rome avec une pompe extraordinaire. » (*Feller*).

30 mai. « Un traité de paix est signé à Paris, entre la France et les puissances alliées... — Art. 2 et 3. Les limites de la France sont rétablies ainsi qu'elles existaient au 1er janvier 1792, avec l'addition de quelques cantons aux départements des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin, de l'Ain et l'annexion d'une partie de la Savoie. La France est confirmée dans la possession de la principauté d'Avignon, du comtat Venaissin, du comté de Montbéliard et de toutes les enclaves ayant appartenu autrefois à l'Allemagne, qui sont comprises dans la frontière déterminée et déjà incorporée à la France. — Art. 6. La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire. Les Etats de l'Allemagne seront indépendants et unis par un lien fédératif. La Suisse indépendante continuera de se gouverner par elle-même. L'Italie, hors des limites des pays qui reviendront à l'Autriche, sera composée d'Etats souverains. — 7. L'île de Malte et ses dépendances appartiendront

Digitized by Google

en toute propriété à Sa Majesté Britannique, etc., etc. Cette transaction a des articles secrets, dont plusieurs seront connus les années suivantes. Par le premier de ces articles, la France s'engage à reconnaître le partage que les Alliés feront des contrées conquises ou cédées. L'article 2 donne les Etats de Gênes au roi de Sardaigne... Ces cabinets, qui condamnaient si justement les actes de Napoléon, aimeront à les reproduire pour eux-mêmes. Les peuples de l'Allemagne et de l'Italie resteront sous le joug; d'anciens Etats ne seront pas rétablis; les limites des Etats secondaires seront déplacées sans respect pour la justice; les peuples, assimilés au bétail d'une métairie, seront transmis, échangés; les forts ne cesseront d'abuser de la force !!! » (*Montg.*, VIII. 20-25).

Le mois de MAY de l'année 1814, si plein d'évènements, a donc vu les changements définitifs que la force a imposés à un grand nombre d'Etats : SERONT TERRES TREMBLÉES.

Le quatrain qui vient après dans les Centuries est tout entier sur Napoléon, auteur des évènements annoncés dans celui-ci (LE PROMOTEUR ET SUSCITATEUR DE LA MARTIALE FACTION, *Lettre*, 30e). Il le dépeint tel que ces évènements viennent de le faire; il signale divers épisodes qui le concernent et qui ont eu lieu dans ce moment-là même. Par le quatrain suivant, le Prophète LIMITE DONC LE TEMPS de l'accomplissement d'un quatrain qui LIMITE LES LIEUX.

Entre deux cymbes pieds et mains estachez...

ENTRE DEUX CYMBES. — *Cymba* (Κυμβος), bateau, nacelle, barque (*Wailly*). Napoléon est au moment de s'embarquer PROCHE DE VULTRY (23e) pour l'île ELBIPOLIQUE (177e, *voir* 165e, 166e, 173e, 177e, etc.); il en sortira : PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS, et il s'embarquera sur un second vaisseau au FORT DU PORT pour l'île Sainte-Hélène : SILENE LUIT, PETIT GRAND EMMENÉ (207e). L'Empereur est ENTRE ces DEUX embarquements CYMBES; il a débarqué le 3 mai : LORSQUE DANS MAY *furent* TERRES TREMBLÉES.

PIEDS ET MAINS ESTACHEZ. — Le prophète a dit : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ, EN LIEU PETIT QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, LIEU BIEN INFIME D'EXIGUE COMTÉ, Où AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (165e-167e); Napoléon à l'île d'Elbe, conserve son titre d'Empereur et Roi; du fond de l'exil il a encore, on peut dire, entre les mains le gouvernement de la France : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (184e-190e); ses ennemis l'ont couvert de liens qu'il peut briser, qu'il brisera, il est PIEDS ET MAINS ESTACHEZ; à sa seconde chute, on le mettra dans l'impossibilité de rentrer (PIEDS) en France, de ressaisir (MAINS) le pouvoir, il sera SANS PIED NE MAIN... SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (208e). — Les mots PIEDS ET MAINS sont ici pour la puissance, la liberté d'action. On dit : *Il a tant fait de ses pieds et de ses mains que*... Lorsque Napoléon était PIEDS ET MAINS ESTACHEZ, il abdiqua en faveur de son fils; mais, dit le Prophète : LE VIEUX MOCQUÉ ET PRIVÉ DE SA PLACE, PAR L'ÉTRANGER QUI LE SUBORNERA, MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE (204e-205e); il a vu l'étranger rejeter cette clause de l'abdication qui remettait le pouvoir aux MAINS DE SON FILS.

De miel face oingt, et de laict substanté...

Il est dit de Louis XVI : BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e). Le MIEL et le LAICT expriment dans l'Ecriture-Sainte ce qu'il y a de plus gras et de plus doux; le Prophète emploie ces mots pour l'*huile* du sacre (*voir p.* 158, *au haut de la* 1re *col.*). SUBSTANTÉ, de *substo*, tenir bon, ferme (*Wailly*).

« Le 14 décembre 1804, Bonaparte écrit de sa main à Pie VII pour qu'il vint le sacrer. «... Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre, lorsqu'elle sera faite par Votre Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et sur nos peuples la bénédiction de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles... » (*Darras*, IV. 515).

« Voici l'oraison récitée par le Saint Père, en faisant une triple onction à l'Empereur, sur la tête et sur les deux mains : « Dieu tout puissant et éternel, qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie et Jéhu roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par l'organe du prophète Elie; qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et de David par le ministère du prophète Samuel, répandez par mes mains les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon, que malgré notre indignité personnelle nous consacrons aujourd'hui empereur en votre nom. » (*Montg.*, VI 144).

Saül, élu de Dieu fut sacré; il manqua à sa mission, l'esprit de Dieu l'abandonna, et David, d'une autre race, le remplaça au trône (*voir* p. 59). Napoléon, élu de Dieu, l'ANDROGYN PROCRÉE (195e), PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (143e), alors LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE (145e), et Louis XVIII sera ramené de l'exil pour lui succéder au trône. Le Poète a dit de Napoléon :

Lui qu'un Pape a couronné,
Est mort dans une île déserte.

Guepes et mouches, fitine amour fachez...

GUEPES ET MOUCHES. — Ces mots ne se retrouvent pas dans Nostradamus qui a deux fois le mot ABEILLES, deux fois pour les abeilles de l'Empire; une première fois pour le début de l'Empire, après le concordat : DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS, LOU GRAND EYSSAME SE LEVERA D'ABELHOS (109e-112e); une seconde fois pour la ruine de l'Empire à Waterloo : SAUF COUP DE FEU, BARRIL LIQUEUR D'ABEILLES (170e-174e). Ici les mots GUEPES ET MOUCHES se rencontrent dans un quatrain sur la première chute de l'Empire. — *Guêpe*, sorte de mouche, ennemie des abeilles (*Joubert*). *Abeille*, MOUCHE à miel (*id.*). Les GUEPES ennemies des ABEILLES leur imposent la loi :

FITINE AMOUR FACHEZ. — Φυτον, rejeton, racè (*Lexique*).

« Le 4 avril, il envoya la déclaration suivante aux maréchaux Macdonald et Ney, ses plénipotentiaires auprès des souverains de la Sainte-Alliance : « Les puissances alliées ayant déclaré que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, fidèle à son serment, il déclare qu'il est pret à descendre du trône, à quitter la France et même la vie pour le bien de la patrie, inséparable des droits de son fils, de ceux de la régence de l'impératrice et du maintien des lois de l'Empire. »... Cependant, les négociateurs annoncèrent que les Alliés ne se contentaient plus de l'abdication de l'Empereur, et qu'ils exigeaient aussi l'abandon des droits du roi de Rome... Le 11 avril, il signe la déclaration suivante : « ... L'Empereur renonce pour lui et ses enfants aux trônes de France et d'Italie... » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 145-146).

« Il est sûr qu'il aimait tendrement sa femme et son fils (DE FEMME ESTRANGE GRANDEMENT ATTENTIF 135e)... Il serrait parfois son fils dans ses bras avec effusion et à l'étouffer. » (*M. de Ste-Hél.*, II. 256).

« Nous avons reçu enfin le joli buste en marbre blanc du jeune Napoléon. « Regardez-le, dit Napoléon avec émotion. Voyez cette figure ! celui qui a voulu la briser à notre insu est un monstre ! elle toucherait le cœur d'une bête sauvage. Celui qui a voulu la briser plongerait un couteau dans le cœur de cet enfant, s'il était en son pouvoir. » Les regards de l'Empereur exprimaient les plus vifs sentiments de la paternité; sa joie, la douce fierté de ses traits étaient attendrissantes. (*Id.*, II. 674)... On trouva un portrait que lui envoyait le prince Eugène. Il le reçut avec transport, l'embrassa, le contempla longtemps avec des yeux pleins de larmes. « Cher enfant, s'il n'est pas victime de quelque infâme politique, il ne sera pas indigne de celui dont il tient le jour. » (*Id.*, II. 735).

« La fièvre diminue. L'Empereur me donne quelques instructions (l'avant-veille de sa mort) : « Rappelez-vous ce que je vous ai chargé de faire lorsque je ne serai plus. Faites avec soin l'examen anatomique de mon corps, de l'estomac surtout. Les médecins de Montpellier avaient annoncé que le squirre ou pylore serait héréditaire dans ma famille. Leur rapport est, je crois, dans les mains de Louis; demandez, comparez-le avec ce que vous aurez observé vous-même : que je sauve mon fils de cette cruelle maladie. Vous le verrez, docteur; vous lui indiquerez ce qu'il convient de faire; vous lui épargnerez les angoisses dont je suis déchiré : c'est un dernier service que j'attends de vous. » (*Id.*, II. 832).

L'Empereur aimait donc bien son fils. Lorsqu'il abdiqua en sa faveur, il en était éloigné, et ce fut en vain qu'il demanda à le revoir : FITINE AMOUR FACHEZ. Il mourut sans l'avoir revu !

Poccilateur faucer, cyphe tenté.

POCCILATEUR. — *Poccilator*, échanson (*Wailly*). *Echanson*, qui sert à boire à un prince (*Joubert*). — FAUCER.

Digitized by Google

Faux, usité au singulier seulement, à l'ablatif : *Fauce*, gorge, gosier (*Wailly*). — CYPHE. *Scyphus* (σκύφος), coupe (*Id.*) — TENTÉ. *Tento*, chercher à tenir, à prendre, chercher à tâtons (*Id.*). L'histoire, après l'abdication de Napoléon au 11 avril, ajoute :

« Depuis quelques jours, Napoléon semble préoccupé d'un secret dessein. Son esprit ne s'anime qu'en parcourant les galeries funèbres de l'histoire...

« Dans la nuit du 12 au 13, le silence des longs corridors du palais est tout à coup troublé par des allées et venues fréquentes. Les garçons du château montent et descendent; les bougies de l'appartement intérieur s'allument; les valets de chambre sont debout. On vient de frapper à la porte du docteur Yvan; on va réveiller le grand maréchal Bertrand; on appelle le duc de Vicence; on court chercher le duc de Bassano, qui demeure à la Chancellerie; tous arrivent et sont introduits successivement dans la chambre à coucher. En vain la curiosité prête une oreille inquiète; elle ne peut entendre que des gémissements et des sanglots qui s'échappent de l'antichambre et se prolongent sous la galerie voisine. Tout-à-coup le docteur Yvan sort; il descend précipitamment dans la cour, y trouve un cheval attaché aux grilles, monte dessus et s'éloigne au galop. L'obscurité la plus profonde a couvert de ses voiles le mystère de cette nuit. Voici ce qu'on en raconte :

« A l'époque de la retraite de Moscou, Napoléon s'était procuré, en cas d'accident, le moyen de ne pas tomber vivant dans les mains de l'ennemi. Il s'était fait remettre par son chirurgien Yvan un sachet d'opium (ce n'était pas seulement de l'opium, dit le médecin Gustave Drouineau; c'était une préparation indiquée par Cabanis, la même dont Condorcet s'était servi pour se donner la mort), un sachet d'opium qu'il avait porté à son cou pendant tout le temps qu'avait duré le danger. Depuis, il avait conservé ce sachet dans un secret de son nécessaire. Cette nuit, le moment lui avait paru arrivé de recourir à cette dernière ressource. Le valet de chambre, qui couchait derrière sa porte entr'ouverte, l'avait entendu se lever, l'avait vu délayer quelque chose dans un verre d'eau, boire et se recoucher. Bientôt les douleurs avaient arraché à Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'était alors qu'il avait appelé ses serviteurs les plus intimes. Yvan avait été appelé aussi, mais apprenant ce qui venait de se passer, et entendant Napoléon se plaindre de ce que l'action du poison n'était pas assez prompte, il avait perdu la tête et s'était sauvé précipitamment de Fontainebleau. On ajoute qu'un long assoupissement était survenu, qu'après une sueur abondante les douleurs avaient fini par s'effacer. On dit enfin que Napoléon, étonné de vivre, avait réfléchi quelques instants : « Dieu ne le veut pas ! » s'était-il écrié; et, s'abandonnant à la Providence qui venait de conserver sa vie, il s'était résigné à de nouvelles destinées. » (*Manuscrit de 1814*, par M. le baron Fain).

« Napoléon, dans l'excès du mépris des hommes et des choses, eut le désir de quitter la vie. Il existe une lettre de sa main à l'Impératrice, dans laquelle il dit qu'en ce moment on doit s'attendre à tout, que tout est possible, *même la mort de l'Empereur*, allusion sans doute au mystérieux évènement de la nuit du 12 au 13 avril, qui se serait passé dans le secret intérieur du palais. Cette circonstance merveilleuse ne serait pas la moins étonnante de son extraordinaire carrière, circonstance, du reste, qui ennoblirait jusqu'au sublime, et cette belle parole lors de son réveil inattendu ! *Dieu ne le veut pas;* et cette noble et calme résignation qui succéda dès cet instant. » (*Mém. de Ste-Hélène*, VII. p. 203).

Je rappelle au lecteur ce que j'ai dit dans l'Introduction de la *Vie de L. Philippe*, p. XII) :

« Un vers ou deux réveillent subitement à ma pensée le souvenir de tel fait historique (ici ce sont les deux premiers de ces huit vers), je n'attache pas la moindre importance à ce rapprochement qui ne me semble pas fondé, mais voici que ce qui suit ou ce qui précède est la continuation naturelle ou le prélude de ce même point d'histoire; un règne entier se déroule devant moi; les recherches faites consciencieusement non pour me démontrer que j'ai rencontré juste, mais bien au contraire pour me démontrer que je suis le jouet d'une folle imagination, ajoutent tous les jours de nouvelles preuves à l'interprétation qui paraissait d'abord si peu fondée; plus de la moitié peut-être des vers avaient été incompris, mais l'histoire peu connue jusque-là vient leur donner l'explication la plus satisfaisante; quelques mots paraissaient forgés à plaisir ou empruntés aux idiômes les plus barbares; en y regardant de plus près, on les voit ou romans, ou latins, ou grecs, et la valeur que le dictionnaire leur donne, loin de renverser l'échafaudage des autres matériaux, couronne splendidement l'édifice; toutes les figures, si nombreuses dans un style propre à Nostradamus, sont à la fin trouvées fort naturelles, etc...»

157e

Du plus profond de l'Espaigne enseigne,
Sortant du bout et des fins de l'Europe,
Troubles passant auprès du pont de Laigne,
Sera deffaite par bande sa grand' troupe (1)

X. 48.

Cadix, ville située sur les bords de la mer, au midi de l'Espagne, lèvera le drapeau national contre la France. Les Cortès qui gouverneront durant la guerre à la place de leur roi, retenu prisonnier, résideront dans cette ville et feront alliance avec la Russie. Bientôt, tous les peuples accourus des extrémités de l'Europe pénétreront en la France ouverte de toutes parts et tiendront un congrès à Châtillon, auprès du pont de Laignes. La *grande armée* sera défaite en se divisant pour faire face à toutes ces armées.

DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE. — « Cadix, v. d'Espagne, sit. à l'extrémité occ. d'une langue de terre formée par l'île de LÉON, avec laquelle elle communique par une chaussée en pierre. Elle est environnée de tous côtés par la mer, avec un port sûr et commode, et l'une des plus vastes baies du globe entier. » (*Mac-Carthy*). — PONT DE LAIGNE. — « *Laignes*, b. de France (*Côte-d'Or*), à la source de la petite rivière du même nom, 3 lieues 1/2 O. de Châtillon-sur-Seine; *Laignes*, p. riv., se jette dans la Seine à Polisy, après un cours d'env. 7 lieues. Elle est flottable sur une étendue de 6 lieues (*Id.*). — Le Prophète, dans un quatrain sur cette même campagne de 1814, a dit : FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX, etc. (151e); il nomme ici LAIGNE qui est en BOURGOGNE et près de Châtillon, où se tenait dans le même temps le congrès de ce nom. Ce mot

(1) Nostradamus dit : SA GRAND' TROUPE... et il n'est point question dans ce quatrain du chef de cette troupe. Cette réflexion fait regarder à l'instant le quatrain qui le précède dans la Centurie :

De Bourze ville à la Dame Guyrlande,
L'on mettra sus par la trahison faicte,
Le grand prélat de Léon per Formande,
Faux pellerins et ravisseurs deffaite, X. 47.

Ces mots : RAVISSEURS DEFFAITE rappellent bien DEFFAITE SA GRAND' TROUPE du quatrain suivant. « Ravisseur de la Péninsule, Napoléon s'apprête à saisir les trésors du Nouveau-Monde. » (*Montg.*, VI. 327). — FAUX PELLERINS. « Les confidents du roi portent enfin un regard inquiet sur les menées obliques du cabinet français; ils envisagent avec effroi l'intrusion de ces nombreuses cohortes. « Mes aimés sujets, dit le monarque, tranquillisez vos esprits. Sachez que l'armée de mon cher allié, l'Empereur des Français, traverse mes Etats avec des sentiments de paix et d'amitié. » (*Id.*, 312-314). — Ce vers : L'ON METTRA SUS PAR LA TRAHISON FAITE, peint, on ne peut mieux, l'insurrection espagnole qui court sus aux Français par suite de la trahison. — LE GRAND PRÉLAT DE LÉON. L'insurrection vendéenne a été vue sous ces mots : NUICT PONT DE LOYRE, PRÉLAT ROY PERNICANT (p. 92), *prælatus*, porté devant (*Wailly*). Ici l'insurrection de tout un peuple, insurrection dont le signal est parti DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE, ou de Cadix, ville bâtie sur l'île de LÉON, est annoncée par ces mots : LE GRAND PRÉLAT DE LÉON.—PER FORMANDE, *per*, à cause de, pour (*Wailly*). *Formandus, formanda*, de *Formo*, dresser, instruire, façonner, former, élever (*Wailly*). — PER FORMANDE, à cause d'une chose devant être régénérée. La proclamation de Napoléon, qui se déclare le *régénérateur* de l'Espagne, cause la révolution. Le mot FORMANDE n'existe pas en géographie.

Les mots BOURZE VILLE (BOURZE VILE, suivant des éditions) et GUYRLANDE ne se trouvent pas en géographie. « On ne voyait à Aranjuez que factions et cabales ! Les impudiques mystères de la cour n'étaient inconnus de personne, et la honte du trône blessait les yeux de la multitude. (*Id.*, 312). — Cette populace appelait le roi *cabron* (bouc); la reine *la putana;* Godoï *el alcauete* (le proxénète). (*Id.*, 311) — *Vénus*, dit Chompré, avait une *ceinture* qui inspirait si infailliblement de la tendresse que Junon la lui emprunta pour se faire aimer de Jupiter .. On la représentait montée sur un *bouc*. » Faut-il voir la reine d'Espagne dans ces mots : LA DAME GUYRLANDE? — « *Charles IV*, ce prince loyal, ne pouvait supposer l'ingratitude dans un ami, ni l'infidélité dans une épouse. Sa confiance trop crédule et la faiblesse de son caractère furent la source de ses infortunes et des maux que l'Espagne eut à souffrir sous son règne. » (*Feller*).

Les mots BOURZE VILLE (VILE) indiquent peut-être Godoï, le favori de la reine. *Bours*, bâtard, enfant adultérin (*Glossaire*).

Ce quatrain signifierait : Au sujet des rapports de Godoï avec la dame impudique (DE, *de*, au sujet de, *Wailly*), des troubles éclateront; l'on courra sus aux Français après la trahison qu'ils auront faite contre leurs alliés (IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRACONE). L'insurrection partie de Cadix, bâtie sur l'île de LÉON, portera toute la nation au-devant de l'ennemi commun qui prétend la réformer, et la troupe des envahisseurs, de ceux qui prétextaient un voyage à faire en Portugal, sera défaite.

Des recherches compléteront cette interprétation trouvée tout à coup et à la dernière heure. Elle a déjà un côté séduisant. On vient de traduire un quatrain des plus clairs et des plus précis sur l'insurrection espagnole commencée DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE, de Cadix, bâtie sur l'île de LÉON, et le quatrain qui précède a le mot LÉON et divers autres mots qu'emploient tous les historiens de cet évènement : TRAHISON, RAVISSEURS, L'ON METTRA SUS...

Digitized by Google

rappelle λαινα, ης, (*læna*), tunique (*Lexique*). *Læna*, manteau des soldats romains à la guerre (*Wailly*). On a vu que le Prophète a dit pour la bataille d'Almanza : PROCHE DE SAGONTE, Σαγος, *Sagum*, vêtement militaire (p. 41, *Note*).

DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE. — 24 mai 1808. « Dans une proclamation, Napoléon parle ainsi aux Espagnols : « ... Après une longue agonie, votre nation périssait. *J'ai vu vos maux, je vais y porter remède.* Votre grandeur, votre puissance, fait partie de la mienne. Vos princes m'ont cédé leurs droits à la couronne des Espagnes. Je ne veux pas régner sur vos provinces, mais je veux acquérir des titres éternels à l'amour et à la reconnaissance de votre postérité. Votre monarchie est vieille, ma mission est de la rajeunir. Soyez pleins d'espérance et de confiance dans les circonstances actuelles; car je veux que vos derniers neveux conservent mon souvenir, et disent : « *Il est le régénérateur de notre patrie.* »

« 27 mai, fête de St-Ferdinand, l'insurrection éclate en plusieurs lieux de l'Espagne. Le peuple de Cadix se soulève... — 14 juin. Les insurgés espagnols se rendent maîtres de la flotte française, retirée à Cadix depuis la défaite de Trafalgar... — 22 juillet. Capitulation de Baylen : « Les troupes sous les ordres de Dupont sont prisonnières de guerre, la division Védel exceptée... Treize mille soldats et officiers, envoyés à Cadix, seront entassés dans des pontons. »

« La capitulation de Baylen porte la plus grave atteinte à la cause de Napoléon... L'enthousiasme de tous s'enflamme d'une ardeur inextinguible : les premiers, ils auront humilié les vainqueurs de l'Europe ! Ce triomphe inespéré jaillit comme un éclair de lumière aux yeux de tous les peuples gémissant sous l'oppression de Napoléon. Le nom de Baylen retentit dans les profondeurs des cabinets; et, déterminés enfin par l'exemple de cette énergique et brûlante nation, les vieux gouvernements épieront l'occasion de ressaisir des armes vengeresses; les nouveaux gouvernements concevront l'espoir de s'affranchir du joug qu'appesantit chaque jour celui-là même qui leur donna l'existence. Déjà, des murmures confus bruissent sourdement dans les Etats subalternes de l'Allemagne; certes, le général Dupont a tout le droit, comme toutes les prétentions (s'il le veut), de se considérer comme l'une des causes efficientes des grands bouleversements qui s'effectueront en 1813 et 1814. » (*Montg.*, VI. 330).

SORTANT DU BOUT ET DES FINS DE L'EUROPE. — 10 août 1808. « Une division considérable de troupes espagnoles a ses quartiers dans les îles de Fionie et de Langeland, à 600 lieues des Pyrénées; leur commandant, La Romana, est subordonné au maréchal Bernadotte. A la nouvelle des malheurs de sa patrie, le Castillan forme le dessein de la secourir... et s'embarque sur des bâtiments anglais avec une grande partie de sa division. » (*Id.*, VI. 347).

« La guerre devenant la cause de tous, l'affaire de chacun, la capitale n'offre plus qu'une importance secondaire ou, pour mieux dire, chaque ville principale devient la capitale; chaque province prend des mesures de salut public, chaque bourg barricade ses portes, chaque habitant défend son toit...; chaque agrégation isolée devient une force compacte : la France doit donc se perdre en Espagne. » (SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRANDE TROUPE). (*Id.*, VI. 361).

20 juillet 1812. « Un traité est signé à Weliky-Louky, entre l'Empereur de Russie et la régence de Cadix, agissant au nom de Ferdinand VII, roi d'Espagne. Les deux partis s'engagent à suivre avec vigueur la guerre contre l'Empereur des Français, leur ennemi commun, et à se secourir par tous leurs moyens. — Art. 3. L'Empereur reconnaît pour légitimes les Cortès générales et extraordinaires, assemblées à Cadix, comme aussi la Constitution qu'elles ont décrétée et sanctionnée. » (*Id.*, VII. 102).

TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNE. — « Cependant les Alliés firent connaître enfin leur véritable intention; ils désignèrent Châtillon-sur-Seine, en BOURGOGNE, pour la tenue du congrès. Les batailles de Champaubert, de Montmirail et de Montereau détruisirent les armées de Blucher et de Witgenstein; on ne négocia pas à Châtillon; les puissances coalisées y présentèrent un *ultimatum*... L'Empereur rejeta cet *ultimatum*... Les trahisons firent triompher les coalisés, malgré les victoires d'Arcis et de Saint-Dizier. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 217).

SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRAND' TROUPE. — 26 mai 1814. « Napoléon porte son quartier général à Châlons-sur-Marne. L'aile droite, maréchal Mortier, est dans les environs de Troyes; le centre, Marmont et Victor, autour de Vitry; l'aile gauche, maréchal Macdonald, auprès de Mézières; la réserve formée de la garde, maréchaux Ney et Oudinot, prend poste à Châlons et à Vitry. » (*Montg.*, VII. 334). — « Murat a consommé sa défection; il inquiète l'armée française... Eugène reste au-delà des Alpes avec 28,000 Français aguerris. Augereau et le général Marchand défendent Lyon, Valence et Grenoble. Suchet, avec 15,000 hommes, occupe Barcelone, Figuières, etc... Soult coloie les Pyrénées. » (*Id. passim*).

« Après mes conférences d'Erfurt avec Alexandre, l'Angleterre devait être contrainte à la paix par la force des armes ou par celle de la raison. Elle se trouvait perdue, déconsidérée sur le continent; son affaire de Copenhague avait révolté les esprits, et moi je brillais en ce moment de tous les avantages contraires, quand cette malheureuse affaire d'Espagne est venue subitement tourner l'opinion contre moi (NEUF ANS) et réhabiliter l'Angleterre. Elle a pu dès-lors continuer la guerre; les débouchés de l'Amérique méridionale lui ont été ouverts; elle s'est fait une armée dans la Péninsule, et, de là, elle est devenue l'agent victorieux, le nœud redoutable de toutes les intrigues qui ont pu se former sur le continent, etc. : c'est ce qui m'a perdu ! » (*Mém. de Ste-Hélène*).

158e

Par grand fureur le Roy Romain Belgique,
Vexer voudra par phalange barbare :
Fureur grinçant chassera gent libique,
Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare.

V. 12.

159e

Saturne et Mars en Léo Espagne captive,
Par chef libique au conflit attrapé,
Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé.

V. 14.

160e

En navigeant captif prins grand pontife;
Grand après faillir les clercs tumultuez;
Second esleu absent son bien debiffe,
Son favory bastard à mort tué.

V. 15.

Lorsque Napoléon, maître de la Belgique, aura joint Rome à son empire, il commencera les guerres les plus meurtrières pour forcer les peuples par la force brutale à obéir à ses décrets. Ceux-ci, exaspérés, courront aux armes pour vaincre ou mourir, et ils refouleront jusqu'au cœur de la France les soldats de race gauloise qui porteront le deuil depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux frontières de la Hongrie.

Le promoteur de ces guerres européennes aura ruiné son avenir en s'emparant de l'Espagne sans motif, lorsque Saturne et Mars, au signe du Lion, feront sentir leur maligne influence. Il aura agi de même peu auparavant à l'égard de Malte, occupé encore par les chevaliers de Rhodes, à l'égard de l'Egypte et de la Syrie, dont il s'emparera tout à coup avec un courage héroïque, dans le temps où le Coq de la République dépouillera de son pouvoir temporel le Pape Pie VI.

Ce grand Pape, gouvernant la barque de Pierre avec fermeté, sera fait prisonnier et mourra peu après. Les cardinaux, dispersés par la révolution et les guerres, se réuniront à Venise. Le second Pape, retenu prisonnier loin de Rome, affaiblira le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise. Il aura une véritable affection pour son persécuteur qui possèdera le pouvoir par droit de *fait* et non de *naissance*. Dieu interviendra pour sauver son Eglise en mettant fin à la vie politique de Napoléon Ier.

Le quatrain 161e, interprété de Pie VI et de Pie VII, a ce vers : QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE. Cette expression DEBIFFE a fait chercher le seul quatrain où on la revoit, et le quatrain 160e a été interprété de suite de Pie VI et de Pie VII. Le dernier vers du quatrain précédent : ET ROMAIN SCEPTRE SERA PAR COQ FRAPPÉ, sert de liaison entre deux quatrains sur les mêmes évènements : le pouvoir temporel de Pie VI a été détruit par le Coq de la République. C'est Bonaparte qui a accompli ces deux quatrains, c'est lui encore que l'on voit dans celui qui les précède. Ainsi, le mot DEBIFFE a donné tout à coup l'intelligence de douze vers ! Le secret d'interprétation n'est jamais en défaut.

Par grand fureur le Roy Romain Belgique...

PAR GRAND FUREUR. — Il est dit de Napoléon : SI GRAND

Digitized by Google

FUREUR ET RAGE FERA DIRE, QU'A FEU ET SANG TOUT SEXE TRANCHERA (143e); et NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA, PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e). Le 17 mai 1809, NEUF ANS et cinq mois après avoir été élu Premier-Consul (24 décembre 1799), il réunit Rome à l'Empire français et devient le ROY ROMAIN BELGIQUE.

LE ROY ROMAIN BELGIQUE. — Il est dit du même : HERCULES ROY DE ROME ET DANEMARC (113e). — Trois quatrains ont cette expression GRAND ROMAIN : TORRENT OUVRIR DE MARBRE ET PLOMB LA TOMBE D'UN GRAND ROMAIN D'ENSEIGNE MÉDUSINE, IX. 84. (La tête de Méduse faisait périr tous ceux qui la regardaient); QUAND LE SÉPULCRE DU GRAND ROMAIN TROUVÉ, III. 65; SERONT LES OS DU GRAND ROMAIN TROUVÉ, SÉPULCRE EN MARBRE APPAROISTRA OUVERTE, VI. 66. Le Prophète qui a parlé du tombeau de l'Empereur dans les quatrains 187e, 168e, 214e et 213e : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS... MARBRE ET PLOMB, lui consacre peut-être les trois quatrains du GRAND ROMAIN. Paris, révolutionnaire, s'est occupé déjà une fois des sépultures royales : PASSER AURELLE LUTHÈCE DENIS CLOISTRES, 21e). — Napoléon, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE est le ROY ROMAIN. Le Prophète ajoute BELGIQUE; sa *Lettre à Henry II* déclare que la première conquête de la révolution sera au 50 *et* 52 *degrés de hauteur* (*voir p.* 25), et qu'un traité la lui reconnaîtra.

1er *octobre* 1795. « Un décret porte que tous les pays conquis en deça du Rhin, ainsi que la BELGIQUE, l'état de Liége et de Luxembourg, sont réunis au territoire de la République.» (*Montg.*, IV. 377).

La Belgique a fait partie de l'Empire français jusqu'en 1814. Napoléon seul a pu se dire LE ROY ROMAIN BELGIQUE; son armée est L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE (191e), dans un quatrain sur la bataille de Waterloo.

Vexer voudra par phalange barbare...

On a vu : TERROIR ROMAIN PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE (107e), etc. Le gouvernement français et ses armées ne sont plus : SEUL CASTULON ET CELTES MODEREZ (55e).

« 1er *avril* 1814. La proclamation suivante du conseil départemental et municipal de Paris est affichée : « ... A lui nous devons la haine de tous les peuples, sans l'avoir méritée, puisque, comme eux, nous fûmes les malheureuses victimes, bien plus que les tristes instruments de sa rage. N'est-ce pas lui aussi qui, violant ce que les hommes ont de plus sacré, a retenu captif le... chef de la religion; qui a privé de ses Etats, par une détestable perfidie, un roi son allié, et livré à la dévastation la nation espagnole?... » (*Montg.*, VII. 403) (*voir* p. 183).

Fureur grinçant chassera gent libique...

FUREUR GRINÇANT. — Le Prophète a dit pour la campagne de 1814 qui a repoussé l'armée de Napoléon jusque sous les murs de PARIS : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOZELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). Ici il y a GRAND FUREUR de la part du ROY ROMAIN BELGIQUE, et FUREUR GRINÇANT de la part de ses ennemis. Un même sentiment anime tous les peuples qui refoulent les Français loin des frontières de la Hongrie et du détroit de Gibraltar : UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (147e).

1er *mars* 1814. « Par un traité conclu à Chaumont (Haute-Marne), l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, s'engagent, dans le cas où la France refuserait d'accepter les conditions de la paix proposée, de consacrer tous leurs moyens à poursuivre avec vigueur la guerre contre elle, et à les employer dans un parfait concert, afin de procurer une paix générale. » (*Voir p.* 112, 2me col.).

CHASSERA. — On voit ce mot dans les quatrains 22e, 129e, 147e et 194e, etc., pour les défaites qui ont ramené jusqu'en France les Aigles impériales.

GENT LIBIQUE. — *Libicii*, ppl. hab. les plaines de la Gaule Transpadane (*Wailly*). Napoléon, le ROY ROMAIN BELGIQUE, était maître de la Gaule Transpadane; son peuple entier, d'après ce principe, *la partie pour le tout*, pouvait donc être désigné par ces mots : GENT LIBIQUE. On est conduit à admettre cela en remarquant que la GENT LIBIQUE ne sera jamais chassée DEPUIS PANNONS JUSQU'A HERCULE LA HARE. Le quatrain suivant s'*adapte* à celui-ci par les mots CHEF LIBIQUE qui désignent Bonaparte. Au milieu de 20 vers sur Napoléon III (III. 25-29), on lit : PRINCE LIBYQUE PUISSANT EN OCCIDENT; et les Français sous Louis XIV, au temps de la guerre désastreuse de la succession d'Espagne, sont nommés COQS et LIBIQUES (*voir* p. 41).

« La Gaule, au-delà du Padus ou Transpadane, était habitée par de petites peuplades qui, à une époque antérieure à l'arrivé d'Annibal, avaient passé les Alpes, *venant de la Gaule*, et chassé les Tusques ou Etrusques des plaines fertiles que traverse ce fleuve. Ce fut là qu'Auguste envoya ses vétérans et leur donna des terres pour les récompenser de leurs travaux guerriers. La frontière occidentale se trouvait occupée par les vigoureux *Ligures* montagnards, les *Taurini*, les *Segusii*, les *Salassi*, les *Libicii*; à l'est demeuraient les *Levi*; au nord les puissants *Insubres*... » (*Précis d'Hist. rom. par Lebas*, p. 4).

Nostradamus, qui joue sur les noms de lieux, et qui a dit : BIEN PRÈS DU TYMBRE PRESSE LA LIBITINE pour les plus grands malheurs (II. 92-93) (*Libitina*, 1° soin, dépenses ou appareil des funérailles; 2° mort; 3° bière, cercueil; 4° profession d'entrepreneur de funérailles; 5° Déesse qui y présidait. *Pestilentia in urbe tanta erat, ut libitina vix sufficeret* (*Liv.*), il règnait dans la ville une peste si cruelle, qu'à peine pouvait-on suffire à ensevelir les morts, *Wailly*); Nostradamus nomme le peuple français GENT LIBIQUE et Napoléon CHEF LIBIQUE pour le temps où PAR GRAND FUREUR LE ROY ROMAIN BELGIQUE, VEXER VOUDRA PAR PHALANGE BARBARE.

2 *avril* 1814. « Le gouvernement provisoire aux armées françaises : « Soldats... Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon, le Sénat et la France entière vous dégagent de vos serments... » (*Montg.*, VII. 411).

Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare.

PANNONS. — *Pannonia*, la Pannonie, partie de l'Autriche, la B. Hongrie et l'Esclavonie (*Wailly*). On voit ce mot une fois dans la *Lettre à Henry II*, et précisément pour fixer la limite des conquêtes de la France révolutionnaire vers l'Orient d'Europe, « *qui étendra ses forces vers le circuit de l'Orient et de l'Europe aux Pannons* » (*voir* p. 25).

HERCULE LA HARE. — *Hard* ou *Hart*, lien de fagot, corde à étrangler (*Glossaire*). La mer est resserrée au détroit de Gibraltar, nommé autrefois *Fretum Herculis*. Hercule, en ouvrant les gorges de deux montagnes qui unissaient l'Europe à l'Afrique, a formé le détroit de Gibraltar (*voir* DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE... LÉON 157e).

Les mots : ROMAIN — BELGIQUE — PANNONS — HERCULE LA HARE, donnent l'ensemble des pays occupés par les armées de Napoléon : ROMAIN, Rome et toute l'Italie DES MONTS FEUX JUSQUES A MONT SENIS (144e); BELGIQUE, le pays même de ce nom; DEPUIS PANNONS JUSQU'A HERCULE LA HARE, se trouvent les provinces illyriennes, le royaume d'Italie, l'Empire français, comprenant Rome, Paris et Bruxelles, les royaumes d'Espagne et de Portugal. Le quatrain suivant, en nommant l'ESPAGNE CAPTIVE et le même CHEF LIBIQUE AU CONFLIT ATTRAPÉ, continue ce récit, et d'accord avec l'histoire, assigne l'occupation d'Espagne comme la première cause de la chute de l'Empereur (du moins quand à ce qui regarde la guerre ou CONFLIT).

Saturne et Mars en Léo Espagne captive...

Les évènements annoncés dans un quatrain sur la République, SAULT CASTULON (56e) ont eu lieu, SATURNE EN CANCER JUPITER AVEC MARS. SATURNE et MARS sont les DEUX MALINS DE SCORPION CONJOINTS au temps du CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE, c'est-à-dire de l'époque révolutionnaire (1789-1814, *voir* 116e, 117e). Ici nous retrouvons SATURNE ET MARS EN LEO dans un quatrain sur la même époque;

Digitized by Google

Saturne et Mars au signe du Lion n'annonçaient que malheur; car, Roussat dit : *Mauvais planètes que sont Saturne et Mars* (*voir* p. 152). A ces causes naturelles de malheur est venue se joindre la guerre inique qui a rendu l'ESPAGNE CAPTIVE.

Par chef libique au conflit attrapé...

Le quatrain précédent a fait connaître ce CHEF LIBIQUE de la GENT LIBIQUE; plusieurs racontent la guerre d'Espagne, et l'un en particulier, qui se trouve à la fin d'un récit TOUT AU LONG en 36 vers sur la Révolution (1789-1814), dit : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BESIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (22e). L'ESPAGNE CAPTIVE ruine l'empire.

Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé.

La morale, toujours la même chez Nostradamus, explique pourquoi le Prophète intervertit ici l'ordre des évènements. Ces deux vers amènent le quatrain suivant sur les maux que l'Italie a soufferts du ROY ROMAIN BELGIQUE tenant l'ESPAGNE CAPTIVE, et surtout ils signalent une fois de plus le caractère des conquêtes du *Roi* RAPAX ET SANGUINAIRE ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON (45e), du RAVISSEUR de l'Espagne (157e, *Note*). C'est le même qui s'est emparé de MALTE peu auparavant, sans déclaration de guerre, ainsi qu'il l'a fait de l'Espagne : PROCHE DE MALTE PRINSE VIVE; c'est le même qui, sans déclaration de guerre encore, a fait la conquête *héroïque* de l'Orient. HÉRODDE est pour *héros, herois*, (*Wailly*); pour *Herodium* : 1° ville de Judée; 2° ville de Pérée (*Wailly*), et par anagramme pour RHODE. Malte était occupée par les chevaliers de Rhodes depuis 1523. Nostradamus, qui avait vu cet établissement, en annonce la ruine après 275 ans. La manière du Prophète, et en particulier le passage de la *Lettre à Henry II* sur la prise de Malte font voir tout cela dans le mot HERODDE.

9 juin 1798. « Bonaparte, pour avoir un prétexte de s'arrêter à Malte, et pour faire naître un sujet de contestation, demanda au grand-maître de faire de l'eau. Le grand-maître fit répondre par un refus absolu, alléguant les règlements... Le lendemain les troupes françaises débarquèrent dans l'île et investirent complètement Lavalette, qui compte 30,000 âmes à peu près de population, et qui est l'une des plus fortes places de l'Europe. Bonaparte fit débarquer de l'artillerie pour canonner les forts. Les chevaliers répondirent à son feu, mais très mal. Ils voulurent faire une sortie et il y en eut un grand nombre de pris.. Les chevaliers abandonnèrent à la France la souveraineté de Malte.. Caffarelli, en parcourant la place dont il admirait les fortifications, dit ce mot : *Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes.* » (Thiers, X. 86-88).

« Bonaparte résolut de marcher sur-le-champ vers Alexandrie, afin de surprendre la place, et de ne pas donner aux Turcs le temps de faire des préparatifs de défense. » (*Id.*, X. 92).

La *Lettre à Henry II* porte sur ces faits le même jugement (*voir* p. 27, 47°, 50°) :

« *Et* USURPERONT *les* MARTIAUX (Hérodde) *ce que sera retourné du soleil de* MELITE *et des isles Stechades... Et sera faicte nouvelle incursion par les maritimes plages voulant le* SAULT CASTULUM (COQ) *délivrer de la première* PRINSE *mahumétane. Et ne seront de leurs assaillemens vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham* (Herodium) *sera accueillie par personne qui auront en honneur les Jovialistes.* »

On a vu que sous Bonaparte GRAND PÔ GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA, VAINE TERREUR AU MARITIN LYON, PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA, SANS ÉCHAPPER LE QUART D'UN MILLION (102e-108e). Durant cette expédition de Malte et de l'Egypte, le Directoire poursuivit la guerre contre Pie VI, et le ROMAIN SCEPTRE, dont le ROY ROMAIN BELGIQUE ou Bonaparte devait se saisir plus tard, fut FRAPPÉ PAR le COQ de la République. M. le comte de Montalembert écrit à M. de Cavour :

« ... Votre avocat, M. Jules Favre, a complété la série de vos précurseurs en faisant le panégyrique de votre œuvre et en proposant au Corps législatif de voter l'abandon de Rome à votre politique. Il a cité, évoqué, vanté d'abord Philippe-le-Bel, faisant brûler par la main du bourreau les bulles du Vicaire de J.-C., puis Napoléon, comme l'avait déjà fait au Sénat son neveu, qui vous appelle son ami. Et quel est le Napoléon que vos panégyristes français évoquent ainsi à votre propos? Le Napoléon du concordat? Non, mille fois non : mais bien le Napoléon de Tolentino, qui, le même jour et de la même plume, le 19 février 1797, écrivait à Pie VII : « La République française sera, je l'espère, une des amies les plus vraies du Pape; » et au Directoire : « Rome, une fois privée des Légations, ne peut plus exister : cette vieille machine se détraquera toute seule. » (*Correspondance de Napoléon, publiée par ordre de Napoléon III*, t. II. p. 342 et suivantes). Ensuite le Napoléon de 1809, c'est-à-dire celui qui a dépouillé et emprisonné le Pape dont il avait reçu l'onction sainte; et, enfin, le Napoléon de 1813, celui qui, à Fontainebleau, imposa par une odieuse violence à Pie VII, captif, un concordat désavoué le lendemain, et lui fit accepter (c'est M. Jules Favre qui l'affirme), *la qualité de fonctionnaire de l'Empire français.* » (*Ami de la Religion*, 20 avril 1861).

Ce quatrain, qui s'*adapte* par les mots : CHEF LIBIQUE et ROMAIN au précédent interprété tout entier de Napoléon ROY ROMAIN de la GENT LIBIQUE, s'interprète donc aussi tout entier du même personnage. Voyons le suivant qui a mis sur la voie de leur interprétation :

En navigeant captif prins grand Pontife;
Grand après faillir les clercs tumultuez;
Second esleu absent son bien debiffe,
Son favory bastard à mort tué.

Ce GRAND PONTIFE est Pie VI, celui dont il est dit dans le dernier vers du quatrain précédent : ET ROMAIN SCEPTRE SERA PAR COQ FRAPPÉ. On a vu : LYON ET COQ NON TROP CONFEDEREZ (55e), et le Prophète, dans un récit en 28 vers, parle des démêlés de la République et de l'Empire avec le Saint-Siége (102e-108e); il dit la mort du ROMAIN PONTIFE Pie VI, à Valence, et le secours que Dieu a envoyé alors à son Eglise : TARD DU SECOURS POURVEU, LA PERSE TOURNE ENVAHIT MECEDOINE; il dit que le TERROIR ROMAIN... PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE mais que Dieu vengera son Eglise par la destruction de l'armée française à Moscou.

Ce quatrain résume ce récit en 28 vers. Les deux premiers sont sur Pie VI, sa captivité, sa mort et la réunion des cardinaux; le troisième, sur l'élection de Pie VII, son séjour loin de Rome, le concordat de 1813 qui ruine son pouvoir temporel et spirituel; le quatrième déclare que Pie VII a pour celui qui le persécute les sentiments les plus affectueux et que ces sentiments mêmes le portent à des concessions préjudiciables au BIEN de l'Eglise; que ce persécuteur a le pouvoir par droit de fait et non par celui de naissance, et que ses rapports avec le Pape causent sa mort politique.

EN NAVIGEANT CAPTIF PRINS GRAND PONTIFE. — La barque de saint Pierre, qui figure l'Eglise, se voit dans plusieurs quatrains (*voir* LORS SE PRENDRA LA PISCATURE BARQUE, p. 71). Un Pape ne peut être fait prisonnier qu'en gouvernant l'Eglise. Le Prophète oppose dans ce quatrain Pie VI à Pie VII. Pie VI honore la mémoire de Louis XVI et condamne ses meurtriers : CELUY DE SANG REPERSE LE VISAGE, DE LA VICTIME PROCHE SACRIFIÉE... MIS ESTRE A MORT LORS POUR LA FIANCÉE (106e); il est GRAND PONTIFE, il est PRINS EN NAVIGEANT. Pie VII n'est que SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE, SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ. Quelle leçon! quelle morale! quel jugement sur les faits et les hommes!

GRAND APRÈS FAILLIR LES CLERCS TUMULTUEZ. — Ce GRAND est le GRAND PONTIFE qui meurt APRÈS avoir été PRINS CAPTIF. Il est dit de Louis XVI : PAR HAULTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE (12e). *Faillir*, finir, manquer (*N. Landais*). *Clerc...*, dans un sens plus étendu on appelle *clercs* ou *ecclésiastiques*, tous ceux qui par état sont consacrés au service divin, depuis le simple tonsuré jusqu'au prélat du premier ordre (*Id.*). Les cardinaux dispersés par la Révolution se réunis-

Digitized by Google

sent loin de Rome à Venise, « au nombre de trente-cinq, » dit Montgaillard (V. 373).

« Le 6 décembre 1799, s'ouvrit le conclave. Pendant trois mois les suffrages se partagèrent entre les cardinaux Albani, Archetti, Bellizonni, Martiniana; ils se réunirent enfin tous sur Chiaramonte, qui fut élu le 14 mars 1800. Le nouveau Pontife, pour honorer la mémoire de son prédécesseur, prit le nom de Pie VII. » (*Feller*, Pie VII).

Les citations historiques pour ces deux premiers vers se trouvent aux quatrains 104e, 105e, 106e, sur les mêmes évènements.

SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFEE. — *Debiffer*, gâter le tempérament, défigurer, rendre difforme (*Glossaire*). *Debiffer* l'estomac, c'est l'affaiblir, le mettre en désordre, le gâter (*Joubert*). Ce mot, avons-nous dit, n'est que deux fois dans Nostradamus et deux fois pour le même Pape QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e). C'est durant une absence que ce Pape gâte SON BIEN. Les trois premiers quatrains prophétiques des Centuries sont sur l'époque révolutionnaire; on y lit pour ces mêmes évènements : LORS SE PRENDRA LA PISCATURE BARQUE, SERA RÉGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT (30e). Dans le récit TOUT AU LONG de la vie du *Soldat-Empereur*, on lit : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT (BASTARD) INJUSTE NE FERA CONDAMNER (132e). Un autre quatrain sur Pie VII à Fontainebleau porte : RÉPONSE AU ROUGE LE FERA DESVOYÉ (163e), etc... Pie VII dut rétracter sa concession du 25 janvier 1813 (*voir* p. 169, 1re col.).

« Nous reconnaissons avec douleur et confusion que ce ne serait pas pour *édifier*, mais pour détruire, que nous ferions usage de notre autorité, si nous avions le malheur d'exécuter ce que nous avons imprudemment promis. »

Pie VII accepte un premier concordat DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e), il cesse de protester contre les *Articles organiques* et il laisse pénétrer le *Soldat-Empereur* dans le temporel et le spirituel de l'Eglise : VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e). Aujourd'hui encore, pour faire consacrer la spoliation des Légations par Pie IX et faire que ce GRAND PONTIFE (V. 44 et II. 44) reconnaisse les progrès incessants de la révolution italienne, on lui offre l'exemple de Pie VII.

SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ. — Ce FAVORY BASTARD est celui qui fait que le SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE.

« L'Empereur venait le visiter assidûment (Pie VII aux Tuileries, en 1804), et le Pape ne parlait jamais de Napoléon qu'en employant les expressions d'une sympathie sincère et vraiment paternelle. » (*Amédée Gabourd*, I. 45).

« On m'engagea à laisser canoniser un Bonaventure Bonaparte. « Epargnez-moi ce ridicule, répondis-je. Le Pape était de mes *amis* : on n'eut pas manqué de dire que je l'avais forcé à dénicher un saint dans ma famille. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 702).

« Avant mon couronnement, disait l'Empereur, le Pape voulut me voir, et tint à se rendre lui-même chez moi. Il avait bien fait des concessions. Il était venu à Paris me couronner, il consentait à ne pas me poser la couronne, il me dispensait de communier en public avant la cérémonie ; il avait donc, selon lui, bien des récompenses à attendre en retour ; aussi avait-il rêvé d'abord la Romagne, les Légations, il commençait à soupçonner qu'il faudrait renoncer à tout cela... Dans sa charité chrétienne, car c'est véritablement un *bon, doux et brave homme*, disait l'Empereur, il n'a jamais désespéré de me voir pénitent à son tribunal ; il en a laissé souvent échapper l'espoir et la pensée. Nous en causions quelquefois gaiement et de bonne amitié. Vous y viendrez tôt ou tard, me disait-il avec une innocente douceur; je vous y tiendrai, ou d'autres si ce n'est pas moi; et vous verrez alors quel contentement, quelle satisfaction pour vous-même, etc. En attendant, mon influence sur lui était telle que je lui arrachai, par la seule force de ma conversation privée, ce fameux concordat de Fontainebleau, dans lequel il a renoncé à la souveraineté temporelle, acte pour lequel il a fait voir depuis qu'il redoutait le jugement de la postérité, ou plutôt la réprobation de ses successeurs. Il n'eût pas plutôt signé, qu'il s'en repentit. Il devait, le lendemain, dîner en public avec moi ; mais, dans la nuit, il fut malade ou feignit de l'être. » (*Id.*, II. 115-117).

« Je pourrais citer de nombreux exemples de gratitude de Pie IX vis-à-vis de Napoléon III, j'aime mieux remonter plus haut, vous parler de Pie VII vis-à-vis de Napoléon Ier. Voici ce que le cardinal Gonsalvi écrivait à la duchesse de Devonshire, le 3 juin 1818 :

« Un écrivain célèbre, le comte Alexandre Verri, auteur des *Notte romane*, avait composé un livre intitulé : *Lotta dell' Impero col sacerdozio fra Napoleone Bonaparte e Pio VII.* Napoléon était à Sainte-Hélène ; avant de publier l'ouvrage, le comte Gabriel Verri, son fils, crut devoir en soumettre le manuscrit au Pape. A ce sujet, voici ce que le Saint Père dit au cardinal Gonsalvi : « Nous nous sommes fait rendre compte par les cardinaux Galeffi et di Gregorio, du manuscrit que le comte Verri vous a chargé de nous présenter. Ce manuscrit contient des passages admirables et quelques erreurs de détails à peu près insignifiantes. Mais arrangez les choses de manière qu'il ne voie pas le jour. Napoléon est malheureux, très malheureux ; nous avons oublié ses torts, l'*Eglise ne doit jamais oublié ses services. Il a fait en faveur de ce Siége ce que nul autre peut-être, dans sa position, n'aurait eu le courage d'entreprendre. Nous ne lui serons pas ingrat.* Ce livre pourrait aller à Sainte-Hélène, et les Anglais auraient bien soin de le mettre sous les yeux de Napoléon, en lui apprenant que j'en ai autorisé la publication. Savoir que cet infortuné souffrirait par nous est déjà presque un supplice, surtout au moment où il nous demande un prêtre pour le réconcilier avec Dieu. Nous ne voulons, nous ne pouvons, nous ne devons participer en rien aux maux qu'il endure ; nous désirons au contraire, du plus profond de notre cœur, qu'on les allége et qu'on lui rende la vie plus douce. Quand vous écrirez à votre ami le prince-régent, demandez-lui cette grâce en mon nom, et faites dire au fils du comte Verri de garder dans son archive cet ouvrage absolument inutile à la gloire paternelle. »

« Voilà, Messieurs, comment les papes pratiquent la gratitude. (Très bien ! très bien !). (*M. le vicomte Lemercier au Corps législatif*, 22 mars 1861).

Cette gratitude est admirable ; mais le grand Prophète, qui reproche à Louis XVI TROP DE BONTÉ ROYALE (40e), ne juge pas les faits comme *le bon, le doux et brave homme* Pie VII. Il ne demande pas que tous les Papes soient comme Sixte V, dont il dit : ONC NE FUT SI MALING, X. 91 ; mais il souhaite qu'à l'exemple de J.-C., le plus doux des enfants des hommes qui s'armât du fouet pour chasser du Temple les vendeurs, tout Pape sache allier la douceur et la fermeté; il ne dit pas GRAND PONTIFE en parlant de Pie VII comme il le fait pour Pie VI et Pie IX, il dit le JUSTE (163e), absolument comme pour Louis XVI (42e).

BASTARD. — Ce mot est interprété six fois sur huit, dans Nostradamus, de gouvernement de *fait* et non de droit de *naissance*. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 23 et 76).

« *Dans l'ordre illégitime* même, Bonaparte *n'a péri* que parce qu'il a été infidèle à sa mission. Né de la République, il a tué sa mère. » (*Chateaubriand* aux électeurs, 1827).

A MORT TUÉ. — Pléonasme qui rappelle les termes de la condamnation portée par Dieu contre l'homme, dans le cas où il toucherait au fruit défendu : *Morte morieris*, vous *mourrez de mort*. J. de Maistre écrivait en 1810 : *Jamais aucun souverain n'a mis la main sur un pape quelconque, et a pu se vanter ensuite d'un règne long et heureux.* (*Voir* p. 142). Il est dit de Napoléon pour ces mêmes évènements : TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (*voir* p. 130).

« Le 23 janvier 1814, Pie VII était encore une fois enlevé par ordre de l'Empereur, et prenait la route du midi de la France... Mais Fontainebleau à peine abandonné du souverain Pontife, attendait qu'un autre personnage y vint donner en sa personne, à l'univers étonné, le spectacle de la fragilité, du néant des choses humaines. » (*Voir* p. 169. PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER).

« O vous, penseurs philosophiques, peintres du cœur humain, accourez à Fontainebleau ! Venez assister à la chute du plus grand des monarques, venez apprendre à connaître les hommes, à vous étonner de leur impudeur, à rougir de leur mobilité ! Venez voir le haut entourage du héros malheureux ; ceux qui demeuraient courbés sous la menace de ses bienfaits, sous le poids des honneurs et des richesses dont il les avait comblés ! venez les voir, sitôt que la fortune lui est contraire, l'abandonner, le trahir, essayer même de l'insulter peut-être !... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 425).

Passons au quatrain qui a donné l'intelligence de ces trois ; son interprétation va leur prêter une bien grande force.

Digitized by Google

161e

Par le trépas du très vieillard pontife,
Sera Romain esleu de bon âge :
Qui sera dit que son bien debiffe,
Et long tiendra et de picquant ouvrage.

V. 56.

162e

Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée :
Entre deux rocs sera pris le butin,
De Sex Mansol faillir la renommée.

V. 5.

La mort de Pie VI à l'âge très avancé de 81 ans, 8 mois et 2 jours, et après un règne de 24 ans, 6 mois et 14 jours, fera élire Pie VII, né à Césène en Romagne (Etats de l'Eglise). On dira de ce Pape, élu à l'âge de 57 ans et 7 mois, âge le mieux approprié aux charges du souverain pontificat, qu'il affaiblit le pouvoir temporel et spirituel dè l'Eglise. Il mourra à 83 ans, après 23 années de règne. Jamais pontificat n'aura essuyé plus de traverses et n'aura eu à résoudre plus de graves difficultés.

Il naîtra de Montgolfier et du règne de la Liberté un homme qui, de la nacelle d'un ballon, à Fleurus, fera connaître à l'armée républicaine les positions de l'ennemi. Dans le même moment, les deux partis de la Montagne seront en lutte, et un mois après l'ascension du ballon, Robespierre et ses adhérants seront livrés en proie à la guillotine. Le règne de la Terreur tombera avec eux.

Ces deux quatrains qui se suivent dans les Centuries ne doivent pas être séparés. Le second a reçu son accomplissement dans les dernières années du pontificat du TRÈS VIEILLARD PONTIFE, et le gouvernement révolutionnaire qui s'est servi de l'invention de MONT GAULFIER a persécuté les deux Papes du quatrain précédent.

PAR LE TRÉPAS DU TRÈS VIEILLARD PONTIFE. — Peu de Papes ont dépassé l'âge de Pie VI, et aucun depuis saint Pierre n'a joint à un âge avancé un règne aussi long. Nostradamus qui nomme Napoléon LE VIEIL TRIBUN (185e), et le maréchal Ney LE VIEUX PLEIN BARBE (207e), en raison de la durée de leurs fonctions, nomme ici Pie VI LE TRÈS VIEILLARD PONTIFE, en raison de la durée de son pontificat.

« Pie VI, successeur de Clément XIV, naquit à Césène, le 27 décembre 1717 ; il fut élu pape le 15 février 1775 et expira le 29 août 1799, âgé de 81 ans, 8 mois et deux jours ; il avait gouverné l'Eglise pendant 24 ans, 6 mois et 14 jours. » (*Feller*).

SERA ESLEU ROMAIN DE BON AGE. — Le Prophète, qui ne veut pas d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ, n'a pas mis ici le mot ROMAIN pour PONTIFE ROMAIN, car le contexte montre clairement qu'il s'agit de l'élection d'un Pape. Ce mot est pour désigner la patrie du nouveau pape. Napoléon est dit : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, comme Empereur de France et roi d'Italie ou de la Romagne (*voir* 130e). — DE BON AGE. On a trouvé jeune Pie IX, élu à 54 ans.

« Pie VII (successeur de Pie VI), né le 14 août 1742, à Césène, ville de la Romagne..., fut élu le 14 mars 1800. Le 20 août 1823, il rendit le dernier soupir. » (*Feller*).

QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE.—Mais qui dira cela ? Le Prophète lui-même. Le mot DEBIFFE n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et précisément dans un quatrain sur les mêmes Papes Pie VI et Pie VII, et précisément pour celui qui sera dit que SON BIEN DEBIFFE : SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE !

ET LONG TIENDRA ET DE PICQUANT OUVRAGE. — *Piquant*, qui pique et cause de la douleur, offensant, choquant (*Joubert*). La *Table des Matières* montre que le Prophète a connu tout le pontificat de Pie VII. Les deux plus longs règnes depuis saint Pierre se suivent : l'un est celui du TRÈS VIEILLARD PONTIFE, et l'autre celui qui LONG TIENDRA ET DE PICQUANT OUVRAGE

Ce quatrain est bien fait pour jeter dans un étonnement de plus en plus grand la personne qui d'abord l'examinera en lui-même, puis qui le verra à travers le secret d'interprétation, et enfin, qui tiendra compte de sa place au-dessus du quatrain : ISTRA DE MONT GAULFIER.

Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée...

En lisant ces deux vers on pense à Montgolfier, à son invention et à la bataille de Fleurus livrée au commencement de la Révolution. Le quatrain qui précède celui-ci appartient à l'époque révolutionnaire ; or, celui-ci a l'expression SEX MANSOL qui l'*adapte* aux quatrains : POL MENSOLÉE MOURRA (32e), et SALON, MANSOL TARASCON DE SEX L'ARC (112e), etc., etc., interprétés de cette même époque ; donc le secret d'interprétation va encore rendre LE CAS PLUS ESCLAIRCY.

ISTRA. — *Istrai*, je sortirai, *istra*, il sortira, *istre*, sortir, s'en aller, *exire* (*Glossaire*) ; ce mot est plusieurs fois dans les Centuries I. 21, III. 90, X. 5 (229e).

MONT GAULFIER. — On voit Gorsas (12e), Narbonne (12e et 25e), Sausse (25e), etc., dans les noms de villes GORSAN, NARBONNE et SAULCE ; Amar de la Montagne, dans ces mots : DU MONT AYMAR (60e) ; on verra peut-être les ultra-révolutionnaires (LES ROUGES ROUGES) dans ces mots : SUR LE MONT DE BAILLY et DU HAULT DES MONTS, qui précèdent et suivent ceux-ci : DU MONT AYMAR ; il est bien plus naturel de voir Montgolfier dans MONT GAULFIER.

AVENTIN. — La Liberté avait un fort beau temple sur le mont Aventin (*Coutumes des Romains*, p. 189). Le peuple révolté contre le Sénat s'était retiré sur cette montagne. Le Prophète presse le clergé et la noblesse de fuir l'Italie : DU HAULT DU MONT AVENTIN VOIX OUYE, VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS LES DEUX COSTEZ (IX. 2-5) ; il dit : MONT AVENTIN BRUSLER NUICT SERA VEU, LE CIEL OBSCUR TOUT A UN COUP EN FLANDRES (*voir* 227e). Ce mot AVENTIN est trois fois dans Nostradamus et dans trois quatrains sur des révolutions faites au nom de la Liberté.

QUI PAR LE TROU ADVERTIRA L'ARMÉE. — *Celui qui par le trou avertira l'armée sortira de Mont Gaulfier et Aventin.* Celui qui, en 1794, à la bataille de Fleurus, avertit du haut d'une montgolfière l'armée de la Liberté était disciple de MONT GAULFIER et enfant de la Liberté (AVENTIN).

26 juin 1794. « La deuxième bataille de Fleurus a lieu. L'action dure quinze heures.... Un aérostat élevé à une assez grande hauteur, mais retenu, y facilite la connaissance des positions de l'ennemi. » (*Montg.*, IV. 1794).

26 juin 1810. « Joseph Montgolfier meurt... Les frères Montgolfier avaient consumé une grande partie de leur fortune dans leurs essais et ne purent seulement obtenir les moyens de les continuer. Cet abandon les suivit sous la République, et la victoire de Fleurus elle-même, si favorisée par l'usage inusité de l'aérostat, ne les retira pas de l'oubli. » (*Id.*, VII. 17).

Si les vers de Nostradamus, qui ne s'exprime qu'en figure DE NATURELLE FACTION, dit-il, ont un sens, l'interprétation donnée à ceux-ci doit paraître naturelle.

Entre deux rocs sera pris le butin,
De Sex Mansol faillir la renommée.

C'est dans l'œuvre prophétique qu'il faut toujours chercher la solution des difficultés qu'on y rencontre. Nostradamus ne peut parler ici d'un vol à main armée au pied de deux rochers. Il est dit au milieu de 12 vers sur Louis XIV, pour les guerres de religion : PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANTS VIENDRA NUIRE (p. 42) ; les troupes catholiques nuisent plus aux cœurs endurcis qu'à ceux de bonne foi qui demandent les paroles de vie. Il est dit : DEUX GRANDS ROCHERS LONGTEMPS FERONT LA GUERRE, I. 87 ; *un cœur de roche*, un homme dur et insensible (*Joubert*). Dans le moment même où par le trou d'une montgolfière on avertissait l'ar-

Digitized by Google

mée de la Liberté, les deux grands partis de la Montagne se combattaient, AMAR (DU MONT AYMAR) faisait condamner Robespierre et sa bande : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT..., LE NÉRON JEUNE..., TROIS DE SON SANG LE FERONT MORT GUETTER (49e-54e); la renommée de la *grande Terreur*, DE SEX. MANSOL, succomba.

BUTIN.— Ce mot a ici le sens qu'il a dans ce vers : PRINS, MORTS, NOYEZ, PARTIR HUMAIN BUTIN, III. 12.

SEX. MANSOL. — Dans le quatrain : SALON, MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC (112); cette expression est interprétée de la grande Terreur, comme ces mots : MANSOL, MORT, TOMBE (65e) et POL MENSOLÉE MOURRA (32e). A Saint-Rémi, patrie de Nostradamus, entre SALON et TARASCON, on voit un ARC triomphal et le *Mausolée* de SEX (*voir* p. 72).

FAILLIR LA RENOMMÉE.— Il est dit de Napoléon : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e), et PREMIER SUS TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e). Les mots RENOM, RENOMMÉ, employés une fois pour Napoléon Ier, et RENOMMÉE une fois pour la grande Terreur, ne se retrouvent pas dans Nostradamus. *Renom*, réputation bonne ou mauvaise (*Dict. de l'Acad.*).

27-28 juillet 1794. « Enfin, va paraître le jour qui verra, sinon cesser entièrement, du moins beaucoup diminuer l'effusion du sang humain. Robespierre se jugeant assez fort pour n'avoir plus besoin de cette profonde dissimulation qui lui a fait supplanter ses rivaux, abattre ses ennemis, il ose laisser connaître qu'il sacrifiera ceux de ses complices qui ne lui sont pas entièrement soumis. Aidé de ses intimes affidés, il transporte aux Jacobins le siége de sa domination; il s'isole du comité de salut public. Il est resté trente-six jours sans y paraître. » (*Montg.*, IV. 249).

» Les conjurés se concertaient entre eux; les *Montagnards* se promettaient pour le lendemain d'attaquer Robespierre. Il leur fallait pour cela le concours des députés de la *Plaine*... Chacun courait à son poste... Robespierre, à la tribune, se tourne vers la *Montagne*, et n'y trouve que des amis glacés ou des ennemis furieux; il dirige ensuite ses yeux vers la Plaine : « C'est à vous, dit-il, hommes purs, hommes vertueux, c'est à vous que je m'adresse et non aux brigands. » On détourne la tête, ou on le menace. » (*Thiers, voir dans ce volume*, p. 93-96).

« *Amar*, voyant que Robespierre voulait perdre les membres des comités, se réunit aux autres députés que menaçait le tyran, et contribua ainsi au succès de la journée du 9 thermidor. Mais, toujours féroce et avide de sang humain, il fit comprendre dans la proscription tous les membres de la commune. » (*Feller*, *voir* p. 106).

« Enfin, le même jour 28 (juillet), à six heures du soir, les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just, Henriot, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, Fleuriot-Lescot, maire, Payan, Vihiers, président des Jacobins, avec douze autres scélérats subalternes, sont exécutés, aux acclamations de ces mêmes Parisiens qui, depuis un an, ont regardé d'un œil sec le supplice de 4,000 victimes de ce tribunal dont le comité de salut public dictait la sentence. Les spectateurs, accourus pour voir les derniers instants de Robespierre, sont à tel point dénaturés, qu'en voyant l'exécuteur arracher avec violence l'appareil mis sur sa blessure (inutile brutalité), ils font éclater des transports de joie ! » (*Montg.*, IV. 257).

Le ballon s'est élevé le 26 juin, un mois avant le supplice de Robespierre, alors que celui-ci, retiré à l'écart, préparait ses armes contre ses adversaires et que ceux-ci guettaient le moment de le surprendre : TROIS DE SON SANG LE FERONT MORT GUETTER. La mort de Robespierre, Couthon et Saint-Just entraîne la mort du NÉRON jeune ou de la Terreur (*voir* 49e-54e). Un détail presque sans importance, mais unique dans l'histoire, fixe dans la prophétie le moment même où la Révolution fut arrêtée dans sa marche ascendante. Nostradamus, qui parle ici de l'invention de MONT GAULFIER, dit que l'homme SEUR MARCHERA PAR LE CIEL, TERRE, MER ET ONDE, I. 63; mais ce n'est que dans un avenir éloigné : LES FLEURS PASSEZ (*Id.*); alors l'homme dirigera PAR LE CIEL sa marche aussi sûrement que PAR TERRE, MER ET ONDE.

Le Prophète a connu les grands travaux et les grandes découvertes. Il parle du canal de Riquet (p. 42, IX. 93), de celui de l'isthme de Suez (p. 117), des chemins de fer (*Id.*), des bateaux à vapeur : BEAUCOUP PLUS GRANDE SERA PUGNE NAVALLE, FEUX ANIMAUX QUI PLUS FERONT D'INSULTE (II. 40), de notre flotte transformée : DES UNS CHANGEZ REFORMEZ LA PLUPART, DANS LES VAISSEAUX SERA GENT ENDURÉE (*voir la note du quatrain* 179e).

163e

Un juste sera en exil renvoyé,
Par pestilence aux confins de Nosegle,
Responce au rouge le fera desvoyer,
Roy retirant à la Rame et à l'Aigle.

VI. 46.

Pie VII, juste de fait et de nom, sera envoyé en deux lieux d'exil : Savone et Fontainebleau, par le triomphe des principes révolutionnaires. Il sera confiné près de Saint-Cloud, pour la ruine de l'Eglise. Sa réponse d'acquiescement au plus haut représentant de la Révolution lui fera abandonner la droite voie, l'empereur et roi retirant à l'Aigle la moitié des Etats de la barque de saint Pierre ainsi dépouillée de l'autre moitié.

Ce vers : ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE a fait reconnaître dans ce quatrain, dès la première lecture, l'empereur et ROY Napoléon et le JUSTE Pie VII.

UN JUSTE SERA EN EXIL RENVOYÉ. — *Justus*, bon, facile, humain (*Wailly*). *Pius*, syn. *justus*, *sanctus* (*Id. Gradus*).

« Chiaramonte prit le nom de Pie VII... Une fièvre violente survint accompagnée du délire, au milieu duquel on l'entendit plusieurs fois prononcer les mots de Savone et de Fontainebleau. L'agonie du Saint Père fut longue mais tranquille. C'était l'âme du JUSTE qui abandonnait un corps périssable pour voler au sein de son créateur. » (*Feller*, Pie VII).

5-6 juillet 1809. « Pie VII est enlevé de Rome pendant la nuit. Envoyé d'abord à Grenoble, Pie VII sera transféré à Savone, où, gardé à vue, il ne jouira d'autre liberté que de celle de dire la messe ! » (*Montg.*, VI. 412).

EN EXIL RENVOYÉ. — Le Prophète savait que *re* placé devant un mot exprime la répétition, car il a nommé Louis XVIII exilé deux fois LE RECLOING (184e).

PAR PESTILENCE AUX CONFINS DE NOSEGLE. —Il est dit pour ce même temps et pour les mêmes faits, dans la vie du *Soldat-Empereur* : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER (132e). — Mgr d'Orléans dit dans sa réponse à l'écrit de M. de La Guéronnière, *La France, Rome et l'Italie* : « Et parmi tous ces Italiens malades de la peste révolutionnaire, c'est le Pape qui est le grand coupable; c'est lui qu'il faut immoler. »

9 juin 1812. « On intime l'ordre au Pontife de se préparer à rentrer en France; le 20 juin, au matin, il arriva à Fontainebleau. » (*Feller*).

« Il y avait cinq mois que le Pape était détenu à Fontainebleau, lorsque Napoléon apporta lui-même, à Paris, la nouvelle de son épouvantable défaite. La *grande armée* était réduite à vingt mille hommes errants, fugitifs, sans vivres, sans vêtements, sans armes. » (*Darras*, IV. 531).

AUX CONFINS DE NOSEGLE. — Nostradamus a nommé VARENNES, BOULOGNE, GAND, etc., etc.; il aurait pu nommer les lieux de tous les évènements qu'il annonce, mais sa prophétie eût été trop claire pour rester 300 ans sans être interprétée. En désignant un endroit qu'il a soin de dire PROCHE, AUPRÈS, il LIMITE encore le LIEU, et pour que sa prophétie gagne en développement ce qu'elle perd en clarté, il choisit alors un nom de lieu qui rappelle un mot grec ou latin : PROCHE DE SAGONTE, Σαγος (p. 41); PRÈS DE VERBIESQUE, *verbigero* (p. 103); AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES, λαινη (p. 195), etc. Ici, il dit : AUX CONFINS DE NOSÈGLE, Νοσειν, contr. de Νοσεειν, inf. de Νοσεω, être malade (*Lexique*). Or on a vu qu'il a dit de Pie VII, pour ce moment-là même : SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE (160e), QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e), etc., etc.

Mais quel nom de lieu se cache sous le mot NOSEGLE ou NONSEGLE suivant des éditions ? — Le seul qui offre quel-

Digitized by Google

que rapport avec ce mot est *Nonigetum*. En tenant compte de la rime AIGLE (le Prophète a dit : MARESTS DE LA LONE pour rimer avec SALONNE, p. 52), du mot grec *Noseigne*, de l'ensemble du quatrain et de la valeur de ce mot *Nonigetum*, on ne peut douter que NOSEGLE ne soit ici le nom de la résidence habituelle de l'empereur et roi dont il est dit dans ce quatrain : ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE. — *Nonigetum*, Saint-Cloud, près Paris (*Wailly*).

« *Saint-Cloud*. Les évènements dont Saint-Cloud devint le théâtre à la fameuse journée du 18 brumaire, où le général Bonaparte, en renversant le Directoire, changea la forme du gouvernement, suffiraient pour rendre le nom de Saint-Cloud célèbre dans l'histoire ; mais le séjour du Premier-Consul et de l'Empereur dans cette résidence, qu'il se plut à embellir, l'a dotée d'une immortalité qui s'attachera toujours au nom de Napoléon. Comme on avait dit autrefois, le cabinet de Versailles, le cabinet impérial ne fut plus désigné dans le monde que sous le nom de cabinet de Saint-Cloud. C'était là que l'Empereur descendait presque toujours au retour de ses grandes excursions ; c'était de là aussi qu'il partait pour se rendre, rapide comme la foudre, à Milan, à Vienne, à Berlin, à Tilsitt, à Madrid, à Dresde, à Moscou ; pendant plus de dix ans, les destinées du monde furent décidées dans le cabinet de Saint-Cloud. Mais laissez faire la fortune, et dans ce même cabinet où furent enfantés tant de plans gigantesques, tant de projets de gloire et de grandeur, vous verrez successivement assis sur le fauteuil de l'Empereur, devant le bureau où il rêva la conquête du monde, le prince de Schwartzemberg, en 1814, et l'année suivante le maréchal Blucher. Le cabinet de Saint-Cloud n'était plus que le quartier général des Autrichiens et des Prussiens ! » (*Mag. univ.*, I. 179).

Saint-Cloud, est à 2 l. O. de Paris (*Mac-Carthy*). Fontainebleau, à 15 l. S.-S.-E. de Paris (*id.*). Nostradamus, qui étudie avec le plus grand soin tous les mots de sa prophétie, n'a pas mis ici PROCHE, PRÈS, AUPRÈS, etc. ; mais CONFINS, parce que CONFINS rappelle les mots EXIL et captivité. *Confiner*, reléguer : le père confina son fils dans une maison de campagne ; on l'a confiné dans une prison pour le reste de ses jours (*Wailly*).

RESPONCE AU ROUGE LE FERA DESVOYÉ, ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE. — Ces deux vers se lient l'un à l'autre ; si le JUSTE EN EXIL RENVOYÉ est DESVOYÉ par sa RESPONCE AU ROUGE, c'est que le ROY retire A LA RAME ET A L'AIGLE. — RESPONCE. L'histoire consignera ce dialogue, et cette réponse sera un évènement. — ROUGE. Il est dit de Napoléon ou de la *Révolution fait homme* : AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE, ASPRE ET CRUEL ET SE FERA TANT CRAINDRE, SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (*voir* 44e). — DESVOYÉ, *dévoyé* pour dire *égaré*, hors de la bonne voie (*Joubert*). Le Prophète donne à ce mot le sens de ceux-ci : LE PEUPLE LE FAISANT ALLER DROIT (*Lettre*, 39e), DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER (*Vie de L.-Philippe*, p. 78). — RAME. La barque de saint Pierre est désignée une autre fois par ce mot d'après ce principe, *la partie pour le tout* : NAUTIQUE RAME INVITERA LES UMBRES DU GRAND EMPIRE, LORS VIENDRA CONCITER (fin du règne de Pie IX, V. 95 à VI. 1). — AIGLE. C'est l'AIGLE CELTIQUE (207e), DU PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e).

« Le 17 janvier 1814, M. de Beaumont, évêque de Plaisance, présenta à Pie VII un projet de traité, par lequel *on rendait au Saint-Père la partie occidentale de ses Etats*. Le Pape répondit : « La restitution de mes Etats est un acte de justice et ne peut devenir l'objet d'un traité. Il est inutile de me presser à cet égard : tout ce que je ferais ici paraîtrait l'effet de la violence, je ne demande qu'à retourner à Rome, et *alors nul obstacle ne m'arrêtera pour remédier aux maux de l'Eglis*. » Le 22, le colonel Lagorsse vint communiquer respectueusement au Pape l'ordre de son départ pour Rome... Arrivé à Savonne, il y resta jusqu'au 19 mars, et quatre jours après, il se trouva à Firenguola, au milieu des troupes alliées, qui occupaient déjà une partie de la France... Pie VII fit son entrée dans Rome, le 24 mai, avec une pompe extraordinaire. Nous ne décrirons pas l'enthousiasme du peuple en revoyant son vertueux souverain, ni les cérémonies qui eurent lieu dans une circonstance aussi solennelle. » (*Feller*. Pie VII).

Voici encore le jugement sévère de Dieu, la RESPONCE de Pie VII ne manque pas d'abnégation, de fermeté, et cependant Dieu la condamne. Le Pape ne pouvait promettre de *n'être arrêté par aucun obstacle pour remédier aux maux de l'Eglise*. Il savait aussi bien que l'Empereur à quoi cette promesse l'engageait. L'AIGLE impériale avait dans ses serres tous les Etats de l'Eglise, le Pape abandonnera la partie orientale et l'AIGLE se dessaisira de la partie occidentale ; la barque de saint Pierre sera partagée, un ROY ROUGE RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE. Que devient le serment de Pie VII, de maintenir l'intégrité du patrimoine de l'Eglise ? Quel précédent ce Pape va créer ! La moindre concession aux principes révolutionnaires entraîne toutes les autres. Pie IX, en présence d'un JEUNE ROI ROUGE (VI, 25), etc., ne cède pas, il dit : *tout ou rien*. L'Eglise, dépouillée de tout, aura donné un grand exemple au monde : LES DEUX CONTENTS SERONT UNIS ENSEMBLE, QUANT LA PLUSPART A MARS SERA CONJOINT (V. 20-23) ; LES DEUX UNIS NE TIENDRONT LONGUEMENT, ET DANS TREIZE ANS AU BARBARE SATRAPE, AUX DEUX COSTÉS FERONT TEL PERDEMENT, QU'UN BÉNIRA LA BARQUE ET SA CAPPE (V. 73-84).

164e

Après viendra des extremes contrées,
Prince germain sur le trône doré :
En servitude et par eaux rencontrées,
La dame serve, son temps plus n'a duré.

II. 87.

Après avoir erré jusque dans les contrées les plus reculées de l'Europe, durant l'accomplissement du quatrain précédent (70e), le frère de Louis XVI viendra pour monter sur le premier trône du monde, auquel il conservera son rang malgré l'humiliation de l'invasion. Exilé, il aura rencontré à son retour l'étranger inondant de toutes parts la patrie. Son temps d'être esclave aura cessé pour la France.

Le premier mot de ce quatrain le lie à celui qui le précède dans les Centuries (*voir* 70e) et annonce qu'il y a ordre chronologique dans les évènements que l'un et l'autre renferment. Or, le premier (EGYPTE TREMBLE) est sur l'expédition d'Egypte par Bonaparte de qui il est dit : SON BRUIT AU REGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e), L'ORIENT AUSSI L'OCCIDENT AFFOYBLIRA (129e)... Après, Louis XVIII VIENDRA DES EXTREMES CONTRÉES.

EXTREMES CONTRÉES. — *Extremus*, qui est au bout, extrêmement reculé (*Wailly*). — PRINCE GERMAIN. Le Prophète a dit : ET AU GERMAIN MARIAGE FORCLOS (2e) pour un mariage entre cousins germains ; ici il donne à ce mot la signification de *frère*. *Germanus (idem germen)*, frère de père, frère de mère, frère ou sœur de père et de mère (*W.*), Louis XVIII est un des frères du PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e, *voir* 8e, 103e, etc.). — TRONE DORÉ. *Aureus*, doré, *fig.*, parfait, tout ce qui excelle dans son genre (*Wailly*). — EN SERVITUDE. Le Prophète a dit des huit membres de la famille impériale forcés de demeurer hors de France : HUICT CAPTIFS PRINS (133e), et de Marie de Médicis : CAPTIVE PRINSE (p. 49, IX. 78 et X. 54). — PAR EAUX RENCONTRÉS. Dans le même moment : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). Les eaux, avons-nous dit page 111, représentent dans le style figuré des prophètes, l'*inondation*, l'*invasion*, le *débordement* des peuples. Pour la seconde invasion (1815), Nostradamus a dit : PIEDS ET CHEVAL A LA SECONDE VEILLE, FERONT ENTRÉE VASTANT TOUT PAR LA MER (188e, 181e-190e). — LA DAME SERVE. L'Eglise, épouse de J.-C., est la GRANDE DAME (*Lettre*, p. 25) ; la Liberté est la DAME FRONT FACE CHEVELUE (*Vie de L.-Philippe*, p. 47) ; la France AFFOLÉE (91e-93e) en 1793, a été LA DAME SERVE jusqu'en 1814 ; en 1815 elle a été LA DAME INSENSÉE (194e-197e). *Servus*, assujéti à, esclave (*Wailly*).

EXTREMES CONTRÉES. — « Le frère de Louis XVI se retira à Coblentz ; au château de Neuville... ; au château de Hamm en Westphalie... ;

Digitized by Google

à Turin...; à Vérone; Venise invita le roi à quitter les Etats de la République...; à Rastadt, la cour de Vienne lui fit signifier de s'éloigner...; en Souabe, à Blankembourg, il fut obligé de s'éloigner de plus en plus des frontières de France...; à Mittau (en Russie), Paul Ier ayant fait alliance avec le Premier-Consul, intima au roi l'ordre barbare de quitter ses Etats dans les 24 heures...; à Varsovie...; il revint sous Alexandre Ier à Mittau; le traité de Tilsitt le força de passer en Angleterre...; il résida quelque temps à Gosfeld...; à Hartwel... » (*Feller*). (*Voir* PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS, ou le retour de Louis XVIII en France, 22e).

Hist. du Consulat et de l'Empire, t. XVIII... « Il est un point que M. Thiers s'attache tout d'abord à mettre en lumière : c'est la véritable origine du retour des Bourbons. Il avait déjà fait voir, dans le précédent volume, les lenteurs et les difficultés qu'opposaient à ce retour les souverains à qui d'autres l'ont attribué. Il revient, à diverses reprises, sur le même sujet, comme si son patriotisme le pressait de repousser une imputation qui ne calomnie pas moins la France que la royauté. Non, ce n'était point la maison de Bourbon, « c'était Napoléon qui, par son ambition, avait ouvert à l'étranger les portes de la France; » telle est, pour M. Thiers « la simple et incontestable vérité. » Et en un autre endroit : « Si les Bourbons, en 1814, dit-il, rentraient à la suite de l'étranger victorieux, il fallait s'en prendre non pas à eux dont c'était le malheur, mais à Napoléon dont c'était la faute. »

« Bien loin d'avoir aucune part dans les triomphes de l'étranger, les Bourbons assuraient à la France, même au sein de ses revers, une sorte de victoire. C'était la France qui les avait rappelés : c'était devant ses vœux nettement manifestés que les Alliés avaient dû renoncer à leurs folles combinaisons.

« Aussi, dans ce pays que tenaient encore les garnisons ennemies, à travers les douleurs de l'*invasion*, et comme par instinct prophétique d'un glorieux avenir, *ce qui dominait, c'était un sentiment de délivrance*. Elle se disait, cette nation envahie, que *ses malheurs allaient cesser* par la main des princes qui en partageaient le poids avec elle, et au-delà de sa détresse présente, elle entrevoyait *ce bien qu'elle ne connaissait plus, la liberté*. Le temps était venu où elle ne serait plus assujétie à une domination toute puissante; où maîtresse de ses destinées, elle n'aurait plus à voir rallumer ces guerres dont elle n'avait fait qu'alimenter la flamme sans être admise, ni à le diriger, ni à l'éteindre; où elle pourrait enfin intervenir dans ses propres affaires, surveiller l'emploi de ses finances, exercer ses droits et envisager sans crainte un avenir confié à sa sagesse : avec la liberté, elle recouvrait la sécurité. Dès ses premiers élans, elle donne cours à ses sentiments; elle a cessé d'obéir à un mot d'ordre; rentrée en pleine possession d'elle-même, elle respire. Son initiative se trahit par deux signes en apparence contraires : par son enthousiasme et par son indépendance.

« Transportez-vous, par exemple, sur le rivage de CALAIS. Nous sommes au 24 AVRIL 1814. Une foule immense se presse aux bords de l'Océan, contemplant avec une avide anxiété quelques vaisseaux qui s'avancent. Soudain une inexprimable émotion a soulevé cette multitude. Qu'a-t-elle donc vu? qui salue-t-elle de ses acclamations? Est-ce un grand capitaine paraissant sous l'éclat de cent victoires, à la tête de ses troupes? Non, de l'un de ces vaisseaux est descendu un vieillard, marchant avec peine; il s'appuie sur une noble femme, dont le visage est couvert de larmes (PAR UN REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS, 2e). A cette vue, ce peuple s'est agenouillé, ses transports se sont perdus dans son attendrissement, et, sans tumulte organisé, sans pompeux appareil, sans honteux calcul, il s'est fait, entre le roi et ses sujets, un de ces rapprochements muets où les cœurs parlent seuls et se promettent les uns aux autres un attachement indissoluble...

» La France était *royaliste* parce qu'elle voulait être *libre*. « On venait d'apprendre, dit M. Thiers, ce qu'un pouvoir sans contrôle était capable de faire, et on se disait que, s'il y avait eu quelque liberté de langage dans le *corps de l'Etat* (DAME) ou dans les journaux, un conquérant aveuglé n'aurait pas pu perdre, en Espagne, en Russie, en Allemagne, un million de Français, nos frontières et nous-mêmes (p. 270). Cette liberté, on la cherchait dans le principe de l'hérédité monarchique; on la demandait à cette royale maison, dont l'histoire s'était depuis tant de siècles confondue avec celle de la France, dont l'autorité protectrice s'était trouvée mêlée à toutes les grandes réformes, et qui, à travers des fautes inévitables, avait du moins rencontré dans sa destinée et dans son caractère l'heureux avantage de ne point connaître d'autre intérêt particulier que l'intérêt même de la nation. On en était donc venu à cette persuasion très sincère, qu'il fallait chercher désormais sous les Bourbons la paix et une sage liberté. » C'était là, selon l'énergique expression de M. Thiers, « les convictions honnêtes de ce temps. »

» Assurément, c'était un hideux spectacle que de voir des hommes, dont aucune tyrannie n'avait pu lasser la *servilité*, se relever, après un long silence, contre le plus doux des gouvernements (DÉBONNAIRE) et évoquer eux-mêmes le souvenir de Louis XVI devant son *frère*, qui ne leur rappelait pas...

» La famille royale apportait en France un ferme et sincère désir de conciliation; elle avait à cœur de rendre justice à tous les droits et d'assurer au pays la paix et la liberté. La paix! Les Bourbons seuls étaient en mesure de la procurer, parce que seuls ils pouvaient la conclure avec dignité... M. Thiers nous montre la France au sein du congrès de Vienne, toute mutilée qu'elle fût, reconquérant parmi ces souverains coalisés la première place (TRONE DORÉ).

» On s'était promis de régler sans son aveu la situation de l'Europe, et son représentant n'est pas encore à Vienne que déjà tous les regards sont fixés sur lui. Blessés des projets des grandes puissances, qui semblent n'avoir d'autre vue que de reproduire pour leur propre compte les spoliations de Napoléon, les petits Etats saluent d'avance, dans la France transformée, la tutrice de leurs droits, et se réfugient sous sa garde. Bientôt la conduite habile et résolue de M. de Talleyrand (SACRISTE FAIT BOYTEUX, 151e) met la division parmi les *quatre;* elles se confondent les unes les autres dans leurs prétentions, et la France, qu'elles voulaient exclure, voit deux d'entre elles invoquer son appui. *Cette influence morale survivant à de si grands revers*, Louis XVIII en avait toujours gardé le sentiment en présence des Alliés. A Compiègne, il avait écarté avec une hauteur paternelle les remontrances de l'Empereur Alexandre. A Paris, il avait marché le premier, lui, roi d'un pays vaincu, devant les souverains dont les troupes couvraient son territoire (ACCOMPAGNÉ D'ÉTRANGES NATIONS, 176e et 186e). Ce n'était pas aux maréchaux qu'il appartenait de dire que la vue de ce prince leur avait révélé l'idée de la Majesté; mais, pour être déplacée dans leur bouche, la remarque n'en était pas moins vraie, et l'auguste vieillard, portant sur un corps souffrant sa tête royale, représentait vraiment la France épuisée, mais fière... » (*Ch. Mercier de Lacombe*. Ami de la Religion, 15 février 1861).

Encore un point d'histoire d'éclairci! car, si Nostradamus est Prophète, il dit bien ici comme dans les quatrains 176e et 186e, que les Bourbons sont venus ACCOMPAGNÉS des étrangers et non à leur suite *dans leurs fourgons;* il défend autant qu'il est possible l'honneur de la famille royale qui, à ses yeux, est celui de la France. TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU, dit-il encore au milieu de 16 vers sur le retour de Louis XVIII et la chute de Napoléon (191e-197e).

En lisant cette citation qui commente si bien le quatrain, on croit entendre l'écho de la parole divine (DIVIN VERBE). Les citations qui dans ce livre frappent le lecteur, se gravent dans sa mémoire et rectifient peut-être le jugement qu'il a porté sur quelques faits, auraient passé inaperçues partout ailleurs. On compte pour beaucoup le jugement d'un haut personnage, tant qu'il est d'accord avec le nôtre; dans le cas contraire, on trouve toujours qu'*un homme en vaut bien un autre*. Ici on se sent irrésistiblement porté à penser comme ceux qui ont pensé comme le Prophète.

33e

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon Monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

I. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de L.-Philippe Ier et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI).

Ce quatrain précède dans les Centuries les trois qu'on a vu interpréter. Il forme avec eux un récit suivi sur la Révolution qu'il résume. Il est expliqué page 75. Dans les dix qui le suivent, il s'en trouve un sur la mort d'Henri II; les neuf autres sont sur la première partie de cette même époque révolutionnaire (1789-1830) (*voir* 41e, 152e, 168e, 228e, 229e, 230e).

Digitized by Google

165e

Le grand empire sera tost translaté
En lieu petit qui bientôt viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre.

I. 32.

166e

Près d'un grand pont de plaine spacieuse
Le grand Lyon par forces Césarées
Fera abattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserrées.

I. 33.

167e

L'oyseau de proye volant à la senestre,
Avant conflict fait aux François parure,
L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre,
La partie foible tiendra par bon augure.

I. 34.

Napoléon, maître du grand empire, transportera tout à coup le peu d'autorité qui lui restera, à l'île d'Elbe, dont un traité le reconnaîtra souverain en lui conservant ses titres d'empereur et roi. Il sortira bientôt de cette île pour reprendre son premier pouvoir.

Louis XVIII, le Lyon des trois frères rois, étant sur le trône, l'Empereur, à peine sorti de la vaste mer, fera enfoncer par ses forces, habituées aux volontés du César français, les portes que Grenoble, place forte, tiendra fermées, mais que, par effroi, elle ne défendra pas; bientôt ces portes lui seront offertes détachées des gonds.

A Waterloo, les Français, vainqueurs jusqu'au moment de l'attaque décisive, verront alors accourir de nouveaux combattants: « Voilà Grouchy! s'écriera l'empereur, la victoire est à nous! » Tous ne partageront pas cet espoir: plusieurs redouteront que ce ne soit Blucher et les Prussiens. Ceux qui tiendront pour le mauvais côté seront heureusement dans le vrai, car cette défaite rendra la paix à la France qu'une victoire eût entraînée dans des maux plus grands encore.

Le grand empire sera tost translaté...

Ce GRAND EMPIRE est celui de l'AIGLE du quatrain précédent, celui du souverain qui, dans les deux suivants, tente de le recouvrer par la guerre civile dont le Prophète a dit : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT (33e) et MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). La clarté de ce quatrain, sa place au milieu d'autres sur la même époque, le grand nombre de ceux qui racontent dans les moindres détails et le départ pour l'île d'Elbe et le séjour dans cette île et le retour du *Soldat-Empereur* PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, tout nous dispense d'apporter ici de nombreuses citations. Constatons seulement l'heureux choix des mots de ce quatrain.

Il a été dit de ce GRAND EMPIRE : AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE (47e), et l'on verra, pour la chute définitive de ce pouvoir : LE GRAND EMPIRE DE LA MORT SI EN FERA (187e).

GRAND EMPIRE. — « *Congrès de Vienne.* 12 mai 1815. La plus grande partie des envahissements et des réunions forcées dont il a successivement formé ce qu'il appelait LE GRAND EMPIRE, a eu lieu pendant ces perfides intervalles de païx. » (*Montg.*, VIII. 162).

TOST. — « Un des plus illustres chefs des armées alliées disait qu'on ne s'était pas figuré la catastrophe de Napoléon aussi facile, et que, dans les calculs de la coalition, il fallait encore trois ans pour le renverser. » (*Hist. de la Restauration*, Lubis, II. p. 2).

TRANSLATÉ EN LIEU PETIT. — L'EMPIRE fut en effet TRANSLATÉ à l'île d'Elbe où Napoléon conserva ses titres d'empereur et roi ; bien plus, il fut souverain de l'île d'Elbe, il y *posa* SON SCEPTRE. A la seconde chute, EN LIEU ESTRANGE EST TRANSLATÉ L'EMPIRE (139e), à l'*île Elène* (SILÈNE, 208e).

« 11 avril 1814. Un traité est signé à Paris entre les maréchaux Ney, Macdonald, le général Caulaincourt, plénipotentiaires de Napoléon, et les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse.

« Art. 1er. S. M. l'Empereur Napoléon renonce, pour lui et les siens, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'empire français et sur le royaume d'Italie, que sur tout autre pays.

Art. 2. LL. MM. l'Empereur Napoléon et Marie-Louise conserveront leurs titres et rangs, pour en jouir durant leur vie...

Art. 3. L'île d'Elbe, que l'Empereur a choisie pour le lieu de sa résidence, formera pendant sa vie une principauté séparée qu'il possèdera en toute souveraineté et propriété... (*Montg.*, VII. 457).

LIEU PETIT... LIEU BIEN INFIME, D'EXIGUE COMTÉ. — Il était indispensable d'accumuler ici toutes ces expressions pour représenter l'exiguité de la chétive souveraineté de celui qui a JOINCT L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE (117e) au GRAND EMPIRE, et qui étendit son pouvoir DEPUIS PANNONS JUSQU'A HERCULE LA HARE (158e). C'est bien sans INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ que Nostradamus a mis ici ces expressions synonymes.

QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE. — Les deux quatrains suivants disent le retour de l'île d'Elbe et la bataille de Waterloo après que Napoléon eut ressaisi le pouvoir. — BIENTOST. Le 20 mars 1815, Napoléon entra aux Tuileries (DE NUICT..... LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, 180e), moins d'un an après le traité qui l'avait relégué à l'île d'Elbe.

OÙ AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE. — Porto-Ferrajo, bâti par Cosme de Médicis et nommé Cosmopolis au temps du Prophète, fut la capitale des Etats de Napoléon. Nostradamus ne pouvait appeler cette ville Porto-Ferrajo, car ce nom n'existait pas; ne voulant point lui conserver un nom qu'elle devait perdre, il l'a nommée *Elbipolis* dans un quatrain sur le séjour de Napoléon et de ses gardes à l'île d'Elbe : SOLDATS CONDUITS AU VENTRE (MILIEU) ELBIPOLIQUE (177e)

« Le 3 mai, à six heures du soir, l'Empereur entra à Porto-Ferrajo ; il y fut reçu par le général Dubesme, commandant français.

« Général, lui dit-il, j'ai sacrifié mes droits aux intérêts de ma patrie, et je me suis réservé la propriété et la souveraineté de l'île d'Elbe. Faites connaître aux habitants le choix que j'ai fait de leur île pour mon séjour. Dites-leur qu'ils seront toujours pour moi l'objet de mon intérêt le plus vif. »

« Il s'installa à la mairie, on chanta un *Te Deum* dans la cathédrale, et Napoléon prit possession de sa chétive souveraineté. (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

Près d'un grand pont de plaine spacieuse, Le grand Lyon par forces Césarées...

Le quatrain précédent montre le César français relégué à l'île d'Elbe pour un temps seulement : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT, QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, et celui qui est avant dit le triomphe des partis durant l'époque révolutionnaire et nomme la République (CASTULON), les dynasties des Napoléons (AIGLE), de L.-Philippe Ier (COQ) et des trois FRÈRES DE FRANCE ayant LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE. On a vu Louis XVI sous la MARQUE du SOLEIL (*voir* 33e, p. 76), Charles X sous celle de la LUNE (*id.*) ; on devait voir Louis XVIII sous celle du LYON. Or, les évènements des trois quatrains qui suivent celui-ci se sont accomplis dans les premiers jours du règne de Louis XVIII, dont Napoléon était le compétiteur, et le Prophète met en présence LE GRAND LYON et les FORCES CÉSARÉES.

Pour voiler sa pensée, ce qui était nécessaire après les deux quatrains précédents, Nostradamus emploie ici une construction latine. Le maître du GRAND EMPIRE qui EN LIEU PETIT avait POSÉ SON SCEPTRE... FERA ABBATTRE HORS CITÉ RIGOUREUSE, LE LYON ETANT GRAND. Le participe présent *étant* se remplace par l'ablatif absolu : *Cicerone consule detecta fuit conjuratio*, Cicéron étant consul, la conjuration fut découverte (*Braud*, p. 227).

PRÈS. — Napoléon, sorti de l'île d'Elbe le 26 février 1815,

Digitized by Google

débarqua entre Fréjus et Antibes le 1er mars, et rentra à Grenoble le 7. Il est dit de cet évènement : PRÈS LOING DEFFAUT DE DEUX GRANDS LUMINAIRES QUI SURVIENDRA ENTRE L'AVRIL (1814) ET MARS (1815) (*voir* 35e-38e).

GRAND PONT. — *Pontus*, mer, océan, Pont-Euxin (*Wailly*). On a vu : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS (22e).

PLAINE SPACIEUSE. — *Œquor*, plaine, *et par anal.* toute surface unie, plane, *solide ou liquide;* plaine liquide, mer (*Wailly*). En employant, comme il le dit, des FIGURES DE NATURELLE FACTION, Nostradamus a rendu son style figuré presque aussi clair que le style ordinaire. On ne peut voir que la mer dans ces mots : GRAND PONT DE PLAINE SPACIEUSE.

LE GRAND LYON. — Il est dit de Louis XVIII en 1815 : COMME UN GRYPHON VIENDRA LE ROY D'EUROPE (186e), et le GRYPHON est un composé de l'AIGLE et du LYON. La *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'Apocalypse* fait voir Louis XVIII dans l'Ange du chap. X, venu après l'Ange de l'abîme nommé Appolyon.

1. *Je vis un autre ange fort qui descendait du ciel revêtu d'une nuée et ayant un arc-en-ciel sur la tête; son visage était comme le soleil et ses pieds comme des colonnes de feu.*

2. *Il avait à la main un petit livre ouvert; et il mit le pied droit sur la mer et le pied gauche sur la terre.*

3. *Et il cria à haute voix comme un* LION *qui rugit, et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.*

4. *Et les sept voix des sept tonnerres ayant éclaté, je me mis à écrire; mais j'entendis une voix du ciel qui me dit : Scelle ce qu'ont dit les sept tonnerres, et ne l'écris point.*

5. *Alors l'ange que j'avais vu, qui se tenait debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel;*

6. *Et il jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qui est dans le ciel, la terre et ce qui est dans la terre, la mer et ce qui est dans la mer, qu'il n'y aurait plus de temps.*

. . . . . .

10. *Je pris le livre de la main de l'ange et je le dévorai; il était dans ma bouche doux comme du miel, mais après que je l'eus dévoré il me causa de l'amertume dans le ventre.*

(*Traduction du cours d'Ecriture sainte de Migne*, T. XXV, p. 1268).

1. *Ange.* Il est dit de Richelieu : AUPRÈS DU JEUNE LE VIEUX ANGE BAISSER, p 49. Louis XVIII vient prendre le gouvernement de la France. — *Il descendait du ciel :* TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e). — *Il était revêtu d'une nuée :* Sa Majesté avait été longtemps voilée : POUR CAUSE DES NUÉES (209e) ; QUI DE ROY N'AURA SIGNE (172e). — *Il avait un arc-en-ciel sur la tête.* (Arc de propitiation, signe d'alliance. *Migne*). DÉBONNAIRE (189e) ; AU PEUPLE INGRAT FAICTES LES REMONTRANCES (173e). — *Son visage était comme le soleil* (ce qui marque une vengeance éclatante, *Migne*). Il est dit d'un de ses successeurs : OCCUPER REGNE SOUS OMBRE DE VENGEANCE (X. 26-27). — *Ses pieds comme des colonnes de feu* (Les pieds portent les prédicateurs dans le monde entier, *Migne*) : APRÈS VIENDRA DES EXTRÊMES CONTRÉES PRINCE GERMAIN SUR LE TRÔNE DORÉ (164e).

2. *Livre ouvert :* La CHARTRE (139e). — *Pied sur la mer, pied sur la terre :* Louis XVIII passa d'Angleterre en France : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS, TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA (22e).

3 et 4. *Il cria à haute voix :* Louis XVIII, SAVANT ET DÉBONNAIRE (189e), fit des proclamations qui lui gagnèrent tous les esprits. —*Comme un* LION : LE GRAND LION (166e). — *Après qu'il eut crié, sept tonnerres firent entendre leurs voix :* Les sept puissances alliées : SEPT A PICQUE (191e), SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES FERONT ENTÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e) ; ces puissances imposèrent dans le silence du cabinet leur volonté à Louis XVIII. On n'a point su leurs paroles : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e).

5 et 6. On ne permit au roi venu d'Angleterre, et qui avait à peine un pied en France, de rentrer à Paris qu'après avoir juré solennellement d'octroyer la Charte. Il promit de ne plus tenir compte du temps passé, ce que fera un de ses successeurs. DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE L'ON TIENDRA (III. 94).

. . . . . .

10. La Charte, acclamée par les Français : LA NATURELLE A SI HAULT (284e), causa une nouvelle révolution et la ruine de ceux qui l'avaient octroyée : ROUEN ET CHARTRES TE FERONT BIEN DU PYRE (139e).

Cette *Concordance* sera complétée et démontrée dans un travail subséquent. Nostradamus donne la *clef* de l'Apocalypse, et l'on verra que les chapitres qui précèdent et suivent celui-ci offrent une *Concordance* plus frappante encore.

Fera abbatre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserrées.

CITÉ RIGOUREUSE. — Cette expression est pour place de guerre : *Rigor*, dureté, solidité (*W.*). RESERRÉES, de *resero*, ouvrir (*Id.*). — Le TRADUCTEUR est dit le RESERANT (p. 6).

« Napoléon arriva à la nuit sous les murs de Grenoble. Sa promptitude (PRÈS) déjouait toutes les mesures ; on n'avait pas le temps de couper les ponts, ni même de mettre les troupes en mouvement. Il trouva les portes de la ville fermées ; on refusait de les ouvrir ; le colonel qui commandait dans la place s'y opposait... Devant Grenoble, toute la garnison sur les remparts criait *Vive l'Empereur !* On se donnait les mains par les guichets, mais on n'ouvrait pas, parce que les supérieurs l'avaient défendu. Il fallut que l'Empereur fît enfoncer les portes, ce qui s'exécuta sous la bouche de dix pièces d'artillerie des remparts chargées à mitraille... A peine commençait-il à respirer dans l'auberge où il avait été déposé, qu'un redoublement de tumulte se fait entendre : c'étaient les PORTES de la ville que les habitants venaient lui offrir, disaient-ils, au défaut des clefs qu'on n'avait pu lui présenter.

« Une fois dans Grenoble, j'étais devenu une véritable puissance, disait l'Empereur ; j'eusse pu nourrir la guerre s'il fût devenu nécessaire de la faire. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 234).

Le quatrain 205e est sur la trahison du colonel Labédoyère, qui livra Grenoble à Napoléon : UN COLONEL MACHINE AMBITION, etc. *La Table des matières* montre quelle place occupe dans les Centuries cette restauration de l'Empereur. *L'Histoire prédite et jugée* déclare que c'est par EFFROY que Grenoble a ouvert ses portes, que CRIS, PLEURS, LARMES VIENDRONT AVEC COUTEAUX, avec les gardes de l'île d'Elbe (182e), et qu'au contraire LE TARD RETOUR des Bourbons après le *siècle des Cent-Jours* a fait MARRIS CONTENTS 184e).

L'oyseau de proye volant à la senestre,
Avant conflit fait aux François parure.

Nostradamus poursuit son récit. La sortie de l'île d'Elbe et la prise de Grenoble ont abouti au désastre de Waterloo ; il a dit ailleurs : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÈRE (207e).

L'OYSEAU DE PROYE. — Cette expression désigne un homme de guerre. Bonaparte au pont d'Arcole est L'OYSEL DE PROYE AU CIEL SE VIENT OFFRIR (69e), et, ayant eu pour père un valeureux défenseur de la liberté corse, il est dit : LE PROCHAIN FILS DE LASNIER (97e). — SENESTRE, *sinistra*, le côté gauche (*Wailly*). Dans cette bataille de Waterloo les ennemis sont des OISEAUX (194e), des CORBEAUX (38e).

« Bulow... fit preuve d'une brillante valeur... Il sauva deux fois Berlin par les victoires qu'il remporta à Luckau, le 4 juin 1813, et à Grossbeeren, le 24 août de la même année. Bulow battit encore le maréchal Ney (LE VIEUX PLEIN BARBE, 207e), à Dennewitz, le 6 septembre suivant, contribua beaucoup à la victoire de Leipsig. Peu de temps après il occupa, avec son corps d'armée, tout le royaume de Westphalie, lui donna une organisation nouvelle et repoussa les Français jusqu'au Wesel. Il pénétra ensuite en Hollande, et après avoir occupé quelques places de ce pays, il franchit la frontière du nord de la France et entra le 13 février 1814, à Soissons, où il arriva précisément à temps pour recueillir les fuyards de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, et pour réparer les désastres de Blucher... Lorsque le retour de Bonaparte eut rallumé la guerre en 1815, Bulow commanda le 4e corps d'armée sous les ordres de l'illustre Blucher, et *se distingua à Waterloo, en opérant sur le flanc droit* de l'armée française un mouvement qui contribua puissamment au succès de cette journée. » (*Feller*).

On lit dans les *Observations sur la relation de la campagne de 1815, publiées par le général Gourgaud, par le comte de Grouchy* :

« A ce moment (le 18 juin vers midi) un corps de cinq ou six mille hommes de troupes de différentes armes fut aperçu du côté de Saint-Lambert. On crut d'abord que c'était le corps du maréchal Grouchy ; mais un parti de hussards ayant fait prisonnier un officier chargé de dépêches, on acquit la preuve que ces troupes étaient l'avant-garde du général Bulow. Le major-général (Soult) envoya un officier au maréchal Grouchy pour l'en prévenir ; on lui envoya même la lettre interceptée » (cette lettre n'était pas jointe à la dépêche du maréchal Soult, ainsi qu'on l'avance ici). » On pensait que l'officier de l'état-major, auquel on fit sentir l'importance de la mission dont il était chargé, serait rendu près du maréchal en deux heures. » La lettre est datée d'une heure après midi, et ne m'a été remise qu'à sept heures du soir...

» On espérait un grand avantage de l'*arrivée du maréchal Grouchy sur les derrières du corps du général Bulow*... « Dans le cas où des obstacles imprévus eussent empêché le maréchal Grouchy de passer la Dyle, et attendu que ce corps ne paraissait pas être à plus de deux lieues du champ de bataille, le général de cavalerie Domon fut envoyé avec environ trois mille chevaux pour arrêter l'avant-garde du maréchal Blucher, occuper les passages, et, au moyen de partis, se mettre en communication avec le maréchal Grouchy... » L'Empereur ayant pris toutes les précautions pour s'opposer au progrès du général Bulow et neutraliser son mouvement, ordonna au maréchal Ney d'attaquer le centre de l'armée anglaise. Une division du premier corps, qui était en réserve, s'avança rapidement sur l'*extrême gauche de l'armée anglaise*, s'empara du village de la Haye et coupa la communication entre cette armée et le 4e corps prussien. On espérait à tout moment, et l'on attendait avec impatience l'arrivée du maréchal Grouchy sur les *derrières* de ce *corps*, auquel tous moyens de retraite ont été coupés.

» Enfin, à sept heures et demie du soir (UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE CONFLICT DONNÉ, 168e), la canonnade du maréchal

Digitized by Google

Grouchy se fit entendre... *L'Empereur fut d'opinion que le moment était arrivé de faire une attaque décisive qui fixât le sort de la bataille.* Dans ce même instant, l'armée anglaise reçut avis que le premier corps de l'armée prussienne, qui était parti de Wavres le matin, arrivait par Hobain, et allait faire sa jonction avec l'armée anglo-belge, qui, en outre, était au moment d'être renforcée de deux brigades de cavalerie anglaise.

» Il est difficile de concevoir comment le bruit de mon canon a induit Napoléon à faire cette *attaque décisive*. Il n'a pu penser qu'un combat qui avait lieu à deux lieues et demie de distance, dût arrêter l'effort du corps prussien, en ce moment aux prises avec *la droite* de son armée. »

Position des armées d'après les citations précédentes :

BLUCHER *et non Grouchy.*

BULOW.

ANGLAIS

Droite — *Gauche.*

Gauche — *Droite.*

FRANÇAIS

Deux ennemis en présence présentent mutuellement leur droite à la gauche de leur adversaire. Bulow (L'OYSEAU DE PROYE) prend ligne *à l'extrême gauche* des Anglais (VOLANT A LA SENESTRE); la droite des Français s'avance rapidement sur l'extrême gauche des Anglais et coupe la communication entre cette armée et le quatrième corps prussien, et attend avec impatience l'arrivée du maréchal Grouchy *sur les derrières de ce corps*. En se présentant ainsi il VOLAIT A LA SENESTRE des Anglais et occupait la place des Prussiens; mais ce mouvement attendu fut fait par Blucher; il arriva comme son premier corps (Bulow) rendu AVANT CONFLICT; on le prit comme on avait pris Bulow pour Grouchy; sa fusillade fut le signal du redoublement d'attaque qui décida du sort de la bataille. C'est de ce redoublement d'attaque que le Prophète a dit : UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE CONFLICT DONNÉ, GRAND PEUPLE DUBITEUX (168e).

L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre
La partie foible tiendra par bon augure.

SINISTRE. — *Sinister*, à gauche, favorable, de bon augure, sinistre de mauvais présage (*Wailly*). — AMBIGUE. *Ambiguus*, douteux, équivoque, obscur (*Wailly*). On augurait par le vol des oiseaux. D'après la marche du quatrain on juge que L'UN BON PRENDRA en regardant cet OYSEAU DE PROYE comme un auxiliaire, et que L'AUTRE PRENDRA AMBIGUE SINISTRE en n'osant se prononcer encore et en penchant à croire que c'est un ennemi. — LA PARTIE FOIBLE. *Le fort et le faible*, c'est-à-dire le bon et le mauvais côté (*Wailly*). — Mais voici qui est bien étrange, celui qui penche pour le mauvais côté est dans le vrai, et cet augure si malheureux en tout autre circonstance est ici fort heureux. Le Prophète n'a que deux fois cette expression : PAR BON AUGURE, et il l'emploie deux fois pour le même fait. Dans son patriotisme éclairé, il préfère une défaite qui termine les maux de la France à une victoire qui ne pourrait que les prolonger et les aggraver. Il a dit : PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ, PEU DE TEMPS GRANDS A FORTUNE CHANGÉE, DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPPÉ, PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉE (202e).

« Eût-il été vainqueur, la campagne se prolongeait, mais sa perspective ne changeait pas; cette bataille, gagnée sur les Anglais et les Prussiens, ne faisait qu'entamer leurs forces sans les détruire; il eût fallu deux victoires complètes sur les Russes et les Autrichiens... La France restait donc condamnée aux extrêmes sacrifices pour amener les hostilités jusqu'à la fin de l'automne et, vu l'étroite union des généraux alliés, les décisions si positives des grands cabinets, dont les liens étaient si fortement tissus, l'accord intime des souverains avec leurs sujets, les opérations n'eussent admis aucune suspension durant l'hiver; et à quels sacrifices la France n'eût-elle pas été forcée de se résigner pour continuer la guerre ! » (*Montg.*, VIII. 218).

Ces derniers vers de seize qui se suivent développent celui-ci de la vie du *Soldat-Empereur* : SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE.

« On entend une fusillade à droite : « Voilà Grouchy, s'écrie l'Empereur, la victoire est à nous. » Ce n'était point Grouchy; c'était Bulow; c'était Blucher ! » (*Voir* p. 165).

168e

Un peu devant que le Soleil s'absconse,
Conflict donné grand peuple dubiteux,
Profligé, port marin ne fait réponse,
Pont et sépulcre en deux estranges lieux.

I. 37.

Vers le coucher du soleil, à sept heures, se livrera le dernier combat de Waterloo. Le GRAND PEUPLE de Napoléon, inquiet sur le sort qui l'attend, ne saura s'il doit désirer ou craindre la défaite de son armée. Napoléon en fuite se livrera aux Anglais après avoir écrit au prince régent. Arrivé devant le port militaire de Plymouth, il apprendra que l'ordre est donné de le conduire à Sainte-Hélène; il écrira de nouveau et sa lettre restera sans réponse. Son tombeau sera loin du lieu où il passa du néant à la vie.

La place de ce quatrain au milieu de 8 accomplis, de 1789 à 1830, et dont font partie les 4 qu'on vient d'interpréter de Napoléon Ier, sa place, en particulier, au-dessus du 152e, interprété de la première chute de cet Empereur, met sur la voie de son interprétation. — Ce CONFLICT DONNÉ UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE est celui qui fut précédé de l'arrivée de Blucher : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE, AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE (167e).

Un peu devant que le Soleil s'absconse,
Conflict donné grand peuple dubiteux...

S'ABSCONSE. — *Sol absconditur*, le soleil se couche. On a vu au quatrain précédent pour la bataille de Waterloo :

« Enfin, à sept heures et demie du soir (le 18 juin le soleil se couche à 8 h. 04 m.), la canonnade du maréchal Grouchy se fit entendre... L'Empereur fut d'opinion que le moment était arrivé de faire une attaque décisive qui fixât le sort de la bataille... »

GRAND PEUPLE. — Cette expression, avons-nous dit, est cinq fois sur six dans Nostradamus pour le peuple français sous Napoléon, qui, le premier, l'a salué sur le champ de bataille du titre de GRAND PEUPLE (*voir* 118e, 141e, 95e, 195e). — DUBITEUX. *Dubito*, douter, être incertain, craindre, soupçonner, hésiter, réfléchir (*Wailly*).

« Le sort de la France semble tenir aux chances d'une bataille. Que de bons Français ne savent en ce moment s'ils doivent désirer le triomphe ou la défaite de Napoléon ! Si la fortune le seconde, il redevient despote; si la victoire trahit sa brave armée, qui garantira la France du sort de la Pologne, de l'Allemagne, de l'Italie ? Les promesses du roi réintégré, ses intentions constitutionnelles et les assurances des princes de son sang, appuyées de ce serment solennel du 16 mars (1814) seront-elles des garanties suffisantes contre ce parti faussement royaliste, déplorablement ennemi de la masse de ses concitoyens, parti qui viendra s'emparer du pouvoir et procéder à de violentes injustices, à de sanglantes exécutions ? La politique étrangère conservera-t-elle quelques égards envers un prince infortuné ? D'incomplets résultats, des succès balancés, qui retiendraient au-delà des frontières les bataillons confédérés, et qui donneraient à l'opinion des Français le temps de s'arrêter à quelques principes salutaires, de rappeler eux-mêmes la famille des Bourbons, de réclamer la Charte; voilà ce qu'il pourrait y avoir de plus favorable. » (*Montg.*, VIII. 200).

Profligé port marin ne fait réponse...

PROFLIGÉ. — *Profligo*, jeter par terre, ruiner. — *Hostes*, culbuter ses ennemis, les mettre en pleine déroute (*Wailly*). — Il est dit de Napoléon vaincu par les éléments dans la campagne de Moscou : PEU DE GENS PROFLIGÉ (151e), de sa défaite en 1814 : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE (172e), et de celle-ci, en 1815 : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e).

PORT MARIN. — Cette expression ne peut être entendue que d'un port militaire, moins parce qu'elle se trouve dans un quatrain où il est parlé de CONFLICT, que parce que le Prophète ne veut pas d'invéréconde loquacité; il nomme Plymouth : PORT MARIN, comme il a nommé Toulon : LA CITÉ MARINE (7e et 57e). Plymouth tout entier ne doit être qu'un PORT.

Digitized by Google

« Plymouth, v. marit. d'Angleterre... Elle doit toute son importance à ses vastes chantiers de construction, à la grandeur et à la bonté de son port, qui en forme, à proprement parler, trois... Celui de Hamoaze, est un magnifique bassin qui a près de 2 lieues de long sur une demi-lieue de large et qui peut recevoir une flotte de plus de cent vaisseaux de ligne : on y désarme la majeure partie de la flotte royale en temps de paix. » (*Mac-Carthy*).

PORT MARIN NE FAIT RÉPONSE. — Le *Soldat-Empereur* n'a pu PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE, SURPRENS DE NUICT à Waterloo et MENER A L'AIR GALLIQUE. TARD il AVISE LE TILTRE ANGLICAN (128e); il demande à vivre en Angleterre; il écrit au prince régent, à l'AISNÉ NAY, PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE, SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ; il attend devant Plymouth la réponse à sa lettre; cette lettre reste sans réponse; on offre à ses yeux Sainte-Hélène, et Napoléon le GRAND dit le PETIT *caporal* est EMMENÉ.

« Le 24 juillet, on entra dans la baie de Torbay, où le *Bellérophon* jeta l'ancre. L'Empereur trouva en arrivant le général Gourgaud, qui, chargé de remettre sa lettre au prince régent, n'avait pu même obtenir d'être débarqué sur la côte d'Angleterre. C'était un sinistre présage, et Napoléon commença à concevoir quelques doutes sur la loyauté de ses ennemis auxquels il s'était si généreusement livré. Le 31 juillet, un secrétaire d'Etat vint remettre à l'Empereur une note écrite en français; par cette note, « Napoléon Bonaparte était prévenu qu'il serait conduit à Sainte-Hélène, et qu'il ne pourrait emmener avec lui que quatre personnes, lesquelles devaient préalablement se reconnaître prisonnières du gouvernement anglais. »

« Napoléon accueillit cette communication avec calme et dignité; il ne pouvait croire que le gouvernement Britannique ne revint pas sur une pareille détermination. Il écrivit aux ministres anglais; *sa lettre resta sans réponse;* et, le 6 août, l'amiral Kockburn vint lui signifier qu'il eût à passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, pour être conduit à Saint-Hélène comme prisonnier de guerre. » (*Mag. pitt.*, 1846, p. 179).

Pont et sépulcre en deux estranges lieux.

Nostradamus fait naître l'Empereur PRÈS D'ITALIE (125e), DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE (140e), il place sa dernière demeure au-delà de l'équateur : AUX ANTIPOLES POSERA SON GENISSE (187e) à Sainte-Hélène, SILÈNE (208e) sur le ROCHER NOILLEUX (214e) où l'on ira chercher les os du Premier des trois consuls : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS (213e); il a donc su que le *berceau* et le *tombeau* de l'Empereur seraient en deux lieux bien séparés. L'antithèse que Nostradamus met dans ces mots qu'il place en regard : PONT ET SÉPULCRE, a été employée par plusieurs auteurs :

« Lamartine, dans un discours à la Société d'horticulture, a dit : « ... Toutes choses qui font désirer à l'homme de la nature à quelque distance, dans quelque abîme, ou à quelque hauteur que la fortune l'ait jeté de revenir achever ses jours sur la terre qui l'a vu naître et d'avoir au moins sa *tombe* dans le jardin où il eut son *berceau*. » (*Almanach prophétique*, 1849).

Le maréchal Soult obéit à ce sentiment : « Pendant quatre années retiré à Soultberg, cette maison qu'il avait fait bâtir auprès du nid paternel, comme pour rapprocher le point de *départ* du point d'*arrivée*, le maréchal Soult s'occupait encore des intérêts de son pays natal. » (*Alm. de Napoléon*, 1853, p. 71).

Lamartine a dit dans son ode sur Bonaparte :

Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage.

169e

En grand regret sera la gent Gauloise,
Cœur vain, léger croira témérité :
Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise,
Plus grand captif, faim, froid nécessité.

VII. 34.

Le peuple du ROY GAULOIS sera en grand regret de l'avoir livré aux Alliés; humilié à la suite de tant de triomphes, il suivra sans réflexion l'audacieuse entreprise de l'échappé de l'île d'Elbe. Celui-ci retombera dans une captivité plus grande que la première; tout lui fera défaut, même le poison; il manquera des premières nécessités de la vie.

Ce qui dans la Centurie précède et suit ce quatrain ne s'y rapporte pas; isolé, il renferme alors des expressions propres à en donner la signification.

LA GENT GAULOISE. — Ces mots limitent les recherches; il s'agit du peuple français qui est nommé GAULOIS, et en particulier dans plusieurs quatrains sur l'époque révolutionnaire, alors qu'il avait pour maître le ROY GAULOIS.

EN GRAND REGRET. — Ce peuple a livré le ROY GAULOIS pour se racheter des mains des Alliés et a reproché ce rachat à Louis XVIII : LIVRER LE PRINCE DANEMARC, RACHAPT HONNY AU PRINCE D'ARTHAMIDE (*voir* 16 vers qui se suivent sur cette époque, 109e-112e). LE GRAND EMPIRE TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT, BIENTÔT VIENDRA CROISTRE (165e), Napoléon qui, de l'exil, a tenu en main les rênes du gouvernement : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (180e), débarque entre ANTIBES et FREJUS (173e), alors Louis XVIII AU PEUPLE INGRAT fait LES REMONTRANCES, mais DE BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE (183e), et Napoléon se trouve dans Paris le même jour que Louis XVIII (180e).

CŒUR VAIN. — *Vanus*, inutile, qui est trompé (*W.*). Les Français, VIFS à la guerre (182e), au CŒUR déjà ESPROUVEZ (31e), car on leur avait imposé la paix, une paix humiliante, se laissent entraîner par les promesses de celui : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE (140e); DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPÉ (202e).

LEGER CROIRA TÉMÉRITÉ. — Jamais tentative aussi téméraire n'a eu un pareil succès auprès d'un peuple. LA GENT GAULOISE ne songeant point aux conséquences de cette restauration suit les pas de l'Empereur : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÈRE (207e).

PAIN, SEL NE VIN, EAU, VENIN NE CERVOISE. — *Cervoise*, boisson faite avec du grain et des herbes (*N. L.*). *Venenum*, poison (*W*). Ce vers indique que tout, absolument tout, fait défaut, même le poison! Mais pour qui? — Pour celui qui sera PLUS GRAND CAPTIF, pour Napoléon, que sa vaine TÉMÉRITÉ conduira à une seconde abdication, et qui, à Fontainebleau, tentera inutilement de s'empoisonner : POCCILATEUR FAUCER, CYPHE TENTÉ (155e-156e). Si cet empoisonnement n'était pas signalé d'une manière claire et précise au milieu de 8 vers sur l'Empereur, 8 vers qui s'*adaptent* à un grand nombre d'autres, on ne l'aurait certainement pas vu dans le mot VENIN. — Le Prophète prédit pour Napoléon un dénuement plus complet que celui qu'il entrevit la veille de Waterloo.

« L'Empereur, sur les bords de la Sambre, de grand matin et le temps très frais, s'approche du feu d'un bivouac... Une marmite bouillait; c'était des pommes de terre; il s'en fit donner une et se mit à la manger immédiatement. En l'achevant, il prononça, non sans quelque tristesse apparente, plusieurs mots entrecoupés : « Après tout, c'est bon, c'est supportable... Avec cela on pourrait vivre en tous lieux et partout... L'instant n'est peut-être pas éloigné... *Thémistocle !...* » et il se remit en route. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 422).

PLUS GRAND CAPTIF. — Napoléon, LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU (174e), PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (202e), est sorti de l'île d'Elbe; mais à Fontainebleau SERA PRESSÉ CAPTIF NE DÉLIVRER (185e). Il était Prince à l'île d'Elbe : OU AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (165e), à sa seconde chute on lui donnera des fers : SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (208e), il lui faudra S'ESTOUFFER SANS RESPIT.

FAIM, FROID, NÉCESSITÉ. — Le Prophète revient encore sur les souffrances de celui dont il a dit : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN (189e); TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE (195e), comme si rien n'était plus propre à faire reconnaître celui qui fait l'objet de cette prophétie que les privations de toutes sortes qu'il a endurées par suite de sa tentative téméraire. Ces mots renferment aussi un reproche bien mérité à l'adresse du peuple DESLOYAL (208e) qui, AU BESOIN FAILLIRA (*voir* p. 166).

Ce quatrain réunit des traits disséminés en divers quatrains sur le *Soldat-Empereur*. En l'examinant à fond et en lui-même, à travers la manière bien connue du Prophète, on prononce qu'il ne recevra jamais une autre interprétation.

Digitized by Google

170e–174e

LE DESPIT DU ROY.

4me ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

Les mots du *Dictionnaire de Concordance*, en renvoyant seulement par des nombres aux quatrains qui les renferment, obligeaient sans cesse à un travail long et rebutant. Il a fallu le refaire. Maintenant, devant chaque mot on lit, avec l'indication de la Centurie et du quatrain, tous les vers où ce mot se trouve; en outre, une abréviation, s'il y a lieu, rappelle de qui il est interprété.

Ce nouveau *Dictionnaire* a fait éclater davantage le grand secret d'interprétation, en *adaptant* les uns aux autres par des expressions qu'on ne retrouve pas ailleurs des quatrains déjà interprétés et en révélant tout-à-coup le sens d'un autre, même de plusieurs. C'est ce qui est arrivé pour les trois premiers des cinq qui font l'objet de cette étude. Les autres, dès la première lecture des Centuries, avaient été interprétés de Napoléon à l'île d'Elbe et de Louis XVIII sur le trône; ils sont cités dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 97). J'étais alors bien éloigné de penser que ces vers, qui les précèdent : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE s'interprèteraient des mêmes personnages; car, dans ce volume imprimé il y a un an, je les ai joints (p. 85) à ceux-ci interprétés de Napoléon et de Louis XVIII (p. 98) : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (189e), sans remarquer que cette expression : MIS A SON LIEU, *adapte* l'un à l'autre les deux seuls quatrains où on la trouve.

Rendu au mot DESPIT du Dictionnaire, deux nombres me renvoyèrent aux seuls vers où il se trouve : VIII 63, MEURTRY LA FEMME ET LE FILS PAR DESPIT, et X. 21, PAR LE DESPIT DU ROY SOUSTENANT MOINDRE. J'écrivis ces vers en faisant suivre le premier de l'abréviation (N. 1), comme interprété de Napoléon Ier; pour le second qui n'était point interprété, je ne pus le copier sur le livre sans voir celui qui l'accompagne : SERA MEURTRY LUY PRÉSENTANT LES BAGUES, et sans faire alors cette réflexion bien naturelle : Ici encore à côté du mot DESPIT se trouve le mot MEURTRY, ce DESPIT est encore celui d'un souverain, ce DESPIT est au sujet encore d'un second mariage, d'un second mariage qui encore fait descendre la nouvelle épouse à un rang inférieur. Je me dis pour conclure : il doit être ici encore question de Napoléon Ier !

Par le despit du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry luy présentant les bagues...

PAR LE DESPIT. — A ces mots de la vie TOUT AU LONG du *Soldat-Empereur* : QUAND L'ADULTÈRE... AURA MEURTRY LA FEMME ET LE FILS PAR DESPIT, FEMME ASSOMMÉE (p. 169), on a vu que Napoléon aîmait Joséphine et que s'il a divorcé c'est PAR DESPIT de ne pas en obtenir d'enfant. — *Dépit.* Suivant Caseneuve et Menage, du lat. *defectus*, qui signifie proprement *mépris;* parce que, disent-ils, ce sentiment entre toujours pour quelque chose dans le *dépit;* ils ajoutent que *dépiter* signifiait anciennement *mépriser* (*N. L.*). Napoléon, en disant que la première femme du monde est « celle qui a fait le plus d'enfants » (p. 170, 1re col.), montre qu'il avait sur la stérilité de la femme les mêmes sentiments que Rachel :

« Le Seigneur se souvint aussi de Rachel; il l'exauça, et lui ôta sa stérilité. Elle conçut, et elle accoucha d'un fils, en disant : Le Seigneur m'a tiré de l'opprobre où j'ai été. » (*Génèse* XXX, 23. *Le Maistre de Sacy*).

PAR LE DESPIT DU ROY. — Nostradamus appelle ROY l'Empereur et roi qui DE SOLDAT SIMPLE *parvint* EN EMPIRE... : ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER.

SOUSTENANT MOINDRE. — Ces mots et ceux du vers suivant : LUY PRÉSENTANT LES BAGUES, montrent ce ROY ayant au bras une femme qu'il va épouser. — MOINDRE. *Minor*, moindre, inférieur, qui a le dessous, *minoris æstimare*, faire moins de cas de..., *minor natu*, le cadet (*W.*). Ce mot suppose l'existence d'une première femme comme le *cadet* suppose l'*aîné*. Le Prophète nomme le *Soldat-Empereur* L'ADULTÈRE à l'occasion d'un second mariage qui *n'était pas même morganatique*, dit l'historien (*voir* p. 170).

SERA MEURTRY LUY PRÉSENTANT LES BAGUES. — Ce ROY se blesse lui-même en contractant le second mariage.

« L'opinion publique blâmait hautement Napoléon d'avoir divorcé, etc... — L'Autriche était devenue ma famille, et pourtant ce mariage m'a perdu, etc... » (*voir* p. 184).

Le Prophète a déclaré ailleurs déjà que ce mariage devait MEURTRIR Napoléon : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE (p. 184). Après l'interprétation si coulante de ces deux vers, il faut bien regarder la suite :

Le père au fils voulant noblesse poindre...

Le second mariage fait PAR LE DESPIT de n'avoir pas d'enfant, a rendu PÈRE Napoléon, et c'est bien un FILS qu'il a eu, l'UNIC FILS du ROY GAULOIS (136e). Créateur d'une nouvelle NOBLESSE portant de nouveaux titres, Napoléon a voulu pour son fils un titre que jamais noble n'eût porté.

« Je lui dis qu'on était étonné que pendant sa plus grande puissance il n'eût jamais donné un duché à aucun homme distingué de son siècle, lui qui avait créé tant de princes et de ducs dans les pays conquis. Voici sa réponse; elle est remarquable : « Parce que cela aurait produit un grand mécontentement parmi le peuple. Si, par exemple, j'avais fait un de mes maréchaux *duc de Bourgogne*, au lieu de lui donner un titre emprunté à une victoire, cela aurait excité l'alarme en Bourgogne, parce qu'on aurait pensé que quelque territoire et des droits féodaux étaient attachés à ce titre, et que le duc les réclamerait. La nation hait tant la vieille noblesse, que la création d'un titre qui eût emprunté quelque chose d'elle aurait excité un mécontentement général auquel, tout puissant que j'étais, je n'ai jamais voulu m'exposer. J'instituai la nouvelle noblesse pour *faire oublier* l'ancienne. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 388).

Cette excessive délicatesse et cette crainte de l'opinion ont conduit LE PÈRE AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE à lui donner, avec les Etats du Pape, le titre de *Roi de Rome*.

Fait comme à Perse jadis feirent les Magues.

Ici, la connaissance historique du Traducteur est en défaut. Où retrouver l'allusion du Prophète? Les biographies de Philippe de Macédoine et d'Agésilas de Sparte ont fait retrouver ses allusions au MACEDON et à la *nation spartaine de la Pythie* (*Vie de L.-Philippe*, p. 15 et 21); mais faudra-t-il ici feuilleter l'histoire des Mages qui ont formé une caste nombreuse durant des siècles? Autant vaudrait chercher une aiguille dans une meule de foin !... Point du tout; si l'allusion est aussi vague dans le quatrain, c'est sans doute que le fait est saillant dans l'histoire, et que tout article sur les Mages en général doit le rapporter.

Ce travail d'idées pour l'interprétation de ces quatre vers s'était accompli en moi presque à mon insu et si rapidement que j'étais toujours debout à mon bureau devant le mot DESPIT. Je me détourne alors, et prenant Moréri, je cherche son article Mages...; il n'a que 30 lignes...; si l'allusion du Prophète est là, ce sera bien alors un fait des plus rares dans l'histoire.

« MAGES, prêtres et philosophes des PERSES, avoient soin de tout ce qui regardoit la religion et la politique du royaume et s'appliquaient principalement à la connaissance des astres... Les Perses avoient une crédulité aveugle pour les prédictions de leurs sages. Agathias dit, à ce sujet, que ce peuple ayant été assuré par eux que la veuve d'un de leurs rois étoit grosse d'un FILS, ils ne FIRENT nulle difficulté de couronner le ventre de cette femme, et de proclamer roi son embryon, pour nous servir des termes de l'historien, nommant l'enfant qu'elle portait *Sapor*, longtemps avant qu'il vint au monde. »

Digitized by Google

Quelques jours auparavant j'avais lu ceci :

« Toute la ville de Paris dut, ainsi que celui qui écrit, lire à tous les carrefours et lieux ordinaires d'affichage, trois jours à l'avance, l'ordonnance qui commandait, sans nulle modification ni condition, 101 coups de canon pour la naissance du *Roi de Rome* : ordonnance singulière qui lui arracha cette exclamation : « Ils sont donc bien assurés que ce sera un garçon. » (*Méfiance et confiance*, 1848, p. 110).

« Sa femme a eu un petit qui était *Roi de Rome;* une chose qui ne s'était pas encore vue sur la terre, car jamais un enfant n'était né roi, son père vivant. » (*Hist. de l'Emp.*, M. de Balzac, p. 71).

Je ne sais si depuis que le monde est monde on a affirmé plus de deux fois que l'enfant à naître était un FILS, et si plus de deux fois un enfant avant sa naissance a été nommé *Roi;* mais je viens d'apprendre que Napoléon Ier AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE *fit* COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGUES. Tout ébahi je regarde le quatrain suivant :

Pour ne vouloir consentir au divorce...

« Tous les efforts furent inutiles; l'épouse de Napoléon (à Vienne en 1814) déclara courageusement qu'elle voulait conserver ce titre, et que jamais elle ne donnerait son consentement à aucune démarche tendant à un DIVORCE. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 247).

Cette épouse est bien celle que le ROY a épousée PAR DESPIT la SOUSTENANT MOINDRE LUY PRÉSENTANT LES BAGUES, celle qui est devenue mère du FILS pour qui le PÈRE VOULANT NOBLESSE POINDRE a fait COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGUES. Le Prophète ajoute :

Qui puis après sera cogneu indigne...

« En passant à Parme, avez-vous vu Marie-Louise? — Elle était partie; et nous avions l'ordre de ne pas faire connaître notre mission. — Savez-vous si elle est en relation avec ma mère ou quelque personne de ma famille? — Madame Mère lui a écrit deux fois sans recevoir de réponse. — C'est qu'il ne lui est pas permis d'en faire. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 731). — « L'historien reprochera à Marie-Louise de n'avoir pas eu la conscience des devoirs que lui imposait son noble veuvage. » (*Feller*, Marie-Louise).

Voilà qui est étrange ! Ce sera précisément POUR NE VOULOIR CONSENTIR AU DIVORCE QU'une femme APRÈS SERA *reconnue* INDIGNE du titre d'épouse. C'est étrange, mais c'est comme cela dans l'histoire aussi bien que dans la prophétie. Marie-Louise, recouvrant sa liberté par le DIVORCE, sa conduite APRÈS n'aurait pas été jugée aussi sévèrement.

Le Roy des îsles sera chassé par force...

Pendant que l'épouse se refusait au DIVORCE (en 1814), l'époux chassé par le nombre des ennemis n'était plus que le souverain de l'ÎLE d'Elbe : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ, EN LIEU PETIT QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, LIEU BIEN INFIME D'EXIGUE COMTÉ, OÙ AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (165e).

« 11 avril 1814. Un traité est signé à Paris... Art. 3. L'île d'Elbe, que l'Empereur a choisie pour le lieu de sa résidence, formera pendant sa vie une principauté séparée qu'il possèdera en toute *souveraineté* et propriété. » (*Montg.*, VII. 457).

Comme le marquent les deux quatrains suivants, LE ROY de l'ÎLE d'Elbe sortira de son ÎLE; mais, CHASSÉ PAR FORCE une seconde fois, il ira finir ses jours dans une autre ÎLE.

Mis à son lieu qui de Roy n'aura signe.

Le Traducteur sait que Louis XVIII a été MIS AU LIEU et place de Napoléon, alors que celui-ci était dans les ISLES d'Elbe et de Ste-Hélène; il sait que cette expression : MIS A SON LIEU, qui n'est que deux fois dans Nostradamus, a été interprétée de Louis XVIII au milieu de 40 vers sur le temps où ce roi remplaça au trône Napoléon Ier : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (189e); la place que cette expression occupe à la suite de vers interprétés de la chute de Napoléon Ier et au-dessus de huit autres sur le retour de l'île d'Elbe; le grand secret d'interprétation qui applique aux mêmes individus ou aux mêmes faits les mêmes expressions, tout oblige le Traducteur à voir Louis XVIII dans ce vers.... Ce ROY n'a pas été sacré ! ! !

« Au moment où s'achevaient les préparatifs du sacre de Louis XVIII..., un envoyé de Rome vint annoncer au roi que, selon bien des apparences, le jeune Dauphin, son neveu, pouvait être du monde, et que s'il en allait de la sorte, le souverain Pontife priait ce monarque de ne point se faire sacrer... Le sacre resta indéfiniment ajourné. » (*Preuves de l'existence du fils de Louis XVI*, par J. Suvigny, p. 11) (*voir :* LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE, 24e).

Les prédécesseurs de Louis XVIII, y compris Napoléon Ier, ont été sacrés, Charles X son successeur l'a été, un autre le sera : A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES, IV. 86; mais ce ROY n'a pas eu les SIGNES de la royauté que l'on prend au jour du sacre.

« *Sacre.* Le monarque est revêtu d'une longue camisole cramoisie. Par dessus, le roi a une LONGUE ROBE d'étoffe d'argent, et sur la tête une toque de velours noir garnie d'un cordon de diamant, d'une plume et d'une double aigrette blanche... Le roi reçut les onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche, à la jointure du bras droit, à celle du bras gauche... Il mit un anneau au quatrième doigt de la main droite, comme SIGNE représentatif de la toute-puissance, et de l'union intime qui règnera désormais entre le roi et son peuple. L'archevêque prit alors sur l'autel le sceptre royal et le mit dans la main droite du roi, et ensuite la main de justice, qu'il mit dans la main gauche... » (*Dict. des Origines*).

Les deux quatrains qui suivent ont été interprétés comme ceux-ci, tout à coup, dès la première lecture des Centuries, grâce aux noms propres qu'ils renferment. La prophétie qui est LIMITANT LES LIEUX, suit l'ordre chronologique dans ces seize vers si pleins d'évènements uniques dans l'histoire.

Au peuple ingrat faites les remontrances...

Louis XVIII, le DÉBONNAIRE a donné la liberté à la France SERVE sous Napoléon (164e), il a fait le bien de son peuple ENTRE L'AVRIL (1814) ET MARS (1815) (*voir* 35e-38e), mais EN GRAND REGRET *est* LA GENT GAULOISE (169e) au sujet du RACHAPT HONNY (112e) qui a conduit à l'île d'Elbe le ROY DES ISLES CHASSÉ PAR FORCE et a MIS A SON LIEU Louis XVIII QUI DE ROY N'*a* SIGNE; Napoléon débarque entre ANTIBES et FRÉJUS comme le marque ce quatrain, et Louis XVIII AU PEUPLE INGRAT *fait* DES REMONTRANCES.

« Après 25 ans de révolution, dit Louis XVIII dans une proclamation éloquente, nous avions ramené la France à un état de bonheur et de tranquillité. Pour rendre cet état durable et solide, nous avions donné à nos peuples une Charte qui assurait la liberté à nos sujets. Cette Charte était la règle générale de notre conduite, et nous trouvions dans la Chambre des pairs et dans celle des députés tous les secours nécessaires pour concourir avec nous au maintien de la gloire et de la prospérité nationales. L'amour de nos peuples était la récompense la plus douce de nos travaux et le meilleur garant de leurs heureux succès. C'est cet amour que nous appelons avec confiance contre l'ENNEMI qui vient souiller le territoire français, qui veut y renouveler la guerre civile; c'est contre lui que toutes les opinions doivent se réunir. Tout ce qui aime sincèrement la patrie, tout ce qui sent le prix d'un gouvernement paternel et d'une liberté garantie par les lois, ne doit avoir qu'une pensée, celle de détruire l'oppresseur qui ne veut ni patrie, ni gouvernement, ni liberté; tous les Français, égaux par la constitution, doivent l'être pour la défendre... Le moment est venu de donner un grand exemple; nous l'attendons d'une nation libre et valeureuse; elle nous trouvera toujours prêt à la diriger dans cette entreprise, à laquelle est attaché le salut de la France. Des mesures sont prises pour arrêter l'ENNEMI entre LYON et Paris. Nos moyens suffiront si la nation lui oppose l'invincible obstacle de son dévouement et de son courage. La France ne sera point vaincue dans cette lutte de la liberté contre la tyrannie, de la fidélité contre la trahison, de Louis XVIII contre Bonaparte. » (*Hist. de la Restauration*. Lubis, II. 270).

Par lors l'armée se saisira d'Antibes...

« Le 28, à sept heures du matin, on découvrit les côtes de Noli; à midi ANTIBES, à 3 heures, le 1er mars, on entra dans le golfe de Juan. — L'Empereur ordonna qu'un capitaine de la garde, avec 25 hommes débarquât avant la garnison du brick, pour s'assurer de la batterie de côte, s'il en existait une. Ce capitaine conçut, de son

Digitized by Google

chef, l'idée de faire changer de cocarde au bataillon qui était dans ANTIBES. Il se jeta imprudemment dans la place. L'officier qui y commandait pour le roi fit lever les ponts-levis ; mais il eut du respect pour ces vieux soldats et pour leur cocarde qu'il chérissait. Cependant l'opération du capitaine échoua, et ses hommes restèrent prisonniers dans ANTIBES. » (*Moniteur*, 23 mars 1815).

« Napoléon chargea le commissaire des guerres, M. Ch. Vauthier, qui se trouvait près de lui, de courir en toute hâte sous les murs d'ANTIBES, et de délivrer les prisonniers, en essayant d'enlever la garnison, lui répétant à diverses reprises, lorsqu'il s'éloignait déjà : « Mais surtout n'allez pas vous faire bloquer aussi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 229).

L'ARMÉE royale s'est saisie d'ANTIBES pour conserver cette place au roi. Cet exemple de fidélité en ce temps de défection de tout un PEUPLE INGRAT a mérité à cette place d'être nommée trois fois dans la prophétie, trois fois pour le retour de l'île d'Elbe.

Dans l'arc Monech seront les doléances...

Auprès d'ANTIBES et FRÉJUS se trouvent *Hières* et *Monaco*, autrefois *Arké* et *Monoïké* (*voir* la carte de Strabon, *Mag. pitt.*, 1848, 140). Ces noms de lieux sont les racines du mot *Monarchie* (Μοναρχια, monarchie R. Μονος et αρχη, (*Lexique*), et signifie *gouvernement d'un seul* et aussi *demeure du pouvoir*, αρχη, souveraineté; Μονη, demeure (*id.*).

« Dès neuf heures (19 mars), un mouvement inaccoutumé décela les apprêts d'une séparation qu'aucun acte officiel n'avait encore annoncée ; vers minuit, parurent les voitures de départ. A cette vue, émus et troublés, les gardes nationaux de service se précipitent pêle-mêle au milieu des fonctionnaires, des gardes du corps, des employés du château qui encombraient les vestibules, les escaliers, les salles d'attente ; tous veulent revoir le monarque, le retenir s'il en est temps, lui exprimer du moins leurs regrets et leurs vœux. Les regards attachés sur la porte des appartements intérieurs, ils se tiennent debout l'âme inquiète et préoccupée, et dans le silence de l'abattement. Tout à coup la porte s'ouvre ; le roi s'avance, infirme et souffrant, appuyé sur le bras des anciens et loyaux serviteurs : mais son visage n'a rien perdu de sa sérénité ; il garde cette fermeté paisible dont il a constamment fait preuve ; et pourtant il a besoin de toute sa force pour ne pas céder aux larmes des fidèles sujets qui l'entourent, qui le conjurent à genoux de ne pas les abandonner, heureux de verser tout leur sang pour sa défense. « De grâce, mes enfants, s'écrie-t-il, épargnez-moi ; je vous reverrai. » Monsieur et le duc de Berri confondent leur douleur avec celle des assistants. On n'entend que des gémissements et des sanglots. Ce n'est qu'à grand peine que le roi parvint à sa voiture, qui s'éloigne aussitôt, après un dernier adieu où le fils de saint Louis prend le ciel à témoin qu'il ne désespère pas de la Providence. » (*Hist. de la Restauration*. Lubis, II. 288).

Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe...

A FRÉJUS. — Nostradamus, pour voiler sa pensée, vient d'employer à la place du mot *Monarchie* les racines et l'anagramme de ce mot : MONECH ARC (*Monarche*), ici il emploie dans le même but la préposition *a* signifiant *par* (*W.*). Les évènements annoncés dans ce quatrain auront lieu *par* un débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS.

RIBE. — *Riba*, rive ; *ribador*, rivage ; *ribar*, aborder (*Lexique roman*).

L'UN L'AUTRE PRENDRA RIBE. — Ces évènements font que deux prennent rive. Qui ne reconnaît dans cette expression l'UN L'AUTRE les deux antagonistes dont il est dit à la fin du quatrain précédent : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE ? Ce débarquement fait que L'UN va habiter les Tuileries, l'ARC MONECH, et L'AUTRE GAND (183e).

Le captif prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille...

« L'île d'Elbe, anciennement *OEthalia*, et plus tard *Iloa* ou *Ilva*, est située dans la Méditerranée... Une frégate anglaise se chargea de transporter le maître du continent dans l'étroite domination que la fortune lui laissait... Le général Drouot, gouverneur de l'île au nom de l'Empereur, fit arborer sur les forts le pavillon de l'île, fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge, semée de trois ABEILLES d'or... Ephémère souveraineté que dix mois après Napoléon délaissa volontairement pour reconquérir à la tête de quelques centaines d'hommes la France. » (*Mag. Pitt.*, 1839. 183).

LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU est LE ROY DES ISLES CHASSÉ PAR FORCE, ou Napoléon, conservant son titre d'Empereur et roi dans sa nouvelle souveraineté nommée autrefois *OEthalia !* Le second vers aide encore à faire reconnaître cette *île*, car LE CAPTIF PRINCE arrive PAR MER en *passant devant* GENNES ; à travers la MER LYGUSTIQUE, dit un autre quatrain extrêmement précis sur ce retour du PETIT GRAND et de son AIGLE CELTIQUE (207e). Ce CAPTIF échappe aux croisières : PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (202e).

PASSERA GENNES. — « Le 26 février 1815, à une heure après midi, toute la garde de l'Empereur reçoit l'ordre de se préparer au départ ; à quatre heures du soir tout le monde était à bord ; la petite flottille, composée de dix-sept petits bâtiments de transport, devait se séparer momentanément pour ne se réunir que dans les parages de Gênes. » (*Alm. de Napoléon*, 1853).

« Au moment du départ de l'île d'Elbe, la corvette anglaise était à Livourne ; on n'avait donc rien à craindre d'elle ; mais le lendemain on aperçut un brick de guerre français. Le capitaine Andrieux ne se douta nullement de la proie qu'il laissait échapper. » (*Hist. de Nap. Bonap.*, 145).

JUSQU'A MARSEILLE. — Napoléon n'a point été JUSQU'A MARSEILLE, il a débarqué entre FRÉJUS et ANTIBES, villes nommées dans le quatrain précédent. Mais MARSEILLE est ici pour ANTIBES, autrefois Antipolis (Αντι, à la place de, au lieu de ; Πολις, ville, *Lexique*).

« La puissance des Marseillais sur terre se développa très lentement, surtout du côté de l'Italie. Jusqu'à l'arrivée des Romains ils trouvèrent dans leurs rapports avec les Ligors cette répugnance et cette opposition avec lesquelles ils avaient été accueillis lors de leur arrivée en Gaule. Chacun de leurs établissements était plutôt la preuve d'un succès matériel que celle d'un progrès moral. Après avoir fondé Karsiki, Kitarista, Olbia, près de laquelle s'élevait l'*Arké, la citadelle* nommée plus tard Hyéron, le sanctuaire (Hyères), ils établirent 600 stades (115 kilomètres) plus loin *Antipolis, la Sentinelle*, qui fit pressentir l'apparition de Nikaia, la ville de la victoire. » (*Mag. Pitt.*, 1848. 167).

ANTIBES, fondée par MARSEILLE et considérée par les Marseillais comme leur *sentinelle*, peut être désignée par le mot MARSEILLE mieux qu'aucune autre ville du monde ; son nom *Antipolis* n'est pas, à proprement parler, un nom, et la dernière partie de ce mot (*polis*, ville) est pour MARSEILLE.

Par grand effort des forains survaincu...

LE CAPTIF PRINCE avait été VAINCU une première fois ; CHASSÉ PAR FORCE, il reparaît sur un champ de bataille. Il va être vaincu de nouveau PAR GRAND EFFORT DES FORAINS ou des hommes du dehors (les étrangers, *voir* 97e) ; plus écrasé que jamais il ne se relèvera pas de cette défaite. — SUR, en composition, entraîne une idée d'excès : *Surmener, surabondant*. Napoléon est l'ENNEMI DÉCHASSÉ (178e).

Evaluation des forces combinées contre la France d'après des documents officiels.

Autrichiens.	en Italie.....	159,000 hommes.
	sur le Haut-Rhin.....	150,000
Russes en deçà de l'Oder et en marche sur le Rhin.....		280,000
Prussiens.....		220,000
Etats d'Allemagne.....		150,000
Hollande.....		50,000
Grande-Bretagne.....		59,000
		1,068,000

(*Montg.*, VIII. 191).

« Napoléon dit à la garde nationale : « Le drapeau tricolore flotte à ANTIBES et à Marseille ; cent coups de canon, tirés sur nos frontières, apprendront aux *étrangers* (FORAINS) que nos dissensions civiles sont terminées. Je dis les *étrangers* parce que nous ne connaissons pas encore d'ennemis. » Cette distinction ne trompe personne. La déclaration du congrès était connue et démentait la feinte sécurité de Napoléon. » (*Lubis*, III. 16).

Digitized by Google

Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille.

Napoléon SURVAINCU à Waterloo a voulu mourir dans le combat et il a été entraîné sain et SAUF du milieu des COUPS DE FEU. L'ADULTÈRE devait tomber BLESSÉ SANS COUP (v^r 133^e).

« Ce n'était plus une bataille mais un égorgement. Napoléon, l'épée à la main au milieu d'un carré formé par un bataillon de la garde, voulait se précipiter sur l'ennemi et trouver un tombeau sur son dernier champ de bataille : « *Retirez-vous*, lui dirent les grenadiers, *la mort ne veut pas de vous !* » Il fallut l'arracher à ces horribles scènes de destruction. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 164).

« Napoléon était à la tête de la colonne, criant : « *Il faut mourir ici ! mourir sur le champ de bataille !* Soult saisit son cheval par la bride, en lui disant qu'on ne le tuerait pas, mais qu'il serait fait prisonnier ; et, avec l'aide de quelques autres personnes dont il était entouré, le général parvint à lui faire abandonner le champ de bataille. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 681).

BARRIL LIQUEUR D'ABEILLE. — Expression qu'on ne sait d'abord comment rattacher à ce qui précède, mais qui frappe singulièrement par le mot ABEILLE. Ce mot n'est que deux fois dans Nostradamus : une première fois pour l'apparition des ABEILLES de l'Empire, aussitôt le concordat DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS : LOU GRAND EYSSAME SE LÈVERA D'ABELHOS... (109^e-112^e), une seconde fois pour leur ruine à Waterloo. — LIQUEUR, *Liquor*, syn. *succus*, *Amisimus omnem succum et sanguinem civitatis* (*Cic.*). Nous avons perdu la force et la vigueur de la République (*W.*). Les ABEILLES ont répandu à flots (par BARRIL) leur suc, leur vigueur (LIQUEUR) sur le dernier champ de bataille.

Après avoir ainsi traduit les 16 vers qui suivent ces mots : PAR LE DESPIT, le Traducteur devait regarder ce qui se trouve immédiatement au-dessus ; il vit ce quatrain :

Tous les amis qu'auront tenu party,
Pour rude en lettres mis mort et saccagé...

Le Traducteur reconnut de suite dans ce RUDE EN LETTRES celui qui remplit les 16 vers qu'on vient d'interpréter, Napoléon, dont le NOM, dit ailleurs Nostradamus, est composé DE LETTRES ASPRES (23^e, *voir* 15^e-23^e), NOM FAROUCHE, dit-il encore (141^e), nom dont il donne la racine en appelant Napoléon L'OLESTANT (149^e) d'Ολεων, Απολεων, l'Appolyon ou l'Ange *exterminateur* de l'Apocalypse. (*Napoléon* signifie encore *lion du désert* : Νακος, désert ; λεων, lion). Les LETTRES du mot *Napoléon* forment bien un NOM RUDE et FAROUCHE. La prophétie dédiée à Henry II débute par ces mots : PAV, NAY, LORON, qui sont l'anagramme de NAPAVLAION ROI, et les 14 quatrains qui suivent se rapportent au règne de Napoléon III. Nostradamus a donc connu ce NOM RUDE EN LETTRES.

Tous les AMIS qui *ont* TENU PARTY POUR Napoléon *ont été* MIS *à* MORT ET SACCAGÉ. Au milieu de 40 vers sur Louis XVIII, il est dit : DE GAND L'ENTOUR (à Waterloo, à 6 myriam. de GAND), SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT ; on voit dans ce même récit Louis XVIII : LÉGITIME A SES AMIS LIVRÉ DE ROUGES ET BLANCS *conduisant* GRANDE TROUPE (180^e-190^e), légitimistes et révolutionnaires ralliés à la cause du roi et qui l'ont suivi à GAND. Ainsi, la lutte qui se poursuit dans les vers suivants entre le ROY DES ISLES CHASSÉ PAR FORCE et celui qui MIS A SON LIEU DE ROY N'*a* SIGNE commence ici : l'UN L'AUTRE ont leurs AMIS ; ceux qui tiennent PARTY POUR RUDE EN LETTRE *sont* MIS *à* MORT sous les drapeaux de l'Aigle QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT ; ceux qui tiennent pour le DEBONNAIRE retournent de GAND.

« Napoléon arriva aux Tuileries, que Louis XVIII venait de quitter avec précipitation. Le lendemain, il recevait les hommages de ses AMIS et de ses ennemis, des personnes dévouées et des traîtres. Au nombre de ces derniers figurait Fouché, instigateur de toutes les intrigues royalistes.

» L'Empereur, aussitôt qu'il l'aperçut dans la foule de ses adulateurs, lui adressa ces paroles foudroyantes :

» Certains meneurs voulaient s'approprier l'affaire et travailler pour leur propre compte. Ils prétendent aujourd'hui m'avoir frayé le chemin de Paris. Je sais à quoi m'en tenir. C'est le peuple, les soldats, les sous-lieutenants qui ont tout fait ; c'est à eux, à eux seuls que je doit tout. »

« Le bataillon de l'île d'Elbe défila ensuite sous le commandement de Cambronne ; l'Empereur s'écria, en montrant le bataillon sacré :

» Soldats !

» Voilà les officiers du bataillon qui m'a accompagné dans mon malheur : *ils sont* TOUS *mes* AMIS ; ils étaient chers à mon cœur. Toutes les fois que je les voyais, ils me représentaient les différents régiments de l'armée. Dans mes six cents braves, il y a des hommes de tous les régiments ; tous me rappelaient ces grandes journées dont le souvenir m'est si cher, car tous sont couverts d'honorables cicatrices reçues à ces batailles mémorables. *En les aimant, c'est vous tous soldats de l'armée française que j'aimais !* Ils vous rapportent ces aigles ; qu'elles vous servent de ralliement : en les donnant à la garde, je les donne à toute l'armée. La trahison et des circonstances malheureuses les avaient couvertes d'un voile funèbre ; mais, grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent resplendissantes de toute leur gloire. Jurez qu'elles se retrouveront toujours et partout où l'intérêt de la patrie les appellera ; que les traîtres et ceux qui voudraient envahir notre territoire n'en puissent jamais soutenir les regards. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 153).

Ces mots MIS MORT ET SACCAGÉ sont pour la boucherie qui a terminé la bataille dont l'Empereur s'est sorti SAUF COUP DE FEU, mais où les ABEILLES de l'Empire ont répandu tout leur suc. Le Prophète ajoute :

Biens publiez par fixe grand neanty...

BIENS PUBLIEZ. — Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus : une première fois au milieu de 8 vers interprétés du retour de l'île d'Elbe et de ses suites (178^e-179^e). Le Prophète a donc voulu, en répétant cette expression au milieu de 20 vers où il est question encore de ce retour et de ses suites, rappeler le même fait pour *adapter* les uns aux autres ces quatrains sur les mêmes évènements. Or ces BIENS PUBLIEZ sont forcément interprétés déjà des pouvoirs que Napoléon a enlevés aux grands corps de l'Etat par une proclamation datée de Lyon : A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE (207^e) et c'est lorsque l'AIGLE eut pris le DESSUS que TOUS LES AMIS *tinrent* PARTY POUR *elle* (v^r 207^e). Ce quatrain renferme un *ablatif absolu* qui, dit Braud, p. 226, « n'est autre chose qu'un complément circonstanciel ; il répond en effet aux questions *quand ? comment ?* » : Les BIENS ayant été PUBLIEZ PAR le GRAND qui allait être FIXE NEANTY, TOUS LES AMIS QU'AURONT TENU PARTY POUR RUDE EN LETTRES seront MIS A MORT ET SACCAGÉ (*voir les quatrains* 178^e-179^e).

PAR FIXE GRAND NEANTY. — Napoléon-le-GRAND est anéanti ; on l'enchaîne pour toujours sur le rocher de Sainte-Hélène, comme le dit Nostradamus, dans sa *Lettre à Henry II : Demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des religieux et sera uni le Royaume du Rabieux qui contrefera le sage* (29^e-30^e) (*voir* PLUS GRAND CAPTIF, 169^e).

Ce qu'on vient de voir est bien de *L'Histoire prédite ;* maintenant voici qui est bien de *L'Histoire jugée :*

Onc Romain peuple ne fut tant outragé.

Si l'Empereur est tombé, c'est que *jamais* ROMAIN PEUPLE NE FUT TANT OUTRAGÉ. *Après commencera le peuple Romain de se redresser*, dit la *Lettre à Henry II* (*voir* p. 150, 2^e col.). Le Prophète ne saurait trop rappeler ces terribles jugements de Dieu. Il a dit du SOLDAT SIMPLE *parvenu* EN EMPIRE, EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE... : LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE, PLUS GRAND DU RHÔNE LEUR SACREZ PROPHANER, PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER. Le désastre de Moscou est présenté comme la conséquence de la spoliation du Saint-Siége (107^e). Dès que le SANG ROYAL est déclaré maître du VATICAN, les peuples dit le Prophète, triompheront de l'Empereur de France, roi d'Italie (138^e). — Que voit-on ici, à la suite de ce vers qui

Digitized by Google

est la condamnation du RUDE EN LETTRES? Ce même ROY contractant PAR DESPIT un second mariage et donnant à son fils le titre de *Roi de Rome :* LE PÈRE AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE, FAIT COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGUES. — Le Prophète a dit : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRETIENNE QUE N'A ÉTÉ FAITE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX. En le voyant déclarer que sous Pie VII et Napoléon Ier LA PISCATURE BARQUE SERA RÉGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT (30e), que ONC ROMAIN PEUPLE NE FUT TANT OUTRAGÉ, on croit voir qu'il préfère pour l'Eglise la persécution sanglante à celle qui seulement VEXE LES PRESTRES; il dit de la persécution du moment qui ne se produit que par des écrits :

« Second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduits par langues qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé. » (Lettre à Henry II).

Voici ces 20 vers : le lecteur n'en connaîtra bien toute la force que lorsque chaque expression lui rappellera les diverses parties de l'œuvre prophétique qui s'y rattachent :

170e

Tous les amis qu'auront tenus party,
Pour rude en lettres mis mort et saccagé,
Biens publiez par fixe grand neanty,
Onc Romain peuple ne fut tant outragé.
X. 20.

Une proclamation faite par Napoléon-le-GRAND au moment d'être anéanti et lié pour toujours sur le rocher de Sainte-Hélène, ayant enlevé aux Chambres de Louis XVIII leurs pouvoirs, tous les soldats qui tiendront parti pour celui qui les nommera ses amis et dont le nom farouche signifiera l'*exterminateur*, périront dans la boucherie de Waterloo. Jamais le clergé romain n'aura été autant outragé que par le *Soldat-Empereur :* EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE !

171e

Par le despit du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry luy présentant les bagues,
Le père au fils voulant noblesse poindre,
Fait comme à Perse jadis feirent les Magues.
X. 21.

Empereur et roi, il se sera meurtri soutenant au bras une femme qu'il ne pourra élever au rang d'épouse légitime en lui présentant les bagues du mariage, après un divorce fait par dépit de n'avoir pas eu d'enfant d'une première femme. Devenu père, et voulant que son fils porte un nom que jamais noble n'ait porté, il le nommera *Roi de Rome* avant même sa naissance, comme les Mages firent en Perse pour Sapor, qui fut déclaré roi dans le sein de sa mère.

172e

Pour ne vouloir consentir au divorce,
Qui puis après sera cogneu indigne,
Le Roi des isles sera chassé par force,
Mis à son lieu qui de Roy n'aura signe.
X. 22.

Cette seconde femme, pour avoir refusé de consentir au divorce, se verra plus tard reprocher de n'avoir pas rempli les devoirs que lui imposait sa position. Dans ce temps, Napoléon, chassé par le nombre des ennemis, aura été roi de l'île d'Elbe, et, vaincu de nouveau, il aura été conduit à l'île Sainte-Hélène. Louis XVIII, mis à sa place, ne prendra pas les signes de la royauté que reçoivent les rois au jour du sacre.

173e

Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibe,
Dans l'arc Monech seront les doléances,
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe.
X. 23.

Des remontrances seront faites par Louis XVIII au peuple ingrat prêt à passer du côté de Napoléon; l'armée ne restera fidèle au roi qu'à Antibes, dont elle refermera les portes sur les soldats de l'empereur. Dans la demeure du pouvoir, dans la monarchie il y aura des larmes et des regrets. Par ce débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS, L'UN ET L'AUTRE *compétiteur* PRENDRA RIVE : Napoléon en France, Louis XVIII à l'étranger (GAND).

174e

Le Captif Prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille.
X. 24.

Ce prince, conservant toujours son titre d'empereur et roi, retenu captif dans sa souveraineté d'Œthalia (île d'Elbe) après sa défaite, s'échappera, passera devant Gênes jusqu'à Antibes (*Antipolis*), ouvrage avancé de Marseille qui l'a fondé. Les étrangers réuniront 1,200,000 hommes contre lui. Vaincu de nouveau, il tentera inutilement de mourir à Waterloo; il se retirera sain et sauf de la bataille où les abeilles de l'Empire, apparues après le concordat (111e), répandront tout leur suc.

M. Eug. Bareste, dans son volume *La fin des Temps*, a donné, en 1840, une vingtaine de quatrains « accompagnés, dit-il, des ingénieuses interprétations de MM. Théodore Bouys, Girault, Eugène Bareste, Telmunder. » Ces quatre messieurs n'ont vu dans les cinq quatrains qui précèdent que l'avant-dernier comme pouvant être interprété des événements de 1815, et ils l'ont traduit ainsi : « Bonaparte debarqua à Cannes, près Fréjus; la petite garnison d'Antibes lui ouvrit les portes de la ville. » — J'ai dit, en citant cet ouvrage au début de mon *Introduction* (*Vie de L.-Philippe*) : « Trois vers sur quatre restent sans la moindre explication, et ce qu'on dit du vers qu'on explique est un mensonge : Antibes resta fidèle à Louis XVIII, etc. » — Pour traduire Nostradamus comme je le fais, *avoir de l'esprit comme quatre* n'aurait donc pas suffi. Dieu fait les plus grandes choses avec les instruments les plus faibles, et quand il veut une chose il règle tout de façon qu'on n'y met point obstacle. Cela seul explique tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à mon travail.

Montrons que le mot ANTIBES interprété ici du retour de l'île d'Elbe. et qui est deux autres fois dans Nostradamus, doit être interprété toujours du même fait historique. Plus tard on verra que si le Prophète joue sur le nom de cette ville, en disant : AUX ANTIPOLES (*Antipolis*), c'est pour rappeler tous ces quatrains dans un récit en 40 vers sur ce retour de l'île d'Elbe et ses suites.

175e

Freins, Antibol, villes autour de Nice,
Seront vastées fort par mer et par terre,
Les sauterelles terre et mer vent propice,
Prins, morts, troussez, pillez sans loy de guerre.
III. 82.

176e

Les longs cheveux de la Gaule Celtique,
Accompagnez d'estranges nations,
Mettront captif la gent Aquitannique,
Pour succomber à internitions.
III. 83.

Le débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS au retour de l'île d'Elbe, où la victoire (NICE) en abandonnant Napoléon l'aura conduit, causera la dévastation de la France par terre et par mer. Les soldats de Napoléon, qui, comme les sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse, se seront abattus sur leur patrie seront, heureusement pour la paix du monde, faits prisonniers, mis à mort, taillés en pièces, tenus en dehors du droit des gens, par ceux-là même qui attaqueront

Digitized by Google

la France par TERRE ET MER. Leur chef invoquera inutilement ce droit en montant sur un vaisseau anglais.

Le descendant des rois chevelus, qui portera les cheveux longs, toujours roi de France durant ces évènements, reviendra de GAND ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON. Un traité passé entre Louis XVIII et les Alliés établira 150,000 soldats étrangers sur le sol français pour retenir un torrent qui, pendant 25 années, aura inondé l'Europe. C'est pour avoir voulu défendre à mort l'Aigle impériale que la France sera réduite à cette extrémité.

FREINS, ANTIBOL, VILLES AUTOUR DE NICE. — Le mot FRÉJUS n'est que dans deux quatrains et toujours avec ANTIBES; le premier quatrain est interprété du retour de l'île d'Elbe, il en sera de même de celui-ci. Si Nostradamus ajoute : VILLES AUTOUR DE NICE, ce n'est pas parce qu'il a changé un peu ces noms de villes pour son vers, c'est pour rappeler ceux-ci placés à la fin de 36 vers sur les évènements de 1789-1814 et l'arrivée de Napoléon à l'île d'Elbe : NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES... LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN.... AUX MURS DES VERTES CAPRES.... PROCHE DE VULTRY... APRÈS PLOMBIN LE VENT A BON ESSIEN. *Fréjus* est écrit FREINS pour rappeller *Frenum*, de *frangere*, frein : *equum frenis temperare*, modérer avec le *frein* l'ardeur du cheval (*W.*). *Antibes* est écrit ANTIBOL pour *adapter* ce quatrain à un autre où cette ville est dite CITÉ ANTIPOLIQUE (177e).

SERONT VASTÉES FORT PAR MER ET PAR TERRE. — Antibes, restée fidèle à Louis XVIII, dut à la fin reconnaître *le fait accompli* de la Restauration de Napoléon. Ces villes qui ont vu le débarquement de l'Empereur sont ici pour la France entière ruinée par cet évènement. O QUEL CHERTÉ ! MAIS DEUX GRANDS DÉBONNAIRES, PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (35e-38e); la patrie est en proie à l'étranger.

« 21 juillet 1815. Les hostilités cessent sur les côtes de France. L'ordre en est donné par le gouvernement anglais, d'après l'information que Napoléon Bonaparte s'est rendu à ses forces navales. » (*Montg.*, VIII. 256).

LES SAUTERELLES TERRE ET MER VENT PROPICE. On ne trouve les mots SAUTERELLES et LOCUSTES (*locustæ*, sauterelles), que dans les quatr. IV. 48 et 209e, et toujours pour l'armée de l'Appolyon moderne, toujours pour l'armée de 1815.

Les soldats de l'Appolyon de l'Apocalypse sont des sauterelles !

« Des sauterelles sorties de la fumée du puits se répandirent sur la terre... En ce temps-là, les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas, ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux... La figure des sauterelles était semblable à des chevaux préparés au combat... Elles avaient au-dessus d'elles, pour roi, l'ange de l'Abîme, dont le nom en hébreu est Abaddon, et en grec Appolyon, c'est-à-dire l'*Exterminateur*. » (Ch. IX. 3-11).

« *Sauterelles*... Ces insectes arrivent en corps d'armée innombrable, de manière qu'ils cachent la lumière de l'astre du jour, comme le pourrait faire un nuage des plus considérables... La plus belle campagne n'est plus qu'un désert; la faim et la peste sont à leur suite. Viennent-elles à périr *subitement*, l'air est empoisonné par l'infection que répandent leurs cadavres pourris...» (*Dict. des Orig.*).

TERRE ET MER VENT PROPICE. — Un vent favorable à la paix du monde fera périr sur TERRE les SAUTERELLES, et achèvera leur ruine sur MER : LE GRAND EMPIRE DE LA MORT SI EN FERA.. PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (181e-190e). — Le Prophète a dit pour la première chute de l'Empereur : LE VENT A BON ESSIEN (23e) et pour la seconde : LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e); PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉE (202e); LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e). — Les faits expliquent pourquoi Nostradamus a changé l'ordre des mots dans ces expressions : PAR MER ET PAR TERRE, TERRE ET MER. — L'Empereur échappe d'abord à la surveillance des vaisseaux anglais qui bloquent aussitôt la France (PAR MER); les étrangers arrivent après (PAR TERRE); à la suite de la défaite (SUR TERRE), l'hospitalité du *Bellérophon* (SUR MER) achève la ruine totale de l'Empire.

« Le *Bellérophon* cingla vers Plymouth. « C'est maintenant, répétèrent les journaux anglais, que la victoire de Waterloo est complète. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 179).

PRINS, MORTS, TROUSSEZ, PILLEZ SANS LOY DE GUERRE. — *Trousser* quelqu'un..., c'est le prendre et le mener prisonnier (*Joubert*). Nostradamus épuise les mots pour peindre ce désastre. Les SAUTERELLES ne sont venues, dit-il au quatrain suivant, que POUR SUCCOMBER A INTERNITIONS. *Internecio*, carnage, massacre, tuerie, *ad internecionem cædi*, être massacré jusqu'au dernier (*W.*). — SANS LOY DE GUERRE. Les derniers mots des quatrains ne doivent jamais passer inaperçus. Cette guerre diffère des autres : les ennemis des SAUTERELLES les tiennent en dehors du droit des gens. A leurs yeux, Napoléon n'est plus que le VIEIL TRIBUN (185e), et Louis XVIII, le ROY D'EUROPE ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON (186e), est toujours Roi de France quoique retiré à GAND (183e).

« 13 mars 1815. Les huit puissances signataires du traité de Paris, réunies au congrès de Vienne, font la déclaration suivante : En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de troubles et de bouleversements, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne saurait y avoir ni paix, ni trêve avec lui. Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte s'est placé *hors des relations civiles et sociales*, et que, comme *ennemi et perturbateur du repos du monde*, il s'est livré à la vindicte publique... » (*Montg.*, VIII. 104). (DEMEURERA ATTACHÉ AU PLUS PROFOND BARATRE LE SUSCITATEUR ET PROMOTEUR DE LA MARTIALE FACTION PAR LA DIVERSITÉ DES RELIGIEUX. » *Lettre à Henry II*, 30e).

« Le 4 avril 1815, les souverains de l'Europe reçurent de l'Empereur une lettre... Mais la Sainte-Alliance avait juré à Napoléon une guerre à mort; ses lettres autographes ne furent point reçues; celles de son ministre des affaires étrangères furent également repoussées.» (*Hist. pop. de l'Emp.*, 156).

Napoléon, après Waterloo, SANS PIED NE MAIN, DENT AIGUE ET FORTE, PAR GLOBE AU FORT DU PORT ET L'AISE NAY, PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE, SILÈNE LUIT, PETIT GRAND EMMENÉ (208e), Napoléon, pour s'être livré à la loyauté du *plus puissant, du plus constant et du plus généreux de ses ennemis*, est PILLEZ SANS LOY DE GUERRE.

« Le 6 août, l'amiral Kockburn vint signifier à Napoléon qu'il eût à passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, pour être conduit à *Sainte-Hélène*, en qualité de prisonnier de guerre.

» Un instant accablé, Napoléon se releva de toute sa hauteur, et, à la face du monde, protesta en ces termes contre l'indignité du gouvernement anglais :

» Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant par la force de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon;* je ne suis pas prisonnier; je suis l'hôte de l'Angleterre... » (*Mag. Pitt.*, 1846. 179).

LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS. — En voyant, à la suite d'un quatrain sur les évènements de 1815, ces mots : ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS, on s'est souvenu que Louis XVIII est revenu DE GAND... ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON (183e-186e); alors ces autres mots : LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, ont fait remarquer que le compétiteur de LA TESTE RAZE ou du *petit-tondu* Napoléon (p. 182), était le descendant des rois chevelus, et que sur le trône il a porté les cheveux longs. L'époque de l'évènement prédit étant ainsi précisée, il a été reconnu de suite que, comme le marque le vers suivant : METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANIQUE, Louis XVIII ou LES LONGS CHEVEUX a été forcé, pour la sécurité de son trône, de conclure avec les Alliés ou LES ESTRANGES NATIONS le traité de 1815 qui a tenu CAPTIF le peuple français.

« 20 novembre 1815. Un traité de paix est signé à Paris, entre la France d'une part; l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, d'autre part.

» Les articles 1, 2, 3, 4, resserrent le territoire français sur les frontières du Nord et de l'Est... Un corps de troupes alliées dont le

Digitized by Google

nombre ne dépassera pas 150,000 hommes, occupera des positions militaires le long des frontières de la France, dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord, des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin... Le gouvernement français ne pourra entretenir, dans 26 places enclavées dans le territoire occupé, des garnisons formant un total de 22,700 hommes.. » (*Montg.*, VIII. 300).

On a vu ces étrangers *mettant* A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146ᵉ); on les verra dans Paris : SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES, FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200ᵉ); on les verra occupant le sol français : SERONT TENDUES TENTES (201ᵉ); ici seulement le peuple français est dit d'une manière expresse : CAPTIF des ESTRANGES NATIONS. Ce fait unique dans notre histoire arrache ce cri au Prophète : ONC NUL TEMPS SI AMER (188ᵉ). Le TORRENT qui depuis 25 ans inondait l'Europe entière fut contenu jusqu'au jour où Napoléon III, déchirant en Italie le traité de 1815 : LE NEVEU GRAND PAR FORCE PROUVERA LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME (IV. 73), accourut de Paris : COURIR PAR SEINE EAU, SANG FEU PAR FLORENCE (p. 111) et conduisit à Solférino le PEUPLE AQUITANNIQUE... QUAND MARS *fut*... AU TERROIR DE LA GENT MANTOUANE (*id.*). Nostradamus, employant *la partie pour le tout*, désigne le peuple français en armes sur les territoires étrangers par le mot AQUITANNIQUE (d'*Aqua*, eau, *W.*). Le Prophète termine en disant :

POUR SUCCOMBER A INTERNITIONS. — *Internecio*, carnage, massacre, tuerie; *ad internecionem cœdi*, être massacré jusqu'au dernier (*W.*). Voilà la cause de ces évènements funestes. L'armée de Napoléon (GENT AQUITANIQUE) a rétabli le trône impérial, puis le massacre de Waterloo a ramené de GAND où à l'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183ᵉ), Louis XVIII, LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS (La *Gaule chevelue* est la *Gaule transalpine*, ou la France). Louis XVIII *avait fait* AU PEUPLE INGRAT *des* REMONTRANCES inutiles, TOUS LES AMIS *ont* TENU PARTY POUR RUDE EN LETTRES, *ils ont été* MIS MORT et SACCAGÉ. C'est ce qu'on a vu déjà, avec bien d'autres choses, au milieu de 20 vers sur le retour de l'île d'Elbe entre ANTIBES et FRÉJUS. (1)

177ᵉ

Soubs la pasture d'animaux ruminants,
Par eux conduicts au ventre helbipolique,
Soldats cachez, les armes bruits menants,
Non loing temptez de cité antipolique.
X. 13.

Les soldats de Napoléon, durant la traversée de l'île d'Elbe en France, se cacheront sous le foin avec les armes qu'ils auront conduites à Porto-Ferrajo, autrefois *Cosmopolis*, chef-lieu de l'île, ville située au fond d'un golfe qui occupe le centre de l'île. Ils se cacheront pour n'être point reconnus armés au moment de faire retentir du bruit des armes le rivage peu éloigné d'Antibes pour tenter de reconquérir le trône de France.

Le Traducteur, au mot ANTIBES du *Dictionnaire de Concordance*, avait trouvé que trois quatrains seulement ont les mots : ANTIBES, ANTIBOL et CITÉ ANTIPOLIQUE; après avoir interprété les deux premiers du retour de l'île d'Elbe, il lut

---

(1) Planure, Ausonne fertille, spacieuse,
Produira tant et tant de sauterelles,
Clarté solaire deviendra nubileuse,
Ronger le tout, grand peste venir d'elles. IV. 48.

Ce quatrain en précédant un autre interprété de la mort de Louis XVI (p. 145) : DEVANT LE PEUPLE SANG SERA RESPANDU, était marqué depuis longtemps comme devant être interprété lui-même de l'époque révolutionnaire; car, outre sa place : 1° les mots SAUTERELLES et LOCUSTES ne se trouvent que dans deux autres quatrains, et ces quatrains sont tous deux sur Napoléon Iᵉʳ; 2° l'expression PLANURE... SPACIEUSE rappelle celle-ci : PRÈS D'UN GRAND PONT DE PLAINE SPACIEUSE, sur le retour de l'île d'Elbe (166ᵉ), et le mot SPACIEUSE n'est que dans ces deux quatrains; 3° le mot AUSONNE doit être entendu de la mer qui baigne les rivages de l'Italie, *Mare Ausonnium* (*Malte-Brun*); 4° ces SAUTERELLES, par qui la CLARTÉ SOLAIRE DEVIENDRA NUBILEUSE, volent sans doute au TEMPLE DU SOLEIL (France) et s'abattront sur la CITÉ SOLAIRE (Paris, *voir* p. 163, I. 8, et *Vie de L.-Philippe*, p. 81); elles forment les NUÉES de LOCUSTES du quatrain 209ᵉ; les SAUTERELLES du premier quatrain causent la dévastation PAR TERRE ET PAR MER, et par suite LA GENT AQUITANNIQUE est CAPTIVE; ici, les SACTERELLES *rongent* TOUT, et par suite *vient* GRAND' PESTE. Voilà où s'arrêtaient les rapprochements que la manière du Prophète m'avait fait faire; il vient enfin de m'être démontré que ce quatrain s'*adapte*, en effet, par le mot SAUTERELLES aux autres sur le retour de l'île d'Elbe pour ajouter à ce récit un nouveau détail des plus extraordinaires.

J'avais réclamé de l'obligeance de quelques personnes une citation constatant que Napoléon avait des chevaux à son bord au retour de l'île d'Elbe, et voici ce que je reçois avec la feuille d'épreuves :

« A cinq heures, le signal de l'embarquement fut donné. 400 grenadiers et l'état-major du bataillon s'embarquèrent sur l'*Inconstant*, brick de 26 canons; le reste des troupes, 300 chasseurs corses recrutés tant à l'île d'Elbe qu'en Corse, et 100 lanciers polonais (chevau-légers) furent distribués sur trois petits bâtiments de transport; on ne put embarquer les chevaux *de cet escadron*, parce que l'île d'Elbe ne fournissant pas de pâturage, les chevaux étaient en liberté dans l'île de Pianozza, où l'on n'eut pas le temps de les aller prendre. Cette circonstance témoigne de la précipitation du départ déterminé par les nouvelles arrivées la veille de France. » (*Hist. de la Restauration*, Alf. Nettement, II. 30).

Les soldats ou SAUTERELLES de Napoléon ont grossi prodigieusement leur nombre dans leur marche sur Paris (CITÉ SOLAIRE); car, DE BATAILLER, *n'a été* DONNÉ SIGNE (183ᵉ), et TOUS LES AMIS *ont tenu* PARTY pour leur Empereur; mais l'on peut dire que la mer AUSONNE elle-même a grossi considérablement le nombre de ces soldats : PRODUIRA TANT ET TANT DE SAUTERELLES, car Napoléon, après moins d'un an de séjour au milieu de cette mer, avait plus que doublé le nombre de soldats que lui accordait le traité de Fontainebleau :

« XVII. S. M. l'Empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, 400 hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats. (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 430).

Mais le mot PLANURE, sur qui tout repose dans le quatrain, n'est pas encore interprété. Le lecteur attend quelque chose tiré de bien loin. Nostradamus n'a-t-il pas nommé pour ce retour : 1° l'île d'ELBE (177ᵉ); 2° la MER LYGUSTIQUE (207ᵉ); 3° ANTIBES et FRÉJUS (173ᵉ); 4° *Grenoble* (166ᵉ); 5° LYON (207ᵉ); 6° *Paris* (180ᵉ); 7° GAND (183ᵉ); 8° *Waterloo* (quatr. suiv.); 9° SAINTE-HÉLÈNE (208ᵉ)? Il devait bien nommer *Pianozza*, située dans la mer AUSONNE, et qui est FERTILE et SPACIEUSE comme lieu de pâturage.

« *Pianosa*, petite île de la mer de Toscane, située environ à deux lieues de celle d'Elbe, du côté du midi; elle est *plaine et basse comme son nom le porte.* » (*Moréri*).

« *Pianoza* (l'anc. *Planauta*), petite île de la Méditerranée, située au S.-O. de l'île d'Elbe; elle a environ deux lieues de long sur une lieue de large; elle est *basse*, bien boisée et FERTILE. » (*Mac-Carthy*).

« La carte des Gaules, de Malte-Brun, nomme cette île *Planasia.* »

Pianozza de la mer AUSONNE offrant un spacieux et fertile lieu de pâturage pour les chevaux de la garde de l'Empereur, permettra de doubler le nombre des soldats qui envahiront la France et Paris, replongeant dans les jours les plus sombres la nation qui reprenait son premier éclat. Ils épuiseront les dernières ressources de la patrie et leur ruine sera suivie du traité désastreux de 1815. Le Prophète a changé un peu ce nom de lieu qui vient de *Planus* (*Planutus*), qui a la superficie plane (*W*), parce qu'il a ailleurs le mot PLANURE et qu'il veut *adapter* par ce mot les deux seuls quatrains où il les emploie. Courons à cet autre quatrain :

Mis en planure chaudron d'infecteurs,
Vin, miel et huyle, et bastis sur fourneaux,
Seront plongez, sans mal dit malfacteurs,
Sept fum. extaint aux canon des borneaux. IX. 14.

Ce quatrain est d'une obscurité sans pareille : raison de plus pour s'attacher au mot PLANURE, car, si Nostradamus *adapte* des quatrains les uns aux autres, il a dû le faire pour les plus obscurs qui doivent, comme les plus clairs, recevoir leur interprétation. PLANURE est donc le fil qui nous guidera dans ce nouveau labyrinthe. En lisant ce quatrain avec la pensée d'y voir les évènements de 1815, SEPT FUM. EXTAINT AU CANON rappelle les Alliés à Waterloo, ils étaient SEPT A PICQUE (191ᵉ) SEPT CAUTELEUX (200ᵉ); sept tonnerres firent éclater leurs voix lorsque l'ange de l'Apocalypse qui succéda à l'Apolyon cria comme un LION. *Voir* p. 207, 1ʳᵉ col.—SANS MAL DIT MALFACTEURS rappelle l'*Ordre de la Fidélité* des légitimistes à GAND : PUISQUE L'ANNEAU ON FERA MAL ENTENDRE (154ᵉ); — BASTIS SUR FOURNEAUX rappelle DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ (180ᵉ), Louis XVIII et Napoléon se trouvèrent le même jour dans les murs de Paris BATIS SUR *les* FOURNEAUX *à* PLASTRES de Montmartre. (*Fourneau* à faire sauter les fortifications. *Joubert*); — INFECTEURS, rappelle qu'à la suite du mot PLANURE dans le quatrain précédent, il est dit : GRAND PESTE VENIR... des soldats de Napoléon en 1815 (*Infector*, teinturier. *W.*); — PLANURE, qui est pour *Pianozza* comme dans le quatrain précédent, a une signification propre : *Planures*, c'est ce qu'on ôte du bois avec la *plane*, outil d'acier à applanir le bois (*Joubert*); à Waterloo, les Français ont été DÉTRANCHEZ SEPT A PICQUE (191ᵉ); — CHAUDRON D'INFECTEURS; Nostradamus écrit en figures, et développe sa prophétie par des allusions, il y a trois ans, j'ai mis en regard de ces mots ce renvoi : *Chaudière bouillante* (*Jérémie*, I. 13). Voyons si c'est bien la l'allusion du Prophète.

Jérémie reçoit de Dieu le don de prophétie et il commence ainsi :

« 11. Le Seigneur me parla encore et me dit : Que voyez-vous, Jérémie? Je lui répondis : Je vois une *verge* qui veille.—12. Le Seigneur ajouta : Ce que vous voyez est vrai : Car je veillerai aussi pour

Digitized by Google

le troisième avec l'espoir d'y trouver encore cet évènement avec de nouveaux détails... ce quatrain réunit les mots *Elbe* et *Antibes!*... Des soldats se cachent sous du foin avec leurs armes, parce que ces armes, qu'ils ont conduites dans la ville située au centre de l'île d'Elbe, font du bruit alors qu'ils viennent faire une tentative aux environs d'Antibes.

Ainsi, ces soldats venus d'autre part sont à l'île d'Elbe; maintenant, avant de tenter une entreprise auprès d'Antibes, ils se cachent avec leurs armes; c'est peut-être bien durant la traversée de l'île d'Elbe à Antibes. J'ouvre l'histoire :

« Napoléon, forçant de voiles, est porté à la hauteur de Livourne. Une frégate paraît alors sous le vent, une autre sur les côtes de la Corse, et un brick de guerre, le *Zéphir*, s'avance droit, vent arrière, à la rencontre des vaisseaux évadés. On propose d'abord de lui parler et de lui faire arborer le pavillon tricolore; mais Napoléon préfère passer à côté du brick sans éveiller de soupçons. Les grenadiers ôtent leurs bonnets et descendent dans la calle; les deux bricks passent bord à bord, et leurs commandants, qui se connaissaient, s'adressent mutuellement la parole; celui du *Zéphir* demande des nouvelles de l'Empereur, et l'Empereur lui répond lui-même avec le porte-voix qu'il *va à merveille*. Les deux bricks se séparent sans que le capitaine du *Zéphir* se doute de la proie qu'il laisse échapper. Dès ce moment la navigation continue exempte d'alarmes: ce même jour, on découvre la côte de Noli et ANTIBES est en vue... Cependant un capitaine de la garde s'est dirigé sur ANTIBES avec 25 hommes... Ils sont presque à l'instant désarmés et faits prisonniers... La petite troupe traverse le bourg de Cannes, et, laissant ANTIBES à sa droite, elle prend le chemin des montagnes... Le soir même, elle est à 20 lieues du premier bivouac. » (*Hist. de la Rest.*, II. 246).

«... Il ordonna à ses grenadiers de se cacher dans l'entre-pont. Les deux bricks furent bientôt à portée de la voix, etc. (*H. de Nap.* 145).

Le Prophète a dit lui-même qu'il s'étudierait à voiler sa pensée. On croit voir d'abord des soldats cachés sous des charretées de foin que des bœufs conduisent dans une ville de l'île d'Elbe; mais comment tenteraient-ils alors avec un grand bruit d'armes un fait de guerre aux environs d'Antibes? La prophétie de Nostradamus, il ne faut jamais l'oublier, est écrite en latin avec des mots français; on y voit CHOSES BASTARDS (*Vie de L.-Philippe*, p. 76), parce qu'en latin le mot CHOSES est neutre; le mot ARMES est neutre également en latin, c'est pour cela qu'il est dit ici ARMES CONDUICTS.

Les deux ou trois volumes que je consulte disent bien que les SOLDATS se sont CACHEZ, mais ils n'ajoutent pas sous du foin : SOUBS LA PASTURE D'ANIMAUX RUMINANTS. Il y avait à bord quatre chevaux, et comme ce n'est qu'au moment du départ qu'on a renoncé à embarquer les cent chevaux des Polonais; on doit supposer que LA PASTURE D'ANIMAUX RUMINANTS était déjà embarquée. Le Prophète signale ce détail pour faire croire que les soldats se sont cachés sous des charretées de foin à l'entrée d'une ville.

« A cinq heures et demie du soir, le débarquement était terminé; un bivouac s'improvisait sur la plage de Cannes... « Colonel, dit l'empereur au prince Zermanowski, combien a-t-on envoyé de chevaux? — Je l'ignore, sire; mais ce que je sais, c'est que je n'en ai point. — Eh bien! pouvant disposer de quatre chevaux, nous les partagerons... » Les chevaux ayant été *débarqués* beaucoup plus loin, l'empereur fit ce trajet à pied; Cambronne, Jermanowski, Molat le suivaient portant leur selle. » (*Hist. de Napoléon et de son époque*, Emile Bégin, V. 464).

---

accomplir ma parole. (LA VERGE MISE AU MILIEU DES BRANCHES, *p.* 70). — 13. Le Seigneur me parla une seconde fois, et me dit : Que voyez-vous? Je lui répondis : Je vois une *chaudière bouillante* qui vient du côté de l'AQUILON (Louis XVIII revint DE GAND... ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON, 181e-190e).— 14. Le Seigneur me répondit : Les maux viendront fondre du côté de l'AQUILON sur tous les habitants de la terre. — 15. Car je m'en vais appeler tous les peuples des Rois de l'AQUILON, dit le Seigneur (*Exterminez non du tout par le moyen des forces des Roys d'Aquilon* (*Lettre*, 62e-63e) (AMAS S'APPROCHE VENANT DE SCLAVONIE, 149e; PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU 174e), et ils viendront chacun établir leur trône à l'entrée des portes de Jérusalem (FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE, 200e), tout autour des murailles, et dans toutes les villes de Juda. — 16. Et je leur ferai connaître quels sont mes jugements contre toute la malice de ceux qui m'ont abandonné, qui ont sacrifié aux Dieux étrangers, et qui ont adoré les ouvrages de leurs mains (UN QUI FERA LE JEUDY POUR SA FESTE, 115e, etc.). » (*Le Maistre de Sacy*).

Les premiers chapitres de Jérémie ne parlent que de la prévarication du peuple de Dieu et du châtiment qui viendra du côté de l'AQUILON; ils sont bien certainement l'allusion de notre Prophète, car on y voit aussi l'explication des mots VIN, MIEL, HUYLE, FOURNEAUX de ce quatrain; ils semblent être une page détachée de l'histoire de France.

Ch. II. — 4. Ecoutez la parole du Seigneur, maison de Jacob, et toutes les familles de la maison d'Israël. — 5. Voici ce que dit le Seigneur : Quelle injustice vos pères avaient-ils trouvée en moi, lorsqu'ils se sont éloignés de moi; lorsqu'ils ont suivi la vanité (169e), et qu'ils sont devenus VAINS eux-mêmes? — 6. Et ils n'ont point dit : Où est le Seigneur qui nous a fait monter de la terre d'Egypte, qui nous a conduits par le désert au travers d'une terre inhabitée et inaccessible, d'une terre sèche et aride, qui était l'image de la mort, d'une terre par où jamais l'homme n'a passé, et où jamais l'homme n'a demeuré.—7. Je vous ai fait entrer dans une terre de délices pour en manger les *fruits* et pour jouir de ses *biens*, et après y être entrés, vous avez souillé ma terre et vous avez fait de mon héritage un lieu d'*abomination* (*p.* 26). — 8. Les Prêtres n'ont point dit : Où est le Seigneur : les dépositaires de la loi ne m'ont point connu : les Pasteurs ont été les violateurs de mes préceptes (92e) : les Prophètes ont prophétisé au nom de Baal, et ils ont adoré et suivi des idoles... — 21. Pour moi je vous avais planté comme une vigne choisie où je n'avais mis que de bon plant. Comment donc êtes-vous devenue pour moi un plant batard, ô vigne étrangère... Chap. III... 23 Nous voici, Seigneur, nous revenons à vous; car vous êtes le Seigneur notre Dieu. 24. Nous reconnaissons maintenant que toutes les collines et les *montagnes* n'étaient que mensonge... Chap. IV. 5. Annoncez à Juda, faites entendre dans Jérusalem, parlez devant tous, PUBLIEZ partout A SON DE TROMPETTE (178e), et criez à haute voix et dites : Assemblez-vous tous, et retirons-nous dans les villes fortes. — 6. Levez l'étendard en Sion, fortifiez-vous, ne demeurez point dans un même lieu, parce que je ferai venir de l'Aquilon un mal horrible, et un grand ravage. — 7. Le lion s'est élancé hors de sa tannière, le brigand des nations s'est élevé : il est sorti hors de son pays pour réduire votre terre en un désert, et vos villes seront détruites sans qu'il y demeure aucun habitant... Chap. VI. 9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra *tout* ce qui sera resté d'Israël (PAR LES PAYS SERONT PLUS FORT GREVEZ, 31e, VASTANT TOUT, 188e), comme on coupe dans une vigne jusqu'à la dernière grappe de raisin. *Retournez* s'entrediront les vendangeurs, et mettez dans votre panier ce que vous trouverez de reste... Les princes mêmes d'entre eux se sont détournés du chemin (L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE 3e); leurs démarches sont pleines de déguisement, ce n'est que de l'airain et que du fer, et ils se sont tous corrompus. — 29. Il a été inutile de souffler le creuset; le plomb s'est consumé dans le feu; en vain le fondeur les a mis dans le FOURNEAU, leurs malices n'ont point été consumées. — 30. Appelez-les un faux argent, parce que le Seigneur les a rejetés... Chap. XI. 16. Le Seigneur vous avait établi comme un *olivier* fertile, très beau à la vue, et chargé de fruit; mais au bruit de sa parole un grand feu s'est mis dans cet arbre, et toutes ses branches ont été brûlées... Chap. XII. 13. Ils ont reçu un héritage, et ils n'en retireront aucun fruit : vous serez confondus par la perte de vos fruits, à cause de la colère et de la fureur du Seigneur..., etc... » (*Id.*).

LE VIN, le MIEL et l'HUYLE, *trésors* MIS EN PLANURE (MIS TRÉSORS TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU 181e, à l'île HELBIPOLIQUE, 177e, près de *Pianozza*, PLANURE), ramenés en apparence pour toujours avec les Bourbons dans les murs de Paris BASTIS SUR *les* FOURNEAUX *à* PLASTRES GRILLEZ de Montmartre, reposeront sur un terrain plein de poudre, Napoléon gouvernant encore la France du fond de son exil; ils SERONT PLONGEZ bientôt dans la *chaudière bouillante* des Rois d'AQUILON qui ravageront la France entière : VASTANT TOUT... ONC NUL TEMPS SI AMER (188e). Les sauveurs de la France seront regardés comme les auteurs de sa ruine; les SEPT canons des sept puissances Alliées ayant EXTAINT le CANON de leur seul ennemi venu de la mer AUSONNE, et qui échappera SAUF COUP DE FEU (174e). — (SEPT FUM. pour *sept fumées*, se trouvent en opposition AU CANON EXTAINT).

Cette interprétation trouvée tout à coup m'avait frappé; voici qui m'a stupéfié.

Les dictionnaires ne me donnant pas l'interprétation du mot BORNEAUX, j'ai voulu voir si ce mot n'était pas là pour LIMITER LE LIEU de l'évènement, et j'ai ouvert le *Theatrum orbis terrarum*, publié en 1570. On y voit un LIEU désigné ainsi : 7 *born;* le Prophète aurait pu s'en servir, car, par le nombre SEPT, il rappelle le nombre même des Alliés. Le lecteur devine déjà où se trouve ce lieu. L'Atlas ouvert à la carte *Brabantiæ*, j'ai passé la *Sambre* comme Napoléon en 1815; je me suis avancé comme lui vers *Brusselles*, et comme il s'est arrêté à quatre lieues de cette ville, à Waterloo, je n'ai pas été plus loin. Là, à la place même où nous écrivons Waterloo, j'ai lu : 7 *born!* (*voir le quatr.* 191e, où le Prophète LIMITE encore ce LIEU : NON LOING DE BRUXELLES).

Sans cet Atlas, que j'ai depuis vingt ans, je n'aurais pu interpréter la fin de ce quatrain; sans le pamphlet de Goldsmith, que je possède seul peut-être à vingt lieues à la ronde, je n'aurais pu interpréter le quatrain 142e. *Qui veut la fin veut les moyens!* dit-on. Dieu prépare les choses de longue main.— Pour la première fois, depuis que je traduis Nostradamus, je demande un détail sans importance pour le quatrain 177e, et les notes que l'on m'envoie avec les épreuves me font interpréter tout à coup : 1° le quatrain que le mot SAUTERELLES *adaptait* à un autre déjà interprété; 2° un autre qui *s'adapte* à celui-ci par le mot PLANURE. Une heure de réflexion et de recherches a suffi pour déchiffrer deux énigmes qui auraient fait donner au Sphinx lui-même *sa langue au chien*. Que le lecteur prenne confiance dans la Clef de Nostradamus; il pourra soulever le voile de l'avenir que plusieurs déjà trouvent fort transparents.

Digitized by Google

« 300 chasseurs corses, 100 lanciers polonais furent distribués sur trois petits bâtiments de transport ; on ne put embarquer les chevaux de cet escadron, parce que, l'île d'Elbe ne fournissant pas de paturage, les chevaux étaient en liberté dans l'île de Pianozza (PLANURE, voir p. 216, la note). » (*Alf. Nettemant*, II. 30).

Ces mots VENTRE HELBIPOLIQUE nous prépare de nouveaux sujets d'étonnement. Ce quatrain nomme ANTIBES et l'île d'ELBE; il désigne le port même où Napoléon est débarqué dans cette île avec ses soldats. La carte d'Italie du *Theatrum orbis terrarum*, publiée en 1570, un peu après la mort de Nostradamus, montre l'île d'Elbe avec une échancrure profonde à son MILIEU, au fond de cette baie on lit : *Cosmopolis*.

« Le 3 mai, l'Empereur entra à Porto-Ferrajo. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

« *Porto-Ferrajo*, pet. v. forte de l'île d'Elbe, sur le bord occ. d'un *vaste golfe* de sa partie sept. ; avec 1 grand et bon port, chef-lieu de l'île... Elle a été fondée en 1537, par Côme Ier de Médicis, d'où elle prit le nom de *Cosmopoli*, auquel fut substitué dans la suite son nom actuel. » (*Mac-Carthy*).

Nostradamus ne pouvait nommer Porto-Ferrajo, la ville dont il fixe la place au VENTRE HELBIPOLIQUE, car ce nom n'existait pas encore; il ne la nomme pas *Cosmopolis*, parce qu'elle devait perdre bientôt ce nom. La ville de Lyon ayant perdu son nom en 1793, Nostradamus, dans un quatrain sur cet évènement, la nomme LA CITÉ DE PLANCUS (62e), ne pouvant la nommer *Commune affranchie*. Ici, à la place de *Cosmopolis*, signifiant la ville de Côme, il met HELBIPOLIQUE, signifiant la ville d'Elbe; Porto-Ferrajo, située AU VENTRE et chef-lieu de l'île, peut être désignée excellemment par le mot HELBIPOLIQUE (ville d'Elbe), d'autant mieux que du temps de Nostradamus l'île d'Elbe n'avait pas d'autre ville. « Porto-Longone a été fondée en 1611. » (*Mac-Carthy*).

Ces autres mots : LES ARMES BRUITS MENANTS sont bien faits pour augmenter de plus en plus notre étonnement. On les retrouve dans un autre quatrain tout aussi précis sur ce retour : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÈRE, BRUIT D'ARMES AU CIEL MER ROUGE LYGUSTIQUE. La carte qui montre *Cosmopolis* AU VENTRE HELBIPOLIQUE étale ces mots *Mare Lygusticum* entre l'île d'Elbe et Antibes (*voir* 207e).

Ainsi, le mot ANTIBES, au milieu de 20 vers, de 8 et de 4, s'interprète toujours de la descente de Napoléon auprès d'ANTIBES ! (*voir* AUX ANTIPOLES POSERA SON GENISSE, 187e).

On a vu, page 4 (*De la clef de Nostradamus*) :

« Nostradamus a dit : « *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY ; lorsqu'on aura trouvé le secret d'interprétation tout sera rendu plus clair ; ce secret ne peut plus rester caché, et, en effet, le voici découvert. Qu'il est extraordinaire et combien il rend plus merveilleuse encore cette merveille des Centuries ! Les mêmes personnages seront toujours désignés par les mêmes noms, les mêmes expressions. »

J'aurais pu ajouter : les mêmes noms de lieux : ANTIBES, FRÉJUS, CONDOM, LECTOURE, etc., etc., les mêmes expressions : PAR LE DESPIT, LES SEULS, OUVERTES VEINES, etc, etc., *adaptent* aussi fort souvent les uns aux autres les quatrains qui les renferment. Cette clef si simple est annoncée par Nostradamus, et aucun Traducteur ne l'aurait inventée, car rien n'était plus propre à rendre impossible son travail d'interprétation. Il ne se trouve plus seulement en présence d'un des mille quatrains; on lui en met cinq sous les yeux qui ont le mot ŒMATHIEN. Si, en suant sang et eau, il parvient à nous faire voir dans l'ŒMATIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS du quatrain X. 7 (p. 42) Louis XIV disant : *l'Etat c'est moi*, on le condamnera à nous faire voir le même roi dans un second quatrain qui offre le même nom; s'il réussit on ne le tiendra pas quitte : il a à s'exercer sur un troisième, un quatrième, un cinquième; s'il ne demande jamais grâce, s'il réussit jusqu'au bout, s'il offre de recommencer l'épreuve sur chaque série de quatrains où se trouvent les mêmes noms, les mêmes expressions, je déclare qu'il en fait trop pour qu'il ne reste pas démontré qu'il n'a rien fait de bien extraordinaire.

178e

Le grand Sénat décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé :
Des adhérans seront à son de trompe,
Biens publiez, ennemy déchassé.

X. 76.

179e

Trente adhérans de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs biens donnez ses adversaires,
Tous leurs bienfaits seront pour démerites,
Classe espargie délivrez aux corsaires.

X. 77.

Le Sénat, premier corps de l'Etat sous Napoléon, appellera aux honneurs du trône, en maintenant le principe de la souveraineté du peuple, Louis XVIII qui après sera vaincu et chassé de son royaume par son ennemi, revenu les armes à la main. Celui-ci, du milieu de son armée aura, par une proclamation, enlevé les pouvoirs de son ancien GRAND SÉNAT ADHÉRANT au gouvernement de son rival. Il sera lui aussi chassé, mais par les plus grands efforts des étrangers

Aussitôt, vingt-neuf membres de la Chambre des pairs, créée par Louis XVIII, et du nombre des mécontents, seront bannis de la pairie comme ayant adhéré à la restauration de Napoléon. Leurs pouvoirs seront donnés aux partisans les plus déclarés de l'opinion adverse. Tout ce qu'ils auront fait de bien en se ralliant à la cause royale leur sera compté comme motifs de proscription après leur parjure, l'Empereur ayant été livré à la flotte anglaise disséminée pour le blocus des côtes de France.

Les mots et les pensées établissent entre ces deux quatrains qui se suivent une liaison bien marquée : l'un et l'autre ont le mot ADHÉRANS, dans l'un et l'autre il est question de BIENS qu'on enlève aux ADHÉRANS; tous les deux sont remplis de la lutte de partis qui se proscrivent à tour de rôle. — Le commencement du premier quatrain et la fin du dernier ont fait découvrir le sens de ces huit vers.

Le grand Sénat décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé...

Un quatrain sur la trahison de Talleyrand a parlé déjà de ce GRAND SÉNAT : DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX, FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE (151e).

« Je vote hautement pour ce dernier parti (rappeler les Bourbons), s'écria Talleyrand, et je me porte fort pour le SÉNAT qui entraînera la France. » (*voir* p. 191).

6 avril 1814. « L'appréhension de voir se renouer les négociations avec Napoléon, et la nécessité de raffermir dans leur adhésion ceux d'entre les partisans de la Restauration qui exigent des garanties positives, entraînent le gouvernement provisoire à présenter au SÉNAT, sans retard, le projet de constitution qu'il est chargé de rédiger. Le projet est aussitôt décrété, signé de soixante-cinq membres et proclamé. De ce jour au 26, soixante-un de leurs collègues enverront leur adhésion à tous les actes du SÉNAT et à sa constitution. Il y aura donc 126 ADHÉRENS sur 140 SÉNATEURS, grand total dans lequel entrent 27 étrangers à l'ancienne France, plus 6 membres de la famille de Napoléon...

» La constitution émise par le SÉNAT repose sur les mêmes bases, sur lesquelles s'élèvera la Charte constitutionnelle. Elle en diffère pourtant en deux points principaux : 1° l'article 2 porte : « Le peuple » français appelle librement au trône de France Louis-Stanislas-» Xavier de France, frère du dernier roi, et après lui les autres mem-» bres de la famille des Bourbons, dans l'ordre ancien. La présente » constitution, dit l'article 29, sera soumise à l'acceptation du peu-» ple français, dans la forme qui sera réglée. Louis-Stanislas-Xavier » sera proclamé roi des Français, aussitôt qu'il aura juré et signé un » acte portant : J'accepte la constitution, je jure de l'observer et de » la faire observer. Ce serment sera réitéré dans la solennité où il » recevra le serment de fidélité des Français. » On observera qu'en cette grande circonstance, ni dans les actes du SÉNAT, ni dans ceux du gouvernement provisoire, ni dans la déclaration des puissances alliées qui les a provoqués, la légitimité de la maison de Bourbon n'est point alléguée. Les descendants des rois se verront rappelés

Digitized by Google

sans qu'il soit fait mention de leurs droits, lesquels seront entendus : voilà tout, et, chose étrange ailleurs que chez des Français, des princes dont il y a huit jours personne n'eût publiquement proféré le nom, sont invités à s'asseoir sur le trône vacant ; aussi la déclaration de Saint-Ouen, dit-elle, d'après l'invitation formelle d'Alexandre : *Rappelé* par l'amour de notre peuple ! Alexandre n'a permis (dit-on) à Louis XVIII d'entrer à Paris qu'après la promesse faite et signée par ce monarque, de donner aux Français une constitution libérale. — 2° L'*article 5 maintient le* SÉNAT *comme chambre haute.* » (*Montg.*, VII. 432-436). — « Ordre du jour de Napoléon à Fontainebleau : « ...Le SÉNAT se fonde sur les articles de la constitution pour la renverser ; il ne rougit pas de faire des reproches à l'Empereur, sans remarquer que, comme *premier corps de l'Etat*, il a pris part à tous les évènements.» (*Id.*, VII. 430).

Mars 1815. « C'est l'amour de nos peuples, dit Louis XVIII, que nous appelons avec confiance contre l'ENNEMI qui vient souiller le territoire français, qui vient y renouveler la *guerre* civile... La France ne sera pas *vaincue* dans cette lutte de la liberté contre la tyrannie, de la fidélité contre la trahison, de Louis XVIII contre Bonaparte. » (*voir* p. 211).

Ainsi, le SÉNAT était bien sous Napoléon le premier Corps de l'Etat : LE GRAND SÉNAT ; il a bien décerné les honneurs, et seulement les honneurs de la royauté : DÉCERNERA LA POMPE, à Louis XVIII qui, moins d'un an après, vaincu par Napoléon sorti de l'île d'Elbe LES ARMES BRUIT MENANTS (177e) par DEMIE OUVERTE GUERRE (180e), a été CONTRAINT DE SORTIR HORS, DE GAND... etc. (183e), A UN QU'APRÈS SERA VAINCU, CHASSÉ. Voilà le premier résultat du retour de l'île d'Elbe : ANTIBES.., FRÉJUS L'UN L'AUTRE PRENDRA RIBE (173e).

Des adhérans seront à son de trompe,
Biens publiez, ennemi déchassé.

4 juin 1814. « Un certain nombre de sénateurs, que le gouvernement royal ne juge pas répréhensibles de graves égarements dans le cours de la Révolution, ont été appelés à siéger dans la salle du palais-Bourbon. Le Corps législatif y a été convoqué... La rapidité des évènements et la nécessité d'établir les premiers fondements d'un nouvel état politique, ne laissent pas la faculté de rassembler des colléges électoraux quelconques... Ainsi, le gouvernement a recours à ce même Corps législatif que Napoléon réunit le 19 et dispersa le 31 décembre 1813. » (*Montg.*, VIII. 27).

10 mars 1815. « Napoléon fait son entrée à Lyon (A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE, LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSEVÈRE, 207e). Le 13, Napoléon, ne doutant pas de ses progrès ultérieurs depuis que plusieurs milliers de ses anciens soldats ont accouru, tout haletants d'enthousiasme, sous ses drapeaux, sûr de devenir promptement le maître de la France entière, en voyant s'avancer la population dans les provinces déjà franchies, rend les décrets suivants : « La Chambre des pairs est dissoute. La Chambre des communes est dissoute. Les colléges électoraux des départements seront réunis à Paris dans le courant du mois de mai prochain, en assemblée extraordinaire du Champ-de-Mai... » (*Id.*, VIII. 106).

13 mars. « *Congrès de Vienne* : « ... Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ENNEMI et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique. » (*Id.*, VIII. 105).

16 mars. « La Chambre des députés termine son adresse au roi en disant : Vos fidèles sujets sont tous également solidaires de la stabilité du trône et des principes que l'ENNEMI public veut anéantir. » (*Id.*, VIII. 112).

Les membres du GRAND SÉNAT après avoir *décerné* LA POMPE à Louis XVIII, sont bien restés ses ADHÉRANS comme pairs du royaume, et Napoléon, par un décret publié du milieu de son armée : A SON DE TROMPE, leur a bien retiré tout pouvoir : BIENS PUBLIEZ. Louis XVIII a été VAINCU, CHASSÉ, et Napoléon déclaré l'ENNEMY a été DÉCHASSÉ. *Déchasser*, faire sortir de force (*W.*) : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e). Les évènements se pressent dans ce quatrain comme dans l'histoire : LE GRAND SÉNAT de Napoléon rappelle tout à coup Louis XVIII, qui, après dix mois, tombe remplacé par Napoléon qui est DÉCHASSÉ *cent jours* après.

Trente adhérans de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs biens donnés ses adversaires...

Si l'ordre chronologique des évènements de 1814-1815 est observé dans ces deux quatrains, après la proscription par Napoléon des ADHÉRANS de Louis XVIII on doit trouver la proscription par Louis XVIII des ADHÉRANS de Napoléon.

22 avril 1815. « *L'acte additionnel* reconnaît deux Chambres législatives : une Chambre des pairs héréditaires et une Chambre des représentants élus par le peuple. » (*Montg.*, VIII. 158).

2 juin 1815. « Napoléon nomme 118 pairs. » (*Id.*, VIII. 170).

24 juillet 1815. « La Chambre royale des pairs étant rétablie, VINGT NEUF membres en sont exclus comme ayant siégé dans la Chambre de Napoléon. (*Id. Table des Matières*). *Une ordonnance du roi* exclut VINGT-NEUF membres de la Chambre des pairs. » (*Id.*, VIII. 256).

17 août 1815. « *Une ordonnance du roi* porte nomination de 93 pairs, lesquels, à l'exception de dix, sont pris dans les familles de l'ancienne noblesse ou dans ces familles dont la vogue se fonde sur des titres fort douteux ainsi que sur des illustrations de cour ; et qui, néanmoins, prétendent à une haute et pure noblesse avançant même leurs prétentions en garantie de leurs titres ! De 152 pairs institués le 4 juin 1814, il en reste 117, 6 étant décédés, et VINGT-NEUF ayant été éliminés par une ordonnance du 24 juillet 1815, comme ayant siégé dans la Chambre instituée par Bonaparte. Total à ce jour, 210. » (*Id.*, VIII. 272).

Une *trentaine* de pairs, institués par Louis XVIII, devinrent donc les ADHÉRANS de Napoléon et LEURS *pouvoirs* furent donc DONNEZ *à* SES ADVERSAIRES. Nostradamus dit : SES ADVERSAIRES, car les nouveaux pairs furent moins les ADVERSAIRES des TRENTE ADHÉRANS que de Napoléon l'ENNEMY DECHASSÉ qui, à la fin, a été DÉLIVREZ AUX CORSAIRES, et qui causa les évènements de ces huit vers. L'histoire, le style figuré du Prophète, le contexte dans deux quatrains où il n'est question que de la lutte des opinions, font voir, dans le mot BIENS, *les pouvoirs* qui seuls donnent la plus haute importance à la conduite des ADHÉRANS. L'expression BIENS PUBLIEZ n'est qu'une autre fois dans Nostradamus et c'est pour le même fait. Le quatrain qui s'*adapte* à ceux-ci par les mots BIENS PUBLIEZ en précède quatre autres sur Napoléon et le retour de l'île d'Elbe. Napoléon cassa d'abord les pouvoirs de *tous* les ADHÉRANS de Louis XVIII par une proclamation publiée du milieu d'une armée en marche : BIENS PUBLIEZ A SON DE TROMPE ; Louis XVIII après, par une ordonnance fit passer à d'autres les pouvoirs de *vingt-neuf* seulement qui étaient devenus les ADHÉRANS de Napoléon : TRENTE... LEURS BIENS DONNEZ SES ADVERSAIRES. Ces TRENTE peuvent être dits BANNIS et DE L'ORDRE DES QUIRITES.

BANNIS. — *Bannir...*, être banni du Sénat, *curiâ excludi* (*W.*). *Curia* (de *cura*), Sénat, assemblée quelconque (*id.*). *Cura reipublicæ*, gouvernement, charge publique (*id.*).

QUIRITES. — *Quiris, itis*, citoyen romain (*W.*). *Quirito*, se plaindre publiquement, crier au secours, implorer (*id.*).

« Il n'estoit point permis aux Prestres de sanglanter leurs mains ; il arriva néanmoins qu'un nommé Quirites sanglanta ses mains, lequel fut chassé comme apostat, de manière qu'il s'en fit un Proverbe. Quand une personne estoit contraire à la volonté de l'Empereur ou du Sénat, on l'appelloit du nom de Quirites, pour dire qu'il estoit Prestre. » (*Les Prophéties mazarines*, fidellement extraictes des vrayes Centuries de M. Nostradamus, p. 93).

Il est dit des partisans de Napoléon en 1814 : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e) ; AU PEUPLE INGRAT FAITES LES REMONTRANCES (173e). *Ordo*, rang (*id.*). Les VINGT-NEUF BANNIS s'étaient rangés (ORDRE) du côté des mécontents (QUIRITES). Nostradamus ne pouvait, à la suite de ces mots : LE GRAND SÉNAT, nommer *la pairie ;* il a cherché un mot propre à voiler sa prophétie tout en la développant. La France rappelait Rome sous Napoléon :

Le siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. (*V. Hugo*).

Les Français avaient emprunté à Sparte puis à Rome leur religion et leur gouvernement : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER (*Vie de L. Philippe*, p. 20) ; TEMPLES SACREZ, PRINCE FAÇON ROMAINE (94e) ; YEUX CLOS OUVERTS D'ANTIQUE FANTAISIE (98e) ; ils avaient eu un triumvirat ou consulat (213e), un SÉNAT, un empereur romain (113e, 158e), des AIGLES ; le Prophète les a désignés par l'ancien nom des Romains, parce que ce nom QUIRITES se trouve rappeler et le peuple romain, et le mot *Quirito*, se plaindre, et un

Digitized by Google

proverbe fort approprié à la circonstance, et le mot *Curia* (*Cura*), administration, assemblée politique, et enfin la fusion de deux peuples ennemis. Or la France du moment était composée du GAULOIS et du *Franc* longtemps en lutte, du parti révolutionnaire et du parti monarchique.

QUIRITES. — « *Quirites*, nom des Romains, étoit tiré de celui de la ville de *Cures*, maintenant *Corresé*, dans le pays des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec Tatius, roi des Sabins, donna le droit de bourgeoisie à ce peuple, et voulut que les Romains et les Sabins fussent appelez du noms commun de Quirites. » (*Moréri*).

Tous leurs bienfaits seront pour démérites...

Ces TRENTE ADHÉRANS sont BANNIS de la Chambre des pairs parce qu'on leur compte pour mal TOUT ce qu'ils ont FAIT de BIEN. La morale connue de l'œuvre prophétique et le contexte expliquent ce vers. On voit bien que le LÉGITIME A SES AMIS LIVRÉ (185e), le DÉBONNAIRE (36e, 95e, 189e) Louis XVIII ne peut BANNIR les ADHÉRANS de son rival en prenant TOUS LEURS BIENFAITS POUR DÉMÉRITES ! Ces ADHÉRANS, ayant appartenu au GRAND SÉNAT établi par Napoléon, ont DÉCERNÉ LA POMPE à Louis XVIII; en cela ils ont BIEN FAIT; ils ont prêté serment au Roi et à la Charte, ils ont BIEN FAIT encore; pendant dix mois ils ont soutenu ce gouvernement paternel et même après que Napoléon eût prononcé, à LYON, la dissolution des Chambres, ils se sont réunis au pied du trône pour renouveler leur serment de fidélité, ils ont jusque-là BIEN FAIT. Mais, après, ils ont DÉMÉRITÉ en se parjurant, et alors TOUT ce qui était BIEN FAIT est devenu cause de *bannissement* quand d'ADHÉRANS de Louis XVIII, comme le marque le premier quatrain, ils sont devenus ADHÉRANS de Napoléon, comme le marque le second. La défection la plus importante d'un de ces ADHÉRANS, celle du maréchal Ney (LE VIEUX PLEIN BARBE), est signalée dans deux quatrains (193e, 204e).

Classe espargie, delivrez aux corsaires.

CLASSE ESPARGIE. — *Classis*, flotte (*W.*); *Spargo*, éparpiller (*id.*). Le quatrain II. 92, où la conspiration d'Orsini est rappelée, a le mot ESPECTACLES pour *spectacles* (l'Opéra); le mot ESPARGIE est donc bien pour *spargie*.

DELIVREZ. — *Délivrer*, se dit de marchandises livrées à l'acheteteur, ou autres choses vendues par décret à l'encan (*Joubert*).

Durant ces évènements la flotte anglaise était *éparse* sur les côtes de France, et Napoléon, l'ENNEMY DÉCHASSÉ, a été vendu à ces CORSAIRES, à ces Anglais qu'il avait chassés de Toulon : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE (57e), à LA PILLE qui PAR MER TOUT ESVANOUIRA (187e). (1)

« Qu'on me donne les frégates que j'ai demandées, et je pars à l'instant pour Rochefort... » Napoléon avait en effet demandé au gouvernement provisoire deux frégates pour se rendre aux Etats-Unis avec toute sa famille et ceux de ses amis dévoués qui voudraient l'accompagner. La commission ne se montra pas opposée à cette demande; mais au lieu de presser le départ et de tromper ainsi la vigilance des Alliés, elle perdit un temps précieux et demanda à l'Angleterre des passeports pour le passage de Napoléon aux Etats-Unis. Des ordres furent immédiatement transmis à Rochefort pour l'armement de deux frégates, dont on fit maladroitement ou peut-être à dessein, connaître la destination. Les Anglais qui guettaient leur proie purent se tenir sur leurs gardes, et de nombreux bâtiments portant les couleurs britanniques furent dirigés vers l'embouchure de la Charente. Les frégates n'étaient pas encore prêtes, que le port de Rochefort se trouvait déjà bloqué par la croisière anglaise, etc. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 175).

Pas un mot de ces 8 vers qui ne concoure au récit de ces nombreux évènements! Ces changements à vue, si étranges, intéressant à un si haut degré l'Europe entière, qui y a pris part, ont été accomplis en moins de 15 mois : 1er avril 1814, à l'instigation de Talleyrand, DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX, LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE à Louis XVIII, et le 15 juillet 1815, Napoléon, l'ENNEMY sera DÉCHASSÉ et DESLIVREZ AUX CORSAIRES. Ces 8 vers sont un épisode du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e).

180e

Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son temple ouvert deux aux plâtres grillez.
VI. 65.

Le roi légitime et son bureau seront assaillis et pillés par Napoléon, qui, entré en France l'épée à la main, pénétrera de nuit dans les Tuileries sans avoir combattu. Le bureau du roi passera par la serre de l'Aigle impériale et Napoléon lira les lettres de Louis XVIII. La France que les Bourbons regarderont comme leur propriété, s'étant ouverte devant les pas de l'Empereur, Paris, bâti sur des carrières de plâtre qu'on exploite, aura deux souverains le même jour dans ses murs.

Encore un quatrain lu et relu sans succès bien des fois et interprété enfin tout à coup, grâce à une expression qu'il renferme et qu'on retrouve dans un autre interprété de Louis XVIII. Dans ces mots LE TEMPLE OUVRIA du 181e, le Traducteur a vu *la France ouverte* devant Napoléon descendu à main armée entre ANTIBES et FRÉJUS. Ces mots : SON TEMPLE OUVERT ont peut-être la même signification et pour le même fait ? — De chaque expression jaillit aussitôt un éclair, et voici qui est foudroyant.

SON BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE. — 19-20 mars. « A minuit un quart; Louis XVIII franchit le seuil de son palais... L'irruption du conquérant a lieu à neuf heures du soir (NUICT)... Le roi partit si subitement, qu'il n'eut pas le temps d'enlever ses papiers personnels. On trouva dans sa table à écrire son portefeuille de famille; il renfermait un très grand nombre de lettres. « Napoléon en par» courut plusieurs et me remit (M. Fleury de Chaboulon, secrétaire » du cabinet), le portefeuille, en m'ordonnant de le faire conserver » religieusement. Napoléon voulait qu'on eût du respect pour la ma» jesté royale et pour tout ce qui appartenait à la personne des rois. » Le roi se servait habituellement d'une petite table qu'il avait rap» portée d'Hartwell. Napoléon prit plaisir à y travailler pendant quel» ques heures; il la fit retirer ensuite et prescrivit qu'on en eût le » plus grand soin... » (*Montg.*, VIII. 117, *voir le Mém. de Sainte-Hélène*, I. 144.

Ce détail dispense de donner de longs commentaires sur les autres mots.

GRIS. — On a vu page 51, à ce vers : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES, que Nostradamus emploie les mots NOIR pour roi, BLANC pour la légitimité, et les expressions, DE NOIR ET BLANC DES DEUX ENTREMELÉE (gris), NOIR, BLANC et GRIS pour la royauté et le roi légitime.

(1) Patience ! le Prophète français nous déclare que les Anglais ne seront pas toujours impunément CORSAIRES et PYRATES : SELIN MONARQUE, L'ITALIE PACIFIQUE, REGNES UNIS PAR ROY CHRESTIEN DU MONDE : MOURRANT VOUDRA COUCHER EN TERRE BLESIQUE (près de Blois), APRÈS PYRATES AVOIR CHASSÉ DE L'ONDE (IV. 77). — Il termine ses prophéties en disant : LE GRAND EMPIRE SERA PAR ANGLETERRE LE PEMPOTAN DES ANS PLUS DE TROIS CENS, GRANDES COPIES PASSER PAR MER ET TERRE, LES LUSITAINS N'EN SERONT PAS CONTENS (X. 100). Mais voilà déjà DES ANS PLUS DE TROIS CENS que ce quatrain est fait (1558-1861). Les Anglais l'ont accompli en usurpant sur mer la suprématie (*præ* ou *pan potens*), en faisant passer PAR TERRE ET MER de nombreuses et grandes armées (*copiæ*, armée, *W.*), et, dans ce moment, le Portugal (*Lusitania*, Portugal, *W.*), est sous le joug anglais. Espérons donc que cela va changer. Le Prophète a dit : LA FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE, GANG, IND ET RHÔNE, LOYRE ET TAG. CHANGERONT, II. 60. (Le Gange, l'Indus et le Tage éprouveront une révolution à la suite de la rupture d'une UNION FEINTE à l'occasion d'une question d'ORIENT.

Le NEVEU DU SANG cherchera-t-il à venger son oncle? Le récit TOUT AU LONG de son règne débute ainsi :

L'union feinte sera peu de durée,
Des uns changez reformez la plupart
Dans les vaisseaux sera gent endurée,
Lors aura Rome un nouveau Liepart... VI. 20.

Dedans la terre du grand temple Célique,
Neveu à Londres par paix feinte meurtry... VI. 22.

La France et l'Angleterre seront unies pour peu de temps, et ce qui montrera combien cette UNION est FEINTE, c'est que jamais ces deux peuples n'auront armé une flotte plus formidable. Ils renfermeront DANS des VAISSEAUX dont les UNS seront d'invention nouvelle (CHANGEZ), et LA PLUPART *transformés*, une race aguerrie de marins et de soldats (*indurare* aguerrir, *W.*). Alors, ROME aura un souverain Pontife qui placera de nouveau le LION en PART dans ses armes (LIEPART, léopart, animal en partie lion).

Le NEVEU qui après BOULOGNE VOLERA AU TEMPLE DU SOLEIL (*Vie de L.-Philippe*, p. 80), régnant sur la France toute puissante, la France, objet constant de la prophétie (*templum* de l'augure), se verra reprocher l'UNION FEINTE qu'il entretient avec Londres...

Des quatrains non accomplis parlent d'un dernier triomphe des CORSAIRES et des PYRATES (III. 1-2; — V. 95-100 et VI. 1; — II. 59-64).

Digitized by Google

Sobriquets diplomatiques. — « Le roi de France est le mari de la rose, le père du rouge, le père du blanc, le père du gris. » (*Mag. pitt.*, 1839, p. 70).

BUREAU. — Ce bureau est celui qu'on revoit deux vers plus bas et qui PASSERA PAR LA SERRE de l'Aigle impériale. Si le mot GRIS n'est pas répété là avec le mot BUREAU, c'est que le roi légitime n'est pas tombé comme son BUREAU aux mains de l'Empereur.

DEMIE OUVERTE GUERRE. — On a vu : LES ARMES BRUIT MENANTS (177e), FORCES CÉSARÉES (166e). L'Empereur combattra s'il le faut; Louis XVIII veut combattre; mais DE BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE (183e). C'est donc bien DEMIE OUVERTE GUERRE.

« Le premier bataillon que j'enlevai de ma personne me valut aussitôt la totalité de l'armée. Je me trouvais porté jusqu'à Paris; le gouvernement existant, tous ses agents disparurent sans efforts comme les nuages se dissipent à la vue du soleil. Et encore eussé-je succombé, terminait l'Empereur, encore fussé-je tombé dans les mains de mes ennemis, je n'étais pas purement un chef d'insurrection : j'étais un souverain reconnu de toute l'Europe; j'avais mon titre, ma bannière, mes troupes; je venais faire la GUERRE à mon ennemi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 339).

DE NUIT SERONT ASSAILLIS ET PILLEZ. — On a vu pour ce même fait : QUAND ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER (154e); et le détail que renferme le vers suivant : LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, donne une idée du *pillage*, suite nécessaire de l'*irruption du conquérant, à neuf heures du soir*, dans ce palais qui retentissait encore des lamentations et des regrets des serviteurs de Louis XVIII : DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e). — Ce BUREAU PRINS... PAR LA SERRE se voit aujourd'hui dans l'embrasure d'une des fenêtres du *Musée des Souverains* au Louvre.

« Dans *les serres de l'Aigle* vint se débattre et mourir le droit de l'association, ce droit des pays libres, des Etats représentatifs, de la France monarchique. » (*Pagès*, Chambre des députés, 13 mars 1834).

SON TEMPLE OUVERT. — A ces mots : AU TEMPLE HAUT DE BLOYS (p. 51), on a vu que le mot TEMPLE (*templum* des augures) désigne la France. — Cette expression qui a donné tout à coup l'intelligence de ces quatre vers se trouve une troisième fois dans Nostradamus; mais le contexte indique que là elle ne peut être interprétée de Louis XVIII :

> Le successeur vengera son beau frère;
> Occuper règne sous ombre de vengeance,
> Occis obstacle son sang mort vitupère,
> Longtemps Bretagne tiendra avec la France. X. 26.
>
> Car le cinquième et un grand Hercule
> Viendront le temple ouvrir de main bellique,
> Un Colonne, Jule et Ascan reculez,
> L'espée, Clef, Aigle, n'eurent onc si grand pique. X. 27.

Cette désignation d'un personnage : LE SUCCESSEUR, n'est qu'une autre fois dans Nostradamus : LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ... (*Vie de L.-Philippe*, p. 34). — Ce vers du quatrain suivant : MIS TRÉSORS TEMPLE, CITADINS HESPRIQUES éxpliquera pourquoi le Prophète dit ici : SON TEMPLE.

DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ. — Ces mots marquent le lieu des évènements par la nature du sol. Le plâtre de Paris est le plâtre par excellence, et il est encore exploité : PLASTRES GRILLEZ. — Il est dit de ces DEUX : L'UN L'AUTRE PRENDRA RIBE (173e). etc., etc.

PLASTRES GRILLEZ. — « *Plâtre*, matière plastique obtenue avec le sulfate de chaux hydraté, natif, *calciné* et réduit en poudre... André Verocchio employa le premier, en 1740, le PLATRE *de Paris* pour prendre les ressemblances sur la figure même. » (*Dict. des Origines*).

« L'antiquaire dit : « Nous trouvâmes une pierre que j'ai fait transporter à Monkbarm, afin d'en faire mouler la sculpture avec du PLATRE *de Paris*. » (*Walter-Scott*, l'Antiquaire).

« *Montmartre*, ville de France, contiguë à la partie septentrionale des murs de Paris... On y exploite de nombreuses carrières de PLATRE. » (*Mac-Carthy*).

« Châteaubriand dit dans son rapport au roi réfugié à GAND : « Des hommes accablés de vos dons, le sein décoré de vos ordres, ont baisé, *le matin*, la main royale que, *le soir*, ils ont trahie... » (*Vie de Louis XVIII*, 75-109).

« Napoléon s'avançait porté sur les bras d'une armée en délire; il s'avançait rapide comme ses aigles dont l'image surmontait l'étendard impérial. Vingt jours, le temps de courir de la Méditerranée à la Seine, il lui fallut à peine cela pour ressaisir l'Empire. Il entra dans sa capitale par une porte, tandis que, fuyant par la porte opposée, l'autre royauté se hâtait, morne et tremblante, vers un second et plus humiliant exil. » (*L. Blanc*, Hist de dix ans, I. 40).

181e

Mis trésors, temple, citadins Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir, les liens fameliques,
Reprens, ravis, proye horrible au milieu.
X. 81.

La France et les Français, trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe. La France s'ouvrira devant l'Empereur, et reformera avec lui ces liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proie horrible.

Le mot GAND, d'un des quatrains suivants, est pour l'histoire de Louis XVIII ce qu'est VARENNES pour l'histoire de Louis XVI (17e), BOULOGNE pour celle de Napoléon III (*Vie de L. Philippe*, p. 80). Le Traducteur, en présence de ce mot, s'est dit : Ce qui précède et que je n'ai point compris, se rapporte peut-être à Louis XVIII, et ce qui suit s'y rapporte peut-être également. Le mot GAND a donné l'intelligence de 40 vers ! Il a fait découvrir un nouveau règne écrit TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, comme le règne du *Soldat-Empereur*, et encore dans les trois dernières Centuries. On voit bien que le Prophète tient ses promesses.

Mis trésors, temple, citadins Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu...

TEMPLE, CITADINS. — Ces mots se retrouvent dans le quatrain 37e sur ce même évènement : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA, LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ (*voir* 35e-38e).

HESPÉRIQUES. — *Hesperia*, pays du couchant, surnom de l'Italie pour les Grecs, et de l'Espagne pour les Romains (*W.*). Le Prophète ayant désigné dans quelques quatrains par le mot COQ (*Gallus*, Gaulois, coq, *W.*), les Piémontais qui habitent la *Gaule cisalpine*, il a pu sans INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ et pour préciser davantage, désigner les Français qui habitent la *Gaule du couchant* par ces mots : CONTRAINTS SERONT GAULOIS DE L'HESPERIE (*voir* V. 39-45); NISMES..., ARLES..., VIENNE... EDIT HESPÉRIQUE (*voir* X. 93-94). L'expression CITADINS HESPÉRIQUES désigne donc les Français, ce que le mot TEMPLE qui fait partie de l'énumération rend plus évident encore en désignant la France.

SECRET LIEU. — *Secretus*, séparé; *secretum*, lieu écarté (*W.*).

TRÉSORS.—L'édition de 1566 a MES TRESORS, expression qui rappelle ces mots d'un quatrain extrêmement précis sur les mêmes évènements : LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, SON TEMPLE OUVERT. Ces expressions : SON TEMPLE OUVERT et LE TEMPLE OUVRIR, *adaptent* déjà entre eux ces deux quatrains. Avec MES ou MIS, le sens est le même. Cependant, MES TRÉSORS a quelque chose de plus décidé, et comme le Prophète suit ligne par ligne les proclamations de Louis XVIII, en 1815, ainsi qu'on le verra plus loin, le Traducteur croit qu'il faut lire MES TRÉSORS; c'est une plainte qui s'échappe de la bouche de Louis XVIII : AU PEUPLE INGRAT FAITES LES REMONTRANCES (173e).

Les premiers mots d'un récit COMPOSÉ TOUT AU LONG accusent toujours le fait capital autour duquel les autres gravitent. Avant même de représenter Louis XVIII sur le trône,

Digitized by Google

et Napoléon à l'île d'Elbe, Nostradamus dit que le royaume et le gouvernement sont entre les mains d'un proscrit. Cette situation est grosse de tempêtes. C'est ainsi que pour la révolution de 1789-1814, il a dit : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS (7e-14e) et LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e-24e); pour la persécution religieuse de la même époque : TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE (94e-99e); pour Napoléon Ier : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE (125e-133e); pour l'exil du duc de Bordeaux en 1830 : LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ VIENDRA... V. 3-10 et DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU, V. 39-45; pour Napoléon III : L'UNION FEINCTE SERA PEU DE DURÉE, VI. 20-28, etc., etc.

MES TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES. — Louis XVIII, descendant d'Henry IV qui, montrant Paris et son peuple, comme Cornélie ses enfants, a dit à l'ambassadeur espagnol : *Voilà mes* TRÉSORS; descendant de Louis XIV, qui a dit : *l'Etat, c'est moi !* (L'ŒMATIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, p. 42); descendant de tous ces rois qui depuis huit siècles ont confondu leur fortune privée dans la fortune publique, Louis XVIII pendant 23 ans d'exil n'a pas voulu renoncer à ses droits : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND'HIÉRARCHIE (134e), a regardé la France (TEMPLE) et les Français (CITADINS HESPÉRIQUES), comme ses TRÉSORS, et, en montant au trône il a daté son premier acte de la 19e année de son règne, comme n'ayant jamais cessé d'être le LÉGITIME propriétaire; il l'était aux yeux de Nostradamus (185e).

TRÉSORS. — « 9 mai 1814. Une proclamation du roi porte : En remontant sur le trône de nos ancêtres, nous avons retrouvé nos droits dans votre amour. Au milieu des acclamations unânimes et si touchantes pour notre cœur, dont nous avons été accompagné des frontières de notre royaume jusqu'au sein de notre capitale, nous n'avons cessé de porter nos regards sur la situation de nos provinces et de nos braves armées... Français, vous entendez votre roi... » (*Montg.*, VIII. 19).

SECRET LIEU (*secretus*, séparé, *W.*). « Traité de Paris. Art. 3. « L'île d'Elbe, que l'Empereur a choisie pour le LIEU de sa résidence, formera, pendant sa vie, une principauté *séparée* qu'il possèdera en toute souveraineté et propriété. » (*Id.*, VII. 457).

« La déclaration de Saint-Ouen et l'établissement de la Charte maintenaient autour du trône tous les éléments du trône impérial; il n'y avait de changé que le monarque, sa famille, les ministres et les courtisans attachés à l'intérieur du palais. — Des débris du Sénat formé selon les caprices de Bonaparte, on venait de composer une Chambre des pairs, pour le soutien du trône légitime; de la prorogation du Corps législatif dont les pouvoirs cessaient de droit sous la monarchie, on avait formé, sous le nom de Chambre des députés, une Assemblée qui ne représentait ni les communes, ni les départements; mais on feignait de croire qu'il y aurait du danger à convoquer de nouveaux députés. Le ministère se trouva composé en partie des mêmes hommes qui s'étaient érigés en gouvernement provisoire pour renverser Bonaparte et le conseil d'Etat voyait dans son sein les mêmes membres qui avaient siégé autour de l'Empereur. — La magistrature resta la même, les mêmes préfets, la même administration, les mêmes commis passèrent avec une apparente flexibilité du règne despotique de Napoléon au règne constitutionnel de Louis XVIII. — L'armée resta intacte, et en vain voulait-on lui laisser une juste idée de sa gloire, sans qu'elle pût en concevoir une trop haute de sa force. — La même police fut conservée, et ceux qui naguère surveillaient les entreprises des royalistes contre Bonaparte furent tout à coup chargés d'épier les Bonapartistes contre le Roi... » (*Vie de Louis XVIII*, II. 52).

« A peine l'Empereur était-il établi à l'île d'Elbe, qu'une active correspondance fut engagée entre Porto-Ferrajo, Naples et Paris. Napoléon étant souverain indépendant, ne pouvait être soumis à une surveillance politique... Ses petits navires avec son pavillon blanc semé d'abeilles débarquaient ses émissaires à Marseille, à Naples et à Toulon. » (*Hist. de la Restauration*, par un homme d'Etat, 1837. II. 246).

« Déjà les partisans exclusifs de Bonaparte avaient fait faire au complot beaucoup de chemin. Les relations entre l'île d'Elbe et Paris se trouvaient, grâce à eux, établies; elles passaient d'abord par la Suisse, où Joseph Bonaparte s'était retiré dans le pays de Vaud. Bientôt les conjurés, plus hardis, avaient envoyé directement leurs émissaires à Marseille, qui, de là, s'embarquaient pour Porto-Ferrajo. Plusieurs furent arrêtés, et une procédure fut même instruite; mais les manœuvres des conspirateurs firent avorter toutes les recherches. Ceux-ci se jouaient de la police royale, dont tous les agents leur étaient vendus. » (*Hist. de la Rest.* Lubis, I. 158).

« Les hommes de l'empire furent préférés aux royalistes, etc. (voir p. 70, 1re col.).

Le temple ouvrir les liens faméliques, Reprens, ravis, proye horrible au milieu.

LE TEMPLE OUVRIR. — On a vu pour le même évènement : LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, SON TEMPLE OUVERT (180e). En disant SON TEMPLE et TRÉSORS, le Prophète n'a pas seulement voulu constater une fois de plus la fermeté de Louis XVIII à maintenir ses droits; il a prétendu surtout affirmer le *droit divin* des rois, car dans ces 40 vers où Napoléon et Louis XVIII sont en présence, il appelle le premier LE ROY DE BABYLON (186e) ou de Paris révolutionnaire, et le second le LÉGITIME (185e).

LES LIENS FAMÉLIQUES. — Il est dit des LIENS qui unissaient la France à l'Empereur : FERA SUEVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (126e). — *Famélique*, *famelicus*, de *fames*, faim, qui est pressé de la faim. On l'emploie toujours dans un sens de dénigrement (*N. L.*). C'est dans le même sens qu'il a été dit : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e).

REPRENS, RAVIS. — Peut-on exprimer mieux la brièveté de la Restauration de celui qui fut PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS (129e) ? Puisqu'il reprend le pouvoir, il l'a eu et il l'a perdu...; il le perdra encore (*voir* 193e).

REPRENS. « Il a *brisé* par son traité et son acte d'abdication tous LES LIENS qui l'unissaient à la France. En se reconnaissant tout à fait étranger à ce pays, il a reconnu qu'il ne devait plus être pour ses habitants et pour l'Europe entière que le souverain indépendant de l'île d'Elbe. Cependant, il reparaît en maître, *reprenant* une couronne dont il se dit injustement dépossédé. » (*Montg.*, VIII. 99).

« 27 mars 1815. Une déclaration du conseil d'Etat, institué par Bonaparte, relève l'ex-Empereur de sa déchéance, et annulle son abdication. « Les Bourbons voulurent enfin régner et opprimer le peuple par l'émigration. Profondément affectée de son humiliation et de ses malheurs, la France appelait de tous ses vœux son gouvernement national, la dynastie *liée* à ses nouveaux intérêts, à ses nouvelles institutions... L'Empereur, en remontant sur le trône où le peuple l'avait élevé, rétablit donc le peuple dans ses droits les plus sacrés. Il ne fait que rappeler à leur exécution les décrets des Assemblées législatives, sanctionnés par la nation; il revient régner par le seul principe de légitimité que la France ait reconnu et consacré depuis 25 ans et auquel *toutes les autorités s'étaient liées par des serments que la volonté du peuple aurait pu seule dégager*. L'Empereur est appelé à garantir de nouveau, par des institutions (et il en a pris l'engagement dans ses proclamations à la nation et à l'armée), tous les principes libéraux, la liberté individuelle et la légalité des droits, la liberté de la presse et l'abolition de la censure, la liberté des cultes, le vote des contributions et des lois par les représentants de la nation légalement élus, les propriétés nationales de toute origine, l'indépendance de l'inamovibilité des tribunaux, la responsabilité des ministres et de tous les agents du pouvoir (LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS 184e). Pour mieux consacrer les obligations du peuple et du monarque, les institutions nationales doivent être revues dans une grande Assemblée de représentants, déjà annoncée par l'Empereur. Jusqu'à la réunion de cette grande Assemblée représentative, l'Empereur doit exercer et faire exercer, conformément aux constitutions et aux lois existantes, le pouvoir qu'elles lui ont délégué, qui n'a pu lui être enlevé, qu'il n'a pu abdiquer sans l'assentiment de la nation, que le vœu et l'intérêt général du peuple français lui font un devoir de *reprendre*. » (*Montg.*, VIII. 146-151).

RAVIS. « 21 juin 1815. Napoléon est de retour à Paris, n'ayant fait que peu d'efforts pour rallier ses troupes... Le général qui abandonna son armée, l'oppresseur qui médite d'étouffer encore une fois la liberté, est enfin dépouillé de l'autorité. La veille il entre dans Paris se proposant de mettre en usage les dernières ressources de la France, d'armer toute sa population ! (LIENS FAMÉLIQUES) à peine il paraît, chacune de ses volontés éprouve un refus formel, il voit qu'il ne peut plus rester en présence de l'Europe entière conjurée et à la tête de la France. » (*Id.*, VIII. 233).

PROYE HORRIBLE AU MILIEU. — On a vu déjà la bataille de Waterloo dans plusieurs quatrains, le Prophète y reviendra souvent encore dans la suite; c'est elle que l'on voit dans les deux suivants.

Digitized by Google

« La journée de Waterloo n'est pas simplement une grande bataille, un fait d'armes extraordinaire ; elle n'est pas seulement une de ces journées qu'on nomme décisives, parce qu'elles auront déterminé le résultat d'une campagne ou d'une contestation politique, telles que les affaires d'Héliopolis, de Marengo, de Hohenlinden, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland ; la bataille de Waterloo est une révolution de royaume et de puissances, révolution pleine, entière ; révolution dont les effets traverseront les siècles, ainsi que les résultats des célèbres journées d'Hastings (1066), de Bouvines (1214), de Denain (1712). » (*Montg.*, VIII, 218).

182e

Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'entour parques planter profonds plateaux,
Vifs repoussez et meurtris de prin saut.

X. 82.

Le deuil, les larmes, les cris de désespoir reviendront pour les familles avec les gardes qui s'élanceront de l'île d'Elbe, l'épée à la main. Ayant semblé fuir, ils donneront un dernier assaut pour ressaisir le pouvoir. A l'entour de France et de Gand, à Waterloo, les Parques planteront les camps sur des plateaux élevés séparés par des plaines. La furie française n'aura jamais été plus vive. Une seule défaite ruinera les espérances de l'Empereur qui abdiquera quatre jours après.

Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux.

CRIS, PLEURS, LARMES. — Le Prophète a dit après ANTIBES : DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e). Les CRIS, les PLEURS, les LARMES commencent au départ de Louis XVIII ; ils ne cesseront qu'à son retour : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e).

COUTEAUX. — *Couteau*, fig. *aiguiser ses couteaux*, se préparer au combat ; *jouer du couteau*, se battre (*N. L.*). Ce mot qui est une autre fois dans Nostradamus : NARBON ET SAULCE PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE (25e), a été entendu déjà dans le sens de *Custos* (prononcez *Coustos*), garde, sentinelle (*W.*) ; Il rappelle ici les soldats de la garde qui ont accompagné l'Empereur à l'île d'Elbe, et il fait connaître ceux dont il est dit : SEMBLANT FUYR-DONRONT DERNIER ASSAUT.

Traité de Fontainebleau, du 11 avril 1814... — « Art. XVII. S. M. l'Empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, 400 hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 430).

« Napoléon jugea que le moment était venu de faire voile pour la France et d'en chasser les Bourbons. Une troupe de 1,100 hommes, dont 600 de la garde qui avait rejoint l'Empereur, reçut ordre de se tenir prête à partir au premier signal. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 149).

Semblant fuyr donront dernier assaut...

« En quittant Fontainebleau, n'avais-je pas dit à tous ceux qui me demandaient leur ligne de conduite : « Allez au roi, servez-le... » J'avais voulu leur rendre légitime ce que beaucoup n'eussent pas manqué de faire d'eux-mêmes ; je n'avais pas voulu laisser écraser ceux qui eussent été obstinément fidèles ; enfin, je n'avais pas voulu surtout avoir à blâmer personne au retour. — Comment, Sire, me suis-je écrié, de Fontainebleau, Votre Majesté a songé au retour ? — Oui, sans doute, et par le raisonnement le plus simple. Si les Bourbons, me suis-je dit, veulent commencer une cinquième dynastie, je n'ai plus rien à faire ici ; mon rôle est fini ; mais s'ils s'obstinaient, par hasard, à vouloir reconstituer la troisième, je ne tarderai pas à reparaître. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 446).

28 juin 1815. « Louis XVIII adresse aux Français une proclamation, datée de Cambrai : « ... Mon gouvernement devait faire des fautes ; peut-être en a-t-il fait. Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger, ou, quelquefois même, elles égarent. L'expérience seule pouvait avertir ; elle ne sera pas perdue ; je veux tout ce qui sauvera la France. » (*Montg.*, VIII. 230).

Le Prophète a signalé la vraie cause du retour de Napoléon : MIS TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES, DANS ICELUY RETIRE EN SECRET LIEU. La grande faute de Louis XVIII a été d'avoir voulu régner en conservant le gouvernement même de son rival.

L'entour parques planter profonds plateaux, Vifs repoussez et meurtris de prin saut.

L'ENTOUR. — Ce premier mot de deux vers sur la bataille de Waterloo, livrée à L'ENTOUR DE GAND, est pour *adapter* ce quatrain au suivant, où il est dit pour le même fait : DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (*voir* 194e).

PARQUES. — Les Parques sont les TROIS SŒURS dont il est dit dans un quatrain sur Napoléon : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA, QUE LES TROIS SŒURS AURONT FATO LE NOM (141e, *voir* p. 179). — La mort arrive au gré des Parques. Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus : SECRET AUGURE POUR A UN ESTRE PARQUE (I. 70). (1) — MORS, *mort*. Les anciens en avaient fait une déesse, fille de la Nuit et de l'Erèbe (*Gradus*). — *Parcæ*, Parques, filles de l'Erèbe et de la Nuit (*id.*).

PLANTER. — Ce mot d'un quatrain où il n'est parlé que de combats est un terme technique : *Planter* le camp, camper (*Joubert*).

PROFONDS PLATEAUX. — La mort (PARQUES) a planté les camps sur des PLATEAUX ÉLEVÉS, séparés par des plaines.

VIFS. — Les étrangers ont connu la *furia francese*.

PRIN SAUT. — *Prime*, de *prime saut*, de prime abord (*J.*).

PROFONDS PLATEAUX. — 16 juin 1815. « L'acharnement avec lequel on se battit dans cette journée fit frémir les hommes les plus habitués à contempler de sang-froid les horreurs de la guerre. Les ruines fumantes de Ligny et de Saint-Amand étaient encombrées de morts et de mourants ; le ravin en avant de Ligny surnageait de cadavres ; aux Quatre-Bras, même spectacle ! Le chemin creux qui bordait le bois avait disparu sous les corps ensanglantés des braves Ecossais et des cuirassiers. La garde impériale se distingua surtout par sa rage meurtrière ; elle combattit aux cris de Vive l'Empereur ! Point de quartier ! Le corps du général Girard montra la même animosité : ce fut lui qui, ayant épuisé toutes ses munitions, demandait à grands cris des cartouches et des Prussiens ! » (*Mémoires* de Fleury de Chaboulon, *Montg.*, VIII. 204).

VIFS REPOUSSEZ. — 17 juin 1815. — Au point du jour, Napoléon a fait marcher sa réserve de cavalerie, sa garde et le sixième corps sur les Quatre-Bras, où il se porte, dans l'intention d'attaquer *vivement* les Anglais... Là même, vont se trouver environ 69,000 combattants et 240 bouches à feu... Malgré la pluie et la difficulté d'avancer sur un terrain noir, ramolli, extrêmement collant, toutes les forces étant réunies à midi, s'élancent sur les Anglais, qui se retirent avec rapidité vers Bruxelles...

18 juin 1815. « L'armée de Napoléon se trouve, à onze heures du matin, rassemblée en avant de Planchenois, *sur des hauteurs correspondantes à celles que couronnent les troupes anglaises*... Les premiers coups de canon partent des lignes françaises : des nuées de tirailleurs engagent l'action. Wellington présente 90,000 hommes de troupes anglaises, hanovriennes ou brunswickoises, hollandaises et belges. Les attaques se succèdent sans intervalle, et Wellington *se défend avec ténacité* pour donner aux Prussiens, dont il reçoit continuellement des avis, le temps d'effectuer le mouvement de jonction dont dépend la journée ; et, dans l'espoir plus vif de moment en moment d'apercevoir un indice de ce mouvement, qui peut seul le dégager, *il fait les derniers efforts de résistance* : « car (dit Blucher dans son rapport), le désordre se mettait dans les rangs anglais. La perte avait été considérable ; les réserves avaient été mises en ligne ; la position du duc avait été des plus critiques. Le feu de mousqueterie continuait le long du front ; l'artillerie était retirée en seconde ligne ; déjà l'ennemi se croyait sûr de la victoire. » Il est sept heures (UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE, (168e), Napoléon ordonne une dernière charge de cavalerie et des corps d'élite d'infanterie que doivent soutenir 30 pièces ; *chaque charge exécutée avec furie* (VIFS) *est reçue avec impassibilité*. Alors même paraît le corps prussien de Bulow, fort de 30,000 hommes. Ce corps attaque le flanc droit des assaillants, est repoussé et fortement endommagé ; mais, 30,000 autres Prussiens, amenés par le général en chef lui-même, arrivent immédiatement à son secours (*id.*, VIII. 205-206, SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE, *voir* p. 165).

(1) Ce SECRET AUGURE est la prophétie même de Nostradamus, et il est dit pour le fait renfermé dans ce quatrain I. 70 : MAL EST PRÉDIT PAR PORTEUR PORTALAIRE (I. 25. 26, 27). Du moment que la prophétie est rejetée ou demeure incomprise (SECRÈTE : DU RESERANT LE SECRET ESTOUPÉ, II. 27-28), tout s'explique : QUI N'AVOIT PEUR MOURIR DE CRUELLE MORT (II. 42-43).

Digitized by Google

MEURTRIS DE PRIN SAUT. — « En définitive, les causes décisives de ce désastre immense sont : *Inébranlable fermeté* de l'armée anglaise dans la position qu'elle a prise, position si avantageuse pour soutenir une attaque ; la rapidité de la marche des Prussiens, l'obstination de Napoléon à croire ou à dire que les Prussiens de Bulow sont les divisions de Grouchy, et, dès qu'il ne le croit plus, *sa persévérance dans l'attaque*, au lieu de commencer une retraite dont les résultats eussent été bien moins désastreux ; et, enfin, les fausses, les inconcevables manœuvres de Grouchy... Quelle que soit la fâcheuse influence de deux ou trois grandes circonstances, Napoléon ne doit s'en prendre qu'à lui-même de ce que sa fortune échoue pour la *dernière fois*. Il a fait *une campagne de trois jours*, et ses plans ont été si *fougueusement* conduits, qu'en trois jours il perd une belle armée et ternit sa renommée militaire. » (*Id.*, VIII. 217).

183e

De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints de sortir hors,
De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort.

K. 83.

Napoléon ira de l'île d'Elbe à Paris sans que les soldats, les généraux envoyés contre lui aient donné signe de le batailler. Louis XVIII, sorti de Paris, ira à Lille avec l'intention d'y attendre la fin des évènements ; il sera contraint de sortir hors des frontières. Il ira à Gand ; à l'entour de cette ville, 6 myriam. plus bas se dressera l'enseigne de l'Aigle qui fera périr ses défenseurs. Pas un soldat n'osera continuer la lutte en de nouveaux combats.

De batailler ne sera donné signe...

« Aucun corps ne pouvait résister en voyant l'Empereur. Quoique Napoléon eût appris que l'on avait fait de grands préparatifs pour lui disputer l'approche de la capitale, il n'en continua pas moins sa marche rapide. S'il l'eût voulu, ou qu'il ne s'y fût pas opposé, il aurait pu arriver à Paris avec deux millions de paysans ; mais il se borna à s'entourer des troupes qu'il rencontrait sur son passage. Les généraux Girard et Cambronne marchaient en avant avec quelques centaines de braves ; cette avant-garde avait des cartouches ; l'armée de Napoléon traînait à sa suite une soixantaine de pièces de canons, afin de surmonter toute résistance qui lui serait opposée. Napoléon n'a pas dit au général Cambronne : « Vous ne brûlerez pas une amorce, » puisque cela ne dépendait pas de lui ; mais il lui a dit comme prédiction : « J'espère que vous ne tirerez pas un seul coup de fusil, » et cette prédiction s'accomplit. » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, 159).

Du parc seront contraints de sortir hors...

« Suivons les traces de Louis XVIII abandonné, réduit à chercher un asile hors du royaume. Partout il laisse l'impression la plus profonde de sa bonté. Le même jour, 20 mars, il arrive à Abbeville vers cinq heures de l'après-midi *avec l'intention d'y attendre les troupes de sa maison*, sous les ordres des princes et du maréchal duc de Raguse. Le lendemain le duc de Tarente ayant rejoint le Roi, démontre la *nécessité* de s'éloigner davantage. Sur son rapport, *on prend la résolution de s'enfermer à Lille*... Le 22, le roi, devancé par le duc d'Orléans, par le duc de Trévise et par le duc de Tarente, fit son entrée à Lille, cité toute royaliste. En se dirigeant sur cette place importante, le Roi avait pensé qu'il s'y maintiendrait difficilement au milieu d'une garnison nombreuse et mal disposée. L'ordre de la tenir hors de la ville avait été donné ; mais le maréchal duc de Trévise l'avait fait rentrer. Cet incident déconcertait tous les plans de résistance. Si la garde nationale et la maison du roi, débarrassées des troupes de ligne, et secondées par le patriotisme des habitants de Lille, pouvaient assurer au Roi ce dernier asile sur le territoire français, il n'en était plus de même en présence d'une garnison préparée à la révolte... Le maréchal Mortier vint déclarer au Roi qu'il ne pouvait répondre de la garnison, et qu'il n'était plus en son pouvoir de faire sortir les troupes de la ville. Tout avait été combiné à Paris pour que le roi fût *forcé* de se séparer de ses sujets fidèles, et de chercher un refuge sur le sol étranger... Il presse M. de Blacas de conjurer le Roi de se soustraire au plus affreux attentat, offrant de l'*escorter* HORS *des portes*, pour imposer aux soldats, ce qui deviendrait impossible si le départ était différé d'un seul instant... Le roi se rendit à GAND.... Ainsi, Napoléon aidé par l'activité de ses ADHÉRENS, se trouve le maître *sans coup férir* de tout le nord de la France. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 96-100).

On verra plus loin que le Prophète a suivi ligne par ligne les deux proclamations de Louis XVIII en 1815 : « *La plus inconcevable défection nous a* CONTRAINT *à quitter momentanément notre royaume.* » — Dans un quatrain sur le même évènement, la France, entourée de ses frontières, est comparée à un fort : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA, LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ (35e-38e), mais on peut voir dans le mot PARC la ville forte de Lille. *Parc*, lieu où une armée en campagne place ses munitions. (*W.*).

« Lille, gr. ville forte de France, avec une vaste citadelle... Ce fut, dit-on, Jules-César qui jeta les premiers fondements de Lille, en faisant élever dans une île de la Deute, à peu près sur son emplacement actuel, un château qui prit le nom d'*Isla*.» (*Mac-Carthy*).

De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort.

DE GAND. — « On s'est souvent complu à sourire et à faire sourire en racontant les dissensions, les rivalités, les projets, les espérances et les craintes qui se débattaient parmi cette poignée d'exilés, autour de ce roi impotent et impuissant. C'est là un plaisir peu intelligent et peu digne. Qu'importe que le théâtre soit grand ou petit, que les acteurs y paraissent dans la haute ou dans la mauvaise fortune, et que les misères de la nature humaine s'y déploient sous de brillantes ou de mesquines formes ? La grandeur est dans les questions qui s'agitent et les destinées qui se préparent. On traitait à Gand la question de savoir comment la France serait gouvernée quand ce vieux roi sans Etats et sans soldats serait appelé une seconde fois à s'interposer entre elle et l'Europe. Le problème et l'évènement en perspective étaient assez grands pour préoccuper dignement les hommes sérieux et les bons citoyens... *Les grands gouvernements de l'Europe, par principe, par intérêt ou par honneur, regardaient à cette époque leur cause liée à celle de la maison de Bourbon en France* (LE ROY D'EUROPE, 186e). C'était auprès de Louis XVIII dans l'exil que leurs représentants continuaient à résider, et auprès des gouvernements Européens grands et petits, c'étaient toujours les agents diplomatiques de Louis XVIII qui représentaient la France. A l'exemple, et sous la direction de M. de Talleyrand, tous ces agents, en 1815, restèrent attachés à la cause royale, par fidélité, ou par prévoyance, et convaincus comme lui qu'en définitive là serait le succès. » (*Guizot*, 78).

L'ENTOUR. — *Entour :* environ, à l'entour, autour, proche, auprès (*Glossaire*). Ce mot est dans deux autres quatrains sur la bataille de Waterloo : le premier précède celui-ci dans les Centuries : L'ENTOUR PARQUES PLANTER PROFONDS PLATEAUX. Le second fait partie de quatre sur la chute définitive de l'Empereur : L'AIGLE POSÉE ENTOUR DES PAVILLONS (194e-197e).

L'ENSEIGNE QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT. — « ... Un dernier bataillon de réserve, illustre et malheureux débris de la colonne de granit des champs de Marengo, était resté inébranlable au milieu des flots tumultueux de l'armée. L'Empereur se retire dans les rangs de ces braves, commandés encore par Cambronne ; il le fait former en carré, et s'avance à leur tête au-devant de l'ennemi. Tous ses généraux, Ney, Soult, Bertrand, Drouot, Corbineau, de Flahaut, Labédoyère, Gourgaud, etc., mettent l'épée à la main et deviennent soldats. Les vieux grenadiers, incapables de trembler pour leur vie, s'effraient du danger de celle de l'Empereur. ils le conjurent de s'éloigner. « Retirez-vous, lui dit l'un d'eux, vous voyez bien que la mort ne veut pas de vous ! » L'Empereur résiste, et commande le feu ; les officiers qui l'entourent s'emparent de son cheval et l'entraînent. Cambronne et ses braves se pressent autour de leurs aigles expirantes, et disent à Napoléon un éternel adieu. Au même moment, ils se précipitent tous sur l'ennemi aux cris de vive l'Empereur ! On reconnaît à leurs coups les vainqueurs d'Austerlitz, de Iéna, de Wagram, de Montmirail. Les Anglais et les Prussiens dont ils ont suspendu les chants de victoire, se réunissent contre cette poignée de héros et l'abattent, Les uns, couverts de blessures, tombent à terre noyés dans le sang ; les autres plus heureux sont tués ; ceux enfin dont la mort trompe l'attente, se fusillent entre eux pour ne point survivre à leurs compagnons d'armes, ni mourir de la main de leurs ennemis. Wellington et Blucher, devenus alors possesseurs paisibles du champ de bataille, le parcourent en maîtres ; mais par combien de sang cet injuste triomphe ne fut-il pas acheté ?... (*Fleury de Chaboulon*, II. 185. *Montg.*, VIII. 211).

Digitized by Google

184e

La naturelle à si hault, hault non bas,
Le tard retour fera marris contents,
Le Recloing ne sera sans débats
En employant et perdant tout son temps.

X. 84.

La Charte, basée sur les *droits naturels* proclamés par la Constitution de 1791, sera élevée si haut par les Français, qu'à la chute de Louis XVIII, Napoléon sera obligé de la maintenir. Le retour de Louis-*le-Désiré*, après le *siècle des Cent-Jours*, réjouira les Français dans les larmes. Eloigné deux fois, Louis XVIII, LE RECLOING, disputera son trône; il ne saisira pas l'épée qu'eût saisie Henri IV, mais il emploiera tout son temps à entretenir avec les Alliés les rapports d'un roi et à se faire des partisans jusque dans le parti de son ennemi.

Ce quatrain, à la suite des trois autres interprétés des évènements de 1815, n'est certes pas une énigme indéchiffrable; il ne faut que le lire pour voir ce qu'il renferme, mais il faut du temps pour bien reconnaître l'heureux choix de ses expressions et la valeur de ses nombreuses antithèses. L'historien emploie des chapitres pour dire ce que le Prophète dit ici en 4 vers!

La naturelle à si hault, hault non bas...

La *Lettre à Henry II* dit que sous la Révolution les Français DE NATURE SERONT ÉGAUX (14e). On a vu l'abolition des ordres de l'Etat : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS... ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE (7e-14e). — LA NATURELLE est la Charte dont il est dit pour 1814 : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e).

CONSTITUTION FRANÇAISE — *Déclaration des droits de l'homme et des citoyens.* — « Les représentants du peuple français, constitués en *Assemblée nationale*, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, *les droits naturels* inaliénables et sacrés de l'homme... — Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et ÉGAUX en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. — Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des *droits naturels* et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. — Art. 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément (LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE, 178e). — Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; ainsi, l'exercice des *droits naturels* de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits... Art. VI... tous les citoyens étant ÉGAUX aux yeux de la loi sont également admissibles à toutes dignités, places...

Dispositions fondamentales garanties par la Constitution. — « La Constitution garantit comme *droits naturels* et civils : 1° que tous les citoyens sont admissibles aux places et emplois, sans autre distinction que celle des vertus et des talents; 2° que toutes les contributions seront réparties entre tous les citoyens, également, en proportion de leurs facultés; 3° que les mêmes délits seront punis des mêmes peines, sans aucune distinction de personnes. La Constitution garantit pareillement, comme *droits naturels* et civils, la liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir sans pouvoir être arrêté ni détenu, que selon les formes déterminées par la Constitution; la liberté à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier ses pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication, et d'exercer le culte religieux auquel il est attaché...

LA CHARTE déclare : Art 1er. « Les Français sont ÉGAUX devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs. — Art. 2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat. — Art. 3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires. — Art. 4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté, que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit. — Art. 5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection, etc. »

A SI HAULT. — « La Charte que Louis XVIII avait donnée à son peuple avait paru cicatriser toutes les plaies de la révolution et de l'empire. Pendant les premiers mois de la Restauration la joie fut universelle; les révolutionnaires les plus exagérés partagèrent même l'allégresse publique, et l'on peut dire une vérité, que si jamais la France a goûté une année de bonheur et de calme, c'est celle de la première Restauration. Tant que le peuple fut dans l'ivresse de ce bonheur, nul mécontentement ne perça, et nous marchions vers la plus brillante prospérité; mais, dès qu'il le goûta en paix, et qu'heureux il s'endormit, ses ennemis s'agitèrent et tramèrent encore son esclavage et sa ruine. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, p. 142).

HAULT NON BAS. — 7 juin 1815. « L'ouverture des Chambres législative est faite par Napoléon en personne... Il dit : « Aujourd'hui s'accomplit le désir le plus puissant de mon cœur; je viens commencer la monarchie constitutionnelle... J'ambitionne de voir la France jouir de toute la liberté possible... La liberté de la presse est inhérente à la Constitution actuelle... La cause sainte de la patrie triomphera. » (*Montg.*, VIII. 173).

« Napoléon sait très bien que le très grand nombre des Français réclame la jouissance pleine et entière de ses droits de liberté positive auxquels il avait substitué son absolue volonté. *Ne pouvant reconnaître moins que n'a reconnu Louis XVIII*, il fait revivre plusieurs articles de la Charte royale, ce qui donne lieu de dire dans le rapport fait au roi, à GAND, par l'écrivain Châteaubriand, qui remplit dans cette résidence d'exil des fonctions de ministre : « La nouvelle Constitution de Bonaparte est un hommage à votre sagesse. C'est à quelque différence près la Charte constitutionnelle. Bonaparte a seulement devancé, avec sa pétulance accoutumée, les améliorations et les compléments que votre prudence méditait. » L'aveu solennel des principes du gouvernement représentatif est, dans sa politique, un moyen d'engager les Français à la soutenir de tous leurs efforts. » (*Id.*, VIII. 157).

Le tard retour fera marris contents...

LE TARD RETOUR. — Louis XVIII, de retour des EXTRÊMES CONTRÉES (164e), a séjourné en France ENTRE L'AVRIL (1814) ET MARS (1815, 36e) : DE NUICT ASSAILLIS ET PILLEZ (180e); il s'est retiré à GAND (183e); RECLOING, comme le nomme le vers suivant, il retournera : TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e). Le Prophète dit ici : LE TARD RETOUR, parce qu'une chose arrive toujours *tard* quand elle est vivement désirée : les *Cent-Jours* de l'interrègne sont nommés dans l'histoire le *Siècle des Cent-Jours!* et le Prophète a dit pour le temps qui suivit L'AVRIL ET MARS : O QUEL CHERTÉ! MAIS DEUX GRANDS DÉBONNAIRES PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (*voir* 35e-38e). — MARRIS CONTENTS. *Marri*, être triste, affligé (*Glossaire*). On a vu dans des quatrains sur la bataille de Waterloo : GRAND PEUPLE DUBITEUX (168e); LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e).

« L'usurpation de Napoléon a duré cent jours, etc. » (*Voir* p. 88, 1re col.).

« Dans la matinée même du 8 juillet, Paris prit une toute autre face. Tous les cœurs, comprimés depuis le 20 mars, s'élançaient au-devant du *Père de la patrie*. Le bonheur et la joie brillaient sur une multitude de visages... La garde nationale se fait remarquer par cet heureux désordre qui permet l'ivresse de la joie : elle a repris la cocarde blanche. C'est aux cris de *Vive Henri IV!* que la multitude, débouchant des faubourgs, se porte dans la plaine. Le ciel, d'abord un peu couvert, s'éclaircit; il devient pur et serein.

» Bientôt l'aspect des royalistes (BLANCS) qui avaient partagé le court et nouvel exil de Louis XVIII donna la certitude qu'il allait paraître en personne. La voiture royale, saluée par des milliers d'acclamations, entre vers trois heures dans Paris; à droite était Monsieur comte d'Artois, à cheval, en uniforme de colonel-général de la garde nationale, et à gauche Monseigneur le duc de Berry. Parmi les personnages marquants qui accompagnaient le roi, on distinguait les maréchaux ducs de Tarente, de Raguse, de Reggio, de Bellune, de Feltre; le maréchal de Saint-Cyr, les lieutenants-généraux Maison, Dessoles et Villate; MM. de Talleyrand, Lally-Tolendal, Châteaubriand, Vitrolles (DE ROUGES ET BLANCS CONDUIRA GRANDE TROUPE, 186e). Des saluts affectueux du Roi et des Princes répondaient aux cris de *Vive le bon roi* qui nous est rendu! *vive notre Père! vive Louis-le-Désiré!* Ici, nulle politique, nul apprêt, nulle cérémonie ne venait s'interposer entre le père de famille et ses enfants; on n'entendait pas une seule bouche parjure adresser des hommages qui fussent démentis par le cœur. C'était *la joie des larmes;* car le peuple pleurait, et le roi lui-même était attendri. « Mes

Digitized by Google

amis, dit le comte d'Artois, vous serez CONTENTS de nous... » Mais dans quel état grand Dieu! Louis XVIII retrouvait son royaume, naguère florissant, et alors en proie à toutes les convulsions d'un parti d'autant plus désespéré qu'il se voyait à la veille de rentrer dans le néant, PAR FIXE GRAND NÉANTY, 170). Paris présentait l'image d'une ville conquise. Toutes ses portes étaient occupées par des troupes étrangères; des piquets d'infanterie gardaient les avenues de tous les ponts et des places publiques; des canons étaient braqués vis-à-vis le palais des Tuileries. Tout Français, de quelque parti qu'il fût, versa des larmes amères à l'aspect de cette humiliation cruelle. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 141).

Le *Siècle* a dit : La branche aînée des Bourbons fut dans cette circonstance l'ancre de salut; sans elle, sans le prince que la mort de Louis XVI et celle de son jeune fils avait fait le chef de la famille royale, la France eût été peut-être démembrée. L'étranger se serait partagé nos belles et riches provinces. Dieu ne le permit pas (*Jourdan*, La Vérité, 17 février 1856).

Le Recloing ne sera sans débat
En employant et perdant tout son temps.

LE RECLOING.— *Re*, en composition, exprime répétition : venir, revenir, partir, repartir. Quel mot plus heureux pouvait créer le Prophète pour désigner Louis XVIII à GAND? *Loin* par un premier exil dans les EXTRÊMES CONTRÉES (164e, *voir* 32e, 35e), il est *loin* encore ou RECLOING par le second exil : CONTRAINT DE SORTIR HORS, DE GAND, etc. (183e).

NE SERA SANS DÉBAT. — On a vu au mot GAND que Louis XVIII, pour disputer son trône au moins par la diplomatie, entretint des relations suivies avec toutes les puissances de l'Europe (p. 224).

« Dès le matin du 20 mars, l'on avait vu sur les murs de Paris une proclamation très énergique du roi qui déclarait traîtres et criminels de lèse-majesté tous Français qui porteraient les armes en faveur de l'usurpateur, etc. Le même jour, presqu'en même temps, aux mêmes lieux, et à côté de la proclamation de Louis XVIII, les mêmes afficheurs placardaient une proclamation de Napoléon aux Français. » (*Montg.*, VIII. 226, DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ, 180e).

« Des actes ostensibles et une correspondance secrète partageaient les travaux du roi dans son exil de GAND. La correspondance secrète s'étendait aux principales villes du royaume, notamment à la capitale; on y préparait l'opinion au renversement de l'usurpateur et au rétablissement de l'autorité légitime. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 106).

EN EMPLOYANT ET PERDANT TOUT SON TEMPS. — 28 sept. 1795. « Louis XVIII écrit au duc d'Harcourt : ... « Ma situation est semblable à celle d'Henri IV, sauf qu'il avait beaucoup d'avantages que je n'ai pas. Suis-je comme lui dans mon royaume? Suis-je à la tête d'une armée docile à ma voix? Ai-je toujours porté les armes depuis l'âge de seize ans? Ai-je gagné la bataille de Coutras? Non; je me trouve dans un coin de l'Italie, etc. » (*Montg.*, IV. 372).

22 juin 1815. « Louis XVIII adresse aux Français une proclamation datée de Catau-Cambrésis : « Nous n'avons pas voulu unir nos bras ni ceux de notre famille aux instruments dont la Providence s'est servie pour punir la trahison. Mais aujourd'hui que les puissants EFFORTS de nos alliés ont dissipé les satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos Etats pour y rétablir la Constitution que nous avions donnée à la France... » (*Voir plus loin*).

Le Prophète a copié, 250 ans à l'avance, cette proclamation que Louis XVIII fit au moment même où le quatrain qui suit recevait cette interprétation.

185e

Le vieux tribun au point de la tréhémide
Sera pressé captif ne délivrer,
Le veuil non veuil le mal parlant timide
Par légitime à ses amis livrer. X. 85.

L'homme du dix-huit brumaire, réduit à la fin des Cent jours au point d'avoir moins que rien, abdiquera, mais retardera son départ de jour en jour, d'heure en heure; il offrira de défendre, comme général, le territoire français. Pressé de toutes parts, sa fausse position lui conseillera la détermination la plus contraire à ses intérêts. Il se rendra captif pour toujours aux Anglais, en apprenant que le roi légitime, rendu aux vœux de ses amis, est rentré dans Paris.

Le vieux tribun au point de la tréhémide,
Sera pressé captif ne délivrer.,.

LE VIEUX TRIBUN.— *Tribun*, homme puissant en parole... Il est dit de Napoléon : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE (140e), DENT AIGUE ET FORTE (208e). *Tribun*, homme élevé en charge et pris dans les rangs du peuple (*Dict.*), Après le dix-huit brumaire, Napoléon établit en France pour la première fois le *Tribunat*.— VIEUX. Nostradamus appelle le maréchal Ney le VIEUX PLEIN BARBE. Bonaparte, demandant malgré sa jeunesse le commandement de l'armée d'Italie, dit : « On vieillit vite sur un champ de bataille, et j'en arrive. » Béranger a dit de lui : « Vieux grenadiers, suivons un vieux soldat. » — TRÉHÉMIDE, mot grec de Τρεις, trois fois et Ημιδεης, dont il manque la moitié (*Lex*), qui a perdu trois fois la moitié, qui a moins que rien.

CAPTIF NE DÉLIVRER. — C'est de ce captif qu'il a été dit : LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU PASSERA GENES (174e), et PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (202e). Le voici PLUS GRAND CAPTIF (169e); échappé de l'île d'Elbe, il n'échappera pas de Sainte-Hélène.

LE VIEUX TRIBUN AU POINT DE LA TRÉHÉMIDE. — « Au retour de Waterloo, croyez-vous que j'eusse pu renvoyer le Corps législatif et sauver la France sans lui? » — Non, ai-je dit; le Corps législatif ne se serait pas dissout volontairement; il eût fallu employer la force; il eût protesté, et il y eût eu scandale. Le dissentiment qui eût éclaté dans son sein se fût répété dans la nation. Cependant l'ennemi serait arrivé. Votre Majesté eût succombé, accusée par toute l'Europe, accusée par les étrangers, accusée par nous-mêmes, emportant peut-être la malédiction universelle, et semblant n'avoir été qu'un chef d'aventures et de violences. Au lieu de cela, Votre Majesté est sortie pure de la mêlée..« Deux grands partis m'y étaient laissés : celui de tenter de sauver la patrie par la violence, ou celui de céder moi-même à l'*impulsion générale*. J'ai dû prendre celui que j'ai suivi; *amis et ennemis, bien intentionnés et méchants, tous étaient contre moi. Je demeurais seul;* j'ai dû céder... Un moment j'eus envie de résister, continuait-il, je fus sur le point de me déclarer en permanence aux Tuileries, au milieu des ministres et du Conseil d'Etat, d'appeler autour de moi les 6,000 hommes de la garde que j'avais à Paris; de les grossir de la partie bien intentionnée de la garde nationale, qui était nombreuse, et de tous les fédérés des faubourgs; d'ajourner le Corps législatif à Tours ou à Blois; de réorganiser sous Paris les débris de l'armée, et de travailler seul ainsi, et par forme de dictature, au salut du peuple. Mais le Corps législatif aurait-il obéi? J'aurais bien pu l'y contraindre par la force: mais alors quel scandale et quelle nouvelle complication! Le peuple ferait-il cause commune avec moi? L'armée même m'obéirait-elle constamment? Dans les crises toujours renaissantes, ne se séparerait-on pas de moi? N'essaierait-on pas de s'arranger à mes dépens? L'idée que tant d'efforts et de dangers n'avaient que moi pour objet, ne serait-elle pas un prétexte plausible? Les facilités que chacun avait trouvées l'année précédente auprès des Bourbons, ne seraient-elles pas aujourd'hui, pour bien des gens, des inductions décisives? » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 429).

SERA PRESSÉ CAPTIF NE DÉLIVRER. — « Oui, j'ai balancé longtemps, disait l'Empereur, pesé le pour et le contre; et, comme je vais vite et loin, que je pense fortement, j'ai conclu que je ne pouvais résister à la coalition du dehors, aux royalistes du dedans, à la foule de sectes que la violation du Corps législatif aurait créées, à cette partie de la multitude qu'il faut faire marcher par la force, enfin à *cette condamnation morale, qui vous impute, quand vous êtes malheureux, tous les maux qui se présentent*. Il ne m'est donc resté absolument que le parti de l'abdication; elle a tout perdu; je l'ai vu, je l'ai dit; mais je n'ai pas eu d'autre choix... En dissolvant le Corps législatif, je pouvais tout au plus obtenir de l'ennemi quelque capitulation, et encore, je le répète, m'aurait-il fallu du sang et me montrer tyran! J'en avais néanmoins arrêté le plan dans la nuit du 20, et le 21 au matin allait voir des déterminations d'une étrange vigueur, quand, avant le jour, tout ce qu'il y avait de bon et de sage vint m'avertir qu'il n'y fallait pas songer; que tout m'échappait, et qu'on ne cherchait aveuglément qu'à s'accomoder. » (*Id.* I. 431).

Digitized by Google

Le veuil non veuil le mal parlant timide,
Par légitime à ses amis livrer.

LE VEUIL NON VEUIL. — Il veut et ne veut pas. — LE MAL PARLANT TIMIDE. On dit : « Le mal est mauvais conseiller; *malesuada fames;* souvent la peur d'un mal fait tomber en un pire; la perte rend irrésolu. »

LÉGITIME. — Ces mots d'un même quatrain, TRIBUN et LÉGITIME, indiquent la lutte des partis et affirment la croyance du Prophète au *droit divin* des rois. — SES AMIS. Le TRIBUN avait aussi ses partisans ou AMIS, et le Prophète a dit : TOUS LES AMIS QU'AURONT TENU PARTY POUR RUDE EN LETTRES (Napoléon) MIS MORT ET SACCAGÉ (170e).

« 22 juin. L'abdication de Napoléon est admise purement et simplement, mais dans la nuit, par des affiches, il la déclare conditionnelle et faite en faveur de son fils. (*Montg.*, VIII. 224).

« 29 juin. Bonaparte part de Paris. Il se dérobe et va à la Malmaison alors que le canon des étrangers gronde aux environs de la capitale. Il a retardé son départ de jour en jour, d'heure en heure, de moment en moment; enfin on le décide en lui disant que les coureurs de l'ennemi sont en vue ! Napoléon a écrit, le 28, à la Commission du gouvernement : « En abdiquant le pouvoir, je n'ai pas renoncé au plus noble droit de citoyen, au droit de défendre mon pays. L'approche des ennemis de la capitale ne laisse plus de doute sur leurs intentions et sur leur mauvaise foi. Dans ces graves circonstances, j'offre mes services comme général, me regardant encore comme le premier soldat de la patrie. » Après avoir lu cette lettre à haute voix, le duc d'Otrante s'écrie : « Est-ce qu'il se moque de nous ? Carnot est d'avis de replacer Napoléon à la tête de l'armée...» (*Id.*, VIII. 231).

« Napoléon avait fait dire à la Commission du gouvernement : « ... J'offre de me remettre à la tête de l'armée non plus comme le souverain de la France, c'est à mon fils qu'appartient aujourd'hui ce titre, et l'autorité qui y est attachée, mais comme un soldat qui veut guider les Français dans le chemin de l'honneur ».. Il a prié le gouvernement de le nommer généralissime et de croire à sa parole d'honneur d'empereur et de soldat, qu'après le succès il déposera le commandement et rentrera dans sa solitude. Ce dernier cri de l'ambition est repoussé... On l'entraîne... (*Id.*, VIII. 233).

« Enfin, et c'était par-dessus tout ce qui le dirigeait en cet instant critique, il espérait qu'à la vue du danger les yeux se dessilleraient, qu'on reviendrait à lui, et qu'il pourrait sauver la patrie. C'est ce qui lui fit allonger le temps le plus qu'il put à la Malmaison, c'est ce qui le fit retarder beaucoup encore à Rochefort. S'il est à Sainte-Hélène, c'est à ce sentiment qu'il le doit; jamais il ne put se séparer de cette pensée. Plus tard, quand il n'y eut plus d'autre ressource que d'accepter l'hospitalité du *Bellérophon*, peut-être ce ne fut pas sans une espèce de secrète satisfaction intérieure qu'il s'y voyait irrésistiblement amené par la force des choses; être en Angleterre, c'était ne pas être éloigné de la France. Il savait bien qu'il n'y serait pas libre, mais il espérait y être entendu; et alors que de chances s'ouvraient à la nouvelle direction qu'il pourrait imprimer ! (TILTRE ANGLICAN SERA TARD ADVISÉ, 128e.) » (*Mém. de Ste-Hél.*, I. 594).

« Et pourtant la mer se trouvait occupée par les Anglais, ses ennemis. Les Alliés et les royalistes avaient juré sa mort; il fallait prendre une détermination suprême. Ce fut, dit-on, au milieu de ces angoisses, que Napoléon reçut du capitaine d'un navire marchand l'offre de le conduire aux Etats-Unis. « Je garantis, dit le marin à l'ex-empereur, que votre traversée en Amérique sera des plus sûres. J'ai fait matelasser intérieurement quelques tonneaux dans lesquels je pourrais au besoin vous cacher avec votre suite... Napoléon refusa, les uns disent pour ne pas compromettre les personnes qui faisaient preuve d'un si généreux dévouement; d'autres affirment que l'ex-empereur, sachant que Fouché dirigeait la Commission du gouvernement, ne douta point que la police ne fut instruite de tout ce qui se passait à Rochefort. *Le 12 juillet, on lui annonça l'entrée des Alliés à Paris, et que Louis XVIII venait de remonter sur le trône. Pour prévenir le moment où il n'aurait plus le choix*, Napoléon s'arrêta au parti d'aller lui-même à bord de l'escadre anglaise se constituer librement l'hôte du gouvernement Britannique. (CAPTIF NE DÉLIVRER). » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 178).

« Napoléon ayant abordé l'île d'Aix, envoya le comte Las-Cases auprès de l'amiral Anglais, pour lui demander s'il lui permettrait de suivre sa route pour l'Amérique; l'amiral lui répondit qu'il ne pouvait que lui offrir de le transporter en Angleterre. Mécontent de cette réponse, Napoléon tenta vainement plusieurs moyens d'échapper à la croisière anglaise. L'entrée du roi à Paris le décida à chercher un refuge sur la flotte anglaise. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 175).

186e

Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
Accompagné de ceux d'Aquilon,
De rouges et blancs conduira grande troupe
Et iront contre le Roy de Babylon.

X. 86.

Louis XVIII, à GAND, sera le roi de France aux yeux de l'Europe. Il dira : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours. » La paix de l'Europe entière reposera sur ce roi qui viendra accompagné des rois du nord; il conduira une troupe nombreuse de blancs ou de légitimistes fidèles, et de rouges ou révolutionnaires ralliés à sa cause; ils marcheront contre le roi de la Babylone moderne, Paris, qui a possédé LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST.

Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
Accompagné de ceux d'Aquilon...

COMME UN GRYPHON. — *Griffon*, animal ailé que l'on représente avec quatre pieds, le devant du corps semblable à celui d'un AIGLE et le derrière à celui d'un LION... Mandeville dit qu'un de ces oiseaux a plus de force que huit *Lions* et que cent *Aigles...* » (*Moréri*).

La France, en 1814-1815, eut un roi ayant EN MARQUE le LYON (33e, 166e) et le gouvernement même de L'AIGLE CELTIQUE : MIS EN ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU. Cette remarque peut n'avoir pas été étrangère au choix que le Prophète a fait du mot GRYPHON; car ce mot qu'il n'emploie pas ailleurs n'exprime rien de plus que ceux-ci sur le duc de Bordeaux, en 1830 : JEUNE MILVE (226e); L'AUBEREAU (216e); LE GRAND SATYRE ET TYGRE D'HYRCANIE, DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCEAN (III. 90-95).

LE ROY D'EUROPE. — Ces mots ont le sens de ceux-ci : *L'enfant de l'Europe.*

« Lorsque les ambassadeurs de tous les souverains de l'Europe furent introduits devant Louis XVIII, en 1820, au moment de la naissance de Mgr le duc de Bordeaux, le nonce, Mgr Macchi, parlant au nom de ses collègues, prononça les paroles suivantes : « Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets est aussi l'enfant de l'Europe : il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitation. » (*Le bon Français*, 1833, 175).

12 mai 1815. « Un rapport fait au congrès de Vienne, publié par son ordre, approuvé et signé par toutes les puissances, confirme la déclaration du 13 mars : « La liberté d'une nation de changer son système de gouvernement doit avoir ses justes limites; et si les puissances étrangères n'ont pas le droit de lui prescrire l'usage qu'elle fera de cette liberté, elles ont au moins indubitablement celui de protester contre l'abus qu'elle pourrait en faire à leur préjudice. Pénétrées de ce principe, les puissances ne se croient pas autorisées à imposer un gouvernement à la France; mais elles ne renonceront jamais au droit d'empêcher que, sous le titre de gouvernement, il ne s'établisse en France un foyer de désordre et de bouleversement pour les autres Etats... Cet *homme* n'a d'autre garantie à proposer que sa parole. Après la plus cruelle expérience de quinze années, qui aurait le courage d'accepter cette garantie ? La paix avec un gouvernement placé en de telles mains et composé de tels éléments ne serait qu'un état perpétuel d'incertitude, d'anxiété et de danger. Aucune puissance ne pouvant effectivement désarmer, les peuples ne jouiraient d'aucun des avantages d'une véritable pacification; rien ne serait stable dans les relations politiques; un sombre mécontentement planerait sur tous les pays, et, du jour au lendemain, l'EUROPE en alarmes s'attendrait à une nouvelle explosion... La plus grande partie des envahissements et des réunions forcées dont il a successivement formé ce qu'il appelait LE GRAND EMPIRE, a eu lieu pendant ces perfides intervalles de paix, plus funestes à l'EUROPE que les guerres mêmes qui l'ont désolée... » (*Montg.*, VIII. 162).

« Par une première proclamation datée de GAND, le 15 avril, le roi avait annoncé qu'il allait revenir au milieu de son peuple; que l'EUROPE, fidèle à ses traités, ne voulait pour roi de France que Louis XVIII; que douze cent mille hommes marchaient déjà pour assurer le repos du monde et délivrer une seconde fois la France. » (*Vie de Louis XVIII*, p. 106).

Dépêches des commissaires au baron Bignon. — « On dit qu'on ne prétend point s'opposer au choix d'aucun autre chef de gouvernement que Napoléon II. L'on répète à chaque occasion que les puissances de l'EUROPE ne prétendent point intervenir dans ce choix; mais on assure que si le prince choisi était dans le cas, par la nature

Digitized by Google

même de sa situation, d'alarmer la tranquillité de l'Europe, en mettant en problème celle de la France. il serait nécessaire aux puissances alliées d'avoir des garanties, et nous sommes fondés à croire que ces garanties seraient des cessions de territoire.

« Un seul (Louis XVIII) leur semblait réunir toutes les conditions qui empêcheraient l'Europe de demander des garanties pour sa sécurité. Déjà, disent-ils, il réside à Cambrai; le Quesnoy lui a ouvert ses portes. Ces places et d'autres villes sont en sa puissance, soit qu'elles se soient données ou qu'elles lui aient été remises par les Alliés... » (*Lubis*, III. 445).

Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe. — « Les yeux attachés sur cette France dont vous apercevez en quelque sorte la frontière, vous voulez en connaître les maux pour y apporter le remède... Le moment approche, Sire, où vous recueillerez le fruit de vos vertus et de vos sacrifices. » (Châteaubriand à Louis XVIII, *Vie de Louis XVIII*, p. 110).

« J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours... Nous nous hâtons de rentrer dans nos Etats. » (*Voir la concordance des Proclamations de Louis XVIII avec la Prophétie*, p. 234).

Accompagné de ceux d'Aquilon. — La *Lettre à Henry II* dit pour la première entrée des Alliés : « *Et seront lors les Seigneurs deux en nombre d'Aquilon victorieux* (65°), et l'on a vu ces mots au milieu de 8 vers sur le retour de l'île d'Elbe et le retour de Gand : Les longs cheveux de la Gaule Celtique accompagnez d'estranges nations.

« La bataille de Waterloo vint mettre un terme à notre immobile anxiété... Le roi quitta Gand le 22 juin, pressé par ses sûrs amis et son propre jugement de *ne pas perdre une minute* pour aller se placer entre la France perplexe et l'invasion étrangère. J'en partis le lendemain avec M. Mounier, et, le même jour, nous rejoignîmes le roi à Mons, où il s'était arrêté. Le 26, au matin, en même temps que nous apprenions les évènements de Paris, l'abdication de Napoléon, l'envoi des commissaires aux souverains alliés, est arrivée à Mons une lettre du duc de Wellington à M. de Talleyrand, lui disant, m'assure-t-on, en propres termes : « Je regrette beaucoup que vous n'ayez pas accompagné ici le roi; c'est moi qui l'ai engagé à *rentrer en France en même temps que nous*. Si j'avais pu vous dire les motifs qui me dirigent dans cette circonstance, je ne doute pas que vous n'eussiez donné au roi le même conseil. J'espère que vous viendrez les entendre. « M. de Talleyrand s'est décidé sur le champ à partir et nous avec lui, et nous avons rejoint le roi ici le 26. » (*Guizot*).

21 juin. Wellington dit dans sa proclamation de Malplaquet : « J'informe tous les Français que j'entre dans leur pays à la tête d'une armée victorieuse, non en ennemi, à l'exception de l'*usurpateur* qui est l'ennemi de la nature humaine, et avec qui on ne peut avoir ni paix ni trêve. J'ai passé vos frontières pour vous soustraire au joug de fer qui vous opprime. » (*Montg.*, VIII. 231).

Vous que j'appris à pleurer sur la France,
Dites surtout aux fils des nouveaux preux,
Que j'ai chanté la gloire et l'espérance
Pour consoler mon pays malheureux;
Rappelez-leur que l'Aquilon terrible
De nos lauriers a détruit vingt moissons;
Et bonne vieille au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

(*Béranger*, La bonne vieille).

De rouges et blancs conduira grande troupe...

Nostradamus, qui a dit au début de sa prophétie : Lors blancs et rouges jugeront a l'envers (29°), désigne toujours par ces mots blancs et rouges la Légitimité et la Révolution. Il a parlé de l'*anneau de la Fidélité* créé à Gand : Puisque l'anneau on fera mal entendre (154°). — Les citations apportées à ce vers d'un quatrain de ce même récit : Le tard retour fera marris contents (184°), montrent, à la suite de Louis XVIII, des Royalistes toujours fidèles et des révolutionnaires qui, après avoir servi la République, le grand Roge (88°) et Napoléon, ayant chef rouge (44°), se sont ralliés à la cause du légitime a ses amis livrer (185°).

« Au retour de l'île d'Elbe, l'Empereur étant entré le soir fort tard aux Tuileries, son premier lever, le lendemain, fut, comme on le suppose, des plus nombreux... Il parlait successivement avec bienveillance à chacun : « Ah! monsieur le major-général de l'armée *blanche*, » dit-il, à deux pas de moi, à quelqu'un, avec un mélange visible de plaisanterie et d'affection. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 461).

Et iront contre le Roy de Babylon.

Louis XVIII le gryphon, Roy d'Europe, et les Rouges et les Blancs qu'il ramène, et ceux d'Aquilon, dont il est accompagné, n'en veulent qu'à Napoléon, ainsi que Wellington vient de le déclarer expressément. Napoléon est le Roy de Babylon. Paris, situé *entre* deux fleuves (45°), est pour le Prophète, durant la Révolution, la Babylone moderne : Les citoyens de Mesopotamie, Irez encontre amis de Tarraconne (153°); Soubs l'opposite climat babylonique (120°); Neufve Babylone, *fille misérable, augmentée par l'abomination du premier holocauste et ne tiendra tant seulement septante trois ans et sept mois* (*Lettre*, 27°). Le Prophète déclare qu'après 1848 la France s'est mise sous la *servitude benigne et volontaire* de Napoléon III.. *Soy remettant à la protection de Mars, spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exigue Mesopotamie* (*id.* 39°) Il a dit ailleurs : Mesopotamie défaillira en France (III. 99-100).

« En 1830, c'est Paris qui a renversé le gouvernement des Bourbons et dicté la loi aux provinces. En 1814, au contraire, la France fut unanime; les provinces, les premières, secouèrent la tyrannie de Bonaparte, et les Bourbons avaient déjà été proclamés à Bordeaux et dans tout le Midi quand Paris suivit cet exemple. » (*Le bon Français*, p. 151).

Depuis 72 ans (1789), Paris impose sa volonté à la province; en 1848, la province marcha sur la capitale, et c'est par crainte de cette cité révolutionnaire que la province a donné à Napoléon III le pouvoir le plus absolu qui fut jamais : En hiérarchie n'en fut onc un pareil (*Vie de L.-Philippe*, p. 84); Neveu du sang occupera le regne (*id.*, 76). Jamais Paris n'aura été maintenu dans l'ordre aussi durement que sous ce règne : Rapis onc fut en si très dur arroy (*voir* le règne de Napoléon III, VI. 20-28).

S. Exc. M. Billaut. — « Le devoir du gouvernement est de faire une guerre acharnée aux idées fausses et aux mauvais sentiments (très bien! très bien!) L'honorable préopinant a traduit la pensée de l'amendement sous une forme pittoresque. Il a dit que Paris était aux Parisiens comme la France était aux Français; il a dit : Quand nous rendrez-vous Paris? Eh bien! voici ma réponse : Nous ne vous le rendrons pas (rires d'adhésion). — Plusieurs voix : Très bien! Bravo! — M. Picard : Nous le reprendrons! (Rumeurs). — Plusieurs voix : A l'ordre! à l'ordre! — M. le ministre : M. Picard me dit : Nous le reprendrons. Si c'est avec la majorité de la Chambre, vous attendrez toujours (applaudissements). (*Moniteur*, 21 mars 1861).

Le grand Empire de l'Antechrist (*Lettre à Henry II*, 19°) devait être, d'après la tradition, au Roy de Babylon.

« C'est une opinion assez commune que l'Antechrist naîtra à Babylone... Le témoignage des anciens prophètes, et même d'Isaïe, qui semblent désigner l'Antechrist sous le symbole et même sous le nom de *Roi de Babylone*... Quant aux témoignages des autres prophètes, qui semblent annoncer l'Antechrist sous le symbole et sous le nom de Roi de Babylone, on ne peut en conclure que cet impie doive tirer son origine de cette ville... Il viendra de cette ville. » (*Migne*, Hist. Ecclésiast., 1049).

187°

Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipoles posera son genisse,
Par mer la Pille tout esvanouira.

X. 87.

Le grand Empereur et roi viendra prendre port à Rochefort, peu de jours après la victoire des Alliés à Waterloo. Ce sera la mort du grand empire. Napoléon posera sa demeure vers l'autre pôle; et la nation qu'il aura chassée de Toulon : Chasser sordide qui puis sera contraire (57°), la nation pillarde, mettra fin à ses destinées au sein des mers.

Grand Roy viendra prendre port près de Nisse

Grand Roy. — Le Prophète a dit de Napoléon : Le grand monarque chatiera leur frénaisie (98°), il nomme le prince Eugène : L'enfant du grand (144°), et Napoléon deux fois :

Digitized by Google

LE PETIT GRAND (207e, 208e), celui qui : DE SOLDAT SIMPLE *parvint* EN EMPIRE est ROY FAICT 127e-133e).

VIENDRA PRENDRE PORT. — On voit dans un quatrain Napoléon à Rochefort : AU FORT DU PORT (208e).

PRÈS DE NISSE. — Le GRAND ROY dont le SURNOM Napoléon signifie l'*exterminateur*, s'est embarqué pour l'île d'Elbe, la victoire l'ayant abandonné une première fois pour passer du côté des Alliés : NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (*voir* p. 58). La victoire des Alliés à Waterloo l'oblige à venir prendre *port* à Rochefort, peu de jours après. Le Prophète joue ici encore sur ce nom de lieu NICE, en italien *Nizza* (*MacCarthy*), qui signifie *victoire* : Νικη, victoire (*Lexique*).

« 18 juin. Bataille de Waterloo. 3 juillet. Arrivée de Napoléon à Rochefort. »

« En passant à Niort, il fut salué des acclamations du peuple. La garnison le supplia de se mettre à sa tête : « N'allez pas à Rochefort, lui disaient les officiers ; vous êtes trahi : les vaisseaux anglais sont arrivés pour vous enlever. » Napoléon, ému par cet enthousiasme, dit au général Becker : « Ecrivez donc au gouvernement, et signalez-lui les dangers qu'auront à courir les deux frégates pour sortir du port de Rochefort. Dites-lui qu'il connaît mal l'esprit de la France ; qu'il s'est trop pressé de m'éloigner. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 176).

Le grand empire de la mort si en fera...

LE GRAND EMPIRE. — Nostradamus a dit de cet Empire : AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE (47e), et pour la première chute de l'Empereur : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT (165e). Le Prophète a connu que Napoléon nommerait son peuple LE GRAND PEUPLE (*voir* p. 129), et son Empire LE GRAND EMPIRE (*voir* p. 227, 2e col.)

DE LA MORT SI EN FERA. — Ces mots : LE GRAND EMPIRE DE LA MORT, sont pour rappeler ceux-ci sur la bataille de Waterloo : L'ENTOUR PARQUES (mort) PLANTER PROFOND PLATEAUX (182e) ; QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e) ; il est dit de Napoléon : POUR LUY GRAND PEUPLE MOURRA (95e), QU'A FEU ET SANG TOUT SEXE TRANCHERA (113e). Mais ces mots signifient : *Cela* FERA LA MORT *du* GRAND EMPIRE. Cette phrase : *Et si en fait on bons amis*, est traduite ainsi : Et on se fait de bons amis. (*Mag. Pitt.*, 1838, p. 48).

« Le 15, Napoléon se rendit à la croisière anglaise... « C'est maintenant, répétèrent les journaux anglais, que la victoire de Waterloo est complète. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 179).

« Condamné à supporter l'existence, le CAPTIF des puissances européennes est comme retranché de la génération actuelle. Ainsi finit l'audacieuse entreprise qui devait le faire remonter sur le trône élevé dont l'avait précipité l'Europe entière... Aujourd'hui qu'il descend au lieu de son *éternel exil*, ne pouvant se dissimuler la nullité politique à laquelle il est irrévocablement condamné, il doit éprouver le plus grand des supplices de l'ambition et de l'orgueil déçus. *Semblable au vautour de Prométhée, cette désolante certitude déchirera son sein, rongera ses entrailles.* » (CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, 189e) (*Montg.*, VIII. 289).

Aux Antipoles posera son genisse...

ANTIPOLES. — Mot composé de Αντι, cette préposition marque en composition, *opposition* (*Lexique*), et de Πολος, pôle, extrémité de l'axe du monde (*id.*). Nostradamus, dans ces quatrains sur Napoléon III, désigne les Français et les Anglais UNIS ENSEMBLE dans la question d'ORIENT par ces mots : QUANT CEUX DU POLE ARTIC (VI. 21). Sainte-Hélène, située de l'autre côté de l'équateur, vers *le pôle antarctique* est AUX ANTIPOLES. Le Prophète qui vient de jouer sur le mot NISSE, joue ici sur le nom d'ANTIBES, *Antipolis*.

POSERA SON GENISSE. — On dit *Ponere castra*, camper (*W.*). *Genii*, lares, dieux domestiques, pénates (*id.*). Ce vers signifie donc il posera sa demeure au-delà de l'équateur. Le GRAND PROPHÈTE, qui LIMITE LES LIEUX, nomme Ste-Hélène : SILENE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (207e). En effet, SILENE est l'anagramme de ISLE ELENE (*voir* 213e, 214e).

Par mer la Pille tout esvanouira.

LA PILLE. — On a vu à la fin de 8 vers sur la lutte des partis en 1815 : CLASSE ESPARGIE DESLIVREZ AUX CORSAIRES (178e-179e). Ce quatrain sur la prise de Toulon : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e), recevait 20 ans après son entier accomplissement

30 mai 1814. Un traité de paix est signé à Paris, entre la France et les puissances alliées... « On doit principalement remarquer dans ce traité le soin jaloux avec lequel l'Angleterre, aussi fidèle à sa vieille inimitié envers la France qu'à son système de *déprédation maritime*, se réserve, dans toutes les parties du globe, des points d'attaque, des postes offensifs contre le commerce des autres peuples. L'Angleterre, abusant avec énormité de sa fortune, déprime la France d'une manière inouïe, en la dépouillant de ses trois colonies de Sainte-Lucie, de l'île de France et de Tabago, lorsqu'elle même a plus de colonies qu'elle n'en peut embrasser. Jamais cette puissance ne mérita davantage le jugement de Franklin (et de Nostradamus) : « Comme nation guerrière, l'Angleterre aime les conquêtes ; comme nation ambitieuse, elle convoite la domination ; comme nation commerçante, elle est avide d'un gain exclusif. » Un de ses plus fameux ministres (Chatam), ne disait-il pas aussi : Que deviendrait l'Angleterre, si elle était toujours juste envers la France ? » Craignez, réprimez la maison de Bourbon, disait-il encore dans cette séance mémorable (1764), relative aux troubles des colonies américaines (GRAND EXCUSÉ POUR N'ESTRE FAVORABLE, 3e-5e) (*Montg.*, VIII. 26).

« 20 novembre 1815. Un traité de paix est signé à Paris... On ne vit jamais de si criantes extorsions et un tel abus de la victoire ; mais c'est *le gouvernement anglais* qui dicte les conditions du traité. » (ONC NUL TEMPS SI AMER, 188e). » (*Id.*, 300-302).

188e

Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastant tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer.
X. 88.

Les Alliés, fantassins et cavaliers, entreront pour la seconde fois dans Paris, précédant encore Louis XVIII. Cette inondation de tous les peuples de l'Europe enlèvera les dernières ressources de la France. A Marseille, le fer de la multitude ameutée pénétrera dans la poitrine couverte de poil des vieux Mamelucks de l'Empereur. La réaction dite *terreur blanche* commettra des excès d'autant plus déplorables, que la religion et le principe de la légitimité seront invoqués dans leur exécution. Jamais la France n'aura été aussi cruellement éprouvée que par le traité de 1815.

Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastant tout par la mer...

PIEDS ET CHEVAL. — *Pedes, itis*, qui va à pied, fantassin ; *pedites*, l'infanterie (*W.*). *Eques, itis*, cavalier, *equites*, la cavalerie (*id.*). — SECONDE VEILLE. Napoléon PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, a fait la guerre PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS, et par deux fois les Alliés sont venus à Paris précédant Louis XVIII. Ce sont les événements prédits dans ces 28 vers qui ont conduit jusque dans Paris, pour la seconde fois, l'infanterie et la cavalerie ennemies

31 mars 1814. 1re entrée des Alliés à Paris. — 3 mai. 1re entrée de Louis XVIII à Paris.

6 juillet 1815. 2e entrée des Alliés à Paris. — 8 juillet. 2e entrée de Louis XVIII à Paris.

Le Prophète QUI LIMITE LES LIEUX ET LE TERME PERFIX, a dit que les Alliés, à leur première entrée (1814), précéderont Napoléon sous les murs de Paris au printemps : ET SERONT PRÉCÉDENTS AU TEMPS VERNAL (*Lettre à Henry II*, 24e)

FERONT ENTRÉE. — Cette expression n'est dans les mêmes termes que deux fois dans Nostradamus, et deux fois pour le même fait : SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX, COMME MARTRES FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e). — VASTANT TOUT PAR LA MER. Ces mots *adaptent* ce quatrain au

Digitized by Google

précédent, sur les mêmes évènements : PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA. Mais ils sont ici en particulier pour représenter l'inondation des 1,200,000 étrangers, dont il est dit ailleurs : CHEVAUX, BŒUFS, HOMMES L'ONDE MER TOUCHERA (35ᵉ-38ᵉ); EN SERVITUDE ET PAR EAUX RENCONTRÉES (164ᵉ); METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE POUR SUCCOMBER A INTERNITIONS (175ᵉ-176ᵉ); FLEUVES, DARDS, etc. (201ᵉ).

« Dieu tient dans ses mains le cœur des peuples et des rois; c'est par eux qu'il va manifester ses desseins longtemps cachés sur les enfants de saint Louis. Ces *torrents* de haine et de vengeance qui, partis du fond du nord et *grossis* dans leur marche, ont *inondé* nos provinces, viennent expirer au pied de ces faibles murailles, comme la fureur des mers expire sur les sables du rivage. » (*Conférences* de Frayssinous. Craintes et espérances de la Religion, IV. 239).

Dedans le poil entrera de Marseille...

Le Traducteur ne comprenant rien à ce vers, a feuilleté l'histoire à partir de la bataille de Waterloo, et il a trouvé ceci :

« 18 juin. Bataille de Waterloo. — 22 juin. Abdication de Napoléon.—25-26 juin. Des massacres ont lieu à MARSEILLE. A la nouvelle subite et imprévue de la bataille de Waterloo, la population de cette ville, qui avait été disposée d'avance aux assassinats par les machinations de quelques hommes se disant royalistes purs, attaque, égorge des militaires sans défiance, et de préférence une troupe de Mamelucks, ou plutôt d'Orientaux réfugiés après la guerre d'Egypte, et qui formaient un escadron de la garde impériale. » (*Montg.*, VIII. 228).

La première Restauration s'est faite sans effusion de sang, sans réaction; les créatures du gouvernement impérial furent maintenues dans leurs charges : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (181ᵉ); la seconde fut suivie de ce qu'on a nommée la *Terreur blanche*. Le Prophète signale le massacre des Orientaux à Marseille, comme le fait le plus caractéristique de cette réaction et le plus propre en même temps à montrer que l'esprit de parti et non la vengeance personnelle arma le bras des meurtriers. De plus, ce détail développe la prophétie en rappelant la campagne d'Egypte par l'ORIENTAL (74ᵉ); il fournit l'explication de ces mots : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA DANS LA ARDA ET ZERNES (*Lettre*, 19ᵉ), et de ceux-ci : QUI PUIS MOURRA PAR LE MORS DU CHEVAL (142ᵉ). — LE POIL est l'indice de la force; on dit : *un brave à tout poil, à tout crin*. Le maréchal *le brave des braves*, est LE VIEUX PLEIN BARBE (207ᵉ).

Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer.

PLEURS, CRYS ET SANG. — « Il s'en faut tellement que les joies d'une Restauration, dans le midi ou ailleurs, doivent nécessairement se traduire par des scènes de réaction et de violence, que 1814 n'en vit aucune, aucune absolument. Les atrocités de la Terreur, qui pourtant ne dataient que de vingt ans à peine, furent laissées dans l'ombre. Les fils des victimes ne demandèrent pas de compte aux bourreaux, pas plus que le frère de Louis XVI n'en demanda aux assassins du 21 janvier, car, en 1814, qu'on ne l'oublie pas, il n'y eut pas un acte de bannissement, fut-ce contre les plus atroces régicides encore vivants alors. Les populations étaient toutes à l'enthousiasme. La rentrée des Bourbons, la paix revenue avec eux : un tel bonheur rend oublieux du mal. Chez le peuple royaliste comme chez le roi, il y eut bien franche et entière amnistie pour un affreux passé. Cette allégresse publique fut aussi pure que le drapeau blanc qui en était le symbole.

» Dans le Gard même, la question religieuse ne fut pas réveillée. Les protestants n'eurent à subir aucune attaque, aucune menace. Arrivèrent les Cent jours, le fatal retour de l'Ile d'Elbe, les trahisons infames qui l'accompagnèrent, quand la France enfin respirait, quand le commerce renaissait avec la confiance, quand dix mois de paix et de gouvernement paternel avaient déjà produit un bien admirable et rouvert toutes les sources de la prospérité, le despotisme insatiable (LIENS FAMÉLIQUES) revenait au mépris de son abdication, de sa parole solennelle, pour nous rapporter la guerre et tous ses fléaux. L'indignation fut et dut être extrême contre les fauteurs de ce désastreux retour. Puis vinrent les excès commis par la faction bonapartiste et la vieille lie jacobine, qui s'étaient coalisées; les assassinats des volontaires royaux qui rentraient dans leurs foyers après la capitulation du Pont-Saint-Esprit; les actes de violence, de brutale et d'insolente oppression que multiplièrent les agents du pouvoir usurpateur pour comprimer les populations frémissantes; la coupe de la colère se remplissait jusqu'au bord.

» Faut-il s'étonner si, après la seconde chute de Bonaparte, tout ne se passa pas comme l'année précédente, où la joie seule eut sa part? Cette fois la vengeance par malheur réclama la sienne dans ces contrées à l'ardent soleil, aux bouillonnantes passions. Aux comptes récents des Cent-jours, on joignit alors les vieux comptes de la Révolution; on fouilla les sanglants registres; on revint sur le généreux pardon si mal reconnu. *L'impartiale histoire les explique tout en les déplorant...* Du reste, l'esprit de parti a fort exagéré le nombre des victimes de la réaction royaliste du midi; quoique toujours trop grand, ce nombre est bien petit quand on le compare à celui des malheureux immolés par la *Terreur rouge*, la vraie Terreur, tombés sous le couteau des bandes organisées, ou sous le tranchant de la guillotine. » (*Démocratie blanche*. Th. Muret, 70-73).

ONC NUL TEMPS SI AMER. — Ces mots rejetés à la fin de ce quatrain qui embrasse l'invasion étrangère et la guerre civile, rejetés à la fin de 32 vers sur les évènements des Cent-jours, résument tous les malheurs du moment et annoncent le dernier acte de cette sanglante tragédie, le traité de 1815.

« On se demandait si l'Europe était venue nous secourir ou nous conquérir, et quelle serait la force que nous porterions dans les discussions, car nous étions à la veille de subir un nouveau traité. Chacun prévoyait assez que nous serions forcés de payer amplement les frais de la guerre; mais on se flattait encore que ces souverains n'exigeraient pas du roi les mêmes sacrifices qu'ils auraient imposés à Bonaparte...

» Dans des circonstances si critiques, le président du conseil, profondément frappé de la nécessité de mettre vite un terme aux souffrances causées par l'*inondation des étrangers*, et après avoir épuisé tous les moyens de discussion et de résistance, signa au nom du Roi le traité du 20 novembre, résultat inévitable de la seconde apparition de l'homme, si fatale à la France... Ce grand acte de la puissance européenne fut explicitement dirigé « contre le système révolutionnaire reproduit pour faire réussir le dernier attentat de Napoléon Bonaparte. » (Préambule du traité du 20 novembre 1815).

» Les Alliés laissaient au Roi cinq années pour consolider son gouvernement. Enfin, la totalité des engagements que fut obligée de contracter la France, y compris l'entretien des troupes étrangères, s'éleva à 1,700 millions.

Tel fut le second traité de Paris ou du 20 novembre. *Rien de plus affligeant* que le discours prononcé avec une vive émotion par le président du conseil en donnant communication de ce grand acte d'infortune aux deux Chambres (séance du 25 novembre). Ce discours fut entendu avec une profonde tristesse, mais avec une dignité solennelle...

» Ainsi la France sauvée deux fois par son Roi, ne pouvait désormais réparer ses désastres, ni conserver son repos, et surtout son indépendance, que sous la protection de l'autorité légitime et en portant ses vœux et son respect vers celui qui nous avait rendu tous les sacrifices possibles par ces nobles paroles : « Roi d'un autre pays, avait dit Louis XVIII, j'aurais pu perdre l'espérance; mais le roi de France ne désespère jamais avec les Français; qu'ils ne fassent qu'un faisceau, et nos malheurs se répareront. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 162-176).

189ᵉ

Cent fois mourra le tyran inhumain,
Mis à son lieu sçavant et débonnaire,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire.

X. 90.

Napoléon, nouveau Prométhée, mourra tous les jours sur son rocher. Louis XVIII, mis à sa place au trône, sera savant et débonnaire, aura sous sa main tout le pouvoir législatif : la Chambre des pairs sera de sa nomination, celle des députés sera dite l'*introuvable*, et ses membres des *ultra-royalistes*. Louis XVIII éprouvera la plus grande douleur de l'assassinat commis par Louvel sur le duc de Berry frappé dans un lieu public et au milieu de ses gardes.

Un quatrain sépare celui-ci des 8 que l'on vient d'interpréter des évènements accomplis durant les Cent-Jours. Ces 32 vers, où l'on voit le mot GAND presque au début et le mot MARSEILLE à la fin sont, déjà si clairs, que la prophétie

Digitized by Google

ne serait point restée voilée jusqu'à ce jour si Nostradamus leur avait joint ceux-ci. Il détourne l'attention de ses lecteurs en intercalant au milieu de ces luttes l'annonce de CINQUANTE ET SEPT ANNÉES PACIFIQUES, X. 89; puis il revient à la position que les évènements de 1815 ont faite aux deux antagonistes.

Cent fois mourra le tyran inhumain...

TYRAN. — Ce mot doit être entendu du pouvoir absolu. Le Prophète a dit que sous Napoléon, AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE (44e) la France serait esclave : LA DAME SERVE SON TEMPS PLUS N'A DURÉ (164e). — Ce mot dans Nostradamus a presque toujours son sens primitif. *Tyran*, celui qui, dans un Etat, a usurpé une autorité absolue (*W.*). Voici un quatrain qui ne laisse aucun doute à ce sujet : AU PORT SELIN LE TYRAN MIS A MORT, LA LIBERTÉ NON POURTANT RECOUVRÉE, LE NOUVEAU MARS PAR VINDICTE ET REMORT, DAME PAR FORCE DE FRAYEUR HONORÉE, I. 94. — INHUMAIN. Il est dit du même : QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e); MONDE SURTOUT RUYNERA (49e).

CENT FOIS MOURRA. — « Napoléon écrivit ces lignes remarquables qu'on trouva après sa mort dans ses papiers : « Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc où un vautour me ronge. Oui, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France ; le feu est remonté à sa source, et me voilà ! L'amour de la gloire ressemble à ce pont que Satan jeta sur le chaos pour passer de l'enfer au paradis : la gloire joint le passé à l'avenir, dont il est séparé par un abîme immense. Rien à mon fils, que mon nom ! » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 214).

« Les attaques sur Napoléon étaient incessantes, les tourments de tous les instants. Il ne se passait pas de jours sans nouvelles blessures ; et alors on put dire que se trouvait comme réalisé un des supplices de la fable... cloué sur un roc à la façon de Prométhée et sous les griffes de son vautour se délectant aussi à le déchiqueter pièce à pièce ! Oh ! quelle infamie !... Quelle honte éternelle ! » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 354).

« Les prodiges de son retour, les actes de sa courte administration, son exil à Sainte-Hélène, le laissent aujourd'hui rayonnant de gloire aux yeux des peuples et aux pinceaux de l'avenir : « Il est vrai, a-t-il repris avec une espèce de satisfaction, que ma destinée se montre au rebours des autres ; la chute les abaisse d'ordinaire ; la mienne me relève infiniment. Chaque jour me dépouille *de ma peau de tyran*, de meurtrier, de féroce... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 371).

Mis à son lieu sçavant et débonnaire...

MIS A SON LIEU. — Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus et toujours pour l'arrivée de Louis XVIII au trône de Napoléon ; on l'a vu au milieu de 20 vers : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE (172e). — DÉBONNAIRE. Ce mot est trois fois dans Nostradamus et toujours pour Louis XVIII (*voir* 35e-38e et 94e-99e).

« Je ne suis pas un Dieu ; je ne pouvais pas faire tout à moi seul ; je ne pouvais sauver la nation qu'avec elle-même. J'étais bien sûr que le peuple avait ce même sentiment ; aussi souffre-t-il aujourd'hui sans l'avoir mérité. C'est la tourbe des intrigants ; ce sont les gens à titres, à emplois, qui ont été les vrais coupables. Ce qui les a séduits, ce qui m'a perdu, c'est *la douceur du système de* 1814, *la bénignité de la Restauration ;* ils ont cru à sa répétition. Le changement du prince était devenu pour eux une mauvaise plaisanterie. Il n'y en a plus un qui n'ait cru demeurer tout ce qu'il était en me voyant remplacé par Louis XVIII ou par tout autre. Dans cette affaire, ces hommes malhabiles, avides, égoïstes, ne voyaient qu'une compétition qui leur importait peu et ne songeaient qu'à leurs intérêts individuels, lorsqu'il s'agissait d'une guerre de principes à mort qui devait les dévorer tous ; et puis, pourquoi le dissimuler ? convenons-en ; j'avais élevé et il s'est trouvé dans mon entourage *de fiers misérables !* » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 396),

« En arrivant à Paris, le 20 mars au soir, l'Empereur trouva le cabinet du roi dans le même état où il avait été occupé ; tous les papiers demeuraient encore sur les tables... L'Empereur jeta les yeux sur quelques-uns de ces papiers (LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, 180e) ; il y trouva des lettres du roi... ; elles étaient de cinq à six pages, fort purement écrites, de beaucoup d'esprit, disait l'Empereur, mais très abstraites et fort métaphysiques. Dans l'une, le prince disait à la personne à laquelle il s'adressait : « *Jugez, madame, si je vous aime ; vous m'avez fait quitter le deuil.* » Et ce deuil, dit l'Empereur, amenait de longs paragraphes d'un style tout à fait académique... » (*Id.*, I. 145).

La vie de Louis Ier le *Débonnaire* offre de si curieux rapprochements avec tout ce que Nostradamus a prédit de Louis XVIII, qu'on doit croire qu'ils n'ont pas été étrangers dans le choix que le Prophète a fait de cette MARQUE pour Louis XVIII qu'il nomme trois fois DÉBONNAIRE. Il a nommé PHILIPP. de France le MACÉDON en raison de sa ressemblance morale avec son homonyme Philippe de Macédoine (*Vie de L.-Philippe*, p. 15).

« Louis Ier de ce nom, roi de France et empereur d'Occident, surnommé le *Débonnaire*, fils de Charlemagne. Il était en Aquitaine lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son père, ce qui l'obligea à se rendre à Aix-la-Chapelle pour prendre possession de cet empire... Ses trois fils portèrent le peuple à se révolter contre son prince légitime... Lothaire se saisit de son père et le mit sous bonne garde à Saint-Médard-de-Soissons... Quelques temps après, Pepin et Louis, las du gouvernement de leur frère, rétablirent leur père qui força Lothaire à se rendre et lui pardonna sa révolte. Mais ce prince ne fut pas longtemps en repos : ses enfants se révoltèrent de nouveau et le déposèrent pour la seconde fois. — Lothaire contraignit son père de renouveler à Saint-Médard la pénitence publique, de quitter ses armes et ses ornements impériaux, de sortir de l'église et d'avouer qu'il était criminel. Cet attentat toucha de piété les bons sujets de l'Empereur et excita ses fils, Louis et Pepin, à prendre les armes pour le rétablir. Ce prince fut laissé à Saint-Denis, où les évêques lui rendirent la couronne. Il reçut en grâce Lothaire. Louis, son autre fils, jaloux de cet accommodement, se révolta. L'Empereur le mit à la raison et lui pardonna, et en s'en retournant il apprit, à Poitiers, que ce fils ingrat avait repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repasser en Allemagne ; mais, se sentant extrêmement affaibli, il se fit descendre près de Mayence, où il mourut. Ce prince était d'un naturel doux, mais trop facile et trop crédule. Du reste, il était laborieux, sobre, vigilant, libéral, instruit dans les bonnes lettres, parlait et écrivait facilement en latin, avait beaucoup de connaissance du droit et des lois de son état, et avait soin de les faire observer. » (*Moréri*).

Tout le Sénat sera dessous sa main....

SÉNAT. — Il est dit du SÉNAT de Napoléon : DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX, FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE (154e), et LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE (178e-179e). On a vu que ce GRAND SÉNAT, qui a décerné les honneurs de la royauté à Louis XVIII, est devenu la Chambre des pairs ; que cette Chambre a été cassée par un décret A SON DE TROMPE rendu à LYON (207e) ; que Napoléon a créé une nouvelle pairie héréditaire, et que Louis XVIII, à son retour, a rétabli la première pairie et en a banni vingt-neuf membres comme ayant siégé dans celle de Napoléon : TRENTE ADHÉRANS DE L'ORDRE DES QUIRITES, BANNIS LEURS BIENS DONNEZ SES ADVERSAIRES (179e).

4 juin 1814. « La *Chambre des pairs* se compose de 150 pairs nommés à vie, savoir : 86 sénateurs, plusieurs maréchaux et généraux, 3 prélats ecclésiastiques, les ducs et pairs reconnus sous Louis XVI, et quelques nobles de l'ancien régime qui jouissent de la faveur des princes réintégrés. (*Montq.*, VIII. 46).

24 juillet 1815. « Une ordonnance de Louis XVIII exclut 29 membres de la Chambre des pairs. » (*id.*, VIII. 256).

17 août. « Une ordonnance du roi porte nomination de 93 pairs, lesquels, à l'exception de 10, sont pris dans les familles de l'ancienne noblesse.

19 août. « D'après une ordonnance du roi, la dignité de pair est et demeure héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la ligne directe des pairs. » (*id.*, 272).

« La Chambre, transformée par une ordonnance en Cour criminelle, condamne à mort le maréchal Ney, à la majorité de 136 votants sur 161. — Adoption de la loi d'amnistie sans discussion. — Adoption de la loi des élections de 1817. — Adoption des lois sur la presse et les journaux, etc., etc. » (*id.*, *Table analytique*).

La Chambre des pairs créée par Louis XVIII, épurée par lui, augmentée d'éléments choisis par lui dans l'ancienne noblesse ne peut être que SOUS LA MAIN du DÉBONNAIRE qui la gratifia, en outre, de l'hérédité.

5 septembre 1816. « La fameuse ordonnance de ce jour prononça la

Digitized by Google

dissolution de la *Chambre des députés*, que le roi lui-même avait appelée une Chambre *introuvable* et qu'il avait regardée comme le plus insigne bienfait de la Providence. Le mot ultrà-royaliste fut répandu et mis à la mode en France... Un *ultrà* était un partisan de la majorité de la Chambre de 1815... » (*Vie de Louis XVIII*, II. 198).

Fasché sera par malin téméraire.

« Le 13 février 1820, le duc de Berry et son auguste épouse se rendirent à l'Opéra... La princesse désira se retirer avant la fin du spectacle. Le duc de Berry l'accompagna jusqu'à sa voiture, et lui dit, après l'y avoir placée : « Adieu ma bonne Caroline ; je te rejoindrai bientôt. » On levait le marchepied pour fermer la portière et le prince se retournait pour entrer dans le couloir qui conduit à sa loge, lorsqu'un homme s'élance sur lui, le saisit fortement par l'épaule, et, élevant le bras au-dessus de l'épaule droite, lui plonge un poignard au-dessus du sein droit... MM. les comtes de Clermont-Lodève et de Choiseul entouraient le prince ; l'assassin se glissa entre eux, et son action fut si prompte qu'elle ne put être ni soupçonnée ni prévenue, le prince se trouvant placé entre son meurtrier et la sentinelle de service. Le coup fut porté avec tant de violence que le fer pénétra de toute sa longueur dans le corps du prince qui, portant la main sur sa blessure, s'écria : « Je suis mort. » Il retira lui-même l'instrument meurtrier...

« Le roi, qu'on n'avait averti qu'à la dernière extrémité, arriva à cinq heures et demie. Déjà l'état du prince était devenu plus grave ; ses douleurs aigues et une oppression toujours croissante lui ôtaient la faculté de parler. En apercevant le monarque il parut se ranimer, et, faisant un effort surnaturel, il lui adressa d'une voix expirante ces paroles sublimes : « Sire, grâce pour l'homme qui m'a frappé ! grâce pour l'homme ! » — Mon fils, dit le Roi avec l'accent de la plus profonde affliction et les yeux pleins de larmes, vous survivrez, je l'espère, à ce cruel évènement : nous en parlerons ; la chose est importante et vaut la peine d'être examinée... » (*Vie du duc de Berry*, Delandine de Saint-Esprit).

« Louvel naquit en 1783 à Versailles... La chute de Bonaparte, l'entrée à Paris des Alliés excitèrent dans Louvel une fureur telle qu'il conçut le projet d'assassiner les Bourbons... Arrêté, il déclara que depuis six ans il méditait ce meurtre, et que s'il avait pu s'échapper il aurait successivement attaqué le duc d'Angoulême, Monsieur et le Roi lui-même ; puis il aurait vu s'il devait continuer... » (*Feller*).

La mort du duc de Berry semblait entraîner la ruine de l'illustre maison de France vers laquelle convergent toutes les prophéties de Nostradamus. Le Prophète qui a parlé du FRUIT SAUVE DES TROIS LYS (8ᵉ), MYRMIDON (*Vie de L.-Philippe*, p. 15), DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCÉAN (II. 90), VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU (*Vie de L.-Philippe*, p. 34), devait avoir un quatrain sur la mort de celui qui a donné naissance au PRINCE TANT ROYAL DU CIEL VENU (*id.*, p. 10), —Cette mort, que les passions politiques ont causée est, on ne peut mieux, placée dans le quatrain où Napoléon apparaît mourant tous les jours sur son rocher, tandis que Louis XVIII règne à sa place. Un quatrain, qu'un seul sépare de celui-ci dans les Centuries, donne de nouveaux détails sur cette mort et termine ce long récit par la fin de la Restauration, en 1830.

190ᵉ

Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre corde de jonc
Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc.

X. 92.

Le duc de Berry expirera devant son père ; celui-ci, devenu roi, ne tardera pas à s'embarrasser dans les liens d'un ministère impopulaire. Il pourra, mais il ne voudra pas briser ces liens. Le peuple de Paris combattra pour la liberté civile et religieuse dont Genève est le type. Charles X, déclaré par la Charte le CHEF suprême de l'Etat, restera immobile au milieu des évènements qui saperont son trône.

Le quatrain X 91 commence ainsi : CLERGÉ ROMAIN, L'AN MIL SIX CENS ET NEUF... on ne peut y chercher la suite des évènements annoncés dans le quatrain précédent, qui montre Napoléon à Sainte-Hélène, Louis XVIII au trône et le duc de Berry assassiné. Ce premier vers du quatrain qui vient après : DEVANT LE PÈRE L'ENFANT SERA TUÉ, le fait lire avec la pensée d'y voir la mort du duc de Berry, qui expira devant son père ; il est bientôt interprété de cette mort et de la chute de Charles X ; or ce quatrain, par son second vers : LE PÈRE APRÈS ENTRE CORDE DE JONC, renvoie le Traducteur à cet autre : SERRÉ DE CHAINES APRÈS D'UN RUDE CABLE, en un instant pour la confirmation de l'interprétation donnée à celui-ci, 12 vers, formant un récit suivi COMPOSÉ TOUT AU LONG, sont interprétés du règne de Charles X et de ses suites (215ᵉ-216ᵉ, etc.).

Devant le père l'enfant sera tué...

« Monsieur (comte d'Artois, père du duc de Berry), Madame, le duc d'Angoulême et le duc de Bourbon entourent ce lit de mort, où s'empressaient avec zèle, mais presque déjà sans espoir, tout ce que la capitale renferme de plus habile en hommes de l'art. « Je m'en fie à vos soins, leur dit Monsieur tout en pleurs. — Et à nos cœurs, répondit M. Dupuytren.

» Le prince entendant les sanglots de sa compagne désolée, lui dit : « Chère Caroline, calme ton désespoir, conserve-toi pour l'enfant que tu portes dans ton sein. » Ces mots dévoilèrent une espérance qui n'était encore que soupçonnée... Bientôt, à cette scène de désolation, vinrent se joindre Monsieur (comte d'Artois, père du duc de Berry), Madame, le duc d'Angoulême et le duc de Bourbon, dont ce cruel évènement va creuser la plaie toujours saignante ! Tous entourent ce lit de mort. Quel tableau déchirant se présente !... Voyez ce groupe auguste ; contemplez l'affliction mortelle d'un père et celle d'une épouse... ; entendez les cris d'un frère... Arrêtez vos regards sur la douleur profonde et sans larmes de la fille des Rois, qui les avait épuisées sur les tombes de tous les siens... Admirez ces fils de France, tous prosternés au lit de mort ; n'attendant plus rien des hommes, ils demandaient au ciel des forces contre un malheur irréparable... Déjà les ombres de la mort l'enveloppaient ; il tourne son dernier regard sur sa compagne ; il ne la distingue plus. « Caroline, je meurs heureux, je meurs dans tes bras... » Le Prince, mourant, fait un dernier effort ; il cherche la main du Roi, et s'écrie : « O ma patrie, ô malheureuse France ; » il expire... Son dernier sentiment fut pour la France... » (*Vie du duc de Berry*, par Delandine).

Tous les augustes personnages nommés dans ce récit figurent dans la prophétie. Louis XVIII : SÇAVANT ET DÉBONNAIRE, etc. ; Charles X : LE PÈRE, etc. ; le duc d'Angoulême : LE GRAND ANTOINE (218ᵉ, 219ᵉ) ; la duchesse d'Angoulême : REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS D'ANGOLESME, PETITS ROYAUX.., LE PÈRE ROY AU TEMPLE (2ᵉ, 21ᵉ) ; le duc de Bourbon : LE SUPRÊME ÉTRANGLÉ (228ᵉ-230ᵉ) ; la duchesse de Berry : SERA PAR DAME UN PRINCE TANT ROYAL. (*Vie de L.-Philippe*, p. 10) ; DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VUE (*id.*, p. 32).

Le père après entre corde de jonc...

APRÈS. — En 1820, le duc de Berry meurt DEVANT LE PÈRE ; en 1824, LE PÈRE monte au trône, — CORDE DE JONC. *Tomex*, corde de jonc (*W.*). Le Prophète emploie ici un FIGURE de NATURELLE FACTION. On a vu plus haut : LES LIENS FAMÉLIQUES REPRENS, RAVIS (181ᵉ), et l'on dit *il s'est lié par un serment : ce qu'il a fait jusqu'à ce jour lui lie désormais les mains*. Il est dit de la Sagesse :

« Mettez vos mains dans ses *fers*, et engagez votre cou dans ses *chaînes*. Baissez votre épaule et portez-la, et ne vous ennuyez point de ses *liens*... Ses fers deviendront pour vous une forte protection et un ferme appui, et ses chaînes un habillement de gloire. Car il y a dans elles, une beauté qui donne la vie, et ses liens sont des bandages qui guérissent. » (*Ecclésiastique*, VI. 21-31).

« Or, à quoi se réduisait l'héritage laissé à M. de Martignac ? Le roi s'était hâté de dire à ses nouveaux ministres : « Le système de M. de Villèle est le mien. » et la Chambre se hâta d'écrire dans son adresse que le système de M. de Villèle était *déplorable*. Toute l'histoire de la Restauration se trouve dans ce rapprochement. Comment empêcher la Chambre, qui avait la force de vouloir l'exercer ? Et comment empêcher le chef de l'Etat de s'écrier sous l'injure comme fit Charles X à la lecture de l'adresse : « Je ne souffrirai pas qu'on jette ma couronne dans la boue. » Que restait-il donc à tenter ? S'associer complètement au pouvoir électif ? M. de Martignac ne le pouvait qu'en déclarant la guerre à la royauté. Servir la royauté

Digitized by Google

selon son vœu ? il ne le pouvait qu'en déclarant la guerre à la Chambre. Combiner ces deux sortes d'*assujétissement* et pour gouverner être deux fois esclave ? Il l'essaya. » (*L. Blanc*, Hist. de dix ans. I. 124).

Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un trone.

GENEVOIS PEUPLE. — Ce CHEF d'un PEUPL est LE PÈRE ENTRE CORDE DE JONC, LE PÈRE dont L'ENFANT a été TUÉ auparavant, avant peut-être qu'il devînt CHEF d'un PEUPLE; il reste immobile au milieu d'un soulèvement général qui le renverse. Un quatrain parle du combat des Suisses en 1830 : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA, MORTS PROFLIGEZ PEU EN RÉCHAPPERA, TOUS D'ESTRANGEZ (217e).

Le Prophète a pu *faire d'une pierre deux coups;* mais sa manière connue et plusieurs quatrains font voir le peuple de Paris sous cette expression : GENEVOIS PEUPLE. La révolution de 1789 est née des écrits de Voltaire et de Rousseau : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT (85e); elle fut comprimée en 1815 : DU LEMAN FAUTES SERONT BIEN DESNUÉES (209e); elle éclata dans une nouvelle explosion en 1830 : GENEVOIS PEUPLE, et elle recommencera encore : SEICHER DE FAIM, DE SOIF GENT GENEVOISE (II. 59-64) au temps qui a fait dire au Prophète : MIGREZ, MIGREZ DE GENEVE TRESTOUS, SATURNE D'OR EN FER SE CHANGERA (IX. 44-46). — On dit : c'est un juif, un arabe. Nostradamus, qui nomme l'UNION FEINCTE de la France et de l'Angleterre FOY PUNIQUE, a désigné Paris combattant pour la liberté civile et religieuse par le mot GENEVE et PEUPLE GENEVOIS.

« *Genève.* Ville des anciens Allobroges, à l'extrémité du LEMAN. Elle donna son nom à la province de GENEVOIS. En 1536 (du temps de Nostradamus), les Genevois mirent en la maison de ville cette inscription, gravée en lettres d'or sur une table d'airain, qu'on y voit encore aujourd'hui : *En mémoire de la grâce que Dieu leur a faite d'avoir secoué le joug de l'Antechrist romain, aboli ses superstitions et recouvré leur liberté, par la défaite et par la fuite de leurs ennemis.* » (*Moréri*).

SERA ESVERTUÉ. — S'évertuer, *contendere* (*W.*). Le Prophète a dit : CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA (138e) pour *combattra.* — *Contendo,* combattre (*W.*).

« Le 8 août 1829, fut installé un nouveau ministère dont le prince de Polignac (PRISONNIER FAIT MENÉ AU TOMBEREAU, 216e), ami particulier du roi, fut nommé président, le 17 novembre suivant. C'est une des grandes fautes de Charles X. La formation d'un tel ministère, contraire à toutes les règles du gouvernement représentatif, fut accueilli avec un étonnement mêlé d'inquiétude. On vit dans cet acte, que rien n'avait fait prévoir, l'annonce d'une scission éclatante entre le pouvoir royal et la Chambre des députés, et un prélude aux coups d'État. Vainement MM. Courvoisier et de Chabrol, qui avaient d'abord été nommés membres de ce cabinet, représentèrent-ils au roi les dangers auxquels il s'exposait en s'écartant de la route constitutionnelle, Charles X, qui du reste eut toujours l'intention de respecter la Charte, fut inébranlable et la démission des deux ministres fut acceptée.. Dans la séance royale du 2 mars 1830, le roi insista sur les droits sacrés de la couronne, et donna à entendre qu'il était loin de prendre les plaintes exagérées d'une opposition systématique pour l'expression du vœu de la nation. Alors fut rédigée la fameuse adresse signée par 221 députés, par laquelle on avertissait le monarque du danger qu'il y avait à *conserver un ministère* dont les vues paraissaient en opposition avec celles de la Chambre et avec le vœu de tout le royaume. Le roi se montra offensé de cette adresse, et déclara que *ses résolutions étaient immuables.* La Chambre fut prorogée et bientôt après dissoute... Le 23 juillet, le résultat des élections était connu. La proclamation publiée par le roi n'avait produit d'autre effet que de compromettre sa dignité. Les 221 se trouvaient réélus. Charles X, *pour sortir de la position difficile où il était placé* (CORDE DE JONC), chercha une ressource dans l'article XII de la Charte, ainsi conçu : Le roi est LE CHEF suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois de l'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat. Persuadé que cet article l'autorisait dans certains cas à prendre la dictature, il rendit le 25 juillet, d'après un rapport de ses ministres, des *Ordonnances* par lesquelles la Chambre des députés était dissoute, la liberté de la presse suspendue, le nombre des électeurs et celui des députés considérablement réduit et le mode des élections entièrement changé. Ces ordonnances produisirent dans la masse de la population un sentiment d'épouvante et de douleur.

« Les députés présents à Paris et les journaux de l'opposition s'empressèrent de protester. Les fabricants fermèrent leurs ateliers et congédièrent leurs ouvriers, qui firent bientôt une armée redoutable. Dans la journée du 27, des préparatifs de résistance eurent lieu sur plusieurs points. La gendarmerie ayant voulu dissiper les rassemblements, fut repoussée. La ligne qui devait la soutenir, hésita. Bientôt, l'Hôtel-de-Ville, l'Arsenal et la préfecture de police tombèrent au pouvoir des insurgés. La caserne de Babylone, occupée par les Suisses, fut enlevée et la garde dut se replier sur plusieurs points.

» GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC. — M. Lafitte, membre de la Chambre des députés, s'étant présenté à Saint-Cloud dans la journée du 28, pour demander au nom de ses collègues présents à Paris, comme condition de paix, le retrait des Ordonnances, le renvoi du ministère et le rétablissement de la garde nationale, revint sans avoir pu pénétrer jusqu'au roi. » (*Feller*, Charles X).

« MM. de Semonville et d'Argout trouvèrent M. de Polignac à la porte du roi; le président du conseil les avait précédés à Saint-Cloud. — Ah ! dit M. de Polignac, vous venez pour demander ma tête ! — Entrez, Messieurs, entrez. Le roi était parfaitement calme ; malgré les avis qu'il recevait de tous côtés, il ne pouvait croire à une longue et sérieuse résistance de la part du peuple. Les deux pairs eurent beau lui dire que, depuis le matin, la résistance s'était changée en agression, le roi secoua la tête. — Messieurs, dit-il, vous vous trompez; toutes les mesures sont prises pour étouffer l'insurrection, et la révolte cessera d'elle-même. M. de Semonville ne comprenait rien à cette sécurité qui avait véritablement un caractère fatal ; il n'y put tenir plus longtemps : — Eh bien ! Sire, s'écria-t-il, il faut tout vous dire : si dans une heure les Ordonnances ne sont pas rapportées, plus de roi, plus de royauté. — Oh ! vous me donnerez bien deux heures, dit Charles X en se retirant. M. de Semonville tomba à genoux et le prit par son habit ; mais le roi recula pour lui échapper. — Sire, cria M. de Semonville, au nom de la Dauphine, au nom de votre petit-fils !.... Tout fut inutile, Charles X se retira sans avoir fait une seule concession... Chez nous, les Tuileries prises, la royauté semble morte ; les Tuileries prises, on crut tout fini ; on s'embrassa, on dansa, on chanta, on étendit un élève de l'école polytechnique sur le trône, et l'on se coucha dans le lit du roi. Les troupes royales se retiraient par le jardin des Tuileries et par la rue de Rivoli.... Alors M. de Mortemart s'adressa au roi ; mais ce fut inutile. — Pas encore, répondit Charles X, nous avons le temps ; et chaque fois que M. de Mortemart revint à la charge avec la même demande, il reçut la même réponse. A minuit, MM. d'Argout et de Vitrolles arrivèrent à Saint-Cloud. Ils trouvèrent M. de Mortemart debout, mais le roi s'était couché... On le réveilla. Charles X se souleva lentement comme un homme fatigué, et reconnaissant M. de Mortemart ! — Ah ! c'est vous, dit-il, eh bien ! que voulez-vous ? M. de Mortemart lui présenta les Ordonnances. — Attendons encore, dit Charles X.... Enfin, paraissant prendre tout à coup son parti : — Allons, allons dit-il, donnez-moi une plume. Et il signa. La monarchie venait de rendre son épée !

».... Pendant ce temps, à part Charles X qui, au milieu des terreurs croissantes de ses serviteurs et de sa famille, conservait le calme de l'erreur ou de l'entêtement, Saint-Cloud était le théâtre des scènes qui, par leur côté tantôt violent, tantôt inattendu, complétaient les péripéties du grand drame qui se jouait à cette heure entre le peuple et le roi... Le Dauphin voulait réunir les dix mille hommes, et marcher sur Paris... Le roi réfléchit un instant, puis secouant la tête : — Non, dit-il, non, non ! — Il était atteint d'une de ces grandes défaillances du cœur qui prennent les rois au moment de leur chute, la même qui avait pris Napoléon en 1814 à Fontainebleau, et en 1815 à l'Elysée ; la même qui devait prendre Louis-Philippe en 1848 aux Tuileries. » (*Alexandre Dumas.* Vie de L.-Philippe, I. 238-260).

Louis XVI est tombé par TROP DE BONTÉ ROYALE (40e); Napoléon par aveuglement : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, CONSEIL MOURRA POUS LA TESTE RAZÉE (145e); Charles X et L.-Philippe par une fausse sécurité : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC (190e), MORT DANS SA TENTE DIRONT Q'UIL DORT LÉANS (*Vie de L.-Philippe,* p. 75). Le Prophète ne veut certes pas que ceux qui sont sur le trône ou qui en approchent disent aux partis : « Venez en nombre, attaquez, et nous vous fusillerons; » mais il voulait que Louis XVI et Charles X défendissent leur trône. Le trône ne peut être un bien de famille qu'autant que le roi se regarde comme le *père du peuple;* et alors il doit défendre par tous les moyens et au péril même de sa vie, les intérêts de la grande famille. C'est ce qu'un descendant du VIF GASCON a compris : « Votre père a combattu pour nous au dix août, disait-il à un Suisse, Louis XVI devait monter à cheval, il sauvait la France ou mourait en roi... Si jamais je me trouve en pareille situation, je ferai mon devoir, et si je meurs, j'aurai du moins *escoffié* plus d'un ennemi de la société. »

Chacun des récits COMPOSÉS TOUT AU LONG a son cachet particulier ainsi que le lecteur l'a certainement observé déjà en les étudiant à fond sur le vieux texte, dans les premières pages de ce volume. Le génie de l'écrivain, l'étendue et la variété de ses connaissances littéraires, la facilité avec laquelle il passe d'un genre à un autre en demeurant toujours supérieur, tout cela surprend presque à l'égal de sa science prophétique. La vie du Soldat-Empereur est écrite magistralement. Chaque trait, chaque groupe de traits occupent précisément la place qui leur convient le mieux. Entre ces mots : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN

Digitized by Google

EMPIRE et ceux-ci : S'ESTOUFFER SANS RESPIT, il n'y a pas un mot qui ne se rapporte au même personnage, pas un fait important de cette vie qui ne soit indiqué. C'est de la peinture historique : les groupes sont nombreux et mêlés, les plans sont multipliés, mais il y a unité dans l'action générale. Cette histoire des Cent-jours est un tableau de genre, bien que ses dimensions dépassent celles du premier, renfermé entre ces mots : MES TRÉSORS TEMPLE CITADINS HESPÉRIQUES, DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU, et ceux-ci : ONC NUL TEMPS SI AMER, il a un cadre bien défini. Deux grandes figures fixent seules les regards; elles sont pleines de vie et si bien étudiées, que l'on voit aussi clairement leurs pensées que leurs actions. Le lecteur va relire ces 32 vers où le Prophète laisse entrevoir dès le commencement ce qu'il montre ensuite avec tant de détails. Après il lira les proclamations de Louis XVIII, au sujet de ces évènements, et il reconnaîtra aussi bien que le Traducteur que Nostradamus a vu chaque action, entendu chaque parole et lu chaque mot historique (*Vie de L.-Philippe*, p. 12). — Il y aurait bien encore quelque chose à dire au sujet de la place de ce récit à la suite des quatrains X. 79 et 80, mais c'est assez pour le moment.

Concordance des Proclamations de Louis XVIII, en 1815, avec le Prophète.

181e

1 Mes trésors temples citadins hesperiques
2 Dans iceluy retiré en secret lieu,
3 Le temple ouvrir les liens fameliques,
4 Reprens ravis proye horrible au milieu.
X. 81.

182e

5 Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
6 Semblant fuyr donront dernier assaut,
7 L'entour parques planter profond plateaux,
8 Vifs repoussez et meurtris de prin saut.
X. 82.

183e

9 De batailler ne sera donné signe,
10 Du parc seront contraints de sortir hors,
11 De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne,
12 Qui fera mettre de tous les siens à mo.t.
X. 83.

184e

13 La naturelle à si hault, hault non bas,
14 Le tard retour fera marris contents,
15 Le Recloing ne sera sans débats,
16 En employant et perdant tout son temps.
X. 84.

185e

17 Le vieil tribun au point de la trehemide,
18 Sera pressé captif ne délivrer,
19 Le veuil non veuil, le mal parlant timide,
20 Par légitime à ses amis livrer.
X. 85.

186e

21 Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
22 Accompagné de ceux d'Aquilon,
23 De rouges et blancs conduira grande troupe
24 Et iront contre le Roy de Babylon.
X. 86.

187e

25 Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
26 Le grand Empire de la mort si en fera,
27 Aux Antipoles posera son genisse,
28 Par mer la Pille tout esvanouira.
X. 87.

188e

29 Pieds et cheval à la seconde veille
30 Feront entrée vastant tout par mer,
31 Dedans le poil entrera de Marseille,
32 Pleurs, cris et sang, onc nul temps si amer.
X. 88.

189e

33 Cent fois mourra le tyran inhumain,
34 Mis à son lieu sçavant et débonnaire,
35 Tout le Sénat sera dessous sa main
36. Fasché sera par malin téméraire.
X. 90.

190e

37 Devant le père l'enfant sera tué,
38 Le père après entre corde de jonc,
39 Gencvois peuple sera esvertué,
40 Gisant le chef au milieu comme un tronc.
X. 92.

174 Par grand effort des forains survaincu...
36 Par terre et mer secourront toutes parts...
179 Trente adhérans de l'ordre des quirites...
207 Le vieux plein barbe sous le statut sévère...
112 Rachapt honny au prince d'Arthamide...
200 Feront entrée d'armée à Paris clause...
212 Les cinq estranges entrez dedans le temple...
205 Un colonel machine ambition...

22 juin 1815. Cateau-Cambrésis. « Dès l'époque où la plus inconcevable des entreprises (1-8) secondée par la plus inconcevable défection (9), nous a contraint à quitter momentanément notre royaume (10-11), nous vous avons avertis des dangers qui vous menaçaient (11-12) si vous ne vous hâtiez de secouer le joug de l'usurpateur (20).

» Nous n'avons pas voulu unir nos bras, ni ceux de notre famille (15-16) aux instruments (22) dont la Providence s'est servie pour punir la trahison (1-12), mais aujourd'hui que les puissants efforts (174e) de nos alliés (22) ont dissipé les satellites (5) du tyran (33), nous nous hâtons (21) de rentrer dans nos Etats (14) pour y rétablir la Constitution (13) que nous avions donnée à la France (34), pour réparer par tous les moyens qui sont en notre pouvoir (14) (36e), les maux de la révolte et de la guerre qui en ont été la suite nécessaire, récompenser les bons (20-23), mettre à exécution les lois existantes contre les coupables »

LOUIS.

28 juin 1815. Cambrai. « J'apprends qu'une porte de mon royaume (1) est ouverte (3) et j'accours (21) pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir (14), pour me placer une seconde fois (29) entre les armées alliées et les Français (112e), dans l'espoir que les égards dont je suis l'objet (21), tourneront à leur salut (15); c'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part à la guerre (16). Je n'ai point permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs étrangers (22, 29)... Mon gouvernement devait faire des fautes, peut-être en a-t-il fait (1-2). Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger, et quelquefois même elles égarent. L'expérience seule pouvait avertir; elle ne sera pas perdue (33). Je veux tout ce qui sauvera la France (32).

» Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain (l'Europe entière le sait) de pardonner à l'égard des Français égarés tout ce qui s'est passé depuis que j'ai quitté Lille (10), au milieu de tant de larmes (5) jusqu'au jour où je suis rentré dans Cambrai au milieu de tant d'acclamations (14). Cependant le sang de mes sujets a coulé par une trahison dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple (9). Cette trahison a appelé l'étranger dans le cœur de la France (29) (200e-212e) Je dois, pour la dignité de mon trône (1), pour l'intérêt de mes peuples (1), pour le repos de l'Europe (21), exempter de pardon les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible (179e, 207e, 205e). Ils seront désignés à la vengeance des lois par les deux Chambres que je me propose de convoquer incessamment. » (35)

LOUIS.

191e

Pont on fera promptement de nacelles,
Passer l'armée du grand prince Belgique,
Dans profondrez et non loing de Bruxelles,
Outre passez detranchez sept à picque.

IV. 81.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon-le-GRAND, LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), fera passer la *grande armée* de l'autre côté de la Sambre sur un pont de bateaux assemblés à la hâte; victorieux à Ligny, à 8 lieues de Bruxelles, en frappant au point de jonction des deux armées anglaise et prussienne il s'ouvrira un passage, et allant plus outre il livrera, à 4 lieues de Bruxelles, la bataille de Waterloo, où les sept puissances du congrès de Vienne, en armes contre lui, le tailleront en pièces.

Ce quatrain est suivi dans la Centurie de deux autres interprétés de la campagne de Moscou et de la première abdication de l'Empereur (149e-150e); c'est une raison de voir s'il ne se rapporte pas au même personnage. Le GRAND PRINCE BELGIQUE pourrait bien être Napoléon, si justement nommé LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e-160e). Depuis Nostradamus aucun prince n'a porté ce titre.

BELGIQUE. « Nom emprunté des anciens Belges et donné au commencement de la révolution française aux ci-devant Pays-Bas autrichiens. Réunie à la France, en 1795, la Belgique en a fait partie jusqu'en 1814. » (*Mac-Carthy*).

Les SEPT A PICQUE pourraient bien être les SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES faisant ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e), et la bataille de Waterloo s'est livrée NON LOING DE BRUXELLES! J'ouvre un premier historien :

« 12 juin 1815. Napoléon part de Paris; il va se mettre à la tête de son armée rassemblée sur la frontière nord de la France... L'armée de Flandre, dont le maréchal Soult est major-général, prend le nom de *grande armée*...

» 15 juin. Les premières hostilités commencent : Napoléon entre en BELGIQUE. Ayant réorganisé son ancienne armée et reformé son *matériel avec une dextérité, une célérité admirable*, il a su dérober à ses ennemis les mouvements des divisions qui la composent. Les forces qu'il rassemble *vers un même point* et qu'*il dirige en personne*, s'élèvent à 120,000 hommes, pourvues de 350 bouches à feu; elles s'avancent en trois colonnes, de Maubeuge, Beaumont, Philippeville, pour déboucher par Marchiennes, Charleroi et Chatelet. Après quelques affaires d'avant-postes avec les Prussiens, la majeure partie des troupes est, le soir, à la gauche de la Sambre.

» Ainsi que Napoléon l'avait pensé, cette rivière, qui devait présenter un formidable obstacle à des troupes d'invasion, a été laissée tout-à-fait sans défense. (*Sambre*, se jette dans la Meuse, à Namur, après un cours d'environ 45 l., dont 38 l. de *navigables*, depuis Landrecy en France. *Mac-Carthy*). (PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES, PASSER L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE). L'armée française se présente donc en masse sur le point de l'armée ennemie où les deux armées anglaise et prussienne opèrent leur jonction : *C'est là-même que Napoléon menace de les enfoncer, de les séparer*; et s'engageant alors entre elles, de les rejeter, l'une sur l'Escaut, l'autre derrière la Meuse, pour gagner Bruxelles et l'intérieur de la Belgique. (DANS PROFONDREZ ET NON LOING DE BRUXELLE. *Profundo*, pénétrer, *Wailly*).

» L'armée de Wellington est placée sur les routes de Maubeuge à Bruxelles, couvrant la frontière de Flandre, depuis la mer jusqu'aux environs de Mons et de Charleroi; son quartier général est à Bruxelles. Le reste de l'espace, jusqu'au Rhin, est rempli par les troupes prussiennes, qui, réparties entre Mons et Liège, s'appuient sur Fleurus et à Namur; Blucher les commande, et son quartier général est à Namur même...

» 16 juin. Les batailles de Ligny-sous-Fleurus et des Quatre-Bras (huit lieues sud de Bruxelles), sont livrées... Napoléon va reconnaître en personne la position des Prussiens; il se décide à leur livrer bataille avant que leur réserve et l'armée anglaise aient le temps de se rallier et de les rejoindre. Ce n'est qu'après un engagement très prolongé et des plus acharnés, qu'il parvint à les mettre en retraite. La fureur des deux partis était extrême. Les Français ne voulaient faire aucun quartier; les Prussiens avaient résolu d'être implacables, et c'était particulièrement contre la garde impériale qu'ils étaient enflammés. En même temps, le maréchal Ney, conduisant 30,000 hom-

Digitized by Google

mes avec 80 bouches à feu, s'est impétueusement porté sur la gauche, contre l'avant-garde anglaise, et lui a causé une perte évaluée à 7 ou 8,000 hommes. Wellington se replie sur Genappe et vers ses renforts... Les Prussiens viennent d'éprouver une perte d'au moins 22,000 hommes... La perte des Français dans ces deux actions s'estime de 13 à 14,000 hommes. L'acharnement avec lequel on se battit dans cette journée, fit frémir les hommes les plus habitués à contempler de sang froid les horreurs de la guerre... (*Voir la suite*, p. 223, 2e col.). Cette journée est très importante, Napoléon a atteint son but en séparant les deux armées ennemies : après les pertes que viennent d'essuyer les Prussiens, il suffit d'un corps de moyenne force pour les observer et les tenir à l'écart ; ce qui permet de porter des masses contre les Anglais.

» 18 juin (OUTRE PASSEZ DÉTRANCHEZ SEPT A PICQUE). La bataille de Waterloo, ou du Mont-Saint-Jean, est livrée à l'entrée de la forêt de Soignies, dans la direction de Genappe à Bruxelles. Waterloo, quartier général de Wellington, chef de l'armée britannique, est à quatre lieues sud de Bruxelles. » (*Montg.*, VIII. 205). (*Note*, p. 217).

DÉTRANCHEZ. — *Détrancher*, couper, trancher par morceaux (*Glossaire*).

SEPT A PICQUE. — Le mot PICQUE est trois fois dans les Centuries : TAURUS ET LIBRA QUELLE MORTELLE PICQUE (I. 28), différent, mauvaise humeur (*W.*) ; LES FUGITIFS FEU DU CIEL SUS LES PICQUES ; il n'est donc que deux fois pour *armes*. Or, ce dernier quatrain est précisément interprété comme le premier de la bataille de Waterloo (35e-38e). Les soldats du GRAND PRINCE BELGIQUE ont PROFONDREZ au milieu des ennemis, ils ont PASSEZ OUTRE ; les voici DÉTRANCHEZ par SEPT sous les armes. On a déjà observé que Nostradamus retranche la préposition devant les mots à l'ablatif ; il a dit de la naissance du duc de Bordeaux : SERA PAR DAME NUICT CHIENS N'ABAYERONT (*Vie de L.-Philippe*, p. 10). Le mot DÉTRANCHEZ rappelle qu'à Waterloo l'Aigle FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e). Le quatrain 200e est si précis sur la rentrée des Alliés à Paris et la retraite de l'armée française derrière la Loire, qu'on ne peut douter que les SEPT A PICQUE de celui-ci ne soient les SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX, COMME MARTRES *faisant* ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE.

« 13 mars 1815. Les huit puissances signataires du traité de Paris, réunies au congrès de Vienne, font la déclaration suivante (*voir* p. 215)..... Elles emploieront tous les moyens, et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe, et vœu constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau..»

La France, une des *huit* puissances signataires du traité de Paris, ayant embrassé la cause de Napoléon, celui-ci eut à combattre à Waterloo SEPT A PICQUE, SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES.

Que de choses dans ces quatre vers ! Des choses tellement saillantes, que tout historien les réunit dans son récit.

1° *Célérité* à engager la guerre, *dextérité* à préparer le matériel.
2° On traverse une rivière navigable.
3° Ce passage s'effectue sans combat.
4° L'armée entière passe la rivière.
5° Elle s'ouvre un passage après entre deux armées ennemies.
6° Ce premier combat a lieu non loin de Bruxelles (à 8 lieues).
7° Ce combat n'est pas décisif.
8° L'armée s'avance plus avant (à 4 lieues de Bruxelles).
9° Elle est taillée en pièces.
10° De façon à ce qu'elle ne peut plus tenir la campagne.
11° Elle avait à combattre sept nations sous les armes.
12° Cette armée vaincue est celle d'un prince Belgique.
13° D'un grand prince Belgique.
14° Qui est battu en Belgique.
15° Où ce grand prince Belgique a dû pénétrer sur un pont de bateaux !

Ces derniers traits expliquent tout. Ce GRAND PRINCE BELGIQUE, si puissant, qu'il peut lutter seul contre SEPT A PICQUE, qui pénètre NON LOING DE BRUXELLES PAR UN PONT DE NACELLES, ne peut être que le ROY ROMAIN BELGIQUE, le roi qui a porté TROIS COURONNES (de France, d'Italie, de Hollande ou de BELGIQUE, 211e), le roi dont tout le règne se trouve en plus de 100 quatrains, et cette bataille livrée NON LOING DE BRUXELLES est celle de Waterloo, dont les moindres détails se lisent avec son importance en plus de dix quatrains. En disant : DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, le Prophète *limitait* déjà *le lieu* qu'on ne cherchera plus au nord, au sud ou à l'ouest de GAND, car ce nouveau quatrain place ce lieu NON LOING DE BRUXELLES. Passez la Sambre en face de cette ville (PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES) ; avancez NON LOING DE BRUXELLES, vous êtes à Ligny (DANS PROFONDREZ) ; *outre passez*, vous êtes à Waterloo ! !

Un quatrain découvert à temps pour figurer dans ce volume (*voir* p. 117), fixe encore à SEPT le nombre des Alliés : SEPT FUM. EXTAINT AU CANON DES BORNEAUX, et détermine davantage le lieu de la bataille : le *Theatrum orbis terrarum* montre 7 *born* où les autres atlas montrent Waterloo !

192e

Sept fois changer verrez gent Britannique,
Taints en sang en deux cens nonante an,
Franche non point par appuy Germanique
Ariès doubte fon. pôle Bastarnan.

III. 57.

Français, couverts de sang en deux cent quatre-vingt-dix ans (1789-1815), à la suite de sept coalitions européennes formées contre vous à l'instigation de l'Angleterre, vous verrez cette race Britannique changer d'Alliés, n'ayant pas trouvé un appui toujours franc dans le peuple Germanique (SUEVES, 126e), et Saint-Pétersbourg, du nord de la Russie-Noire, lui ayant donné une parole douteuse en cherchant toujours un faux prétexte d'agrandissement pour son Empire.

Le Prophète français a mis des larmes dans ce quatrain où il s'adresse, sans les nommer, à ses compatriotes TAINTS EN SANG par SEPT coalitions faites à l'instigation de la GENT BRITANNIQUE, et où il se tait sur l'issue fatale de tant de guerres pour ceux qui sont TAINTS EN SANG !

Durant ces SEPT coalitions, Bonaparte s'est emparé de Toulon, CITÉ MARINE, d'où il parvint à CHASSER SORDIDE QUI PUIS *lui fut* CONTRAIRE (57e) ; Empereur, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR MER ET TERRE il a fait la guerre AUX ANGLOIS jusqu'à la capitulation de PARIS (130e) ; alors SON ADVERSAIRE, APRÈS PLUSIEURS COMBATS PAR MER, *l'a* CHASSÉ (129e) sans qu'il ait pu PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE, ni même le TILTRE ANGLICAN TARD ADVISÉ (128e). — Quelques expressions seulement de ce quatrain ont besoin de commentaire.

EN DEUX CENS NONANTE AN. — Otez 290 de 1815, vous remontez à l'année 1523 où Nostradamus prophétisait : il a vécu de 1505 à 1566. Ce quatrain, publié en 1555, aurait été trop clair si Nostradamus avait dit : EN DEUX CENS SOIXANTE AN (260 + 1555 = 1815). Comme il ne fait point connaître le point de départ de son calcul, et qu'il n'a pu se réserver une marge de 30 années, il y a ici quelque chose à découvrir. La GRANDE PERSÉCUTION religieuse que Nostradamus annonçait pour L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX a bien eu lieu en 1792 ; la première période révolutionnaire prédite en 12 quatrains avec l'état du ciel pour les années 1789-1814, a bien eu lieu de 1789 à 1814 ; le Prophète, si exact pour cette époque qui a vu SEPT FOIS CHANGER... GENT BRITANNIQUE, doit l'être ici encore. Pierre Turrel donne comme Roussat (*voir* p. 154, 2e col.) et de Pavillon (*voir* p. 161) un calcul des astrologues qui éclaircit la chose.

« ... *Merveilleuse conjonction que les astrologues disent estre faicte environ les ans de Notre-Seigneur mil sept cens octante neuf avec dix révolutions saturnales et oultre ving cinq ans après sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament.* » (*Turrel*, Le Période, 1531).

Nostradamus rappelle ici ces *dix révolutions saturnales* que les astrologues mentionnent à la suite de l'époque fixée pour la *merveilleuse conjonction* (1789-1814). Chaque révo-

Digitized by Google

lution saturnale étant de 29 ans 5 mois et 14 jours, les *dix révolutions* font un peu moins de 295 ans : DEUX CENS NONANTE AN (*voir* 119e, DEUX REVOLTS FAITS DU MALIN FALCIGÈRE).

ARIÈS DOUBTE FON. PÔLE BASTARNAN. — Comme c'est bien DOUBTE qu'on lit dans toutes les éditions, on ne verra pas dans ce vers ARIÈS (le Bélier) *doublant son* PÔLE BASTARNAN, ce qui, d'ailleurs, est inexplicable en astronomie. L'édition de 1566 a DOUBTE FON., de φονη, voix, parole, langage (*Lexique*). — ARIÈS, *Ariès* fig. *ariete albo occupare*, s'emparer sous un faux prétexte (*W.*). Ce mot pris ainsi figurément entre dans la manière de Nostradamus, fait accepter l'interprétation donnée aux mots DOUBTE FON., *parole douteuse*, et prépare le lecteur à voir entre la GENT BRITANNIQUE et son allié BASTARNAN des rapports identiques à ceux déjà observés dans le vers précédent entre la GENT BRITANNIQUE et son allié GERMANIQUE. — BASTARNAN, *Bastarnæ*, population de la Sarmatie d'Europe, aujourd'hui la Russie-Noire, la Podolie et la Moldavie (*W.*). Pour LIMITER davantage LE LIEU, Nostradamus joint à ce mot BASTARNAN le mot PÔLE, et cette expression doit être entendue alors de la Bastarnie du nord ou de Saint-Pétersbourg.

« 1793-1797. *Première coalition contre la France :* Autriche et Prusse, partie d'Allemagne, ANGLETERRE, Hollande, Espagne, Portugal, roi de Sardaigne, pape, roi des Deux-Siciles.

» 1799-1801 : *Deuxième coalition :* ANGLETERRE, Empereurs d'Allemagne et de Russie, partie de l'Empire germanique, rois de Naples et de Portugal, Turquie et Barbaresques.

« 1805. *Troisième coalition :* ANGLETERRE, en guerre depuis 1803, Russie et Autriche réunies pour arracher au nouvel Empereur des Français le Hanôvre, la Hollande, la Suisse, la couronne d'Italie, faire évacuer Naples et rétablir le roi de Sardaigne. -

» 1806-1807. *Quatrième coalition :* ANGLETERRE, Prusse, Russie, manifeste de la Prusse contre la France. Les Prussiens s'annoncent comme les vengeurs de l'Allemagne, et n'attendent pas que les corps russes soient arrivés.

» 1809. *Cinquième coalition* : ANGLETERRE, Portugal et Espagne, qui sont envahis, et Autriche, qui fait les plus grands efforts. *La Russie, alliée douteuse de la France.*

» 1813-1815. *Sixième et septième coalition* · Napoléon qui était allé en Russie, traînant les deux tiers de l'Europe soumise, en revient, ramenant après lui l'Europe entière acharnée à le poursuivre et à le renverser (QU'ON SE VIENDRA RANGER A LA GRAND' LIGUE, p. 141). Elle n'y parviendra qu'en *deux coalitions* et trois guerres fameuses. La Russie n'avait d'abord pour alliés déclarés et agissants que l'ANGLETERRE, la Suède, le Portugal et l'Espagne. La Prusse s'y réunit, quand elle a vu le désastre de l'armée française ; l'Autriche un peu plus tard ; les rois que Napoléon a faits l'abandonnent ; Murat lui-même arme contre la France une partie de l'Italie ; les Suisses livreront le passage la première fois, et, à la seconde, entreront en France avec les autres. Il ne restera à la France d'alliés, la première fois, que les régiments polonais et le Danemark. Dans la dernière guerre (1815), les Danois eux-mêmes et les Hollandais, les Belges, les Piémontais, naguère Français, combattront ou envahiront, occuperont et rançonneront la France. » (*Napoléon et son époque, Paris; éditeur*, C. Pain).

« Dans le traité de Tilsitt, l'Europe continentale fut sacrifiée à l'ambition des deux empereurs Napoléon et Alexandre ; ils se partagèrent le continent ! Le premier s'adjugea le Midi et l'Occident ; le second l'Orient et le Nord ! On a dit, et il paraît certain, que les deux Empereurs avaient déterminé, par un article secret, l'expulsion des Turcs au-delà du Bosphore... Mais les deux Empereurs se trompaient mutuellement ; et quoique, peu de temps après la paix de Tilsitt, Alexandre ait fait trophée de l'amitié de Napoléon, quoiqu'il ait dit : « L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux ; » Napoléon n'en disait pas moins de l'empereur Alexandre : « Il est beau et *faux comme un Grec !* (*Montg.*, VI. 268).

Ces derniers mots donnent la valeur du vers ARIÈS DOUBTE FON. PÔLE BASTARNAN d'un quatrain que je livre tout entier aux méditations du lecteur. L'alliance de l'Angleterre avec l'Espagne et le Portugal ne paraît pas dans ce quatrain parce qu'elle fut durable : DURERA LE RENOUVELLEMENT DU TRIUMVIRAT SEPT ANS, QUE LA RENOMMÉE DE TELLE SECTE FERA SON ESTENDUE PAR L'UNIVERS (*Lettre à Henry II*, 63e). Le quatrain suivant parle encore de ces sept coalitions.

193e

De sang et faim plus grand calamité,
Sept fois s'appreste à la marine plage,
Monech de faim, lieu pris, captivité,
Le grand mené roc enferrée cage,

III. 12.

Sept coalitions européennes, de plus en plus meurtrières, pour boire le sang des peuples et se nourrir de leur chair, se formeront à l'instigation d'nn peuple de marins. L'Empereur, rentré dans la monarchie reprendra avec la nation les LIENS FAMELIQUES après que sa place au trône aura été occupée par Louis XVIII, il retombera en captivité. Napoléon-le-Grand sera mené sur le rocher de Sainte-Hélène, cage de fer que le maréchal Ney lui aura destinée.

Cette expression SEPT FOIS, qu'on ne retrouve que dans le quatrain : SEPT FOIS CHANGER VERREZ GENT BRITANNIQUE, sur les *sept coalitions* de 1793 à 1815 devait fixer l'attention du Traducteur ; il avait vu au milieu de 16 vers sur la chute de l'Empereur : APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN PLUS GRAND S'APPRESTE (194e-197e), et cette expression PLUS GRAND CALAMITÉ *ou* TROUBLE S'APPRESTE, ne se retrouve pas ailleurs ; il ne douta plus alors que ce quatrain, qui déjà par deux expressions s'*adapte* à d'autres interprétés des évènements de 1793-1815, ne dût s'interpréter lui-même de cette époque. La MARINE PLAGE par excellence est l'Angleterre (*voir* NEPTUNE, p. 31, *et* PEMPOTAN, p. 220, *Note*) ; l'invasion du peuple anglais, en 1814, sous la conduite de Wellington, est LE COURS MARIN PRÈS D'HAUTE-VELLE (147e). — Les deux premiers vers ne peuvent être entendus que de guerres sanglantes renouvelées SEPT FOIS, et c'est A LA MARINE PLAGE que S'APPRESTE PLUS GRAND CALAMITÉ DE SANG ET FAIM. Ce dernier mot, répété plus bas auprès du mot MONECH, qui *adapte* encore ce quatrain à 20 autres sur Napoléon ; DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e), est pour les LIENS FAMELIQUES (181e) qui dévorent les populations ; DE SANG est pour ces guerres de plus en plus sanglantes qui ont fait dire de Napoléon : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e). Si DANS L'ARC MONECH ou dans la monarchie il y a eu DOLÉANCES, en 1814, c'est que ces LIENS FAMELIQUES du premier vers ont été REPRENS comme l'indique la répétition du mot FAIM (181e). — LIEU PRIS. Napoléon a fait cette tentative parce que Louis XVIII a été MIS A SON LIEU (172e, 189e). — CAPTIVITÉ. Napoléon, en 1815, est CAPTIF NE DÉLIVRER (185e), PLUS GRAND CAPTIF (169e). — LE GRAND MENÉ est LE PETIT GRAND EMMENÉ (208e). — ROC est le ROCHER NOILLEUX (213e) de Sainte-Hélène, SILÈNE (208e) ; ce mot est sans préposition à cause de la construction latine. « A la question *quo*, où l'on va, où l'on vient, quand il s'agit d'un nom propre de ville ou de celui de quelques *petites îles*, on sous-entend la préposition. » (*Braud*, 233). — ENFERRÉE CAGE est une expression que Nostradamus emploie pour la captivité (II. 24, IX. 47) et pour la mort : SERPENS TRANSMIS EN LA CAGE DE FER (*voir* p. 162). Ces mots étant les derniers du quatrain, doivent être étudiés avec soin. Nostradamus a connu les promesses que le maréchal Ney devait faire à Louis XVIII en 1815 : LE VIEUX PLEIN BARBE SOUS LE STATUT SÈVÈRE, A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE (207e).

« Le 7 mars, Ney se présenta aux Tuileries ; on l'annonce, on l'introduit dans le cabinet de Louis XVIII, en présence de plusieurs officiers du palais. Il s'avança d'un pas ferme, et, s'inclinant pour prendre congé, proteste qu'il part avec la résolution de combattre partout Bonaparte ; il scelle même ses protestations en baisant la main de Louis XVIII, auquel, dans un transport vrai ou simulé, il adresse ces paroles qui retentissent bientôt dans toute la France : « Sire, j'espère ramener Bonaparte dans *une cage de fer*. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 80).

La bataille de Waterloo réduisit Napoléon à l'état où devait le mettre le VIEUX PLEIN BARBE Ney. Ce quatrain se développe comme les destinées de Napoléon : DE SANG ET FAIM PLUS GRAND CALAMITÉ, SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MA—

Digitized by Google

RINE PLAGE; sept coalitions européennes, à l'instigation de l'Angleterre, occupent tout son règne; à la fin il est mené captif sur un roc : MONECH DE FAIM, LIEU PRIS, CAPTIVITÉ, LE GRAND MENÉ, ROC, ENFERRÉE CAGE.

194e

L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée,
Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée.

II. 44.

195e

Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu,
Par mort trop tard grand peuple recrée,
Tard et tost vient le secours attendu.

II. 45.

196e

Après grand trouble humain plus grand s'ap-
Le grand moteur lessiècles renouvelle [preste
Pluye, sang, laict, famine, feu et peste,
Au ciel veu feu, courant longue estincelle.

II. 46.

197e

L'ennemy grand vieil dueil meurt de poyson,
Les souverains par infinis subjuguez,
Pierres plouvoir cachez sous la toyson,
Par mort articles envain sont alleguez.

II. 47.

L'Aigle de Napoléon ira se poser à Waterloo à l'ENTOUR DE GAND, proche des tentes de l'armée des Alliés; ceux-ci la chasseront de cet endroit même. Définitivement vainqueurs par cette seule bataille, ils entreront en France musique en tête, pour rappeler à la raison la France qui aura suivi follement la fortune de l'échappé de l'île d'Elbe.

L'Androgée moderne, chargé par Dieu de comprimer la révolution, après avoir vu ses ennemis tant de fois vaincus se réunir tous contre lui seul, se plaindra trop des vengeances du ciel, car le sang répandu criera plus haut que lui. La fin de sa vie politique viendra trop tard rendre le bonheur au peuple qu'il aura nommé LE GRAND PEUPLE. Louis XVIII, le secours si longtempe attendu, reviendra tout à coup.

Après la grande révolution intérieure de la France, les guerres extérieures étendront le trouble dans le monde entier. Le Temps alors commencera un nouveau siècle (1800). Napoléon, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE et déversera de tous côtés les maux de la guerre. Une comète apparaîtra à Sainte-Hélène un mois avant sa mort.

Napoléon-le-Grand, mis au ban de l'Europe après ses longues guerres, portera pendant plus de 60 mois le deuil de sa propre gloire. Il aura subjugué un nombre infini de souverains qui, l'ayant à la fin forcé de signer un traité le reléguant à l'île d'Elbe, feront pleuvoir sur lui les pierres dont on frappait l'agneau après la violation d'un traité de pacification. Il rédigera, quelques jours avant sa mort, un testament dont les articles seront allégués en vain.

L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée...

AIGLE. — Ce mot est dans 17 quatrains qui tous sont interprétés : 15 de l'Aigle des Napoléons, AIGLE CELTIQUE (207e), DU PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e), et 2 de l'Aigle d'Autriche (144e, 67e). — ENTOUR. Ce mot, répété coup sur coup dans deux vers, *adapte* ce quatrain à deux autres qui se suivent sur la bataille de Waterloo : L'ENTOUR PARQUES PLANTER PROFONDS PLATEAUX, VIFS REPOUSSEZ ET MEURTRIS DE PRINSAUT (182e); DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e), L'AIGLE de Napoléon a été se POSER NON LOING DE BRUXELLES (191e), aux SEPT BORN ou à Waterloo (*note* p. 217); elle était ainsi à L'ENTOUR DE GAND, où Louis XVIII, CONTRAINT DE SORTIR HORS, se trouvait au milieu de l'armée des Alliés (181e-190e). — AUTRES OYSEAUX. On a vu : CONFLICT PROCHAIN DES CORBEAUX S'ESBATTANS (35e-38e), pour cette même bataille où le corps auxiliaire de l'armée prussienne fut L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE (167e); cette lutte est encore annoncée ainsi : PALAIS OYSEAUX PAR OYSEAU DÉCHASSÉ, BIENTOST APRÈS LE PRINCE PARVENU, etc... (206e). Les quatrains 22e et 147e, etc., parlent de la première CHASSE donnée en 1814.

Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée.

Les deux premiers vers de ce quatrain ont mis en présence une AIGLE et plusieurs OYSEAUX, d'où un seul ennemi contre plusieurs; l'AIGLE est venue, elle a attaqué, elle a été CHASSÉE : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e). Après il n'y aura plus de combat : VIFS REPOUSSEZ ET MEURTRIS DE PRINSAUT (182e); le triomphe éclate aussitôt à grand orchestre (*cymbalum*, cymbale; *tuba*, clairon, trompette, *W.* COR SONNÉ, IV. 1); tout un peuple l'entend avec frayeur, car SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES, FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e). C'est alors que LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE (Louis XVIII), ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS, METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e). L'occupation du sol par les armées étrangères pouvait seule *rendre* LE SENS A LA *France* INSENSÉE qui DAME AFFOLÉE sous la République (93e), DAME SERVE sous Napoléon (164e), CŒUR VAIN, LÉGER en 1815, a cru TÉMÉRITÉ (169e) en se livrant de nouveau à la fortune de l'échappé de l'île d'Elbe, malgré les REMONTRANCES FAICTES AU PEUPLE INGRAT (173e) par le DÉBONNAIRE (189e), le LÉGITIME (185e).

Ce quatrain sur la bataille de Waterloo, en s'*adaptant* par la répétition du mot ENTOUR au LONG récit suivi où l'on voit Louis XVIII à GAND : DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, ajoute à *l'Histoire prédite*, par ce détail fort important, que l'ENSEIGNE dressée à L'ENTOUR DE GAND était surmontée de l'AIGLE, et à l'*Histoire jugée*, par cette déclaration formelle, qu'en 1815 la France fut véritablement folle. En outre, c'est à ce quatrain que l'on doit l'interprétation des trois qui le suivent. Dès qu'on a eu la pensée d'y voir les résultats de la bataille de Waterloo, ils n'ont plus eu de secrets.

Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu...

ANDROGIN. — De Ανηρ, Ανδρος, homme de cœur (*Lexique*). et de γινομαι, naître, être (*id.*). — PROCRÉE. Ce mot, qui signifie *créer pour*, est entendu de la mission divine confiée à une personne prise en dehors de l'ordre commun. Napoléon III est dit : LE PROCRÉE NATURE D'OGMION (*Vie de L.-Philippe*, p. 77). Le Prophète a parlé de cette mission confiée au premier Empereur lorsqu'il a dit : PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (*voir* 143e). — ANDROGIN est un de ces mots que Nostradamus seul, ai-je dit (p. 171), pouvait trouver sous l'inspiration divine :

« Androgée, mon frère, ayant remporté le prix de la lutte sur les habitants d'Athènes et de Mégare, les lâches l'assassinèrent pour se venger de sa gloire. » (*Lettre sur la Mythologie*, Demoustier XI. *Voir* LE GRAND ENDYMION, 211e).

« L'Empereur reprit avec chaleur : « Je ne me suis point livré à la Russie, elle m'eût bien reçu sans doute; je ne me suis point livré à l'Autriche, j'en aurais été également bien traité; mais je me suis livré librement et de mon choix à l'Angleterre, parce que je croyais à ses lois, à sa morale publique. Je me suis cruellement trompé! Toutefois, il est un CIEL vengeur et, tôt ou tard, vous porterez les peines d'un attentat que les hommes vous reprochent déjà!... Redites tout cela au prince régent, Monsieur. » Et, accompagnant ces

Digitized by Google

dernières paroles d'un geste de la main, il le congédia. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 460).

« Le sentiment religieux est si consolant, que c'est un bienfait du CIEL que de le posséder. De quelle ressource ne nous serait-il pas ici? Quelle puissance pourraient avoir sur moi les hommes et les choses, si, prenant en vue de Dieu mes revers et mes peines, j'en attendais le bonheur futur pour récompense. » (*Id.*, I. 668).

«... Tout ce que j'aime, tout ce qui m'attache est aussitôt frappé : Le CIEL et les hommes se réunissent pour me poursuivre. » (*Id.*, II. 789).

Le CIEL poursuivit Napoléon durant les dernières années de sa puissance : LES FUGITIFS FEU DU CIEL SUR LES PICQUES (38e); LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (203e), et continua, en effet, à le poursuivre à Sainte-Hélène : TROP DU CIEL PLEURE. — Dans cette expression *du* est pour *au sujet de* : Il PLEURE TROP au sujet du CIEL... *Du* ne peut être entendu autrement dans le quatrain qui commence ainsi : NEVEU ET SANG DU SAINT NOUVEAU VENU (X. 30).

. . . . . A ton heure dernière
Tu prieras, et plus haut, plus fort que ta prière,
Criera vers le Seigneur le sang par toi versé...
(*Aug. Rainguet*, Vision).

Par mort trop tard grand peuple récrée...

Puisque L'ANDROGIN PLEURE en exhalant TROP sa plainte contre un CIEL vengeur, tandis que le SANG HUMAIN RESPANDU s'élève PRÈS DE CE CIEL, la MORT de cet ANDROGIN repentant ne peut venir TROP TARD RECRÉER le GRAND PEUPLE. Il est question ici d'une *mort politique* après laquelle CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (185e). — Napoléon, forcé d'abdiquer, a été TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e). Pie VII, sur sa *demande*, envoya à SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ (160e), *un prêtre pour le réconcilier avec Dieu* (*voir* p. 201). C'est la bataille annoncée dans le quatrain précédent qui a *tué* l'Androgée moderne. Napoléon fit, quatre jours après, cette proclamation :

Au peuple français. — « En commençant la guerre pour l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés et sur le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi. Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations, et n'en avoir voulu seulement qu'à ma personne! *Ma vie politique est terminée*, et je proclame mon fils, sous le titre de *Napoléon II, Empereur des Français*. Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils (MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE, 204e, FITINE AMOUR FASCHEZ, 156e), m'engage à inviter les Chambres à organiser, sans délai, la régence par une loi. Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante.

« Au palais de l'Elysée, 22 juin 1815.

« NAPOLÉON. »

Lettre au prince régent. — « Altesse royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, *j'ai terminé* ma carrière politique... » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 174 et 178).

GRAND PEUPLE. — Cette expression est six fois dans Nostradamus, cinq fois pour le peuple français sous Napoléon, qui, *le premier*, a-t-il dit, le nomma LE GRAND PEUPLE (*voir* 95e, 118e, 141e, 168e).

RÉCRÉE. — « Le retour des Bourbons produisit en France un en» thousiasme universel; ils furent accueillis avec une effusion de » cœur inexplicable; toutes les classes de la société avaient tellement » souffert qu'*il ne se trouva personne* qui ne fût réellement dans » l'ivresse. » Voilà ce qu'a écrit, longtemps après l'évènement, un témoin oculaire qui n'était pas entraîné par ses affections à flatter les Bourbons; car ce n'était pas un royaliste, mais un homme qui était républicain autant qu'un Français puisse l'être, le fameux Carnot enfin. » (*Le bon Français*, 1833, 156).

TROP TARD. — Le Prophète a connu la durée de la vie politique de Napoléon, car il a dit : PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e). Ces mots TROP TARD ont la valeur de ceux-ci sur le règne corrompu de L.-Philippe : AINS QU'IL GUÉRISSE SON FAIT SERA BIEN TARD (*Vie de L.-Philippe*, p. 24). C'est ce que marque l'ensemble du quatrain et en particulier ce dernier vers :

Tard et tost vient le secours attendu...

A la fin d'un long récit en 36 vers sur les malheurs de la famille royale en 1789-1814, il est dit de Louis XVIII : TARD ARRIVÉ PLUS TÔT QU'IL CUYDERA (22e), et de lui et de son frère en 1814 et 1815 : DEUX GRANDS DÉBONNAIRES PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (36e), et de son retour en 1815 : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e).

« Vous le savez, Messieurs, au milieu des plus terribles secousses qui aient jamais agité le monde social, la monarchie française s'écroula sur ses antiques fondements; notre nation passa par ce que la licence et la tyrannie ont de plus extrême. Tantôt elle fut dévorée par l'anarchie, et tantôt gémissante sous un sceptre de fer : la plus auguste des victimes tombe sous le fer des bourreaux; ce qui reste de la famille royale est errant sur une terre étrangère; *vingt-cinq ans* d'exil et d'infortune ont passé sur sa tête; les cœurs français peuvent bien lui donner des regrets, et dans leur amertume comparer son ancienne gloire à son humiliation présente, féliciter nos pères d'avoir vécu sous ses lois; mais on ose à peine former des vœux pour elle *tant on est sans espérance!* Tout ce qu'on a tenté pour elle a été vain; les plus héroïques efforts n'ont abouti qu'à des calamités; toutes les ressources humaines semblent épuisées. Désormais seul, sans armée, sans appui, que peut l'héritier de soixante rois pour remonter sur le trône de ses pères? Que peuvent tous ses titres sans la force et contre la force? Il peut bien se montrer plus grand que le malheur, étonner l'Europe par sa magnanimité comme par ses lumières; mais enfin tous les chemins vers le trône de France paraissent lui être fermés pour toujours. Cependant les choses prennent tout à coup une face inopinée, l'Europe entière s'ébranle et marche sur la France. Vingt peuples divers franchissent nos frontières. Au milieu de tant de combats et de désastres, que deviendra notre patrie? que deviendra cette capitale? Dieu tient dans ses mains le cœur des peuples et des rois; c'est par eux qu'il va manifester ses desseins longtemps cachés sur les enfants de saint Louis. Ces *torrents* de haine et de vengeance qui, partis du fond du nord et *grossis* dans leur marche, ont *inondé* nos provinces et menacé d'*engloutir* cette capitale, viennent *expirer* au pied de ses faibles murailles comme la fureur des mers expire sur le sable du rivage (L'ONDE MUR TOUCHERA, 37e; VASTANT TOUT PAR LA MER, 188e; PAR EAUX RENCONTRÉES, 164e). La France rentrera bien dans ses anciennes limites : mais, telle qu'elle est, elle offre encore sous l'influence du même ciel, des mêmes mœurs, des mêmes lois, de la même religion, de la même langue, la plus belle réunion d'hommes civilisés que le soleil ait jamais éclairée... Et qui devra désormais régner sur elle? Ce sera celui que réclame la France par ses vœux comme par la loi fondamentale de l'Etat. *Les haines, les rivalités se taisent;* l'ambition cède à la justice; les rois et leurs peuples sont tous Français; c'est le cri de l'Europe, c'est la voix de la Providence qui rappelle les Bourbons. Ils apparaissent au milieu de nous avec les douces et magnanimes vertus de leurs ancêtres, avec cette maturité que donne l'expérience et le malheur, avec je ne sais quoi de plus auguste que les grandes infortunes impriment aux grandes maisons. Qui de nous alors ne contempla dans les sentiments d'une tendre et profonde vénération la fille héroïque des Césars que le ciel rendait miraculeusement à notre amour, que la grandeur ne saurait éblouir, que le malheur avait trouvé si magnanime? et qui de nous ne s'écria dans un doux transport : *O vraiment ceci vient de Dieu?* (*Craintes et espérances de la Religion*, Frayssinous).

Le *Siècle* a dit : La branche aînée des Bourbons fut dans cette circonstance l'ancre de salut. » (p. 226), mais il n'a point dit : « *O vraiment ceci vient de Dieu!* » Un Bourbon encore, après trente ans d'exil, inconnu de la génération présente, oublié de tous, se présenterait seul à la frontière, et comme dit le Prophète : D'OUVRIR PAR FOY PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRÔNE (IX. 85), que le *Siècle* ne verrait là qu'un nouveau changement à vue, heureux ou funeste, et ne sortant point des choses possibles. L'homme sérieux n'attend pas un pareil miracle pour publier sur les toits que Dieu a toujours en réserve un secours pour la société et l'Eglise. Mgr de Nantes vient d'écrire à Mgr l'Archevêque de Tours :

» Monseigneur, Nantes, 6 mai 1861.

» Tout l'épiscopat français vous doit des remerciements pour avoir si admirablement exprimé notre unanime pensée sur la circulaire de

Digitized by Google

M. le garde des sceaux... Vous avez cité Bossuet, Monseigneur, et vos paroles s'allient bien avec son beau langage et ses nobles pensées... Si ce grand évêque vivait, il serait avec nous; il serait à notre tête pour défendre avec sa puissante éloquence le pouvoir temporel du Saint-Siége, la liberté de l'Eglise, l'indépendance de la parole apostolique et du ministère sacré... N'est-ce pas lui qui, au déclin de l'âge, dans un conflit avec le garde des sceaux, illustre par sa science et ses services, sur une question de liberté religieuse, et spécialement sur la prétention de soumettre à une sorte de censure les mandements et les écrits des évêques, ne craignait pas de combattre avec fermeté le chancelier de Louis XIV? Il écrivait avec l'énergie de ses jeunes années : « *Puisqu'on pousse tout à bout contre nous, c'est le temps d'*ATTENDRE LE SECOURS *d'en Haut en faveur de l'Eglise oppressée... Pour moi, j'y mettrai la tête : je ne reculerai rien de ce côté-là, ni je ne déshonorerai le ministère...* » On est consolé de pouvoir répéter ces mâles accents dans les temps bien plus difficiles où nous sommes appelés à vivre et à combattre pour la liberté religieuse... »

† ALEXANDRE, évêque de Nantes.
(*Ami de la Religion*, 18 mai 1861).

Les hommes de Dieu se rencontrent dans les mêmes pensées. Le Prophète a dit : SUR LE MILIEU DU GRAND MONDE LA ROSE, POUR NOUVEAUX FAITS SANG PUBLIC ESPANDU, A DIRE VRAY ON AURA BOUCHE CLOSE, LORS AU BESOIN VIENDRA TARD L'ATTENDU (V. 95-100, VI. 1).

Après grand trouble humain plus grand s'ap-
Le grand moteur les siècles renouvelle.. [preste

Ce quatrain est pour *adapter* l'ensemble de ces seize vers sur Napoléon aux cent quatrains sur l'époque révolutionnaire, pour fixer le temps de leur accomplissement, leur ajouter de nouveaux détails importants, et faire comprendre par le contexte le sens d'expression qu'on retrouve souvent ailleurs. — APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN. Ces mots sont pour la révolution de 1789 à 1793 : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA... AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e), et pour la persécution religieuse du même temps : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (*Lettre*, *voir* p. 150). — PLUS GRAND S'APPRESTE. Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus. APRÈS la guerre civile vient la guerre étrangère : DE SANG ET FAIM PLUS GRAND CALAMITÉ, SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MARINE PLAGE (193e); LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e); alors le monde fut en proie au NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE, ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON (45e).

LE GRAND MOTEUR DES SIÈCLES RENOUVELLE.— Le Prophète après avoir fixé l'époque de la GRANDE PERSÉCUTION à L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX, ajoute : QUE L'ON CUYDRA ÊTRE UNE RÉNOVATION DE SIÈCLE. Au milieu de 48 vers où l'on trouve avec les évènements accomplis de 1789 à 1814, l'état du ciel pour cette même époque, il est dit : DE RÈGNE ET SIÈCLES FAIT PERMUTATION (*voir* p. 119). Or, Nostradamus a dit de Bonaparte consul, à la fin du XVIIIe siècle (1799) : SOUS UN LA PAIX PARTOUT SERA CLAMÉE, MAIS NON LONGTEMPS PILLE ET REBELLION, PAR REFUS VILLE, TERRE ET MER ENTAMÉE, MORTS ET CAPTIFS LE TIERS D'UN MILLION (54e). Ce quatrain fait partie de quatre qui se suivent sur la guerre civile et la guerre étrangère durant la République (52e-55e). APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN, de 1789 à 1798, PLUS GRAND S'APPRESTE pour le temps où le monde commencera un nouveau siècle.

« En 1802, toute l'Europe est pacifiée. Bientôt après, toute l'Europe se met en guerre. La république change et devient Empire. La question maritime devient la question dominante dans la rupture de la paix d'Amiens. » *Dictée de l'Empereur.* (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 273).

Pluye, sang, laict, famine feu et peste...

Le Prophète renferme dans ce vers tous les maux de la guerre; il a dit : APRÈS LA PLUYE LAICT ASSEZ LONGUETTE... EN LUQUES SANG ET LAICT VIENDRA PLEUVOIR (III. 18 et 19). « On faisait des libations de vin, de *lait* et de miel, à l'honneur des morts et des Dieux infernaux. » (*Bergier*, miel). (SANG, TERRE, PESTE, FAIM, FEU D'EAU AFFOLÉE, p. 127).

Au ciel veu feu, courant longue estincelle.

Comme l'apparition des comètes est fréquente, le Prophète pour faire reconnaître celle qu'il annonce ici, l'a placée après les guerres de ce quatrain, et avant le premier vers du suivant sur la mort de l'Empereur : L'ENNEMY GRAND VIEIL DEUIL MEURT DE POYSON.

« 2 avril. Les domestiques rapportent qu'ils ont observé une comète vers l'Orient. « Une comète! s'écrie l'Empereur avec émotion, ce fut le signe précurseur de la mort de César. » J'arrivai au milieu du trouble où ce rapport l'avait mis. « Vous avez vu, docteur? — Non, Sire; rien. — Comment! la comète? — On n'en aperçoit pas? — On l'a vue. — On s'est mépris; j'ai longtemps observé le ciel, je n'ai rien découvert. — Peine perdue! je suis à bout, tout me l'annonce, vous seul vous obstinez à me le cacher; que vous en revient-il? pourquoi m'abuser? Mais j'ai tort, vous m'êtes attaché, vous voulez me voiler l'horreur de l'agonie, je vous sais gré de votre intention. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 817).

Cette comète qui a été vue un mois avant la mort de l'Empereur, et qui l'a si fortement ému, peut figurer dans une prophétie, à côté de celle de Biéla, qui se partagea en deux (*Vie de L.-Philippe*, p. 51), et d'une autre dont parlent plusieurs quatrains sur un même évènement : PUIS TOUT A COUP LA VENGEANCE ON VERRA, CENT MAIN, SOIF, FAIM, QUAND COURRA LA COMÈTE (II. 62); QUAND EN ARTOIS FAILLIR ESTOILLE EN BARBE (V. 59); L'ESTOILLE CHEVELUE... MOURRA DE ROME GRAND, LA NUIT DISPARUE (VI. 6); FEU COULEUR D'OR DU CIEL EN TERRE VEU, FRAPPÉ DU HAUT... (II. 92); DURANT L'ESTOILLE CHEVELUE APPARENTE... FRAPPEZ DU CIEL... UN DANS SERPENT SUR LE BORD MIS (II. 42-43). Le chapitre de l'Apocalypse sur le même évènement se termine ainsi : *Le dragon s'arrêta sur le bord de la mer* (Ch. XII).

L'ennemy grand vieil deuil meurt de poyson
Les souverains par infiny subjuguez...

L'ENNEMY GRAND est le PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e), le GRAND MONARQUE (98e), il est le vainqueur des SOUVERAINS PAR INFINY SUBJUGUEZ, il est l'ANDROGIN et l'AIGLE des quatrains précédents; LES SOUVERAINS ou les AUTRES OYSEAUX l'ont CHASSÉ; aujourd'hui il est l'ENNEMY DÉCHASSÉ (178e, *voir* p. 219), l'ENNEMY REPOUSSÉ (206e).

VIEIL DUEIL. — *Duel*, chagriné; *duel*, *doel*, *dueil*, subs., duel, combat de deux personnes; *duellum*, peine, ennui, tristesse, chagrin, deuil, de *dolere*, *faire duel*, s'attrister, gémir (*Glossaire*). Napoléon se survit à lui-même, et porte le deuil de sa propre gloire, il gémit : TROP DU CIEL PLEURE... CENT FOIS MOURRA. Cette expression VIEIL DUEIL rappelle aussi la lutte de l'ANDROGIN contre l'Europe entière; à la fin SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOING FAILLIRA... SUR LE ROCHER NOILLEUX (214e).

MEURT DE POYSON. — Napoléon s'est empoisonné à Fontainebleau : POCCILATEUR FAUCER, CYPHE TENTÉ (158e), mais quand il fut PLUS GRAND CAPTIF, tout lui manque, même le POYSON : PAIN SEL NE VIN, EAU VENIN NE CERVOISE, PLUS GRAND CAPTIF, FAIM, FROID, NÉCESSITÉ (169e). Cette expression doit être prise au figuré, comme celle-ci : POIGNANT POYSON ET LETTRES AU COLLET. (*Vie de L.-Philippe*, p. 66). Le *Soldat-Empereur*, TOMBÉ SANS COUP, *est condamné à* S'ESTOUFFER SANS RESPIT.

« A Ste-Hélène, la population n'offre point d'exemple de longévité; même pour un indigène, le terme de 45 ans est le dernier période de la vie commune, vérité attestée par les registres de l'état-civil. Voilà désormais la retraite du dominateur de l'Europe, et le cimetière où il doit laisser sa cendre. Aussi, Napoléon disait : « Ce pays est mor» tel; partout où les fleurs sont étiolées, l'homme ne peut pas vivre. » Ce calcul n'a pas échappé aux élèves de Pitt. Transformer l'air en » un instrument de meurtre, disait-il, cette idée n'était pas venue

Digitized by Google

» au plus farouche de nos proconsuls : elle ne pouvait germer que » sur les bords de la Tamise. » (*Hist. pop, de l'Emp.*, 194).

« Le docteur O'Meara avait écrit à lord Bathurst : « Votre Seigneu» rie me rendra la justice de se rappeler que la crise actuelle a été » prédite par moi, et officiellement annoncée à l'amirauté à mon re» tour de Sainte-Hélène, en 1818. Un temps bien court a malheu» reusement trop justifié l'opinion que le simple bon sens suffisait » pour faire prononcer, et que la probité la plus ordinaire obligeait » de développer. Je disais alors : « La mort prématurée de Napoléon » est aussi certaine, sinon aussi prochaine, si le même traitement est » continué à son égard, que si on le livrait au bourreau. » — Le gouvernement anglais n'avait ni oreilles pour entendre, ni entrailles pour compatir à de si grandes infortunes. Sir Hudson-Lowe triompha, et le *patient*, comme on disait à Sainte-Hélène, sentit son mal empirer de jour en jour. La nouvelle de la mort de sa sœur Elisa le plongea dans une tristesse profonde. Il s'écria en voyant le docteur Antomarchi : « Je n'ai plus ni forces, ni activité, ni énergie ; je ne » suis plus Napoléon, disait-il à son médecin. Vous cherchez en vain » à me rendre l'espérance, à rappeler la vie près de s'éteindre. Vos » soins ne peuvent rien contre la destinée ; elle est immuable (FATO). » La première personne de notre famille qui doit suivre Elisa dans » la tombe, est ce GRAND Napoléon, qui végète, qui plie sous le fais, » et qui pourtant tient encore l'Europe en alarmes ! » Il ne se trompait pas. » (*Id.*, p. 199).

LES SOUVERAINS PAR INFINY SUBJUGUEZ. La *Lettre à Henry II* dit sur le règne de Napoléon : *Quelle grande oppression que par lors sera faicte sur les Princes et Gouverneurs de Royaumes, mesmes de ceux qui sont maritimes et Orientaux* (60e).

Pierres plouvoir cachez sous la toyson...

« *Décoration du pont Notre-Dame, à Paris, pour l'entrée de Charles IX, en* 1571... « Il y avait un tableau dans l'un des côtés, où se trouvait un autel. Sur cet autel on remarquait une pierre carrée, signifiant stabilité et fermeté très assurée ; une coupe de vin était répandue sur cette pierre. Au devant de l'autel paraissait un pontife ayant une mitre en tête et vêtu d'habits sacerdotaux, tenant en l'une de ses mains un *agneau* prêt à être immolé, et en l'autre un gros *caillou* dont il était prêt à frapper l'agneau. Cela voulait dire que, tout ainsi que le vin de cette coupe était répandu en terre et que cet agneau était prêt d'être immolé, de même pouvait être répandu le sang et immolé le corps de celui qui contreviendrait, de quelque façon que ce fût, aux ordres de cet édit de pacification. — Aux quatre coins de l'autel, il y avait des boucliers que quatre hommes armés tenaient, parce qu'il n'était pas permis anciennement aux profanes de mettre la main sur la table de l'autel. Ces quatre hommes armés représentaient les quatre maréchaux de France, commis et députés pour l'exécution et pour le maintien de cet édit (édit de saint Germain, août 1570). Au bas de l'autel était écrit :

Fœdus immortale (Pacte immortel).

« Et au bas du tableau on lisait deux vers d'Homère, traduits au-dessous en quatre vers français :

Tout ainsi que ce vin est répandu en terre,
Puisse estre répandu le sang et le cerveau,
Et le corps immolé au lieu de cest agneau,
De celui qui vouldra renouveler la guerre.
(*Mag Pitt.*, 1846, p. 342).

Louis XVIII AU PEUPLE INGRAT *faisant* LES REMONTRANCES, a dit : « C'est cet amour que nous appelons avec confiance contre l'ENNEMI qui vient souiller le territoire français, qui *veut y renouveler la guerre* civile... » (p. 211). Les huit puissances signataires du traité de Paris ont frappé du caillou Napoléon, lorsqu'*en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, il détruisit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée* (vr p. 215, 2e col).

Par mort articles en vain sont alléguez.

« Napoléon, cejourd'hui 16 avril 1821, à Longwood, île de Sainte-Hélène. Ceci est mon testament ou acte de ma dernière volonté. I. 1° Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans ; 2° je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé... II. 36e.. sera distribué en gratification aux blessés de Waterloo et aux officiers et soldats du bataillon de l'île d'Elbe... Je lègue mon domaine privé, moitié aux officiers et soldats qui restent de l'armée française qui ont combattu, depuis 1792 à 1815, pour la gloire et l'indépendance de la nation : la répartition en sera faite au prorata des appointements d'activité ; moitié aux villes et campagnes de l'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de l'Ile de France, de Champagne, Forez, Dauphiné, qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion. Il sera de cette somme prélevé un million pour la ville de Brienne et un million pour celle de Méry... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 859).

« Le banquier, au sujet du testament de l'Empereur, avait plaidé l'incapacité de Napoléon. Il avait fallu réduire, atténuer les legs, nommer des arbitres qui modérassent les prétentions de l'un, soutinssent les droits de l'autre, en un mot, conciliassent tous les intérêts, etc... (*Id.*, 856).

L'Empereur, malgré l'ARTICLE de son testament fait vingt jours avant sa MORT, fut enterré à Sainte-Hélène. Le Prophète a su que sous L.-Philippe, avant que l'EMPEREUR FACIFIQUE fût au trône, DU TRIUMVIR *seraient* TROUVEZ LES OS (213e) ; mais combien d'autres ARTICLES resteront toujours ALLÉGUEZ EN VAIN ? — Ces 16 vers prennent l'Empereur à Waterloo : L'AIGLE POSÉE ENTOUR DES PAVILLONS et ne le laissent que mort : PAR MORT ARTICLES en vain sont ALLÉGUEZ. Après que la vie politique de L'AIGLE fut terminée : PAR MORT TROP TARD GRAND PEUPLE RECRÉE, commença une vie cachée, une vie de souffrances : TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE... Que de choses dans ces quelques lignes ! et combien cette prophétie, qui ne ressemble à aucune autre, prend de développement encore par l'allusion. Je demande au lecteur, dans son propre intérêt, de relire le vieux texte, aussi rempli de poésie et de philosophie que de faits grandement historiques.

198e

Au mois troisième se levant du Soleil, Sanglier, Liopard au champ Mars pour com- Liopard laissé, au ciel extend son œil, (battre Un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre.

I. 28.

A la fin du troisième mois de sa restauration, Napoléon, ayant hâté les préparatifs de guerre, attaquera dans les Pays-Bas où Mars a fixé sa demeure deux ennemis résolus comme lui à vaincre ou à mourir. Les combats commencés dès le matin ne seront suspendus qu'à la nuit. L'Empereur attaquera d'abord les Prussiens (SANGLIER), puis les Prussiens et les Anglais réunis, qu'il parviendra à séparer. Le Léopard anglais, seul aux prises avec l'Aigle, sera battu tout le jour et ne résistera que dans l'espoir de voir accourir son allié, car il verra l'Aigle prendre ses ébats jusqu'au coucher du soleil. Alors, LEOPARD LAISSÉ AU CIEL EXTEND SON ŒIL, et L'OYSEL DE PROYE (Blucher), VOLANT A LA SENESTRE AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE (167e).

Ce quatrain où tout est clair, les mots et les phrases, a été interprété avec d'autant plus de facilité, qu'on avait vu Bonaparte au *pont d'Arcole* dans celui qui le suit : A CITÉ NEUFVE PENSIF POUR CONDAMNER, L'OYSEL DE PROYE AU CIEL SE VIENT OFFRIR (67e), et qu'un de ses mots l'*adapte* à un autre sur la bataille de Waterloo : CONFLICT PROCHAIN DES CORBEAUX S'ESBATTANS (35e-38e). Ce mot S'ESBATTRE ne se trouve que dans ces deux quatrains. — AU MOIS TROISIÈME. 20 mars 1815, Louis XVIII abandonne Paris à Napoléon qui y rentre le même jour ; 15 juin, les premières hostilités commencent ; 18 juin, bataille de Waterloo. — SE LEVANT DU SOLEIL... AUTOUR DU SOLEIL... AU CHAMP MARS POUR COMBATTRE. Ces expressions représentent la durée et l'acharnement de la lutte. L'AIGLE prend à peine le temps de faire les préparatifs de cette guerre décisive, et elle attaque au point du jour : AU MOIS TROISIÈME, PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES, PASSER L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE (191e). *Mars* Dieu de la guerre, *fig.* guerre, combat. *Martem novum tentare*, risquer une seconde bataille (*W.*). — MARS POUR COMBATTRE. Cette expression est un pléonasme qu'explique le vœu des deux armées : *Vaincre ou mourir* : QUI

Digitized by Google

FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, etc... (183e). — AU CHAMP MARS. L'inutilité apparente de cette expression en a fait découvrir la valeur ; elle fixe le lieu de l'évènement.

« Les Pays-Bas, province où, suivant l'expression de Strada, Mars semble avoir fixé sa demeure habituelle, tandis qu'il ne fait que voyager chez les autres peuples : *In aliis terras peregrinari Mars ac circumferre bellum, hic armorum sedem fixisse videtur.* » (*Feller.* Marie-Thérèse, impératrice).

SANGLIER, LIOPARD. — Le contexte montre sous ces mots deux alliés réunis dans le pays qu'habite MARS; bientôt l'AIGLE n'a plus affaire qu'au LIOPARD LAISSÉ, elle en triomphe tant que le SOLEIL est sur l'horison : SE LEVANT DU SOLEIL, AUTOUR DU SOLEIL, mais il en sera autrement : UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE (168e). La répétition du mot SOLEIL semble avoir été faite pour rappeler cet autre quatrain. L'arrivée des Prussiens, SANGLIER, arracha à l'AIGLE la victoire : SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE (128e). — Le LIOPARD désigne bien l'Angleterre; Béranger a dit en faisant allusion aux suites de la bataille de Waterloo :

De l'Anglais aucun dans nos villes
N'introduisit le Léopard.... (*Le Vilain*).

Le Prophète ayant mis en présence le LIOPARD d'Angleterre et l'AIGLE de France, n'a point voulu nommer l'AIGLE de Prusse; le SANGLIER, par son naturel féroce, était propre à représenter les Prussiens METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). « Les Romains qui portaient au bout d'une perche les figures du loup, du cheval, du *sanglier*, du minotaure, adoptèrent du temps de Marius l'Aigle pour enseigne. » (*Dict. des Origines.* Enseigne). Walter Scott, dans Quentin Durward, nomme Guillaume de la Marck le dévastateur des Pays-Bas, *le Sanglier des Ardennes*, et son héraut-d'armes est *Sanglier-Rouge*. Louis XVIII à GAND est un GRYPHON (186e), et les partis révolutionnaires de 1830 sont LE LOUP ET L'OURS. (*Vie de L.-Philippe*, p. 36).

« 16 juin. Les batailles de Ligny-sous-Fleurus et des Quatre-Bras sont livrées. L'armée anglaise tient depuis plus de quinze jours son quartier général à Bruxelles. Son commandant en chef « le duc de Wellington assistait, avec son état-major, à un grand bal dans la soirée du 15; il ignorait et ne soupçonnait pas que Napoléon eût déjà réuni son armée, qu'elle fût bien équipée et sitôt prête à l'attaque. Les nouvelles de la prise de Thuin, Lobbes, Charleroi, Gossolies et Frosnes en un seul jour, et celles d'un échec de l'armée prussienne lui parvinrent à minuit au milieu de la salle du bal. A peine en croyait-il le message de Blucher qui lui demandait du secours à l'instant, qu'il reçut un nouveau message plus pressant encore que le premier. Tout alors fut en désordre; des dames s'évanouirent, et le duc se hâta d'aller réparer les désastres des Prussiens et des Belges. » (*Relations de la bataille de Waterloo*, par le lieutenant-général anglais W. M. Scott.) — L'avant-garde des Anglais arrive dans la matinée, près de la ferme des Quatre-Bras... L'armée française reprend les armes de *grand matin* (*voir* p. 234). — Napoléon atteint son but en séparant les deux armées ennemies; après les pertes que viennent d'essuyer les Prussiens, il suffit d'un corps de moyenne force pour les observer et les tenir à l'écart; ce qui permet de porter des masses contre les Anglais (LEOPARD LAISSÉ).

» Le 17, *au point du jour*, Napoléon se porte sur les Quatre-Bras dans l'intention d'attaquer vivement les Anglais... Toutes les forces étant réunies à midi, s'élancent sur les Anglais qui se retirent avec rapidité sur Bruxelles. Ils sont atteints par la cavalerie à Genappe; mais recevant des renforts de moment en moment, ils résistent toujours; la résistance est même si ferme et si bien combinée, que les masses toujours compactes, atteignent la forêt de Soignies (la *Carte Brabantinæ* a un dernier arbre de la forêt *Soenien* à toucher 7 *born*, *voir* p. 217 note). Napoléon les ayant canonnées et harcelées jusque-là sans pouvoir les entamer, fait, *le jour finissant*, prendre position aux différents corps, et pose son quartier général à la *ferme des Caillaux* (7 *born?*), près de Planchenois. « Si la nuit du 17 au 18, dit l'anglais Scott, Bonaparte eût suivi ses avantages, il eût pu remporter la victoire... » (*Montg.*, VIII. 200-205).

On a vu à ces mots : SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE (128e), UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE (168e), les citations historiques qui justifient la fin de ce quatrain : LEOPARD LAISSÉ AU CIEL EXTEND SON ŒIL, UN AIGLE AUTOUR DU SOLEIL VOIR S'ESBATRE.

199e

Prest à combattre fera defection,
Chef adversaire obtiendra la victoire,
L'arrière garde fera defension,
Les défaillans mort au blanc territoire.

IV. 5.

Grouchy prêt à combattre, et ayant le désir et les moyens de prendre part au combat de Waterloo, y sera attendu vainement. Wellington, généralissime des troupes alliées et chef de l'armée du peuple ADVERSAIRE de Napoléon, obtiendra la victoire par un concours de circonstances qui lui seront étrangères. La garde impériale, tenue habituellement en arrière, combattra vaillamment à la dernière heure. Les vaincus et leur chef dont la vie politique sera terminée, seront menés A L'AIR GALLIQUE ou au territoire que l'Europe regardera dans ce moment encore comme n'ayant pas cessé d'appartenir au roi LÉGITIME OU BLANC.

Il y a eu combat, puisque l'ADVERSAIRE *a obtenu* LA VICTOIRE; ces mots PREST A COMBATTRE FERA DÉFECTION, doivent donc être entendus d'un homme en mesure de combattre et désireux de combattre, qui ne peut arriver à temps pour prendre part à la lutte. *Defectio*, action de manquer, de faire défaut (*W.*). Napoléon à Waterloo comptait sur l'arrivée de Grouchy, et le Prophète a signalé dans deux quatrains l'importance que l'arrivée de ce général aurait eue pour l'affaire décisive de la journée : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE, AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE, L'UN BON PRENDRA, L'AUTRE AMBIGUE SINISTRE, LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e). Cette *défection* ou absence de Grouchy a perdu Napoléon SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE (128e), ou, comme le marque la fin de ce quatrain : MORT AU BLANC TERRITOIRE.—Napoléon, TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e), a été ramené MORT pour le trône A L'AIR GALLIQUE OU AU BLANC TERRITOIRE en la France des Lys appartenant toujours à Louis XVIII, LÉGITIME retiré à GAND, ROY aux yeux de l'EUROPE, et qui DE ROUGES ET BLANCS CONDUIRA GRANDES TROUPES (*voir* 181e-190e).

CHEF ADVERSAIRE OBTIENDRA LA VICTOIRE. — C'est toujours ainsi, et le Prophète a ce vers étrange moins pour marquer que c'est bien l'ennemi dont une partie de l'armée fait *défaut* qui sera battu, que pour rappeler l'ANGLOIS dont il est dit dans la vie du Soldat-Empereur pour cette bataille : SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOIN FAILLIRA (129e).

Au Maréchal Grouchy.

En avant de la ferme de Caillou (7 *born ?*), le 18 juin, à dix heures du matin.

« Monsieur le maréchal, l'Empereur a reçu votre dernier rapport daté de Gembloux; vous ne parlez à Sa Majesté que des deux colonnes prussiennes qui ont passé à *Sauvenières* et *Sarravalain*; cependant des rapports disent qu'une troisième colonne, qui était assez forte, a passé à *Géry* et *Gentines*, se dirigeant sur Wavres. L'Empereur me charge de vous prévenir qu'en ce moment Sa Majesté va faire attaquer l'armée anglaise qui a pris position à *Waterloo*, près de la forêt de *Soignes*; ainsi Sa Majesté désire que vous dirigiez vos mouvements sur *Wavres*, afin de vous rapprocher de nous, vous mettre en rapport d'opérations, et lier les communications, poussant devant vous les corps de l'armée prussienne... »

« *Signé* : le major-général, duc de Dalmatie. » (p. 56).

« ..... Le maréchal Grouchy, qui brûlait également du désir de » prendre part à une affaire générale, céda à ces raisons, fit faire » halte à son infanterie, et se préparait à marcher sur Saint-Lambert, » quand son avant-garde en vint aux mains avec les Prussiens dans » la direction de Wavres. »

« Il est vrai que je désirais bien plus rester à la tête de la cavalerie, et prendre part à la bataille qu'on livrerait aux Anglais, que d'être investi d'un commandement dont je présageais les difficultés et les épines, à raison des prétentions et du caractère de plusieurs des généraux placés sous mes ordres. J'avais donc pressé Napoléon de m'emmener avec lui, ainsi que la majeure partie de ses troupes qu'il me confiait, ayant toujours cru préférable de les faire agir de concert avec celles du maréchal Ney, à les envoyer si tard à la poursuite

Digitized by Google

de l'armée prussienne. Mais il est faux que j'aie fait faire halte à l'infanterie du général Gérard, pour la porter sur Saint-Lambert..... » (p. 82). (*Observations sur la relation de la campagne de* 1815, publiées par le général Gourgaud..., par le comte de Grouchy).

Ainsi, c'est bien un homme désireux de combattre (PREST) et en mesure de combattre (PREST), qui fait défaut, et c'est bien ce *défaut* (DÉFECTION) qui causa une révolution dans le monde par la perte de la bataille de Waterloo.

« L'amiral *sir Pulteney Malcolm* dit à l'Empereur... Les Anglais crurent la bataille perdue tout le jour, et ils conviennent qu'elle l'était sans la faute de Grouchy. L'amiral était venu de sa personne durant la bataille à portée de Wellington. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 772). — « S'il eût pu commencer sa retraite, il était perdu... lui, *généralissime européen*... chargé d'aussi grands intérêts, ayant en front un ennemi aussi prompt, aussi hardi que moi, laisser ses troupes éparses, dormir dans une capitale, se laisser surprendre! (OBTIENDRA LA VICTOIRE). Et ce que peut la fatalité quand elle s'en mêle! En trois jours, j'ai vu trois fois les destins de la France et du monde échapper à mes combinaisons... Enfin, sur ma droite, les manœuvres inouïes de Grouchy, au lieu de me garantir une victoire certaine, ont couronné ma perte et précipité la France dans le gouffre. » (*Id.*, II. 454). (*Voir* p. 166, 1re col. au haut).

L'ARRIÈRE GARDE FERA DEFENSION. — Nostradamus ayant promis que ses quatrains n'auraient qu'un SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, on doit toujours supposer qu'ils renferment des faits saillants. A Waterloo la garde impériale, habituellement tenue en arrière, a fait une défense admirable.

« .... Telle fut, sous l'Empire, la condition de la garde impériale... Il fallait la voir revenir d'une campagne où souvent, et pour nous servir de l'expression d'un de ses dignes chefs : « elle n'avait pas eu le bonheur de brûler une amorce; » il fallait la voir, disons-nous, traverser nos villes et nos campagnes, partout accueillie par des manifestations d'enthousiasme et d'allégresse... Dans les plus sanglantes batailles de l'Empire et au plus fort du péril, on vit les régiments de la ligne appeler la garde à son secours, comme un appui certain, comme un auxiliaire invincible : « Où est la garde? » s'écriaient les soldats avec une anxiété qui cessait à la vue de ses bataillons. A Wagram, elle fut appelée par le corps du général Macdonald pour finir la victoire, et à Moscou les intrépides régiments qui faisaient face aux masses incessantes des Russes l'appelèrent encore de leurs vœux, mais cette fois inutilement... Napoléon était jaloux de sa garde comme un avare de son trésor. Chez l'étranger, la garde figurait dans toutes les solennités politiques... Un bataillon de la garde le suivit à l'île d'Elbe... L'Empereur était arrivé le 4 mai à l'île d'Elbe. La garde n'y arriva que le 26, conduite par l'immortel Cambronne... Les évènements de 1815 arrivèrent, et *la garde, qui avait encore combattu jusqu'au dernier moment autour de son empereur, dans les champs de Waterloo*, fut de nouveau persécutée..., etc... Pendant 15 ans, la garde impériale n'a peut-être pas donné 15 fois dans les grandes batailles de Napoléon, mais elle était là, l'ennemi ne l'ignorait pas; cela suffisait. » (*Alm. de Napoléon*, 1833, 29-56).

« ... Un dernier bataillon de réserve, illustre et malheureux débris de la colonne de granit des champs de Marengo, était resté inébranlable au milieu des flots tumultueux de l'armée. L'Empereur se retire dans les rangs de ces braves, commandés encore par Cambronne..., etc. » (*Voir* p. 224, 2e col.).

LES DÉFAILLANS MORT AU BLANC TERRITOIRE. — Toutes les éditions ont MORT au singulier, le Prophète par ce mot désigne le *chef* des DÉFAILLANS sur lequel CHEF ADVERSAIRE *a obtenu* LA VICTOIRE. Le mot BLANC, interprété toujours de la légitimité, a fait reconnaître dans le BLANC TERRITOIRE la France de Louis XVIII, ainsi qu'il a été dit plus haut.— Le Prophète à la fin d'un récit en 12 vers sur l'Empereur, parle encore de *la défense* de l'*arrière-garde*, et fait allusion au mot de Cambronne : MORTS EN PARLANT GRANDE EXÉCUTION (203e). Ce vers est placé dans le dernier quatrain de trois sur LE ROY GAULOIS.

Nostradamus donne les moindres détails des grands évènements sur lesquels il revient souvent; on ne doit donc pas faire difficulté de réunir le très grand nombre de quatrains *adaptés* les uns aux autres sur les évènements que nous voyons aujourd'hui ou que nous verrons demain.

200e

Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Char-
Et feront près du pont Anthoni pause, [tres,
Sept pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause.

IX. 86.

Les soldats français campés à Bourg-la-Reine, sous les murs de Paris, se retireront vers Chartres par suite de la convention qui, pour le maintien au trône de l'auteur de la Charte, obligera l'armée française à évacuer Paris en trois jours et à se porter à petites journées au-delà de la Loire, en passant près du pont d'Anthoni. Alors les sept puissances alliées, qui se seront présentées en libératrices, imposeront à la France le traité désastreux de 1815 et feront entrée à Paris, vide de toute armée.

BOURG-LA-REYNE, à 2 lieues S. de Paris (*Mac-Carthy*).— CHARTRES, à 21 lieues S.-O. de Paris (*id.*). — PONT D'ANTHONI, à 4 kilom. de BOURG-LA-REYNE. La route de Paris qui passe à Bourg-la-Reine arrive ensuite à *Anthony*, proche du *pont Anthony*, où elle se bifurque se dirigeant sur CHARTRES et Orléans. — CEUX QUI DU BOURG-LA-REYNE PARVIENDRONT DROIT A CHARTRES, FERONT PRÈS DU PONT ANTHONI PAUSE; APRÈS SEPT POUR LA PAIX FERONT ENTRÉE A PARIS CLAUSE D'ARMÉE, c'est-à-dire *sans armée* (*Clausa domus pudori et sanctitati*, famille sans honneur ni vertu, *W.*). Ce quatrain indique bien la marche de deux armées. SEPT *entrent* A PARIS POUR LA PAIX; il y avait donc guerre auparavant, et Paris n'est sans armée que parce que les soldats français campés sous ses murs, à BOURG-LA-REYNE, ont dû s'éloigner jusqu'à CHARTRES pour faciliter cette PAIX qu'apportent SEPT ennemis CAUTELEUX. Cette retraite se fait à la suite d'une convention, car il n'est point question de combat dans le quatrain, et le Prophète dit expressément que l'armée en retraite ira à petites journées s'arrêtant au PONT D'ANTHONI, à 4 kilomètres du point de départ : DU BOURG-LA-REYNE. — FERONT ENTRÉE. Cette expression, qu'on ne retrouve qu'une autrefois dans Nostradamus, *adapte* ce quatrain aux 32 vers qui se suivent sur les évènements des Cent-jours : PIEDS ET CHEVAL A LA SECONDE VEILLE, FERONT ENTRÉE... (181e-188e). — Huit puissances (la France comprise), signataires du traité de Paris, ont déclaré qu'*il ne saurait y avoir paix ni trêve* avec Napoléon (*voir* p. 215), et le Prophète a dit qu'à Waterloo l'Empereur avait contre lui SEPT puissances : SEPT A PICQUE (191e), SEPT FUM. (p. 217, *Note*). Les SEPT Alliés sont CAUTELEUX (fin, rusé, *Dict.*), COMME MARTRES (sorte de fouine, *id.*). Le livre, que j'ai cité cent fois, dit que Wellington (HAUTE-VELLE, 146e), le *généralissime* des SEPT CAUTELEUX, était en 1815 à PARIS « CAUTELEUX dans ses négociations, altier comme un Anglais, venant de battre des Mahrattes » (peuple de l'Inde). En voyant dans une même phrase, pour le fait prédit dans ce quatrain, le mot CAUTELEUX suivi du mot *Mahrattes*, anagramme de MARTHRES, je me demande encore si, pour faire accepter plus facilement l'interprétation que son Traducteur donne des quatrains, Nostradamus n'en a pas puisé les expressions dans mes livres.

DE BOURG-LA-REYNE, etc. — 3 juillet. « Une convention militaire est signée à Saint-Cloud entre le maréchal Davoust, commandant de l'armée française, d'une part; Wellington et Blucher, généraux des forces anglaises et prussiennes, d'autre part. Les troupes alliées ont marché sur Paris avec rapidité Dès le 29, Blucher arrive devant les lignes construites entre Saint-Denis et Vincennes... Davoust, divisant ses forces en deux corps, occupe, avec l'un, Montmartre et Saint-Denis; le général Vandamme, avec l'autre, prend position à Montrouge (3 kilomètres de BOURG-LA-REINE...). Blucher établit son avant-garde sur les hauteurs de Meudon et au village d'Issy, où viennent le soutenir des corps anglais. Wellington a pris poste aux issues de la forêt de Bondy, occupant Gonesse. Dès le 22 juin, on essaya, mais sans succès, de retarder, par des négociations, la marche des Alliés. Néanmoins, les engagements partiels qui ont lieu

Digitized by Google

depuis Villers-Cotterets, leur montrent qu'il peut y avoir de la prudence à traiter et à consentir *un armistice qu'on n'aurait* pas dû refuser après l'abdication de Napoléon, si Wellington avait mis de la sincérité dans sa proclamation de Malplaquet, du 21 juin, proclamation qui disait : « J'informe tous les Français que j'entre dans » leur pays à la tête d'une armée victorieuse, non en ennemi, à » l'exception de l'*usurpateur*, qui est l'ENNEMI de la nature humaine, » et avec qui on ne peut avoir ni PAIX ni trêve. J'ai passé vos fron- » tières pour vous soustraire au joug de fer qui vous opprime... » Puisque Napoléon est dépossédé par un acte authentique; puisque la législature existante a obtenu son abdication, ce qu'avait demandé l'*Europe* dans la déclaration du 13 mars des *huit puissances* signataires du traité de Paris... les hostilités ne doivent ni se prolonger ni s'étendre. *Les puissances ont promis la* PAIX à une condition ; cette condition est remplie ; la guerre doit donc cesser, si les passions des chefs militaires ou l'injuste convoitise des négociateurs alliés ne rendent pas vaines les plus solennelles promesses des cabinets. Appuyé sur des motifs aussi bien fondés, le maréchal Davoust propose, le 30 juin, à Wellington et à Blucher de traiter d'un armistice; ils s'y refusent, les cabinets étrangers voulant décidément profiter de la supériorité de leurs armes, et faire retomber sur la France le poids d'une invasion qui, désormais, est hors de l'objet avoué ! Les Français ne dépendent plus de celui contre lequel on déclare la vindicte publique ; néanmoins on les considère comme les dociles instruments de ses volontés et les opiniâtres défenseurs de sa cause...

« Enfin le 3, d'après l'ordre même des souverains qui arrivent en Champagne, Wellington et Blucher acceptent une capitulation revêtue du nom de Convention. — Art. 1er. Il y aura suspension d'armes entre les armées alliées et l'ARMÉE française sous les *murs* de PARIS. — 2. Demain, l'ARMÉE *française commencera à se mettre en marche pour se porter derrière la Loire. L'évacuation totale de* PARIS sera effectuée en trois jours ; son mouvement, pour se porter derrière la *Loire*, sera terminé en huit jours.— 3. L'armée française emmènera avec elle tout son matériel, etc., sans aucune exception. — 8. Le 6, toutes les barrières de Paris seront remises... »

« Les Alliés enfreindront la Convention de Saint-Cloud sur plusieurs points, soit par des actes de violence, soit au moyen d'interprétations forcées... Wellington, si politique dans ses expéditions militaires, si CAUTELEUX dans ses négociations, altier comme un Anglais venant de battre des Mahrattes, au mépris de l'article II, dépouille les Musées et saccage les monuments. » (*Montg.*, VIII. 234-240). (*Voir les quatrains sur le traité de* 1815, 37e, 188e).

Le Prophète a déjà dit que les SEPT CAUTELEUX *mettraient* CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e), et le traité de 1815 qu'ils ont imposé à la France lui fait jeter ce cri : ONC NUL TEMPS SI AMER, malgré les joies de la Restauration : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENS (184e). — Toute l'armée française ne pouvait se renfermer dans CHARTRES ; le Prophète nomme cette ville que l'armée a traversée pour indiquer la direction qu'elle a suivie et surtout pour rappeler la *Charte* que Louis XVIII maintint dans ce moment-là même : LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS (184e). Nostradamus joue sur ce nom de ville dans trois quatrains où il parle de la *Charte* (139e, 204e) (1). — La *Lettre à Henry II* accuse le caractère prétendu *religieux* des négociateurs appartenant aux *diverses sectes* du christianisme, qui, CAUTELEUX, formèrent contre la France une *Sainte-Alliance*.

« *Et sera faicte grande paix, union et concorde entre un des enfans des fronts egarez et separez par divers regnes, sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux, et sera uni le royaume du Rabieux qui contrefera le sage.* » (29e-31e),

« 26 septembre 1815. Un traité de la Sainte-Alliance, entre les empereurs d'Autriche, de Russie et le roi de Sardaigne, est signé à Paris. — « Les monarques contractants, se regardant comme frères » en Jésus-Christ, et confessant que la nation chrétienne, dont eux » et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain que » celui à qui seul appartient en propriété la puissance, parce qu'en » lui seul se trouvent tous les trésors de l'amour, de la science et de » la sagesse infinies, c'est-à-dire Dieu, notre divin Sauveur Jésus- » Christ, le Verbe du Très-Haut, la parole de vie, etc, se promettent » de demeurer *unis* par des liens véritables et indissolubles. Toutes » les puissances qui voudront solennellement avouer les principes » sacrés qui ont dicté le présent acte, et... seront reçues avec au- » tant d'empressement que d'affection dans cette Sainte-Alliance. » Tout annonce que la France a donné son adhésion... » (*Montg.* VIII. 282).

Ce traité maintenait encore l'équilibre européen en 1859.

« Message du Conseil fédéral à la Haute-Assemblée fédérale, concernant la position de la Suisse dans l'état actuel de l'Europe (du 29 avril 1859, résolutions prises le 5 mars)... 1° Une guerre étant imminente ou venant à éclater, la Suisse doit défendre l'intégrité de son territoire et sa neutralité avec toutes les forces dont elle dispose... — La notification aux puissances qui figurent comme garantes des traités de 1815, c'est-à-dire à l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Espagne, la Suède et le Portugal, ainsi qu'aux Etats voisins, la Sardaigne, la Bavière, le Wurtemberg et Bade a eu lieu le 14 mars... » (*Univers*, 10 mai 1859).

Dans ce moment-là même (FAISANT MAYE, *voir* p. 101), le NEVEU GRAND était en train de *déchirer* PAR FORCE LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME, IV. 73, *en apparaissant* PRÈS DE BUFFALORE, *en entrant* DEDANS MILAN (p. 101), en gagnant la bataille de Solférino au TERROIR MANTOUAN (*id.*).

Lorsque le travail de traduction de l'œuvre prophétique sera plus avancé, on montrera que les quatrains ne sont point jetés au hasard çà et là et que Nostradamus s'est ménagé toutes les ressources imaginables pour rendre, comme il le dit, LE CAS PLUS ESCLAIRCY. Déjà on a vu des récits nombreux, COMPOSÉS TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX (p. 154) ; déjà les trois premiers quatrains prophétiques ont déclaré, par la place qu'ils occupent, l'objet et le but de la prophétie (p. 68) ; déjà on a observé que des quatrains sur des faits fort éloignés les uns des autres, mais offrant des rapprochements, se touchent dans les Centuries : la mort violente de Henri II précède celle de Louis XVI (p. 85) ; un quatrain sur la juste sévérité de Louis XIII se trouve au milieu de 9 sur la trop grande faiblesse de Louis XVI (p. 49) ; ici, un quatrain sur la restauration des Bourbons, en 1815, est précédé d'un autre sur une autre restauration ; il en est de même des quatrains 181e à 190e, sur cette restauration encore, et qui sont précédés de deux autres, cités page 117.

201e

Tours, Orléans, Bloys, Angers, Rennes et Nantes,
Citez vexez par subit changement,
Par langues estranges seront tendues tentes,
Fleuves, dards, renes, terre et mer tremblement

I. 20.

En 1815, les villes royalistes de l'Ouest verront avec la plus grande peine la révolution prompte et subite qui portera de nouveau au trône des Bourbons celui dont elles auront vu la chute avec bonheur. Napoléon laissera alarmer les Vendéens, qui alors prendront les armes et contribueront à sa seconde chute. Les peuples de diverses langues viendront aussitôt dresser leurs tentes sur le sol français, qu'ils inonderont de leurs armées, de leurs chefs d'Etats, de toutes leurs forces de terre et de mer à la suite de cette nouvelle commotion.

La *Table des Matières* montre que Nostradamus a prédit tous les mouvements royalistes durant la Révolution ; il ne pouvait omettre celui de 1815, qui fut fatal à Napoléon. L'insurrection vendéenne de 1792 se voit dans ces mots : SACRE SALONNE NUICT PONT DE LOYRE, PRÉLAT ROY PERNICANT (18e), etc... ; celle de 1832 dans ceux-ci : TREMBLER DU RHONE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE (*Vie de L.-Philippe*, p. 54) ; celle de 1815 est dans les deux premiers vers de ce quatrain. CEUX DE LOYRE, habitent TOURS, ORLÉANS, BLOYS, ANGERS ET NANTES. RENNES est ici pour la Bretagne, qui partage les mêmes sentiments politiques que la Vendée. — CITEZ VEXEZ. Cette contrée royaliste a vu avec la plus grande peine la révolution opérée par le retour de l'île d'El-

(1) Le mot CHARTRES est une dernière fois dans les Centuries, et il s'interprètera peut-être un jour des partisans de la *Charte* : GRENOBLE ET LANGRES PAR CEUX DE CHARTRES ET DOLLE, IV. 42 (du grec *dolos*, ruse, *Vie de L.-Philippe*, p. 107).

Digitized by Google

be, et le nouveau gouvernement s'est étudié à les VEXER. — SUBIT CHANGEMENT. Les mots CHANGE, CHANGEMENT, CHANGER, sont presque toujours entendus de révolution (*voir* p. 177). LE GRAND EMPIRE TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT, est venu BIENTOST CROISTRE (165e); Louis XVIII n'a régné qu'ENTRE L'AVRIL ET MARS (36e), et le CHANGEMENT a été si SUBIT, que les deux compétiteurs ont été vus le même jour dans Paris : DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ (180e).

« Mars 1814. Les conscrits réfractaires et les mécontents se multiplient dans la Vendée militaire. Les moyens de recrutement ne sont plus au pouvoir du gouvernement. » (*Montg.*, VIII. 373).

« 15 mai 1815. Des soulèvements éclatent dans la Vendée. Les proclamations de quelques anciens chefs de royalistes insurgés viennent d'appeler aux armes les habitants de l'Anjou et de la Vendée. Au son du tocsin, une masse confuse de paysans se porte sur Croix-de-Vic, près de Saint-Gilles, pour favoriser le débarquement d'un envoi d'armes, de munitions et d'argent, expédié d'Angleterre; mais ces secours, annoncés comme très considérables, se réduisent à 2,400 fusils et à plusieurs barils de poudre. » (*Id.*, VIII. 164).

« 12 juin 1815. Napoléon part de Paris; il va se mettre à la tête de son armée rassemblée sur la frontière nord de la France... L'armée de Flandre prend le nom de grande armée... L'armée de l'Ouest, forte d'environ 18,000 hommes, sous le commandement du général Lamarque, agit dans la Vendée soulevée; cette armée doit, après la pacification qui s'annonce déjà, se confondre dans la grande armée. (*Id.*, VIII. 185-187).

« On a reproché à l'Empereur d'avoir souffert que l'on alarmât les Vendéens qui d'abord avaient refusé de prendre les armes contre le régime impérial. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 152).

« Les dernières insurrections de Vendée, disait l'Empereur, n'avaient plus le même caractère que la première; ce n'était plus du pur fanatisme, mais seulement de l'obéissance passive à une aristocratie dominatrice. Quoiqu'il en soit, Lamarque, que j'y avais envoyé au fort de la crise, y fit des merveilles et surpassa mes espérances. » *Et de quel poids n'eussent pas pu devenir ses actes dans la grande lutte.*

« On sait qu'en 1815, après le désastre de Waterloo, tous les chefs Vendéens qui avaient pris les armes pendant les Cent-jours se réunirent pour signer une déclaration portant : « qu'ils étaient prêts à » se réunir à l'armée de la Loire qu'ils avaient combattue, alors » qu'elle soutenait l'usurpation. Mais qu'ils marcheraient avec elle » contre les étrangers si ceux-ci voulaient pénétrer dans leur pays, » ou attenter à l'indépendance de la France. » Grâce à cette énergique déclaration et à cette attitude imposante des provinces qui avaient combattu pour la légitimité, elles ne furent pas envahies par les troupes étrangères, dont les souverains furent même obligés de renoncer aux idées d'agrandissement que la victoire avait pu leur faire concevoir. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, le 18 juillet 1815, au général Bagniol, commandant de Maine-et-Loire, un homme dont le témoignage n'est pas suspect, le maréchal Davoust, prince d'Eckmülh : « Unissons-nous donc, serrons-nous, ne nous séparons jamais. Les Vendéens nous donnent un touchant exemple; ils nous ont écrit pour nous offrir de déposer tout ressentiment, de s'unir à nous dans la vue patriotique de prévenir tout déchirement, tout démembrement de la patrie. Soyons Français; ce fut toujours, vous le savez, ce sentiment qui domina exclusivement dans mon âme; il ne me quittera qu'au dernier soupir. » (*Le bon Français*, 1833, 161).

Les royalistes n'ont pas cessé un seul moment d'être Français; ils ne diront jamais : « Et j'attends Waterloo pour me mettre à la hausse. » (*Ponsard*. L'honneur et l'argent).

PAR LANGUES ESTRANGES SERONT TENDUES TENTES.— Louis XVIII est revenu ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS (176e). Ces *étrangers* parlant diverses LANGUES, sont les SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES *faisant* ENTRÉE A PARIS CLAUSE D'ARMÉE (200e), etc., etc. Dans ce quatrain on ne voit aucune trace de combat, et ces étrangers restent campés en France : SERONT TENDUES TENTES; c'est qu'avant l'entrée des Alliés les Français avaient été MEURTRIS DE PRIN SAUT (188e); maintenant les ESTRANGES NATIONS *mettent* CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e). Déjà, l'année précédente, CINQ ESTRANGES *étaient* ENTREZ DEDANS LE TEMPLE (212e).

FLEUVES, DARDS, RENES, TERRE ET MER TREMBLEMENT. — FLEUVES. Il est dit de ces LANGUES ESTRANGES inondant la France en 1814 : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). — DARDS. Ce mot est pour *armes offensives*, pour *soldats*. On dit *cent mille baïonnettes*, et l'armée française actuelle se voit dans ce vers : PLUS MARS NARBON PAR JAVELOTS ET DARDS (II. 59-65). — RENES. Ce mot, comme PEAULTRE, gouvernail (45e, 47e), est pour *gouvernement, les chefs des Etats* DES LANGUES ESTRANGES... On dit tenir le timon, le gouvernail, les rênes des Etats. Les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse entrèrent en France à la suite de leurs armées. — TERRE ET MER. En 1815, les soldats de l'Appolyon moderne eurent contre eux TERRE ET MER : LES SAUTERELLES TERRE ET MER VENT PROPICE, PRINS, MORTS, TROUSSEZ, PILLEZ SANS LOY DE GUERRE... ESTRANGES NATIONS (175e-176e). — TREMBLEMENT. Tout s'est ébranlé en Europe contre la France, les armées, les chefs d'Etats; les ressources de TERRE et de MER ainsi que cela avait eu lieu l'année précédente : LORSQUE DANS MAY *furent* TERRES TREMBLÉES (157e-158e).

202e

Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrapé,
Par bon augure la cité assiégée.

II. 66.

Napoléon, captif à l'île d'Elbe, s'échappera au milieu des croisières; il reprendra le pouvoir pour moins de cent jours (20 mars-22 juin). La fortune se sera tournée contre lui. Le peuple, séduit d'abord par la promesse d'un gouvernement libéral, sera attrapé par la proclamation de l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. Heureusement pour la France que les Alliés, en accourant sous les murs de Paris, amèneront le RETOUR du roi LÉGITIME et DÉBONNAIRE.

PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ. — Il est dit de Napoléon à l'île d'Elbe : LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU, PASSERA GENNES PAR MER JUSQU'A MARSEILLE (170e-174e). Le Prophète a connu que, rencontré durant la traversée de l'île d'Elbe à Antibes, l'Empereur ferait cacher ses soldats : CONDUITS AU VENTRE HELBIPOLIQUE, SOLDATS CACHEZ, LES ARMES BRUITS MENANTS, NON LOING TEMPTEZ DE CITÉ ANTIPOLIQUE (177e). Bientôt il sera PLUS GRAND CAPTIF (169e), CAPTIF NE DESLIVREZ (185e).

« Le départ s'effectua le 26 février 1815, à huit heures du soir. En mettant le pied sur l'*Inconstant*, Napoléon s'écria : « Le sort en est jeté! » — La flotille, poussée par un vent contraire, avançait très lentement, et les marins voulaient retourner à l'île d'Elbe. Mais Napoléon voulait *quand même* arriver en France, malgré les croisières anglaises qui infestaient les mers. On aperçut plusieurs bâtiments qui passaient au loin; un seul brick, le *Zéphir*, accosta l'*Inconstant*, etc. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 149). (*Voir* p. 217).

PEU DE TEMPS GRAND A FORTUNE CHANGÉE. — Napoléon, PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, etc., monte pour la seconde fois au trône pour moins de cent jours : LES LIENS FAMÉLIQUES REPRINS RAVIS PROYE HORRIBLE AU MILIEU (181e).

« L'Empereur, revenant sur son apparition de l'île d'Elbe et sa seconde chute à Waterloo, y a mêlé quelques paroles remarquables. « Il est sûr, disait-il, que dans ces circonstances je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif; ce n'était plus ma confiance première : soit que l'âge, qui d'ordinaire favorise la FORTUNE, commençât à m'échapper, soit qu'à mes propres yeux, dans ma propre imagination, le merveilleux de ma carrière se trouvât entamé, toujours est-il certain que je sentais en moi qu'il me manquait quelque chose. *Ce n'était plus cette* FORTUNE *attachée à mes pas*, qui se plaisait à me combler; c'était le destin sévère auquel j'arrachais encore, comme par force, quelques faveurs, mais dont il se vengeait tout aussitôt; car il est remarquable que je n'ai pas eu alors un avantage qu'il n'ait été immédiatement suivi d'un revers. — J'ai traversé la France, j'ai été porté jusqu'à la capitale par l'élan des citoyens et au milieu des acclamations universelles; mais à peine étais-je dans Paris, que, comme par une espèce de magie, et sans aucun motif légitime, on a subitement reculé; on est devenu froid

Digitized by Google

autour de moi. J'étais venu à bout de me ménager des raisons plausibles, d'obtenir un rapprochement sincère avec l'Autriche; je lui avais expédié des agents plus ou moins avoués; mais Murat se trouva là avec sa fatale levée de boucliers: on ne douta pas à Vienne que ce ne fût par mes ordres; et, me mesurant à leur échelle, ils ne virent dans toute cette complication que finasserie de ma part, et ils ne s'occupèrent plus dès-lors qu'à contre-intriguer contre moi. — Mon entrée en campagne avait été des plus habiles et des plus heureuses; je devais surprendre l'ennemi en détail, mais voilà qu'un transfuge sort du rang de nos généraux pour l'aller avertir à temps. — Je gagne brillamment la bataille de Ligny, mais mon lieutenant me prive de ses fruits. Enfin je triomphe à Waterloo même, et tombe au même instant dans l'abîme; et tous ces coups, je dois le dire, me frappèrent beaucoup plus qu'ils ne me surprirent. J'avais en moi l'instinct d'une issue malheureuse, non que cela ait influé en rien sur mes déterminations et mes mesures assurément, mais toutefois j'en portais le sentiment au-dedans de moi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 421).

DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPÉ. — Il est dit de ce PALAIS : DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e); LORSQU'ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER (154e). — Il est dit de ce peuple : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e); AU PEUPLE INGRAT FAICTES LES REMONTRANCES (173e). Ce PEUPLE *sera* ATTRAPÉ, bien que la Charte ait été conservée par Napoléon : LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS (184e). — Ce CAPTIF ESCHAPPÉ par qui DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPÉ est bien un souverain remonté sur le trône : QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE (165e).

« Les premiers actes de l'Empereur furent l'abolition de la direction de la librairie et de la censure... Il dut juger des dispositions de l'esprit public, lorsqu'il entendit les discours de tous les corps de l'Etat, de celui-même que sa nature plaçait, en quelque sorte, en sa dépendance (le Conseil d'Etat). A quelques adulations près, qui semblaient n'être placées là que pour tempérer l'extrême hardiesse des vérités austères, dont l'expression fut devenue naguère si fatale aux courageux citoyens qui ont osé les faire entendre, la raison et la liberté n'avaient jamais tenu un plus noble langage. Il fallut donc consentir à se montrer constitutionnel; mais depuis longtemps l'antipathie était devenue si grande entre la liberté et Napoléon, que tous les actes du gouvernement paraissaient forcés, incohérents et de mauvaise grâce. Jusque-là néanmoins l'opinion lui était demeurée favorable. On conservait l'espoir de la paix... La promulgation de l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire produisit sur la nation, qui attendait des institutions libérales, hautement annoncées, une impression tellement soudaine et funeste, qu'elle fut, nous devons le dire, sans aucune proportion avec les fautes que renfermait cet acte. A la même époque commençaient à transpirer, à Paris, les déclarations du congrès de Vienne, des 19 et 25 mars 1815, qui détruisaient tout espoir de paix... L'opinion, une fois changée, rien ne put la ramener. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 162).

7 juin 1815. *Ouverture des Chambres.* « L'Empereur dit aux représentants : «... N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire, qui, pressé de tous côtés par les Barbares, se rendit la risée de la postérité en s'occupant de discussions abstraites, au moment où le bélier brisait les portes de la ville. Dans toutes les affaires, ma marche sera toujours droite et ferme. Aidez-moi à sauver la patrie. Premier représentant du peuple, j'ai contracté l'obligation, que je renouvelle, d'employer *dans les temps plus tranquilles* toutes les prérogatives de la couronne, et le peu d'expérience que j'ai acquise, à vous seconder dans l'amélioration de nos institutions. » (*Hist. pop. de l'Emp.*. 158).

PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉ. — Cette CITÉ est la cité par excellence, PARIS, qui a vu le même jour dans ses murs le LÉGITIME et le ROY DE BABYLON (185e-186e); SEPT POUR LA PAIX FERONT ENTRÉE A PARIS CLAUSE D'ARMÉE (200e), et LE TARD RETOUR du RECLOING Louis XVIII FERA MARRIS CONTENTS (184e). Napoléon qui a ATTRAPÉ LE PEUPLE n'aura pas le temps de reprendre VIEIL TRIBUN la dictature (185e), et bientôt CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (190e). Cette expression PAR BON AUGURE rappelle celle-ci sur la bataille de Waterloo : LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e). L'expression PAR BON AUGURE qu'on ne retrouve pas ailleurs *adapte* entre eux les deux quatrains où elle se trouve.

203e

Le dard du ciel fera son estendüe,
Morts en parlant grande exécution,
La pierre en l'arbre la fière gent rendüe,
Bruit humain monstre, purge expiation.
II. 70.

Dieu irrité armera de son glaive un homme qui frappera partout où il y aura des justices à exerçer, jusqu'au jour où ses derniers soldats tomberont à Waterloo au cri de *Vive l'Empereur ! La garde meurt et ne se rend pas !* Les Alliés frapperont l'arbre dynastique de Napoléon en refusant de reconnaître son fils empereur. La France si fière de ses succès sera épuisée, rendue. Le fléau de Dieu, qui aura fait tant de bruit en vue d'une gloire humaine, se purifiera de ses fautes par l'expiation de Sainte-Hélène.

Les quatrains d'un récit TOUT AU LONG se prêtent toujours une bien grande force et toujours ils embrassent une période historique nettement définie; il est donc utile de rappeler ici les deux qui précèdent celui-ci dans les Centuries, et qui sont interprétés également de Napoléon Ier :

De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'Isle sera réintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte. II. 68.

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grand Monarchie,
Sur les trois parts fera fleurir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie. II. 69.

Le dard du ciel fera son estendüe... II. 70.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors dans l'île le pouvoir royal, un moment diminué, sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue de deux milles voiles qui la menaceront, mais elle en sera quitte pour la peur (*voir* 76e).

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée se fera empereur en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le Capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil (*voir* 134e).

Dans le même temps où les préparatifs de Boulogne portaient la terreur dans Londres, Napoléon montait au trône; alors, dit le Prophète : NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (17e); NOUVEAU ROY JOINCT L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE (17e); APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN PLUS GRAND S'APPRESTE (193e); LES DIEUX FERONT AUX HUMAINS APPARENCE, CE QU'ILS SERONT AUTEURS DE GRAND CONFLICT, AVANT CIEL VEU SERAIN ESPÉE ET LANCE (53e), etc.—Nostradamus a renfermé toute la lutte de l'Empereur contre les Anglais dans ce vers : PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (130e); il renferme dans celui-ci : LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE, toutes les guerres dont le ciel a affligé le monde sous l'Empire; à Waterloo, à la dernière heure, L'ARRIÈRE GARDE FERA DÉFENSION (199e). MORTS EN PARLANT GRANDE EXÉCUTION, et aussitôt les guerres cesseront : *Sera faite telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction.* (*Lettre à Henry II*, 30e).

« *Napoléon excommunié.* « Dieu m'a armé du GLAIVE. Que vous et vos pareils ne l'oublient pas ! « — L'abbé voulut répliquer, etc... (*Voir* p. 133, 2e col. au bas).

Tu mourus cependant de la mort du vulgaire,
Ainsi qu'un moissonneur va chercher son salaire,
Et dort sur la faucille avant d'être payé;
De ton GLAIVE sanglant tu t'armas en silence,
Et tu fus demander justice ou récompense
Au Dieu qui t'avait envoyé.
(*Lamartine*. Bonaparte).

MORTS EN PARLANT GRANDE EXÉCUTION. — « Cambronne, à Waterloo, à la tête d'un bataillon de la vieille garde, fit une résistance désespérée. On prétendit dans le temps que, sommé par les Anglais de se rendre, il avait répondu : *La garde meurt et ne se rend pas.* Ce mot, désavoué par Cambronne, a été réclamé pour leur père par les fils du général Michel, *tué* dans cette mémorable bataille. Cam-

Digitized by Google

bronne, trouvé gisant au milieu des soldats, fut emmené prisonnier en Angleterre. » (*Feller*).

« Cambronne et ses braves se pressent autour de leurs Aigles expirantes (DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, 183e), et disent à Napoléon un éternel adieu. Au même moment, ils se précipitent tous sur l'ennemi aux cris de Vive l'Empereur... Wellington et Blucher, devenus alors possesseurs paisibles du champ de bataille, le parcourent en maîtres ; mais par combien de sang cet injuste triomphe ne fut-il pas acheté ?... » (*Voir* p. 224).

LA PIERRE EN L'ARBRE LA FIÈRE GENT RENDUE. — Ces mots : PIERRES PLOUVOIR CACHEZ SOUS LA TOYSON (197e), au milieu de 16 vers sur la seconde chute et le dernier exil de Napoléon, donnent l'explication de ceux-ci sur le même évènement : LA PIERRE EN L'ARBRE. La pierre frappait à mort l'agneau au jour des traités de paix, en signe que l'on poursuivrait à mort celui des contractants qui recommencerait la guerre ; les Alliés n'ont pas frappé seulement en Napoléon la personne, ils ont frappé aussi l'ARBRE dynastique en refusant de reconnaître Napoléon II : MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE (204e). — L'ARBRE des Bourbons se voit dans ces mots sur la mort d'Henri IV : L'ARBRE AU MILIEU DE LA CITÉ TOMBÉ (p. 163), et ailleurs : L'ARBRE QU'ESTOIT PAR LONGTEMPS MORT, SÉCHÉ DANS UNE NUIT VIENDRA A REVERDIR (*Vie de L.-Philippe*, Conclusion, p. 92).

« Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de *Napoléon II, empereur des Français...* » (*Voir* p. 238). — « Je recommande mon fils à la France, j'espère qu'elle n'oubliera pas que je n'ai abdiqué que pour lui. Je l'ai fait aussi ce grand sacrifice pour le bien de la nation : ce n'est qu'avec ma *dynastie* (ARBRE) qu'elle peut espérer d'être libre, heureuse et indépendante. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 174).

« *Dépêche des commissaires* au baron Bignon : « On dit qu'on ne prétend point s'opposer au choix d'aucun autre chef de gouvernement que Napoléon II, etc... (*Voir* p. 186, 2e col. au bas).

LA FIÈRE GENT RENDUE. — Il est dit de cette GENT avant les Cent-jours : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e), et après : METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e). — *Rendu. Un cheval rendu.* C'est-à-dire *las, fatigué, outré, surmené, épuisé.* (*Joub.*). Le Prophète a dit : GAULOIS QU'EMPIRE PAR GUERRE OCCUPERA, PAR SON BEAU FRÈRE MINEUR SERA TRAHY, SUR CHEVAL RUDE VOLTIGEANT TRAINERA, DU FAIT LE FRÈRE SERA LONGTEMPS HAY (137e). Ce vers : SUR CHEVAL RUDE VOLTIGEANT TRAINERA est fait de façon, qu'il est impossible de ne pas voir à cheval et le GAULOIS-*Empereur* ou LE ROY GAULOIS, et SON BEAU FRÈRE MINEUR ; et alors, en se représentant Napoléon et Murat toujours à cheval jusqu'au jour où la France à Waterloo, tomba RENDUE ; on se rappelle ces vers :

O Corse à cheveux plats, que la France était belle
Au grand soleil de Messidor,
C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or;
Une jument sauvage, à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois,
Mais FIÈRE et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois !

Jamais aucune main n'avait passé sur elle
Pour la flétrir et l'outrager,
Jamais ses larges flancs n'avaient porté la selle
Ni le harnais de l'étranger.
Tout son poil était vierge, et, belle, vagabonde,
L'œil haut, la croupe en mouvement,
Sur ses jarrets dressée, elle effrayait le monde
Du bruit de son hennissement !

Tu parus ; et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples, si dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure,
Tu montas botté sur son dos.
Alors, comme elle aimait les rumeurs de la guerre,
La poudre et les tambours battants,
Pour champ de course, alors, tu lui donnas la terre,
Et les combats pour passe-temps.

Alors, plus de repos, plus de nuits, plus de sommes,
Toujours l'air, toujours le travail ;
Toujours comme du sable écraser des corps d'hommes,
Toujours du sang jusqu'au poitrail !
Quinze ans, son dur sabot, dans sa course rapide,
Broya les générations,
Quinze ans, elle passa, fumante, à toute bride,
Sur le ventre des nations !

Enfin, lasse d'aller sans finir sa carrière,
D'aller sans user son chemin,
De pétrir l'univers et, comme une poussière,
De soulever le genre humain,

Les jarrets épuisés, haletante et sans force,
Prête à fléchir à chaque pas,
Elle demanda grâce à son cavalier Corse ;
Mais, bourreau ! tu n'écoutas pas !

Tu la pressas plus fort de ta cuisse nerveuse ;
Pour étouffer ses cris ardents
Tu retournas le mors dans sa bouche baveuse ;
De fureur, tu brisas ses dents !...
Elle se releva ; mais, un jour de bataille,
Ne pouvant plus mordre ses freins,
Monrante, elle tomba sur un lit de mitraille,
Et, du coup, te brisa les reins !

(*A. Barbier.* Iambes, VIII).

BRUIT HUMAIN PURGE EXPIATION. — BRUIT. Il est dit de Napoléon : SON BRUIT, LOZ, RÈGNE, SA PUISSANCE CROISTRA (115e) ; SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e) ; PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e). — BRUIT HUMAIN. Toutes les grandes actions de Napoléon faites dans des *vues* purement *humaines*, ne lui ont assuré qu'une *gloire humaine*. Le SAINT NOUVEAU sera grand devant Dieu et devant les hommes : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA, PLUS OUTRE APRÈS, AYMÉ, CRAINT, REDOUTÉ ; SON BRUIT ET LOS LES CIEUX SURPASSERA, ET DU SEUL TITRE VICTEUR FORT CONTENTÉ (VI. 70-71).

« C'est une chose bien extraordinaire, disait Napoléon, qu'après dix-huit siècles, Jésus-Christ soit encore aimé !... Nul homme, tel grand qu'il soit, n'a jamais été aimé plus longtemps que sa vie... Aujourd'hui, qui aime César, Alexandre ? Non, les grands hommes ne sont pas aimés ! C'est le seul ! — Mais je me connais en hommes. Jésus-Christ n'est pas un homme. Voilà pourquoi après dix-huit siècles, on aime encore Jésus-Christ. » (*Migne*, Encyclopédie théologique, X. 388. Citation empruntée au *Mémorial de Ste-Hélène*).

Les bienfaiteurs de l'humanité sont encore aimés après leur mort, et les grands hommes de la Religion seront aimés tant que durera le monde.

MONSTRE. — Il est dit du *Soldat-Empereur* : VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e), (TERAX, de Θηρ, bête farouche, lion, centaure, MONSTRE *Lexique*) ; PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e) ; CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN (189e), etc.

PURGE EXPIATION. — Napoléon a fait son Purgatoire à Sainte-Hélène. Les quatrains 129e, 133e, 169e, 189e, 197e, parlent des souffrances de l'Empereur SUR LE ROCHER NOILLEUX (214e) où l'a conduit le Concordat de 1813 : NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER ; le quatrain 195e dit qu'il a tourné ses regards vers le ciel : TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE.

On dit qu'aux derniers jours de sa longue agonie,
Devant l'éternité seul avec son génie,
Son regard vers le ciel parut se soulever :
Le signe rédempteur toucha son front farouche !...
Et même on entendit commencer sur sa bouche,
Un nom !... qu'il n'osait achever.

Achève... C'est le Dieu qui règne et qui couronne ;
C'est le Dieu qui punit, c'est le Dieu qui pardonne :
Pour les héros et nous, il a des poids divers.
Parle-lui sans effroi : lui seul peut te comprendre.
L'esclave et le tyran ont tous un compte à rendre,
L'un du sceptre, l'autre des fers

(*Lamartine.* Bonaparte).

« A Sainte-Hélène, dit M. Michaud, ainsi que la plupart des hommes qui ont vécu dans une grande agitation, et qui n'ont pas eu le temps de se recueillir, Napoléon parut penser sérieusement à une autre vie... Plusieurs fois il avait fait demander qu'on lui envoyât de France ou d'Italie un prêtre catholique ; mais ces demandes confiées à Bertrand étaient restées sans réponse. Le cardinal Fesch, qui était à Rome, en fit partir deux pour Sainte-Hélène... A ses derniers moments, Napoléon ne s'occupa plus que de ses devoirs de piété, et le prêtre Vignali ne dut plus s'éloigner un seul instant. « Le 29 avril, dit le comte de Montholon, j'avais déjà passé trente-neuf nuits au chevet de l'Empereur, sans qu'il eût permis, même à mon vénérable compagnon de chaîne, le général Bertrand, de me remplacer dans ce pieux et filial service, lorsque dans la nuit du 29 au 30 avril, il affecta d'être effrayé de ma fatigue, et m'engagea à faire venir à ma place l'abbé Vignali. Son insistance me prouva qu'il parlait sous l'empire d'une préoccupation étrangère à la pensée qu'il m'exprimait. Il me permettait de lui parler comme à un père ; j'osai lui dire ce que je comprenais, il me répondit sans hésiter : *Oui, c'est le prêtre que je demande ; veillez à ce qu'on me laisse seul avec lui, et ne dites rien.* J'obéis, et lui amenai immédiatement l'abbé Vignali que je prévins du saint ministère qu'il allait remplir. » ... Le lendemain, dès le matin, quand le général Montholon parut, il lui dit d'un ton de voix affectueux et plein de satisfaction : « Général, je suis heu-

Digitized by Google

reux, j'ai rempli tous mes devoirs ; je vous souhaite à votre mort le même bonheur. J'en avais besoin, voyez-vous ; je suis Italien, enfant de classe de la Corse. Le son des cloches m'émeut ; la vue d'un prêtre me fait plaisir. Je voulais faire un mystère de tout ceci ; mais cela ne convient pas ; je dois, je veux rendre gloire à Dieu. Je doute qu'il lui plaise de me rendre la santé. N'importe ; donnez vos ordres, général, faites dresser un autel dans la chambre voisine ; qu'on y expose le Saint Sacrement, et qu'on dise les prières des quarante heures... Le général Bertrand ne craignit pas de lui représenter que de pareils actes étaient politiquement peu convenables, et plutôt d'un religieux que d'un VIEUX soldat, de son empereur... A ces mots, Napoléon se levant sur son séant, s'écria d'une voix forte : « Général, je suis chez moi ; vous n'avez pas d'ordres à donner ici ; vous n'en avez pas à recevoir ; pourquoi donc y êtes-vous ? Est-ce que je me mêle de votre ménage, moi !... Le 3 mai, il reçut une seconde fois le Viatique, et après avoir dit adieu à ses généraux, il prononça ces mots : « *Je suis en paix avec le genre humain*, » et il joignit les mains en disant : « *Mon Dieu !* » Les mots *tête, armée*, furent les derniers qu'il prononça.... » (*Migne*, Encyclopédie théologique, X. 389).

L'ensemble de ces 12 vers sur le ROY GAULOIS doit faire accepter l'interprétation donnée à chacun de leurs mots.

204e

Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera,
Mains de son fils mangées devant sa face,
Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira.

IV. 61.

205e

Un colonel machine ambition,
Se saisira de la plus grande armée,
Contre son prince feincte invention,
Et descouvert sera sous la ramée.

IV. 62.

Napoléon, au dernier jour de sa vie politique, moqué de ses sujets et des étrangers qui le priveront de sa place et le séduiront par la pensée d'obtenir d'eux une position sortable, verra rejeter la clause de son abdication qui aurait fait passer le pouvoir aux mains de son fils. Le duc d'Orléans, dans ce même moment, trahira les deux grands frères de France au nom de la Charte et de la Révolution.

Un colonel, La Bédoyère, machinant par ambition le retour de Napoléon, aura causé plus que personne ces évènements. Il livrera à l'Empereur la plus grande partie de la *grande armée*, le reste s'*étant saisie* d'ANTIBES au nom de Louis XVIII. Il aura trouvé le moyen, par une soumission feinte, de reprendre son rang dans l'armée pour conspirer contre son prince. Il sera découvert sous des vêtements bourgeois et livré au tribunal militaire.

Le vieux mocqué et privé de sa place...

LE VIEUX. — Napoléon, l'OLESTANT VIEUX qui a ruiné Moscou (*voir* p. 188), est LE VIEIL TRIBUN (204e) à la fin des Cent-jours. — MOCQUÉ. Ce mot est trois fois dans les Centuries avec le sens que nous lui donnons, X. 12. III. 74.

« Princes catholiques, s'écrie Luther, la main de Dieu est suspendue sur vos têtes..., le châtiment terrible, que Dieu appelle *mépris*, vous pressera de tous côtés ; vous ne pourrez pas le détourner. Le peuple, lassé, ne supportera plus votre tyrannie et votre iniquité. Dieu ne le veut pas, le monde n'est plus le monde d'autrefois, où vous chassiez aux hommes ainsi qu'aux bêtes féroces. » (*Hist. générale de l'Eglise*, Darras, IV. 65).

« Napoléon a écrit, le 28 juin 1815, à la Commission du gouvernement (*voir* p. 227, LE VEUIL NON VEUIL...) « J'offre mes services comme général. » Après avoir lu cette lettre à haute voix, le duc d'Otrante s'écrie : « Est-ce qu'il se *moque* de nous ? » Carnot est d'avis de replacer Napoléon à la tête de l'armée. Fouché réplique : « Sans doute, Napoléon a épargné ce soin à la Commission, et probablement il a *filé* aussitôt le départ du général Becker... » Les membres de la Commission répondent à l'Empereur : « Que leur devoir envers la patrie, et *les engagements pris par les plénipotentiaires avec les puissances étrangères*, ne permettaient point d'accepter son offre. » M. de Flahaut est chargé, par Napoléon, d'aller à Paris sur le champ, concerter son départ et son embarquement, avec les membres de la Commission. Le maréchal Davoust est aux Tuileries, au moment où M. Flahaut s'y présente ; il ne voit dans la mission de ce général qu'un subterfuge de Napoléon pour différer son départ. « Votre Bonaparte, lui dit-il, avec le ton de la colère et du mépris, ne peut pas partir ; mais il faudra bien qu'il nous débarrasse de lui ; sa présence nous gêne, nous importune ; elle nuit aux succès de nos négociations. S'il espère que nous le reprendrons, il se trompe ; nous ne voulons plus de lui. Dites-lui, de ma part, qu'il faut qu'il s'en aille, et que s'il ne part à l'instant, je le ferai arrêter, que je l'arrêterai moi-même. » M. de Flahaut, enflammé d'indignation, lui répond, « Je n'aurais jamais pu croire, Monsieur le maréchal, qu'un homme qui, il y a huit jours, était aux genoux de Napoléon, pût tenir aujourd'hui un semblable langage... » (*Mém.* de M. Fleury de Chaboulon). Le trésorier général de la couronne, Guillaume Peyrusse, vient à la Malmaison rendre ses comptes à Napoléon ; l'ex-empereur lui dit : « Vous êtes des nôtres, vous venez avec moi, Peyrusse ? » — « Mais, sire (répond cet individu), j'ai ma famille qui désire que je ne m'éloigne pas ; et puis, dans la situation où est Votre Majesté, elle n'a pas besoin d'un trésorier général. » Ce Peyrusse était simple employé expéditionnaire à la Trésorerie, lorsqu'il fut désigné pour remplir les fonctions de payeur dans la campagne de Moscou ; il avait suivi, à l'île d'Elbe Napoléon, qui venait d'en faire une espèce de grand seigneur, en le comblant de gratifications. Dépourvu de talents, l'ex-commis de la Trésorerie de la couronne ne sait pas même conserver les apparences, en témoignant son respect pour l'infortune. » (*Montg.*, VIII. 231).

ET PRIVÉ DE SA PLACE. — Le Prophète a dit que Louis XVIII, compétiteur de Napoléon, PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, fut par deux fois MIS A SON LIEU (172e, 189e).

Par l'estranger qui le subornera...

L'ESTRANGER. — Napoléon à Waterloo a été PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e), *parvenu* TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS lui ET SES ENFANS *furent* DU RÈGNE JETTEZ HORS (97e).

Pour l'étranger coulez, bons vins de France :
De sa frontière il reprend le chemin.
Peuples, formons une sainte alliance,
Et donnons-nous la main. (*Béranger*).

QUI LE SUBORNERA. — *Suborno* : 1° fournir, pourvoir, équiper, aider, soutenir ; 2° suborner, corrompre. *Subornare aliquem pecuniâ* (*Cic.*), fournir des fonds à quelqu'un, le soutenir de sa bourse (*W.*). L'étranger offre à Napoléon de vivre en Angleterre : TILTRE ANGLICAN SERA TARD ADVISÉ (128e), PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE (208e) PORT MARIN NE FAIT RESPONCE (168e), SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (208e), AUX ANTIPOLES POSERA SON GÉNISSE (187e), SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOING FAILLIRA (129e). L'Anglais, en se chargeant de la personne de Napoléon, avait promis de pourvoir à ses BESOINS.

Protestation. « Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant, par la force, de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon* ; je ne suis pas le prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre. J'y suis venu à l'*instigation* même du capitaine qui a dit avoir des ordres du gouvernement de me recevoir et de me conduire en Angleterre avec ma suite, si cela m'était agréable. Je me suis présenté de bonne foi, pour venir me mettre sous la protection des lois d'Angleterre. Aussitôt assis à bord du *Bellérophon*, je fus sur le foyer du peuple britannique. *Si le gouvernement, en donnant des ordres au capitaine du Bellérophon de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que tendre une embûche*, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon. Si cet acte se consommait, ce serait en vain que les Anglais voudraient parler désormais de leur loyauté, de leurs lois et de leur liberté : la foi britannique se trouvera perdue dans l'hospitalité du *Bellérophon*. J'en appelle à l'histoire : elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la guerre au peuple Anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois ; quelle plus éclatante preuve pouvait-il donner de son estime et de sa confiance ? Mais comment répondit-on en Angleterre à une telle magnanimité ? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi ; et quand il se fut livré de bonne foi, on l'immola. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 36).

« A Bord du *Bellérophon*, à la mer. » *Signé* : NAPOLÉON.

Digitized by Google

Le mot SUBORNERA, dont je viens enfin d'avoir la valeur (*voir* p. 194, 4re col. au haut), exprime ceci : L'ÉTRANGER *séduira* Napoléon par des offres magnanimes, et, l'ayant PRIVÉ DE SA PLACE, se chargera de lui en *fournir* une autre. Ce mot développe et complète une prophétie où l'on voit la destinée dernière de ceux qui y figurent. Les FORAINS, vainqueurs à Waterloo, sont l'ÉTRANGER de ce quatrain.

2 *août* 1815. « Une convention entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, est signée à Paris. Napoléon Bonaparte est regardé, par les puissances qui ont signé le traité du 25 mars dernier, comme leur prisonnier. Sa garde est spécialement confiée au gouvernement britannique. » (*Montg.*, VIII. 267).

Mains de son fils mangées devant sa face...

A ces mots : ENTRE DEUX CYMBES PIEDS ET MAINS ESTACHEZ, on a vu que des expressions comme celle-ci : SANS PIED NE MAIN, expriment qu'on a été dépouillé de toute puissance, de toute liberté d'action. Celle-ci : LA MAIN ESCHARPE ET LA JAMBE BANDÉE, marque un pouvoir lié pour un temps. Le *Dictionnaire de Concordance* me montre à l'instant que les deux quatrains où l'on voit la même figure s'*adaptent* l'un à l'autre. (1)

« Ma vie politique est terminée, et je proclame MON FILS, sous le titre de *Napoléon II*, *Empereur des Français*, (*voir* p. 238). » Son abdication est admise purement et simplement ; mais dans la nuit, par des affiches, il la déclare conditionnelle et faite en faveur de son fils... » (*Montg.*, VIII. 223).

Napoléon abdiqua à l'Elysée, le 22, et ne se retira à la Malmaison que le 25. C'est DEVANT SA FACE que les MAINS DE SON FILS ont été MANGÉES. Comme le Prophète déclare que l'ADULTÈRE BLESSÉ SANS COUP a causé la ruine de sa famille... : L'ENFANT ESTRANGLERA, etc. (133e), il semble vouloir rappeler ce passage de Baruch :

« 1. C'est pourquoi le Seigneur notre Dieu a vérifié sa parole qu'il avait fait dire à nous, à nos juges qui ont jugé Israël, à nos rois, à nos princes, à tout Israël et à Juda. — 2. Il a fait tomber sur nous de si grands maux, qu'on n'en a jamais vu sous le ciel comme ceux qui sont arrivés à Jérusalem, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse. — 3. *L'homme ayant mangé la chair de son propre fils et la chair de sa propre fille.* — 4. Et le Seigneur les ayant livrés entre les mains de tous les rois qui nous environnent pour être la fable des hommes et un exemple de malheur et de désolation au milieu de tous les peuples parmi lesquels le Seigneur nous a dispersés. — 5. Nous avons été assujettis aux autres au lieu de leur commander, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu en n'obéissant point à sa voix. — 6. La justice est le partage du Seigneur notre Dieu ;

(1) Enfant sans mains, jamais veu si grand foudre,
L'enfant Royal au jeu d'esteuf blessé :
Au puy brisez; fulgures allant moudre,
Trois sur les chaisnes par le milieu troussé. I. 65.

ENFANT SANS MAINS c'est Napoléon II. — JAMAIS VEU SI GRAND FOUDRE. Ce FOUDRE est le père de cet enfant, et il est dit de lui : JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (135e), FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX, QUE PAR ENGIN HOMME NE POURROIT FAIRE (151e). — L'ENFANT ROYAL. Il est dit de lui : DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA (138e). — AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ. On lit dans la *fable de La Fontaine*, La Souris métamorphosée en Fille, IV. 7 : « Le mot d'*éteuf*, qui signifie proprement la balle dont on joue à la longue paume, est employé ici dans un sens figuré pour désigner une fille qui, ayant été offerte en mariage à plusieurs différents partis, est renvoyée de l'un à l'autre, nul d'eux ne se croyant en droit de l'accepter. Enfin, échue au mont, pour dire qu'elle est encore ballotée par le mont, La Fontaine ajoute : *L'éteuf passant à celui-là, il le renvoie.* Ce qui fait une image assez juste et fort plaisante. » — En 1814, Napoléon, perdant sa couronne, veut la faire passer à son fils (*voir* p. 196). Louis XVIII s'en saisit ; Napoléon la reprend pour la renvoyer à son fils, Louis XVIII s'en rend maître de nouveau ; à ce JEU, L'ENFANT ROYAL *gagna* une prison : L'ENFANT ESTRANGLERA (133e), L'UNIC FILS SERA MEURTRY (136e, *voir* 211e). — AU PUYS BRISEZ. Le mot *puits* est plusieurs fois dans les Centuries avec le sens que lui donne l'Ecriture-Sainte : « Délivrez-moi de ceux qui me haïssent et du fonds des eaux. Que la tempête ne me submerge point ; que je ne sois point enseveli dans cet abîme, et que l'ouverture du PUITS, où je suis tombé, ne soit point fermé sur moi. » (Ps. LXVIII. ℣. 15 et 16). Il est dit ailleurs : MORT DANS LE PUYS, SOMMET DU CIEL FRAPPÉ, II. 56-57, DEDANS LE PUYS VIF MORT VIENDRA PLONGÉ, X, 15. En copiant ce dernier vers, je m'aperçois qu'il s'*adapte* au quatrain qu'on explique ici. — FULGURES ALLANT MOUDRE. Ce quatrain est sur l'état de l'enfant après la première abdication comme le marque le dernier vers ; les SEPT A PIQUE, les *sept tonnerres* de l'Apocalypse ou les SEPT FUM. (p. 207), vont ruiner plus complètement la famille impériale. Napoléon sera PLUS GRAND CAPTIF (169e), son fils NAY DE TROIS BRAS (211e) perdra ses titres de duc de Parme, de Plaisance et de Guastala, *voir* 211e), et les TROIS SUR LES CHAISNES, ou les deux frères et le beau-frère qui avaient possédé trois royaumes relevant du grand Empire, et qui conservent encore leurs titres, seront réduits *à rien* (MOUDRE) après la seconde abdication de celui dont le règne a été coupé PAR LE MILIEU : TRENCHÉ LE VENTRE (123e), OU PAR LE MILIEU TROUSSÉ.

Père Duc vieux d'ans et de soif chargé,
Au jour extrême fils desniant lesguiere,
Dédans le puys vif mort viendra plongé
Sénat au fil la mort longue et légère. X. 45.

On voit de suite dans ce quatrain un PÈRE qui, au dernier jour de sa vie, veut LESGUER à son FILS le pouvoir. Ce fils est plongé tout vivant dans l'abîme, le SÉNAT DESNIANT le legs et ne tranchant pas le FIL de la vie de cet enfant condamné à une mort longue et légère.

Le mot Duc est entendu plusieurs fois de *chef* (*Vie de L.-Philippe*, p. 48). Le Prophète ne regarde Napoléon que comme *chef* durant les Cent-jours ; c'est le VIEIL TRIBUN, le VIEUX MOCQUÉ, etc. Ces mots CHARGÉ D'ANS ET DE SOIF ne peuvent s'entendre qu'au figuré ; Nostradamus nomme trois fois VIEUX, le *vieux soldat*, et il a dit de lui : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE. — AU JOUR EXTRÊME. Il a fallu lui arracher l'abdication : LE VEUIL NON VEUIL. — SÉNAT. Ce mot est dans 7 quatrains : deux fois d'une manière déterminée : SÉNAT DE LONDRES (p. 42), SENAT THOLOSAIN (101e), cinq fois d'une manière indéterminée, et ainsi il est interprété du *Sénat* de Napoléon : DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX (151e) ; LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE (178e), TOUT LE SÉNAT SERA DESSOUS SA MAIN (189e). — Napoléon a dit : « Je désire que mon abdication puisse faire le bonheur de la France, mais je ne l'espère point. Elle laisse l'Etat sans *chef* (DUC), sans existence politique..... Ne mettez pas cette grande nation à la merci des étrangers (PAR L'ESTRANGER QUI LE SUBORNERA...). Je recommande mon FILS à la France ; j'espère qu'elle n'oubliera pas que je n'ai abdiqué que pour lui... » (*Voir* p. 246).

On aurait tort de voir, dans la facilité avec laquelle le Traducteur interprète certains quatrains, la preuve qu'ils sont une *chaussure à tout pied*. Le plus grand nombre l'ont obligé à un travail de tête effrayant ; tel quatrain lui a coûté des semaines, des mois, je pourrais dire trois années de recherches ! Comment, en effet, abandonner un quatrain où le grand secret d'interprétation a fait entrevoir tout d'abord tel fait, lorsque l'interprétation donnée après au plus grand nombre de ses expressions l'y montre clairement. — Renvoyé aux deux quatrains de cette note par le secret d'interprétation, le Traducteur ne savait pas qu'il trouverait dans le premier, ces mots : JAMAIS VEU SI GRAND FOUDRE... L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ... FULGURES ALLANT MOUDRE... TROIS SUR LES CHAISNES PAR LE MILIEU TROUSSÉ... ; il ne s'attendait pas à voir dans le second, un père sanguinaire qui abdique, un SÉNAT ! Déniant le legs et condamnant l'enfant à une mort longue et légère ! Il était même très éloigné de soupçonner la valeur de certaines expressions, de celle-ci par exemple : L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ.

Après avoir interprété une suite de quatrains à partir de ces mots : DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS ISSU (V. 39), jusqu'à ceux-ci : ET RÈGNERA ŒNOBARBE NEZ DE MILVE (V. 45), où l'on voit MARS ESLEVÉ A SON PLUS HAUT BEFFROY (V. 42, *voir* p. 183), le Traducteur, sachant que le mot ŒNOBARBE est une seconde fois dans Nostradamus, chercha ce nouveau quatrain, et sa surprise fut grande quand il y vit réunis MARS et ŒNOBARBE : AU CHEF ANGLOIS A NISMES TROP SÉJOUR, DEVERS L'ESPAGNE AU SECOURS ŒNOBARBE, PLUSIEURS MOURRONT PAR MARS OUVERT CE JOUR, QUAND EN ARTOIS FAILLIR ESTOILE EN BARBE (V. 59) ; sachant que le mot MILVE est une seconde fois dans Nostradamus, le Traducteur chercha encore ce nouveau quatrain, mais en faisant cette réflexion : Ce quatrain est certainement sur le duc de Bordeaux, s'il parle d'un fait accompli, je le trouverai dans l'histoire ; au cas contraire, ce sera un quatrain de plus à marquer pour l'avenir. J'y vois ces mots : JEUNE MILVE, c'est donc un fait de sa jeunesse ; CE QUE RAVY SERA DE JEUNE MILVE, alors, c'est le fait de 1830, et j'ai bientôt la magnifique interprétation que l'on voit dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 12). Dans le même volume, il est dit (p. 47) pour ce vers : PAR CHEF CAPTIF L'AMY ANTICIPÉ. « Construction latine. La différence des cas en latin ôte toute ambiguité dans les inversions, en montrant quels mots se rapportent les uns aux autres ; en français, l'inversion peut rendre inexplicable l'alliance de certains mots. — Ce vers : ENFANT SANS MAINS, JAMAIS VEU SI GRAND FOUDRE, a sa première partie au génitif : Jamais on n'aura vu si grand foudre de guerre que le père de l'enfant sans mains ; l'enfant royal sera blessé à ce jeu des couronnes, etc...

Digitized by Google

mais le nôtre, aussi bien que celui de nos pères, est la confusion qui nous couvre le visage, selon qu'il paraît en ce jour. — 7. Car le Seigneur nous avait prédit tous ces maux qui sont venus fondre sur nous, etc. » (Chap. II. *Le Maistre de Sacy*).

Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira.

Dans le moment même où les trois premiers vers de ce quatrain recevaient leur accomplissement, les DEUX GRANDS DÉBONNAIRES (36e), les GRANDS FRÈRES (103e) du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e) allaient reprendre le pouvoir. Tous les partis s'agitaient à la fois : L'AIGLE des Napoléons, le COQ de la République, la Légitimité ou LES FRÈRES DE FRANCE et PHILIPP. CHEF D'ORLÉANS, ainsi que le Prophète nomme celui qui devait replacer le COQ sur le trône (*voir* 33e). Or, le Prophète a dit pour ces évènements de 1815 : REGNE GAULOIS TU SERAS BIEN CHANGÉ, EN LIEU ESTRANGE EST TRANSLATÉ L'EMPIRE, PAR AUTRE LOIX ET MŒURS SERAS RANGÉ, ROUEN ET CHARTRES TE FERONT BIEN DU PYRE (139e). Le quatrain qu'on interprète ici a ces mêmes mots CHARTRES et ROUEN entendus déjà de la *Charte* et de la *Révolution* (Ρωων. *voir* p. 177). Il faut montrer que PHILIPP, CHEF D'ORLÉANS (*Vie de L.-Philippe*, p. 57 et 73), dont le Prophète a dit : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, IL FERA TANT PAR VOYE SÉDUCTIVE, QUE DU COURT, LONG, LE FERA ATTAIGNER, QUE CONTRE ROY FERA SA PERSPECTIVE (*id.*, 20), trahissait déjà LES FRÈRES par la CHARTRES et la Révolution, ROUEN. (A CHARTRES, *a*, par, *W.*).

« En 1814, le duc d'Orléans revint de l'exil. — Ah! c'est vous! s'écria madame de Genlis, en apercevant son ancien élève; *j'espère qu'enfin vous ne pensez plus à être roi.* Le duc répondit par un geste ambigu qui n'était ni une négation ni une affirmation... Ce fut, au bout de trois mois à peine, une division bien marquée entre les opinions, qui se partagèrent en quatre camps : le camp ultrà, le camp napoléonien, le camp constitutionnel et le camp républicain. Le duc d'Orléans comprit à l'instant même le rôle qu'il avait à jouer, et se rangea parmi les constitutionnels... Sa popularité commençait à jeter les puissantes racines qui firent de lui l'élu de 1830. Tout faisait du duc d'Orléans, six mois à peine sa rentrée en France, le chef de l'opposition et l'espérance de tous les mécontents. Aussi, dès le mois de février, se formait-il une conjuration en faveur du duc d'Orléans... Ce mouvement, en se combinant par hasard avec le mouvement napoléonien, se fondit en lui. Seulement, Napoléon, à qui on essaya de faire prendre le change, n'en fut pas dupe. En rentrant en France, dit-il, ce n'est pas Louis XVIII que j'ai détrôné, c'est le duc d'Orléans... Le 22 juin, quatre jours après la bataille, le maréchal Soult faisait à Napoléon un rapport où on lisait ces lignes :

« Le nom d'Orléans est dans la bouche de la plupart des généraux » et des chefs : cela m'a paru d'une trop grande importance pour » différer d'en instruire Votre Majesté, et j'ai prié le général Déjean » de venir directement lui en rendre compte, ainsi que des renseignements qu'il a lui-même recueillis. »

« Trois jours après, quelque chose de pareil était révélé à la Chambre par M. Boulay de la Meurthe :

« Je vois, disait-il, que nous sommes entourés d'intrigants et de » factieux qui veulent faire déclarer le trône vacant afin de réussir à » y placer les Bourbons. Rien ne pourra me détourner de dire la vé- » rité; je veux mettre le doigt sur la plaie : il existe une faction d'Or- » léans... » (*Alex. Dumas*, Hist. de la vie politique et privée de L.-Philippe, I. 189-173).

Ce quatrain, plein de grands faits historiques, est suivi d'un autre qui n'est qu'un détail, mais détail si connu, si important, si précis, que rien n'était plus propre à faire accepter l'interprétation donnée à celui-ci.

Un colonel machine ambition,
Se saisira de la plus grande armée...

Il y avait donc deux armées. On a vu la première, celle de Louis XVIII, dans ces mots sur le retour de l'île d'Elbe : PAR LORS L'ARMÉE SE SAISIRA D'ANTIBES (173e); ici il est parlé de la seconde ou des soldats de la *grande armée* que le COLONEL La Bédoyère décida à se tourner du côté de leur Empereur.

« Bédoyère (comte de La)... Il était COLONEL d'un régiment d'infanterie au moment où les troupes étrangères pénétrèrent sur le territoire français après la déroute de Moscou. Il adhéra, comme tous les chefs de l'armée, au rétablissement des PRINCES de la maison des Bourbons, fut rétabli dans son grade (COLONEL) par Louis XVIII, *après être resté quelques mois sans emploi.* Il se trouvait dans le Dauphiné, lorsque Bonaparte, débarqué à Cannes, pénétra jusqu'à Grenoble sans aucune résistance. Les autorités refusèrent d'ouvrir les portes (PAR FORCES CESARÉES FERA ABATTRE HORS CITÉ RIGOUREUSE, PAR EFFROY PORTER LUY SERONT RESERRÉES, 166e); mais La Bédoyère, qui avait excité ses soldats à la révolte, les fit ouvrir de vive force, et donna *le premier exemple* de défection, qui fut bientôt suivi par tous les chefs de l'armée. Il avait préparé (MACHINE), dit-on, le retour de l'ex-empereur, et il reçut pour récompense (AMBITION) le grade de maréchal-de-camp et le titre de pair de France. Il l'accompagna à Fleurus et à Waterloo, et, après sa défaite, il revint à Paris, et parla dans la Chambre des pairs avec beaucoup de véhémence de Napoléon II (MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE). Après la capitulation de Paris, le COLONEL La Bédoyère suivit l'armée au-delà de la Loire. Après le licenciement, il avait reçu des passeports pour se rendre en Amérique; ayant eu l'imprudence de venir à Paris, pour faire un dernier adieu à sa jeune femme et à son enfant, il fut arrêté presque aussitôt, traduit devant un conseil de guerre et condamné à être fusillé. Il subit sa peine le 19 août 1815, avec courage et fermeté, après avoir reçu les consolations de la religion, à l'âge de 29 ans. » (*Feller*).

Contre son Prince feinte invention,
Et descouvert sera sous la ramée.

« C'est La Bédoyère qui avait donné le premier exemple de la défection après le débarquement de Bonaparte. Le COLONEL se gardait si peu, qu'il venait de se faire arrêter à la descente d'une voiture publique. Résolu de revoir sa famille avant de s'expatrier, il avait pris la diligence de Clermont à Paris. Mais la police de M. de Decazes était sur ses traces; c'est elle qui opéra son arrestation, et c'est le préfet lui-même qui en porta la nouvelle au duc d'Orléans. La Bédoyère, muni de passeports et d'argent, était de ceux dont le duc d'Otrante avait surtout pris à tâche de favoriser la fuite. La Bédoyère avait entraîné son régiment, Ney son corps d'armée; une égale imprudence les livrait maintenant tous les deux. Le maréchal, porteur de passeports visés par les légations suisses et autrichiennes, et signés, à son passage à Lyon, par le général autrichien, comte de Bubna, aurait pu atteindre sans danger le sol helvétique; il préféra revenir sur ses pas et demeurer en Auvergne, où sa famille avait des propriétés. C'est dans une auberge du Cantal qu'il fut DÉCOUVERT. » (*Lubis*, Hist. de la Restauration, II. 352).

Cette citation, où se joint au nom de La Bédoyère celui de Ney, DÉCOUVERT *dans une auberge* ou *bouchon*, qui a pour enseigne une branche d'arbre (SOUS LA RAMÉE), ferait croire que le Prophète joint ici à la trahison du COLONEL celle de Ney qu'il a racontée ailleurs Pour voiler sa prophétie, Nostradamus aurait fait son quatrain de façon qu'on n'y vit pas deux parties distinctes, dont la première serait sur le COLONEL, et la seconde sur LE VIEUX PLEIN BARBE, qui promit à Louis XVIII de ramener L'AIGLE CELTIQUE ENFERRÉE CAGE (207e, 193); cependant, je crois que les quatre vers se rapportent à La Bédoyère, et que Nostradamus joue sur le mot RAMÉE : Ραμμα, couture, fil, lacet. R. ραπτω, tramer, machiner (*Lexique*). Le COLONEL, bien qu'il eût adhéré au rétablissement des Bourbons, resta quelques mois sans emploi; s'il fut rétabli dans son grade par le Prince qu'il devait trahir, c'est qu'il avait *trouvé le moyen* (INVENTION) de faire croire à sa soumission FEINCTE; il a été DÉCOUVERT sous des vêtements bourgeois qui devaient, pensait-il, le soustraire aux regards de la police. Il est dit de L.-Philippe en fuite : IGNARE PRINS SOUS LA DORÉE MAILLE, SOUS FEINCT HABIT ET L'ENNEMY SURPRINS (*Vie de L.-Philippe*, p. 27). — Nostradamus joue sur les mots, use de figures nombreuses, crée toutes sortes de difficultés pour voiler sa prophétie, et malgré cela le lecteur, habitué maintenant à le suivre partout où il le conduit, le reconnaît toujours GRAND PROPHÈTE.

Digitized by Google

206e

Palais oyseaux, par oyseau déchassé,
Bientost après le Prince parvenu,
Combien qu'hors fleuve ennemy repoussé,
Dehors saisi trait d'oyseau soustenu.

II. 23.

Le retour de L'AIGLE CELTIQUE chassée une première fois, et qui sera chassée de nouveau, obligera les FRÈRES DE FRANCE à lui abandonner le palais des Tuileries. Après *cent jours* Louis XVIII reviendra, bien qu'après avoir passé la Sambre l'Aigle ait repoussé l'ennemi, l'ait vaincu à Ligny et l'ait saisi à Waterloo; mais alors soutenu par l'arrivée de l'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE (*Blucher*), l'ennemi triomphera enfin et L'AIGLE, l'OYSEAU DÉCHASSÉ par cette bataille livrée en dehors de la France, SURPRENS DE NUICT SERA MENÉ A L'AIR GALLIQUE.

L'ensemble de ce quatrain invita le Traducteur à y chercher les évènements de 1815; plusieurs de ses expressions, et en particulier le mot OYSEAU, en rappelant des quatrains sur ce même point d'histoire, montrèrent bientôt que Nostradamus avait voulu ici encore relier entre eux divers détails disséminés çà et là dans son œuvre.

PALAIS OYSEAUX, PAR OYSEAUX DÉCHASSÉ. — PALAIS. Il est dit pour ce même temps : LORSQU'ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER (154e), DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e). — PALAIS OYSEAUX. Plusieurs *oiseaux* habitent le *palais*. Nostradamus ne sépare pas toujours Louis XVIII de son frère, qui fut lieutenant-général du royaume durant l'exil et au retour : DEUX GRANDS DÉBONNAIRES (36e), LES FRÈRES A CHARTRES, ORL., ROUEN TRAHIRA (204e), etc.; il les fait même expressément partir ensemble après un séjour dans le *palais*, ENTRE L'AVRIL ET MARS (36e). Ces deux FRÈRES ont été chassés du *palais*. Il y a ellipse dans cette expression : PALAIS OYSEAUX; l'ensemble de ce quatrain sur la lutte des partis fait sous-entendre le mot CHASSÉS. En latin, on n'exprime pas toujours la préposition : chasser de la ville, *civitate* ou *e civitate expellere* (*W.*). — PAR OYSEAU DÉCHASSÉ. Napoléon est dit pour cette circonstance l'ENNEMY DÉCHASSÉ (178e, *déchasser*, faire sortir de force, *W.*). En 1814, LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE (172e); en 1815, il sera PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e); dans ces deux cas il fut l'OYSEAU DÉCHASSÉ, étant L'AIGLE CELTIQUE, dont il est dit pour Waterloo : L'AIGLE POSÉE ENTOUR DES PAVILLONS PAR AUTRES OYSEAUX D'ENTOUR SERA CHASSÉE, etc. (194e-197e). Un moment L'AIGLE AUTOUR DU SOLEIL VOIR S'ESBATTRE (198e), mais aussitôt se livre le CONFLICT DES CORBEAUX S'ESBATTANS (38e).

BIENTOST APRÈS LE PRINCE PARVENU. — C'est contre ce *Prince* que La Bédoyère a conspiré : UN COLONEL... CONTRE SON PRINCE FEINCTE AMBITION (205e).— PARVENU, de *pervenio*, atteindre (*W*). Louis XVIII ne désespère pas de sa cause: COMME UN GRYPHON VIENDRA LE ROY D'EUROPE (186e). — BIENTOST APRÈS. *Après cent jours* l'OYSEAU ayant été DÉCHASSÉ, Louis XVIII rentra dans son PALAIS. La rapidité de ces révolutions se trouve dans ces mots : LES LIENS FAMELIQUES REPRENS, RAVIS (181e); LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE, A UN QU'APRÈS SERA VAINCU CHASSÉ... ENNEMY DÉCHASSÉ (178e); TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e).

COMBIEN QU'HORS FLEUVE ENNEMY REPOUSSÉ. — La Restauration aura lieu BIEN QUE L'ENNEMY ait été REPOUSSÉ HORS FLEUVE. Napoléon a vaincu l'ÉTRANGER (204e), son ENNEMY, à Ligny, au-delà de la Sambre : PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES, PASSER L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE, DANS PROFONDREZ ET NON LOING DE BRUXELLES, OUTRE PASSEZ DESTRANCHEZ SEPT A PICQUE (191e).

DEHORS SAISI TRAIT D'OYSEAU SOUSTENU. — L'année précédente les ennemis combattirent en France : LE SOL ET L'AIGLE AU VICTEUR PAROISTRONT (152e); FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (151e); VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e), cette année la lutte est en DEHORS de France, le *Soldat-Empereur* SURPRENS DE NUICT *sera* MENÉ A L'AIR GALLIQUE (128e), LES DÉFAILLANS MORT AU BLANC TERRITOIRE (199e). L'ENNEMY REPOUSSÉ des bords de la Sambre, a été vaincu à Ligny et poussé jusqu'à quatre lieues de Bruxelles, où l'AIGLE l'a tenu dans ses serres à Waterloo même : LIOPARD LAISSÉ AU CIEL EXTEND SON ŒIL, UN AIGLE AUTOUR DU SOLEIL VOIR S'ESBATTRE (198e). C'est alors que l'ENNEMY REPOUSSÉ, SAISI, fut SOUSTENU par TRAIT D'OYSEAU : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE, AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE, L'UN BON PRENDRA, L'AUTRE AMBIGUE SINISTRE, LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e). (*Trait*, ce mot est synonyme de *dard* : D'UN COUP DE TRAIT QUAND MOURRA L'ENVIEUX, III. 100.—*Dard*, VIII. 43).

207e

Le vieux plein barbe sous le statnt sévère,
A Lyon fait dessus l'Aigle celtique,
Le petit grand trop outre persévère,
Bruit d'armes au ciel mer rouge Lygustique.

II. 65.

208e

Sans pied ne main dent aigue et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit petit grand emmené.

II. 58.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon, par son entrée triomphale à Lyon, prendra le dessus sur *le brave des braves*, le maréchal Ney, placé sous le statut sévère des lois militaires par sa promesse au roi de ramener *dans une cage de fer* L'AIGLE CELTIQUE; dans la suite Ney sera fusillé. Le PETIT *caporal*, ou Napoléon-le-GRAND, persévèrera dans sa marche pour le malheur de la France et le sien propre. La guerre planera alors sur l'Europe entière, et ce passage de l'île d'Elbe à Antibes, à travers la mer Lygustique, fera répandre des flots de sang.

Pieds et poings liés, ne pouvant plus que déchirer à belles dents ses ennemis, par l'arrivée de l'escadre anglaise devant le port fortifié de Rochefort et les ordres du fils aîné, régent d'Angleterre au nom de son père tombé en folie, il se transporte près d'une des portes de ce peuple déloyal, devant le port de Plymouth; l'isle Elène est présentée à sa vue; le PETIT *caporal*, ou Napoléon-le-GRAND est emmené.

La première partie de l'*Etude d'interprétation* placée à la fin de la *Vie de L.-Philippe* (p. 100), commente ces deux *magnifiques diamants*, qui s'*adaptent* l'un à l'autre par l'expression PETIT GRAND qu'on ne retrouve pas ailleurs. Il suffira d'apporter ici quelques citations historiques. Nostradamus a connu tous les détails des évènements de 1815, et la *Table des matières* renvoie aux nombreux quatrains que ceux-ci rappellent.

LE VIEUX PLEIN BARBE. — « Qu'il se trouve, disait Napoléon, un empereur de Russie vaillant, impétueux, capable; en un mot un Czar qui ait de la BARBE au menton (ce qu'il exprimait, du reste, beaucoup plus énergiquement), et l'Europe est à lui. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 391).— Napoléon, au retour de la campagne de Russie, se montrait si frappé de la force d'âme qu'il disait avoir été déployée par Ney, qu'il le nomma prince de la Moskowa, et qu'il répéta alors à plusieurs reprises : « J'ai 200,000,000 dans mes caves, je les donnerais pour Ney, » (*Id.*, II. 468).

SOUS LE STATUT SÉVÈRE. — « *Ney*, avant son départ, eut une audience du roi, et lui promit d'amener le perturbateur de l'Europe *dans une cage de fer* (ENFERRÉE CAGE, 193e). Renvoyé devant la Chambre des pairs, il fut condamné à mort, le 6 décembre, à la majorité de 119 voix sur 160. Son courage ne se démentit pas un instant en présence de cette mort si différente de celle qu'il avait tant de fois affrontée sur le champ de bataille... » (*Feller*).

Digitized by Google

A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE. — « Ney est le plus brave des hommes, disait l'Empereur; là se bornent toutes ses facultés. » — Il est certain que Ney quitta Paris tout au roi; qu'il n'a tourné qu'entraîné par ses soldats. Si alors il s'est montré ardent en sens contraire, c'est qu'il sentait qu'il avait beaucoup à se faire pardonner. Du reste, il est juste de dire qu'après son fameux ordre du jour, il écrivit à l'Empereur que ce qu'il venait de faire était principalement dans l'intérêt de la patrie; et que ne devant pas lui être agréable, il le priait de trouver bon qu'il se retirât. L'Empereur lui fit répondre de venir, qu'il le recevrait comme le lendemain de la bataille de la Moskowa. Ney, rendu près de Napoléon, lui disait encore que, d'après ce qui était arrivé à Fontainebleau, il devait lui rester sans doute des préventions sur son attachement et sa fidélité; qu'en conséquence il ne lui demandait d'autre poste que celui de grenadier dans sa garde. L'Empereur, pour réponse, lui tendit la main, en l'appelant le *brave des braves*, comme il faisait souvent... Ney, disait l'Empereur, fut entraîné par le vœu, par les clameurs unanimes de son armée. Il n'y avait que neuf mois seulement qu'il reconnaissait un monarque qu'avaient précédé six cent mille baïonnettes étrangères, monarque qui n'avait pas accepté la Constitution à lui présentée par le Sénat (LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE, 178e) comme condition formelle et nécessaire de son retour, et qui, déclarant qu'il régnait depuis dix-neuf ans (MES TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES, 181e), manifestait par là qu'il regardait tous les gouvernements précédents comme des usurpations (LE LÉGITIME, 185e). Ney, élevé dans la souveraineté nationale, avait combattu pendant *vingt-cinq ans* pour soutenir cette cause, et, de simple soldat, s'était élevé au rang de maréchal. Si sa conduite, au 20 mars, n'est pas honorable, elle est au moins explicable, et, sous quelques rapports, excusable... » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 223).

« Durant les trois ou quatre jours que l'Empereur demeura à LYON, il y eut constamment plus de vingt mille âmes sous ses fenêtres; les cris ne discontinuèrent pas. C'était comme un souverain qui n'aurait jamais quitté ses sujets; il signait des décrets, expédiait des ordres, passait des revues, etc. Tous les corps, toutes les administrations, toutes les classes de citoyens s'empressaient de faire preuve de dévouement et d'hommages... Enfin, l'Empereur, dans LYON, administrait déjà, par des actes publics, avec cette précision, cette fermeté, cette confiance, compagne d'une *stabilité non interrompue*... A peine sorti de Lyon, l'Empereur fit écrire à Ney, qui se trouvait à Lons-le-Saulnier avec son armée, qu'il eût à mettre ses troupes en marche et à venir le joindre... « Il est sûr, disait l'Empereur, qu'il avait été assez mal pour moi, mais le moyen d'oublier un si beau courage et tant d'actes passés! Je lui sautai donc au cou en l'appelant le *brave des braves*, et, dès cet instant, tout fut comme jadis, etc. » Le trajet jusqu'à Paris se fit à peu près en poste. Nulle part il n'y avait opposition, ni lutte, ni combat... C'est ainsi que l'Empereur est entré dans Paris, avec les troupes mêmes qui en étaient sorties le matin pour le combattre. (*Id.*, II. 237).

L'AIGLE CELTIQUE. — *Proclamation à l'armée.* — « Golfe de Juan, 1er mars. Soldats !... Reprenez ces Aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Montmirail!... L'Aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 149).

LE PETIT GRAND. — *Voir :* LE MAIGRE, p. 129 « *Petit, maigre, etc.* » et PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e).

TROP OUTRE PERSÈVRE. — *Voir :* DE BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE (183e); DEUX AUX PLATRES GRILLEZ (180e).

BRUIT D'ARMES AU CIEL. — *Voir :* LES ARMES BRUITS MENANS (177e). PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e).

MER ROUGE LYGUSTIQUE. — *Voir :* QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e), HELBIPOLIQUE (177e), ANTIBES, FREJUS (173e), etc.

SANS PIED NE MAIN. — *Voir :* ENTRE DEUX CYMBES PIEDS ET MAINS ESTACHEZ (156e); MAINS DE SON FILS MANGÉES (204e).

DENT AIGUE ET FORTE. — L'Empereur (à Tilsitt), qui n'avait cessé d'être de la plus grande amabilité, mais qui s'était vu pourtant souvent poussé à bout, résolut d'en finir. Il manda M. de Talleyrand et le prince Kourakin, *parla de la grosse dent*, et lâchant, dit-il, les gros mots, fit sentir qu'après tout une femme et la galanterie ne pouvaient ni ne devaient altérer un système conçu pour les destinées d'un grand peuple; qu'il exigeait que l'on conclût à l'instant, et que l'on signât de suite; ce qui fut fait comme il l'avait voulu. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 705, *voir* 104e, 141e).

PAR GLOBE AU FORT DU FORT (*Globus navium*, escadre, *W.*), *voir :* CLASSE ESPARGIE DESLIVREZ AUX CORSAIRES (179e), PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (187e), etc., ET L'AISNÉ NAY, *voir :* LE RÈGNE EN L'ISLE SERA REINTEGRAND (76e p. 120).

PORTAIL DESLOYAL. — Napoléon disait : « Vos ministres ont dénaturé ces faits. Quand il est question de la France, ils se rappellent toujours ce que disait le grand Chatam : « *Si nous agissions de bonne foi avec la France, l'Angleterre n'aurait pas un quart de siècle à vivre.* » (Mém. de Ste-Hélène, II. 627).

SILÈNE LUIT. — *Cahiers du jeune Napoléon.* — « Le plus curieux des cahiers, qui composent la collection, a trente-deux pages et renferme des notes sur la géographie. L'écriture finit à la page trente par une phrase qui n'est pas achevée, et ce fragment de phrase est celle-ci : *Sainte-Hélène, petite île...* Ne faut-il pas voir ici une intention de la Providence. » (L'image, 1847, p. 149).

209e

Par les Suèves et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées,
Camp marins, locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées.

V. 85.

210e

Par les deux testes et trois bras séparez,
La cité grande par eau sera vexée,
Des grands d'entr'eux par exil esgarez,
Par teste perse, Bisance fort pressée.

V. 86.

Napoléon, campé un moment au milieu de la mer, reparaîtra avec les siens (sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse, et sauterelles et mouches des plaies d'Egypte); mais pour avoir couvert l'Europe de nuées de soldats, ils se verront déclarer de nouveau la guerre par les peuples de race Suève qui auront envahi la France l'année précédente et par les pays circonvoisins, la Suisse, la Hollande, la Belgique. La révolution causée par les écrits de Voltaire et de Rousseau sera arrêtée, et le faux de leur enseignement apparaîtra au grand jour.

Par le retour de l'homme qui aura perdu en 1814 les deux couronnes de France et d'Italie, et son influence dans trois royaumes donnés à ses frères, Paris subira une seconde fois l'invasion des Alliés; les membres de la famille royale se seront dispersés en exil; l'homme sans couronne aux yeux de l'Europe, ne portant plus avec lui que la désolation et la ruine, causera la perte de la liberté de Paris, ville qui rappelle Bysance.

Ces deux quatrains s'*adaptent* par plusieurs expressions saillantes à d'autres interprétés de la Révolution et en particulier des derniers jours de l'Empire.

Par les Suèves et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées...

Ces vers rappellent ceux qui terminent le long récit en 48 vers sur l'époque historique de 1789 à 1814 : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICÆ, FERA SUÈVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (126e). On a démontré qu'aucun mot ne pouvait mieux que SUÈVE désigner les Alliés; ce mot est une troisième fois dans les Centuries, toujours pour les peuples ligués contre la France : PAR JURA MONT ET SUÈVE BRUINE (59e). En 1814, SUÈVE brisa le contrat qui unissait la France à l'Empereur, et celui-ci, CHASSÉ PAR FORCE, devint LE ROY DES ISLES (172e); en 1815, il fut PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e); aux mêmes ennemis venus en plus grand nombre s'étaient joints les LIEUX CIRCONVOISINS :

« Sixième et septième coalition..... Les Suisses livreront le passage la première fois, et à la seconde entreront en France avec les autres. Il ne restera à la France d'alliés, la première fois que les régiments polonais et le Danemark. Dans la dernière guerre (1815), les Danois eux-mêmes, et les Hollandais, les Belges, les Piémontais naguère Français, combattront ou envahiront, occuperont et rançonneront la France. » (*Napoléon et son époque*, *voir* p. 235 : SEPT FOIS CHANGER VERRES GENT BRITANNIQUE).

1er août 1815. Le maréchal Macdonald arrive à Bourges, pour assurer et compléter le licenciement des troupes stationnées au-delà de la Loire... La soudaine dispersion de ces NUÉES de braves qui

Digitized by Google

couvraient l'Europe de leurs trophées, pénètre l'Europe d'un plus grand étonnement encore. Aussitôt, ces guerriers si fougueux se destinent aux travaux de la paix. Ils exhaleront leurs regrets en silence, dans les foyers paternels... » (*Montg.*, VIII. 260).

Camp marins, locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées.

LOCUSTES. — *Locusta*, sauterelles (*W.*). Ce mot n'est pas répété dans les Centuries, où l'on voit deux fois le mot SAUTERELLES interprété toujours des soldats de l'Appolyon moderne *campés* un moment *au milieu de la mer* Ausone : PRÈS D'UN GRAND PONT DE PLAINE SPACIEUSE (166e); PLANURE, AUSONE FERTILE SPACIEUSE, PRODUIRA TANT ET TANT DE SAUTERELLES (p. 216, *note*); FREINS, ANTIBOL... LES SAUTERELLES TERRE ET MER VENT PROPICE (175e-176e). Le Prophète réunit ici les COUSINS aux LOCUSTES pour rappeler les plaies dont Dieu frappa l'Egypte qui résistait à ses volontés.

Chap. IXme. — 19. « Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie. — 20. Que si vous ne le laissez point aller, je m'en vais envoyer contre vous, contre vos serviteurs, contre votre peuple, et dans vos maisons, des mouches de toutes sortes... — 24. Le Seigneur fit ce qu'il avait dit... — 30. Moïse étant sorti d'avec Pharaon, pria le Seigneur. — 31. Qui fit ce que Moïse lui avait demandé; et il chassa toutes les mouches de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple, sans qu'il en restât une seule. — 32. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit. Chap. X. — 13. Moïse étendit donc sa verge sur la terre d'Egypte, et le Seigneur fit souffler un vent brûlant tout le jour et toute la nuit. Le matin ce vent brûlant fit élever les sauterelles,— 14. Qui vinrent fondre sur toute l'Egypte, et s'arrêtèrent dans toutes les terres des Egyptiens, en une quantité si effroyable, que devant ni après on n'en vit jamais un si grand nombre. — 15. Elles couvrirent toute la surface de la terre, et gâtèrent tout. — 18. Moïse étant sorti de devant Pharaon, pria le Seigneur. — 19. Qui ayant fait souffler un vent très violent du côté de l'Occident, enleva les sauterelles, et les jeta dans la mer rouge. Il n'en demeura pas une seule dans toute l'Egypte. » (QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, 183e, MER ROUGE LYGUSTIQUE, 207e). (*Exode*, Le Maistre de Sacy).

DU LEMAN FAUTES SERONT BIEN DESNUÉES. — Ce vers répand le plus grand jour sur l'ensemble de ces deux quatrains. Il est dit pour le début de cette révolution causée en partie par les écrits de Voltaire et de Rousseau : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT, DES JOURS SERONT RÉDUICTS PAR DES SEMAINES, PUIS MOYS, PUIS AN, PUIS TOUS DÉFAILLIRONT, LES MAGISTRATS DAMNERONT LEURS LOIS VAINES (85e). La Révolution, FAUX EXPOSER (86e), séduira tout le monde : SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, TOUT AUTREMENT ON L'INTERPRETERA (34e), jusqu'en 1815, où LES MAGISTRATS DAMNERONT LEURS LOIS VAINES, où les FAUTES DU LAC LEMAN SERONT BIEN DESNUÉES, c'est-à-dire *dépouillées* de tout ce qui empêchait de les voir ce qu'elles sont; présentées nues, on reconnaîtra qu'elles rendaient impossible toute société civile et religieuse, et Louis XVIII revenant DE GAND, *procédant du cinquantième degré, renouvellera toute l'Eglise chrétienne* (*Lettre*, 27e-28e) par un nouveau Concordat et les missions. La SACRÉE MONARCHIE des Bourbons (p. 89) était l'appui de l'Eglise mise en danger par la chute de Louis XVI (p. 141),

Par les deux testes et trois bras séparez,
La cité grande par eau sera vexée...

Le récit en 48 vers sur les évènements de 1789 à 1814 dit de Napoléon : TRENCHÉ LE VENTRE NAISTRA AVEC DEUX TESTES, ET QUATRE BRAS, QUELQUES ANS ENTIER VIVRA, etc. (123e). En 1815, Napoléon ne vivait plus ENTIER aux yeux de l'Europe; il avait perdu les deux couronnes de France et d'Italie, et il n'avait plus de bras dans quatre royaumes donnés à ses frères. Le Prophète dit ici : TROIS BRAS comme il a dit du Roi de Rome : NAY DE TROIS BRAS PREDICT BELLIQ' IMAGE (211e). C'est qu'en effet, le 9 juillet 1810, moins d'un an avant la naissance du Roi de Rome (20 mars 1811), Napoléon avait incorporé la Hollande à l'Empire français; au moment de sa chute il n'avait donc que DEUX TESTES ET TROIS BRAS qui furent SÉPAREZ alors par une première abdication coupant en deux la vie politique de l'Empereur : TRENCHÉ LE VENTRE, etc.; PAR DEUX FOIS HAUT, etc.

LA CITÉ GRANDE est la cité par excellence, Paris. Les quatrains qui précèdent immédiatement ceux-ci dans la Centurie parlent d'une persécution de l'Eglise et d'une restauration, (*voir* 73 à 84). On y voit Paris au pouvoir des républicains désigné : 1° comme dans celui-ci, par le mot BISANCE : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA; 2° par les mots CITÉ SOLAIRE : L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE; 3° par l'expression CITÉ GRANDE : NAISTRA DU GOUFFRE DE CITÉ IMMENSURÉE.

PAR EAU SERA VEXÉE. — Les Alliés ont inondé une seconde fois la France à cause des évènements de 1815 (PAR LES DEUX TESTES; *per*, à cause de, *W.*) : PIEDS ET CHEVAL A LA SECONDE VEILLE FERONT ENTRÉE VASTANT TOUT PAR LA MER (188e). On a déjà vu que Louis XVIII, venu la première fois DÉS EXTRÊMES CONTRÉES, traversa les flots des armées alliées : EN SERVITUDE ET PAR EAUX RENCONTRÉES (164e).

CITÉ VEXÉE. — COMME UN GRYPHON VIENDRA LE ROY D'EUROPE (Louis XVIII), ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON, DE ROUGES ET BLANCS CONDUIRA TROUPE, ET IRONT CONTRE LE ROY DE BABYLON (186e) ou de Paris. Ils METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e); alors la révolution fera une halte : CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE (8e) jusqu'au moment où, en 1830, Paris renversera une dernière fois cette famille : GENEVOIS PEUPLE SERA ESVERTUÉ (190e), les FAUTES DU LEMAN aveuglant de nouveau la multitude.

Des grands d'entre eux par exil esgarez,
Par teste perse, Bisance fort pressée.

DES GRANDS. — On a vu les rois d'Espagne dans ce vers des quatrains sur la *guerre de la succession* : DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES (p. 41). Le Prophète, avons-nous dit plus haut, réunit souvent les deux frères Louis XVIII et le comte d'Artois (Charles X); il a dit : PALAIS OYSEAUX (206e), SERONT CONTRAINTS DE SORTIR HORS (183e), LES FRÈRES TRAHIRA (204e), LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENTION (103). Dans le moment où les évènements annoncés par ces deux quatrains s'accomplissaient, la famille royale était dispersée çà et là en exil.

DES GRANDS D'ENTRE EUX PAR EXIL ESGAREZ. — « Le roi ayant quitté son palais dans la nuit du 19 au 20, Monsieur le suivit quelques heures après, avec le duc de Berry; et après s'être arrêté à Aspres, il alla rejoindre à GAND le chef de sa famille. » (*Feller*, Charles X). — 1er avril. « Le duc de Bourbon, prince français, envoyé pour se mettre à la tête de la Vendée, s'embarque à Paimbœuf sur un bâtiment anglais... » — 2 avril. « La duchesse d'Angoulême s'embarque à Bordeaux; elle quitte la France, après avoir vainement montré beaucoup de résolution à soutenir la cause royale; Napoléon lui-même n'a pu s'empêcher de reconnaître et d'admirer l'héroïque énergie de la petite-fille de Marie-Thérèse!... » — 16 avril. « Le duc d'Angoulême a vainement essayé de soutenir la cause de sa famille sur les bords du Rhône... Il se rend prisonnier. Conduit à Cette, il recouvre la liberté en s'embarquant... » (*Montg.*, VIII. 153). — « Le duc d'Orléans fit partir toute sa famille pour l'Angleterre; la duchesse d'Orléans, douairière, resta à Paris durant les Cent-jours. Le duc d'Orléans rejoignit sa famille en Angleterre et y attendit Waterloo. » (*Al. Dumas*, L.-Philippe, I. 172).

PAR TESTE PERSE, BISANCE FORT PRESSÉE. — Ce dernier vers dit, comme les deux premiers, que Paris souffrira en 1815 à l'occasion de Napoléon (*per*, à cause de, *W.*). L'Empereur n'a plus les DEUX TESTES ET TROIS BRAS du temps de sa puissance; il n'a plus que TESTE PERSE. On a vu : LA PERSE ENVAHIT MECEDOINE (104e). Le Prophète joue ici encore sur ce nom de lieu. Περσις, sac, destruction d'une ville. R. Περθω, Περσω, piller, détruire, ravager (*Lexique*). Napoléon, L'OLESTANT, l'*exterminateur*, porte encore

Digitized by Google

la ruine avec lui. — L'HOMME NICE est un *victorieux* :

> Par le rameau du vaillant personnage,
> De France infime par le père infelice :
> Honneurs, richesses, travail en son vieil âge,
> Pour avoir creu le conseil d'homme nice. III. 14.

BISANCE. — C'est le quatrain : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA (*voir* p. 123), placé dans les Centuries un peu avant celui-ci, et aussi ce qui le précède et le suit qui firent soupçonner au Traducteur que le mot BISANCE désigne Paris dans quelques quatrains. Nostradamus n'a jamais dit GRAND *Paris*, GRANDE *Rome;* s'il dit GRANDE BISANCE, c'est qu'il parle d'une ville autre que celle de ce nom. On lit dans Moréri :

« *Bysance*... Bysas fut le chef-lieu d'une colonie d'Argiens. L'Oracle lui avait dit : « *Cherchez le lieu opposé aux terres des aveugles.* » En effet, dix-sept ans auparavant, une troupe de Mégariens était venue chercher un établissement dans ce quartier-là et l'avait fait à Calcédoine, lieu bien moins avantageux que celui que les Argiens, conduits par Bysas, occupaient; d'où vient que l'Oracle traitait les habitants de Calcédoine d'*aveugles*... Les guerres des Athéniens et des Lacédémoniens, toujours jaloux de la gloire les uns des autres, contribuèrent beaucoup à assurer la liberté des Bysantins : ils se donnèrent des lois à eux-mêmes, créèrent des magistrats qu'ils nommèrent *Hieromnemones*... Bysance se remit en liberté sous les successeurs de Philippe et d'Alexandre-le-Grand... Enfin, tout se soumettant aux Romains, Bysance s'y soumit aussi, mais volontairement et d'une manière très avantageuse, puisqu'en se donnant des maîtres engagés à sa conservation, elle retint le droit de se gouverner par ses propres lois, et qu'elle devint l'entrepôt d'un commerce plus florissant... Percennius Niger, qui avait été déclaré empereur par l'armée de Syrie, ayant mis une forte garnison dans Bysance, et les habitants s'étant joints à la garnison, les généraux de Septime Sévère y mirent le siége, qu'ils changèrent ensuite en blocus; et cette ville, ayant été contrainte de se rendre au bout de trois ans, ses murailles, ses thermes, ses édifices publics furent renversés; on lui ôta sa liberté et on la réduisit en forme de bourg dépendant de Périnthe...

Constantinople est l'ancienne Bysance, capitale de la Romanie... Constantin y éleva sept montagnes; il y bâtit un capitole... Elle porta avec justice le nom de *Nouvelle-Rome.* » (*Id.*).

Nostradamus a placé dans ces quatrains tous les rapprochements que cet article sur Bysance permet de faire avec l'histoire de Paris. Paris est *le lieu opposé aux terres des aveugles :* PAR TERRE ATTIQUE CHEF DE LA SAPIENCE, QUI DE PRÉSENT EST LA ROSE DU MONDE (*voir* le contexte où PARIS, DONNER L'ASSAUT PARIS, ROME INCITÉ, après le siége sera réduit EN MESME ESTAT QUE LA SEPTIESME ROCHE, V. 30-31 et les quatrains V. 95-100 : SUR LE MILIEU DU GRAND MONDE LA ROSE); Paris est la *cité solaire :* COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE, SERAS CHANGEANT TES LOIX BARBARES ET VAINES (*voir* p. 163). Après ce quatrain : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA, CHASSÉ SERA LA BARBARIQUE LIGUE, DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHINIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE, on lit : L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE, SEPT MOIS DEVANT SERA NOCTURNE AUGURE, etc., V. 80-81 (v^r^ p. 123); alors FRANC ÉDIT *sera* REDIGÉ (V. 17-19). Cet édit est celui dont il est parlé dans les quatrains III. 90-95, où l'on voit : DANS AVIGNON TOUT LE CHEF DE L'EMPIRE FERA ARREST POUR PARIS DÉSOLÉ.... PUIS A UN COUP GRANDE CLARTÉ DONRA, QUE PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRÈS CONTENS (*Voir* p. 70 : LORS BLANCS ET ROUGES). — Il est dit : LE GRAND CHYREN SOY SAISIR D'AVIGNON (IX. 41), LE ROY DE BLOYS DANS AVIGNON RÉGNER (VIII. 38 et VIII. 52), etc.

Le grand secret d'interprétation ayant reçu d'une façon évidente et par cinq fois (SUEVE, LOCUSTES, LEMAN, DEUX TESTES, TROIS BRAS) son application dans les sept premiers vers de ces quatrains, le Traducteur ne doute pas d'avoir découvert leur *seul sens et unique intelligence* caché *sous obnubilée obscurité*. BISANCE est donc pour *Paris*, nommé PARPIGNAN (12^e^-13^e^), THOLOZE (104^e^), GENEVE (190^e^), etc.

214^e^

Au lac Fucin de Benac le rivage,
Prins du Leman au port de l'Orguion,
Nay de trois bras predict belliq' image,
Par trois couronnes au grand Endymion.
II. 78.

Il sera *plongé* dans l'oubli celui qui aura porté le titre de Roi de Rome, et après celui de duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla. On le retiendra en une sorte de prison comme représentant des principes de liberté civile et religieuse, alors que la France sortie du port de la légitimité, balottée par la tourmente révolutionnaire aura cherché un abri dans le despotisme et la gloire militaire de Napoléon. Tel sera le sort d'un enfant né au temps où son père avait trois couronnes et un bras dans trois royaumes, d'un enfant auquel on prédisait un avenir de héros. Son père sera condamné à un sommeil éternel.

Après avoir vu Napoléon I^er^ dans ces mots placés au milieu de 18 vers sur l'époque révolutionnaire de 1789-1814 : TRENCHÉ LE VENTRE NAISTRA AVEC DEUX TESTES ET QUATRE BRAS (123^e^), dans ceux-ci de 8 vers sur les évènements de 1815 : PAR LES DEUX TESTES ET TROIS BRAS SÉPAREZ (210^e^), enfin dans ces autres : HERCULES, ROY DE ROME ET DANEMARC, DE GAULE TROIS LE GUION SURNOMMÉ (γυιον, bras, TROIS GUION, trois bras, 113^e^), le Traducteur vit le *Roi de Rome*, Napoléon II, dans ces mots : NAY DE TROIS BRAS, et les derniers vers de ce quatrain furent interprétés à la simple lecture : L'ENFANT (NAY, *natus*, né), est né pendant que celui qui devait être le GRAND ENDYMION avait TROIS COURONNES et TROIS BRAS, on lui a PRÉDICT BELLIQ' IMAGE.

NAY. — « 20 mars 1811, naissance du *Roi de Rome.* » (*Montg.*, VII. 45).

GRAND ENDYMION. — *Endymion*, berger de Carie, était petit-fils de Jupiter, et fils d'Etlius. On dit qu'ayant été surpris caressant Junon, *il fut condamné à un sommeil perpétuel*, selon quelques-uns, ou de trente ans seulement, selon les autres. ENDYMION, deuxième roi d'Elide dans le Péloponèse, *fut chassé de son royaume* pour avoir été vaincu dans les jeux Olympiques (*voir* ANDROGIN, p. 237), et se retira dans la Carie, vers le mont Latmos, où il s'appliqua à la connaissance du cours des astres, et principalement de la Lune, ce qui a donné lieu à la fable des poètes. » (*Moréri*).

NAY DE TROIS BRAS. — 19 mars 1814. Les plénipotentiaires Alliés à Chatillon déclarent : « Les principes avoués à la face de l'Europe par le souverain actuel de la France, et l'expérience de plusieurs années, ont prouvé que les Etats intermédiaires, sous la domination des membres de la famille régnante en France, ne sont indépendants que de nom... » (*Id.*, VII. 363). (*Voir* p, 158, 1^re^ col.).

NAY DE TROIS COURONNES. — 1^er^-9 juillet 1810. « Louis-Bonaparte, roi de Hollande, abdique en faveur de son fils. L'abdication est rejetée. Un décret impérial ordonne l'incorporation de la Hollande à l'Empire Français. » (*Id.*, VII. 17).

PREDICT BELLIQ' IMAGE. — Ces juges, ces pairs avilis
Qui te prédisent des merveilles,
De mon temps juraient que les lis
Seraient le butin des abeilles,
(*Béranger*. Les deux Cousins).

« Le titre pompeux de Roi de Rome, titre enfermé dans le tombeau des Ostrogoths, est exhumé pour cet enfant, dont on salue le berceau par des adulations qui surpassent toutes celles que virent éclore les siècles les plus avilis dans la servitude politique. Les républicains et les royalistes d'autrefois, également dépravés, viennent se disputer le prix de la flatterie.... Le Sénat ne pouvait s'oublier dans une telle circonstance; il dit : « .... La Providence, Sire, qui a si visiblement conduit vos hautes destinées, en vous donnant *ce prince né de l'Empire* (NAY DE TROIS BRAS, *de* TROIS COURONNES), veut apprendre au monde qu'il naîtra de vous une race de héros, non moins durable que la gloire de votre nom et les institutions de votre génie. » (*Montg.*, VII. 46).

Les derniers vers de ce quatrain ayant été interprétés avec facilité grâce au grand secret d'interprétation, le Traducteur a cherché si les premiers ne s'appliquaient pas encore à Napoléon II, aux temps où Napoléon I^er^, *chassé de son royaume pour avoir été vaincu et condamné à un sommeil perpétuel*, était le GRAND ENDYMION

Digitized by Google

Au lac Fucin. — « *Celano* ou *Fucino*, lac du royaume de Naples (Abruzze Ult.) (*Mac-Carthy*). »

De Benac le rivage. — « *Garda* (lac de) (*Benacus*), l'un des lacs les plus célèbres de l'Italie dans le royaume Lombardo-Vénitien, et qui baigne les provinces de Vérone, de Mantoue et de Brescia. » (*Id.*).

Prins du Leman. — « *Geneve* (lac de) ou *Leman* (*Id.*).

Au port de l'Orguion. — « *Orgiano*, b. du royaume Lombardo-Vénitien (Vicences); au pied d'un mont, avec 2,200 habitants, à 5 l. S.-S.-O. de Vicences. » (*Id.*).

La carte montre le lac Fucin aux environs de Rome (*Roi de Rome*), et le rivage de Benac non loin de Parme, Plaisance et Guastalla (titres du roi de Rome après la déchéance de son père).

Traité de Fontainebleau du 11 avril. « V. Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla seront donnés en toute propriété et souveraineté à S. M. l'Impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince, son fils, prendra dès ce moment le titre de prince de Parme, Plaisance et Guastalla. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 428).

Nostradamus a dit du *Roi de Rome* au moment de l'abdication de son père : Mains de son fils mangées devant sa face (204e); Enfant sans mains, l'enfant Royal au jeu d'esteuf blessez, Au puy brisez (*id., note*); il emploie souvent les mots puys et lac dans le sens que leur donne la Sainte-Ecritures c'est-à-dire de la ruine momentanée ou durable. On lit dans l'*Office des morts* :

Offert. « Domine, Jesu-Christe, Rex gloriæ, libera animas omnium fidelium defunctorum de pœnis inferni, et de profundo lacu. »

3e *Peaume du 1er nocturne.* — « 16. Lacum aperuit et effodit eum : * et incidit in foveam quam fecit. » (Voici le contexte).—10. La malice des pécheurs finira; et vous conduirez le juste, ô Dieu, qui sondez les cœurs et les reins. — C'est avec justice. — 11. Que j'attends le secours du Seigneur, puisqu'il sauve ceux dont le cœur est droit. — 12. Dieu est un juge également juste, fort et patient : se met-il en colère tous les jours? — 13. Si vous ne vous convertissez, il fera brûler son épée : il a déjà tendu son arc (Soustient arc et couvert, X. 30), et le tient tout prêt. — 14. Et il y a préparé des instruments de mort : il a tendu ses flèches brûlantes. — 15. L'ennemi a travaillé à commettre l'injustice; il a conçu la douleur, et a enfanté l'iniquité. — 16 Il a ouvert une fosse (*Lacum aperuit*) et l'a creusée; et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite. — 17. La douleur qu'il a voulu me causer tournera sur lui-même; et son injustice descendra sur sa tête. — 18. Je rendrai gloire au Seigneur, à cause de sa justice; et je chanterai des cantiques au nom du Seigneur très haut. » (*Ps. VIII. Trad.* Le Maistre de Sacy).

Napoléon-le-Grand fut réduit au point de la trehemide (185e), au point d'avoir moins que rien; et son fils, auquel on avait predict bellic' image; son fils, *Roi de Rome*, puis *duc de Parme*, etc., ne garda pas ses titres qui furent jetés au fond des eaux. Ces noms de lacs : Fucin (Φυσιν, de φυσις, nature, naissance), Benac (nommé déjà du temps de Nostradamus *Garda* et *Garde. Moréri*), développent la prophétie sur un enfant *tenu en garde*, et dont le seul crime a été *sa naissance*, son titre de *Roi de Rome*.

Prins du Leman. — Il est dit de la famille impériale pour le temps qui suivit l'abdication : Huict captif prins s'estouffer sans respit (133e); alors, Du Leman fautes *furent* bien desnuées; Par les deux testes et trois bras séparez, dit aussitôt le Prophète. Ainsi, au milieu de 8 vers sur les évènements de 1815 (*voir* 209e-210e), où l'*homme aux trois bras* apparaît comme dans ceux-ci, *les fautes du Leman* causent sa mutilation, cet homme ne *vit* plus entier (123e) : Par les deux testes et trois bras séparez. Ici *les fautes du lac Leman* causent la mort politique de l'enfant de cet homme : Prins du Leman. — Trop du ciel pleure, a été interprété : *il pleure trop au sujet du ciel;* prins du Leman est pour : *il a été retenu captif au sujet du Leman.* — Du lac Leman les sermons fascheront, Les magistrats damneront leurs lois vaines (85e). En proscrivant à la fin les principes révolutionnaires prêchés par Voltaire et Rousseau, on frappa tous les représentants de ces principes : Quand l'adultère blessé sans coup aura... Femme assommée, l'enfant estranglera, Huicts captifs prins s'estouffer sans respit (133e); L'enfant Royal au jeu d'esteuf blessé (p. 248, *Note*). L'enfant, innocent des crimes de la révolution, en porta le châtiment. Dieu poursuit les pères dans leurs enfants jusqu'à la septième génération, et le Prophète a dit : Sang d'innocent devant soy par remord, VIII. 87; Après conquestes meurtrira innocent, IV. 86.

Au port de l'Orguion. — *Orgiano* est éloigné de la mer et n'a jamais eu de port; Nostradamus qui joue sur les noms de lieu et qui représente la France sous les rois légitimes au port de Agde (11e), représente ce pays sous Napoléon Ier au port de l'Orguion. *Orgiano* faisait partie des Etats du Soldat-Empereur : Premier en Gaule, premier en Romanie (130e) et chef Ferrare (123e). — Agde vient de Ἀγαθος, bon, brave à la guerre, et Orguion, de Οργια, Οργιων, les fêtes de Bacchus, *les Orgies* (*Lexique*). *Orgies*, sacrifices de Bacchus, de Οργη, *furie et tumulte* (*Moréri*).

« *Bacchus*, fils de Jupiter et de Sémélé.... Quand il fut grand il fit la conquête des Indes, alla en Egypte... Il se transforma en lion pour dévorer les géants qui escaladaient le ciel, et fut regardé, après Jupiter, comme le plus puissant des dieux; on mettait Silène à sa suite. » (*Feller*).

Si le Traducteur ne comptait sur les deux derniers vers de ce quatrain pour faire accepter l'interprétation qu'il lui donne, il s'attacherait à démontrer par des citations que la manière du Prophète ne permet pas de donner une autre valeur à ces mots : Au lac Fucin de Benac le rivage, Prins du Leman au grand Endymion.

212e

Les cinq estranges entrez dedans le temple,
Leur sang viendra la terre prophaner;
Aux Tholosains sera bien dur exemple,
D'un qui viendra ses loix exterminer.

III. 45.

Les armées de cinq puissances étrangères (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie et Espagne) entreront en France en 1814, et grand nombre de combats sanglants seront livrés sur le sol de la patrie. Malgré leurs pertes, ces étrangers détermineront une révolution. L'exemple parti de la province forcera les Parisiens à renoncer pour un temps au principe de la souveraineté du peuple, Louis XVIII, qui viendra de l'étranger, se réclamant du droit divin des rois.

Lorsque j'ai rassemblé les quatrains qui devaient entrer dans la composition de ce volume, l'interprétation de plusieurs était encore incomplète, mais les marques qui les *adaptent* aux autres ne me laissaient aucun doute sur leur application, et je comptais bien que de nouvelles recherches me permettraient de compléter l'interprétation au moins du plus grand nombre. Je puis dire encore : « Aujourd'hui que je transcris une dernière fois cette partie de ma traduction, les preuves les plus péremptoires s'offrent accidentellement à moi. » (*Vie de L.-Philippe*, p. VII). — L'étude définitive de ces quatrains a montré le vice de quelques renvois hasardés à l'avance. (*Voir* p. 82, 1re col., 54e ligne, la France tard du secours sera pourveu, 104e, et p. 191, 1re col., 19e ligne : L'estranger le subornera, 204e), — *Une faute reconnue est un progrès!* — Mon travail aurait pu être fait avec plus de talent, mais non avec plus de bonne foi et un respect plus grand pour le lecteur.

Le quatrain qu'on interprète ici n'est pas à sa place; on ne doit pas y voir les deux invasions de 1814 et 1815, il ne s'applique qu'à la première. — En 1815, les Français ont été meudris de prinsaut (182e), en dehors (206e) de France, à l'entour de Gand (183e), et l'Aigle posée entour des pavillons, Par autres oyseaux d'entour *a été* chassée, Quand bruit de cymbes, tubes et sonnaillon, *rendit* le sens a la dame insensée (194e); les Alliés *sont venus* jusqu'à Paris sans que leur sang ait prophaner la terre de France. —

Digitized by Google

En 1814, il en avait été autrement : Le sol et l'Aigle au victeur paroistront... Harnois n'arresteront vindicte paix par mort si achève a l'heure (152e) ; Tous ceux de Iler seront dans la Moselle, Mettant a mort tous ceux de Loyre et Seine (146e) ; Violent terax perdra le NORLARIS (130e) ; Foudre en Bourgogne fera cas portenteux (151e), etc. Les deux premiers vers de ce quatrain conviendront parfaitement à l'entrée des Alliés en France (Temple, p. 51), en 1814, si l'on prouve qu'ils étaient alors cinq comme ils furent sept a picque, sept fum, sept cauteleux en 1815. Pour trouver le nombre sept, on s'est reporté au congrès de Vienne, tenu en 1815 par *huit* puissances, la France comprise (*voir* p. 215) ; pour trouver le nombre cinq, on se reportera au congrès de Chatillon, tenu en 1814... Ce congrès a été tenu par *quatre* puissances et non cinq.

« 5 février 1814. Un congrès s'ouvre à Chatillon (Côte-d'Or), entre les *quatre* grandes puissances alliées et la France. » (*Voir* p. 191, 2e col.).

« 1er mars 1814, Traité conclu à Chaumont (Haute-Marne), entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie contre la France. » (*Voir* p. 112, 2e col. au bas).

Nostradamus a dit, faisant allusion à ce congrès de Chatillon tenu par *quatre* puissances : Troubles passant auprès du pont de Laignes (157e), et cela au milieu de deux quatrains qui se suivent sur la guerre d'Espagne, comme pour marquer qu'il fait entrer pour un les Espagnols dans le nombre des cinq estranges : Bien contigue des grands monts Pyrennées, Un contre l'Aigle grand copie addresser (147e).—Le Prophète qui, dans sa lettre et les quatrains, regarde les Espagnols comme ayant causé la ruine de l'Empire : Espagne captive par chef libique (Napoléon) au conflict attrapé (159e), et qui les représente par plusieurs fois entrez dedans le temple, les a certainement joints aux *quatre* : Viendront les noves Espagnols a Besiers, Qu'icelle chasse emprinse cassera (22e). Comment douter qu'il ne les ait joints aux quatre, au moins dans celui-ci : Tous ceux de Iler seront dans la Moselle, Quand Espagnol ouvrira toute veine ? (146e) (*voir* 135e, 138e, 153e, etc.). — En 1814, les Alliés étaient moins nombreux qu'ils ne le furent en 1815 : ils étaient cinq quand Sueve *ravit le* grand contrat de la France avec l'Empereur (126e) ; ils étaient sept quand les Sueves et lieux circonvoisins *furent* en guerre pour cause des nuées (209e).

Aux Tholosains sera bien dur exemple, D'un qui viendra ses loix exterminer. — D'un, est pour *au sujet d'un* (*voir* trop du ciel pleure, p. 237). Jamais cinq puissances étrangères ne marchèrent sur Toulouse pour exterminer ses loix. Nostradamus joue sur les noms de lieu, et il désigne plusieurs fois Paris par le mot Tholose (Θολος), *voir* Encore seront les saints temples pollus et expillez par Sénat Tholosain (104e). Louis XVIII a dit dans sa protestation contre le titre d'Empereur que prenait Napoléon : « *Les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le* Sénat *de Paris a osé mettre en avant..., corps qui n'a par même d'existence légale* » (*voir* p. 172). Ce Sénat, héritier du Sénat Tholosain ou de la Convention, est resté révolutionnaire, et on le voit en 1814 refuser de reconnaître à Louis XVIII les droits que ce roi tenait de Dieu et de ses ancêtres : Le grand Sénat décernera la pompe (178e-179e).

Ses loix. — Paris devait remplacer à diverses reprises les lois de l'autorité légitime par des lois révolutionnaires de son choix : Combien de fois prinse cité solaire, Seras changeant les lois barbares et vaines (p. 163), Des deux loix l'une l'œthinique laschera, Barbare et franche en perpétuelle brigue, L'oyseau Royal sur la cité solaire, etc. (*Voir* p. 253).

Sera bien dur exemple. — L'explication d'un quatrain de la *Vie de L.-Philippe* (p. 52), a frappé singulièrement les lecteurs, parce qu'une expression d'un de ces vers : Qui des Romains ne sera trop conforme, se trouve dans la pièce officielle qui a causé l'évènement annoncé.

« Habitants des Etats-Romains ! Un corps d'armée française à débarqué sur votre territoire ; son but n'est pas du tout d'y exercer une influence oppressive, ni de vous imposer un gouvernement qui ne serait pas conforme à vos vues... »

Ici, les Parisiens reçoivent un bien dur exemple *au sujet* d'un qui *vient leurs* loix exterminer ; la province a donné l'exemple à Paris en 1814. Paris a fait son possible pour résister à cette pression, et ce n'est qu'à la fin que le grand Sénat du Roy de Babylon *a* donné la pompe à Louis XVIII qui octroya à contre cœur la Charte : La grande Cappe fera présent non sien (*voir* p. 58 et 218). Je cherche encore la pièce officielle qui a causé l'évènement annoncé.

30 mars 1814. « Dans la soirée, une proclamation du généralissime des armées alliées commence à se répandre dans Paris.

« Habitants de Paris, les armées alliées se trouvent devant Paris. Le but de leur marche sur la capitale est fondé sur l'espoir d'une réconciliation durable avec elle. Depuis vingt ans, l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe, dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime, un obstacle insurmontable à la paix. Quel est le Français qui ne soit pas convaincu de cette vérité ?

« Les souverains Alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernements. C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'accélérer la paix du monde. Son vœu est attendu avec l'intérêt que doit inspirer un si immense résultat. Qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions !

« Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie, la conduite de Bordeaux, l'occupation amicale de Lyon, les maux attirés sur la France, et *les dispositions véritables de vos concitoyens. Vous trouverez dans ces* exemples *le terme de la guerre étrangère et de la discorde civile ; vous ne sauriez plus la chercher ailleurs.*

« La conservation et la tranquillité de votre ville seront l'objet des soins et des mesures que les Alliés s'offrent de prendre avec les autorités et les notables qui jouissent le plus de l'estime publique. Aucun logement militaire ne pèsera sur la capitale.

« C'est dans ces sentiments que l'Europe en armes devant vos murs s'adresse à vous. Hâtez-vous de répondre à la confiance qu'elle met dans votre amour pour la patrie et dans votre sagesse. » (*Montg.*, VII. 398).

1er avril. La proclamation suivante du conseil départemental et municipal de Paris est affichée : « Habitants, vos magistrats seraient des traitres... (*Voir* p. 182, 2e col. au bas). C'est au nom de nos devoirs mêmes, et des plus sacrés de tous, que nous abjurons toute obéissance envers l'usurpateur pour retourner à nos maîtres légitimes. » (*Id.*, VII. 404).

Ce quatrain sur une invasion générale qui a pour but de faire changer à une ville de France ses loix, lorsque les autres lui ont déjà donné l'exemple, ne recevra jamais une autre interprétation. La souveraineté du peuple ou du grand roge (88e), c'est la Révolution par jeune et vieille bueyre (8e). La Constitution émise par le Sénat, en 1814, portait : « *Louis-Stanislas-Xavier sera proclamé roi des Français, aussitôt qu'il aura juré et signé un acte portant : J'accepte la Constitution...* (*Voir* p. 218, 2e col.) ; et Louis XVIII a conservé son titre de *Roi de France* et daté son règne du jour de la mort de Louis XVII. Le Prophète a donc pu dire de Louis XVIII : Un qui viendra ses loix exterminer. *Le droit divin des Rois* remplaça *la souveraineté du peuple* qui reparut en 1830 : Car les trois lys luy feront telle pause (8e), et le Prophète dit de Paris pour cette époque : Fera un changement de loix (229e), bien que la Charte ait été conservée. On reconnaît dans cet un qui viendra ses loix exterminer celui dont il est dit pour ce moment là même : Après viendra des extremes contrées, Prince germain sur le trône doré, En servitude et par eaux rencontrées, La dame serve son temple plus n'a duré (164e). Ces eaux sont les cinq estranges (*voir* 146e).

Digitized by Google

213e

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique.

V. 7.

On ira recueillir, à Sainte-Hélène, les os du premier des trois consuls : L.-Philippe cherchant à conserver (chose bien difficile) la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le NEVEU du TRIUMVIR, qui, plus tard, sera l'EMPEREUR PACIFIQUE, et ses partisans se tenant en Angleterre, à l'entour de la France, débarqueront à BOULOGNE. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son TRIUMVIR dans un cercueil de plomb et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

Ce quatrain est interprété dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 32). Il fait partie d'un récit TOUT AU LONG en 8 quatrains sur l'exil du duc de Bordeaux, le règne de L.-Philippe, l'arrivée au pouvoir de Napoléon III et la conspiration d'Orsini. Il était nécessaire de rappeler au lecteur, dans la *Vie de Napoléon Ier*, ce quatrain si important. Le Triumvir, au dix-huit brumaire, a remplacé les cinq directeurs : LOU GRAND EYSSAME SE LEVERA D'ABELHOS... CIUTAD TRAHIDO PER CINQ LENGOS NON NUDOS (111e).

214e

Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pillier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.

I. 43.

Avant que l'Empire ait passé des mains de Napoléon III en celles de Napoléon IV, il arrivera un cas bien merveilleux : le champ où aura reposé Napoléon Ier sera donné en toute propriété par la reine d'Angleterre à Napoléon III, qui fera transporter un tombeau de marbre sur le rocher, occasion de noise entre les Français sujets de l'Empereur et les Anglais ses meurtriers.

Le lecteur connaît assez la valeur des termes qu'emploie le Prophète pour voir autre chose que des banalités dans les deux premiers vers de ce quatrain. L'échange d'un champ n'a rien de BIEN MERVEILLEUX en soi; mais le Prophète s'étonne et il pense qu'il y a lieu de s'étonner de ce gage d'UNION que l'Angleterre a donné à la France sous le NEVEU du ROY GAULOIS. Cette UNION FEINCTE est, à ses yeux, le fait capital du règne de Napoléon III, car il y revient par quatre fois dans le récit TOUT AU LONG du règne de cet empereur : L'UNION FEINCTE SERA PEU DE DURÉE (VI. 20)... QUAND CEUX DU PÔLE ARTIC UNIS ENSEMBLE (21).... DEDANS LA TERRE DU GRAND TEMPLE CÉLIQUE, NEVEU A LONDRES PAR PAIX FEINCTE MEURTRY (22).... MARS ET LE SCEPTRE (Victoria règne et ne gouverne pas) SE TROUVERA CONJOINT (24).... Ailleurs il est dit : LA FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE. (II. 60, 59-64).

Histoire du mot Noise.— « Dès le seizième siècle, *noise* signifiait, comme aujourd'hui, *dispute sérieuse sur un sujet frivole*. Les Anglais disent : *A great noise*, un grand bruit. » (*Mag. pitt.*, 1837, 156).

Description de Longvood. — « Enfin se déroulait pour nous une portion nouvelle de notre existence sur le malheureux ROCHER de Sainte-Hélène. On venait de nous établir dans nos futures demeures et nous assigner les limites de notre sauvage prison. Longvood, dans le principe, simple ferme de la Compagnie, abandonné au sous-gouverneur pour lui tenir lieu de maison de campagne, se trouve dans une des parties les plus élevées de l'île... Une partie de l'horizon présente au loin l'immense mer; le reste n'offre plus que d'énormes rochers stériles... » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 230).

On lit dans le *Moniteur* du 10 juin 1858 : « L'Empereur a eu la pieuse pensée d'assurer à la France la possession de l'habitation où l'Empereur Napoléon Ier a terminé ses jours et du tombeau où ont reposé ses cendres. S'associant à l'auguste sollicitude de Sa Majesté Impériale, le Corps législatif a voté, pour être mis à la disposition du département des affaires étrangères, un crédit extraordinaire de 180,000 fr. L'acquisition de ces précieux débris est aujourd'hui un fait accompli. Le 18 mars dernier, une ordonnance rendue par la législature de Sainte-Hélène, et ratifiée le 7 mai suivant, par un ordre de la reine d'Angleterre, a conféré à l'Empereur des Français et à ses héritiers, à perpétuité, la propriété absolue du domaine de Longvood et du tombeau de Napoléon Ier. Ainsi, grâce à l'intervention empressée du gouvernement de Sa Majesté Britannique, ces lieux sacrés, où se sont accomplies d'incomparables destinées, appartiennent désormais à la France. »

Le *Moniteur* a annoncé quelque temps après qu'un PILLIER DE PORPHIRE, ou *tombeau de marbre*, serait transporté de France à Sainte-Hélène (MIS, TRANSMUÉ SUR LE ROCHER NOILLEUX), mais je ne puis retrouver ce passage sur un fait présent encore à la pensée de tous.

215e

Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

IV. 84.

216e

Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puinay filera l'aubereau.

IV. 85.

Charles X, roi de la France agrandie, par ses soins, de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. N'ayant point de fortune privée, il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830).

Le duc d'Angoulême, roi légitime (NOIR BLANC) par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors, le dernier enfant du duc de Berry filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

J'ai dit, page 232, comment le quatrain 190e, en me renvoyant par ce vers : LE PÈRE APRÈS ENTRE CORDE DE JONC à celui-ci : SERRÉ DE CHAISNES APRÈS D'UN RUDE CABLE, me fit trouver enfin le récit TOUT AU LONG du règne de Charles X. Trois quatrains qui précèdent ceux-ci dans la Centurie sont interprétés de Napoléon Ier; ils disent ses deux chutes après la campagne de Russie; c'est donc 24 vers qui se suivent sur l'époque du PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE, DE FRANCE FRÈRES TROIS (IV. 81-86.) (*Voir* 149e-150e, 191e).

Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté...

UN GRAND D'AUXERRE. — Louis XVI est LE GRAND DE PARPIGNAN (13e), Napoléon Ier PLUS GRAND DU RHÔNE (132e), le duc de Bordeaux LONG PUISNAY DE CALAIS (VIII. 45), LE GRAND DE BLOYS doit DANS AVIGNON REGNER (VIII. 38 et 52). Nostradamus met *la partie pour le tout*, et alors il choisit un nom de lieu que développe sa prophétie. AUXERRE rappelle Αυξη, augmentation, accroissement (*Lexique*). C'est au moment ou le MORE CHAMEAU du quatrain suivant est SUS PIEDS ENTRELASSEZ par la conquête d'Alger qui agrandit la France, que Charles X est chassé.

« Les montagnes d'Ecosse cachent au monde le monarque puissant dont les armes ont renversé naguère ce boulevard de la barba-

Digitized by Google

rie qui avait bravé jusqu'à lui la civilisation et la chrétienté. Quelques jours à peine ont marqué l'intervalle entre une glorieuse victoire et la plus épouvantable des chutes, et le despote vaincu n'avait pas encore touché le sol qui lui promettait un asile, que le roi vainqueur cherchait une terre hospitalière qui voulût s'ouvrir à son exil. » (*Martignac*, plaidoyer pour M. le prince de Polignac).

MOURRA BIEN MISÉRABLE. — « Henri IV, en montant sur le trône, ne crut pas devoir séparer sa fortune de celle de la France (MES TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES, 181e). Roi, père de son peuple, vrai roi populaire, il s'estima heureux d'être possesseur d'une fortune immense pour la partager avec les Français, qu'il appelait à si juste titre ses enfants, et il réunit tous ses domaines à l'Etat. Par cette réunion, il enrichit la France du pays des Basques, du Béarn, du comté de Foix, de la Basse-Navarre, des duchés de Beaumont, d'Albret, d'Armagnac, de Bigorre, de Marle-d'Enghien, de Dunkerque, de Gravelines, de Rouergue, de Périgord, de la vicomté de Châteauneuf et de sept à huit autres seigneuries. Ces domaines valaient 400 millions de francs. Si au lieu de céder ainsi ces domaines à l'Etat, Henri IV et ses successeurs les eussent fait valoir pour leur compte particulier, en ajoutant annuellement l'intérêt au capital, et en vivant aux dépens du peuple, ainsi que le pratiquent souvent les princes, cette somme de 400 millions s'élèverait aujourd'hui, avec les intérêts accumulés à cinq pour cent depuis plus de 240 ans, à la somme incompréhensible de vingt-six mille milliards de francs, c'est-à-dire de sept à huit cent fois la valeur de la France ; *et cependant, Charles X ne possède rien, et cependant notre Henri,* l'unique héritier d'une fortune qui rachèterait l'Europe entière, est obligé de quitter le château des Stuarts parce qu'il fait trop cher vivre sur cette terre d'exil ! O justice des révolutions !.... Passons. (*Cancans véridiques* de Capry). La famille royale, depuis qu'elle a quitté la France, ne vit que des revenus des propriétés que madame la duchesse d'Angoulême possède en Allemagne du chef de sa mère. » (*Le bon Français*, 1833, p. 331).

Nostradamus n'a pas dit de L.-Philippe : MOURRA BIEN MISÉRABLE, CHASSÉ DE CEUX QUI SOUS LUY ONT ESTÉ, parce que les NORMANDS DE FRANCE ET PICARDIE (*Vie de L.-Philippe*, p. 13) possèdent en exil des propriétés d'une grande valeur. Bien qu'il ait dit : PAR AVARICE, PAR FORCE ET VIOLENCE, VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS (*id.*, p. 72), on ne peut supposer que LES NORMANDS aient pu faire des économies sur une liste civile de 14 millions, quand CEUX DE NÉGRISILVE (*id.*, p. 13), malgré 30 millions de liste civile, font voter 180,000 fr. pour acheter LE CHAMP MUÉ SUR LE ROCHER NOILLEUX (214e). Ainsi, Charles X, sans propriétés privées, sans économies, *mourut* BIEN MISÉRABLE.

CHASSÉ DE CEUX QUI SOUS LUY ONT ESTÉ. — Ce vers montre clairement que ce GRAND D'AUXERRE est un chef d'Etat, le roi de France. Il est dit des partis unis pour chasser Charles X : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ, LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DÉFIANCE (*id.*, p. 36).

Serré de chaines après d'un rude cable...

Le premier vers de ce quatrain dit la mort du GRAND D'AUXERRE, le second, sa chute, le troisième, l'état où il se trouvait avant ces évènements. Cette construction est naturelle : *Il mourra bien misérable, celui qui aura été chassé par ses sujets après s'être embarrassé dans les liens d'un ministère alors que la Charte lui était déjà toute liberté d'action*

« L'adresse des 221 avertit le monarque du danger qu'il y avait à conserver un ministère dont les vues paraissaient en opposition avec celles de la Chambre et avec le vœu de tout le royaume, Le roi déclara que ses résolutions étaient immuables. La Chambre fut dissoute... ; les 221 réélus.... Charles X, pour sortir de la position difficile où il était placé (LE PÈRE APRÈS ENTRE CORDE DE JONC, 190e, SERRÉ APRÈS D'UN RUDE CABLE), chercha une ressource dans l'article XII de la Charte... (*Voir* p. 233).

» Le noble pair, Chateaubriand, a dit en s'adressant aux partisans du pouvoir absolu : « La Charte est plus forte que nous ; quiconque » voudra la détruire sera détruit par elle. Quelle autorité aurait une » poignée de conspirateurs pour renverser le produit du temps ? » Retranchez la Charte, et demain vous n'aurez pas un écu dans le » trésor. » (*Montg.*, VIII. 34).

« Hors de la Charte telle qu'elle a été donnée et non pas telle que l'ancien régime voudrait la faire, hors de la Charte point de salut pour le trône, pour le peuple. La liberté constitutionnelle marche à pas de géant, elle envahit les deux mondes ; il faut donc gouverner par elle et avec elle, ou se préparer à subir de grandes catastrophes. Ministres des rois ! songez que les peuples ne manqueront jamais de rois, et que les rois peuvent manquer de peuples. » (*Montg.*, IX. 278-281).

Depuis que Montgaillard a écrit ces menaces qui terminent son livre, Charles X et L.-Philippe sont tombés ; les rois ont manqué de peuples, et le peuple n'a pas manqué de rois ; mais qu'est devenue la Charte. Il est dit de Napoléon III : EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL (*Vie de L.-Philippe*, p. 80) ; bientôt, comme dit Nostradamus, personne ne se souviendra de la tyrannie de Charles X : ON ATTENDRA QUE TERME SOIT COULÉ ET QUE MÉMOIRE DE LA VOIX SOIT PÉRIE, V. 40.

En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

Des éditions ont JOINTS ESTÉ. Un astronome fera, je l'espère, un travail qui prouvera que le Prophète ne s'est pas plus trompé dans sa description de l'état du ciel au moment des évènements qu'il annonce, que dans les détails multiples de ces évènements. — Le mot ÉTÉ est compris du commun des fidèles, et il suffit déjà à déterminer le temps de cette révolution dans l'année. Ailleurs, le Prophète a dit que L.-Philippe monterait au trône après les derniers jours de Juillet, à la disparution du GRAND CHIEN (*Lettre*, 34e).

« Le 28 juillet 1830. Le SOLEIL dans le Lion se montrait accompagné de Saturne, Mercure et VÉNUS à peu de distance de la Lune, et en opposition avec MARS, Uranus et Jupiter. Le 9 août suivant, la Lune se rangea du côté de ces dernières planètes. » (*Alm. proph. astrologique*, 1842. 29).

Le charbon blanc du noir sera chassé...

NOIR. — Ce mot est employé souvent pour *Roi* dont il est l'anagramme (*Vie de L.-Philippe*, p. 13). CHARBON BLANC. Cette expression rappelle celle-ci : NOIR BLANC, VII 2, pour *Roi légitime*. Victor-Emmanuel, s'emparant des Etats de l'Eglise, est le NOIR ROUGE, VI. 24 (*voir* p. 110). Le fils du GRAND D'AUXERRE ou du roi Charles X (NOIR) devint roi légitime (NOIR BLANC *ou* CHARBON BLANC) par l'abdication de son père ; mais comme, avant même d'être monté au trône, il abdiqua en faveur du duc de Bordeaux, l'AUBEREAU de ce quatrain, le Prophète, pour cette situation unique, a créé l'expression CHARBON BLANC (1).

« L'abdication de Charles X et de Louis XIX étant maintenue, la quasi-légitimité n'est séparée de la légitimité que par une seule tête.,.. Vainqueurs, daignez un moment arrêter vos regards sur les vaincus. Voyez celui qui fut votre roi (NOIR), recevant sur son lit de douleur la nouvelle de la catastrophe de sa fille (DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VEUE, *Vie de L.-Philippe*, p. 32) ; souvenez-vous que son fils a péri au milieu de nous (DEVANT LE PÈRE L'ENFANT SERA TUÉ, 190e) ; vous savez comment (PAR MALIN TÉMÉRAIRE, 189e). Rappelez le temps où vous reçûtes ce Français de plus (180e) ; vous vous serriez autour de lui pour toucher son cheval, baiser son habit, presser la main qu'il tendait à votre bon accueil, vous poussiez des cris d'allégresse, vous vous sentiez protégés par sa présence (36e). *Il vous était arrivé nu de l'exil ; il est retourné nu dans l'exil.* Combien d'entre vous qui l'ont trahi jouissent aujourd'hui des largesses, de la puissance et des honneurs dont il les avait comblés ? Les deux orphelins du château des Stuarts ont déjà commencé leur course sur la terre ; ils ont quitté la première station de leur pèleri-

(1) « Trois choses font estimer le diamant : son éclat ou son lustre, que l'on nomme son eau, son poids, sa grandeur et sa dureté. Sa couleur la plus parfaite c'est le BLANC. » (*Moréri*, Diamant). — « Lavoisier, le premier, chercha à déterminer la nature chimique du diamant en le brûlant à vase clos, et recueillant le produit de la combustion qu'il reconnut être de l'acide carbonique. Après lui, Smisthson, Guyton, Morveaux, etc., ont prouvé que le diamant est du *carbone* pur et cristallisé. » (*Dict. des Origines*, Diamant).

Nostradamus appelle Marie-Antoinette LA PIERRE BLANCHE (17e). J'ignore s'il a connu la nature du diamant ; mais je sais qu'il n'a pas attendu les découvertes modernes pour en parler (*voir* p. 203) ; il a même donné à des mots la valeur qu'ils ont reçue depuis peu. « *Le mot HIERON*, dit le Lexique, *nouvellement francisé par M. Gail, qui a fait sur les Hierons une savante dissertation, signifie ordinairement, non-seulement le temple, mais l'enceinte sacrée, c'est-à-dire le temple et tout ce qui en dépend, tel que le bois sacré, etc.* » Nostradamus, depuis 300 ans, nomme LE SAINT TEMPLE ou les Etats de l'Eglise (132e) *Hieron*, SAINT HIERON : AU LIEU QUE HIERON FAIT SA NEF FABRIQUER, VIII. 16 (*voir* X. 93-94), CYDRON, RAGUSE LA CITÉ AU SAINT HIERON, X. 68.

Digitized by Google

nage et, au nouveau foyer qu'ils embrassent, ils ne sont plus déjà assez jeunes pour ne pas sentir le coup dont vous venez de les frapper dans leur mère... Le Dauphin fut l'objet de vos admirations et de vos espérances; ses vertus brillèrent en Espagne. S'il eût quelque faiblesse, c'était d'avoir trop de foi en ses ennemis et de ne pas sentir assez le prix des anciens dévouements; à vos yeux cette faiblesse ne peut être un crime. Et que dire de ce parangon de vertu et de douleur, de Madame la Dauphine! Pour achever la majesté de sa vie sans démentir sa destinée, la fille de Louis XVI (HEUREUX AU REGNE DE FRANCE... ROY DESROBÉ... LA ROYNE ERGASTE VOYANT SA FILLE BLESME, PAR UN REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS, CRYS LAMENTABLES SERONT LORS D'ANGOLESME, ET AU GERMAIN MARIAGE FORCLOS, 1er, 2e) a été Reine l'espace du moment que le Dauphin a mis à signer son abdication. Rejetée dans l'exil après quarante années de calamités, elle voit finir, par la captivité de sa sœur, une révolution qui commença par la sienne. Respectez votre ouvrage, car je vous l'ai dit ailleurs: « Les souffrances de Madame la Dauphine sont montées si haut, qu'elles sont devenues une des grandeurs de la révolution » (DEUX PETITS ROYAUX... LE PÈRE ROY AU TEMPLE, 20-21e). Voilà le monde de larmes qui a reçu sous les voûtes du château de Prague la nouvelle échappée du château de Blaye. » (*Châteaubriand*, Mém, sur la captivité de Mme la duchesse de Berry).

Prisonnier fait mené au tombereau...

Le prince de Polignac, chef du ministère qui dans sa ruine a entraîné celle de Charles X, SERRÉ par lui D'UN RUDE CABLE, a été fait prisonnier dans sa fuite, mené en voiture fermée à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Louis XVIII l'a nommé prince et Charles X son ami; le Prophète, l'historien et l'insurgé n'ont pas séparé le sort de Polignac de celui de la famille royale; il est le PRISONNIER par excellence de la Révolution de 1830.

« Polignac (Jules prince de), ministre de Charles X, était fils du duc de Polignac et de Mme Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron, amie de la reine Marie-Antoinette... Après la prise de la Bastille, il suivit le sort de sa famille, forcée de chercher un asile hors de France pour échapper à la haine des révolutionnaires. Vers l'époque de l'établissement du Consulat, il passa en Angleterre. Il y fut accueilli par le comte d'Artois, qui le prit en affection et le fit un de ses aides-de-camp. Revenu en France avec son frère, en 1804, ils furent impliqués l'un et l'autre dans la conspiration de Georges, et mis en jugement... Ils s'évadèrent de prison en 1814, à l'approche des armées alliées, et rejoignirent à Vesoul le comte d'Artois, qui les renvoya bientôt à Paris, où, le 31 mars, ils arborèrent des premiers le drapeau blanc. Jules, nommé par le roi maréchal-de-camp, fut chargé de diverses missions, notamment à Rome, pour y solliciter le rétablissement des anciens évêchés, et reçut, dans cette circonstance, le titre de prince, qu'il ne fut autorisé que plus tard à prendre en France (ordonnance du 30 juillet 1822). Pendant les Cent-jours, il suivit le roi à Gand; et, renvoyé sur les frontières de l'Est, contribua de tout son pouvoir à y rétablir l'autorité royale. En 1816, élevé à la pairie, il refusa de prêter serment à la Charte, qu'il croyait, ainsi que plusieurs de ses collègues, blesser les intérêts de la religion, et ne consentit à siéger qu'après que le Pape eut levé ses scrupules. En 1823, nommé à l'ambassade d'Angleterre, il signa le traité qui autorisait l'expédition en faveur des Grecs. Le 8 août 1829, il fut appelé par Charles X à la présidence du conseil. Le nouveau ministère fut accueilli avec un sentiment général d'inquiétude; le 25 juillet 1830, il promulgua les ordonnances qui, dans sa pensée, devaient rendre son indépendance à la royauté (SERRÉ DE CHAISNE), mais qui dans la réalité, si on en juge par les seules apparences, amenèrent la chute de la branche aînée des Bourbons. Pendant les trois jours que dura la lutte, le prince de Polignac refusa toute concession et tout accommodement, et, toutefois, par une inconséquence inexplicable, ne prit aucun moyen énergique pour comprimer les factieux (GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC, 190e). *Après le triomphe de la révolution, il tenta de s'échapper sous un déguisement; mais, reconnu à Granville, il courut le danger d'y perdre la vie. Transféré à Paris, et traduit devant la Cour des pairs, il fut condamné à une prison perpétuelle*, privé de tous ses titres, grades et ordres, et déclaré mort civilement. Après quelques années de détention au fort de Ham (GRANDE FORTERESSE, *Vie de L.-Philippe*, p. 84), il fut amnistié (1836), passa en Angleterre, puis obtint de rentrer en France, où il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 30 mars 1847, à l'âge de 67 ans. Le prince de Polignac était, dans la vie privée, de mœurs douces et pleines de candeur et d'aménité, sa politesse était exquise et ses manières celles d'un grand seigneur. Sa foi et sa piété eussent été remarquées, même dans les beaux jours de l'Eglise, et ne se démentirent jamais. Sa conduite politique s'explique par trop de confiance dans ses lumières, par un dévouement chevaleresque pour Charles X; enfin, par l'ignorance complète du véritable esprit du pays. » (*Feller*).

More Chameau sus pieds entrelassez...

Dans ce même moment le MORE d'Alger recevait des entraves; il ne s'adonnera plus à la course. C'est cette conquête d'Alger qui a fait nommer par le Prophète Charles X GRAND D'AUXERRE. Ce vers doit être d'autant plus remarqué qu'il *adapte* ce récit TOUT AU LONG à deux autres quatrains qui se suivent sur la conquête d'Alger. On ne trouve pas ailleurs dans les Centuries le mot CHAMEAU (voir *Vie de L.-Philippe*: LE GRAND CHAMEAU NE S'EN REPENTIRA, V. 68-69, p. 53-57).

« Les Maures forment la grande majorité de la population des villes du royaume d'Alger. C'est une race mêlée qui descend des anciens Africains, des Arabes et des Maronites chassés d'Espagne... Ils parlent le Maure, dialecte Arabe. » (*Le Navigateur, journal des Naufrages, Havre*, 1830, p. 93).

« L'intérieur n'inquiétait pas le roi, qui croyait marcher dans le vœu de la majorité de la France et n'être en contradiction qu'avec quelques bruyants factieux, mais sans pouvoir; or, tout allait à merveille à l'extérieur. — Un grand changement se préparait qui allait rendre à Charles X toute la popularité perdue par Louis XVIII, à propos du traité du 2 septembre (ONC NUL TEMPS SI AMER, 188e). — Nous allions reprendre nos frontières du Rhin (*Auxè*); Charles X, au milieu de toutes ses fautes, avait eu l'intelligence de comprendre que notre véritable ennemie c'était l'Angleterre; que notre alliée naturelle c'était la Russie. Aussi les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg venaient-ils de signer un traité d'alliance spécialement dirigé contre l'Angleterre. Nous permettions à la Russie de s'établir à Constantinople, et la Russie nous rendait les provinces Rhénanes... D'un autre côté, Charles X préparait l'expédition d'Alger. Le même homme abolissant la puissance barbaresque, *effroi éternel de la Méditerranée*, et rendant à la France ses provinces Rhénanes, c'est-à-dire accomplissant un exploit où avait échoué Charles-Quint, et reconquérant par la négociation ce que Napoléon avait perdu par les armes, c'était à la fois un grand homme de guerre et un grand homme politique. Eh bien! cette gloire était assurée à Charles X, et l'année 1830 allait voir s'accomplir ces deux grandes entreprises.

» L'Angleterre voulait bien un peu s'opposer; mais voulez-vous savoir comment nous répondions à l'Angleterre sous les Bourbons de la branche aînée? Lord Stuart demandait une explication avec cet air rogue qui n'appartient qu'aux diplomates anglais. — Si vous désirez une réponse diplomatique, lui répondit M. d'Haussez, M. le président du Conseil vous la fera; si vous désirez ma réponse à moi, ministre de la marine, elle sera courte et précise: je vous dirai que nous nous f..... de vous. Lord Stuart en référa à son gouvernement qui tint la raison pour bonne, puisqu'il nous laissa faire. » (*Al. Dumas*, Hist. de L.-Philippe, I. 222).

« Charles X dit à M. de Bourmont: « Alger a insulté la France, emparez-vous d'Alger; tous les soldats que je confie à vos ordres sont mes enfants; soyez avare de leur sang, ayez soin de pourvoir à tous leurs besoins, vous m'en répondrez. » Deux mois après, le drapeau blanc flottait sur ce rocher Algérien qui avait menacé si longtemps la liberté des mers. C'étaient là de nobles paroles et de grandes actions (5 juillet 1830); mais ce fut le legs de la monarchie légitime; son testament devait être une victoire. Tandis que nos soldats se couvraient au loin de gloire, le gouvernement se préparait à une lutte terrible. La Charte de Louis XVIII n'avait porté que des fruits *amers* (p. 207); désordres dans l'administration, esprit d'insurrection dans les masses, système organisé d'insulte contre tout ce qui était beau, saint, respectable; anarchie partout. *Il était temps de rompre ce réseau qui enveloppait la monarchie.* On le crut, du moins. Le 25 juillet 1830, parurent les *Ordonnances* fameuses, qui suspendaient la liberté de la presse, changeaient le mode d'élection et dissolvaient l'ancienne Chambre. Si de telles Ordonnances paraissaient de nos jours, après l'expérience de trente ans ajoutée aux expériences de nos pères, on ne leur reprocherait qu'un seul défaut, celui de n'être pas assez absolues. » (*Darras*. Hist. de l'Eglise, IV. 545).

Lors le puisné filera l'aubereau.

Le mot PUISNÉ est dans dix quatrains dont plusieurs sont interprétés du duc de Bordeaux. On le voit dans la *Vie de L.-Philippe*, aux pages 25 et 71, et dans les quatrains IV. 95,

Digitized by Google

VII. 12, VIII. 3, IX. 8; comme ce mot a été interprété du fils de Louis XVI (20e), et que dans le quatrain IX. 40 il est parlé à la fois de deux PUYSNAIS, il n'est pas nécessaire de citer le X. 35 pour prouver que Nostradamus n'a point fait de ce mot une MARQUE toujours consacrée au prince qu'il nomme ici l'AUBEREAU comme il l'a nommé ailleurs MILVE, GRIS OYSEAU, L'OYSEAU ROYAL, L'AUTOUR.

« Le *faucon ordinaire*, celui qui a donné son nom à la chasse où l'on se sert des oiseaux de proie, est de la grosseur d'une poule... Cette grande espèce habite le nord du globe... On trouve dans le reste de l'Europe des espèces inférieures pour la taille, dont plusieurs ont en petit les mêmes formes et les mêmes qualités. Parmi celles-ci, on distingue le *faucon hobereau* et l'émérillon. » (*Mag. pitt.*, 1835, p. 175).

On se souvient que le Prophète a désigné le JEUNE MILVE (*Vie de L.-Philippe*, p. 12) par le mot MYRMIDON, *petit homme, Dieudonné, enfant de miracle* (*id.*, p. 17). Le mot AUBEREAU convient donc à cet enfant de dix ans *filant* vers l'exil. — Ce quatrain réunit trois rois : Charles X (NOIR CHASSÉ), Louis XIX (CHARBON BLANC CHASSÉ), Henri V (LE PUISNÉ FILERA L'AUBEREAU).

« Le 5 août, Charles X était à Verneuil. Ce fut là qu'il apprit l'ouverture des Chambres et lut le discours qu'y avait prononcé le lieutenant-général. Son étonnement fut grand quand il vit que le nom de Henri V n'avait pas même été prononcé et qu'aucun des droits du royal enfant n'avait été réservé. Cependant rien de tout cela ne pouvait lui faire perdre complètement l'espoir qu'il fondait sur le duc d'Orléans. — Je pense bien, dit-il, que mon cousin est incapable de prendre une couronne qui ne lui appartient pas. — Non, répondit la Dauphine, il ne la prendra pas, mais il se la laissera mettre sur la tête. — En attendant, reprit le Dauphin, cette voiture où nous sommes renferme ce que l'on n'a jamais vu, c'est-à-dire trois rois de France vivants. — Et trois rois sans couronne, répondit la Dauphine avec un soupir. Le 7 août, L.-Philippe Ier fut proclamé roi des Français. » (*Al. Dumas*, I. 287).

Le lecteur qui connaîtra un astronome, lui demandera, pour la confirmation de l'interprétation de ces huit vers si, en effet, dans l'année 1830, MARS, VÉNUS *et le* SOLEIL *ont été en conjonction*; pour moi, je n'ai point fait d'enquête à ce sujet, certain de lasser la patience de l'astronome le plus complaisant. Après lui avoir demandé l'explication de tous les termes d'astronomie des quatrains interprétés du passé, j'aurais voulu connaître celle des quatrains interprétés de l'avenir, et ils sont nombreux; car bien que Nostradamus ait dit : « *Si je voulois, à chaque quatrain le dénombrement du temps se pourroit faire, mais à tous ne serait agréable ne moins les interpréter* » (*Lettre à Henry II*), les dates, par les phénomènes célestes, sont communes dans les Centuries, où, après ces huit vers qui se terminent ainsi : LORS LE PUYSNAY FILERA L'AUBEREAU, l'on trouve ce quatrain : L'AN QUE SATURNE EN EAU SERA CONJOINCT, AVECQUES SOL, LE ROY FORT ET PUISSANT, A REIMS ET AIX SERA REÇEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES MEURTRIRA INNOCENT, IV. 86.

217e

Par conflict Roy règne abandonnera,
Le plus grand chef faillira au besoing,
Morts, profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.
IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le CHEF D'ORLÉANS, le premier de la nation après les Bourbons aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand, se tuant sur le *chemin de la révolte*, servira de témoin à la justice de Dieu.

Ce quatrain est interprété dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 17). Une de ces expressions : PEU EN RECHAPPERA *s'adapte* à une autre de trois qui se suivent sur la révolution de 1830, et cette expression PEU ESCHAPPER, qu'on ne retrouve pas ailleurs, est encore interprétée du même fait.

218e

Le grand Antoine du nom de fait sordide,
De Phthyriase à son dernier rongé :
Un qui de plomb voudra estre cupide,
Passant le port d'esleu sera plongé.
IV. 88.

219e

L'horrible peste Perinthe et Nicopole,
Le Chersonnez tiendra et Marceloyne,
La Thessalie vastera l'Amphipole,
Mal incogneu et le refus d'Antoine.
IX. 91.

L'héritier du trône de France, ANTOINE du nom, cité pour le fait sordide de la duchesse d'ANGOLESME, un des DEUX PETITS ROYAUX AU TEMPLE, verra, au dernier moment, que tout a été rongé sous lui par la corruption qu'emploiera PHILIPP. pour atteindre le but élevé de ses convoitises. Celui-ci désirera plus tard refaire sa popularité avec le tombeau de Napoléon (DU TRIUMVIR... CONCAVEZ MARBRE ET PLOMB), mais pour avoir été au-delà de sa charge : faire rentrer la France au port de la légitimité du BLOND ESLEU, il sera plongé lui-même dans l'abîme.

La peste libérale complètera l'œuvre de 93 dans Paris, qui se dira la ville de l'OGMION et de la victoire. Cette ville, située dans les replis de la Seine et de la Marne, tiendra bon, et l'enfant *Dieu-Donné* ne sera plus que le *Marcellus* moderne. La France sera sacrifiée à la capitale et à l'ambition de PHILIPP, si semblable à Philippe de Macédoine. Les sociétés secrètes ET LE REFUS D'ANTOINE de monter au trône ou de prendre la tutelle de son neveu auront causé ces maux.

Ecrivez à la suite les uns des autres les quatrains qui renferment les mêmes expressions, et l'étincelle aussitôt jaillira du rapprochement. Ce vers d'un des quatrains où l'on voit le mot ANTOINE : UN QUI DE PLOMB VOUDRA ESTRE CUPIDE, a rappelé un quatrain du récit TOUT AU LONG du règne de L.-Philippe; les recherches se sont ainsi trouvées limitées à la révolution de 1830, et le Traducteur n'a pas tardé à apprendre que le duc d'Angoulême se nommait ANTOINE!

Le grand Antoine du nom de fait sordide...

LE GRAND ANTOINE. — Angoulême (Louis-ANTOINE de Bourbon, duc d'), fils aîné de Charles X et de Marie-Thérèse de Savoie (*Feller*). Le mot GRAND est entendu des membres des familles souveraines : DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES (p. 41, *Note*); LE GRAND ANTOINE est le fils du GRAND D'AUXERRE (215e). — DU NOM DE FAIT SORDIDE. Le Prophète semble dire : Ce vers, DU NOM QUI ONC NE FUT AU ROY GAULOIS vous a renvoyé au nom NAPAVLAION, vous trouverez le NOM du GRAND ANTOINE dans le récit d'un FAIT SORDIDE. *Sordidus*, sordide, sale, malpropre, vil, bas; *Sordes*, 1° ordure, saleté; 2° souillure; 3° deuil, abandon d'une personne affligée qui se néglige (*W.*) De *Sordes* on a fait *Ord*, misérable, sale, dégoûtant (*Glossaire*). Or, ce mot n'est qu'une fois dans Nostradamus, et c'est pour le FAIT SORDIDE de l'emprisonnement d'un des DEUX PETITS ROYAUX, LE PÈRE ROY AU TEMPLE (21e); il est dit de Louis XVII : ONCQUES NE FUT UN PLUS ORD CRUEL ESTRE (24e), et il est dit de sa sœur, FILLE DE LA ROYNE ERGASTE : CRYS LAMENTABLES SERONT LORS D'ANGOLESME, ET AU GERMAIN MARIAGE FORCLOS (2e). LA FILLE DE LA ROYNE ERGASTE a épousé son cousin GERMAIN ANTOINE D'ANGOLESME. Il faut bien le remarquer, ce n'est pas seulement par des MARQUES que Nostradamus renvoie d'un quatrain à un autre. Après avoir dit de Pie VII : ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE, V. 15 (160e), s'il a ajouté plus loin, V. 56 (164e) : QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE, n'est-ce pas pour avertir ses lecteurs de bien re-

Digitized by Google

marquer que le Pape du quatrain V. 56 est celui dont il a dit : ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE, V. 15.—Ici il procède de la même manière, il dit : LE GRAND ANTOINE *est* DU NOM D'ANGOLESME, *nom* qu'on trouve pour le FAIT SORDIDE. Il avait dit par une construction identique, comme nous l'avons observé plus haut : JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF, DU NOM (NAPAVLAION) QUI ONC NE FUT AU ROY GAULOIS (135e).

De Phthyriase à son dernier rongé...

DE. — *De*, au sujet de (*W.*). — PHTHYRIASE, mot composé de Φθιω, corrompre (*Lexique*), et de Pιον, sommet d'une montagne (*id.*). Il est dit de L.-Philippe en 1830 : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, IL FERA TANT PAR VOYE SÉDUCTIVE, QUE DU COURT LONG LE FERA ATTAIGNER, QUE CONTRE ROY FERA SA PERSPECTIVE (*Vie de L.-Philippe*, p. 20). Ainsi ce prince PAR VOYE SÉDUCTIVE ou par la corruption (Φθίω) *atteignit* le but élevé où il tendait depuis longtemps (Pιον). Après avoir corrompu le parti républicain ou de la Montagne, il fut accepté comme la meilleure des républiques : SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SEVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUI-MÊME... APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSE, LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DÉFIANCE (*id.*, 35-38). Dans le quatrain suivant où l'on voit également le mot ANTOINE, se trouvent plusieurs noms de la Grèce, et entre autres la THESSALIE qui fit partie des Etats de Philippe de Macédoine, or L.-Philippe pour le fait de 1830 est LE MACÉDON du Prophète (220e), et le mot PHTHYRIASE rappelle la Macédoine au temps même de Philippe : *Phthia*, v. de Thessalie ; *Phthioticus*, de Phthiotide ou de Thessalie.

Philippe II, dit ordinairement *Philippe de Macédoine*.. Perdiccas, son frère, avait laissé un fils qui lui devait succéder légitimement, sous la régence de Philippe ; mais comme l'Etat avait besoin d'un homme qui le conduisit sagement, les peuples obligèrent Philippe de prendre la qualité de roi... Le désir d'avoir de la cavalerie thessalienne l'obligea de porter la guerre chez ces peuples qu'il soumit.. Il se fit déclarer général des Grecs contre les Perses. » (*Moréri*).

Ces mots HEMMY DEUX PHI. du quatrain sur l'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, sont interprétés des deux Philippe d'Espagne, du commencement et de la fin du règne de Louis XIV (p. 42) ; partout ailleurs les mots PHILIPP. (221e), PHILIP. (222e), LE GRAND PHILIPPIQUE (224e), sont interprétés de L.-Philippe ; le Prophète, qui ne pouvait joindre au mot ANTOINE de ce quatrain le mot PHILIPPE, a composé un mot commençant par les mêmes lettres : PH.

A SON DERNIER RONGÉ. — *En dernier lieu*, Mayenne, au moment de se retirer de la vie publique A SON DERNIER FERA CAS MERVEILLEUX (p. 63, *Note*) ; il est dit : RONGÉE PROVENCE, II. 59 ; RONGER AFRIQUE, V. 69 ; RONGER LE TOUT (p. 216, *Note*) pour une destruction accomplie peu à peu. L.-Philippe est monté au trône après 37 ans de conspirations sourdes : CELUY QU'EN SPARTE, etc. — Louis-ANTOINE, au DERNIER jour s'aperçut que tout était *miné* sous les Bourbons aînés : LA MOINDRE PART DUBIEUSE A L'AISNÉ (*Vie de L.-Philippe*, p. 25) ; UN DUBIEUX NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE, LA PLUS GRAND PART LE VOUDRA SOUSTENIR (*id.*, p. 26).

Un qui de plomb voudra estre cupide...

Ce vers fait reconnaître l'homme qui a RONGÉ LE GRAND ANTOINE A SON DERNIER. — Le mot PLOMB est trois fois dans Nostradamus, qui peut-être ne l'a employé que pour désigner le tombeau de l'empereur. On le voit dans le récit TOUT AU LONG du règne de L.-Philippe : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS, CHERCHANT PROFOND TRÉSOR ŒNIGMATIQUE, CEUX D'ALENTOUR NE SERONT EN REPOS, CE CONCAVER MARBRE ET PLOMB MÉTALLIQUE (213e). Ce *Triumvir* est Napoléon, le premier des trois Consuls qui fut le ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), et peut-être LE GRAND ROMAIN. Dans les trois quatrains où l'on voit l'expression GRAND ROMAIN il est question du tombeau de ce personnage, et l'on dit que ce tombeau est de MARBRE ET PLOMB (*Voir* p. 199). — Philippe, qui a RONGÉ LE GRAND ANTOINE A SON DERNIER, VOUDRA ESTRE CUPIDE DE PLOMB. — VOUDRA, au futur, est pour un fait qui s'accomplira plus tard ; CUPIDE, *cupidus*, désireux, qui souhaite avec ardeur (*W.*), rappelle que c'est pour refaire sa popularité ; CHERCHANT PROFOND TRÉSOR ŒNIGMATIQUE, que L.-Philippe a élevé un tombeau de MARBRE ET PLOMB à Napoléon. Ce détail populaire, signalé dans le règne TOUT AU LONG de L.-Philippe, rattache le présent quatrain à ceux du plus HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). On y voit ANTOINE de la branche aînée des TROIS FRÈRES DE FRANCE, le duc de Bordeaux ou l'ESLEU de 1830, L.-Philippe et Napoléon Ier. Celui qui parle du TRIUMVIR et de son tombeau de PLOMB, dans le récit sur la chute des Bourbons aînés et le règne de L.-Philippe, réunit Napoléon Ier, L.-Philippe et Napoléon III.

Passant le port d'esleu sera plongé.

PASSANT. — Nostradamus a dit : PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN (p. 30) ; PASSANT LE PONT MIL MILLE EMBLERONT (11e) ; PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (143e), toujours pour une usurpation de pouvoir. Dans le premier cas, c'est le cardinal du Bois qui porte le Régent à déchirer le testament de Louis XIV fixant des limites à la régence ; dans le second, ce sont les Etats-Généraux allant au-delà des pouvoirs que leur reconnaissaient la Constitution du royaume et leurs *cahiers* ; dans le troisième, c'est Napoléon Ier choisi par Dieu pour arrêter la révolution et qui s'empare du trône ; ici, c'est L.-Philippe déclaré lieutenant-général du royaume, régent du duc de Bordeaux, et qui *dépasse* son mandat propre à rendre avec l'ESLEU le calme à la France. — LE PORT D'ESLEU. Le quatrain qui représente les Etats-Généraux PASSANT LE PONT, dit que la France était alors AU PORT DE AGDE (11e). En 1830, au lieu de se retirer au PORT D'ESLEU, elle alla AU PORT DE PVOLA (224e). Le manifeste de l'ESLEU de 1830 ou du comte de Chambord se termine ainsi :

« Je déclare à la France et au monde que, fidèle aux lois du royaume et aux traditions de mes aïeux, je conserverai religieusement jusqu'à mon dernier soupir le dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique PORT de salut où, après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur. » (*Voir* p. 39).

ESLEU. — Un des quatrains sur la mort du dernier des Condés, étranglé un mois après la révolution de 1830, et qui se trouve au milieu de dix sur la révolution de 1789-1830, déclare que DE NUICT DANS LICT LE SUPRÊME *a été* ESTRANGLÉ, POUR TROP AVOIR SÉJOURNÉ BLOND ESLEU ou le duc de Bordeaux (228e).

« De quelque manière qu'on raisonne, la réaction des ordonnances ne pouvait jamais atteindre Henri V. Innocent de tout, la loi ancienne comme la loi nouvelle lui donnait la couronne : son droit serait encore aujourd'hui cette nouvelle loi, l'élection des siècles et ses infortunes natales... Cet enfant est-il le légataire de Saint-Louis et de Henri IV, est-il sorti du sein maternel sous un coup de poignard, l'avenir des peuples se rattache-t-il à sa tête ? Oh ! une mère abandonnerait-elle alors lâchement et sans combat, ces doubles destinées ! Henri V peut régner demain ; il peut ne régner que dans dix ans ; il peut ne régner jamais ; l'édifice actuel pourrait crouler, et il n'est pas démontré que l'Enfant du miracle sortît de ses ruines. Madame a l'ame assez ferme pour supposer, sans en être abattue, un jugement du maître des hommes qui *replongerait* aux sources populaires la race puisée dans ces sources ; elle a de même le cœur assez grand pour nourrir de justes espérances sans en être enivrée. Il n'est donné à personne de pénétrer les conseils de la Providence, et dans l'inconnu de ces conseils, Madame a dû agir comme s'ils étaient favorables au sang des deux Rois, saint et martyr, qui vivent et prient devant le trône éternel. L'évènement, quel qu'il soit, sera de Dieu ; ce qui n'empêche pas une mère d'y rattacher la prévoyance de la sagesse humaine. » (*Chateaubriand*. Mém. sur la captivité de Madame la duchesse de Berry).

Digitized by Google

François II à Gaëte est l'esleu chassé (*voir* p. 154). — On a dit, page 89, qu'un roi est l'élu de Dieu avant d'être celui du peuple.

Sera plongé. — Ces derniers mots du quatrain fixent le sort de l'usurpateur de 1830, dont la chute est racontée ailleurs avec détails (*Vie de L.-Philippe*, p. 8). Napoléon II à la fin est au puys brisé (p. 248 *Note*), dedans le puys vif mort sera plongé (*id.*). Il est dit dans le même sens : Mis en planure... Seront plongez (p. 216 *Note*); Au nouveau lac plongeront la maynade (VIII. 40), etc. Ce quatrain suit la même marche que le 178e; la morale qu'il renferme est rejetée à la fin : Le grand Sénat décernera la pompe, A un qu'après sera vaincu, chassé.... ennemy déchassé.

L'horrible peste Perinthe et Nicopole...

Ce quatrain s'*adapte* par le mot Antoine à celui qu'on vient d'interpréter de l'abdication d'Antoine d'Angolesme; et ces derniers mots : Par le refus d'Antoine, font songer encore à cette abdication sans que l'attention du Traducteur puisse être détournée par les noms de lieux : Nicopole, Chersonnez, Amphipole, qui ont une signification propre à voiler et à développer la prophétie, ni surtout par le mot Thessalie, car le quatrain précédent joint au mot Antoine le mot Phthie qui appartient à la Thessalie.

L'horrible peste. — Nostradamus emploie le mot peste pour celle des révolutions, qui entraîne la ruine des principes sociaux et religieux. Il est dit de celle de 1830 : Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin qui fera destruction de tout (*Lettre à Henry II*, 34e).

Périnthe. — On va reconnaître que tous ces noms de lieux empruntés au royaume de *Philippe de Macédoine*, rappellent les détails les plus importants de la révolution qui a donné un trône au Philippe de France, dit par Nostradamus le Macédon et le Phthyriase. — « *Héraclée* de Thrace, que Ptolémée nomme Perinthe, et Claudien *la ville d'Hercule*, sur la Propontide, entre Bysance et Gallipoli, c'est à présent *Pantiro*, selon Leuclavius. » (*Moréri*). Paris, la ville rouge (12e) qui renverse ses rois et met à la place l'Ogmion ou Hercule (*Vie de L.-Philippe*, p. 61), est *la ville d'Hercule*; le Prophète l'a nomme Bysance : L'Ogmion grande Bysance approchera (*voir* p. 123); Paris est par excellence la ville des Gaulois : Contre Gaulois sera leur tramontane (52e); Le Roy Gaulois est le Roy de Babylon (134e, 186e), et *Gallipoli* signifie ville des Gaulois. Enfin, dans *Pantiro*, nom moderne de Périnthe, on trouve *Pari*.

Nicopole. — *Nicopolis*, ville de Thrace, de Νικη, victoire et de Πολις, ville. Ce nom signifie *Ville de la Victoire;* ce nom convient encore au Paris de 1830.

Proclamation de la Chambre. — « Français! la France est libre. Le pouvoir absolu levait son drapeau; l'héroïque population de Paris l'a abattu. Paris, attaqué, a fait triompher par les armes la cause sacrée qui venait de triompher en vain dans les élections... » (*Al. Dumas*, I. 264).

Le Chersonnez tiendra et Marceloyne...

Le Chersonnez. — Χερρονησος, Chersonèse, péninsule, île ou région entourée de la mer, à l'exception d'une langue qui tient au continent (*Lexique*). Paris, désigné souvent par le mot cité, était renfermé autrefois dans l'île qu'on nomme *la Cité*. Cette ville est dans les quatrains l'entre deux fleuves, la Mésopotamie (*voir* p. 90).

Tiendra. — Paris, le Chersonnez de France, a combattu; c'est ce que marque ici le mot tiendra, comme dans ce quatrain : Des principaux de cité rebellée, Qui tiendront fort pour liberté ravoir (64e); mais Paris ne tiendra tant seulement que septante trois ans et sept mois (*Lettre à Henry II*, 26e).

Marceloyne. — Il est impossible de trouver en grec l'étymologie de ce mot, qui n'en rappelle aucun de la géographie; il faut donc, de toute nécessité, se rejeter sur l'Histoire. Un seul mot historique, *Marcellus*, offre avec Marceloyne les plus grands rapports, surtout si l'on tient compte de la *rime facile* d'un Prophète qui dit : Marets de la Lone (Lune) pour rimer avec Sacre Salonne (18e). Marceloyne, qui rime avec Antoine, est bien pour *Marcellus*. Ce nom d'homme vient donner enfin un sens aux deux premiers vers qui forment une proposition distincte de celle des derniers. Ce sens concorde de la manière la plus heureuse avec le fait de 1830, causé par mal incogneu et le refus d'Antoine. Le duc de Bordeaux a été dans ce moment-là même le Marcellus de l'Histoire de France.

« *Marcellus* (Marcus-Claudius), petit-fils de Marcellus et d'Octavie, sœur d'Auguste... Rien ne flattait plus les Romains que la pensée qu'il succéderait un jour à Auguste. Sa mort prématurée fit évanouir ces espérances, ce qui fit dire à Virgile que les destins n'avaient fait que le montrer au monde. Le *Tu Marcellus eris*, que ce grand poète sut employer avec tant d'art au 6e livre de son *Enéide*, fit verser bien des larmes aux Romains, et surtout à la famille de Marcellus. Octavie s'évanouit à la lecture de ce passage. On soupçonne Livie de l'avoir fait empoisonner afin de donner le trône à son fils Tibère. » (*Feller*).

« *Si qua fata aspera rumpas, tu Marcellus eris.* »

Et Marceloyne. — Le règne du *Soldat-Empereur*, qui se termina par la capitulation de Paris, est tout entier dans ce vers : Par mer et terre aux Anglois et Paris (130e); la victoire du peuple de Paris : L'horrible peste Périnthe et Nicopole le Chersonnez tiendra, s'est terminée en faisant du duc de Bordeaux le Marcellus de notre Histoire : Et Marceloyne.

La Thessalie vastera l'Amphipole...

La Thessalie. — Ce mot est une seconde fois dans les Centuries pour l'expédition d'Egypte : Cinq mille en Crète et Thessale finy (73e). Θεσσαλια, Thessalie, Θεσσαν, de Τιθημι, s'attribuer, revendiquer, entreprendre (*Lexique*). Ce mot, par son étymologie (Γραφην Τιθεσθαι, constituer une accusation, intenter un procès), convient pour désigner les deux partis unis contre Charles X. Car il est dit du règne de L.-Philippe : De la Sicile viendra l'émotion, Troubler l'emprinse a Philip. tributaire (*Vie de L.-Philippe*, p. 64), et des efforts des républicains en 1848 : Près Saint Mermyre assault et résistance (*id.*, 73). (Mermyre, pour *Saint-Merry*, et Μερμαιρω, inquiétude, recherche). L.-Philippe étant l'homonyme et la parfaite copie de *Philippe de Macédoine*, le Prophète l'a nommé le Macédon et le Phthyriase; et comme ce dernier était maître de la Thessalie (Phthie), de Périnthe, Nicopole et Amphipole, Nostradamus a fait avec ces noms l'histoire du Macédon de France.

Vastera l'Amphipole. — Ce nom de lieu, comme tous ceux de ce quatrain et comme Antipolis (*voir* Marseille, p. 212), est ici pour son étymologie en grec : Αμφιπολις, Amphipolis, ville de la Macédoine. R. Αμφι, autour et Πολις, ville (*Lexique*). « Philippe de Macédoine déclara libre Amphipolis, ville qu'Athènes revendiquait comme colonie. » (*Feller*). — Philippe de France, au contraire, soumit la province (Amphipole, qui entoure la cité) à la capitale, dont il est dit pour le temps de la Révolution : Et ne tiendra tant seulement que septante trois ans et sept mois (*Lettre*, 26e). Son règne fut celui de la centralisation.

« En 1830, c'est Paris qui a renversé le gouvernement des Bourbons et dicté la loi aux provinces, etc. » (*Voir*, p. 228).

Il est dit de la France sous le gouvernement de 1830 : *Après le grand chien sortira le plus gros mastin qui fera destruction de tout.* (*Lettre*, 34e *voir Vie de L.-Philippe*, p. 33, 35 et 50); Par avarice par force et violence, Viendra vexer les siens chef d'Orléans (*id.*, p. 71); Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre, Et prez des Alpes Coq le ruynera (*id.*, p. 55).

Digitized by Google

Mal incogneu et le refus d'Antoine...

« Le nom de l'*instrument* ou du *moyen* dont on se sert pour faire quelque chose, la *cause* pour laquelle elle se fait, la *manière* dont elle se fait, et le nom de la *partie* se mettent à l'*ablatif* sans préposition. » (*Braud*, p. 285).

Les évènements de ce quatrain ont été *causés par* MAL INCOGNEU ET *par* LE REFUS D'ANTOINE. — LE MAL INCOGNEU vient des sociétés secrètes dont le Prophète parle en divers quatrains; il dit des Romains proclamant la République à l'imitation de la France en 1848 : ROMAINS POUVOIR SERA DU TOUT A BAS, SON GRAND VOISIN IMITER SES VESTIGES; OCCULTES HAINES CIVILES ET DÉBATS, RETARDERONT AUX BOUFFONS LEURS FÔLIES, III. 63. Napoléon III, qui pendant un temps DES ROMAINS NE *fut* TROP CONFORME (*Vie de L.-Philippe*, p. 52), a retardé AUX BOUFFONS LEURS FOLIES : LE NEVEU GRAND PAR FORCES PROUVERA, LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME; FERRARE ET AST LE DUC ESPROUVERA. PAR LORS QU'AU SOIR SERA LA PANTOMIME (IV. 73). — Une défaite sur mer à la suite d'une FOY PUNIQUE ROMPUE NUYRA PLUS à un gouvernement QUE L'OCCULT MAL CELÉ (I. 78). Le Prophète a des quatrains sur le parti républicain qui a renversé Charles X (*Vie de L.-Philippe*, p. 36-37).

« Rambouillet, 2 août 1830. »

« Mon cousin, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer ma couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

» Le Dauphin (ET LE REFUS D'ANTOINE), qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

» Vous avez donc, en votre qualité de lieutenant-général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. »

Charles, Louis-ANTOINE. (1)

220e

Et Ferdinand blonde sera deserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route
Et marchera contre le Myrmidon. IX. 35.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux), sera désertée. Il quittera la fleur de lis pour suivre Philippe de France si semblable au Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet contre le petit Roi *Dieudonné* et *enfant du miracle* comme tout Myrmidon.

L'interprétation de ce quatrain se trouve dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 14, et elle est précédée de ces mots :

« Le Traducteur ignorait que FERDINAND fut le nom d'un fils de L.-Philippe, que le mot MACÉDON put convenir à ce Roi, que le mot MYRMIDON, dont il ne connaissait pas la valeur, pût être interprété du duc de Bordeaux, et cependant il était sûr à l'avance de trouver dans ce quatrain le fait de l'usurpation de 1830. — Le secret de Nostradamus ne peut être en défaut. »

Plusieurs quatrains interprétés du duc de Bordeaux désignaient déjà ce prince par le mot BLOND ou par des expressions qui renferment ce mot.

« Près de Carentan, Charles X dit à ses officiers qui s'inclinaient devant ces grandeurs humiliées : « Messieurs, gardez ces bons sentiments pour cet enfant qui seul peut vous sauver tous. » Et il montrait à la portière d'une voiture qui suivait, *une petite tête blonde*. Mais le temps approchait où Dieu ne laisserait plus peser le destin des empires sur des têtes fragiles. (*L. Blanc*. Hist. de dix ans, I. 458).

L. Blanc, qui crut un moment, lorsque membre du gouvernement provisoire de 1848 il organisa les *Ateliers Nationaux*, que *Dieu laisserait peser sur sa tête le destin de la France*, n'aurait point osé faire cette réflexion s'il eût connu l'avenir.

221e

Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebours affaire,
Jeune Ogmion abismera son port.
IX. 89.

222e

Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pôle aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion
Troubler l'emprinse à Philip. tributaire.
VIII. 81.

223e

Rouge, long, sec faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignant poyson et lettres au collet,
Sera saisi, eschappé en dangie.
VIII. 82.

224e

Au port de PVOLA et de sainct Nicolas,
Peril Normande au gouffre phanatique,
Cap. de Bisance rues crier hélas !
Secours de Gaddes et du grand Philippique.
IX. 30.

La fortune sourira à PHILIPP. durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule Gaulois, à peine né, renversera la puissance si fortement établie de PHILIPP., roi de l'embastillement de Paris; et remplacera sur les monnaies l'effigie du roi déchu

La monarchie nouvelle en désolation de la mort de Madame Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et ébranlée par les banquets réformistes, sera renversée moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. — De la Sicile, insurgée contre Naples, aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que PHILIP. aura usurpé par amour de la liste civile.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des rois français, cœur sec, roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter de regrets. On lui reprochera la mort de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires. Saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

(1) Une personne séduite par l'interprétation donnée à plus de 20 quatrains sur le *Soldat-Empereur*, la conspiration d'Orsini, etc., se leva brusquement au mot MYRMIDON et partit en grommelant : Ah ! Myrmidon, *Dieu-donné, enfant de miracle !* Une autre ne me pardonnera jamais d'avoir appelé L.-Philippe LE GROS MASTIN. Comment espérer alors que tout lecteur, même en ne se laissant point dominer par l'esprit de parti, voie *Marcellus* dans MARCELOYNE et la Révolution de 1830 dans les noms de la Grèce ancienne ! Si j'ai étudié avec soin ces deux quatrains et d'autres tout aussi obscurs, ce n'est point pour grossir le volume ou grandir la réputation de Nostradamus; c'est uniquement dans l'intérêt du lecteur. Il voudra sans doute lire dans le Prophète bien des choses qu'on ne peut publier, il est donc nécessaire de lui faire connaître à fond sa manière.

Avec quelle habileté Nostradamus nous met au courant des mille ressources qu'il a créées pour voiler sa pensée ! Dans son récit sur le *Soldat-Empereur*, il glisse deux mots grecs : MESNIE, TERAX, une anagramme : NORLARIS, dans d'autres en 32 vers sur la révolution de 1789 à 1815, il met l'expression figurée : AU PORT DE AGDE (11e), le mot NICE (22e) (187e). Quand on a vu au milieu de quatrains extrêmement clairs et précis les mots TARASC (32e), MACÉDON (220e), SPARTE, etc., etc. et qu'on en a reconnu la signification, on est tout préparé à voir le sens caché dans ceux qui d'eux-mêmes présentent leur étymologie bien connue, surtout si l'on voit auprès un nom d'homme et quelques-unes de ces expressions qui *adaptent* entre eux les quatrains sur les mêmes évènements.

Avant de nous faire passer d'une pièce pleine de lumière en une autre peu éclairée où nous nous croirions dans les ténèbres les plus noires, Nostradamus nous en a fait traverser d'autres de plus en plus sombres; nos yeux se sont habitués à l'obscurité, et maintenant ils voient dans les moindres détails tout ce que renferme l'endroit le plus retiré de son labyrinthe.

Digitized by Google

La France en révolution se refugiera sous le gouvernement d'un *homme* qui aura aidé à cette révolution et qui un jour sera *banni*. Des députés, fort embarrassés sur le choix d'un gouvernement à établir, l'éliront malgré sa résistance apparente et après avoir menacé d'entraîner au moment du péril dans Paris, fanatique de la liberté, sa famille NORMANDE DE FRANCE ET PICARDIE. Le Capétien Charles X, n'ayant pas écouté les cris de ceux qui auront combattu sans espoir pour l'ordre social, PHILIPP. viendra rassurer Paris comme Philippe II d'Espagne qui, en 1557, sachant que Paris était dans la consternation par suite de la bataille de Saint-Quentin, déclara qu'il ne fallait pas pousser ses avantages et réduire Paris au désespoir.

Le commentaire du premier et du second quatrain où l'on voit le mot PHILIPP., et du troisième qui dans la Centurie suit immédiatement le second, se trouve dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 57-58). C'est en refaisant le *Dictionnaire de Concordance* que j'ai reconnu qu'un nouveau quatrain s'*adaptait* à ceux-ci par l'expression GRAND PHILIPPIQUE.

Au port de PVOLA et de sainct Nicolas...

La France, sous la monarchie absolue, était AU PORT DE AGDE (11e); en 1830, elle aurait pu rentrer AU PORT D'ESLEU du duc de Bordeaux (218e), elle préféra le PORT DE PVOLA ET DE SAINCT NICOLAS.— PVOLA, écrit en majuscules comme PAV, NAY, LORON, NORLARIS, CHYREN, etc., est une anagramme, on y voit A LOVP; or il est dit des partis en 1830 : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ, LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DÉFIANCE. Ce même récit TOUT AU LONG du règne de L.-Philippe représente ce prince à la fin *banni :* LIVRÉ AU CHAMP (*L.-Ph.*, p. 37), et plusieurs quatrains parlent de la chute et de l'exil de ce roi; l'un qui le dit *banni* le nomme encore LOUP : QUAND LOUP CHASSÉ POSE SUR LA CHOUCHETTE (224e). — Nostradamus a dit SAINT MERMYRE pour saint Merry (*L.-Ph.*, p. 73); ici il dit : PVOLA pour *Pola*.

« *Pola*, v. d'Istrie, est située sur la mer Adriatique avec un port.., colonie des peuples de Colchide qui poursuivaient les Argonautes... Ces peuples n'ayant pu trouver les Argonautes, n'osèrent plus retourner vers leur roi, et s'arrêtèrent en Istrie, où ils bâtirent *Pola*, dont le nom signifiait en leur langage, *homme banni*. » (*Moréri*).

Un pays en révolution ne trouve qu'un abri peu sûr et passager en dehors du droit; c'est ce que le Prophète signale ici, en débutant par ces mots : AU PORT DE PVOLA. Ce port est celui d'un *homme* qui sera *banni*.

AU PORT DE SAINCT NICOLAS. — Il y a plusieurs villes maritimes de ce nom, mais les allusions nombreuses de ce quatrain font rechercher la pensée du Prophète dans le souvenir que réveille ce nom pris excellemment.

« *Nicolas* (Saint), évêque de Mysie en Lycie, vivait au commencement du IVe siècle. *Son nom est célèbre dans l'Eglise.* Quelques auteurs prétendent que sa vocation à l'épiscopat fut miraculeuse; et que, comme les évêques étaient en peine de choisir un homme pour remplir le siège de Mysie, ils furent divinement avertis d'ordonner celui qui le lendemain se trouverait le premier à l'ouverture de l'Eglise. L'esprit de Dieu conduisit Nicolas, qui, malgré sa résistance, fut consacré aux applaudissements universels du peuple; il fut pris pendant la persécution de Licinius et *fut envoyé en exil.* » (*Moréri*).

En 1830, LA MOINDRE PART *resta* DUBIEUSE A L'AISNÉ, au Bourbon aîné duc de Bordeaux; LA PLUS GRAND PART *ayant voulu* SOUSTENIR LE DUBIEUX, L.-Philippe (*L.-Ph.*, p. 26). L'élection de ce prince *qui fut envoyé en exil* offre d'autres rapprochements avec celle de SAINCT NICOLAS.

« Le 29, à trois heures, il apprit la prise des Tuileries, et la victoire du peuple. La situation était extrême; il s'agissait pour lui ou du trône ou de la proscription... Le 30, au matin, il reçut le message de M. Lafitte qui lui donnait le choix entre une couronne et un passeport. Néanmoins, pendant toute la journée du 30, le duc d'Orléans demeura dans sa retraite du Raincy sans donner signe d'existence... Pendant ce temps, les républicains éprouvaient leurs premières déceptions. Pendant ce temps, la royauté essuyait ses derniers refus. La députation de la Chambre se présenta au Palais-Royal; le duc n'y était pas. Elle se présenta à Neuilly; le duc n'y était pas davantage. La déclaration fut remise à Madame Adélaïde. Il n'y avait pas moyen de reculer plus longtemps. Le soir, il partit pour Paris. Son premier soin fut d'envoyer avertir Lafitte de son arrivée, et complimenter Lafayette de l'influence qu'il avait déjà prise sur la tranquillité publique. Puis, en même temps, sachant que M. de Mortemart était à Paris et dans quel but il y était, il l'envoya prier de passer à l'instant même au Palais-Royal... Vous allez revoir Sa Majesté à Saint-Cloud, n'est-ce pas? — Oui, Monseigneur. — Eh bien, continua le duc avec volubilité, dites-lui qu'ils m'ont amené de force à Paris. Hier au soir, une foule d'hommes ont envahi Neuilly; ils m'ont demandé au nom de la réunion des députés, et lorsqu'ils ont appris que j'étais absent, ces hommes ont déclaré à la duchesse qu'elle allait être conduite à Paris avec tous ses enfants et qu'elle resterait leur prisonnière jusqu'à ce que le duc d'Orléans eût reparu. C'est alors seulement que, toute tremblante, la duchesse d'Orléans m'écrivit un billet pour me presser de revenir. A la lecture de cette lettre, mon amour pour ma femme et mes enfants l'a emporté sur tout autre sentiment (PÉRIL NORMANDE AU GOULFRE PHANATIQUE). Je suis arrivé pour délivrer ma famille, et ils m'ont amené ici fort avant dans la soirée. On sait ce qu'il y avait de vrai dans le récit fiévreux que le prince venait de faire à M. de Mortemart de son odyssée. Malheureusement, juste en ce moment, les cris de *Vive le duc d'Orléans !* retentirent dans la rue et jusques dans la cour du Palais-Royal. — Vous entendez, Monseigneur, dit M. de Mortemart. — Oui, oui, j'entends, répondit le prince; mais dites-bien au roi que je me ferai tuer plutôt que d'accepter la couronne.... Il traça à la hâte quelques lignes à l'adresse de Charles X. C'était une protestation contre les destinées que lui réservaient la Chambre des députés et la Chambre des pairs. » *Al. Dumas*, I. 255-257).

Peril Normande au gouffre phanatique...

PERIL NORMANDE. — En 1830, le trône fut RAVY *au* JEUNE MILVE PAR LES NORMANDS DE FRANCE ET PICARDIE (226e), c'est-à-dire par FERDINAND (220e) et PHILIPP. D'ORLÉANS (*L.-Ph.*, p. 73), dont le domaine privé est à Eu, sur la frontière de la *Normandie* et de la Picardie, L.-Philippe s'est caché durant la lutte; AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE, QUITTER LA FLEUR (220e); LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOIN (217e), cette révolution n'ayant pas été sans PERIL pour *la famille* NORMANDE ainsi qu'on vient de le voir.

AU GOUFFRE PHANATIQUE. — Il est dit de Paris : NAISTRA DU GOULFRE ET CITÉ IMMESURÉE, V. 89. *Gouffre,* Paris est un gouffre (*N.-L.*). *Fanatique*, qui porte le zèle jusqu'à la fureur et l'extravagance; *il était fanatique de la liberté* (*id.*). Paris, depuis 1789, est LA CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (*Lettre*, 40e), LA CITÉ AU GLAIVE, LA VILLE ROUGE; elle sera un jour LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ FAIT SERVE (IV. 10-21).

Cap. de Bisance rues crier hélas !...

CAP. — Le parti de l'ordre dans Paris durant la lutte qui ensanglanta ses RUES (217e) implora inutilement la présence de son chef (*caput*, chef, *W.*) : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC (190e). Charles X était CAP ou *Capétien* comme Louis XVI : DEDANS VARENNES ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU SANS TRANCHE (17e), et comme Philippe V, d'Espagne : CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE (IX. 64, p. 42).

DE BISANCE. — Paris est nommé plusieurs fois du nom de cette ville (*voir* p. 252), et en particulier dans un autre quatrain sur la révolution de 1830 : FERA BISANCE UN CHANGEMENT DE LOIX (229e). L'OGMION ou la République qui a renversé PHILIPP. (221e) s'emparera encore de Paris : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA (*voir* p. 423).

RUES CRIER HÉLAS ! — Deux quatrains parlent du combat livré par le peuple aux défenseurs du trône : MORTS PROFLIGEZ PEU EN RÉCHAPERA, TOUS D'ESTRANGEZ UN EN SERA TESMOING (217e), SIÉGE EN CITÉ... (230e).

Digitized by Google

Secours de Gaddes et du grand Philippique.

Le parti de l'ordre ne pouvant obtenir de secours du Capétien Charles X, se tourna désespéré du côté de PHILIPP. parent du GRAND ANTOINE et des GRANDS FRÈRES (103e); alors celui-ci, SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MÊME (*L.-Ph.*, p. 37). Philippe de France, le nouveau Philippe de Macédoine ou LE MACÉDON, fut aussi en cette circonstance un nouveau Philippe II d'Espagne.

GADDES. — *Gades*, Cadix, île et ville à la côte d'Andalousie (*W.*). *Cadix* est une clef d'Espagne, l'une des trois que l'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au roi Philippe II son fils.... Le fort de saint Philippe a été construit pour en assurer le port. » (*Moréri*).

GRAND PHILIPPIQUE. — « *Philippe II*, né en 1527 de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal, devint roi de Naples et de Sicile par l'abdication de son père, en 1554, et roi d'Angleterrre, le même jour, par son mariage avec la reine Marie, fille aînée de Henri VIII. Il monta sur le trône d'Espagne en 1557, après la retraite de Charles-Quint... Les Français furent taillés en pièces à la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557, par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Le duc voulait aller se présenter devant *Paris qui était dans la plus grande consternation*; mais Philippe l'arrêta, en lui disant : *Non, il ne faut pas* réduire son ennemi au désespoir. On se contenta de forcer Catelet, Ham et Noyon. Le duc de Guise ayant eu le temps de rassembler une armée, prit *Calais* et Thionville. » (*Feller*).

Le Prophète a fait allusion dans ses quatrains aux évènements accomplis de son vivant. C'est ainsi qu'il nomme PUISNAY DE CALAIS, un puîné de France qui, A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES, parce que CALAIS repris sur les Anglais un an avant la publication de son quatrain avait reçu le nom de *pays reconquis*. Comment douter en effet que Nostradamus ne fasse allusion dans le présent quatrain aux évènements qui ont été une conséquence de la bataille de Saint-Quentin, quand on voit ce vers qui le précède immédiatement : SERONT QUINTIN BALEZ ET PUIS REPRINS? (*Balez*, lancer la balle qu'on reprendra, *voir* AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ, p. 248, *Note*).

Ce quatrain vient de recevoir une interprétation qu'on ne regardera pas comme purement spécieuse, si on observe que le Traducteur n'est point sorti une seule fois du cercle étroit où le Prophète le renferme toujours par son secret d'interprétation et sa manière, aujourd'hui bien connue, si on observe en outre que la morale de cette traduction est bien la même que celle de l'œuvre prophétique. — On essaierait inutilement de retrouver dans ces mots tout autre évènement accompli à n'importe qu'elle époque, chez n'importe quel peuple.

225e

Puisnay Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très-inhonneste,
Escrit trouvé soubçon donra remort,
Quand Loup chassé pose sur la chouchette.

IX. 8.

Le dernier enfant du duc de Berry, fait roi, sera privé aussitôt de la vie politique par l'imprévoyance de Charles X, son grand père, après un conflit devenu mortel pour la branche aînée par la trahison infâme du duc d'Orléans. Ce dernier, le LOUP de 1830, chassé du trône et couché sur son lit de mort, à la lecture des écrits fusionnistes et à la vue des jugements de Dieu, pris de remords, demandera à la mère de son petit-fils de reconnaître les droits du duc de Bordeaux.

PUISNAY ROY FAICT SON PÈRE METTRA A MORT. — Les inversions sont communes dans le style de Nostradamus, qui écrit en latin avec des mots français. C'est ainsi qu'il a dit : LE VIEUX PLEIN BARBE SOUS LE STATUT SÉVÈRE, A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE pour *l'Aigle celtique à Lyon fait dessus le vieux plein barbe sous le statut sévère* (207e). — PÈRE. Charles X, grand-père du duc de Bordeaux, peut être dit SON PÈRE. *Pater*, père; *patres* comprend *avus*, grand-père, *proavus*, bisaïeul, etc. (*W.*). Napoléon Ier, forcé d'abdiquer, est A MORT TUÉ (146e). L.-Philippe, placé dans les mêmes conditions, est MORT DANS SA TENTE (p. 75). Malgré l'abdication de *son père* en sa faveur, Napoléon II fut mort pour l'Empire : SÉNAT AU FILS LA MORT LONGUE ET LÉGÈRE (p. 258, *Note*), et c'est son père qui l'a mis à mort : L'ADULTÈRE... L'ENFANT ESTRANGLERA (133e). — PUISNAY. Ce mot interprété déjà du duc de Bordeaux : LORS LE PUISNAY FILERA L'AUBEREAU (216e), PAR DÉTRACTEUR CALOMNIE A PUISNAY (*L.-Ph.*, p. 25), se voit dans d'autres quatrains : LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, VI. 42, LONG PUISNAY DE CALAIS, VIII. 45, VICTOR PUISNAY EN ARMORIQUE TERRE, IV. 95, etc.; le fils de Louis XVI, au Temple, est PUISNAY JOUANT AU FRESCH DESSOUS LA TONNE (20e); ce PUISNAY n'a pas été ROY FAICT : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE (24e), ayant été comme devait l'être le duc de Bordeaux *mis* A MORT *par* SON PÈRE : LE PÈRE ROY AU TEMPLE SAINT SALONNE, SACRIFIANT SACRERA FUM DE FESTE (20e).

APRÈS CONFLICT DE MORT TRÈS-INHONNESTE. — Il est dit de Charles X : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA, LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOIN (217e). La Révolution de 1830, qui a *tué* Charles X, est un fait des plus honteux : son PLUS GRAND CHEF ou L.-Philippe se disant de la famille royale. C'est bien là le vrai sens de ce vers, car le Prophète a dit : ET FERDINAND BLONDE SERA DÉSERTE, QUITTER LA FLEUR SUIVRE LE MACEDON, AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE ET MARCHERA CONTRE LE MYRMYDON (220e); et il est revenu encore sur cette trahison de Ferdinand et de Philippe dans deux quatrains qui se suivent (*L.-Ph.*, p. 18-22). On ne doutera pas que ce ne soit là le sens de ces mots : CONFLICT DE MORT TRÈS-INHONNESTE, quand les deux derniers vers de ce quatrain nous auront dit le châtiment de cette trahison infâme, précédée d'autres tentatives : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER (*L.-Ph.*, p. 20), LES FRÈRES A CHARTRES ORL. ROUEN TRAHIRA (204e).

ESCRIT TROUVÉ SOUBÇON DONRA REMORT, QUAND LOUP CHASSÉ POSE SUR LA CHOUCHETTE. — Tout ce que renferment ces deux vers se produit dans le même temps. L.-Philippe, CHASSÉ en 1848 (le Prophète a fixé cette époque, *L.-Ph.*, p. 91), est le LOUP de 1830; car dans son règne écrit TOUT AU LONG les partis qui se sont unis contre Charles X pour faire rentrer la France AU PORT DE PVOLA (*A LOVP, banni*, 221e, sont représentés ainsi : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DEFIANCE. L.-Philippe *chassé*, s'écriait : *comme Charles X!* et le Prophète, dans ce même récit où Charles X est CHASSÉ AUX CHAMPS, montre après L.-Philippe LIVRÉ AU CHAMP (*L.-Ph.*, p. 36-37). Ce quatrain où le LOUP de 1830 est le LOUP CHASSÉ, est suivi de deux autres où le duc de Bordeaux est dit : MOURIR PAR OURSE ET RAVY PAR VERRIER; ce sont les républicains qui ont *tué* Charles X et le duc de Bordeaux, et c'est L.-Philippe, NORMAND DE FRANCE ET PICARDIE, qui a RAVY *le trône du* JEUNE MILVE (226e). — Ces mots : QUAND LOUP CHASSÉ POSE SUR LA CHOUCHETTE (*choucher*, coucher, *Glossaire*) représentent PHILIPP étendu sur son lit de mort. Le quatrain sur la mort de FERDINAND FAISANT TANT DE RUDESSES, c'est-à-dire se brisant la tête sur le *Chemin de la Révolte* après s'être révolté contre la fleur de lis, se termine ainsi : ET SERA CONTRE LA FLEUR TANT BELLIQUE (*L.-Ph.*, p. 18). Nostradamus a donc vu dans la mort du père et du fils le châtiment de la trahison. On a remarqué souvent que pour faire ressortir la morale de son œuvre, le Prophète rapproche des évènements fort éloignés les uns des autres dans la vie de ses personnages. Le quatrain qui dit que LE NEVEU DU SANG OCCUPERA LE RÈGNE, a deux vers que l'avenir cache encore (*id.*, p. 76). — LE

Digitized by Google

LOUP CHASSÉ *étant* COUCHÉ SUR *son lit*, ESCRIT TROUVÉ SOUBÇON DONRA REMORT. Dans ce moment-là même parurent plusieurs *écrits* pour amener la fusion des deux branches bourbonniennes. L.-Philippe soupçonna que l'avenir des peuples et de sa famille était dans un *retour* sincère au *droit divin* des rois, et il se reprocha sa conduite passée à l'égard du PUISNAY ROY FAICT MIS A MORT. Les ellipses de mots sont fréquentes dans Nostradamus, mais toujours le contexte en complète le sens : le *Traducteur* est LE RESERRANT, *reserans oracula* expliquant les Oracles (*W.*); le SOUBÇON qui *donne* REMORT SUR LA CHOUCHETTE est le *suspicio deorum* (*Cic.*), l'idée de la divinité (*W.*).

« Tout le monde s'agenouille, mais assez loin du lit, pour que ce que le mourant disait à l'abbé Guelle ne fut pas entendu. La confession terminée, l'absolution reçue, le roi se retourna, et, toujours avec la même gaieté : — Eh bien ! maintenant, te voilà tranquille, Amélie ? — Oui, Sire, répondit la reine ; car, maintenant, j'ai l'espoir, si Dieu m'accorde une aussi bonne fin que la vôtre, que nous ne nous quitterons que pour quelques instants, et que bientôt nous serons réunis dans l'éternité. Le roi demanda alors à rester seul avec Madame la duchesse d'Orléans. Ils restèrent seuls, et la conversation dura près d'une heure ; personne n'assista à cet entretien ; seulement on présume qu'il eut pour but de rompre les répugnances que la duchesse paraît éprouver pour la fusion. *Ce qui, le roi vivant, était de la politique, n'était-il pas dans le roi mourant un* REMORDS ? N'était-ce pas un mouvement de rendre momentanément à un prince, qu'il sait ne devoir point avoir d'héritier, une couronne qui lui avait paru légère sur le trône, et qui peut-être lui paraît lourde sur le tombeau. Quoiqu'il en soit, la confession achevée, cette longue conversation finie, le roi se sentit mieux ; il demanda ses mémoires, et en dicta une dernière page à son aide-de-camp. » (*Al. Dumas*, II. 293).

« Une guerre souterraine d'abord commençait déjà sur les bancs de la majorité contre l'élu du dix décembre. Des négociateurs officieux s'occupaient de cette chimère, dont on a si longtemps entretenu la France, la fusion des deux branches bourbonniennes. On murmurait tout bas des espérances de restauration dynastique, des paroles de contre-révolution dans une réunion parlementaire dite réunion du Conseil d'Etat, et composée presque exclusivement, à cette époque, d'orléanistes et de légitimistes. Voici donc la position dans laquelle se trouvait Louis-Napoléon au mois d'octobre 1849. » (*Hist. complète de Napoléon III*, M. Guy, 215).

L.-Philippe est mort le 26 août 1850 (1).

226e

Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

Aujourd'hui que le Traducteur a livré le secret d'interprétation, il est facile de se rendre compte comment il a été conduit à voir le duc de Bordeaux dans le JEUNE MILVE. Ce quatrain est interprété dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 12). — Le Prophète nomme les dynasties par le lien de leur origine. Le Bourbon AÎNÉ est de NAVARRE, et la reine Victoria DE FRISE ET L'ISLE BRITANNIQUE (La Frise est le berceau des Brunswicks, p. 150).

Ce JEUNE MILVE est L'AUBEREAU (216e) et L'OYSEAU ROYAL dont il est dit : LONGTEMPS AU CIEL SERA VEU GRIS OYSEAU, AUPRÈS DE DOLE ET DE TOSCANE TERRE, PORTANT AU BEC UN VERDOYANT RAMEAU, MOURRA TOST GRAND ET FINIRA LA GUERRE (*L.-Ph.*, p. 35). Le Prophète Isaïe emploie la même figure :

« *Chap.* XLVI. — 9. Rappelez le passé en votre mémoire ; reconnaissez que je suis Dieu, qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi, et qu'il n'y en a point de semblable à moi. — 10. C'est moi qui annonce dès le commencement ce qui ne doit arriver qu'à la fin des siècles, qui prédis les choses longtemps avant qu'elles soient faites. Toutes mes résolutions seront immuables, et toutes mes volontés s'exécuteront. — 11. Je ferai venir de l'Orient un oiseau, et d'une terre éloignée un homme qui exécutera ma volonté. Je l'ai dit, et je le ferai ; j'en ai formé le dessein, et je l'accomplirai. — 12. Ecoutez-moi, cœurs endurcis, vous qui êtes éloignés de la justice. — 13. Le temps d'envoyer ma justice est proche, je ne différerai pas, et le sauveur que je dois envoyer ne tardera plus. J'établirai le salut dans Sion, et ma gloire dans Israël. » (*Traduction de Le Maistre de Sacy*).

(1) Ce quatrain est suivi de deux autres où l'on voit le même fait de 1830, et, de plus, le présent et l'avenir. Tout ce que je puis faire, c'est de les citer, en les accompagnant des notes nécessaires pour démontrer qu'on ne doit pas les séparer du précédent.

Quand lampe ardente de feu inextinguible
Sera trouvé, au temple des vestales,
Enfant trouvé feu, eau passant par crible ;
Périr eau Nismes, Tholose cheoir les hales.

IX. 9.

Moyne, moinesse d'enfant mort exposé,
Mourir par ourse et ravy par verrier,
Par Foix et Pamyes le camp sera posé
Contre Tholose, Carcas. dresser forrier.

IX. 10.

LAMPE ARDENTE. — « *Lampes sépulcrales*, lampes que les anciens enfermaient dans les sépulcres et dont la lumière se conservait toujours, à ce qu'on prétend, parce qu'on y mettait une huile qui ne se consumait pas et une mèche incombustible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie, sous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de Tullia, fille de Cicéron, où elle avait été enfermée 1550 ans auparavant On assure que dans le territoire de Viterbe l'on a découvert quantité de lampes éternelles. » (*Moréri*). — Paul III a régné de 1534 à 1549. Nostradamus fait allusion à ce fait, mais pour lui la LAMPE ARDENTE DE FEU INEXTINGUIBLE est celle de la prophétie : FLAMBE EXIGUE SORTANT DE SOLITUDE, FAIT PROFÉRER QUI N'EST A CROIRE VAIN (p. 70) ; il a dit de sa prophétie : VIENDRA LAMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIS (*Lampros*, éclat, célébrité ; *Lamptèr*, lampe, flambeau, torche. R. *Lampô*, *Lexique*), et d'elle encore dans les douze premiers quatrains de sa *Lettre à Henry II* sur les événements actuels : APPAROISTRA TEMPLE LUYSANT ORNÉ, LA LAMPE ET CIERGE A BORNE ET BRETEUIL, VIII. 5. La France est le TEMPLE de l'augure français, cette terre, consacrée à la Vierge des Vierges qui est apparue à la Salette, est le TEMPLE DES VESTALES : LE CHAMP DU TEMPLE DE LA VIERGE VESTALE... VIGNES MASTINÉES (*L.-Ph.*, p. 105).

Nostradamus, qui par son quatrain : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, *L.-Ph.*, p. 20), renvoie à un passage de Plutarque, *Des Oracles de la prophétie Pythie*, renvoie ici à un autre passage du même auteur, *Des Oracles qui ont cessé*. Aussitôt après avoir parlé de la LAMPE ARDENTE ET DU FEU INEXTINGUIBLE (*la lampe qui jamais n'estainct*, p. 329... *Les autres hommes qui adorent aussi le feu inextinguible*, *id.*), Plutarque ajoute : « Il n'est jà besoing d'enquérir et demander des oracles de par delà, veu que nous voyons le definement, ou pour mieux dire, l'entier anéantissement de tous ceux de par deçà, excepté d'un ou deux, et serait plus à propos de rechercher la cause pour laquelle ils sont ainsi défaillis. »

Les oracles ont cessé dans le monde païen au moment de l'arrivée de J.-C., vrai lumière éclairant tout homme venant dans le monde, et, depuis, le don de prophétie a été permanent dans l'Eglise : CORPS SUBLIMES SANS FIN A L'ŒIL VISIBLES (110e).

ENFANT TROUVÉ. — Cet enfant est le PUISNAY ROY FAICT du quatrain précédent, l'ENFANT MORT EXPOSÉ du suivant, celui dont il est dit : PERDU, TROUVÉ, CACHÉ DE SI LONG SIÈCLE, I. 25-27, etc. — NISMES : AU CHEF ANGLOIS A NISMES TROP SÉJOUR, V. 59. — THOLOSE : VUYDEZ, FUYEZ DE THOLOSE LES ROUGES, IX 43-46. Que Toulouse se rassure ! ses halles ne tomberont pas ; je ne puis en dire autant du *forum* de LANGUE HALBE (19e) : LE ROY DE BLOYS DANS AVIGNON RÉGNER, UNE AUTRE FOIS LE PEUPLE EN MONOPOLE, VIII. 38.

MOYNE, MOINESSE D'ENFANT MORT EXPOSÉ. — Il est dit du *Masque de fer*, frère de Louis XIV : DEVANT MOUSTIER TROUVÉ ENFANT BESSON D'HÉROÏC SANG DE MOYNE ET VETUSTIQUE (p. 42). — MOYNE, MOINESSE sont pour *Roi* et *Reine* ; les mots *Moine* et *Monarque* ont la même racine, *Monos*, seul. Cet enfant des rois a vu contre lui, en 1830, LE LOUP ET L'OURS. L'Ours ou le parti républicain a *tué* son avenir, et son trône a été RAVY par le LOUP. — VERRIER, celui qui fait des ouvrages de verre. *Vitrea fama*, la fragile renommée ; *vitrea fortuna*, la fortune brillante et fragile comme du verre (*W.*). Le poète a dit : *Et comme elle a l'éclat du verre, elle en a la fragilité*. Napoléon en 1815 : PEU DE TEMPS GRAND A FORTUNE CHANGÉE (202e) ; il en a été de même de L.-Philippe. — LE CAMP D'ENFANT MORT EXPOSÉ *de* MOYNE, MOINESSE SERA POSÉ PAR FOIX ET PAMYES (Pamiers et Foix) DEVERS L'ESPAGNE. *Cet enfant mort dressera fourrier* (soldat) *contre Tholose dont il fera* CHEOIR LES HALES ; l'enfant qui fait ces prodiges est deux fois mort : MORT EXPOSÉ, MOURIR PAR OURSE ET RAVY PAR VERRIER. Il est bien dit ailleurs : ROY EXPOSÉ PARFAIRA L'HÉCATOMBE, APRÈS AVOIR TROUVÉ SON ORIGINE, IX. 84-85, et CELEBRERA SON VICTRIX L'HÉCATOMBE, V. 17-19 ; mais, perdu moi-même au milieu d'un pareil chaos, je suis heureux de répéter, pour me tirer d'affaire, que je ne dois pas parler de l'avenir. Plus tard, je l'espère, la *foi* qui transporte les montagnes ou, comme dit le Prophète : PAR FOIX PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRÔNE, éclaircira tous les nuages, et la prophétie elle-même sera présentée sous un JOUR SEREIN.

Digitized by Google

227e

Mont Aventin brusler nuict sera veu,
Le ciel obscur tout à un coup en Flandres ;
Quand le Monarque chassera son neveu,
Les gens d'Eglise commettront les esclandres.

III. 17.

La Liberté, honorée sur le mont Aventin, rallumera les feux de la guerre civile, et les barricades élevées durant la nuit replongeront la France dans la nuit des révolutions. La Belgique, au même moment, prendra les armes pour se séparer de la Hollande, sans savoir comment elle s'organisera après le triomphe. C'est dans ce temps que PHILIPP., proclamé roi le 7 août, chassera son neveu, roi depuis cinq jours, et qui sera contraint de s'embarquer le 14 du même mois. Les prêtres seront persécutés, et il y aura des scandales parmi le clergé.

MONT AVENTIN BRUSLER NUICT SERA VEU. — La Liberté avait son temple sur le mont Aventin. A ces mots : ISTRA DE MONT GAULFIER ET AVENTIN (p. 202), on a dit que Nostradamus emploie trois fois ce mot pour des révolutions faites au nom de la Liberté : DU HAULT DU MONT AVENTIN VOIX OUYE, VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS DES DEUX COSTEZ, DU SANG DES ROUGES SERA L'IRE ASSOVIE (IX. 2). On dit : *Allumer le feu de la guerre civile.* — NUICT. Le combat des journées de Juillet se voit dans le quatrain 230e : SIÈGE EN CITÉ ET DE NUICT ASSAILLIE. En mettant ces mots dans le vers suivant : LE CIEL OBSCUR, Nostradamus a marqué qu'il donne ici au mot NUICT une de ses significations en latin : *Nox, fig.*, calamités, troubles, confusion. *Nox reipublicæ*, troubles, malheurs de la république (*W.*).

LE CIEL OBSCUR TOUT A UN COUP EN FLANDRES. — Dans le même moment, le ciel de la Flandre s'obscurcit, et on ne commença à voir jour dans les affaires de ce pays que lorsque le duc d'Orléans y entra en 1831 : CELUY QU'AURA TANT D'HONNEUR ET CARESSE, A SON ENTRÉE DE LA GAULE BELGIQUE (*L.-Ph.*, p. 18).

« Les Belges profitèrent en 1830 de l'élan donné par la révolution française pour recouvrer, avec leur indépendance nationale, leur liberté religieuse. Guillaume s'opposa de tout son pouvoir au démembrement de ses Etats ; mais après la prise de la citadelle d'Anvers, il dut se résigner, et reconnaître de nouveau le royaume des Pays-Bas. » (*Feller.* Guillaume-Frédéric Ier).

« *Révolution nationale de* 1830. Les premiers combats des patriotes belges contre les satellites hollandais se livrent sous le drapeau tricolore de France. Journées de Bruxelles (25, 29 septembre 1830). Désastre d'Anvers. Victoire des Belges. Mais au lieu du duc de Nemours, on leur donne le roi Léopold. Conférence de Londres, protocoles. Campagne malheureuse (1831). Armée française entrant et sortant. Les 24 fameux articles. Révolution probablement perdue. » (*Révolution des deux Mondes.* Tableau).

QUAND LE MONARQUE CHASSERA SON NEVEU. — Philippe de Macédoine a usurpé le trône sur un neveu dont il avait été nommé tuteur. Agésilas de Sparte a usurpé le trône sur un neveu dont il avait calomnié la naissance. L'Empereur Claude a remplacé au trône un neveu renversé par une révolution, et Nostradamus nomme Philippe de France LE MACÉDON, et il dit de lui : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER... CONTRE ROY FERA SA PERSPECTIVE (*L.-Ph.*, p. 14-22).

« Le 7 août, Louis-Philippe Ier fut proclamé roi des Français. Le 9 août la famille fugitive apprit cette nouvelle à Argenteuil. — Ai-je pu être trompé à ce point ! s'écria Charles X. Oh ! ce n'est point cela qu'on m'avait promis à Rambouillet. — Bon, dit le Dauphin, M. le duc de Bordeaux n'aura régné, comme moi, qu'une journée ; l'avenir nous dira combien de semaines doit régner le duc d'Orléans. Cependant on trouvait la marche de la famille déchue bien lente ; on résolut alors d'organiser un mouvement en Normandie. » (*Alex. Dumas*, I. 287).

Le Prophète a dit que L.-Philippe a chassé Charles X, fait marcher la révolte contre le duc de Bordeaux et susciter les troubles de la Normandie : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ, LE LOUP... (*L.-Ph.*, p. 35), ET MARCHERA CONTRE LE MYRMIDON (226e) ; NON LOING DE MER CONFLICT (230e).

LES GENS D'EGLISE COMMETTRONT LES ESCLANDRES. — Il est dit des prêtres persécutés et exilés en 1792 : PASSER LES MONTS COMMETTANT GRAND ESCLANDRE (89e). Ici il n'est point parlé d'exil.

« Cependant, en France, les révolutionnaires les plus fougueux ne dissimulaient pas leur pensée et leur désir d'anéantir le culte catholique. Les politiques, devenus maîtres du pouvoir, voulaient opposer une digue à l'anarchie, tout en donnant des gages à la révolution. Les premiers actes de L.-Philippe furent l'expression de cette double tendance. L'Eglise de Sainte-Geneviève fut enlevée au culte, et transformée en un temple païen qui reprit son nom païen de Panthéon ; la Charte modifiée ne reconnut plus la religion catholique en qualité de religion de l'Etat, et déclara seulement qu'elle était celle de la majorité des Français. Cependant L.-Philippe exigeait impérieusement le serment du clergé à son nouveau pouvoir et les prières publiques chantées en son nom dans toutes les églises. Monseigneur de Quélen avait donné le premier l'exemple de cette soumission officielle ; mais ses sympathies étaient restées fidèles à une autre cause. Grégoire XVI le savait ; il comprenait et admirait ce noble dévouement ; plus d'une fois des paroles tombées de la chaire de saint Pierre vinrent consoler l'âme du prélat. Cependant les violences irréligieuses continuaient à Paris. L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois fut saccagée ; l'archevêché de Paris fut pillé et détruit de fond en comble. Monseigneur de Quélen, obligé, pour se dérober à la persécution, de se cacher chez des amis fidèles, vécut en proscrit au milieu de son diocèse. » (*Darras.* Hist. gén. de l'Eglise, IV. 549).

La *Lettre à Henry II* signale l'état malheureux de l'Eglise de France à la suite de la révolution de Juillet.

« *Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin qui fera destruction de tout, même de ce qu'auparavant aura été perpétré, seront redressez les temples comme au premier temps, et sera restitué le clerc à son pristin état, et commencera à meretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits. Et étant proche d'une autre désolation, par lors qu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité..., etc...* (33e).

ESCLANDRE signifie *état facheux* (*Glossaire*), et le Prophète a dit : SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE, et c'est avec ce sens qu'on a interprété ce vers : LES GENS D'EGLISE COMMETTRONT LES ESCLANDRES ; mais ce passage de la *Lettre : Le clerc commencera a meretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits,* permet de donner à ce mot sa signification ordinaire. *Esclandre,* de Σκανδαλον, scandale ; malheur, accident qui fait de l'éclat et est accompagné de quelque honte (*N. L.*). *Esclandre,* honte, scandale (*Gloss.*

« Le Saint-Simonisme, le Fourriérisme, le Phalantérianisme, le culte français de l'abbé Châtel, séduisaient tour à tour les esprits et attiraient sur leurs auteurs les foudres de l'Eglise... La parole du Vicaire de J.-C. s'éleva pour condamner M. de Lamennais, qui répondit à cette condamnation méritée par le scandale des *Paroles d'un croyant,* dont l'Europe s'arracha bientôt les pages incendiaires...

» L.-Philippe devait tomber comme il s'était élevé, au milieu des barricades. Cependant, à côté de ces signes précurseurs de l'orage, l'Eglise avait ses consolations et ses gloires. L'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, sortie toute armée d'un cœur noble et pieux, envoyait des missionnaires aux contrées les plus lointaines du monde ; l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires multipliait les miracles et les conversions obtenues par la mère des miséricordes ; le clergé de France faisait l'admiration du monde par sa science, son zèle, sa piété. Grégoire XVI mourut le 1er juin 1846. Par la fermeté, la constance et la sagesse qu'il avait déployées au milieu des orages, il s'était fait dans l'histoire une place immortelle. Quinze jours après (16 juin 1846), le cardinal Mastaï-Ferreti, évêque d'Imola, montait sur le trône de saint Pierre, sous le nom glorieux de Pie IX, au milieu des chants de joie et des hymnes de triomphe de l'Italie et du monde entier. (AU ROY L'AUGURE SUR LE CHEF LA MAIN METTRE VIENDRA PRIER POUR LA PAIX ITALIQUE, *Vie de L.-Philippe*, p. 41). Héritier du nom de Pie VI et de Pie VII, comme eux il a triomphé des tempêtes ; il est béni et vénéré comme eux... » (*Darras*, IV. 553).

Nostradamus, qui prédit pour la France et l'Eglise, ne parle pas ici seulement des scandales de quelques membres du clergé français vers 1830. Durant la révolution italienne, *les chefs de l'Eglise seront en arrière de l'amour de Dieu, et plusieurs d'entr'eux apostasieront de la vray foy* (p. 26).

Digitized by Google

228e

De nuict dans lict le supreme estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu.

I. 39.

229e

La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix,
Hystra d'Egypte qui veut que l'on deslie
Edict changeant monoyes et alloix.

I. 40.

230e

Siège en cité et de nuict assaillie ;
Peu eschappez, non loing de mer conflit,
Femme de joye, retours fils, défaillie,
Poison es lettres caché dedans le plic.

I. 41.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbons-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune Roi à la blonde chevelure, élu Roi par abdication de ses parents. Le pouvoir enlevé par le tuteur sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

La Révolution, arrêtée un moment par la Restauration, en 1815, après avoir joué la *comédie de quinze ans*, reprendra sa marche, triomphera dans Paris et renversera les rois qui appuient leurs droits sur la loi divine. Méhemet-Ali, qui veut que l'on brise les fers séculaires des Fellahs soumis aux Mamelucks, et qui publie un édit changeant tous les droits de propriété et toutes les lois nationales, sortira alors d'Egypte pour conquérir la Syrie.

Paris, mis en état de siége durant cette révolution de 1830, élèvera des barricades, se portera la nuit sur les postes occupés par les Suisses qui périront pour la plupart (217e). Charles X et sa famille gagneront à petites journées et sans être inquiétés la terre d'exil; mais tout à coup, en vue de la mer, ils courront les plus grands dangers. Six jours après, le prince de Bourbon-Condé mourra assassiné. La Feuchères, femme de joie, qu'on accusera de ce meurtre, aura caché dans le foyer des lettres où le prince serait censé avoir fait l'aveu déshonorant d'un suicide causé par les retours pénibles sur le sort de son infortuné fils.

Après ce quatrain : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT, OUTRE LA COURSE DU CASTULON MONARQUE, VICTOIRE INCERTE TROIS GRANDS COURONNERONT, AIGLE, COQ, LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e), où sont nommés tous les partis qui se disputent le pouvoir depuis 1789, Nostradamus en consacre 9 des 10 qui le suivent à des épisodes de ces luttes (*voir* 33e, 41e, 152e, 165e, 166e, 167e, 168e, 228e, 229e, 230e). — L'interprétation du premier des trois quatrains qui nous occupent ici se voit dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 28; elle se termine ainsi :

« Ce vers : POIGNAN POYSON ET LETTRES AU COLLET, où l'on voit des lettres étrangler quelqu'un, fait partie de huit autres où l'on trouve le mot PHILIPP., et qu'on interprète de L.-Philippe. Passons vite... Ajoutons encore pourtant que le Prophète parle beaucoup de la famille royale, de Louis XVII (DUC DE MANTOR) et de sa sœur (D'ANGOLESME), du duc de Bordeaux (VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU, CHYREN ou HENRYC), de FERDINAND. de PHILIPP. (du duc de Berry : DEVANT LE PÈRE L'ENFANT SERA TUÉ, du duc d'Angoulême : LE GRAND ANTOINE), etc., il pourrait bien avoir dit un mot du dernier des Bourbons-Condé. — Nostradamus joue avec les noms de lieux. Le mot LEU pour *lu*, rappelle le mot *Saint-Leu* où la scène s'est passée. »

Ce vers : POISON ET LETTRES CACHÉ DEDANS LE PLIC, m'ayant rappelé cet autre : POIGNANT POYSON ET LETTRES AU COLLET, je n'ai pas tardé à interpréter de la révolution de 1830 et de la mort du prince de Bourbon les 8 vers qui suivent le quatrain sur LE SUPRESME ESTRANGLÉ DE NUICT DANS LICT, POUR TROP AVOIR SÉJOURNÉ BLOND ESLEU.

La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix...

Le quatrain précédent dit : PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ ; trois partis disputent le pouvoir à un quatrième qui, *tuteur*, s'est fait *subrogé-tuteur* pour s'*asservir l'empire* (*exancillatus*, asservi, *W.*). Ces partis sont nommés dans le premier quatrain de ce long récit : CASTULON ou la République, AIGLE de l'Empire, COQ de L.-Philippe, LUNE, LYON, SOLEIL des TROIS FRÈRES DE FRANCE, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X ou la Légitimité. Après ce premier quatrain, trois parlent de la double abdication de Napoléon Ier. Alors, dit ailleurs un quatrain, les Alliés de la *Sainte-Alliance* RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE ou à la France de 1815 (194e) ; alors, dit la *Lettre à Henry II* :

« *Sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux, et sera uny le Royaume du Rabieux qui contrefera le sage.* » (30e)

En effet, alors le Royaume de France, qui avait appartenu au potentat farouche (*rabiosus*, enragé, *W.*), *contrefit* LE SAGE, *dissimula* FOLIE et joua la *comédie de quinze ans*, après laquelle il y eut une TROMBE FAUSSE, c'est-à-dire *une fausse révolution*. — *Trombe*, tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne ou plutôt de *cône renversé* (*N.-L.*). Le premier quatrain prophétique est sur la révolution de 1789, et il débute ainsi : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE (29e), bientôt PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA, ACCORD ROMPU DRESSANT LA TÊTE AU CIEL, BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e). Le mot TROMBE n'est que deux fois dans Nostradamus, pour la révolution radicale de 1793 et pour la révolution FAUSSE de 1830.

« Elle ne fut pas sans éclat, cette époque de notre vie politique, où la liberté si longtemps comprimée par la main d'un despote relevait la tête ; où la France s'éveillait à des accents inconnus ; où l'éloquence de la tribune déliait sa langue muette et parlait ; où tous les intérêts, toutes les passions, toutes les espérances semblaient s'être donné rendez-vous autour d'elle pour s'y disputer la possession du présent et la domination de l'avenir...

» C'était un fier temps, comparé au nôtre, que celui de l'opposition de quinze ans ; temps qui ne reviendra plus ! Les Carbonari n'avaient pas encore quitté leurs conciliabules et leurs loges souterraines (MAL INCOGNEU) pour s'engraisser dans les orgies du pouvoir ; *les députés de la gauche n'avaient pas encore faussé leurs serments*, n'avaient pas indignement vendu la démocratie à de lâches concessions, à des hommes flétrissants, ou à des peurs de femme. On était dans l'innocence des premières illusions ; on avait foi dans la probité des hommes politiques... Mais aujourd'hui être député, c'est si peu de chose! Etre pair, c'est moins encore, beaucoup moins! Nous avons vu tant de saltimbanques gambader sur les tréteaux du représentatif ! Nos polichinelles ont beau jouer des ficelles, croiser les bâtons et faire le mort, le peuple dégoûté tourne les talons et court à d'autres spectacles...

» L'émigration et la révolution, l'aristocratie et la démocratie, l'égalité et le privilège siégeaient dans la Chambre en face l'un de l'autre, se mesuraient des yeux et se haïssaient d'une haine mortelle. Chaque séance n'était presque remplie que de dissertations subtiles et à perte d'haleine sur les factions et les partis ; et, *tout en affirmant du bout des lèvres qu'on respectait les intentions de ses adversaires, ce qu'on incriminait le plus dans son cœur, c'était leurs intentions*. La vérité, on peut, aujourd'hui que la postérité est arrivée pour eux, la vérité, on peut la dire à ces partis : c'est qu'*ils jouaient tous également la comédie*. Les royalistes voulaient le roi sans la Charte (LA GRAND CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN, 23e), et les libéraux voulaient la Charte sans le roi (TROMBE FAUSSE). Il n'y avait que cela de vrai, de sérieux au fond des débats parlementaires ; le reste est accident, broderie, parlage. A la fin, et après quinze ans de scènes plus ou moins bien filées, les acteurs et les spectateurs se sont lassés de tant attendre, et il a bien fallu lâcher le dernier mot de la comédie. Le roi sans la Charte, ça été les ordonnances ; et la Charte sans le roi, ça été la révolution. » (*Timon*).

Digitized by Google

FERA BISANCE UN CHANGEMENT DE LOIX. — On a observé déjà (p. 253) que Nostradamus désigne Paris par le mot BISANCE. La TROMBE ou révolution de 1830 a été FAUSSE, puisque le résultat a été de remplacer un roi par un autre qui a conservé la Charte. Mais alors il n'y a pas eu CHANGEMENT DE LOIX ? — La contradiction apparente de ces deux vers sur le même évènement dévoile la pensée du Prophète, qui a dit au milieu de 48 vers sur la révolution de 1789-1814 : PAR AUTRE LOIX TOUTE LA CHRÉTIENTÉ (118e). Paris, en 1830, a fait triompher une fois encore le *droit révolutionnaire du peuple* contre *le droit divin des rois*. Nostradamus a dit de Paris au temps de la Ligue : COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE, SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES (p. 163), et de Paris dans l'avenir : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA, CHASSÉE SERA LA BARBARIQUE LIGUE, DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHINIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE. L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE, etc., V. 80-84 (p. 123). On lui imposera PRISTINE LOY FRANC EDICT REDIGÉ, V. 17-19, lorsque DANS AVIGNON TOUT LE CHEF DE L'EMPIRE, FERA ARREST POUR PARIS DÉSOLÉ... DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE NE TIENDRA, CELUY QU'ESTOIT L'ORNEMENT DE SON TEMPS ; PUIS A UN COUP GRAND CLARTÉ DONRA, QUI PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRÈS CONTENTS, III. 90-95 (*voir* p. 70, 1re col.).

Hystra d'Egypte qui veut que l'on deslie,
Edict changeant monnoyes et alloix.

HYSTRA. — *Istrai*, je sortirai ; *istra*, il sortira (*Glossaire*). (*Voir* ISTRA DE MONT GAULFIER, p. 202). — DESLIE. *Délier* qn., *c'est-à-dire* lui ôter ses chaînes (*W.*). — ALLOIX, *alloi*, qui est dans la loi (*Glossaire*).

« *Mehemet-Ali*, vice-roi d'EGYPTE, naquit à Cavale, dans la Roumélie, ancienne Macédoine, en 1769. Ce grand homme, conquérant et réformateur, à qui était destinée la souveraineté de l'Egypte et qui faillit monter sur le trône des Sultans, eut les commencements les plus humbles... Lorsque la Porte eut résolu de secourir les Mameluks contre Bonaparte, la position de Mehemet-Ali changea... Il s'empara du fort d'Aboukir. Les Français ayant évacué l'Egypte en 1801, Mehemet, à la tête de ses trois cents soldats de Cavale, conçut l'ambitieuse pensée de disputer la souveraineté de ce beau pays aux Mameluks qui l'exploitaient depuis si longtemps à titre de seigneurs féodaux, aux pachas turcs que la Porte expédiait à Alexandrie et au Caire, enfin aux Anglais qui désiraient occuper les ports de l'Egypte, ouverts sur la route des Indes.... L'Egypte, jusqu'en 1806, fut le théâtre d'affreux désordres. Elle était en proie à la plus complète anarchie. Les villes et les villages, occupés successivement par toutes les bandes qui se chassaient l'une l'autre, étaient mis à sac périodiquement. Mehemet s'empara du pouvoir suprême... En 1818, les chefs Mameluks attirés au Caire furent massacrés ; les gouverneurs des provinces firent égorger dans toute l'Egypte ce qui restait de cette belle et turbulente milice. Les Albanais, décimés dans la rude campagne d'Arabie, ne pouvaient plus entraver les projets du vice-roi. Mehemet, pendant un voyage à la Mecque, envoya *ordre* au gouverneur du Caire *de s'emparer de toutes les propriétés foncières*. Les possesseurs reçurent comme dédommagement une pension viagère. *Il admit au service militaire les Fellahs* ou paysans Egyptiens qu'on en avait tenus éloignés jusque-là et introduisit dans ses troupes l'*organisation des armées occidentales*. Les Albanais et les Turcs, indignés de manœuvrer à côté des misérables Fellahs, voulurent se révolter. Une insurrection qui éclata dans la Haute-Egypte et le soulèvement de la Grèce fournirent à Mehemet un prétexte pour éloigner les Albanais... Ibrahim-Pacha, déjà illustre, fut forcé comme les autres de *marcher au pas et de faire l'exercice*. Le vice-roi eut ainsi une excellente armée ; sa flotte, détruite à Navarin, avait été promptement reconstruite et mise en état de tenir la mer. Le vice-roi, *après s'être emparé de la propriété foncière*, substitua la culture en grand aux cultures partielles. Il fit construire des canaux pour transporter au loin le limon fécondant du Nil, et fit venir plus de 1500 jardiniers, dont les travaux, dirigés par d'excellentes méthodes, changèrent l'aspect de l'Egypte. Non content d'être *le seul propriétaire* dans son empire, Mehemet s'attribua aussi le monopole de l'industrie. Il créa une foule de manufactures pour mettre en œuvre ses produits. *C'était du socialisme appliqué*. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que ce développement de l'agriculture et de l'industrie au profit d'un seul n'a pas enrichi l'Egypte. Mehemet voulut aussi organiser l'instruction... Sous prétexte que le Pacha d'Acre avait refusé de lui rendre 6,000 Fellahs émigrés, il jeta, en 1831, 30,000 hommes en Syrie (HYSTRA D'EGYPTE) sous le commandement d'Ibrahim-Pacha... Mahmoud furieux, excommunia le vice-roi et chargea Hussein, qu'il nomma pacha d'Egypte, de punir Mehemet. Ibrahim défit complètement Hussein (1832). Reschid-Mehemet lui fut opposé avec une armée de 60,000 hommes, la dernière qu'eut le Sultan. Alors le général égyptien franchit le Taurus, et par la victoire de Koniech (1832), anéantit les troupes de Reschid. Il n'avait plus qu'à marcher contre Constantinople ; mais la Russie, qui redoutait de voir Mehemet à la tête de l'Islamisme, intervint et termina le différend en faisant adjuger au vice-roi les 4 pachalis de la Syrie. Mahmoud recommença les hostilités en 1839. Ibrahim remporta sur Kaliz-Pacha la victoire de Nésib, et il ne fut arrêté que par la voix de la France (PHILIPP. FAISANT DU BON VALET. *Vie de L.-Philippe*, 65). Alors, l'Autriche et l'Angleterre prirent parti pour le Sultan ; leurs flottes dévastèrent les villes du littoral de la Syrie ; le fort d'Alexandrie fut bloqué, et Ibrahim fit une retraite désastreuse. Le traité de 1840 mit fin à cette guerre. Le vice-roi n'obtint que l'hérédité de l'Egypte pour lui et sa famille. Il mourut le 2 août 1849, à 80 ans. » (*Feller*).

Nostradamus ne pouvait placer plus heureusement cette prophétie pour en faire trouver l'intelligence. Elle est au milieu de 40 vers où l'on voit tous les gouvernements qui se sont succédé en France du vivant de Mehemet-Ali, entre autres celui de Bonaparte, le vainqueur de l'Egypte, et de Charles X, le vainqueur de Navarin ; elle est dans un quatrain sur la révolution qui a porté au trône L.-Philippe (quatrain placé entre deux autres sur cette révolution), or, L.-Philippe était à peine proclamé roi, que Mehemet sortait d'Egypte (HYSTRA D'EGYPTE), faisant naître cette question d'Orient qui devait tenir *perplex* PHILIPP. durant le milieu de son règne : SEPT ANS SERA PHILIPP. FORTUNE PROSPÈRE... PUIS SON MIDY PERPLEX (221e). Le Prophète a connu les suites que devait avoir cette *question d'Orient : Campagne de Crimée :* QUAND CEUX DU PÔLE ARTIC UNIS ENSEMBLE, EN ORIENT GRAND EFFRAYEUR ET TREMBLE (Napoléon III, VI. 20-28) ; *massacres de Syrie :* LEVANT HORRIBLE CRIE (p. 151) ; *Avenir :* LA FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE (p. 220, *Note*), LA LOY MORICQUE ON VERRA DEFAILLIR (III. 95), etc.—Enfin, cette prophétie où l'on voit l'application des théories socialistes, est fort heureusement placée pour la moralité de l'œuvre prophétique à la suite de la révolution de 1830 qui leur donna une vie toute nouvelle : *Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin qui fera destruction de tout*, etc... (*Lettre*, 30e). — En obtenant l'hérédité, Mehemet acquit le droit de *changer* la marque des MONNOYES.

Siège en cité et de nuict assaillie,
Peu eschappez, non loing de mer conflit...

On sait avec quel soin Nostradamus *adapte* les uns aux autres les quatrains sur les mêmes évènements ; outre ces mots des vers suivants : POYSON ES LETTRES, qui ont donné l'intelligence de ce quatrain en rappelant POIGNANT POYSON ES LETTRES AU COLLET, ces mots : SIÈGE EN CITÉ rappellent : LE GROS MASTIN DE CITÉ DÉCHASSÉ... SOUBS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE, PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MÊME (*L.-Ph.*, p. 35-37) ; ceux-ci : DE NUICT ASSAILLIE rappellent : MONT AVENTIN BRUSLER NUICT SERA VEU (227e) ; ceux-ci : PEU ESCHAPPEZ rappellent : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA... MORTS PROFLIGER PEU EN RÉCHAPPERA (217e). Cette expression : PEU ESCHAPPER ne se trouve que dans ces deux quatrains. J'ai dit comment le dernier vers de ce quatrain m'a fait découvrir qu'il parlait de la Révolution de 1830 et de l'assassinat du prince de Bourbon-Condé ; mais l'histoire seule m'a donné la valeur de ces autres expressions : NON LOING DE MER CONFLIT... FEMME DE JOYE... RETOURS FILS, DÉFAILLIE... CACHEZ DEDANS LE PLIC.

28 juillet 1830. « Vers le soir, aux derniers rayons du soleil couchant, un homme parut sur le quai de l'Ecole, tenant un drapeau tricolore. Il est impossible de dire l'impression que produisit cette vue : c'était un cas prévu par Béranger ; on se rappelle sa chanson du *Vieux drapeau ;* mais ce que personne ne pouvait prévoir, ce fut

Digitized by Google

l'effet produit par la vue de ces trois couleurs, enveloppées des rayons d'or et de pourpre d'un magnifique soleil couchant. On s'embrassait, on jurait de se faire tuer plutôt que de renoncer à cet étendard national qui est chez nous, non-seulement un drapeau, mais un emblème; on pleurait surtout... L'armée royale était concentrée autour des Tuileries, mèche allumée, baïonnette au fusil, et Paris était en état de SIÉGE... LA NUIT s'écoula sombre, agitée, terrible. De temps en temps, on voyait au ciel des lueurs comme des météores; puis, tout à coup, pour dix minutes, du côté de la Grève ou du marché des Innocents, pétillait la fusillade. Le tocsin seul procédait avec quelque continuité; il tinta une partie de la NUIT, etc. A onze heures (29 juillet) le drapeau se déploya sur Notre-Dame (EN CITÉ. L'insurrection qui, en 1848, triompha du CHEF D'ORLÉANS, combattit dans le clos Saint-Merry : CHEF D'ORLÉANS PRÈS SAINT MERRYRE ASSAULT ET RÉSISTANCE, *Vie de L.-Philippe*, p. 73). Le peuple, conduit par deux élèves de l'Ecole polytechnique, prenait le Louvre et les Tuileries... Les troupes royales se retiraient par le jardin des Tuileries et par la rue de Rivoli... Les troupes fuient et le peuple ne songe qu'à les poursuivre. » (*Al. Dumas*, I. 233-239).

« Charles X se hâta vers son exil éternel... Le 14 août, à Valognes, les officiers des gardes du corps allèrent avec les douze plus anciens gardes des compagnies remettre au roi leurs étendards. Ce fut une cérémonie pleine de larmes et d'enseignements. Le roi toucha la soie des drapeaux, et il dit : « J'espère que *mon fils* (PUISNAY ROY FAICT SON PÈRE METTRA A MORT) vous les rendra... » *Du haut de la montagne qui conduit à Cherbourg, les exilés aperçurent la* MER. La colonne fit une halte. Tout à coup un mouvement singulier éclata dans les rangs. Des cavaliers qui avaient devancé l'escorte reviennent au galop, apportant des nouvelles sinistres. En effet, une grande foule, composée en partie d'hommes du port et de quelques centaines de prisonniers rendus libres, accourait au-devant du cortége avec un bruit semblable à celui des flots. Bientôt la tête de la colonne se trouva face à face avec cette multitude grondante. Le prince de Croï montait un cheval blanc; des plumes s'agitaient sur son chapeau de général, qu'ornait la cocarde royaliste; un large ruban bleu se détachait sur les broderies de son habit, et sa figure n'était pas sans quelque ressemblance avec celle du roi : « C'est Charles X, crièrent les gens du peuple trompés, et ils s'élancèrent vers le prince en poussant des cris. D'autres entraient en même temps dans la colonne, heurtant les chevaux et fixant leurs regards avec menace sur le visage pâle des cavaliers. En proie à d'inexprimables angoisses, les officiers des gardes ne songeaient qu'à éviter une lutte; ils écartaient les assaillants avec une inquiétude presque suppliante. Charles X et son fils étaient descendus de voiture précipitamment et ils s'avançaient, à cheval, enveloppés de soldats fidèles, mais émus. On gagne Cherbourg. Le cri de la révolution retentissait dans la rue à de rares intervalles; mais des drapeaux tricolores flottaient à presque toutes les fenêtres, et une foule immense venue des campagnes voisines se précipitait vers le port. » (*L. Blanc*, Hist. de dix ans, I. 460).

Louis XVI en fuite est arrêté à VARENNES; Napoléon va s'embarquer à Rochefort, AU FORT DU PORT; L.-Philippe AU LIEU DE DRUX ROY SE REPOSERA... SERA SAISI ESCHAPPÉ EN DANGE... SOUBS FEINCT HABIT..:; Charles X, après les barricades, gagne lentement la terre d'exil, il ne rencontre l'émeute que vers Cherbourg : NON LOING DE MER CONFLICT.

Femme de joye, retours fils, défaillie,
Poison es lettres caché dedans le plic.

« A peine la Révolution de 1830 avait-elle éclaté, qu'une mort déplorable vint affliger M. de Villette. Je parle de la mort du duc de Bourbon (DE NUICT DANS LICT LE SUPRÊME ESTRANGLÉ, 27 août, vingt jours après que L.-Philippe fut monté au trône). M. de Villette protesta hautement contre des pensées de suicide de la part du duc de Bourbon; il n'y crut jamais. Il avait une autre croyance et il la proclamait aussi. Le duc de Bourbon, selon lui, avait eu l'intention de faire le duc de Bordeaux son héritier (POUR TROP AVOIR SÉJOURNÉ BLOND ESLEU). Cette intention était arrêtée et n'attendait plus que la forme testamentaire. Cependant ce testament n'avait pas été trouvé dans les papiers du duc de Bourbon, et il croyait qu'il avait été détruit (A MORT METTRA CARTE ET PACQUET NE LEU). » (*Tribunal civil de Clermont*. Affaire du testament de M. le marquis de Villette, juillet 1860).

« Le faible vieillard appartenait tout entier à une FEMME dont l'origine était obscure, dont le nom de famille était incertain, qui jadis avait paru, disait-on, sur les planches du théâtre de Covent-Garden, qui, depuis, liée à un étranger d'une prodigue opulence, avait vécu à Turnham-Green du salaire d'un attachement illégitime, qui, enfin, devenue toute puissante sur le cœur du duc de Bourbon, s'était laissé marier au baron de Feuchères, loyal soldat, dont la bonne foi trompée servit à couvrir pendant quelque temps le scandale d'adultères amours. Or, par un entraînement de faits qu'il n'est pas inutile de rapporter, les intérêts de cette femme se trouvaient étroitement liés à ceux de la maison d'Orléans... Le 2 mai 1829, le duc d'Orléans apprenant de Mme de Feuchères que, dans une lettre pressante et prononcée, elle avait proposé à son amant l'adoption du duc d'Aumale, il n'hésita pas à s'adresser lui-même directement au duc de Bourbon. Il lui faisait connaître, en termes pleins de convenance et de mesure, combien il était touché de la démarche de Mme de Feuchères, et combien il serait fier de voir porter par un de ses enfants le nom glorieux des Condés... Le duc de Bourbon se plaignit durement à Mme de Feuchères de ce que, sans son avis, sans avoir interrogé ses intentions, elle avait entamé avec le duc d'Orléans une affaire aussi importante... Cependant la baronne redoublait d'instances. De son côté, le vieux prince laissait éclater ses répugnances en colères lamentables... Ma mort est la seule chose qu'on ait en vue, s'écriait-il un jour... Dans la soirée du 29 août 1829, le prince était dans un état de colère effrayant; la douleur crispait son visage, et il avait l'œil en feu : « Mais voyez donc dans quel état se met sans raison Monseigneur, dit Mme de Feuchères; tâchez de l'apaiser. » — Oui, madame, s'écrie aussitôt le vieillard, c'est une chose épouvantable, atroce que de mettre ainsi le *couteau sur la gorge* pour me faire faire un *acte* pour lequel vous me connaissez tant de répugnance. Et saisissant la main de Mme de Feuchères, il ajouta, en accompagnant ces paroles d'un geste expressif : « Eh bien! enfoncez-le donc tout de suite ce couteau, enfoncez-le.

» Le lendemain, 30 août 1829, le duc de Bourbon rédigeait et signait, hors de la présence de Mme de Feuchères, un testament par lequel il créait le duc d'Aumale son légataire universel et assurait à la baronne, soit en terres, soit en argent, un legs d'environ dix millions. Tels étaient les liens qui, au moment de la Révolution de juillet, existaient entre Mme de Feuchères et le prince dont cette révolution faisait un roi. — Le 27 octobre 1829, le duc d'Orléans écrivait à cette femme :

« Notre petit d'Aumale a été un peu souffrant... A son retour il » sera certainement en état d'aller voir son bon parrain, quand il » voudra bien le lui permettre. Recevez, Madame, l'assurance bien » sincère de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous » et sur lesquels, j'espère, que vous comptez à jamais.

» Signé : L.-Ph. d'Orléans. »

« Madame la duchesse d'Orléans et ma sœur me chargent de tous » leurs compliments pour vous, et nous vous prions de présenter » les nôtres à M. le duc de Bourbon... »

» Cependant on était au 25 juillet (1830), et rien de tout à fait certain n'avait encore transpiré. Tel était même le vague des prévisions, que le prince de Condé, ce jour-là, donna au duc d'Orléans une grande fête. Les heures s'écoulèrent dans la joie au château de Saint-Leu. Le soir, il y eut spectacle, et la baronne de Feuchères parut en scène.

(L'historien consacre plusieurs pages au récit de la mort du prince de Condé; il prouve l'impossibilité physique du suicide et laisse voir les moyens qu'on a employés pour pénétrer dans la chambre et consommer le crime).

»... Quoique héritier du sang, Louis de Rohan ne fut point prévenu et n'apprit que par les journaux la mort du prince dont un testament ignoré lui avait enlevé l'héritage... Vers le soir du 27, M. Guillaume, secrétaire du roi, aperçut en passant devant la cheminée de la chambre mortuaire des fragments de papier qui brillaient sur le fond noir du foyer. Il s'approcha, et sur ces fragments, que soutenaient des cendres de papier brûlé, il lit ces mots : *Roi... Vincennes... infortuné fils.* M. le procureur-général Bernard étant arrivé le lendemain à *Saint*-LEU, on lui remit ces fragments avec d'autres, que le valet de chambre Lecomte avait recueillis : « La vérité est là, s'écria aussitôt le procureur-général; et, à l'aide des personnes présentes, il réunit ces fragments de manière à recomposer les deux écrits que voici :

Saint Leu appartient au roi
Philippe
ne pillés ni ne brulés
le château ni le village
ne faites du mal à personne
ni à mes amis ni à mes gens
on vous a égaré
sur mon compte, je n'ai *urir en aiant*
cœur le peuple
et l'espoir du
bonheur de ma patrie
Saint Leu et ses depend
appartiennent à votre roi
Philippe : ne pillés ni ne brulés
le *, le village*
ne *mal à personne*
ni *es amis, ni à mes gens*
On vous a égaré sur mon compte, je n'ai qu'à mourir
en souhaitant bonheur et prospérité au peuple français et à
ma patrie
Adieu pour toujours
L. H. J. De Bourbon
Prince de Condé
P. S. Je demande à être enterré à Vincennes près de mon infortuné fils.

Digitized by Google

« Dans ces recommandations bizarres, beaucoup aimèrent à voir une preuve de suicide... Dans la manière même dont les deux écrits avaient été découverts, on crut trouver quelque chose d'inconcevable. Ces papiers, que le secrétaire de L.-Philippe et Lecomte, avaient si aisément aperçus dans la soirée du 27, par quel singulier hasard avaient-ils échappés dans la matinée du même jour aux recherches de M. de Choutol, de Manoury, de Romango et de tous ceux qui avaient, comme eux, visité la cheminée avec le plus grand soin ?

» Le 4 septembre, le cœur du duc de Bourbon fut porté à Chantilly. L'abbé Pélier, aumônier du prince, assistait au service funèbre. Il parut portant le cœur de la victime dans une boîte de vermeil, et prêt à prononcer les paroles du suprême adieu. Un silence morne régnait dans l'assemblée ; chacun était dans l'attente. L'impression fut profonde, immense, lorsque, d'une voix solennelle, l'orateur laissa tomber ces mots : « Le prince est innocent de sa mort devant Dieu. »

«... La baronne fut invitée à la Cour, et y reçut un accueil dont le lendemain tout Paris s'entretenait avec stupeur. » (*L. Blanc*, Hist. de dix ans).

Femme de joye. — Cette expression dit plus que *fille de joie* ; la Feuchères était mariée. — Retours fils, défaillie. Mots elliptiques pour *vie* defaillie ou *abandonnée* au sujet des retours vers le souvenir d'un fils (Il est dit : La loy Moricque on verra défaillir, III. 95, *voir :* Le défaut du Soleil, p. 76). — Poyson es lettres. Ces mots sont pour rattacher ce quatrain aux deux autres sur l'assassinat du prince : Carte et pacquet ne leu, Poignant poyson et lettres au collet, et pour fournir un nouveau sens que développe le contexte. — Poyson es lettres caché dedans le plic. Ces mots semblent dire : *Poison caché dans une lettre fermée.* Dans quelques quatrains un vers ou deux présentent à première vue, pour voiler la prophétie, un sens différent de celui que Nostradamus y a renfermé. *Un bout d'oreille échappé par malheur Découvrit la fourbe et l'erreur*, a dit le fabuliste ; ici un *rien* encore suffit à faire découvrir la vérité : Le poyson es lettres *est* caché dedans le plic. Il y a bien plic et non *pli ;* le poyson contenu dans *des* lettres n'est donc pas caché *dans le pli d'une lettre.* Observant que Nostradamus a terminé le premier de ces trois quatrains par ces mots : A mort mettra carte et pacquet ne leu, en jouant sur le nom du théâtre de l'évènement, *Saint*-Leu, et que les lettres attentatoires (poyson) à l'honneur du prince, lettres où l'on a lu : *Vincennes, infortuné fils... je demande à être enterré à Vincennes, près de mon infortuné fils* (retours fils, défaillie), observant, dis-je, que ces lettres étaient *cachées dans les cendres du foyer,* j'ouvre le *Dictionnaire* de Wailly au mot *FOYER,* et je trouve, non sans surprise : Cendres du foyer, *lic.*

Anagrammes. — « Les meilleures sont celles dans lesquelles il ne faut ni changer ni *suppléer* des lettres... Quelquefois on se donne la liberté d'en changer quelqu'une (*Dict. de Trévoux*). — Les faiseurs d'anagramme ne s'attachaient pas à ce qu'elles reproduisissent exactement toutes les lettres d'un nom ; il leur suffisait qu'il y eût à peu près pour l'œil un jeu de mots ; je dis pour l'œil, car ils ne semblaient pas beaucoup tenir à ce que leurs productions représentassent toujours un sens spirituel et régulier. » (*Mag. pitt.*, 1836, 306).

Nostradamus a des anagrammes *dans lesquelles il ne faut ni changer ni suppléer des lettres* : Rapis pour *Paris,* etc. ; il en a où il *change* une lettre : Herne pour *Reine* (17e), Treilhos pour *Thuileries* en changeant *o* en *u* et en redoublant l'*e* et l'*i* (p. 147), il en a où il *supplée* une lettre : Noir, employé souvent pour *Roi ;* Plic pour *lic.*

Si le lecteur relit les huit vers où Philip. met poignant poyson es lettres au collet et les neuf quatrains qui précèdent celui-ci dans la Centurie sur les évènements accomplis de 1789 à 1830, il croira que le prince de Bourbon-Condé, le suprême estranglé de nuict dans lict, ne s'est pas suicidé ; il croira que Femme de joye *a* caché dedans le *foyer* (lic) *les* lettres *contenant l'aveu déshonorant* (poyson) *d'un suicide* (défaillie) *causé par les* retours *sur le sort d'un* fils ; ou bien, il ne regardera pas comme prophète celui qui a écrit les *Vies de Louis XVI, de Louis XVII, du Soldat-Empereur, de Louis XVIII, de Charles X, de L.-Philippe,* etc.

Si l'on cherche les raisons qui ont déterminé Nostradamus à revenir par trois fois et avec les détails les plus nombreux et les plus précis sur l'assassinat d'un vieillard, le dernier de sa race, auquel ne se rattachait plus pour le présent et l'avenir aucun intérêt social et politique, on ne trouve que ceci : qu'il a voulu ne rien oublier pour charger la mémoire de Philipp. chef d'Orléans.

Il a déclaré qu'il n'était pas Bourbon : Pire fera par fraux de jeune pute (*Vie de L.-Philippe*, p. 38) ; qu'il a usurpé le trône après quarante années de conspirations sourdes : Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner, Il fera tant par voye séductive (*id.*, p. 20), Les frères a Chartres, Orl. Rouen trahira (204e) ; qu'il a calomnié la naissance du duc de Bordeaux : Par détracteur calomnié a puisnay (*L.-Ph.*, p. 25) ; que son règne, complétant l'œuvre de 93 (*Lettre*, 34e), a été celui de la corruption : Luy et le règne viendront si fort rogneux (*id.*, p. 23) ; qu'il a tenu la France humiliée devant l'Europe : Faisant du bon valet (223e) ; qu'après dix sept ans de règne (*L.-Ph.*, p. 52) a la parfin, *il n'a eu* que son congie (223e), etc.

Et si l'on se demande pourquoi le Prophète s'est précisément arrêté et avec la dernière complaisance sur ce crime, on reconnaît qu'il s'en est servi moins pour donner la juste valeur du premier mot de son récit tout au long sur les gouvernements qui se sont succédé de 1830 au moment présent : Par avarice, par force et violence Viendra vexer les siens chef d'Orléans (*L.-Ph.* p. 72) (car cet assassinat a rendu Philipp. maître des 60 millions de la victime), que pour atteindre dans la personne du chef d'Orléans mort son parti encore vivant.

Oui, telle était ma conviction avant que le duc d'Aumale, celui des d'Orléans qui a été enrichi des dépouilles du prince assassiné, n'eût lancé le manifeste orléaniste ; la lecture de ce manifeste m'a laissé de plus en plus convaincu que Nostradamus a voulu tuer le dernier espoir de cette famille dans l'avenir. Le Prophète n'a mis en présence que deux partis, les rouges et les blancs pour toute l'époque révolutionnaire : Lors blancs et rouges jugeront a l'envers (29e), et le duc d'Aumale ne se dit ni rouge ni blanc. Sans se rallier au noir blanc, VII. 2, il renie son père : Philip. rouge, long, sec faisant du bon valet (223e) et celui qu'il nomme son grand-père : Du conducteur de la guerre navale, Rouge effrené sévère horrible grippe *contre* l'aisné ; les rouges rouges le rouge assommeront (9e). Le duc d'Aumale oublie que Dieu vomit de sa bouche ceux qui ne sont ni froids ni chauds, parce qu'il ne peut en faire les instruments ni de ses justices ni de ses miséricordes.

Je n'ai apporté, je le répète en finissant ce second volume, aucun esprit de parti dans mon travail de Traducteur. Nostradamus seul a tenu la trompette et en a tiré à son gré et sous sa seule responsabilité des chants de triomphe, de deuil et d'espérance ; cette trompette, comme celle du jugement dernier : *Quantus tremor est futurus, Quando judex est venturus, Cuncta stricte discussurus,* est propre à jeter partout l'épouvante ; mais la crainte est le commencement de la sagesse. Nostradamus a su que tel serait d'abord le résultat de son œuvre, car il a dit : Dans la maison du Traducteur de Bourc, Seront les lettres trouvées sur la table... (IX. 1), Du grand Prophète les lettres seront prinses Entre les mains du tyran deviendront, Frauder son Roy seront ses entreprinses, Mais ses rapines bientost le troubleront (II. 36).

Digitized by Google

ADDENDA.

Page 129. SANS FOY SANS LOY.

« Napoléon lui-même en a librement parlé (l'envahissement de l'Espagne) : « J'embarquai mal cette affaire ; l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique, et le tout demeure fort vilain, puisque j'ai succombé ; car l'attentat ne se présente plus aujourd'hui que dans sa hideuse nudité. » (*L'Ami de la Religion*, 15 mai 1861).

Page 149. LE PRINCE DANEMARC.

« Vers la fin du III^e^ siècle, Dan, roi de Zélande, marcha contre les Saxons et les vainquit. Il confédéra les trois peuples de la Scanie et donna au royaume uni le nom de Danemarck (territoire de Dan). » (*Dict. des Origines*, Danemarck).

Page 163. *Explications et justifications*, 6^e^ ligne, ajoutez :

DALMATIENS. — « La *dalmatique* fut un habit militaire... Les empereurs et les rois, dans leurs sacres et autres grandes cérémonies, étaient vêtus de la dalmatique. » (*Dict. des Origines*).

Page 164. *Le libre arbitre de l'homme n'est point détruit par les planètes.* On m'écrit :

« Je suis tout converti à l'astrologie saine et véritable telle que l'a professée Nostradamus et telle que vous la croyez. J'aurais vu avec plaisir que vous auriez cité saint Thomas, q. 115, art. 4, ad. 3^e^ : « La plupart des hommes suivent les passions qui résultent des mouvements de l'appétit sensitif et auxquelles les corps célestes peuvent coopérer ; tandis que le nombre des sages qui résistent à ces mêmes passions est très restreint. C'est ce qui fait que les astronomes disent vrai en beaucoup de circonstances, et peuvent prédire certains évènements en général, mais ils ne le peuvent en particulier. Aussi les astrologues disent-ils que l'homme sage règne sur les astres. » D'après saint Augustin, les astrologues disent vrai quelquefois, Dieu le permet... »

Page 179. Napoléon, Ναπολεον, etc.

La personne qui m'a fourni les citations précédentes corrige ainsi la citation du *Mag. pitt.* : 1 Ναπολεων, 2 απολεων, 3 πολεων, 7 ολεων, 4 λεων, 5 εων, 6 ων. 1 Napoléon, 2 détruisant, 3 les villes, 4 des peuples, 5 étant, 6 de ceux-ci, 7 le lion. En bon français, Napoléon, le lion des peuples, détruisait leurs cités.

Page 190. DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOITEUX.

« L'influence du *président* (Talleyrand) s'exerce à propos sur les membres du Sénat, extraordinairement réunis aujourd'hui (1^er^ avril 1814) sous la protection de l'empereur Alexandre. » (*Montg.*, VII. 409).

FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE. — « Monsieur de V..., fonctionnaire impérial, apporte à l'empereur Alexandre, lors du retour de l'ennemi sur Saint-Dizier, où Napoléon l'entraînait par une marche admirable, un billet de T....., qui contenait ces mots : « *Vous pouvez tout et vous n'osez rien. Osez donc une fois!* » Le laconisme de la dépêche était fondé sur la nécessité de la cacher. Aussitôt après, on tint un conseil dans lequel on résolut de marcher sur Paris. » (*Campagnes de 1814 et de 1815, par le général* Vaudoncourt, t. II).

Page 202. DE SEX MANSOL, et page 72. POL MENSOLÉE MOURRA.

« Il est temps de passer du tableau de son gouvernement intérieur à celui de ses relations extérieures. Sous ce rapport, les destinées de la France s'élevèrent à une si prodigieuse hauteur, qu'il est presque impossible de se représenter la même nation triomphant partout de l'Europe coalisée contre elle, remportant des victoires au-dessus de tout ce que racontait l'histoire, en voyant en même temps ses affaires intérieures entre les mains de monstres sanguinaires, tel que Robespierre. La République, considérée sous ces deux points de vue, ressemblait au *Mausolée* d'un héros, orné de trophées, d'urnes, d'emblèmes de la victoire et couvrant un cadavre en putréfaction. » (*Walter Scott*, Vie de Nap. Bonaparte, II. 423).

Digitized by Google

ERRATA.

Pag.	Col.	Lig.	au lieu de :	lisez :
7	1		Allein Karnec	Allan Kardec
—	2		des 40 vers	48
10 vers		35e	dangers les	dangers vers les
—	—	38e	ecliques	celiques
11	—	42e	IX. 12.	IX. 11.
—	—	51e	X. 53.	IX. 53
12	—	59e	II. 74.	II. 83
17	—	204e		(vr la traduction, p. 23)
18	—	147e	VI. 70.	IV. 70
29	2	19	VII. 100.	VIII. 100
33	2	32	Pie VII	Pie VI
35	1	54	(36e. Ce)	36e, ce
37	2	18	Rivard	Rivarol
38	1	31	Gugnaud	Guynaud
39	2	21	On voit	On va voir
—	—	62	(1er).	(1er),
44	2	25	1792. Après	1792, après
45	1	53	Louis XV.	Louis XV,
46	2	51	qu'à la fin	que vers la
49	1	73	Ces diverses	(voir l'*Addenda*)
—	2	62	sang ! c'est	sang et c'est lui
—	2	63	Epargne	Epargna
50	1	57	Lyon, puis	Lyon puis
51	2	7	Thuile (15e)	(25e)
55	1	10	tour. Ce	tour ; ce
—	—	12	cadet). Ce	cadet) ; ce
—	—	14	jardin ; Com.	; comment
—	—	48	Dans ce quatrain	(*retr. cette phrase*).
57	1	33	(195e), et	(*retr. ces derniers mots*).
—	—	48	630e	63e
70	1	62	l'on	ne
71	1	25	VI. 25	VI. 22
—	—	60	; a un...	(*retranchez*).
72	2	8	( )( )	(18e) (20e)
73	2	23	Ταραφη	Ταραχη
—	—	33	Σαγος	Σαλος
74	1	7	tricolores	bicolores
75	1	45	le frere	les frères
76	1	23	le 186	le 166e
77	2	79	facit	faxit
78	1	22	ecliques	celiques
80	1	16	Près en avril loing en mars	Près en avril loing en mars.
81	1	7	Tard du secours...	(*retranchez*)
—	—	16	en 1815	en 1814
—	2	17	eau rencontre	eaux rencontrées
82	1	54	la France tard...	(*retranchez*)
98	2	13	VIII. 12	VII. 12
102	2	36	et Ogmius	et Ogmium
103	1	37	*Rupellensis*	*Rupella*
112	2	4	VIII. 32	III. 32.
114	2	31	108e	(ajoutez Χρεμων de Χρεμαω, tenir en suspens Lyon et Coq non trop confonderez.
115	1	61	VI. 20	VI. 21
118	2	15	V. 34	V. 54
120	2	5	à 84e	à 83e
121	2	6	en 1802	en 1791
—	—	10	Vareigne	Varneigne
129	1	40	Tribunal	Tribunat
—	—	63	et deux mois	et un mois
135	1	42	Thoulousains	Tholosains
143	2	3	(1525-290, 1815)	1525 + 290 = 1815
146	2	4	Pie VI	Pie VII
147	1	6	avivi	a vi
149	2	39	Altique	Attique
150	1	5	Mages	Magues
153	2	32	p. 43.	p. 41.
161	1	18	de l'Antechrist	sur l'Antechrist
—	—	33	je garderai	je garderais
163	1	9	des autres	autres
163	*Note*		*Explications* 6e ligne	(*voir l'Addenda*).
164	1	5	par des	par les
179	1	1	Napoléon	(*voir l'Addenda*).
—	2	3	Fanatisme	Fatalisme
186	1	6	VI. 70	IV. 70
—	2	63	Nord et nous	Nord, nous
189	1	21	respublicæ	reipublicæ
191	1	19	Il revient, etc.	(*retr. cette phrase*).
192	2	18	Tarrascon	Tarracon
201	1	15	oublié	oublier
—	—	39	armât	arma
202	1	12	V. 5.	V. 57
205	2	66	qu'on a vu	qu'on va
209	2	36	tentera	tenta
—	—	55	Fontainebleau	à la Malmaison
218	1	6	prépare	préparent
220	1	33	204e	207e
222	1	22	134e, a	134e, il a
223	2	*Note*	Portalaire	Postulaire
235	2	46	1523... 1505	1525... 1503
239	2	33	Un dans	Undans
—	—	43	ennemy repousse	(*retranchez*).
248	2	46	Sénat ! Déniant	déniant
249	2	12	porter	portes
—	—	37	d'Orléans	d'Otrante
254	2	28	au grand Endymion	au port de l'Orguion.

Page 49. *Interprétation du quatrain* : Auprès du jeune le vieux Ange baisser.

Le *Lucifer* Richelieu, vieux Ange en lutte contre le jeune Cinq-Mars, baissera devant la faveur de ce jeune homme placé auprès de lui ; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie et le fera périr, le 12 septembre 1642, par le *même* supplice qu'auront subi *juste* dix ans auparavant le vieux maréchal de France, Marillac, après 40 ans de services et dans la même année, le 30 octobre, le grand Montmorency, nommé dans le quatrain IX. 20 (p. 49) ; *même* supplice par lequel aura péri, 6 ans ou trois fois deux ans avant ceux-ci, Chalais (Henri de Talleyrand prince de), pour avoir été l'un huictième des plus *ardens* à conjurer la mort de l'Ange *Lucifer*.

Séraphins.— « Anges du premier ordre de la première hiérarchie; ce nom signifie en hébreu *ardens* ou *flamboyans*, et désigne le zèle enflammé de ces bienheureux esprits. » (*Moréri*).

Nostradamus copie encore le portrait que V. Hugo a tracé du Cardinal :

Louis XIII a l'Angely — C'est un homme infernal
Satan pourrait-il pas s'être fait cardinal?
Si c'était lui dont j'ai l'âme ainsi possédée?
Qu'en dis-tu?

L'Angely — J'ai souvent, Sire, eu la même idée.

Digitized by Google

CONCORDANCE DES PROPHÉTIES

de Nostradamus avec l'Apocalypse

ou

L'APOCALYPSE INTERPRÉTÉE

PAR

NOSTRADAMUS.

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, l'Auteur poursuivra tout contrefacteur. Les exemplaires non revêtus de la signature de l'Auteur seront réputés contrefaits. Le droit de traduction est réservé.

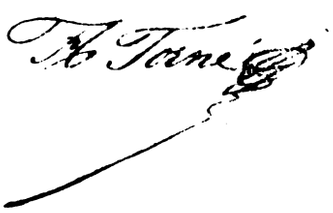

Déclaré le 1er août 1861, déposé le 27 août 1861.

Digitized by Google

CONCORDANCE DES PROPHÉTIES

de Nostradamus avec l'Apocalypse

OU

L'APOCALYPSE INTERPRÉTÉE

PAR

NOSTRADAMUS

FAISANT SUITE A

L'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE

PAR LE MÊME AUTEUR.

Le plus difficile et le plus obscur de tous les saints livres, renfermant autant de secrets que de mots ; je dis peu, cachant plusieurs choses sous chaque mot. (S^t JÉROME).

N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE .. *Sed quando submovenda erit ignorantia.* LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY. (NOSTRADAMUS).

RECHERCHES ET COMMENTAIRE

PAR

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

BORDEAUX

TYPOGRAPHIE V^e JUSTIN DUPUY & C^e

RUE GOUVION, 20.

1861

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

Une femme sur le point d'enfanter, dit Nostradamus, verra un serpent, la nuit, proche du lit royal, et ceux qui devraient protéger la mère et son fruit ne prendront pas leur défense. Alors naistra, en France, l'enfant des rois que tous les princes de l'Europe déclareront *Dieudonné* ou DU CIEL VENU.

Un serpent veu proche du lict royal
Sera par dame nuict chiens n'abayeront ;
Lors naistre en France un prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront. IV. 93.

L'enfant *Dieudonné* a été *enlevé à Dieu et à son trône* par la révolution; il est né le jour de la fête de l'archange saint Michel, qui triompha du dragon. L'Apocalypse dit :

« *Le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle en serait délivrée. Elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec une verge de fer; et son fils fut enlevé à Dieu et à son trône... Michel combattait contre le dragon...* »

J'ai dit dans la *Vie de L.-Philippe Ier*, p. 10 :

« Nulle part ailleurs dans les saints livres, nulle part peut-être dans la littérature d'aucun peuple on ne trouve une figure semblable à celle-ci ; les allusions à peine voilées qu'elle laisse faire à tout lecteur montrent que le Prophète a été fort heureux dans le choix qu'il en a fait.— La suite de ce travail montrera quel développement prend la prophétie dès que l'allusion du Prophète est connue (voir plus loin les mots : MACÉDON, MYRMIDON, SPARTE, etc.)— En renvoyant au même livre de l'Apocalypse pour les règnes de Napoléon Ier et de Louis XVIII, etc., Nostradamus semble inviter le Traducteur à y puiser toute l'histoire contemporaine. »

Aujourd'hui que l'on a lu dans le second volume de *L'Histoire prédite et jugée* (p. 207) un fragment de la *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'Apocalypse*, on réclame l'ensemble de cette concordance, et l'on fait valoir les raisons les plus fortes pour que je livre, sans retard, ce travail à peine ébauché. Je cède d'autant plus volontiers à ce désir qu'en donnant, dans ces conditions, un commentaire tout nouveau de l'Apocalypse, je fais voir clairement que je ne m'efforce pas d'imposer au lecteur cet aperçu d'interprétation. Enfant soumis de l'Eglise, j'accepte et j'accepterai toujours le jugement qu'elle a porté et qu'elle portera sur tout commentaire de ce livre divin. Je ne me présente ni comme docteur, ni comme théologien; *je ne suis rien, pas même académicien*, et je reconnais que Nostradamus lui-même, le véritable auteur de cette interprétation nouvelle, a grandement besoin, pour devenir en cette matière une autorité de quelque poids, d'être reconnu Prophète par l'Eglise.

« Bossuet a remarqué, à l'occasion de l'Apocalypse, que c'est par rapport aux dogmes que l'unanimité des Pères fait loi, et non à l'égard des recherches sur le *déchiffrement des prophéties* (Boss., préf. de l'Apoc., nos 17, 20, 21...), qui peut être plus ou moins parfait, selon les secours qu'il plaît à Dieu de donner dans certains temps, et aussi, selon les connaissances plus étendues que fournit le spectacle d'une longue histoire où l'on aperçoit les maux que l'Eglise peut éprouver dans une grande suite de siècles... » (*Commentaire de l'Apocalypse*, Avignon, 1762, I. p. IX).

Avant d'entrer en matière, il est bon de dire comment j'ai été amené à faire ce travail.

Il n'était pas possible, en étudiant le quatrain cité plus haut, de ne pas se rappeler le passage de l'Apocalypse, allusion évidente d'un Prophète qui déclare que ses PRÉDICTIONS sont faites PAR VOYE... MÊME DES SACRÉES ECRITURES (*Lettre à Henry II*) et qui termine sa lettre prophétique en copiant la fin de l'Apocalypse :

« *Sera presque renouvellé un autre règne de Saturne et siècle d'or, Dieu le Créateur dira* (dixit et facta sunt) *entendant l'affliction de son peuple, Satan sera mis et jetté dans l'abysme du barathre dans la profonde fosse. Et adonc commencera entre Dieu et les hommes une paix universelle, et demeurera lié environ l'espace de mille ans, et tournera en sa plus grande force la puissance ecclésiastique, et puis tout deslié. Que toutes ces figures sont justement adaptées par ces divines lettres...* »

L'*Apocalypse* dit : « Chap. XX. ℣. 1. Je vis descendre du ciel un Ange qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne à la main. — 2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et l'enchaîna pour mille ans. — 3. Et l'ayant jeté dans l'abîme, il le ferma sur lui et le scella, afin qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis, après quoi il doit être délié pour un temps.— 4. Je vis aussi des trônes et des personnes qui s'assirent dessus, et la puissance de juger leur fut donnée... »

Nostradamus m'ayant habitué à voir dans ses allusions un développement étrange de sa prophétie, je n'attachai pas d'abord une plus grande importance à celle-ci qu'aux autres; mais renvoyé sans cesse à ce même livre pour les règnes de Louis XVI, de Napoléon Ier, de Louis XVIII..., pour la révolution italienne, je ne pus faire autrement que de remarquer que ces allusions embrassent des chapitres entiers de l'Apocalypse; que ces chapitres se trouvent précisément dans l'ordre chronologique des faits de cette période historique; qu'ils forment un tout complet; en un mot, qu'ils sont l'histoire de l'Eglise et du peuple de Dieu du Nouveau Testament (*Gesta Dei per Francos*) à partir de 1789, époque la plus grande de l'histoire depuis Jésus-Christ.

L'Apocalypse m'apparut alors formée de deux parties bien distinctes. Dans les trois premiers chapitres, l'Apôtre parle de son livre et prophétise, ainsi qu'il le déclare, pour les sept Eglises qui existaient de son temps. Il annonce des « *choses dont le temps est proche* (I. 3)... *Le diable, dans peu de temps, mettra quelques-uns de vous en prison* (II. 10). » Ces trois chapitres se terminent par ces mots : « *Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises* (III. 22). »— Aussitôt, dès le premier verset du chapitre suivant (IV), saint Jean *monte* au ciel pour voir de plus *haut* les *choses qui doivent arriver à l'avenir*. Tout ce chapitre est la description de ce lieu élevé où Dieu se manifeste dans sa gloire. — Dès le premier verset du chapitre suivant (V), saint Jean remarque dans la main de Dieu le livre de l'avenir. Ce chapitre tout entier est sur le droit que Jésus-Christ seul pouvait obtenir par sa mort d'ouvrir le livre. — Dès le premier verset du chapitre suivant (VI), le livre est ouvert, la prophétie commence sur les évènements de 1789, et elle se poursuit dans les derniers chapitres jusqu'à la fin du monde.

Maintenant, quelques réflexions seulement pour répondre aux objections les plus sérieuses qui se présentent d'elles-mêmes.

Après que les Pères de l'Eglise ont donné du livre de l'Apocalypse les interprétations les plus diverses, par conséquent qui se combattent et se détruisent mutuellement, n'est-il pas nécessaire qu'un homme de Dieu vienne enfin fixer la véritable interprétation de ce livre ? Un commentateur joindrait aujourd'hui à la sainteté de saint Eusèbe ou de saint Irénée, l'autorité du grand Bossuet, qu'il ne parviendrait pas à faire acccepter son interprétation, fût-elle la véritable. Et cependant, une prophétie peut rester incomprise durant des siècles, mais elle est toujours révélée à un moment donné, et alors elle produit dans le monde un effet à la hauteur du plus grand des miracles, celui de la prophétie. Supposons un interprète reconnu lui-même prophète, se disant avec vérité le GRAND PROPHÈTE, et citant sans cesse l'Apocalypse lorsqu'il y trouve la prédiction des faits qu'il veut annoncer lui-même d'une manière plus précise ; cette interprétation ne sera-t-elle pas reçue de tous avec la plus grande facilité; l'autorité de son auteur ne sera-t-elle pas incomparable, et les plus vives lumières ne dissiperont-t-elles pas enfin les ténèbres les plus sombres de l'Apocalypse ?

Le peuple juif n'occupa qu'une très petite place dans le monde, et sa place dans l'histoire des peuples est plus petite encore; et c'est pour lui cependant que Dieu a suscité une foule de prophètes; seul il a été le peuple de Dieu de l'ancien Testament. Il ne répugne donc pas de voir l'Apôtre bien-aimé prophétiser en particulier pour le peuple français par qui Dieu produit son action dans le monde. Ce peuple a

Digitized by Google

été longtemps l'appui de la religion, et s'il a prévariqué un moment en 1789, Dieu l'a soumis aux caprices et à la tyrannie de la Babylone moderne (ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE TROIS ANS ET SEPT MOIS, *Lettre à Henry II*, 26°).

« Les monarques Français portent le titre de *rois très chrétiens* et de *fils aînés de l'Eglise*. Saint Grégoire-le-*Grand* disait en écrivant à Childebert (*Regist.* 5, *épist.* 6), que le royaume des François est autant élevé au-dessus des autres, que la dignité royale est par-dessus les hommes privez. Grégoire IX ajoute que Dieu a choisi ce royaume pour exécuter ses divines volontez. Boniface Vitalien, jurisconsulte Italien, assure après Suidas, que quand on nomme simplement *le roi*, on entend celui des François, qui l'est par excellence ; Balde, aussi Italien, proteste que le monarque François porte la couronne de gloire entre les rois ; et Mathieu Paris, Anglois, ne fait point de difficulté de dire que le souverain des François est le roi des rois de la terre. Nos rois ont eu l'avantage d'avoir été les premiers empereurs d'Occident ; et aucun d'eux n'a jamais été taché d'hérésie depuis Clovis, premier roi chrétien, quoique tous les princes de l'Europe suivissent les erreurs d'Arius, dans l'établissement de la monarchie, et qu'il n'y ait presque point d'Etat depuis ce temps, qui se puisse vanter de n'avoir eu aucun prince ou adhérant aux schismes, ou fauteur des hérésies. Dans toutes les occasions ils se sont montrez très chrétiens, et fils aînez de l'Eglise. Non-seulement Charles-*Martel*, Pépin-le-*Bref*, Charlemagne, etc., ont donné au Saint-Siége presque tous les biens dont il jouit aujourd'hui ; mais même ils n'ont jamais balancé à passer les Alpes, quand ils ont jugé nécessaire d'aller en personne lui conserver ce même bien qu'ils lui avaient donné ; ou secourir les papes, et les délivrer de la tyrannie de leurs persécuteurs. Leur cour et leurs Etats ont été toujours un asyle assuré à ces mêmes pontifes ; et l'on en a vu plusieurs durant cinq ou six siècles, y venir chercher un refuge qui ne leur manquait jamais. Quand il s'est agi de se croiser ou contre les infidèles ou contre les hérétiques, ils ne se sont pas contentez d'envoyer des princes de leur sang, ils y sont allez eux-mêmes, exposant leur vie et leur couronne ; et ne se sont jamais épargnez pour le bien de la chrétienté. Leurs peuples, à leur exemple, y ont toujours employé leurs biens et leurs personnes ; et Saint-Louis y perdit une fois la liberté, et l'autre fois la vie. » (*Moréri*. France).

Dieu a fait jusqu'à ce jour pour la maison royale de France des miracles tout aussi grands, tout aussi évidents, tout aussi nombreux que pour la maison royale de David.

« Hugues-*Capet*, comte de Paris et d'Orléans, duc, puis roi de France, étoit fils de Hugues-le-*Grand*. Ils descendaient de mâle en mâle de Pepin-le-*Grand*, par le comte Childebrand. Du côté des femmes, ils venoient de Clovis. La femme de l'aïeul de Hugues-*Capet* étoit princesse du sang de Charlemagne... L'histoire remarque que Hugues, depuis le jour qu'il eut été sacré, ne mit plus de couronne sur sa tête le reste de sa vie, quoique les rois eussent coutume de la porter les grandes fêtes et dans les cérémonies publiques, et qu'il s'abstint de cet honneur, parce que lui ayant été prédit par révélation divine que sa race tiendroit le royaume durant sept générations, il crut lui prolonger cet avantage d'un degré, en ne portant pas lui-même les marques royales, afin de n'être pas compté dans les sept degrez. Il ne savoit pas que le nombre sept, dans le langage divin, signifie l'étendue de tous les siècles. » (*Moréri*, Hugues-*Capet*).

« Quand il n'y aurait dans la France que cette maison de France, dont la majesté étonne, encore pourrions-nous, en fait de gloire en remontrer à toutes les nations, porter un défi à l'histoire. Les Capets régnaient lorsque les autres souverains de l'Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois : les uns ont conquis l'Angleterre, les autres ont régné en Ecosse... En 1380, plus de quinze branches composaient la maison de France, et cinq monarques de cette maison régnaient ensemble dans six monarchies diverses, sans compter un duc de Bretagne et un duc de Bourgogne. En tout une seule famille a produit cent quatorze souverains, trente-six rois de France, depuis Eudes jusqu'à Louis XVIII.... Ajoutez plus de mille ans d'antiquité à cette race : Eh bien ! la révolution a livré tout cela au couteau de Louvel ! (*Châteaubriand*).

Ceci était écrit avant la naissance miraculeuse du duc de Bordeaux : ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (*Vie de L.-Philippe Ier*, p. 34), et que le SERPENT a tenté inutilement de dévorer au jour de sa naissance.

Presque tous les commentateurs veulent voir dans l'Apocalypse l'histoire générale de l'Eglise ; mais une prophétie doit être comprise du peuple au jour de son interprétation, car c'est pour les simples, les petits et les ignorants que Dieu fait ses plus grands miracles, dit Nostradamus : « *Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, id est potentibus et regibus, et enucleasti ea exiguis et tenuibus.* » *(Lettre à César).*

Parviendra-t-on jamais à faire lire au peuple dans l'Apocalypse, l'histoire générale de l'Eglise qu'il ne connaît pas ? Qui se chargera d'y faire voir aux savants eux-mêmes la partie accomplie depuis dix-huit siècles ? Un seul homme sérieux admettra-t-il avec Holzauser que l'enfant qui naît devant le dragon est Héraclius ? On ne croira jamais que l'Apôtre a pu consacrer tout un chapitre de son livre à cet empereur dont les fidèles n'ont pas même conservé le souvenir, dont ils ignorent le nom.

D'après Nostradamus, l'Apocalypse est l'histoire contemporaine à partir de l'époque la plus nettement déterminée, époque connue de l'universalité du genre humain, époque dont l'influence s'étendra jusqu'à la fin du monde, et dont les derniers hommes se souviendront encore. Cette histoire se poursuit tout au long sans reprise, et chacune de ses parties est dans les justes proportions que réclament l'importance des évènements. On voit clairement la raison d'être de cette prophétie placée dans de pareilles conditions ; elle révèle les jugements de Dieu sur des faits que l'homme juge aujourd'hui tout autrement qu'il convient, elle augmente la foi et elle soutient l'espérance, la partie qu'on vient de voir s'accomplir ne permettant pas de douter de l'accomplissement du reste.

Ce n'est pas l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* qui aurait craint pour l'Apocalypse qu'en recevant son interprétation d'évènements contemporains, les plus importants de l'Histoire, et où le doigt de Dieu apparaît en tout et partout, ce livre divin ne perdît du respect dont les interprétations mystiques et reçues l'ont laissé entouré jusqu'à ce jour.

Acceptons un moment l'interprétation que Nostradamus donne de l'Apocalypse, et voyons si rien ne la renverse par la base.

On s'accorde à reconnaître que les prophéties de l'ancien Testament renferment deux sens : l'un qui s'applique d'une manière expresse à l'évènement qui est l'objet de la prophétie, et l'autre qu'on appelle sens mystique, au travers duquel apparaît des vues d'ensemble sur la ruine ou la prospérité d'un peuple, la persécution ou le triomphe de l'Eglise. Bossuet ne doutait pas que l'Apocalypse ne fût susceptible de diverses interprétations.

« La chute de Rome est la grande catastrophe à laquelle viennent aboutir, selon M. Bossuet, les prédictions de saint Jean... On ne peut nier la vérité de ce premier sens. Mais il est certain, qu'il est compatible, de l'aveu même de M. Bossuet, avec un autre accomplissement qui peut avoir lieu dans des siècles plus éloignés. C'est à cette occasion que cet illustre Prélat établit le principe de la fécondité des prophéties, qui sont vérifiées à différentes reprises, en sorte qu'un premier sens ne doit point exclure les autres, qui peuvent avoir lieu dans d'autres circonstances. » (*Commentaire sur l'Apocalypse.* Avignon, I. p. XIX).

La prophétie de Nostradamus n'a QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, et jamais un quatrain ne s'appliquera à deux évènements différents ; l'Apocalypse, interprétée comme il le fait, n'a aussi qu'*un seul sens et unique intelligence*, car l'histoire d'un peuple ou de l'Eglise ne présentera pas une seconde fois dans l'ordre chronologique l'ensemble des faits qu'il nous fait lire dans l'Apocalypse. Rien ne s'oppose cependant à ce qu'on admette que ce livre renferme un sens mystique indépendant du premier. L'Apôtre a imité et copié en divers endroits les prophéties du peuple juif qui font partie des livres sacrés des chrétiens ; sa prophétie, comme les prophéties anciennes, a inspiré jusqu'à ce jour la doctrine de l'Eglise, a consolé les fidèles, a excité les courages ; enfin, elle a produit avant son accomplissement, l'effet que les anciennes produisent encore des siècles après qu'elles ont reçu le leur.

Faites la part de l'exagération propre au style oriental, de l'emphase prophétique, du désir de renfermer un sens mystique dans la prophétie d'évènements qui ne sont pas purement profanes, et vous ne serez pas surpris de reconnaître, à l'aide du contexte, de simples mortels sous des images que l'on pourrait encore appeler de NATURELLE FACTION. Les rois sont les dieux de la terre..., pourquoi ne verrait-on pas Napoléon dans l'ange de l'abîme, Louis XVIII dans l'ange qui porte un livre ouvert et qui crie comme un lion ? Cyrus, quoique prince infidèle, n'en est pas moins nommé le *Christ*, eu égard à son autorité et à sa mission.

« 1. Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus, qui est mon Christ, que

Digitized by Google

j'ai pris par la main pour lui assujétir les nations, pour mettre les rois en fuite, pour ouvrir devant lui toutes les portes sans qu'aucune lui soit fermée. — 2. Je marcherai devant vous, j'humilierai les grands de la terre, je romprai les portes d'airain et je briserai les gonds de fer. — 3. Je vous donnerai les trésors cachés et les *richesses* secrètes et inconnues, afin que vous sçachiez que je suis le Seigneur, le Dieu d'Israël qui vous ai appelé par votre nom. » (*Isaïe*, XLV, Trad. de Le Maistre de Sacy). — « Le mot Cyrus se prononce en hébreu *Geren* ou *Giren*. » (*L'abbé Massé*).

Nostradamus a dit du Cyrus moderne qu'il *appelle par son nom* : CHYREN.

Au regne grand du grand regne regnant,	
Par force d'armes les grands portes d'airain	
Fera ouvrir, le Roy et Duc joignant,	
Port demoly, nef à fons, jour serain.	x 80.
Les simulachres au lac seront trouvez...	ix. 12.
Les simulachres d'or et d'argent enflez.....	viii. 28-30.

L'Apocalypse, c'est une leçon de morale dominant le fait exposé avec détail; Nostradamus, c'est le fait sans phrase avec une morale qui ressort de la manière même dont le fait est présenté.

L'Apocalypse devra son interprétation à Nostradamus; Nostradamus devra peut-être à l'Apocalypse d'être élevé, sans conteste, au rang d'homme de Dieu.

L'une et l'autre prophéties révèlent le jugement de Dieu sur les faits accomplis et sur les faits qui se poursuivent; l'une et l'autre rendront la lumière et montreront la droite voie aux esprits aveuglés et dévoyés lors des évènements que Dieu prépare. Ces deux prophéties se répondent, se complètent; elles se fondent si bien l'une dans l'autre qu'on ne trouve ni détail, tant petit serait-il, ni jugement, le moins indiqué sur le fait le moins important, en désaccord avec l'ensemble de l'autre prophétie. — Cette concordance n'est pas le fait du Traducteur; elle n'a pas été cherchée, on n'a pas mené de front l'interprétation des deux prophéties: l'idée fixe, cette tyrannie dont on ne se rend jamais compte, n'a point fait élaguer tel quatrain qui détruisait l'harmonie... Non, le 2e volume de l'*Histoire prédite et jugée* était imprimé aux trois quarts avant que le Traducteur ne fût convaincu que Nostradamus interprétait l'Apocalypse tout en prophétisant lui-même. L'étude du quatrain 166e (p. 207), lui ôta tout doute; en moins d'une heure il eut dans la tête ce travail qu'il jettera en moins de quinze jours sur le papier, parce qu'on veut qu'il se hâte et qu'il croit lui-même que cette précipitation donnera à son travail un certain mérite qu'il serait fort embarrassé de remplacer par un autre.

On peut, l'Apocalypse en main, et j'en ai fait l'expérience, étonner au suprême degré toute personne sérieuse en lui montrant seulement les jalons que l'Apôtre a placés dans son livre pour guider ses commentateurs. Ouvrez ce livre divin au chap. XII, et lisez ces mots du ℣. 4 : « *Le dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter afin de dévorer son fils... Son fils fut enlevé à Dieu et à son trône. Michel et ses anges combattoient contre le dragon.* » Nostradamus dit de l'enfant né le jour de la fête de S. Michel : UN SERPENT VEU PROCHE DU LICT ROYAL... LORS NAISTRE EN FRANCE UN PRINCE... DU CIEL VENU. » Supposons que ces deux prophéties si semblables se rapportent au même évènement et que cet évènement soit la naissance du duc de Bordeaux (en 1820), l'histoire qui a précédé nous est connue. Jetons un regard sur le chapitre qui précède celui-ci dans l'Apocalypse :

Chap XI. On mesure un temple, on abandonne aux Gentils ce qui est en dehors. Deux hommes, qui rendent témoignage à Dieu et qui sont deux oliviers et deux chandeliers, sont mis à mort dans la grande ville par la bête qui sort de l'abîme; ils restent morts durant trois jours et demi; ils ressuscitent et le règne de ce monde passe à Dieu.

Le traité de 1814 mesura le temple du Prophète (ou la France, *templum*) et l'on abandonna aux étrangers toutes les conquêtes extérieures. Louis XVIII et son frère, son lieutenant-général du royaume (Nostradamus les appelle les DEUX GRANDS LUMINAIRES, DÉBONNAIRES) avaient ramené la paix (olivier) et ils éclairaient la nation sur ses véritables intérêts lorsque Napoléon, sorti du fond de la mer, les chassa de la grande ville pour cent jours ou trois mois et demi (les semaines de Daniel sont des années, des jours peuvent être des mois). Après ils reparurent, et un règne conforme à la doctrine de J.-C. et non à celle du monde commença.

Remontons au chapitre précédent :

Chap. X. Un ange apparaît un petit livre à la main; il a un pied sur la mer et l'autre sur la terre, il fait serment qu'il n'y aura plus de temps. Ce livre est doux à la bouche et amer au ventre.

Louis XVIII apparaît en 1814, la Charte à la main; il revient d'Angleterre; il a un pied sur la mer et l'autre sur la terre; il fait serment qu'il ne sera question ni du passé ni de l'ancienne Constitution. Cette Charte, du goût des peuples et des Bourbons, à la fin, causera de nouveaux malheurs pour les Bourbons et pour le peuple.

Avant l'arrivée de Louis XVIII, c'était Napoléon qui régnait. Voyons le chapitre précédent :

Chap. IX. L'Apollyon ou l'*Exterminateur* sort du fond de l'abîme avec des armées de sauterelles; ils ont le pouvoir de tourmenter longtemps les hommes, mais non de les tuer. Quatre anges prêts pour l'heure, le jour, le mois, l'année les combattent par le feu, la fumée et le soufre. Ceux qui survivent ne se repentent point de leurs œuvres, ne cessent point d'adorer les démons, ne font pénitence ni de leurs meurtres, ni de leur impudicité, ni de leurs vols.

Napoléon est sorti du fond de la Méditerranée en 1793 comme il en sortira en 1815; il a des armées (de sauterelles, d'après Nostradamus); il fatigue les nationalités sans parvenir jamais à les détruire. Quatre puissances signataires du traité de Chaumont, en 1814, et qui étaient sous les armes depuis longtemps, attendant le moment où le Dieu des armées leur donnerait la victoire, le renversent à force de poudre qui se manifeste par le feu, la fumée et le soufre. Ceux qui restent aux affaires conservent les principes révolutionnaires, proclament la liberté des cultes, l'immunité des régicides et des meurtriers de la révolution, maintiennent la loi du divorce et ne se dessaisissent pas des biens qu'ils ont pris au clergé et à la noblesse.

C'est alors que Louis XVIII, ayant un pied sur la mer et l'autre sur la terre, apparaît un livre à la main. Au-dessus de ce chapitre sur l'*Apollyon*, je vois dans le dernier verset du chapitre qui précède, ces mots : *Je vis et j'entendis la voix d'un Aigle qui voloit par le milieu du ciel et qui disoit à haute voix : Malheur ! malheur ! malheur aux habitants de la terre !...* Cet Aigle est l'Aigle de Napoléon sans doute. Continuons donc à remonter dans l'Apocalypse et dans le passé. Avant Napoléon, le Tiers ou la Montagne gouvernait la France.

Chap. VIII. Un ange offre à Dieu les prières des saints, et les maux frappent la troisième partie de la terre (Ces mots : *la troisième partie* de la terre sont répétés quatre fois, pour chaque fléau). Une grande montagne, tout en feu est jetée dans la mer... et un Aigle vole par le milieu du monde.

Le sang des martyrs de la révolution crie vers Dieu. Les nouveaux malheurs n'atteignent pas précisément le clergé et la noblesse qui n'existent plus en fait, mais le Tiers seul. Au dix-huit brumaire, Napoléon renverse la Montagne toujours en feu et déporte les plus ardents montagnards au-delà des mers; c'est alors que l'Aigle prend son essor pour le malheur du genre humain.

Peut-être trouverons-nous dans le chapitre précédent les premiers malheurs de la révolution :

Chap. VII. Quatre anges arrêtent le souffle, mais un autre qui monte du côté de l'Orient, ayant le sceau de Dieu, leur crie d'attendre que le nombre des serviteurs de Dieu soit rempli. Ceux-ci, appartenant à toutes les parties de la France, à tous les rangs de la société, jouiront à la fois du bonheur du ciel.

Quatre puissances, en 1799, arrêtent un moment le souffle révolutionnaire en ramenant la France jusque dans ses frontières; mais Bonaparte, qui s'élevait alors en Orient et qui avait une mission divine à remplir, leur crie d'attendre que la révolution ait suivi son cours et terminé son œuvre. Le nombre des victimes se remplira, et la révolution sera arrêtée le jour où les quatre mêmes puissances renverseront Napoléon en 1814.

Ce que ces six chapitres renferment est un encouragement pour poursuivre une étude aussi facile qu'elle est pleine d'aperçus nouveaux.

Chap. VI. Un cavalier apparaît sur un cheval blanc, il est couronné, et victorieux. Un cheval roux le suit et son cavalier non couronné enlève la paix de dessus la terre, la famine vient après, puis la mort et enfin l'enfer. La quatrième partie des hommes est frappée. Le soleil devient noir comme un sac de poil, la lune est comme du sang, les étoiles tombent, le ciel se retire, les grands et les puissants sont proscrits et mis à mort. Ils demandent aux montagnes et aux rochers de les soustraire à la colère de l'Agneau. Le grand jour de la colère est arrivé.

Louis XVI, ayant la couronne en tête, fait triompher le drapeau blanc dans la guerre contre l'Angleterre, l'éternel ennemi de la France; bientôt apparaît la guerre civile qui remplace la couronne du roi par le bonnet rouge, puis vient la famine, la mort; le règne de l'enfer s'établit pour un temps. La tête de Louis XVI (celui des trois frères de France auquel Nostradamus donne pour MARQUE le SOLEIL), tombe dans un sac souillé de sang. Son épouse meurt dans le sang. La famille royale et les grands du royaume sont proscrits et mis à mort par la *Montagne*, ils trouvent dans les supplices l'expiation de leurs fautes. Le grand jour de la colère est arrivé.

Ce chapitre commence au début de la grande Révolution française et de la grande persécution de l'Eglise. Celui qui précède nous montre l'ouverture du livre prophétique, mais ne renferme aucune prophétie. Si nous nous reportons au chapitre qui vient après celui où nous avons cru voir la naissance du duc de Bordeaux, nous le trouvons rempli de la description de trois monstres révolutionnaires où nous croyons voir la révolution de 1830, de 1848 et la révolution italienne. La fin de ce chapitre nous frappe singulièrement : « *Personne* ne puisse ni acheter, ni vendre, que celui qui aura le caractère ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom. C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'intelligence compte le nombre de la bête. Car son nombre est le nombre d'un homme, et son nombre est six cens soixante six. » La marche de ces huit chapitres prophétiques m'amène à voir Napoléon III dans l'homme dont il est parlé ici. J'ouvre le *Lexique* d'Auguste Delalain, à l'Alphabet grec qui donne la valeur numérique des lettres, et j'écris : N= 50; A= 1, P= 90, O= 70, L= 30, E= 5, O= 70, N= 50. Ce qui me donne à l'addition 366. Le *caractère* ou marque est exprimé toujours par le T ou (To), qui vaut 300; le nombre du caractère et le nombre du nom font le nombre de l'homme. 300+ 366 = 366. S. Jean a connu le nom de Napoléon, puisqu'il nomme Apollyon, son oncle. En voilà assez pour piquer la curiosité du lecteur. Il peut être assuré que, grâce à Nostradamus et à l'histoire bien connue de l'époque révolutionnaire, chaque mot de l'Apocalypse va recevoir une interprétation naturelle et pleine d'enseignements.

Digitized by Google

APOCALYPSE

DE SAINT JEAN, Apostre (1).

CHAPITRE PREMIER.

1. La révélation de Jésus-Christ, qu'il a reçue de Dieu, pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a manifestées par le moyen de son Ange envoyé à Jean son serviteur;

2. qui a annoncé la parole de Dieu, et a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû de Jésus-Christ.

3. Heureux celui qui lit et qui écoute les paroles de cette prophétie, et qui garde les choses qui y sont écrites : car le tems est proche.

4. Jean aux sept Eglises, qui sont en Asie : La grace et la paix soient avec vous par celui qui est, qui étoit, et qui doit venir, et par les sept Esprits qui sont devant son trône;

5. et par Jésus-Christ, qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, et le Prince des Rois de la terre, qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang;

6. et nous a fait être le royaume et les prêtres de Dieu son Père : à lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

7. Le voici qui vient sur les nuées. Tout œil le verra, et ceux-même qui l'ont percé, et tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Il n'y a rien de plus vrai. Amen.

8. Je suis l'Alpha et l'Omega, le commencement et la fin, dit le Seigneur, qui est, qui étoit, et qui doit venir, le Tout-puissant.

9. Moi Jean, qui suis votre frère et qui ai part avec vous à la tribulation, au royaume et à la patience en Jésus-Christ, j'ai été dans l'île nommée Patmos, pour la parole du Seigneur, et pour le témoignage que j'ai rendu à Jésus.

10. Un Dimanche, je fus *ravi* en esprit, et j'entendis derrière moi une voix forte et éclatante comme une trompette,

11. qui disoit : Ecrivez dans un livre ce que vous voyez, et envoyez-le aux sept Eglises qui sont dans l'Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphe, et à Laodicée.

12. Aussitôt je me tournai pour voir de qui étoit la voix qui me parloit, et étant tourné je vis sept chandeliers d'or.

13. Et au milieu des chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint au dessous des mamelles d'une ceinture d'or.

14. Sa tête et ses cheveux étoient blancs comme de la laine blanche, et comme de la neige; et ses yeux paroissoient comme une flamme de feu.

15. Ses pieds étoient semblables à l'airain fin quand il est dans une fournaise ardente, et sa voix égaloit le bruit des grandes eaux.

16. Il avoit en sa main droite sept étoiles, et de sa bouche sortoit une épée à deux tranchans, et son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force.

17. Au moment que je l'apperçûs, je tombai comme mort à ses pieds; mais il mit sur moi sa main droite, et me dit : Ne craignez point, je suis le premier et le dernier,

18. et celui qui vit. Car j'ai été mort, mais maintenant je suis vivant dans le siècle des siècles, et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.

19. Ecrivez donc les choses que vous avez vûes, et celles qui sont, et celles qui doivent arriver ensuite.

20. Voici le mystère des sept étoiles que vous avez vûes dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les *sept* Anges des sept Eglises : et les sept chandeliers sont les sept Eglises.

CHAPITRE II.

1. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse : Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite; qui marche au milieu des sept chandeliers d'or.

2. Je sçai quelles sont vos œuvres, votre travail et votre patience; que vous ne pouvez souffrir les méchans, et qu'ayant éprouvé ceux qui se disent apôtres, et ne le sont point, vous les avez trouvés menteurs.

---

(1) *Le Maistre de Sacy est l'auteur de cette traduction* (*Paris*, 1762).

En choisissant une version ancienne et répandue dont on conserve rigoureusement l'orthographe et la ponctuation, on prouve déjà qu'on ne veut pas plier à tout prix l'Apocalypse à l'interprétation que Nostradamus donne de la seconde partie. L'interprétation de la première ou des cinq premiers chapitres est empruntée aux Pères de l'Eglise, nouvelle preuve qu'on ne veut pas torturer la manière de l'auteur.

1. *Révélation.* « Apocalypse : C'est la même chose en grec que révélation en français. » (*Migne*, 1203).

4. *Sept Eglises.* « Il ne faut pas croire que parmi ces églises il n'y en eût précisément que sept pour qui l'Apocalypse fut écrite. Une prophétie aussi auguste, et qui parle visiblement à tous les siècles, a été composée pour les Eglises de tous les lieux, et de tous les temps; et le nombre de *sept* est un nombre mystérieux, destiné à désigner l'universalité des églises. C'est en ce sens que ce nombre est pris dans la suite de ce livre. » (*Avignon*, I. 7). — *Sept esprits.* Les uns entendent les sept dons du Saint-Esprit, et voient la Sainte-Trinité dans ces mots : Par celui qui est..., par les sept esprits..., et par Jésus-Christ (au chap. III, v. 1, il est dit : Voici ce que dit celui qui a les sept esprits de Dieu), les autres entendent sept anges qui sont représentés comme les premiers.

6. *Amen;* manière d'assurer parmi les Hébreux.

8. *Alpha, Omega.* Ces deux lettres, dont l'une commence et l'autre finit l'alphabet grec, sont prises par l'Eglise de Dieu comme étant une image *du commencement et de la fin* de toutes choses; et en particulier comme étant le symbole des Ecritures qui, depuis les premiers mots de ces divins livres jusqu'aux derniers, se rapportent à Jésus-Christ et à son corps mystique. (*Voir* XXI. 6, XXII. 13).

9. *Tribulation.* Le martyre de Saint-Jean lorsqu'il fut jeté dans une chaudière bouillante.

12-13. *Sept chandeliers d'or... Fils de l'homme.* Jésus-Christ paraît dans cette prophétie sous diverses formes, qui toutes ont leurs raisons particulières... ; ici, il marche au milieu des sept chandeliers qui sont les sept églises, pour les gouverner (*voir* II. 5). — *Longue robe.* Cette robe est sacerdotale, comme celle d'Aaron, dont il est dit qu'*elle descendoit jusqu'en bas, et qu'elle renfermoit tout l'univers.* « *In veste autem poderis habebat* (Pontifex) *totus erat orbis terrarum* » (Sap. XVIII, 24).— *Ceint d'une ceinture d'or.* L'Eglise interprète cette ceinture de la troupe des saints dont Jésus-Christ est environné et comme ceint.

14. *Sa tête et ses cheveux étoient blancs comme de la laine blanche.* — *L'ancien des jours*, dans la vision de Daniel (VII. 9), a de même les cheveux blancs de la laine la plus pure. Le Fils est coéternel au Père. — *Yeux comme une flamme*, terribles et pénétrants.

15. *Ses pieds... Airain;* ils étaient fermes, ils étaient lumineux et éclatants (*Voir* chap. X. 1).

16. *Sept étoiles;* sept anges (voir le verset 20). — *Epée à deux tranchans;* parole de Dieu, nommée par Nostradamus LES DEUX GLAIVES (tome II, p. 26). « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchans » (*aux Hébreux*, IV. 12). — *Visage... Soleil;* comme au jour de la Transfiguration.

18. *Les clefs de la mort*, pour lier les puissances des ténèbres. (*Voir* XX. 2).

---

1. « Nous devons écouter avec beaucoup d'attention et avec un profond respect les avertissements qui vont être donnés aux Eglises par le ministère de saint Jean. J.-C. paraît dans ces avertissements comme scrutateur des cœurs, comme juge souverain des consciences, comme assis sur un tribunal d'où il prononce sur les œuvres des hommes, ce qu'elles sont aux yeux de Dieu. On voit les différentes altérations qu'éprouve la piété dans ceux même qui en font profession; les défauts avec lesquels elle est unie; les pertes qu'elle fait; les dehors qu'elle conserve lorsqu'elle n'a qu'une vaine apparence. Les Pasteurs des Eglises sont repris, exhortés, consolés, et avec eux les Eglises elles-mêmes. Car le peuple n'est point séparé de son Evêque. C'est un même corps, dont le chef et les membres sont envisagés sous un seul point de vuë; et si la parole est adressée aux Anges d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame et des autres villes, elle ne l'est pas moins *aux Eglises* de ces différens lieux. » (*Avignon*, I. 52).

Digitized by Google

3. que vous êtes patient, que vous avez souffert pour mon nom, et que vous ne vous êtes pas découragé.

4. Mais j'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité.

5. Souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchu, et faites-en pénitence, et rentrez dans la pratique de vos premières œuvres. Que si vous y manquez, je viendrai bientôt à vous, et j'ôterai votre chandelier de sa place, si vous ne faites pénitence.

6. Mais vous avez ceci *de bon*, que vous haïssez les actions des Nicolaïtes, comme je les hais moi-même.

7. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Je donnerai aux victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est au milieu du paradis de mon Dieu.

8. Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Smyrne : Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort et qui est vivant.

9. Je sçais quelle est votre affliction et quelle est votre pauvreté ; mais vous êtes riche, et vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas, mais qui sont la synagogue de satan.

10. Ne craignez rien de ce qu'on vous fera souffrir. Le diable dans peu de temps mettra quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, et vous aurez à souffrir pendant dix jours. Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie.

11. qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Celui qui sera victorieux ne recevra point d'atteinte de la seconde mort.

12. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Pergame : Voici ce que dit celui qui porte une épée à deux tranchans.

13. Je sçais que vous habitez où est le trône de satan, que vous avez conservé mon nom, et n'avez point renoncé ma foi, lors même qu'Antipas mon témoin fidèle a souffert la mort parmi vous, où satan habite.

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit à Balac à mettre comme des pierres d'achoppement devant les enfans d'Israël, pour leur faire manger de ce qui a été offert aux idoles et les faire tomber dans la fornication.

15. Vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes.

16. Faites pareillement pénitence. Que si vous y manquez, je viendrai bientôt à vous, et je vous combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

17. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Je donnerai au victorieux la manne cachée, et je lui donnerai encore une pierre blanche, sur laquelle sera écrit un nom nouveau, que nul ne connoît que celui qui le reçoit.

18. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Thyatire : Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont les yeux sont comme une flamme de feu, et les pieds semblables à l'airain le plus fin.

19. Je sçais quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres, votre patience, et que vos dernières œuvres ont surpassé les premières.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs pour les faire tomber dans la fornication, et leur faire manger de ce qui est sacrifié aux idoles.

21. Je lui ai donné du tems pour faire pénitence, et elle n'a point voulu se repentir de sa présomption.

22. Mais je m'en vais la réduire au lit, et accabler de maux et d'afflictions ceux qui commettent adultère avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres.

23. Je frapperai de mort ses enfans, et toutes les Eglises connoîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je vous dis à vous,

24. et à tous ceux de vous autres qui êtes à Thyatire et qui ne suivez point cette doctrine, et ne connoissez point les profondeurs de satan, comme ils les appellent, que je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous.

25. Mais gardez bien seulement ce que vous avez jusqu'à ce que je vienne.

26. Et quiconque aura vaincu et aura persévéré jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai puissance sur les nations.

27. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme des vases d'argile ;

28. selon que j'ai reçu moi-même ce pouvoir de mon Père ; et je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

CHAPITRE III.

1. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept esprits de Dieu, et les sept étoiles. Je sçais quelles sont vos œuvres ; vous avez la réputation d'être vivant, mais vous êtes mort.

2. Soyez vigilant, et confirmez le reste *de votre peuple* qui est près de mourir : car je ne trouve point vos œuvres pleines devant Dieu.

3. Souvenez-vous donc de ce que vous avez reçu, et de ce que vous avez entendu, et gardez-le, et faites pénitence : car si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron, et vous ne sçaurez à quelle heure je viendrai.

4. Vous avez néanmoins à Sardes quelques peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtemens. Ceux-là marcheront avec moi habillés de blanc : car ils en sont dignes.

5. Celui qui sera victorieux, sera ainsi vêtu d'habits blancs et je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père, et devant ses Anges.

---

5. *J'ôterai ton chandelier de sa place* : « Je t'ôterai le nom d'église, et je transporterai ailleurs la lumière de l'Evangile. Lorsqu'elle cesse quelque part, elle ne s'éteint pas pour cela ; mais elle est transportée ailleurs, et passe seulement d'un peuple à un autre. » (*Migne*, 1215).

6. *Nicolaïtes* : « Hérétiques très impurs qui condamnaient le mariage. » (*Id.*).

11. *Seconde mort* : C'est l'enfer et la mort éternelle (v^r^ XX. 6, 14).

« *Balaam* : après avoir béni les Israëlites, malgré lui, il donna des conseils pour les corrompre par des festins où ils mangeaient des viandes immolées aux idoles, et par des femmes perdues. (*Nombres*, ch. XXIV. 14 ; XXV. 1, 2). » (*Migne*, 1217).

20. *Jézabel*. « C'est sous le nom de Jézabel, femme d'Achab, quelque femme considérable, vaine et impie, qui appuyait les Nicolaïtes comme l'ancienne Jézabel appuyait les adorateurs de Balaam » (*Id.*).

21. *Les reins et les cœurs* : « Dans les reins sont marquées les secrètes voluptés, et dans le cœur les secrètes pensées. » (*Béd.*).

24. *Les profondeurs de Satan* : « Sa profonde et impénétrable malice. Lorsqu'il tâche de tromper les hommes par une apparence de piété et qu'il couvre de ce bel extérieur les plus grossières erreurs. » (*Migne*, 1220).

27. *Sceptre de fer* : « Jésus-Christ associe les saints à son empire. » (*voir* III. 21-22, et XIX, 15).

28. *Etoile du matin*. « Je lui ferai commencer un jour éternel, où il n'y aura point de couchant, et qui ne sera suivi d'aucune nuit. » (*Bed.*).

1. *Sept esprits*. « La liaison des *sept Esprits*, avec les *sept Etoiles*, qui sont *les Anges des Eglises*, fait voir que le ministère extérieur de ces derniers a des proportions avec le ministère invisible des Esprits célestes préposés à la garde du peuple de Dieu. » (*Avignon*, I. 105. (*Voir* Nostradamus, tome II, p. 144 : CORPS, FRONT COMPRINS SENS, CHEFS ET INVISIBLES, DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS). — *Vous êtes mort*. (*Voir* Nostradamus, tome II, p. 42 : PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANS VIENDRA NUIRE).

4. *Habillé de blanc*. « La couleur blanche signifie la sainteté, la gloire éternelle et le triomphe. » (*Migne*, 1224).

Digitized by Google

6. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

7. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Philadelphe : Voici ce que dit le Saint et le véritable, qui a la clef de David; qui ouvre et personne ne ferme, qui ferme, et personne n'ouvre :

8. Je sçais quelles sont vos œuvres. Je vous ai ouvert une porte que personne ne peut fermer; parce que vous avez peu de forces, et que vous avez gardé ma parole, et n'avez point renoncé mon nom.

9. Je vous amenerai bientôt quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de satan, qui se disent Juifs et ne le sont point, mais qui sont des menteurs. Je les ferai bientôt venir se prosterner à vos pieds, et ils connoîtront que je vous aime.

10. Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation qui viendra dans tout l'univers, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.

11 Je viendrai bientôt. Conservez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne votre couronne.

12. Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu; et il n'en sortira plus, et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel venant de mon Dieu, et mon nom nouveau.

13. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

14. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Laodicée : Voici ce que dit celui qui est la vérité même, le témoin fidèle et véritable, le principe des œuvres de Dieu.

15. Je sçais quelles sont vos œuvres, que vous n'êtes ni froid ni chaud. Que n'êtes-vous ou froid ou chaud ?

16. Mais parce que vous êtes tiède, et que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prêt de vous vomir de ma bouche.

17. Vous dites : Je suis riche, je suis comblé de biens, et je n'ai besoin de rien, et vous ne savez pas que vous êtes malheureux et misérable, et pauvre, et aveugle et nu.

18. Je vous conseille donc d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu, pour vous enrichir; et des vêtemens blancs, pour vous habiller, et pour cacher votre nudité honteuse, et un colire, pour vous l'appliquer sur les yeux, afin que vous voyiez clair.

19. Je reprens et châtie ceux que j'aime; animez-vous donc de zèle, et faites pénitence.

20. Me voici à la porte, et j'y frappe. Si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi.

21. Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône; comme ayant été moi-même victorieux, je me suis assis avec mon Père sur son trône.

22. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

CHAPITRE IV.

1. Après cela, je regardai et je vis une porte ouverte dans le ciel, et la première voix que j'avois ouïe, et qui m'avoit parlé avec un son aussi éclatant que celui d'une trompette, me dit : Montez ici-haut, et je vous montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

2. Et ayant été soudain *ravi* en esprit, je vis au même instant un trône dressé dans le ciel, et quelqu'un assis sur ce trône.

3. Celui qui étoit assis paroissoit semblable à une pierre de jaspe et de sardoine; et il y avoit autour de ce trône un arc-en-ciel, qui paroissoit semblable à une émeraude.

4. Autour de ce même trône il y en avoit vingt-quatre autres, sur lesquels étoient assis vingt-quatre vieillards vêtus de robes blanches avec des couronnes d'or sur leurs têtes.

5. Il sortoit du trône des éclairs, des tonnerres et des voix, et il y avoit devant le trône sept lampes allumées, qui sont les sept Esprits de Dieu.

---

7. *Clef de David*, « la puissance royale, le souverain domaine sur tous les biens de la maison de Jacob. *Qui ouvre, et personne ne ferme* les trésors de cette Maison. *Qui ferme, et personne n'ouvre* ni ces trésors, ni les appartements du Prince qui sont un sanctuaire, et le temple du Dieu vivant. » (*Voir* Isaïe, XXII. 22. Avignon, I. 115).

11. *Couronne.* La couronne du martyre ou la *couronne de vie* (*voir* II. 10). (Migne).

12. *Colonne*, par sa fermeté : C'est pourquoi *il ne sortira plus du temple ;* il y sera affermi éternellement par la grâce de la prédestination et de la persévérance. (*Id*). — C'est dans ce sens que Nostradamus a dit : LORSQUE COLONNE A ROME CHANGERA, X. 65. — *Le nom de la ville de mon Dieu ;* la ville où Dieu est, dont il est écrit : *En ce jour le nom de la ville sera : Le Seigneur est ici* (Ezech., XLVIII, 35). Cette ville est l'Eglise catholique dont les martyrs confessent la foi. — *Nouvelle Jérusalem* (*voir* XXI. 2). — *Mon nouveau nom ;* le nom de Jésus, le nom de Christ donné au Verbe. — « Les deux colonnes de l'ancien temple des Juifs sur lesquelles étaient écrits les noms de *Jachin* et de Booz, qui tous deux signifiaient *la stabilité* et *la force*, n'étaient que de faibles images de ceux dont on admirera éternellement la constance dans la foi, la fermeté dans la vertu, l'appui qu'ils auront prêté à tout bien au milieu de la diversité des épreuves et de la variété des combats. » (*Avignon*, I. 123).

18. *Or éprouvé au feu*, « c'est la charité épurée de toutes les affections qui lui sont contraires, et rendue brillante par l'ardeur que lui communique le Saint-Esprit. Le feu des tribulations et des persécutions sert encore à éprouver le saint amour. » (*Id.*, 132). — *Vêtements blancs.* « Les bonnes œuvres couvrent nos défauts et nous donnent une beauté qui nous environne et nous rend respectables. La *blancheur* de l'innocence, de la simplicité, de la droiture qui ne cherche que Dieu et le salut du prochain, a un éclat capable d'attirer l'admiration même des pécheurs. (*Id.*). — *Colire*, « *afin que tu voies* ta misère et ta pauvreté que tu ne veux pas considérer. » (*Migne*, 1228).

On a vu dans ces trois chapitres, pleins d'avertissements pour tous les Etats et pour tous les temps, l'annonce d'évènements prochains : *Le Diable dans peu de tems mettra quelques-uns de vous en prison* (II. 10)... *Je m'en vais réduire Jézabel au lit...*, *je frapperai de mort ses enfants* (II. 22)... *Je vous amènerai bientôt quelques-uns de ceux qui sont de la Synagogue* (III. 9)... *Je viendrai bientôt* (III. 11). Ainsi s'expliquent les premiers mots d'une prophétie faite pour *découvrir les choses qui doivent arriver bientôt* (I. 1), *dont le temps est proche* (I. 3). Dieu dira à saint Jean à la fin de la vision : *Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre . car le tems est proche* (XXII. 10). Mais toute la prophétie n'aura point son accomplissement dans un temps prochain. Pour séparer les deux parties si distinctes de sa prophétie, saint Jean, après avoir parlé de ce qui allait s'accomplir, s'élance au plus haut des cieux pour pénétrer avec son regard d'aigle les temps les plus reculés de l'avenir.

---

1. *Première voix* (*voir* I. 10). « Cette voix me dit : *Monte ici-haut ;* entre dans le secret de Dieu que je te vais découvrir, et je te montrerai les choses qui doivent arriver ci-après. Remarquez que c'est toujours Jésus-Christ qui explique tout au prophète; de sorte que c'est toujours la révélation et la prophétie de Jésus-Christ même, ainsi qu'il a été dit au commencement. » (*Migne*, 1241). — Non-seulement Nostradamus dit : *Quand à nous qui sommes humains, ne pouvons rien de notre naturelle cognoissance et inclination d'engin, cognoistre des secrets obstruses de Dieu le créateur* (*Lettre à César*) ; mais il écrit en tête de ses Centuries : SPLENDEUR DIVINE, LE DIVIN PRÈS S'ASSIED (*voir* t. II, p. 70), et il nomme sa prophétie LE DIVIN VERBE (*id.* p. 6).

3. *Pierre :* La pierre indique la fermeté, la stabilité. — *Arc-en-ciel :* « Signe de l'alliance que Dieu contracte avec les hommes, et de la promesse qu'il leur fait de ne pas les exterminer par le déluge de sa colère. » (*Avignon*, 144). — *Jaspe, sardoine, émeraude :* « Dans toutes les douces couleurs de ces pierreries et de l'arc-en-ciel, on voit Dieu revêtu d'une majesté douce et d'un éclat agréable aux yeux. » (*Migne*, 1242).

4. *Vingt-quatre vieillards :* « Les douze patriarches et les douze apôtres qui représentent l'universalité des saints de l'ancien et du nouveau Testament. » (*Id.*).

5. *Il sortait du trône des éclairs, des tonnerres et des voix :* « Ce sont les marques de la majesté et de la justice de Dieu. » (*Id.*). — *Sept lampes... sept Esprits :* « Les sept anges exécuteurs des décrets de Dieu. » (*Id.*, *voir* I. 4 et VIII. 2).

Digitized by Google

6. Vis-à-vis du trône il y avoit une mer *transparente* comme le verre, et semblable à du cristal; et au milieu *du bas* du trône et alentour, il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant et derrière.

7. Le premier animal étoit semblable à un lion, le second étoit semblable à un veau, le troisième avoit le visage comme celui d'un homme, et le quatrième étoit semblable à un aigle qui vole.

8. Ces quatre animaux avoient chacun six ailes; ils étoient pleins d'yeux alentour et au dedans, et ils ne cessoient jour et nuit de dire: Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout puissant, qui étoit, et qui est, et qui doit venir.

9. Et lorsque ces animaux rendoient gloire, honneur et action de grâces à celui qui est assis dans le trône, qui vit dans les siècles des siècles;

10. les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant celui qui est assis sur le trône, et ils adoroient celui qui vit dans les siècles des siècles, et ils jettoient leurs couronnes devant le trône, en disant:

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses, que c'est par votre volonté qu'elles subsistent et qu'elles ont été créées.

CHAPITRE V.

1. Je vis ensuite dans la main droite de celui qui étoit assis sur le trône un livre écrit dedans et dehors, scellé de sept sceaux.

2. Et je vis un ange fort et puissant qui disoit à haute voix: Qui est digne d'ouvrir le livre et de lever les sceaux?

3. Mais nul ne pouvoit, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre ni le regarder.

4. Je fondois en larmes de ce que personne ne s'étoit trouvé digne d'ouvrir le livre, ni de le regarder.

5. Alors un des vieillards me dit: Ne pleurez point; voici le lion de la tribu de Juda, le rejetton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en lever les sept sceaux.

6. Je regardai et je vis au milieu du trône et des quatre animaux et au milieu des vieillards un Agneau comme égorgé, qui étoit debout et avoit sept cornes et sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu envoyés par toute la terre.

7. Et il vint prendre le livre de la main droite de celui qui étoit assis sur le trône.

8. Et après qu'il l'eût ouvert, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfum qui sont les prières des Saints.

9. Et ils chantoient un cantique nouveau, en disant: Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation,

10. et que de plus vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu, et nous règnerons sur la terre.

11. Je regardai encore, et j'entendis autour du trône, et des animaux et des vieillards, la voix de plusieurs anges, et il y en avoit des milliers de milliers,

12. qui disoient à haute voix: L'Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, et dans la mer, et tout ce qui est dans ces lieux, qui disoient: A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.

14. Et les quatre animaux disoient: Amen. Et les vingt-quatre vieillards tombèrent sur leurs visages et adorèrent celui qui vit dans tous les siècles des siècles.

---

6. *Mer transparente*: « Le trône de Dieu est inaccessible, comme un lieu séparé des autres par des eaux immenses. » (*Id.*). Il n'est pas nécessaire que l'agitation des flots protége la majesté divine. — *Quatre animaux*: « Les quatre évangélistes. » (*Id.*). — *Pleins d'yeux devant et derrière*: « Cela signifie leur pénétration. Ils racontent ce qui s'est passé, et sont pleins des prophéties de l'avenir. » (*Id.*). C'est par une image semblable que l'on a donné à Janus deux visages.

7. *Lion*: S. Marc. — *Veau*; S. Luc. — *Homme*; S. Mathieu. — *Aigle*: S. Jean.

8. *Six ailes*: Comme les séraphins d'Isaïe, VI. 2; ceux d'Ezéchiel, n'en ont que quatre, I. 6.

Le chapitre IV, on le voit, ne renferme aucune prophétie; il est tout entier sur la description du ciel.

« La vision rapportée dans le chapitre V nous montre la grande et solennelle ouverture d'un *Livre* que Dieu tient en sa main, qui est scellé de sept sceaux, mais que personne n'est digne d'ouvrir... L'Agneau seul a le pouvoir de lever les sceaux de Livre, et de manifester ce qui y est écrit... Le Livre scellé est le Livre prophétique, où sont comprises les destinées des hommes, les desseins de Dieu sur eux, et la parfaite et divine économie de ses desseins. » (*Avignon*, I. 169).

1. *Main droite*. « Ce Livre est *dans la main droite de celui qui est assis sur le trône*, parce qu'il renferme ce que cette puissante main doit opérer. » (*Id.*). — *Livre écrit dedans et dehors*, « à la manière des anciens livres qui étoient des rouleaux où l'on écrivoit au dedans et encore sur le revers. » (*Id.*, *voir* Ezéch., II. 9). (VI. 14). — *Scellé de sept sceaux*. « Les saints docteurs ont remarqué que le nombre de *sept* était consacré dans ce livre, pour signifier une certaine universalité et perfection. C'est pourquoi on a vu d'abord les sept esprits qui sont devant le trône, I. 4, sept chandeliers, sept étoiles, sept Eglises, pour désigner toute l'unité catholique. On a vu les sept lampes brûlantes, qui sont encore les sept esprits, IV. 5. Dans le chapitre que nous expliquons, on signifie ces mêmes sept esprits par les *sept cornes et les sept yeux de l'Agneau*, V. 6. C'est que dans le nombre de sept on entend une certaine perfection, soit à cause des sept jours de la semaine, marqués dès la création, où la perfection est dans le septième, soit pour quelque autre raison. Ici il y a sept sceaux. On entendra sept anges avec leurs trompettes et sept tonnerres. Sept anges porteront les fioles ou les coupes pleines de la colère de Dieu. Le dragon et la bête qu'il animera auront sept têtes. Enfin tout ira par sept dans ce livre divin, jusqu'à donner à l'Agneau en le bénissant sept glorifications, V. 12, et autant à Dieu, VII. 12; ce qu'il faut observer d'abord, de peur qu'on ne croie pas que ce soit partout un nombre préfix, mais qu'on remarque au contraire que c'est un nombre mystérieux, pour signifier la perfection. On sait aussi que c'est une façon de parler de la langue sainte, de signifier un grand nombre et indéfini par le nombre défini de sept. » (*Migne*, 1248).

2. *Ange fort et puissant*. Cet ange est peut-être bien Louis XVI, dont le sort apparaît dès l'ouverture du livre. Louis XVIII est dit ange *fort et puissant* au début du chapitre X.

5. *Le lion de la tribu de Juda, le rejetton de David*. « Selon ce qui est écrit dans la prophétie de Jacob: *Juda est un jeune lion* (*Gen.* XLIX, 9). On entend bien que c'est J.-C., fils de David, que S. Jean appelle un lion, à cause de sa force invincible, et qui va paraître comme un agneau, à cause qu'il a été immolé. » (*Id.*) — Il est important de remarquer que le même personnage se cache dans l'Apocalypse sous divers symboles.

6. *Un Agneau comme égorgé qui étoit debout*. « Il est debout et vivant; mais il paraît comme mort et comme immolé, à cause de ses plaies qu'il a portées dans le ciel. » (*Migne*, 1249). — *Sept esprits* (*voir* I. 4). — *Sept cornes*. La corne est le symbole de la puissance, et J.-C. le divin Agneau a dit: Toute puissance m'a été donnée sur la terre et dans le ciel. — *Sept yeux*. Jésus-Christ, comme Dieu, connaît tous les temps.

Après avoir séparé par ce chapitre et le précédent, qui, l'un et l'autre, ne renferment aucune prophétie, les deux parties prophétiques de l'Apocalypse, S. Jean annonce dans les quatre chapitres suivants la révolution politique et la persécution religieuse que Nostradamus renferme dans l'époque 1789-1814 (*voir* tome II. p. 153), et dont il a dit: SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENT NONANTE DEUX QUE L'ON CUIDERA ÊTRE UNE RÉNOVATION DE SIÈCLE... (t. II, p. 150). PAR AUTRE LOIX TOUTE LA CHRESTIENTÉ... (118e) EN EGLISE OU PLUS PYRE (127e), etc.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

1. Après cela, je vis que l'Agneau avoit ouvert l'un des sept sceaux; et j'entendis l'un des quatre animaux qui dit avec une voix comme d'un tonnerre : Venez et voyez.

2. En même tems je vis paroître tout d'un coup un cheval blanc. Celui qui étoit monté dessus avoit un arc, et on lui donna une couronne, et il partit en vainqueur pour continuer ses victoires.

3. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui dit : Venez et voyez.

4. Il sortit aussitôt un autre cheval qui étoit roux; et le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus d'enlever la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entretuassent, et on lui donna une grande épée.

5. Quand il eut ouvert le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui dit : Venez et voyez. Et je vis paroître tout d'un coup un cheval noir; et celui qui étoit dessus avoit en sa main une balance.

6. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit : Le litron de blé vaudra une dragme, et trois litrons d'orge, une dragme; mais ne gâtez ni le vin ni l'huile.

7. Lorsqu'il eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal qui dit : Venez et voyez.

8. En même tems je vis paroître un cheval pâle, et celui qui étoit monté dessus s'appelloit la mort, et l'enfer le suivait, et le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre, pour y faire mourir les hommes par l'épée, par famine, par mortalité, et par les bêtes sauvages.

9. Lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avoient souffert la mort pour la

---

« Une suite de malheurs, qui viennent aboutir au *grand jour de la colère de Dieu*, est l'objet de la prophétie renfermée dans ce chapitre. » (*Avignon*, I. 194).

1. *L'un des sept sceaux.* L'ouverture des six premiers sceaux est faite dans ce chapitre sans interruption; celle du septième est renvoyée deux chapitres plus loin. Il y a lieu de supposer que ce chapitre renferme une époque nettement déterminée et dont tous les évènements naissent les uns des autres. Nostradamus va nous y faire voir la première époque révolutionnaire de 1789-1793.

2. *Un cheval blanc....* Au chap. XIX, ℣. 11, S. Jean voit de nouveau « *un cheval blanc, et celui qui étoit dessus s'appelloit le Fidèle et le Véritable..., il avoit sur la tête plusieurs diadèmes...., il étoit vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu.* » — On a vu déjà (chap. I, 2) que le *blanc* signifie la sainteté, la gloire éternelle et le triomphe. Nostradamus n'emploie le mot BLANC que pour le principe de la légitimité, et le mot ROUGE que pour le principe révolutionnaire : le roi légitime est le *roi* BLANC et la NEUFVE BABYLONE, Paris, est LA VILLE ROUGE, CITÉ LIBRE ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE. S. Jean voit la Babylone de l'Apocalypse *assise sur une bête couleur d'écarlate*, XVII, 3. — Jésus-Christ, sur le cheval blanc, porte plusieurs couronnes; ici, celui qui est sur le cheval blanc n'en a qu'une; c'est Louis XVI dont Nostradamus dit : LE JUSTE A TORT A MORT L'ON VIENDRA METTRE (42e) et dont il compare la mort à celle de Jésus-Christ : LA MORT ET PASSION DE J.-C. (*Lettre*, 22e). — *Celui qui étoit monté dessus avoit un arc.* « Il ne paraît rien de sinistre dans cette ouverture du premier sceau. Le vainqueur est monté sur un cheval blanc, et sa tête est ornée d'une couronne. La gloire et la paix l'accompagnent. Il a un arc et il part pour remporter des victoires. Mais c'est sans doute pour les intérêts de la vérité et de la justice qu'il veut régner. » (*Avignon*, I. 202). Nostradamus a parlé des triomphes de Louis XVI sur les Anglais : HEUREUX AU REGNE DE FRANCE (Ier), GRAND EXCUSÉ POUR N'ESTRE FAVORABLE, QU'A PAIX NEPTUNE NE SERA INCITÉ, DU CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE... LA CITÉ AU GLAIVE (3e, 4e, 5e). — LE SAINT NOUVEAU qui reconquiert son trône, est armé de l'arc et du bouclier : SOUTIENT ARC ET COUVERT (X, 30).

4. *Cheval roux.* « Voici le commencement des calamités. Le fléau de la guerre vient désoler le monde. *La paix est enlevée, les hommes s'entretuent. Une grande épée est tirée* pour répandre le sang. C'est le sang versé de toutes parts, qui est désigné par la couleur rousse du cheval qui va courir et porter la terreur. » (*Avignon*, I. 205). — Le *cheval blanc*, c'est la guerre, mais la guerre légitime que protége le Dieu des armées. Le *cheval roux*, c'est la guerre civile; et Nostradamus a dit pour le temps de la terreur : PLAINDRE HOMME, FEMME SANG D'INNOCENT PAR TERRE, ET CE SERA DE FRANCE A TOUTE BANDE (49e-52e). — Le bonnet rouge a remplacé la couronne. Après Louis XVI qui sur le *cheval blanc* est couronné, apparaît sur le cheval roux un cavalier sans couronne; il sera suivi de deux autres également sans couronnes. On doit remarquer qu'au début de cette seconde moitié de l'Apocalypse se trouve l'opposition des couleurs consacrées par Nostradamus pour la désignation des deux grands partis de l'époque révolutionnaire; après le *blanc* apparaît le *roux* qui fait naître de grands maux et en entraînera d'autres à sa suite; au début des Centuries, dans le premier quatrain prophétique, il est dit pour 1789 : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (29e) — On verra au chapitre XII que le *dragon roux* est le monstre révolutionnaire qui s'insurge contre le droit divin des rois.

Roux. Ce mot est pour *rouge*. — Il n'est qu'une fois dans Nostradamus, qui lui donne ce sens dans le portrait qu'il trace de son Traducteur : DANS LA MAISON DU TRADUCTEUR DE BOURC, SERONT LES LETTRES TROUVÉES SUR LA TABLE, BORGNE, ROUX, BLANC, CHENU TIENDRA DE COURS, QUI CHANGERA AU PROCHAIN CONNÉTABLE (IX.1). Dans la maison du Traducteur qui habite la Clotte (*Bours* et *Clotte* sont synonymes, *Glossaire*), la traduction (LES LETTRES DU GRAND PROPHETE, II 36) sera prise sur sa table. Le Traducteur est inconnu, peu fréquenté (*collège borgne, café borgne...* Ce mot est opposé à ce vers : VIENDRA LEMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIR, IX, 81; la célébrité, *lampros*, de ce travail de traduction éclatera au moment fixé); il est *rouge* de visage (Le mot ROUGE est consacré pour le parti révolutionnaire); il est BLANC d'opinion, chauve ou CHENU, *il tient de cours* son travail de traduction, *il changera* d'allure un peu avant le rétablissement de la charge de connétable.

5. *Cheval noir..., balance..., le litron de blé vaudra une dragme.* « C'est la famine marquée par la couleur noire; tous les visages seront noirs comme des chaudrons noircis au feu, dit Joël dans la description d'une famine, II. 6. *Le litron de blé*, petite mesure. On donne le pain à la mesure; la mesure est petite et on l'achète bien cher. » (*Migne*, 1254). Nostradamus a dit pour 1789 : FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE, 7e; et à la disparition de Louis XVI : QUAND LE DÉFAUT DU SOLEIL LORS SERA, CHERTÉ N'A GARDE NUL N'Y AURA POURVEU (34e, *voir* 93e). — *Mais ne gâtez ni le vin ni l'huile.* Nostradamus a dit que le vin et l'huile ne devaient être gâtés qu'en 1815. MIS EN PLANURES..., VIN MIEL ET HUYLE (177e). C'est qu'alors on épuisera les dernières ressources de la France : VASTANT TOUT ONC NUL TEMPS SI AMER (188e). Le vin (le miel) et l'huile désignent la force; et il est dit des Français en 1793 : TELLE SERA LEUR PUISSANCE QUE CE QUI SE FERA PAR CONCORDE ET UNION INSUPÉRABLE DES CONQUÊTES BELLIQUES (13e); en 1815, on leur refuse le droit de se protéger.

8. *Cheval pâle.* « C'est la *peste* qui est prédite sous les symboles qu'on vient de voir. » (*Avignon*, I. 222). La *peste libérale* s'empara du pouvoir en 1789. Nostradamus a dit : AU PORT DE AGDE TROIS FUSTES ENTRERONT, PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (11e); FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE (7e). SANG, TERRE, PESTE, FAIM, FEU, D'EAU AFFOLÉE (93e) (*voir* PAR PESTILENCE, 132e, 163e, etc.). — *Celui qui étoit monté dessus s'appelloit la mort, et l'enfer la suivoit.* Il est dit au milieu de 24 vers sur les évènements de 1793-1814, que l'on rejettera la religion chrétienne tout en proclamant la liberté des cultes : CHASSANT NON TOUT DES SAINTS LE CULTEMENT (94e-99e). En 1793, la France, d'après Nostradamus et l'histoire, était un *enfer*. (*Voir* 59e, 64e, etc.). « Ce n'est point par hasard, qu'un cri horriblement impie a retenti à Lyon et dans presque toute la France (en 1815) : Vive l'enfer! ! ! La Providence l'a permis pour mieux caractériser celui qui, dans la prophétie, est appelé l'Ange de l'abîme. » (*Histoire prophétique de la révolution*). — *Et le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre.* Nostradamus a dit pour 1789 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e); BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ, LA PLUS GRAND PART DE SON SANG METTRA A MORT. PAR MORT SENILE PAR LUY LE QUART FRAPPÉ, POUR PEUR QUE SANG PAR LE SANG NE SOIT MORT (48e) (*voir* 4e, 45e, 51e, etc.). Nostradamus dit donc comme S. Jean, que *la mort* eut *pouvoir* sur la quatrième partie, LE QUART FRAPPÉ. — *Pour y faire mourir les hommes par l'épée.* Nostradamus appelle le règne de la terreur ou du TIERS *au pouvoir*, le règne du JOYNE CHAULVERON (*Chaulveron* signifie *épée bien trempée*, 45e). La fin de ce verset dépeint énergiquement les suites de la guerre civile pour les vaincus et les proscrits. On sait avec quels détails et quelle précision Nostradamus a raconté cette partie lugubre de notre histoire. Les partis révolutionnaires sont LE LOUP ET L'OURS (*Vie de L.-Philippe*, p. 35).

9. *Sous l'autel des âmes de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu.* Nostradamus a dit pour cette même époque : OUY SOUS TERRE SAINTE D'AME VOIX SAINTE, HUMAINE FLAMME POUR DIVINE VOIR LUIRE, FERA DES SEULS DE LEUR SANG TERRE TEINCTE, ET LES SAINTS TEMPLES POUR LES IMPURS DÉTRUIRE (109e-112e); SERONT MEURTRIS ET MIS DEUX LES SCINTILLES, QUI DE PARLER NE SERONT ESTÉ PARQUES (124e). — *Et pour la confession de son nom dans laquelle ils étoient demeurés fermes jusqu'à la fin* : CONTREVENANS SERONT MIS A MARTYRE, PLUS NE SERONT MOYNES, ABBEZ NE NOVICES (90e). Le mot autel est cinq fois dans l'Apocalypse (VIII. 3;

Digitized by Google

parole de Dieu, et pour la confession de son nom, dans laquelle ils étoient demeurés fermes jusqu'à la fin.

10. Et ils crioient d'une forte voix en disant : Seigneur qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice, et à venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre ?

11. Alors on leur donna à chacun une robe blanche, et il leur fut dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de tems, jusqu'à ce que soit rempli le nombre des serviteurs *de Dieu* et de leurs frères, qui doivent aussi bien qu'eux souffrir la mort.

12. Je vis aussi que lorsqu'il eut ouvert le sixième sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre : le soleil devint noir comme un sac de poil, la lune devint comme du sang ;

13. et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent laisse tomber ses figues vertes.

14. Le ciel se retira comme un livre que l'on roule, et toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place :

15. et les rois de la terre, les princes, les officiers de guerre, les riches, les puissans, et tous les hommes esclaves ou libres se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes ;

16. et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'Agneau :

17. parce que le grand jour de leur colère est arrivé ; et qui pourra subsister en leur présence ?

IX. 13 ; XI. 1 ; XIV. 17), toujours pour la France qui est le *temple* de Dieu, d'après S. Jean (*voir* XI. 1). On sait que le TEMPLE, dans Nostradamus, est la France (t. II, p. 51).

10. *Et ils crioient...! différerez-vous à nous faire justice!...* — DEVANT LE PEUPLE SANG SERA RESPANDU..., QUE DU HAUT CIEL NE VIENDRA ESLONGNER, MAIS D'UN LONG TEMPS NE SERA ENTENDU (109e). Ce n'est qu'après 23 ans d'exil, que Louis XVIII revient : TARD ARRIVÉ PLUS TOT QU'IL CUIDERA (22e), QUI RENOUVELLERA TOUTE L'EGLISE CHRÉTIENNE (28e).

11. *Robe blanche.* « C'est la gloire des saintes âmes en attendant la résurrection. Jésus-Christ a dit lui-même des bienheureux : *qu'ils marcheront avec lui revêtus de blanc parce qu'ils en sont dignes* (Apoc., III. 4). — *Encore un peu de tems.* Nostradamus a dit en parlant de la PERSÉCUTION religieuse de MIL SEPT CENS NONANTE DEUX : AVANT LONGTEMPS LE TOUT SERA RANGÉ (96e), UN PEU DE TEMS LES TEMPLES DES COULEURS, etc. (93e), EN BREF SERONT DE RETOUR SACRIFICES (90e). — *Jusqu'à ce que soit rempli le nombre des serviteurs de Dieu.* On verra au chapitre suivant que Napoléon, en arrivant d'Orient, compte *le nombre des serviteurs de Dieu*, qui ont souffert la mort et qui doivent la souffrir, et il se charge de compléter ce nombre.

12. *Il se fit un grand tremblement de terre.* — Nous l'avons dit déjà, tous ces fléaux arrivent à la fois, et Nostradamus a dit de la mort de Louis XVI, au milieu de 48 vers sur les évènements de 1789-1814 : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA, ACCORD ROMPU DRESSANT LA TÊTE AU CIEL, BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e). — *Le soleil devint noir comme un sac de poil.* Louis XVI est le soleil des trois frères de France : LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e) ; QUAND LE DÉFAUT DU SOLEIL LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU (34e) ; ECLYPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÉBREUX QUI SOIT ÉTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C., ET DE LA JUSQUES ICY (22e). — *La lune devint comme du sang.* Le frère de Louis XVI est désigné par le mot LUNE : LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e) ; LUNE OBSCURCIE AUX PROFONDES TÉNÈBRES, SON FRÈRE PASSE DE COULEUR FERRUGINE (59e). Il n'est pas parlé ici de Louis XVIII, le LYON des trois frères rois, mais on le verra à son retour de l'exil, et il criera *comme un lion* (*voir* X. 3). — Il est plus naturel de voir l'épouse de Louis XVI dans le mot LUNE.

13. *Les étoiles du ciel tombèrent sur la terre...* « *J'ai cru voir en songe, dit Joseph, que le soleil et la lune, et onze étoiles m'adoraient... Est-ce que votre mère, vos frères et moi nous vous adorerons sur la terre ? dit le père de Joseph.* » (*Gen.*, XXXVII. 9). — La tête de Louis XVI (SOLEIL) disparut dans le sac noirci dans le sang de la guillotine : *Le soleil devint noir comme un sac de poil ;* sa femme subit le même sort : *La lune devint comme du sang.* Plusieurs membres de la famille royale, la maison du roi et les grands du royaume périrent du même supplice : *Les étoiles du ciel tombèrent sur la terre.* Nostradamus a dit : LE RÈGNE PRINS (*La mort et le pouvoir lui fut donné*, ℣ 8) LE ROY CONJURERA, LA DAME PRINSE A MORT JURÉS A SORT, A ROYNE FILS LA VIE ON DESNIERA, ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT (45e-46e) ; DE MORT FAMILLE SERA PRESQUE ACCABLÉE (9e) ; VUIDEZ VAILLANT QUE SANG HUMAIN RESPANDRE (15e), etc.—*Comme lorsque le figuier étant agité par le vent laisse tomber ses figues vertes.* Nostradamus emploie une image semblable lorsqu'il dit des DEUX PETITS ROYAUX du PÈRE ROY AU TEMPLE ou des deux enfants de Louis XVI : NONNAIN MALLODS AVALLER VERTS NOYAUX (21e).

14. *Le ciel se retira comme un livre qu'on roule.* La France, sous le gouvernement absolu des Bourbons était, dit Nostradamus, à l'abri des tempêtes : AU PORT DE AGDE (11e) ; en déchirant la constitution ancienne QUI ESTOIT L'ORNEMENT DE SON TEMS (III. 94), le Tiers (ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE, 11e) plongea la nation tout entière dans les plus grands malheurs : BONTÉ DISTANT PLUS DE FÉLICITÉ (47e) ; LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON..., SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e). On verra au chapitre X, que Louis XVIII, en octroyant la Charte, *jura... qu'il n'y auroit plus de tems :* DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE NE TIENDRA (III. 94) ; LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e). — *Et toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place...* Il est dit pour la même époque : PEU TROUVERONT QU'A SON RANG VEUILLE ÊTRE (94e-99e) ; DE NATURE SERONT ÉGAUX (14e) ; LES LIEUX PEUPLEZ SERONT INHABITABLES ; POUR CHAMPS AVOIR GRANDE DIVISION (103e) (*voir Lettre*, 46e). — LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS (7e). — *Voir* chap. XVI, 20 : *Toutes les îles s'enfuirent et les montagnes disparurent.* — Les montagnes, c'est ce qu'il y a de plus élevé ; les îles, ce qu'il y a de plus bas en fait de terre, car les îles sont les parties des continents qui atteignent à peine le niveau des eaux. Nostradamus a dit de la Révolution : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE (29e) ; DE BAS EN HAULT PAR LE BAS AU PLUS HAULT. (*Voir* t. II, p. 69). Le bas devint *montagne*, et au dix-huit brumaire la *montagne tout en feu fut jettée dans la mer* (Chap. VIII, 8).

15. *Et les rois de la terre, les princes, les officiers de guerre, les riches, les puissans et tous les hommes esclaves ou libres se cachèrent.* Emigration, proscription. Louis XVIII prend en exil le titre de roi... ; le peuple qui a acclamé le règne de la liberté a le même sort que la noblesse et le clergé : QUAND MONSTRE HIDEUX NAISTRA PRÈS DE ORGON (52e) ; DE POL MANSOL DANS CAVERNE CAPRINE (65e) : *Dans les cavernes et les rochers des montagnes.*

16. *Et ils diront aux montagnes, et aux rochers : tombez sur nous.* Les trois ordres de l'Etat qui avaient attiré sur leurs têtes les justes châtiments de Dieu, demandent à la mort l'expiation de leurs fautes.

17. *Le grand jour de la colère* (de Dieu et de l'Agneau) *est arrivée.* Nostradamus a dit pour cette époque : LES DIEUX FERONT AUX HUMAINS APPARENCE, CE QU'ILS SERONT AUTEURS DE GRAND CONFLIT, AVANT CIEL VEU SERAIN ESPÉE ET LANCE, QUE VERS MAIN GAUCHE SERA PLUS GRAND AFFLICT (53e). Ce quatrain est précédé de ce vers sur la naissance du monstre révolutionnaire au *grand jour de la colère :* QUAND MONSTRE HIDEUX NAISTRA PRÈS DE ORGON (52e) ; LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (203e), etc.

L'HISTOIRE D'APRÈS L'APOCALYPSE.

Louis XVI, le cavalier couronné, poursuivra ses victoires sous le drapeau blanc ; le cavalier coiffé du bonnet rouge s'emparera du pouvoir, enlèvera la paix de dessus la terre et armera le français contre le français ; la famine arrivera à sa suite ; la France, malgré ces malheurs, conservera sa prépondérance sur les contrées voisines. La mort règnera en souveraine et frappera *le quart* de la nation ; la religion aura ses martyrs : les prêtres, pour s'être refusés jusqu'à la fin à rompre avec l'unité catholique, monteront sur l'échafaud. Tout sera ébranlé, le roi, le SOLEIL des trois frères, sera décapité, la reine périra dans le sang, les membres de la famille royale mourront ou seront dispersés en exil ; l'ancien état de choses tombera dans le néant, les ordres privilégiés disparaîtront. La proscription frappera les trois ordres de l'Etat qui, sous le gouvernement de la Montagne, expieront leurs fautes dans les supplices ; le grand jour de la colère sera arrivé. — Ce chapitre forme un tout complet, embrassant une période historique importante et nettement déterminée.

Aucune époque historique ne présente cet ensemble de faits : guerre extérieure, guerre civile, persécution religieuse, famine, proscription, etc. Tous ces maux sont extrêmes ; ils se produisent tout à coup et à la fois. A peine un sceau est-il levé, que le cheval apparaît *en même temps, tout d'un coup.* Ce que Nostradamus exprime ainsi

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

1. Après cela, je vis quatre anges aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde, afin que le vent ne soufflât point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Je vis encore un autre ange qui montoit du côté de l'Orient, ayant le sceau du Dieu vivant, et il cria d'une forte voix aux quatre anges qui avoient reçu le pouvoir de frapper de plaies la terre et la mer,

3. en disant : Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués, étoient de cent quarante-quatre mille, de toutes les tribus des enfans d'Israël.

5. Il y en avoit douze mille de marqués de la tribu de Juda, douze mille de la tribu de Ruben, douze mille de la tribu de Gad,

---

au milieu de 48 vers sur cette époque : VOUS VERREZ TOST ET TARD FAIRE GRAND CHANGE (121ᵉ). — En renvoyant à la fin la mort de Louis XVI, l'apôtre suit une marche ascendante dans son récit, et ne sépare pas le sort de ce monarque de celui de ses défenseurs. Il agit de même au chapitre VIII. 11, pour la mort de Pie VI.

Si le lecteur a bien compris la valeur des renvois à la prophétie de Nostradamus, il ne peut être déjà que fort surpris de cette concordance où le GRAND PROPHÈTE moderne emploie les mêmes mots que l'Apôtre pour raconter les mêmes faits.

---

1. *Après cela.* Ces mots indiquent déjà que le chapitre précédent forme un tout complet. On y trouve l'unité de temps, de lieu et d'action. Si le Prophète ne passe pas à un autre ordre d'idées ou de choses, nous devons voir ici ce qui fut la conséquence de tout ce qu'il vient d'annoncer. — *Je vis quatre anges aux quatre coins de la terre.* Nostradamus désigne la France par le mot UNIVERS (30ᵉ) et le mot *terre* doit être entendu ici de la France, comme dans cette phrase du chapitre précédent : *Le pouvoir lui fut donné (à la mort) sur la quatrième partie de la terre.* Durant le fort de la tourmente révolutionnaire, la France résista avec succès à ses ennemis extérieurs, car, dit l'Apocalypse (VI. 6), *le vin et l'huile ne furent pas gâtés;* mais vaincue en 1799 et ramenée dans ses frontières, elle fut assiégée de toutes parts. On vit *aux quatre coins* de ce pays, lui refusant toute communication avec les pays voisins, les *quatre* ennemis (Angleterre, Autriche, Prusse et Russie) qui, en 1814, signèrent au nombre de *quatre* le traité de Chaumont (*voir* tome II, p. 112) pour imposer à la France leur volonté, comme le marque plus loin l'Apocalypse à l'endroit même où l'ordre chronologique place cet évènement : *On délia ces quatre anges, qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année où ils devoient tuer la troisième partie des hommes* (X. 15). — *Anges.* La suite de cette interprétation fera reconnaître des hommes dans plusieurs anges de l'Apocalypse. Ce mot signifie messager ou envoyé. « *Tous les anges*, dit S. Paul, *Hébr.*, c. 1, ℣. 14, *ne sont-ils pas des esprits chargés d'une administration et envoyés pour l'utilité de ceux qui ont part à l'héritage du salut ?* C'est par la même raison que ce nom est quelquefois donné aux hommes dans l'Ecriture. » (*Bergier*, Ange). — *Qui retenoient les quatre vents du monde, etc...* Nostradamus dit par une image sensible qu'en 1814 le vent souffla enfin pour délivrer la France d'un air empesté. Napoléon s'embarque pour l'Ile d'Elbe : APRÈS PLOMBIN LE VENT A BON ESCIENT (23ᵉ).

2. *Je vis encore un autre ange qui montoit du côté de l'Orient.* — Cet ange est nommé plus loin *l'Ange de l'abîme, l'Apollyon* (IX. 11). C'est Napoléon qui, par sa conquête d'Orient, acquérait dans ce moment-là même une gloire de plus en plus grande : SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140ᵉ), L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÈGE, PASSER LES APPENONS VOIR LA GAULE (74ᵉ), etc. — *Ayant le sceau du Dieu vivant.* Il est l'ANDROGIN PROCRÉE (195ᵉ), PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (143ᵉ); il a en main l'épée de Dieu : LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (203ᵉ); Dieu ne l'abandonne qu'à la fin : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE (145ᵉ); enfin, comme le marque la *Lettre à Henry II*, revenant d'Orient (17ᵒ et 57ᵒ), il commence LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST, lui qui a avec lui le SAINT-ESPRIT (19ᵒ-20ᵒ). — *Il cria d'une voix forte aux quatre Anges.* Napoléon a la voix puissante : GRAND PEUPLE PAR LANGUE ET FAIT DUIRA (141ᵉ), PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE (140ᵉ), DENT AIGUE ET FORTE (140ᵉ). — *Qui avoient reçu le pouvoir de frapper de plaies la terre et la mer.* Dieu avait donné la victoire aux ennemis pour rendre possible l'élection du successeur de Pie VI; l'Eglise fut TARD DU SECOURS POURVEU (104ᵉ); mais ce pouvoir de battre la France fut *lié* après une première victoire jusqu'en 1814 par le retour de Napoléon accouru de l'*Orient*.

3. *Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.* — Quatre anges ont reçu le pouvoir de frapper; mais un cinquième qui s'élève en *Orient* leur crie : *Ne frappez point.* N'arrêtez pas encore cette révolution qui n'a pas immolé ses dernières victimes; attendez que le *nombre marqué* soit rempli (VI. 11). Ils mourront eux aussi POUR LA CONFIRMATION DE L'EGLISE CATHOLIQUE (10ᵒ), qui POUR DISGRACE SERA POSÉ POUR PLUS AMPLE SÉJOUR (100ᵉ). Le pouvoir que les quatre anges ont reçu restera *lié* jusqu'à *l'heure, au jour, au mois et à l'année* (1814), où ils triompheront de l'*Apollyon* qui s'élève de l'*Orient* (*voir* chap. X. 15). — *Marqué au front.* On lit dans *Migne* (1264) à la suite de ces mots : « Ainsi, dans Ezéchiel (IX, 4), après l'ordre donné pour exterminer ceux qui étaient destinés à la vengeance, il est ordonné de marquer sur le front à la marque *Tau*, ceux qui devaient être épargnés : *Marquez un thau sur le front des hommes qui gémissent, et qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu de Jérusalem... Ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le thau écrit.* La marque TAU, qui était un T, figurait la croix de Jésus-Christ; mais la marque de ce chapitre de l'Apocalypse est plus clairement expliquée au chapitre XIV, 1, où il est dit que les *cent quarante-quatre mille avaient le nom de l'Agneau et celui de son Père sur le front*, c'est-à-dire qu'ils avaient fait une haute et persévérante profession de l'Evangile. C'est la même chose que nous avons ouïe de la bouche de Jésus-Christ (Apoc. III. 12) : « *J'écrirai sur lui le nom de mon Dieu... et mon nouveau nom.* » — On lit dans le même auteur, à l'explication du passage d'Ezéchiel (*Scripturæ sacræ cursus completus*, XIX, p. 723) : « SIGNA THAU (*Marquez du thau*); Omnes fere Hebræi, ut refert R. David, interpretantur, signa signum. Quin etiam Sept., Aquila et Symmachus ita verterunt, quasi non jubeat certam in frontibus notam ponere; sed signum aliquod quod velit. » Presque tous les Hébreux interprètent ainsi ces mots : marquez-le d'un signe (quelconque), sentiment que partagent plusieurs commentateurs chrétiens. On verra plus loin (chap. XIII, 18 et chap. XIV. 1), dans deux versets qui se suivent, que les partisans de la *bête* révolutionnaire portent son caractère sur le front, et que les fidèles de l'Agneau et de son Père sont également marqués au front. Le THAU est une lettre de l'Alphabet hébreu et grec; il désigne une marque quelconque : « Hoc enim significat *to* (en grec) in frontibus » (*Migne*, 1345), et signifie : Cet objet qui porte ma marque est *le* mien (*To, le — o, è, to*, le; ce; ce, celui. *O, è tiennent souvent lieu de* fils, frère, fille, mère, etc. *Maria è Jésu*, Marie, mère de Dieu; les mots fils, mère, etc., ne sont point, comme on le croit, sous-entendus, *Lexique*). — Que le lecteur remarque bien tout ce qui est dit ici du THAU, *to*, parce que S. Jean a tiré, comme on le verra plus loin, le plus grand parti de cette lettre pour voiler et éclaircir tout à la fois sa prophétie (XIII. 18).

4. *Le nombre de ceux qui avoient été marqués étoit de cent quarante-quatre mille.* « Ce seul endroit devrait faire voir combien se tromperaient ceux qui voudraient toujours s'imaginer un nombre exact et précis dans les nombres de l'Apocalypse; car, faudra-t-il croire qu'il y ait précisément dans chaque tribu douze mille élus, ni plus ni moins, pour composer ce nombre de cent quarante-quatre mille ? Ce n'est pas par de telles minuties, ni avec cette scrupuleuse petitesse d'esprit que les oracles divins doivent être expliqués. Il faut entendre dans les nombres de l'Apocalypse une certaine raison mystique à laquelle le Saint-Esprit nous veut rendre attentifs. Le mystère qu'il veut ici nous faire entendre, c'est que le nombre douze, sacré dans la synagogue et dans l'Eglise, à cause des douze partriarches et des douze apôtres, se multiplie par lui-même jusqu'à douze mille dans chaque tribu, et douze fois douze mille dans toutes les tribus ensemble, afin que nous voyions la foi des patriarches et des apôtres multipliée dans leurs successeurs; et dans la solidité d'un nombre si parfaitement carré, l'éternelle immutabilité de la vérité de de Dieu et de ses promesses. C'est pourquoi nous verrons ensuite (Apoc. XIV. 1, 3), ce même nombre de cent quarante-quatre mille, comme un nombre consacré à représenter l'universalité des saints, dont aussi les Juifs *sont la tige, et le tronc béni sur lequel les autres sont entés* (Rom. XI. 16). » (*Migne*, 1263). — *De toutes les tribus d'Israël.* Ces mots et l'énumération qui suit des tribus d'Israël sont pour rappeler que les chrétiens entés sur les Juifs sont eux aussi les enfans d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ce que marque clairement ce qu'on lit aussitôt après dans le verset 9, où *une multitude de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue* est appelée à confesser la même foi et à participer à la même récompense après un même triomphe.

Digitized by Google

6. douze mille de la tribu d'Aser, douze mille de la tribu de Nephthali, douze mille de la tribu de Manassé,

7. douze mille de la tribu de Siméon, douze mille de la tribu de Lévi, douze mille de la tribu d'Issachar,

8. douze mille de la tribu de Zabulon, douze mille de la tribu de Joseph, douze mille de la tribu de Benjamin.

9. Je vis ensuite une grande multitude, que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue. Ils étoient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et ayant des palmes à la main.

10. Ils chantoient à haute voix : Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau *pour nous avoir sauvés.*

11. Et tous les anges étoient debout autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux, et s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu,

12. en disant : Amen. Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance, et force à notre Dieu dans *tous* les siècles des siècles : Amen.

13. Alors un des vieillards prenant la parole, me dit : Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches? Et d'où sont-ils venus?

14. Je lui répondis : Seigneur vous le sçavez. Et il me dit : Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple; et celui qui est assis sur le trône les couvrira comme une tente.

5-8. *Il y en avoit douze mille de marqués de la tribu de Juda.* « Il commence par la tribu de Juda, comme par celle qui, selon les conseils de Dieu, avait donné son nom à toutes les autres, et les avait recueillies comme dans son sein; celle qui avait reçu des promesses spéciales touchant le Messie, et de la bouche de Jacob en la personne de Juda même (*Gen.* XLIX, 10), et de la bouche du prophète Nathan, en la personne de David (2. *Reg.* 7); celle enfin d'où le Sauveur venait de sortir : c'est pourquoi on l'a nommé le lion de la tribu de Juda, ℣. 5. Il n'y a plus rien à remarquer dans tout le reste du dénombrement, sinon que Dan y est omis, et que Joseph y paraît deux fois pour accomplir le nombre des douze tribus : une fois en sa personne, ℣. 8, et une autre fois en celle de Manassé, son fils. Quelques Pères ont cru que Dan était omis exprès, parce que l'Antechrist devait naître de sa race. » (*Migne*, 1265). — On sait que Nostradamus appelle PRINCE DANEMARC, ROY DE ROME ET DANEMARC (112e, 113e; ce nom de pays est tiré de celui de Dan, fils de Jacob, *Moréri*), Napoléon, le maître du GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST (19e). — Saint Jean appelle *peuple de Dieu*, le peuple français, et les *Gentils*, ceux qui sont en dehors de la France (XI. 1-2.), n'emploie ici cette nomenclature des tribus de l'ancien peuple de Dieu, que pour désigner celles des victimes de la révolution qui appartenaient aux provinces de la France. La *grande multitude de nations, de toute langue* qui apparaît au verset suivant, est formée de celles des victimes des guerres européennes qui périrent en vue de Dieu pour la défense de l'autel et de leur nationalité (*voir* XI. 9).

9-13. Le ciel, qui se réjouit de la conversion d'un seul pécheur, salue l'arrivée de cette multitude innombrable des victimes de la révolution.

14. *Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par de grandes afflictions.* SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (tome II. 150), QUE VERS MAIN GAUCHE SERA PLUS GRAND AFFLICT (52e, 55e). — *Et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.* S. Jean, au chap. XIX. 13, voit Jésus-Christ vêtu d'une robe teinte du sang qu'il a répandu jusqu'à la dernière goutte, pour laver les péchés des hommes. Le baptême, par les mérites attachés à la mort de Jésus, rend à l'âme couverte du péché originel la blancheur de l'innocence, et le nouveau chrétien est revêtu d'une robe blanche; s'il la salit dans la corruption du monde, les autres sacrements auxquels Jésus-Christ attache également les mérites de sa passion et de sa mort pourront la laver de nouveau pour l'éternité.

15. *Ils sont devant le trône de Dieu...* Nostradamus a dit des victimes de la révolution : LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE, JOUR DE LA MORT MIS EN NATIVITÉ, L'ESPRIT DIVIN FERA L'AME FÉLICE, VOYANT LE VERBE EN SON ÉTERNITÉ (*voir* 94e-99e).

16. Ils n'auront plus ni faim ni soif, et le soleil ni aucune chaleur ne les incommodera plus :

17. parce que l'Agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur, et il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux.

CHAPITRE VIII.

1. Lorsque l'Agneau eut ouvert le septième sceau, il se fit un grand silence dans le ciel d'environ une demi-heure.

2. Et je vis les sept anges qui sont devant la face de Dieu, et on leur donna sept trompettes.

3. Alors il vint un autre ange, qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or, et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrît les prières de tous les Saints sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu.

16. *Ils n'auront plus ni faim ni soif, et le soleil ni aucune chaleur ne les incommodera plus.* Il est dit pour 1792 : LA PITIÉ GRANDE SERA SANS LOING TARDER, CEUX QUI DONNOIENT SERONT CONTRAINTS DE PRENDRE, NUDS, AFFAMEZ, DE FROID, SOIF FOY BANDER, LES MONTS PASSER COMMETTANT GRAND ESCLANDRE (89).

L'HISTOIRE D'APRÈS L'APOCALYPSE.

Les quatre grandes puissances qui, plus tard, en 1814, arrêteront la révolution, refouleront, dès 1799, la France en deçà de ses frontières et retiendront le souffle empesté qui excite la guerre civile et ruine toute prospérité. Après une première victoire, ils ne pourront user encore du pouvoir qu'ils ont reçu de punir la France de ses crimes, car Napoléon, alors en Orient, aura à remplir auparavant sa mission. Le Directoire devra compléter le nombre des victimes de la révolution avant d'être renversé par Napoléon. Le ciel s'ouvrira devant ceux qui auront confessé leur foi au prix de leur sang. — Ce chapitre encore forme un tout complet, embrassant une période historique importante et nettement déterminée.

1. *Grand silence.* « C'est un silence d'étonnement, dans l'attente de ce que Dieu allait décider, comme lorsqu'on attend en silence les juges qui vont se résoudre, et enfin prononcer leur jugement; et pour marquer aussi le commencement d'une grande action et la soumission profonde de ceux qu'on doit employer à l'exécution, qui attendent en grand silence l'ordre de Dieu, et se préparent à partir au premier signal. » (*Migne*, 1269). — Pendant que Napoléon était en Orient (19 mai 1798-9 octobre 1799) et que les *quatre* ennemis cernaient la France *aux quatre coins*, ce pays jouissait depuis peu d'un calme relatif : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT, FEU, EAU, FER, CORDE PAR PAIX SE MINERA, AU POINT MOURIR CEUX QUI MACHINERONT, FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e-51e); mais, le 4 septembre 1798, se fit la révolution du 18 fructidor. « Cette révolution eut pour la religion le contre-coup le plus funeste; la persécution recommença presque aussi violente que sous la terreur... Et pour combler toutes les mesures d'iniquité, le Directoire qui faisait déporter les prêtres et emprisonner les fidèles pour cause d'obéissance aux lois de l'Eglise, faisait enlever de Rome le vicaire de Jésus-Christ. » (*Voir* tome II, p. 119, 75e).

2. *Et je vis les sept anges qui sont devant la face de Dieu*, « c'est-à-dire, ces sept esprits principaux, dont nous avons si souvent parlé. » (*Id.*). — Nostradamus, en réunissant l'action et du SAINT-ESPRIT et du premier ANTECHRIST (19e-20e), semble interpréter du Saint-Esprit les sept Anges de ce chapitre qui sont les sept esprits des chapitres I. 4 et IV. 5. Le Fils est venu sur la terre pour faire la volonté de son Père. Les trois personnes distinctes de la Sainte-Trinité exécutent leur œuvre telle qu'elle a été résolue dans l'unité de pensées et de vues d'un Dieu en trois personnes. — *Et on leur donna sept trompettes;* « elles signifient le son éclatant de la justice de Dieu, et le bruit que vont faire ses vengeances partout l'univers. » (*Migne*, 1270).

3-5. *Alors il vint un autre ange, qui se tint devant l'autel ayant un encensoir d'or...* La marche du récit fait voir dans cet ange le grand prêtre de la loi nouvelle (*Aaron brûlera devant l'autel de l'encens d'excellente odeur*, Exode, XXX. 7), Pie VI, qui honora les victimes de la révolution et prononça que la mort de Louis XVI avait assuré à ce prince la palme du martyre. C'est encore Pie VI que l'on voit dans ce même chapitre sous la forme d'*une grande étoile ardente comme un flambeau qui tombe du ciel sur la troisième partie des fleuves et sur le cours des eaux.* Nostradamus, dans sa prophétie sur Pie VI, emploie ces mêmes figures : FLAMBEAU ARDENT A CIEL SOIR SERA VEU, PRÈS DE LA FIN ET PRINCIPE DU RHÔNE... RO-

Digitized by Google

4. Et la fumée des parfums composée des prières des saints s'élevant de la main de l'ange, monta devant Dieu.

5. L'ange prit ensuite l'encensoir et l'emplit du feu de l'autel, et l'ayant jetté sur la terre, il se fit du bruit dans l'air, des tonnerres, des voix et des éclairs, et un grand tremblement de terre.

6. Alors les sept anges qui avoient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner.

7. Le premier ange sonna de la trompette; et il se forma une grêle et un feu mêlé de sang, qui tombèrent sur la terre, et la troisième partie de la terre et des arbres fut brûlée, et le feu consuma toute l'herbe verte.

8. Le second ange sonna de la trompette, et il parut comme une grande montagne tout en feu qui fut jettée dans la mer, et la troisième partie de la mer fut changée en sang.

9. La troisième partie des créatures qui étoient dans la mer, et avoient vie, mourut; et la troisième partie des navires périt.

10. Le troisième ange sonna de la trompette, et une grande étoile ardente comme un flambeau, tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves, et sur les sources des eaux.

11. Cette étoile s'appelloit Absynthe; et la troisième partie des eaux ayant été changée en absynthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues amères.

MAIN PONTIFE GARDE DE T'APPROCHER DE LA CITÉ QUE DEUX FLEUVES ARROUSE, TON SANG VIENDRA AUPRÈS DE LA CRACHER, TOY ET LES TIENS QUAND FLORIRA LA ROSE. CELUY DE SANG REPERSE LE VISAGE DE LA VICTIME PROCHE SACRIFIÉE, TONANT EN LEO, AUGURE PAR PRÉSAGE, MIS ESTRE A MORT LORS POUR LA FIANCÉE (104e-106e, *voir* 109e). La mort de Pie VI, cet ange de vertu et de douceur, fera déborder la colère de Dieu; le nombre fixé des victimes sera rempli; en présence de l'autel sous lequel crient les *âmes de ceux qui ont souffert* (VI. 9), le feu s'échappe de l'encensoir de Pie VI, qui entend cette parole d'Ezéchiel (X. 2) : *Prenez plein votre main des charbons de feu qui sont entre les Chérubins et répandez-les sur la ville;* et Dieu purifie la France par le feu des tribulations. — Le mot *Autel* indique la France (*voir* XI. 1).

5. *Il se fit un grand tremblement de terre.* La révolution de 1789 est un tremblement de terre : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA (122e), et cet évènement est ainsi annoncé dans l'Apocalypse : *Il se fit un grand tremblement de terre* (VI. 12). La révolution de 1814 ébranle le monde : LORSQUE DANS MAY SERONT TERRES TREMBLÉES (133e). Le retour des Bourbons, en 1815, cause un nouveau *grand tremblement de terre* (XI. 13). Ici il s'agit de la révolution du dix-huit brumaire causée par l'*Ange qui montoit du côté de l'Orient*. Nostradamus a dit pour ce grand évènement : QUAND LES COLONNES DE BOIS GRANDE TREMBLÉE, D'AUSTER CONDUICTE COUVERTE DE RUBRICHE, TANT VUYDERA DEHORS GRANDE ASSEMBLÉE, TREMBLER VIENNE ET LE PAÏS D'AUTRICHE (75e).

6. *Alors les sept anges qui avoient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner.* Quatre anges seulement des sept sonneront de leurs trompettes avant qu'un *Aigle vole par le milieu du ciel; en disant à haute voix : Malheur! Malheur! Malheur aux habitans de la terre à cause du son des trompettes dont les trois autres anges doivent sonner.* Tous les maux qui accompagnent le bruit des trompettes des quatre premiers des sept anges se trouvent résumés dans ces mots du verset précédent : *Ayant jeté sur la terre le feu de l'autel, il se fit des bruits dans l'air, des tonnerres, des voix et des éclairs;* le *grand tremblement de terre*, qui termine le tout, a lieu lorsque l'*Aigle* jette son cri à travers le monde. (Toutes ces images se trouvent dans Nostradamus, qui dit : BRUIT D'ARMES AU CIEL (207e), TONANT EN LEO (106e), CLARTÉ FULGURE A LYON APPARENTE, VIII. 6, etc.).

7. *Le premier ange sonna de la trompette; et il se forma une grêle et un feu mêlé de sang...* Le Psalmiste a dit dans le même sens : *Et le Seigneur a tonné du haut du ciel : le Très-Haut a fait entendre sa voix, et il a fait tomber de la grêle et des charbons de feu. Et il a tiré ses flèches contre eux; et il les a dissipés; et a fait briller partout les éclairs; et il les a tout troublés et renversés.* La révolution du 18 fructidor rompit le calme dont la France commençait à jouir, renouvela la persécution religieuse et précipita les évènements vers le dénouement.— *Troisième partie de la terre.* Ce qui est bien digne de remarque, c'est que les quatre fléaux de ce chapitre n'atteignent tous que *la troisième partie de la terre;* pour le faire remarquer, l'Apôtre répète ces mots quatre fois, et dans l'annonce de chaque fléau. C'est qu'alors le *Tiers était devenu tout;* la noblesse et le clergé n'étaient plus rien, et c'est le Tiers coupable que Dieu poursuit seul aujourd'hui. — *Et des arbres.* Les quatre anges qui se tiennent en dehors de la France (VIII. 1), ne frapperont *la terre, la mer et les arbres* de cette contrée qu'en 1814; mais la guerre civile cause déjà ces fléaux. Au son des quatre premières trompettes le pays est ruiné dans toutes ses parties. — Ces mots *la troisième partie de la terre et des arbres fut brûlée* font voir avec quel soin le Prophète s'efforce de faire remarquer le rôle des quatre anges qui, en apparaissant deux fois, déterminent le commencement et la fin de la guerre extérieure. Tout ce qui se trouve entre leurs deux apparitions a eu lieu entre le commencement et la fin de cette guerre. — *Le feu consuma toute l'herbe verte.* On avait jeté en terre une nouvelle semence, et la récolte fut détruite en herbe : les prêtres rappelés de l'exil furent proscrits de nouveau.

8. *Le second Ange... Une grande montagne tout en feu fut jetée dans la mer.* A peine arrivé de l'*Orient*, Napoléon jette enfin dans la mer la *Montagne* toujours *en feu* qui couvrait la France et la dévorait. Les rouges les plus ardents furent déportés au-delà de la mer (*voir* 98e). Pour Nostradamus, la *Montagne*, sous le règne de la Liberté, est le mont Aventin qui se déchire lui-même : ISTRA DE MONT GAULFIER ET AVENTIN, QUI PAR LE TROU ADVERTIRA L'ARMÉE, ENTRE DEUX ROCS SERA PRINS LE BUTIN, DE SEX MANSOL FAILLIR LA RENOMMÉE (162e). Le farouche Amar de la *Montagne* est le MONT AYMAR (60e), etc.

9. *La troisième partie des créatures qui étoient dans la mer et avoient vie, mourut; et la troisième partie des navires périt.* Napoléon, en accourant d'Orient pour VOIR LA GAULE et faire le dix-huit brumaire, compromit le succès de sa conquête. S. Jean rappelle ici le sort d'une entreprise commencée par la *Montagne*, et dont Nostradamus a dit : PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA, SANS ESCHAPPER LE QUART D'UN MILLION (102e) (*voir* pour la peste de la flotte à Aboukir, 70e et 50e).

10. *Le troisième Ange... Une grande étoile ardente comme un flambeau tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves.* On a vu plus haut que Nostradamus emploie les mêmes expressions que S. Jean pour annoncer le sort de Pie VI qui, *flambeau ardent*, tomba à Valence sur le Rhône, et proche de la Saône. Dans le chapitre suivant (IX. 1), une étoile tombe encore du ciel, mais elle n'est point dite *flambeau*, non plus que les étoiles du verset 12 et des chapitres VI. 13, XII. 1, etc.; c'est que les ministres de J.-C., vraie lumière éclairant *tout homme venant dans le monde*, seuls peuvent être dits : CORPS SUBLIMES SANS FIN A L'ŒIL VISIBLE (110e). *Or ceux qui auront été sçavans*, dit Daniel, *brilleront comme les feux du firmament; et ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité* (XII. 3). — *Et sur les sources des eaux.* Les deux premiers vers de douze sur Pie VI, rappellent *les sources des eaux* : FLAMBEAU ARDENT A CIEL SOIR SERA VEU, PRÈS DE LA FIN ET PRINCIPE DU RHÔNE, et ceux-ci encore du même récit : ROMAIN PONTIFE GARDE DE T'APPROCHER DE LA CITÉ (Lyon), QUE DEUX FLEUVES ARROUSE.

11. *Cette étoile s'appeloit Absynthe... Amères.* Noémi étant retournée à Bethléem, « *les femmes disoient : Voilà cette Noémi. Noémi leur dit : Ne m'appelez plus Noémi, c'est-à-dire belle; mais appelez-moi Mara, c'est-à-dire, amère; parce que le Tout-puissant m'a toute remplie d'amertume. Je suis sortie d'ici pleine, et le Seigneur m'y ramène vuide. Pourquoi donc m'appellez-vous Noémi, puisque le Seigneur m'a humiliée, et que le Tout-puissant m'a comblée d'affliction* ». Pie VI régna 24 ans; l'humiliation et les douleurs de ses dernières années égalèrent la gloire et les joies des premières. — *La troisième partie des eaux ayant été changée en absynthe.* Les malheurs de l'Eglise furent pour plusieurs une occasion de scandale, et ne trouvant plus le même goût aux sources d'eau vive où l'on ne pouvait puiser qu'au prix des plus grands sacrifices, ils abandonnèrent la vraie foi : *Un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues amères.* S. Jean renvoie à ce passage de l'Exode (XV. 22) : « *Après donc que Moïse eut fait partir les Israélites de la Mer rouge, ils entrèrent au désert de Sur, et ayant marché trois jours dans la solitude, ils ne trouvoient point d'eau. 23. Ils arrivèrent à Mara, et ils ne pouvoient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étoient amères. C'est pourquoi on lui donna un nom qui lui étoit propre, en l'appellant Mara, c'est-à-dire, amertume. 24. Alors le peuple murmura contre Moïse, en disant : Que boirons-nous? 25. Mais Moïse cria au Seigneur; lequel lui montra un* certain *bois qu'il jetta dans les eaux,* et les *eaux*, d'amères qu'elles étoient, *devinrent douces. Dieu leur donna en ce lieu des préceptes et des ordonnances, et il y éprouva son peuple.* »

Digitized by Google

12. Le quatrième ange sonna de la trompette; et le soleil, la lune et les étoiles ayant été frappés *de ténèbres* dans leur troisième partie, la troisième partie du soleil, de la lune et des étoiles fut obscurcie, et le jour fut privé de la troisième partie de sa lumière, et la nuit de même.

13. Alors je vis et j'entendis la voix d'un aigle qui voloit par le milieu du ciel, et disoit à haute voix : Malheur ! Malheur ! Malheur aux habitans de la terre, à cause du son des trompettes dont les trois autres anges doivent sonner.

---

12. *Le quatrième Ange.. le soleil, la lune et les étoiles ayant été frappés* de ténèbres *dans leur troisième partie...* Ces astres qui éclairent le monde le jour et la nuit sont les lumières de l'Eglise de France dont Nostradamus a dit pour le temps de la persécution de 1792 et du concordat passé entre Pie VII, le successeur de l'*étoile* tombée à Valence, et Napoléon dont l'*Aigle* allait apparaître *par le milieu du ciel* : Corps sublimes sans fin a l'œil visibles, Obnubiler viendra par ces raisons, Corps, front comprins, sens chefs et invisibles, Diminuant les sacrées oraisons, Lou grand eyssame se levera d'abelhos, etc. (109e-112e). L'Eglise perdit de sa splendeur par le Concordat : Avant longtemps le tout sera rangé, Nous espérons un siècle bien senestre, L'état des masques (*du Tiers*) et des seuls (*des Prêtres*) bien changé (94e-99e); Grande persécution... l'an mil sept cens nonante deux..., Après commencera le peuple Romain de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres (*tome* II, p. 150). — *La troisième partie du soleil, de la lune et des étoiles fut obscurcie, et le jour fut privé de la troisième partie de la lumière, et la nuit de même.* Le Concordat réduisit à 9 archevêchés et 41 évêchés le nombre des siéges épiscopaux, qui était de 135 avant la révolution. Le refus de 36 évêques de se démettre de leur siége forma le schisme de la *petite Eglise*, et les fidèles ne surent de quel côté chercher la lumière; les ordres religieux qui demeurèrent supprimés n'apportèrent plus leurs lumières à la direction des âmes, la prédication et l'enseignement.

Résumé des quatre premiers fléaux. — Le premier frappe la France en renouvelant la guerre civile et la persécution religieuse; le second frappe le gouvernement de ce pays; le troisième, le chef de l'Eglise que ce gouvernement retenait prisonnier; le quatrième, l'Eglise de France par le Concordat. — S. Jean rapproche la mort de Pie VI de l'humiliation de son Eglise par le Concordat, comme il a rapproché la mort de Louis XVI de l'humiliation des grands de son royaume par la révolution (VI. 12-13).

13. *Alors je vis...* Il n'y a pas d'interruption dans la vision, le récit le déclare : immédiatement après les fléaux des quatre premiers des sept anges, et avant que les trois derniers sonnent de la trompette, *je vis et j'entendis la voix d'un Aigle..* Cette Aigle, suivie de l'*Apollyon*, précédé d'une *montagne* renversée, d'un roi *Soleil* décapité, rappelle l'Aigle Celtique de Nostradamus (207e), l'Aigle du plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois, l'Aigle des guerres civiles en France : Outre la course du Castulon monarque (Montagne), Victoire incerte trois grands couronneront, Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque (33e). — *Qui voloit par le milieu du monde, et qui disoit à haute voix.* Cet Aigle traverse le monde d'un vol élevé et puissant, et sa voix est si forte, qu'on l'entend encore qu'on a cessé de le voir. — *Malheur ! Malheur ! Malheur aux habitans de la terre, à cause du son des trompettes dont les trois autres anges doivent sonner.* Des maux plus grands que ceux qui précèdent vont affliger le monde. Nostradamus l'a déclaré d'une manière aussi formelle que l'Apôtre, quand il a dit pour l'arrivée de Napoléon au pouvoir : Après grand trouble humain plus grand s'appreste, Le grand moteur les siècles renouvelle (en 1800), Pluye, sang, laict, famine, feu et peste (194e-197e); De sang et faim plus grand calamité, Sept fois s'appreste a la marine plage (193e); Avant longtemps le tout sera rangé, Nous espérons un siècle bien senestre (96e), Nouveau Roy grand esclandre (15e, 117e, etc.).

L'HISTOIRE D'APRÈS L'APOCALYPSE.

Après la première persécution religieuse de 1792-1794, un temps de calme précèdera les vengeances de Dieu. Pie VI, pour avoir honoré publiquement la mémoire des victimes de la révolution, attirera sur lui la colère du Directoire (1796). Pour compléter le nombre des martyrs et punir leurs meurtriers, la révolution de Fructidor éclatera (4 septembre 1797); le Tiers seul au pouvoir, seul en France, sera seul en cause; l'espérance de la religion sera détruite. Enfin, au dix-huit brumaire (9-10 novembre 1799), la Montagne, souillée de sang, sera renversée et ses membres les plus ardents seront déportés au-delà des mers. Le retour de Napoléon causera la ruine de

CHAPITRE IX.

1. Le cinquième ange sonna de la trompette, et je vis une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme, et il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise; et le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée de ce puits.

3. Ensuite il sortit de la fumée du puits des sauterelles qui se répandirent sur la terre, et la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée.

4. Et il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit vert, ni à tous les arbres; mais seulement aux hommes qui n'auront pas la marque de Dieu sur le front.

---

l'expédition d'Egypte, entreprise par la Montagne, qui y aura perdu la plus grande partie de sa flotte. Pie VI, l'étoile de la Catholicité, tombera à Valence sur le Rhône, deux mois auparavant, et la foi de plusieurs périra à la vue des douleurs amères des derniers jours d'un pontificat longtemps honoré. Un concordat (15 juillet 1801) rétablira, en France, la religion qui n'aura plus la même splendeur qu'auparavant, et 36 évêques causeront le schisme de la *petite Eglise*. Alors, l'Aigle de l'Apollyon s'élevera au plus haut du ciel, et, traversant le monde, annonça l'arrivée imminente de maux plus grands que ceux du moment. — Ce chapitre encore forme un tout complet, embrassant une période historique, importante et nettement déterminée.

---

1. *Le cinquième Ange... Une étoile tomba du ciel.* Cette étoile n'est pas ardente, elle n'est pas un *flambeau* comme celle du chapitre précédent qui représente Pie VI; elle tombe comme sont tombées les étoiles du chapitre VI. 13, lorsque le *Soleil* (Louis XVI) *devint noir comme un sac de poil, et que la Lune devint comme du sang.* Cette étoile, comme ces dernières, est un grand de la terre, un membre encore de la famille royale, c'est le duc d'Enghien. — *Et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.* Ces mots étaient nécessaires pour faire reconnaître dans l'*étoile* le duc d'Enghien. C'est lui qui a ouvert la longue liste des victimes de l'ambition de l'*Aigle* ou de l'*Ange de l'abîme*, nommé plus bas l'*Apollyon*. Nostradamus, comme S. Jean et comme tous les historiens, dit que Napoléon s'est fait du corps du duc d'Enghien un marche-pied pour s'élever au trône : Celuy qu'estoit bien avant dans le règne, Avant chef rouge proche a hiérarchie, Aspre et cruel et se paisant tant craindre, Succédera a sacrée monarchie (44e); Un empereur naistra près d'Italie, Qui a l'empire sera vendu bien cher, Diront avec quels gens il se ralie, Qu'on trouvera moins Prince que boucher (115e-126e). — Le 20 mars 1804, le duc d'Enghien *tombe* fusillé dans les fossés de Vincennes; le 18 mai 1804, le Sénat défère au premier Consul le titre d'Empereur (*Voir* t. II. p. 89).

2. *Elle ouvrit le puits de l'abîme.* — De ce *puits* sortiront les *sauterelles* et leur ange, *l'Ange de l'abîme, Apollyon*, qui, en 1815, *montera de l'abîme* (XI. 7). Pour rendre dans l'avenir la paix au monde, le dragon sera *jeté dans l'abîme* (chap. XX. 3). — Ces images se voient dans Nostradamus. Napoléon naît Du plus profond de l'Occident d'Europe (140e), et meurt attaché au plus profond baratre (30e); son fils, au puys brisez est plongé vif mort dedans le puys (204e). — *Et il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise.* Tous les esprits sont en *feu*, ne respirant que la guerre et la *fumée* de la poudre (S. Jean parle des armes à feu pour ces guerres, *voir* le verset 18). — *Et le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée de ce puits.* Même image que Nostradamus exprime ainsi : Bruits d'armes au ciel (207e); Planure, Ausonne fertile spacieuse, Produira tant et tant de sauterelles, Clarté solaire deviendra nubileuse, Ronger le tout, grand peste venir d'elles (176e).

3. *Ensuite il sortit de la fumée du puits des sauterelles.* Nostradamus a deux fois le mot sauterelles, et une fois le mot locuste (*locustæ*, sauterelles), et toujours pour les armées de Napoléon ou de l'*Apollyon*. D'abord, les bruits de guerre se répandent : *fumée d'une grande fournaise, ensuite* apparaissent les *sauterelles* (*voir* pour le mot sauterelles, 176e, 175e, 209e), *qui se répandirent sur la terre et la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée*, c'est-à-dire que *leur queue étoit semblable à celle de scorpions* (voir plus bas, 10).

4. *Et il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe de la terre;* à la moisson du père de famille. — *Ni à tout ce qui étoit vert, ni à tous les arbres;* à la religion détruite une fois en herbe,

Digitized by Google

5. Et on leur donna le pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois; et le mal qu'elles font est semblable à celui que fait le scorpion quand il a piqué l'homme.

6. En ce tems-là les hommes chercheront la mort, et ils ne la pourront trouver; ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux.

7. Or, ces espèces de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat. Elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissoient d'or. Leur visage étoit comme des visages d'hommes.

8. Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes, et leurs dents étoient comme des dents de lion.

9. Elles avoient des cuirasses comme de fer, et le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui courent au combat.

10. Leur queue étoit semblable à celle des scorpions, y ayant un aiguillon, elles avoient pouvoir de nuire aux hommes cinq mois durant.

11. Elles avoient pour roi l'ange de l'abîme appellé en hébreu Abaddon, et en grec Apollyon, c'est-à-dire l'Exterminateur.

12. Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.

13. Le sixième ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or, qui est devant Dieu;

14. et elle dit au sixième ange qui avoit la trompette: Déliez les quatre anges qui sont liés sur le fleuve de l'Euphrate.

15. Aussitôt on délia ces quatre anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, où ils devoient tuer la troisième partie des hommes.

à la vigne, à l'olivier, à tout arbre qui porte de bons fruits comme cela venait d'avoir lieu : *La troisième partie des arbres fut brûlée, et le feu consuma toute l'herbe verte* (VIII. 7). Ces figures souvent employées dans l'Ecriture ont bien ici ce sens, car il est dit aussitôt par opposition : *Mais seulement aux hommes qui n'auront pas la marque de Dieu sur le front.* La persécution religieuse a cessé, car il est *rempli le nombre des serviteurs de Dieu*, VI. 11, *marqués au front*, VII. 3, et Napoléon lui-même l'a dit: l'ère des martyrs est passée. Il n'y aura plus que des guerres extérieures, mais elles seront donc terribles, car S. Jean et Nostradamus ont déclaré que dans ce temps de malheurs les derniers maux seront pires que les premiers : *Malheur ! Malheur ! Malheur...* etc. VIII. 13; APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN PLUS GRAND S'APPRESTE (196e).

5. *Et on leur donna le pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter.* Napoléon eut le pouvoir de frapper sans cesse durant tout son règne les nations, mais non de les anéantir. Après les longues et désastreuses guerres de l'empire, la France, comme le marque le chapitre XI. 1, 2, rentra dans ses frontières, et les conquêtes furent abandonnées. C'est ce que Nostradamus exprime ainsi dans son récit sur le *Soldat-Empereur* : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR TERRE ET MER AUX ANGLOIS ET PARIS, MERVEILLEUX FAICTS PAR CELLE GRAND MESNIE, VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e), etc... — *Durant cinq mois.* La vie des *sauterelles* n'est que de peu de mois, et les nuées de sauterelles produisent leurs ravages en peu d'heures. Les *cinq mois* du Prophète annoncent donc pour ces guerres une durée inusitée. Les semaines de Daniel sont des années, et S. Jean dit trois jours et demi pour trois ans et demi (XI. 9); ces cinq mois qui représentent 150 jours sont pour 15 années de guerre, de 1800-1815. — *Et le mal qu'elles font est semblable à celui que fait le scorpion, quand il a piqué l'homme.* Ce qu'il y a de fatal dans l'atteinte du scorpion n'est pas la douleur que cause sa piqûre, mais la décomposition du sang qui en est la suite. On reçoit un venin subtil, qui infecte toute la masse du sang avec une promptitude surprenante. En introduisant chez tous les peuples l'esprit révolutionnaire, les armées françaises ont laissé partout des éléments de décomposition morale, politique et religieuse.

6. *En ce tems-là les hommes chercheront la mort, et ils ne la pourront trouver.* Toutes les nations, pour repousser le joug, voudront *vaincre ou mourir;* elles seront vaincues et ne mourront pas. Au moment fixé par Dieu, elles prendront enfin leur revanche sur les *sauterelles*, ainsi qu'il est dit plus bas : *ces quatre anges étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, où ils devoient tuer la troisième partie des hommes.* Jamais triomphateur n'a eu autant d'espoir d'arriver à la monarchie universelle; à aucune époque les peuples par les coalitions n'ont donné sujet plus grand d'appliquer le droit de conquête, et cependant à la fin, tout le bruit s'apaise, chaque peuple rentre chez soi, et Napoléon seul est proscrit. — *Ils souhaiteront de mourir et la mort s'enfuira d'eux.* Nostradamus a parlé de toutes les guerres de l'Empire (*Voir* 95e, 143e, 158e, etc.), et il a rappelé que Napoléon à Waterloo a voulu mourir : SAUF COUP DE FEU (174e), BLESSÉ SANS COUP (133e).

7-10. *Or, ces espèces de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat.* Il faut étudier cette description des *sauterelles à visage d'homme*, de ces soldats de l'*Apollyon*, Napoléon, toujours à cheval d'après Nostradamus : SUR CHEVAL RUDE VOLTIGEANT TRAINERA (137e) le Français VIF à la guerre (182e) jusqu'au jour où la FIÈRE GENT sera RENDUE (203e). S. Jean ne voit également que des *sauterelles*, c'est-à-dire une cavalerie agile dans ces armées qui passent comme le vent, et il décrit le dragon, celui des cavaliers qui porte les plus rudes coups. Le voilà avec son casque d'or où pend une longue crinière, il court dévorer à belles dents son ennemi; sa cuirasse, ses armes de fer, ses pistolets, son long sabre dont le fourreau se dresse derrière lui, tous ses harnais qui s'entrechoquent épouvantent quand il vole au combat.

11. *Elles avoient pour roi l'ange de l'abîme appelé en hébreu Abaddon, et en grec Apollyon, c'est-à-dire l'Exterminateur. Les sauterelles* sorties du *puits de l'abîme* ont *pour roi l'ange de l'abîme* et son nom est en hébreu Abaddon. « *Abad* signifie perdre, Abaddon le perdant ou le destructeur, *perditor* » (*Migne*, 1287); en grec, *Apollyon*, d'*Apoleô*, dont le participe est *Apoleôn*, perdre, détruire (*Lexique*). On verra plus loin (chap. XIII. 18), que S. Jean a connu le nom *Napoléon*. Nostradamus aussi appelle l'OLESTANT (149e) pour *Oleôn*, d'*Apoleôn*, celui dont il a connu le nom NAPAVLAION. On voit clairement ici que l'Apôtre désigne un homme par le mot *Ange*. Nostradamus nomme le VIEUX CARDINAL Richelieu chargé du gouvernement de la France le VIEUX ANGE (t. II. p. 42).

12. *Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.* Les sauterelles sous la conduite de l'Exterminateur ont tourmenté les nations et leur ont inoculé le venin révolutionnaire; voilà le premier *malheur* annoncé par l'*Aigle* qui, dès son apparition, cria par trois fois : *Malheur !* (VIII. 13).

13. *Le sixième ange... J'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or, qui est devant Dieu.* De tous les coins de la France on n'entendait plus qu'un cri à la fin des guerres de l'Empire : SI GRAND FUREUR ET RAGE FERA DIRE QU'A FEU ET SANG TOUT SEXE TRANCHERA (143e); DE TERRE ON CRIE AYDE SECOURS CELIQUES (38e)—Toute la terre est devant Dieu; mais en particulier la France, qui est ici l'*autel d'or* au même titre que son trône est le TRÔNE DORÉ d'après Nostradamus (164e). (*Aureus*, tout ce qui excelle dans son genre, *Wailly*). Ces mots : *Aux quatre coins* sont pour rappeler que les quatre anges du verset suivant sont les mêmes qui, dès le début de ces guerres extérieures, se sont tenus *aux quatre coins de la terre.* Aujourd'hui, alors que le peuple français crie vers Dieu, ils ne doutent plus du succès, Talleyrand FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE (151e) et les Alliés arriveront bientôt jusque dans Paris.

14. *Et elle dit au sixième ange qui avoit la trompette : Déliez les quatre anges qui sont liés sur le fleuve de l'Euphrate.* Le 1er mars 1814 (*voir* t. II. p. 112), par un traité conclu à Chaumont, les quatre puissances (l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie) en guerre contre la France dès la première coalition continentale (1793-1797, *Napoléon et son époque*) reçoivent enfin du Dieu des armées la force de rompre le joug de la *Babylone* de l'Apocalypse, Paris la NEUFVE BABYLONE de Nostradamus (25e) : CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE.

15. *Aussitôt on délia ces quatre anges qui étoient prêts.* Ils étaient prêts dès 1799; mais Napoléon *qui montoit du côté de l'Orient* leur avait crié d'attendre (chap. VII. 1.-3); ayant toujours l'arme au bras *ils étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année.* Dieu a son heure : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE (145e), et Napoléon tombe, comme il le dit, dans des « fautes grossières en diplomatie et en guerre » (t. II. p. 185); les Alliés triomphent : LE SOL ET L'AIGLE AU VICTEUR PAROISTRONT... VINDICTE PAIX PAR MORT SI ACHÈVE A L'HEURE (152e). « Je voyais clairement arriver l'*heure* décisive. L'étoile pâlissait; je sentais les rênes m'échapper et je n'y pouvais rien. » (t. II. p. 191). — *Où ils devoient tuer la troisième partie des hommes.* Les sauterelles avaient le pouvoir de tourmenter les hommes, mais non de les tuer; les quatre anges, au contraire, tueront les hommes. En effet, comme nous l'avons dit plus haut (♆ 5), à la fin de ces guerres, les princes dépossédés par Napoléon reprirent leur gouvernement, et l'Empereur, au contraire, perdit le sien. Il fut A MORT TUÉ (160e), TUÉ PAR UN BEAU-

Digitized by Google

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions : car j'en ouïs dire le nombre.

17. Je vis aussi les chevaux dans la vision; et ceux qui étoient montés dessus avoient des cuirasses *comme* de feu, d'hyacinthe et de soufre; et les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions, et il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée et du soufre.

18. Et par ces trois plaies, c'est-à-dire par le feu, par la fumée et par le soufre, qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leur queue : parce que leurs queues sont semblables à celles des serpens, et qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

20. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierres et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.

21. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries.

COUP PLUS DÉBONNAIRE (95e). Il reviendra pour cent jours comme le marque l'Apocalypse (XI. 7-8); alors il FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, et par cette chute définitive : PAR MORT GRAND PEUPLE *sera* RECRÉE (195e). — Ces mots : *la troisième partie*, répétés quatre fois au chap. VIII pour les maux qui ont frappé la France, alors que des trois ordres de l'Etat il ne restait plus que le Tiers, sont répétés ici pour signaler que cet état de choses durait encore. Nostradamus résume toutes les guerres de l'Empire dans un quatrain où on lit : MORTS ET CAPTIFS LE TIERS D'UN MILLION (54e).

16. *Et le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions.* Ainsi, ces quatre anges sont bien quatre puissances armées. Ici encore il n'est question que de cavalerie pour indiquer la rapidité des évènements : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT (165e), TARD ET TOST VIEND LE SECOURS ATTENDU (195e). Ces *deux cens millions* sont pour les armées innombrables des Alliés qui ont fait dire à Nostradamus : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOZELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). — *Car j'en ouïs le nombre.* « Ce serait une erreur grossière de s'imaginer ici des nombres précis. » (*Migne*, 1290). Cette voix que l'Apôtre entend est celle qui a dit à Abraham : « Je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer » (*Gen.* XXII. 17). Le style oriental comporte une exagération qui n'obscurcit en rien le sens des saints livres.

17-19. *Je vis aussi les chevaux*, etc... Ces cavaliers, qui seront vainqueurs des *sauterelles*, paraissent mieux armés. Leurs cuirasses sont d'hyacinthe (c'est la couleur violette et celle du fer poli. *Migne*, 1290) ou de fer comme celles des *sauterelles*, mais on ne les voit qu'à travers le feu et la fumée de la poudre qui les protègent. Les *sauterelles* ont des dents de lions, les *chevaux* ont des têtes de lions et les décharges continuelles des cavaliers feraient croire que ces *chevaux* vomissent le feu et la fumée de la poudre... Une personne qui ne connaît pas la composition de la poudre (salpêtre, charbon et soufre. *Dict. des Orig.*), ne peut parler que du feu et de la fumée qu'elle voit et du soufre qu'elle sent. La queue des *sauterelles* est semblable à celle des *scorpions*, celle des *chevaux* est semblable à celle des serpents, et elle se termine par une *tête*, ce qui la rend en quelque sorte intelligente pour la défense. Les Alliés, en 1814, dans le temps que Napoléon FOUDRE EN BOURGOGNE faisait CAS PORTENTEUX, QUE PAR ENGIN HOMME NE POURROIT FAIRE, épuisaient l'armée française en l'attaquant et en battant en retraite : SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRAND' TROUPE (157e).

20. *Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies ne se repentirent point des œuvres de leurs mains.* Ceux qui restèrent aux affaires en 1814 ne condamnèrent point les principes révolutionnaires introduits par eux dans diverses constitutions : LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE (178e) à Louis XVIII, mais en maintenant le principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple. — *Pour cesser d'adorer les démons.* L'*enfer* est venu sur la terre en 1789 (chap. VI. 8). En 1814, on maintint la liberté des cultes : *et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierres et de bois qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.*

21. *Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres.* Les régicides et les membres des tribunaux révolutionnaires marchèrent tête levée. — *Ni de leurs impudicités.* Ce n'est qu'en 1816, le 8 mai, qu'une loi abolit le divorce (*Montg.*, VIII. 343). — *Ni de leurs voleries.* On ne restitua pas au clergé et à la noblesse les biens dont on les avait injustement dépouillés. — Nostradamus l'a dit : En 1814, en octroyant la Charte, LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e). C'est ce que l'Apôtre développe dans le chapitre suivant.

CHAPITRE X.

1. Alors je vis un autre ange fort et puissant qui descendoit du ciel, revêtu d'une nuée, et ayant un arc-en-ciel sur la tête. Son visage étoit comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu.

L'HISTOIRE D'APRÈS L'APOCALYPSE

Le duc d'Enghien tombera dans les fossés de Vincennes, et cette mort, en ralliant à la cause de Napoléon tous les révolutionnaires, lui ouvrira l'accès au trône, où il montera deux mois après. On ne respirera que la guerre; les armées courront de toutes parts; elles ne s'attaqueront pas à la religion, étant au contraire les instruments de la colère de Dieu contre les violateurs de sa loi. La violence de ces guerres fera douter de leur durée, et elles dureront cependant quinze ans. Les peuples voudront vaincre ou mourir; et toujours vaincus, ils conserveront toujours leur nationalité. Les dragons au casque étincelant, à la longue crinière, dévoreront leurs ennemis; ils auront une cuirasse de fer et leur équipement fera grand bruit dans la marche, et leur sabre volera derrière eux. Leur roi, qui les conduira au combat, sorti comme eux du gouffre révolutionnaire, sera Napoléon ou l'Exterminateur. Lorsque le temps donné à ses armées pour ravager le monde sera passé, une voix criera vers Dieu des quatre coins de la France, et les quatre puissances alliées qui depuis l'ouverture de la révolution n'auront pu secouer entièrement le joug de la Babylone moderne, seront prêtes pour le moment fixé par Dieu où elles devront ruiner le pouvoir révolutionnaire du Tiers. Les Alliés viendront en grand nombre, mieux armés que les Français; ils mettront hors de combat tous leurs ennemis par la décharge de leurs armes à feu dans l'attaque et la retraite. Ceux qui resteront aux affaires après la chute de Napoléon, ne condamneront pas les constitutions révolutionnaires, œuvres de leurs mains; ils maintiendront le principe de la souveraineté du peuple en face de Louis XVIII, et proclameront de nouveau la liberté des cultes. Les régicides et les membres des tribunaux révolutionnaires iront tête levée. La loi du divorce sera maintenue, et on ne restituera pas leurs biens à la noblesse ni au clergé. — Ce chapitre encore forme un tout complet, embrassant une période historique, importante et nettement définie.

---

1. *Alors je vis un autre Ange fort et puissant qui descendoit du ciel.* Aussitôt après que l'Apollyon, l'ange *sorti du puits de l'abîme*, fut renversé par les quatre anges liés jusque-là sur le fleuve de l'Euphrate, on vit apparaître l'*ange qui descendoit du ciel.* Nostradamus dit de Louis XVIII, succédant à Napoléon : PAR MORT TROP TARD GRAND PEUPLE RECRÉÉ, TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e). Dieu prend parti pour le droit, qui devient ainsi *fort et puissant* : LE ROY FORT ET PUISSANT A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINCT APRÈS CONQUESTES (IV. 86); il SOUSTIENT ARCS ET COUVERT DU SAINT NOUVEAU VENU (X. 30). — *Revêtu d'une nuée.* La majesté royale qui l'environne avait été longtemps voilée. Louis XVIII, le descendant des rois, revient après 23 ans d'exil. — *Et ayant un arc-en-ciel sur la tête.* S. Jean a vu dans le ciel, au début de sa prophétie (IV. 3), le trône de Dieu; *il y avoit autour un arc-en-ciel.* « Arc de propitiation, arc d'alliance. » (*Migne*), Les Alliés reconnurent ce roi que les Français rappelaient tous d'*une voix* (IX. 13) et qui devint un gage d'alliance entre les peuples : LE ROY D'EUROPE (*voir* t. II. p. 227 et 205). — *Son visage étoit comme le soleil.* « Ce qui marque une vengeance éclatante. » (*Migne*, 1293). Et il est dit d'un des successeurs de Louis XVIII : OCCUPER REGNE SOUS OMBRE DE VENGEANCE (X. 26-27); il succéda à son frère Louis XVI, dont il est dit : *Le soleil devint noir comme un sac de poil*, VI. 12, et qui fut le SOLEIL des TROIS FRÈRES DE FRANCE (33e, 32e). Le roi est le soleil du monde; Nostradamus appelle Henry II LE SOUVERAIN ŒIL ET PREMIER MONARQUE DE L'UNIVERS, et les grenouilles qui demandent un roi « auraient par leurs cris soulevé grands et petits contre l'œil de la nature, le Soleil. » — *Et ses pieds comme des colonnes de feu.* « Les pieds portent les prédicateurs dans le monde entier, et ils sont fermes, ne vacillant pas dans la foi. » (*Migne*, 1293). Louis XVIII a parcouru l'Europe, ne désespérant jamais de sa cause; il protesta contre le titre d'Empereur que prit Napoléon : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND' HIÉRARCHIE (134e), APRÈS VIENDRA DES EXTRÊMES CONTRÉES PRINCE SUR LE TRÔNE DORÉ (164e). S. Jean a tracé dans ce style figuré le portrait physique de Louis XVIII au visage ouvert et vermeil, et, dit Al. Dumas, « aux jambes d'hippopotame. » (*Vie de L.-Philippe*, I. 162). Louis XVIII était affligé de la goutte.

Digitized by Google

2. Il avoit à la main un petit livre ouvert, et il mit son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre.

3. Et il cria d'une voix forte comme un lion qui rugit. Et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.

4. Et les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix, je m'en allois écrire : mais j'entendis une voix du ciel qui me dit : Scellez les paroles des sept tonnerres, et ne les écrivez point.

5. Alors l'ange que j'avois vu qui se tenoit debout sur la mer et sur la terre; leva la main au ciel,

6. et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et tout ce qui est dans le ciel, la terre et tout ce qui est dans la terre, la mer et tout ce qui est dans la mer, qu'il n'y auroit plus de tems;

7. Mais qu'au jour où le septième ange feroit entendre sa voix et sonneroit de la trompette, le mystère de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophètes ses serviteurs.

8. Et cette voix que j'avois ouïe dans le ciel s'adressa encore à moi, et me dit : Allez prendre le petit livre qui est ouvert, dans la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre.

9. Je m'en allai donc trouver l'ange, et je lui dis : Donnez-moi le livre. Et il me dit : Prenez ce livre, et le dévorez : il vous causera de l'amertume dans le ventre : mais dans votre bouche il sera doux comme du miel.

10. Je pris donc le livre de la main de l'ange, et le dévorai, et il étoit dans ma bouche doux comme du miel; mais après que je l'eus avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre.

11. Alors l'ange me dit : Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les hommes de diverses langues, et devant plusieurs rois.

---

2. *Il avoit à la main un petit livre ouvert.* Louis XVIII se présenta la Charte à la main. Cette Constitution nouvelle était renfermée en quelques pages : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e). — *Et il mit son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre.* Louis XVIII passa d'Angleterre en France : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS, TARD ARRIVÉ PLUSTÔT QU'IL CUIDERA (22e), et avec son frère, LES DEUX GRANDS DÉBONNAIRES PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTESPARTS (36e).

« Les habitants de Calais décidèrent que, pour consacrer le souvenir de la journée du 24 avril, une plaque de bronze, où l'on tracerait l'empreinte du pied du Roi, serait placée au lieu même où Louis XVIII avait touché le sol. » (*Vie de Marie Thérèse de France*, Al. Nettement, p. 284).

3. *Et il cria d'une voix forte.* Ses proclamations lui gagnent tous les esprits : MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (189e). — *Comme un lion qui rugit.* Louis XVIII est le lion des trois frères ayant LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e) ; et pour le fait du retour de l'île d'Elbe, il est LE GRAND LYON (166e). — *Et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.* Aussitôt que les *quatre anges* eurent renversé l'Apollyon, on ouvrit les préliminaires du congrès de Vienne, où huit puissances, la France comprise, réglèrent le sort de l'Europe, s'engageant à faire respecter par les armes leurs décisions. — « 3 novembre 1814. L'ouverture du congrès de Vienne a lieu en exécution de l'art. 32 du traité de Paris, du 30 mai. » (*Montg.*, VIII. 79). L'année suivante, les sept puissances étrangères combattront Napoléon étant SEPT A PICQUE (191e), ou sous les armes, elles éteindront son canon au village de *sept born*, à toucher Waterloo : SEPT FUM. (sept canons allumés) EXTAINT AU CANON DES BORNEAUX (176e) ; alors SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES, FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e).

4. *Et les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix, je m'en allais écrire.* Il avait été dit à S. Jean (*chap.* I. 11) : *Ecrivez dans un livre ce que vous voyez.* — *Mais j'entendis une voix du ciel qui me dit...* Cette voix était celle du *Fils de l'homme* ou du Verbe de Dieu (*chap.* I. 13). — *Scellez les paroles des sept tonnerres et ne les écrivez point.* Les puissances imposèrent, dans le silence du cabinet, leur volonté à Louis XVIII. On n'a point su leurs paroles (*voir* LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN, 23e). Ceci montre qu'une prophétie ne parle que des faits dont le public a connaissance. « Alexandre, qui avait visité Louis XVIII à Compiègne, insista fortement pour que le roi fît précéder son entrée dans la capitale d'une proclamation promettant aux Français une Constitution libérale : « Si cette proclamation et cette promesse n'étaient pas faites, on n'entrerait pas à Paris. » Alexandre corrigea deux ou trois passages, et répondit : « Maintenant vous pouvez entrer. » (*Montg.*, VIII. 15).

5. *Alors l'Ange que j'avois vu qui se tenoit debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel.* Louis XVIII, revenant d'Angleterre, avait un pied sur la mer et l'autre sur la terre, et on l'oblige à prendre le ciel à témoin qu'il tiendra ses promesses.

6. *Et jura qu'il n'y auroit plus de tems.* Il jura qu'il ne reviendrait pas sur le passé, même pour punir les régicides, et que la Constitution renfermée dans le *petit livre ouvert* ne tiendrait aucun compte des droits établis par l'ancienne Constitution du royaume. Il est dit d'un des successeurs de Louis XVIII : DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE NE TIENDRA (III. 94).

7. *Mais qu'au jour où le septième ange feroit entendre sa voix.* Au verset 15 du chapitre suivant il est dit : *Alors le septième ange sonna de la trompette, et on entendit de grandes voix dans le ciel qui disoient : Le règne de ce monde a passé à notre Seigneur et à son CHRIST.* La suite du récit, comme l'ordre chronologique des évènements, font voir dans ce qu'annonce le septième ange la seconde restauration des Bourbons en 1815, avec un pouvoir moins lié par la révolution (*voir* chap. XII. 10). — *Le mystère de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.* Les secrets de Dieu sont impénétrables, et sa conduite dans les affaires du monde ne nous est révélée de loin en loin que par les prophéties. Louis XVIII avait trop de sens pour ne pas comprendre que la Charte préparait sa propre ruine. On connaît les difficultés qu'il fit de l'octroyer : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e) ; il fallut que *sept tonnerres fissent entendre leurs voix* (℣. 3). Louis XVIII, lui-même ou l'ange qui tient le petit livre, ne déclare-t-il pas à S. Jean (℣. 9) que ce livre *doux comme du miel dans la bouche causera de l'amertume dans le ventre.* Il jure donc qu'*il n'y aura plus de tems*, mais il déclare que tout se prépare pour l'accomplissement des prophéties, et que bientôt on verra sa chute et son second retour. Les prophètes dont il est parlé ici, sont Louis XVIII et son frère, le comte d'Artois, si opposé à la Charte; ils sont les *deux témoins de Dieu qui prophétiseront couverts d'un sac* (chap. XI. 3); c'est une prophétie en action dont on trouve plusieurs exemples dans les Saintes-Ecritures : « Le Seigneur dit à Jérémie : Faites-vous des liens et des chaînes et mettez-les à votre cou » (chap. XXVII. 2); Charles X se lia par la Charte, et ensuite par un ministère hostile à cette Charte : SERRÉ DE CHAINES, APRÈS D'UN RUDE CABLE (215e). S. Jean, dans son Evangile (II. 51), observe que Caïphe prophétisa en disant au sujet de Jésus-Christ qu'il était avantageux qu'un homme mourut pour le peuple; Louis XVIII prophétisa en déclarant *que le mystère de Dieu s'accompliroit*, et les évènements des Cent-Jours, les plus extraordinaires de l'histoire, ont manifesté de la manière la plus évidente l'action de Dieu dans le monde. L'Apôtre S. Jean, et après lui le GRAND PROPHÈTE, ont réservé à ces évènements une place considérable dans leurs prophéties.

8-10. *Et cette voix que j'avais ouïe* (*voir* ch. I. 10)... Le peuple français éleva bien haut la Charte : LA NATURELLE A SI HAULT HAULT NON BAS, et les Bourbons, heureux de la joie de leur peuple, semblaient trouver de leur goût cette Constitution qui leur ralliait tous les cœurs. Bientôt, des conspirations se formèrent au nom de la Charte : LES FRÈRES A CHARTRES ORL. TRAHIRA (204e), CHARTRE TE FERA BIEN DU PYRE (139e).

11. *Alors l'ange me dit : Il faut que vous prophétisiez encore.* Louis XVIII qui vient de déclarer que *le mystère de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs*, dit à S. Jean que le moment est venu de faire cette prophétie sur les Cent-Jours. — *Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les hommes de diverses langues, et devant plusieurs rois.* Vous prophétisez dans ce moment devant les *quatre anges* qui ont renversé l'*Apollyon*, devant les *sept* puissances qui feront partie du Congrès de Vienne et qui sont dans mon royaume où je rentre ayant encore *un pied sur la mer et l'autre sur la terre* (℣. 8); bientôt ces étrangers reviendront en plus grand nombre, annoncez donc les évènements qui se préparent : LES CINQ ESTRANGES ENTREZ DEDANS LE TEMPLE (212e), FERA SUÈVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (126e), PAR LES SUÈVES ET LEURS CIRCONVOISINS (209e) ; SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES, FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e). PAR LANGUES ESTRANGES SERA TENDUES TENTES (216e); ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGÈS NATIONS (176e), etc., etc.

L'HISTOIRE D'APRÈS L'APOCALYPSE.

Après la chute de Napoléon et l'établissement d'un gouvernement provisoire qui maintiendra les principes révolutionnaires (X. 21), un roi fort des droits qu'il tient de Dieu et d'une longue succession d'aïeux apparaîtra comme un secours envoyé du ciel; il sera demeuré longtemps caché; toute une génération ne l'aura pas connu; il s'of-

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

1. On me donna ensuite une canne semblable à une toise, et il me fut dit : Levez-vous, et mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent.

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils, et ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois :

3. mais j'ordonnerai à mes deux témoins, et couverts d'un sac ils prophétiseront durant mille deux cens soixante jours.

4. Ce sont deux oliviers et deux chandeliers posés devant le Seigneur de la terre.

---

gage d'alliance entre le peuple français et les étrangers. Son visage qui resplendira de la majesté royale sera vermeil ; ses pieds, qui auront porté de tous côtés ses protestations en faveur du droit, sembleront deux colonnes que la goutte tourmente. Il aura à la main la Charte; son pied droit sera encore sur la mer et l'autre sur la terre, qu'il lancera déjà des proclamations qui retentiront partout. Les sept puissances qui feront plus tard le Congrès de Vienne lui imposeront leur volonté avec la force que donne la victoire ; mais on ne saura pas quelles conditions lui auront été dictées. Louis XVIII fera serment « *que nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes,* » qu'on ne rétablira pas la constitution du temps passé, mais il fera entendre que ce n'est point fermer l'ère des révolutions, et qu'à un moment donné les secrets desseins de Dieu seront manifestés. La Charte, d'abord du goût de tout le monde, engendrera à la fin de nouveaux malheurs, et les nations, les hommes de diverses langues, les rois de plusieurs royaumes qui auront été témoins de la rentrée de Louis XVIII, seront appelés à voir bientôt sa chute et son retour. — Ce chapitre encore forme un tout complet, embrassant une période historique importante et nettement définie.

---

1. *On me donna ensuite une canne..., mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent.* Au chap. XXI. 15, un ange mesure devant S. Jean avec *une canne d'or la ville, les portes et la muraille de la sainte Jérusalem*, et il fait connaître la mesure de la ville et des murailles, et le nombre des portes, et S. Jean ajoute : « *Je ne vis point le temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple,* ℣. 22. » Ici on mesure *le temple, l'autel et ceux qui y adorent*, et on ne fait connaître aucun nombre. Le mot *autel* a été entendu forcément, à cause du contexte, de la terre qui a bu le sang du peuple de Dieu (VI. 9; VIII. 3 et 5, *voir* XIV. 18). Le mot *temple*, qui ne peut être pris pour le ciel, puisque l'Apôtre dit expressément qu'il n'y a pas de *temple* dans la sainte Jérusalem, se trouve au chap. XV. 5 : *Le temple du tabernacle du témoignage* s'ouvrit dans le ciel. Ce mot, employé souvent par Nostradamus pour la France, désigne ici la terre du peuple de Dieu du Nouveau-testament. On voit, deux versets plus bas, que Louis XVIII et son frère sont les *deux témoins de Dieu* (*temple du tabernacle du témoignage*). La France est le TEMPLE DU SOLEIL (VIII. 53), LE GRAND TEMPLE CELIQUE (VI. 22), LE TEMPLE HAULT DE BLOYS (IX. 21); et Nostradamus qui a copié l'Apocalypse dans 16 vers sur les évènements de 1814-1815, a dit : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA, LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ (37e), et encore : MIS TRÉSORS TEMPLE CITADINS HESPÉRIQUES, DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU, LE TEMPLE OUVRIR... (181e), SON TEMPLE OUVERT (180e). — En 1814, les Alliés mesurèrent la France et comptèrent ses habitants. — Prenons bonne note que l'Apôtre bien-aimé nous regarde comme le peuple de Dieu. S. Paul, II. Cor. VI. 16, dit aux Fidèles qu'ils sont le temple de Dieu, et il leur applique ce qui a été dit du tabernacle et du temple.

2. *Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils.* C'était une chose convenue entre les Alliés et Napoléon, que toutes les conquêtes de la République et de l'Empire seraient abandonnées. Les Alliés poursuivant leurs succès, auraient obtenu de lui des cessions de territoire et d'habitants, mais le roi leur fait céder tout ce qu'ils occupent de l'ancienne France. *Mesurez* donc le sol, et comptez tout ce qui est français. Abandonnez tout le reste *aux Gentils*, à ceux qui ne font pas partie du peuple de Dieu, mais qui ont part à son héritage : *Je vis ensuite une grande multitude, que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue. Ils étoient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches* (VII. 9). — *Et ils fouleront la ville sainte pendant quarante-deux mois.* Nostradamus a 12 vers de suite sur Paris, qui s'y trouve désigné ainsi : LA GRANDE CITÉ...., PARIS..., TERRE ATTIQUE CHEF DE LA SAPIENCE, QUI DE PRÉSENT EST LA ROSE DU MONDE..., OU TOUT BON EST, TOUT BIEN... (V. 30-33). La ville sainte est dans ce chapitre : *La grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte* (℣. 8). Paris, que S. Jean et Nostradamus appellent Babylone, renferme tous les éléments de bien et de mal qui se répandent dans le monde. — *Pendant quarante-deux mois*, ou trois ans et demi. Les Alliés, entrés à Paris le 31 mars 1814, y sont entrés de nouveau le 6 juillet de l'année suivante, et cette fois ont foulé le sol français jusqu'en octobre 1818. Du 31 mars 1814 au mois d'octobre 1818, on trouve quatre ans et sept mois. Du 6 juillet 1815 en octobre 1818, on trouve pour l'occupation du sol trois ans et quatre mois. Les témoins du verset suivant doivent prophétiser durant *mille deux cens soixante jours*, c'est à-dire durant *quarante-deux mois*, à compter les mois de 30 jours. La femme du chapitre XII. 6, sera nourrie dans le désert durant *mille deux cens soixante jours...; elle y sera un tems, des tems et la moitié d'un tems* (℣. 14) ; c'est en style de l'Ecriture, une année, deux années et une demi année, en tout trois ans et demi. Et encore au chap. XIII. 5 : la guerre qu'on fera aux saints doit durer *quarante-deux mois*. « Tout cela, sous différentes expressions, fait le même nombre d'années, de mois et de jours ; car les quarante-deux mois et les mille deux cent soixante jours composent trois ans et demi, et le tout ensemble se réduit au nombre rond de douze fois trente jours. S. Jean retourne ce nombre en tant de façons, par années, par mois et par jours, afin que le lecteur attentif, en faisant sa supputation, et trouvant toujours le même nombre, sente enfin que c'est un nombre mystique consacré aux persécutions... L'ange détermine la persécution d'Antiochus (*Dan.*, VII. 25) à un temps, deux temps et un demi-temps, c'est-à-dire comme tout le monde en convient, un an, deux ans et un demi-an. » (*Migne*, 1305).

3. *Mais j'ordonnerai à mes deux témoins, et, couverts d'un sac, ils prophétiseront durant mille deux cens soixante jours.* « L'Ecriture appelle aussi *témoins* celui qui publie une vérité. Dans ce sens, J.-C. dit à ses Apôtres : « *Vous serez mes témoins.* » (Act. I. 8). — « *Sac.* On le prenait dans les moments de deuil, d'affliction, de calamité publique, de pénitence. » (*Bergier*). — « *Prophète*, celui qui porte la parole au nom d'un autre (*Exode* VII). Dieu dit à Moïse : « Ton frère Aaron sera ton Prophète ; il parlera pour toi. » (*Id.*). Ces *deux témoins* qui publient la vérité, ces *Prophètes* qui parlent au nom de Dieu sont les *deux chandeliers* du verset suivant, chargés d'éclairer la nation sur ses véritables intérêts. Ils ont rendu témoignage que Dieu protége la France, et ils ont prophétisé en annonçant leur prochain retour. Louis XVIII dit à ses serviteurs, en abandonnant son palais : « *Je vous reverrai...* Il ne désespère pas de la Providence. » (Tome 2, p. 212). Il prépare à Gand son retour lorsque la France entière a reconnu son rival et qu'il s'avance jusqu'aux portes de GAND (183e).

4. *Ce sont deux oliviers et deux chandeliers posés devant le Seigneur de la terre.* « Il y aura donc alors des vérités auxquelles il sera nécessaire de rendre témoignage. La sainteté de la loi de Dieu, la cause de ceux qui sont demeurés fidèles aura besoin d'être hautement revendiquée par deux hommes extraordinaires, envoyés de Dieu avec tout l'éclat de la prophétie, avec un vêtement grossier et lugubre, pour inviter à la pénitence par leur extérieur, comme par leurs paroles et par leurs actions... Ceci est manifestement tiré de Zacharie, chap. IV, où Jésus, fils de Josedec, souverain Pontife, et Zorobabel, descendu des rois de Juda, sont désignés par *deux oliviers* qui versent leur huile dans un *chandelier d'or*, c'est-à-dire dans le peuple de Dieu destiné à briller dans le monde par la lumière dont il est dépositaire. Ces deux chefs soutinrent les Israélites, pauvres et affligés dans l'époque importante du rétablissement qui avait été précédé d'une longue et dure captivité. Les peuples voisins des Juifs se réunissaient pour traverser ce rétablissement. Alors Dieu leur envoya ces deux grands consolateurs pour les instruire, les animer, les remplir de courage dans l'œuvre à laquelle ils devaient travailler avec zèle. » (*Avignon*, II. 11-14).

Zacharie, chap. IV. « *Voici la parole que le Seigneur adressa à Zorobabel : Vous n'espérerez ni en une armée, ni en aucune force humaine, mais en mon Esprit, dit le Seigneur des armées. Qui êtes-vous, ô grande montagne, devant Zorobabel ? Vous serez applanie : et il mettra les principales pierres au temple, et il rendra le second aussi beau que le premier... Je lui dis : Que signifient ces deux oliviers qui sont auprès des deux becs d'or? où sont les canaux d'or par où coule l'huile ? Ne savez-vous pas, me dit-il, ce que cela signifie ? Je lui répondis : Non, mon Seigneur. Et il me dit : Ces deux oliviers sont les deux oints de l'huile sacrée, qui assistent devant le dominateur de toute la terre.* » (*Le Seigneur de la terre*, dit ici, S. Jean).

S. Jean a certainement fait allusion à ce passage de Zacharie pour développer sa prophétie, et Nostradamus renvoie aux passages de ces deux Prophètes lorsqu'il dit, pour les évènements arrivés depuis la rentrée des Bourbons en avril 1814, et leur départ en mars 1815, et pour les cent jours de leur second exil et leur retour : PRÈS LOING

Digitized by Google

5. Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis : et celui qui les voudra offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie durant le tems qu'ils prophétiseront : et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang et de frapper la terre de toutes sortes de plaies toutes les fois qu'ils voudront.

7. Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera :

8. et leurs corps demeureront étendus dans les rues de la grande ville, qui est appellée spirituellement Sodome et Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié.

9. Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues, et de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours et demi, sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau.

10. Les habitans de la terre leur insulteront en cet état, ils en feront des réjouissances, et ils s'envoyeront des présens les uns aux autres, parce que ces deux Prophètes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre.

11. Mais trois jours et demi après, Dieu répandit en eux un esprit de vie : ils se relevèrent sur leurs pieds; et ceux qui les virent furent saisis d'une grande crainte.

DÉFAUT DE DEUX GRANDS LUMINAIRES (*chandeliers*), QUI SURVIENDRA ENTRE L'AVRIL ET MARS, O QUEL CHERTÉ ! MAIS DEUX GRANDS DÉBONNAIRES (*oliviers*), PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS, DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE (*bête de l'abîme*, IX. 11 et XI. 7), Y ENTRERA. LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ, etc. (*voir* 35e-38e). Louis XVIII, dans sa proclamation du 9 mai 1814, dit : « Dans un court intervalle, l'*olivier*, gage du repos de l'Europe, paraîtra aux yeux de tous les peuples. » (*Migne*, VIII. 19).

5. *Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis.* « La paix! Les Bourbons seuls étaient en mesure de la procurer en 1814, parce que, seuls, ils pouvaient la conclure avec dignité... M. Thiers nous montre la France au sein du congrès de Vienne, toute mutilée qu'elle fût, reconquérant parmi ces souverains coalisés la première place. On s'était promis de régler, sans son aveu, la situation de l'Europe; et son représentant n'est pas encore à Vienne, que déjà tous les regards sont fixés sur lui. Blessés des projets des grandes puissances, qui semblent n'avoir d'autre vue que de reproduire pour leur propre compte les spoliations de Napoléon, les petits Etats saluent d'avance, dans la France transformée, la tutrice de leurs droits, et se réfugient sous sa garde. Bientôt la conduite habile et résolue de M. de Talleyrand met la division parmi les *quatre;* elles se confondent les unes les autres dans leurs prétentions, et la France, qu'elles voulaient exclure, voit deux d'entre elles invoquer son appui. Cette influence morale survivant à de si grands revers, Louis XVIII en avait toujours gardé le sentiment en présence des Alliés. » (Tome II. 203).— *Et celui qui les voudra offenser, il faut qu'il soit tué de telle sorte.* S. Jean donne la plus grande preuve que les Bourbons se trouvaient forts de l'appui de Dieu, et il signale le témoignage qu'ils en ont donné; car ce que Napoléon n'aurait pu obtenir avec toutes ses armées, les Bourbons l'ont exigé sur un mot de leur *bouche*, et leurs ennemis ont cessé de leur résister de crainte, pour les avoir offensés, d'être privés de toute participation à la vie politique de l'Europe.

6. *Ils ont le pouvoir...*, etc. Ce verset développe ce qui vient d'être dit. Ils font la pluie et le beau temps. Ils sont les arbitres de la paix et de la guerre. S. Jean fait allusion à plusieurs passages des Saintes-Ecritures : « *Il sortira de la bouche* d'Elie *un feu qui dévorera ses ennemis* (IV. *Rois*, IV. 1, 10)... *Il ne tombera pendant ces années ni rosée, ni pluye, que selon la parole qui sortira de ma bouche* (d'Elie) (III. *Rois*, XVII. 1). « Moyse vint au secours du peuple de Dieu, en frappant l'Egypte d'une multitude de plaies, il demanda à Pharaon la liberté des Israëlites tenus dans l'oppression, et sur le refus qui lui en fut fait à diverses reprises, il châtia ce prince et ses sujets par un enchaînement de maux qui détruisirent tout. » (*Avignon*, II. 43. Les deux Bourbons, en 1814-1815, eurent le pouvoir de rendre le calme à la France, et de l'exposer à de nouveaux malheurs en se retirant : *la grande ville*, pendant les Cent-Jours, figura *Sodome* et l'*Egypte*, ainsi que va le dire l'Apôtre pour éclaircir cette partie de sa prophétie.

7. *Et après qu'ils auront rendu leur témoignage.* Après moins d'un an, pendant lequel la prospérité et le calme du pays, le retour à la religion témoignaient hautement que Dieu était avec ces deux témoins, *la bête qui monte de l'abîme, l'Apollyon, l'ange de l'abîme* reparaîtra s'élançant du fond de la mer : (ELBIPOLIQUE, PLANURE AUSONNE, 177e). — *Leur fera la guerre* : DEMIE OUVERTE GUERRE (180e). — *Les vaincra* : APRÈS SERA VAINCU CHASSÉ (178e). — *Et les tuera.* Les deux témoins perdent une première fois la vie politique comme Napoléon venait de la perdre : TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e).

8. *Et leurs corps demeureront étendus dans les rues de la grande ville.* Nostradamus emploie cette figure pour la chute de Charles X : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC (190e). — *Qui est appellés spirituellement Sodome.* Paris, durant la révolution, est LA CITÉ DE FERTSOD HOMICIDE (tome II, p. 135. De *Fertus*, rempli, riche, et de *Sodome*, pour vice); et peut-être bien EGYPTE : RÈGNE D'EGLISE PAR MER SUCCOMBERA, BISANCE EGYPTE, VER. SERP. INVADERA, V. 25). — *Où leur Seigneur même a été crucifié.* Au milieu de 48 vers sur la révolution de 1789-1814, où l'on voit Louis XVI mis à mort : BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e), ce même souverain est dit : LE GRAND SEIGNEUR MEURTRY DEDANS SA SALLE (117e). Louis XVI : LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE (42e), a rappelé par sa mort celle de Jésus-Christ : SOLEIL des trois frères de France, il a eu UNE ÉCLIPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÉBREUX, QUI SOIT ÉTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C. ET DE LA JUSQUES ICY (22e). Nostradamus rappelle également comme S. Jean, au moment de la chute de Louis XVIII et de son frère, le supplice de Louis XVI : NEUFVE BABYLONE, FILLE MISÉRABLE {AUGMENTÉE (Fertsod) PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (25e). « Cette ville, *Sodome* par son impureté, *Egypte* par sa tyrannie à l'égard du peuple de Dieu, est encore une *Sodome* par l'affliction qu'elle cause aux justes réduits à vivre au milieu de ses scandales; et elle est une *Egypte* par le refus constant qu'elle fait de mettre en liberté les vrais Israëlites... Quelques interprètes ont cru qu'il s'agissait de Jérusalem. Mais quand on considère avec soin les autres traits de la prophétie, on s'aperçoit qu'en suivant ce sens, on s'écarte de l'esprit qui règne dans cette prédiction. » (*Avignon*, II. 58).

9. *Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues et nations différentes.* — Ces hommes sont les Alliés dont il vient d'être dit pour le premier retour des Bourbons : *Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les hommes de diverses langues et devant plusieurs rois* (X. 11); ce sont *les Gentils* qui se tiennent en dehors du temple (XI. 2), ou *la grande multitude de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue* (VII. 9) qui n'a pas été comptée parmi les enfants d'Israël. — *Verront leurs corps durant trois jours et demi, sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau.* Les semaines de Daniel sont des années; les jours ici sont des mois. Pendant trois mois et demi ou cent jours, les Alliés virent au milieu d'eux, à Gand, ceux que le retour de *la bête qui monte de l'abîme* avait privés de la vie politique; ils *les virent sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau.* Louis XVIII, à GAND (183e), resta roi de France aux yeux de l'Europe, et ROY D'EUROPE il revint ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON (186e).

10. *Les habitants de la terre...* « Ce sont les habitants de cette *Sodome* et *Egypte spirituelle*, de cette *Babylone.* Leur opposition, à l'éclatant témoignage des deux Prophètes, leur haine pour des réformateurs pleins de l'esprit de Dieu (Nostradamus dit de la famille des Bourbons en 1815 : QUI RENOUVELLERA TOUTE L'EGLISE CHRESTIENNE, 28e), le désir presque universel d'être laissé en paix dans leurs égarements, les porteront à se réjouir de la mort de deux hommes dont le zèle aura tourmenté les pécheurs et démasqué une multitude d'hypocrites. On croira avoir remporté une grande victoire en fermant la bouche à ces intrépides prédicateurs, et l'on *s'enverra des présens* en témoignant une joie pareille à celle des *fêtes publiques.* O! joie du monde que tu seras courte, et que la tristesse des saints sera merveilleusement changée en joie, par la résurrection de ces mêmes prophètes, que l'on croyait humiliés pour toujours ! » (*Avignon*, II. 62). — *Ces deux Prophètes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre.* S. Jean a dit qu'après la chute de l'*Apollyon*, ceux de son parti *qui ne furent point tués ne firent point pénitence de leurs meurtres ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries.* C'est la crainte que des mesures déjà prises par les Bourbons inspirèrent aux révolutionnaires qui leur fit applaudir à leur chute : ils redoutaient d'être dépossédés des biens de la noblesse et du clergé, de voir la Charte détruite, etc.

11. *Mais trois jours et demi après...* Après trois mois et demi les Bourbons reprirent vie et leurs ennemis tremblèrent. Des massacres

Digitized by Google

12. Alors ils entendirent une puissante voix qui venoit du ciel, et qui leur dit : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée à la vûe de leurs ennemis.

13. A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre; la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre, et les autres étant saisis de frayeur rendirent gloire à Dieu.

14. Le second malheur est passé, et le troisième viendra bientôt.

15. Alors le septième ange sonna de la trompette, et on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient : Le règne de ce monde a passé à Notre-Seigneur et à son CHRIST, et il règnera dans les siècles des siècles. Amen.

16. En même tems les vingt-quatre vieillards, qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, tombèrent sur leurs visages, et adorèrent Dieu, en disant :

17. Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, et qui devez venir de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne.

18. Les nations se sont irritées et le tems de votre colère est arrivé; le temps de juger les morts et de donner la récompense aux Prophètes vos serviteurs, et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

19. Alors le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel, et on

---

eurent lieu avant que le gouvernement paternel du DÉBONNAIRE Louis XVIII (189e) eût pu prendre des mesures pour empêcher toute réaction contre les révolutionnaires : DEDANS LE POIL ENTRERA DE MARSEILLE (188e). On craignit un retour de l'arbitraire : CONFLICT DONNÉ GRAND PEUPLE DUBITEUX (168e).

12. *Alors ils entendirent une puissante voix qui venoit du ciel et qui leur dit : Montez ici.* Les Alliés pénétrèrent en France et même à Paris avant les Bourbons, et leurs voix puissantes les invitèrent à reprendre leur place au trône. — *Et ils montèrent au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis.* Et Louis XVIII, qui était venu une première fois *revêtu d'une nuée* (X. 1), revint avec son frère, et l'un et l'autre ne durent leur retour qu'au secours envoyé par Dieu lui-même. Les nuées n'obéissent qu'à Dieu, qui s'en sert souvent dans l'Ecriture-Sainte. Jésus-Christ viendra porté sur les nuées. — S. Jean appelle la France : *Le temple de Dieu* (X. 1), *le temple du tabernacle du témoignage qui s'ouvre dans le ciel* (XV. 5). Ici, par ces expressions : *ciel... montez ici..., ils montèrent dans le ciel*, il continue la même image que Nostradamus rend ainsi : AU TEMPLE DU SOLEIL IL VOLERA (VIII. 53), TERRE DU GRAND TEMPLE CELIQUE (VI. 22), TEMPLE HAULT DE BLOYS (IX. 21).

13. *A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre.* S. Jean et Nostradamus indiquent par cette image une révolution. On a vu qu'à la mort de Louis XVI : *Il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre* (VI. 12). — *La dixième partie de la ville tomba et sept mille hommes périrent.* — *Dixième partie* est pour rappeler la vengeance qui DÉCIME, et *sept mille* la multitude qui périt (*sept* exprimant toujours un grand nombre indéterminé). Les évènements de 1815 causèrent la mort d'un très grand nombre des défenseurs de l'Aigle : QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e), et Paris perdit momentanément de son influence sur la France. — *Et les autres étant saisis de frayeur rendirent gloire à Dieu* : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e). Nostradamus exprime bien l'état des esprits après la seconde restauration, en disant des ennemis même du trône légitime : ET SERA UNY LE ROYAUME DU RABIEUX QUI CONTREFERA LE SAGE (31e).

14. *Le second malheur est passé, et le troisième viendra bientôt.* L'*Aigle* a crié trois fois *malheur* (VIII. 13). *Le premier malheur* a été causé par les sauterelles de l'Aigle de l'*Apollyon*. A peine *ce premier malheur* est-il *passé, qu'en voici encore deux autres qui suivent* (IX. 12). Après les Cent-Jours, *le second malheur est passé et le troisième viendra bientôt*. Il éclatera dans 15 ans, en 1830. La troisième chute des Bourbons causera l'exil de l'*enfant mâle* (XII. 4-5), né devant le dragon; et ce malheur, qui a fait dire à S. Jean : *Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous plein de colère, sçachant le peu de temps qui lui reste* (XII. 12), ce malheur durera jusqu'à ce que le dragon s'arrête *sur le sable de la mer* (XII. 18).

15. *Alors le septième ange sonna de la trompette* (VIII. 6), *et on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient : Le règne de ce monde a passé à Notre-Seigneur et à son CHRIST...* Les ancêtres des Bourbons avaient ces mots sur leurs monnaies : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* (*Vie de L.-Philippe*, aux figures). Cette famille s'efforça, en 1815, de rétablir sur la terre le règne de Dieu. Nostradamus a dit pour le temps qui s'est écoulé entre la chute définitive de Napoléon Ier et l'avènement de Louis-Philippe (Louis XVIII revint de GAND, 51e, à Paris, 48e) :

« *Procédant du cinquantiesme degré qui renouvellera toute l'Eglise chrestienne... Et sera uny le Royaume du Rabieux qui contrefera le sage et les contrées, villes, citez, règnes et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer; se captivant plus profondément seront secrettement faschez de leur liberté et parfaite religion perdue, commenceront à passer dans la partie gauche pour retourner à la dextre, et remettant la saincteté profligée de longtemps avec leur pristin écrit. Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin.* » (27e-33e).

16. *En même temps les vingt-quatre vieillards...* (*voir* IV. 4).

17. *Dieu... qui devez venir* (*voir* XVI. 15 et XXII. 7, 20).

18. *Les nations se sont irritées.* — Ces nations sont celles des *quatre anges* qui ont renversé une première fois l'*ange de l'abîme, l'Apollyon* (IX. 15). Louis XVIII est monté au trône en leur présence : *devant les nations, devant les hommes de diverses langues et devant plusieurs rois* (X. 11). Au Congrès de Vienne, il a parlé en maître et défendu avec succès les intérêts de la France (XI. 5-6). Malgré le retour de *la bête de l'abîme*, ℣. 7..., *les homme de diverses tribus, de peuples, de langues et de nations différentes*, ℣. 9, persistent à le reconnaître pour roi; et après trois mois et demi, ces nations le rétablissent sur le trône : *Montez ici.* Mais ces nations sont irritées; elles exigent une contribution de guerre; elles occuperont le sol français durant trois ans : ONC NUL TEMS SI AMER! s'écrie Nostradamus, qui représente ces Alliés VASTANT TOUT (188e). — *Et le temps de votre colère est arrivé.* La première Restauration ne coûta pas une larme aux familles. A la seconde, Louis XVIII se fit précéder de cette proclamation : « Nous nous hâtons de rentrer dans nos Etats..., pour récompenser les bons, mettre à exécution les lois existantes contre les coupables » (*voir* t. II, 234). Il y eut condamnation et proscription de plusieurs traitres : LE VIEUX PLEIN BARBE SOUS LE STATUT SÉVÈRE (207e); UN COLONEL MACHINE AMBITION (205e); TRENTE ADHÉRANS DE L'ORDRE DES QUIRITES, BANNIS (179e); enfin, la colère du peuple se fit justice en divers lieux : DEDANS LE POIL ENTRERA DE MARSEILLE (188e). — *Le tems de juger les morts;* ceux dont le parti est mort à Waterloo. — *Et de donner la récompense aux Prophètes vos serviteurs;* aux deux Bourbons dont il est dit pour le temps qui précéda les Cent-Jours : *Mes deux témoins prophétiseront* (XI. 3). — *Et aux saints.* Paris a été dite la *ville sainte* pour être rentré dans le devoir en 1814; *les saints* sont ceux qui ont persévéré dans leur dévouement au droit persécuté : DE GAND..., DE ROUGES ET BLANCS CONDUIRA GRANDE TROUPE (186e). — *Et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands.* L'Apôtre sépare les hommes en deux classes, ceux qui prennent le nom de la bête révolutionnaire (XIII. 17) (*roux, écarlate, pourpre*), et ceux qui prennent le nom de Dieu (XIV. 1) (blanc). Et ces deux opinions du prétendu droit révolutionnaire et du droit de la légitimité divisent en effet les hommes de toutes classes, *les grands* et *les petits.* — *Et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.* En 1814, les Bourbons laissèrent le pouvoir entre les mains des créatures du gouvernement tombé : MIS TRÉSORS TEMPLES CITADINS HESPÉRIQUES, DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (181e). Ces hommes *ne firent point pénitence de leurs meurtres, ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries* (IX. 21); au contraire, ils corrompirent de nouveau l'opinion publique, et *la bête, montée de l'abîme*, s'empara du trône sans que DE BATAILLER n'ait été DONNÉ SIGNE (183e). Comme on vient de le voir, plusieurs des traitres furent exterminés et les autres n'eurent plus de part au gouvernement.

19. *Alors le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel et on vit l'arche de son alliance dans son temple.* Le *temple* (élevé) *de Dieu*, où Louis XVIII a pénétré en revenant de l'exil une première fois (XI. 1), et où il est *monté* à son dernier retour (*montez ici...,ils montèrent au ciel*, XI. 12), ce *temple* s'ouvre aux yeux de tous les peuples qui vont y voir l'*arche de l'alliance*. Dieu se réconcilie avec les nations et l'enfant de l'Europe prend naissance (XII. 1-5).

« Lorsque les ambassadeurs de tous les souverains d'Europe furent introduits devant Louis XVIII, en 1820, au moment de la naissance de Mgr le duc de Bordeaux, le nonce, Mgr Macchi, parlant au nom de ses collègues, prononça les paroles suivantes : « Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets est aussi l'enfant de l'Europe; il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitation. » (Le bon Français, 1833. 175). « On avait décidé que si la duchesse mettait au monde un garçon, il porterait le titre de duc de Bordeaux, en mémoire des sentiments royalistes que Bordeaux fit éclater en 1814 et 1815. Les dames de la Halle de cette ville voulurent offrir le berceau destiné à l'enfant royal. Ce berceau qui était en forme d'arche, avec une colombe portant à son bec une branche d'olivier, symbole de la paix, fut apporté à Paris par trois de ces dames. » (*Muret*, 17). — Nostradamus a rappelé cette image, quand il a dit du duc de Bordeaux : LONGTEMPS AU CIEL SERA VEU GRIS OYSEAU..., PORTANT AU BEC UN VERDOYANT RAMBAU (I. 100).

Digitized by Google

vit l'arche de son alliance dans son temple; et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre, et une grosse grêle.

CHAPITRE XII.

1. Il parut encore un grand prodige dans le ciel : c'étoit une femme revêtue du soleil, qui avoit la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête.

2. Elle étoit grosse, et elle crioit *comme* étant en travail et ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel. Un grand dragon roux, qui avoit sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses *sept* têtes.

Et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre et une grosse grêle. Comme l'Apôtre ne parle pas ailleurs de la chute des Bourbons, on doit croire qu'après avoir annoncé la naissance du duc de Bordeaux en montrant l'*arche d'alliance*, il prédit la révolution de 1830. En terminant ainsi son chapitre, il y renferme, comme dans les précédents, une époque complète : depuis le jour où les Bourbons sont remontés au trône, jusqu'au jour où ils en sont descendus. Le *tremblement de terre* a été entendu de la révolution de 1792 (VI. 12), de celle de fructidor (VIII. 5), de celle de 1815 (XI. 13) (*voir* XVI. 18)..., et on le voit souvent accompagné *des tonnerres, des voix, des éclairs* (VIII. 5 et XVI. 18) et *de grêle* (XVI. 21. — Les sept trompettes annoncent des malheurs (VIII. 6-13); l'avant-dernier *est passé*, le dernier *viendra bientôt* (XI. 14); la septième trompette se fait entendre aussitôt, et le triomphe de l'autel et du trône est suivi *bientôt* de la révolution de 1830.

L'HISTOIRE D'APRÈS L'APOCALYPSE.

Aussitôt que la Charte aura été octroyée, les Bourbons réclameront des Alliés les anciennes limites de la France, et tous les Français des pays conquis et ceux qui seront prisonniers. On laissera aux étrangers tout ce qui, en dehors de la France, aura été conquis par la République et l'Empire, et déjà perdu. Les étrangers fouleront aux pieds la ville rentrée dans le devoir. Mais Dieu sera avec Louis XVIII et son frère qui feront connaître à tous ses volontés. Ils auront en main l'un et l'autre l'olivier de la paix, et ils éclaireront les peuples et les rois sur leurs communs intérêts. Chefs d'un peuple vaincu, ils parleront en maîtres au Congrès de Vienne, et un mot de leur bouche pourra faire perdre à qui voudra les offenser toute participation à la vie politique de l'Europe. Ils feront la pluie et le beau temps; ils seront les arbitres de la paix et de la guerre. Mais dès qu'ils auront montré la force que donne le droit et la protection divine, Napoléon qui montera du fond de la mer, les combattra, les vaincra, leur enlèvera le pouvoir. On les regardera comme morts dans Paris retombé dans la corruption et qui réduit la province à la plus dure servitude. Mais les gouvernements de l'Europe ne cesseront pas de regarder comme chefs du peuple français ceux qui, pendant trois mois et demi, sembleront morts pour toujours au pouvoir. Ceux qui sacrifient tout aux intérêts matériels, leur insulteront en cet état, et se réjouiront, se félicitant mutuellement parce que ces deux hommes de Dieu leur auront fait craindre pour la restitution des biens dits nationaux, pour la liberté des cultes. Mais après les Cent-Jours, Dieu leur donnera une nouvelle vie; ils apparaîtront debout, et ceux qui les verront craindront les vengeances politiques. L'Europe entière les appellera au trône; ils s'élèveront portés sur le secours que Dieu leur aura envoyé. Dans le même temps, une grande révolution s'opèrera. Paris perdra de son influence sur la province; les défenseurs de l'Aigle auront péri pour la plupart, et les autres, saisis de crainte, se rallieront au trône légitime en rendant gloire à Dieu. Une seconde révolution est passée, une troisième n'est pas loin; elle suivra le triomphe momentané de l'autel et du trône. A leur seconde rentrée, les Alliés traiteront la France en pays conquis; le temps de la colère de Dieu est arrivé, le temps de juger ceux dont le parti vient de succomber, de récompenser ceux qui n'ont pas désespéré de la protection divine et qui sont demeurés fidèles au droit en vue de Dieu; il est temps d'exterminer ceux qui ont corrompu l'opinion publique en faveur du parti Napoléonien. Dieu se réconciliera avec les nations et donnera pour gage de son alliance l'enfant *Dieudonné*, l'enfant de miracle, l'enfant de l'Europe. Peu après, éclatera une nouvelle révolution qui renversera le trône. — Ce chapitre encore forme un tout complet, embrassant une période historique, importante et nettement déterminée.

Je me suis demandé souvent en jetant sur le papier le commentaire de ces six chapitres prophétiques, si c'était bien l'Apocalypse que j'avais sous les yeux; le livre le plus obscur devient le plus clair. Ce dernier chapitre précède celui qui a donné l'intelligence de tout le livre; il amène le lecteur à reconnaître que le *Dragon* qui veut *dévorer l'enfant* est bien le SERPENT VEU DEVANT LE LICT ROYAL. Le lecteur ne croira certes pas que cette interprétation est bâtie sur la pointe d'une épingle, parce qu'un seul mot la fait trouver!

---

1. *Il parut encore un grand prodige dans le ciel.* C'est dans le ciel que S. Jean a vu la partie de sa prophétie sur les évènements qui ne devaient avoir lieu qu'à la fin des temps : *Je vis une porte ouverte dans le ciel et la première voix que j'avois ouïe* (*voir chap.* I. 10), *me dit : Montez ici-haut* (IV. 1). S. Jean, étant dans le ciel, verra *une bête s'élever de la mer* (XIII. 1), une autre *de la terre* (XIII. 11); mais ici le grand prodige se voit *dans le ciel.* Tout ce qui concerne la famille royale se passe dans le ciel. Louis XVIII revenant d'exil *descendoit du ciel* (X. 1); il habite le *temple de Dieu* (XI. 1); Paris, pendant qu'il y demeure, est *la ville sainte* (*id.* 2). Après les Cent-Jours, il *monte au ciel* (*id.* 12). C'est dans le ciel enfin qu'apparaît l'*Arche de l'alliance* (*id.* 19), figurant le *prodige* qui s'accomplit ici *dans le ciel.* — *C'étoit une femme revêtue du soleil, qui avoit la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles.* La femme qui devient mère du duc de Bordeaux est environnée de tout l'éclat de la majesté royale; elle a sous les pieds le trône qu'occuperait une reine; car la reine n'est plus et en elle seule repose l'espoir de la famille royale. Tous les membres de cette famille, les grands du royaume l'entourent les yeux pleins d'espoir. — S. Jean déjà a comparé Louis XVI au soleil, son épouse à la lune et les grands du royaume aux étoiles (VI. 12), et l'on a vu ces images et leurs explications dans le songe de Joseph (p. 9). Jacob fut entouré de douze fils, chefs de douze tribus. Jésus-Christ eut douze apôtres...; la duchesse de Berry est entourée de grands dont le nombre est fixé ici à douze comme nombre mystérieux. — Ce qui est bien significatif encore, c'est qu'on ne retrouve plus ces images dans la suite de l'Apocalypse, où il n'est plus parlé que du Soleil (XVI. 8, et XIX. 17), et où il est dit à la fin qu'il n'y aura plus ni Soleil, ni Lune (XXI, 23, et XXII. 5). En effet, il n'y aura plus de grandes étoiles : (TENANT UN PEU ARRIÈRE LES NORLARIS, IX. 50), plus de reine-mère (*Lune*); le *Soleil* paraîtra encore, mais s'éclipsera bientôt pour toujours.

2. *Elle étoit grosse, et elle crioit*, etc.

3. *Un autre prodige parut ensuite dans le ciel. Un dragon roux...* On a vu que le *cheval roux* succède au *cheval blanc* et enlève *la paix de dessus la terre* (VI 4). *Ce dragon*, ainsi qu'il est dit plus bas, est l'*ancien serpent qui est appelé le diable et Satan* (IV. 9). Il est *dans le ciel* ou dans le *temple de Dieu*, c'est-à-dire en France : TEMPLE HAULT. « *Les enfants de Dieu s'étant un jour présentés devant le Seigneur, Satan se trouva aussi parmi eux.* » (*Job*, I. 6). — *Qui avoit sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses sept têtes. La bête* qui *s'élève de la mer* et qui reçoit du dragon *sa puissance* a, comme le dragon, *sept têtes et dix cornes;* mais ce sont chez elle les cornes et non les têtes qui sont couronnées (XIII. 1). Une autre *bête s'élève de la terre;* elle a *deux cornes semblables à celles de l'Agneau, mais elle parle comme le dragon* (XIII. 11). Cette seconde bête est un *faux-prophète* (XVI. 13). On retrouve le dragon, la bête et le faux-prophète jusqu'à la fin de l'Apocalypse. La bête aux sept têtes disparaît pour reparaître bientôt (XVII. 8); elle et le faux-prophète sont *jetés tous vivans dans l'étang brûlant de feu et de soufre* (XIX. 20); le dragon a le même sort peu après (XX. 2); il reparaît seul (XX. 7), et il est *jeté dans l'étang de feu et de soufre, où la bête et le faux-prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles* (XX. 9-10). Aussitôt a lieu le jugement dernier (ỳ. 11, 12...). — Le dragon est Satan, dit l'Apôtre, celui qui dès le commencement du monde s'insurgea contre le droit, et que l'ange S. Michel combattit; il pousse les hommes à l'imiter : PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE (8e), et il est ici le symbole de la révolution française. La bête qui s'élève de la mer, qui ressemble fort au dragon et qui reçoit de lui *sa grande puissance*, est la révolution italienne qui, comprimée dans une quinzaine d'années, reprendra vie plus tard sous l'impulsion de Paris : A L'OGMION SERA LAISSÉ LE RÈGNE DU GRAND SELIN... PAR LES ITALES ÉTENDRA SON ENSEIGNE (VI. 42, *voir chap.* XVII. 3... 8). La seconde bête ou le faux-prophète qui a *deux cornes semblables à celles de l'Agneau, mais qui parle comme le dragon*, personnifie ce langage qu'on entend de toutes parts aujourd'hui et qui se fera entendre jusqu'à la fin du monde, employant, pour séduire les hommes, les enseignements mêmes de l'Agneau divin; ce que Nostradamus exprime ainsi :

« *Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernale mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire; par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduicts par langues, qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.* » (Tome II. p. 164).

Il était nécessaire de donner cet ensemble des trois monstres impurs (XVI. 13) qui se partagent le règne de ce monde. On peut

Digitized by Google

4. Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber sur la terre. Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle en seroit délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle, qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer, et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée pour l'y faire nourrir durant mille deux cens soixante jours.

7. *Alors* il se donna une grande bataille dans le ciel. Michel et ses anges combattoient contre le dragon, et le dragon avec ses anges combattoient contre lui.

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles; et depuis ce tems-là ils ne parurent plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, cet ancien serpent qui est appellé le djable et satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses anges avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit: C'est maintenant qu'est établi le salut et la force, et le règne de notre Dieu, et la puissance de son CHRIST; parce

---

expliquer maintenant les sept têtes, les dix cornes et les diadèmes. La Révolution française personnifiée dans le dragon roux parle par sept bouches comme la Révolution italienne qui a également sept têtes; ces deux monstres préconisent les sept péchés capitaux, et pour faire triompher leur doctrine emploient tous les moyens (*dix cornes*); mais la révolution française ne couronne pas les derniers instruments dont elle se sert; la révolution italienne, au contraire, couronne les sociétés secrètes, le socialisme, le communisme; fait un héros d'un assassin, d'un régicide. Nostradamus appelle cette révolution: MONSTRE VAPIN (V. 20); son chef est un MYHOM (VIII. 44); il déclare que c'est le socialisme qui en est l'âme: A NAPLES, PALERME, MARQUE D'ANCONE, ROME, VENISE PAR BARBE HORRIBLE CRIE (t. II. p. 151). L'Apôtre dit que les sept têtes de la bête sont sept montagnes et aussi sept rois, et les dix cornes dix rois (XVII. 9-12), mais pour le temps seulement où la bête mise à mort reprendra vie et sera soumise à la Babylone moderne (XVII. 1-8). On verra la révolution italienne personnifiée un moment en un homme dont le nombre est 666 (XIII. 18); la révolution française, qui apparaît en 1820 au moment de la naissance du duc de Bordeaux, sous la forme d'un dragon, est personnifiée pour un temps en L.-Philippe. Puisque ces monstres doivent maintenant durer autant que le monde, il faut bien reconnaître en eux des êtres collectifs et des êtres qui se succèdent dans la vie. On dit: *Le roi ne meurt pas.* L'OGMION de Nostradamus qui renverse L.-Philippe (*Vie de L.-Philippe*, p. 61), qui est renversé par Napoléon III (*Id.*, p. 77) et qui reparaîtra après le dernier roi de France, (VI. 42) est dans les mêmes conditions que les monstres de l'Apocalypse.

4. *Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel.* L.-Philippe, sous la Restauration, personnifia la révolution; il se fit des partisans jusque parmi ceux qui entouraient le trône: IL FERA TANT PAR VOYE SÉDUCTIVE, QUE DU COURT LONG LE FERA ATTAIGNER (*Vie de L.-Philippe*, p. 20). Au moment de triompher: LA PLUS GRAND' PART LE VOUDRA SOUSTENIR (*id.* 26), LA MOINDRE PART DUBIEUSE A L'AISNÉ (*id.* 25). On a vu que l'Apôtre consacre ces mots: *La troisième partie* à la révolution faite pour le triomphe du Tiers dans le temps où les trois ordres de l'Etat existaient ou qu'on leur accordait encore quelque influence; plus loin *sept anges répandront les sept coupes de la colère de Dieu* (XVI. 1); et ces malheurs ne frapperont plus la *troisième partie*, mais la généralité des hommes et des choses, les ordres ayant disparu: DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE NE TIENDRA, III. 94. — *Et il les fit tomber sur la terre.* L.-Philippe n'use pas de violence pour arriver à son but; il entraîne peu à peu ces *étoiles* qui sont au ciel avec le *soleil* et la *lune*, et ces étoiles tombées dans l'oubli de leur devoir, séduites par l'appât de biens matériels, deviennent *habitans de la terre* (voir XI. 10). — *Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle en seroit délivrée.* « Quelques moments après l'accouchement de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, M. le duc et Madame la duchesse d'Orléans vinrent lui rendre visite. En entrant, la dernière dit à sa belle-sœur: « Enfin, il n'y avait personne?... » Quant à M. le duc d'Orléans, sa figure était renversée, son humeur visible et ses propos tellement offensants, que Mme de Gontaut, tout en larmes, s'écria: « Maréchal, venez donc répondre à M. le duc d'Orléans. » (*Vie de L.-Philippe*, p. 11). Le lendemain le duc d'Orléans fit une *protestation contre la naissance* de M. le duc de Bordeaux (voir *id.* 21). S. Jean voit L.-Philippe dans le *dragon* ou Satan. C'est ainsi que Nostradamus a fait naître Napoléon Ier DE L'AQUATIQUE TRIPLICITÉ (t. II. p. 152).

5. . . . . *Avec une verge de fer.* On voit au chap. XIX que le *Verbe de Dieu* établira son règne sur la terre et qu'il gouvernera les nations *avec une verge de fer* (℣. 15). Nostradamus parle d'un règne semblable et il n'en fait pas celui d'un tyran: AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA PLUS OUTRE APRÈS CRAINT AYMÉ REDOUTÉ (VI. 70); QUE TERRE ET MER FAUDRA QUE ON LE CRAIGNE (IV. 14), FAISANT TREMBLER TERRE ET MER CONTRÉES (X. 79). — *Et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.* « *Que le Seigneur soit béni, lui qui ne nous a point donnés en proie à leurs dents. Notre âme s'est échappée comme un passereau des filets des chasseurs. Le filet a été brisé et nous avons été délivrés. Notre secours est dans le nom du Seigneur qui a fait le ciel et la terre* (Ps. CXXIII. 6-8): LONGTEMPS AU CIEL SERA VEU GRIS OYSEAUX (I. 100, *voir chap.* XIV. 14).

6. *Et la femme s'enfuit dans le désert...* La révolution qui porta L.-Philippe au trône obligea Madame la duchesse de Berry à chercher un refuge à l'étranger (*voir* plus bas, 14). — *Mille deux cens soixante jours.* On a vu ce nombre de jours pour le temps qu'a duré la première restauration, 1814-1815 (XI. 3).

7. *Alors il se donna une grande bataille dans le ciel. Michel et ses anges combattoient contre le dragon, et le dragon avec ses anges combattoient contre lui.* La révolution de 1830 se trouve dans ces mots: *Son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône*, ou comme d'autres traduisent, *à Dieu et à son trône.* — *Et la femme s'enfuit* Aussitôt, par une concision que Nostradamus a imitée en disant: PHILIPP. ROUGE LONG SEC FAISANT DU BON VALET, A LA PARFIN N'AURA QUE SON CONGIE (222e-223e), l'Apôtre passe à la révolution de 1848. S. Michel, l'ange de la France, combat celui dont Nostradamus a dit: AU LIEU DE DRUX UN ROY REPOSERA ET CHERCHERA LOY CHANGEANT D'ANATHÈME, PENDANT LE CIEL SI TRÈS FORT TONNERA, PORTÉE NEUFVE ROY TUERA SOY-MÊME (*Vie de L.-Philippe*, p. 68). Ce roi, en effet, renversé comme on l'a dit par la révolution du mépris; PHILIPP. ROUGE, LONG, SEC FAISANT DU BON VALET, A LA PARFIN N'AURA QUE SON CONGIE (222e), ce roi n'a rencontré dans la lutte que le doigt de Dieu: LA PLUS GRAND PART LE VOUDRA SOUSTENIR, UN CAPITOL NE VOUDRA POINT QU'IL RÈGNE (*Vie de L.-Philippe*, p. 26): JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT (221e), etc.

8. *Mais ceux-ci furent les plus foibles; et depuis ce tems-là ils ne parurent plus dans le ciel.* Les d'Orléans ont été chassés, et ils ne remonteront jamais sur le trône de France: MENDOSVS (Vendosme), TOST VIENDRA A SON HAUT RÈGNE, METTANT ARRIÈRE UN PEU LES NORLARIS (IX. 50), les ORLIANS, héritiers des biens, des titres et de l'influence des LORRAINS ou des Guises au temps de Nostradamus.

9. *Et ce dragon, cet ancien serpent*, etc... UN SERPENT VEU PROCHE DU LICT ROYAL. Il ne faut pas perdre de vue la force de la concordance de ce quatrain avec ce passage de l'Apocalypse. Il est même bon de se rappeler les nombreux détails, la longue suite de faits placés dans l'ordre chronologique que présente l'Apocalypse mise en concordance avec les prophéties de Nostradamus et l'histoire, car nous abordons une époque où l'histoire nous abandonne; nous touchons au présent qui se mêle à l'avenir. Nostradamus interprète l'Apocalypse jusqu'au bout avec la même clarté, et le lecteur accepterait de confiance le reste de son interprétation, mais:

« *Les règnes, sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement, que si je venois à referer ce qu'à l'avenir sera, ceux de règne, secte, religion et foy trouveroient si mal accordant à leur fantaisie auriculaire qu'ils viendroient à damner ce que par les siècles avenir on connoitra être veu et apperceu... Qui a été la cause de faire retirer ma langue au populaire et ma plume au papier.* » (Lettre à César).

10. *Et j'entendis une grande voix dans le ciel. C'est maintenant qu'est établi le salut et la force et le règne de notre Dieu et la puissance de son CHRIST.* L'Apôtre n'a pas entendu ces paroles au moment où *l'enfant mâle a été enlevé à son trône*, car ce fut le démon qui alors s'empara du règne. Après la chute de l'*ange de l'abîme*, des voix du ciel avaient dit aussi: *Le règne de ce monde a passé à Notre Seigneur et à son CHRIST.* Dieu se montra dans ces évènements, et la religion à ces deux époques gagna en liberté et en respect. Nostradamus, qui a dit de la révolution de 1815: QUI RENOUVELLERA TOUTE L'EGLISE CHRESTIENNE (28e), a dit de celle de 1848: (L'Eglise) PAR LORS QU'ELLE SERA A SA PLUS HAUTE ET SUBLIME DIGNITÉ (37e). — *Parce que l'accusateur de nos frères qui les accusoit jour et nuit devant Dieu, a été précipité.* L'Apôtre vient de déclarer que cette révolution établira le règne de Dieu. La liberté d'enseignement fut aussitôt proclamée, et le clergé, avec cette liberté, reçut toutes les autres, de se réunir, d'entretenir des rapports non contrôlés avec Rome, etc... L'Apôtre affirme ici et dans le verset suivant que cette lutte où nous n'avons vu apparaître aucun homme,

Digitized by Google

que l'accusateur de nos frères, qui les accusoit jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité;

11. et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage, et ils ont renoncé à l'amour de la vie, jusqu'à vouloir bien souffrir la mort.

12. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous plein de colère, sachant le peu de tems qui lui reste.

13. Le dragon se voyant donc précipité en terre, commença à poursuivre la femme qui avoit mis au monde l'enfant mâle.

14. Mais on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât dans le désert au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un tems, des tems et la moitié d'un tems hors de la présence du serpent.

15. Alors le serpent jetta de sa gueule après la femme comme un fleuve pour l'entraîner et la submerger dans ses eaux.

16. Mais la terre aida la femme, et s'étant entr'ouverte, elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vomi de sa gueule.

17. Et le dragon, irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans qui gardent les commandemens de Dieu, et qui demeurent fermes dans la confession de Jésus-Christ.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer.

---

mais Michel et ses anges, fut tout entière contre L.-Philippe et les prêtres qui l'*ont vaincu par le sang de l'Agneau et la parole*. L.-Philippe *accusoit* chaque jour les prêtres de vouloir empiéter sur le pouvoir temporel. L'Apôtre, pas plus que Nostradamus et les historiens ne parle de persécutions religieuses pour ce temps. Il n'y a que des paroles contre la religion, et cependant il est temps que Dieu intervienne. Nostradamus dépeint ainsi le côté moral de ce règne : APRÈS LE GRAND CHIEN SORTIRA LE PLUS GROS MASTIN QUI FERA DESTRUCTION DE TOUT, MESME DE CE QU'AUPARAVANT SERA ÉTÉ PERPÉTRÉ (34e)... SON FAIT SERA BIEN TARD (*Vie de L.-Phil.*, p. 24).

11. *Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau*, par le sacrifice de la messe. — *Et par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage*, par la prédication, l'enseignement chrétien, par toutes leurs paroles et leurs écrits conformes à la parole de l'Agneau. *Et ils ont renoncé à l'amour de la vie jusqu'à vouloir bien souffrir la mort.* S'ils meurent, c'est librement, il n'y a point de persécution; mais il est nécessaire de *rendre témoignage à la parole de l'Agneau : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*, afin d'achever la victoire sur l'esprit révolutionnaire.

« Affre, archevêque de Paris...Dans ces discours au roi, il se plaignit de la violation du dimanche, et s'unit à ses collègues pour réclamer la liberté de l'enseignement. Cette fermeté apostolique lui valut la disgrâce de la cour. Il n'en provoqua pas moins une réunion d'évêques à Saint-Germain, et il rédigea avec eux, sur la situation du clergé de France vis-à-vis du gouvernement, un mémoire qui fut envoyé au pape. Quand il fut question de rétablir le Chapitre de Saint-Denis, en détachant cette église et ses dépendances de la juridiction de l'ordinaire, Mgr Affre fit des représentations en Cour de Rome, adressa aux Chambres un travail sur cette matière et signala au roi les dangers qui pourraient résulter pour l'Eglise de la formation d'un clergé dynastique. Les évènements de février le surprirent au milieu de ses préoccupations. Il accepta la république sans regret... » (*Feller*).

« La guerre civile éclata. Elle surprit l'archevêque loin de sa demeure; le 22 juin, il était venu à l'Eglise Saint-Etienne-du-Mont donner la Confirmation.. Il se rendit à pied auprès du général Cavaignac à l'hôtel de la Présidence, le dimanche 25, sur les quatre heures du soir... Une formidable barricade fermait l'accès du faubourg Saint-Antoine C'est là que l'archevêque s'arrêta. Arrivé à l'officier supérieur qui commandait l'attaque, il lui fit connaître l'assentiment donné par le général Cavaignac à sa demande, et lui demanda en grâce de suspendre un moment le feu de son artillerie et la fusillade. « *Je m'avancerai seul avec mes prêtres*, ajouta-t-il, vers ce peuple qu'on a trompé. J'espère qu'ils reconnaîtront ma soutane violette et la croix que je porte sur ma poitrine. » Cette prière fut accueillie, et malgré la gravité de la situation, l'ordre fut donné de suspendre le feu... L'archevêque avait tourné la barricade, il était entré dans le faubourg par le passage étroit d'une maison à double issue, et s'efforçait d'apaiser du geste et de la voix la multitude qui semblait vouloir l'entendre et applaudissait à sa démarche, quand une balle l'atteignit dans les reins... Les insurgés s'écrient : Quel malheur ! il est blessé, notre bon père, notre bon pasteur, qui était venu pour nous sauver ! .. Ils recueillent des signatures qui attestent que ceux à qui l'archevêque s'est adressé n'ont pas tiré sur lui et que le coup n'est pas parti de leurs mains. La consternation était peinte sur tous les visages. La noble victime succomba, le 27 juin, à midi... Des membres du clergé portaient devant le corps quatre bannières de drap noir à franges d'argent, et la foule était vivement impressionnée en y lisant ces nobles inscriptions. « *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Seigneur ! Seigneur ! prenez pitié de votre peuple. — Que la paix soit avec vous ! — Je désire que mon sang soit le dernier versé.* » (*Alm. proph.*, 1849).

« Décret du 17 juillet 1848 : Au nom et aux frais de la République, un monument sera élevé, sous les voûtes de l'église métropolitaine de Notre-Dame, à la mémoire de l'archevêque de Paris. Sur le socle du monument seront inscrites ces paroles : « *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis* » et les paroles du prélat : « *Puisse mon sang être le dernier versé.* » (*Ami de la Religion*, 6 août 1861).

12. *C'est pourquoi, cieux réjouissez-vous, et vous qui y habitez.* Ces paroles s'adressent à *ceux qui adorent dans le temple de Dieu* (XI. 1), aux Français qui recouvrèrent la paix à la suite de la mort de l'Archevêque. — *Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous plein de colère.* La Révolution, comprimée en France, tourna ses efforts du côté des nations étrangères... Une *bête* s'éleva *bientôt de la mer* (XIII. 1) et une autre *de la terre* (*id.* 11). — *Sçachant le peu de tems qui lui reste.* La Révolution commencée en 1789 ne doit durer que SEPTANTE TROIS ANS SEPT MOIS (26e).

13. *Le dragon se voyant donc précipité en terre*, chassé du temple de Dieu, *commença à poursuivre la femme qui avoit mis au monde l'enfant mâle.* Il s'efforça d'amener la légitimité à pactiser avec la révolution, à fusionner.

14. *Mais on donna à la femme deux ailes d'un grand Aigle...* Mais l'Aigle puissante, qui s'empara pour la seconde fois du trône, amena la femme à conserver intacte ses droits et à attendre les décrets de Dieu *hors de la présence du serpent.* — Le mot Aigle n'est que deux fois dans l'Apocalypse et toujours à une place fort significative. — *Un tems, des tems et la moitié d'un tems* font les *mille deux cens soixante* jours qu'on a vus plus haut pour la durée du séjour de la femme dans le désert (*ỳ.* 6).

15. *Alors le serpent jetta de sa gueule...* Manifeste orléaniste du duc d'Aumale, qui ne parle plus de fusion, mais bien, au contraire, qui demande pourquoi, lorsqu'on parle des partis de l'opposition, des légitimistes, des républicains, on ne nomme pas les orléanistes.

16. *Mais la terre aida la femme.* Mais les autres partis révolutionnaires eux-mêmes font justice de cet écrit qui ne nuira qu'à son auteur.

17. *Et le dragon, irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans.* La révolution, sortie de France oblige les autres enfants de la duchesse de Berry, la duchesse de Parme et les enfants qu'elle a eus de son mariage en Sicile à fuir loin de leurs palais. — *Qui gardent les commandements de Dieu et qui demeurent fermes dans la confession de Jésus-Christ.* Les malheurs ne leur font pas désespérer de Dieu, et la sœur du duc de Bordeaux maintient avec fermeté les droits de son fils.

18. *Et le serpent s'arrêta sur le sable de la mer.* Nostradamus qui a dit : UN SERPENT VEU PROCHE DU LICT ROYAL, en copiant le commencement de ce chapitre de l'Apocalypse, a dit, en copiant les derniers mots de ce même chapitre : UNDANS SERPENT SUR LE BORD MIS à la fin des deux quatrains sur des évènements qui se préparent. Ne pouvant dire ce qu'ils signifient, je me contente d'affirmer que j'ai mis de côté, il y a trois ans, les deux quatrains suivants, avant même d'avoir remarqué que l'Apocalypse renferme, et précisément à la suite de la Révolution de 1848, ces mots : *Et le serpent s'arrêta sur le bord de la mer.*

Coq, chiens et chats, de sang seront repeus,
Et de la playe du tyran trouvé mort :
Au lict d'un autre jambes et bras rompus,
Qui n'avoit peur mourrir de cruelle mort. II. 42.

Durant l'estoile chevelue apparente,
Les trois grands Princes seront faits ennemis,
Frappez du Ciel, paix, terre tremulante,
Pô, Tymbre, undans serpent sur le bord mis. II. 43.

« *Le Seigneur commanda au poisson de rendre Jonas, et il le jetta sur le bord.* » (*Jonas.* fin du chapitre II).

L'HISTOIRE D'APRÈS L'APOCALYPSE.

Madame la duchesse de Berry apparaîtra environnée de la majesté royale; elle occupera la place de reine de France et les hommages des grands se reporteront sur elle, car elle sera au moment de donner au monde l'enfant des rois. L.-Philippe, ou la révolution personnifiée, qui comptera couronner la bourgeoisie et satisfaire toutes les mauvaises passions du peuple, gagnera, en les flattant, une partie même de l'entourage du roi et fera tomber des grands dans l'oubli de leur devoir. Placé devant la femme qui enfantera, il protestera contre la naissance du duc de Bordeaux... Une révolution éclatera. L'enfant, protégé de Dieu, sera privé de son trône, et sa mère s'exilera. S. Michel, l'ange de la France, vengera le droit, et L.-Philippe et les siens, n'étant soutenus de personne, tomberont et ne reparaîtront plus en France. Cet homme, animé de l'esprit révolutionnaire que souffle le démon contre tout principe d'autorité, sera chassé avec sa famille, et il n'y aura qu'une voix pour reconnaître dans ces évènements le doigt de Dieu qui rendra ainsi la liberté à son Eglise, que L.-Philippe accusait sans cesse d'empiéter sur le

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

1. Et je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadêmes, et sur ses têtes des noms de blasphême.

2. Cette bête que je vis étoit semblable à un léopard: ses pieds étoient comme des pieds d'ours: sa gueule, comme la gueule d'un lion, et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort; mais cette blessure mortelle fut guérie, et toute la terre en étant dans l'admiration, suivit la bête.

4. Alors ils adorèrent le dragon, qui avoit donné sa puissance à la bête, et ils adorèrent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête? Et qui pourra combattre contre elle?

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, et qui blasphémoit; et elle reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois.

6. Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom, et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.

7. Il lui fut aussi donné le pouvoir de faire la guerre aux

---

pouvoir temporel. Les prêtres l'auront vaincu par le sacrifice de la messe, par leurs écrits en faveur de la liberté de l'Eglise, et ils auront détruit ses dernières chances de retour en mourant volontairement sur les barricades pour arrêter la guerre civile. Que l'Eglise de France se réjouisse donc, mais que les nations voisines tremblent, parce que la révolution tournera tous ses efforts de leurs côtés. L.-Philippe ainsi renversé songera enfin au principe de la légitimité qu'il voudra, par la fusion, faire pactiser avec la révolution; mais l'arrivée au trône de l'Aigle puissant de Napoléon III rompra les préliminaires de cette alliance monstrueuse, et la légitimité réservera tous ses droits. Le parti orléaniste voyant que *le duc de Bordeaux avait des droits, mais que le comte de Paris avait des chances* (*sic*), lancera un manifeste dont les partis révolutionnaires eux-mêmes feront justice. L'esprit révolutionnaire poursuivra partout la branche aînée des Bourbons et forcera les autres enfants de la duchesse de Berry d'abandonner la Sicile et Parme. Dieu dira à la révolution qui monte: *Tu n'iras pas plus loin*, et le monstre qui a englouti Jonas le rejettera.

1. *Et je vis s'élever de la mer une bête.* Une voix a crié : Malheur à la *terre et à la mer parce que le diable est descendu vers vous* (XII. 12)..., *et il s'arrêta sur le sable de la mer.* Aussitôt, l'Apôtre ajoute : *et je vis s'élever de la mer une bête;* il dira bientôt : *Je vis encore s'élever de la terre une autre bête.* La révolution française s'est arrêtée dans sa marche; mais de la Sicile (DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION, TROUBLER L'EMPRINSE A PHILIPP. TRIBUTAIRE, 222), baignée de toutes parts par la mer, s'est élevé un nouvel esprit révolutionnaire qui a succédé à l'influence de la révolution française, ainsi qu'il est dit plus bas : *Et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance.*

« La France est arrivée, par Rome, à la honte du 2 décembre, écrivait Mazzini en mars 1852 aux comités propagandistes du continent. Il faut qu'aujourd'hui l'Europe démocratique toute entière aide la France à se relever, comme elle a autrefois aidé l'Europe. Il faut qu'au lieu de la flatter dans ses égarements, elle lui parle la parole franche et sévère qui est le partage des forts. Il faut surtout qu'elle marche, qu'elle marche toujours, qu'elle marche sans elle, pour que la France se hâte de la rejoindre. Le mouvement de la France tient aujourd'hui au mouvement européen. » (*Hist. complète de Napoléon III*, par M. Guy, p. 520).

Une bête qui avoit sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadêmes, et sur ses têtes des noms de blasphême. La révolution italienne qui offre de si grands rapports avec la révolution française, *dragon à sept têtes* couronnées et *dix cornes*, en diffère, avons-nous dit en ce qu'elle appelle au pouvoir (couronne) tous les membres de la société indistinctement, et qu'elle confond même les unes dans les autres toutes les nationalités. Ecoutons Mazzini dans cette même lettre :

« L'heure est venue de dire la vérité pure et nette, comme nous la concevons, à tous nos amis. Ils ont fait tout le mal possible à la plus belle des causes. Ils l'auraient tuée par excès d'amour ou par inintelligence, si elle n'était *immortelle*. J'accuse les socialistes, les chefs surtout d'avoir faussé, mutilé, rétréci la grande pensée, en l'emprisonnant dans des systèmes absolus qui usurpent à la fois sur la liberté de l'individu, sur la souveraineté du pays, sur la continuité du progrès, notre loi à tous.

» Je les accuse d'avoir voulu, au nom de leur chétive individualité, bâcler des solutions positives au problème de la vie humaine avant que la vie elle-même ait pu se manifester dans sa plénitude d'aspiration et de capacité, sous l'action de ces grands courants électriques qu'on appelle Révolutions.

» Je les accuse d'avoir prétendu faire sortir, à heure fixe, de leurs cerveaux étroits ou malades, *une organisation qui ne peut sortir que du concours de toutes les facultés humaines en action*, et d'avoir substitué leur *moi* solitaire au *moi* collectif européen; d'avoir parlé au nom de Saint-Simon, de Fourrier, de Cabet, de tout autre, là où il s'agissait de tuer les révélateurs au profit de la révélation continue, et d'inscrire sur le fronton du Temple : *Dieu est Dieu, et l'humanité est son prophète.* » (*Id.*, p. 520).

La France révolutionnaire trouva les amis de Mazzini trop avancés et Mazzini déclare que la révolution italienne les laisse déjà loin derrière elle. Ces mots à inscrire sur le fronton du Temple : *Dieu est Dieu, et l'humanité est son prophète*, sont un des blasphèmes que la bête porte inscrits sur ses têtes.

2. *Cette bête que je vis étoit semblable à un léopard.* Cette révolution soutenue par le léopard anglais : GENÈVE A LONDRES A COQ TRAHISON FAINTE (VIII. 1-12), est un produit protestant.— *Ses pieds étoient comme des pieds d'ours.* Tous ces mouvements partent du Piémont : CHIVAS FERA POUR L'AIGLE LA MESNÉE (VIII. 1-12), etc..

— *Sa gueule comme la gueule d'un lion.* Elle jette au monde un cri plein de confiance dans ses forces : *Italia fara da se.* Que pourrait-elle cependant, si la révolution française ou le *dragon* ne lui *donnait sa force et sa grande puissance.* — Daniel (chap. VIII) vit trois empires dans trois animaux (*le lion, le léopard et l'ours*); ici ces trois animaux n'en font qu'un, ce qui représente l'unification projetée des divers Etats italiens.

3. *Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort.* En 1849, Rome, tombée au pouvoir de la révolution italienne, fut prise par l'armée française et rendue au pape. Cette tête, la première de toutes, parut *comme blessée à mort; mais elle fut guérie.* Nostradamus a dit de Napoléon III pour le fait de la prise de Rome : SERA L'UN ESLEU DE MÊME TEMPS, QUI DES ROMAINS NE SERA TROP CONFORME (*Vie de L.-Philippe*, p. 52), et pour son changement de conduite à l'égard de cette révolution : DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER (*id.*, p. 78); PAR MARS CONTRAIRE SERA LA MONARCHIE DU GRAND PESCHEUR EN TROUBLE RUYNEUX (VI. 20-28). *Et toute la terre en étant dans l'admiration, suivit la bête.* Toute la terre reconnaîtra bientôt le fait accompli et suivra le torrent révolutionnaire.

4. *Alors ils adorèrent le dragon qui avoit donné sa puissance à la bête.* Tous les peuples réclameront de leurs chefs l'application des immortels principes de 1789, le Code Napoléon, etc. — *Et ils adorèrent la bête en disant : Qui est semblable à la bête?* Quand on a désappris à adorer Dieu et à se soumettre au droit, on adore volontiers toutes les bêtes. — *Et qui pourra combattre contre elle?* On la combattrait, et avec succès sans doute, si on ne faisait intervenir sans cesse le principe de non-intervention créé pour le besoin de la cause. Un peuple en révolution, a-t-on dit en 1792, est plus près de conquérir ses voisins que d'en être conquis. Aujourd'hui on dit : l'opinion est plus forte que le canon.

5. *Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment et qui blasphémoit.* La jactance et l'outrecuidance des révolutionnaires italiens n'ont d'égales que la grossièreté et l'impiété de leurs blasphèmes. — *Et elle reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois.* C'est Dieu qui arme la révolution pour châtier les peuples, mais il brise son instrument dès que sa justice est satisfaite. *Quarante-deux mois, mille deux cens soixante jours* (XI. 2, 3), *un tems, des tems, et la moitié d'un tems* (XII. 6, 14), sont des expressions qui renferment la même durée prise toujours pour un temps indéterminé. Le mot *guerre* est ici pour la guerre étrangère, la guerre de l'Italie contre l'Autriche; c'est elle qui a éclaté la première; la guerre des Italiens entre eux ou des révolutionnaires contre ceux qui défendent l'autorité en vue de Dieu se voit plus bas : *la guerre aux saints* (℣. 7); la persécution sanglante aura lieu à la fin, car cette révolution doit faire autant de victimes que la révolution française : *cent quarante-quatre mille* (VII. 4 et XIV 1).

6. *Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre Dieu.* La révolution italienne émancipe la pensée et donne la liberté des cultes. — *Pour blasphémer son nom.* Elle donne *son nom* à ses partisans (XIII. 17), et persécute ceux qui portent le nom de Dieu (XIV. 1). — *Et son tabernacle.* L'Apôtre ne dit pas ici *le temple*, mot qu'il consacre à désigner la France (XI. 1, XV. 5-6); le *tabernacle* est Rome, siège du pouvoir temporel du souverain Pontife, représentant de Jésus-Christ sur la terre. Nostradamus appelle Rome durant la révolution italienne : le LIEU OÙ HIÉRON FAIT SA NEF FABRIQUER (VIII. 16), SAINT HIÉRON (X. 63). *Hieron*, du mot grec *ieros*, *ieron*, signifie enceinte sacrée, temple et tout ce qui en dépend (t. II, p. 257). SAINT HIÉRON a donc la même signification que *sancta sanctorum*, expressions que Nostradamus emploie encore pour Rome (*Lettre à Henry II*). — *Et ceux qui habitent dans le ciel* ou les saints du verset suivant, c'est-à-dire ceux qui, vivant de la vie de Dieu, sont dans ce monde comme n'y étant plus; les autres *habitent sur la terre* (℣. 8).

7. *Il lui fut aussi donné le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre.* Nostradamus appelle sainte, l'insurrection ven-

Digitized by Google

saints, et de les vaincre; et la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue et de toute nation.

8. Et elle sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau, qui a été immolé dès la création du monde.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende.

10. Celui qui aura réduit les autres en captivité, sera réduit lui-même en captivité. Celui qui aura tué avec l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée. C'est ici la patience et la foi des saints.

11. Je vis encore s'élever de la terre une autre bête, qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau; mais elle parloit comme le dragon.

12. Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie.

13. Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.

14. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête, qui ayant reçu un coup d'épée étoit encore en vie.

15. Et il fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image, et de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.

16. Elle fera encore que tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçoivent le caractère de la bête à la main droite et au front.

17. Et que personne ne puisse ni acheter, ni vendre, que celui qui aura le caractère, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.

18. C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'intelligence

---

déenne : SAINT SALONNE (20e), SACRE SALONNE (18e). Les *saints* de la Vendée furent vaincus par la révolution : CURSEUR VICTOIRE AUX MARETS DE LA LONE (18e); ceux d'Italie ont déjà succombé en partie : A NAPLES, PALERME, MARQUE D'ANCONE, ROME, VENISE PAR BARBE HORRIBLE CRIE (t. II, p. 151). Nostradamus parle de Castelfidardo : GENS D'ALENTOUR DE LOTH, TARN ET GARONNE, GARDEZ LES MONTS APENNINES PASSER, VOTRE TOMBEAU PRÈS DE ROME ET D'ANCONE, LE NOIR POIL CRESPE FERA TROPHÉE DRESSER (III. 43); il parle de Gaëte : PRÈS DE LINTERNE (VIII. 1-12). — *Et la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue et de toute nation.* L'Apôtre a désigné ainsi tous les peuples de l'Europe marchant contre la France en 1814 et 1815 (X. 11, et XI. 9); il parle donc ici de tous ces peuples de l'Europe. Cette révolution étendra son influence morale chez tous les peuples; elle prétendra aider partout au rétablissement des nationalités opprimées et faire dominer enfin le « *moi collectif européen.* » (*Mazzini*).

8. *Et elle sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre, et non dans le ciel* (γ. 6). *Les habitans de la terre* insultaient en 1815 aux Bourbons tombés du trône (XI. 10). — *Dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé dès la création du monde.* Le verset 8 du chapitre XVII explique l'inversion que renferment ces mots. On y lit : *Les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie dès le commencement du monde.* « La prédestination éternelle préserve les élus de tout ce qui séduit les habitants de la terre. » (*Avignon*, II. 158).

9. *Si quelqu'un a des oreilles qu'il entende.* Jésus-Christ aussi a parlé d'une manière obscure, afin que ceux qui habitent la terre, en entendant n'entendent pas; mais il a expliqué ces paroles à ceux auxquels il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux.

10. *Celui qui aura réduit les autres en captivité, sera réduit lui-même en captivité. La bête* sera *plongée dans l'abîme* (XX. 19), ses adhérans seront *tourmentés dans le feu et dans le soufre* (XIV. 10). Nostradamus a dit : LE GRAND CELTIQUE ENTRERA DEDANS ROME, MENANT AMAS D'EXILEZ ET BANNIS, LE GRAND PASTEUR METTRA A MORT TOUT HOMME, QUI POUR LE COQ ÉTOIT AUX ALPES UNIS (VI. 20-28). — *Celui qui aura tué par l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée.* Nostradamus a dit pour le même fait : LE BOUTE-FEU PAR SON FEU ATTRAPÉ (V. 95-100); D'UN COUP DE TRAIT QUAND MOURRA L'ENVIEUX (III. 99-100), etc... ; ROY NUICT BLESSÉ SUR MULET A NOIRE HOUSSE (VI. 36). — *C'est ici la patience et la foi des saints.* « C'est ce qui les console de voir, comme dit le Prophète, *que la justice divine n'est pas endormie*, et que Dieu viendra bientôt à leur secours (2. *Petr.*, II. 9) » (*Migne*, 1335). Le Pape, durant ces évènements, est l'ABBÉ DE FOIX (VIII. 1-12), TROP GRANDE FOY PAR JEU VIE PERDUE (VIII. 98-100).

11. *Je vis encore s'élever de la terre une autre bête.* Cette bête n'est point sortie de la mer comme la première; il ne faut donc pas la chercher en Italie; elle est née après que le dragon a été précipité en terre, alors qu'une voix du ciel a crié : *Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous* (XII. 12). — *Qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau; mais elle parloit comme le dragon.* A en juger par l'apparence, elle défendra l'œuvre de l'Agneau en employant ses mêmes armes puisqu'elle les possède; mais son langage est celui du *dragon;* sa protection, qu'on serait tenté d'invoquer, ne peut que nuire, car elle parle d'introduire les principes de 89 et le Code Napoléonien (*voir :* ET LUY SERONT OSTER LES DEUX GLAIVES (39e).

12. *Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence.* La révolution italienne, sortie de la mer, a hérité de l'influence que possédait dans le monde la révolution française (XIII. 2); maintenant, voici qu'une bête qui n'est point sortie de la mer, mais bien de la terre, vient exercer la puissance de la révolution italienne en sa présence. C'est, sans doute, ce que Nostradamus renferme dans le quatrain où il dit : VAIN EXPOITER VOYAGE EN ITALIQUE (114e). — *Et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête.* Cette bête amène le pays d'où elle s'est élevée et ceux qui l'habitent à applaudir à la révolution italienne. — *Dont la plaie mortelle avoit été guérie.* L'Apôtre ne rappelle pas ici sans motif que ce sont les Français qui ont blessé à mort la révolution italienne par la prise de Rome, mais cette *blessure mortelle* a été guérie.

13. *Elle fit de grands prodiges jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.* En 1814, les armées alliées durent la victoire aux armes à feu ordinaires d'où *sortoient le feu, la fumée et le soufre* (IX. 17); les canons rayés produisirent de plus *grands prodiges* le jour où on s'en servit pour la première fois. On se crut alors foudroyé d'en haut.

14. *Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête.* Nostradamus a dit pour cette époque :

« *Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle* (Satan, le dragon) *mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire, par moyen de la puissance des Roys temporels* (qui habitent la terre) *qui seront par leur ignorance* SÉDUICTS PAR LANGUES, *qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.* » (t. II p. 150).

En disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête, qui ayant reçu un coup d'épée étoit encore en vie. La bête qui parle ainsi est maintenant, sans doute, de retour vers les siens, car elle n'est plus en présence de la révolution italienne; mais elle et les siens auront constamment devant les yeux l'image de cette révolution.

15. *Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image.* Désormais tout ce qui se dira et se fera aura trait à cette révolution qui ne vit que par la bête. — *Et de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.* Je suppose que cela veut dire : Tous ceux qui ne seront point partisans déclarés de la révolution italienne devront se tenir en dehors de la vie politique. C'est bien la révolution italienne qui a écrasé les Français à Castelfidardo et qui écrase tous les jours les sujets de François II.

16. *Elle fera encore que tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçoivent le caractère de la bête à la main droite ou au front.* Le suffrage universel appellera tous les hommes indistinctement à prendre la cocarde libérale et à déposer un vote favorable à la révolution italienne.

17. *Et que personne ne puisse ni acheter, ni vendre, que celui qui aura le caractère, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.* Toute personne qui aura combattu la révolution italienne perdra les droits qu'elle tient de sa nationalité. Des exilés politiques ne pourront ni acheter, ni vendre dans leur pays. Aucun ne pourra y vendre ses livres. Pour fonder un journal, le conserver et répandre des écrits, il faudra être dans de certaines conditions. Ceux-là seuls acquerront des places qui afficheront leur opinion libérale, ou qui se présenteront comme candidats du gouvernement, ou qui obtiendront dans les élections le nombre attaché à son nom. (La manière du Prophète fait préférer cette interprétation à celle plus naturelle qu'on tirerait de la refonte des monnaies, des timbres-postes, des médailles données aux expositions de l'industrie, etc.).

18. *C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'intelligence compte le nombre de la bête. Car son nombre est le nombre d'un homme.*

Digitized by Google

compte le nombre de la bête. Car son nombre est le nombre d'un homme, et son nombre est six cens soixante six.

C'est ici qu'il y a lieu d'être réfléchi. Cette bête n'est pas un homme. On l'a vue (XIII. 1) semblable au *dragon l'ancien serpent qui est appelé le diable et Satan* (XII. 8); elle cessera d'être (XVII. 8) et reprendra vie pour durer presque autant que le monde (XIX. 20). La bête qui *s'est élevée de la terre*, qui a *exercé toute la puissance de la première bête en sa présence* (℣. 12), qui a fait de *grands prodiges* (℣ 13), *animé l'image de la bête et fait parler cette image* (℣. 15) est le faux-prophète qu'on retrouve pour un avenir éloigné avec le dragon et la bête (XVI. 13) et qui ne disparaîtra qu'avec la bête (XIX. 20). Cette seconde bête ou ce faux-prophète est un homme; il vivra en des héritiers de son génie qui pourront se dire eux aussi au même titre que Napoléon Ier : *La révolution fait homme*, il personnifie la révolution italienne et son *nombre d'hommes* devient ainsi le *nombre de la bête*. Que l'on remarque bien ceci : Les deux versets précédents parlent d'un *caractère* de la bête que ses adhérens reçoivent, et cela est rappelé plus loin (XIX. 20), et deux versets, l'un qui précède celui-ci et le XV. 2, parlent du *nombre de son nom*. L'Apôtre, qui veut qu'on réfléchisse ici, a rapproché à dessein *le caractère, le nom de la bête et le nombre de son nom*, de ceux-ci : *Le nombre de la bête est le nombre d'un homme*, et c'est à dessein encore qu'il a fait suivre immédiatement ce verset d'un autre où les élus ont sur le front *le caractère* ou *le nom de l'Agneau*. — Ainsi, c'est le caractère et le nombre du nom de la bête qui fait son nombre, et ce nombre est celui d'un homme. — *Et son nombre est six cens soixante six*. L'Apocalypse est écrite en grec, et l'Apôtre, dans son chapitre sur Napoléon Ier, dit que cet *Exterminateur* a pour nom, en grec, *Apollyon* (pour *Apoléon*, mot grec signifiant *exterminans*, comme le marque l'Apocalypse). Il a donc connu ce nom qui doit être complété et écrit comme nous l'écrivons aujourd'hui, et c'est l'Alphabet grec, dont toutes les lettres ont une valeur numérique, qui donnera le nombre de ce nom et le nombre du caractère qui s'exprime toujours en grec et en hébreu par la lettre T (*to*, *THAU*. *voir* p. 10, 2e col.).

N	= 50
A	= 1
P	= 90
O	= 70
L	= 30
E	= 5
O	= 70
N	= 50
	366
T	= 300
	666

Les huit chapitres qui se suivent et qu'on vient d'interpréter avec suite des évènements accomplis de 1789 à 1861 m'avaient conduit à chercher le nombre 666 dans le *nom* NAPOLÉON et le *caractère* T. Une minute a suffi pour faire ce calcul, qui se trouve dans des conditions bien meilleures que ceux que l'on a faits sur les mots *Mahometis*, qui n'est pas le nom de *Mahomet*, *Dioclès Augustus*, qui n'est pas un *nom* d'homme pas plus que les mots *Lateinos* et *Apostatès*. Ce calcul présente cependant une petite difficulté qu'il ne faut pas taire. La lettre *p* vaut ordinairement 80 et non 90. La lettre qui vient après vaut 100. On supposerait donc qu'il n'y a pas de lettre pour exprimer 90. Le *Lexique* donne cette valeur à un signe placé sur la même ligne que le *p*. Ce signe, qui paraît être un *p* grec, dont le premier jambage est redressé, doit être pris pour un *p*, car pour exprimer 900, multiple de 90, les Grecs employaient un *p* dont le trait supérieur était un peu prolongé comme le marque le *Lexique* à la suite de l'Alphabet.

Voici qui explique pourquoi S. Jean n'a pas mis 656.

« Toujours 6, et non pas 7, qui est le nombre de la perfection et de l'universalité. Les interprètes ont remarqué ce trait singulier dans les 6es, du nom de la bête. » (*Avignon*, II. 173). — « Comme on le voit dans toute cette prophétie, le nombre de 7 est consacré pour signifier quelque chose de complet, ainsi qu'on l'a remarqué (V. 1); le temps de trois ans et demi, qui fait justement la moitié de sept ans, et partage par le milieu une semaine d'années, doit marquer un temps imparfait qui n'arrive pas à son terme; de cette sorte, on le prend pour le temps mystique auquel les persécutions sont fixées, pour marquer qu'étant resserrées par la main de Dieu, elles ne parviendront jamais au terme complet que se proposaient les persécuteurs. (*Migne*, 1305) (*voir* XI. 2, 3, 9. 11, XII. 6, 14). — « Le nombre 12 est sacré dans l'ancien et le nouveau Testament. (*voir* IV. 4, VII. 4, 5, XXI. 12, 14, 16, 17). » (*Migne*, 1429).

S. Jean a tenu à répéter trois fois le nombre 6, moitié de 12, pour exprimer le sens mystique renfermé dans 3 et demi, moitié de 7.

« La *Presse* publie un article signé : *Le rédacteur en chef de la* Presse, *A. Peyrat*. Divers journaux ont annoncé, en effet, que M. Peyrat avait depuis quelques jours en poche sa nomination de rédacteur en chef, agréée par Son Exc. le ministre de l'intérieur. S'il faut en juger par le premier article qu'il signe en cette qualité, la *Presse* ne sera entre ses mains qu'une doublure de l'*Opinion nationale*. Citons un passage de son manifeste :

« L'Empereur n'est pas, dans le sens vulgaire du mot, un révolutionnaire; mais, silencieux observateur des évènements, esprit froidement logique, il a senti l'invincible puissance du mouvement démocratique qui emporte l'Europe. Ce mouvement que les aveugles méconnaissent et que les fous croient pouvoir arrêter, il a voulu le conduire à petite vitesse et construire sur un terrain, que dix révolutions ont couvert de ruines, un édifice dont il aurait été le seul architecte. Radical dans les principes, mais obligé de compter avec les embarras d'une situation intérieure et extérieure très compliquée, il a plusieurs fois subordonné les principes aux circonstances...

« L'Empereur croit à la démocratie, mais il a voulu la gouverner, la conduire, la mettre à son pas. Quand il l'a vue menacée par la contre-révolution, prête à s'emporter et à tout compromettre, il a accéléré la marche et gardé la tête du mouvement; et c'est ainsi que s'expliquent les grands évènements accomplis dans ces dernières années. Il a battu et diminué l'Autriche, circonscrit dans Rome la papauté temporelle, et, enfin, officiellement reconnu le nouveau royaume italien. Grandes étapes, à coup sûr, et qui nous rapprochent singulièrement du but. Encore une, et le but est atteint. Cette étape, l'évacuation de Rome, se fera, nous n'en doutons pas, car nous avons confiance dans la logique des choses et dans l'aberration du parti contre-révolutionnaire. » (*L'Ami de la Religion*, 31 juillet 1861).

Ce chapitre encore forme un tout complet, embrassant encore une période historique importante et nettement définie.

CHAPITRE XIV.

1. Je regardai encore, et je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avoient son nom, et le nom de son frère écrit sur le front.

2. J'entendis alors une voix qui venoit du ciel, semblable au bruit de grandes eaux, et au bruit d'un grand tonnerre; et cette voix que j'ouïs étoit comme le son de plusieurs joueurs de harpes qui touchent leurs harpes.

3. Ils chantoient comme un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux, et les vieillards, et nul ne pouvoit chanter ce cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ceux-là suivent l'Agneau partout où il va : ils ont été achetés d'entre les hommes pour être consacrés à Dieu et à l'Agneau comme des prémices.

5. Et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche, parce qu'ils sont purs et sans tâche devant le trône de Dieu.

6. Je vis un autre ange qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple;

7. et il disoit d'une voix forte : Craignez le Seigneur, et rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les sources des eaux.

1-5. *Je regardai encore et je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avoient son nom et le nom de son Père écrit sur le front* : « *Hoc enim significat to in frontibus* » (*Migne*, 1345) (*voir* p. 10, 2e col.). S. Jean a déjà vu cet *Agneau comme égorgé et qui étoit debout* (V. 6). En le voyant entouré d'un nombre de victimes de la révolution italienne égal à celui des victimes de la révolution française (VII. 4), un frisson parcourt tout le corps. On remarque avec anxiété qu'un nouveau pape apparaît aussitôt que l'*Agneau* a été vu *debout sur la montagne*. On a vu la mort de Louis XVI dans ces mots : *La grande ville... où leur Seigneur même a été crucifié* (XI. 8). On verra un de ses successeurs sous ces mots : *Quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme* (℣. 14)...

6. *Je vis un autre ange qui voloit par le milieu du ciel*, comme l'Aigle (VIII. 13), mais il ne crie pas *malheur!* — *Portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple*. Une prophétie désigne ce pape par les mots : Lumen in cœlo, et Nostradamus annonce qu'il sera loin de Rome, parcourant le monde qu'il appellera tout entier à la connaissance de la vraie religion : Et ne voudra en cités prendre place..., Par tous les lieux abolira la trasse (V. 73-84); Seront Arabes aux poullons ralliez (*id.*). La loy Moricque on verra défaillir..., Nouvelle loy terre neufve occuper, Vers la Syrie, Judée et Palestine (III. 90-97), etc. Le moment est peu éloigné où il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur : Par la venue du grand Législateur : humble, haussera, vexera les rebelles, Naistra sur terre aucun oemulateur... L'Ogmion grande Bisance approchera..., L'oyseau Royal sur la cité solaire, etc... (V. 73-84). Nostradamus réunit des évènements que l'Apôtre n'a point séparés; car l'Apôtre dit que durant l'élection de ce grand pape :

Digitized by Google

8. Un autre ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée; elle est tombée cette grande ville qui a fait boire à toutes les nations le vin de sa prostitution qui a irrité Dieu.

9. Et un troisième ange suivit ces deux, qui dit à haute voix : si quelqu'un adore la bête ou son image ou qu'il en reçoive le caractère sur le front, ou dans la main,

10. celui-là boira du vin de la colère de Dieu, de ce vin tout préparé dans le calice de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre devant les saints anges et en présence de l'Agneau.

11. Et la fumée de leurs tourmens s'élèvera dans les siècles des siècles, sans qu'il reste aucun repos ni jour ni nuit à ceux qui auront adoré la bête ou son image, ou qui auront reçu le caractère de son nom.

12. C'est ici la patience des saints, qui gardent les commandemens de Dieu et la foi de Jésus.

13 Alors j'entendis une voix qui me dit du haut du ciel : Ecrivez : Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux : car leurs œuvres les suivent.

14. Et comme je regardois, il parut une nuée blanche, et sur cette nuée quelqu'un assis qui ressembloit au Fils de l'homme, et qui avoit sur la tête une couronne d'or, et à la main une faulx tranchante.

15. Et un autre ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui étoit assis sur la nuée : Jettez votre faulx et moissonnez; car le tems de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée jetta sa faulx sur la terre, et la terre fut moissonnée.

17. Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faulx tranchante.

18. Il sortit encore de l'autel un autre ange qui avoit pouvoir sur le feu, et il cria d'une puissante voix à celui qui avoit la faulx tranchante : Jettez votre faulx tranchante, et coupez les grapes de la vigne de la terre, parce que les raisins en sont mûrs.

19. L'ange jetta donc sa faulx en terre, et vendangea la vigne de la terre, et en jetta les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville, et le sang sortit de la cuve en telle abondance, que les chevaux en avoient jusqu'aux mors dans l'étendue de mille six cens stades.

CHAPITRE XV.

1. Je vis dans le ciel un autre prodige grand et admirable. C'étoit sept anges qui avoient les sept dernières plaies, par lesquelles la colère de Dieu est consommée.

2. Et je vis une mer comme de verre, mêlée de feu; et ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête, de son image, et du nombre de son nom, étoient sur cette mer comme de verre, et avoient des harpes de Dieu.

3. Ils chantoient le cantique de Moïse serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant : Vos œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu tout puissant; vos voies sont justes et véritables, ô Roi des siècles.

---

8. *Un autre ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée.* Ce que Nostradamus exprime ailleurs ainsi : AVEC PULLULATION DE LA NEUFVE BABYLONNE, FILLE MISÉRABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE, ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE TROIS ANS ET SEPT MOIS (25°-26°). Cette ville perd son influence, mais n'est pas détruite. Sa condamnation n'aura lieu que plus tard (XVIII. 10) (*voir* ℣. 14).

9. *Et un troisième ange suivit ces deux...* Nostradamus parle d'un homme qui secondera le premier : SOUSTIENT ARC ET COUVERT (X. 30) ; CELUY QU'AURA COUVERT DE LA GRAND CAPPE (IV. 10-21), NOUVEAU CONNESTABLE (IX. 1), etc.

10-13. *Celui-là boira du vin de la colère de Dieu :* UN ROY DE FRANCE LE RENDRA VULCANAL, LES DEUX UNIS NE TIENDRONT LONGUEMENT, ET DANS TREIZE ANS AU BARBARE SATRAPPE : AUX DEUX COSTEZ FERONT TEL PERDEMENT, QU'UN BÉNIRA LA BARQUE ET SA CAPPE (V. 73-84).

14-15. *Il parut une nuée blanche.* Louis XVI parut sur *le cheval blanc* au début de la prophétie (VI. 2). — *Et sur cette nuée quelqu'un assis qui ressembloit au Fils de l'homme.* Louis XVIII revint FORT ET PUISSANT, *revêtu d'une nuée* (X. 1), et en 1815 il remonta au trône *dans une nuée* (XI. 12). — *Et qui avoit sur la tête une couronne d'or.* Louis XVI, sur le *cheval blanc*, *avoit une couronne* (VI. 2), et non plusieurs comme le *Verbe de Dieu* (XIX. 12). Cet ange est celui qui a crié : *Babylone est tombée.* Puis-je le nommer? Béranger, dans sa chanson *Halte-là!* ou le Système des interprétations, publiée en 1820, a dit : Puis-je parler de Marie ? V..... dira : « Non. C'est la mère d'un Messie, Le deuxième de son nom. Halte-là ! Vite en prison pour cela. » — *Et à la main une faulx tranchante.* Ce détail renferme ces mots : *l'enfant mâle qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer* (XII. 5).

15-20. *Et un autre ange sortit du temple.* C'est celui qu'on a vu plus haut, ℣. 9; d'autres anges sortent, *l'un du temple* (℣. 17), *et l'autre de l'autel* (℣. 18). Plus tard, *sept anges* qui portent les sept dernières plaies (XV. 1), sortiront du *temple du tabernacle du témoignage* (℣. 5-6). On voit que la France, représentée par les mots : *temple, autel* (XI. 1), *arche d'alliance* (XI. 19), reprendra dans le monde son rôle civilisateur et religieux. Mais auparavant, Dieu exercera en *dehors de la ville* (XIV. 20), en dehors du temple des vengeances terribles.

1. *Je vis dans le ciel un autre prodige grand et admirable* (*voir* XII. 1). C'est en France que l'Apôtre voit ce prodige : le temple s'ouvre (℣. 5), sept anges sortent du temple (℣. 6), le temple est rempli de fumée (℣. 8); le cinquième ange répand sa coupe sur le trône de la bête (XVI. 10), le sixième sur le grand fleuve d'Euphrate (*id.* 12), le septième dans l'air, et un tremblement de terre cause la ruine de Babylone (*id.* 17-19). — *C'étoit sept anges qui avoient les sept dernières plaies, par lesquelles la colère de Dieu est consommée.* Sept anges ont sonné de sept trompettes (VIII. 2) durant la révolution de 1789 à 186., après SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES (X. 89) données en partie par celui qui *ressemble au Fils de l'homme* (XIV. 14, *voir* t. II. p. 156), et en partie par L'OGMION, qui PAR LES ITALES ESTENDRA SON ENSEIGNE (VI. 42), *une voix se fera entendre du temple, qui dira : C'en est fait* (XVI. 17) : LES FLEURS PASSÉES DIMINUE LE MONDE, LONGTEMPS LA PAIX TERRES INHABITÉES... PUIS DE NOUVEAU LES GUERRES SUSCITÉES (I. 63). C'est *un des sept anges qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernières plaies* qui montre à S. Jean l'épouse qui a l'Agneau pour époux, ou l'Eglise au dernier jour du monde (XXI. 3).

2. *Et je vis une mer comme de verre mêlée de feu.* L'Apôtre a déjà dit que *vis-à-vis du trône il y avoit une mer transparente comme le verre et semblable à du cristal* (IV. 6). Une mer calme apparaît phosphorescente ou mêlée de feu après de grandes chaleurs. — On dit : La mer était un miroir poli comme une glace de Venise. — Après les jours orageux de la vie où les élus ont supporté le poids de la chaleur, viennent les jours de calme où ils jouissent de la plus pure félicité. — *Et ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête, de son image, et du nombre de son nom, étoient sur cette mer comme de verre, et avoient des harpes de Dieu.* Les victimes de la révolution italienne ont été comptées plus haut (XIV. 1), et elles ont reçu leur récompense dans le ciel où elles chantent un cantique nouveau (*id.* 2-5). Ici, la *mer comme de verre mêlée de feu*, représente le calme apparent dont jouira la France, après que Babylone sera tombée une première fois (XIV. 8). Les sociétés secrètes entretiendront le feu révolutionnaire *de la Montagne tout en feu qui fut jettée dans la mer* (VIII. 8) : CEUX QUI AURONT ENTREPRIS SUBVERTIR NOMPAREIL RÈGNE PUISSANT ET INVINCIBLE... NAISTRA DE GOUFFRE DE CITÉ IMMESURÉE, NAY DE PARENS OBSCURS ET TÉNÉBREUX, QUAND LA PUISSANCE DU GRAND ROY REVERÉE, VOUDRA DESTRUIRE PAR ROUEN ET EVREUX (V. 83-84, *voir* V. 74-83 et IV. 100). *Ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête*, sont ceux qui auront vaincu la révolution : AUX CHAMPS HERBEUX D'ALEIN ET DE VARNEIGNE... MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE (III. 99.-100). Délivrés de la captivité de BABYLONE, qui aura duré SEPTANTE TROIS ANS ET SEPT MOIS (26°), ils reprendront leurs harpes longtemps suspendues *aux saules qui sont au milieu de Babylone* (Ps. CXXXVI. 1-2).

3. *Et ils chantoient le cantique de Moïse.* Le cantique d'action de grâce, après le passage de la mer Rouge (*Exode* XV. 1-20). — *Et le cantique de l'Agneau* que l'Apôtre a entendu dans le ciel : *Les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau... et ils chantoient un cantique nouveau* (V. 8-9). On empruntera les actions de grâces de l'ancien et du nouveau Testament. — *En disant : Vos œuvres sont grandes et admirables.*

Digitized by Google

4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur, qui ne glorifiera votre nom ? Car vous seul êtes plein de bonté, et toutes les nations viendront à vous, et vous adoreront, parce que vous avez manifesté vos jugemens.

5. Comme je regardois ensuite, je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel.

6. Et les sept anges qui portoient les sept plaies sortirent du temple, vêtus d'un lin propre et blanc, et ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Alors l'un des quatre anges donna aux sept anges sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles.

9. Et le temple fut tout rempli de fumée, à cause de la majesté et de la grandeur de Dieu, et nul ne pouvoit entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent consommées.

CHAPITRE XVI.

1. J'entendis ensuite une voix forte qui venoit du temple, et qui dit aux sept anges : Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

2. Le premier s'en alla, et répandit sa coupe sur la terre : et les hommes qui avoient le caractère de la bête, et ceux qui adoroient son image, furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse.

David, Salomon, Cyrus, plusieurs autres grands personnages ont été la figure de Jésus-Christ, et l'Ecriture-Sainte semble leur appliquer des textes qui ne peuvent être entendus que de J.-C. Dans l'Apocalypse, au contraire, bien des paroles sont adressées à Dieu, qui s'appliquent à des hommes de Dieu. Ici il est parlé de celui qui, *assis sur une nuée, ressembloit au Fils de l'homme* (XIV. 14), et dont il est dit : Au chef du monde le grand CHYREN sera, Plus outre après aymé, craint rèdouté ; Son bruit et los les cieux surpassera, Et du seul titre victeur fort contenté (VI. 70) ; Faisant trembler terre et mer contrées (X. 79-80), Que terre et mer faudra que on le craigne (IV. 11-20). — *Vos voies sont justes et véritables :* De cinq cens ans plus compte ne tiendra... Grande clarté donra, Qui par ce siècle les rendra très contens (III. 90-95).

4. *Qui ne vous craindra :* Que terre et mer faudra que on le craigne (IV, 11-20), Craint, redouté (VI. 70). — *Qui ne glorifiera votre nom :* Son bruit et los les cieux surpassera (*id.*). — *Car vous seul êtes plein de bonté :* Plus outre après aymé (*id.*). — *Et toutes les nations viendront à vous :* Au chef du monde le grand CHYREN sera (*id.*). On a vu plus haut qu'à cette époque l'*Evangile éternel serait annoncé à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu :* Par le croissant du grand CHYREN Selin... Le grand Celtique entrera dedans Rome, Menant amas d'exilex et bannis, Le grand pasteur mettra a mort tout homme Qui pour le Coq estoit aux Alpes unis (VI. 20-28, *voir* 73-81) ; Le Roy et Duc joignant (X. 79-80, etc.). — *Parce que vous avez manifesté vos jugemens.* Ces derniers mots trouvent leur application dans les citations précédentes, et il est dit encore : Le blonde au nez force viendra commettre, Par le duelle et chassera dehors, Les exilez dedans fera remettre Aux lieux marins commettant les plus forts (II. 67, *voir* X. 30).

5. *Comme je regardois ensuite, je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel.* Nouvelle vision sur des évènements qui suivront immédiatement les premiers d'après Nostradamus. — « Le *Temple* et le *Tabernacle* devoient être ici réunis, non-seulement à cause de leur propriété commune d'être la maison de Dieu, mais encore parce que le Temple rebâti après le retour de la captivité, et le Tabernacle construit dans le désert, se réunissent dans l'évènement prophétisé par ces anciennes figures. La Religion, reparée dans son ancienne splendeur, est un *Temple* dont les ruines sont relevées. Cette Religion, ce culte, qui reparoît dans sa pureté, est comme une tente de voyage, un *Tabernacle* dressé pour Israël, quand il est en marche. Du milieu de ce sanctuaire, Dieu se rend *témoignage* à lui-même, à la sainteté de ses loix, à la fidélité de ses promesses, à l'équité souveraine de ses jugements. Le Seigneur rendoit ses oracles de dessus le trône qu'il s'étoit choisi sur l'arche. De là partoient aussi les traits de sa colère, qui foudroyoient les ministres prévaricateurs, tels que Nadab et Abiu, et les Assyriens superbes qui venoient détruire Jérusalem, en blasphémant le souverain Seigneur qu'elle adore. C'est de Sion que le prophète Isaïe voyoit s'élancer le feu dévorant qui fit périr dans une seule nuit l'armée de Sennachérib. Dans l'Apocalyse, le *Temple du Tabernacle du témoignage* s'ouvre de même pour la perte des Nations qui suivent la Bête et ses erreurs, qui participent à ses blasphèmes, en se courbant devant son image, et qui portent l'empreinte et le caractère qui dénote les sujets de ce malheureux royaume. » (*Avignon*, II. 226). En appliquant cette citation à la France, le *Temple* de S. Jean et de Nostradamus, où Dieu place ses *témoins* (XI. 1-3) et d'où il tire les instruments de sa colère et de sa bonté, on a un tableau exact de l'état de la France et de l'Eglise après une restauration : La barque neufve recevra les voyages, La et auprès transfereront l'Empire (X. 93-94) ; Au lieu que Hiéron fait sa nef fabriquer (VIII. 1-16) ; Grand CHYREN Selin, Quintin, Arras recouvrez au voyage (VIII. 54, etc.).

6. *Et les sept anges qui portoient les sept plaies sortirent du temple.* Ces anges sortent de la France pour frapper le monde. Ceci aura lieu après quelques années de République : A l'Ogmion sera laissé le règne du grand Selin, Qui plus sera de faict, Par les Itales estendra son enseigne, Regi sera par prudens contrefait (VI. 36-43). Cependant les trois dernières plaies frapperont en particulier la France : *Le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête* (XVI. 10, *voir* XVII. 3) ; *le sixième sur le grand fleuve d'Euphrate* (XVI. 12, *voir* IX. 14) ; *le septième dans l'air... la grande ville fut divisée* (XVI. 17-19, Babylone). Nostradamus le dit également en faisant suivre le quatrain où la République succédant au grand Selin conquiert l'Italie, de celui-ci sur la ruine de Paris : Longtemps sera sans estre habitée, Ou Seine et Marne autour vient arrouser (VI. 43). — *Vêtus d'un lin propre et blanc.* Un quatrain où l'on voit ces mots grand CHYREN Selin a ce vers : Six eschappez, cachez fardeaux de lin (VI. 27), et deux autres interprétés du même souverain ont celui-ci : Six eschappez en habit Seraphique (X. 93-94). — *Et ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.* L'aspect de ces anges n'a rien de terrible en soi ; Dieu ne veut plus ramener le pécheur par la crainte des châtiments : *La colère de Dieu est consommée* (XV. 1) ; *c'en est fait* (XVI. 17).

7. *Alors l'un des quatre animaux* (IV. 6) *donna aux sept anges sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu.* Les pécheurs que Dieu punit, dit Isaïe (LI. 17), *boivent la coupe de la colère de Dieu, et l'avalent jusqu'à la lie. Dieu*, dit le Psalmiste (LXXIV. 9), *a une coupe à la main, dont il verse deçà et delà.*

8. *Et le temple fut tout rempli de fumée*, etc. On lit dans l'*Exode* (XL. 31) : « *Une nuée couvrit le tabernacle du témoignage, et il fut rempli de la gloire du Seigneur. Et Moïse ne pouvoit entrer dans la tente d'alliance, parce que la nuée couvroit tout, et que la majesté du Seigneur éclatoit de toute part, tout étant couvert de cette nuée...* » — *Et nul ne pouvoit entrer dans le temple.* Nostradamus nous a dit que cinq estranges sont entrez dedans le temple, en 1814 (212e), et l'Apôtre, pour cette même époque, nous a montré les *Gentils foulant aux pieds la ville sainte*, alors qu'ils étaient dans le *temple* (XI. 1-2) ; les étrangers ne rentreront de nouveau en France que lorsque les sept plaies des sept anges seront consommées, comme le marque plus loin l'Apocalypse : *Les dix cornes que vous avez vues dans la bête, sont ceux qui haïront cette prostituée : ils la réduiront dans la dernière désolation* (XVII. 16) ; *les rois de la terre qui se sont corrompus avec elle frapperont leur poitrine en voyant la fumée de son embrasement* (XVIII. 9) ; et c'est ce que Nostradamus déclare aussi : Sera proche du septième millenaire, que plus le sanctuaire de J.-C. ne sera conculqué par les infidèles qui viendront d'Aquilon, le monde approchant de quelque grande conflagration (*Lettre*), et Longtemps sera sans estre habitée, Ou Seine et Marne autour vient arrouser, De la Tamise et Martiaux temptée, Deceus les gardes en cuidant repousser (VI. 42 43).

Dans le chapitre précédent, *ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête, de son image et du nombre de son nom* glorifient Dieu en paix. Dans celui-ci, les maux frappent *ceux qui avoient le caractère de la bête et ceux qui adoroient son image* (℣. 2), *le trône de la bête et son royaume* (℣. 10), *le grand fleuve d'Euphrate* (℣. 12), et enfin *la grande Babylone* (℣. 19). Ces sept plaies qui rappellent par leur nombre et par leur nature celles d'Egypte, tombent en particulier sur *la grande ville, appelée spirituellement Sodome et Egypte* (XI. 8).

1. *J'entendis une voix forte qui venoit du temple.* De la France encore partira le signal des derniers malheurs pour le monde.

2. *Le premier s'en alla* (XV. 6), *et répandit sa coupe sur la terre.* Au bruit des quatre premières trompettes (VIII. 7, 8, 10, 12), la terre, la mer, les fleuves et le soleil furent frappés *dans leur troisième partie* seulement, parce qu'alors il n'y avait que le Tiers à punir, la noblesse et le clergé ayant été anéantis par les évènements des chapitres précédents (VI et VII). Ici, les quatre premières plaies n'épargnent rien, la terre étant couverte d'*habitans de la terre*

Digitized by Google

3. Le second ange répandit sa coupe sur la mer, et elle devint comme le sang d'un mort : et tout ce qui avoit vie dans la mer mourut.

4. Le troisième ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les sources des eaux : et elles furent changées en sang.

5. Et j'entendis l'Ange établi sur les eaux qui dit : Vous êtes juste, Seigneur, vous qui êtes, et qui avez toujours été, vous êtes saint en exerçant de tels jugemens.

6. Parce qu'ils ont répandu le sang des Saints et des Prophètes, vous leur avez même donné du sang à boire : c'est ce qu'ils méritent.

7. J'en entendis un autre du côté de l'autel, qui disoit : Oui, Seigneur, Dieu tout puissant, vos jugemens sont véritables et justes.

8. Après cela le quatrième ange répandit sa coupe sur le soleil, et le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.

9. Et les hommes étant frappés d'une chaleur dévorante, blasphémèrent le nom de Dieu, qui avoit ces plaies en son pouvoir; et ils ne firent point pénitence pour lui donner gloire.

10. Le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, et son royaume devint ténébreux, les hommes se mordirent la langue dans l'excès de leur douleur :

11. et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs plaies; et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

12. Le sixième ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate, et son eau fut séchée pour ouvrir le chemin aux rois qui doivent venir d'orient.

13. Je vis alors sortir de la gueule du dragon, de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs semblables à des grenouilles.

14. Ce sont des esprits de démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au grand jour du Dieu tout puissant, destiné au combat.

15. Je viendrai bientôt comme un larron : Heureux celui qui veille, et qui garde bien ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nud, et n'expose pas sa honte aux yeux *des autres*.

16. Et ces esprits assemblèrent ces rois au lieu qui est appellé en hébreu Armagedon.

(XI. 10). — *Et les hommes qui avoient le caractère de la bête* (XIII. 17), *et ceux qui adoroient son image, furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse.* « De tels hommes sont des Egyptiens en esprit, et la première coupe produit en eux le même effet que la sixième plaie dont Moïse frappa l'Egypte et ses enchanteurs. *Des ulcères accompagnées de pustules enflammées parurent dans les hommes et les bêtes.* » (*Exode*, IX. 9; *Avignon*, II. 238). — A la fin de la Bible de Sacy se trouve l'*explication des noms Hébreux, Chaldéens et Grecs;* on y lit : THAU, signe.

3-4. *La mer devint comme le sang d'un mort : et tout ce qui avoit vie dans la mer mourut... Le fleuves et les sources des fleuves furent changées en sang.* « Ces deux sortes d'eaux désignent des objets différents : la *mer* représente les Etats, les Républiques, les Monarchies, dans le sein desquelles les hommes demeurent; *les fontaines et les fleuves* sont des eaux douces, destinées à désaltérer les hommes, et à leur donner un rafraîchissement nécessaire. Autre est donc la plaie qui infecte les eaux dont on doit boire; autre est celle qui change en sang la constitution des Etats » (*Avignon*, II. 243). « *Prenez votre verge, et étendez votre main sur les eaux d'Egypte, sur les fleuves, sur les ruisseaux, sur les marais et sur les eaux de tous les lacs, afin qu'elles soient changées en sang, et qu'il n'y ait que du sang en toute l'Egypte, dans tous les vaisseaux ou de bois ou de pierre.* » (*Exode*, VII. 19).

5. *Et j'entendis l'ange établi sur les eaux.* Cet ange loue le Seigneur de *la condamnation de la grande Prostituée, qui est assise sur les grandes eaux* (XVII. 1).

6. *Parce qu'ils ont répandu le sang des Saints et des Prophètes.* S. Jean dit que dans la grande Babylone : *on a trouvé le sang des Prophètes et des Saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre* (XVIII. 24).

7. *J'en entendis un autre du côté de l'autel.* La voix qui a commandé aux sept anges de répandre les coupes *venoient du temple* (France, XVI. 1); c'est de l'*autel* (France, *voir* XI. 1) que sort une voix pour applaudir aux justes jugemens de Dieu.

8-9. *Sur le soleil... tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.* « Pour signifier les chaleurs excessives et ensuite la famine. » (*Migne*, 1361) : PAR QUARANTE ANS L'IRIS N'APPAROITRA, PAR QUARANTE ANS TOUS LES JOURS SERA VEU, LA TERRE ARIDE EN SICCITÉ CROISTRA, ET GRANDS DÉLUGES QUAND SERA APPERCEU (I. 17); POUR LA CHALEUR SOLAIRE SUR LA MER, DE NEGREPONT LES POISSONS DEMY CUITS (II. 3).

10-11. *Sur le trône de la bête et son royaume devint ténébreux.* La Babylone moderne est une femme *assise sur une bête de couleur écarlate pleine de blasphèmes, qui avoit sept têtes et dix cornes* (XVII. 3). On a déjà dit (p.) que la République française annexera plus tard l'Italie en révolution. Le royaume de la *grande ville appelée spirituellement Egypte* (XI. 8), est frappé de ténèbres : « *Le Seigneur dit à Moïse : Etendez votre main vers le ciel, et qu'il se forme sur la terre d'Egypte des ténèbres si épaisses qu'elles soient palpables* » (*Exode*, X. 21). Un royaume ténébreux est un royaume en révolution; il est dit du duc de Bordeaux : NAY SOUS LES OMBRES ET JOURNÉES NOCTURNES... (V. 39-45).

Isaïe. XLVII. 1. *Descendez, asseyez-vous dans la poussière, ô vierge, fille de Babylone, asseyez-vous sur la terre : vous n'êtes plus sur le trône, fille des Chaldéens... Je me vengerai de vous... demeurez dans le silence, et entrez dans les ténèbres, ô fille des Chaldéens, parce que vous ne serez plus appelée à l'avenir la dominatrice des royaumes. J'avois été en colère contre mon peuple, j'avois rejeté avec horreur mon héritage, je les avois livrés entre vos mains, et vous n'avez point usé de miséricorde envers eux... Vous dites en votre cœur : Je suis souveraine, et après moi il n'y en a point d'autre; je ne deviendrai point veuve; et je ne sçaurai ce que c'est que la stérilité... Vos augures sont devenus comme la paille, le feu les a dévorés : ils ne pourront délivrer leurs âmes des flâmes ardentes... Les marchands qui avoient trafiqué avec vous dès votre jeunesse, s'enfuiront tous...* » — On retrouve tous ces traits dans la condamnation de la Babylone de S. Jean (*voir* chap. XVIII).

12. *Sur le grand fleuve d'Euphrate.* On a vu plus haut (IX. 14) : *Déliez les quatre anges qui sont liés sur le fleuve de l'Euphrate,* et l'on a vu dans ce fleuve la Seine qui traverse la Babylone moderne : MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE (III. 99). — *Et son eau fut séchée pour ouvrir le chemin aux rois qui venoient d'Orient.*

« Cyrus qui assiégeoit Babylone, fit ouvrir sur le soir la tranchée des deux côtés de la rivière, au-dessus de la ville, afin d'y faire écouler les eaux. Par ces ouvertures, aussi bien que par celle de la grande levée, la rivière fut tellement saignée, que son lit se trouva à sec vers minuit. Alors les deux corps de troupes, selon leurs ordres, y entrèrent... Cyrus s'étant ainsi rendu maître de Babylone, fit publier un Edit portant que tous ceux qui mettroient bas les armes auroient la vie sauve... » (*Histoire des Juifs*. Prideaux, I. 224).

Le Cyrus moderne s'emparera-t-il de Paris de la même manière? (*voir* quatr. V. 81). L'Apocalypse parle ici de rois étrangers qui dans un avenir éloigné entreront dans cette ville pour la détruire (XVIII. 9).

13. *Je vis alors sortir de la gueule du dragon, de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs semblables à des grenouilles.* L'esprit révolutionnaire soufflera de tous côtés; alors reparaîtra tout ce qu'ont produit la révolution française, la révolution italienne et l'homme qui a eu la plus grande influence sur son siècle, et le monde sera frappé d'une nouvelle plaie d'Egypte : « *Je frapperai toutes vos terres, et je les couvrirai de grenouilles.*

14. *Ce sont des esprits de démons...* Les rois doivent causer eux-mêmes les dernières révolutions du monde. Déjà l'on voit LES ROYS TEMPORELS PAR LEUR IGNORANCE SÉDUITS PAR LANGUES... (t. II. p. 130, 2e col.). *L'Evangile éternel aura été annoncé à ceux qui sont sur la terre, à toute nation*, etc. (XIV. 6); après, la révolution armera *les rois de toute la terre* contre Dieu.

15. *Je viendrai bientôt comme un larron...* S. Jean rappelle ici la parole de Jésus-Christ : « *Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir. Car sçachez que si le père de famille étoit averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, il est sans doute qu'il veilleroit... Le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.* (S. Mathieu, XXIV. 42). — *Heureux celui qui veille.* L'homme, surpris dans le sommeil, sortira sans vêtement, lorsqu'il entendra cette parole : *Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppé dans ses plaies* (XVIII. 4).

16. *Et ces esprits assemblèrent ces rois au lieu qui est appellé en hébreu Armagedon.* Leur ruine est racontée à la fin du chap. XIX.

« *Armagedon* parait composé de *Ar*, montagne, et de *Mageddon* » (*Avignon*, II. 257) « La montagne de Mageddon, lieu où les grandes armées sont défaites, lieu où les rois périssent. Sisara et les rois de Chanaan sont taillés en pièces en Mageddon (*Jud.*, IV. 7-16; V. 19); Ochonias, roi de Juda y périt (IV. *Reg.*, IX 27); et Josias est tué dans le même lieu par Nechao, roi d'Egypte (IV. *Reg.*, XXIII. 29). Ce mot veut donc dire que les empereurs seront menés par leurs devins dans des guerres où ils périront, et que leur perte sera suivie d'une désolation publique, semblable à celle qui arriva à Mageddon, lorsque Jonas y périt (*Zachar.* XII. 11). Ce passage de Zacharie : « *En ce tems-là il y aura un grand deuil dans Jérusalem, tel que fut celui de la ville d'Adrammon dans la plaine de Mageddon. Tout le pays sera dans les larmes...,* » ce passage fait voir que ce lieu, dans le style prophétique, est l'image des grandes douleurs. » (*Migne*, 1366).

Digitized by Google

17. Le septième ange répandit sa coupe dans l'air, et une forte voix se fit entendre du temple *comme venant* du trône, qui dit : C'en est fait.

18. Aussitôt il se fit des éclairs, des bruits et des tonnerres, et un grand tremblement de terre, et si grand qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre.

19 La grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent, et Dieu se ressouvint de la grande Babylone pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colère.

20. Toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent.

21. Et une grande grêle comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes : et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle; parce que cette plaie étoit fort grande.

CHAPITRE XVII.

1. Alors l'un des sept anges qui avoient les sept coupes vint me parler et me dit : Venez et je vous montrerai la condamnation de la grande Prostituée, qui est assise sur les grandes eaux ;

2. avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus : et qui a enivré du vin de sa prostitution les habitans de la terre.

3. Et m'ayant transporté en esprit dans le désert, je vis une femme assise sur une bête de couleur écarlate, pleine de noms de blasphème, qui avoit sept têtes et dix cornes.

4. Cette femme étoit vêtue de pourpre et d'écarlate; elle étoit parée d'or, de pierres précieuses et de perles, et avoit à la main un vase d'or, plein des abominations et de l'impureté de sa fornication.

5. Et sur son front ce nom étoit écrit : Mystère : La grande Babylone, mère des fornications et des abominations de la terre.

6. Et je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de JESUS; et, en la voyant, je fus saisi d'un grand étonnement.

Alors l'ange me dit : De quoi vous étonnez-vous? Je vous dirai le mystère de la femme, et de la bête sur laquelle elle est assise, qui a sept têtes et dix cornes.

8. La bête que vous avez vue étoit et n'est plus, et elle doit monter de l'abîme, et périr ensuite sans ressource : et les habitans de la terre dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie, dès le commencement du monde, s'étonneront de voir cette bête qui étoit et qui n'est plus.

9. Et en voici le sens plein de sagesse. Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.

10. Ce sont aussi sept rois, dont cinq sont morts : il en reste un, et l'autre n'est pas encore venu : et quand il sera venu, il doit demeurer peu.

---

17. *Le septième ange... C'en est fait. Les sept anges avoient les sept dernières coupes par lesquelles la colère de Dieu est consommée* (XV. 1). Le septième répand la dernière coupe ; tout est consommé. La justice de Dieu a été satisfaite un jour ; sa colère s'est apaisée lorsque son Fils rendit son âme sur la croix en s'écriant : *Consummatum est.* Après la ruine de Babylone, suivie de la mort des rois de la terre, commencera le règne de Dieu (XX. 4).

18. *Aussitôt il se fit des éclairs, des bruits et des tonnerres, et un grand tremblement de terre, et si grand qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre.* En 1814, *il se fit un grand tremblement de terre; la dixième partie seulement de la ville tomba* (XI. 8, 13).

19. *La grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent.* La Concordance de la fin de la *Lettre à Henry II* avec la fin de l'Apocalypse éclaircira ce passage (*voir* XX. 4).— *Et Dieu se ressouvint de la grande Babylone pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colère* (*voir* XVIII. 6). Cette ville condamnée est déjà perdue ; trois factions la divisent, et tout royaume divisé tombe dans la désolation. Mais S. Jean veut annoncer avec détails la ruine de cette ville, et il rappelle dans les deux chapitres suivants tout ce qu'on trouve dans les prophéties de l'ancien Testament sur la ruine de Babylone.

20. *Toutes les îles s'enfuirent et les montagnes disparurent.* En 1793, *toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place* (IV. 14). Ainsi, on le voit, ces dernières plaies n'atteignent plus seulement *la troisième partie*, elles sont générales et, de plus elles sont plus graves. « C'est ainsi que les prophètes nous représentent la chute des grands empires, Ezéchiel (XXVI. 15-18) : *Les îles seront ébranlées, on les verra s'émouvoir dans le milieu de la mer.* Ailleurs : *Les montagnes se sont écoulées comme de la cire* (*Psaume* XCVI. 5). » (*Migne*, 1368).

21. *Et une grande grêle tomba* (*voir* XI. 19). Autre plaie d'Egypte : « *Je ferai pleuvoir une horrible grêle, et telle qu'on n'en avoit point vû de semblable dans l'Egypte, depuis qu'elle est fondée jusqu'aujourd'hui.* » (*Exode*, IX. 18). « C'est le poids terrible de la vengeance de Dieu et les coups de sa main toute puissante. » (*Migne*, 1368).

---

1. *Les grandes eaux*, c'est-à-dire les peuples (℣. 15).

3. *Dans le désert.* On ne trouve plus autour de Babylone ni *herbe de la terre*, ni rien de *vert*, ni *arbres* comme au temps où il existait encore des hommes qui avaient *la marque de Dieu au front* (IX. 4), la terre est stérile et ne produit rien pour le ciel. — *Une femme assise.* Babylone, *la fille des Chaldéens, est assise sur le trône* (Isaïe XLVII. 1). — *Sur une bête couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphème, qui avoit sept têtes et dix cornes.* On reconnaît dans cette bête la révolution italienne qui, personnifiée aujourd'hui dans *les hommes rouges*, cessera d'être, comme le marque le verset 8, et recevra une vie nouvelle de Paris, en République, qui PAR LES ITALES ESTENDRA SON ENSEIGNE (VI. 42).

4. *Cette femme étoit vêtue de pourpre et d'écarlate.* Le cheval qui succède au cheval *blanc*, en 1792, est *roux* (VI. 4). Le dragon est *roux* également (XII. 3) ; la bête est *écarlate*, et la femme est vêtue de *pourpre et d'écarlate.* Nostradamus appelle cette ville LA VILLE ROUGE (12e), et tout ce qui est révolutionnaire est ROUGE à ses yeux. — *Vase d'or plein des abominations.* Il est dit de Paris : NEUFVE BABYLONNE, FILLE MISÉRABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION (23e, *voir Jérémie* LI. 17).

5. *Et sur son front étoit écrit : Mystère : La grande Babylone.* Cette ville se dit Babylone ; mais c'est un mystère à sonder, une chose à découvrir ; sous le nom de cette ville, à jamais détruite, se cache une ville qui la représente aujourd'hui.

6. *Sang des saints et des martyrs de Jésus.* C'est cette Babylone qui a causé la révolution de 1789, où *cent quarante-quatre mille personnes sont mortes pour la parole de Dieu* (VI. 9, VII. 4). Cette *grande ville tombée* à la fin de cette révolution (XIV. 8) reprendra et étendra son pouvoir (XVI. 10) ; elle s'enivrera de nouveau du *sang des saints et des martyrs de Jésus* (XVIII. 24). — *Et, en la voyant, je fus saisi d'un grand étonnement.* Tout est mystère pour l'Apôtre dans cette vision.

7-8. *Je vous dirai le mystère de la femme et de la bête. La femme, c'est la grande ville qui règne sur les rois de la terre* (℣. 18). « *O fille des Chaldéens, vous ne serez plus appelée à l'avenir la dominatrice des royaumes!* » *Isaïe* (XLVII. 5).— *La bête doit monter de l'abîme.* Elle s'est élevée de la mer une première fois (XIII. 1) ; tombée comme l'*ange de l'abîme Apollyon* qui *monta* ensuite *de l'abîme* (IX. 11 et XI. 7) ; elle reparaîtra pour *périr sans ressource* (XIX. 20).

9. *Et en voici le sens plein de sagesse.* Déjà, lorsqu'il s'est agi de supputer *le nombre d'un homme* donnant 666, S. Jean a dit : *C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'intelligence compte le nombre de la bête* (XIII. 18). Au moment de donner *le sens* de ce qu'il y a de mystérieux dans cette apparition, l'ange déclare que ce *sens est plein de sagesse.* En effet, l'explication elle-même sera une énigme jusqu'au jour de l'accomplissement de la prophétie.— *Les sept têtes sont des montagnes.* Lorsque la bête s'éleva de la mer, ses sept têtes n'étaient point sept montagnes comme en ce moment où elle sert de siége à la prostituée qui est une *grande ville.* Nostradamus dit de Paris : DU CIEL S'AVANCE DE VANER TA FORTUNE, EN MESME ESTAT QUE LA SEPTIESME ROCHE (V. 30-32). Je ne sais si Paris, LA CITÉ IMMESURÉE, qui est assise sur plusieurs collines, en compte *sept* dans son enceinte, comme Rome, la ville aux sept collines, mais le nombre sept est pris souvent pour un nombre indéterminé.

10. *Ce sont aussi sept rois, dont cinq sont morts ; il en reste un, et l'autre n'est pas encore venu : et quand il sera venu, il doit demeurer peu.* Ces sept rois se succèdent ; cinq sont morts ; le sixième règne présentement, et le septième sera le dernier. Après, dit le verset suivant, c'est la bête elle-même qui, *huitième*, règnera. Je remarque que cette succession de rois embrasse une époque déter-

Digitized by Google

11. La bête qui étoit et qui n'est plus est elle-même la huitième, est aussi une des sept, et elle va périr bientôt.

12. Les dix cornes que vous avez vues, sont dix rois, à qui le royaume n'a pas encore été donné; mais ils recevront comme rois la puissance pour une heure après la bête.

13. Ils ont tous un même dessein, et ils donneront à la bête leur force et leur puissance.

14. Ils combattront contre l'Agneau, et l'Agneau les vaincra; parce qu'il est le Seigneur des seigneurs, et le Roi des rois : ceux qui sont avec lui, sont les appellés, les élus et les fidèles.

15. Il me dit encore : Les eaux que vous avez vues, où cette prostituée est assise, sont les peuples, les nations et les langues.

16. Les dix cornes que vous avez vues dans la bête, sont ceux qui haïront cette prostituée : ils la réduiront dans la dernière désolation, la dépouilleront, dévoreront ses chairs, et la feront périr par le feu.

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qu'il lui plaît, qui est de donner leur royaume à la bête; jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et quant à la femme que vous avez vue, c'est la grande ville, qui règne sur les rois de la terre.

CHAPITRE XVIII.

1. Après cela je vis un autre ange qui descendoit du ciel, ayant une grande puissance, et la terre fut tout éclairée de sa gloire.

2. Et il cria de toute sa force : Elle est tombée la grande Babylone, elle est tombée; et elle est devenue la demeure des démons, la retraite de tout esprit immonde, et le repaire de tout oiseau impur et haïssable;

3. parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution, et les rois de la terre se sont corrompus avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis par l'excès de son luxe.

---

minée, dont une partie considérable est déjà écoulée; cette époque déterminée et en partie écoulée doit se trouver dans l'Apocalypse. Le cheval roux, le dragon roux aux sept têtes et la bête écarlate aux sept têtes ne sont tous ensemble que l'*ancien serpent* (XII. 9) ou la révolution. S. Jean compte sans doute ici les rois qui se sont succédé sur le trône, à Paris, depuis que la révolution est commencée. *Cinq*, en effet, sont morts : Louis XVI, Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X et L.-Philippe. *Il en reste un*, Napoléon III, *et l'autre n'est pas encore venu; il doit demeurer peu :* MOURRA TOST GRAND ET FINIRA LA GUERRE (I. 100). Ces *cinq rois morts* sont désignés dans l'Apocalypse : le Soleil (VI. 12), l'Apollyon (IX. 11), les deux oliviers (XI. 4), le dragon (XII. 4). *Il en reste un* : 666 (XIII. 18).

11. *La bête qui étoit pendant le règne des sept rois et qui n'est plus.* Nostradamus a dit : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT, nommant aussitôt les sept rois : AIGLE, COQ, LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e) des dynasties Napoléonienne, Orléaniste et Bourbonnienne, et fixant ainsi la durée de ces guerres ou de la révolution, durée fixée dans une foule de quatrains : MOURRA TOST GRAND ET FINIRA LA GUERRE; LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE (VII. 11-12, etc., *voir* t. II. p. 121). La révolution cesse pour un temps : *la bête n'est plus;* mais après ENTRE GAULOIS LE DERNIER HONORÉ (III. 100) A L'OGMION SERA LAISSÉ LE RÈGNE DU GRAND SELIN (VI. 42), et ainsi la bête revient et est *elle-même la huitième* en montant au trône des sept rois de l'époque révolutionnaire; elle *est aussi une des sept*, car S. Jean a identifié un de ses sept rois avec cette bête quand il a dit que *le nombre de cette bête* était *le nombre d'un homme* (XIII. 18), nous montrant, en effet, cette bête animée par Napoléon III, dont le *nom* et le *caractère* font 666, nous la montrant souveraine : *Elle fera que personne ne puisse ni acheter, ni vendre que celui qui aura le caractère ou le nom de la bête ou le nombre de son nom.* » (XIII. 17). — *Et elle va périr bientôt.* Après SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES (X. 89), dont quarante-cinq, quarante-sept peut-être environ, auront été données par celui qui FERA FIN DE LA GUERRE (t. II. p. 156), l'OGMION revenu ou la République qui aura gouverné en paix le reste du temps périra bientôt.

L'étude de ces derniers versets fixe l'époque où la véritable interprétation de l'Apocalypse devait être connue. Il est impossible de supposer que les *cinq rois morts* étaient morts au temps de la vision; que celui qui *reste* régnait alors, et que celui qui *n'est pas encore venu* allait paraître; mais alors il y a eu un temps depuis que l'Apocalypse est écrite où aucun des *sept rois* n'avait existé, un temps où sur les *sept* il y eu a eu un, puis deux, puis trois, puis quatre de morts, si l'interprétation de l'Apocalypse avait été donnée longtemps avant que le premier des *sept rois* fût monté au trône ou depuis, mais avant la mort de *cinq*, comment aurait-on interprété ce passage où il est dit que *cinq sont morts?* Si l'interprétation n'avait été donnée qu'après la mort des *sept rois*, comment aurait-on pu lire : *Il en reste un et l'autre n'est pas encore venu?* — Je livre cette réflexion, fort importante à mes yeux, à l'attention sérieuse du lecteur. Nostradamus ne devait être interprété qu'au moment présent — je le prouverai plus tard, — et c'est Nostradamus qui nous en donne l'interprétation au moment présent, au moment précis où ce passage de l'Apocalypse reçoit une interprétation naturelle qui cadre avec tout l'ensemble de la seconde partie de ce livre.

12. *Les dix cornes que vous avez vues, sont dix rois, à qui le royaume n'a pas encore été donné.* Lorsque la bête est apparue pour la première fois, elle avait déjà ses *dix cornes et sur ses cornes dix diadèmes.* Ces cornes, alors, représentaient le pouvoir qu'elle puisait dans l'élément populaire (*voir* p. 20); aujourd'hui qu'elle reparaît, ces cornes représentent dix rois. Ceux-ci ne sont pas morts comme cinq des sept représentés par les têtes; ils ne sont pas au pouvoir comme le sixième, dont il est dit : *Il en reste un*, le royaume leur sera donné plus tard comme au septième quand il sera venu. Ce passage, on le voit, ne peut être entendu que d'une époque encore dans l'avenir par rapport au temps où l'accomplissement de tout ce qui précède a été reconnu. — *Mais ils recevront la puissance pour une heure après la bête.* La République, dont le gouvernement sera, d'après Nostradamus, fort étendu, aura peut-être pour vassaux ces rois qui gouverneront un moment après sa chute.

13-18. Le dragon a donné à la bête *sa force et sa grande puissance* (XIII. 2); de même, ces rois, imbus de principes révolutionnaires, partageront les vues de la bête, uniront leurs forces aux siennes, lui *donneront même leur royaume.* Cela durera jusqu'au moment fixé par Dieu (*v.* 17). Alors ces dix rois, impatients du joug comme les quatre qu'on a vus *liés au fleuve de l'Euphrate* (IX. 14), *réduiront dans la dernière désolation cette grande ville qui règne sur les rois de la terre et la feront périr par le feu.*

Les vengeances que Dieu tire de la Babylone du Nouveau Testament occupent une place si considérable dans la prophétie de Saint Jean, que cela seul devait montrer combien était peu fondée l'opinion de ceux qui voulaient que l'Apocalypse fut l'histoire générale de l'Eglise. L'Apocalypse au contraire ne parle que des fautes de cette ville à partir de 1789, et de son châtiment. Après l'énumération détaillée de tout le mal qu'elle a fait et occasionné, on lit avec détail sa ruine complète, et l'Apocalypse aussitôt après court au dénouement. Les saints louent Dieu qui les a vengés de Babylone, les suppôts de cette ville sont entraînés dans sa ruine, le démon lui-même est enchaîné pour un temps; il reparaîtra bientôt, et le jugement dernier aura lieu peu après. — Signalons déjà, avant de montrer la concordance de la fin de la *Lettre à Henry II* avec cette fin de l'Apocalypse, que le monde, d'après Nostradamus, ne doit durer que jusqu'à l'AN MIL NEUF CENS NONANTE NEUF SEPT MOIS (1999) (X. 72-74). Ceci encore explique comment on trouve si peu d'événements dans l'Apocalypse après cette dernière chute de Babylone qui n'arrivera que dans le courant du dernier siècle. Ceci encore combat victorieusement l'opinion de ceux qui veulent voir la chute de Rome païenne dans celle de la Babylone de l'Apocalypse, sans renoncer à y chercher l'histoire accomplie depuis.

1. *Après cela.* La dernière coupe a été versée : *C'en est fait*, le châtiment est commencé déjà; la grande ville est divisée en trois parties, et elle est lapidée d'en haut (*voir* XVI. 17-21); un autre ange vient présider à l'exécution des vengeances célestes. L'avenir dira si cet ange n'est point un homme comme Louis XVIII : « *autre ange fort et puissant qui descendoit du ciel, son visage étoit comme le soleil* (X. 1).

2. *Elle est tombée la grande Babylone.* Un ange avait crié déjà au moment où la révolution perdit le pouvoir : *Babylone est tombée* (XIV. 8); mais alors elle n'a point cessé d'être habitée, et elle n'a point été consumée par le feu. — *La demeure des démons;* déjà lorsque *le grand fleuve d'Euphrate fut séché, on vit sortir de la gueule du dragon, de la bête et de la bouche du faux-prophète, trois esprits impurs semblables à des grenouilles* (XVI. 12-13), et ces esprits impurs, et ces démons habitaient Babylone; mais après la ruine de cette ville « *Le butor et le hérisson la posséderont; l'ibis et le corbeau y établiront leur demeure...; elle deviendra la demeure des dragons, et le pâturage des autruches. Les démons et les Onocentaures s'y rencontreront, et les satyres y jetteront des cris les uns aux autres* » (*Isaïe*, XXXIV. 11-14). On voit de plus en plus l'intention de S. Jean de renvoyer ses lecteurs aux prophéties anciennes qui développent la sienne.

Digitized by Google

4. Alors j'entendis du ciel une autre voix qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppé dans ses plaies.

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel, et Dieu s'est ressouvenu de ses iniquités.

6. Traitez-la comme elle vous a traités, rendez-lui au double toutes ses œuvres : dans le même calice où elle vous a donné à boire, faites-la boire deux fois autant.

7. Multipliez ses tourments et ses douleurs à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil, et de ce qu'elle s'est plongée dans les délices; parce qu'elle dit en elle-même : Je suis sur le trône comme reine, je ne suis point veuve, et je ne serai point sujette au deuil.

8. C'est pourquoi ses plaies, la mort, le deuil, et la famine viendront fondre sur elle en un même jour, et elle sera brûlée par le feu; parce que Dieu qui la condamnera est puissant.

9. Alors les rois de la terre qui se seront corrompus avec elle, et qui ont vécu dans les délices, pleureront sur elle, et frapperont leur poitrine en voyant la fumée de son embrasement.

10. Ils se tiendront loin d'elle, dans la crainte de ses tourmens, et ils diront : Hélas ! hélas ! Babylone grande ville, ville *si* puissante, ta condamnation est venue en un moment.

11. Les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle; parce que personne n'achetera plus leurs marchandises;

12. ces marchandises d'or et d'argent, de pierreries, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, de toute sorte de bois odoriférant, de toutes sortes de meubles d'ivoire et de pierres précieuses, d'airain, de fer, et de marbre,

13. de cinnamone, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de blé, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de carosses, d'esclaves et d'hommes libres.

14. Et les fruits dont tu faisois tes délices t'ont quittée, toute délicatesse et toute magnificence est perdue pour toi, et tu ne les retrouveras plus jamais.

15. Les marchands qui vendent ces choses, et qui se sont enrichis avec elle, s'en tiendront éloignés dans l'appréhension de ses tourmens; et en pleurant et soupirant,

16. ils diront : Hélas ! hélas ! cette grande ville qui étoit vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, et couverte d'or, de pierreries, et de perles;

17. comment tant de richesses se sont-elles évanouies en un moment ? Et tous les pilotes, tous ceux qui sont sur mer, les mariniers, et ceux qui sont employés sur les vaisseaux se sont tenus loin d'elle;

18. et se sont écriés en voyant la place de cette ville brûlée : Quelle ville disoient-ils, à jamais égalé cette grande ville ?

19. Ils se sont couverts la tête de poussière, jettant des cris accompagnés de larmes et de sanglots, et disant : Hélas ! hélas ! cette grande ville qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avoient des vaisseaux en mer, comment se trouve-t-elle ruinée en un moment ?

20. Ciel, témoignez-en votre joie, et vous aussi saints Apôtres et Prophètes : parce que Dieu vous a vengés d'elle.

21. Alors un ange fort leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin, et la jetta dans la mer, en disant : C'est ainsi que Babylone, cette grande ville sera précipitée avec impétuosité, en sorte qu'elle ne se trouvera plus.

22. Et la voix des joueurs de harpe et des musiciens, ni celle des joueurs de flûtes et de trompettes, ne s'entendront plus chez toi, et nul artisan de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera plus, et on n'y entendra plus le bruit de la meule.

23. La lumière des lampes ne luira plus chez toi, et la voix de l'epoux et de l'épouse ne s'y entendra plus : car tes marchands étoient les princes de la terre, et toutes les nations ont été séduites par tes enchantemens;

24. et on a trouvé dans cette ville le sang des Prophètes et des Saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.

CHAPITRE XIX.

1. Après cela j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe qui étoit dans le ciel, et qui disoit : Halleluia, salut, gloire et puissance à notre Dieu,

---

8. *Vin de la colère de sa prostitution.* « Hébraïsme, pour du vin de sa prostitution digne d'un châtiment rigoureux. » (*Migne*, 1390).

4. *Sortez de Babylone.* Jérémie s'écrie : *Fuyez du milieu de Babylone, et que chacun sauve son âme* (LI. 6). Dieu a fait sortir de Sodome le juste ; Jésus-Christ dit qu'il faudra fuir Jérusalem au temps de sa ruine. Ici il faut d'abord fuir la séduction de Babylone et au dernier moment sa ruine. Nostradamus s'écrie : MIGREZ, MIGREZ DE TRESTONS (IX. 44). VUIDEZ, FUYEZ DE THOLOSE LES ROUGES (IX. 46).

8-9. *Elle sera brûlée par le feu..., les rois de la terre pleureront sur elle, et frapperont leur poitrine en voyant la fumée de son embrasement.* Ces rois auront donné à *la bête leur force et leur puissance* (XVII. 13); *ils haïront cette prostituée et la réduiront dans la dernière désolation...., et la feront périr par le feu* (XVII. 16). Ces rois, sans doute comme Titus qui porta la désolation dans Jérusalem et causa sans le vouloir l'incendie du temple, ces rois, instruments de la colère de *Dieu* qui *leur mettra dans le cœur d'exécuter ce qu'il lui plaît* (XVII. 17), causeront à leur grand regret l'incendie qui dévorera toute cette ville.

13. *Bêtes de charge, brebis, chevaux...* On trouve dans Paris toutes les richesses et tous les produits que S. Jean voit dans sa Babylone ; on remarque qu'il n'est point question de chameaux, la monture et la bête de charge la plus ordinaire de la Babylone ancienne.

20. *Ciel témoignez-en votre joie...* Le cantique d'actions de grâces va se faire entendre *dans le ciel* (XIX. 1). — *Dieu vous a vengés d'elle.* Les victimes de la révolution ont crié vers le Seigneur : *Jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice, et à venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre !* (VI. 10). Et l'on demande aux catholiques d'être tolérants pour des erreurs qui perdent les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, et attirent sur le monde de pareils châtiments ! ! !

21. *Un ange fort leva.* Ce passage est imité de Jérémie.

Chap. LI. 60-65. « *Jérémie avoit écrit sur un livre tous les maux qui devoient tomber sur Babylone, tout ce qui avoit été écrit contre Babylone. Jérémie dit donc à Saraïas : Lorsque vous serez venu à Babylone, que vous aurez vu, et que vous aurez lu toutes les paroles de ce livre, vous direz : C'est vous Seigneur qui avez parlé contre ce lieu pour le perdre, en sorte qu'il n'y ait plus ni homme ni bête qui y habite, et qu'il soit réduit en une éternelle solitude. Et après que vous aurez achevé de lire ce livre, vous le lierez à une pierre, et vous le jetterez au milieu de l'Euphrate ; et vous direz : C'est ainsi que Babylone sera submergée : elle ne se relèvera plus de l'affliction que je vais faire tomber sur elle, et elle sera détruite pour jamais.* »

En sorte qu'elle ne se retrouvera plus. Il est impossible d'appliquer ces paroles à la Rome païenne qui a toujours été la *ville éternelle.* Nostradamus dit de Paris : A L'OGMION SERA LAISSÉ LE RÈGNE, DU GRAND SÉLIN QUI PLUS SERA DE FAICT, PAR LES ITALES ESTENDRA SON ENSEIGNE, RÉGI SERA PAR PRUDENT CONTREFAIT, LONGTEMPS SERA SANS ESTRE HABITÉE, OU SEINE ET MARNE AUTOUR VIENT ARROUSER, DE LA TAMISE ET MARTIAUX TEMPTÉE, DECEUS LES GARDES EN CUIDANT REPOUSSER (VI. 42-43).

24. *Et on a trouvé dans cette ville le sang des Prophètes et des Saints et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.* Dieu n'oublie pas le sang versé, et au jour de la punition il sait retrouver la cause et l'instrument des crimes. Le véritable sens de ce verset est dans ces paroles de Jésus :

« *Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes que vous êtes les enfans de ceux qui ont tué les Prophètes. Achevez donc ainsi de combler la mesure de vos pères..., tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.* » (*S. Mathieu*, XXIII 31-35).

1-6. « Dans le chapitre précédent, nous avons entendu les cris d'un monde réprouvé, qui s'abandonne à une douleur amère, à la vue de la chute de Babylone. Maintenant l'Esprit de Dieu nous présente un objet très différent. C'est une fête solennelle à l'occasion de la ruine de cette même Babylone. Les cantiques et les chants de joie retentissent de toutes parts. On célèbre à l'envi la gloire de

Digitized by Google

2. parce que ses jugemens sont véritables et justes, qu'il a condamné la grande prostituée, qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs, que ses mains ont répandu.

3. Ils dirent encore *une seconde fois :* Halleluia. Et la fumée de son embrasement s'élève dans les siècles des siècles.

4. Alors les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu, qui étoit assis sur le trône, en disant : Amen : Halleluia.

5. Et il sortit du trône une voix qui disoit : Louez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs et qui le craignez, petits et grands.

6. J'entendis encore comme le bruit d'une grande troupe, comme le bruit de grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre, qui disoit : Halleluia : Louez Dieu, parce que le Seigneur notre Dieu, le Tout-puissant est entré dans son règne.

7. Réjouissons-nous, faisons éclater notre joie, et rendons-lui gloire, parce que les nôces de l'Agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée.

8. Et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante; et ce fin lin sont les bonnes œuvres des saints.

9. Alors il me dit : Ecrivez : Heureux ceux qui ont été appellés au souper des nôces de l'Agneau. Et l'ange ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussitôt je me prosternai à ses pieds pour l'adorer; mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire : je suis serviteur de Dieu comme vous et comme vos frères qui demeurent fermes dans la confession de Jésus. Adorez Dieu, car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus.

11. Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc, et celui qui étoit dessus s'appelloit le Fidèle et le Véritable, qui juge et qui combat justement.

12. Ses yeux étoient comme une flâme de feu; il avoit sur la tête plusieurs diadêmes, et il portoit écrit un nom que nul autre que lui ne connoît.

13 Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu.

14. Les armées qui sont dans le ciel le suivoient sur des chevaux blancs, vêtues d'un lin blanc et pur.

15. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante des deux côtés pour frapper les nations: car il les gouvernera avec une verge de fer, et c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur de la colère de Dieu tout-puissant.

16. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des Rois, et le Seigneur des Seigneurs.

17. Alors je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez et assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu,

18. pour manger la chair des Rois, la chair des Officiers de guerre, la chair des Puissans, la chair des chevaux et de ceux qui sont dessus, et la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands.

19. Et je vis la bête et les Rois de la terre et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval *blanc* et à son armée.

20. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux-prophète, qui avoit fait des prodiges en sa présence; par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçu le caractère de la bête et qui avoient adoré son image, et ces deux furent jetés tout vivans dans l'étang de feu et de soufre.

21. Le reste fut tué par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit sur le cheval, et tous les oiseaux du ciel se soulèrent de leur chair.

Dieu, *la justice de ses jugemens, la vengeance qu'il a tirée du sang de ses serviteurs*, l'éclat et la splendeur de son *règne. Une nombreuse troupe de Saints chantent dans le ciel, Alleluia, Salut, gloire, honneur, puissance au Seigneur notre Dieu.* Ce n'est pas assez de le dire une fois; il faut encore répéter *Alleluia. Les vingt-quatre vieillards se prosternent, et disent à leur tour, Alleluia. Les quatre animaux adorent* et chantent le même cantique. Ce n'est pas encore assez; il faut que les Justes qui sont sur la terre fassent retentir cet *Alleluia*, et que leurs voix réunies aient un *son pareil à celui des grandes eaux*, et aux roulements majestueux du *tonnerre. Tous ceux qui sont serviteurs de Dieu, tous ceux qui le craignent, petits et grands,* doivent former ce magnifique concert, *parce que le Seigneur leur Dieu, le Tout-puissant,* celui à qui tout obéit, *est entré dans la possession de son règne.*

» *La grande prostituée régnoit*, et sa puissance obscurcissait celle du Souverain Maître. Mais le Roi des Rois a enfin *condamné* cette superbe ville. Il a délivré la terre *des prostitutions de Babylone. Il a vengé le sang de ses serviteurs qu'elle avoit répandu.* Il a montré que *le salut* lui appartient, et qu'il n'y a que lui seul à qui l'on doive rendre hommage *de la gloire, de l'honneur et de la puissance* suprême. Venez, vous tous qui servez ce grand Roi. Vous défendrez les droits de son domaine. Les voilà manifestés. Jouissez d'un triomphe qui rejaillit sur vous, et qui vous déclare victorieux, en rendant victorieuse la cause de votre Dieu. » (*Avignon*, II. 338).

7-9. *Les nôces de l'Agneau sont venues.* Le jugement dernier est proche (XX. 12), et aussitôt auront lieu les noces de l'Agneau (XXI. 2, 9). L'Eglise sur la terre est la fiancée de Jésus-Christ : MIS ÊTRE A MORT LORS POUR LA FIANCÉE (106e). — *Il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante.* L'Eglise dans le ciel sera l'assemblée des saints : *on leur donna à chacun une robe blanche* (VI. 11) (voir XXII. 14).

10. *Je me prosternai à ses pieds pour l'adorer*, pour lui rendre un honneur que les saints de l'ancien Testament rendaient aux anges qui leur apparaissaient, l'ange refuse de le recevoir. S. Jean, au moment de se séparer de l'ange, voudra de nouveau l'*adorer*, mais l'ange refusera encore (XXII. 8-9) pour égaler le ministère apostolique et prophétique à l'état angélique.

12-21. *Il parut un cheval blanc.* Au début de sa prophétie, S. Jean a vu *paroître tout d'un coup un cheval blanc. Celui qui étoit monté dessus avoit un arc et on lui donna une couronne, et il en partit en vainqueur* (VI. 2). Ce cavalier est suivi de trois autres qui portent partout la désolation et la mort. Celui qui apparaît ici ne reçoit pas de couronne; il en a plusieurs; il n'est point armé; une parole de sa bouche renversera ses ennemis; il est le *Verbe de Dieu.* L'Apôtre rappelle ici tous les titres, tous les attributs de J.-C., par crainte qu'on ne veuille voir un homme dans ce cavalier des derniers jours. — *Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang.* Isaïe a dit :

« Chap. LXIII. *Qui est celui qui vient d'Edon, qui vient de Bosra, avec sa robe teinte de rouge; qui éclate dans la beauté de ses vêtemens, et qui marche avec une force toute puissante ? C'est moi dont la parole est la parole de justice, qui vient pour défendre et pour sauver. Pourquoi donc votre robe est-elle toute rouge, et pourquoi vos vêtemens sont-ils comme les habits de ceux qui foulent le vin dans le pressoir ? J'ai été seul à fouler le vin sans qu'aucun homme d'entre tous les peuples fût avec moi. Je les ai foulés dans ma fureur; je les ai foulés aux pieds de ma colère, et leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés. Car j'ai dans mon cœur le jour de la vengeance; le tems de racheter les miens est venu. J'ai regardé autour de moi, et il n'y avoit personne pour m'aider; j'ai cherché et je n'ai point trouvé de secours. Ainsi, mon bras seul m'a sauvé, et ma colère même m'a soutenu. J'ai foulé aux pieds les peuples dans ma fureur; je les ai enivrés de leur sang dans ma colère, et j'ai renversé leur force par terre .. »*

Les armées qui sont dans le ciel le suivoient. Michel et ses anges ont combattu le dragon et ses anges (XII. 7). Ici c'est J.-C. lui-même à la tête des siens qui combat la bête, le faux-prophète et les rois de la terre; seul il remporterait la victoire; d'un mot il exterminera le reste de ses ennemis, et déjà un ange crie aux oiseaux d'accourir, parce que Dieu leur a préparé une proie nombreuse et choisie (voir Ezéchiel XXXIX. 17). — L'*étang brûlant de feu et de soufre* est l'enfer. Sodome et Gomorrhe ont disparu dans un étang de feu et de soufre

Remarque. S. Jean a donné à un homme de Dieu, qui doit *gouverner toutes les nations avec une verge de fer* (XII. 5), plusieurs des caractères du *Verbe de Dieu* à qui *tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre*, mais qui n'établira qu'à la fin son règne *avec une verge de fer* (voir Ps. II. 9). Il a vu qu'*il ressembloit au Fils de l'homme; il avoit à la main une faulx tranchante...; il vendangea la vigne de la terre et la cuve fut foulée hors de la ville* (XIV. 14-20). J.-C. l'armera de sa puissance, car c'est *lui* seul *qui foule la cuve du vin de la fureur de la colère de Dieu*, tout-puissant. Qu'on le remarque bien, ce n'est pas cet homme semblable au *Fils de l'homme* qui est représenté ici encore par le *Verbe de Dieu;* la bête qu'il aura tuée restera morte tant qu'il gouvernera les nations; ensuite elle reprendra vie pour un temps, et alors, comme dit Bos-

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

1. Je vis descendre du ciel un Ange qui avoit la clef de l'abîme et une grande chaîne à la main.

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et satan, et l'enchaîna pour mille ans.

3. Et l'ayant jetté dans l'abîme, il le ferma sur lui, et le scella, afin qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis, après quoi il doit être délié pour un peu de tems.

4. Je vis aussi des trônes et des personnes qui s'assirent dessus, et la puissance de juger leur fut donnée. Je vis encore les âmes de ceux à qui on a coupé le cou pour avoir rendu témoignage à Jésus, et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête ni son image, ni reçu son caractère sur le front ou aux mains : et ils ont vécu et régné avec Jésus-Christ pendant mille ans.

5. Les autres morts ne sont point rentrés dans la vie jusqu'à ce que mille ans soient accomplis. C'est là la première résurrection.

6. Heureux et saint est celui qui aura part à la première résurrection; la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils règneront avec lui pendant mille ans.

7. Après que les mille ans seront accomplis, satan sera délié, et il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog, et il les assemblera pour combattre. Leur nombre égalera celui du sable de la mer.

8. Je les vis se répandre sur la terre et environner le camp des saints, et la ville bien-aimée.

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora; et le diable qui les séduisoit fut jetté dans l'étang de feu et de soufre, où la bête,

10. et les faux prophètes seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.

---

suet, Dieu, brisant les instruments humains, apparaîtra lui-même sur la scène du monde. La Concordance de la fin de la *Lettre à Henry II* avec la fin de l'Apocalypse va rendre cela plus clair.

1. *La clef de l'abîme.* C'est de cet abîme que sont sortis *les sauterelles et leur ange Apollyon.* Le bien vient du ciel, le mal de l'abîme.

2. *Il prit le dragon... Satan et l'enchaîna pour mille ans.* Nostradamus a fait à dessein un léger changement à ce texte, en disant : SATAN DEMEURERA LIÉ ENVIRON L'ESPACE DE MILLE ANS, il montre ainsi qu'il ne regarde pas comme précis le nombre de mille ans, et qu'il ne partage pas l'opinion des hérétiques millenaires qui ont prétendu que Jésus-Christ règnerait sur la terre mille ans, avec les saints martyrs ressuscités avant la dernière et universelle résurrection. Ce qui, du reste, se trouverait en contradiction formelle avec l'époque qu'il fixe pour le jugement général : L'AN MIL NEUF CENS NONANTE NEUF SEPT MOIS (X. 79-82). S. Jean a dit : *trois ans et demi, mil deux cens soixante jours, un tems, deux tems et la moitié d'un tems,* employant une durée déterminée pour une durée indéterminée; ici, il fait de même : *mille ans* est pour une durée quelconque. On trouve dans l'Ecriture sainte : *Devant vos yeux, Seigneur, mille ans sont comme un jour... La parole qu'il a commandée jusqu'à mille générations.*

3. *Et le scella afin qu'il ne séduisît plus les nations.* Les hommes auront toujours à combattre Satan et ses anges, mais alors la séduction ne sera pas si puissante, si dangereuse, si universelle, comme l'explique S. Augustin (20. *de Civ.*, 7-8). — *Après quoi il doit être délié pour un peu de tems* (*voir* plus loin la durée des persécutions jusqu'à la fin du monde d'après Nostradamus).

4. *Je vis aussi des trônes et des personnes qui s'assirent dessus, et la puissance de juger leur fut donnée.* Le livre de la Sagesse dit :

« *La mort est entrée dans le monde par l'envie du diable; mais les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera point. Ils ont paru morts aux yeux des insensés... leur espérance est pleine de l'immortalité... Ils jugeront les nations, et ils domineront les peuples, et leur Seigneur règnera éternellement... Mais le juste mort condamne les méchans qui lui survivent... Les méchans paroîtront pleins d'effroi au souvenir de leurs offenses, et leurs iniquités se soulèveront contre eux pour les accuser. Alors les justes s'élèveront avec une grande hardiesse contre ceux qui les auront accablés d'affliction, et qui leur auront ravi le fruit de leurs travaux... les justes vivront éternellement, le Seigneur leur réserve leur récompense, et le Très-haut a soin d'eux. C'est pourquoi ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire. Il les protégera de sa droite, et les défendra par son bras saint. Son zèle se revêtira de toutes les armes...* (*Voir* les chapitres II, III, IV, et V).

Je vis encore les âmes de ceux à qui on a coupé le cou. Dans l'Apocalypse, les armées sont converties *de feu, de fumée et de soufre* (IX. 18); donc ces armées n'existaient pas avant l'invention de la poudre. Ici les victimes de la persécution religieuse ont *le cou coupé,* ce qui fixe encore une époque.

« 3 juin 1791. Un décret sur la jurisprudence criminelle porte : « La peine de mort » consistera dans la simple privation de la vie, sans qu'il puisse jamais être exécuté » aucune torture envers les condamnés. La marque est abolie. Tout condamné à » mort aura la tête tranchée. » Une machine appelée guillotine sera le seul instrument de décollation. » (*Montg.*, II. 337).

5. *Les autres morts ne sont pas rentrés dans la vie.* S. Jean qui propose des énigmes : *Son nombre est six cens soixante six* (XIII. 18); *la bête étoit et n'est plus, et elle doit monter de l'abîme, et périr ensuite sans ressource..., la bête qui étoit et qui n'est plus, est elle-même la huitième, est aussi une des sept* (XVII. 8-11); S. Jean laisse supposer qu'il parle ici de ceux qui sont morts sans avoir eu *le cou coupé.* Il n'en est rien. Ceux qui sont morts sont ceux qui n'ont point part à la vie éternelle, ceux qui sur cette terre n'ont pas la vie de la grâce (*voir* : PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANTS VIENDRA NUIRE, t. II, p. 42). Durant ce règne de Jésus-Christ sur la terre, dans le temps où l'Eglise, en proclamant la sainteté des victimes des persécutions religieuses leur assurera l'immortalité sur la terre, il y aura encore des hommes qui ne prendront point part à la vie de la grâce et qui resteront assis à l'ombre de la mort. C'est ainsi qu'après avoir dit des révolutionnaires en 1814 : *Et les autres hommes qui ne furent point tués..., ne firent point pénitence* (IX. 20), l'Apôtre ajoute peu après, qu'en 1815 : *le tems de juger les morts arrivera* (X. 18); c'est-à-dire de juger ceux qui s'obstinaient à ne vouloir pas prendre une vie nouvelle, à *rentrer dans la vie.* — *C'est là la première résurrection.* Ces derniers mots expliquent tout le verset. Le père dit au frère de l'Enfant prodigue : *Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous : Mais il falloit faire festin et nous réjouir, parce que votre frère étoit mort, et il est ressuscité; il étoit perdu et il est retrouvé* (S. Luc, XV. 31-32). « *Celui qui entend ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé à la vie éternelle, ne tombe point dans la condamnation, mais il est déjà passé de la mort à la vie.* » (S. Jean, V. 24).

6. *Heureux et saint celui qui aura part à la première résurrection.* Le verset 4e parle des saints qui sont dans le ciel, le 5e des *morts* qui vivent sur la terre, le 6e des saints qui vivent aussi sur la terre. L'Eglise, composée des saints du ciel et de la terre, partagera le règne de Jésus-Christ. — *La seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux.* Morts en Adam, mais ressuscités en Jésus-Christ, les hommes correspondant à la grâce dans le temps où le démon aura sa puissance liée, ne mourront pas de nouveau par le péché mortel. — *Mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ.* Selon ces paroles de S. Pierre (Epist. Ier, II. 9) : « *Les incrédules se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des Prêtres rois, la nation sainte, le peuple conquis : afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appellés des ténèbres à son admirable lumière; vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu; vous qui n'aviez point obtenu miséricorde.* »

7. *Satan sera délié..., il séduira les nations..., Gog et Magog.* Nostradamus a dit pour 1792 : SEMBLERA QUE DIEU LE CRÉATEUR AYE DÉLIÉ SATAN DES PRISONS INFERNALES, POUR FAIRE NAISTRE LE GRAND GOG ET MAGOG.. (42e). Gog et Magog, dans Ezéchiel (XXXVIII, XXXIX), sont les nations ennemies du peuple de Dieu.

8. *Le camp des saints et la ville bien-aimée. Les Gentils* (XI. 2) sont *du temple, de la ville sainte;* ils sont *aux quatre coins de la terre.* Mais ici il n'est plus question de Paris qui sera détruit depuis longtemps, il n'est plus parlé de la France (*temple*) et du peuple de Dieu. L'assemblée des saints sur la terre formera alors *le camp des saints, la ville sainte,* comme l'assemblée des saints dans le ciel forme, ainsi qu'il est dit plus loin, *la ville sainte* du ciel (XXI. 2).

9. *Mais Dieu fit descendre du ciel un feu.* Selon ces paroles d'Ezéchiel : *J'envoyerai le feu sur Magog, et sur ceux qui habitent en assurance dans les îles, et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur* (XXXIX. 6). Mais ce feu détruira alors le monde entier, car les cieux et la terre sont réservés pour être brûlés par le feu, au jour du jugement, lorsque les impies périront (II. *Pierre*, III. 7).

10. *Où le diable, la bête et le faux prophète seront tourmentés*

Digitized by Google

11. Alors je vis un grand trône blanc et quelqu'un qui étoit assis dessus devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent; et il n'en resta pas même la place.

12. Je vis ensuite les morts, grands et petits, qui comparurent devant le trône ; et des livres furent ouverts; et puis on en ouvrit encore un autre, qui étoit le livre de vie, et les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres selon leurs œuvres.

13. Et la mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux : la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient, et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. Et l'enfer et la mort furent jettés dans l'étang de feu. C'est là la seconde mort.

15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, fut jetté dans le feu.

CHAPITRE XXI.

1. Après cela, je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle. Car le premier ciel et la première terre avoient disparu, et la mer n'étoit plus.

2. Et moi, Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui venant de Dieu, descendoit du ciel, étant parée comme une épouse qui se pare pour son époux.

3. Et j'entendis une grande voix qui venoit du trône, et qui disoit : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; et il demeurera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu demeurant lui-même au milieu d'eux sera leur Dieu.

4. Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus. Il n'y aura plus aussi là ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parce que le premier état sera passé.

5. Alors celui qui étoit assis sur le trône dit : Je m'en vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi : Ecrivez : Ces paroles sont très certaines et très véritables.

6. Il me dit encore : Tout est accompli : Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif.

7. Celui qui sera victorieux possèdera ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils.

8. Mais pour ce qui est des timides et des incrédules, des exécrables et des homicides, des fornicateurs, des empoisonneurs, des idolâtres et de tous les menteurs; leur partage sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort.

9. Il vint ensuite un des sept Anges qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernières plaies; il me parla et me dit : Venez, et je vous montrerai l'épouse, qui a l'Agneau pour époux.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la ville, la sainte Jérusalem, qui descendoit du ciel, *venant* de Dieu,

11. illuminée de la clarté de Dieu, et la lumière qui l'éclairoit était semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe transparente comme du cristal.

12. Elle avoit une grande et haute muraille, où il y avoit douze portes et douze anges, un à chaque porte, où il y avoit aussi des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Israël.

13. Il y avoit trois portes à l'orient, trois portes au septentrion, trois portes au midi et trois portes à l'occident.

14. Et la muraille avoit douze fondemens, où sont les noms des douze Apôtres de l'agneau.

15. Celui qui parloit avec moi avoit une canne d'or pour mesurer la ville, les portes et la muraille.

16. Or, la ville est bâtie en quarré, et elle est aussi longue que large. Il mesura la ville avec sa canne, et il la trouva de douze mille stades; sa longueur, sa largeur et sa hauteur sont égales.

17. Il en mesura aussi la muraille qui étoit de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui étoit celle de l'Ange.

18. Cette muraille étoit bâtie de jaspe, et la ville étoit d'un or pur semblable à du verre très clair.

19. Et les fondemens de la muraille de la ville étoient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement étoit de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude,

20. le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de beryle, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, l'onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyte.

21. Or, les douze portes étoient douze perles, et chaque porte étoit faite de l'une de ces perles, et la place de la ville étoit d'un or pur comme du verre transparent.

22. Je ne vis point le temple dans la ville; parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple.

---

jour et nuit dans les siècles des siècles. L'enfer et la mort seront également *jettés dans l'étang de feu* (℣. 14). Il n'y aura plus qu'un lieu de supplice, et tous les damnés auront pour partage des flammes éternelles. La bête et le faux prophète qui sont des êtres collectifs se succèdent pendant plus de 100 ans, ils ont subi un premier jugement, mais ils vont comme tous les morts se présenter au jugement dernier.

11. *Trône blanc.* Le juge qui doit s'y asseoir est d'une pureté et d'une sainteté infinie. *La terre et le ciel s'enfuirent :* Jésus-Christ a dit : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.*

12. *Des livres furent ouverts.* Les saints livres qui renferment ce qu'on doit croire et pratiquer. *Pour arriver à la vie éternelle,* a dit Jésus-Christ, *il faut observer les commandements..., la loi doit être observée jusqu'au dernier iota. — Le livre de vie* est appelé ailleurs *le livre de l'Agneau* (XIII. 8). L'Agneau disait lui-même à ses disciples, et en leur personne à tous les prédestinés : *Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux* (*Luc,* X. 20).

13. *La mort et l'enfer rendirent aussi les morts.* L'enfer, créé pour les démons, rendra les hommes morts dans l'impénitence et condamnés déjà à la mort éternelle.

14. *C'est là la seconde mort.* Ceux qui sur la terre n'ont pas voulu *rentrer dans la vie* (XX. 5), n'ont pas eu part à *la première résurrection* (*id.*); ils sont morts après quelques années et ont eu part aussitôt à la mort éternelle, qui est la seconde mort.

---

1. *Ciel nouveau..., terre nouvelle.* Le monde est détruit, les hommes ont été jugés, les damnés sont dans l'étang de feu et de soufre, et les saints partagent la gloire de Dieu et habitent la Jérusalem céleste. Les deux derniers chapitres de l'Apocalypse ne renferment rien de prophétique. Celui-ci est tout entier sur la description du ciel et donne lieu à peu d'explications.

8. *Les timides.* Ceux qui ont rougi de paraître chrétiens.

12. *Douze portes..., douze tribus des enfans d'Israël.* Tous les saints sont enfants d'Abraham; *les Juifs sont la tige et le trône béni sur lequel les autres sont entés* (*Rom.* XI. 16). Les victimes de la révolution française ont donc pu être dites des douze tribus des enfants d'Israël; car, on le voit, il n'y a plus de *Gentils* pour le ciel, où l'on ne peut rentrer que par une des portes des douze tribus; et leur nombre a donc pu être fixé à douze fois douze mille par un Prophète qui voit le nombre douze répété presque continuellement pour les choses du ciel; la ville a douze stades en longueur, en largeur et en hauteur; les murailles ont douze fondements et douze fois douze coudées d'épaisseur. Le carré, le cube parfait expriment la stabilité.

19-20. *De toutes sortes de pierres précieuses,* « dont les diverses beautés représentent très bien les dons divers que Dieu a mis dans ses élus et les divers degrés de gloire. » (*Migne,* 1230).

22. *Je ne vis point le temple... L'Agneau en est le temple.* Et cependant, S. Jean a dit : *On me donna ensuite une canne semblable à une toise, et il me fut dit ; Levez-vous et mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent* (XI. 1), Cette contradiction évidente est expliquée par l'interprétation qui naît de l'ordre chronologique des faits et de cette remarque que S. Jean, prophétisant pour la France, a pu nommer cette contrée *Temple* en 1814, absolument comme Nostradamus, qui l'appelle souvent TEMPLE, et plusieurs fois en particulier, pour les évènements de 1814.

Digitized by Google

23. Et cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune; parce que c'est la lumière de Dieu qui l'éclaire, et que l'Agneau en est la lampe.

24. Les nations marcheront à la faveur de sa lumière, et les Rois de la terre y porteront leur gloire et leur honneur.

25. Ses portes ne se fermeront point chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit.

26. On y apportera la gloire et l'honneur des nations.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge, mais seulement ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau.

CHAPITRE XXII.

1. Il me montra encore un fleuve d'eau vive claire comme du cristal, qui couloit du trône de Dieu et de l'Agneau.

2. Au milieu de la place de la ville, des deux côtés de ce fleuve étoit l'arbre de vie, qui porte douze fruits, et donne son fruit chaque mois; et les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations.

3. Il n'y aura plus *là* de malédiction, mais le trône de Dieu et de l'Agneau y sera, et ses serviteurs le serviront.

4. Ils verront sa face, et ils porteront son nom *écrit* sur le front.

5. Il n'y aura plus là de nuit, et ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que c'est le Seigneur Dieu qui les éclairera, et ils règneront dans les siècles des siècles.

6. Alors il me dit : Ces paroles sont très certaines et très véritables; et le Seigneur, le Dieu des esprits des Prophètes, a envoyé son Ange pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu de tems.

7. Je m'en vais venir bientôt : Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre.

8. C'est moi Jean qui ai entendu et qui ai vu toutes ces choses. Et après les avoir entendues et les avoir vues, je me jettai aux pieds de l'Ange qui me les montroit, pour l'adorer.

9. Mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire : car je suis serviteur *de Dieu* comme vous, et comme vos frères les Prophètes, et comme ceux qui garderont les paroles de la prophétie de ce livre. Adorez Dieu.

10. Après cela il me dit : Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre : car le tems est proche.

11. Que celui qui fait l'injustice la fasse encore; que celui qui est souillé, se souille encore; que celui qui est juste, se justifie encore; que celui qui est saint, se sanctifie encore.

12. Je m'en vais venir bientôt, et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtemens dans le sang de l'Agneau; afin qu'ils ayent droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville par les portes.

15. *Qu'on laisse* dehors les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides et les idolâtres, et quiconque aime et fait le mensonge.

16. Moi Jésus, j'ai envoyé mon Ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Eglises. Je suis le rejetton et le fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin.

17. L'esprit et l'épouse disent : Venez. Que celui qui entend, dise : Venez. Que celui qui a soif vienne, et que celui qui le désire reçoive gratuitement de l'eau de la vie.

18. Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de cette prophétie, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre.

19. Et que si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de la vie, l'exclura de la ville sainte, et ne lui donnera pas part à rien de ce qui est écrit dans ce livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Certes, je vais venir bientôt. Amen. Venez, Seigneur Jésus.

21. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

1-2. *Fleuve d'eau vive... arbre de vie.* « La nouvelle Jérusalem est un Paradis de délices. Il faut donc que la source d'eaux vives qui doit arroser ce jardin s'y trouve, aussi bien que l'arbre de vie qui donne l'immortalité... S. Jean est rempli de l'esprit des Prophètes qui l'ont précédé. Il renvoie aux anciennes Ecritures. Il en est le sacré abbréviateur. » (*Avignon*. II. 433) (*voir Ezéchiel*, XLVII; *Zacharie*, XIII; *Joël*, III).

5. *Nuit... Soleil.* Isaïe avait dit : *Ton soleil ne se couchera pas, et la lune ne sera pas diminuée* (LX. 2°).

7. *Je m'en vais venir bientôt.* Il est dit plus bas : *Moi* Jésus, *j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les églises.* L'accomplissement des prophéties renfermées dans les avertissements aux Eglises (*voir* les 3 premiers chapitres) allait se faire *bientôt*. Ces mots répétés souvent dans ce chapitre peuvent signifier encore : Je viendrai bientôt après que la prophétie renfermée dans la seconde partie de ce livre aura commencé à recevoir son accomplissement, bientôt après que l'interprétation de cette prophétie aura été trouvée. On a vu que S. Jean se reporte expressément au temps présent, lorsqu'il dit en embrassant toute l'époque révolutionnaire : *Cinq* de ses rois *sont morts; il en reste un, et l'autre n'est pas encore venu* (XVII. 10).

10. *Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre.* Dieu défend de tenir la lumière sous le boisseau. Si le temps de l'accomplissement de cette prophétie était éloigné, on pourrait se taire, et peut être devrait-on le faire selon cette parole de Dieu à Daniel : *Scellez cette prophétie, car le temps est éloigné. Scellez le livre jusqu'au temps marqué* (XII. 4 et XIII. 26); mais le temps n'est pas *éloigné*, le temps n'est pas seulement *proche*, il est venu. Il faut donc parler : *Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre.* « Ce livre est scellé et il ne l'est point. Il l'est pour ceux qui forment une orgueilleuse et cruelle bête, persécutrice des saints, ennemie de Dieu et de sa vérité. Et comment une bête sans intelligence, et ceux qui adorent son image, comprendraient-ils les secrets d'une prophétie qu'ils accomplissent sans le savoir? Mais à l'égard de ceux en faveur de qui elle a été écrite, ils la lisent avec fruit; ils la comprennent d'autant plus que *le tems est plus proche*, et que les évènements ont une ressemblance plus frappante avec les images qui y sont tracées. » (*Avignon*, II. 451).

18-19. *Si quelqu'un ajoute... retranche quelque chose de cette prophétie...* Il était nécessaire d'effrayer les copistes qui devaient, à travers les siècles, nous transmettre l'Apocalypse; le moindre changement au texte aurait rendu son interprétation difficile, sinon impossible. L'importance que S. Jean donne à sa prophétie peut être mesurée à la grandeur du châtiment qui attendait le copiste de mauvaise foi.

21 *Que la grâce de Notre-Seigneur* Jésus-Christ *soit avec vous tous. Amen.* « S. Jean finit par ce salut, après avoir mis à la tête de ce livre une salutation semblable (I. 4). Que la grâce soit avec les Justes, pour les rendre persévérants; et avec les pécheurs pour les convertir. » (*Avignon*, II. 467).

Digitized by Google

CONCORDANCE

De la fin de la Lettre prophétique de Nostradamus avec les derniers chapitres de l'Apocalypse.

La *Lettre à Henry II* renferme les prédictions des chapitres VI-XIII de l'Apocalypse pour les années 1789-1861, à partir de ces mots : *L'Eglise chrétienne... elle aura deux enfans, l'un de fidélité, l'autre d'infidélité... ; puis le grand Empire de l'Antechrist commencera...*, jusqu'à ceux-ci : *La Plèbe se lèvera...;* et de nouveau les évènements de 1789-1814, à partir de ces mêmes mots: *La Plèbe se lèvera...*, jusqu'à la fin de la première partie du récit prophétique : *Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusément ces prédictions* (*voir* t. II. p 25, 26 et 27). Nostradamus, à la fin de cette *Lettre*, revient encore sur les évènements de 1789, et, comme S. Jean, poursuit son récit jusqu'à la fin du monde.

« *Sera faicte plus grande persécution à l'Eglise chrétienne que n'a été faicte en Afrique, et durera c'est icy jusques, à l'an mil sept cent nonante deux* (1792) *que l'on cuidera être une rénovation de siècle* (*voir* t. II. p. 150, 2e col.) : *Après commencera le peuple Romain de se dresser et de chasser quelques obscures ténèbres, recevant quelque peu de leur pristine clarté, non sans grande division, et continuels changemens. Venise en après...* »

Voir les chapitres VI-XII de l'Apocalypse sur ces évènements.

« *Venise en après en grande force et puissance lèvera ses ailes si très haut, ne distant guères aux forces de l'antique Rome. Et en iceluy tems grandes voyles Bisantines* (françaises) *associées aux Ligustiques* (Piémontaises, VIII. 9) *par l'appuy et puissance Aquilonaire, donnera quelque empêchement que des deux Crètenses ne leur sera la Foy tenuë...* »

La suite montrera que la puissance Aquilonnaire est l'Angleterre, la puissance du nord de l'Italie ou le Piémont : *Défaillira le principal Roy Aquilonaire*, et la France elle-même : *Par lors le Tiers Roy Aquilonaire.* Ces évènements sont nés de la Révolution de 1814, dont il est dit : LE NEUF EMPIRE EN DÉSOLATION SERA CHANGÉ DU PÔLE AQUILONAIRE, DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION TROUBLER L'IMPRINSE A PHILIP. TRIBUTAIRE (222e). A cette époque, Venise recouvrera un moment sa liberté, et dans un avenir prochain la révolution italienne triomphera dans ses murs : PENDANT QUE L'AIGLE ET LE COQ A SAVONNE SERONT UNIS, MER LEVANT ET ONGRIE, L'ARMÉE A NAPLES, PALERME, MARQUE D'ANCÔNE, ROME, VENISE PAR BARBE HORRIBLE CRIE (t. II. p. 151). Le chapitre XIII est sur ces évènements : *Et je vis s'élever de la mer une bête.* Les *deux Crètenses* sont deux chefs de gouvernements chrétiens ; un *empêchement* a fait que des serments n'ont pas été remplis, et la bête a reçu, en 1849, un coup mortel par la prise de Rome.

« *En l'Adriatique sera faicte discorde grande : ce qui sera uny sera séparé, approchera des maisons ce que paravant étoit et est grande cité, comprenant le Pempotan, la Mesopotamie de l'Europe à quarante cinq, et autres de quarante un, quarante deux et trente sept.* »

Guerres civiles et guerres extérieures auxquelles prendront part l'Angleterre (PEMPOTAN, p. 220), Paris (MÉSOPOTAMIE, 120e), Turin, situé au 45e), Naples au 41e, Rome au 42e, et Syracuse au 37e (*voir* II. 15 et 16).

« *Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle* (le dragon, ch. XIII. 2), *mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy* (la bête et le faux-prophète), *qui sera le second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire, par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduicts par langues* (Le faux-Prophète séduisit ceux qui habitent sur la terre..., en disant) *qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.* Le susdict règne de l'Antechrist ne durera que jusques au définement de ce nay près de l'âge (SANG D'INNOCENT DEVANT SOY PAR REMORT, VIII. 87. Il en reste un, et l'autre n'est pas encore venu : et quand il sera venu, il doit demeurer peu, chap. XVII. 10), *et de l'autre à la cité de Plancus* (la ville de Lyon, 62e), *accompagnez de l'esleu de Modone Fulcy, par Ferrare, maintenu par Lyguriens Adriatique, et de la proximité de la grande Trinacrie.* «

Modone est pour Modène ; en latin, *Mutina* (*Moréri*) ; mutins. *Fulcy* vient du grec, *fuxios*, qui détourne les maux, *épithète de Jupiter ;* qui met en fuite, R. *feugô*, fuir, esquiver. s'échapper, être en exil (*Lexique*). Ces mots désignent un personnage qui aura les sympathies et l'aide de la révolution italienne et dont il est dit : LE CAMP PLUS GRAND DE ROUTE, MIS EN FUITE, GUÈRE PLUS OUTRE NE SERA POURCHASSÉ, OST RECAMPÉ ET LÉGION REDUICTE, PUIS HORS DE GAULE DU TOUT SERA CHASSÉ, DE PLUS GRAND PERTE NOUVELLES RAPPORTÉES, LE RAPPORT FAIT LE CAMP S'ESLONGNERA, BANDES UNIES ENCONTRES RÉVOLTÉES, DOUBLE PHALANGE GRAND ABANDONNERA... (*voir* W. 10-20).

« *Puis passera le mont Jovis, le Gallique Ogmium, accompagné de si grand nombre que de bien loing l'Empire de sa grande loy sera présenté.* »

C'est alors que L'OGMION GRANDE BYSANCE APPROCHERA, CHASSÉE SERA LA BARBARIQUE LIGUE, DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLES BRIGUES (V. 80-84). On vient de voir qu'une partie de l'armée HORS DE GAULE DU TOUT SERA CHASSE ; elle ira au-delà du mont Saint-Bernard ; en latin, *Mons Jovis* (*Wailly*). Ce mot est ailleurs pour le *Mont-Juich.*

« *Et par lors et quelques temps après sera espanché profusément le sang des innocents par les nocens un peu élevez, alors par grands déluges la mémoire des choses contenües de tels instrumens recevra innumérable perte, même les lettres : qui sera devers les Aquilonaires par la volonté divine, et une autre foi lié Satan. Et sera faicte paix universelle...* »

Le chapitre XIV dit le nombre des victimes de la révolution italienne, l'élection d'un pape qui parcourt le monde, la chute de Babylone et la paix donnée à la terre par celui qui ressemble au Fils de l'homme. Le quatrain sur l'annexion de la Savoie est suivi de celui-ci : LA GRANDE RUYNE DES SACREZ NE S'ÉLOIGNE, PROVENCE, NAPLES, SICILE, SEEZ ET PONCE ; EN GERMANIE, AU RHIN ET A COLOGNE, VEXER A MORT PAR TOUS CEUX DE MAGONCE (*voir* V. 39-45). Mayence, en latin *Maguntia*, ne versera point le sang des prêtres en Italie, en France et en Allemagne ; mais, dit Moréri, « quelques auteurs tirent l'étymologie du nom de Mayence, *Maguntia* de Magog, fils de Japhet. » S. Jean et Nostradamus disent que Gog et Magog persécuteront de nouveau les hommes de Dieu. Les ROUGES sont les gens de *Magog* ou les démagogues

« *Et sera faicte paix universelle entre les humains et sera délivrée l'Eglise de Jésus-Christ de toute tribulation, combien que par les Asotains voudroit mesler dedans le miel du fiel, et leur pestifère séduction : Et cela sera proche au septième millenaire, que plus le sanctuaire de Jésus-Christ ne sera conculqué par les infidèles qui viendront de l'Aquilon, le monde approchant de quelque grande conflagration, combien que par mes supputations en mes prophéties, le cours du temps aille beaucoup plus loing. Dedans l'Epistre que ces ans passés ay dédié à mon fils César Nostradamus j'ay assez apertement déclaré aucuns poincts sans présage. Mais icy, ô Sire, sont comprins plusieurs grands et merveilleux advènemens que ceux qui viendront après le verront. Et durant icelle supputation...* »

La révolution ne sera pas seulement arrêtée comme en 1814 (28e-30e) · CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE, elle sera véritablement détruite : PAR SON FRUICT SAUVE COMME CHAIR CRUE MUEYRE (8e, *voir* chap. XVII. 8 : *La bête étoit et n'est plus*). Des hommes sans mœurs (*Asotus*, dissipateurs, débauchés, *W.*), voudront de nouveau corrompre la pureté de la doctrine de l'Eglise : CEUX QUI AURONT ENTREPRIS SUBVERTIR NOMPAREIL RÈGNE PUISSANT ET INVINCIBLE, FERONT PAR FRAUDE, NUICTS TROIS ADVERTIR, QUAND LE PLUS GRAND A TABLE LIRA BIBLE (V. 80-84). Durant tout ce règne, les rois d'Aquilon, venus déjà en France en 1814 (186e et chap. XI. 2), resteront en dehors des frontières attendant le moment fixé par l'Apocalypse pour rentrer de nouveau dans la Babylone, dont ils causeront la ruine (*voir* chap. XVII. 11, 16 ; XVIII. 9). Ce règne aura lieu : LE MONDE PROCHE DU DERNIER PÉRIODE (III. 90-95). Après on sera dans le dernier siècle du monde terminant le sixième millénaire (*voir* plus loin : Résumé de la Concordance). — Nostradamus s'arrête pour reprendre sa dernière *supputation* sur la persécution

Digitized by Google

italienne. On observe qu'il suit ici la même marche que dans la première partie de sa *Lettre*. Il a prophétisé pour 1789-1861, s'arrêtant à l'époque où la traduction de sa prophétie est livrée au public, et il reprend aussitôt au début de la révolution française de 1789. Ici il s'arrête précisément aux faits que les hommes qui vivent présentement *verront*, et il reprend au début de la nouvelle phase de la révolution italienne, en 1859, je crois : DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER (VIII. 44); QUATRE ANS LE RÈGNE QUELQUE PEU BIEN TIENDRA (VI. 26).

» *Et durant icelle supputation Astrologique, conférée aux sacrées lettres, la persécution des gens Ecclésiastiques prendra son origine par la puissance des Roys Aquilonaires les unis avec les Orientaux. Et cette persécution durera onze ans, quelque peu moins, que par lors défaillira le principal Roy Aquilonaire, lesquels ans accomplis surviendra son uny Méridional, qui persécutera encore plus fort par l'espace de trois ans les gens d'Eglise par la séduction apostatique, d'un qui tiendra toute puissance absolue à l'Eglise militaire, et le sainct peuple de Dieu observateur de sa loy, et tout ordre de religion sera grandement persécuté et affligé tellement que le sang des vrais Ecclésiastiques, nagera partout, et un des horribles Roys temporels, par ses adhérans luy seront données telles louanges, qu'il aura plus respandu de sang humain des innocens Ecclésiastiques, que nul ne sauroit avoir du vin.* »

On voit cette persécution dans une suite de quatrains : PERSÉCUTÉ SERA DE DIEU L'EGLISE... LES DEUX UNIS NE TIENDRONT LONGUEMENT, ET DANS TREIZE ANS AU BARBARE SATRAPE, DES DEUX COSTEZ FERONT TEL PERDEMENT QU'UN BÉNIRA LA BARQUE ET SA CAPPE : UN ROY DE FRANCE LE RENDRA VULCANAL (V. 73-85); A ROME NAISTRA DEUX MONSTRES A TESTE DOUBLE, SANG, FEU, DÉLUGE LES PLUS GRANDS A L'ESPARSE (IX. 2-5).

« *Et iceluy Roy commettra des forfaicts envers l'Eglise incroyables, coulera le sang humain par les rues publiques, et temples, comme l'eau par pluye impétueuse, et rougiront de sang les plus prochains fleuves, et par autre guerre navale rougira la mer, que le rapport d'un Roy à l'autre luy sera dit :* Bellis rubuit navalibus æquor. *Puis dans la même année et les suivantes s'en ensuivra la plus horrible pestilence, et la plus merveilleuse par la famine précédente, et si grandes tribulations que jamais soit advenuë telle depuis la fondation de l'Eglise chrétienne, et par toutes les régions Latines, demeurant par les vestiges en aucunes contrées des Espaignes.*

Toujours cette même révolution dont il est dit : DE GENS D'EGLISE SANG SERA ESPANCHÉ COMME DE L'EAU EN SI GRANDE ABONDANCE ET D'UN LONGTEMPS NE SERA RESTANCHÉ, VÆ, VÆ AU CLER RUINE ET DOLÉANCE. PAR LA PUISSANCE DES TROIS ROYS TEMPORELS, EN AUTRE LIEU SERA MIS LE SAINT SIÉGE (VIII. 98-100). Plusieurs contrées de l'Espagne imiteront cette persécution, qui couvrira l'Italie entière. Mais l'un des TROIS ROYS TEMPORELS (non HORRIBLE) qui, après la chute de Babylone, n'aura pu que retirer le successeur de Pie IX des mains des Italiens : LE GRAND CHYREN SOY SAISIR D'AVIGNON, DE ROME LETTRES EN MIEL PLEIN D'AMERTUME arrêtera enfin cette révolution en Italie, puis en Espagne, comme le marquent les quatrains cités plus haut (V. 73-85), et ceux-ci : VI. 25-28.

« *Par lors le tiers Roy Aquilonnaire entendant la plainte du peuple de son principal tittre dressera si grande armée et passera par le destrois de ses derniers avites et bisayeuls, qui remettra la plupart en son Etat, et le grand Vicaire de la cappe sera remis en son pristin état.* »

C'est ce que dit l'Apocalypse dans la dernière moitié du chapitre XIV sur la persécution religieuse en Italie : l'élection d'un Pape portant de tous côtés l'Evangile éternel, la chute de Babylone, vengeance terrible qu'un autre Pape et celui qui ressemble au Fils de l'homme tireront de ceux qui auront *adoré la bête ou son image, ou qui auront reçu le caractère de son nom* : PAR LE CROISSANT DU GRAND CHYREN SELIN..., LE GRAND CELTIQUE ENTRERA DEDANS ROME, MENANT AMAS D'EXILEZ ET BANNIS, LE GRAND PASTEUR METTRA A MORT TOUT HOMME QUI POUR LE COQ (les Gaulois de l'Italie habitaient le Piémont) ÉTOIT AUX ALPES UNIS (VI. 25-26). QU'UN BÉNIRA LA BARQUE ET SA CAPPE, V. 73-84).

« *Mais désolé, et puis du tout abandonné, tournera estre* Sancta sanctorum *destruict par Paganisme et le vieux et le nouveau Testament seront déchassez, brullez, en après l'Antechrist sera le prince infernal, encore par la dernière foy trembleront tous les Royaumes de la Chrestienté, et aussi les infidèles, par l'espace de vingt-cinq ans, et feront plus grièves guerres et batailles, et seront villes, citez, chasteaux, et tous autres édifices brullez, désolez, destruicts, avec grande effusion de sang vestal, mariée, et vefves violées, enfans de laict contre les murs des villes allidez* (Allido, heurter, *W.*) *et brisez, et tant de maux se commettront par le moyen de Satan, prince infernal, que presque le monde universel se trouvera défaict et désolé : et avant iceux advènemens aucuns oyseaux insolites crieront par l'air,* « Huy, huy, » *et seront après quelques temps esvanouys. Et après que tel temps aura duré longuement, sera presque renouvellé un autre règne de Saturne et siècle d'or, Dieu le créateur dira entendant l'affliction de son peuple. Satan sera mis, et lié dans l'abysme du barathre dans la profonde fosse : et adonc, commencera entre Dieu et les hommes une paix universelle, et demeurera lié environ l'espace de mille ans, et tournera en sa plus grande force, la puissance Ecclésiastique, et puis tourné deslié.* »

Nostradamus a trois Antechrists : deux sont connus, le troisième viendra après SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES (X. 89), et il est dit de lui : L'ANTECHRIST TROIS BIENTOST ANNICHILEZ, VINGT ET SEPT ANS SANG DURERA SA GUERRE, LES HÉRÉTIQUES MORTS, CAPTIFS, EXILEZ, SANG, CORPS HUMAIN, EAU ROUGIE, GRESLER TERRE, UN BRAGAMAS (Brague, *Braga*, v. du Portugal) AVEC SA LANGUE TORTE, VIENDRA DES DIEUX PILLER LE SANCTUAIRE, AUX HÉRÉTIQUES IL OUVRIRA LA PORTE, EN SUSCITANT L'EGLISE MILITAIRE (VIII. 77-78).

On voit que ces derniers mots de la *Lettre à Henry II* sont empruntés à l'Apocalypse. Après l'Antechrist (le second), sera plus tard le prince infernal ou le troisième Antechrist, celui de la tradition, *le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan* qui sera lié *pour mille ans* (XX. 2). La bête qui était et qui n'est plus, après que Babylone est tombée reparaît, et Dieu verse sur la terre *les sept dernières plaies par lesquelles la colère de Dieu est consommée*, et Nostradamus dit : ENCORE PAR LA DERNIÈRE FOY TREMBLERONT TOUS LES ROYAUMES DE LA CHRESTIENTÉ, et l'Apocalypse ajoute : *il se fit un grand tremblement de terre, et si grand qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre. La grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent, et Dieu se ressouvint de la grande Babylone* (XVI. 18). La voici détruite : *C'est pourquoi ces plaies, la mort, le deuil, et la famine viendront fondre sur elle en un même jour, et elle sera brûlée par le feu* (XVIII. 8). Les rois de la terre s'arment aussitôt contre Dieu. *Un ange crie en disant à tous ces oiseaux : Venez et assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu* (XIX. 17), et les oiseaux répondront, dit Nostradamus, *oui, oui* (ou mieux : *C'est le jour ! c'est le jour !* de la colère de Dieu). Le démon, dans l'Apocalypse comme dans Nostradamus, est lié pour mille ans, et dans l'une et l'autre prophétie, le règne de Dieu s'établit sur la terre. Seulement, pour montrer encore qu'il ne partage point l'erreur des millenaires, Nostradamus dit que ce règne SERA PRESQUE UN AUTRE RÈGNE DE SATURNE ET SIÈCLE D'OR; puis dans les deux prophéties, le démon est délié de nouveau et le monde finit.

GRANDES ÉPOQUES D'APRÈS LA CONCORDANCE.

1789–1792.	Chap. VI et VII. L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX.
1793–1799.	Chap. VIII. La *Montagne*. L'Aigle vole dans le ciel.
1799–1814.	Chap. IX. *Apollyon, l'Exterminateur*, le 1er ANTECHRIST.
1814–1815.	Chap. X. *Le petit livre;* CHARTRES; ENTRE L'AVRIL ET MARS.
1815–.....	Chap. XI. Les Cent-Jours; DE GAND.
1820–.....	*Id.* L'arche d'Alliance; LE FRUICT SAUVE.
1820–1830.	Chap. XII. *Le serpent*, l'enfant mâle, DU CIEL VENU.
1830–1848.	*Id.* Règne du *Serpent*, triomphe de S. Michel.
1848–1862.	*Id.* Mgr Affre. L'Aigle, SECOND ANTECHRIST.
id. *id.*	Chap. XIII. Révolution italienne. Prise de Rome (1849); cette révolution reçoit un secours inespéré de Napoléon III, dont le nombre du *caractère* et le nombre du *nom* font 666.
1862–.....	Chap. XIV. *Babylone et tombée.* Fin des SEPTANTE TROIS ANS ET SEPT MOIS : — (1799 + 73 = 1862).
1862–1949.	*Id.* SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES.
1919–1944.	Chap. XV–XIX. *Dernières plaies;* destruction de Babylone. ANTECHRIST TROIS durant 25 ou 27 ans.
1944–1990.	Chap. XX. Règne de Dieu sur la terre; SIÈCLE D'OR durant 7 fois 7 ans? (On ne peut fixer au juste cette durée).
1790–1999.	*Id.* Satan déchaîné séduit le monde.
1999–.....	*Id.* Fin du monde. L'AN MIL NEUF CENS NONANTE NEUF SEPT MOIS.

Digitized by Google

DERNIÈRES RÉFLEXIONS.

Le lecteur peut juger maintenant si cette interprétation, qui ne ressemble à aucune autre, est la véritable. La vérité est une, le mensonge est multiple. On se trompe de mille manières, on ne peut remonter juste que d'une. L'Apocalypse s'étend jusqu'à la fin du monde; les Pères de l'Eglise ont pensé alors que la Babylone de ce Livre était Rome païenne qui s'enivrait du sang des chrétiens, et ils ont cru que ce livre renfermait l'histoire générale de l'Eglise. La chute de Rome est venue donner une bien grande force à leur interprétation; mais une foule de traits restaient sans application, et il ne demeurait presque plus rien dans le livre pour la longue suite des siècles. D'autres commentateurs sont venus qui ont écrit l'histoire de l'Eglise en prenant un verset à la fin, un autre au commencement, un troisième au milieu et d'autres versets ou à la droite ou à la gauche de ceux-ci; il était plus simple de chercher le passé, le présent et l'avenir de l'Eglise dans les vingt-quatre lettres de l'Alphabet.

Plus d'un lecteur verra désormais dans ce livre sacré Louis XVI, la Montagne, Napoléon Ier, Louis XVIII, Louis-Philippe, etc., etc. Il n'y a là rien de contraire à l'esprit et à la lettre des saints livres qui nous montrent David, Joas, Josabeth, Holopherne, etc.

L'Eglise ne retranchera pas de ses offices ce qu'elle y a introduit de l'Apocalypse, et les applications que l'on a fait de plusieurs de ses textes à la Sainte-Vierge, à l'Eglise, etc., ne seront point jugées indignes. On n'a point, jusqu'à ce jour, condamné les applications que l'on a fait à la Sainte-Vierge, à l'Eglise... des paroles du Cantique des cantiques, et les figures de J.-C. que l'on voit dans David, Salomon...

Je termine en rappelant ce que j'ai dit à la première page de ce commentaire : Enfant soumis de l'Eglise, j'accepterai toujours le jugement qu'elle a porté et qu'elle portera sur tout commentaire de ce livre divin.

QUATRAINS SUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR

AUXQUELS RENVOIENT

LA CONCORDANCE DES PROPHÉTIES DE NOSTRADAMUS AVEC L'APOCALYPSE et L'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE.

Nota. Les quatrains sont dans l'ordre où ils se trouvent dans les Centuries. Ils sont précédés de nombres en chiffres arabes et en chiffres romains. Les chiffres arabes indiquent quel rang ils occupent dans la Centurie; les chiffres romains sont pour *adapter* entre eux les quatrains qui se rapportent au même personnage ou au même fait historique. Le trait sur le côté qui en unit plusieurs marque que rien ne les sépare dans la Centurie.

CENTURIE I.

17 (XV).

Par quarante ans l'Iris n'apparoistra,
Par quarante ans tous les jours sera veu :
La terre aride en siccité croistra,
Et grands déluges quand sera apperceu.

19 (V).

Lorsque serpens viendront à circuir l'arc,
Le sang Troyen vexé par les Espagnes :
Par eux grand nombre en sera faicte tarc :
Chef fuit, caché aux mares par les saignes.

25 (V. XIV).

Perdu, trouvé, caché de si long siècle,
Sera pasteur demy Dieu honoré,
Ains que la Lune achève son grand cycle,
Par autres vieux sera déshonoré.

26 (III. XVII. V).

Le grand du foudre tombe d'heure diurne,
Mal et prédit par porteur postulaire,
Suivant présage tombe de l'heure nocturne,
Conflict Reims, Londres, Etrusque pestifère.

27 (V. III).

Dessous le chaine Guien du ciel frappé,
Non loin de là est caché le thresor,
Qui par long siècle avoit été grappé,
Trouvé mourra, l'œil crevé de ressort.

29 (I. V).

Quand le poisson terrestre et aquatique,
Par force vague au gravier sera mis,
Sa forme estrange suave et horrifique,
Par mer aux murs bien tost les ennemis.

30 (III. IV. V).

La nef étrange par le tourment marin
Abordera près de port incogneu,
Nonobstant signes du rameau palmerin,
Après mort, pille, bon avis tard venu.

46 (III. IV. V).

Tout auprès d'Aux, de Lestore et Mirande :
Grand feu du ciel en trois nuicts tombera :
Cause adviendra bien stupende et mirande,
Bien peu après la terre tremblera.

48 (XIV. XV).

Vingt ans du règne de la Lune passez,
Sept mille ans autre tiendra sa Monarchie :
Quand le Soleil prendra ses jours lassez,
Lors accomplit et mine ma prophétie.

62 (XIV).

La grande perte las ! que feront les lettres
Avant le cycle de Latona parfaict,
Feu grand déluge, plus par ignares sceptres
Que de long siècle ne se verra refaict.

63 (V. XIV).

Les fleurs passez diminue le monde,
Long-temps la paix, terres inhabitez,
Seur marchera par le ciel, terre, mer et onde,
Puis de nouveau les guerres suscitez.

74 (I. XII. V).

Après séjourné vogueront en Epire,
Le grand secours viendra vers Antioche,
Le noir poil crespe tendra fort à l'Empire,
Barbe d'airain le rostira en broche.

79 (III. IV. V).

Bazaz, Lestore, Condon, Ausch, Agine,
Esneus par loix, querelles et monopole :
Car Bourd. Tholouse, Bay. mettra en ruine,
Renouveller voulant leur tauropole.

94 (III. IV).

Au port Selin le tyran mis à mort,
La liberté non pourtant recouvrée,
Le nouveau Mars par vindicte et remort,
Dame par force de frayeur honorée.

99 (III. I. II. IV. V).

Le grand Monarque qui fera compagnie,
Avec deux rois unis par amitié,
O quel soupir fera le grand mesnic,
Enfans Narbon à l'entour quel pitié.

100 (V. III. IV).

Long-temps au ciel sera veu gris oyseau
Auprès de Dole et de Toscane terre,
Tenant au bec un verdoyant rameau,
Mourra tost grand et finira la guerre.

CENTURIE II.

15 (III. I. II).

Un peu devant monarque trucidé,
Castor, Pollux, en nef astre crinite :
L'erain public par terre et mer vuidé;
Pise, Ast, Ferrare, Turin, terre interdicte.

16 (I. II. III. 5).

Naples, Palerme, Sicile, Syracuses,
Nouveaux tyrans fulgures feux célestes :
Force de Londres, Gand, Bruxelles et Suses,
Grand hétacombe, triomphe, faire festes.

27 (XVII. III).

Le divin verbe sera du ciel frappé,
Qui ne pourra procéder plus avent :
Du reserant le secret estoupé,
Qu'on marchera par dessus et devant.

28 (XVII. III. V).

Le penultième du surnom de Prophète,
Prendra Diane pour son jour et repos :
Loing vaguera par frenétique teste
Et délivrant un grand peuple d'impots.

30 (XV).

Un qui les Dieux d'Annibal infernaux,
Fera renaistre, effrayeur des humains,
Oncq plus d'horreur ne plus pire journaux,
Qu'avint viendra par Babel aux Romains.

31 (XV).

En Campanie Cassilin fera tant,
Qu'on ne verra que d'eau les champs couverts,
Devant, après, la pluye de long-temps,
Hors mis les arbres rien l'on verra de vert.

Digitized by Google

32 (XV).

Laict, sang, grenouilles escoudre en Dalmatie,
Conflit donné, peste près de Baleine,
Cry sera grand par toute Esclavonie,
Lors naistra monstre près et dedans Ravenne.

36 (XVII. III. V).

Du grand Prophète les lettres seront prinses,
Entre les mains du tyran deviendront,
Frauder son Roy seront ses entreprinses,
Mais ses rapines bien tost le troubleront.

37 (V. I).

De ce grand nombre que l'on envoyera
Pour secourir dans le fort assiégez,
Peste et famine tous les dévorera,
Hors mis septante qui seront profligez..

38 (V. I).

Des condamnez sera fait un grand nombre,
Quand les Monarques seront conciliez :
Mais à l'un d'eux viendra si mal encombre,
Que guère ensemble ne seront raliez.

39 (V. I).

Un an devant le conflit Italique;
Germains, Gaulois, Espagnols pour le fort,
Cherra l'escolle maison de République,
Où, hormis peu, seront suffoquez morts.

40 (V).

Un peu après, non point longue intervalle,
Par mer et terre sera fait grand tumulte,
Beaucoup plus grande sera pugne navalle,
Feux animaux, qui plus feront d'insulte.

41 (*L.-Ph.* IX).

La grand' etoille par sept jours bruslera,
Nuée fera deux Soleils s'apparoir,
Le gros mastin toute nuit hurlera,
Quand grand Pontife changera de terroir.

42 (III).

Coq, chiens et chats, de sang seront repeus,
Et de la playe du tyran trouvé mort :
Au lict d'un autre jambes et bras rompus,
Qui n'avoit peur mourir de cruelle mort.

43 (III. I. V).

Durant l'estoille chevelue apparente,
Les trois grands Princes seront faits ennemis,
Frappez du ciel, paix, terre tremulente,
Po, Tymbre, undans serpent sur le bord mis.

56 (III. IX. III. IV),

Que peste et glaive n'a peu s'en définer,
Mort dans le puys, sommet du ciel frappé,
L'abbé mourra quand verra ruyner
Ceux du naufrage, l'escueil voulant grapper.

57 (V. III. IV).

Avant conflit le grand mur tombera,
Le grand à mort, mort trop subite et plainte,
Nay mi parfait : la plupart nagera
Auprès du fleuve de sang la terre teinte.

59 (III).

Classe Gauloise par appuy de grand' garde,
Du grand Neptune, et ses tridens souldars :
Rongée Provence pour soûtenir grand' bande,
Plus Mars Narbon, par javelots et dards.

60 (III. V. II)).

La foy Punique en Orient rompuë,
Gang. Ind. et Rosne, Loyre et Tag. changeront
Quand du mulet la faim sera repuë,
Classe espargie, sang et corps nageront.

61 (V. III. IV).

Euge, Tamins, Gironde et la Rochelle,
O sang Troyen! Mars au port de la flesche,
Derrière le fleuve au fort mise l'eschelle,
Pointes feu grand meurtre sur la bresche.

62 (III. IV. V).

Mabus puis tost alors mourra, viendra,
De gens et bestes un horrible défaite :
Puis tout à coup la vengeance on verra,
Cent, main, soif, faim, quand courra la comète.

63 (III. IV. V).

Gaulois Ausone bien peu subjuguera,
Pau, Marne et Seine fera Ferme l'urie :
Qui le grand mur contre eux se dressera,
Du moindre au mur le grand perdra la vie.

64 (V. XIV).

Sécher de faim, de soif, gent Genevoise,
Espoir prochain viendra au défaillir :
Sur pont tremblant sera loi Gebenoise,
Classe au grand port ne se peut accueillir.

65 (V. I. IX).

Le parc enclin grande calamité,
Par l'Hespérie et Insubre fera,
Le feu en nef peste et captivité,
Mercure en l'Arc Saturne fenera.

67 (V. III. IV. XIV).

Le blonde au nez force viendra commettre,
Par le duelle et chassera dehors;
Les exilez dedans fera remettre,
Aux lieux marins commettant les plus forts.

75 (XV).

La voix ouye de l'insolit oyseau,
Sur le canon du respiral estage :
Si haut viendra du froment le boisseau,
Que l'homme d'homme sera antropophage.

78 (III).

Le grand Neptune du profond de la *mer*,
De gent Punique et sang Gaulois meslé;
Les isles à sang pour le tardif ramer,
Plus luy nuira que l'occult mal celé.

79 (V).

La barbe crespe et noire par engin,
Subjuguera la gent cruelle et fière :
Un grand Chyren ostera du longin,
Tous les captifs par Seline bannière.

88 (V).

Le circuit du grand faict ruineux :
Le nom septième du cinquième sera :
D'un tiers plus grand l'estrange belliqueux,
Mouton, Lutece, Aix ne garantira.

92 (III. IV. V).

Feu couleur d'or du ciel en terre veu,
Frappé du haut nay, faict cas merveilleux,
Grand meurtre humain prinse du grand neveu,
Morts d'espectacles, eschappé l'orgueilleux.

93 (I. IX).

Bien près du Tymbre presse la Lybitine,
Un peu devant grand' inondation;
Le chef du nef prins, mis à la sentine,
Chasteau, palais en conflagration.

CENTURIE III.

1 (III. V).

Après combat et bataille navale,
Le grand Neptune a son plus haut beffroy,
Rouge adversaire de peur viendra pasle,
Mettant le grand Océan en effroy.

2 (XVII).

Le divin Verbe donra à la substance,
Comprins ciel, terre or occult au faict mystique
Corps, âme esprit ayant toute puissance,
Tant soubz ses pieds comme au siège Celique.

12 (I. III. IV. V).

Par la tumeur de Heb. Po, Tag, Timb. et Rome,
Et par l'estang Leman et Arétin :
Les deux grands chefs et citez de Garone,
Prins, morts noyez; Partir humain butin.

13 (V. III. IV).

Par foudre en l'arche or et argent fondu,
De deux captifs l'un l'autre mangera;
De la cité le plus grand estendu,
Quand submergée la classe nagera.

14 (V. III. IV. VI).

Par le rameau du vaillant personnage,
De France infime, par le père infelice :
Honneurs, richesses, travail en son vieil âge,
Pour avoir creu le conseil d'homme nice.

16 (VI. III. V. IV).

Un prince Anglois Mars à son cœur de Ciel,
Voudra poursuivre sa fortune prospère :
Des deux duelles l'un percera le fiel,
Hay de luy bien aymé de sa mère.

18 (I. V).

Après la pluye laict assez longuette,
En plusieurs lieux de Reims le ciel touché :
O quel conflict de sang près d'eux s'appreste,
Pères et fils Roys n'oseront approcher.

19 (I. II).

En Lucques sang et laict viendra plouvoir,
Un peu devant changement de preteur :
Grand peste et guerre, faim et soif fera voir,
Loin où mourra leur Prince et Recteur.

21 (I).

Au Crustamin par mer Adriatique,
Apparoistra un horrible poisson,
De face humaine et la fin aquatique,
Qui se prendra dehors de l'hameçon.

25 (V. I. III).

Qui au Royaume Navarrois parviendra,
Quand la Sicile et Naples seront joints :
Bigorre et Landes par Foyx Loron tiendra
D'un qui d'Espagne sera par trop conjoint.

26 (I. III. XVII).

Des Roys et Princes dresseront simulachres,
Augures creux, eslevés aruspices :
Corne victime dorée, et d'azur, d'acres,
Interprétés seront les extispices.

27 (III).

Prince Lybique puissant en Occident,
François d'Arabe viendra tant enflammer :
Sçavant aux lettres sera condescendent,
La langue Arabe en François translater.

28 (III. IV. V).

De terre foible et pauvre parentelle,
Par bout et paix parviendra dans l'Empire :
Longtemps régner une jeune femelle,
Qu'oncques en règne n'en survint un si pire.

29 (III).

Les deux neveux en divers lieux nourris,
Navale pugne, terre pierres tombez,
Viendront si haut eslevés enguerris,
Venger l'injure, ennemis succomber.

32 (III. I. II).

Le grand sépulchre du peuple Aquitannique,
S'approchera auprès de la Toscane :
Quand Mars sera près du coing Germanique,
Et au terroir de la gent Mantuane.

33 (I. II. III).

En la cité où le loup entrera,
Bien près de là les ennemis seront :
Copie estrange grand pays gastera,
Aux murs et Alpes les amis passeront.

43 (I. II. III. XII).

Gens d'alentour de Tarn, Loth et Garonne,
Gardez les monts Apennines passer :
Votre tombeau près de Rome et d'Ancone,
Le noir poil crespe fera trophée dresser.

52 (I. II. III. V. IX).

En la Campagne sera si longue pluye.
Et en la Pouille si grande siccité :
Coq verra l'Aigle, l'aisle mal accomplie,
Par Lyon mise sera en extrémité.

63 (I. IX. III).

Romain pouvoir sera du tout à bas,
Son grand voisin imiter les vestiges,
Occultes haines civiles et débats,
Retarderont aux bouffons leurs folies.

65 (V. X).

Quand le sépulcre du grand Romain trouvé,
Le jour après sera esleu Pontife :
Du sénat gueres il ne sera prouvé,
Empoisonné son sang au sacré scyphe.

74 (I. II. VII),

Naples, Florence, Favence, Imole,
Seront en termes de telle fâcherie :
Que pour complaire aux malheureux de Nolle,
Plainct d'avoir faict à son chef mocquerie.

75 (III. I. V).

Pau, Verone, Vicence, Sarragousse,
De glaives loings, terroirs de sang humides :
Peste si grande viendra à la grand gousse,
Proche secours, et bien loing les remèdes.

Digitized by Google

85 (IV. V).

La cité prinse par tromperie et fraude,
Par le moyen d'un beau jeune attrappé :
Assaut donné Raubine près de LAUDE,
Luy et tous morts pour avoir bien trompé.

90 (V. VI).

Le grand Satyre et Tygre d'Hyrcanie,
Don présenté à ceux de l'Océan :
Un chef de classe istra de Carmanie,
Qui prendra terre au Tyrrenphocéan.

91 (V. III. IV).

L'arbre qu'estoit par longtemps mort séché,
Dans une nuict viendra à reverdir :
Cron, Roy malade, Prince pied estaché,
Craint d'ennemis fera voile bondir.

92 (V. III).

Le monde proche du dernier période,
Saturne encor tard sera de retour :
Translat Empire devers nation Brodde,
L'œil arraché à Narbon par Autour.

93 (V. IX).

Dans Avignon tout le chef de l'Empire,
Fera arrest pour Paris désolé :
Tricast tiendra l'Annibalique ire,
Lyon par change sera mal consolé.

94 (V).

De cinq cens ans plus compte ne tiendra,
Celuy qui estoit l'ornement de son temps :
Puis à un coup grand clarté donnera,
Que par ce siècle les rendra très contents.

95 (V. X).

La loy Moricque on verra défaillir,
Après une autre beaucoup plus séductive,
Boristhènes premier viendra faillir,
Par dons et langues une plus attractive.

96 (II. I. V).

Chef de Fossan aura gorge coupée,
Par le ducteur du limier et levrier :
Le faict patré par ceux du mont Tarpée,
Saturne en Léo treixième de Février.

97 (V. X).

Nouvelle loy terre neuve occuper,
Vers la Syrie, Judée et Palestine :
Le grand empire barbare corruer,
Avant que Phébès son siècle détermine.

99 (III. IV. V).

Aux champs herbeux d'Alein et du Varneigne,
Du mont Lebron proche de la Durance,
Camp des deux parts conflict sera si aigre,
Mesopotamie défaillira en France.

100 (V. III).

Entre Gaulois le dernier honoré,
D'homme ennemi sera victorieux,
Force et terroir en moment exploré,
D'un coup de trait quand mourra l'envieux.

CENTURIE IV.

10 (IV. III. V).

Le jeune Prince accusé faussement,
Mettra en trouble le camp et en querelles,
Meurtry le chef pour le soustenement.
Sceptre appaiser : puis guérir escrouelles.

11 (VI. V. IV. III).

Celuy qu'aura couvert de la grand Cappe,
Sera induict à quelque cas patrer :
Les douze rouges viendront souiller la nappe,
Soubz meurtre, meurtre se viendra perpétrer.

12 (IV. V).

Le camp plus grand de route mis en fuite,
Guéres plus outre ne sera pourchassé :
Ost recampé, et légion reduicte,
Puis hors des Gaules du tout sera chassé.

13 (III. VIII. V).

De plus grand perte nouvelles rapportées,
Le rapport fait le camp s'eslongnera :
Bandes unies encontres révoltées,
Double phalange grand abandonnera.

14 (IV. V).

La mort subite du premier personnage,
Aura changé et mis un autre au règne :
Tost, tard venu à si haut et bas âge,
Que terre et mer iauora que on le craigne.

15 (V).

D'où pensera faire venir famine,
De là viendra le rassasiement :
L'œil de la mer par avare canine,
Pour de l'un l'autre donra huyle, froment.

16 (V. XIV).

La cité franche de liberté fait serve,
Des profligez et resveurs fait asyle :
Le Roy changé à eux non si proterve,
De cent seront devenus plus de mille.

17 (V. VIII. XIV).

Changer à Beaune, Nuy, Châlon, Dijon,
Le Duc voulant amander la Barrée ;
Marchant près fleuve, poisson bec de plongeon
Verra la queue : porte sera serrée.

18 (III. XVII).

Des plus lettrez dessus les faits célestes,
Seront par princes ignorans reprouvez,
Punis d'édit, chassez comme scelestes,
Et mis à mort là où seront trouvez.

19 (V. I).

Devant Rouen d'Insubres mis le siège,
Par terre et mer enfermez les passages :
D'Haynaut, Flandres, Gand et ceux de Liège,
Par dons lœnées raviront les rivages.

20 (V).

Paix, uberté, longtemps Dieu loüera,
Par tout son règne désert la fleur de lys,
Corps morts d'eau terre là l'on apportera,
Spérans vain heur d'estre là ensevelis.

21 (V. III. IV. XIV).

Le changement sera fort difficile,
Cité, Province au change gain fera :
Cœur haut, prudent mis, chassé luy habile,
Mer, terre, peuple son estat changera.

22 (V. II. IX).

La grand' copie qui sera dechassée,
Dans un moment fera besoin au Roy,
La foy promise de loing sera faussée,
Nud se verra en piteux désarroy.

23 (V).

La légion dans la marine classe,
Calcine, Magnes, soulphre et poix bruslera,
Le long repos de l'asseurée place,
Port Selyn, Hercle, feu les consumera.

33 (III).

Jupiter joinct plus Vénus qu'à la Lune,
Apparoissant de plénitude blanche,
Vénus cachée sous la blancheur Neptune,
De Mars frappée, par la gravée branche.

34 (V. I).

Le grand mené captif d'estrange terre,
D'or enchaîné au Roy CHYREN offert :
Qui dans Ausonne, Milan perdra la guerre,
Et tout son ost mis à feu et à fer.

35 (V. I. VIII).

Le feu esteint les vierges trahiront,
La plus grand part de la bande nouvelle :
Foudre à fer, lance les seuls Roys garderont,
Etrusque et Corse, de nuict gorge allumelle.

36 (V. I).

Les yeux nouveaux en Gaule redressez,
Après victoire de l'Insubre champagne,
Monts d'Esperie, les grands liez, troussez,
De peur trembler la Romaigne et l'Espaigne.

37 (V. I).

Gaulois par sauts, monts viendra pénétrer,
Occupera le grand lieu de l'Insubre :
Au plus profond son ost fera entrer,
Gennes, Monech pousseront classe rubre.

55 (XVII. III).

Quand la corneille sur tour de brique jointe,
Durant sept heures ne fera que crier,
Mort présagée de sang statuë taincte,
Tyran meurtry, aux Dieux peuple crier.

64 (III. *L.-Ph.*).

Le défaillant en habit de bourgeois,
Viendra le Roy tenter de son offense,
Quinze soldats la pluspart Ustageois,
Vie dernière et chef de la chevance.

65 (III. *L.-Ph.*).

Au déserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné
Son adversaire fera grand prouesse,
L'Empereur tost mort sera condamné.

72 (XVII. III. XIV).

Les Artomiques par Agen et Lestore,
A saint Félix feront leur parlement,
Ceux de Bazas viendront à la mal'heure,
Saisir Condom et Marsan promptement.

73 (III. I. IX).

Le neveu grand par force prouvera,
Le pache fait de cœur pusillanime :
Ferrare et Ast le Duc esprouvera,
Par lors qu'au soir sera le pantomime.

77 (V. I. XIV).

Selin monarque l'Italie pacifique,
Règnes unis par Roy Chrestien du monde :
Mourant voudra coucher en terre blesique,
Après pyrates avoir chassé de l'onde.

79 (V. III).

Sang Royal fuis Monthurt, Mas, Eguillon,
Remplis seront de Bourdelois les Landes,
Navarre, Bigorre pointes et éguillons,
Profonds de faim vorer le liege glandes.

84 (*Ch. X*).

Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont été,
Serré de chaînes, après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus et Sol mis en été.

85 (*Ch. X.* V).

Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier faict mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puisné filera l'aubereau.

86 (V. XIV. IV).

L'an que Saturne en eau sera conjoinct,
Avecques Sol, le Roy fort et puissant,
A Reims et Aix sera receu et oingt
Après conquestes meurtrira innocent.

93 (V).

Un serpent veu proche du lict royal,
Sera par dame nuict chiens n'aboyeront,
Lors naistre en France un prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront.

94 ( ).

Deux grands frères seront chassés d'Espagne
L'aîné vaincu sous les monts Pyrennées,
Rougir mer, Rosne, sang Leman d'Allemagne
Narbon, Blyterre, d'Agath contaminées.

95 (I. V).

Le règne à deux laissés bien peu tiendront,
Trois ans sept mois passez feront la guerre,
Les deux Vestales contre rebelleront,
Victor puisnay en Armorique terre.

100 (III. IV. V. XIV).

De feu céleste au Royal édifice,
Quand la lumière de Mars défaillira,
Sept mois grand guerre mort gent de malefice
Rouan, Evreux, au Roy ne faillira.

CENTURIE V.

3 (V).

Le successeur de la Duché viendra,
Beaucoup plus outre que la mer de Toscane,
Gauloise branche la Florence tiendra,
Dans son giron d'accord nautique Rame.

4 (*L.-Ph.* V).

Le gros mastin de cité déchassé,
Sera faché de l'estrange alliance,
Après aux champs, avoir le cerf chassé,
Le Loup et l'Ours se donront défiance.

Digitized by Google

17 (V. III. XIV. IV).

De nuict passant le Roy près d'un Androne,
Celuy de Cypres et principal guette :
Le Roy faillit, la main fuit long du Rosne,
Les conjurés l'iront à la mort mettre.

18 (III. V. IV).

De deuil mourra l'infelix profligé,
Celebrera son victrix l'hécatombe :
Pristine loy, franc édit rédigé,
Le mur et Prince au septième jour tombe.

19 (V. III. XIV).

Le grand Royal d'or, d'airain augmenté,
Rompu le pache, par jeune ouverte guerre :
Peuple affligé par un chef lamenté,
De sang barbare sera couverte terre.

20 (III. II. I).

De là les Alpes grande armée passera,
Un peu devant naistra monstre vapin,
Prodigieux et subit tournera
Le grand Toscan à son lieu plus propin.

21 (*Ferdin.* I).

Par le trépas du Monarque Latin,
Ceux qu'il aura par règne secourus :
Le feu luira divisé le butin,
La mort publique aux hardis incourus.

22 (IX. II. XIII).

Avant qu'à Rome grand ayt rendu l'âme,
Effrayeur grande à l'armée estrangère,
Par escadrons l'embuche près de Parme,
Puis les deux rouges ensemble feront chère.

23 (II. XIII. III).

Les deux contents seront unis ensemble,
Quand la pluspart à Mars seront conjoints,
Le grand d'Affrique en effrayeur tremble,
TRIUMVIRAT par la classe dejoincts.

30 (V. XIV. IX).

Tout à l'entour de la grande cité,
Seront soldats logez par champs et ville,
Donner l'assaut Paris, Rome incité,
Sur le pont lors sera faite grand pille.

31 (V. XIV).

Par terre Attique chef de la sapience,
Qui de présent est la rose du monde,
Pont ruiné, et sa grande prééminence.
Sera subdite et naufrage des ondes.

32 (V. XIV).

Où tout bon est, tout bien Soleil et Lune,
Est abondant sa ruine s'approche,
Du ciel s'avance de vaner la fortune,
En même estat que la septième roche.

39 (V).

Du vray rameau de fleur de lys issu,
Mis et logé héritier d'Etrurie :
Son sang antique de longue main tissu,
Fera Florence florir en l'armoirie.

40 (*L.-Ph.* III. IV. V).

Le sang royal sera si très meslé,
Contraints seront Gaulois de l'Hesperie :
On attendra que terme soit coulé,
Et que mémoire de la voix soit périe.

41 (V. III. IV. XIV).

Nay sous les ombres et journée nocturne,
Sera en règne et bonté souveraine :
Fera renaistre son sang de l'antique urne,
Renouvellant siècle d'or pour l'airain.

42 (III. I. II).

Mars élevé en son plus haut befroy,
Fera retraire les Allobrox de France,
La gent Lombarde fera si grand effroy,
A ceux de l'Aigle compris sous la Balance.

43 (I. XIV).

La grande ruyne des sacrez ne s'eslongne,
Provence, Naples, Sicile, Seez et Ponce,
En Germanie, au Rhin et la Cologne,
Vexer à mort par tous ceux de Magonce.

44 (II. I. III. IX).

Par mer le rouge sera pris de pyrates,
La paix sera par son moyen troublée :
L'ire et l'avare commettra par fainct acte,
Au grand Pontife sera l'armée doublée.

45 (III. IV. V).

Le grand empire sera tost désolé,
Et translaté près d'arduenne silve :
Les deux bastards près l'aisné décollé,
Et règnera Œnobarbe nez de milve.

59 (VI. V. III. IV. XIV).

Au chef Anglois à Nisme trop séjour,
Devers l'Espagne au secours Œnobarbe,
Plusieurs mourront par Mars ouvert ce jour,
Quand Artois faillir estoille en barbé.

66 (V. XVII).

Sous les antiques édifices vestaux,
Non éloigné d'acqueduct ruiné,
De Sol et Lune sont les luisans métaux,
Ardante lampe Trajan d'or burine.

73 (I. II. III. X).

Persécutée de Dieu sera l'Eglise,
Et les saints temples seront expoliez :
L'enfant la mère mettra nud en chemise,
Seront Arabes aux poullons ralliez.

74 (V. II X).

De sang Troyen naitra cœur Germanique,
Qui deviendra en si haute puissance,
Hors chassera gent estrange Arabique,
Tournant l'Eglise en pristine prééminence.

75 (X).

Montera haut sur le bien plus à dextre,
Demourera assis sur la pierre quarrée,
Vers le midy posé à sa senestre,
Baston tortu en main bouche serrée.

76 (X).

En lieu libre tendra son pavillon,
Et ne voudra en cité prendre place,
Aix, Carpen, l'Isle Volce, mont, Cavaillon,
Par tous les lieux abolira la trasse.

77 (I. II III. IX. X. V. XI).

Tous les degrez d'honneur Ecclesiastique
Seront changez en dial quirinal,
En martial quirinal flaminique,
Un Roy de France le rendra vulcanal.

78 (I. XI. V).

Les deux unis ne tiendront longuement,
Et dans treize ans au barbare satrape,
Aux deux costez feront tel perdement.
Qu'un bénira la Barque et sa Cappe.

79 (V. XI. I).

Par sacrée pompe viendra baisser les aisles,
Par la venue du grand législateur :
Humble haussera, vexera les rebelles,
Naistra sur terre aucun œmulateur.

80 (XIV. V).

L'Ogmion grande Bysance approchera,
Chassée sera la barbarique ligue :
Des deux loix l'une l'œthinique laschera,
Barbare et franche en perpétuelle brigue.

81 (V. XIV).

L'Oiseau Royal sur la cité solaire,
Sept mois devant sera nocturne augure :
Mur d'Orient cherra tonnerre esclaire,
Sept jours aux portes les ennemis à l'heure.

82 (V).

Au conclud pache hors de la forteresse
Ne sortira celuy en désespoir mis :
Quand ceux d'Arbois, de Langres contre Bresse
Auront monts Dolle, bouscade d'ennemis.

83 (V. XIV).

Ceux qui auront entrepris subvertir,
Nompareil règne puissant et invincible
Feront par fraude nuict trois advertir.
Quand le plus grand à table lira Bible.

84 (XIV. V).

Naistra du gouphre de cité immesurée,
Nay de parens obscurs et ténébreux,
Quand la puissance du grand Roy réverée,
Voudra détruire par Roüan et Evreux.

87 (V. XIV).

L'an que Saturne sera hors de servage,
Au franc terroir sera d'eau inondé :
De sang Troyen sera son mariage,
Et sera seul d'Espagnol circondé.

88 (I. II).

Sur le sablon par un hideux déluge,
Des autres mers trouvé monstre marin,
Proche du lieu sera faict un refuge,
Tenant Savone esclave de Turin.

91 (XIV. III. IX. V).

Au grand marché qu'on dict des mensongiers,
Du tout torrent et camp Athénien :
Seront surprins par les chevaux legiers,
Par Albanois Mars, Léo, Sat., un versien.

92 (*L.-Ph.* III. I).

Après le siège tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

95 (IX. III. V).

Nautique rame invitera les umbres,
Du grand empire lors viendra conciter,
La mer Egée des lignes les encombres,
Empeschant l'onde Tyrene de flotter.

96 (III. V).

Sur le milieu du grand monde la rose,
Pour nouveaux faicts sang public espandu :
A dire vray on aura bouche close,
Lors au besoing viendra tard l'attendu.

97 (IV. V).

Le nay difforme par horreur suffoqué,
Dans la cité du grand Roy habitable,
L'édict sévère des captifs révoqué,
Gresle et tonnerre, Condom inestimable.

98 (III).

A quarante huit degré climaterique,
A fin de Cancer si grande sécheresse,
Poisson en mer fleuve, laict cuit hectique,
Béarn, Bigorre par feu ciel en détresse.

99 (III. IX).

Milan, Ferin, Turin et Aquilleye,
Capoue, Brundis vexez par gent Celtique
Par le Lyon et phalange Aquilée,
Quand Rome aura le chef vieux Britannique.

100 (III. V).

Le boute-feu par son feu attrapé,
De feu du ciel par Carcas et Cominge,
Foix, Aux, Mazères, haut vieillard eschappé
Par ceux de Hesse, de Saxons et Turinge.

CENTURIE VI

1 (III. IX).

Autour des monts Pyrénées grand amas,
De gent estrange secourir Roy nouveau,
Près de Garonne du grand temple de Mas,
Un Romain chef le craindra dedans l'eau.

3 (IV. V).

Fleuve qu'esprouve le nouveau nay Celtique,
Sera en grande de l'Empire discorde,
Le jeune Prince par gent Ecclesiastique,
Ostera le seeptre coronal de concorde.

4 (XIV. V. IX. III).

Le celtique fleuve changera de rivage,
Plus ne tiendra la cité d'Agripine,
Tout transmué hormis le vieil langage,
Saturne, Leo, Maro, Cancer en rapine.

6 (V. IX).

Apparoistra vers le Septentrion,
Non loing de Cancer l'Estoille chevelue.
Suse, Sienne, Boëee, Eretrion,
Mourra de Rome grand, la nuict disparue.

16 (V. *L.-Ph.* III. IV. I. II).

Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

20 (III. IX).

L'union feincte sera peu de durée,
Des uns changez reformez la plus part,
Dans les vaisseaux sera gent endurée,
Lors aura Rome un nouveau Liépart.

Digitized by Google

21 (III).

Quand ceux du polle artict unis ensemble
En Orient grand effrayeur et crainte,
Esleu nouveau soustenu le grand temple,
Rodes, Bysance de sang barbare teinte.

22. (III. IX. I).

Dedans la terre du grand temple celique,
Neveu à Londres par paix feincte meurtry,
La barque alors deviendra schismatique,
Liberté sainte sera au corn et cry.

23 (III. IX. I).

D'esprit de règne munismes descriés
Et seront peuples esmeus contre leur Roy,
Paix, saing nouveau, saintes loix empirés,
Rapis onc fut en si tredur arroy.

24 (III. V).

Mars et le Sceptre se trouvera conjoinct,
Dessoubs Cancer calamiteuse guerre,
Un peu après sera nouveau Roy oingt,
Qui par long-temps pacifiera la terre.

25 (III. IX. II. I).

Par Mars contraire sera la monarchie
Du grand prescheur en trouble ruyneux
Jeune noir rouge prendra la hiérarchie,
Les proditeurs iront jour bruyneux.

26 (II. I. IX).

Quatre ans le règne quelque peu bien tiendra,
Un surviendra libicineux de vie,
Ravenne et Pise, Véronne soutiendra,
Pour eslever la croix du Pape envie.

27 (XIV. V).

Dedans les isles de cinq fleuves à un,
Par le croissant du grand CHYREN Selin,
Par les bruynes de l'air fureur de l'un,
Six eschappez, cachez fardeaux de lin.

28 (V. XI. I. II).

Le grand Celtique entrera dedans Rome,
Menant amas d'exilez et bannis,
Le grand Pasteur mettra à mort tout homme
Qui pour le Coq étoit aux Alpes unis.

29 (VI. V).

La vefve sainte entendant des nouvelles,
De ses rameaux mis en perplex et trouble,
Qui sera duict appaiser les querelles,
Par son pourchas des rases fera double.

32 ( )

Par trahison de verges à mort battu,
Prins surmonté sera par son désordre,
Conseil frivole au grand captif sentu,
Nez par fureur quand Berich viendra mordre.

33 ( )

Sa main dernière par Alus sanguinaire,
Ne se pourra par la mer garantir,
Entre deux fleuves craindra main militaire,
Le noir l'ireux le fera repentir.

36 (I. II).

Ne bien ne mal par bataille terrestre,
Ne parviendra aux confins de Pérouse,
Rebeller Pise, Florence voir mal être,
Roy nuict blessé sur mulet à noire housse.

37 (III).

L'œuvre ancienne se parachevera,
Du toict cherra sur le grand mal ruine,
Innocent fait mort on accusera,
Nocent caché, taillis à la bruyne.

38 (I. II).

Aux profligez de paix les ennemis,
Après avoir l'Italie superée,
Noir sanguinaire rouge sera commis,
Feu, sang, verser, eau de sang colorée

39 (IV. III. I. II).

L'enfant du règne par paternelle prinse
Expolier sera pour délivrer
Auprès du lac Trasimen l'axur prinse,
La troupe hostage par trop fort s'enyvrer.

40 (XIII. IX).

Grand de Magonce pour grande soif esteindre,
Sera privé de sa grand' dignité
Ceux de Cologne si fort le viendront plaindre,
Que le grand groppe au Rhin sera jetté.

41 (III. I. II).

Le second chef du règne Dannemarc,
Par ceux de Frize et l'isle Britannique,
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique.

42 (XIV. V)

A l'Ogmion sera laissé le règne
Du grand Selin qui plus sera de faict,
Par les Itales estendra son enseigne,
Regi sera par prudent contrefait.

43 (XV).

Long-temps sera sans être habité,
Ou Seine et Marne autour vient arroser,
De la Tamise et Martiaux temptée,
Deceus les gardes en cuidant repousser.

56 (III. V).

La crainte armée de l'ennemy Narbon,
Effrayera si fort les Hespériques,
Parpignan vuide par l'aveugle d'Arbon,
Lors Barcelon par mer donra les piques.

66 (XIV. V).

Au fondement de nouvelle secte,
Seront les os du grand Romain trouvez,
Sépulchre en marbre apparoîtra ouverte,
Terre trembler en Avril mal enfouëz.

70 (V).

Au chef du monde le grand CHYREN sera,
Plus outre après aymé craint redouté,
Son bruit et los les cieux surpassera,
Et du seul titre victeur fort contenté.

71 (III. IX. II).

Quand on viendra le grand Roy parenter,
Avant qu'il ayt du tout l'âme renduë,
On le verra bien tost apparenter,
D'Aigles, Lion, croix, couronne venduë.

77 (III. IV. IX. I).

Par la victoire du deceu fraudulente,
Deux classes une, la révolte Germaine,
Le chef meurtry et son fils dans la tente,
Florence, Imole pourchassez dans Romanie.

78 (V. VIII).

Crier victoire du grand Selin croissant,
Par les Romains sera l'Aigle clamé,
Ticcin, Milan et Gennes y consent,
Puis par eux-mêmes Basil. grand reclamé.

79 (V. I. VII).

Près du Tésin les habitans de Loyre,
Garonne, Saone, Seine, Tarn et Gironde,
Outre les monts dresseront promontoire,
Conflict donné, Pau, Grancy, submerge onde.

CENTURIE VII.

2 (III. V. IV).

Par Mars ouvert Arles le donra guerre,
De nuict seront les soldats estonnez,
Noir blanc, à l'Inde dissimulez en terre,
Sous la feinte ombre traîtres veus et sonnez.

5 (IV. I. XIV. IX).

Vin sur la table en sera respandu,
Le tiers n'aura celle qu'il prétendoit,
Deux fois du noir de Parme descendu,
Pérouse à Pise fera ce qu'il cuidoit.

6 (I).

Naples, Palerme et toute la Sicile,
Par main Barbare sera inhabitée,
Corsique, Salerne, et de Sardaigne l'isle;
Faim, peste, guerre, fin de maux intentée.

7 (V. IV. XIV).

Sur le combat de grands chevaux légers,
On criera le grand croissant confond,
De nuict tuer, monts habits de bergers,
Abismes rouges dans le fossé profond.

8 (I. X).

Flora, fuis, fuis le plus proche Romain,
Au Fesulan sera conflict donné :
Sang espandu, le plus grand prins à main,
Temple ne sexe ne sera pardonné.

9 ( )

Dame à l'absence de son grand capitaine
Sera priée d'amour du Vice Roy,
Fainte promesse et malheureuse étreinte
Entre les mains du grand Prince Barroy.

10 ( )

Par le grand Prince limitrophe du Mans,
Preux et vaillant chef du grand exercite
Par mer et terre des Gallots et Normans,
Caspre passer Barcelonne pillé isle.

11 (IV. V).

L'enfant Royal contemnera la mère,
Œil, pieds blessez rude innobéissant,
Nouvelle à dame estrange et bien amère,
Seront tuez des siens plus de cinq cens.

12 (V. III. IV).

Le grand puisnay fera fin de la guerre,
Aux Dieux assemblé avec les excusez,
Cahors, Moissac, iront loing de la terre,
Refus Lestore les Agenois, rasez.

36 (I. IX. V).

Dix envoyez, chef de nef mettre à mort,
D'un averty en classe guerre ouverte,
Confusion chef, l'un se picque et mord,
Leryn, Stecades, nefs cap dans la nerte.

42 (V).

Deux de poison saisis nouveaux venus,
Dans la cuisine du grand Prince verser,
Par le souillard tous deux au fait cogneus,
Prins qui cuidoit de mort l'aisné vexer.

43 (III).

Lorsqu'on verra les deux licornes,
L'une baissant, l'autre abaissant,
Monde au milieu, pilier aux bornes,
S'enfuyera le neveu riant.

CENTURIE VIII.

1 (III. IV. V).

PAV, NAY, LORON plus feu qu'à sang sera,
Lande nager, fuir grand aux surrez :
Les agasses entrée refusera,
Pampou, Durance les tiendra enserrez.

2 (III. IV. V. IX).

Condon et Aux et autour de Mirande,
Je voy du ciel feu qui les environne
Sol Mars conjoint au Lyon puis Marmande,
Foudre, grand gresle, mur tombe dans Garonne

3 (III. I. II. IX).

Au fort chasteau de Vigilanne et Resviers,
Sera serré le puisnay de Nancy,
Dedans Turin seront ards les premiers,
Lorsque de deuil Lyon sera transy.

4 (III. II. IX. I).

Dedans Monech le Coq sera receu,
Le cardinal de France apparoistra,
Par Légation Romain sera deceu,
Foiblesse à l'Aigle et force au Coq naistra.

5 (III. V. XVII. III).

Apparoistra temple luisant orné,
La lampe et cierge à Borne et Bretueil,
Pour la Lucerne le canton destourné,
Quand on verra le grand Coq au cercueil.

6 (III. IX. I. II).

Clarté fulgure à Lyon apparente,
Luysant, print Malte, subit sera esteinte,
Sardon, Mauris traitera decevante,
Geneve à Londres à Coq trahison feinte.

7 (III. II. I).

Vercoil, Milan, donra intelligence,
Dedans Tycin sera faicte la playe,
Courir par Seine, eau, sang, feu par Florence.
Unique cheoit d'hault en bas faisant maye.

8 (III. VII. II. I. VIII).

Près de Linterne dans de tonnes fermez,
Chivaz fera pour l'Aigle la menée,
L'esleu chassé lui ses gens enfermez,
Dedans Turin rapt espouse emmenée.

Digitized by Google

9 (III. II. I. XIII. IX. VII).

Pendant que l'Aigle et le Coq à Savone
Seront unis, mer Levant et Ongrie,
L'armée à Naples, Palerme Marque d'Ancone,
Rome, Venise par Barbe horrible crie.

10 (III. I. II).

Puanteur grande sortira de Lausanne,
Qu'on ne sçaura l'origine du fait,
L'on mettra hors toute la gent loigtaine,
Feu veu au ciel, peuple estranger deffait.

11 (III. I. II).

Peuple infiny paroistra à Vincenne,
Sans force, feu brusler la basilique,
Près de Lunage deffait grand de Valence,
Lorsque Venise par mort prendra pique.

12 (III. I. IX. II).

Apparoistra auprès de Buffalorre,
L'hault et procere entré dedans Milan,
L'abbé de Foix avec ceux de Sainct Morre,
Feront la forbe habillez en vilains

13 ( )

Le croisé frère par amour effrenée
Fera par Praytus Bellerophon mourir,
Classe à Milan la femme forcenée,
Beu le breuvage, tous deux après périr.

14 ( )

Le grand crédit d'or et d'argent l'abondance,
Aveuglera par libide l'honneur;
Cogneu sera d'adultère l'offense,
Qui parviendra à son grand déshonneur.

15 (XIV. III. IV. V).

Vers Aquilon grands efforts par hommasse,
Presque l'Europe et l'univers vexer;
Les deux eclypses mettra en telle chasse,
Et aux Pannons vie et mort renforcer.

16 (X. I. V).

Au lieu que Hiéron fait sa nef fabriquer,
Si grand déluge sera et si subite
Qu'on n'aura lieu ne terre s'attaquer.
L'onde monter Fesulan Olympique·

27 (I. III).

La voye auxelle l'un sur l'autre fornix,
Du muy désert hormis brave et genest,
L'escript d'Empereur le Phénix,
Veu en celuy ce qu'à nul autre n'est.

28 (V).

Les simulachres d'or et d'argent enflez,
Qu'après le rapt au feu furent jettez,
Au descouvert estaints tous et troublez:
Au marbre escripts, prescripts interjettez.

29 (V).

Au quart pillier l'on sacre à Saturne,
Par tremblant terre et déluge fendu,
Soubs l'édifice Saturnin trouvée urne,
D'or Capion ravy et puis rendu.

30 (V).

Dedans Tholoze non loing de Beluzer,
Faisant un puys loing, palais d'espectacle,
Thresor trouvé, un chacun ira vexer,
Et en deux locs tout auprès de Besacle.

38 (V).

Le Roy de Bloys dans Avignon régner,
Une autre fois le peuple en monopole,
Dedans le Rosne par murs fera baigner,
Jusques à cinq le dernier près de Nole.

39 ( ).

Qu'aura été fait par prince Bizantin,
Sera tollu par prince de Tholouse,
La foy de Foix par le chef Tolentin,
Luy faillira, ne refusant l'espouse.

40 ( ).

Le sang du Juste par Taur et la Dorade,
Pour se venger contre les Saturnins,
Au nouveau lac plongeront la maynade,
Puis marcheront contre les Albanins.

41 ( ).

Esleu sera Renard ne sonnant mot,
Faisant le fait public vivant pain d'orge,
Tyranniser après tant à un cop,
Mettant le pied des plus grands s ur la gorge.

42 (*L.-Ph.* XIV).

Par avarice par force et violence,
Viendra vexer les siens chef d'Orléans,
Près saint Mermire assault et résistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

43 (*L.-Ph.* XIV. III).

Par le décide de deux choses bastards,
Neveu du sang occupera le règne,
Dedans lectoyre seront les coups de dards,
Neveu par peur pliera l'enseigne.

44 (III. XIV. I. II. XIII. V).

Le procrée nature d'Ogmion,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au myhom,
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

45 (V. IV. III. XIV).

La main escharpe et la jambe handée,
Long puisnay de Calais portera,
Au mot du guet la mort sera tardée,
Puis dans le temple a Pasques saignera.

46 (1789-1862).

Pol mensolée mourra trois lievres du Rosne,
Fuis les deux prochains tarasc destrois :
Car Mars fera le plus horrible trosne,
De Coq et d'Aigle de France frères trois.

52 (V. III. IV).

Le Roy de Bloys dans Avignon régner,
D'Amboise essemer viendra le long de Lyndre,
Ongle à Poictiers sainctes aisles ruyner,
Devant Bonieux viendra la guerre esteindre.

53 (III),

Dedans Boulongne voudra laver ses fautes,
Il ne pourra au temple du Soleil,
Il volera faisant choses si hautes,
En hiérarchie n'en fut oncq un pareil.

54 (V. III).

Soubs la couleur du traicté mariage.
Fait par magnanime par grand CHYREN Selin,
Quintin, Arras recouvrez au voyage,
D'Espagnols fait second banc maclin.

55 (XIV. V).

Entre deux fleuves se verra enserré,
Tonneaux et caques unis à passer outre,
Huict ponts rompus chef à tant enferré,
Enfants parfaicts sont jugulez en coultre.

56 (XIV. V. XVII).

La bande foible la terre occupera
Ceux du haut lieu feront horribles cris,
Le gros troupeau d'être coin troublera
Tombe près Dinebro descouverts les escrits.

66 (XIV. V. XVII...).

Quand l'escriture D. M. trouvée,
Et cave antique à lampe descouverte,
Loy, Roy et Prince Ulpian esprouvée,
Pavillon Royne et Duc sous la couverte.

73 (III).

Soldat Barbare le grand Roy frappera,
Injustement non éloigné de mort,
L'avare mere du fait cause sera,
Conjurateur et règne en grand remord.

74 (III).

En terre neufve bien avant Roy entré,
Pendant sujets luy viendront faire acceuil,
Sa perfidie aura tel rencontré
Qu'aux citadins lieu de feste et recueil.

75 (III. IV).

Le père et fils seront meurdris ensemble,
Le préfecteur dedans son pavillon,
La mère à Tours du fils ventre aura enflé,
Caiche verdure de feuilles papillon.

77 (XV).

L'Antechrist trois bientôt annichilez,
Vingt et sept ans sang durera sa guerre,
Les hérétiques morts, captifs exilez,
Sang corps humain, eau rougie, gresler terre.

78 (XV).

Un Bragamas avec sa langue torte,
Viendra des Dieux piller le sanctuaire,
Aux hérétiques il ouvrira la porte,
En suscitant l'Eglise militaire.

85 (III).

Entre Bayonne et à Saint Jean de Lux,
Sera posé de Mars le promontoire,
Aux Hanix d'Aquilon Nanar hostera lux,
Puis suffoqué au lict sans adjutoire.

86 (III).

Par Arnani, Tholoser, Ville Franque,
Bande infinie par le mont Adrian,
Passe rivière, Hutin par pont la planque,
Bayonne entrer tous Bichoro criant.

87 (III. IV).

Mort conspirée viendra en plein effect,
Charge donnée et voyage de mort,
Esleu, créé, receu, par siens deffait,
Sang d'innocent devant soy par remort.

96 (X).

La Synagogue stérile sans nul fruit
Sera receuë entre les infidèles,
De Babylon la fille du poursuit,
Misère et triste luy tranchera les aisles.

98 (I).

De gens d'Eglise sang sera espanché,
Comme de l'eau en si grande abondance,
Et d'un long temps ne sera restanché,
Vœ, vœ, au clerc ruyne et doléance.

99 (I. V. X),

Par la puissance des trois Roys temporels,
En autre lieu sera mis le sainct siège,
Où la substance de l'esprit corporel,
Sera remis et receu pour vray siège.

100 (I. IX).

Pour l'abondance de larmes respanduë,
Du haut en bas par le bas au plus haut,
Trop grande foy par jeu vie perduë,
De soif mourir par abondant defaut.

CENTURIE IX.

1 (XVII. III. V. VI).

Dans la maison du Traducteur de Bours,
Seront les lettres trouvées sur la table,
Borgne, roux, blanc, chenu tiendra de cours,
Qui changera au nouveau connestable.

2 (I. IX).

Du haut du mont Aventin voix ouye,
Vuydez, vuydez de tous les deux costez,
Du sang des rouges sera l'ire assouvie,
D'Arimin Prato, Columna debotez.

3 (I. IX).

La magna vaqua à Ravenne grand trouble,
Conduicts par quinze enserrez à Fornase :
A Rome naistra deux monstres à teste double,
Sang, feu, déluge, les plus grands à l'espase.

4 (I. X).

L'an ensuyvant descouverts par déluge,
Deux chefs esleus, le premier ne tiendra,
De fuyr ombre à l'un d'eux le refuge
Saccagée case qui premier maintiendra.

5 (I. X).

Tiers doigt du pied au premier semblera,
A un nouveau monarque de bas haut,
Qui Pyse et Lucques Tyran occupera,
Du précédent corriger le deffaut.

8 (V. *ch.* X. *L.-Ph.*).

Puisnay Roy fait son père mettra à mort,
Après conflict de mort très inhonneste :
Escrit trouvé, soupçon donra remort
Quand Loup chassé pose sur la chouchette.

9 (XVII. V).

Quand lampe ardente de feu inextinguible,
Sera trouvé au Temple des Vestales,
Enfant trouvé, feu, eau passant par crible,
Périr eau Nismes, Tholose cheoir les halles·

10 (V. *L.-Ph.*).

Moyne moynesse, d'enfant mort exposé,
Mourir par ourse et ravy par verrier.
Par Foix et Pamyes le camp sera posé,
Contre Tholose Carcas, dresser forrier.

Digitized by Google

12 (V).
Le tant d'argent de Diane et Mercure,
Les simulachres au lac seront trouvez,
Le figurier cherchant argille neuve;
Luy et les siens seront d'or abbreuvez.

32 (XVIII. V, II. IX).
De fin porphire profond collon trouvée,
Dessous la laze escripts capitolin.
Os poil rétors Romain force prouvée,
Classe agiter au port de Methelin.

37 (V).
Pont et moulins en Décembre versez,
En si haut lieu montera la Garonne,
Murs, édifices, Tholose renversez,
Qu'on ne sçaura son lieu autant matrone.

41 (V. I. IX. II).
Le grand CHYREN soy saisir d'Avignon,
De Rome lettres en miel plein d'amertume,
Lettre ambassade parti de Chanignon.
Carpentras pris par Duc noir rouge plume.

44 (XIV. V).
Migrès, Migrès, de Geneve trestous,
Saturne d'or en fer se changera,
Le contre RAYPOZ exterminera tous,
Avant l'Avent le ciel signe fera.

45 (III. V. XIV).
Ne sera saoul jamais de demander,
Grand MENDOSUS obtiendra son Empire,
Loing de la cour fera contremander,
Piedmont, Picart, Paris, Tyrron le pire.

46 (XIV. V. III. IV. XVII).
Vuydez, fuyez de Tholose les rouges,
Du sacrifice faire expiation;
Le chef du mal dessous l'ombre des courges,
Mort estrangler carne omination.

50 (V. *Orl. L.-Ph.* III. IV. XIV).
MENDOSVS tost viendra à son haut règne,
Mettant arrière un peu les NORLARIS,
Le rouge blesme, le masle à l'interrègne,
Le jeune crainte et frayeur Barbaris.

81 (V, III. XVII).
Le Roy rusé entendra ses embuches
De trois quartiers ennemis assaillir,
Un nombre estrange larmes de coqueluches,
Viendra Lemprin du traducteur saillir.

84 (V. XIV. *N.* Ier).
Roy exposé parfaira l'hécatombe,
Après avoir trouvé son origine,
Torrent ouvrir de marbre et plomb la tombe,
D'un grand Romain d'enseigne Medusine.

85 (III. IV. V).
Passer Guienne, Languedoc et le Rosne,
D'Agen tenans de Marmande et la Réole
D'ouvrir par foy, par toy Phocen tiendra son
Conflict auprès St Pol de Mauséole. [thrône,

CENTURIE X.

12 (IX. III. I).
Esleu en Pape, d'esleu sera mocqué,
Subit, soudain, esmeu prompt et timide,
Par trop bon doux à mourir provoqué,
Crainte esteinte la nuict de sa mort guide.

18 (*Orl.* V. I).
Le grand Lorrain fera place à Vendosme.
Le haut mis bas et le bas mis en haut,
Le fils de Mamon sera esleu dans Rome,
Et les deux grands seront mis en défaut.

26 (V. III. IV. XIV).
Le successeur vengera son beau frère,
Occuper règne sous ombre de vengeance,
Occis obstacle son sang mort vitupère,
Long-temps Bretaigne tiendra avec la France.

27 (V. VI. IX. III. II).
Car le einquième et un grand Hercule,
Viendront le Temple ouvrir de main bellique,
Un Clément, Jule et Ascans reculez, [picque.
L'espée, clef, Aigle, n'eurent onc si grand

30 (III. IV. V. I. II. IX).
Neveu et sang du saint nouveau venu,
Par le surnom soutient arcs et couvert.
Seront chassez mis à mort, chassez nu,
En rouge et noir convertiront leur vert.

60 (I).
Je pleure Nisse. Mannego, Pize, Gennes,
Savonne, Sienne, Capue, Modena, Malte,
Le dessus sang et glaive par estrennes,
Feu, trembler, terre, eau, malheureuse nolte.

61 (I).
Betta, Vienne, Emorre. Sacarbance,
Voudront livrer aux Barbares Pannone :
Par pique et feu, énorme violence,
Les conjurez descouverts par matrone.

62 (I VIII).
Près de Sorbin pour assaillir Ongrie,
L'héraut de Brudes les viendra advertir,
Chef Bizantin, Sallon de Sclavonie,
A loy d'Arabes les viendra convertir.

63 (I. IX. V. III. IV).
Cydron, Raguse, la cité au sainct Hiéron,
Reverdira le médicant secours,
Mort fils de Roy par mort de deux heron,
L'Arabe, Ongrie feront un même cours.

64 (I. IX. X).
Pleure Milan, pleure Lucques, Florence,
Que ton grand Duc sur le char montera,
Changer le siége près de Venise s'avance,
Lorsque Colonne à Rome changera.

65 (I. III. IX).
O vaste Rome ta ruine s'approche :
Non de tes murs, de ton sang et substance,
L'aspre par lettres fera si horrible coche,
Fer pointu mis à tous jusques au manche.

72 (XVI).
L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois,
Du ciel viendra un grand Roy d'effrayeur,
Ressusciter le grand Roy d'Angoulmois,
Avant, après Mars régner par bon heur.

73 (XVI).
Le temps présent avecques le passé,
Sera jugé par grand Jovialiste,
Le monde tard luy sera lassé,
Et desloyal par le clergé juriste.

73 (XV. XVI).
Au révolu du grand nombre septième
Apparoistra au temps jeux d'Hécatombe,
Non esloigné du grand aage milliesme,
Que les entrez sortiront de leur tombe.

79 (V).
Les vieux chemins seront tous embellis,
L'on passera à Memphis somentrées,
Le grand Mercure d'Hercules fleur de lys,
Faisant trembler terre et mer contrées.

80 (V. VI. XI),
Au règne grand du grand règne régnant,
Par force d'armes les grands portes d'airain,
Fera ouvrir le Roy et Duc joignant,
Port desmoly, nef à fons, jour serain.

89 (V. XIV).
De brique en marbre seront les murs réduicts,
Sept et cinquante années pacifiques,
Joye aux humains renove l'aqueduct,
Santé, grands fruits, joye et temps mellifiques

93 (XI V.).
La barque neufve recevra les voyages,
Là et auprès transfèreront l'Empire :
Beaucaire, Arles retiendront les hostages,
Près deux colonnes trouvées de porphire.

94 (XIV. V).
De Nismes, d'Arles et Vienne contemner,
N'obéir tout à l'édict Hespérique :
Aux labouriers pour le grand condamner,
Six eschappez en habit séraphique.

98 (XV. XVI).
La splendeur claire à pucelle joyeuse,
Ne luyra plus long-temps sera sans sel :
Avec marchans, ruffiens, loups odieuse,
Tous pesle-mesle monstre universel.

99 (XVI).
La fin le loup, le lyon, bœuf et l'asne,
Timide dame seront avec mastins,
Plus ne cherra à eux la douce manne,
Plus vigilance et custode aux mastins,

100 (V).
Le grand Empire sera par Angleterre,
Le Pempotan des ans plus de trois cens :
Grandes copies passer par mer et terre,
Les Lusitains n'en seront pas contens.

FIN.

Digitized by Google

ADDENDA

au deuxième volume de l'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE.

Toutes les recherches du Traducteur et des lecteurs confirment l'interprétation donnée aux quatrains.

P. 180. LE SIEN NEPTUNE PLIERA VOILE NOIRE. Nostradamus désigne toujours le peuple anglais par le mot NEPTUNE; s'il insiste ici en disant LE SIEN NEPTUNE pour le vaisseau amiral de Nelson, c'est que dans ce combat de Trafalgar la flotte française et la flotte espagnole avaient chacune un vaisseau de ce nom. (*Voir Hist. de France*, par Amédée Gabourd).

P. 211. LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE. Nostradamus appelle Napoléon à l'île d'Elbe : LE ROY DES ISLES; il le dit dans ce même récit en 20 vers : LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU (ITALES est pour *Æthalia*, ancien nom de l'île d'Elbe, mais ce mot au pluriel s'applique au moins à deux îles italiennes). Il dit que l'île *Pianozza*, près de l'île d'Elbe, fournira le pâturage aux chevaux de l'Empereur (p. 216). Sûr que Napoléon possédait cette île, j'en demandai une preuve historique; on me répondit que s'il en jouissait, ce ne pouvait être qu'à titre de fermage. L'histoire aujourd'hui me donne raison.

« La première impression de Napoléon en arrivant à l'île d'Elbe, avait été triste. En gravissant un morne qui domine Porto-Ferrajo, il avait été frappé des bornes étroites de son nouveau domaine, et s'était écrié à la vue de la mer dont les vagues déferlent de tous côtés sur les falaises : « Il faut l'avouer, mon île est très petite. » Quelques heures lui suffirent pour la visiter. Il voulut y ajouter un rocher appelé *Pianozza* : « L'Europe, dit-il en souriant, va m'accuser d'avoir déjà fait une conquête. Sa pensée et son regard étaient demeurés attachés sur la France. » (*Hist. de la Restauration*, A. Nettement, t. II, p. 20).

« Napoléon, après avoir parcouru l'étendue de l'île en quelques heures, avait arrêté le plan de son nouveau règne... Une île très petite, dépendante de sa souveraineté, celle de Pianosa, distante de trois lieues, présentait des circonstances favorables à ses desseins. Cette île, plate, couverte de bons pâturages, très précieux en ces climats, était surmontée d'un rocher taillé à pic et d'un fort où cinquante hommes étaient presque inexpugnables. Il fit mettre le fort en état de défense, y envoya des vivres et une petite garnison, et, sans dire son secret à personne, il disposa les choses de manière que du fort on pût, dans la nuit, descendre au rivage, s'embarquer et prendre le large, ce que la position de l'île rendait facile; car elle est située, non pas du côté de la Toscane, mais du côté de la pleine mer. Napoléon avait donc la ressource, si on venait pour l'enlever, de se réfugier dans cette île de Pianosa pendant la nuit, et puis de s'y embarquer n'importe pour quelles régions. Afin d'en utiliser les pâturages, il y fit transporter ses chevaux et son bétail, de sorte qu'il éloignait, en profitant des avantages de l'île, toute idée d'un établissement militaire. » (*Hist. du Consulat et de l'Empire*, Thiers, XIX. p. 40).

P. 216. SEPT FUM. EXTAINT AU CANON DES BORNEAUX. J'ai vu le village de *Sept-Born*, près Waterloo, dans le mot SEPT BORNEAUX d'un quatrain interprété forcément de la bataille de Waterloo. Nostradamus a dit qu'il avait la RITHME FACILE et il met LONE pour *Lune*, afin de rimer avec SALONNE. Ici BORNEAUX rimant avec FOURNEAUX, est pour *born*. On lit dans la *Clef de Nostradamus*, publiée en 1710 (p. 168) :

« Il est à remarquer qu'on trouve dans Nostradamus des exemples d'Aphérèse, de Prosthèse, d'Epenthèse, d'Antithèse, de Métathèse, d'Anastrophe, etc., tout comme dans les poètes latins, à l'exception de *la Paragoge, qui ajoute une lettre ou une syllabe à la fin du mot*. Or quoique je n'en aye point encore remarqué d'exemples manifestes, cela n'empêche pas qu'il ne s'en puisse découvrir dans la suite. »

P. 249. UN COLONEL MACHINE AMBITION SE SAISIRA DE LA PLUS GRANDE ARMÉE.

« Outre la garnison ordinaire de Grenoble, composée de deux régiments, il y avait le 7e et le 11e de ligne venus de Chambéry, le 4e d'artillerie venu de Valence et le 4e de hussards de la Vienne... C'était un corps de 6,000 hommes placé en ce moment sous le commandement du maréchal Marchand... Le COLONEL Labédoyère, qui commandait le 7e de ligne, par une faveur particulière du Roi, qui l'avait préféré à plusieurs concurrents dont les titres reposaient sur des services plus anciens, désobéit ouvertement à l'ordre de rétrograder sur Grenoble. Il fit reprendre à son régiment ses aigles qu'il avait conservées et le conduisit sur la route de Vizille au-devant de l'Empereur. Napoléon, recevant le jeune colonel dans ses bras, lui dit : « COLONEL, *c'est vous qui me remettez sur le trône.* »

» Texte de la proclamation adressée par le colonel Labédoyère à l'armée, pour décider sa défection :

« Soldats de tous les régiments! dit-il, écoutez notre voix, elle exprime l'amour de la patrie! Reprenez vos aigles, accourez vous joindre à nous. L'Empereur Napoléon marche à notre tête, il nous a rendu notre cocarde, ce signe de la liberté...

» Cette proclamation était signée : « *Le* COLONEL *du régiment*, LABÉDOYÈRE; *les chefs de bataillon*, FROMENT et BOISSIN, *et le lieutenant*, CHAUVET. (*Hist. de la Restauration*, A. Nettement, II. 49).

P. 250. PALAIS OYSEAUX, PAR OYSEAU DECHASSÉ... Les Bourbons chassés des Tuileries par Napoléon, qui en sera chassé lui-même par force... Je demandai à une personne ce qu'elle pensait de l'interprétation donnée à ce quatrain, elle me répondit qu'elle n'était pas claire à beaucoup près comme celle du plus grand nombre. Le quatrain pourtant était des plus clairs pour moi qui y avais trouvé le grand secret d'interprétation; il le sera aujourd'hui pour tout le monde, grâce à une preuve historique que je viens de découvrir. Nostradamus fait allusion à une caricature dont il n'approuve pas l'esprit, mais qui était en 1814-1815 si populaire, que M. A. Nettement a dû la rappeler dans son *Histoire de la Restauration*, II. p. 23).

« Le *Nain jaune*, pamphlet périodique qui se distribuait publiquement, parlait de plumes de cane (*Cannes*) et les caricatures mêmes, dont la vente clandestine augmentait tous les jours, annonçaient le retour de Napoléon en montrant les aigles rentrant par les fenêtres au château des Tuileries, tandis qu'on voyait un troupeau de dindons en sortir par les portes. »

P. 262. MAL INCOGNEU ET LE REFUS D'ANTOINE, et plus bas ET FERDINAND BLONDE SERA DÉSERTE, QUITTER LA FLEUR SUIVRE LE MACEDON, AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE, ET MARCHERA CONTRE LE MYRMIDON. On ne saurait trop prouver la participation des d'Orléans à la révolution de 1830 et la vérité de cette expression du GRAND PROPHÈTE : ET MARCHERA CONTRE LE MYRMIDON. Philippe fera marcher sur Rambouillet contre le petit roi *Dieudonné*, enfant du miracle, comme tout Myrmidon.

« Lieutenance générale du royaume. — Paris, 3 août 1830.

» S. M. Charles X ayant abdiqué sa couronne, et S. A. Mgr le Dauphin ayant également renoncé à ses droits, il est devenu indispensable qu'ils s'éloignent immédiatement du territoire français; en conséquence, le lieutenant-général comte Pajol est chargé de prendre toutes les mesures pour les y déterminer et pour veiller à la sûreté de leurs personnes. Il sera mis à sa disposition toutes les forces dont il aurait besoin.

» Signé : Louis-Philippe d'Orléans.

» *Le commissaire provisoire au département de la guerre*,

» Signé : comte Gérard. » .

Moniteur du 6 août 1830. « Charles X avait formé à Rambouillet un camp où s'étaient groupés autour de lui divers corps de la garde

Digitized by Google

royale. On ne pouvait laisser subsister aux portes de la capitale une force armée qui ne relevait pas du gouvernement établi, et qui, par sa seule présence près de Paris, y entretenait dans la population un état d'irritation dangereuse ; en effet, l'agitation augmentait d'une manière effrayante dans la capitale, et il y avait à tout instant lieu de craindre que des masses populaires ne s'ébranlassent et ne se missent en MARCHE sur Rambouillet.

» Le lieutenant-général du royaume reconnut alors la nécessité de devancer le mouvement que la prolongation du séjour du roi Charles X, à Rambouillet, ne pouvait manquer de produire, afin de placer à sa tête des chefs qui, en le régularisant, prévinssent les excès...

» Il ordonna au général Lafayette de faire MARCHER six mille hommes de garde nationale dans la direction de Rambouillet, espérant que cette démonstration suffirait pour déterminer Charles X à prendre le seul parti que tant de circonstances se réunissaient pour lui faire adopter, celui de s'éloigner et de dissoudre les rassemblements dont il était entouré. Mais aussitôt qu'on vit la garde nationale se préparer à MARCHER, le nombre de ceux qui s'y joignirent volontairement prit une telle extension, que quarante à cinquante mille hommes se mirent aussitôt en route, avec cet élan qui caractérise le peuple français dans ses entreprises... »

Les travaux d'embellissement de Paris ont nécessité la démolition de la fontaine qui représentait saint Michel triomphant du dragon. Alors, pour detruire le souvenir des allusions politiques qui avaient fait frapper, à la naissance du duc de Bordeaux, des médailles représentant saint Michel vainqueur du dragon, on a proposé divers projets qui ont été rejetés, et l'Empereur a voulu qu'une fontaine, la plus monumentale de Paris, représentât ce passage de l'Apocalypse. Le jour de sa fête, le 15 août dernier (1864) les monstres Apocalyptiques ont été placés aux pieds de l'Archange.

On lit dans *la Guienne* du 17 juillet 1864 :

LA COMÈTE DE LA SAINT PIERRE PRÉDITE PAR NOSTRADAMUS.

Nos astronomes ont été surpris par l'apparition de la comète qui, en l'honneur du jour où elle a été vue pour la première fois, a reçu, comme l'on sait, le nom de *Comète de la Saint Pierre*.

Si M. Le Verrier et ses collègues avaient lu Nostradamus, s'ils avaient lu surtout le savant commentaire qu'en a fait M. Torné-Chavigny, ils n'eussent pas été ainsi pris au dépourvu.

La comète a été annoncée en toutes lettres dans la deuxième Centurie, quatrains 15 et 16.

A la page 168 de son deuxième volume, M. Torné-Chavigny renvoie ses lecteurs à ces deux quatrains, qui doivent, dit-il, recevoir leur accomplissement *à l'époque de la révolution italienne*.

Voici ces deux quatrains dont nous supprimons seulement le premier vers :

. . . . . .
Castor, Pollux en nef, astre crinite,
L'erain public par terre et mer vuidé,
Pise, Ast, Ferrare, Turin, terre interdicte.

Naples, Palerme, Sicile, Syracuses,
Nouveaux tyrans, fulgures, feux célestes,
Forces de Londres, Gand, Bruxelles et Suses,
Grand hécatombe, triomphe, faire festes.

C'est l'étude de ce vers : PISE, AST, FERRARE, TURIN, TERRE INTERDICTE, qui a fait signaler ces deux quatrains, il y a trois ans, comme devant recevoir leur interprétation durant la révolution italienne. Depuis Nostradamus, ces quatre villes n'ont été réunies sous un même gouvernement qu'à l'époque actuelle, et ce gouvernement a été excommunié : TERRE INTERDICTE.

Pour revenir à la comète, nous nous bornerons à l'interprétation du vers suivant qui l'annonce :

Castor, Pollux en nef, astre crinite

Castor, Pollux. — C'est dans la constellation Castor et Pollux qu'est apparue la comète.

En nef. — C'est le jour de la Saint Pierre, nom que Nostradamus exprime par le mot *nef* (*navis*, navire), — barque de saint Pierre, — qu'a eu lieu l'apparition.

Astre crinite. — C'est le nom de la comète elle-même : astre chevelu. Ce qui revient à dire : « Dans la constellation de Castor et » Pollux, le jour de la Saint Pierre (à l'époque où l'interdit sera sur » Turin), apparaîtra un astre chevelu ! »

Nota. Nous croyons devoir faire remarquer à ce propos que la page 168, dans laquelle sont indiqués les deux quatrains, a été déposée à la Préfecture de Bordeaux, le 4 mai, deux mois avant l'apparition de la comète.

M. Torné-Chavigny, qui, dans les deux volumes aujourd'hui publiés, renvoie le lecteur à un grand nombre de quatrains sur l'avenir, n'a rien fait de plus extraordinaire en annonçant cette comète qu'en annonçant l'année dernière la descente de Garibaldi en Sicile. On peut le voir dans la *Vie de L.-Philippe*, à la page 47, vol. I^er^, où on lit « que les socialistes vont faire pousser d'horribles cris à Pa» ler me, à Naples, aux Marches d'Ancône, à Rome et à Venise. »

Il semble qu'on ne peut rien ajouter à la précision de ce vers : CASTOR, POLLUX EN NEF ASTRE CRINITE qui fixe et le jour de l'apparition de la comète et le point du ciel où elle s'est montrée. Eh bien ! le contexte augmente encore considérablement la précision de cette prophétie sur une comète que nous avons vue le 29 juin 1861. Le lendemain, 30 juin, la Chambre de Turin approuvait l'emprunt de 500 millions, et la Chambre française continuait ses débats sur le budget et retentissait encore de ces paroles : *Les armements de terre et de mer épuisent le trésor*, ce que Nostradamus avait déclaré en parlant d'un VOYAGE EN ITALIQUE FAISANT DESPENDRE PLUS DE CENT MILLE MARC (t. II, p. 151) et de la construction de VAISSEAUX CHANGEZ REFORMEZ LA PLUS PART (*id.*, p. 220). Le jour de la Saint Pierre, dans la basilique de Saint-Pierre, « *la protestation de Pie IX contre le roi de Sardaigne... a été étendue à toutes les usurpations piémontaises, le Saint-Père ayant pris soin de rappeler par leurs dates ses allocutions antérieures et de déclarer qu'il les maintient sans exception dans leur esprit et dans leur lettre.* » (*L'Union*, 4 juillet 1861). Le jour de l'apparition de la comète, les socialistes qui n'étaient pas encore à ROME et à VENISE, où ils rentreront, TYRANS NOUVEAUX ET GENS NOUVEAUX (*id.*, p. 69), c'est-à-dire TYRANS sortis du peuple, unissaient leurs foudres aux vengeances célestes à NAPLES, PALERME, SICILE, SYRACUSES. Enfin, dans le même temps, les FORCES DE LONDRES (du peuple de l'UNION FEINCTE), (*id.*, p. 220), fortifiaient contre la France, Anvers, la place forte de la Belgique (GAND, BRUXELLES), et aidaient le Piémont (SUSES) dans l'annexion italienne ou plutôt *anglaise*. Le dernier vers qui renferme le dénouement aura lieu plus tard. On verra GRAND HÉCATOMBE, TRIOMPHE FAIRE FESTES, lorsque CÉLÈBRERA SON VICTRIX L'HECATOMBE (V. 18), lorsque ROY EXPOSÉ PARFAIRA L'HÉCATOMBE (IX. 84).

Les MARQUES qui ADAPTENT les uns aux autres le plus grand nombre des *quatrains sur le présent et l'avenir* ne laissent aucun doute sur leur accomplissement au temps fixé. Pour les autres, il y en a plusieurs dont la traduction entrevue seulement peut être fautive. Il en reste 400 environ qu'on interprètera certainement un jour du passé, du présent ou de l'avenir.

Digitized by Google

ERRATA.

page	*colonne*	*ligne*	*au lieu de :*	*lisez :*
2	2	31	apparaît	apparaissent.
3	2	46	de la France	du territoire du peuple de Dieu.
10	1	49	sensible	semblable.
12	2	31	peste	perte.
13	2	24	annonça	annoncera.
18	1	22	*Migne*	*Montgaillard.*
25	1	4	frère	père.
37	1	60	l'élection	élection.
»	»	61	la chute	chûte.
»	2	67	*Babylone et*	*Babylone est.*
»	»	69	1799	1789.
38	1	5	remonter	rencontrer.
37	2	77	1790	1990.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google